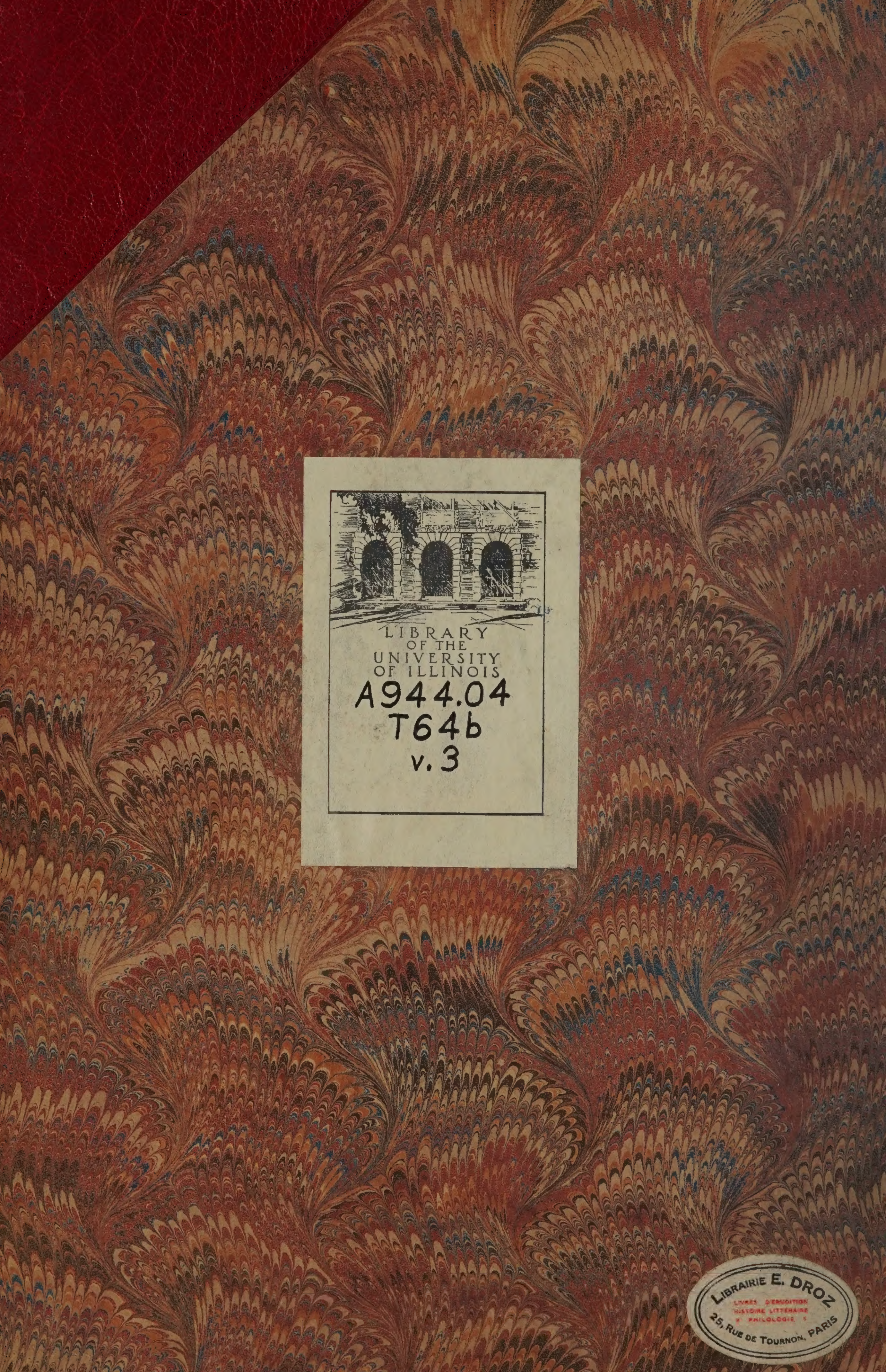
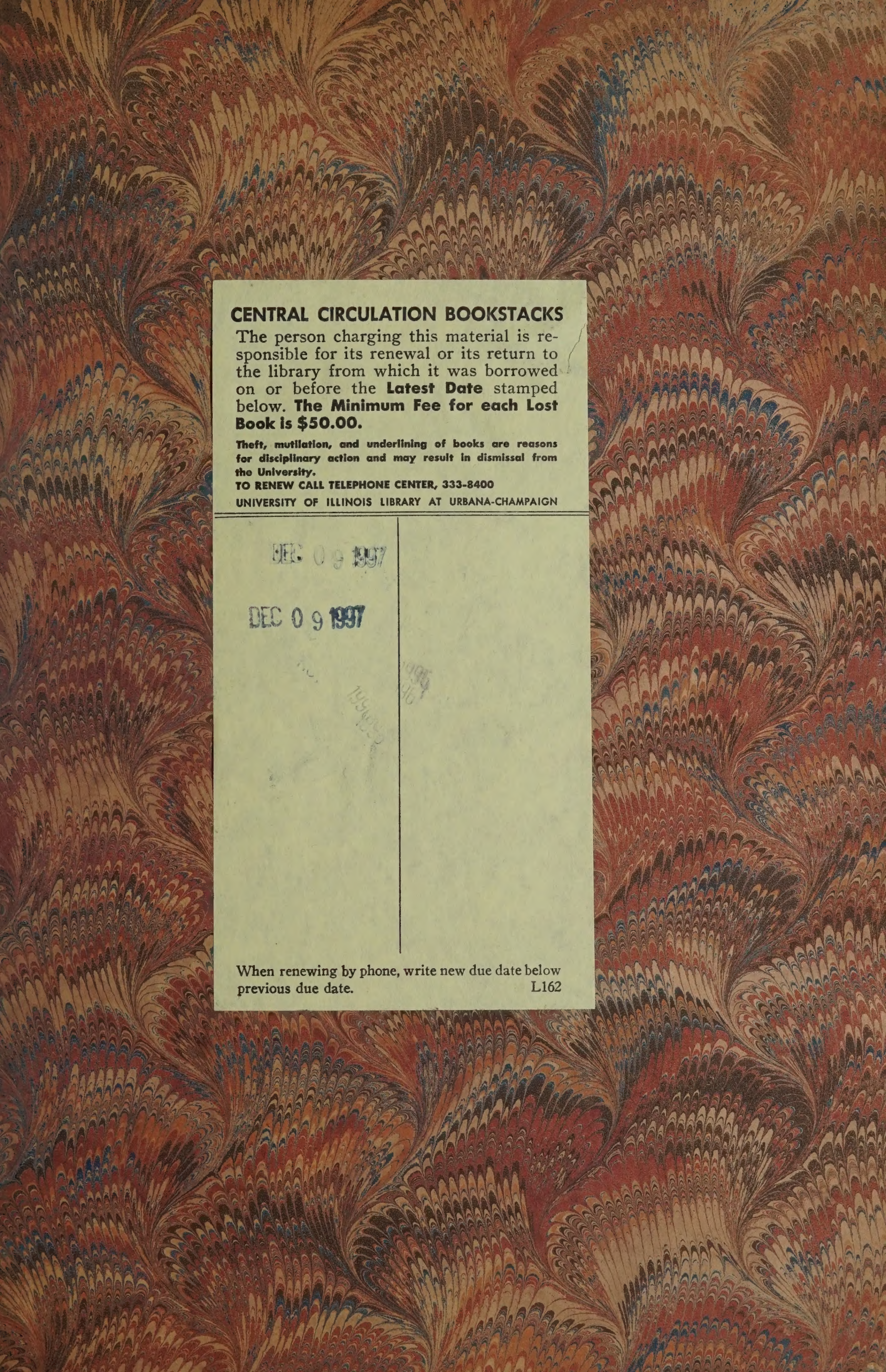
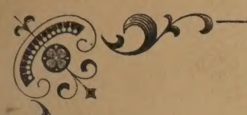




LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF ILLINOIS
A944.04
T64b
v.3
LIBRAIRIE E. DROZ
LIVRES D'ÉRUDITION
HISTOIRE LITTÉRAIRE
& PHILOLOGIE
25, RUE DE TOURNON, PARIS





VILLE DE PARIS

PUBLICATIONS RELATIVES A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

BIBLIOGRAPHIE
DE
L'HISTOIRE DE PARIS
PENDANT
LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

MAURICE TOURNEUX

TOME TROISIÈME

MONUMENTS, MŒURS ET INSTITUTIONS



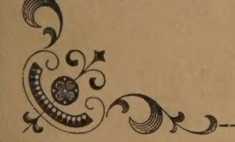
Armes de la Municipalité de Paris, en 1790

PARIS

IMPRIMERIE NOUVELLE (ASSOCIATION OUVRIÈRE)

11, RUE CADET

1900



BIBLIOGRAPHIE

DE

L'HISTOIRE DE PARIS

PENDANT

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

VILLE DE PARIS

PUBLICATIONS RELATIVES A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

BIBLIOGRAPHIE

DE

L'HISTOIRE DE PARIS

PENDANT

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

MAURICE TOURNEUX

TOME TROISIÈME

MONUMENTS, MŒURS ET INSTITUTIONS



Armes de la Municipalité de Paris, en 1790

PARIS

IMPRIMERIE NOUVELLE (ASSOCIATION OUVRIÈRE)

11, RUE CADET

1900

NOTICE PRÉLIMINAIRE

En présentant aux lecteurs le troisième volume de cette *Bibliographie*, je crois devoir leur rappeler comment, dès 1890, j'esquissais les grandes lignes de cette partie du vaste programme que je m'étais tracé. Après avoir groupé dans le tome Ier les séries chronologiques des préliminaires et des événements et consacré le tome II tout entier aux actes et délibérations de la Municipalité, des districts, des sections, des clubs, à la garde nationale et à la presse politique, je me proposais de montrer qu'au plus fort des crises, qui l'avaient tant de fois compromise, la vie intellectuelle, sociale et religieuse de Paris n'avait jamais été suspendue un seul jour. « L'Église, le théâtre, les beaux-arts (disais-je) ont eu leurs fidèles quand même. L'enseignement à tous les degrés a été renouvelé. Des institutions nouvelles, dont quelques-unes font encore aujourd'hui la gloire de la France, datent des jours les plus sombres et les plus incertains. L'École polytechnique, l'École normale, le Muséum d'histoire naturelle n'en sont plus, comme au temps où Eugène Despois écrivait son beau livre : *le Vandalisme révolutionnaire*, à renier leurs origines. Ces grandes créations ne seront pas plus oubliées que les poids et mesures, la réforme du calendrier, les écoles centrales, les hôpitaux et les hospices, les Salons et les concours d'art, les musées, le théâtre, les mœurs, le mariage, le divorce, etc... »

Cette énumération, dont j'ai modifié depuis la répartition systématique, justifiait dès lors, comme elle le justifiera, je l'espère, encore aujourd'hui, le titre générique de : *Monuments, Mœurs et Institutions* sous lequel devaient venir et sont venues se placer les unités bibliographiques qui en constituent les principales divisions. Ces divisions, au nombre de cinq : l'Histoire physique, l'Histoire administrative, l'Histoire religieuse,

l'Histoire des lettres, des sciences et des arts, l'Histoire des mœurs, se sont subdivisées elles-mêmes en chapitres et en paragraphes, dont il importe de dire quelques mots.

I

L'Histoire physique de Paris s'ouvre, comme il convient, par un chapitre relatif à sa topographie et à son hydrographie, c'est-à-dire aux quelques plans dressés de 1783 à 1802, en raison des divisions et dénominations nouvelles imposées par la loi, aux opérations de voirie, qui transformaient peu à peu ses carrières et ses catacombes, aux îlots qui barraient le cours de la Seine, aux entreprises diverses imaginées soit pour abreuver les habitants d'eau potable, soit pour leur fournir des bains hygiéniques.

Viennent ensuite les descriptions et les relations des voyageurs qui visitèrent Paris avant et après 1789. Si, en effet, dans les deux premiers volumes, je n'ai eu à rappeler que tout à fait incidemment les circonstances antérieures aux événements qui se multiplièrent et aux exigences nouvelles de la vie politique, le passé matériel et moral de Paris était trop intimement lié à son état nouveau pour qu'il ne fût pas fait une large place aux livres qui expliquent ou racontent ce passé. Les dates précises qui s'échelonnent dans les crises que traverse un peuple ou une ville ne sauraient être invoquées lorsque cette ville se transforme, ou que ce peuple modifie profondément ses mœurs. On ne sera donc pas surpris si le chapitre consacré à l'histoire et aux descriptions de Paris s'ouvre par la mention de livres antérieurs de dix ans à la prise de la Bastille. De même, j'ai placé en tête de la série des voyages les curieuses notes rédigées en 1787 par un Nancéen, François Cognel, qui était venu passer quelques semaines dans la capitale. Pour l'une comme pour l'autre de ces deux séries, j'ai poussé mes investigations jusqu'à la fin du Consulat, sans craindre en cela d'enfreindre les limites que je m'étais fixées au début même de ma tâche.

Les contemporains de la Révolution ne s'y étaient pas trompés non plus, et les *Antiquités nationales* de Millin [12075] sont nées de la pensée qu'en présence de destructions imminentes, sinon même commencées, il fallait à tout prix garder la trace et le souvenir des monuments menacés par la pioche des démolisseurs. Ce livre, si imparfait qu'il soit, et ses planches hâtivement dessinées n'en sont pas moins pour l'histoire architecturale

de Paris des documents de premier ordre. Si *les Monuments ou le Pèlerinage historique* de Puthod de Maison-Rouge [12078] sont loin d'avoir la même valeur, ils procèdent du même souci et motivent, par suite, les détails dans lesquels je suis entré à leur sujet.

Après les archéologues arrivent en pareil cas les novateurs : ce n'est pas seulement le Comité de salut public qui entend transformer la physionomie de Paris à coups d'arrêtés [12085], dont quelques-uns seulement recevront un commencement d'exécution : dès 1791, Kersaint, administrateur et député suppléant du département de Paris, rédige sous forme de *Discours* [12091], tout un plan de reconstitution, suivi de cinq Mémoires, dus à Legrand et à Molinos, avec plans à l'appui. Les particuliers et surtout les architectes en disponibilité n'hésitent pas plus que les assemblées délibérantes à donner leur avis : Lambert de Bélan, Cointereau, Brullée, Poyet, Patte, Guillaumot, Stanislas Mittié et jusqu'à M[lle] Clairon (1), rivalisent d'imagination pour créer sur le papier — et toujours, à les en croire, sans frais considérables — des palais, des ponts, des promenades, des canaux, etc. Construire est séduisant, mais conserver et entretenir est le premier devoir qui s'impose aux gouvernants et aux municipalités. Quatre grands palais (les Tuileries, le Louvre, le Luxembourg, le Palais-Royal) ont été les théâtres de trop d'événements pour que la nomenclature des écrits dont ils ont été l'objet ou le prétexte ne soit pas considérable. On les trouvera sous les n[os] 12117-12216. Le Palais-Bourbon, devenu pour la première fois en 1796 la « caserne à paroles » qu'il est resté ; l'ancien Hôtel de Ville, détruit en 1871 ; le Palais de Justice; l'Hôtel des Monnaies et l'École de médecine, dont la pensée première et l'exécution appartenaient aux deux règnes précédents, n'ont pas, tant s'en faut, provoqué une littérature aussi abondante.

A l'exception du vieux palais municipal du Boccador et de Pierre Chambige, tous sont encore debout aujourd'hui, tandis que les hôtels privés et les maisons particulières, dont Kraft et Ransonnette [12238] ont curieusement relevé les plans et les détails, n'existent plus pour la plupart et depuis longtemps. Aussi consultera-t on toujours ce recueil, dont les 121 planches sont énumérées ici avec leurs légendes et leurs remarques.

La Révolution a employé les édifices publics et les immeubles que les

(1) J'ai publié dans *l'Intermédiaire des chercheurs* (1884, col. 539-541) ce projet rédigé par la célèbre tragédienne, quelques mois avant sa mort et retrouvé dans la partie demeurée inédite de la correspondance manuscrite que Meister rédigeait depuis 1773, au lieu et place de Grimm. M[lle] Clairon proposait de décorer de colonnes monumentales la place Louis XV, la place des Victoires, la place Vendôme et la butte des Champs-Elysées sur laquelle se dresse aujourd'hui l'Arc de Triomphe.

lois contre l'émigration et les jugements du tribunal révolutionnaire faisaient tomber dans le domaine public aux usages les plus différents et parfois les plus inattendus. C'est ainsi que l'hôtel de Brissac, rue de Grenelle, sert au timbrage des cartes à jouer; l'hôtel Bretonvilliers, à la pointe de l'île Saint-Louis, devient une manufacture d'armes; l'hôtel de Boulogne, rue Saint-Honoré, abrite les collections juridiques formées par Rondonneau; l'hôtel Talaru, rue de Richelieu, est une prison, tout comme les couvents de Picpus, de Port-Royal, de Saint-Lazare, le collège de l'Égalité (Louis-le-Grand), quand, à défaut de la Bastille, la Conciergerie, le Temple, le grand et le petit Châtelet, la Force, regorgent d'hôtes involontaires.

La Bastille, son passé, sa légende, sa destruction et son exploitation, l'emploi des terrains que sa disparition laisse vacants, apportent un appoint important à cette bibliographie (12311-12407), sans pour cela que je sois revenu aux détails déjà donnés dans le tome Ier sur l'immortelle journée du 14 juillet 1789, pas plus qu'à propos du Temple, je n'ai eu à reprendre ce qui avait rapport à la captivité de la famille royale.

Les anciens cimetières forment logiquement le dernier paragraphe de cette division. Les écrits qu'ils ont provoqués sont d'ailleurs aujourd'hui la seule trace qu'ils aient laissée eux-mêmes, car, à l'exception de l'enclos de Picpus, entretenu par des mains pieuses, pas un vestige ne subsiste des champs d'asile des Innocents, de la Madeleine, des Errancis ou de Monceaux, englobés tous trois parmi les terrains sur lesquels se sont construits les quartiers les plus populeux ou les plus élégants du nouveau Paris.

II

La deuxième division (*Histoire administrative*) ne remplit pas moins de dix chapitres.

Le premier, intitulé : *Maison du Roi et Apanages des princes*, énumère d'abord ce qui a trait à la maison militaire de Louis XVI, aux Bâtiments du Roi, au Garde-Meuble, au domaine de la Couronne, aux chasses et capitaineries royales. Ce legs de l'ancien régime aux Assemblées issues de la Révolution ne laissa pas de leur susciter parfois de vifs embarras. Il leur fallut pensionner ou replacer les fonctionnaires supprimés, régler les arriérés énormes accumulés par des administrations imprévoyantes, délimiter le domaine désormais assigné à Louis XVI pour des chasses

qu'il ne lui était plus possible de suivre, mettre un terme aux déprédations et aux exactions dont les varennes royales n'avaient été que trop longtemps le théâtre ou le prétexte. La situation financière des princes du sang était pire encore : le comte de Provence n'avait pas apporté, dans la gestion de ses biens, la prudence qu'il manifesta plus tard dans sa conduite politique ; le comte d'Artois et le duc d'Orléans étaient depuis longtemps à la veille d'une banqueroute, et le second même avait dû non seulement aliéner une partie des terrains du Palais-Royal, mais encore vendre secrètement la riche galerie de tableaux formée au début du siècle par le Régent.

Le chapitre II comprend une liste des annuaires administratifs intéressant l'État, ainsi que le relevé des pièces, peu nombreuses, relatives aux divers ministères maintenus ou constitués par la Révolution, et se termine par l'énumération d'autres annuaires et rapports se rattachant à l'histoire de la municipalité parisienne.

L'*Administration financière* (chapitre III) fait défiler sous les yeux du lecteur la liste considérable, et néanmoins certainement incomplète, des remèdes proposés par chacun pour obvier au déficit ou à la crise monétaire, les écrits presqu'aussi nombreux provoqués par la sécularisation et la vente des biens du clergé, la confiscation et la vente des biens nationaux, la création des assignats et leur falsification, la refonte et la frappe des monnaies, les discussions soulevées à propos du métal que l'on tirait de la fonte des cloches. C'est avec ce papier d'abord, accepté comme un remède providentiel, puis si promptement décrié, c'est avec ces monnaies qui dotent l'art des chefs-d'œuvre d'Augustin Dupré, que le pouvoir essaye d'assurer le service de la dette publique, des rentes sur l'État et sur la Ville, des pensions et des gratifications inscrites, après vérification, au compte de la liste civile et du Trésor. C'est alors que l'Assemblée ordonne la publication du fameux et en somme assez insignifiant *Livre rouge*, qui soulève tant de protestations et donne naissance à tant de pamphlets, souvent confondus de nos jours avec le texte fort sec du registre officiel.

Les finances de la Ville subissent tout naturellement le contre-coup de la situation terrible à laquelle Cambon n'a pas encore remédié par la création du Grand Livre. On trouvera sous les n°s 13514-13702 les rapports présentés à la Municipalité et aux diverses Assemblées sur la perception des taxes et des impôts, la suppression des droits perçus par la Ferme générale, l'institution d'un « octroi municipal et de bienfaisance » — ce fut là son titre primitif — et la vente des biens nationaux compris dans l'enceinte du Département de Paris. A la Caisse d'Escompte, insuffisante pour assurer la circulation des effets commerciaux et du numéraire, se substi-

tuent, ou plutôt tentent de se substituer d'innombrables banques ou agences fondées soit par des particuliers, soit par des sociétés anonymes, qui végètent jusqu'au jour encore lointain où la Banque de France centralisera tous les capitaux et assurera leur jeu régulier. Une seule de ces institutions antérieures à la Révolution est aussi la seule qui lui survit : le Mont-de-Piété traverse alors des crises aiguës, mais ne ferme point ses portes.

L'une des clés de voûte du vieil édifice que l'Assemblée nationale veut démolir et reconstruire, c'est la magistrature à tous ses degrés. L'Assemblée porte successivement la main sur le Parlement, sur le Grand et le Petit Châtelet, sur la Cour des aides et la Cour des comptes, la Prévôté de l'hôtel, la Connétablie et la Maréchaussée, sur les offices parfois bizarres qui vivent de leur desserte. Les officiers ministériels (notaires, avoués, huissiers des diverses juridictions, receveurs des consignations et commissaires aux saisies réelles, gardes du commerce) se voient ainsi dépouillés de privilèges presque toujours exorbitants qui renaîtront d'ailleurs peu à peu sous d'autres formes et à d'autres époques.

Désormais c'est par l'élection que la magistrature assise est appelée à siéger, et c'est l'élection aussi qui désigne les jurés appelés pour la première fois à les seconder. Les assemblées électorales de 1790 et de 1791 procèdent, suivant le vœu de la loi, aux choix qui peuplent les nouveaux prétoires de la juridiction civile et criminelle, du tribunal de cassation, des juges de paix et de police correctionnelle. Le chapitre IV, où l'on peut suivre les progrès de ces transformations, se clôt par un paragraphe où j'ai recueilli ce qui concerne l'application de la peine de mort, la situation civile du bourreau et aussi les écrits nombreux où fut agitée cette terrible question de la survie après la décollation qui, pour être moins « actuelle » qu'en 1795, préoccupe encore aujourd'hui les physiologistes et les penseurs.

Instrument passif, mystérieux, irresponsable d'un pouvoir qui ne devait de comptes à personne, la Police excitait alors tout à la fois une répulsion et une curiosité qui, de nos jours même, ne sont pas éteintes. Aussi conçoit-on aisément avec quelle avidité le public accueillit la révélation des abus et des excès dont les livres de Pierre Manuel, de Charpentier et de Darrimajou lui apportaient les preuves. Si déplorables que fussent ces enlèvements arbitraires, ces captivités odieuses et le plus souvent injustifiées, auxquels Sartine et Lenoir ne durent que trop souvent prêter la main, le *Mémoire* rédigé en 1770 sous l'inspiration du premier et publié pour la première fois par M. A. Gazier (1) et le *Détail sur quelques*

(1) *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, tome V (1878).

établissements... fourni par Lenoir à l'Impératrice d'Autriche [14170] prouvent que ces deux administrateurs ne se contentèrent de jouer ce rôle de pourvoyeurs de scandales et d'exécuteurs de basses œuvres que les pamphlets du temps et les romans « historiques » d'il y a cinquante ans les ont tant de fois accusésd'avoir rempli. Supprimée de fait, la lieutenance générale de police vit ses attributions partagées entre la municipalité et les commissaires des sections pour revenir aux mains du Bureau central du Canton de Paris, jusqu'au jour où la Constitution de l'an VIII créa les deux préfectures distinctes qui subsistent encore aujourd'hui. C'est le plus souvent par voie d'affiches (réimprimées parfois en format in-4° et in-8°) que les citoyens étaient informés des mesures édictées par l'administration. Rien, on le sait, ne disparaît plus vite que ces sortes de documents ; j'ai pu néanmoins grouper et décrire un certain nombre d'entre eux relatifs à la salubrité, à la sécurité, à la sûreté ou police politique [14226-14319]. A leur suite le service des incendies et celui de la gendarmerie forment deux paragraphes distincts.

Le chapitre IV du tome II de la *Bibliographie* avait précédemment fait connaître tout ce qu'il y a lieu de consulter sur l'historique de la garde nationale, les volontaires de diverses catégories, l'armée révolutionnaire, le camp sous Paris, les ateliers où s'organisaient les ressources qui permirent à la Convention nationale de chasser les envahisseurs de la patrie. Aussi ne me restait-il plus dans ce nouveau volume qu'à présenter les articles relatifs à l'histoire générale de l'armée, à l'École militaire, à l'École de Mars et à l'hôtel des Invalides dont les pensionnaires harcelèrent de pétitions, de dénonciations et de réclamations les diverses Assemblées délibérantes, et enfin à la compagnie des Arquebusiers, dernier vestige de ces associations jadis si nombreuses et qui ne devaient plus renaître, au moins à Paris.

Ce n'était sortir ni du plan du livre, ni du territoire du Département de Paris que de placer sous les yeux du lecteur les récriminations soulevées soit par le service de la poste aux chevaux et des messageries, soit par les agents et les concessionnaires de ces deux services, ainsi que les tentatives faites pour améliorer la situation des facteurs et la distribution des courriers. Les voitures publiques et les légendaires coches d'eau attirèrent maintes fois aussi l'attention des législateurs [14582-14612].

Le classement et la dénomination des voies publiques préoccupèrent singulièrement aussi nos ancêtres, et je ne pouvais passer sous silence ni les élucubrations bizarres de Chamouland, ni celles d'Avril, à qui un rapport officiel de Grégoire a beaucoup emprunté, ni le substantiel travail

tuent, ou plutôt tentent de se substituer d'innombrables banques ou agences fondées soit par des particuliers, soit par des sociétés anonymes, qui végètent jusqu'au jour encore lointain où la Banque de France centralisera tous les capitaux et assurera leur jeu régulier. Une seule de ces institutions antérieures à la Révolution est aussi la seule qui lui survit : le Mont-de-Piété traverse alors des crises aiguës, mais ne ferme point ses portes.

L'une des clés de voûte du vieil édifice que l'Assemblée nationale veut démolir et reconstruire, c'est la magistrature à tous ses degrés. L'Assemblée porte successivement la main sur le Parlement, sur le Grand et le Petit Châtelet, sur la Cour des aides et la Cour des comptes, la Prévôté de l'hôtel, la Connétablie et la Maréchaussée, sur les offices parfois bizarres qui vivent de leur desserte. Les officiers ministériels (notaires, avoués, huissiers des diverses juridictions, receveurs des consignations et commissaires aux saisies réelles, gardes du commerce) se voient ainsi dépouillés de privilèges presque toujours exorbitants qui renaîtront d'ailleurs peu à peu sous d'autres formes et à d'autres époques.

Désormais c'est par l'élection que la magistrature assise est appelée à siéger, et c'est l'élection aussi qui désigne les jurés appelés pour la première fois à les seconder. Les assemblées électorales de 1790 et de 1791 procèdent, suivant le vœu de la loi, aux choix qui peuplent les nouveaux prétoires de la juridiction civile et criminelle, du tribunal de cassation, des juges de paix et de police correctionnelle. Le chapitre IV, où l'on peut suivre les progrès de ces transformations, se clôt par un paragraphe où j'ai recueilli ce qui concerne l'application de la peine de mort, la situation civile du bourreau et aussi les écrits nombreux où fut agitée cette terrible question de la survie après la décollation qui, pour être moins « actuelle » qu'en 1795, préoccupe encore aujourd'hui les physiologistes et les penseurs.

Instrument passif, mystérieux, irresponsable d'un pouvoir qui ne devait de comptes à personne, la Police excitait alors tout à la fois une répulsion et une curiosité qui, de nos jours même, ne sont pas éteintes. Aussi conçoit-on aisément avec quelle avidité le public accueillit la révélation des abus et des excès dont les livres de Pierre Manuel, de Charpentier et de Darrimajou lui apportaient les preuves. Si déplorables que fussent ces enlèvements arbitraires, ces captivités odieuses et le plus souvent injustifiées, auxquels Sartine et Lenoir ne durent que trop souvent prêter la main, le *Mémoire* rédigé en 1770 sous l'inspiration du premier et publié pour la première fois par M. A. Gazier (1) et le *Détail sur quelques*

(1) *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, tome V (1878).

établissements... fourni par Lenoir à l'Impératrice d'Autriche [14170] prouvent que ces deux administrateurs ne se contentèrent de jouer ce rôle de pourvoyeurs de scandales et d'exécuteurs de basses œuvres que les pamphlets du temps et les romans « historiques » d'il y a cinquante ans les ont tant de fois accusésd'avoir rempli. Supprimée de fait, la lieutenance générale de police vit ses attributions partagées entre la municipalité et les commissaires des sections pour revenir aux mains du Bureau central du Canton de Paris, jusqu'au jour où la Constitution de l'an VIII créa les deux préfectures distinctes qui subsistent encore aujourd'hui. C'est le plus souvent par voie d'affiches (réimprimées parfois en format in-4° et in-8°) que les citoyens étaient informés des mesures édictées par l'administration. Rien, on le sait, ne disparaît plus vite que ces sortes de documents ; j'ai pu néanmoins grouper et décrire un certain nombre d'entre eux relatifs à la salubrité, à la sécurité, à la sûreté ou police politique [14226-14319]. A leur suite le service des incendies et celui de la gendarmerie forment deux paragraphes distincts.

Le chapitre IV du tome II de la *Bibliographie* avait précédemment fait connaître tout ce qu'il y a lieu de consulter sur l'historique de la garde nationale, les volontaires de diverses catégories, l'armée révolutionnaire, le camp sous Paris, les ateliers où s'organisaient les ressources qui permirent à la Convention nationale de chasser les envahisseurs de la patrie. Aussi ne me restait-il plus dans ce nouveau volume qu'à présenter les articles relatifs à l'histoire générale de l'armée, à l'École militaire, à l'École de Mars et à l'hôtel des Invalides dont les pensionnaires harcelèrent de pétitions, de dénonciations et de réclamations les diverses Assemblées délibérantes, et enfin à la compagnie des Arquebusiers, dernier vestige de ces associations jadis si nombreuses et qui ne devaient plus renaître, au moins à Paris.

Ce n'était sortir ni du plan du livre, ni du territoire du Département de Paris que de placer sous les yeux du lecteur les récriminations soulevées soit par le service de la poste aux chevaux et des messageries, soit par les agents et les concessionnaires de ces deux services, ainsi que les tentatives faites pour améliorer la situation des facteurs et la distribution des courriers. Les voitures publiques et les légendaires coches d'eau attirèrent maintes fois aussi l'attention des législateurs [14582-14612].

Le classement et la dénomination des voies publiques préoccupèrent singulièrement aussi nos ancêtres, et je ne pouvais passer sous silence ni les élucubrations bizarres de Chamouland, ni celles d'Avril, à qui un rapport officiel de Grégoire a beaucoup emprunté, ni le substantiel travail

que M. Paul Lacombe a tiré de ces divers éléments et des annuaires parisiens [14645]. La réfection et l'entretien de ces mêmes voies, l'éloignement des usines et des autres établissements insalubres, l'enlèvement des immondices, l'éclairage, le balayage, les vidanges, se rattachent directement à l'histoire de la grande et de la petite voirie et sont représentés ici par un certain nombre d'articles [14646-14672].

Abolies par l'édit de février 1776, rétablies dès le mois d'août suivant, après la chute de Turgot, les corporations ne furent définitivement supprimées que par la loi du 14 juin 1791. Les droits confus perçus sur l'industrie avaient été remplacés, le 16 février précédent, par la patente dont, après de longs débats, on exempta les artistes et les médecins. Si l'Assemblée constituante ne put, comme elle l'avait promis, rembourser leurs avances aux détenteurs des maîtrises supprimées, elle créa, sur le rapport de Boufflers, les brevets destinés à assurer aux inventeurs la propriété de leurs découvertes et proposa, par l'organe du même rapporteur, des récompenses nationales pour ces mêmes « artistes », au sens un peu vague que l'on donnait alors à ce mot.

L'approvisionnement et la consommation de la grande ville, qui causèrent de si cruels soucis à ses administrateurs, quels qu'ils fussent, ont déjà tenu une large place dans les deux premiers volumes de cette *Bibliographie*. On trouvera le complément de ces indications dans les paragraphes dévolus aux boulangers, aux bouchers, aux marchands de vins et de liqueurs, aux combustibles, aux foires et marchés, dont la pénurie trop fréquente menaça tant de fois la tranquillité publique. Les industries diverses, à commencer par celle du bâtiment [14860-14875], ont également fourni un certain nombre d'articles, classés suivant l'ordre alphabétique des professions [14876-14977].

La dépréciation générale des marchandises, la variation du papier-monnaie, l'application rigoureuse des lois qui frappaient les biens des émigrés et des condamnés avaient donné un nouvel essor au brocantage, et de toutes les branches du commerce parisien ce fut pendant longtemps la plus florissante; mais il ne semble pas que l'harmonie ait toujours régné entre les entrepreneurs de l'*Encan national* et leurs rivaux, qui en arrivèrent, paraît-il, jusqu'aux menaces de mort [14984].

Les mystifications sont de toutes les époques : l'une des plus curieuses qu'on ait jamais tentées et qui abusa le mieux la crédulité publique, fut celle de Gaston Rosnay, fondateur du *Gymnase de bienfaisance*, qui, après avoir rassemblé un certain nombre de dupes et fait couler des flots d'encre en l'honneur de ses mirifiques découvertes, en fut quitte pour une condamnation assez bénigne [14982-15002].

On a souvent rappelé en ces dernières années que l'initiative de la première exposition de produits industriels appartient au Directoire et à François de Neufchâteau; les documents contemporains de cette mémorable tentative et les études qu'elle a inspirées viennent clore le chapitre VIII de la seconde partie.

Le terme d'Assistance publique, appliqué à l'ensemble des établissements consacrés au soulagement des malheureux et à l'emploi des pauvres valides, est de date récente, mais les institutions comprises aujourd'hui sous cette dénomination et partagées alors en deux grandes divisions, sont, pour la plupart, fort anciennes. Les monographies dont presque toutes ont été l'objet ont été décrites à leurs places respectives : je me contenterai donc de rappeler ici la situation topographique et la destination spéciale de chacune d'elles.

La plus ancienne, la plus considérable et la plus célèbre des fondations charitables de Paris, *l'Hôtel-Dieu*, en partie détruit par les terribles incendies de 1737 et de 1773, occupait sur les deux rives de la Seine et sur le parvis Notre-Dame, l'emplacement qu'elle a conservé jusqu'en 1872. L'Hôtel-Dieu comptait trois succursales ou dépendances :

1° L'hôpital *Saint-Louis* (faubourg Saint-Martin), fondé par Henri IV, destiné aux maladies contagieuses, spécialement aux affections cutanées

2° L'hôpital *Sainte-Anne*, ou *de la Santé*, près du Petit-Gentilly, fondé par Anne d'Autriche, pour les personnes atteintes de maladies de même nature, mais depuis longtemps tombant en ruine et quasiment abandonné.

3° L'hôpital des *Incurables*, rue de Sèvres.

Ces quatre maisons étaient placées sous l'administration temporelle de l'archevêque de Paris.

L'*Hôpital général*, fondé par l'ordonnance du 4 mai 1656, ne comptait pas moins de dix établissement à la fois charitables et correctionnels :

1° *La Pitié*, rue Copeau, destinée aux jeunes garçons abandonnés, à la présentation des demandes de secours formulés par des indigents adultes et au magasin d'habillement des pensionnaires de l'Hôpital général.

2° *La Maison de Scipion* (Sardini), rue du Fer-à-Moulin, servant à la fois de dépôt pour les vins, de manutention et d'asile pour quelques vieillards.

3°-6° Les trois maisons affectées aux Enfants-Trouvés, savoir : *la Crèche* ou *Maison de la Couche*, près Notre-Dame (aujourd'hui démolie), les *Enfants-Trouvés* du faubourg Saint-Antoine (aujourd'hui hôpital Trousseau) et l'hospice de Vaugirard pour les nouveaux-nés reconnus vénériens (aujourd'hui Enfants-Malades).

7° L'hôpital du *Saint-Esprit*, dont l'origine remontait à 1362 et qu'une ordonnance de 1680 avait rattaché à l'Hôpital général; on y élevait cent enfants des deux sexes (quarante garçons et soixante filles), âgés de moins de neuf ans, nés du légitime mariage de parents catholiques morts à l'Hôtel-Dieu.

8° *Sainte-Pélagie*, à la fois maison de refuge et de correction pour les filles et femmes repenties.

9° *Bicêtre*, où s'accumulaient et se confondaient, au détriment de la bonne administration, de l'humanité et de la morale, un dépôt de mendicité, un asile d'aliénés, une maison de force et de correction pour les hommes.

10° *La Salpêtrière*, où le régime infligé aux malheureuses qu'on y enfermait était, s'il est possible, pire encore que celui de Bicêtre et que La Rochefoucault-Liancourt n'hésitait pas à qualifier de « séjour d'horreur ».

Le Mont-de-Piété qui, en vertu d'une ordonnance du 9 septembre 1777, était placé sous l'inspection du lieutenant général de police et de six administrateurs de l'Hôpital général, ne recevait, il est à peine besoin de le dire, aucun pensionnaire, mais la moitié des revenus résultant de ses prêts entrait dans les caisses de l'Hôpital général.

En dehors de ces établissements dont l'administration incombait à la Ville, Paris comptait deux autres maisons, l'une placée sous l'autorité directe du Roi, *les Quinze-Vingts*, l'autre sous celle du Grand-Bureau ou Bureau des pauvres, l'hôpital de la *Trinité* ou des *Petites-Maisons*, affecté aux vieillards célibataires ou veufs.

Les malades ou les infirmes trouvaient encore asile dans un grand nombre d'autres maisons dues à des libéralités particulières et desservies pour la plupart par des corporations religieuses des deux sexes.

Les frères de la Charité ou de Saint-Jean-de-Dieu possédaient à Paris, dans le carré formé par les rues des Saints-Pères, Jacob, Taranne et Saint-Benoît, un hôpital auquel était annexée une maison de convalescence, sise rue du Bac, pour les ouvriers, et la Maison Royale de Santé, à Montrouge, qui recevait aussi les ecclésiastiques et les militaires pauvres. C'étaient les mêmes religieux qui soignaient à Charenton des aliénés, ainsi que des malades sains d'esprit, payant pension.

L'*Hospice de Charité de Saint-Sulpice ou du Gros-Caillou*, fondé en 1779 par Louis XVI, à l'instigation de Necker et placé sous la surveillance directe de Mme Necker, recrutait son personnel subalterne parmi les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Diverses autres paroisses avaient également un établissement spécial

de même nature, tels que ceux de *Saint-Jacques-du-Haut-Pas*, fondé en 1780, par le curé Cochin; de *Saint-Merry*, fondé en 1782, par le curé Viennet, de *Saint-André-des-Arcs*, fondé en 1779, par le curé Desbois de Rochefort, enfin celui du *Roule*, dû aux largesses du financier Beaujon.

Si l'on ajoute à ce tableau sommaire la liste des associations privées qui s'employaient à secourir toutes les infortunes, telles que la Société de charité maternelle, la Société philanthropique, l'Association de bienfaisance judiciaire, il semblerait que les fléaux habituels d'une grande ville, la maladie sous toutes ses formes, le paupérisme, la mendicité, la prostitution et le vagabondage fussent énergiquement combattus. Il s'en fallait de beaucoup cependant qu'à deux ou trois exceptions près, la situation de l'Assistance publique fût prospère, et de tous côtés des plaintes, des dénonciations, des plans de réformes s'étaient formulés à la veille et au lendemain de la réunion des États-Généraux.

L'Assemblée constituante chercha dès son début à sonder toute l'étendue du mal pour mieux trouver le remède, et le Comité de mendicité, qu'elle avait désigné à cet effet, lui adressa successivement sept rapports qui montrent avec quel soin l'enquête fut conduite. Un seul de ces rapports, le septième (et ses deux suppléments [15160-15162-15164]) intéressent directement l'histoire de Paris. Ce sont ceux du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, député de la noblesse pour le bailliage du Beauvaisis. On y lira les détails les plus affligeants sur le désordre, l'encombrement, l'incurie, la brutalité, l'insalubrité que les commissaires avaient constatés au cours de leurs visites. L'Assemblée des représentants de la Commune n'était pas restée non plus indifférente à ce spectacle et elle avait chargé Antoine-Laurent de Jussieu, lieutenant de maire, de procéder à une enquête dont tous les dossiers (moins ceux de l'Hôtel-Dieu, de Saint-Louis et des Incurables), existant encore aux Archives nationales ont fourni à M. Tuetey une partie des éléments d'un précieux répertoire [15015].

Le résultat ne répondit pas aux efforts de tant de bonnes volontés et les événements qui se précipitaient firent nécessairement perdre de vue les résolutions votées par les assemblées et les municipalités. Toutefois, les trois administrateurs de l'Hôtel-Dieu, Cabanis, Thouret et Thion de la Chaume, firent cesser la barbare coutume de coucher plusieurs malades dans le même lit, et cette mesure tant de fois réclamée jusqu'alors, jamais obtenue, fut également appliquée à l'hôpital Saint-Louis. C'était là sans doute un notable progrès, mais de 1791 à l'an IV l'administration des hôpitaux et des secours à domicile fut des plus précaires : les mesures prises par la municipalité, par la Commune du 10 août, par le

Comité de Salut public, ne suffirent jamais à conjurer toute l'étendue du mal; la taxe des pauvres n'était plus perçue, comme jadis, par le grand Bureau des pauvres; les donations avaient cessé; les religieux dissous par les décrets des Assemblées avaient émigré ou, plus souvent encore, étaient rentrés dans la vie civile. Les biens des hospices et hôpitaux avaient été déclarés biens nationaux et leurs créances actives et passives reconnues comme dettes nationales; mais cette dernière mesure fut rapportée par le décret du 26 brumaire an IV (24 octobre 1795) et ces biens qui, sur le territoire du seul département de Paris, représentaient 731 maisons sises dans l'enceinte de la ville, et au dehors 1240 arpents de bois, leur furent restitués par la loi du 16 vendémiaire an IV (8 octobre 1795). Cette même loi instituait pour chaque chef-lieu de canton un comité de cinq membres chargés de la gestion et de la surveillance des hospices et hôpitaux civils. Ces fonctions furent confiées aux citoyens Anson, Thouret, Soreau, Lecamus et Levasseur, qui opérèrent de très précieuses réformes et qui furent maintenus à leur poste par l'arrêté consulaire du 27 nivôse an IX (17 janvier 1801), instituant un Conseil général des hospices, composé des deux préfets de la Seine et de police, Frochot et Dubois, et de onze membres : Bigot de Préameneu, d'Aguesseau, sénateur, de Belloy, archevêque de Paris, Delessert, régent de la Banque de France, Duquesnoy, maire du Xe arrondissement, Fieffé, membre du Corps législatif, Mourgue, ancien ministre de l'intérieur, Parmentier, membre de l'Institut, Richard d'Aubigny, ancien administrateur général des postes, Thouret, membre du Tribunal et directeur de l'École de médecine. Un second arrêté consulaire du 29 germinal an IX (19 avril 1801) attribua au Conseil général des hospices la distribution des secours à domicile et l'administration du bureau de location des nourrices.

Investi de la gestion des recettes et de la réglementation des dépenses, le Conseil général, dont chaque membre avait pris sous sa surveillance directe un ou plusieurs établissements, se mit aussitôt à l'œuvre et, dès la première année de son exercice, obtint des résultats que constatait un article de J.-B. Say dans la *Décade* (20 floréal an IX, tome 29, pp. 260-266) : « L'auteur, disait-il, a lui-même visité la plupart des établissements dont il est ici question. Ils offrent sans doute bien des objets attristants pour l'œil de la philanthropie; ils appellent bien des réformes, mais on doit à la vérité de dire ce qui est à peine croyable : c'est qu'au milieu des bouleversements de la Révolution, de l'instabilité des lois et des gouvernants, de la pénurie d'argent occasionnée par les profusions, les dilapidations et la guerre, au milieu de toutes ces causes de dépérissement et de

désordre, l'état des maisons nationales de bienfaisance *s'est constamment amélioré depuis la Révolution.* » (Ces mots sont en italique dans le texte.) Les *Rapports* et les *Comptes généraux* publiés en l'an XI et en l'an XIII [20522-20523] renferment divers tableaux qui permettent d'embrasser d'un coup d'œil la situation, à cette date, de dix-neuf établissements (1) placés sous la direction du Conseil général, savoir : huit hôpitaux et onze hospices.

1° *Grand Hôpital* [ci-devant Hôtel-Dieu et Grand Hospice d'humanité].
2° *Hôpital du Nord* [ci-devant Saint-Louis].
3° *Hôpital du Midi, ou des vénériens*, faubourg Saint-Jacques [ancien couvent des Capucins fermé en 1781].
4° Hôpital de l'*Unité* (la Charité), rue des Saints-Pères.
5° Hôpital *du Roule* (fondé par Beaujon).
6° Hôpital *de l'Est* (ci-devant abbaye Saint-Antoine).
7° Hôpital *Cochin*, faubourg Saint-Jacques.
8° Hôpital *de l'Ouest*, barrière de Sèvres (fondé par Mme Necker).
9° *Hospice des hommes* (ci-devant Bicêtre).
10° *Hospice des femmes* (ci-devant de la Salpêtrière).
11° Hospice de la *Maternité* (comportant deux maisons : l'*Accouchement* [ancien couvent de Port-Royal] et l'*Allaitement* [ancienne institution de l'Oratoire].
12° Hospice des *Incurables* (femmes), rue de Sèvres.
13° Hospice des *Incurables* (hommes), faubourg Saint-Martin (ancien couvent des Récollets).
14° Hospice des *Petites-Maisons* ou des *Ménages*, rue de Sèvres.
15° Hospice des *Enfants de la Patrie* (la Pitié).
16° Hospice des *Orphelins*, faubourg Saint-Antoine.
17° Hospice des *Enfants-Malades* [ancien hospice de l'Enfant-Jésus], barrière de Sèvres.
18° Hospice de *Montrouge*, plaine de Montrouge (ancienne maison des Frères de la Charité).
19° Maison de santé, rue du Faubourg-Saint-Denis [aujourd'hui maison Dubois].

La Maison Scipion renfermait les approvisionnements nécessaires à ces divers services et la Pharmacie centrale, rue Neuve-Notre-Dame, distribuait les médicaments.

(1) Dans cette liste ne sont pas compris les hôpitaux militaires du Val-de-Grâce et du Gros-Caillou, ni les hospices civils des Quinze-Vingts, des Sourds-Muets et de Charenton, dont l'administration avait conservé son autonomie.

Il y avait en outre vingt-trois « maisons de bienfaisance », distribuant des médicaments et des bouillons, et une maison de filature occupant deux mille femmes indigentes.

Le chapitre IX de la seconde division, qui a donné naissance à cet exposé, renferme la description de tous les imprimés afférents aux moyens proposés pour combattre la misère et l'oisiveté, aux sociétés particulières qui s'étaient imposé cette tâche, aux palliatifs imaginés par la municipalité parisienne pour occuper les ouvriers sans travail, aux écrits, rapports et discours sur le régime et la réforme des hôpitaux et des hospices, enfin à l'historique de chacun de ces établissements auquel il m'a été possible de rattacher une mention bibliographique (1).

Ce chapitre est lui-même complété par le suivant, qui renferme ce qu'on peut consulter sur la statistique de la population valide, sur la santé publique et la topographie médicale de Paris, sur l'assainissement des cimetières ou leur remplacement par de vastes nécropoles, reconnues, depuis longtemps, à leur tour comme tout à fait insuffisantes.

III

L'histoire religieuse de Paris durant la période de 1789 à 1804 se lie étroitement, comme celle de l'Instruction publique, à l'histoire parlementaire de cette époque. C'est l'Assemblée constituante qui décrète la sécularisation des biens du clergé, la suppression des bénéfices, la suspension provisoire, puis la suppression des vœux monastiques, proclame la neutralité de l'État en matière de religion nationale, rédige et pro-

(1) Outre les monographies décrites au cours de ce chapitre, je crois devoir mentionner ici divers travaux qui n'ont pu tous y figurer, mais qu'il importe de consulter, tels que l'*Histoire de l'administration des secours publics* du baron Claude Dupin (Paris, 1821, in-8°), l'*Introduction aux inventaires des archives de l'Assistance publique* (imp. Paul Dupont, 1869, in-4°, XXXVIII p.), par MM. Tournier et Brièle, dont le tirage fut détruit dans l'incendie de 1871, mais qui a été réimp. au tome III (1876) des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, l'*État de Paris en 1789*, par M. H. Monin [5241], ch. IX, les *Actes de la Commune de Paris*, publiés par M. Sigismond Lacroix (tomes I-VII, *passim*), l'Introduction de M. A. Tuetey à son recueil de documents sur *l'Assistance publique* [15015], *l'Assistance à Paris sous l'ancien régime et pendant la Révolution*, par M. Louis Parturier [20521]. Je n'ai rien eu à emprunter au livre de M. Léon Lallemand, *la Révolution et les pauvres* (A. Picard, 1898, in-8°) et j'ai dû ne consulter qu'avec une extrême méfiance l'appendice bibliographique joint par M. le baron Adolphe de Watteville à son *Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur sur l'administration des hôpitaux et hospices* (Imp. Nat., 1851, in-4°), ou l'*Essai de bibliographie charitable* de M. Granier (1891, in-8°). Dans l'un et dans l'autre de ces ouvrages, les noms propres sont fréquemment estropiés, les dates sont sujettes à caution, des articles de revues sont donnés pour des livres et les travaux manuscrits sont confondus avec les imprimés.

mulgue la constitution civile du clergé, et, en faisant du prêtre un fonctionnaire astreint au serment, jette les bases du futur Concordat imposé dix ans plus tard par le Premier Consul à la cour de Rome. Malgré les brefs du Pape, une notable portion du clergé français prête ce premier serment, suivi à bref délai de celui que l'Assemblée législative entend lui imposer et qui soulève une opposition véhémente que les mandataires du pays exaspèrent, au lieu de la réduire, en dissolvant les congrégations séculières et en interdisant le port du costume ecclésiastique, devenu d'ailleurs dangereux pour ceux qui s'en revêtaient, avant comme après le 2 septembre. La Convention est à peine élue que Cambon dépose sa fameuse proposition tendant à laisser les frais du culte à la charge de ceux qui le réclament. Tandis que la Commune de Paris convertit Notre-Dame en Temple de la Raison, Robespierre institue le culte pompeux et la fête non moins fameuse de l'Être Suprême, où le rôle prépondérant qu'il y joue est le prodrôme de sa chute. Aux tentatives de culte et de fêtes décadaires succède une période d'apaisement durant laquelle la tolérance reprend ses droits et qui aboutit, grâce aux efforts de Grégoire, à la réouverture d'une partie des églises, à la création de la Société de philosophie chrétienne et à la publication des *Annales de la religion*. Le principe de la liberté des cultes est formellement reconnu par le Directoire et bientôt mis en pratique par les théophilanthropes, célébrant leurs rites dans les locaux mêmes dont les catholiques avaient récupéré la jouissance. Enfin, après de longs pourparlers et plusieurs menaces ou feintes de rupture, le Concordat est signé le 15 juillet 1801.

Quoiqu'ils appartiennent assurément à l'histoire générale, ces faits se sont tous accomplis à Paris, et je devais en conséquence leur attribuer la place que je ne leur ai pas marchandée. Les deux premiers chapitres de la troisième division sont remplis par l'énumération des écrits, des pamphlets, des discours de toute valeur qu'ils ont inspirés aux contemporains et à leurs descendants. Dans le troisième chapitre sont groupées les pièces relatives aux derniers mandements et aux vaines protestations de M. de Juigné après sa fuite, à l'application, par la Municipalité, des décrets des Assemblées, aux épiscopats de Gobel et de Royer, aux délibérations des évêques réunis à Paris, sous la présidence effective de Grégoire, et à celles du Presbytère de Paris, aux deux Conciles de 1797 et de 1801, enfin aux premières années de l'archiépiscopat de M. de Belloy.

En 1789, le diocèse de Paris se divisait en deux archiprêtrés (la Madeleine-en-la-Cité et Saint-Séverin) et trois archidiaconés subdivisés chacun en deux doyennés : ceux de Paris ou le Grand-Archidiaconé

(doyennés de Chelles et de Montmorency), de Josas (doyennés de Châteaufort et de Montlhéry), de Brie (doyennés de Lagny et du Vieux Corbeil), plus le doyenné de Champeaux, comportant sept paroisses, ce qui représentait à peu près l'étendue des départements actuels de la Seine, de Seine-et-Oise et d'une partie de celui de Seine-et-Marne. L'ancienne enceinte de la ville de Paris renfermait quarante-neuf paroisses, et la « petite banlieue » en comptait quatorze. Les congrégations monastiques des deux sexes étaient singulièrement plus nombreuses. Sur leurs antécédents et leur situation financière en 1790, on trouvera dans les éditions respectives, dues à M. Hipp. Cocheris et à M. Fernand Bournon, de *l'Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, par l'abbé Lebeuf, tous les éclaircissements désirables ; je me bornerai ici à dresser un tableau sommaire des emplacements occupés par ces congrégations et des destinations successives des maisons dont elles se virent dépossédées.

§ 1. — COUVENTS D'HOMMES

1° Ordre des *Augustins :*

1° Couvent des *Grands-Augustins*, quai de la Vallée (puis des Grands-Augustins). Entièrement détruit.

2° Couvent des Augustins-Réformés, dits des *Petits-Pères*. Leur église, érigée en 1628 sous le vocable de *Notre-Dame-des-Victoires*, est devenue celle de la paroisse du même nom et les terrains adjacents sont occupés par la mairie du 2e arrondissement.

3° Augustins-Déchaussés ou *Petits-Augustins* de la reine Marguerite. L'église, placée sous le vocable de *Saint-Nicolas-de-Tolentino*, a disparu. Le couvent, occupé de 1794 à 1816 par le Musée des monuments français, a été transformé depuis en Ecole des Beaux-Arts.

2° Ordre des *Barnabites :*

Couvent de *Saint-Éloi* dans la Cité (ancien monastère Saint-Martial). L'église a été démolie en 1862 seulement et sa façade transportée à l'église des Blancs-Manteaux.

3° *Bénédictins-Anglais :*

Couvent, rue du Faubourg-Saint-Jacques. Les bâtiments, vendus en 1799, furent restitués aux représentants de cet ordre en 1803 ; ils sont occupés aujourd'hui par une maison d'éducation religieuse.

4° *Bernardins* :

Collège des *Bernardins*, sis dans la rue qui porte encore aujourd'hui leur nom. Transformé en caserne et en partie démoli lors du percement du boulevard Saint-Germain et de la rue des Écoles.

5° *Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur* :

1° Couvent des *Blancs-Manteaux*. Vendu, avec l'église du couvent, en 1796-1797 et affecté au service du Mont-de-Piété. Rachetée en 1807, l'église fut rendue au culte sous la dénomination d'église des *Blancs-Manteaux* (IVe arrondissement).

2° Abbaye et église *Saint-Germain-des-Prés*. L'abbaye a été démembrée; l'église est conservée au culte et sous le même vocable (1).

6° *Capucins* :

1° Couvent des *Capucins*, rue Saint-Honoré. En partie occupé par les bureaux et dépendances de l'Assemblée nationale (1790) et démoli en 1804, lors du percement des rues de Rivoli, de Castiglione et du Mont-Thabor.

2° *Capucins* de la chaussée d'Antin. Le couvent, qui ne datait que de 1783, a été converti en un lycée dont les dénominations ont été singulièrement variables et l'église est devenue, en 1851, église paroissiale sous le vocable de *Saint-Louis-d'Antin*.

3° *Capucins* du Marais. Leur église, dédiée à l'Immaculée-Conception, devint en 1791 église *Saint-François-d'Assise* et recueillit, à ce titre, les fonts baptismaux et divers meubles et ornements de l'église Saint-Jean-en-Grève, désaffectée par la Municipalité. Fermée deux ans plus tard, vendue en 1798, rendue au culte en 1803, sous le vocable de Saint-François-d'Assise, rachetée en 1811 par la Ville de Paris, elle porte aujourd'hui les noms de *Saint-Jean-Saint-François* (rue Charlot, IIIe arrondissement).

6° *Carmes* :

1° Couvent des *Carmes de la réforme de Rennes* ou *Carmes des Billettes*. Vendu en 1793. L'église, rachetée en 1808, fut concédé au culte luthérien que l'on continue à y célébrer.

(1) Voir *l'Église Saint-Germain-des-Prés en l'an X*, par Pierre Bonnassieux (*Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, tome XV (1888), pp. 54-61, et un travail de M. Ch. Saunier sur la même église à l'époque du Concordat, dans le *Bulletin de la Société historique du 6e arrondissement* (1899), pp. 64-72). Ces deux études ont été tirées à part.

2° Couvent des *Carmes de la place Maubert*. L'église fut démolie en 1811 et l'emplacement du couvent a été converti en un marché (1819).

8° *Carmes* réformés, dits *Déchaussés* ou *Deschaux*.

Couvent de la rue de Vaugirard, théâtre d'une partie des massacres de septembre. Occupé aujourd'hui par les diverses facultés de l'Université catholique.

9° *Chartreux* :

Couvent situé derrière l'ancien jardin du palais du Luxembourg. Il n'en subsiste aucun vestige. Sous le second Empire, une partie des terrains formant le jardin public fut aliénée, malgré les protestations de l'opinion publique, et l'on y traça des rues bordées de maisons de rapport.

10° Ordre de *Cluny* :

1° Collège de *Cluny*, sis entre les rues de la Harpe, Thomas d'Argenteuil, de Cluny et Saint-Etienne-des-Grès. Les débris de la chapelle sont conservés au musée fondé dans l'ancien palais des Thermes.

2° Prieuré de *Saint-Martin-des-Champs*. Affecté en 1794 à l'école des Jeunes-Français, dirigée par Léonard Bourdon, puis au Conservatoire des Arts-et-Métiers.

3° Prieuré de *Saint-Denis-de-la-Châtre*, sis, ainsi que l'église Saint-Symphorien détruite en 1808, sur l'emplacement actuel du quai aux Fleurs.

11° *Cordeliers* (aujourd'hui Mineurs conventuels).

Couvent situé rue de l'Ecole-de-Médecine. Siège d'un club fameux qui lui emprunta le nom sous lequel il était et resta couramment désigné. Les bâtiments furent démolis pour faire place à la nouvelle Ecole de médecine. Le réfectoire, qui seul a été conservé, abrite les collections anatomiques connues sous le nom de Musée Dupuytren.

12° *Dominicains*, dits *Jacobins* :

1° Couvent de la rue *Saint-Jacques* (d'où leur est venu le nom de Jacobins). Détruit en l'an VIII, lors du percement de la rue des Grès (aujourd'hui rue Cujas). Les tombeaux qu'il renfermait ont été dispersés à Saint-Denis et au Louvre.

2° Couvent de la rue *du Bac*. L'église est devenue paroissiale sous le vocable de *Saint-Thomas-d'Aquin* (1791) et les bâtiments du cloître des novices, après avoir longtemps servi au Musée d'Artillerie, sont occupés par des ateliers d'armes dépendant du ministère de la guerre.

3° Couvent de la rue *Saint-Honoré*. La bibliothèque fut le premier lieu de réunion du club des Amis de la Constitution, d'où le surnom que lui donna la presse royaliste et qui lui est resté. Les bâtiments ont été démolis en 1807 et remplacés par le marché construit en 1809.

13° Ordre des *Feuillants* :

1° Couvent de la rue *Saint-Honoré*. Dépôt des archives de l'Assemblée nationale. Démoli en 1804.

2° Couvent de la rue *d'Enfer*. Fondé en 1630, il ne renfermait plus, en 1790, que trois religieux.

14° *Chanoines réguliers de la congrégation de France* ou *Génovéfains* :

1° Abbaye *Sainte-Geneviève* (ancien couvent Saint-Pierre-et-Saint-Paul). Très riches bibliothèque, médaillier et collections d'histoire naturelle. L'ancienne église de l'abbaye a été démolie en 1807. La bibliothèque fut transférée, à la fin du règne de Louis-Philippe, dans le disgracieux bâtiment élevé à l'autre extrémité de la place du Panthéon par Labrouste, et les anciennes galeries des livres servirent et servent encore de dortoirs aux élèves du lycée Henri IV.

2° Maison dite du *Petit-Saint-Antoine*, fondée pour les chanoines réguliers de Saint-Antoine de Viennois. Remplacée par un passage qui a lui-même disparu lors de l'élargissement de la rue du Faubourg-Saint-Antoine.

3° Prieuré de *Sainte-Catherine-de-la-Culture* ou *de la Couture*. Abandonné dès 1767, en raison de sa vétusté par les chanoines réguliers qui vinrent occuper l'ancien noviciat des Jésuites et l'église Saint-Louis, rue Saint-Antoine (aujourd'hui lycée Charlemagne et église paroissiale *Saint-Paul-Saint-Louis*). Le prieuré avait été démoli en 1783 et remplacé par un marché.

15° *Chanoines réguliers de la Sainte-Trinité* :

Couvent des *Mathurins*, rue Saint-Jacques. Vendu en 1799 et remplacé par des maisons particulières.

16° Ordre des *Minimes* :

1° Couvent de la *Place-Royale*. L'église fut démolie en 1798 et le couvent est devenu une caserne.

2° Minimes de Chaillot. Les bâtiments furent vendus en l'an III.

17° Chanoines réguliers de l'ordre de *Prémontré :*

1° Couvent de la *Croix-Rouge,* à l'angle des rues de Sèvres et du Cherche-Midi. Vendu en 1797 et démoli.

2° Couvent de la rue *Hautefeuille.* Vendu en 1792 et converti en maison particulière. Les vestiges en ont disparu lors de la percée du boulevard Saint-Germain, depuis le boulevard Saint-Michel jusqu'à la place Saint-Germain-des-Prés.

18° Ordre des *Récollets :*

Couvent du faubourg *Saint-Laurent.* Aujourd'hui hôpital militaire.

19° Ordre des *Théatins :*

Couvent des Théatins, quai du même nom (aujourd'hui quai Voltaire). L'église fut vendue le 15 frimaire an VI (5 décembre 1797) et démolie en 1822, après avoir servi de salle de spectacle et de café.

20° *Chanoines réguliers de Saint-Victor :*

Abbaye sise derrière le Jardin du Roi. L'église a disparu ainsi que les vastes dépendances du couvent, dont les terrains sont partagés aujourd'hui entre l'Entrepôt des vins et les rues adjacentes.

21° *Ordre des pénitents du tiers ordre de Saint-François,* dits *Picpus :*

Couvent de *Notre-Dame-de-Nazareth.* Vendu en 1799, démoli et remplacé par la maison portant le n° 117 de la rue du Temple. Un second couvent, sis à Picpus, était placé en dehors des anciennes barrières.

22° Ordre royal militaire et régulier de *Notre-Dame-de-la-Merci :*

1° Maison de la rue du Chaume. Le couvent a été aliéné le 15 frimaire an VI (5 décembre 1797) et ses bâtiments furent distribués au gré d'appropriations particulières. Au-dessus de la porte du n° 45 (actuel) de la rue des Archives se lit l'inscription suivante placée dans un cartouche ovale : *Ancien monastère des PP. de la Merci, reconstruit de* 1727 *à* 1731. GODEAU, *arch.* La chapelle, sise rue de Braque, a été démolie.

2° Maison de la rue des *Sept-Voies,* réservée aux novices qui suivaient les cours de théologie.

A cette liste il faut joindre le prieuré de la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie et le couvent des Célestins, abolis tous deux, antérieurement à la Révolution, par la Commission des Réguliers, mais dont les biens furent compris dans l'évaluation à laquelle procéda la Municipalité, en vertu du décret de l'Assemblée nationale.

§ 2. — SÉMINAIRES ET COMMUNAUTÉS D'HOMMES

1° Maison et Société *de Sorbonne*. Supprimées par l'arrêté du Directoire du Département de Paris du 17 octobre 1791. Les bâtiments, restés vacants pendant la Révolution, furent attribués par Napoléon aux artistes expulsés du Louvre, en 1806, et ne furent rendus qu'en 1821 à l'Université. Les reconstructions récentes et les agrandissement de M. Nénot ont fait disparaître les derniers vestiges de l'antique édifice dont M. Gréard a résumé l'histoire [17293].

2° Société et grand Séminaire *de Saint-Sulpice*.

La maison-mère, à l'entrée de la rue du Vieux-Colombier, avait trois succursales : le *Petit Séminaire*, rue Férou, la *Petite Communauté*, dite des *Robertins*, au cul-de-sac de la même rue, et la Communauté dite des *Philosophes*, rue du Pot-de-Fer, vis-à-vis celle de Mézières. Les bâtiments actuels ont été élevés en 1820 sur les terrains provenant des Filles de l'Instruction chrétienne, supprimées en 1790.

3° Congrégation *de l'Oratoire*.

Trois maisons : la plus importante était celle de la rue Saint-Honoré dont l'église est devenue, par décret du 3 février 1811, un temple calviniste ; les bâtiments occupés par la Caisse d'amortissement ont été démolis en 1854.

Le séminaire de *Saint-Magloire*, près de l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, a été attribué à l'institution des Sourds-Muets. L'église a été démolie. L'Oratoire avait une seconde succursale, rue d'Enfer, 73, transformée depuis en hospice, sous le nom de : *Maison de l'allaitement* (voy. p. XIII ci-dessus).

4° Collège et Société de *Navarre*. Les bâtiments furent concédés, en 1804, à l'École polytechnique qui les occupe encore.

5° Communauté et séminaire de *Saint-Nicolas-du-Chardonnet*. Une partie de ses bâtiments existe aujourd'hui en façade sur la rue Saint-Victor. Fermé en 1790, le séminaire fut rouvert en 1815 ; il a compté parmi ses élèves Ernest Renan, qui a écrit à ce propos d'admirables pages dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* (1883, in-8°).

6° Congrégation et séminaire du *Saint-Esprit*, rue des Postes [rue Lhomond]. La maison et la chapelle, construites en 1769, ont été conservées. La première fut vendue en 1794 à un marchand de papiers peints, puis servit de local provisoire à la seconde École normale. Autorisée de nouveau par décret de 1805, la congrégation forme, comme jadis, des prêtres pour le service des colonies.

7° Congrégation et séminaire des *Eudistes*, rue des Postes. « Cette maison, dit Thiéry (II, 227), est très intéressante pour MM. les ecclésiastiques que des affaires appellent à Paris ; ils y trouvent une demeure décente et honnête ; elle a le titre de Communauté et sert de séminaire pour les jeunes gens de cette congrégation. »

8° Séminaire des *Trente-Trois*, fondé en 1633 par Claude Bernard, dit le Pauvre prêtre, et installé depuis 1654, grâce aux libéralités d'Anne d'Autriche, dans l'ancien hôtel d'Albiac. Les bâtiments ont été convertis en une maison particulière portant aujourd'hui le n° 34 de la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève.

9° Séminaire *Saint-Pierre-Saint-Louis*, rue d'Enfer, destiné aux écoliers sans ressources. Rasé lors du percement de la rue Gay-Lussac et du boulevard Saint-Michel, après avoir servi de caserne.

10° Séminaire *Saint-Marcel*, situé à côté de l'église du même nom et depuis longtemps supprimé.

11° Séminaire des *Missions étrangères*, à l'angle des rues du Bac et de Babylone. Vendu aux enchères le 25 vendémiaire an V (16 octobre 1796) et rétabli par Napoléon en l'an XIII ; la chapelle a longtemps servi d'église paroissiale sous le vocable de *Saint-François-Xavier*, avant la construction de l'église actuelle de ce nom, sur le boulevard des Invalides.

12° Séminaire des *Irlandais*, rue du Cheval-Vert. Rétabli en 1804 et subsistant encore aujourd'hui.

13° Séminaire des *Anglais*, rue Lhomond. Réuni, après la Révolution, au séminaire des Irlandais.

14° Séminaire des *Nouveaux-Convertis*, rue de Seine-Saint-Victor (rue Cuvier). Détruit lors des agrandissements du Jardin des Plantes.

15° Séminaire des *Missions* ou de *Saint-Lazare*. Deux maisons, l'une sise faubourg Saint-Denis et devenue une prison fameuse ; l'autre, le séminaire de *Saint-Firmin* (ancien collège des Bons-Enfants), rue des Fossés-Saint-Bernard, également converti en prison et souillé, le 3 septembre 1792, du sang de nombreuses victimes. La partie des bâtiments qui a été conservée sert de magasin ordinaire de vente au domaine de l'État. La congrégation possédait aussi l'église des Invalides dépendant « pour le spirituel » de la congrégation de Saint-Lazare.

16° Collège de *Sainte-Barbe*. Réuni depuis 1764 au collège Louis-le-Grand et restauré après la Révolution, par l'abbé Nicole et Victor de Lanneau, d'abord sous le nom de *Collège des sciences et arts*, puis sous son nom primitif.

17° Pères de la *Doctrine chrétienne* (maison de Saint-Charles), rue des Fossés-Saint Victor. De la maison-mère dépendait la cure de Bercy.

18° Frères des *Écoles chrétiennes* ou de *Saint-Yon*, rue Notre-Dame-des-Champs (en face de la rue actuelle de Fleurus). Les frères avaient une autre maison sur la paroisse de la Madeleine-de-la-Ville-l'Évêque.

19° Frères de *Saint-Crespin*. Deux maisons sises, l'une rue de la Grande-Truanderie, et l'autre rue Pavée-Saint-André-des-Arcs.

§ 3. — COUVENTS ET COMMUNAUTÉS DE FEMMES

1° Abbaye de *Saint-Antoine*. L'église fut vendue et démolie en vendémiaire an V et les bâtiments devinrent un hôpital qui subsiste encore.

2° *Abbaye-au-Bois*, rue de Sèvres. Vendue an l'an V. La chapelle, rendue au culte en 1802, servit de succursale à Saint-Thomas-d'Aquin jusqu'en 1856.

3° Abbaye de *Longchamps*. Supprimée en 1790 et démolie peu après, faute d'acquéreurs.

4° Abbaye de *Montmartre*. Supprimée en 1790 et démolie quelques années plus tard.

5° Abbaye de *Panthemont*. Vendue comme bien national en 1803. Une partie des terrains a été aliénée pour le percement de la rue de Bellechasse. Les bâtiments conservés sont occupés aujourd'hui par un quartier de cavalerie et la chapelle a été, en 1844, affectée au culte protestant.

6° Abbaye de *Sainte-Périne-de-Chaillot*. Complètement ruinée en 1790 par suite de la mauvaise gestion de ses biens, cette communauté, qui était depuis 1786 gérée par un économe-séquestre, a fourni les locaux d'une institution hospitalière laïque qui a gardé son nom.

7° Abbaye de *Port-Royal*, faubourg Saint-Jacques. Convertie en prison sous le nom assez singulier de *Port-Libre*, puis en hospice (voyez ci-dessus, p. XIII).

8° Abbaye du *Val-de-Grâce*. Attribuée d'abord à une « Maternité », puis (3 juillet 1793) à un hôpital militaire; ensuite à un magasin d'approvisionnement et ouverte seulement depuis 1814 aux officiers et soldats malades.

9° Prieuré de *Notre-Dame-de-Bon-Secours*, rue de Charonne (aujourd'hui n° 99). Les terrains furent morcelés après la Révolution.

10° Prieuré des *Bénédictines-de-N.-D.-de-Consolation*, rue du Cherche-Midi (Religieuses Augustines). La rue d'Assas a été ouverte sur les terrains du prieuré.

11° Prieuré de la *Madeleine-de-Trainel*, rue de Charonne. Le n° 88 de la rue de Charonne représente l'emplacement de ce prieuré.

12° Filles *Sainte-Agnès*, rue Plâtrière (J.-J.-Rousseau). Maison d'éducation fermée en 1793.

13° *Notre-Dame-de-Sion ou Chanoinesses de l'ordre de Saint-Augustin*, rue des Boulangers-Saint-Victor, connues sous le nom de *Religieuses anglaises*, expropriées définitivement en 1860, après des vicissitudes diverses dont on trouvera le récit dans le livre de M. l'abbé Cédoz [16375].

14° *Augustines anglaises*, rue de Charenton. Les terrains, vendus ne 1799, ont formé les n°s 40 à 60 de la rue de Charenton.

15° *Annonciades célestes* ou *Filles bleues*, rue Culture-Sainte-Catherine. Le couvent fut vendu en l'an IV et sur ses terrains ont été bâties les maisons portant les n°s 25 et 27 de la rue de Sévigné actuelle.

16° *Bénédictines anglaises*, rue du Champ-de-l'Alouette. Maison supprimée sans qu'elle ait laissé de traces connues.

17° *Religieuses de l'Assomption*, rue Saint-Honoré. L'église de ce vaste monastère fut, sous la Révolution, utilisée comme magasin de décors, puis, durant l'Empire, placée sous le vocable de *la Madeleine* (l'église ainsi désignée aujourd'hui devant être, lors de son achèvement, un temple à la gloire de la Grande Armée). Devenue, en 1832, comme église de l'Assomption, simple chapelle de catéchisme, elle a été désaffectée en 1886. Une portion des bâtiments a été rasée pour former la rue de Mondovi, une partie des rues du Mont-Thabor et de Luxembourg (rue Cambon); d'autres parties ont longtemps servi de caserne, puis d'annexe à l'ancien ministère des finances.

18° *Augustines de la congrégation de Notre-Dame*, rue Neuve-Saint-Etienne-du-Mont. Vendu en 1796 et racheté par le même ordre, puis démoli lors du percement de la rue Monge.

19° *Filles-de-Sainte-Aure*, rue Neuve-Sainte-Geneviève. Les bâtiments portant les n°s 16-18 de la rue Tournefort (ancienne rue Neuve-Sainte-Geneviève) sont aujourd'hui occupés par les Bénédictines-du-Saint-Sacrement.

20° Religieuses de *l'Ave-Maria*, rue des Barres [16387]. Le couvent, transformé en caserne, n'a été démoli qu'en 1878 et sur son emplacement ont été construits un marché, une école communale et des annexes du lycée Charlemagne.

21° *Chanoinesse-du-Saint-Sépulcre ou Augustines-de-Bellechasse* [16388]. Une partie de la rue de Bellechasse, les rues Las-Cases, Martignac et Casimir-Perier et l'église Saint-Clotilde se sont élevées sur son emplacement.

22° *Bénédictines-de-N.-D.-de-Liesse*, rue de Sèvres. Leur couvent avait été, dès 1777, transformé en hospice pour les malades de la paroisse

Saint-Sulpice et englobé, l'année suivante, dans l'hôpital que fondaient M. et Mme Necker, et qui a gardé leur nom.

23° *Bénédictines-de-la-Ville-l'Evêque ou de Notre-Dame-de-Grâce.* Le prieuré, vendu en l'an VI, fut nivelé pour former la place de la Madeleine.

24° *Filles-du-Bon-Pasteur*, rue du Cherche-Midi. Converti en entrepôt pour les subsistances de l'armée, le couvent fut démoli en 1851 et remplacé par la prison militaire qui porte le n° 38 de la rue du Cherche-Midi.

25° *Filles-du-Calvaire*, rue Saint-Louis-au-Marais. Le couvent fut vendu en 1796 et démoli.

26° *Filles du-Calvaire*, rue de Vaugirard. Le couvent, désaffecté en 1790, servit de prison sous la Terreur et, sous les règnes de Louis XVIII et de Louis-Philippe, aux accusés traduits devant la Cour des Pairs. La chapelle, démolie en 1845, lors de l'élargissement de la rue de Vaugirard, fut reconstruite, pierre à pierre, par les soins de M. de Gisors, et l'on peut en voir, à travers la grille de clôture, les détails élégants, ainsi que le buste de Marie de Médicis qui orne le portail.

27° *Capucines* de la place Vendôme. Le couvent a été démoli en 1806 et donna son nom à une rue voisine de son emplacement.

28° *Carmélites*, rue Chapon. Couvent supprimé en 1790 et vendu en 1796.

29° *Carmélites*, rue de Grenelle-Saint-Germain. Le couvent servit de caserne à la garde consulaire et de dépôt de fourrages. En 1828 on ouvrit sur ses terrains la rue qui a reçu le nom de Martignac.

30° *Carmélites*, rue Saint-Jacques. Supprimé en 1790, racheté en 1800 par les religieuses du même ordre, qui l'occupent encore.

31° *Nouvelles-Catholiques*, rue Saint-André-au-Marais. Couvent morcelé en 1796 et remplacé par des maisons particulières.

32° *Filles de l'Union chrétienne de Saint-Chaumond.* Le couvent fut vendu en l'an III et morcelé. L'église a été transformée en un magasin de nouveautés.

33° Religieuses de la *Conception* (tiers ordre de Saint-François), rue Saint-Honoré. Le couvent fut vendu en 1796, mais l'église fut louée par les prêtres réfractaires jusqu'au 18 fructidor, tandis que Saint-Roch était desservi par les constitutionnels.

34° *Cordelières* de la rue de Lourcine. Le couvent a été vendu en 1796, sauf la partie réservée qui forme la façade de l'hôpital de Lourcine et sur les autres portions du terrain aliéné ont été ouvertes les rues Pascal et des Cordelières.

35° *Filles-de-la-Croix*, rue des Barres. Les bâtiments adjugés, en 1795, existent encore et portent le n° 12 de la rue actuelle.

36° *Dominicaines-de-la-Croix*, rue de Charonne. Supprimée en 1790, la communauté reprit, en 1817, possession du même immeuble, sis au n° 92 de la rue de Charonne.

37° *Filles de la Société-de-la-Croix*, cul-de-sac Guéménée. Le couvent fut vendu en 1797.

38° *Filles-de-Sainte-Elisabeth* [16447], rue du Temple. Fermée en 1790, la chapelle servit de succursale à Saint-Nicolas-des-Champs en l'an XI, sous son vocable de *Sainte-Elisabeth* qu'elle a gardé lorsqu'elle est devenue église paroissiale.

39° *Feuillantines* [16479]. Supprimé en 1790, le couvent a donné son nom à la rue ouverte, en 1850, sur ses anciens terrains. Me pardonnera-t-on de rappeler que Victor Hugo a immortalisé, en vers et en prose, l'enclos qui vit ses ébats et ceux de ses deux frères?

40° *Filles-Dieu*, rue Saint-Denis [16480]. La rue du Caire a été ouverte sur son emplacement.

41° *Filles-de-Saint-Joseph ou de la Providence*, rue Saint-Dominique. Le couvent, qui eut au XVIII[e] siècle, entre autres locataires, M[me] du Deffand, servit un moment de résidence à Madame Mère, puis fut attribué au ministère de la guerre.

42° *Filles-de-la-Madeleine ou Madelonnettes*, rue des Fontaines. Maison de correction pour les femmes de mauvaise vie, ce couvent fut démoli en 1867 et la prison transférée rue de la Santé, qui lui a donné son nom, en dépit de la désignation officielle de *Nouvelles-Madelonnettes*, qui lui avait été assignée par décret.

43° Chanoinesses de *Saint-Magloire ou Maglorinnes*, rue Saint-Denis. Supprimé en 1790 et vendu en l'an V, le couvent fit place à une impasse qui porte son nom; le n° 166 de la rue Saint-Denis garde quelques vestiges de l'ancienne église.

44° Filles de *Sainte-Geneviève ou Miramionnes*, quai de la Tournelle. Les bâtiments sont occupés aujourd'hui par la Pharmacie centrale des hôpitaux.

45° Religieuses de *Notre-Dame-de-la-Miséricorde*, rue du Vieux-Colombier. Le couvent fut vendu en l'an IV et remplacé par des maisons particulières, détruites elles-mêmes lors du percement de la rue de Rennes.

46° Chanoinesses de *Saint-Augustin*, dites de *N.-D.-des-Victoires*, à Picpus. Le couvent fut vendu en l'an IV, mais le cimetière, où avaient été inhumés treize cents suppliciés, fut racheté et entretenu par des souscriptions particulières. En 1805, la congrégation de l'Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement vint occuper les bâtiments qui n'avaient pas été détruits, et plus tard les reconstruisit entièrement.

47° *Bernardines-du-Précieux-Sang*, rue de Vaugirard. Le couvent a été vendu en l'an V et démoli.

48° Religieuses de la *Présentation*, rue des Postes. Vendu en l'an V, le couvent fut affecté, en 1818, au collège Rollin et, lors du transfert de celui-ci au boulevard Rochechouart, occupé par un laboratoire de physique et de chimie.

49° *Récollettes*, religieuses ou sœurs de l'*Immaculée-Conception*, rue du Bac, à l'angle nord de la rue de Varennes. L'église de ce couvent, qui a disparu comme lui, servit de 1798 à 1807 au théâtre des Victoires-Nationales.

50° *Bénédictines-du-Saint-Sacrement*, rue Cassette. Le couvent, aliéné en l'an IV, a été remplacé par les maisons particulières portant les n°s 18-24 de la rue Cassette.

51° *Bénédictines-du Saint-Sacrement*, rue Saint-Louis-au-Marais. Le couvent fut supprimé en 1790, mais la chapelle fut conservée et reconstruite de 1822 à 1835; elle est devenue l'église paroissiale de *Saint-Denis-du-Saint-Sacrement*, rue de Turenne.

52° *Sœurs séculières de l'Adoration du Saint-Sacrement*, rue de Charonne.

53° *Filles-du-Sauveur*, rue de Vendôme. Ce couvent a été démoli lors de la création du passage Vendôme, rue Béranger.

54° *Filles-Saint-Thomas*, rue Neuve-Saint-Augustin. Supprimé en 1790, le couvent fit place, en 1808, à l'ancien Tribunal de commerce et à la Bourse.

55° *Ursulines*, rue Sainte-Avoye. Vendus en 1797, les bâtiments furent convertis en maisons particulières, démolies lors du percement de la rue de Rambuteau (1838).

56° *Ursulines*, rue Saint-Jacques. Le couvent a été démoli et vendu en l'an VI, et les rues d'Ulm et des Feuillantines ont été tracées sur ses terrains.

57° *Filles pénitentes de Sainte-Valère*, rue de Grenelle. La chapelle, conservée après la suppression du couvent, servit de paroisse sous le vocable de *Sainte-Valère* jusqu'en 1837.

58° *Religieuses de la Visitation-Sainte-Marie* [16919], rue Saint-Antoine. L'église, construite par Mansard, est depuis l'arrêté consulaire du 12 frimaire an XI (3 décembre 1802) un temple protestant, sis à l'angle de la rue Saint-Antoine et de la rue Jacques-Cœur.

59° *Religieuses de la Visitation Sainte-Marie*, rue du Bac. Les bâtiments, vendus en l'an IV, ont été démolis, à l'exception de la chapelle occupée par une école communale, et les rues Paul-Louis-Courier et Saint-Simon ont été percées sur les terrains devenus vacants.

60° *Religieuses de la Visitation-Sainte-Marie*, rue Saint-Jacques. Le couvent fut évacué, mais non démoli, et il est occupé aujourd'hui par les dames de Saint-Michel. La chapelle est à l'angle des rues Saint-Jacques et Gay-Lussac.

61° *Religieuses de la Visitation-Sainte-Marie*, à Chaillot. Le couvent était situé sur le versant de la butte dite plus tard du Trocadéro.

62° *Fille-de-la-Trinité ou Mathurines* [16704], petite rue de Reuilly (aujourd'hui rue Erard). Le couvent ne fut supprimé qu'au mois de mars 1793.

63° *Hospitalières-de-la-Charité-Saint-Michel*, rue des Postes. Reconstitué sous le nom de Notre-Dame-de-Charité et situé rue Saint-Jacques, 193.

64° Hôpital des *Cent-Filles-Orphelines-de-N.-D.-de-la-Miséricorde*, rue Censier. Supprimé en 1790 et converti en maisons particulières que le percement de la rue Monge a fait disparaître.

65° *Filles-de-la-Charité*, rue du Faubourg-Saint-Denis. Supprimé en 1790, ce couvent fut démoli en l'an VI pour le tracé de la rue de la Fidélité.

66° Communauté de *l'Enfant-Jésus*, rue de Sèvres. Devenu en 1802 un hospice d'enfants. (Voyez p. XIII ci-dessus.)

67° *Dames-de Saint-Thomas-de-Villeneuve*, rue de Sèvres. Seule maison hospitalière épargnée pendant la Révolution et qui occupe depuis 1790 les mêmes bâtiments (n° 27).

68° *Filles-de-l'Instruction-chrétienne*, rue du Pot-de-Fer. On a vu plus haut que le séminaire Saint-Sulpice et son jardin occupent aujourd'hui l'emplacement de ce couvent.

69° *Hospitalières-de-la-Charité-Notre-Dame*, place Royale. Conservé par le Directoire du Département de Paris et connu aujourd'hui sous le nom d'hôpital *Andral*, à l'angle des rues des Tournelles et des Minimes.

70° *Hospitalières-de-la-Charité-Saint-Joseph*, rue de la Roquette. Maison de secours supprimée en 1790 et dont les terrains ont servi au prolongement de la rue de la Roquette.

71° Hôpital de *Sainte-Catherine*, au coin des rues Saint-Denis et des Lombards. Supprimé en 1790, le couvent servit à l'institution des Jeunes-Aveugles jusqu'au transfert de celle-ci au boulevard des Invalides, et les bâtiments furent démolis lors du percement du boulevard Sébastopol.

72° Hôpital de *Saint-Anastase ou de Saint-Gervais*, rue Vieille-du-Temple. Supprimé en l'an III, l'hôpital fut en partie abattu et ses terrains furent partagés entre le marché des Blancs-Manteaux et la rue des Hospitalières-Saint-Gervais.

73° *Filles-de-la-Providence*, rue de l'Arbalète. Supprimé en 1790, le couvent fut vendu à un particulier, puis détruit lors du percement de la rue des Feuillantines.

74° *Hospitalières-de-la-Miséricorde-de-Jésus*, rue Mouffetard. Fermé durant la Révolution et remplacé, sous la Restauration, par une caserne occupée depuis lors par la garde de Paris.

75° Maison de *Sainte-Pélagie*, rue du Puits-de-l'Ermite. Sous l'ancien comme sous le nouveau régime, cette maison a toujours servi de prison jusqu'au jour récent où elle a été rasée.

76° *Filles-de-Sainte-Marthe*, rue de la Muette (aujourd'hui rue des Boulets). Supprimé en 1790 et formant actuellement le n° 16 de la rue.

77° Communauté des *Orphelins-de-l'Enfant-Jésus*, rue des Vignes. Supprimée en 1790. L'emplacement qu'elle occupait correspondait à l'espace occupé par la rue Rataud, entre les rues Lhomond et Claude-Bernard.

78° *Annonciades-du-Saint-Esprit*, rue Popincourt. La communauté s'était dispersée en 1782, mais l'église fut conservée par la municipalité et placée, lors de la constitution des nouvelles circonscriptions paroissiales, sous le vocable de *Saint-Ambroise*. Elle a été remplacée lors du percement du boulevard du Prince-Eugène (boulevard Voltaire) par la nouvelle église portant le même nom.

79° Communauté de *Notre-Dame-des-Vertus*, rue Saint-Bernard. Supprimée en 1790; ses bâtiments furent vendus en 1796.

L'application de la loi du 4 février 1791 sur la vente des biens ecclésiastiques et la mise en vigueur de la constitution civile du clergé provoquèrent le remaniement et la réduction des paroisses de Paris, qui se trouvèrent ainsi réparties au mois de mars 1791 :

1. Saint-Pierre-de-Chaillot;
2. Saint-Philippe-du-Roule ;
3. Sainte-Madeleine-de-la-Ville-l'Evêque ;
4. Saint-Roch ;
5. Saint-Germain-l'Auxerrois ;
6. Saint-Augustin [depuis] Notre-Dame-des-Victoires ;
7. Saint-Eustache ;
8. Saint-Sauveur ou Saint-Jacques-l'Hôpital ;
9. Notre-Dame-de-Lorette ;
10. Saint-Laurent ;
11. Saint-Nicolas-des-Champs ;
12. Saint-Leu ;
13. Saint-Jacques-le-Majeur ;
14. Saint-Merry ;
15. Saint-Gervais ;

16. Saint-Paul ;
17. Saint-François-d'Assise ;
18. Saint-Ambroise-de-Popincourt ;
19. Sainte-Marguerite ;
20. Saint-Antoine-des-Champs ;
21. La Métropole [Notre-Dame-de-Paris] ;
22. Saint-Victor ;
23. Saint-Médard ;
24. Saint-Marcel ;
25. Saint-Jacques-du-Haut-Pas ;
26. Sainte-Geneviève ;
27. Saint-Nicolas-du-Chardonnet ;
28. Saint-Séverin ;
29. Saint-André-des-Arcs ;
30. Saint-Sulpice ;
31. Saint-Germain-des-Prés ;
32. Saint-Thomas-d'Aquin ;
33. Saint-Pierre-du-Gros-Caillou (1).

Après la Terreur, durant laquelle le culte catholique fut rigoureusement proscrit, le décret du 3 ventôse an III (21 février 1795) sur la liberté des cultes, dont Boissy-d'Anglas fut l'inspirateur, n'autorisait encore la réouverture d'aucune église ; mais, en vertu de celui du 11 prairial suivant (30 mai 1795), rendu sur la proposition de Lanjuinais, le Directoire du Département de Paris rouvrit officiellement quinze églises, et non douze, comme le portait l'article III du décret : Saint-Thomas-d'Aquin, Saint-Sulpice, Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Saint-Etienne-du-Mont, Notre-Dame, Saint-Médard, Saint-Roch, Saint-Eustache, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Merry, Saint-Nicolas-des-Champs, Saint-Gervais, Saint-Philippe-du-Roule, Saint-Laurent et Sainte-Marguerite ; il autorisa, en outre, la location d'un certain nombre de maisons et de chapelles non aliénées. C'est alors qu'une société de quatre-vingts citoyens laïques, ayant à sa tête Grégoire, Royer et Saurine, prit à bail l'église Notre-Dame, y effectua des réparations urgentes et indispensables et y célébra le culte catholique depuis le 18 août 1795 jusqu'à la promulgation du Concordat. Les prêtres constitutionnels avaient, de plus, loué un peu auparavant

(1) On trouvera d'excellentes observations et de précieuses indications, tant sur les paroisses maintenues ou créées que sur les églises supprimées, dans les *Remarques historiques* de Nicolas-François Jacquemart [16294-16296].

les églises Saint-Médard, Saint-Gervais, Saint-Sulpice et Saint-Etienne-du-Mont. Les prêtres réfractaires, rivalisant de zèle avec les disciples de Grégoire, officiaient également dans plus de quarante églises ou chapelles, dont l'abbé Delarc (tome III, p. 369) a donné la liste.

La jouissance de ces locaux fut d'ailleurs plusieurs fois disputée aux uns et aux autres, par les théophilanthropes qui, s'autorisant du texte même de la loi du 11 prairial, obtinrent de célébrer leurs rites deux fois par décade à Notre-Dame et dans les divers édifices officiellement rouverts.

Tous furent fermés après le 18 fructidor, et le Directoire prescrivit l'adjudication de ceux qu'avait exceptés la loi du 11 prairial. Quant aux églises conservées en vertu de cette loi, un arrêté, dont je n'ai pu voir l'original, leur imposa les dénominations suivantes relatées et commentées par un article anonyme du *Moniteur*, du 6 brumaire an VII (27 octobre 1798) (1). Ces dénominations, toutes spéculatives et visiblement inspirées des doctrines théophilanthropiques, donnaient à ceux-ci une sorte de consécration officielle, qui ne pouvait d'ailleurs faire illusion à personne sur leur véritable influence.

L'Administration centrale de la Seine a arrêté le tableau suivant des édifices remis à l'usage des citoyens du canton de Paris, par la loi du 11 prairial an III.

Premier arrondissement. L'église de *Saint-Philippe-du-Roule* est consacrée à la *Concorde*. (Ce premier arrondissement renferme les promenades des Tuileries et des Champs-Elysées et tous les jardins où, depuis deux ans, les citoyens se réunissent pour y jouir des fêtes qu'on y donne. Ces réunions supposent nécessairement la concorde.)

Second arrondissement. L'église *Saint-Roch*, au *Génie*. (Dans ce temple reposent le grand Corneille, le créateur du Théâtre-Français ; Deshoulières, la plus célèbre des femmes qui aient cultivé la poésie française.)

Troisième arrondissement. L'église *Saint-Eustache*, à l'*Agriculture*. (Cet édifice est situé près de la Halle-aux-Grains et de toutes les autres où l'on vend des subsistances.)

Quatrième arrondissement. L'église *Saint-Germain-l'Auxerrois*, à *la Reconnaissance*. (On doit la plus vive reconnaissance aux sciences et aux arts qui ont retiré les peuples de la barbarie. Les poètes et les anciens historiens ne cessent de louer tous ceux qui, comme Orphée, ont adouci les mœurs des hommes et leur ont appris à vivre en société. Si un édifice doit être dédié à la reconnaissance, c'est sans doute celui qui se trouve placé devant le palais national des sciences et des arts, celui où repose Malherbe, auquel nous devons la pureté de notre langue.)

(1) Cet article que M. Paul Lacombe a résumé sous le n° 462 de son *Essai d'une bibliographie de l'histoire religieuse de Paris pendant la Révolution* [15396], est textuellement reproduit dans une brochure fort rare, intitulée : *Tableau arrêté par le département de la Seine, contenant les nouveaux noms des quinze églises remises à l'usage des citoyens de Paris* [16297].

Cinquième arrondissement. L'église *Saint-Laurent*, à la *Vieillesse.* (En face de cet édifice est l'hospice des vieillards.)

Sixième arrondissement. L'église *Saint-Nicolas-des-Champs*, à l'*Hymen.* (Le sixième arrondissement est un des plus peuplés; il renferme la division des Gravilliers, qui est une de celles qui a le plus fourni de défenseurs à la patrie.)

Septième arrondissement. L'église *Saint-Merry*, au *Commerce.* (On sait que le commerce est le lien des nations et la source de leurs richesses. Si on honore l'agriculture, on doit également honorer le commerce. L'édifice Saint-Merry est placé devant le Tribunal de commerce et dans un des quartiers les plus marchands de Paris.)

Huitième arrondissement. L'église *Sainte-Marguerite*, à la *Liberté* et à l'*Egalité.* (Ce nom doit particulièrement appartenir au lieu de la réunion des habitants du faubourg Antoine; on sait le courage qu'ils ont déployé dans tous les temps et à toutes les époques pour renverser le despotisme et établir la République.)

Neuvième arrondissement. L'église *Saint-Gervais*, à la *Jeunesse.* (La loi du 3 brumaire a institué une fête pour la jeunesse; l'édifice dont il s'agit est spacieux et il est décoré d'un portail fait par Desbrosses. Ce portail date de l'époque de la renaissance de la bonne architecture et où l'on a enfin abandonné le gothique.)

L'église *Notre-Dame*, à l'*Être suprême.* (On a pensé que, pour imposer silence aux ennemis de la chose publique, qui affectent d'accuser d'athéisme et d'irréligion les autorités constituées, on devait consacrer l'édifice le plus vaste, le plus majestueux et le plus central du canton de Paris à l'Être suprême.)

Dixième arrondissement. L'église *Saint-Thomas-d'Aquin*, à la *Paix.* (Les Romains avaient un temple ainsi dédié; le temple de la Paix ne peut être mieux placé qu'auprès de celui dont on va parler.)

Onzième arrondissement. L'église de *Saint-Sulpice*, à la *Victoire.* (Cet édifice est dans la division du Luxembourg où est situé le Palais directorial.)

Le douzième arrondissement contient trois édifices, savoir :

L'église *Saint-Jacques-du-Haut-Pas*, dédiée à la *Bienfaisance.* (Dans le quartier où est situé ce temple il y a plusieurs hospices.)

L'église *Saint-Médard*, au *Travail.* (La division du Finistère renferme beaucoup de journaliers, des gens de main-d'œuvre qui sont occupés à des travaux pénibles et utiles à la société.)

Et l'église *Saint-Etienne-du-Mont*, à la *Piété filiale.* (Cet édifice est situé près le Panthéon, que la République a dédié aux grands hommes. Il apprendra à chacun que la République honore à la fois les vertus éclatantes et les vertus domestiques, et qu'en couronnant les guerriers courageux et les législateurs éclairés, elle n'oublie pas le bon fils et le bon père.)

Un arrêté consulaire du 7 nivôse an VIII (28 décembre 1799) rendit au culte catholique douze églises déjà rouvertes en l'an IV, moins les deux dernières, savoir : les Blancs-Manteaux, Bonne-Nouvelle, la Conception les Filles-Saint-Thomas, les Capucins-de-la-Chaussée-d'Antin (Saint-Louis-d'Antin), la Sainte-Chapelle, les Quinze-Vingts, les Missions étrangères, les Carmes-de-la-rue-de-Vaugirard, Saint-Laurent et la Salpê-

trière; mais ce même arrêté, confirmé par le décret du 2 pluviôse an VIII (22 janvier 1800) stipulait aussi que ces édifices continueraient à servir aux fêtes décadaires et aux cérémonies civiles.

Après la ratification du Concordat, le décret consulaire du 9 floréal an X (29 avril 1802), rendu sur la proposition de M. de Belloy, archevêque de Paris, régla définitivement le nombre des cures et de leurs succursales afférentes aux diverses paroisses de Paris et désigna en même temps leurs titulaires.

1er arrondissement. La Madeleine.	Eglise de la Chaussée-d'Antin. — Saint-Philippe-du-Roule. — Saint-Pierre-de-Chaillot.
2e arrondissement. Saint-Roch.	Eglise Notre-Dame-de-Lorette. — Filles-Saint-Thomas. — Conception.
3e arrondissement. Saint-Eustache.	Eglise des Petits-Pères. — Saint-Lazare.
4e arrondissement. Saint-Germain-l'Auxerrois.	Eglise de l'Oratoire.
5e arrondissement. Saint-Laurent.	Eglise Bonne-Nouvelle.
6e arrondissement. Saint-Nicolas-des-Champs.	Eglise Sainte-Elisabeth. — Saint-Leu.
7e arrondissement. Saint-Merry.	Eglise des Blancs-Manteaux. — du Petit-Saint-Antoine. — de Saint-François-d'Assise.
8e arrondissement. Sainte-Marguerite.	Eglise Saint-Ambroise-de-Popincourt. — des Minimes. — de l'Abbaye-Saint-Antoine.
9e arrondissement. Notre-Dame.	Eglise Saint-Gervais. — Saint-Louis-en-l'Ile. — Saint-Louis, ci-devant des Prieurés.
10e arrondissement. Saint-Thomas-d'Aquin.	Eglise de l'Abbaye-Saint-Germain. — de l'Abbaye-aux-Bois. — des Missions étrangères. — Sainte-Valère.
11e arrondissement. Saint-Sulpice.	Eglise Saint-Séverin. — des Carmes, rue de Vaugirard. — Saint-Benoît.
12e arrondissement. Saint-Etienne-du-Mont.	Eglise Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — Saint-Médard. — Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

Par ce même décret, les autres titres ecclésiastiques, quels qu'ils fussent ou puissent être, étaient déclarés absolument éteints, et il était défendu à tout prêtre résidant à Paris de célébrer la messe ou de remplir toutes autres fonctions sacerdotales dans un oratoire ou une église particulière, à moins qu'il n'en eut obtenu l'autorisation dans la forme voulue par la loi du 18 germinal an X.

C'est donc à cette date du 9 floréal an X que se clôt l'histoire religieuse de Paris durant la période révolutionnaire. L'*Essai* de M. Paul Lacombe m'a constamment servi, pour cette partie de mon travail, de guide et de modèle; toutefois, j'ai pu mettre à contribution deux sources qui n'avaient pu lui être accessibles lorsqu'il a traité ce sujet avant moi. Il m'a été permis, en effet, de dépouiller le volumineux supplément manuscrit de la série Ld[4], dont l'incorporation des fonds La Bédoyère et Hennequin a enrichi la Bibliothèque nationale, et j'y ai noté plusieurs centaines de pièces qui ne figurent point au tome V du catalogue imprimé ni, par suite, dans l'*Essai* de M. Lacombe. En même temps M. Augustin Gazier m'ouvrait les incomparables collections spéciales formées par Grégoire et me permettait d'y puiser à pleines mains.

A l'exemple de M. Lacombe, j'ai réuni en une liste alphabétique unique les églises, les couvents, les communautés, les séminaires classés sous leurs désignations primitives entre lesquelles sont venus s'intercaler, par forme de renvois, les noms imposés à ces divers édifices, selon qu'ils furent affectés aux divers cultes ou au service des municipalités; mais c'est toujours sous la première de ces dénominations qu'il faut chercher la série chronologique des pièces relatives à l'histoire de ces monuments. Je n'ai pas toutefois reproduit les indications déjà données au tome I[er] de la *Bibliographie*, touchant les assemblées électorales qui s'y tinrent lors de la convocation des États-Généraux, et qu'en conformité de son plan, M. Lacombe avait relevées; mais j'ai fait, comme lui, figurer dans ce chapitre les monographies ou les travaux d'ensemble parus à la date déjà lointaine où cette portion de mon livre a été imprimée (1).

(1) Voir, en outre, les *Additions et Corrections* du présent volume. J'y ai complété la description de l'*Église de Paris pendant la Révolution*, par l'abbé Delarc [15397]. Ce travail m'a été souvent utile, bien que l'auteur, mort avant que son livre n'eut entièrement paru, ait parfois mis en œuvre des matériaux de seconde, sinon de troisième main, et qu'on puisse y signaler des hors-d'œuvre, comme un récit du procès et de la mort de Louis XVI et la reproduction de son testament. Le regretté docteur Robinet avait commencé, dans la collection « rouge », la publication d'un grand travail sur *le Mouvement religieux à Paris durant la Révolution* (1789-1801), dont deux volumes seulement ont paru (1896-1898) : c'est moins un recueil de documents qu'une histoire même de ce mouvement conçue au point de vue des doctrines philosophiques de l'auteur.

IV

L'Assemblée constituante était à la veille de se séparer lorsque, dans les séances des 10, 11 et 19 septembre 1791, Talleyrand lui présenta son fameux rapport sur l'instruction publique qu'elle n'avait plus le temps matériel de discuter et dont elle dut se borner à voter le renvoi aux nouveaux députés qui allaient prendre sa place. Mais ceux-ci ne tinrent pas plus compte de ce vœu que du travail trouvé dans les papiers de Mirabeau et publié par Cabanis [16976], et ils chargèrent Condorcet de rédiger le rapport non moins célèbre d'où est sortie la première organisation de notre enseignement moderne.

Toutefois, la Constituante n'avait garde d'oublier le devoir impérieux qui lui incombait, et elle avait inscrit parmi les dispositions fondamentales de la future Constitution « la création d'une instruction publique commune à tous les citoyens, gratuite à l'égard des parties d'enseignement communes à tous les hommes et dont les établissements seront distribués graduellement dans un rapport combiné avec la division du royaume ». Elle avait divisé la tâche entre les trois Comités de constitution, de finances, d'aliénation et le Comité ecclésiastique. C'est au nom du premier que Talleyrand rédigea ou, plus probablement, fit rédiger ce rapport dont il tira toujours vanité. La question déjà soulevée trente ans auparavant, lors de la suppression des jésuites, n'avait cessé de préoccuper une foule de bons esprits et les avis les plus variés ne manquèrent pas de se produire. Camus a dressé la liste de ces consultations spontanées et on les retrouvera presque toutes ici, ainsi que les nombreux rapports et projets de décrets émanés des quatre Assemblées [16970-17250].

La division même des trois degrés que comporte l'enseignement, proposée par Condorcet et depuis lors, toujours maintenue, me fournissait le plan du chapitre qui suit ces généralités. Au passé, représenté par la vénérable Sorbonne, ses quatre facultés et ses neuf collèges « de plein exercice » (1), succèdent les pièces relatives aux « petites écoles » ecclé-

(1) A la suite de la suppression des jésuites (1763) vingt-neuf collèges, fondés par des particuliers, fermèrent successivement leurs portes et leurs revenus vinrent grossir les ressources du collège de Louis-le-Grand ou de Clermont, devenu alors le « chef-lieu » de l'Université et autour duquel se groupaient les collèges d'Harcourt, de Navarre, du Cardinal-Lemoine, de Montaigu, du Plessis-Sorbonne, de Lisieux, de la Marche, des Grassins et de Mazarin ou des Quatre-Nations. Seuls les lycées Louis-le-Grand et Saint-Louis [d'Harcourt] ont conservé aujourd'hui leur ancienne destination; le collège de Navarre abrite, comme je l'ai dit plus haut, l'Ecole polytechnique; les autres collèges, dont plusieurs durant la Terreur, servirent de prisons, ont disparu depuis longtemps.

siastiques ou laïques et autres établissements similaires, aux écoles centrales, aux institutions libres des deux sexes qui pullulent et dont les réclames naïves ont souvent égayé l'aridité de mes recherches.

A côté de ces fondations ou transformations assez précaires, la Convention en peut revendiquer d'autres : l'Ecole normale, l'Ecole des langues orientales, l'Ecole polytechnique, ont tenu naguère à honneur, comme le Muséum d'histoire naturelle, de célébrer le centenaire de l'existence que leur a donnée ce Comité d'instruction publique dont M. J. Guillaume a le premier fait connaître les vastes travaux et les nobles ambitions. Des institutions anciennes, telles que le Collège de France, l'Ecole de médecine, l'Ecole des ponts et chaussées, l'Ecole des mines, ont aussi leur page dans ce volume et au même titre, car loin de leur nuire, la Révolution les a renouvelées et améliorées.

La Convention a encore attaché son nom à l'unification des poids et mesures, aux premiers essais officiels de télégraphie optique ou d'aérostation militaire qui lui ont survécu, tandis que, si logique qu'elle fût, la réforme du calendrier n'a pu triompher de la tradition, j'allais dire de la routine à laquelle elle s'est heurtée.

Parmi les autres créations ou transformations dont la science est redevable à la même Assemblée, personne n'oserait lui contester d'avoir fait du Jardin du Roi le Muséum d'histoire naturelle, d'avoir adjoint à l'Observatoire le Bureau des longitudes et d'avoir, sur un rapport de Grégoire, ouvert aux artistes et inventeurs le Conservatoire des arts et métiers; mais Grégoire n'est pas seulement demeuré célèbre par le rôle qu'il a joué dans la crise religieuse, dont j'ai sommairement rappelé plus haut les phases : ses rapports contre le vandalisme, très utiles lorsqu'ils parurent, ont longtemps fourni des armes à ceux qui les ont pris au pied de la lettre. Mieux informés, nous savons aujourd'hui qu'il y eut dans cet acte de courage et de bon sens plus de zèle que de critique et plus de passion que d'exactitude. Sans aucun doute, des dévastations stupides et des mutilations déplorables furent commises un peu partout, à Paris comme ailleurs, mais ce ne fut à aucune époque la faute des Assemblées. Le Comité d'aliénation, nommé par la Constituante, pour veiller aux opérations consécutives des décrets sur la sécularisation des couvents et présidé par La Rochefoucauld, avait lui-même désigné les membres de cette Commission des monuments recrutée parmi les savants les plus aptes à cette tâche et qui, soit sous son titre primitif, soit sous ceux de Commission temporaire des arts et de Conseil de conservation, ne perdit jamais de vue une mission de plus en plus délicate et dangereuse. Sa vigilance avait en effet à s'exercer aussi bien sur les objets d'art, sur les

instruments scientifiques, sur les collections botaniques ou minéralogiques, que sur les tableaux et bibliothèques appartenant aux communautés. Les confiscations prononcées contre les émigrés, puis contre les condamnés, avaient fait affluer entre les mains des commissaires d'incalculables richesses et aussi d'inextricables amas d'imprimés et de manuscrits.

Tandis que, sur l'initiative de Doyen, se formait, d'abord à l'hôtel de Nesles, puis au couvent des Petits-Augustins, le premier noyau du Musée des monuments français, les dépôts littéraires centralisaient les bibliothèques conventuelles et particulières réclamées par l'Etat et dans lesquelles se sont largement alimentées les bibliothèques publiques de Paris et bon nombre d'Ecoles centrales de départements, devenues plus tard bibliothèques publiques à leur tour.

Les Archives nationales actuelles ne doivent pas cependant leur origine à ces saisies; en principe, elles ne furent destinées qu'à recueillir les papiers de la Constituante, les minutes des décrets, les rapports des Comités (1), etc. Mais Camus, à qui la garde en fut confiée, réclama presque aussitôt « la réunion, dans un seul et même dépôt, de tous les actes relatifs à l'état ancien de la monarchie, aux cours et autres établissements destinés à être supprimés, de manière que tous lesdits actes puissent être consultés sûrement comme monuments historiques ». Camus obtint, non

(1)Lorsque ce premier dépôt fut transféré de la bibliothèque des Feuillants à celle des Capucins-Saint-Honoré, la *Chronique de Paris* (12 novembre 1791, p. 1271) publia la notice suivante que n'ont citée ni Henri Bordier [17788], ni Léon de Laborde [17790] et qu'on lira, je pense, avec intérêt.

« *Archives nationales.* — Les archives nationales ont été placées dans l'ancienne bibliothèque des Capucins, proprement garnie de boiseries et de tablettes. On y trouve une si énorme quantité de cartons, qui tous ne datent pas au-delà de l'an 1789, que si ce dépôt précieux de tout ce qui est relatif au nouveau régime, devait être augmenté par la suite sur le même pied, il faudrait bâtir une ville entière. Ce qu'on y voit de plus remarquable se réduit à :

« 1° Un registre exact de tous les décrets de l'Assemblée nationale constituante, suivant leur ordre chronologique;

« 2° Un registre des matières dont il est question dans ces décrets et dans lequel chaque matière est traitée séparément;

« 3° Un registre de tous les noms en général, soit de département, de district ou de ville, soit de simples particuliers dont il est fait mention dans les décrets;

« 4° Un registre de livres, estampes et médailles donnés à l'Assemblée. Quant aux livres, ils sont en assez petit nombre; le plus remarquable de tous, c'est un manuscrit de feu l'abbé de Mably sur l'histoire de France. Pour ce qui est des médailles, elles sont toutes relatives à la Révolution, de même que les estampes. On voit en outre, dans ces archives, les bustes du Roi, de Voltaire, de Rousseau, de Franklin, de Washington, de l'abbé de l'Epée, tous en terre cuite; à la suite de tout cela, les expéditions authentiques des lois écrites sur parchemin et scellées du sceau de l'Etat, toutes renfermées dans des layettes doublées de fer-blanc; la collection des actes relatifs à la convocation des Etats-Généraux, en 1789, en plus de trente gros volumes in-folio, superbement reliés en maroquin rouge; l'armoire de fer a trois clefs, où se trouve renfermé l'acte constitutionnel, dans une layette doublée de fer-blanc, et le papier destiné pour les assignats. »

Les bustes dont il est ici question existent encore aux Archives (cf. Bordier, p. 281), sauf, semble-t-il, celui de Louis XVI; j'ignore ce qu'est devenu le manuscrit de Mably.

sans peine, les archives du Conseil du Roi et celles du Conseil de Lorraine, mais le décret qui organisa définitivement les Archives nationales et lui en confia la garde, ne fut rendu que le 27 messidor an II (25 juin 1794). L'un des articles de ce décret instituait une *Agence temporaire des titres* chargée de trier tous les documents et d'en faire trois parts, l'une destinée à former les sections *domaniale* et *judiciaire*, l'autre, la section *historique* (chartes et manuscrits), la troisième, destinée à être détruite, composée de papiers jugés inutiles ou dangereux. Ce choix, conforme aux idées du jour et aux préoccupations philosophiques du siècle, a soulevé bien des critiques, et la troisième partie du programme imposé à l'Agence des titres laissait le champ libre à des destructions qui eurent lieu, en effet, et sur l'importance desquelles les érudits ne se sont pas mis d'accord.

L'Agence devint, le 5 floréal an IV (24 avril 1796), le *Bureau du triage des titres* et classa les documents conservés. Ces travaux préliminaires prirent fin le 1er pluviôse an IX (21 janvier 1801), et les membres du Bureau reçurent le grade d'archiviste, tandis que Camus devenait garde des Archives nationales, en vertu de l'arrêté consulaire du 8 prairial an VIII (28 mai 1800), qui séparait les archives de la République de celles des Assemblées et enlevait à celles-ci le droit d'en nommer le directeur.

L'Imprimerie royale du Louvre, administrée depuis tantôt un siècle par la dynastie des Anisson, avait dû, dès 1789, pour suffire aux impressions exigées pour les travaux de l'Assemblée constituante, établir deux succursales, l'une rue Mignon, l'autre au cul-de-sac de Matignon. C'est de ses presses que sortit la première émission des douze cent mille assignats votés par l'Assemblée, mais elle se vit disputer par plusieurs concurrents l'exécution de la nouvelle émission d'assignats, votée dès le 30 septembre 1790 et fixée à 800 millions. Après des débats auxquels prirent part Mirabeau, Montesquiou, Regnault de Saint-Jean-d'Angely, Alex. Lameth, Rœderer ce furent les imprimeurs Pierre Didot, René Dupont, Aze, Patris et la veuve Lejay qui obtinrent la préférence. Une loi du 7 septembre 1792 réunit ces divers ateliers sous la dénomination d'*Imprimerie des Assignats*, et les installa au couvent des Capucines, tandis qu'Anisson, copropriétaire avec la dame Lagarde et ses fils, des papeteries de Buges, près Montargis, de Courtalin et du Marais, fournissait le papier.

Au 10 août 1792, les ouvriers de l'Imprimerie du Louvre, accusés à tort d'avoir tiré sur le peuple, furent menacés de représailles et protégés par un détachement de la section des Tuileries. Le 23 septembre suivant, quatre presses et leurs accessoires furent mis à la disposition de Marat

pour son *Journal de la République française* (voyez tome II, n° 10328 de la *Bibliographie*) et restitués après sa mort par Simonne Evrard. Dès le 19 août 1792, un décret prescrivit de mettre en activité non seulement les presses de l'Imprimerie du Louvre (devenue *Imprimerie nationale exécutive*), mais encore celles de l'Imprimerie nationale législative appartenant à Baudouin, imprimeur des deux Assemblées constituantes et législatives, et divers décrets des 2 et 6 septembre ordonnèrent aux ouvriers de ne quitter leur poste sous aucun prétexte, pas même pour concourir à la défense du territoire. Bientôt même (2 septembre 1793), les ouvriers des autres imprimeries parisiennes furent, eux aussi, mis en réquisition et dispensés du service militaire.

Le 18 brumaire an II (16 novembre 1793), un rapport de Billaud-Varenne fit ressortir les avantages que présenterait un organe officiel unique renfermant le texte authentique des lois et décrets journellement émanés de la Convention, et le 22 prairial suivant (10 juin 1794) parut le premier numéro du *Bulletin des lois* de la République. (Voir tome Ier de la *Bibliographie*, n° 610.) L'Agence de l'envoi des lois, chargée d'en faire l'expédition, fut installée dans l'ancien hôtel Beaujon, au faubourg du Roule, et cent soixante presses (dont quarante fournies par le Département de Paris et provenant de diverses confiscations), placées sous la direction de Duboy-Laverne, répandirent dans tous les départements les actes qui ne leur parvenaient jusqu'alors que d'une façon très irrégulière.

Par un décret du 27 frimaire an II (17 décembre 1793), consécutif de celui du 25 brumaire précédent (25 novembre 1793) qui abolissait les loteries nationales, leur imprimerie, sise rue Neuve-des-Petits-Champs et dont le bâtiment et le matériel appartenaient à l'État, fut mise à la disposition du ministre de l'intérieur pour l'exécution de toutes les impressions spéciales à ce ministère, à la trésorerie nationale et aux diverses régies et administrations publiques. L'*Imprimerie des Administrations nationales*, comportant quarante presses, eut pour directeur le citoyen Ducros, alors prote principal de l'Imprimerie des Assignats.

L'extension prise par le *Bulletin des lois* rendit promptement insuffisants les locaux de l'hôtel Beaujon et son transfert à l'ancien hôtel de Toulouse et de Penthièvre, rue de la Vrillière, eut lieu dans les premiers jours de nivôse an III. C'est également là que l'on rassembla les poinçons et matrices de l'ancienne imprimerie royale du Louvre, ainsi que le matériel et le papier blanc provenant d'Anisson-Dupéron, dont ils étaient la propriété particulière et qui furent plus tard remboursés à sa veuve et à ses enfants.

C'est aussi vers la même époque que se manifesta contre le monopole

dont jouissaient les imprimeries officielles un mouvement d'opinion que nous avons vu plusieurs fois se reproduire de nos jours et qui se traduisit alors par des attaques violentes émanées de divers imprimeurs et soutenues par plusieurs représentants. Le 8 pluviôse an III (27 janvier 1795), la Convention décréta que l'Imprimerie nationale législative continuerait à être régie et administrée sous le nom d'*Imprimerie Nationale*, par l'Agence réduite à deux membres; qu'elle serait, comme par le passé, chargée de l'impression des lois, rapports, adresses et proclamations dont l'envoi aurait été ordonné par la Convention; qu'elle exécuterait en outre tous les ouvrages d'instruction publique, d'art et de science imprimés aux frais de la République; qu'aussitôt après la réception des lois et autres envois, les administrations de départements seraient tenues, sous la responsabilité de chacun de leurs membres, de faire réimprimer dans le même format chaque numéro au nombre d'exemplaires nécessaires pour les besoins des autorités constituées. Les inconvénients et les dépenses résultant de ce dernier article furent si promptement sensibles que, dès le 12 vendémiaire an IV (4 octobre 1795), l'impression et l'envoi des lois furent de nouveau centralisés pour toute la France par l'Imprimerie Nationale, qui, le 18 germinal précédent (7 avril 1795), avait reçu le titre d'*Imprimerie de la République*.

La situation de cet établissement était alors des plus précaires; car, au mépris des dispositifs de la loi du 8 pluviôse, la plupart des Commissions exécutives confiaient l'impression de leurs travaux à des entreprises particulières et les circonstances ne permettaient guère de mettre sous presse les grands ouvrages dont la République entendait faire les frais. Les ouvriers se laissaient embaucher au dehors et les machines se détérioraient en raison de leur inaction même. Sur la proposition du Comité des décrets, de qui dépendait l'Imprimerie de la République, la Convention décréta le 21 prairial an III (9 juin 1795) que les Commissions exécutives, les agences et tous les autres établissements publics et autres, sauf ceux qui se servaient de l'Imprimerie des Administrations nationales, ne pourraient en aucun cas faire imprimer aux frais du gouvernement, chez des imprimeurs étrangers ou du commerce, et qu'aucun paiement ou remboursement, de ce fait, ne serait alloué aux agents qui persisteraient à les employer. L'application rigoureuse de ce décret sauva l'Imprimerie de la République de la ruine, mais souleva, au début du Directoire, de nouvelles protestations dont Du Pont (de Nemours) se fit l'écho et que combattit avec vigueur Merlin (de Douai), en qualité de ministre de la justice. Le 14 brumaire an IV (5 novembre 1795), Merlin prit un arrêté portant réunion de l'Imprimerie des Administrations nationales à celle de la République; mais cette

réunion, dont le projet plusieurs fois agité avait déjà soulevé de nombreux conflits, ne s'effectua définitivement qu'en fructidor an V. Une partie du matériel de l'imprimerie supprimée fut expédiée à Saint-Domingue et une autre concédée à l'abbé Sicard, chef de l'Institut national des Sourds-Muets, qui, en exerçant à cet état les malheureux confiés à ses soins, allégeait aussi les dépenses de son établissement. En même temps la duchesse d'Orléans, rentrée en possession des biens dont l'hôtel de Penthièvre faisait partie, consentit à sa cession à l'Imprimerie de la République, qu'il fut un moment question de ramener au Louvre, où les anciens locaux de l'Imprimerie royale avaient été concédés à Pierre Didot, ensuite d'installer rue des Capucines, dans l'ancien hôtel de la Mairie de Paris, puis, sous le Consulat, dans le couvent des Jacobins de la rue du Bac. Elle demeura rue de la Vrillière jusqu'à ce qu'elle en fut dépossédée par décret impérial, au bénéfice de la Banque de France, après dix ans de lutte, et transférée au palais de Rohan ou Palais-Cardinal, rue Vieille-du-Temple (novembre 1809).

Les historiens n'ont pas manqué, en ces dernières années, aux Académies fondées par la monarchie et détruites par la République, qui leur substitua l'Institut national des sciences et des arts, et je ne puis que renvoyer le lecteur aux travaux spéciaux qu'il trouvera énumérés plus loin [17858-17881]. Sans doute il est arrivé à cette création, comme à presque toutes celles qui sont sorties des délibérations de la Convention nationale, de se modifier et parfois même de se transformer. L'Institut de de France vit présentement sous le régime de sa troisième organisation, qui date de 1816. Ce sont les votes de ses membres qui en opèrent le recrutement au fur et à mesure des extinctions et non plus, comme en 1795, le gouvernement qui procède à ce choix. Tel qu'il est, ce grand corps n'en reste pas moins l'un des titres imprescriptibles de la Convention à la reconnaissance des savants et des lettrés, et l'anniversaire de cette fondation a été solennellement célébrée, en 1895, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Les livres de MM. Alfred Potiquet, Léon Aucoc, Ch. de Franqueville renferment sur les règlements de cette institution et sur le personnel qui en a depuis un siècle formé les cadres tous les renseignements désirables. En revanche, la bibliothèque de l'Institut ne possède même pas, non plus que la Bibliothèque nationale, la collection complète des *Annuaires* entrepris dès l'an IV par Baudouin.

A côté de ce grand corps patronné et subventionné par l'État, diverses associations privées, avant comme après la destruction, ou depuis même la reconstitution officielle des Académies, avaient essayé de grouper les bonnes volontés et les efforts de ceux qu'attirait vers elles leur curiosité scienti-

fique ou leur vanité littéraire. Quelques-unes de ces associations, telles que le *Musée de Monsieur*, devenu en 1793 le *Lycée républicain*, et la *Société philomatique* dataient même de la fin du règne de Louis XVI et la seconde est la seule d'entre elles qui ait survécu jusqu'à nos jours; mais elle n'a pas, elle non plus, conservé intacte la série de ses archives et de ses publications. Aussi le chapitre consacré aux vingt-sept Sociétés littéraires et scientifiques dont j'ai pu constater l'existence, est-il, si imparfait qu'il soit, l'un de ceux qui m'ont demandé le plus de recherches et causé le plus de soucis; je ne me flatte nullement de n'y avoir laissé se glisser aucune erreur ou aucune confusion, malgré le bon vouloir que j'ai rencontré, soit au siège de la Société philomatique actuelle, soit à la Bibliothèque du Museum, soit à celle du Musée pédagogique, soit au Conservatoire des arts et métiers, soit enfin dans les grands dépôts publics et dans les collections privées.

Les journaux et les revues du temps m'ont souvent mis sur la voie des modifications que subissaient ces Sociétés et sur des publications qu'elles entreprenaient. Il est à noter que les deux périodiques scientifiques et littéraires les plus importants de la période révolutionnaire, la *Décade philosophique* et le *Magasin encyclopédique* datent, l'un, de floréal an II, l'autre, de prairial an III et que ni l'un ni l'autre n'ont cessé de s'en tenir à leur programme et de lutter contre les obstacles ou les dangers accumulés sous leurs pas. J'ai demandé la même aide à tous les autres répertoires qui, depuis les *Annonces de bibliographie moderne* jusqu'au *Télégraphe littéraire*, se sont efforcés de renseigner les contemporains sur les publications sérieuses ou frivoles, assurément beaucoup plus nombreuses qu'on ne serait tenté de le croire, dont ils enregistraient la naissance ou la promesse. Parmi ces productions j'ai systématiquement écarté les romans, presque tous d'ailleurs postérieurs aux événements qu'ils travestissent, mais j'ai décrit quelques-uns des principaux recueils de chansons patriotiques qui, de même que la presse et le théâtre, s'inspiraient au jour le jour de toutes les fluctuations de « l'esprit public ».

(1) J'ai retrouvé les traces de deux publications qui eussent pu rendre de grands services si elles avaient vu le jour : la *Décade philosophique* (tome XX, p. 216) a inséré le prospectus d'un *Almanach des gens de lettres* que les citoyennes Dubois se proposaient de faire paraître, le 1[er] vendémiaire an VIII, avec le concours d'un homme de lettres « très estimable et très connu » et qui devait former la suite à la *France littéraire* de l'abbé de La Porte; les Sociétés littéraires scientifiques y auraient figuré, ainsi que les écoles centrales et les bibliothèques. Selon l'*Annuaire de l'instruction publique pour l'an IX* [16967], un physicien italien, Vassali Eandi, venu à Paris pour prendre part à la conférence internationale sur l'unité des poids et mesures, avait recueilli les matériaux d'un ouvrage en quatre volumes in-8° sur les établissements et sociétés scientifiques alors existant dans la capitale; Vassali est mort en 1825, sans avoir mis son projet à exécution.

Le théâtre de la Révolution a trouvé des historiens avant de rencontrer un bibliographe, et c'est pour cela, sans doute, qu'il est actuellement si mal connu. Les écrivains, qui ont dirigé leurs recherches de ce côté, se sont, jusqu'à ce jour, bornés à l'analyse d'une vingtaine de pièces, toujours les mêmes, estimant, à vue de pays, que le surplus ne méritait pas l'honneur d'être examiné. « Quiconque, écrivait jadis Albert Duruy, aborde un point quelconque de l'histoire de la Révolution avec ses tendances personnelles, est perdu (1). » Ce précepte, excellent en soi et dont l'auteur ne s'était guère lui-même inspiré, est, dans le cas présent, d'une application légitime. Il serait ridicule de prétendre que la période dramatique qui s'est écoulée de 1789 à 1804 soit digne de figurer parmi les phases mémorables de notre histoire littéraire ; mais encore faudrait-il tenir compte des manifestations, de toute nature, qu'elle a laissées. « Le propre de la bibliographie, a dit Ernest Renan, c'est d'être complète, c'est de placer tout sur le même rang. » Mon ambition, en rédigeant le huitième chapitre de la quatrième division, a été précisément de fournir aux futurs historiens que le théâtre de la Révolution suscitera certainement encore des matériaux que mes devanciers ne semblent même pas avoir soupçonnés.

La plus grosse difficulté à laquelle je me suis heurté, après avoir terminé mes recherches préliminaires, circonscrites entre les premiers mois de l'année 1789 et la proclamation de l'Empire (18 mai 1804), a été d'en classer les résultats. Tel théâtre, en effet, n'a point quitté la salle qu'il occupait primitivement, mais son titre a été plusieurs fois modifié ; tel autre a servi d'asile à des troupes errantes, dont le répertoire n'avait aucun rapport avec celui que l'on y exploitait auparavant. Pour m'en tenir à un seul et illustre exemple, la Comédie-Française, déchirée par des factions intestines, bientôt divisée en deux troupes rivales, gouvernées chacune tantôt par elles-mêmes, tantôt par des entrepreneurs, n'a pas joué dans moins de sept salles différentes avant d'aboutir à ce qu'on a appelé la « Réunion générale » dans l'édifice que l'incendie du 8 mars 1900 vient de réduire en cendres. Il m'a donc fallu créer autant de paragraphes que chaque théâtre a changé de titre et d'emplacement.

Ces migrations et ces transformations se sont effectuées, d'ailleurs, dans des locaux relativement peu nombreux et qui, pour la plupart, n'existent plus aujourd'hui.

L'origine de l'Opéra, du Théâtre-Français, de la Comédie-Italienne et

(1) *L'Instruction publique et la Révolution* [16945], p. 296.

de l'Opéra-Comique remontait au siècle précédent ; mais, par une coïncidence assez singulière, tous quatre occupaient, à la veille de la Révolution, des salles ouvertes depuis quelques années à peine.

Chassé du Palais-Royal par l'incendie du 8 juin 1781, l'Opéra, un moment réfugié aux Menus-Plaisirs des Rois, rue Bergère, s'était installé, dès le 27 octobre suivant, dans le théâtre improvisé par Lenoir *le Romain* sur le boulevard Saint-Martin et dont la construction avait été, entre la reine et l'architecte, l'objet d'une gageure demeurée célèbre (1). En vertu d'un arrêté du 27 germinal an II (16 avril 1794) du Comité de Salut public, le *Théâtre des Arts* passa au *Théâtre National*, rue de Richelieu, en face de la Bibliothèque nationale, que Mlle Montansier se proposait d'exploiter et l'inaugura le 20 thermidor an II (7 août 1794). Fermée le 13 février 1820, aussitôt après l'assassinat du duc de Berry, la salle fut démolie quelques mois plus tard et remplacée par une chapelle expiatoire que Louis-Philippe transforma en une fontaine entourée d'un jardin public.

Les comédiens français avaient quitté la salle des Tuileries que le Roi leur avait prêtée en 1770 (2) pour venir prendre possession, le 9 avril 1782, du nouveau théâtre bâti par Peyre aîné et Ch. de Wailly sur les terrains cédés aux abords du Luxembourg par le prince de Condé.

Onze ans plus tard, le 3 septembre 1793, le *Théâtre de la Nation* (titre adopté dès le mois de juillet 1789 par la Comédie-Française), se voyait fermé par ordre du Comité de Salut public et la troupe, à l'exception de Molé, épargné par faveur spéciale, de Desessarts et de Naudet en congé, fut répartie entre diverses prisons. Le théâtre demeura clos jusqu'au 9 messidor an II (27 juin 1794) pour rouvrir sous le titre de *Théâtre de l'Egalité*, avec une troupe formée et dirigée par Mlle Montansier et dans une décoration analogue à sa dénomination nouvelle. Aux acteurs recrutés par la direction étaient venus se joindre, aussitôt après que les geôles de la Terreur commencèrent à se vider, divers artistes de l'ancienne troupe, mais la mésintelligence ne tarda pas à éclater entre

(1) Voici, d'après une note que m'avait communiqués l'aimable et regretté Ch. Nuitter, les diverses dénominations de l'Opéra de 1789 à 1804 et qui présentent un curieux reflet des phases de l'opinion publique : 1789, *Académie royale de musique ;* 24 juin 1791 (après la fuite de Varennes), *Opéra* et (29 juin 1791) *Académie de musique ;* 14 septembre 1791, *Académie royale de musique ;* 13 août 1792, *Académie de musique ;* 15 avril 1793, *Opéra ;* 27 vendémiaire an II (18 octobre 1793), *Opéra National ;* 20 thermidor an II (7 août 1794), *Théâtre des Arts ;* 10 ventôse an V (28 février 1797), *Théâtre de la République et des Arts ;* 24 août 1802, *Théâtre de l'Opéra ;* 29 juin 1804, *Académie impériale de musique.*

(2) Voir l'intéressant travail de M. Albert Babeau, *le Théâtre des Tuileries sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI*, lecture faite à l'Assemblée générale de la Société de l'histoire de Paris. (Extrait du *Bulletin* de cette Société, 1895, in-8°, 63 p. et pl.)

ces éléments peu homogènes et le 4 nivôse an III (24 décembre 1794), le Théâtre de l'Egalité cessa ses représentations. Dès le mois suivant, les sections voisines adressèrent à la Convention une pétition tendant à la réouverture. Ce fut seulement le 1er prairial an V (20 mai 1797) que celle-ci eut lieu, sur la proposition de Poupart-Dorfeuil qui en avait assumé les risques. Le théâtre avait arboré le titre d'*Odéon*, par suite de l'une de ces réminiscences que le *Voyage du Jeune Anacharsis* avait mises à la mode. Un mois après, Poupart-Dorfeuil passait la main à ses deux associés, Le Page et Le Clerc, architecte, à qui s'était adjoint François-Marie Gamas, auteur dramatique, au nom et comme fondé de pouvoir du citoyen Jean Goisson, intéressé en commandite dans l'entreprise de l'Odéon ; les trois directeurs ne purent faire tête contre la mauvaise fortune que jusqu'au 13 prairial an VI (1er juin 1798). Leur successeur fut un ancien banquier expéditionnaire en cour de Rome, nommé Sageret, qui avait déjà l'entreprise du Théâtre Feydeau et de celui de la République, mais que l'immense succès de *Misanthropie* et *Repentir* ne sauva pas de la ruine et qui fut dépossédé de sa concession par un arrêté du Directoire exécutif en date du 29 pluviôse an VII (11 février 1799). Aux termes de cet arrêté, un état des lieux et du matériel avait été commencé le 25 ventôse an VII (15 mars 1799), lorsque, trois jours après (28 ventôse an VII-18 mars 1799), le feu dévora le théâtre dont la reconstruction, plusieurs fois ajournée, ne fut terminée qu'en 1808.

Expulsés de France en 1697 par la colère de Mme de Maintenon, qui avait cru se reconnaître dans le principal personnage d'une comédie de Fatouville, *la Finta matugna* (*la Fausse prude*), les comédiens italiens n'obtinrent que vingt ans plus tard l'autorisation de reparaître à l'hôtel de Bourgogne, par permission expresse du Régent et avec un répertoire presque exclusivement composé de pièces françaises. En 1762, les comédiens italiens ordinaires du Roi, — c'était là leur titre officiel, — fusionnèrent avec l'Opéra-Comique de la foire Saint-Germain, mais ce fut seulement en 1783 qu'ils se transportèrent du quartier des Halles à la nouvelle salle construite pour eux par Heurtier sur les terrains de l'ancien jardin de l'hôtel de Choiseul et qu'a détruite l'incendie du 25 mai 1887.

A la veille même de la Révolution, l'Opéra-Comique avait vu surgir une concurrence qui devait durer plus de dix ans et lui causer à diverses reprises un sérieux préjudice. Le 28 janvier 1789, une troupe formée par le célèbre violoniste Viotti obtenait, par l'entremise de Léonard (J.-Fr. Autié), le coiffeur de Marie-Antoinette, et sous les auspices de Monsieur, comte de Provence, le privilège du théâtre des Tuileries abandonné, comme on l'a vu plus haut, par les comédiens français depuis 1782.

Son programme, qui comportait d'abord l'opéra-italien, l'opéra-comique français, la comédie et le vaudeville, se restreignit peu à peu au second de ces genres. Le retour de la famille royale à Paris, le 6 octobre 1789, délogea des Tuileries le *Théâtre de Monsieur*. Après avoir erré de l'ancienne salle des Variétés de la Foire Saint-Germain à l'hôtel Massiac, place des Victoires, il projeta un moment de se fondre avec son rival, puis de lui faire concurrence en construisant un local *ad hoc* soit place Vendôme, soit rue Feydeau. Le 15 avril 1790, il obtint enfin de l'Assemblée des représentants de la Commune l'autorisation de se fixer dans la rue dont il prit le nom comme enseigne après la fuite de Varennes et celle de son protecteur. Il y demeura depuis le 6 janvier 1791 jusqu'en 1828.

En 1779, un ancien acteur des boulevards, Lécluze de Thilloy, jadis dentiste et, comme tel, honoré de la clientèle du seigneur de Ferney, avait ouvert sous son propre nom, au coin des rues de Bondy et de Lancry, un spectacle qui lui fut racheté peu après par les sieurs Gaillard et Dorfeuille et par eux transformé en *Théâtre des Variétés-Amusantes*, Leur succès fut assez grand pour que le duc d'Orléans, ne sachant quel emploi donner à la salle commencée par Victor Louis, à l'angle de la rue Richelieu, s'estimât heureux de la concéder aux deux entrepreneurs qui, pendant la durée des travaux, occupèrent une salle provisoire en bois construite à côté. Ni la troupe, ni les auteurs ordinaires des Variétés-Amusantes ne s'élevèrent au-dessus d'une honnête médiocrité jusqu'au jour où Monvel, revenu de sa fugue en Suède, vint leur apporter le concours de son expérience et la supériorité de son jeu. Le 15 mai 1790, les Variétés-Amusantes, installées dans la salle nouvelle, prirent le titre de *Théâtre du Palais-Royal*, et, lors de la scission définitive qui se produisit entre les artistes de la Comédie-Française, à la clôture annuelle de Pâques de 1790, Talma, Dugazon, Grandménil, Mmes Vestris, Desgarcins, Julie Candeille et Lange se joignirent à Monvel. Le Théâtre du Palais-Royal devint alors le *Théâtre Français de la rue Richelieu*, puis, d'août à septembre 1792, le *Théâtre de la Liberté et l'Egalité*, ensuite le *Théâtre de la République* (1792-1798) et enfin le *Théâtre-Français de la République* (1799-1804). Avec l'avènement du premier empereur commence une ère nouvelle qui n'appartient plus au cadre du présent travail et qui s'est close provisoirement à la date désormais historique du 8 mars 1900.

Le Palais-Royal renfermait encore une autre salle dévolue aux pantomimes exécutées par des marionnettes et des enfants, que l'on désignait couramment sous le nom de *Théâtre des Beaujolais* ou *les Beaujolais* tout court, parce que l'impresario, Jean-Nicolas Gardeur, modeleur à ses moments perdus et inventeur de la sculpture en carton-pâte, en avait

obtenu le privilège, le 23 octobre 1784, au nom du comte Louis-Charles, comte de Beaujolais, né en 1779, troisième fils du duc d'Orléans. En 1790, les entrepreneurs des Beaujolais abandonnèrent leur salle à Mlle Montansier qui lui donna ou lui laissa donner son propre nom, puis adopta celui de *Théâtre de la Montagne* (4 prairial an II-23 mai 1794), qu'il troqua pour l'ancienne dénomination des *Variétés*, mais avec l'adjonction tantôt du nom de sa directrice, tantôt de la mention *Maison* ou *Palais-Égalité :* cette dernière précaution n'était vraiment pas superflue, car ce mot de *Variétés* était encore inscrit au fronton de deux autres salles non moins fréquentées : les *Variétés-Amusantes*, dites de *Lazari*, sises au boulevard du Temple et les *Variétés du Palais* [de justice] construites sur l'emplacement de l'église Saint-Barthélemy, qui se sont successivement appelées *Théâtre de Henri IV*, *Théâtre de la Cité-Variétés*, *Théâtre du Palais*, *Théâtre de la Cité* et enfin *Théâtre de la Pantomime nationale*, avant de devenir, sous le Premier Empire, *Théâtre Mozart* et plus tard bal du *Prado*.

Plus heureux, le théâtre du *Vaudeville* a dépassé de huit ans déjà le centenaire de sa fondation, mais son berceau a depuis longtemps disparu. Ouvert le 12 janvier 1792 dans une salle construite à l'angle des rues de Chartres et de Saint-Thomas-du-Louvre pour tenir lieu du Wauxhall de la foire Saint-Germain, abattu en 1784, il fut incendié le 7 juillet 1838 et ses périgrinations subséquentes au boulevard Bonne-Nouvelle, à la place de la Bourse et rue de la Chaussée-d'Antin appartiennent à l'histoire contemporaine.

Le théâtre du *Marais*, commandité ou, plus exactement, fondé par Beaumarchais, sous un prête-nom, a eu des destins plus éphémères et le passant qui longe aujourd'hui la rue de Sévigné, pour se rendre de l'église Saint-Paul à la rue des Francs-Bourgeois, ne se doute guère, s'il jette un regard distrait sur le n° 11, que là eurent lieu les premières représentation de *la Mère coupable*, complément de la trilogie ouverte par *le Barbier de Séville* et *le Mariage de Figaro*, et de *Robert, chef de brigands*, ce mélodrame de La Martellière qui révéla Schiller à la France. Abandonné dès 1793 par la troupe que Beaumarchais avait recrutée, le théâtre du *Marais* végéta jusqu'en 1807 où, supprimé par le décret du 26 juillet, il fut démoli deux ans plus tard, à l'exception de sa façade, tout à fait modifiée depuis, et racheté par l'administration des pompes funèbres, qui le rétrocéda depuis à l'établissement de bains actuel.

Le fondateur du théâtre *Molière*, rue Saint-Martin, J.-G. Boursault, dit Malherbe fut, lui aussi, un de ces hommes remuants et entreprenants dont Beaumarchais demeure le type et le chef de file. Ouvert le

18 juin 1791, le théâtre Molière devenu tour à tour le *Théâtre des Sans-Culottes* (septembre 1793), le théâtre *Martin* ou de *la rue Martin*, le théâtre des *Amis des Arts* ou des *Elèves de l'Opéra-Comique*, enfin le théâtre des *Variétés-Étrangères*, ne survécut pas, lui non plus, aux conséquences du décret du 26 juillet 1807. Transformé en salle de bal, il a disparu au mois de janvier 1898, lors du prolongement de la rue Réaumur.

C'est d'hier seulement aussi que date la démolition du théâtre *Louvois*, ouvert le 18 août 1791 aux genres les plus divers, devenu en 1794 le *Théâtre lyrique des Amis de la patrie*, fermé le 21 décembre 1796, rouvert quatre jours plus tard (5 nivôse an V) et jusqu'au 16 septembre suivant (10 fructidor an V), à une troupe que dirigeait M[lle] Raucourt et qui fut expulsée par arrêté directorial. Il reprit alors son titre primitif auquel on substituait volontiers, dans le langage courant, celui de *Petite Maison de Thalie* (titre d'une comédie en vers d'Armand Charlemagne), ou de *Théâtre Picard*, par allusion au nom du directeur de la troupe de l'Odéon errante depuis l'incendie de 1799 et devenue, de juillet 1804 au 15 juin 1808, celle du *Théâtre de l'Impératrice*.

Malgré la liberté des genres proclamée par le décret des 13-19 janvier 1791 et mise aussitôt en pratique, quelques scènes s'étaient plus spécialement adonnées au drame ou mieux au mélodrame dont raffolaient nos pères et dont le seul nom nous fait ajourd'hui sourire : l'*Ambigu-Comique*, la *Gaîté*, la *Porte-Saint-Martin* (ancien Opéra) ont prolongé jusqu'à nos jours une tradition à laquelle ils ont dû leurs plus durables succès et qui fait un singulier contraste avec le titre même adopté par les deux premiers. L'Ambigu-Comique fondé en 1769 par Audinot, au boulevard du Temple, y demeura jusqu'en 1827 ou il fut incendié et reconstruit boulevard Saint-Martin. De 1785 à 1795, Audinot en conserva la direction et demanda les éléments de son nouveau répertoire au génie naissant de Cuvelier, de Pixérécourt, de Caigniez, aussi bien qu'aux fantaisies plus souriantes de Beffroy de Reigny, d'Aude et d'Hector Chaussier. La même métamorphose s'était produite chez les *Grands danseurs du roi :* fondés en 1772 par J.-B. Nicolet, ils ne prirent qu'en septembre 1792 le nom de *Théâtre républicain de la Gaîté*, puis celui de *Théâtre d'Emulation*, que lui donna Ribié durant sa direction (1795-1797), et auquel la veuve de Nicolet substitua, en reprenant possession de la salle, celui de *Théâtre de la Gaîté* qu'il a dès lors conservé à travers ses divers déplacements. Abandonnée, comme on l'a vu, en 1794, par l'Opéra, la salle du boulevard Saint-Martin resta vacante jusqu'au 27 septembre 1802 et, par suite, son répertoire ne pouvait me fournir que quelques numéros.

Le décret du 29 juillet 1807, qui mit fin une première fois à son

existence, porta un coup non moins funeste à la plupart des entreprises de même nature qui avaient pullulé depuis 1791 et que la faillite ou l'incendie avait jusqu'alors épargnées. Beaucoup n'ont laissé qu'un nom connu seulement de quelques curieux et de quelques spécialistes. Le plan de ce livre ne me permettait de donner place qu'à celles de ces scènes infimes auxquelles pouvait se rattacher quelque mention bibliographique (1). Ce sont les suivantes.

Le *Théâtre des Associés* avait été fondé en 1774, entre Comus et Curtius, par Nicolas Vienne, dit *Visage* ou *Beauvisage*, ancien aboyeur de chez Nicolet, et Louis-Gabriel Sallé, ancien arlequin des Grands Danseurs du roi. En 1790, Sallé, resté seul directeur, adopta le titre de *Théâtre patriotique du sieur Sallé*, qui devint en 1797, selon de Manne et Ménétrier, le *Vaudeville du boulevard* sous la direction de Mague Saint-Aubin et, la même année, le *Théâtre Sans-Prétention*. Le nouveau directeur, Prévost-Montfort était en même temps, quoiqu'à peine lettré, le principal, sinon l'unique fournisseur du répertoire qui s'y jouait. Fermée en 1807, la salle fut occupée, à partir de 1806, par Mme Saqui, en 1830 par le *Théâtre du Temple*, en 1841 par les *Délassements-Comiques*.

Ce dernier titre avait été adopté dès 1785 par Plancher-Valcour, dont la salle, brûlée deux ans plus tard, rouvrit en 1788 et subsista jusqu'en 1799. Avant de devenir, en 1802, un troisième théâtre des *Variétés-Amusantes* et de reprendre, en 1804, le nom de *Délassements-Comiques*, il s'intitula *Théâtre des Nouveaux Troubadours*, par allusion au théâtre des *Troubadours* qui, fondé par Piis et Léger pour faire concurrence au Vaudeville, trouva tour à tour asile dans la salle Molière (1799) et dans la salle Louvois (1801-1804).

Le *Théâtre-Français comique et lyrique*, dirigé par Pierre-Clément Lornaison, avait pris à bail l'ancienne salle des Variétés-Amusantes de la rue de Bondy et s'y soutint, tant bien que mal, jusqu'en 1793. Il fut rem-

(1) En me bornant à décrire les pièces *représentées* et *imprimées*, j'ai rigoureusement écarté toutes celles dont le manuscrit original ou la copie a pu parvenir jusqu'à nous; on trouvera un certain nombre d'entre elles dans un vaste répertoire acquis par la Bibliothèque du roi à la vente Soleinne; il a été décrit tome III, pp. 1-26, du catalogue de cette vente et de nouveau au tome Ier du *Catalogue général des mss français* par M. Henri Omont. [Fr. 9242-9341.] On pourra consulter aussi le *Dictionnaire des ouvrages dramatiques depuis Jodelle jusqu'à nos jours* d'Henri Duval [Fr. 15048-15064].

Je n'ai fait figurer dans ces listes que les éditions originales de chaque pièce et, le cas échéant, les réimpressions immédiatement contemporaines, mais j'ai dû, faute de place, renoncer à mentionner les éditions collectives ou les *Œuvres complètes* de leurs auteurs où elles figurent à nouveau. Deux exceptions ont eu lieu cependant en faveur des *Esquisses dramatiques* de Ducancel [18104] et du *Théâtre républicain, posthume et inédit* de Picard [18108], parce que ces deux volumes renferment la seule version connue ou le texte remanié de diverses pièces dues à ces deux écrivains.

placé, le 13 septembre 1794, par le théâtre des *Jeunes-Artistes* qu'il ne faut pas confondre avec son rival, le théâtre des *Jeunes-Élèves de la rue de Thionville* (ancienne salle du Musée de la rue Dauphine), ouvert cinq ans plus tard (20 mai 1799) et fermé, comme lui, en 1807, ni avec le théâtre de l'*Ecole dramatique* qui s'essaya, de 1802 à 1803, dans la salle *Mareux*, rue Saint-Antoine.

Les almanachs et les journaux spéciaux nous ont seuls transmis les titres, parfois aussi incertains et aussi variables que leur existence même, d'un certain nombre de *bouis-bouis*, comme nous dirions aujourd'hui, tels que le théâtre de *la Concorde*, rue du Renard-Saint-Merri ; le théâtre de *Doyen*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, qui, devenu, lui aussi, un *Théâtre d'émulation* avant de s'intituler *Théâtre du Montparnasse* (boulevard du Nord), émigra ensuite rue Transnonain (plus tard rue Beaubourg, 62) et dont les vestiges ont récemment disparu sous la pioche des démolisseurs, emportant avec eux les dernières traces des massacres d'avril 1834 ; le *Théâtre Gomard*, rue Chanteraine (plus tard rue de la Victoire); le *Théâtre des Muses*, place de l'Estrapade, fondé par un ancien rôtisseur, le citoyen Cardinaux, dont Pierre Bonnassieux nous a dit les infortunes (1); le théâtre des *Pantagoniens*, boulevard du Temple, et tant d'autres que j'ai dû écarter, alors que je faisais place au théâtre des *Victoires Nationales*, ouvert par Cuvelier dans l'ancien couvent des Jacobins de la rue du Bac au *Théâtre Olympique* ou de la *Société Olympique*, (ancien théâtre Gomard), au théâtre du *Lycée des Arts* ou des *Veillées de Thalie* que l'infatigable Desaudray avait annexé à son établissement d'enseigement, au théâtre du *Café Yon* et même à des théâtres particuliers, comme ceux de la *Bienfaisance*, rue Saint-Denis, ou de la rue de Tournon.

Le dernier paragraphe de ce chapitre appartient à l'historique de la création du Conservatoire ou *Institut de Musique*, par la Convention Nationale, des crises qu'il traversa jusqu'à ses débuts et des inimitiés personnelles qui en troublèrent à plusieurs reprises le développement.

Sous chacune des subdivisions très nombreuses que j'ai dû adopter, on trouvera tout ce que m'ont fourni de longues et laborieuses recherches. La Bibliothèque nationale a été ici, comme pour toutes les autres parties de mon travail, la première, la plus importante source où j'ai puisé, mais non la seule, car j'ai singulièrement accru mon butin à la bibliothèque de

(1) Voyez dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, tome II (1875), une supplique de Cardinaux à Lecarlier, ministre de la police, et tome XIII (1886), un rapport présenté à François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, proposant d'accorder à l'impresario un secours qui arriva trop tard.

l'Opéra qui, outre la série des livrets de son propre répertoire, a racheté du fils du baron Taylor une collection plus générale et portant encore son nom ; à la Bibliothèque de l'Arsenal, dont le fonds s'est surtout alimenté des trouvailles faites au bon temps dans les boîtes des quais par l'un de ses conservateurs, feu M. Louis Cordiez ; à la bibliothèque de la Ville qui possède la moitié d'un vaste recueil colligé et parfois même annoté par Ducray-Dumînil, alors rédacteur des *Petites Affiches*, et dont l'autre moitié est entrée dans la riche bibliothèque documentaire de M. Edgar Mareuse ; enfin à la bibliothèque de la Comédie-Française ; M. Jules Couët, à qui revient l'honneur d'avoir entrepris et mené à bien le récent sauvetage de celle-ci, a pris la peine de me signaler, tant chez M. Mareuse que rue Richelieu, tout ce qui me manquait et m'a épargné en même temps la besogne matérielle de la transcription sur fiches. En le louant hautement ici de son zèle, de son savoir et de ses remarquables aptitudes bibliographiques, je serais tenté de lui appliquer ce que Littré disait de l'un de ses collaborateurs : « Je voudrais, si ce travail doit être un titre pour moi, qu'il en soit un pour lui. »

Le coup de tonnerre de la prise de la Bastille n'ébranla pas tout d'abord sur sa base la vieille Académie royale de peinture, sculpture et gravure. Le 25 août 1789, elle ouvrit son Salon bisannuel, qui ne différait en rien comme personnel des Salons précédents, mais où le courant d'idées qui allaient bientôt tout envahir se manifestait dans les envois de deux jeunes agréés : le *Brutus* de David et la *Mort de Socrate* de Peyron. Dès l'année suivante, cependant, l'autorité et les privilèges de la compagnie se voyaient sérieusement menacés : une Société libre des Beaux-Arts, constituée par l'architecte de Wailly, ouvrait une exposition à laquelle Vien, Lagrenée le jeune, Suvée, Hubert Robert ne dédaignaient point de prendre part, et Le Brun mettait sa galerie de la rue du Gros-Chenet à la disposition des débutants qui jusqu'alors étalaient, par tolérance, leurs œuvres en plein vent, sur la place Dauphine, le jour de la petite Fête-Dieu. Au Louvre, les agréés demandaient à jouir des mêmes prérogatives que leurs anciens ; l'Assemblée nationale, à qui l'Académie soumettait un nouveau projet de statuts, ne tarda pas à transformer son titre en *Académie centrale*, et, ce qui était plus grave, décréta pour le Salon de 1791 l'admission de tous les artistes sans acception de classe (1). Par égard pour l'institution à

(1) J'ai retrouvé, dans la *Chronique de Paris* du 26 août 1791 l'arrêté du Département de Paris pris en vertu de ce décret, et j'en donne ici le texte que M. Guiffrey n'a point reproduit dans ses *Notes et documents sur les expositions du XVIIIe siècle*. (J. Baur, 1873, in-18.)

« En exécution de la loi du 21 août, portant ce qui suit :

« Art. Ier. — Tous les artistes français ou étrangers, membres ou non de l'Académie de

laquelle elle portait ainsi un premier coup mortel, l'Assemblée chargeait toutefois l'Académie de veiller sur le choix des œuvres présentées; or, sur sept cent quatre-vingt-quatorze numéros, Wille, l'un des commissaires, nous apprend qu'on refusa en tout deux petits tableaux d'un sculpteur dont il nous tait le nom. A ce Salon où le *Brutus*, exposé pour la seconde fois, la *Mort de Socrate, Horace*, le dessin du *Serment du Jeu de Paume* de David attiraient tous les yeux, et où l'Académie comptait bon nombre de représentants, débutait un jeune inconnu, élève de l'école gratuite de Dijon, nommé Prud'hon. On peut citer aussi parmi les nouveau venus Léonor Merimée, Désoria, Bruandet, Isabey, Valenciennes, Taunay, Sablet, Demarne, Swebach, Boilly, etc., qui bénéficiaient de l'article 1er du décret du 21 août 1791 (2).

Deux ans plus tard, l'Académie, à laquelle n'avaient été épargnés ni les mépris de David répondant à l'invitation de venir professer à son tour par son laconique et insolent billet : « Je fus autrefois à l'Académie » (4 mai 1793), ni les dénonciations de la Société républicaine et populaire des Arts, fondée par bon nombre de dissidents, voyait consommer sa dispersion définitive provoquée par le décret du 10 juillet 1793, qui

peinture et sculpture, seront également admis à exposer leurs ouvrages dans la partie du Louvre destinée à cet objet.

« II. — L'exposition ne commencera cette année que le 8 septembre.

« III. — Le Directoire du Département de Paris fera diriger et surveiller, sous les ordres du ministre de l'intérieur, la dernière exposition, quant à l'ordre au respect dû aux mœurs, et quant à l'emplacement qui pourra être nécessaire.

« Le Directoire, considérant combien il importe d'assurer la prompte exécution de la loi et la jouissance entière du bienfait que les arts viennent de recevoir de l'Assemblée nationale, en attendant que des règlements définitifs ayant pu déterminer les formes, les usages, l'ordre de cette partie si intéressante de l'instruction publique ;

« Le procureur général syndic entendu, arrête ce qui suit :

« 1° M. Talleyrand-Périgord, membre du Directoire, sera chargé de la direction et surveillance générale de l'exposition ;

« 2° Il sera adjoint à M. Talleyrand-Périgord six commissaires, savoir : MM. Pajou, Le Grand, Bervick, David, Vincent, Quatremère-Quincy ;

« 3° A compter du jour de la publication du présent arrêté, tout artiste qui désirera exposer ses ouvrages fera, dans l'espace de trois jours, parvenir une notice de ses ouvrages qui en détaillera la mesure exacte et le sujet brièvement expliqué ;

« 4° Cette notice énoncera les ouvrages par ordre de numéro, de manière que les premiers numéros indiquent les morceaux auxquels l'artiste donnera la préférence, dans le cas où l'étendue de l'emplacement assigné seroit insuffisant pour les y admettre tous ;

« 5° Chaque artiste mettra au bas de cette notice son nom et le lieu précis de sa demeure pour que l'on puisse lui adresser directement les avis relatifs à l'exposition. »

Signé : La Rochefoucauld, *président.*
Blondel, *secrétaire.*

Nota. — Les notices seront adressées au Département, au bureau de M. Roucher.

(2) J'appelle l'attention des curieux sur une particularité jusqu'ici non signalée : la collection Deloynes, au Cabinet des Estampes, renferme le seul ex. connu d'un premier catalogue du Salon de 1791, absolument différent de celui que M. Guiffrey a reproduit dans sa réimpression collective des livrets du XVIIIe siècle : cette nomenclature doit être antérieure au décret de l'Assemblée nationale.

supprimait toutes les Académies. Le 10 août suivant s'ouvrait le plus nombreux Salon qu'on eût vu jusqu'alors : huit cent trente-sept tableaux ou dessins, cent quatre-vingt-deux bustes ou statues et vingt-quatre modèles d'architecture se pressaient sur les murs et jusque dans la cour du Louvre. En haine des anciens usages et pour mieux appliquer le principe d'une stricte égalité, le livret avait enregistré les envois au fur et à mesure de leur réception. Grâce à ce désordre, que répare tant bien que mal une table alphabétique des exposants, il y a un piquant contraste entre la fière déclaration du début, si souvent citée, par laquelle les commissaires rappelaient « Protogène traçant un chef-d'œuvre au milieu de Rhodes assiégée, ou bien Archimède méditant sur un problème pendant le sac de Syracuse », et le n° 1 du livret : « Le jeu du pied de bœuf. C'est l'instant où une jeune fille va recevoir une pénitence pour s'être laissée attraper », par le citoyen Petit-Coupray.

Ce n'était cependant pas un peintre d'idylles que le citoyen Petit-Coupray, et son *Départ pour la frontière*, dont le livret donne une description minutieuse, appartient, comme la *Fête des sans-culottes sur les ruines de la Bastille* de Pourcelly, *la Montagne et le Marais* de Balzac, *le Siège des Tuileries par les braves sans-culottes* et la *Mort de Beaurepaire* de Desfonts, à une série qui aurait sa place tout indiquée au Musée révolutionnaire de l'hôtel Carnavalet ; mais où retrouver ces tableaux que les réactions de 1804 et de 1815 ont dû condamner aux flammes, si leurs auteurs ne les ont pas eux-mêmes détruits? Pourquoi le *Siège de Granville* de Lesueur, la *Prise de la Bastille* de Thévenin, le *Vengeur* de Vallaert (Salon de 1795) auraient-ils été épargnés, alors que le *Lepeletier de Saint-Fargeau* de David ou que l'esquisse du *Dix Août* de Gérard sont depuis tantôt un siècle cachés à tous les yeux?

Les sujets exclusivement contemporains ne forment pas d'ailleurs la plus large part dans les Salons qui s'ouvrirent dès lors régulièrement (sauf en 1794 et en 1797). C'est à l'influence de David que nous devons ces réminiscences antiques dont les derniers Salons de l'Académie promettaient déjà l'envahissement : les Oreste, les Priam, les Achille à Scyros, les Aristomène, les Éponine et Sabinus, les Cincinnatus, les Curius Dentatus, etc., etc., couvrent de leurs glaciales nudités d'immenses panneaux qui encombrent aujourd'hui les magasins et trop souvent les salles étroites de nos musées de province. Qu'on ne s'y méprenne pas cependant : il y avait dans cette perpétuelle évocation des grands dévouements et des grandes amours de l'antiquité autre chose que le stérile souci de modeler les contours d'un casque ou de « casser » une rotule. Ces allégories avaient un sens pour les spectateurs et ces exemples

d'héroïsme n'étaient pas perdus pour ceux qu'appelait la conscription. C'était le temps aussi où le portrait, qui déjà tenait tant de place aux Salons de l'Académie royale comme à ceux de Saint-Luc, reprenait une nouvelle faveur : Ducreux, Sicardi, Laneuville, Dabos, Suvée, Boilly, Gonord, M[lle] Capet, M[me] Labille-Guyard, M[me] Vincent, etc., etc., peignirent tour à tour les conventionnels, les artistes de Feydeau, les jolies femmes, les condamnés, les généraux, les innombrables anonymes qui voulaient pourtant laisser d'eux un souvenir, et ceux qui, moins modestes, prennent leurs précautions à l'égard de la postérité, comme le citoyen Gelé, représenté par Nicolas-Henri Jeaurat « à l'instant où il reçoit le brevet d'imprimeur de la gendarmerie nationale », brevet dont « l'artiste, ajoute le livret de 1796, a peint le contenu et le cachet ». La vanité n'est pas seule en cause dans ces multiples effigies ; la piété filiale, la reconnaissance, l'enthousiasme y ont aussi leur part : la foule se presse devant les portraits d'André Chénier et de ses amis Trudaine, par Suvée, devant celui de Roucher par Joseph Le Roy, bientôt enfin et surtout devant ceux de Bonaparte.

Si les artistes vivants durent aux Assemblées délibérantes une liberté vainement réclamée jusqu'alors et dont ils furent d'ailleurs les premiers à demander la restriction, s'ils lui durent aussi l'ouverture de nombreux concours et la création de prix « pécuniaires » décernés par leurs pairs, c'est de la Révolution encore que datent la plupart des « départements » actuels du Louvre. Sans doute, à diverses époques, la direction des Bâtiments du Roi, stimulée par quelques bons esprits, avait risqué ou promis de timides et partielles exhibitions des richesses enfouies dans les palais du Louvre et du Luxembourg et plus souvent dans leurs magasins ; mais l'honneur d'avoir ouvert au public un *Muséum* appartient à la Convention, et si l'on n'est pas d'accord sur la date précise à laquelle cette grande mesure reçut son exécution, le fait est lui-même désormais acquis à l'histoire. L'enfantement d'une pareille création fut d'ailleurs des plus laborieux et la politique joua là, comme partout, son funeste rôle. Mais ces misères ne sont rien auprès des résultats obtenus lorsqu'aux plus beaux tableaux accumulés depuis deux siècles par la monarchie, aux dessins sortis pour la première fois des portefeuilles de Jabach, acquis sous Louis XIV, ou provenant de la vente de P.-J. Mariette, vinrent se joindre les trésors rapportés de Belgique, de Hollande, de Turin, de Rome, de Florence, de Venise. On sait quels furent les lendemains de cette fête incomparable et avec quelle âpreté la Sainte-Alliance poursuivit ses revendications.

Tandis que l'Apollon du Belvédère, la *Vierge de Foligno*, la *Transfi-*

guration de Raphaël reprenaient le chemin de l'Italie et que les grandes toiles de Rubens réintégraient les églises d'Anvers, un autre Musée, exclusivement formé de débris arrachés aux iconoclastes et aux « malveillants » se voyait, en raison même de ses origines, dénoncé, vilipendé et finalement détruit par les efforts d'une tourbe d'impuissants et d'envieux : c'est le Musée des monuments français, dont la pensée première appartient à Doyen, mais qu'Alexandre Lenoir avait, parfois aux dépens de sa vie ou de sa liberté, formé avec plus de zèle que de science ; aussi ne saurait-on lui garder rancune de certaines inadvertances, voire même de certaines restitutions suspectes, lorsqu'on met en parallèle les services que son œuvre a rendus et continue de rendre à l'histoire et l'archéologie nationales.

Un autre musée qui, après un siècle d'existence, n'est pas encore — tant s'en faut — connu comme il mériterait de l'être, est la Chalcographie créée sur les conseils du général de Pommereul, et dont Ginguené eut l'honneur de constituer le premier fond sous le ministère de Benezech.

Moins favorisées et plusieurs fois menacées dans leur existence même, les manufactures des Gobelins, de Beauvais et de Sèvres survécurent à ces crises et ne cessèrent même jamais complètement de travailler.

V

La cinquième division de ce travail, dévolue à l'histoire des mœurs, est moins considérable que les précédentes et ce que j'ai à en dire ici ne demande pas non plus beaucoup d'écriture. Sur les généralités du sujet je n'ai guère eu qu'à reprendre ou à condenser les excellentes notes dont M. Paul Lacombe avait apostillé les descriptions des livres de cette période qui figurent dans sa bibliographie des *Tableaux de mœurs* (P. Rouquette, 1887, in-8°). Les *Institutions civiles* qui suivent ne fournissent pas ici, malgré l'importance des réformes accomplies par l'initiative parlementaire, un commentaire dont ce ne serait pas la place. Il me suffira donc de rappeler que le divorce fut au nombre des réformes les plus impérieusement réclamées par l'opinion publique jusqu'au jour où l'abus qu'on en fit, après la mise en vigueur de la loi du 20 septembre 1792, provoqua la loi restrictive du 1er complémentaire an V, mais qu'il fut, en fait, aboli seulement en 1816. La question des enfants

naturels et la reconnaissance de leurs droits successoraux datent du 4 juin 1793.

Les relations sociales se modifièrent profondément aussi en raison de la marche des événements et des idées; mais si le tutoiement général fut officiellement adopté — et, chose singulière — réclamé pour la première fois par une femme, Mme Robert, née Keralio [20228]; si les emblèmes nobiliaires durent céder le pas à la cocarde; si les domestiques, admis pour la première fois sur le pied d'une rigoureuse égalité, devinrent de simples « officieux »; si les duels, d'ailleurs assez rares, provoquèrent une réprobation à peu près unanime, la mode, le jeu, le libertinage ne perdirent jamais l'empire qu'ils ont exercés de tout temps sur les sociétés civilisées. La mode a eu ses moniteurs spéciaux, aujourd'hui si recherchés, et ses artistes privilégiés; le jeu, sous toutes ses formes, a causé d'innombrables ruines ou suicides et, sur le cynisme avec lequel la débauche s'étala en plein jour, les témoignages contemporains sont unanimes. Les écrits dont j'ai cité les titres peuvent donner une idée de la licence éhontée que la police chercha vainement à réfréner, même sous le proconsulat du rigide Chaumette.

On sait quel fut de tout temps et quel est encore aujourd'hui le culte des Parisiens pour leurs morts. La fermeture des églises, la dispersion du clergé, l'impérieuse nécessité de faire disparaître au plus vite les corps des suppliciés, la proscription de tout appareil religieux, quel qu'il fût portèrent à ce culte des coups réitérés. Les protestations formulées sous le Directoire par Delamalle [20476] et par Pilat [20478] trouvèrent un écho à la tribune par l'organe de Pastoret [20479], et l'Institut naissant mit au concours un mémoire sur le meilleur mode d'honorer les morts. Il y eut à ce sujet beaucoup de déclamations oiseuses et des idées baroques, telles que la proposition de Pierre Giraud [20491] de modeler avec les cendres de tout individu « calciné » un médaillon indestructible, mais la décence des inhumations en bénéficia et les premiers « bureaux de deuil » purent, sans être inquiétés, faire renaître le luxe funéraire si longtemps aboli.

VI

Il me reste à m'excuser auprès de ceux qui depuis la publication du second volume de cette *Bibliographie* ont bien voulu me témoigner l'impatience flatteuse d'en voir paraître la suite. Non seulement la tâche a été plus lourde que je ne le présumais et certaines parties, telles que le cha-

pitre du théâtre, ont pris un développement inattendu (1) ; mais j'ai eu à subir un accident qui aurait pu avoir des conséquences encore plus graves. Dans la nuit du 23 au 24 décembre 1895 un incendie, allumé par des mains criminelles, a dévoré les ateliers de la rue Cadet et, avec eux, les ballots renfermant les quinze premières feuilles déjà tirées de la Troisième partie. Ceux qui contenaient les feuilles 16 et 17 purent être sauvés et j'avais, par bonheur, conservé les doubles de l'ensemble. Par bonheur aussi, les ouvriers n'avaient point en mains la copie des feuilles suivantes qui, si elle eut été détruite, n'aurait pu être que très imparfaitement reconstituée. La reconstruction et la réorganisation de l'Imprimerie Nouvelle et la réimpression des quinze premières feuilles m'ont, de ce fait, causé un retard de plus d'une année.

Au cours de cette Introduction ou, dans le corps même de l'ouvrage, je me suis efforcé de n'omettre le nom d'aucune des personnes qui ont bien voulu m'aider de leur savoir et me faire part des richesses qu'elles possèdent ou dont elles ont la garde. Combien ont disparu parmi ceux qui ont encouragé et guidé mes premières recherches ! Ces récentes années ont été, à ce point de vue, comme à tant d'autres, particulièrement cruelles et il m'a fallu successivement inscrire sur la funèbre liste les noms de M. Olgar Thierry-Poux, de la Bibliothèque nationale ; de M. Jules Cousin et de M. Lucien Faucou, de la bibliothèque de la Ville ; de M. Henri Lavoix, de la bibliothèque Sainte-Geneviève ; de M. Ch. Nuitter, de la bibliothèque de l'Opéra ; de M. E. Laurent, de la bibliothèque de la Chambre des députés ; de M. E. Stride, du British Museum ; de M. Léon de La Sicotière, sénateur de l'Orne ; enfin de deux de mes amis les plus chers, Jules Flammermont et Étienne Charavay.

Ces tristesses sont, je le sais, inhérentes à la durée même de notre existence et « le bonheur de vivre » est à ce prix ; mais elles trouvent leur remède, sinon leur apaisement, dans le travail, et bien souvent je lui ai dû aussi l'oubli momentané des agitations dont chacun de nous a ressenti le contre-coup. L'avouerai-je ? J'ai encore été soutenu et encouragé dans cette longue besogne par un autre sentiment que je veux consigner ici, ne fût-ce que pour provoquer une vocation qui se cherche ou qui s'ignore. En rassemblant et en juxtaposant, si j'ose dire, de si nombreux matériaux, je me plaisais à penser que quelqu'un viendrait tôt

(1) C'est pour le même motif que j'ai dû de nouveau ajourner la mise au jour de la partie consacrée à *Paris hors les murs* qui devait déjà figurer à la fin du tome II et que je comptais ensuite placer à la fin de celui-ci (cf. n° 15329 ci-après) ; elle formera définitivement l'un des appendices du tome IV.

ou tard pour en tirer parti et d'avance j'entrevoyais la thèse ou la monographie dont je pourrais, *in petto*, réclamer ma part, comme le maçon suppute le nombre de sacs de plâtre ou de moellons qu'il a fournis à la maison nouvellement sortie de terre. Le mouvement qui entraîne tant de jeunes esprits vers les études historiques et la largeur de vues des programmes universitaires actuels autorisent cette espérance et me dédommageront amplement, dans un délai plus ou moins rapproché, de n'avoir pu qu'effleurer ici ce que j'aurais voulu approfondir et de n'avoir donné qu'une ligne à ce qui demanderait une page ou un chapitre.

MAURICE TOURNEUX.

Mai 1900.

NOTE A CONSULTER

Le titre de chaque pièce, quelle que soit sa longueur, a été reproduit intégralement, sauf la date révolutionnaire inscrite sur le frontispice ou à la rubrique typographique d'un grand nombre d'entre eux : *le premier floréal an troisième de la République française, une et indivisible* (ou : *de la République française, une, indivisible et impérissable*), est réduit à : 1er *floréal an III* et la date grégorienne a été rétablie entre parenthèses.

— Il n'a pas été tenu compte des négligences typographiques des titres, non plus que des majuscules ou italiques qu'ils peuvent renfermer, excepté lorsque ces négligences ou ces caractères peuvent servir à identifier la pièce.

— Les discours, circulaires, prospectus, etc., qui n'ont point de titre sont accompagnés d'un résumé analytique, aussi succinct que possible, placé entre crochets tantôt avant, tantôt après les premiers mots du texte.

— Lorsque, dans un titre, il est fait mention d'un autre ouvrage, le titre de celui-ci est placé entre guillemets.

— Les titres en langue allemande sont traduits et placés entre parenthèses à la suite du texte original.

— Les noms d'auteurs, traducteurs, éditeurs littéraires, dessinateurs, graveurs, sont en petites capitales, soit dans le corps du titre, soit en note.

— Les rubriques typographiques sont en italique ; comme la plupart des pièces volantes n'ont qu'un titre de départ, ces indications figurent d'ordinaire à la dernière page ; elles ont subi l'abréviation d'usage, par exemple : *A Paris, chez Garnery*, devient : *Paris, Garnery*. On n'a mentionné le nom de l'imprimeur qu'à défaut de celui du libraire, et en suivant la même règle.

— Le nombre des pages a été soigneusement spécifié pour les plaquettes et les ouvrages en un seul volume, ainsi que pour les ouvrages en plusieurs volumes qui ont été l'objet de réimpressions. Lorsque le feuillet double ou simple du titre n'est pas mentionné, c'est qu'il est compris dans la pagination du texte qu'il précède ; il en est de même pour les tables ou errata qui terminent ce texte.

— Un grand nombre de pièces ne porte pas de lieu d'impression (*S. l.*), ou de date (*S. d.*), et, plus souvent encore, ni l'un ni l'autre (*S. l. n. d.*). A défaut du nom de l'imprimeur qu'il était impossible de retrouver, j'ai inscrit entre crochets la date déterminée par le sujet de la pièce ou par son titre même et, pour les pièces postérieures à l'événement, j'ai proposé la date la plus vraisemblable.

— Les renvois se font toujours au numéro d'ordre de la pièce et non à la page du volume (sauf pour les recueils iconographiques dont le contenu a été détaillé).

— Le signe ¶, appelé en typographie *pavillon*, a été employé pour appeler l'attention

du lecteur sur un travail paru dans une publication périodique, ou sur des documents publiés ailleurs, ou enfin sur un renvoi à d'autres parties de cette *Bibliographie*.

— Une numérotation unique a été adoptée pour l'ensemble de la publication, sans égard à ses divisions méthodiques.

— La mention d'une seule cote n'implique pas que la pièce n'existe point ailleurs, mais j'ai cité de préférence celle de la Bibliothèque nationale, parce que les catalogues mis à la disposition du public permettent de contrôler mon dire. Parfois cependant la pièce décrite n'existe que dans une seule Bibliothèque, ou l'exemplaire que j'y ai vu présente des particularités notables.

— Des lettres supérieures ^{abcd}, etc., placées en exposants du numéro d'ordre et répétées en majuscules après la cote, désignent les éditions ou réimpressions *sans changement de titre*. En ce cas, les premiers mots du titre de l'édition A sont seuls répétés et le surplus est remplacé par des points suspensifs. S'il y a désaccord entre ces deux lettres, c'est que la Bibliothèque nationale n'a pu se procurer la première ou la seconde édition d'un livre que lorsqu'elle avait déjà la troisième. (Voyez, par exemple, les nos 4367 et 4367^{a-c} de la *Bibliographie.*)

— L'astérisque placé à la suite d'une cote désigne un recueil de pièces; s'il comporte plusieurs volumes, le tome est spécifié.

— Dans le corps des notes, la Bibliothèque nationale est désignée par B. N. et celle de la Ville par B. V. P.; mais, dans les cotes placées entre crochets, il a été fait usage des abréviations suivantes :

Bibliothèque nationale.

Département des Imprimés .... *N.*
Département des Manuscrits .... *N.* Mss. fr.
Département des Estampes .... *N.* Est.

Archives nationales.

Collection Rondonneau .... *R.* AD.

La cote en chiffres romains est celle de la série, la cote en chiffres arabes celle du carton. La collection *Camus*, ou collection *verte*, annexée au fonds Rondonneau, porte également la lettre *R* et la cote A. D. XVIIIe.

Les imprimés conservés dans les cartons des Archives proprement dites sont désignés par les lettres .... *A. N.*

Bibliothèque de la Ville de Paris (hôtel Saint-Fargeau) ..... *P.*
Bibliothèque de l'Arsenal .... *Ars.*
Bibliothèque du Sénat .... *S.*
Bibliothèque de la Chambre des députés .... *D.*
Bibliothèque de l'École libre des sciences politiques .... *Éc. sc. pol.*
(Ces trois dernières bibliothèques ne sont pas publiques.)
Archives de la Seine .... *A. S.*
Bibliothèque de Zurich (Collection Usteri) .... *Z. U. B.*
British Museum (*French Revolution*) .... *Br. M.* F. R.
Collection Leber (Bibliothèque de Rouen) .... *Rouen*, coll. Leber.

Les pièces sans indication de provenance ont été vues chez des libraires ou font partie des collections de l'auteur. Les ouvrages courants ou tout à fait récents ne portent également pas de cote.

TROISIÈME PARTIE

MONUMENTS, MŒURS ET INSTITUTIONS

PREMIÈRE DIVISION

HISTOIRE PHYSIQUE

CHAPITRE PREMIER

TOPOGRAPHIE & HYDROGRAPHIE

§ 1. — Plans de Paris.

11857. — Nouveau Plan de Paris, avec les augmentations et changements qui ont été faits pour son embellissement. Fait en 1783, par M. Brion de la Tour, ingénieur géographe du Roi. *Paris, Campion frères.* (796 × 565). [*P.* 1249.]

Cartouche gravé. Liste alphabétique des rues et des établissements publics.

Ce plan a eu, en 1784, un second tirage dans lequel un petit plan de Versailles remplace un petit plan général de la banlieue.

11858. — Plan de la ville de Paris et de ses anciennes clôtures comparées avec celles faites sous le règne de Louis XVI. Gravé par P.-F. Tardieu. Écrit par L. Aubert. Dédié à Monseigneur le baron de Breteuil, par son très humble et très obéissant serviteur de Wailly (610 × 417).

De Wailly avait exposé au salon de 1789 (nos 56-57) deux plans de Paris; sur l'un étaient tracées les anciennes et nouvelles clôtures; sur l'autre étaient indiqués divers projets d'embellissement. Le no 57 présentait les détails de ces projets « en vue d'oiseau ».

11859. — Nouveau Plan routier de la ville et des fauxbourgs de Paris. *Paris, Esnauts et Rapilly, rue Saint-Jacques*, 1788 (557 × 785).

Le titre est placé dans un cartouche ornementé au-dessus duquel se trouve le vaisseau de la Ville. Dans quatre autres cartouches, sont inscrits un plan de Versailles, la nouvelle

Comédie-Française, la nouvelle Comédie-Italienne et le projet d'une salle d'opéra.

A droite et à gauche, table des noms des rues.

11860. — Plan de la ville et des faubourgs de Paris avec tous ses accroissements et la nouvelle enceinte des barrières de cette capitale. *Paris, Mondhare et Jean, rue Saint-Jean-de-Beauvais, près celle des Noyers*, 1788 (970 × 675).

Table des noms des rues à droite et à gauche.

11861. — Nouveau Plan de Paris, divisé en soixante districts et en ses vingt quartiers, faubourgs et environs, augmenté des murs et barrières qui la renferment, distribué en six divisions militaires composées chacune de dix bataillons et comportant aussi chacune dix districts distingués par différentes couleurs. Présenté à M. le marquis de La Fayette, lieutenant général de la garde nationale parisienne. *Paris, Desnos*, 1789. A. P. D. R. (1m,060 × 790).

Nouveau tirage, très rare, d'un plan datant de 1760, primitivement orné des vues de monuments de Paris et des environs remplacées ici par la liste des divisions militaires.

Collection Edgar Mareuse.

Desnos a publié un autre plan (430×270) sous le titre de *Plan général de la Ville de Paris*. Voyez le numéro suivant.

11862. — « Monsieur, je prends la liberté de vous envoyer l'affiche d'un grand plan de Paris divisé en soixante districts..... » (19 avril 1789). In-4°, 1 p. [N. Lk7 22707].

Lettre circulaire de Desnos, invitant les présidents de sociétés patriotiques à se procurer l'un ou l'autre des deux plans publiés par lui.

11863. — Plan de la ville et faubourgs de Paris, avec tous les changements et augmentations projetées, orné des principaux édifices qu'elle renferme. Dédié au Roi. *Paris, Mondhare et Jean*, 1789 (77 × 94).

Titre gravé dans un cartouche orné et, sur les marges, de vingt-trois vues de monuments. Ce plan a eu plusieurs tirages.

Les mêmes éditeurs ont publié en 1791 un plan plus petit et où les limites des sections sont coloriées.

11864. — Plan de Paris, divisé en quarante-huit sections décrétées par l'Assemblée nationale, le 22 juin 1790, dressé et présenté au Comité de constitution, qui l'a agréé par M. Dezauche, géographe du Roi. *Paris, chez l'auteur, rue des Noyers* (93×60).

Liste des sections sur les marges. Collection Edgar Mareuse.

11865. — Plan de la ville de Paris en 1789 (1m,005 × 750).

Plan colorié dressé et publié par le service des Travaux historiques de la Ville de Paris, en vertu d'un vote du Conseil municipal, ainsi que l'attestent les deux inscriptions suivantes placées à droite et à gauche du titre gravé : « Ce plan a été exécuté conformément à la décision prise par le Conseil municipal dans sa séance du 30 décembre 1887, M. Poubelle étant préfet de la Seine, M. Hovelacque président du Conseil municipal, M. Alphand directeur des travaux de Paris. — Ce plan a été dressé sous la direction de M. Armand Renaud, inspecteur en chef des beaux-arts et des travaux historiques, Hochereau, conservateur du plan de Paris, par M. Lucien Faucou, sous-conservateur de la bibliothèque et des collections de la Ville de Paris. Collaborateurs : MM. Laporte, dessinateur ; Bibert, dessinateur ; Bizard, géomètre ; Wuhrer, graveur ; Sulpis, graveur. »

En bordure du plan, emblèmes (en noir) adoptés par les districts dont la liste figure à gauche du plan, avec le chiffre de la population d'après le dénombrement de 1784. En haut, à droite, un *État* récapitulatif des monuments et voies de communication en 1789.

11866. — Plan de la ville de Paris, période révolutionnaire (1790-1794) (1m005 × 750).

Publié en vertu du même vote et par les mêmes collaborateurs que le précédent. Les inscriptions placées à droite et à gauche du titre sont identiques. En bordure, emblèmes (en noir) des sections dont la liste est inscrite à gauche. Les biens nationaux sont désignés par les lettres B. N. tirées en rouge.

Une note prévient que ce plan a été tracé sur celui de Verniquet réduit à l'échelle de 1/10000e.

11867. — Nouveau Plan routier de la ville et des faubourgs de Paris, avec ses principaux édifices et nouvelles barrières, par M. Pichon, ingénieur géographe. Gravé par Glot. E. Voissard *sculp. Paris, Esnauts et Rapilly*, 1790, A. P. D. R., 4 ff. (707 × 496).

Le titre ci-dessus est inscrit dans un cartouche gravé, et vingt-huit autres cartouches encadrant le plan représentent les principaux monuments de Paris. L'une de ces vues est particulièrement

précieuse, car c'est, dit-on, le seul document contemporain qui donne l'extérieur de la salle de l'Opéra incendiée au Palais-Royal, en 1781.

11868. — Nouveau Plan routier de la ville et faubourgs de Paris, divisés en quarante-huit sections d'après le décret de l'Assemblée. *Paris, Esnauts et Rapilly*, 1791 (1m,050×555).

Les limites des sections sont tracées en couleur. A droite et à gauche, liste des sections, des rues, des théâtres et des bibliothèques. Dans un cartouche, petit plan colorié du département de Paris, avec indications de l'emplacement des six tribunaux.

Ce plan a eu plusieurs tirages successifs, notamment en 1792, 1793 et 1794. Dans celui-ci, une note prévient que tous les mots *saint* sont supprimés; mais, en dépit de cette affirmation, un grand nombre d'entre eux subsistent.

11869. — Atlas du plan général de la ville de Paris, levé géométriquement par le citoyen Verniquet. Rapporté sur une échelle d'une demi-ligne pour toise, divisé en soixante douze planches, compris les cartouches et plan des opérations trigonométriques, dessiné et gravé par les citoyens Bartholomé et Mathieu, l'an IV. *Se trouve à Paris, chez l'auteur, rue de l'Oratoire, n° 146, maison d'Angivilliers*, in-folio. [N. Lk7 6043. — P. Usuels.]

Cet intitulé est inscrit dans un titre gravé renfermant en outre une liste des *Époques des différents accroissements de Paris* et un plan d'assemblage colorié.

Le titre de l'ex. de la B. V. P. est quelque peu différent : *Atlas national de la Ville de Paris. Plan de la Ville de Paris, avec sa nouvelle enceinte, levé géométriquement sur la méridienne de l'Observatoire, par le citoyen* Verniquet. *Parachevé en* 1791. *Dessiné et gravé par les citoyens* P.-J. Bartholomé et A.-J. Mathieu. *Ecrit par* Bellangé.

Quelques ex. contiennent, en regard du titre, un portrait gravé d'Edme Verniquet, né à Châtillon-sur-Seine, le 9 octobre 1727. (Bouché, *del.*; J.-B. Dien, *sculp.*)

11870. — Copie du procès-verbal qui constate le travail fait par le citoyen Verniquet, auteur du plan de Paris, pour la vérification de toutes les opérations trigonométriques qui ont servi pour les positions des principaux monuments de Paris. *S. l. n. d.*, in-folio plano.

Collection Paul Lacombe.

Signée : Delalande, directeur de l'Observatoire, ce 25 vendémiaire an IV (17 octobre 1795). *Au verso :* « Copie du privilège accordé par le Roi au sieur Verniquet, architecte, auteur du *Plan de Paris*, pour la gravure de cet ouvrage, le 26 mars 1789 », enregistré le 6 thermidor an V, et certificats signés Joly, Caperonnier, en date du 6e jour complémentaire de l'an XI et du 25 brumaire an XII (25 septembre et 17 novembre 1803), constatant que l'auteur a déposé à la Bibliothèque Nationale quatre exemplaires de son plan, dont deux en papier de Hollande.

11871. — Décret de la Convention nationale [990] du 5 juin 1793, l'an II de la République française, qui autorise l'administrateur des domaines nationaux à faire graver au trait et d'après le plan général de Paris, dressé par le citoyen Verniquet, les plans des grands établissements nationaux existant dans ladite ville. *Imp. Nat. exécutive du Louvre*, 1793, in-folio plano.

Collection Paul Lacombe.

Le *Guide du voyageur à Paris*, de Thiéry, tome II, pp. 370-375 (voy. ci-après, chap. II, § 1), renferme d'intéressants détails sur l'origine et les travaux préliminaires de ce plan, d'abord confié par une Déclaration du 10 avril 1783 aux commissaires généraux de la voirie, et que Verniquet obtint ensuite d'entreprendre seul à ses risques et périls. Il avait installé ses ateliers dans une immense galerie du couvent des Cordeliers, située au-dessus de l'église, et c'est là que le plan fut tracé en trois expéditions, l'une pour le Conseil du Roi, l'autre pour le Parlement et la troisième pour le Bureau des finances.

11872. — Note sur le grand plan de Paris, dit « Plan des artistes » (1793-1808), par A. Bruel, archiviste aux Archives nationales. *Paris*, 1878, in-8°, 14 p. [N. Lk7 19890.

On lit au verso du faux-titre : « Extrait du tome IV des *Mémoires de la Société de Paris et de l'Ile-de-France*, pp. 115 à 124. »

Documents relatifs au sort, inconnu actuellement, d'un exemplaire du plan de Verniquet sur lequel la Commission des monuments, nommée par la Convention, avait indiqué les alignements et percements à exécuter dans Paris sur les terrains des établissements supprimés.

Voyez le numéro suivant.

11873. — Recherches sur les trois premiers exemplaires du plan de Paris, de

Verniquet (1794-1820), pour faire suite à la note sur le grand plan de Paris, dit « Plan des artistes », par A. Bruel, sous-chef de section aux Archives nationales. *Paris*, 1882, in-8°, 22 p. [*N*. Lk7 22785.]

On lit au verso du faux-titre : « Extrait du tome VIII des *Mémoires de la Société de Paris et de l'Ile-de-France*, pp. 293 à 310. »

Voir aussi, dans le *Bulletin* de la même Société (1885, p. 43), une note sur ce plan, extraite par M. Paul Lacombe de *The Praise of Paris*, de Samuel Weston (London, 1803, in-12), et *ibid.* (1888, p. 93), une lettre de Dufourny, relative au même objet, également communiquée par M. Paul Lacombe.

La Ville de Paris a fait exécuter sur papier calque une réduction au 5/1000es du plan de Verniquet qui s'applique au plan administratif actuel et rend de fréquents services pour l'identification des emplacements.

11874. — Nouveau Plan de la ville et des faubourgs de Paris, divisé en vingt quartiers, dont la plus grande partie a été rectifiée et avec différents dessins levés géométriquement par les sieurs Beaurain et Deharme, géographes, et de beaucoup d'observations faites sur les lieux, par l'auteur, qui ont servi à réformer plusieurs omissions qu'on a laissé subsister dans ceux qui ont précédé celui-ci, mis au jour par les sieurs Deharme et Desnos, géographes. Dédié aux citoyens de la capitale. *Paris, Desnos*, 1795. (1m,68 × 1m,25.)

La première édition de ce plan est de 1763. Dans celle-ci qui porte la mention : « Recorrigé (*sic*) en 1795 », les fleurs de lys du cartouche du titre ont été enlevées et les noms des rues modifiés inscrits dans un autre cartouche.

Collection Edgar Mareuse.

11875. — Paris, ses Faubourgs et ses Environs, où se trouve le détail des villages, maisons, grands chemins pavés et autres, des hauteurs, bois, vignes, terres et prés, levés géométriquement par le sieur Roussel, capitaine ingénieur, revu et augmenté l'an IV de la République française. *Paris, Goujon, Vignon, Hennequin* (9 feuilles, 590 × 370).

La première édition remontait à 1730. Le cartouche supérieur a été, dans le tirage de 1795, remplacé par un emblème républicain accompagné de cette inscription : « Le génie de la liberté est l'ami des arts. » Malgré l'intitulé nouveau, les dénominations anciennes avaient été conservées et nombre d'édifices disparus se trouvaient dans le même cas.

Selon M. A. Bonnardot, la revision du plan de Roussel était due à Chanlaire.

11876. — Plan géométral de Paris et de ses faubourgs, dressé par Robert de Vaugondy, corrigé et étendu jusqu'aux nouvelles limites, par Delamarche, géographe et successeur de Vaugondy. An 1797 (v. st.). *Paris, Delamarche, géographe, rue du Foin-Saint-Jacques, au collège de Me Gervais* (940×650). [*P*. 1250.]

Divisé en douze municipalités. Avec une table des noms des rues et un cartouche donnant le plan des environs de Paris.

11877.—Plan de Paris, divisé en douze municipalités, subdivisées chacune en quatre parties, dessiné par C*** [Chamot], gravé par Bonizelle. *Paris, Jean*, 1798 (1m,42×1m,02).

Collection Edgar Mareuse.

11878. — Nouveau Plan routier de la ville et faubourgs de Paris, divisé en quarante-huit sections. *Paris, chez Journeaux*, 1799 (760×555).

Collection de l'auteur.

Le même plan a été modifié en l'an X par la substitution des 12 arrondissements ou municipalités aux 48 sections.

11879. — Paris et Londres mis en parallèle, avec cartes et gravures pour servir de guide dans ces deux villes. *Paris, au pavillon d'Hanovre, boulevard d'Antin, où sont exposés les plans en relief; Pichard et les marchands de nouveautés, an XI*-1802, in-8°, 56 p., 2 pl. et 2 plans. [*N*. Lk7 6056. — *P*. 3783.]

Le plan de « Paris moderne » est daté de 1803, celui de Londres ne porte point de date. Le premier manque dans l'ex. de la B. V. P.

§ 2. — Carrières et Catacombes.

11880. —Visite souterraine pour la sûreté publique. Procès-verbal de visite faite par plusieurs membres du comité des districts réunis du Val-de-Grâce et de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, dans les carrières du faubourg Saint-Jacques et autres lieux souterrains adjacents (16 octobre 1789). *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*Ec. sc. p.*, coll. Pastoret, établ. et trav. publics, tome II.]

11881. — Assemblée représentative communale, 20 octobre 1789. Comité de police. Procès-verbal et arrêté rendu sur icelui. In-8°, 32 p. [Lb⁴⁰ 1150*.]

P. 1, Rapport d'ANTOINE-ARNOULT QUINQUET, membre du collège de pharmacie et représentant de la Commune, sur les fours à plâtre et à chaux établis (4 septembre 1789).
P. 18, Extrait du rapport des commissaires (GUILLAUMOT, RENARD et CADET DE VAUX) nommés pour l'examen des fours à plâtre de MM. Champagne et Boulanger (11 août 1785),
P. 25, Arrêté du comité de police de la Commune de Paris.

11882. — Assemblée représentative communale, 29 avril 1790. In-8°, 2 p. [N. Lb⁴⁰ 1152*.]

Nomination d'une commission chargée de visiter les fours à plâtre.

11883. — Rapport et Projet de décret fait et présenté à l'Assemblée nationale, au nom du Comité de l'extraordinaire des finances, sur la dépense des travaux des carrières sous l'extérieur de Paris, par M. CHAZAUD, député du département de la Charente-Inférieure, par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [N. Le³³ I.]

Sur la réclamation des districts de Saint-Denis et de Bourg-la-Reine, les dépenses relatives aux travaux de l'extérieur de Paris devaient être, à partir du 1er janvier 1792, à la charge du département de Paris.

11884. — Réponse impartiale pour les chaufourniers et plâtriers de Paris, au libelle en forme de lettre d'un prétendu voisin de fours à plâtre, contre la réclamation présentée à l'Assemblée nationale par les chaufourniers et plâtriers de Paris. *Paris, imp. N.-H. Nyon. S. d.*, in-4°, 12 p. [*Br. M.* F. R. 46, 25.]

Signée : DARIGRAND.
Je n'ai pu retrouver la pièce à laquelle le titre de cette *Réponse* fait allusion.

11885. — Précis sommaire présenté au Comité des finances de l'Assemblée nationale pour les sieurs BENOIT et Cie, propriétaires de la manufacture des fours à plâtre, sise au faubourg de Gloire, enclos de MM. de Saint-Lazare. *Paris, N.-H. Nyon*, 1790, in-4°, 10 p. [Z. U. B. 321.]

11886. — Mémoire pour le sieur COEFFIER, maître maçon, entrepreneur de bâtiments, à Messieurs du Comité des finances de l'Assemblée nationale (19 octobre 1790). *Imp. Ve d'Houry. S. d.*, in-8°, 20 p. [N. Ln²⁷ 4471.]

Coëffier était chargé, depuis octobre 1776, des travaux de consolidation des carrières de Paris. Ce mémoire est dirigé contre un sieur Dupont et son commis chargés de régler ses comptes. Voyez le n° 11895 ci-dessous.

11887. — Mémoire pour le sieur COEFFIER, entrepreneur de bâtiments et maître maçon à Paris et entrepreneur des travaux de maçonnerie, terrassements, fouilles, recherches, etc., ordonnés par le Roi dans les carrières sous Paris et plaines adjacentes, contre le sieur Georges, l'un des commis employés par le sieur Coëffier dans ladite entreprise, et contre les sieurs Launai, Philippet et autres ouvriers carriers, terrassiers et limousins employés et payés par ledit sieur Coëffier aux différents travaux de la même entreprise. *Paris, imp. C. Glisau et J. Pierret. S. d.*, in-4°, 32 p.

Signé : COEFFIER ; M. ARMEY, avoué.

11888. — Mémoire instructif adressé au Comité de liquidation de l'Assemblée nationale, sur l'administration des carrières, par M. Guillaumot, intendant général des Bâtiments du Roi, contrôleur et inspecteur général des travaux ordonnés dans les carrières sous Paris, etc. *Imp. Demonville*, 1790, in-8°, 19 p. [N. Lf^{143} 8.

Contresigné : De La Croix, avocat.

11889.—Lettre à Monsieur l'abbé Gouttes, président du Comité de liquidation, par M. de La Croix. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [N. Ln^{27} 9342.

Justification de l'inspecteur général Guillaumot.

11890.—Pièces justificatives qui prouvent que les sieurs Tailleur et Georges n'ont pas perdu leurs places aux travaux des carrières pour avoir dénoncé à l'Assemblée nationale de prétendus abus dans cette administration, et qu'ils étaient révoqués avant de faire ces dénonciations. *Imp. V^e d'Houry. S. d.*, 8 p.

Voyez le numéro suivant.

11891. — Mémoire à Messieurs les administrateurs de la municipalité du département des travaux publics, en addition aux preuves fournies par l'administration des carrières, pour constater que les sieurs Tailleur et Georges avaient perdu leur emploi antérieurement à leur dénonciation et pour des causes qui sont étrangères à cette dénonciation. *V^e d'Houry. S. d.* (1790), in-8°, 8 p. [N. Ln^{27} 9243.

Cette pièce et la précédente, rédigées par Guillaumot, sont portées à la B. N. sous la même cote.

11892. — Consultation pour le sieur Georges, commis de l'administration des carrières, et pour les sieurs Launet, Philippet et autres ouvriers carriers, limousins et terrassiers ayant été employés aux travaux des carrières, contre le sieur Coëffier, maçon, entrepreneur de bâtiments (28 août 1791). *Imp. Siret. S. d.*, in-4°, 16 p.

Signée : Decourchant.

11893. — Réponse de l'inspecteur général des carrières aux demandes de MM. les administrateurs de la municipalité au département des travaux publics, sur les motifs du renvoi des sieurs Georges et Tailleur des travaux des carrières. *Imp. V^e d'Houry. S. d.* (1790), in-8°, 10 p.

Collection Paul Lacombe.

11894. — Pétition au nom de M. Guillaumot, inspecteur général des carrières, adressée à Messieurs les membres du Comité de liquidation. *Imp. V^e d'Houry. S. d.* (1791), in-4°, 4 p.

Collection Paul Lacombe.

11895. — Guillaumot, architecte et inspecteur général des carrières, aux citoyens administrateurs composant le département de Paris. *S. l. n. d.* (1792), in-8°, 28 p. [N. V. 41032.]

Réponse aux attaques dirigées contre sa gestion par le sieur Dupont « se disant professeur de mathématiques » et qui, selon Guillaumot, aurait été successivement électeur, assesseur de juge de paix, président de section et membre du Département. Les listes publiées par M. Étienne Charavay (*Assemblée électorale*, 26 août 1791-12 août 1792) mentionnent parmi les électeurs de la section de Bondy un sieur Antoine Dupont, ingénieur, âgé de soixante-quatre ans, assesseur de juge de paix, demeurant 1, rue du Buisson-Saint-Louis, dont l'identification avec l'adversaire de Guillaumot ne paraît pas douteuse.

L'ex. de la B. N., provenant d'Héricart de Thury, offre plusieurs corrections qui paraissent autographes.

11896. — Résumé pour le sieur Georges, commis de l'administration des carrières et pour les sieurs Launay, Philippet, Badon, Potier et autres ouvriers carriers, limousins, terrassiers et garçons ayant été employés à journées au compte de l'administration des carrières contre le sieur Coëffier, maçon, entrepreneur de bâtiments. *Imp. P.-L. Siret*, 1792, in-4°, 20 p.

Signé : M. Decourchant, défenseur officieux.

11897. — Réponse à une calomnie (2 mars 1792). *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. non chiffrées.

Signée : Decourchant.

Désistement motivé du défenseur officieux des ouvriers carriers dans leur procès contre Coëffier. Decourchant se plaint d'une note « infidèle, trop peu charitable et trop perfide » pour

émaner d'un « vieillard respectable », auteur d'un mémoire imprimé en faveur de ces mêmes ouvriers. Cette réponse, destinée à accompagner la *Consultation* décrite sous le n° 11892, est suivie d'une *Lettre à M. de la Fleutrye, commissaire du Roi auprès du tribunal du* 5e *arrondissement de Paris*, où il lui demande d'intervenir dans l'affaire et d'en parler à M. Dommanget, chargé du rapport.

11898. — Pétition des ouvriers employés aux carrières de Paris, adressée au Conseil d'État. *Imp. de la rue Galande, n° 50. S. d.*, in-4°, 7 p. [*N.* Fm 35344.]

Signée, p. 6 : GEORGE, syndic des ouvriers, rue de la Planche, n° 197. — Suivent les signatures des autres pétitionnaires.

11899. — Mémoire sur les travaux ordonnés dans les carrières sous Paris et plaines adjacentes et Exposé des opérations faites pour leur réparation, par C.-A. GUILLAUMOT, architecte et inspecteur général en chef desdits travaux, directeur de la Manufacture nationale des Gobelins, 20 thermidor an V (7 août 1797). *Imp. Le Normand. S. d.* (1797), in-8°, 56 p. [*N.* V. 41030.]

Ce *Mémoire* a été réimp. en 1804 avec de nombreuses modifications. Voyez le numéro suivant.

11899^a^. — Mémoire sur les travaux ordonnés dans les carrières sous Paris... et Exposé des opérations faites pour leur réparation, par C.-A. GUILLAUMOT, architecte, directeur et inspecteur général en chef desdits travaux, administrateur de la Manufacture impériale des Gobelins. *Paris, Marchant*, an XII-1804, in-8°, 42 p. [*N.* V. 41031.]

11900. — Réponse aux questions sur les travaux qui s'exécutent dans les carrières sous Paris et les environs, par C.-A. GUILLAUMOT, architecte, inspecteur général de ces travaux, administrateur de la Manufacture nationale des Gobelins, membre du Lycée des arts et de la Société libre des sciences, lettres et arts de Paris; lue dans les séances particulières de ces sociétés. *Imp. H.-L. Perronneau*, an X, in-8°, 14 p. [*N.* Vp. 17540.]

11900bis. — Description des catacombes de Paris, précédée d'un Précis historique sur les catacombes de tous les peuples de l'ancien et du nouveau continent, par L. HÉRICART DE THURY, maître des requêtes, ingénieur en chef au corps royal des mines, inspecteur général des travaux souterrains du département de la Seine. *Paris, Bossange et Masson; Londres, même maison et Leblanc*, 1815, in-8°, XXXVI-382 p. et 8 pl. [*N.* Lk^7^ 7751.]

Le chapitre III et une partie du chapitre IV de la troisième partie (p. 187-263) sont consacrés à l'état des catacombes pendant la Révolution.

§ 3. — Iles et Ilots.

11901. — Mémoire sur les moulins à blé, mus par des machines à feu et établis à Paris, dans l'ancienne île des Cygnes. *Imp. du Postillon. S. d.* (1789), in-8°, 16 p. [*P.* 6416.]

11902. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par GOMAIRE, au nom d'une commission, sur la loi du 10 thermidor dernier qui excepte l'île des Cygnes, comme destinée à un service public, de la vente ordonnée par la loi du 9 germinal dernier. Séance du 8 germinal an VI (28 mars 1798). *Paris, imp. Nationale, germinal an VI*, in-8°, 4 p. [*N.* Le^43^ 1860.]

11903. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par RALLIER, au nom d'une commission, sur la résolution du 6 floréal an VI, relative à l'île des Cygnes. Séance du 26 prairial an VI (14 juin 1798). *Paris, imp. Nationale, messidor an VI*, in-8°, 27 p. et 1 tableau. [*N.* Le^45^ 1002.]

11904. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par MAUGENEST, sur l'exécution de la loi du 10 thermidor an V, qui excepte l'île des Cygnes de la vente des domaines nationaux. Séance du 9 fructidor an VII (26 avril 1799). *Paris, imp. Nationale, fructidor an VII*, in-8°, 18 p. [*N.* Le[43] 3491.]

11905. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par A.-F. PERÉ (des Hautes-Pyrénées), sur la résolution du 24 fructidor dernier relative à l'île des Cygnes. Séance du 28 vendémiaire an VIII (20 octobre 1799). *Paris, imp. Nationale, brumaire an VIII*, in-8°, 24 p. [*N.* Le[45] 2012.]

11906. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Résumé du rapport fait, à la séance du 28 vendémiaire, par A.-F. PERÉ (des Hautes-Pyrénées), sur la résolution relative à l'île des Cygnes. Séance du 14 brumaire an VIII (5 novembre 1799). *Paris, imp. Nationale, brumaire an VIII*, in-8°, 12 p. [*N.* Le[45] 2056.]

11907. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de COUSIN (du département de la Seine), sur la résolution du 24 fructidor dernier relative à l'île des Cygnes. Séance du 14 brumaire an VIII (5 novembre 1799). *Paris, imp. Nationale, an VIII*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[45] 2057.]

11908. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de PIERRE GUYOMAR (des Côtes-du-Nord) sur la résolution du 24 fructidor an VII, relative à l'île des Cygnes. Séance du 14 brumaire an VIII (5 novembre 1799). *Paris, imp. Nationale, brumaire an VIII*, in-8°, 11 p. [*N.* Le[45] 2058.]

11909. — Aux Citoyens représentants du peuple composant le Conseil des Cinq-Cents. *Imp. Virel. S. d.*, in-4°, 3 p. [*R.* AD. XVI, 71.]

Contre le projet de vente de l'Ile des Cygnes. P. 3, la liste des signataires acquéreurs et soumissionnaires d'une partie de l'île des Cygnes.

11910. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par HUGUET (de la Seine), au nom d'une commission, sur la résolution du 13 germinal an VII qui excepte de la vente des domaines nationaux le terrain dit l'île Louviers, situé dans la commune du Paris. Séance du 2 floréal an VII (21 avril 1799). *Paris, imp. Nationale, floréal an VII*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[45] 1578.]

11911. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de PIERRE GUYOMAR (Côte-du-Nord) sur l'exception de la vente du domaine national de l'île Louviers, commune de Paris. Séance du 2 floréal an VII (21 avril 1799). *Paris, imp. Nationale, floréal an VII*, in-8° 10 p. [*N.* Le[45] 1579.]

Voyez le n° 11915 ci-dessous.

11912. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de RALLIER sur la résolution du 13 germinal an VII, relative à l'île Louviers. Séance du 2 floréal an VII, (21 avril 1799). *Paris, imp. Nationale, an VII*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[45] 1580.]

11913. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de THIÉBAULT sur la résolution relative à l'île Louviers. Séance du 17 floréal an VII (6 mai 1799). *Paris, imp. Nationale, floréal an VII*, in-8°, 12 p. [*N.* Le[45] 1598.]

11914. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de CRETET sur la résolution qui excepte de la vente des domaines nationaux le terrain de l'île Louviers, situé dans l'étendue de la commune de Paris. Séance du 19 floréal an VII (8 mai 1799). *Paris, imp. Nationale, prairial an VII*, in-8°, 4 p. [*N.* Le[45] 1599.]

11915. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Seconde Opinion de PIERRE GUYOMAR, député des Côtes-du-Nord, sur l'exception de la vente du domaine national de l'île Louviers, commune de Paris. Séance du 19 floréal an VII (8 mai 1799). *Paris, imp. Nationale, prairial an VII*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[45] 1600.]

Voyez le n° 11911 ci-dessus.

11916. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de SÉDILLEZ sur le projet

de mettre l'île Louviers à la disposition de la commune de Paris. Séance du 19 floréal an VII (8 mai 1799). *Paris, imp. Nationale, floréal an VII*, in-8°, 7 p. [N. Le45 1601.]

11917. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par RICHARD (des Vosges, au nom d'une commission spéciale, sur un message du Directoire exécutif relatif à l'île Louviers, situé dans l'arrondissement de Paris. Séance du 13 ventôse an VII (3 mars 1799). *Imp. Nationale, ventôse an VII*, in-8°, 6 p. [N. Le43 2847.]

11918. — Projet de réunion de l'île Louviers et de l'île Saint-Louis avec la Cité. Établissement d'une gare et constructions de moulins au centre de la ville, par M. P. S. O. D. L. R. *Imp. Ve Hérissant*, 1791, in-8°, 6 p. [Z. U. B. 5058.]

11919. — La Réunion des trois îles, ou Projet d'un *canal* de navigation sur la branche de rivière du *Pont-Rouge*, avec *promenade* publique; d'un pareil *canal* à la pointe de l'île Saint-Louis, servant d'*école de natation;* d'une gare au centre de la capitale; d'un *grand pont* à colonnes, sans avant-bec, et à trois arches, en face du boulevard de l'Hôpital général; d'un *Château d'eau* et d'une *Machine hydraulique*, propre à remplacer les pompes de Notre-Dame et de la Samaritaine; de *quatre ponts* de pierre et de briques à l'alignement des quais; de *cinq ponts* de fer à une seule arche, dont deux en chaînes pour l'usage des gens de pied seulement; d'un *Séminaire* et d'une *Communauté de prêtres* attachés à l'église paroissiale métropolitaine; d'un *hospice* pour les sections d'Henri IV, de Notre-Dame et de l'île Saint-Louis; d'une *halle*, avec logements au-dessus; de plusieurs *magasins, ports, quais, trottoirs et autres constructions de la même importance;* présenté au département de Paris et à la municipalité, le 1791. Proposé par P. GIRAUD, député extraordinaire à l'Assemblée nationale, l'un des experts nommés pour l'estimation des biens nationaux, électeur de Paris en 1790. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [P. 10546.]

Les premiers mots du titre sont précédés de la formule *la Nation, la Loi, le Roi.*

11920. — Notice aux citoyens des faubourgs Saint-Antoine, Saint-Marcel, de Chaillot et du Gros-Caillou, aux passeurs et autres gens de rivière (31 décembre 1790). *Imp. Pellier. S. d.*, in-4°, 4 p. [A. N. C. 199, 16045.]

Projet de création par le sieur Grobert et Cie de ponts flottants à l'Arsenal et à la barrière de la Conférence.

§ 4. — La Seine et ses Affluents.

11921. — Mémoire dans lequel on prouve la possibilité d'agrandir la ville de Paris, sans en reculer les limites. Extrait du « Journal de physique, d'histoire naturelle et des arts et métiers ». *Imp. Clousier*, 1776, 23 p. et 1 plan. [N. Lk7 6565.]

Au bas du titre de départ (il n'y a pas de titre), une note prévient que ce mémoire de M. DE BORY, chef d'escadre des armées navales, ancien gouverneur général de Saint-Domingue, associé libre de l'Académie royale [des sciences], n'avait pu, faute de temps, être lu à la rentrée publique de cette Académie, le 12 novembre 1774.

Le plan est gravé par Y. LE GOUAZ, d'après le dessin de M. MESSIER.

P. 14, l'auteur reproduit des observations qui lui avaient été adressées et auxquelles il répond, p. 18 et suivantes.

D'après une note manuscrite ancienne, inscrite sur un second ex. (enregistré par le catalogue de la B. N. sous la même cote), le *Mémoire* de de Bory aurait reparu en 1787, in-4°.

De Bory proposait d'agrandir Paris en comblant l'un des bras de la Seine.

11922. — Observations sur le mauvais état du lit de la Seine à travers Paris et sur ses conséquences par rapport à sa navigation, à la grande étendue de ses débordements, à l'exhaussement successif de son sol et à nombre de causes relatives à

sa constitution physique. *S. l. n. d.*, in-4°, 19 p. et 1 pl. [N. Inv. V. 9116.]

Signées (p. 19) : PATTE, ancien architecte à Paris, domicilié à Mantes. La pl. est signée : PATTE, *del.* RANSONNETTE, *sculp.*

P. 4, l'auteur dit en note que ces *Observations* ont été composées longtemps avant l'adoption « toute récente » du système métrique ; leur impression doit donc dater de 1794 ou 1795.

Elles ont été réunies en l'an IX à deux autres opuscules du même auteur sous le titre de *Mémoires qui intéressent particulièrement Paris.* Voyez le n° 12098 ci-dessous.

11923. — Précis des faits et observations relatifs à l'inondation qui a eu lieu dans Paris en frimaire et nivôse de l'an X de la République française, rédigé par le citoyen BRALLE, ingénieur hydraulique en chef du département de la Seine, et imprimé par ordre du citoyen Dubois, conseiller d'État, préfet de police. *Paris, Bertrand-Pottier, ventôse an XII* (1803), in-4°, 38 p. [N. Lk7 26726, Réserve.]

En regard du titre, *plan* (colorié) *indicatif des points sur lesquels les eaux de la Seine se sont portées pendant l'inondation de l'an X.* Une note imprimée au verso du titre prévient que ce plan a été levé et rapporté sur celui de Verniquet.

11924. — Mémoire lu à la rentrée publique de l'Académie royale des sciences, le 15 novembre 1775, sur les moyens de conduire à Paris une partie des eaux des rivières de l'Yvette et de la Bièvre, par M. PERRONNET, premier ingénieur des ponts et chaussées. *Paris, imp. Royale*, 1776, in-4°, 24 p. et 1 carte. [N. Inv. V. 9876.]

Un second ex. de ce Mémoire portant la même cote à la B. N. renferme trois planches, toutes trois signées PERRIER, *sculp.* Voyez le numéro suivant.

11925. — Projet d'amener à Paris la rivière d'Yvette, par feu ANTOINE DEPARCIEUX, des Académies royales des sciences de France, de Suède et de Prusse, de la Société royale des sciences de Montpellier, des Académies royales de Lyon, de Metz et d'Amiens, et censeur royal. Nouvelle édition mise en ordre et publiée par ANTOINE DEPARCIEUX, petit-neveu de l'auteur, avocat en Parlement, professeur de mathématique et de physique expérimentale, suivie d'un mémoire de M. PERRONNET sur les moyens de conduire à Paris une partie des rivières de l'Yvette et de la Bièvre. *Paris, C.-Ant. Jombert*, 1776, in-4°, 2 ff. XXXVIII-161 p., 1 tableau (p. 86) et 1 carte. [N. Inv. V. 9875.]

En regard du titre, portrait d'Ant. Deparcieux, gravé par B.-A. NICOLLET (1777), d'après C.-N. COCHIN.

La carte donne le cours entier de la Bièvre et de l'Yvette. Elle est signée DE LA GARDETTE, *sculp.* Cet ouvrage contient les trois Mémoires qui avaient été publiés par Deparcieux sur cette question. Le premier en date est de 1762 et se trouve dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* de ladite année, p. 377-404, avec une carte gravée par DUSSY et différente de celle qui accompagne l'édition de 1776. Le second mémoire est de 1766, et le troisième de 1767. Le mémoire de Perronnet (voy. l'art. précédent) est à la page 142.

11926. — Arrêt du Conseil d'État du Roi, portant nomination de commissaires pour l'examen des plans et projets relatifs aux rivières d'Yvette et de Bièvre, du 21 mai 1786. *Paris, imp. Royale*, 1786, in-4°, 4 p., [N. Inv. V. 9878.]

11927. — Réflexions sur le projet de l'Yvette, pour servir de supplément aux détails de ce projet insérés dans un livre dédié au Roi, intitulé : « De la Possibilité de supprimer les corvées et d'introduire dans les travaux publics l'économie qui s'y fait depuis longtemps désirer », par M. DE FER DE LA NOUERRE, ancien capitaine d'artillerie, académicien, correspondant de l'Académie royale des sciences de Turin, de celle de Dijon, etc. *Paris, chez l'auteur, rue du Petit-Bourbon, faubourg Saint-Germain, n° 13*, 1786, in-8°, 4 ff. et 136 p. [N. Inv. V. 39086 — P. 69.]

11928. — Arrêt du Conseil d'État du Roi, qui autorise l'exécution du projet de l'Yvette du 3 novembre 1787. *Imp. Cailleau. S. d.*, in-4°, 4 p. [N. Inv. V. 9879.]

11929. — Avis aux propriétaires des maisons de Paris. Projet de l'Yvette. Prospectus de souscription. *Imp. Cailleau. S. d.* (1788), in-4°, 4 p. [N. Inv. V. 9880.]

11930. — Mémoire sur l'Yvette, lu à l'Académie royale des sciences, par M. DE FER DE LA NOUERRE, le 10 janvier 1789. *S. l. n. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Inv. V. 9882.]

11931. — Entreprise de l'Yvette. Compte rendu. *S. l. n. d.* (1789), in-4°, 4 p. [*N.* Inv. V. 9881.]

Une note mss. sur l'ex. de la B. N. porte : « Publié avec les *Petites Affiches* vers le 20 février 1789, après l'arrêt prohibitif du Parlement. »

11932. — Entreprise de l'Yvette autorisée par arrêts du Conseil du 3 novembre 1787 et du 11 février 1789. Compte rendu. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Inv. V. 9884.]

Second tirage de la pièce décrite sous le numéro précédent, mais offrant ici quelques variantes.

11933. — Arrêt du Conseil d'État du Roi qui casse et annule les arrêts du Parlement relatifs à l'entreprise de l'Yvette (14 février 1789). *Imp. Cailleau, S. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Inv. V. 9883.]

11934. — Observations pour les propriétaires et intéressés à la conservation des eaux de la rivière de Bièvre, dite des Gobelins, contre le prétendu projet de l'Yvette. *Imp. L. Jorry*, 1789, in-4°, 36 p. [*N.* Inv. V. 9885.]

11935. — Extrait du procès-verbal fait par MM. les officiers de la maîtrise de Paris, commencé le 28 janvier dernier et jours suivants, en vertu des arrêts du Parlement des 29 novembre, 10 décembre 1788, 4 et 7 février 1789, suivant les déclarations des seigneurs, curés, marguilliers, syndics et habitants propriétaires et riverains de la rivière de Bièvre, dite des Gobelins, à partir du moulin d'Amblainvilliers (paroisse de Verrières), Verrières, Antony, Sceaux, Fontenay-aux-Roses, Bagneux, Bourg-la-Reine, Cachan et Arcueil. *S. l. n. d.*, in-4°, 56 p. [*N.* Inv. V. 9886.]

11936. — Lettre d'un habitant du faubourg Saint-Marcel au curé de V... [Verrières?], sur l'affaire de l'Yvette. *S. l. n. d.* (1789), in-8°, 35 p. [*P.* 14904.]

11937. — Arrêt du Conseil d'État concernant l'entreprise des travaux des rivières de l'Yvette et de la Bièvre, par le sieur Defer, du 11 avril 1789. *Paris, imp. Royale*, 1789, in-4°, 4 p. [*N.* Inv. V. 9889.]

Défense de continuer les travaux.

§ 5. — Canaux et autres Travaux similaires entrepris ou projetés.

11938. — Arrêt du Conseil d'État du Roi qui autorise l'ouverture du canal royal de Paris, à l'effet de joindre les rivières de l'Ourcq et de Marne, prises à Lizy, qui viendra se partager proche Paris, entre la Chapelle et la Villette, pour, d'un côté, se jeter dans la Seine au bastion de l'Arsenal et, de l'autre, regagner cette rivière à son point de jonction avec celle d'Oise, à Conflans-Sainte-Honorine ; ordonne que, préalablement, il sera procédé à la confection des plans, profils, devis et détails estimatifs de ladite entreprise, planté des piquets et jalons, fait des nivellements, fouilles et autres opérations sur tous terrains ouverts ou clos, dans l'alignement dudit canal, fait défense de troubler ou empêcher lesdites opérations. Du 13 septembre 1788. *Paris, N.-H. Nyon*, 1788, in-4°, 3 p.

Arrêt rendu à la requête du sieur Sébastien Jaud, soumissionnaire de l'entreprise placée sous l'inspection de MM. Perronet, premier ingénieur, et de Chézy, inspecteur général des ponts et chaussées.

11939. — Extrait des registres de l'Académie royale des sciences, du 24 mai 1786, et Avis des commissaires nommés par l'Académie, pour examiner le projet du canal de Paris, relativement à un changement

dans le projet, sur lequel ils ont été consultés par M. le maire (26 mai 1790). *Imp. de l'administration du Canal de Paris. S. d.*, in-4°, 1 f. et 17 p. [*Br. M.*, F. R. 33*, 5.]

Signés : BORDA, LAVOISIER, CONDORCET, BOSSUT.

11940.—Adresse présentée à l'Assemblée nationale, par la Commune de Paris. *Lottin aîné*, 1790, in-4°, 3 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1234.]

Sur l'exécution du canal de l'Ourcq.

11941.— Adresse à Messieurs les officiers municipaux et notables, composant le Conseil général de la Commune de Paris, présentée par le sieur D'ESSUILE, propriétaire d'une maison et citoyen de cette ville. *Imp. Provost, S. d.*, in-4°, 8 p. [*Br. M.*, F. R. 7* 22.]

Observations sur le canal proposé par Brullée, signées BARANDIERY-MONTMAYEUR, ci-devant comte D'ESSUILE.

11942. — Rapport du projet du canal de navigation présenté à l'Assemblé nationale, par le sieur Brullée, fait au nom du Comité d'agriculture et de commerce, par M. P. PONCIN. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale (19 octobre 1790). *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Le²⁹ 1033.]

11943. — Canal de navigation décrété par l'Assemblée nationale, les 19, 21 octobre et 19 novembre 1790, sanctionné par le Roi, le 30 janvier 1791, en faveur du sieur Brullée. *Imp. de l'administration du Canal de Paris, S. d.*, in-4°, 20 p. [*P.* Recueil 6*, in-4°.]

P. 1, *Prospectus*. P. 10-11, modèles de soumission et de récépissé. P. 12, décret de l'Assemblée nationale. P. 18, *Tarif du péage accordé au sieur Brullée.*

11944. — Mémoire pour M. ROCHEPLATE, à Messieurs de l'Assemblée nationale. *Imp. Prault*, 1790, in-4°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 38*, 3.]

Réclamation contre le décret du 19 octobre en faveur de Brullée qui frustrait Rocheplate de ses droits sur le canal de Paris à Dieppe, dont la concession lui avait été accordée par arrêt du Conseil du 8 mars 1780.

11945. — Canal de Paris (1er juin 1791). *Imp. du Canal de Paris. S. d.*, in-4°, 3 p. [*Br. M.* F. R. 33, 4.]

Procès-verbal de l'examen du plan de Brullée, signé BOSSUT et LE ROY.

11946. — Rapport sur le projet de canal de Dieppe à Paris, du citoyen Lemoyne, suivi de l'avis du conseil général du département de la Seine-Inférieure. *Rouen, imp. L. Oursel*, 1793, in-4°, 18 p. [*N.* Vp. 29274.]

Je n'ai pas retrouvé le texte original du projet de Lemoyne, mais le *Rapport* ici décrit permet d'en apprécier l'économie. Voyez aussi le numéro suivant.

11947. — Convention nationale. De l'Influence de la guerre maritime sur le commerce et de l'Organisation des travaux publics, par CHARLES BARBAROUX, de Marseille, député par le département des Bouches-du-Rhône à la Convention nationale. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1793, in-8°, 1 f. et 38 p. [*N.* Le³⁸ 208.]

ÉPIGR. :

En rivières fécondes,
Changez cette onde impure et, par d'heureux travaux,
Corrigez à la fois l'air, la terre et les eaux.
DELILLE, *les Jardins*, ch. Ier.

P. 9-13, Examen des divers projets de canaux de Paris à la mer. Barbaroux donne la préférence au tracé de Lemoyne sur celui de Brullée.

11948. — Précis sur un moyen capable de fournir dans les places, dans toutes les grandes et petites rues, et jusqu'aux endroits les plus élevés de Paris, de fontaines toujours coulantes d'une eau salubre, plus pure et d'une abondance supérieure à tous nos besoins, par CAPRON, ancien expert des bâtiments. *Imp. L.-F. Longuet. S. d.* (1793), in-4°, 11 p. [*P.* Recueil 7, in-4°.]

Signé : CAPRON, rue Pot-de-Fer, faubourg Marcel, n° 18, et daté de Paris l'an II.

Projet de captation des eaux du Thérain, de la Nonette, de la Thève, de Blanc-Mesnil, de la Beuvronne et des sources de Goussainville, et création d'un canal aboutissant entre les faubourgs Martin et du Temple, sous les murs du ci-devant hôpital de Saint-Louis.

11949. — Examen des projets de canaux de navigation entre la rivière d'Oise et la

Seine au bastion de l'Arsenal, à Paris, fait par ordre du Comité des travaux publics de la Convention nationale, par les citoyens BOSSUT et DAVID LE ROY. *Paris, imp. de la République, prairial an III*, in-8°, 21 p. [N. Le[38] 2209.]

11950. — Lettre à M. Franklin sur la marine et particulièrement sur la possibilité de rendre Paris port..., par DAVID LE ROY (1790).

Voyez tome II, n° 6498, et le numéro suivant.

11951. — Seconde Lettre de M. DAVID LE ROY à M. Franklin sur la marine, et particulièrement sur les moyens de perfectionner la navigation des fleuves. *S. l. n. d.* (1788), in-4°, 14 p. et 1 pl. [N. Inv. Vp. 2866.]

On lit au bas de la p. 1 : « Extrait du *Journal de physique* du mois d'août 1788. » La pl. chiffrée II est signée SCELLIER sc.
Cette *Seconde Lettre* a été réimp. avec diverses additions. Voyez le numéro suivant.

11952. — Suite de la Lettre adressée par M. DAVID LE ROY à M. Benjamin Franklin, sur les moyens de perfectionner la navigation des fleuves. *Rouen, imp. Ve Laurent Dumesnil*, 1787, in-8°, 1 f. et 46 p. [N. Inv. V. 23415.]

11953. — Lettre de MIRABEAU à David Leroy sur la possibilité de rendre Paris port, et sur les avantages qui en résulteraient ; suivie du Précis de quelque tentatives qui ont été faites à ce sujet (16 juin 1790). *Imp. Jansen et Perronneau. S. d.* (1796), in-8°, 8 p.

Collection Paul Lacombe.
Publiée par David Leroy. Une note de la page 1 renvoie à la *Décade philosophique* du 20 thermidor an IV ; une autre, p. 4, au *Tableau de Paris*, de Mercier, chap. 274 (275-276 de l'éd. de 1783). La première vise la relation des expériences faites par le lougre *le Saumon*, qui avait remonté la Seine de Rouen à Paris en onze jours, avec une charge de 70 tonneaux ou 140 milliers de farine et autres objets ; la seconde a trait au vœu émis par Mercier de voir un jour des navires de tout tonnage amarrés en face des Tuileries.

11954. — Recherches sur les moyens d'employer les hommes désœuvrés qui surchargent le royaume, présentées à l'Assemblée nationale par l'auteur des lettres à Franklin et à M. de Béthune-Charost sur la marine, et servant de suite et de complément au projet qui y est proposé pour faire redevenir la capitale maritime. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. et 1 carte. [*Ec. sc. pol.* Établ. et trav. publ., tome II.]

Par DAVID LE ROY.
La carte du cours de la Seine de Paris à Rouen est datée de septembre 1790.

11955. — Canaux de la Manche proposés, année 1791, pour ouvrir à l'intérieur de l'Empire deux débouchés à la mer, et pour employer aussi les hommes désœuvrés qui le surchargent, ou Suite des « Lettres à M. Franklin sur la marine. » *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p., 1 f. non chiffré et 1 carte. [N. Vp. 9122.]

Par DAVID LE ROY.
Le feuillet non chiffré contient un *Avertissement de* M. DUPAIN-TRIEL.
Voyez le numéro suivant.

11956. — Canaux de la Manche indiqués pour ouvrir à Paris deux débouchés à la mer, par DAVID LE ROY, membre de l'Institut national. Seconde édition. *Paris, germinal an IX, imp. Stoupe*, in-8°, 16 p. [N. Inv. Vp. 9121.]

11957. — Rapport fait à l'Académie des sciences, le 7 septembre 1790, des moyens hydrauliques présentés par M. Detrouville, publié par les commissaires de l'Académie. *Imp. Guillaume junior. S. d.*, in-4°, 24 p. [N. Inv. V. 9873.]

Le rapport, signé MONGE, VANDERMONDE, CONDORCET, MEUSNIER, est daté du 7 septembre 1790, mais une longue note (p. 1-2), vise le rapport de Heurtault-Lamerville présenté à l'Assemblée nationale du 3 février 1791.
En regard du titre de départ (il n'y a pas de titre), pl. gravée et coloriée intitulée : *Idée générale de la machine hydraulique de M. Detrouville*.
Voyez les deux numéros suivants.

11958. — Décret de l'Assemblée nationale, du 3 février 1791, précédé du Rapport du Comité d'agriculture et de commerce, sur la découverte physique de M. de Trouville,

fait à l'Assemblée nationale, par M. Heurtault-Lamerville, député du département du Cher. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Le29 1268.]

11959. — Le citoyen Detrouville, ingénieur hydraulique, au Conseil des Cinq-Cents. Paris, 27 prairial an VI (15 juin 1798). *Imp. J.-F. Sobry. S. d.*, in-4°, 2 ff. et 8 p. [N. Inv. V. 9874.]

Le titre de départ (il n'y a point de titre) est précédé d'un très beau frontispice signé P.-P. Choffard *fecit*, 1793, et accompagné d'une *Explication* imprimée à part.

Projet d'un canal du Havre à Paris par le parc de Versailles, suivi de l'*Hydraulique naturelle ou la Nouvelle Manière de mouvoir et d'élever les eaux ou tel volume, à telle hauteur et à telle distance que ce soit, sans pompe, piston, balancier, rouage, ni mécanique, inventée par* J.-B. Detrouville, ingénieur, membre du bureau de consultation des arts et métiers et de plusieurs sociétés savantes (discours prononcé par l'auteur à l'Assemblée nationale, le 5 octobre 1790, rapport de Heurtault-Lamerville, décret conforme et extrait du procès-verbal du Comité d'agriculture du 23 septembre 1791). Viennent ensuite, avec pagination distincte, un *Rapport fait au bureau de consultation des arts et métiers, créé par la loi du 12 septembre 1791, sur la machine hydraulique du citoyen Detrouville* (signé Borda, rapporteur; Desaudray, Hallé, Dumas, commissaires (24 germinal an II [13 avril 1794]); un *Avis du bureau*, accordant 15,000 livres à Detrouville pour tenter l'essai en grand de sa machine hydraulique, et deux extraits des procès-verbaux de ce même bureau (15 mai 1793 et 4 prairial an II [23 mai 1794]), témoignant de l'estime dont Detrouville jouissait auprès de ses collègues.

11960. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par Baborier sur un hommage fait au Conseil. Séance du 23 ventôse an VII (13 mars 1799). *Paris, imp. Nationale an VII*, in-8°, 2 p. [N. Le45 1519.]

Au sujet de l'ouvrage de J.-Ant. Fabre, intitulé : *Essai sur la théorie des torrents et des rivières, contenant les moyens les plus simples d'en empêcher les ravages, d'en rétrécir le lit et d'y faciliter la navigation, le halage et la flottaison; accompagné d'une discussion sur la navigation intérieure de la France et terminé par le projet de rendre Paris maritime, en faisant remonter à la voile par la Seine les navires qui s'arrêtent à Rouen* (1797, in-4°).

§ 6. — Distribution et Usage des eaux.

A. — Pompes de la Compagnie Périer et entreprises rivales

11961. — Distribution d'eau de la Seine dans tous les quartiers et dans toutes les maisons de Paris. *Imp. Ve Ballard. S. d.*, in-8°, 8 p. [A. N. O1 1595.]

Le permis d'imprimer de Le Noir est daté du 5 mars 1777.

Premier prospectus de l'entreprise des frères Périer. Voyez le n° 11965 ci-dessous.

11962. — Lettres patentes du Roi sur arrêt du Conseil portant privilège en faveur des sieurs Périer, mécaniciens, d'établir dans la ville de Paris et aux lieux convenables des pompes ou machines à feu pour élever l'eau de la rivière de Seine et la conduire dans les différents quartiers de la ville et faubourgs pour être distribuée dans les rues et dans les maisons, de faire construire des fontaines de distribution pour faciliter l'approvisionnement, et de placer sous le pavé des tuyaux de conduite, trappes, regards, etc. Du 7 juillet 1777. Registrées en Parlement, le 16 juillet 1778. *Paris, P.-G. Simon*, 1778, in-4°, 6 p. [A. N. O1 1597.]

11963. — Traité de société en commandite entre les sieurs Périer frères et les actionnaires intéressés à l'entreprise pour la distribution des eaux de la Seine dans la ville de Paris par les machines à feu desdits sieurs Périer (27 août 1778). *S. l. n. d.*, in-4°, 50 p. et 1 f. plié. [*A. N.*, O1 1597.]

Le feuillet annexe est un modèle des actions délivrées aux souscripteurs.

11964. — Mémoire sur la contestation du village de Chaillot, faubourg de la Conférence, et des sieurs Périer relativement à un chemin public que ces derniers ont usurpé, où l'on fait voir que les habitants ont la jouissance immémoriale de ce chemin, qu'il leur est essentiellement nécessaire et que les sieurs Périer peuvent le rendre facilement sans porter le moindre préjudice à leur entreprise. *Paris, imp. Demonville*, 1780, in-4°, 1 f., 52 p. et 2 plans. [A. N. O¹ 1597.]

Le titre de départ, p. 1, porte : *Mémoire à consulter, expositif de l'état de la contestation évoquée au Conseil du Roi pour servir de très humble représentation à S. M. et Consultation pour les habitants du village de Chaillot ou faubourg de la Conférence, réclamant un chemin public et nécessaire, et les sieurs Périer frères et Cᵉ, entrepreneurs des pompes à feu, qui ont intercepté ce chemin.*

11965. — Prospectus de la fourniture et distribution des eaux de la Seine, à Paris, par les machines à feu. *Imp. Vᵉ Ballard*, 1781, in-8°, 1 f. et 26 p.

Collection Paul Lacombe.
Autre prospectus de l'entreprise Périer (voy. n° 11961 ci-dessus), attribué, non sans vraisemblance, à BEAUMARCHAIS, par M. Belgrand qui l'a réimprimé, avec annotations techniques, dans son travail sur les *Travaux souterrains de Paris*. (III, 1ʳᵉ partie, 1ʳᵉ section, p. 328-345.)

11966. — Sur les actions de la Compagnie des Eaux de Paris, par M. le comte DE MIRABEAU. *Londres*, 1785, in-8°, 2 ff. et 43 p. [*Br. M.* F. R. Méth. 9.]

ÉPIGR. :

Pauvres gens! je les plains, car on a pour les fous
Plus de pitié que de courroux.
LA FONTAINE, fable 7, l. XII.

Voyez les deux numéros suivants.

11967. — Réponse à l'ouvrage qui a pour titre : « Sur les actions de la Compagnie des Eaux de Paris, par M. le comte de Mirabeau », avec cette épigraphe : Pauvres gens!... etc., par les administrateurs de la Compagnie des Eaux. *Paris, imp. Ph.-D. Pierres*, 1785, in-8°, 1 f., 58 p. et 1 f. d'errata. [P. 5475.]

Rédigée par PIERRE-AUGUSTIN CARON DE BEAUMARCHAIS et réimp. dans l'édition de ses *Œuvres complètes*, publiée par Ed. Fournier (1876, gr. in-8°).

11968. — Dialogue entre un maître d'arithmétique et moi sur la Compagnie des Eaux de Paris. *S. l. n. d.* (1785), in-8°, 31 p.

Critique de la brochure de Mirabeau.
Collection Paul Lacombe.

11969. — Réponse du comte de MIRABEAU à l'écrivain des administrateurs de la Compagnie des Eaux de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, XII-104 p. [*Br. M.* F. R. Méth. 9.]

11970. — Lettre à M. le comte de Mirabeau sur une nouvelle métamorphose de la Compagnie des Eaux de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*P.* 7801.]

Les deux mémoires de Mirabeau ont été réimpr. sous le titre suivant :
Recueil de divers écrits du comte de MIRABEAU *sur les eaux de Paris*. Le premier : *Sur les Actions de la Compagnie des Eaux*, porte : Seconde édition. (Londres, 1786, in-8°, 36 p.) La *Réponse* porte aussi : Seconde édition. (Bruxelles, 1786, in-8°, XII-112 p.) Le *Recueil* est coté à la B. N., V. 46943-46944.

11971. — Dissertation sur la nature des eaux de la Seine, avec quelques observations relatives aux propriétés physiques et économiques de l'eau en général, par M. PARMENTIER. *Paris, Buisson*, 1787, in-8°, IV-176 p.

Collection Paul Lacombe.
« Il y a douze ans, dit l'*Avertissement*, p. III, que cette dissertation parut dans le *Journal de physique* (mois de février 1775). Depuis cette époque, l'eau était devenue l'objet de l'agiotage de différents partis..., j'ai cru ne pouvoir me dispenser de tirer mon mémoire du recueil intéressant où il se trouve... »

11972. — Lettre à M. de Corny, procureur du Roi et de la Ville, et commissaire de Sa Majesté dans l'affaire des Eaux de Paris, par un des administrateurs royaux de cet établissement (10 décembre 1788). *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 24 p. [*Br. M.* F. R. Méth. 9.]

11973. — Précis pour les sieurs Périer frères contre la nouvelle administration des Eaux. *Imp. N.-H. Nyon*, 1788, in-4°, 1 f. et 6 p. [A. N. AA 1.]

11974. — Vérités en réponse à des impostures. *Imp. Boulard. S. d.*, in-8°, 19 p. [*Br. M.* F. R. Méth. 9.]

Signées : pour les administrateurs des Eaux, DE SAINT-MARTIN, homme de loi.

11975. — Plaidoyer pour les sieurs Périer frères contre la nouvelle administration des Eaux. *Paris, imp. Prault*, 1790, in-4°, 1 f. et 47 p. [*A. N.* AA 1.]

Le titre de départ, p. 1, porte : *Premier Plaidoyer prononcé aux audiences du Châtelet des* 9 *et* 10 *mars* 1790 *pour les sieurs Périer frères, ingénieurs-mécaniciens, demandeurs, contre les nouveaux administrateurs de la Compagnie des Eaux, défendeur.*

Voyez le numéro suivant.

11976. — Second Plaidoyer pour les sieurs Périer frères contre les administrateurs des Eaux et le contrôleur des Rentes, intervenant pour le Roi. *Imp. Prault. S. d.*, in-4°, 51 p. [*R.* AD. XIII, 13.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Second Plaidoyer prononcé à l'audience du Châtelet, le vendredi* 23 *avril* 1790, *pour les sieurs Périer, ingénieurs-mécaniciens, demandeurs, contre les nouveaux administrateurs de la Compagnie des Eaux, défendeurs, et encore contre le contrôleur des bons de rentes, intervenant pour le Roi.*

11977. — Observations de M. Périer sur le prêt de 1,200,000 livres fait par le gouvernement à la Compagnie des Eaux en 1784. *Imp. du Postillon. S. d.* (1790), in-4°, 7 p. [*R.* AD. XIII, 13.]

11978. — Précis pour les sieurs Vachette frères, anciens et premiers entrepreneurs des pompes sur la Seine, pour les conducteurs d'eau en tonneaux de la ville de Paris, contre les entrepreneurs des pompes à feu, les sieurs Périer frères et Cie, actuellement sous le nom d'administration royale des Eaux de Paris et environs. *Imp. Valleyre*, 1790, in-4° 31 p. [*R.* AD. XIII, 13.]

11979. — Pétition à l'Assemblée nationale pour les sieurs Périer. *Imp. Prault*, 1790, in-8°, 1 f. et 41 p. [*R.* AD. XIII, 13.]

Signée : Périer frères.

11980. — Mémoire à l'Assemblée nationale par des porteurs de quittances de l'administration royale de la Compagnie des Eaux de Paris (20 septembre 1790). *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*A. N.* AA. 1.]

Les signatures des pétitionnaires se trouvent p. 14.

11981. — Pétition des anciens propriétaires d'actions de la Compagnies des Eaux, devenus, par l'effet de divers arrêts du Conseil, et notamment de celui du 18 avril 1788, simples porteurs de quittances de l'administration royale des Eaux de Paris et environs, à l'Assemblée nationale. *Imp. Ve Delaguette, S. d.*, in-8°, 28 p. [*R.* AD. XIII, 13.]

P. 24-28, Liste des signataires, apostillée par Pépin-Dégrouhette, homme de loi, conseil et rédacteur.

Voyez le numéro suivant.

11982. — Pétition des porteurs de quittances d'actions de l'administration royale des Eaux de Paris, à l'Assemblée nationale. *Imp. Tremblay. S. d.*, in-8°, 16 p. [*R.* AD. XIII, 13.]

Pièce différente de la précédente, bien que les signataires (y compris Pépin-Dégrouhette) en soient les mêmes.

11983. — Observations à l'Assemblée nationale sur le projet de rapport de M. Vernier, relativement à la pétition des porteurs de quittances d'actions des Eaux de Paris. *Imp. Tremblay, S. d.*, in-8°, 16 p. [*Br. M.* F. R. Méth. 9.]

P. 15-16, Liste des signataires, suivie de la signature de Pépin-Dégrouhette, conseil.

Je n'ai pu retrouver le rapport auquel répondent ces *Observations*.

11984. — Rapport du Comité de liquidation, concernant la Compagnie des Eaux de Paris, par Jean de Batz, député de Nérac. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale (22 novembre 1790). *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 24 p. [*N.* Le[29] 1118.]

Voyez les deux numéros suivants.

11985. — Premières Observations des administrateurs des Eaux de Paris sur le rapport de M. Batz à l'Assemblée nationale, sur le décret et l'arrêt du Conseil qui l'a fait rendre. *Imp. du Postillon. S. d.*, in-4°, 16 p. [*R.* AD. XIII, 13.]

Signées : Gouy d'Arcy, Le Couteulx, Ethis de la Fleurye, Darthenay, administrateurs des Eaux de Paris.

11986. — Réponse de JACQUES CAMPI à une partie du rapport du Comité de liquidation, concernant la Compagnie des Eaux de Paris, par Jean de Batz, député de Nérac. *Paris, imp. L. Potier de Lille*, 1790, in-8°, 20 p. [*R.* AD. XIII, 13.]

11987.—Adresse présentée à l'Assemblée nationale par l'administration des Eaux de Paris. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. XIII, 13.]

11988. — Précis historique sur l'établissement des pompes à feu des sieurs Périer frères, à Paris, leur manutention, régie, agiotage et les autres abus de l'administration et la situation actuelle de l'affaire, pour servir de suite et d'appui au Mémoire présenté à l'Assemblée nationale et renvoyée par elle aux Comités des liquidations et des finances, par les sieurs VACHETTE frères. Août 1791. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 et 43 p. [*R.* AD. XIII, 13.]

ÉPIGR. :

Se taire lorsqu'on sait le mal, c'est l'autoriser et en devenir complice.

11989. — A l'Assemblée nationale. *Knapen et fils*, 1791, in-4°, 10 p. [*R.* AD. XIII, 13.]

Pétition signée : J.-A. WACHETTE, P. WACHETTE.

11990. — « Monsieur, nous sommes instruits qu'une affaire dans laquelle notre honneur et nos fortunes se trouvent compromis est à l'ordre du jour. » (Paris, 28 mars 1792.) *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*Br. M.* F. R., Méth. 9.]

Lettre circulaire signée : Les administrateurs de la Compagnie des Eaux de Paris.

11991. — Recueil des pièces soumises à l'examen du Corps municipal pour éclairer la détermination sur le parti à prendre dans l'affaire des Eaux de Paris. *Imp. L. Potier de Lille*, 1792, in-4°, 1 f. et 20 p. [*P.* 10075*.]

Au verso du faux-titre, reproduit ci-dessus, est imprimé une sorte d'avertissement précédé des trois pièces suivantes :

P. 1, *Réponse de MM.* PÉRIER, *à MM. le maire et officiers municipaux de la ville de Paris*. P. 7, *Compte rendu par les administrateurs des Eaux de Paris aux actionnaires de cet établissement réunis en assemblée générale, le 13 avril 1792*. P. 18, *Procès-verbal de l'assemblée des actionnaires des Eaux de Paris, tenue le 13 avril 1792.*

11992. — Rapport fait au nom du Comité de l'ordinaire des finances, par M. DIEUDONNÉ, député du département des Vosges. Imprimé par ordre du Comité. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-8°, 1 f. et 37 p. [*N.* Le[33] 3 Z.]

Le titre de départ, p. 1, porte en plus : *Rapport sur une pétition des sieurs Périer frères et des administrateurs des Eaux de Paris, de la décision de laquelle dépendent des mesures à prendre pour le recouvrement d'une somme de près de 20 millions due au Trésor public par la Compagnie des Eaux de Paris. Imprimé par ordre du Comité.*

11993. — Le Syndic des porteurs de quittances de remboursement des actions des Eaux de Paris au conseil des finances de la Convention nationale. *Imp. Vinçard, an II*, in-12, 12 p. [*R.* AD. XIII, 13.]

Signé (p. 11) : LACOSTE, syndic; RENARD, HÉBERT, FOURNIER, ELU et PLASSIARD, commissaires.

11994. — « Citoyens représentants du peuple, les porteurs de quittances de remboursement des actions de l'ancienne Compagnie des Eaux... » *Imp. Laurens aîné. S. d.*, in-4°, 4 p. [*Br. M.* F. R. Méth. IX.]

Circulaire signée : LACOSTE, syndic, en exécution du décret du 2 août 1793; L. FOURNIER, RENARD et PLASSIARD, commissaires.

11995. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret présentés, au nom du Comité des finances, par le citoyen GILLET, député du département du Morbihan, sur la Compagnie des Eaux de Paris. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 26 p. [*R.* AD. XIII, 13.]

11996. — Examen et Débat des comptes, tant de l'ancienne que de la nouvelle administration des Eaux de Paris, à partir de l'origine de cette entreprise, en 1778, jusqu'au 10 août 1793 (v. st.), ledit examen fait en exécution de la loi du 9 septembre 1792, sous la surveillance des citoyens Gomé

et Regnault, administrateurs du département de Paris, nommés par lui à cet effet et de suite continués commissaires en cette partie, rédigé par le citoyen J.-D. DAVID, liquidateur, ci-devant homme de loi. *S. l., thermidor l'an II de la République,* in-folio, VIII-136 p. et 3 tableaux. [*R.* AD. XIII, 13.]

Le même imprimé renferme de plus un *Précis historique...* (8 p.). des *Observations sur le compte des Périer freres avec la Compagnie des Eaux de Paris* (4 p.), un *Mémoire concernant la prétention de Saisseval sur les cent actions des Eaux de Paris qu'il s'est fait adjuger* (8 p.) et une copie de l'*Adresse présentée à l'Assemblée nationale, par l'administration des Eaux de Paris*, le 23 novembre 1790... (2 p.). Ces quatre appendices sont *S. l. n. d.*

On lit en outre sur le titre rapporté ci-dessus, la note suivante :

« La longueur apparente de ce compte a été nécessitée par la multiplicité des pièces contenues dans quinze années de comptabilité, mais ceux qui n'auront pas le temps de le lire en entier sont suffisamment instruits par l'avertissement et l'introduction, p. 3 jusqu'à 8 ; de plus, par le résultat, p. 129, dont les articles correspondent dans le corps du compte aux visas libellés qui les concernent, ainsi que par la conclusion jusqu'à la p. 136 et par les mémoires à la fin, nos I, II, III et IV. »

Le titre de l'ex. de la collection Rondonneau porte aussi cette note manuscrite :

« Ce compte n'est qu'un travail préparatoire, d'après lequel il a été procédé à l'apurement définitif porté en l'arrêté de l'administration centrale qui fixe le reliquat à 6,564,983 livres. »

11997. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par ROUVELET, au nom d'une commission spéciale, sur l'entreprise des Eaux de Paris. Séance du 17 germinal an VII (6 avril 1799). *Paris, imp. Nationale, germinal an VII,* in-8°. 18 p. [*N.* Le43 2937.]

Voyez le numéro suivant.

11998. — Observations de la tutelle du fils mineur de Laurent-Vincent Lecouteulx sur le rapport fait au Conseil des Cinq-Cents, le 17 germinal an VII, au nom d'une commission spéciale, pour l'affaire des Eaux de Paris, par le représentant du peuple Rouvelet, rapporteur. *Baudouin, S. d.,* in-4°, 15 p. [*R.* AD. II, 41.]

11999. — Réclamation au Conseil d'État, contre le système de sa compétence sur l'affaire des Eaux de Paris. *Porthmann. S. d.,* in-8°, 15 p. [*N.* Fp. 4586.]

Signée : TRINQUESSE, LEMOYNE, commissaires-syndics des créanciers Beaumarchais. BERRYER, conseil des administrateurs et de la tutelle du mineur de Laurent-Vincent Le Couteulx.

12000. — Mémoire pour l'administration des Eaux de Paris sur les améliorations à faire dans cette partie du service public, par le citoyen TOUROUDE, inspecteur de ladite administration. *Imp. J.-J. Sobry. S. d.* (1799), in-4°, 16 et 2 p. [*A. N.* F13 1014.]

Le *Mémoire* est précédé d'une pl. gravée (*Source artificielle ou fontaine filtrante, imaginée et exécutée à Toulouse, en* 1778 [*v. st.*], *par* TOUROUDE, *mécanicien, membre de la Société des Inventions et Découvertes*) et suivi d'un *Supplément* de 2 p.

Au verso de la pl. sont imprimés une note et un *Historique de l'invention de ces fontaines.*

12001. — Mémoire aux consuls et au Conseil d'État pour les frères Périer. Affaire des Eaux de Paris. *Baudouin, vendémiaire an IX,* in-4°, 12 p. et 1 tableau. [*Br. M.* F. R. 27*, 18.]

Signé : PÉRIER frères ; PÉRIGNON, jurisconsulte.

Voyez le numéro suivant.

12002. — Observations adressées au Conseil d'État par l'ingénieur chargé de l'administration des pompes à feu à Paris, en réponse à un mémoire imprimé présenté au même Conseil par les frères Périer (12 brumaire an IX-3 novembre 1800). *Imp. des Aveugles travailleurs. S. d.,* in-4°, 4 p. [*N.* Lk7 21355.]

Signées : HAUPOIS.

12003. — Plan présenté à l'Académie des sciences, par M. DE FORGE, chevalier, ancien écuyer de main du Roi, pour une distribution générale d'eau pure dans Paris. *S. l. n. d.* (1769 ?), in-8°, p. 14. [*N.* Vp 6439.]

L'auteur proposait de construire un pont de pierre vis-à vis les nouveaux boulevards, en face de l'Arsenal et d'y établir une machine hydraulique.

Ce *Plan* a eu une seconde édition augmentée. Voyez le numéro suivant.

12004. — Plan présenté à l'Académie des sciences par M. DE FORGE. *S. l. n. d.* (1769?), in-8°, 20 p. [*N.* Vp. 6438.]

P. 14, deux notes qui manquent dans le tirage primitif. P. 15-16, *Reflexions sur les avantages qui résultent du plan de M. de Forge.*

Sur ce *Plan*, voyez les *Mémoires secrets* (18 août 1769) et les six numéros suivants.

12005. — Projet d'un pont et d'une machine hydraulique pour une distribution générale d'eau pure et salubre dans Paris, par M. DE FORGE, chevalier, ancien écuyer de la main du Roi, avec des réflexions sur tous les établissements en ce genre adoptés jusqu'à ce jour. *S. l. n. d.* (1785), in-8°, 48 p. [*N.* V. 32391.]

ÉPIGR. :

Ex nihilo omnia.

12006. — Moyen infaillible d'assurer le sort des actionnaires des pompes à feu de Chaillot, quelle que soit leur situation actuelle. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 44 p. [*N.* V. 39455.]

Le titre de départ, p. 1, porte en plus... *Si toutefois on sait profiter du mémoire que* M. DE FORGE *a déjà publié sur ce sujet.*

ÉPIGR. :

Periculum in mora, imminet hydropisis.

12007. — Troisième Mémoire relatif au plan pour les eaux, présenté par M. DE FORGE, chevalier, ancien écuyer de la maison du Roi, dans lequel il est démontré que, par l'exécution du plan qu'il a déjà publié et qui a pour objet une fourniture générale d'eau très salubre pour la capitale et la construction de trois ponts absolument nécessaires, il peut surabondamment procurer des fonds pour construire quatre hôpitaux, assigner à perpétuité un revenu suffisant pour l'entretien de ces édifices et le service des malades en assurant en même temps d'une manière infaillible le sort des actionnaires des pompes à feu, le tout sans qu'il en coûte rien à personne. A la suite de ce mémoire est un autre plan pour le commerce, présenté aussi par M. de Forge, dont tous les journaux ont fait l'éloge. *Bruxelles et Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1787, in-8°, 1 f. et 34 p.

ÉPIGR. :

Ex nihilo omnia.

Collection de l'auteur.

Tous les ex., entre autres celui de la B. N. [coté Vz 24927], ne portent pas le mot : *troisième.*

12008. — Projet très intéressant pour la capitale, suivi d'une réponse qui anéantit ce que des personnes intéressées objectent pour faire rejeter ce projet, présenté par M. DE FORGE, ancien écuyer de main du Roi. — Réponse à ceux qui, croyant anéantir le projet par le moyen duquel M. de Forge peut fournir abondamment Paris de l'eau la plus pure et la plus salubre, s'efforcent de faire rejeter le superbe pont de bois qu'il propose vis-à-vis de l'Arsenal. *S. l.*, 1791, in-8°, 1 f., 32 et 12 p.

Le titre de départ (p. 1) de la première pièce porte : *Mémoire très intéressant pour la capitale et digne par conséquent d'être pris en considération par Nosseigneurs les députés des États-Généraux..* Sur l'ex. de M. Paul Lacombe, ces trois derniers mots sont biffés et remplacés à la main par : *à l'Assemblée nationale.* Néanmoins, le titre reproduit ci-dessus n'est pas un carton.

Le titre de départ a pour épigraphe :

Ex nihilo omnia.

12009. — Lettre du citoyen DEFORGE au citoyen Cretet, conseiller d'État, chargé spécialement des ponts et chaussées, concernant les trois ponts en construction et un autre objet très important qui leur est relatif. *S. l. n. d.*, in-4°, 20 p. — Projet présenté par le citoyen DEFORGE, tendant à procurer à Paris l'eau la plus pure et la plus salubre et deux superbes ponts sollicités depuis si longtemps par le vœu bien prononcé de tous les citoyens. *S. l. n. d.*, in-4°, 24 p. [*N.* Vp. 25529.]

La seconde pièce a pour épigraphe :

Ex nihilo omnia.

12010. — Réponse du citoyen DE FORGE à la lettre d'un des associés de la nouvelle entreprise des pompes à feu de Chaillot,

Imp. Cellot. S. d. (1800?), in-4°, 16 p. [N. Vp 2328.]

Je n'ai pas retrouvé la lettre à laquelle cette Réponse fait allusion.

12011. — Rapport du 9 floréal an X (29 avril 1802) sur les moyens de fournir l'eau nécessaire à la ville de Paris et particulièrement sur la dérivation des rivières d'Ourcq, de la Beuvronne, de l'Yvette, de la Bièvre et autres, par L. Bruyère, ingénieur en chef des ponts et chaussées. *Paris, Courcier, an XII*-1804, in-4°, 48 p. [N. V. 4° 3751.]

B. — FONTAINES PUBLIQUES ET BAINS DE RIVIÈRE.

12012. — Almanach de la Samaritaine avec ses prédictions pour l'année 1787. A Messieurs les Parisiens. *Au château de la Samaritaine, et se trouve à Paris, hôtel de Mesgrigny*, 1787, in-18, 1 f. et 140 p. [N. Lc31 380.]

Voyez le numéro suivant.

12013. — La Samaritaine, avec ses prédictions pour l'année 1787. A Messieurs les Parisiens. Seconde édition, revue et corrigée. *Au château de la Samaritaine, et se trouve à Paris, hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins, et chez les marchands de nouveautés*, 1787, in-8°, 2 f. et 140 p.

Collection Paul Lacombe.
Le faux-titre porte : *La Samaritaine.*
Le titre de départ, p. 1, porte : *Almanach de la Samaritaine...*
C'est la seconde édition de l'*Almanach* de 1787. Réimpression réelle et complète du numéro précédent.

12014. — Almanach de la Samaritaine avec ses prédictions pour l'année 1788. A Messieurs les Parisiens. *Au château de la Samaritaine, et se trouve à Paris, hôtel de Mesgrigny, rue des Poitevins et chez les marchands de nouveautés*, 1788, in-18, 165 p. [N. Lc31 180.]

En regard du titre, frontispice gravé représentant la fontaine avec ce distique :

> J'ai parcouru la sphère et j'ai vu le tableau
> Des chagrins et des ris qu'offrira le nouveau.

Reproduit en fac-simile dans la bibliographie spéciale de M. J. Grand-Carteret (les *Almanachs français*, n° 838.]
D'après Quérard (*Dictionnaires des ouvrages polyonymes et anonymes*). L'*Almanach de la Samaritaine* aurait paru de 1778 à 1788, il formerait 11 volumes.

12015. — Le Voisin de la Samaritaine, étrennes du Pont-Neuf, où l'on trouve la manière d'expliquer, par des figures de géomancie, le passé, le présent et l'avenir, avec les numéros qu'il faut prendre pour gagner à la loterie royale de France, avec un extrait de tous les papiers, manuscrits, affiches qui se sont perdus, distribués ou collés sur le Pont-Neuf pendant le cours de l'année dernière. Pour la présente année. *Paris, à la descente du Pont-Neuf, chez Maradan; De Bray. S. d.* [1788], in-16, 140 p. [N. Lc31 380bis.]

En regard du titre, frontispice à l'eau-forte représentant la statue d'Henri IV avec cette légende : *Chacun écrit, j'écrirai, j'écrirai.*

12016. — Dernier Mot de la jeune Samaritaine à la vieille, par-devant MM. les Parisiens. *Au château de la Samaritaine et se trouve à Paris, chez Vente*, 1788, in-16, 27 p. [N. Lc31 380ter.]

Épigr. :

> *Facundus ille genius cum malitia ;*
> *ego mulier imperita.*

M.-J. Grand-Carteret signale un *Almanach en réponse à celui de la Samaritaine* portant la même rubrique que le *Dernier Mot* et qui semble être la même pièce avec un titre différent.

12017. — Les Dragées de la Samaritaine à l'auteur de l'Almanach publié sous son nom pour 1788. *Paris, au château de la Samaritaine et se trouve à Paris, chez Desray. S. d.*, in-16, 49 p. [N. Lc31 380 (4).]

Le faux-titre porte en outre : *Premier Cornet.*

Épigr. :

> *Prædixit ab ilice cornix.*
> Virg., *Égl.* I.

12018. — Décret de la Faculté de médecins sur les nouveaux bains établis à Paris, sur le quai de la Grenouillère. Rapport des commissaires nommés par la Faculté de médecine pour examiner les nouveaux bains

de M. Albert (1er août 1783). *Paris, P.-G. Simon et N.-H. Nyon. S. d.* (1783), in-8°, 8 p.

Collection Paul Lacombe.
Réclame pour un établissement de bains dont le premier projet remontait à 1769.
Voyez les deux numéros suivants.

12019. — Bains chauds à vingt-quatre sols, établis sous la protection du Bureau de la ville. *Paris, P.-G. Simon et N.-H. Nyon,* 1785, in-4°, 3 p. [*N.* Inv. V. 9945.]

Réclame pour l'établissement du sieur Guignard, successeur de Poitevin.
Voyez le numéro suivant.

12020. — Mémoire pour le sieur Guignard, propriétaire des bains connus sous le nom de bains de Poitevin, contre Nicolas Albert, propriétaire des bains médicinaux. *Imp. Ve Ballard et fils,* 1787, in-4°, 42 p. [*N.* Inv. V. 9944.]

Signé : Me Fournel, avocat ; Formey, procureur.

12021. — Bains administrés avec l'eau des fontaines épuratoires établies sur les deux rives de la Seine. Extrait des registres de la Société royale de Médecine. Séance tenue au Louvre, le 25 avril 1784. *Imp. Couturier. S. d.,* in-4°, 4 p. [*N.* Inv. V. 9946.]

Rapport de Vic-d'Azyr et de Tillet sur l'établissement du sieur Serain, baigneur du duc de Chartres, au Palais-Royal. D'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N., ce rapport fut distribué avec le *Journal de Paris* du 15 juin 1785 [no 166].

12022. — Établissement qui intéresse l'utilité publique et la décoration de la capitale. *Paris, rue Jacob, vis-à-vis la rue Saint-Benoît, faubourg Saint-Germain, n°* 28, 1790, in-8°, XIV-26, 4 et 15 p. [*N.* V. 1682.]

L'*Épître dédicatoire à Monsieur le maire et à Messieurs de la municipalité de Paris* est signée : l'abbé Arnaud et suivie d'un *Avertissement* où l'auteur expose les tribulations que lui valut son projet, lorsqu'il le présenta en 1777 à M. Amelot. La publication en fut interdite et deux mille ex. imprimés hors de France furent saisis, sauf quelques-uns qui parvinrent, sous le contre-seing de M. de Vergennes, à un ami de l'abbé Arnaud.

Le titre de départ, page 1, est suivi de ce sous-titre : *Établissement de deux salles de bains où le public pourra en tout temps, pour vingt-quatre sols, prendre des bains chauds et froids et d'un bassin où les jeunes gens pourront en toute sûreté apprendre à nager promptement et à peu de frais.*

Les plans des deux salles et de la piscine sont gravés en trois planches pliées et signées N. Ransonnette.

Viennent ensuite les *Observations de M. l'abbé* Arnaud *sur l'école du sieur Turquin* (4 p.) et une *Lettre de M. l'abbé* Arnaud, *chanoine de la Sainte-Chapelle du Dunois, aux auteurs du* Journal de Paris, *insérée le 8 septembre* 1777 (15 p. Imp. Vezard et Le Normant).

CHAPITRE II

HISTOIRE & DESCRIPTIONS DE PARIS

§ 1. — Descriptions de Paris. — Indicateurs et Guides (1779-1808).

12023. — Dictionnaire historique de la ville de Paris et de ses environs, dans lequel on trouve la description de tous les monuments et curiosités, l'établissement des maisons religieuses, des communautés d'artistes, d'artisans, etc. Dédié à M. le maréchal duc de Brissac, par MM. Hurtaut, maître ès arts et de pension de l'Université, ancien professeur de l'École royale militaire, et Magny, ancien premier commis des fermes du Roi. *Paris, Moutard*, 1779, 4 vol. in-8°. [N. Lk⁷ 6031. — P. 172 et Usuels.]

En regard du titre de départ du tome Ier : *Plan de la ville et des faubourgs de Paris, avec tous les changements et les édifices les plus récents.*

En regard du titre de départ du tome II : *Carte des environs de Paris d'après les observations de MM. de l'Académie des sciences*, par M. Phelippeaux, ingénieur géographe.

12024. — Description historique de Paris et de ses plus beaux monuments gravés en taille-douce, par F.-N. Martinet, ingénieur et graveur du cabinet du Roi, pour servir d'introduction à l'histoire de Paris et de la France, dédiée au Roi, par M. Béguillet, avocat au Parlement et membre de plusieurs académies. *A Paris, chez les auteurs, rue Saint-Jacques, maison de la veuve Duchesne, libraire; au bureau de la Bibliothèque de France, rue Saint-Séverin, et à Dijon, chez Frantin, imprimeurs du Roi*, 1779, in-4°, 384 p. [N. Lk⁷ 6032. — P. 173.]

Épigr. :

Barbara pyramidum sileat miracula Memphis.

Entre la dédicace au Roi et le *Discours préliminaire* sont intercalés un *Avertissement nécessaire pour les souscriptions et pour l'ordre des planches* et un *Avis sur l'ordre et l'explication des planches.*

Le frontispice gravé du premier volume, qui n'est point tomé, reproduit le titre de l'ouvrage, moins la rubrique des éditeurs. Les deux autres volumes de l'ouvrage portent le titre transcrit sous le numéro suivant.

12025. — Histoire de Paris et Description de ses plus beaux monuments, dessinés et gravés en taille-douce, par F.-N. Martinet, ingénieur et graveur du cabinet du Roi, par M. P***, avocat au Parlement et principal auteur de la « Bibliothèque de France ». Tome II-III. *Paris, au bureau de la Bibliothèque de France, rue Garancière; le sieur Martinet, graveur, rue Saint-Jacques; Valade; Mérigot; la Ve Duchesne; Lami*, 1780-1781, 2 vol. in-4°. [N. Lk⁷ 6032.]

Le titre du tome III porte : Par M. Poncelin, avocat au Parlement.

Chacun de ces deux volumes renferme éga-

lement un *Avis sur l'ordre et l'explication des planches.*

Edme Béguillet, connu par d'estimables travaux statistiques et agronomiques, avait abandonné pour des motifs que j'ignore la rédaction de cette histoire; son travail fut continué par un polygraphe dont le nom se rattache à divers journaux de la période révolutionnaire (cf. tome II, nos 10220-10223).

Le premier volume renferme d'utiles renseignements sur les diverses branches de l'administration parisienne à la fin de l'ancien régime. Les tomes II et III sont entièrement remplis par ce que Poncelin appelle « l'histoire littéraire de Paris », c'est-à-dire par un résumé de l'état des lettres, des sciences et des arts depuis Charlemagne, et par l'historique des divers établissements d'enseignement supérieur et secondaire de Paris. L'auteur, qui a largement mis à contribution ses devanciers (notamment l'abbé Lebeuf, Egasse du Boulay, Crevier), remercie aussi le président Rolland, Cotton-Deshoussayes et l'abbé Fourneaux, ancien recteur de l'Université, des communications dont ils l'avaient comblé. Quant à la *Bibliothèque politique... de la France*, rappelée sur le titre, c'est une compilation dont le premier volume a seul paru (1781).

S'il est difficile d'imaginer de plus ridicules et de plus pauvres allégories que celle des frontispices de Martinet, il n'y a en revanche que des éloges à donner aux vignettes qui accompagnent (à raison de deux par planche) les divers chapitres de ces trois volumes. Non seulement elles sont d'une exécution charmante, mais encore elles rendent dans leur cadre minuscule la physionomie extérieure et intérieure de monuments qui, pour la plupart, ont depuis longtemps disparu, ou dont la transformation n'a rien laissé subsister de leur état primitif : à ce point de vue, la série des « collèges » est particulièrement curieuse.

La *Description* a eu simultanément deux tirages in-4° et in-8°; de plus, le prospectus annonçait 50 ex. dont les planches devaient être coloriées.

12026. — Almanach pittoresque, historique et alphabétique des riches monuments que renferme la ville de Paris, pour l'année 1779 [-1780], contenant une description exacte de ce qu'il y a de plus curieux dans cette capitale, relatif à l'architecture, peinture, sculpture, gravure, précédée d'un discours sur chacun de ces arts, par M. Hébert, amateur, et servant de suite à « l'Almanach des beaux arts », publié par le même auteur en 1762 et [années] suivantes. *Paris, l'auteur, place du Chevalier-du-Guet, maison de l'épicier en gros; Musier; Gueffier; Esprit; Desnos; Lesclapart; Lamy,* 1779-1780, 2 vol. in-18. [*N.* Inv. V. 28091-28092. — *P.* 2628.]

Les mots « et servant de suite... » ne figurent que sur le titre de l'*Almanach* de 1779; celui de 1780 porte : *Tome second.* Le premier forme XVI-269 p. (non compris le privilège). Le second, précédé de 4 ff., non chiffrés pour le titre et le calendrier, a 263 p.

12027. — Almanach du voyageur à Paris et dans les lieux les plus remarquables du royaume. (Année 1780.) *Paris, Hardouin,* in-12, 1 f., 124 et 6 p. et un calendrier non chiffré. [*N.* Lc31 374.]

Par Delacroix.
Le supplément a une pagination distincte.

12027a. — Almanach du voyageur à Paris... Année 1781. *Paris, Hardouin,* in-12. [*N.* Lc31 374.]

Le texte et la pagination sont absolument identiques dans les deux volumes; mais le supplément pour 1781 est relié en tête du volume.

12028. — Almanach du voyageur à Paris, contenant une description intéressante de tous les monuments, chefs-d'œuvre des arts et objets de curiosité que renferme cette capitale, ouvrage utile aux citoyens et indispensable pour l'étranger, par M. T*****. Année 1783. *Paris; Hardouin; Versailles, Poinçot,* in-12, XII-468 p. [*N.* Lc31 375.]

Épigr. :

Miratur portas, strepitumque et strata viarum.
Virg., *Æneid.*, lib. I.

Par Luc-Vincent Thiéry.
Suite du numéro précédent.

Entre les préliminaires et le texte de l'Almanach est intercalé un calendrier non chiffré. Dans un *Avis de l'éditeur*, celui-ci remercie les personnes qui lui ont fourni des notices : MM. Desmaisons, chevalier de l'ordre du Roi; Chalgrin, Cherpitel, Heurtier, Brongniart, architectes du Roi; Louis, premier architecte du Roi de Pologne, et Le Noir *le Romain.*

Les articles qui composent ce guide sont classés par ordre alphabétique sans acception de leur objet particulier.

12028a. — Almanach du voyageur à Paris, contenant une description exacte et intéressante... de tous les monuments, établissements utiles et autres objets de curiosité..., par M. Thiéry. Année 1784. *Paris,*

Hardouin, in-12, 632 p. [*N.* Lc31 375. — *P.* 236.]

Même épigraphe. Dans l'*Avis de l'éditeur*, ne figurent plus les noms cités à l'article précédent.

12028b. — Almanach du voyageur à Paris, contenant une description sommaire, mais exacte..., par M. Thiéry. Année 1785. *Paris, Hardouin, Gattey*, in-12, XXXVI-443 p. [*N.* Lc31 375. — *P.* 237.]

Même épigraphe qu'aux deux numéros précédent. L'*Avis de l'éditeur* énumère les correspondants anciens et nouveaux qui ont aidé l'auteur de leurs notes.

12028c. — Almanach du voyageur à Paris..., par M. Thiéry, Année 1786. *Paris, Hardouin et Gattey*, in-12, XXXVI-466 p. [*N.* Lc31 375. — *P.* 239.]

L'*Avis de l'éditeur* annonce comme sous presse le *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs, à Paris*. Voyez les deux numéros suivants.

12029. — Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris ou Description raisonnée de cette ville et de tout ce qu'elle contient de remarquable, par M. Thiéry. Enrichie de vues perspectives des principaux monuments modernes. *Paris, Hardouin et Gattey*, 1786, 2 vol. in-12. [*N.* Lk7 6035. — *P.* 240.]

Épigr. :

Miratur portas strepitumque et strata viarum.
Virg., *Æneid.*, lib. I.

D'autres ex. portent la date de 1787.

Le tome Ier, XL-784 p. et 2 ff. non chiffrés, et 7 pl., plus le privilège. Tome II, 739 p. et 5 pl. Ces planches numérotées sont toutes signées (sauf la première et la septième) : L.-V. Thiéry, *inv.*; Jourdan, *sc.*

Tome Ier, p. V. Dédicace à Laurent de Villedeuil, intendant de la généralité de Rouen.

P. VII, *Avertissement.*

P. XII, *Avis au relieur.*

P. XIII, *Dissertation sur l'origine de Paris et sur l'antiquité de la juridiction municipale.*

Voyez le numéro suivant.

12030. — Paris tel qu'il était avant la Révolution ou Description raisonnée de cette ville, de sa banlieue et de tout ce qu'elles contenaient de remarquable pour servir de guide aux amateurs et voyageurs français et étrangers, par M. Thiéry... *Paris, Delaplace, an IV*, 2 vol. in-12. [*P.* 240 A.]

Même épigraphe qu'au numéro précédent. La dédicace est supprimée et un nouvel *Avertissement* annonce que l'ouvrage est divisé en trois parties ; la troisième était (ou plutôt devait être) consacrée aux établissements formés depuis la Révolution, mais il ne semble pas qu'elle ait jamais paru. Quant aux deux premières, elles sont simplement formées avec les feuilles des ex. invendus du tirage primitif. Il suffit pour s'en assurer de comparer un passage quelconque des deux textes, alors même que le nouvel *Avertissement* ne se terminerait pas par cette note significative : « L'éloge pompeux de M. de Calonne, qui se trouve pp. 168 et 169 du premier volume, pourrait surprendre quelques lecteurs. Il est bon de leur apprendre que ce passage est de M. de Calonne lui-même qui le mit en tête des notes qu'on lui avait demandées sur son département. »

Les pp. XXXI-XXXIX de la *Dissertation* préliminaire ont été réimprimées de façon à faire disparaître les éloges de Louis XVI « aussi vertueux qu'Antonin » et qui réunit « à la bonté de Trajan les excellentes qualités de Marc-Aurèle », de la Reine, des « ministres éclairés », entre autres du magistrat chargé de la police (Le Noir). Le Palais-Royal est devenu le *Palais-Égalité*, la Bibliothèque du Roi, la Bibliothèque *nationale*, etc. ; enfin, du dernier paragraphe a disparu une incidente en l'honneur de cette ville qui s'est toujours « distinguée par son amour pour ses souverains ».

Sous ce nouveau titre et avec ces remaniements, le *Guide* de Thiéry est des plus rares et, à ma connaissance, la B. V. P. est le seul établissement public qui le possède.

12031. — Le Voyageur à Paris. Extrait du « Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris », contenant une description sommaire, mais exacte... Cet ouvrage a été rédigé par M. Thiéry, auteur du « Guide des amateurs », il est orné d'un nouveau plan de Paris. Année 1788. *Paris, Hardouin et Gattey*, 2 parties, in-12, XXXV-280 et 1 f., 280 p. [*N.* Lc31 376.]

D'autres ex. portent la date de 1787.

12031a. — Le voyageur à Paris. Extrait du « Guide des amateurs... » Cet ouvrage a été rédigé par M. Thiéry. Huitième édition. Année 1790. *Paris, Gattey*, 2 parties in-12, LXVI-280 et XLIV-280 p. [*N.* Lc31 376. — *P.* 244.]

Il existe des ex. sous cette date avec le titre : *Almanach des voyageurs.*

12032. — Nouvelle Description des curiosités de Paris, contenant les détails historiques de tous les établissements, monuments, édifices anciens et nouveaux, les anecdotes auxquels ils ont donné lieu et toutes les productions des arts dont Paris est orné; enfin tous les objets d'utilité et d'agrément qui peuvent intéresser les étrangers et les habitants de cette ville, par J.-A. Dulaure. *Paris, Lejay,* 1785, 2 vol. in-12. [*N.* Lk[7] 6034.]

Les deux volumes forment ensemble 560 p., y compris le titre et la dédicace au roi de Suède.

12032[a]. — Nouvelle Description des curiosités de Paris... Seconde édition corrigée et augmentée, dédiée au roi de Suède, par J.-A. Dulaure. *Paris, Lejay,* 1787, 2 vol. in-12. [*N.* Lk[7] 6034 A.]

1[er] vol., XLIX p., 3 ff. et 311 p.; 2[e] vol., 2 ff. et 168 p.

12032[b]. — Nouvelle Description des curiosités de Paris... Troisième édition, corrigée et augmentée, par J.-A. Dulaure. *Paris, Lejay,* 1791, 2 parties in-12. [*N.* Lk[7] 6034 B.]

1[re] partie, XLVII-382 p.; 2[e] partie, 2 ff. et 468 p.

12033. — Almanach parisien en faveur des étrangers et des personnes curieuses, indiquant par ordre alphabétique : 1° tous les monuments des beaux-arts répandus dans la ville de Paris; 2° les spectacles, les promenades et généralement tous les endroits dignes de curiosité; 3° les châteaux, parcs, maisons royales et maisons de plaisance qui environnent la capitale; 4° enfin tout ce qui peut être utile et nécessaire à savoir pour un voyageur qui séjourne à Paris. Nouvelle édition ornée de jolies gravures, représentant les monuments les plus récents. Pour l'année 1786. *Paris, V[e] Duchesne,* 2 parties in-16, 455 p. et 1 calendrier. [*N.* Lc[31] 368.]

Les planches annoncées par le titre représentent *les Capucins de la Chaussée-d'Antin et Saint-Sulpice* (p. 97); *Sainte-Geneviève* (p. 185); *la maison de M. le prince de Salme (sic) en construction à la Grenouillère, d'après les dessins de M. Rousseau* (p. 195); *le Palais de Justice* (p. 307); *le Théâtre-Français* (p. 388); *le Théâtre-Italien* (p. 391). Il y a de plus un plan de Paris en regard du titre.

Par Hébert et Alletz.

La collection commence en 1761, et chaque année, à partir de 1765, comporte deux parties.

La B. N. possède les années 1765, 1767, 1770, 1771, 1773 (2[e] partie), 1775, 1781, 1783, 1786-1790 et 1793. Les sous-titres ont plusieurs fois varié. Je ne décris ici que les années immédiatement antérieures à la Révolution et celles de la même période. Voyez les quatre numéros suivants.

12033[a]. — Almanach parisien... pour l'année 1787. *Paris, V[e] Duchesne,* in-16, 2 parties. [*N.* Lc[31] 368.]

Le titre seul est changé.

12033[b]. — Almanach parisien... indiquant par ordre alphabétique... 5° un recueil d'anecdotes intéressantes et plaisantes de traits piquants, d'épitaphes, etc. Le tout relatif aux différents établissements, monuments et édifices de la capitale. Nouvelle édition ornée de jolies gravures. Pour l'année 1788. *Paris, V[e] Duchesne,* 2 parties in-16, 514 p. et 1 calendrier. [*N.* Lc[2] 368.]

En regard du titre : *Vue du Pont de Louis XVI construit à la place de Louis XV.* P. 203. *Halle aux draps.* Les autres pl. sont celles des tirages précédents. Le plan de Paris est supprimé.

12033[c]. — Almanach parisien... Nouvelle édition ornée de jolies gravures. Pour l'année 1789. *Paris, V[e] Duchesne et fils,* 2 parties in-16, 514 p. et un calendrier. [*N.* Lc[31] 368. — *P.* 243.

Mêmes planches qu'au numéro précédent. Le titre seul est changé. Il en est de même pour les années 1790 et 1792.

12033[d]. — Almanach parisien... pour l'année 1793. *Paris, V[e] Duchesne et fils.* 2 parties in-16, 550 p. et 1 f. d'errata. [*N.* Lc[31] 368. — *P.* 243 A.]

Mêmes planches qu'au numéro précédent, mais le texte comporte un *Supplément* (paginé 543-550) rempli d'anecdotes caractéristiques sur la Saint-Barthélemy, les moines, etc., et l'*Errata* est ainsi conçu : « Nos lecteurs trouveront dans ce petit ouvrage quelques articles qui leur paraîtront imparfaits, mais ils sont en très petit nombre; la révolution du 10 août est cause de cette inexactitude. A cette époque, la plupart

des feuilles de cet Almanach étaient déjà imprimées. Quel est celui d'entre eux qui n'excuserait pas ces erreurs quand la cause en est si légitime? Elles tombent principalement sur la description des maisons de religieux et religieuses et sur quelques églises, desquelles on a soustrait tout ce que l'orgueil avait fait élever et que la bonté, la crédulité du peuple d'autrefois avaient payé de ses sueurs. »

12034. — Le Voyageur français ou la Connaissance de l'ancien et du nouveau monde mise au jour, par l'abbé DELAPORTE. *Paris*, 1765-1795, 42 vol. in-12. [*N.* G...]

L'abbé DE LA PORTE, mort en 1779, est l'auteur des vingt-six premiers volumes; l'abbé DE FONTENAY des tomes XXVII-XXVIII, et LOUIS DOMAIRON des tomes XXIX-XLII. Les deux derniers, publiés seulement en 1795, renferment une description de Paris et de ses environs sous forme de lettres datées de 1767 et 1768, mais rajeunies au moyen de quelques changements et additions « pour faire connaître aux lecteurs la capitale telle qu'elle est en 1787 », dit une note, tome XLI, p. 207.

12035. — Le Provincial à Paris ou État actuel de Paris, ouvrage indispensable à ceux qui veulent connaître et parcourir Paris sans faire aucune question, en quatre volumes in-24 et cinq cartes nouvelles dont une contient le plan général de Paris et ses quatre divisions, avec ses accroissements successifs depuis Philippe-Auguste jusqu'à Louis XVI, et les quatre autres chacune une des divisions de Paris : Sud-Est, Nord-Est, Sud-Ouest, Nord-Ouest. *Paris, Watin fils*, 1787, 4 vol. in-24. [*N.* Lk7 6036.]

Chaque partie, précédée d'une préface identique dans les quatre volumes et d'un *Viographe ou Ordre alphabetique des rues de la division*, porte le nom d'un quartier différent :

Quartier Saint-Germain.
Quartier Notre-Dame.
Quartier du Louvre.
Quartier du Temple.

De nouvelles éditions, datées de 1788, 1789 et 1790, portent un titre ainsi interverti : *État actuel de Paris ou le Provincial à Paris*. Elles offrent entre elles des différences notables et sont tenues au courant des changements survenus d'une année à l'autre. La publication fut reprise près de quinze ans après dans la même forme, mais non plus avec les mêmes éléments.

Voyez le n° 12037 ci-dessous.

12036. — Plan général de Paris, en quatre divisions pour servir au « Provincial à Paris », ouvrage indispensable à ceux qui veulent connaître et parcourir cette capitale sans faire aucune question. *Paris Watin fils. S. d.*, in-folio. [*N.* Lk7 6037.]

Cinq cartes avec légendes signées (sauf la première) : MOITHEY, ingénieur géographe du Roi, *sculp.*

12037. — État actuel de Paris, an XI (1803, v. st.), contenant l'indication de ce que Paris renferme d'utile, de curieux et d'intéressant en tout genre. Ouvrage indispensable à tous ceux qui veulent connaître Paris sans le voir et le parcourir sans y venir et aux étrangers qui, venant le visiter, veulent tout voir, se diriger partout sans faire aucune question. *Paris, chez l'auteur* (*le citoyen* PRÉCIEN), *rue Apolline, n° 34, et les libraires du palais du Tribunat*, 2 vol. in-24. [*N.* Lk7 6039.]

ÉPIGR. :

Quantum mutatus ab illo!

¶ M. Paul Lacombe (*Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, 1885, p. 162) a fait observer que le nom de PRÉCIEN semblait formé de la première et de la dernière syllabe de celui de PRÉVOST DE SAINT-LUCIEN. Cette conjecture me paraît d'autant plus plausible que sur l'un des feuillets liminaires de l'*État* de l'an XI est annoncée une *Histoire de l'Empire français*, publiée en 1804 et signée en toutes lettres par le même auteur.

12038. — Voyage dans les départements de la France, par une société d'artistes et de gens de lettres, enrichi de tableaux géographiques et d'estampes, par les citoyens J. LA VALLÉE, ancien capitaine au 46e régiment, pour la partie du texte, LOUIS BRION pour la partie du dessin, et LOUIS BRION père, auteur de la « Carte raisonnée de la France », pour la partie géographique. *Paris, Brion; Buisson; Desenne; Lesclapart; les directeurs de l'imprimerie du Cercle social*, 1792-1800, 13 vol. in-8°. [*N.* L29 11.]

Le *Département de Paris* comprend 26 p., une carte coloriée et 4 pl. : *Habitants du département de Paris; Vue de Paris au nord-ouest; Panthéon français; Château et campagne de Sceaux.*

Le *Voyage* de La Vallée a été publié en fasci-

cules à pagination distincte que l'on retrouve tantôt reliés dans l'ordre de publication (et en ce cas le *Département de Paris* forme la tête du premier volume), tantôt dans l'ordre alphabétique des départements.

12039. — ALBERT BABEAU, correspondant de l'Institut. Paris en 1789, ouvrage illustré de 96 gravures sur bois et photogravures d'après des estampes de l'époque. *Paris, Firmin-Didot et Ce*, 1889, in-8°, 4 ff. et 332 p. [*N.* Lk⁷ 26702.]

Divisé en huit chapitres qui se subdivisent eux-mêmes en un certain nombre de paragraphes : I. La Vie extérieure. II. La Vie intérieure. III. La Vie intellectuelle. IV. La Vie religieuse. V. La Vie administrative. VI. La Vie charitable. VII. La Vie industrielle. VIII. Statistiques et comparaisons. Note bibliographique (sur les érudits et les ouvrages consultées). Tables des gravures et des matières. Additions et corrections.

Quinze ex. ont été tirés sur papier vergé.

Les planches sont presque toutes empruntées à d'autres publications de la librairie Didot, notamment au *XVIIIe Siècle*, de Paul Lacroix, et à *Paris à travers les âges*.

Outre trois autres tirages réels, ce livre a été l'objet d'une nouvelle édition remaniée et abrégée.

Voyez le numéro suivant.

12039a. — ALBERT BABEAU, correspondant de l'Institut. Paris en 1789. Ouvrage illustré de cent cinquante gravures sur bois et d'une chromolithographie, d'après des estampes de l'époque. Nouvelle édition. *Paris, Firmin-Didot et Ce*, 1892, in-8°, 2 ff. et 368 p.

Dix ex. ont été tirés sur grand papier vélin.

12040. — Almanach indicatif des rues de Paris, suivant leurs nouvelles dénominations, par ordre alphabétique. Précédé de l'énumération des quarante huit sections et de leurs chefs-lieux, d'une idée sommaire des différents comités du Corps législatif, des bureaux du pouvoir exécutif, des autorités constituées, etc., etc. *Paris, Janet, an III*, in 12, LIV-168 p. et un calendrier non chiffré. [*N.* Lc³¹ 383. — *P.* 1353 et 7131.]

En regard du titre, plan (colorié) de Paris, divisé en quarante-huit sections, par le citoyen POIRSON, ingénieur géographe, gravé par P.-F. TARDIEU. Les sections n'y sont indiquées que par un numéro d'ordre renvoyant à la liste inscrite à droite du plan.

12041. — Le Voyageur à Paris, tableau pittoresque et moral de cette capitale. *Paris, Chaignieau; Devaux, an V*, 1797, 3 vol. in-16. [*P.* 10789.]

ÉPIGR. :

Ament meminisse periti.

Par PIERRE DE LA MÉSANGÈRE.

Selon Barbier, qui a certainement confondu le présent article avec le *Guide* de Thiéry (voy. n° 12029 ci-dessus), le *Voyageur à Paris* aurait paru d'abord en 1789, chez Gattey, et formerait seulement deux volumes.

Je ne connais aucun ex. de cette édition, mais celle de 1797 a eu un nouveau tirage.

Voyez le numéro suivant.

12041a. — Le Voyageur à Paris... Seconde édition. *Paris, Ve Devaux*, 1800, 3 vol. in-16. [*P.* 246.]

Même tirage que celui du numéro précédent, le titre seul est changé.

12042. — Manuel du voyageur à Paris, contenant la description des spectacles, manufactures, établissements publics, jardins, cabinets curieux, etc., avec la division de Paris en douze arrondissements et la notice des rues par ordre alphabétique. *Paris, Favre, an VIII*, in-12, 2 ff. et 296 p. [*P.* 248.]

Par CLAUDE-FRANÇOIS-XAVIER MERCIER, dit de Compiègne.

Voyez les deux numéros suivants.

12042a. — Manuel du voyageur à Paris, contenant la description des spectacles, manufactures, établissements publics, jardins, cabinets curieux, les foires et marchés de la République, la division de Paris en douze arrondissements, ainsi que la notice des rues, par ordre alphabétique, et en général tout ce que peuvent désirer de (*sic*) connaître les étrangers. *Paris, Favre, an IX*, in-16, 2 ff. et 300 p. [*N.* Lk⁷ 6049.]

Le texte est précédé d'une sorte d'avertissement intitulé *Un Mot :* « L'accueil favorable, y est-il dit, que le public fait depuis quelques années à cet ouvrage, loin de ralentir le zèle de l'éditeur, lui a donné une plus vive impulsion ; il a profité des sages avis qu'il a reçus et cette nouvelle édition débarrassée de choses oiseuses, de réflexions insignifiantes, de descriptions fastidieuses, ne présentera plus au lecteur que le tableau exact et mouvant de Paris... »

12042b. — Manuel du voyageur à Paris. *Paris, Favre, an X,* in-16, 320 p. [*N.* Lk7 6049 A. — *P.* 248 A.]

Dans l'ex. de la B. N., la table des matières est suivie du catalogue des livres de fond de l'éditeur (32 p.).

12043. — Tableau de Paris en l'an VIII. *Laran. S. d.,* in-4°, 4 p. [*N.* Lk7 6048.]

Liste par ordre alphabétique d'observations pour la plupart satiriques et nécessairement fort sommaires sur les institutions et les curiosités parisiennes, mêlées d'indications pratiques sur les heures d'audience du Directoire et des ministres, etc.

12044. — Almanach parisien ou Guide de l'étranger à Paris, contenant une indication des choses les plus curieuses et les plus intéressantes qui méritent de fixer l'attention d'un étranger. *Paris, Barba, an IX,* in-18, 156 p. [*N.* Lc3 368.]

Entre le titre et l'avant-propos, paginé en chiffres romains, est intercalé un calendrier républicain et grégorien (6 feuillets non chiffrés).

12045. — Indicateur des rues de Paris ou Plan routier de la ville et faubourgs de Paris, qui enseigne les places, halles, marchés, carrefours, quais, ponts, rues, ruelles, passages, culs-de-sac, cloîtres, cours, faubourgs et barrières, par tenants et aboutissants, par lettre alphabétique, le numéro et la division de chaque objet désigné; les quarante-huit sections et divisions et le contenu de chacune; les mêmes, avec les noms différents qu'elles ont portés; les douze arrondissements et les sections qui les composent; les communes qui environnent Paris, desservies tous les jours par la poste, par P.-C. Dourdan. *Paris, Lemarchand, an IX,* in-18, 216 p. et 1 f. plié. [*N.* Lk7 6050. — *P.* 10134.]

Le feuillet plié, placé en regard du titre, est intitulé : *Liste des quarante-huit divisions de la ville et faubourgs de Paris, avec la désignation de leurs arrondissements.*

12046. — Itinéraire parisien ou Tableau géographique de Paris, contenant : 1° l'état exact et alphabétique de toutes les rues, ruelles, culs-de-sac, passages, ponts, ports, quais, places, barrières, avec indication de la division et de l'arrondissement où se trouve chaque rue et même chaque portion de rue; 2° les limites et l'intérieur de chacun des douze arrondissements et de chacune des quarante-huit divisions; 3° les premières autorités, les administrations et établissements publics, les tribunaux, les corps de garde, les prisons, les paroisses et succursales, etc., etc. Ouvrage utile à toutes les classes de citoyens, par M. Alletz, commissaire de police de la division de la place Vendôme. *Paris, Bertrand Pottier, an XI,* MDCCCIII, in-12, 2 ff., VIII-244 pp., 2 ff. non chiffrés et 1 plan. [*N.* Lk7 6059. — *P.* 13053.]

Les feuillets non chiffrés renferment une liste des *Promenades publiques*, un *Relevé numératif*, les *Changements survenus pendant l'impression* et des *Errata*. Voyez le numéro suivant.

12046a. — Itinéraire parisien ou Petit Tableau de Paris, contenant : 1° une notice sur l'ère républicaine, la description géographique du département de la Seine, la division de Paris, l'état alphabétique de toutes les rues, enclos, culs-de-sac, places, ponts, quais, barrières, les limites, l'intérieur de chaque arrondissement et un plan de Paris; 2° la famille impériale, les grandes dignités et autorités de l'Empire, les administrations, les établissements publics et particuliers, les musées nationaux et particuliers, les monuments, curiosités, lycées, écoles, paroisses, spectacles, promenades, etc., par M. Alletz... Deuxième édition formant deux parties en un volume et considérablement augmentée. *Paris, Bertrand Pottier et Félix Bertrand, an XIII*-MDCCCV, in-12, 286 p. [*N.* Lk7 6059 A. — *P.* 17530.]

En regard du titre, plan ovale avec légende : *Se trouve à Paris, chez Dalencour, rue de la Verrerie, n° 118, et chez Goujon, rue Froid-Manteau, n° 16.*

12047. — Paris et ses Monuments ou Collection des édifices publics et particuliers les plus remarquables de cette capitale dans son état actuel et des chefs-d'œuvre des arts qui les décorent, mesurés, dessinés et gravés par Baltard, architecte. *De l'imp. de Crapelet. A Paris, chez l'au-*

*teur, rue Saint-Dominique, n° 238, an XI-*1803, gr. in-folio. [*N.* Lk⁷ 6060.]

Ce titre est suivi d'un second quelque peu différent : *Paris et ses Monuments, mesurés, dessinés et gravés par* BALTARD, *architecte, avec des descriptions historiques par le cit.* AMAURY-DUVAL, *ouvrage dédié à Napoléon Bonaparte*, et d'une dédicace (gravée) de Baltard au Premier Consul.

Le texte du tome Ier (non tomé) se répartit ainsi :

Introduction suivie d'une *Note* signée N.-H. [HALMA] en deux tirages différents (8 p.). — *Observations préliminaires sur les palais, leur origine, leur architecture chez les différents peuples pour servir d'introduction aux volumes destinés à la description des palais dans l'ouvrage sur Paris et ses Monuments* (8 p.). *Le Louvre* (53 p.). *Explication des planches du Louvre* (un frontispice, 8 p. et 33 pl.). La dernière, à l'aqua-tinta, est intitulée : *Vue de la cour du Louvre prise pendant l'Exposition des produits de l'industrie française dans les jours complémentaires de l'an IX* et signée BALTARD, *del. et sculp. Musée Napoléon. École française* (6 p. et 3 pl.), portrait de Poussin, peint par lui-même; *Saint Jean-Baptiste sur les bords du Jourdain, Rebecca et Eliézer, les Aveugles de Jéricho*, d'après le même maître.

La publication, interrompue à cette date, sans doute faute de souscripteurs, ne fut reprise qu'en 1805; mais les quelques livraisons de cette seconde série sont consacrées à Ecouen, Saint-Cloud et Fontainebleau.

Ce qui a paru de *Paris et ses Monuments* abonde en documents iconographiques précieux : je signalerai notamment sur le titre une *Vue du jardin des Tuileries;* dans l'Introduction, des vues de *la Seine à son entrée dans les murs de Paris*, prise de la rive droite et du pont de la Concorde; une *Vue des Prés-Saint-Gervais;* p. 10 et 53, deux aspects différents des *Démolitions de l'église Saint-Nicolas du Louvre*; p. 38, *Vue des jardins en terrasse au-dessus des quais* et *Vue d'un pavillon* (aujourd'hui salle des Sept-Cheminées) *prise du jardin de l'Infante*.

Il a été tiré des ex. sur papier grand aigle et sur grand colombier vélin; en outre les souscripteurs recevaient une deuxième suite des planches à l'état d'eaux-fortes.

12048. — Description de Paris et de ses monuments, avec un précis historique et des observations sur le caractère de leur architecture et sur les principaux objets d'art et de curiosité qu'ils renferment, par J.-G. LEGRAND, architecte des monuments publics, inspecteur des bâtiments en construction dans la commune de Paris, membre et secrétaire du conseil des travaux publics du département de la Seine, de plusieurs sociétés savantes et littéraires, et par C.-P. LANDON, peintre, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires, auteur des « Annales du Musée », etc., etc. Ouvrage enrichi de plus de cent planches gravées et ombrées en taille-douce, avec un plan exact de Paris et de ses embellissements. *Paris, Treuttel et Würtz; Strasbourg, même maison;* 1808-1809, 4 parties in-8°. [*N.* Lk⁷ 6090. — *P.* 1557.]

En tête de l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale est relié un prospectus de 2 pages, annonçant la première partie pour le mois de mai 1806. En regard du titre, plan dressé d'après celui de Ch. Picquet. Chaque partie a une pagination distincte. Les deux premières n'ont point de table particulière, mais la publication est terminée par une table générale.

Tous les exemplaires du tome Ier ne portent point la même date (celui de la B. V. P. est daté de 1806). La mort de Legrand, survenue le 9 novembre 1807, retarda la mise au jour du tome II, dont la rédaction, d'abord confiée à QUATREMÈRE DE QUINCY, qui traita des *Palais*, échut ensuite à GOULET. Bien que le titre de la *Description* annonçât « plus de 100 planches », la table générale n'en enregistrait que 98, mais une note des éditeurs faisait observer qu'il y en avait bien en réalité 107, les pl. 33, 34 et 35 (façades du Louvre et des Tuileries) devant être comptées comme quadruples.

La deuxième édition, parue en 1818 et mentionnée ici seulement pour mémoire, renferme 18 pl. nouvelles et une table des noms d'artistes qui manquait à la première. Le texte a subi de nombreux remaniements, dus en partie aux circonstances politiques, et les deux volumes ont chacun une pagination suivie.

12049. — Tableau historique et pittoresque de Paris, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours, par J.-B. DE SAINT-VICTOR. *Paris, H. Nicolle; Le Normant*, 1808-1809, 3 vol. in-4°. [*N.* Lk⁷ 6091. — *P.* 176.]

ÉPIGR. :

Miratur molem... Magalia quondam.
Æneid., lib. I.

Suivant Barbier, BINS DE SAINT-VICTOR eut pour principal collaborateur RENÉ TOURLET, mais il dut plus encore aux écrivains qui avaient traité avant lui le même sujet : ses emprunts au *Traité de la police* de Delamarre, à Piganiol de La Force, à Germain Brice, à Jaillot, à Thiéry, sont innombrables et à peine déguisés. Il en est de même pour les plans et les planches. Quelques-unes de celles-ci pourtant sont tout à fait contemporaines de la période révolution-

naire, telles, par exemple que des vues du Palais-Royal, d'après Lespinasse, ou de Notre-Dame avec les *mays* encore suspendus aux parois de la nef.

Publié sous l'Empire, le *Tableau historique et pittoresque de Paris* fut enrichi dès 1814 d'une dédicace longuement motivée à Louis XVIII. et refondu de 1822 à 1829 dans le même esprit. Sur ces transformations et sur les particularités bibliographiques et iconographiques qui s'y rattachent, on trouvera, dans le travail que M. Paul Lacombe prépare sur les guides et les voyageurs à Paris, des détails que je ne saurais donner ici.

§ 2. — Relations de voyages.

12050.—La Vie parisienne sous Louis XVI. *Paris, Calmann-Lévy*, 1882, in-16 carré, XII 146 p.

Papier vergé. Titre rouge et noir.

Notes prises par un jeune Lorrain, François Cognel (1762-1844), durant un séjour à Paris en mai-juin 1787. M. Paul Lacombe a donné dans ses *Tableaux de mœurs* (n° 276) l'indication des passages les plus curieux de cette relation dont la publication aurait été faite sous les auspices de Mme la comtesse de Mirabeau-Martel (Gyp). L'éditeur anonyme n'a point ajouté de notes ni corrigé l'orthographe souvent défectueuse des noms propres.

12051. — La Réflexion faite un peu tard ou le Voyageur babillard. Dédié à Mylord W***. *A Londres, et se trouve à Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1788, in-8°, 32 p. [*N.* Lb39 897.]

Mésaventures d'un voyageur, né à Paris, mais élevé à Londres, qui veut revoir sa patrie. Ses démêlés avec la douane de Calais, avec les cochers de fiacre, remarques sur la malpropreté des hôtels parisiens; promenades au Palais-Royal, à Versailles, etc.

12052. — Voyage d'un Anglais à Paris (1788). Extrait de la « Revue rétrospective ». *Bureau de la Revue. Paris. S. d.* (1889), in-12, 86 p.

La couverture imprimée sert de titre.

Traduit par M. Frédéric Masson de *The Pamphleteer* (London, Valpy, tome III, 1814). L'auteur qui signe R. V., avait passé en France une partie de sa jeunesse. Son nouveau séjour semble avoir été de très courte durée.

12053. — Karamzine. Lettres d'un voyageur russe en France, en Allemagne et en Suisse (1789-1790), traduites du russe, accompagnées de notes et d'une notice biographique sur l'auteur. *Paris, Émile Mellier*, 1867, in-18, XXIV-364 p. [*N.* L9 83.]

La préface et la traduction, également anonymes, sont de M. Victor de Porochine. On a reproché à cet écrivain d'avoir supprimé nombre de détails précieux que n'a pas négligés un nouveau traducteur. Voyez le numéro suivant.

12054. — Karamzine. Voyage en France, 1789-1790, traduit du russe et annoté par A. Legrelle. *Paris, Hachette*, 1885, in-18, 3 ff. non chiffrés, XL-335 p. [*N.* L29 126.]

Cette traduction avait d'abord paru en 1883-1884, dans la *Revue de la Révolution*, dirigée par MM. G. Bord et d'Héricault. Le texte original inséré en 1790 dans la première revue publiée à Moscou a eu de nombreuses éditions sur lesquelles on peut consulter la préface de M. Legrelle.

Le séjour de Karamzine à Paris dura quatre mois environ (de la fin d'avril au mois de juillet 1790). Rédigées à loisir sous la forme épistolaire, ces notes de voyage sont très curieuses et embrassent les sujets les plus variés. M. Legrelle n'a pas cru devoir traduire celles qui concernent les environs de Paris.

12055. — Voyage à Paris en 1789, par Martin, faiseur de bas d'Avignon, avec introduction et notes explicatives, par P. Charpenne. *Avignon, J. Roumanille*, 1890, in-8°, 2 ff. et 96 p. [*N.* Lb39 11463.]

Le manuscrit de ce carnet de voyage appartient à la bibliothèque d'Avignon. L'auteur séjourna à Paris du 7 mai au 12 septembre 1789.

12056. — Dr Rigby's letters from France, etc., in 1789, edited by his daughter lady Eastlake. *London, Longmans, Green and C°*, 1880, in-8°, XVIII-232 p. [*P.* 16678.]

Arrivé à Paris, le 8 juillet 1789, le Dr Rigby, en repartit dès le 19 du même mois, mais il n'y avait pas perdu son temps et les lettres qu'il

adressa de la capitale à sa femme et à ses filles sont parmi les plus curieuses de ce volume non traduit en français jusqu'à ce jour. M. Albert Babeau a résumé, dans le *Correspondant* du 25 juillet 1883, les principaux passages de ces lettres et les a réimprimées, avec additions et suppressions, sous le titre de *un Anglais de bonne humeur*, dans son livre sur *les Voyageurs en France*. (F. Didot, 1887, in-12.)

12057. — A picturesque tour through Holland, Brabant and part of France, made in the autumn of 1789, illustrated with copper plates in aquatinta, from drawings made on the spot, by SAMUEL IRELAND. *London, May 1st* 1790, *printed for T. et I. Egerton, Whitehall*, 2 vol. in-4°. [*N.* G. 1208-1209. *Rés.*]

Les seules planches intéressant Paris sont (tome II, p. 121 et 151) une vue de la Bastille en septembre 1789 (pendant sa démolition) et une vue de la salle de l'Assemblée nationale. Dans la lettre qui accompagne la première, l'auteur résume différents récits ou anecdotes sur la Bastille (notamment sur l'homme au masque de fer); il y parle aussi du Salon qui venait de s'ouvrir et des artistes qui y avaient concouru : Robert, Valenciennes, Giroust, Doyen, Perrin, Regnault, Greuze, Vincent, Fragonard. L'autre lettre est consacrée à Versailles et à son passé. La lettre suivante est accompagnée d'une vue de l'abbaye de Saint-Denis.

12058. — Ueber Paris und die Pariser, von FRIEDERICH SCHULZ (Sur Paris et les Pariens, par FRÉDÉRIC SCHULZ). *Berlin, Fr. Vieweg*, 1791, in-8°, 1 f. et 544 p. [*N.* Lk⁷ 6041. — *P.* 17809.]

Divisé en deux parties : la première renfermant cinq « dissertations » (description, consommations, communications, hôpitaux et autres établissements charitables de Paris); la seconde, dix-neuf lettres relatives aux principaux monuments et aux mœurs et coutumes de la capitale.

Il a paru en 1801 une *suite* qui n'est pas de la même main. Voyez le n° 12071 ci-dessous.

12059. — Vertraute Briefe über Frankreich aus einer Reise im Jahr 1792, geschrieben. (Lettres intimes sur la France écrites pendant un voyage en l'année 1792). *Berlin, bei Johann-Friedrich Unger*, 1792-1793, 2 vol. petit in-8°.

Par JOHANN-FRIEDRICH REICHARDT.

Livre déjà cité, tome Ier, n° 340, mais sous le pseudonyme (J. FREI) dont l'auteur a signé sa *Préface* et non sous son nom véritable que j'ignorais alors. Ces *Lettres*, dont l'édition originale est devenue à peu près introuvable, même en Allemagne, ont été traduites en français.

Voyez le numéro suivant.

12060.— Un Prussien en France, en 1792. Strasbourg, Lyon, Paris. Lettres intimes de J.-F. REICHARDT, traduites et annotées par A. LAQUIANTE. *Paris, librairie Didier, Perrin et Cᵉ*, 1892, in-8°, 2 ff. et 432 p. [*N.* Lb³⁹ 11507.]

Les lettres XXVI-XLVII, datées du 4 mars au 2 avril 1792, ont trait au séjour de l'auteur à Paris. On y trouve de piquants détails sur les séances de l'Assemblée législative, les cafés politiques, les restaurants du Palais-Royal, les clubs, les théâtres, divers monuments ou établissements publics, la vente de la bibliothèque de Mirabeau, etc. Cette traduction est dépourvue d'un index qui aurait rendu les recherches plus faciles.

Reichardt a publié, cette fois sous son nom, de nouvelles *Lettres* écrites durant un second séjour à Paris, en 1802 et en 1803. Voyez les nos 12072-12072bis ci-dessous.

12061. — A Trip to Paris in July and August, 1792. *London, W. Lane*, 1793, in-8°, 3 ff. et 131 p., 2 fig. [*N.* Lk⁷ 6042.]

Par RICHARD TWISS, selon Halket et Laing.

En regard du titre, frontispice représentant une exécution capitale par la guillotine ; p. 40, *Anastatica or Rose of Jericho*, vue par l'auteur au Jardin des Plantes.

Le contenu de ce volume intéressant a été résumé par M. Paul Lacombe. (*Bibliogr. parisienne, Tableau de mœurs*, n° 352.)

12062. — Journal d'un voyageur neutre, depuis son départ de Londres pour Paris, le 18 novembre 1795, jusqu'à son retour à Londres, le 6 février 1796. *Londres, Richard White*, 1796, in-8°, VII-205 p. [*Br. M.* 10173.]

ÉPIGR. :

Iliacos intra muros peccatur et extra.
HORAT. *Ep. L., 1, ad Loll.*

La dédicace à S. A. S. Mme la margrave de Brandenbourg, Anspach et Baireuth, est signée le comte BENINCASA et datée de Londres, 30 mars 1796.

Livre très rare, inconnu à Quérard et à tous les autres bibliographes, et dont le seul ex. que je connaisse appartient au British Museum.

L'auteur, le comte BARTOLOMEO BENINCASA, passe pour avoir collaboré aux opuscules de Justine Wynne, comtesse de Rosenberg, sur laquelle on peut consulter un intéressant article

du baron Ernouf, dans le *Bulletin du bibliophile* de 1858 (p. 997-1012), complété par une communication du baron Modeste de Korff, directeur de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg (*ibid.*, p. 1226-1228).

Le *Journal d'un voyageur neutre* a été analysé dans trois articles de la *Décade philosophique* (an V, tome XII, pp. 80, 147 et 207), par Amaury Duval, qui se flattait de rendre service à l'auteur en réduisant son livre à quelques pages. Bien que le but apparent du voyage de Benincasa fut de recruter des danseurs et des danseuses, ses remarques portent sur tous les objets qui le frappaient et le rédacteur du texte remanié et modifié des *Tableaux historiques de la Révolution française* (cf. tome Ier de la *Bibliographie*, n° 280, p. 48) a même cité, dans le cent vingt-et-unième de ces tableaux, un passage de Benincasa sur les audiences du Directoire.

Les lecteurs de la *Décade* avaient, paraît-il, supposé que ce voyage était une fiction ingénieuse, à la faveur de laquelle les rédacteurs faisaient passer quelques observations critiques sur le compte de leurs concitoyens; une note placée à la suite du dernier extrait d'Amaury Duval rappelle que le comte Benincasa était un être véritable et que plusieurs sociétés se souvenaient de l'avoir vu à Paris l'année précédente.

12063. — Fragmente aus Paris im IVten Jahr der französischen Republik, von FRIEDERICH-JOHANN-LORENZ MEYER, Dr Dom Herrn in Hamburg (Fragments sur Paris dans la 4e année de la République française, par FRÉDÉRIC-JEAN-LAURENT MEYER[1], docteur en droit à Hambourg). *Hamburg, bei K.-E. Bohn*, 1797, 2 vol. in-8°. [*N.* Lk7 6044. — *P.* 2875.]

Tome Ier, 4 ff. non chiffrés et 300 p. Tome II, 3 ff. non chiffrés, 320 p. et 1 f. d'errata. Titres gravés. Celui du tome Ier porte un faisceau couronné de lauriers. Celui du tome II, un trépied fumant, avec la devise . *Apoll und den Musen.* En regard du titre du tome Ier, vue du Panthéon portant la légende : *Aux grands hommes, la patrie reconnaissante.*

Les *Fragments* de Meyer ont eu l'année suivante une seconde édition augmentée d'un nouvel avertissement de l'auteur en partie relatif à la traduction de Dumouriez. Voyez le numéro suivant.

12064. — Fragments sur Paris, par FRÉDÉRIC-JEAN-LAURENT MEYER, docteur en droit, à Hambourg, traduit de l'allemand par le général DUMOURIEZ. *Hambourg*, 1798, 2 vol. in-8°. [*N.* Lk7 6045. — *P.* 8414.]

Tome Ier, 2 ff., XVI-278 p.; tome II, 2 ff. et 303 p.

Le tome II de l'ex. de la B. N. figure au « relevé des absents » depuis 1886.

M. Paul Lacombe a donné (n° 361) la liste d'une partie des chapitres de cette traduction devenue très rare et qui mériterait à tous égards les honneurs de la réimpression.

12065. — Zeichnungen zu einem Gemælde des jetzigen Zustandes von Paris, von GEORG-FRIEDRICH REBMANN (Croquis pour un tableau de l'état actuel de Paris). *Altona, bei der Verlagsgesellschaft*, 1798, 2 vol. in-16. [*N.* Lk7 17370.]

Tome Ier, 112 p.; tome II, 190 p.

On y trouve, dit M. Paul Lacombe (n° 376), des tableaux intéressants de la vie de Paris en 1798 et des renseignements curieux sur la politique, la guerre, le théâtre et la littérature vers la même date.

12066. — HEINZMANN. Meine Frühstunden in Paris. Beobachtungen, Anmerkungen und Wünsche Frankreich und die Revolution betreffend, nebst Fragment einer kleinen Schweizer-Reise. [HEINZMANN. Mes Matinées à Paris. Observations, remarques et vœux concernant la France et la Révolution, avec un fragment d'un voyage en Suisse. (21 juin 1798-18 octobre 1799.)] *Bâle, chez l'auteur*, 1800, 2 parties in-8°. [*N.* Lb42 799.]

Le faux-titre porte : *Reise nach Paris und Rückkehr durch die Schweiz.* [*Voyage à Paris et retour par la Suisse.*]

Première partie, 3 ff. et 254 p.; deuxième partie, 1 f. et 248 p.

Voyez le numéro suivant.

12067. — Voyage d'un Allemand à Paris, et Retour par la Suisse. *Lausanne, imp. Hignou; Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1800, in-8°, VI-415 p. [*N.* Lb42 2544.]

Le faux-titre porte : *Mes Matinées à Paris.* Traduction de l'ouvrage décrit sous le numéro précédent.

Durant son séjour à Paris, l'auteur JEAN-GEORGE HEINZMANN, libraire, à Ulm, adressa, du 21 juin 1798 au 16 octobre 1799, soit à sa femme, soit à des amis, des lettres qu'il écrivait de préférence le matin (d'où le titre de son livre) et dont la publication lui attira, paraît-il, en Allemagne, quelques désagréments à raison de ses sympathies non déguisées pour le nouvel ordre de choses. Ainsi qu'il le reconnaît lui-même dans la préface de la traduction française, cette traduction n'est pas de lui.

M. Paul Lacombe a donné (n° 375) la liste des sujets variés traités par Heinzmann, et je ne puis que renvoyer le lecteur à cette analyse.

12068. — Souvenirs de mon dernier voyage à Paris. *Paris, Fuchs*, 1797, in-12, VI-364 p. [*N.* Lb⁴² 895. — *P.* 12168 et 2874.]

Le faux-titre porte : *Voyage à Paris vers la fin de* 1795. *A. M. F. de R.* [Féronce de Rothencreuth.]

ÉPIGR. :

J'ai revu ce Paris que j'avais tant aimé.

Par JACQUES-HENRI MEISTER, à qui Grimm avait confié, au mois de mars 1773, la rédaction de sa correspondance littéraire manuscrite et qui la continua, seul ou peu s'en faut, jusqu'en 1813. En 1792, il gagna l'Angleterre, puis la Suisse, d'où il ne revint que le 22 septembre 1795, à Paris, pour y séjourner peu de temps. L'épigraphe de ses *Souvenirs* est, en réalité, le premiers vers de ses *Adieux d'un Suisse à Paris*, réimp. dans ses *Poésies fugitives* (Londres, 1798, in-8°), après avoir figuré dans le n° 15 (1795) de la *Correspondance*. Pour le surplus de la biographie et de la carrière littéraire de l'auteur, le lecteur voudra bien se reporter à la plus récente édition de la *Correspondance* de Grimm.

Les *Souvenirs* comportent dix chapitres sous forme de lettres, accompagnés d'un certain nombre de notes. Sept d'entre eux sont consacrés aux divers aspects de Paris, aux séances de la Convention, au Muséum (Louvre), aux spectacles et enfin à la société telle qu'elle existait avant la Révolution. Malassis avait annoncé de ce dernier chapitre une réimpression qui n'a pas eu lieu.

Les *Souvenirs* de Meister ont été traduits deux fois.

Voyez les deux numéros suivants.

12069. — Meine letzte Reise nach Paris. (Mon dernier voyage à Paris.) *Zurich, Orell, Füssli und Comp.*, 1798, in-12, 2 ff., 216 p. et 1 f. de table. [*N.* Lk⁷ 6046.]

Sur le titre, jolie gravure allégorique gravée à l'aqua-tinta et signée : R. SCHELLENBERG *fec.*

Le faux-titre de la page 1 porte :

Reise nach Paris gegen Ende des Jahres 1795. *A Herrn F. von R.* (*Voyage à Paris vers la fin de l'année* 1795. *A M. F. de R.*)

Voyez le numéro précédent et le numéro suivant.

12070. — Rimembranza dell' ultimo mio viaggio a Parigi, ossia carteggio di M. CARNOT à M. Mallet Dupan. *Berna*, 1798, in-8°, 119 p. [*N.* Lb⁴² 621.]

Erreur ou mystification bibliographique qui n'avait pas encore été signalée jusqu'à ce jour. Ces prétendues lettres adressées à Mallet Dupan par Carnot, sur qui le coup d'État du 18 fructidor venait de ramener l'attention, sont tout simplement une traduction littérale des *Souvenirs* de Meister, moins les notes, mais y compris le passage (p. 284 des *Souvenirs* et 102 de la traduction), où l'auteur loue dans Carnot « les qualités les plus éminentes, un génie hardi, un esprit fécond en ressources ». Rien dans l'avertissement du traducteur (p. 5-7) ne permet de déterminer s'il était de bonne foi ou s'il entendait tromper le lecteur.

12071. — Neues Paris, die Pariser und die Gærten von Versailles (als eine Fortsetzung von Friederich Schulzes « Ueber Paris und die Pariser ».) (Paris nouveau, les Parisiens et les Jardins de Versailles, suite à l'ouvrage de Frédéric Schulz, intitulé : Sur Paris et les Parisiens). *Altona*, 1801, *bei J.-F. Hemmerich*, in-8°, 2 ff. et 433 p. [*N.* Lk⁷ 6051.]

Voyez le n° 12058 ci-dessus.

La dédicace est signée HENRI B. Le volume comprend (p. 1-182), quatre lettres, (p. 183-388), quatre articles intitulés : *Les Quatre Parties du jour à Paris* et (p. 391-433) *les Jardins de Versailles.*

12072. — JOHANN FRIEDRICH REICHARDT'S Vertraute Briefe aus Paris, geschrieben in den Jahren 1802 und 1803. *Hamburg, B.-G. Hoffmann* (*Brunswig, imp. P. Vieweg*), 1804, 3 vol. petit in-8°. [*N.* Lk⁷ 6062. — *P.* 10639.]

Voyez les n°s 12059 et 12060 ci-dessus.

Chaque volume est terminé par une table. Ces nouvelles lettres intimes, qui ont eu une seconde édition en 1833, ont été aussi traduites en français (voyez l'article suivant). Elles furent, lors de leur apparition, l'objet d'un article très sévère, intitulé : *De Quelques Voyageurs allemands et de J.-F. Reichardt*, signé : CH. VG (CH. VANDERBOURG) dans les *Archives littéraires de l'Europe*, tome Ier (1804), pp. 357-370.

12072bis. — Un Hiver à Paris, sous le Consulat (1802-1804), d'après les lettres de J.-F. REICHARDT, par A. LAQUIANTE. *Paris, E. Plon, Nourrit et Ce*, 1896, in-8°, XI-494 p. et 1 f. blanc (rubrique de l'imprimeur).

M. Laquiante étant mort au moment où il terminait cette traduction, c'est M. CHARLES MEHL qui s'est chargé de l'annoter et d'en revoir les épreuves.

12073. — Almanach des demeures des ci-devant nobles résidants à Paris, et celles des avocats, notaires, procureurs, etc.

Paris, Mme Lesclapart, 1791, in-24, X-360 p. [*N.* Lc31 373.]

12073a. — Almanach des demeures des ci-devant nobles résidants à Paris et celles des avocats, notaires, hommes de loi, etc. *Paris, Mme Lesclapart,* 1792, in-24, X-362 p. [*N.* Lc31 373.]

12074. — Almanach des adresses de Paris et celles des députés de l'Assemblée nationale, par ordre alphabétique en deux parties, pour l'année 1790. *Paris, Mme Lesclapart. S. d.,* in-24. [*N.* Lc31 378.]

Première partie, 357 p. Deuxième partie, 408 p.
Voyez le numéro suivant.

12074a. — Almanach des adresses de Paris et celles des députés de l'Assemblée nationale, par ordre alphabétique, pour l'année 1791. *Paris, pour les libraires, au bureau dudit Almanach, au troisième au-dessus de l'entresol, rue Coquillière, n° 10, et pour les particuliers. chez MM. Benoist frères, parfumeurs, même rue et même numéro. S. d.,* in-12, XII-400 p. [*N.* Lc31 378.]

12074b. — Almanach des adresses de Paris et celles des députés de l'Assemblée nationale législative, par ordre alphabétique, suivies de l'état des sections de Paris, des hôtels garnis, du tableau des départs et arrivées de la poste aux lettres pour la France et l'étranger, du départ et arrivée des voitures publiques, et du départ des coches d'eau. *Paris, Lemoine et au bureau dudit Almanach, au troisième au-dessus de l'entresol, rue Coquillière,* 1792, in-12.

D'après un catalogue.
Suite du numéro précédent.

CHAPITRE III

MONUMENTS CIVILS

---

§ 1. — Généralités.

12075. — Antiquités nationales ou Recueil de monuments pour servir à l'histoire générale et particulière de l'empire français, tels que tombeaux, inscriptions, statues, vitraux, fresques, etc., tirés des abbayes, monastères, châteaux et autres lieux devenus domaines nationaux, par AUBIN-LOUIS MILLIN. Présenté à l'Assemblée nationale et accueilli favorablement par elle le 9 décembre 1790. *Paris, Drouhin*, 1790-*an VII*, 5 vol. in-4°. [*N*. Lj[1] 34. — *P*. 336.]

Les tomes I et II sont précédés dans l'ex. de la B. N. d'un prospectus (in-4°, 4 p.) en divers tirages.

Le titre du tome V, publié seulement en l'an VII, porte : Par AUBIN-LOUIS MILLIN, *conservateur du Muséum des antiques à la Bibliothèque nationale*, *professeur d'histoire et d'antiquités, etc.*, et la mention : « Présenté à l'Assemblée nationale » a disparu.

Parmi les noms des artistes auxquels Millin s'était adressé, on peut citer les dessinateurs BRION, VANGORP, GARNEREY, et les graveurs MASQUELIER, CHARPENTIER, RANSONNETTE, etc.

Ce livre entrepris, selon l'expression d'Auguis (*Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1818), « au bruit même des édifices croulant sous le marteau de la destruction », se ressent des conditions où il fut rédigé et de l'inexpérience de l'auteur, voué jusqu'alors à l'étude de l'histoire naturelle ; il n'en a pas moins rendu et rend fréquemment encore à l'archéologie d'inappréciables services. Ce n'est pas le lieu de les rappeler ici, et il suffira de donner sur sa composition matérielle quelques indications spéciales.

Chaque monographie, consacrée tantôt à un monument parisien, tantôt à un édifice de l'Ile-de-France ou des départements du Nord, a une pagination distincte et un numéro d'ordre reproduit à la table des volumes avec la liste des planches afférentes à chaque article. Parmi ces monographies, toutes celles qui intéressent le département de Paris seront mentionnées plus loin et feront l'objet d'un renvoi au présent numéro.

Comme le titre l'indique, les *Antiquités nationales* devaient d'abord embrasser toute l'étendue de « l'empire français » ; mais Millin fut bientôt absorbé par sa collaboration à la *Chronique de Paris*, puis incarcéré jusqu'au 9 thermidor, et le livre ne put être achevé qu'en l'an VII. Au point de vue financier, l'affaire avait été nécessairement fort lourde, et un moment, pour l'alléger, l'éditeur proposa au gouvernement de fournir un exemplaire des *Antiquités* à chaque département en échange de volumes de théologie et de jurisprudence entassés dans les dépôts littéraires et qui se vendaient alors au poids, ou peu s'en faut. Sur cette proposition qui n'eut pas de suite, voir dans l'*Intermédiaire* (1884, col. 21) une note rédigée d'après la minute originale d'un rapport remis par Barbier, membre du Conseil de conservation, au ministre de l'intérieur. Voir aussi, sur la dépréciation momentanée des *Antiquités nationales*, une note, erronée sur plusieurs points, de Paul Lacroix, dans ses *Énigmes et Découvertes bibliographiques* (1866, p. 331).

Drouhin réussit du moins à céder le solde des *Antiquités* à Volland, qui les pourvut d'un nouveau titre, rappelant fort celui du musée dirigé par Lenoir. Voyez le numéro suivant.

12076. — Monuments français, tels que tombeaux, inscriptions, statues, vitraux, mosaïques, fresques, etc., tirés des abbayes, monastères, châteaux et autres lieux, par AUBIN-LOUIS MILLIN, conservateur des antiques, médailles et pierres gravées à la Bibliothèque nationale, professeur d'histoire et d'antiquités, membre de la Société royale de Gœttingue, etc., etc. *Paris, C. Volland, an XI*-1802, 5 vol. in-4°. [*N.* Lj¹ 35.]

Même ouvrage que le précédent.

Le titre seul est changé.

L'ex. de la B. N., porté au catalogue imprimé sous la cote Lj¹ 35, a été transféré dans la salle de lecture du même établissement, où il est marqué Uu 883-887.

Selon Paul Lacroix (voyez le numéro précédent), ce fut Barba qui se défit péniblement d'abord, puis à des prix de plus en plus élevés, du solde des *Monuments;* lorsqu'il eut réussi à l'écouler, il imagina de tirer de nouveau parti des planches en réduisant le texte. Voyez le numéro suivant.

12077. — Abrégé des antiquités nationales ou Recueil de monuments pour servir à l'histoire de France, par AUBIN-LOUIS MILLIN, conservateur du Muséum des antiques à la Bibliothèque nationale, professeur d'histoire et d'antiquités, etc., etc. Ouvrage orné de 250 planches. *Paris, J.-N. Barba*, 1837, in-4°, 2 ff. et 160 p. à 2 col. [*N.* Lj¹ 53.]

On lit au verso du faux-titre l'avertissement suivant :

« Cet *Abrégé des antiquités nationales* de Millin renferme les deux cent cinquante planches de la publication originale, ainsi que tous les faits historiques dont les lieux retracés dans ces planches ont été les témoins et toutes les descriptions qui y sont relatives. Les suppressions, qui nous ont permis de réduire considérablement les cinq volumes de Millin, ont porté sur de longues dissertations touchant le premier établissement des grandes routes, celui des ponts, l'invention et les progrès de l'horlogerie, etc. Quelques lignes ajoutées à chaque article apprennent le sort des monuments décrits depuis 1791 jusqu'à nos jours. Quant aux citations nombreuses des sources auxquelles l'auteur a puisé, nous les avons pas reproduites et nous ne pouvons que renvoyer pour ces renseignements à l'ouvrage même de Millin. »

Le tirage de la plupart des planches laisse fort à désirer.

12078. — Les Monuments ou le Pèlerinage historique, par FRANÇOIS-MARIE PUTHOD (de Maison-Rouge). *Paris, imp. L. Potier de Lille* (1790-1791), 8 numéros in-8°, [*N.* Lc⁷ 1.]

Le n° 7 porte : *Les Monuments, recherches dédiées au Roi.*

Précédé d'un *Prospectus* (in-8°, 4 p.) où la publication est annoncée comme hebdomadaire et qui renferme un fragment de l'adresse publiée intégralement dans le premier numéro. L'auteur se qualifie de « capitaine de chasseurs de l'armée parisienne, membre de plusieurs académies et l'un des commissaires nommés par l'Assemblée nationale pour la recherche et la conservation des monuments de l'Empire ».

Voici un aperçu des matières et des documents renfermés dans ces huit livraisons :

N° 1, Discours de l'auteur à l'Assemblée nationale (considérations sur l'importance des recherches archéologiques), le 4 octobre 1790, et réponse du président. — Epitaphe de Geoffroi Cœur et Jean du Vau dans la chapelle Saint-Clair, rue des Bons-Enfants-Saint-Honoré. — Collège des Bons-Enfants.

N° 2, Bénédictins anglais, rue Saint-Jacques (épitaphes de Gifford, de Brustall et d'Anderton de Lostoch). — Note sur Léon Godefroi (père de Denis Godefroi), enterré à Saint-Etienne-du-Mont. — Saint-Roch (fondation de la nouvelle église). — Le legs de Balzac aux Feuillants de Saint-Mesmin. — Epitaphe de Nicolas de Villers à l'institution de l'Oratoire, rue d'Enfer. — Notices ou épitaphes sur Mme de Neuvillette (1655), de Mme Le Peletier, Mlle de Clerginet, enterrées au même lieu. — Epitaphe de Jean Bureau, évêque de Béziers, enterré dans l'église des Célestins (1490). — Note sur Jacques Faron, prieur de Saint-Paul-aux-Bois, bienfaiteur de l'Oratoire.

N° 3, Monument et épitaphe du cardinal Dubois à Saint-Roch. *Instruction* des Comités de l'administration des affaires ecclésiastiques et de l'aliénation des domaines nationaux *sur la conservation des manuscrits, chartes, sceaux, livres*, etc.

N° 4, Notice historique sur *le Roi des ribauds*. Suite de l'*Instruction*.

Nos 5-6-7, *Des anciennes communes de France.*

N° 8, *Église de Saint-Germain-des-Prés.*

¶ Une autre adresse de Puthod de Maison-Rouge, relative à la négligence et à l'ignorance des commissaires chargés d'inventorier le mobilier des églises supprimées, est insérée au *Moniteur* du 10 octobre 1791.

12079. — Rapport du Comité d'emplacement sur la destination des édifices publics de Paris. Imprimé par ordre de l'Assem-

blée nationale. *Paris, imp. Nationale,* 1791, in-8°, 16 p. [*N.* Le29 1245.]

Le Comité proposait d'attribuer l'hôtel du ci-devant contrôle général au ministère de l'intérieur; celui de la mairie, aux contributions publiques; l'hôtel de la première présidence, au maire de Paris.

La municipalité devait loger aux Feuillants (dans la portion de l'édifice qui serait désignée par la prochaine législature sur l'avis du Département). Le Département lui-même occuperait le bâtiment des Feuillants désigné sur le plan joint à la minute du décret.

Les régies des postes et messageries, des poudres et salpêtres, de l'administration des monnaies et la loterie royale conservaient les mêmes locaux.

Les autres services publics étaient ainsi répartis :

Administration des traites : hôtel de Crisenoy, faisant partie de celui des Fermes.

Conservation forestière et payeurs de rentes : hôtel de Mesmes, rue Sainte-Avoye.

Administration du commerce et bureaux de la comptabilité générale : hôtel de Serilly, vieille rue du Temple.

Le Département de Paris était autorisé à placer dans l'ancien palais le tribunal criminel du département et le plus de tribunaux qu'il serait possible d'y réunir.

12080. — Commune de Paris. Les membres de la commission des monuments et des arts, réunis aux administrateurs des travaux publics à leurs concitoyens (5 avril 1793). *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb41 4814.]

Signé : Amélion [*sic :* Ameilhon], Leblond, Mouchy, Boizot, Pajou fils, Renaud, Roland, Goy, Wailly, Percier, Berthélemy, Monot, Fontaine, Foucou et Radel, membres de la commission des monuments et de la commission des arts; Avril, Dunouy et Jallier, administrateurs du département des travaux publics.

Les soussignés s'engagent à faire disparaître promptement les emblèmes royaux et à les remplacer par ceux de la Liberté.

12081. — Convention nationale. Rapport sur les inscriptions des monuments publics, par le citoyen Grégoire, séance du 22 nivôse, l'an II de la République une et indivisible (4 janvier 1794), suivi du décret de la Convention nationale. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Le38 2626.]

12082. — Rapport et Projet de règlement général sur les concours pour tous monuments et ouvrages publics de la Ville de Paris, lus en séance du Conseil général de la Commune, du 22 décembre 1790, par M. Léonard Robin, l'un des commissaires rapporteurs. Imprimés par ordre du Conseil général. *Lottin aîné et J.-R. Lottin,* 1791, in-8°, 15 p. [*N.* Lb40 1241.]

12083. — Municipalité de Paris, 19 juillet 1791. Invitation aux artistes. In-folio plano. [*N.* Lb40 1*.]

Sur un pont destiné à mettre en communication les faubourgs Saint Antoine et Saint-Marcel.

12084. — Municipalité de Paris, 10 septembre 1791. In-8°, 24 p. [*N.* Lb40 1881 X.]

P. 3, *Concours sur la communication à établir entre les îles Saint-Louis, Notre-Dame et Louviers, sur l'amélioration du cours de la rivière et sur le remplacement de la pompe Notre-Dame. Rapport fait au corps municipal par les administrateurs au département des travaux publics.* P. 10, *Programme d'un concours ouvert sur la communication à établir entre les îles Notre Dame, Saint-Louis et Louviers et l'amélioration du cours de la Seine dans la traversée de Paris.* P. 13, *Programme d'un concours ouvert sur les meilleurs moyens de pourvoir suffisamment la ville de Paris d'eau potable et salubre.* P. 16, *Extrait du règlement sur les concours, arrêté les 15 mars et 10 mai 1791, par le Conseil général de la Commune.*

12085. — Arrêtés du Comité de salut public relatif aux monuments publics, aux arts et aux lettres. *S. l. n. d.*, in-4°, 21 p. [*R.* AD. VIII, 12.]

Le titre de départ, page 3, porte : *Extrait du registre des arrêtés du Comité de salut public de la Convention nationale.*

Suit la reproduction de ces arrêtés, dont voici la date et l'intitulé :

25 floréal an II (14 mai 1794) — Palais national, place, pont et temple de la Révolution. 10 août 1792 (v. st.). — Monument pour les défenseurs de la République [sur la place des Victoires]. 5 floréal an II. — Monument sur le Pont-Neuf.

5 floréal an II (24 avril 1794). — Monuments de la réunion du 10 août 1793 (v. st.).

Id. — Concours pour les artistes peintres.

Id. — Colonne du Panthéon.

Id. — Statue de J.-J. Rousseau aux Champs-Elysées.

Id. — Les arènes couvertes pour les concerts

du peuple [théâtre de l'Opéra, entre la rue de Bondy et le boulevard].

Id. — Champs-Elysées [transport des chevaux de Marly].

12 floréal an II (1er mai 1794). — Temple de l'Egalité. [Transformation de la maison Beaujon].

Id. — Statue de la Philosophie [exécutée par Houdon pour la salle des séances de la Convention].

12 floréal an II (2 mai 1794). — Architecture rurale. [Concours ouvert sur les améliorations à introduire dans les fermes et habitations rurales et sur l'emploi des matériaux provenant des châteaux-forts et maisons nationales dont la conservation serait jugée inutile.]

27 floréal an II (16 mai 1794). — Muséum d'histoire naturelle. [Agrandissements prélevés par Molinos sur les terrains avoisinants.]

13 floréal an II (2 mai 1794). — Muséum des arts au Palais national. [Construction par le c. Lannoy, architecte, d'une galerie éclairée par le haut.]

14 floréal an II. — Estimation des dépenses des précédents objets.

25 floréal an II (14 mai 1794). — Amélioration du costume national.

27 floréal an II (16 mai 1794). — Les poètes et les citoyens cultivant les lettres [invités à chanter les héros de la liberté et à composer les livres classiques].

Id. — Enseignement des langues étrangères.

28 floréal an II (17 mai 1794). — Institut national de musique. [Attribution de l'ancien hôtel des *Menus* au Conservatoire.]

Id. — Architecture civile nationale. [Appel à tous les architectes en vue d'un concours qui devait s'ouvrir du 30 messidor au 10 thermidor.]

12086. — A Monsieur le maire, Messieurs les officiers municipaux et notables composant le Conseil général de la Commune. *Imp. Berthomier. S. d.*, in-4°, 7 p. [*N.* Lk[7] 15916.]

Signé : L. L***.

Au sujet des travaux à exécuter dans Paris. P. 3, liste de ces travaux en tant que constructions, réparations et entretien.

12087. — Exposé et Analyse du plan et projet présenté à l'Assemblée nationale, par les sieurs MANGIN père et CORBET, architectes, avec les moyens d'en opérer l'exécution. Ledit plan gravé, dédié à Louis XVI, roi des Français. *Knapen et fils. S. d.* (1791), in-4°, 16 p. [*N.* V. Inv. 15980. — *P.* 7260*.]

P. 14, *Projet intéressant pour l'établissement d'une caisse des embellissements de Paris et pour celui d'une loterie dont le bénéfice qui en proviendra, joint à d'autres mentionnés au présent, sera employé auxdits embellissements, édifices et monuments publics.*

Voyez le numéro suivant.

12088. — Pétition du sieur MANGIN père, et Supplément au Mémoire instructif sur le plan dont il a fait hommage à l'Assemblée nationale constituante en avril 1791, sous le titre « d'Exposé et Analyse du plan et projet présenté à l'Assemblée nationale, etc. ; » ledit Supplément relatif aux changements et augmentations que la variété des ciconstances a nécessitées depuis cette époque. (20 janvier 1792.) *Knapen et fils. S. d.*, in-4°, 12 p. [*N.* V. Inv. 15981. — *P.* 7260*.]

Signé : MANGIN.

Dans l'ex. de la B. N. comme dans celui de la B. V. P., les deux pièces ci-dessus décrites sont cartonnées avec des *Réflexions d'un citoyen patriote*, relatives aux biens nationaux du département de Paris et suivies d'un plan gravé dont voici l'intitulé :

Plan d'une partie de la Ville de Paris, depuis les Champs-Elysées jusqu'à la rue Saint-Antoine, et sur lequel sont projetés différentes places et monuments publics relatifs à la nouvelle constitution française, notamment au Palais-National joint et réuni à celui des Tuileries, avec les augmentations nécessaires pour l'habitation du Roi et de la cour, inventé et tracé en 1790, *par* MANGIN *père, architecte et présenté par lui à l'Assemblée nationale, Le présent plan dédié à Louis XVI, roi des Français.* In-plano oblong (0,712×0,316). Emblèmes et médaillons du Roi. Légende et explication dans chaque angle de la feuille.

12089. — Adresse du sieur MANGIN père à l'Assemblée nationale, le mardi 1er juillet 1792. *Knapen. S. d.*, in-4°, 2 p. [*N.* Lb[39] 11395.]

Envoi d'un assignat de 100 livres et 18 fr. de « numéraire inutile », et rappel du plan « dessiné et encadré », présenté à l'Assemblée, le 14 avril 1791, ainsi que du mémoire qui l'accompagnait.

12090. — Analyse des idées qui ont dirigé le citoyen MANGIN père, architecte, dans la composition de son plan dédié à la République française, avec ses vues sur l'établissement d'un bureau composé d'architectes consommés qui s'occuperaient exclusivement des domaines nationaux et en

feraient successivement les répartitions et divisions les plus avantageuses sur les rapports combinés de l'embellissement et de leurs plus grands produits. *Knapen. S. d.*, in-4°, 1 f. et 18 p. [*R.* AD. VIII, 12.]

Projets d'embellissements à exécuter autour du Panthéon, au Louvre, au faubourg Saint-Honoré, etc.

C'est très probablement vers la même époque que Mangin remit en circulation le plan présenté par lui à l'Assemblée nationale en 1791, mais avec des modifications exigées par les circonstances. Les mots : « pour l'habitation du Roi et de la Cour » ont été remplacés par : « pour les besoins de diverses administrations de la République ». L'Assemblée nationale a fait place à la Convention, Louis XVI à la République et les emblèmes et médaillons royaux ont disparu. Sur ce nouveau tirage, se lisent les noms des collaborateurs de Mangin (C^ne^-M.-P. VALLET *scripsit.*, J.-ED. DE LA PORTE *sculp.*) qui manquent au tirage primitif. Une épreuve de ce second tirage est conservée à la bibliothèque de Rouen. (Mss. n° 2137.)

12091. — Discours sur les monuments publics, prononcé au conseil du département de Paris, le 15 décembre 1791, par ARMAND-GUY KERSAINT, administrateur et député suppléant au département de Paris. *Paris, imp. Didot aîné*, 1792, in-4°, VIII-80 p. et 12 pl. [*N.* Lb[40] 1263.]

P. V, *Avertissement.* P. 1, *Discours sur les monuments publics. Introduction.* P. 20, ch. Ier, *Des Monuments commémoratifs simples. Des Prytanées.* P. 27, ch. II, *Du Champ de la Fédération.* P. 33, ch. III, *Des Monuments publics mixtes. Palais national. Du Muséum.* P. 49, *Arrêté du Département de Paris dans sa session de novembre 1791, le 15 décembre, jour de sa clôture.* P. 52, *Discours prononcés par les commissaires du Département de Paris pour les monuments publics, à l'Assemblée nationale, le 12 février 1792.* (Signé : BROUSSE, DUMONT, TALLEYRAND, KERSAINT.) P. 60, *Premier Mémoire. Description et Projet de Prytanée pour la publication des lois de l'État.* P. 62, *Second Mémoire. Projet et Description du Palais national* [*la Madeleine*]. P. 67, *Troisième Mémoire. Projet et Description du Cirque national.* P. 71, *Quatrième Mémoire. Projet sur le Muséum ou Rassemblement de nos chefs-d'œuvre en peinture, sculpture*, etc. P. 75, *Cinquième et Dernier Mémoire. Projet et Description sur l'achèvement du Louvre.*

Chacun de ces Mémoires est signé LEGRAND (1791) et MOLINOS. Les douze pl. qui portent les mêmes signatures sont gravées par POULTEAU, qui les a toutes signées, sauf la cinquième.

12092. — Le Parallèle du Paris de la République avec le Paris des Rois, par le citoyen LEMOINE. *Paris, an II*, in-8°.

Livre cité par MM. de Goncourt dans l'*Histoire de la Société française sous le Directoire* et mentionné sous le n° 733 de la vente F*** (J. Techener, 1858), mais dont il m'a été jusqu'à ce jour impossible de voir un exemplaire.

12093. — Convention nationale. Motion d'ordre en faveur des généraux de nos armées et Moyen de conserver les monuments les plus précieux qui existent tant à Paris qu'aux environs de cette commune, en leur assurant une destination aussi utile qu'honorable pour la République française, proposés à la Convention nationale, par LAMBERT, député de la Côte-d'Or. *Paris, imp. Nationale, brumaire an IV*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[38] 1738.]

Lambert proposait de consacrer à la Paix et à la Concorde le temple de la Madeleine, de transférer la Bibliothèque nationale au Louvre, d'accorder aux savants et aux artistes des logements dans ce palais et à Vincennes, à la haute magistrature, aux ministres et aux ambassadeurs les châteaux de Marly et de Bellevue, ceux de Saint-Cloud et de Meudon aux généraux de terre et de mer, de placer les Invalides à Versailles et les malades de l'Hôtel-Dieu aux Invalides, enfin de mettre au concours, en l'honneur de nos quatorze armées victorieuses, un magnifique arc de triomphe placé à la barrière de l'Etoile et des Champs-Elysées en face du Palais-National.

12094. — Paris tel qu'il était à son origine, Paris tel qu'il est aujourd'hui. Ouvrage in-8°, avec deux plans in-folio gravés et enluminés, dans lequel on trouve les noms des cinquante-quatre barrières de la clôture de cette ville, ceux de ses boulevards, de ses monuments, de ses rues principales, etc., avec le projet de l'auteur sur les divers embellissements dont cette ville est susceptible, par le citoyen COINTERAUX, professeur d'architecture rurale. *Paris, chez l'auteur, rue de l'Université, n° 932, en face de la rue de Beaune, an VII*, in-8°, IV-48 p. — Paris tel qu'il est ajourd'hui ou Embellissements de Paris d'après un système raisonné et impartial. Mémoire qui a concouru pour le prix proposé par le ministère de l'intérieur pour l'embellissement des Champs-Élysées (29 nivôse an VII-

18 janvier 1799), par le citoyen Cointeraux... *Paris, chez l'auteur*, in-8°, 1 f. et 48 p. [*N.* Lk⁷ 6047.]

Les deux plans annoncés sont placés à la suite de la seconde partie. Le premier est orné de trois figures représentant l'*habillement des pères de famille chez les Gaulois*, une *maisonnette des Gaulois* et un *soldat gaulois;* ces deux plans sont coloriés. Dans l'ex. de la B. N. sont reliés, en outre, trois prospectus différents : l'un d'eux reproduit le discours de Decomberousse, qui fait l'objet du numéro suivant.

12095. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par B.-M. Decomberousse (de l'Isère) en présentant au Conseil l'ouvrage et les plans du citoyen Cointeraux relatifs à l'ancien état, à l'état actuel de Paris et aux embellissements dont il est susceptible. Séance du 14 ventôse an VII (1er mars 1799). *Paris, imp. Nationale an VII*, in-8°, 3 p. [*N.* Le45 1496.]

12096. — Mémoire sur les moyens de former des établissements d'utilité publique et d'en assurer les propriétés au profit de la Nation, sans être à charge au Trésor national. Les différents établissements et les travaux qui font l'objet de ce mémoire sont tracés sur les plans qui ont été remis aux inspecteurs généraux des ponts et chaussés. chargés par le ministre de l'intérieur d'en faire l'examen et de lui en rendre compte (20 brumaire an VIII-11 novembre 1799). *Imp. de la citoyenne Balleu. S. d.*, in-4°, 12 p. [*R.* AD. XIII, 13 et 19.]

Signé : Brullée, maison dite Hôtel de Tours, rue du Paon, près l'Ecole de santé.

Le mémoire est divisé en six sections :

1° *Description des principaux établissements à former.*

Création d'une gare d'eau près la Salpêtrière; construction de quatre ponts : en face du Jardin des Plantes, à la pointe de l'Ile de la Fraternité (île Saint-Louis) du côté du levant et à l'autre extrémité de l'île de la Fraternité avec la Cité, au confluent de la Seine et de la Marne, à Charenton.

2° *Indication des objets à supprimer.*

Suppression d'une portion de la masse des terres de l'île Louviers pour donner une direction naturelle au cours d'eau de la Seine et un port commode, et combler, avec les terres provenant de cette excavation, le bras de rivière du côté du Mail.

Démolition de toutes les maisons situées dans le pourtour de la cité, y compris l'Hôtel-Dieu, les maisons qui sont sur le pont Michel et celles qui sont derrière la rue de la Huchette.

Abaissement du pavé du pont Michel et relèvement de celui des rues avoisinantes. Démolition du grand Châtelet.

3° Désignation des terrains, maisons et hospices propres à remplacer ceux qui seraient supprimés.

Création d'un vaste chantier sur les terrains de l'île Louviers et vente des bâtiments des Célestins et de l'Arsenal.

Remplacement de l'Hôtel-Dieu par l'hôpital Saint-Louis, la maison dite de la Charité, les Incurables, la maison de la Pitié.

Maintien à la Salpêtrière des femmes en état de travailler, envoi à Bicêtre de celles qui sont hors d'état de travailler.

Transfert à Saint-Germain-en-Laye des prisonniers de Bicêtre. Répartition à Bicêtre, dans des « cantons » particuliers, des malades de la Salpêtrière et des enfants de la Patrie logés à la Pitié.

4° *Moyens d'activer les travaux proposés et d'en assurer la parfaite exécution.*

Création d'une société chargée d'exécuter ces travaux et autorisée à percevoir pendant douze ans les produits des établissements qu'elle aura formés.

5° *Avantage du gouvernement dans l'exécution des travaux proposés.*

6° *Bénéfices qui résulteront des opérations proposées au profit du Trésor public.*

12097. — Projets de places et édifices à ériger pour la gloire et l'utilité de la République. *A Paris, an VIII*, in-4°, 1 f. et 17 p. [*R.* AD. VII, 34.]

Le titre de départ, p. 1, porte : *Par le c.* Poyet, *architecte des travaux publics et membre du Conseil des bâtiments civils.*

Place de la Révolution, colonne à élever aux déf[e]seurs de la patrie. Reconstruction du Muséum.

12098. — Mémoires qui intéressent particulièrement Paris, publiés par P. Patte, architecte. *Paris, Artus Bertrand, an IX*, in-4°. [*N.* Inv. V 9114-9116.]

Réunion, sous un titre collectif, de trois mémoires à pagination distincte, publiés à des dates antérieures, sur l'état de la Seine, sur celui du Panthéon et sur la translation des cimetières hors Paris; le premier a déjà été cité (voy. le n° 11922 ci-dessus); les deux autres seront décrits à leur place respective. Sur un feuillet complémentaire figure la liste abrégée des divers ouvrages de l'auteur.

12099. — Considérations sur l'état des beaux-arts à Paris et particulièrement sur celui de l'architecture et sur la nécessité

d'y élever plusieurs monuments importants, par C.-A. Guillaumot, administrateur de la manufacture nationale des Gobelins, inspecteur général des travaux des carrières, membre de la Société libre des sciences, lettres et arts de l'Athénée des arts de Paris. *H.-L. Perronneau, an X*, in-8°, 26 p. [*N*. Vp., 10109.]

L'*Avertissement* est paginé en chiffres romains.

12100. — Projets d'embellissements de monuments publics pour Paris, suivi de moyens d'exécution et du programme d'une fête pour célébrer l'anniversaire de Mars, dédié à la nation française, par Stanislas Mittié, ancien receveur général des Domaines. *Paris, Desenne; Lenormant; l'auteur, rue du Doyenné*, 15, *an XII* (1804), in-8°, 2 ff. non chiffrés et 66 p. [*N*. Lk⁷ 20932.]

Épigr. :

> Faire tourner les arts au profit de la société, c'est rendre un empire florissant.
> Dans les grandes villes, ce qui est beau tient à ce qui est bon et l'agréable y devient utile.
>
> Sédillez, tribun.

Les embellissements proposés par Mittié, et dont quelques-uns se sont réalisés depuis, portent sur les emplacements suivants : Place de la Concorde. — Jardin des Tuileries. — Champs-Elysées. — Terrains vagues qui sont au-dessus de l'avenue de Matignon. — Terrains qui dépassent la Chaussée-d'Antin. — La grande étoile et les barrières des Champs-Elysées. — Place Vendôme et les Capucines. — Terrains de l'Assomption, les Capucins et les Feuillants. — Terrains des anciennes écuries du Roi. — Terrain de l'ancien pavillon de Médicis et de la cour dites des Fontaines. — Terrains renfermés entre le palais du Louvre et celui des Tuileries. — Grande cour du palais des Sciences et Arts [le Louvre]. — Place de la Colonnade du Louvre. — Les *Observations particulières* qui terminent l'ouvrage et où l'auteur rappelle l'approbation flatteuse donnée à ces plans par Bralle, l'ingénieur hydraulique en chef; Fontaine, architecte du Premier Consul, et Lenoir, architecte du gouvernement, sont suivies de ces mots : *Fin de la première partie*.

Voyez le numéro suivant.

12101. — Moyens d'exécuter le projet d'embellissements pour Paris, considéré sous les rapports de la politique et de l'administration publique, dédiés à la nation française, au mois de germinal an XII, par Stanislas Mittié, ancien receveur général des Domaines. *Paris, Desenne; l'auteur, rue du Doyenné, n°* 15, *an XIII* (1804), in-8°, 31 p. [*N*. V. 13967.]

Épigr. :

> Le meilleur gouvernement est celui qui est le mieux administré.

Voyez l'article précédent.

L'auteur prétend tirer d'entreprises agricoles et de retenues sur les appointements des fonctionnaires, les ressources nécessaires à l'exécution de ses projets. Au bas de la page 31, on lit : *Fin de la seconde partie*, et ce P. S. : *On trouvera sous peu de jours, chez Desenne*... le « *Projet de la fête du couronnement de Napoléon Ier, empereur des Français* ». Cette troisième partie avait été annoncée dans l'avertissement placé en tête de la première, comme devant contenir *le programme d'une fête pour l'anniversaire de Mars*.

12102. — Paris tel qu'il a été, tel qu'il est et tel qu'il sera dans dix ans, avec une notice chronologique des principales inondations qui y ont eu lieu depuis Clovis jusqu'à nos jours et les moyens de l'en préserver par un canal de dérivation, par Ch. Lambert (de Bélan), ex-législateur. *Paris, A.-G. Debray*, 1808, in-12, XV-213 p. et 2 ff. non chiffrés. [*N*. Lk⁷ 6086. — *P*. 44.]

Le faux-titre porte : *Paris... tel qu'il sera l'an dix-huit cent dix-huit*.

Après avoir raillé dans l'*Avertissement* les élans d'une imagination trop exaltée en fait d'embellissements, et notamment les rêveries de M*** [Mittié], « se disant filleul du roi Stanislas », l'auteur suppose qu'un songe le transporte au 15 septembre 1818 et il accomplit en rêve un voyage d'exploration à travers Paris transformé.

La seconde et la troisième parties de ce livre sont remplies par un historique des inondations survenues à Paris, depuis Clovis jusqu'en 1807 et à l'étude d'un canal de dérivation de la Marne qui aurait eu pour résultat de mettre la capitale à l'abri de ce fléau.

12103. — Dédié à Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. Projet d'un monument à ériger pour le Roi et Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. *S. l.*, 1789, in-8°, 4 p. [*N*. Lb³⁹ 1687.]

Signé : de Varenne, huissier de l'Assemblée nationale.

Selon le *Procès-verbal de l'Assemblée natio-*

nale (tome V, n° 86, p. 6), ce dessin fut agréé, le 28 septembre 1789, mais l'auteur, J.-M. MOREAU, LE JEUNE, eut quelque peine à s'en faire solder le prix. M. de Montaiglon a publié, dans les *Archives de l'Art français* (2e série, 1861, tome Ier, p. 321), la lettre que l'artiste adressait à ce sujet au président de l'Assemblée, le 24 août 1790.

L'original du dessin (gravé en couleur par JANINET), qui appartenait à M. Mahérault, a figuré sous le n° 151 de la vente posthume de ses dessins (27-29 mai 1880), où il fut adjugé pour la somme de 1,800 francs.

Voyez les deux numéros suivants.

12103a. — Projet d'un monument... *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb39 1687 A.]

12103b. — Projet d'un monument... *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb39 1687 B.]

Dans le dernier tirage, l'avis de souscription au monument est remplacé par le paragraphe suivant : « Les personnes qui désireront avoir l'estampe, dessinée par M. Moreau le jeune, et gravée par M. Janinet, peuvent s'adresser au bureau de la poste aux lettres qui est à l'Assemblée nationale, à côté du jardin des Feuillants, ainsi que chez M. Janinet, rue Hautefeuille, n° 5. »

12104. — Considérations sur l'établissement nécessaire à l'Assemblée nationale et Moyens d'ériger ce palais avec une place qui en ferait partie pour la statue du Roi; sans que cette dépense puisse être sensible sur les besoins de l'État. *Paris, imp. N.-H. Nyon*, 1789, in-4°, 7 p. — Détails pour servir d'instruction aux plans d'un palais national, composés d'après le projet ayant pour titre : « Considérations, etc. » *Paris, imp. N.-H. Nyon*, 1789, in-4°, 6 p. [R. AD. VIII, 33.]

La première pièce est signée D. V. ; la seconde, ROUSSEAU, architecte des bâtiments du Roi.

Ce palais devait être érigé, soit sur le quai des Théatins, entre les rues des Saints-Pères, Jacob et des Petits-Augustins, soit sur le terrain des Capucines, entre la place de Louis-le-Grand et les boulevards.

L'esquisse de la statue de Louis XVI avait été exécutée par CHAUDET.

12105. — Adresse à tous les corps administratifs de la France et à tous les connaisseurs dans l'art de l'architecture et de la construction des travaux publics, par FLORENTIN GILBERT, architecte, citoyen de Paris. *Paris, imp. L. Jorry*, 1790, in-8°, 10 p. [R. AD. VIII, 13.]

L'auteur avait présenté à l'Assemblée nationale, le 30 mars 1790, le plan d'un palais de législature qu'il se proposait de faire graver dès qu'il aurait recueilli un nombre de souscriptions suffisant. P. 8 et 9, il énumère ses principaux travaux : abbayes de Corbigny (Nièvre), de Molesme (Côte-d'Or), de Joyenval, des Prémontrés dans la forêt de Saint-Germain; églises de Halles, Marcq, Termes, Issancourt et Deville; hôtel d'Aï (Marne); ponts sur l'Aujon, la Cure et le Beuvron, etc.

12106. — La Révolution de mil sept cent quatre-vingt-neuf ou le Retour triomphant de la liberté, allégorie héroïque. *S. l. n. d.*, in-8°, 10 p. [N. V.]

Le titre de départ porte en plus : *Dessin de 28 à 29 pouces de largeur sur 18 à 19 de hauteur, présenté et dédié à l'Assemblée nationale, le 8 mai 1790, dont on propose l'acquisition de l'estampe par souscription.*

On souscrivait pour cette estampe dont l'auteur n'est pas nommé, chez M. Bailly, libraire, rue Saint-Honoré et chez M. Farmain, notaire, rue Richelieu, près la rue Neuve-des-Petits-Champs. Le prix de la souscription, ouverte le 1er septembre 1790, était de 24 livres.

12107. — Analyse d'un temple de la Concorde, dédié à Louis XVI, composé par le sieur LABORDE, amateur. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-4°, 3 p. [R. AD. VIII, 34.]

12108. — Programme d'un temple de l'Égalité. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [N. Lb41 3863.]

L'auteur ne spécifie aucun emplacement.

12109. — Convention nationale. Discours prononcé à la Convention nationale, dans la séance du 17 germinal l'an III (6 avril 1795), par DUSAULX, député de Paris. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, germinal an III*, in-8°, 4 p. [N. Le38 1330.]

Pour l'érection d'un monument aux victimes de la Terreur.

L'emplacement futur de ce monument n'est pas désigné. L'inscription proposé par Dusaulx avait été composée par l'abbé Barthélemy.

12110. — Projet d'un monument à la gloire des défenseurs de la patrie. (Douai, 12 floréal an V-1er mars 1797.) *Douai, imp.*

Carpentier. *S. d.*, in-8°, 6 p. [*R*. AD. VIII, 34. — *N*. Lb[42] 1389.]

Signé : L.-F. AUBRY, arpenteur.

L'auteur propose la création d'une ville nouvelle, appelée *la Liberté*, dont chaque rue principale porterait le nom d'une armée, tandis que les noms des généraux et des soldats plus particulièrement dignes de la reconnaissance nationale seraient donnés aux voies de communication. Le Corps législatif, le Directoire et les ministres se réfugieraient dans cette ville lorsque la liberté serait menacée et ne pourraient la quitter qu'après le danger. « Le centre apparent de la République depuis la réunion de la Belgique, dit l'auteur, est à peu près le ci-devant district de Saint-Fargeau. Ce pays est l'asile (*sic*) de Lepelletier, assassiné pour avoir voté la mort du tyran, pour avoir servi la cause du peuple dans les moments périlleux; pourrait-on choisir un lieu plus convenable? Le sol, le site, tout y est beau; placé entre plusieurs canaux navigables, au centre des communications commerciales de l'intérieur; quel plus heureux concours !

« Le souvenir de Lepelletier semble donner la préférence au lieu qu'il habitait. On doit à sa mémoire, à sa famille, que la République a adoptée, de consacrer sa haine à la royauté.

« Paris, non plus que Bordeaux, ne peut prétendre à l'avantage de posséder le monument éternel de la reconnaissance nationale. Paris est encore souillé de emblèmes de l'orgueil et du despotisme, comme de l'hypocrisie des rois, des prêtres et des nobles. Si Paris sut conquérir la liberté, Paris fut aussi le foyer d'où sont sortis les coups qui devaient la renverser. Paris, d'ailleurs, ne peut être l'asile de nos défenseurs.

« Le milliard promis aux défenseurs de la patrie, dit Aubry, en terminant, peut être employé sagement à cet objet. »

12111. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution présenté par DAUBERMESNIL. Séance du 29 floréal an V (18 mai 1797). *Paris, imp. Nationale, floréal an V*, in-8°, 3 p. [*N*. Lb[43] 978.]

L'auteur propose d'élever un monument aux armées de la République.

§ 2. — Murs d'enceinte, Portes et Barrières.

12112. — Réclamation d'un citoyen contre la nouvelle enceinte de Paris élevée par les fermiers généraux. *S. l.*, 1787, in-8°, 32 p. [*N*. Lk[7] 6815.]

Par JACQUES-ANTOINE DULAURE.

12113. — Arrêt du Conseil d'État du Roi qui règle l'ordre et l'administration des travaux de la clôture de Paris. Du 4 octobre 1789. *Paris, imp. Royale*, 1789, in-4°, 4 p. [*A. N.* Q[1] 1101.]

12114. — Projet de décret du Comité de liquidation, présenté par M. PYROT, député du département de la Moselle, sur la demande au règlement des mémoires des entrepreneurs, fournisseurs et ouvriers de la clôture de Paris. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale*. *S. d.*, in-8°, 2 p. [*N*. Le[33] 3 J. II.]

12115. — La Porte Saint-Bernard et la Geôle de la Tournelle. In-4°, 6 p., 2 pl.

Antiquités nationales, par Millin (cf. n° 12075 ci-dessus), tome II, art. XVIII.

12116. — Convention nationale. Rapport, fait au nom du Comité de salut public, sur les événements du siège d'Ypres et sur les monuments nationaux environnant Paris, par BARÈRE. Séance du 13 messidor, l'an II de la République française une et indivisible (1er juillet 1794). Imprimé par ordre de la Convention nationale et envoyé aux armées. *Imp. Nationale*. *S. d.*, in-8°, 4 p. [*N*. Le[38] 834.]

Les drapeaux pris à Ypres devaient être suspendus à la voûte de la salle de la Liberté et les barrières de Paris érigées en monuments publics où les noms des victoires de la République seraient gravés en lettres de bronze.

§ 3. — Palais et Jardins publics.

A. — PALAIS ET JARDIN DES TUILERIES

12117. — Le Château des Tuileries ou Récit de ce qui s'est passé dans l'intérieur de ce palais, depuis sa construction jusqu'au 18 brumaire de l'an VIII. Avec des particularités sur la visite que lord Bedfort y a faite après le 10 août 1792, dans laquelle on a recueilli des anecdotes curieuses sur les secrets de l'État, sur la famille royale, les personnes de la cour, les ministres, les Parlements et sur l'enlèvement des effets de la Couronne, la dilapidation du mobilier, la police secrète de la cour, enfin sur la situation de Paris pendant la Révolution, par P.-J.-A. R. D. E. [PIERRE-JOSEPH-ALEXIS ROUSSEL, d'Épinal]. *Paris, Lerouge*, 1802, 2 vol. in-8°. [*N.* Lk^7 7336.]

En tête de chaque volume, une pl. anonyme. Celle du tome Ier représente la famille royale se promenant dans le jardin des Tuileries et fait allusion à une anecdote ou l'auteur s'attribue un rôle (p. 69); la seconde, une scène d'initiation maçonnique (p. 51).

Le nom du personnage mis en scène par Roussel, et qu'il est censé accompagner dans ses visites aux Tuileries et ailleurs, a été estropié par lui, involontairement ou à dessein; il s'agit, en réalité, de lord Williams Beckford (1759-1844), le célèbre bibliophile, créateur de la fastueuse résidence de Fonthill-Abbey et l'auteur du roman de *Vatheck*, ainsi d'ailleurs que Roussel le donne clairement à entendre.

« La visite que lord Bedfort (*sic*) a faite au château des Tuileries après le 10 août 1792, dit-il (*Préface*, p. II), n'est pas de pure imagination, ainsi qu'on pourrait le penser. C'est l'exacte vérité qui peut être attestée par le citoyen Chardin, son correspondant en librairie, et par les membres encore existants qui composaient alors la commission du mobilier de ce château. La plupart diront que ce lord a tout examiné avec l'attention la plus scrupuleuse; questionnant sur beaucoup d'objets et prenant des notes sur tout. La seule fiction que je me suis permise est d'avoir interrompu par des courses dans Paris les visites du duc, tandis qu'il les a faites de suite. Je me suis servi de ce moyen pour éviter la monotonie et jeter quelque variété dans le récit. »

Sur le sort de la bibliothèque formée par Beckford au cours de ses voyages en Europe et confiée pendant la Terreur aux soins du libraire Chardin, puis placée sous scellés, voyez la quatrième partie de ce travail, v° *Chardin*.

Selon la *Biographie des lieutenants généraux, ministres, préfets... de police* de Bourg, dit Saint-Edme (Paris, 1829, in-8°, p. 475), M. Desmarets, chef de la police d'Etat sous Savary, fit saisir chez Rousselle une malle pleine de papiers provenant des Tuileries, dont le détenteur, lui-même un moment mis sous les verrous, ne put jamais obtenir la restitution ; lorsqu'on consentit à lui rendre la malle, elle ne renfermait plus que quelques paperasses tout à fait insignifiantes.

12118. — Mémoire à l'Assemblée nationale, pour le sieur VILLEMOTTE, écuyer du manège du Roi. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb^{39} 2704.]

Réclamation formulée par le propriétaire du manège des Tuileries, construit pour les exercices de Louis XV dans sa jeunesse et vendu en 1743 au célèbre La Guérinière ; Villemotte en était titulaire depuis 1777.

12119. — Mémoire sur les moyens : 1° de communiquer sur-le-champ au peuple, occupant les dehors du lieu où se tient l'Assemblée, les délibérations qui y sont prises ; 2° de se faire entendre dans une grande assemblée et notamment aux États-Généraux, malgré le bruit des délibérants. *Imp. Ve Hérissant*. 30 *octobre* 1789, in-4°, 8 p. et 5 pl. pliées. [*N.* Lb^{39} 8039.]

Les planches (très curieuses) sont signées à la pointe F. GÉRARD.

12120. — Local de l'Assemblée nationale. Comités. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 2 p. [*N.* Le^{33} 3 C.]

Distribution de la maison des Feuillants et de celle des Capucins entre les divers comités et les bureaux de l'Assemblée.

12121. — Assemblée nationale. Changement dans la distribution du local. Local

de la salle. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le29 270.]

Signé : GUILLOTIN, commissaire.

12121a. — Assemblée nationale... Local de la salle, des comités et des bureaux. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le29 270 A.].

12122. — Adresse à l'Assemblée nationale, sur la construction d'une salle destinée à l'Assemblée, par RAGUIN frères, serruriers, gardes nationales du premier bataillon de la 1re division. *Imp. de la Société typographique. S. d.*, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R., 481, 4.]

12123.— Compte rendu et Rapport présentés à l'Assemblée nationale par les commissaires de la salle. Imprimés par ordre de l'Assemblée. (30 août 1791.) *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-4°, 1 f. et 25 p. [*N.* Le29 1739.]

Sur les travaux d'appropriation, d'entretien et de salubrité exécutés dans les locaux de l'Assemblée nationale depuis son installation à Paris jusqu'à sa séparation.

12124.— Récit exact et circonstancié de ce qui s'est passé au château des Tuileries, le mercredi 20 juin 1792...

Pour cet ouvrage et tout ce qui est relatif à cet événement, voyez tome Ier de la *Bibliographie*, nos 3230-3257.

12125. — Rapport du capitaine des canonniers de garde au château des Tuileries, du jeudi 9 au vendredi 10 août 1792...

Pour cet ouvrage et tout ce qui a trait à cet événement, voyez tome Ier de la *Bibliographie*, nos 3366-3431 et notamment le no 3415 qui contient un plan intéressant.

12126. — Rapport fait par M. VERGNIAUD, Au nom de la Commission extraordinaire du (*sic*) août 1792... sur le changement de la salle des séances de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 10 p. [*N.* Le33 3 C.]

Le rapport est suivi d'un projet de décret ordonnant l'achèvement immédiat de l'église de la Madeleine, le transfert de la future Convention dans ce nouveau local et la vente des terrains des Capucins et des Feuillants.
Le décret conforme n'a pas été rendu.

12127. — Nouvelle salle de la Convention nationale (23 octobre 1792). *G.-F. Galetti. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb41 138.]

Signé : PERRARD, ALLAIS.
Critique du plan proposé par un jeune homme, membre de la Commission, et résumé des avantages du plan présenté au concours par les signataires.

12128. — Le Ministre de l'intérieur à ses concitoyens (10 septembre 1792). *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1792, in-folio plano. [*N.* Lb39 11121.]

Signé : ROLAND.
Fermeture des entrées des Tuileries et de la grille du vestibule du palais, à neuf heures du soir, pendant la durée des travaux d'aménagement pour la salle de la Convention.

12129. — Convention nationale. Comité des inspecteurs de la salle. (3 novembre 1792.) *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le38 2214.]

Protestation contre une dénonciation de Roland, se plaignant des difficultés que lui suscitaient chaque jour les ouvriers, architectes et inspecteurs de la nouvelle salle. Par une lettre assez vague insérée ici, Roland désavoue la plainte qu'il avait formulée.

12130. — Convention nationale. Rapport fait au nom du Comité des inspecteurs de la salle, des bureaux et de l'imprimerie de la Convention sur le placement des comités, par SERGENT, député élu dans le département de Paris, le 18 février 1793. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*P.* 6004*. — *R.* AD. VIII, 34.]

Aménagement du palais des Tuileries en vue de l'installation des services de la Convention, suivi de deux projets de décret, l'un sur un concours ouvert pour l'établissement des « comités-archives », l'autre sur les démolitions exigées par cette transformation et le transport dans la salle des délibérations d'une pendule horizontale de Lepaute, appartenant à l'hôtel dit de Bourbon.

12131. — Décret (no 777) de la Convention nationale du 24 avril 1793, portant que le château et le jardin des Tuileries porteront le nom de Palais et Jardin national. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 2 p.

12132. — Décret (nº 1165) de la Convention nationale du 4 juillet 1793, qui ordonne le placement d'une horloge dans le pavillon de l'Unité du Palais-National et le transport dans la salle des séances de la Convention d'une pendule horizontale du citoyen Lepaute placée au ci-devant Palais-Bourbon. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4º, 3 p. [*P.* 1590*.]

12133. — P. VIGNON, architecte à la Convention nationale, sur la nouvelle salle dans le palais des Tuileries. *Paris, imp. Cl.-F. Cagnion, an II,* in-8º, 16 p. [*N.* Ln27 20436.]

Dénonciation contre Heurtier, Boulet et Gisors.

12134. — Rapport sur l'embellissement du Palais et du Jardin-National, du pont et de la place de la Révolution, présenté au Comité de salut public, par HUBERT, architecte (20 floréal an II-9 mai 1794). *Imp. Nationale. S. d.*, in-8º, 11 p. [*R.* AD. XVIIIc, 244. — *P.* 11943* II.]

L'arrêté conforme du Comité est daté du 25 floréal an II (14 mai 1794).

12135. — Détail de l'embellissement du Jardin national, dit les Tuileries, du Palais national de la Convention, de la place de la Révolution et du jardin de Beaujon à réunir aux Champs-Élysées. Détail des monuments qui seront élevés dans différents quartiers de Paris, tels que sur la place qui est devant le ci-devant Carrousel, les entrées du quai et du Manège jusqu'à la rue de la Convention, la terrasse dite des Feuillants, où seront déposés les orangers de Versailles et de Marly, quantité de vases, de bosquets et de fontaines qui servaient à l'embellissement du Jardin-National, arrêté par le Comité de salut public. Modèle de la statue qui doit être élevée sur la pointe occidentale de l'île de Paris et le détail de ce qu'elle représentera. Arrêté du Comité de salut public, tendant à faire construire des habitations plus commodes et plus salubres pour les habitants de la campagne. Détail de la construction de plusieurs arènes au local qui servait à l'Opéra, destinées à célébrer le triomphe de la République et des fêtes nationales. *Imp. Lerouge et Berthelot. S. d.*, in-8º, 8 p. [*N.* Lk7 21082.]

Reproduction des arrêtés du Comité de salut public, en date des 6, 12 et 25 floréal an II.

Voyez le numéro suivant.

12136. — Plan de l'embellissement du jardin national, dit les Tuileries... Détail de l'assassinat prémédité de Collot d'Herbois, avec le nom et les qualités de ce scélérat qui avait aussi projeté d'assassiner Robespierre. *Imp. Lerouge et Berthelot. S. d.*, in-8º, 8 p. [*N.* Lk7 21741.]

Remise en circulation, sous un titre abrégé et modifié, de la pièce précédente. L'arrêté relatif au concours pour un monument commémoratif du 10 août, sur la place des Victoires est remplacé par un récit sommaire de la tentative et de l'arrestation d'Henri Ladmiral. (Voyez tome Ier de la *Bibliographie*, nos 4230-4232).

12137. — Détails exacts de l'embellissement des jardins publics et de la Convention nationale et autres lieux, pour le 20 prairial, jour de la fête en l'honneur de l'Éternel, suivi du superbe monument qui va être élevé sur le Pont-Neuf, représentant le peuple français terrassant le fanatisme, le royalisme et le fédéralisme. Extraits du registre des arrêtés du Comité de salut public du 25 floréal de l'an II de la République française, une et indivisible. *Imp. Valère Cailleau. S. d.*, in-8º, 8 p. [*N.* Lb41 3896.]

Au verso du titre : *Avis aux pères et mères, instituteurs, institutrices*, par PRÉVOST, rue Jacques, nº 195, près la fontaine Séverin, chez qui se vendait ce canard : curieuse réclame pour les livres d'instruction républicaine dont il tenait l'assortiment.

12138. — Convention nationale. Rapport fait au nom du Comité des inspecteurs du Palais-National (le 12 pluviôse an III [31 janvier 1795]), par POULTIER. Imprimé par ordre de la Convention. *Imp. Nationale, pluviôse an III,* in-8º. [*N.* Le38 1187.]

Sur les travaux à exécuter dans la salle des séances de la Convention.

Le plan en avait été dressé par l'architecte GISORS.

12139. — Convention nationale. Rapport fait au nom des Comités des finances et des

inspecteurs du Palais-National, dans la séance du 20 fructidor (6 septembre 1795), par MARTIN, député du Mont-Blanc. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, fructidor an III*, in-8°, 6 p. [*N*. Le[38] 1646.]

Examen des locaux destinés au Corps législatif. Le palais du Luxembourg était destiné au Directoire, celui des Tuileries aux Anciens et le Palais-Bourbon aux Cinq-Cents.

12140. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par J.-G. LACUÉE, au nom de la Commission des inspecteurs du palais, sur l'aperçu des dépenses du Conseil des Anciens pour l'an VI. Séance du 2 thermidor an V (20 juillet 1797). *Imp. Nationale, thermidor an V*, in-8°, 22 p. [*N*. Le[43] 459.]

12141. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de ROSSÉE, député du département du Haut-Rhin, sur la résolution du 15 thermidor relative à la garde du Corps législatif. Séance du 15 fructidor an V (1er septembre 1797). *Paris, imp. Nationale, fructidor an V*, in-8°, 11 p. [*N*. Le[43] 559.]

12142. — Décret de la Convention nationale du 13 avril 1793 qui prononce la peine de deux ans de détention contre ceux qui mutileront ou casseront les chefs-d'œuvre de sculpture du jardin des Tuileries et autres lieux. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 2 p.

12143. — Décret (n° 1147) de la Convention nationale, du 30 janvier 1793..., qui approuve le programme du concours pour le plan de division du local compris entre les rues adjacentes au Palais-National. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 7 p. [*R*. AD. X, 18.]

12144. — Décret de la Convention nationale du 4 juillet 1793, qui établit une garde composée de cent vingt invalides pour veiller à la conservation des monuments que renferment le Jardin et le Palais-National. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 2 p.

12145. — Convention nationale. Projet de décret, proposé par SERGENT, au nom du Comité d'inspection. Séance du 18 brumaire, l'an II de la République une et indivisible. (8 novembre 1793). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, S. d.*, in-8°, 2 p. [*N*. Le[38] 557.]

Suppression des boutiques installées dans le Jardin et aux abords du Palais-National.

12146. — Sur l'embellissement du Palais-National. *Imp. du Magasin encyclopédique. S. d.* (1796), in-8°, 7 p. [*N*. Lk[7] 7321.]

On lit au bas de la p. 1 : « Article du *Magasin encyclopédique.* » Le titre de cet article (tome XI, 1797, p. 186-192) porte le mot *jardin* et non *palais*.

Il y est question des Tuileries et non, comme l'ont cru les rédacteurs du catalogue de la B. N., du Palais-Royal. L'auteur anonyme reprend et développe les arguments d'une lettre également anonyme insérée dans le n° 223 (19 frimaire an V-9 décembre 1796) du *Miroir* (voy. tome II de la *Bibliographie*, n° 11049).

12147. — Description des travaux exécutés pour le déplacement, transport et élévation des groupes de Coustou, imprimés et gravés par ordre du gouvernement, présentés au Directoire exécutif, par J.-F.-L. GROBERT, chef de brigade d'architecture, directeur de l'arsenal de Meulan, membre des académies de Florence et de Boulogne. *Paris, imp. de la République, germinal an IV*, in-folio oblong, 15 p. et 9 pl.

Les pl. portent un numéro d'ordre. Les sept premières sont signées J. GROBERT *inv.*; CRUSSIÈRE *del.*; SELLIER *sculp.* Les pl. VII et VIII ont été dessinées par LANOY et par SELLIER.

12148. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Commission des inspecteurs. Description du monument qui doit être élevé à J.-J. Rousseau dans le jardin des Tuileries (20 nivôse an VII [9 janvier 1799]). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VII*, in-8°, 3 p. [*R*. AD. XVIII[c] 474. — *N*. Le[43] 1402.]

L'exécution de ce monument était confiée au c. MASSON, « chargé de tout ce qui concerne la sculpture dans le palais et le jardin des Tuileries ».

12149. — Corps législatif. Discours prononcé par SEDILLEZ, orateur du Tribunat, sur le projet de loi relatif à des embellisse-

mentsdanslesenvironsdupalaisetdujardin des Tuileries. Séance du 30 pluviôse an XII (20 février 1804). *Paris, imp. Nationale, ventôse an XII*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 34.]

12150. — Description des statues des Tuileries, par A.-L. MILLIN conservateur du Muséum des antiques à la Bibliothèque nationale d'histoire et d'antiquités. *Paris, l'auteur, à la Bibliothèque nationale; Fuchs, an VI*-1798, in-12, XII-130 p. et 1 f. d'errata. [*N.* Lk⁷ 7333.]

¶ Voir dans le *Journal de Paris* des 21 floréal, 12, 16 et 24 prairial an VIII (11 mai, 1er, 5 et 13 juin 1800) un compte rendu du livre de Millin et une polémique courtoise engagée entre l'auteur et un anonyme au sujet des attributs de certaines statues des Tuileries.

12151. — Précis historique et fabuleux sur les statues qui ornent le jardin des Tuileries. *Paris, Chaudrillié, an IV*, in-8°, 19 p. [*N.* Lk⁷ 7334.]

ÉPIGR. :

Rien n'est beau que le vrai; le vrai seul est aimable.
BOILEAU.

Par le c. BLONDEAU, d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.
Voyez le numéro suivant.

12151ª.—Précis historique et fabuleux... *Paris, chez l'auteur, rue de la Harpe, n° 176, en face celle de la Parcheminerie et chez les marchands de nouveautés, an VII*, in-8°, 32 p. [*N.* Lk⁷ 7334 A.]

Même épigraphe qu'au numéro précédent.
Dans un avis *à ses concitoyens*, l'auteur dit que cette nouvelle édition est la troisième. (Je ne connais pas la seconde.) Les descriptions sont plus nombreuses et plus complètes et l'on trouve (p. 31-32) un catalogue des statues avec les noms de leurs auteurs.

12152. — Le Guide du promeneur aux Tuileries ou Description du Palais et du Jardin-National des Tuileries en l'an VI de la République française. *Paris, Hautbout-Dumoulin; Caillot*, an VI, in-18, 198 p. [*N.* Lk⁷ 7335.]

ÉPIGR. :

Tout bosquet est un temple et tout marbre est un dieu
DELILLE, poème des *Jardins*.

Par LOUIS-PHILIPPON DE LA MADELAINE.
Voyez le numéro suivant.
Les trente-six gravures destinées à illustrer ce *Guide* n'ont paru qu'après l'impression du volume. Aussi manquent-elles souvent.

12152ª. — Le Guide du promeneur aux Tuileries ou Description du palais et du jardin national des Tuileries. Seconde édition. *Paris, Favre, an IX* (1801), in-18, 200 p., fig.

D'après l'*Annuaire de la librairie* de Fleischer (1802, p. 361). Le livre a été remis en circulation en 1806 sous un nouveau titre. Voyez le n° 12155 ci-dessous.

12153. — Promenade savante des Tuileries ou Notice historique et critique des monuments du jardin des Tuileries, dans laquelle sont relevées les erreurs commises dans les précédentes descriptions, par M. N. S. G. P*****. *Paris, imp. à prix fixe, et chez les marchands de nouveautés*, an VII, in-8°, 2 ff. et 92 p.

ÉPIGR. :

Spectacle ravissant! Dans mon heureuse ivresse,
Je me crois transporté sous le ciel de la Grèce.
Le c. VIGÉE, poème intitulé : *Ma Journée*.

Les initiales placées sous le titre de cette brochure dédiée au cit. J.-L. Le Barbier l'aîné, membre de la ci-devant Académie royale de peinture, sont celles de l'abbé MARIE-NICOLAS-SYLVESTRE GUILLON-PASTEL, et cette attribution confirmée par Barbier, son ami particulier, semblait ne prêter à aucune équivoque ; mais, en 1821, GAIL a réimprimé la *Promenade* sans que rien n'indique le nom du véritable auteur.
Voyez l'article suivant.

12154. — Promenade des Tuileries ou Notice historique et critique du jardin des Tuileries, dans laquelle sont relevées les erreurs commises dans les précédentes descriptions, suivie d'une notice sur le Louvre et autres monuments. Nouvelle édition avec estampes et spécimen des écritures de Henri IV et de S. A. S. Monseigneur le duc de Berry. *Paris, Ch. Gail neveu; Delalain; Treuttel et Wurtz et Duffart*, 1821, in-8°, 2 ff. non chiffrés, VII-132 p. et 4 pl. [*N.* Lk⁷ 7341.]

Même épigraphe qu'au numéro précédent. La dédicace à Le Barbier a disparu. On lit au verso du titre : « Cet ouvrage est extrait du *Philologue* de J.-B. Gail. » Il fait, en effet, partie du tome IX de cette collection formée d'opuscules à pagination distincte.

Le *Discours préliminaire* est augmenté du paragraphe suivant :

« La première édition de cet opuscule a paru dans le cours de l'an VII (1798), sous le titre de : *Promenade savante des Tuileries*, titre fastueux auquel nous n'avons point consenti. Une famille illustre d'étrangers, voyageant en France à cette époque, désira que nous eussions l'honneur de l'accompagner dans ce qu'elle appelait son *Cours de monuments*. Cet ouvrage fut le résultat de quelques conversations. C'est dans cette seule vue que nous les avons fait réimprimer. Depuis la publication de cet opuscule, diverses statues ont été retirées des Tuileries ; d'autres y ont été placées. On avertit de ces changements. Plusieurs notes excellentes nous ont été communiquées par M. Fortin, statuaire, membre de l'ancienne Académie de peinture et de sculpture, maintenant chargé de l'entretien des Tuileries. »

A la suite de la *Notice* proprement dite, on trouve (p. 101-127) les morceaux suivants : P. 101, *Colonnes de l'avant-corps des Tuileries bâti par Catherine de Médicis* (bien qu'une note prévienne que « cet article et ce qui suit est (*sic*) de J.-B. G. (*sic*) », ces remarques sont tirées de deux lettres de MM. DE GRANDCHAMPS, capitaine d'artillerie, et VAUDOYER); p. 105, *du Louvre et de son Achèvement*, « par un de nos plus célèbres architectes » ; p. 119, note sur le *Monument de l'arcade de la rue de Jérusalem*, par Jean Goujon ; p. 121, note sur l'*Hôtel de Colbert, rue du Mail ;* p. 125, *deux lettres de Henri IV, dont l'une absolument inédite ;* p. 127, *Note relative aux rouleaux que les* [statues des] *sénateurs tiennent à la main.*

Les pl. comportent les deux fac-similé annoncés sur le titre, les détails de l'ornementation des colonnes de Catherine de Médicis et trois lith. de VAUDOYER, représentant le niveau inscrit sur ces colonnes, et, sur la même planche, un chapiteau et une *Vue de l'Hôtel Colbert, rue du Mail, n° 7.*

12155. — Manuel ou Nouveau Guide du promeneur aux Tuileries, contenant la description de ce palais et celle de toutes les statues qui embellissent le jardin. Nouvelle édition ornée de 78 gravures représentant les marbres et bronzes qui y sont réunis, par PHILIPPON LA MADELAINE. *Paris, Delaunay*, 1806, in-18, 227 p. [*N.* Lk⁷ 7337. — *P.* 1596.]

Voyez les n°s 12152 et 12152^a ci-dessus.

L'ex. de la B. N. est incomplet des derniers feuillets. Dans celui de la B. V. P. manque la figure 55, représentant la statue de J.-J.-Rousseau, dont il n'existe pas, à ma connaissance, d'autre reproduction contemporaine et dont le sort m'est inconnu.

B. — PALAIS DU LOUVRE

12156. — Projet proposé par le sieur POYET, architecte du Roi et de la Ville de Paris, pour employer quarante mille personnes, tant artistes qu'ouvriers, à la construction d'une place dédiée à la nation, avec l'exposition des moyens de fournir à la dépense de ce monument civique. *Paris, Desenne. S. d.* (1791), in-4°, 23 p. [*R.* AD. VIII, 40.]

Achèvement du Louvre et réunion de ce palais aux Tuileries, par une galerie parallèle à celle du bord de l'eau.

12157. — Convention nationale. Pétition présentée à la Convention nationale par une réunion d'artistes, imprimée par ordre de la Convention. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*R.* AD XVIII^c 295.]

ÉPIGR. :

Tenter ce qui est à faire est la maxime du génie.
VOLTAIRE.

Signée : MULY, LEMOYNE, GANTELLET, POISSENET.

Appropriation du palais du Louvre en un palais législatif et suspension des travaux des Tuileries.

12158. — Opinion et Projet pour la translation des séances de l'Assemblée nationale et des grands établissements publics au Louvre, par M. LAMBERT (de Belan), député de la Côte-d'Or (12 février 1792). *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Le³³ 3 Q.]

12159. — Il n'est plus de fête des Rois. Voici le jour de la justice des peuples. Voici le grand jour de l'égalité, la fête des républicains (30 nivôse an IV-20 janvier 1796). *Imp. de l'Ami du peuple.* (*R.-F. Lebois.*) *S. d.*, in-4°, 8 p. [*P.* 7258.]

Signé : L'homme libre, L.-P. DUFOURNY.

Elucubration singulière où il est question du balcon dit *de Charles IX*, au Louvre, du poteau infamant qui avait été planté en face et du monument qui devait le remplacer.

12160. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Au Louvre, le 8 floréal an V de la République française une et indivisible. Aux citoyens président et membres du Conseil des Cinq-Cents, la classe de lit-

térature et beaux-arts de l'Institut national. *Paris, imp. Nationale, floréal an V*, in-8°, 20 p. [*N.* Le[43] 929.]

Envoi des deux rapports sur la proposition de Peyre, touchant l'achèvement et la réunion du Louvre et des Tuileries et texte de ces rapports.

12161. — L'Art d'embellir le Louvre et les Tuileries et par là d'augmenter la fortune publique, par le citoyen COINTEREAUX, professeur d'architecture rurale. *Paris, chez l'auteur; rue du Théâtre-Français, passage du Riche-Laboureur, n° 12, nivose an VI*, in-8°. [*N.* Lk[7] 7299.]

L'ex. de la B. N. est incomplet.

12162. — Projet dont la grandeur, la beauté, l'utilité, le produit et le peu de dépense ne peuvent être reconnus véritables qu'après en avoir fait la lecture, présenté au Corps législatif, par le citoyen DESMARAIS, bibliothécaire de Rocroy, département des Ardennes. *Paris, imp. Guerbart. S. d.*, in-8°, 24 p. [*P.* 11943*, III.]

Projet d'achèvement et de réunion du Louvre et des Tuileries.

¶ Sur son auteur, l'abbé FRANÇOIS TORCHON-DESMARAIS, voir la *Bibliographie ardennaise* de Bouillot, et la *France littéraire* de Quérard.

12163. — OLIVIER MERSON. Les Logements d'artistes au Louvre, à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième. Extrait de la « Gazette des beaux-arts » (mars et septembre 1881). *Paris, imp. A. Quantin*, 1881, in-8°, 2 ff. et 19 p. [*N.* Lk[7] 22532.]

P. 8, l'auteur dit emprunter une partie des détails qu'il donne aux *Souvenirs* d'un artiste expulsé du Louvre en 1806, ainsi que tous ses confrères, par ordre de Napoléon, et ajoute qu'il se propose de publier ce manuscrit, dont il ne nomme pas l'auteur; mais cette promesse n'a pas été tenue.

12164. — Pétition. *S. l. n. d.*, in-8°, 19 p. [*R.* AD. VIII, 13.]

Réclamation datée du 31 octobre 1792 (an IV de la Liberté, I[er] de l'Egalité et de la République française), formulée par PAUL-NICOLAS MÉNIÈRE, orfèvre joaillier, titulaire d'un logement au Louvre, que David prétendait occuper en vertu de la loi du 16 août 1792. P. 11 et suivantes, pièces justificatives et texte de la loi du 16 août, lettre de Magimel, commissaire de la commission des Monnaies, à Ménière, pour lui demander la notice de ses travaux; correspondance de David et de Ménière; lettre de celui-ci à Roland et réponse; certificat délivré par les membres du Comité de sûreté générale et lettre de LE BRUN, ministre des affaires étrangères, à son collègue Roland.

12165. — Pétition à la Convention nationale pour le citoyen AUGUSTE père, orfèvre-sculpteur, le 7 novembre 1792. *Paris, Champigny. S. d.*, in-8°, 31 p. [*R.* AD. VIII, 13.]

Affaire de même nature que la précédente; Robert-Joseph Auguste père entendait conserver en qualité d'artiste son logement que lui disputait le citoyen Moreau, graveur-dessinateur. Les pièces justificatives contiennent également le texte de la loi, les réclamations accessoires d'Auguste, sa correspondance avec Moreau et une lettre de Magimel entièrement semblable à celle qu'il adressait à Ménière.

12166. — Aux Citoyens représentants composant le Comité d'instruction publique. *Imp. Hocquet, S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Ln[27] 6482.]

Réclamation formulée par MENTELLE, au sujet d'un logement au Muséum, pour lequel il se trouvait en compétition avec le peintre Ducreux. Le logement convoité par les deux rivaux était celui de la « citoyenne » Quinault, qui venait de mourir le 9 décembre 1793, à quatre-vingt-seize ans. M. J. Favier a publié, dans un *Choix de lettres tirées de la collection d'autographes de la bibliothèque de Nancy* (extrait des *Annales de l'Est*), une lettre de Ducreux à la Convention (4 floréal an II-23 avril 1794), où il revendique ses droits à la faveur que lui disputait Mentelle (p. 21-22 du tirage à part, Nancy, Berger-Levrault et C[e], 1894, in-8°, 55 p.). Les *Archives de l'art français* (1861, 2[e] série, tome I[er], p. 323-324), renferment aussi une lettre de Ducreux et la copie de deux lettres ministérielles relatives au même objet.

12167. — Lettre d'un artiste logé par la nation au Muséum des arts, adressée à son ami ***, professeur à l'École centrale du département de ***. *Paris, 20 fructidor an IX (7 septembre 1801)*. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p.

Contre le projet de transfert dans les bâtiments de l'Ecole centrale [polytechnique] des ateliers concédés aux artistes par le gouvernement.

¶ Toutes les pièces relatives au *Muséum central des arts* institué par la Convention seront décrites dans la quatrième division du présent volume.

C. — PALAIS DU LUXEMBOURG

12168. — Antiquités gauloises et romaines recueillies dans les jardins du palais du Sénat pendant les travaux d'embellissement qui y ont été exécutés depuis l'an IX jusqu'à ce jour, pour servir à l'histoire des antiquités de Paris; précédées de Recherches sur cette grande capitale, sur le palais du Sénat (ci-devant Luxembourg), ses dépendances et ses environs. On a joint aux planches d'antiquités, le plan du jardin de ce palais avec les changements qui y ont été faits et la vue des parties intérieures les plus curieuses de ce bel édifice, par C.-M. Grivaud, sous-chef de la trésorerie du Sénat, avec 26 pl. in-folio imprimées en taille-douce. *Paris, Fr. Buisson*, 1807, in-4°, 2 ff. et 2 ff. et 264 p. [*N.* Lj⁹ 470.]

Épigr. :

Multa renascentur quæ jam cecidere.
Horace.

Au-dessous, médaille de Napoléon (face et revers), signée : Wexelberg.

L'atlas qui porte le même titre que le texte et la même cote à la B. N. comporte un titre, la table des pl. et les planches.

En fleuron sur le titre : *Façade du Palais du Sénat, ci-devant Luxembourg, vue par la rue de Tournon.*

Les pl. I-XXII, dessinées par E.-H^te Langlois, et gravées, pour la plupart, par C.-F. Wexelberg, représentent les objets décrits dans la notice; les quatre autres sont un *Plan* (colorié) *du palais et du jardin du Sénat, de la pépinière et des changements projetés dans les environs*, signé : de La Rue, *del.*, Gautier, *sc.*; la *Vue perspective du grand escalier* (Glize, *del.*; F. Wexelberg, *sc.*); deux autres vues de la *salle de réunion* et de la *salle des séances* (anonymes).

Sur les travaux exécutés à cette époque, voyez les nos 12181-12182 ci-dessous.

12169. — Le Palais du Luxembourg, fondé par Marie de Médicis, régente, considérablement agrandi sous le règne de Louis-Philippe Ier. Origine et description de cet édifice; principaux événements dont il a été le théâtre, depuis sa fondation, 1615, jusqu'en 1845. Cet ouvrage contient aussi l'historique des rues qui forment le périmètre du Luxembourg, un aperçu sur l'hôtel du Petit-Luxembourg et le monastère des anciens Chartreux de Paris, une notice explicative des objets d'art qui ornent le palais et les jardins, une description des bâtiments et des terrains, par M. Alphonse de Gisors, architecte de la Chambre des pairs et de l'Université. *Paris, Plon frères*, 1847, gr. in-8°, 194 p. et 19 pl. [*N.* Lk⁷ 7311.]

12170. — Le Luxembourg, 1300-1882. Récits et Confidences sur un vieux palais, par Louis Favre. *Paris, Paul Ollendorff*, 1882, in-8°, 2 ff., IV-452 p. [*N.* Lk⁷ 23031.]

Les chapitres V-VIII ont trait à l'histoire du palais pendant la Révolution.

12171. — Lettres patentes du Roi, en forme d'édit, par lesquelles Sa Majesté donne à Monsieur, le palais du Luxembourg, à titre et par augmentation d'apanage. Données à Versailles, au mois de décembre 1778. Registrées en Parlement, le 5 février 1779. *Paris, P.-G. Simon*, 1779, in-4°, 8 p.

Il existe une autre édition compacte en 4 pages in-4°, même éditeur.

Voyez le numéro suivant.

12172. — Lettres patentes du Roi, portant concession à Monsieur, à titre d'inféodation, des terrains et emplacements dépendants du palais du Luxembourg, lesquels le Roi s'était réservés, par édit du mois de décembre dernier, pour en jouir par Monsieur à titre de fief, avec facultés de se jouer de la totalité dudit fief, par toutes les aliénations et accroissements qu'il croira devoir faire desdits terrains et emplacements. Données à Versailles, le 25 mars 1779. Registrées en Parlement, le 23 avril 1779. *Paris, P.-G. Simon*, 1779, in-4°, 4 p.

12173. — Municipalité de Paris. Conseil général de la Commune. Exposé des faits qui se sont passés dans la séance du 22 février 1791, sur l'événement qui a eu lieu au Luxembourg...

Voyez tome Ier de la *Bibliographie*, n° 5856 et tome II, nos 2065-2071.

12174. — Régie nationale de l'enregistrement et des domaines. Bien provenant d'émigré. Corps de logis situé cour du

Luxembourg, dites des Fontaines, provenant de M. Louis-Stanislas-Xavier, ci-devant prince français, à louer. Jouissance à compter du 1er janvier 1793. *Imp. Ve Lejay. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb41 4799.]

Au verso de l'ex. de la B. N. est transcrit le procès-verbal d'apposition de cette affiche signé SAPINAUD, huissier, 123, rue Tiquetonne et daté du 6 janvier 1793.

12175. — Projet de bibliothèque dans le local du Luxembourg. Aux représentants du peuple composant le Comité d'instruction publique. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*Br. M.* F. R. 50, 32.]

Signé : A.-M. PEYRE, neveu, architecte.
Projet de transfert de la Bibliothèque nationale. Sur une autre proposition de même nature formulée par un anonyme (MACHET-VELYE), voyez l'*Introduction* du tome Ier, p. X, note 2.

12176. — L'Intérieur des maisons d'arrêt, par XAVIER AUDOUIN (1795).

Voyez tome Ier, n° 4341, et sur d'autres documents relatifs aux divers détenus du Luxembourg, les nos 4323-4325a, 4346, 4366, 4367-4373, 4378 et 4405-4405a du même volume.

12177. — Fête célébrée par la majorité du Corps législatif, le 9 ventôse, l'an V (27 février 1797), pour la prise de Mantoue. *Paris, imp. Sobry. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb42 1297.]

Réception d'Augereau.

12178. — Entrée de Buonaparte dans Rome, avec le Récit de ce qui s'y est passé, et Détail de la fête célébrée au jardin du Luxembourg, pour la présentation au Directoire des soixante drapeaux apportées par le brave Augereau, général de l'armée d'Italie (9 germinal an V-29 mars 1797. *Imp. Coesnon-Pellerin. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb42 1350.]

P. 1, Extrait d'une lettre du commandant D... (4e bataillon, 17e demi-brigade de l'armée d'Italie), datée d'Ancône, 28 ventôse an V. P. 2, Conversation entre la mule du pape et l'épée de Buonaparte, signée : CAIGNART. P. 7, annonce de la fête du lendemain.

12179. — Discours prononcé lors de la plantation de l'arbre de la liberté dans la cour de la caserne des grenadiers du Corps législatif, le 30 ventôse an VI (20 mars 1798), jour de la fête de la Souveraineté du peuple. *Imp. du Tachygraphe. S. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. XVIIIc 441.]

Prononcé par BLANCHARD, chef de brigade, commandant le corps.

12180. — Détail d'un événement malheureux arrivé au Luxembourg, logement du directeur Barras. Arrivée des autorités constituées et de la force armée pour constater le fait et la levée du corps. *Imp. L.-M. Lachave, an VIII*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb42 2526.]

Signé : GENTHON.
Suicide d'un cuisinier de Barras.

12181. — Rapport fait au Sénat conservateur, au nom de sa commission administrative, par le citoyen ROGER DUCOS, l'un de ses membres, le 14 vendémiaire an X (6 octobre 1801), sur les travaux et les améliorations à faire au jardin et enceinte du palais du Sénat. Imprimé par ordre du Sénat conservateur. *S. l. n. d.*, in-8°, 22 p. [*N.* Le49 7.]

12182. — Rapport fait au Sénat conservateur, au nom de la Commission administrative, par le citoyen LESPINASSE, l'un de ses membres, le 28 frimaire an X (19 décembre 1801), sur les moyens de régulariser et d'embellir le jardin du Luxembourg. Imprimé par ordre du Sénat conservateur. *S. l. n. d.*, in-8°, 28 p. [*N.* Le49 8.]

12183. — Notice historique sur la pépinière nationale des Chartreux au Luxembourg, établie et dirigée sous les ordres du c. Chaptal, ministre de l'intérieur, par ÉTIENNE CALVEL, ci-devant membre de plusieurs académies, sociétés littéraires et d'agriculture. *Paris, l'auteur, rue Mâcon, 11, quartier Saint-André-des-Arcs; Le Normant-Marchant*, an XII-1804, in-12, 2 ff., 57 p. et 1 f. non chiffré. [*N.* Inv. S. 15923.]

D. — PALAIS-ROYAL, GALERIES ET JARDIN

12184. — Exposé des changements à faire au Palais-Royal, imprimé par ordre de S. A. S. Monseigneur le duc de Char-

tres princes du sang. *S. l. n. d.* (1780), in-4°, 7 p. [*N.* Lk⁷ 7314.]

En partie réimpr. dans le numéro suivant.

12185. — Observations sur la destruction de la promenade du jardin du Palais-Royal. Lettre d'un Anglais, établi à Paris, à milord P***, à Londres. *Amsterdam*, 1781, in-8°, 1 f. et 46 p. [*N.* Lk⁷ 7315.]

ÉPIGR. :

Les peuples sont les victimes des folies des princes.
HOR., liv. I, ép. II.

En regard du titre, jolie pl. anonyme à l'eau-forte, intitulée : *Destruction de l'allée du Palais-Roïal.*

12186. — Réflexions sur la clause de la donation du Palais-Cardinal, depuis Palais-Royal, portant que ce palais ne pourra être habité que par le Roi ou l'héritier présomptif de la Couronne. *Imp. V^e d'Houry. S. d.* (1781), in-4°, 4 p. [*N.* Lk⁷ 7319.]

12187. — Précis sur appointement à mettre pour le sieur Legentil et sa femme ; le sieur Morin, libraire, et sa femme, et autres locataires d'arcades du palais, défendeurs contre le sieur Orcel, seigneur des grands et des petits Mécours, et le sieur Prévost, demandeurs, et encore le sieur Tissot, le sieur Fontaine, le marquis Du Crest et autres acquéreurs des mêmes arcades, en présence de M. le duc d'Orléans. *Paris, imp. Prault*, 1788, in-4°, 27 p. [*N.* 4° Fn³ 5050.]

Signé : LEFÈVRE-D'AMÉCOURT, rapporteur ; M. DE SÈZE, avocat ; LOMBARD, procureur.
Le faux-titre porte seulement : *Précis pour les locataires du Palais-Royal.*

12188. — Premier Mémoire pour les sieurs Desfontaines, auditeur des comptes, et Lamy, bourgeois de Paris, contre le duc d'Orléans, premier prince du sang. *Imp. Quillau*, 1788, in-4°, 20 p. [*P.* 3622*.]

Au sujet d'un terrain faisant partie du passage qui allait de la rue de Richelieu au Palais-Royal, le long du bâtiment appelé *la Galerie*, que le duc d'Orléans avait fait détruire pour y élever une salle de spectacle.
Voyez le numéro suivant.

12189. — Mémoire pour M. le duc d'Orléans, premier prince du sang, contre les sieurs Desfontaines et Lamy. *Imp. Ve D. Houry et Debure*, 1788, in-4°, 31 p. et 1 plan. [*P.* 3622*.]

12190. — Réclamation pour les principaux locataires et sous-locataires des bâtiments du Palais-Royal. *Imp. J.-B. Chemin. S. d.* (1791), in-4°, 20 p. [*N.* 4° Fm. 23659/6.]

Signé (p. 18) : ROOSMALEN *dit* La Rose ; OSMONT, HERBELOT, BOULANGER, REVEL ; et (p. 20) LAURENT, homme de loi et avoué.

12191. — Mémoire pour la citoyenne veuve CHALIGNY, locataire d'arcades, jardin de l'Égalité, depuis le n° 162 jusqu'à 169, inclusivement, contre le sieur Leduc, ancien tailleur, et secrétaire du ci-devant Roi, propriétaire desdites arcades. *Paris, imp. G.-F. Galetti. S. d.* (1793), in-4°, 6 p. [*Br. M.* F. R. 37*, 18.]

12192. — Observations sur quelques antiquités romaines, déterrées dans le jardin du Palais-Royal au mois de novembre 1781 et lues dans une assemblée publique du Musée de Paris, en janvier 1782, par M. FRANÇOIS-MARIE BOURIGNON, de Saintes, correspondant de plusieurs académies et membre du Musée de Paris. *A Acétopolis, dans les terres australes, et se trouve à Paris, chez P.-Fr. Gueffier*, 1782, in-8°, 1 f., 39 p. et 1 pl. [*N.* Lj⁹ 469.]

P. 1-14, *Epître dédicatoire* (satirique) *à Camulogène, ancien généralissime des Parisiens.*

12193. — Lettre à M*** sur le cirque qui se construit au milieu du jardin du Palais-Royal, par M.-J.-A. D*** [DULAURE]. *Paris, Le Jay*, 1787, in-8°, 15 p. [*N.* Lk⁷ 7316. — *P.* 1613.]

En regard du titre, plan gravé, signé GAITTE, *sculp.* Le cirque dont il est question a été représenté dans une des pl. du *Tableau du nouveau Palais-Royal.* (Voyez le n° 12202 ci-dessous.)

12194. — Athenæum ou Idées d'un citoyen sur le nouvel édifice construit dans l'enceinte du Palais-Royal. *Paris, chez les suisses du Palais-Royal et à la chancellerie de S. A. S. Mgr le duc d'Orléans ; place du*

Louvre, au dépôt des fontaines épuratoires à pierre filtrante, approuvées par l'Académie royale des sciences, et à Versailles, chez les libraires du château, 1789, in-8°, 2 ff. et IV-63 p. [*N.* Lk⁷ 7318.]

La dédicace (*Au gouvernement, à S. A. S. Mgr le duc d'Orléans, aux artistes, aux amis du bien public et de l'humanité*) est signée MONIER, avocat de Turin.

12195. — Avis important au public. Salle de vente publique établie sous les galeries appelées « boutiques de bois », donnante (*sic*) sur la grande cour du Palais-Royal et dont les bureaux et magasins sont formés rue Croix-des-Petits-Champs, hôtel de Lussan, au fond de la cour, au premier. *Imp. Prault,* 1791, in-8°, 6 p. [*P.* 11946*, 2.]

12196. — Rapport et Projet de décret présentés à l'Assemblée nationale au nom du Comité des domaines, par M. LE BOUCHER DE LONGCHAMP, député du département de l'Orne, sur le nouveau mode d'aliénation des terrains et bâtiments dépendant du Palais-Royal. Imprimés par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Le³³ 3 M.]

12197. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par TROUILLE, député du Finistère, au nom d'une Commission spéciale, sur un message du Directoire exécutif tendant à aliéner le palais Égalité et le jardin qui en dépend. Séance du 13 frimaire an IV (3 décembre 1797). *Imp. Nationale, frimaire an VI,* in-8°, 14 p. [*N.* Le⁴³ 1582.]

12198. — Moyen de suppléer à la majeure partie des déboursés qu'exigerait l'exécution d'un projet concernant l'établissement définitif du Tribunat dans le Palais-Égalité, par GISORS le jeune, ci-devant architecte du Tribunat, maintenant architecte inspecteur des bâtiments du Corps législatif. *Baudouin. S. d.,* in-8°, 7 p. [*R.* AD. XIII, 13.]

12199. — Quelques Idées sur les grands avantages que pourrait espérer le gouvernement en accueillant le projet si désiré de voir enfin le théâtre des Arts au ci-devant palais d'Orléans. *S. l. n. d.,* in-4°, 8 p. et 2 plans.

Les deux plans sont intitulés l'un et l'autre : *Plan d'une nouvelle salle pour le théâtre des Arts projetée pour être construite en briques dans l'intérieur d'une des cours du ci-devant palais d'Orléans à la proximité du jardin.* Ils sont accompagnés d'une légende gravée et de ce *Nota :* « Depuis que ce plan a été conçu, le Tribunat, qu'on avait cru être plus convenablement placé aux Quatre-Nations, a préféré sa résidence dans le même lieu où nous avions projeté d'ériger un temple aux Arts et au Commerce. Si le public peut regretter cette localité (*sic*), il en sera sans doute amplement dédommagé par d'autres résultats. »

La légende fournit les noms des deux auteurs : BELANGER, architecte des monuments publics, et BOULLET, architecte machiniste du Théâtre des Arts.

En tête du premier plan, se trouve cette note manuscrite : « Premier projet qui place la salle du côté du jardin », et sur le second : « Deuxième projet qui place la salle du côté de la rue. »

12200. — Almanach du Palais-Royal, utile aux voyageurs, pour l'année 1786. *Paris, Royer; Morin. S. d.,* in-24, 9 ff. non chiffrés et 195 p. [*N.* Lc³¹ 379.]

12201. — Extrait des nouvelles à la main du 12 juillet 1787 ou Préservatif contre les escroqueries faites ou à faire aux locataires des boutiques du Palais-Royal. *Berne, chez la Société typographique,* 1788, in-8°, 31 p. [*N.* Lk⁷ 7317.]

Pamphlet dirigé contre un huissier, le sieur Boileau, au sujet de son rôle dans la vente du café du Caveau, tenu par les sieur et dame Cuisinier.

12202. — Tableau du nouveau Palais-Royal. *Londres et Paris, Maradan,* 1788, 2 vol. in-12. [*P.* 1614.]

Attribué à FRANÇOIS-MARIE MAYEUR DE SAINT-PAUL, par Barbier.

Tome I, 2 ff. 219 p. et 2 ff. pour le catalogue des livres de fonds du libraire. Tome II, 1 f. 212 p.

ÉPIGR. :

Ludere, non lædere.

Deux vues gr. in-8° oblong non signées représentent l'une l'ancien et l'autre le nouveau Palais-Royal, avec le Cirque (voyez le n° 12194 ci-dessus); elles manquent dans l'ex. de la B. V. P.

12203. — Réclamations du Palais-Royal (13 août 1789). *Mme Vaufleury. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 2203.]

Protestation dont le but est de démontrer qu'au Palais-Royal se sont faites toutes les motions salutaires. La liste des signataires (p. 6) ne présente que des noms pour la plupart tout à fait obscurs.

¶ Pour d'autres pièces relatives aux troubles dont le Palais-Royal fut le théâtre au début de la Révolution, voyez tome Ier, nos 1044-1070, *passim*, et tome II, nos 11291-11292.

12204. — Grand Détail de la révolte arrivée hier et les jours derniers au Palais-Royal, occasionnée par les marchands d'argent, qui ont été chassés et assommés par le peuple, et la punition exemplaire d'un restaurateur qui n'a pas voulu recevoir en payement un assignat (15 mai 1790). *Imp. Tremblay. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 4925.]

12205. — Forains brocanteurs du Palais-Royal. Adresse à l'assemblée générale de la section de . *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 9286.]

Contre l'envahissement du palais par les marchands, que favorisait la cupidité du duc d'Orléans.

12206. — Pétition au département et à la municipalité de Paris, relativement aux événements qui ont lieu journellement au café de Foi (4 décembre 1790). *S. l. n. d.*, in-8°, 6 p. [*N.* Lb39 10333.]

Signé : JOUSSERAN, limonadier, propriétaire du café de Foi, au Palais-Royal.
Voyez le numéro suivant.

12207. — Réponse au libelle répandu dans le public par le sieur Josserand (*sic*), maître limonadier, propriétaire du café de Foi, sous le nom de « Pétition à la municipalité », par un citoyen patriote. *Imp. Ve Trasseux. S. d.*, in-8°, 4 p. [*P.* 11946*, 24.]

Signé : LALOUET, soldat citoyen.

12208. — Horrible Assassinat commis hier au soir, au perron du Palais-Royal, par des accapareurs d'argent. *S. l.*, 1791, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 9939.]

12209. — Détail affligeant d'un horrible assassinat commis au Palais-Égalité, dans une maison de jeu, par Prévost fils, sur un jeune homme très connu. Motifs circonstanciés qui ont donné lieu à cet horrible crime. *Imp. Guilhemat. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lk7 7320.]

Signé : LEHAUT.
Le nom de la victime n'est pas mentionné.

12210. — Municipalité de Paris. 24 novembre 1792. In-folio plano. [*N.* Lb40 1*.]

Mesures de police concernant le jardin du Palais-Royal.

12211. — Les Dangers du Palais-Royal ou la Liberté trahie par les ennemis du bien public soudoyés par l'aristocratie et la liste civile. *Imp. de la Liberté. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb41 346.]

Protestation contre le privilège maintenu aux marchands du Palais-Royal.

12212. — La Revue de l'an huit ou les Originaux du Palais-Égalité. *Paris, Barba*, 1800, in-18, 2 ff. et 175 p. [*N.* Li3 77. — *P.* 1615.]

ÉPIGR. :

Tous les hommes sont bons, à leur intérêt près.
Grand-Cousin.

En regard du titre, pl. pliée, signée : CANU *fecit*, intitulée : *Nouveau Palais-Égalité*, et sous laquelle on lit le quatrain connu de l'abbé Delille :

Dans ce jardin on ne rencontre
Ni prés, ni bois, ni fruits, ni fleurs :
Si l'on y dérègle ses mœurs,
Au moins on y règle sa montre.

Au verso du titre, liste détaillée des romans de Pigault-Lebrun, en vente chez Barba.

12213. — Voyage autour des galeries du Palais-Égalité, par S......E. *Paris, Moller et les marchands de nouveautés, an VIII*, in-18, 178 p. et 1 f. non chiffré. [*N.* Li3 281. — *P.* 5414.]

En regard du titre, vignette signé CANU *fecit*, avec cette légende : « Monsieur, voulez-vous faire une jolie connaissance ? »

La *Table des chapitres* est suivie d'une liste des livres de fonds de la librairie Moller.

Par SELLÈQUE, fondateur, avec La Mesangère et Mme Clément, du *Journal des dames et des modes*.

12214. — Le Gros Lot ou une Journée de Jocrisse au Palais-Égalité, par HECTOR CHAUSSIER, auteur du « Tombeau », du « Pacha », etc. *Paris, Roux, an IX*, 1 f. 138 p. et 1 f. de table. [*N*. Li³ 579. — *P*. 12425*, XI.]

ÉPIGR. :

Beatus is qui timet Dominum et syphillim.

En regard du titre, frontispice colorié représentant un incroyable, avec cette légende : *Soyons un personnage*, et ces mots tracés à la pointe : *gravé par un muscadin.*

12215. — Le Censeur ou Voyage sentimental autour du Palais-Royal. Ouvrage critique, historique et moral, dédié aux étrangers, par JOSEPH R***Y. *Paris, Mme Masson, an XI*-1802, in-18, 126 p. et 3 ff. chiffrés. [*N*. Li³ 81. — *P*. 1617.]

Par ROSNY.
Les feuillets non chiffrés contiennent la table des matières et le catalogue des livres de fonds de Mme Masson.

12216. — Annuaire ou Tableau du palais du Tribunat, contenant l'historique des divers changements qu'il a éprouvés depuis deux siècles, la description détaillée de ses bâtiments, jardin et dépendances, les noms et adresses des marchands, artistes et artisans, avec la nomenclature des objets de leur commerce, etc., terminé par la table alphabétique des personnes qui l'exercent, avec renvoi à leurs numéros et pages, par J.-F. NORMANT, archiviste de la Société libre du Point central des arts et métiers. *Paris, Favre, an X*, in-18, 9 ff. non chiffrés et XII-179 p. [*N*. Lc³¹ 384.]

ÉPIGR. :

De même que Paris est la capitale de l'univers, de même le palais c. d. R. [ci-devant Royal] est la capitale de Paris.

En regard du titre, pl. anonyme pliée, intitulée : *Vue du jardin du palais du Tribunat.*
Les feuillets non chiffrés contiennent un calendrier pour 1801-1802.
Après la *Préface*, on trouve un *État du palais du Tribunat par rapport à sa situation, à sa description et à son histoire générale et particulière*. P. 37, *Deuxième partie, contenant l'état de tous les marchands et artisans des galeries de pierre, celles dites de bois et celle vitrée ; l'historique et la description du théâtre de Mlle Montansier, qui en fait partie ; l'indication des artistes et la nomenclature de leurs ouvrages contenus dans les tableaux qui font l'ornement desdites galeries, terminée par la description du jardin avec tous les changements qu'il a éprouvés jusqu'à présent.* On y trouve surtout de curieuses réclames comme celle qui suit la mention du magasin de confiance du c. Corcelet :

« Il continue de garantir toutes les marchandises que l'on achète dans son magasin et l'on ne peut lui faire un plus grand plaisir que de lui rapporter celles dont, par hasard, on ne serait pas content. »

Le texte est suivi d'un catalogue des livres de fond de la librairie Favre (33 p.).

¶ Les pièces relatives aux filles et aux maisons de jeu, qui ont tant contribué au mauvais renom du Palais-Royal, seront décrites dans deux chapitres spéciaux. Voyez la cinquième division du présent volume.

E. — PALAIS-BOURBON

12217. — Corps législatif. Rapport fait le 3 pluviôse [an IV-13 février 1796] au Conseil des Cinq-Cents, par son commissaire aux archives [CAMUS] sur l'établissement d'une bibliothèque à l'usage du Corps législatif. *Paris, imp. Nationale, pluviôse an IV*, in-8°, 8 p. [*R*. AD. XVIIIc 173.]

Voyez le numéro suivant.

12218. — Corps législatif. Bibliothèque. Le Représentant du peupl, garde des archives, à ses collègues. *Paris, imp. Nationale, vendémaire an V*, in-8°, 12 p. [*R*. AD. XVIIIc 173.]

Annonce de l'ouverture de cette bibliothèque et tableau du classement des livres qui la composaient.

12219. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport, au nom de la Commission d'inspection du palais du Conseil des Cinq-Cents, par DAUBERMESNIL, sur la conduite des grenadiers près la représentation nationale dans l'incendie du 28 au 29 pluviôse dernier. Séance du 1er ventôse an V (20 février 1797). *Paris, imp. Nationale, ventôse an V*, in-8°, 7 p. [*N*. Le⁴³ 758.]

12220. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par LALOI, président du Conseil des Cinq-Cents. Séance du 4 ventôse an V (22 février 1797). *Paris*,

imp. Nationale, ventôse an V, in-8°, 4 p. [*N.* Le43 773.]

Relatif à la conduite des grenadiers composant la garde du Corps législatif dans l'incendie du 28 au 29 pluviôse.

12221. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait, au nom de la Commission des inspecteurs de la salle, par F. Aubry, membre de cette Commission, sur les moyens de mettre sous la dépendance immédiate du Corps législatif la résidence, le service et toutes les mutations intérieures du corps des grenadiers et autres troupes composant la garde de la représentation nationale. Séance du 18 prairial an V (6 juin 1797). *Imp. Nationale, prairial an V*, in-8°, 6 p. [*N.* Le43 1032.]

Voyez les trois numéros suivants.

12222. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion d'Echassériaux aîné sur le projet de la Commission des inspecteurs de la salle relativement à l'augmentation et à l'organisation de la garde de la représentation nationale. Séance du 22 prairial an V (10 juin 1797). *Paris, imp. Nationale, prairial an V*, in-8°, 6 p. [*N.* Le43 1045.]

12223. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion prononcée par Talot à la séance du 22 prairial an V (10 juin 1797) contre le rapport de la Commission des inspecteurs de la salle relatif aux grenadiers de la représentation nationale, à leur service et aux mutations intérieures de ce corps et autres troupes qu'on se propose d'y adjoindre. *Paris, imp. Nationale, prairial an V*, in-8°, 6 p. [*N.* Le43 1046.]

12224. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion du représentant du peuple Normand sur le projet présenté par la Commission des inspecteurs concernant la garde du Corps législatif. Séance du 23 prairial an V (11 juin 1797). *Imp. Nationale, prairial an V*, in-8°, 6 p. [*N.* Le43 1047.]

12225. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par Murinais sur la résolution du 29 messidor relative à la solde des troupes de ligne faisant le service à Paris. Séance du 4 thermidor an V (22 juillet 1797). *Imp. Nationale, thermidor an V*, in-8°, 4 p. [*N.* Le45 462.]

12226. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Delamétherie (du Cher) sur la résolution du 22 thermidor relative à la garde du Corps législatif. Séance du 16 fructidor an V (2 septembre 1797). *Paris, imp. Nationale, fructidor an V*, in-8°, 8 p. [*N.* Le45 560.]

12227. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Marbot (de la Corrèze) sur la résolution relative à la garde du Corps législatif. Séance du 16 fructidor an V (2 septembre 1797). *Paris, imp. Nationale, fructidor an V*, in-8°, 7 p. [*N.* Le45 561.]

12228. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Martinel, au nom de la Commission des inspecteurs, sur la translation du Conseil des Cinq-Cents dans son nouveau palais. Séance du 29 nivôse an VI (18 janvier 1798). *Imp. Nationale, pluviôse an VI*, in-8°, 8 p. [*N.* Le43 1705.]

12229. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapports et projets d'arrêtés présentés à la Commission des inspecteurs du palais national du Conseil des Cinq-Cents, le 2 thermidor an VI (20 juillet 1798), par l'un de ses membres, le représentant du peuple Vinet. *Paris, imp. Nationale, thermidor an VI*, in-4°, 12 p. [*N.* Le43 2166.]

Sur l'état général des recettes et des dépenses faites pour le service du Conseil des Cinq-Cents du 1er germinal au 1er messidor an VI.

12230. — Corps législatif. Commission des inspecteurs du Conseil des Cinq-Cents. Consigne des grenadiers de service près le Conseil des Cinq-Cents. (17 thermidor an VI-4 août 1798). *Paris, imp. Nationale, thermidor an VI*, in-8°, 6 p. [*N.* Le43 2222.]

12231. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par Cabanis sur les inconvénients que présente la salle du Conseil. Séance du 17 thermidor an VI

(4 août 1798). *Paris, imp. Nationale, fructidor an VI,* in-8°, 8 p. [*N.* Le43 2223.]

¶ Sur l'appropriation de la salle du Conseil des Cinq-Cents, en vertu d'un décret du 2 complémentaire an III (18 septembre 1795), voyez une description et un plan figuré dans la *Décade philosophique* (tome XIX, an VII, 1er trimestre, p. 295-301). Cette description a été reproduite dans la *Revue universelle des arts*, tome XXII, p. 321 et suivantes, ainsi qu'une critique d'AMAURY DUVAL contre les statues de la salle primitive.

Le plan de la salle vue de la tribune avait été communiquée à la *Décade* par les architectes Gisors et Leconte.

F. — HOTEL DE VILLE

12232. — Histoire de l'Hôtel de Ville de Paris suivie d'un essai sur l'ancien gouvernement municipal de cette ville, par LE ROUX DE LINCY, ancien élève pensionnaire de l'École des Chartes ; ouvrage orné de huit planches dessinées et gravées sur acier, par VICTOR CALLIAT, architecte. *Paris, J.-B. Dumoulin,* 1846, 2 parties in-4°. [*N.* Lk7 7356.]

Une note imprimée au verso du faux-titre prévient que le texte et les gravures font partie d'une autre publication de M. Calliat, intitulée : *Hôtel de Ville de Paris, dessiné, mesuré et gravé...* (1844-1845), gr. in-folio.

Le Roux de Lincy n'a dit que quelques mots, au ch. IV, de l'état de l'Hôtel de Ville pendant la Révolution et l'Empire.

12233. — Notice sur l'Hôtel de Ville de Paris, par A. F. *Paris, chez tous les libraires,* 1855, in-12, 3 ff. et 102 p. [*N.* Lk7 7358.]

Entre le titre et le texte, sur un feuillet non chiffré, les armes de la ville gravées sur bois.

Voyez les trois numéros suivants.

12233a. — Notice sur l'Hôtel de Ville de Paris, par A. F. Deuxième édition. *Paris, Marchand,* 1855, in-18, 112 p. [*N.* Lk7 7358 A.]

Texte différent de celui du numéro précédent et des deux suivants.

12233b. — Notice sur l'Hôtel de Ville de Paris, par A. F. *Paris, chez tous les libraires,* 1855, in-12, 2 ff. et 86 p.

La couverture imprimée porte... par A. FERRIER DE TOURETTES, et la rubrique : *A Paris. chez Marchant* (sic) *libraire, rue de Rivoli,* 140.

Bien que rien ne l'indique, ce nouveau tirage, différent des deux précédents et du suivant, me paraît constituer la troisième édition.

12233c. — Notice sur l'Hôtel de Ville de Paris, par A. F. D. T. Quatrième édition. *Paris, Marchand,* 1857, in-18, 96 p. [*N.* Lk7 7358 B.]

12234. — MARIUS VACHON. L'Ancien Hôtel de Ville de Paris, 1533-1871. *Paris, A. Quantin,* 1882, in-folio, 3 ff. non chiffrés et 224 p. [*N.* Lk7 22797.]

Ouvrage publié sous les auspices et avec la contribution du Conseil municipal.

¶ Sous le titre : *Le Cabinet vert de l'Hôtel de Ville, souvenir du 9 thermidor*, Ed. Fournier a consacré un chapitre de son *Paris démoli* à une pièce dans laquelle s'était réfugiés les chefs de la Commune du 10 août, au moment de leur arrestation. François Barrière avait également rappelé ce souvenir dans un feuilleton du *Journal des Débats* du 29 août 1841.

G. — PALAIS DE JUSTICE

12235. — Histoire et Description pittoresque du Palais de Justice, de la Conciergerie et de la Sainte-Chapelle du Palais, par B. SAUVAN et J.-P. SCHMITT. Dédiée au Roi. *G. Engelmann,* 1825, in-8°, 2 ff., 73 p. et 19 pl. [*N.* Est. Ve 85.]

Toutes les planches sont signées SCHMITT.

¶ Voir ci-après, § 7 et 3e division, divers documents imprimés concernant la Conciergerie et la Sainte-Chapelle.

H. — HOTEL DES MONNAIES

12236. — Plans des divers étages et Coupe de l'hôtel des Monnaies à Paris, son élévation principale et celle sur la rue Guénégaud, par feu JACQUES-DENIS ANTOINE, de l'ancienne Académie d'architecture, membre de l'Institut et architecte des hospices civils. *Paris, Bance aîné,* 1826, in-folio maximo, 4 pp. non chiffrés et 12 pl. [*P.* 15699.]

Faux-titre et titre ; *Notice* (anonyme) *sur la vie et les travaux de J.-D. Antoine...* et *Observations* [sur l'édifice].

Les pl. ont été gravées par BÉNARD, GUETTE et POULTEAU.

I. — ÉCOLE DE MÉDECINE

12237. — Description des écoles de chirurgie, dédiée à M. de La Martinière, conseiller d'État, chevalier de l'ordre du Roi, premier chirurgien de Sa Majesté, par M. Gondouin, architecte du Roi, dessinateur des meubles de la Couronne. *Paris, Ph.-D. Pierres; Cellot; les frères Jombert*, 1780, in-folio maximo, 19 p. et 30 pl. [*N.* Est. Ha 47.]

Au bas du titre, on lit cette note imprimée : « Exemplaire de présent. Cet ouvrage n'a été tiré qu'à cent exemplaires. »

§ 4. — Hôtels privés et Maisons particulières.

12238. — Plans, coupes, élévation des plus belles maisons et des hôtels construits à Paris et dans les environs. Publiés par J. Ch. Krafft, architecte, et N. Ransonnette, graveur. *Paris, les deux associés Krafft, architecte, rue de Bourgogne*, 1463, *faubourg Saint-Germain, et Ransonnette, graveur, rue du Figuier, n°* 43, *quartier Saint-Paul; Ch. Pougens, Fuchs, Calixte Volland, Levrault (imp. Clousier). S. d.* (1801-1802), in-folio. [*N.* Inv. V 41.]

Le titre ci-dessus est suivi de sa traduction en anglais et en allemand, y compris le nom des dépositaires. En regard du titre, frontispice allégorique au trait « inventé et gravé par N. Ransonnette ».

Le texte de l'*Avertissement* et l'*Explication des planches* sont également en trois langues. Ces pl., au nombre de 120, sont gravées au trait et portent toutes les noms de leurs deux auteurs. Voici la liste des hôtels et maisons dont pour la plupart il ne reste aujourd'hui que le souvenir. J'ai placé entre parenthèses le nom de l'architecte et la date de construction et entre guillemets les indications sommaires fournies par les auteurs sur les changements de propriétaires ou de locataires de ces fastueux immeubles. Lorsque plusieurs planches sont consacrées au même édifice, je les ai réunies en un seul paragraphe.

1. Maison de Mme *de Brunoy*, aux Champs-Elysées, « habitée aujourd'hui par Leavenvorth, Américain » (Boullée, 1772).

2. Maison d'*Argenson*, aux Champs-Elysées, « occupée par M. Laissiel » (Lemoine, 1780).

3. Maison d'*Olivier*, architecte, rue de la Pépinière (1799).

4. Maison de *Bellenger*, rue Neuve-des-Capucines, « aujourd'hui occupée par Fauchard » (Bellanger, 1787).

5-6. Maison de *Sainte-Foi et Carenne*, rue Basse-du-Rempart (Brongniart, 1775; restaurée par Happe, 1798).

7. Maison de Mlle *Dervieux*, rue Chanteraine « dite de la Victoire depuis que Bonaparte y a logé, appartient aujourd'hui à Simon » (Brongniart, 1774; salle à manger, salle de bains et boudoirs construits par Bellanger, 1789).

8. Maison de *Tamney*, rue de Provence, « occupée aujourd'hui par Bainting » (Itasse, 1789). (Voy. pl. 94.)

9. Maison de *Chevalier*, architecte au bas de Chaillot, près de la Pompe à feu, bâtie par lui en 1780, « appartient aujourd'hui à Vivier ».

10. Maison de *Hostein*, Américain, rue Saint-Georges (Ledoux, 1787), « aujourd'hui occupée par l'ambassadeur de Bade et le chargé d'affaires du commerce de Danemark ».

11. Maison de *Lakanal*, rue du Mont-Blanc (Henry, 1795), « aujourd'hui au général Moreau ».

12. Maison de *Damesme*, architecte, rue Richer, bâtie par lui (1793), « aujourd'hui à Olivier ».

13. Maison *Lathuille*, rue Poissonnière (Durand, 1788).

14. Maison *Leduc*, au Montparnasse (Damesme, 1788).

15. Maison *Chamblin*, boulevard Plumet (Brongniart, 1789).

16. Maison *Vassal*, rue Pigalle, près la Chaussée-d'Antin (Henry, 1788). (Voy. pl. 27.)

17-18. Trois maisons, rue Saint-Georges, appartenant à MM. *Girardot, Grand* et *Brontin*. (Bellanger, 1788).

19. Maison du c. d'*Orléans*, architecte, rue du Montparnasse, bâtie par lui (1777).

20. Maison de *Ledoux*, architecte, bâtie par lui (1780), rue et faubourg Poissonnière.

21. Maison *Bondy*, boulevard Montmartre, « aujourd'hui maison de plaisance connue sous le nom de Frascati » (Brongniart, 1781).

22. Maison *Biteaux*, rue des Trois-Frères (Blanchon, 1795).

23-24. Maison *Beaumarchais*, porte Saint-Antoine (Lemoine le jeune, dit *le Romain*, 1790).

25. Maison de Mlle *Saint-Germain*, rue des Porcherons (Ledoux).

26. Maison de M. *Vavin*, architecte, rue Notre-Dame-des-Champs, bâtie par lui (1790).

27. Maison *Vassal*, rue Pigalle (Henry, 1790). (Voyez pl. 16.)

28. Maison *Épinée*, rue Pépinière, faubourg Saint-Honoré (Olivier, 1796).

29-30. Pavillon et serre chaude du duc d'*Orléans*, rue de Provence (Brongniart, 1770). — Coupe de toute la longueur et façade de la salle du spectacle [du même pavillon].

31. Maison *Jarnac*, rue de Monsieur (Legrand, 1788).

32. Maison de M. *Ledoux*, architecte, rue des Petites-Écuries, faubourg Poissonnière (1780).

33. Maison *Fortin*, rue et faubourg Honoré (Brunau, 1795).

34. Maison du sculpteur, rue et faubourg Saint-Denis (Bricard, 1784).

35-36. Maison de l'Institution polytechnique du cit. *Lemoyne d'Essoirs*, rue de Berry (Aubert, 1780). — Elévation et coupe de la nouvelle salle et coupe de l'ancienne maison.

37. Maison de *Gateau*, peintre, rue du Montparnasse (Poyet, 1775), « aujourd'hui à Perron, notaire ».

38. Maison... près le Clos-Payen (Peyre, 1762).

39. Maison *Masserano*, boulevard Plumé (*sic*) (Brongniart, 1784).

40. Maison *Montmorency*, au coin de la rue du Mont-Blanc (Ledoux, 1772).

41-42. Maison de chasse du duc de *Laval*, boulevard du Montparnasse (Cellerier, 1774). — Elévation et coupe de la même maison.

43-45. Trois maisons rue de la Pépinière, bâties par de Wailly pour lui-même (1778), pour *Pajou*, sculpteur (1776), et maison inachevée, commencée en 1779.

46. Maison ci-devant Beaujon, aujourd'hui à M. *Vandenberghe* (commencée en 1781 par différents architectes).

47. Pompe établie dans un monument gothique du jardin ci-devant Beaujon (Paris, 1786).

48. Maison de Mme la maréchale *de Nicolaï*, rue Louis-le-Grand (Cellerier, 1776).

49. Maison de Mlle *Guimard*, rue du Mont-Blanc, « aujourd'hui au citoyen Perregaux, sénateur ». (Ledoux, 1770).

50. Maison *Chenot*, rue de Provence (Brunau, 1790). (Voy. pl. 80.)

51. Maison *Nadara-Gonteau*, rue Louis-le-Grand, qui fait face sur le boulevard de la Chaussée-d'Antin (Le Moreau, 1771).

52. Maison de *Henry*, architecte, au coin de la rue Michodière (1795).

53. Deux maisons jumelles du Pasquier, rue de Bourgogne (Trepsat, 1772).

54. Ecuries de l'hôtel de l'*Infantado*, rue Saint-Florentin (Cellerier, 1786).

55. Pavillon de *La Boissière*, rue Richer (Carpentier, 1767), « aujourd'hui à un Anglais-Américain » (*sic*).

56. Maison *Lebeau*, rue Saint-Lazare (Moitte, 1801).

57. Maison *Courmont*, rue de Suresnes (Chevalier, 1789).

58. Maison *Weiber*, rue de Lille (Jacob, 1801).

59. Maison *Lanchère*, à Chaillot (Ch. Aubert, 1801).

60. Maison *Gilhome*, charpentier, rue Saint-Lazare, bâtie par le propriétaire (1796).

61. Maison de Mlle *de Condé*, rue de Monsieur, ci-devant sur le boulevard Plumet (Brongniart, 1786).

62. L'Intendance et la ci-devant école des Ponts et Chaussées, rue Saint-Lazare (Henry, 1788). (Voy. pl. 82.)

63. Maison *Bellanger*, rue Pigalle (1788).

64. Maison *Castera*, rue des Trois-Frères (Brunet, 1802).

65. Archives des chevaliers de Saint-Lazare, rue de Monsieur (Brongniart, 1787).

66. Elévation de diverses maisons (de Mlle *Dervieux*, du côté du jardin de Bellanger ; de la maison *Calais*, rue du Montparnasse).

67-68. Plan d'élévation de l'hôtel *Montholon*, boulevard Montmartre (Soufflot le Romain, 1786). — Plan des deux étages et coupe dudit hôtel.

69-70. Plan et coupe de l'hôtel de *Monaco*, rue Dominique (Brongniart, 1784), « aujourd'hui occupé par l'ambassadeur turc ». — Elévation du côté de la cour et du côté du jardin.

71-72. Plan et coupe générale de l'hôtel de Mme *Thélusson*, rue de Provence (Ledoux, 1780), « aujourd'hui occupé par le général Murat ». — Plan du premier étage, coupe et élévation de l'hôtel.

73-74. Elévation et coupe de l'hôtel de *Salm*, rue de Lille (Rousseau, 1787). — Plan général de l'hôtel de Salm.

75-76. Elévation et coupe de l'hôtel d'*Uzès*, rue Montmartre (Ledoux, 1767). — Plan et coupe générale de l'hôtel.

77-78. Elévation et coupe de l'hôtel de *Soubise*, rue de l'Arcade (Cellerier, 1788). — Plan et coupe générale de l'hôtel.

79. Panneaux d'une salle de bains exécutés dans une maison de la place Vendôme en 1788 et détruite pendant la Révolution. « On ignore même l'architecte par lequel ces panneaux ont été construits. »

80. Boudoir exécuté sur le dessin de Brunau, architecte, dans la maison *Chenot*, rue de Provence. (Voy. pl. 50 ci-dessus.)

81. Décoration d'un salon de l'hôtel *Marbeuf* (Legrand et Molinos, 1790).

82. Décoration de la salle à manger de la ci-devant Intendance des Ponts et Chaussées, rue Saint-Lazare, sur les dessins de Henry, architecte. (Voy. pl. 62).

83. Meubles tirés de différentes maisons et exécutés sur les dessins de plusieurs architectes.

84. Portes de différents appartements décorés par Mandar, architecte, en 1795.

85. Salle à manger en stuc de l'hôtel *Soubise* [rue de l'Arcade] (1785), exécutée sur le dessin de Cellerier.

86. Salon de la maison de *Beaumarchais*, exécuté en 1790, sur les dessins de Moine (*sic*) *le Romain*, architecte.

87-88. Décoration du salon de Mme *H.*, rue Vivienne, exécutée en 1796, sur les dessins de

Sobre, architecte. Face du salon [de la même maison] sur la largeur. — Elévation d'un salon sur la longueur, exécuté dans une maison, rue du Mont-Blanc, par B***, architecte.

89. Boudoir de la princesse de *Courlande*, exécuté en 1801, par Berthault, architecte.

90. Lits et meubles exécutés par différents architectes.

Le n° 3 de cette planche représente le lit de Mme *Récamier*, exécuté sur le dessin de Berthault. (Voyez aussi les deux paragraphes suivants.)

91-92. Décoration de la chambre à coucher de Mme *Récamier*, rue du Mont-Blanc, exécutée en 1798 par Berthault. — Face du côté du lit de la chambre à coucher de Mme Récamier.

93. — Décoration de la maison *Bellanger*, architecte, rue des Capucines, chaussée d'Antin. (Voy. pl. 4.)

94. Décoration du salon de Mme *Bainling*, rue de Provence, faite en 1801, par Itasse. (Voy. pl. 8.)

95. Décoration de la bibliothèque de l'hôtel *Marbeuf*, par les architectes Legrand et Molinos.

96. Décoration d'un panneau du boudoir en stuc de Mlle *Adeline*, dans sa maison rue Pigalle, fait en 1788, par Bellanger, architecte.

97-98. Salle à manger par Mlle *Dervieux*, exécutée par Bellanger dans une maison de la rue de la Victoire, « appartenant à Louis Bonaparte ». (Voy. pl. 7 et 101.) — Plafond de ladite salle à manger.

99. Salle de concert dans la maison de chasse du duc de *Laval*, par Cellerier, architecte, en 1786.

100. Décoration gothique en bois d'acajou du cabinet de lecture de M. *Vandenberghe*, dans la maison ci-devant Beaujon. « Cette décoration a été exécutée par Coffinet, architecte, en 1801. »

101. 1° Plafond exécuté dans une maison de la rue du Mont-Blanc, sur les dessins de Lequeu, architecte. « Le plafond est en étoffe de soie magnifiquement brodée. » 2° Panneau de la salle de bains de Mlle *Dervieux*. (Voy. pl. 97-98.)

102. Cheminées exécutées par différents architectes.

103-104. Eglise Saint-Philippe-du-Roule (Chalgrin, 17....). — Coupe sur la longueur de l'église Saint-Philippe.

105-106. Plan et élévation de l'école de chirurgie, rue des Cordeliers (Gondouin, 1778). — Coupe et élévation de l'école.

107. Amphithéâtre de chimie et démonstrations anatomiques et botaniques du Jardin des Plantes, bâti par Molinos et Legrand.

108. Serre chaude du Jardin des Plantes (Molinos et Legrand, 1796).

109-110. Plan et élévation de la nouvelle halle aux blés (Le Camus de Mézières, 1779). — Plan et coupe de la nouvelle halle.

111. Jeu de paume public du ci-devant comte d'Artois sur le boulevard du Temple (Bellanger, 1786).

112. Paphos, sur les boulevards du Temple (Bricard, 1795).

113. Salle de spectacle des ci-devant Jeunes Artistes sur les boulevards du Temple (Henry, 1786).

114. Plan, coupe et élévation du ci-devant couvent des Capucins, chaussée d'Antin (Brongniart, 1784).

115-118. Cour batave, rue Saint-Denis (Sobre et Happe, 1792). — Elévation, coupe et détails.

119. Ecole de liquidation (*sic* : d'équitation), de M. Amelot, rue et faubourg Honoré (Lefèvre, 1800).

120. Atelier de la filature de la maison de force à Saint-Lazare, faubourg Saint-Denis (Lefèvre, 1799).

12239. — Les Anciennes Maisons de Paris sous Napoléon III, par M. Lefeuve. *Typ. Dupray de la Mahérie* [puis *Ch. Bonnet*], 1856-1862, 60 livraisons in-16. [*N.* Lk7 7419.]

Chaque livraison a une pagination distincte et la publication est terminée par une table de concordance, « avec indication des numéros que donne aux 60 livraisons l'ordre dans lequel elles ont paru ».

Cette compilation, dont les sources ne sont jamais citées, a eu une seconde édition réelle. Voyez le numéro suivant.

12239a. — Les Anciennes Maisons de Paris sous Napoléon III, par l'historiographe (*sic*) Lefeuve. Edition internationale. *Paris, rue Neuve-Saint-Augustin*, 58; *Bruxelles*, 13, *rue Dupont*, 1873, 5 vol. in-8°. [*N.* Lk7 7419 A.]

Le cinquième volume renferme une table alphabétique des noms des rues.

Cette réimpression a été remise en circulation en 1875 avec un nouveau titre.

12240. — Comte d'Aucourt. Les Anciens Hôtels de Paris, avec une carte gravée des grands hôtels de la rive gauche avant 1789. *Paris, Henri Vaton*, 1880, in-16, VII-167 p. (la dernière non chiffrée) et 1 plan.

Liste par ordre chronologique des propriétaires ou locataires de chaque hôtel, suivie d'une table des noms de personnes avec renvoi aux noms des hôtels où ils sont cités et d'une table des rues, quais ou places mentionnés dans l'ouvrage.

12241. — Hôtel Barbette. In-4°, 8 p., 1 pl.

Antiquités nationales, par Millin (cf. n° 12075 ci-dessus), tome Ier, art. VI.

11242. — Galerie Napoléon, au dépôt des lois, hôtel de Boulogne, rue Saint-Honoré, n° 75, près Saint-Roch. *S. l. n. d.* (1804), in-folio plano. [*N.* Lk⁷ 7424.]

Prospectus en forme d'affiche illustrée et coloriée, de la collection de législation française formée par RONDONNEAU (voy. tome Ier de la *Bibliographie*, introduction, p. V et suivantes), et primitivement installée à l'hôtel Longueville, rue Saint-Nicaise.

12243. — Décret [1179] de la Convention nationale du 12 juillet 1793, qui met à la disposition du ministre de la guerre le ci-devant hôtel Bretonvillier, à Paris, pour y établir une manufacture d'armes à feu. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre,* 1793, in-4°, 2 p.

L'hôtel bâti par Du Cerceau pour Le Ragois de Bretonvillier, à la pointe de l'île Saint-Louis, avait été acquis par les fermiers généraux qui y avaient installé les bureaux des aides pour les entrées de Paris et du « plat pays ».

12244. — Précis adressé au département de Paris, par le sieur CATALAN, chirurgien-dentiste, *Paris, imp. Demonville,* 1791, in-4°, 7 p. [Z. U. B.]

Acquéreur moyennant 71,200 fr. de l'hôtel de Mme de Broglie, rue Saint-Dominique, au coin de la rue de Bellechasse, l'auteur se plaint des difficultés que lui suscitait l'ancienne propriétaire dans l'exercice de sa profession.

12245. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par HUGUET (de la Seine) sur une résolution du 29 frimaire qui affecte la maison de l'émigré Cossé-Brissac au timbrage des cartes à jouer, etc. Séance du 6 nivôse an VII (26 décembre 1798). *Paris, imp. Nationale an VII,* in-8°, 4 p. [*N.* Le⁴⁵ 1369.]

L'hôtel Cossé-Brissac était situé rue Neuve-du-Luxembourg.

12246. — L'Hôtel Diesbach ou les Polonais à Paris (1796), par M. CHARLES FORSTER. *Paris, imp. P. Baudouin,* 1835, in-8°, 16 p. [*N.* Lk⁷ 7432.]

Extrait du tome XV (et dernier) du *Livre des Cent et Un*, et daté de Paris, 20 octobre 1834.

L'hôtel Diesbach était situé rue des Saussaies.

12247. — Plaidoyer au tribunal de police sur la dénonciation que le comité des Prémontrés a faite des armes de Laval-Montmorency, rue du Mont-Parnasse. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*P.* 7412.]

Signé (p. 7) : BOUCHER-RENÉ, avocat. Une note imprimée au-dessous de la signature nous apprend que, par sentence contradictoire, du 10 novembre 1790, M. Louis-Adélaïde-Joseph de Montmorency fut condamné à supprimer et à enlever ses armoiries « ostiaires ».

12248. — Lettre de M. de MONTMORENCY à M. Bailly, maire de Paris. *Knapen. S. d.*, in-8°, 4 p. [Lb³⁹ 9551.]

Au sujet du fossé qui séparait du boulevard le jardin de l'hôtel et qui avait provoqué un rassemblement dissipé par les ordres du maire. La lettre est datée de la Brosse, 18 novembre 1790.

12249. — Observations sur le fossé du jardin de l'hôtel de Montmorency. (1er décembre 1790.) *Paris, Knapen et fils. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Lb³⁹ 4401.]

12250. — Loterie de l'hôtel de Salm avec son mobilier. *Imp. L. Potier de Lille,* 1791, in-8°, 4 p. [*N.* Lk⁷ 7438]

La loterie, composée de 90 séries de 90 numéros chacune (soit 8,100 billets de 200 livres chacun) devait être tirée le 1er juin 1791. L'état des meubles était déposé chez Me Silly, notaire, rue du Bouloi, ainsi que l'original du présent prospectus pour en constater l'authenticité.

Voyez le numéro suivant.

12251. — Le Palais de Légion d'honneur, ancien hôtel de Salm. Dépenses et mémoires relatifs à sa construction et à sa décoration. Les sculpteurs Moitte, Roland et Boquet. Étude précédée d'une notice historique sur le prince Frédéric de Salm-Kyrbourg, par H. THIRION. *Versailles, L. Bernard,* 1883, in-8°, 2 ff., 110 p. et 1 f. non chiffré pour la table. [*N.* Lk⁷ 23313.]

En regard du titre, héliogravure d'après le palais actuel, détruit en 1871, et rebâti au moyen des souscriptions versées par les légionnaires.

P. 66 (note 2), M. Thirion fait des réserves sur la mise en loterie de l'hôtel de Salm avec son mobilier et déclare n'avoir rien trouvé à ce sujet dans les écrits de l'époque. La pièce décrite sous le numéro précédent, qui lui avait échappé, ne peut laisser aucun doute à cet égard.

§ 5. — Quais, Ponts et Passerelles.

12252. — De par le Prévôt des marchands et Échevins de la Ville de Paris. Ordonnance concernant les moyens à prendre pour l'exécution de l'arrêt du Conseil d'État du Roi, du 14 août 1785, qui ordonne la suppression des maisons du pont Notre-Dame et de celles qui appartiennent à la Ville sur le pont au Change. Du 29 septembre 1785. *Imp. Lottin aîné et Lottin de Saint-Germain, octobre* 1785, in-4°, 8 p. [*N.* Inv. F¹ 21214.]

L'arrêt visé par cette ordonnance spécifiait qu'il serait donné congé aux locataires et que les démolitions commenceraient à compter du 1er janvier 1786.

12253. — Édit qui ordonne la démolition des maisons construites sur les ponts de la Ville de Paris, sur les quai et rues de Gesvres, de la Pelleterie, et autres adjacentes des deux côtés de la rivière; la construction d'un pont en face de la place Louis XV, celle d'une nouvelle salle d'Opéra, le parachèvement du quai d'Orsai et autres objets relatifs à l'utilité publique. *Paris, imp. Royale*, 1786, in-4°, 15 p.

12254. — Projet de décret relatif au payement des rentes dues aux anciens propriétaires des maisons démolies à Paris, en vertu de l'édit de septembre 1786, présenté par M. de Branges, au nom du Comité de liquidation, le 29 août 1792... Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale, S. d.*, in-8°, 2 p. [*N.* Le 33¹ 3 J. II.]

Une somme de 202,805 livres 17 sols 6 deniers devait être versée à Vallet de Villeneuve, trésorier général des dépenses de la Ville de Paris, pour indemniser les propriétaires des maisons démolies sur le pont au Change, le pont Marie, rue et quai de Gesvres et rue de la Pelleterie.

12255. — Les Derniers Adieux du quai de Gesvres à la bonne ville de Paris. *Londres et Paris, hôtel Mesgrigny et les marchands de nouveautés*, 1787, in-12, 3 ff. et 100 p. [*P.* 12173.]

Attribué par Barbier et par M. Paul Lacombe (n° 272) à Joseph Lavallée.

12256. — Mémoire pour le sieur Pierre-Charles Laisné, opticien à Paris. *Paris, imp. de l'Assemblée électorale*. 1791, in-4°, 7 p. [*R.* AD. II, 41.]

Signé : P.-C. Laisné.
Exposé d'une contestation entre le requérant et un sieur Thomas, chanoine de la Sainte-Chapelle, au sujet d'un reste de l'ancienne clôture du Palais, acquis des commissaires du Conseil par Lamoignon, le 23 février 1671, donné par lui la même année à deux de ses serviteurs et venu par succession à Laisné. Le terrain en litige, d'une superficie de vingt-et-une toises, comprenait « depuis les maisons du quai des Orfèvres qui regardent les Augustins jusqu'aux tourelles attenant la petite porte qui est vis-à-vis de l'abreuvoir de la rivière inclusivement ».
Le titre de départ, p. 3, porte : *A Monsieur le Maire et à Messieurs les officiers municipaux.*

12257. — Mémoire à l'Assemblée nationale pour Joseph-Hubert Lemolt de Phalary, avocat en la Cour, propriétaire de deux maisons rue de la Pelleterie, à Paris. *Knapen et fils*, 1790, in-4°, 24 p. [*R.* AD. II, 41.]

Réclamation de l'indemnité due pour la démolition de deux maisons appartenant au plaignant et rasées en 1786, lors de la construction du quai de la Pelleterie.

12258. — Réflexions d'un citoyen sur l'inspection des ports et la reconstruction de celui du quai Saint-Bernard. *Imp. Cailleau, S. d.*, in-4°, 8 p. [*Br. M.* F. R*. 10, 44.]

Signé : Boitel. L'auteur dit habiter Paris depuis 1754. L'ex. du British Museum porte des corrections probablement autographes.

12259. — Convention nationale. Discours prononcé par le citoyen David, dans la séance du 17 brumaire, l'an II de la Répu-

blique (7 novembre 1793). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le[38] 554.]

Pour l'érection, sur le terre-plein du Pont-Neuf d'un monument à la gloire de la nation.
Voyez le numéro suivant.

12260. — Convention nationale. Rapport fait à la Convention nationale (le 27 brumaire an II [17 novembre 1793]), par David. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[38] 566.]

Voyez le numéro précédent.
Les articles II, III et IV de ce projet de décret sont célèbres :
Art. II. — Ce monument sera colossal.
Art. III. — Le peuple sera représenté debout par une statue.
Art. IV. — La victoire fournira le bronze.
Le décret conforme (n° 1892 de la collection dite *du Louvre*) est du même jour.

12261. — Description de la colonne à ériger à la paix, Moyens de l'exécuter sans le secours du trésor public et Réponses aux critiques faites sur la construction de ce monument. *Imp. Baudoin, S. d.*, in-8°, 10 p. [*R.* AD. XVIII[c] 441.]

L'auteur de ce projet, Poyet, voulait ériger sur le terre-plein du Pont-Neuf, à l'endroit où était la statue de Henri IV, une colonne en pierre de 78 mètres de haut sur 13 m. 2 1/3 de diamètre et surmontée d'un trépied dont le sommet eût atteint 90 mètres d'élévation ; son chapiteau devait être couronné par les statues colossales des généraux Hoche, Marceau, Dugommier et La Harpe.
Voyez les deux numéros suivants.

12262. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Pons (de Verdun), au nom d'une commission spéciale, sur le projet de monument aux victoires nationales, du citoyen Poyet. Séance du 16 messidor an VI (4 juillet 1797). *Imp. Nationale, messidor an VI*, in-8°, 10 p. [*N.* Le[43] 2109.]

12263. — Observations du citoyen Poyet, sur les objections faites au Conseil des Cinq-Cents relativement au projet d'élever un monument national sur le terre-plein du Pont-Neuf. *Paris, imp. du Journal des campagnes et des armées. S. d.*, in-8°, 15 p. [*R.* AD, XVIII[c] 474.]

12264. — Voyage autour du Pont-Neuf, formant suite à la collection des voyages de longs cours, par Joseph Rosny, auteur du « Péruvien à Paris ». *Paris, Lemarchand, an X*-1802, in-18, 140 p. [*P.* 1447.]

Les pp. 134-140 sont remplies par la liste des œuvres de l'auteur.

12265. — Histoire du Pont-Neuf, par Édouard Fournier, *Paris, E. Dentu*, 1862, 2 parties in-16. [*N.* Lk[7] 7518.]

Les pp. 437-540 sont consacrées aux événements de la Révolution dont le Pont-Neuf fut le théâtre.

12266. — Devis des ouvrages à faire pour la construction du pont de Louis XVI en pierre, avec chemin de halage, et d'une partie des murs de quai sur la Seine, vis-à-vis de la place de Louis XV, par M. Perronnet, chevalier de l'ordre du Roi, son architecte et premier ingénieur des ponts et chaussées, des académies royales des sciences de Paris et de Stockholm et de plusieurs autres académies. *Paris, imp. Lottin aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1787, in-4°, 1 f., 121 p. et 1 f. non chiffré. [*P.* 68.]

Le feuillet non chiffré contient un *Arrêté interprétatif du Bureau de la Ville* [en date du 23 janvier 1787] *concernant l'article* 212 *ci-contre.*

12267. — Adresse à l'Assemblée nationale, par M. Mopinot, ingénieur à la suite des armées, lieutenant-colonel au 1[er] régiment de cavalerie, ci-devant Dauphin. Mars 1792. *Paris, imp. Didot jeune*, 1792, in-4°, 12 p. et 2 pl. [*N.* Lb[39] 5844.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Observations et Propositions sur l'emplacement des statues exécutées à la mémoire des Français qui se sont illustrés par leurs actions.*
Le nom de l'auteur est répété p. 12, mais les mots *chevalier de*, qui le précèdent, sont raturés sur l'ex. de la B. N.
P. 8, l'auteur donne la liste des vingt-quatre statues de marbre exécutées sur l'ordre du Roi, par Caffieri, Houdon, Pajou, Dejoux, Clodion, Berruer, Bridan, et propose de placer seize d'entre elles sur le pont Louis XVI.

12268. — Le Pont-Rouge. In-4°, 6 p., 1 pl.

Antiquités nationales, par Millin (cf. n° 12075 ci-dessus), tome II, art. XVIII.

12269. — Municipalité de Paris. Département des travaux publics (12 décembre 1789). Adjudication définitive de la démolition du Pont-Rouge. In-folio plano. [*N.* Lb40 1*.]

12270. — Municipalité de Paris (28 juin 1791). Adjucation au rabais de la démolition du Pont-Rouge. [*N.* Lb40 1*.]

§ 6. — Places, Promenades publiques, Rues, Impasses et Carrefours.

12271. — Histoire de la place de la Concorde à Paris (1748 à 1840), par M. Ernest Breton, membre de la Société royale des antiquaires de France, etc. (Extrait du « Journal de l'Institut historique »). *S. l. n. d.*, in-8° (1840), 16 p. [*N.* Lk7 7588.]

12272. — Plan allégorique d'un jardin de la Révolution française et des vertus républicaines, par le citoyen Verhelst. (16 prairial an II [4 juin 1794].) *Imp. Brosselard. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb41 3890.]

L'emplacement choisi par l'auteur est la place de la Révolution.

12273. — Projets de places et édifices à ériger pour la gloire et l'utilité de la République. *Paris, an VIII*, in-4°, 1 f. et 17 p.

Le titre de départ porte en plus : Par le cit. Poyet, architecte des travaux publics et membre du conseil des bâtiments civils.

Au sujet de la colonne à élever aux défenseurs de la patrie sur la place de la Concorde.

12274. — Lettre au citoyen G*** sur le concours pour le monument consacré à perpétuer les noms des défenseurs de la patrie qui doit être élevé place de la Concorde. (26 frimaire an IX-17 décembre 1800.) *S. l. n. d.*, in-8°, 24 p. [*N.* Lk7 7556.]

Signée (p. 19) : G.-E. Le Camus, membre de différentes Académies anciennes et Sociétés littéraires nouvelles. Les pp. 19-24 sont remplies par des notes.

12275. — Observations sur le modèle de la colonne nationale élevée sur la place de la Concorde à Paris, lue à la Société libre des sciences, lettres et arts de Paris, dans sa séance publique, du 9 messidor an IX (28 juin 1801), par le citoyen Goulet, architecte, membre de plusieurs Sociétés des arts et adjoint-maire du sixième arrondissement de Paris. *Paris, imp. H. Agasse, an IX*, in-4°, 8 p. [*N.* Lk7 7557.]

Réimp. dans les *Observations* de l'auteur *sur les embellissements de Paris et sur les monuments qui s'y construisent.* (Paris, 1808, in-8°), p. 195-209.

12276. — De la Colonne nationale et triomphale, dont le simulacre réduit à cent quatre-vingts pieds se voit à Paris sur la place de la Concorde, par un artiste. *Paris, imp. du Journal des bâtiments civils, an IX-1801*, in-8°, 34 p. [*N.* Lk7 7558.]

Signé : Chéry.

12277. — Colonne nationale. L'Ombre de Servandoni aux artistes ses contemporains vivants. *Paris, imp. Delaguette*, in-8°, 14 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, 737.]

12278. — Hommage d'un artiste aux armées de la République. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 523, 2.]

Signé : Baltard, membre du Portique républicain et du lycée des Arts.

Projet de monument sur la place de la Concorde.

12279. — Monuments de l'héroïsme français. Nécessité de ramener à un plan unique et de coordonner à ceux déjà existants les monuments qu'on propose d'élever à Paris, sur l'étendue comprise entre les Tuileries et l'Étoile. Considérations générales

et projet, par P. Chaussard. *Imp. Ve Panckoucke. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, 1628.]

12280. — Grand Détail du malheur arrivé place Dauphine où plusieurs citoyens ont perdu la vie. *Imp. Patriotique. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lk7 15918.]

Accident causé par un cheval qui avait pris le mors aux dents.

12281. — A la Convention nationale, les propriétaires des maisons composant la place Thionville, ci-devant Dauphine, quais des Orfèvres et de l'Horloge-du-Palais et rue de Harlay, à Paris. *Imp. H.-J. Jansen. S. d.*, in-4°, 7 p. [*N.* Lk7 7591.]

P. 7, liste des signataires.
Protestation contre la prise de possession des maisons des requérants par la régie des domaines nationaux.

12282. — Appel aux artistes. Programme du monument à ériger en l'honneur du général Desaix. Aux frais d'une société de souscripteurs. *Imp. Cordier. S. d.*, in-8°, 7 p. [*Br. M.* F. R. 529, 2.]

Séance du Comité du 12 vendémiaire an IX.
Signé : Pastoret, président; Delessert, secrétaire.

12283. — Liste provisoire des souscripteurs pour le monument à élever à la mémoire du général Desaix. (1er frimaire an IX-[22 novembre 1800]. *Imp. Cordier. S. d.*, in-8°, 44 p. [*N.* Lk7 21232.]

Le nom de chaque souscripteur est suivi de son titre et le plus souvent de son adresse.

12284. — Adjudication définitive, au samedi 8 janvier 1791, d'une maison dite *le Mont Saint-Michel*, sise à Paris, place Maubert, à vendre par licitation au Châtelet de Paris. *Paris, imp. Prault. S. d.*, in-4° oblong. [*R.* AD. XXe 70.]

12285. — Municipalité de Paris (12 octobre 1791). Adjudication au rabais de la construction d'un corps de garde, place Maubert, pour le service du bataillon de la section Sainte-Geneviève. In-folio plano [*N.* Lb40 1*.]

12286. — Le Pilori. In-4°, 4 p., 1 pl.

Antiquités nationales, par Millin (cf. n° 12075 ci-dessus), tome III, art. XXXIV.

12287. — Projet soumis par M. Leclerc, architecte, aux membres du Corps législatif pour élever un monument national aux victimes royales des fureurs de la Révolution. (30 décembre 1815.) *Imp. Le Normant. S. d.*, in-8°, 4 p. [*Ec. sc. p.* Établ. et trav. publ., tome III.]

L'emplacement choisi était la place Royale, aujourd'hui place des Vosges.

12288. — Notice sur la place des Vosges à Paris, par M. Henri Boulay (de la Meurthe), représentant du peuple. Juillet 1848. *Mirecourt, Humbert*, 1848, in-8°, 58 p.

Collection Paul Lacombe.

12289. — Notice sur l'ancienne statue équestre, ouvrage de Daniello Ricciarelli et de Biard le fils, élevée à Louis XIII en 1639, au milieu de la place Royale, à Paris, et détruite en août 1792, par M. Anatole de Montaiglon. *Paris, J.-B. Dumoulin, décembre* 1851, in-8°, 16 p.

P. 15-16, extraits de la séance permanente du 10 août 1792 (d'après le *Moniteur*) relatifs à la destruction des statues et autres emblèmes de la royauté.

¶ Le travail de M. de Montaiglon a reparu, entièrement refondu et très augmenté, sous le titre de : *Histoire des statues équestres. Le Premier Louis XIII de la place Royale*, dans *les Beaux-Arts, revue nouvelle*, tome I, p. 321 et 454, tome II, p. 5, et tome III, p. 257 et 321 (1860-1861).

12290. — Note historique sur la place Vendôme et sur l'hôtel du gouverneur militaire de Paris (sis au n° 9 de ladite place), par G. Dolot, capitaine du génie. *Paris, maison Quantin*, 1887, in-4°, 2 ff., 25 p. (la

dernière non chiffrée), 4 plans et 5 pl. hors texte. [N. Lk^{7} 25594.]

L'hôtel du gouverneur militaire porte le n° 9 de la place ; durant la Révolution, il fut occupé par la Direction générale de la liquidation de la dette publique.

¶ Sur la destruction de la statue de Louis XIV, érigée place Vendôme, voyez tome II de la *Bibliographie*, n° 8666, et les documents reproduits par M. de Boislisle. (*Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, tome XV, 1888.)

12291. — Projet d'un monument à élever dans la capitale de la France..., par le chevalier DE MOPINOT (1790).

Sur ce projet de la destruction du monument de la place des Victoires, effectuée deux ans plus tard, voyez tome Ier de la *Bibliographie*, n°s 1747-1752.

12292. — Confédération nationale ou Adresse des citoyens de Paris à tous les Français (5 juin 1790).

¶ Pour cette pièce et pour toutes celles qui ont trait à la première Fédération célébrée au Champ de Mars, voyez tome Ier, n°s 1681-1858 *passim ;* sur la prétendue profanation de l'autel de la Patrie (6 décembre 1790), *ibid.*, n°s 2037-2042 ; sur l'anniversaire de 1791 et la collision provoquée par la Pétition dite du Champ de Mars, *ibid.*, n°s 3041-3067 ; sur l'anniversaire de 1792, *ibid.*, n°s 3285-3295 ; sur l'anniversaire de 1793 et celui du 10 août, *ibid.*, n°s 4115-4141 ; pour tous les autres anniversaires de ces deux fêtes célébrées au même lieu, le 26 messidor (14 juillet) et le 23 thermidor (10 août), voyez chapitres VII-XII, aux dates indiquées.

12293. — Projet de monument pour le Champ de Mars. *Imp. des bâtiments du Roi*. S. d., in-4°, 4 p. [N. Lb^{39} 10109.]

La maquette de BERRUER était visible du 17 (octobre ?) jusqu'au 5 novembre (1791 ?) dans l'atelier de Berruer, situé cour du Louvre, à côté de celui de Pajou.

12294. — Projet de cirque national et de fête annuelle, proposé par le sieur POYET, architecte de la Ville de Paris. *Paris, imp. Migneret*, 1792, in-8°, 23 p. [N. Lb^{39} 10507.]

12295. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre faite par LECLERC, de Maine-et-Loire, sur la construction d'un cirque au Champ de Mars. Séance du 3 vendémiaire an VII (24 septembre 1798). *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VII*, in-8°, 7 p. [N. Le^{43} 2349.]

12296. — 1751-1789. Le Champ de Mars, par ERNEST MAINDRON, attaché au secrétariat de l'Institut, chef du service du catalogue de l'Exposition universelle de 1889, avec la collaboration de M. CAMILLE VIRÉ, avocat à la cour d'appel de Paris. Ouvrage illustré de 70 lettres ornées, par JULES ADELINE, et de 114 reproductions d'après les documents originaux. *Lille, imp. L. Danel*, 1889, gr. in-8°, 3 ff. non chiffrés et 440 p. [N. Lk^{7} 26597.]

Les pp. 17-234 sont consacrées à l'histoire du Champ de Mars pendant la Révolution.

12297. — Détails de la fête civique qui a eu lieu le 25 mars, l'an IV de la liberté, aux Champs-Élysées. (Extrait du « Courrier des LXXXIII départements »). *S. l. n. d.* (1792), in-8°, 23 p. [N. Lb^{39} 10506.]

12298. — Décret de la Convention nationale du 24 juin 1793, portant qu'il sera érigé dans les Champs-Élysées un faisceau en pierre, en mémoire de la fête civique faite par les canonniers de Paris. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 2 p.

12299. — Prospectus de l'établissement d'un balladère ou wauxhall dans la grande salle des Champs-Élysées sous l'autorisation du gouvernement. *Imp. Migneret. S. d.*, in-8°, 20 p. [R. AD. XVIII^{c} 441.]

Projet de POYET.

L'arrêté favorable du Directoire exécutif est du 29 messidor an IV (17 juillet 1796).

12300. — Ministère de l'intérieur. Liberté, Égalité. 9e division, Bâtiments civils, Champs-Élysées. Programme pour l'embellissement des Champs-Élysées. *Imp. de la République, brumaire an VII*, in-4°, 4 p. [*Br. M.* F. R. 10*, 47.]

Signé, le ministre de l'intérieur : FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

§ 7. — Prisons.

12301. — Description historique des prisons de Paris pendant et après la Révolution, par SAINT-EDME (1828).

Voyez tome Ier, nº 4376. Voyez aussi *ibid.*, nos 3966-3969, l'*Histoire secrète du tribunal révolutionnaire*, de Proussinalle [Roussel, d'Epinal] qui renferme, tome Ier, p. 298-336, un chapitre intéressant sur les quarante-et-une prisons existant à Paris, en 1794. J'ai donné également au tome Ier, nos 4323-4379, la description de tous les rapports, discours, récits, mémoires, almanachs, etc., que l'on peut consulter à ce sujet, et dont quelques-uns seront rappelés plus loin, dans la division consacrée à l'histoire religieuse, à propos des couvents et communautés ainsi transformés durant la Terreur. On ne trouvera donc dans le présent paragraphe que les pièces relatives aux prisons proprement dites que l'ancien régime légua, bon gré mal gré, au nouveau. Une seule exception a été faite en faveur de la Bastille, dont l'histoire cesse virtuellement le 14 juillet 1789, mais dont le passé se liait trop intimement aux événements nés de son abolition même pour qu'il n'en fût pas tenu compte. Les maisons de force de Bicêtre et de la Salpêtrière, dépendant de l'Hôpital-Général, trouveront place dans le chapitre IX de la 2e division, et ce qui a trait au donjon de Vincennes figurera dans l'appendice du présent volume (*Paris hors les murs*).

L'état matériel et moral des prisons, leur insuffisance et leur insalubrité ont souvent, bien avant la Révolution, comme pendant son cours même, excité les plaintes des détenus et sollicité l'attention des philanthropes, des médecins et des gouvernants. Les écrits spéciaux énumérés ci-après renferment, à ce point de vue, nombre de renseignements utiles.

12302. — The State of the prisons in England and Wales, with preliminary observations and an account of some foreign prisons, by JOHN HOWARD, F. R. S. *Waringson*, 1777, in-4°.

D'après Lowndes. Voyez le numéro suivant.

12303. — État des prisons, des hôpitaux et des maisons de force, par JOHN HOWARD, traduit de l'anglais. *Paris, Lagrange*, 1788, 2 vol. in-8°. [*N.* R. Inv. 38789-38790.]

Épigr. en vers anglais (avec traduction) tirée de Thomson.

La section XVII du tome Ier est consacrée aux prisons et hôpitaux de Paris : le grand et le petit Châtelet (celui-ci démoli en 1783), la Tournelle, la Conciergerie, l'Abbaye, l'hôtel de la Force, Saint-Martin, Saint-Eloi, l'Hôtel de Ville, Bicêtre, la Salpêtrière, la Bastille (avec un plan), l'Hôtel-Dieu, la Charité, les Petites-Maisons, l'hôpital Necker, les Incurables, les Quinze-Vingts et les Enfants-Trouvés.

La traduction du livre de J. Howard est due à Mlle LOUISE-FÉLICITÉ-GUINEMENT DE KERALIO, plus tard femme du conventionnel Robert, député de Paris.

12304. — *De profundis* de cinquante mille victimes des abus du pouvoir confié ou Motion de justice et d'humanité en faveur des captifs qui forment la classe la plus malheureuse du bon peuple français, présentée à Nosseigneurs de l'Assemblée nationale, par M. LEMAISTRE DE SAINT-PÉRAVY, ancien conseiller au Parlement, greffier en chef au Grand Conseil. *Paris, Mme David. S. d.* (1789), in-8°, 24 p. [*N.* Lb39 7333.]

12305. — Mémoire sur la nécessité d'établir une réforme dans les prisons et sur les moyens de l'opérer, suivi de la conclusion d'un Rapport sur l'état actuel des prisons de Paris, lu à la séance publique de la Société royale de médecine, le 28 août 1791, par M. DOUBLET, médecin de la Faculté et de la Société royale de médecine de Paris, ci-devant sous-inspecteur général des hôpitaux civils et maisons de force. *Paris, Méquignon l'aîné*, 1791, in-8°, 2 ff., 92 et 16 p. [*N.* Inv. R. 33979.]

La *Conclusion d'un rapport sur l'état actuel des prisons de Paris* (extraite de la *Médecine éclairée par les sciences physiques ou Journal des découvertes relatives aux différentes parties de l'art de guérir*, tome II, nº 8) a une pagination distincte.

12306. — Les Crimes des parlements ou les Horreurs des prisons judiciaires dévoilés, par PIERRE-MATHIEU PAREIN, homme de loi et l'un des vainqueurs de la Bastille. *Paris, Girardin; Mme Lesclapart, et les mar-*

chands de nouveautés, 1791, in-8°, 2 ff. et 51 p. [*N.* Lb[39] 5238.]

Frontispice gravé, sur lequel on lit ces deux vers :

Dans l'horreur des cachots accablé de misère,
Reconnaissez le fils qui console sa mère.

Curieux détails sur le régime des prisons du Châtelet et de la Conciergerie antérieurement à la Révolution.

12307. — Observations sommaires sur toutes les prisons du département de Paris, par le citoyen GIRAUD, architecte du département (6 février 1793). *S. l.*, 1793, in-8°, 15 p. [*N.* Lb[41] 535. — *R.* AD. III, 51.]

Déjà cité, tome Ier de la *Bibliographie*, n° 4323.

12308. — Convention nationale. Rapport sur les prisons, maisons d'arrêt ou de police, de répression, de détention, et sur les hospices de santé, fait au nom du Comité des secours publics, par PAGANEL, représentant du peuple. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, vendémiaire an III*, in-8°, 12 p. [*N.* Le[38] 1004.]

Ce Rapport, déjà cité tome Ier, n° 4327, est tout entier relatif aux prisons et hospices de Paris.

12309. — Observations sur l'insalubrité et le mauvais état des prisons, sur les vices du régime qui s'y est introduit et sur les inconvénients majeurs qui en résultent. Moyens infaillibles d'y apporter un prompt remède, par le citoyen THIERRIET-GRANDPRÉ, chef de bureau de la première division de l'intérieur, ayant le département des prisons. *Paris, imp. de la République. S. d.* (1797), in-4°, 1 f. et 46 p. [*N.* Rp. 13330.]

ÉPIGR. :

Parum est coercere improbis paenà,
nisi probis efficias disciplinà.

Voyez le numéro suivant.

12310. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion faite par DELAPORTE relative à l'état des prisons et à celui des prisonniers. Séance du 29 prairial an VI (17 juin 1798). *Paris, imp. Nationale, messidor an VI*, in-8°, 7 p. [*N.* Le[43] 2056.]

L'auteur de la motion tire la plupart de ses arguments du travail de Thierriet-Grandpré.
Voyez le numéro précédent.

A. — LA BASTILLE

12311. — Remarques historiques et Anecdotes sur le château de la Bastille. *S. l.*, 1774, in-8°, 2 ff., 48 p. et 1 plan. [*N.* Lk[7] 7684 B.]

Ces *Remarques* sont attribuées à JOSEPH-MARIE BROSSAYS DU PERRAY, substitut du procureur général au parlement de Bretagne; mais la *Préface de l'éditeur* les donne comme l'œuvre d'un auteur mort depuis quelque temps et qui avait lui-même levé sur les lieux le plan de la forteresse.

12311[a]. — Remarques historiques et Anecdotes sur le château de la Bastille et l'inquisition en France. *Paris, Maradan. S. d.*, in-8°, 39 p. [*N.* Lk[7] 7684.]

Réimpression des trente-quatre premières pages du numéro précédent. Par suite, les *Anecdotes* mentionnées sur le titre sont supprimées.

12312. — Remarques et Anecdotes sur le château de la Bastille, suivies d'un détail historique du siège, de la prise et de la démolition de cette forteresse, enrichies de deux gravures analogues. *A Paris, de l'imp. de Grangé et se trouve chez Goujon, marchand de musique, au Palais-Royal*, 1789, in-8°, XVI-110 p. [*N.* Lk[7] 7685. — *P.* 4918, I.]

Les *Remarques* sont une réimpression pure et simple de Brossais du Perray, bien que, dans l'*Avertissement*, le plagiaire anonyme prétende « avoir eu en sa possession, pendant bien peu de temps, à la vérité, un manuscrit précieux sur cette matière », et qu'il ajoute, pour mieux donner le change, ces particularités absolument erronées : « Je pourrais même me prévaloir de sa rareté puisque, sans être très volumineux, dix louis n'ont pu m'en rendre propriétaire. On pense bien que je n'ai pu ni peut-être dû le copier en entier. J'ai donc écarté les détails étrangers à l'histoire propre de la Bastille et j'en ai fidèlement extrait tout ce qui m'a paru y avoir un rapport plus direct et j'ai intitulé mon ouvrage : *Remarques et Anecdotes*, etc. J'ai cru devoir y joindre, pour la satisfaction du public, deux gravures, dont l'une est le plan de la Bastille et l'autre est la description (*sic*) du siège et de la prise de cette forteresse. »

Cette « description » manque dans l'ex. de la B. N., mais celui de la B. V. P. la possède : c'est une gravure à l'aquatinte, signée LEVACHEZ, *sculp.* Quant au plan, intercalé entre les pp. 8 et 9, il porte cette légende dont je respecte l'orthographe : « Cette ouvrage se vend au palais Royale chez Guyon grande cour près le trotoire à Paris ou l'on trouve les nouvautés. »

12313. — Remarques politiques et Anecdotes sur le château de la Bastille ou l'Inquisition en France. Nouvelle édition. *Paris, chez tous les marchands de nouveautés*, 1822, in-8°, 56 p. [*N*. Lk⁷ 7684 A.]

Réimpression intégrale du texte de 1774.

12314. — Remarques historiques sur la Bastille. Nouvelle édition augmentée d'un grand nombre d'anecdotes intéressantes et peu connues. *A Londres*, MDCCLXXXIII [1783], in-8°, 144 p.

Épigr. :

> Dans cet affreux château, palais de la vengeance,
> On enferme souvent le crime et l'innocence.

L'*Introduction, Avis, Préface ou tout ce qu'on voudra* a une pagination en chiffres romains, comprise dans la pagination générale.

Ces *Remarques historiques* sont une compilation empruntée à Brossays du Perray, à Constantin de Renneville, à Linguet, suivie de XXIV *Anecdotes* concernant divers prisonniers obscurs ou célèbres, d'une note apologétique sur Linguet et d'une *Lettre à l'auteur des* « Remarques historiques sur la Bastille », datée de Londres, 1er juillet 1783, et toute relative à l'agent de police Receveur.

Cette compilation a eu deux réimpressions, dont l'une sous un titre absolument différent.

Voyez le numéro suivant.

12315. — Mémoires de la Bastille sous les règnes de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI. *A Londres*, MDCCLXXXIV [1784], petit in-8°, 322 p. [*N*. Lk⁷ 13989.]

Même épigraphe qu'au numéro précédent et mêmes particularités en ce qui touche l'intitulé de l'*Introduction* et sa pagination en chiffres romains. Sur le titre, petit médaillon gravé sur bois représentant un profil d'homme barbu tourné à gauche.

Le texte, conforme à celui des *Remarques historiques*, est augmenté (p. 252-322) d'un nouvel extrait de l'*Inquisition française*, de Constantin de Renneville.

Le titre de départ, p. 15, porte : *Mémoires de la Bastille sous trois règnes*.

12316. — Remarques historiques sur la Bastille, sa démolition, et Révolutions de Paris en juillet 1789 (1789).

Voyez tome Ier, n° 1148, les deux numéros précédents et le numéro suivant.

Un second ex. de ces *Remarques*, en tout semblable au premier, est porté au catalogue de la B. N. sous la cote Lk⁷ 7683.

12317. — Histoire critique de la Bastille ou Introduction à l'ouvrage qui a pour titre « Remarques historiques sur la Bastille », par un prisonnier qui y a été détenu pendant plusieurs années. *Paris, an Ier de la Liberté*, in-4°.

D'après le catalogue imprimé de la Bibliothèque publique de Bordeaux. (*Histoire*, n° 3320).

Voyez le numéro précédent.

12318. — Mémoires sur la Bastille et sur la détention, de M. Linguet, écrits par lui-même. *Londres, imp. T. Spilsbury, Snowhill*, MDCCLXXXIII, in-8°, IV-160 p. [*N*. Lk⁷ 7678.]

Épigr. :

> *Surrexit e mortuis.*

En regard du titre, frontispice à l'eau-forte, signé Spilsbury *fecit*, et portant cette légende : *Soyez libres, vivez*. Le feuillet de titre est suivi d'un feuillet chiffré III-IV, contenant l'*Explication de l'estampe*, une note sur une erreur typographique par suite de laquelle deux feuilles portent un D à la signature typographique, et une autre note prévenant les souscripteurs des *Annales* que les *Mémoires* formaient, en réalité, un triple numéro (LXXVI) de cette publication périodique.

Le titre de départ porte : *Mémoires sur la Bastille et la détention de l'auteur dans ce château-fort, depuis le 29 septembre 1780 jusqu'au 19 mai 1782*.

Voyez les quatorze numéros suivants.

12318a. — Mémoires sur la Bastille, par M. Linguet. *Londres, de l'imp. de Thomas Spilsbury, Snowhill, et se trouve à Bruxelles, chez B. Le Francq, imprimeur-libraire*, MDCCLXXXIII, in-8°, IV-160 p. [*N*. Lk⁷ 7678 A.]

Même épigraphe, même frontispice et même *Explication de l'estampe* qu'au numéro précédent. Sur le titre, un fleuron gravé sur bois, représentant une urne funéraire. Plusieurs feuilles de cette édition sont réellement réimprimées, mais l'erreur signalée ci-dessus dans la feuille D subsiste et la note préliminaire a été conservée, sauf ce qui concerne le tirage à part des *Annales*.

12318b. — Mémoire sur la Bastille et sur la détention de M. Linguet, écrits par lui-même. *A Londres, de l'imp. de T. Spils-*

bury, Snowhill, MDCCLXXXIII, in-8°, 151 p. [N. Lk⁷ 7678 B.]

Même frontispice et même épigraphe. L'erreur de la feuille D est corrigée, et par suite cette partie de la note préliminaire a disparu, ainsi que ce qui concerne le tirage à part des *Annales.*

12318c. — Mémoires sur la Bastille, par M. Linguet. *Londres, imp. Spilsbury, Snowhill,* MDCCLXXXIII, in-8°, 192 p. [N. Lk⁷ 7678 C.]

Épigr. :

Non mihi, si voces centum sint, oraque centum,
Omnia pœnarum percurrere nomina possim.
Virg.

Le frontispice est une copie retournée de l'édition originale et d'un tirage très médiocre; Il est signé Spilsbury, *delin.*; Woodman et Mutlow, *sculp.* L'*Explication* occupe les pp. 3-4.

12318d. — Mémoires sur la Bastille et la détention de l'auteur dans ce château royal, depuis le 25 septembre 1780 jusqu'au 19 mai 1782, par M. Linguet. *Londres, imp. T. Spilsbury, Snowhill,* MDCCLXXXIII, in-8°, 174 p. [N. Lk⁷ 7688 D.]

Même épigraphe qu'au numéro précédent. Le frontispice et, par suite, l'*Explication* sont supprimés.

12319. — Mémoires de Linguet sur la Bastille et de Dusaulx sur le 14 juillet, avec des notices, par Berville et Barrière (1821).

Voyez tome Ier, n° 5207, et le numéro suivant.

12320. — Mémoires sur la Bastille et sur la détention de Linguet, écrits par lui-même. Nouvelle édition augmentée d'anecdotes sur ce château-fort et sur les prisons d'État. *Paris, Librairie historique,* 1821, in-12. [P. 4925.]

Épigr. :

Surexit e mortuis.

En regard du titre, portrait de Linguet gravé sur cuivre.

Le plat recto de la couverture porte : *Collection de pièces importantes relatives à la Révolution française par les hommes qui, comme fondateurs de la République ou comme défenseurs des principes monarchiques, en ont été les acteurs ou les victimes...*

Le plat verso est orné d'une réduction de l'estampe de l'édition originale dont l'*Explication* a été conservée p. V-VII.

L'ex. de la B. V. P. est incomplet.

La B. N. n'a reçu, par le dépôt légal, que le titre et la couverture.

12321. — Mémoires sur la Bastille. Linguet, Dusaulx, publiés avec préface, notes et tables, par H. Monin. *Paris, Librairie des bibliophiles,* 1889, in-16, 2 ff., LI-297 p. et 1 f. non chiffré.

Bibliothèque des Mémoires.

M. H. Monin dit (p. L de sa *Préface*) qu'il a restitué dans le texte des *Mémoires* de Linguet une quarantaine de paragraphes arbitrairement supprimés par Berville et Barrière.

Les *Mémoires* de Linguet ont été, au moment de leur apparition, l'objet de diverses critiques qu'on trouvera décrites ci-dessous.

12322. — Observations sur l'histoire de la Bastille publiée par M. Linguet, avec des remarques sur le caractère de l'auteur, suivies de quelques notes sur sa manière d'écrire l'histoire politique, civile et littéraire. *A Londres, aux dépans* (sic) *de l'auteur,* MDCCLXXXIII, XIII-152 p. [N. Lk⁷ 7680.]

La pagination indiquée est celle que donne l'ex. de la B. N., mais elle est en réalité tout à fait défectueuse : la *Préface* devrait commencer p. V (et non p. VII). Après la p. XIII, on trouve une note sur un feuillet non chiffré et les *Remarques sur le caractère de l'auteur,* qui suivent, commencent p. 7.

Selon Barbier, les *Observations* seraient de Dusaulx; mais celui-ci ne les mentionne pas dans une lettre relative à ses ouvrages, datée de Paris, 18 juin 1786, adressée à un compatriote et publiée par la *Révolution française,* tome VIII, p. 818.

12323. — Réfutations des Mémoires sur la Bastille, sur les principes généraux des lois, de la probabilité et de la vérité, dans une suite de lettres à M. Linguet, ci-devant avocat au Parlement de Paris, par Thomas Evans, solliciteur à la Chancellerie et procureur au Banc du Roi en Angleterre. *Londres, imp. Edw. Cox et J. Murray,* 1783, in-8°, 2 ff. et 68 p. [N. Lk⁷ 7681.]

Épigr. :

Tis my design to reason, not declaim.
Mon dessein est de raisonner, non de déclamer.
Chaucer.

P. 68 : *Fin de la première lettre* et une

Note de l'éditeur, placée après le titre, annonce qu'on distribuera avec la dernière lettre « une petite gravure analogue au sujet de l'ouvrage et qui n'empêchera pas les contrefaçons dont M. Linguet s'est plaint si amèrement ».

Ni les autres lettres ni la gravure n'ont paru.

12324. — Le Bonhomme anglais. *Amsterdam*, 1783, in-8°.

D'après la *Bibliographie historique et topographique de la France*, de Girault de Saint-Fargeau, p. 242 : « L'auteur, dit-il, prend la défense du ministre de Vergennes, et se décèle non seulement pour n'être pas Anglais, mais même pour ne pas sentir la dignité de son être en approuvant une captivité qui, fût-elle motivée sur des délits avérés, devient injuste dès qu'elle est illégale. »

Aucun autre bibliographe ne mentionne cet écrit, dont Girault, semble-t-il, parlait *de visu*.

12325. — Apologie de la Bastille, pour servir de réponse aux Mémoires de M. Linguet sur la Bastille, avec des notes politiques, philosophiques et littéraires, lesquelles n'auront avec le texte que le moins de rapport possible, par un homme en pleine campagne. *A Philadelphie*, 1784, in-8°, VI-278 p. et 3 ff. non chiffrés de table. [*N.* Lk7 7682.]

Par Joseph-Michel-Antoine Servan, selon Barbier.

Voyez les deux numéros suivants.

12325a. — Apologie de la Bastille..., par M. de M***, ci-devant prisonnier. *A Philadelphie, aux dépens des citoyens prisonniers*, 1784, in-8°, 172 p. [*N.* Lk7 7682 A.]

L'initiale et le qualificatif placés sur le titre donnaient à entendre que l'auteur de cette *Apologie* pouvait être Mirabeau.

12325b. — Apologie de la Bastille..., par un homme en pleine campagne. *A Kehl, et se trouve à Lausanne, chez François Lacombe*, 1784, in-8°. [*N.* Lk7 7682 B.]

Après le titre et la *Préface* chiffrés (III-IV), viennent la *Table* (4 ff. non paginés) et l'*Apologie* (286 p.).

¶ Les pièces relatives à l'attaque et à la reddition de la Bastille ont été décrites tome Ier, nos 1093-1177 ; voyez aussi aux *Additions* du même volume, p. 505.

12326. — La Bastille. *S. l.* (*Paris, quai des Augustins, n°* 41, 1789, in-8°, 14 p. [*N.* Lk7 7687. — *P.* 8022.]

Épigraphe tirée d'une tragédie de Du Belloy.

Notice historique sur ce monument. P. 10, note sur le siège de la Bastille et sur la trahison de Delaunay, que l'auteur appelle *Delonay.*

12327. — La Bastille. In-4°, 35 p. et 4 pl.

Antiquités nationales, tome Ier, art. Ier, par Millin. (Cf. n° 12075 ci-dessus.).

12328. — Histoire de la Bastille, avec un appendice contenant, entre autres choses, une discussion sur le prisonnier au Masque de fer, traduit sur la seconde édition de l'original anglais. *S. l.*, 1798, 2 ff. (III-474 p. et 1 plan. [*N.* Lk7 13988. — *P.* 4937.]

Papier fort. La *Table des matières* est placée entre le titre et l'avant-propos.

Par Quentin Craufurd (1743-1819), riche amateur écossais, qui passa une partie de sa vie en France, où il avait rassemblé une importante collection de tableaux et surtout de portraits historiques. Barbier dit cette *Histoire de la Bastille* traduite par l'auteur lui-même. Je n'ai trouvé dans Lowndes, ni dans le catalogue imprimé du British Museum le titre du texte original.

Cette *Histoire de la Bastille* est plutôt, à proprement parler, une esquisse de la vie de ses principaux prisonniers.

12329. — La Bastille. Mémoires pour servir à l'histoire secrète du gouvernement français depuis le quatorzième siècle jusqu'en 1789, par Dufey, de l'Yonne, avocat. *Paris, au bureau de l'Encyclopédie. P.-H. Krabbe*, 1833, in-8°, 383 p. [*N.* Lk7 7697.]

Entre le titre et le faux-titre, *la Bastille vue du coin du boulevard* (1789), gravure sur acier et un plan.

Le texte de cette compilation est emprunté aux divers écrits mentionnés précédemment et plus bas.

12330. — Histoire générale de la Bastille depuis sa fondation (1369) jusqu'à sa destruction (1789), par Fougeret, ancien secrétaire de Pitt et collaborateur de Mirabeau. *Paris, Gauvain*, 1834, 2 vol. in-8°. [*N.* Lk7 7698.]

Autre compilation dont il serait superflu d'énumérer les sources et qui se termine par une réimpression de la soi-disant prophétie de Cazotte, racontée par La Harpe.

12331. — Histoire générale de la Bastille, par PIERRE JOIGNEAUX. *Paris, chez l'auteur, boulevard du Temple*, 42; *Beaune, Blondeau-Déjussieu*, 1838, 3 vol. in-18. [*N.* Lk⁷ 7699.]

Le texte s'arrête sur le récit des convulsionnaires dont l'église Saint-Médard avait été le théâtre vers le milieu du dix-huitième siècle.

12332. — Histoire de la Bastille depuis sa fondation (1374) jusqu'à sa destruction (1789), ses prisonniers, ses gouverneurs, ses archives, détails des tortures et supplices usités envers les prisonniers, révélations sur le régime intérieur de la Bastille, aventures dramatiques, lugubres, scandaleuses, évasions, archives de la police, par MM. ARNOULD et ALBOIZE DU PUJOL. Magnifique édition, splendidement illustrée. *Paris, administration de la librairie, rue Notre-Dame-des-Victoires*, 26, 1844, 8 vol. gr. in-8°. [*N.* Lk⁷ 7700. — *P.* Usuels.]

Les tomes V-VIII portent, en outre, le nom d'AUGUSTE MAQUET et les deux derniers ont un titre particulier : *Histoire de la Bastille... suivie par* (sic) *le Donjon de Vincennes depuis sa fondation jusqu'à nos jours...*

Sur cette spéculation de librairie, plus méprisable encore, au point de vue historique et documentaire, que les deux précédentes, voir le *Manuel de l'amateur de livres du dix-neuvième siècle*, de M. Georges Vicaire, v° *Arnould* (Auguste).

12333. — Lettre sur la Bastille, étude historique, par un abonné de « l'Écho pontoisien ». *Pontoise, imp. Amédée Paris*, 1882, in-8°, 12 p.

On lit au verso du faux-titre : « Tiré à cent ex. ».

Par M. JOSEPH DEPOIN.

12334. — Notice historique sur la Bastille, par FERNAND BOURNON. Extrait de « la Grande Encyclopédie ». *Paris, H. Lamirault et Ce*, 1888, in-8°, 32 p., vignettes.

L'auteur a depuis entièrement refondu et amplifié son travail.

Voyez le n° 12339 ci-dessous.

12335. — La Bastille, ses Prisonniers les plus célèbres, par H. BEAU. Illustrations de A. LEROUX. *Leroux*, 222, *rue Saint-Antoine*, 1889, in-12, 58 p., couv. illustrée.

12336. — La Bastille depuis ses origines jusqu'à sa chute (1369-1789), par A. COURET, ancien magistrt, docteur ès lettres. *Orléans, H. Herluison*, 1889, in-8°, 40 p. [*N.* Lk⁷ 26517. *Réserve.*]

On lit au verso du faux-titre : « Tiré à quarante ex. » ; en réalité, cette étude est un tirage à part de la *Revue du monde latin* de décembre 1888 et janvier 1889.

12337. — Société havraise d'études diverses. Extrait du recueil de ses publications (année 1890, 1er trimestre). La Bastille devant l'histoire, accompagné d'un plan de la Bastille, par PAUL SERÉ, licencié en droit, membre de la Société havraise d'études diverses. *Paris, librairie normande de E. Dumont*, 1890, in-8°, 77 p. et 1 f. de table.

12338. — AUGUSTE CŒURET, attaché à la Préfecture de la Seine, officier d'Académie. La Bastille, 1370-1789. Histoire, Description, Attaque et Prise. Ouvrage orné de 37 portraits et vignettes. *Paris, J. Rothschild*, 1890, in-8°, 2 ff. et 96 p. (les deux dernières non chiffrées).

12339. — Histoire générale de Paris. La Bastille, histoire et description des bâtiments, administration. Régime de la prison, événements historiques, par FERNAND BOURNON. *Paris, imp. Nationale*, 1893, in-4°, 4 ff. et XVI-364 p. [*N.* Lk⁷ 12596.]

Le faux-titre porte : *Histoire générale de Paris. Collection de documents publiés sous les auspices de l'édilité parisienne.*

L'ouvrage contient douze planches héliogravées et détaillées dans une table spéciale, suivie d'un index alphabétique.

Voyez le n° 12334 ci-dessus.

12340. — Épître d'un prisonnier délivré de la Bastille. *S. l.*, 1789, in-8°, 15 p.

Collection Paul Lacombe. Voyez l'article suivant.

12340^a. — Épître d'un prisonnier délivré de la Bastille, par l'auteur de la tragédie de « Méléagre ». Seconde édition. *S. l.* (*imp. L.-M. Cellot*), 1789, in-8°, 15 p.

En vers. Par NÉPOMUCÈNE LEMERCIER.

Collection de M. Paul Cottin.

Voyez le numéro précédent.

12341. — Chanson sur la prise des Invalides et de la Bastille, les lundi 13 et mardi 14 juillet 1789. A Paris, ce vendredi 17, jour où l'on attend le Roi devant Messieurs les trois cents électeurs et à l'Hôtel de Ville et faite à l'hôtel de Tours, étant de patrouille à midi. *Paris, Nyon le jeune*, 1789, in-8°, 7 p. [*R*. AD. I, 100.]

Le titre de départ, p. 3, porte en plus : *A mon parent, M. Moreau de Saint-Méry, président des trois cents électeurs de Paris.* Air : *Dans ma cabane obscure.*
Par le chevalier DE CALLIÈRES.

12342. — Arx parisiensis espugnata et deleta. Carmen. H.-H. *Leodii* [Liège], MDCCXC, in-8°, 31 p. (les trois dernières non chiffrées). [*P*. 14701*.]

Le faux-titre porte en plus : *Carmen tabulis æneis et notis illustratum.* P. 29, *Annotationes*, et p. 31, *Errata typographi.*
En regard du titre, vue de la Bastille avec cinq vers grecs tirés de l'*Odyssée* (XI, V, 14). P. 27, en cul-de-lampe, vue des remparts et des tours en ruine.

12343. — Les Nouvelles Philippiques ou le *Te Deum* des Français après la destruction de la Bastille, ode dédiée aux amis de la liberté. *A Paris, dans un coin de la Bastille et aux dépens des proscrits, l'an de la regénération du royaume*, 1789, in-8°, 24 p. [*P*. 8876.]

Dédicace aux amis de la liberté, datée de Paris, la nuit du mardi 4 août 1789 et nombreuses notes en prose.

12344. — Souscription proposée et acceptée dans l'assemblée de l'Union pour ériger un monument à Louis XVI. Le 1er janvier 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N*. Lb39 6781.]

La souscription était ouverte chez Me Rouen, notaire à Paris.
L'auteur propose (p. 4) d'ériger ce monument sur la place du Carrousel. Voyez le no 12345a ci-dessous.
P. 6, *A M. Guillotin, auteur de la Pétition du Tiers État*, et qui « cache l'âme de Caton sous la robe d'Hippocrate ».

12345. — Le *Gloria in excelsis* du peuple, auquel on a joint l'épître et l'évangile du jour, avec la réflexion et la collecte. *S. l.*, 1789, in-8°, 8 p. [*N*. Lb39 1100.]

Voyez le numéro suivant.

12345a. — Le *Gloria in excelsis du peuple..*, augmenté d'une lettre à l'auteur du Projet de souscription pour ériger un monument à Louis XVI. *S. l.*, 1789, in-8°, 8 p.

Collection Paul Lacombe.
Voyez le no 12344 ci-dessus et le numéro précédent.
Selon l'auteur anonyme du *Gloria in excelsis*, le véritable emplacement de la statue projetée était sur le sol même de la Bastille lorsqu'elle aurait été démolie, et son socle, formé de ses débris même, devait porter : *A Louis XVI, destructeur des prisons d'État.*
D'après un passage du *Journal* manuscrit de Hardy, cité par M. Monin (*l'État de Paris en* 1789, p. 641), le *Gloria in excelsis* avait dû paraître vers le 20 janvier 1789.

12346. — Projet d'un monument sur l'emplacement de la Bastille, à décerner par les États-Généraux à Louis XVI, restaurateur de la liberté publique, et à consacrer à la patrie, à la liberté, à la concorde et à la loi. Présenté à l'Académie royale d'architecture, en sa séance du lundi 8 juin 1789, par M. DAVY DE CHAVIGNÉ, conseiller du Roi, auditeur ordinaire en sa Chambre des comptes de Paris. *S. l.*, 1789, in-8°, 24 p. [*N*. Lb39 1825.]

ÉPIGR. :

On le peut ; je l'essaye ; un plus savant le fasse.
LA FONTAINE.

M. Chassin a reproduit dans *les Élections et les Cahiers de Paris*, tome III, p. 235-237, une partie de la brochure de Davy de Chavigné et cité plusieurs extraits d'autres écrits de la même époque réclamant la destruction de la Bastille, bien avant qu'elle ne fût tombée au pouvoir du peuple.
Aussitôt après cet événement, Davy de Chavigné revint à la charge. Voyez le numéro suivant.

12346a. — Projet d'un monument... Pour être exécuté au moyen de la contribution volontaire de tout citoyen français, par M. DAVY DE CHAVIGNÉ. Nouvelle édition. *Paris, Méquignon le jeune*, 1789, in-8°, 27 p. [*N*. Lb39 1825 A.]

12347. — Voyage à la Bastille fait le 16 juillet 1789 et adressé à Mme de G..., à

Bagnols en Languedoc, par MICHEL DE CUBIÈRES, citoyen et soldat. *Paris, Garnery et Volland,* 1789, in-8°, 48 p. [*N.* Lk7 7686.]

En vers et en prose.

12348. — Monseigneur le duc de Chartres visitant la Bastille, le jeudi 13 août 1789. *Imp. Laporte. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb39 7668.]

12349. — Adresse à l'Assemblée nationale ou Réclamation par des citoyens de la Porte-Saint-Antoine. *Imp. Beaulieu. S. d.*, in-8°, 6 p. [*Br. M.* F. R. 622, 41.]

Plainte des marchands lésés par l'affaire Réveillon et la prise de la Bastille. P. 4, *Récapitulation des pertes dont les braves citoyens offrent de donner la preuve.* P. 6, liste des signataires.

12350. — Le Langage des murs ou les Cachots de la Bastille dévoilant leurs secrets. *Lefèvre, libraire; imp. Ve Hérissant*, 1789, in-8°, 8 p. [*N.* Lk7 7689. — *P.* 9058*.]

Signé : MAUCLERC, de Chalon en Bourgogne.
Liste d'inscriptions recueillies dans divers cachots et plusieurs fois reproduites.
Voy. les nos 12357 et 12359 ci-dessus.

12351. — Les Oubliettes retrouvées dans les souterrains de la Bastille. *Imp. Grangé. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lk7 7690. — *P.* 9058*.]

Description des oubliettes de la Bastille, anecdotes sur le « rat privé » de Crébillon fils et sur l'araignée de Pélisson.

12352. — The Keys of the Bastille of Paris, by H.-S. HOWELL. *Galt, Ont*[*ario*], *Canada*, 1887, in-16, 15 p., vignettes.

L'auteur raconte comment il fut avisé, en 1879, que le descendant d'un vainqueur de la Bastille, nommé Carvin Lechastel avait vendu à un serrurier de Saint-Louis un trousseau de clés recueilli le 14 juillet 1789 et que le détenteur actuel consentit, non sans peine, à lui céder. L'une de ces clés serait celle du trésor de Henri IV et une autre celle du cachot du Masque de Fer! Le reste de la brochure est consacrée à une relation romanesque des vicissitudes de la prise et de la destruction de la célèbre prison.

12353. — Cri d'un citoyen à la nation pour la destruction de la Bastille. *S. l. n. d.* (1789), in-8°, 3 p.

Projet d'un temple à l'immortalité et d'une statue de Necker à ériger sur l'emplacement de la prison.
Bibliothèque de M. Cottin.

12354. — Idées d'un citoyen au sujet de la Bastille, à l'occasion d'un concours affiché au Palais-Royal. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Lb39 1968.]

12355. — Projet d'un monument pour consacrer la Révolution, par M. GATTEAUX, graveur du Roi et membre de plusieurs académies. *Paris, imp. de la Société nationale des Neuf-Sœurs. S. d.* (1789), in-4°, 15 p. et 1 plan. [*P.* 7319.]

12356. — Projet d'une place à la gloire de Louis XVI et à l'honneur de la Nation française sur l'emplacement de la Bastille et terrains en dépendant, dédié au Roi, présenté à l'Assemblée nationale, le 9 mars 1790, aux représentants de la Commune et aux districts de Paris, comme aussi l'établissement d'un palais national, d'un boulevard et d'un pont en face du Jardin du Roi pour communiquer au midi de Paris, et différents édifices d'utilité publique et d'embellissement, par le sieur CORBET, architecte, ancien élève du génie des ponts et chaussées et inspecteur des bâtiments de la ville de Paris. *Chez l'auteur, rue des Bernardins, hôtel de Braque*, 1790, in-4°, 1 f., 24 p. et 1 plan.

12357. — Particularités sur la découverte de plusieurs cadavres trouvés dans les souterrains de la Bastille, 1790. *S. l. n. d.*, in-8°, 10 p. [*N.* Lb39 8958.]

Signé : LA VÉRITÉ, ouvrier de la Bastille.

12358. — Assemblée des représentants de la Commune de Paris. A Messieurs les représentants de la Commune de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb39 8987.]

Demande en autorisation, signée AUBIN BONNEMER, de faire graver sur une pierre du cachot du prétendu comte de Lorge, d'un côté les armes de Paris, et de l'autre celles de Saumur, et extrait du procès-verbal du 16 juin 1790.
L'ex. de la B. N. porte à la première page, sous le nom d'Aubin Bonnemer, les mots « natif de Saumur, dépt de Maine-et-Loire », de la main de Palloy et à la fin sa signature.

12359. — Troisième suite au « Supplément du Point du jour ». Plan de la Bastille, suivi de l'avis d'un philosophe anglais sur cette horrible prison d'État. Cette description est la plus vraie et la plus exacte qu'on ait encore. *La Grange. S. d.*, in-8°, 8 p.

Le *Plan* est, en réalité, une description.
Pièce déjà décrite (tome II, n° 10218), avec la publication dont elle fait partie.

12360. — Hôtel de Ville. Comité provisoire d'administration provisoire. Vente de menuiseries, meubles et autres objets provenant des chambres et cachots de la Bastille, ainsi que des matériaux provenant de la démolition et autres que les pierres et moellons. (21 août 1789.) In-folio plano. [*N*. Lb[40] 3296*.]

12361. — Mémoire remis à MM. les représentants de la Commune, par les ouvriers de la Bastille (5 novembre 1789). *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N*. Lb[39] 8070.]

Versement du produit d'une quête s'élevant à 452 livres 16 sols en faveur des malheureux sans ouvrage et protestations de dévouement.

12362. — Municipalité de Paris (14 novembre 1789). Département des travaux publics. In-folio plano. [*N*. Lb[40] 1*.]

Arrêté ordonnant aux inspecteurs des travaux de la Bastille de déposer chaque soir, au bureau de l'Hôtel de Ville, la feuille de présence des ouvriers chargés de la démolition.

12363. — Municipalité de Paris. Département des travaux publics (24 novembre 1789). Adjudication des matériaux provenant de la démolition de la Bastille. In-folio plano. [*N*. Lb[40] 1*.]

12364. — Municipalité de Paris. Département des travaux publics (11 décembre 1789). Adjudication définitive en bloc et au rabais de ce qui reste à démolir de la Bastille. In-folio plano. [*N*. Lb[40] 1*.]

12365. — Municipalité de Paris. Département des travaux publics (12 décembre 1789). In-folio plano. [*N*. Lb[40] 1*]

Renvoi dans leur pays des ouvriers de la Bastille non domiciliés à Paris.

12366. — District des Carmélites. Délibération de la séance du 24 avril 1790, annexée au procès-verbal dudit jour. *Imp. Ve Delaguette. S. d.*, in-4°, 4 p. et 1 plan. [*N*. 7319 A.]

Examen et approbation du plan proposé par l'architecte Cathala. A la délibération est annexé un plan colorié, dessiné par le même artiste et gravé par GAITTE, intitulé : *Projet d'une place sur l'emplacement de la Bastille avec une colonne au centre, semblable à celle de Trajan à Rome, avec celui d'une gare*. Dans le bas de la planche, à dr., est gravée une petite vue de la future colonne.
Pièce déjà citée tome II, n° 7055, d'après un ex. du British Museum auquel manque le plan que possède celui de la B. V. P.
¶ Par une délibération en date du 24 février 1790, le district des Cordeliers avait, sur la proposition de Théroigne de Méricourt, adopté la proposition de construire sur l'emplacement de la Bastille un palais pour l'Assemblée nationale (voyez tome II, n° 7092).

12367. — [Lettre de PALLOY, contenant envoi d'un modèle de la Bastille destiné aux départements, et commençant par ces mots :] Paris, ce 22 juin 1790. Monsieur le maire, aussitôt la prise de la Bastille... *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [*N*. Lb[39] 9007.]

12368. — [Lettre de PALLOY aux électeurs de 1789, accompagnant une pierre qui formait le palier d'un des cachots de la Bastille, et commençant par ces mots :] Messieurs, la reconnaissance doit être à jamais gravée... *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [*N*. Lb[39] 9149.]

L'ex. de la B. N. porte la signature et des additions autographes de Palloy.

12369. — [Lettre de PALLOY, au sujet de la démolition de la Bastille, commençant par ces mots :] Paris, ce 25 juillet 1790. Monsieur, MM. les électeurs de Paris, lors de la prise de la Bastille... *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [*N*. Lb[39] 3813.]

Invitation à venir visiter dans sa maison, rue des Fossés-Saint-Bernard, n° 20, le modèle de la Bastille travaillé dans un bloc de pierre de l'une des tours.
L'ex. de la B. N. porte, outre la signature autographe de PALLOY, patriote, l'adresse de M. Grégoire, curé d'Embermesnil, député à l'Assemblée nationale, rue du Colombier, n° 16.

12370. — Discours de M. Titon Bergeras, chef de file des grenadiers de la garde nationale parisienne, prononcé à la barre de l'Assemblée nationale, le 2 septembre 1790. *Imp. Hérissant. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb^{39} 9313.]

A propos de l'hommage du modèle de la Bastille, exécuté par Palloy et présenté par Titon Bergeras, l'un de ses « apôtres », au directoire du département des Basses-Pyrénées. La B. N. possède le *Procès-verbal* de cette cérémonie. (Pau, imp. Daumon, in-4°, 12 p. Lb^{39} 9779.)

¶ Il existe d'autres témoignages imprimés de la remise de ces modèles ou de leurs fac-similés en plâtre que Palloy adressait bon gré mal gré au directoire de chaque département, mais leur énumération ne saurait avoir lieu ici. On pourra consulter à ce sujet l'*Intermédiaire* (voir notamment tomes IX, XV, XXI et XXII, *passim*, et le livre de Victor Fournel : *le Patriote Palloy et l'Exploitation de la Bastille* (cf. quatrième partie de la *Bibliographie*).

12371. — [Lettre de Palloy aux membres du département de Paris, portant envoi d'un plan de la Bastille et invitation à assister, le 14 juillet 1791, à l'inauguration du modèle de la même forteresse, et commençant par ces mots :] Monsieur, j'ai l'honneur de vous faire part... *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [*N.* Lb^{39} 10084.]

12372. — Fête civique sur les ruines de la Bastille, le 14 juillet 1791, l'an III de la Liberté. *S. l. n. d.*, in-4°, 18 p. [*N.* Lb^{39} 10100.]

Discours de J.-L. Tallien, fondateur et président de la Société fraternelle des Patriotes de l'un et l'autre sexes, séant aux Minimes, et de Le Tellier, auteur des transparents placés sur les ruines de la Bastille, le 14 juillet 1790. La fête avait été organisée par Palloy, qui reproduit quelques-unes de ses élucubrations (entre autres l'épitaphe de Mirabeau) dans cette brochure dont il est peut-être l'éditeur.

12373. — Municipalité de Paris (11 novembre 1791). Adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur des matériaux provenant de la Bastille, le 19 novembre 1791. In-folio plano. [*N.* Lb^{40} 1*.]

12374. — Adresse et Projet général, dédié à la Nation, présenté à l'Assemblée nationale et au Roi des Français, par Palloi (*sic*), architecte-entrepreneur. Le onze mars MDCCXCII (l'an IV de la Liberté), in-4°, 64 p. [*N.* Lb^{39} 10467.]

En regard du titre, portrait de Palloy, peint par Mlle Pantin, gravé par Ruotte fils, plus un fleuron gravé au-dessus du titre de départ et cinq pl. dont quatre pliées.

Ce Projet est celui d'un monument en l'honneur « de la gloire de la Patrie, du courage des législateurs et du triomphe de la liberté conquise », que Palloy proposait d'élever sur les terrains de la Bastille, de l'île Louviers, de l'Arsenal, des Célestins et de leurs dépendances.

Ce projet a eu un deuxième tirage très différent du premier. Voyez le numéro suivant.

12375. — Projet général d'un monument à élever à la gloire de la Liberté, sur les terrains de la Bastille, isle Louviers et dépendances, dédié à la Nation et présenté à l'Assemblée nationale, par Palloy, le 11 mars, l'an IV de la Liberté, et remis, plan, coupe, profil, élévation et programme, au Comité d'instruction publique, au Pouvoir exécutif, au Département, à la Commune de Paris, et envoyé aux quatre-vingt-deux départements, le 3 juillet suivant. *S. l. n. d.*, in-4°, 44 p. [*N.* Lb^{39} 10467bis.]

Une seule pl. (plan, coupe, profil et élévation d'un monument dédié à la Nation). Nombreuses modifications, suppressions et adjonctions dans le texte. De plus, l'ex. de la B. N. renferme des notes et des corrections de la main de Palloy.

12376. — [Circulaire de Palloy aux anciens constituants, annonçant envoi d'une médaille frappée avec les barreaux de la Bastille, et commençant par ces mots :] Monsieur, la France s'est régénérée... *S. l. n. d.* (1792), in-4°, 1 p. [*N.* Lb^{39} 10468.]

L'ex. de la B. N. porte l'adresse de M. La Fare, ancien député à l'Assemblée constituante.

12377. — Discours prononcé le 12 mars, l'an IV, en présence du peuple, du club électoral et des électeurs de 1789, par M. Palloy, chargé de la démolition de la Bastille. Réponse de M. le président du club central des citoyens du département de Paris (Mathieu) au discours de M. Palloy, annonçant et présentant aux citoyens le compte de ses travaux et de sa gestion dans la démolition de la Bastille. *Imp. de la Société typographique littéraire. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb^{39} 10469.]

12377a. — Discours... *Imp. Patris. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb39 10469 A.]

12378. — Procès-verbal de ce qui s'est passé à l'Assemblée générale des citoyens et du peuple réunis en la salle de l'Évêché, 12 mars 1792, l'an IV de la Liberté, relativement aux comptes du patriote Palloy. *S. l. n. d.*, in-4°, 19 p. [*N.* Lb39 10470.]

12379. — Rapport sur la pétition présentée, le 11 mars 1792, par le patriote Palloy, fait à l'Assemblée nationale au nom du Comité d'instruction publique, par Emmanuel Pastoret, député du département de Paris, le 16 juin 1792... *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [*N.* Le33 3 M.]

Voyez le numéro suivant.

12379a. — Rapport sur la pétition présentée, le 11 mars 1792, par le patriote Palloy... *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Le33 3 M.]

L'ex. de la B. N. de ce second tirage, très augmenté, porte des notes au crayon à demi effacées qui paraissent être de la main de Palloy.

Ce rapport conclut à l'adoption du plan de Palloy pour la création, sur les terrains de la Bastille, d'une place de la Liberté.

Le décret conforme aux conclusions du rapporteur fut rendu le 27 juin 1792.

12380. — Annonce à tous les Français. *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [*N.* Lb39 10552.]

Érection d'une colonne sur l'emplacement de la Bastille selon la proposition de Palloy. Les souscriptions étaient reçues chez M. F. Chéry, notable adjoint, docteur en droit, 22, rue Saint-Joseph.

Un second ex. de la même pièce est porté au catalogue de la B. N. sous la cote Lb39 10623.

12381. — [Lettre d'invitation de Palloy à la séance de la reddition de comptes, commençant par ces mots :] Ce 12 mai, l'an IV. Monsieur, vous avez eu connaissance... *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [*N.* Lb39 10575.]

L'ex. de la B. N. porte cette note mss. qui n'est point de la main de Palloy : « J'ai l'honneur d'observer à vous particulièrement, Monsieur, que je suis extrêmement géné et la sollicitation d'un acompte sur ce qui m'est dû tant au département qu'à la municipalité, est la seule grâce que je vous demande pour récompense de mon patriotisme. »

12382. — Pétition de P.-F. Palloy, patriote, à l'Assemblée nationale, relative au cérémonial à observer pour la pose de la première pierre du monument érigé à la Liberté dans l'emplacement de la Bastille, le 14 juillet 1792, fête de la Fédération (1er juillet 1792).

Sur cette pièce et sur deux autres relatives au même objet, voyez tome Ier, nos 3296-3298.

12283. — Avis aux quarante-huit sections de la capitale, à l'occasion d'un banquet civique qui sera donné sur le terrain de la Bastille, présentement place de la Liberté, jeudi prochain 26 courant. [Juillet 1792.] *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [*N.* Lb39 10745.]

Signé : Palloy.

12384. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret sur la pose de la première pierre de la colonne de la Liberté sur les ruines de la Bastille, présenté au nom du Comité des finances, par le citoyen Pierre Baille. Imprimé par ordre du Comité. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*P.* 11943*, III.]

12385. — Projet d'une place de commerce de 100 toises de diamètre que le canal de Dieppe doit traverser pour communiquer à la Seine par les fossés de l'Arsenal, par le sieur Capron, ancien expert en bâtiments. *Imp. L.-F. Longuet. S. d.*, in-4°, 4 p. [*P.* Recueil 6*, in-4°.]

La même pièce a été remise en circulation sous un titre quelque peu différent. Voyez le numéro suivant.

12386. — Projet de marché de 100 toises de diamètre, que le canal de Dieppe doit traverser, pour communiquer à la Seine par les fossés de l'Arsenal, par le citoyen Capron. *S. d.* (1793), in-4°, 4 p. [*Br. M.* F. R. 33*, 6.]

Signé : Capron, ingénieur, rue de Charonne, n° 24.

Ce marché devait être construit sur la place de la Bastille.

Sur un autre projet de l'auteur, voyez le n° 11948 ci-dessus.

12387. — Décret de la Convention nationale (785), du 25 avril 1793, qui ordonne

de briser les monuments contenus dans le coffre de bois de fer déposé et enfermé dans une des pierres fondamentales de la colonne de la Liberté, élevée sur les ruines de la Bastille, pour leur en substituer de nouveaux. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre,* 1793, in-4°, 1 p.

Un second décret sur le même objet fut rendu quelques jours plus tard. Voyez le numéro suivant.

12388. — Décret (n° 840) de la Convention nationale du 7 mai 1793... relatif au coffre déposé dans les fondements de la colonne de la Liberté élevée sur les ruines de la Bastille. *Imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 2 p.

Les « monuments » contenus dans ce coffre devaient être brisés « comme présentant des caractères contraires au système général de la liberté, de l'égalité, de l'unité et de l'indivisibilité de la République ».

12389. — Municipalité de Paris. 13 nivôse an II (2 janvier 1794). In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

Sur les dilapidations commises dans la démolition de la Bastille.

12390. — Adresse aux représentants du peuple, par PALLOY, architecte-entrepreneur, le 15 messidor l'an II (4 juillet 1794). *S. l. n. d.*, in-4°, 40 p. [*N.* Lb⁴¹ 3943.]

Projet de monument à élever sur l'emplacement de la Bastille.

On trouve, p. 40, les signatures suivantes : P.-F. PALLOY, M.-L.-N. femme PALLOY, M.-L.-C. fille PALLOY, J.-P. fils PALLOY, tous patriotes pour la vie.

En tête, fleuron anonyme avec cette devise : *Aux bienfaiteurs des arts.*

12391. — Ministère de l'intérieur. Formation d'une place sur le terrain de la Bastille. *Paris, imp. de la République, nivôse an XII*, in-4°, 6 p. et 2 pl. [*N.* Lk⁷ 7545.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Extrait des délibérations du gouvernement de la République* (Paris, 11 frimaire an XII [3 décembre 1803].

Les deux pl. anonymes représentent l'*État actuel des terrains de la Bastille et de l'Arsenal* et le *Projet d'une place, d'un bassin et d'un port* sur ces mêmes terrains.

12392. — Hôtel de Ville. Assemblée générale des électeurs (24 juillet 1789). *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain,* juillet 1789, in-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 3271*.]

Invitation à rapporter les papiers provenant de la Bastille à l'Hôtel de Ville, pour être réunis à ceux qui y sont déjà déposés.

12393. — Ass. rep. Comm. (16 septembre 1789). In-8°, 4 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1152*.]

Nomination d'une commission chargée de classer les papiers de la Bastille déposés au prieuré de Saint-Louis-la-Culture. P. 3, liste des commissaires.

12394. — Adresse à tous les districts, au sujet des papiers de la Bastille, par un citoyen du district de Saint-Germain-des-Prés. *Volland*, 1789, in-8°, 1 f. et 12 p. [*N.* Lb³⁹ 1967. — *P.* 11943*, tome III.]

Signée : G. B. (GABRIEL BRIZARD).

L'ex. de la B. V. P. porte cette note manuscrite : « Donné à l'abbé Soulavie par l'auteur, l'abbé Brizard. »

Les pp. 3-12 sont par erreur chiffrées 5-14.

12395. — Le Four d'or trouvé dans les décombres de la Bastille, et suite de la liste des prisonniers de cette forteresse. *S. l. n. d.*, in-8°, 10 p. [*N.* Lb³⁹ 7383.]

Selon l'auteur, *le Four d'or* était une satire composée par CH. MALLAT, garde-française, natif du château de Thors en Saintonge, qui aurait été arrêté par d'Hémery, inspecteur de police, le 15 juillet 1783. La liste des prisonniers ne comprend que quelques noms fort obscurs de gazetiers, de commis aux nouvelles manuscrites et de garçons de bureau.

12396. — Copie de quelques pièces intéressantes trouvées à la Bastille où l'on voit la manière dont M. Delaunay (*sic*) se défaisait des mauvais sujets. *Imp. P. de Lormel*, 1789, in-8°, 8 p. [*P.* 9058*.]

Documents apocryphes contre lesquels Sartines a protesté par une lettre insérée au *Journal de Paris* du 11 décembre 1789. Voyez le numéro suivant.

12397. — Copie des lettres originales manuscrites trouvées dans les ruines de la Bastille, le 15 juillet 1789. *S. l.*, 1789, in-8°, 31 p.

Collection Paul Lacombe.

Documents analogues à ceux qui sont repro-

duits dans la pièce précédente et émanant évidemment du même éditeur; les deux tirages contiennent une note identique en dernière page.

12398. — La Bastille dévoilée ou Recueil de pièces authentiques pour servir à son histoire, avec le détail des fameuses journées des 12, 13 et 14 juillet, la mort de M. de Launay, de M. de Miray et autres officiers assiégés. *Paris*, *Desenne*, 1789, in-8°, 107 p.

Épigr. :

.... *Detecta aparuit ingens*
Regia et umbrosæ penitus patuere cavernæ.
Virg., *Æn.*, lib. VIII.

Une note également imprimée sur le titre prévient que les originaux des pièces publiées étaient déposés au Lycée, près du Palais-Royal.

Le titre de départ, p. 3, porte : *Notes sur la Bastille*.

Première forme d'une publication fameuse attribuée par Barbier à Charpentier, et par Quérard et Fleischer à Pierre Manuel. (Voyez le numéro suivant.)

Le seul ex. que j'aie vu de ce fascicule fait partie de la bibliothèque de M. Alfred Bégis.

12398[a]. — La Bastille dévoilée ou Recueil de pièces authentiques pour servir à son histoire. *Paris, Desenne*, 1790, 9 livraisons in-8°. [*N*. Lk[7] 7691.]

Recueil de documents authentiques publiés d'après les dossiers déposés à la lieutenance de police et n'embrassant, par suite, que des affaires datant des années 1775 à 1789.

Chaque livraison a une pagination distincte et le contenu de chacune d'elles, à l'exception de la première, est résumé au verso du faux-titre.

En désignant, dans la deuxième édition du *Dictionnaire des anonymes*, Charpentier comme éditeur de *la Bastille dévoilée*, Barbier n'a pas fait connaître sur quelle preuve il appuyait son dire, ni quel était le personnage à qui ces documents avaient été confiés. J'ai vainement cherché ce nom dans la liste des commissaires nommés pour le classement des papiers de la Bastille (cf. tome II, n° 5619), ou dans celles des électeurs dressées par M. Chassin et par M. Charavay. Parmi les représentants de la Commune provisoire figure, il est vrai, pour le district de Saint-Merry, un sieur Pierre-Hubert Charpentier, procureur au Châtelet, mais les *Actes*, publiés par M. Sigismond Lacroix, le montrent activement mêlé aux questions d'armement et de subsistances et nullement occupé de travaux littéraires.

L'attribution proposée par Fleischer et par Quérard (voy. le numéro précédent) provient sans doute d'une confusion de titre avec *la Police dévoilée*, dont P. Manuel fut bien authentiquement l'éditeur. Cette publication sera mentionnée en son lieu, de même que *la Chasteté du clergé* et les pamplets similaires.

12399. — Lettre d'un ancien prisonnier de la Bastille à M. Camus, député à l'Assemblée nationale, ou État des pensions que le ministère propose d'accorder aux tortureurs et geôliers en chef et subalternes de cette prison d'État et à leurs complices, pour servir de suite à « la Bastille dévoilée » et à tout ce qui a été écrit sur ce sujet. *Paris*, 1790, in-8°, 15 p. [*P*. 8258.]

12400. — Recueil fidèle de plusieurs manuscrits trouvés à la Bastille, dont un concerne spécialement l'Homme au masque de fer, le tout pour servir de supplément aux trois livraisons de « la Bastille dévoilée ». *Paris*, *Girardin*, 1789, in-8°, 32 p. [*N*. Lk[7] 7692.]

Plusieurs des pièces contenues dans ce récit sont apocryphes.

12401. — L'Homme au masque de fer dévoilé d'après une note trouvée dans les papiers de la Bastille. *Paris, Maradan. S. d.*, in-8°, 7 p. [*P*. 9058*.]

12402. — La Bastille au diable. *Paris, Laurens junior, pour l'année* 1790, in-8°, 2 ff., 58 p. et 1 f. non chiffré. [*N*. Lk[7] 7695.]

Longs extraits de la brochure de Cubières (voy. le n° 12347 ci-dessus); anecdotes sur la journée du 14 juillet et sur les prisonniers délivrés; résumé de l'histoire de la détention de Latude et du Masque de fer. Le feuillet non chiffré est rempli par une liste de livres nouveaux et de livres au rabais.

12403. — Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille dans une suite de près de trois cents emprisonnements détaillés et constatés par des pièces, notes, lettres, rapports, procès-verbaux trouvés dans cette forteresse et rangés par époques depuis 1475 jusqu'à nos jours, etc., avec une planche format in-4°, représentant la Bastille au moment de sa prise. *Londres et*

Paris, Buisson, 1789, 3 vol. in-8°. [*N.* Lk[7] 7693.]

Tome Ier, XVI, 431 p.; tome II, 428 p.; tome III, 496 p.

Publication faite en vertu de la délibération des représentants de la Commune, du 16 septembre 1789 (cf. tome II, 5619), par JEAN-LOUIS CARRA, d'après les papiers déposés à Saint-Louis-la-Culture et transférés depuis à l'Arsenal. Le tome III renferme une table alphabétique des dossiers résumés ou analysés, classés sous le nom du personnage détenu, avec le motif de son incarcération.

La pl. placée en regard du titre du tome Ier est intitulée : *Siège de la Bastille, le* 14 *juillet* 1789, *prise en deux heures et demie de temps par les bourgeois de Paris et les braves gardes-françaises. Cette forteresse a été bâtie sous Charles V, en* 1369, *et finie l'an* 1383. Cette planche signée : « Gravé (*sic*) par F.-N. SELLIER, en 1789 », semble avoir été dessinée par DUPLESSIS-BERTAUX.

12403a. — Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille dans une suite de près de trois cents emprisonnements. *Londres et Paris, Buisson*, 1789-1790, 3 vol. in-8°. [*P.* 6112.]

Le faux-titre porte : *La Bastille dévoilée.*

Tome Ier, 2 ff. XXIV-386 p.; tome II, 383 p.; tome III, VIII-388 p.

Edition différente de la précédente. Au verso du faux-titre, long avertissement anonyme. Le *Discours préliminaire* est suivi de la *Consigne du corps de garde du château* (1761) et de la liste des gouverneurs de la Bastille, depuis Charles VI jusqu'à nos jours. Le texte qui suit ne reproduit qu'en partie celui de la première édition, car, ainsi qu'en prévient un *Avertissement de l'imprimeur*, en tête du tome III, il avait pris dans les six livraisons alors parues de la *Bastille dévoilée*, ce qui manquait aux *Mémoires historiques*, et supprimé notamment de ceux-ci beaucoup d'articles insignifiants, tels que ceux des personnes arrêtées dont le motif de détention n'était pas connu. La publication est terminée, tome III, p. 299-388), par des *Notes historiques sur la Bastille et Récit de sa prise.*

12403b. — Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille... *A Paris, et se trouve à Maestricht, chez J.-P. Roux et Compagnie*, 1789, 3 vol. in-8°.

Collection Paul Lacombe.

T. I, XVI-286 p.
T. II, 296 p.
T. III, 271 p.

La dernière page du tome I est, par erreur, chiffrée 186.

Le faux-titre de chaque volume porte : *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*, avec l'indication de la tomaison, et sans avertissement au verso. La planche porte : *Siège de la Bastille...* (comme ci-dessus), mais elle est signée, en bas, à droite, sous le cadavre d'un combattant : H. GODIN, *sculp.*

12404. — Beitræge für Geschichte der Bastille in Auszügen und Abschriften einiger merkwürdigen und authentischen Papiere, die bei der Eroberung derselben gefunden worden. Aus dem franzœsischen übersetzt und mit erlæuternden Anmerkungen versehen. I (II) Stück. (Mémoires pour l'histoire de la Bastille [consistant] en extraits et copies de quelques papiers remarquables qu'on y a trouvés lors de la conquête. Traduits du français et accompagnés de notes explicatives. 1re (2e) livraison. *Francfort et Leipzig, Varrentrap et Wenner*, 1789, in-8°. [*N.* Lk[7] 7694.]

Traduction abrégée d'une partie des *Mémoires historiques.*

12405. — Merkwürdige in dem Archive der Bastille wirklich gefundene Inquisitions alten Protokolle und andere wichtige Papiere. Ein Beitrag zur Geschichtkunde und Menschenkenntniss. (Remarquables anciens protocoles d'enquêtes et autres piers importants réellement trouvés dans les archives de la Bastille. Contribution à la science de l'histoire et à la connaissance des hommes). *Heidelberg, in Commission der Gebrüder Pfæhler*, 1790, in-8°, XVI-376 p. [*P.* 10710.]

Autre traduction également abrégée des mêmes *Mémoires.*

12406. — Le Registre d'écrou de la Bastille, de 1782 à 1879, par ALFRED BÉGIS. Extrait de la « Nouvelle Revue » du 1er décembre 1880. *Paris, typ. Georges Chamerot*, 1880, in-8°, 30 p., papier vergé.

Le registre en question, acheté à Londres dans une vente publique, appartient à l'auteur de la notice ici décrite.

12407. — Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal. Tome neuvième. Archives de la Bastille, par FRANTZ FUNCK-BRENTANO, sous-bibliothécaire à la biblio-

thèque de l'Arsenal. *Paris, E. Plon, Nourrit et Cᵉ*, 1892-1894, in-8°.

La couverture imprimée porte : *Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France.*

Inventaire des papiers provenant tant de la Bastille que de la lieutenance de police, du donjon de Vincennes, de la Chambre de l'Arsenal, du Châtelet, du Parlement et de la maison du Roi, et entrés à la bibliothèque actuelle de l'Arsenal après des vicissitudes et des dilapidations dont l'*Introduction* de M. Funck-Brentano expose l'historique. Cet inventaire est divisé en deux parties, le catalogue proprement dit et une vaste table onomastique renvoyant le lecteur au numéro du dossier qu'il a besoin de consulter.

B. — LE TEMPLE

12408. — Recherches historiques sur le Temple. Notice dans laquelle on traite de l'origine de cet enclos, maison chef d'ordre du ci-devant grand-prieuré de France, de son état à l'époque de la Révolution et de son état actuel, par E.-J.-J. Barillet. *Paris, Gabriel Dufour et Cᵒ; Amsterdam, G. Dufour; Cassel, Tourneisen fils*, 1809, in-8°, XII-224 p. et 1 f. d'errata. [*N.* Lk⁷ 7413.]

En regard du titre, pl. anonyme (chiffrée IV) représentant le Temple, et à la fin du volume, trois plans chiffrés I-III.

12409. — La Tour du Temple, par Arthur de Seine. *Limoges, Barbou frères. S. d.* (1861), gr. in-8°, 128 p. [*N.* Lb⁴¹ 2650.]

Bibliothèque chrétienne et morale approuvée par Mgr l'évêque de Limoges (2ᵉ série).

12410. — Journal de ce qui s'est passé à la Tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI, roi de France, par M. Cléry (1798).

Pour ce livre et pour tout ce qui a trait à la captivité de la famille royale, voyez tome Iᵉʳ de la *Bibliographie*, nᵒˢ 3517-3579 *passim ;* sur l'agonie et la mort du Dauphin, voyez *ibidem*, nᵒˢ 4487-4495, et sur la mise en liberté de Madame, les nᵒˢ 4606-4615 du même tome.

¶ M. Anatole Dauvergne a publié dans l'*Art en province* (2ᵉ série, Moulins, 1858, in-4°) deux articles relatifs au mobilier et aux livres dont Louis XVI fit usage pendant sa captivité au Temple. Restitués, sous le Directoire, à leur véritable propriétaire, Jacques-Albert Berthélemy, dernier secrétaire de l'ordre du Temple, et à ce titre logé dans la Tour, ils furent par ses soins transportés à la ferme (ancienne commanderie) de Chevru, arrondissement de Coulommiers [Seine-et-Marne]. Depuis sa mort (5 août 1813), ils ont été religieusement conservés par la fille et le gendre de Berthélemy, Mᵐᵉ et M. Blavot.

L'inventaire de ces meubles et des quelques volumes trouvés dans le tiroir d'une commode, dressé le 19 janvier 1793, a été publié par Taschereau (*Revue rétrospective*, 2ᵉ série, tome IX, p. 251-253) et reproduit dans le *Journal* de Cléry (éd. de 1861), p. 253-255.

12411. — Notice historique concernant la famille royale durant son séjour au Temple et particulièrement aux journées des 3 et 4 septembre 1792, par Mennessier, membre du Conseil général de la Commune de Paris. Observations sur un passage de « l'Histoire de France contemporaine », par M. Léonard Gallois. *Paris, imp. Lefebvre*, 1830, in-8°, VI-32 p.

On lit au verso du faux-titre : « Tiré à cent ex., tous sur papier vélin et signés : Eckard. »

P. 29, *Observations sur l'« Histoire de France »* (relatives à l'autopsie du Dauphin).

Eckard, dans ses *Mémoires historiques sur Louis XVII* (cf. quatrième partie de la *Bibliographie*), puis dans les annotations jointes à la deuxième édition du recueil intitulé : *Captivité de Louis XVI...* (cf. tome Iᵉʳ, nᵒˢ 3560 et 3575) annonçait l'intention de publier cette *Note* dont il avait le manuscrit entre les mains, mais il ne semblait pas avoir tenu sa promesse. Cependant un ex., peut-être unique et provenant d'Eckard lui-même, a été acquis par M. Alfred Bégis, qui a bien voulu me le communiquer.

12412. — Liberté. Égalité. Les membres de la Commission de police administrative aux citoyens composant le Comité civil de la section... (1ᵉʳ messidor an III-19 juin 1795). In-4°, 1 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1153*.]

Adjonction d'un commissaire civil par section à la garde du Temple, en vertu d'un arrêté du Comité de sûreté générale du 7 brumaire an III (28 octobre 1794).

L'ex. de la B. N. porte l'adresse de la section du Finistère et la signature des citoyens Le Roux et Le Roy.

12413. — Le Canon du Directoire ou le Cri universel des prisonniers du Temple. *Imp. Leguay. S. d.* (1796), in-8°, 8 p. [*P.* 580*, tome III.)

Chansons improvisées en l'honneur de l'anniversaire du 21 janvier, mêlées de dialogues en prose.

12414. — Les Prisonniers du Temple, suite du « Cimetière de la Madeleine », par J.-J. Regnault-Warin. *Paris, Locard fils, an X* (1802), 3 vol. in-12. [*N.* Inv. Y 61780-61782.]

En regard du titre de chaque volume, vignette avec légende; celle du tome II est signée G. Texier, *del. et sculp.* Les deux autres sont anonymes et semblent de la même main que celle du *Cimetière de la Madeleine* (voyez les nos 12437-12437a ci-dessous).

Les Prisonniers du Temple (déjà mentionnés tome Ier, no 1632, à propos d'un prétendu billet de Monsieur, comte de Provence, à Favras) n'ont, de même que leur suite, aucune valeur historique, mais leurs titres leur donnaient à tous deux droit de cité dans cette *Bibliographie.*

12415. — Poésies diverses, suivies du « Comte de Sanfrein ou l'Homme pervers », comédie en trois actes et en vers, et d'un Mémoire de l'auteur sur sa détention à la prison du Temple. Par feu P.-F. de Rémusat. *Paris, Mme Hérissant Ledoux; Delaunay*, 1817, in-8o, 2 f., 314 p. et 1 pl.

Pierre-François de Rémusat fut nommé député des Bouches-du-Rhône au Conseil des Anciens en l'an V. Arrêté en vendémiaire an VI, il fut incarcéré pendant près de deux ans au Temple; ce volume contient, p. 207, un intéressant journal de sa captivité, avec des détails sur le régime intérieur de la prison. La planche (p. 220) est un plan du Temple. Au début de sa narration, l'auteur donne une description du *Bureau central* de la Préfecture de Police (ancien hôtel de la *Présidence*) et de la prison provisoire qui y était jointe.

C. — LE GRAND ET LE PETIT CHATELET

12416. — Le Petit Châtelet. 3 p., 1 pl.

Antiquités nationales, par Millin (cf. no 12075 ci-dessus), tome II, art. VIII.

12417. — Le Rat du Châtelet. *S. l.*, 1790, in-8o, 51 p. [*N.* Lf34 36.]

« Si un rat peut espérer quelque indulgence du public pour le récit qu'il a fait de ses aventures, dit une note au verso du faux-titre, s'il a le bonheur de ne pas déplaire par cette première partie, il se flatte que, dans la seconde, il remplira le vuide de curiosité que laisserait le présent numéro à désirer.

« Il racontera, d'ailleurs, des choses si frappantes, si intéressantes par elles-mêmes, qu'elles lui mériteront facilement la partialité du lecteur. »

Frontispice représentant *la Capucinade*, cérémonie burlesque décrite p. 15.

¶ Sur les souffrances infligés aux détenus du Châtelet, voyez le no 12306 ci-dessus.

12418. — Suicide horrible commis à 11 heures du matin dans une chambre basse à l'hôtel de la Mairie (12 juillet 1790). *Imp. Cussac. S. d.*, in-8o, 3 p. [*N.* Lb39 9097.]

Suicide d'un guichetier du Châtelet accusé d'avoir favorisé l'évasion de plusieurs prisonniers.

12419. — Imposture horrible, débitée dans Paris, à l'égard d'un suicide commis à l'hôtel de la Mairie. *S. l. n. d.*, in-8o, 8 p. [*N.* Lb39 9393.]

Signé : Lapointe, prisonnier du Châtelet. Réfutation du numéro précédent.

12420. — Détail très exact de ce qui vient de se passer aux prisons du Châtelet : 4 prisonniers qui voulaient s'échapper tués sur place, 5 arrêtés en s'enfuyant, 13 évadés et plusieurs qui sont restés sur les toits (18 septembre 1790). *Imp. Fain. S. d.*, in-8o, 4 p. [*N.* Lb39 9391.]

12421. — Avis relatif aux prisonniers du Châtelet. *Paris, imp. Ve Desaint. S. d.*, in-8o, 3 p. [*N.* Lb39 9392.]

12422. — Adresse à la Municipalité de Paris, par le greffier concierge du Châtelet. *Imp. Laillet et Garnery. S. d.*, in-8o, 24 p. [*Br. M.* F. R. 625, 31.]

Sur la fréquence des évasions au Châtelet et sur la nécessité de construire de nouvelles prisons.

12423. — Arrestation d'un voleur dans la rue Mazarine. Troubles arrivés à ce sujet devant le Châtelet; plusieurs personnes blessées. *Garnery. S. d.* (1790), in-8o, 6 p. [*N.* Lb39 9427.]

¶ Sur la juridiction du Châtelet antérieurement à la Révolution, voyez ci-après, deuxième partie, chapitre IV.

D. — LA CONCIERGERIE

12424. — Marie-Antoinette à la Conciergerie, par M. ÉMILE CAMPARDON (1863).

Voyez tome Ier, no 4193.

12425. — Adresse aux quarante-huit sections. *Imp. du Journal des voyageurs. S. d.*, in-folio plano, papier rouge.

Placard signé pour les prisonniers de la Conciergerie, LEMAITRE. L'auteur réclame en leur nom la création d'un corps formé de tous les détenus, et employé dans les postes les plus exposés et les plus dangereux.

L'ex. de la collection Rondonneau porte au verso l'adresse du « citoyen président de la Convention nationale » et ces mots : « Reçu le 15 mars 1793. — Il n'y a lieu à délibérer. »

¶ La *Revue rétrospective* de Taschereau (2e série, tome III, p. 316-320) renferme un rapport au ministre de l'intérieur, sur l'état des détenus à la Conciergerie, signé GRANDPRÉ et daté du 17 mars 1793.

12426. — Histoire de la Conciergerie du Palais de Paris depuis les origines jusqu'à nos jours (1031-1886), par EUGÈNE POTTET, officier d'académie. *Paris, maison Quantin*, 1887, in-8o, 2 ff. et 272 p. [*N.* Lk7 25433.]

La deuxième partie est consacrée à l'histoire de la Conciergerie pendant la Révolution (1789-1795), pp. 64-230.

La couverture imprimée est ornée d'un bois (reproduit p. 13 du volume représentant l'horloge encastrée dans la tour carrée et restaurée en 1852.

E. — HOTEL DE LA FORCE

12427. — Projet de règlement pour l'administration de l'hôtel de la Force. *S. l. n. d.*, in-8o, 16 p. [*Ec. sc. pol.*, tome I.]

12428. — Municipalité de Paris. Procureur syndic de la Commune. In-4o, 2 p. [*N.* Lb40 1183*.]

Circulaire relative à la prompte expédition des procès-verbaux d'arrestation des personnes détenues à la Force.

L'ex. de la B. N. porte la date manuscrite du 21 juin 1790 et la signature autographe de LOUIS-GILBERT CAHIER.

12429. — Adresse des prisonniers pour dettes de la capitale à l'Assemblée nationale (3 septembre 1791). *Imp. des frères Chaignieau. S. d.*, in-4o, 4 p. [*N.* Lb39 5321.]

12430. — Réclamation des droits de l'homme et de la loi, violés dans la personne des débiteurs, détenus à l'hôtel de la Force (14 décembre 1791). *Imp. Mayer, an III de la Liberté*, in-4o, 1 f. et 45 p. [*Br. M.* F. R. 47*, 5.]

Signé : M. TRUCHON, jurisconsulte, défenseur officieux des prisonniers pour dettes.

12431. — Lettre du citoyen F.-F. COTTEREL, homme de loi et défenseur officieux, au citoyen L. Bonaparte, ministre de l'intérieur, sur la décision relative à la suppression des bâtiments de la Force et à la translation des prisonniers à Pélagie. *Paris, imp. Expéditive, dirigée par Dodoucet, an IX*, in-8o, 13 p. [*Br. M.* F. R. 844, 6.]

ÉPIGR. :

Claudite jam rivos... sat prata biberunt.
Eglogue 3.

§ 8. — Cimetières.

12432. — Les Cimetières depuis la fondation de la monarchie française jusqu'à nos jours. Histoire et Législation, par le docteur GANNAL. Tome Ier, les Cimetières avant la Révolution. *Paris, Muzard et fils. S. d.* (1884), in-8o. [*N.* L22 14.]

Publié en quatre fascicules formant deux parties distinctes (texte et pièces justificatives).

L'ouvrage doit comporter trois volumes. La suite annoncée n'a pas encore paru.

A. — CIMETIÈRE DES INNOCENTS

12433. — Mémoire historique et physique sur le cimetière des Innocents, par M. CADET DE VAUX, inspecteur général des objets de salubrité, de plusieurs académies, censeur royal etc , etc., lu à l'Académie royale des sciences, en 1781. Extrait du « Journal de physique », juin 1783. *S. l. n. d.*, in-4o, 8 p. [*N.* Lk7 7730.]

12434. — Rapport sur les exhumations du cimetière et de l'église des Saints-Innocents, lu dans la séance de la Société royale de Médecine, tenue au Louvre, le 3 mars 1789, par M. THOURET. *Imp. Ph. Denys Pierres*, 1789, in-4°, 1 f. et 51 p. [*Br. M.* F. R. 19*, 2.]

Malgré la date inscrite sur le titre, on trouve cette mention, p. 51 : « Lu au Louvre, le vendredi 29 mai 1789. »

Le Rapport est signé (même page) : GEOFFROY, DESPERRIERS, DEHORNE, VICQ-D'AZYR, DE FOURCROY, THOURET.

¶ Sur ces exhumations et la translation des ossements aux Catacombes, voyez le n° 11900bis ci-dessus.

B. — CIMETIÈRE DE LA MADELEINE

12435. — Le Cimetière de la Madeleine, par M***. *Paris, chez les marchands de nouveautés, an IX*, in-18, 129 p. [*N.* Lk^{7} 7731.]

En regard du titre, frontispice anonyme, représentant Marie-Antoinette conduite à l'échafaud. Dans un coin du ciel, un médaillon de Louis XVI.

Malgré son titre, cette affabulation sentimentale, mentionnée ici pour prévenir quelque confusion, n'a aucun rapport avec les deux numéros suivants.

12436. — Le Cimetière de la Madeleine, par l'auteur de « Maria » et « d'Antoine et Jeannette ». *Paris, Roux; Billois, an IX*-1801, 2 vol. in-16. [*N.* Inv. Y^{2} 23088-23089.]

Attribué par Barbier à WILLEMAIN D'ABANCOURT. Selon le même bibliographe, Willemain d'Abancourt n'aurait été que l'éditeur d'*Antoine et Jeannette*, dont le véritable auteur serait une Française désignée à tort sous le nom de Mrs Elisa Blower.

12437. — Le Cimetière de la Madeleine, par J.-J. REGNAULT-WARIN, auteur de « Roméo et Juliette », « la Caverne de Strozzi », etc. Avec gravures et musique. *Paris, Lepetit jeune,* [ans] 8-9 (*sic*) 1800-1801 [*sic*], 4 vol. in-12. [*N.* Inv. Y^{2} 61750-61753.]

Epigraphe en prose, tirée de la 7e *Nuit* de Young.

En regard du titre de chaque volume, vignette anonyme gravée en taille-douce. Les deux premières n'ont point de légende.

La planche du tome III porte : « Partons ! » et celle du tome IV : « Mon Dieu ! je vous remercie; je vais me réunir à eux. » Toutes quatre peuvent être attribuées à CHAILLOU. Je n'ai pas trouvé trace de la « musique » annoncée sur le titre, non plus que de *Romances*, tirées du même ouvrage et dédiées à Regnault-Warin, par D'ENNERY, qui sont citées dans la *Bibliothèque française* de Pougens, 1801, tome VI, p. 220.

PEUCHET a publié dans ses *Mémoires tirés des Archives de la police*, tome III, p. 249, une lettre de Regnault-Warin au préfet de police Dubois, datée du 5 pluviôse an IX (25 janvier 1801), pour protester contre le bris des formes de son livre et l'emprisonnement de son imprimeur. Le tome III de l'édition originale renferme un *Avertissement de l'auteur* relatif au même sujet.

Le *Cimetière de la Madeleine* fut plusieurs fois réimprimé clandestinement sous l'Empire et toujours saisi. Quérard en cite une traduction espagnole, publiée à Paris en 1833. Quant à la valeur historique du livre, elle est nulle et son titre seul le fait figurer ici, de même que les *Prisonniers du Temple* (voyez le n° 12414 ci-dessus).

12437^{a}. — Le Cimetière de la Madeleine, par J.-J. REGNAULT-WARIN... *Paris, Lepetit jeune, an IX* (1801), 4 vol. in-18. [*N.* Y^{2} Inv. 61754-61757.]

Même épigraphe qu'au numéro précédent. Les vignettes sont copiées et réduites de celles de l'édition originale. Les deux premières ont pour légende : (Tome I) « Voilà la poussière de quelques-uns des maîtres du monde » ; (tome II) « Denis détrôné enseignant à lire ? L'enseignait-il à ses enfants ? » L'*Avertissement de l'auteur* est supprimé.

12438. — Anecdotes curieuses et intéressantes, arrivées dans différentes villes de France pendant la Révolution à Paris, avant et à l'époque de l'entrée des alliés et de Sa Majesté Louis XVIII, jusqu'au 20 septembre 1814, par M. F. D. *Paris, Laurens aîné; Delaunay*, 1814, in-12, 3 ff. et 192 p. [*N.* La^{32} 94.]

Au verso du faux-titre, cachet sur papier et griffe de l'auteur.

La majeure partie du livre est consacrée à des particularités recueillies dans le Midi, mais il y a (p. 176 et suiv.) une description du cimetière de la Madeleine, tel qu'il était resté depuis la Révolution.

12439. — Liste des personnes qui ont péri par jugement du tribunal révolutionnaire depuis le 26 août 1793 jusqu'au 14 juin 1794 (25 prairial an II) et dont les corps ont été inhumés dans le terrain de l'ancien cimetière de la Madeleine, situé rue d'Anjou,

faubourg Saint-Honoré, appartenant à M. Desclozeaux, comme on le verra par son certificat ci-joint. *Imp. J.-R. Lottin de Saint-Germain,* 1814, in-8°, 51 p. [*N.* Lb[41] 7.]

Liste chronologique des individus condamnés par les tribunaux du 17 août 1792 et du 10 mars 1793. Elle se clôt au n° 1343, à la date indiquée par le titre.

Le certificat de Descloseaux est p. 51.

Pièce déjà citée incomplètement tome Ier, n° 3960. Voyez aussi le numéro suivant.

12440. — Explication des numéros du plan du cimetière de la Madeleine, rue d'Anjou, faubourg Saint-Honoré, n° 48, dans lequel est le tombeau de saint Louis second, Louis XVI, et la Reine, son épouse, érigé par le sieur Desclozeaux et ses filles. *Imp. Le Normant. S. d.,* in-4°, 2 p. [*N.* Lb[41] 2696.]

Deux planches. Tombeau de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et plan du cimetière de la Madeleine, dessinés et gravés par Coqueret-Bonvalet.

12440bis. — Chapelle expiatoire élevée à Louis XVI et Marie-Antoinette à Paris, rue d'Anjou, sur les dessins et sous la direction de M. Fontaine, architecte du Roi, dessiné (*sic*) et gravé (*sic*) par Normand fils. (Extrait de l'ouvrage des « Monuments funéraires des cimetières de Paris », par Normand fils aîné, première partie). *Imp. Pillet aîné,* MDCCCXXII (1822), in-folio, 3 p. et 6 pl. [*P.* 2012bis f°.]

La couverture imprimée sert de titre.

12441. — Notice historique sur les faits et particularités qui se rattachent à la chapelle expiatoire de Louis XVI et de la Reine Marie-Antoinette, d'après des documents officiels pleins d'émouvantes révélations, par l'abbé Savornin, aumônier de cette chapelle, ex-secrétaire général de la grande-aumônerie de France. *Paris, Vaton,* 1865, in-18, VIII-343 p., 6 vign. [*N.* Lb[41] 2697.]

12442.— Chapelle expiatoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette et Récit de leur mort, d'après les documents officiels, par l'abbé Falcoz, ancien professeur d'histoire, missionnaire apostolique, chanoine honoraire de Bordeaux et d'Agen. *Paris, Ch. Forestier et chez le gardien du monument,* 1877, in-8°, 64 p. [*N.* Lk[7] 20197.]

P. 50 et 52, grav. sur bois d'après les statues de Bosio (Louis XVI) et de Cortot (Marie-Antoinette).

12443. — Marc Bonnefoy. Sur la démolition projetée de la chapelle expiatoire élevée rue d'Anjou, à Paris, en mémoire de la mort de Louis XVI. *Paris, Léon Vanier,* 1890, in-8°, 22 p.

En faveur de cette démolition.

C. — CIMETIÈRE DE PICPUS

Lors du transfert de la guillotine à la barrière du Trône, ce cimetière fut ouvert par ordre de la Commune dans l'enclos du couvent des chanoinesses de Saint-Augustin, sis à Picpus. Taschereau avait extrait des Archives de la Seine et publié dans sa première *Revue rétrospective* (2e série, tome XI, p. 149) un curieux rapport de Poyet (21 messidor an II-9 juillet 1794) sur les dangers que présentaient ces fosses ouvertes à la hâte et mal comblées. Mis en état et consacré sous la Restauration, le cimetière de Picpus a continué à être entretenu par des souscriptions particulières.

Voyez les trois numéros suivants.

12444. — « Près de l'ancien village de Picpus..... » *Paris, imp. de l'institution impériale des sourds et muets de naissance. S. d.,* in-4°, 3 p. [*N.* Lk[7] 7004.]

Pièce sans titre renfermant un appel à la piété et à la charité publiques, en faveur de la fondation d'une chapelle funéraire sur le terrain où étaient enfouis les restes des condamnés exécutés à la barrière du Trône. Cette note, datée de prairial an XI, est suivie d'un autre avis, daté du 5 janvier 1807. Le texte de la première de ces notes, publiée d'abord dans le *Mémorial européen,* du 24 juin 1809, a été reproduit presque intégralement en tête du numéro suivant et, avec des variantes, dans le *Journal des prisons*... de Mme de Duras. (Voyez tome Ier de la *Bibliographie,* n° 4366.)

12445. — Fondation de la chapelle funéraire de Picpus. *Imp. J.-R. Lottin de Saint-Germain,* 1814, in-8°, 79 p. [*N.* Lk[7] 7005. — *P.* 5290.]

Voyez le numéro précédent.

P. 11, *Noms des personnes qui ont souscrit pour l'établissement de Picpus, depuis* 1802.

P. 17-79, *Liste des victimes immolées à la barrière du Trône et inhumées au cimetière de*

Picpus, d'après le relevé authentique des jugements du tribunal révolutionnaire pris au greffe de la Conciergerie (du 26 prairial au 9 thermidor an II [14 juin-27 juillet 1794]).

¶ Sur la fondation de cette chapelle, on peut consulter aussi un livre anonyme dont la paternité provoqua un long procès entre le duc de Noailles et M. Auguste Callet : *Anne-Paule-Dominique de Noailles, marquise de Montagu.* (Cf. quatrième partie de la *Bibliographie*, v° *Montagu.*)

12446. — Pèlerinage à Picpus. Tombeau de 1,306 victimes de la Terreur, par M. PINARD. *Chez l'auteur, boulevard Montparnasse,* 40; *au bureau de la* « Semaine religieuse », 2, *place du Panthéon, et chez tous les libraires,* 1866, in-16, 13 p.

D. — CIMETIÈRE DES ERRANCIS OU DE MONCEAUX

Ouvert en 1793 sur un terrain avoisinant le parc de Monceaux ou plus exactement de Mousseaux, créé par le duc d'Orléans, le cimetière des Errancis servit de sépulture à Madame Elisabeth ainsi qu'à Robespierre et aux membres de la Commune exécutés après le 9 thermidor.

Fermé en 1797, il fut acheté (au taux actuel de 800 francs environ) par Viger de Jolival, revendu en 1834 au marquis d'Aligre et par celui-ci à M. Sipière qui le morcela. C'est sur son emplacement qu'ont été bâties les maisons formant l'angle de la rue Miromesnil et du boulevard de Courcelles : on retrouva une grande quantité d'ossements en creusant leurs fondations. (Renseignements communiqués au *Gaulois* [voir numéro du 21 mai 1894], par M. le Dr Félix Gannal.)

MICHELET a consacré au cimetière des Errancis une page éloquente dans un article posthume intitulé : *les Tombes de la Révolution* (*Revue bleue*, 2 juin 1888), qui ne fait point double emploi avec le chapitre Ier, livre XXI de son *Histoire de la Révolution ;* le même cimetière a fourni à un romancier inconnu le titre d'une composition déclamatoire rappelée ici pour ce seul motif. Voyez le numéro suivant.

12447. — Le Cimetière de Mousseaux, par l'auteur du « Cimetière de la Madeleine ». *Paris, Roux, an IX* (1801), 2 vol. in-18.

ÉPIGR. :

Illi et aes triplex circa pectus erat.

Deux frontispices anonymes assez jolis.

Attribué à WILLEMAIN D'ABANCOURT par Pigoreau, ce roman, mentionné dans l'*Annuaire de la librairie française* de Fleischer (an X-1802), n'a été enregistré ni par Barbier, ni par Quérard ; il manque à la B. N., mais M. Paul Lacombe en possède un ex. provenant du bibliophile Jacob. M. Hipp. Bonnardot, auteur d'une *Monographie du VIIIe arrondissement* (Quantin, 1880, in-4°), a cité quelques lignes et signalé la vignette du tome Ier du *Cimetière de Mousseaux*, qu'il attribue à Regnault-Warin. La courte notice de M. Bonnardot avait d'abord paru dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, tome VI (1879), p. 118-119.

Bien que la paternité de cette rapsodie importe en réalité assez peu à l'histoire, il est à remarquer que la publication simultanée de trois romans portant le même titre autorisait toutes les supercheries, et que la question de l'attribution du *Cimetière de Mousseaux* se trouve plus embrouillée que tranchée par ce passage de l'*Avertissement de l'éditeur :* « L'accueil que le public a bien voulu faire au *Cimetière de la Madeleine* a déterminé l'auteur à lui présenter son pendant. »

12447bis. — La Révolution française, son histoire dans les monuments, par VICTOR PIERRE. Extrait de la « Revue des questions historiques » du 1er janvier 1893. *Paris, aux bureaux de la Revue,* 1893, in-8°, 47 p. [*N.* La32 677.]

P. 9-13, Monuments ou vestiges des cimetières de la Madeleine, de Monceau et de Picpus.

¶ On trouvera ci-après, deuxième division, chapitre X, divers projets de transfert et d'assainissement des cimetières. Les nombreux écrits relatifs au cérémonial et aux pompes funèbres seront décrits à la fin de la cinquième division.

DEUXIÈME DIVISION

HISTOIRE ADMINISTRATIVE

CHAPITRE PREMIER

MAISON DU ROI & APANAGES DES PRINCES

§ 1. — Maison civile et militaire du Roi.

12448. — Observations sur les réformes projetées dans la maison du Roi et celle des princes, de 1781 et 1787. *S. l.*, 1789, in-8°, 30 p. [*N.* Lf^7 1. Réserve.]

Signé à la main : L.-H. DUCHESNE.
Dans l'ex. de réserve de la B. N., ces *Observations* sont reliées avec d'autres opuscules de l'auteur, qui tous portent sa signature manuscrite.

12449. — La Maison du Roi justifiée, avec des observations sur chacun des départements qui la composent, par un soldat-citoyen. *Versailles*, 1789, in-8°, VIII-103 p. [*N.* Lf^7 2.]

ÉPIGR. :

Novus ascitur ordo.

Voyez le numéro suivant.

12450. — Observations sur l'opuscule intitulé : « la Maison du Roi justifiée ». *Paris, imp. Ve Hérissant*, 1789, in-8°, 48 p. [N. Lf^7 3.]

12451. — Maison du Roi ; ce qu'elle était, ce qu'elle est, ce qu'elle devait être. Examen soumis au Roi et à l'Assemblée nationale. *Paris*, 1789, in-4°, VIII-167 p. (la dernière non chiffrée) et 8 tableaux. [*N.* Lf^7 4. — *R.* AD. X, 12.]

ÉPIGR. :

Quid mutasse juvat ? Formæ me redde priori.

Le dernier feuillet (non chiffré) contient ce *Nota :*

« L'auteur de la seconde partie, qui traitera de la maison militaire du Roi et qui sera le complément de l'ouvrage, ayant été retardé dans son travail par des circonstances impérieuses, celui de la première s'est décidé à en faire précéder la publicité par la crainte que l'Assemblée nationale ne s'occupât des détails de la maison du Roi avant que cette seconde partie ne fût en état d'être soumise à l'impression. » Voyez le n° 12458 ci-dessous.

12452. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, au nom du Comité de l'examen des comptes, sur la comptabilité du sieur Ran-

don de Latour, ci-devant trésorier de la maison du Roi et administrateur du Trésor public, par C. Delafont-Braman, député du département de la Creuse. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Le33 3 G.]

La comptabilité de Randon de la Tour embrassait neuf natures de comptes différents :

1° Les deniers de police, commerce, carrières, mines et subsistances, les haras, postes et intérêts des messageries ; 2° les loteries ; 3° la garde de Paris ; 4° les maréchaussées de l'Isle-de-France ; 5° les turcies et levées ; 6° les bâtiments du Roi ; 7° le pavé de Paris ; 8° les ponts et chaussées ; 9° enfin les communautés d'arts et métiers.

12453. — Très Humble Adresse à l'Assemblée nationale, par les cochers des voitures de la cour. *Imp. R. Senties. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lf11 5.]

Signé : Pourrat, fondé de pouvoirs des cochers des voitures de la cour, hôtel de Malte, place Baudoyer, à Paris.

12454. — Observations sur la ci-devant maison du Roi, par F.-L. Séguret, homme de loi, citoyen de Versailles. *Versailles, imp. Lebas. S. d.* (1792), in-8°, 15 p. [*Br. M.* F. R. 899, 18.]

12455. — Précis historique des différentes gardes des rois des Français, par le sieur de La Tour, brigadier de cavalerie, ancien officier-major des quatre compagnies, des gardes du corps du Roi, commandant en leur hôtel, à Versailles. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 53 p. [*N.* Lf51 2.]

12456. — Mémoires des maréchaux de logis, brigadiers et gardes du corps du Roi au Roi et à l'Assemblée nationale, présentés le 19 août 1789. Observations à l'appui des Mémoires. *Paris, Baudouin*, 1789, in-8°, 24 p. [*Br. M.* F. R. 882, 11.]

12457. — Mémoire concernant la compagnie des gardes de la porte du Roi. *S. l. n. d.* (1789), in-4°, 3 p. [*N.* Lf51 9. — *A. N.*, AA 40, n° 1222.]

L'ex. des Archives est accompagné d'une circulaire d'envoi imprimée, datée du 12 octobre 1789 et signée d'Avrange d'Haugeranville, major ; de Franqueville, lieutenant ; Berthier de Berluy, sous-lieutenant ; de Bast, brigadier ; de Frahon, garde.

12458. — Maison militaire du Roi. Ce qu'était la garde du Roi. Causes de sa destruction. Moyens que l'on croit devoir indiquer pour la rétablir. Ce que coûtaient les troupes ordinaires. Ce qu'elles coûtent aujourd'hui, et pourquoi. Examen soumis au Roi et à l'Assemblée nationale, par M. de La Tour, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, brigadier de cavalerie, ancien officier-major des gardes du corps et ancien commandant de leur hôtel à Versailles. *Paris, Froullé*, 1790, in-8°, 2 ff., IV-430 p., 1 f. non chiffré et 3 tableaux. [*N.* Lf7 5.]

Épigr. :

> Avant de détruire, il faut bien savoir comment rétablir.

Voyez le n° 12451 ci-dessus.

On lit au verso du faux-titre ce *Nota :* « Cet ouvrage peut servir de seconde partie à un autre qui a paru en 1789 et qui a également pour titre : *Maison du Roi*, mais dont l'objet regarde uniquement les grandes charges de la couronne et le service du Roi. »

12459. — Notice historique sur la dernière maison militaire de Louis XVI..., par d'Averton (1814).

Voyez tome Ier de la *Bibliographie*, n° 3201. Voyez aussi les nos 3198-3199. (Rapports de Carnot jeune et de Barère sur la suppression de la garde constitutionnelle du Roi).

§ 2. — Bâtiments du Roi.

12460. — Rapport au Roi, fait par M. d'Angeviller (*sic :* d'Angiviller), février 1790, sur les dépenses et l'état de situation du département des bâtiments de Sa Majesté, au 1er janvier 1789. *Imp. des Amis de l'ordre*, 1791, in-4°, 19 p. [*N.* Lf14 2.]

12461. — Bâtiments du Roi. Notice sur l'arriéré de ce département, son origine et ses causes. *Paris, chez les marchands de nouveautés. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lf14 3.]

En faveur de d'Angiviller et probablement rédigé par lui. P 13, copie d'une lettre de M. D'ORMESSON, contrôleur général des finances (Versailles, 14 septembre 1783), au directeur général des bâtiments.

12462. — Les Aveux de M. le comte D'... [D'ANGIVILLER] ou le Secret des bâtiments du Roi dévoilés. *Paris, au Palais-Royal*, 1790, in-8°, 60 p. [*Br. M.* F. R. 882, 13.]

12463. — Prière à l'Assemblée nationale pour les entrepreneurs de bâtiments, ouvriers et fournisseurs des bâtiments du Roi et de la Reine. *Imp. N.-H. Nyon. S. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. XIII, 13.]

Pressant appel terminé par ce *Nota :* « Les entrepreneurs des bâtiments de la Reine à Saint-Cloud n'ont pu obtenir depuis 1785 aucune vérification ni règlement et que très peu d'argent. »

12464. — Opinions et Offres des entrepreneurs et fournisseurs des bâtiments du Roi, de l'administration des carrières et des bâtiments de la Reine. (15 septembre 1790.) *Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1790, in-4°, 2 p. [*N.* Lf14 4.]

P. 2, liste des signataires.

12465. — Observations sur le mémoire donné à l'Assemblée nationale par les entrepreneurs des bâtiments du Roi au département de Versailles. *Versailles, imp. P.-D. Pierres*, 1790, in-4°, 4 p. [*N.* Lf14 5.]

P. 4, liste des signataires. On y remarque le nom de N. GAMAIN.

12466. — Rapport fait à l'Assemblée nationale au nom du Comité de l'examen des comptes, par C. DELAFONT-BRAMAN, sur la comptabilité de M. Dutartre, trésorier des bâtiments du Roi. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Le33 3 G.]

12467. — Convention nationale. Projet de décret présenté au nom du Comité des finances, sur les sommes dues par la ci-devant liste civile à divers entrepreneurs et fournisseurs pour constructions et fournitures faites au domaine privé de Rambouillet, par CHRISTIANI, député du Bas-Rhin. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, germinal an III*, in-8°, 2 p. [*N.* Le33 1358.]

12468. — Convention nationale. Projet de décret présenté au nom du Comité des finances, sur les sommes dues par la ci-devant liste civile à divers entrepreneurs et fournisseurs pour constructions et fournitures faites dans différents bâtiments situés à Paris, ainsi que pour fournitures faites à la maison du ci-devant Roi, par CHRISTIANI, député du Bas-Rhin. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, prairial an III*, in-8°, 2 p. [*N.* Le38 1479.]

12469. — Convention nationale. Projet de décret présenté au nom du Comité des finances, sur les sommes dues à divers entrepreneurs et fournisseurs pour constructions et fournitures faites dans différents bâtiments ci-devant dépendant de la liste civile, par CHRISTIANI, député du Bas-Rhin. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, 8 messidor an III*, in-8°, 2 p. [*N.* Le38 1514.]

§ 3. — Garde-Meuble et Domaine de la Couronne.

12470. — Dépenses du garde-meuble de la Couronne pendant les années 1784, 1785, 1786, 1787 et 1788, comparées avec celles des années 1774, 1775, 1776, 1777 et 1778 de l'ancienne administration. *Paris, imp. Royale*, 1790, gr. in-4°, 2 ff. et 26 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Lf13 1.]

Le faux-titre porte : *Rapport au Roi fait par* M. THIERRY, *de Ville-d'Avrai, en décembre* 1788. Voyez les trois numéros suivants.

12471. — Rapport fait au Roi, en 1790, de la recette des fonds du garde-meuble qui ne sont pas provenus du Trésor royal, et de leur emploi à compter du 5 août 1784, par M. THIERRY, de Ville-d'Avrai, commissaire général de la maison du Roi au département des meubles de la Couronne. *Paris, imp. Royale,* 1790, gr. in-4°, 40 p. [*N.* Lf13 1.]

Relié dans l'ex. de la B. N. avec le numéro précédent.

12472. — Estimation de l'inventaire général du mobilier de la Couronne, mis sous les yeux du Roi, le 26 décembre 1790, par M. THIERRY, commissaire général de la maison de Sa Majesté. *Paris, imp. Royale,* 1791, gr. in-4°, 17 p. [*N.* Lf13 1.]

Relié dans l'ex. de la B. N. avec le numéro précédent.

12473. — Rapport au Roi par M. THIERRY, commissaire général de la maison du Roi, au département des meubles de la Couronne. *Paris, imp. Nationale. S. d.,* gr. in-4°, 1 f. et 4 p. [*N.* Lf13 1.]

Relié dans l'ex. de la B. N. avec le numéro précédent.

La pièce n'a qu'un titre de départ reproduit ci-dessus.

Le faux-titre porte : *Garde-Meuble de la Couronne*, 1791.

Sur le plat de l'ex. de la B. N., relié en mar. vert à filets, est frappée l'inscription suivante : *Rapport de* M. THIERRY *au Roi. Extrait du compte rendu, en* 1791, *par les commissaires de l'Assemblée constituante sur l'état du département du garde-meuble de la Couronne.*

Au verso du titre du Rapport au Roi, le même ex. porte cette note manuscrite : « Les trois rapports de M. Thierry au Roy sont ici dans l'ordre inverse des époques où ils ont été publiés. »

12474. — Réponse au Mémoire intitulé : « Dépenses du garde-meuble de la Couronne ». *S. l.*, 1790, in-8°, 48 p. [*N.* Lf13 2. — *R.* AD. X, 12.]

Très curieux détails sur les diamants, les étoffes, les tapisseries, la lingerie, etc., fournis par un homme assurément bien renseigné.

12475. — Inventaire des diamants de la Couronne, perles, pierreries, tableaux, pierres gravées, et autres monuments des arts et des sciences existant au garde-meuble : inventaire fait en conformité des décrets de l'Assemblée nationale constituante des 26, 27 mai et 22 juin 1791, par ses commissaires MM. BION, CHRISTIN et DELATTRE, députés à l'Assemblée nationale; suivi d'un Rapport sur cet Inventaire, par M. DELATTRE. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale,* 1791, 2 vol. in-8°. [*N.* Le29 1833.]

Première partie, 2 ff. et 276 p.; deuxième partie, 2 ff. et 296 p. P. 217, *Inventaire des bronzes et marbres du garde-meuble de la Couronne.* P. 267, *Inventaire des tableaux.* P. 281, *Rapport* de M. DELATTRE.

12476. — Histoire des joyaux de la Couronne de France..., par GERMAIN BAPST (1889).

Voyez tome Ier, n° 3516, et pour le vol commis au garde-meuble en septembre 1792, *ibid.*, nos 3511-3515.

12477. — Atteinte à la foi publique qui doit être proposée incessamment à la Convention nationale. *S. l. n. d.,* in-4°, 2 p. [*R.* AD. VIII, 45.]

Protestation des musiciens de la chapelle du château de Versailles contre la suppression de leurs retraites par le Comité de liquidation.

12478. — Biens et Effets de la République. Avis à tous les citoyens occupant des bâtiments, logements particuliers ou échoppes sur tous les terrains et aux châteaux du ci-devant Roi; à tous les entrepreneurs, fournisseurs et autres (3 octobre 1792). *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre,* 1792, in-folio plano. [*N.* Lb41 4765.]

Circulaire signée ARISTIDE VALCOUR, secrétaire du Comité, invitant tous les citoyens à venir sous trois jours déclarer au bureau général, appartement de Mme Detourzel [*sic*]) : 1° les effets qu'ils ont, de quelque nature qu'ils soient (appartenant au ci-devant Roi); 2° les logements, maisons ou échoppes qu'ils occupent et à quel titre; 3° dénoncer les dilapidations et déménagements furtifs dont ils auraient connaissance; de plus, les suisses, portiers, traiteurs, etc., devaient déclarer de qui ils tenaient ce qu'ils devaient payer de redevance.

12479. — [Circulaire relative à la surveillance et à la conservation des objets mobiliers dans les maisons nationales, commençant par ces mots :] Paris, le 4 oc-

tobre 1792. Citoyens, vous connaissez la loi du 15 septembre... *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [*N.* Lb^41 2309.]

Signée à la main : BERTHELOT.

12480.— Aux Corps administratifs. (Paris, 3 novembre 1792...) *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1792, in-4°, 3 p. [*R.* AD. X, 12.]

Circulaire signée par le ministre de l'intérieur ROLAND, relative à l'inventaire et au récolement qui devaient précéder la vente du mobilier des maisons ci-devant royales.

12481.— Département de Paris. Domaines nationaux. Vente le 29 ventôse an II (19 mars 1794). *Imp. Ballard. S. d.*, in-folio plano.

Collection Paul Dablin.

Vente de sièges de cochers, gondoles, berlines, trois quarts, diligences, vis-à-vis, calèches, chariots de poste, etc., provenant vraisemblablement des écuries royales. La vente avait lieu passage du vieux Manège, rue Honoré, 97, et cour du Manège, passage de l'ancienne salle de la Convention.

12482. — Convention nationale. Projets de décrets sur le mobilier national et sa conservation. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, frimaire an III*, in-8°, 6 p. [*N.* Le^38 1802.]

12483. — Convention nationale. Projet de décret concernant les meubles et immeubles dépendant de la ci-devant liste civile, présenté au nom du Comité d'aliénation, par CH. DELACROIX, député de la Marne à la Convention nationale de France. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 21 p. [*N.* Le^38 2156.]

Un autre ex. coté Le^38 2007 est incomplet.

12484. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret, concernant les domaines de l'Isle-Adam et autres acquis au nom du ci-devant Roi, présentés au nom des Comités d'aliénation et des domaines réunis, par F.-P.-A. MAUDUYT, député du département de Seine-et-Marne. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Le^38 2493.]

§ 4. — Chasses et Capitaineries royales.

12485. — Lettre écrite par M. GUIGNARD-SAINT-PRIEST à M. le président de l'Assemblée nationale, le 18 août 1790. Mémoire sur les maisons royales. *Paris, imp. Royale*, 1790, in-4°, 12 p. [*N.* Le^29 855.]

12485^a. — Lettre écrite par M. GUIGNARD-SAINT-PRIEST... et Mémoire du Roi. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Le^29 855 A.]

Sur les résidences et chasses que le Roi entendait se réserver, c'est-à-dire le Louvre, les Tuileries, Vincennes, la Muette et Choisy-le-Roi.

12486. — Lettre du Roi à l'Assemblée nationale (27 août 1790). *Paris, imp. Royale*, 1790, in-4°, 2 p. [*R.* AD. I, 74.]

Sur les châteaux et domaines qu'il entendait conserver, savoir : le Louvre, les Tuileries, Versailles, Fontainebleau, Compiègne, Saint-Cloud, Saint-Germain et Rambouillet, plus le château de Pau « qui ne produit aucun revenu, mais il lui était impossible de ne pas partager le vœu des habitants du Béarn pour que le lieu où Henri IV est né reste toujours dans les mains de ses enfants ». Il abandonnait toutes dispositions des biens ecclésiastiques enclavés dans ses domaines et s'en référait à l'Assemblée sur la délimitation de ses chasses.

12487. — Lettre du Roi à l'Assemblée nationale, concernant les domaines réservés par Sa Majesté. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. Paris, le 27 août 1790. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le^29 875.]

Autre tirage de la pièce précédente.

12488. — Rapport sur les chasses du Roi, fait au nom des Comités des domaines et de la féodalité, par M. BARÈRE, député du Bigorre, dans la séance du 13 septembre 1790, avec le Décret rendu sur ce Rapport

les 13 et 14 septembre. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 19 p. [*N.* Le29 933.]

12489. — Projet de décret sur les chasses du Roi, proposé au nom des Comités des domaines et de féodalité réunis. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale (13 septembre 1790). *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le29 934.]

12490. — Réflexions d'un citoyen de Garches sur les décrets pour les chasses du Roi, rendus dans les séances des 13 et 14 septembre, sur les antécédents et sur leurs suites. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 9383.]

Signé : PHILO REX.

12491. — Rapport sur les domaines nationaux à réserver au Roi, fait au nom des Comités des domaines, de féodalité, des pensions et des finances, dans la séance du jeudi 26 mai 1791, par M. BARÈRE, député du département des Hautes-Pyrénées. Imprimée (*sic*) par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale*, 1791, in-8°, 18 p. [*N.* Le29 1541.]

12492. — Observations sur les capitaineries ou Dénonciation des abus et vexations inouïes qui s'y commettent journellement, avec les moyens de les soumettre aux nouveaux plans de réforme et d'économie, par J.-D. B. *Bruxelles*, 1788, in-8°, 23 p. [*Br. M.* F. R. 254, 6.]

12493. — Mémoire servant de doléances pour les seigneurs et propriétaires des terres enclavées dans les capitaineries royales, où l'on prouve que la chasse n'est pas un droit royal, qu'elle n'appartient au souverain que dans ses domaines ; que l'établissement des capitaineries est un attentat au droit sacré de la propriété ; qu'il est de la justice et de la sagesse du Roi de les supprimer ou de les restreindre du moins aux terrains nécessaires à ses plaisirs et de rendre aux seigneurs de fiefs les parties contenues sous le nom de lieutenances qui ne sont, dans les mains des capitaines, qu'un objet honteux de lucre et de commerce, au détriment de la propriété. *S. l. n. d.*, in-8°, 70 p. [*N.* Lb39 1475.]

ÉPIGR. :

Salus populi suprema lex esto.

De diverses communications faites à l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* (IX, 11, et XVII, 194, 272, 368), il résulte que l'auteur de cette brochure était JACQUES-JOSEPH DARTIS DE MARCILLAC, avocat au Parlement de 1768, plus tard prévôt du grand et du petit Charonne, mort à Clermont-Ferrand, le 9 septembre 1829, à quatre-vingt-six ans ; mais l'un des auteurs de ces réponses, M. P. Le B... se trompait en supposant que la brochure en question, dont il ne connaissait que l'épigraphe, était intitulée : *Suppression des colombiers*, etc. Cette pièce, que possède aussi la B. N., y est cotée Lb39 7564.

12494. — Vœux et Demandes des bons citoyens, pour la suppression des capitaineries, par M. P***. *S. l. n. d.*, in-8°, 20 p. [*N.* Lb39 1476.]

Voyez le numéro suivant.

12495. — Observations sur un imprimé ayant pour titre : « Vœu patriotique pour la suppression des capitaineries », par M. CRESTEL fils, procureur du Roi pour la capitainerie royale d'Halatte. *Senlis, imp. Des Roques*, 1789, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 7117.]

En faveur des capitaineries.

12496. — Réflexions sur les chasses et capitaineries. *Imp. L. Torcy*, 1789, in-8°, 24 p. [*R.* AD. IV, 21.]

En faveur des capitaineries.

12497. — Essai sur les capitaineries royales et autres, et sur les maux incroyables qui en résultent depuis Louis XI. Ouvrage entrepris sur l'invitation d'un grand nombre de propriétaires dans l'Ile-de-France, et publié conformément au vœu des trois ordres des bailliages de Melun et de Moret, par M.B.D.L.R.A.A.P. *S. l.*, 1789, in-8°, VIII-186 pages et 1 f. pour les corrections. [*N.* Lb39 1477.]

Par BOUCHER DE LA RICHARDERIE, avocat au Parlement, d'après Barbier.

12498. — Des Capitaineries et en particulier de celle de Fontainebleau. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 1478.]

12499. — Mémoire sur les capitaineries, et principalement sur celle de Fontainebleau, présenté à l'assemblée des trois ordres du bailliage de Melun. *S. l.*, 1789, in-8°, 1 f. et 26 p. [*N.* Lb39 1479.]

12500. — Adresse au Roi, par la municipalité de Fontainebleau, sur les imputations faites à l'équipage de la vénerie de Sa Majesté. *S. l. n. d.*, in-8°, 6 p. [*N.* Lf12 3.]

P. 5-6, *Observations sur les dégâts commis involontairement à Dame-Marie* (sic).

12501. — Réfutation des calomnies hasardées contre l'équipage de la vénerie du Roi, avec des pièces justificatives. *Melun, Tarbé*, 1790, in-4°, 1 f. et 25 p. [*N.* Lf12 4.]

P. 12, Liste des signataires. P. 13, *Pièces justificatives*. P. 20, *Note omise dans le corps du Mémoire*, ci-devant p. 8. P. 21, *Adresse au Roi par la municipalité de Fontainebleau sur les imputations faites à l'équipage de la vénerie de S. M.* P. 23, *Observations sur le dégât commis involontairement à Dammarie* [les Lys]. P. 24, *Adresse de la municipalité de Fontainebleau à l'Assemblée nationale* (23 septembre 1790).

12502. — Lettre d'un paysan à MM. les censeurs du Caveau, au Palais-Royal. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 1530.]

Signée : « Jean Toutcourt, au passage de la Biche, le 16 avril 1789. »

A propos d'un délit de chasse commis à Coye (Oise), et par suite contre les capitaineries.

Épigr. :

Non docet superbum esse servum.
Plaute.

Il ne convient point qu'un serf soit superbe.

12503. — Dialogue sur les capitaineries, par l'auteur de « l'Impôt volontaire ». *S. l. n. d.*, in-8°, 62 p. [*N.* Lb39 6749.]

12504. — Dénonciation à MM. des trois ordres réunis à l'archevêché de Paris, par M. Pain, député au présidial de Mantes. *S. l.*, 1789, in-8°, 14 p. [*N.* Lb39 7082.]

Violences commises par trente cavaliers du Royal-Cravate au village de Boissemont, situé à l'extrémité de la capitainerie de Saint-Germain-en-Laye, à propos de délits de chasse.

12505. — Suppression des colombiers, des droits de chasse, garennes et capitaineries. *Imp. Couturier. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 7564.]

12506. — Adresse aux États-Généraux sur les vexations qui, actuellement même, s'exercent en capitainerie. *S. l. n. d.*, in-8°.

Citée d'après un recueil de pièces sur les capitaineries provenant des ventes Huzard (1842, tome II, n° 4763), Grandjean d'Alteville (1862, n° 1347) et J. Pichon (1869, n° 298), dont je n'ai pu connaître le possesseur actuel. L'*Adresse* en question manque à la B. N., ainsi qu'une *Lettre* mentionnée sous le n° 12535 ci-dessous et qui faisait partie du même recueil.

12507. — Abus dont la réforme est déjà proposée aux États-Généraux, exposé ici sous la forme de conversation entre deux prisonniers de la Conciergerie, par l'éditeur des « Folies de mon neveu ». *S. l.*, 1789, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 1474.]

Sur les abus et les anomalies du droit de chasse ; dialogue entre M. de la Garenne et un braconnier.

12508. — Lettre de M. de F... à l'un de Nosseigneurs les députés à l'Assemblée nationale, sur quelques-uns des droits féodaux, et particulièrement sur la chasse. Deuxième lettre au même. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 et 4 p. [*N.* Lb39 2170.]

Par de Forge, ancien écuyer de main du Roi, d'après une note manuscrite sur deux ex. de la B. N.

12509. — Sujets de plaintes des habitants de la campagne, ou Fureur des lièvres et lapins des environs de Paris, occasionnée par l'abus qu'on a fait du droit de chasse. *Imp. Grangé*, 1789, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 7566.]

Signé : Meymac.

12510. — Relation de ce qui s'est passé dans l'assemblée générale des lièvres de la plaine de Montrouge, tenue les portes ouvertes et à la belle étoile. *Imp. Valleyre. S. d.*, in-8°, 6 p. [*N.* Lb39 7567.]

Signé : Le chevalier de La Roche, rue des Cordeliers, n° 27.

Voyez le numéro suivant.

12511. — Arrêté des anguilles de Melun et la députation des grenouilles à M. T...,

député de l'Assemblée nationale, qui a fait surseoir à l'abolition du droit de pêche. *S. l., imp. Valleyre aîné. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb³⁹ 7568.]

Cette facétie n'est pas signée, mais on lit, à la p. 7, la même adresse (rue des Cordeliers, n° 27) que sur la précédente ; elle est donc très probablement du même auteur.

12512. — Le Tiers État gibier contre le Tiers État humain ou Plaintes, Doléances et Pétitions très sérieuses de vingt-six millions de lièvres et de quatre-vingt-cinq millions de perdrix, *seulement*, formant le bas peuple gibier de neuf cents territoires, *seulement* des environs de Paris. Adressées à leurs très magnanimes seigneurs. Contre deux millions au plus de bipèdes, formant la canaille humaine, habitant aussi, par grâce, les mêmes territoires. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 409, 11.]

§ 5. — Maisons et Apanages des princes du sang.

12513. — Essai sur les apanages ou Mémoire historique de leur établissement. *S. l. n. d.*, 2 vol. in-4°. [*N.* Lf¹⁶ 5.]

Attribué à LOUIS-FRANÇOIS DU VAUCEL, par Barbier, dans la première édition de son *Dictionnaire*, et à DE LAULNE, premier commis de Du Vaucel, dans la seconde.

D'après une note de Mercier de Saint-Léger, ce traité n'aurait été tiré qu'à 12 ex. ; mais Barbier estime qu'il devait en exister au moins vingt-cinq ; il lui en était, pour sa part, passé une dizaine entre les mains.

12514. — Des Apanages, par un citoyen. Nouvelle édition. *S. l. n. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Lf¹⁶ 6.]

12515. — Rapport sur la suppression du traitement des deux princes français, frères du Roi, au nom du Comité de l'ordinaire des finances, par M. BAIGNOUX, député du département d'Indre-et-Loire, le 9 mars 1792. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 10 p. [*R.* AD. I, 75.]

12516. — Lettre écrite à M. Baignoux, député du département d'Indre-et-Loire, le 15 mai 2792 (*sic*). *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb³⁹ 5929.]

Signé : L.-H. DUCHESNE, intendant de la maison de Madame, passage de Valois, au Licée (*sic*).

Sur le projet de décret relatif aux créanciers et officiers des princes, frères du Roi.

12517. — Instructions pour les ci-devant titulaires d'offices dans les maisons des princes français. *Paris, imp. Nationale du Louvre*, 1792, in-4°, 3 p. [*R.* AD. I, 76.]

12518. — Observations ultérieures adressées à l'Assemblée nationale, par les possesseurs d'offices des maisons des frères et belles-sœurs du Roi. *Versailles, imp. Cosson*, 1792, in-4°, 4 p. [*N.* Lb³⁹ 5764.]

12519. — État des fonds à faire au trésor de Monsieur, pour les payements échus au mois de janvier 1790. *S. l.*, 1790, in-4°, 1 p. [*N.* Lf¹⁵ 5.]

Signé : CROMOT DE FOUGY.

12520. — Mémoire à MM. les députés à l'Assemblée nationale (2 août 1791). *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lf¹⁵ 6.]

Signé : L.-H. DUCHESNE, intendant de la maison de Madame.

Contre la suppression du traitement des officiers des maisons de Monsieur et de Madame.

12521. — Pétition individuelle à l'Assemblée nationale, par des créanciers, rentiers, ouvriers et fournisseurs de Louis-Stanislas-Xavier, prince français, par des officiers de sa maison militaire et domestique, et par des capitalistes génois (20 avril 1792). *Paris, imp. Millet. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb³⁹ 5881.]

12522. — Pétition et Mémoire pour les deux secrétaires des finances, et l'audiencier, garde des rôles de la chancellerie de

Louis-Stanislas-Xavier. *Imp. Perlet. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb41 3002.]

Signé : Bouquin, audiencier, garde des rôles; Laurent, secrétaire des finances.

12523. — Apanage de Monseigneur le comte d'Artois, fils de France, frère du Roi. *Imp. P.-R.-C. Ballard*, 1776, in-4°, 16 p. [*N.* Lf15 7.]

Le faux-titre porte : *Parties casuelles de Monseigneur le comte d'Artois.*
Les huit premières pages sont seules chiffrées; suit *l'État des sièges et juridictions établis dans l'apanage de Monseigneur le comte d'Artois.*

12524. — États généraux des recettes et dépenses faites par le trésor de la maison d'Artois, depuis le 12 août 1789 jusqu'au 14 août 1790. *S. l.*, 1790, in-4°, 14 p. non chiffrées. [*N.* Lf15 9.]

12525. — Rapport du Comité des finances, sur la question de savoir si la nation doit remplir les engagements pris par le Roi pour acquitter les dettes de M. le comte d'Artois; M. Vernier, rapporteur. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale (20 septembre 1790). *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 20 p. — Supplément au rapport du Comité des finances du 20 septembre 1790; M. Vernier, rapporteur. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 17 p. [*N.* Le29 948.]

12526. — Observations des commissaires chargés de l'administration des finances de la maison d'Artois. *Imp. Ballard. S. d.*, in-4°, 8 p. [*Br. M.* F. R. I**, 16.]

Signé : les commissaires administrateurs de la maison d'Artois : Demoncrif, Danjou, La Madelaine, de Bonnières, Oursin de Montchevreuil, de Cheverus.
L'ex. du British Museum porte cette adresse : « M. Suvée, peintre, cour du Louvre. »

12527. — Résultat du conseil de S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans, premier prince du sang, portant remise en modération, jusqu'au 1er juin 1789, de plusieurs droits dus à Son Altesse Sérénissime sur les grains vendus dans les principaux marchés de son apanage, et injonction aux régisseurs de ses domaines de percevoir en nature les rentes et prestations en grains et de les faire vendre aux marchés des lieux au plus bas prix courant et à petites mesures, avec défense d'en vendre plus de 120 livres pesant à la fois, ou le même jour, à la même personne. Extrait des registres du conseil de Monseigneur le duc d'Orléans, du 29 novembre 1788. *Imp. d'Houry et Debure. S. d.*, in-4°, 7 p. [*Br. M.* F. R. I, 8*.]

12528. — [Circulaire adressée aux curés, au nom du duc d'Orléans, par M. de Limon, contrôleur général des finances du prince, commençant par ces mots :] Ce 7 mars 1789. Vous serez peut-être bien aise, Monsieur, d'apprendre à vos paroissiens... *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [*N.* Lb39 1378.]

Le duc d'Orléans désirait qu'on demandât dans les cahiers de son apanage : 1° l'inviolabilité du droit de propriété; 2° la répartition égale de l'impôt; 3° l'abolition des droits et règlements des capitaineries auxquels il déclarait dès à présent renoncer. Enfin le prince entendait ne mettre aucun obstacle aux demandes justes et raisonnables que le tiers état pourrait faire.

12529. — Instructions envoyées par S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans. *S. l. n. d.*, in-8°, 66 p. [*N.* Lb39 1379.]

Le titre de départ, page 3, porte en plus : *Pour les personnes chargées de sa procuration aux Assemblées des bailliages, relatives aux États-Généraux.*

12530. — Instruction donnée par S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans à ses représentants aux bailliages, suivie de délibérations à prendre dans les assemblées. Seconde édition, corrigée. *S. l.*, 1789, in-8°, 1 f. et 67 p. [*N.* Lb39 1380.]

Même ouvrage que le précédent.

12530a. — Instruction donnée par S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans à ses représentants aux bailliages, suivie de délibérations à prendre dans les assemblées. *S. l.*, 1789, 1 f. 67 p. et 1 f. non chiffré pour les *errata*. [*N.* Lb39 1380 C.]

12530b. — Instruction... Troisième édition corrigée. *S. l.*, 1789, in-8°, 1 f. et 75 p. [*N.* Lb39 1380 B.]

La « quatrième édition corrigée » est en tout semblable à la troisième.

12531. — Réponse aux instructions envoyées par S. A. S. Monseigneur le duc d'Orléans à ses chargés de procuration dans ses bailliages, relativement aux États-Généraux, concernant la liberté individuelle, les lettres de cachet, l'établissement du divorce et la liberté de la presse. *S. l.*, 1789, in-8°, 22 p. [*N.* Lb39 1381.]

Pamphlet.

12532. — Aux Français, sur les instructions de M. le duc d'Orléans. *S. l.*, 1789, in-8°, 32 p. [*Br. M.* F. R. 259, 16.]

12533. — Réponse d'un curé du Perche-Gouet à la lettre de M. de Limon, contrôleur général de finances de Monseigneur le duc d'Orléans, du 7 mars 1789 (15 mars). *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 1405.]

Signée 1789 : S..., curé de N..., au Perche-Gouet.
Sur la perception de certains impôts dont la circulaire ne parlait pas.

12434. — Réponse d'un curé de quatre-vingt-dix-sept ans, à Monseigneur le duc d'Orléans (23 mars 1789). *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 1435.]

Sur les réformes annoncées par la circulaire de M. de Limon.

12535. — Lettre à l'auteur d'un Mémoire anonyme sur la capitainerie de Montceaux et Réponses relatives aux chasses des princes. *Paris*, 1789, in-8°.

Citée d'après le recueil mentionné sous le n° 12506 ci-dessus. Le titre de cette pièce fait allusion à un mémoire qui m'est également inconnu.

13536. — Opinion de M. l'abbé Maury, député de Picardie, sur le remboursement que demande M. d'Orléans, de quatre millions cent cinquante-huit mille huit cent cinquante livres, pour la dot de Louise-Élisabeth d'Orléans, fille de M. le régent, et reine douairière d'Espagne. Prononcée dans l'Assemblée nationale le   avril 1791. *Paris, au bureau de l'Ami du Roi*, 1791, in-8°, 1 f. et 74 p. [*N.* Le29 1464.]

12537. — Éclaircissements sur le remboursement de la dot de la reine d'Espagne, créée par son contrat de mariage du 16 novembre 1721. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb39 4816.]

12538. — Réponse de M. d'Orléans à l'opinion de M. l'abbé Maury dans l'affaire de la dot de la reine d'Espagne. Imprimée à Paris, en 74 pages in-8°, au bureau de l'« Ami du Roi », rue Saint-André-des-Arcs, n° 37, et annoncée comme devant être prononcée devant l'Assemblée nationale, le   avril 1791, par Geoffroy de Limon, ci-devant contrôleur général des finances de M. d'Orléans. *Paris, Seguy-Thiboust*, 1791, in-8°, 52 p. [*N.* Lb39 4817.]

12539. — Faits décisifs dans l'affaire de la dot de la reine d'Espagne. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb39 4818.]

12540. — Opinion de M. l'abbé Maury, député de Picardie, dans l'affaire de la dot de la reine d'Espagne ; avec la Réfutation de la Réponse de M. d'Orléans à l'Opinion de M. l'abbé Maury. Prononcée dans l'Assemblée nationale, le 5 juin 1791. *Paris, au bureau de l'Ami du Roi*, 1791, in-8°, 2 ff. 74 et 18 p. [*N.* Le29 1567 et 1567 A.]

La *Réfutation* a une pagination et (à la B. N.) une cote particulières.

12541. — Rapport fait au nom du Comité de liquidation sur la répétition d'une somme de 4,158,850 livres, formée par M. d'Orléans, par Cochard, député du département de la Haute-Saône, membre de ce Comité. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 36 p. [*R.* AD. I, 76.]

12542. — Rapport fait au nom des Comités de l'extraordinaire et de l'organisation de la direction générale de la liquidation, au sujet d'une créance réclamée par M. d'Orléans. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.* (1791), in-8°, 30 p. [*Br. M.* F. R. 258, 9.]

Ce rapport conclut au remboursement au duc d'Orléans de la somme de 4,158,850 livres,

montant de la dot de 500,000 écus d'or constituée à Louise-Elisabeth d'Orléans.

Suivent, comme pièces justificatives, la copie du contrat de mariage de Louise-Elisabeth d'Orléans avec le prince des Asturies (7 nov. 1721), les lettres patentes pour la liquidation de sa dot (11 juin 1725) et le transport de sa dot fait par la princesse à Louis d'Orléans (26 avril 1742).

12543. — Opinion de M. Villeneuve-Bargemon, prêtre, député de la ville de Marseille à l'Assemblée nationale, au sujet des quatre millions de la dot de la reine d'Espagne, fille de M. le duc d'Orléans, petit-fils de France et régent du royaume, en faveur de M. Louis-Philippe-Joseph Capet Orléans, bourgeois de Paris, membre du Corps législatif et de la dynastie royale. *S. l. n. d.*, in-8°, 28 p. [*N.* Le[29] 1583.]

12544. — Opinion d'un citoyen sur les quatre millions qu'on veut donner au sieur Philippe le Bourgeonné, aux dépens des ateliers de charité, des troupes du centre et de la misère du peuple. *S. l. n. d.*, in-8° 4 p. [*N.* Lb[39] 4429.]

12545. — Bilan ou État des biens et revenus de toute nature dont jouit M. d'Orléans et des dettes et charges de toute espèce dont ils sont grevés, tant celles personnelles à M. d'Orléans que celles provenant de la succession de feu M. d'Orléans, son père. *S. l. n. d.*, in-8°, 31 p. [*N.* Lb[39] 4430.]

On trouve, p. 15 : *Observations sur la propriété actuelle du Palais-Royal*, et p. 26 : *Réflexions sur la donation du Palais-Cardinal, depuis Palais-Royal, portant que ce palais ne pourra être habité que par le Roi ou l'héritier présomptif de la couronne.*

12546. — Observations sur la propriété actuelle du Palais-Royal. *Paris, imp. Ve d'Houry. S. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Lb[39] 4431.]

Le texte des *Observations* est le même dans les deux tirages.

CHAPITRE II

ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ET DE LA VILLE

§ 1er. — Généralités. — Annuaires administratifs.

¶ Les pièces relatives à l'histoire des assemblées délibérantes et au Directoire exécutif ont été décrites, tome Ier, nos 401-570; les textes des constitutions et les répertoires des lois sorties de leurs débats y sont énumérés sous les nos 578-646.

12547. — Projet sur le costume particulier à donner à chacun des deux Conseils législatifs et à tous les fonctionnaires publics de la République française, présenté à la Convention nationale, par JEAN-FRANÇOIS BARAILON, député du département de la Creuse. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale*, 13 fructidor an III (30 août 1795), in-4°, 31 p. [*N.* Le38 2208.]

ÉPIGR. :

Surtout évitons le ridicule.
P. 6.

12548. — République française. Rapport et Projet de décret, présentés au nom du Comité d'instruction publique, sur les costumes des législateurs et des autres fonctionnaires publics. Séance du 28 fructidor, l'an III (14 septembre 1795). Par GRÉGOIRE, député à la Convention nationale. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, 6 complémentaire an III* (22 septembre 1795), in-8°, 10 p. [*N.* Le38 1659.]

12549. — Recueil complet des costumes des législateurs, des autorités constituées civiles, militaires et de la marine, dont les dessins ont été confiés au citoyen SAINT-SAUVEUR, par le ministre de l'intérieur. *Paris, chez l'auteur, rue Nicaise, maison de la section des Tuileries; Leroy*, 1796-an IV, in-4°, 22 p., 36 pl. et 2 ff. non chiffrés. [*N.* Li7 40.]

Les pl. en couleur sont toutes signées : LABROUSSE, *del. et sculp.*; SAINT-SAUVEUR, *dir.*

Les deux feuillets non chiffrés contiennent l'ordre dans lequel doivent être rangées les figures et la liste des ouvrages composés par Grasset Saint-Sauveur.

12550. — Costumes des représentants du peuple membres des deux Conseils, du Directoire exécutif, des ministres, des tribunaux, des messagers d'État, huissiers, des administrations et autres fonctionnaires publics, etc. Gravés et coloriés, par PH.-J. MAILLART et sœur. Chaque figure est accompagnée d'une notice historique. *Bruxelles, Maillart. S. d.*, in-4°.

Dix-huit planches en couleur.
D'après un catalogue.

12551. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution présenté par BARAILON, sur le costume des fonction-

naires publics. *Paris, imp. Nationale, thermidor an IV,* in-8°, 3 p. [N. Le^{43} 405.]

12552. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport et Projet de résolution, présentés par J.-F. Barailon, sur le costume du Corps législatif et de tous les fonctionnaires. Au nom d'une Commission spéciale, composée des représentants Boissy d'Anglas, Jourdan, Mayeuvre et Barailon. Séance du 12 nivôse an V (1er janvier 1797). *Paris, imp. Nationale, nivôse an V,* in-8°, 11 p. [*N.* Le^{43} 658.]

12553. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par J.-Ch. Bailleul, président du Conseil des Cinq-Cents, dans sa séance du 29 pluviôse an V (17 février 1797). *Imp. Nationale, ventôse an V,* in-8°, 3 p. [*N.* Le^{43} 748.]

Sur le costume des représentants du peuple.

12554. — Le Costume des représentants conforme à la religion de nos pères. *Imp. du Calvaire. S. d.,* in-8°, 16 p. [*N.* Lb^{42} 1425.]

Pamplet signé : Sandalo-Philos. L'auteur assimile ce costume à l'habit de saint François. Un article du *Mémorial,* du 23 messidor an V (10 juillet 1797), le qualifie de « mauvaise plaisanterie ».

12555. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre faite par Calès sur le costume des représentants du peuple. Séance du 27 fructidor an V (13 septembre 1797). *Imp. Nationale, fructidor an V,* in-8°, 4 p. [*N.* Le^{43} 1373.]

12556. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Costume pour les représentants du peuple proposé par J.-P. Chazal. Séance du 27 fructidor an V (13 septembre 1797). *Paris, imp. Nationale, fructidor an V,* in-8°, 2 p. [*N.* Le^{43} 1374.]

12557. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Motion d'ordre de Boisset sur le costume décrété pour les représentants du peuple. Séance du 29 fructidor an V (15 septembre 1797). *Paris, imp. Nationale, an V,* in-8°, 3 p. [*N.* Le^{45} 577.]

12558. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Compte rendu, par J. Cornudet, au nom des inspecteurs de la salle. Séance du 27 nivôse an VI (16 janvier 1798). *Paris, imp. Nationale an VI,* in-8°, 2 p. [*N.* Le^{45} 750.]

Par ordre du ministre de la police générale, les étoffes destinées aux manteaux des représentants, et envoyées à Lyon pour être brodées, avaient été saisies sous prétexte qu'elles étaient de fabrique anglaise.

12559. — Almanach royal. Année commune 1789 (-1790). Présenté à Sa Majesté pour la première fois en 1699, par Laurent d'Houry, éditeur, mis en ordre et publié par Debure, gendre de feu M. d'Houry. *Imp. Ve d'Houry et Debure,* 1789 (-1790), in-8°. [*N.* et *P.* Usuels.]

Cet annuaire célèbre, « le seul livre, disait Chamfort, qui contienne la vérité », mériterait de faire l'objet d'une monographie, ébauchée jadis au point de vue bibliographique, par Fleischer (*Dictionnaire de bibliographie française,* v° *Almanach impérial*), et au point de vue anecdotique, par Auguste Vitu, dans les *Ombres et Vieux Murs* (Poulet-Malassis, 1858, in-12) ; mais je dois me contenter ici d'indiquer ce qu'il renferme d'essentiel pour la période intermédiaire entre la convocation des Etats-Généraux et la proclamation de l'Empire.

Le titre primitif a été conservé jusqu'en 1793 ; mais la rubrique typographique porte, à partir de 1791, le nom de *Testu,* successeur de la Ve d'Houry.

L'année 1789 est la dernière où l'on trouve le tableau complet de l'organisation civile, militaire, judiciaire et administrative de l'ancien régime. Les trois années qui suivent offrent, outre les changements et mutations ordinaires aux répertoires de cette nature, les particularités suivantes :

1790, Liste, par ordre de bailliages et de sénéchaussées, des membres de l'Assemblée nationale et tableau de ses comités. P. 410, *Municipalité de Paris.*

1791, Liste, par ordre alphabétique, des membres de la même Assemblée et autre tableau des comités. On y trouve aussi pour la première fois la division du royaume en quatre-vingt-trois départements. P. 379, *Municipalité de Paris.*

1792, Constitution de 1791. Liste par ordre alphabétique des membres de l'Assemblée législative et de leurs suppléants. P. 516, *Municipalité de Paris.*

12560. — Almanach national de France. An II (-IV) de la République française une et indivisible. *Paris, Testu,* in-8°.

1793, Liste des membres de la Convention par ordre alphabétique et des comités et bu-

reaux annexes. Tableaux des électeurs (par sections) et du Conseil général de la Commune. Carte de la France.

An II, Calendrier décadaire reproduit, jusques et y compris l'an VII, avec les noms des objets usuels remplaçant ceux des saints.

An III, Même liste pour la Convention. La Commune fait place au Département de Paris.

Le titre de l'*Almanach national* porte en plus, de l'an V à l'an VIII : *présenté aux deux Conseils et au Directoire exécutif;* pour l'an IX et l'an X : *présenté au gouvernement et aux premières autorités;* pour l'an X et l'an XI : *présenté au Premier Consul.* Enfin, en l'an XIII, le vieil annuaire de Laurent d'Houry devient l'*Almanach impérial présenté à S. M. l'Empereur.*

Testu a publié en petit format un *Almanach national* pour l'an II et pour l'an III. Voyez les nos 12564-12565 ci-dessous.

12561. — Almanach national pour 1790, contenant : 1° les époques des États-Généraux anciens, la liste des membres de l'Assemblée nationale, le journal de ses travaux depuis le 27 mai, les arrêtés et les décrets qui en sont émanés; 2° les noms des membres des départements et des municipalités des villes principales du royaume, les arrêtés et règlements relatifs à leur régime intérieur et aux localités; 3° l'état militaire de la garde nationale de Paris et des milices patriotiques établies dans les diverses villes; 4° les sociétés de bienfaisance qui se sont formées dans la capitale et ailleurs, avec la liste de ceux qui les composent, l'esprit de leurs règlements et les résultats de leurs opérations. *Paris, Cuchet. S. d.*, XXIV-204, 223, 86 et 104 p. [*N.* Lc22 17.]

Les huit premiers feuillets, comportant le titre, un *Avertissement* et un calendrier, sont non chiffrés, ainsi qu'un tableau de la maison royale de France compris dans la pagination.

P. V, Epoques des Assemblées nationales (extrait de l'ouvrage de M. LINE [*sic :* DELANDINE] sur les Etats-Généraux). P. 1, Liste par ordre alphabétique de bailliages et de sénéchaussées de MM. les députés à l'Assemblée nationale. P. 81, Journal de l'Assemblée nationale depuis le 27 avril 1789. (Seconde partie.) P. 207, Départements et municipalités. (Troisième partie.) P. 3, Etat militaire de la garde nationale parisienne et des milices patriotiques établies dans les diverses villes du royaume. (Quatrième partie.) P. 3, *Société philanthropique de Paris.* (But et historique de la Société.) P. 9, Tableau des membres... par ordre d'ancienneté. P. 54, *Association de bienfaisance judiciaire.* (But et historique de l'Association.) P. 64, Liste des officiers de l'Association. P. 68, Liste des membres... suivant leur ordre d'inscription sur le registre de l'Association. P. 79, Liste des dames bienfaitrices de l'Association. P. 80, *Société de la charité maternelle.* Objet de son institution, esprit de ses règlements, récapitulation de son travail depuis le 1er mai 1788, époque de son établissement, jusqu'au mois de novembre 1789. P. 86, Tableau des personnes qui composent la Société de la charité maternelle. P. 93, Liste des dames qui ont souscrit. P. 98, Liste des hommes qui ont souscrit. P. 100, Liste des bienfaiteurs et bienfaitrices de la Société de charité maternelle. P. 102, *Table* (des quatre parties).

12562. — Almanach des 83 départements ou Almanach national géographique, utile aux citoyens de toutes les classes et de tous les départements, dédié aux défenseurs de la liberté, aux amis de la Révolution et particulièrement aux dames, par M. CHAMPIN. Pour l'année 1791. Première législature de la constitution française *S. l.*, in-18. [*N.* Lc22 25.]

P. 68, *Paris.* P. 70, *Les 48 sections* (accompagnées d'un plan). P. 71, *Circonscription et limites de chacune des 48 sections.* P. 88, *Hôtel de Ville. Officiers municipaux élus à la majorité des suffrages.*

Voyez le numéro suivant.

12563. — Almanach des quatre-vingt-trois départements ou Almanach national géographique, utile aux citoyens de toutes les classes et de tous les départements pour l'année 1792. *Paris, Ve Duchesne et fils. S. d.*, in-18. [*N.* Lc22 25.]

Le plan de Paris est en regard du titre. Les circonscriptions et limites des sections sont reproduites, p. 71 et suivantes.

P. 88, *Département de Paris.* P. 91, *Divisions des six tribunaux.* P. 97, *Juges de paix et Commissaires de police.* P. 100, *Juges de paix des districts de Saint-Denis et de Bourg-la-Reine.*

12564. — Almanach national de France. Année commune MDCCXCIII, l'an II de la République. *Paris, imp. Testu. S. d.*, in-12. [*N.* Lc2 46.]

Les pages ne sont point chiffrées. Cet Almanach renferme la *Liste des citoyens députés à la Convention nationale, par ordre de départements* (la liste par ordre alphabétique est dans l'édition in-8°). Membres du Conseil exécutif provisoire : *Départements* (ou ministères) de la

justice, de l'intérieur, des contributions et revenus publics, de la guerre, de la marine, des affaires étrangères (avec la liste des ministres de la République en pays étrangers). Maréchaux, généraux d'armées, lieutenants-généraux, maréchaux de camp. Département de Paris. Clergé de France. Eglise métropolitaine de Paris. Curés de Paris, avec le nouvel arrondissement des trente-trois paroisses. Commissaires nationaux. Trésorerie nationale. Municipalité de la Ville de Paris. Etat-major de la force armée. Etat des noms, demeures et arrondissements des seize percepteurs des contributions de la Ville de Paris. Juges de paix. Tableau approximatif de l'étendue et de la population des quatre-vingt-trois départements du royaume (*sic*), extrait du cadastre général de la France, par M. P.-F. Aubry, député à l'Assemblée nationale. Notice de quelques puissances de l'Europe.

12565. — Almanach national de France, l'an III de la République française une et indivisible. *Paris, imp. Testu. S. d.*, in-24. [*N.* Lc²² 46.]

Les pages ne sont point chiffrées. *Instructions* [sur le calendrier] *d'après le décret de la Convention. Fêtes décadaires.* Calendrier. Mode de gouvernement provisoire et révolutionnaire décrété par la Convention nationale, le 14 frimaire an II, sur le rapport du Comité de salut public. Liste des citoyens députés à la Convention nationale par ordre de départements. Comités de la Convention. Commissions exécutives (remplaçant le Conseil exécutif provisoire et les ministères). Généraux en chef des armées de la République. Département de Paris. Etat des noms, demeures et arrondissements des seize percepteurs des contributions de la Ville de Paris. Municipalité de Paris. Force armée de Paris. Comités révolutionnaires décrétés par la Convention nationale pour remplacer les anciens. Tableau de tous les départements de la République, avec le nombre des bureaux de poste et le prix des lettres de Paris dans chaque département.

12566. — Almanach national portatif. Année MDCCXCIII. A l'usage de Paris et des départements. *Paris, Briand. S. d.*, in-12, 6 ff. non chiffrés et 352 p. [*N.* Lc²² 47.]

Calendrier grégorien. P. 1, *Souverains de l'Europe.* P. 18, *Convention nationale* (par départements). P. 58, *Conseil exécutif et Départements* (ministères). P. 76, *Départements.* P. 102, *Municipalité de la Ville de Paris.* P. 106, *Force publique de la capitale.* Id., *Clergé de France*, P. 112, *Curés de Paris.* P. 114, *Hôpitaux de Paris.* P. 123, *Tribunal de cassation.* P. 129, *Avoués près le tribunal de cassation.* P. 134, *Tribunaux de districts du département de Paris.* P. 144, *Avoués près les tribunaux.* P. 165, *Notaires à Paris.* P. 171, *Huissiers-priseurs.* P. 178, *Tribunal de commerce de Paris.* P. 181, *Dénomination actuelle des quarante-huit sections de Paris et leurs limites.* P. 209, *Représentants de commerce.* P. 210, *Trésorerie nationale.* P. 213, *Payeurs des rentes.* P. 220, *Banquiers.* P. 222, *Agents de change.* P. 234, *Direction générale de la liquidation.* P. 237, *Régie nationale des poudres et salpêtres.* P. 237, *Régie nationale de l'enregistrement, timbre, hypothèques et des domaines nationaux.* P. 241, *Liquidation de la Ferme générale de la Régie générale des aides et droits y réunis.* P. 243, *Caisse d'escompte.* P. 245, *Caisse d'épargne et de bienfaisance du cit. Lafarge.* P. 249, *Bureau de correspondance nationale et étrangère.* P. 252, *Bureaux des nourrices.* P. 253, *Ancienne et nouvelle Compagnie des Indes.* P. 254, *Observatoire national.* P. 255, *Bibliothèques publiques.* P. 258, *Pompes publiques.* P. 260, *Foires principales.* P. 265, *Juges de paix des quarante-huit sections de Paris.* P. 271, *Tableau des huissiers attachés aux tribunaux des sections.* P. 274, *Direction des postes.* P. 319, *Roulage particulier.* P. 320, *Renseignements sur différentes contributions à payer par les citoyens en vertu des décrets de l'Assemblée nationale.* P. 337, *Table alphabétique des députés à la Convention.* P. 348, *Table* [alphabétique] *des matières du volume.* P. 351, *Catalogue des livres qui se trouvent chez le même libraire : Annequin Bredouille* et *Blançay*, par Gorjy, *Contes* de La Fontaine, *Contes* de Boccace, *Dictionnaire d'amour*, par le berger Sylvain (Maréchal) [*sic*]; *Félicia ou mes Fredaines*, par Andréa Nerciat, *Contes moraux* et *Bélisaire*, par Marmontel; *le Gil Blas français ou les Aventures de Henri Lançon*, etc.

12567. — Almanach de la Convention nationale, pour l'an III de l'ère républicaine, où l'on trouve : 1° le véritable décadaire, avec le lever, le coucher du soleil et de la lune ; 2° la connaissance des temps ; 3° le langage des signaux à feu et du télégraphe; les noms des 88 départements et de toutes les villes des districts, avec les changements des nouveaux noms ; 5° la liste des représentants du peuple à la Convention nationale, le nom de leurs départements et leurs demeures à Paris ; 6° les moyens faciles de connaître promptement les faux assignats. Avec figures. *Paris, Dufart ; Basset ; Caillot ; Langlois fils ; Demoraine ; Lorain*, IIIe année de l'ère républicaine, in-18. [*N.* Lc²² 56.]

La pagination commence au feuillet 21 (verso) avec la *Liste des représentants à la Convention* et continue jusqu'à la p. 77. Le dernier feuillet

(*Tableau des nouveaux poids et mesures*) n'est pas chiffré.

En regard du titre, frontispice intitulé : *Le génie des Français aporte* (sic) *des nouvelles*, et signé : QUEVERDO, *inv. del., an III.* P. 63, *Signaux par le feu*, pl. anonyme gr. à l'eau-forte.

12568. — Manuel des banquiers et des gens d'affaires, contenant un calendrier pour l'année 1798 (v. st.); une instruction sur les lettres de change, lettres de crédit et billets de change; les noms et demeures de tous les banquiers de Paris, agents de change, agents d'affaires, notaires, huissiers et huissiers-priseurs, hommes de loi; l'organisation du Corps législatif, le nom et la demeure de chacun des membres des deux Conseils; le Directoire exécutif; les différents ministères de la République; l'administration du département de la Seine; le bureau central; les douze municipalités de Paris; les divers tribunaux; la trésorerie nationale; l'administration des monnaies; la régie des droits d'enregistrement; la commission des contributions directes de Paris; la régie générale des postes et messageries; la loterie nationale; la caisse des comptes courants; le Mont-de-piété; les roulages; les consuls et vice-consuls de France à l'étranger; *idem*, de l'étranger en France; les foires principales de la République; le tarif et la dépréciation du papier-monnaie; enfin le tarif des pièces de 5 liv. 1 s. 3 d. *Paris, Guillaume,* 1798, in-18.

D'après le *Magasin encyclopédique*, 1797, tome V, p. 627.

12569. — Annuaire régulateur des fonctionnaires publics ou Notice chronologique des lois ou arrêtés du Directoire exécutif, depuis 1789, jusques et compris l'an VII, où il se trouve des dispositions qui déterminent, à des époques fixes de mois, de décade et de jour, des fonctions à remplir par les membres de toutes les autorités constituées. Suivi d'un Plan de classification des lois et de tous les écrits publiés depuis 1789, relativement à la législation et aux événements et faits historiques de la Révolution. *Paris, Rondonneau, an VIII,* in-8°, 48 p. [*N.* Lc[22] 76.]

Voyez les deux numéros suivants.

12570. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Hommage fait au Conseil des Cinq-Cents, au nom du citoyen Rondonneau, par F.-SIMÉON BÉZARD, d'un ouvrage ayant pour titre : « Annuaire régulateur des fonctionnaires publics pour l'an VIII. » Séance du 2e jour complémentaire an VII. *Paris, imp. Nationale, an VII,* in-8°, 2 p. [*N.* Le[43] 3615.]

12571. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Observations faites par P.-A. LALOY, en présentant au Conseil un exemplaire de « l'Annuaire régulateur des fonctionnaires publics pour l'an VIII ». Séance du 2e jour complémentaire an VII. *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VIII,* in-8°, 4 p. [*N.* Le[45] 1921.]

12572. — Manuel portatif, contenant la Constitution française de l'an VIII, suivie de la liste des noms et demeures des membres du Consulat, des Ministres, du Conseil d'État, du Sénat conservateur, du Corps législatif et du Tribunat; celle de ceux (*sic*) du Tribunal de cassation, de première instance et d'appel; celle des préfets et sous-préfets de départements de la République; enfin celle de ceux (*sic*) de la Caisse d'amortissement, de la Banque de France, des banquiers et agents de change; les jours et heures d'audience des ministres, ainsi que ceux où la Bibliothèque et le Museum sont publics; les nouveaux poids et mesures; le calendrier républicain et grégorien; le départ des coches d'eau, etc. *Paris, imp. Chaigneau aîné, an IX* (1801), in-18, 216 p. [*P.* 3896.]

En regard du titre, frontispice signé : MONNET, *del.*

§ 2. — Ministères divers.

12573. — Chronologie ministérielle de trois siècles ou Liste nominative par ordre chronologique de tous les ministres... depuis la création de chaque ministère, par M. Bajot. Seconde édition. *Paris, imp. Royale*, 1836, in-8°, 49 p. [*N.* Lf[19] 4.]

La première édition m'est inconnue. Voyez les deux numéros suivants.

12573[a]. — Chronologie ministérielle de trois siècles..., par Bajot. *Paris, imp. Crapelet*, 1843, in-18. [*N.* Lf[19] 4 B.]

Extrait de l'*Annuaire de la Société de l'Histoire de France*, 8e année.

12573[b]. — Chronologie ministérielle de trois siècles ou Liste nominative par ordre chronologique de tous les ministres... depuis la création de chaque ministère, précédée d'un Tableau des gouvernements et des assemblées législatives, depuis 1515 jusqu'à 1844. Quatrième édition. Par M. Bajot, commissaire honoraire de la marine, conservateur général, inspecteur des bibliothèques du département de la marine et des colonies. *Paris, imp. Royale*, 1844, in-8°, 83 p. [*N.* Lf[19] 4 A.]

12574. — Lettre à M. Bouche, député à l'Assemblée nationale, par M. Févelat, vérificateur dans l'administration de la Caisse de l'extraordinaire, en faveur des commis supprimés, avec quelques réflexions sur la bureaucratie. *Paris, imp. Sallière*, 1791, in-8°, 24 p. [*N.* Lb[39] 9930.]

P. 23, réponse de M. Bouche, datée de Paris, 11 mai 1791.

12575. — Pétition à la Convention nationale, le 28 juillet 1793. *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. [*N.* Lb[41] 760.]

Au sujet des preuves de civisme à exiger des employés.

Signée : les citoyens Foudras et Créquy-Montmorency, rue Cocatrix, n° 9, en la Cité.

12576. — Notices générales et sûres, autant que simples et utiles, pour le choix de places et emplois, dans toutes les administrations de la République française. *S. l. n. d.*, in-8°, 23 p. [*N.* Lb[41] 1811.]

12577. — Serment civique. *S. l. n. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb[41] 4942.]

Formule pour les citoyens et les fonctionnaires publics.

12578. — Ordonnance burlesque du gouvernoire de la république iroquoise, traduite en français par Dulys, grammairien, rue de la Liberté, n° 36. *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lb[42] 53.]

« Donné à Laboue, au Palais gouvernorial, le premier jour du mois des ivrognes, l'an trente-millième de la république iroquoise et le premier de la pacification universelle. Signé : Magister, président. Par le gouvernoire, signé : Ignorantin, secrétaire d'Etat, ayant le département des sciences et des arts. »

Contre les réformes introduites dans les ministères.

A. — Affaires étrangères ou relations extérieures

12579. — Le Département des affaires étrangères pendant la Révolution (1787-1804), par Frédéric Masson, bibliothécaire du ministère des affaires étrangères. *Paris, E. Plon et Ce*, 1877, in-8°, XVI-570 p.

12580. — Rapport sur la dépense des affaires étrangères, par M. Lebrun. *Paris, Baudouin*, 1790, in-8°, 19 p. [*N.* Le[27] 10, tome XII.]

On lit, p. 10, ce *Nota* : « Ce rapport sera suivi de tableaux qu'on donnera incessamment. » Il s'agit sans doute de l'*État* relié à la suite dans l'ex. de la B. N. Voyez le numéro suivant.

12581. — Affaires étrangères. État des traitements annuels des premiers commis et autres employés des bureaux des affaires étrangères en 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p.

Voyez le numéro précédent.

12582. — État des bureaux du ministre des affaires étrangères à l'époque du 15 février 1792. *Paris, imp. Royale,* 1792, in-4°, 7 p. [*N.* Lf[12] 72.]

12583. — Liste des passe-ports délivrés par M. Chauvelin depuis le 10 août 1792. (Décembre 1792.) *Paris, imp. Nationale du Louvre,* 1792, in-4°, 10 p. [*N.* Lf[192] 9.]

12584. — Observations économiques sur les finances du département politique, concernant la nécessité de supprimer la place de trésorier de ce département, avec des réflexions sur l'agiotage qui se fait au nom de la République, par le citoyen Févelat, employé au département des affaires étrangères, électeur au département de Paris. *Imp. réunies de J.-B.-J. Dubuc et A.-J. Gorsas, an I,* in-8°, 16 p. [*N.* Lf[127] 3.]

12585. — La Chasse aux intrigants, aux fripons et aux voleurs, ou Projet pour épurer les administrations publiques, en exclure l'ignorance, la malveillance, et fermer la porte à l'intrigue. *S. l. n. d.,* 15 p. [*N.* Lb[41] 1979.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Paris, le 3 fructidor, l'an III de la République une et indivisible* (20 août 1795). Févelat, *employé à la Commission des relations extérieures, aux membres composant les Comités de salut public, de législation et des finances de la Convention nationale.*

B. — FINANCES OU CONTRIBUTIONS PUBLIQUES

12586. — Composition des bureaux du ministère des contributions publiques, année 1792. *Paris, imp. Royale,* 1792, in-4°, 15 p. [*N.* Lf[189] 1.]

12587. — Département des contributions publiques. Compte rendu, par le ministre au 1er février 1793. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre,* 1793, in-4°, 1 f. et 82 p. [*R.* AD. IX, 513.]

Le titre de départ, p. 1, porte en plus : *Compte rendu de l'état de ce département, par le ministre* Clavière *à la Convention nationale, en vertu des décrets des* 24 *septembre* 1792, 6 *et* 9 *janvier* 1793.

Voyez le numéro suivant.

12588. — Département des contributions publiques. Suite du compte rendu à la Convention nationale, par le ministre (Clavière), le 31 janvier 1793. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre,* 1793, in-4°, 32 p. [*R.* AD. IX, 513.]

12589. — Compte rendu au Directoire exécutif, par le ministre des finances (D.-V. Ramel), sur l'administration de son département depuis l'organisation du gouvernement constitutionnel jusqu'au 1er vendémiaire an V (23 septembre 1795). *Paris, imp. de la République, fructidor an V,* in-4°, 2 ff., 104 p. et 1 tableau. [*R.* AD. IX, 513.]

Les feuillets non chiffrés contiennent le titre et la *Table des articles* du compte rendu.

Voyez les trois numéros suivants.

12590. — Compte rendu au Directoire exécutif, par le ministre des finances, sur l'administration de son département pendant l'an VI. *Paris, imp. de la République, fructidor an VII,* in-4°, 2 ff., 47 p. et 5 tableaux. [*R.* AD. IX, 513.]

Signé : D.-V. Ramel.

12591. — Compte rendu au Directoire exécutif, par le ministre des finances, sur l'administration de son département pendant l'an V (1er thermidor an VII-1er juillet 1799). *Imp. de la République, brumaire an VIII,* in-4°, 20 p. [*R.* AD. IX, 513.]

Signé (p. 16) : D.-V. Ramel.

12592. — Compte rendu, par le citoyen Ramel, ministre des finances, des dépenses de l'exercice de l'an VI, comprises dans son attribution et par lui ordonnancées dans le cours de cette sixième année (1er germinal an VIII-21 mars 1799). *S. l. n. d.,* in-4°, 54 p. [*R.* AD. IX, 513.]

12593. — Compte rendu des dépenses ordonnancées, par le citoyen Gaudin, ministre des finances, sur les exercices des ans IV, V, VI, VII et VIII, depuis le 20 brumaire an VIII (11 novembre 1799), époque de son installation, jusqu'au dernier jour de la même année (13 brumaire an IX-4 novembre 1800). *Paris, imp. de la République, brumaire an IX,* in-4°, 11 p. [*R.* AD. IX, 513.]

C. — GUERRE

12594. — Explorations historiques. Les ministres de la guerre pendant et depuis la Révolution, par SAINTE-CHAPELLE, secrétaire particulier du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, à la guerre et à la marine. *Paris, Corréard jeune,* 1836, in-8°. [*N.* Lf193 1.]

Paginé 221-322. D'après Quérard, SAINTE-CHAPELLE est le pseudonyme de FROMAGE-CHAPELLE.

12595. — Bureaux de la guerre. *Paris, imp. Royale,* 1792, in-4°, 12 p. [*N.* Lf193 2.]

Le titre de départ porte : *État général de la formation des bureaux de la guerre et des traitements dont ils jouissent, à compter du 1er octobre* 1791, en vertu du décret du 19 septembre.

12596. — Bureaux de la guerre. État général de la formation des bureaux de la guerre et des traitements dont ils jouissent, à partir du 1er octobre 1791, en vertu du décret du 19 septembre précédent. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale, en vertu d'un décret du 31 janvier 1792. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lf193 2 A.]

12597. — [Circulaire de FR.-NICOLAS VINCENT, secrétaire général de la guerre, relative à l'épuration faite au ministère de la guerre par le ministre Bouchotte, et commençant par ces mots] : Les comités révolutionnaires des sections coopèrent... *Imp. du département de la guerre. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lf193 3.]

12598. — VINCENT, électeur, secrétaire général de la guerre, aux patriotes. *Imp. du département de la guerre. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb41 4845.]

Reproduction d'une circulaire invitant chaque employé à produire un certificat de civisme.

12599. — Noms, prénoms, lieux de naissance, domiciles, dates des nominations, etc., des employés dans les bureaux de la sixième division du département de la guerre (18 mai 1793). *S. l. n. d.*, in-4°, 18 p. [*Br. M.* F. R. non classés, 6, 17.]

Signé l'adjoint au ministre de la guerre : XAVIER AUDOUIN.

12600. — Les Bureaux de la guerre sous la Terreur, par M. L. *Paris, L. Baudouin et Ce*, 1887, in-8°, 20 p.

On lit au verso du faux-titre : « Extrait du *Journal des Sciences militaires* (avril 1887). »
Notes extraites d'un recueil de tableaux du personnel imprimés sous le ministère de Bouchotte, et dont un ex., retrouvé il y a quelques années seulement et déposé à la bibliothèque du ministère, avait été considéré comme unique jusqu'au jour où l'on retrouva un second ex. incomplet de plusieurs feuillets.

12601. — Ministère de la guerre. Tableau de la distribution du travail entre les bureaux et de leurs attributions respectives. *Paris, imp. de la République, 1er messidor an VIII*, in-8°, 39 p. [*N.* Lf193 4.]

Approuvé par le ministre de la guerre, le 30 prairial an VIII [19 juin 1800] (signé) CARNOT.

12602. — Pétition du citoyen BORRELLY sur l'organisation du ministère de la guerre. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lf193 5.]

12603. — Projet d'organisation du ministère de la guerre, par MILLIN-GRANDMAISON, commissaire ordonnateur des guerres. *Imp. F.-M. Boileau. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lf193 6.]

———

12604. — Rapport, fait par le ministre de la guerre, au Directoire exécutif sur l'administration de son département depuis l'organisation du gouvernement constitutionnel, c'est-à-dire depuis le 14 brumaire an IV (5 novembre 1795) jusqu'au mois pluviôse (*sic*) an V. *Paris, imp. de la République, floréal an V*, in-4°, 2 ff. et 226 p. [*R.* AD. IX, 514.]

Signé : PETIET.
Voyez le numéro suivant.

12605. — Second Rapport, fait par le citoyen PETIET, ex-ministre de la guerre, au Directoire exécutif sur l'administration de son département, depuis le mois pluviôse (*sic*) an V, époque de la reddition de son premier compte, jusqu'au 7 thermidor, jour où il a quitté le ministère, présenté au Directoire, le 2 vendémiaire an VI (23 sep-

tembre 1797). *Paris, imp. de la République, germinal an VI,* in-4°, 1 f. et 179 p. [*R.* AD. IX, 514.]

12606. — Compte rendu, par le ministre de la guerre, de son administration pendant l'an VI. *Paris, imp. de la République, an VII,* in-4°, 1 f. et 123 p. [*R.* AD. IV, 514.]

Signé : SCHERER.

D. — INTÉRIEUR

12607. — Chronologie des lois, décrets, ordonnances et arrêtés relatifs : 1° à l'organisation et aux attributions du ministère de l'intérieur et aux nominations des ministres et fonctionnaires de ce département depuis sa création (7 août 1890) jusqu'au 31 décembre 1835 ; 2° à l'organisation et aux attributions des treize ministères (six créations et sept rétablissements), successivement créés avec des attributions détachées de l'intérieur et aux nominations des ministres et fonctionnaires de ces treize départements, depuis leur création jusqu'au 31 décembre 1835 ; suivie de tableaux synoptiques, des mêmes actes pour chaque ministère. *Imp. Royale, décembre* 1835, in-8°, 143 p. [*N.* Lf[191] 1.]

Le faux-titre porte : *Chronologie du ministère de l'intérieur.*

Par M. MOURETTE, chef des archives au ministère de l'intérieur.

12608. — État des bureaux du ministre de l'intérieur, remis à l'Assemblée nationale, en exécution du décret du 14 janvier 1792 (8 mars 1792). *Paris, imp. Royale,* 1792, in-4°, 13 p. [*A. N.*, AA. 1.]

Sur le faux-titre (il n'y a pas de titre), on lit ce *Nota :*

« Il a été fait un premier état qu'il a fallu réimprimer à cause de quelques erreurs et omissions. »

Voyez le numéro suivant.

12609. — État des bureaux du département de l'intérieur, imprimé d'après les décrets des 20 mars et 8 avril 1793, l'an II de la République. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre,* 1793, in-4°, 31 p. [*A. N.*, AA. 1.]

12610. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret sur la division et organisation provisoire du ministère de l'intérieur, faits à la Convention nationale, au nom du Comité de défense générale (le 2 mars 1793), par B. BARÈRE. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Le[38] 203.]

12611. — Convention nationale. Projet de décret sur la division et organisation provisoire du ministère de l'intérieur, présenté au nom du Comité de défense générale, par B. BARÈRE. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[38] 204.]

12612. — Convention nationale. Liste des candidats pour la nomination d'un ministre de l'intérieur. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 1 p. [*N.* Le[38] 2134.]

12613. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par HOUSSET sur plusieurs dépenses du ministère de l'intérieur. Séance du 11 prairial an VII (30 mai 1799). *Paris, imp. Nationale, prairial an VII,* in-8°, 6 p. [*N.* Le[43] 3151.]

12614. — Tableau des dépenses ordonnées par J.-M. ROLAND, ministre de l'intérieur, depuis le 10 août 1792 jusqu'au dernier décembre suivant. *Paris, imp. Nationale du Louvre,* 1793, in-folio plano. [*N.* Lf[132] 1.]

12615. — J.-M. ROLAND à ses concitoyens. Tableau de la dépense que j'ai ordonnée depuis le 1er jusqu'au 23 janvier 1793, jour de ma démission. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre,* 1793, in-folio plano. [*N.* Lf[132] 1.]

Cette pièce est cartonnée dans l'ex. de la B. N. avec la pièce précédente.

12616. — Compte rendu à la Convention nationale, par JEAN-MARIE ROLAND, ministre de l'intérieur, de toutes les parties de son département, de ses vues d'améliorations et de prospérité publiques, le 6 janvier de l'an II de la République française ; imprimé par ordre de la Convention natio-

nale. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 255 p. [*N.* Lf132 3.]

ÉPIGR. :

Non omnis moriar !...

12617. — Compte rendu par PIERRE BENEZECH, ministre de l'intérieur, de son administration depuis le 13 brumaire an IV (4 novembre 1795) jusqu'au 13 thermidor an V (31 juillet 1797). *Paris, imp. de la République, vendémiaire-ventôse an VI*, 2 vol. in-4°. [*N.* Lf132 4.]

Les deux volumes (ou parties) n'ont point de tomaison. Le premier a 1 f. et 64 p. ; le second, 1 f. et 63 p., non compris les pièces justificatives non chiffrées intitulées, dans le premier : *Compte général des dépenses ordonnancées par le ministre de l'intérieur depuis le 14 brumaire an IV jusques et y compris le 3e jour complémentaire de la même année ;* dans le second : *Compte des sommes ordonnancées par le cen* BENEZECH, *depuis le 1er vendémiaire an V, jusques et y compris le 13 thermidor suivant.*

12618. — Compte présenté au Directoire exécutif par le ministre de l'intérieur, pour les dépenses de son département pendant l'an VI (11 ventôse an VII-1er mars 1799). — Compte rendu par le ministre de l'intérieur du produit de la taxe d'entretien des routes et des dépenses imputées sur ce produit pour l'exercice de l'an VI. Gestions des cens Letourneux et François (de Neufchâteau). *Paris, imp. de la République, an VII*, in-4°, 100 et 16 p. [*N.* Lf132 5.]

Les deux pièces sont signées : FRANÇOIS (de Neufchâteau).

12619. — Recueil des lettres, circulaires, discours et autres actes publics émanés du cen FRANÇOIS (de Neufchâteau), pendant ses deux exercices du ministère de l'intérieur. (Thermidor an V-1820). *Paris, imp. de la République, an VII-an VIII*, 2 vol. in-4°. [*N.* Lf132 6.]

ÉPIGR. :

Forsan et hæc olim...

Tome Ier, contenant les actes de son premier ministère et ceux du second, jusques et y compris le 30 frimaire an VII (20 décembre 1798). Tome II, contenant les actes de son second ministère, depuis le 1er nivôse (21 décembre 1798) jusqu'au 5 messidor an VII (23 juin 1799), la table des deux volumes du recueil et le précis des comptes du ministre.

12620. — Recueil des lettres, circulaires, instructions, arrêtés et discours publics, émanés des citoyens QUINETTE, LAPLACE, LUCIEN BONAPARTE et CHAPTAL, ministres de l'intérieur, depuis le 16 messidor an VII (4 juillet 1799) jusqu'au 1er vendémiaire an X (23 septembre 1801). Tome III. *Imp. de la République, an X* [1802], in-4°, 1 f. et 936 p. [*N.* Lf132 6.]

Le volume est terminé par une table analytique des matières.

La collection a été continuée sous le même titre (sauf quelques légères variantes) jusqu'en 1820.

12621. — Table chronologique et alphabétique des lettres, circulaires, instructions, programmes, discours et autres actes publics émanés du citoyen FRANÇOIS (de Neufchâteau) pendant ses deux exercices du ministère de l'intérieur et recueillis en deux volumes in-4°. *Paris, imp. de la République, an VII*, in-4°, 6 et 126 p. [*N.* Lf132 7.]

Table des deux premiers volumes de la collection précédente.

12622. — Discours prononcé à l'inauguration des bustes de Lepelletier et de Marat, célébrée par les employés du département de l'intérieur, le 24 brumaire an II (14 novembre 1793). *Imp. des Régies nationales, an II*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb41 3499.]

Signé : HUGUIER, commis au département de l'intérieur.

ÉPIGR. :

Le véritable honneur est d'être utile aux hommes.

THOMAS, *Épître au peuple.*

E. — JUSTICE

12623. — Convention nationale. Liste des candidats pour la nomination d'un ministre de la justice. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 2 p. [*N.* Le38 216.]

12624. — Incendie au département de la justice, le 26 avril 1793. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 2 p. [*N.* Lb41 2942.]

Signé : Le ministre de la justice, GOHIER. Circulaire.

12625. — Compte rendu à la Convention nationale, par le ministre de la justice [GOHIER], relativement à l'incendie qui a consumé les combles de la maison du sceau dans la soirée du 26 avril 1793 (27 avril). *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre,* 1793, in-4°, 4 p. [*N.* Le³⁸ 238.]

12626. — Compte présenté au Directoire exécutif, par le ministre de la justice, pour les dépenses de son département pendant l'an VI (12 fructidor an V-29 août 1797). *Paris, imp. de la République, brumaire an VI,* in-4°, 1 f. et 37 p. [*R.* AD. IX, 515.]

Signé : MERLIN [de Douai].

12627. — Compte présenté au Directoire exécutif, par le ministre de la justice, pour les dépenses de son département depuis le 16 vendémiaire an V jusqu'au dernier jour de la même année (1er prairial an VI-20 mai 1798). *Paris, imp. de la République, prairial an VI,* in-4°, 1 f. et 50 p. [*R.* AD. IX, 515.]

Signé : LAMBRECHTS.

12628. — Compte présenté au Directoire exécutif, par le ministre de la justice, pour les dépenses de son département pendant l'an VI (8 frimaire an VII-28 novembre 1798). *Paris, imp. de la République, ventôse an VII,* in-4°, 1 f. et 15 p. [*R.* AD. IX, 515.]

Signé : LAMBRECHTS.

F. — MARINE

12629. — Chronologie des ministres et secrétaires d'État de la marine et des colonies, par M. d'AVEZAC. *Paris, imp. Paul Dupont. S. d.* (1849), in-8°, 7 p.

On lit, p. 7 : « Extrait des *Nouvelles Annales de la marine et des colonies*, n° 1, janvier 1849. »

12630. — Sur l'Organisation du ministère de la marine et des colonies. *S. l. n. d.,* in-4°, 12 p. [*N.* Lf²²³ 1.]

12631. — Bureaux du département de la marine et des colonies. *Paris, imp. Royale,* 1792, in-4°, 7 p. [*N.* Lf²²³ 2.]

État des dépenses de l'administration.

12632. — Tableau de l'organisation de la marine et des colonies, complété par décret du 25 août 1793... *S. l. n. d.,* in-folio plano. [*N.* Lf²²³ 3.]

§ 3. — Administration municipale.

A. — ANNUAIRES SPÉCIAUX

12633. — Almanach général du département de Paris pour l'année 1791. Dédié à M. Bailli (*sic*), maire. *Paris, chez le rédacteur, rue Dauphine, n° 113, et Beuvin, 1er janvier* 1791, in-12, 439 p.

Entre le titre et le texte est intercalé un calendrier (6 ff. non chiffrés). En regard du titre, plan colorié du département, gravé par J.-G. CHAUMIER, en 1790.

Précieux et rare annuaire donnant les noms, prénoms et adresses de tous les membres élus de la municipalité, des sections, des juges de paix, des tribunaux d'arrondissement et des districts suburbains, ainsi que l'extrait des lois et règlements afférents à leurs fonctions.

12634. — Manuel municipal ou État général et complet de la municipalité de Paris (1791).

Voyez tome II, n° 5285.

12635. — Almanach du département de la Seine, pour l'an VII de la République F... (*sic*), contenant un état des principales puissances de l'Europe, Républiques, Empires, Royaumes, Principautés souveraines, etc., la division de territoire de la République française en départements et cantons, leur population et leur superficie, tous les détails relatifs aux premières autorités constituées ayant leur résidence à Paris, le Corps législatif, le Directoire exé-

cutif, les ministres et leurs attributions, le tribunal de cassation, les ambassadeurs et autres agents français et étrangers, etc. ; ceux relatifs à l'administration centrale, au bureau central, aux municipalités des dix-sept cantons qui forment l'arrondissement du département de la Seine, aux tribunaux, à la force armée, aux administrations générales et particulières, aux établissements publics, musées, écoles centrales, spéciales et primaires, bibliothèques, hospices, etc., avec les noms et demeures de tous les citoyens qui remplissent des fonctions publiques, ainsi que celles des notaires, banquiers, agents de change, directeurs, administrateurs et artistes des différents théâtres de la commune de Paris. Ouvrage utile aux citoyens de tous les départements. *Paris, Moutardier; Lefort, an VII*, in-12, 12 ff. non chiffrés (pour le titre, l'*Avertissement,* le catalogue des livres du fonds de Moutardier et un calendrier) et 395 p. [*N.* Lc³⁰ 420.]

12635ᵃ. — Almanach du département de la Seine pour l'an VIII de la Rép. Fran. (*sic*)... augmenté de tous les changements survenus d'après (*sic*) la révolution du 13 brumaire an VIII. Présenté et approuvé par l'administration centrale du Département. *Paris, Lefort; Moutardier,* an VIII, in-12, 12 ff. non chiffrés pour le titre, l'avertissement, l'approbation de l'administration centrale et le calendrier, et 7-418 p.

Les *Changements survenus depuis l'impression et principalement depuis le* 18 *brumaire* ont une pagination spéciale en chiffres arabes.
Le catalogue Faucheux (1858, nº 830) attribue cet *Almanach* au citoyen Perrin. Le titre de l'ex. que je possède ne porte aucun nom d'auteur.

B. — ORGANISATION DES SERVICES

¶ Les actes politiques de la municipalité de Paris, ainsi que les documents qui ont trait aux subsistances et aux biens nationaux, ont été décrits tome II, nº 5577-6605, et l'on trouvera réparties, soit dans la première division du présent volume, soit dans les chapitres ou paragraphes suivants auxquels elles se rattachent respectivement, les pièces concernant les finances, les travaux et établissements publics, les halles et marchés, la justice, la police et l'enseignement à tous leurs degrés, les établissements et édifices religieux, les théâtres, les plaisirs, etc. J'ai seulement groupé ici quelques documents relatifs à l'organisation et au fonctionnement des bureaux pendant la première période de la nouvelle administration parisienne. Je n'en connais point de semblables pour les périodes suivantes.

12636. — Municipalité de Paris (19 décembre 1791). Arrêté sur l'affiche des lois et autres actes de l'autorité publique. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

12637. — Municipalité de Paris (19 décembre 1791). Arrêté concernant les lois et règlements relatifs à la police de la ville de Paris. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

12638. — Municipalité de Paris (11 janvier 1792). Arrêté relatif aux couleurs des affiches et à l'affiche des lois et autres actes de l'autorité publique. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

12639. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Thiébault sur la résolution qui abroge la loi du 3 brumaire an IV, celles qui ont suspendu de leurs fonctions des représentants du peuple, et celles relatives à des mesures de sûreté pour les communes de Paris et Vendôme. Séance du 27 floréal an V (16 mai 1797). *Imp. Nationale, prairial an V,* in-8º, 11 p. [*N.* Le⁴⁹ 366.]

12640. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait, au nom de la section de législation, par Jacqueminot, sur la proposition contenue au message des consuls de la République du 4, relatif aux actes qui ont eu lieu à Paris pendant la suspension des douze municipalités de cette commune. Séance du 15 frimaire an VIII (6 décembre 1799). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VIII,* in-8º, 6 p. [*N.* Le⁴⁴ 20.]

Le projet de résolution conclut à la validité des actes reçus, rédigés et signés par les commissaires du gouvernement appelés à remplacer les municipalités du canton de Paris suspendues pendant les journées des 18, 19, 20 et 21 brumaire.

12641. — Rapport fait au Conseil général de la Commune, sur l'organisation des bureaux de l'administration de la municipalité, conformément aux arrêtés du Corps municipal (16 juin 1791). *Paris, imp. Lottin aîné,* 1791, in-4°, VIII-47 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1257.]

Signé : CH.-JOS. VIGUIER-CURNY, rapporteur.

12642. — Municipalité de Paris. Rapport fait au Conseil général dans la séance du 9 août, par M. CRETET, l'un des commissaires. Sur l'organisation des bureaux. Imprimé par ordre du Conseil général. *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-4°, 4 p. [*P.* 10073 C.]

12643. — Municipalité de Paris. Rapport des commissaires pour l'organisation des dépenses municipales et celles des bureaux. Sur les archives. *Paris, imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb⁴⁰ 151.]

12644. — Municipalité de Paris. Rapport des commissaires pour l'organisation des dépenses municipales et celles des bureaux. Sur la bibliothèque. *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1270.]

Signé : SOREAU, J.-B. POISSONNIER, CHOLET, VALLETEAU DE LA ROQUE, CAUCHIN DE LA TOUR.

12645. — Municipalité de Paris. Rapport des commissaires pour l'organisation des dépenses municipales et des bureaux, lu au Conseil général de la Commune, par M. VALLETEAU DE LA ROQUE, l'un des commissaires. Parquet. Imprimé par ordre du Conseil général. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin,* 1792, in-4°, 10 p. [*A. N.*, C 197 ; 160⁴⁴.]

Signé (p. 10) : J.-B. POISSONNIER, VALLETEAU DE LA ROQUE, CAUCHIN DE LA TOUR, BRONGNIART, SOREAU, CRETTET.

12646. — Municipalité de Paris. Rapport des commissaires nommés pour l'organisation des dépenses municipales et celles des bureaux de la municipalité, lu au Conseil général de la Commune, le 18 novembre 1791, par M. POISSONNIER, l'un des commissaires. Bureau de la mairie. *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin,* 1792, in-4°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 9*, 18.]

12647. — Errata municipaux. Avis aux administrateurs et aux notables. *S. l. n. d.*, in-4°, 7 p. [*N.* Lk⁷ 22717.]

Signé : SAINT-HILAIRE.
Sur le trop grand nombre des employés et l'incapacité de la plupart de leurs chefs.

12648. — Réclamation au Conseil général de la Commune de Paris. *Imp. Prault D. S. M. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. XVI, 69.]

Réclamation d'une augmentation de solde par les employés du vérificateur des bâtiments de la Ville.

12649. — Adresse à l'Assemblée nationale, par les employés du département de Paris (2-9 janvier 1791). *Imp. Raimon Senties. S. d.*, in-4°, 16 p. [*A. N.* C 199 ; 160⁴⁵.]

Pour demander la réorganisation de leur service et l'accession aux emplois supérieurs par voie d'élection.

CHAPITRE III

ADMINISTRATION FINANCIÈRE

§ 1er. — Généralités de l'histoire financière. Annuaires et Journaux spéciaux.

12650. — Études historiques. Les Finances françaises sous l'ancienne Monarchie, la République et l'Empire, par le baron DE NERVO, receveur général. *Paris, Michel Lévy frères,* 1863, 2 vol. in-8°. [*N.* Lf76 59.]

Tome II, p. 177-312, *les Finances sous Louis XVI, la République et le Directoire.*

12651. — Franckreichs Finanz-Verhæltnisse unter Ludwig XVI... [Situation financière de la France sous Louis XVI, de 1774 à 1792, par CHARLES OBERLEITNER.] *Vienne, Braumüller,* 1866, in-8°, V-83 p. [*N.* Lb39 6181.]

12652. — Les Finances de l'ancien régime et de la Révolution. Origines du système financier actuel, par RENÉ STOURM, ancien inspecteur des finances et administrateur des contributions indirectes. *Paris, Guillaumin et Ce,* 1885, 2 vol. in-8°. [*N.* Lf76 194.]

12653. — Bibliothèque de la « Revue socialiste ». N° 1. L'Agiotage de 1718 à 1870, par B. MALON. *Paris, administration de la Revue socialiste,* 1885, in-8°, 62 p. et 1 f. de table. [*N.* 8° R. 6709.]

P. 19-25, *l'Agiotage pendant la Révolution.*

12654. — Les Causes financières de la Révolution française, par CHARLES GOMEL. Les Ministères de Turgot et de Necker. *Paris, Guillaumin,* 1892, in-8°, 2 ff. XXXI-548 p. [*N.* Lb39 11502.]

Voyez le numéro suivant.

12654a. — Les Causes financières de la Révolution française, par CHARLES GOMEL. Les Derniers Contrôleurs généraux. *Paris, Guillaumin,* 1893, in-8°, 2 ff. XIX-645 p. [*N.* Lb39 11502.]

L'auteur annonce un troisième volume consacré à la gestion financière de l'Assemblée constituante.

12655. — Journal des finances. *Paris, imp. de la citoyenne Desbois, rue Saint-Jacques. S. d.* (1793), in-8°, 2 p. [*N.* Lc2 766.]

Prospectus non mentionné dans Deschiens.
Le Journal devait paraître le lundi et le jeudi par numéros de 16 p.

12656. — La Queue de M. Necker, journal des finances, par le citoyen MÉHÉE. *Chez la citoyenne B. Mathé. S. d.* (1795), 2 numéros in-8°. [*N.* Lc2 870.]

Annoncé comme paraissant à des dates indéterminées.

12657. — Étrennes financières ou Recueil des matières les plus importantes en finance, banque, commerce, etc., 1789. Première année. *A Paris*, 1789, in-8°, XLVIII-244 p. — Étrennes financières ou Recueil... 1790. Seconde année. Par M. MARTIN. *A Paris, chez l'auteur, rue des Vieux-Augustins, n° 26; au Palais-Royal, chez tous les libraires (imp. Seguy-Thiboust)*, in-8°, XXIV-368 p. [*N.* Le[25] 137.]

Le portrait de Necker, gravé par AUGUSTIN DE SAINT-AUBIN, et qui se joignait *ad libitum* au premier volume, manque dans l'ex. de la B. N.

A la fin du tome II (p. 355-368), on trouve une *Notice* [par ordre alphabétique] *des ouvrages nouveaux sur les finances, la banque et le commerce qui ont paru depuis la Révolution* (avec renvoi aux journaux qui en avaient parlé); un catalogue des arrêtés, édits et proclamations, etc., publiés depuis le 14 juillet 1789 sur les mêmes matières, et un prospectus du *Journal général de l'Europe*. (Voy. tome II, n°s 10262, 10660 et 10680.)

12658. — Almanach patriotique pour l'année 1792, la troisième de la liberté, contenant un précis des anciennes impositions, des progrès de la tyrannie fiscale, des nouvelles contributions foncières, mobilières et indirectes, suivi d'un Abrégé des maux causés par l'ignorance, le fanatisme, l'ambition des prêtres et leurs influences sur l'esprit des femmes, extrait de l'« Histoire ecclésiastique »; avec la liste par ordre alphabétique des départements, leurs chefs-lieux, quotité de leur contribution foncière et mobilière, et les noms des députés à l'Assemblée nationale législative, par un citoyen de Domfront. *Paris, Varin*, 1792, in-24.

D'après la *Feuille de correspondance du libraire*, 1791, n° 1915. Cet *Almanach* a été publié de nouveau avec une composition toute différente. Voyez le numéro suivant.

12658[a]. — Almanach patriotique. Troisième édition contenant un calendrier, orné de nouveaux saints; un précis des causes qui ont amené la dernière révolution; un abrégé de l'histoire des six premiers mois de la guerre de la liberté; un recueil des traits de dévouement, de bravoure, de courage et d'intrépidité qui ont honoré l'un et l'autre sexe; des anecdotes sur la cause des guerres passées et sur d'autres objets d'intérêt actuel; enfin l'hymne des Marseillais, par un citoyen de Domfront. *Paris, Varin, pour l'année* 1793, *la seconde de la République*, in-24, 106 p. [*N.* Lc[22] 370.]

12659. — Almanach des rentiers, dédié aux affamés... (An VIII-1800.)

Voyez tome II, n° 11775.

§ 2. — Déficit et Crise monétaire. — Mesures proposées pour les combattre.

12660. — Dénonciation de l'agiotage au Roi et à l'Assemblée des notables, par le comte DE MIRABEAU. *S. l.*, 1787, in-8°, VIII-143 p. et 1 f. d'errata. [*N.* Lb[39] 356.]

ÉPIGR. :

> Penses-tu qu'un instant ma vertu démentie
> Mettrait dans la balance un homme et la patrie?
>
> VOLTAIRE.

La dédicace au Roi est datée de Paris, 20 février 1787.

12661. — Considérations sur la « Dénonciation de l'agiotage ». Lettre au comte de Mirabeau. Le 27 mars 1787. *S. l.*, in-8°, 62 p. [*P.* 5806*.]

Longue épigraphe latine (avec sa traduction), tirée du Livre des *Proverbes* et commençant par : *Iniquitates suæ capient ipsum*....

Par HARDY, ancien secrétaire de Mirabeau, suivant Barbier.

12662. — Réponse à M. le comte de Mirabeau sur la « Dénonciation de l'agiotage » et à l'auteur des « Considérations » sur le même ouvrage. *S. l.*, 1787, in-8°, 50 p. [*P.* 5806*.]

L'*Avant-propos de l'éditeur*, paginé en chiffres romains, est compris dans la pagination.

12663. — Point de banqueroute ou Lettre à un créancier de l'État sur l'impossibilité de la banqueroute nationale et sur les moyens de ramener le crédit et la paix. *Londres*, 1787, in-8°, 58 p.

Par JEAN-PIERRE BRISSOT DE WARVILLE, d'après Barbier, à qui j'emprunte la description de ce premier tirage, suivi bientôt d'un second. Voyez le numéro suivant.

12664. — Point de banqueroute ou Lettres à un créancier de l'État sur l'impossibilité de la banqueroute nationale et sur les moyens de ramener le crédit et la paix. Nouvelle édition augmentée de trois autres lettres sur la dette nationale considérée relativement à la révocation des deux impôts à la guerre de Hollande et à celle de Turquie. *Londres, octobre* 1787, in-8°, 1 f. et 151 p. [*N*. Inv. R. 30051.]

Voyez le numéro précédent.

12665. — Lettre au peuple ou Projet d'une caisse patriotique, par une citoyenne. *Vienne et Paris, Maradan*, 1788, in-8°, 31 p. [*N*. Lb³⁹ 6508.]

Frontispice signé : DESRAIS, *inv.*; FRUSSOTTE, *sculp.*, et intitulé : *Allégorie d'un impôt volontaire et d'une caisse patriotique*. Au-dessous des signatures, on lit : « Tout citoyen se verrait dans le même miroir et ce portrait touchant caractériserait à la fois l'âme, le cœur et l'esprit français. »

Par OLYMPE DE GOUGES.

Voyez le numéro suivant.

12666. — Remarques patriotiques, par la citoyenne, auteur de la « Lettre au peuple ». *S. l. n. d.*, in-8°, 48 p. [*N*. Lb³⁹ 749.]

Frontispice signé comme celui du numéro précédent et intitulé : *Louis XVI à son peuple*, plus ces mots : « Vous voyez cette couronne, fille de l'ambition : je ne veux la conserver que pour vous défendre et vous rendre heureux. »

P. 32, *Projet d'impôt étranger au peuple et propre à détruire l'excès du luxe et augmenter les finances du trésor réservé à acquitter la dette nationale*. [Il s'agit d'un impôt sur le luxe.] P. 37, *Songe de l'auteur*. [Sur l'Assemblée nationale, les réformes, et particulièrement sur la propreté et la sécurité des rues.]

12667. — La Nuit d'une Laïs. Aux États-Généraux. *S. l.*, 1789, in-8°, 15 p. [*N*. Lb³⁹ 7259.]

En vers et en prose.

Sur le déficit et le compte rendu de Necker.

12668. — Projet d'un seul tribut ou Aperçu de son produit, présenté aux États-Généraux, le 30 mai 1789, par M. P*****. *S. l. n. d.*, in-8°, 24 p. et 2 tableaux. [*N*. Lb³⁹ 7264.]

Signé à la main : PAIN.

P. 19, *Lettre de l'auteur à Messieurs les députés de la Commune aux États-Généraux assemblés pour servir de préliminaire au Supplément du* Projet d'un seul tribut.

L'ex. de la B. N. porte quelques corrections manuscrites.

12669. — A l'Assemblée nationale. De la vente des domaines royaux, des prisons d'État, des maisons royales non habitées et Suppression des gouvernements, des parlements, des intendances, des subdélégations et de tous les agents du despotisme, par MITTIÉ, ancien contrôleur ambulant des domaines du Roi, de la généralité de Paris. *Paris, Pajot*, 1789, in-8°, 8 p. [*Br. M*. F. R. 209, 5.]

12670. — Le Meilleur des *Amen* à l'usage des juifs et des chrétiens. *Imp. Valleyre aîné. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N*. Mss. fr. nouv. acq. 2696, fol. 85.]

En faveur de la sécularisation des biens du clergé et contre l'agiotage.

12671. — Les Jetons, apologue politico-économique, traduit de l'arabe, suivi d'un développement de la partie systématique du texte, adapté à la position actuelle de nos finances. Par P. M***, auteur du « Disciple de Montesquieu ». *Paris*, 1789, in-8°, 1 f. et 22 p. [*N*. Lb³⁹ 8098.]

Par PIERRE MARCON, lieutenant au régiment de Dauphin-cavalerie.

12672. — Lettre à M*** sur l'établissement d'une banque nationale, par M. MONNERON, député d'Annonay. *S. l. n. d.*, in-8°, 24 p. [*Br. M*. F. R. 179, 18.]

Datée de Versailles, 1er août 1789.

12673. — Moyen unique de sauver la France ou Création d'une banque nationale, objet

du vœu général, par M. REBOUL SENEBIER, citoyen de Genève, actuellement à Paris, rue de Cléry, n° 73, auteur du Projet du canal de Blaison en Champagne, dont le moindre avantage assurera à jamais à la ville de Paris l'approvisionnement des bois et charbons si onéreux au gouvernement, préviendra la disette inévitable et diminuera le prix de ces combustibles. *Paris, Lallemant de Sancierres, pavillon de Foix, et chez l'auteur. S. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Lb³⁹ 7952.]

P. 31, Copie de la lettre d'envoi à Le Chapelier, ancien président de l'Assemblée nationale (7 octobre 1789).

12674. — Adresse à l'Assemblée nationale, sur l'établissement à Paris d'une banque vraiment patriotique, dont les bénéfices nets seraient entièrement à la décharge et au profit de tous les administrés du royaume. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb³⁹ 8552.]

Signée : PIERRE-A.-M. CHARMAT, *citoyen de la section du Luxembourg et député extraordinaire.*

Sur une nouvelle proposition de l'auteur développant la première, voyez le n° 12699 ci-dessous.

12675. — Lettre à Messieurs les députés de l'Assemblée nationale et autres officiers représentants de la Commune de Paris, pour avoir leur avis sur le projet d'établissement d'un trésor public de bienfaisance ou banque générale, sociale et commerçante de crédit public national de six millions à six pour cent. *Imp. Cailleau. S. d.*, in-8°, 14 p. [*R.* AD. XI, 58.]

Signée : ROSE DE CHANTOISEAU, directeur du bureau de l'*Almanach Dauphin ou d'indications générales des artistes célèbres et des principales maisons de commerce du royaume et des pays étrangers*, cour du Commerce-Saint-André-des-Arts, où se trouve le Plan général de ce Projet avec le mobile de la lettre de crédit productif.

12676. — Mémoire lu par le premier ministre des finances à l'Assemblée nationale, le 14 novembre 1789. *Paris, imp. Royale*, 1789, in-4°, 38 p. [*N.* Le²⁹ 324.]

Proposition de transformer la Caisse d'Escompte en banque nationale et mesures diverses consécutives de cette transformation.

12677. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, au nom du Comité des finances, par M. le marquis DE MONTESQUIOU, le 18 novembre 1789. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-4°, 63 p. et 7 tableaux. [*N.* Le²⁹ 329.]

Un autre exemplaire en papier vélin est placé dans la Réserve de la B. N.

Le Rapport est suivi de trois *États comparatifs* paginés 35-63.

12677ᵃ. — Rapport fait... au nom du Comité des finances, par M. le marquis DE MONTESQUIOU, le 18 novembre 1789. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 25 p. et 7 tableaux. [*N.* Le²⁹ 329 A.]

12678. — Discours prononcé par M. le comte DE MIRABEAU, dans la séance du vendredi 20 novembre (1789), sur le projet de banque nationale, présenté par le premier ministre des finances. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 30 p. [*N.* Le²⁹ 331.]

12679. — Discours prononcé à l'Assemblée nationale, par M. DU PONT, sur les banques en général, sur la Caisse d'Escompte en particulier, et sur le projet du premier ministre des finances relativement à cette dernière. Imprimé par ordre de l'Assemblée. *Paris, Baudouin, novembre* 1789, in-8°, 40 p. [*N.* Le²⁹ 332.]

Signé : DU PONT, député du bailliage de Nemours.

12680. — Réflexions du comte DE CUSTINE, député à l'Assemblée nationale, sur la proposition du premier ministre des finances de sanctionner comme caisse nationale la Caisse d'Escompte appartenante à des capitalistes. *Paris, Baudouin*, 1789, in-8°, 35 p. [*N.* Le²⁹ 335.]

12681. — Plan de M. le vicomte DE MACAYE, pour l'établissement d'une banque nationale, imprimé par ordre de l'Assemblée (21 novembre 1789). *Paris, Baudouin*, 1789, in-8°, 1 f. et 34 p. [*N.* Le²⁷ 11, tome Iᵉʳ.]

12682. — Banque vraiment nationale. *S. l.*, 1789, in-8°, 8 p. [*R.* AD. XI, 58.]

Signé : DEL...E.

12683. — Réflexions présentés aux honnêtes citoyens, mes compatriotes, sur le plan d'une banque nationale. *Mlle Vente. S. d.*, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 184, 2.]

12684. — Réflexions sur le mémoire présenté par le ministre des finances, concernant la Caisse d'Escompte, la banque nationale, les moyens de s'en passer et de rétablir la circulation, par M. BOUCHOTTE, député de Bar-sur-Seine (27 novembre 1789). *Paris, imp. Nationale*, 1789, in-8°, 38 p. [*N.* Le29 340.]

12685. — Projet d'une banque nationale présentée à l'Assemblée nationale, par M. E.-J. MOSES, banquier à Paris (1er décembre 1789). *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. XI, 58.]

12686. — Rapport sur la Caisse d'Escompte, fait à l'Assemblée nationale, le 4 décembre, par ses commissaires, et imprimé par son ordre. *S. l. n. d.*, in-8°, 46 p. [*N.* Le29 352.]

12687. — Discours de M. LABORDE DE MÉRÉVILLE, sur l'établissement d'une banque publique, prononcée à l'Assemblée nationale, le 5 décembre 1789, imprimé par ordre de l'Assemblée. *Paris, imp. Nationale*, 1789, in-8°, 43 p. [*N.* Le29 357.]

Voyez le numéro suivant.

12688. — Sur la proposition du premier ministre des finances relative à la Caisse d'Escompte et au plan de M. de Laborde ou la Résurrection de la Caisse d'Escompte d'après la discussion suivie du Résumé de la proposition du comte de Custine à l'Assemblée nationale, le 8 décembre 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 36 p. [*R.* AD., XVIIIc 42.]

Voyez le n° 12676 ci-dessus et le numéro précédent.

12689. — Discours et Motion sur le plan de banque nationale du premier ministre des finances, prononcé à l'Assemblée nationale par M. LE COUTEULX DE CANTELEU, député de Rouen (5 décembre 1789). *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. 18 p. [*N.* Le29 358.]

12690. — Opinion de M. le duc DE LA ROCHEFOUCAULD, député de Paris, sur le projet de finances présenté par le comité des Dix, le 18 novembre 1789, et sur les banques publiques, le 9 décembre 1789. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 34 p. [*N.* Le29 364.]

12691. — Opinion de M. POIGNOT, député de la ville de Paris. *Paris, Baudouin*, 1789, in-8°, 1 f. et 22 p. [*N.* Le29 386.]

Le titre de départ, p. 1, porte en plus :... *sur le parti à prendre par l'Assemblée nationale pour le rétablissement provisoire des finances.*

12692. — Une Grand Vérité sur l'établissement projeté d'une banque en France (12 décembre 1789). *Imp. L.-M. Cellot. S. l.*, 1789, in-8°, 14 p. [*R.* AD. XI, 58.]

Signé : MOSNERON.

12693. — Opinion de M. TREILHARD sur le Rapport du Comité des finances, du 18 décembre 1789, au sujet de la Caisse d'Escompte, et Motion sur l'aliénation de quelques portions de possessions dites ecclésiastiques et sur l'administration de toutes. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Le29 394.]

12694. — Rapport des commissaires nommés pour l'examen des projets de banque, et conférer, à leur sujet, avec le premier ministre des finances et les administrateurs de la Caisse d'Escompte. Fait par M. LECOUTEULX DE CANTELEU, député de la ville de Rouen, imprimé par ordre de l'Assemblée. Suivi des décrets de l'Assemblée nationale, rendus le 19 décembre 1789. *Paris, imp. Nationale*, 1789, in-8°, 36 p. [*N.* Le29 396.]

Voyez les nos 12676-12689 ci-dessus.

D'autres pièces relatives à la Caisse d'Escompte seront décrites au § 9 du présent chapitre.

12695. — Voyez ce que vous en pensez ou Essai rapide sur la liquidation de la dette exigible. *Knapen*, 1790, in-4°, 8 p. [*N.* Lb39 8284.]

12696. — Voyez ce que vous en pensez. — Point de prévention surtout ou Essai...

Knapen, 1790, in-4°, 8 et 4 p. [*N.* Lb[39] 8284 A.]

Ce nouveau tirage comporte deux *Additions*. La première est un *Projet de décret* imprimé en manchettes de l'*Essai* et daté du 12 septembre. La *Deuxième Addition* a un titre et une pagination distincts.

12697. — Moyen de faire reparaître le numéraire dans Paris, adressé à l'Assemblée nationale. *Paris, de Bure aîné. S. d.*, in-8°, 13 p. [*N.* Lb[39] 8293.]

12698. — Précis d'une opération proposée par un patriote du district de l'Oratoire. *Paris, Desenne,* 1790, in-8°, 1 f. et 29 p. [*N.* Lb[39] 8368.]

Sur la compensation des droits féodaux pour tenir lieu du rachat décrété par l'Assemblée nationale.

12699. — Moyens de détruire la rareté actuelle du numéraire, de ramener la circulation générale, de libérer sur le champ l'État sans surcharge et Projet d'une banque vraiment patriotique pour favoriser uniquement l'agriculture, le commerce et les arts utiles, dont le bénéfice net servirait annuellement à diminuer le fardeau des impositions au prorata de la cote de chaque municipalité du royaume, par M. Charmat, citoyen. Prix : 6 sous au profit des pauvres du district de son domicile. *Paris, chez l'auteur, rue du Battoir-Saint-André-de-Arcs*, *n°* 11 ; *Valleyre jeune ; 27 février* 1790, in-8°, 16 p. [*R.* AD. XVIII[c] 43*.]

Voyez le n° 12674 ci-dessus.

12700. — Observations de M. Ducloz-Dufresnoy, suppléant de la députation de Paris, sur l'état des finances. *Paris, Clousier,* 1790, in-8°, 1 f. et 50 p. [*N.* Lb[39] 3223.]

Voyez le numéro suivant.

12701. — Supplément à mes « Observations sur les finances », par un député de Paris (Ducloz-Dufresnoy), 8 avril 1790. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 22 p. et 1 tableau non chiffré. [*N.* Lb[39] 3224.]

12702. — Les Fariboles historiques. *S. l.*, 1790, in-8°, 15 p. [*N.* Lb[39] 3274.]

Le titre de départ, page 3, porte en plus : *Ou que m'importe la Révolution, si elle augmente ma misère.*

Épigr. :

Ah ! rendez-nous nos fers et donnez-nous du pain !

12703. — Très Humbles Représentations des corps des marchands, entrepreneurs, artistes et ouvriers de tous genres de la ville de Paris à Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. de la Société littéraire. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb[39] 3318.]

Sur la situation financière et contre la création du papier-monnaie.

Épigr. :

La vérité doit être lue par les âmes pures.

12704. — Motion très intéressante sur la finance. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*A. N.* C 197, 160[44].]

Le titre de départ, page 3, porte : *Motion très intéressante sur les finances, proposée pour provoquer, s'il est possible, celle dont* (sic) *M. Pétion de Villeneuve s'était chargé de porter à l'Assemblée nationale dès le* 1[er] *décembre* 1789, *par un citoyen ami zélé de la Constitution. Publiée le* 18 *mars* 1790. *Cette motion a paru nécessaire pour répondre au Mémoire lu à l'Assemblée nationale au nom du premier ministre des finances, à ceux de MM. Kornmann, Brissot de Warville, abbé d'Espagnac, Bailly, Beyerlé, de Corméré, Brûlé, et tant d'autres qui ont répandu leurs idées sur les moyens de finance et sur les inconvénients du système de la Caisse d'Escompte.*

Signée (p. 14) : Colmar, citoyen natif de Thionville, etc.; p. 14-16, Copie d'une lettre de M. le comte Laurencin à M. l'abbé Girard (décembre 1786) et Note de l'éditeur.

12705. — Mémoire intéressant à l'Assemblée nationale, pour la régénération des finances, par M. Agobert, lieutenant-colonel d'infanterie, chevalier de Saint-Louis (16 mars 1790). *Paris, chez les marchands de nouveautés,* 1790, in-8°, 24 p. [*N.* Lb[39] 8546.]

12706. — Ce qu'on cherche depuis longtemps ou Moyen sûr de payer deux milliards de dettes de l'État avec vingt-quatre millions, par un aveugle des Quinze-Vingts, et présenté à l'Assemblée nationale le

17 mars 1790. *Paris. S. d.*, in-8°, 24 p. et 2 tableaux. [*N.* Lb39 8547.]

12707. — Moyen de secourir la nation et de soulager l'État, présenté à l'Assemblée nationale par une foule de négociants, marchands, fabricants et créanciers de l'État. *Paris, imp. de la Société littéraire. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb39 8548.]

12708. — Moyen de liquider la dette publique et de rétablir la confiance nationale. *S. l. n. d.*, in-4°, 21 p. [*N.* Le29 8549.]

12708bis. — Moyen de rétablir promptement les finances, de faire cesser la diminution du numéraire, de rendre à l'avenir le crédit inutile et de se passer absolument de papier-monnaie. *Imp. du Postillon. S. d.*, in-8°, 47 p. [*N.* Lb39 8550.]

12709. — Lettre à l'Assemblée nationale, sur les billets au porteur (3 avril 1790). *Imp. H.-J. Jansen. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 5849.]

Signée : J.-C. ZOLLIKOFER.

12710. — Rapport sur la dette publique, fait à l'Assemblée nationale au nom du Comité des finances, le 27 août 1790, par M. DE MONTESQUIOU, député de Paris. *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-4°, 1 f. et 20 p. [*N.* Le29 881.]

12711. — Rapport sur la dette publique, par M. DE MONTESQUIOU... *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, 31 p. [*N.* Le29 881 A.]

12712. — Adresse à l'Assemblée nationale, sur les billets patriotiques et les billets de sections qui circulent à Paris et dans les campagnes (14 novembre 1790). *Imp. L. Potier de Lille. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 5552.]

Signée : BACON.

12713. — N° 1. Vraie Pension bourgeoise nationale. 1er janvier 1791. — N° 2. L'Impôt à découvert, par l'auteur de la « Vraie Pension bourgeoise nationale ». — N° 3. Petite Partie d'administration morale, civille et politique, par l'auteur de « l'Impôt à découvert ». — N° 4. Moyen prompt d'occuper ceux qui ne le sont pas, par l'auteur de la « Petite Partie d'administration », etc. — N° 5. Banqueroute deux fois mal à propos manquée, par l'auteur du « Moyen d'occuper ceux qui ne le sont pas ». — N° 6. Ouvrages à faire pouvant subvenir aux frais d'un club, par l'auteur de la « Banqueroute deux fois mal à propos manquée ». — N° 7. Souscription ouverte pour le développement de la pension bourgeoise nationale, par l'auteur de l' « Ouvrage à faire ». — N° 8. Pétitions proposées aux 83 départements par l'auteur de la « Souscription ouverte, etc. » — N° 13. Pétition à l'Assemblée nationale pour qu'il soit accordé à l'auteur de la « Vraie Pension bourgeoise nationale » le don de l'impression du développement de ladite pension (27 mars 1791). *Imp. Vézard et Lenormant,* 1791, in-8°, 52 p. [*N.* Lc2 2456.]

Ces divers opuscules, relatifs pour la plupart à une sorte de tontine que voulait instituer l'auteur, sont tantôt signés ALLIETTE, tantôt ETTEILLA ou sont anonymes. Sur les deux premiers, l'auteur prend la qualité de citoyen de la section de l'Oratoire.

ALLIETTE a signé de son anagramme ETTEILLA la plupart de ses traités de cartomancie, dont on trouvera la liste dans *la France littéraire*, de Quérard, qui n'a pas mentionnée la *Vraie Pension bourgeoise nationale* et ses suites.

12714. — Motion faite à l'Assemblée nationale, le 17 mai 1791, par M. DE MONTESQUIOU, député de Paris, sur les moyens de remédier à la rareté du numéraire. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 12 p. [*N.* Le29 1510.]

Voyez le numéro suivant.

12715. — Des Moyens de remédier à la rareté du numéraire, par M. d'ÉPRÉMESNIL, en réponse à la motion de M. le marquis de Montesquiou, du 17 mai 1791, sur le même sujet (22 mai). *Imp. de l'Ami du Roi. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 4932.]

12716. — Requête présentée à l'Assemblée nationale par JEAN LA VIOLETTE, tondeur de chiens sur le Pont-Neuf, relativement à un projet d'impôt sur les chiens. *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lb39 9478.]

12717. — A Monsieur de Villette. (Paris, 14 janvier 1792.) *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*Br. M.* F. R. 364, 12.]

Signé : D. P. l'Ami des pauvres.
En faveur des chiens contre lesquels Villette avait demandé un impôt.

12718. — La Caissomanie dévoilée ou Avis sur le danger de la multiplication des caisses d'échange. *Imp. du Patriote français*, 1792, in-8°, 4 p. [*R.* AD. XI, 60.]

Signé : Pépin, auteur de la Pétition au Roi sur les assignats au-dessous de cinq livres. « Cette pétition, qu'il a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté, se distribue gratuitement chez Mme Vaufleury, libraire, au pavillon du Palais-Royal. »

12719. — Département de Paris. Arrêté du directoire sur le commerce d'argent, du 2 février 1793. *Imp. Ballard. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb40 3295.]

12720. — Un Français aux Français, excepté à ceux qui n'entendent rien et aux pires sourds qui ne veulent rien entendre (22 juin 1793). *Imp. Pain. S. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Lb41 3103.]

Signé : D. L. D., section du Muséum.
Sur la nécessité urgente d'aviser à diminuer la dette publique.

12721. — Convention nationale. Projet d'établissement d'une banque nationale pour servir à l'extinction des assignats. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, floréal an III*, in-8°, 16 p. [*R.* AD. XI, 58. — [*N.* Le38 1423.]

Signé : Bette.

12722. — Avertissement à l'administration, aux agents et commissions, par le citoyen Raffron, député de Paris à la Convention nationale (25 floréal an III-14 mai 1795). *Paris, imp. E. Brosselard. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb41 1812.]

Sur la nécessité d'aviser aux approvisionnements et de fabriquer pour 150 millions de petite monnaie.

12723. — La Richesse du peuple républicain ou Démonstration mathématique de la possibilité du remboursement de la dette nationale, sans rien tirer du trésor public, de la possibilité de la vente du pain à deux sols la livre, et de tous les objets de première nécessité au prix le plus modéré par toute la République en faveur de la classe indigente, sans que les agriculteurs diminuent le prix de leurs grains par aucune loi coercitive, prohibitive et destructive du commerce. *S. l. n. d.*, in-4°, 18 p. et 2 tableaux. [*N.* Lb41 3226.]

L'adresse à la Convention nationale est signée Roze Dechantoizeau ; Brulley, Américain.

12724. — Les Derniers Cris de l'humanité et de la Raison ou Idées d'un honnête homme sur les subsistances, les assignats, l'agiotage et les patentes. *Imp. Lejeune. S. d.*, in-8°, 27 p. [*N.* Lb41 4194.]

Signé : Amédée B.

Épigr. :

Hodie... eras enim moriemur.

12725. — Nouvelle Taxe de guerre, pour forcer les cultivateurs et les gros marchands à vendre leurs denrées à bon compte ou Plan de finance et d'impôt, devant rétablir le crédit des assignats, en diminuer de trois quarts la masse, épargner les propriétaires de maisons et les artisans, assurer la subsistance des vieillards, des infirmes et des fonctionnaires publics, faire contribuer enfin les propriétaires de terres et les marchands dans la juste proportion de leurs facultés. *Imp. des Frères-Unis. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb41 4932.]

Voyez le n° 12727 ci-dessous.

12726. — Au Conseil des Anciens. Le 8 frimaire an IV (29 novembre 1795). Plan de finance proposé contre celui qui a été résolu au Conseil des Cinq-Cents. *S. l. n. d.*, in-8°, 18 p. [*N.* Lb42 40.]

Signé : Jacques-Annibal Ferrières, auteur de la *Banque nationale et territoriale de France*, imprimé par ordre de l'Assemblée constituante, et Charles Désaudray, fondateur du Lycée des Arts.
Voyez le numéro suivant.

12727. — Et moi je demande l'ordre du jour sur le plan de finance proposé par les citoyens Ferrières et Désaudray, motivé sur ce que leur plan ne mène à rien et

n'est qu'un réchauffé des usages de l'ancien régime en fait de finances et d'impôts, tandis que celui présenté par le Conseil des Cinq-Cents tranche dans le vif, fait payer les contribuables en raison de leur capacité, et force, au moyen de quelques légers amendements, les accapareurs en titre à vendre leurs denrées à bon compte, et à procurer par ce moyen à des millions de malheureux les subsistances dont ils sont sevrés depuis si longtemps. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb^{42} 41.]

Par l'auteur de la *Nouvelle Taxe de guerre.* Voyez le n° 12725 ci-dessus.

12728. — Prenez garde à vos poches! vous êtes volés, et vous le serez toujours. Manœuvres des fournisseurs, pour faire de nouveaux accaparements. Proposition d'un maximum pour s'emparer de toutes les denrées et affamer le peuple. *Imp. Remy. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb^{42} 42.]

12729. — Réflexions rapides sur les finances. *Imp. Lacroix. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Lb^{42} 98.]

Signées : L. M.

12730. — Observations pour les créanciers bailleurs de fonds d'avance des ci-devant fermiers généraux. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb^{42} 510.]

Signées : SOPHIE GIRARDIN.
Voyez le numéro suivant.

12731. — Réponse à l'écrit distribué au Corps législatif, le 28 pluviôse an VI (16 février 1798), ayant pour titre : « Observations pour les créanciers bailleurs de fonds d'avance des ci-devant fermiers généraux. » *Imp. des Sciences et Arts. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb^{42} 511.]

Signée : Les fondés de pouvoirs des intéressés à la liquidation de la ci-devant ferme générale, VERDUN, GUIEU, PUISSANT.

§ 3. — Sécularisation et Vente des biens du clergé.

12732. — Observations sommaires sur les biens ecclésiastiques. Du 10 août 1789. *Versailles, Baudouin. S. d.*, in-8°, 48 p. [*N.* Lb^{39} 2171.]

Par l'abbé EMMANUEL-JOSEPH SIEYÈS.

ÉPIGR. :

Ils veulent être libres et ne savent pas être justes!

Voyez les cinq numéros suivants.

12733. — Réflexions vraies, pouvant servir de réponse aux Observations sommaires de M. l'abbé Sieyès sur les dîmes, et à autre chose encore. *Imp. Gueffier*, 1789, in-8°, 14 p. [*N.* Lb^{39} 2172.]

ÉPIGR. :

Ils seront libres, car ils sont justes.

12734. — Réfutation de l'ouvrage de M. l'abbé Sieyès sur les biens ecclésiastiques, par M. S****. *Paris, Desrays*, 1789, in-8°, 24 p. [*N.* Lb^{39} 2173.]

Par MICHEL SERVAN, d'après Barbier.

12735. — Suite de la Réfutation des principes de M. l'abbé Sieyès sur les biens ecclésiastiques, ou Analyse de leur valeur réelle et des moyens capables d'assurer aux ecclésiastiques un traitement équitable, d'employer utilement le produit des biens du clergé et du domaine, de régénérer aussitôt le trésor national, de rétablir la circulation des finances et de perfectionner l'agriculture, par M. LEBRET DE SAINT-MARTIN, officier municipal de Lisieux et l'un des procureurs syndics de l'assemblée de cette ville. *Versailles, et Paris, chez tous les libraires*, 24 *septembre* 1789, in-8°, 22 p. [*N.* Lb^{39} 2174.]

12736. — Réfutation des principes de M. l'abbé Sieyès, dans ses Observations sur les biens ecclésiastiques et sur les dîmes. (Septembre 1789.) *S. l. n. d.*, in-8°, 48 p. [*N.* Lb^{39} 2371.]

12737. — Du Domaine national ou Réponse à M. l'abbé Sieyès, sur les biens ecclésiastiques, par M. LENGLET, [avocat] en

Parl[ement]. *S. l.*, *septembre* 1789, in-8°, 32 p. [*N.* Lb³⁹ 2372.]

12738. — Des biens ecclésiastique. *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lb³⁹ 2175.]

12739. — Réflexions du lendemain, sur les arrêtés pris dans l'Assemblée nationale, relativement aux biens ecclésiastiques, le 11 août 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 102 p. [*N.* Lb³⁹ 2184.]

Par PELTIER, d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.; mais l'abbé MORELLET, dans ses *Mémoires* posthumes (1821, tome II, p. 4), revendique la paternité de ces *Réflexions*.

12740. — Considérations politiques sur les biens temporels du clergé, par M. l'évêque de Nancy (ANNE-LOUIS-HENRI DE LA FARE). *Paris, Méquignon le jeune*, 1789, in-8°, 66 p. [*N.* Lb³⁹ 2176.]

12740ᵃ. — Considérations politiques... par M. l'évêque de Nancy. *Nancy, H. Hæner*, 1789, in-8°, 66 p. [*N.* Lb³⁹ 2176 A.]

12741. — Le Moine qui n'a jamais partagé le gâteau, à l'Assemblée nationale. *Paris, Guillaume*, 1789, in-8°, 7 p. [*N.* Lb³⁹ 2178.]

En faveur des réformes.

12742. — « Panem nostrum quotidianum da nobis hodie. » *Imp. Clousier*, 1789, in-8°, 7 p. [*N.* Lb³⁹ 2179.]

En faveur des réformes.

12743. — Origine des richesses ecclésiastiques et Démonstration de leur utilité pour le bien public. *S. l.*, 1789, in-8°, 42 p. [*N.* Lb³⁹ 6845.]

12744. — Offrande à la nation. 11 août 1789. *Paris, Debray*, 1789, in-8°, 32 p. [*N.* Lb³⁹ 2197.]

Démonstration de cette thèse : « Tous les biens du clergé appartiennent à la nation. »
Par ARMAND GUFFROY.
Voyez le numéro suivant.

12745. — Remerciement de la nation à M. Guffroy, avocat, député des États d'Artois, pour le riche présent qu'il lui a fait dans son ouvrage intitulé : « Offrande à la nation », par un laboureur des environs de Saint-Claude en Franche-Comté. [*N.* Lb³⁹ 7881.]

Signé : JEAN-NICOLAS ROUGYFF.
Rougyff est, comme on l'a déjà vu, tome II, n° 10897, l'anagramme de GUFFROY; c'est donc à lui-même que l'auteur décerne ses éloges.
Une note manuscrite sur l'ex. de la B. N. indique que le *Remerciement* parut en septembre 1789.

12746. — Bref de notre saint-père le pape au clergé de l'Église gallicane. *Imp. du Vatican*, 1789, in-8°, 19 p. [*N.* Lb³⁹ 2180.]

Pamphlet. Au sujet de la suppression imminente de la dîme ecclésiastique.

12747. — Iniquité de la dîme seigneuriale et de la dîme ecclésiastique. *C. Volland. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb³⁹ 2182.]

Signée : R.... G. D. R.

12748. — Lettre d'un curé de campagne, sur l'arrêté de l'Assemblée nationale qui supprime la dîme ecclésiastique. *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1789, in-8°, 16 p. [*N.* Lb³⁹ 2185.]

12749. — A Messieurs les représentants de la nation, de l'ordre de la noblesse et des communes, par un membre du clergé. *Imp. Grangé*, 1789, in-8°, 8 p. [*N.* Lb³⁹ 2186.]

12750. — Tout n'est pas dit ou Observations nouvelles et ultérieures sur l'arrêté concernant les dîmes. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 46 p. [*N.* Lb³⁹ 2187.]

12751. — Lettre de M.... à Monsieur l'abbé... sur les suppressions et abolitions décrétées par l'Assemblée nationale et particulièrement sur les dîmes ecclésiastiques. *S. l.*, 1789, in-8°, 32 p. [*N.* Lb³⁹ 2188.]

12752. — Projet pour le remplacement de la dîme, par l'auteur du mémoire sur l'administration des biens du clergé. *Paris, Gattey*, 1789, in-8°, 23 p. [*N.* Lb³⁹ 2189.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Mémoire sur la suppression de la dîme décrétée le 4 août par l'Assemblée et Moyen de pourvoir au remplacement arrêté par le décret.*

12753. — Lettre d'un citoyen à un député à l'Assemblée nationale, sur un moyen

simple et facile de faire tourner la suppression des dîmes ecclésiastiques à l'avantage de l'État, et de pourvoir au remplacement nécessaire pour l'acquittement des portions congrues et autres charges ci-devant affectées sur ces dîmes (12 septembre 1789). *S. l.*, 1789, in-8°, 15 p. [*N.* Lb39 2347.]

12754. — Le Fonds des dîmes ecclésiastiques mis en circulation ou Création d'un crédit territorial pour la liquidation de la dette de l'État, par P. Marcon, lieutenant au régiment Dauphin-cavalerie. *S. l.*, 18 *septembre* 1789, in-8°, 32 p. [*N.* Lb39 2357.]

12755. — Réflexions sur la suppression de la dîme, par M. Lesergeant d'Isbergue, député à l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 3098.]

12756. — Lettre de Gros-Jean à son curé, publiée par H.... D. B. C. D. M. D. P. *A Philadelphie*, 1789, in-8°, 31 p. [*N.* Lb39 2190.]

Epigr. :

Discite justitiam moniti.
Virg., *Æneidos*, lib. VI.

12757. — Le Coup de massue. Premier coup. *Imp. Momoro*, 1789, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 7883.]

En faveur de la sécularisation des biens du clergé.

12758. — Considérations sur le gouvernement qui convient à la France et sur des moyens de concourir au rétablissement des finances de l'État en vendant pour deux milliards des biens du clergé, par un citoyen de Paris, membre du district des Cordeliers (Fantin Des Odoards). *S. l.*, 1789, in-8°, 140 p. [*N.* Lb39 7996.]

12759. — Une des Trente-six mille Manières de combler le déficit ou les Biens de l'Église restitués à la France. A l'Assemblée nationale. Par un citoyen magistrat. *Rome, imp. du Vatican, chez Pasquin et Marforio*, 1789, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 7997.]

Dialogue entre un pasteur anglais et un pasteur français.

12760. — Observations sommaires sur la propriété des biens du clergé et sur le projet de les vendre. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb39 7999.]

12761. — Réflexions sur la nature du droit de propriété des établissements ecclésiastiques ayant une existence civile dans l'État et sur le projet de suppression des ordres religieux. *Imp. Demonville*, 1789, in-8°, 15 p. [*N.* Lb39 8000.]

Signées : Boicervoise, avocat en Parlement. En faveur des établissements religieux.

12762. — Dissertation sur la propriété du clergé et sur l'avantage ou la perte qui résultera pour la nation de la vente des biens de l'Église, par M. Pierrot, avocat et domaniste à Toul. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 45 p. [*N.* Lb39 8001.]

12763. — Dissertation critique sur les propriétés du clergé de France, par un prêtre du diocèse de Paris. *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1789, in-8°, 1 f. 41 p. et un *Post-scriptum* de 15 p. [*N.* Lb39 8002.]

Le Post-scriptum répond à la brochure de l'abbé Sieyès et à trois autres écrits qui ne sont pas désignés.

12764. — Lettre à un ami de province sur la destruction des ordres religieux (18 octobre 1789). *S. l. n. d.*, in-8°, 26 p. [*N.* Lb39 2459.]

Voyez le numéro suivant.

12765. — Seconde Lettre à un ami de province, sur la propriété des biens ecclésiastiques (22 octobre 1789). *S. l. n. d.*, in-8°, 19 p. [*N.* Lb39 2492.]

L'auteur de ces deux Lettres appartenait à un ordre religieux dont il défend les privilèges. La seconde a plus spécialement trait à la défense du clergé séculier.
Voyez le numéro précédent.

12766. — Motion de M. Thouret, sur les propriétés de la couronne, du clergé et de tous les corps et établissements de mainmorte. Séance du 23 octobre 1789. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 10 p. [*N.* Le29 281.]

Voyez les deux numéros suivants.

12767. — Analyse de la motion de M. Thouret sur les biens du clergé. *Ve Desaint. S. d.*, in-8°, 48 p. [*N.* Lb39 2509.]

Signée : J. F. D., ancien avocat au Parlement de Paris. (JEAN-FRANÇOIS DUCELLIER, député de la prévôté et vicomté de Paris *extra muros*). Voyez le n° 12817 ci-dessous.

12768. — Examen de la motion de Thouret, sur les propriétés du clergé et de tous les corps et établissements de mainmorte ou Lettre de M. LE C. à M. Thouret. *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lb39 7998.]

12769. — Discours prononcé par M. GOUTTES, curé d'Argeliers, sur la motion relative aux biens du clergé. *Paris, Baudouin*, 1789, in-8°, 11 p. [*N.* Le29 282.]

12770. — Opinion de M. TREILHARD sur la propriété des possessions du clergé (23 octobre 1789). *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Le29 283.]

12771. — Opinion du comte DE CUSTINE, relative à la proposition faite de déclarer les biens du clergé appartenant à la nation (23 octobre 1789). *S. l. n. d.*, in-8°, 5 p. [*N.* Le29 284.]

12772. — Opinion de M. le comte STANISLAS DE CLERMONT-TONNERRE, député de Paris, sur la propriété des biens du clergé. *Paris, Baudouin*, 1789, in-8°, 19 p. [*N.* Le29 285.]

12773. — Motion de M. le duc D'AIGUILLON, du 23 octobre 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le29 287.]

12774. — Résumé de l'opinion de M. CAMUS, dans la séance du 13 octobre 1789, au sujet de la motion sur les biens ecclésiastiques, suivi de quelques Observations sur ce qui a été dit à l'appui de la motion, dans les séances du 23 et du 24. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Le29 288.]

12775. — Opinion de M. l'évêque d'Uzès [BETHIZY] sur la propriété des biens du clergé (23 octobre 1789). — Suite de l'Opinion de M. l'évêque d'Uzès (DE BETHIZY), sur la propriété des biens du clergé. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 et 8 p. [*N.* Le29 289.]

12776. — Opinion de M. LE B... (LEBRU, député du B... (bailliage de D... (Dourdan), sur la propriété des biens des églises. Séance du vendredi 30 octobre 1789. *Paris, Baudouin*, 1789, in-8°, 20 p. [*N.* Le29 290.]

12777. — Mon Opinion sur les biens du clergé. *Versailles, Baudouin. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb39 2511.]

12778. — Point de vue religieux, moral et politique sur la question de la propriété des biens du clergé. *S. l. n. d.*, in-8°, 21 p. [*N.* Lb39 2512.]

ÉPIGR. :

In canum novi status imago antiqui.
TACITE, *Ann.*

12779. — Discours sur la propriété des biens ecclésiastiques, par M. l'archevêque d'Aix (JEAN-DE-DIEU-RAYMOND DE BOISGELIN). *Paris, imp. G. Desprez*, 1789, in-8°, 75 p. [*N.* Lb39 2515.]

Voyez le numéro suivant.

12780. — Conclusions de l'opinion de M. l'archevêque d'Aix (DE BOISGELIN), sur la vente des biens du clergé (31 octobre 1789). *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le29 296.]

12781. — Question sur la propriété des biens-fonds ecclésiastiques en France. *S. l. n. d.*, in-8°, 164 p. [*N.* Lb39 2514.]

Par l'abbé CHAPT DE RASTIGNAC, d'après Barbier.

12782. — Problème. La nation est-elle propriétaire des biens du clergé ? *Garnery et Volland. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb39 2515.]

12783. — Recherches curieuses sur l'origine des revenus ecclésiastiques. *Imp. Seguy-Thiboust, et se trouve au bureau des Révolutions de Paris*, 1789, in-8°, 24 p. [*N.* Lb39 2516.]

12784. — Essai historique sur la rentrée des biens tant à l'Église qu'à la nation, avec des réflexions sur la nature de ces biens. *S. l.*, 1789, in-8°, 136 p. [*N.* Lb39 2517.]

Par GAMBIER, religieux récollet de la ville de Bavay en Hainaut, d'après une note de Van

Thol, recueillie par Barbier. On trouve imprimée, après la page 36 : *Lettre d'un religieux franciscain, missionnaire dans les provinces germaniques, à un de ses confrères, religieux dans la province de Saint-André*, signée F. N., rel. miss. en Pr. germ., et : *Extractum ex concilio Tridentino*. Ces deux pièces ont chacune 16 p.

12785. — Droits de la nation sur les biens ecclésiastiques. *Imp. J.-B. Caron. S. d.*, in-8°, 1 f. et 26 p. [*N.* Lb[39] 2518.]

Le titre de départ, p. 1, porte en plus : *Plan de régie des biens de mainmorte, suivi d'un plan de réforme dans le clergé séculier et régulier et les communautés religieuses des deux sexes, par* M. S.-J.-F. GIRARD, de Valenciennes.

12786. — Sur l'emploi des biens du clergé, par le C. D. B***. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb[39] 2519.]

12787. — Don patriotique de 300 millions à faire par le clergé, pour amendement aux vues du bien public qui ont porté à proposer la vente des biens, suivi du précis de l'emploi à en faire par la nation pour la restauration des finances, par M. le marquis DE FAVRAS. *Paris, Laporte*, 1789, in-4°, 24 p. [*N.* Lb[39] 2520.]

Entre les pp. 21 et 23, est intercalé un tableau plié intitulé : *État de la dette publique actuelle comparé à une nouvelle organisation par reconstitution annuitaire.*

12788. — Opinion de M. l'évêque d'Autun (TALLEYRAND), sur la question des biens ecclésiastiques (2 novembre 1789). *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Le[29] 297.]

Voyez les trois numéros suivants.

12788[a]. — Opinion de M. l'évêque d'Autun sur la question des biens ecclésiastiques en 1789. Seconde édition. *Paris, P. Plancher*, 1823, in-8°, 16 p. [*N.* Le[29] 297 A.]

12789. — Dialogue entre M. l'évêque d'Autun et M. l'abbé Maury. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 2192.]

ÉPIGR. :

Eh quoi ! Mathan, d'un prêtre est-ce là le langage ?
RACINE, *Athalie*, act. II, sc. V.

Au sujet des biens du clergé.

12790. — Doutes et Réflexions sur la motion de l'évêque d'Autun concernant les biens ecclésiastiques. *Versailles, imp. Nationale*, 1789, in-8°, 7 p. [*N.* Lb[39] 2510.]

12791. — Opinion d'un député (le comte DE LA MARCK), sur les conséquences qui pourraient résulter du décret rendu par l'Assemblée nationale le 2 novembre 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Le[29] 298.]

12792. — Opinions de M. le duc de LA ROCHEFOUCAULT, député de Paris, sur les biens ecclésiastiques et sur les Parlements, des 31 octobre et 3 novembre 1789. *Paris, imp. P.-D. Pierres. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Le[29] 299.]

12793. — Notes et Remarques sur le décret de l'Assemblée nationale du 2 novembre 1789, concernant la disposition des biens ecclésiastiques. *G. Desprez. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 2554.]

12794. — La Passion de notre vénérable clergé, selon l'évangéliste du jour. *S. l. n. d.*, in-8°, 6 p. [*N.* Lb[39] 2555.]

Parodie relative à la vente des biens ecclésiastiques.

12795. — Le *De Profundis* chanté entre le clergé et le tiers état, le jour des Trépassés 1789, ou le Décret à jamais mémorable de l'Assemblée nationale. *Imp. de la Liberté. S. d.*, in-8°, 4 p. non chiffrées. [*N.* Lb[39] 2556.]

Signé : AUGUSTIN DURANT.

12796. — Le *Libera* du Père DUCHESNE sur le tombeau du clergé, mort le 2 novembre 1789 à l'Archevêché, présenté à la Caisse d'Escompte et enterré au Trésor national. *Imp. du Père Duchesne*, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 155, 11.]

12797. — L'Enterrement du clergé, décédé le 2 novembre 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 52 p. [*N.* Lb[39] 2557.]

Le titre de départ, page 3, porte en plus : *Ou quelques observations rapides sur l'impôt, sur la façon de liquider la dette avec des billets représentés par tous les biens inaliénables, vendus à mesure que leurs possesseurs actuels décéderont, sans faire aucun tort aux ecclésias-*

tiques actuellement existants, etc., etc., etc. Aux députés de l'Assemblée nationale.

12798. — Grâces à l'Assemblée nationale ! ou Épitaphe du haut clergé français (2 novembre 1789). *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [*N.* Lb[39] 2558.]

Signées : Par un vieux philanthrope. Vers et prose.

12799. — Le Purgatoire anéanti ou Dernier Courrier du petit enfer politique. *A Rome, de l'imprimerie du saint-siège. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Lb[39] 2561.]

12800. — Le Capucin aux États-Généraux. Exhortation au clergé de France à rentrer dans le chemin du salut. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb[39] 2562.]

12801. — Le Repentir tardif du clergé. *Imp. R. Senties. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 2563.]

12802. — Réflexions consolantes adressées à Messieurs les ecclésiastiques. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb[39] 2564.]

Signées : Par A. M***, l'ami sincère de MM. les ecclésiastiques.

12803. — La Résurrection du clergé. *Mme Vaufleury*, 1789, in-8°, 23 p. [*N.* Lb[39] 2565.]

La question des biens ecclésiastiques y est traitée surtout au point de vue financier.

12804. — Gaîté sur les biens du clergé, recouvrés par la nation. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 2566.]

Signée : Par Mme la baronne DE V. V. E.

12805. — Projet d'un traité de paix entre la nation et le clergé, contenant le seul moyen de rendre les biens ecclésiastiques utiles à l'État, par un député à l'Assemblée nationale. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb[39] 2569.]

12806. — Observations de toute justice, pour les usufruitiers ecclésiastiques. *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lb[39] 2570.]

Voyez le numéro suivant.

12807. — Réponse ou Supplément à un ouvrage intitulé : « Observations de toute justice pour les usufruitiers ecclésiastiques », par M. VIEILLARD, ancien consul de France à la Chine. *Imp. Quillau*, 1790, in-8°, 16 p. [*N.* Lb[39] 3475.]

Voyez le numéro précédent.

12808. — Faut-il encore les ouvrir, les yeux ? *S. l.*, 1789, in-8°, 15 et 17 p. [*N.* Lb[39] 2571.]

Un second titre porte : *Discours prononcé le jour des Morts, en l'église de ***, par M. l'abbé* DE ***.

12809. — Avis aux pauvres, sur la révolution présente et sur les biens du clergé. *S. l. n. d.*, in-8°, 18 p. [*N.* Lb[69] 4577.]

P. 17, *Modèle de protestation à faire par les pauvres.*

12810. — Le Secret échappé ou Confession d'un orateur en guenilles, de la terrasse des Feuillants. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*Br. M.* F. R. 139, 25*.]

Pamphlet royaliste sur la suppression des couvents.

12811. — Lettres patentes du Roi, sur le décret de l'Assemblée nationale, portant que tous titulaires de bénéfices et tous supérieurs de maisons et établissements ecclésiastiques seront tenus de faire dans deux mois la déclaration de tous les biens dépendant desdits bénéfices, maisons et établissements. Du 18 novembre 1789. *Paris, imp. Royale*, 1789, in-4°, 3 p.

12811[a]. — Lettres patentes du Roi... *Imp. N.-H. Nyon*, in-4°, 3 p.

12812. — Lettres patentes du Roi sur le décret de l'Assemblée nationale du 9 de ce mois, qui prohibe la disposition de tous bénéfices, à l'exception des cures. Données à Paris, le 27 novembre 1789. *Paris, imp. Royale*, 1789, in-4°, 2 p.

12813. — Moyen de disposer utilement, pour la nation, des biens ecclésiastiques, par M. l'abbé MORELLET. *Décembre* 1789, in-8°, 20 p. [*N.* Lb[39] 2705.]

12814. — Ancien Clergé de France. Avec le tableau des revenus dont chaque bénéficier jouissait avant le 1er janvier 1790. *Paris, chez tous les marchands de nouveautés*, 1790, in-8°, 22 p. [*N.* Lb39 8249.]

L'ex. de la B. N. porte cet envoi : « Pour pouvoir à Monsieur Didot le jeune, BAUDOUIN ».

12815. — Requête d'un abbé commandataire à l'Assemblée nationale. *Paris, Clousier, 2 janvier* 1790, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 2780.]

Signées : l'abbé de SAINT-NON, abbé de Poultières.

12816. — Véritable Origine des biens ecclésiastiques. Fragments historiques et curieux, contenant les différentes voies par lesquelles le clergé séculier et régulier s'est enrichi. *Imp. Prault. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 8049.]

Prospectus du numéro suivant.

12816a. — Véritable Origine des biens ecclésiastiques. Fragments historiques et curieux, contenant les différentes voies par lesquelles le clergé séculier et régulier de France s'est enrichi, accompagnés de notes historiques et critiques, rédigés par M. ROZET. *Paris, Desenne,* 1790, in-8°, VIII-416 p. [*N.* Lb39 3262.]

En tête de l'ex. de la B. N., est relié le prospectus décrit sous le numéro précédent.

12816b. — Véritable Origine des biens ecclésiastiques..., par M. ROZET, *Paris, Desenne*, 1791, 2 vol. in-12. [*N.* Lb39 3262 A.]

Tome Ier, VIII-243 p.; tome II, 174 p.

12817. — Idées sur la vente de portion des biens du clergé. *Imp Ve Desaint. S. d.,* in-8°, 4 p. [*N.* Lb39 8152.]

Signées : J.-F. D. [JEAN-FRANÇOIS DUCELLIER], ancien avocat de Paris. Voyez le n° 12767 ci-dessus.

12818. — Quelques-uns des Motifs qui ont dû et qui doivent nécessiter le dépouillement du clergé de France, par M. A** p. a. S.-I. des P. et C. *S. l., février* 1790, in-8°, 1 f. et 43 p. [*N.* Lb39 8241.]

12819. — Mémoire sur la vente des biens ecclésiastiques. *Imp. J. Girouard. S. d.*, in-8°, 1 f. et 43 p. [*N.* Lb39 3175.]

Le titre de départ, page 1, porte : *Extrait des numéros de la « Gazette de Paris », des* 28, 29 *et* 30 *mars* 1790.

12820. — Doutes proposés par un homme de loi sur l'acquisition des biens du domaine et du clergé. *Imp. Ve Delaguette, avril* 1790, in-8°, 24 p. [*N.* Lb39 3260.]

En faveur du clergé. Voyez le numéro suivant.

12821. — Réponse d'un citoyen patriote aux « Doutes proposés par un homme de loi, sur l'acquisition des biens du domaine et du clergé ». *Eleuteropolis, avril* 1790, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 3261.]

12822. — Moyens de vendre promptement et avantageusement les biens ecclésiastiques et domaniaux, et de placer, à la satisfaction des preneurs, les assignats sur ces mêmes biens, par M. CAILLAULT, de Nantes, membre de la Société de la Révolution. *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, 1 f., 8 p. et 1 tableau. [*N.* Lb39 3263.]

12823. — Décret rendu le 14 mai 1790, sanctionné par le Roi le 17 du même mois, sur la vente des domaines nationaux, précédé du Rapport fait à l'Assemblée nationale, par M. DE DELLEY D'AGIER, au nom du Comité chargé de l'aliénation de ces biens, et suivi : 1° de l'instruction présentée au nom du Comité par M. BOUTEVILLE-DUMETZ, décrétée par l'Assemblée le 31 du même mois, et approuvée par Sa Majesté le 3 juin; 2° du modèle de soumission; 3° d'une instruction pour le calcul des annuités. *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, 33 p. [*N.* Le29 691.]

12824. — Variétés. *Imp. du citoyen Du Pont. S. d.,* 7 numéros in-8°. [*N.* Lc2 907.]

L'ex. de la B. N. ne comporte que les nos 5-7 tout entiers consacrés aux *biens nationaux* et paginés 33-56.

12825. — Les Créanciers de l'État sous la sauvegarde de l'honneur et de la loyauté française. Décret de l'Assemblée nationale

du 17 juin 1790. Observations à l'Assemblée nationale, sur la conduite et le travail de quelques membres du Comité de liquidation. Par un citoyen. *Imp. du Postillon. S. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Lb³⁹ 3578.]

Corrections mss. sur l'ex. de la B. N.

12826. — Avis important sur la motion de M. l'évêque d'Autun, au sujet de la vente des biens nationaux (18 juin 1790). *Imp. du Patriote français. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb³⁹ 3579.]

12827. — Observations sur la vente des domaines nationaux et son Influence sur le crédit public, par M. Laurent Le Couteulx. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 22 p. [*N.* Lb³⁹ 3580.]

12828. — Décret, rendu les 25, 26 et 29 juin 1790, sanctionné par le Roi le 7 juillet suivant, sur la vente des domaines nationaux aux particuliers, précédé du Rapport fait à l'Assemblée nationale par M. de La Rochefoucauld, député de Paris. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 30 p. [*N.* Le²⁹ 741.]

12829. — Adresse à l'Assemblée nationale sur ses décrets concernant les biens ci-devant ecclésiastiques, par le sieur Lortet, grenadier de la garde nationale parisienne depuis l'époque heureuse qui a rendu à la France sa liberté, et membre du club de la Société des patriotes. *Paris, imp. C.-F. Perlet*, 1790, in-4°, 4 p. [*N.* Lb³⁹ 3684.]

12830. — Observations sur la vente des biens nationaux aux particuliers, par M. Pinteville-Cernon. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 23 p. [*N.* Lb³⁹ 3685.]

12831. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, au nom du Comité chargé de l'aliénation des domaines nationaux, sur les ventes aux municipalités, par M. de La Rochefoucauld, député de Paris, 16 juillet 1790, et Décret du même jour, sanctionné par le Roi le 26. Imprimés par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 7 p. [*N.* Le²⁹ 785.]

12832. — Assemblée nationale. Liste de MM. les douze commissaires nommés pour l'aliénation des biens domaniaux et ecclésiastiques. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [*Br. M.* F. R. 99, 10.]

12833. — Lettre du Comité pour l'aliénation des biens nationaux... ce 18 août 1790... Décret de l'Assemblée nationale, rendu le 15 août 1790... *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [*N.* Lb³⁹ 3938.]

Circulaires.

12834. — Observations rapides pour les engagistes ou échangistes du domaine, sur un rapport et un projet de décret, présentés au nom du Comité des domaines, sur la législation domaniale, imprimés par ordre de l'Assemblée nationale. *Vᵉ Desaint, octobre* 1790, in-8°, 23 p. [*N.* Lb³⁹ 4226.]

12835. — Adresse aux Français sur la vente des biens ecclésiastiques, pour servir de réponse aux opinions de MM. Martinot (*sic :* Martineau), Treillard (*sic :* Treilhard), Le Camus (*sic :* Camus), Fréteau et autres, sur leur projet d'organisation nouvelle du clergé de France, et peut-être du dogme de l'Église... *Imp. d'un royaliste. S. d.*, in-8°. [*N.* Lb³⁹ 3264.]

Fragment paginé 97-205. Publié avec un titre.

Le rapport de Martineau sur la constitution du clergé sera décrit plus loin ; pour les opinions de Camus et de Treilhard, voyez les nᵒˢ 12693, 12770 et 12774 ci-dessus.

12836. — Observations importantes sur la vente prochaine des biens ecclésiastiques et domaniaux et Moyens d'empêcher un nouvel accroissement dans l'inégalité, déjà trop excessive, des fortunes territoriales. *Paris, imp. Champigny*, 1790, in-8°, 8 p. [*N.* Lb³⁹ 8422.]

12837. — Consultation sur l'intéressante question pour le peuple, s'il y a sûreté à acquérir les biens du clergé (2 novembre 1790). *Paris, imp. N. Dumahat. S. d.*, in-8°, 1 f. et 22 p. [*N.* Lb³⁹ 4318.]

La consultation est signée Domat, syndic ; Pothier, Bardet, Boniface ; elle avait été délibérée à R... (?), le 2 novembre 1790.

12838. — Réflexions très intéressantes pour les trois quarts de la nation, et particulièrement pour les Parisiens et pour les

habitants des villes de commerce, sur la suppression des dîmes et la manière de les remplacer, où l'on fait voir que l'impôt de cent millions, destiné à les remplacer, ne doit pas être un impôt général, mais un impôt particulier aux propriétaires des biens ci-devant chargés de dîmes. *Paris, imp. du Patriote français,* 3 *décembre* 1790, in-8°, 14 p. [*N.* Lb29 4404.]

12839. — Le Système de Luther manqué ou Avis aux acquéreurs de biens dits nationaux. *S. l.,* 1791, in-8°, 15 p. [*N.* Lb39 9688.]

12840. — Réflexions soumises à l'Assemblée nationale, sur la nullité générale, prononcée par le décret du 7 octobre 1790, de toutes les ventes faites des biens du clergé, des fabriques, des établissements d'enseignement ou de charité, depuis la publication du décret du 2 novembre 1790 (*sic :* 1789). *Paris, imp. Demonville,* 1791, in-4°, 11 p. [*N.* Lb39 3578.]

12841. — Protestation générale contre la vente des biens du clergé, d'après le serment civique prononcé dans toute la France sur l'autel de la patrie, le 14 juillet 1790, par une Société de vrais patriotes français, amis de la Constitution. *S. l., l'an II de la spoliation du clergé de France,* in-8°, 43 p. [*N.* Lb39 4579.]

12842. — Projet de décret sur la vente des biens des fabriques. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 3 p. [*Br. M.* F. R. 140*, 19.]

12843. — Mémoire adressé à MM. les députés de l'Assemblée nationale, qui présente un moyen de tirer avantage d'une partie essentielle des biens mobiliers du clergé. *Imp. C. Simon,* 1790, in-4°, 4 p. [*N.* Lb39 2795.]

Signé : Watrin, chasublier du Roi et de l'Eglise de Paris.

L'auteur propose de créer une *Sacristie universelle de la nation* avec les ornements sacerdotaux des communautés supprimées et demande à être chargé de son organisation.

12844. — Instruction concernant la conservation des manuscrits, chartes, sceaux, livres imprimés, monuments de l'antiquité et du moyen âge, statues, tableaux, dessins et autres objets relatifs aux beaux-arts, aux arts mécaniques, à l'histoire naturelle, aux mœurs et usages de différents peuples, tant anciens que modernes, provenant du mobilier des maisons ecclésiastiques, et faisant partie des biens nationaux (15 décembre 1790). *Imp. Nationale S. d.,* in-8°, 12 p. [*N.* Le29 1169.]

Signée : La Rochefoucauld, président du Comité d'aliénation ; G. Bouteville, secrétaire du Comité d'aliénation ; Dionis, président du Comité ecclésiastique ; Gerle, secrétaire du Comité ecclésiastique.

Un second ex. est porté au catalogue de la B. N. sous la cote Lj1 14.

12845. — Projet de décret sur l'emploi de l'argenterie des églises, chapitres et communautés religieuses, jugée inutile au culte, présenté à l'Assemblée nationale, par les Comités réunis d'aliénation des domaines nationaux et des monnaies (3 mars 1791). *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 4 p. [*N.* Le29 1327.]

Voyez le numéro suivant.

12846. — Articles additionnels au décret du 3 mars, sur l'emploi de l'argenterie des églises et communautés, proposés par le Comité d'aliénation (30 mai 1791). *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 3 p. [*N.* Le25 1553.]

12847. — Instruction concernant les châsses, reliquaires et autres pièces d'orfèvrerie provenant du mobilier des maisons ecclésistiques et destinés à la fonte (20 mars 1791). *Paris, imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 3 p. [*N.* Le29 1363.]

Signée : Massieu, président du Comité ecclésiastique ; Despaty de Courteille, secrétaire ; La Rochefoucauld, président du Comité d'aliénation ; Pougeard du Limbert, secrétaire.

12848. — Nouveau Projet de décret sur la destination et l'emploi des biens qui dépendaient des églises paroissiales ou succursales supprimées. *Paris, imp. Nationale, avril* 1791, in-8°, 7 p. [*N.* Le29 1463.]

12849. — Instruction pour procéder à la confection du catalogue de chacune des bibliothèques sur lesquelles les directoires ont dû ou doivent incessamment apposer les scellés (15 mai 1791). *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Le[29] 1501.]

Signée : MASSIEU, président du Comité ecclésiastique ; DESPATY DE COURTEILLE, secrétaire ; DE LA ROCHEFOUCAULD, président du Comité d'aliénation ; POUGEARD DU LIMBERT, secrétaire.

12850. — Instruction pour la manière de faire les états et notices des monuments de peinture, sculpture, gravure, dessins, etc., provenant du mobilier des maisons ecclésiastiques supprimées, et dont l'envoi est demandé promptement par les Comités réunis d'administration ecclésiastique et d'aliénation des biens nationaux (1er juillet 1791). *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le[29] 1615.]

12851. — Lettre à un membre de l'Assemblée nationale législative, sur l'état du travail de l'aliénation des domaines nationaux et de la conservation des monuments, bibliothèques, etc., lors de la clôture de l'Assemblée nationale constituante, par un membre du Comité d'aliénation (24 octobre 1790 [*sic :* 1791]). *Paris, imp. Dupont*, 1791, in-8°, 23 p. [N. Lb[39] 5490.]

Signée : LA ROCHEFOUCAULD.

12852. — Convention nationale. Discours au sujet du compte de l'argenterie des églises, prononcé par le citoyen CAMBON, à la séance du 12 brumaire an III (2 novembre 1794). Imprimé en vertu de l'arrêté du Comité des finances du 5 brumaire. *Paris, imp. Nationale, brumaire an III*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[38] 1031.]

12853. — Observations sur la résolution du 7 ventôse, relative aux ventes des maisons religieuses faites en vertu de la loi du 13 fructidor. *Imp. Limodin. S. d.* (1799), in-4°, 3 p. [*N.* Lb[42] 652.]

§ 4. — Confiscation et Vente des biens nationaux.

12854. — Code de l'administration et de l'aliénation des biens nationaux, rédigé par ordre de l'Assemblée nationale, approuvé par le Comité d'aliénation des biens nationaux. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°. — Supplément... *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-8°. [*N.* Inv. F 31582.]

Le Code est suivi d'une *Table des matières* qui a une pagination distincte.

A. — JOURNAUX SPÉCIAUX

12855. — Journal de la vente des biens nationaux (13 octobre 1790-14 vendémiaire an IV. *Imp. Lottin* [puis] *Patris*, in-8°. [*N.* Lc[2] 470.]

L'ex. de la B. N. comporte les nos 1-200 (13 octobre 1790-8 septembre 1792), 202 (19 septembre 1792), 432-436 (9-29 messidor an III [27 juin-17 juillet 1795]), 439-448 (14 thermidor an III-4 vendémiaire an IV [1er août 1795-26 septembre 1795], et 450 (14 vendémiaire an IV [6 octobre 1795]).

12856. — Journal des domaines nationaux et particuliers, à vendre dans toute l'étendue de la France. (Novembre 1790-février 1791.) *Imp. du Journal de Paris. S. d.*, in-4°. [*N.* Inv. V 11701.]

La numération recommence chaque mois. Les premiers numéros ne sont point datés.

12857. — L'Acquéreur des domaines nationaux. Journal de la foi publique. (Thermidor an V-juillet 1797.)

Voyez tome II, n° 11118.

B. — AGENCES DIVERSES

12858. — Soumission de particulier pour l'acquisition de domaines nationaux. *S. l. n. d.*, in-fol., 2 p. [*N.* Lb[39] 8909.]

Dans l'ex. de la B. N., les blancs de la formule sont remplis par J.-B. MASSIEU, prêtre, maire et curé de Cergy (Seine-et-Oise), membre de l'Assemblée nationale.

12859. — Société nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb^39 8910.]

Pour l'acquisition des domaines nationaux.
Les adhésions étaient reçues chez Me Ménard, notaire, rue de Savoie, n° 29.

12860. — A Messieurs les administrateurs du directoire du département de . *Saint-Germain-en-Laye, imp. Goujon. S. d.*, in-4°, 8 p. non chiffrés. [*N.* Lb^39 9689.]

Prospectus d'un tableau général des ventes de biens nationaux.
Les exemplaires de cette circulaire devaient être signés par l'auteur, car il y a un blanc entre la formule « Votre très humble et très obéissant serviteur » et les mots : « Ci-devant censeur pour la partie des belles-lettres et de l'histoire ». On souscrivait chez M. Galland, greffier au ci-devant Châtelet, 21, rue de la Chanvrerie.

12861. — Pétition des administrateurs de l'Encan national à la Convention (28 décembre 1792). *Imp. de l'Encan national. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lf^174 11. — *R.* AD. XI, 79.]

Signée : Fauvelet et Ce.
Offre de services pour la vente du mobilier des émigrés.

12862. — Liberté. Égalité. Aux citoyens président et commissaires composant le Comité des finances, section de l'aliénation des domaines nationaux. *Imp. Renaudière. S. d.*, in-4°, 3 p. [*R.* AD. X, 17.]

L'auteur de cette requête, Jean Cardin, demandait à être mis en mesure de recevoir l'état général des propriétés à vendre, les charges auxquelles les adjudications sont faites, les annonces, etc.
Voyez le numéro suivant.

12863. — Tableau perpétuel et gratuit des biens immeubles qui sont à vendre. Rue Saint-Magloire, quartier Saint-Denis, au coin de celle Salle-au-Comte, même maison que M. Cardin, procureur au Châtelet. *Paris, imp. de la Société typographique. S. d.*, in-4°, 1 p. [*R.* AD. X, 17.]

Prospectus.
Voyez le numéro précédent.

12864. — Mémoire sur la nécessité d'établir dans le département de Paris une audience unique pour la vente judiciaire des immeubles et le dépôt et exposition des contrats volontaires, en exécution de l'édit de 1771. *S. l. n. d.*, in-4°, 10 p. [*R.* AD. X, 17.]

12865. — Développement succinct d'un moyen proposé pour faire des placements avantageux. *Imp. du Journal d'indications. S. d.*, in-4°, 4 p.

Acquisition de maisons à Paris au moyen de souscriptions collectives ou individuelles. Ces souscriptions étaient reçues chez Mes Coupery, Hua et Deloche, notaires à Paris.
Voyez le numéro suivant.

12866. — Réflexions sur les avantages qui résultent de la mise en état de valeur des maisons qu'on peut acquérir dans Paris. *Imp. du Journal d'indications. S. d.*, in-4°, 2 p.

Les « éclaircissements » étaient fournis par les notaires cités dans l'article précédent.

12867. — Concours du Bureau des bâtiments pour la perfection de l'art de construire dans cette partie. Discours prononcé par un des membres composant l'assemblée des artistes et amateurs, réunis le 3 brumaire, en la salle dudit bureau, rue de Thionville, n° 1758, à l'ouverture de la première séance, à l'invitation du directeur de cet établissement. *Imp. du bureau des bâtiments. S. d.* (1802 ?), in-4°, 4 p.

A l'ex. que j'ai eu sous les yeux était annexée une circulaire datée de *Paris, le* , *an X*, invitant les propriétaires, artistes, notaires, avoués et autres gens d'affaires, à entrer en relations avec le Bureau des bâtiments.

12868. — Caisse du Bureau des bâtiments faisant suite à l'annonce de cet établissement, rue de Thionville, n° 1758, destinée : 1° au soulagement des propriétaires de biens immeubles pour la réparation, construction et entretien de leurs maisons et bâtiments ; 2° pour l'encouragement des sciences et arts de cette partie ; 3° pour procurer les moyens d'avancement des fonds nécessaires aux divers entrepreneurs des objets ; 4° et enfin au placement des deniers de ceux qui ont des fonds disponibles à faire valoir d'une manière qui ne laissera aucun doute sur la sûreté de leur principal. *Imp. du Bureau des bâtiments. S. d.*, in-4°, 4 p.

C. — LIQUIDATION DES BIENS ET DETTES DES ÉMIGRÉS ET CONDAMNÉS

12869. — État des dépôts d'argenterie, or et argent monnoyés, remis au Comité de surveillance et de sûreté générale de l'Assemblée nationale législative et de la Convention nationale, depuis le 10 août dernier jusqu'aujourd'hui 6 octobre. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 11 p. [*N.* Le³⁸ 2198.]

Divisé en douze articles, savoir : I. Etat des objets soustraits au pillage des Tuileries et remis à l'Assemblée par divers particuliers : 60 numéros d'argenterie et 12 numéros d'objets divers, le tout remis au Garde-Meuble. II. Saint Roch et son chien avec un ange visiteur, groupe en argent [provenant sans doute de la confrérie de Saint-Roch, à Saint-Sulpice]. III. Vaisselle de l'émigré Crussol. IV. Vaisselle de l'émigré Caraman. V. Vaisselle de l'émigré Montboissier et de Mme Latouche, sa belle-sœur, dont elle a fait don à la nation. VI. Don patriotique d'une confrérie du Saint-Sacrement d'une des églises de Paris, comprenant 14 flambeaux, 2 christs et d'autres parties de cuivre argenté, provenant de deux reliquaires. VII. Six couverts d'argent et une cuiller à ragoût, provenant de Thierry (de Ville-d'Avray?) et saisis à sa terre de Mauregard. VIII. Un diamant portant le n° 12 et trouvé par un enfant. IX. 26,232 livres en or trouvées chez le sieur Lieutaud, de Marseille, suspecté d'agiotage et détenu à l'Abbaye par ordre du tribunal du 17 août. X. 47,554 livres trouvées chez le sieur Louis, à qui elles furent restituées, sur la justification faite par le possesseur qu'il n'était point émigré. XI. Portefeuille de maroquin appartenant à Lieutaud et contenant des bijoux et des effets de commerce. XII. Petit portefeuille en maroquin ayant appartenu « à la ci-devant princesse Lamballe » et renfermant une petite écritoire d'ivoire à cercle en or, un tire-bouchon d'acier, un canif à manche d'écaille, une pince à épiler et une bague carrée en émail bleu avec entourage d'or.

12870. — Convention nationale. Compte que rend à la Convention nationale le Comité de sûreté générale des dépôts qui lui ont été confiés depuis le 6 octobre jusqu'au 1er novembre 1792. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 2 p. [*N.* Le³⁸ 2510.]

Savoir : Deux malles de linge et de hardes appartenant au nommé Aubier, émigré ; deux autres malles contenant un peu d'argenterie et des effets d'homme et de femme, appartenant à l'émigré Tironloi ; 3,699 livres appartenant à un émigré ; 952 livres appartenant à un émigré, déposées à la Caisse de l'extraordinaire ; les sceaux du Dauphiné portés à la Monnaie et la boîte en cuivre doré qui les contenait remise au Garde-Meuble.

12871. — Convention nationale. État de l'argenterie et argent-monnaie déposée au Comité de sûreté générale depuis le 10 novembre jusqu'à ce jour 19 décembre. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 4 p. [*N.* Le³⁸ 2486.]

Argenterie du ci-devant duc du Châtelet et du sieur Bouland, son intendant ; articles trouvés chez la nommée Prestot, recéleuse des effets de l'émigré Chatillon ; montre, pistolet et boucles d'argent appartenant au sieur Ginot du Moulans, émigré détenu à l'Abbaye ; argent, monnaie et assignats provenant d'un ci-devant soupçonné d'émigration et d'une « restitution confidentielle ».

12872. — Convention nationale. Projet de décret sur la vente en détail des châteaux, parc, enclos, palais épiscopaux et autres grandes propriétés nationales, situés dans les campagnes et dans les villes, présenté au nom du Comité d'aliénation, par Ch. Delacroix. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale,* 1793, in-8°, 12 p. [*N.* Le³⁸ 2008.]

P. 6, Note sur les plans de Paris en grand dressés par Verniquet et sur celui des possessions de la liste civile levé par Berthier, chef des ingénieurs des camps et armées. Voyez le numéro suivant.

12873. — Décret (n° 990) de la Convention nationale du 5 juin 1793... qui autorise l'administrateur des domaines nationaux à faire graver au trait et d'après le plan général de Paris, dressé par le citoyen Verniquet, les plans des grands établissements nationaux existant dans ladite ville. *Imp. Nationale exécutive du Louvre,* 1793, in-4°, 4 p. [*R.* AD. X, 18.]

12874. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret sur la vente en détail des châteaux, parcs, enclos, palais épiscopaux et autres grandes propriétés nationales, situés dans les campagnes et les villes, présentés au nom du Comité d'aliénation, par Ch. Delacroix. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp.*

Nationale, S. d., in-8°, 14 p. [*N.* Le38 2009.]

P. 2, Note sur la vente de la maison et du clos des Chartreux à Paris. P. 5-6, longue Note sur les moyens pratiques de mettre en valeur la maison et le terrain des Minimes, à Passy, et celui des ci-devant Jacobins, rue Saint-Honoré.

12875. — Convention nationale. Rapport fait au nom du Comité des finances sur les réclamations contre la loi du 10 frimaire [an II] concernant les domaines aliénés et sur les changements et les additions au rapport fait par Ch. Delacroix sur le même objet, par P.-A. Lozeau, de la Charente-Inférieure. Imprimé par ordre du Comité des finances. *Imp. Nationale, frimaire an III*, in-8°, 28 p. [*N.* Le38 1098.]

12876. — Convention nationale. Discours de Boissy d'Anglas, sur la nécessité d'annuler ou de reviser les jugements rendus par les tribunaux révolutionnaires, et de rendre aux familles des condamnés les biens confisqués par ces jugements. Lu à la séance du 30 ventôse an III (20 mars 1795). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, germinal an III*, in-8°, 8 p. [*N.* Le38 1300.]

12877. — Convention nationale. Discours prononcé par Lesage, d'Eure-et-Loir, dans la séance du 30 ventôse, sur cette question : Les biens des condamnés par les tribunaux révolutionnaires ne doivent-ils pas être restitués à leurs héritiers ? Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, germinal an III*, in-8°, 8 p. [*N.* Le38 1301.]

12878. — Observations sur la résolution du 23 brumaire, relative à la suspension des ventes de domaines nationaux. *Imp. C. Tutot. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lf174 13.]

Une loi votée le 30 brumaire an IV (21 novembre 1795) avait suspendu jusqu'au 1er prairial suivant la vente des domaines nationaux.

12879. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport et Projet de résolution sur un message du Directoire exécutif portant invitation au Conseil d'examiner la question de savoir s'il ne conviendrait pas de vendre le mobilier et les biens non encore réclamés qui ont appartenu à des détenus, des condamnés ou à des prêtres déportés. Par P.-A. Laloy, séance du 28 floréal an IV de la République. (17 mai 1796). *Paris, imp. Nationale, floréal an IV*, in-8°, 20 p. [*N.* Le43 268.]

12880. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution présenté au nom de la Commission des finances. Séance du 19 prairial de l'an IV (7 juin 1796). *Paris, imp. Nationale, prairial an IV*, in-8°, 4 p. [*N.* Le43 303.]

Relatif à la vente des biens nationaux.

12881. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution présenté par la Commission des finances. Séance du 5 thermidor an IV (23 juillet 1796.) *Paris, imp. Nationale, thermidor an IV*, in-8°, 4 p. [*N.* Le43 363.]

Sur la vente des biens nationaux.

12882. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de L.-E. Beffroy sur le projet d'une commission spéciale chargée de faire un rapport sur les suspensions de ventes de domaines nationaux. Séance du 4 floréal an V (23 avril 1797). *Imp. Nationale, floréal an V*, in-8°, 14 p. [*N.* Le43 921.]

12883. — Proclamation du pouvoir exécutif de la République française, pour l'exécution de la loi du 8 avril 1792, relative aux émigrés. Du 9 avril 1793... *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 3 p. [*N.* Lb41 612.]

Signée : Gohier, Clavière, Monge, Garat, Lebrun.
Rappel des articles 7 et 8 de la loi du 8 avril 1792, prescrivant l'envoi au directoire de chaque district de l'Etat des biens saisis.

12884. — Convention nationale. Projet de décret et d'instruction sur la vente des immeubles provenant des émigrés, présenté par le Comité d'aliénation. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 75 p. [*N.* Le38 659.]

12885. — Convention nationale. Rapport fait au nom du Comité d'aliénation des domaines sur la vente des immeubles des émigrés, par CH. DELACROIX. Imprimé par ordre du Comité. *Paris, imp. Nationale. S. d*, in-8°, 16 p. [*N.* Le^{38} 2010.]

12886. — Convention nationale. Biens des émigrés. Projet de décret proposé par le Comité d'aliénation concernant les biens des émigrés. Titre premier. De la mainmise sur les biens des émigrés. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Le^{38} 2524.]

On lit ce *Nota*, p. 7 : « Les autres sections de ce décret seront distribuées successivement et incessamment. »

12887. — Paris, le 20 septembre 1793... Copie d'une lettre relative à la vente des immeubles des émigrés, écrite, le 20 septembre 1793, par l'administrateur des domaines nationaux aux administrateurs de département. *S. l. n. d.*, in-4°, 7 p. [*N.* Lb^{41} 3318.]

Signée : AMELOT.

12888. — Biens nationaux provenant des émigrés. Modèle des différents actes relatifs aux ventes. *S. l. n. d.*, in-4°, 23 p. [*N.* Lb^{41} 3319.]

12889. — Copie d'une lettre écrite par l'administrateur provisoire des domaines nationaux aux administrateurs composant les directoires des départements, le 27e jour de brumaire de l'an II (17 novembre 1793). *S. l. n. d.*, in-4°, 6 p. [*N.* Lb^{41} 3512.]

Signée : LAUMOND.
Biens des émigrés.

12890. — Liberté, égalité, fraternité. Copie d'une lettre adressée le 18 nivôse de l'an II (7 janvier 1794), par l'administrateur provisoire des domaines nationaux, aux directoires des districts. *S. l. n. d.*, in-4°, 6 p. [*N.* Lb^{41} 3641.]

Signée : LAUMOND.
Vente des biens des émigrés.

12891. — Modèle des principaux actes relatifs à l'aliénation des immeubles confisqués sur les émigrés, condamnés et autres. *S. l. n. d.*, in-4°, 1 f. et 23 p. [*N.* Lb^{41} 3642.]

Entre les pp. 14 et 15 est intercalé un feuillet plié renfermant divers modèles de formules et chiffré lui même 14.

12892. — Convention nationale. Discours sur la vente des biens des émigrés, par RAFFRON, député de Paris, à la Convention nationale, dans la séance du 3 pluviôse, l'an II de la République (22 janvier 1794). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Le^{38} 660.]

12893. — Émigrés. Avis sérieux et très pressant. *Imp. L. Potier de Lille. S. d.*, in-fol. plano. [*N.* Lb^{41} 4805.]

Aux porteurs de créances sur le renouvellement des formalités nécessaires pour prétendre à remboursement.

12894. — Convention nationale. Projet de décret présenté à la Convention nationale, au nom de ses Comités de législation et des finances, par J.-P. CHAZAL, député du Gard. Imprimé par ordre de ces Comités. *Imp. Nationale, ventôse an III*, in-8°, 7 p. [*N.* Le^{38} 1299.]

Sur la levée du séquestre des biens des parents des émigrés.
Voyez les quatre numéros suivants.

12895. — La Cause des pères ou Discussion d'un projet de décret relatif aux pères et mères, aïeuls et aïeules des émigrés, par l'auteur du « Cri des familles ». *Paris, Du Pont, an III*, in-8°, 111 p. [*N.* Lb^{41} 1715.]

Sur le titre, chiffre et devise (*Veritas omnia vincit*) d'ANDRÉ MORELLET, qui a d'ailleurs signé p. 111.
L'*Introduction* est datée du 20 ventôse an III (10 mars 1795), et le texte du 10 germinal (30 mars 1795).
Sur *le Cri des familles*, voyez tome Ier, n° 3942. Voyez aussi les trois numéros suivants et le n° 12900 ci-dessous.

12896. — Observations sur un article du « Journal de Paris » du sextidi 6 floréal, relatif à l'ouvrage intitulé « la Cause des pères », et Réponse du citoyen MORELLET aux reproches du représentant Chazal.

Paris, Maret, an III, in-8°, 29 p. [*N.* Inv. Z 23805*.]

Sur le titre, chiffre et devise de Morellet.

12897. — Supplément à la « Cause des pères », par ANDRÉ MORELLET (10 thermidor [an III-28 juillet 1795)]. *Paris, Maret, an III*, in-8°, 135 p. [*N.* Lb41 1952.]

12898. — Nouvelles Réclamations pour les pères et mères, aïeuls et aïeules des émigrés, à l'occasion d'une nouvelle motion du citoyen Chazal, par A. MORELLET. 20 frimaire an IV (15 décembre 1795). *Paris, chez les marchands de nouveautés. S. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Lb42 881.]

Dans la séance du Conseil des Cinq-Cents du 6 frimaire, Chazal avait réclamé la nomination d'une Commission de cinq membres chargés de reviser la loi du 12 floréal.

12899. — Appel à l'opinion publique, du jugement du Conseil des Cinq-Cents, dans la cause des pères et mères, aïeuls et aïeules d'émigrés. *S. l. n. d.*, in-8°, 70 p. [*N.* Lb42 923.]

12900. — Dernière Défense des pères et mères, aïeuls et aïeules d'émigrés, par A. MORELLET (12 nivôse [an IV-2 janvier 1796]). *Paris, Du Pont. S. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Lb42 59.]

Voyez les nos 12895-12898 ci-dessus.

12901. — Question importante : Quel est celui des pouvoirs constitués qui doit prononcer définitivement sur les demandes en radiation de la liste des émigrés? *Paris, imp. de la République, nivôse an IV*, in-4°, 7 p. [*N.* Lb42 902.]

Signé : CHAMPAGNEUX, chef de la 1re division au ministère de l'intérieur.

12902. — Corps législatif. Rapport fait au Conseil des Cinq-Cents, par FAUVEL, sur l'autorité qui statuera sur les demandes en radiation définitive des listes d'émigrés. Séance du 7 pluviôse an IV (27 janvier 1796). *Paris, imp. Nationale, pluviôse an IV*, in-8°, 4 p. [*N.* Le43 87.]

12903. — Opinion prononcée au Conseil des Cinq-Cents, dans la séance du 5 pluviôse an IV (6 février 1796), par CHAZAL, représentant du peuple, sur la question de savoir à qui l'on attribuera les radiations définitives de la liste des émigrés. *Paris, imp. Nationale, pluviôse an IV*, in-8°, 11 p [*N.* Le43 95.]

12904. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de P.-J. AUDOUIN sur la question de savoir : A quelle autorité on attribuera la radiation définitive sur les listes d'émigrés? Séance du 17 pluviôse, l'an IV de la République française (6 février 1796). *Paris, imp. Nationale, pluviôse an IV*, in-8°, 7 p. [*N.* Le43 96.]

12905. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport de P.-J. AUDOUIN, sur les pères et mères d'émigrés. Séance du 28 ventôse an IV (18 mars 1796). *Paris, imp. Nationale, germinal an IV*, in-8°, 20 p. [*N.* Le43 176.]

Voyez le numéro suivant.

12906. — Discussion du rapport de P.-J. Audouin, sur les pères et mères d'émigrés, lu au Conseil des Cinq-Cents, le 28 ventôse de l'an IV, par A. MORELLET. *Paris, Du Pont, an IV de la République*, in-8°, 1 f. et 67 p. [*N.* Lb42 93.]

Sur le titre, en fleuron, chiffre et devise de Morellet.
Voyez le numéro précédent.

12907. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait dans la séance du 18 floréal an IV (7 mai 1796), par PRE-J. DUBRUEL. *Imp. Nationale, floréal an IV*, in-8°. [*N.* Le43 2251-2.]

La B. N. a enregistré sous la même cote deux pièces portant le même titre et ayant chacune 3 pages : la première relative à la vente des biens nationaux dans l'enceinte de Paris ; la seconde aux indemnités à accorder aux personnes rayées de la liste des émigrés.

12908. — Défense des émigrés français adressée au peuple français, par TROPHIME-GÉRARD DE LALLY-TOLENDAL. *Paris, Cocheris, an V* (1797, vieux style), 2 parties in-8°. [*N.* Lb41 254.]

L'*Avant-propos* est daté de Londres, janvier 1797.
Voyez les six numéros suivants.

12908ª. — Défense des émigrés français... par M. Lally-Tolendal. *Paris, chez tous les marchands de nouveautés, an V* (1797, vieux style), in-8°, VIII-194 p. [*N.* Lb⁴² 254 A.]

12908ᵇ. — Défense des émigrés français... par Trophime-Gérard de Lally-Tolendal. *Hambourg, P. Fauche*, 1797, 2 parties in-8°. [*N.* Lb⁴² 254 C.]

Suivie d'une *Table chronologique des décrets contenus au Code des émigrés* et d'une *Table des matières* (LXXXV p. et 1 p. non chiffrée [*Errata*]).

12908ᶜ. — Défense des émigrés français, adressée, en 1797, au peuple français, par Trophime-Gérard de Lally-Tolendal. Nouvelle édition, précédée d'un Avant-propos des éditeurs, accompagnée de leurs notes et suivie de l'Opinion proférée à la Chambre des pairs, en 1818, par M. le marquis de Lally-Tolendal; le tout en réponse à l'écrit intitulé : « la France, l'Émigration et les Colons ». *Paris, Delaunay*, 1825, in-8°, 2 ff. XV-461 p. [*N.* Lb⁴² 254 B.]

L'*Avant-propos* est signé A. M. C. L. T. V. D., émigrés et éditeurs.
La brochure visée par le titre est de l'abbé de Pradt.

12909. — Défense des femmes, des enfants et des vieillards émigrés, pour faire suite à l'ouvrage de M. de Lally-Tollendal. *Paris, Poignée*, 1797, in-8°, 80 p. [*N.* Lb⁴² 1415.]

Voyez les nᵒˢ 12908-12908ᵃ⁻ᶜ ci-dessus et les deux numéros suivants.

12910. — Des Émigrés français ou Réponse à M. de Lally-Tolendal, par J.-J. Leuliete. *Paris, librairie du Cercle social, an V* (1797), in-8°, 2 ff. IV-193 p. et 1 f. (pour le catalogue de l'éditeur). [*N.* Lb⁴² 1416.]

12911. — Les Émigrés justifiés ou Réfutation de la réponse de M. Leuliete à M. Lally-Tolendal, sur la défense des émigrés, par F. T. D. *Paris, Batilliot frères. S. d.*, in-8°, 101 p. [*N.* Lb⁴² 1417.]

12912. — Sur les Prévenus d'émigration ou Instruction pour leur défense. *Paris, Du Pont, an V*, in-8°, 1 f. et 110 p. [*N.* Lb⁴² 1418.]

12913. — Paris, 6 brumaire an VI (27 octobre 1797). Lettre du directeur de la liquidation des dettes des émigrés du département de la Seine au citoyen ministre des finances. *Imp. Bertrand-Quinquet, an VI*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb⁴² 1654.]

Signée : Bergerot. Au-dessous du titre, on trouve ce *N.-B.* imprimé en forme d'épigraphe : « *N.-B.* — J'avais écrit cette lettre pour réunir, sous un seul point de vue, toutes les difficultés qui ont entravé et qui entravent encore les opérations dont je suis chargé; je l'avais écrite aussi pour préparer à l'avance l'une des pièces justificatives de mon administration, si jamais elle venait à être critiquée par des personnes qui, ne pouvant connaître mes efforts continuels, mais obscurs, contre les obstacles qui m'environnent, ne jugeaient de l'étendue de mon travail que par ses résultats publics. Ce motif m'avait déterminé à faire connaître au Directoire exécutif l'existence de cette lettre, dans celle que j'eus l'occasion de lui écrire le 8 brumaire, VIᵉ année. Mais depuis j'ai réfléchi que l'attaque, si elle m'était portée, serait sans doute subite; qu'elle aurait un grand nombre de témoins, et que ma justification serait trop lente, si j'étais réduit à faire copier et distribuer ma lettre manuscrite. J'ai donc cru indispensable de la faire imprimer, j'ai renfermé soigneusement sous clef toute l'édition. Elle ne verra jamais le jour, si mes craintes ne se réalisent pas, parce que je n'aime point à fixer sur moi l'attention publique; mais si je suis attaqué, je veux trouver des armes prêtes. Le 29 frimaire, VIᵉ année (9 décembre 1797). »

12914. — Au Corps législatif. [Thermidor an V.] *Imp. Testu. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb⁴² 611.]

Signé : Porion.
Au sujet de la vente des biens des émigrés.

12915. — Liste générale des émigrés qui sont à Paris, leurs noms, leurs demeures et les numéros des maisons. *Imp. de la rue des Rats. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb⁴² 1539.]

Aucun nom n'est spécifié.
Extrait de l'*Ami des lois*.

12916. — Liste et Noms des émigrés qui vont être déportés. *Imp. P.-A. Allut. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb⁴² 465.]

Signée : Denis.

12917. — Liste des prévenus d'émigration, dont les noms ont été rayés de la liste des émigrés par arrêtés du Comité de légis-

lation, en conformité des dispositions de la loi du 25 brumaire an III, depuis le 30 du même mois jusques et y compris le 19 germinal dernier (22 prairial an-III-10 juin 1794). *Paris, imp. de la République, an III,* in-8°, 95 p. [*N.* Lb41 1853.]

Signée : Durand-Maillane, Azéma, Eschassériaux jeune, Vigneron, David (de l'Aube), Pons (de Verdun), membres du Comité de législation.

12918. — République française. Liste officielle des individus rayés définitivement de la liste des émigrés, par ordre alphabétique de liste, en exécution de l'article XXXVIII, section III, titre III de la loi du 25 brumaire, contenant leurs noms, prénoms, surnoms, qualités et professions, leurs départements et derniers domiciles. *Paris, chez les marchands de nouveautés. S. d.,* in-8°, 16 p. [*N.* Lb41 1854.]

12919. — République française. Seconde liste formée en exécution de l'article XXV, section III, titre III de la loi du 25 brumaire, IIIe année, des citoyens qui ont obtenu la radiation définitive de leurs noms des listes d'émigrés, soit par décrets de la Convention nationale ou arrêtés du Comité de législation. *S. l. n. d.*, in-8°, 27 p. [*N.* Lb41 4870.]

Datée de Paris, 3 brumaire an III (4 octobre 1794) et signée : Bochet, Vanieville et Poussielgue, commissaires (au nom de la Commission des revenus nationaux).

12920. — République française. Troisième liste formée en exécution de l'article XXVIII, section III, titre III de la loi du 25 brumaire, IIIe année, des citoyens qui ont obtenu la radiation définitive de leurs noms des listes d'émigrés, soit par décrets de la Convention nationale ou arrêtés du Comité de législation (19 ventôse an III-9 mars 1795). *S. l. n. d.*, in-8°, 51 p. [*N.* Lb41 1685.]

Signée : Laumond, Vanieville et Bochet, commissaires des revenus nationaux.

12921. — Quatrième Liste formée en exécution de l'article XXVIII, section III, de la loi du 25 brumaire, IIIe année, des citoyens qui ont obtenu la radiation définitive de leurs noms des listes d'émigrés, par décrets de la Convention nationale ou arrêtés du Comité de législation (30 thermidor an III-17 août 1795). *S. l. n. d.*, in-8°, 21 p. [*N.* Lb41 1970.]

Signée : Laumond, Vanieville et Bochet, commissaires.

12922. — Noms des individus du département de la Seine qui ont été rayés définitivement de la liste des émigrés, contenant leurs noms, prénoms, surnoms et qualités. On y a joint la liste des ex-députés qui ont été rayés définitivement et de plusieurs personnes très connues. *Paris, imp, Denis. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* La34 28.]

P. 7, *Liste des ex-députés qui ont été rayés définitivement de la liste des émigrés.*
Signé, p. 8 : Arrêté par la Commission des revenus nationaux : Laumond, Vanieville, commissaires ; Bochet, adjoint.

12923. — République française. Liste formée en exécution de l'article XXVIII, section III, titre III, de la loi du 25 brumaire. IIIe année, des citoyens qui ont obtenu la radiation définitive de leurs noms des listes d'émigrés, soit par décret de la Convention nationale ou arrêtés du Comité de législation (19 ventôse an-III-1er thermidor an VI [19 mars 1795-19 juillet 1798]). *S. l. n. d.,* 9 parties in-8°. [*N.* La34 29.]

La 9e liste a pour titre : *Neuvième Liste de radiation.*

12924. — Liste supplémentaire des prévenus d'émigration, dont les noms ont été rayés de la liste des émigrés par arrêté du Comité de législation, en conformité des dispositions de la loi du 25 brumaire an III, depuis le 21 germinal suivant jusques et y compris le 6 floréal an III (14 messidor an III-2 juillet 1795). *Paris, imp. de la République, messidor an III,* in-8°, 31 p. [*N.* La34 30.]

12925. — République française. Ministère des finances. Liste des personnes qui ont été maintenues ou rétablies sur les listes des émigrés, par arrêtés du Directoire exécutif (9 germinal an V, 9 thermidor an VI et 12 germinal an VII [29 mars 1797, 27 juillet 1798, 1er avril 1799]). *Paris, imp.*

de la République, 3 parties in-8°. [*N.* La34 31.]

12926. — État des prévenus d'émigration dont les noms ont été sur la liste des émigrés, et dont la radiation a été provisoirement arrêtée par le Comité de législation depuis le 6 floréal dernier, distribué à la Convention nationale et affiché dans le lieu de ses séances en exécution du décret du 20 prairial an III (15 messidor et 5 fructidor an III [3 juillet et 22 août 1795]). *Paris, imp. de la République*, 2 parties in-8°. [*N.* La34 32.]

12927. — Bulletin des demandes en radiation de la liste des émigrés (Nos 1-13, 26 fructidor an V-1er prairial an VII [12 septembre 1797-20 mai 1799]). *Paris, imp. de le République, prairial an VII*, in-8°. [*N.* Lf151 1.]

12928. — Annonce aux créanciers d'émigrés et aux citoyens prévenus d'émigration portés sur les listes d'émigrés. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 p. [*N.* Lb41 4991.]

Offre de service de FRANÇOIS LEMAIRE, juge suppléant au tribunal de cassation, 9, rue de Ménars.

§ 5. — Assignats, Billets de confiance, Papier-monnaie.

A. — CIRCULATION, AGIOTAGE ET DÉPRÉCIATION DES ASSIGNATS

12929. — La Franche Picarde ou le Vœu de Mme DE ***, pour la création d'un papier-monnaie. *Paris, chez les marchands de nouveautés. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Lb39 8108.]

12930. — Moyens d'éviter le papier-monnaie. *S. l. n. d.*, in-8°, 22 p. [*N.* Lb39 2603.]

12931. — Adresse aux représentants de la nation, sur la nécessité de la circulation par tout le royaume des assignats-monnaie. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 2856.]

12932. — Adresse respectueuse présentée à l'Assemblée nationale par plusieurs citoyens créanciers de l'État. *Imp. Ve Delaguette*, 1790, in-8°, 7 p. [*R.* AD. XI, 65.]

En faveur de la création d'un papier-monnaie.
P. 5-7, signatures des délégués des communautés.

12933. — Seconde Adresse à l'Assemblée nationale, par un négociant de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb39 8153.]

Proposition de créer des billets d'Etat remboursables sur les 200 millions de biens invendus du clergé.

12934. — Discussion sur le papier-monnaie et Projet de finances (26 janvier 1790). *Paris, imp. P.-F. Didot jeune*, 1790, in-4°, 72 p. [*N.* Lb39 2853.]

12935. — Réflexions sur la dette publique exigible. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb39 2854.]

12936. — Sur l'Intérêt des assignats-monnaie. *Paris, imp. L. Potier de Lille*, 1790, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 2855.]

12937. — Observations sur les dangers du papier-monnaie et sur l'insuffisance de cette ressource pour remédier à la détresse actuelle des finances. *Paris, imp. Nationale, S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 2857.]

Par BOISLANDRY, d'après le catalogue imprimé de la B. N.
Rien n'indique le nom de l'auteur. Voyez aussi le n° 12942 ci-dessous.

12938. — Réponse d'un Français à un Anglais sur la question : Qu'est-ce que le papier-monnaie ? et Lettre à M. Bailli, maire de Paris, ou Observations sur les assignats. *S. l. n. d.*, in-8°, 20 p. [*N.* Lb39 8155.]

12939. — Idées sur les assignats. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Lb39 8156.]

Signées : DE LA SALLE D'OFFEMONT.

12940. — Adresse des ouvriers à l'Assemblée nationale. *Imp. Ve Delaguette*, 1790, in-8°, 4 p. [*N.* Lb39 3091.]

Pour la création d'un papier-monnaie.

12941. — Opinion de M. J., secrétaire du district de... *Imp. Gueffier. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 8553.]

Sur les assignats.

12942. — Sur les Assignats. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 8554.]

Signé : DE BOISLANDRY.
Voyez le n° 12937 ci-dessus.

12943. — Le Numéraire aux Parisiens ou les Écus parlants. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 2604.]

P. 15, chanson sur l'air : *Charmante Gabrielle*, en l'honneur du discours prononcé par Louis XVI, le 4 février 1790 (voy. tome Ier, nos 1666-1675).

12944. — Observations à l'Assemblée nationale, par M. DE BÉNAVENT, intéressé dans les affaires du Roi. Finances, mars 1790. Papier-monnaie national. *Imp. Cailleau. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 3092.]

Corrections mss. sur l'ex. de la B. N.

12945. — Opinion d'un manufacturier et agriculteur sur l'utilité du papier-monnaie, par l'auteur des « Consolations sur les finances ». *Imp. Gueffier. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 3094.]

Voyez le numéro suivant.

12946. — Suite de l'Opinion d'un manufacturier et agriculteur sur l'utilité du papier-monnaie, par l'auteur des « Consolations sur les finances ». *Imp. Gueffier. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 3095.]

12947. — Analyses des opinions qui ont été ouvertes dans l'Assemblée nationale, accompagnée de notes et suivie de réflexions. *Imp. Lefort. S. d.*, in-8°, 1 f. et 63 p. [*N.* Le39 8555.]

Le titre de départ, p. 1, porte en plus : *Sur les Assignats-monnaie et Réflexions sur les assignats.*

12948. — Pas plus d'Assignats que de beurre. *Imp. Harsfeldt. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 8557.]

12949. — Le Coup foudroyant ou le Fisc anéanti, la Dette et l'Impôt organisés, les Droits féodaux rachetables rachetés, les Accapareurs d'argent confondus. *S. l. n. d.*, in-8°, IX-93 p. (les quatre dernières non ch.) et un tableau. [*N.* Lb39 3097.]

Par l'abbé BRUN, d'après Barbier.
L'auteur donne sur un des ff. non chiffrés la liste de ses ouvrages.
Le tableau est celui des subsides annuels des citoyens français.

12950. — Réflexions sur les assignats-monnaie. *Paris, imp. P.-F. Didot jeune.* 1789 (*sic*), in-4°, 1 f. et 10 p. [*N.* Lb39 3207.]

La pièce est datée du 5 avril 1790.

12951. — Des Assignats-monnaie. *Paris, imp. Potier de Lille*, 1790, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 3208.]

12952. — Opinion sur les assignats. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 3209.]

12953. — Essai sur les assignats, par un créole. *Paris, Desenne*, 1790, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 3210.]

12954. — Aux députés de la nation. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb39 3211.]

Sur les assignats.

12955. — Lettre à M***, riche capitaliste, sur la circulation des assignats. *Imp. du Postillon. S. d.*, in-8°, 22 p. [*N.* Lb39 3212.]

12956. — Observation ultérieure de M. B*** sur le papier national. *Imp. Ve Delaguette. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 3213.]

12957. — Distinction à faire entre les assignats ou billets. *Imp. Ve Desaint. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Lb39 3214.[

12958. — Exposé des inconvénients fâcheux qu'aura, pour les marchands, entrepreneurs, manufacturiers, ouvriers, etc., l'établissement d'un papier-monnaie à intérêt. Présenté à l'Assemblée nationale, le

jeudi 8 avril 1790. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 14 p. [*N.* Le29 555.]

12959. — Rapport sur les assignats-monnaie, fait à l'Assemblée nationale au nom du Comité des finances, par M. Anson, membre de ce Comité. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale du 9 avril 1790. *Baudouin. S. d.*, in-8°, 44 p. [*N.* Le29 558.]

12960. — Réponse aux observations communes sur le papier-monnaie, insérées dans le « Journal de Paris », n° 99, du 9 avril 1790. *Imp. P.-F. Didot le jeune*, 1790, in-4°, 7 p. [*N.* Le39 3229.].

En faveur des assignats.

12961. — Expédient pour éviter la ruine entière du commerce que causera l'établissement des assignats à intérêt, présenté à l'Assemblée nationale, le samedi 10 avril 1790, par MM. Chopard et Corbel, entrepreneurs des bâtiments du Roi. *Paris, imp. de la Société littéraire. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb39 3232.]

Voyez le numéro suivant.

12962. — Remède prompt et infaillible pour éviter la ruine entière du commerce, que causera l'établissement des assignats à intérêt, présenté à l'Assemblée nationale, le samedi 10 avril 1790, par MM. Chopart et Corbel... *Paris, imp. de la Société littéraire. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb39 3233.]

Même ouvrage que le précédent.

12963. — Opinion de M. d'Aiguillon, sur le projet de décret du Comité des finances, relativement aux assignats, dans la séance du 15 avril 1790. *Paris, imp. Nationale S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Le29 590.]

12964. — Opinion de M. l'archevêque d'Aix (de Boisgelin), sur l'établissement du papier-monnaie, prononcée dans la séance de l'Assemblée nationale le 15 avril. *Imp. Rozé. S. d.*, in-8°, 31 p. [*N.* Le29 591.]

12965. — Opinion de M. le duc de La-rochefoucauld, député de Paris, sur les assignats-monnaie. Le 15 avril 1790. *Paris, Baudouin*, 1790, in-8°, 14 p. [*N.* Le29 598.]

12966. — Opinion de M. de Montesquiou, sur les assignats-monnaie. *Imp. de l'Assemblée nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Le29 593.]

On lit, page 1, cette note sous le titre : « La discussion ayant été fermé avant que mon tour de parler [ne] fut arrivé, j'ai pris le parti de faire imprimer mon opinion, parce qu'ayant été interpellé sur celle que j'avais eue au mois de décembre, j'ai cru nécessaire de faire connaître le motif que j'ai toujours eu. »

12967. — Opinion de M. d'Allarde, sur la première émission de quatre cents millions d'assignats. *Paris, L. Potier de Lille*, 1790, in-8°, 23 p. [*N.* Le29 594.]

P. 17, *Projet de décret proposé par M.* d'Allarde.

12968. — Projet de décret, proposé par le Comité des finances. (15 avril 1790.) *Paris, imp. Nationale, S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le29 595.]

Liquidation des dettes du clergé, réputées nationales à compter de la présente année.

12969. — Motion de Rabaut, concernant une formation de petits assignats. Le 16 avril 1790. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 27 p. [*N.* Le29 596.]

12970. — Tarif pour l'intérêt des assignats, dont la clarté et la simplicité présentent au premier coup d'œil l'intérêt échu, pour chaque jour de l'année, de toutes les espèces d'assignats créés et décrétés par l'Assemblée nationale, et portant intérêt à trois pour cent, à commencer du 15 avril 1790, ouvrage utile à toutes les classes de citoyens, précédé d'un avertissement et du décret de l'Assemblée nationale, par M. Duverneuil. *Beaucaire, J. M. Garrigan le jeune*, 1790, in-8°, 20 p. non chiffrés. [*N.* Lb33 3216.]

12971. — Moyens d'assujettir les financiers et propriétaires d'effets royaux à la contribution patriotique. *Imp. L. Jorry*, 1790, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 3219.]

12972. — Observations des représentants du commerce, des manufactures et des arts et métiers de la ville de Paris, sur les

avantages ou les inconvénients de l'émission des nouveaux assignats. *Paris, Clousier*, 1790, in-4°, 16 p. [*N.* Lb39 3292.]

12973. — Avis aux citoyens français. *Imp. L. Potier de Lille*, 1790, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 3230.]

Contre le Comité des impôts.

12974. — La Papillotte. *S. l.*, 1790, in-8°, 15 p. [*N.* Lb39 3234.]

Contre les assignats et, en général, contre toutes les réformes de l'Assemblée nationale.

12975. — Observations sur quelques articles du projet de décret du Comité des finances, concernant les assignats, par un membre de l'Assemblée nationale (17 avril 1790). *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb39 3290.]

12976. — Des Assignats, par M. DUPORT. député de Paris. *Paris, Baudouin*, 1790, in-8°, 27 p. [*N.* Lb39 3291.]

Un second ex. de cette pièce est porté au catalogue imprimé de la B. N. sous le n° Lb39 4079.

12977. — Observations nécessaires sur la partie du mémoire du premier ministre des finances relative aux subsides qu'exige le déficit de 1790, et sur la convenance d'une prompte émission d'assignats-monnaie. *Paris, Gattey. S. d.*, in-8°, 1 f., IV-90 p. [*N.* Lb39 3293.]

Voyez les quatre numéros suivants.

12977a. — Observations nécessaires... *Paris, Gattey*, 1790, in-8°, 1 f., IV-90 p. [*N.* Lb39 3293 A.]

12977b. — Observations nécessaires... *Paris, Denné et Gattey. S. d.*, in-8°, 1 f., IV-58 p. [*N.* Lb39 3293 B.]

12977c. — Observations nécessaires... Seconde édition, revue et corrigée, avec une suite relative à la vente de biens ecclésiastiques et domaniaux à la municipalité de Paris. *Paris, imp. du Patriote français*, 1790, in-8°, VI-136 p. [*N.* Lb39 3293 C.]

P. 65, *Suite des Observations* (20 mars 1790). P. 98, *Seconde Suite des Observations nécessaires sur le Mémoire de M. Necker. On insiste dans ces observations sur les avantages de porter l'émission des assignats à* 600 *millions, et l'on prouve qu'il est également utile et nécessaire d'en fixer le cours.* Ces deux *Suites* portent la rubrique typographique de *L. Potier de Lille.*

La B. N. a enregistré sous la cote Lb39 3293 D un deuxième exemplaire de cette *Seconde Suite* (paginée 97-136). Il existe de ces diverses *Observations* un tirage qui porte le titre du numéro suivant.

12978. — Suite des « Observations nécessaires sur le mémoire de M. Necker ». On examine dans ces nouvelles observations, les propositions du Bureau de la ville de Paris, relativement aux biens ecclésiastiques et domaniaux; on y trouve la nécessité d'une seule espèce d'assignats et l'on continue à combattre les objections qu'on oppose à cette mesure, etc. (20 mars 1790). *Imp. L. Potier de Lille. S. d.*, in-8°, 90 p. [*Br. M.* F. R. 9.]

12979. — Délibération d'une assemblée municipale sur les assignats-monnaie ou Adresse des citoyens français, habitants des campagnes, à leurs frères qui habitent la ville de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb39 3294.]

12981. — Idées sommaires sur l'établissement d'un papier-monnaie. *Paris, imp. Ve Desaint. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 3295.]

Voyez le numéro suivant.

12981. — Suite des Idées sommaires sur l'établissement du papier-monnaie et leur application à l'état de la dette publique, par M. HOCQUART DE COUBRON. *Imp. Ve Desaint. S. d.*, in-8°, 19 p. [*N.* Lb39 3296.]

12982. — Moyen de lever les difficultés du plan sur les assignats, donné par M. P*** (PAPILLON), citoyen d'Orléans, colonel de Vennecy. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Lb39 3229.]

12983. — Protestation de M. BERGASSE, député de la sénéchaussée de Lyon, contre les assignats-monnaie. *S. l.*, 1790, in-4°. [*N.* Lb39 3212.]

12983a. — Protestation de M. BERGASSE... Deuxième édition, augmentée des lettres

écrites à M. le président de l'Assemblée nationale, à M. le garde des sceaux et à M. Necker. *S. l. n. d.*, in-8°, 48 p. [*N.* Lb[39] 3312 A.]

Voyez le numéro suivant.

12984. — Lettre de M. Sarot, avocat au Parlement, au rédacteur du journal l'« Assemblée nationale et Commune de Paris », insérée dans le n° 262, et pouvant servir de réponse préparatoire aux sollicitudes énoncées dans la Protestation de M. Bergasse, député à l'Assemblée nationale, contre les assignats-monnaie (19 avril 1790). *Imp. Senties père. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb[39] 3313.]

12985. — Réponse à M. Périsse Duluc, député de Lyon à l'Assemblée nationale, sur le papier-monnaie, les assignats libres, les assignats forcés, etc. etc. *Paris, chez tous les marchands de nouveautés, avril* 1790, in-8°, 1 f. et 30 p. [*N.* Lb[39] 3314.]

12986. — Moyen de déconcerter les ennemis de la Révolution, en rétablissant le crédit malgré eux, par M. P... (Papillon), citoyen d'Orléans, colonel de la milice nationale de Vennecy. *Paris, imp. du Journal de politique, de littérature et du commerce, l'an II de la Liberté,* in-8°, 6 p. [*N.* Lb[39] 3315.]

Un second tirage, portant le même titre et sortant de la même imprimerie, a 8 p.

12987. — La Marmite renversée par les assignats, faisant suite à la Calotte, etc. *S. l. n. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 3316.]

Violent pamphlet monarchique.

12988. — L'Assemblée nationale, le Comte de Mirabeau et la Municipalité de Paris traités comme ils le méritent, au sujet des assignats. *Rozé. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 3317.]

Signé : François.

12989. — Lettre de M. Bergasse, député de la sénéchaussée de Lyon, à ses commettants, au sujet de sa protestation contre les assignats-monnaie, accompagnée d'un tableau comparatif du système de Law avec le système de la Caisse d'Escompte et des assignats-monnaie, et suivie de quelques réflexions sur un article du « Patriote français », rédigé par M. Brissot de Warville (1er mai 1790). *S. l. n. d.,* in-8°, 56 p. [*N.* Lb[39] 3352.]

12990. — Moyen de faciliter la circulation des billets de caisse, par un représentant de la Commune de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* 3353.]

12991. — Sur les Assignats. Réponse à un prophète de malheur. *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lb[39] 3395.]

Extrait du *Supplément à la Gazette nationale ou le Moniteur universel du* 8 *mai* 1790, et très probablement rédigé par Panckoucke.

12992. — Dialogue entre un négociant de province et un entrepreneur de Paris, sur le projet de création d'un papier de circulation, pour suppléer au défaut du numéraire. *Imp. Ballard,* 1790, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 3396.]

12993. — Exposé des inconvénients fâcheux que les quittances de finances causeraient. *Paris, imp. de la Société littéraire. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb[39] 3397.]

12994. — Réflexions pour servir de suite aux Lettres de milord Stanhope, sur les moyens de se préserver des faux assignats. *Paris, imp. de Du Pont. S. d.,* in-8°, 27 p. [*N.* Lb[39] 3398.]

12995. — Idées simples et précises sur le papier-monnaie, les assignats forcés et les biens ecclésiastiques, suivies d'une réponse à M. Bergasse et à M. de Montlosier, et terminées par une note importante sur M. Burke, par M. Cérutti. *Paris, Desenne,* 1790, in-8°, 2 ff. et 113 p. [*N.* Lb[39] 3509.]

Les *Idées* sont suivies d'une *Lettre de M. Cérutti à Mme* ***. *S. l. n. d.*, in-8°, 13 p.
Voyez le numéro suivant.

12996. — Lettre de M. l'abbé Legris, chanoine de Sens, à M. Cérutti, auteur d'une brochure qui a pour titre : « Idées simples et précises sur le papier-monnaie, les assignats et les biens ecclésiastiques »

(6 juin 1790). *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [*N.* Le³⁹ 3510.]

12997. — Lettre de M. l'abbé ARTH. DILLON, à M. Cérutti, sur son dernier ouvrage relatif aux assignats. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb³⁹ 3511.]

12998. — Réponse de M. CÉRUTTI à la Lettre de M. l'abbé Arthur Dillon, suivie d'un Mémoire circonstancié envoyé par la garde nationale de Montauban au Comité des rapports. *Paris, Desenne*, 1790, in-8°, 1 f. et 59 p. [*N.* Lb³⁹ 3512.]

12999. — ARTHUR DILLON à Cérutti. *S. l. n. d.*, in-8°, 22 p. [*N.* Lb³⁹ 3513.]

13000. — Des Inconvénients des assignats et des Moyens de liquider la dette de l'État. *Imp. C. Simon*, 1790, in-8°, 32 p. [*N.* Lb³⁹ 3681.]

13001. — Précautions à prendre contre la multiplication du papier-monnaie. *Paris*, 1790, in-8°, 11 p. [*N.* Lb³⁹ 3682.]

13002. — Les Provinces à l'Assemblée nationale, sur l'émission des assignats-monnaie. *Paris, imp. d'un royaliste. S. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Lb³⁹ 3683.]

13003. — Discours prononcé dans la séance du 27 août au matin, par M. MIRABEAU l'aîné. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 24 p. [*N.* Le²⁹ 883.]

13004. — Discours de M. DE MIRABEAU l'aîné, sur la liquidation de la dette de l'État et l'émission des assignats-monnaie, prononcé à l'Assemblée nationale, dans la séance du vendredi 27 août 1790. *Paris, Devaux. S. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Le²⁹ 884.]

13005. — Réponse ou discours de M. de Mirabeau, où il propose de créer de nouveaux assignats-monnaie. *S. l. n. d.*, in-8°, 30 p. [*N.* Le²⁹ 885.]

ÉPIGR. :

D'un beau papier il porte un diadème
Et sur son front il est écrit *système*.
VOLTAIRE.

13006. — Projet de décret sur une nouvelle émission d'assignats, par un député de Paris. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le²⁹ 886.]

13007. — Opinion de M. DE CUSSY, député de Caen, sur la fabrication de la monnaie de billon, prononcée à la séance du 29 août 1790. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 15 p. [*N.* Le²⁹ 889.]

13008. — Réponse de M. l'abbé MAURY à M. Anson, député de la ville de Paris (30 août 1790). *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 16 p. [*N.* Le²⁹ 890.]

En forme de lettre.

13009. — Le Financier philosophe et patriote. Théorie des assignats-monnaie et leurs dangers. Circulation du numéraire. Vente prompte des domaines nationaux. Remboursement de la dette nationale. Par M. C. J. B. H. R. G., grenadier de la garde nationale parisienne. *Paris, imp. J.-B. Hérault*, 1790, in-8°, 2 ff. et 72 p. [*N.* Lb³⁹ 3900.]

13010. — Rappel des assignats à leur véritable origine ou Démonstration d'un plagiat dangereux du premier ministre et Comité des finances, par JAMES RUTLEDGE (1ᵉʳ septembre 1790). *Imp. Lefort. S. d.*, in-4°, 32 p. [*N.* Lb³⁹ 4022.]

Sur le faux-titre de l'ex. de la B. N., adresse de M. Grégoire, 16, rue du Colombier.

13011. — Aperçu des considérations politiques qui doivent faire proscrire une émission considérable d'assignats-monmaie. *Paris, Desenne, 1ᵉʳ septembre* 1790, in-8°, 2 ff. et 47 p. [*N.* Lb³⁹ 4023.]

13012. — Lettres écrites à M. Cérutti par M. CLAVIÈRE, sur les prochains arrangements de finance. *Paris, imp. du Patriote français, 6 août-4 septembre* 1790, 3 parties in-8°, 159 p. [*N.* Lb³⁹ 4047.]

13013. — Assignats de deux espèces nouvelles, proposés pour être mis aux lieu et place des assignats-monnaie ou des quittances de finance, par M. TREVILLIERS. *Paris, imp. Roland, septembre* 1790, in-4°, 1 f. et 12 p. [*N.* Lb³⁹ 9332.]

13014. — Réflexions sur la nouvelle émission d'assignats. *Angers, imp. Pavie*, 1790, in-8°, 14 p. [*N.* Lb^{39} 9333.]

13015. — Opinion d'un citoyen sur les assignats. *Imp. Quillau. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb^{39} 9334.]

Signé : J.-B. JUMELIN.

13016. — Observations sur les assignats, par un membre de la Société de 1789. *Paris, imp. du Patriote français, 4 septembre* 1790, in-8°, 16 p. [*N.* Lb^{39} 4048.].

Le titre de départ, p. 3, porte : *Observations sur la création d'environ 2 milliards d'assignats forcés, pour rembourser les dettes de l'État.*
Signé : L....

13017. — Observations succinctes sur l'émission de 2 milliards d'assignats territoriaux, avec un cours forcé de monnaie, par M. de FORBONNAIS. *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lb^{39} 4058.]

13018. — Adresse à l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le^{39} 4059.]

Signé : Un citoyen de Paris; au sujet du projet d'émission de 2 milliards d'assignats.

13019. — Adresse aux quatre-vingt-trois départements du royaume et à tous les bons citoyens, par LOUIS-MARTHE DE GOUY, député de Saint-Domingue et membre du Comité des finances, sur ce qui intéresse le plus la nation. *Paris, Cussac*, 1790, in-8°, 1 f., II-84 p. [*N.* Lb^{39} 4060.]

Même sujet.

13020. — Lettre d'un patriote à son ami, sur le projet d'une émission de 2 milliards d'assignats forcés. *Imp. L. Potier de Lille*, 1790, in-8°, 16 p. [*N.* Lb^{39} 4061.]

Signée : R. P.

13021. — La Nécessité prouvée de l'émission du papier-monnaie en assignats, pour payer la dette générale de la nation, ou Réfutation de différents mémoires antipatriotiques sur les assignats, notamment celui de M. Necker. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb^{39} 4062.]

Par ALBITTE DE VALLIVON.

13022. — Sur la Proposition d'acquitter la dette exigible en assignats, par M. CONDORCET. *Paris, Baudouin*, 1790, in-8°, 1 f. et 38 p. (plus un Post-scriptum. *Versailles, Baudouin. S. d.*, in-8°, 3 p.) [*N.* Lb^{39} 4063.]

13023. — Nouvelles Réflexions sur le projet de payer la dette exigible en papier forcé, par M. CONDORCET. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Lb^{39} 4064.]

13024. — Dépêchez-vous, il est temps de me lire. Assignats-monnaie, forcés ou volontaires, à Messieurs du manège des Feuillants et autres citoyens de France, suivis de la liste des treize accapareurs. *Paris, imp. de la Confiance*, 1790, in-8°, 23 p. [*N.* Lb^{39} 4065.]

Les treize accapareurs sont : le baron de Menou, Gouy d'Arcy, Laborde, Castellane, Riquetti l'aîné, les deux Lameth, Chapelier, Barnave, d'Aiguillon, Pommarel, Clavières, Baron.

13025. — Observations sur les moyens d'exécution proposés pour le remboursement de la dette exigible, par la vente des domaines nationaux. *Paris, Crapart. S. d.*, in-8°, 44 p. [*N.* Lb^{39} 4066.]

13026. — Discours sur les assignats et Examen d'un autre moyen de liquidation, par M. DE LÉVIS, député à l'Assemblée nationale. Septembre 1790. *Paris, imp. Pain. S. d.*, in-8°, 23 p. [*N.* Lb^{39} 4067.]

13027. — Parallèle entre les effets que pourra produire la nouvelle émission d'assignats qu'on propose, et ceux que produirait une circulation de billets de caisse nationale, telle que je l'ai proposée par un plan présenté à l'Assemblée nationale, le 7 septembre 1789, intitulé : « Moyen simple, sûr et facile pour libérer l'État... et rendre la nation plus riche, plus puissante et plus heureuse qu'elle n'a jamais été »..., par D'AUDIBERT-CAILLE, ancien consul de paix près l'empereur du Maroc, avec cette épigraphe : « Soyez d'accord et nous serons heureux. » *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Lb^{39} 4068.]

13028. — Vœu d'un patriote sur les assignats, par M. TERNAUX, officier municipal et manufacturier à Sedan. *Paris, Roland*, 1790, in-8°, 23 p. [*N.* Lb^{39} 4078.]

13029. — Au Peuple français, sur les assignats, par un citoyen des États-Unis d'Amérique. *Paris, Desenne*, 1790, in-8°, 31 p. [*N.* Lb[39] 4080.]

13030. — Discours sur les assignats, par J. Pétion. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 1 f. et 21 p. [*N.* Le[29] 904.]

13031. — Réponse au mémoire de M. Necker concernant les assignats, et à d'autres objections contre une création qui les porte à 2 milliards, par M. Clavière. *Paris, imp. du Patriote français*, 15 *et* 24 *septembre* 1790, 2 parties in-4°, 1 f. et 136 p. [*N.* Lb[39] 4176.]

Cette *Réponse* a été tirée aussi dans le format in-8°.

13032. — Lettre d'Amsterdam, du 16 septembre 1790, écrite à M. Jean Texier, à Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Lb[39] 4155.]

Au sujet du projet de création d'assignats.

13033. — Opinion de M. Anson, député de Paris, sur la liquidation de la dette publique, lue le 17 septembre 1790. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Le[29] 944.]

13034. — Opinion sur le projet de rembourser en assignats-monnaie les 1,900 millions de la dette qu'on appelle exigible, par M. Demeunier, député de la ville de Paris, prononcée à la séance du 18 septembre 1790. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 1 f. et 29 p. [*N.* Le[29] 945.]

Voyez le numéro suivant.

13035. — Lettre à M. Desmeuniers, député de Paris à l'Assemblée nationale, par l'auteur des « Observations sur les deux modes de payement »... *Paris, imp. du Patriote français. S. d.*, in-4°, 11 p. [*N.* Lb[39] 9293.]

Les *Observations* rappelées par le titre ont été décrites précédemment, tome II, n° 9984.

13036. — Opinion de M. l'évêque d'Autun (Talleyrand) sur la proposition de faire 2 milliards d'assignats forcés. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 19 p. [*N.* Le[29] 959.]

13037. — Seconde Lettre sur les assignats, de M. Zollikof[er] de Sonnenberg, à l'Assemblée nationale (23 septembre 1790). *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 17 p. [*N.* Lb[39] 4171.]

Voyez le n° 12710 ci-dessus.

13038. — Encore un Mot sur les assignats (23 septembre 1790). *Imp. Devaux. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb[39] 4173.]

Signé : Ch. Micoud, ci-devant d'Umons.

13039. — Opinion de M. de Montesquiou, à l'Assemblée nationale, sur la liquidation de la dette publique. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale (25 septembre 1790). *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Le[29] 962.]

13040. — Des Assignats, de leur transmission par virement, de la circulation des petits assignats, de la fonte des cloches, du billon, et Projet de décret sur la libération de la dette exigible sur les virements et sur la vente des biens nationaux, par M. L.-P. Dufourny (26 septembre 1790). *Paris, imp. Châlon*, 1790, in-8°, 31 p. [*N.* Lb[39] 4181.]

13041. — Opinion de M. l'abbé Maury, député de Picardie, sur les assignats-monnaie, prononcée dans l'Assemblée nationale, le 27 septembre 1790. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 1 f. et 86 p. [*N.* Le[29] 968.]

13042. — Discours improvisé de M. l'abbé Maury, sur les assignats, le 27 septembre 1790. Saisi à la prononciation, par la Société qui écrit aussi vite que la parole. *Paris, Gattey. S. d.*, in-8°, 38 p. [*N.* Le[29] 969.]

13043. — Réplique prononcée par M. Mirabeau l'aîné, dans l'Assemblée nationale, le 27 septembre, pour servir de suite à son Discours sur les assignats-monnaie, du 27 août 1790. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 1 f. et 34 p. [*N.* Le[29] 970.]

Voyez le numéro suivant.

13044. — Discours et Réplique sur les assignats-monnaie, prononcés par M. MIRABEAU l'aîné, dans l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Lejay fils. S. d.*, in-8°, 104 p. [*N.* Le[29] 971.]

La *Réplique* commence p. 37.

13045. — Opinion de M. DE LA ROCHEFOUCAULD, député de Paris, sur la proposition d'une émission nouvelle d'assignats-monnaie, le 27 septembre 1790. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Le[29] 972.]

13046. — Lettre à M***, député à l'Assemblée nationale, sur les assignats. Paris, 27 septembre 1790. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb[39] 4185.]

Signée : L***, négociant à Paris.

13047. — Moyens de faciliter l'échange des assignats, proposés au Comité des monnaies, par M. AUGUSTE, orfèvre du Roi, le 27 septembre 1790. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb[39] 4186.]

13048. — Liste, par ordre alphabétique, de MM. les députés à l'Assemblée nationale qui se sont trouvés présents à l'appel nominal, le 29 septembre 1790, jour où la question des assignats-monnaie sans intérêts a été décidée. *S. l.*, 1790, in-8°, 48 p. [*N.* Lb[39] 9422.]

13049. — Liste des membres de l'Assemblée nationale qui ont donné leurs voix pour et contre les assignats. *S. l. n. d.*, in-8°, 56 p. [*N.* Lb[39] 4187.]

Le titre de départ, p. 3, porte en plus : *Avec des observations sur le décret rendu, le* 29 *septembre* 1790, *par l'Assemblée nationale, qui déclare que la dette non constituée de l'État et celle ci-devant du clergé seront remboursées en assignats, et qu'il y en aura dans la circulation pour* 1 *milliard* 200 *millions.*

13050. — Effet des assignats sur le prix du pain, par un ami du peuple. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb[39] 4081.]

Par DU PONT, de Nemours. Voyez les deux numéros suivants.

13051. — Le Véritable Ami du peuple à maître Du Pont, contre son écrit incendiaire : « Effets des assignats sur le prix du pain », suivi d'une Adresse aux Parisiens et de la petite pièce de la Révolution. *Imp. Nationale. S. d.*, 8 p. [*Br. M.* F. R. 446, 3.]

13052. — Courtes Réflexions sur les assignats, servant de réponse à M. DU PONT. *Imp. du Patriote français. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb[39] 3297.]

En faveur des assignats.

13053. — Adresse à l'Assemblée nationale sur le danger des assignats et Moyens d'y remédier. *S. l. n. d.*, in-8°, 24 p. [*N.* Lb[39] 4082.]

Signée : J.-B. H***, citoyen de la section du Théâtre-Français. Le titre de départ, p. 1, porte : *Réflexions rapides sur l'émission des assignats ou Moyens de rétablir la libre circulation du numéraire en France.*

13054. — A l'Assemblée nationale. Résumé sur la question des assignats, par JEAN-FRANÇ. DUBU DE LONGCHAMP, auteur du « Point de vue sur la question des colonies ». *Paris*, 1790, in-8°, 10 p. [*N.* Lb[39] 4084.]

13055. — Adieu mes six millions, on ne veut plus d'assignats. *S. l.*, 1790, in-8°, 15 p. [*N.* Lb[39] 4085.]

13056. — Moyens à employer pour faire obtenir aux assignats la confiance accordée à l'argent. *Metz, imp. C. Lamort*, 1790, in-8°, 16 p. [*N.* Lb[39] 4086.]

13057. — Suppression des écus et des louis d'or. Création de 7 milliards 800 millions d'assignats. Libération entière de la nation. Prospérité incalculable de l'empire français. *Imp. du Journal gratuit. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb[39] 4087.]

En faveur des assignats.

13058. — Moyens de diminuer le besoin du numéraire, applicables à Paris et à chacune des grandes villes commerçantes du royaume. *Imp. Vezard et Le Normant*, 1790, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 4092.]

13059. — Il faut que l'argent circule. *Imp. Chaudrillier. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 4093.]

13060. — Lettre IIe d'un Anglais à un Français, sur les assignats, par l'auteur de « Qu'est-ce que le papier-monnaie » ? *S. l. n. d.*, in-8°, 21 p. [*N.* Lb39 4172.]

Voyez le n° 12938 ci-dessus.

13061. — Il convient d'accorder un intérêt aux nouveaux assignats qu'on va émettre. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Lb39 4174.]

13062. — Lettre d'un franc patriote au Père Duchêne sur nos nouveaux assignats. *Imp. Laillet et Garnery. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 4175.]

ÉPIGR. :

Les B, les F voltigeaient sur son bec.
GRESSET, *Vert-vert.*

Signée : BAILLIO, volontaire de la garde nationale parisienne, défenseur de la liberté de la presse, auteur du « Seul Remède aux dangers de la nation ».

Un second ex. est intercalé dans l'ex. de la Réserve de la B. N. des *Lettres* de Lemaire, entre la *Suite de l'Ami du soldat* et la dixième *Lettre... à tous les matelots*. Voyez tome II de la *Bibliographie*, n° 11487 et suivants.

13063. — Moyen le plus prompt pour la circulation de l'argent, avec la liste de ceux qui escompteront tous les assignats quelconques, à raison de deux à trois pour cent, et dès aujourd'hui. *Imp. Labarre. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 4223.]

Pamphlet contre divers agioteurs dont l'auteur donne la liste.

13064. — Observations sur les assignats. *Imp. Pougin. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Lb39 4224.]

Le titre de départ, page 3, porte en plus : *Et sur la manière de les établir avec la plus grande solidité.*

Signées : CHARLES PEIXOTTO, colonel commandant du régiment patriotique de Talanse [*sic* : Talence], à Bordeaux.

13065. — Observations sur les assignats, par M. de MONTLOSIER, député d'Auvergne. *S. l. n. d.*, in-8°, 22 p. [*N.* Lb39 4225.]

13066. — Réflexions sur l'état de nos finances à l'époque du 1er mai et du 18 novembre 1789, les principes établis par le Comité des finances sur la liquidation de la dette publique, la création d'assignats pour acquitter la dette dite exigible, et Revision des comptes des capitaux de la dette publique, par M. DUCLOZ-DUFRESNOY, notaire et suppléant de la députation de Paris. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-4°, 34 p. [*N.* Lb39 4227.]

13067. — N° 1. Favras sauvé des mains de la justice ou Coup d'œil sur les assignats. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb39 9609.]

13068. — Mémoire à l'Assemblée nationale, sur deux objets qui intéressent la nation entière : postes aux lettres et assignats. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 1 f., 4 et 21 p. [*N.* Lb39 4625.]

Signé : C.-B. ROCHE.

L'auteur se plaint dans une note d'avoir été victime de l'*arabisme* ministériel de l'ancien régime depuis 1760, au sujet de six projets de réformes dont il donne l'énumération.

13069. — Adresse importante aux représentants de la nation française, sur l'accaparement qui nous menace des petits assignats et le moyen d'y remédier de suite. *Imp. Dumont. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Lb39 4699.]

Signée : MARTINET père, ancien ingénieur et dessinateur du cabinet du Roi, section des Thermes-de-Julien.

13070. — Émission surabondante et pernicieuse des assignats de 2,000 livres, et accaparement des petits assignats. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 9712.]

13071. — Deux milliards d'assignats. *S. l. n. d.*, in-4°, 10 p. [*N.* Lb39 9713.]

L'ex. de la B. N. porte l'adresse de M. l'abbé Grégoire, député, et le timbre du bureau de poste de l'Assemblée nationale.

P. 1 et 5, notes mss. (de Grégoire).

13072. — Observations sur les moyens de faire circuler les assignats avec célérité et sûreté et sans aucun surcroît de dépense, par LAIR-DUVAUCELLES. *Paris, chez le portier du n° 44, rue Geoffroy-Lasnier*, 1791, in-8°, 11 p. [*N.* Lb39 9714.]

Extrait du *Tribut de la Société nationale des Neufs-Sœurs.*

Au verso du titre, l'auteur annonce la pro-

chaine publication d'un Mémoire sur les abus, les négligences et les infidélités de la poste aux lettres.

13073. — Lettre d'un Alsacien à son correspondant à Paris. *S. l., mars* 1791, in-8°, 19 p. [*N.* Lb39 4700.]

Contre les assignats.

13073a. — Lettre d'un Alsacien... *S. l., mars* 1791, in-8°, 14 p. [*N.* Lb39 4700 A.]

13074. — Observations sur la motion faite par M. Rabaut, à la séance du 26 avril 1791, pour demander une création d'assignats de 5 livres. *Imp. Vezard et Le Normant,* 1791, in-8°, 15 p. [*N.* Lb39 4876.]

La motion de Rabaut n'a point été imprimée séparément.

13075. — Projet de décret sur les assignats, par M. P.-F. Aubry, député (29 avril 1791). *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 2 p. [*N.* Le29 1457.]

13076. — Opinion de M. Beaumez, sur les assignats de 5 livres. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale (29 avril 1791). *Paris, imp. Nationale,* 1791, in-8°, 12 p. [*N.* Le29 1458.]

13077. — Opinion de M. Dallarde, sur la fabrication des assignats de 5 livres. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 7 p. [*N.* Le29 1459.]

13078. — Précis du discours de M. P.-F. Aubry, député, prononcé à l'Assemblée nationale, le 29 avril 1791, sur les inconvénients résultant d'une émission considérable d'assignats de 5 livres, à l'effet d'établir à la charge de l'État une caisse publique de remboursement d'assignats à bureau ouvert pour la destruction des abus de l'agiotage. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 4 p. [*N.* Le29 1460.]

13079. — La Mort de l'agiotage ou Opinion de M. Sollier, député des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée nationale, sur les assignats de 100 sols et les autres assignats en général. *Aix, Ve A. Adibert,* 1791, in-8°, 9 p. [*N.* Lb39 4877.]

13080. — Réflexions d'un citoyen aimant franchement sa patrie, sur le projet de décret relatif aux assignats nationaux de 10, 25 et 50 sols. *S. l. n. d.,* in-8°, 4 p. [*N.* Lb39 4878.]

13081. — Mots aux citoyens sur l'agiotage du jour. *S. l. n. d.,* in-8°, 4 p. [*N.* Lb39 4926.]

13082. — Dénonciation de tous les accapareurs d'argent, avec leurs noms et demeures. *De l'imprimerie Patriotique,* 1791, in-8°, 4 p. [*N.* Lb39 4927.]

Facétie. L'un de ces « accapareurs » est Baculard d'Arnaud.

13083. — Adresse aux 48 sections de la capitale, pour parvenir à établir dans Paris l'équilibre entre les assignats et l'argent (3 mai 1791). *Imp. du Journal de Paris. S. d.,* in-4°, 4 p. [*N.* Lb39 9920.]

Signée : Pottin de Vauvineux.

13084. — Opinion de M. Germain, député de Paris, sur les petits assignats de 5 livres, prononcée à la séance du 5 mai 1791. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Le29 1472.]

13085. — Opinion prononcée par M. Cussy, député du département du Calvados, à la séance du jeudi 5 mai 1791. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale,* 1791, in-8°, 15 p. [*N.* Le29 1473.]

Sur la rareté du numéraire.

13086. — Projet de décret pour la réduction successive de tous les assignats à des assignats de 100 sols, présenté par M. J.-P. Rabaut (5 mai 1791). *Paris, imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 4 p. [*N.* Le29 1474.]

13087. — Opinion de M. Montesquiou, sur les petits assignats de 5 livres (6 mai 1791). *Paris, imp. Nationale,* 1791, in-8°, 15 p. [*N.* Le29 1476.]

13088. — Seconde Opinion de M. de Montesquiou, sur les assignats de 5 livres (6 mai 1791). *Paris, imp. Nationale,* 1791, in-8°, 11 p. [*N.* Le29 1477.]

13089. — Lettre écrite au bonhomme Richard, concernant les assignats. *Imp. du Courrier de la librairie. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb^{39} 4933.]

Signée : J.-B. JUMELIN. Voyez le n° 13015 ci-dessus.

13090. — Mémoire présenté à l'Assemblée nationale, sur les moyens de soutenir et de faire hausser la valeur des assignats, et de remédier au renchérissement des biens usuels. *Imp. Dupont. S. d.*, in-8°, 44 p. [*N.* Lb^{39} 4934.]

Signé : P.-A.-J. LEBRUN, homme de loi et citoyen actif de la section de Sainte-Geneviève.

13091. — Le Triomphe des assignats sur l'argent, par M. R. MARÉCHAL. *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1791, in-8°, 16 p. [*N.* Lb^{39} 4935.]

13092. — Observations à réaliser promptement pour l'avantage de tous les citoyens du département de Paris, présentées à l'Assemblée électorale, le septembre 1791, par un commerçant, électeur de 1790 et 1791. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb^{39} 10217.]

Sur la rareté du numéraire et la création de 15 millions de bons de 10, 20 et 60 sols.

13093. — Opinion de M. MONNERON, député de l'Ardèche, sur une création de petits assignats, avec un projet de décret [13 septembre 1791]. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 18 p. [*N.* Le^{29} 1780.]

13094. — Coupons d'assignats. Pétition proposée aux cent quarante-huit sections de Paris, par M. CLAVIÈRE, membre du Corps électoral de 1790. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Lb^{39} 10358.]

13095. — Considérations sur le discrédit des assignats, présentées à l'Assemblée nationale, par LOUIS BOISLANDRY, ancien député à l'Assemblée constituante (20 février 1792). *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 31 p. [*N.* Lb^{39} 5779.]

Voyez les n°s 12837 et 12842 ci-dessus.

13096. — Considérations sur l'agiotage des assignats, par M. LOYSEAU (18 juillet 1792). *Paris, Belin*, 1792, *l'an IV de la Liberté*, in-8°, VI-223 p. [*N.* Lb^{39} 6070.]

13097. — Projet de pétition à la Convention nationale, arrêté le 20 avril 1793... en l'une des salles de l'Évêché, par les commissaires des quarante-huit sections de Paris. *Imp. Mayer. S. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Lb^{41} 2924.]

Sur les moyens pratiques de réduire la masse des assignats en circulation.

13098. — Proposition ou Idées de LOUIS CARPENTIER, tendantes à faciliter la réalisation de l'emprunt de 1 milliard sur les citoyens opulents (23 juin 1793). *Paris, Galetti. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb^{41} 3110.]

13099. — Au Peuple. Pétition des citoyens ROBERT RAYMENT et THOMAS MARSHALL à la Convention nationale pour la permission d'établir (avec cinq autres citoyens versés dans les affaires) un nouveau plan d'emprunt volontaire pour hausser la valeur des assignats et pour faire baisser le prix des denrées (30 juin-18 juillet 1793). *Paris, imp. H.-F. Jansen*, in-folio plano. [*N.* Lb^{41} 4788.]

13100. — Observations sur le tableau à former de la dépréciation du papier-monnaie. *Paris, Desenne. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lf^{163} 1.]

Signées : OLLIVIER, homme de loi.

13101. — Avis aux créanciers de la République (14 septembre). *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 3 p. [*N.* Lb^{41} 806.]

Signé : Le directeur général provisoire, DENORMANDIE.

13102. — L'Ombre de Mirabeau aux Français sur le projet de démonétiser une partie des assignats. *Imp. de l'Union. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb^{41} 4828.]

13103. — Deux Mots sur nos finances et la fortune publique. *Paris, imp. Gelé. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb^{41} 3992.]

Reproduction d'une lettre du 19 thermidor an II (6 août 1794).
Signés : DEBERCKEM.

13104. — Moyens présentés à la Convention nationale pour l'amélioration des

finances, par L.-H. Seré, négociant français. *Paris, Roblot. S. d.* (1794), in-8°, 16 p. [*N.* Lb⁴¹ 3993.]

13105. — Projet de décret sur les finances de la République. *Imp. Pain. S. d.* (1794), in-8°, 4 p. [*N.* Lb⁴¹ 3994.]

Signé : Leborgne, ci-devant administrateur aux colonies.

13106. — Ah! sauvons la France, puisqu'on le peut encore, ou Plan de finances, simple, facile, prompt et moral dans son exécution, soumis à l'opinion publique, par un citoyen de Paris, qui veut garder l'anonyme, le cousin Jacques, éditeur. *Paris, Moutardier. S. d.*, in-8°, 27 p. [*N.* Lb⁴¹ 3995.]

L'*Avis préliminaire* de l'éditeur est signé Louis Abel B. R., dit *le cousin Jacques*, éditeur [Beffroy de Reigny].

13107. — Aux Représentants du peuple français. Moyens tendants à l'extinction des assignats et d'une grande partie de la dette nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 6 p. [*N.* Lb⁴¹ 1589.]

Signé : Tolozé.

13108. — Projet pour prouver qu'il n'y a pas trop d'assignats en circulation, même qu'il n'y en a pas assez. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb⁴¹ 1590.]

Par Bastien, d'après une signature manuscrite sur l'ex. de la B. N.

13109. — Convention nationale. Projet de banque nationale, tendant à diminuer beaucoup et promptement la masse des assignats en circulation, ainsi que le prix des denrées et marchandises et les dépenses de la République, à augmenter la recette, à accréditer le papier-monnaie, à en empêcher la contrefaçon et à raviver le commerce, etc., etc., présenté à la Convention nationale, à la séance du 19 pluviôse an III (7 février 1795), par Balland, député du département des Vosges. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, pluviôse an III*, in-8°, 26 p. [*N.* Le³⁸ 1213.]

13110. — Projet pour diminuer d'un million par jour la masse des assignats (23 pluviôse an III-11 février 1795). *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb⁴¹ 1625.]

Signé : P. L—im.

13111. — Convention nationale. Rapport fait (le 26 germinal an III-15 avril 1795) au nom des Comités de salut public, de législation et des finances réunis, par Johannot. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, germinal an III*, in-8°, 52 p. [*N.* Le³⁸ 1346.]

Exposé d'un plan de finances.
Voyez le n° 13114 ci-dessous.

13112. — Lettre d'un abonné aux auteurs du « Journal de Paris » (4 floréal an III-23 avril 1795). *Paris, imp. Guérin. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb⁴¹ 1762.]

Sur la dépréciation des assignats.

13113. — Mémoire sur les assignats et sur la manière de les considérer dans l'état de baisse actuelle, envoyé le 7 ventôse au représentant T..., pour être communiqué à la Convention nationale ou à son Comité de finances, par le citoyen Panckoucke, ci-devant imprimeur-libraire et éditeur entrepreneur de l' « Encyclopédie par ordre de matières ». Troisième édition, corrigée. *Paris, Pougin, an III de la République*, in-8°, 38 p. [*N.* Lb⁴¹ 1805.]

Daté du 11 floréal an III (30 avril 1795).

13114. — Convention nationale. Supplément (du 16 floréal an III-5 mai 1795) au Rapport fait au nom des Comités de salut public, de législation et des finances réunis, par Johannot. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 16 p.

Voyez le n° 13111 ci-dessus.

13115. — Plan de finances pour percevoir les tributs en un seul jour (17 floréal an III-6 mai 1795). *Imp. Moutard. S. d.*, in-8°, 1 f. et 29 p. [*N.* Lb⁴¹ 1794.]

Le titre de départ, p. 1, porte en plus : *Ou Moyens simples de retirer l'assignat de la cir-*

culation, d'en rendre la falsification impossible, de prévenir les effets de l'agiotage.
Signé : Taschereau.

13116. — Observations d'un négociant sur les finances et sur les divers plans proposés pour réduire le nombre et la valeur des assignats (19 floréal an III-8 mai 1795). *Imp. Renaudière. S. d.*, in-4°, 18 p. [*N.* Lb41 1796.]

13117. — Lettre de Polichinelle à ses compères du Comité des finances, offrant un moyen sûr de rembourser les assignats et de délivrer l'État, sans bourse délier (25 floréal an III-13 mai 1795). *Paris, chez les marchands de nouveautés. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb41 1804.]

Signée : Malo Cloud Polichinelle (Louis-Germain Petitain).

13118. — Convention nationale. Projet de décret pour retirer de la circulation tous les assignats à face royale de 5 livres et au-dessus, ainsi que tous les assignats républicains qui excèdent 50 livres, proposé à la Convention nationale, par Sergent, député de Paris. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, floréal an III*, in-8°, 7 p. [*N.* Le38 1432.]

Sergent déclare, en terminant, que le plan soumis par lui à la Convention est du citoyen Caminade.

13119. — Convention nationale. Rapport sur les moyens de retirer de la circulation les assignats surabondants, et sur différents plans dont l'examen avait été renvoyé aux Comités des finances et de salut public, par Vernier, le 27 floréal an III de la République (16 mai 1795). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, floréal an III*, in-8°, 18 p. [*N.* Le38 1433.]

13120. — Finance. Réponse aux observations du citoyen Ducher, insérée dans le « Moniteur » du 28 floréal, contre la Banque ou Caisse hypothécaire, présentée par Johannot, au nom du Comité des finances, par le citoyen Mangin. *S. l. n. d.*, in-8°, 20 p. [*R.* AD. XI, 58.]

Voyez les nos 13111 et 13114 ci-dessus.

13121. — Essai sur la conciliation de l'intérêt et de la justice, ou Réflexions sur la liquidation du papier-monnaie en France. *Louvet*, 1795, in-12, 108 p. [*N.* Lb41 1806.]

Par Antoine-Joseph-Michel Servan.
La première édition, datée de mars 1795, selon Barbier, est in-8° et forme 177 p.

13122. — Nouveau Mémoire sur les assignats ou Moyen de liquider sur-le-champ la dette nationale (10 fructidor an III-27 août 1795). Par Panckoucke, éditeur de l'« Encyclopédie méthodique ». Ce Mémoire ne se vend pas. Deuxième édition, corrigée. *Paris, imp. Pougin. S. d.*, in-8°, 45 p. [*N.* Lb41 1988.]

Voyez le no 13113 ci-dessus.

13123. — Coup d'œil sur les assignats et sur l'état où la Convention actuelle laisse les finances à ses successeurs, le 6 septembre 1795. Tiré de ses débats, par M. d'Ivernois. *Londres, septembre* 1795, in-8°, IV-91 p. [*N.* Lb41 2021.]

13124. — Tableau des déchéances ou Résultat, à l'époque du commencement de la IIIe année républicaine, des lois qui régissent en cette matière la partie de la dette publique soumise à la liquidation générale. *S. l. n. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb41 4906.]

13125. — Le Songe du 23 fructidor, sens véritable des décrets des 5 et 10 fructidor. *Paris, l'an III de la République*, in-8°, 19 p. [*N.* Lb41 2025.]

A propos des assignats.

13126. — Des Assignats, par l'auteur de l'écrit intitulé : « Donnons notre bilan » (Saint-Aubin), le 4 brumaire, l'an IV de la République (26 octobre 1795). Imprimé par ordre du Comité de salut public, pour être distribué au Corps législatif. *Paris, imp. Nationale, brumaire an IV*, in-8°, 91 p. [*N.* Lb41 2087.]

13127. — Sixième Mémoire sur l'assignat, contenant une lettre du citoyen Panckoucke aux citoyens représentants de la commission des Cinq, avec un nouveau projet de décret, amendé, corrigé, perfectionné sur

tous les projets de décrets qui ont paru (Paris, 4 frimaire an IV-25 novembre 1795). *Imp. Pougin. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb⁴² 36.]

Une note sur le faux-titre (il n'y a pas de titre) porte : « On ne vend point ce Mémoire. »

13128. — Projet de retrait de 30 milliards d'assignats, sans démonétisation, sans délai, sans aucun sacrifice de la part du gouvernement ni de la classe indigente, par F. JOURDAN l'aîné, de Marseille. *Paris, Gueffier, ce 5 frimaire an IV*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb⁴² 37.]

13129. — Moyens faciles de rendre le crédit aux assignats par la concurrence de l'or et de l'argent, et d'en retirer insensiblement une grande masse de la circulation, par le citoyen KNAPEN fils. *Paris, à la boutique de papeterie, n° 556, rue Honoré, et chez la Vᵉ Delaguette. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb⁴² 38.]

13130. — Nouveaux Moyens de rendre le crédit aux assignats, par le citoyen KNAPEN fils. *Paris, chez l'auteur, rue des Poitevins, n° 8, frimaire an IV de la République*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb⁴² 39.]

13131.— Changes faits sur le cours des papiers-monnaie depuis leur origine (31 août 1789) jusqu'au 30 ventôse de l'an IV (20 mars 1796) servant également pour l'échelle de dépréciation et d'opinion comprise dans la loi sur les transactions, du 5 messidor an V, approuvée par le Conseil des Anciens, auquel on a joint un tableau de dépréciation vraie, d'après lequel on pourra calculer même suivant les échelles projetées pour chaque département, par P.-J.-N. VIGNETI fils. *Paris, Gueffier; l'auteur, rue et maison des Colonnes, n° 7, an V* (1797), in-4°, 2 ff. et 150 p. [*N.* Inv. V, 6844.]

Dans l'ex. de la B. N., le texte est suivi d'un catalogue des livres de fond et d'assortiment de Gueffier.

13132. — Réflexions soumises aux administrateurs du département de la Seine. *Baudouin. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb⁴² 1463.]

Au sujet de la fixation de l'échelle d'appréciation des assignats.

13133. — Réflexions importantes sur le tableau de dépréciation que doit former le département de Paris. Base sujette à l'arbitraire. *Paris, Desenne. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb⁴² 1464.]

Signées : BONNEFOY.

13134. — Opinion de deux bons citoyens sur les finances. *Imp. du bureau général des journaux. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb⁴² 64.]

Signée : MOULIN l'aîné.

13135. — Aux Conseils. Réclamation des créanciers sur particuliers pour créances en papier-monnaie, c'est-à-dire depuis le 1ᵉʳ janvier 1791. *Imp. B. Imbert. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb⁴² 96.]

13136. — L'Ami des prêteurs d'assignats hypothéqués sur les domaines nationaux. *Imp. Renaudière. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb⁴² 97.]

Par ATHANASE GARNIER.
P. 8, réclame pour *la Honte de notre République ou le Triste Sort de ses honorables frères mendiants*, brochure de 12 pages. Voyez le n° 13447 ci-après.

13137. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de MAYEUVRE sur les transactions entre particuliers pendant la dépréciation du papier-monnaie. Séance du 5 floréal an V (24 avril 1797). *Paris, imp. Nationale, floréal an V*, in-8°, 8 p. [*N.* Le⁴³ 922.]

13138. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par FAVARD, au nom d'une Commission spéciale, sur les transactions entre particuliers antérieures à la dépréciation du papier-monnaie. Séance du 5 thermidor an V (23 juillet 1797). *Imp. Nationale, thermidor an V*, in-8°, 14 p. [*N.* Le⁴³ 1198.]

Voyez le numéro suivant.

13139. — Obligations renouvelées. Observations sur le rapport fait par Favart, au nom d'une Commission spéciale, sur les transactions entre particuliers antérieures à la dépréciation du papier-monnaie. *Paris, Desenne. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb⁴² 396.]

Signées : OLLIVIER, homme de loi.

13140. — Erreur et Mauvaise Foi d'un écrit intitulé : « Observations importantes sur le mode de remboursement des obligations contractées en assignats ». *Imp. Ve Deltufo. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb42 397.]

Signée : HUBERT.

13141.— Réclamation adressée au Corps législatif, en faveur des propriétaires spoliés. *Imp. Renaudière. S. d.*, in-12, 11 p. [*N.* Lb42 398.]

Signée : QUESNEL.

13142. — Réflexions de A. M., membre du Corps législatif, acquéreur de domaines nationaux, sur l'article VII du titre II de la Résolution du 23 brumaire an VI (13 novembre 1797). Au Conseil des Anciens. *Imp. Baudouin. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb42 473.]

13143. — Collection générale des tableaux de dépréciation du papier-monnaie, publiés en exécution de l'article V de la loi du 5 messidor an V. *Paris, imp. de la République, ventôse an VI*, in-4°, XII-395 p. [*N.* Lb42 517.]

P. 348-351, département de la Seine.

13144. — La Cause de tous les acquéreurs d'immeubles pendant le cours légal du papier-monnaie et Réfutation d'un système monstrueux, tendant à les ruiner aujourd'hui par une fausse interprétation de la loi du 19 floréal an VI, pour enrichir exclusivement une seconde fois ceux qui ne veulent tenir aucun compte des profits considérables qu'ils se sont déjà procurés en vendant au temps des assignats, par le citoyen MESLIER. *Paris, Petit, messidor an VI*, in-8°, 24 p. [*N.* Lb42 594.]

13145.— Tableau de la valeur des maisons pendant la dépréciation du papier-monnaie, par V. DROUOT. *Paris, chez l'auteur, architecte, rue des Francs-Bourgeois, 23; Fauvelle et Sagnier; Rondonneau, an VI*, in-4°, XI-16 p. [*N.* Lb42 1929.]

Les ex. portent tous la signature de l'auteur.

13146. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution sur un tableau de dépréciation du papier-monnaie, par BÉNARD-LAGRAVE. Séance du 28 germinal an V (17 avril 1797). *Imp. Nationale, floréal an V*, in-8°, 2 p. [*N.* Le43 909.]

13147.—Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de MAYEUVRE sur les bases à préférer pour la formation de l'échelle de dépréciation du papier-monnaie. Séance du 30 germinal an V (19 avril 1797). *Paris, imp. Nationale, floréal an V*, in-8°, 7 p. [*N.* Le43 910.]

13148. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de PORCHER sur la résolution relative à l'action en rescision, pour cause de lésion, contre les ventes d'immeubles faites pendant le cours du papier-monnaie. Séance du 15 floréal an VI (4 mai 1798). *Imp. Nationale, floréal au VI*, in-8°, 16 p. [*N.* Le43 918.]

13149. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Réponse de A.-F. PÉRÉ (des Hautes-Pyrénées) sur la résolution relative à l'action en rescision, pour cause de lésion, des ventes faites pendant la dépréciation du papier-monnaie. Séance du 17 floréal an VI (6 mai 1798). *Imp. Nationale, an VI*, in-8°, 8 p. [*N.* Le45 921.]

13150. — Consultation sur la rescision des ventes et aliénation d'immeubles faites sous le régime du papier-monnaie. (10 prairial an VI-29 mai 1798.) *Paris, au Dépôt des lois; Baudouin: Petit et Desenne; Garnery; l'auteur, rue du Coq-Honoré, au Grand Balcon. Imp. Du Pont*, in-8°, 1 f. et 66 p. [*N.* Lb42 1920.]

B. — FABRICATION ET FALSIFICATION DES ASSIGNATS

13151. — Nombre d'assignats de chaque nature composant les 1,200 premiers millions. *S. l. n. d.*, in-folio plano. [*N.* Lf163 12.]

13152. — Réflexions présentées à l'Assemblée nationale sur la nouvelle fabrication des assignats, par LORTHIOR, graveur des médailles du Roi, rue d'Angevillier,

n° 9. *Imp. Guillaume junior. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.*Lf[193] 11.]

¶ M. JULES GUIFFREY a publié, dans la *Revue de l'art français*, 1885, pp. 89 et 103, un autre mémoire de Lorthior sur le même sujet, mais entièrement différent du présent numéro. Ce second mémoire, daté du 30 juillet 1790, avait été remis par l'auteur au Comité des finances, des cartons duquel M. Guiffrey l'a extrait.

13153. — Modèle d'assignats, considérés sous tous leurs rapports. *Paris, Gattey, S. d.*, in-4°, 41 et 19 p. [*N.* Lb[39] 3096.]

Signé : VINCENT OLLIVAULT, citoyen actif, garde national, rue Mazarine, n° 92.

13154. — Lettre de M. MIRABEAU l'aîné à M. Montesquiou, sur la fabrication des assignats-monnaie (19 octobre 1790). *Lejay fils. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Lb[39] 4221.]

Voyez le numéro suivant.

13155. — Réponse de M. MONTESQUIOU à M. Mirabeau l'aîné sur la fabrication des assignats. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 8628.]

13156. — Observations du directeur de l'imprimerie Royale (ANISSON-DUPERRON), sur la fabrication du papier des assignats et sur leur impression. *Paris, imp. Royale*, 1790, in-8°, 4 p. [*N.* Lb[39] 4222.]

13157.—Procès-verbaux des dépôts faits aux Archives nationales des objets qui ont servi à la fabrication de 400 millions d'assignats de la première création. Imprimés par ordre de l'Assemblée nationale (16 octobre-30 décembre 1790). *Paris, Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[29] 1205.]

13158. — Découverte pour transporter les assignats d'une ville à une autre, sans courir les risques du brigand et en conservant à la poste tous ses avantages, présentée à l'Assemblée nationale, le 10 mars 1791. *Paris, imp. de la Société littéraire. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.*Lb[39] 4697.]

13159. — Adresse à l'Assemblée nationale. *Bayeux, Ve Nicolle*, 1791, in-4°. [*N.* Lb[39] 4698.]

Exposé d'un projet destiné à rendre impossible la falsification des assignats, signé : MARIE, maître de poste à Isigny.

D'après le catalogue de la B. N.

13160. — Réclamation d'un citoyen en faveur d'une machine de son invention pour mettre les assignats à l'abri de toute falsification. *S. l. n. d.*, in-4°, 13 p. [*N.* Lf[163] 13.]

Signée : LEGROS, horloger mécanicien, rue Dauphine, 43, à Paris.

13161. — Résumé du mémoire remis au Comité des assignats sur les divers moyens de les rendre inimitables.—Addition au Résumé du s. MAUGARD. *S. l. n. d.*, in-4°, 3 et 1 p. [*N.* Lf[163] 14.]

Le *Résumé* est signé MAUGARD, inventeur breveté du papier de sûreté.

13162. — Préservatif contre les faux assignats. Lettre d'un Parisien à un de ses amis à la campagne. *Imp. Didot jeune. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Lb[39] 9370.]

13163. —Moyen à prendre pour prévenir la contrefaçon des assignats. *Paris, imp. Dupont*, 1791, in-8°, 14 p. [*N.* Lb[39] 4936.]

13164. — Rapport extrait des procès-verbaux du Comité des assignats, fait à l'Assemblée nationale, le 31 mars 1791, sur les mesures prises pour surveiller leur fabrication, et sur l'état actuel de cette fabrication, par M. LECLERC, député de Paris. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 8 p. [*N.* Le[29] 1394.]

13165. — Rapport des commissaires de la Caisse de l'extraordinaire, sur la vérification et le brûlement des effets entrés dans l'emprunt national de 80 millions. Fait à l'Assemblée nationale, le 29 avril 1791. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-4°, 25 p. [*N.* Le[29] 1461.]

Voyez le numéro suivant.

13166. — Procès-verbaux de brûlement des effets entrés dans l'emprunt national de 1789. Pour joindre au Rapport des commissaires de l'extraordinaire, du 29 avril 1791. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-4°, 47 p. [*N.* Le[29] 1462.]

13167. — Décret de l'Assemblée nationale sur une fabrication de faux assignats,

précédé du Rapport fait au Comité des recherches, à la séance du 3 mai 1791, par CHARLES VOIDEL, l'un de ses membres. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale,* 1791, in-8°, 7 p. [*N.* Le^{29} 1468.]

13168. — Réflexions sur les faux assignats. *Imp. des Amis de la paix. S. d.,* in-4°, 1 p. [*N.* Lb^{39} 5837.]

Signées : DUBRULH.

13169. — Lettre d'un citoyen à M. le maire de Paris, sur les tripots et les fabricateurs de faux assignats. *Imp. Duval. S. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Lb^{39} 10359.]

Signée : MAXIMILIEN NARDY, citoyen actif, rue de la Huchette, n° 18.

13170. — Projet de décret présenté à l'Assemblée nationale, au nom des Comités de législation et d'assignats et monnaie réunis, par M. PROUVEUR, député du département du Nord, à la séance du 19 janvier 1792, au soir, sur la réunion de toutes les procédures relatives aux fabricateurs de faux assignats au tribunal du premier arrondissement de Paris. *Imp. Nationale, S. d.,* in-8°, 3 p. [*N.* Le^{33} 3 S.]

13171. — Procès-verbaux des signes caractéristiques auxquels on peut reconnaître la falsification des assignats de 2,000, de 500 et de 200 livres. *Imp. Didot le jeune,* 1792, in-8°, 26 p. [*P.* 8662.]

Chaque procès-verbal est signé LE COUTEULX, trésorier de la Caisse de l'Extraordinaire; FERRIER, directeur de la fabrication des assignats; GATTEAUX, graveur; PIERRE et FIRMIN DIDOT, imprimeurs, et AMELOT, administrateur de la Caisse de l'Extraordinaire.

13172.— Municipalité de Paris. Liste des seize citoyens destinés à former le jury spécial pour l'instruction des affaires relatives à la fabrication et distribution de faux assignats ou fausse monnaie (10 mars 1792). *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin. S. d.,* in-4°, 2 p. [*P.* 10073*.]

13173. — Projet de décret proposé à l'Assemblée nationale, au nom du Comité de surveillance, par M. LAURENT LE COINTRE, sur une fabrication de faux louis et de faux assignats qui se faisait chez le sieur Coligny, à Romainville. Séance du 18 juin 1792. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 2 p.

Récompenses à accorder aux dénonciateurs, les sieurs Deglane, Lieutegard, Guénot et autres.

13174. — Faux Assignats. Adresse aux citoyens du département du Nord. *S. l. n. d.,* in-8°, 16 p. [*N.* Lb^{41} 2447.]

Sur le titre de départ de l'ex. de la B. N., on lit cette note de la main d'Hennequin :

« Le même, sous le titre de *Tableau indicatif de tous les faux assignats existant à l'époque du 1er décembre* 1792, l'an Ier de la République, Paris, 1793; sans nom d'imprimeur, in-8° long, 18 p. Il y a un titre isolé, mais le titre ci-dessus est semblable à celui de cette impression. Les différences sont notées dans cet exemplaire; il est aussi moins correct. »

13175.—Éclaircissements pour servir de base à l'opinion qu'on doit avoir sur le citoyen Lamarche, directeur de la confection des assignats, et sur le ministre Clavière, qui en a la surveillance (13 octobre-29 novembre 1792.) *Imp. Mayer. S. d.,* in-8°, 29 p. — Addition. — LARCHER aux députés de la Convention nationale formant le Comité des assignats (29 novembre 1792). *Imp. Mayer. S. d.,* in-8°, 6 p. [*N.* Lb^{41} 2437.]

P. 26 de la première pièce, *Opinion sur les éclaircissements qui précèdent* (28 novembre), signée : JAMES RUTLEDGE, défenseur officieux.

13176. — DE LA MARCHE, directeur de la fabrication des assignats, à ses concitoyens. *Imp. Ve Lejay. S. d.,* in-8°, 6 p. [*N.* Lb^{41} 2438.]

Réponse au numéro précédent.

13177. — Supplément aux « Éclaircissements pour servir de base à l'opinion qu'on doit avoir sur le citoyen Lamarche... » BELGODÈRE... au Comité des assignats de la Convention nationale (16 décembre 1792). *Imp. Vezard et Le Normant. S. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Lb^{39} 2492.]

Voyez les deux numéros précédents.

13178. — LARCHER à de Lamarche, directeur général de la fabrication des assignats (22 décembre 1792). *Imp. Mayer. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb41 276.]

On trouve, p. 13 : *Opinion sur la Réponse imprimée au nom de Lamarche, directeur général de la fabrication des assignats* [29 décembre]. Signée : J. RUTLEDGE.

13179. — Violation de la justice et Réclamations du citoyen OLLIVAULT, sous-directeur de la fabrication des assignats. Adresse au Comité des assignats et monnaies et à la Convention nationale, et Dénonciation motivée contre le citoyen Clavière, ministre des contributions publiques, et contre de La Marche, directeur général de la fabrication des assignats (Paris, 26 décembre 1792). *Imp. P. Provost. S. d.*, in-4°, 4 et 37 p. [*N.* Lb41 289.]

13180. — Addition aux dénonciations motivées du citoyen OLLIVAULT, sous-directeur de la fabrication des assignats, à la Convention nationale et au Comité des assignats et monnaies... contre le citoyen Clavière, ministre des contributions publiques, et contre de La Marche, directeur général de la fabrication des assignats (15 janvier 1793). *Imp. P. Provost, S. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Lb41 341.]

13181. — Réclamation du citoyen EON, imprimeur, du 29 janvier 1793, l'an II de la République. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [*N.* Lb41 512.]

Au sujet des assignats.

13182. — Supplément aux « Dénonciations motivées du citoyen OLLIVAULT, sous-directeur de la fabrication des assignats, à la Convention nationale et au Comité des assignats et monnaies, contre le citoyen Clavière, ministre des contributions publiques, et contre de La Marche, directeur général de la fabrication des assignats » (28 janvier 1793). *Imp. P. Provost. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb41 505.]

Voyez les nos 13179 et 13180 ci-dessus.

13183. — Clavière, convaincu d'imposture par le C. POISSAULT (2 février 1793). *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb41 526.]

13184. — L'An II de la République française. Projet de pétition communiqué aux sections de Paris, pour leur demander leur vœu et leur concours à la mesure qui y est contenue. *Imp. Mayer. S. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Lb41 2787.]

Dénonciation de Clavière au sujet de la fabrication des assignats.

13185. — Appel à la Convention nationale, par le citoyen EON, imprimeur, sur un marché de Lamarche avec la dame Lejay, pour l'impression de l'assignat de 400 livres (3 février 1793). *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb41 531.]

13186. — Réponse du directeur général des assignats (DE LAMARCHE) aux dénonciations contre lui. *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-4°, 1 f. et 42 p. [*N.* Lb41 555.]

Voyez les deux numéros suivants.

13187. — Réponse du citoyen ARTHUR au mémoire prétendu justificatif de Delamarche, sous le titre de « Réponse du directeur général des assignats aux dénonciations contre lui. » *Imp. de la rue Neuve-de-l'Égalité, cour des Miracles. S. d.*, in-4°, 16 p. [*N.* Lb41 556.]

Voyez le numéro précédent.

13188. — Réplique du citoyen OLLIVAULT, sous-directeur de la fabrication des assignats, à la Réponse en 42 pages in-4° de de La Marche, directeur général de la fabrication des assignats, adressée à la Convention nationale et aux Comités des finances, assignats, monnaies et de sûreté générale, et Dénonciations motivées contre le citoyen Clavière, ministre des contributions publiques, et contre de La Marche, directeur général de la fabrication des assignats (14 février 1793). *Imp. P. Provost. S. d.*, in-4°, 3 p. [*N.* Lb41 557.]

13189. — [Démission signée DELAMARCHE, commençant par ces mots :] Je déclare que j'ai donné... *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb41 4935.]

13190. — Aperçu sur la fabrication des assignats (Mars 1793). *Imp. de la rue Mêlé. S. d.* in-8°, 1 f. et 17 p. [*N.* Lb^{41} 2838.]

Signé : GATTEAUX. Voyez les deux numéros suivants.

13191. — Réponse du citoyen DROZ à un écrit du citoyen Gatteaux ayant pour titre : « Aperçu sur la fabrication des assignats ». *Imp. de l'Union. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb^{41} 2839.]

13192. — Réplique de J.-P. DROZ aux citoyens Gatteaux et Herhan. *Imp. de l'Union. S. d.*, in-8°, 19 p. [*N.* Lb^{41} 2840.]

13193. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret concernant l'organisation et l'administration des assignats, présentés au nom du Comité de finances, le 4 janvier 1793, par FRÉCINE, député du département de Loir-et-Cher. Imprimés par ordre du Comité. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 19 p. [*N.* Le^{38} 1852.]

Ce Rapport semble être devenu, on ne sait pour quel motif, extrêmement rare, puisque Rondonneau n'avait pu s'en procurer qu'un ex. mutilé, en tête duquel il a écrit la note suivante :

« Ce Rapport a été suivi de la loi du 1er mars 1793. Il a été impossible d'en retrouver un autre exemplaire que cette épreuve où toutes les pages sont bouleversées. Il y manque seulement la première page. » (*R.* AD. XVIIIc, 173, n° 9.)

13194. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret sur la refonte des assignats, présentés par FRÉCINE, député de Loir-et-Cher, au nom du Comité des assignats et monnaies. Imprimés par ordre du Comité. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 10 p. [*N.* Le^{38} 1853.]

13195. — Paris, le 18 juillet 1793... Le Vérificateur en chef des assignats à ses concitoyens. *Imp. Ve Delaguette. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb^{41} 3186.]

Fabrication de faux assignats.
Signé : DEPEREY.
La même pièce a été réimp. à Beauvais (*imp. Desjardins*, 1793, in-8°, 6 p.) et traduite en flamand. La B. N. possède également cette reproduction et cette traduction (Lb^{41} 3186 A et Lf^{163} 23).

13196. — Tableau des différentes espèces d'assignats faux, imprimés soit en lettres, soit en taille douce, qui ont paru dans la circulation jusqu'au 21 septembre de l'an II. *Paris, Ve Delaguette, an II*, in-4°, 21 p. [*N.* Lf^{163} 20.]

P. 1-3, *Le Vérificateur en chef des assignats à ses concitoyens*, signé DEPEREY.

13197. — Collection de procès-verbaux des signes caractéristiques auxquels on peut reconnaître la falsification d'assignats de 2,000 livres, de 500 livres, de 300 livres, de 200 livres et de 5 livres, suivant leur création. *Paris, Ve Delaguette*, 1793, in-4°, 1 f. et 56 p. [*N.* Lf^{163} 21.]

13198. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport et Projet de résolution sur le brisement des formes, matrices et poinçons de la fabrication des assignats. Fait et présenté par la Commission des finances, dans la séance du 9 pluviôse, l'an IV (29 janvier 1796). Imprimé par ordre du Conseil. (D.-V. RAMEL, rapporteur.) *Imp. Nationale, pluviôse an IV*, in-8°, 14 p. [*N.* Le^{43} 91.]

13199. — Mémoire sur la nécessité de conserver, dans un établissement public, le grand balancier de la fabrication du papier-monnaie. Invitation au Directoire exécutif de faire examiner cette précieuse machine par l'Institut national. Paris, le 19 brumaire an V de la République française (9 novembre 1796). *Imp. Glisau. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb^{42} 207.]

On lit, p. 8 : « Signé à l'original : CROIZIER, GROUVELLE, RETH. »

13200. — Tableau complet de la valeur des assignats, des rescriptions et des mandats jour par jour depuis leur émission, contenant le cours des changes sur les principales places, celui du lingot d'or et d'argent et des inscription du Grand Livre, avec un calendrier de l'an V, par ANTOINE BAILLEUL. *Paris, au bureau du Journal du Commerce, an V* (1797), in-8°, 48 p. [*N.* Lf^{163} 146.]

§ 6. — Refonte et Fabrication des monnaies.

13201. — Pétition pour les monnayeurs, ajusteurs et tailleresses de la Monnaie de Paris, présentée à l'Assemblée. *S. l. n. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Lf77 111.]

P. 8, liste des signataires.

13202. — Mémoire pour les ajusteurs et monnayeurs de la Monnaie de Paris et du royaume. *Imp. J. Bigot. S. d.*, in-4°, 7 p. [*R.* AD. IX, 536.]

13203. — Observations sommaires sur le projet de suppression des ateliers monétaires présenté par le Comité des assignats. *Imp. de l'Antifédéraliste. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lf77 115.]

13204. — Réflexions impartiales sur la réduction proposée des hôtels des monnaies existant dans le royaume, par un citoyen de la section de la rue Grange-Batelière. *Imp. des Enfants-Aveugles. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lf77 116.]

13205. — A l'Assemblée nationale. Nécessité de diminuer le nombre des gens d'Église et fonte des cloches superflues pour en faire de la monnaie et des canons, par M. Mittié, ancien contrôleur ambulant du domaine du Roi de la généralité de Paris. *Paris, Pajot*, 1789, in-8°, 8 p. [*R.* AD. XVIIIc 18.]

Au verso du titre, liste des autres brochures de l'auteur.

13206. — Mémoire pour la fabrication d'un nouveau billon, présenté par le sieur Naudier, inspecteur général des doublages des vaisseaux de la marine de France. *Paris, imp. Nationale, MDLXXXIX* (sic : 1789), in-8°, 11 p. [*N.* Lf77 77.]

L'ex. de la B. N. est incomplet des pages 5-8. Voyez le numéro suivant.

13207. — Réflexions sur le mémoire présenté à l'Assemblée nationale par le sieur Naudier, pour la fabrication d'un nouveau billon. *Paris, imp. de Monsieur*, 1790, in-8°, 1 f. et 18 p. [*N.* Lf77 78.]

13208. — Sur un Nouveau Billon. *Imp. P.-F. Didot jeune*, 1790, in-8°, 8 p. [*N.* Lf77 79.]

13209. — Sur une Monnaie de métal, par M. Panckoucke. Extrait du n° 104 de la « Gazette nationale ou le Moniteur universel ». *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Lf77 80.]

13210. — Mémoires sur les monnaies, par M. de Condorcet, inspecteur général des monnaies. *Paris, Baudouin*, 1790, 5 parties in-8°. [*N.* Lf77 81.]

13211. — Notions succinctes pour l'intelligence des discussions monétaires. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lf77 82.]

13212. — Réponse à une critique de l'art du monnayage. *S. l. n. d.*, in-8°, 93 p. [*N.* Lf77 76.]

Le titre reproduit ci-dessus est celui du titre de départ. Le véritable titre se trouve p. 2, après une sorte d'avertissement : *Réponse du sieur* Des Rotours, *premier commis de l'administration générale des finances au département des monnaies, membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, à l'ouvrage du sieur Beyerlé, docteur en droit, conseiller au Parlement de Nancy*, intitulé : « Essai préliminaire », etc. L'ouvrage de Beyerlé est, en effet, intitulé : *Essai préliminaire ou Observations sur les monnaies, pour servir de supplément à la première partie du tome V de* l'Encyclopédie méthodique. *Dédié aux États-Généraux* (1789, in-4°, 196 p.).

13213. — Observations sur la question de savoir : S'il convient de fixer invariablement le titre des métaux monnayés, et s'il ne serait pas utile que la différence tolérée dans les monnaies sous le nom de « remède » soit toujours en dehors, etc., proposées à l'Assemblée nationale dans son décret du 6 mai 1790 (10 juin 1790). *Paris, imp. Stoupe. S. d.*, in-8°, 21 p. [*N.* Lf77 83.]

Signées : A. Des Rotours, premier commis de l'administration des finances au département des monnaies.

13214. — Rapport du Comité des finances, sur différentes propositions qui ont été faites à l'Assemblée nationale pour l'acquisition ou la fonte des cloches des couvents et communautés supprimées. Par M. Le Couteulx de Canteleu, député de Rouen. Imprimé par ordre de l'Assemblée (11 juin 1790). *Paris, Baudoin. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Le[29] 700.]

Voyez les deux numéros suivants.

13215. — Observations d'un citoyen patriote sur le rapport fait par M. Le Couteulx de Canteleu, député de Rouen à l'Assemblée nationale, sur les différentes propositions pour l'acquisition ou la fonte des cloches des couvents et communautés supprimés. Imprimées par ordre de l'Assemblée nationale. *Chez tous les marchands de nouveautés*, 1790, in-8°, 16 p. [*N.* Lf[77] 87.]

Par le sieur Pasquier, qui ne signe pas, mais qui se nomme plusieurs fois dans la brochure.
Voyez le numéro suivant.
Un autre ex. de la même brochure est porté au catalogue de la B. N. sous la cote Lb[39] 3985.

13216. — A Messieurs de l'Assemblée nationale, présenté par suite à ses Observations au rapport de M. Le Couteulx de Canteleu, par le sieur Pasquier, citoyen patriote. *Imp. Demonville. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lf[77] 88.]

13217. — Opinion de M. de Cussy, député de Caen, sur la fabrication des monnaies de billon, prononcée à la séance du 29 août 1790. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 15 p. [*N.* Lb[29] 889.]

13218. — A Messieurs de l'Assemblée nationale. Résumé du mémoire présenté à l'Assemblée nationale, contenant les moyens les plus avantageux de tirer parti du métal de cloche pour en faire du billon et autres objets. On y a joint quelques pièces de monnaie qu'on propose. Présenté le 25 septembre 1790, par Boucault, maître charpentier et mécanicien à Paris, rue des Prêcheurs, n° 24. *Imp. Meymac et Cardier. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lf[77] 84.]

Voyez le numéro suivant.

13218[a]. — A Messieurs de l'Assemblée nationale. *Imp. Ve Delaguette. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lf[77] 84 A.]

Signé : Boucault, soldat volontaire et maitre charpentier mécanicien.
Dans un nota placé après la signature et identique pour les deux tirages, l'auteur rappelle que les principaux endroits où ses « ancêtres » et lui ont monté de fortes cloches sont Chartres, Saint-Denis en France, Notre-Dame à Paris, Sainte-Geneviève, Saint-Gervais, Saint-Paul, Saint-Nicolas, etc., et que tout récemment, il avait fait le beffroi et monté les huit cloches de Saint-Sulpice, de Saint-Germain-en-Laye, ainsi que celles d'une infinité d'autres paroisses.

13219. — Observations sur la rareté du numéraire et Moyens d'y remédier. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [*R.* AD. XVIII[c] 76, n° 24.]

Signées : Besnier, essayeur général des monnaies de France.
Au-dessous de la signature, face et revers (gravés sur bois) d'une nouvelle « espèce » proposée par l'auteur et portant d'un côté l'effigie de Louis XVI et de l'autre l'écusson de France, le sceptre et la main de justice, avec la devise : *la Loi et le Roi.*

13220. — Observations présentées au Comité des monnaies de l'Assemblée nationale, par M. Dupré, graveur en médailles. *Imp. C.-F. Perlet, octobre* 1790, in-8°, 15 p. [*N.* Lf[77] 85.]

Voyez les deux numéros suivants.

13220[a]. — Observations présentées au Comité des monnaies de l'Assemblée nationale (octobre 1790), par M. Dupré, graveur des médailles. *Paris, imp. Didot le jeune. S. d.* (1825), in-8°, 15 p. [*N.* Lf[77] 85 A.]

Réimpression de la pièce précédente apostillée d'un post-scriptum de l'auteur.

13221. — Réponse aux Observations présentées au Comité des monnaies de l'Assemblée nationale, par M. Dupré. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [*R.* AD. XVIII[c] 76, n° 4.]

Signée : Anfrye.

13222. — Premier Rapport fait au nom du Comité des monnaies, par Gabriel de Cussy, député du bailliage de Caen. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale.

Paris, imp. Nationale, 1790, in-8°, 53 p. [*N.* Le[29] 1080.]

Voyez le numéro suivant et le n° 13229 ci-dessous.

13223. — Projet de décret présenté à l'Assemblée nationale, par le Comité des monnaies, à la suite de son « Premier Rapport ». *Paris, imp. Nationale, S. d.,* in-8°, 4 p. [*N.* Le[29] 1081.]

13224. — Mémoire remis aux Comités des monnaies et des finances de l'Assemblée nationale. *Imp. de la Feuille du jour. S. d.,* in-8°, 14 p. [*N.* Lf[77] 86.]

Signé : F**. S***.
Proposition de refonte des monnaies au moyen d'appareils spéciaux à l'auteur. Malgré les initiales dont cette brochure est signée, elle n'a rien de commun avec le numéro suivant.

13225. — Essai sur la proportion de l'or et de l'argent qui serait le plus convenable dans la monnaie de France, présentée en hommage à l'Assemblée nationale, par M. F. Solignac, ancien négociant de Louisbourg, résidant à Marseille (21 octobre 1790). *Paris, Delalain le jeune,* 1790, in-8°, 31 p. [*R.* AD. XVIII[c] 76, n° 7.]

Voyez les deux numéros suivants.

13226. — Observations de M. Mirabeau l'aîné relativement à l'Essai sur la proportion de l'or à l'argent qui serait la plus convenable dans la monnaie de France, par M. F. Solignac (4 novembre 1790). *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, 24 p. *N.* Lf[77] 89.]

13227. — Réponse de M. Solignac aux Observations de M. Mirabeau l'aîné, relativement à l'essai de la proportion de l'or et l'argent qui serait la plus convenable dans la monnaie de France (20 novembre 1790). *Imp. J. Girouard. S. d.,* in-8°, 15 p. [*R.* AD. XVIII[c] 76, n° 9.]

13228. — De la Constitution monétaire. Précédé d'observations sur le rapport du Comité des monnaies, et suivi d'un projet de lois monétaires. Présenté à l'Assemblée nationale, par M. Mirabeau l'aîné. *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, XXVIII-154 p. [*N.* Le[29] 1082.]

P. 137-154, *Post-scriptum ou Observations sur une brochure apologétique de M. Solignac.*

Entre les pp. 136 et 137 est intercalé un feuillet plié renfermant deux *Tableaux des expériences solennelles faites en* 1788 *par les plus habiles essayeurs, en exécution d'un arrêt du Conseil d'État du Roi, du* 1[er] *mars* 1788, *pour constater le véritable titre commun des louis fabriqués depuis le mois de janvier* 1726 *jusqu'au mois d'octobre* 1785.

13229. — Second Rapport du Comité des monnaies. Du 11 novembre 1790. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, 1 f. et 22 p. [*N.* Le[29] 1083.]

Voyez les n[os] 13222-13223 ci-dessus et le numéro suivant.

13230. — Observations sur le second Rapport du Comité des monnaies, par M. Mirabeau l'aîné. *Paris, Baudouin. S. d.,* in-8°, 16 p. [*N.* Lb[39] 4425.]

13231. — Extrait des délibérations des députés extraordinaires des manufactures et du commerce de France, sur le projet du Comité des monnaies (18 novembre 1790). *Paris, imp. Devaux. S. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Lf[77] 90.]

13232. — Observations sommaires sur le projet d'une refonte générale des monnaies, par M. Clavière. *Paris, Belin, 5 novembre* 1790, in-8°, XII-44 p. [*N.* Lb[39] 4329.]

Voyez les trois numéros suivants.

13233. — Lettre de M. Baux, député extraordinaire du commerce de Bordeaux, à M. Clavière, électeur du département de Paris. *Imp. du Patriote français. S. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 4426.]

Au sujet de la réforme des monnaies.

13234. — Réponse très sommaire aux Observations de M. Clavière sur le projet d'une refonte générale des monnaies. *S. l. n. d.,* in-8°, 16 p. [*R.* AD. XVIII[c] 76, n° 12.]

13235. — Observations sur la lettre de M. Clavière au Comité des monnaies et sur celle de M. Baux à M. Clavière (22 novembre 1790). *S. l. n. d.,* in-8°, 14 p. [*R.* AD. XVIII[c] 76, n° 11.]

13236. — Opinion d'un artiste, sur le projet de convertir le métal des cloches en monnaie coulée. *De l'imprimerie Saint-Jean-Bouche-d'Or. S. d.*, in-8°, 1 f. et 22 p. [*N.* Lb39 5063.]

13237. — Grande Harangue prononcée à la barre de l'Assemblée nationale par le carillonneur de la Samaritaine, député des habitants des tours et clochers du royaume, relativement au projet de fondre les cloches. *S. l. n. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Lb39 8691.]

13238. — De la Suppression des cloches. Dialogue entre un marguillier de Saint-Eustache et un député de l'Assemblée nationale, sur l'origine et l'usage des cloches, les prétendus miracles qu'elles ont opérés, les abus, les accidents qu'elles occasionnent journellement, et les avantages qui résulteraient de leur destruction. *Philharmonie*, 1790, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 8692.]

Par le graveur CHARLES-ETIENNE GAUCHER, d'après Barbier.

13239. — Il est temps de fondre la cloche. Projet patriotique pour remédier sur-le-champ à la rareté du numéraire. *Imp. A.-J. Gorsas. S. d.*, in-8°, 22 p. [*N.* Lb39 3983.]

Par M. SIMON, d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.

13240. — Idée d'un citoyen patriote, sur la suppression des cloches des paroisses de Paris. *Paris, imp. Demonville*, 1790, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 3984.]

Signée : P. A. S. Q., citoyen, section Beaubourg, mécanicien et serviteur de l'un des frères de Sa Majesté.

13241. — Adresse à l'Assemblée nationale sur la fonte des cloches, par M. DEVILLIERS, horloger, rue de Charenton, n° 25, et M. ANDRÉ PÉLIGOT, horloger, rue Montmartre, 214. *Imp. L. Jorry*, 1790, in-8°, 8 p.

Citée par L. Courajod dans l'introduction de son édition du *Journal d'Alexandre Lenoir* (I, CXX).

13242. — Moyens de diminuer le besoin de numéraire applicable à Paris et à chacune des grandes villes commerçantes du royaume. Projet pour la ville de Paris. *Imp. Vezard et Le Normant*, 1790, in-8°, 8 p. [*R.* AD. XVIIIc 76, n° 27.]

13243. — Moyen prompt et facile pour se procurer du numéraire et l'empêcher de sortir de France, de faire revenir les émigrants, etc. *Imp. de la Société littéraire. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. XVIIIc 76, n° 28.]

Proposition de fonte d'une monnaie d'écus ne renfermant qu'un cinquième d'argent ou d'un autre métal.

13244. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, au nom du Comité des monnaies, sur les monnaies basses, par GABRIEL DE CUSSY, député du département du Calvados, le 9 décembre 1790. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Le29 1152.]

13245. — Rapport du Comité des monnaies, fait à l'Assemblée nationale, sur l'organisation des monnaies. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale (12 décembre 1790). *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 27 p. [*N.* Le29 1159.]

13246. — Discours de M. MIRABEAU l'aîné, sur les questions monétaires ajournées au jeudi 9 décembre [1790], par le décret de dimanche 5. Prononcé dans la séance de dimanche 12. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 1 f. et 54 p. [*N.* Le29 1160.]

13247. — Opinion de M. l'évêque d'Autun (TALLEYRAND) sur la fabrication des petites monnaies. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale (12 décembre 1790). *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 10 p. [*N.* Le29 1161.]

13248. — Résumé des Rapports du Comité des monnaies. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale (12 décembre 1790). *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 26 p. [*N.* Le29 1162.]

13249. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, au nom du Comité des finances, par M. NAURISSART. Imprimé par ordre de

l'Assemblée. *Paris, Baudouin,* 1790, in-8°, 10 p. [*R.* AD. IX, 436.]

P. 8, Projet de décret sur la fabrication de deux millions de marcs de monnaie de billon. Voyez le n° 13244 ci-dessus.

Le décret conforme fut sanctionné le 10 janvier 1791. Voyez le n° 13251 ci-dessous.

13250. — Analyse de l'ouvrage de M. de Mirabeau sur la constitution monétaire, présentée à l'Assemblée nationale par son Comité des monnaies. *Paris, imp. Nationale, 8 janvier* 1791, in-8°, 1 f. et 41 p. [*N.* Le^{29} 1222.]

Voyez le n° 13228 ci-dessus.

Le titre porte « 8 janvier » et, à la p. 1, on lit, auprès de la signature typographique : « 5 janvier 1791. »

P. 32, *Éclaircissements remis au Comité des monnaies sur quelques faits qui servent de base à une partie des déclamations injurieuses et calomnieuses que M. de Mirabeau s'est permises dans son ouvrage sur la constitution monétaire.* Les plus importantes de ces rectifications sont une *Réponse de l'architecte de l'hôtel des Monnaies* (ANTOINE) *aux inculpations qui le concernent* et la protestation de SILVESTRE, conseiller à la cour des Monnaies, contre un passage relatif à une frappe d'écus de 6 livres, dont la légende portait *Lud.* XI pour *Lud.* XVI.

13251. — Projet de décret sur la fabrication d'une petite monnaie (7 janvier 1791). *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 2 p. [*N.* Le^{29} 1220.]

Voyez le n° 13249 ci-dessus.

13252. — Discours sur les monnaies, prononcé à la séance du vendredi 7 janvier 1791, par J.-P. SAURINE, membre du Comité des monnaies. *Paris, imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 40 p. [*N.* Le^{29} 1221.]

13253. — Mémoire sur les effets qui doivent résulter de l'émission de la nouvelle monnaie de cuivre, présenté au Comité des finances de l'Assemblée nationale, au nom des commissaires de la trésorerie. *Imp. Du Pont,* 1791, in-8°, 8 p. [*N.* Lf^{77} 92.]

13254. — Réflexions sur le projet de rendre le métal de cloches malléable et d'en fabriquer de la monnaie pour servir à l'échange des petits assignats. *Paris, imp. P.-F. Didot le jeune,* 1791, in-8°, 22 p. [*N.* Lb^{39} 4924.]

Signées : L.-C. DE LAURAGUAIS.

13255. — Projet de décret proposé par M. BELZAIS-COURMENIL, membre du Comité des monnaies, en son nom personnel et de l'avis de MM. les commissaires réunis du Comité des finances. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale (11 janvier 1791). *Paris, imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 3 p. [*N.* Le^{29} 1226.]

Voyez le numéro suivant.

13256. — Décret sur l'empreinte et la légende que doivent porter les monnaies de France, précédé du Rapport fait, le 9 avril 1791, au nom du Comité des monnaies, par M. BELZAIS-COURMENIL, député du département de l'Orne. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 15 p. [*N.* Le^{29} 1413.]

Le Rapport et le Décret conforme ont été réimpr. par M. LOUIS SUDRE, dans un travail intitulé : *Concours ouvert en* 1791 *pour le type des monnaies françaises et la place de graveur général des monnaies* (Extrait de l'*Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie*), 1885, gr. in-8°, 20 p.

13257. — Projet contre la vente de l'argent, dont l'annonce a été présentée au département de Paris au mois de mars dernier, et à M. le maire de Paris au mois d'avril. Aux quarante-huit sections, par J.-P.-L. BEYERLÉ, conseiller au ci-devant Parlement de Nancy (28 avril 1791). *Paris, bureau de la Correspondance nationale. S. d.,* in-8°, 24 p. [*N.* Lb^{39} 9909.]

13258. — Rapport sur l'organisation des monnaies de France, fait au nom du Comité des monnaies, à la séance du jeudi soir 17 mai 1791, par M. DE VIRIEU, député du Dauphiné. *Paris, imp. Nationale,* 1791, in-8°, 15 p. [*N.* Le^{29} 1509.]

13259. — Grande Circulation d'argent, rentrée du numéraire abondant des matières d'or et d'argent, moyen de rendre les arts et le commerce florissants, ou Précis d'un projet de finance concernant la monnaie, tous deux présentés à l'Assemblée

nationale et remis à son Comité des finances au mois de mars 1790, par MM. de Villeneau, professeur d'élocution française, et Poissault, négociant et auteur d'un projet relatif à la marine. *Paris, Pelletier,* 1791, in-8°, 7 p. [*N.* Lb^{39} 9910. — *R.* AD. IX, 536.]

13260. — Réponse à une lettre de M. Guiton-Morveau, député à l'Assemblée nationale, insérée dans le n° 309 du « Moniteur », relativement à la basse monnaie proposée par M. Sauer, bourgeois de Maëstrich. *Imp. de la Société typographique des Trois-Amis, rue Saint-Jacques, n° 61. S. d.,* in-8°, 6 p. [*N.* Lf^{77} 94.]

Signée : J.-M. Eustache, juge de paix du canton de Trévoux.

13261. — Offres et Soumissions des sieurs Briatte, Sauer et compagnie, pour la fabrication du métal des cloches en monnaie (17 mai 1791). *Paris, imp. des Sourds-et-Muets. S. d.,* in-8°, 7 p. [*N.* Lf^{77} 95.]

13262. — Analyse des nouvelles offres et soumissions de MM. Briatte, Sauer et compagnie et Observations sur la fabrication du métal des cloches en monnaie (21 mai 1791). *Paris, imp. des Aveugles, rue du Cherche-Midi, l'an III de la Vraie Lumière,* in-8°, 7 p. [*N.* Lf^{77} 96.]

13263. — Mémoire à MM. les députés de l'Assemblée nationale. *Imp. Momoro. S. d.,* in-4°, 6 p. [*N.* Lf^{77} 97.]

Soumission pour la monnaie de billon.

13264. — Observations sur la monnaie proposée avec le métal des cloches. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 7 p. [*N.* Lb^{39} 4965.]

Signées : Drancy et Divry.

13265. — Découvertes importantes ou Vues d'un citoyen sur une nouvelle monnaie offerte à la nation et à ses représentants. *Imp. Vezard et Le Normant,* 1791, in-8°, 8 p. [*N.* Lb^{39} 4967.]

13266. — Il ne faut pas tromper le peuple. *S. l. n. d.,* in-8°, 14 p. [*N.* Lb^{39} 4931.]

Le titre de départ, p. 3, porte en plus : *Ou Lettre de M. B**** (Beyerlé) *à M. Anson, ci-devant receveur général des finances, député à l'Assemblée nationale, sur les assignats et la monnaie de cuivre* [19 mai 1791].

13267. — Avertissement aux 83 départements ou Réflexions de F.-P.-L. Beyerlé, docteur ès lois, sur les circonstances actuelles relativement à la rareté du numéraire (30 mai 1791). *Imp. du Patriote français. S. d.,* in-8°, 33 p. [*R.* AD. XVIII^{c} 76, n° 25.]

13268. — Aperçu, présenté au Comité des monnaies de l'Assemblée nationale, des avantages qui peuvent résulter de la conversion du métal des cloches en monnaie moulée, pour faciliter l'échange des petits assignats, par M. l'abbé Rochon, de l'Académie des sciences, membre de la Commission des monnaies (30 mai 1791). *Paris, imp. Royale,* 1791, in-8°, 1 f. et 33 p. [*N.* Lb^{39} 4964.]

13268^{a}. — Aperçu, présenté au Comité des monnaies... par M. l'abbé Rochon. *S. l. n. d.,* in-8°, 23 p. [*N.* Lb^{39} 4964 B.]

Voyez le numéro suivant.

13269. — Compte rendu des expériences qui ont été faites sur la monnaie coulée en métal de cloches. Pour servir de suite au mémoire intitulé : « Aperçu des avantages qui peuvent résulter de la conversion du métal de cloches en monnaie moulée, pour faciliter l'échange des petits assignats ». Par M. l'abbé Rochon, de l'Académie des sciences, membre de la Commission des monnaies. *Paris, Prault,* 1791, in-8°, 1 f. et 17 p. [*N.* Lf^{77} 102.]

Voyez le numéro précédent.

13270. — Opinion de M. Milet de Mureau, député de Toulon, sur la fabrication d'une monnaie faite avec le métal des cloches, prononcée dans la séance du 20 juin 1791. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 16 p. [*N.* Le^{29} 1589.]

Voyez le numéro suivant.

13271. — Projet de décret sur la fabrication d'une monnaie faite avec le métal de cloches, proposé par M. Milet de Mu-

REAU, dans la séance du 20 juin 1791. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le[29] 1590.]

13272. — Questions à proposer sur les moyens d'exécuter les décrets des 24 et 25 juin 1791 relatifs à la fonte des cloches en monnaie coulée. *Imp. P. Didot le jeune*, 1791, in-8°, 4 p. [*R.* AD. XVIII[c] 75, n° 24.]

13273. — Observations sur la monnaie moulée, décrétée par l'Assemblée nationale, d'après le projet de M. l'abbé Rochon, présenté par M. Millet. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Lb[39] 4966.]

Signées : AUGUSTE fils.
Au verso du titre, l'auteur annonce un *Essai sur la science des signes représentatifs et de leur influence sur le sort de la société.* Dans les *Observations*, il se plaint que l'abbé Rochon se soit servi des idées exposées par lui dès le mois de septembre 1790, sur l'emploi du métal des cloches pour la fabrication de la monnaie de cuivre et critique également la proposition de Gautier.

13274. — Examen des prétentions de M. Auguste fils ou Réponse à ses Observations sur la monnaie moulée. *Paris, imp. J.-J. Rainville, le premier jour de l'an III de la Liberté et de l'ère vulgaire, 12 juillet* 1791, in-8°, 16 p. [*N.* Lf[77] 101.]

ÉPIGR. :

Vous êtes orfèvre, Monsieur Josse.
MOLIÈRE, *l'Amour médecin*, acte I, sc. I.

13275. — Fabrication de monnaies de cuivre pur. *Imp. Le Hodey. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Lf[77] 98.]

13276. — Recherches sur le métal des cloches et sur les moyens d'en séparer le cuivre. On y a joint l'examen de plusieurs procédés proposés jusqu'actuellement, et la description d'une nouvelle méthode pour affiner ce métal en grand. Par M. FOURCROY, de l'Académie des sciences, professeur de chimie au Jardin des Plantes, etc. *S. l. n. d.*, in-8°, 48 p. [*N.* Lf[77] 105.]

13277. — Mémoire sur le moyen qu'a trouvé le sieur GAUTIER, métallurgiste, de rendre le métal des cloches propre à en faire une monnaie... présenté le 18 juin 1791... par la section de Popincourt.

Voyez tome II, n° 8732.

13278. — Grandes Vérités ou Adresse de J.-P.-L. BEYERLÉ à l'Assemblée nationale. *Imp. du Patriote français. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb[39] 5127.]

Au sujet de la fabrication des monnaies (2 juillet 1791, d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.).

13279. — Mémoire présenté à MM. du Comité des monnaies de l'Assemblée nationale et à MM. de la Commission des monnaies, sur les vieux cuivres existant dans les ports, et offre d'une compagnie de Brest de les convertir en monnaie (3 juillet 1791). *Imp. R. Senties. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Lf[77] 99.]

Signé : TOURNEUR et C[ie], à Brest, à présent à Paris, rue Champfleury, hôtel d'Enghien.

13280. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, au nom du Comité des monnaies, par M. BELZAIS-COURMÉNIL, le 11 juillet 1791. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 15 p. [*N.* Le[29] 1632.]

Sur l'émission de 15 millions en pièces de 30 et de 15 sols.

13281. — [Série de pièces officielles relatives à l'échange des espèces à l'hôtel des Monnaies, dont la première est intitulée :] N° 1. Tarif de la quantité de grains d'argent fin contenus dans les pièces et matières d'argent, à raison de leurs titres... (10 août 1791). *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 30 p. [*N.* Lb[39] 10152.]

13282. — Lettre écrite à M. le président de l'Assemblée nationale, par le ministre des contributions publiques, pour rendre compte à l'Assemblée nationale de l'état des opérations relatives à la fabrication des différentes espèces de monnaie, au 19 août 1791. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. Paris, ce 19 août 1791. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Le[27] 10, tome LXXIV.]

Signée : TARBÉ.

13283. — Observations sur le projet proposé à l'Assemblée nationale de couler le métal de cloches sans le décomposer, pour en faire une monnaie courante. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lf[77] 100.]

Signées : AUGUSTE.
Une note d'une écriture ancienne sur l'ex. de la B. N. porte : 1791.

13284. — Dénonciation faite à l'Assemblée nationale et à la nation contre la fabrication des pièces de 15 sols. Observations sur cette monnaie par des artistes du plus grand mérite. Réflexions sur le danger de la monnaie faite avec le métal de cloches. Le 30 août 1791. *Imp. de la rue Saint-Honoré n° 100. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lf[77] 104.]

Signée : BEYERLÉ.
Critique acerbe des dessins et des procédés de Dupré. Les *Observations*, annoncées sur le titre et insérées p. 6, sont signées DUBOURG, BÉLANGER, etc. Beyerlé annonce qu'il fera incessamment hommage à l'Assemblée des dessins faits et gravés par Dugourc, dont les sujets avaient été choisis avec le concours de Mirabeau dans l'histoire de notre Révolution. « Peut-être, ajoute Beyerlé, cette idée de varier nos types monétaires autant que nos espèces est-elle aussi piquante que d'employer le même sujet pour toutes les monnaies. »
Voyez le numéro suivant.

13285. — Réponse à l'écrit de M. Beyerlé, du 30 août dernier, dénonçant la fabrication des pièces de 15 sols, par DUPRÉ, graveur général. *Imp. du Cercle social. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb[39] 5310.]

13286. — Dénonciation adressée à l'Assemblée nationale, par M. SOUTON, directeur de la Monnaie de Pau, contre le Comité monétaire, la Commission des monnaies et le ministre des contributions. *Paris, imp. Millet*, 1791, in-8°, 16 p. [*N.* Lb[39] 5300.]

Voyez le numéro suivant.

13287. — Un Mot de Réponse à l'imprimé de M. Souton, intitulé : Dénonciation. *Paris, imp. Champigny. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb[39] 5301.]

Par AUGUSTE.

13288. — Réplique au Mot de réponse fait par M. Auguste à la Dénonciation de M. SOUTON, contre le Comité monétaire et compagnie. *Paris, imp. Millet*, 1791, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 5302.]

13289. — Propositions faites, le 27 août 1791, à M. Tarbé, ministre des contributions publiques, par M. SOUTON, directeur de la Monnaie de Pau, concernant la place de directeur de la Monnaie de Paris et la fabrication de la basse monnaie décrétée. *Paris, imp. Millet. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb[39] 5303.]

13290. — Seconde Dénonciation adressée à l'Assemblée nationale, par M. SOUTON, directeur de la Monnaie de Pau, contre M. Tarbé, ministre des contributions, et la Commission des monnaies, et Résumé de la première contre les mêmes et le Comité monétaire. *Paris, imp. Millet*, 1791, in-8°, 16 p. [*N.* Lb[39] 5304.]

13291. — Résumé sur les Observations importantes de M. Souton, directeur de la Monnaie de Pau, à l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 5305.]

13292. — Éclaircissements présentés à l'Assemblée nationale, par la Commission des monnaies, sur les dénonciations de M. Souton, directeur de la Monnaie de Pau (21 septembre 1791). *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°. [*N.* Le[29] 1807.]

D'après le catalogue de la B. N.
Voyez le numéro suivant.

13293. — Récit de ce qui s'est passé à la séance extraordinaire du soir du 21 septembre 1791, au sujet de la dénonciation de M. SOUTON, directeur de la Monnaie de Pau, contre le ministre des contributions publiques, la Commission des monnaies, et Réponse aux faux et obscurs éclaircissements de la Commission des monnaies, lus à la même séance. *Paris, imp. Millet. S. d.*, in-4°, 1 f. et 34 p. [*N.* Lb[39] 5414.]

13294. — Pétition de JEAN-BAPT. SOUTON, directeur de la Monnaie de Pau, à l'Assemblée nationale, renvoyée au Comité

des assignats-monnaie, le 22 novembre 1791. *Paris, imp. Millet. S. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Lb39 5563.]

13295. — Tableau des efforts que le citoyen Souton, directeur de la Monnaie de Pau, a faits pour se rendre utile à la chose publique et des vexations qu'il a éprouvées à la suite de ses dénonciations contre le ministre Tarbé, le Comité monétaire de l'Assemblée constituante et l'ancienne Commission générale des monnaies (9 frimaire an II-29 novembre 1793). *Fonrouge. S. d.*, in-4°, 14 p. [*N.* Lb41 4926.]

13296. — Projet de décret sur le traitement des fonctionnaires des monnaies (30 août 1791). *Paris, imp. Nationale,* 1791, in-8°, 5 p. [*N.* Le29 1737.]

13297. — Pétition à l'Assemblée nationale, par Guillaume-Christian Sauer, bourgeois de Maestreck, pays de Liège. *Imp. du Patriote français. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lf77 93.]

Sur la monnaie de métal de cloches.
P. 5, *Tableau comparatif des avantages pour la nation du procédé du sieur Sauer pour la fabrication de la basse monnaie sur celui décrété par l'Assemblée nationale, le* 3 *août* 1791.

13298. — Rapport fait au nom du Comité des monnaies, sur les articles additionnels aux décrets des 19 et 21 mai, sur l'organisation des monnaies. Par M. Milet de Mureau, député de Toulon. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale (30 août 1791). *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 20 p. [*N.* Le29 1736.]

13299. — Adresse à l'Assemblée nationale, présentée par le sieur Joseph Gautier, natif de Toulon, métallurgiste, le 5 septembre 1791. *Imp. J.-B. Hérault. S. d.*, in-4°, 7 p. [*A. N.* BI 11.]

Proposition d'un nouveau procédé pour la fonte du métal de cloches.

13300. — Réflexions d'un citoyen de la capitale sur le vrai moyen de se servir utilement du métal des cloches. *Imp. J.-B. Hérault. S. d.* (1791), in-4°, 1 f. et 9 p. [*N.* Lb41 4994.]

Signées : S****, citoyen.
En faveur du sieur Gautier.

13301. — Adresse à l'Assemblée nationale, par Jean-Baptiste Reynard, mécanicien, auteur du projet de la monnaie moulée avec le métal de cloches. *Imp. Tremblay. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lf77 103.]

Signée : Reynard, rue du Faubourg-Saint-Denis, n° 36.
Voyez le numéro suivant.

13302. — Supplément à l'Adresse. *Imp. J.-B. Hérault*, 1791, in-4°, 2 p. [*N.* Lf77 103.]

Dans l'ex. de la B. N., les deux pièces sont cartonnées sous la même couverture.

13303. — Instruction sur la fabrication de la menue monnaie avec le métal des cloches. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 7 p. [*N.* Lf77 106.]

13304. — Mémoire et états relatifs à la fabrication des monnaies présentés à l'Assemblée nationale, par M. Tarbé, ministre des contributions publiques, le 6 février 1792. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 54 p. et 1 tableau. [*N.* Le33 3 D.]

13305. — Mémoire remis à l'Assemblée nationale, le 18 février 1792, par le ministre des contributions publiques [Tarbé] sur les nouvelles empreintes des monnaies. *Paris, imp. Royale*, 1792, in-4°, 4 p. [*N.* Le34 52.]

13306. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, au nom du Comité des assignats et monnaies, sur les moyens d'accélérer et de perfectionner la fabrication des monnaies de bronze, lu à la séance du soir du 15 mars de l'an IV de la Liberté, par Henri Reboul, député de l'Hérault. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. nationale. S. d.* (1792), in-8°, 20 p. [*N.* Le33 3 D.]

13307. — Du Numéraire métallique ou de la Nécessité d'une prompte refonte de monnaies en abolissant l'usage d'en fixer

la valeur en livres tournois, par E. CLAVIÈRE. Fragment tiré de la « Chronique du mois » (livraison de mars [1792]). *Paris, imp. du Cercle social,* in-8°, 27 p. [*N.* Lb[39] 5834.]

13308. — De la Nécessité de changer l'évaluation des espèces d'or et d'argent, pour les rappeler à la circulation et combler le déficit annuel, par un ancien premier commis de l'administration des finances. *Lyon, Aimé Vatar-Delaroche, et Paris, Desenne, juin* 1792, in-8°, 96 p. [*N.* Lb[39] 10672.]

P. 54, *Tableau des prix en France des denrées et marchandises françaises et étrangères, d'après l'altération de la monnaie fictive de France et le cours de ses changes avec l'étranger.*

13309. — Projet de décret sur les monnaies des particuliers, présenté à la séance du lundi matin 6 août 1792, par M. GRÉGOIRE, député du département de la Seine-Inférieure. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 2 p. [*N.* Le[33] 3 D.]

Pour interdire la frappe et la circulation des monnaies dites « médailles de confiance », sous peine de quinze ans de fers.

13310. — Pétition prononcée à la barre de la Convention nationale, le dimanche 14 octobre, l'an Ier de la République française, par le citoyen LINGER, commissaire des artistes réunis de Lyon, pour frapper des monnaies avec la pure matière des cloches. *S. l. n. d.,* in-4°, 7 p. [*N.* Lb[41] 105.]

13311. — Mémoire de la Commission générale des monnaies sur la refonte des monnaies et les nouvelles empreintes, présenté par le ministre des contributions publiques, dans la séance du mardi 30 octobre 1792, l'an Ier de la République. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, Rainville,* 1792, in-4°, 1 f., 23 p. et 3 tableaux. [*N.* Le[38] 28.]

13311a. — Mémoire... *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 22 p. et 1 tableau. [*N.* Le[38] 28 A.]

13312. — Observations sur le Mémoire de la Commission des monnaies relatif à la refonte des monnaies et aux nouvelles empreintes, présenté par le ministre des contributions publiques, dans la séance du mardi 30 octobre 1792, imprimé par ordre de la Convention nationale. Par A. DESROTOURS, ci-devant premier commis du département des monnaies. *S. l. n. d.,* in-8°, 1 f. et 60 p. [*N.* Lf[163] 26.]

On lit au bas de la p. 1 : 27 *novembre* 1792. La p. 60 (*Fautes à corriger*) est non chiffrée. Un second ex. de ces *Observations* est porté au catalogue de la B. N. sous la cote Lb[41] 149.

13313. — Observations de HENRI AUGUSTE sur le Mémoire de la Commission générale des monnaies concernant la refonte des espèces, présenté à la Convention nationale le 30 octobre 1792, l'an Ier de la République. *Paris, Champigny,* 1792, in-8°, 1 f. et 77 p. [*N.* Lf[163] 27.]

13314. — Observations relatives au mémoire que la Commission générale des monnaies et le ministre des contributions publiques ont présentées à la Convention nationale, le 30 octobre 1792, sur la refonte des monnaies et les nouvelles empreintes. Présentées à la Convention nationale, par DUPRÉ, graveur général des monnaies de France. Rédigées par VERLAC, homme de loi. *S. l.,* 1793, in-8°, 1 f., 74 p., 1 tableau et 1 f. non chiffré. [*N.* Lf[163] 28.]

Le feuillet non chiffré contient les errata.

13315. — Réponse des artistes réunis de Lyon aux trois mémoires présentés par le ministre des contributions publiques à l'Assemblée législative et à la Convention nationale, pour faire révoquer les deux lois des 25 août et 18 septembre 1792, qui ordonnent la fabrication de monnaies avec la pure matière des cloches. *S. l. n. d.,* in-4°, 42 p. [*N.* Lf[163] 25.]

Précédée d'une lettre du sieur LINGER, commissaire des artistes réunis de Lyon, commençant par ces mots : Paris, le 23 novembre 1792... « Citoyen représentant, le patriotisme et l'amour des arts ont dicté cet écrit... »

13316. — La Commission générale des monnaies à la Convention nationale. Observations sur le dernier mémoire des artistes réunis de Lyon. *Paris, Rainville,* 1792, in-4°, 16 p. [*N.* Lb[41] 214.]

13317. — Réponse aux questions proposées par un anonyme se disant patriote, insérée dans la « Chronique de Paris » du 2 décembre. *Paris, Rainville,* 1792, in-4°, 11 p. [*N.* Lb⁴¹ 209.]

Signée : Beyerlé, Mongez, commissaires généraux des monnaies.

Au sujet de la frappe de 15,000 doubles louis à l'effigie de Louis XVI et au double écusson de France et de Navarre, Dupré n'ayant pas encore fourni les poinçons, matrices et coussinets dont il avait été chargé, le 28 juillet 1791, à la suite du concours ouvert par l'Assemblée nationale.

Voyez le numéro suivant.

13318. — Coup d'œil sur les monnaies, sur leur administration et sur le ministre des contributions publiques, par Ant.-Aug. Renouard (30 janvier 1793). *Paris, Garnery,* 1793, in-8°, 1 f. et 29 p. [*N.* Lb⁴¹ 516.]

En tête, reproduction, cette fois avec signature, de l'article paru dans la *Chronique de Paris*, du 2 décembre 1792. Voyez le numéro précédent.

Sous le titre de : *Art monétaire, la Chronique de Paris*, du 16 décembre 1792, a consacré aux essais des artistes de Lyon un autre article anonyme.

13319. — Observations sur le meilleur système monétaire et Réfutations du mémoire de l'ex-ministre Clavière relatif à son projet d'une nouvelle refonte des monnaies, par Bertrand Verlac. *Paris, février* 1793, in-8°.

D'après la *France littéraire*, de Quérard.

Voyez le n° 13232 ci-dessus.

13320. — Convention nationale. Idées élémentaires sur les monnaies et leur réduction aux fractions décimales, par D.-V. Ramel, député à la Convention nationale par le département de l'Aude. Imprimées par ordre du Comité des finances. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 24 p. [*R.* AD. XVIIIᶜ 282.]

Épigr. :

> Faites-nous grâce de votre savoir,
> mais soyez intelligible.

Voyez le numéro suivant.

13321. — Monnaies. Lettre du citoyen Beyerlé, membre de la Commission générale des monnaies, au citoyen Ramel, député à la Convention nationale, relative à sa brochure intitulée : « Idées élémentaires sur les monnaies, etc. »... (24 mai 1793). *Imp. de la Commission des monnaies. S. d.,* in-4°, 32 p. [*N.* Lf¹⁶³ 29.]

13322. — Projet en forme de décret sur le nombre, la valeur et les emprintes (*sic*) des pièces de monnaie de la République française (*sic*). *S. l. n. d.,* in-8°, 1 f. et 7 p. [*N.* Lb⁴¹ 3600.]

Signé : Miroir, lieutenant de génie.

Sur le feuillet liminaire sont représentés la face et le revers d'une monnaie intitulée : *Décuple*, monnaie en argent qui vaut 10 francs.

13323. — Beyerlé-Philalète aux véritables amis de la liberté. Observations philosophiques et politiques sur les monnaies d'or et d'argent. *Paris, imp. Plassan,* 1793, in-8°, 2 ff. et 116 p. [*N.* Lf¹⁶³ 30.]

Les deux feuillets non chiffrés contiennent le faux-titre et les *Errata*.

13324. — Commission générale des monnaies (24 juillet 1793). *S. l. n. d.,* in-folio plano. [*N.* Lf¹⁶³ 105.]

Liste des membres.

13325. — Fonctionnaires généraux des monnaies et fonctionnaires particuliers de la Monnaie de Paris (24 juillet 1793). *S. l., n. d.,* in-folio plano. [*N.* Lf¹⁶³ 106.]

13325bis. — Monnaies des départements (24 juillet 1793). *S. l. n. d.,* in-folio plano. [*N.* Lf¹⁶³ 107.]

Liste des fonctionnaires et employés.

13326. — Pétition prononcée à la barre de la Convention nationale, le   août 1793... par le C. Linger, commissaire des artistes réunis de Lyon. *S. l. n. d.,* in-4°, 3 p. [*N.* Le³⁸ 2587.]

Réclamation du payement de 30,000 livres accordé par le décret du 27 juin dernier, pour inexécution des lois des 25 août et 18 septembre 1792.

13327. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret sur la fabrication de la petite monnaie, présentés, au nom du Comité des assignats et monnaies, par

P. Loysel, député du département de l'Aisne. 7 août 1793, l'an II de la République française. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S.d.,* in-8°, 10 p. [*N.* Le[38] 388.]

13328. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret sur la fabrication d'une nouvelle pièce de petite monnaie en bronze dont l'empreinte représentera une des principales scènes de la fête républicaine du 10 août dernier pour l'acceptation de la Constitution, présentés au nom des Comités réunis des assignats et monnaies et d'instruction publique, par P. Loysel, député du département de l'Aisne. 31 septembre 1793, l'an II de la République. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 4 p. [*R.* AD. IX, 536.]

13329. — Mémoire présenté à la Convention nationale, par la famille des monnayeurs de Paris. *Paris, imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 4 p. [*N.* Lf[163] 108.]

Réclamation contre un décret du 7 septembre 1793, portant réduction de leurs appointements. P. 3-4, liste de signataires.

13330. — Convention nationale. Second Rapport et Projet de décret sur le nouveau système monétaire, suivis du Rapport des commissaires de la ci-devant Académie des sciences, chargée, par un décret de la Convention nationale, de donner son avis sur la question de savoir : S'il convient de fabriquer les pièces d'or et d'argent qui doivent former le numéraire métallique de la République avec le métal pur ou avec le métal allié, et du système monétaire des États-Unis d'Amérique, présentés au nom du Comité des assignats et monnaies, par Loysel, député du département de l'Aisne. 15 septembre 1793, l'an II de la République française une et indivisible. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 26 p. [*N.* Le[38] 453.]

13331. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret sur l'organisation d'une nouvelle administration des monnaies, la réduction des ateliers monétaires, leur placement, l'essai et le jugement des monnaies, présentés, au nom du Comité des assignats et monnaies, par Frécine, député du département de Loir-et-Cher, et P. Loysel, député du département de l'Aisne, commissaires nommés par le Comité. 19 septembre 1793, l'an II de la République française une et indivisible. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 40 p. et 3 tableaux. [*N.* Le[38] 458.]

13332. — Observations sur le rapport et le projet de décret relatif à un nouveau système monétaire présentés à la Convention nationale, par le citoyen Loysel, au nom du Comité des finances, rédigées par le citoyen Beyerlé, membre de la Commission générale des monnaies. *Rainville, imprimeur. S. d.,* in-4°, 24 p. [*R.* AD. IX, 536.]

13333. — Convention nationale. Rapport sur la fabrication d'une nouvelle monnaie de billon, par le citoyen Thibault, député à la Convention nationale par le département du Cantal. Séance du 19 du 1er mois, l'an IIe de la République (10 octobre 1793). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 4 p. [*N.* Le[38] 497.]

13334. — Convention nationale. Projet de décret pour démonétiser les monnaies d'or et d'argent, régler leur emploi et obliger les possesseurs des matières d'or et d'argent d'en faire leur déclaration, présenté au nom des Comités de salut public et finances réunis, par Cambon, député de l'Hérault. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, an II,* in-8°, 1 f. et 26 p. [*R.* AD. IX, 537.]

Le titre de départ, p. 1, porte : *Tarif des prix auxquels doivent être payées les espèces de France, les espèces étrangères et les autres matières d'or et d'argent.*

13335. — Instruction sur l'art de séparer le cuivre du métal des cloches, publié par ordre du Comité de salut public (22 ventôse an II [12 mars 1794]). *Imp. du Comité de salut public, an II,* in-4°, 32, 3 et 9 p. et 3 pl. [*N.* Lf[163] 31.]

Les deux premières planches sont signées : Sellier, *sc.* ; la troisième, placée après le *Supplément*, porte : Gravé par N. Ransonnette.

13336. — Supplément à l'Instruction sur l'art de séparer le cuivre du métal des cloches, publié par ordre du Comité de salut public.

Le titre de départ du *Supplément* porte : *Rapport sur les derniers essais faits à Romilly pour opérer en grand le raffinage du métal des cloches, afin d'en séparer le cuivre.*
Dans un second ex. de l'*Instruction* (coté à la B. N. Lf[163] 31 A.) manque ce *Supplément*, et l'*Explication* des deux premières planches n'a point de pagination distincte.

13337. — Réfutation de l'administration et Projet d'organisation générale pour la fabrication des monnaies, présenté à la Société des Amis de la liberté et de l'égalité, séante à Belleville près Paris, par C. Milcent. *Imp. Chemin. S. d.*, in-8°, 29 p. [*N.* Lb[40] 2544. — *R.* AD. IX, 538.]

Épigr. :

Nous avons la République,
Partant il nous faut une République.

13338. — L'An IV de la République française, le 29 prairial (17 juin 1795). Au Corps législatif. Fabrication d'un nouveau billon blanc, plus parfait, en pièces de 10 et 5 sols (5 décimes et 25 centimes), pour satisfaire au besoin des appoints dans les transactions journalières, et sa prompte émission dans onze caisses, où tout le papier-monnaie pourrait être échangé à bureau ouvert, avec offre de faire au gouvernement toutes les avances nécessaires. *Imp. du Lycée des arts. S. d.*, in-8°, 30 p. [*N.* Lb[42] 145.]

Signé : Muller et compagnie.

13339. — Convention nationale. Projets de décrets sur la fabrication des monnaies, présentés au nom du Comité des finances, section des assignats et monnaies, par Loysel, député de l'Aisne. Imprimés par ordre de la Convention nationale. 16 thermidor, l'an III[e] de la République (3 août 1795). *Imp. Nationale, thermidor an III*, in-8°, 11 p. [*N.* Le[38] 1587.]

13340. — Convention nationale. Moyen propre à substituer graduellement, et sans inconvénients, la monnaie métallique au papier-monnaie, présenté à la Convention nationale, par Faure (de la Haute-Loire), représentant du peuple. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, thermidor an III*, in-8°, 11 p. [*N.* Le[38] 1588.]

13341. — J.-G. Gauthier, fondeur, rue de Basfroid, n° 38, à la Convention nationale, an III, le 19 fructidor (5 septembre 1795). *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R., 207, 2.]

Plainte contre le citoyen Auguste.

13342. — Rapport et Projet de décret sur l'organisation des monnaies, présentés au nom du Comité des finances, section des assignats et monnaies, par Frécine et Loysel, représentants du peuple. Séance du 12 vendémiaire an IV (4 octobre 1795). Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an IV*, in-8°, 1 f. et 33 p. [*R.* AD. IX, 537.]

Les mots *Conv. nat.* sont inscrits dans un cartouche au-dessus du titre de départ.

13343. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport de la Commission chargée d'examiner le message du Directoire exécutif, qui se plaint du refus que font quelques mauvais citoyens de recevoir en payement les monnaies d'or et d'argent frappées au coin de la République, par Thibault, député par le département du Cantal. Séance du 14 ventôse an IV (4 mars 1796). *Paris, imp. Nationale, ventôse an IV*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[43] 131.]

13344. — Corps législatif. Rapport fait au Conseil des Cinq-Cents, au nom de la Commission des monnaies, sur le second objet du message du Directoire exécutif, par Thibault, député par le département du Cantal. Séance du 20 ventôse an IV (10 mars 1796). *Paris, imp. Nationale, ventôse an IV*, in-8°. [*N.* Le[43] 150.]

13345. — Corps législatif. Rapport fait au Conseil des Anciens, par Mathieu Dumas, au nom de la Commission chargée d'examiner la résolution du Conseil des Cinq-Cents du 17 nivôse relative aux frais de fabrication des monnaies qui servent d'échange aux matières d'or et d'argent. Séance du 21 ventôse an IV (11 mars 1796). *Paris, imp. Nationale, an IV*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[43] 36.]

13346. — Corps législatif. Rapport fait au Conseil des Anciens, par LEBRUN. Séance du 27 ventôse an IV (17 mars 1796). *Paris, imp. Nationale, an IV,* in-8°, 7 p. [*N.* Le[43] 37.]

Sur la fabrication des monnaies.

13347. — Considérations générales sur les monnaies, par M. MONGEZ, membre de l'Institut national, lues à la 2e classe de l'Institut national, le 17 germinal an IV (6 avril 1796), suivies d'une notice sur les monnaies françaises, par DIBARRART, membre de l'administration des monnaies. *Paris, H. Agasse, an IV,* in-8°, 1 f. et 62 p. [*N.* Lf[163] 32.]

13348. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par le citoyen CRETET, au nom de la Commission chargée d'examiner la résolution du Conseil des Cinq-Cents, relative à la fixation de la valeur de la pièce de 5 francs en livres tournois. Séance du 23 germinal an IV (12 avril 1796). *Paris, imp. Nationale, an IV,* in-8°, 6 p. [*N.* Le[43] 50.]

13349. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par THIBAULT, au nom de la Commission des monnaies, sur la fabrication des monnaies. Séance du 30 fructidor, l'an IV (16 septembre 1796). *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an V,* in-8°, 26 p. [*N.* Le[43] 473.]

Voyez le numéro suivant.

13350. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Addition au Rapport de la Commission des monnaies, par THIBAULT. Séance du 11 vendémiaire an V (2 octobre 1796). *Imp. Nationale, vendémiaire an V,* in-8°, 6 p. [*N.* Le[43] 500.]

13351. — Observations sur les nouvelles monnaies de cuivre, par A... D... R... [ANGOT DES ROTOURS]. *Paris,* 10 *vendémiaire an V* (1er *octobre* 1796 *v. st.*], in-8°, 1 f. et 34 p. [*R.* AD. IX, 537.]

Voyez le n° 13355 ci-dessous.

13352. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de GIBERT-DESMOLIÈRES, sur la fabrication des monnaies. Séance du 14 vendémiaire an V (5 octobre 1796). *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an V,* in-8°, 8 p. [*R.* AD. XI, 357.]

13353. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de VILLERS sur les projets de résolution relatifs aux monnaies. Séance du 14 vendémiaire an V (5 octobre 1796). *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an V,* in-8°, 10 p. [*N.* Le[43] 505.]

13354. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait au nom d'une Commission spéciale, par THIBAULT, sur la fabrication de la monnaie de cuivre. Séance du 28 vendémiaire an V (19 octobre 1796). *Imp. Nationale, brumaire an V,* in-8°, 10 p. [*R.* AD. IX, 537.]

13355. — Observations sur une résolution prise par le Conseil des Cinq Cents, dans sa séance du 22 vendémiaire an V, et envoyée au Conseil des Anciens, portant fixation des retenues à faire pour les frais de fabrication des monnaies, par l'auteur des « Observations sur nos nouvelles monnaies de cuivre ». 1er brumaire an V (22 octobre 1796). *Imp. du Journal de Paris,* in-8°, 24 p. [*R.* AD. IX, 536.]

13356. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport sur sept résolutions relatives aux monnaies, présenté au nom d'une Commission spéciale, par P. LOYSEL. Séance du 29 brumaire, l'an V (19 novembre 1796). *Paris, imp. Nationale, an V,* in-8°, 56 p. [*N.* Le[43] 138.]

13357. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de LAFFON-LADEBAT sur les monnaies. Séance du 15 frimaire an V (5 décembre 1796). *Paris, imp. Nationale, an V,* in-8°, 7 p. [*N.* Le[45] 164.]

13358. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours de BARBÉ-MARBOIS sur la résolution relative à la retenue sur les matières d'or et d'argent à convertir en espèces. Séance du 16 frimaire an V (6 décembre 1796). *Paris, imp. Nationale, an V,* in-8°, 14 p. [*N.* Le[45] 166.]

13359. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Réponses à plusieurs observations

présentées au Conseil des Anciens sur le Rapport relatif aux sept résolutions du Conseil des Cinq-Cents concernant les monnaies, par P. Loysel. Séance du 16 frimaire l'an V (6 décembre 1796). *Paris, imp. Nationale, an V*, in-8°, 11 p. [*N.* Le45 167.]

13360. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Gibert-Desmolières sur la dépense de la fabrication des monnaies de cuivre. Séance du 8 ventôse an V (26 février 1797). *Paris, imp. Nationale, ventôse an V*, in-8°, 3 p. [*N.* Le43 785.]

13361. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Thibault, au nom de la Commission, sur le message du Directoire exécutif du 5 germinal relatif à la fabrication des monnaies. Séance du 22 floréal an V (11 mai 1797). *Paris, imp. Nationale, floréal an V*, in-4°, 46 p. [*N.* Le43 960.]

13362. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport sur les monnaies fait, au nom de la Commission des finances, par C.-A. Prieur. Séance du 17 ventôse an VI (7 mars 1798). *Paris, imp. Nationale, an VI*, in-4°, 35 p. [*N.* Le43 1815.]

13363. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de J.-G. Lacuée sur la résolution relative aux monnaies. Séance du 26 messidor an IV (14 juillet 1798). *Imp. Nationale, an VI*, in-8°, 7 p. [*N.* Le43 1059.]

13364. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Rollin sur la nouvelle comptabilité en francs et le retirement des anciennes monnaies de billon, de cuivre et de métal de cloches, au nom de la Commission des monnaies. Séance du 29 vendémiaire an VII (20 octobre 1798). *Paris, imp. Nationale, brumaire an VII*, in-8°, 12 p. [*N.* Le43 2403.]

13365. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Desnos sur un projet de résolution relatif à la nouvelle comptabilité et à la nécessité de retirer de la circulation les menues monnaies. Séance du 24 brumaire an VII (14 décembre 1798). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VII*, in-8°, 8 p. [*N.* Le43 2549.]

13366. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Mansord (du Mont-Blanc) sur les monnaies. Séance du 28 frimaire an VII (18 décembre 1798). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VII*, in-8°, 19 p. [*N.* Le43 2566.]

13367. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Rollin sur le mode de retirement des monnaies de métal de cloches. Séance du 16 floréal an VII (15 mai 1799). *Imp. Nationale, prairial an VII*, in-8°, 6 p. [*N.* Le43 3034.]

13368. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Belzais-Courmenil, député de l'Orne, sur le retirement de la monnaie de métal de cloches. Séance du 9 prairial an VII (28 mai 1799). *Imp. Nationale, prairial an VII*, in-8°, 11 p. [*N.* [*N.* Le43 3148.]

13369. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de F.-M.-A. Labrouste (de la Gironde) sur le projet de résolution relatif au mode de retirement des monnaies de métal de cloches. Séance du 9 prairial an VII (28 mai 1799). *Imp. Nationale, prairial an VII*, in-8°, 6 p. [*N.* Le43 3149.]

13370. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Rollin sur l'emploi des dix millions de monnaie de cuivre dont la fabrication a été ordonnée par la loi du 29 pluviôse dernier. Séance du 7 fructidor an VII (24 août 1799). *Paris, imp. Nationale, fructidor an VII*, in-8°, 12 p. [*N.* Le43 3484.]

13371. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre faite par J.-G. Lacuée sur les monnaies. Séance du 13 fructidor an VII (30 août 1799). *Paris, imp. Nationale, fructidor an VII*, in-8°, 6 p. [*N.* Le43 3520.]

13372. — Essai sur les monnaies, par Léon Basterrèche, régent de la Banque de France. *Imp. Goujon fils, an IX*-1800, in-4°, 1 f. et 40 p. [*R.* AD. IX, 538.]

13373. — Proposition aux consuls de la République française d'une monnaie de haut billon pour remplacer les monnaies de cuivre qu'il est urgent de retirer de la circulation, par le citoyen ARNAUD, ancien officier d'administration de la marine, ci-devant conseiller en la Chambre des comptes et Cour des aides de Provence. *Paris, Desenne, pluviôse an IX* (1801), in-8°, 2 ff. et 20 p. [*N.* Lf163 38.]

ÉPIGR. :

Non æs, sed fides.
Ce n'est pas la matière, mais la confiance.
Exergue des monnaies de Malte.

§ 7. — Service de la Dette publique.

13374. — Compte général des revenus et des dépenses fixes au 1er mai 1789. *Paris, imp. Royale,* 1789, in-4°, 2 ff., 201 p. et 1 tableau. [*N.* Lf76 124.]

Le faux-titre porte : *Compte général des revenus et dépenses fixes, remis par M. le premier ministre des finances à MM. du Comité des finances de l'Assemblée nationale.*

13375. — Compte général des recettes et dépenses de l'État, depuis le 1er mai 1789, jusques et y compris le 30 avril 1790. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-4°. [*N.* Le29 794.]

Signé : NECKER.
D'après le catalogue de la B. N.
Voyez le numéro suivant.

13375a. — Compte général des recettes et dépenses de l'État, depuis le 1er mai 1789. *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, 8 p. et 3 tableaux. [*N.* Le29 794 A.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Mémoire adressé à l'Assemblée nationale par le premier ministre des finances, le* 21 *juillet* 1790.

13376. — État de la Dette publique, suivi de Pièces justificatives. Imprimé au nom du Comité des finances. *Paris, imp. Nationale,* 1790, 3 parties, in-4°. [*R.* AD. IX, 517.]

1re partie, 1 f. et 21 p.
2e partie, 1 f. et 70 p.
3e partie, 1 f. et 22 p. et *Pièces justificatives* (2 ff. non chiffrés et 21 p.).

13377. — Lettre à un membre de l'Assemblée nationale législative, sur l'état du travail des contributions publiques lors de la clôture de l'Assemblée nationale constituante, par un membre du Comité des contributions publiques (18 octobre 1791). *Paris, imp. Dupont,* 1791, in-8°, 15 p. [*N.* Lb39 5489.]

Signée : LA ROCHEFOUCAULD.

A. — CAISSE DE L'EXTRAORDINAIRE

13378. — Lettre de M. AMELOT, sur l'organisation de la Caisse de l'Extraordinaire, imprimée par ordre de l'Assemblée nationale (24 novembre 1790). *Paris, imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 3 p. [*N.* Le29 1120.]

13379. — Mémoire sur l'organisation de la Caisse de l'Extraordinaire. *S. l. n. d.,* in-8°, 16 p. [*N.* Lf157 1.]

Par M. AMELOT, commissaire du Roi.
Voyez le numéro suivant.

13380. — Examen du Mémoire de M. Amelot sur l'organisation de la Caisse de l'Extraordinaire, par M. CLAVIÈRE. *Paris, imp. du Patriote français, 3 décembre* 1790, in-8°, 24 p. [*N.* Lf157 2.]

13381. — Mémoire sur l'organisation des bureaux du commissaire du Roi au département de la Caisse de l'Extraordinaire. *S. l. n. d.,* in-8°, 16 p. [*N.* Lf157 3.]

13382. — Caisse de l'Extraordinaire. Bureaux de la trésorerie. *Imp. des* 83 *départements. S. d.,* in-4°, 10 ff. non chiffrés. [*N.* Lf157 4.]

État des bureaux proposés par M. Le Couteulx, trésorier de l'Extraordinaire.

13383. — État de situation de la Caisse de l'Extraordinaire, relativement à l'émission des assignats, au 5 octobre 1790, présenté par M. Lablache, au nom du Comité des finances, le 8 du même mois. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le[29] 1000.]

13384. — Rapport fait par M. Camus, au nom des commissaires de l'Extraordinaire, sur l'organisation et la dépense des bureaux, tant de l'administration que de la trésorerie de la Caisse de l'Extraordinaire. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale (10 juillet 1791). *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-4°, 23 p. [*N.* Le[29] 1631.]

Voyez le numéro suivant.

13385. — Observations sur le Rapport fait par M. Le Camus (*sic*) au nom des commissaires de la Caisse de l'Extraordinaire, sur l'organisation et la dépense des bureaux, tant de l'administration que de la trésorerie de la Caisse de l'Extraordinaire. *Imp. L. Potier de Lille*, 1791, in-4°, 16 p. [*N.* Lf[157] 5.]

13386. — Mémoire sur l'administration de la Caisse de l'Extraordinaire et sur l'organisation de ses bureaux. *Imp. P.-F. Didot jeune. S. d.*, in-4°, 16 p. [*N.* Lf[157] 6.]

Suivi d'un *État des bureaux de l'administration de la Caisse de l'Extraordinaire. S. l. n. d.*, in-4° (21 p., les trois dernières non chiffrées).

13387. — Mémoire adressé à l'Assemblée nationale par les employés à la trésorerie de la Caisse de l'Extraordinaire. *Imp. L. Potier de Lille*, 1791, in-4°, 6 p. [*N.* Lf[157] 7.]

Au sujet de leurs émoluments.

13388. — Aperçu du travail auquel sont appliqués les commis des divers bureaux de l'administration de la Caisse de l'Extraordinaire et Observations sur l'organisation de ces bureaux. *Paris, imp. Didot jeune*, 1792, in-4°, 14 p. [*N.* Lf[157] 8.]

13389. — [Recueil d'avis de la Caisse de l'Extraordinaire, classés par ordre chronologique.] In-folio. [*N.* Lf[158] 1.]

13390. — Caisse de l'Extraordinaire. État de recette et dépense de la Caisse de l'Extraordinaire au 31 décembre 1790. *S. l. n. d.*, in-folio plano. [*N.* Lf[158] 2.]

13391. — Caisse de l'Extraordinaire. État des recettes et dépenses faites à la Caisse de l'Extraordinaire et Situation de ladite Caisse (Janvier 1791-juin 1792). *S. l. n. d.*, 2 vol. in-4°. [*N.* Lf[158] 3.]

Recueil d'états de situation mensuels arrêtés et publiés par ce service.

13392. — Compte de la Caisse de l'Extraordinaire... (Février-juin 1791). *S. l. n. d.*, in-4°. [*N.* Lf[158] 4.]

Autre collection de même nature que la précédente.

13393. — Caisse de l'Extraordinaire. État général de la recette et de l'emploi des assignats de la première et deuxième créations décrétées par l'Assemblée nationale, arrêté au 12 juillet 1791, époque à laquelle ces assignats ont été complètement dépensés. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lf[158] 5.]

13394. — Recettes et Dépenses faites à la Caisse de l'Extraordinaire depuis l'époque de la création jusqu'au 15 septembre 1792. Division faite des objets reçus et payés pendant la session du Corps constituant, et de ceux qui l'ont été pendant la session du Corps législatif (24 septembre 1792). *Imp. Didot le jeune. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lf[158] 6.]

B. — DIRECTION GÉNÉRALE DE LA LIQUIDATION

13395. — Direction générale de la liquidation. État de la division et composition des bureaux sous les ordres de M. Dufresne-Saint-Léon, commissaire du Roi, directeur général. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 37 p. non chiffrées. [*N.* Lf[157] 9.]

13396. — État des citoyens employés dans les bureaux de la direction générale de la liquidation (25 mai 1793). *S. l. n. d.*, in-folio, 21 p. non chiffrées. [*N.* Lf[157] 10.]

13397. — Direction générale de liquidation. Avis. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 3 p. [*N.* Lf[158] 7.]

Aux créanciers de l'État, pour parvenir à leur liquidation.

13398. — Direction général de liquidation (5 et 10 juin, 1er et 4 juillet 1791). *S. l. n. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Lf[158] 8.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Premier État de répartition snr le fonds de 2 millions de secours annuels, décrété par l'article XV du titre III de la loi du* 23 *août* 1790.
Liste de pensions et de secours annuels.
Voyez le numéro suivant.

13399. — Direction générale de liquidation. Répartition sur la somme de 150,000 livres ordonnée à titre de secours par décret de l'Assemblée nationale du 20 février 1791, sanctionnée le 25 du même mois (4 juillet 1791). — Second État de répartition du secours de 150,000 livres accordé par la loi du 25 février 1791, pour être distribué aux personnes précédemment comprises dans les états et suppléments d'états des secours affectés sur la loterie royale, sur le Port-Louis et sur les fermes générales. *S. l. n. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Lf[158] 9.]

Liste de même nature que la précédente.

13400. — Compte rendu (-cinquième) par les commissaires du Comité central de liquidation et de la Caisse de l'Extraordinaire, de l'exécution du décret du 17 avril 1791, concernant l'ordre de la comptabilité entre la trésorerie nationale et la Caisse de l'Extraordinaire. (Avril-août 1791.) Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-4°. [*N.* Lf[158] 10.]

Chacun de ces comptes rendus est signé : Montesquiou, Camus.

13401. — Aperçu des recettes et dépenses de l'année 1791. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-4°, 35 p. [*N.* Lf[158] 11.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *A Monsieur le président du Comité des finances. A Paris, le* 18 *février* 1792.

13402. — Avis aux créanciers de la République (14 septembre 1793). *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 3 p. [*N.* Lb[41] 806.]

Signé : Le directeur général provisoire, Denormandie.

13403. — Avis aux anciens employés des ci-devant compagnies de finances, sur la liquidation des intérêts qui peuvent leur être dus de leurs cautionnements liquidés en exécution de la loi du 13 germinal (14 germinal an II [3 avril 1794]). *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre, an II*, in-4°, 2 p. [*N.* Lf[158] 12.]

Signé : Le directeur général provisoire de la liquidation, Denormandie.

13404. — Direction générale de la liquidation. Dernier avis aux détenteurs des domaines et droits domaniaux purement fonciers et non féodaux, aliénés par l'ancien gouvernement par engagement, par échanges non consommés ou consommés depuis le 1er janvier 1789, par baux emphytéotiques, baux à une ou plusieurs vies et baux au-dessus de neuf années, et retirés par la loi du 10 frimaire, pour leur éviter la déchéance (3 prairial an II-22 mai 1794). *Paris, imp. Nationale du Louvre, an II*, in-4°, 3 p. [*N.* Lf[158] 13.]

Signé : Le directeur général provisoire de la liquidation, Denormandie.

13405. — Avis du directeur provisoire général de la liquidation aux créanciers de la République et aux corps administratifs, pour l'exécution de la loi du 23 prairial an III, relatif aux déchéances. *Châlons-sur-Marne, Pinteville-Bouchard. S. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Lb[41] 4402.]

Signé : Denormandie.
Réimpression locale d'une pièce dont l'édition originale m'est inconnue.

C. — Trésorerie nationale

13406. — Rapport sur les préliminaires de la nouvelle organisation du Trésor public, lu au nom du Comité des finances, par M. Beaumez. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 8 p. [*N.* Le[29] 1158.]

13407. — État des bureaux de la Trésorerie nationale. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-4°, 27 p. [*N.* Lf^{157} 11.]

13408. — De la Trésorerie nationale, considérée sous ses rapports constitutionnels. *Imp. de l'Ami des lois. S. d.*, in-8°, 19 p. [*N.* Lf^{157} 13.]

Signé : C.-M. MORIN.

13409. — Division du travail de la comptabilité ancienne et nouvelle dans les cinq sections. *S. l. n. d.*, in-folio plano. [*N.* Lf^{157} 14.]

13410. — Trésorerie nationale. État des recettes et des dépenses faites à la Trésorerie nationale... (1er mai 1789-germinal an III). *Paris, imp. Nationale*, 5 vol. in-folio et 1 vol. in-4°. [*N.* Lf^{158} 14.]

13411. — État des fonds extraordinaires provenant de l'emprunt national de septembre 1789 ou fournis au Trésor public, tant en billets de la Caisse d'Escompte qu'en promesses d'assignats et en assignats, depuis le 1er de mai 1789, et emploi de ces mêmes fonds. *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [*N.* Lf^{158} 15.]

13412. — État des recettes et des dépenses faites au Trésor public... (1er janvier 1790-30 juin 1791). *Paris, imp. Nationale*, in-4°. [*N.* Lf^{158} 16.]

13413. — Trésorerie nationale. État de la dette publique... Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale (31 août 1791-1er janvier 1792). *Paris, imp. Nationale*, 2 vol. in-folio. [*N.* Lf^{158} 17.]

13414. — État de répartition des 60 millions en assignats de 5 livres à délivrer à la Trésorerie nationale, combinée d'après les besoins des caisses pour être distribués dans les départements en proportion des envois pour les frais de culte, ponts et chaussées, moitié des frais pour la guerre, un quart pour les frais de la marine, un huitième pour les pensions, intérêts, etc., lesquels doivent servir de fonds pour les caisses d'échange dans les départements. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lf^{158} 18.]

Le département de Paris est inscrit sur cet *État* pour une somme de 4,267,148 livres.

13415. — Compte rendu à la Convention par les commissaires de la Trésorerie nationale de leur administration depuis le 1er juillet 1791. *S. l. n. d.* (6 septembre 1793), in-4°, 28 p. [*N.* Lf^{158} 19.]

Suivi d'un *Mémoire sur les opérations relatives au numéraire, depuis le* 1er *juillet* 1791 *jusqu'au* 15 *septembre* 1792. (*S. l. n. d.*, in-4°, 80 p. et de 25 états in-folio.)

Dans l'ex. de la B. N., les deux premières pièces ont été renmargées et montées sur feuillets du même format que les états.

Voyez le numéro suivant.

13416. — Deuxième Compte rendu par les commissaires de la Trésorerie nationale de leur administration, dans lequel on trouve les principaux détails de l'organisation de cet établissement. *S. l. n. d.*, in-4°, 50 p. et 3 tableaux. [*N.* Lf^{158} 20.]

Voyez le numéro précédent.

13417. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution présenté par BÉNARD-LAGRAVE. Séance du 14 messidor an V (2 juillet 1797). *Paris, imp. Nationale, messidor an V*, in-8°, 2 p. [*N.* Le^{43} 1117.]

Relatif aux traités passés entre les commissaires de la Trésorerie et la Compagnie Dijon.

13418. — Adresse des commissaires de la Trésorerie nationale au Corps législatif, sur les rapports et opinions relatifs à l'affaire de la Compagnie Dijon. *Imp. Stoupe*, 1797, in-4°, 1 f. et 76 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Lf^{158} 21.]

13419. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Seconde Opinion de THIBAUDEAU sur les traités passés entre la Trésorerie nationale et la Compagnie Dijon. Séance du 14 messidor an V (2 juillet 1797). *Imp. Nationale, messidor an V*, in-4°, 10 p. [*N.* Le^{43} 1118.]

13420. — Précis des commissaires de la Trésorerie nationale sur l'affaire de la Compagnie Dijon, en réponse aux dernières

objections du représentant du peuple Thibaudeau. *Imp. Stoupe*, 1797, in-4°, 1 f. et 18 p. [*N.* Lf158 22.]

13421. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Motion d'ordre faite par Lecouteulx. Séance du 14 prairial an VI (2 juin 1798). *Imp. Nationale, an VI*, in-8°, 4 p. [*N.* Le45 974.]

Au sujet des opérations de la Trésorerie nationale pendant l'an V.
Voyez les trois numéros suivants.

13422. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Proposition faite par Cretet au nom de la Commission de surveillance de la Trésorerie nationale. Séance du 14 prairial an VI (2 juin 1798). *Paris, imp. Nationale an VI*, in-8°, 6 p. [*N.* Le45 975.]

Même sujet.

13423. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par Lecouteulx, au nom de la Commission de surveillance de la Trésorerie nationale, composée des citoyens Lebrun, Vernier, Cretet, Dedelay-d'Agier et Lecouteulx. Séance du 9 fructidor an VI (26 août 1798). *Paris, imp. Nationale, an VII*, in-folio, 1 f., 48 p. et 2 tableaux. [*N.* Le45 1132.]

Voyez le numéro suivant.

13424. — Précis et Observations sur la nouvelle organisation de la Trésorerie nationale, sur le remplacement d'un des commissaires dont la place est vacante ; offre d'un projet de comptabilité sur les comptabilités arriérées, avec le moyen certain de les amener en peu de temps à leur fin, par le citoyen Harisson, ancien chef de la comptabilité des revenus de l'État à la Trésorerie, maintenant chef de bureau à la comptabilité arriérée. *Imp. Guérin. S. d.*, in-4°, 4 p. (1798 ?) [*N.* Lf157 12.]

L'auteur se déclare, en terminant, partisan des vues du C. Lecouteulx-Canteleu.

D. — COMPTABILITÉ NATIONALE

13425. — Notice sur le bureau de la Comptabilité nationale. *Paris, imp. Hacquart. S. d.* (1795 ?), in-8°, 4 p. [*N.* Lf157 15.]

Le bureau de la Comptabilité nationale, créé par la loi du 29 septembre 1791, remplaçait les treize chambres des comptes. Sur la Chambre des comptes de Paris, voyez ci-après, chapitre IV, § 2.

E. — RENTES SUR L'ÉTAT ET SUR LA VILLE

13426. — Mémoire pour les États-Généraux, tendant à une bonification annuelle de 450,000 livres et plus, présenté par le sieur Surget, liquidateur et receveur des rentes. *S. l. n. d.*, in-4°, 12 p. [*N.* Lf80 84.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Mémoire contre le travail des payeurs des rentes.*
L'ex. de la B. N., qui provient de l'abbé Grégoire, renferme les copies signées de lettres de l'auteur adressées à chacun des présidents des trois ordres, ainsi que des notes manuscrites complémentaires.
Sur un second tirage de ce *Mémoire*, joint au premier dans l'ex. de la B. N., le titre porte : *800,000 livres* au lieu de *450,000*.

13427. — Mémoire sur les rentes et sur les offices de payeurs et contrôleurs des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris. *Imp. G. Desprez*, 1789, in-4°, 23 p. [*N.* Lf80 85.]

Voyez les deux numéros suivants.

13428. — Second Mémoire sur les rentes et les offices de payeurs et contrôleurs des rentes... *Imp. G. Desprez, décembre* 1789, in-4°, 10 p. [*N.* Lf80 85.]

13429. — Mémoire concernant les offices de contrôleurs des rentes... *Imp. G. Desprez, décembre* 1789, in-4°, 10 p. [*N.* Lf80 85.]

Dans l'ex. de la B. N., cette pièce et les deux précédentes sont cartonnées ensemble. Voyez aussi le n° 13437.

13430. — Observations importantes sur le service du payement des rentes. *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. [*N.* Lf80 86.]

13431. — Inconvénients de la réduction du nombre des payeurs et contrôleurs des rentes et de la conversion de leur cautionnement en immeubles. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lf80 89.]

13432. — Lettre à M. Prud'homme (9 janvier 1790). *Imp. Desaint. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb[39] 8281.]

Signée : Clément de Boissy, maître des comptes.

Réfutation d'un passage du n° 75 des *Révolutions*, où le désintéressement des payeurs de rentes de l'Hôtel de Ville était gravement inculpé.

13433. — Les Quarante Payeurs des rentes, financiers héréditaires, doivent être supprimés. *Imp. L. Potier de Lille*, 1790, in-8°, 9 p. [*N.* Lf[80] 90.]

13434. — A Nosseigneurs les représentants de la nation (1er juillet 1790). *Paris, Baudouin. S. d.*, in-4°, 3 p. [*N.* Lf[80] 91.]

Pétition des payeurs et contrôleurs des rentes, pour demander leur maintien.

13435. — Réponse sommaire aux pamphlets sur la Caisse des arrérages. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lf[80] 92.]

Voyez le n° 13437 ci-dessous.

13436. — De l'Acquittement des intérêts de la dette publique. *Imp. P.-L. Siret*, 1792, in-4°, 16 p. [*N.* Lb[39] 5931.]

Pétition des payeurs des rentes.

13437. — Notices sur la Caisse des arrérages ou Réfutation d'un écrit ayant pour titre : « Réponse sommaire aux pamphlets sur la Caisse des arrérages ». *S. l. n. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Lf[80] 93.]

Malgré leur titre, ces *Notices* ont pour objet de répondre aux deux premiers *Mémoires sur les rentes...* (voyez les nos 13427-13428 ci-dessus), à celui qui est intitulé : *De l'Acquittement des intérêts de la dette publique* et aux *Réflexions rapides sur la partie du projet d'organisation du trésor public de M. Beaumez.*

13438. — Rapport et Projet de décret fait et présenté à l'Assemblée nationale, au nom du Comité de l'Ordinaire des finances, sur la suppression des payeurs et contrôleurs des rentes établis à Paris et sur les avantages de payer les pensions et les intérêts de la dette publique dans les chefs-lieux des départements, par P.-P. Baignoux. Imprimés par ordre de l'Assemblée nationale, conformément au décret du... (*sic*) mai 1791. *Imp. Nationale. S. d.* (1792), in-8°, 19 p. [*N.* Le[33] 3 J.]

Le décret conforme ne fut rendu que le 24 germinal an II, mais le rapport de Baignoux souleva des protestations immédiates. Voyez les deux numéros suivants.

13439. — Examen du rapport de M. Baignoux et du Projet de décret du Comité de l'Ordinaire des finances, sur la suppression des payeurs et contrôleurs des rentes. *Imp. P.-L. Siret*, 1792, in-4°, 8 p. [*N.* Lf[80] 94.]

13440. — Réflexions d'une Société de patriotes sur le Rapport fait à l'Assemblée nationale concernant le payement des rentes et pensions. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-4°, 9 p. [*R.* AD. IX, 520.]

Réponse au rapport de Baignoux.

13441. — Tableau des rentes viagères de l'Hôtel de Ville de Paris, contenant les dates des édits de création, les capitaux fournis au Trésor royal sur chaque emprunt, les rentes originaires, les sommes pour lesquelles elles subsistaient au 1er janvier 1789, déduction faite des retenues, la somme restante due intrinsèquement, en y comprenant l'objet des retenues et les extinctions survenues depuis l'époque de la création jusqu'audit jour 1er janvier 1789. *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [*R.* AD. IX, 517.]

13442. — Projet de décret présenté au nom du Comité de l'Ordinaire des finances à l'Assemblée nationale sur les rentiers de la ville de Paris, par M. Baignoux. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le[33] 3 Z.]

Avance de 600,000 livres dans le délai d'un mois (à raison de 150,000 livres par semaine) à la municipalité de Paris pour assurer le service des rentes sur la ville.

Voyez le numéro suivant.

13443. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, au nom du Comité de l'Ordinaire des finances, sur les rentiers de la Ville de Paris, par M. Baignoux, suivi du décret relatif au même objet. Imprimé au nom du Corps municipal. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[33] 3 Z.]

13444. — L'Humanité aux législateurs de la Convention nationale. *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. [*N.* Lb^{41} 2539.]

Signée : MONDORO, garde national.
Contre le payement des rentes au moyen de délégations sur les biens des émigrés.
L'ex. de la B. N. porte l'adresse du *citoyen Grégoire, rue du Colombier*, 16.

13445. — Liberté, Égalité, Fraternité. Avis. *Imp. des Régies nationales, an II*, in-folio plano. [*N.* Lf^{162} 1.]

Désignation des jours de payement des rentes.

13446. — La Cause des rentiers présentée au tribunal de l'équité (9 juin 1795-21 prairial an III). *Paris, Ve A.-J. Gorsas; J.-B. Louvet; Maret, an III*, in-8°, 16 p. [*N.* Lf^{162} 2.]

ÉPIGR. :

Miseris succurere disco.

Signée : FERDINAND, M. BAYARD.

13447. — La Honte de la République ou le Triste Sort de ses honorables frères mendiants (Ventôse an IV-février, mars 1796). *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lb^{42} 962.]

Signée : A. G. (ATHANASE GARNIER, d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N).
En vers et en prose. Les « frères mendiants » sont les rentiers. Voyez le n° 13136 ci-dessus.

13448. — Faits. *Paris, an V*, in-folio plano. [*N.* Lb^{42} 1496.]

Situation des inscriptions de rentes au 9 thermidor (27 juillet 1797).

13449. — Mémoire en faveur des rentiers de l'État, par ACHILLE-LÉONOR LHOSTE DE BEAULIEU. *Imprimé en l'an V, par M. Honer, chanoine de Douay, imprimeur à Paris, rue du Colombier*, in-8°, 118 p. [*N.* Lf^{162} 3.]

Le titre reproduit ci-dessus est placé sur le feuillet de garde de l'ex. de la B. N. d'une écriture sénile et tremblée. La même note est répétée en termes à peu près identiques au bas de la p. 1 de l'*Avant-propos* et en marge de la p. 118 non chiffrée et renfermant les errata et qui est elle-même en partie déchirée. D'après la première note, cet ex. était le seul qui restât à M. de Beaulieu, que la note de la p. 1 qualifie d' « ancien maître des comptes ».

13450. — Les Trois Rentiers, sur la mobilisation de la dette publique. *Imp. Claude fils. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lf^{162} 4.]

Dialogue entre les citoyens Petit, Legros et Mille.

13451. — Pétition impayable d'un rentier de l'État aux agioteurs, d'après la résolution des Cinq-Cents, du 21 pluviôse an V, par le citoyen B... *S. l. n. d.*, in-8°, 29 p. [*Br. M.* F. R. 366, 7.]

Voyez le numéro suivant.

13452. — Réponse à la lettre d'un rentier, par le citoyen CORROT. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb^{42} 1250.]

P. 12, *Un Mot sur les finances.*

13453. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution sur les intérêts et arrérages de rentes entre particuliers. Séance du floréal an V. *Imp. Nationale, floréal an V*, in-8°, 6 p. [*N.* Le^{43} 923.]

13454. — Les Rentiers de l'État plus mal traités que les morts ou Comparaison de la résolution du 7 nivôse avec celle du 13 pluviôse. *Paris, l'auteur, place Thionville, 14; Desenne. S. d.*, in-4°, 2 p. [*N.* Lb^{42} 1249.]

Signés : OLLIVIER, homme de loi.

13455. — Réclamation des rentiers et pensionnaires de l'État au Directoire exécutif. *Paris, imp. des Petits-Pères, an VI de l'ère française*, in-8°, 1 f. et 35 p. [*N.* Lb^{42} 593.]

F. — PENSIONS ET GRATIFICATIONS SUR LA LISTE CIVILE ET SUR LE TRÉSOR

13456. — État nominatif des pensions sur le Trésor royal, imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1789-1791. — État nominatif des pensions, traitements conservés, dons, gratifications qui se payent sur d'autres caisses que celles du Trésor royal. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1790, 5 vol. in-4°. [*N.* Lf^{81} 3.]

Le premier *État* est divisé en sept classes (plus un supplément) correspondant aux retenues graduelles et proportionnelles auxquelles elles

avaient été assujetties par les arrêts du Conseil des 29 janvier 1770 et 13 octobre 1787.

L'*État nominatif des pensions sur le Trésor royal* était publié par les soins du Comité des finances, le second par celui des pensions qui avait pris pour base de son travail la première partie du *Compte général des revenus et dépenses fixes*, arrêté au 1er mai 1789 et présenté par Necker au Comité des finances.

13456a. — État nominatif des pensions sur le Trésor royal... — État nominatif des pensions... qui se payent sur d'autres caisses que celles du Trésor royal. *Paris, imp. Nationale*, 1789-1790, 4 vol. in-8°. [*N*. Lf81 3 A.]

Les trois premiers volumes sont seuls tomés.

13457. — [1er-16e] Supplément historique et essentiel à l'État nominatif des pensions sur le Trésor royal, imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, Denné*, 1789-1791, 16 parties in-8°. [*N*. Lb39 3188.]

Le titre reproduit ci-dessus est celui de la première partie (4 et 62 p.). Les titres des parties suivantes offrent quelques variantes :

— *Second Supplément historique et essentiel à la seconde partie de la liste des pensions jusqu'à la p.* 104 (75 p.). Ce *Second Supplément* porte la rubrique de *Lefèvre, libraire, rue de la Harpe, au coin de celle Poupée, n°* 181.

— *Troisième Supplément historique essentiel à la troisième livraison de l'État nominatif des pensions depuis* 20 *jusqu'à* 8,000 *livres*. (Au Palais-Royal, 1790 (80 p.). Les *Réflexions préliminaires*, paginées en chiffres romains, sont comprises dans la pagination générale.

— *Quatrième Supplément historique et essentiel à la quatrième suite des pensions sur le Trésor royal, de* 2,400 *livres inclusivement jusqu'à* 8,000 *livres inclusivement* (63 p.).

— *Cinquième Supplément historique à la cinquième et sixième suite des pensions, enrichi d'anecdotes curieuses* (64 p.).

— *Sixième Supplément historique pour servir à la septième et à la huitième livraison de la liste des pensions sur le Trésor royal* (64 p.).

— *Septième Supplément historique pour servir à la neuvième distribution de l'État des pensions et contenant un appendice* (sic) *des noms oubliés dans les huit premières livraisons* (64 p.).

— *Huitième Supplément... pour servir à la* 10e, 11e *et* 12e *distributions commençant le second volume* (64 p.).

— *Neuvième Supplément historique à l'État nominatif des pensions... qui se payent sur d'autres caisses que celles du Trésor royal* (64 p.).

— *Dixième Supplément... pour servir aux nos XIII, XIV et XV des pensions sur le Trésor royal et des traitements divers sur d'autres caisses* (2 ff. et 60 p.).

— *Onzième Supplément... pour servir aux nos XVI, XVII et XVIII des pensions sur le Trésor royal et des traitements divers sur d'autres caisses* (62 p. et 1 f. non chiffré pour l'annonce des livres du fonds de Denné).

— *Douzième Supplément... contenant des observations sur la correspondance du Comité des pensions avec les ministres et ordonnateurs et quelques noms oubliés dans les nos XVI, XVII et XVIII de l'État nominatif* (62 p. et 1 f. non chiffré pour les livres du fonds de Denné).

— *Treizième Supplément... correspondant aux nos XIX, XX des pensions sur le Trésor royal* (64 p.).

— *Quatorzième Supplément... correspondant au livre des traitements, feuilles qui se trouvent dans les XXIe, XXIIe distributions* (64 p.).

— *Quinzième Supplément historique aux* 23, 24 *et* 25 *numéros des pensions* (62 p.).

— *Seizième Supplément historique à la liste des pensions pour servir aux numéros de l'État des pensions* 26, 27 *et* 28 (64 p.).

P. 53-64 de la 7e livraison : *Table des noms contenus dans le Supplément au premier volume de l'*Etat des pensions. Un *Avis* imprimé en titre du n° 9 prévient que les sept premiers numéros correspondent aux neuf « distributions » publiées par Baudouin, qu'ils contiennent 339 articles et se vendent ensemble ou séparément.

Une nouvelle table des matières est placée à la fin de la 12e livraison, formant avec les nos 8-11 et le *Coup d'œil sur le Livre rouge...* (voyez n° 13480 ci-dessous) le second volume. Le troisième volume, qui s'ouvre par le *Treizième Supplément*, devait en comprendre six autres, mais la publication fut interrompue après la mise au jour du seizième.

Rien dans ce travail ne trahit la personnalité de l'auteur, assurément très renseigné, qui l'avait entrepris et qui, d'après un *Avis du libraire* plusieurs fois répété, en était le seul rédacteur. « On a trouvé, dit-il, quelques inégalités dans ces divers numéros; ils sortent tous cependant de la même plume, exercée dans différents genres et que les lecteurs paraissent assez goûter. »

Le *Supplément historique* fut lui-même l'objet d'une *Réponse* décrite sous le numéro suivant.

13458. — Réponse au « Supplément historique et essentiel à l'État nominatif des pensions sur le Trésor royal », avec le caractère des ministres qui ont dirigé les finances depuis la dernière guerre de l'Amérique : Necker, Fleury, d'Ormesson, Calonne, Brienne; suivis des Observations sur la révolution qui s'est faite dans l'autorité suprême. *S. l.*, 1790, in-8°, 88 p. [*N*. Lb39 3189.]

Un autre ex. de cette *Réponse* est relié dans l'ex. de la B. N. à la suite de la première livraison du *Supplément historique*. Voyez le numéro précédent.

13459. — Observations et Réductions proposées par un citoyen sur la liste des pensions. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, Gueffier jeune*, 1790, in-8°, 1 f. et 92 p. [*N.* Lb[39] 8607.]

13460. — Examen anecdotique des pensions des deux premières classes, dédié à Messieurs du Comité nommé par l'Assemblée nationale pour l'examen des pensions. *S. l.*, 1790, in-8°, 32 p. [*N.* Lb[39] 8608.]

« La suite incessament », lit-on au bas de la dernière page.

13461. — Lettre d'un ancien prisonnier de la Bastille à M. Camus, député à l'Assemblée nationale, ou État des pensions que le ministère propose d'accorder aux tortureurs et geôliers en chef (1790).

Voyez ci-dessus, n° 12399.

13462. — Extrait raisonné des rapports du Comité des finances sur toutes les parties de la dépense publique. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1790, 2 parties in-4°, 116 et 68 p. [*N.* Le[27] 18.]

Un second ex. de la deuxième partie est porté au catalogue de la B. N. sous la même cote. Elle renferme un *Avis* et une *Table des matières* qui ne sont point dans le premier tirage.

13463. — Rapports du Comité des pensions à l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1790 (1791), in-4°. [*N.* Le[27] 19.]

Le titre est précédé d'un feuillet intitulé : *Ordre du travail du Comité des pensions.*

— Première partie. *Faits et Abus* (17 juin 1790), suivis de *Pièces justificatives*, 152 p.

— *Addition au premier Rapport* (2 ff., 62 p.), suivi de *Pièces justificatives*, 1 f. et 35 p.

— *Second Rapport du Comité des pensions*, 15 p.

— *Troisième Rapport*, 11 p.

— *Rapport fait au nom du Comité des pensions, tenu avec MM. les commissaires du Comité militaire, sur les brevets de retenue. Imprimé en conformité du décret de l'Assemblée nationale du 9 novembre qui ajourne la discussion de la question au 19 novembre* 1790, 52 p.

— *Rapport fait à l'Assemblée nationale au nom du Comité des pensions sur les secours accordés aux Acadiens et Canadiens*, 7 p.

— *Rapport... fait le* 31 *juillet* 1790 *sur les règles particulières à observer pour la distribution des pensions et gratifications aux gens de lettres, savants et artistes*, 4 p.

— *Rapport fait au nom du Comité militaire et du Comité des pensions réunis, sur les gouvernements militaires*, 8 p.

— *Rapport... sur les pensionnaires de l'âge de soixante-dix ans et au-dessus*, 7 p.

— *Rapport... sur les secours à accorder aux personnes qui jouissaient de pensions et gratifications annuelles et dont l'état n'est pas encore fixé*, 16 p.

13464. — Livre rouge. *Paris, Baudouin*, 1790, in-8°, 39 p. [*N.* Lb[39] 3185.]

P. 3, *Avertissement* (signé par les membres du Comité des pensions et daté du 1er avril 1790).

P. 7, *Description du Livre rouge.*

P. 9-38, *Dépouillement du Livre rouge.* La p. 39 porte un « Achevé d'imprimer, le 7 avril 1790 » et la griffe de Baudouin.

La mise au jour de ce registre provoqua, entre autres réponses, celles du maréchal de Ségur et de ses fils (voy. le n° 13476 ci-dessous), auxquelles le Comité des pensions répondit une première fois en réimprimant ces lettres et en y joignant diverses pièces comptables relatives à la famille de Ségur. Cette *Addition au Livre rouge* se trouve tantôt, comme dans l'ex. ici décrit, à la suite du premier travail du Comité, tantôt en tête, comme dans le numéro suivant. Pour d'autres répliques, voyez aussi les nos 13476 et suivants. Le comte de Provence, Necker, Montmorin, Boissy d'Anglas, au nom de Montgolfier, présentèrent également des observations sur les passages de cette publication qui les concernaient (voyez les nos 13467-13470 et le 13478).

Cette dénomination de « Livre rouge » provenait, on le sait, de la couleur de la reliure employée pour couvrir divers registres de la comptabilité secrète aujourd'hui conservés aux Archives nationales. Celui que le Comité des finances fit transcrire et imprimer en 1790 était alors le seul dont Louis XVI eût autorisé la communication ; après la chute de la royauté, on retrouva d'autres registres afférents en partie aux dépenses secrètes du règne de Louis XV et on en imprima le contenu par ordre de la Convention (voyez le n° 13484 ci-après).

Il faut bien se garder de confondre, comme on l'a fait parfois, ces deux publications officielles avec un pamphlet affublé du même titre et dont il existe plusieurs tirages ou contrefaçons décrites sous les nos 13482 et suivants.

13464a. — Livre rouge. *Paris, Baudouin*, 1790. — Addition au Livre rouge ou Démonstration de la vérité de ce qui a été dit dans l'Avertissement imprimé en tête du dépouillement de ce livre, page 4, ligne 11

et suivantes. *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, 39 et 8 p. [*N.* Lb[39] 3185 A.]

Voyez le numéro précédent.

13465. — Livre rouge, 1774-1789. Règne de Louis XVI. *Paris, Moreau,* 1848, in-8°, 72 p. [*N.* Lb[39] 3186.]

Réimpression pure et simple, sans avertissement ni commentaire, du n° 13464 ci-dessus.

13466. — Le Gaspillage ministériel ou Description du Livre rouge, par M. de Mr***. *S. l. n. d.,* in-8°, 23 p. [*N.* Lb[39] 11454.]

Reproduction de la description donnée par le Comité et analyse des divers chapitres du registre.

13467. — Éclaircissements sur le « Livre rouge » en ce qui concerne Monsieur, frère du Roi. *Paris, imp. de Monsieur,* 1790, in-8°, 19 p. [*R.* AD. IX, 534.]

Au sujet des deux ordonnancements, l'un effectué en 1783, l'autre sans date.

13468. — Observations de M. Necker sur l'avant-propos du Livre rouge. *Paris, imp. Royale,* 1790, in-4°, 32 p. [*N.* Lb[39] 3191.]

Dans l'ex. de la B. N. sont reliées les *Observations de M. de Montmorin,* sur le chapitre VIII de la même publication. Voyez le numéro suivant.

13469. — Observations sur le chapitre VIII d'un imprimé ayant pour titre « Livre rouge... » *Paris, imp. Royale,* 1790, in-4°, 8 p. [*N.* Lb[39] 3191.]

Signées (p. 4) : le C[te] de Montmorin (suit la rubrique typographique). Suivent aussi (p. 5-8), trois *États;* le dernier est celui des dépenses du service des affaires étrangères depuis l'avènement du Roi au trône en 1774 jusqu'au 31 décembre 1788.

13470. — Réponse aux Observations de M. Necker et de M. de Montmorin relativement au « Livre rouge », suivie des États de comptant de l'année 1783 et de la Correspondance entre le Comité des pensions et les ministres et ordonnateurs. *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, 32 p. [*R.* AD. IX, 534.]

Au verso du titre, sur l'achevé d'imprimer (25 avril 1790), griffe de Baudouin.
P. 32, on lit cette note « Les États de 1783 paraîtront après-demain et la Correspondance suivra immédiatement. »
Voyez les deux numéros suivants.

13471. — État de comptant de l'année et des restes de l'année 1783, avec la table alphabétique des personnes qui y sont employées et quelques notes. Suite de la Réponse du Comité des pensions à M. Necker. *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, 1 f., 63 et 108 p. [*R.* AD. XVIII[c], 150.]

A la p. 108 de la seconde partie : « Achevé d'imprimé le 5 mai 1790 » et griffe de Baudouin.

13472. — Correspondance du Comité des pensions avec les ministres et ordonnateurs, relativement aux demandes d'éclaircissements sur les pensions et autres grâces pécuniaires. *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, 128 p. [*N.* Le[27] 20.]

Divisée en dix-sept *numéros* [ou chapitres] à pagination continue.

13473. — Lettre de M. de Ségur à MM. les membres du Comité des pensions. Paris, ce 8 avril 1790. *S. l. n. d.,* in-4°, 2 p. [*N.* Lb[39] 3221.]

Au sujet du *Livre rouge.*
Voyez le n° 13464 ci-dessus et les quatre numéros suivants.

13474. — Observations du comte de Ségur sur l'écrit intitulé : « Démonstration de la vérité ». *S. l. n. d.,* in-4°, 3 p. [*R.* AD. IX, 534.]

Signées : le comte de Ségur.
Voyez le n° 13464[a] ci-dessus.

13475. — Réponse aux Observations du comte de Ségur, concernant le Livre rouge (25 avril 1790). *Baudouin. S. d.,* in-8°, 7 p. [*N.* Lb[39] 3330.]

Signée : du Croisy.
Voyez le numéro précédent.

13476. — Note sur la position et les services de M. le maréchal de Ségur, présentée par M. le comte de Ségur, son fils aîné, à M. le président du Comité des pensions. *Paris, imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 8 p. [*R.* AD. IX, 548.]

13477. — Faits et Calculs précis sur le traitement de MM. de Ségur et sur leurs

plaintes, accompagnés de quelques observations sur la conduite de MM. du Comité des pensions. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. IX, 548.]

Justification du Comité.

13478. — Note sur un article du « Livre rouge », concernant M. de Montgolfier, remise au Comité des pensions, par M. DE BOISSY D'ANGLAS, membre de l'Assemblée nationale (10 avril 1790). *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb39 3231.]

Au sujet d'une somme de 40,000 livres avancée à M. de Montgolfier, en 1784, pour la construction d'un aérostat.

13479. — La Couleur n'y fait rien. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Lb39 3192.]

Défense des pensions révélées par le *Livre rouge*. Presque tous les paragraphes se terminent par les mots qui forment le titre de la brochure.

13480. — Coup d'œil sévère mais juste sur le livre intitulé : « le Livre rouge ». *S. l.*, 1790, in-8°, IV-83 p. [*N.* Lb39 3190.]

La couverture imprimée sert de titre. On lit au verso : « Ce cahier peut servir de suite au Supplément historique à l'Etat nominatif des pensions... »

Voyez le n° 13457 ci-dessus.

13481. — A votre tour, Messieurs, donnez-nous votre livre rouge. *S. l.*, 1791, in-8°.

N° 421 du *Catalogue de la collection de M. Léon W...*, rédigé par Eug. Meugnot, 1863, in-8° (voy. l'*Introduction*, tome Ier, p. LXXII).

13482. — Le Livre rouge ou Liste des pensions secrètes sur le Trésor public, contenant les noms et qualités des pensionnaires, l'état de leurs services, et des observations sur les motifs qui leur ont mérité leur traitement. *De l'imprimerie Royale*, 1790, in-8°. [*N.* Lb39 3187 B. — *R.* AD. IX, 534.]

Pamphlet imprimé en rouge et renfermant de prétendus extraits par ordre alphabétique de l'*Etat nominatif* (voyez le n° 13456 ci-dessus), accompagnés des motifs soi-disant allégués pour justifier ces faveurs et apostillés d'*Observations* plus injurieuses encore. La plupart des personnages cités ici ne figurent pas sur l'*État nominatif* ou n'y sont point portés pour les sommes inscrites au *Livre rouge*.

Ainsi qu'il arrivait fréquemment alors, le succès du *Livre rouge*, imaginé, semble-t-il, par le trop fameux abbé LA REYNIE, provoqua aussitôt une contrefaçon ou concurrence, qu'il est fort difficile de distinguer de l'édition originale. Celle-ci ne semble pas avoir dépassé trois livraisons ainsi réparties :

— Première classe. Première livraison. *D'Aligre* (Etienne-François). — *Vaudemont* (princesse de), 26 p.

— Première classe. Seconde livraison. *D'Aiguillon* (duchesse). — *Vermont* (l'abbé de), 22 p. D'autres tirages ont 23 p.

— Troisième et quatrième livraison (*sic*). Seconde classe. *D'Affry* (comte). — *Rolland* (B.-G.), premier président de la chambre des requêtes au Parlement de Paris, 19 p. La p. 19 est occupée par un errata pour la p. 23 (ou 21) de la seconde livraison renfermant, en effet, une phrase incomplète et inintelligible rectifiée ici. De plus et surtout, cette livraison (qui manque à la B. N., mais qui existe dans la collection Rondonneau) offre les deux autres particularités suivantes :

Sur le titre, en fleuron, un écusson ovale portant la devise : *la Liberté, voilà mon Dieu.* Au centre, les lettres D. L. R. entrelacées entre deux branches de laurier et surmontées d'un bonnet phrygien.

Au verso du titre, on lit l'avis suivant :

« Un colporteur *infâme*, oui, *infâme*, chargé de toutes les infamies dont puisse se souiller l'humanité corrompue ; un colporteur, qu'il suffirait de nommer pour réveiller l'idée de tous les crimes, s'est avisé de faire forger une soi-disant troisième livraison du *Livre rouge* pour discréditer, s'il est possible, celle que nous offrons au public et dont les scélérats, titrés ou gagés par un gouvernement taré, s'efforcent d'effacer la mémoire ; mais à l'apperture (*sic*) de ce libelle, on s'apercevra aisément qu'il ne peut sortir que de la même source que le précédent et que c'est encore un manège de l'aristocratie, aux gages de laquelle fut toujours ce colporteur depuis l'extinction de la police de Crosne.

« On distinguera facilement le véritable ouvrage de la contrefaçon au ton, au style et aux personnages. Tout est pris dans la dernière classe de la société et se ressent singulièrement de l'origine et des habitudes des plats écrivassiers qui se prêtent à de pareilles infamies.

« J'ai fait mettre mon chiffre à cette troisième livraison, afin d'éviter toute espèce d'erreur de la part de mes lecteurs. »

La réplique ne se fit pas attendre ; voyez le numéro suivant.

13482a. — Le Livre rouge ou Liste des pensions secrètes sur le Trésor public, contenant les noms et qualités des pensionnaires, l'état de leurs services, et des ob-

servations sur les motifs qui leur ont mérité leur traitement. *De l'imprimerie Royale*, 1790, in-8°. [*N.* Lb³⁹ 3187.]

Imprimé en rouge.

Premier tirage de la concurrence renfermant, outre le texte des deux premières livraisons de La Reynie, celui des livraisons 3 à 11 réparties en huit cahiers, savoir :

— Première classe. Première livraison. (*D'Aligre-Vaudemont*), 28 p.

— Première classe. Seconde livraison. (*D'Aiguillon-Vermont*), 23 p. La phrase incomplète signalée plus haut y est textuellement reproduite (p. 23).

— Première classe. Troisième livraison. *D'Alsace* (*de Boussu de Chimay*), princesse *d'Hénin*. — *Jean-François de Coli*... (?), auteur de 380 (*sic*) ouvrages, connu par l'énergie de sa plume, 24 p. Il est à remarquer que cette troisième livraison est entièrement différente de la livraison correspondante de La Reynie.

— Seconde classe. Quatrième et cinquième livraison (*sic*), (Mlle *Bertin*, marchande de modes. — *Guillemeau de Saint-Souplet*, écuyer de Madame Clothilde), 24 p.

Sur le titre et sur ceux des livraisons suivantes, fleuron ovale surmonté d'un bonnet phrygien et encadrant un second ovale entouré de lauriers et soutenu par deux épées en pal, avec la devise : *la Liberté, voilà mon Dieu.*

Au verso du titre, autre *Avis* répondant en ces termes à l'abbé de La Reynie :

« Un colporteur honnête, qui s'est lassé de donner du pain à un auteur *infâme*, qui ne se contentait pas de ses plats écrits pour vivre et qui y a joint le vol reconnu des vases sacrés de la Bastille et des billets escroqués à un libraire du Palais-Royal, etc., etc., qui n'a esquivé la corde que par une indulgence impardonnable, n'a point contrefait le *Livre rouge*. L'écrivain, qui n'a fait que joindre ses observations, défie l'abbé de La Rei... de justifier la preuve qu'il puise ses citations autre part que dans les listes imprimées de l'Assemblée nationale.

« Mais l'abbé de la Rei... a conservé son chiffre au lieu d'adopter celui de G. A. L. [galérien] et ses ouvrages connus établissent la question entre l'auteur de ce qu'il appelle une contrefaction (*sic*) et celui qui des deux est un plat écrivassier ; mais je ne doute pas qu'on ne juge à son désavantage.

« C'est le bonnet de la liberté que l'abbé de la Rei... emprunte pour orner son chiffre ; échappé de l'esclavage, il a raison ; moi, je le grave dans mon cœur et crains peu ses sarcasmes. »

— Seconde classe. Sixième et septième livraison, *Nogaret* (Frédéric-Ernest), trésorier de la maison d'Artois. — Mme *Dupuis*, nourrice du comte d'Artois, 24 p.

— Seconde classe. Huitième et neuvième livraison (*La Porte*, intendant de Lorraine. — *Malisset*, entrepreneur des moulins de Corbeil), 24 p. Au verso du titre, *Avis important* (et assez confus) sur la publication du *Livre rouge* faite par le Comité des finances, malgré la déclaration de Necker touchant les réserves formulées par le Roi. Le cahier se termine par ces *Observations particulières :*

« Si je n'avais en vue que de faire une compilation de mensonges rouges, j'aurais emprunté la méthode de M. l'abbé de La R.; mais, comme j'établis mes observations sur des preuves, il m'est impossible de m'y conformer. Voilà pourquoi je ne lui ai pas donné de mon chef une pension sur le *Livre rouge ;* mais je prie le sieur abbé de La R. de s'en consoler. Quelque jour il me prendra fantaisie de donner au public le Livre rouge de la police et les écrous du Grand Châtelet ; alors son nom qui est coté, pour ainsi dire, à toutes les feuilles, me fournira une observation qui l'en dédommagera. »

Le dernier cahier publié, semble-t-il, longtemps après les autres, et qui manque dans l'ex. de la B. N., porte un titre différent.

— *Le Livre rouge expliqué ou Clef du coquinisme des ministres, de l'abus des faveurs du trône, des bontés du monarque, des dérèglements des princes, ses frères, des puérilités de la cour*, etc. Troisième classe. Dixième et onzième livraisons (divisées en trois chapitres : *Frères du Roi; Dons et Gratifications ; Traitements et Pensions*), 24 p. Sur le titre, outre l'emblème ci-dessus décrit, se trouve la devise : *Pro patria et libertate*, empruntée au filigrane du papier sur lequel avait été transcrit le *Livre rouge* authentique.

Le second *Livre rouge* apocryphe a été lui-même l'objet d'une contrefaçon décrite sous le numéro suivant.

13482ᵇ. — Le Livre rouge ou Liste des pensions secrètes sur le Trésor public. *Imp. Royale*, 1790, in-8°, 172 p. [*N.* Lb³⁹ 31787 C.]

Les mots « Liste des pensions secrètes » sont imprimés en caractères gothiques sur le titre de la première livraison.

Au verso de la 4e-5e livraison, même avis que dans le tirage précédent contre La Reynie, mais l'emblème annoncée par cet *Avis* ne figure pas sur cette livraison ni sur les suivantes, qui portent seulement la devise : *La liberté, voilà mon Dieu*. Au verso de la livraison 7-8 est également reproduit l'*Avis important* mentionné plus haut. La livraison 10-11 est de même en tout semblable.

La B. N. a enregistré, sous la cote Lb³⁹ 3187 A, une contrefaçon de la première livraison, comportant 27 p., et M. Bégis possède un ex. de la troisième, intitulée : *Troisième livraison du Livre rouge*... (Imp. Royale, 1790, in-8°, 23 p.,) imprimée en encre bistre et portant au verso du titre cette note : « On fera (*sic*) chaque livraison du *Livre rouge* à mesure qu'elle paraîtra. »

13483. — The Livre rouge or Red Book being a list of secret pensions paid out of the public treasure of France. *London*, 1790, in-8°.

Imprimé en rouge.
D'après un catalogue.

13484. — Convention nationale. Premier (-3e) registre des dépenses secrètes de la cour, connu sous le nom de Livre rouge, apporté par des députés des corps administratifs de Versailles, le 28 février 1793, l'an II de la République. Déposé aux Archives et imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1793, 3 parties in-8°. [*N*. Le38 200.]

Première partie, 6-190 p.; deuxième partie, 1 f. et 170 p.; troisième partie, 1 f. et 63 p.
P. 3 du *Premier Registre*, *Discours des administrateurs du département de Seine-et-Oise à la Convention* (signé : J.-L. SOULAVIE, TUILLIÉ, FAUVEL et JODANGER).
P. 5, *Décret concernant trois « Livres rouges » trouvés dans le cabinet secret du ci-devant Roi, à Versailles*, et *Avis sur le Livre rouge*, daté « aux Archives nationales, le 10 avril 1793 », et signé PH.-C. BAUDIN, en « l'absence » de l'archiviste (Camus, livré aux Autrichiens par Dumouriez).
Les dépenses inscrites sur les trois nouveaux Livres rouges s'étendent du 10 janvier 1750 au 16 août 1789.

13485. — Articles additionnels au projet de décret sur le payement des arrérages de la dette publique et des pensions. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N*. Le29 882.]

13486. — Observations sur les pensions. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N*. Lb39 8605.]

Voyez le numéro suivant.

13487. — Suite des « Observations sur les pensions ». *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N*. Lb39 8606.]

13488. — Rapport du Comité des pensions, fait à l'Assemblée nationale, le samedi 31 juillet 1790, sur les règles particulières à observer pour la distribution des pensions et gratifications aux gens de lettres, savants et artistes. *Imp. Nationale*, 1790, in-4°, 4 p. [*N*. Le29 816.]

13489. — Des récompenses en général. Des Pensions en particulier. Renseignements historiques sur les pensions en général. Des pensions du département de la guerre en particulier, par M. Lamy, député du bailliage de Caen à l'Assemblée nationale. *Paris, Baudouin*, 1790, in-8°, 1 f. et 65 p. [*N*. Lb39 8609.]

13490. — Observations du ministre [GUIGNARD DE SAINT-PRIEST] sur la juste destination des pensions d'ancienneté et de vétérance accordées sur l'ordre de Saint-Louis par les ordonnances de 1788. *Paris, imp. Royale*, 1790, in-4°, 2 p. [*N*. Ll15 7.]

13491. — Instructions pour les pensionnaires de l'ordre de Saint-Louis. *Paris, imp. Royale*, 1790, in-4°, 4 p. [*N*. Ll15 8.]

13492. — Avis au public et aux pensionnaires de l'État. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 3 p. [*N*. Lf81 4.]

Sur le retrait des nouveaux brevets de pensions déposés à la Direction générale de la liquidation.

13493. — État des pensions dont les fermiers des voitures de la cour s'étaient chargés envers les veuves de leurs cointéressés et les anciens cochers à la forme de leurs délibérations qui, sur les représentations de la Compagnie, lors de la conversion de la ferme en régie, ont été confirmées par le ministre des finances, avec autorisation à (*sic*) continuer le paiement de ces pensions. La décision du ministre est du 4 mars 1790 et l'acquittement des pensions a été rendu obligatoire au nouveau fermier général des messageries. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*N*. Lf81 6.]

13494. — Adresse à l'Assemblée nationale, par un négociant de Paris, à qui il est dû des sommes considérables par beaucoup de pensionnaires du Roi. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N*. Lb39 4424.]

13495. — Rapport fait au nom du Comité central de liquidation, et en exécution

du décret du 19 mars 1791, par M. CAMUS, sur les moyens d'accélérer la liquidation de la dette de l'État, notamment à l'égard des personnes attachées au service du Roi, entrepreneurs, fournisseurs et ouvriers. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale (22 mars 1791). *Imp. Nationale. S. d.*, 1791, in-8°, 17 p. [*N.* Le²⁹ 1367. — *R.* AD. XVIIIᶜ 68*.]

Voyez le numéro suivant.

13496. — Lettre écrite à M. Brissot, auteur du « Patriote français » et Pièces envoyées avec cette lettre, par M. CAMUS, membre de l'Assemblée nationale (Paris, 26 mars 1791). *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*R.* AD. XVIIIᶜ 68*.]

Voyez le numéro précédent

13497. — Les Trois Corps administratifs de Versailles à la Convention nationale (5 août 1793). *Versailles, imp. des Beaux-Arts. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb⁴¹ 769.]

En faveur des anciens serviteurs de la liste civile.

13498. — Mémoire pour les premières victimes innocentes de la Révolution. *Imp. Chemin. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb⁴¹ 3273.]

En faveur des pensionnaires de la liste civile.

13499. — Lettre d'un créancier de la maison d'Artois à M. Camus. *S. l. n. d.*, in-8°, 23 p. [*R.* AD. IX, 534.]

13500. — Convention nationale. Rapport concernant les titulaires d'offices, les gagistes et pensionnaires de la liste civile, par L.-A. JARD-PANVILLIER, député du département des Deux-Sèvres, prononcé le 5 août 1793, l'an II de la République. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 27 p. [*N.* Le³⁸ 382.]

Voyez le numéro suivant.

13501. — Précis du Rapport fait à la Convention nationale, le 5 août dernier, en faveur des patriotes qui ont le malheur d'avoir appartenu au ci-devant Roi. *Imp. Chemin. S. d.*, in-4°, 6 p. [*N.* Le³⁸ 383.]

Voyez le numéro précédent.

13502. — Convention nationale. Rapport et Projets de décrets sur les pensions et gratifications présentés, au nom du Comité de liquidation, par CHARLES POTTIER, député du département d'Indre-et-Loire. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 111 p. [*N.* Le³⁸ 2116.]

P. 14, *Premier Projet de décret relatif aux pensions recréées, créées, rétablies, et aux gratifications proposées par le directeur général de la liquidation.*

P. 28, *Premier Décret. Pensions recréées, créées, rétablies, et gratifications proposées par le directeur général de la liquidation* [suivi de douze états nominatifs].

P. 86, *Deuxième Projet de décret relatif aux pensions, gratifications et secours à accorder, sur le rapport du Conseil exécutif provisoire, aux fonctionnaires publics du département de la guerre* [suivi de neuf états nominatifs].

P. 99, *Troisième Projet de décret relatif aux pensions et gratifications à accorder... dans le département de l'intérieur* [suivi de deux états nominatifs].

P. 101, *Quatrième Projet de décret concernant les pensions à accorder... aux fonctionnaires publics et veuves de fonctionnaires publics du département des contributions publiques* [un état].

P. 108, *Cinquième Décret relatif aux pensions à accorder... aux fonctionnaires publics du département des affaires étrangères* [un état].

P. 109, *Sixième Projet de décret concernant les pensions à accorder aux magistrats et officiers du ministère public des anciennes juridictions de l'île de Corse.*

P. 110, *Septième Projet de décret relatif aux brevets de pensions.*

P. 111, *Huitième Projet de décret relatif à des officiers suisses.*

13503. — Liste générale des pensionnaires de l'ancienne liste civile, avec l'indication sommaire des motifs de la concession des pensions. *Paris, imp. Royale*, 1833, in-4°, 1 f. et 490 p. [*N.* Lf¹⁵⁸ 53.]

Voyez le numéro suivant.

13504. — État de répartition de la somme de 400,000 francs accordée par la loi du 8 avril 1834 aux pensionnaires de l'ancienne liste civile. *Paris, imp. Royale, janvier* 1833, in-4°, VIII-140 p. [*N.* Lf¹⁵⁸ 56.]

Ces deux documents renferment les noms des survivants de l'ancien régime.

G. — EMPRUNT FORCÉ ET CRÉATION DU GRAND-LIVRE

13505. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret, faits et présentés au nom de la Commission des finances, sur l'emprunt forcé d'un milliard, par le citoyen RAMEL, dans la séance du 19 août 1793, l'an II de la République. Imprimés par ordre la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 19 p. [*N.* Le[38] 420.]

Voyez le numéro suivant.

13506. — Convention nationale. Rapports de la Commission des finances et Lois sur la dette publique, sur sa consolidation, sur l'emprunt volontaire et sur l'emprunt forcé. Suivis de l'instruction de l'emprunt forcé. Imprimés par ordre de la Convention nationale (15 août-14 septembre 1793). *Paris, imp. Nationale,* 1793, in-4°, 1 f. et 49 p. [*N.* Le[38] 452.]

Au verso du titre, table des matières.
P. 1, *Rapport sur la dette publique, sur les moyens à employer pour l'enregistrer sur un grand Livre et la consolider, pour admettre la dette consolidée en paiement des domaines nationaux qui sont en vente, pour retirer et annuler les anciens titres de créance, pour accélérer la liquidation, pour régler le mode annuel de paiement de la dette consolidée dans les chefs-lieux de district et pour retirer des assignats de la circulation, fait à la séance du* 15 *août* 1793, *au nom de la Commission des finances*, par CAMBON, député du département de l'Hérault, *suivi du Décret qui a été adopté par la Convention.* P. 14, *Loi décrétée les* 15, 16, 17 *et* 24 *août* 1793 (ordonnant la formation d'un grand Livre). P. 30, *Rapport de* RAMEL *sur l'emprunt forcé d'un milliard* (voyez le numéro précédent). P. 31, *Loi sur l'emprunt forcé* (3 septembre 1793). P. 33, *Instruction sur l'emprunt forcé* suivie de divers *Modèles* de déclarations. P. 43, *Loi du* 11 *septembre* 1793, *qui défend la vente, cession, négociation ou transport des titres actuels constatant les créances non viagères sur la nation*, suivie de divers modèles de déclarations. P. 46, Lois diverses sur les assignats démonétisés. P. 47, *Loi du* 5 *juin* 1793 *relative à la vente des créances de la nation affectée sur les biens nationaux.* P. 47, *Loi du* 24 *août* 1793, *supprimant la Caisse d'Escompte.* P. 48-49, autres lois de finances et *Observations* y relatives.

13507. — Convention nationale. Rapports de la Commission des finances et Lois sur la dette publique, sur sa consolidation, sur l'emprunt volontaire et sur l'emprunt forcé, suivis de l'Instruction sur l'emprunt forcé. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1793, in-8°, 230 p. [*N.* Le[38] 452 A. — *R.* AD. IX, 520.]

P. 3, Rapport de CAMBON (15 août 1793).
P. 139, Rapport de RAMEL (19 août 1793) sur l'emprunt forcé d'un milliard.

13508. — L'Emprunt forcé, considéré sous le rapport de l'impôt et du crédit de l'assignat, par l'auteur de : « Donnons notre bilan » (G. SAINT-AUBIN). *Paris, l'auteur, rue de l'Oratoire-Honoré,* n° 146, *vis-à-vis la Conservation des hypothèques; Desenne; Durand; Gosset; Guyot, le* 22 *nivôse, l'an IV de la République* (12 janvier 1796), in-8°, 66 p. [*N.* Lb[42] 61.]

13509. — Opinion d'un membre du Conseil des Cinq-Cents, sur l'emprunt forcé. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb[42] 62.]

13510. — Prenez-y garde. *Imp. du Journal de l'Ami des lois. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[42] 63.]

Sur l'emprunt forcé.
Signé : DESRUES, ancien député à la Convention.

H. — EMPRUNT POUR LA DESCENTE EN ANGLETERRE

13511. — Descente en Angleterre. Proclamation de l'administration municipale du 7e arrondissement du canton de Paris. Du 16 nivôse an VI (5 janvier 1798). *Imp. Desveux. S. d.*, in-4°, 3 p. [*Br. M.* F. R., 8*, 2.]

13512. — Département de la Seine. Emprunt national pour la descente en Angleterre. *Imp. Ballard. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[42] 1727.]

Compte rendu du cérémonial de la promulgation de la loi.

13513. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Extrait des lettres de divers citoyens de Paris au Conseil des Cinq-Cents (5-6 nivôse an IV-25-26 décembre 1797). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VI*, in-8°, 4 p. [*N.* Le[43] 16517.]

Souscriptions pour les frais d'organisation d'une armée destinée à opérer une descente en Angleterre.

§ 8. — Gestion financière de la Ville et du Département de Paris.

A. — DOMAINE ET FINANCES DE LA VILLE ET DU DÉPARTEMENT

13514. — Compte des recettes et dépenses, rendu à l'Assemblée générale des représentants de la Commune de Paris, par le département de l'administration du domaine (13 juillet 1789-21 janvier 1790). *Paris, imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain,* 1790, in-4°, 16 p. [*N.* Lb⁴⁰ 56.]

13515. — Compte rendu à l'Assemblée générale des représentants de la Commune, par les administrateurs du département du domaine de la Ville, à l'époque du 21 janvier 1790. *Imp. Lottin aîné,* 1790, in-4°, 34 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1203.]

Voyez le numéro suivant.

13516. — Second Compte des recettes et dépenses rendu par le département de l'administration du domaine, du XXII janvier MDCCXC au XXX avril inclusivement. *Paris, imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin,* 1790, in-4°, 1 f. et 12 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1220.]

Voyez les deux numéros précédents.

13517. — Rapport sur la disproportion qui se trouve entre le numéraire en espèces et les billets de caisse actuellement en circulation dans Paris, fait par les commissaires nommés à cet effet, le 5 janvier 1790, et lu, le 31 du même mois, à l'Assemblée générale des représentants de la Commune, par M. Farcot, l'un des commissaires. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain. S. d.*, in-8°, 56 p. [*N.* Lb⁴⁰ 62.]

Voyez le numéro suivant.

13518. — Rapport fait, le 31 janvier 1790, à l'Assemblée générale des représentants de la Commune, sur la disproportion qui se trouve entre le numéraire en espèces et les billets de caisse actuellement en circulation dans Paris, par les commissaires nommés à cet effet, le 5 du même mois. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain. S. d.,* in-8°, 56 p. [*N.* Lb⁴⁰ 63.]

Même ouvrage que le précédent.

P. 52 des deux tirages, se trouvent les signatures de Farcot, Rousseau, Bigot de Préameneu, Marchais, Paulmier, Maillot, représentants de la Commune. P. 53, Lettre des députés extraordinaires des manufactures et du commerce de France.

13519. — Compte rendu à l'Assemblée générale des représentants de la Commune de Paris, le 8 février 1790, par M. Brousse Desfaucherets, lieutenant de maire au département des établissements publics. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain,* 1790, in-4°, 24 p. [*N.* Lb⁴⁰ 69.]

Collèges. Caisse d'Escompte. Bourse. Postes. Messageries. Corps et Communautés. Mont-de-Piété. Loteries. Spectacles. Ecole gratuite de dessins. Sourds et Muets.

13520. — Discours sur la rareté des espèces à Paris, prononcé dans l'Assemblée générale des représentants de la Commune de Paris, le mercredi 17 février 1790, par M. Charpentier jeune, procureur au Châtelet, l'un des représentants du district Saint-Merry. *Paris, imp. L. Potier de Lille. S. d.,* in-8°, 32 p. [*N.* Lb⁴⁰ 75.]

Le titre porte en outre cette note : « Plusieurs exemplaires ont été distribués avant que l'épreuve ait été corrigée et contiennent des fautes essentielles. »

13521. — Adresse des représentants de la Commune de Paris à l'Assemblée nationale, sur la situation de la Caisse d'Escompte et sur la rareté du numéraire, présentée, le 6 mars 1790, par les membres des deux Commissions qui avaient été chargées de l'examen de ces questions et de la rédaction de cette adresse. *Lottin aîné et Lottin de Saint-Germain,* 1790, in-8°, 8 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1211.]

13522. — Compte rendu au Corps municipal, par MM. Louis-Daniel Tassin, Jérôme Trudon et Jean-Joseph Choron, administrateurs au département des domaine et finances de la municipalité, de leur gestion, du 1er novembre 1790 au 1er novembre 1791 [et du 1er novembre 1791 au 7 mars 1792]. *Imp. Lottin aîné,* 1792, in-4°, 35 et 10 p. [*N.* Lb40 1277.]

13523. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, au nom du Comité des finances, par M. de Montesquiou, député de Paris, sur la demande, faite par la municipalité de Paris, d'une avance de fonds (5 mars 1791).

Voyez tome II, nos 5850 et 5865. Voyez aussi le numéro suivant.

13524. — Opinion et Projet de décret de M. Faydel, député du Quercy, sur le Rapport du Comité des finances, par M. de Montesquiou, au sujet des besoins de la Commune de Paris. *S. l. n. d.,* in-8°, 16 p. [*N.* Le29 1340.]

13525. — Municipalité de Paris. Département des domaine et finances. Avis aux créanciers de la Commune (27 avril 1791). *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin,* 1791, in-8°, 2 p. [*N.* Lb40 1176.]

13526. — Municipalité de Paris. 26 juin 1791. In-folio plano. [*N.* Lb40 1*.]

Ampliation du décret du 24 juin de l'Assemblée nationale sur le payement des pensions.

13527. — Municipalité de Paris. 20 juillet 1791. Caisse d'échange des assignats de 5 livres. In-folio plano. [*N.* Lb40 1*.]

13528. — Municipalité de Paris. 27 juillet 1791. In-folio plano. [*N.* Lb40 1*.]

Sur l'échange des assignats de 5 livres.

13529. — Municipalité de Paris. Extrait du registre des délibérations du Conseil général de la Commune de Paris, du jeudi 28 juillet 1791. *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin,* 1791, in-4°, 15 p. [*P.* 10073*]

P. 7-14, *État aperçu* (sic) *des dépenses annuelles à la charge de la municipalité de Paris.*

13530. — Municipalité de Paris. 12 août 1791. In-folio plano. [*N.* Lb40 1*.]

Sur la circulation de billets de différentes valeurs émis par des particuliers.

13531. — Municipalité de Paris. 2 septembre 1791. Arrêté sur la liquidation de la dette de la Commune. In-folio plano. [*N.* Lb40 1*]

13532. — Municipalité de Paris. 7 octobre 1791. Arrêté sur les billets de confiance. In-folio plano. [*N.* Lb40 1*.]

13533. — Municipalité de Paris. 9 novembre 1791. Arrêté sur la liquidation des dettes de la Commune. In-folio plano. [*N.* Lb40 1*.]

13534. — Municipalité de Paris. Tableau de l'état des comptes de l'administration provisoire de la municipalité de Paris, à l'époque du 15 décembre 1791. Imprimé par ordre du Conseil général. *Imp. Lottin aîné,* 1791, in-4°, 4 p. [*N.* Lb40 1264.]

Voyez le numéro suivant.

13535. — Municipalité de Paris. Tableau de l'état des comptes de l'administration définitive de la municipalité de Paris, à l'époque du 15 décembre 1791. Imprimé par ordre du Conseil général. *Imp. Lottin aîné,* 1791, in-4°, 3 p. [*N.* Lb40 1265.]

13536. — Municipalité de Paris. Rapport des commissaires nommés par le Conseil général de la Commune, sur la dette active et passive de la municipalité, lu au Conseil général, le 18 mars 1792, l'an IV de la Liberté, par Antoine-Levacher-Duplessis, notable, l'un des deux commissaires. Imprimé par ordre du Conseil général. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin,* 1792, in-4°, 34 p. [*N.* Lb40 192.]

Signé : Lohier, Levacher-Duplessis.

13537. — Département de Paris. 15 mai 1792. *Imp. Ballard. S. d.,* in-folio plano. [*N.* Lb40 1156.]

Proclamation invitant les citoyens à échanger le numéraire métallique contre des assignats au pair.

13538. — Département de Paris. État de l'échange des coupures d'assignats de 10 et 15 sols, fait par le citoyen BARON, payeur des dépenses du département de Paris, tant aux sections qu'aux receveurs des districts de Paris, Saint-Denis et Bourg-de-l'Égalité, ainsi qu'à différents particuliers, d'après les autorisations du directoire, jusques et y compris le 10 novembre 1792. *Imp. Ballard. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 9212.]

13539. — Projet de décret présenté à l'Assemblée nationale, au nom du Comité de l'Extraordinaire des finances, sur la demande faite par la Commune de Paris d'une avance de trois cent mille livres par mois jusqu'au 31 décembre, par M. ESPARIAT, député du département des Bouches-du-Rhône. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.* (1792), in-8°, 2 p. [*N.* Le³³ 3 I.]

13540. — Rapport des administrateurs des domaine et finances sur les dettes de la Commune, fait par le c. GINOT, le 4 mars 1793. *Imp. Patris*, in-4°, 11 p. [*Br. M.* F. R. 9*, 24.]

13541. — Rapport fait par SCIPION DUROURE, officier municipal, commissaire nommé par le Conseil général de la Commune, sur la dette active et passive de la municipalité, lu au Conseil général le 1ᵉʳ mai 1793, l'an II de la République. *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-4°, 1 f. et 38 p. [*N.* Lb⁴⁰ 214.]

13542. — Compte rendu à la municipalité, par les citoyens GUINOT et LESGUILLIEZ, de l'administration des domaines, finances et contributions publiques de la Commune de Paris, depuis le 8 mars 1792 jusqu'au 25 août 1793 inclusivement. *Paris, imp. J.-R. Lottin, l'an II de la République française*, in-4°, XVI-152 p. et 1 tableau in-folio oblong. [*N.* Lb⁴⁰ 221.]

13543. — Compte rendu par DENYS-MARIE ARMAND, trésorier provisoire de la Commune de Paris, des recettes et paiements qui ont été effectués à la caisse de la Commune, depuis le 21 ventôse jusqu'au 20 thermidor l'an II (11 mars-7 août 1794), époque de la cessation de cette caisse (30 nivôse an IV-20 janvier 1796). *Paris, imp. J.-R. Lottin, an IV*, in-4°, XVI-78 p.

L'auteur (p. XV) donne son adresse : Rue du Bac, 265.

13544. — Municipalité de Paris. 23 prairial an II (11 juin 1794). Avis aux créanciers de la Commune. In-8°, 4 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1181 p*.]

Production des mémoires, ordonnances et autres titres de créance entre les mains du c. Denormandie, commissaire liquidateur des dettes de la Commune, place des Piques (ci-devant Vendôme), avant le 12 messidor au soir, dernier délai.

13545. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret pour autoriser la municipalité de Paris à lever une contribution extraordinaire de quatre millions, présentés au nom du Comité des finances, par RÉAL, député du département de l'Isère. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Le³⁸ 2256.]

13546. — Des Dépenses appelées locales du département de la Seine et de la Commune de Paris et des Moyens de les acquitter. *Imp. Ballard. S. d.*, in-4°, 1 f. et 53 p. [*Br. M.* F. R. 7*, 48.]

13547. — Compte rendu par les administrateurs du département de la Seine, de leur gestion, depuis le 7 frimaire an IV (28 novembre 1795), époque de leur entrée en fonctions, jusqu'au 1ᵉʳ vendémiaire an V (22 septembre 1796), en exécution de l'article 200 de la Constitution. *Imp. Ballard, an V*, in-4°, 61 p. et 8 tableaux. [*Br. M.* F. R. 11*, 14.]

Signé : SOTIN, FAURE, NICOLEAU, FOURNIER, JOUBERT. Par les administrateurs : DUPIN, secrétaire en chef.

13548. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par FONTENAY sur la résolution du 17 nivôse relative aux dépenses du département de la Seine et de la Commune de Paris. Séance du 25 nivôse an V (14 janvier 1797). *Paris, imp. Nationale, pluviôse an V*, in-8°, 10 p. [*N.* Le⁴⁵ 203.]

13549. — Compte rendu par les administrateurs au département de la Seine de leur gestion, pendant l'an V, en exécution de l'article CC de la Constitution. Seconde époque, du 15 floréal au 1er fructidor an V (4 mai-18 août 1797). *Imp. Ballard. S. d.*, in-4°, 43 p. et 2 tableaux. [*Br. M.* F. R. 59*, 14.]

Les citoyens administrateurs POPELIN, BOSCHERON, FIEFFÉ, TRUDON, THION DE LA CHAUME. Du 1er fructidor au 18 du même mois, les citoyens administrateurs BOSCHERON, FIEFFÉ, THION DE LA CHAUME, DÉMEUNIER, PINON DU COUDRAY.

13550. — Département de la Seine. Extrait des registres des délibérations du 28 fructidor an V (14 septembre 1797). *Ballard; Rondonneau. S. d.*, in-4°, 3 p. [*N.* Lk4 1375*.]

Tableau de dépréciation du papier-monnaie, 1er janvier 1791 au 1er thermidor an IV (19 juillet 1796).

13551. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par VERNIER sur des avances à faire à la Commune de Paris pour l'acquit de ses dépenses locales. Séance du 4 prairial an VI (23 mai 1798). *Paris, imp. Nationale, prairial an VI*, in-8°, 8 p. [*N.* Le45 949.]

13552. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de DEPÈRE (du Lot-et-Garonne) sur la résolution relative aux dépenses locales de la Commune de Paris. Séance du 4 prairial an VI (23 mai 1798). *Imp. Nationale, prairial an VI*, in-8°, 7 p. [*N.* Le45 950.]

13553. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de M. J.-G. LACUÉE sur la résolution relative aux dépenses de la Commune de Paris. Séance du 4 prairial an VI (23 mai 1798). *Paris, imp. Nationale, an VI*, in-8°, 4 p. [*N.* Le45 951.]

13554. — Compte rendu par les administrateurs au département de la Seine de leur gestion, depuis le 27 floréal an VI (16 mai 1798) jusqu'au 1er vendémiaire an VII (22 septembre 1798), en exécution de l'article CC de la Constitution. *Imp. Ballard, an VII*, in-4°, 1 f., 42 p. et 12 tableaux. [*Br. M.* F. R. 60*, 6.]

Les citoyens administrateurs JOUBERT, SAUZAY, TRÉVILLIERS, PICARD, GASTREZ.

13555. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par AUBERT, au nom de la Commission des finances, sur les moyens de fournir aux dépenses locales du département de la Seine et de la Commune de Paris par des contributions indirectes et locales. Séance du 2 fructidor an VI (19 août 1798). *Paris, imp. Nationale, fructidor an VI*, in-4°, 42 p. et 1 tableau. [*N.* Le43 2258.]

Les pp. 24-42 sont occupées par divers états ou tableaux de recettes et de dépenses.

13556. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par REGNIER sur la résolution du 27 fructidor relative aux dépenses de la Commune de Paris. Séance du 11 vendémiaire an VII (2 octobre 1798). *Imp. Nationale, vendémiaire an VII*, in-8°, 11 p. [*N.* Le45 1198.]

13557. — Compte que rendent les administrateurs composant l'administration centrale du département de la Seine, pour les recettes et dépenses, tant départementales que communales et municipales, faites pendant l'an VII de la République, en conformité de l'article XXII de la loi du 27 vendémiaire an VII. *Imp. Ballard. S. d.* (*an VIII*), in-4°, 43 p. [*Br. M.* F. R. 11*, 15.]

Signé : SAUZAY, président; SABATIER, QUINEBAUD, DUPIN, PARDEY, administrateurs; GARNIER, commissaire du gouvernement; HOUDEYER, secrétaire en chef.

B. — PERCEPTION DES IMPOTS ET CONTRIBUTIONS

13558. — Lettres patentes du Roi sur le décret de l'Assemblée nationale concernant le jugement des contestations relatives à la perception ou au recouvrement des impositions de la ville de Paris, de 1789 et années antérieures. Données à Paris, le 31 décembre 1789. Transcrites en la Chambre des comptes, le 9 janvier 1790. *Paris, imp. Royale*, 1790, in-4°, 2 p.

13559. — Compte du département municipal, provisoire des impositions, à MM. les représentants de la Commune de Paris (Février 1790). *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain,* 1790, in-4°, 1 f. et 41 p. [*N.* Lb[40] 82.]

Signé : TIRON, lieutenant du maire ; BOURDON DES PLANCHES, CHOLET, DE MAISON-NEUVE, ROYER, conseillers administrateurs.

13560. — Mémoire sur la répartition des impositions ordinaires et confection des rôles de 1790. *Paris, imp. Royale,* 1790, in-4°, 46 p. [*N.* Lf[158] 61.]

13561. — Observations des députés de la ville de Paris à l'Assemblée nationale, sur la contribution personnelle et sur la manière de répartir et d'asseoir cette contribution. *Paris, Baudouin,* 1790, in-8°, 1 f. et 25 p. [*N.* Lf[169] 1.]

13562. — Mauvaise Foi, Injustice et Absurdité de M. Camus, député à l'Assemblée nationale et archiviste de la nation. *S. l. n. d.,* in-8°, 4 p. [*N.* Lf[169] 2.]

Relativement au rejet de l'imposition mobilière sur la cote d'habitation.

ÉPIGR. :

Ab uno disce omnes.

13563. — Municipalité de Paris. Lettre du Comité des impositions aux XLVIII sections. *Paris, imp. Lottin et J.-R. Lottin,* 1790, in-4°, 4 p. [*N.* Lb[40] 1225.]

13564. — Municipalité de Paris. Département de police. Proclamation. 1er juin 1790. In-8°, 7 p. [*N.* Lb[40] 1175*.]

Sur la répression de la contrebande du tabac et les résultats de la proclamation du 6 mars sur le même objet (voy. tome II, n° 5723).

13565. — Municipalité de Paris. Corps municipal. 6 décembre 1890 (*sic :* 1790). In-8°, 2 p. [*N.* Lb[40] 1174*.]

Avis au sujet du payement des taxes d'office.

13566. — Tableau de comparaison de différentes cotes de capitation de la ville de Paris en 1790 avec la contribution personnelle de 1791. *S. l. n. d.,* in-folio plano oblong. [*N.* Lk[7] 6797.]

13567. — Avis aux citoyens sur les contributions. *S. l. n. d.* (1791), in-4°, 4 p. [*N.* Lk[7] 6800.]

Les pp. 3-4, non chiffrées, renferment l'*État des seize arrondissements de recettes pour la ville de Paris et de l'emplacement des seize comités d'arrondissements où doivent être faites les déclarations pour les contributions,* avec les noms des receveurs.

13568. — Municipalité de Paris. Proclamation. 19 janvier 1791. In-4°, 2 p. [*N.* Lb[40] 1182*.]

Sur les opérations préparatoires à la répartition et à l'assiette des impositions indirectes pour 1791.

13569. — Le Cri de douleur ou Nécessité de réformer le tarif proposé par le Comité des impositions pour les contributions indirectes. *S. l. n. d.* (13 février 1791), in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 4613.]

Signé : ANT.-AUG. RENOUARD.

13570. — Municipalité de Paris. 19 mai 1791. In-folio plano. [*N.* Lb[40] 1*.]

État de la Caisse patriotique.

13571. — Municipalité de Paris. 10 juin 1791. In-8°, 4 p. [*N.* Lb[40] 1181 p.*]

Délibération au sujet de la prochaine confection de quarante-huit tableaux (correspondant à chacune des quarante-huit sections) des noms de famille et de la profession des particuliers qui ont obtenu une patente.

13572. — L'Anti-Économiste ou Moyens de rédîmer les personnes et les biens du joug des impositions. *Paris, Ve Esprit, bureau du Journal gratuit, et Pichard le jeune,* 1791, in-8°, 1 f., 36 p. et 1 f. non chiffré. [*A. N.* B I 11.]

ÉPIGR. :

Vide Thomas, vide latus,
Vide pedes, vide manus,
Noli esse incredulus.
(Chant joyeux du temps de Pâques.)

Précédé d'une circulaire décrite sous le numéro suivant.

13573. — « Messieurs, l'homme est rétabli dans ses droits... » *S. l. n. d.,* in-4°, 2 p. [*N.* Lb[38] 10187.]

Circulaire relative aux finances et aux subsistences, datée du 3 septembre 1791 et signée : L.-J. BOURDON, ancien premier commis des finances, ancien officier de la municipalité provisoire et électeur de 1789 à 1790.

13574. — Réflexions sur la répartition et la perception des contributions dans la ville de Paris, par JOSEPH TRÉCOURT, grenadier volontaire du bataillon de l'Arsenal, ancien commis aux impositions et membre du corps électoral du département de Paris. *Imp. du Patriote français. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lk[7] 6610.]

Voyez le numéro suivant.

13575. — Suite de mes Réflexions sur la répartition des contributions dans la ville de Paris. *Imp. du Patriote français. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lk[7] 6611.]

Signée : JOSEPH TRÉCOURT, grenadier et électeur et datée du 20 septembre 1791.

13576. — Municipalité de Paris. 5 décembre 1791. Arrêté sur la contribution mobiliaire (*sic*). In-folio plano. [*N.* Lb[40] 1*.]

13577. — Municipalité de Paris. 10 décembre 1791. Arrêté relatif à l'élection de seize receveurs des contributions directes. In-folio plano. [*N.* Lb[40] 1*.]

13578. — Département de Paris. Arrêté concernant la confection des rôles des contributions de 1792, dans la ville de Paris. Extrait des registres du directoire, séance du 31 janvier 1792. *Imp. Ballard. S. d.*, in-4°, 22 p. et 1 affiche in-folio. [*N.* Lb[40] 188.]

13579. — Département de Paris. Avis aux citoyens, sur les formalités à remplir pour l'exécution des articles 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du directoire du département, en date du 31 janvier dernier, concernant la confection des rôles des contributions de 1792, dans la ville de Paris (27 février 1792). *Imp. Ballard. S. d.*, in-4°, 12 p. [*N.* Lb[40] 190.]

13580. — Département de Paris. Extrait des registres du directoire. Du 15 mars 1792, l'an IV de la Liberté. *Imp. Ballard. S. d.*, in-4°, 42 p. [*N.* Lb[40] 191.]

Rectification des rôles des impositions pour l'année 1791.
Un second ex., coté à la B. N. Lb[40] 191 A, est accompagné d'un errata.

13581. — Département de Paris. Extrait des registres du directoire, du 15 mars 1792. *Imp. Ballard. S. d.*, in-4°, 42 p. et 1 f. d'errata. [*P.* 10073*.]

P. 1, Discours du procureur général syndic sur la perception et le recouvrement des contributions de l'année 1791. P. 35-42, Projet d'arrêté en trois titres distincts, subdivisés eux-mêmes en plusieurs chapitres.
Voyez le numéro suivant.

13582. — Rapport de la Commission municipale des impositions, en réponse à l'arrêté du département du 15 mars 1792 (25 avril 1792). *Imp. Delormel*, 1792, in-4°, 67 p. [*N.* Lb[40] 1281.]

13583. — Municipalité de Paris. 22 mars 1792. Arrêté concernant les déclarations mentionnées dans les lois de contributions foncières et mobilières. In-8°, 3 p. [*N.* Lb[40] 1181 p*.]

13584. — Département de Paris. Arrêté portant prolongation de délai en faveur des habitants de Paris qui possèdent au dehors des biens fonciers pour les mettre en état de justifier des déductions qu'ils ont à prétendre dans le règlement de leur cote mobilière et contenant d'autres dispositions relatives aux pièces justificatives à produire par ces propriétaires. Extrait des registres du directoire, séance du 24 mars 1792. *Imp. Ballard. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb[40] 9210*.]

13585. — Municipalité de Paris. Par le maire et les officiers municipaux. Arrêté concernant l'état de la Caisse patriotique. Extrait du registre des délibérations du Corps municipal. Du jeudi 4 avril 1792. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1792, in-8°, 7 p. [*N.* Lb[40] 193.]

13586. — Adresse des administrateurs des domaines, finances et impositions de la ville de Paris à l'Assemblée nationale, suivie des adresses des receveurs des contributions et des commis aux contributions de la même ville, par M. OSSELIN, l'un des officiers municipaux administrateurs des domaines et finances de la ville de Paris, lue le 18 août 1792... Imprimée par ordre

de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Le^{33} 3 X, n° 92.]

13587. — Municipalité de Paris. 15 septembre 1792. Avis. In-folio plano. [*N.* Lb^{40} 1*.]

Sur le recouvrement des contributions foncières et mobilières, avec noms et adresses des percepteurs.

13588. — Municipalité de Paris. Avis. 15 septembre 1792. In-folio plano. [*N.* Lb^{40} 1170*.]

Noms et adresses des percepteurs chargés de recouvrer les contributions foncières et mobilières pour l'année 1791.

13589. — Adresse du maire et du Corps municipal à leurs concitoyens, rédigée par GUINOT, l'un des administrateurs des contributions publiques. Lue le 21 février [1793] au Corps municipal qui en a ordonné l'impression, au nombre de 1,500 exemplaire, pour être affichée, envoyée aux sections et aux sociétés populaires. *Imp. Patris. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb^{41} 4943.]

Signée : PACHE, maire; GUINOT, LESGUILLIEZ et LEGENDRE, administrateurs.
Sur la rentrée des contributions foncières et mobilières pour l'année 1792.

13590. — Contributions publiques. Le procureur général syndic du département de Paris à ses concitoyens. *Imp. Ballard. S. d.*, in-4°, 2 p. [*N.* Lb^{40} 1318.]

Signé : LULIER.
Invitation pressante à verser sans retard « cette manne vivifiante dont le renouvellement périodique nous assure des succès constants et une tranquillité à toute épreuve ».

13591. — Municipalité de Paris. Extrait de l'arrêté du Corps municipal du 19 septembre 1793. *Imp. Ballard. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb^{40} 3297*.]

Sur le payement des trois quarts des impositions de 1792, exigible « même avec des assignats à face royale ».

13592. — Mémoire. *Messidor an IV*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb^{42} 155.]

Au sujet de la répartition de l'impôt à Paris.

13593. — Hôtel de Ville de Paris. Contribution patriotique. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1789, in-4°, 16 p. [*N.* Lb^{40} 27. — *P.* 10073*]

13594. — Hôtel de Ville. Contribution patriotique. *Paris, imp. Royale*, 1789, in-4°, 14 p. [*N.* Lb^{40} 27.]

Règlement et modèle de déclaration.

13595. — Hôtel de Ville de Paris. Département de police. 23 novembre 1789. In-folio plano. [*N.* Lb^{40} 1165.]

Ordre d'arrêter quiconque tenterait d'enlever dans la rue aux particuliers leurs boucles d'argent et aux femmes leurs pendants d'oreille.
Sur cette contribution en nature, voyez tome Ier, nos 1612-1614.

13596. — Contribution patriotique. Avis sur les arrérages échus des rentes sur l'Hôtel de Ville, que l'on sera dans l'intention de donner en payement sur la contribution patriotique. *Paris, imp. Royale*, 1790, in-4°, 1 p. [*N.* Lf^{158} 60.]

13597. — Municipalité de Paris. Avis. 1er mars 1790. In-8°, 3 p. [*N.* Lb^{40} 1170*.]

Sur l'établissement des rôles de la contribution patriotique du quart des revenus, avec les noms et adresses des percepteurs.

13598. — Sur la contribution patriotique. Extrait du n° 97 de la « Gazette nationale ou le Moniteur universel ». *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb^{39} 3220.]

Signé : PANCKOUCKE. L'article avait paru dans le numéro du 7 avril 1790.

C. — SUPPRESSION DES DROITS PERÇUS PAR LA FERME GÉNÉRALE

13599. — Histoire des droits d'entrée et d'octroi à Paris, par A. DE SAINT-JULIEN, ancien directeur des droits d'entrée et d'octroi de Paris, et G. BIENAYMÉ, archiviste-bibliothécaire du ministère des finances. *Paris, Paul Dupont*, 1887, in-8°, 2 ff., 148 p. et IV-148 p. [*N.* 8° F. 4695.]

Les chapitres VI et VII de la première partie embrassent la période de 1715 à 1814.
La seconde partie, imprimée (moins l'Aver-

tissement) à l'imprimerie Nationale, présente le tableau de la reconstitution des tarifs depuis le douzième siècle.

13600. — Doléance de la Ferme générale aux États-Généraux. *S. l. n. d.*, in-8°, 95 p. [*Br. M.* F. R. 216, 7.]

P. 1, *Avant-propos.*
P. 5, *Doléances.*
P. 39, *Avant-propos.*
P. 43, *Solution d'un problème intéressant.*

13601. — L'Impôt simplifié, le Déficit rempli, l'Abolition des barrières, par M. SOULÈS. *Paris*, 1789, in-8°, 14 p. [*N.* Lb39 6951.]

13602. — Les Maux de cœur des receveurs et commis des barrières, par la disgrâce de MM. les fermiers généraux ou Motion d'un premier commis, nommé GRIPPE-SOLS, à ses camarades surnommés Vuide-Feuillettes. *S. l.*, 1789, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 7369.]

13603. — A l'Assemblée nationale. Plan de suppression des fermiers généraux, des receveurs généraux de finances et Avantages inappréciables de rendre le sel et le tabac marchands, ce qui est le vœu des peuples. *Nyon jeune* (*imp. L.-M. Cellot*), 1789, in-8°, 8 p. [*N.* Lf83 32.]

Signé : Par M. MITTIÉ, ancien contrôleur et receveur ambulant des domaines du Roi de la généralité de Paris. Voyez le numéro suivant.

13604. — Observations contre le plan de suppression de deux compagnies de finance qui a été présenté à l'Assemblée nationale par M. Mittié, par M. de MAISONCELLE, citoyen philalèthe. *Imp. Cailleau*, 1789, in-8°, 8 p. [*R.* AD. XI, 58.]

ÉPIGR. :

Si natura negat, facit indignatio versum.

13605. — Opinion de JEAN-FRANÇOIS L'HÉRAULT, vigneron d'Argenteuil, et adoptée par les citoyens dudit bourg, sur ce qui cause la misère présente et sur les moyens d'y remédier par la suppression des droits d'aides, en reversant sur les taillables le double de ce que l'État reçoit net du produit des fermes. *Imp. Valeyre. S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*Br. M.* F. R. 234, 1.]

13606. — Le *Requiem* des fermiers généraux ou Plan de révolution dans les finances (29 mars 1789). *S. l.*, 1789, in-8°, 82 p. [*N.* Lf83 21.]

Précédé d'une lettre à M. Blanc Gilli, de Marseille, datée de Lyon, 29 mars, et signée de trois étoiles, ainsi que la dédicace au Roi.

13607. — Mémoire pour MM. les commis des fermes du Roi du département de Paris, en réponse au compte erroné de MM. les fermiers généraux, adressé au ministre (6 janvier 1790). *Imp. P.-F. Didot le jeune*, 1790, in-4°, 35 p. et 1 tableau. [*N.* Lf83 23.]

Signé : POURRAT DE SAINT-HAURENT, fondé pour MM. les commis. « Ce mémoire se trouve à l'hôtel de Malte, place Baudoyer. »

ÉPIGR. :

Qui sine hospite numerat, bis numerat.

13608. — Suppression des droits d'entrée de la ville de Paris, par S... de ROMAINVILLE, commandant de la garde nationale de Buc. *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1790, in-8°, 32 p. [*N.* Lb39 8354.]

13609. — A Nosseigneurs, nosseigneurs de l'Assemblée nationale. *Imp. Ve Delaguette*, 1790, in-8°. [*N.* Lf88 57.]

Réclamation contre le décret soumettant aux droits d'entrée tout le territoire renfermé dans l'enceinte de Paris.

Signé : PEPIN DE DÉGROUHETTE, avocat, conseil des habitants de la banlieue.

13610. — Jérémiade des fermiers généraux (11 mars 1790). *S. l.*, 1790, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 8538.]

13611. — Ah! que l'on va rire! ou les Vertus des quarante sangsues des finances. *A l'hôtel des Fermes, imp. Lamesle*, 1790, in-8°, 19 p. [*N.* Lb39 8539.]

13612. — Projet pour faire une réduction sur les entrées de Paris, pour soulager le peuple, présenté à l'Assemblée, etc., et à la suite des détails des malheurs arrivés au sieur Réveillon. *S. l. n. d.*, in-8°, 21 p. [*N.* Lb39 3743.]

Le titre de départ, page 3, porte : *Observations d'un bon citoyen, qui désirerait soulager un grand nombre de ses frères.*

Après un récit détaillé des périls auxquels

Réveillon avait été exposé, l'auteur propose qu'on frappe un médaille en son honneur. Il réclame la suppression de la majeure partie des droits d'octroi et demande la création d'un marché sur l'emplacement de la foire Saint-Germain.

13613. — Opinion d'ÉTIENNE CHEVALIER, cultivateur et membre de l'Assemblée nationale, sur les abus de la régie des aides et des maux qu'elle cause à l'agriculture, soumise aux lumières de l'Assemblée. *Paris, imp. Nationale, août* 1790, in-8°. [*Br. M.* F. R. 234, 2.]

13614. — Essai sur les moyens de rendre le reculement des barrières véritablement avantageux au commerce, tant intérieur qu'extérieur. *Paris, imp. Chalon, septembre* 1790, in-8°, 32 p. [*N.* Lf89 20.]

Signé : ANT.-AUG. RENOUARD, de la Société des Amis de la Constitution.

13615. — Projet de loi pour l'exécution du nouveau tarif des droits d'entrée et de sortie sur toutes les marchandises qui y sont énoncées, précédé d'une idée succincte du nouveau code, pour servir de suite au Rapport du Comité de commerce et d'agriculture sur le reculement des barrières et sur le nouveau tarif. Présenté par M. GOUDARD. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, 88 p. [*N.* Le29 879.]

13616. — Projet de réforme des différentes compagnies de finances chargées du recouvrement des impôts indirects, dans lequel on indique le danger qu'il y aurait de confier l'exécution du reculement des barrières à la Compagnie de la Ferme générale dans son organisation actuelle, par un membre du Comité d'agriculture et du commerce, présenté aux trois Comités réunis d'agriculture et du commerce, des finances et d'imposition. *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, 23 p. et 1 tableau. [*N.* Le29 990.]

13617. — Observations sur les entrées des villes et Projet de remplacement de cet impôt aussi injuste qu'immoral pour l'acquit des charges locales, par un droit sur le toisé des maisons, par M. DUBOIS DE CRANCÉ, député du département des Ardennes. Du 12 février 1791. Imprimées et publiées par ordre de la Société des Amis de la Constitution, séante à Paris. *Paris, imp. Nationale,* 1791, in-8°, 16 p. [*N.* Lf88 72.]

ÉPIGR. :

Sic vos non vobis mellificatis, apes.

13618. — Suite des Considérations sur les entrées des villes et Développement à cet égard, par M. LULIER, homme de loi et citoyen de la section Mauconseil. *S. l. n. d.,* in-8°, 7 p. [*N.* Lf88 73.]

13619. — Observations sur l'injustice et l'immoralité des droits d'entrée dans les villes. Indication des moyens propres à compenser le produit de ces droits par de nouvelles taxes où contributions proportionnelles aux facultés, par une Société de citoyens. *Imp. L. Potier de Lille,* 1791, in-8°, 46 p. [*N.* Lf88 74.]

13620. — Rapport sur la conservation à Paris d'un bureau de douane de secours, présenté au bureau du Comité d'agriculture et de commerce, par M. GOUDARD, député de Rhône-et-Loire. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale,* 1791, in-8°, 8 p. [*N.* Le29 1846.]

13621. — A l'Assemblée nationale. Pétition pour la suppression des droits d'aides. *Imp. du Postillon. S. d.,* in-4°, 16 p. [*Br. M.* F. R. 65*, 25.]

Pétition signée AUGER, marchand épicier distillateur, volontaire citoyen, chasseur du bataillon de Vendôme, et apostillée par TOURNON, défenseur officieux et par d'autres citoyens. Auger demeurait rue du Rocher.

13622. — Pétition à l'Assemblée nationale, sur le décret du 23 mai 1791. *Imp. N. Renaudière. S. d.,* in-4°, 4 p. [*N.* Lf89 27.]

Au sujet de 400 pièces de vin retenues par les fermiers généraux depuis le 1er février 1788.

13623. — Observations sur la dénonciation faite à l'Assemblée nationale, le 7 avril 1792, par M. Français, député, contre les

ci-devant fermiers généraux (12 avril 1792). *S. l. n. d.*, in-folio, 19 p. [*N.* Lf⁸³ 28.]

Signées : Les Commissaires du Roi pour la liquidation de la Ferme générale.
Les pp. 14-19 ne sont point chiffrées.

13624. — Convention nationale. Rapport des commissaires reviseurs des trois compagnies de finances, aux représentants du peuple, chargés de surveiller leurs travaux, et lu aux Comités des finances et de comptabilité. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 187 p. et 6 tableaux. [*R.* AD. XI, 58.]

Revision des comptes de la Ferme générale.
Le rapport est signé MOTET, CHATEAUNEUF, JACQUART, GAUDOT, VERNON.
P. 61-187, Pièces justificatives.

13625. — Ordonnance du Roi, concernant les droits d'entrée à Paris sur les consommations du Roi et de la famille royale (18 octobre 1789). *Paris, imp. Royale*, 1789, in-4°, 3 p. [*N.* F.]

Voyez le numéro suivant.

13626. — Ass. rep. comm. Comité de police. 2 novembre 1789. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1150*.]

Arrêté prescrivant, conformément aux ordres du Roi, de ne point exempter de droits ni de visites tout ce qui entrait aux barrières, soit pour sa personne, soit pour celles des princes et princesses du sang.

13627. — Les Grilles fermées ou Réclamation des paysans des environs de Paris à la Commune. *Rue du Sépulcre. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb³⁹ 2224.]

Le texte est en langage populaire, les notes sont en français usuel.

13628. — Hôtel de Ville de Paris. Tribunal de police. Sentence contradictoire qui ordonne l'exécution des arrêts, ordonnances et règlements portant défense de passer en fraude aucune marchandise et d'injurier et maltraiter les commis préposés aux barrières pour la perception des droits, et pour y être contrevenu par le nommé Dominique Milliard, en voulant passer de l'eau-de-vie en fraude et avoir maltraité les commis de la barrière de Fontainebleau, le condamne à trois mois de prison à Bicêtre, lui fait défense de récidiver sous plus grande peine, ordonne l'impression et affiche du jugement. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1790, in-4°, 4 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1167*.]

13629. — Fête parisienne ou les Débarricades. *Imp. des frères Chaignieau. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb³⁹ 9663.]

Fête pour la suppression des barrières, décrétée le 11 janvier 1791.
Signée : A.-C. VOISIN-DUVERNOIS, soldat du bataillon de Saint-Germain-l'Auxerrois.

13630. — Loi (n° 700) relative à la vente des bâtiments, murs, barrières et terrains qui forment l'enceinte de la capitale. Donnée à Paris, le 30 mars 1791. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 2 p. [*R.* AD. X, 16.]

13631. — Municipalité de Paris (22 avril 1791). Tableau des droits d'entrée qui se percevaient aux barrières de Paris sur les principales denrées, boissons et marchandises et qui ont été supprimés par les décrets de l'Assemblée nationale sanctionnés par le Roi. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

13632. — Municipalité de Paris. 28 avril 1791. Arrêté relatif à la suppression des barrières. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

13633. — Tableau des droits d'entrée qui se percevaient aux barrières de Paris sur les principales denrées, boissons et marchandises, et qui ont été supprimés par les décrets de l'Assemblée nationale sanctionnés par le Roi. Avec l'état du produit annuel desdits droits. Imprimé par ordre de la municipalité de Paris (29 avril 1791). *Paris, Lottin*, 1791, in-8°, 1 f. et 10 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1253.]

La même pièce a été tirée in-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

13634. — Municipalité de Paris. 29 avril 1791. Tableau des droits d'entrée qui se percevaient sur les bois de chauffage et charbons vendus sur les ports et chantiers de la capitale et qui sont supprimés

à compter du 1er mai 1791 par le décret de l'Assemblée nationale du 19 février précédent. [N. Lb40 1.]

13635. — Tarif ou Tableau général de la diminution du prix des principales denrées et comestibles, par la suppression de tous les droits aux entrées de Paris, conformément aux décrets de l'Assemblée nationale. *Imp. Cordier et Meymac, rue Percée-Saint-André-des-Arts, n° 2. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb39 9734.]

13636. — Municipalité de Paris. Avis. 29 avril 1791. In-folio plano. [N. Lb40 1*.]

Protection des bâtiments des anciennes barrières que les « malveillants » menaçaient de détruire.

13637. — Grande Réjouissance de la cessation des entrées dans la capitale. Détail de la marche des troupes. Extrait de l'ordre donné par M. de Lafayette, le 29 avril 1791. *Imp. Guilhemat. S. d.*, in-8°, 4 p. [N. Lb39 9711.]

13638. — Invitation à tous les citoyens assemblés en sections : 1° à manifester reconnaissance pour l'Assemblée nationale, qui vient de supprimer les droits d'entrée ; 2° à célébrer par un acte solennel le grand jour où les indigents et les ouvriers, déchargés à jamais du poids accablant des impôts sur les consommations, ont reçu de la nouvelle Constitution de la grande famille des Français cette marque insigne de la plus tendre fraternité ; 3° à contracter l'engagement le plus inviolable d'acquitter les droits actuels, d'en maintenir la perception jusqu'au 1er mai et d'en acquitter ensuite avec honneur les contributions de remplacement, par Louis-Pierre Dufourny. *Paris, imp. Chalon, l'an II de la Liberté*, in-8°, 14 p. [N. Lb30 4628.]

13639. — Grand Détail de toutes les réjouissances et cérémonies qui auront lieu demain, 1er mai, à l'occasion de l'ouverture des barrières et de la liberté des entrées. *Imp. Tremblay. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb39 9915.]

13640. — Le Mai des Français ou la Grande Réjouissance nationale sur la cessation des droits d'entrée dans la capitale, avec l'ordre et la marche des troupes et de la musique commandée à ce sujet. Avec la superbe chanson sur les adieux aux fermiers généraux et leurs commis aux barrières. *Imp. Labarre. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb39 9916.]

13641. — Grand Deuil des fermiers généraux ou Fête patriotique du faubourg Saint-Antoine, sur la suppression des entrées, pour être célébré le 8 mai 1791, sur les débris de la Bastille, de là au Champ de Mars, et ensuite au réverbère régénérateur, place de Grève, où seront déposées les cendres des barrières, avec un marbre noir portant ces mots : Ci-gisent à la fois tous les maux de la France : clergé, judicature, noblesse et finance. *Imp. du Patriote*, 1791, in-8°, 8 p. [N. Lb39 4912.]

Remise en circulation d'une brochure de Lebois dont les précédents tirages ont été énumérés tome Ier, nos 1761, 1761a-b et 3191. L'auteur, moyennant le changement de quelques mots et un nouveau titre de départ, applique aux fermiers généraux ce qu'il souhaitait aux aristocrates. Voir encore le numéro suivant.

13642. — Enterrement du despotisme ou Funérailles des barrières, troisième fête nationale, dédiée à nos patriotes chasseurs, à l'honneur et gloire de nos braves frères du faubourg Saint-Antoine. Pour être célébré le 3 mai 1791 sur les débris de la Bastille, et de là au Champ de Mars et ensuite au réverbère régénérateur, place de Grève, où seront déposées les cendres des barrières, avec un marbre noir portant ces mots : Ci-gisent à la fois tous les maux de la France : clergé, judicature, noblesse et finance. *Paris, imp. du Patriote*, 1791, in-8°, 8 p. [N. Lb39 9917.]

Tirage identique à celui du numéro précédent, sauf le titre et la date de la fête projetée par l'auteur (3 mai au lieu de 8 mai).

Une autre pièce de Lebois, portant un titre qui rappelle celui-ci (*Enlèvement des buveurs de sang...*), mais dont le texte est tout différent, a été décrite tome II, n° 11455.

13643. — Entrées de Paris, année 1787. État des appointements et autres émolu-

ments de chaque employé. *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-4°, 15 p. non chiffrées. [N. Lf⁸⁸ 17.]

13644. — Hommage à la nation du tiers d'une somme de plusieurs millions, offert par les commis des fermes du Roi, aux entrées de la capitale, à prélever sur les fonds de leur caisse des pensions. Présenté à l'Assemblée nationale. *Paris, N.-H. Nyon,* 1789, in-8°, 12 p. [*N.* Lb³⁹ 2333.]

Signé : POURRAT DE SAINT-HAURENT, ancien contrôleur aux fermes, fondé de pouvoirs par les réclamants.
Voyez le numéro suivant.

13645. — Hocquet (*sic*) aristocrate ou le Journaliste de Paris à l'A B C. (N° 1.) *Hôtel de Malte, place Baudoyer,* in-8°, 8 p. [*N.* Lc² 2295.]

Signé : POURRAT DE SAINT-HAURENT.
Réfutation d'articles parus dans le *Courrier français* et le *Journal de Paris,* du 14 novembre 1789, au sujet du don patriotique offert par les employés aux barrières de Paris et de leur dénonciation des exactions commises par les fermiers généraux.

13646. — Lettre d'un employé aux entrées de Paris à ses confrères. *S. l. n. d.,* in-8°, 16 p. — Seconde Lettre d'un employé... *S. l. n. d.,* in-8°, 16 p. [*N.* Lf⁸⁸ 62.]

Au sujet des pensions de retraite.
Signée : MICHEL.
Voyez le numéro suivant.

13647. — Réponse du diable à Michel ou Lettre d'un maltôtier à son confrère. *De l'imprimerie de l'hôtel des Fermes. S. d.,* in-8°, 11 p. [*N.* Lf⁸³ 22.]

Signée : SAINT-AMAND.

13648. — Réclamation contre MM. les fermiers généraux, par les commis aux fermes du département de Paris, sur la mauvaise administration des fonds provenant de diverses retenues faites sur leurs appointements et destinés à leur assurer une retraite au bout de vingt ans d'emploi. A Monsieur l'abbé Goute (*sic*), député à l'Assemblée nationale, rapporteur dans cette affaire (23 novembre 1790). *Imp. des frères Chaignieau. S. d.,* in-4°, 24 p. [*N.* Lf⁸³ 24.]

13649. — Deuxième Pétition des commis surnuméraires des fermes à l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.,* in-4°, 2 p. [*N.* Lf⁸³ 25.]

13650. — Adresse à l'Assemblée nationale, par les employés du département de Paris (11 janvier 1791). *Imp. R. Senties. S. d.,* in-4°, 16 p. [*N.* Lf⁸⁸ 58.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Département de Paris. 28e Assemblée des employés aux entrées.*

13651. — Avis intéressant aux citoyens patriotes ou le Contre-Poison des libelles et anonymes répandus par les agents des fermiers généraux contre les employés. Adressé à tous nos confrères attachés à la bonne cause (17 février 1791). *Imp. R. Senties,* 1791, in-8°, 8 p. [*N.* Lf⁸³ 26.]

13652. — Serment civique des commis aux fermes du département de Paris, adressé à l'Assemblée nationale (21 février 1791). *Imp. R. Senties. S. d.,* in-8°, 1 f. et 18 p. [*N.* Lb³⁹ 4637.]

13653. — Observations impartiales de la majorité des employés aux entrées de Paris à Monsieur l'abbé Gouttes, député à l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.,* in-4°, 8 p. [*N.* Lf⁸⁸ 59.]

Signées : MARIN, ancien avocat en Parlement, homme de loi, chargé de pouvoirs.

13654. — Pétition des commis des aides à l'Assemblée nationale. *Imp. du Postillon. S. d.,* in-8°, 7 p. [*Br. M.* F. R. 571, 6.]

13655. — Adresse à l'Assemblée nationale. *Imp. Lamesle,* 1791, in-4°, 2 p. [*N.* Lf⁸⁸ 60.]

Pétition des employés du bureau de l'hôtel de Bretonvilliers demeurant sans emploi par suite de la suppression des droits aux entrées des villes.

13656. — La Nation, la Loi et le Roi. Aux représentants de la Nation. *Paris, imp. Millet. S. d.,* in-4°, 2 p. [*N.* Lf⁸⁸ 61.]

Demande d'indemnités par les employés aux entrées de Paris.

13657. — Adresse de la Société des forts de la douane à l'Assemblée nationale. *Paris, Knapen et fils,* 1791, in-4°, 1 f. et 8 p. et 1 f. non chiffré. [*N.* Lf[88] 63.]

Demande de dédommagement au sujet de la suppression des droits d'entrée.

13658. — La Nation, la Loi et le Roi. Pétition à l'Assemblée nationale législative, présentée par les ci-devant employés aux fermes et régies du département de Paris, supprimés le 4 mars 1792. *Imp. Millet et C[e]. S. d.,* in-4°, 4 p. [*A. N.* C 197; 160[44].]

Signée : BOULA, COUSIN et POURRAT, fondés de pouvoirs.

13659. — A Messieurs les députés de l'Assemblée nationale (24 avril 1792). *Paris, imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 2 p. [*N.* Lf[88] 64.]

Réclamation de secours décrétés en faveur des employés des entrées de Paris.
P. 2, liste des signataires.

13660. — Avis important aux anciens employés des entrées de Paris, aux veuves, enfants, héritiers et ayants cause de leurs ci-devant confrères, qui ont des réclamations à faire contre les ci-devant fermiers généraux pour restitution de capitation, et porteurs d'états (26 juillet 1792). *Paris, imp. Millet. S. d.,* in-folio plano. [*N.* Lf[88] 65.]

13661. — Pétition à la Convention nationale pour les sous-officiers et soldats invalides de l'Hôtel et détachés dans les départements, les plumets porteurs de charbon de la ville de Paris, les ouvriers râpeurs de tabac, les ouvriers ficeleurs, les ouvriers hacheurs, tous employés pour le compte de la ci-devant ferme générale, à l'hôtel Longueville. *Imp. Lottin,* 1793, in-4°, 4 p. [*N.* Lf[83] 29.]

Pour faire valoir leurs droits sur les biens des ci-devant fermiers.
Commence ainsi : « Votre décret du 25 septembre dernier a consterné dix mille bons citoyens... »
Une seconde pièce portant exactement le même titre (*imp. Lottin, an II,* in-4°, 4 p.), mais dont le texte est entièrement différent, est cartonnée dans l'ex. de la B. N. avec la présente ci-dessus décrite.

D. — INSTITUTION D'UN OCTROI « MUNICIPAL ET DE BIENFAISANCE »

13662. — Compte rendu par la Commission des contributions directes de Paris, de ses opérations depuis le 1[er] nivôse an III (21 janvier 1795), date de son entrée en fonctions jusqu'au 15 messidor an IV (3 juillet 1796). *Imp. J.-R. Lottin, an IV,* in-8°, 40 p. [*N.* Lk[7] 10711.]

Signé : P. FEUTY, DEVAUDICHON, GUINOT, DUCRET.
Voyez le numéro suivant.

13663. — Compte rendu, par la Commission des contributions directes de la Commune de Paris, de ses opérations depuis le 1[er] nivôse an III (21 janvier 1795), époque de son entrée en fonctions, jusqu'au 20 fructidor an VII (6 septembre 1799). *S. l. n. d.,* in-8°, 70 p. [*N.* Lk[7] 10705.]

Signé : GUINOT, FAIN, DEVAUDICHON, PFEUTY [*sic :* P. FEUTY].

13664. — Nouveau Développement des motifs de la conservation de la Commission des contributions de Paris et Réplique aux Observations prétendues « impartiales », publiées sous le nom des municipalités de Paris, en réponse à la Lettre de la Commission au représentant Bourdon (de l'Oise), du 20 germinal dernier. *Imp. J.-R. Lottin, an V,* in-4°, 24 p. [*N.* Lk[7] 6802.]

Signé : GUINOT, DUCRET, PFEUTY (*sic*), DEVAUDICHON.

13665. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport et Projet de résolution sur la Commission des contributions directes de Paris, présentés au nom des Commissions des finances et des dépenses, par ROUZET. Séance du 10 messidor an V (28 juin 1797). *Paris, imp. Nationale, an V,* in-8°, 7 p. [*N.* Le[43] 1105.]

Proposition tendant à la dissolution de la Commission à dater du 1[er] vendémiaire an V.
Voyez le numéro suivant.

13666. — Réfutation du rapport du représentant du peuple Rouzet sur l'administration de l'impôt à Paris. *Imp. J.-R.*

Lottin, messidor an V, in-4°, 6 p. [*N.* Lk18 667.]

Signée : GUINOT, DUCRET, PFEUTY (*sic*), DEVAUDICHON.
Voyez le numéro précédent.

13667. — Mémoire sur la nécessité de centraliser l'administration des contributions à Paris. *S. l. n. d.* [Frimaire an VI], in-8°, 38 p. [*Br. M.* F. R., 181, 13.]

Signé : GUINOT, DEVAUDICHON, FAIN, PFEUTY.

13668. — Commune de Paris. Commission des contributions directes. Copie de la lettre de la Commission... au citoyen Brulé, représentant du peuple, membre du Conseil des Cinq-Cents. 3e jour complémentaire an VII (19 septembre 1798). *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb42 1991.]

Réclamation au sujet d'une assertion inexacte, formulée par Brulé à la tribune touchant la contribution des employés de bureau.

13669. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de J.-G. LACUÉE sur la résolution relative à l'octroi de bienfaisance pour les dépenses municipales de la Commune de Paris. Séance du 11 vendémiaire an VII (2 octobre 1798). *Paris, imp. Nationale, an VII*, in-8°, 26 p. [*N.* Le45 1199.]

13670. — Compte rendu par les membres de la Commission des contributions directes de la Commune de Paris de leurs opérations depuis le 20 fructidor an VII (6 septembre 1799) jusqu'au 20 thermidor an VIII (8 août 1800). *Imp. J.-R. Lottin. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lk7 10710.]

Signé : GUINOT, DEVAUDICHON et FAIN, commissaires; PFEUTY, commissaire du gouvernement; LACOUR, secrétaire général.

13671. — Observations des administrateurs de l'octroi de Paris, en réponse aux mémoires répandus contre eux par le citoyen Parthon, ci-devant régisseur intéressé dudit octroi. *S. l. n. d.*, in-4°, 9 p. [*R.* AD. XVI, 71.]

Signées : AIGOIN, CH. ROME, LEGRAND, AUBERT.
Voyez le numéro suivant.

13672. — Réponse à un mémoire ayant pour titre : « Observations des administrateurs de l'octroi de Paris... *Imp. Charles. S. d.*, in-4°, 1 f. et 23 p. [*R.* AD. XVI, 71.]

Signée : PARTHON.

13673. — Au nom de la République française. Loi qui ordonne la perception d'un octroi pour l'acquit des dépenses locales de la Commune de Paris. Du 27 vendémiaire an VII (18 octobre 1798). *Paris, imp. du Dépôt des lois. S. d.*, in-4°, 8 p. [*R.* AD. XVI, 71.]

13674. — Arrêté du Directoire exécutif qui établit une régie pour surveiller la perception de l'octroi municipal de la Commune de Paris. Du 3 brumaire an VII (24 octobre 1798). *Imp. du Dépôt des lois. S. d.*, in-4°, 2 p. [*R.* AD. XVI, 71.]

13675. — Arrêté du Directoire exécutif concernant l'organisation de la régie chargée de percevoir l'octroi municipal établi par la Commune de Paris. 29 frimaire an VII (17 décembre 1798). *Imp. du Dépôt des lois. S. d.*, in-4°, 3 p. [*R.* AD. XVI, 71.]

13676. — Arrêté du Directoire exécutif concernant l'exemption du droit d'octroi pour les marchandises et denrées déclarées en transit ou passe-debout par Paris. Du 29 nivôse an VIII (18 janvier 1799). *Paris, imp. du Dépôt des lois. S. d.*, in-4°, 2 p. [*R.* AD. XVI, 71.]

13677. — Pétition au Tribunat sur la perception des contributions publiques de Paris. *Imp. des Sciences et Arts. S. d.*, in-8°, 1 f. et 18 p. [*N.* Lk7 21080.]

Le titre de départ, p. 1, porte : J.-T. BRUGUIÈRE, *du Gard, au Tribunat français*, et l'auteur a également signé sa pétition.

13678. — Compte rendu au préfet de la Seine et au Conseil général de la Commune par les fermiers et régisseurs de l'octroi municipal et de bienfaisance de Paris. *S. l. n. d.*, in-4°, 48 p. et 3 tableaux. [*N.* Lk7 6804.]

Le premier tableau (in-folio oblong) est intitulé : *État général et comparatif des produits de l'octroi de Paris, depuis son établissement*

jusqu'au 30 *nivôse an XI* [20 janvier 1803] *et Comparaison de quelques-uns de ces produits avec ceux de l'ancien octroi de Paris.*

E. — VENTE DES BIENS NATIONAUX COMPRIS DANS LES LIMITES DU DÉPARTEMENT DE PARIS.

13679. — État des domaines nationaux situés dans l'intérieur de Paris, que les commissaires de la Commune, conjointement avec M. le maire, se soumettent d'acquérir, après estimation, aux charges et conditions prescrites par les décrets du 14 mai 1790. Levant de Paris. Première partie. Circonscrite par la rue Planche-Mibray et les rues suivantes jusqu'à la barrière Saint-Laurent, par les murs formant la nouvelle clôture de Paris, la barrière Saint-Laurent jusqu'à celle de la Râpée et descendant le long de la rive droite de la Seine depuis la barrière de la Râpée jusqu'à la naissance de la rue Planche-Mibray. — Nord de Paris. Deuxième partie. Circonscrite par la rue Planche-Mibray et les rues suivantes jusqu'à la barrière Saint-Laurent par les murs formant la clôture de Paris, la barrière Saint-Laurent jusqu'à celle des Bons-Hommes, en remontant le long de la rive droite de la Seine jusqu'à la naissance de la rue Planche-Mibray. — Couchant de Paris. Troisième partie. Circonscrite par la rue de la Lanterne et les rues suivantes jusqu'aux nouvelles barrières du faubourg Saint-Jacques, par les murs formant la nouvelle clôture de Paris, jusqu'à la rive gauche de la Seine, au-dessus du Champ de Mars, par la rive gauche de la Seine, en suivant le grand bras jusqu'à la rue de la Lanterne. — Midi de Paris. Quatrième partie. Circonscrite par la rue de la Lanterne et les rues suivantes, jusqu'aux nouvelles barrières du faubourg Saint-Jacques, par les murs formant la nouvelle clôture de Paris, jusqu'à la barrière au-dessus de la Salpêtrière et par la rive droite de la Seine jusqu'à la rue de la Lanterne. *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, 1790, in-4°, 8, 7, 10 et 8 p. [*N.* Lf[174] 1.]

13680. — Changements faits dans l'instruction des experts pour l'estimation des domaines nationaux, dans le district de Paris. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1790, in-4°, 2 p. [*N.* Lb[39] 3698.]

13681. — Résultat des tirages des vingt-cinq lots de domaines nationaux, formant l'objet du premier choix fait par les commissaires de la Commune de Paris, pour déterminer le partage du travail des estimateurs, entre les experts nommés par le Comité de l'Assemblée nationale et ceux nommés par les commissaires de la Commune (6 juillet 1790). *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1790, in-4°, 2 p. [*N.* Lb[40] 113.]

13682. — Municipalité de Paris. Extrait des registres du Conseil de ville. Proclamation du Roi, sur le décret de l'Assemblée nationale du 28 août 1790, contenant aliénation à la Commune de Paris des domaines nationaux y mentionnés. Donnée à Saint-Cloud, le 8 septembre 1790; transcrite sur les registres de la municipalité, le 14 septembre 1790. *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, 1790, in-4°, 6 p. [*Br. M.* F. R. 2*, 3.]

P. 3-5, *État des domaines nationaux compris dans la soumission de la Commune de Paris, du* 26 juin 1790, *dont l'estimation se trouve faite.*

13683. — Compte que rendent au Conseil général de la Commune de Paris MM. Charles Trudon et Santerre le jeune, administrateurs du département des domaines de la Ville et chargés de la comptabilité des opérations relatives au clergé et aux domaines nationaux ecclésiastiques (31 octobre 1790). *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-4°, 18 p. et 1 tableau. [*N.* Lk[7] 6798.]

Le tableau renferme le compte relatif aux biens du clergé tant en recettes qu'en dépenses, du 4 février au 22 octobre 1790.

13684. — Municipalité de Paris. Corps municipal. 23 décembre 1790. In-8°, 3 p. [*N.* Lb[40] 1174.]

Rappel de l'article L du décret du 13 décembre dernier, au sujet des difficultés soulevées entre les sections et les paroisses touchant l'administration des biens de fabrique.

13685. — Loi (n° 339) portant vente à la Commune de Paris des biens nationaux y

désignés. Donnée à Paris, le 5 janvier 1791. *Paris, imp. Royale,* 1791, in-4°, 10 p. [*R.* AD. X, 16.]

L'état estimatif des immeubles vendus porte la date du 28 novembre 1790 et l'approbation du Comité d'aliénation celle du 5 décembre.

13686. — État des domaines nationaux dans l'intérieur de Paris, dont les estimations ont été faites avant le 1er août 1791. *Paris, imp. H.-J. Jansen,* 1791, in-folio, 19 p. [*N.* Lf174 8.]

Important document disposé dans l'ordre alphabétique et fournissant la situation de chaque domaine, le nom de ses locataires, son loyer, son origine, le nom de l'estimateur et le chiffre de l'estimation. Une dernière colonne, destinée à contenir le prix de vente, est restée en blanc.

13687. — Proclamation du département de Paris. Arrêté du directoire concernant les églises paroissiales, les chapelles et autres édifices religieux de la ville de Paris. Extrait des registres du 12 avril 1791. *Imp. du Département,* 1791, in-8°, 8 p. [*N.* Ld4 3502.]

Voyez le numéro suivant.

13688. — Municipalité de Paris... Arrêté du directoire concernant les églises paroissiales, les chapelles et autres édifices religieux de la ville de Paris. Extrait des registres du directoire... du 11 avril 1791. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin,* 1791, in-folio plano. [*N.* Ld4 3520.]

13689. — Département de Paris. Arrêté du directoire concernant les églises paroissiales, les chapelles et autres édifices religieux de la ville de Paris. Extrait des registre du directoire... du 11 avril 1791. *Paris, imp. du Département,* 1791, in-4°, 6 p. — Municipalité de Paris. État des églises et chapelles appartenantes à la nation à faire fermer au désir de l'arrêté du directoire du Département du 11 avril 1791. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin. S. d.,* in-4°, 8 p. [*N.* Lb40 1249.]

P. 6 de la seconde pièce : *État des églises et chapelles exceptées au désir de l'arrêté du directoire du Département du 11 avril* 1791. Malgré cette rubrique, cette liste ne renferme que celle des hôpitaux, maisons de charité, prisons, collèges en exercice et séminaires conservés par le susdit arrêté.

13690. — Réflexions d'un citoyen patriote, dont l'importance est telle qu'il en peut résulter deux ou trois cents millions de bénéfice pour la nation en vendant les biens nationaux qui restent à adjuger dans le seul département de Paris et même dans la capitale seule (Avril 1792). *Knapen et fils. S. d.,* in-4°, 23 p. [*N.* Inv. V. 15982. — *P.* 7260*.]

Signées : Mangin père, architecte, rue de Bourbon, vis-à-vis des écuries de la cour.

Voyez les nos 12087-12090 ci-dessus.

13691. — Réflexions sommaires présentées au Conseil général de la Commune, le jeudi 11 octobre 1792, par un des commissaires de sections nommés pour l'audition des comptes de cette commune sur le mode de la remise et de l'emploi des matières retirées des églises et autres lieux publics ou saisies chez divers émigrés. *Imp. Patris. S. d.,* in-8°, 16 p. [*N.* Lb40 1296.]

Ces *Réflexions* portent aussi sur l'organisation défectueuse de l'hôtel des Monnaies et sur l'insuffisance de son directeur « qui passa de la ci-devant Chambre des comptes à cette place, en considération des services soi-disant signalés, rendus à l'Etat par un sien oncle [Roettiers], jadis graveurs à la Monnaie. »

13692. — Noms, qualités et derniers domiciles des personnes dont les biens ont été portés sur les listes d'émigrés arrêtées par le directoire du Département de Paris en exécution de l'article VIII de la loi du 8 avril 1792. *Ballard. S. d.,* in-4°, 12 p.

On lit, p. 12 :

« Certifié conforme aux différentes listes arrêtées par le directoire jusqu'à ce jour 23 octobre 1792 » et au-dessus cet avis : « On a été obligé de porter sur cette liste des qualités qui ne subsistent plus, afin de faciliter la désignation des personnes. »

13693. — Décret (no 1527) de la Convention nationale des 13 et 16 septembre 1793... qui ordonnent la confection d'un état des biens des émigrés situés dans le département de Paris. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre,* 1792, in-folio plano. [*P.* 10569 A*.]

13694. — Liste par ordre alphabétique des émigrés du département de Paris. *Paris, imp. Ballard, an II*, in-4°, 59 p. non chiffrées. [*N.* Lb⁴¹ 3338.]

13695. — Description de la fête célébrée par les employés de l'administration des domaines nationaux, en l'honneur des martyrs de la liberté. — Discours prononcé à l'inauguration des bustes de Lepelletier et de Marat dans la cour intérieure de l'administration des domaines nationaux, en l'honneur des martyrs de la liberté, le 21 brumaire de l'an II (11 novembre 1793), par le citoyen Besson, représentant du peuple et l'un des commissaires de la Convention nationale pour surveiller les travaux de l'administration. — Ode en l'honneur de Marat, Challier, Pelletier, martyrs de la liberté et en celui des défenseurs de la patrie. *S. l. n. d.*, in-4°, 22 p. [*N.* Lb⁴¹ 3486.]

L'*Ode* est signée Louis Huet. Suivent des *Couplets* anonymes (air du vaudeville des *Visitandines*); d'autres signés Liégeard, sur l'air : *Charmantes fleurs, quittez les prés de Flore;* d'autres signés Laroche, sur l'air : *On comptérait les diamants;* des strophes de Sedaine, sur l'air du vaudeville de *Pierre le Grand;* des couplets anonymes (air de la *Forêt-Noire*), et une *Chanson* civique, musique de Chardini, paroles de Montaiglon.

13696. — Administration nationale de l'enregistrement et des domaines nationaux. Location pour une année, à compter du 1er germinal an II (21 mars 1794), des jardins et terrains dépendant des propriétés nationales, pour être mis en culture, conformément à l'arrêté du Département du 3 germinal. *Imp. Ve Lejay. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb⁴¹ 3772.]

— Section de l'Observatoire.

1° Jardin dépendant de la maison de l'émigré *Gilbert de Voisins*, rue d'Enfer.

2° Jardin dépendant de la maison de l'émigré d'*Epinay*, rue d'Enfer.

3° Jardin du ci-devant *Lassez-Passer*, de la barrière d'Enfer.

— Section du faubourg du Nord.

Jardin de la maison hospitalière des ci-devant Filles de la Charité, rue du Faubourg-du-Nord (divisé en sept lots).

— Section de Brutus.

1° Partie à mettre en culture du jardin dépendant de la maison de l'émigré *Lebrun*, rue du Gros-Chenet, 47.

2° Jardin dépendant de la maison de l'émigré *Chastullé*, rue de Cléry.

— Section du Mont-Blanc.

Terrain situé par derrière et dépendant de la maison de l'émigré *Melan*, rue Blanche.

— Section de la République.

Jardin dépendant de la maison de l'émigré *Richelieu*, rue d'Angoulême.

— Section des Champs-Elysées.

1° Jardin dépendant de la femme *Marbœuf*, condamnée, sis aux Champs-Elysées.

2° Jardin dépendant d'une autre maison de la femme *Marbœuf*, rue du Faubourg-Honoré.

3° Jardin dépendant de la maison de l'émigré *Saint-Priest*, rue du Faubourg-du-Roule, n° 128.

4° Jardin dépendant de la maison de l'émigrée veuve *Brunoy*, rue du Faubourg-Honoré, n° 103.

5° Jardin dépendant de la maison de l'émigré *La Vaupalière*, rue du Faubourg-Honoré, n° 101.

6° Jardin dépendant de la maison de l'émigré *Bareau de Girac*, ex-évêque de Rennes, rue du Faubourg-Honoré, n° 77.

7° Jardin dépendant de la maison de l'émigré *Deshuilles*, quai de Chaillot.

8° Jardin à côté des écuries ci-devant d'*Artois*, rue du Faubourg-du-Roule.

13697. — Décret (n° 2260) de la Convention nationale du 10 germinal an II (30 mars 1794) qui suspend de l'exécution de l'arrêté du Département de Paris relatif aux locations des jardins de domaines nationaux. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre, an II*, in-4°, 2 p. [*R.* AD. X, 18.]

13698. — Convention nationale. Rapport fait (le 29 fructidor an II-15 septembre 1794) au nom des Comités des domaines et d'aliénation et de salut public, sur la nécessité de créer une agence des domaines nationaux à Paris, par Portiez (de l'Oise), représentant du peuple. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Le³⁸ 944.]

13699. — Bureau du domaine national du département de Paris. Au nom et au profit de la République française. Vente de linge d'église provenant des ci-devant paroisses et maisons religieuses qui n'a pas été jugé propre au service des hôpitaux, en la maison nationale des ci-devant Petits-Augustins, rue des Petits-Augustins, section de l'Unité, le 10 frimaire an III (30 novembre 1794). *Imp. Ballard. S. d.*, in-folio plano.

Collection Paul Dablin.

13700. — Loi qui détermine un mode pour la vente des maisons nationales situées dans l'enceinte des murs de Paris (13 fructidor an III-20 août 1795). *Paris, imp. du Dépôt des lois, an III*, in-8°, 2 p. [*R*. AD. X, 18.]

13701. — Corps législatif. Rapport fait au Conseil des Anciens par Lecouteulx-Canteleu. Séance du 16 ventôse an IV (6 mars 1796). *Paris, imp. Nationale, ventôse an IV*, in-8°, 10 p. [*N*. Le[45] 35.]

Relatif à la situation des maisons ci-devant religieuses comprises dans l'enceinte de Paris.

13702. — Liquidation de la dette des émigrés du département de la Seine. Fête civique (30 germinal an VI-19 avril 1798). *Imp. Bertrand-Quinquet. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N*. Lb[42] 1859.]

P. 2, Discours prononcé par le directeur. P. 4, Couplets (sur l'air : *Femmes, voulez-vous éprouver*). P. 5, Couplets sur l'air : *Jadis un célèbre empereur* [de P. Legrand]. P. 7, Stances anonymes :

Arbre chéri, dans cette enceinte,
Eloigné du sein des forêts,
Du ramier la touchante plainte
Ne t'apprendra plus les regrets...

§ 9. — Institutions de crédit.

A. — CAISSE D'ESCOMPTE

13703. — De la Caisse d'Escompte, par le comte de Mirabeau. *S. l.*, 1785, in-8°, XVI-226 p. et 1 f. de table. [*N*. Vz 2341.]

Épigr. :

Jam dabitur, jam, jam; donec deceptus et exspes
Nequidquam fundo suspiret nummus in imo.
Pers. *Sat.* II, v. 50-51.

13704. — Délibérations des administrateurs de la Caisse d'Escompte des 4 septembre, 16 octobre 1788 et 29 mars 1789. *Paris, imp. Clousier*, 1789, in-8°, 20 p. [*R*. AD. XVIII[c] 42*.]

13705. — Observations sur la position actuelle de la Caisse d'Escompte. *Imp. Clousier. S. d.* (1789), in-8°, 24 p. [*R*. AD. XVIII[c] 42*.]

Voyez le numéro suivant.

13706. — Additions à l'ouvrage intitulé : « Observations sur la position actuelle de la Caisse d'Escompte ». *Paris, Clousier*, 1789, in-8°, 8 p. [*R*. AD. XVIII[c] 42*.]

Voyez le numéro précédent.

13707. — Projet proposé pour la Caisse d'Escompte, par M. Ducloz-Dufresnoy, notaire suppléant de la députation de Paris. *Paris, Clousier*, 1789, 1 f. et 34 p. [*R*. AD. XVIII[c] 42.]

13708. — Origine de la Caisse d'Escompte, ses progrès, ses révolutions, les changements survenus dans le régime de son administration, ses statuts, son organisation, ses droits à la confiance publique, ou Lettre de M. Ducloz-Dufresnoy, notaire et suppléant à la députation de Paris, à M. le comte de Mirabeau, sur sa motion concernant la Caisse d'Escompte. *S. l.* (*imp. Clousier*), 1789, in-8°, 1 f. et 95 p. [*R*. AD. XVIII[c] 42*.]

Voyez les nos 12676-12680 ci-dessus et les deux numéros suivants.

13709. — Réponse aux observations faites sur le projet de M. Ducloz-Dufresnoy, notaire, concernant la Caisse d'Escompte. *Paris, Clouzier*, 1789, in-8°, 15 p. [*R*. AD. XVIII[c] 42*.]

13710. — Réponse à quelques objections relatives à la Caisse d'Escompte. *Imp. Clousier. S. d.* (1789), in-8°, 1 f. et 29 p. [*R*. AD. XVIII[c] 42*.]

13711. — Ass. rep. Comm. Comité de police. 9 octobre 1789. In-folio plano. [*N*. Lb[40] 1150.]

Procès-verbal de la remise de quatre-vingt-quatorze billets de la Caisse d'Escompte de 1,000 livres chacun, trouvés dans la boite des quittances de ladite Caisse par un garçon de bureau.

13712. — Discours prononcé à l'Assemblée générale des actionnaires de la Caisse d'Escompte, le 17 septembre 1789, par M. Lavoisier, président de l'administration. Publié par ordre et avec l'approbation de l'Assemblée. *Imp. Clousier*, 1789, in-4°, 1 f. et 18 p. [*Br. M.* F. R. 26*, 5.]

13713. — Adresse des actionnaires de la Caisse d'Escompte à Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. Du 20 novembre 1789. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Le²⁹ 333.]

13714. — Hôtel de Ville de Paris. Département de police. 21 novembre 1789. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1165*.]

Mesures d'ordre prises en vue de l'affluence du public au guichet de la Caisse d'Escompte.

13715. — Rapport sur la Caisse d'Escompte fait à l'Assemblée nationale, le 4 décembre [1789], par ses commissaires, et imprimé par son ordre. *S. l. n. d.*, in-8°, 56 p. [*R.* AD. XVIII^c 42.]

P. 47-48, deux états de situation de la Caisse d'Escompte pendant le mois d'août 1788 et au 26 novembre 1789, et un état par mois des sommes payées en espèces entre les mêmes dates.

13716. — Hôtel de Ville. Ass. rep. Comm. Avis. *S. d.* (1789). In-folio plano.

Sur un vol de cent billets de la Caisse d'Escompte de 1,000 livres chacun.

13717. — Discours prononcé à l'Assemblée de MM. les représentants de la Commune, par M. Pitra, le 18 décembre 1789, et imprimé aux dépens de la Caisse d'Escompte, par délibérations de ses administrateurs. *Paris, Clousier. S. d.*, in-8°, 19 p. [*N.* Lb⁴⁰ 47.]

Le faux-titre porte : *Discours sur la Caisse d'Escompte.*

13718. — De l'Organisation des banques publiques en général et de la Caisse d'Escompte en particulier. *Imp. Clousier*, 1789, in-4°, 16 p. [*R.* AD. XI, 58.]

Avertissement : « Le Plan du premier ministre des finances, pour la conversion de la Caisse d'Escompte en une banque nationale n'était encore point connu lorsque ce mémoire a été rédigé. Quelques-uns de MM. les députés à l'Assemblée nationale auxquels il a été communiqué, en ayant demandé des copies, on a été obligé, pour les satisfaire plus promptement, de le faire imprimer. »

13719. — Opinion de M. Kornmann, ancien magistrat de la ville de Strasbourg, représentant de la Commune de Paris, nommé commissaire adjoint pour l'examen de la question relative au service de la Caisse d'Escompte, prononcée à la séance du 31 janvier 1790. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain, février* 1790, in-8°, 23 p. [*N.* Lb⁴⁰ 64.]

Voyez le numéro suivant et le n° 13724 ci-dessous.

13720. — Rapport des seconds commissaires nommés par l'Assemblée des représentants de la Commune pour examiner le rapport des premiers commissaires, l'opinion de M. Kornmann et les autres opinions manifestées dans l'Assemblée sur les causes de la rareté du numéraire et les moyens d'y remédier. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain, février* 1790, in-8°, 47 p. [*N.* Lb⁴⁰ 65.]

Signé : du Verrier, de Maissemy, de Vouge, d'Avoust, Desmousseaux, commissaires.

13721. — Motion faite, le 10 février 1790, à l'Assemblée générale de la Commune de Paris, au sujet de la Caisse d'Escompte, par M. Tan, l'un des cinq représentants du district des Jacobins-Saint-Honoré. *Paris, imp. L.-M. Cellot*, 1790, in-8°, 20 p. [*N.* Lb⁴⁰ 71.]

13722. — Discours sur la rareté du numéraire et sur les moyens d'y remédier, prononcé à l'Assemblée générale des représentants de la Commune de Paris, le 10 février 1790, par J.-P. Brissot de Warville, un des représentants. *Paris, au bureau du Patriote français; Desenne et Bailly*, 1790, in-8°, 64 p. [*N.* Lb⁴⁰ 72.]

Épigr. :

> Une banque qui ne paye pas est à elle-même son plus cruel ennemi.

13723. — Discours de M. Rousseau. *Paris, Clousier. S. d.* (1790), in-8°, 24 p. [*N.* Lb40 73.]

Le titre de départ, p. 3, porte en plus : *Prononcé le 12 février, à l'Assemblée de la Commune, sur les opinions de MM. Kornmann et Brissot de Warville, relatives à la Caisse d'Escompte.*

13724. — Supplément à « Mes Idées » ou Second Discours de M. Kornmann, représentant de la Commune, sur la nécessité de liquider incessamment la Caisse d'Escompte, prononcé le lundi 16 février 1790, à l'Hôtel de Ville. *S. l. n. d.*, in-8°, 48 p. [*N.* Lb40 1208.]

Voyez le n° 13719 ci-dessus.

13725.— Observations adressées à MM. les représentants de la Commune de Paris, par l'administration de la Caisse d'Escompte, le 17 février 1790. *Paris, Clousier. S. d.*, in-8°, 23 p. [*Br. M.* F. R. 233, 9.]

13726. — Ass. rep. Comm. 18 février 1790. In-8°, 3 p. [*N.* Lb40 1152*.]

Projet d'adresse à l'Assemblée nationale sur la situation de la Caisse d'Escompte et le payement de ses billets.
Voyez le numéro suivant.

13727. — Rapport et Décret concernant la Caisse d'Escompte. Imprimés par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, Baudouin*, 1790, in-8°, 12 p. [*N.* Le29 524.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Rapport fait dans l'Assemblée nationale, au nom du Comité des finances, par M.* Anson, *membre de ce Comité, le* 23 *mars* 1790.

13728. — Rapport sur la Caisse d'Escompte, fait au nom du Comité des finances, par M. le baron d'Allarde. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale (29 mai 1790). *Paris, Baudouin*, 1790, in-8°, 16 p. [*N.* Le29 680.]

13729. — Rapport du Comité des finances sur le compte de la Caisse d'Escompte avec le Trésor public. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 16 p. [*R.* AD. XVIIIc 43.]

13730. — Rapport des commissaires de l'Assemblée nationale chargés de surveiller les opérations de la Caisse d'Escompte. Le 30 mai 1790. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Le29 683.]

13731. — Projet relatif à la Caisse d'Escompte et à la rareté du numéraire, présenté à l'Assemblée nationale par M. Schleucher, banquier à Rouen. *Imp. Ve d'Houry et Debure*, 1790, in-8°, 1 f. et 36 p. [*R.* AD. XVIIIc 42*.]

13732. — Pétition des commerçants en détail de Paris et pièces subséquentes imprimées par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 20 p. et 1 tableau in-fol. [*N.* Le29 940.]

P. 1, *Pétition adressée à l'Assemblée nationale, par plusieurs commerçants en détail de Paris, et renvoyée par elle au Comité des finances.* P. 3, *Observations des administrateurs de la Caisse d'Escompte.* P. 12, *Seconde Lettre des marchands en détail de Paris à MM. les administrateurs de la Caisse d'Escompte.* P. 15, *Seconde Lettre écrite par MM. les administrateurs de la Caisse d'Escompte à M. le président du Comité des finances.* P. 19, *Projet de décret présenté à l'Assemblée nationale, le* 16 *septembre* 1790, *au nom du Comité des finances.*
Le tableau contient un tarif du prix des salpêtres.

13733. — Sur la Caisse d'Escompte, par M. Lafreté. Août 1791. *Imp. du Patriote français*, 1791, in-8°, 17 p. [*R.* AD. XVIIIc 43*, 17.]

13734. — Municipalité de Paris. 6 novembre 1792. In-folio plano. [*N.* Lb40 1*.]

Echange des billets de parchemin.

13735. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret, sur la liquidation des compagnies financières connues sous le nom de Caisse d'Escompte, Assurances sur la vie, Assurances contre les incendies, présentés par Cambon, député par le département de l'Hérault, au nom du Comité des finances. Séance du 25 fructidor, l'an II de la République une et indivisible (11 septembre 1794). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Le38 938.]

B. — CAISSE LAFARGE

13736. — Rapport d'un projet de remboursement des rentes perpétuelles, imaginé par le sieur Lafarge, fait à l'Assemblée nationale, par M. Gouttes, curé d'Argelliers. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale (30 octobre 1790). *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Le[29] 1061.]

Voyez le numéro suivant.

13737. — Rapport fait au nom des Comités de finances et de mendicité réunis, sur le plan de tontine viagère et d'amortissement, proposé par le sieur Lafarge, rapporté à l'Assemblée nationale le 30 octobre dernier par M. l'abbé Gouttes, et renvoyé par décret à l'examen des deux Comités de finances et de mendicité. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Le[29] 1326. — *R.* AD. XIV, 6.]

13738. — Caisse d'épargne et de bienfaisance du sieur Lafarge. Prospectus. *S. l. n. d.* (1791), in-4°, 12 p. [*A. N.* B[I] 11.]

P. 10, Discours prononcé par Mirabeau, immédiatement après le rapport fait au nom des Comités de finances et de mendicité réunis.

Une note (p. 1) nous apprend que le plan de cet établissement avait été proposé par les Comités de mendicité et de finances de l'Assemblée nationale sous le titre de : *Tontine viagère et d'amortissement*, mais que Mirabeau avait fait remarquer que celui de *Caisse d'épargne* lui convenait mieux. Son discours est imprimé à la suite de ce prospectus.

13739. — Brevet pour l'établissement de la Caisse d'épargne et de bienfaisance du sieur Joachim Lafarge. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 56 p. [*R.* AD. XIV, 6.]

13740. — Statuts de la Caisse d'épargne et de bienfaisance (25 avril 1791). *Imp. de la Caisse d'épargne. S. d.*, in-4°, 27 p. [*A. N.* B[I] 11.]

13741. — Caisse d'épargne et de bienfaisance du sieur Lafarge. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 24 p. [*R.* AD. XVIII[c] 43.]

Prospectus de l'entreprise, suivi, p. 16, d'un extrait du rapport de l'abbé Gouttes, et, p. 21, du discours de Mirabeau, prononcé immédiatement après ce rapport.

13742. — Instructions à MM. les receveurs établis dans les quatre-ving-trois départements, pouvant aussi servir de prospectus de la Caisse d'épargne du sieur Lafarge. *S. l. n. d.* [1791], in-4°, 20 p. [*R.* AD. XIV, 6.]

13743. — Rapport fait au Conseil général de la Commune, par MM. les commissaires (Teuvenot et Vincent Ollivault) nommés pour vérifier la situation de la Caisse d'épargne et de bienfaisance du sieur La Farge, et arrêtés en faveur de cet établissement (18 août 1792). *Paris, imp. P. Provost. S. d.*, in-8°, 10 p. [*N.* Lb[40] 201.]

13744. — Notice des faits historiques sur Lafarge et la Caisse d'épargne et de bienfaisance, par Orsel, ancien agent de change. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. XIV, 6.]

13745. — Rapport sur les Caisses des sieurs Lafarge et Caminade, fait au nom du Comité de l'Extraordinaire des finances, par M. Haussmann, député de Seine-et-Oise, lu le 10 août 1792 et imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-8°, 8 p. [*N.* Le[33] 3 U.]

13746. — Avis aux propriétaires d'actions isolées de 9 livres prises dans la Caisse d'épargne et de bienfaisance du citoyen Lafarge. *Imp. Pellier. S. d.* [1792], in-4°, 1 p. [*R.* AD. XIV, 6.]

13747. — Lettre où l'on démontre que les actionnaires de la Caisse d'épargne de MM. Lafarge et Mitouflet, eussent-ils tous de soixante-et-onze à soixante-quinze ans, qui sont des âges où la mortalité est infiniment rapide, ils attendraient encore dix-neuf ans, et il faudrait que les plus jeunes eussent quatre-vingt-dix ans pour jouir de la rente de 45 livres que MM. Lafarge et Mitouflet promettent pour dix, douze à quinze ans à chacun de leurs actionnaires, jeunes ou vieux, etc., etc. On y trace aux actionnaires la conduite qu'ils doivent tenir pour empêcher qu'ils ne soient les victimes de leur erreur, sans cependant anéantir cette Caisse. *Paris, Belin*, 1792, in-8°.

D'après la *Feuille de correspondance du libraire* de 1792, n° 2735, qui la cite elle-même d'après le supplément n° 59 du *Journal de Paris*.

13748. — « Le sieur Lafarge a présenté au public un projet de bienfaisance... » *Imp. Momoro. S. d.*, in-8°, 16 p. et 1 tableau. [*R.* AD. XIV, 6.]

Circulaire sans titre et sans date.

13749. — Liste générale des rentes de 45 livres échues aux actionnaires de la Caisse d'épargne et de bienfaisance du citoyen Lafarge dans la classe au-dessous de quarante-cinq ans, dite des *Jeunes*, par le deuxième tirage public du 26 août 1793, fait en présence des commissaires, des actionnaires et des membres de l'administration dans la salle du tirage et par les employés de la Loterie nationale. *S. l. n. d.*, in-4°, 11 p. [*R.* AD. XIV, 6.]

13750. — Rapport fait en l'assemblée générale des actionnaires de la première Société de la Caisse d'épargne du citoyen Lafarge, le 5 ventôse an II (23 février 1794), par le citoyen Le Noir-Laroche, au nom des commissaires vérificateurs, ses collègues, nommés par lesdits citoyens actionnaires en leur précédente assemblée générale du 24e jour du premier mois ou 15 octobre 1793 (vieux style). *S. l. n. d.*, in-4°, 36 p. [*R.* AD. XIV, 6.]

13751. — La Vérité à mes concitoyens sur la Caisse de Lafarge ou l'Illusion détruite. *Imp. de la citoyenne Fonrouge. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. XIV, 6.]

Signée : Jacquemard.

13752. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de P.-C. Laussat (des Basses-Pyrénées) sur la résolution du 4 nivôse an VI, relative aux rentes consolidées de 200 francs et au-dessous et sur la Caisse Lafarge et autres associations de pareille nature. Séance du 24 nivôse an VI (13 janvier 1798). *Paris, imp. Nationale, an VI*, in-8°, 15 p. [*N.* Le45 742.]

Voyez les deux numéros suivants.

13753. — Observations de l'administration Lafarge sur l'opinion présentée au Conseil des Anciens par le représentant du peuple Laussat, relative à la résolution du 4 nivôse concernant les rentes de 200 livres et au-dessous. *Imp. G. Munier. S. d.*, in-4°, 16 p. et 3 tableaux. [*R.* AD. XIV, 6.]

13754. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de P.-C. Laussat (des Basses-Pyrénées) sur la Caisse Lafarge dans ses rapports avec l'amélioration du sort des rentiers de 200 francs et au-dessous. Séance du 8 pluviôse an VI (27 janvier 1798). *Paris, imp. Nationale, an VI*, in-8°, 7 p. [*N.* Le45 774.]

C. — ASSURANCES CONTRE LES INCENDIES

13755. — Dénonciation au public d'un nouveau projet d'agiotage ou Lettre à M. le comte de S*** sur un nouveau projet de compagnies d'assurances contre les incendies à Paris, sur ses inconvénients et en général sur les inconvénients des compagnies par actions. *Londres*, 1786, in-8°, 55 p. [*P.* 5806*.]

Épigr. :

Venienti occurrite morbo.

Par Jean-Pierre Brissot de Warville.

D. — BANQUES ET AGENCES FONDÉES OU PROPOSÉES PAR DES PARTICULIERS ET PAR DES SOCIÉTÉS ANONYMES.

13756. — Banque d'Union du Commerce établie à Paris, rue de Cléry, n° 500, en vertu de brevet d'invention déposé chez le citoyen Pottier, notaire à Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. XI, 58.]

Prospectus signé Bouty et Ce.

13757. — Institution d'une Caisse nationale tenant lieu de banque nationale. Crédit national de 400 millions à deux cinquièmes pour cent résultant de cette institution. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 19 p. [*R.* AD. XI, 60.]

Voyez les deux numéros suivants.

13758. — Avis très intéressant relatif à une Caisse nationale, proposée par M. Brulée. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 7247.]

Voyez le numéro suivant.

13759.—Mémoire contre l'usure, adressé à Nosseigneurs de l'Assemblée nationale, par M. D* B***. *S. l.* (*imp. Cailleau*), 1789, in-8°, 23 p. [*R.* AD. XI, 58.]

Le faux-titre porte : *Mémoire contre l'usure et relatif à la Caisse nationale proposée par M. Brulée.*

13760. — Contrat de la Banque générale de Bienfaisance et de Circulation commerciale. *Imp. Quiber-Palisseaux. S. d.* [1799], in-8°, 31 p. [*R.* AD. XI, 58.]

Projets enregistrés par-devant notaire du citoyen Siméon-Léon CASAVRANC, demeurant rue Cloche-Perche (*sic*), n° 12, division des Droits-de-l'Homme.

Voyez le numéro suivant.

13761. — Banque générale de Bienfaisance et de Circulation commerciale pour Paris et les départements, établie rue de Vendôme, n° 7, maison de la ci-devant intendance. *Imp. Quiber-Palissaux. S. d.*, in-4°, 6 p. [*R.* AD. XI, 58.]

13762. — Plan d'une Banque générale du Commerce de France qui, sans faire d'appel direct à la confiance publique, fournira les moyens d'activer l'agriculture, le commerce et l'industrie, et arrêtera le pillage des malles et diligences en faisant cesser tout besoin de transport ordinaire de numéraire d'un département à l'autre, par FRANÇOIS CHAMOULAUD. *Paris, l'auteur, rue Chabanais, n°* 651 *et* 41 ; *Rondonneau ; Desenne ; Devaux ; Millet. S. d.* (*fructidor an VII*), in-8°, 16 p. [*R.* AD. XI, 58.]

13763. — Banques nationales, suivies des Fermes cantonnières ou Moyens efficaces de faire fleurir l'agriculture et les arts, de faire diminuer le prix des denrées et marchandises de première nécessité et de hâter la rentrée des assignats, par le citoyen CREN, chef de section au bureau central des renseignements du Comité de salut public. *Paris, chez les marchands de nouveautés ; Limodin, imprimeur. S. d.*, in-8°, 32 p. [*R.* AD. XI, 60.]

ÉPIGR. :

Pour avoir du bon tan
On coupe l'écorce au printemps.

13764. — Plan d'une Banque nationale, par le comte de C*** [CUSTINE]. *S. l. n. d.*, in-8°, 47 p. [*R.* AD. XI, 60.]

13765. — Cabinet de confiance à Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*A. N.*, C 197; 160⁴⁴.]

Prospectus du cabinet ouvert par MM. DOSSEUR et DOSMOND jeune, rue de Bourbon, 162.

13766. — Plan d'un nouveau genre de Banque nationale et territoriale, présenté à l'Assemblée nationale, par M. JACQUES-ANNIBAL FERRIÈRES, négociant de Lyon. *Paris, imp. de Monsieur*, 1789, in-4°, 13 p. [*N.* Lb³⁹ 7246.]

13767.—Banque territoriale. Prospectus. *Imp. de l'administration des assurances contre les incendies. S. d.*, in-4°, 15 p. [*R.* AD. XI, 58.]

13768. — Banque territoriale, établie à Paris, rue du Sentier, boulevard Montmartre. *Imp. de la Banque territoriale. S. d.*, in-4°, 16 p. [*R.* AD. XI, 58.]

13769.—Note intéressante, présentée, le 15 janvier 1790, au Comité central de la ville de Paris, à l'effet de fixer l'attention des soixante districts sur l'indispensable nécessité de répandre, de faire connaître la multitude d'objets d'utilité publique qui doivent résulter de l'établissement d'une Banque territoriale commerciale de France, dont le plan ou précis a été présenté à l'Assemblée nationale, pour le développement duquel M. Pethyon (*sic*) de Villeneuve a demandé inutilement la parole depuis le 1er décembre dernier 1789. Deuxième édition avec un supplément, par M. COLMAR, citoyen, natif de Thionville, aux Trois-Évêchés. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*R.* AD. XI, 58.]

13770. — Rapport du 22 janvier 1790, fait par MM. les commissaires nommés pour l'examen du plan de Banque territoriale de M. Ferrières, au Comité général du district de Henri IV. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*A. N.*, C 197; 160[44].]

13771. — Adresse à la Nation et au Roi, par M. COLMAR, citoyen, natif de Thionville, aux Trois-Évêchés, auteur des « Principes d'un bon gouvernement » et d'autres productions en économie politique (9 février 1790). *Imp. Cailleau. S. d.*, in-8°, 8 p. [*A. N.*, C 197; 160[44].]

Au sujet de la Banque territoriale.

13772. — Sommaire d'une discussion importante, par J. RUTLEDGE, citoyen. *Imp. Mayer et Cᵉ. S. d.*, in-8°, 30 p. [*A. N.*, C 197; 160[44].]

Au sujet de la Banque territoriale de Ferrières, de Lyon.

13773. — Démonstration géométrique de la base sur laquelle reposent les principes de la Banque territoriale de M. Ferrières, négociant de Lyon, présenté par M. B..., député à l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*A. N.*, C 197; 160[44].]

13774. — Adresse aux départements. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*A. N.*, C 197; 160[44].]

Attestation en faveur de la Banque territoriale.

13775. — Finances. Réflexions sur le plan d'une Banque territoriale, par le citoyen Ferrières (26 et 29 nivôse an V-15 et 18 janvier 1797). *Imp. Sobry. S. d.*, in-8°, 16 p. [*R.* AD. XI, 58.]

Signées : COSSIGNY.

13776. — Plan de la Banque territoriale, par FERRIÈRES, ancien négociant de Lyon. *Imp. de la rue Lepelletier. S. d.*, in-4°, 1 f. et 10 p. [*R.* AD. XI, 58.]

Le titre de départ, p. 1, porte : *Plan de la Banque territoriale inventée par le citoyen* FERRIÈRES, *ancien négociant de Lyon, pour servir de terme de comparaison à toutes les spoliations qui en ont été faites.*

D'après deux lettres imprimées, p. 9, et datées des 3 et 4 ventôse an VII (24-25 septembre 1798), l'auteur de ce mémoire paraît être SIMONNE, que Ferrières remercie en lui assurant qu'il a seul compris l'ensemble de son système.

13777. — Plan de Banque territoriale inventée par le citoyen Ferrières. *Imp. du Commerce, Antoine Bailleul, an VII*, in-4°, 3 ff. non chiffrés et 37 p. [*R.* AD. XI, 58.]

13778. — Projet de Caisse des propriétaires, par le citoyen GABION, notaire à Paris (3 pluviôse an VII-22 janvier 1799). *Imp. Porthmann. S. d.*, in-4°, 1 f. et 33 p. [*R.* AD. XI, 58.]

Voyez le numéro suivant.

13779. — Pétition au Conseil des Cinq-Cents, par le citoyen GABION, notaire à Paris (Paris, 24 pluviôse an VII-12 février 1799). *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [*R.* AD, XI, 58.]

Hommage du *Projet de Caisse des Propriétaires*.
Signée : GABION, notaire à Paris.

13780. — Le Danger d'une banque publique et de tout billet au porteur, comparés aux avantages et aux sûretés que présentent une Caisse nationale et un billet casé. *S. l. n. d.*, in-8°, 30 p. [*R.* AD. XI, 60.]

Signé (p. 28) : par M. GARNIER.
L'auteur entend par billet « casé » un billet dont le verso était divisé en vingt cases réservées aux endossements.

13781. — Bureau d'Agence et d'Entremise universelle de finance, de banque et d'affaires contentieuses et non contentieuses, établi à Paris, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 55, ancien hôtel de Gênes, sous la direction de M. de GESNE, homme de loi et électeur de 1790 du département de Paris. *Imp. de la rue Notre-Dame-des-Victoires. S. d.*, in-folio, 4 p. [*R.* AD. XI, 58.]

13782. — Caisse de Commerce, rue Dantin (*sic*), n° 8, établie en vertu du décret de l'Assemblée nationale du 7 janvier

1791 et par brevet du Roi du 17 décembre 1791. *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [*A. N.*, C 197; 160[44].]

Prospectus signé : LACORNÉE, administrateur général et Ce.
Voyez les deux numéros suivants.

13783. — Caisse de Commerce en activité. Projet heureux de spéculation présenté au Conseil d'État en 1788, mis à exécution par brevet du Roi du 17 décembre 1791, et en vertu du décret de l'Assemblée nationale du 7 janvier 1791. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*A. N.*, C 197; 160[44].]

Circulaire signée DARRAGON, à laquelle, dans l'ex. des Archives, est jointe une autre circulaire (*S. l. n. d.*, in-8°, 2 p.) signée LACORNÉE, administrateur général de la Caisse de Commerce, rue d'Antin.

13784. — Projet d'une réclamation à faire au nom des créanciers de la Caisse de Commerce par les agents-syndics desdits créanciers, soumis aux représentants du peuple. *Imp. de la C^ne^ Ve Hérissant. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. XI, 60.]

13785. — Avis. Banque du Sort du sieur MAQUART, par brevet d'invention. Conversion des assignats en or et en argent par le sort de la loterie royale de France. *Paris, imp. Vuel. S. d.*, in-8°, 4 p. [*Br. M.* F. R. 562, 6.]

13786. — Plan de Banque nationale immobilière, dédiée à la Nation. *Paris, Lavillette, imp. Momoro. S. d.* [1790], in-8°, X-197 p., 2 ff. non ch. pour la Table des matières et 12 modèles ou tableaux. [*N.* Lb[39] 11329.]

La dédicace (*A mes concitoyens*) est signée : P.-M. MENGIN, rue du Faubourg-Saint-Denis, vis-à-vis les petites écuries du Roi. 12 mai 1790. La signature seule est manuscrite.

13787. — Banque de Crédit public et universel, propre à devenir la première banque de l'Europe et, à ce titre, digne de la grande nation, ou Pétition présentée au Conseil des Cinq-Cents et renvoyée à la Commission des banques, le 3 ventôse an VII (21 février 1799), contenant les moyens infaillibles de faire cesser les causes rapides des banqueroutes dans toute la République, par le citoyen MONIER aîné, homme de loi à Paris, rue Montmartre, n° 292, près celle du jour. *Paris, chez l'auteur (imp. T. Carel). S. d.*, in-8°, 14 p. [*R.* AD. XI, 58.]

13788. — Plan de la Banque nationale ou Nouveau Système de finance. *S. l. n. d.*, in-8°, 71 p. et 1 tableau. [*R.* AD. XI, 58.]

Signé : OLLIVAULT, rue Montmartre, 129, division Le Peletier.

13789. — Société financière pour huit ans, en actions au porteur, et frappées de propriété au gré de l'actionnaire, de 2,000 francs chacune, qui pourront être divisées en demi-actions et quarts d'actions pour en faciliter les acquisitions, payables en espèces métalliques pour acquérir les biens-fonds patrimoniaux et autres, sous la direction du citoyen Payot et la surveillance d'administrateurs actionnaires choisis par eux-mêmes et celle du gouvernement. *Imp. J. Gratiot. S. d.*, in-8°, 15 p. [*R.* AD. XI, 58.]

Circulaire signée à la main : J.-S. PAYOT. A l'ex. de la collection Rondonneau est jointe une autre circulaire adressée aux représentants et signée de même.

13790. — Banque française. Ses différents avantages. Rétablissement des finances. Pair entre l'assignat et l'argent. Engagements de la Banque vis-à-vis de la nation. Son administration. Surveillance dont elle est composée. Ses opérations divisées en quatre parties. Jour de son ouverture. Par POTTIN DE VAUVINEUX, ancien capitaine de cavalerie et ancien lieutenant du Roi de la ci-devant province du haut et bas Maine, propriétaire de la terre de Saint-Martin-d'Allois, d'Anguien, la Nonnelle et le Menil, etc. *Paris, imp. des 83 départements et de la Banque française*, 1791, in-8°, 24 p. [*Br. M.* F. R. 198, 2.]

13791. — Adresse de M. Pottin-Vauvineux à l'Assemblée nationale, du 18 mars 1792. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le33 3 D.]

13792. — Rapport sur la Banque de M. Pottin-Vauvineux, fait au nom des Comités de l'Ordinaire et de l'Extraordinaire des finances réunis, par L.-A. Fouquet, député du département du Cher, le 24 mars 1792. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Le33 3 D.]

13793. — Discours prononcé à l'Assemblée nationale législative, le 25 mars 1792, par Louis-Philippe de Vauvineux, inventeur et chef de la Banque française. *Paris*, 1792, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 198, 4.]

13794. — Aux Propriétaires français. *Imp. Cellot, S. d.*, in-folio, 4 p. [*R.* AD. XI, 58.]

Signé : Regnier, négociant, division des Lombards.
Proposition de créer 1,800 millions de billets, dits Billets de banque nationale.

13795. — Avis aux républicains français. Tontine du Pacte social, dont la clôture est fixée au 29 ventôse de l'an III de la République française une et indivisible (19 mars 1795). Extrait du Règlement de cette tontine établie à Paris, sous la surveillance des autorités constituées, place des Victoires-Nationales, n° 17. *Paris, imp. de la Tontine du Pacte social, an VIII*, in-4°, 2 p. [*R.* AD. XI, 58.]

Voyez les deux numéros suivants.

13796. — Au Conseil des Anciens. Projet de retirer les assignats de la circulation. *Imp. du Pacte social. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb42 226.]

Signé : Tolozé, administrateur en chef de la Tontine du Pacte social, place des Victoires, n° 17.

13797. — Précis pour les surveillants de la Tontine du Pacte social, appelant du jugement du tribunal de la police correctionnelle du canton de Paris, du 3 nivôse an V (23 décembre 1796, contre Julien Dejabin, dit Tolozé, intimé. *Imp. Du Pont. S. d.*, in-4°, 23 p. [*R. M.* F. R., 26*, 1.]

13798. — Citoyen, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons formé une maison à l'instar des caissiers d'Amsterdam et des banquiers de Londres... *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. [*R.* AD. XI, 58.]

Circulaire signée : Winter et Ce, négociants et directeurs généraux du train d'artillerie de la Moselle, n° 111, rue Montmartre.

13799. — Caisse d'Emprunts et de Prêts publics, établie à Paris, rue des Bons-Enfants, n° 42, près des cours du Palais-Royal. *Imp. L. Potier de Lille*, 1791, in-4°, 4 p. [*R.* AD. XI, 58.]

Voyez le numéro suivant.

13800. — Éclaircissements demandés sur le prospectus de la Caisse d'Emprunts et de Prêts publics. *Imp. Laurens aîné. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. XI, 58.]

Voyez le numéro précédent.

13801. — Par brevets d'invention. Caisse d'Emprunts et de Prêts publics, établie à Paris, rue des Bons-Enfants, n° 42. Nouveau prospectus (publié en juin 1792). *Imp. Fonrouge. S. d.*, in-4°, 8 p. [*R.* AD. XI, 58.]

13802. — Prospectus d'une Caisse hypothécaire. *S. l. n. d.*, in-4°, 20 p. [*R.* AD. XI, 58.]

Le siège social était situé au cul-de-sac Saint-Honoré.

13803. — Mémoire des actionnaires de la Caisse patriotique. *Imp. L. Potier de Lille*, 1792, in-4°, 7 p. [*R.* AD. XI, 58.]

13804. — Municipalité de Paris. Par le maire et les officiers municipaux. Arrêté concernant l'état de la Caisse patriotique (4 avril 1792).

Voyez le n° 13585 ci-dessus.

13805. — Société numéraire, rue de Grenelle-Germain, près la fontaine, n° 357. Tirage supplémentaire, doublement des primes représentant l'intérêt des demi-actions. *Imp. de la Société numéraire, an VII*, in-4°, 4 p. [*R*. AD. XI, 58.]

Voyez le numéro suivant.

13806. — Demi-action de la Société numéraire et cédule représentant l'intérêt des demi-actions de cette Société. Clôture. *Imp. de la Société numéraire. S. d.*, in-4°, 2 p. [*R*. AD. XI, 58.]

E. — BOURSE ET AGENTS DE CHANGE

13807. — Observations présentées aux États-Généraux sur l'administration actuelle de la Bourse ; sur l'inauguration du buste de Louis XVI dans la grande galerie où se tient la Bourse, faite le 23 mai 1789, et Idée d'une nouvelle administration, par M. LEFEBVRE. *S. l.* (1789.)

Voyez tome Ier, n° 921 et le numéro suivant.

13808. — Lettre d'un Parisien à son ami, député du tiers état (24 mai 1789). *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*N*. Lb39 7251].

Envoi de vers adressés aux trois ordres sur l'inauguration du buste de Louis XVI dans l'enceinte de la Bourse, vers que le *Journal de Paris* avait refusé d'insérer.

13809. — Fermez la Bourse jusques à ce que Paris soit port de mer (5 juillet 1793). *Imp. de la Commission générale des monnaies. S. d.*, in-folio plano.

Signé : E. CLAVIÈRE.
Collection Paul Lacombe.

13810. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret sur le rétablissement de la Bourse à Paris, présentés au nom des Comités de salut public et des finances réunis, par BOISSY-D'ANGLAS, le 13 ventôse, l'an III de la République française une et indivisible (3 mars 1795). Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, ventôse an III*, in-8°, 7 p. [*N*. Le38 1263.]

13811. — L'Agio ou Traité de l'agiotage à l'usage des agents de change, courtiers, marrons et agioteurs, d'après le plan d'éducation de MM. les Lionnois et les Genevois, par un grenadier du régiment d'Anjou. *Paris*, 1789, in-8°, 24 p. [*N*. Lb39 1757.]

Voyez le numéro suivant.

13812. — Lettre à l'auteur d'un libelle ayant pour titre : « l'Agio ou Traité de l'agiotage ». *S. l.*, 1789, in-8°, 15 p. [*N*. Lb39 7252.]

Voyez le numéro précédent.

13813. — Mémoire à l'Assemblée nationale pour les agents de change de la ville de Paris. *Imp. Demonville*, 1790, in-4°, 1 f. et 13 p. [*R*. AD. XI, 58.]

Signé : GUESDON, syndic; MALLET, doyen; DUFRESNE, RASTEAU, MADINIER, DEHÉRAIN DE SAINT-AUBIN, ATGER DE TENISSON, BOSCARY, LEFEBVRE, GAUJAC et FISSOUR.

13814. — Adresse à l'Assemblée nationale. *Imp. du Patriote français. S. d.*, in-8°, 2 p. [*N*. Lf188 1.]

Signée : JEAN-BAPTISTE SAVY, au nom de tous.
Demande, par les agents de change de Paris, d'un ajournement pour le règlement de la Bourse.

13815. — Observations à MM. du Comité des finances sur l'organisation des agents de change et Moyens de prévenir les abus dont les fonctions de ces officiers sont susceptibles. *Paris, imp. Chalon*, 1790, in-8°, 23 p. [*N*. Lf188 2.]

Signés : JEAN-BAPTISTE SAVY.

13816. — Copie d'une lettre et d'un plan de règlements concernant la Bourse, les agents et courtiers de change de la ville de Paris, adressée, par un agent de change, à MM. du Comité d'agriculture et de commerce, le 7 avril 1791. *Imp. de la rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 18. S. d.*, in-4°, 4 et 8 p. [*N*. Lf188 3.]

Signée : L.-B. MAILLARD, agent de change.
Les *Règlements* ont une pagination particulière.

13817. — Pétition des courtiers de change de Paris à l'Assemblée nationale. *Imp. du*

Patriote français. *S. d.*, in-8°, 4 p. [*R*. AD. XI, 58.]

Signée : J.-B. SAVY.
Sur les restrictions apportées par le futur règlement au nombre des citoyens admis aux fonctions d'agents de change.

13818. — Pétition des courtiers de change de Paris à l'Assemblée nationale, lue à la Société des Amis de la Constitution, le 30 mars 1791. *Imp. du Patriote français*. *S. d.*, in-8°, 1 f. et 14 p. [*R*. AD. XI, 58.]

Signée : J.-E. SAY, président ; J.-B. SAVY, secrétaire.

13819. — Rapport de la liquidation des offices des agents de change de Paris, par M. GOSSIN, fait à l'Assemblée nationale, au nom du Comité de judicature, dans la séance du 3 mai 1791. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale*. *S. d.*, in-8°, 3 p. [*N*. Le^{29} 1470.]

13820. — Adresse à l'Assemblée nationale pour les agents de change de Paris. *Imp. L. Potier de Lille*, 1791, in-4°, 11 p. [*R*. AD. XI, 58.]

Au sujet du règlement élaboré par l'Assemblée.
¶ Les lois, décrets, arrêtés, etc. concernant le maniement des fonds publics durant la période révolutionnaire ont été enregistrés à leurs dates respectives dans les recueils généraux de jurisprudence énumérés tome Ier, nos 545-646. On les trouvera aussi groupés dans un répertoire intitulé : *Manuel des agents de change... contenant les lois et actes officiels...* 1704-1893. Paris, Arthur Rousseau, 1893, gr. in-8°, XXXVII-722 p., 1 f. d'errata, 4 pl. hors texte.

F. — MONT-DE-PIÉTÉ

13821. — Idée de la constitution et de la destination d'un mont-de-piété français. *S. l. n. d.* (1789), in-8°, 2 ff. et 72 p. [*Br. M*. F. R. 214, 1.]

L'approbation de DESBOIS DE ROCHEFORT, curé de Saint-André-des-Arcs, est datée du 7 janvier 1789.

13822. — Tableau de la comptabilité du Mont-de-Piété. Année 1789. — État du Mont-de-Piété pour l'année 1790. *S. l. n. d.*, in-16 carré, 96 p. [*P*. 12834.]

L'*État* commence p. 65 et donne la liste du personnel de l'administration.

13823. — Dénonciation de l'établissement abusivement appelé Mont-de-Piété. Août 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 11 p. [*N*. 8° R. 6113.]

13824. — L'Intérêt public ou le Mont-de-Piété tel qu'il devrait être à Paris pour le plus grand avantage et la plus grande commodité des personnes qui y empruntent et pour sa propre amélioration, et Proposition de pareils établissements dans les endroits les plus peuplés du royaume pour l'utilité générale, avec des observations et des réflexions sur les causes de découragement qui s'opposent à l'émulation entre les employés dans la plupart des établissements et bureaux, tant publics que particuliers, par C.-F.-J.-J.-M. CONCEDIEU, contrôleur au Mont-de-Piété et citoyen de la section de l'Arsenal (2 octobre 1790). *Paris, chez l'auteur, rue Saint-Paul, la troisième porte au-dessus de la rue des Prêtres, n° 49*. *S. d.*, in-8°, 117 p. et 1 f. pour la table et les errata. [*Ec. sc. pol. — Etabl. et Tr. publ.*, tome II.]

13825. — Adresse au Comité de mendicité de l'Assemblée nationale sur quelques abus à réformer au Mont-de-Piété. *Imp. Calixte Voland*. *S. d.*, in-8°, 16 p. [*N*. In-8°. *R*. 6114.]

Dénonciation de divers fonctionnaires de cet établissement par un de leurs subalternes.

13826. — Observations sur le Mont-de-Piété, par les douze huissiers-priseurs délégués par leur communauté pour le service des appréciations et des ventes. *Paris, imp. du Journal gratuit*. *S. d.*, in-4°, 15 p. [*N*. Lf^{43} 26.]

Voyez le numéro suivant.

13827. — Appréciation des « Observations sur le Mont-de-Piété » données par les douze huissiers qui font exclusivement le service des appréciations et des ventes, par l'auteur du « Mont-de-Piété tel qu'il devrait être », etc. In-8°.

Paginée 121-128, mais avec la signature typographique A-A 2.
D'après l'intitulé, cette pièce doit être attribuée à CONCEDIEU.

13828. — Maisons de secours. Lombards et Mont-de-Piété, par M. Protot. *Paris, imp. L.-M. de La Châve et Jamain*, 1791, in-8°, 50 p. — Lombards et Monts-de-Piété, avec la différence essentielle qu'il doit y avoir dans leur objet. *S. l. n. d.*, in-8°, 35 p. [*Ec. sc. pol. — Etabl. et Tr. publ.*, tome I.)

La seconde pièce est signée (p. 35) : Protot.
La première est précédée d'un prospectus intitulé : *Maisons de secours, Lombards et Monts-de-Piété établis dans les différents quartiers de Paris et qui offrent à toutes les classes de la société des ressources promptes, faciles et non dispendieuses.* (Imp. L.-M. de La Chave et Jamain. *S. d.*, in-8°, 8 p.) Les souscriptions aux deux établissements que proposait l'auteur étaient reçues chez Larcher, notaire, rue des Lombards, et chez Badenier, notaire, rue Saint-Séverin.

13829. — Municipalité de Paris. Le Conseil général de la Commune à ses concitoyens. Du samedi 31 mars 1792, l'an IV de la Liberté. *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, 1792, in-8°. [*N.* Lb⁴⁰ 1280.]

Au sujet des billets de la Maison de secours dont l'administration venait d'être confiée à la Municipalité par l'Assemblée nationale.
La même pièce a été imprimée en forme d'affiche. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

13830. — Municipalité de Paris. 16 novembre 1792. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

Remboursement des billets de la Maison de secours.

13831. — Municipalité de Paris. 1er décembre 1792. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

Remboursement des billets de la Maison de secours.

13832. — Département de Paris. 4 décembre 1792. Arrêté qui ordonne le brûlement des billets de la Caisse de secours qui n'ont pas été émis et de ceux retirés de la circulation. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1158*.]

13833. — Département de Paris. Brûlement des billets de secours et de parchemin, en exécution de l'article XIV de la loi du 24 novembre 1792 (24 février 1793). *Imp. Ballard. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 3208.]

13834. — Suite au Rapport sur le Mont-de-Piété (4 mai 1793). *S. l. n. d.*, in-8°, 37 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1311.]

Le *Rapport*, dont cette pièce et la suivante forment la suite, est daté du 28 avril 1793 et rédigé par Concedieu. D'après A. Blaize (*Des Monts-de-Piété*, 2e éd., 1856, I, 170), il n'existait que deux ex. du *Rapport* dont il a donné quelques extraits; l'un de ces ex. appartenait aux Archives de la Seine (détruites en 1871), l'autre faisait partie de sa collection particulière.

13835. — Département de Paris. Suite au Rapport du 22 avril sur le Mont-de-Piété, donnée au Conseil général, dans la séance publique du 8 mai 1793, l'an II de la République française, par C.-F.-J.-J.-M. Concedieu, au nom de la Commission nommée pour examiner cet établissement. Imprimée par ordre du Département. *Imp. Ballard*, 1793, in-8°, 1 f. et 37 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1312.]

Membres de la Commission, les citoyens : Regnault, Gomé, Santerre, Guyard, Concedieu.

13836. — Peuple souverain, c'est à vous de prononcer. *S. l. n. d.*, in-8°, 6 p. [*Br. M.* F. R. 562, 4.]

Signé : Emy, de la Commune du 10 août 1792.
Dénonciation de Guyard, directeur de la Maison de secours.

13837. — Aux citoyens membres du Conseil général du département et de la Commission établie au Mont-de-Piété, in-8°. [*R.* AD. XIV, 9.]

Ex. incomplet d'une pièce dirigée contre Emy, Concedieu, etc.

13837bis. — Aux Citoyens représentants du peuple composant les Comités de secours, finances et sûreté générale. *Imp. Testu. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* 8° F³ 3316.]

Signé : Morel.
Dénonciation contre Concedieu, Doué, Emy, Adam et Richebourg, membres de la Commission du Mont-de-Piété.
Voyez le numéro précédent.

13838. — Pétition des employés du Mont-de-Piété au Conseil général du départe-

ment de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 23 p. [*Br. M.* F. R. 562, 1.]

« Cette pétition, dit une note, a été lue à la Commission du département établie au Mont-de-Piété, le mardi 11 juin 1793; la Commission avait arrêté qu'elle en ferait lecture au Conseil général du département le dimanche suivant, 16 juin. »

P. 21-23, liste des pétitionnaires avec la date de leur entrée en fonctions.

13839. — Observations sur le Mont-de-Piété (1793). *Limodin, imprimeur de la section du Faubourg-du-Nord, S. d.*, in-8°, 14 p.

13840. — Plan de réorganisation du Mont-de-Piété, rédigé sur les bases fixées par le Conseil général du département, par son arrêté du 4 mai 1793 et arrêté par la Commission dans ses séances des 14, 16, 21, 28, 30 octobre 1793 (vieux style), répondant aux 23, 25, 30 du mois vindémiaire (*sic*) et aux 7 et 9 brumaire de l'an II... sur le projet présenté par les chefs à ce autorisés et sur les différentes observations fournies par les employés. *Imp. Ballard. S. d.*, in-8°, 4 ff. et 52 p. [*R.* AD. XIV, 9.]

Le titre ci-dessus reproduit se trouve p. 1. Il est précédé d'un faux-titre portant : *Réorganisation du Mont-de-Piété* et de deux feuillets non chiffrés commençant ainsi : « Citoyens, nous vous apportons le plan d'organisation du Mont-de-Piété... » signés : Les membres de la Commission administrative du Mont-de-Piété : GOMÉ, REGNAULT, SANTERRE, LOHIER, LEMIT et suivi d'un feuillet non chiffré, rempli par un *Nota* complémentaire.

13841. — Aux Montagnards, aux vrais amis des sans-culottes (20 frimaire an II-10 décembre 1793). *Imp. Limodin. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. XIV, 9.]

Signé : ADAM, président du Club des sans-culottes du Mont-de-Piété.

En faveur de cet établissement.

13842. — Mont-de-Piété établi à Paris, rue des Blancs-Manteaux (2 messidor an V-20 juin 1797). *Imp. des Sciences et des Arts. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. XIV, 9.]

Circulaire énonçant le plan de réorganisation et les conditions de souscription. Signée : ANSON, président; LECAMUS, DOYEN, LIOTTIER, etc.

13843. — Rapport fait au Conseil général du département de la Seine, au nom du Bureau des améliorations, sur la nécessité morale et politique de fermer les maisons de prêts. *Jacquin, Desenne et Duprat. S. d.*, in-8°, 29 p. [*Br. M.* F. R. 562, 3.]

13844. — Réflexions sur les Monts-de-Piété. (Paris, 10 nivôse an VII-30 décembre 1798.] *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 13 p.

13845. — Observations sur les Lombards et maisons de prêts. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*Br. M.* F. R. 43*, 21.]

En faveur des « Lombards » Lussan et Serilly et contre le Mont-de-Piété.

Voyez le numéro suivant.

13846. — Note en réponse au libelle suranné répandu depuis quelques jours avec profusion par l'administration du Mont-de-Piété, dans lequel elle demande à grands cris la suppression de toutes les maisons de prêts, excepté la sienne, par ROSSE, administrateur du Lombard Serilly. *Paris, 1er vendémiaire an IX*, in-4°, 7 p. [*Br. M.* F. R. 43*, 22.]

ÉPIGR. :

Un écrit clandestin n'est pas d'un honnête homme;
Quand j'accuse quelqu'un, je le dois et me nomme.
GRESSET, *le Méchant*.

13847. — Mont-de-Piété. Dernier État de la question (Paris, 19 vendémiaire an IX-11 octobre 1800). *S. l. n. d.*, in-8°, 22 p.

Signé : CH.-EM. MIGOUD.

13848. — Explications du citoyen BEAUFILS, directeur général du Mont-de-Piété, sur l'article XIV du projet d'arrêté proposé par la Commission nommée pour examiner cet établissement. *Imp. Seguy-Thiboust. S. d.*, in-8°, 20 p. [*Br. M.* F. R., 562, 2.]

CHAPITRE IV

ADMINISTRATION JUDICIAIRE

§ 1. — Généralités de l'histoire judiciaire.

A. — TRAVAUX MODERNES

13849. — Histoire du barreau de Paris dans le cours de la Révolution. *Paris, Maradan*, 1816, in-8°, 292 p. [*N.* Lf[125] 1.]

Malgré son titre, ce livre est moins une histoire qu'une diatribe, et il y est question de beaucoup de choses étrangères à son sujet.

13850. — Histoire critique des institutions judiciaires de la France de 1789 à 1848, par M. Hiver, ancien magistrat, avocat à Orléans. *Paris, Joubert; Orléans, Alph. Gatineau*, 1848, in-8°, XVI-640 p. [*N.* Lf[109] 1.]

A l'ex. de la B. N. est joint un second titre portant : *Nouvelle édition. Aug. Durand*, 1851.

13851. — Histoire du barreau de Paris depuis son origine jusqu'à 1830, par Gaudry, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour impériale de Paris. *Paris, Auguste Durand*, 1864, 2 vol. in-8°. [*P.* 4651.]

13852. — Étude sur les tribunaux de Paris, de 1789 à 1800, par M. Casenave, conseiller à la cour de cassation. Tome Ier. *Paris, Firmin-Didot frères*, 1873, in-8°, XX-636 p. [*N.* Lf[109] 110.]

Ce premier volume (le seul paru) offre plutôt les matériaux du livre que projetait l'auteur, car ce ne sont, à proprement parler, que des notes recueillies un peu partout, et non rédigées. Né à Lambeye (Basses-Pyrénées), le 14 mars 1803, M. Casenove est mort le 5 février 1889.

13853. — Les Avocats au Conseil du Roi. Étude sur l'ancien régime judiciaire de la France, par Émile Bos, ancien avocat au Conseil d'État et à la cour de cassation. *Paris, Marchal, Billiard et Ce*, 1881, in-8°, 2 ff. et 568 p.

13854. — Barreau de Paris. Le Barreau pendant la Révolution. Discours prononcé le 15 novembre 1886, à l'ouverture de la Conférence des avocats, par Joseph Delom de Mézerac, avocat à la Cour d'appel. Imprimé aux frais de l'Ordre. *Paris, Alcan-Lévy*, 1886, in-8°, 41 p. [*N.* Lf[125] 122.]

13855. — Histoire du notariat, suivie de considérations générales sur l'état actuel de cette institution, par E.-D. Berge, notaire. *Paris, Le Normant*, 1815, in-12, 202 p. [*N.* Lf[41] 12.]

13856. — Essai sur le notariat, par M. Pierre-Théophile Cormier, avocat et notaire. *Paris, imp. Gaultier-Laguionie*, 1824, in-8°, 68 p. [*N.* Lf[41] 13.]

L'auteur exerçait à Château-Renard (Loiret).

B. — JOURNAUX ET ANNUAIRES SPÉCIAUX

13857. — Journal des décrets de l'Assemblée nationale pour les habitants des campagnes (mai 1789-1792), 30 vol. in-8°.

Voir tome Ier, n° 614 et les nos 13864 et 13865 ci-dessous.

13858. — Journal de la nouvelle législation française. *Paris, Guillaume,* 1789, in-8°, 2 ff. et 37 p. [*N.* Lc² 531.]

N° 1. Non mentionné dans Deschiens.

Précédé d'un prospectus (*Orléans, imp. Couret de Villeneuve* (*S. d.*, in-8°, 3 p.) annonçant la publication comme hebdomadaire. Les communications devaient être adressées à M. BOUILHET, avocat, rue des Saussayes, n° 14, près l'hôtel Beauveau.

Le n° 1 est précédé lui-même d'un faux-titre portant : *Ce qu'on doit penser de l'Assemblée nationale ou Réponse au Discours d'un membre de l'Assemblée nationale à ses co-députés.* L'auteur explique en tête de ce même numéro qu'avant de présenter, comme il l'avait promis, le tableau des différentes révolutions qu'a subies le gouvernement de l'empire français, il avait cru devoir réfuter cette brochure, car, dit-il : « L'aristocratie, dans son fanatique délire, n'a encore rien produit de si monstrueux que cet ouvrage. »

Le discours visé par cette note est du comte Delaunay d'Antraigues; il comporte deux parties portant le titre cité par Bouilhet et ayant l'une 38 et l'autre 46 p.

13859. — Journal criminel du Châtelet de Paris, par Me GUILLAUME DE CROISSY, avocat, l'un des représentants de la Commune. *Paris, rue des Maçons, n°* 8, 8 numéros in-8°. [*N.* Lc² 2327.]

Chaque numéro a une pagination distincte.

Affaires du sieur Augeard, de Besenval et autres, de Laiser, de l'abbé Delaunay (voir quatrième partie de la *Bibliographie*), et de divers autres prévenus poursuivis pour des délits de droit commun.

13860. — Journal des délibérations du club de la Bazoche, sur le pouvoir judiciaire et l'administration de la justice. *Paris, imp. Momoro,* in-8°, 8 p. [*N.* Lc² 2354.]

Annoncé comme paraissant trois fois par semaine. La B. N. ne possède que le n° 4.

13861. — Gazette des nouveaux tribunaux (1er janvier 1791-an VII). *Paris, Ve Desaint,* [puis] *L.-P. Couret et Perlet, etc.* 16 vol. in-8°. [*N.* Inv. F. 35489-35504.]

Le titre de cette collection a plusieurs fois varié et ces différences sont bonnes à noter pour éviter des confusions toujours trop fréquentes.

Tomes I et II. *Gazette des nouveaux tribunaux ou Recueil de jurisprudence et de législation.*

Tome III. *Gazette des nouveaux tribunaux.*

Tomes IV-XII. *Gazette des tribunaux et Mémorial des corps administratifs et municipaux.*

Tomes XIII-XVI. *Gazette des nouveaux tribunaux.*

Chaque tome, sauf le dernier, est pourvu d'un titre et d'une table des matières.

Entre les tomes XIII et XIV de l'ex. de la B. N. est intercalé un prospectus daté du 1er thermidor an V (19 juillet 1797).

Rédigé par LOUIS-FRANÇOIS JAUFFRET, avec la collaboration de DUSSAULT, MIGER, GUICHARD, DROUET et BOUCHAUD, selon M. Robert Reboul (*Bulletin du Bibliophile*, 1873, p. 35).

13862. — Journal des tribunaux, par une Société d'hommes de loi (28 janvier 1791-11 septembre 1792). *Paris, au bureau du Journal des tribunaux, rue Saint-André-des-Arts, n°* 76; *au cabinet bibliographique; Gueffier,* 153 numéros in-8°. [*N.* Inv. 37494-37498.]

Précédé d'un prospectus annonçant que le journal paraissait le mardi et le vendredi de chaque semaine.

A partir du n° 31 (13 mai 1791), le titre devient : *Journal des tribunaux et Journal de la cour de cassation réunis, par une Société d'hommes de loi.*

Une note signée DE LA CROIX DE FRAINVILLE (voyez le numéro suivant) expose les avantages de cette fusion, complétée par celle du *Journal des jugements remarquables en mieux et en pis,* dont, comme M. Hatin, je ne connais pas d'autre trace.

La collection comporte cinq volumes ainsi répartis, avec pagination continue, titres et tables des matières (sauf pour le tome V).

Tome Ier (nos 1-30. 28 janvier-10 mai 1791).

Tome II (nos 31-62. 13 mai-30 août 1791).

Tome III (nos 63-92. 2 septembre 1791-10 février 1792). Un nouvel *Avis aux souscripteurs*, placé en tête du n° 63, les prévient que les rédacteurs interrompent leurs travaux, qu'ils vont s'occuper à recueillir les jugements les plus piquants et les plus remarquables, et qu'au mois de janvier prochain, si les temps leur paraissent plus propices, ils reprendront leur tâche. Le délai que s'était accordé les rédacteurs fut d'ailleurs abrégé, car le n° 64 est daté du 4 novembre 1791.

Les titres des tomes III-IV portent, au lieu

de l'adresse du *Cabinet bibliographique*, celle du *Journal du soir*, rue de Chartres, et le journal sort des presses des frères Chaigneau.

Tome IV (nos 93-123. 14 février-29 mai 1792).

Tome V (nos 124-153. 1er juin-11 septembre 1792).

13863. — Journal de la cour de cassation et de jurisprudence générale de la France, servant de correspondant à tous les tribunaux du royaume, par M. Delacroix de Frainville, ancien avocat, homme de loi, et autres jurisconsultes. *Paris, imp. Ve d'Houry,* 1791, in-4°. [*N.* Inv. F. 18927.]

La B. N. possède le prospectus portant le titre reproduit ci-dessus et le n° 1 daté du 10 février 1791.

Une note inscrite sur le titre même du prospectus dit : « Quoique la cour de cassation ne soit pas encore en activité, on conserve le titre adopté pour ce journal en attendant qu'il puisse remplir complètement son objet. »

L'entreprise n'eut sans doute que peu de succès et son directeur dut accepter la combinaison que lui proposait la direction du *Journal des tribunaux*. Voyez le numéro précédent.

13864. — Journal de la justice civile, criminelle, commerciale et militaire, par une société d'hommes de loi. *Imp. Hautbout, an IV,* 3 vol. in-8°. [*N.* Inv. F. 37196-37198.]

Paraissant une fois par décade, depuis le 10 germinal an IV (30 mars 1796).

L'ex. de la B. N. porte au tome Ier un envoi du principal rédacteur, Scipion Bexon, au citoyen Sellier, et renferme deux prospectus, ainsi que les couvertures des neuf premiers numéros.

Les tomes II et III comportent, l'un 256 p., l'autre 192 p.

La B. N. possède également la réimpression des deux premiers numéros formant 128 p. et pourvues de leurs couvertures, donnant le sommaire des matières qu'ils renferment. Cette deuxième édition « corrigée, augmentée, faisant suite au *Journal des décrets dans les campagnes* », est cotée : Inv. F. 37199.

13865. — Journal des droits et des devoirs de l'homme dans les divers états de la société, faisant suite à celui de la « Justice civile, criminelle, commerciale et militaire » et à celui des « Décrets ou des Lois, pour les habitants des campagnes ». *Paris, chez le citoyen Bexon, rédacteur de ce journal, rue des Boucheries, faubourg Germain, n°* 220, 14 numéros in-8°. [*N.* Lc² 909.]

Paraissant tous les cinq jours.

Le premier numéro du *Journal des droits et des devoirs de l'homme* est précédé d'un prospectus daté du 1er thermidor an IV (19 juillet 1796), signé : Scipion Bexon, homme de loi, ci-devant directeur du *Journal de la justice*, et d'une *Introduction*. Il y a de plus, en tête de l'ex. de la B. N., une circulaire portant l'adresse du C. Laloi, représentant du peuple, rue des Champs-Elysées, et annonçant que des circonstances impérieuses ont forcé le rédacteur de suspendre l'envoi du journal depuis le n° 14 et qu'il se propose de le reprendre en diminuant le prix d'abonnement.

Les quatorze numéros de cette suite portent une double numérotation et les huit premiers sont datés du 1er fructidor au 5 vendémiaire an IV (18 août-23 septembre 1796). Les six derniers ne portent pas de date. Le sommaire de chacun d'eux figure au verso de la couverture. Ces couvertures existent dans l'ex. de la B. N.

13866. — Journal de jurisprudence. *S. l. n. d.,* in-8°, 48 p. [*P.* 23759*.]

N° 1, renfermant le texte de la loi du 20 thermidor an IV (7 août 1796), relative au payement du dernier quart des domaines nationaux soumissionnés.

13867. — Journal des tribunaux et de la législature, par P.-A.-L. Maton La Varenne, jurisconsulte, auteur de plusieurs ouvrages de jurisprudence et de littérature. *Paris, Rochette, imprimeur, an VI,* 2 vol. in-8°. [*N.* Inv. F. 37499-37500.]

Le premier numéro parut le 20 floréal an VI (8 juin 1798); les nos 16, 17 et 18, publiés en un seul cahier, sont datés de frimaire. Chaque volume est terminé par une table des matières.

13868. — Journal décadaire des tribunaux de la République. *Imp. Moreaux,* in-8°. [*P.* 23759*.]

Le n° 1 est daté du 1er ventôse an VII (19 février 1799).

13869. — Courrier de la salle du Palais, rédigé par une Société d'anciens jurisconsultes. In-8°.

Prospectus vu par M. Hatin chez M. Ménétrier et classé par lui à l'an VII. Les rédacteurs de ce *Courrier* se proposaient de faire revivre ce qu'on appelait autrefois le *Pilier des consul-*

tations, espèce de tribunal volontaire composé des ci-devant avocats qui avaient vieilli dans l'étude des lois.

13870. — Almanach du juré français pour l'année 1792, de la Liberté le quatrième, par M. OSSELIN, homme de loi, l'un des électeurs réunis au 14 juillet 1789, électeur de 1790 et 1791, ancien administrateur au département de la garde nationale parisienne, présenté à l'Assemblée nationale législative. *Paris, l'auteur, rue de Bourbon, n° 688; Rochette; Leprieur; Desenne. S. d.*, in-24, 102 p. et 1 calendrier. [*N.* Lc²² 35.]

Voyez le numéro suivant.

13870ᵃ. — Almanach du juré français pour l'année 1793, la seconde de la République française, présenté en 1791 à l'Assemblée nationale législative, par le C. OSSELIN, député du département de Paris à la Convention nationale. Nouvelle édition, corrigée et augmentée. *Paris, l'auteur, rue de l'Ile* [*sic* Lille], *ci-devant de Bourbon. F. S. G., n°* 688; *Rochette; Desenne; Girardin. S. d.*, in-24, 132 p. et 1 calendrier. [*N.* Lc²² 35.]

On trouve au verso du titre cette *Observation essentielle :* « Les termes *Roi*, *commissaire du Roi*, *Royaume* étant écrits dans la loi du 29 septembre 1791, puisque la France était encore sous le despotisme à cette époque, nous n'avons pas pu les effacer du texte, mais nous prévenons nos lecteurs de substituer les mots *République* et *Commissaire du procureur* [*sic :* pouvoir] *exécutif* partout où il y a *Royaume* et *Commissaire du Roi.* »

En réalité, cette seconde édition est la première dont on a renouvelé le titre et à laquelle on a ajouté (p. 103) : les *Formules de divers actes relatifs à la procédure par jurés* (p. 120). *Solution de plusieurs questions et Réflexions sur l'établissement du jury*, une table des matières et un nouveau calendrier.

13871. — Almanach royal des tribunaux et corps administratifs du département de Paris, avec un tarif du droit de timbre sur les billets à ordre et lettres de change et sur les quittances de rentes, présenté à M. Duport, ministre de la justice, mis en ordre, vérifié et publié pour la première fois, par J.-L. MASCRÉ, citoyen français, l'an IV de la Liberté (1792). *Paris, l'auteur, rue des Poulies, n°* 8, *maison de M. Legrand, marchand mercier; Fiévée; De Bray; Méquignon; imp. Fiévée*, in-12, 321 p. et 1 calendrier non chiffré. [*N.* Lc³⁰ 419.]

Un *Avis de l'auteur*, au verso du titre, rappelle qu'il a paru l'année précédente un *Almanach des tribunaux :* « Les matières y étaient arrangées avec tant de confusion et il y régnait un tel désordre qu'il ne fut pas favorablement accueilli du public » ; Mascré se flatte, au contraire, de lui donner satisfaction et prévient que chaque ex. sera revêtu de sa signature ; elle figure, en effet, sur l'ex. de la B. N.

13872. — Organisation judiciaire du tribunal d'appel de Paris, comprenant les justices de paix, les tribunaux de première instance et ceux de commerce de son ressort, indiquant les changements divers que ce territoire a éprouvés par l'effet des divisions opérées depuis 1790 et contenant une table alphabétique des cantons de ce ressort, servant à faire connaître le district, le tribunal correctionnel auquel ils ont successivement appartenu, et enfin l'arrondissement communal où chacun d'eux se trouve placé, avec une carte générale de l'arrondissement de ce tribunal d'appel et des cartes particulières de chaque département sur lesquelles sont désignés tous les chefs-lieux de canton et les arrondissements communaux, conformément aux lois des 28 pluviôse et 27 ventôse an VIII. Ouvrage utile aux juges, hommes de loi, notaires, avoués, greffiers, huissiers, gens d'affaires, etc. Dédié et présenté aux consuls et déposé à la Bibliothèque nationale, par P.-G. CHANLAIRE, l'un des chefs adjoints de la division civile du ministère de la justice. *Paris, l'auteur, rue Geoffroy-l'Angevin*, 28; *Rondonneau. S. d.* (1800), in-8°, 2 ff. X-39 p., 1 tableau imp. et 8 cartes coloriées. [*R.* AD. I, 71.]

13873. — Almanach du palais et Agenda pour les gens d'affaires et jurisconsultes, utiles pour les affaires civiles près les tribunaux et pour les rendez-vous. *Paris, Hacquart; Vᵉ Dufresne, an XII*-1803, in-18, 216 p. [*N.* Lc³¹ 386.]

L'*Agenda* commence p. 97.

§ 2. — Suppression des anciennes juridictions par l'Assemblée nationale et Liquidation de leurs offices.

A. — OPINIONS, RAPPORTS ET DÉCRETS SUR LA LIQUIDATION DES OFFICES

13874. — Premier Rapport à l'Assemblée nationale par le Comité de judicature, sur le remboursement des offices supprimés par les décrets des 4 et 11 août 1789. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale (2 septembre 1790). *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, 1 f. et 17 p. [*N.* Le[29] 898.]

Voyez le numéro suivant.

13875. — Note justificative sur le Premier Rapport du Comité de judicature, concernant la liquidation et le remboursement des offices. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale (2 septembre 1790). *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, 12 p. [*N.* Le[29] 899.]

13876. — Rapports faits au nom des Comités de constitution et de judicature. Liquidation des offices ministériels. Imprimés par ordre de l'Assemblée nationale (13 décembre 1790). *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, 1 f. et 38 p. [*N.* Le[29] 1163.]

Le titre de départ, p. 1, porte en outre : *Première partie du Rapport fait au nom des Comités...* et cette note : « La seconde partie ne concerne que la liquidation des offices qui seront supprimés. Le rapport en sera fait par M. TELLIER, député de Melun. »

La première partie de ce rapport avait été rédigée par JACQUES-SAMUEL DINOCHEAU, député du tiers pour la ville d'Orléans et rédacteur du *Courrier de Madon* (voyez tome II, n° 10358). Voyez aussi le numéro suivant.

13877. — Opinion de M. GUILLAUME, avocat aux Conseils, membre de l'Assemblée nationale sur le Rapport fait par M. Dinocheau, au nom des Comités de constitution et de judicature réunis, au sujet des offices ministériels, et notamment de ceux des procureurs. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale (13 décembre 1790). *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, 1 f. et 38 p. [*N.* Le[29] 1164.]

13878. — Projet de décret sur les officiers ministériels, proposé par M. MIRABEAU l'aîné, dans la séance du 15 décembre 1790. *Imp. Lejay fils. S. d.,* in-8°, 4 p. [*N.* Le[29] 1168.]

13879. — Analyse du discours de M. GUILLAUME sur la liquidation des offices ministériels, tirée du « Journal des Débats », n° 551, séance du lundi 20 décembre 1790, 6 heures du soir. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 4 p. [*N.* Lc[29] 1180.]

13880. — Réflexions sur le Projet de décret du Comité de législature, pour le traitement des officiers ministériels de toutes les cours et juridictions du royaume. *Imp. L. Potier de Lille. S. d.,* in-8°, 4 p. [*N.* Lf[40] 3.]

13881. — [Note contre la dénomination générique d'officiers ministériels, adressée à l'Assemblée nationale, et commençant par ces mots :] Avec votre mot d'officiers ministériels, vous confondez tout... *S. l. n. d.,* in-8°, 1 p. [*N.* Lf[40] 4.]

13882. — Des Officiers ministériels. Doivent-ils ou ne doivent-ils pas être supprimés? Si l'on en conserve, est-il plus convenable qu'ils soient en commissions qu'en charges? *Paris, Baudouin,* 1790, in-8°, VI-34 p. [*N.* Lf[40] 5.]

13883. — Observations sur la liquidation des offices ministériels. *Imp. Girouard. S. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Lf[40] 6.]

ÉPIGR. :

Les malheureux seront-ils toujours malheureux ?

13884. — Observations sur la liquidation des offices ministériels. *S. l. n. d.,* in-8°, 7 p. [*N.* Lf[40] 7.]

Pièce différente du numéro précédent.

13885. — Municipalité de Paris. 22 janvier 1791. Loi [du 10 décembre 1790] re-

lative à la liquidation des offices supprimés et qui règle la manière dont les créanciers opposants sur le prix de ces offices doivent se pourvoir pour le payement de leurs créances. Donnée à Paris le 10 décembre 1790, transcrite sur les registres de la Municipalité de Paris, le 22 janvier 1791. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

13886. — Projet de décret pour la liquidation des dettes actives et passives des corps et compagnies supprimés, présenté par les Comités de judicature et central de liquidation (21 septembre 1791). *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Le²⁹ 1803.]

13887. — Rapport sur l'établissement d'un bureau dans la Trésorerie nationale, pour la liquidation des offices supprimés avant le 1er mai 1789, la rectification des erreurs dans les titres des rentes et pensions et la conservation des saisies et oppositions, fait au nom du Comité de la Trésorerie nationale, par L.-B. Guyton-Morveau, le 26 novembre 1791. *S. l. n. d.*, in-8°, 17 p. [*N.* Le³⁴ 18.]

Voyez le numéro suivant.

13888. — Observations sur le projet de décret présenté à l'Assemblée nationale, le 26 novembre 1791, au nom du Comité de la Trésorerie nationale, concernant l'établissement d'un bureau pour la liquidation des offices supprimés antérieurement au 1er mai 1789. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [*N.* Le³⁴ 19.]

13889. — Convention nationale. Rapport du Comité de liquidation des offices de judicature, des officiers ministériels, offices de perruquiers et offices liquidés par le Trésor national, par J.-A. Lemoine, député à la Convention nationale par le département de la Manche. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 10 p. [*R.* AD. IX, 54.]

13890. — Convention nationale. Rapport présenté à la Convention nationale, au nom des Comités de liquidation et des finances (le 3 pluviôse an II-22 janvier 1794), sur le mode de liquidation de tous les offices ou charges du remboursement desquels la nation se trouve chargée et qui restent à liquider, par P. Bordas, député de la Haute-Vienne. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 23 p. [*N.* Le³⁸ 663.]

13891. — Direction générale de la liquidation. Avis aux propriétaires des greffes et offices domaniaux, huissiers, sergents, notaires, tabellions, greffiers et autres ci-devant officiers, fieffés et inféodés (13 pluviôse an II-1er février 1794). *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre, an II*, in-4°, 4 p. [*N.* Lf⁴⁰ 9.]

Signé : Le directeur général provisoire de la liquidation, Denormandie.

B. — Le Parlement et les autres cours souveraines

13892. — Histoire des avocats au Parlement et du barreau de Paris, depuis saint Louis jusqu'au 15 octobre 1790, par M. Fournel, ancien avocat au Parlement de Paris. *Paris, Maradan*, 1813, 2 vol. in-8°. [*N.* Lf⁴⁹ 53.]

13893. — Tableau des avocats au Parlement de Paris depuis 1302 jusqu'en 1790. On y a mis les noms de ceux qui sont restés vivants. *Lyon, imp. Brunet*, 1825, in-4°, 4 p. [*N.* Lf⁴⁹ 54.]

Voyez le numéro suivant.

13893a. — Tableau des avocats au Parlement de Paris depuis 1302 jusqu'en 1790. *Paris, Ve Janet*, 1826, in-8°, 1 f. et 24 p. [*N.* Lf⁴⁹ 54 A.]

13894. — Le Parlement de Paris, son organisation, ses premiers présidents et procureurs généraux, avec une notice sur les autres Parlements de France, et le tableau de MM. les premiers présidents et procureurs généraux de la cour de Paris (1334-1859), par Charles Desmaze, juge d'instruction au tribunal civil de la Seine. Deuxième édition, revue et augmentée de documents inédits sur le traitement des magistrats. *Paris, Cosse et Marchal*, 1860, in-8°, IX-538 p. [*N.* Lf²⁵ 21 A.]

La première édition avait paru en 1859.

¶ Sur la suppression du Parlement de Paris, le 7 septembre 1790, et les écrits publiés à ce sujet, voyez tome Ier de la *Bibliographie*, nos 2004-2018.

13895. — Opinion de M. GUILLAUME, membre de l'Assemblée nationale, sur la liquidation des offices de procureur au ci-devant Parlement de Paris. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Le29 1181.]

13896. — Réflexions pour les procureurs au Parlement de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lf42 43.]

13897. — Réflexions sur le sort des procureurs au Parlement de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 37 p. [*N.* Lf42 44.]

13898. — Observations sur le classement des procureurs au Parlement de Paris. *Imp. C.-F. Perlet. S. d.*, in-4°, 16 p. [*N.* Lf42 45.]

13899. — Déclamations de la basse robe contre les décrets suprêmes de l'Assemblée nationale. *Laurens junior. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lf42 46.]

Satire contre les procureurs du Parlement.

13900. — Observations sur la liquidation de douze offices de conseillers rapporteurs et référendaires de la chancellerie ci-devant établie près le Parlement de Paris. *Imp. Ve Delaguette. S. d.*, in-4°, 7 p. [*R.* AD. IX, 540.]

13901. — Le Magistrat menuisier. *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lf23 96.]

Au sujet de la situation faite à la magistrature par les décrets de l'Assemblée nationale.

13902. — Projets de création de charges d'avocats ou plutôt de destruction de l'ordre inquisitorial et despotique des avocats au Parlement de Paris, utiles au Roi, à l'État, au barreau, aux plaideurs, aux avocats, même à leurs veuves et à leur postérité, et enfin à la nation. Dédiés, comme tant d'autres, aux États-Généraux. Par une Société d'avocats au Parlement non tablotants. *Aux dépens des exclus. Berlin*, 1789, in-8°, 107 p. [*N.* Lf49 66.]

ÉPIGR. :

Nil sub sole novum.
Tout notre art consiste *à savoir bien glaner.*

Le faux-titre porte : *Vœux et Projets formés en 1789, à l'ouverture des États-Généraux, accomplis et réalisés par l'Assemblée nationale, qui a même surpassé nos espérances de suppression de vénalité des offices de judicature, surtout de destruction de l'ordre inquisitorial et despotique des avocats au Parlement de Paris, d'entière liberté, de plein exercice de cette profession, sinon d'érection de cet état en charges, etc.*

L'ex. de la B. N. est annoté par un contemporain.

13903. — Considérations importantes pour les avocats aux conseils. *Imp. Prault. S. d.*, in-8°, 1 f. et 47 p. [*N.* Lf49 37.]

Le titre de départ, page 1, porte en plus : *Sur la nature et la liquidation de leurs offices.*

13904. — Pétition à l'Assemblée nationale pour les avocats au Conseil du Roi, par M. DE MIRBECK. Février 1791. *Paris, imp. N.-H. Nyon. S. d.*, in-8°, 19 p. [*N.* Lf49 38.]

13905. — Rapport fait au nom du Comité de judicature, sur le remboursement des offices d'avocats aux Conseils, par M. REGNIER, député du département de la Meurthe et membre de ce Comité (5 mai 1791). *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 19 p. [*N.* Le29 1475.]

13906. — Réflexions sur la liquidation et le remboursement des offices d'avocats aux Conseils. *Paris, imp. L.-M. Cellot*, 1791, in-8°, 35 p. [*N.* Lf49 40.]

13907. — Sur la Liquidation des offices d'avocats au Conseil. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lf49 41.]

13908. — Adresse d'un avocat aux Conseils à l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Pellier*, 1791, in-8°, 16 p. [*N.* Lf49 42.]

13909. — Représentations de cinquante-deux avocats aux Conseils, sur le Projet de décret du Comité de judicature relativement à la liquidation de leurs offices. *Imp.*

du Patriote français, 1791, in-4°, 1 f. et 8 p. [*N.* Lf49 39.]

Signées : D'Augy, ancien avocat aux Conseils et commissaire nommé par ses cinquante-deux confrères.

13910. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, au nom du Comité de judicature, sur la liquidation des procureurs au Grand Conseil, par Gossin, député du département de la Meuse et membre de ce Comité. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale (31 août 1791). *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Le29 1740.]

13911. — Observations des greffiers au Parlement de Paris sur le Rapport fait à l'Assemblée nationale par son Comité de judicature, prononcées à la barre, le septembre 1790. *Paris, N.-H. Nyon*, 1790, in-4°, 12 p. [*N.* Lf44 2.]

13912. — Mémoire et Observations en faveur des huissiers audienciers du Roi en sa cour de Parlement à Paris. *Paris, N.-H. Nyon*, 1790, in-4°, 1 f. et 29 p. [*N.* Lf43 11.]

13913. — Moyens d'exception à la loi sur la liquidation des offices supprimés, pour les huissiers audienciers au Parlement de Paris. *Paris, N.-H. Nyon*, 1790, in-4°, 14 p. [*N.* Lf43 12.]

13914. — Pétition des ci-devant huissiers audienciers au Parlement de Paris à l'Assemblée nationale. *Paris, imp. N.-H. Nyon*, 1791, in-4°, 4 p. [*N.* Lf43 13.]

P. 4, liste des signataires.

C. — LE GRAND ET LE PETIT CHATELET

13915. — Liste générale de tous les officiers du Châtelet de Paris. Imprimée à la diligence des procureurs de communauté et du syndic aux frais de ladite communauté. *Paris, imp. Clousier*, 1788, in-4°, 80 p. [*N.* Lf34 12.]

La B. N. possède et a classé sous la même cote d'autres *Listes* de même nature dont la plus ancienne porte la date de 1672.

13916. — Histoire du Châtelet et du Parlement de Paris, leur fondation, leurs juridictions, sièges, procès célèbres, prisonniers, cachots, inquisition, tortures, chroniques, cérémonies, assemblées générales, la Bazoche, l'ancienne police, etc., par Constantin Gérard. *Paris, Librairie historique, rue d'Arcole, n° 7* (1844), gr. in-8°, 11 p. [*N.* Lf34 5.]

La couverture imprimée sert de titre. L'ex. de la B. N. est précédé de deux prospectus, dont l'un porte : *Histoire du Châtelet. Le Grand et le Petit Châtelet depuis leur fondation... par* Alphonse Cerfberr, *de Médelsheim*, et comporte les pp. 1-192. C'est tout ce qui a paru.

13917. — Le Châtelet de Paris, son organisation, ses privilèges. Prévots. Conseillers. Chevaliers du guet. Notaires. Procureurs. Huissiers. Registres. Prisons et Supplices. Bazoche. Tribunal de la Seine (1060-1862), par Charles Desmaze, juge d'instruction au tribunal de la Seine, officier de la Légion d'honneur. *Paris, Didier et Ce*, 1863, in-8°, 2 ff. et 438 p. [*N.* Lf34 11 A.]

La première édition de ce travail avait paru en 1854 et ne forme qu'une mince brochure.

13918. — Les Crimes du Châtelet dénoncés à la nation. *Paris, l'an II de la Liberté*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb39 3891.]

Épigr. :

Monstres qu'a trop longtemps épargnés le tonnerre,
Reste impur des brigands dont j'ai purgé la terre.

¶ Sur d'autres pamphlets dirigés contre la juridiction du Châtelet, voyez tome II, nos 11329-11332.

13919. — Du Châtelet de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 13 p. [*N.* Lf34 35.]

Épigr. :

Bonne et briève justice.

En faveur de cette juridiction.

13920. — Discours de M. Talon, lieutenant civil, dans la séance publique du Châtelet de Paris, du lundi 26 octobre 1789, jour de la rentrée du tribunal (1789).

Voyez tome Ier de la *Bibliographie*, n° 1600.

13921. — Le Châtelet démasqué. *S. l.*, 2 numéros in-8°. [*N.* Lc2 2395.]

Chaque numéro a 8 pages.

13922. — Discours prononcé par M. le lieutenant civil à la séance du 26 mai 1790. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, 8 p. [*R.* AD. II, 30.]

Sur l'accroissement du nombre des prisonniers et la répartition d'une partie d'entre eux à la Force et au dépôt de Saint-Denis.

13923. — Extrait des registres de la chambre du Conseil du Châtelet de Paris. Du samedi 29 mai 1790. *Vᵉ Desaint. S. d.,* in-4°, 4 p. [*R.* AD. II, 30.]

Même affaire.

13924. — Projet de résolution présenté par le commissaire aux archives sur les minutes des commissaires au ci-devant Châtelet de Paris. Séance du 19 pluviôse an V (6 février 1797). *Imp. Nationale, pluviôse an V,* in-8°, 2 p. [*N.* Le⁴³ 729.]

La loi conforme est du 5 germinal an V (25 mars 1797). Les versements qui en furent la conséquence ont formé un fonds immense dont M. Emile Campardon, après en avoir opéré le classement et le dépouillement, a tiré une foule de documents curieux, notamment sur les théâtres de la Comédie-Française, de l'Opéra, de la Foire et de la Comédie-Italienne.

M. Jules Guiffrey y a également puisé les éléments des *Scellés et Inventaires d'artistes* (3 vol. in-8°), publiés pour la Société de l'Histoire de l'art français. Malgré ces emprunts, les minutes des commissaires réservent encore aux chercheurs bien des trouvailles en les mettant sur la voie des documents enfouis chez les notaires.

13925. — Observations des clercs du Châtelet de Paris, en faveur de tous ceux qui ont travaillé pendant un certain temps auprès des ci-devant procureurs. *Imp. Vᵉ Delaguette. S. d.,* in-8°, 11 p. [*N.* Lf⁴⁸ 13.]

P. 11, liste des signataires.

Développement d'une proposition de Gaultier de Biauzat (18 décembre 1790) sur l'admission des clercs du Châtelet de Paris ayant dix ans d'étude aux fonctions d'avoués.

13926. — Réponse pour les huissiers à cheval et à verge au Châtelet de Paris, à une note qui a pour titre : « Réclamation de justice, pour les huissiers de l'Assemblée nationale, contre les huissiers du Châtelet de Paris ». *S. l. n. d.,* in-4°, 2 p. [*Br. M.* F. R. 46*, 26.]

Je ne connais pas la *Réclamation* visée par cette *Réponse.*

13927. — Adresse à l'Assemblée nationale par les procureurs du Châtelet de Paris. *Paris, imp. Clousier,* 1790, in-8°, 1 f. et 11 p. [*N.* Lf⁴² 61.]

L'ex. de la B. N. porte les noms manuscrits de PERRIN, PETIT, BALLÉ, procureurs de la communauté ; LEMASSON, syndic.

13928. — Pétition des procureurs au Châtelet de Paris à l'Assemblée nationale. Octobre 1790. *Paris, Clousier. S. d.,* in-8°, 1 f. et 20 p. [*N.* Lf⁴² 62.]

13929. — Projet de décret relatif à la liquidation des commissaires enquêteurs, examinateurs, calculateurs et modérateurs de tous dépens, dommages-intérêts du Châtelet de Paris, présenté au nom du Comité de liquidation. *Imp. Nationale. S. d.* (1791), in-8°, 2 p. [*N.* Le³³ 3 J., II.]

Signé : BAFFOIGNE, rapporteur.

13930. — Observations pour les ci-devant commissaires enquêteurs au Châtelet de Paris reçus depuis 1771. *S. l. n. d.,* in-4°, 11 p. [*R.* AD. IX, 540.]

Signées : Les ci-devant commissaires au Châtelet de Paris, reçus depuis 1771.

D. — COUR DES AIDES

13931. — Mémoire pour servir à l'histoire de la Cour des Aides, depuis son origine en 1355, sous le roi Jean, jusqu'à sa suppression le 22 janvier 1791, sous le règne de Louis XVI. *Paris, Knapen,* 1792, in-4°, 1 f. et 370 p. [*N.* Lf²⁸ 1.]

Par LOUIS-ACHILLE-DIONIS, doyen de la Cour des Aides, d'après Barbier.

P. 368-370, *Tableau des magistrats et officiers composant la Cour des Aides, lors de sa suppression, le 24 janvier* 1791.

13932. — Complot horrible tramé par la Cour des Aides pour faire périr sur l'échafaud tous les auteurs de la Révo-

lution. *Imp. Patriotique,* 1790, in-8°, 7 p. [*P.* 7832*.]

Au sujet de l'arrestation de onze particuliers qui avaient incendié les barrières de Paris au mois de juillet 1789 et qui prétendaient exciper de l'amnistie accordée par Louis XVI.

E. — COUR DES COMPTES

13933. — Juridiction et Jurisprudence de la Chambre des Comptes ou Collection des ordonnances, édits, déclarations, lettres patentes, arrêts et règlements, tant sur sa juridiction que sur chacune des matières de sa compétence concernant : 1° les droits honorifiques dus au Roi ; 2° les enregistrements de ses volontés ; 3° la manutention des finances dudit seigneur Roi. *Paris, L. Cellot et fils,* 1787, in-4°, 51 p. [*N.* Lf27 7.]

Au verso du titre, *Avertissement* sur la composition de l'ouvrage annoncé par le titre et dont il n'a été imprimé que la *Table des matières* qui suit ce titre.

13934. — Observations sur la comptabilité et sur la juridiction de la Chambre des Comptes, suivies de l'extrait par ordre chronologique des arrêts d'enregistrement de cette Cour sur diverses lois de comptabilité, de discours prononcés par M. DE NICOLAY, premier président, soit lors des différents lits de justice, soit lors des réceptions de contrôleurs généraux, et de représentations de la Chambre des Comptes sur les faillites des comptables. *Imp. Ve Delaguette,* 1789, in-4°, 1 f. et 75 p. [*N.* Lf27 36.]

13935. — Extrait de la « Revue de législation et de jurisprudence », livraison de septembre et octobre 1851. Étude sur la Chambre des Comptes de Paris. *Batignolles, imp. Hennuyer. S. d.* — Deuxième Étude sur la Chambre des Comptes de Paris, par M. FRANÇOIS MÉRILHOU. *Batignolles, imp. Hennuyer* (1852), in-8°, 27 et 32 p. [*N.* Lf27 10.]

La première étude porte également le nom de l'auteur à la dernière page.

13936. — Notice historique sur la Cour des Comptes, par M. HUGUES DE CORAL. *Paris, imp. Schiller aîné,* 1852, in-8°, 15 p. [*N.* Lf27 11.]

L'auteur reprit et développa son travail. Voyez le numéro suivant.

13937. — Historique de la Cour des Comptes depuis les premiers temps de la monarchie jusqu'à nos jours, par M. HUGUES DE CORAL, conseiller référendaire de la Cour des Comptes. *Paris, imp. Schiller,* 1853, in-8°, 55 p. [*N.* Lf27 12.]

Tirage à part sur la composition d'un journal.

13938. — Discours prononcé dans l'assemblée de MM. les procureurs des comptes. Du 4 novembre 1789. *Paris, imp. L.-M. Cellot. S. d.,* in-8°, 22 p. [*N.* Lb39 2573.]

P. 20, *Lettre à M*** au sujet du précédent discours.* (Paris, 12 novembre 1789.)

13939. — Rapport fait au nom du Comité de judicature sur la liquidation des offices de la Chambre des Comptes de Paris, par M. VIEILLARD, député du département de la Manche, membre de ce Comité. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 16 p. [*R.* AD. XVIIIc 68*.]

13940. — Observations sur la suppression des Chambres des Comptes, proposée à l'Assemblée nationale et sur la nécessité de l'établissement d'une cour nationale des finances unique. *Imp. Ve Delaguette,* 1790, in-8°, 1 f. et 31 p. [*N.* Lf27 37.]

ÉPIGR. :

Veritati irasci nefas est.
PLATO, *De Rep.*, dial. V.

13941. — Pétition sur la liquidation des offices de la Chambre des Comptes. *Imp. L.-F. Longuet. S. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Lf27 38.]

13942. — Déclaration des commissaires de l'ordre des conseillers auditeurs en la Chambre des Comptes, au procès-verbal dressé par les membres du département de Paris, le 3 novembre 1791, lors de la levée des scellés mis sur les dépôts de ladite Cour, le 23 septembre précédent. *S. l. n. d.,* in-8°, 1 f. et 11 p. [*N.* Lb39 10299.]

¶ Sur le bureau de la comptabilité nationale qui remplaça la Cour des Comptes, voyez le n° 13425 ci-dessus.

13943. — Pétition de plusieurs officiers de la Chambre des Comptes sur la liqui-

dation de leurs offices (17 novembre 1791). *Imp. L.-F. Longuet. S. d.*, in-8°, 18 p. [*N.* Lf^{27} 39.]

13944. — Adresse des procureurs de la Chambre des Comptes de Paris à l'Assemblée nationale. *Paris, N.-H. Nyon*, 1791, in-4°, 7 p. [*R.* AD. IX, 540.]

Pour réclamer leur maintien ou leur emploi dans la nouvelle organisation de la comptabilité publique. P. 7, liste des signataires.

13945.—Revertimini ad judicium (26 avril 1792). *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Lf^{27} 40.]

Au sujet du refus, par le commis de la liquidation, de rembourser le prix des offices de la Chambre des Comptes.

13946. — Pétition (30 avril 1792). *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [*N.* Lf^{27} 41.]

Par les officiers de la Chambre des Comptes, au sujet de la liquidation de leurs offices.

13947. — Observations sur la liquidation des offices de la Chambre des Comptes. *Imp. L.-F. Longuet. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lf^{27} 42.]

13948. — Dilemme sur les épices des Comptes. *Imp. L.-F. Longuet. S. d.*, in-8°, 2 p. [*N.* Lf^{27} 43.]

13949. — Cession des anciens rôles lors des ventes des offices de magistrature en la Chambre des Comptes. *Imp. L.-F. Longuet. S. d.* (1792), in-8°, 8 p. [*N.* Lf^{27} 44.]

F. — PRÉVOTÉ DE L'HOTEL

13950. — Histoire de l'ancienne cour de justice de la maison de nos rois, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à l'époque où elle a été connue sous le nom de Prévôté de l'hôtel du Roi et Grande Prévôté de France, et depuis ce temps jusqu'à nos jours, terminée par une notice de la composition actuelle de sa juridiction, de sa compétence en matière civile, criminelle et de police et de tous ses droits comme tribunal du fief de dignité des grandes charges de la couronne et des officiers de la maison du Roi, par C.-J. Clos, conseiller d'État, chevalier de l'ordre du Roi, lieutenant général de la Prévôté de son hôtel et Grande Prévôté de France. *Paris*, 1790, in-4°, XVI-142 p. [*N.* Lf^{30} 1. Réserve.]

D'après le *Manuel* de Brunet, cette date de 1790 serait uniquement celle de la composition de l'ouvrage, qui n'aurait été effectivement imprimé qu'en 1803, et tiré seulement à vingt-cinq exemplaires.

L'un des deux ex. placés dans la Réserve de la B. N. est interfolié et couvert d'additions et de corrections de la main de l'auteur.

13951. — Pétition à l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. IX, 540.]

Présentée pour les gardes de la Prévôté supprimés en 1778.

13952. — A l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Demonville*, 1790, in-4°, 4 p. [*N.* Lf^{30} 11.]

Signée : Me Champion de Villeneuve, avocat.

Pétition des gardes de la Prévôté de l'hôtel contre leur suppression.

13953. — A l'Assemblée nationale. Pétition des brigadiers, sous-brigadiers et gardes de la compagnie de la Prévôté de l'hôtel du Roi (Février 1791). *Imp. Pellier. S. d.*, in-4°, 11 p. [*N.* Lf^{30} 12.]

P. 9-11, *État des brigadiers, sous-brigadiers et gardes de la Prévôté de l'hôtel du Roi, contenant leurs services dans les troupes de ligne.*

13954.—Rapport sur le remboursement des charges, offices et emplois militaires, par M. Félix de Wimpffen, député du département du Calvados. Février 1791. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 1 f. et 50 p. [*N.* Le^{29} 1318.]

Le verso du titre est rempli par des *Avis et Errata très essentiels.*

Voyez le numéro suivant.

13955. — Supplément au Rapport du Comité militaire, sur le remboursement des charges, offices et emplois militaires. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. Février 1791. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le^{29} 1319.]

Voyez les deux numéros suivants.

13956. — A l'Assemblée nationale. Obvations sur le Rapport de M. Félix de Wimpffen concernant la fixation des charges des officiers de la Prévôté de l'hôtel du Roi, par les lieutenants et sous-lieutenants de cette compagnie. *Imp. Pellier. S. d.*, in-4°, 3 p. [*N.* Lf30 13.]

13957. — Lettre à M. Wimpffen au sujet des Observations distribuées par les lieutenants et sous-lieutenants de la Prévôté de l'hôtel (9 mars 1791). *Imp. du Patriote français. S. d.*, in-4°, 3 p. [*N.* Lf30 14.]

Signée : DELACHAPELLE, lieutenant général d'épée de la compagnie des gardes de la Prévôté de l'hôtel du Roi.
L'ex. de la B. N. porte l'adresse de M. Emeri, député à l'Assemblée nationale, petite place du Carroussel, hôtel d'Arras.

13958. — Rapport sur la suppression de la Prévôté de l'hôtel et la création de deux nouvelles compagnies de gendarmerie nationale, suivi des décrets rendus par l'Assemblée nationale, le 10 mai 1791, sur la suppression de ladite compagnie, et sa création en deux de gendarmerie nationale, par ALEXANDRE BEAUHARNOIS, député du département du Loir-et-du-Cher. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 19 p. [*N.* Le29 1484.]

Voyez le numéro suivant.

13959. — Projet de décret sur la suppression de la compagnie de la Prévôté de l'hôtel et sur sa formation et organisation en deux compagnies de la gendarmerie nationale (10 mai 1791). *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Le29 1485.]

13960. — Loi (n° 9) relative à la suppression de la compagnie de la Prévôté de l'hôtel et à sa recréation sous le titre de gendarmerie nationale. Donnée à Paris, le 15 mai 1791. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 12 p. [*R.* AD. VI, 66.]

13961. — Mémoire présenté à l'Assemblée nationale par les commissionnaires de la compagnie supprimée de la ci-devant Prévôté de l'hôtel des Monnaies. *Imp. L. Potier de Lille*, 1791, in-4°, 6 p. [*R.* AD. IX, 536.]

P. 6, liste des signataires.

13962. — A l'Assemblée nationale. Observations sur le remboursement des charges et offices militaires de lieutenants et sous-lieutenants de la ci-devant compagnie de la Prévôté de l'hôtel. *S. l. n. d.*, in-8°, 11 p. [*R.* AD. IX, 540.]

13963. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret, présentés à la Convention nationale, au nom du Comité de liquidation, sur le mode de liquidation des offices de la ci-devant Prévôté de l'hôtel et autres offices de finances et militaires, par P. BORDAS, député de la Haute-Vienne. Imprimés par ordre de la Convention nationale (7 nivôse an II-27 décembre 1793). *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Le38 625.]

Les officiers et soldats formant la compagnie de la Prévôté de l'hôtel furent incorporés dans la gendarmerie nationale. Voyez ci-après, chapitre V.

G. — CONNÉTABLIE ET MARÉCHAUSSÉE

13964. — Observations sommaires sur le tribunal des maréchaux de France et sur les différentes parties de leur juridiction, par un député de l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 30 p. [*N.* Lf32 32.]

13965. — Essais historiques et critiques sur la maréchaussée, suivis d'un plan d'amélioration pour cet établissement qui, offrant une épargne d'un ou même de deux millions sur la dépense annuelle, le rend cependant susceptible d'un service infiniment plus utile et plus considéré, par M. C. de P***, lieutenant-colonel. *S. l.*, 1788, in-8°, VIII-277 p. et 1 f. non chiffré (errata). [*N.* Lf32 34.]

13966. — Précis important sur les maréchaussées. *Paris, imp. P.-F. Didot le jeune*, 1790, in-4°, 1 f. et 20 p. [*N.* Lf32 33.]

13967. — Précis d'un plan sur l'organisation du corps de la maréchaussée, avec quelques réflexions sur l'importance de son service, accompagnées d'observations et idées concernant la bonne police et le code criminel. Par un officier de maréchaussée. *Paris, Desenne*, 1790, in-8°. [*N.* Lf32 40.]

13968. — Pétition à l'Assemblée nationale par les brigadiers, sous-brigadiers et gardes restant de la ci-devant compagnie de connétablie, sur leur remplacement. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-4°, 3 p. [*N.* Lf[32] 42. — *R.* AD. VI, 66.]

13969. — Observations respectueuses des officiers de la maréchaussée de robe courte sur ce qui concerne leur compagnie dans le projet de décret relatif à l'organisation générale de la maréchaussée. *Imp. Ve Delaguette. S. d.* [1790], in-4°, 4 p. [*R.* AD. VI, 66.]

13970. — Pétition à l'Assemblée nationale par la compagnie de maréchaussée de robe courte de Paris. *Imp. Ve Delaguette. S. d.*, in-4°, 7 p. [*R.* AD. VI, 66.]

13971. — Adresse à Nosseigneurs de l'Assemblée nationale, par la compagnie de maréchaussée de robe courte de Paris. *Imp. Ve Delaguette. S. d.*, in-4°, 14 p. [*R.* AD. VI, 66.]

13972. — Pétition à l'Assemblée nationale par les officiers de la ci-devant maréchaussée. *Paris, Boulard. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lf[32] 43.]

L'ex. de la B. N. porte la date manuscrite ancienne du 16 février 1791.

H. — BASOCHE

13973. — Observations pour la Bazoche du Palais à Paris. *Imp. Ve Ballard et fils*, 1785, in-4°, 7 p. [*N.* Lf[48] 10.]

Signées, p. 4 : DUCHESNE DE BEAUMONT, procureur général de la Bazoche. P. 5-7, *Analyse des lois et règlements qui prescrivent le temps de palais que doivent avoir les jeunes gens pour être reçus procureurs.*

13974. — Le Triomphe de la Basoche, poème en cinq chants et en vers, par M. TIGNEL. *A Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1788, in-8°, 42 p.

ÉPIGR. :

Ficta sunt proxima veri.

La *Préface* et les notes sont en prose.

13975. — La Bazochéide, poème burlesco-patriotico-héroïque en trois chants, par M. R***. *A Paris, de l'imprimerie élevée sur les débris de la Chicane*, 1790, in-8°, 31 p. [*N.* Lb[39] 10677.]

En prose.

13976. — Doléances de la cléricature, par M. SAUTE-RUISSEAU. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb[39] 7056.]

Considérations plus sérieuses que le titre ne le donnerait à entendre.

13977. — Ancienne Basoche de Paris. Commune de Paris. Extrait du procès-verbal du 17 juin 1790. *Paris, imp. Lebègue* (1833), in-4°, 7 p. [*N.* Lf[48] 3.]

Sur la part prise par les membres de l'ancienne basoche au siège de la Bastille.

Signé : Les membres de l'ancienne basoche, DINEUR, VERLENT.

Réimpression d'une pièce déjà décrite tome II, n° 6821. Voir aussi les n[os] 6815-6820 et 6822 du même volume.

I. — OFFICES DIVERS

13978. — Question à juger sur la liquidation de l'office du ci-devant juge auditeur de Paris. *Imp. du Postillon. S. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. XVIII[c] 69*.]

Signée : PICARD, électeur de 1789, ancien président du district des Blancs-Manteaux et ancien président des représentants de la Commune de Paris.

Picard occupait depuis 1785 les fonctions de juge auditeur.

13979. — Rapport et Projet de décret présentés à l'Assemblée nationale, au nom de la seconde section des rapports du Comité de législation, sur la suppression des offices d'arpenteurs, architectes, experts-jurés et greffiers des bâtiments, par F.-T. BONNEMÈRE, député du Maine-et-Loire, membre du Comité. Imprimés en exécution du décret du 28 mai 1792. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 16 p. [*R.* AD. IX, 540.]

Voyez le numéro suivant.

13980. — Pétition à l'Assemblée nationale législative, par les greffiers des bâtiments de la ville de Paris. *Imp. J.-B. Hérault. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. IX, 540.]

J. — NOTAIRES

13981. — Élixir contre la voracité des officiers subalternes de Thémis, par un aspirant à la réforme et prévoyance des abus. *De l'imprimerie des États-Généraux, aux dépens des notaires, procureurs et commissaires.* S. d., in-8°, 20 p. [*Br. M.* F. R. 22, 2.]

13982. — Adresse présentée par les clercs de notaires de Paris, à Monsieur le maire et à Messieurs les représentants de la commune de Paris. A Monsieur le marquis de La Fayette, commandant général de la garde nationale parisienne, et à Messieurs les députés au Comité militaire. *Imp. Ve Delaguette.* S. d., in-8°, 9 p. [*Br. M.* F. R. 533, 10.]

Pour réclamer leur incorporation dans la garde nationale.

13983. — L'Amour de l'ordre ou Dénonciation à l'Assemblée nationale d'un abus dont la réformation intéresse toutes les classes de citoyens. *S. l.*, 1789, in-8°, 35 p. [*N.* Lf41 3.]

L'ex. de la B. N., signé à la main : TURBAN DE GUNY, chef du bureau des cautionnements de la régie générale, porte diverses corrections et additions autographes.

ÉPIGR. :

Res est potens et invicta veritas.
ERASME, cent. IV.

Pour l'enregistrement des actes notariés.

13984. — De la Nécessité de la suppression du contrôle des actes des notaires et des Moyens d'en remplacer le produit, par M. BÉVIÈRE, député de la ville de Paris. *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, 48 p. [*R.* AD. II, 42.]

Voyez les deux numéros suivants.

13985. — Suite de l'Opinion de M. BÉVIÈRE, député de la ville de Paris, sur la nécessité de la suppression du contrôle des actes des notaires et les Moyens d'en remplacer le produit, et Projet pour en remplacer la formalité. *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, 1 f. et 29 p. [*N.* Le29 1122.]

13986. — De l'Utilité d'une formalité d'enregistrement sur les actes des notaires, en réponse à l'ouvrage de M. Bévière, notaire, député de la ville de Paris, ayant pour titre : « De la Nécessité de la suppression du contrôle », par ANTOINE MORIN, l'un des députés de la sénéchaussée de Carcassonne à l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, 1 f. et 21 p. [*N.* Lf41 4. — *R.* AD. II, 42.]

EPIGR. :

Quittez-moi cette serpe, instrument de dommage.

13987. — Opinion de M. DOSFANT, député de Paris, sur le contrôle des actes. *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, 63 p. [*R.* AD. II, 42.]

13988. — Observations sur le contrôle des actes, considéré comme impôt et comme formalité. *S. l. n. d.*, in-4°, 1 f., 31 p. et 1 tableau. [*N.* Lf41 5.]

Par DELARUE, notaire, d'après une note manuscrite de Van Praet sur l'ex. de la B. N.

13989. — Essai sur le notariat ou Ce qu'il devrait être dans le nouveau système judiciaire. Ouvrage lu à la Société des Amis de la Constitution, par C. M., membre de cette Société. *Paris, chez tous les marchands de nouveautés,* 1790, in-8°, 39 p. [*N.* Lf41 6.]

Par CHARLES METMAN, d'après une note manuscrite contemporaine sur l'ex. de la B. N.

13990. — Le Notariat dévoilé. *S. l. n. d.*, in-8°, 19 p. [*N.* Lf41 7. — *R.* AD. II, 42.]

Signé : Par M. F***, ancien notaire de L....

ÉPIGR. :

Tout citoyen qui connaît les abus et qui garde le silence est traître à sa patrie.

13991. — Idées succinctes. Projet d'institution des notaires. *Paris, imp. Laurens aîné.* S. d., in-8°, 8 p. [*N.* Lf41 8.]

13992. — Bases du mode de promotion aux places de notaires. *Imp. Laurens aîné.* S. d., in-8°, 4 p. [*N.* Lf41 9.]

13993. — Bases de l'organisation du notariat. *Imp. Fiévée.* S. d., in-4°, 15 p. [*N.* Lf41 10.]

13994. — Mémoire à l'Assemblée nationale, où l'on fait voir, entre autre choses, combien le régime actuel des notaires de Paris est contraire au bien public, et où l'on en propose un nouveau, qui rendrait ces officiers ministériels moins onéreux et plus utiles. *Paris, imp. Le Becq et Cretté,* 1790, in-4°, 1 f. et 32 p. [*N.* Lf^{41} 39.]

Signé : Me Maton de La Varenne, avocat. Voyez le numéro suivant.

13995. — Mémoire servant de réponse, par M. Périer, ancien notaire à Paris et député à l'Assemblée nationale : 1° A un mémoire signé : Maton de La Varenne, avocat, ayant pour titre : « Mémoire à l'Assemblée nationale... » 2° A un supplément audit mémoire, signé : J.-B. Lecointre (16 août 1790). *Imp. Caillot et Courcier. S. d.,* in-4°. [*N.* Lf^{41} 40.]

13996. — Abus qui se sont déjà glissés et qui ne peuvent que se multiplier dans la perception des droits pour l'enregistrement des actes. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin,* 1791, in-4°, 8 p. [*N.* Lf^{173} 2.]

13997. — Pétition adressée à l'Assemblée nationale par les clercs de notaires de Paris, le 23 septembre 1791. *Imp. Demonville,* 1791, in-4°, 8 p. [*N.* Lf^{48} 14.]

Les trois dernières pages, non chiffrées, contiennent la liste des signataires et les noms des titulaires des études auxquelles ils appartenaient.

Félicitations sur l'abolition de la vénalité des charges et proposition d'un amendement tendant à autoriser les notaires résidant dans des villes de plus de soixante mille âmes à se faire remplacer, en cas de démission volontaire, par leur premier clerc. Voyez le numéro suivant.

13998. — Développement des motifs sur lesquels est fondée la pétition des clercs de notaires de Paris à l'Assemblée nationale. Du 23 septembre 1791. *Paris, imp. Demonville,* 1791, in-4°, 4 p. [*N.* Lf^{48} 15.]

13999. — Réponse aux motifs de défaveur imaginés contre les clercs de notaires qui, après avoir traité, ont demandé des provisions à M. le garde du sceau, entre la sanction et la promulgation de la loi sur la nouvelle organisation du notariat. *Imp. du Cercle social, S. d.,* in-8°, 4 p. [*N.* Lf^{43} 16.]

14000. — Rapport des Comités de constitution et de judicature, sur les offices de notaires. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale (15 septembre 1791). *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 32 p. [*N.* Le^{29} 1788.]

Suit un projet de décret, incomplet dans l'ex. de la B. N.

14001. — Opinion de Louis-Marthe de Gouy, député à l'Assemblée nationale, sur le remboursement des charges des cent treize notaires de Paris. *Paris, imp. Nationale,* 1791, in-8°, 16 p. [*N.* Le^{29} 1809.]

14002. — [Note pour l'ajournement du projet d'organisation du notariat, commençant par ces mots :] On dit publiquement que le décret concernant l'organisation du notariat... *S. l. n. d.,* in-8°, 1 p. [*N.* Lf^{41} 41.]

14003. — Considérations sur l'état actuel des notaires au Châtelet de Paris et sur le droit qu'ils ont à un remboursement entier du prix réel de leurs offices. *Paris,* 1791, in-4°, 12 p. [*N.* Lf^{41}.]

14004. — Pétition des jeunes notaires de Paris à l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Du Pont,* 1791, in-8°, 10 p. [*N.* Lf^{41} 42.]

14005. — Réponse à l'imprimé intitulé : « Pétition des jeunes notaires ». *Imp. Moutard. S. d.,* in-4°, 10 p. [*N.* Lf^{41} 43.]

14006. — Exposé des motifs de la pétition des jeunes notaires de Paris. *S. l. n. d.,* in-8°, 27 p. [*N.* Lf^{41} 44.]

14007. — Développements de la pétition des jeunes notaires de Paris. *S. l. n. d.,* in-8°, 15 p. [*N.* Lf^{41} 45.]

14008. — Réponse aux différents écrits publiés au nom des jeunes notaires. *Imp. Moutard. S. d.,* in-4°, 20 p. [*N.* Lf^{41} 46.]

14009. — Nouvelle Tentative des notaires de Paris pour faire revivre la vénalité. Par un clerc de notaire. *S. l. n. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Lf^{48} 17.]

14010. — Mort et Résurrection de la vénalité des offices de notaires, par un clerc de notaire. *Imp. Fiévée. S. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Lf^{48} 18.]

14011. — Principes sur l'effet des lois nouvelles et leur application contre la vénalité notariale. *Imp. Laurens. S. d.* — Analyse des effets des lois nouvelles. *Imp. Laurens. S. d.*, in-8°, 8 et 8 p. [*N.* Lf⁴⁸ 19.]

Les deux pièces, cartonnées sous la même couverture dans l'ex. de la B. N., sont signées : TURREL, docteur en droit, premier clerc de notaire à Paris.

On lit, au bas de la première, après la signature : « Ce n'est pas moi, c'est un de mes confrères qui vient de faire imprimer des réflexions sur l'infraction du décret concernant l'organisation du notariat. »

14012. — Département de Paris. Arrêté du Conseil général sur les notaires (17 janvier 1793). *Imp. Ballard. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 3295*.]

Production d'un certificat de civisme.

14013. — Représentations à la Convention nationale sur la liquidation des notaires de Paris, par LECOINTRE, notaire. Nivôse, l'an II. *Imp. de la rue Mêlé, n° 59. S. d.*, in-8°, 1 f. et 20 p. [*N.* Lf⁴¹ 47.]

14014. — [Réclamation des notaires de Paris ayant obtenu des reconnaissances provisoires, contre l'obligation de rapporter, dans le délai de deux décades, les sommes excédant le montant de leurs offices, datée du 1er pluviôse an II (20 janvier 1794) et commençant par ces mots : L'article XXVI du projet de décret présenté au nom des Comités des finances et de liquidation... *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lf⁴¹ 48.]

14015. — Supplément aux observations des notaires de Paris. *Imp. Fantelin. S. d.*, in-4°, 9 p. [*N.* Lf⁴¹ 49.]

14016. — Pétition des jeunes notaires de Paris à la Convention nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lf⁴¹ 50.]

14017. — Réflexions des jeunes notaires sur la pétition présentée à la Convention nationale le 10 pluviôse. *Paris, imp. Desenne. S. d.*, in-12, 12 p. [*N.* Lf⁴¹ 51.]

ÉPIGR. :

Res est sacra miser.

14018. — Observations sur la résolution du Conseil des Cinq-Cents relative à l'organisation du notariat. *Baudouin. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lf¹¹⁹ 5.]

14019. — Observations sur la nécessité de conserver les tabellions, par F.-M. DERENTY, membre du Conseil des Anciens. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Lf¹¹⁹ 6.]

14020. — Réflexions sur les deux concours pour l'admission au notariat, par le citoyen BONNOMET, notaire à Paris (14 brumaire an VIII-5 novembre 1799). *Imp. Baudouin. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lf¹¹⁹ 7.]

14021. — Observations sur quelques dispositions de la seconde résolution prise pour l'organisation du notariat, par le citoyen RAGUIDEAU, notaire à Paris (16 brumaire an VIII-7 novembre 1799). *Imp. Baudouin. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lf¹¹⁹ 8.]

14022. — Un Mot sur la résolution du 6 vendémiaire an VIII, relative au notariat, par MATHIEU, notaire à Paris (1er frimaire an VIII-22 novembre 1799). *Imp. Baudouin. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lf¹¹⁹ 9.]

K. — AVOUÉS

14023. — Opinion de M. GUILLAUME et Projet de décret sur cette question : Dans quelles classes prendra-t-on les avoués ? *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 15 p. [*N.* Le²⁹ 1202.]

14024. — De la Nécessité d'avoir des avoués dans les nouveaux tribunaux et d'accorder la préférence pour ces places aux anciens officiers ministériels (16 décembre 1790). *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lf¹²⁰ 5.]

Signé : GUILLAUME.

14025. — Projet d'une pétition à présenter à l'Assemblée nationale par les hommes de loi, avoués et tous ceux qui, sous une dénomination quelconque, se chargent d'exercer et de défendre les droits litigieux qui leur sont confiés. Par G. P***, avoué. *Paris, Ve Vallat-La Chapelle*, 1791, in-8°, 1 f. et VIII-33 p. [*N.* Lf¹²⁰ 6.]

Par GERMAIN-LOUIS PETITAIN.

14026. — Anecdote judiciaire (2-4 mars 1792). *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lf[120] 8.]

Au sujet du refus de Tronchet de signer une consultation conjointement avec Lavaux, avoué au tribunal de cassation.
Signée : LAVAUX.

14027. — Aux Citoyens représentants du peuple au Conseil des Cinq-Cents. Sur l'organisation des hommes de loi. *Imp. Fauvelle et Sagnier. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lf[120] 7.]

Pour le rétablissement des avoués.
Signé : LAURENT, homme de loi et juge de paix de la division de la Cité.

14028. — Liste des avoués au tribunal d'appel. *Paris, Ve Delaguette, thermidor an VIII*, in-4°, 1 f. et 13 p. [*P.* 6570.]

Cette liste fournit le lieu de naissance, l'ancienne qualité, la date de réception et le nom du prédécesseur de chacun des quatre-vingts avoués de Paris.
A l'ex. de la B. V. P. est jointe une *Liste* (in-folio) *des membres de la chambre des avoués près le tribunal d'appel séant à Paris, nommés par l'assemblée générale en exécution de l'arrêté des Consuls du 13 frimaire an IX* (4 décembre 1800).

L. — HUISSIERS AUDIENCIERS

14029. — A Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. *Imp. Ve Delaguette, décembre 1789*, in-4°, 6 p. [*N.* Lf[43] 2.]

Pétition des huissiers audienciers des cours et juridictions de Paris réunies.
P. 6, liste des signataires.

14030. — A l'Assemblée nationale. Pétition des huissiers des ci-devant cours et juridictions de Paris. *Paris, imp. Ve Delaguette*, 1791, in-4°, 8 p. [*N.* Lf[43] 3.]

P. 8, liste des signataires.

14031. — Pétition d'une partie des huissiers des ci-devant tribunaux de Paris à l'Assemblée nationale. *Imp. Limodin. S. d.* (1791), in-4°, 7 p. [*N.* Lf[43] 4.]

14032. — Adresse au Corps législatif, par les huissiers audienciers du tribunal civil du département de la Seine. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lf[121] 2.]

Au sujet des privilèges accordés aux huissiers des justices de paix, par dérogation à l'article 27 de la loi du 19 vendémiaire an IV (11 octobre 1795).

14033. — Au Conseil des Cinq-Cents (8 ventôse an VI-26 février 1798). *Imp. J.-B. Cérioux. S. d.*, in-4°, 6 p. [*N.* Lf[121] 3.]

Demande d'extension de la compétence des huissiers.
Signé : LEFEBVRE le jeune.

M. — HUISSIERS PRISEURS

14034. — Liste des six-vingts seuls huissiers-commissaires-priseurs-vendeurs de biens-meubles, reçus et immatriculés au Châtelet de Paris. Année MDCCLXXXI. *Paris, Knapen. S. d.*, in-12, 96 p. [*N.* Lc[31] 377.]

Les deux dernières pages sont blanches.

14035. — Motion pour la suppression des offices des jurés priseurs, vendeurs de meubles, présentés aux bureaux par M. GOSSIN, député du Barrois, membre du Comité de judicature. *Versailles, Baudouin. S. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. IX, 540.]

14036. — Pétition à l'Assemblée nationale, adressée au Comité de judicature, de liquidation et de finance, servant de supplément aux différentes pétitions et observations de la compagnie des huissiers priseurs de Paris. *Knapen et fils. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. IX, 540.]

Signée : TOULAIN, huissier priseur.

14037. — A l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-4°, 6 p. [*R.* AD. IX, 540.]

Réclamation des huissiers priseurs au sujet de la situation qui leur était faite par le décret du 18 décembre 1790, portant suppression des offices ministériels, mais ajournant toute décision à leur égard.

14038. — Supplique des huissiers commissaires priseurs immatriculés au Châtelet de Paris à Nosseigneurs les représentants de la nation. *Paris, Knapen et fils, janvier* 1790, in-4°, 10 p. [*N.* Lf[43] 22.]

14039. — Pétition des cent vingt huissiers priseurs de Paris à l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [*N.* Lf43 23.]

14040. — Observations des jeunes huissiers commissaires priseurs de Paris sur la liquidation à faire de leurs offices. *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. [*N.* Lf43 24.]

14041. — Mémoire et Résumé des jurés crieurs de Paris, tendant au rétablissement de l'indemnité demandée et non admise par le décret du 29 juillet 1791, relativement à la suppression de leurs offices. *Imp. L. Jouy*, 1791, in-4°, 12 p. [*R.* AD. IX, 540.]

14042. — Convention nationale. Rapport fait au nom des Comités de législation et de liquidation réunis, sur la pétition des huissiers priseurs de Paris, qui a pour but de les faire maintenir définitivement dans les fonctions dont l'exercice provisoire leur a été accordé par loi du 8 décembre 1790, avec un projet d'organisation d'établissements publics, pour les ventes de meubles dans toute l'étendue de la République, par G. PORCHER, député du département de l'Indre. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Le38 258.]

14043. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret présentés à la Convention nationale le 1er brumaire an II (22 octobre 1793), au nom du Comité de liquidation, sur le mode de liquidation des offices des huissiers priseurs de la Commune de Paris, par J.-A. LEMOINE, député du département de la Manche. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 20 p. [*N.* Le38 520.]

N. — RECEVEURS DES CONSIGNATIONS ET COMMISSAIRES AUX SAISIES RÉELLES

14044. — Mémoire à l'Assemblée nationale sur les offices de receveurs des consignations et commissaires aux saisies réelles. *Paris, imp. Baudouin*, 1791, in-8°, 7 p. [*N.* Lf45 3.]

14045. — A l'Assemblée nationale, pour les commissaires aux saisies réelles. *Paris, imp. Baudouin. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lf46 2.]

14046. — Pétition des commissaires aux saisies réelles à l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 1 f. et 8 p. [*N.* Lf46 3.]

14047. — Observations des commissaires aux saisies réelles. Comité de constitution et judicature. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 7 p. [*N.* Lf46 4.]

O. — GARDES DU COMMERCE

14048. — Pétition des officiers gardes du commerce à l'Assemblée nationale. *Imp. de l'Aviseur général. S. d.*, in-4°, 3 p. [*R.* AD. XI, 65.]

Signée : MONGLAS, doyen, pour la compagnie.
Protestation contre la situation faite aux gardes du commerce qui, par un édit de 1772, avaient remplacé les huissiers et s'étaient vus réduits à douze par un édit de 1778.
Un ex. de chacun de ces deux édits est joint à leur *Pétition* dans l'ex. de la collection Rondonneau.

§ 3. — Nouvelle Organisation judiciaire.

A. — OPINIONS, PROJETS, DISCOURS, ETC. SUR L'ÉLECTION DE LA MAGISTRATURE ET DU JURY.

14049. — Lettre contenant quelques réflexions sur les abus de l'administration de la justice à Paris et un premier moyen d'y remédier, enrichie de bonnes notes. *Londres et Paris, Monmoro (sic)*, 1789, in-8°, 2 ff. et 34 p. [*P.* 15002.]

14050. — Rapport du Comité de constitution sur l'organisation du pouvoir judiciaire, présenté à l'Assemblée nationale par M. BERGASSE. *Paris, Baudouin*, 1789, in-8°, 64 p. [*N.* Le29 141.]

14051. — Projet de l'organisation du pouvoir judiciaire, proposé à l'Assemblée nationale par le Comité de constitution, dont l'annexe a été ordonnée au procès-verbal du 21 décembre 1789. *Paris, Baudouin. S. d.* — Suite du Projet de l'organisation du pouvoir judiciaire, présenté à l'Assemblée nationale, par le Comité de constitution. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 58 p. [*N.* Le29 398.]

Les deux pièces ont une pagination suivie.

14052. — Nouveau Projet sur l'ordre judiciaire, conforme aux bases décrétées par l'Assemblée nationale, proposé par le Comité de constitution. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 35 p. [*N.* Le29 399.]

Un second tirage a 39 p.

14053. — Discours de M. Thouret, à l'Assemblée nationale, en ouvrant la discussion sur la nouvelle organisation du pouvoir judiciaire. Séance du 24 mars 1790. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 22 p. [*N.* Le29 526.]

Voyez le n° 14060 ci-dessous.

14054. — Principes fondamentaux de la police et de la justice, présentés au nom du Comité de constitution, par M. Du Port, député de Paris. Imprimés par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Le29 534.]

14055. — Principes et Plan sur l'établissement de l'ordre judiciaire, par M. Du Port, député de Paris. Imprimés par ordre de l'Assemblée (29 mars 1790). *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 2 ff. et 114 p. [*N.* Le29 535.]

14056. — Moyens d'exécution pour les jurés au criminel et au civil, rédigés en articles, par M. Du Port, député de Paris. Imprimés par ordre de l'Assemblée nationale (29 mars 1790). *Paris, Baudouin, S. d.*, in-8°, 34 p. [*N.* Le29 536.]

14057. — Plan d'exécution des jurés au civil, par M. Du Port, député de Paris. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale (29 mars 1790). *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Le29 537.]

14058. — Opinion de Charles Chabroud, membre de l'Assemblée nationale, sur quelques questions relatives à l'ordre judiciaire, prononcé le 30 mars 1790. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 30 p. [*N.* Le29 541.]

14059. — Essai de Charles Chabroud, membre de l'Assemblée nationale, sur l'organisation de la justice en France (30 mars 1790). *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 19 p. [*N.* Le29 542.]

14060. — Second Discours de M. Thouret, à l'Assemblée nationale, sur l'organisation du pouvoir judiciaire. Imprimé par ordre de l'Assemblée. Séance du 6 avril 1790. Discussion de l'établissement des jurés. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 40 p. [*N.* Le29 551.]

Voyez le n° 14053 ci-dessus et le numéro suivant.

14061. — Troisième Discours de M. Thouret, à l'Assemblée nationale, sur l'organisation du pouvoir judiciaire. Séance du 28 avril 1790. Aperçu du projet de M. l'abbé Sieyès. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 24 p. [*N.* Le29 619.]

14062. — Opinion de M. Tronchet sur le jugement par jury, prononcée le 29 avril 1790. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, Baudouin*, 1790, in-8°. [*N.* Le29 620.]

14063. — Éclaircissements sur les réponses faites par M. Pelletier à deux amendements proposés par M. Tronchet. *Baudouin. S. d.*, in-8°. [*N.* Le29 621.]

Signés : Tronchet.

14064. — Éclaircissement décisif sur la question des jurés, adressé à M. Linguet (29 avril 1790). *Imp. Pain. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lf113 11.]

14065. — Principes de l'organisation des jurés et Réfutation du système proposé par

M. Duport au nom des Comités de judicature et de constitution, par MAXIMILIEN ROBESPIERRE, député du département du Pas-de-Calais à l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 28 p. [*N.* Le[29] 1891.]

14066. — Opinion de M. le comte STANISLAS DE CLERMONT-TONNERRE sur les jurés. Le 30 avril 1790. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°. [*N.* Le[29] 622.]

14067. — Idées sur l'organisation du pouvoir judiciaire dans Paris, présentées au Comité de constitution avant le décret du 25 août, par M. TALON, ancien lieutenant civil, député à l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Cailleau, septembre* 1790, in-8°, 1 f. et 78 p. [*N.* Le[29] 871.]

14068. — Réflexions d'un citoyen sur le plus ou moins d'étendue des fonctions des notables adjoints dans l'instruction des procès criminels. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Lf[113] 4.]

Voyez le numéro suivant.

14069. — Modestes Observations d'un citoyen impartial. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lf[113] 5.]

Même sujet que le numéro précédent.

14070. — Adresse des notables adjoints de Paris à l'Assemblée nationale. *Paris, Baudouin*, 1789, in-8°, 24 p. [*N.* Lf[113] 6.]

P. 24, liste des signataires.

14071. — Réflexions sur l'établissement des jurés et sur l'administration de la justice civile et criminelle, par WILLIAM PALEY, maître ès arts et archidiacre de Carlisle. Ouvrage traduit de l'anglais sur la quatrième édition, par M. BERTIN. *Paris, chez l'auteur, rue Saint-Honoré*, 618, *près la rue des Poulies, maison du fourbisseur; Bailly; Desenne; Defer de Maisonneuve*, 1789, in-8°, 2 ff. et 95 p. [*N.* Lf[113] 7.]

« Imprimé pour la circonstance. »

14072. — Essai sur les jurés, par L.-B. LAURAGUAIS. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 45 p. [*N.* Lf[113] 8.]

ÉPIGR. :

Ubi non est scientia non est conscientia.

14073. — Exemple particulier où la procédure propre à l'examen des jurés est comparée avec les anciennes formes, par CHARLES CHABROUD, membre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lf[113] 9.]

L'exemple allégué par l'auteur est tiré d'un long procès d'adultère et de bigamie jugé par un arrêt du Parlement du 15 mars 1674.

14074. — Mémoire sur l'usage des jugements par jurés en matière civile, anciennement établi dans quelques tribunaux de la France, lu à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du mardi 18 mai 1790, par M. LEVRIER, lieutenant-général du bailliage royal de Meulan, correspondant de ladite Académie, associé à celle des sciences, arts et belles-lettres d'Orléans. *Paris, Belin*, 1790, in-8°, 48 p. [*N.* Lf[113] 12.]

14075. — Municipalité de Paris. 7 novembre 1791. Arrêté concernant l'inscription des citoyens qui devront servir de juré (*sic*) de jugement. In-folio plano. [*N.* Lb[40] 1*.]

14076. — Municipalité de Paris. 26 novembre 1791. Arrêté sur l'inscription des citoyens pour former la liste du juré de jugement. In-folio plano. [*N.* Lb[40] 1*.]

14077. — Compte rendu à l'Assemblée nationale, le 9 juillet 1792, sur l'état actuel des tribunaux et l'administration générale de la justice du royaume, par M. DEJOLY, ministre de la justice. *Paris, imp. Royale*, 1792, in-4°, 14 p. [*P.* série 140, Recueil général.]

14078. — Le Ministre de la justice aux présidents des tribunaux criminels et aux accusateurs publics près des mêmes tribunaux (28 juillet 1793). *S. l. n. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Lf[113] 13.]

Au sujet de l'établissement du jury.
Signé : GOHIER.

14079. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par RIOU, au nom d'une Commission spéciale, sur le traitement des juges du département de la Seine,

Séance du 27 ventôse an VI (17 mars 1798). *Imp. Nationale, ventôse an VI,* in-8°, 6 p. [*R.* AD. IX, 515.]

14080. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par ANDRIEUX, au nom d'une Commission spéciale, sur une nouvelle fixation du traitement des juges des tribunaux civils et criminels et des juges de paix, à compter du 1er vendémiaire de l'an VII; sur la nécessité de pourvoir incessamment à l'acquit de l'arriéré de ces traitements antérieurs à l'an VII, et à leur payement exact de mois en mois à l'avenir, et Message du Directoire exécutif, imprimé à la suite par ordre du Conseil. Séance du 8 brumaire de l'an VII (29 octobre 1798). *Paris, imp. Nationale, brumaire an VII,* in-4°, 20 p. [*N.* Le43 2415.]

Voyez le numéro suivant.

14081. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Second Rapport fait par ANDRIEUX, au nom d'une Commission spéciale, sur la fixation des dépenses des tribunaux à compter du 1er vendémiaire de l'an VII. Traitement des commissaires du Directoire exécutif près les tribunaux civils, criminels et correctionnels de toute la République. Séance du 18 frimaire an VII (8 décembre 1798). *Imp. Nationale, frimaire an VII,* in-4°, 10 p. et tableau. [*N.* Le43 2522.]

14082. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Troisième Rapport fait par ANDRIEUX et Projet de résolution présenté au nom d'une Commission spéciale, sur la fixation du traitement des juges et des dépenses judiciaires, à compter du 1er vendémiaire de l'an VII. Séance du 13 nivôse an VII (2 janvier 1799). *Imp. Nationale, nivôse an VII,* in-4°, 8 p. et 3 tableaux. [*N.* Le43 2646.]

14083. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de DEMOOR (des Deux-Nèthes) sur le référé du tribunal criminel de la Seine relatif à la formation d'une liste de jurés pour le premier trimestre de l'an VIII. Séance du 8 brumaire an VIII (30 octobre 1799). *Imp. Nationale, brumaire an VIII,* in-8°, 10 p. [*N.* Le43 3772.]

14084. — Code judiciaire ou Recueil des décrets de l'Assemblée nationale constituante sur l'ordre judiciaire. *Paris, de l'imp. Nationale, an IV de la Liberté* (1792), 3 vol. in-8°. [*N.* Inv. F. 31834-31836.]

— *Première et seconde Parties contenant, l'une, les décrets sur le pouvoir judiciaire et sur l'organisation judiciaire en général; l'autre, le Code civil ou Décrets sur l'ordre judiciaire civil en particulier, avec un Appendice concernant les lettres de ratification, les huissiers priseurs, les commissaires aux saisies, les receveurs des consignations, les notaires, et les qualités qu'il est défendu de prendre dans les actes.*

L'*Avertissement* est daté des Archives, 12 mars 1792 et signé CAMUS.

— *Troisième Partie, contenant les décrets qui concernent l'instruction des procès criminels et la procédure par jurés,* par M. CAMUS, garde des Archives nationales.

— *Quatrième et cinquième Parties contenant, l'une, le Code pénal ou Décrets sur les peines attachées aux crimes; l'autre, le Code de la police ou Décrets sur l'ordre, la police et la tranquillité publique,* par le citoyen CAMUS, garde des Archives nationales (1793, l'an II de la République française).

Les *Avertissements* des tomes II et III sont datés des Archives, 11 juin et 8 août 1792, et signés CAMUS.

B. — ÉLECTION ET INSTALLATION DES MAGISTRATS

14085. — Assemblée électorale de Paris (18 novembre 1790-15 juin 1791). Procès-verbaux de l'élection des juges, des administrateurs, du procureur syndic, de l'évêque, des curés, du président du tribunal criminel et de l'accusateur public, publiés par ÉTIENNE CHARAVAY (1890).

Voyez tome II, n° 5417. Voyez aussi le numéro suivant.

14086. — Assemblée électorale de Paris (12 août 1791-26 août 1792). Procès-verbaux de l'élection des députés à l'Assemblée législative, des hauts jurés, des administrateurs, du procureur syndic, du président du tribunal criminel et de son substitut, de juges suppléants, de l'accusateur public, de curés, publiés d'après les originaux des Archives nationales, avec des notices historiques et biographiques, par ÉTIENNE CHARAVAY, archiviste paléographe. *Paris,*

Cerf; Ch. Noblet; maison Quantin, 1894, in-8°, 2 ff. et LX-628 p.

Collection de documents relatifs à l'histoire de Paris pendant la Révolution française, publiés sous le patronage du Conseil municipal.

14087. — La Chronique véridique des prétendants aux places de judicature dans la prochaine organisation des nouveaux tribunaux, soit de présidents, conseillers, avocats, etc., etc., etc. *A Paris, chez les généalogistes, MDCCXC*, in-8°, 1 f. et 34 p. [*N*. Lb39 11233.]

Pamphlet contre les maîtres des requêtes « sur lesquels on peut compter comme ayant secoué toute prévention aristocratique ».

L'auteur annonçait d'autres numéros consacrés aux cours « encore appelées souveraines », à l'ordre des avocats, aux procureurs, etc.; ils n'ont pas paru.

14088. — La Désolation des procureurs et autres personnes du Palais ou le Petit Mystère. *Paris, rue du Hurepoix*, n° 24 (*imp. Demonville*), 1789, in-8°, 16 p. [*N*. Lb39 7563.]

Sur la gratuité de la justice.

14088a. — La Désolation des procureurs... *S. d.* (*imp. Demonville*), in-8°, 8 p. [*N*. Lb39 7563 A.]

14089. — Liste des candidats qui devront entrer dans la nouvelle organisation des tribunaux ou qui, du moins, par leurs sentiments patriotiques, méritent d'y exercer quelques fonctions, ne fût-ce que comme avocat, sauf à leur adjoindre ceux qui, par la suite, feront preuve de dévouement à la chose publique, quand même ils ne seraient déjà ni magistrats ni avocats. N° 1. *S. l. n. d.*, in-8°, 32 p.

Note de M. Bégis, prise à la Bibliothèque du Louvre.

14090. — Rapport du Comité de l'emplacement des tribunaux et corps administratifs, par M. Prugnon. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale (21 janvier 1791). *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 6 p. [*N*. Le29 1244.]

14091. — Municipalité de Paris. Emplacement provisoire des six tribunaux du département de Paris. *Imp. Lottin aîné*, 1791, in-4°, 3 p. [*N*. Lb40 1255.]

14092. — Municipalité de Paris. Proclamation du Roi sur un décret de l'Assemblée nationale qui détermine le territoire de chacun des six tribunaux du département de Paris, du 21 septembre 1790, transcrite le 4 octobre sur les registres de la municipalité de Paris. In-folio plano. [*N*. Lb40 1.]

14093. — Pétition à l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [*N*. Lf109 3.]

Pour la prompte installation des tribunaux d'appel.

14094. — Solution de quelques difficultés élevées sur la demande du corps électoral du département de Paris, pour vérifier et élire les juges en commun. *S. l. n. d.*, 8 p. [*N*. Lf109 4.]

14095. — Questions et Réflexions que l'on croit nécessaire de présenter aux différentes sections du corps électoral du département de Paris. *Paris, imp. Nationale S. d.*, in-8°, 8 p. [*N*. Lf109 5.]

Sur l'élection des juges.

14096. — L'Importance du choix des juges. *Imp. Boulard. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N*. Lf109 6.]

14097. — Adresse aux membres des assemblées électorales tenant pour la nomination des juges, par Louis-Antoine Robert, avocat de Paris. *Imp. Ve d'Houry. S. d.*, in-8°, 8 p. [*Br. M*. F. R., 292, 19.]

14098. — Extrait des registres du département de l'Assemblée électorale du département de Paris séante à l'évêché métropolitain. Discours prononcé à la séance du 8 mars 1792, par M. Billaud-Varenne, élu juge suppléant au tribunal du quatrième arrondissement du département de Paris, le 6 du même mois. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*Br. M*. F. R. 292, 4.]

14099. — Rapport fait au nom du Comité de législation sur la nécessité d'établir deux juges de plus par tribunal d'arrondissement à Paris, par M. Hua, député du

département de Seine-et-Oise. Imprimé par ordre du Comité. *Imp. Nationale. S. d.* (1792), in-8°, 6 p. [*N.* Le[33] 3 S., n° 27.]

14100. — Comité de législation. Liste des citoyens présentés à la Convention nationale, par son Comité de législation, pour remplir les places vacantes dans les tribunaux civils de districts et dans les tribunaux de paix des sections de Paris (6 pluviôse an III-25 janvier 1795). *Imp. Nationale, pluviôse an III,* in-4°, 2 p. [*N.* Le[38] 1178.]

14101. — Comité de législation. Liste des citoyens présentés à la Convention nationale, par son Comité de législation, pour remplir les places vacantes dans les tribunaux civils de districts et de commerce, et dans les bureaux de conciliation et tribunaux de paix des sections de Paris (12 pluviôse an III-31 janvier 1795). *Imp. Nationale, pluviôse an III,* in-4°, 2 p. [*N.* Le[38] 1191.]

14102. — Considérations de Boucher-Sauveur sur la nécessité d'une nouvelle magistrature (15 ventôse an III-5 mars 1795). *Imp. Mayer. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lf[109] 7.]

Signées : Boucher-Sauveur, député de Paris.

14103. — Au Corps législatif, 30 prairial à 7 heures. *Imp. R. Vatar. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lf[109] 10.]

Pour l'élection populaire des juges.
Signé : Saint-Mandé.

C. — TRIBUNAUX CIVILS ET JUGES DE PAIX

14104. — Traité du tribunal de famille, contenant une instruction détaillée sur la compétence et les fonctions de ce tribunal dans toutes les affaires susceptibles d'y être traitées, terminée par plusieurs décisions des Comités de constitution et Conseils de justice confirmatives de ladite instruction. *Paris, l'auteur,* 1791, in-8°, 340 p.

Par Aug.-Ch. Guichard, d'après Barbier et Quérard.

14105. — Circulaire du directeur du jury près le tribunal du troisième arrondissement relative à l'assemblée hebdomadaire de ce jury [1er septembre 1792]. *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [*N.* Lb[39] 10871.]

Signée à la main : Monricault.
L'ex. de la B. N. porte l'adresse de M. Couturier, horloger, 32, rue de Berry.

14106. — Pétition individuelle des citoyens soussignés, membres du tribunal civil du département de la Seine, aux représentants du peuple composant le Conseil des Cinq-Cents. *Imp. Lerouge. S. d.* (1798), in-8°, 4 p. [*R.* AD. XVI, 72.]

Les signatures de l'original ne sont pas reproduites.
Réclamation de ces fonctionnaires au sujet de l'insuffisance du traitement qui leur était alloué.
Voyez le numéro suivant.

14107. — Réflexions d'un rentier sur l'augmentation de traitement demandée par les membres actuels du tribunal civil à Paris. 8 germinal an VI (28 mars 1798). *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*Br. M.* F. R. 452, 2.]

14108. — Pétition des juges de paix de la ville de Paris à la Convention nationale. *Imp. Boulard. S. d.*, in-8°, 4 p. [*Br. M.* F. R. 570, 19.]

Protestation contre la loi du 15 ?

D. — TRIBUNAUX CRIMINELS

14109. — Projet de décret proposé à l'Assemblée nationale, au nom du Comité de l'Extraordinaire des finances, par M. J. Cartier-Douineau, relativement aux dépenses nécessaires pour l'établissement du tribunal criminel de Paris. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d*, in-8°, 2 p. [*N.* Le[33] 3 I.]

L'ex. de la B. N. porte la date manuscrite du 12 octobre 1791. Je n'ai pas retrouvé la date du décret conforme.

14110. — Adresse des membres composant les six tribunaux criminels établis à Paris par la loi du 14 mars 1791, à l'Assemblée nationale. *Imp. Cl. Simon,* 1791, in-4°, 7 p. [*N.* Lb[39] 11310.]

Sur l'encombrement des prisons et les difficultés multiples de leur tâche. P. 7, liste des signataires.

14111. — Lettre de M. SAVY, accusateur public auprès du premier tribunal criminel, au maire de Paris. (28 juillet 1791.) *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. non chiffrés. [*N.* Lb39 10135.]

Sur l'irrégularité des notables adjoints dans l'exercice de leurs fonctions.

14112. — Département de Paris. Convocation des électeurs. 15 décembre 1791. *Imp. Ballard. S. d.*, in-folio plano. [*A. N.* B I 11.]

A l'effet de procéder le 28 décembre à l'élection du substitut et du président du tribunal criminel du département de Paris, en remplacement de Prieur, démissionnaire. (Voyez le numéro suivant.)

14113. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale du département de Paris, du 28 décembre 1791. Démission de M. Prieur, de la place de substitut du président du tribunal criminel du département de Paris, dont l'impression a été ordonnée par l'arrêté de ce jour. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [*N.* Lb39 10369.]

Prieur (de la Marne) venait d'être nommé membre du directoire et substitut du procureur général syndic de son département.

14114. — Département de Paris. Convocation des électeurs. 4 février 1792. *Imp. Ballard. S. d.*, in-folio plano. [*A. N.* B I 11.]

A l'effet de procéder, le 15 février, à la nomination du substitut du président du tribunal criminel du département, en remplacement de Buzot, démissionnaire.

14115. — Municipalité de Paris. Installation du tribunal criminel du département de Paris. (15 février 1792). *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, in-4°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 614, 22.]

14116. — Juré d'accusation. Trimestre de juin, juillet, août. 21 mai 1792. *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, 1792, in-4°, 12 p. [*Br. M.* F. R. 8*, 15.]

14117. — Commune de Paris. Juré d'accusation. Trimestre de septembre, octobre et novembre. 22 août 1792. *Imp. A.-J. Gorsas*, in-4°, 15 p. [*N.* Lb40 1154*.]

14118. — [Circulaire aux citoyens composant le jury d'accusation pour le trimestre de septembre, octobre et novembre 1792... à la maison commune, le 22 août]. *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [*N.* Lb39 10836.]

La signature de P. MANUEL est reproduite au moyen d'une griffe.

14119. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret concernant le jugement des instances restées indécises dans les tribunaux criminels provisoires des six arrondissements de Paris, comme y étant commencées à plaider ou à rapporter à l'époque de la suppression de ces tribunaux, présentés à la Convention nationale, au nom de son Comité de législation, par LANJUINAIS. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le38 182.]

14120. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport et Projet de résolution présentés au Conseil des Cinq-Cents, par SOULIGNAC, au nom de la Commission créée, le 20 frimaire an IV, pour examiner un message du Directoire exécutif, par lequel il demande qu'il soit ajouté une troisième section au tribunal criminel du département de la Seine et la nomination d'un second vice-président, d'un second substitut de l'accusateur public, etc. (29 frimaire an IV-20 décembre 1795.) *Paris, imp. Nationale, nivôse an IV*, in-8°, 8 p. [*N.* Le43 51.]

14121. — Ordre dans lequel viendront les affaires qui seront portées au tribunal criminel du département de la Seine, séant au Palais de Justice, à Paris, dans le cours de la session de nivôse l'an IV de la République. *Paris, imp. de la République. S. d.*, in 4°, 8 p. [*N.* Lf113 73.]

14122. — Les Citoyens composant le tribunal criminel du département de la Seine au Corps législatif de la République française. *Fauvelle et Sagnier. S. d.* (1798), in-8°, 11 p. [*R.* AD. III, 51.]

Signé : BEXON, président; MARTINEAU, vice-président; RIGAULT, accusateur public; ROULOIS, substitut de l'accusateur public.

Observations sur le Rapport du citoyen Andrieux, en date du 8 brumaire. Voyez le n° 14080 ci-dessus.

14123. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Leroy (de l'Eure), au nom d'une Commission spéciale, sur un référé du tribunal criminel de la Seine relatif à la formation d'une liste de jurés pour le premier trimestre de l'an VIII. Séance du 1er brumaire an VIII (23 octobre 1799). *Paris, imp. Nationale, brumaire an VIII*, in-8°, 23 p. [*N.* Le43 3744.]

14124. — Opinion de Challan sur le Rapport fait le 1er brumaire an VIII (23 octobre 1799), au nom de la Commission spéciale chargée de l'examen du message du Directoire exécutif relatif à la suspension du cours de la justice au tribunal criminel de la Seine et sur le choix des jurés en matière criminelle. *Imp. Nationale, brumaire an VIII*, in-8°, 10 p. [*N.* Le43 3746.]

14125. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Français sur un référé du tribunal criminel de la Seine relatif à une liste de jurés. Séance du 8 brumaire an VIII (30 octobre 1799). *Imp. Nationale, brumaire an VIII*, in-8°, 10 p. [*N.* Le43 3773.]

E. — TRIBUNAL DE CASSATION

14126. — Tableau de la composition personnelle du tribunal de cassation depuis son origine jusqu'à la constitution de l'an VIII, par M. Renouard, conseiller à la cour de cassation. *Paris, Auguste Durand*, 1881, in-8°, 51 p.

Extrait de la *Revue historique de droit français et étranger*.

14127. — Le Tribunal de la Cour de cassation. Notices sur le personnel (1791-1879) recueillies et publiées, avec l'autorisation de M. le garde des sceaux, par les soins du parquet de la Cour. *Paris, imp. Nationale*, 1789, in-8°, LXXVI-557 p. [*N.* Lf111 75.]

En regard du titre, portrait du premier président Muraire (*héliogr.* Dujardin).

La dédicace (p. V) à Messieurs les membres de la Cour de cassation et l'*Introduction* sont signées L. de Raynal. Dans la première, datée du Parquet le 30 décembre 1878, l'auteur prend le titre de procureur général; tandis que, dans la seconde, datée du Vernay, commune de Saint-Eloy-de-Gy (Cher), 1er avril 1879, il se qualifie d'ancien procureur général.

14128. — Bulletin des jugements du tribunal de cassation rendus en matière civile. *Paris, imp. de la République, an IV-an VI*, 4 vol. in-8°.

D'après le *Catalogue de la bibliothèque des avocats à la cour impériale de Paris*, tome Ier, n° 4138. Cette bibliothèque a été incendiée en 1871.

14129. — Bulletin des jugements du tribunal de cassation rendus en matière criminelle. *Paris, imp. de la République, an IV-an VI*, 3 vol. in-8°.

Voyez la note du numéro précédent.

14130. — Loi relative au traitement et au costume des membres du tribunal de cassation, donnée à Paris, le 18 février 1791. *Imp. Royale*, 1791, in-4°, 3 p.

14131. — Projet de décret concernant les jugements du tribunal de cassation dans les matières de police correctionnelle et municipale, présenté par M. Hérault, député du département de Paris. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le34 69.]

L'ex. de la B. N. porte la date manuscrite du 19 juillet 1791.

14132. — Convention nationale. Discours des membres composant le tribunal de cassation. (16 mai 1793.) Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le38 251.]

Voyez le numéro suivant.

14133. — Convention nationale. État des jugements de cassation rendus depuis le 1er avril 1792 jusqu'au 31 mars 1793, présenté à la Convention nationale le 16 mai 1793... Précédé du Discours des membres du tribunal et de la Réponse du président de la Convention. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 128 p. [*N.* Le38 252.]

14134. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Extrait du procès-verbal des

séances du Conseil des Anciens, du 7 prairial an IV (26 mai 1796). *Paris, imp. Nationale, prairial an IV*, in-8°, 3 p. [*N*. Le^{45} 64.]

Présentation de l'état des travaux du tribunal de cassation.

14135. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport sur les droits de greffe du tribunal de cassation, fait au nom de la Commission des dépenses, par Fabre (de l'Aude). *Paris, imp. Nationale, germinal an V*, in-4°, 16 p. [*N*. Le^{43} 912.]

14136. — Instruction sommaire sur l'organisation, les fonctions et la procédure de la cour de cassation, par A.-C. Guichard, avocat en la même cour, auteur de différents recueils de législation et de jurisprudence. *Se trouve à Paris, chez l'auteur, rue de Gaillon, n° 29. S. d.* (1800), in-8°, 15 p. [*P*. série 140, recueil 1, in-4°.]

F. — TRIBUNAL DE POLICE CORRECTIONNELLE

14137. — Hôtel de Ville. Proclamation du tribunal de police du jeudi 24 décembre 1789. In-folio plano. [*N*. Lb^{40} 3296*.]

Fixation des jours et heures d'audience.

14138. — Compte rendu à l'Assemblée des représentants de la Commune, le 11 mai 1790, par le procureur syndic de la Commune (Boullemer de La Martinière), des travaux du parquet, depuis le mois d'octobre 1789. Imprimé et envoyé aux districts par ordre de l'Assemblée. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790, in-4°, 16 p. [*N*. Lb^{40} 96.]

14139. — Exposé du tribunal contentieux de l'Hôtel de Ville de Paris, depuis le 15 octobre 1789 jusqu'au 15 janvier 1790, fait dans l'Assemblée générale des représentants de la Commune, le 5 février 1790, par M. le maire, M. le lieutenant de maire au tribunal et MM. les conseillers assesseurs, M. de Joly, lieutenant de maire, portant la parole au nom du tribunal. *Imp. Lottin aîné*, 1790, in-4°, 4 p. [*N*. Lb^{40} 1206.]

14140. — Projet de loi sur des dispositions particulières au tribunal de police municipale de la ville de Paris, présenté par le Comité de constitution. (21 septembre 1791.) *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N*. Le^{29} 1804.]

Voyez le numéro suivant.

14141. — Articles additionnels pour la police de Paris, présentés par les Comités de constitution et de législation criminelle. (21 septembre 1791.) *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 2 p. [*N*. Le^{29} 1805.]

14142. — Municipalité de Paris. 27 décembre 1791. Arrêté relatif à l'ouverture du tribunal de police correctionnelle. In-folio plano. [*N*. Lb^{40} 1*.]

14143. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret présentés à la Convention nationale, au nom des Comités de législation et des finances, réunis, par Moyse Bayle, de Marseille, député du département des Bouches-du-Rhône, sur le traitement à accorder aux juges, greffiers et commis greffiers du tribunal d'appel de police correctionnelle de Paris. Le   décembre 1792, l'an Ier de la République. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N*. Lb^{38} 81.]

14144. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret présentés au nom du Comité de législation (le 19 vendémiaire an III-10 octobre 1794), par Porcher, sur le complément de l'organisation du tribunal de la police correctionnelle de la commune de Paris, auquel a été réuni le contentieux de la police municipale par l'article XV de la loi du 14 fructidor. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, vendémiaire an III*, in-8°, 10 p. [*N*. Le^{38} 994.]

14145. — Au Corps législatif. Le Commissaire du pouvoir exécutif et ses Substituts près le tribunal correctionnel et le jury d'accusation du canton de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*R*. AD. III, 52.]

Signé : Petit, commissaire; Jullien-Dubois, J.-L. Isnard, substituts.

14146. — Ordre du tableau des juges composant le tribunal d'appel séant à Paris. *Imp. Belin. S. d.*, in-8°, 4 p. [*P.* série 140, Recueil 1*.]

G. — TRIBUNAUX RÉVOLUTIONNAIRES DU 17 AOUT 1792 ET DU 10 MARS 1793

14147. — Mémoire sur l'établissement d'un tribunal criminel pour la ville de Paris et le département. (10 novembre 1792.) *Imp. Clément. S. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Lf113 72.]

Déjà cité tome Ier, n° 3925, d'après l'ex. relié dans l'ex. du *Bulletin du tribunal révolutionnaire*, appartenant à la Réserve de la B. N.
Voyez le numéro suivant.

14148. — JEAN-BAPTISTE TREILHARD aux membres du tribunal criminel, du 17 août. *Imp. Cl. Simon*, 1792, in-4°, 7 p. [*P.* série 140, Recueil 1*.]

Réponse au numéro précédent.
¶ Sur le premier tribunal institué le 17 août 1792, voyez tome Ier, nos 3441-3452, et sur le second qui fonctionna du 10 mars 1793 au 12 prairial an III (31 mai 1795), voyez *ibid.*, nos 3925-3974, et *Add.*, p. 508.

H. — EXÉCUTIONS CAPITALES

14149. — Peine de mort. Discours de ROBESPIERRE, prononcé à la tribune de l'Assemblée nationale, le 30 mai 1791. *Paris, Prévot; Mansut*, 1830, in-8°, 15 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Le29 1554.]

Réimp. sur le texte du *Moniteur* (1er juin 1791), avec un avant-propos apocryphe, tiré des *Mémoires* de Robespierre, rédigés par Ch. Reybaud (voir quatrième partie de la *Bibliographie*.)
Voyez aussi le n° 14155 ci-dessous.

14150. — Discours sur la peine de mort, par J. PÉTION. (31 mai 1791.) *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Le29 1555.]

14151. — Discours prononcé par M. MOUGINS-ROQUEFORT, député du département du Var, à la séance du 31 mai 1791, sur la peine de mort. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 16 p. [*N.* Le29 1556.]

14152. — Opinion sur la peine de mort, par ADRIEN DUPORT, député de Paris, imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. (31 mai 1791.) *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 22 p. [*N.* Le29 1557.]

14153. — Opinion de M. BARÈRE, sur la peine de mort. *S. l. n. d.*, in-8°, 13 p. [*N.* Le29 1558.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Opinion de M.* BARÈRE, *député du département des Hautes-Pyrénées...*

14154. — Opinion de M. PRUGNON, sur la peine de mort, prononcée le 31 mai 1791. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Le29 1559.]

14155. — Sentiments d'un citoyen français sur la peine de mort prononcée par l'Assemblée nationale. Dédiés à M. Robespierre, député patriote. *S. l. n. d.* (1791), in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 4968.]

ÉPIGR. :

Non occides.

Signé : L.-R.-J. BOUSSEMART, avocat patriote.
Voyez le n° 14149 ci-dessus.
L'auteur devint par la suite l'un des plus violents pamphlétaires de la période qui précéda le procès de Louis XVI et celui de Marie-Antoinette. Voyez tome Ier *passim*, et la Table générale de la présente publication.

14156. — Rapport et Projet de décret sur le mode d'exécution de l'article III du titre Ier du Code pénal, faits au nom du Comité de législation, par P.-H. CARLIER, député de l'Aisne. Imprimés par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.* (1792), in-8°, 12 p. [*N.* Le33 3 S., n° 8.]

P. 5, Lettre du ministre de la justice (DUPORT). P. 7, Lettre du directoire du département de Paris au président de l'Assemblée nationale [sur la nécessité urgente de rendre un décret touchant le mode d'exécution de l'article III du Code pénal]. P. 9-12, *Avis motivé sur le mode de la décollation*, signé LOUIS, secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie et daté de Paris, 7 mars 1792, concluant à l'adoption de l'instrument proposé par Guillotin, pour la mise à mort des condamnés.
¶ J. TASCHEREAU a publié dans la *Revue rétrospective* (tome II, p. 142-144) une curieuse lettre de SANSON, datée du 6 août 1792, à

Rœderer, procureur général syndic du département, touchant les frais de matériel et de personnel qu'il avait à supporter et dans le même recueil (2e série, tome Ier, ou tome VI de la collection, pp. 5-33), sous le titre de : *Documents relatifs à l'adoption de la guillotine comme instrument de supplice* (1788-1793), la correspondance de RŒDERER avec divers fonctionnaires, relativement à la construction et au fonctionnement de la nouvelle machine à décapiter.

14157. — Pétition à la Convention nationale par les exécuteurs des jugements criminels des tribunaux de la République française. *S. l. n. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Lf113 74.]

Demande d'une augmentation de traitement, signée par SANSON et ses collègues des départements : DESMOREST, JOUENNE, VERDIER, etc.

14158. — La Mort de tous les criminels. H*** D*** C***. *Paris, Th. Barrois; Vaufleury (imp. P.-Fr. Didot le jeune)*, 1790, in-8°, 2 ff. et 43 p. [*P.* 7557.]

Au verso du faux-titre, annonce d'un second mémoire qui devait être intitulé : *la Vie de tous les criminels*. Dans le premier, l'auteur propose de remplacer les divers supplices, anciens ou nouveaux, par l'ingestion d'une dose d'opium.

14159. — Sur le Supplice de la guillotine, par le professeur SŒMMERING. *Imp. du Magasin encyclopédique. S. d.*, in 8°, 14 p. [*N.* Tb11 5.]

La *Lettre de M.* SŒMMERING *à M. Œlsner* (p. 5) datée de Francfort, 20 mai 1795, est précédée d'une lettre d'ŒLSNER aux rédacteurs du *Magasin encyclopédique*, datée de Paris, 1er thermidor an III (19 juillet 1795).

Dans cette lettre, Sœmmering affirmait, en vertu de nombreuses expériences sur divers animaux, qu'il devait y avoir *survie* après la décollation ; son opinion fut aussitôt corroborée dans la *Gazette nationale ou Moniteur universel* (n° 50, 20 brumaire an IV-11 novembre 1795) par une communication de GEORGE WEDEKIND, médecin à l'hôpital de Strasbourg, et réfutée dans le même journal (n° 54, 24 brumaire an IV-15 novembre 1795), par LE PELLETIER, médecin à Paris, place de Grève, n° 3.

La question, qui passionna un moment l'opinion publique, provoqua de nouvelles polémiques. Voyez les quatre numéros suivants.

14160. — Opinion du cen SUE, professeur de médecine et de botanique, sur le supplice de la guillotine. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Tb11 6.]

Extraite du *Magasin encyclopédique* (tome IV) et réimp. en 1797 et en 1803 à la suite des *Recherches physiologiques et Expériences sur la vitalité et le galvanisme*, du même auteur. Cette *Opinion* a été, selon Ersch, traduite en allemand avec des notes, par CH.-F. HARLES (Nuremberg, 1799, in-8°).

Le *Magasin encyclopédique* publia encore deux autres articles sur le même sujet, l'un sous forme de *Note adressée aux auteurs du* Magasin encyclopédique *sur l'opinion de MM. Œlsner et Sœmmering touchant le supplice de la guillotine*, par le c. CABANIS (tome V, p. 153-174), l'autre intitulé : *Question. Le sentiment est-il entièrement détruit dès l'instant que, par un instrument tranchant quelconque, la tête est tout à coup séparée du tronc?* (tome V, p. 453-462). L'auteur, le citoyen J.-B.-F. LÉVEILLÉ, chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Paris, se prononçait pour la négative.

Millin, en insérant cette dernière dissertation, déclarait le débat clos, au moins dans sa revue, mais les partisans de la survie et leurs adversaires ne se tinrent pas pour battus. Voyez les trois numéros suivants.

14161. — Réflexions historiques et physiologiques sur le supplice de la guillotine, par SÉDILLOT le jeune, docteur en médecine de la ci-devant Académie de chirurgie de Paris, membre du lycée des Arts. *Chez Debray; Croullebois; l'auteur, rue Favart*, 425, *an IV*, in-8°, 1 f. et 26 p. [*N.* Tb11 80.]

14162. — Que penser enfin du supplice de la guillotine? Nouvel examen de cette question, par RENÉ-GEORGES GASTELLIER, médecin de l'hospice de Sens, membre de la Société philosophique de Philadelphie. *Paris, an IV, chez les marchands de nouveautés*, in-8°, 20 p. [*N.* Tb11 7.]

ÉPIGR. :

Pol! me occidistis amici.
HOR.

Daté de Sens, 3 frimaire an IV (24 novembre 1795).

14163. — Anecdotes sur les décapités. *Paris, J.-F. Sobry et chez tous les marchands de nouveautés, an V*, in-8°, 29 p. [*N.* Tb11 10.]

Le titre de départ, p. 5, porte : *Lettre à M. B...,n, membre de l'Institut national et de*

santé. Elle est signée (p. 18) AUBERIVE et datée de Paris, 25 brumaire (an V-15 novembre 1796).

Les pp. 19-29 sont remplies par des *Notes et Texte des citations*.

¶ Sur l'auteur, l'abbé PHILIBERT-NICOLAS HESMEY D'AUBERIVE (1739-1815), voyez p. 91-92 de l'opuscule intitulé : *Merceriana ou Notes inédites de* MERCIER DE SAINT-LÉGER, *publiées par* MAURICE TOURNEUX. (Paris, librairie Techener, 1893, in-8°; extrait du *Bulletin du bibliophile*.)

14164. — Notice historique et physiologique sur le supplice de la guillotine. Extrait des « Affiches curieuses ». *Paris, chez l'auteur, rue de Saintonge*, 19, 1830, in-8°, 16 p.

Signé : G. D. F. [GUYOT DE FÈRE].

Les *Archives curieuses*, non citées par Hatin, ont été publiées en 1830 et 1831, par Guyot de Fère. Une partie de la première année manque à l'ex. de la B. N. Le tirage à part ci-dessus décrit fait partie de la bibliothèque de M. Paul Lacombe.

14165. — La Guillotine ou Réflexions physiologiques sur ce genre de supplice, par D.-PH. MUTEL, docteur en médecine, membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres d'Arras, de plusieurs Sociétés médicales françaises et étrangères, etc. *Paris, Paulin; Lyon, Babeuf; Besançon, Ve Pastour, et au bureau du Patriote franc-comtois*, 1834, in-8°, 32 p. [*P.* 7484.]

Examen des théories contradictoires émises en 1795.

14166. — Recherches historiques et physiologiques sur la guillotine et Détails sur Sanson, ouvrage rédigé sur pièces officielles par M. LOUIS DU BOIS, ancien bibliothécaire de l'École centrale de l'Orne, membre de plusieurs académies de Paris, des départements et de l'étranger. *Paris, France*, 1843, in-8°, 36 p. et 1 pl. [*P.* 7485.]

P. 3, *Recherches sur la guillotine*. P. 23, *Des exécuteurs et de la famille Sanson*. P. 28, *Pièces justificatives*. La planche (anonyme) représente le *Projet de machine à décapiter proposé d'abord par Schmidt*.

14167. — History of the guillotine, by the right hon. JOHN-WILSON CROKER. Revised from the « Quarterly Review » of dec. 1844. *London, Murray*, 1853, in-16, VIII-88 p. [*N.* Lb^{41} 2135.]

Vignettes sur bois, d'après d'anciennes représentations de l'instrument de supplice.

14168. — Guillotin et la Guillotine, par ACHILLE CHEREAU, docteur en médecine, etc. *Paris, aux bureaux de l'Union médicale et chez l'auteur, 45, rue du Rocher*, 1870, in-8°, 52 p. [N. Ln^{27} 26699.]

Sur le titre, reproduction (face et revers) du jeton de l'Académie de médecine ou Cercle médical que Guillotin avait tenté de fonder.

¶ Voir dans la *Revue des cours littéraires* [aujourd'hui *Revue bleue*], du 20 octobre 1866, un travail du Dr DUBOIS, d'Amiens, intitulé : *la Guillotine et la Révolution française*, lecture faite à l'Académie de médecine, dont l'auteur était secrétaire perpétuel.

14169. — La Guillotine et les Exécuteurs des arrêts criminels pendant la Révolution, d'après des documents tirés des Archives de l'État, par G. LENÔTRE. *Paris, Perrin et Ce*, 1893, in-8°, 2 ff. et 378 p. [*N.* La^{32} 681.]

G. LENÔTRE est le pseudonyme de M. THÉODORE GOSSELIN.

¶ Les divers *Mémoires* apocryphes de Sanson ont été décrits tome Ier de la *Bibliographie*, n°s 3963-3965. D'autres pièces relatives à ses démêlés avec la presse figureront dans la quatrième partie.

CHAPITRE V

POLICE ET ESPRIT PUBLIC

§ 1. — Généralités de l'histoire de la police.

14170. — Détail sur quelques établissements de la ville de Paris demandé par Sa Majesté impériale la Reine de Hongrie à M. Le Noir, conseiller d'État, lieutenant général de police. *A Paris, MDCCLXXX*, in-8°, 1 f., 66 p. (la dernière non chiffrée) et 1 f. non chiffré. [*N.* Lk⁷ 6793. — *P.* 16176.]

La p. 66 (non chiffrée) renferme la *Liste des ouvrages et objets qui sont joints au détail demandé par S. M. l'Impératrice-Reine*, et le feuillet suivant la *Table des articles*.

Curieux document, devenu très rare en France, parce que la majeure partie des exemplaires dut être envoyée à Vienne.

14171. — Dictionnaire universel de police, contenant l'origine et les progrès de cette partie importante de l'administration civile en France, les lois, règlements et arrêts qui y ont rapport; les droits, privilèges et fonctions des magistrats et officiers qui exercent la police, enfin, un tableau historique de la manière dont elle se fait chez les principales nations de l'Europe, par M. Des Essarts, avocat, membre de plusieurs académies. *Paris, Moutard*, 1786-1791, 8 vol. in-4°. [*N.* Inv. F. 18949-18955.]

En tête du tome Ier, après une dédicace à Le Noir, on trouve une *Notice abrégée des principaux établissements utiles faits dans la police de Paris sous le règne de Louis XVI.*

La publication a été, selon Quérard, interrompue au tome VIII (et au mot *Police*). L'ex. de la B. N. s'arrête au tome VII (v° *Paumier*).

14172. — La Police de Paris dévoilée, par Pierre Manuel, l'un des administrateurs de 1789, avec gravure et tableaux. *Paris, J.-B. Garnery; Strasbourg, Treuttel; Londres, De Boffe, l'an II de la Liberté*, 2 vol. in-8°.

La Police de Paris dévoilée a la même origine que les *Mémoires sur la Bastille* et *la Bastille dévoilée* (voyez ci-dessus, nos 12398 et 12403) et peut-être eût-elle dû figurer à leur suite; mais, en raison de son titre, j'ai cru préférable de la reporter aux généralités du présent chapitre. C'est dans les archives de la vieille prison d'Etat que Manuel, comme Charpentier et comme Carra, puisa les éléments d'un travail non moins curieux que le leur et dont les matériaux subsistent encore en partie à l'Arsenal, sous les cotes 10234-10251 de l'inventaire spécial rédigé par M. Fr. Funck-Brentano (voyez également n° 12407); d'autres documents employés par Manuel ont disparu dans l'incendie de l'Hôtel de Ville et de la Préfecture de police.

Le dépouillement auquel il avait procédé ne concerne donc exclusivement que l'ancien régime, mais il renferme les plus piquantes révélations sur la librairie, les gens de lettres, les prêtres et religieux libertins, les filles, les agio-

teurs, les comédiens, les maisons de force, les maisons de jeu dans leurs rapports avec l'administration chargée de les surveiller, et se termine par un parallèle entre la police de Paris et celle de Londres.

Dans certains ex., la table des matières des deux volumes est reliée à la fin du tome Ier. Le frontispice annoncé par le titre est anonyme et plus que médiocre; il y a, de plus, deux tableaux pliés, l'un, tome Ier, p. 8, donnant en trois feuillets l'état comparatif de la vente des comestibles en 1786 et 1787; l'autre, tome II, p. 26, *l'État des personnés détenues, de l'ordre du Roi, dans la maison de Maréville* (Lorraine).

14173. — Sur la « Police dévoilée », de Pierre Manuel. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lf^{34} 37.]

Virulent pamphlet signé : « Par un homme qui, d'abord piqué des calomnies de Manuel, lui proposa de se rétracter ou de recevoir des coups de bâton. Manuel ne voulut pas se rétracter, mais il accepta le bâton. »

14174. — Réclamation des suppôts, espions et mouchards de l'ancienne police, avec leurs noms et qualités. *Imp. Patriotique. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb^{39} 9589.]

Pamphlet, en partie rempli par les noms des agents des deux sexes, soi-disant signataires de la pétition.

14175. — L'Observateur fidèle ou le Mystère de l'ancienne police dévoilé. (N° 1.) *Paris, imp. de la Société typographique*, in-8°, 7 p. [*N.* Lc^{2} 2434.]

ÉPIGR. :

Ils mangent leur pain à la fumée
Et tirent leur poudre aux moineaux.

L'auteur débute ainsi :

« J'avais seize ans quand j'ai (*sic*) entré dans l'état vétilleux et pénible de la police... J'en ai trente-huit et je ne me forme l'idée d'écrire (*sic*) que pour instruire tout citoyen du bien et du mal qui pouvaient se commettre dans les différentes circonstances des affaires. »

Les révélations annoncées n'existent pas.

14176. — Code de police contenant, tomes Ier et II, tous les décrets des Assemblées constituante, législative et conventionnelle sur toutes les parties de la police, tomes III et IIII (*sic*), des instructions et formules pour chaque espèce de police, par le citoyen GUICHARD. *Paris, Garnery, troisième année républicaine*, 4 vol. in-12. [*R.* AD. I, 88.]

14177. — Avis au public. Journal de tranquillité publique. *Paris, chez le sieur Prudhomme, propriétaire et éditeur des Révolutions, rue Jacob, F. S. G.*, n° 28, in-8°, 4 p. [*N.* Lc^{2} 757.]

Prospectus.

ÉPIGR. :

Le crime seul fait la honte.

Le journal, qui y est annoncé pour le 1er décembre 1789, se proposait de publier, trois fois par semaine, « un relevé des registres des prisons, contenant les noms de toutes les personnes arrêtées et constituées prisonnières, avec le motif de leur détention, le précis de leur jugement et la réprimande plus ou moins forte qui leur aurait été faite. » Pour se mettre au pair, il devait donner d'abord l'état de toutes les personnes qui seraient détenues à cette époque. L'auteur s'adressa pour cela à la police. Les administrateurs rejetèrent avec mépris cette demande, comme un abus de confiance et une sorte de violation du droit des prisonniers, qui ne doivent compte qu'à la loi, et non aux journalistes, de leur conduite. Le projet fut dénoncé au district des Mathurins, qui, pénétré de ces principes, prit un long arrêté (cf. tome II, n° 7242), que la municipalité fit reproduire par le *Moniteur* (8 décembre 1789), parce qu'il justifiait le refus des administrateurs et contenait des notions très justes sur cette matière. Le prospectus, dit M. Hatin, à qui j'emprunte une partie de cette note, se termine par ce vœu, probablement plus philanthropique que sincère : « Nous désirerions que le défaut de matériaux « nous mît dans l'impossibilité de continuer cet « ouvrage. »

14178. — Tableaux de la Révolution française, publiés sur les papiers du département et de la police secrète de Paris, par A. SCHMIDT (1870).

Voyez tome II, nos 5238-5240 et *Add.*, p. 781.

14179. — La Police de sûreté sous la Révolution, par GEORGES LECOCQ. *Paris, Alph. Derenne*, 1885, in-8°, 15 p. [*N.* Lb^{41} 5089.]

Tiré à 150 exemplaires.

§ 2. — Opinions, Rapports, Décrets et Arrêtés sur la réforme de la police.

14180. — Observations sur Paris et Moyens d'y établir la sûreté publique, malgré le concours des circonstances fâcheuses à cet égard. *Paris, imp. N.-H. Nyon*, 1789, in-4°, 8 p. [*N.* Lb39 2381.]

14181. — A MM. C*** et P***, citoyens de Paris. Paris, 25 mars 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb39 7061.]

Contre les négligences de la police.
Signé : F***.

14182. — A Monsieur le Maire de Paris et aux Vrais Patriotes, amis de l'ordre et des bonnes mœurs. -- Bureau de sûreté. *Imp. Cordier et Meymac. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 2851.]

Signé : Deroz, citoyen de la section du Jardin-des-Plantes.
P. 5, l'auteur rappelle deux précédentes brochures : *Sûreté publique ou Moyen simple de réformer et prévenir les désordres occasionnés par les vagabonds* et *Suite de la Sûreté publique*, que je n'ai pu voir.

14183. — Plan d'organisation pour l'établissement d'un bureau de sûreté dans la capitale. *Imp. Cordier et Meymac. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 9587.]

Signé : Deroz, citoyen de la section du Jardin-des-Plantes.

14184. — Observations importantes sur l'organisation du bureau de sûreté. *Imp. Meymac et Cordier. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 9588.]

Signé : Deroz.

14185. — Lettres patentes du Roi sur le décret de l'Assemblée nationale, portant règlement provisoire pour la police de la ville de Paris. Données à Paris, le 6 novembre 1789. *Paris, imp. Royale*, 1789, in-4°, 6 p.

14186. — Instructions sommaires concernant l'exécution du règlement provisoire pour la police de la ville de Paris, décrété par l'Assemblée nationale, le 5 novembre 1789, et revêtu de lettres patentes du Roi du 6, enregistrées au Parlement le 13 du même mois. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1789, in-4°, 8 p.

Collection Paul Lacombe.

14187. — Projet de règlement. Municipalité de Paris. Département de police. Proclamation. *Imp. des Aveugles. S. d.*, in-4°, 19 p. [*P.* 10073*.]

L'ex. de la B. V. P. porte de nombreuses corrections manuscrites.

14188. — Municipalité de Paris. Administration de police. *Lottin*, 1790, in-4°, 4 p. [*N.* Lb40 1169.]

Règlement arrêté par Bailly et les administrateurs Thorillon, Jolly, Perron et Maugis.
P. 3-4, division des affaires du département.

14189. — Hôtel de Ville de Paris. Département de police. 7 décembre 1789. In-folio plano. [*N.* Lb40 1165.]

Fixation des audiences quotidiennes de midi à 2 heures.

14190. — Observations sur l'abus des ordres du Roi provisoires dans Paris en matière criminelle. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. XVI, 72.]

14191. — Projet d'un établissement pour les malfaiteurs, présenté à l'Assemblée nationale, par le P. Joseph-Romain Joly de Saint-Claude, prêtre, bibliothécaire des Capucins du Marais. *Imp. Guillot. S. d.* (1790), in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 846, 6.]

L'auteur dit (p. 1) s'être chargé gratuitement pendant trente-deux ans du service spirituel des prisonniers détenus à la porte Saint-Bernard. Il proposait de déporter les malfaiteurs sur un continent de la mer du Sud.

14192. — Moyen efficace de tirer parti des voleurs, des filous et des mendiants de profession. Feuille périodique qui paraîtra tous les huit jours. *Cuchet* (*imp. Valleyre jeune*). *S. d.*, in-8°, 8 p. [*P.* 9782*.]

L'auteur proposait de les employer aux travaux de balayage et d'assainissement et annonçait, au sujet des femmes débauchées et voleuses, une motion de même nature qui ne semble pas avoir paru.

14193. — Hôtel de Ville de Paris. Extrait du règlement de la commune de Paris, concernant la police militaire. Du mercredi 17 février 1790. *Imp. Lottin aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790, in-4°, 2 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1209.]

14194. — Loi relative à l'organisation d'une police municipale du 22 juillet 1791. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 32 p. [*P.* 16133*.]

14195. — Courtes Réflexions d'un citoyen sur les commissaires de section et de police (1790).

Voyez tome II, n° 5395.

14196. — Police. Questions. Est-il plus utile, plus avantageux, pour une grande commune, que la police soit confiée à une administration composée de plusieurs membres, qu'à un seul magistrat? Résultera-t-il plus d'inconvénient, plus de danger pour la société de cette direction confiée à un seul que de celle confiée à plusieurs? Y aura-t-il plus d'ordre, plus d'économie dans cette administration d'un seul que dans celle de plusieurs? *Imp. Cellot. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lf¹⁵² 3.]

Signé : D. LEROY, rue des Postes, n° 5. division de l'Observatoire.

14197. — Police de sûreté. L'an IV de la Liberté. *Paris, imp. Cordier. S. d.* (1792), in-8°, 16 p. [*N.* Lb³⁹ 10721.]

Signé : DEROZ.
Voyez les nos 14182-14184 ci-dessus.

14198. — Municipalité de Paris. Instruction provisoire pour les officiers de paix, en conformité de la loi du 29 septembre 1791, arrêté dans la séance du Corps municipal, du 28 janvier 1792. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [*Br. M.* F. R. 614, 8.]

Description du bâton blanc, parsemé de fleurs de lys rouges et bleues, insigne de leurs fonctions et détermination des cas où ils devraient exercer celles-ci.

14199. — Municipalité de Paris. Convocation générale de la Commune pour le samedi 12 mai 1792, à l'effet de délibérer sur l'organisation de la police de Paris. (4 mai 1792.) *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin. S. d.*, in-4°, 3 p. [*Br. M.* F. R. 616, 25.]

14200. — Avis au public. Municipalité de Paris. Police. Arrêté de l'administration de la police et garde nationale, pour l'ordre du travail de ces départements, du vendredi 18 mai 1792, an IV de la Liberté. *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, 1792, in-4°, 4 p. [*Br. M.* F. R. 69, 32.]

Signé : PERRON, VIGNES, SERGENT et PANIS, administrateurs.

14201. — Des Officiers de paix et de police et de la Police correctionnelle, par J. CHARRON, officier municipal de Paris, commissaire des contributions publiques. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin* (1792), in-8°, 35 p. [*N.* Lf¹³⁷ 13.]

14202. — Observations des commissaires de police de la ville de Paris sur les dernières lois du Corps constituant relatives à la police. *Imp. G. Simon*, 1792, in-4°, 20 p. [*N.* Lf¹³⁷ 14.]

Signées : TURQUET, pour ses collègues.

14203. — Observations subsidiaires des commissaires de police sur l'état actuel de la police de la ville de Paris. (Avril 1792.) *Imp. Lefort. S. d.*, in-4°, 18 p. [*N.* Lf¹³⁷ 15.]

Signées : Pour ses collègues, DUFOUR.

14204. — Tableau de l'ordre des mouchards patentés ou Liste des vingt-quatre officiers de paix de la ville de Paris, par C.-R. VERRIÈRES, citoyen actif et commissaire de la section du Théâtre-Français. Avril 1792, l'an IV de la Liberté française. *S. l., avril* 1792, in-8°, 20 p. [*N.* Lb³⁹ 10513.]

14204[a]. — Tableau de l'ordre des mouchards patentés... *S. l.*, *avril* 1792, *l'an IV*, in-8°, 20 p. [*N.* Lb[39] 10513 A.]

Sans le nom de l'auteur.

14205. — Opinion d'Emmanuel Pastoret, député de Paris, sur la police de sûreté générale, prononcée le 28 juillet 1792. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Le[33] 3, n° 70.]

14206. — Opinion de M. Thorillon, député du département de Paris, sur la police de sûreté générale, du 4 août 1792... Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Le[33] 3, n° 72.]

14207. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret sur la police correctionnelle, au nom du Comité de législation, par Florent Guiot. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le[38] 256.]

14208. — Décret (n° 513) de la Convention nationale du 5 mars 1793, relatif à la responsabilité des autorités constituées de la ville de Paris pour les atteintes portées aux propriétés et à la sûreté des personnes. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-folio plano. [*P.* 10569 A*.]

14209. — Convention nationale. Liste des candidats présentés par les Comités réunis de salut public, de sûreté générale et de législation, pour former la commission de police administrative de Paris, en exécution de la loi du 14 fructidor an II de la République française une et indivisible. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an III, in*-8°, 2 p. [*N.* Le[38] 995.]

14210. — Liste des citoyens présentés, par le Comité de législation, pour former le parquet de la police correctionnelle, à laquelle a été joint le contentieux de la police municipale par l'article XV de la loi du 14 fructidor. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 p. [*N.* Le[38] 1084.]

14211. — Convention nationale. Projet d'organisation de la police dans les sections de Paris, par Boucher-Sauveur, député de Paris. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, thermidor an III*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[38] 1613.]

14212. — [Pétition commençant par ces mots :] « Les vingt-quatre officiers de paix créés par la loi constitutionnelle du 21 septembre 1791... » *Imp. Stoupe*, 1795, in-4°, 3 p. [*R.* AD. I, 87. — *N.* Lf[152] 1.]

Rappel des services rendus par eux « dans les temps d'orage où la Convention s'est trouvée ». Cette pétition est suivie d'un arrêté du Comité de sûreté générale du 20 messidor an III (8 juillet 1795) accordant 24,000 livres de gratification aux officiers de paix et d'un avis émis par divers membres du Comité, tendant à leur faire attribuer, comme aux autres fonctionnaires, une distribution de drap et de bois.

14213. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projets de résolution, par Godart, sur le rétablissement des officiers de paix dans la commune de Paris. Séance du 16 floréal an IV (5 mai 1796). — Second Projet de résolution sur la concession à faire au bureau central des cantons de Paris, Bordeaux, Lyon et Marseille, de la faculté de décerner des mandats d'amener. *Paris, imp. Nationale, floréal, an IV*, in-8°, 4 p. [*N.* Le[43] 246.]

14214. — Réflexions générales sur la police, par le citoyen Limodin. *S. l.*, *frimaire an V*, in-8°, 16 p. [*N.* Lf[152] 2.]

14215. — La Nouvelle Police dévoilée ou les Abus du gouvernement français. *Imp. Leguay. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[42] 1053.]

Signé : Vandermaesen.
Voyez le numéro suivant.

14216. — Le Voile déchiré sur les abus du gouvernement, suite de la « Nouvelle Police dévoilée ». *Imp. Leguay. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[42] 1054.]

Signé : Vandermaesen.

14217. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapports et Projets de résolution présentés par Bertrand (du Calvados),

sur les moyens de prévenir et réprimer le vagabondage. Séance du frimaire an VII. *Imp. Nationale, frimaire an VII*, in-8°, 16 p. [*N.* Le⁴³ 2569.]

14218. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Housset sur les moyens de prévenir et réprimer le vagabondage. Séance du 29 frimaire an VII (19 décembre 1798). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VI*, in-8°, 15 p. [*N.* Le⁴³ 2570.]

14219. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Lafargue (de la Gironde) sur le projet de résolution présenté par Bertrand (du Calvados), relatif au vagabondage. Séance du 29 frimaire an VII (19 décembre 1798). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VII*, in-8°, 6 p. [*N.* Le⁴³ 2571.]

14220. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Ludot sur le projet de résolution relatif à la répression du vagabondage et aux mesures à prendre contre les étrangers. Séance du 29 frimaire an VII (19 décembre 1798). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VII*, in-8°, 8 p. [*N.* Le⁴³ 2572.]

14221. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Mourer (député de la Meurthe) sur le premier projet de résolution relatif aux moyens de prévenir et de réprimer le vagabondage. Séance du 29 frimaire an VII (19 décembre 1798). *Imp. Nationale, nivôse an VII*, in-8°, 10 p. [*N.* Le⁴³ 2573.]

14222. — Lettre d'un voisin à son voisin. Premier [et unique] cahier. *Paris, Potey, 1er frimaire an VII* (21 novembre 1798), in-8°, 40 p. [*N.* Lk⁷ 6620.]

Sur la police de Paris et spécialement sur la circulation des voitures et des piétons.

14223. — Compte présenté au Directoire exécutif par le ministre de la police générale (Duval), pour les dépenses ostensibles de son département depuis le 1er vendémiaire an V (22 septembre 1796), jusqu'au dernier jour de la même année. *Paris, imp. de la République, fructidor an VII*, in-4°, 32 p. [*N.* Lf¹⁵¹ 2.]

14224. — Compte rendu au Directoire exécutif par le ministre de la police... (Duval) de l'emploi des sommes mises à sa disposition pour les dépenses ostensibles de son département pendant l'exercice de l'an VI. *Paris, imp. de la République, floréal an VII*, in-4°, 27 p. [*N.* Lf¹⁵¹ 3.]

14225. — J.-L. Astier, commissaire du Directoire exécutif près le Bureau central du canton de Paris aux membres de ce bureau. (18 messidor an VII-6 juillet 1799). *Imp. J.-R. Lottin, an VII*, in-8°, 8 p. [*N.* Lk⁷ 6221.]

Sur l'épuration du personnel.
P. 8, Arrêté conforme du Bureau central.

§ 3. — Attributions diverses.

A. — Salubrité

14226. — Municipalité de Paris. 20 juin 1791. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

Règlement touchant les porteurs d'eau, l'arrosage et le balayage.

14227. — Municipalité de Paris. 20 juin 1791. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

Enlèvement des détritus laissés par les jardiniers et maraîchers sur le carreau des Halles.

14228. — Municipalité de Paris. 3 octobre 1791. In-8°, 8 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1181 p.*.]

Réimp. de la Déclaration du Roi en date du 13 juin 1777, touchant les objets usuels en cuivre et en plomb (vases, balances, comptoirs).

14229. — Municipalité de Paris. 29 octobre 1791. Arrêté qui proroge jusqu'au 1er avril 1792 l'exécution de l'arrêté du 3 octobre relatif aux échoppes fixes, et qui porte qu'à compter du 5 novembre, il ne

sera souffert aucun étalage dans les rues et sur les ponts. [*N.* Lb[40] 1*.]

14230. — Municipalité de Paris. 12 novembre 1791. Arrêté qui fixe aux 20 et 21 novembre, présent mois, la translation des mercandiers, brocanteurs, revendeurs et marchands des comestibles dans les différentes halles et places qui leur sont destinées; qui prescrit les formalités à remplir par les mercandiers pour occuper de nouvelles places, et qui ordonne la démolition, avant le 20 de ce mois, des échoppes construites marché aux Poirées et autour du marché des Innocents. In-folio plano. [*N.* Lb[40] 1*.]

14231. — Municipalité de Paris. 20 novembre 1791. Arrêté qui ordonne l'impression, l'affiche et l'envoi aux Comités des quarante-huit sections : 1° d'un précédent arrêté du 29 octobre, relatif aux mercandiers; 2° d'une lettre du procureur général syndic du département. In-folio plano. [*N* Lb[40] 1*.]

14232. — Municipalité de Paris. 30 novembre 1791. Arrêté concernant la sûreté, propreté et commodité de la voie publique. In-folio plano maximo. [*N.* Lb[40] 1*.]

14233. — Municipalité de Paris. 2 décembre 1791. Arrêté portant qu'il n'est et ne doit être permis à personne de mettre ni paille, ni fumier, ni aucuns embarras dans les rues. In-folio plano. [*N.* Lb[40] 1*.]

14234. — Municipalité de Paris. 2 janvier 1792. Arrêté concernant la salubrité des fosses d'aisance, puits et puisards. In-folio plano double. [*N.* Lb[40] 1*.]

14235. — Municipalité de Paris. 19 janvier 1792. In-folio plano. [*N.* Lb[40] 1*.]

Mesures de police concernant le balayage et les précautions contre l'incendie pendant la durée de la foire Saint-Germain.

14236. — Municipalité de Paris. Rapport fait au Corps municipal, dans sa séance du 25 mai 1792, par MM. Mouchet et Dreue, commissaires pour la rédaction du cahier des charges pour l'adjudication du balayage des marchés, places publiques, ports, quais et autres emplacements de la ville de Paris. *Imp. Lottin aîné. S. d.*, in-4°, 11 p. [*N.* Lb[40] 1283.]

14237. — Municipalité de Paris. 9 juin 1792. Arrêté sur les précautions que doivent prendre les conducteurs de bestiaux qui font entrer des taureaux à Paris. In-folio plano. [*N.* Lb[40] 1*.]

14238. — Municipalité de Paris. 9 juin 1792. Arrêté sur les règles à observer pour la propreté des halles, des rues et des places par les jardiniers, jardinières, écosseurs et écosseuses de pois et de fèves. In-folio plano. [*N.* Lb[40] 1*.]

14239. — Municipalité de Paris. 9 juillet 1792. Arrêté concernant le bachotage, approuvé par le directoire du département. In-folio plano. [*N.* Lb[40] 1*.]

14240. — Municipalité de Paris. 17 messidor an II (5 juillet 1794). In-folio plano. [*N.* Lb[40] 1*.]

Réglementation de l'éclairage.

14241. — Municipalité de Paris. 29 messidor an II (17 juillet 1794). In-folio plano. [*N.* Lb[40] 1.]

Enlèvement des débris de verre cassé.

14242. — Avis sur les moyens pratiqués avec succès pour secourir : 1° les personnes noyées ; 2° celles qui ont été asphyxiées, par des vapeurs méphitiques, telles que celles du charbon, du vin, des mines, etc. ; 3° les enfants qui paraissent morts en naissant et qu'il est facile de rappeler à la vie ; 4° les personnes qui ont été mordues par des animaux enragés; 5° celles qui ont été empoisonnées. Extrait des Mémoires de M. Portal, médecin consultant de Monsieur, de l'Académie royale des sciences, publiés par ordre du gouvernement. *Paris, imp. Royale*, 1788, in-4°, 10 p. [*N.* Te[78] 13.]

Plusieurs fois réimprimé.

14243. — Projet d'une morgue pour le département de la Seine, composé en l'an XI, et publié en l'an XIII, par P. Giraud, ar-

chitecte des travaux publics, membre de la Société libre des sciences, lettres et arts, de l'Athénée des Arts de Paris, de Niort, etc. *Paris, l'auteur, rue des Marais-du-Temple, n° 55, Méquignon. S. d.*, in-4°, 8 p. et 2 pl. [*P.* 11476*.]

ÉPIGR :

Ils sont descendus vivants dans la tombe.

Les deux pl. sont signées : P. GIRAUD, *inv.*, A.-P. GIRAUD *fils del. et sc*

B. — SÉCURITÉ

14244. — Ass. rep. comm. Comité de police. 22 septembre 1789. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1150*.]

Interdiction aux garçons bouchers de se réunir sur la place aux Suifs.

14245. — Ass. rep. comm. Comité de police. 10 octobre 1789. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1150.]

Signalement de deux enfants perdus.

14246. — Ass. rep. comm. Comité de police. 19 octobre 1789. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1150*.]

Déclaration au sujet de cinq cadavres destinés à des « expériences anatomiques » et signalés par le *Courrier national* comme ceux de personnes assassinées.

Ces cadavres avaient été décapités à l'aide de la machine construite sur la proposition de Guillotin et sur les plans du chirurgien Louis. Voyez le n° 14156 ci-dessus.

14247. — Ass. rep. comm. Comité de police. 20 octobre 1789. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1150*.]

Interdiction des jeux et des petits spectacles le long du quai, depuis le Pont-Royal jusqu'au Pont-Neuf et sur le pont au Change.

14248. — Ass. rep. comm. Comité de police. 24 octobre 1789. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1150 G.]

Interdiction aux bouchers et à divers particuliers de déposer des charrettes et haquets sur le pont Notre-Dame et sur le pont au Change, le long des pierres provenant de la démolition de la rue de la Pelleterie.

14249. — Ass. rep. comm. Comité de police. 8 novembre 1789. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1150*.]

Répression de la mendicité.

14250. — Municipalité de Paris. Département de police. Du 24 juin 1790. *Imp. Lottin et J.-R. Lottin*, 1790, in-folio plano.

Collection Paul Dablin.

Suppression de la procession qui avait lieu chaque année, le 3 juillet, au pied d'une vierge appelée *Notre-Dame-de-la-Carole*, sise au coin de la rue aux Ours et de la rue Salle-au-Comte, en expiation d'un sacrilège commis par un suisse ivre.

Le Département, motivant son arrêté « sur la frayeur que peut causer aux femmes surtout la figure gigantesque d'un suisse armé d'un poignard, et le danger où, la jetant au feu, on expose un quartier trop étroit, supprime et défend une cérémonie « qui, quoique se renouvelant chaque année depuis plusieurs siècles, n'en est pas moins indécente ».

14251. — Discours de M. BAILLY, à l'Assemblée nationale, sur les prisonniers. Séance du 18 novembre 1790. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [*N.* Le²⁹ 1099.]

Au sujet de l'affluence des détenus dans les maisons de force et de la nécessité d'instituer des tribunaux provisoires pour les juger.

14252. — Municipalité de Paris... 25 juillet 1791. Arrêté concernant le bruit entendu dans l'égout de la rue Basse-du-Rempart, quartier de la Chaussée-d'Antin. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*. — *P.* Affiches.]

Ce bruit provenait du passage des voitures sur les trappes de fonte qui couvraient les « regards » de l'égout.

14253. — Municipalité de Paris. 24 septembre 1791. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

Sur la police des halles et marchés.

14254. — Municipalité de Paris. 19 décembre 1791. Arrêté sur l'illumination de la ville de Paris. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

14255. — Municipalité de Paris. 20 décembre 1791. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*]

Arrêté sur l'éclairage des rues pendant la nuit de Noël.

Pièce différente de la précédente.

14256. — Municipalité de Paris. 21 décembre 1791. Arrêté concernant la police des ports et de la rivière. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

14257. — Municipalité de Paris... Arrêté concernant les chiens qui seront abandonnés dans Paris passé 10 heures du soir. 20 janvier 1792. *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, 1792, in-8°, 3 p. [*P.* 10073*.]

14258. — Municipalité de Paris. Arrêté concernant les masques et déguisements. 20 janvier 1792. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1792, in-8°, 4 p. [*P.* 10073*.]

14259. — Avis aux citoyens. *Paris, imp. Buisson et Chaudé. S. d.*, in-folio plano [*D.*]

Affiche signée : CHÉRADAME, relative à l'enlèvement des neiges et glaces.

L'ex. de la Bibliothèque de la Chambre porte la date manuscrite ancienne du 20 février 1792.

14260. — Commune de Paris. Les administrateurs de police à leurs concitoyens. 28 juillet 1793. *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1170*.]

Circulaire invitant les citoyens à se méfier des défenseurs officieux et des lettres dites *de Jérusalem ou Arcasiens*.

Un *Arcat* ou une *Lettre de Jérusalem* est un mode d'escroquerie couramment pratiquée, semble-t-il, pendant la Révolution, et ainsi définie dans une circulaire imprimée de Garat, ministre de l'intérieur par intérim :

« La maison de Bicêtre, dit cette circulaire datée du 9 février 1793 et adressée aux directoires des départements, est un arsenal d'où partent depuis deux ans au moins, des lettres adressées à divers citoyens de tous les départements, contenant les fables les plus grossières qui ont cependant abusé quelques-uns de ceux à qui elles ont été écrites. Tantôt l'auteur de la lettre se dit l'ami de Foulon, de Bertier, tantôt le confident de Mme de Lamballe. Il assure avoir reçu d'eux une grande quantité d'or, de diamants et de papiers pour les porter en pays étrangers, où il devait aller attendre Foulon, Bertier ou la dame Lamballe. Le fourbe annonce qu'il a été contraint de cacher son trésor dans la terre, promet d'indiquer le lieu, de partager le dépôt et, joignant dans la première ou seconde lettre la demande d'un secours, il trouve des hommes assez peu en garde pour tomber dans le piège. »

A la circulaire de Garat était jointe la copie d'une lettre écrite par un nommé Courtoy, détenu à Bicêtre, relative à une cassette enfouie près de Saint-Maximin (Var) et provenant, prétendait-il, de la princesse de Lamballe, dont il aurait été le domestique. Ces deux pièces ont été intégralement reproduites par M. Paul Cottin, dans la *Revue rétrospective* (10 juin 1890, p. 402-406). Deux ans auparavant, cette circulaire et son annexe avaient été signalées par M. Francisque André, archiviste de l'Aube, à M. Marcellin Pellet, après la publication dans le *Temps* (4 mai 1888) d'une autre « Lettre de Jérusalem », dont le signataire prétendait posséder une cassette précieuse ayant appartenu à Babeuf et qu'il offrait à une autre dupe. Les termes presque identiques de ces deux lettres permettent de supposer, suivant la remarque de M. Pellet, que le modèle de cette rédaction s'était conservé une dizaine d'années dans les bagnes et les prisons, sans doute pour éviter aux escrocs des frais d'imagination.

L'article de M. Pellet a été réimp. dans ses *Variétés révolutionnaires* (3e série).

L'auteur inconnu du livre intitulé : *les Voleurs, physiologie de leurs mœurs et de leur langage* (1836, 2 vol. in-8°), publié sous le nom de Vidocq, a cité aussi d'autres spécimens de « lettres de Jérusalem ».

14261. — Commune de Paris. Les Administrateurs de police aux Comités des 48 sections. 6 septembre 1793. *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-folio plano. [*D.*]

Interdiction des rassemblements à la porte des boulangers avant cinq heures du matin.

14262. — Municipalité de Paris. Tridi 3 germinal an II (23 mars 1794). In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

Distribution de secours aux indigents.

14263. — Municipalité de Paris. 9 prairial an II (28 mai 1794). In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

Police des bains de rivière.

14264. — Municipalité de Paris. 23 prairial an II (11 juin 1794). Mendiants. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

Police des mendiants.

14265. — Municipalité de Paris. L'administration de police à ses concitoyens. *Imp. Nicolas et Desbrières. S. d.* (1794), in-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1170*.]

Mesures d'ordre en vue de la fête de l'Être suprême.

14266. — Commission de police administrative de Paris. Dégel. 8 pluviôse an III

(27 janvier 1795). *Imp. Lottin. S. d.*, in-folio plano. [*D.*]

Déblaiement des neiges et glaces.

14267. — Bureau central du canton de Paris. Passage de la rivière devant les Invalides et le Champ de Mars, les 9 et 10 thermidor an IV (27-28 juillet 1796). Fêtes de la liberté. *Imp. Lottin, an IV*, in-folio plano. [*N.* Lk⁷ 24265.]

Mesures d'ordre.

14268. — Bureau central du canton de Paris. Consigne générale pour la garde des ports dans Paris. (26 fructidor an V-12 septembre 1796.) *Imp. de la citoyenne Limodin. S. d.*, in-4°, 7 p. [*R.* AD. I, 87.]

14269. — Bureau central du canton de Paris. Règlement concernant les jours et heures de travail, de vente et d'enlèvement de marchandises sur les ports, chantiers, étape et halle aux vins (3e jour compl. de l'an IV (19 septembre 1796). *Imp. de la citoyenne Limodin. S. d.*, in-4°, 3 p. [*R.* AD. I, 87.]

14270. — Bureau central du canton de Paris. Arrêté concernant le service des rivières et des ports dans Paris aux approches de l'hiver et pendant le temps des glaces, débâcles et grosses eaux. (8 frimaire an V-28 novembre 1796.) *Imp. J.-R. Lottin, frimaire an V*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. I, 87.]

14271. — Bureau central du canton de Paris. Aux commissaires de police de cette commune. (30 pluviôse an V-18 février 1797.) *Imp. de la citoyenne Limodin. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. I, 87.]

Rappel des règlements concernant la fermeture des cabarets, la clôture des maisons pendant la nuit, la chute des objets posés sur les fenêtres, le curage des fosses d'aisance et invitation à réprimer les infractions à ces règlements.

14272. — Bureau central du canton de Paris. Paris, le prairial an V. Aux commissaires de police. *Imp. de la citoyenne Limodin. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. I, 88.]

Circulaire relative aux étalages et enseignes « saillantes », aux mesures de précaution ordonnées aux couvreurs et aux maçons, aux chevaux en liberté, au balayage et à l'enlèvement des boues.

14273. — Bureau central du canton de Paris. Fête de l'anniversaire du 14 juillet. Police. Extrait du registre des délibérations... du 22 messidor an VII (10 juillet 1797). *Imp. J.-R. Lottin, an VII*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb⁴² 2317.]

Voyez tome Ier de la *Bibliographie*, nos 5092-5096.

14274. — Bureau central du canton de Paris. Extrait du registre des délibérations du 2 complémentaire an V (18 septembre 1797). *S. l. n. d.*, in-folio plano. [*N.* Lk⁷ 24625.]

Mesures de police et proclamation au sujet de la célébration de la fête de la fondation de la République.

14275. — Département de la Seine. Extrait du registre des délibérations de l'administration centrale, du 22 nivôse an VI (11 janvier 1798). *Imp. Ballard. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lk⁴ 1375*.]

Suppression des échoppes *sédentaires* et *demi-sédentaires* et formalités exigées pour obtenir l'autorisation de construire des échoppes mobiles.

14276. — Bureau central du canton de Paris. Anniversaire de la fondation de la République. Fête du 1er vendémiaire an VII. Police. Extrait du registre des délibérations... du 28 fructidor an VI (14 septembre 1798). *Imp J.-R. Lottin, an VI*, in-4°, 6 p. [*N.* Lb⁴² 1987.]

Voyez tome Ier de la *Bibliographie*, nos 4911-4916.

14277. — Bureau central du canton de Paris. Fête de la Liberté, les 9 et 10 thermidor an VII. Police. Extrait du registre des délibérations du bureau central... du 7 thermidor an VII (25 juillet 1799). *Imp. J.-R. Lottin, an VII*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb⁴² 2402.]

Voyez tome Ier, nos 5097-5099.

14278. — Bureau central du canton de Paris. Fête de l'anniversaire du 10 août.

Police. Extrait du registre des délibérations du bureau central... du 21 thermidor an VII (8 août 1799). *Imp. J.-R. Lottin, an VII*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb42 2414.]

Voyez tome Ier, nos 5100-5104.

14279. — Bureau central du canton de Paris. Fête de l'anniversaire du 18 fructidor. Police. Extrait du registre des délibérations du bureau central... du 15 fructidor an VII (1er septembre 1799). *Imp. Lottin, an VII*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb42 2485.]

Voyez tome Ier, nos 5105-5109.

C. — SURETÉ OU POLICE POLITIQUE

14280. — Dénonciation du Comité des recherches de la Municipalité de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 8205.]

Pamphlet.

14281. — Conspiration aristocrati-monarchique. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Lb39 3176.]

Le titre de départ, page 3, porte en plus : *Dénoncée au grand Comité des recherches, le jeudi 1er avril 1790, par un citoyen très actif.*
Facétie.

14282. — Réflexions sur la délation et sur le Comité des recherches, par M. le chevalier DE PANGE. *Paris, Barrois l'aîné*, 1790, in-8°, 36 p. [*N.* Lb39 2850.]

Réimp. dans les *Œuvres de* FRANÇOIS DE PANGE, publiées par Becq de Fouquières (Charpentier, 1872, in-18), p. 41.
Voyez les deux numéros suivants.

14283. — Lettres à M. le chevalier de Pange, sur sa brochure intitulée : « Réflexions sur la délation et sur le Comité des recherches », par J.-P. BRISSOT DE WARVILLE, membre du Comité des recherches. *Paris, au bureau du Patriote français, avril* 1790, in-8°, 1 f. et 37 p. [*N.* Lb39 3200.]

14284. — Lettre à M. de La Harpe, sur le Comité de recherches, par F. DE PANGE. (27 août 1790.) *Imp. Ve Hérissant. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Lb39 3973.]

Réimp. dans les *Œuvres* de l'auteur, p. 76.

14285. — J.-P. BRISSOT, membre du Comité de recherches de la Municipalité, à Stanislas-Clermont (ci-devant Clermont-Tonnerre), membre de l'Assemblée nationale, sur la diatribe de ce dernier contre les Comités de recherches et sur son apologie de Mme Jumilhac et des illuminés. *Paris, Buisson*, 28 *août* 1790, in-8°, 1 f. et 52 p. [*N.* Lb39 3974.]

ÉPIGR. :

La vie d'un bon citoyen est un combat perpétuel.

Voyez le numéro suivant.

14285a. — J.-P. BRISSOT, membre du Comité des recherches... à Stanislas-Clermont. *Imp. du Patriote français*, 28 *août* 1790, in-8°, 1 f., 52 p. et 1 f. pour l'errata. [*N.* Lb39 3974 A.]

14286. — Nouvelles Observations sur le Comité des recherches, par STANISLAS DE CLERMONT-TONNERRE. *Paris, Desenne. S. d.*, in-8°, 1 f., 44 p. et 1 f. pour l'errata. [*R.* AD. I, 51.]

ÉPIGR. :

Un tyran à mes yeux ne vaut pas un esclave.
CRÉBILLON, *Triumvirat*, acte Ier.

14287. — Réplique de J.-P. BRISSOT à Stanislas Clermont, concernant les « Nouvelles Observations sur les Comités des recherches », sur les causes des troubles, les folliculaires, le long Parlement d'Angleterre, M. Necker, etc. *Paris, imp. du Patriote français et chez Desenne; Bailly*, 8 *octobre* 1790, in-8°, 1 f. et 60 p. [*N.* Lb39 5206.]

ÉPIGR. :

Je suis âpre, mais je suis vrai.
MONTAIGNE.

14288. — Hôtel de Ville. Comité de police. 1er septembre 1789. In-folio plano. [*N.* Lb40 3296*.]

Procès-verbal de visite de huit voitures ou chariots provenant de Dinan et à destination du régiment de Penthièvre-infanterie, en garnison à Cambrai. Ces voitures avaient été arrêtées et amenées par la garde nationale de Sèvres.

14289. — Proclamation contre les attroupements. De par M. le maire, M. le lieutenant de maire et MM. les administra-

trateurs au département de police. Du 15 août 1790.—Hôtel de Ville de Paris. Tribunal de police. Ordonnance contre les attroupements. Du 21 août 1790. *Imp. Lottin aîné*, 1791, in-4°, 8 p. [*N.* Lb^{40} 1235.]

14290. — Municipalité de Paris. Département de police. Avis aux colporteurs du samedi 30 juillet 1791. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-folio plano.

Arrêté prescrivant l'arrestation des colporteurs qui annonceraient les feuilles et journaux « autrement et limitativement » que par le titre qui leur est propre et la saisie de leurs journaux.

14291. — Municipalité de Paris. 10 mai 1792. Arrêté sur les mesures à prendre pour la délivrance des certificats de résidence et de présence. In-folio plano. [*N.* Lb^{40} 1*.]

14292. — Département de Paris. Instruction sur les certificats de résidence. *Imp. Ballard. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb^{40} 3186.]

Signé : LULIER, procureur général syndic.

14293. — Certificat de résidence qui sera valable trois mois à compter du jour de l'enregistrement. *S. l. n. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb^{40} 3109.]

L'ex. de la B. N. contient deux formules de ce certificat; le second est rempli au nom de la citoyenne « Marguerite Carlier, épouse de Jacques-Philippe Leduc, citoyen français, demeurant rue Neuve-Saint-Paul, n° 9. »

14294. — Plan de surveillance générale des citoyens de Paris. *Boulard. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb^{39} 6065.]

Signé : D. VÉLIE, citoyen.
Organisation de patrouilles supplémentaires.

14295. — Projets de décrets présentés au nom des Comités des douze, de législation et de surveillance réunis, par M. BIGOT, le 15 mai 1792 au soir, ajournés à jeudi matin 17 mai. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le^{33} 3 S.]

Le premier décret vise les étrangers qui arrivent et séjournent à Paris; le second, les vagabonds et gens sans aveu, au sujet desquels le Comité de secours publics était invité à présenter dans les trois jours un projet de mesures de rigueur.

Voyez aussi le numéro suivant.

14296. — Projet de décret, par M. CARNOT aîné. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. Ajourné à jeudi matin. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 2 p. [*N.* Le^{33} 3 S.]

Mesures à prendre contre tout voyageur étranger ou particulier n'habitant point Paris depuis le 1er mars dernier.

Le décret conforme aux propositions de Bigot (voyez le numéro précédent) et Carnot est du 20 mai 1792.

14297. — Municipalité de Paris. 4 juin 1792. Arrêté concernant les déclarations qui doivent être faites par les personnes arrivées dans la ville de Paris depuis le 1er janvier 1792. In-folio plano double. [*N.* Lb^{40} 1*.]

14298. — Projet de lois pour l'organisation de la police de sûreté de Paris, qui doit être discuté samedi 5 janvier 1793, quatre heures précises de relevée, et les mardi, jeudi et samedi suivants, à pareille heure, dans l'assemblée des commissaires des sections, réunis à la maison commune, salle de l'Égalité. (5 janvier 1793.) *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-4°, 15 p. [*N.* Lk^{7} 6615.]

Le texte est imprimé à mi-marges pour permettre aux commissaires d'inscrire leurs observations.

14299. — Convention nationale. Rapport fait au nom du Comité diplomatique sur les étrangers, par JEAN DEBRY, député du département de l'Aisne, et décret rendu le   mars 1793. Imprimé par ordre de la Convention. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 14 p. [*R.* AD. I, 87.]

14300. — Commune de Paris. Les Administrateurs du département de police à leurs concitoyennes, l'octidi de la première décade de brumaire an II (29 octobre 1793). *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-folio plano. [*D.*]

Sur le bruit répandu « par les amis de la royauté et du fédéralisme » qu'on allait obliger les femmes à porter « le petit jupon, le caleçon et le bonnet rouges ». Les administrateurs de police déclarent que l'usage de ce dernier est absolument facultatif.

14301. — Décret de la Convention nationale du 8 du second mois de l'an II. *Limodin, imprimeur. S. d.*, in-folio plano. [*D.*]

Ampliation d'un arrêté de la Commune en date du primidi nivôse an II (21 janvier 1794), portant défense d'arracher aux citoyennes les guirlandes ou les bouquets ornés de cocardes dont elles paraient leur chevelure. La date du décret de la Convention est évidemment fautive et doit se lire ainsi : 8 septembre an II (27 janvier 1794).

14302. — Convention nationale. Comité de sûreté générale et de surveillance de la Convention nationale, au maire de la commune de Paris, du 28 ventôse an II. *Paris, imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le[38] 2511.]

Invitation à décharger les Comités de surveillance des fonctions ou commissions particulières qui les empêchent d'agir. Suit un arrêté conforme du Conseil général de la Commune. (29 ventôse an II-19 mars 1794.)

Voyez le numéro suivant.

14303. — Administration de police. Obligations imposées par les lois et règlements de police aux citoyens tenant chambres ou hôtels garnis et aux logeurs. *Imp. C.-F. Patin. S. d.*, in-folio plano. [*D.*]

Voyez le numéro précédent.

14304. — Convention nationale. Rapport [et] Projet de décret présentés par F.-S. Bezard, député du département de l'Oise, au nom des Comités de législation et des domaines et aliénation réunis, sur la pétition de citoyens tenant maisons garnies à Paris. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [*R.* AD. I, 87.]

14305. — L'Accusateur public du tribunal criminel du département de Paris à tous les officiers du département, chargés de la police de sûreté. (15 floréal an II-4 mai 1794.) *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [*N.* Lb[41] 3833.]

Énumération des délits pour lesquels ils doivent délivrer des mandats d'amener.

14306. — Département de police. Extrait du registre des délibérations des Comités de salut public et de sûreté générale. *Paris, imp. Guyot. S. d.*, in-folio plano. [*Br. M.* F. R. 845, 14.]

Extrait du registre des délibérations de l'administration de police (29 floréal an II-8 mai 1794).

Fixation à 3 francs par jour et par individu des frais de nourriture des prisonniers et saisie des objets de valeur et du numéraire conservés par les prisonniers.

14307. — L.-P. Dufourny, président du département de Paris, sur les arrestations. *Imp. Ballard. S. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Lb[41] 3279.]

Épigr. :

Il n'est d'homme libre que l'homme juste.

L'auteur propose la publication d'une liste générale des détenus qui permettrait aux citoyens de révéler ce qu'ils savent sur les suspects et l'institution d'un tribunal différent de celui qui a ordonné les arrestations.

14308. — Les Administrateurs du département de police à leurs concitoyens de tous les départements de la République une et indivisible. *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb[41] 5101.]

Signé : Fiquet, Jobert, Godard, Michel, Michonis, Marino, Froidure, Soulès, Lechenard, Louvet, Baudrais et Laurent.

Appel au maintien de la Constitution et dénonciation des menées qui se tramaient dans le ci-devant Palais-Royal.

14309. — Commission de police administrative de Paris. Spectacles. Invitation aux bons citoyens. 8 pluviôse an III (27 janvier 1795). *Imp. Lottin. S. d.*, in-folio plano. [*D.*]

Dénonciation des troubles provoqués par les agitateurs dans les cafés et les théâtres.

14310. — Convention nationale. Comité de sûreté générale. 2 floréal an III (21 avril 1795). *Imp. de la République. S. d.*, in-folio plano. [*D.*]

Désarmement des hommes « connus pour avoir participé aux horreurs commises par la tyrannie qui a précédé le 9 thermidor ».

14311. — Liberté. Égalité. Commission administrative de la police de Paris aux citoyens composant le Comité civil de la

section d........ (*sic*) 22 messidor an III (10 juillet 1795). In-4°, 1 p. [*N.* Lb[40] 1153*.]

Délivrance de cartes d'identité aux ministres et agents des puissances alliées résidant à Paris et description de ces cartes.

14312. — Corps législatif. Projet de résolution présenté au Conseil des Cinq-Cents, par Delaunay (d'Angers). Séance du 18 ventôse an IV (8 mars 1796). *Paris, imp. Nationale, ventôse an IV*, in-8°, 2 p. [*N.* Le[43] 142.]

Sur la déclaration à faire pour tous les étrangers arrivant à Paris.
Voyez le numéro suivant.

14313. — Corps législatif. Projet de résolution proposé au Conseil des Cinq-Cents, par Delaunay (d'Angers). Séance du 18 ventôse an IV (8 mars 1796). *Imp. Nationale, ventôse an IV*, in-8°, 4 p. [*N.* Le[43] 143.]

Pour l'expulsion du territoire français des habitants des pays réunis à la France ayant servi dans les armées étrangères.

14314. — Bureau central du canton de Paris. Loi concernant les personnes arrivées à Paris et celles qui y arriveront par la suite. Du 27 ventôse an IV (17 mars 1796). *Imp. J.-R. Lottin, an VII*, in-4°, 8 p.

Réimpression, sans nul doute conforme au tirage original que je ne connais pas.

14315. — Bureau central du canton de Paris. 22 fructidor an V de la République (8 septembre 1797). Aux commissaires de police de cette commune. *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. [*Br. M.* F. R. 11*, 5.]

Au sujet du coup d'État du 18 fructidor.

14316. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Égalité. Liberté. Message extrait des délibérations du Directoire exécutif (18 messidor an VI-6 juillet 1798). *Paris, imp. Nationale, messidor an VI*, in-8°, 2 p. [*R.* AD. I, 87.]

Sur l'insuffisance des moyens de surveillance et de répression contre les émigrés, les Anglais, les ennemis de l'ordre et de la Constitution cachés dans la commune de Paris.

14317. — Département de la Seine. Extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif, du 24 fructidor an VI (10 septembre 1798). *Imp. J.-R. Lottin, an VI*, in-4°, 12 p. [*Br. M.* F. R. 8*, 19.]

Sur les permis de séjour et la police des garnis.

14318. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Nouvelle Rédaction des projets de résolution présentée par Bertrand (du Calvados), au nom de trois commissions réunies, concernant les moyens de prévenir et réprimer le vagabondage, et d'atteindre les étrangers et inconnus qui troublent la tranquillité publique. *Paris, imp. Nationale, nivôse an VII*, in-8°, 15 p. [*N.* Le[43] 2578.]

14319. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapports faits par P.-C.-L. Baudin (des Ardennes), au nom de la Commission composée des représentants du peuple Régnier, Decomberousse, Cornudet, Jourdain (d'Ille-et-Vilaine) et Baudin, sur la résolution relative à la répression du vagabondage et sur celle qui concerne les étrangers qui voyageront en France. Séance du 6e jour complémentaire an VII (22 septembre 1799). *Paris, imp. Nationale, an VIII*, in 8°, 15 p. [*N.* Le[45] 1932.]

§ 4. — Pompes à feu et Pompiers.

14320. — Projet de décret sur l'organisation des pompiers de Paris, présenté par M. Deusy, au nom du Comité militaire. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. I, 87.]

Voyez le numéro suivant.

14321. — Adresse à l'Assemblée nationale, relativement au projet de décret présenté par le Comité militaire, concernant l'organisation de la compagnie des gardes-pompes de Paris. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Lf[200] 1.]

14322. — Réponse aux accusations in-

tentées contre le citoyen Morat, dans un écrit intitulé : « Projet de pétition pour les pompiers de Paris », par le citoyen ANTOINE DEVILLE, adjoint du citoyen Morat à la place de commandant des pompiers. Extrait du Projet de pétition pour les pompiers de Paris. (23 novembre 1792.) *Paris, imp. des frères Chaigneau*, 1792, in-4°, 20 et 15 p. [*N*. Lb^{41} 2423.]

Signée (p. 16) : DEVILLE, lieutenant de la compagnie et adjoint du citoyen Morat, commandant; THUROT, sous-lieutenant.

14323. — Observations sur l'organisation à donner à la compagnie des pompiers de la ville de Paris, par le C. DEVILLE. (Paris, 1er février l'an II de la République). *Imp. des frères Chaigneau. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N*. Lf^{200} 2. — *R*. AD. I, 87.]

Signées : DEVILLE, commandant, adjoint du citoyen Morat; THUROT, sous-lieutenant.
Voyez le numéro suivant.

14324. — Adresse à la Commune de Paris par la compagnie des gardes-pompes de ladite ville, pouvant servir de réponse à une « Observation » du citoyen Deville. *Imp. de la Société typographique des Trois-Amis. S. d.* (1793), in-4°, 8 p. [*P*. 16132*.]

P. 6-8, *Formation de la compagnie des gardes-pompes de Paris.*

14325. — Rapport et Projet de décret présentés, le 9 ventôse an III (27 février 1795), au nom des Comités de sûreté générale et militaire, par BODIN, député d'Indre-et-Loire, sur l'organisation et la solde des pompiers de Paris. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, ventôse an III*, in-8°, 14 p. [*N*. Le^{38} 1233.]

14326. — Bureau central du canton de Paris. Arrêté concernant les incendies. Extrait des registres du Bureau central du canton de Paris (13 nivôse an VII-2 janvier 1799). *Imp. J.-R. Lottin, an VII*, in-4°, 12 p. [*R*. AD. I, 87.]

§ 5. — Gendarmerie nationale.

14327. — Histoire de la gendarmerie, depuis sa création jusqu'en 1790, accompagnée des tableaux de créations des maréchaussées à différentes époques, de celui de leurs résidences, du tarif de solde et des indemnités et vacations, de la désignation des effets d'habillement, équipement et harnachement, du prix des diverses marchandises depuis 1519, etc., etc., par M. TENAILLE CHAMPTON, lieutenant de gendarmerie. *Paris, Anselin*, 1829, in-8°, XV-204 p. [*N*. Lf^{32} 35.]

L'auteur, à la fin de l'ouvrage, annonce une continuation qui n'a pas été publiée.

14328. — Mémoire pour la garde des ports, quais, îles et remparts de Paris, connue ci-devant sous le nom de guet à cheval et à pied, aujourd'hui cavalerie nationale parisienne et garde des ports, sur les réclamations vis-à-vis de leur état-major, pour être mis sous les yeux de M. le chevalier Renard, commissaire des guerres au département de Paris et de l'Ile-de-France; M. Hay, colonel des gardes de la ville; M. Béguin de Perceval, ancien lieutenant d'infanterie et premier aide de camp de M. le comte d'Estaing, commissaires du Roi, nommés par Sa Majesté pour juger toutes les réclamations, constatations nées et à naître. *S. l.*, 1790, in-8°, 50 p. [*N*. Lf^{133} 126.]

14329. — Discours prononcé, le 16 juillet 1790, à la caserne de la maréchaussée, à Paris, par M. PAPILLON, prévôt général de la compagnie de l'Ile-de-France, à la suite d'un dîner où étaient MM. les officiers, chefs de brigade et cavaliers du corps de la maréchaussée et ceux de la compagnie de la maréchaussée de l'Ile-de-France. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 6 p. [*R*. AD. VI, 66.]

P. 5, *Autre discours prononcé par M.* BUGLES, *cavalier de la compagnie de la maréchaussée de l'Ile-de-France.*

14330. — Mémoire à l'Assemblée nationale par les brigades de la maréchaussée de l'Ile-de-France. *S. l. n. d* [1790], in-4°, 7 p. [*R.* AD. VI, 66.]

Voyez les deux numéros suivants.

14331. — A l'Assemblée nationale, par addition au mémoire présenté le 19 de ce mois par les brigades de la maréchaussée de l'Ile-de-France (25 septembre 1790). *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [*R.* AD. VI, 66.]

Voyez le numéro suivant.

14332. — A l'Assemblée nationale, par seconde addition au mémoire présenté le 19 septembre et augmenté d'un plan économique de 2,005,233 livres sur le traitement annuel de la maréchaussée de l'Ile-de-France, même nombre de chefs de brigade et cavaliers, avec augmentation de paye. (14 octobre 1790.) S. *l. n. d.*, in-4°, 16 p. [*R.* AD. VI, 66.]

Dans l'ex. de la B. N., coté Lf^{32} 41, cette pièce et les deux précédentes sont réunies sous la même couverture.

14333. — Pétition à l'Assemblée nationale par les brigadiers, sous-brigadiers et gardes restant de la ci-devant compagnie de la connétablie, sur leur remplacement. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-4°, 3 p. [*R.* AD. VI, 66.]

14334. — Loi (n° 521) relative à l'organisation de la gendarmerie nationale. Donnée à Paris, le 16 février 1791. *Paris, imp. Royale,* 1791, in-4°, 32 p. [*R.* AD. VI, 66.]

Voyez le numéro suivant.

14335. — Loi (n° 593) relative à la gendarmerie nationale. Donnée à Paris, le 18 février 1791. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 2 p. [*R.* AD. VI, 66.]

Modification des articles IV du titre IV et XII du titre VI des décrets rendus les 23 décembre 1790 et 16 janvier (*sic :* février) relatifs à l'organisation du corps de gendarmerie nationale.

14336. — A Messieurs les membres composant les Comités de constitution et militaire réunis. (3 septembre 1791). *Imp. Ballard*, 1791, in-4°, 3 p. [*R.* AD. VI, 66.]

Signé : POUZALS, capitaine de la gendarmerie nationale au département de Paris, électeur de 1790 et 1791; CHÉNIER, DIDIER, CHARLET et LEPELLETIER, lieutenants de la gendarmerie nationale au département de Paris.
Protestation contre les officiers de la ci-devant maréchaussée qui entendaient conserver, avec le titre d'officiers de gendarmerie, le traitement et la résidence dans le département.

14337. — Pétition des colonel, officiers et soldats des compagnies des gardes de la ville au Corps municipal et Conseil général de la commune de Paris. *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-4°, 28 p.

Pour obtenir la conservation de leur emploi.

14338. — Loi (n° 1145) relative à la gendarmerie nationale. Donnée à Paris, le 28 juillet 1791. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 4 p. [*R.* AD. VI, 66.]

Incorporation des surnuméraires de la compagnie de robe courte dans les deux compagnies de gendarmerie nationale attachés au service des tribunaux.

14339. — A l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 8 p. [*N.* Lf^{198} 1.]

Pour la revision des décrets sur l'organisation de la gendarmerie.
Signé : Le ci-devant sous-lieutenant de la maréchaussée de l'Ile-de-France, destiné comme lieutenant de gendarmerie au département de la Manche, GAULTRON.

14340. — Supplication faite à MM. les députés de l'Assemblée nationale, par les chefs de brigades et les cavaliers de la gendarmerie nationale, ci-devant maréchaussée de l'Ile-de-France. *Paris, Ve Valade. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lf^{198} 2.]

Pour demander le maintien de leur colonel Papillon.

14341. — Avis très pressant des bons citoyens du Faubourg-Saint-Antoine à leurs frères des XLVII sections. *S. l. n. d.* (1791) in-8°, 8 p. [*N.* Lb^{39} 9943.]

Au sujet de la nomination du sieur Papillon, ci-devant prévôt de la maréchaussée, comme colonel de la gendarmerie nationale.

14342. — Précis présenté par les officiers et gardes de l'Hôtel de Ville de Paris à MM. les membres de l'Assemblée nationale législative. *Imp. Merlet. S. d.* (1792), in-4°, 3 p. [*N.* Lk⁷ 6801.]

Les signataires réclamaient le maintien de leurs fonctions et leur incorporation à la gendarmerie nationale.

14343. — Loi (n° 1557) relative aux cavaliers surnuméraires de la compagnie de la ci-devant prévôté des monnaies, gendarmerie et maréchaussée de France. Donnée à Paris, le 7 mars 1792. *Paris, imp. Royale*, 1792, in-4°, 3 p. [*R.* AD. VI, 66.]

14344. — Loi (n° 1620) relative aux deux compagnies de gendarmerie nationale destinées pour le service des tribunaux et la garde des prisons. Donnée à Paris, le 13 avril 1792. *Paris, imp. Royale*, 1792, in 4°, 3 p. [*R.* AD. VI, 66.]

14345. — Loi relative à l'organisation de la gendarmerie nationale. Donnée à Paris, le 29 avril 1792, l'an IV de la Liberté. *Imp. Royale*, 1792, in-4°, 24 p. [*R.* AD. VI, 66.]

14346. — Loi (n° 1797) relative à l'organisation définitive des deux compagnies de gendarmerie nationale, faisant le service des tribunaux et des prisons. Donnée à Paris, le 24 juin 1792. *Paris, imp. Royale*, 1792, in-4°, 3 p. [*R.* AD. VI, 66.]

14347. — Municipalité de Paris. 20 juillet 1792. Arrêté concernant la formation des nouvelles divisions de gendarmerie nationale destinées au service de la Ville de Paris. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

14348. — Loi (n° 2006) relative aux sous-officiers de la gendarmerie nationale parisienne. Donnée à Paris, le 13 août 1792. Décret de l'Assemblée nationale du 13 août 1792. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-4°, 2 p. [*R.* AD. VI, 66.]

L'Assemblée, revenant sur un précédent décret, exempte les sous-officiers du licenciement de l'état-major qu'ils avaient eux-mêmes réclamé et dans lequel ils avaient été compris.

14349. — Loi (n° 2012) relative au licenciement des officiers de la gendarmerie du département de Paris. Décret de l'Assemblée nationale du 13 août 1792. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-4°, 2 p. [*R.* AD. VI, 66.]

Décret sur l'élection des nouveaux officiers, parmi lesquels pouvaient être compris ceux qui, par leur civisme ou leur patriotisme, avaient su mériter la confiance de leurs soldats.

14350. — Loi (n° 2094) donnée à Paris, le 15 août 1792. Décret de l'Assemblée nationale du 15 août 1792, in-4°, 4 p. [*R.* AD. VI, 66.]

Mode d'élection des officiers de la gendarmerie et des deux compagnies attachées au service des tribunaux.

14351. — Loi (n° 2328) relative aux deux compagnies à cheval de la gendarmerie de la 1ʳᵉ division du département de Paris. Du 2 septembre 1792. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1792, in-4°, 3 p. [*R.* AD. VI, 66.]

Mesures prises en vue de leur envoi aux frontières.

14352. — Loi (n° 2333) relative aux officiers, cavaliers, commissionnaires et surnuméraires de la ci-devant compagnie de la prévôté générale des monnaies. Du 2 septembre 1792. *Paris, imp. Nationale du Louvre*, 1792, in-4°, 3 p. [*R.* AD. VI, 66.]

Versement dans les deux compagnies de gendarmerie attachées aux tribunaux.

14353. — Loi (n° 2352) relative aux gendarmes de la 29ᵉ division de la gendarmerie nationale à cheval. Du 3 septembre 1792. *Paris, imp. Nationale du Louvre*, 1792, in-4°, 2 p. [*R.* AD. VI, 66.]

Envoi aux frontières de gendarmes dont le nombre sera déterminé par le pouvoir exécutif, d'accord avec la Commune de Paris.

14354. — Loi (n° 2335) qui autorise le pouvoir exécutif provisoire à faire partir pour les frontières les gendarmes en exercice auprès des tribunaux de Paris, du 5 septembre 1792. *Paris, imp. Nationale du Louvre*, 1792, in-4°, 2 p. [*R.* AD. VI, 66.]

14355. — Loi (n° 2339) relative à l'expédition des brevets des officiers de la gendarmerie et des compagnies franches. Du

5 septembre 1792. *Paris, imp. Nationale du Louvre*, 1792, in-4°, 2 p. [*R*. AD. VI, 66.]

Expédition des brevets ou commissions des officiers appelés aux frontières.

14356. — Loi (n° 2362) relative aux gendarmes à cheval de la 29e division. Du 5 septembre 1792. *Paris, imp. Nationale du Louvre*, 1792, in-4°, 2 p. [*R*. AD. VI, 66.]

Avance d'une somme de 60,000 livres pour leur équipement.

14357. — Loi (n° 2453) relative aux pensions des officiers licenciés de la gendarmerie nationale du département de Paris. Du 11 septembre 1792. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1792, in-4°, 2 p. [*R*. AD. VI, 66.]

14358. — Loi (n° 2478) relative à l'organisation du corps des gendarmes nationaux spécialement attachés au service de la nation près le Corps législatif. Du 11 septembre 1792. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1792, in-4°, 8 p. [*R*. AD. VI, 66.]

14359. — A la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 6 p. [*R*. AD. VI, 66. — *N*. Lf[198] 3.]

Signé : GEORGES, commis au secrétariat; VAUTIER, capitaine.
Réclamation motivée d'une augmentation de solde au nom de la gendarmerie attachée à la 1re division.

14360. — Liberté. Égalité. Adresse aux représentants du peuple français. *Imp. J.-J. Smits. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N*. Lf[198] 4.]

Pétition des grenadiers gendarmes.

14361. — Rapport et Projet de décret fait et présenté à la Convention nationale, par le citoyen GÉRENTE, au nom du Comité militaire, relatif à une pétition faite par le citoyen Lièvre, pour la levée d'une compagnie de gendarmerie à cheval. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [*N*. Le[37] 2, I.]

14362. — Décret (n° 806) de la Convention nationale, du 28 avril 1793, relatif à l'incorporation dans les différentes divisions de gendarmerie des gendarmes logés à la caserne de l'ancien séminaire Saint-Nicolas à Paris. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 3 p. [*R*. AD. VI, 66.]

14363. — Décret (n° 1094) de la Convention nationale, du 25 juin 1793, relatif à l'organisation du corps de la gendarmerie attaché au service des tribunaux et à la garde des prisons de Paris. *Imp. Ballard. S. d.*, in-4°, 3 p. [*R*. AD. VI, 66.]

14364. — Liberté, Égalité, Fraternité et Raison. Gendarmerie nationale près les tribunaux. Programme ou prospectus de la fête civique qui doit avoir lieu le 30 brumaire, l'an II (20 novembre 1793). *Imp. Belin*, 1793, in-4°, 4 p. [*N*. Lb[41] 3524.]

Voyez les deux numéros suivants.

14365. — Liberté, Égalité, Fraternité, Raison. Gendarmerie nationale servant près les tribunaux. Procès-verbal de l'inauguration des bustes de Brutus, Marat, Lepelletier, et de la présentation au tribunal extraordinaire et révolutionnaire des images de ces grands hommes, et d'une pierre provenant des cachots de la Bastille, donnée par le citoyen Palloy, pour être déposée au tribunal. (30 brumaire an II-20 novembre 1793.) *Imp. Renaudière. S. d.*, in-4°, 12 p. [*N*. Lb[41] 3525.]

Voyez le numéro suivant.

14365a. — Liberté, Égalité, Fraternité, Raison. Gendarmerie nationale... Procès-verbal de l'inauguration des bustes de Brutus, Marat, Pelletier... *Imp. Belin. S. d.*, in-8°, 23 p. [*N*. Lb[41] 3525 A.]

14366. — Les Officiers, Sous-Officiers et Gendarmes des compagnies servant près les tribunaux et à la garde des prisons de Paris aux véritables patriotes. *Imp. Ve Delaguette. S. d.* (1793), in-4°, 24 p. [*R*. AD. VI, 66.]

Voyez le numéro suivant.

14367. — Réponse aux tardives dénonciations dirigées contre les citoyens Lebrasse, Caillet, Bavelier et Martin-Henry.

(3 nivôse an II-23 décembre 1793) *S. l. n. d.*, in-4°, 16 p. [*R.* AD. VI, 66.]

Réfutation des dénonciations contenues dans le précédent factum.

14368. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret sur la gendarmerie servant près les tribunaux et à la garde des maisons d'arrêt et de justice du département de Paris, présentés au nom du Comité militaire (le 17 nivôse an III-6 janvier 1795), par Gossuin. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, nivôse an III*, in-8°, 16 p. [*N.* Le[38] 1148.]

14369. — Lois relatives à la gendarmerie de Paris, des 6 et 17 nivôse an III. *Paris, imp. du Dépôt des lois. S. d.*, in-4°, 8 p. [*R.* AD. VI, 66.]

1° *Loi relative à l'augmentation de la gendarmerie à cheval faisant le service de Paris et ses environs* (6 nivôse an III-26 décembre 1794).
2° *Loi qui augmente et réorganise la gendarmerie près les tribunaux du département de Paris et détermine le mode d'admission dans ce corps* (17 nivôse an III-6 janvier 1795).

14370. — Convention nationale. Projet de décret sur le licenciement de la gendarmerie de Paris, proposé au nom des Comités de salut public et militaire, réunis, par le citoyen Aubry, membre du Comité de salut public. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, prairial an III*, in-8°, 4 p. [*N.* Le[33] 1460.]

14371. — Convention nationale. Projet de décret sur la légion de police générale, proposé, au nom des Comités de salut public et militaire réunis, par le citoyen Aubry, membre du Comité de salut public. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, prairial an III*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[38] 1461.]

14372. — Loi concernant le licenciement de la gendarmerie nationale de Paris et la formation d'un corps de troupes sous le nom de « Légion de police générale ». Du 9 messidor an III. *Paris, imp. du Dépôt des lois, an III*, in-4°, 7 p. [*R.* AD. VI, 66.]

1° *Loi qui licencie la gendarmerie de Paris* (9 messidor an III-27 juin 1795).
2° *Loi portant qu'il sera formé un corps de troupes sous le nom de* « Légion de police générale ». Du 9 messidor an III.
A l'ex. de la collection Rondonneau est joint un *Tableau du traitement de la Légion de police générale créée par la loi du 9 messidor an III*. In-folio plano (extrait du *Journal des décrets*, n° 1033).
Voyez le numéro suivant.

14373. — Loi et Arrêtés du Directoire exécutif, concernant le licenciement de la Légion de police, des 5, 9 et 10 floréal an IV. *Paris, imp. du Dépôt des lois. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. VI, 66.]

1° *Loi qui assimile la Légion de police aux autres troupes de la République et la met à la disposition du Directoire exécutif.* Du 5 floréal an IV (24 avril 1796).
2° *Arrêté du Directoire exécutif qui licencie les 2e et 3e bataillons de la Légion de police.* Du 9 floréal an IV.
3° *Arrêté du Directoire exécutif qui licencie le 1er bataillon de la Légion de police.* Du 10 floréal an IV (25 avril 1796).
4° *Arrêté du Directoire exécutif qui supprime le nom de Légion de police.* Du 10 floréal an IV.

CHAPITRE VI

INSTITUTIONS MILITAIRES

§ 1. — Généralités de l'histoire militaire.

14374. — L'Armée et la Patrie ou Histoire générale des institutions militaires de France pendant la Révolution. Tome Ier. *Paris, Baudouin fils*, 1820. — Histoire générale des institutions militaires de France pendant la Révolution ou leurs principes, leur esprit, leur influence et leurs résultats. Tomes II-III. *Paris, Baudouin frères*, 1821, 3 vol. in-8°. [*N.* Lf^{195} 1.]

Le titre du tome III porte en plus : *Par* SAINTE-CHAPELLE.

Au verso du faux-titre de chaque volume se trouve le paraphe de l'auteur. Ce faux-titre porte au tome Ier : *l'Armée et la Patrie;* aux tomes II et III : *la Patrie et l'Armée.*

SAINTE-CHAPELLE est, selon Quérard, le pseudonyme de FROMAGE-CHAPELLE. Voyez ci-dessus, n° 12594.

14375. — CH.-L. CHASSIN. L'Armée et la Révolution. La Paix et la Guerre. L'Enrôlement volontaire. La Levée en masse. La Conscription. *Paris, A. Lechevalier*, 1867, in-12, 332 p. [*N.* Lf^{195} 154.]

14376. — ALBERT DURUY. L'Armée royale en 1789, avec introduction biographique, par GEORGES DURUY. *Paris, Calmann-Lévy*, 1888, in-12, 2 ff. et LXXX-286 p. [*N.* Lf^{50} 107.]

14377. — ERNEST D'HAUTERIVE. L'Armée sous la Révolution, 1789-1794. *Paris, Paul Ollendorff*, 1894, in-8°, 2 ff. et VIII-366 p. [*N.* Lf^{195} 968.]

L'auteur ne cite aucune référence.

14378. — Année militaire, ouvrage périodique, principalement utile aux citoyens appelés au service des armées, et à ceux qui, par état, sont chargés de faire exécuter les lois et les règlements particuliers au régime militaire. Rédigé par GOUJON (de la Somme), ex-député à l'Assemblée législative. *Paris, chez le rédacteur et chez Goujon fils, an VIII*, in-8°, 436 p. [*N.* Lc^5 29.]

Précédé d'un prospectus daté du 12 brumaire an VIII (3 novembre 1799).

14379. — Journal militaire, contenant : 1° les ordonnances du Roi et les décrets sur l'armée; 2° les nominations nouvelles aux grades, emplois et dignités militaires; 3° l'annonce ou extrait des ouvrages qui paraissent sur l'art militaire; 4° les faits et anecdotes militaires intéressants à connaître; 5° et enfin les nouvelles diplomatiques et militaires de toutes les nations de l'Europe et de celles des autres parties du monde qui ont des rapports avec elles, par M. GOURNAY. (Janvier 1790 - juin 1842.) *Paris, Belin, etc.*, 85 vol. in-8°. [*N.* Lc^5 22.]

D'abord mensuel, ensuite hebdomadaire.

14380. — Assemblée des représentants de la Commune de Paris. Règlement concernant la police militaire des recrues pour l'armée et de soldats de toutes armes, en semestre dans la ville de Paris. (9 janvier 1790.) *Imp. Lottin aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790, in-4°, 7 p. [*N.* Lb^{40} 1202].

14381. — Conseil général de la Commune de Paris. 11 et 16 novembre 1790. Situation du magasin des poudres de l'Arsenal de Paris. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1790, in-4°, 3 p. [*P.* 10073*.]

14382. — Municipalité de Paris. 11 septembre 1791. In-8°, 3 p. [*N.* Lf[40] 1181 p*.]

P. 2, *État de situation des magasins à poudre de Paris et Essonnes, au 1er septembre* 1791.

14383. — Rapport fait à l'Assemblée nationale sur les dépenses du bureau militaire de Paris, par A.-D. Laffon, président du Comité de l'Ordinaire des finances. *Imp. Nationale. S. d.* (1792), in-8°, 4 p. [*N.* Le[33] 3 I.]

14384. — Hôtel de Ville de Paris. Tribunal de police. Sentence contradictoire qui supprime le paragraphe second de la « Gazette de Paris », du 28 juillet 1790, commençant par ces mots : *On sait que depuis quelque temps*, et finissant par ceux-ci : *l'horrible Reverbère*, comme contenant des faits faux, calomnieux et injurieux envers le régiment d'Artois et notamment envers la compagnie Fontbonne et démentis par toutes les compagnies dudit régiment; ordonne que les rédacteurs de ladite Gazette seront tenus de se rétracter dans leur prochain numéro, et pour par eux s'être permis d'imprimer ledit paragraphe, les condamne à mille livres d'amende, avec défenses de récidiver sous plus grandes peines, et ordonne l'impression du jugement, pour être affiché tant en cette ville qu'en celle de Rennes. Du lundi 23 août 1790. *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb[40] 1167*.]

§ 2. — École militaire.

14385. — Monographie de l'École militaire de Paris, par Georges Farcy, architecte, ancien élève de l'École spéciale et centrale d'architecture. *Paris, André Daly fils et Cie*, 1890, in-8° carré, 82 p. [*N.* Lf[60] 29.]

Plans hors texte.
La couverture et le faux-titre portent : *l'École militaire de Paris.*

14386. — Projet de décret présenté à l'Assemblée nationale au nom du Comité des secours publics, par P. Bernard, député du département de l'Yonne, ajourné à la séance du 22 décembre au soir. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.* (1791), in-8°, 2 p. [*N.* Le[33] 3 Y.]

Suspension provisoire de l'adjudication définitive du bail de la ci-devant École militaire.

Réformée en 1777 sous le ministère du comte de Saint-Germain, l'Ecole militaire fut supprimée en 1787 et ses vastes bâtiments, que Louis XVI voulait affecter à l'un des hôpitaux destinés à remplacer l'Hôtel-Dieu, furent loués à une compagnie de minotiers qui y installa même des moulins à bras. Souvent visitée après le 14 juillet 1789 par les délégués de la municipalité, des districts ou des sections chargés de constater l'état des subsistances (voy. tome II, nos 5636, 5694, 5715-5716, 7412), l'École servit d'atelier au tailleur de la garde nationale, puis de quartier général à son état-major. Au 10 août 1792, l'Assemblée législative n'avait pas encore statué sur son emploi. Le 19 du même mois, une bande de pillards dévasta les appartements du marquis de Timbrune, dernier gouverneur de l'École, qui avait émigré. La Commune installa, le 13 septembre, dans les écuries de l'École le corps de cavalerie de la garde nationale, mais, malgré un arrêté pris, le 28 novembre de la même année, par le Conseil exécutif provisoire, rien n'avait été décidé sur son affectation définitive lorsque Michel-Edme Petit invita la Convention à faire cesser le délabrement et les dilapidations auxquels ce bien national était exposé.

Voyez le numéro suivant.

14387. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret présentés, au nom du Comité d'instruction publique, par Michel-Edme Petit, le 16 ventôse, l'an II de la République une et indivisible (6 mars 1794). Imprimés par ordre de la Convention nationale. École militaire. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le[38] 725.]

Le rapporteur proposait la levée des scellés et l'apurement des comptes dans un délai de deux mois. Les scellés ne furent levés que le 14 brumaire an IV (5 novembre 1795).

§ 3. — École de Mars.

14388. — Convention nationale. Rapport fait à la Convention nationale, au nom du Comité de salut public, dans la séance du 13 prairial [an II-1er juin 1794], sur l'éducation révolutionnaire, républicaine et militaire, et Décret sur la formation de l'École de Mars, par BARÈRE. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 23 p. [*N.* Le38 804.]

14388a. — Rapport fait à la Convention nationale... dans la séance du 13 prairial... et Décret sur la formation de l'École de Mars, par BARÈRE. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Le38 804 A.]

14388b. — Rapport et Décret sur la formation de l'École de Mars, par BARÈRE... *S. l., an II*, in-32, 50 p. [*N.* Le38 804 B.]

14389. — Programmes des cours révolutionnaires sur l'art militaire, l'administration militaire, la santé des troupes et les moyens de la conserver, faits aux élèves de l'École de Mars, depuis le 5 fructidor (an II), jusqu'au 13 vendémiaire an III de la République (22 août-4 octobre 1794). Imprimés par ordre du Comité de salut public. *Paris, imp. du Comité de salut public, an III.* [*N.* V. Inv. 16844.]

Titre collectif d'une série de quatorze leçons imprimées séparément avec titres de départ et pagination distincts, précédées elles-mêmes de ce titre général : *Cours révolutionnaire de l'art militaire pour servir à l'École de Mars, en exécution des décrets de la Convention nationale et des arrêtés du Comité de salut public...* Elles sont suivies d'une autre série de pièces, à titres et paginations distincts, sans chiffre ni réclame typographique qui en indique le classement, formant *le Cours révolutionnaire d'administration militaire...* divisé en vingt-trois objets ou leçons. Il y a, en outre, un *Chapitre supplémentaire* consacré à la *santé des troupes* (8 p.) et aux *maladies contagieuses* (8 p.).

14390. — Discours prononcé par le citoyen LIÉGEARD, agent des représentants du peuple près l'École de Mars, dans la salle d'instruction de cette École et imprimé par l'ordre de ses représentants, le 29 fructidor l'an II (15 septembre 1794). *Imp. L.-F. Longuet. S. d.*, in-16, 31 p. [*N.* Lb41 4050.]

14391. — Convention nationale. Rapport fait à la Convention nationale, au nom du Comité de salut public, le 2 brumaire l'an III de la République (23 octobre 1794), par L.-B. GUYTON, sur l'organisation, les exercices et l'instruction de l'École de Mars; suivi du décret qui ordonne la levée du camp des Sablons et la rentrée des élèves dans leurs foyers. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, brumaire an III*, in-8°, 16 p. [*N.* Le38 1019.]

14392. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport et Projet de résolution pour l'établissement des Écoles de Mars, fait par JEAN DEBRY, au nom de la Commission chargée de présenter les lois nécessaires pour mettre en activité les institutions républicaines. Séance du 23 vendémiaire an VI (14 octobre 1797). *Imp. Nationale, vendémiaire an VI*, in-8°, 35 p. [*N.* Le43 1460.]

14393. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de PORTIEZ (de l'Oise) sur le projet de résolution relatif à l'établissement de l'École de Mars. Séance du 14 brumaire an VI (4 novembre 1797). *Paris, imp. Nationale, brumaire an VI*, in-8°, 10 p. [*N.* Le43 1508.]

14394. — Souvenirs de l'École de Mars et de 1794, par E.-HYACINTHE LANGLOIS, du Pont-de-l'Arche. *Rouen, F. Baudry*, 1836, in-8°, 48 p. et 1 pl.

Extrait des *Mémoires* de la Société libre d'Émulation de Rouen (1836).
Quelques ex. ont été tirés sur grand papier vélin.

§ 4. — Hôtel des Invalides.

14395. — Histoire de l'hôtel royal des Invalides, depuis sa fondation jusqu'à ce jour, par AUGUSTE SOLARD, secrétaire intime de M. le maréchal Oudinot, duc de Reggio, gouverneur des Invalides. *Blois, A. Groubental, éditeur; Paris, librairie Dumaine neveu et s^r de G. Laguionie (maison Anselin)*, 1845, 2 vol. in-8°. [*N.* Lk⁷ 7380.]

En regard du titre du tome Ier, portrait lithogr. de Louis XIV; en regard du titre du tome II, portrait lith. de Napoléon Ier, et p. 360, celui du duc de Reggio.

14396. — De l'Institution et de l'Hôtel des Invalides, leur origine, leur histoire. Description du tombeau de l'Empereur et de l'intérieur de l'hôtel des Invalides, par G. DE CHAMBERET, chef d'escadron d'état-major, aide de camp du gouverneur des Invalides. *Paris, Hannequin fils*, 1854, in-8°, 184 p. [*N.* Lk⁷ 7401.]

De l'aveu même de l'auteur, ce travail n'est guère qu'un abrégé des ouvrages antérieurs au sien.

14397. — Nouveau Plan pour l'établissement de la sûreté individuelle, le Juste Emploi des soldats invalides et la Création d'une correspondance nationale, par M. YVET, maître de langue latine et française, d'orthographe, d'histoire et de géographie, pour être présenté à Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. *Paris, chez l'auteur, rue Dauphine, n° 101, et chez les marchands de nouveautés*, 1789, in-8°, 24 p. [*N.* Inv. R. 7487.]

Voyez le numéro suivant.

14398. — Lettre d'un soldat invalide à M. Yvet, maître de langues latine et française, etc., pour servir de Réponse à son Nouveau Plan pour l'établissement d'un nouveau corps sous le titre de gardes-routiers, la sûreté individuelle et le juste emploi des soldats invalides, etc. *Imp. Ve Hérissant. S. d.*, in-8°, 7 p. [*R.* AD. VI, 65.]

Signée : O***, et commençant ainsi : « Trompé comme bien d'autres par le titre emphatique dont vous avez décoré le projet absurde que votre stérile imagination a enfanté, je me suis empressé de l'acquérir et de lire. »

14399. — Le Cri de la justice et de l'humanité à la nation ou Mémoire contre deux projets de suppression de l'hôtel royal des Invalides et de son administration, par M. OFF***. *Paris, [imp. L. Jorry]*, 1789, in-8°, 24 p. [*R.* AD. VI, 65.]

L'auteur mentionne (p. 6) un article paru dans le *Courrier national politique et littéraire*, du 14 du mois dernier (?), mais ne dit pas quel autre article il réfute.

14400. — A Nosseigneurs les députés à l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lf⁶⁸ 5.]

Pétition des officiers et soldats invalides pour une réforme dans l'administration de l'hôtel.

14401. — Composition de l'hôtel des Invalides, au mois de janvier 1790. *Imp. Ve Hérissant. S. d.*, in-4°. [*N.* Lf⁶⁸ 6.]

Réclamation contre une augmentation sur le prix du tabac.

14402. — État historique et critique des petits abus, des grandes pensions et des jolies erreurs de MM. les administrateurs de l'hôtel des Invalides. Petit Supplément au Livre rouge, par ANT. TOURNON. *Paris, Desenne*, 1790, in-8°, 39 p. [*N.* Lf⁶⁸ 7.]

Signé : TOURNON, premier auteur des *Révolutions de Paris*.

ÉPIGR. :

Ah ! le bon temps que le temps d'autrefois !

14403. — Tout le monde s'en fout et moi je chante. Lettre de LA FRANCHISE, soldat au régiment des Bons Bougres, au R. P., gardien des capucines du couvent de Bonne-Aventure, au Cap de Bonne-Espérance. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*P.* 8640.]

La première pièce est rédigée dans la langue du Père Duchesne.

P. 7, *la Chronique scandaleuse ou Critique impartiale des cocus. Pot-pourri.* Couplets satiriques sur des airs variés, désignant par leurs

noms ou leurs sobriquets un certain nombre de fonctionnaires ou de pensionnaires des Invalides.

Ces couplets sont signés : Par un habitant de Scioto.

14404. — Dénonciation au Comité des recherches de l'Assemblée nationale, de l'empoisonnement des invalides. *Imp. L.-L. Girard. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 3201.]

Voyez le numéro suivant.

14405. — Le Contrepoison ou Adresse aux amis de la vérité. *Guilhemat et Arnulphe. S. d.*, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 411, 4.]

Signé : OFFROY, soldat invalide.

Réponse au numéro précédent.

Une autre réponse, signée : CHARPENTIER, au nom de tous les anciens défenseurs de la patrie, est insérée au *Journal de la cour et de la ville*, du 25 avril 1790.

14406. — Adresse des bas officiers et soldats de l'hôtel royal des Invalides à l'Assemblée nationale, contre un arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 18 janvier 1791. *Paris, Knapen et fils*, 1791, in-4°, 15 p. [*N.* Lf[68] 8.]

Signé : VERRIER, homme de loi, rédacteur.

14407. — Adresse présentée par les sous-officiers invalides, compagnie de La Barthe, détachée à Versailles, à Messieurs les députés de l'Assemblée nationale. *Versailles, imp. Cosson*, 1791, in-4°, 8 p. [*N.* Lf[68] 9.]

Réclamation de leur dû pour solde et équipement.

14408. — Rapport du Comité militaire sur le traitement des invalides de l'hôtel, des invalides détachés, des invalides retirés avec pension, des soldes et demi-soldes, par M. DUBOIS DE CRANCÉ. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. (13 février 1791.) *Paris, imp. Nationale*, 1791, 15 p. [*N.* Le[29] 1286.]

14409. — Projet de décret, présenté au nom du Comité militaire, sur les invalides. (13 février 1791.) *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Le[29] 1287.]

14410. — Pièces et Observations importantes relatives à l'hôtel royal des Invalides, à joindre au Rapport du Comité militaire. *Paris, Nyon l'aîné et fils*, 1791, in-4°, 1 f. et 19 p. [*P.* 16132*. — *R.* AD. VI, 65.]

P. 1, Édit du Roi portant établissement de l'hôtel royal des Invalides (Versailles, avril 1674); p. 7, Extrait du testament de Louis XIV; p. 8, *Composition de l'hôtel des Invalides au mois de janvier* 1790 (voy. ci-dessus, n° 14401); p. 11, Tableau de comparaison de la dépense individuelle des invalides à l'hôtel, avec le montant des pensions proposées par le Comité militaire; p. 13, *Observations*; p. 18, *Projet de décret*.

14411. — Réflexions sur le projet de décret proposé par le Comité militaire, relatif à la suppression de l'hôtel des Invalides, auxquelles on a joint un extrait sur l'administration actuelle de l'hospice de Greenwich. Par M. L. T. *Paris, rue des Mathurins, n°* 12, 1791, in-8°, 40 p. [*N.* Lf[68] 10.]

14412. — Observations sommaires relatives au projet de décret du Comité militaire, portant suppression de l'hôtel royal des Invalides. *Imp. du Patriote français. S. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Lf[68] 11.]

14413. — Observations arithmétiques sur le projet de décret du Comité militaire concernant la suppression de l'hôtel des Invalides. *S. l. n. d.*, in-4°, 6 p. [*N.* Lf[68] 12.]

¶ L'*Intermédiaire* a donné, dans son numéro du 25 juin 1870 (col. 353-356) un projet signé : CADET DE GASSICOURT, inspecteur des objets de salubrité et daté du 17 février 1791, par lequel l'auteur proposait de transférer l'Assemblée nationale aux Invalides, et d'employer à l'usage des représentants les dortoirs et les réfectoires; mais l'éditeur a négligé de dire s'il publiait un texte inédit ou une réimpression.

14414. — Opinion de M. l'abbé MAURY, député de Picardie, sur l'hôtel des Invalides, prononcée, dans l'Assemblée nationale, le mercredi 23 mars 1791. *Paris, au bureau de l'Ami du Roi*, 1791, in-8°, 1 f. et 73 p. [*N.* Le[29] 1379.]

14415. — Opinion de M. STANISLAS CLERMONT-TONNERRE, sur la question des invalides. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. (24 mars 1791.) *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 12 p. [*N.* Le[29] 1381.]

14416. — Opinion de M. ESTOURMEL, député du Cambrésis, département du Nord,

sur le projet de décret concernant l'hôtel des Invalides, en la séance du 24 mars 1791. *Paris, imp. Nationale,* 1791, in-8°, 1 f. et 10 p. [*N.* Le[29] 1382.]

14417. — Adresse à l'Assemblée nationale. Du jeudi 31 mars. Présentée par les manicrots. *Imp. du Postillon. S. d.,* in-8°, 3 p. [*R.* AD. VI, 65.]

Signée : CHEVALIER, capitaine pour les invalides mutilés et remis à M. le président, le 31 mars, à midi.

Félicitations sur le décret du 24 mars et demande d'une gratification de 100 livres.

Les « manicrots » sont les invalides qui, ayant eu le malheur de perdre leurs membres ou l'usage absolu de leurs membres, ont besoin d'être aidés dans leurs fonctions.

14418. — Observations sur les maux particuliers qui résulteraient de la suppression de l'hôtel des Invalides. *S. l. n. d.,* in-8°, 8 p. [*R.* AD. VI, 65. — *N.* Lf[68] 13.]

P. 7-8, *Noms des officiers qui ont signé le mémoire ci-dessus.*

Voyez le numéro suivant.

14419. — Observations sur les maux particuliers qui résulteraient de la suppression de l'hôtel des Invalides. — Contre-observations par CHEVALIER, capitaine, autorisé par 235 de ses camarades. *Imp. du Postillon. S. d.,* in-4°, 4 p. [*N.* Lf[68] 14.]

Imprimées sur deux colonnes.

Voyez le numéro précédent.

14420. — Résumé sur l'hôtel des Invalides. *Imp. du Patriote français. S. d.,* in-8°, 4 p. [*N.* Lf[68] 15.]

14421. — Deuxième Rapport du Comité militaire sur les invalides pensionnés, les soldes, demi-soldes, récompenses militaires, les compagnies détachées et sur l'administration de l'hôtel, par M. DUBOIS DE CRANCÉ. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale *Paris, imp. Nationale,* 1791, 30 p. [*R.* AD. VI, 65.]

Dans l'*Avant-propos*, l'auteur dit que son Rapport était prêt dès le 6 avril 1791, mais que la discussion en ayant été ajournée, il se décidait à l'imprimer tant pour se justifier d'une négligence que pour fixer sur l'objet de ce Rapport l'attention de la nouvelle législature à l'ouverture de la session prochaine.

14422. — L'Ami des vétérans de l'armée ou Examen impartial du deuxième rapport de M. Dubois de Crancé sur les invalides, etc. *Novembre* 1791, in-8°, 2 ff. et 46 p. [*N.* Lf[68] 16.]

14423. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, au nom du Comité militaire, relatif aux invalides retirés à l'hôtel, aux invalides retirés dans les départements, par M. LACUÉE le jeune, député du département de Lot-et-Garonne. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale,* 1791, in-8°, 1 f. et 25 p. [*R.* AD. VI, 65.]

L'auteur reconnaît, en terminant, que la plupart des vues émises par lui appartiennent à Dubois-Crancé.

14424. — Projet de décret sur les invalides retirés à l'hôtel, les invalides retirés dans les départements, les invalides formant les compagnies détachées, les soldes, demi-soldes, les récompenses militaires et les vétérans, les gendarmes et grenadiers à cheval retirés, les officiers à la suite des places, les veuves et les enfants des invalides, par M. LACUÉE, député du département de Lot-et-Garonne. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale,* 1791, in-8°, 1 f. et 54 p. [*N.* Le[33] 3 V.]

14425. — Observations des invalides de l'hôtel sur le projet de décret qui doit être présenté incessamment à l'Assemblée nationale législative. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 4 p. [*N.* Lf[221] 1.]

Signées : JULLIEN, invalide.

14426. — Loi (n° 1718) relative au ci-devant hôtel des Invalides, conservé sous la dénomination d'Hôtel national des militaires invalides. (16 mai 1792.) *Paris, imp. Royale,* 1792, in-4°, 55 p. [*R.* AD. VI, 65.]

14427. — Adresse des vétérans de la patrie retirés dans l'hôtel des Invalides à leurs compagnons d'armes à l'armée. Du 1er juin 1792... Imprimées et envoyées à l'armée par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale,* 1792, in-8°, 3 p. [*N.* Le[33] 3 V, II.]

Encouragements et félicitations.

14428. — Copie de la lettre du ministre de l'intérieur aux administrateurs du directoire et procureur général syndic du département du Bas-Rhin. (Paris, 19 août 1792.) *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb[33] 10818.]

Circulaire relative à l'admission des invalides à l'hôtel qui leur était consacré en vertu de la loi du 16 mai.

Texte français-allemand.

14429. — Pétition à la Convention nationale par les officiers invalides retirés à l'hôtel national. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [*R.* AD. VI, 65.] — *P.* 8486*.]

Dénonciation d'un sieur Piénard, commissaire.

14430. — Convention nationale. Adresse des militaires invalides à la Convention nationale (du 24 février 1793). Imprimée par ordre de la Convention et envoyée aux 84 départements. *Rouen, imp. J.-J. Le Boullenger*, 1793, in-8°, 4 p. [*N.* Le[38] 196.]

Réimprimée par ordre du directoire du département de la Seine-Inférieure, du 18 mars de la même année.

Offre à titre de don patriotique d'une somme de 6,251 livres 1 sol pour l'habillement des volontaires. P. 3, détail de la somme.

Signée (p. 2) GILLEBERT, officier pour tout le corps des militaires invalides.

Voyez le numéro suivant.

14431. — Convention nationale. Discours prononcé à la Convention nationale pour l'acceptation de l'acte constitutionnel par les militaires invalides. Imprimé par ordre de la Convention nationale. Séance du 5 août 1793. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le[38] 381.]

14432. — Rapport de la Commission nommée par le directoire [du département], le 27 août (vieux style) de l'an II, fait le 12 brumaire an II (17 décembre 1793), pour vérifier les différentes dénonciations qui ont été faites contre plusieurs administrateurs de l'hôtel national des militaires invalides et autres agents de l'administration et prendre des renseignements sur tous les abus qui peuvent exister dans cet hôtel. *Imp. Ballard. S. d.*, in-8°, 79 p. [*N.* Lb[40] 1335.]

Le Rapport est suivi d'extraits du registre des délibérations des Cordeliers et des Jacobins.

14433. — Les Militaires invalides. Adresse portée à la Convention, le 26 fructidor, telle qu'elle a été inscrite au Bulletin et prononcée. Le « Journal de Paris » convaincu d'un faux matériel. *Imp. de Francklin. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lf[221] 2.]

En marge de l'Adresse est reproduit le texte tronqué par le *Journal de Paris*.

Félicitations sur l'achèvement de la constitution de l'an III.

14434. — Avis aux militaires. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*R.* AD. VI, 65.]

Signé : Par un républicain, P...

Au sujet du projet de transfert d'une partie des invalides mutilés à l'École de Saint-Cyr.

14435. — Égalité. Liberté. Pétition au Conseil des Cinq-Cents. *Baudouin. S. d.*, in-8°, 6 p. [*R.* AD. VI, 65.]

Réclamation des invalides au sujet de leur solde de retraite.

14436. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par JOSEPH MARTIN sur l'hôtel national des militaires invalides, au nom de la Commission militaire. Séance du 24 frimaire an VI (14 décembre 1797). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VI*, in-8°, 7 p. [*N.* Le[43] 1621.]

14437. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par TALOT, au nom d'une Commission spéciale composée des représentants du peuple Jourdan (de la Haute-Vienne), Lamarque, Leclerc (de Maine-et-Loire), Porte et Talbot, pour examiner le message du Directoire exécutif du 25 brumaire dernier sur l'institution des vétérans gardes ruraux. Séance du 12 nivôse an VI (1er janvier 1798). *Imp. Nationale, nivôse an VI*, in-8°, 28 p. [*N.* Le[43] 1661.]

Le rapporteur proposait la suppression des gardes champêtres et leur remplacement par des vétérans formant des compagnies détachées ou domiciliées à l'hôtel des Invalides, âgés de soixante ans au plus et en état de porter les armes.

14438. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par J.-G. LACUÉE, au nom d'une Commission spéciale, sur une résolution du 1er nivôse relative à la manière d'assurer les dépenses de l'hôtel na-

tional des militaires invalides. Séance du 25 nivôse an VI (14 janvier 1798). *Imp. Nationale, an VI,* in-8°, 19 p. [*N.* Le[45] 743.]

14439. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Les Militaires invalides de tous grades au Conseil des Cinq-Cents. Séance du 25 pluviôse an VI. (13 février 1798.) *Imp. Nationale, pluviôse an VI,* in-8°, 4 p. [*R.* AD. VI, 65.]

Offrande, à titre de don patriotique, d'une somme de 4,249 livres 4 sols pour les frais de la descente en Angleterre.

14440. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par JOURDAN (de la Haute-Vienne), au nom de la Commission chargée de la revision des lois militaires, sur l'hôtel national des militaires invalides. Séance du 13 ventôse an VI (3 mars 1798). *Paris, imp. Nationale, ventôse an VI,* in-8°, 12 p. [*N.* Le[43] 1802.]

14441. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par LAVEAUX sur la résolution relative à l'hôtel national des militaires invalides. Séance du 28 ventôse an VI (18 mars 1798). *Paris, imp. Nationale, an VI,* in-8°, 10 p. [*N.* Le[45] 852.]

14442. — Vües générales sur les moyens d'utiliser les défenseurs de la patrie invalides, par le citoyen ANDRÉ CANOLLE, membre du lycée des sciences et arts de Poitiers. *Paris, Deroy, an VI-1798,* in-8°, 2 ff. et 60 p. [*N.* Lb[42] 610.]

14443. — Projet pour l'établissement d'une fabrique de machines applicables aux corps des défenseurs de la patrie mutilés et propres à les soulager. *Imp. Roblot. S. d.,* in-4°, 4 p. [*Br. M.* F. R. non classés, 6, 17.]

Curieux prospectus des citoyens Legros, Sonneck et Oudet, qui voulaient fonder une manufacture de membres artificiels à laquelle ils donnaient le nom de *Machines épicuranthropiques.*

14444. — Hôtel national des militaires invalides. Précis de la cérémonie qui a eu lieu le 7 vendémiaire [an VI-28 septembre 1797] à l'occasion de la distribution des prix décernés aux élèves défenseurs de la patrie et aux jeunes élèves de l'institut national de l'hôtel, par les généraux Berruyer, commandant en chef, et Dumesnil, commandant en second, en présence du Conseil général d'administration. *Paris, imp. de la République, vendémiaire an VI,* in-8°, 16 p. [*N.* Lf[221] 3. — *R.* AD. VIII, 28.]

P. 3, Discours du c. BRARD, chef de l'Institut ; p. 11, Discours du c. BOTOT-DUMESNIL, commandant en second de l'Hôtel.

Voyez le numéro suivant.

14445. — Hôtel national des militaires invalides. Procès-verbal de la distribution des prix qui s'est faite le 7 vendémiaire an VII [28 septembre 1798] dans l'hôtel national des militaires invalides, aux défenseurs et élèves de la patrie, membres de l'institut militaire dudit hôtel, par le général de division Berruyer, commandant en chef, et l'adjudant général Botot-Dumesnil, commandant en second, en présence du Conseil général d'administration. *Paris, imp. de la République, vendémiaire an VII,* in-8°, 23 p. [*N.* Lf[221] 3. — *R.* AD. VIII, 28.]

Discours de BERRUYER, NICOLAS VINCENT, BRARD, « artiste écrivain, vérificateur », chef de l'institut militaire ; BOTOT-DUMESNIL et DRULHE, contrôleur.

Dans l'ex. de la B. N., cette pièce et la précédente sont cartonnées sous la même couverture.

14446. — Un Invalide à ses camarades. *S. l. n. d.,* in-8°, 4 p. [*P.* 8486*.]

Signé : GEORGE.

Au sujet du projet de transfert de l'Hôtel-Dieu aux Invalides.

14447. — Eloge des commandants des Invalides. *S. l. n. d.,* in-8°, 4 p. [*P.* 8486*.]

Violente diatribe contre Berruyer et Dumesnil. Voyez le numéro suivant.

14448. — Effets des eaux du fleuve d'Oubli. *S. l. n. d.,* in-8°, 4 p. [*P.* 3486*.]

Autre pamphlet de même nature que le numéro précédent.

14449. — Des Invalides mutilés en combattant pour la République au Corps législatif, sur les vexations et les injustices

qu'on exerce envers eux et leurs camarades. (18 messidor an VI-6 juillet 1798.) *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*P.* 8486*.]

Signé : GILBERT, lieutenant invalide.

Dénoncé au Conseil des Cinq-Cents le 3 thermidor an VI (21 juillet 1798), par Jourdan, de la Haute-Vienne, et Barthélemy Arena, Gilbert fut traduit, le 23 thermidor suivant, devant le jury d'accusation et condamné, malgré les services attestés par les blessures qu'il montra au tribunal. Selon Solard (II, 170; voyez le n° 14395 ci-dessus), il ne sortit de prison que sous le Consulat.

14450. — Les Dilapidations commises dans la maison nationale des Invalides dévoilées, en réponse au placard signé P******. *Imp. du Révélateur. S. d.*, in-8°, 8 p. [*P.* 8486*.]

Signé : F. COULON, défenseur de la patrie, ci-devant adjudant de la 2e division des Invalides.

Voyez le n° 14434 et le numéro suivant.

14451. — Avis aux militaires invalides. Préservatif contre un écrit intitulé : « les Dilapidations commises dans la maison nationale des Invalides, en réponse au placard signé P***. » *Imp. de la place Vendôme, n°* 1. *S. d.*, in-8°, 8 p. [*P.* 8486*.]

Signé : PIGNERRE, chef de la 5e division au ministère de la guerre.

Voyez le numéro précédent.

14452. — Liberté. Humanité. Égalité. Justice. Comparaison du traitement fait à l'armée d'Italie par Scherer, avec celui fait aux Invalides par Berruyer, Dumesnil et Drulh. *Imp. de la rue Pavée. S. d.*, in-8°, 8 p. [*P.* 8486*.]

Signé : V....N, militaire invalide.

14453. — La Vérité tout entière au Directoire exécutif. *Imp. du ci-devant couvent des Carmélites, rue Transnonain. S. d.*, 8 et 4 p. [*P.* 8486*.]

Divisé en trois parties; les deux dernières sont signées chacune : PIGNERRE.

Voyez le numéro suivant et le n° 14456 ci-dessous.

14454. — Grand Complot découvert par les commandants Berrurier (*sic*) et Dumesnil. Dénonciation faite par eux de quarante-cinq invalides comme les principaux chefs et provocateurs qui troublent la tranquilité publique. Arrêté du Directoire exécutif à ce sujet. *Imp. du Révélateur. S. d.*, in-8°, 8 p. [*P.* 8486*.]

On lit, p. 8 :

« Extrait de la *Vérité tout entière au Directoire exécuti*, publié par le ci-devant chef de la 5e division de la guerre. » Voyez le numéro précédent et les deux numéros suivants.

14455. — Les Invalides vengés par la vérité dévoilée, démenti formel en réponse aux agitateurs. *Imp. Guérin S. d.*, in-8°. [*R.* AD. VI, 65. — *P.* 8486*.]

Réponse au numéro précédent.

14456. — PIGNÈRE LA BOULLOY, ci-devant chef de la 5e division de la guerre, à ses concitoyens. (Montlhéry, 27 fructidor an VIII-14 septembre 1800.) *S. l. n. d.* — Le citoyen PIGNÈRE LA BOULLOY... aux consuls de la République française. (4 prairial an VIII-24 mai 1800.) *S. l. n. d.* — Deux de mes calomniateurs, Berruyer, commandant des Invalides, et le chef de brigade Martique démasqués. *S. l. n. d.* — La Vérité tout entière au Directoire exécutif. Troisième partie. *Imp. du ci-devant couvent des Carmélites, rue Transnonain. S. d.*, in-8°, 2, 4, 8 et 4 p. [*R.* AD. VI, 65.]

A la fin de la seconde pièce, l'auteur dit avoir été, avant la Révolution, député général à Paris du bureau des finances de Soissons et représentant de la Commune de Paris en 1789.

Le 29 octobre 1789, il fut, en effet, élu représentant complémentaire du district des Minimes, sous le nom de PIGNARD DE LA BOULLAYE et avec le titre de trésorier président de France (cf. Sigismond Lacroix, *Actes de la Commune de Paris*, tome III, p. 458, 463, 512 et 686). L'orthographe très incertaine de ce nom n'est pas de nature à rendre facile l'identification du personnage qui le portait : ainsi M. Tuetey (*Répertoire*, tome Ier, n° 203) a enregistré la déclaration d'un sieur *Pignard de La Boulloy*, receveurs des fermes à la barrière du Trône, dont le mobilier avait été détruit lors de l'incendie de cette barrière (13 juillet 1789) et les *Archives parlementaires* (tome XLIII, p. 176) signalent un don patriotique fait le 9 mai 1792 par M. *Pignerre de La Boulaye*, ancien représentant de la Commune de Paris. Il est probable, néanmoins, que, dans ces trois circonstances, il s'agit bien du même individu.

La quatrième pièce est la remise en circulation d'une des parties du n° 14453 ci-dessus.

§ 5. — Compagnie des arquebusiers royaux.

14457. — Almanach des compagnies d'arc, arbalète et arquebuse ou les Muses chevalières pour l'année 1789, par M. Pelletier, de l'Ancienne Académie royale d'Écriture, chevalier de l'arc de la ville de Paris. *Au Champ de Mars et se trouve à Paris, chez l'auteur, rue et hôtel de l'Oursine, Faubourg-Saint-Marcel; la Ve Hérissant; Fournier, et les marchands de nouveautés,* 1789, in-18, 138 p. (la dernière non chiffrée). [P. 6108.]

Epitre dédicatoire au cardinal de Bernis, abbé de Saint-Médard de Soissons, et en cette qualité grand maître et juge souverain de tous les jeux dans le royaume. *Avertissement.* Calendrier. *Origine de l'arc, servant d'Introduction,* suivie de poésies et d'une note sur l'établissement de la compagnie de Paris. P. 47, *Tableau du corps de MM. les chevaliers de l'arc de la ville de Paris.* P. 50, *Notions historiques sur l'antiquité de l'arbalète.* P. 53, *Notice historique sur l'établissement des arquebuses royales de France.* P. 56, *Établissement de la compagnie royale de l'arquebuse de Paris.* P. 60, *Tableau du corps de MM. les chevaliers de l'arquebuse de Paris.* P. 65-130, *Les Muses chevalières ou Chants joyeux pour des assemblées de famille ou des sociétés amusantes.*

14458. — Journal de la compagnie des citoyens arquebusiers royaux de la ville de Paris, sur la révolution actuelle. (3 juillet-3 septembre 1789.)

Voyez tome II, nº 10227.

14459. — « Monsieur le commandant général, depuis l'instant de l'heureuse révolution... Monsieur le maire, nous venons nous manifester... » *S. l. n. d.*, in-8º, 3 p. non chiffrées.

Lettres datées de l'hôtel royal de l'Arquebuse, 17 décembre 1789, signées : de Chenizot, lieutenant-colonel et conseiller d'Etat, et assurant La Fayette et Bailly du dévouement de la compagnie des citoyens arquebusiers nationaux.

Bibliothèque de Frédéric Masson.

CHAPITRE VII

SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS

§ 1. — Moyens de transport et de communication.

A. — POSTES AUX CHEVAUX ET MESSAGERIES

14460. — Moyen de tirer parti des grands chemins, de quoi les entretenir sans impôts ni corvées, par M. le comte D'ELBÉE, ancien capitaine de cavalerie. *Paris, Planche*, 1789, in-8°, 16 p. [*N.* Lf⁹³ 29.]

Projet de création d'un service auxiliaire que l'auteur proposait de nommer *Poste bourgeoise*.

14461. — Adresse à l'Assemblée nationale sur un projet de circulation journalière des voitures publiques du royaume. *Paris, imp. Ve Machuel. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lf⁹² 23.]

Signé : GODIN et compagnie.
Au-dessous de cette signature, on lit l'adresse suivante : *Chez M. Capitaine, ingénieur du Roi, à l'Observatoire royal, rue Saint-Jacques.*

14462. — Doléances et Réclamations des grands courriers et postulants des postes et relais de France. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lf⁹² 24.]

Signé : DUGOUDRAY, rue de Sartine, n° 1.

14463. — A Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. Mémoire pour les maîtres de postes. *Imp. Cailleau. S. d.*, in-8°, 31 p. [*N.* Lf⁹² 28.]

Signé : les maîtres des postes des grandes routes et des environs de Paris.

14464. — Mémoire pour MM. les maîtres de poste sur le fait des messageries, à l'Assemblée nationale. Historique des compagnies des messageries, de 1775 à 1790. *S. l.*, 1790, in-4°, 84 p. et 1 tableau. [*N.* Lf⁹² 26.]

Signé : DU BU DE LONGCHAMP, ancien administrateur général des postes.

14465. — Pièces justificatives du Mémoire des maîtres de poste. *S. l. n. d.*, 1 f. et 22 p. [*N.* Lf⁹² 26.]

ÉPIGR. :

A solis ortu usque ad occasum.

Signé : DU BU DE LONGCHAMP.
Dans l'ex. de la B. N., cette pièce et la précédente sont cartonnées ensemble et portent la même cote.

14466. — A Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. Précis du plan de la réunion des postes aux chevaux aux messageries, présenté à l'Assemblée nationale, par M. ALARY, au nom d'une compagnie, et maintenant au rapport du Comité des finances. *Imp. Prud'homme*, 1790, in-8°, 39 p. [*N.* Lf⁹² 27.]

Voyez les quatre numéros suivants.

14467. — Observations sur le « Précis du plan de la réunion des postes aux chevaux aux messageries, présenté à l'Assemblée

nationale par M. Alary, au nom d'une compagnie ». (9 février 1790.) *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lf92 28.]

Signé : A. Gensoul.

14467a. — Observations sur le « Précis du plan de la réunion des postes aux chevaux aux messageries, présenté à l'Assemblée nationale par le sieur Alary... *Paris, imp. Prault*, 1790, in-8°, 29 p. [*N.* Lf92 29.]

Cette seconde édition est anonyme.

14468. — A Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. Supplément au Mémoire des maîtres de postes et Observations sur un précis présenté à l'Assemblée nationale, par M. Alary... *Imp. Cailleau. S. d.*, in-4°, 23 p. et 2 tableaux. [*N.* Lf92 30.]

Signé : Cretté, maître de poste et cultivateur, faisant pour les maîtres de postes des routes de haute et basse Normandie, Picardie, Flandre, Cambrésis, Champagne, Allemagne, etc.

14469. — A Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. Réponses aux observations faites par les maîtres de postes des environs de Paris sur un « Précis présenté à l'Assemblée nationale, par M. Alary, au nom d'une compagnie ». *Paris, imp. Ve Desaint. S. d.*, in-4°, 12 p. et 1 tableau. [*N.* Lf92 31.]

14470. — Précis ou Résultat des mémoires des maîtres de postes du royaume, présentés à l'Assemblée nationale (9 mars 1790). *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lf92 32.]

14471. — Observations sur un mémoire des maîtres de postes et sur un projet de réunion des messageries aux postes. Par un citoyen patriote. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 24 p. [*N.* Lf92 33.]

14472. — Mémoire à Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 10 p. [*N.* Lf92 35.]

Le titre de départ, p. 3, porte en plus : *Contre une entreprise désastreuse pour la poste aux chevaux.*

P. 9, liste des signataires.

14473. — Mémoire des maîtres de postes de la route de Paris à Strasbourg, par Château-Thierry, Dormans, Epernay, Châlons, Vitry et Saint-Dizier. A Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Demonville*, 1790, in-4°, 8 p. [*N.* Lf92 37.]

Signé : Adrien Gageot, fondé de pouvoirs des maîtres de postes depuis Saint-Dizier jusques à la Ferté-sous-Jouarre.

14474. — Mémoire des maîtres de postes des routes de Paris à Strasbourg, Brest, Lyon, Bordeaux et Toulouse, faisant le service des malles. A Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Demonville*, 1790, in-4°, 4 p. [*N.* Lf92 38.]

Signé : Vattier, maître de la poste de Berny, pour et au nom des maîtres de postes des routes de Paris à Strasbourg, Brest, Lyon, Bordeaux et Toulouse.

14475. — Précis sur la proposition que fait le Comité des finances d'accorder une indemnité aux maîtres de postes pour raison de la suppression des privilèges dont ils n'avaient la jouissance qu'à titre onéreux. *Paris imp. P.-D. Pierres. S. d.*, in-4°, 7 p. [*N.* Lf92 39.]

14476. — Précis des observations remises au Comité des finances de l'Assemblée nationale, concernant l'affaire des messageries, les dépenses qu'elle a occasionnées au Trésor royal, depuis 1775 jusqu'au 1er janvier 1790; les moyens d'en améliorer le service et d'en soutenir les produits en restreignant le privilège et les réflexions sur les projets des sieurs Alary, de Saint-Victour, et sur le mémoire publié par le sieur d'Hauteville et compagnie pour le service actuel des messageries, par les sieurs Leprieur, Doyen, Barbereux, de Nanteuil l'aîné, de Nanteuil le jeune, Leclerc et la dame veuve de La Combe, tous anciens fermiers des messageries. *Paris, imp. Demonville*, 1790, in-4°, 1 f. et 37 p. [*N.* Lf92 40.]

Voyez les deux numéros suivants.

14477. — Mémoire présenté à l'Assemblée nationale par les fermiers généraux des messageries. En réponse à un précis imprimé et à plusieurs écrits remis au Comité des finances de l'Assemblée nationale, par les sieurs Leprieur, Doyen, Barbereux.... se disant tous anciens fermiers des messageries. *Paris, imp. Prault*, 1790, in-4°, 40 p. [*N.* Lf92 41.]

14478. — Résumé présenté à l'Assemblée nationale par les sieurs Le Prieur, Doyen, Barbereux, de Nanteuil l'aîné, de Nanteuil le jeune, Leclerc et la dame veuve de La Combe, tous anciens fermiers généraux des messageries, en réponse au dernier mémoire publié par les sieurs Caulet d'Hauteville et consorts chargés du service actuel des messageries. *Paris, imp. Demonville*, 1790, in-4°, 1 f., 4, 6, 11 et 7 p. [*N.* Lf[92] 42.]

Ce *Résumé* est suivi de deux *Relevés* ayant chacun une pagination distincte.

14479. — Réflexions sur un mémoire anonyme qui a pour objet la conservation de la ferme des messageries, par un membre de la Société de Paris des Amis de la Constitution. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lf[92] 43.]

14480. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, au nom du Comité des finances, sur les postes, par M. le duc de Biron, député du Quercy, le 20 avril 1790. Imprimé par ordre de l'Assemblée. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[29] 606.]

14481. — A l'auguste Assemblée des représentants de la nation française. *Imp. L.-M. Cellot*, 1790, in-4°, 14 p. [*N.* Lf[92] 44.]

Le titre de départ, p. 1, porte en plus : *Très respectueuses remontrances qu'ont l'honneur de faire à l'Assemblée nationale les entrepreneurs des relais pour le service des postes, dépendant des messageries.*
P. 14, listes des signataires.

14482. — Adresse à Nosseigneurs de l'Assemblée nationale, par les députés des maîtres de postes du royaume. (22 avril 1790.) *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [*N.* Lf[92] 36.]

Signée : Gensoul, Dotezac, Drely, députés.

14483. — Décret de l'Assemblée nationale du 25 avril 1790. *Paris, imp. Ph.-D. Pierres. S. d.*, in-4°, 3 p. [*R.* AD. IX, 560.]

Nouvelle réglementation du service de la poste aux chevaux, sanctionnée par lettres patentes du Roi, du 5 mai 1790. Voyez les quatre numéros suivants.

14484. — Paris, 10 mai 1790 : « Je vous envoie ci-joint, Monsieur, le décret que l'Assemblée nationale a rendu le 25 du mois dernier... » *S. l.*, in-4°, 2 p. [*R.* AD. IX, 560.]

Circulaire aux maîtres de postes, portant la signature autographe de Rigoley d'Ogny.

14485. — Adresse aux maîtres de postes du royaume sur le décret de l'Assemblée nationale du 25 avril 1790, les concernant, par le sieur Gensoul. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. IX, 560.]

Signée : A. Gensoul et datée de Paris, 20 mai 1790, rue Férou, 10, faubourg Saint-Germain.

14486. — Adresse aux maîtres de poste du royaume, contenant quelques rapides observations sur la lettre circulaire de M. le comte d'Ogny, en date du 10 mai 1790. (27 mai 1790.) *S. l.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. IX, 560.]

Signée : A. Gensoul.

14487. — Sur la Restauration des relais nationaux, ci-devant poste aux chevaux, par un membre des Amis de la Constitution de la Société de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lf[92] 45.]

Contre le décret du 25 avril 1790.

14488. — Lettre de l'auteur des Lettres au comte de B***, à nos augustes représentants. *Paris, imp. de la Société littéraire. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lf[92] 46.]

Par Duplain.
Sur les *Lettres à M. le comte de B****, voyez tome II, n°s 10264 et 10264^a. Voyez aussi le numéro suivant.

14489. — A nos augustes Représentants. *Paris, imp. de la Société littéraire. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lf[92] 47.]

Proposition pour le transport des assignats dans les départements.
Signé : Duplain.
Voyez le numéro précédent et le n° 14505 ci-dessous.

14490. — Mémoire sur la réunion des trois services des postes aux chevaux, de la poste aux lettres et des messageries sous une seule administration, par M. de Saint-Victour, ancien administrateur de la régie

des messageries établies par M. Turgot, en 1775. *Paris, imp. du Patriote français, 13 juin* 1790, in-4°, 32 p. [*N.* Lf92 48.]

Voyez le numéro suivant.

14491. — Observations sur le projet de réunion des trois services des postes aux lettres, des postes aux chevaux et des messageries, présenté par M. de Saint-Victour. *Paris, imp. Prault. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lf92 49.]

14492. — Opinion de M. d'Harambure sur le rapport fait au Comité des finances, par M. de Biron sur le service de la poste aux lettres, des messageries et de la poste aux chevaux, prononcé au Comité des finances, le 23 juin 1790. *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, 8 p. [*R.* AD. IX, 560.]

Signée : Louis d'Harambure.
Voyez le numéro suivant.

14493. — Rapport sur les postes, fait au nom du Comité des finances, par M. de Biron, député du Quercy ; MM. de La Blache, député du Dauphiné, et Voltius, député de Dijon, commissaires adjoints. (8 juillet 1790.) *S. l. n. d.*, in-8°, 35 p. [*N.* Le29 755.]

Voyez le numéro suivant et les sept numéros ci-dessous.

14494. — Projet de décret. *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Le29 756.]

Sur la réorganisation du service des postes et messageries.

14495. — Réponse au Rapport fait au Comité des finances, le 8 juillet 1790, par M. de Biron, rapporteur, et MM. de Lablache et Volfius, commissaires adjoints, sur le plan de réunion de la poste aux chevaux, de la poste aux lettres et des messageries, présenté par M. Alary. *Imp. Lejay fils. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lf92 50.]

14496. — Aperçu des avantages qui résulteront de la réunion des postes aux chevaux, de la poste aux lettres et des messageries, présenté à l'Assemblée nationale par M. Alary. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lf92 51.]

14497. — Plainte à l'Assemblée nationale d'un arrêté pris par le Comité des finances, le 9 juillet 1790. *Imp. des frères Chaigneau. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Lf92 52.]

Signé : Pourrat, fondé de pouvoirs pour les postillons, hôtel de Malte, place Baudoyer. A Paris, le juillet 1790.
Plaintes des postillons contre Rigoley d'Ogny ; voyez le numéro suivant.

14498. — Mémoire pour le corps de MM. les postillons des postes aux chevaux de Paris et encore pour les anciens postillons de Paris et Versailles, les veuves, enfants et héritiers desdits postillons morts depuis 1772 jusqu'en 1790, adressé à l'Assemblée nationale, en réponse au Mémoire de M. le comte d'Ogny, intendant général des postes, adressé à Nosseigneurs, pour sa justification à nos demandes. *Paris, imp. P.-Fr. Didot le jeune,* 1790, in-4°, 27 p. et 2 tableaux. [*R.* AD. IX, 560.]

Épigr. :

> *Quid non mortalia pectora cogis,*
> *Auri sacra fames...*

Signé : Pourrat de Saint-Haurent, fondé de pouvoirs par les postillons, ex-postillons et veuves d'iceux, hôtel de Malte, rue Baudoyer.

14499. — Réponse au mémoire présenté à l'Assemblée nationale par les ex-postillons. *S. l. n. d.*, in-4°, 16 p. [*N.* Lf92 53.]

Signé : le comte d'Ogny.

14500. — Observations sur le Rapport fait par M. de Biron à l'Assemblée nationale, au nom de son Comité des finances, sur les postes, par M. Fenis, ci-devant de Saint-Victour, ancien administrateur de la régie des messageries établies par M. Turgot en 1775. *Paris, imp. du Patriote français, 20 juillet* 1790, in-4°, 13 p. [*N.* Lf92 54.]

14501. — Question importante à résoudre par l'Assemblée nationale. *Imp. Ve Desaint, S. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Lf92 55.]

Au sujet de la réunion des messageries aux postes.

14502. — Réflexions pour les fermiers généraux des messageries. *Imp. Prault, S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lf92 56.]

14503. — Mémoire pour le service actuel des messageries. *Paris, imp. Prault*, 1790, in-4°, 34 p. [*N.* Lf92 65.]

On lit à la marge du titre de départ, p. 5 : *Ferme générale des Messageries. Bail de Bazile Durdan.*

14504. — Compte rendu à l'Assemblée nationale des opérations de finance concernant la ferme des messageries, à compter du 1er octobre 1782 jusqu'à présent. *S. l. n. d.*, 1 f. et 17 p. [*N.* Lf92 58.]

Le titre de départ, p. 1, porte en plus : Par M. BERTHET, ancien premier commis de l'intendance des messageries.

14505.—[Pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée : « La Société littéraire », à l'effet d'obtenir le rappel d'un décret qui défend l'établissement de relais et de voitures sur les routes, commençant par ces mots :] MM., nous avons établi des cabriolets... *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lf92 61.]

Voyez les nos 14488-14489 ci-dessus.

14506. — Mémoire pour les concessionnaires du privilège des voitures de place et autres y réunies. *Imp. Ballard*, 1790, in-4°, 11 p. [*N.* Lf92 62.]

Réclamation des entrepreneurs du service intérieur dans Paris et des messageries de Pontoise, Creil, Chantilly, Dammartin, Nanteuil-le-Haudoin, Senlis et Brie-Comte-Robert.
Voyez aussi le numéro suivant.

14507. — Mémoire pour les employés du ci-devant privilège des voitures de place, messageries et voitures des environs de Paris, supprimées. *Imp. du Journal gratuit. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lf92 63.]

14508. — Adresse à MM. les Présidents et Députés de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Prault*, 1790, in-4°, 11 p. [*R.* AD. IX, 560.]

Signée : DIÉLY.
Sur la situation faite aux maîtres de poste par les nouveaux décrets.

14509. — Pétition des maîtres de postes à Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. (18 novembre 1790.) *S. l. n. d.*, in-8°, 19 p. [*N.* Lf92 64.]

14510. — Discours de M. DRAMARD, membre de la députation des maîtres de postes du royaume, à l'Assemblée nationale, le 20 novembre 1790. *Imp. Prault*, 1790, in-8°, 7 p. [*N.* Lf92 65.]

14511. — Observations importantes sur la pétition des maîtres de postes à l'Assemblés nationale et sur l'entreprise dont le bureau, indiqué dans les affiches, est à Paris, à la Société littéraire, hôtel de Tours, rue du Paon, par M. FENIS, ci-devant DE SAINT-VICTOUR, ancien administrateur de la régie des messageries, établies par M. Turgot en 1775. *Paris, imp. L. Potier de Lille, 30 novembre* 1790, in-4°, 16 p. [*N.* Lf92 66.]

14512. — Messageries. Observations, pour les sous-fermiers des messageries, sur les articles préliminaires au bail des messageries à passer le 1er janvier prochain, proposées à l'Assemblée nationale par les Comités réunis. *Paris, imp. Chalon*, 1790, in-8°, 8 p. [*N.* Lf92 67.]

14513. — Observations relatives aux messageries. *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [*N.* Lf92 68.]

Par les sous-fermiers.

14514. — Observations du sieur CHOISEAU et compagnie, sur le service des messageries. *Imp. Ballard. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Lf92 69.]

Voyez le numéro suivant.

14515. — Messageries. Soumission du sieur CHOISEAU et compagnie pour renouveler l'établissement des messageries et pour réduire le prix des places à 10 sols par lieue, au lieu de 16 sols qu'on paye aujourd'hui. *S. l. n. d.*, in-4°, 15 et 5 p. [*N.* Lf92 70.]

La soumission est suivie d'une *Lettre du sieur* CHOISEAU *à MM. du directoire des postes*, qui a une pagination distincte.

14516. — Observations des fermiers actuels des messageries sur les offres et conditions énoncées dans la soumission de M. Choiseau. *Paris, imp. Prault*, 1790, in-4°, 15 p. — Postscriptum. *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [*R.* AD. IX, 560.]

14517. — Mémoire pour les anciens fermiers des messageries. *Imp. J. Girouard. S. d.*, in-4°, 7 p. [N. Lf[92] 71.]

14518. — Lettre du sieur CHOISEAU à MM. du directoire des postes. *S. l. n. d.*, in-4°, 7 p. [N. Lf[97] 72.]

14519. — Avis très important au public. *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. [N. Lf[92] 73.]

Contre la cession du privilège des postes à une compagnie de finances. Voyez le numéro suivant.

14520. — Le Fouet des maîtres de postes. *Imp. des Frères. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lf[92] 74.]

Réponse au numéro précédent.

14521. — Supplique des maîtres de poste à l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Prault*, 1790, in-4°, 8 p. [N. Lf[92] 75.]

Signé : DU BU DE LONGCHAMP, ancien administrateur général du conseil des maîtres de postes.

14522. — A l'Assemblée nationale. Réponse à l'objection faite aux maîtres de postes sur le décret du 22 août 1790, et sur leur offre de 5,000 chevaux d'artillerie. *S. l. n. d.*, in-4°, 8 p. [N. Lf[92] 76.]

Signé : DU BU DE LONGCHAMP.

14523. — Objet du tarif. A l'Assemblée nationale, dans son Comité d'impositions. Maîtres de postes. *S. l. n. d.*, in-4°, 8 p. [N. Lf[92] 77.]

Signé : DU BU DE LONGCHAMP, conseil des maîtres de postes.

ÉPIGR. :

La vérité est une parce qu'une et une font deux

14524. — Avis aux maîtres de postes du royaume ou Observations très importantes sur la ferme des messageries. (Paris, 2 décembre 1790.) *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. [R. AD. IX, 560.]

Signé : A. GENSOUL.

14525. — Adresse à MM. les président et députés à l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Prault*, 1790, in-4°, 14 p. [N. Lf[92] 78.]

Par les maîtres de poste.

14526. — A l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-4°. [N. Lf[92] 79.]

Signé : DU BU DE LONGCHAMP, conseil de la compagnie Dequeux.
D'après le catalogue de la B. N.

14527. — Charges et Conditions du bail des messageries et voitures d'eau, qui sera adjugé publiquement aux enchères, en présence du ministre des finances, en exécution des décrets de l'Assemblée nationale, sanctionnés par le Roi, des 26 août-20 décembre 1790, 6, 7 et 8 janvier 1791. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 18 p. [N. Lf[92] 81.]

14528. — Observations, pièces et preuve pour les maîtres de postes, demandeurs en fin du nouveau bail des messageries. *S. l.*, 1791, in-4°, 24 p. [N. Lf[92] 82.]

Signées : DU BU DE LONGCHAMP.

14529. — Adresse à l'Assemblée nationale pour les maîtres de postes du royaume actuellement présents à Paris. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 8 p. [N. Lf[92] 83.]

P. 8, liste des signataires.

14530. — Lettre à Messieurs les maîtres de postes du royaume, par ALEXIS GENSOUL. (Paris, 11 mai 1791). *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [R. AD. IX, 561.]

14531. — Mémoire pour la suppression d'un privilège royal très onéreux au public, relativement au service des postes aux chevaux qui se payent doubles. (25 juillet 1791.) *Paris, imp. de la Société littéraire. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lf[92] 84.]

Signé : FOURNIER.

14532. — Pétition des employés des messageries à l'Assemblée nationale. *Imp. Ballard*, 1791, in-4°, 4 p. [N. Lf[92] 85.]

14533. — [Lettre de M. DE SAINT-VICTOUR au président de l'Assemblée législative, commençant par ces mots :] Paris, ce

28 octobre 1791. M. le président, l'adresse à tous les citoyens français... *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. [*N.* Lf186 1.]

Envoi de trois mémoires imprimés les 13 juin, 20 juillet et 30 novembre 1790, sur les postes aux chevaux, les postes aux lettres et les messageries. Voyez les nos 14490, 14500 et 14511 ci-dessus.

14534. — Acte de despotisme exercé contre MM. de Richebourg, Mesnard, Gautier, Vallongue et Montbréton, président et administrateurs généraux des postes par M. Clavière, ministre des contributions publiques, le 11 mai 1792, l'an IV de la Liberté, dénoncé à l'Assemblée nationale, au Roi et à toute la France, par le sieur Gouin, inspecteur du bureau du départ général des postes à Paris, le 22 du même mois. *Imp. de la Feuille du jour*, 1792, in-8°, 1 f. et 26 p. [*N.* Lf186 2.]

Voyez les deux numéros suivants.

14535. — Protestation de M. Gouin, inspecteur du bureau du départ général des postes, contre sa destitution prononcée le 27 mai 1792 par M. Bron, son beau-père, président, et MM. Gibert, Bosc, Lebrun et Mouillesseaux, administrateurs du directoire des postes, nommés par une lettre signée : Clavière, ministre des contributions publiques, du 11 mai précédent, laquelle a été dénoncée par M. Gouin, à l'Assemblée nationale et au Roi, le 22 du même mois, comme destituant par un acte de despotisme M. de Richebourg, président, et MM. Mesnard, Gaullier, Valongue et Montbreton, administrateurs des postes. *Imp. de la Feuille du jour. S. d.*, in-8°, 10 p. [*N.* Lf186 3.]

14536. — Quatre Mots en réponse à M. Dasse, employé des postes au bureau de l'arrivée à Paris, par M. Gouin... sur l'acte de despotisme du ministre Clavière, qui a destitué, le 11 mai 1792, les anciens administrateurs, et qui a été dénoncé par M. Gouin, à l'Assemblée nationale et au Roi, le 22 du même mois (20 juin 1792). *Imp. de la Feuille du jour. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Lf186 4.]

D'après les premières lignes de cette réponse, celle de M. Dasse était intitulée : *Un Mot sur la brochure en faveur des ci-devant administrateurs des postes.* Je ne l'ai pas retrouvée. Voyez aussi le numéro suivant.

14537. — Réplique à M. Gouin, ci-devant inspecteur du bureau du départ des postes. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*R.* AD. IX, 563.]

Signée : Dasse, commis aux postes.
Voyez le numéro précédent.

14538. — Pétition à l'Assemblée nationale pour les maîtres des postes aux chevaux des routes de Paris à Marseille et à Montpellier. — Addition à la pétition des maîtres des postes aux chevaux. *Imp. Didot le jeune*, 1792, in-8°, 8 et 4 p. [*N.* Lf186 5.]

14539. — Pétition à l'Assemblée nationale. *Versailles, imp. Cosson*, 1792, in-4°, 6 p. [*N.* Lf186 58.]

Demande d'indemnité, signée : Bailly et Verdier, maîtres des postes de Versailles et de Sèvres.

14540. — Poste aux chevaux de Paris. Coup d'œil rapide sur le rapport que doit faire demain le Comité des postes. Lanchère fils, le jeune, maître de la poste aux chevaux de Paris, à la Convention nationale. *Imp. Demonville. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Lf186 59.]

14541. — Copie d'une lettre écrite par le citoyen Gazil au ministre Clavière. Paris, 11 mars 1793. *Paris, imp. Galletti. S. d.*, in-8°. [*N.* Lb40 2300.]

Imprimée par ordre de la Société des Amis de la liberté et de l'égalité.
La même pièce a été imprimée in-folio plano. [*N.* Lb40 2309 A.]
Protestation du c. Gazil, ancien contrôleur des postes, rue des Poitevins, n° 13, contre la lettre adressée, le 11 février, par Clavière à la Convention sur le service des postes.

14542. — [Note justificative des administrateurs des postes, commençant par ces mots :] Paris, le 23 avril 1793... Dénoncés depuis longtemps... *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [*N.* Lf186 5.]

L'ex. de la B. N. porte les signatures manuscrites des administrateurs Bosc, Gibert, Mouillesaux, Sompron, Bron.

14543. — Pétition des commissaires des sections de Paris à la Convention nationale. *S. l. n. d.*, in-4°, 7 p. [*R.* AD. IX, 563.]

Signée : Lefèvre, président; Tardif, secrétaire.
Contre le projet de réorganisation des postes et messageries soumis à la revision des trois Comités de finances.

14544. — Poste aux chevaux. Observations sur le projet de décret du Comité de l'Ordinaire des finances. *Imp. Ballard. S. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Lf186 56.]

P. 8, signatures des maîtres de postes de Saint-Denis, Charenton, Versailles, le Bourget, Villejuif, Sèvres, Berny, Bondy, Nanterre, Vincennes, etc. Une note imprimée en manchette porte : « Le maître de poste de Paris est absent. »

14545. — Mémoire sur le service des postes aux chevaux. *Paris, imp. Lefortier, S. d.*, in-4°, 1 f. et 9 p. [*N.* Lf186 60.]

Signé par trois maîtres de postes de Lille, d'Arras et de Marche-le-Pot (Somme).

14546. — Convention nationale. Liste des citoyens présentés à la Convention nationale par le Conseil exécutif provisoire (le 6 septembre 1793), conformément aux décrets des 23 et 24 juillet dernier, pour composer la nouvelle administration des postes et messageries. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le38 440.]

14547. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret, par Bion, représentant du peuple, député du département de la Vienne, faits au nom du Comité des transports, postes et messageries. (9 ventôse an III-21 février 1795.) *Imp. Nationale, ventôse an III*, in-8°, 6 p. [*N.* Le38 1236.]

Pour le rétablissement de la double poste de Paris.

14548. — Convention nationale. Projet de décret présenté à la Convention nationale, par le citoyen Bion, membre du Comité des transports, postes et messageries, au nom dudit Comité. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, ventôse an III*, in-8°, 6 p. [*N.* Le38 1237.]

Pour l'établissement d'un nouveau tarif de transports.

14549. — Convention nationale. Projet de décret présenté au nom du Comité des transports, postes et messageries, par Lebreton. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, messidor an III*, in-8°, 2 p. [*N.* Le38 1515.]

14550. — Convention nationale. Rapport fait au nom du Comité des transports, postes et messageries, par le citoyen Lebreton, député du département de l'Ille-et-Vilaine. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, fructidor an III*, in-8°, 6 p. [*N.* Le38 1653.]

Pour la création d'un caissier général.

14551. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret présentés au nom du Comité des transports, postes et messageries, par Dubouloz, représentant du peuple. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, brumaire an IV*, in-8°, 8 p. [*N.* Le38 1744.]

Pour la modification des tarifs.

14552. — Pétition adressée au Directoire exécutif et à la Commission des postes par les postulants courriers de Paris. 4 thermidor an IV (22 juillet 1796). *S. l. n. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* 4° F. 35351.]

14553. — Corps législatif. Conseil des Cinq Cents. Rapport et Projet de résolution, par Bion, sur les postes et messageries. Séance du 25 prairial an IV (13 juin 1796). *Imp. Nationale, prairial an IV*, in-8°, 6 p. [*N.* Le43 313.]

14554. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport de la Commission pour l'organisation des postes et messageries, fait par Bion, séance du 15 fructidor an IV (1er septembre 1796). *Paris, imp. Nationale, fructidor an IV*, in-8°, 30 p. [*N.* Le43 441.]

14555. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion, par Defrance, sur les

postes et messageries. Séance du 28 fructidor an IV (14 septembre 1796). *Imp. Nationale, fructidor an IV*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[43] 467.]

14556. — Observations sur l'organisation des postes et messageries, présentées au Corps législatif par JOACHIM PÉREZ (du Gers), membre du Conseil des Cinq-Cents. *Paris, imp. Baudouin. S. d.*, in-8°, 10 p. [*N.* Le[43] 468.]

14557. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de FABRE (de l'Aude) sur les postes et messageries. Séance du 4e jour complémentaire an IV (20 septembre 1796). *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an V*, in-8°, 7 p. [*N.* Le[43] 484.]

14558. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution, par PÉREZ (de la Haute-Garonne). Le 4e jour complémentaire (20 septembre 1796). *Imp. Nationale, vendémiaire an V*, in-8°, 4 p. [*N.* Le[43] 484bis.]

Même sujet que le numéro précédent.

14559. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre de DUBOULOZ, sur la nécessité d'éclairer la religion du Conseil par un nouveau rapport sur l'état actuel des différents services des postes et messageries, avant de passer à la discussion des projets qui ont été présentés sur cette matière, et sur la préférence que l'on doit donner aux fermes plutôt qu'aux régies par les abus que celles-ci entraînent. Le 5e jour complémentaire de l'an IV (21 septembre 1796). *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an V*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[43] 486.]

14560. — Pétition au Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. (25 vendémiaire an VI-16 octobre 1796.) *Imp. Hautbout. S. d.*, in-8°, 7 p. [*R.* AD. IX, 561.]

Réclamation des fermiers des messageries des environs de Paris (divisions de l'Ouest et du Nord) contre le bureau du Domaine national qui avait mis en vente les maisons de Lussan [rue Croix-des-Petits-Champs] et du Roulage [rue du Bouloir (*sic*)] concédées aux pétitionnaires, par quatre arrêtés du Comité de Salut public, en remplacement de la maison des voitures de la cour, quai d'Orsay, qu'ils tenaient à bail de la famille d'Aiguillon.

14561. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par BION, au nom des Commissions de transport et de finances, sur les postes et messageries. Séance du 21 nivôse an V (10 janvier 1797). *Paris, imp. Nationale, nivôse an V*, in-8°, 22 p. [*N.* Le[43] 676.]

14562. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de JOACHIM PÉREZ (député du Gers) sur les postes et messageries. Séance du 15 pluviôse an V (3 février 1797). *Paris, imp. Nationale, pluviôse an V*, in-8°, 10 p. [*N.* Le[43] 720.]

14563. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de DEFRANCE sur les postes et messageries. Séance du 16 pluviôse an V (4 février 1797). *Imp. Nationale, pluviôse an V*, in-8°, 23 p. [*N.* Le[43] 721.]

14564. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de DUCHATEL (de la Gironde) sur les postes et messageries. Séance du 2 ventôse an V (20 février 1797). *Imp. Nationale, ventôse an V*, in-8°, 12 p. [*N.* Le[43] 763.]

14565. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de GARNIER (de Saintes) sur les postes et messageries. Séance du 2 ventôse an V (20 février 1797). *Paris, imp. Nationale, ventôse an V*, in-8°, 20 p. [*N.* Le[43] 764.]

14566. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de DELAUNAY (d'Angers) sur l'organisation des postes et messageries. Séance du 3 ventôse an V (21 février 1797). *Imp. Nationale, ventôse an V*, in-8°, 11 p. [*N.* Le[43] 769].

14567. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de BEZARD sur les postes et messageries. Séance du 4 ventôse an V (22 février 1797). *Paris, imp. Nationale, pluviôse an V*, in-8°, 7 p. [*N.* Le[43] 770.]

14568. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de FERRAND, du département de l'Ain, sur les postes et messageries, prononcée le 4 ventôse an V (22 février 1797). *Imp. Nationale, ventôse an V*, in-8°, 12 p. [*N.* Le[43] 771.]

14569. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Réponse de BION aux objections contre l'établissement de la régie intéressée des postes et messageries. Séance du 4 ventôse an V (22 février 1797). *Paris, imp. Nationale an V*, in-8°, 12 p. [*N.* Le⁴³ 772.]

14570. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de R.-P.-F. LEBRETON, député du département de l'Ille-et-Vilaine, sur la résolution du 14 floréal dernier relative aux messageries. Séance du 28 messidor an V (16 juillet 1797). *Paris, imp. Nationale, thermidor an V*, in-8°, 30 p. [*N.* Le⁴⁵ 456.]

Voyez le n° 14575 ci-dessous.

14571. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de JOSEPH-SÉBASTIEN SERVONAT, député du département de l'Isère, sur la résolution prise par le Conseil des Cinq-Cents, le 14 floréal an V, relative aux messageries. Séance du 15 thermidor an V (2 août 1795). *Paris, imp. Nationale an V*, in-8°, 14 p. [*N.* Le⁴⁵ 486.]

14572. — Opinion de THIÉBAULT sur la résolution du 14 floréal an V concernant les messageries, prononcée dans la séance du Conseil des Anciens du 16 thermidor [an V-3 août 1797]. *Imp. Baudouin, S. d.*, in-8°, 22 p. [*N.* Le⁴⁵ 487.]

14573. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de BERTHEREAU sur la résolution du 14 floréal relative aux messageries. Séance du 18 thermidor an V (5 août 1797). *Paris, imp. Nationale an V*, in-8°, 48 p. [*N.* Le⁴⁵ 492.]

14574. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion du c. CRETET, sur la résolution relative aux messageries. Séance du 19 thermidor an V (6 août 1797). *Paris, imp. Nationale an V*, in-8°, 7 p. [*N.* Le⁴⁵ 493.]

14575. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Seconde Opinion de R.-P.-F. LEBRETON sur la résolution du 14 floréal dernier relative aux Messageries. Séance du 19 thermidor an V (6 août 1797). *Paris, imp. Nationale an V*, in-8°, 14 p. [*N.* Le⁴⁵ 484.]

Voyez le n° 14570 ci-dessus.

14576. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de MENUAU sur la résolution du 14 floréal relative aux messageries. Séance du 19 thermidor an V (6 août 1797). *Paris; imp. Nationale, an V*, in-8°, 10 p. [*N.* Le⁴⁵ 495.]

14577. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport, fait par DEFRANCE, au nom de la Commission composée des citoyens Pliéger, Engerran, Defrance, sur les postes aux chevaux. Séance du 6 ventôse an VI (24 février 1798). *Imp. Nationale, ventôse an VI*, in-8°, 16 p. [*N.* Le⁴³ 1790.]

14578. — Au Conseil des Cinq-Cents. Représentations du maître de la poste aux chevaux de Paris sur le projet de décret concernant les postes aux chevaux, présenté au Conseil des Cinq-Cents par le représentant du peuple Defrance, au nom de la Commission établie pour l'organisation des postes, 20 ventôse an VI (10 mars 1798). *Imp. Migneret. S. d.*, in-8°, 7 p. [*R.* AD. IX, 562.]

Signées : B. LANCHÈRE fils le jeune,
Voyez le numéro précédent.

14579. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de FONCEZ (de Jemmapes) sur le projet de résolution présenté au nom d'une Commission spéciale sur l'administration de la poste aux chevaux. Séance du 3 frimaire an VII (23 novembre 1798). *Imp. Nationale, frimaire an VII*, in-8°, 8 p. [*N.* Le⁴³ 2461.]

14580. — Avis aux voyageurs. *Imp. Gueffier. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb⁴² 247.]

Signé : C.-J. VERISELLE. Contre l'affermage par l'Etat des voitures de messageries.

14581. — Bureau central du canton de Paris. Arrêté concernant les messageries et voitures libres, tant par terre que par eau, établies dans la commune de Paris. Du 5 vendémiaire an VII (26 septembre 1798.) *Imp. J.-R. Lottin, an VII*, in-4°, 8 p. [*R.* AD. I, 88.]

B. — VOITURES PUBLIQUES

14582. — Hôtel de Ville. Bureau de police. Règlement provisoire concernant les voitures de place et de remise. (24 septembre 1789.) *Imp. Lottin aîné et Lottin de Saint-Germain, S. d.*, in-8°, 7 p. [*P.* 8005*.]

Le même *Règlement* a été imprimé in-4° (imp. *N.-H. Nyon*).

14583. — Hôtel de Ville de Paris. Département de police. Extrait du règlement provisoire concernant les voitures de place et de remise, fait par le Comité de police, le 24 septembre 1789. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 10 p. [*P.* 10075*.]

14584. — Ass. rep. Comm. Comité de police. 1er octobre 1789. In-folio plano. [*N.* Lb40 1150*.]

Réglementation du prix des carrosses de place et de remise.

14585. — [Pétition des loueurs de carrosses de Paris, commençant ainsi :] « Messieurs, c'est avec la plus parfaite confiance en votre équité... » *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. XI, 66.]

D'autres pièces relatives aux fiacres et cabriolets, publiées au moment de la réunion des Etats-Généraux, ont été décrites, tome Ier, nos 930-933.

14586. — Très Humbles Suppliques des loueurs de carrosses de remise et place de la ville de Paris à l'Assemblée nationale. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8° 10 p. [*P.* 8005*.]

En faveur de la suppression du privilège.

Réimp. en partie, ainsi que le numéro suivant, par les soins de M. Jules Cousin dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, tome Ier (1874, pp. 49-57).

14587. — Mémoire à l'Assemblée nationale reçu des représentants de la commune, sous la signature de M. Marchais, président, pour les cochers de carrosses de place de la ville de Paris, présenté par François Guillemin de Louisse, cocher de place, et Plan d'un nouvel ordre et règlement nécessaire dans leur état et d'une institution utile pour les anciens cochers infortunés, ou ceux d'entre eux qui auront le malheur d'être blessés ou malades en faisant leur service. *S. l.*, 12 décembre 1789, in-8°, 14 p. [*P.* 8005*.]

P. 13-14, liste des cochers qui ont contribué aux frais des sollicitations faites à la municipalité.

14588. — Hôtel de Ville de Paris. Tribunal de police. Jugement contradictoire qui ordonne l'exécution des règlements de police concernant les cochers de place, et pour y être contrevenu par le nommé Pierre-Louis Mamin, cocher de fiacre, en se livrant à des menaces, violences et voies de fait répréhensibles envers un citoyen, le condamne à trois mois de prison à Bicêtre, lui fait défense de récidiver sous peine de punition corporelle, et ordonne l'impression et l'affiche du jugement. Du samedi 17 avril 1790. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790, in-4°, 4 p. [*N.* Lb40 1167*.]

14589. — Très Humbles Remontrances des chevaux de fiacre à Messieurs les députés de la nation assemblés au Manège. *S. l.*, 1790, in-8°, 11 p. [*R.* AD. IX, 550.].

Épigr. :

Quò tot eunt asini, cur neque possint equi ?

Pièce qui n'est mentionnée ici qu'en raison de son titre ; c'est un pamphlet contre l'Assemblée constituante comme la *Députation... envoyée par les chevaux de fiacre*, décrite tome II, n° 11409.

14590. — Municipalité de Paris. Conseil de ville. 19 juin 1789 [*sic :* 1790]. In-4°, 10 p. [*N.* Lb40 1172*.]

Adoption et impression d'un rapport de Du Port du Tertre, au nom du département de police sur le régime, les abus et les réformes du service des voitures de place.

Un second ex. de cette délibération est porté au catalogue de la B. N. sous la cote Lk18 666.

14591. — Municipalité de Paris. Département de police. 9 juillet 1790. In-folio plano. [*N.* Lb40 1*.]

Rappel du règlement provisoire du 24 septembre 1789 touchant le tarif des voitures de place, et répression des fraudes des cochers de fiacre envers les provinciaux venus pour assister à la Fédération.

14592. — Hôtel de Ville de Paris. Tribunal de police municipal. Jugement qui fait défenses au nommé Michel, cocher de place et à tous autres de ne plus à l'avenir exiger plus forte somme que celle fixée par les règlements pour les voitures de place; lui enjoint de porter honneur et respect aux autorités légitimement constituées, et, pour y avoir manqué, le condamne, et par corps, en 10 livres d'amende; ordonne, au surplus, l'impression et l'affiche aux frais dudit cocher. Du samedi 1er octobre 1791. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-folio plano. [*N.* Lb40 1167*.]

14593. — Municipalité de Paris. 16 avril 1792. In-8°, 3 p. [*N.* Lb40 1181 p*.]

Recensement des voitures de place.

14594. — Municipalité de Paris. Arrêté relatif aux voitures de place. 19 mai 1792. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1792, in-8°, 4 p. [*P.* 10073*.]

14595. — Municipalité de Paris. Par le maire et les officiers municipaux. 21 mars 1793. *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-8°, 16 p. [*P.* 10076.]

Promulgation d'un nouveau règlement relatif aux voitures de place.

14596. — Municipalité de Paris. 10 juin 1793. *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-folio plano. [*D.*]

Tarif des courses de fiacre pour le transfert des prisonniers à Bicêtre.

14597. — Règlement pour les carrosses (23 juillet 1793). *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-folio plano. [*D.*]

La même pièce a été imprimée in-8° (*imp. Patris*, 29 p.)

14598. — Municipalité de Paris. Administration de police. 19 du premier mois de l'an II (10 octobre 1793). In-folio plano. [*N.* Lb40 1181 p*.]

Suppression de la place de fiacres du quai de la Vallée.

14599. — Commune de Paris. 26 du premier mois de l'an II (17 octobre 1793). *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-folio plano. [*D.*]

Répression de l'insolence des cochers de fiacre et mesures sévères édictées contre eux.

14600. — Bureau central du canton de Paris. Arrêté concernant les carrosses de place et portant fixation du prix des courses pour les carrosses et cabriolets de place. Du 7 brumaire an V (28 octobre 1796). *Imp. de la citoyenne Limodin. S. d.*, in-8°, 16 p. [*R.* AD. I, 88.]

14601. — Bureau central du canton de Paris. Arrêté qui supprime les cabriolets de place. Du 22 germinal an V (11 avril 1797). *Imp. de la citoyenne Limodin. S. d.*, in-4°, 3 p. [*R.* AD. I, 88.]

14602. — Les Femmes ne nous mèneront plus ou le Triomphe des bêtes de somme. *Imp. Fortier. S. d.*, in-8°, 7 p. [Rouen, coll. Leber, XV, 3.]

Signé : Dupré, rue du Bacq.
Arrêté relatif aux cabriolets.

14603. — Bureau central du canton de Paris. Arrêté concernant les cabriolets de place pour la circulation à l'extérieur de Paris. Du 22 prairial an V (10 juin 1797). *Imp. de la citoyenne Limodin. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. I, 88.]

14604. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre, par Delbrel, sur les règlements de police concernant les voitures de luxe. Séance du 22 thermidor an VI (9 août 1798). *Paris, imp. Nationale, thermidor an VI*, in-8°, 4 p. [*N.* Le43 2238.]

14605. — « Paris, 24 messidor an X (13 juillet 1802). Citoyens collègues, le conseiller d'État, préfet de police, vient de nous écrire une lettre... » *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [*N.* Li16 31.]

Circulaire sur la vente irrégulière de carrosses et cabriolets de place avant qu'ils n'aient été « désestampillés ».

C. — COCHES D'EAU

14606. — De par le prévôt des marchands et échevins de la ville de Paris, ordonnance de police pour la translation des

coches d'eau du port Saint-Paul au quai hors Tournelle pour le 1er avril prochain (14 mars 1783). *Imp. Lottin aîné*, 1783, in-4°, 8 p. [*A. N.* H. 1957.]

14607. — Mémoire pour le prévôt des marchands et échevins follement intimés contre les sieurs Saffroy, Rainville et autres marchands de bois, et encore contre les chanoines réguliers de Saint-Victor aussi appelants. *Imp. Lottin aîné, avril* 1783, in-4°, 39 p. [*A. N.* H. 1957.]

Signé (p. 36) : Me DANDASNE, avocat.
P. 37-39, *Extrait de l'arrêt de la cour du 7 septembre* 1790.

14608. — Mémoire pour les sieurs Rainville, Saffroy, Lemire, Heroy et autres marchands de bois pour l'approvisionnement de Paris et locataires des chantiers sur le quai Saint-Bernard, appelants, en présence des sieurs prieur et chanoines réguliers de Saint-Victor, seigneurs des terrains et propriétaires des chantiers et maisons sur ledit quai Saint-Bernard, aussi appelants, contre les sieurs prévôt des marchands et échevins de la ville de Paris intimés. *Imp. Quillau*, 1783, in-4°, 52 p.

14609. — Réponse pour la Ville au second mémoire des sieurs Rainville et Saffroy. *Imp. Lottin l'aîné, mai* 1783, in-4°, 15 p. [*A. N.* H. 1957.]

Signée : DANDASNE, avocat.
Je n'ai pu retrouver ce *Second Mémoire*, qui semble avoir été supprimé, mais la *Réponse* ici décrite en reproduit de copieuses citations pp. 19, 45 et 48.

14610. — Preuves juridiques et justificatives de la légitime réclamation des sieurs Rainville, Saffroy, Lemire et autres marchands de bois pour l'approvisionnement de Paris et locataires des chantiers sur le quai Saint-Bernard, appelant contre l'ordonnance du bureau de la Ville, du 14 mars 1783, portant la translation des coches d'eau du port Saint-Paul au quai Hors-Tournelle *dit* Saint-Bernard, en présence des sieurs prieur et chanoines réguliers de Saint-Victor, propriétaires des chantiers et aussi appelants. *Imp. Quillau*, 1784, in-4°, 14 p. [*A. N.* H. 1957.]

Signées : Me SAROT, avocat.

14611. — Mémoire pour les grand prieur, chambrier et chanoines réguliers de l'abbaye royale de Saint-Victor, contre M. le procureur général prenant le fait et cause de son substitut au Bureau de la Ville. *Imp. Quillau*, 1784, in-4°, 39 p., 1 f. non chiffré et 1 plan. [*A. N.* H. 1957.]

Le feuillet non chiffré contient les *Renvois au plan* annexé à ce factum.
Le *Mémoire* est signé Me DELAUNE, avocat.

14612. — Arrêt du Conseil d'État du Roi, qui ordonne que les coches d'eau actuellement établis au port de Saint-Paul seront provisoirement transférés au port de la Tournelle, quai Saint-Bernard. 15 janvier 1786. *Paris, imp. Royale*, 1786, in-4°, 3 p. [*N.* F. 21215, t. CLXXI.]

En 1790, la contestation n'était pas terminée. Voyez à ce sujet, tome II, nos 7673 et 7740.

D. — POSTE AUX LETTRES

14613. — Manuel des postes aux lettres, imprimé le 1er prairial an III de la République française une et indivisible (20 mai 1795). *Paris, chez le cit.* HOLERBAC, *auteur, rue Thévenot, n°* 1, in-12, VII-64 p. [*N.* Lf186 13.]

Titre et texte entièrement gravés.

14614. — Almanach général des postes aux lettres, par C. HENRION, membre du Point central des impressions, port et tarif des postes. *Paris, chez le portier de la maison des Postes*, an V, in-18.

D'après le *Bulletin de littérature*, de Lucet (tome II, p. 319, 20 vendémiaire an V), qui renferme un article satirique, signé DEMONCY, sur cet *Almanach*, resté inconnu à Fleischer et à Quérard, et dont je n'ai pu voir un ex.

14615. — Manuel des postes aux lettres, contenant la levée des boîtes, l'ordre du départ des courriers, l'indication des bureaux, les heures de leur ouverture, leurs attributions, la taxe des lettres, les noms des communes et leurs départements, avec des observations essentielles sur le service des postes, et des avis utiles pour la célérité et la sûreté des correspondances. Répertoire nécessaire aux fonctionnaires pu-

blics, aux banquiers, négociants, fabricants, marchands, agents d'affaires, voyageurs, étrangers et autres. *Paris, Michel, vendémiaire an IX*, in-12, 2 ff. et 104 p. [*N.* Lf[186] 14.]

14616. — Adresse des citoyens facteurs à l'Assemblée du corps électoral. *Imp. de la Société typographique*, in-8°, 2 p. [*Br. M.* F. R. 471, 10.]

14617. — Projet d'état de service de la poste aux lettres pour l'année 1792, proposé par les Comités des finances, des contributions publiques, d'agriculture et de commerce. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 1 f. et 29 p. [*R.* AD. IX, 561.]

14617ª. — Réflexions sur l'administration des postes. *Imp. H.-L. Perronneau. S. d.*, in-8°, 15 p. [*R.* AD. IX, 562.]

Signé : Dupairié aîné.

14618. — Lettre lue au directoire des postes, par M. Legendre, doyen du bureau des comptes au quartier général des postes. (Paris, 22 mai 1792.) *S. d.*, in-8°, 4 p. [*Br. M.* F. R. 471, 12.]

14619. — « Législateurs, daignez suspendre un moment l'ardeur avec laquelle vous travaillez à la régénération et au bonheur de la France... » *S. l. n. d.* (1792), in-4°, 4 p. [*R.* AD. IX, 560.]

Pétition des facteurs de la poste au sujet de l'accroissement et des difficultés du service. P. 4, liste des signataires.

14620. — Mode d'avancement proposé au directoire des postes, par M. Legendre, directeur des comptes de quartier à la poste. *Imp. Martin. S. d.*, in-8°, 4 p. [*Br. M.* F. R. 471, 11.]

14621. — Réponse des administrateurs des postes, en date du 8 janvier 1793, aux plaintes contenues dans l'arrêté de l'assemblée de la section des Piques du 5 du même mois. *Imp. Ph.-D. Pierres, imprimeur de l'administration des postes*, 1793, in-4°, 8 p. [*R.* AD. IX, 562. — *A. S.* D[30] 973.]

Je n'ai pas retrouvé l'original de l'arrêté visé dans cette *Réponse* que les administrateurs des postes opposèrent de nouveau, trois mois plus tard, aux dénonciations formulées par la section des Fédérés (voyez tome II de la *Bibliographie*, n° 8655, et l'*Inventaire sommaire des Archives de la Seine*, rédigé par M. Barroux, p. 101, n°s 971-973).

14622. — Assemblée des commissaires des sections de Paris pour l'amélioration du service des postes. Extrait du procès-verbal de la séance du 12 juillet 1793. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb[40] 3288.]

14623. — Traité sur les postes aux lettres, les messageries, les postes aux chevaux et les roulages, présenté à la Convention nationale, par le citoyen Brondex, ancien directeur des bacs aux messageries, et par le citoyen Buteau jeune, inspecteur principal des postes aux lettres. *Paris, Charpentier, l'an II*, in-8°, 57 p. [*Br. M.* F. R. 471, 14.]

14624. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de loi présenté au nom de la Commission des transports, postes et messageries, réunie à celle des finances, pour le tarif de la poste aux lettres, par J.-M. Bion. Séance du 17 frimaire an V (7 décembre 1796.) *Imp. Nationale, frimaire an V*, in-8°, 7 p. [*N.* Le[43] 617.]

14625. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Villers, au nom d'une Commission spéciale, sur le message du Directoire exécutif du 11 vendémiaire dernier, relatif à la poste aux lettres. Séance du 26 frimaire an VII (17 décembre 1798). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VII*, in-4°, 74 p. [*N.* Le[43] 2551.]

Voyez le n° 14629 ci-dessous.

14626. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Observations de Bollioud sur le projet de résolution relatif à la poste aux lettres, distribué le 9 nivôse et soumis à la discussion le 11. Séance du 11 nivôse an VII (31 décembre 1798). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VII*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[43] 2635.]

14627. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Bertrand (du Calvados) contre le projet de la Commission concernant l'augmentation du tarif de la

poste aux lettres. Séance du 14 nivôse an VII (3 janvier 1799). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VII*, in-8°, 7 p. [*N.* Le^{43} 2652.]

14628. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de F.-S. Bézard sur le nouveau tarif de la poste aux lettres. Séance du 14 nivôse an VII (3 janvier 1799). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VII*, in-8°, 10 p. [*N.* Le^{43} 2153.]

14629. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Foncez (de Jemmapes) sur le Rapport fait par Villers, au nom d'une Commission spéciale, le 26 frimaire an VII, sur le message du Directoire exécutif du 11 vendémiaire précédent relatif à la poste aux lettres. Séance du 14 nivose an VII (3 janvier 1799). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VII*, in-8°, 8 p. et 1 tableau. [*N.* Le^{43} 2654.]

Voyez le n° 14625 ci-dessus.

14630. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Groscassand-Dorimond, député de l'Ain, contre le projet de la Commission concernant l'augmentation du tarif de la poste aux lettres. Séance du 14 nivôse an VII (3 janvier 1799). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VII*, in-8°, 10 p. [*N.* Le^{43} 2655.]

14631. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Mansord (du Mont-Blanc) sur le projet relatif à la poste aux lettres. Séance du 14 nivôse an VII (3 janvier 1799). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VII*, in-8°, 16 p. [*N.* Le^{43} 2656.]

14632. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Debatz sur les postes. Séance du 15 nivôse an VII (4 janvier 1799). *Imp. Nationale, nivôse an VII*, in-8°, 4 p. [*N.* Le^{43} 2657.]

14633. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Mamert-Coullion sur le projet de résolution relatif au nouveau tarif de la poste aux lettres. Séance du 16 nivôse an VII (5 janvier 1799). *Imp. Nationale, nivôse, an VII*, in-8°, 8 p. [*N.* Le^{43} 2658.]

14634. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Destrem, au nom de la Commission des postes, pour l'organisation de cette partie des revenus publics. Séance du 8 vendémiaire an VIII (30 septembre 1799). *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VIII*, in-8°, 27 p. [*N.* Le^{43} 3651.]

14635. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport et Projet de résolution présentés par Pison-Dugalland, au nom d'une Commission spéciale, sur la poste aux lettres. Séance du 8 vendémiaire an VIII (30 septembre 1799). *Paris, imp. Nationale, vendémiaire, an VIII*, in-8°, 26 p. [*N.* Le^{43} 3655.]

14636. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Gillet-La-Jaquemi-nière sur les Rapports faits par Pison-Dugalland et Destrem sur la poste aux lettres dans la séance du 8 vendémiaire an VIII. Séance du 24 vendémiaire an VIII (16 octobre 1799.) *Paris, imp. Nationale, brumaire an VIII*, in-8°, 16 p. [*N.* Le^{43} 3721.]

14637. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Gourlay sur le projet de résolution présenté, le 8 vendémiaire an VIII, par Pison-Dugalland, relativement au bail de la poste aux lettres. Séance du 26 vendémiaire an VIII (18 octobre 1799.) *Paris, imp. Nationale, brumaire an VIII*, in-8°, 7 p. [*N.* Le^{43} 3723.]

14638. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport additionnel fait par Pison-Dugalland, au nom de la Commission de la poste, sur la résiliation du bail actuel. Séance du 14 vendémiaire an VIII (6 octobre 1799.) *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VIII*, in-8°, 7 p. [*N.* Le^{43} 3673.]

14639. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Guesdon contre le projet présenté par Destrem sur l'augmentation du tarif de la poste aux lettres. Séance du 27 vendémiaire an VIII (19 octobre 1799). *Paris, imp. Nationale, brumaire an VIII*, in-8°, 14 p. [*N.* Le^{43} 3733.]

§ 2. — Grande et Petite Voirie.

A. — CLASSEMENT ET DÉNOMINATION DES VOIES PUBLIQUES.

14640. — Municipalité de Paris. 4 mai 1791. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

Arrêté donnant au quai des Théatins le nom de *Voltaire* et à la rue Plâtrière celui de *J.-J.-Rousseau.*

14641. — Plan pour la régénération des mœurs en France, présenté en forme de pétition à la Convention nationale, le quartidi 2e décade, brumaire 2e année [4 novembre 1793], suivi de la réponse du président, par F. CHAMOULAUD, auteur du « Plan d'un établissement national d'humanité », etc., etc. *Paris, chez l'auteur, rue de la Verrerie, près celle des Coquilles,* no 131 (*imp. Millet*), in-8°, 8 p.

Collection Paul Lacombe.

L'auteur proposait de donner à chaque place publique le nom d'une vertu principale, toujours suivie de l'épithète « républicaine », et à chaque rue celui d'une vertu secondaire : ainsi, le palais national [des Tuileries] devenait *le Temple ou Centre du républicanisme;* la place du parvis Notre-Dame, *place de l'Humanité républicaine;* l'Hôtel-Dieu, *le Temple de l'Humanité républicaine;* la halle aux fruits et aux légumes, *place de la Frugalité républicaine*, entourée des rues de *la Tempérance*, de *la Sobriété*, de *la Privation;* autour de *la place de la Justice* devaient rayonner les rues de *la Sévérité*, de *l'Impartialité*, de *l'Équité*, etc., etc.

L'auteur se plaint en note que les journaux ont défiguré son nom : ainsi, le *Moniteur* l'avait appelé *Colombeau*, et le *Journal du soir*, de Feuillant, *Chartrel;* il annonce (p. 8) qu'après la guerre il mettrait au jour une invention importante pour l'humanité, dont il avait déjà donné connaissance au Comité de salut public, mais que des raisons politiques commandaient impérieusement ce retard.

Je ne connais pas la brochure à laquelle le titre de celle-ci fait allusion.

14642. — Convention nationale. Instruction publique. Rapport au Conseil général de la Commune de Paris, sur quelques mesures à prendre en changeant le nom des rues. Imprimé en vertu de l'arrêté du Comité d'instruction publique, le 17 nivôse (6 janvier 1794), l'an II de la République française une et indivisible. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le³⁸ 646.]

Par le citoyen AVRIL, selon Grégoire.
Voyez le numéro suivant.

14643. — Convention nationale. Système des dénominations topographiques pour les places, rues, quais, etc., de toutes les communes de la République, par le citoyen GRÉGOIRE. Imprimé par ordre du Comité d'instruction publique. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 27 p. [*N.* Le³⁸ 647.]

14644. — Numérotage des rues de Paris. Mémoire lu au lycée des Arts, par AUGUSTE-SAVINIEN LEBLOND, l'un de ses membres. Extrait du no 142 du « Journal des bâtiments et des arts ». (25 brumaire an IX-16 novembre 1800.) *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lk⁷ 6622.]

¶ Auguste Vitu a, dans l'un des appendices de la *Maison mortuaire de Molière* (Alph. Lemerre, 1883, in-8°), exposé très nettement le mécanisme du numérotage par sections. Cette étude a été réimprimée dans le supplément littéraire du *Figaro* du 8 mars 1884.

14645. — Les Noms des rues de Paris sous la Révolution, par PAUL LACOMBE, Parisien. *Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud*, 1886, in-8°, 39 p.

On lit au verso du faux-titre : « Extrait de la *Revue de la Révolution*. Tiré à 100 exemplaires offerts par l'auteur à ses amis. »

Dans ce travail, M. Lacombe a réimprimé le *Projet d'une nouvelle nomenclature des rues de l'arrondissement de la section Bonne-Nouvelle*, par Jault (voyez tome II, no 7968), le rapport anonyme d'AVRIL, adopté par le Comité d'instruction publique, une partie du rapport de Grégoire sur le même sujet (voyez nos 14642-14643 ci-dessus) et divers extraits de l'*Almanach indicatif des rues de Paris*, publié en l'an III (voyez ci-dessus, no 12040).

B. — ENTRETIEN ET RÉFECTION DES PONTS, RUES, QUAIS, TROTTOIRS, ETC.

14646. — Vues sur la propreté des rues de Paris. *S. l.*, 1782, in-8°, 102 p. [*N.* Lk⁷ 6567.]

Par JACQUES-HIPPOLYTE RONESSE, d'après Barbier.
Épigraphe empruntée à Pline le jeune.

14647. — Projet sur l'établissement de trottoirs pour la sûreté des rues de Paris et l'embellissement de la ville. *Aux dépens de l'auteur*, 1784, in-4°, 14 p. [*N.* Lk⁷ 6568.]

14648. — Moyens de rendre parfaitement propres les rues de Paris, ainsi que les quais, places, culs-de-sac, ateliers, cours, allées, manufactures, halles et boucheries, avec l'avantage de rétablir la salubrité de l'air dans cette capitale et de faire l'application de ces mêmes moyens dans toutes les villes, bourgs et autres lieux du royaume, par M. TOURNON, de l'Académie royale d'Arras. *Paris, Lesclapart*, 1789, in-8°, 3 ff. non chiffrés, 76 p., 1 f. non chiffré et 1 pl. [*N.* Lk⁷ 6573.]

Les premiers feuillets non chiffrés contiennent le titre, une réclame pour les autres ouvrages de l'auteur et un *Avis* du même. Le dernier feuillet est consacré à l'*Explication* de la planche qui suit, signée RUBENS, *inv.* 1788, et représentant la coupe d'un égout.

14649. — Si j'ai tort, qu'on me pende. Ouvrage dédié à la Commune et aux soixante districts de Paris, par un garde national du 4e bataillon de la 3e division. Imprimé au profit des pauvres du district de Saint-Méry. *Paris, rue Neuve-Saint-Eustache, n° 1; rue du Bouloi, au bureau de la série et chez les marchands de nouveautés*, 1790, in-8°, 72 p. [*N.* Lk⁷ 14612.]

Énumération des embarras et dangers de tous genres que présentaient les rues de Paris, suivie (p. 40-72) d'un *Projet de règlement* divisé en treize chapitres.

14650. — Essai sur la propreté de Paris, par un citoyen français. *Paris, l'auteur, boulevard Montmartre*, 31; *Labrousse; Jaquot; Dabin; Labarre et les marchands de nouveautés, ventôse an V-mars* 1797 (v. st.), in-8°, 40 p. [*N.* Lk⁷ 6619.]

Par PIERRE CHAUVET, d'après Barbier et d'après une note manuscrite ancienne sur l'ex. de la B. N. Le catalogue imprimé et la Table des noms d'auteurs portent par erreur : « Essai sur la *propriété* de Paris. »

L'auteur avait résidé à Lyon et à Florence, et les comparaisons que lui suggèrent ses souvenirs ne sont point en faveur de la capitale.

14651. — Utilité, Possibilité, Facilité de construire des trottoirs dans les rues de Paris, par ARTHUR DILLON. *Paris, Desenne. S. d.*, in-8°, 35 p. [*N.* Lk⁷ 6623.]

Voyez le numéro suivant.

14652. — Second Mémoire sur les trottoirs à construire dans les rues de la ville de Paris, par ARTHUR DILLON. *Imp. Porthmann. S. d.*, in-8°, 29 p. [*N.* Lk⁷ 6624.]

14653. — Dissertation sur les murs de quais et sur les trottoirs de Paris, par M. GOULET, architecte, membre de plusieurs Sociétés des arts et adjoint-maire du sixième arrondissement de Paris. *Paris, imp. de Mme Huzard. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lk⁷ 7524.]

Observations techniques au sujet de la construction des quais Desaix et Bonaparte, réimp. par l'auteur dans ses *Observations sur les embellissements de Paris* (1808, in-8°).

C. — ÉTABLISSEMENTS ET OPÉRATIONS INSALUBRES

14654. — Mémoire sur la nécessité et les moyens d'éloigner du milieu de Paris les tueries de bestiaux et les fonderies des suifs. *Imp. L. Cellot*, 1787, in-4°, 1 f. et 19 p. [*N.* Lk⁷ 6569.]

Signé : Me DEMOURS, avocat.

14655. — Réflexions sur le projet d'éloigner du milieu de Paris les tueries de bestiaux et les fonderies des suifs. *Londres*, 1788, in-8°, 1 f. et 44 p. [*N.* Lk⁷ 6570.]

L'auteur cite (p. 12 et suivantes) de longs extraits d'un mémoire de DESPERRIÈRES et de FOURCROY, sur les causes de la corruption de l'air à Paris.

14656. — Mémoire sur quelques objets qui intéressent plus particulièrement la salubrité de la ville de Paris, par M. DEHORNE. *J.-Ch. Desaint*, 1788, in-8°, 16 p. [*N.* Tc⁴¹ 39.]

Le permis d'imprimer est daté du 18 avril 1788.

P. 3, *Des cimetières*. P. 8, *Des boucheries, des tueries, des tanneries et des ateliers dans lesquels on fond le suif et l'on prépare l'amidon*,

14657. — Projet pour l'établissement de quatre tueries hors de Paris, avec les moyens de faire les fonds nécessaires à cette entreprise, sans recourir à une compagnie,

proposé à la Commune et à MM. les administrateurs du département et de la ville, par le sieur DOBILLY, architecte. *Imp. Cailleau*, 1791, in-4°, 16 p. [*Br. M.* F. R. 78*, 4.]

Voyez le numéro suivant.

14658. — Réflexions adressées aux États-Généraux, par un habitant de la ville de Paris. — Prospectus sur la manière de faire les fonds nécessaires pour l'établissement des tueries publiques hors des murs de Paris, d'après mes plans, profils et élévations, et sans le secours d'aucune compagnie. — Dernières Observations de l'éditeur. *S. l. n. d.*, in-4°, 35 et 2 p. et 1 tableau. [*N.* Lk[7] 6572.]

Le second titre reproduit ci-dessus est p. 15. Les *Dernières Observations* ont une pagination distincte. Elles sont précédées d'un *Tableau général de 6 millions, compte d'intérêt tant en perte qu'en bénéfice pour la Ville.*

L'auteur anonyme des *Réflexions* préliminaires prévient qu'il se borne à reproduire la partie essentielle du mémoire de Dobilly, dont il discute d'ailleurs plusieurs points de détail.

14659. — Extrait du Mémoire explicatif d'un projet de tuerie générale pour le service des boucheries de Paris exposé au Salon du Louvre en l'an X (1802), par GAUCHÉ, architecte. Ce mémoire a été remis en 1804 au ministre de l'intérieur et à la Commission administrative des hospices... et se trouve imprimé dans le 18e cahier du second volume du « Recueil polytechnique ». *S. l. n. d.*, in-folio, 4 p. et 3 pl. [*N.* Vp. 455.]

14660. — Municipalité de Paris. Département des travaux publics. Adjudication au rabais de la construction de l'ancienne bouche de l'égout situé au couchant de la rue Saint-Florentin. Du mardi 21 décembre 1790. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, in-folio plano. [*P.* Affiches.]

Voyez le n° 14252 ci-dessus.

14661. — Rapport du Conseil de santé sur la fouille des terres des ci-devant églises. Imprimé par ordre du Comité de salut public de la Convention nationale (11 germinal an III-31 mars 1795). *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Tc[49] 45.]

Signé : BEAU, COSTE, LEPREUX, LORENTZ, SABATIER, HEURTELOUP, SAUCEROTTE, VILLAR, RUFIN, BAYEN, PARMENTIER, HEGO, PELLETIER, BIRON, VERGEZ, secrétaires.

14662. — Commodités portatives ou Moyens de supprimer les fosses d'aisance et leurs inconvénients, approuvés par l'Académie royale d'architecture, par la Société libre d'émulation, par le Musée de Paris et par toutes les personnes qui ont fait et font journellement usage de ces sortes de commodités depuis dix ans. Avec figures. Ouvrage très utile à tous les propriétaires et locataires des maisons, aux architectes, aux entrepreneurs, et singulièrement aux menuisiers, aux fondeurs, aux serruriers, aux peintres, etc., par M. P. GIRAUD, entrepreneur de bâtiments, du Musée de Paris, correspondant des musées de Bordeaux, de Toulouse et du cercle des Philadelphes du Cap français. *Paris, l'auteur, rue du Faubourg-Saint-Martin, la porte cochère, près la borne milliaire; Cailleau; Desenne*, 1786, in-8°, 2 ff. non chiffrés, IV-69 p., 2 p. non chiffrées pour l'approbation et le privilège et 2 pl. [*N.* Inv. 26187.]

ÉPIGR. :

Nares habent et non odorabunt.

Les deux pl. sont signées : GAITTE, *sculp.*
Voyez le numéro suivant.

14663. — Inconvénients des fosses d'aisances, Possibilité de les supprimer et Nouveau Moyen économique et simple de contenir et exporter les matières sans qu'elles soient vues ni senties. Nouvelle édition, augmentée d'un supplément pour servir de Réponse à un mémoire de M. Giraud, intitulé : « Commodités portatives », donné par lui-même à MM. les soixante experts jurés du Roi, le 26 novembre 1786, par M. GOULET, l'un des soixante experts. *A Yverdon et Paris, chez l'auteur, rue Quincampoix, n° 65; Didot le jeune; Hardouin*, 1787, in-8°, 92 p. [*P.* 15924*.]

La première édition, datée de 1785, porte le même titre, la même rubrique et comporte 61 p.

Goulet a réimp. une partie de son travail dans ses *Observations sur les embellissements de Paris.*

Voyez le n° 14653 ci-dessus.

14664. — Motion faite au district des Récollets, par M. NANTE. (12 mars 1790.)

Voyez tome II, n° 7462.

14665. — Rapport sur l'emploi des matières fécales fraîches, fait à la Société d'agriculture du département de la Seine, le 4 vendémiaire an X (26 septembre 1801), par LOUIS-ÉTIENNE BEFFROY, commissaires; les citoyens DUQUESNOY, LASTEYRIE et L. BEFFROY. Précédé d'un avant-propos, par P.-J. DARAUMONT. *Paris, palais du Tribunat, an X* (1801), in-8°, 32 p. [*Br. M.* F. R. 486, 5.]

D. — ÉCLAIRAGE ET BALAYAGE

14666. — Formes des adjudications publiques pour les entreprises qui intéressent le gouvernement. *S. l.*, 1789, in-4°, 11 p. [*R.* AD. XIII, 19.]

Observations du sieur PERBEN, concessionnaire de l'« illumination » de Paris jusqu'au 31 juillet 1789, sur les conditions de son bail.

14667. — Observations sur l'illumination de Paris. *Imp. L.-M. Cellot*, 1789, in-8°, 12 p.

Collection Paul Lacombe.

14668. — Hôtel de Ville de Paris. Tribunal de police. Sentence qui condamne le sieur Chéradame, entrepreneur de l'enlèvement des boues et immondices de Paris, en 300 livres d'amendes pour contraventions aux règlements. Du mercredi 16 décembre 1789. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1789, in-folio plano. [*N.* Lb40 1167*.]

14669. — Aux Citoyens maire et officiers municipaux de la ville de Paris. *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. [*Br. M.* F. R. 7*, 11.]

Réclamation d'une augmentation de traitement par les inspecteurs du nettoiement et de l'illumination.

14670. — Projet d'un nouveau mode d'illumination pour la ville de Paris, présenté au premier consul de la Rép. franç. (*sic*), par DONDEY-DUPRÉ, imprimeur à Paris. *Imp. Dondey-Dupré, floréal an X*, in-4°, 7 p. [*N.* Li16 20.]

ÉPIGR. :

Sit consule dignus.
VIRG., *Egl.* IV.

Projet d'installation de phares éclairés par une matière incandescente dont l'auteur s'était réservé le secret.

14671. — Préfecture de police. Travaux de l'illumination des rues, places et carrefours de Paris pour l'an X, contenant pour chaque jour de l'année les heures auxquelles l'allumage en plein et le demi-allumage doivent commencer et cesser, avec indication des entrepôts et des employés attachés à ce service. *Imp. J.-R. Lottin, an X*, in-8°, 16 p. [*R.* AD. I, 71.]

14672. — Projet d'un atelier de charité, proposé au gouvernement et aux administrations de la ville de Paris, par ARTHUR DILLON. Imprimé et vendu au profit de l'atelier. *Desenne*, an XI-1802, in-8°, 16 p. [*N.* Rp 10383.]

Organisation d'escouades de balayeurs des deux sexes recrutés parmi les mendiants que leurs infirmités ne rendaient pas impropres à ce travail.

CHAPITRE VIII

COMMERCE & INDUSTRIE

§ 1. — Généralités de l'histoire du commerce et de l'industrie. — Annuaires et Journaux spéciaux.

14673. — Réflexions sommaires sur le commerce de Paris. *Paris, Royer*, 1790, in-8°, 32 p.

D'après les *Annonces de bibliographie moderne*, I, p. 84.

14674. — La France vivifiée par l'industrie et par les travaux publics dans la capitale et dans les provinces du royaume, par un patriote. *Paris, rue Saint-Martin, n° 2, et chez les marchands de nouveautés*, 1790, in-8°, 32 p.

D'après les *Annonces de bibliographie moderne*, II, 208. La dernière édition des *Supercheries littéraires* de Quérard attribue cette brochure à DUBUQUOIS.

14675. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion sur les moyens de relever le commerce et les arts, par ESCHASSÉRIAUX aîné. Séance du 18 prairial an IV (6 juin 1796). *Paris, imp. Nationale, prairial an IV*, in-8°, 18 p. [*N.* Le[43] 301.]

14676. — Entretien d'un patriote et d'un député sur les bases du bonheur public. *Valleyre aîné*, 4 numéros, in-8°. [*N.* Lc[2] 2264.]

Le n° 3 manque à la B. N. Une note manuscrite sur le feuillet de garde de cet ex. fait observer que Deschiens a classé cette feuille sous le titre de son second numéro et non sous le titre générique de la publication. Le n° 1 est intitulé : la *Diminution des vivres*. N° 1, *Entretien*, etc.; le n° 2, *les Usuriers à la lanterne*. N° 2, *Entretien*, etc.; le n° 4, *Vente du Mont-de-Piété au profit des pauvres*. N° 4, *Entretien*, etc.

14677. — Courrier du commerce et des colonies. *Imp. Gueffier*, in-8°. [*N.* Vp 19311.]

Paraissant trois fois par semaine.
La B. N. a les n[os] 4, 5 et 6 des 9, 11 et 14 janvier 1790.

14678. — L'Affiche des affiches. *Imp. Creuze et C[e]. S. d.*, in-folio plano. [*D.*]

Annonce d'un placard quotidien renfermant des demandes et annonces de toute nature et qui devait paraître à partir du lundi 19 décembre 1791.
Le bureau était ouvert rue des Prouvaires, 19, et à l'imprimerie, rue des Prêtres-Saint-Paul, 5.

14679. — Journal du commerce de l'Europe (1792-1811).

Voyez tome II, n[os] 11849-11849[c].

14680. — L'Aviseur national (1792-1794).

Sur ce journal d'annonces, fondé par Panckouke, voyez tome II, n° 11851.

14681. — Journal de nouvelles, d'indications et d'annonces pour Paris et les

départements. *Paris, imp. H.-J. Jansen*, in-8°, 4 p. [*N.* Lc² 812.]

Prospectus annonçant pour le 1er pluviôse an II (20 janvier 1794) un journal qui n'a pas paru, au moins sous ce titre. Voyez le numéro suivant.

14682. — Journal d'indications, d'annonces, petites affiches de la rue d'Argenteuil, n° 17, butte des Moulins, du côté de la rue Saint-Honoré. Avis divers, commerce, spectacles, littérature, actes du gouvernement. *Paris, imp. Laurens aîné. S. d.*, in-8°. [*N.* Lc² 813.]

Rédigé par F. Babié.

L'ex. de la B. N., très incomplet, commence au n° 364 (26 thermidor an V-13 août 1797) et renferme quelques fragments des années 1803, 1808 et 1809.

14683. — Les Ressources de la République française ou les Conquêtes de l'industrie nationale. Collection périodique, présentée à la Convention nationale, le 13 vendémiaire de l'an III de la République française. *Paris, Dufart, an III*, 7 numéros in-8°. [*N.* Lc² 837.]

Épigr. :

Labor improbus omnia vincit.

Précédé d'un *Prospectus*. (S. l. n. d., in-8°, 4 p.) Chaque numéro est signé G*****.

Le n° 7 est daté du 17 brumaire et au verso de la couverture, jointe à l'ex. de la B. N., est une Table des matières contenues dans les sept premiers numéros. A cet ex., on a également réuni les pp. 105-124 d'un numéro daté du 15 frimaire et signé G***** D. S. (Gaullard de Saudray).

14684. — Prix-courant des marchandises à Paris et dans les départements. *Chez le rédacteur, 4, rue de la Jussienne, et chez le directeur du* Bulletin de littérature, *rue Montmartre, n° 94, vis-à-vis la rue Saint-Joseph* (an IV), in-8°.

Annoncé comme paraissant tous les deux jours.

Je ne connais cette feuille spéciale, et qui serait aujourd'hui précieuse à consulter, que par une annonce du *Bulletin de littérature*, de Lucet (tome Ier, p. 381).

14685. — Affiches, Annonces et Avis divers ou Journal général de France. (1er vendémiaire an V-5e complémentaire an VI [22 septembre 1796-21 septembre 1798].) *Imp. des Petites Affiches.* [*N.* Inv. V, 28397-28420.]

Chaque mois forme un volume avec pagination continue et numérotation distincte.

Annexe du *Journal général de France*, de l'abbé de Fontenay (cf. tome II, nos 10195, 10627, 11064-11066), qui n'était lui-même qu'une continuation très modifiée de « l'Affiche de province », de Meusnier de Querlon.

Cette annexe fut rédigée, jusqu'au 1er vendémiaire an VI (22 octobre 1797), par Ducray-Duminil, qui prit peu après la direction des *Petites Affiches* (voyez le numéro suivant) et fut remplacé par le citoyen T. Carel.

14686. — Petites Affiches de Paris ou Journal général d'annonces, d'indication et de correspondance, commercial, politique et littéraire. (Nivôse an VIII-septembre 1811.) *Paris, F. Nicolas*, 141 vol., in-8° [*N.* Le² 73.]

Quotidien. Rédigées, pendant tout le cours de leur publication, par Ducray-Duminil. Remplacées d'office, le 1er octobre 1811, par les *Affiches, Annonces et Avis divers ou Journal général de France*.

14687. — Notice de l'Almanach sous verre des Associés, rue Saint-Jacques, pour l'année MDCCLXVIII [-1831] qui se délivre le premier de décembre, contenant les découvertes, inventions et expériences nouvellement faites dans les sciences, les arts, les métiers, l'industrie, etc., etc. *F.-G. Deschamps, libraire*, in-4°.

Collection qui s'est continuée sans interruption, semble-t-il, depuis 1768 jusqu'en 1831, selon M. Grand-Carteret, jusqu'en 1824, d'après l'exemplaire appartenant à M. Paul Lacombe et qui a eu tour à tour pour rédacteurs le libraire François-Guillaume Deschamps, son neveu et successeur Demoraine, et enfin, à partir de 1805, P.-J.-B. Nougaret.

La *Notice* annuelle se distribuait en même temps qu'un calendrier proprement dit, partagé en douze colonnes et qu'on plaçait sous verre; d'où son nom.

Nougaret a publié en 1813 une *Table alphabétique de la Notice historique, contenant... les découvertes, inventions*, etc. (Démoraine, 1813, in-4°, 96 col.).

Cette *Notice* constitue en réalité un répertoire véritablement curieux de recettes, de pratiques, d'inventions et aussi de réclames, mêlées à de nombreuses indications touchant la géographie, les beaux-arts, les belles-lettres, etc.

M. Grand-Carteret (*les Almanachs français*, tome Ier, n° 4011), a consacré à l'*Almanach sous verre* et à la *Notice* un long article où il a

relevé quelques-unes de ces réclames et cité un passage du *Censeur hebdomadaire*, qui donnerait à entendre que le premier essai de cet *Almanach* remonterait à 1759, mais il n'a véritablement commencé qu'en 1768, et les dix premières années, complètement épuisées, durent être réimprimées dès 1778.

La B. N. ne possède ni l'*Almanach sous verre*, ni sa *Notice*; l'ex. de la B. V. P. s'arrête à l'an IX.

14688. — Tablettes royales de renommée ou de correspondance et d'indication des principales fabriques, manufactures et maisons de commerce de mercerie, orfèvrerie, joaillerie, bijouterie, clincaillerie (*sic*) de Paris et autres villes du royaume et des pays étrangers, avec une notice des motifs qui ont rendu ces maisons recommandables. Par une société de négociants et de commis-voyageurs et amateurs du commerce et des arts. *Paris, Royer; Bailly; Ve Duchesne; Denos; Buisson; au Palais-Royal et au bureau d'indications et négociations générales, rue d'Anjou-Dauphine, n°* 14. *S. d.* (1786), in-8°. [*N.* Inv. V, 53409.]

Les pages ne sont point chiffrées. L'approbation et le privilège sont datés de 1786.

Voyez les deux numéros suivants.

Par ROZE DE CHANTOISEAU, à qui est accordé le privilège.

14688a.— Tablettes royales de renommée ou de correspondance et d'indications générales des principales fabriques, manufactures et maisons de commerce d'épicerie, droguerie, vins, liqueurs, eaux-de-vie et comestibles de Paris et autres villes du royaume..., par une société de négociants. *Paris, Royer; Bailly; Ve Duchesne; Desnos; Buisson; au Palais-Royal et au bureau d'indications et de négociations générales, rue d'Anjou-Dauphine, n°* 14. *S. d.* (1787), in-8°. [*N.* Inv. V, 25845.]

Mêmes remarques qu'au numéro précédent.

14688b.— Tablettes royales de renommée ou de correspondance et d'indications générales des principales fabriques, manufactures et maisons de commerce de draperie, soieries, toileries et lainages de Paris et autres villes du royaume et des pays étrangers, par une société de commis-voyageurs et d'amateurs du commerce et des arts. *Paris, Royer; Bailly; Desnos; Ve Duchesne; Buisson; et au bureau d'indications générales des négociants et artistes célèbres, rue d'Anjou-Dauphine, n°* 14, 1788, in-8°. [*N.* 25847.]

Mêmes remarques qu'aux deux numéros précédents.

14689. — Almanach du commerce de la ville de Paris pour l'an VI de la République française, contenant les noms et demeures de tous les marchands de la ville de Paris, négociants, banquiers, agents de change, notaires, agents d'affaires, médecins, officiers de santé, pharmaciens, instituteurs, maisons garnies; les tribunaux et leurs attributions, dans lesquels sont compris ceux de commerce, de paix et de conciliation; les hommes de loi attachés à ces différents tribunaux; les douze arrondissements ou municipalités de Paris; les limites et intérieurs de chaque section; l'administration du Département; le Bureau central; la commission des contributions; les receveurs du droit d'enregistrement, des contributions et des domaines; les postes et messageries, etc., etc., suivi d'un Tarif des pièces de 5 l. 1 s. 3 d. et du Tableau de dépréciation du papier-monnaie fait et arrêté par le département de la Seine, le 28 fructidor an V (14 septembre 1797). *Paris, au bureau de l'Almanach et de la Feuille du marchand, rue J.-J.-Rousseau, nos 12 et 35* (*imp. Valade*). *S. d.*, in-8°. [*N.* Inv. V, 27654.]

10 ff. non chiffrés (titre, calendrier pour l'an VI et *Avis*). P. 1, *Liste des négociants, marchands et courtiers de la ville de Paris*. P. 275-357, *Banquiers, agents de change, notaires*, etc. P. 358-417, *Administration du canton de Paris et services divers*. P. 418-424, *Dépréciation du papier-monnaie*. *Table* (chiffrée 111-112). *Tarif pour les pièces de 5 l. 1 s. 3 d., suivi de celui des sacs de 1,215 l. 6 s.*

Sur le titre, griffe manuscrite de DUVERNEUIL, agent d'affaires, créateur, avec l'imprimeur Valade, de cet annuaire. Voyez les deux numéros suivants.

Je ne connais pas la *Feuille du marchand*, mentionnée dans la rubrique du titre.

14689a. — Almanach de commerce de Paris pour l'an VII de la République française, contenant les noms et demeures des négociants, banquiers, agents de change..., pharmaciens, architectes, instituteurs tenant maisons d'éducation et des marchands

en tous genres, classés par ordre alphabétique et par ordre d'état; suivis (*sic*) des adresses de citoyens non commerçants; des foires de la République; des divers tribunaux, avec la liste des hommes de loi attachés à chaque tribunal; des représentants du peuple; du Directoire; des bureaux des ministres; des administrations municipales; de la Trésorerie; de la Caisse des Comptes courants et de celle du Commerce; des nouveaux poids et mesures, avec leurs rapports aux anciens qu'ils remplacent; de l'administration du Département, du Bureau central; de la commission des contributions; des receveurs des patentes, du timbre, de l'enregistrement et des contributions; de l'administration de la loterie et de ses receveurs; de la conservation des hypothèques; des bureaux de distribution du papier timbré; des messageries; du tableau de dépréciation du papier-monnaie; du tarif des pièces de 5 l. 1 s. 3 d., et généralement de ce qui peut intéresser directement et indirectement le commerce. *Paris, chez Duverneuil et Lejeune, rédacteurs associés, et à leur bureau, rue J.-J.-Rousseau,* 86 (*imp. Valade*), in-8°, 10 ff. non chiffrés et 693 p. [*N.* Inv. V, 27655.]

Sur le titre, signature ms. de DUVERNEUIL, et, à la fin de la table des matières, celle de LA TYNNA.

14689b. — Almanach du commerce pour l'an VIII de la République française... *Paris, chez Duverneuil; de La Tynna; Valade; Capelle,* in-8°, 8 ff. non chiffrés et 623 p. [*N.* Inv. V, 27656.]

L'*Avis* des éditeurs indique que, dans cette nouvelle édition, les noms des négociants figuraient à leur ordre alphabétique dans la liste générale et dans la liste spéciale à la profession qu'ils exerçaient.

Entre les pp. 586 et 587 est placé un tableau replié donnant l'*État des services directs de l'entreprise générale des messageries.*

L'histoire des transformations et améliorations successives par lesquelles a passé l'*Almanach* jusqu'à nos jours ne saurait trouver place ici; elle a d'ailleurs été esquissée en tête de l'*Annuaire* Didot de 1864, et il suffira d'en rappeler les phases les plus importantes.

Rédigé de 1787 à 1806 par DUVERNEUIL et LA TYNNA et par celui-ci seul à partir de 1807, il devint en 1820 la propriété de SÉBASTIEN BOTTIN, qui le céda en 1839 à la maison Didot, tout en en conservant la direction. C'est alors qu'on y refondit deux publications similaires également rachetées à leurs fondateurs : l'*Annuaire général du commerce et de l'industrie*, de P. Henrichs (1837, petit in-4°) et l'*Almanach général de la France et de l'étranger*, de Lutton (1834-1843, 10 années, in-8°).

L'*Annuaire Didot-Bottin* appartient aujourd'hui à une Société anonyme dont le siège est demeuré rue Jacob, 56.

Dans l'*Avertissement* de 1864, les éditeurs remarquaient que, parmi les dix-huit mille noms inscrits sur l'almanach de 1797, cinquante à peine, appartenant aux professions de banquiers, orfèvres, bijoutiers, libraires, etc., étaient encore représentés sur les listes actuelles, et que leur imprimerie était la seule qui eût conservé, comme raison sociale, le nom de son fondateur.

14690. — Almanach de commerce et de toutes les adresses de la ville de Paris pour l'an VII (1 vol. in-8° de 700 p., divisé en deux parties), classé par ordre d'état, professions, arts et métiers, savoir : Agents, banquiers, commissionnaires, courtiers, négociants, etc., etc., auxquelles on a joint les noms et demeures des représentants du peuple et leurs départements; le Directoire; les ministres; les tribunaux de cassation, civils, de commerce, criminels et de police correctionnelle; les administrations municipales et leurs arrondissements; les bureaux centraux de contributions; les receveurs du droit d'enregistrement, des patentes et des domaines nationaux; l'administration des postes aux lettres, le départ et l'arrivée des courriers, la distribution des bureaux de ladite poste dans Paris; les bureaux de papier timbré, de la Loterie nationale; les écoles centrales; les instituteurs et institutrices et tout ce qui est relatif à l'instruction; les administrations des diligences de terre, celle des coches d'eau; les bureaux des hypothèques; les jours d'entrée dans les bibliothèques nationales, ainsi que les cabinets d'histoire naturelle et de curiosité, et généralement tous les établissements qui peuvent intéresser le commerce, ainsi que les étrangers qui désirent connaître Paris. *Paris, chez Favre, libraire, et B. Duchesne, imprimeur,* in-8°, XVI et 448-318 p. [*N.* Inv. V 29653.]

Au verso du titre, *Avis* portant la griffe des deux éditeurs.

14691. — Manuel des banquiers et des gens d'affaires (1798).

Voyez ci-dessus, n° 12568.

§ 2. — Juridiction ancienne et nouvelle.

A. — JURIDICTION CONSULAIRE

14692. — La Juridiction consulaire de Paris (1563-1792), sa création, ses luttes, son administration intérieure, ses usages et ses mœurs, par G. Denière, ancien président du tribunal de commerce de la Seine, président de la chambre de commerce de Paris. *Paris, Henri Plon*, 1872, in-8°, 1 f. et VI-588 p. [*N*. Lf[39] 17.]

14693. — Juge et Consuls de Paris en l'année MDCCLXXXIX. *Imp. Knapen. S. d.*, in-folio plano. [*P*. série 119, Recueil g[al].]

14694. — Almanach consulaire ou Calendrier, suivi de l'État de la juridiction consulaire de Paris. Années 1789 et 1790, 2 vol. in-16.

D'après le n° 476 du catalogue de la bibliothèque de L... [Leroux de Lincy] vendue par Aubry, les 16 mars 1865 et jours suivants.
Cet *Almanach* est resté inconnu à tous les bibliographes, et je n'en ai vu cité nulle part ailleurs un exemplaire.

14695. — Motifs présentés à l'Assemblée nationale, pour la conservation des juridictions consulaires dans le royaume, par M. Leclerc, député de la ville de Paris, à la séance du 27 mai 1790. *Baudouin. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N*. Le[29] 675.]

14696. — Abus dans l'exercice de la juridiction consulaire, par M. J... *Paris, imp. de la Société typographique*, 1790, in-8°, 1 f. et 38 p. [*N*. Lf[39] 7.]

On lit sur la dernière page de l'ex. de la B. N. cette note manuscrite : « Se vend au caffé du pont Saint-Michel et chez tous les marchands de nouveautés; prix : 12 sols. »

B. — TRIBUNAL DE COMMERCE

14697. — Idées d'un négociant sur la forme à donner aux tribunaux de commerce, par Ant.-Augustin Renouard, fabricant et membre de la Société des Amis de la constitution. *Paris, Desenne, juillet* 1790, in-8°, 52 p. [*N*. Lf[115] 5.]

14698. — Municipalité de Paris. 25 juillet 1791. Convocation générale des négociants, banquiers, marchands, fabricants et manufacturiers de la ville de Paris pour la formation du tribunal de commerce à établir en cette ville. In-folio plano. [*N*. Lb[40] 1*.]

14699. — Municipalité de Paris. 29 juillet 1791. In-folio plano. [*N*. Lb[40] 1*.]

Rectifications relatives à l'arrêté de formation du tribunal de commerce.

14700. — Municipalité de Paris... Extrait des registres des délibérations du Conseil général... du 11 mai 1792. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1792, in-8°, 10 p. [*P*. 10073*.]

Installation du tribunal de commerce.

C. — ABOLITION DES JURANDES ET MAITRISES

14701. — Projet de décret proposé par le Comité des contributions publiques. *Paris, imp. Nationale. S. d.* (1791), in-8°, 3 p. [*R*. AD. XVIII[c] 69*.]

Liquidation des jurandes et maîtrises.

14702. — Adresse des clercs des corps et communautés d'arts et métiers de la ville de Paris, présentée aux corps administratifs du département de Paris (26 mars 1791). *Paris, imp. N.-H. Nyon*, 1791, in-4°, 7 p. [*N*. Lb[39] 4623. — *R*. AD. XI, 65.]

P. 6, signatures des clercs des diverses communautés.
Sur la situation qui leur était faite par le décret du 16 février 1791, portant suppression de tous les droits d'aides, maîtrises et jurandes, et qui établissait les patentes.

14703. — Pétition à l'Assemblée nationale par le sieur Boufflers, citoyen de Paris. *Imp. Potier de Lille*, 1792, in-8°, 6 p. [*R*. AD. IX, 65.]

En faveur des cessionnaires des maîtrises et jurandes.
L'auteur n'allègue aucun fait personnel.

14704. — Liberté du commerce, Abolition des maîtrises et jurandes, Suppression des moines. *Laurens junior et Cressonnier. S. d.*, in-8°, 7 p. [*R.* AD. XI, 65.]

Signé : De Jabin, maître ès arts et de pension, rue Neuve-Sainte-Geneviève, et membre du Comité du Val-de-Grâce.

Réponse à une brochure dont l'auteur propoposait de maintenir les jurandes et de conserver les moines.

14705. — Apologie des corporations et des maîtrises, par un agent de change. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 4624.]

Facétie.

D. — INSTITUTION DES BREVETS, DES RÉCOMPENSES NATIONALES A L'INDUSTRIE ET DES PATENTES.

14706. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, par M. de Boufflers, au nom du Comité d'agriculture et du commerce, dans la séance du jeudi au soir 30 décembre 1790, sur la propriété des auteurs de nouvelles découvertes et inventions en tout genre d'industrie. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 1 f. et 50 p. [*N.* Le29 1206.]

Épigr. :

A fructibus eorum cognoscetis eos.

14706a. — Rapport... fait par M. de Boufflers... sur la propriété des auteurs de nouvelles découvertes et inventions en tout genre d'industrie. *Imprimé sur l'exemplaire de l'imprimerie Nationale. S. d.*, in-4°, 32 p. [*N.* Le29 1206 A.]

14707. — Projet de décret du Comité d'agriculture et de commerce, au sujet des inventeurs des nouvelles découvertes en tout genre d'industrie. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. (30 décembre 1790.) *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Le29 1207.]

14708. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, par M. de Boufflers, au nom du Comité d'agriculture et de commerce, dans la séance du vendredi soir 9 septembre 1791, sur l'application des récompenses nationales aux inventions et découvertes en tous genres d'industrie, en exécution de la loi du 22 août 1790. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 24 p. [*N.* Le29 1766.]

14708a. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, par M. de Boufflers... sur l'application des récompenses nationales aux inventions et découvertes... *Imp. J.-B.-Hérault. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Le29 1766 A.]

14709. — Projet de décret sur les récompenses nationales pour les artistes, en exécution de la loi du 22 août 1790, présenté à l'Assemblée nationale par son Comité d'agriculture et de commerce. (9 septembre 1791.) *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 1 f. et 9 p. [*N.* Le29 1767.]

14710. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Jean-François Eude sur les brevets d'invention. Séance du 14 pluviôse an VI (2 février 1798). *Paris, imp. Nationale, pluviôse an VI*, in-8°, 18 p. [*N.* Le43 1738.]

14711. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Second Rapport fait par Jean-François Eude, au nom d'une Commission spéciale, sur les brevets d'invention. Séance du 12 fructidor an VI (29 août 1798). *Paris, imp. Nationale, fructidor an VI*, in-8°, 26 p. [*N.* Le43 2283.]

14712. — Adresse des artistes inventeurs au Comité d'agriculture et de commerce. (11 avril 1791.) *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 9860.]

Sur l'institution des patentes.

14713. — Pétition à l'Assemblée nationale, par un marchand mercier, sur le droit des patentes. *Creuset. S. d.*, in-8°, 16 p.

Signée : Guillaume, marchand mercier.

D'après la *Bibliographie des corporations ouvrières*, de M. Hipp. Blanc (1885, in-8°), n° 555.

14714. — Municipalité de Paris. 15 avril 1791. Patentes. In-folio plano. [*N.* Lb40 1.]

Délivrance des patentes aux négociants, industriels et artisans.

14715. — Municipalité de Paris, 6 juin 1791. Avis concernant la levée des patentes. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

14716. — Municipalité de Paris. 26 juin 1791. In-folio plano [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

Prolongation du délai pour l'obtention des patentes.

14717. — Municipalité de Paris, 8 juillet 1791. Arrêté concernant les patentes. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

14718. — Municipalité de Paris. 22 juillet 1791. Dernier avis sur les patentes. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

14719. — Municipalité de Paris. 29 mars 1792. Dernier avis aux citoyens sur l'obligation où ils sont de prendre des patentes. In-8°, 3 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1180 p.*]

14720. — Mémoire de la Faculté de médecine en l'Université de Paris. *Paris, Quillau,* 1792, in-4°, 2 f. et 4 p. [*Br. M.* F. R. 43, 20.]

A propos de la loi du 17 mars 1791 sur les patentes. La Faculté excipe de la qualité de fonctionnaires reconnus aux médecins pour réclamer, en leur faveur, l'exonération de ce droit.

14721. — Adresse à l'Assemblée nationale relativement aux patentes pour les lettres, les sciences et beaux-arts, par M. Renou, secrétaire de l'Académie de peinture et sculpture. (15 mai 1792.) *Imp. Ve Hérissant,* in-4°, 12 p. [*N.* Est. coll. Deloynes, 1546.]

14722. — Rapport et Projet de décret sur l'interprétation, modification de la loi du 17 mars 1791, en ce qui concerne les maîtres d'hôtels garnis et marchands de bois de la ville de Paris, présentés au nom du Comité de l'Ordinaire des finances, par F.-R.-A. Mallarmé, député du département de la Meurthe. Imprimés par ordre de l'Assemblée nationale, conformément au décret du 28 mai 1792. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 18 p. [*N.* Le³³ 3 H.]

Par dérogation aux articles XII et XIV de la loi du 17 mars 1791, les maîtres d'hôtels garnis et les marchands de bois de Paris ne devaient être tenus à payer que la moitié du prix fixé pour le droit de patente. Le décret conforme est du 5 septembre 1792.

14723. — Encore un Mot des artistes sur les patentes. *Imp. Baudouin. S. d.* (1796), in-8°, 3 p. [*N.* Lb⁴² 223.]

14724. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet et Rapport de résolution, au nom d'une Commission, sur la pétition des peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, relativement aux droits des patentes, par L.-S. Mercier. Séance du 25 vendémiaire an V (16 octobre 1796). *Paris, imp. Nationale,* in-8°, 11 p. [*N.* Est. coll. Deloynes, 1617.]

14725. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par Larmagnac, député de Saône-et-Loire, sur la résolution du 28 frimaire relative aux patentes des médecins, chirurgiens, peintres, etc. Séance du 5 nivôse an V (25 décembre 1796). *Paris, imp. Nationale, nivôse an V,* in-8°, 8 p. [*N.* Le⁴⁵ 183.]

14726. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Crénière sur la résolution tendant à exempter du droit de patente les officiers de santé jadis connus sous les noms de médecins et chirurgiens, et les peintres, sculpteurs, graveurs et architectes. Séance du 5 nivôse an V (25 décembre 1796). *Paris, imp. Nationale, nivôse an V,* in-8°, 12 p. [*N.* Le⁴⁵ 184.]

14727. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Lecouteulx-Canteleu sur la résolution du Conseil des Cinq-Cents relative aux patentes. Séance du 11 nivôse an V (31 décembre 1796). *Paris, imp. Nationale, nivôse an V,* in-8°, 10 p. [*N.* Le⁴⁵ 187.]

14728. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Le Grand, député de l'Indre, sur la résolution du 18 frimaire, qui excepte du droit de patente les peintres, les médecins, etc. Séance du 11 nivôse an V (31 décembre 1796). *Imp. Nationale, nivôse an V,* in-8°, 8 p. [*N.* Le⁴⁵ 188.]

14729. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de P.-C.-L. Baudin (des Ardennes) sur la résolution du 18 frimaire

an V qui excepte du droit de patente les officiers de santé, peintres, sculpteurs et graveurs. Séance du 12 nivôse an V (1er janvier 1797). *Paris, imp. Nationale, an V*, in-8°, 11 p. [*N*. Le45 189.]

14730. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de MEILLAN sur la résolution du Conseil des Cinq-Cents relative aux patentes. Séance du 12 nivôse an V (1er janvier 1797). *Paris, imp. Nationale, nivôse an V*, in-8°, 4 p. [*N*. Le45 190.]

14731. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de L.-J. RICHOU, sur la résolution du Conseil des Cinq-Cents du 18 frimaire an V qui excepte du droit de patente les officiers de santé, peintres, graveurs, etc. Séance du 12 nivôse an V (1er janvier 1797). *Imp. Nationale, nivôse an V*, in-8°, 11 p. [*N*. Le45 191.]

14732. — Pétition au Corps législatif. (28 prairial an V-16 juin 1797). *Imp. Plassan. S. d.*, in-4°, 4 p. [*Br. M*. F. R. 64*, 7.]

Signé : LEPREUX, GUILLOTIN, BOSQUILLON, ANDRY, CORVISART, etc.
Contre les abus qui s'étaient glissés dans l'exercice de la médecine par suite de l'extension des patentes.

14733. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par QUATREMÈRE, au nom d'une Commission spéciale, sur l'exemption du droit de patente en faveur des peintres, sculpteurs, graveurs et architectes. Séance du 13 messidor an V (1er juillet 1797). *Paris, imp. Nationale, messidor an V*, in-8°, 14 p. [*N*. Le43 1115.]

E. — FIXATION DES PRIX ET SALAIRES

14734. — Municipalité de Paris. 4 mai 1791. Arrêté concernant les ouvriers. In-folio plano. [*N*. Lb40 1*.]

Fixation des salaires de gré à gré entre les ouvriers et ceux qui les emploient.

14735. — Municipalité de Paris. 26 avril 1791. Avis aux ouvriers. In-folio plano. [*N*. Lb40 1*.]

Sur les coalitions.

14736. — Tarif du maximum des salaires, façons, gages, main-d'œuvre, journées de travail dans l'étendue de la commune de Paris. *Paris, imp. Nicolas et Desbrière. S. d.*, in-4°, 61 p. [*N*. Lb40 1154 M*.]

Publié en exécution de l'article VIII de la loi du 29 septembre 1793 (v. st.).

F. — ABOLITION ET RÉTABLISSEMENT DE LA CONTRAINTE PAR CORPS

14737. — Hôtel de Ville de Paris. Département de police, du mercredi 13 janvier 1790. *Imp. Lottin aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790, in-4°, 4 p. [*Br. M*. F. R. 7*, 47.]

Suit l'arrêté du district des PP. de Nazareth concernant l'exécution des contraintes par corps. (Voyez tome II, n° 7315.)

14738. — A Messieurs les députés de l'Assemblée nationale. *Imp. Momoro*, 1790, in-4°, 8 p. [*R*. AD. II, 30.]

Signé : D. DESAINT-HILLIERS, ancien gendarme de la garde du Roi, rue des Lavandières, place Maubert, n° 17.
Sur l'abolition de la contrainte par corps. Cette abolition ne fut prononcée que le 9 mars 1793 par la Convention.

14739. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait, au nom d'une Commission spéciale, par JEAN DEBRY, représentant du peuple, sur la proposition de rapporter la loi du 9 mars 1793 qui abolit la contrainte par corps en matière civile. Les autres membres de la Commission sont les représentants Treilhard, Cambacérès, Laloi, Pastoret. Séance du 3 ventôse an V (21 février 1797). *Paris, imp. Nationale, ventôse an V*, in-8°, 14 p. [*N*. Le43 765.]

14740. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Second Rapport sur la contrainte par corps fait, au nom d'une Commission spéciale, par JEAN DEBRY. Séance du 18 floréal an V (9 mai 1797). *Paris, imp. Nationale, floréal an V*, in-8°, 14 p. [*N*. Le45 954.]

14741. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait, au nom d'une Commission spéciale, par J.-P.-F. DUPLANTIER, député du département de la Gironde, sur l'exécution des jugements prononçant la contrainte par corps rendus avant la loi du 9 mars 1793, et des effets de commerce

souscrits avant cette époque. Séance du 23 fructidor an VI (9 septembre 1798). *Imp. Nationale, fructidor an VI,* in-8°, 7 p. [N. Le^{43} 2320.]

14742. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport, au nom d'une Commission, par G. Desgraves, député de la Charente-Inférieure, sur la résolution du 12 ventôse relative à la contrainte par corps. Séance du 18 ventôse an V (8 mars 1797). *Paris, imp. Nationale, an V,* in-8°, 6 p. [N. Le^{45} 266.]

14743. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Durand-Maillane sur la résolution du 12 ventôse de l'an V concernant la contrainte par corps. Séance du 20 ventôse an V (10 mars 1797). *Paris, imp. Nationale, an V,* in-8°, 7 p. [N. Le^{45} 270.]

14744. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de P.-N. Perrée, député du département de la Manche, sur la résolution du 12 ventôse de l'an V concernant la contrainte par corps. Séance du 20 ventôse an V (10 mars 1797). *Paris, imp. Nationale, an V,* in-8°, 10 p. [N. Le^{45} 271.]

14745. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Creuzé-Latouche sur la résolution relative à la contrainte par corps, prononcée dans la séance du 21 ventôse an V (11 mars 1797). *Paris, imp. Nationale, an V,* in-8°, 19 p. [N. Le^{45} 272.]

14746. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Dupont (de Nemours) sur la contrainte par corps. Séance du 24 ventôse an V (14 mars 1797). *Paris, imp. Nationale, an V,* in-8°, 30 p. [N. Le^{45} 273.]

14747. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Portalis sur la contrainte par corps. Séance du 24 ventôse an V (14 mars 1797). *Paris, imp. Nationale, an V,* in-8°, 23 p. [N. Le^{45} 274.]

G. — BAUX ET LOYERS

14748. — Pétition d'un financier à l'Assemblée nationale, au sujet des loyers des maisons. *S. l. n. d.,* in-8°, 4 p. [N. Lb^{39} 4094.]

Signée : Saint-Gern, citoyen actif de la section de la Bibliothèque.

14749. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Bergier, au nom d'une Commission spéciale composée des représentants du peuple Bézard, Louvet (de la Somme) et Bergier sur les loyers des maisons. Séance du 25 germinal an V (14 avril 1797). *Paris, imp. Nationale, germinal an V,* in-8°, 4 p. [N. Le^{43} 900.]

14750. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Projet de résolution, concernant divers articles additionnels à celle du 23 floréal sur les loyers des maisons, présenté à la même séance du 23 floréal an V (12 mai 1797), par Bergier. *Paris, imp. Nationale, prairial an V,* in-8°, 3 p. [N. Le^{45} 962.]

§ 3. — Approvisionnement et Consommation.

La question toujours instante de l'alimentation de Paris et des difficultés auxquelles l'administration, quelle qu'elle fût, avait à faire face, a déjà été traitée dans les deux premiers volumes, soit à propos des menaces de disette qui prirent un caractère aigu en 1789 et en 1793 (voyez tome Ier, nos 1295-1378, 3911-3924), soit au point de vue de la gestion de la Ville (voyez tome II, nos 6493-6583); elle a été, en outre, l'objet, de la part des districts et des sections, de motions qui, décrites à leur place logique et chronologique, seront rappelées à la Table générale. A part quelques documents retrouvés depuis l'impression des deux premiers volumes et classés sous les quatre numéros suivants, les pièces groupées ci-après ont trait aux corps d'état spécialement chargés de cet approvisionnement et, pour ce motif, précèdent celles qui se rattachent à l'histoire des autres branches du commerce et de l'industrie à Paris.

14751. — Adresse de la Commune de Paris et Projet de règlement sur les co-

mestibles et le maximum rédigé par la majorité des quarante-huit sections. *Imp. Boulard. S. d.*, in-4°, 18 p. [*N.* Lk[7] 6616.]

Signée : VERA, président (section Bon-Conseil), MULET (section de la Réunion), JOURNEL (section de l'Arsenal) et THIBAULT (section du Mont-Blanc).

14752. — Traité important sur les quatre objets de première nécessité de l'existence, présenté à l'Assemblée nationale, le 24 octobre 1790, par MM. CHANTRELLE DE BEAUMONT et LANGLOIS-BEAUREGARD, rue et porte Saint-Antoine, n° 2, à la caserne de la 5e division. *Imp. Ve Delaguette. S. d.*, in-8°, 1 f. et 30 p. [*N.* Mss. fr. nouv. acq., 2644, fol. 128.]

Le titre de départ, p. 1, porte : *Traité important sur les quatre objets de première nécessité, viande de boucherie, bois et charbons, vins et autres boissons, d'après les plans des 14 décembre 1789 et 5 août dernier, revêtu de l'adhésion et cachet des districts de Paris, ensuite présenté à l Assemblée nationale, qui l'ont pris en considération, ont honoré l'auteur du certificat et du sceau de la nation.*

14753. — Municipalité de Paris. Extrait du registre des délibérations du corps municipal. 9 mai 1791. *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-4°, 19 p. [*P.* 10073*.]

P. 2-19, *Rapport du compte de M. Vauvilliers, fait par M.* BERNIER, *officier municipal, au nom des commissaires nommés par le corps municipal, le 9 mai* 1791.

Examen des dépenses du département des subsistances depuis le 29 octobre 1789 jusqu'au 30 septembre 1790.

14754. — Situation des approvisionnements de la municipalité au 3 décembre 1792 inclusivement. (5 décembre 1792.) *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lk[7] 22631.]

A. — BOULANGERS

14755. — Mémoire pour la communauté des maîtres boulangers de la ville et faubourgs de Paris, présenté au Roi le 19 février 1789. *S. l. n. d.*, in-4°, 16 p. [*N.* 4° F[3] 35342.]

Pièce déjà citée tome Ier, n° 1308, d'après un ex. décrit par M. G. Bord, sous un titre quelque peu différent.

Au verso du titre, *Avertissement* daté du 21 février 1789 et signé J. RUTLEDGE, Bt [baronnet].

Voyez le numéro suivant.

14756. — Dénonciation contre les enharreurs de blés ou Mémoire pour la communauté des maîtres boulangers de la ville et faubourgs de Paris, présenté au Roi, le 19 février 1789. *S. l.*, in-8°, 23 p. [*N.* 8° F[3] 3333.]

Nouveau tirage sous un titre différent de la pièce décrite sous le numéro précédent. Au verso du faux-titre, *Avertissement* signé RUTLEDGE, B [aronnet] et daté du 21 février 1789.

14757. — Ass. rep. Comm. Comité de police. 4 novembre 1789. In-folio plano. [*N.* Lb[40] 1150*.]

Arrêté interdisant tout entrepôt de farines ailleurs que chez les boulangers ou à la Halle.

14758. — Sous un Roi, nous avions du pain. *S. l.*, 1791, in-8°, 7 p. [*P.* 8107*.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *la Défense des boulangers.*

14759. — Décret [n° 5587] de la Convention nationale du 11 mars 1793... qui dispense les garçons boulangers de Paris des enrôlements qui se font dans les sections. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 2 p. [*R.* AD. XI, 65.]

14760. — Compte rendu par le Comité révolutionnaire de la section de l'Observatoire sur les mesures à prendre pour détruire l'esprit de corps qui règne parmi les boulangers (1794).

Voyez tome II, n° 8550.

14761. — Commune de Paris. Département de police régénérée, du 4 vendémiaire an III (25 septembre 1794). *Imp. Lottin, section révolutionnaire an III*, in-folio plano. [*N.* Lb[40] 3266*.]

Recensement des garçons boulangers.

B. — BOUCHERS

14762. — Plaidoyer prononcé au Châtelet de Paris, par L.-F. JAUFFRET, avocat au Parlement ; affaire des marchands de moutons pour l'approvisionnement de la

capitale, appelant d'une sentence rendue contre eux par le bailli de Montjoie-Thorigny. *Paris*, *Ve Desaint*, 1788, in-4°.

Inconnu à Quérard, mais cité par M. Robert Reboul dans une liste des ouvrages de Jauffret, publiée par le *Bulletin du bibliophile* de 1873, p. 32-47. L'orateur n'avait que dix-huit ans.

14763. — Observations sur le commerce de la boucherie et Réflexions sur son état actuel dans la ville de Paris, adressées à la Commune de Paris, par un soldat citoyen. *Paris*, *Knapen et fils*, 1789, in-4°, 1 f. et 22 p. [*R.* AD. XI, 65.]

14764. — Premières Représentations du plus grand nombre des maîtres et marchands bouchers de la ville de Paris, contre les syndics de la même communauté, relativement à l'ordonnance qu'ils ont obtenue des représentants de la Commune de Paris, le samedi 5 septembre 1789, qui ordonne, entre autres choses... [suit un extrait de l'ordonnance]. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. XI, 65.]

Dans la collection Rondonneau, ce factum est cousu avec les deux numéros suivants.

14765. — Second Mémoire que présentent à l'Assemblée des représentants de la Commune de Paris les maîtres et marchands bouchers de ladite ville, contre les syndics et adjoints de leur communauté. *S. l. n. d.*, in-4°, 11 p. [*R.* AD. XI, 65.]

P. 11, liste des signataires.

14766. — Mémoire présenté à Nosseigneurs les président, députés et représentants de la nation à l'Assemblée nationale par le plus grand nombre des marchands bouchers de Paris. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. XI, 65.]

14767. — Mémoire concernant les boucheries de la ville de Paris. (10 avril 1790.) *Paris*, *imp. P.-F. Gueffier*, 1790, in-4°, 1 f. et 18 p. [*R.* AD. XI, 65.]

Le titre de départ, p. 1, porte : *Mémoire pour les syndics adjoints en charge, députés et communautés des maîtres et marchands bouchers de Paris et pour les propriétaires des boucheries et étaux de la même ville.*
Le Mémoire est signé Me Robert, avocat.
Voyez le numéro suivant.

14768. — Extrait de plusieurs procès-verbaux de saisies *viandes gâtées et défectueuses*, faites sur gens sans qualité dits *mercandiers* à la Halle et dans différents quartiers de la ville de Paris. *Imp. Ve d'Houry et Debure. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R* AD. XI, 65.]

Cet *Extrait* est suivi d'une *Observation* signée Me Robert, avocat.
Voyez le numéro suivant.

14769. — Réponse au Mémoire concernant les boucheries de la ville de Paris. *S. l.*, 1790, in-4°, 11 p. [*R.* AD. XI, 65.]

Le titre de départ, p. 3, porte en outre :... *pour un grand nombre de maîtres et marchands bouchers de la capitale réclamant contre les privilèges exclusifs d'étaux de boucherie.*
P. 11, liste des signataires.

14770. — Requête présentée à M. le maire et à MM. les représentants de la Commune de la ville de Paris par la communauté des marchands bouchers. *Imp. P.-F. Gueffier. S. d.* (1789), in-4°, 11 p. [*N.* 4° F3 35340.]

Voyez les sept numéros suivants.

14771. — Réponse à la requête présentée à M. le maire et à MM. les représentants de la Commune de la ville de Paris, par les syndics, adjoints en charge et députés de la communauté des maîtres et marchands bouchers de la ville et des faubourgs de Paris ; pour la plus grande partie des maîtres de la même communauté opposants à l'exécution des trois différents arrêtés de la Commune de Paris, des 31 juillet, 5 septembre et 6 octobre 1789. *S. l. n. d.*, in-4°, 27 p. [*R.* AD. XI, 65.]

P. 27, liste des signataires.

14772. — De par M. le maire et MM. les lieutenant de maire et conseillers administrateurs au département des subsistances et approvisionnements du département de Paris. 12 mars 1790. In-folio plano. [*N.* Lb40 1155*.]

Adjudication, le 16 mars, des étaux de boucherie.

14773. — Hôtel de Ville de Paris. Tribunal de police. Sentence portant adjudi-

cation des étaux de boucherie de la ville de Paris, pour être occupés du samedi veille de Pâques 1790 jusqu'au mardi-gras 1791 et Ordonnance qui rappelle les anciens règlements concernant les boucheries de la ville et des faubourgs de Paris et en ordonne l'exécution. Du mardi 16 mars 1790. *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-4°, 7 p. [*P.* 10073*.]

14774. — Observations sommaires sur le droit d'étal de boucheries. *Imp. Champagnat et Cᵉ. S. d.*, in-4°, 8 p. [*R.* AD. XI, 65.]

Signées : DE BEAUREPAIRE.

14775. — Résultat de l'examen fait par le département des subsistances des règlements relatifs aux étaux de boucheries. *S. l. n. d.*, in-8°, 32 p. [*P.* Série 117, Recueil gᵃˡ.]

14776. — Municipalité de Paris. 31 mai 1791. In-8°, 3 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1181 p.*]

Défense aux mercandiers d'étaler et de vendre des viandes dans l'ancienne Halle aux blés.

14777. — Réveillez-vous, gens qui dormez, et P. D. P. L. T. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. I, 70.]

En faveur des *mercandiers* expulsés du marché des Innocents par un arrêté de la Commune de Paris.

Les majuscules placées à la suite de la première partie du titre signifient : *Priez Dieu pour les trépassés.* C'était la formule des veilleurs de nuit. Cette explication fort plausible a été proposée par M. A. NALIS (PATRICE SALIN) dans l'*Intermédiaire* (1892, col. 612), en réponse à une question posée col. 380 de la même année.

14778. — Adresse aux quarante-huit sections sur les boucheries et la diminution du prix de la viande. *Imp. Tremblay. S. d.*, in-8°, 15 p. [*A. S.*]

Signée : HUMBERT DE VOYO.

14779. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret présentés au nom du Comité de liquidation, sur les étaux à boucherie, et sur les privilèges des bouchers et autres marchands et artisans dits suivant la cour, par P. BORDAS, député de la Haute-Vienne. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Le³⁷ 664.]

14780. — Observations sur la boucherie générale de Paris et Réflexions sur le mode de distribution de la viande aux citoyens par les bouchers de Paris. Abus et vices de cette distribution. Moyens d'y remédier. Le 27 ventôse an III (17 mars 1795). *Paris, imp. Millet. S. d.* (1795), in-8°, 31 p. [*P.* Série 130, Recueil 9*.]

14781. — Jugement du tribunal de police municipal du IIᵉ arrondissement du canton de Paris, qui condamne le c. Cholet à trois journées de travail et aux frais, lui fait défenses de ne plus, à l'avenir, vendre ou distribuer de la chair de cheval à qui que ce soit, et d'abattre des chevaux dans son enclos à une distance moins éloignée de cent toises de toute habitation, ordonne en outre que le présent jugement sera imprimé et affiché au nombre de cinquante exemplaires aux frais dudit citoyen Cholet. Extrait du registre du tribunal de police municipale du IIᵉ arrondissement du canton de Paris, le 24 floréal an IV (13 mai 1796). *Imp. Delance. S. d.*, in-folio plano.

Collection Paul Dablin.

14782. — Bureau central du canton de Paris. Arrêté concernant le commerce de la boucherie. (24 floréal an IV-13 mai 1796.) *Paris, imp. de la République. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. I, 87.]

14783. — Bureau central du canton de Paris. Arrêté concernant les établissements de boucherie. (13 vendémiaire an V-4 octobre 1796.) *Imp. de la République. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. I, 87.]

14784. — Bureau central du canton de Paris. Règlement concernant la conduite et le partage dans Paris des bestiaux venant des marchés de Sceaux et de Poissy. (12 germinal an V-1ᵉʳ avril 1797.) *Imp. de la citoyenne Limodin. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. I, 87.]

14785. — Bureau central du canton de Paris. Arrêté concernant la suppression

de la vente des viandes sur les halles et marchés. (5 thermidor an V-23 juillet 1797.) *Imp. de la citoyenne Limodin. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. I, 87.]

C. — VINS ET LIQUEURS

14786. — Premier Mémoire aux États-Généraux pour les habitants de Paris. *S. l.*, 1789, in-8°, 30 p. [*R.* AD. XI, 60.]

Épigr. :

Libera nos a malo.

Sur les falsifications du vin vendu à Paris.

14787. — Pétition présentée à l'Assemblée nationale par les marchands de vin, traiteurs et autres, ci-devant *extra-muros*, actuellement *intra-muros*. *Imp. Laurens jeune*, in-8°, 7 p. [*N.* 8° F³ 3351. — *R.* AD. XI, 66.]

14788. — Adresse à l'Assemblée nationale des douze et des vingt-cinq marchands de vin privilégiés du Roi, sur la nature et l'indemnité actuelle qui leur est payée en remplacement des exemptions dont ils avaient le droit de jouir en vertu du titre de leurs offices. *Imp. Vᵉ d'Houry*, 1790, in-4°, 19 p. [*R.* AD. XI, 66.]

14789. — Pétition des marchands de vin de la ville de Paris à l'Assemblée nationale. *Imp. Vᵉ Valade. S. d.*, in-4°, 8 p. [*R.* AD. XI, 66.]

14790. — Grande Pétition des ivrognes de Paris contre les marchands de vin. Intrigue de ces messieurs pour renchérir cette denrée. Un Petit Mot adressé aux belles dames de la halle, aux charbonniers, aux scieurs de bois et aux voituriers. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb⁴¹ 1312.]

Signée : Olivier.

14791. — Commune de Paris. Département de police. Du 26ᵉ jour du mois brumaire de l'an II de la République française (16 novembre 1793). *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 3266.]

Prescription d'une « dégustation générale » chez les marchands de vin de chaque section pour s'assurer si les vins ne sont point composés ou s'ils sont tels que la « nature les a produits ».

14792. — Pétition. Présentée au préfet de police le 16 ventôse. *Imp. Valade. S. d.*, in-4°, 14 p. [*N.* 4° F³ 35359.]

P. 14, signatures des pétitionnaires et de Darigrand, ancien avocat.

Pour le rétablissement de la police des ports de la Seine, particulièrement en ce qui concernait la manutention des vins.

D. — BOIS DE CHAUFFAGE ET DE CONSTRUCTION. — CHARBONS ET AUTRES COMBUSTIBLES

14793. — Provision de Paris. Charbon de bois. Mémoire qui démontre que les disettes de charbons que l'on éprouve à Paris ne sont qu'un jeu de la part de certains marchands qui se sont érigés en corps, sous les yeux du bureau de l'Hôtel ce Ville et se sont absolument emparés de la police sur cet objet; que ces marchands, accoutumés à recevoir tous les ans au moins cent mille livres du Trésor royal, pour « encouragement », expulsent et ruinent à plaisir les autres marchands qui, sans qu'il en coûtât rien au gouvernement, feraient évidemment abondance permanente; qu'enfin, si le gouvernement se lasse de les encourager, leur but est de le forcer à leur confier la provision, exclusivement à tous autres, d'où il résultera les compagnies en caisses de charbons tant sollicitées depuis trente ans et dont l'administration s'est bien défendue jusqu'à présent. Demande en règlement. *Paris, imp. L. Jorry*, 1788, in-4°, XII-192 p.

Le titre de départ, qui n'a pas moins de trois pages, commence ainsi : *Mémoire pour les frères Brochard et Cᵉ, Salault, Fontarive; Guingan frères.*

Le mémoire est signé Guyot de Sainte-Hélène, avocat; Louault, procureur.

14794. — De par le maire de Paris. Ordonnance de police municipale portant l'exécution de celle du 2 du présent mois concernant les charbons voiturés par terre. Du 20 octobre 1789. *Imp. Lottin aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1789, in-4°, 4 p. [*P.* 10073*.]

14795. — Hôtel de Ville. Ordonnance de police municipale, qui fait défenses aux

voituriers de charger dans leurs charrettes plus d'une voie de bois à peine de cent livres d'amende pour la première fois et de plus grande peine et même de prison en cas de récidive. 19 janvier 1790. In-folio plano. [*N.* Lb^{40} 3296*.]

14796. — Adresse à l'Assemblée nationale par les marchands de bois carrés ouvrés et à bâtir pour l'approvisionnement de Paris. *S. l. n. d.*, in-4°, 11 p. [*R.* AD. XI, 60.]

Signée : Le Picard, avocat aux conseils. Suit la liste des marchands de bois signataires de l'*Adresse.*

14797. — Avis au public, relatif au bureau de confiance établi par les ci-devant commis mouleurs pour le mesurage du bois à brûler (1790). *Imp. du Postillon. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Mss. fr. nouv. acq., 2644, fol. 189.]

14798. — Dénonciation aux Français des prévarications ministérielles de Claude Lessart, ministre de l'intérieur, et des vols faits par les fermiers généraux sur la régie des charbons, suivie de propositions tendantes à faire dégorger toutes les sangsues de l'État, par Stanislas Mittié. *Paris, Trasseux, an II de la Liberté française*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb^{39} 9946.]

Divisé en deux parties. La première est un violent pamphlet contre le ministre et contre Cromot du Bourg, Lavoisier, Augeard, Condorcet et tous les fermiers généraux. La seconde est intitulée : *Vols faits par les fermiers généraux sur la régie des charbons et Moyens sûrs de faire rentrer nombre de millions.*

14799. — Pétition des marchands de bois de la banlieue de Paris à l'Assemblée nationale contre les droits illégalement perçus sur eux par les fermiers généraux. *Paris, Ve d'Houry et Debure*, 1790, in-8°, 49 p.

D'après la *Bibliographie* de M. Hipp. Blanc, n° 557.

14800. — Mémoire et Réclamation pour les inspecteurs et commis mouleurs et mesureurs de bois et charbons destinés à la consommation de Paris et Observations sur les meilleurs moyens de surveiller cette partie d'administration. *Paris, imp. Chalon. S. d.* (1790), in-4°, 1 f. et 26 p. [*N.* Mss. fr. nouv. acq., 2644, fol. 178.]

Le *Post-scriptum*, p. 24, est signé Faburel.

14801. — Municipalité de Paris. Département des subsistances et approvisionnements. 24 juillet 1790. Taxe des seules qualités de bois à brûler qu'il est permis aux regrattiers de vendre. In-folio plano. [*N.* Lb^{40} 1*.]

14802. — Le Publiciste à l'Assemblée nationale, par un commissaire du Comité militaire d'un district. *Paris, imp. de Monsieur, août* 1790, in-8°, 24 p. [*R.* AD. XI, 60.]

Sur la législation et la réglementation du commerce des bois à brûler à Paris.

Épigr. :

Le temps est venu où la vérité se découvre.
Philosophia veritatem quærit.
Pic de la Mirandole.

14803. — Très Respectueuse Adresse des plumets-porteurs de charbons travaillant sur les différents ports de Paris, unis entre eux par acte passé devant Me Silly et son confrère, notaires à Paris, les 26, 27, 28 septembre et 2 octobre 1790. *Imp. Ve Delaguette. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* 8° F^{3} 3348. — *R.* AD. XI, 60.]

Signée par le syndic général et les adjoints de l'Union et contresignée par Pepin, ci-devant de Degrouhette, avocat, conseil de l'Union.

14804. — Réclamation contre les atteintes aux droits des citoyens sur le bois de chauffage et Moyens d'en pourvoir la capitale à un prix modéré, par M. Lair-Duvaucelles, citoyen du district de Saint-Gervais. *Imp. Valleyre aîné*, 1790, in-8°, 1 f. et 16 p. [*N.* Mss. fr. nouv. acq. 2644, fol. 149.]

Le titre de départ, p. 1, porte : *Mémoire pour le sieur* Lair du Vaucelles, *avocat au Parlement, partie intervenante, contre M. le procureur syndic de la ville, en présence du sieur Charles* [sic : Carles], *marchand de bois forain, assigné, et du sieur Gontier, aussi partie intervenante.*

14805. — Mémoire sur la nécessité et la manière de conserver à la ville de Paris l'administration de la Seine et rivières

affluentes, et sur la juridiction y relative, par M. Vauvilliers, administrateur chargé de la partie des rivières, bois et charbons, présenté à l'Assemblée nationale, et imprimé par ordre du Conseil général de la Commune. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1790, in-4°, 1 f. et 40 p. [*N.* Lb⁴⁰ 133.]

Voyez le numéro suivant.

14806. — Rapport fait au nom des commissaires nommés pour l'examen du mémoire de M. de Vauvilliers, sur l'administration et la juridiction pour les transports par eau des approvisionnements de Paris, en la séance du Conseil général de la Commune, du jeudi 11 novembre 1790, par M. Léonard Robin, l'un des commissaires. Imprimé par ordre du Conseil général. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin. S. d.*, in-4°, 16 p. [*N.* Lb⁴⁰ 140.]

14807. — Observations d'un citoyen sur la diminution projetée du prix du bois à brûler dans la ville de Paris (8 janvier 1791). *Imp. J. Grand. S. d.*, in-4°, 7 p. [*P.* Série 116, Recueil g^al.]

Signées : François Verneau, doyen des ci-devant changeurs du Roi, chargé en 1772 d'aller régler les comptes des adjudicataires des cinq ordinaires et extraordinaires des bois du Roi de la maîtrise de Châtillon-sur-Seine en Bourgogne.
Voyez le numéro suivant.

14808. — Suite des Observations d'un citoyen sur la diminution projetée du prix des bois à brûler dans la ville de Paris. *Imp. J. Grand. S. d.*, in-4°, 4 p. [*P.* Série 116, Recueil g^al.]

Cette *Suite* est anonyme.
Voyez le numéro précédent.

14809. — Mémoire des marchands de bois pour la provision de Paris sur la diminution demandée à la municipalité du prix des bois à brûler dans la ville de Paris (12 février 1791). *Paris, imp. N.-H. Nyon. S. d.*, in-4°, 1 f. et 15 p. [*P.* Série 116, Recueil g^al 24.]

Signé : De La Faulotte fils, Godot de Mauroy, de Givry, Potier, Dufour et Dubois, commissaires.

14810. — Observations sur le rapport fait le jeudi 17 février 1791, au Conseil général de la Commune, sur la proposition de diminuer la taxe du bois à brûler et sur les motions incidentes. *Paris, imp. N.-H. Nyon*, 1791, in-4°, 4 p. [*P.* Série 116, Recueil g^al.]

L'ex. de la B. V. P. est couvert de notes de la main d'un contemporain.

14811. — Mémoire des marchands de bois à brûler pour la provision de Paris cencernant la diminution des bois de chauffage demandée par plusieurs membres du Conseil municipal. Présenté à l'Assemblée nationale et imprimé par ordre du commerce. *Imp. Lamesle. S. d.*, in-4°, 1 f. et 10 p. [*R.* AD. XI, 60.]

Signé (p. 5) : Sergent père, syndic ; Desescoutte, Marcellot, Moquat le jeune, adjoints. Suivent des *Réflexions du commerce de bois à brûler sur le projet annoncé dans le public d'une diminution de taxe sur les bois, adressées à M. de Vauvilliers, lieutenant de maire au département des subsistances et approvisionnement de la ville de Paris.*

14812. — Hôtel de Ville de Paris. Tribunal municipal. Jugement qui ordonne aux sieurs Herard, Lutton, Cochois, Pouillot, Dubois, Fildier, Fontarive, Dutré, Robin et Bontemps, Deschamps et Moreau, tous marchands de charbons, de mettre sur leurs bateaux, dans les endroits les plus apparents, des banderolles qui indiquent le prix et les lieux d'où proviennent lesdits charbons, sous les peines portées par les règlements et les condamne aux dépens. 20 mai 1791. *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-4°, 4 p. [*P.* 10073*.]

14813. — Municipalité de Paris. 30 septembre 1791. In-8°, 4 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1181 p*.]

Rappel des règlements antérieurs sur l'établissement des chantiers de bois à brûler.

14814. — Commune de Paris. Règlement sur la police des ports et vente des charbons (26 novembre 1792). *Imp. Patris. S. d.*, in-4°, 11 p. [*Br. M.* F. R. 616, 37.]

14815. — Réflexions sur la disette momentanée du bois flotté et charbons qu'éprouve la Commune de Paris, avec les moyens de l'éviter à l'avenir, en améliorant la navigation de l'Yonne. *Imp. des*

86 départements. S. d., in-4°, 12 p. [*Br. M.* F. R. 10*, 22.]

Signées : BOURLET et GENISSON, entrepreneurs des travaux publics du département de la Nièvre.

14816. — Réflexions présentées par les marchands de bois de Paris sur les causes du plus ou moins d'approvisionnement. *Paris*, 1793, in-4°, 8 p.

D'après un catalogue.

14817. — Pétition des marchands de bois à brûler de Paris à la Convention nationale. Du 30 septembre 1793... *Imp. P. Renaudière. S. d.*, in-4°, 7 p. [*R.* AD. XI, 60. — *N.* 4° F³ 35338.]

14818. — Bois à brûler. Moyens pour faciliter la provision de Paris pour l'hiver prochain 1794 à 1795 (vieux style) présentés par les marchands de bois de Paris à leurs concitoyens, le 1er pluviôse an II (20 janvier 1794). *Imp. Renaudière jeune. S. d.*, in-4°, 7 p. [*R.* AD. XI, 60.]

14819. — Municipalité de Paris. 3 messidor an II (21 juin 1794). Charbon de bois. In-folio plano. *N.* Lb⁴⁰ 1*.]

Distribution du charbon de bois.

14820. — Adresse et Réclamations pour les marchands de bois faisant l'approvisionnement de Paris, sur les rivières d'Yonne, Beuvron, Cure, Armençon et ruisseaux y affluant, à la Convention nationale (18 floréal an III-7 mai 1795). *S. l. n. d.*, in-8°, 19 p. [*N.* 8° F³ 3330.]

Signé : MARANCOURT, fondé de pouvoirs des intéressés au commerce des bois flottés pour l'approvisionnement de Paris. L'ex. de la B. N. porte, en outre, la signature manuscrite de Marancourt.

14821. — Extrait du registre du représentant du peuple ROBIN, député du département de l'Aube, chargé de surveiller l'approvisionnement de Paris en bois et charbon. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, prairial an III*, in-4°, 94 p. et 2 tableaux oblongs. Le³⁹ 285.]

P. 55-58, Rapport au Comité de salut public sur l'état des bois à couper dans les environs de Paris.

14822. — Moyens d'approvisionnement pour la Commune de Paris. Vues de commerce et de navigation intérieures relatives aux circonstances actuelles, par le citoyen BRUGUIÈRE, marchand à Paris. *Paris, an III*, in-8°, 1 f. et 20 p. [*N.* Lk⁷ 6617.]

14823. — Provision de Paris en bois à brûler, par MAIGNAN-CHAMPROMAIN. *Paris, an III*, in-4°, 4 p.

D'après un catalogue.

14824. — Convention nationale. Compte rendu par JOURDAN, représentant du peuple, en vertu de la loi du 21 nivôse, de sa dépense dans les départements de l'Yonne, Saône-et-Loire, Loiret et la Nièvre, où il a été envoyé par le Comité de salut public, le 28 brumaire an III, pour surveiller les approvisionnements de Paris en bois de chauffage, et où il est resté jusqu'au 7 frimaire an IV, époque où il a reçu la nouvelle officielle de l'installation du Directoire exécutif. Imprimé par ordre de la Convention nationale (18 frimaire an IV-9 décembre 1795). *Paris, imp. Nationale, frimaire an IV*, in-8°, 3 p. [*N.* Le³⁹ 364.]

14825. — Observations importantes sur le prochain approvisionnement de bois de chauffage destinés pour la consommation de la ville de Paris, par les marchands intéressés sur les rivières de l'Yonne, Cure, Beuvron, Sauzay et ruisseaux y affluant. [Clamecy, 20 pluviôse an IV-9 février 1796]. *Imp. du Batave. S. d.*, in-4°, 8 p. [*R.* AD. XI, 60.]

14826. — Mémoire pour les cns BARRY et CORNISSET frères, marchands de bois pour l'approvisionnement de Paris. *Paris, imp. du Dépôt des lois. S. d.* (1797?), in-8°, 1 f. et 22 p. [*R.* AD. XVI, 72.]

Difficultés au sujet d'une vente de bois faite dans le haut Morvan par le ministre de l'intérieur.

14827. — Motion d'ordre sur l'article du nouveau tarif des canaux d'Orléans et de Loing relatif aux charbons de bois, par F.-S. BÉZARD, membre du Conseil des Cinq-Cents. Séance du 23 frimaire an VII (13 dé-

cembre 1798). *Paris, imp. de Baudouin. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le43 2545.]

14828. — Tribunat. Rapport fait par Boissy-d'Anglas sur un projet de loi relatif à l'affectation de l'île des Cygnes au service des bois et au déchirage des bateaux de la ville de Paris. Séance du 28 floréal an X (18 mai 1802). *Paris, imp. Nationale, an X*, in-8°, 6 p. [*N.* Le51 604.]

§ 4. — Halles, Foires et Marchés.

A. — HALLES AU BLÉ, AU POISSON, A LA VOLAILLE

14829. — Arrêt du Conseil d'État du Roi, qui ordonne qu'il sera fait acquisition, au nom de Sa Majesté, des maisons énoncées au présent arrêt pour, le terrain sur lequel elles sont construites, être employées à l'élargissement des rues et à l'ouverture de nouvelles communications dans les halles. Du 6 septembre 1785. *Paris, imp. Royale*, 1785, in-4°, 6 p. [*N.* F. 21214, tome 170.]

Les maisons expropriées étaient situées rue Jean-de-Beauce, de la Petite et de la Grande-Friperie, des Prouvaires, de la Fromagerie et Saint-Honoré. L'arrêt donne, en outre, les noms de leurs propriétaires.

14830. — Mémoire sur la construction de la coupole de la Halle aux blés de Paris, contenant : 1° une description de ce momument; 2° des observations sur les grandes voûtes de ce genre ; 3° sur les matières les plus propres à leur construction ; 4° sur leur épaisseur, leur poids, leur poussée; 5° le détail des moyens pour exécuter solidement cette coupole et autres grandes voûtes de ce genre de quatre manières différentes, savoir : en pierres de taille, en briques, en bois et en fer ; 6° une comparaison de ces différentes constructions et l'évaluation de la dépense que chacune pourrait occasionner, par J. Rondelet, architecte et membre du Conseil des bâtiments civils auprès du ministre de l'intérieur. *Paris, chez l'auteur, enclos du Panthéon français, an XII*-1803, in-4°, 3 ff., 34 p. et 3 pl. [*N.* Inv. V. 9028.]

Le titre est suivi d'une dédicace à Son Excellence le citoyen Chaptal, ministre de l'intérieur.

14831. — Les Promenades solitaires ou Remarques d'un citoyen ami de la raison. Monument d'orgueil et d'injustice. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*Br. M.* F. R., *Méth.*, VIII, 41.]

Épigr. :

La raison est de l'homme et le guide et l'appui.
Voltaire.

Contre le buste de Le Noir, lieutenant de police, placé dans l'enceinte de la Halle au blé.

14832. — Doléances à MM. les députés de la ville de Paris aux États-Généraux pour les marchands forains et autres, par Goret (1789).

Voyez tome Ier, n° 915 et le n° 14845 ci-après.

14833. — Cahier des plaintes et doléances de MM. les commis de la volaille, pour être présenté aux États-Généraux, tiré du discours prononcé par M. l'inspecteur des dindes sur le carreau de la Vallée, le dernier marché. *Volland. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 8718.]

14834. — Le Roi d'Yvetot à la reine de Hongrie tenant sa cour plénière aux Halles de Paris. *Paris, Debray*, 1789, in-8°, 14 p. [*Br. M.* F. R. 384, 19.]

14835. — Hôtel de Ville. Ass. gén. rep. comm. 3 septembre 1789. In-8°, 4 p. [*N.* Lb40 1163*.]

Maintien de M. Defresne comme commissaire de la Halle et félicitations votées à ce fonctionnaire.

14836. — Ass. rep. comm. 7 octobre 1789. Comité de police. In-8°, 2 p. [*N.* Lb40 1150*.]

Félicitations adressées à deux marchandes de marée qui avaient arrêté des mendiants et remis le produit de leur collecte au curé de Saint-Paul.

14837. — Ass. rep. comm. 8 octobre 1789. Comité de police. In-8°, 4 p. [*N.* Lb^{40} 1150*.]

Protestation de dévouement à la famille royale faite par diverses dames de la Halle dont les noms sont consignés au procès-verbal. La même pièce a été imprimée in-folio plano, à la date du 11 octobre 1789.

14838. — La Gazette des halles, dialogue mêlé de chansons, pour ceux qui les aiment. *Aux dépens des dames de la place Maubert. S. d.*, 2 numéros in-8°. [*N.* Lc^{2} 2268.]

Le premier numéro a pour épigraphe :

Du brave La Fayette on connaît la valeur;
En suivant ses drapeaux, on suit ceux d'un vainqueur.

Épigr. du n° 2 :

La bouche y parle mal, mais le cœur y dit bien,
Surtout quand il s'agit d'un roi bon citoyen.

14839. — Très Humbles Représentations des marchands des halles de Paris. *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. [*R.* AD. XI, 67.]

Au sujet de la fourniture des parasols et autres abris affermés à un sieur Courvoisier, seul titulaire de ce privilège.
Voyez le n° 14848 ci-dessous.

14840. — Avis important d'une dame des Halles, pour la diminution des vivres. *Paris, Lacloye. S. d.* (1790), in-8, 8 p. [*N.* Lb^{39} 9028.]

En prose et en vers.

14841. — Discours adressé au Roi par les dames de la Halle, membres de la Société fraternelle, dont, le 14 février 1791, elles sont venues donner lecture au Conseil général de la Commune, qui en a ordonné l'impression et la distribution (1791).

Voyez tome II, n° 10029.

14842. — Grand Événement arrivé à un patriote de la Halle, à cause de l'échange d'un assignat. Grande Difficulté à ce sujet. Formation d'un club aux Halles. *S. l. n. d.* (1791), in-8°, 15 p. [*N.* Lb^{39} 9938.]

Dialogue en langage populaire.

14843. — Grand Détail de l'événement terrible qui a eu lieu le 26 mai [1791], à neuf heures du matin, à la Halle, où il y a eu plusieurs personnes de tuées et un grand nombre de blessées par l'explosion d'un magasin à poudre, qui a fait sauter tous les carreaux de la Halle aux draps, soulevé les solives et les poutres. Traces laissées par les auteurs de cette catastrophes. Mouvement du peuple pour se porter chez le commandant général et connaître quels sont les auteurs de cet abominable complot. *Imp. Ve Errard. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb^{39} 9948.]

Sur la dernière page est apposée la griffe de Tremblay.

14844. — Adresse des dames de la Halle à l'Assemblée nationale. Séance du 27 août 1791, au soir. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le^{29} 1729.]

Offrande d'une somme de douze à quinze cents livres à titre de contribution patriotique et rappel de l'envoi fait à la Monnaie, le 2 novembre 1789, des « effets » de la confrérie de Saint-Louis, montant à trois mille livres.

14845. — La Lanterne sourde, accompagnée de notes lumineuses, par Ch. Goret, citoyen de Paris. *Paris, imp. J. Grand; Lacloye*, 1791, in-8°, 118 p. [*Br. M.* F. R. 455, 1.]

La *Lanterne sourde* est, selon l'auteur, la Halle aux grains et farines, ci-devant l'hôtel de Soissons, dont il retrace l'origine et les abus. P. 1, l'auteur renvoie à ses *Observations... ou Moyens d'empêcher le haut prix du pain* (1791). Voyez tome II, n° 5961. Voyez aussi le n° 14832 ci-dessus.

B. — MARCHÉ DES INNOCENTS

14846. — Procession solennelle des dames fripières de la Halle et des marchandes du cimetière des Innocents, suivie du Compliment à M. de la Fayette, le mardi 18 août 1789. *Paris, Gueffier. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb^{39} 7705.]

14847. — Adresse à l'Assemblée nationale par les marchands forains et autres de la Halle de Paris, dont l'emplacement du cimetière des Innocents fait partie. (Renvoyée au Comité de commerce et d'agriculture, le 14 novembre 1790.) *Paris,*

imp. Millet et Ce. S. d., in-4°, 7 p. [*P.* Série 115, Recueil gal 23.]

Au sujet de la location des parapluies et parasols. Voyez le n° 14840 ci-dessus.

C. — MARCHÉ D'AGUESSEAU

14848. — (Lettre d'invitation à un *Te Deum* pour le 27 août 1789, commençant par ces mots :) M., les dames marchandes du marché d'Aguesseau ont l'honneur de vous inviter... *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [*N.* Lb39 7758.]

D. — MARCHÉ SAINT-MARTIN

14849. — Récit exact de ce qui s'est passé hier à Sainte-Geneviève, par les dames du marché Saint-Martin, et de là à l'Hôtel de Ville ; avec un compliment prononcé par Mlle Bourbau, âgée de dix-sept ans, à M. le prieur de Sainte-Geneviève. *Paris, imp. Grangé*, 1789, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 7745.]

Signé : Lebois.

14850. — Événement arrivé au marché Saint-Martin par le feu. Avis à tous les citoyens. *Imp. Momoro S. d.* (1789), in-8°, 7 p. [*N.* Lk7 7662.]

Signé : Lebois.
Relation de l'incendie du 31 août 1789.

E. — MARCHÉ AUX CHEVAUX

14851. — Tribunal du cinquième arrondissement. Mémoire pour le sieur Le Prince contre le sieur Guillotte. Historique de l'établissement des marchés aux porcs et aux chevaux et Réfutation des objections du sieur Guillotte. *Imp. L.-M. Cellot*, 1791, in-4°, 28 p. [*Br. M.* F. R. 97, 12.]

Je ne connais pas les *Objections* que ce *Mémoire* entendait réfuter. En s'aidant des délibérations du district de Saint-Victor et de quelques autres districts, M. Sigismond Lacroix a pu reconstituer un historique de l'affaire qu'on trouvera tome III, pp. 410-417 de son édition des *Actes de la Commune de Paris*.

14852. — Commune de Paris. Département de police. Du 2e jour du second mois de l'an II (23 octobre 1794). *Imp. Patris. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb40 3266*.]

Ouverture du marché aux chevaux à compter du 7 octobre (*sic :* novembre) les 4, 8, 12, 16, 21, 25 et 29 de chaque mois, « quand bien même l'un de ces jours serait un jour de dimanche ou de fête, suivant l'ancien régime ».

14853. — Bureau central du canton de Paris. Arrêté concernant la police du marché aux chevaux. (7 fructidor an IV-24 août 1796.) *Imp. de la République. S. d.*, in-4°, 12 p. [*R.* AD. I, 87.]

F. — MARCHÉ AUX PORCS ET AUX SUIFS

14854. — Mémoire pour la compagnie des entrepreneurs du nouveau marché aux veaux de la ville de Paris, demandeurs en enregistrement de lettres patentes, contre la communauté des bouchers de Paris et quatorze marchands forains de bestiaux, opposants, servant aussi de réponse au dire de deux propriétaires voisins non opposants. *Imp. J.-B. Brunet*, 1773, in-4°, 20 p. [*N.* 4° Fm 24434.]

Signé : Le Prestre.
Accompagné d'un *Plan général du quartier de la Tournelle, pour faire voir l'emplacement du marché aux veaux projeté sur le terrain des Bernardins.*
Le plan est signé Le Noir le Romain.

14855. — Bureau central du canton de Paris. Arrêté concernant les marchés aux veaux et aux suifs. (12 messidor an IV-30 juin 1796.) *Paris, imp. de la République. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. I, 87.]

G. — MARCHÉ SAINTE-CATHERINE

14856. — Lettres patentes du Roi en forme de déclaration, qui ordonnent la construction d'un marché dans les terrains et bâtiments du chapitre et communauté de chanoines réguliers du prieuré royal de la Couture, lesquels seront transportés dans la maison et église de Saint-Louis, qu'occupaient les jésuites rue Saint-Antoine. Données à Marly, le 23 mai 1767. *Paris, P.-G. Simon*, 1767, in-4°, 7 p. [*N.* 4° Fm 31874 (2).]

L'église Saint-Louis est aujourd'hui placée sous le vocable de saint Paul. La maison oc-

cupée par les jésuites, après avoir servi de bibliothèque à la Ville, est devenue le lycée Charlemagne.

Voyez aussi le numéro suivant.

14857. — Lettres patentes du Roi portant établissement d'un marché sur le terrain de la Couture-Sainte-Catherine. Données à Fontainebleau, le 18 octobre 1777. *Paris, P.-G. Simon. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* 4° Fm 35590.]

Voir sur l'établissement du nouveau marché, dont la première pierre ne fut posée qu'en 1783, quelques détails dans le *Guide* de Thiéry, I, p. 691-692.

H. — MARCHÉ SAINT-ANTOINE

14858. — Lettres patentes du Roi pour l'établissement d'un marché sur le terrain cédé par l'abbaye Saint-Antoine à Paris. Données à Versailles, le 17 février 1777. *Paris, P.-G. Simon*, 1781, in-4°, 8 p. [*N.* 4° Fm 35589.]

A la requête des religieuses de l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs-lez-Paris.

Ce marché, situé au-dessus de l'hospice des Enfants-Trouvés, avait été construit en 1779 par l'architecte Le Noir *le Romain*, d'où lui est venu l'appellation populaire, encore courante aujourd'hui, de *Marché noir*.

I. — FOIRE SAINT-GERMAIN

14859. — De par M. le maire... 25 janvier 1790. *Imp. P.-F. Gueffier. S. d.*, in-4°, 6 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1155 M*.]

Règlement de police touchant la Foire Saint-Germain.

§ 5. — Industries du bâtiment.

14860. — Précis pour les entrepreneurs des bâtiments des ci-devant gardes-françoises, plaignants, contre le sieur Le Couteulx de La Noraye, accusé. *Imp. Potier de Lille. S. d.*, in-4°, 1 f. et 12 p. [*Br. M.* F. R. 43*, 21.]

Le titre de départ (p. 1) porte : *Précis pour les sieurs Fessart, maître maçon; Scellier, aussi maître maçon, etc., etc... contre le sieur Le Couteulx de La Noraye, député de la Commune de ladite ville et l'un de ses administrateurs, accusé en présence de la nation assemblée.*

14861. — Municipalité de Paris. Département des travaux publics. Copie de la lettre écrite par les administrateurs du département à MM. les syndics de la communauté des maîtres maçons. Du .. décembre 1790. *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [*P.* 10073*.]

Rappel aux règlements concernant la sécurité de la voie publique.

14862.—Pétition à Monsieur le maire, Messieurs les officiers municipaux et notables composant le Conseil général de la Commune de Paris, par les arts et professions du bâtiment, arrêtée en assemblée générale des députés, le 18 décembre 1790. *Imp. Ve Hérissant*, 1790, in-4°, 12 p. [*N.* 4° F³ 35337.]

P. 12, liste des signataires.

Voyez le numéro suivant.

14863. — Rapport fait le 7 janvier 1791 à l'assemblée générale de la section du Palais-Royal, par M. DORAY DE LONGRAIS, sur les pétitions des arts et professions du bâtiment, et des maîtres paveurs de la ville, fauxbourgs et banlieue de Paris. *S. l. n. d.* (1791), in-8°, 16 p.

Bibliothèque de M. Paul Lacombe.

14864. — Prière à l'Assemblée nationale pour les entrepreneurs de bâtiments, ouvriers et fournisseurs. *Imp. Nyon. S. d.* (1791), in-8°, 4 p. [*N.* Lb³⁹ 9828.]

14865. — Municipalité de Paris. 12 mai 1791. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

Inconvénients de la délivrance d'une seule ordonnance aux entrepreneurs qui ont travaillé pour le pacte fédératif et mesures prises pour l'établissement d'états spéciaux à chaque « nature » d'ouvrage par district.

14866. — Pétition présentée à la Municipalité de Paris par les ci-devant maîtres charpentiers, le 30 avril 1791. *Imp. Millet et Cᵉ. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* 4° Fm 35345.]

14867. — Précis présenté à l'Assemblée nationale par les entrepreneurs de charpente de la ville de Paris, le 22 mai 1791. *Imp. Millet et Cᵉ. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* 4° Fm 35346.]

Voyez les deux numéros suivants.

14868. — Mémoire présenté à l'Assemblée nationale par les ouvriers en l'art de la charpente, le 26 mai 1791. *Imp. Vᵉ Hérissant. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* 4° Fm 35347.]

P. 4, liste des signataires.
Contre les entrepreneurs.
Voyez le numéro précédent.

14869. — Réfutation des ouvriers en l'art de charpente à la Réponse des entrepreneurs. (2 juin 1791.) *Imp. Vᵉ Hérissant*, 1791, in-4°, 4 p. [*R.* AD. XI, 65.]

14870. — Précis très frappant et succinct de l'affaire du sieur Mangin, entrepreneur de maçonnerie aux travaux de Saint-Sulpice, au bureau de liquidation, présenté manuscrit à M. Dufrène de Saint-Léon et adressé en août au Comité central de l'Assemblée nationale. *Knapen et fils*, 1791, in-4°, 8 p. [*R.* AD. XIII, 13.]

Mémoire principalement dirigé contre le « feu » abbé Faydit de Tersac, curé de Saint-Sulpice, et contre l'architecte Chalgrin.

14871. — Mémoire à l'Assemblée nationale pour les entrepreneurs et fournisseurs employés à la construction des églises de Saint-Sulpice, Saint-Philippe-du-Roule et des Capucins de la Chaussée-d'Antin, réunis au nombre de cinquante. *Paris, N.-H. Nyon*, 1790, in-4°, 19 p. [*R.* AD. XIII, 13.]

Signé : Le Picard, avocat aux Conseils.
Voyez le numéro suivant.

14872. — Projet de décret du Comité de l'Ordinaire des finances sur l'acompte demandé par les entrepreneurs des églises de Saint-Sulpice, Saint-Philippe-du-Roule, des Capucins de la Chaussée-d'Antin, ajourné à huitaine par décret du 28 janvier 1792. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 2 p. [*N.* Le³³ 3 J. II.]

L'art. I de ce décret accordait aux réclamants la somme de 297,471 livres 6 sols 5 deniers. Le décret conforme ne fut promulgué que le 8 mars 1792 ; on en trouvera le texte dans la collection Duvergier, tome IV, p. 94.

14873. — Liberté, Égalité, Justice. Pétition des entrepreneurs des bâtiments des hospices civils de Paris à la Convention nationale. *Imp. Massot. S. d.*, in-8°, 7 p. [*R.* AD., XIV, 8.]

Réclamation de règlement de comptes.

14874. — Pétition des ouvriers entrepreneurs qui ont été employés pour l'établissement du ministre de la police générale, quai Malaquais, dans les mois de pluviôse et ventôse seulement, aux citoyens membres du Corps législatif. *Paris, imp. Le Becq. S. d.*, in-4°, 2 p. [*N.* 4° F³ 35362.]

Réclamation d'un règlement de comptes.

14875. — Avis aux propriétaires de maisons. *Imp. Demonville. S. d.* (1790 ?), in-8°, 4 p.

Collection Paul Lacombe.
Prospectus d'un sieur Conor, maître maçon, offrant de se charger de l'entretien des maisons moyennant un tarif proportionnel.

§ 6. — Professions diverses.

A. — BARBIERS-PERRUQUIERS

14876. — Précis pour les prévôts syndics en charge et communauté des maîtres perruquiers de Paris intimés et défendeurs contre le sieur Prince, maître perruquier, en présence du sieur Guillot, coiffeur de dames. 1789, in-4°.

D'après la *Bibliographie des corporations ouvrières* de M. Hipp. Blanc (1885, in-8°), n° 575.

14877. — Pétition des perruquiers de la ville de Paris aux représentants de la nation. *Imp. Valleyre jeune. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R*. AD. XI, 65.]

14878. — Mémoire pour Messieurs les privilégiés de la communauté des maîtres perruquiers. A Nosseigneurs les président et membres de l'Assemblée nationale. *S. l. n. d*, in-4°, 4 p. [*R*. AD. XI, 65.]

14879. — A l'Assemblée nationale. Réclamations des perruquiers locataires de Paris. *Imp. de la Société typographique*, 1790, in-4°, 8 p. [*R*. AD. XI, 66.]

14880. — Pétition des perruquiers locataires au Conseil général de la Commune de Paris. *S. l. n. d.*, in-4°, 8 p. [*N*. 4° Fm 25114.]

Demande en retrait d'une ordonnance de police du 28 décembre, qui les dépouille de leurs anciens privilèges au profit des garçons perruquiers.

P. 8, liste des commissaires des perruquiers locataires, contresignée par M. POLVEREL, jurisconsulte.

14881. — Réclamation des perruquiers de Paris à Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. *Imp. de la Société typographique. S. d.*, in-8°, 14 p. [*R*. AD. XVIII[c] 69*.]

P. 13-14, liste des signataires demandant que les charges ou places de perruquier soient supprimées et que des maîtrises y soient substituées.

14882. — Secondes et Respectueuses Remontrances des lieutenant et syndics de la communauté des maîtres perruquiers de la ville de Paris, d'après le vœu des assemblées tenues en leur bureau, aux termes de leurs statuts et règlements, à l'Assemblée nationale. *Imp. Valleyre. S. d.*, in-4°, 11 p. [*R*. AD. IX, 540.]

14883. — Mode de liquidation des offices ou places de barbiers, perruquiers, baigneurs et étuvistes, proposé à l'Assemblée nationale, au nom des Comités de judicature et d'imposition, par CLAUDE-ANTOINE REGNIER, membre du Comité de judicature. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale*, 1791, in-8°, 8 p. [*R*. AD. XVIII[c] 69*.]

14884. — Trait de bienfaisance patriotique des garçons perruquiers de la ville de Paris. *Imp. P. de Lormel. S. d.*, in-8°, 8 p. [*Br. M*. F. R. 366, 11.]

B. — BLANCHISSEURS

14885. — Pétition à M. le maire, MM. les officiers municipaux et notables composant le Conseil municipal de la Commune de Paris, par l'Assemblée encyclopédique, composée de tous les artistes, entrepreneurs, ouvriers et fournisseurs, tenant ses séances aux Grands-Augustins, présentée et lue par M. OLLIVAULT, son vice-président, au Conseil général de la Commune de Paris, le 7 janvier 1791. *Imp. de l'Assemblée encyclopédique. S. d.*, in-8°, 8 p. [*Br. M*. F. R. 626, 27.]

Signée : LE BRETON DE CORBELIN, président ; VINCENT OLLIVAULT, vice-président ; CRACHÈRE, secrétaire greffier.

Projet de création de « buanderies nationales ».

14886. — Buanderies communes par brevet d'invention. 6 frimaire an VIII (27 novembre 1799). *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*Br. M*. F. R. 485, 11.]

Signé : J.-M. POCHON.

C. — BOISSELIERS

14887. — Pétition individuelle d'une réunion de boisseliers de Paris, tendante

à obtenir une loi qui enjoindrait à tous les citoyens de la République de faire fabriquer sur le champ toutes leurs nouvelles mesures sous peine d'amende. *Imp. Berthomier. S. d.*, in-4°, 3 p. [*N.* 4° F³ 35339. — *R.* AD. XI, 65.]

P. 3, liste des signataires.
Sur l'unification des poids et mesures, voyez la quatrième partie du présent volume.

D. — BRASSEURS

14888. — Pétition de la communauté des marchands brasseurs de la ville de Paris, adressée à l'Assemblée nationale. *Imp. Chardon. S. d.*, in-4°, 8 p. [*R.* AD. XI, 65.]

Sur les entraves apportées à la fabrication de la bière, les droits progressifs dont elle avait été frappée et sur les causes de la décadence de ce commerce.

E. — CHAPELIERS

14889. — Nouvelles Observations présentées au Conseil des Anciens par les manufacturiers de la chapellerie de Paris et de Lyon. *Imp. Desenne. S. d.*, in-8°, 3 p. [R. AD. XI, 66.]

Je ne connais pas les premières *Observations* auxquelles celles-ci font allusion, qui renferment une protestation motivée contre la résolution du 8 nivôse réglementant l'exportation du poil de lapin.

Charpentiers. — Voy. § 5, *Industrie du bâtiment.*

F. — ÉCHOPPIERS, FRIPIERS, REGRATTIERS

14890. — Représentations faites au gouvernement par les échoppiers de Paris. *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. [*R.* AD. XI, 65.]

« Les signatures sont à l'original », dit une note, p. 3.
Plaintes formulées « au nom de douze mille familles pauvres, mais honnêtes », par les regrattiers qui étalaient le long du Louvre.

14891. — Adresse à M. le maire de Paris ou à son lieutenant, par les marchands merciers, fripiers, tailleurs et autres habituellement attachés au marché des Saints-Innocents. *Paris, Hérault*, 1790, in-8°, 8 p.

D'après la *Bibliographie*, de M. Hipp. Blanc.

G. — ÉPICIERS

14892. — Pétition des épiciers de la ville de Paris à la Convention nationale. *Imp. L. Potier de Lille*, in-4°, 16 p. [*N.* 4° F³ 35353. — *R.* AD. XI, 65.]

Protestation motivée contre les accusations d'accaparement formulées lors des pillages des 25 et 26 février 1793. Voyez tome II, n°s 6292-6297.

H. — FERBLANTIERS-LAMPISTES

14893. — Pétition à l'Assemblée nationale pour les maîtres ferblantiers de la ville de Paris. *Imp. Quillau. S. d.*, in-4°, 8 p. [*R.* AD. XI, 65.]

Protestation contre l'obtention du privilège sollicité par les sieurs Lange et Argand, se disant inventeurs de la lampe à courant d'air connue sous le nom de Quinquet, son véritable créateur.

Fripiers. — Voyez *Échoppiers.*

I. — IMPRIMEURS ET LIBRAIRES

14894. — Catalogue chronologique des libraires et des libraires-imprimeurs de Paris depuis 1470, époque de l'établissement de l'imprimerie dans cette capitale, jusqu'à présent. On y a joint : 1° le catalogue des mêmes libraires, etc., disposé par ordre alphabétique des noms propres ; 2° le catalogue des mêmes libraires, disposé par ordre alphabétique des noms de baptême ; 3° le tableau des XXXVI imprimeurs de Paris, avec la chronologie de leurs prédécesseurs, en remontant à l'édit de 1686 qui en fixe le nombre ; 4° la notice chronologique des libraires, des libraires-imprimeurs et des artistes qui se sont occupés à Paris de la gravure et de la fonte des caractères typographiques depuis l'établissement de l'imprimerie dans la capitale jusqu'à présent. Dédié à l'Université. *Paris, Jean-Roch Lottin de*

Saint-Germain, MDCCLXXXIX (1789), 2 parties in-8°. [*N.* Inv. Q. 5478bis.]

Première partie, 4 ff. non chiffrés et XXIV-284 p.; deuxième partie, 1 f. et 260 p.

ÉPIGR. :

In tenuitate copia.

Au verso du titre, indication des cartons et « encarts » motivés par diverses corrections survenues pendant l'impression du livre.

Rédigé par AUGUSTIN-MARTIN LOTTIN, dit LOTTIN *l'aîné* (1726-1793), sur les documents originaux de la Chambre syndicale de la librairie et imprimerie de Paris, ou d'après les travaux antérieurs de La Caille et de Chevillier, ce travail, dont la publication a précisément coïncidé avec la fin de l'ancien régime, est, malgré les lacunes et les erreurs qu'on y a relevées, d'une importance capitale pour le sujet qu'il traite, et les exemplaires en sont depuis longtemps devenus rares et chers. Il en a été tiré un certain nombre de format in-4° qui atteignent, lorsqu'ils passent en vente, des prix encore plus élevés.

¶ Il existe aussi des *Tableaux des libraires et des imprimeurs jurés de l'Université*, réimprimés annuellement depuis le dix-septième siècle; le plus récent de ceux que possède la B. N. est daté de 1785; mais j'ai retrouvé dans un catalogue la mention de celui de 1787, et il en a dû être tiré pour les deux années suivantes.

14895. — Mémoire présenté à l'Assemblée nationale pour le corps des libraires et imprimeurs de l'Université. *Paris, Grangé*, 1790, in-8°, 16 p.

D'après la *Bibliographie* de M. Hipp. Blanc, n° 445.

14896. — Pétition individuelle à l'Assemblée nationale, par les ci-devant membres du corps de la librairie-imprimerie de Paris, réunis comme créanciers, à raison de leur ci-devant maîtrise. *Boulard. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Fp. 2417.]

14897. — Observations d'un libraire citoyen sur la propriété des auteurs et sur la liberté de la presse relativement au commerce des livres (30 mars 1791). *S. l.*, in-8°, 8 p.

14898. — Règlement général pour le corps typographique, rédigé par le Comité de l'assemblée générale des représentants des ouvriers imprimeurs en lettres de Paris et sanctionné par elle, le 27 juin 1790. *Guilhemat et Arnulphe*, 1790, in-8°, 20 p. [*Br. M.* F. R. 8, 68.]

14899. — Club typographique et philanthropique. (1er novembre 1790-31 mai 1791.) *Rue Macon, hôtel de Pologne*, 31 numéros in-8°, 250 p. [*N.* Lc² 2438.]

ÉPIGR. :

La publicité est la sauvegarde du peuple.
BAILLY.

Sous le titre d'*Imprimeries de la Révolution*, on trouve dans le n° 1 et dans les nos 3 et suivants une liste des maisons ouvertes depuis la proclamation de la liberté de la presse.

14900. — Pétition à M. le maire, MM. les officiers municipaux et notables composant le Conseil général de la Commune de Paris, par l'Assemblée encyclopédique, composée de tous les artistes, entrepreneurs, ouvriers et fournisseurs, tenant ses séances aux Grands-Augustins, présentée et lue par M. OLLIVAULT, son vice-président, au Conseil général de la Commune, le 7 janvier 1791. *Imp. de l'Assemblée encyclopédique. S. d.*, in-8°, 8 p.

Exposé des services rendus par la Société ou Assemblée encyclopédique et (p. 6) Dénonciation de divers arrêtés du Club typographique : aux termes de l'un d'eux, nul ouvrier ne pouvait, sous peine d'éviction, sinon même de sévices, « faire un ouvrage au-dessous du prix où l'aurait arbitrairement fixé un autre ouvrier qui l'aurait commencé, ou seulement à qui on l'aurait proposé ». Le Club avait également décidé que, « dans aucune imprimerie, il ne pouvait y avoir plus d'un apprenti, s'il n'y avait au moins dix ouvriers travaillant continuellement. » L'Assemblée encyclopédique voyait dans ces mesures arbitraires un moyen ingénieux inventé par les ennemis de la patrie « pour détruire la liberté de la presse et conséquemment la liberté individuelle des citoyens de ce vaste empire ».

14901. — École typographique pour les femmes. *S'adresser à l'Imprimerie, rue des Deux-Portes-Bon-Conseil, n° 8*, 4 p. [*R.* AD. VIII, 20.]

Programme d'un cours spécial autorisé par le Comité de salut public.

¶ M. Tuetey a publié, dans son recueil de documents sur *l'Assistance publique à Paris pendant la Révolution* (voyez ci-après, chapitre IX), tome Ier, pp. 40-45, un programme en partie imprimé, et une lettre de Mme DE BASTIDE (19 novembre 1790), offrant d'organiser une

école typographique gratuite pour les femmes dont la direction eût été confiée à un homme « connu par ses talents, son esprit et ses bonnes mœurs ».

Voyez aussi les deux numéros suivants.

14902. — Liberté. Égalité. Fraternité. Pétition à la Convention nationale pour l'École typographique des femmes. *De l'École typographique des femmes. S. d.* (1794), in-8°, 7 p.

Pétition présentée par le c. DELTUFO, fondateur et directeur de l'Ecole typographique des femmes, pour demander que le prospectus de l'Ecole soit imprimé et affiché aux frais de la nation; qu'il soit accordé à l'Ecole une somme quelconque, à titre d'indemnité, et qu'il lui soit désigné une ou plusieurs maisons nationales dans différents quartiers de Paris; qu'on lui confie l'impression du *Bulletin de la Convention* en petit format et celle des décrets traduits, lorsque la Commission des traducteurs aurait été organisée.

Voyez le numéro suivant.

14903. — Les Femmes compositrices d'imprimerie sous la Révolution en 1794, par un ancien typographe. *Paris, Dentu*, 1862, in-8°, 11 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Inv. V. 39083.]

Réimpression de la *Pétition* précédente et de l'extrait de la délibération du Comité d'instruction publique qui l'accompagne, précédée d'un avertissement, sans titre, signé U. A. T. (un ancien typographe [ABRAHAM ALKAN, dit ALKAN aîné]) et suivie d'une *Addition.*

Un fragment de cette même *Pétition* a été reproduit p. 118-119 des *Annales du bibliophile* pour 1862, publiées par Louis Lacour.

14904. — Égalité, Égalité, Égalité. Lettre des citoyennes typographes à tous les représentants du peuple, excepté Poultier. *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [*R.* AD. VIII, 20.]

Réponse à un article de *l'Ami des lois.*

14905. — Offrande à ma patrie. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 20.]

Signé : PAIN, imprimeur, cloître Saint-Honoré.

L'auteur se flattait d'avoir trouvé le moyen de « diminuer les frais et le temps de l'impression et de faciliter aux enfants et surtout aux étrangers l'étude de notre langue », mais il se réservait de le faire connaître à la Commission devant laquelle il demandait à être appelé.

14906. — Projet soumis à la Convention nationale, sur l'établissement d'une imprimerie-papeterie, pour l'instruction de la jeunesse dans les hôpitaux et pour économiser 40,000 livres chaque année. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. Méth. 8, 68.]

Signé (p. 6) : le citoyen VINÇARD, rue Galande, n° 61.

14907. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par BERLIER en présentant au Conseil le tableau d'épreuves des caractères de la fonderie et imprimerie du citoyen Gillé fils. Séance du 27 prairial an VII (15 juin 1799). *Paris, imp. Nationale, messidor an VII*, in-8°, 2 p. [*N.* Le^{43} 3237.]

14908. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par ROUJOUX, du Finistère, en faisant hommage au Conseil d'une épreuve des caractères de la fonderie du citoyen Gillé. Séance du 28 prairial an VII (16 juin 1799). *Paris, imp. Nationale, an VII*, in-8°, 3 p. [*N.* Le^{45} 1672.]

14909. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par BOSQUILLON en présentant au Conseil des Anciens un exemplaire de la Constitution de l'an III, format in-folio, imprimé par le citoyen Bertrand Quinquet fils aîné. Séance du 23 thermidor an VII (10 août 1799). *Paris, imp. Nationale, thermidor an VII*, in-8°. [*N.* Le^{45} 1818.]

J. — MARÉCHAUX FERRANTS

14910. — Précis pour les maréchaux de Paris, remis à la municipalité, le 4 juin 1791. *Imp. de la Jussienne. S. d.*, in-4°, 8 p. [*R.* AD. XVI, 69.]

Les *Observations des maréchaux* sont placées en regard des paragraphes correspondants d'un *Mémoire présenté par les garçons maréchaux ferrants à M. le maire et à MM. les officiers municipaux*, que je ne connais pas.

P. 8, liste des signataires.

14911. — Pétition présentée à l'Assemblée nationale, par les maréchaux de Paris, le 7 juin 1791. *Imp. de la Jussienne S. d.*, in-4°, 3 p. [*N.* 4° F^{3} 35355.]

K. — ORFÈVRES

14912. — Dénonciation au public et aux États-Généraux des fraudes qui se commettent dans l'orfèvrerie. Exposé succinct des causes de ces abus et des moyens à employer pour les prévenir. *S. l. n. d.* (1791), in-8°, 8 p. [*N.* 8° F³ 3347.]

ÉPIGR. :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas.
VIRG., *Georg.*

Par MATON DE LA VARENNE, d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.

14913. — Rapport au nom des Comités des contributions publiques et des monnaies et Projet de décret sur la vente et la fabrication des matières d'or et d'argent, par M. D'ALLARDE, député du département de la Nièvre. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 15 p. [*R.* AD. XVIIIc 75, n° 29.]

14914. — Projet de décret sur la fabrication et la vente des matières d'or et d'argent et sur les moyens de vérification du titre de ces matières, présenté par les Comités de contributions publiques et des monnaies. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [*R.* AD. XVIIIc 75, n° 30.]

14915. — Pétition du corps et du commerce de l'orfèvrerie, dans l'Assemblée générale du 22 septembre 1791 et présentée à l'Assemblée nationale. *Paris, Boulard*, 1790, in-4°, 2 ff. et 46 p. [*R.* AD. XI, 65.]

14916. — Observations du commerce de l'orfèvrerie sur l'article du rapport des traités concernant l'introduction des ouvrages d'or et d'argent venant de l'étranger. *Imp. Ve Delaguette. S. d.*, in-8°, 3 p. [*R.* AD. XI, 65.]

14917. — Suite des Observations sur le titre des matières d'or et d'argent. *Imp. Demonville*, 1791, in-4°, 4 p. [*N.* Lf⁷⁷ 91.]

Je ne connais pas les *Observations* auxquelles celles-ci font suite.

14918. — Pétition à l'Assemblée nationale par le commerce de l'orfèvrerie. *Imp. Ve Delaguette*, 1790, in-8°, 43 p. [*R.* AD. XVIIIc 75, n° 27.]

Signée (p. 391) par les grands gardes et gardes en charge du corps de l'orfèvrerie.
Voyez le numéro suivant.

14919. — Adresse à l'Assemblée nationale. *Imp. Ve Delaguette*, 1790, in-8°, 1 f. et 9 p. [*R.* AD. XVIIIc 75, n° 28.]

Résumé de la pièce précédente.

14920. — Observations des gardes de l'orfèvrerie soumises à l'Assemblée nationale sur la pétition qui lui a été présentée par quelques membres de leur corps. *Imp. Ve Delaguette. S. d.*, in-8°, 31 p. [*R.* AD. XI, 65.]

14921. — Projet de règlement pour le commerce d'orfèvrerie. *Imp. Ve Delaguette. S. d.*, in-4°, 32 p. [*N.* 4° Fm 25091.]

14922. — Municipalité de Paris. 16 avril 1792. Arrêté concernant le prix et le titre des matières d'or et d'argent. In-8°, 11 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1181 p*.]

14923. — Conversation entre le citoyen Révérand, orfèvre, et le citoyen Pignatelle, contrôleur de la recette. *Imp. Ve Delaguette*, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 444, 20.]

Curieux dialogue contre l'application du poinçon de décharge.

14924. — Convention nationale. Rapport sur la marque d'or et d'argent, au nom du Comité des finances, par THIBAULT, du Cantal. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, nivôse an III*, in-8°, 36 p., 2 pl. [*Br. M.* F. R. 485, 1.]

14925. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait, au nom d'une Commission spéciale composée des représentants Thibault, Richaud et Beffroy, par L.-E. BEFFROY, député des Alpes-Maritimes, sur la garantie des titres des ouvrages d'or et d'argent. Séance du 14 pluviôse [an V-2 février 1797.] *Paris, imp. Nationale, pluviôse an V*, in-8°, 34 p. [*N.* Le⁴³ 717.]

14926. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de GIBERT-DESMOLIÈRES sur le droit de garantie du titre des ou-

vrages d'or et d'argent. Séance du 28 ventôse an V (18 mars 1797). *Paris, imp. Nanale, germinal an V*, in-8°, 12 p. [*N.* Le[43] 821.]

14927. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Réfutation de l'opinion de Gibert-Desmolières sur le projet, présenté par une Commission spéciale, pour établir la garantie du titre des matières d'or et d'argent, par L.-E. BEFFROY, rapporteur. Séance du 27 floréal an V (16 mai 1797). *Imp. Nationale, messidor an V*, in-8°, 31 p. [*N.* Le[43] 975.]

14928. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport sur le rétablissement de la surveillance et de la perception des droits sur les matières et ouvrages d'or et d'argent, fait, au nom de la Commission des finances, par C.-A. PRIEUR. Séance du 15 vendémiaire an VI (6 octobre 1797). *Imp. Nationale, vendémiaire an VI*, in-8°, 36 p. [*N.* Le[43] 1447.]

Voyez le numéro suivant.

14929. — Observations sur différents articles du rapport de la Commission des finances, concernant le rétablissement de la surveillance et de la perception des droits sur les matières et ouvrages d'or et d'argent. (29 vendémiaire an VI-20 octobre 1797.) *Imp. Honnert. S. d.*, in-4°, 7 p. [*N.* Lf[178] 1.]

Signé : PIGNATEL.

14930. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution présenté par PRIEUR (de la Côte-d'Or). Séance du 1er germinal an VI (21 mars 1798). *Imp. Nationale, germinal an VI*, in-8°, 3 p. [*N.* Le[43] 1844.]

Pour assurer la surveillance des matières d'or et d'argent et la perception des droits sur ces objets.

14931. — Notices élémentaires sur le système des poids et mesures en ce qui concerne l'orfèvrerie, l'alliage, l'affinage, la marque d'or et d'argent, l'argue, etc., suivies de la loi du 19 brumaire an VI, relative au droit de garantie sur les ouvrages de bijouterie et d'orfèvrerie, ainsi que de tableaux et tables utiles aux orfèvres et à ceux qui font le commerce des matières d'or et d'argent. *Paris*, 1798, in-4°.

Par BEYERLÉ et D'ARBIGNY, d'après Quérard (*France littéraire*, v° *Beyerlé*).

L. — PAPETIERS, PARCHEMINIERS ET RELIEURS

14932. — A la Nation assemblée. Impôt sur les papiers et cartons. *S. l. n. d.*, in-8°, 18 p. [*N.* Lb[39] 2859.]

Protestation d'un homme du métier contre cet impôt.

14933. — Pétition des marchands papetiers-cartiers-relieurs à l'Assemblée nationale, présentée, le 18 janvier 1791, au Comité d'impositions. *Imp. Momoro. S. d.*, in-4°, 4 p. [Rouen, coll. Leber, VIII, 6.]

Signée : POSTIEN, OURSEL, MINOT, LE FER, GUYOT fils et AUZOU.
Protestation contre les articles II, V et VI du décret sur le timbre.

14934. — Pétition des fabricants et marchands de papiers à l'Assemblée nationale, présentée par leurs députés, le 26 janvier 1791. *Laurens junior. S. d.*, in-4°, 11 p. [*R.* AD. XI, 66.]

14935. — Mémoire pour les parcheminiers. *Imp. Quillau. S. d.*, in-4°, 8 p. [*R.* AD. XI, 66.]

M. — PASSEMENTIERS

14936. — Pétition des fabricants de galons, tireurs d'or, passementiers, tissutiers, frangeurs, etc. de la ville de Paris à l'Assemblée nationale. *Imp. Labarre. S. d.*, in-4°, 7 p. [*R.* AD. XI, 66.]

P. 11, « *N. B.* L'original de cette pétition a été remis, le 15 avril 1791, aux Comités de constitution et militaire réunis... »

N. — PAVEURS

14937. — Pétition à la Commune de Paris par les maîtres paveurs de la ville, faubourgs et banlieue. *Imp. Chardon*, 1790, in-8°, 15 p. [*Br. M.* F. R. 623, 14.]

« Fait et arrêté à l'unanimité en notre bureau, rue et cloître Saint-Julien-le-Pauvre, le vendredi 26 mars 1790 après-midi ». Suivent les noms des signataires.
Voyez le numéro suivant.

14938. — Réflexions de la communauté des maîtres paveurs de la ville, fauxbourgs et banlieue de Paris, sur un discours de M. Arnaud, président du district des PP. Nazareth, au sujet de la pétition présentée à la Commune par ladite communauté. *Imp. Chardon. S. d.*, in-8°, 16 p. [*Br. M.* F. R. 623, 15.]

Le discours qui provoqua ces *Réflexions* a été décrit tome II, n° 7320.

Perruquiers. — Voyez *Barbiers.*

O. — PORTEURS D'EAU

14939. — Discours prononcé par M. JOURDAN, président du district des Petits-Augustins, à la réception du serment civique prêté par les citoyens porteurs d'eau. (7 mai 1790.)

Voyez tome II, n° 7357.

14940. — Hôtel de Ville de Paris. Tribunal de police. Jugement qui enjoint aux nommés Jean Monpechin et Jean Canel, porteurs d'eau, de ne plus troubler l'ordre public, ni d'empêcher les citoyens de puiser de l'eau aux fontaines, et, attendu qu'ils ont troublé cet ordre, en insultant et maltraitant d'une manière grave un compagnon menuisier qui voulait puiser de l'eau à la fontaine Montmorency, les condamne chacun en quinze jours de prison, à l'hôtel de la Force, ordonne l'impression et l'affiche, à leurs frais. Du mercredi 10 août 1791. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-4°, 4 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1167*.]

La B. N. possède un second ex. de cette pièce relié dans le recueil factice Lb⁴⁰ 1165.

14941. — Commission de police administrative. Porteurs d'eau. Du 6 vendémiaire an IV (28 septembre 1795). *S. l. n. d.*, in-4°, 6 p.

Règlement en quatorze articles, précédé de curieux considérants et signé par les commissaires administrateurs HOUDEYER, PASTÉ, HANNOCQUE-GUÉRIN.
Collection Etienne Charavay.

P. — SALPÊTRIERS

14942. — Requête très importante sur la fabrication des poudres et salpêtres. *Imp. Claude Hérissant. S. d.*, in-4°, 1 f. et 99 p. [*N.* 4° Fm 25119.]

Signée : Me COCHU, avocat.
Réclamation du corps des salpêtriers de Paris contre une ordonnance du commissaire général des poudres et salpêtres, du 29 mars 1774, qui privait François Lemoine de l'état de salpêtrier.
Voyez les cinq numéros suivants.

14943. — Mémoire pour la Compagnie des poudres et le sieur Micaut de Courbeton, commissaire général des poudres et salpêtres de Paris, en réponse à un libelle ayant pour titre : « Requête très importante sur la fabrication des poudres et salpêtres ». *Imp. Moutard. S. d.*, in-4°, 98 p. [*N.* 4° Fm 8036.]

Signé : DE CORMEILLE, procureur.

14944. — Réponse des salpêtriers de Paris au mémoire de la Compagnie des poudres et du sieur Micault de Courbeton, ci-devant commissaire général et fermier des poudres et salpêtres, distribué au mois d'août 1777. *Paris, Knapen et fils*, 1777, in-4°, 6 p. [*N.* 4° Fm 25121.]

ÉPIGR. :

Orandum est, ut sit mens sana in corpore sano.
JUV., Sat. 15.

Le titre de départ, p. 3, porte : *Observations préliminaires.*

14945. — Mémoire pour les salpêtriers de Paris (chacun pour ce qui le concerne) contre les ci-devant fermiers et commissaire général des poudres et salpêtres (aussi chacun pour ce qui le concerne). *S. l. n. d.*, in-4°, 212 p. [*N.* 4° Fm 25120.]

Signé (p. 103) : Me CAUSERET, avocat, et suivi d'*Errata* et de *Pièces justificatives.* L'ex. de la B. N. commence p. 9; il est probable que ce *Mémoire* était originairement joint soit à la *Réponse*, soit au *Résumé* décrits sous les numéros précédent et suivant.

14946. — Résumé pour les salpêtriers de Paris contre le sieur Micault de Cour-

beton, commissaire général et fermier des poudres et salpêtres. *Imp. Claude Hérissant*, in-4°, 4 p. [*N.* 4° Fm 25122.]

Signé : COCHU.

14947. — Pièces justificatives. *S. l. n. d.*, in-4°, 18 p. [*N.* 4° Fm 25123.]

Pour le sieur Micault de Courbeton, commissaire général des poudres et salpêtres, contre les salpêtriers de Paris.

14948. — Adresse à l'Assemblée nationale contre le privilège du salpêtre. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lf^{65} 9.]

Réclamation des sieurs PEETERS et ALBAN, entrepreneurs de la manufacture d'acides et de sels minéraux établie à Javel.

14949. — Mémoire à l'Assemblée nationale pour les vingt salpêtriers du Roi établis dans les ville, faubourgs et banlieue de Paris. *Imp. N.-H. Nyon. S. d.*, in-8°, 67 p. [*N.* Lf^{65} 11.]

Signé : Me LAVAUX, avocat aux Conseils.

14950. — Lettre écrite par M. H... à M. R......... le 1er de l'an 1791. *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [*N.* Lf^{65} 13.]

Au sujet de l'administration des poudres et salpêtres.

14951. — Municipalité de Paris. Arrêté concernant les salpêtriers. 18 mai 1792. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1792, in-8°, 7 p. [*P.* 10073*.]

14952. — A l'Assemblée nationale législative. (3 juin 1792). *Imp. Didot jeune*, 1792, in-4°, 23 p. [*N.* Lf^{184} 1.]

En faveur de la libre fabrication de la poudre à canon.
Signé : COSSIGNY, député de l'Ile-de-France auprès de l'Assemblée nationale.

14953. — Mémoire à la Convention nationale, par les salpêtriers de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 10 p. [*N.* 8° F^{3} 3349.]

Signé, pour les salpêtriers de Paris : LEDUC, MARIOT, PÉRIAC.
Représentations sur un décret frappant d'une amende de 500 livres et de la destitution tout salpêtrier qui trafiquerait indûment de ses produits et Projet de décret sur la fixation d'un prix maximum des matières premières.

14954. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport sur les poudres et salpêtres fait, au nom d'une Commission spéciale, par C.-A. PRIEUR (de la Côte-d'Or). Séance du 2 nivôse an V (22 décembre 1796). *Paris, imp. Nationale, nivôse an V*, in-8°, 24 p. [*N.* Le^{43} 640.]

Voyez le numéro suivant et le n° 14964 ci-dessous.

14955. — Supplément aux Observations des salpêtriers commissionnés. *Imp. Baudouin. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Lf^{184} 3.]

Voyez le numéro précédent.
Je ne connais pas les *Observations* auxquelles cette note sert de supplément.

14956. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par FOURCROY sur la résolution du 22 nivôse an V sur les poudres et salpêtres. Séance du 14 pluviôse an V (2 février 1797). *Imp. Nationale, an V*, in-8°, 16 p. [*N.* Le^{45} 224.]

14957. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de L.-A. HIMBERT, député de Seine-et-Marne, sur la résolution relative aux poudres et salpêtres et à l'établissement de nitrières artificielles pour le compte de la République. Séance du 28 pluviôse an V (16 février 1797). *Imp. Nationale, an V*, in-8°, 10 p. [*N.* Le^{45} 245.]

14958. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion sur la résolution du 22 nivôse an V relative aux poudres et salpêtres, par P. LOYSEL. Séance du 28 pluviôse an V (16 février 1797). *Imp. Nationale, an V*, in-8°, 6 p. [*N.* Le^{45} 246.]

14959. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de PORCHER, député de l'Indre, sur les poudres et salpêtres. Séance du 28 pluviôse an V (16 février 1797). *Imp. Nationale, ventôse an V*, in-8°, 30 p. [*N.* Le^{45} 247.]

14960. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de DANDENAC jeune contre la résolution relative aux poudres et salpêtres, prononcée dans la séance du 11 ventôse (1er mars 1797). *Paris, imp. Nationale, ventôse an V*, in-8°, 12 p. [*N.* Le^{45} 259.]

14961. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de FOURCROY sur la résolution du 22 nivôse an V relative aux poudres et salpêtres. Séances des 10 et 11 ventôse l'an V (28 février et 1er mars 1797). *Paris, imp. Nationale, ventôse an V*, in-8°, 63 p. [*N*. Le45 260.]

14962. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de PORCHER sur les poudres et salpêtres. Séance du 4 germinal an V (24 mars 1797). *Paris, imp. Nationale, an V*, in-8°, 31 p. [*N*. Le45 294.]

14963. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Seconde Opinion de L.-A. HIMBERT, député de Seine-et-Marne, sur la résolution relative aux poudres et salpêtres et à l'établissement de nitrières artificielles au compte du gouvernement. Séance du 4 germinal an V (24 mars 1797). *Imp. Nationale, germinal an V*, in-8°, 18 p. [*N*. Le45 295.]

Voyez le n° 14957 ci-dessus.

14964. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Second Rapport sur les poudres et salpêtres, par C.-A. PRIEUR (de la Côte-d'Or), suivi de deux projets de résolution présentés au nom de deux Commissions chargées respectivement de préparer ces projets. Séance du 6 floréal an V (25 avril 1797). *Paris, imp. Nationale, floréal an V*, in-8°, 32 p. [*N*. Le43 926.]

Voyez le n° 14954 ci-dessus.

14965. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Additions et Changements aux deux projets de résolution, relatifs aux poudres et salpêtres, qui vont être mis en discussion au Conseil des Cinq-Cents, proposés de concert par la Commission des finances et les membres des deux Commissions chargées de préparer ces projets. *Paris, imp. Nationale, thermidor an V*, in-8°, 14 p. [*N*. Le43 1292.]

14966. — Observations sur le rapport du citoyen Guyton, ayant pour titre : « Sur la question de savoir en quel état les salpêtres doivent être livrés dans les magasins de la République et sur le mode d'en juger le titre », fait à l'Institut national, le 26 thermidor an V (13 août 1797), et imprimé dans les « Annales de chimie », n° 69. Par le citoyen BAUMÉ, membre de l'Institut national. *Paris, H. Agasse*, 1798, in-8°, 80 p. [*N*. Lf184 4.]

14967. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de CH. TARBÉ sur le projet de résolution concernant l'organisation et le mode de service de l'administration des poudres et salpêtres. Séance du 2 fructidor an V (19 août 1797). *Paris, imp. Nationale, fructidor an V*, in-8°, 10 p. [*N*. Le43 1297.]

14968. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par M. PORCHER. Séance du 27 fructidor an V (13 septembre 1797). *Paris, imp. Nationale, an VI*, in-8°, 11 p. [*N*. Le45 576.]

Sur la résolution du 22 nivôse an V relative à la vente exclusive des poudres et salpêtres pour le compte de la nation.

Q. — SAVONNIERS

14969. — Pétition à la Convention nationale. (16 septembre 1793). *Imp. du Lycée des Arts. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R*. AD. XI, 61.]

Plaintes des citoyens HERBIN et Ce, fabricants de savon à Bercy, au sujet de la confiscation de leurs produits par la municipalité de Bercy, sous prétexte d'accaparement.

R. — TANNEURS, SELLIERS, BOURRELIERS, CORDONNIERS

14970. — Extrait du mémoire présenté au Roi et à l'Assemblée des Notables pour l'Assemblée des États-Généraux, par le sieur DE RUBIGNY DE BERTEVAL, tanneur à Paris, sur l'abus de la marque des cuirs, sur le préjudice causé à l'État et spécialement à celui de Sa Majesté, avec les moyens de remédier aux abus désastreux. *Bruxelles*, 1788, in-4°, 26 p. [*R*. AD. XI, 66.]

L'auteur y fait allusion à deux publications subreptices antérieures. Voyez aussi le numéro suivant.

14971. — [Circulaire commençant ainsi :] « Messieurs et chers confrères, je ne doute point que vous n'ayez reçu tous avec

beaucoup de joie ma première lettre... » *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. XI, 66.]

Signée : DE RUBIGNY DE BERTEVAL, tanneur-hongroyeur-corroyeur, rue Censier, faubourg Saint-Marcel.

14972. — Observations au peuple et aux 48 sections de Paris, sur les pressants besoins d'organisation de police contre les bouchers. *Imp. des citoyens Du Pont. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb⁴¹ 2858.]

Protestation des bourreliers, selliers et cordonniers de la ville de Paris contre le taux excessif des cuirs verts et salés.

14973. — Municipalité de Paris. 4 mai 1791. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

Sur les droits d'entrée de la halle aux cuirs. Voyez le numéro suivant.

14974. — Municipalité de Paris. 23 mai 1791. In-folio plano. [*N.* Lf⁴⁰ 1*.]

Difficultés entre particuliers et tanneurs au sujet de la vente des cuirs et rappel de l'arrêté du 4 de ce mois.

14975. — Adresse à l'Assemblée nationale pour les fabricants, marchands et ouvriers qui employent les cuirs, par M. LULIER, homme de loi, citoyen de la section Mauconseil. *Imp. de la rue N.-D.-des-Victoires*, 1791, in-8°, 1 f. et 36 p. [*N.* 8° F³ 3336.]

14976. — Observations économiques sur le commerce, l'agriculture, les subsistances et les approvisionnements des cuirs de la République, à la Convention nationale, au Département et à la Commune de Paris, par le citoyen RUBIGNY, ancien prisonnier de la Bastille, notable adjoint et tanneur de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 35 p. [*R.* AD. XI, 66.]

14977. — Avis aux quarante-huit sections de Paris. *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [*R.* AD. XI, 66.]

Circulaire anonyme sur le commerce des cuirs ; sa rédaction et sa ponctuation la rendent inintelligible en quelques parties.

§ 7. — Opérations commerciales diverses.

A. — ENCAN NATIONAL

14978. — Municipalité de Paris. Arrêté concernant les maisons de vente à l'encan. 25 mai 1792. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin,* 1792, in-8°, 4 p. [*P.* 10073*.]

14979. — Pétition des administrateurs de l'Encan national à la Convention (28 décembre 1792).

Voyez le n° 12861 ci-dessus.

14980. — Encan national établi rue Saint-Thomas-du-Louvre, sous la surveillance des autorités constituées. Nouveau prospectus (10 juin 1793). *Paris, imp. de l'Encan national,* 1793, in-4°, 16 p. [*P.* Série 123, recueil in-4°.]

14981. — FAMIN, FAUVELET et consorts, à leurs concitoyens, sur les inculpations et menaces d'assassinat de Daubigny, Chambellan et autres (5 septembre 1793). *Imp. de l'Encan national. S. d.,* in-folio plano. [*N.* Lb⁴¹ 4894.]

B. — GYMNASE DE BIENFAISANCE

14982. — Journal du Gymnase de bienfaisance (1er prairial an IV-1er brumaire an V-20 mai-22 octobre 1796). *Imp. du Gymnase de bienfaisance,* 32 numéros in-8°. [*N.* Inv. R. 39624.]

La B. N. n'a du *Journal du Gymnase de bienfaisance* que les nos 1, 7, 13, 15, 20, 32. Ils paraissaient le primidi et quintidi de chaque décade ; ils ont tous une pagination distincte et l'épigraphe suivante :

> Corriger les humains, éteindre leurs misères,
> Et ne faire de tous qu'un grand peuple de frères ;
> Réformer par degrés leurs vicieux penchants,
> Servir toujours les bons, et même les méchants,
> De leur bonheur commun bien établir la base,
> Tel est le but moral qu'atteindra le Gymnase.

Le Gymnase de bienfaisance était, semble-t-il, une sorte de banque, de bazar et de « lycée »,

dont les fonds étaient faits par un système de primes mutuelles et où la démonstration de découvertes plus ou moins charlatanesques alternait avec des leçons de morale et de littérature. C'est du moins ce que l'on peut conclure des réclames hyberboliques de son fondateur, aussi bien que des attaques virulentes de ses adversaires et de ses dupes. Il ne nous est parvenu sur cette entreprise que des renseignements trop insuffisants pour en reconstituer l'historique et j'ai dû me borner à enregistrer ici les imprimés qui y ont trait; la série, très certainement incomplète, en a été constituée, partie à l'aide d'un recueil formé par un contemporain et appartenant à la B. V. P., partie avec les pièces de même nature que j'ai retrouvées, soit à la B. N., soit dans la collection Rondonneau.

14983. — Le Misanthrope au Gymnase. Dialogue entre un philanthrope, un égoïste, un filou et Dubois, valet du misanthrope. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*P.* 6173*.]

Voyez le numéro suivant.

14984. — Gymnase de bienfaisance. Dialogue entre un philanthrope, un détracteur du Gymnase, un misanthrope et un mendiant. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*P.* 6173*.]

En prose.

14985. — Gymnase, rue du Cherche-Midi, au coin de celle du Regard, n° 804. Concours pour la bienfaisance, l'opulence et la félicité de la France. *Paris, imp. Pellier. S. d.*, in-8°, 16 p. [*P.* 6173*.]

14986. — Gymnase de bienfaisance. Tarif des primes sur les classes de pyrotechnie, les souscriptions et les primes rémunératrices de la deuxième époque. *Paris, imp. Pellier. S. d.*, in-8°, 12 p. [*P.* 6173*.]

14987. — Gymnase de bienfaisance et félicité publique. Tableau d'opulence et savoir universel et perpétuel. *Paris, imp. Pellier. S. d.*, in-8°, 16 p. [*P.* 6173*.]

14988. — Dialogue entre un philanthrope et un savant sur le Gymnase de bienfaisance. *Imp. du Gymnase. S. d.*, in-8°, 16 p. [*P.* 6173*.]

14989. — Flambeau de la Raison trouvé au Gymnase. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*P.*6173*.]

Réclame sous forme de dialogue en faveur des prétendues inventions et découvertes de Gaston Rosnay.

14990. — Effet du grand concours des imbéciles en Europe et en France depuis deux mille ans. *Imp. du Gymnase. S. d.*, in-8°, 16 p. [*P.* 6173*.]

Contre les détracteurs du Gymnase et de son fondateur.

14991. — Introduction à la première division des souscriptions et riches abonnements du Gymnase de bienfaisance, opulence universelle et félicité publique. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*P.* 6173*.]

14992. — Mémoire à la Commission d'instruction publique. *Imp. Pellier. S. d.*, in-8°, 14 p. [*P.* 6173*.]

14993. — Les Fourberies de Gaston Rosnay, auteur du prétendu Gymnase de bienfaisance, dévoilées et comparées à celles des prêtres, par JACQUES MIGNARD, du département de l'Yonne. *Paris, chez les marchands de nouveautés et au bureau de la Gazette historique et politique, an IV*, in-8°, 15 p. [*N.* Ln[27] 8319.]

Sur la *Gazette historique et politique*, voyez tome II, n[os] 10923-10924.

L'épigraphe des *Fourberies* est la parodie de celle du *Journal du Gymnase de bienfaisance*.

Corriger les humains, augmenter leurs misères,
En s'emparant des biens et des fils et des pères,
Faire dupes les bons et même les méchants,
Pour vivre sans rien faire à leurs frais s'engraissant,
Des suppôts de l'autel telle est l'unique base ;
Tel est le but moral que cherche le Gymnase.

14994. — Au Ministre des finances. *Imp. Leguay. S. d.*, in-8°, 3 p. [*R.* AD. VIII, 39.]

Signé : GASTON-ROSNAY, P.-A. GARROS, MONET, SEICET, HÉBERT, CRIGNON, GOUET, LANGLOIS.

Annonce de la pétition suivante.

14995. — Au Représentant du peuple... membre du Conseil des Cinq-Cents. *Imp. Leguay. S. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 39.]

Signé : GASTON-ROSNAY, P.-A. GARROS, MONET, SEICET, HÉBERT, CRIGNON.

L'ex. de la collection Rondonneau est adressé au c. Guillemardet.

14996. — Aux Représentants du peuple composant le Conseil des Cinq-Cents. *Paris, imp. Sobry. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ln27 8320.]

Signé : GASTON-ROSNAY.
Circulaire écrite pendant la détention de l'auteur et destinée à prôner la correction de ses spéculations.

14997. — Au Représentant du peuple, membre du Conseil des Cinq-Cents. *Imp. Leguay. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ln27 8321.]

Signé : l'auteur du Gymnase de bienfaisance, GASTON-ROSNAY, P.-A. GARROS, MONET, SEICET, HÉBERT, CRIGNON.
Autre circulaire ayant le même but que la précédente.

14998. — Au Ministre des finances. *Imp. Leguay. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Ln27 8322.]

Signé : GASTON-ROSNAY, P.-A. GARROS, MONET, SEICET, HÉBERT, CRIGNON, GOUET, LANGLOIS.
Protestation contre les bruits de banqueroute provoqués par la mise sous scellés des bureaux du Gymnase.

14999. — Gymnase de bienfaisance attaqué. *Paris, imp. du Journal des arts et du commerce. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ln27 8323bis.]

P. 4, lettre de GASTON-ROSNAY, datée de Sainte-Pélagie, 12 frimaire an V (2 décembre 1796).

15000. — Lettre du citoyen B. (BELLOC), fabricant et artiste, au citoyen B. S. J., professeur de mathématiques, l'un des plus zélés coopérateurs du Gymnase de bienfaisance. Paris, ce 24 frimaire an V (14 décembre 1796). — Réponse du citoyen B. St-J. (BERNARD SAINT-JULIEN) au citoyen Belloc. Paris, ce 25 frim. de l'an V. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Ln27 8323.]

En faveur du Gymnase.

15001. — Défense du Gymnase devant la justice et les hommes éclairés. *Imp. Sobry. S. d.*, in-8°, 62 p. [*P.* 6173*. — *R.* A D. VIII, 29.]

Signée (p. 42) : P.-A. GARROS, membre de plusieurs sociétés d'artistes (10 nivôse an V-30 décembre 1796). P. 43-62, *Notes et preuves essentielles.*

15002. — Moyens de défense pour le Gymnase, rendus nuls par les menées des malfaisants. Lettre du citoyen GASTON-ROSNAY au tribunal correctionnel. *Imp. du Journal des arts et du commerce. S. d.*, in-8°, 7 p. [*R.* AD. VIII, 43.]

Mémoire daté de Pélagie, 17 nivôse an V (6 janvier 1797). Le même jour, un jugement du tribunal correctionnel déclara Gaston-Rosnay coupable d'avoir, à l'aide d'espérances chimériques et en abusant de la crédulité publique, tenté d'escroquer la fortune de plusieurs citoyens, et le condamna à dix jours de prison et cinquante francs d'amende.

§ 8. — Expositions de l'Industrie.

A. — EXPOSITION DE L'AN VI

15003. — Idée première de l'Exposition de l'industrie française, an V de la République (1797). Exposition qui l'a suivie immédiatement au château de Saint-Cloud. Deuxième Exposition, an VI (1798), faite à la maison d'Orsay, rue de Varennes, 667, avant celle qui fut faite au Champ de Mars. *Paris, Carrier; aux Thernes, chez le même, vieille route de Neuilly, 48, et chez l'auteur, n° 74*, 1845, in-8°, 1 f. et 26 p. [*N.* Vp. 12562.]

Par le marquis de MAZADE D'AVÈZE qui n'a point signé, mais cite, p. 8, une lettre à lui adressée par le ministre de l'agriculture et du commerce en réponse à une requête qui ressemblait fort à une demande de secours.

15004. — La Première Exposition des produits de l'industrie française en l'an VI (1798), d'après les documents, par M. GUILLAUME DEPPING. *Paris, Alph. Picard et fils*, 1893, in-8°, 1 f. et 45 p. [*N.* 8° V. 9471.]

On lit au verso du faux-titre : « Extrait du compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques (Institut de France), par MM. HENRY VERGÉ et P. DE BOUTAREL, sous la direction de M. le secrétaire perpétuel de l'Académie. »

15005. — Charles Simian. François de Neufchâteau et les Expositions. *Paris, Auguste Ghio,* 1889, in-12, 2 ff. et 99 p. [*N.* Ln[27] 38767.]

15006. — Explication générale des ouvrages de peinture, sculpture, architecture et tous les chefs-d'œuvre des manufactures qui sont exposés au Champ de Mars pendant les jours complémentaires et le 1er vendémiaire. Noms, demeures et le numéro des maisons des artistes qui ont leurs ouvrages exposés. Noms des auteurs dramatiques, comiques et musiciens depuis la Révolution, qui concourront aux prix d'après l'arrêté du ministre de l'intérieur, François de Neufchâteau. *Paris, imp. Renaudière. S. d.*, in-12, 12 p. [*P.* 10128.]

15007. — Exposition publique des produits de l'industrie française. Catalogue des produits industriels qui ont été exposés au Champ de Mars pendant les trois derniers jours complémentaires de l'an VI, avec les noms, départements et demeures des artistes et manufacturiers qui ont concouru à l'Exposition, suivi du Procès-verbal du jury nommé pour l'examen de ces produits. *Paris, imp. de la République, vendémiaire an VII,* in-8°, 25 p. [*P.* 8571.]

15008. — Ode philosophique sur les arts industriels, lue à la séance publique du Lycée républicain, par P. Chaussard. *Paris, imp. des Sciences et Arts, an VII,* in-8°, 1 f. et IV-9 p. [*P.* 7462*.]

Le titre de départ de l'*Ode* porte en plus : *le* 11 *frimaire an VII* (1er décembre 1798). L'*Avertissement* est en prose, ainsi que les notes expliquant ou commentant les périphrases ou les allusions qui désignent les exposants du portique du Louvre.

B. — EXPOSITION DE L'AN IX

15009. — Exposition publique des produits de l'industrie française. Catalogue des productions industrielles qui sont exposées dans la grande cour du Louvre pendant les cinq jours complémentaires de l'an IX, avec les noms, départements et demeures des manufacturiers et artistes admis à l'Exposition. *Paris, imp. de la République, fructidor an IX,* in-8°, 36 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, n° 726.]

15010. — Seconde Exposition des produits de l'industrie française. Procès-verbal des opérations du jury nommé par le ministre de l'intérieur pour examiner les produits de l'industrie française mis à l'Exposition des jours complémentaires de la neuvième année de la République. Imprimé par ordre du citoyen Chaptal, ministre de l'intérieur. *Paris, imp. de la République, vendémiaire an X,* in-8°, 39 p. [*P.* 6394.]

C. — EXPOSITION DE L'AN X

15011. — Exposition publique des produits de l'industrie française. Catalogue des productions industrielles qui seront exposées dans la grande cour du Louvre pendant les jours complémentaires de l'an X, avec les noms et demeures des manufacturiers et artistes admis à l'Exposition. Imprimé par ordre du ministre de l'intérieur. *Paris, imp. de la République, fructidor an X,* in-8°, 48 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, 819.]

Le catalogue de la collection Deloynes (n° 820) signale des Observations formulées au sujet de cette Exposition dans le *Journal des arts* et dans le *Journal des bâtiments civils*.

Sur l'aspect de cette même Exposition, on peut consulter la curieuse planche de Baltard, qui fait partie du n° 12047 décrit ci-dessus.

15012. — Exposition publique des produits de l'industrie française. An X. Procès-verbal des opérations du jury nommé par le ministre de l'intérieur pour examiner les produits de l'industrie française mis à l'Exposition des jours complémentaires de la dixième année de la République. Imprimé par ordre du citoyen Chaptal, ministre de l'intérieur. *Paris, imp. de la République, an XI,* in-8°, 72 p.

Collection Paul Lacombe.

CHAPITRE IX

ASSISTANCE PUBLIQUE

§ 1. — Généralités de l'histoire de l'Assistance publique.

15013. — Tableau de l'humanité et de la bienfaisance ou Précis historique des charités qui se font dans Paris, contenant les divers établissements en faveur des pauvres et de toutes les personnes qui ont besoin de secours. Connaissance utile à tous ceux qui sont dans l'intention de faire quelque fondation ou autres œuvres pies afin que, vu l'objet de chaque établissement et ses besoins, ils se déterminent plus facilement pour l'œuvre de charité qu'ils se proposent. *Paris, Mercier fils*, 1769, in-12, XVI-310 p.

Par PONS-AUGUSTIN ALLETZ, qui n'est point nommé dans le privilège.

Malgré sa date, ce petit livre devait figurer ici, car il renferme des notices nécessairement fort sommaires, mais précises, sur les institutions de charité ou de prévoyance qui, pour la plupart, existaient encore au moment de la Révolution.

15014. — Code de l'Hôpital-Général de Paris ou Recueil des principaux édits, arrêts, déclarations et règlements qui le concernent, ainsi que les maisons et hôpitaux réunis à son administration. *Imp. Ve Thiboust*, 1786, in-4°, 1 f., VIII-642 p. et 61 p. (table alphabétique et analytique des matières contenues dans ce recueil.) [*N.* Inv. F. 18413.]

P. 629-642, *Ressort du Châtelet de Paris pour établir le domicile des pauvres qui sont dans le cas d'être admis dans l'Hôpital-Général.*

15015. — Ville de Paris. Publications relatives à la Révolution française. L'Assistance publique à Paris pendant la Révolution. Documents inédits, recueillis et publiés par ALEXANDRE TUETEY. *Paris, imp. Nationale, MDCCCXCV*, 2 vol. gr. in-8°.

Tome Ier (2 ff. CXC p., 1 f. non chiffré et 792 p.). *Les Hôpitaux et Hospices*, 1789-1791.

Tome II (2 ff. et 729 p.). *Les Ateliers de charité et de filature*, 1789-1791.

§ 2. — Opinions, Rapports et Discours sur le paupérisme, la mendicité et le vagabondage.

15016. — Les Droits de l'homme et du citoyen ou la Cause des journaliers, ouvriers et artisans, présentée aux États-Généraux par S. A. S. Mgr le duc d'Orléans; ouvrage dans lequel on propose le moyen d'assurer le soulagement et le bonheur du pauvre peuple, par le rétablissement d'un des plus anciens droits de

la Couronne sur les biens du clergé, par l'abbé DE FAVRE, de plusieurs académies. *Imp. P. de Lormel. S. d.* (1789), in-8°, 61 p. [*N.* Lb39 7879.]

ÉPIGR. :

Il suffit qu'il soit homme et qu'il soit malheureux.
VOLTAIRE, *Mérope.*

P. 3, *Supplique des journaliers, ouvriers et artisans à S. A. R. Mgr le duc d'Orléans.*

P. 6. *A la Nation.*

P. 13. *Les Droits de l'homme et du citoyen.*

Le droit dont l'auteur demande la remise en vigueur est le droit d'*oblat*, qui attribuait au Roi la puissance d'envoyer un soldat ou un officier estropié dans les abbayes et prieurés de fondation royale, ducale ou comtale.

L'abbé de Favre est l'auteur d'un poème recherché pour les estampes qui le décorent : *les Quatre Heures de la toilette des dames* (1779, in-4°). La brochure décrite ici n'a pas été mentionnée par Quérard.

15017. — Asyle (*sic*) toujours ouvert aux plus infortunées et aux plus à plaindre des jeunes filles qui veulent toujours être honnêtes et vertueuses. *Imp. L. Jorry. S. d.* (1789), in-8°, 8 p. [*N.* Inv. R. 34952*.]

Par le comte D'ELBÉE.

Reliée dans l'ex. de la B. N. avec d'autres opuscules anonymes ou signés du même auteur.

15018. — Lettre à M. Necker, sur les moyens de pouvoir employer utilement une classe nombreuse de citoyens que la révolution actuelle réduit, pour ainsi dire, à l'état d'indigence. *Paris, Poinçot, S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 2232.]

22 août 1789, d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.

Signé : MUGUET, a. A. d. l'A. d. s. d. l.

Projet de colonisation dans une partie de l'Afrique que l'auteur ne désigne pas d'une façon précise.

15019. — Mémoire sur les moyens d'occuper utilement les ouvriers et autres gens oisifs qui sont dans Paris, par M. POULLETIER, citoyen du district de Saint-Magloire (août 1789). *Imp. Desprez. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb39 7733.]

15020. — Établissement d'un corps national et militaire d'agriculture. *Imp. Demonville*, 1789, in-8°, 1 f. et 35 p. [*Br. M.* F. R. 481, 4.]

Le titre de départ, p. 1, porte : *Moyens d'augmenter considérablement les revenus de l'Etat, sans impôt, de diminuer ceux qui gênent le commerce, de ramener l'abondance sur toutes les denrées de première nécessité et de prévenir à jamais la réunion de ces troupes de pauvres qui, faute de travail, se répandent dans diverses provinces et surtout à Paris.*

15021. — Mémoire pour le soulagement des pauvres, présenté à l'Assemblée nationale par L. LABBET DE LA MARCHE. *Paris, imp. Seguy-Thiboust*, 1789, in-8°, 22 p. [*Ec. sc. pol.* Hop., tome II.]

ÉPIGR. :

Rien n'approche plus de la divinité que de faire des heureux.
Les Romains demandaient des spectacles ou du pain.

Le titre de l'ex. de la collection Pastoret porte l'adresse manuscrite de l'auteur : « Quay de la Ferraille, n° 52. »

15022. — Essai sur la mendicité, par M. C***. *Paris, imp. Lamesle*, 1789, in-4°. 1 f., 98 p. et 7 tableaux. [*N.* R. Inv. 1362.]

ÉPIGR. :

Il appartient aux législateurs de réparer par leur justice les maux qu'ils n'ont pu prévoir...

Une note imprimée au verso du faux-titre prévient que ces réflexions ont été rédigées en 1784 et qu'elles furent alors communiquées au gouvernement et à un homme en place occupé d'un travail important sur cet objet.

Un ex. en papier fort, placé dans la Réserve de la B. N., est relié en maroquin rouge aux armes de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

15023. — De la Nécessité et des Moyens d'occuper avantageusement tous les gros ouvriers, par BONCERF (1789).

Voyez tome II de la *Bibliographie*, nos 7491, 7491a-e.

15024. — Invitation aux districts à former des Comités fraternels..., par DUFOURNY DE VILLIERS (11 novembre 1789).

Voyez tome II de la *Bibliographie*, n° 7240.

15025. — Moyens de détruire entièrement la mendicité dans cette ville, en rendant la charité plus profitable aux pauvres, par M. B***, l'un des commissaires du district des Filles-Saint-Thomas.

Imp. Seguy-Thiboust, 1789, in-8°, 26 p. [*Br. M.* F. R. Méth. 14.]

ÉPIGR. :

> Un homme n'est pas pauvre parce qu'il n'a rien, mais parce qu'il ne ne travaille pas.
> MONTESQUIEU, *Esprit des lois.*

15026. — Moyens et Nécessité absolues d'occuper les ouvriers oisifs et ceux des ateliers de charité à des travaux utiles à l'État et à eux-mêmes, en les payant en raison de leur travail et du prix des vivres des lieux où seraient situés leurs travaux. Ouvrage adressé à l'Assemblée nationale, aux 83 départements, à la municipalité, aux 48 sections de Paris, et à toutes les sociétés patriotes du royaume, approuvé d'une voix unanime par l'assemblée fédérative des Amis de la vérité qui en a voté l'impression, par B.-A. HOUARD, citoyen domicilié à Paris. *Imp. du Cercle social. S. d.*, in-8°, 20 p. [*Br. M.* F. R. 481, 3.]

15027. — Mémoire sur la nécessité d'entreprendre de grands travaux publics pour prévenir la ruine totale des arts en France et pour occuper d'une manière utile les artistes et les ouvriers de la capitale. *S. l.* MDCCXC, in-4°, 12 p. [*R.* AD. VIII, 39.]

Mémoire anonyme de POYET (qui se désigne, p. 3), sur la réunion du Louvre et des Tuileries, la transformation du premier en hôtel de ville et en palais pour l'Assemblée nationale, la création d'une place Louis XVI (au Carrousel), l'agrandissement des Tuileries et l'embellissement de la place Louis XV.

15028. — Mémoire sur les moyens de détruire la mendicité en France et de venir au secours des indigents de toutes classes, par M. VOLLANT, négociant, lu à la Société royale d'Agriculture, suivi du rapport de MM. les commissaires nommés par cette compagnie pour l'examiner, et présenté, d'après ce rapport, au Comité de mendicité de l'Assemblée nationale. *Paris, l'auteur, rue Thévenot, n°* 31 ; *Desenne*, 1790, in-4°, 18 p. [*N.* Rz 2466.]

Longue épigraphe empruntée à Massillon.

15029. — Plan de travail du Comité pour l'extinction de la mendicité, présenté à l'Assemblée nationale en conformité de son décret du 21 janvier, par M. DE LIANCOURT, député de Clermont en Beauvaisis. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 24 p. [*N.* Le²⁹ 684.]

15029a. — Plan de travail du Comité pour l'extinction de la mendicité..., par M. DE LIANCOURT. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 19 p. [*N* Le²⁹ 684 A.]

15030. — Note remise à M. le comte de Montmorin par M. l'ambassadeur d'Espagne au sujet de quelques fausses nouvelles concernant l'Espagne, insérées dans des papiers publics et Réponse du ministre. *S. l. n. d.* (1790), in-4°, 8 p. [*N.* Mss. fr. nouv. acq. 2643, fol. 19.]

Réfutation de deux articles du *Courrier de Paris et des provinces*, n° 26, et des *Révolutions de France et de Brabant*, n° 18, le premier relatif à la quantité excessive de pauvres espagnols qui arrivent journellement à Paris; le second à des courriers continuellement expédiés par les deux cours de France et d'Espagne.

Cette réfutation, signée le comte DE FERNAN-NUNEZ et datée du 5 avril 1790, est suivie (p. 7) de la *Réponse de* M. DE MONTMORIN *sur la note précédente*, datée du 24 avril. Il y a de plus une circulaire, sur feuillet libre, annonçant l'envoi de cent ex. de ces deux notes au président de chaque district.

15031. — Plan d'une société patriotique, dont le but est d'employer des ouvriers à Paris et de ramener le numéraire qui est dans les pays étrangers. (28 avril 1790.) *Paris, imp. Prault*, 1790, in-4°, 4 p. [*N.* Lb³⁹ 8722.]

Les statuts de la société étaient déposés chez Me Farmain, notaire.

15032. — Rapport fait au nom des Comités de rapports, de mendicité et de recherches, sur la situation de la mendicité de Paris, par M. DE LIANCOURT, membre du Comité de mendicité, le 30 mai 1790. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Le²⁹ 685.]

15033. — Mémoires sur les moyens de donner du travail aux ouvriers et aux artistes de la capitale, lu dans l'assemblée générale des représentants de la Commune, le 10 août 1790, et sur l'hôpital de la Salpêtrière, lu le 20 juillet 1790, par

M. Cousin, professeur au Collège-Royal. *Lottin aîné et J.-R. Lottin*, 1790, in-8°, 31 p. [*N.* Lb^{40} 1233.]

15034. — Moyen de distribuer des travaux de tous genres de bâtiments tant à entretenir que construction dépendants de la municipalité pour être réparties par égales portions autant que faire se pourra. *S, l. n. d.*, in-8°, 6 p. [*Br. M.* F. R., 62311.]

Règlement proposé par les corps d'état du bâtiment (département de Sainte-Geneviève), et imprimé à leurs frais à un millier d'exemplaires.

15035. — Projet d'établir en France une manufacture de végétaux artificiels qui doit occuper utilement dans l'enceinte de Paris environ 4,000 femmes, d'après les procédés de J.-F. Wenzel, avec toutes les pièces relatives à ce sujet. *Paris, Moutard*, 1790, in-8°.

Par Louis-François Jauffret, plus tard bibliothécaire de Marseille. M. Robert Reboul, qui a publié, dans le *Bulletin du bibliophile*, de 1873 (p. 32-47), une liste des œuvres de l'auteur, dit que ce projet fut présenté en octobre 1790 à l'Assemblée nationale et soutenu par Laurent de Jussieu; il ajoute que le manuscrit autographe contient des notes curieuses qui ne se trouvent point dans l'imprimé.

15036. — Aux sections de la capitale. [29 octobre 1790.] *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [*N.* Lb^{39} 9490.]

Signé : Belin.

Proposition de chasser des sections les ouvriers qui serviraient « les coupables projets de l'aristocratie » en suppléant les autres ouvriers dans leurs entreprises ou en les partageant sans que ceux-ci fussent payés.

Dans un post-scriptum, l'auteur exprime l'espoir que MM. Reinaud et Bellu, menuisiers « égarés par les promesses perfides de quelques ci-devant grands », reconnaîtront leur tort et rentreront dans les bons sentiments de fraternité.

15037. — Les Grandes Moustaches de Paris, ou Réflexions d'un patriote dit l'Avocat des pauvres, et sappeur (*sic*) d'un district, au sujet des gens à équipages, qui doivent contribuer au soulagement de ces infortunés. (Mars 1790.) *Imp. Guilhemat et Arnulphe*, 1790, in-8°, 8 p. [*N.* Lb^{39} 8567.]

Voyez les trois numéros suivants.

15037ᵃ. — Les Grandes Moustaches de Paris ou Réflexions d'un patriote... *Imp. Lefort. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb^{39} 8567 A.]

Réimp. avec modifications sous le titre du numéro suivant.

15038. — Le Triomphe de l'humanité et du patriotisme, ou Réflexions du citoyen Fardeau, homme de loi et sapeur dans la garde nationale parisienne, section des Arcis, au sujet des gens à équipages, qui doivent contribuer au soulagement des pauvres. *Paris, imp. Gouriet. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb^{41} 2550.]

Au bas de la p. 1, on lit : « Cette brochure se trouve à Paris, chez l'auteur, rue de la Tixeranderie, au coin de la rue du Coq, nᵒˢ 91 et 116. »

Voyez le numéro précédent et le numéro suivant.

15038ᵃ. — Le Triomphe de l'humanité et du patriotisme, ou Réflexions du citoyen Fardeau... *Imp. de la rue des Vieilles-Garnisons, n° 5, sous la Grève*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb^{41} 2550 A.]

15039. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, le 31 décembre 1790, par M. Anson, membre du Conseil des finances. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le^{29} 1209.]

Sur l'acquittement, par les payeurs de rentes, à partir du mois de janvier 1791, de toutes les rentes de l'année 1790 employées au profit des pauvres.

Le décret conforme fut voté le jour même.

15040. — Le Gâteau des rois. Citoyens, voici la fête de famille. Où est la part des pauvres? (Paris, 5 janvier 1791.) *Paris, imp. Chalon*, 1790 (*sic*), in-8°, 8 p. [*Ec. sc. pol.* Hop., tome II.]

Signé : Louis-Pierre Dufourny.

15041. — Hôpitaux et Spectacles. Question. Les droits des hôpitaux sur les spectacles doivent-ils être conservés ou supprimés? (30 avril 1791.) *Imp. de la rue Notre-Dame-des-Victoires. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 44.]

Signé : Fortin, homme de loi, électeur de 1789.

15042. — Mémoire sur la mendicité, par M. BANNEFROY, ancien inspecteur des maisons de force et dépôts de mendicité du royaume. *Imp. du tribunal du 4e arrondissement*, 1791, in-8°, 40 p. [*Br. M.* F. R. *Méth.*, 14.]

L'auteur rappelle au début de son travail un mémoire qu'il avait présenté l'année précédente à la section de la Place-Royale et que je ne connais pas.

15043. — Adresse à l'Assemblée nationale, à l'effet d'en obtenir la formation d'un Comité dans son sein pour appliquer d'une manière spéciale, à la protection et à la conservation de la classe non propriétaire, les grands principes de justice décrétés dans la Déclaration des droits de l'homme et dans la Constitution. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain. S. d.*, in-8°, 46 p. [*R.* AD. I, 64.]

Signée (p. 34) : LAMBERT.

15044. — Adresse des ouvriers de la ville de Paris, présentée au Roi. *Imp. des amis de l'ordre et de la paix. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb39 11162.]

Pressant appel relatif à la situation lamentable faite aux artisans de toutes classes par « la disparition du numéraire, le renchérissement des denrées, la proscription du luxe, l'absence des grands, la rupture des relations avec l'étranger, la perte de nos colonies ». Trois colonnes (sur quatre) sont occupées par la liste des signataires.

15045. — Municipalité de Paris. (16 septembre 1791.) Arrêté portant établissement d'un concours sur les moyens, à la disposition de la municipalité, d'exciter à Paris les efforts de l'industrie, d'y encourager l'établissement des fabriques de tout genre et de faire jouir la capitale de tous les avantages qu'elle peut attendre du commerce en général. In-8°, 4 p. [*N.* Lb40 1881 p*.]

15046. — Adresse à l'Assemblée nationale à l'effet d'obtenir pour tous les départements un décret constitutionnel qui ordonne le remplacement des anciens administrateurs d'hôpitaux et autres établissements de charité par un conseil d'administration gratuite, sous la surveillance des départements et municipalités... présentée par la section Sainte-Geneviève sur la pétition de M. SAILLANT, citoyen de cette section. (1791.)

Voyez tome II, n° 8855.

15047. — Rapport sur la nouvelle distribution de secours proposés dans le département de Paris par le Comité de mendicité. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 38 p. [*N.* Le29 1820.]

15048. — Mémoire sur les travaux publics. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-4°, 20 p. [*N.* Lb39 10059.]

Signé : J.-B.-EDME PLAISANT, ancien administrateur des travaux publics, citoyen de la section de Mauconseil.

15049. — Rapport et projet de décret sur les secours à accorder aux citoyens indigents des départements, faits et présentés au nom des Comités de l'ordinaire des finances et des secours publics, par T. TARTANAC, député du département du Gers. Séance du 9 mars 1792, ajournée au lundi 12 mars. Imprimés par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Le33 Y, n° 6.]

Au sujet de la pétition de la municipalité de Paris relative à un secours extraordinaire de 200,000 livres pour le soulagement de la classe indigente. L'article 5 du projet de décret propose de lui accorder cette somme.

15050. — Réflexions sur les maisons de force, les hôpitaux et les désœuvrés. Conformes aux plans qu'a présentés ACHILLE GALANT, architecte, rue Saint-Victor, vis-à-vis la deuxième porte cochère des Victorins (les personnes qui désireraient voir le plan, élévation et coupe du lit, trouveront toujours du monde chez lui). Le projet des hôpitaux est de ALBERT, correspondant, cour du Commerce, faubourg Saint-Germain. M. GEORGET, rue de Beaune, a fourni la tactique pour occuper les mauvais sujets. Le modèle du lit pour les hôpitaux, inventé par Galant, architecte, a été exécuté par M. Rosli, maître menuisier, demeurant rue Saint-Guillaume, n° 1144, et présenté à M. Pétion et accepté par lui, le 1er mai 1792. *Imp. Pougin, S. d.* (1792), in-8°, 8 p. [*R.* AD. XIV, 6.]

Considérations sur l'insuffisance du balayage et de l'éclairage, sur l'encombrement des rues

par les mendiants, etc., suivies des projets pour la reconstruction des maisons de force hors barrière, l'organisation des condamnés en escouades pour l'entretien des voies publiques, etc.

15051. — Adresse des ouvriers de plusieurs ateliers de Paris, présentée à la Convention nationale dans sa séance du 30 ventôse l'an III (20 mars 1795). Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, ventôse an III*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. XIV, 6.]

Protestation contre une autre adresse présentée le 6 de cette décade par de soi-disant ouvriers.

15052. — Corps législatif, Conseil des Anciens. Rapport fait par Brostaret sur la résolution concernant les secours à domicile. Séance du 30 brumaire an V (20 novembre 1796). *Paris, imp. Nationale, frimaire an V*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[45] 140.]

15053. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport sur le message du Directoire exécutif relatif aux besoins des indigents de Paris, fait par Saint-Martin (de l'Ardèche), au nom d'une commission spéciale composée des représentants du peuple Michaud, Audouin et Saint-Martin. Séance du 8 germinal an V (28 mars 1797). *Paris, imp. Nationale, germinal an V*, in-8°, 19 p. [Le[43] 859.]

Projet d'établissement d'une taxe de 15 centimes par franc sur la contribution somptuaire. Voyez le numéro suivant.

15054. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion d'Ozun, député des Hautes-Pyrénées, sur un sujet de résolution tendant à établir une taxe sur les loyers et la contribution somptuaire de Paris pour être employée au soulagement de l'indigence. Séance du 1er floréal an V (20 avril 1797). *Imp. Nationale, floréal an V*, in-8°, 12 p. [*N.* Le[43] 916.]

15055. — Réflexions sur les établissements de bienfaisance, contenant des vues sur les moyens de perfectionner l'administration et la distribution des secours publics à Paris, par le cen Gérard de Melcy, ancien homme de loi et ex-administrateur des hospices civils de Paris. *Paris, Prault, an VIII*, in-8°, 2 ff., 64 p. et 1 f. de table. [*N.* Inv. R. 37144.]

15056. — Règlement pour l'administration des secours à domicile de la ville de Paris. *Paris, imp. des Sourds-Muets, an IX*, in-8°, 12 p. [*Éc. sc. pol.*, Hôp., tome V.]

15057. — Mémoire sur le rétablissement de la place d'inspecteur des apprentis des hospices de Paris placés chez des artisans hors de ces maisons. (Paris, 4 nivôse an IX [25 décembre 1800].) *Imp. Le Normant. S. d.*, in-8°, 8 p. [*Ec. sc. pol.*, Hôp., tome IV.]

Signé : Lambert.

Épigr. :

Tibi derelictus est pauper, orphano tu eris adjutor.

Voyez le n° 15043 ci-dessus.

15058. — Essai sur les moyens d'extirper la mendicité du sol de la République, par Gillet, directeur en chef des ateliers publics à Bruxelles. *Paris, imp. Gillé fils, an X*, in-8°, 1 f. et 60 p. [*N.* Inv. R. 37215.]

Examen de la question posée en ces termes par un prétendu comité de bienfaisance de Paris qui, selon M. Granier, n'existait que sur le papier.

A. — ATELIERS DE SECOURS

15059. — Hôtel de Ville de Paris. Comité des ateliers publics. Avis du vendredi 2 octobre 1789. In-folio plano. [*N.* Lb[40] 3296*.]

Les ouvriers retardataires sont prévenus qu'ils seront remplacés dans la huitaine.

15060. — Municipalité de Paris. Département des travaux publics. 11 novembre 1789. Règlement pour les ateliers publics. In-folio plano. [*N.* Lb[40] 1*.]

15061. — Municipalité de Paris. Arrêté du département des travaux publics, à l'occasion des ateliers de charité destinés pour les canaux de Dieppe et de Bourgogne (13 février 1790). *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain. S. d.*, in-8°, 1 f. et 18 p. [*N.* Lb[40] 74.]

15062. — Municipalité de Paris. Règlement pour les ateliers publics. *Imp. Lottin aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790, in-4°, 11 p. [*P*. 10073*.]

15063. — Observations sur les travaux publics ou de secours. *Paris, imp. du Postillon. S. d.* (1790), in-8°. [*N*. Lb39 8889.]

Signée : LACORNÉE, soldat citoyen de la section Fontaine-de-Grenelle.

15064. — Moyen de parvenir à tirer le meilleur parti possible des gens employés aux travaux de charité. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N*. Lb39 8890.]

15065. — Le Grand Moyen de guérir tous les maux de la France et d'occuper 500,000 ouvriers de plus qu'il n'y en a dans le royaume sans lever aucun impôt. *Jovin. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N*. Lb39 8891.]

L'auteur dit, p. 8, se nommer JOVIN et demeurer au coin de la rue du Puits à la Halle.

15066. — Des Ateliers de secours établis à Paris et aux environs, par J.-P. DE SMITH, citoyen de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*N*. Lb39 10056.]

Voyez les deux numéros suivants.

15067. — Dénonciation au département de Paris par les administrateurs de la municipalité aux travaux publics d'un écrit intitulé : « Des Ateliers de secours établis à Paris et aux environs, par J.-P. de Smith, citoyen de Paris ». *Paris, imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-4°, 12 p. [*N*. Lb39 10057.]

15068. — Éclaircissements adressés au département sur quelques faits avancés contre moi, dans la Dénonciation faite par les administrateurs de la municipalité aux travaux publics d'un écrit intitulé : « Des Ateliers de secours ». *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N*. Lb39 10058.]

Signés : J.-P. DE SMITH, citoyen de Paris.

15069. — Municipalité de Paris. 29 juin 1791. Avis aux ouvriers des ateliers de secours. In-folio plano. [*N*. Lb40 1*]

Ouverture des travaux pour un canal à Passy, la démolition de la porte Saint-Bernard, celle de la barrière de la Râpée et la création d'une gare d'eau à Charenton.

15070. — Municipalité de Paris. 1er juillet 1791. In-folio plano. [*N*. Lb40 1*.]

Autre avis enjoignant de cesser immédiatement les travaux payés sur les fonds des ateliers de secours.

15071. — Municipalité de Paris. 4 juillet 1791. Avis aux citoyens. In-folio plano. [*N*. Lb40 1*.]

Sur les travaux entrepris pour occuper les ouvriers.

15072. — Compte rendu par M. le maire de Paris de l'emploi des fonds de la souscription ouverte chez lui pour les pauvres. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790, in-4°, 8 p. [*N*. Lk7 6795.]

La souscription, à raison de 3 livres par mois pour les quatre mois d'hiver, avait été ouverte sur la motion d'un citoyen dans le *Spectateur national*.
Les sommes versées avaient permis d'ouvrir quatre ateliers de filature de coton pour les femmes.

15073. — Projet de travaux publics, proposé par les commissaires des 48 sections de Paris, assemblés à la Maison commune, à l'effet d'aviser aux moyens de procurer de l'ouvrage aux ouvriers qui ont besoin de travailler pour vivre (19 janvier 1793). *Imp. Patris. S. d.*, in-4°, 16 p. [*N*. Lb40 1305.]

15074. — Rapport des commissaires des 48 sections de Paris, à leurs sections respectives, relativement aux travaux publics. *Imp. Patris. S. d.*, in-4°, 15 p. [*Br. M.* F. R. 19*, 39.]

Signé : DUAUDIN, président; LEGRAND, secrétaire.

15075. — Mémoire sur les établissements publics de bienfaisance, de travail et de correction, considérés sous les rapports politiques et commerciaux, présenté au Comité de secours publics de la Convention nationale, le 28 brumaire l'an II (18 novembre 1793), par JACQUES DILLON, citoyen français, artiste hydraulicien et mécanicien. Imprimé en vertu d'un décret de la Convention nationale sur le rapport du même Comité. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 64 p. [*N*. Lb41 3520.]

15076. — Commission des secours publics. Avis aux créanciers et fournisseurs des établissements publics de filature de Paris. *Imp. des Administrations nationales. S. d.*, in-folio plano.

Remise avant le 1er vendémiaire prochain des titres de créances à recouvrer sur le Magasin général de filature, rue Neuve-Egalité, et sur les ateliers du Midi et du Nord.

Cette affiche est tirée sur le verso d'une série de « billets de société » de la Loterie royale.

B. — COMITÉS OFFICIELS DE BIENFAISANCE

15077. — Rapport fait à la Commission municipale de bienfaisance, par un de ses membres, dans sa séance du 11 mai 1792. *Imp. civique. S. d.*, in-8°, 35 p. et 2 tableaux in-folio oblong. [*N.* Lb40 1282.]

Compte rendu d'un imprimé ayant pour titre : *Mémoire apologétique des Commissions provisoires de bienfaisance établies, aux termes du décret du* 25 *mars* 1791, *auprès des trente-trois paroisses de Paris et demandes portées en la Commission municipale de bienfaisance*, que je ne connais pas. L'auteur du *Rapport* dénonce ce *Mémoire* comme « un écrit marqué au coin de la malveillance et rempli des poisons de la plus noire calomnie. Il paraît, ajoute-t-il, avoir pour auteur un des membres de la Commission paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois... »

Voyez les deux numéros suivants.

Le premier des deux tableaux joints au *Rapport* a été réimp., sans aucune indication de provenance et sans commentaires, dans le *Bulletin du Comité d'histoire et d'archéologie du diocèse de Paris*, tome Ier (1883), p. 360-366.

15078. — Réclamation motivée en faveur de la conservation distincte des revenus et aumônes fondés, appartenant aux pauvres de chacune des paroisses de Paris, par un administrateur des Compagnies de charité de Saint-Germain-l'Auxerrois, membre de la Commission de la même paroisse et de celle de Saint-Jacques-le-Majeur. Imprimée au profit des pauvres des paroisses de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Saint-Jacques-le-Majeur. *Paris, Leclerc*, 1792, in-8°, 120 p. [*P.* 11944*, I.]

Voyez le numéro suivant.

15079. — Réponse à la pétition motivée de cinquante citoyens de la section de la Fontaine-de-Grenelle, formant suite à la « Réclamation motivée... par un administrateur des Compagnies de charité de Saint-Germain-l'Auxerrois, membre de la Commission de la même paroisse... Toujours au profit des pauvres de ces deux paroisses. *Paris, Le Clère*, 1792, in-8°, 83 p.

Voy. le numéro précédent et tome II, n° 8095.

15080. — Département des établissements publics. Commission municipale administrative de bienfaisance. Compte rendu à la municipalité de Paris par sa Commission de bienfaisance de l'administration qu'elle a eue, en vertu de la loi du 25 mai 1791, des biens et revenus appartenant à la classe indigente (31 août 1793). *Paris, imp. Stoupe*, 1793, in-8°, 23 p. et 2 tableaux in-folio oblong. [*P.* 6916*.]

15081. — Plan d'organisation des 48 Comités de bienfaisance dans les 48 sections de la Ville de Paris. *Imp. Patris. S. d.* (1793), in-8°, 1 f. et 23 p. [*Br. M.* F. R., 628, 2.]

15082. — Convention nationale. Rapport et projet de décret présentés au nom du Comité des secours publics, par le citoyen Vadier, député du département de l'Ariège, à la Convention nationale, sur l'administration et distribution des revenus des pauvres des quarante-huit sections de Paris. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Le38 215.]

15083. — Adresse à la Convention nationale par les commissaires des 48 sections de Paris. *Paris, imp. Cailleau. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Lb41 2857.]

Sur l'amélioration et la réglementation de l'emploi des fonds affectés aux indigents de la Ville de Paris, et le remplacement des commissaires de bienfaisance par des comités de secours établis dans chaque section.

15084. — La République française honore la vieillesse et le malheur... Extrait du livre de la bienfaisance nationale. *S. l. n. d.*, in-4°. [*N.* Lb41 3675.]

Modèle des bons de secours délivrés aux citoyennes veuves d'agriculteurs ou d'artisans.

15085. — Convention nationale. Rapport au nom du Comité des secours publics, par le citoyen PEYSSARD, 27 frimaire de l'an II de la République (17 décembre 1793). *Paris, imp. Nationale*, in-8°, 2 p. [*N.* Le[38] 610.]

Sur les secours à donner aux indigents et sur la pétition adressée à ce sujet par la Commune de Paris à la Convention nationale.

15086. — État général des répartitions de numéraire, farines ordinaires, farines blanches, riz, bois, fagots et tourbe, faites aux quarante-huit divisions du canton de Paris pour le soulagement de la classe indigente à domicile, depuis le 1er fructidor an IV (18 août 1794), jusqu'au dernier jour complémentaire (21 septembre 1797), par le Bureau général de bienfaisance établi par arrêté du Directoire exécutif du 16 floréal an IV (5 mai 1796), installé le 27 thermidor suivant (14 août 1796) et remplaçant la Commission centrale de bienfaisance créée par décret de la Convention nationale du 28 mars 1793 [vieux style], (8 floréal an VI-27 avril 1798). *S. l. n. d.*, in-folio plano oblong. [*P.* 6916*.]

Signé : MARIN, ex-président ; SOREAU, ex-vice-président ; L.-F. FAIN, ex-secrétaire ; SANLOT, ex-secrétaire adjoint.

15087. — Département de la Seine. Canton de Paris. Premier compte rendu au Bureau central, par l'agent comptable chargé de percevoir le revenu des indigents. Compte moral de sa gestion, suivi de l'abrégé du compte en deniers (27 ventôse an VII-17 mars 1799). *Imp. J.-R. Lottin, an VII*, in-4°, 22 p. [*Br. M.* F. R. 11*, 16.]

Signé (p. 14) : DESMOUSSEAUX.

15088. — Bureau central du canton de Paris. Liste nominative des membres des bureaux de bienfaisance du canton de Paris, nommés par le Bureau central, le 19 frimaire an VIII (10 décembre 1799), en exécution de l'arrêté des consuls en date du 12 du même mois. *Imp. J.-R. Lottin, an VIII*, in-4°, 14 p. [*A. S.* D[58] 440.]

15089. — Règlement pour l'administration des secours à domicile de la Ville de Paris. *Paris, imp. des Sourd-Muets, an IX*, in-8°, 12 et 4 p. [*P.* 6916*.]

Un *Arrêté supplémentaire pour l'administration des secours à domicile de la Ville de Paris* (13 vendémiaire an X [5 octobre 1801] S. l. n. d., in-8°, 4 p.). est joint à l'ex. de la B. V. P.

15090. — Essai sur les avantages qu'on peut retirer de l'institution des bureaux de bienfaisance, par J... M.... D. M., lu au bureau de bienfaisance de la division des Arcis (26 germinal an IX-16 avril 1801). *S. l. n. d.*, in-4°, 16 p.

Bibliothèque de M. Paul Lacombe.

C. — ASSOCIATION DE BIENFAISANCE JUDICIAIRE

15091. — De la Bienfaisance dans l'ordre judiciaire, discours dans lequel on prouve la nécessité de donner aux pauvres des défenseurs gratuits et l'obligation d'indemniser ceux qui, ayant été accusés, décrétés et emprisonnés à la requête du ministère public, ont ensuite obtenu des jugements absolutoires, prononcé dans la première assemblée de l'Association de bienfaisance judiciaire, tenu au Châtelet, avec la permission de Sa Majesté, le lundi 14 janvier 1788, par M. BOUCHER D'ARGIS, conseiller au Châtelet de Paris, des Académies de Rouen, Châlons-sur-Marne, etc. *Londres et Paris, Le Boucher; Clousier; au profit de la Caisse de l'Association de bienfaisance judiciaire*, 1788, in-8°, 71 p. [*N.* Inv. F. 29959.]

15092. — Recueil de pièces concernant l'Association de bienfaisance judiciaire fondée en 1787. *Paris, Clousier; imprimé aux frais de M. le duc de Charost, pair de France*, 1789, in-12, 222 p. [*P.* 15559.]

15093. — Notice sur la Compagnie de MM. de Charité (*sic*), pour l'assistance des prisonniers et la délivrance de ceux détenus pour dettes de mois de nourrices. *S. l. n. d.*, in-12, 16 p.

A la suite et sous la même couverture : *Courtes Réflexions sur l'aumône* (S. l. n. d., in-12, 4 p.)
Bibliothèque de M. Paul Lacombe.
P. 9-16 de la *Notice*, *Liste chronologique des*

dames qui ont eu la bonté de faire la quête dans les assemblées de charité depuis l'année 1746. Cette liste s'arrête à l'année 1784.

15094. — Projet de décret proposé par le Comité des secours publics relativement à la demande faite par le maire de Paris d'étendre les dispositions du décret du 15 septembre dernier aux pères de famille en état de contrainte pour non-payement de mois de nourrice. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 2 p. [*N.* Le[33] 3 Y.]

D. — SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE

15095. — Notice historique sur la Société philanthropique de Paris, fondée en 1780 par MM. Savalette de Langes, de Tavannes, Lecamus de Pontcarré, Blin de Sainmore, de Saint-Martin, Dr V. Girard, Dr Jeanroy. *Paris, imp. A. Henry,* 1846, in-8°, 38 p. [*N.* Inv. R. 45869. — *P.* 4368.]

Signée (p. 38) : Dr J.-F. PAYEN.

P. 31-38, *Notice bibliographique sur la collection des pièces imprimées et publiées par la Société philanthropique.*

L'un des ex. de la B. V. P., provenant de l'auteur et acquis à sa vente posthume, avec d'autres pièces décrites ci-après, est rempli d'additions manuscrites et imprimées, de portraits, de lettres, etc.

J'emprunte à ce travail l'indication d'un certain nombre de pièces recueillies par l'auteur ou vues par lui, soit à la Bibliothèque royale, soit à la bibliothèque de l'Institut; il avait également consulté un recueil formé par Huzard et sommairement indiqué au tome Ier, no du catalogue de sa vente posthume.

15096. — La Maison philanthropique de Paris. Histoire de cent dix ans (1780-1890), par A.-M. PÉAN DE SAINT-GILLES, vice-président de la Société philanthropique. *Paris, Alph. Lemerre,* 1892, in-8°, 2 ff., 282 p. et 1 f. non chiffré. [*N.* 8° R. 11078.]

Malgré la rubrique, ce livre, tiré à 120 ex., n'a pas été mis dans le commerce.

15097. — Règlements généraux pour la Maison philanthropique de Paris (9 juillet 1784). *S. l. n. d.,* in-8°, 36 p. [*Ec. sc. pol.* Hôp., tome II.]

Non cités par le Dr Payen.

15098. — Tableau des membres de la Société philanthropique. *S. l. n. d.* (1785), in-8°, 31 p., les trois dernières non chiffrées. [*N.* Inv. R. 21462.]

15099. — Calendrier philanthropique. *Paris,* 1786, in-8°. [*N.* Inv. R. 21463.]

Calendrier non chiffré. P. I-XIV, *Établissement de la Société,* et personnel. P. 1, *Tableau des membres.*

Le Dr Payen dit que tous les ex. qui lui sont passés sous les yeux s'arrêtent, p. 64, au milieu de la liste des souscripteurs, et je ne puis que confirmer cette observation.

15100. — Calendrier philanthropique. Année 1787. *Paris. S. d.,* in-12, CIV-120 p. [*N.* Inv. R. 21464.]

Sur le titre, marque de la Société avec sa devise : *Dotec e cœlo descendat.*

Faux-titre, titre et calendrier (non chiffré, mais compris dans la pagination). P. XV, *Officiers de la Maison philanthropique de Paris pour l'année* 1787. P. XVII, *Distribution des départements pour* 1787. P. XXIII, *Membres morts depuis la création de la Société.* P. XXV, *Associés régnicoles.* P. XXVII, *Associés étrangers.* P. XXIX, *Précis sur la Société philanthropique.* P. XXXIX, *Établissement de la Société.* P. XLVII, *Règlements généraux.* P. 1-120, *Tableau des membres de la Société.*

Un second tirage ne diffère du premier que par un *errata* placé au bas de la p. 120.

15101. — Compte rendu par le Comité philanthropique à l'assemblée générale de la Société, le 14 décembre 1787. Extrait du procès-verbal dudit Comité, du 11 décembre. Se vend au profit des classes secourues par la Maison philanthropique. *Paris, Clousier. S. d.,* in-12, 1 f., 83 p. (la dernière non chiffrée) et 1 tableau.

Non cité par le Dr Payen.

15102. — Calendrier philanthropique. Année 1788. *Paris, S. d.,* in-12, XXIV-120 p. [*P.* 4370.]

L'ex. de la B. V. P. est incomplet d'une partie du texte.

15103. — Compte rendu à la Société philanthropique de Paris, le 19 décembre 1788, rédigé par M. l'abbé PIGNOL, vicaire général de Lescar, rapporteur du Comité.

Paris, Clousier, 1789, in-12, 2 ff., 118 p. et 1 tableau.

ÉPIGR. :

Civis misericors patriæ est consolatio.

Non cité par le Dr Payen.

15104. — Calendrier philanthropique. Année 1789. *Paris, Clousier*, in-12, 252 p. [*N.* Inv. R. 21466. — *A. N.* C. 199, 160[46].]

Ce volume comprend : un calendrier (12 p. non chiffrées); p. 15 [liste des] *Officiers de la Maison philanthropique de Paris pour l'année* 1789; p. 23, *Membres morts en* 1788; p. 25, *Associés régnicoles;* p. 28, *Associés étrangers;* p. 29, *Commissaires députés par le Comité pour diriger les écoles des Enfants aveugles pendant l'année* 1789; p. 31, *Précis sur la Société philanthropique;* p. 43, *Établissements de la Société philanthropique;* p. 52, *Règlements généraux;* p. 111, *Tableau des membres de la Maison philanthropique, établie à Paris en* 1780, *par rang d'ancienneté* (comprend 744 noms); p. 239, *Table alphabétique des noms de MM. les philanthropes, avec le numéro du tableau.*

15105. — Calendrier philanthropique. Année 1790. *Paris, Clousier. S. d.*, in-12, 1 f., 311 p. et 1 tableau.

Même division que pour les années précédentes. Sur le titre de ce calendrier, le Roi est désigné comme protecteur; selon le Dr Payen, qui semble avoir vu les calendriers de 1791 et de 1792 (mais qui n'a décrit aucun volume de cette série), les titres de ces deux années portaient la même mention. Elles manquent à la B. N. et à la B. V. P.

15106. — Plan d'établissement à former sous la direction de la Maison philanthropique de Paris pour élever les enfants trouvés sans leur donner de nourrices. Discours lu au Comité de la Maison, par M. le chevalier DE GESTAS, commandant du bataillon des Théatins et membre de la Société, après sa réception, le 1er décembre 1789. *Paris, Clousier*, 1789, in-8°, 1 f. et 33 p. [*N.* Rp. 7893.]

15107. — Maison philanthropique de Paris établie en 1780. Année 1793. *Paris, imp. Clousier. S. d.*, in-12, 167 p. et 1 tableau. [*N.* Inv. R. 21467.]

Le tableau annexe est intitulé : *Compte des recettes et dépenses de l'année* 1792, *rendu à la Maison philanthropique de Paris dans son assemblée du 8 février* 1793.

Non cité par le Dr Payen.

15108. — Notice sur les soupes à la Rumford établies à Paris, rue du Mail, n° 16. *S. l. n. d.* (1799), in-8°, 19 p. et 1 pl. [*Br. M.* F. R. Méth. XIV.]

Après la page 15 est placé un *Extrait* (non chiffré) *du procès-verbal du bureau de bienfaisance de la division du Mail*, 3e *arrondissement, du* 20 *pluviôse an VIII* (9 février 1800), *pour l'ouverture de l'établissement des soupes connues sous le nom de Rumford.*

La pl. signée : TREPSAT, *del.;* SALLIER, *sc.*, représente l'appareil employé pour la préparation de cet aliment.

Voyez le numéro suivant.

15109. — Sur les Fourneaux à la Rumford et les Soupes économiques. *Se vend au profit de l'établissement des Soupes à la Rumford de la rue du Mail à l'établissement, rue du Mail, n°* 16; *chez Laloi et Magimel. Paris, an VIII*, in-8°, 1 f., 40 p. et 1 pl. [*P.* 6916*.]

Signé : B. DELESSERT, A.-P. DECANDOLLE.
Même pl. qu'au numéro précédent.

15110. — Réponse du bureau de bienfaisance de la division du Mail, avec observations du bureau de bienfaisance de la division Poissonnière sur les soupes à la Rumford (22 ventôse an VIII-13 mars 1800). *Imp. Cordier. S. d.*, in-8°, 14 p.

Archives de l'Assistance publique.

Non citée par le Dr Payen. Je ne connais pas les *Observations* qui ont provoqué cette *Réponse.*

15111. — Rapport au Ministre de l'intérieur par le Comité général de bienfaisance sur les soupes de légumes dites à la Rumford, publié par ordre du Ministre, par ANDRÉ-ALEXANDRE CADET DE VAUX. *Imp. Panckouke. S. d.* (1800), in-8°, 6 p.

D'après la *Notice* du Dr Payen, n° 11. L'ex. d'Huzard portait la date manuscrite du 25 floréal an VIII (15 mai 1800).

15112. — Rapport au Ministre l'intérieur par le Comité général de bienfaisance sur les soupes de légumes dites à la Rum-

ford, publié par ordre du Ministre. *Imp. de la République, fructidor an VIII,* in-8°, 39 p. [*P.* 6916*.]

Réimp. d'une partie du numéro précédent.

15113. — Rapport fait par les citoyens EVERAT et PETIT sur le compte du trésorier (9 vendémiaire an IX-1er octobre 1800). *Imp. Everat,* in-8°, 16 p.]

D'après la *Notice* du Dr Payen, n° 14.

15114. — Rapport au Ministre de l'intérieur par le Comité général de bienfaisance sur la substitution de l'orge mondé au riz, avec des observations sur les soupes aux légumes, adopté dans la séance du 5 brumaire an IX (27 octobre 1800). *Paris, imp. de la République, thermidor an IX,* in-8°, 76 p. [*P.* 4375*.]

Signé (p. 71) : PARMENTIER, commissaire rapporteur ; DERENNEFORT, président ; DECAUX et SOUHART, secrétaires. Suit un *Rapport* de l'Ecole de médecine *d'après les expériences sur les potages du citoyen Grignet* (19 germinal an IX-9 avril 1801), signé THOURET, directeur de l'Ecole de médecine de Paris.

15115. — Rapport du Comité central d'administration des Soupes fait à l'assemblée générale des souscripteurs, avec la liste des souscripteurs (1er frimaire an IX-23 novembre 1800).

Cité par le Dr Payen, d'après une notice bibliographique publiée à la suite des *Rapports de comptes du Comité central... pendant l'an X.*

15116. — Rapport du Comité central des Soupes économiques fait à l'assemblée générale des souscripteurs du 15 floréal an IX (5 mai 1801), par [A.-P.] DECANDOLLE, secrétaire du Comité. *S. l. n. d.*, in-8°, 30 p. et 1 f. non chiffré. [*P.* 4375*.]

15117. — Instruction sur la composition et la préparation des soupes économiques (15 floréal an IX-5 mai 1801) rédigée par le Comité central des soupes de Paris et imprimé par son ordre. 9 floréal an IX (29 avril 1801). *Imp. Everat. S. d.*, in-8°, 11 p. [*P.* 6916*.]

15118. — Dépenses de la souscription des Soupes économiques au 16 prairial an IX (5 juin 1801). *Imp. Everat,* in-8°, 18 p.

D'après la *Notice* du Dr Payen, n° 22.

15119. — Rapport fait par les citoyens EVERAT et PETIT, commissaires nommés par le Comité central des Soupes économiques pour arrêter le compte de son trésorier en la séance du 9 messidor an IX (28 juin 1801). *Paris, Everat,* in-8°, 15 p.

D'après la *Notice* du Dr Payen, n° 23.

15120. — Rapport fait à l'Assemblée générale des souscripteurs par le secrétaire du Comité. 5 frimaire an X (26 novembre 1801). *Imp. Everat,* in-8°, 16 p.

D'après la *Notice* du Dr Payen, n° 24.

15121. — Recueil de rapports, de mémoires et d'expériences sur les soupes économiques et les fourneaux à la Rumford, suivi de deux mémoires sur la substitution de l'orge mondé et glacé au riz, etc., par CADET DE VAUX, DECANDOLLE, DELESSERT, MONEY et PARMENTIER. *Paris, A.-J. Marchant, an X* (1801), in-8°, 230 p. (les trois dernières non chiffrées). [*P.* 4375*.]

Réimp. de l'*Instruction sur la composition des soupes économiques* (voy. n° 15117 ci-dessus), des rapports de Parmentier, Decandolle et Cadet de Vaux.

15122. — Rapports et Comptes rendus du Comité central d'administration des Soupes économiques, à Paris, pendant l'an X. *Paris, imp. Everat, an XI,* in-8°, 1 f., 104 p. et 1 tableau in-folio.

D'après la *Notice* du Dr Payen, n° 27.

15123. — Souscription pour former des établissements de soupes économiques dans Paris. *S. l. n. d.* (1801), in-4°, 4 p. [*P.* 4375*.]

Prospectus réimp. avec augmentations sous le même titre. Voyez le numéro suivant.

15124. — Souscription pour former des établissements de soupes économiques dans Paris. *Imp. Cordier. S. d.* (1801), in-8°, 8 p. [*P.* 6916*.]

P. 3-8, liste des souscripteurs.

E. — SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE ET PATRIOTIQUE

15125. — Société philanthropique et patriotique de bienfaisance et de bonnes mœurs. *Imp. P. Didot l'aîné. S. d.*, in-4°, 12 p. [*R.* AD. XIV, 12.]

ÉPIGR. :

Il se faut entr'aider, c'est la loi de nature.

Prospectus d'une association de charité et de prévoyance, fondée et dirigée exclusivement par des femmes. Les dons en nature et les souscriptions devaient être adressés à la citoyenne Moitte, rue et faubourg Saint-Denis, vis-à-vis les Petites-Ecuries, et à la citoyenne Clavière, hôtel des Contributions publiques.

F. — SOCIÉTÉ DE LA CHARITÉ MATERNELLE

15126. — Règlement provisoire de la Société de la Charité maternelle. *Paris, imp. sous la direction de M. Clousier, par les Enfants-Aveugles*, 1788, in-12, 36 p. [*Ec. sc. pol.*, Hôp., tome II.]

15127. — Règlement de la Société de la Charité maternelle arrêté à l'assemblée du 13 février 1789. *Paris, imp. Seguy-Thiboust*, 1789, in-8°, 84 p. [*Ec. sc. pol.*, Hôp., tome II.]

P. 59-94, *Tableau des personnes qui composent la Société de la Charité maternelle.*

15128. — Supplément aux Règlements adoptés par la Société de la Charité maternelle. *Paris, imp Seguy-Thiboust*, 1790, in-8°, 1 f. et 48 p. [*Ec. sc. pol.*, Hôp., tome II.]

15129. — Compte des six premiers mois de l'année 1789 rendu par l'administration de la Charité maternelle, le 3 juillet 1789. *S. l. n. d.*, in-4°, 7 p. [*R.* AD. XIV, 12.]

L'ex. de la collection Rondonneau porte l'adresse de Mme Le Couteulx de Canteleu, en son hôtel, rue des Filles-Saint-Thomas.

15130. — Délibération prise par les dames de la Société de la Charité maternelle dans leur assemblée extraordinaire tenue aux Enfants-Trouvés, le 29 octobre 1790, sur les devoirs à rendre à la mémoire de Mme la duchesse de Cossé, douairière, présidente de la Société. *Imp. Seguy-Thiboust*, 1790, in-8°, 12 p. [*Ec. sc. pol.*, Hôp., tome II.]

15131. — Rapport sur l'établissement de la Charité maternelle de Paris, par le Comité de mendicité. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 20 p. [*N.* Le29 1021.]

15132. — Compte rendu par l'administration de la Société de la Charité maternelle pour l'année 1790. *S. l. n. d.*, in-4°, 1 f. et 10 p. [*R.* AD. XIV, 12.]

Le titre de départ, p. 1, porte : *Situation de la Société de la Charité maternelle au 1er janvier 1791, et Compte de ses recette, dépense et engagements pendant l'année 1790.*

15133. — Compte rendu par l'administration de la Société de la Charité maternelle, le 30 décembre 1791, pour l'année 1791. *S. l. n. d.*, in-8°, 10 p. [*Ec. sc. pol.*, Hôp., tome II.]

15134. — Tableau de la Société maternelle, pour l'année 1793 (vieux style). *Imp. Mayer, an II*, in-4°, 1 f. et 16 p. [*R.* AD. XIV, 12.]

Le titre de départ, p. 1, porte : *Tableau de la situation de la Société maternelle, depuis le 1er janvier 1793 (vieux style), jusqu'au 12 nivôse, an II* [1er *janvier* 1794], *avec l'état général des recettes, dépenses et adoptions de la Société, depuis le mois d'avril* 1788, *époque de son établissement, jusqu'au* 12 *nivôse.*

15135. — Plan de rétablissement de la Société de la Charité maternelle. *Paris*, 1802, in-12.

D'après la *Bibliographie charitable* de M. Granier, n° 735.

15136. — Comptes rendus de la Société de la Charité maternelle (23 frimaire an XII-15 décembre 1803). *Paris, an XII*, in-4°.

D'après la *Bibliographie charitable* de M. Granier, n° 736.

§ 2. — Opinions, Rapports et Discours sur le régime et la réforme des hôpitaux et hospices de Paris (1773-1805).

15137. — Récit de ce qui s'est passé tendant à la construction d'un nouvel Hôtel-Dieu. Année 1773. *Paris, P.-G. Simon,* 1773, in-4°, 1 f. et 18 p. [*N.* Inv. R. 8356.]

P. 1. Discours adressé au Roi par l'archevêque de Paris, CHRISTOPHE DE BEAUMONT, à Versailles, le 24 janvier 1773, en lui présentant la *Délibération qui tend à recourir au Roi, à l'effet de supplier Sa Majesté de pourvoir à la construction d'un nouvel Hôtel-Dieu* (11 janvier 1773), p. 3, suivi de divers tableaux statistiques et comparatifs.

15138. — Mémoire sur la meilleure manière de construire un hôpital de malades. *Paris, imp. Louis Cellot,* 1774, in-4°, 2 ff. et 16 p. (la dernière non chiffrée) et pl. [*P.* Série 130, recueil général, n° 1.]

Le faux-titre porte : *Mémoire par M.* A. PETIT, *docteur régent de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, ancien professeur d'anatomie, de chirurgie et de l'art des accouchements aux Écoles de médecine, professeur d'anatomie et de chirurgie au Jardin du Roi, membre des Académies royales des sciences de Paris et de Stockholm, inspecteur des hôpitaux militaires.*

Les deux pl. pliées sont signées : DE LA GARDETTE, *sculp.*

15139. — Projet d'un hôpital de malades ou Hôtel-Dieu, dans lequel les malades couchés chacun seul dans un lit recevraient les meilleurs secours avec le moins de frais possibles. Divisé en trois parties : 1° l'emplacement; 2° les bâtiments; 3° l'administration, par M. R***. *Londres et Paris, Ve Duchesne,* 1776, in-4°, 24 p. [*N.* Inv. R. 8327.]

La p. 20, de format oblong, renferme un *État des consommateurs et des consommations de pain, vin, viande, etc. de l'Hôtel-Dieu de Paris pendant le mois de....*

D'après une note recueillie sur l'un des ex. de la B. N., ce *Projet* avait pour auteur « M. REGNIER, secrétaire de M. l'évêque de Rodez [Colbert de Castle-Hill], rue Saint-Benoît, 28 ».

Sur la foi de Barbier, Quérard a porté ce *Projet* au compte de Rondonneau de la Motte. Or, celui-ci l'a cité dans son *Essai historique sur l'Hôtel-Dieu* (voyez le n° 15215 ci-dessous), en insinuant qu'il émanait d'un ancien médecin militaire et en rappelant un autre travail du même auteur sur le même sujet (voyez le numéro suivant).

Regnier n'a pas d'article dans la *France littéraire.*

15140. — Mémoire sur la nécessité de construire hors la ville un Hôtel-Dieu commode et spacieux, par l'auteur du « Projet d'hôpital de malades ». *Paris, Demonville; Ve Duchesne,* 1776, in-4°, 1 f. et 17 p. [*Br. M.* F. R. 19*, 28.]

Voyez le numéro précédent.

15141. — Mémoire sur la nécessité de transférer et reconstruire l'Hôtel-Dieu de Paris, suivi d'un Projet de translation de cet hôpital proposé par le sieur POYET, architecte et contrôleur des bâtiments de la Ville. *S. l.,* 1785, in-4°, 1 f., 44 p. et 3 pl. [*N.* Inv. R. 7215.]

Les trois pl. sont : 1° un *Plan du nouvel Hôtel-Dieu proposé par le sieur* POYET, *architecte;* 2° le *Plan détaillé du premier étage du nouvel Hôtel-Dieu proposé par le sieur* POYET...; 3° (sur la même pl.) : *Vue perspective du nouvel Hôtel-Dieu... prise du chemin de Versailles; coupe en perspective de la cour, du centre et des salles du nouvel Hôtel-Dieu.*

Le nouvel Hôtel-Dieu devait être construit dans l'île des Cygnes. Poyet a derechef et sans plus de succès exposé l'économie de son projet en 1807 et en 1822.

Barbier, qui, très probablement, n'avait pas ouvert ce *Mémoire*, l'a, sans hésiter, attribué à Cocqueau, et son opinion n'a jusqu'à présent pas trouvé de contradicteurs. Il suffisait cependant de lire avec quelque attention le *Mémoire* en question pour s'assurer que, loin d'émaner d'un adversaire de POYET, il a été rédigé au contraire sous son inspiration directe et pour prôner ses plans. Poyet n'y est, il est vrai, nommé qu'à la troisième personne et seulement à partir de la page 31; mais l'existence de ce collaborateur resté inconnu ne saurait être mise en doute, puisque Poyet eut de nouveau recours

à lui pour réfuter, sous le titre de *Supplément ou Analyse du « Relevé des principales erreurs »*... les arguments formulés par Cocqueau (voyez le numéro suivant), et que, dans un *Essai sur les hôpitaux* (voyez le n° 15152 ci-dessous), attribué par Barbier sans plus de vraisemblance à Cocqueau, l'auteur y revendique expressément la part qu'il avait prise à l'élaboration des plans de Poyet. Des recherches faites dans les registres de la direction de la Librairie (rapports des censeurs et permissions tacites) ne m'ont rien appris de plus à cet égard.

15142. — Relevé des principales erreurs contenues dans le mémoire relatif à la translation de l'Hôtel-Dieu et Examen du Projet du sieur Poyet qui est à la suite. *S. l.*, 1785, in-4°, 15 p. [*R.* Inv. 8397.]

Par CHARLES-PHILIBERT COCQUEAU.

Les pages 4-8 renferment sur deux colonnes les *Allégations* de Poyet et les *Réponses* de l'auteur.

Voyez le numéro précédent et le numéro suivant.

15143. — Supplément au « Mémoire sur la nécessité de transférer l'Hôtel-Dieu de Paris », ou Analyse du « Relevé des principales erreurs » contenues dans cet ouvrage. *Londres et Paris, Derenne; Bailly; Petit*, 1786, in-4°, 63 p. [*N.* Inv. R. 7216.]

Par BERNARD POYET et son collaborateur anonyme, et non par Cocqueau. Voyez les deux numéros précédents.

15144. — Traité sur les abus qui subsistent dans les hôpitaux du royaume et les moyens propres à les réformer, afin de rendre les maisons de charité des établissements utiles à l'humanité et glorieux pour la nation, par M. l'abbé RECALDE, chanoine de Comines. *Saint-Quentin, Fr.-Th. Hautroy; Paris, T. Barrois le jeune; Didot fils aîné*, 1786, in-12, 2 ff. et VIII-247 p. [*N.* Inv. R. 48088.]

15145. — Idées sur les secours à donner aux pauvres malades dans une grande ville. *Philadelphie et Paris, Moutard*, 1786, in-8°, 64 p. [*N.* Inv. R. 38941.]

ÉPIGR. :

Miseris succurrere disco.

Par PIERRE-SAMUEL DUPONT, de Nemours. Précédées d'un avertissement ainsi conçu : « Ces *Idées* avaient été jetées sur le papier uniquement pour les commissaires de l'Académie. Ils ont jugé qu'il pourrait être utile de les publier, et l'auteur se conforme à leur intention. »

Le chapitre V est intitulé : *Comparaison des moyens proposés avec le projet de M. Poyet.*

15146. — Extrait des registres de l'Académie royale des sciences du 22 novembre 1786. Rapport des commissaires chargés par l'Académie de l'examen du projet d'un nouvel Hôtel-Dieu. Imprimé par ordre du Roi. *Paris, imp. Royale*, 1786, in-4°, 1 f., 128 et VI p. [*N. R.* 7442.]

La *Table des divisions de ce rapport* est paginée en chiffres romains. Entre les pp. 58 et 59, *Table des dimensions des principales infirmeries des hôpitaux de Paris.*

La commission nommée par l'Académie pour examiner le *Mémoire* de Poyet se composait de Lassone, Daubenton, Tenon, Bailly, Lavoisier, La Place, Coulomb et Darcet. Selon Barbier, BAILLY aurait été le rédacteur des notes que Tenon avait recueillies pour la préparation de ce rapport.

P. 89, *Examen du Projet de M. Poyet.*

15147. — Extrait des registres de l'Académie royale des sciences du 20 juin 1787. Rapport des commissaires chargés par l'Académie des projets relatifs à l'établissement de quatre hôpitaux. Imprimé par ordre du Roi. *Paris, imp. Royale*, 1787, in-4°, 15 p. [*N.* R. 7443.]

15148. — Mémoire sur les hôpitaux à construire, par M. PHAROUX, architecte. *S. l. n. d.*, in-4°, 1 f. et 31 p. [*N.* R. 8969.]

Le titre de départ, p. 1, porte : *Mémoire sur les inconvénients de la forme qu'on a donnée jusqu'ici aux salles des hôpitaux; sur les avantages d'économie et de salubrité d'une nouvelle forme; suivie de la description de ces salles en particulier et de leur disposition en général, d'après les vues du gouvernement et les données de MM. les commissaires chargés par l'Académie de l'examen du projet d'un nouvel Hôtel-Dieu*, par M. PHAROUX, architecte.

15149. — Arrêt du Conseil d'État du Roi qui fixe l'établissement de quatre nouveaux hôpitaux pour la ville de Paris à l'hôpital Saint-Louis, à l'hôpital Sainte-Anne, aux Hospitalières de la Roquette et à l'abbaye royale de Sainte-Périne à Chaillot. Du 22 juin 1787. *Paris, imp. Royale*, 1787, in-4°, 4 p.

Voyez les deux numéros suivants.

15150. — Prospectus de souscription pour l'établissement de quatre nouveaux hôpitaux capables de suppléer à l'insuffisance de l'Hôtel-Dieu de Paris. Imprimé par ordre du Roi. *Paris, imp. Royale*, 1787, in-4°, 4 p. [*Br. M.* F. R. 14.]

15151. — Deuxième liste des personnes qui ont fait leurs déclarations et soumissions dans les bureaux du greffier et du trésorier de l'Hôtel de Ville de Paris de contribuer à l'établissement de quatre nouveaux hôpitaux capables de suppléer à l'insuffisance de l'Hôtel-Dieu de Paris, annoncé dans le prospectus imprimé de l'ordre du Roi, depuis et compris le 22 février 1787 jusques et compris le 21 mars suivant. *Paris, imp. Royale,* 1787, in-4°, 7 p. — Troisième liste... depuis et compris le 22 mars 1787, jusques et compris le 21 avril suivant. *Paris, imp. Royale,* 1787, in-4°, 4 p. — Quatrième liste... depuis et compris le 22 avril 1787, jusques et compris le 21 mai suivant. *Paris, imp. Royale,* 1787, in-4°, 4 p. — Cinquième liste... depuis et compris le 22 mai, jusques et compris le 21 juin 1787. *Paris, imp. Royale,* 1787, in-4°, 2 p. — Sixième liste... depuis et compris le 22 juin jusques et compris le 21 juillet 1787. *Paris, imp. Royale,* 1787, in-4°, 3 p. — Septième liste... depuis et compris le 22 juillet 1787 jusques et compris le 21 septembre suivant. *Paris, imp. Royale,* 1787, in-4°, 3 p.

15152. — Essai sur l'établissement des hôpitaux dans les grandes villes, par l'auteur du « Mémoire sur la nécessité de transférer et de reconstruire l'Hôtel-Dieu de Paris ». *Paris, imp. Ph.-D. Pierres; Desenne*, 1787, in-8°, 2 ff. 153 p. et 1 f. pour la table des chapitres. [*N.* Inv. R. 35328. — *P.* 4386.]

Epigr. :

Salus populi suprema lex esto.

Les premières lignes de cet *Essai* confirment ce que j'ai dit plus haut touchant la véritable paternité du *Mémoire* attribué à Poyet.

« Le *Projet* de M. Poyet a excité une fermentation générale et le gouvernement l'a partagée. L'attention publique, détournée tant de fois d'un objet si propre à la fixer, s'est reportée avec une activité nouvelle sur les maux pressants dont les pauvres de la capitale sont depuis si longtemps les victimes. Cette question tient de trop près à l'intérêt du peuple pour qu'il ne soit pas appelé à l'examen de ses droits et à la décision de son sort. Tel était le but du ministère, lorsqu'il autorisa la publication de mon *Mémoire sur l'Hôtel-Dieu ;* tel il était encore lorsqu'il a chargé l'Académie des sciences d'examiner ce *Mémoire* et le *Projet* qui l'accompagnait... Je crois donc répondre aux intentions du gouvernement et à celles do l'Académie en soumettant au jugement du public plusieurs idées propres à jeter un jour nouveau sur cette intéressante discussion. Il ne s'agit plus ici du *Projet* de M. Poyet. Je crois avoir tout dit sur cet objet, soit dans mon *Mémoire*, soit dans la réponse que *je fis* il y a huit mois aux objections qui nous furent alors opposées. L'auteur cite en note le *Relevé des principales erreurs* et le *Supplément ou Analyse* décrits ci-dessus. C'est désormais à l'Académie qu'il est réservé de prononcer. Mais à cette discussion se sont mêlées depuis des questions nouvelles et plus générales ; je vais essayer de les approfondir. En s'intéressant au projet de M. Poyet, la voix publique nous remercia *tous deux* d'avoir contribué à remettre ces objets sous les yeux du gouvernement. Elle nous donna dès lors le droit de continuer à être les avocats des pauvres ; c'est ce droit que je réclame... »

15153. — Idées neuves sur la construction des hôpitaux, appliquées à celles des hôpitaux de Paris, par M. Chirol. *Paris, chez l'auteur, à la pension académique, grande rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 42, et chez les marchands de nouveautés*, 1787, in-4°, 30 p. et 1 plan. [*N.* Rp. 12989.]

Le plan est gravé sur bois et les légendes sont en typographie.

15154. — Extrait des registres de l'Académie royale des sciences du 12 mars 1788. Troisième Rapport des commissaires... Imprimé par ordre du Roi. *Imp. Royale.* 1788, in-4°, 36 p. et 1 f. non chiffré. [*N.* R. 7444.]

Le feuillet non chiffré contient le *Renvoi au plan d'hôpital fait par le sieur Poyet, architecte du Roi et de la Ville, conformément au rapport de l'Académie des sciences.*

15155. — Mémoire et Requête expositive d'un projet pour la construction d'un Hôtel-Dieu et de trois canaux ayant pour objet l'accroissement de la navigation sur la rivière de Marne, remis par le sieur Frère de Montizon, ingénieur-archi-

tecte, à Monseigneur Necker, directeur général des finances. *S. l. n. d.* (1788), in-8°, 30 p. [*P.* 10547.]

15156. — Mémoire sur les hôpitaux de Paris, par M. TENON, professeur royal de pathologie au collège de chirurgie, des Académies royales des sciences, de chirurgie, de la Société royale d'Agriculture de Paris, etc. Imprimé par ordre du Roi, avec figures en taille-douce. *Paris, imp. Ph.-D. Pierres; Royez, libraire*, 1788, in-4°, 4 ff. non chiffrés, LXXIV-472 p. [*N.* R. Inv. 6527. — *P.* 4387.]

ÉPIGR. :

Ces refuges ouverts aux malheurs des mortels
Pour la divinité sont les premiers autels.

Œuvres de M. D'ARNAUD.

Les feuillets non chiffrés renferment une dédicace à l'Académie des sciences, un *Avertissement* et des *Errata*. Après la *Préface* (I-LXVIII) vient la *Table des mémoires et des matières*.

Les planches, au nombre de quinze et toutes chiffrées, sont les suivantes :

P. 27, *Plan général de l'hôpital de la Charité*.
P. 42, *Maison royale de santé*.
P. 60, *Plan de l'hôpital Saint-Louis*.
P. 65, *Hôpital Saint-Louis* [coupe et élévation].
P. 68, *Hôpital Saint-Louis* (« gravé d'après le dessin de CLAUDE CHATILLON, architecte »).
P. 75, *Plan de l'hôpital des Incurables*.
P. 101, *Hôtel-Dieu de la ville de Saint-Denis*.
P. 103, *Id.* (coupe et élévation).
P. 118, *Rez-de-chaussée et premier étage du bâtiment méridional de l'Hôtel-Dieu*.
P. 124, *Deuxième et troisième étages du bâtiment méridional de l'Hôtel-Dieu*.
P. 346, *Lit en usage à l'Hôtel-Dieu pour accoucher*.
P. 362, *Plan d'un hospice à placer au centre de Paris*.
P. 363, *Développement d'infirmeries et de pièces de dessertes*.
P. 370, *Plan d'un hôpital de malades et de femmes enceintes* [dressé par POYET et adapté au terrain de la Roquette que Tenon proposait d'employer à cette construction].
P. 394, *Projet d'un hôpital pour les fous curables*.

Il y a de plus deux *États* in-4° plano entre les pp. 272 et 273.

15157. — Plan général d'hospices royaux, ayant pour objet de former dans la ville et faubourgs de Paris des établissements pour six mille pauvres malades, et d'augmenter les revenus de l'Hôtel-Dieu et des hôpitaux du royaume, suivi de différents moyens pour ne point surcharger les hospices, en pratiquant ce qui est indiqué pour occuper les enfants trouvés des deux sexes, et les mendiants qui sont à la charge des revenus des pauvres et du gouvernement, et pour soulager un plus grand nombre d'indigents, avec un plan gravé, en projet, du grand hôpital de Sainte-Anne, par le sieur POYET, architecte de la ville de Paris, et le plan de Paris où l'on indique la place des nouveaux hospices projetés pour suppléer à l'Hôtel-Dieu et aux quatre grands hôpitaux projetés, par M. TELLÈS-DACOSTA, grand maître honoraire des eaux et forêts de Champagne, ancien intendant de feu Mme la Dauphine, mère du Roi, seigneur de l'Étang, paroisse de Marne. *Paris, rue des Francs-Bourgeois, au Marais*, 1789, in-4°, 2 ff. et VIII-144 p. [*N.* Inv. R. 7247.]

Le plan de Paris est en regard du titre. Le plan de l'hôpital Sainte-Anne est p. 61. La table des matières est en tête du volume.

15158. — État des prisons, des hôpitaux et des maisons de fous, par JOHN HOWARD (1788).

Voyez le n° 12303 ci-dessus.

15159. — Le Cri de l'humanité, adressé à l'Assemblée nationale en faveur des hôpitaux, par M. l'abbé DE MOURLENS. *Paris, imp. G. Desprez; Mme Vaufleury, libraire*, 1789, in-8°, 46 p. [*R.* AD. XIV, 7.]

15160. — Rapport, fait au nom du Comité de mendicité, des visites faites dans divers hôpitaux, hospices et maisons de charité de Paris, par M. DE LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT, député du département de l'Oise. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. (15 juillet 1790.) *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 1 f. et 85 p. [*N.* Le[29] 776.]

15160[a]. — Rapport... *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, in-8°, 96 p. [*N.* Le[29] 776 A.]

Voyez le n° 15162 ci-dessous.

15161. — Second Rapport du Comité de mendicité. État actuel de la législation du

royaume relativement aux hôpitaux et à la mendicité. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1790, 29 p. [*N.* Le29 777.]

15162. — Suite du Rapport, fait au nom du Comité de mendicité, des visites faites dans les divers hôpitaux de Paris. (15 octobre 1790.) *Imp. Nationale*, 1790, in-8°, 63 p. [*N.* Le29 1019.]

Voyez le n° 15162 ci-dessus et le n° 15164 ci-dessous.

15163. — Compte rendu à la Commune, par le département des hôpitaux. *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, 11, 4-790 in°, f. et 49 p. [*N.* Lb40 1221.]

Entre les pp. 24 et 25, tableau des recettes et dépenses de l'Hôtel-Dieu pendant dix années, in-4° oblong.

15164. — Suite du Rapport, fait par le Comité de mendicité, des divers hôpitaux de Paris. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 1 f. et 30 p. [*N.* Le29 1020.]

¶ Sur un projet de réforme des hôpitaux soumis en 1791, par la citoyenne Louise Robert, à la Société fraternelle des deux sexes, séante aux Jacobins, voyez tome II, n° 10038.

15165. — Mémoire ou Projet pour l'établissement d'hôpitaux dans Paris en faveur des malades. *Imp. Simon*, 1792, in-8°, 1 f. et 44 p. [*Br. M.* F. R. Méth. 12.]

15166. — Commune de Paris. Extrait du registre des délibérations du Conseil général. Le 29 brumaire an II (19 novembre 1793). *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-4°, 27 p. [*R.* AD. XVI, 70.]

P. 3, *Rapport sur les hôpitaux*, signé (p. 27): Levasseur.

15167. — Commune de Paris. Par le maire et les officiers municipaux. Hôpitaux. 13 messidor an II (1er juillet 1794). *Paris, imp. Nicolas et Desbrières. S. d.*, in-folio plano maximo. [*N.* Lb40 3263*.]

Règlement en trente-trois articles, plus sept « articles accessoires ».

15168. — Département de Paris. Rapport fait à la Convention nationale par les citoyens Leblanc et Bourgain, commissaires du Département, le 19 juillet an II [1794]. *Imp. Ballard. S. d.*, in-4°, 3 p. [*N.* Lb41 1323.]

Visite des hôpitaux à propos des bruits de peste qui avaient couru dans le public.

15169. — Commission des hôpitaux. Pétition des citoyens de Paris à la Convention. *Imp. Colas. S. d.*, in-4°, 2 p. [*Br. M.* F. R. 20*, 8.]

Signé : Danvin, président; Sanson, secrétaire. Demande d'une législation nouvelle sur la succession des indigents morts dans les hôpitaux.

15170. — Les Commissaires des sections, réunis dans la Maison commune, sous le nom de Commission pour la formation d'un plan général d'établissement et d'administration d'hospices de santé dans Paris, à leurs concitoyens. *Imp. de la Société typographique des Trois Amis. S. d.*, in-8°, 4 p. [*Br. M.* F. R. Méth. 12.]

L'ex. du British Museum porte la signature manuscrite de Damour, secrétaire.

15171. — Vente de matériaux de menuiserie, charronnage, ferrure et serrurerie provenant des voitures destinées au transport des malades (non achevées), en vertu d'un arrêté du Comité de salut public du 12 floréal (7 vendémiaire an IV-29 septembre 1795), aux Récollets, rue du Faubourg-Martin. *Paris, imp. de la République française. S. d.*, in-folio plano.

Collection Paul Dablin.

15172. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution par Decloy, au nom de la Commission spéciale, sur l'organisation des secours publics et hospices civils. Séance du 27 messidor an IV (15 juillet 1796). *Paris, imp. Nationale, messidor an IV*, in-8°, 3 p. [*N.* Le43 351.]

Voyez les deux numéros suivants.

15173. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport sur la résolution concernant les hospices civils, par Durand-Maillane. Séance du 4e jour complémentaire de l'an IV (20 septembre 1796). *Imp. Nationale, an V*, in-8°, 15 p. [*N.* Le45 111.]

15174. — Corps législatif. Réflexions par le rep. du peuple Delecloy, rapporteur au Conseil des Cinq-Cents du projet de résolution, adopté le 16 fructidor an IV (2 septembre 1796), sur l'organisation de l'administration des hospices civils et la restitution des biens vendus appartenant aux hôpitaux. *Imp. E. Brosselard. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Le⁴³ 485.]

Au sujet de la proposition de rejet de cette résolution, formulée au Conseil des Anciens par Durand-Maillane. Voyez le numéro précédent.

15175. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Lacuée sur la résolution relative aux hospices civils. Séance du 8 vendémiaire an V (29 septembre 1796). *Imp. Nationale, an V*, in-8°, 16 p. [*N.* Le⁴⁵ 117.]

15176. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Larmagnac sur la résolution du 15 fructidor relative aux hospices civils. Séance du 15 vendémiaire an V (6 octobre 1796). *Paris, imp. Nationale, an V*, in-8°, 19 p. [*N.* Le⁴⁵ 119.]

15177. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion du citoyen Lebrun sur la résolution relative aux hospices civils. Séance du 15 vendémiaire an V (6 octobre 1796). *Paris, imp. Nationale, an V*, in-8°, 11 p. [*N.* Le⁴⁵ 120.]

15178. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de F.-J.-B. Dalphonse, député par le département de l'Allier, sur la résolution relative aux hospices civils. Séance du 16 vendémiaire an V (7 octobre 1796). *Paris, imp. Nationale, an V*, in-8°, 10 p. [*N.* Le⁴⁵ 121.]

15179. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Delecloy, au nom de la Commission de l'organisation des secours publics, composée des représentants Saint-Martin, A. Dumont, Delaporte et Delecloy, et au nom d'une Commission spéciale composée des représentants Bezard, Boyer, Quirot, Maluquet et Fabre (de l'Aude). Séance du 28 nivôse an V (17 janvier 1797). *Imp. Nationale, pluviôse an V*, in-8°, 7 p. [*N.* Le⁴³ 689.]

Relatif aux dettes et créances des hospices civils.

15180. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Delaporte sur les moyens à employer pour secourir les pauvres de Paris qui sont dans les hospices et ceux qui sont à domicile. Séance du 1er floréal an V (20 avril 1797). *Paris, imp. Nationale, floréal an V*, in-8°, 7 p. [*N.* Le⁴³ 915.]

15181. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Delecloy, au nom d'une Commission spéciale composée des représentants du peuple Delaporte, Saint-Martin, André Dumont et Delecloy, sur le mode de payement de ce qui est dû aux rentiers et créanciers des hospices civils par le Trésor public jusqu'au 1er germinal an V. Séance du 24 floréal an V (13 mai 1797). *Imp. Nationale, floréal an V*, in-8°, 4 p. [*N.* Le⁴³ 967.]

15182. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Delecloy, au nom d'une Commission spéciale sur l'organisation des secours publics, composée des représentants du peuple Delaporte, Saint-Martin, André Dumont et Delecloy, sur le remplacement, ordonné par la loi du 16 vendémiaire, des biens aliénés aux hospices civils de Paris. Séance du 29 floréal an V (18 mai 1797). *Paris, imp. Nationale, floréal an V*, in-8°, 3 p. [*N.* Le⁴³ 977.]

15183. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par Trotyanne, sur la résolution du 22 prairial an V relative aux hospices civils et autres établissements publics de charité au préjudice desquels il a été rendu des jugements pendant le temps que la nation a joui de leurs biens. Séance du 13 thermidor an V (31 juillet 1797). *Imp. Nationale, an V*, in-8°, 15 p. [*N.* Le⁴⁵ 478.]

15184. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par J.-A. Delacoste, au nom d'une Commission, sur la résolu-

tion du 9 prairial relative au remplacement des biens aliénés des hospices civils de Paris. Séance du 5 frimaire an VI (25 novembre 1797). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VI*, in-8°, 11 p. [*N.* Le[45] 681.]

15185. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par F. SAINTHORENT, sur la demande des entrepreneurs des hôpitaux de Paris. Séance du 12 prairial an VI (31 mai 1798). *Imp. Nationale, prairial an VI*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[43] 2030.]

15186. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Égalité. Liberté. Message. Extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif (23 prairial an VI-11 juin 1798). *Paris, imp. Nationale, messidor an VI*, 72 p. et 1 tableau in-folio oblong. [*R.* AD. XIV, 8.]

Envoi d'un rapport du ministre de l'intérieur sur la situation des hospices de Paris, accompagné d'un tableau présentant leurs charges, dépenses et composition.

15187. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par DELAPORTE, au nom de la Commission des hospices composée des représentants Jouenne, Courmenil, Leborgne, Hermann, Mathieu, Echassériaux aîné, Bontoux, Eude, Leclerc (de Maine-et-Loire) et Delaporte. Secours aux hospices civils et aux enfants de la patrie. Séance du 24 thermidor an VI (11 août 1798). *Paris, imp. Nationale, thermidor an VI*, in-8°, 14 p. [*N.* Le[43] 2242.]

Voyez le numéro suivant.

15188. — Réponse des employés des hospices civils en ce qui les concerne dans le Rapport prononcé au nom d'une Commission au Conseil des Cinq-Cents, le 24 thermidor an VI (11 août 1798), relatif aux hospices de la République. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*Br. M.* F. R. Méth. 14.]

Voyez le numéro précédent.

15189. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Marché passé, le 29 fructidor an VI (15 septembre 1798), entre le ministre de l'intérieur et la Compagnie Houard, pour la fourniture de vingt mille sacs de farine à livrer dans les magasins des hospices de Paris, dont le Conseil a ordonné l'impression à sa séance du 19 germinal an VII (8 avril 1799). *Imp. Nationale, germinal an VII*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[43] 2333.]

15190. — Réponse à toutes les dénonciations faites depuis un an contre la Compagnie Jean-Bart chargée de la fourniture de viande aux hospices civils du canton de Paris pendant l'an VI. *Imp. Lemaire. S. d.*, in-4°, 19 p. [*R.* AD. XIV, 8.]

ÉPIGR. :

Facit indignatio...

Signée (p. 15) : JEAN-BART et compagnie. P. 16-19, pièces justificatives.

15191. — Cahier des charges pour le service des hospices de Paris divisé en cinq entreprises (9 ventôse an VII-27 février 1799). *S. l. n. d.*, in-8°, 42 p. et 1 f. de table. [*Ec. sc. pol.*, Hôp., tome V.]

15192. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par HÉMART, sur une réclamation du ci-devant bureau de bienfaisance de la Commune de Paris, contre l'aliénation des biens des pauvres. Séance du 28 ventôse an VII (18 mars 1799). *Paris, imp. Nationale, germinal an VII*, in-8°, 10 p. [*N.* Le[43] 4093.]

15193. — Observations présentées par le Bureau central du canton de Paris à la Commission des hospices du Conseil des Anciens sur la Résolution du Conseil des Cinq-Cents du 22 germinal an VII (11 avril 1799). *Imp. J.-R. Lottin, an VII*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. XIV, 8.]

Signées : LESSORE, LASALLE, DUBOS.

15194. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par DELECLOY, au nom d'une Commission spéciale, sur la résolution du 22 germinal an VII relative à l'administration des hospices civils. Séance du 9 messidor an VII (27 juin 1799). *Paris, imp. Nationale, messidor an VII*, in-8°, 18 p. [*N.* Le[45] 1699.]

Voyez le numéro suivant.

15195. — Liberté. Égalité. Observations sur le service des hospices civils de Paris,

par les entrepreneurs de ces établissements (14 messidor an VII-2 juillet 1799). *S. l. n. d.*, in-4°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 19*, 25.]

15196. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de DELECLOY, sur la résolution du 24 fructidor relative aux hospices civils et aux Enfants de la patrie. Séance du 6 vendémiaire an VIII (28 septembre 1799). *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VIII*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[45] 1949.]

15197. — Opinion de FRANCQ (des Forêts), membre du Conseil des Anciens, sur la résolution relative au service des hospices civils et des Enfants de la patrie. Séance du 6 vendémiaire an VIII (28 septembre 1799). *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 20 p. [*N.* Le[45] 1950.]

15198. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de GUILLAUME LANGLOIS (de l'Eure) sur la résolution du 14 fructidor an VII relative au service des hospices civils et des Enfants de la patrie. Séance du 6 vendémiaire an VIII (28 septembre 1799). *Paris, imp. Nationale, an VIII*, in-8°, 15 p. [*N.* Le[45] 1951.]

15199. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par BELZAIS-COURMENIL, au nom de la Commission des hospices civils, relativement à l'exécution de la loi du 16 messidor an VII. Séance du 17 vendémiaire an VIII (9 octobre 1799). *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VIII*, in-8°, 11 p. [*N.* Le[43] 3686.]

Voyez le numéro suivant.

15200. — Liberté. Égalité. Au Corps législatif. Observations sur le rapport fait au Conseil des Cinq-Cents par le citoyen Courmenil (22 vendémiaire an VIII-14 octobre 1799). *Paris, imp. H. Agasse, an VIII*, in-4°, 14 p. et 1 f. non chiffré.

Les signatures des entrepreneurs du service des hospices civils sont p. 7. Le feuillet non chiffré est intitulé : *Aperçu sommaire des dépenses faites par la Commission pour les hospices civils de Paris avant l'entreprise comparées avec celles qui auront lieu par l'effet de l'entreprise.*

15201. — Compte moral de la situation des hospices civils, rendu par la Commission administrative de ces mêmes hospices au Conseil général d'administration. *Imp. Prault. S. d.* (1800?), in-8°, 38 p. et 1 tableau in-folio plano. [*Ec. sc. pol.*, Hôp., tome V.]

Signé : DUCHANOY, LEMAIGNAN, FESQUET, B. DESPORTES, ALHOY.

Le tableau est intitulé : *Tableau contenant la dénomination ancienne et nouvelle des hôpitaux et hospices de Paris, leur situation, leur population, leur destination, la raison des compagnies chargées de l'entreprise de leur service, le prix des journées allouées à chacune d'elles, le nombre des officiers de santé et des employés de toutes les classes au compte tant de l'administration que des entreprises et le montant du traitement de chacune desdites classes d'employés.*

15202. — Réflexions sur les hôpitaux et particulièrement sur ceux de la Commune de Paris et sur l'établissement d'un Mont-de-piété, par un employé du ministère de l'intérieur. *Paris, Prault*, 1800, in-8°, 27 p.

Par FRERSON, selon Barbier, et d'après M. Camille Granier (*Bibliographie charitable*, n° 2064), qui semble parler *de visu* de cette pièce. Elle manque à la B. N.

15203. — Projet d'organisation médicale, par le c[en] DUCHANOY, médecin de la ci-devant Faculté, membre de la Société de médecine, associé de l'ancienne Académie des sciences de Dijon et l'un des administrateurs des hôpitaux et hospices civils de Paris. *S. l. n. d.* (1801), in-8°, 29 p. [*Ec. sc. pol.*, Hôp., tome IV.]

Fleischer et Quérard donnent à cette brochure le titre d'*Extrait du projet...* et le premier ajoute : « Cette brochure a été imprimée pour l'auteur et ne se vend pas ». (*Annuaire de la librairie*, an X-1802, p. 153.)

15204. — Ministère de l'intérieur. Arrêté des Consuls portant une nouvelle organisation des hospices de Paris (27 nivôse an IX-17 janvier 1801). *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*Ec. sc. pol.*, Hôp., tome V.]

15205. — Discours du préfet du département de la Seine [FROCHOT] en prononçant l'installation du Conseil général d'administration des hospices civils de Paris, le 5 ventôse an IX (24 février 1801). *Imp. Ballard. S. d.*, in-8°, 32 p. [*Ec. sc. pol.*, Hôp., tome V.]

15206. — Arrêté portant règlement d'administration des hôpitaux et des hospices civils de Paris, présenté à l'approbation du ministre de l'intérieur par le préfet du département de la Seine. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*Ec. sc. pol.*, Hôp., tome V.]

15207. — Ministère de l'intérieur. Arrêté des Consuls qui réunit l'administration des secours à domicile de la ville de Paris aux attributions du Conseil général des hôpitaux de la même ville (29 germinal an IX-19 avril 1801). *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*Ec. sc. pol.*, Hôp., tome V.]

15208. — Cahier des charges pour le service des hospices de Paris. *Paris, imp. Prault, an X,* in-8°, 1 f. et 62 p. [*Ec. sc. pol.*, Hôp., tome V.]

15209. — Règlement pour l'admission dans les hospices de malades. *Paris, imp. des Sourds-Muets, an X,* in-8°, 16 p. [*Ec. sc. pol.*, Hôp., tome V.]

15210. — Arrêtés et instructions concernant les bureaux de l'administration des hospices. *Paris, imp. des Sourds-Muets, an X,* in-8°, 45 et 40 p. [*P.* 6916*.]

L'*Arrêté concernant les visites à faire dans les hospices par les membres de la Commission administrative* a une pagination distincte.

15211. — Règlement du Conseil général d'administration des hospices civils de Paris. *Paris, imp. des Sourds et Muets, an X,* in-8°, 14 p.

Bibliothèque de M. Paul Lacombe.

15212. — Ministère de l'intérieur. Liberté. Égalité. Règlement pour les admissions dans les hospices (13 vendémiaire an X-10 octobre 1801). *S. l. n. d.*, in-8°, 40 p.

Signé (p. 24) : Chaptal et contresigné Frochot. P. 25-40, *Pièces citées dans le règlement du* 18 *vendémiaire an X.*
Bibliothèque de M. Paul Lacombe.

15213. — Notice historique sur les hôpitaux établis pour traiter la maladie vénérienne, par le chirurgien en chef de l'hôpital des vénériens. *Paris, an XI,* in-8°, 1 f., 72 p. et 1 tableau. [*N.* Inv. R. 32764.]

Le tableau est celui des *Dimensions des salles de l'hôpital des vénériens.*

On lit au verso du titre :

« Ces *Notes* sont extraites d'une *Histoire de Paris* par Félibien, des registres des administrations de l'Hôtel-Dieu, de l'Hôpital général et des Petites-Maisons. Je les ai fait imprimer pour m'éviter l'embarras, que j'ai eu plusieurs fois, d'en faire faire des copies manuscrites. Je me suis arrêté au commencement de l'an X, parce que c'est à cette époque que j'avais fait faire ma dernière copie. Pour venir jusqu'au temps présent (prairial an XI), il m'eût fallu faire plusieurs changements sur les points d'amélioration dont nous sommes redevables au Conseil et à la Commission administrative actuels ».

L'auteur, Michel Cullerier, avait été nommé médecin en chef de l'hôpital des vénériens lors de son transfert, en 1787, de Bicêtre à l'ancien couvent des Capucins de la rue Saint-Jacques.

15214. — Mémoire sur les hôpitaux civils de Paris, dans lequel on traite de la situation de chacun d'eux comparé avec les anciens, des améliorations qui y ont été opérées, de celles dont ils sont susceptibles et de la forme de leur administration, avec des notes historiques sur leur origine et leur accroissement successif et sur les moyens de former un seul hôpital capable de réunir tous les malades indigents d'une ville du premier ordre, par Clavareau, architecte des hôpitaux et membre de l'Athénée des arts. *Paris, imp. Prault, an XIII (MDCCCV),* in-8°, XX-239 p. [*N.* R. Inv. 31852.]

Épigr. :

Que puissent désormais les maux, la pauvreté,
Dans ces asiles sains bénir la charité !
Delille, poème de *la Pitié*, ch. II.

P. V, dédicace *à l'Empereur;* p. IX-XX, *Préface.*

En regard du titre, *Façade de la nouvelle entrée de l'Hôtel-Dieu de Paris, construite en l'an XII*, par Clavareau, architecte. Signée : Clavareau, arch.; Gaitte, grav.

P. 36, *Plan de l'Hôtel-Dieu;* p. 48, *Façade de l'ancienne entrée de l'Hôtel-Dieu;* p. 84, *Plan de l'hôpital Saint-Louis;* p. 94, *Plan de l'hôpital de la Charité;* p. 102, *Plan de l'École de médecine;* p. 104, *École de médecine clinique, rue des Saints-Pères*, par Clavareau, architecte (gravé par N. Ransonnette); p. 144, *Intérieur de l'École de médecine clinique* (gravé par le même); p. 122, *Plan de l'hôpital Saint-Antoine;* p. 155, vignette dans le texte représentant l'inoculation du vaccin; p. 232, *Plan d'un hôpital disposé pour recevoir deux mille malades.* Tous les plans portent : Gaitte, *sculpt.*

§ 4. — L'Hôtel-Dieu et ses Dépendances.

A. — HOTEL-DIEU = GRAND HOSPICE D'HUMANITÉ

15215. — Essai historique sur l'Hôtel-Dieu de Paris ou Tableau chronologique de sa fondation et de ses accroissements successifs, des règlements qui y ont maintenu en vigueur la discipline, l'administration spirituelle et temporelle et la police, des édits, lettres patentes, arrêts, concernant les privilèges, franchises et exemptions accordées ou confirmées par nos Rois en faveur de cet hôpital, terminé par une notice des divers projets qui ont été proposés depuis 1737 jusqu'en 1787 pour son déplacement et sa reconstruction, dédié à tous les citoyens qui ont souscrit en faveur des quatre nouveaux hôpitaux, par M. RONDONNEAU DE LA MOTTE. *Paris, l'auteur, hôtel de Noailles, rue Saint-Honoré, près la place Vendôme; Nyon l'aîné, et chez tous les libraires qui vendent des nouveautés,* 1787, in-8°, XII-258 p. et 1 f. pour le privilège. [N. Inv. R. 49449.]

Le titre de départ, p. 1, porte : *Essai historique sur l'Hôtel-Dieu de Paris depuis sa fondation jusqu'à nos jours.*

L'*Épître dédicatoire* (en vers) *à tous les citoyens qui ont souscrit en faveur des quatre nouveaux hôpitaux* est suivie de l'*État des personnes qui ont souscrit jusqu'à présent pour une somme de dix mille livres et au-dessus et dont les noms seront placés sur les quatre tables de bronze placées à l'entrée de chacun des quatre nouveaux hôpitaux.*

P. X, *Explication de la gravure allégorique qui se trouve en tête de l'ouvrage.*

Cette estampe signée : C. MONNET, *inv. et del.*; HELMAN, *sculp.*, a pour légende ce quatrain :

De tous les malheureux la voix s'est fait entendre,
L'humanité pour eux a réclamé ses droits ;
Et nous verrons enfin, sous le meilleur des rois,
L'aisance et le bonheur en tous lieux se répandre.

15216. — Notes sur l'ancien Hôtel-Dieu de Paris relative à la lutte des administrations laïques contre le pouvoir spirituel et aux abus et désordres commis par les religieuses et les chapelains de 1505 à 1789, extraites des archives de l'Assistance publique, par ALBIN ROUSSELET, avec une préface par M. le docteur BOURNEVILLE, rédacteur en chef du « Progrès médical », médecin de Bicêtre, député de la Seine. Édition ornée d'une eau-forte. *Paris, aux bureaux du Progrès médical. E. Lecrosnier et Babé,* 1888, in-8°, 2 ff., XXXII-232 p. [N. 8° R. 8658.]

L'eau-forte est une reproduction de l'Hôtel-Dieu au dix-septième siècle d'après la *Géométrie pratique*, de Manesson-Mallet (1702).

15217. — Lettres patentes du Roi concernant l'Hôtel-Dieu de Paris. Données à Versailles, le 22 avril 1781, registrées en Parlement le 11 mai 1781. *Paris, P.-G. Simon,* 1781, in-4°, 8 p. [P. 5572*.]

Aux termes de ces lettres patentes l'Hôtel-Dieu devait être reconstruit et amélioré successivement dans toutes ses parties.

15218. — Mémoire pour les prieure et religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Paris contre M. les administrateurs du temporel dudit Hôtel-Dieu (20 janvier 1788). *Paris, N.-H. Nyon,* 1788, in-4°, 64 p. [N. 4° F³ 24096 et 24100.]

Le *Mémoire* signé : Sœur de la Croix, prieure, et PRÉVOST DE SAINT-LUCIEN, avocat, est suivi (p. 64) d'une *Consultation*, signée : MAULTROT, LE PAIGE, MOEY, BILLARD, BLONDEL, FEREY, FOURNEL, PRÉVOST DE SAINT-LUCIEN.

15219. — Dénonciation des principaux abus de l'Hôtel-Dieu de Paris à l'assemblée générale des citoyens, par M. REGNIER, correspondant de plusieurs administrations provinciales. *Paris,* 1789, in-8°, 48 p. [*Ec. sc. pol.*, Hôp., tome I.]

ÉPIGR. :

« Il a péri à l'Hôtel-Dieu près de cent mille citoyens pendant cinquante-deux ans ou mille neuf cent six par an qu'on aurait conservés dans un hôpital plus aisé et mieux administré. » (Rapp. de l'Ac. des sciences, du 22 nov. 1786.)

Voyez le n° 15139 ci-dessus.

15220. — Adresse à Messieurs de l'Assemblée nationale, présentée par les religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Paris. *Imp. Le Becq. S. d.*, in-4°, 7 p. [*N.* Lk⁷ 6905.]

Signée : Sœur de SAINT-ELOY, prieure.

Au sujet de la suppression des vœux perpétuels dont la supérieure de l'Hôtel-Dieu demande le maintien en faveur des novices. Pièce différente de la suivante.

15221. — Adresse à Messieurs de l'Assemblée nationale, par les religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Paris. *Imp. Langlois fils*, 1791, in-4°, 23 p. [*N.* Lb^{39} 4571.]

Signée : D'après les vœux de la communauté et les miens, Sœur DE SAINT-ELOY, prieure.

Demande de conservation de leur ordre et exposé des difficultés de leur mission.

15222. — Plainte de la mère SAINT-CLÉMENT, religieuse de l'Hôtel-Dieu, et plainte de toute la communauté contre le sieur Boulets, chirurgien dudit Hôtel-Dieu. Extrait du registre du Comité civil et de police du district de Notre-Dame (28 mars 1790). *Imp. Vᵉ Hérissant. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lk⁷ 6904.]

Au sujet d'une lettre adressée par Boulets à la *Chronique de Paris* et insérée dans le n° 86 de ce journal.

15223. — Annonces et Prospectus des cours d'anatomie et de chirurgie pratique qui se font à l'Hôtel-Dieu de Paris. *Imp. de la Société typographique. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 14.]

Programme des cours que Desault se proposait d'ouvrir le lundi 6 octobre l'an II de la République. « Ces cours seront gratuits, mais on n'y admettra que les élèves dont le civisme sera sans reproche. »

Voyez le numéro suivant.

15224. — Prospectus de l'École de chirurgie établie au Grand Hospice d'humanité ci-devant Hôtel-Dieu de Paris, par Desault, chirurgien en chef. *Imp. de la citoyenne Vᵉ Hérissant. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 30.]

Pièce différente de la précédente.

15225. — Mes Observations au ministre de l'intérieur à qui l'on vient de décréter 80 millions. *S. l. n. d.*, in-4°, 15 p. [*Br. M.* F. R. 19*, 26.]

Plainte au sujet des abus qui se commettaient dans l'administration intérieure du Grand Hospice d'humanité.

15226. — Mémoire lu par les médecins du Grand Hospice d'humanité, ci-devant Hôtel-Dieu, en présence des citoyens Levasseur, Peyre, Avril, Lemoyne, Porcher, composant la Commission administrative des hospices civils de Paris. Thermidor an VI. *Imp. Plassan. S. d.*, in-4°, 12 p. [*R.* AD. XIV, 8.]

Signé : MAJAULT, DAPIÉ, MALLET, DUHAUME, LE PREUX, BOSQUILLON, THAURAUX, DEFRASNE, MONTAIGU, ASSELIN, PETIT, BOURDIER, médecins du Grand Hospice.

Voyez le numéro suivant.

15227. — Lettre du citoyen P*** L*** sur le mémoire lu à la Commission administrative des hospices par les médecins du Grand Hospice d'humanité, ci-devant Hôtel-Dieu. Le........ *Imp. Prault, an VI*, in-4°, 17 p. [*R.* AD. XIV, 8.]

Par PORCHER, dont la signature autographe se trouve dans l'ex. de la collection Rondonneau, au bas d'une longue note placée au verso du titre. D'après cette note, la *Lettre*, imprimée depuis longtemps, n'était point destinée à voir le jour et sous le nom de son auteur.

Voyez les trois numéros suivants.

15228. — Réponse des médecins du Grand Hospice de Paris à la Lettre scientifique du citoyen Porcher, médecin et administrateur des hospices civils (6 brumaire an VII-27 octobre 1797). *Imp. Plassan. S. d.*, in-4°, 22 p. [*R.* AD. XIV, 8.]

ÉPIGR. :

Privatis odiis respublica crescit.

Signée : MAJAULT, DANIÉ, MALLET, DUHAUME, LEPREUX, BOSQUILLON, THAUREAUX, DEFRASNE, MONTAIGU, ASSELIN, PETIT, BOURDIER.

15229. — Le citoyen GUIRAUDET, apothicaire en chef du Grand Hospice d'humanité aux citoyens administrateurs des hospices civils de Paris. *Imp. Plassan. S. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. XIV, 8.]

Réfutation d'une attaque contenue dans la lettre des administrateurs au ministre de l'intérieur.

15230. — Lettre d'un médecin du Grand Hospice au citoyen Porcher, administrateur des hospices civils de Paris (16 vendémiaire an VII-7 octobre 1798). *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*R.* AD. XIV, 8.]

Écrit satirique signé : Un des médecins du Grand Hospice.

15231. — Les Médecins du Grand Hospice d'humanité à la Commission administrative des hospices civils de Paris. (Paris, 21 vendémiaire an VII-12 octobre 1798). *Imp. Plassan. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. XIV, 8.]

Signé (p. 3) : DANIÉ, DUHAUME, LEPREUX, THAUREAUX, BOSQUILLON, PETIT, DEFRASNE, ASSELIN, MONTAIGU.
P. 4, Lettre d'envoi de l'attaque et de la réponse à François [de Neufchâteau], ministre de l'intérieur.

15232. — La Commission administrative des hospices civils aux membres composant le bureau central du canton de Paris (24 vendémiaire an VII-15 octobre 1798). *Imp. Prault. S. d.*, in-4°, 3 p. [*R.* AD. XIV, 8.]

Signé : PORCHER, LEMOINE, PEYRE, LEVASSEUR.

15233. — La Commission des hospices civils de Paris au ministre de l'intérieur. 24 vendémiaire an VII (15 octobre 1798). *Imp. Prault. S. d.*, in-4°, 8 p. [*R.* AD. XIV, 8.]

Mêmes signataires que ceux de la pièce précédente.

15234. — Petite Note au sujet du mémoire adressé au ministre de l'intérieur, le 24 vendémiaire an VII (15 octobre 1798), par les administrateurs des hospices civils, contre les médecins du Grand Hospice. *Imp. Plassan. S. d.*, in-8°, 3 p. [*R.* AD. XIV, 8.]

Signée : DANIÉ, LEPREUX, PETIT, DEFRASNE, MALLET, MONTAIGU, BOURDIER, ASSELIN.

15235. — LEMOINE, PORCHER, PEYRE, LEVASSEUR, administrateurs des hospices civils de Paris, au citoyen Rigaud, accusateur public du tribunal criminel du département de la Seine (29 vendémiaire an VII-19 octobre 1798). *Imp. Prault. S. d.*, in-4°, 2 p. [*R.* AD. XIV, 8.]

Envoi des deux mémoires justificatifs décrits sous les nos •

15236. — Seconde Lettre des médecins du Grand Hospice d'humanité au ministre des finances, en réponse à la sienne reçue le 4 messidor. (4 messidor an VII-22 juin 1799.) *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [*R.* AD. XIV, 8.]

Signée : MAJAULT, DANIÉ, MALLET, DHUAUME, LEPREUX, BOSQUILLON, THAUREAUX, DEFRASNE, MONTAIGU, ASSELIN, PETIT, BOURDIER.

B. — HOSPICE SAINT-LOUIS = HOSPICE DU NORD

15237. — Grand Événement arrivé à l'hospice du Nord, ci-devant Saint-Louis. Soufflet donné au directeur-économe de cet hospice. *Imp. de la Licorne. S. d.*, in-8°, 4 p. [*Br. M.* F. R. 837, 19.]

Pamphlet contre Cambray, économe de l'hospice.

15238. — Observations cliniques sur une maladie épidémique qui a régné en l'an VII, à l'hôpital Saint-Louis, par F. RUETTE, médecin à l'École de Paris, membre de la Société médicale de Paris. *Paris, chez l'auteur, rue des Champs-Élysées, n°* 12 ; *Th. Barrois. S. d.*, in-8°, 1 f. et 39 p. [*N.* Td52 30.]

La même pièce a été remise en circulation l'année suivante sous un nouveau titre portant... *sur une maladie qui a régné cette année à l'hospice du Nord, ci-devant Saint-Louis*, par le citoyen RUETTE, membre de la Société médicale de Paris. *Paris, chez l'auteur, rue d'Anjou, au Marais, n°* 20.

C. — HOSPICE DES INCURABLES

15239. — Pétition très humble et très respectueuse des Incurables établis à Paris, barrière de Sève (*sic*) à l'Assemblée nationale et confiée aux honorables membres de ladite Assemblée composant son Comité de mendicité, de constitution et d'impositions. *Paris, imp. N.-H. Nyon*, 1790, in-4°, 10 p. [*R.* AD. XIV, 12.]

Voyez le numéro suivant.

15240. — Pétition de la maison dite des Incurables établis à Paris, rue de Sève (*sic*), section de la Croix-Rouge. *Imp. du Cercle social. S. d.*, in-4°, 8 p. [*R.* AD. XIV, 12.]

Voyez le numéro précédent.

15241. — Département de Paris. Instruction concernant l'hôpital des Incurables et les nominations aux lits fondés dans cette maison. *Ballard. S. d.* (1793), in-4°, 4 p. [*R.* AD. XIV, 8.]

Signée : LULLIER, procureur général syndic.

15242. — République française. Liberté. Égalité. Fraternité. Administration générale de l'Assistance publique de Paris. L'hôpital Laënnec, ancien hospice des Incurables (1634-1884). Notice historique, par H. FEULARD, ex-interne des hôpitaux. *Paris, imp. Grandrémy et Hénon*, 1884, in-4°, 107 p. et 4 plans. [*P.* 25986*.]

§ 5. — L'Hôpital général.

A. — HOPITAL DE NOTRE-DAME-DE-PITIÉ

15243. — Grand Détail d'une sédition occasionnée par un vicaire de Paris, qui, après avoir prêché contre l'Assemblée nationale et insulté le peuple, a été renversé de la chaire et a pensé être lanterné. *Imp. Tremblay. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb[39] 8172.]

Dénonciation d'un vicaire de l'hôpital de la Pitié qui n'est point nommé et relation des violences dont il avait été l'objet.

15244. — Extrait d'un discours prononcé à l'hôpital de la Pitié, le dimanche 15 juillet 1792, par PIERRE BERNARD, homme de loi, électeur notable adjoint et membre de la Société des Amis de la Constitution, premier chapelain, curé de cet hôpital, à l'occasion d'une messe solennelle célébrée en action de grâces de la Révolution sur ces paroles : « Gardez-vous des faux prophètes », etc. *Paris, imp. de la Société typographique*, 1792, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 10712.]

15245. — Faculté de médecine de Paris. Année 1882. N° 187. Thèse pour le doctorat en médecine présentée et soutenue, le 6 juin 1882, à 1 heure, par OCTAVE GUILLIER, ancien externe des hôpitaux de Paris, médaille de bronze de l'Assistance publique, né à Brûlon (Sarthe), le 11 octobre 1854. Histoire de l'hôpital Notre-Dame-de-Pitié de Paris. 1612-1882. *Paris, typ. G. Chamerot*, 1882, in-4°, 3 ff. non chiffrés et VII-79 p. [*N.* Th. Paris, 1089*.]

Entre la *Préface* et le texte sont intercalés quatre plans de l'hôpital à diverses époques; entre les pp. 56 et 57 se trouve un relevé de la population de l'hôpital, de 1803 à 1877, in-folio plano oblong.

B. — LA SALPÊTRIÈRE

15246. — Mémoire sur les moyens de donner du travail aux ouvriers et aux artistes de la capitale... et sur l'hôpital de la Salpêtrière, par M. COUSIN (20 juillet-10 août 1790).

Voyez le n° 15033 ci-dessus.

15247. — Loi relative aux insurrections qui ont eu lieu à la Salpêtrière, donnée à Paris, le 1er décembre 1790. *Paris, imp. Royale*, 1790, in-4°, 2 p. [*R.* AD. I, 101.]

Approbation de la conduite de la municipalité de Paris et rejet de la pétition du sieur abbé d'Estange.

¶ Sous le titre de *Variétés historiques* et sous la signature de « Un de vos abonnés », M. BASSE, économe de la Salpêtrière a publié, dans le *Bulletin du bibliophile*, de 1851, pp. 116-120, une partie du procès-verbal dressé par les commissaires de la section du Finistère (Jardin des Plantes) après le massacre ou la mise en liberté des prisonnières de la Salpêtrière durant les journées de septembre 1792. Les victimes étaient au nombre de trente-cinq (entre autres la veuve de l'empoisonneur Desrues) et il y avait eu cinquante-deux libérations.

15248. — Motifs et Plan d'établissement dans l'hôpital de la Salpêtrière d'un séminaire de médecine pour l'enseignement des maladies des femmes, des accouchements et de la conservation des enfants, présentés à l'Assemblée nationale, par M. ALPHONSE LEROY, docteur régent et professeur en la Faculté de médecine de Paris. *Imp. Didot. S. d.*, in-4°, 15 p. [*N.* Tu[6] 322.]

15249. — Rapport et Projet de décret sur la pétition des compagnies attachées au service des maisons de Bicêtre et de la Salpêtrière, présentés au nom du Comité militaire, par J.-B. LOLIVIER, député de la Marne. Imprimés par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.* (1792), in-8°, 3 p. [*N.* Lc[33] 3 V, H.]

Les deux compagnies demandaient à être organisées en gendarmerie nationale. Le rapporteur, estimant qu'elles étaient composées « d'êtres libres » ne contractant aucun engagement » et n'ayant jamais fait partie de la force militaire, concluait qu'il n'y avait pas lieu à délibérer sur leur pétition.

15250. — La Salpêtrière, son Histoire, de 1656 à 1790, son Origine et son Fonctionnement au dix-huitième siècle, par le Dr LOUIS BOUCHER, externe à la Salpêtrière (1879), interne provisoire des hôpitaux (1881), interne (concours 1881) des asiles de la Seine. Médaille de bronze de l'Assistance publique. Avec quatre planches hors texte. *Paris, au bureau du Progrès médical, A. Delahaye et Lecrosnier*, 1883, in-4°, 137 p. et 1 f. de table. [*N.* 4° R. 498.]

Publication du *Progrès médical*.

C. — BICÊTRE

15251. — Observations d'un voyageur anglais sur la maison de force appelée Bicêtre, suivies de réflexions sur les effets de la sévérité des peines et sur la législation criminelle de la Grande-Bretagne. Imité de l'anglais par le comte DE MIRABEAU, avec une lettre de M. BENJAMIN FRANKLIN. *S. l.*, 1788, in-8°, VII-128 p. [*N.* Inv. R. 44019.]

Au verso du titre, on lit cet *Avis nécessaire* : « Ce pamphlet (*sic*) ayant été imprimé loin de l'auteur, il s'y est glissé un grand nombre d'erreurs typographiques qui forment des contresens. On a corrigé les plus considérables dans l'*Errata* que le lecteur est supplié d'appliquer au texte avant de parcourir cet écrit. » Suivent sur un feuillet non chiffré et intercalé entre le faux-titre et le titre, les *Errata* annoncés.

ÉPIGR. :

Nunquam aliud natura, aliud sapientia dicit.

15252. — Bicêtre réformé. Établissement d'une maison de discipline. Ouvrage dédié à M. le comte de Castellane, représentant de la nation à l'Assemblée nationale, par M. MUSQUINET DE LA PAGNE, licencié en droit. *Paris, Garnery. S. d.*, in-8°, 31 p. [*R.* AD. III, 51.]

Signé : LOUIS-MICHEL MUSQUINET DE LA PAGNE, licencié en droit, appelant devant les communes de Paris, de la sentence de mort prononcée contre les économes, officiers et chirurgiens en chef de Bicêtre... et demandant l'exécution des ordres du Roi qui lui ont accordé la liberté il y a six ans, avec l'offre et la promesse de M. le baron de Breteuil et de M. Lenoir d'être officier dans la légion de Luxembourg. Ce 26 novembre 1784 (*sic* : 1789.]

15253. — Les Esprits égarés ou la Tour de Babel. Dialogue entre les trois ordres. *A Babilone*, 1790, in-8°, 14 et 16 p. [*N.* Lb[39] 2764.]

On trouve imprimé à la suite : *Abrégé de la vie du réformateur de Bicêtre ou Musquinet à Bicêtre par injustice, servant de réponse à son ouvrage intitulé : « Bicêtre réformé », et à différents articles insérés dans les nos* 62 *et* 64 *de l'Observateur.*

15254. — Cachots de Bicêtre comblés. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 843, 12.]

Récit des souffrances endurées par un garçon boucher détenu pendant vingt-sept ans. Ordre donné par Louis XVI de combler les cachots. P. 7, Adresse (supposée) des voleurs aux officiers du Châtelet.

15255. — Lettre d'un ami de la liberté à un ennemi des fripons concernant le dernier événement de Bicêtre. *Paris, l'an de la Liberté* 1790 (*imp. Lachave*), in-8°, AD. 13 p. [*R.* I, 101.]

Signée : D***, et relative à la révolte du 19 février 1790.

« Le but de cette lettre, dit le rédacteur des *Annonces de bibliographie moderne* (I, 330), a

été de calmer les inquiétudes que le dernier événement de Bicêtre a pu causer aux habitants de Paris et des environs de ce château et de détruire les accusations mal fondées que l'on avait faites aux administrateurs de ce château d'avoir secrètement donné la main à la révolte que les prisonniers ont tentée inutilement. »

15256. — Réclamation des malades de Bicêtre. *Imp. Caillot et Cᵉ. S. d.* (1790), 10 p. et 1 f. non chiffré. [*N.* Te⁶⁶ 96.]

Dédicace à Bailly, datée du 18 janvier 1790, signée, ainsi que la *Réclamation* proprement dite : COLON DE DIROL, chirurgien à Bicêtre. Le feuillet non chiffré est intitulé : *État des morts de l'emploi des vénériens de Bicêtre depuis* 1785 *jusqu'à* 1790.

15257. — Histoire de l'hôpital de Bicêtre (1250-1791) (une des maisons de l'Hôpital général de Paris), par le Dʳ EMILE RICHARD. *Paris, G. Steinheil,* 1889, in-8°, 158 p. et 1 pl. [*N.* 8° R. 9388.]

La pl. est la reproduction sur la même page de deux vues de l'hôpital royal de Bicêtre d'après RIGAUD.

15258. — Histoire de Bicêtre (hospice, prison, asile), d'après des documents historiques. Dessins, fac-simile, plans dans le texte, pièces justificatives, par PAUL BRU. Préface de M. le Dʳ BOURNEVILLE, médecin de Bicêtre, rédacteur en chef du « Progrès médical », etc. *Paris, aux bureaux du Progrès medical; Lecrosnier et Babé,* 1790, in-4°, XVIII-480 p., 1 f. non chiffré et 1 plan. [*N.* 4° R. 952.]

Bibliothèque d'assistance publique.
Le feuillet non chiffré contient la légende du plan.
Les chapitres VIII et IX sont relatifs à l'histoire de Bicêtre pendant la Révolution; voir également à l'appendice les pièces cotées XV-XVIII.

D. — HOPITAL DES ENFANTS-TROUVÉS = HOSPICE DE LA MATERNITÉ

15259. — Le Roi aux Enfants-Trouvés ou Récit de ce qui est arrivé, le 10 février, au Roi, à la Reine et à toute sa famille, aux Enfants-Trouvés. *Paris, Volland. S. d.*, (1790), in-8°, 8 p. [*N.* Lb³⁹ 2941.]

15260. — Au Roi. (28 avril 1790.) *Paris, imp. Seguy-Thiboust,* 1790, in-4°, 8 p. [*R.* AD. XIV, 7. — *N.* 4° Fm 35319.]

Supplique signée LAMOTHE, commençant ainsi : « Sire, les administrateurs de l'Hôpital général et de celui des Enfants-Trouvés de Paris remontrent très humblement qu'ils se proposent de répondre à une requête que les prétendus pèlerins de Saint-Jacques viennent de leur faire signifier... »
Voyez le numéro suivant.

15261. — Mémoire pour l'Hôpital général de Paris et pour celui des Enfants-Trouvés de cette ville. *Paris, imp. Seguy-Thiboust,* 1790, in-8°, 43 p. [*R.* AD. XIV, 7.]

15262. — Offrande patriotique et Pétition en faveur des enfants qui ont perdu leur père dans les combats pour la défense de la patrie et des enfants naturels qui languissent dans nos hôpitaux, par H.-J.-H. DEMATIGNY (1792).

Voyez tome Iᵉʳ, nº 3336.

15263. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret présentés à la Convention nationale, au nom du Comité des secours publics, par ROGER DUCOS, député du département des Landes, sur des articles additionnels à la loi du 19 août 1793 (v. st.) relative aux indemnités dues aux citoyens qui sont demeurés chargés d'enfants abandonnés. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [*R.* AD. XIV, 7.]

Modification réclamée par les administrateurs du département de Paris.

15264. — Hospices civils de la Commune de Paris. Notice sur l'hospice de la Maternité, par le citoyen POIROT, préposé en chef audit hospice. *S. l.* (*imp. Renaudière*), *an IX*, in-8°, 1 f. et 64 p. [*Ec. sc. pol.*, Hôp., tome V.]

Le titre de départ, p. 1, porte : *Notice sur l'hospice de la Maternité, soumise au ministre de l'intérieur, au préfet du département de la Seine, au Conseil général et à la Commission des hospices.*

15264bis. — Code spécial de l'hospice de la Maternité. *Paris, imp. des Sourds-Muets, an X*, in-8°, 48 p. [*P*. 6916*.]

15265. — Mémoire historique et instructif sur l'hospice de la Maternité. *Paris, imp. des Hôpitaux civils*, 1808, in-4°, XIV-140 p. et 1 f. non chiffré (errata).

Au verso du titre, texte de la délibération du Conseil général des hospices, félicitant les trois auteurs de ce *Mémoire*, MM. Hucherard, agent de surveillance de l'hôpital des Enfants-Trouvés; M. Sausseret, préposé à l'état-civil, et M. Girault, contrôleur du mouvement intérieur, et votant l'impression de ce travail à 1,200 ex., dont la moitié devait être remise aux auteurs et le reste vendu au profit des pauvres.

Le *Discours préliminaire* renferme un intéressant historique des origines et des accroissements de l'hospice.

E. — HOPITAL DU SAINT-ESPRIT

15266. — Mémoire au sujet de l'hôpital des Orphelins du Saint-Esprit (19 octobre 1789). *Imp. Seguy-Thiboust*, in-4°, 6 p. [*R*. AD. XIV, 7. — *N*. 4° Fm 35323.]

Pour les administrateurs de l'Hôpital général contre le projet émis par la municipalité provisoire de réunir l'hôpital du Saint-Esprit à l'Hôpital général.

Voyez le numéro suivant.

15267. — Mémoire en réponse à MM. les administrateurs de l'Hôpital général relativement à l'hôpital du Saint-Esprit. *Paris, Clousier*, 1789, in-4°, 11 p. [*R*. AD. XIV, 7. — *N*. 4° Fm 24412.]

Voyez le numéro précédent.

15268. — Pétition faite au nom des orphelins du Saint-Esprit, place de Grève, à Monsieur le maire et à Messieurs les représentants de la Commune de Paris, prononcée à l'assemblée générale par M. l'abbé Petit-Radel, vicaire général de Couserans. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*R*. AD. XIV, 7.]

§ 6. – Établissements hospitaliers spéciaux et Fondations particulières.

A. — INSTITUTION DES SOURDS ET MUETS

15269. — Arrêt du Conseil d'État du Roi qui ordonne que l'établissement formé pour l'instruction des sourds et muets par le sieur abbé de l'Épée sera incessamment et irrévocablement placé et fondé dans la partie des bâtiments des Célestins de Paris à ce désignée par le sieur Lemoine de Couson, architecte, et commet le sieur de Saint-Julien, receveur général du clergé, pour recevoir provisoirement les revenus qui sont et seront à l'avenir affectés et remis audit établissement. Du 25 mars 1785. *Paris, imp. Royale*, 1785, in-4°, 6 p. [*N*. Inv. F. 21212.]

15270. — Adresse des représentants de la Commune de Paris à l'Assemblée nationale, sur la formation d'un établissement national en faveur des sourds et muets, présentée le jeudi 18 février 1790. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790, in-8°, 8 p. [*N*. Lb40 77.]

15271. — Rapport sur l'établissement des sourds-muets fait à l'Assemblée nationale, au nom des Comités de l'extinction de la mendicité, d'aliénation des biens nationaux, des finances et de constitution, par M. Prieur, député de Châlons, département de la Marne. Imprimé par les sourds-muets. *Paris, imp. des Sourds-Muets*, 1791, in-4°, 1 f. et 10 p. [*R*. AD. VIII, 43.]

15272. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret sur l'organisation des établissements pour les sourds-muets indigents décrétés le 28 juin dernier, par Maignet, député du département du Puy-de-Dôme, au nom du Comité de secours

publics. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 39 p.[*R.* AD. VIII, 43.]

Voyez le numéro suivant.

15273. — Convention nationale. Compte rendu à la Convention nationale de ce qui s'est passé dans l'établissement des sourds-muets dans la séance tenue en présence des membres du Comité de secours publics, présenté au nom de ce Comité, pour servir de suite au rapport de Maignet sur les sourds-muets. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-4°. [*N.* Le³⁸ 680. — *R.* AD. VIII, 40.]

Le *Compte rendu* est ainsi divisé : 4 pages, 4 tableaux. Explication du second tableau analytique, par SICARD, 1 f. non ch.; Explication du troisième tableau, par PÉRIER, 3 pages.

15274. — Rapport sur les sourds-muets, au nom du Comité d'instruction publique, par THIBAUDEAU, député de la Vienne. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Le³⁸ 681.]

15275. — Observations sur les établissements proposés par les Comités de secours et d'instruction publique, en faveur des sourds-muets. Séance du 13 pluviôse l'an II (2 janvier 1794). Imprimées par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le³⁸ 682.]

Signées : RAFFRON.

15276. — Rapport et Projet de décret sur l'organisation définitive des deux établissements fondés à Paris et à Bordeaux pour les sourds et muets, présentés à la Convention nationale, le 16 nivôse an III (5 janvier 1795), au nom des trois Comités d'instruction publique, des finances et des secours publics, par JOUENNE, député du Calvados. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, nivôse an III*, in-8°, 14 p. [*N.* Le³⁸ 1144.]

15277. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par MÉNARD-LAGROYE, sur une pétition du citoyen Alhoy, premier instituteur et chef de l'École nationale des sourds-muets de Paris, tendante à faire adopter un moyen simple et facile pour assurer l'existence de cette école et pour en conserver et créer d'autres également précieuses à l'humanité. Séance du 13 vendémiaire an VIII (5 octobre 1799). *Imp. Nationale, vendémiaire an VIII*, in-8°, 19 p. [*R.* AD. VIII, 43.]

P. 13, *Éclaircissements sur le projet d'assurance pour l'entretien des sourds-muets et aveugles-nés, fournis par les instituteurs en chef de ces écoles à Paris.*
Signée : ALHOY, premier instituteur des sourds-muets ; HAÜY, premier instituteur des aveugles travailleurs.

B. — INSTITUTION DES AVEUGLES TRAVAILLEURS

15278. — Essai sur l'éducation des aveugles ou Exposé de différents moyens vérifiés par l'expérience pour les mettre en état de lire à l'aide du tact, d'imprimer des livres dans lesquels ils puissent prendre des connaissances de langue, d'histoire, de géographie, de musique, etc., d'exécuter différents travaux relatifs aux métiers, etc. Dédié au Roi, par M. HAÜY, interprète de Sa Majesté, de l'Amirauté de France et de l'Hôtel de Ville de Paris, membre et professeur du Bureau académique d'écriture pour la lecture et vérification des écritures anciennes et étrangères. *Paris, imp. par les Enfants aveugles, sous la direction de M. Clousier, imprimeur du Roi*, 1786, in-4°, VIII-126 p. et la *Table des matières*. [*P.* 5576.]

Entre la dernière pièce (*Ode sur l'institution des Enfants-Aveugles*, par M. HUARD, aveugle, pensionnaire de la maison philanthropique de Paris) et la *Table* sont intercalées diverses pièces (extrait des registres de l'Académie des sciences, rapport des imprimeurs, modèles de travaux exécutés par les enfants aveugles, programme des exercices faits par eux devant le Roi et la Reine aux fêtes de Noël 1786) qui ont une pagination distincte ou même qui n'en ont point, mais qui cependant font partie du volume.
L'ex. de la B. V. P., qui provient du Dr Payen, est enrichi de portraits, d'autographes et de diverses additions manuscrites et imprimées.

15279. — Discours sur le patriotisme, prononcé, le mardi 1er septembre 1789, à la suite d'une messe célébrée pour les

enfants aveugles, à l'occasion de l'octave de saint Louis, par M. DE CHARNOIS. *Paris, Clousier*, 1789, in-8°, 1 f. et 48 p. [*N.* Lb[39] 2296.]

15280. — Rapport sur l'établissement des aveugles-nés et sur sa réunion à celui des sourds-muets, fait au nom des Comités de l'extinction de la mendicité, d'aliénation des biens nationaux, des finances et de constitution, par M. J.-B. MASSIEU, évêque du département de l'Oise et député de celui de Seine-et-Oise à l'Assemblée nationale. *Paris, imp. de la rue Notre-Dame-des-Victoires*, 1791, in-4°, 1 f. et 16 p. [*R.* AD. VIII, 43.]

15281. — Règlements pour l'établissement des sourds-muets et des aveugles-nés. *Paris, imp. de l'institution des Sourds-Muets*, 1792, in-4°, 1 f. et 17 p. [*R.* AD. VIII, 40.]

Le titre de départ, page 1, porte en plus : « ... *fondé par les décrets de l'Assemblée nationale du* 21 *juillet et du* 28 *septembre* 1791, *sanctionnés par le Roi.* La page 17 n'est pas chiffrée.

15282. — Projet de décret sur les établissements des sourds-muets et des aveugles-nés. Imprimé par ordre des Comités réunis d'instruction publique et des secours publics. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°. [*N.* Le[33] 3 T.]

Continuation des pensions accordées aux élèves de ces deux établissements. Le décret conforme est du 10 septembre 1792.

15283. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret sur l'organisation définitive de l'établissement fondé à Paris pour les aveugles travailleurs, présentés à la Convention nationale, au nom des trois Comités des finances, d'instruction publique et des secours publics, le 25 prairial an III (13 juin 1795), par MERLINO, député de l'Ain, et ajournés jusqu'après sa distribution, précédés de la pétition de l'Institut national des aveugles travailleurs. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, prairial an III*, in-8°, 14 p. [*N.* Le[38] 1477.]

Voyez le numéro suivant.

15284. — Loi relative à l'organisation d'un établissement institué pour les aveugles travailleurs. 10 thermidor an III (28 juillet 1795). *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. XIV, 9.]

C. — HOPITAL ROYAL DES QUINZE-VINGTS

15285. — Lettres patentes du Roi concernant la translation de l'hôpital royal des Quinze-Vingts dans l'hôtel anciennement occupé par la compagnie des mousquetaires noirs dans la rue de Charenton. Données à Versailles, au mois de décembre 1779. Registrées en Parlement le 31 desdits mois et an. *Paris, imp. Prault*, 1781, in-4°, 7 p. [*N.* Inv. F. 21, 201, tome CLVII.]

15286. — Précis pour le sieur Laurent, maître plombier, contre les copropriétaires assurés des terrains et bâtiments de l'ancien enclos des Quinze-Vingts. *Imp. Ve Ballard et fils*, 1786, in-4°, 22 p. [*N.* 4° Fm 17948.]

Signé : BOURGEON, procureur; MOREAU DE LA VIGERIE, rapporteur.

Au sujet de la vente des matériaux provenant de la démolition des Quinze-Vingts.

15287. — Observations préliminaires pour les propriétaires associés dans l'acquisition des Quinze-Vingts, contre le sieur Kornmann (5 juin 1787). *Imp. Moutard. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* 4° Fm 24411.]

Signées : SEGUIN et visées par le procureur au Châtelet DUBOIS.

Réponse à un factum de Kornmann que je ne connais pas et par lequel il réclamait sa part de créancier dans l'opération.

L'ex. de la B. N. porte l'adresse de M. le président Joly de Fleury, rue de la Planche.

15288. — Précis pour les associés acquéreurs de l'ancien enclos des Quinze-Vingts aveugles. *Knapen et fils*, 1790, in-4°, 3 p. [*Br. M.* F. R. Méth. XIV.]

15289. — Projet de décret présenté par le Comité de l'Ordinaire des finances, sur le recouvrement d'une somme de plus de six millions due au Trésor public par les acquéreurs de l'ancien enclos des Quinze-Vingts. M. DIEUDONNÉ, rapporteur.

Paris, imp. Nationale. S. d., in-8°, 2 p. [*N.* Le[33] 3 J., II.]

L'ex. de la B. N. porte la date manuscrite du 7 avril 1791.

15290. — Observations sommaires pour l'hôpital des Quinze-Vingts sur le projet du Comité. *Imp. J. Grand. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. XIV, 9.]

15291. — Loi relative aux créances dues au Trésor public par les acquéreurs de l'ancien enclos des Quinze-Vingts, donnée à Paris le 6 janvier 1792. *Paris, imp. Royale*, 1792, in-4°, 3 p. [*R.* AD. XIV, 9.]

15292. — Rapport fait au Comité de l'Ordinaire des finances, par M. Dieudonné, député du département des Vosges, sur la ratification d'un compromis passé entre l'agent du Trésor public et les acquéreurs de l'ancien enclos des Quinze-Vingts, le 24 juin 1792. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale, conformément au décret du 28 mai. *Imp. Nationale. S. d.* (1793), in-8°, 4 p. [*N.* Le[33] 3 Z.]

15293. — Mémoire pour les acquéreurs de l'enclos des Quinze-Vingts. *Imp. Gorsas. S. d.*, in-4°, 12 p. [*Br. M.* F. R. Méth. XIV.]

15294. — Discours de M. Fauchet aux vainqueurs de la Bastille, à leur assemblée générale tenue dans l'église des Quinze-Vingts (25 juin 1790).

Voyez tome II, n° 6911.

15295. — Affaire des Quinze-Vingts. *Imp. Ve Delaguette. S. d.*, in-8°, 63 p. [*P.* 4452*.]

Épigr. :

Nihil opertum quod non revelabitur et occultum quod non scietur.

Mart.

Recueil ainsi composé : P. 1, *Pièces justificatives :* Acte de démission de MM. les anciens administrateurs. P. 4, *Procès-verbaux des informations sur l'état actuel de l'hôpital des Quinze-Vingts, faites par MM. les vingt-quatre commissaires nommés par la cour du Parlement assemblée en la chambre de Saint-Louis* (6, 10 février et 2 mars 1784). Déclaration du sieur Maynier. P. 18, Déclaration de Me Jacques-André Laugier, ministre, maître et administrateur en survivance. P. 29, Déclaration de Me Philippe Bresse, greffier. P. 32, Déclaration du sieur Claude Baccari, architecte. P. 38, Déclaration du sieur abbé Le Rat de Mondon, administrateur. P. 41, Déclaration de Mlle Lefranc, mercière, rue Saint-Honoré. P. 43, *Premières Remontrances du Parlement* (décembre 1783). P. 48, *Deuxièmes Remontrances* (mai 1784). P. 57, Réponse à ces remontrances, faite par M. le garde de sceaux, au nom du Roi (décembre 1784). Id., *Troisièmes Remontrances* (mars 1785). P. 62, *Représentations faites et lues au Roi par M. le premier président au Parlement de Paris, en présence de deux autres présidents* (25 août 1789).

Voyez le numéro suivant.

15295a. — Affaire des Quinze-Vingts. *Imp. Ve Delaguette. S. d.*, in-8°, 1 f., 5 et 64 p. [*P.* 4452*.]

Même tirage que celui du numéro précédent, mais dans lequel on a inséré entre le titre et les *Pièces justificatives* une pièce intitulée : *A Nosseigneurs de l'Assemblée nationale* (requête des sieurs Maynier et Laugier).

15295b. — Affaire des Quinze-Vingts. *Imp. Ve Delaguette. S. d.*, in-8°, 1 f., 12 et 64 p. [*N.* 8° F[3] 3309.]

Entre le titre et les *Pièces justificatives* est intercalée une pièce intitulée : *Affaire des Quinze-Vingts*, non signée et commençant ainsi : « Il n'y a point d'établissement dans le royaume dont la position soit si triste et si déplorable que celle des Quinze-Vingts. »

15296. — Observations pour servir de Réponse à deux imprimés adressés à l'Assemblée nationale sur l'administration des Quinze-Vingts. *Imp. Cl. Simon. S. d.*, in-8°, 1 f. et 36 p. [*R.* AD. XIV, 9. — *N.* 8° Fm 3310.]

L'ex. de la B. N. est incomplet.

15297. — Requête à l'Assemblée nationale sur l'administration de M. le cardinal de Rohan, de l'hôpital royal des Quinze-Vingts, par tous les frères aveugles des Quinze-Vingts. *Paris, imp. P.-Fr. Didot le jeune*, 1790, in-8°, VIII-59 p. [*N.* 8° F[3] 3309. — *R.* AD. XIV, 9.]

15298. — Coup d'œil rapide sur l'affaire des Quinze-Vingts. *Imp. du Postillon. S. d.*, in-8°, 7 p. [*R.* AD. XIV, 9.]

Signé : Césarges, député.

15299. — Réponse aux imprimés volumineux, faux, répandus avec profusion par le chapitre des Quinze-Vingts pour éblouir les représentants du peuple sur les dénonciations qui leur ont été faites. *Imp. de la section des Quinze-Vingts. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. XIV, 9.]

15300. — Exposé pour les frères des Quinze-Vingts sur les réclamations et demandes par eux formulées à l'Assemblée nationale (9 août 1790). *Imp. Grand. S. d.*, in-8°, 16 p. [*P.* 4452*.]

15301. — Mémoire pour les frères de l'hôpital des Quinze-Vingts et leurs anciens administrateurs sur la dénonciation faite par le Conseil du département de Paris des jugements rendus en leur faveur au tribunal du quatrième arrondissement (9 août 1790). *Paris, imp. J. Grand*, 1791, in-8°, 23 p. [*N.* 8° F^3 3311.]

P. 23, signatures des délégués des frères aveugles.

15302. — Pétition présentée à l'Assemblée nationale par les frères aveugles et voyants de l'hôpital des Quinze-Vingts. *Imp. Ve Delaguette. S. d.*, in-8°, 19 p. [*Br. M.* F. R. 154, 4.]

Voyez le numéro suivant.

15303. — Observations sur la pétition présentée à l'Assemblée nationale au nom des frères aveugles des 15-20 (*sic*), à la séance du 8 février 1791. *Imp. Cl. Simon. S. d.*, in-8°, 22 p. [*R.* AD. XIV, 9.]

15304. — Suite du rapport fait par le Comité de mendicité des divers hôpitaux de Paris. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 1 f. et 30 p. [*R.* AD. XIV, 9.]

Le titre de départ, p. 1, porte : *Hôpital des Quinze-Vingts.*
Voyez les numéros 15160 — 15162 ci-dessus.

15305. — Loi relative à l'hôpital des Quinze-Vingts, donnée à Paris, le 15 avril 1791. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 3 p. [*R.* AD. XIV, 9.]

15306. — Loi relative aux jugements rendus et aux délibérations prises sur les contestations qui se sont élevées entre les anciens administrateurs des Quinze-Vingts, donnée à Paris, le 10 juillet 1791. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 2 p. [*R.* AD. XIV, 9.]

15307. — Proclamation du Conseil exécutif provisoire qui casse et annule un arrêté du département de Paris et plusieurs arrêtés et délibérations du Conseil général de la Commune et des commissaires nommés par elle pour se transporter à l'hôtel des Quinze-Vingts, à l'effet d'entendre les frères aveugles et voyants de cette maison (6 octobre 1792). *Paris, imp. de la Loterie nationale*, 1792, in-4°, 7 p. [*Br. M.* F. R. Méth. XIV.]

15308. — Convention nationale. Rapport sur l'hôpital des Quinze-Vingts, par F.-G. Riffard-Saint-Martin, député du département de l'Ardèche. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 43 p. [*N.* Le^{38} 79.]

15309. — Convention nationale. Projet de décret sur l'administration et l'établissement de l'hôpital des Quinze-Vingts, présenté au nom du Comité des secours publics, par le citoyen Saint-Martin, député du département de l'Ardèche. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD, XIV, 9.]

Voyez le numéro suivant.

15310. — Observations pour les aveugles de l'hôpital des Quinze-Vingts sur le projet de décret du Comité de secours de la Convention nationale pour la suppression de cet hôpital. *Imp. J. Grand*, in-8°, 1 f. et 52 p. [*R.* AD. XIV, 9. — *P.* 4452*. — *N.* 8° Fm 3312.]

Voyez le numéro précédent.

15311. — Mémoire à la Convention nationale sur les abus de l'administration des Quinze-Vingts et sur les plaintes qu'ont à faire les aspirants audit hôpital. *Imp. Gouriet. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* 8° F^3 3312.]

Signé : Jacquellin, aspirant, au nom de ses confrères.

15312. — Loi relative aux aveugles nécessiteux, du 22 messidor an II (10 juillet 1794). *Paris, imp. du Dépôt des lois, an II*, in-4°, 1 p. [*R.* AD. XIV, 9.]

15313. — Loi qui double provisoirement le traitement alimentaire de la maison dite des Quinze-Vingts. 13 nivôse an IV (3 janvier 1796). *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [*R.* AD. XIV, 9.]

15314. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport par DAUBERMESNIL sur l'organisation de l'hospice des Quinze-Vingts. Séance du 2e jour complémentaire an IV (18 septembre 1796). *Paris, imp. Nationale, 5e jour complémentaire an IV*, in-8°, 10 p. [*N.* Le43 480.]

15315. — Établissement national des Quinze-Vingts. Règlement de police pour l'intérieur de l'établissement. Du 28 prairial an VIII (17 juin 1800). *Paris. S. d.*, in-4°.

D'après M. Léon Le Grand (voyez le n° 15318 ci-dessous.

15316. — Notice historique et statistique sur l'hospice royal des Quinze-Vingts, par M. BATTELLE. Avril 1837. *Imp. Crapelet. S. d.*, in-8°, 40 p. [*P.* 4454.]

La couverture imprimée sert de titre. Le faux-titre porte : *Notice lue par M.* BATTELLE *à la Société des Établissements charitables.*

15317. — Les Quinze-Vingts. Notice historique et statistique, par M. THOLON-BOURDON. *Paris, Guillaumin et Ce*, 1848, in-8°, 16 p. [*P.* 4455.]

On lit au verso du titre : « Extrait du *Journal des économistes*, n° 79, 15 septembre 1848. »

15318. — Les Quinze-Vingts. Notes et documents recueillis par feu l'abbé J.-H.-R. PROMPSAULT, chapelain de cette maison depuis 1829 à 1855, coordonnés, rédigés et édités par son frère, M. l'abbé J.-L. PROMPSAULT, économe du petit séminaire N.-D.-de-Sainte-Garde-des-Champs (Vaucluse). *Paris, Victor Sarlit; Dumoulin* (*Carpentras, imp. E. Roland*), *juillet* 1863, in-8°, 158 p., la dernière non chiffrée. [*N.* Inv. R. 47636.]

Le chapitre IV est consacré à l'établissement des Quinze-Vingts, de 1790 à 1814.

¶ M. LÉON LE GRAND, archiviste aux Archives nationales, a publié dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, tomes XIII et XIV (1886-1887), une importante étude sur *les Quinze-Vingts, depuis leur fondation jusqu'à leur translation au faubourg Saint-Antoine* (XIIIe-XVIIIe siècles), terminée par une *Bibliographie* sommaire classée dans l'ordre alphabétique et comprenant aussi les documents afférents à la période moderne de l'institution.

D. — HOSPICE DE LA CHARITÉ = HOSPICE DE L'UNITÉ

15319. — Notice historique sur l'hôpital de la Charité à Paris, par M. CH. LEGUAY, membre fondateur de la Société parisienne d'Archéologie et d'Histoire, membre de l'Académia di Pellegrini, affaticati della cita del Castro Reale (du nom de Titus Sempronius Longus). *Paris, Remkinffort*, 1866, in-8°, 8 p. [*P.* 18308*, n° 11.]

Extrait à cent ex. du tome Ier (et unique) du *Bulletin de la Société parisienne d'Archéologie et d'Histoire*.

15320. — Histoire de la médecine. L'hôpital de la Charité (1606-1878), par A. LABOULBÈNE, médecin de l'hôpital de la Charité, agrégé libre de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine. *Paris, J.-B. Baillière et fils*, 1878, in-8°, 45 p. [*N.* 8° R. 967.]

On lit au verso du titre : « Extrait de la *Gazette médicale de Paris*, novembre et décembre 1878.

En regard du titre, plan géométral et héliogravure du couvent de la Charité au dix-huitième siècle.

E. — HOPITAL SAINT-JACQUES = HOPITAL DU SUD OU DU MIDI

15321. — L'hôpital du Midi et ses Origines. Recherches sur l'histoire médicale et sociale de la syphilis à Paris, par le Dr A. PIGNOT, préparateur du cours d'histoire de la médecine et de la chirurgie à la Faculté de médecine de Paris, ancien interne des hôpitaux, médaille de bronze

de l'Assistance publique, membre de la Société clinique. *Paris, Octave Doin,* 1885, in-8°, 147 p., 4 plans et 4 fig. [*N.* Td[43] 507.]

Voyez le n° 15213 ci-dessus.

15322. — Leymerie, médecin en chef de l'hospice du Sud, à la Commission administrative des hôpitaux civils de Paris. *Paris, l'auteur, rue de la Harpe,* 132, *et chez les marchands de nouveautés,* 1797, in-8°, 52 p. [*R.* AD. XIV, 8.]

Réfutation des attaques dont il était l'objet, particulièrement en ce qui touchait la sortie des malades admis à l'hospice.

Hospice de la Maternité — Voyez **Enfants-Trouvés.**

F. — HOSPICE DES PETITES-MAISONS

15323. — Département de Paris. Réclamation relative aux Petites-Maisons (14 mars 1793). *Imp. Ballard. S. d.,* in-4°, 3 p. [*R.* AD. XIV, 8.]

Signé : Nicoleau, président [du Directoire]; Bourgain, Houzeau, E.-J.-B. Maillard, Lefèvre et Leblanc.
Au sujet de l'entretien de cet asile par des souscriptions libres et volontaires.

G. — HOSPICE DE CHARITÉ [HOPITAL NECKER]

15324. — Hospice de charité. *Paris, imp. Royale,* 1780, in-4°, 62 p. [*P.* 6660.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Hospice de charité. Institution, règles et usages de cette maison.*
Réimp. la même année, avec augmentations.
Voyez le numéro suivant.

15325. — Hospice de charité. *Paris, imp. Royale,* MDCCLXXX, in-4°, 116 p. et 1 tableau. [*P.* 6660.]

Le titre de départ, p. 1, porte en plus : *Institutions, règles et usages de cette maison.*
Suivant M. R. Gervais (voyez le numéro suivant), cet exposé avait été rédigé, sous la direction de Mme Necker, par un commis des finances nommé Aicard.

15326. — Histoire de l'hôpital Necker (1778-1785), par Raymond Gervais, docteur en médecine et licencié en droit des Facultés de Paris. *Paris, A. Parent (A. Davy, successeur) imprimeur,* 1885, in-8°, 142 p. et 1 tableau. [*P.* 19961.]

H. — HOPITAL BEAUJON = HOPITAL DU ROULE

15327. — L'hôpital Beaujon. Histoire depuis son origine jusqu'à nos jours, avec un plan, par le Dr Charles Fournel. *Paris, E. Dentu,* 1884, in-8°, 2 ff., 146 p., 1 f. non chiffré (table des matières) et 1 plan. [*N.* 8° R. 6162.]

Fondé en 1785, par le célèbre financier Nicolas Beaujon pour vingt-quatre enfants de six à douze ans, auxquels il assurait, en outre, 400 livres pour l'apprentissage du métier qu'ils devaient choisir.

I. — HOSPICE NATIONAL DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

15328. — Décret (n° 1882) de la Convention nationale du 25 brumaire an II (15 novembre 1793) qui autorise à employer provisoirement les bâtiments du ci-devant Évêché au service du Grand Hospice d'humanité de la Commune de Paris. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre, an II,* in-4°, 2 p. [*R.* AD. VIII, 14.]

Voyez le numéro suivant.

15329. — L'Hospice national du tribunal révolutionnaire, par Léon Le Grand, archiviste aux Archives nationales. *Paris, bureaux de la Revue* [des questions historiques], 5, *rue Saint-Simon,* 1890, in-8°, 43 p.

On lit au verso du titre : « Extrait de la *Revue des questions historiques*, juillet 1890. »
L'hospice dont M. Le Grand a reconstitué l'histoire d'après les documents inédits conservés aux Archives nationales, est celui qui fut installé de germinal an II aux premiers mois de l'an III, dans une partie du palais épiscopal abandonnée par Gobel après son abdication. Un

arrêté du Comité de salut public du 23 germinal an II (12 avril 1794), en affectant exclusivement cet hospice aux prévenus destinés à passer devant le tribunal révolutionnaire, mais ajournés pour raisons de santé, l'avait placé sous la surveillance spéciale de Fouquier-Tinville.

Au cours de ses recherches, M. Le Grand a trouvé la minute manuscrite d'un Règlement visé par Fouquier-Tinville et Paré, ministre de l'intérieur, et revêtu d'un bon à tirer de Grandpré, chef de bureau du même ministère, portant que ce Règlement devait être imprimé à 500 ex. en placards et 200 en petit in-8° ; il n'a été jusqu'ici signalé aucun exemplaire de l'un ou l'autre format.

Parmi les prisonniers transférés à l'Hospice national et dont les relations ont été consultées par M. Le Grand, on peut rappeler celles de Doucet-Suriny (voyez tome Ier de la *Bibliographie*, n° 4346) et de Paris de l'Epinard (cf. *ibid.*, n° 4347), dont les allégations furent réfutées par les médecins de l'hospice qu'il avait pris à partie (cf. *ibid.*, n° 4348).

¶ Les hospices spéciaux à quelques paroisses ou à diverses communautés seront mentionnés ci-après, quand il y aura lieu, sous la rubrique de l'église ou de la congrégation à laquelle ils ressortissaient.

Pour l'établissement d'aliénés dirigé par les frères de la Charité, à Charenton, voyez l'Appendice du présent volume. (*Paris hors les murs.*)

CHAPITRE X

DÉMOGRAPHIE, STATISTIQUE, HYGIÈNE

§ 1. — Dénombrement, Recensement, Conscription.

15330. — Tableau de la population de toutes les provinces de la France et de la proportion, sous tous les rapports, des naissances, des morts et des mariages depuis dix ans, d'après les registres de chaque généralité, accompagnés de notes et observations. Mémoire sur les milices, leur création, leurs vicissitudes et leur état actuel. Examen de la question de la prestation du service militaire en nature ou sur sa conversion en une imposition générale, par M. le chevalier Des Pommelles, lieutenant-colonel du 5e régiment d'état-major. *Paris*, 1789, in-4o, 1 f., 68 p. et 1 tableau. [*N*. L31 3.]

Des Pommelles évalue la population de Paris à 660,000 habitants. Voyez le numéro suivant.

15331. — Tableau de la population de la France, avec les citations des auteurs, au nombre de soixante-douze, qui ont écrit sur cette partie de la statistique, relativement à la France seule, suivi d'un tableau de l'étendue carrée des généralités du royaume, avec une carte divisée par gouvernements généraux et par généralités, par M. Brion de La Tour, ingénieur géographe du Roi. *Paris, chez l'auteur, rue Jacob, vis-à-vis la rue Saint-Benoît, no 27, maison de M. Prudhomme*, 1789, in-4o, VIII-43 p. et 2 cartes. [*N*. L31 4.]

D'après les calculs de l'auteur, la population de Paris n'était plus que de 650,000 habitants.

15332. — Ville et Faubourgs de Paris. État des baptêmes, mariages, mortuaires et enfants trouvés de la ville et faubourgs de Paris. Année 1789 [-1791]. *Paris, imp. Lottin*, 1788 [-1791], in-folio. [*N*. Lk7 6745.]

Ces *États*, dont les pages ne sont point chiffrées, sont divisés par mois et terminés par une première *Récapitulation*, suivie elle-même de l'*État des morts en religion dans les communautés religieuses des deux sexes*, dont le chiffre figure à une dernière *Récapitulation générale* comparée avec celle de l'année précédente.

La publication de cet *État* avait commencé en 1670; mais, d'après une note inscrite sur l'ex. de la B. N., les années 1676, 1677 et 1685 à 1709 n'auraient point été imprimées. Dans ce même ex. manque l'année 1789.

15333. — Ass. rep. Comm. 19 décembre 1789. In-folio plano. [*N*. Lb40 1152*.]

Quatre modèles de feuilles de recensement.

15334. — Hôtel de Ville de Paris. Tribunal de police. Jugement qui ordonne l'exécution de l'article III de la loi du 16 juillet dernier, concernant le recensement des citoyens, et pour, par le domestique de M. Rochebrune, député à l'Assemblée nationale, avoir refusé de s'y conformer, ordonne que ce domestique sera inscrit sur le rôle de recensement de la section du Théâtre-Français, avec son signalement comme « homme mal intentionné », conformément à l'article III de cette loi; au

surplus, lui enjoint de porter honneur et révérence aux commissaires de sections, pour y avoir manqué et retenu en charte privée l'un des commissaires de la section du Théâtre-Français et avoir injurié la garde nationale, le condamne et par corps à 100 livres d'amende, dont M. Rochebrune, son maître, est garant et civilement responsable, sauf son recours, lui fait défense de récidiver sous telles peines qu'il appartiendra, ordonne l'impression et l'affiche. 3 août 1791. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-folio plano. [*N.* Lb40 1167.]

Le nom du domestique n'est pas spécifié dans l'arrêt.

15335. — Département de Paris. Séance publique du 17 vendémiaire an III (8 octobre 1794). *Imp. Ballard. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb40 1156.]

Arrêté prescrivant de dresser le contrôle des jeunes gens de la première réquisition.

15336. — De l'Influence de la Révolution française sur la population, ouvrage où l'on prouve qu'elle a augmenté depuis dix ans et où l'on en donne les causes morales et politiques, avec des tableaux à l'appui, par ROBERT, médecin et ancien correspondant du gouvernement pour l'agriculture. *Paris, Allut et Crochard, an XI* (1803), 2 vol. in-12. [*N.* L31 47.]

A la fin du premier volume se trouve un *Tableau des probabilités de la durée de la vie*, par BUFFON (in-folio plano).

§ 2. — Réforme de l'état civil.

15337. — Moyens d'établir un ordre propre à enseigner, conserver et transmettre à la postérité, dans toute leur pureté et intégrité, les noms de famille, afin que désormais il n'y ait plus d'incertitude ni, par conséquent, de contestations et plaintes à ce sujet, ce qui est de la plus grande importance pour faire régner la justice et la concorde dans la société. *S. l.*, 1789, in-8°, 20 p. [*N.* Lf139 1.]

Signé : GARNIER, membre du tiers état.

15338. — Deuxième Dialogue entre Gros-Jean et son curé. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Ld4 7057.]

Au sujet et en faveur du transfert aux municipalités des registres d'état civil précédemment confiés au clergé. Les interlocuteurs sont un prêtre constitutionnel et l'un de ses paroissiens. Ce dialogue est suivi de : *les Bœufs et les Loups, fable dédiée aux tyrans*, et d'un *Envoi* (en vers) *aux Hollandais*.

¶ J'ai décrit plus haut (cf. n° 12756) une *Lettre de Gros-Jean à son curé*, à propos de la vente des biens du clergé.

15339. — Mémoire sur la nécessité d'établir un bureau général et national servant de dépôt, et à la délivrance de tous les actes, archives et autres papiers de toutes les églises de Paris et un pareil bureau dans toutes les municipalités de l'empire français, présenté le 2 mai 1791, à la Société des Amis de la Constitution séant aux Jacobins de la rue Saint-Honoré, par M. MAURAY, ancien commis des finances, rue Saint-Victor, 138. *Imp. Gaillard. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. XVIIIe, 19.]

15340. — Municipalité de Paris. 25 novembre 1791. Arrêté concernant les légalisations et les certificats de vie. In-folio plano. [*N.* Lb40 1*.]

15341. — Municipalité de Paris. Arrêté sur les certificats exigés pour le payement des pensions, dons, gratifications, secours ou appointements accordés par l'État (23 avril 1792). *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 616, 20.]

15342. — Projet d'un répertoire général et perpétuel, contenant tous les actes de naissances, mariages et décès du royaume, et de décret sur sa formation et celle des dépôts particuliers, des quatre-vingt-trois départements correspondants, par M. COQUELIN, chef du bureau de l'organisation

des paroisses de Paris. Juillet 1792. *S. l.*, in-8°, 32 p. [*Br. M.* F. R. 494, 6.]

15343. — Projet d'arrêté présenté au Conseil général, par le citoyen MANUEL, sur la loi (du 20 septembre 1792) qui détermine le mode de constater l'état civil des Français, et sur celle qui détermine les causes, le mode et les effets du divorce. *S. l. n. d.*, in-4°, 11 p. et 2 ff. blancs. [*N.* Lb[40] 1293.]

Les deux feuillets blancs étaient destinés à recevoir les observations « à présenter dans un délai de trois jours ».

15344. — Proclamation du Conseil exécutif provisoire, du 22 janvier 1793, l'an II de la République. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 3 p. [*N.* Lb[41] 483.]

Défense au clergé de s'immiscer dans la tenue des registres de l'état civil. Signé : GARAT, CLAVIÈRE, LEBRUN, MONGE.

Voyez le numéro suivant.

15345. — Mémoire justificatif du citoyen évêque du département de Paris et des citoyens vicaires composant son conseil, adressé au Conseil exécutif provisoire. *Imp. Belin*, 1793, in-8°, 39 p. [*N.* Lb[41] 2864.]

Sur la tenue et les extraits d'actes de l'état civil.

P. 1, *Aux citoyens ministres composant le Conseil exécutif provisoire, le citoyen évêque du département de Paris et les citoyens vicaires, membres de son conseil*. Signé, p. 28 : le citoyen GOBEL, évêque métropolitain de Paris. Le citoyen GENAIS, vicaire métropolitain et secrétaire du conseil.

P. 28, *Extrait des registres des délibérations du conseil épiscopal et métropolitain de Paris du 31 décembre* 1793... (Signé : GENAIS).

P. 35, *Proclamation du Conseil exécutif provisoire*, du 22 janvier 1794. (Voyez le numéro précédent.)

15346. — Réflexions des commissaires de police de la ville de Paris relativement aux registres qui constituent l'état des hommes. *Imp. C. Simon*, 1792, in-4°, 3 p. [*N.* Lf[139] 3.]

Signé : TURQUET, pour ses collègues.

15347. — Commune de Paris. Avis aux citoyens. *Imp. Patris. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb[40] 3294.]

Heures de réception des actes de naissance et de décès.

15348. — Département de Paris. Extrait du registre des délibérations du 13 germinal an II (2 avril 1794). In-folio plano. [*N.* Lb[40] 1159*.]

Formalités nécessaires pour l'obtention d'un certificat de vie.

15349. — Vues de C.-F.-JUSTE-J.-M. CONCEDIEU, pour la perfection des preuves de l'état civil. *S. l. n. d.* (1794), in-8°, 4 p. [*N.* 8° F. 2305.]

15350. — Convention nationale. Rapport sur l'établissement des fonctionnaires destinés à constater l'état civil dans la Commune de Paris, fait au nom du Comité de législation, par J.-PH. GARRAN. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, pluviôse an III*, in-8°, 12 p. [*N.* Le[38] 1225.]

15351. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par LÉGIER sur l'établissement d'une régie pour la perception, au profit du Trésor public, des droits de greffe et d'expédition des actes de l'état civil réunis dans des dépôts de conservation. Séance du 19 fructidor an VI (5 septembre 1798). *Paris, imp. Nationale, 2e complémentaire an VI*, in-8°, 30 p. [*N.* Le[43] 2312.]

15352. — Rapport et Projet de résolution, par JACQUEMINOT, au nom de la Commission chargée de présenter un projet de code civil, sur le mode de constater l'état civil des citoyens. Séance du 26 frimaire an VII (16 décembre 1798). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VII*, in-8°, 16 p. [*N.* Le[43] 2552.]

§ 3. — Santé publique.

15353. — Essai sur l'histoire médico-topographique de Paris ou Lettre à M. d'Aumont, professeur en médecine à Valence, sur le climat de Paris, sur l'état de la médecine, sur le caractère et le traitement des maladies et particulièrement sur la petite vérole et l'inoculation, par M. Menuret de Chambaud, docteur en l'Université de médecine de Montpellier, agrégé honoraire de celle de Valence, correspondant de la Société royale des sciences, associé régnicole de la Société royale de Médecine, ancien médecin des hôpitaux en Dauphiné, médecin consultant de Mme la comtesse d'Artois. *A Paris, rue et hôtel Serpente,* MDCCLXXXVI, in-8°, 2 ff., XII-292 p. et 2 ff. pour le privilège.

Bibliothèque de M. Paul Lacombe.
Menuret a réimprimé son travail en 1804 avec de nombreux changements.
Voyez le numéro suivant.

15353a. — Essai sur l'histoire médico-topographique de Paris ou Lettres à M. d'Aumont, professeur en médecine à Valence, sur le climat de Paris, sur l'état de la médecine, sur le caractère et le traitement des maladies, sur l'inoculation, le magnétisme animal, etc. Nouvelle édition, augmentée de quelques lettres sur les changements et objets nouveaux que Paris présente depuis 1785, sur la vaccine, le galvanisme, etc., par M. Menuret, docteur en médecine de l'Université de Montpellier, etc. *Paris, Méquignon l'aîné; A. Bonnier, 1804-an XIII,* in-8°, XXXVI-360 p. [*P.* 4469.]

Voyez le numéro précédent.

15354. — Tableau historique des événements présents relatifs à leur influence sur la santé aux maux qui en sont et qui peuvent en être la suite et aux moyens propres à les combattre, par M. Gachet, docteur en médecine, membre de l'Académie des Arcades de Rome, du Musée de Paris, etc., et auteur du « Manuel des goutteux et des rhumatistes ». *Paris, chez l'auteur, porte Saint-Denis, rue Beauregard, n°* 50 (1789), in-18, VIII-116 p. [*N.* T19 53.]

Épigr. :

Quis talia fando
Temperet a lacrymis ?
Æn., l. II, v. 6.

15355. — Essai sur la topographie physique et médicale de Paris ou Dissertation sur les substances qui peuvent influer sur la santé des habitants de cette cité, avec une description de ses hôpitaux, par le citoyen Audin Rouvière, officier de santé, membre de deux Sociétés libres d'histoire naturelle. *Imp. française de Mnémosyne, quai des Miramionnes, n°* 106, *an II,* in-8°, 2 ff., VIII-242 p. [*P.* 4468.]

15356. — Résultats des observations faites dans plusieurs départements de la République sur les maladies qui ont régné pendant les six premiers mois de l'an VIII, par le c. Desessartz, médecin, membre de l'Institut national de France, de la Société de Médecine de Paris, de celles de Bordeaux, Bruxelles, etc. et du Lycée des Arts. *Paris, imp. de Mme Huzard, an VIII,* in-8°, 15 p. [*N.* Td58 9.]

On lit au verso du titre : « *Nota.* Ces Résultats devaient être lus à la séance publique de l'Institut national, le 5 messidor an VIII (24 juin 1800). Le temps ne l'a pas permis. C'est pour satisfaire au désir d'un grand nombre de personnes que l'auteur les a fait imprimer tels qu'ils devaient être lus. »

P. 11-15, curieux passage sur les maladies mortelles dues aux modes adoptées par les femmes sous le Directoire. En terminant, l'auteur adjure le « sexe créé pour être aimé » de revenir d'aussi funestes erreurs.

Selon Quérard, Desessartz aurait publié précédemment d'autres *Observations* sur les maladies épidémiques de l'an VI. Je ne les ai pas retrouvées.

15357. — Mémoire à l'Assemblée nationale. *Versailles, imp. Baudouin. S. d.,* in-4°, 8 p. [*R.* AD. XIV, 12.]

Pétition de l'abbé Sans, professeur honoraire de l'Université de Perpignan, accompagnant l'envoi des deux mémoires manuscrits où il ex-

posait sa méthode pour guérir par l'électricité les convulsions infantiles et la paralysie, mémoires dont il demandait l'impression gratuite et la distribution dans toutes les villes et les principaux villages de France.

15358. — A l'Assemblée nationale. *Imp. Grangé. S. d.*, in-8°, 14 p. [*R.* AD. VIII, 30.]

Signé : MITTIÉ, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris.
Contre l'emploi du traitement mercuriel dans les maladies vénériennes.
Voyez le numéro suivant.

15358ª.—A l'Assemblée nationale (25 juin 1789). *S. l. n. d.*, in-8°, 32 p. [*R.* AD. VIII, 33.]

Signé : MITTIÉ, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris.
Réimpression augmentée de la pièce précédente.

15359. — Mémoire sur la nécessité de l'inoculation à Paris et sur l'utilité d'un hôpital destiné à cette opération, par AUDIN ROUVIÈRE. *Paris*, 1795, in-8°.

D'après Ersch et Quérard.

15360. — Des Inhumations précipitées. *Paris, imp. Royale*, 1790, in-8°, 22 p. [*P.* 4530*.]

Attribué par Barbier à Mme NECKER.

15361. — Réveil des endormis ou Réflexions sur le danger des enterrements précipités et sur les moyens à employer pour interrompre le cours des abus qui en peuvent résulter contre la religion et l'humanité, adressés à Messieurs de l'Assemblée nationale, par M. LEMAISTRE DE SAINT-PÉRAVY, homme de loi. *Imp. du Journal général de politique, de littérature et de commerce*, 1791, in-8°, 16 p.

Le *Journal général de politique...* a été décrit tome II, n° 10403.

§ 4. — Transfert et Assainissement des cimetières.

15362. — Lettres du baron de *** à son ami sur l'affaire des cimetières, avec des Observations sur les arrêts de la cour du 3 septembre 1765 et 4 septembre 1780. *S. l.*, 1781, in-8°, IV-172 p. [*N.* Li18 9.]

P. 1, Première lettre (*l'Historique de cette affaire*) datée du 25 janvier 1781; p. 37, *l'Intérêt de cette affaire* (1er février); p. 72, Troisième lettre, *les Inconvénients de cette affaire* (8 février); p. 115, Quatrième lettre, *le Moyen de cette affaire* (15 février).

15363. — Projet de catacombes pour la ville de Paris, en adaptant à cet usage les carrières qui se trouvent tant dans son enceinte que dans ses environs. *Londres et Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1782, in-8°, 2 ff. et 27 p. [*N.* Inv. V. 54983.]

Le feuillet non chiffré qui suit le titre renferme un dédicace à Rhodope, la célèbre courtisane de Thrace.

ÉPIGR. :

Juvat... ire per umbras
Per loca lenta situ... noctemque profundam.
VIRG.

Attribué par Barbier, d'après Van Thol, à un nommé VILLEDIEU.

15364. — Mémoire sur la nécessité de mettre les sépultures hors de la ville de Paris, présenté à M. de Calonne, ministre d'État, conseiller au Conseil royal, contrôleur général des finances, grand trésorier de l'ordre du Saint-Esprit, par le sieur LABRIÈRE, architecte de Mgr le comte d'Artois. *S. l. n. d.*, in-4°, 8 p. et 2 pl. [*P.* 4523.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Projet d'un temple destiné à la sépulture de nos rois, environné de sépulcres pour les princes et seigneurs et de tombeaux pour la noblesse et les habitants de Paris qui, sous quelque prétexte que ce fût, ne pourraient plus à l'avenir être enterrés dans le sein de la capitale.*
La première pl. est anonyme; la seconde est signé : CROISEY, *sculp.*

15365. — Rapport sur la contagion des cimetières de Paris, par NICOLAS BABLOT. *Paris*, 1793, in-8°.

D'après la *Bibliographie historique et topographique de la France*, de Girault de Saint-Fargeau, p. 245, et sous les plus expresses réserves, car je n'ai pu trouver nulle part ailleurs traces de ce travail. L'auteur, médecin à Châlons-sur-Marne, a laissé d'autres écrits énumérés par Quérard qui ne cite pas celui-ci.

15366. — Rapport de l'administration des travaux publics sur les cimetières, lu au Conseil général [de la Commune] par le citoyen AVRIL. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 28 p. [*R.* AD. I, 87. — *P.* 4530*.]

Le faux-titre (il n'y a pas de titre) porte : *Rapport sur les cimetières.*

15367. — Rapport sur les sépultures, présenté à l'administration centrale du département de la Seine, par le c^en^ CAMBRY, administrateur du département de la Seine, administrateur du Prytanée français et de l'Académie des antiquaires de Cortone. *Paris, imp. Pierre Didot l'aîné, an VII*, in-4°, 3 ff., 83 p. et 9 pl. [*N.* Lk⁴ 788.]

P. I-II, *Extrait des registres des délibérations de l'administration centrale du département de la Seine*, en date du 2 frimaire an VIII (23 novembre 1799). P. 1, *Rapport présenté...* par le citoyen CAMBRY. P. 73, *Projet d'arrêté du département de la Seine sur les sépultures.*

Les neuf planches, toutes signées MOLINOS, *architecte invenit*, sont les suivantes :

1° *Plan du champ de repos.* [Circulaire.] L'ÉPINE et NIQUET j^ne^, *sculp.*

2° *Élévation géométrale de la pyramide et du mur d'enceinte.* GALLIEN, *sculp.*

3° *Coupe de la pyramide.* GALLIEN, *sculp.*

4° *Plan de la pyramide.* GALLIEN, *sculp.*

5° *Élévation géométrale.* L'ÉPINE et GALLIEN, *sculp.*

6° *Monument national.*

Les pl. 6-7 sont signées L'ÉPINE, *sculp.*

Les deux dernières, L'ÉPINE et GALLIEN, *sculp.*

15368. — De la Translation des cimetières hors Paris, avec le moyen de l'effectuer de façon à relever l'honneur de la sépulture et à rendre ces établissements une source abondante de secours pour les pauvres ou les malheureux. *S. l. n. d.*, in-4°, 27 p. et 1 planche. [*R.* AD. I, 87. — *N.* Inv. V. 9115.]

Signé : PATTE, ancien architecte de Paris, domicilié à Mantes.

La planche, représentant les plans, coupes et élévations du cimetière projeté, est signée : P. PATTE, *inv.*; N. RANSONNETTE, *sculp.*, an VII.

15369. — Tribunat. Rapport fait par CARRET (du Rhône) sur un projet de loi tendant à autoriser la Commune de Paris à acquérir soixante hectares de terrain pour les inhumations. Séance du 21 frimaire an X (12 décembre 1801). *Paris, imp. Nationale, an X*, in-8°, 3 p. [*N.* Le⁵¹ 467.]

L'emplacement de ces soixante hectares n'est pas spécifié.

TROISIÈME DIVISION

HISTOIRE RELIGIEUSE

CHAPITRE PREMIER

GÉNÉRALITÉS DE L'HISTOIRE RELIGIEUSE

§ 1. — Généralités de l'histoire du clergé et des cultes en France à la fin du XVIIIe siècle.

15370. — Tableau moral du clergé de France sur la fin du dix-huitième siècle ou le Clergé français avant les États-Généraux et ce qu'il doit devenir après. *S. l.*, 1789, in-8°, 1 f. et VI-164 p. [*N.* Lb39 1047.]

15371. — Abrégé chronologique pour servir à l'histoire de l'Église gallicane pendant la tenue de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Crapart,* 1791, in-8°, 80 p. [*N.* Ld4 3712.]

Attribué par les continuateurs de Picot (voyez tome VI, p. 71 du n° 15379b ci-après), à l'abbé Charlier. Il s'agit très probablement de Pierre-Jacques-Hippolyte Charlier (1757-1807), collaborateur de M. de Juigné pour son *Pastoral* et pour d'autres travaux liturgiques, sommairement indiqués par Quérard qui, pas plus que Barbier, ne porte à son compte l'*Abrégé chronologique*.

15372. — Collection ecclésiastique ou Recueil complet des ouvrages faits, depuis l'ouverture des États-Généraux, relativement au clergé, à sa constitution civile décrétée par l'Assemblée nationale, sanctionnée par le Roi. Dirigée par M. l'abbé Barruel, auteur du « Journal ecclésiastique ». *Paris, Crapart,* 1791-1793, 14 vol. in-8°. [*N.* Ld3 160.]

Bien que le nom de l'abbé Barruel figure seul sur le titre, le véritable éditeur fut l'abbé Nicolas-Marie-Silvestre Guillon. On trouvera plus loin mentionnés à leur rang quelques-uns des ouvrages réimprimés dans la *Collection ecclésiastique* et annotés par ses soins; mais elle renferme aussi beaucoup d'écrits purement dogmatiques, de mandements et de lettres pastorales qui ne figurent point ici.

15373. — Histoire du schisme de la nation française, par l'abbé Piers de Ru-

MENGHEN, confesseur en langues étrangères de la ville de Paris. *S. l.*, 1791, in-8°, 45 p. [*N.* Ld³ 162.]

15374. — Parallèle des révolutions, par MARIE-NICOLAS-SILVESTRE GUILLON, prêtre. Deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. *Paris, l'auteur, rue des Fossoyeurs, près Saint-Sulpice, n° 33; Girouard; Crapart; Guerbart; Pichard; Lallemand; Dufresne; Laillet; Denné;* 1792, in-8°, 424 p. [*N.* Ld⁴ 3713.]

La première édition fait partie du tome IV de la *Collection ecclésiastique*, de Barruel, publiée en 1791. Voyez le n° 15372 ci-dessus.

La B. N. a enregistré sous les cotes Ld⁴ 3713 A. B. les 3e et 4e éditions qui sont entièrement conformes à la seconde.

15375. — Histoire du clergé pendant la Révolution française, ouvrage dédié à la nation anglaise, par l'abbé BARRUEL, aumônier de Son Altesse Sérénissime la princesse de Conti. *Londres, imp. de J.-P. Coghlan, et se vend chez J. Debrett* [et autres], 1793, in-8°, 2 ff., IX-601 p. et 1 f. d'errata.

Collection Paul Lacombe.

Edition originale.

Les pages I-VI contiennent une dédicace « Aux Anglais » datée de : Londres, ce 10 août 1793, et les pages VII-IX, un « Avertissement » indiquant le contenu des trois parties dont se compose l'ouvrage.

1re partie : Evénements de mai 1789 à fin septembre 1791 ; 2e partie : Octobre 1791-10 août 1792 ; 3e partie : Extraits de différents mémoires communiqués à l'auteur.

Voyez les trois numéros suivants.

15375a. — Histoire du clergé pendant la Révolution française, par M. l'abbé BARRUEL, aumônier de Mme la princesse de Conti. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur lui-même. *Londres; et Anvers, C.-H. de Vos,* 1794, in-8°, VIII-376 p. [*N.* Ld³ 164.]

15375b. — Histoire du clergé pendant la Révolution française, par M. l'abbé BARRUEL... *A Londres et Paris et les départements, chez les libraires et marchands de nouveautés,* 1797, 2 vol. in-18. [*N.* Ld³ 164 A.]

15375c. — Histoire du clergé pendant la Révolution française, par M. l'abbé BARRUEL, aumônier de Mme la princesse de Conti. Dernière édition. *Londres, imp. Baylis,* 1801, 2 vol. in-12, 270 et 254 p.

Collection Paul Lacombe.

Dans le premier volume, la dernière page est, par erreur, chiffrée 254 (au lieu de 270), et, dans le second, 272 (au lieu de 254).

15376. — Mémoires pour servir à l'histoire de la persécution française, recueillis par les ordres de notre Très-Saint-Père le pape Pie VII, et dédiés à Sa Sainteté, par M. l'abbé D'HESMIVY D'AURIBEAU, archidiacre et vicaire général de Digne. Tome I (1re et 2e parties). *Rome, imp. L. Perego Salvioni,* 1794-1795, 2 vol. in-8°. [*N.* Ld³ 165.]

Les deux parties des *Mémoires* proprement dits forment 1152 p., mais les dédicace, préface, additions, tables, errata, etc., ont une pagination distincte en chiffres romains.

L'ouvrage est resté inachevé.

15377. — Geschichte der Religion und Kirche in Frankreich wæhrend der Revolution, von PETER-PHILIPP WOLF. [Histoire de la religion et de l'Église en France durant la Révolution, par PIERRE-PHILIPPE WOLF.] *Leipzig, P.-P. Wolf,* 1798-1802, 2 vol. in-8°. [*N.* Ld³ 169.]

L'ex. de la B. N. porte un envoi d'auteur à Millin.

15378. — Histoire du clergé de France, depuis la convocation des États-Généraux par Louis XVI jusqu'au rétablissement du culte par le premier consul Bonaparte. *Paris, J. Garnier, an XI*-1803, 3 vol. in-12. [*N.* Ld³ 172.]

En regard du titre, frontispice (gravé) représentant la cérémonie de Pâques à Notre-Dame, avec cette date : germinal an X-18 avril 1802.

Le *Dictionnaire des anonymes* indique une *Histoire du clergé pendant la Révolution* (Paris, 1803, 2 vol. in-12) qu'il attribue à NOEL-LAURENT PISSOT, ancien libraire : il s'agit très-probablement du livre décrit ici sous son véritable titre.

15379. — Mémoire pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le dix-hui-

tième siècle. *Paris, Adrien Le Clère; Merlin*, 1806, 2 vol. in-8°. [*N.* Inv. H. 8497-8498.]

Par MICHEL-JOSEPH-PIERRE PICOT.
Voyez les deux numéros suivants.

15379^a. — Mémoire pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le dix-huitième siècle. Seconde édition, considérablement augmentée. *Paris, Adrien Le Clère*, 1815-1816, 4 vol. in-8°. [*N.* Inv. H. 8499-8502].

Le tome IV est entièrement rempli par une *Liste chronologique des écrivains du dix-huitième siècle considérés sous le rapport religieux, pour servir de supplément aux* Mémoires *précédents*.

15379^b. — Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le dix-huitième siècle, par M. PICOT, ancien rédacteur de « l'Ami de la Religion ». Troisième édition, considérablement augmentée d'après les manuscrits de l'auteur et d'autres notes supplémentaires. *Paris, Adrien Le Clère*, 1853-1857, 7 vol. in-8°. [*N.* Inv. H. 8503-8509.]

La *Liste chronologique*, précédemment refondue dans un tirage du *Dictionnaire* de Feller (1847), avait été supprimée de cette nouvelle édition des *Mémoires* et remplacée à la fin de chaque volume par une table chronologique très abrégée des écrivains ecclésiastiques morts durant la période comprise dans le volume lui-même.

Picot est mort en 1841 ; j'ignore le nom de son continuateur.

15380. — Les Martyrs de la foi pendant la Révolution française ou Martyrologe des pontifes, prêtres, religieux, religieuses, laïcs de l'un et de l'autre sexe, qui périrent alors pour la foi, par M. l'abbé AIMÉ GUILLON, docteur en théologie depuis 1780, prédicateur jusqu'à la fin de 1790, etc. *Paris, G. Mathiot*, 1821, 4 vol. in-8°. [*N.* Ld^3 177.]

En tête de l'ex. de la B. N. sont reliés cinq prospectus ou circulaires.

Le tome Ier est en grande partie rempli par un *Discours sur la nécessité d'un martyrologe de la Révolution française et sur les conditions du vrai martyre*, suivi des *Tableaux historiques et particuliers de la persécution suivant les temps et lieux*.

Le tome II s'ouvre par une *Récapitulation explicative des divers prétextes qui servirent de prétexte pour donner la mort à nos martyrs soit tumultuairement, soit juridiquement ou légalement* (39 p.); le répertoire proprement dit vient ensuite et se poursuit dans les tomes III et IV.

Voyez le numéro suivant et le n° 15385 ci-dessous.

15381. — Observations sur les critiques que deux journaux, dits religieux, ont faites de l'ouvrage intitulé : « Martyrs de la foi pendant la Révolution française »; par l'éditeur de cet ouvrage. *Paris, G. Mathiot*, 15 *juin* 1821, in-8°, 48 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Ld^3 178.]

Les *Observations* signées : l'Éditeur, sont suivies d'un post-scriptum signé : G. MATHIOT, relatif aux contrefaçons plus ou moins déguisées dont son livre avait été l'objet.

15382. — Histoire des sectes religieuses qui sont nées, se sont modifiées, se sont éteintes dans les différentes contrées du globe depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle, par M. GRÉGOIRE, ancien évêque de Blois. Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée. *Paris, Baudouin frères*, 1828-1845, 6 vol. in-8°. [*N.* Inv. H 11283-11288.]

Le tome VI, publié après la mort de l'auteur par HIPPOLYTE CARNOT, porte l'adresse de *Jules Labitte*. Le texte posthume est précédé d'une notice du même écrivain, extraite de l'*Encyclodédie du XIXe siècle*.

Après avoir détaché quelques pages de son travail pour une réimpression donnée en 1807, par Stanislas de l'Aulnaye, des *Cérémonies et Coutumes religieuses des différents peuples*, Grégoire avait publié une première édition de l'*Histoire des sectes religieuses* (Paris, Potey, 1810, 2 vol. in-8°), immédiatement saisie par la police générale et qui ne fut rendue à l'éditeur qu'en juin 1814. L'*Avertissement* de l'auteur, ajouté au texte primitif, dit qu'une cinquantaine d'exemplaires avaient échappé à la confiscation, et que l'un d'eux servit à MM. Staüdlin et Tzschirner pour donner une traduction presque complète de l'ouvrage dans les *Archiv für alte und neue Kirchengeschichte* (Leipzig, 1813, in-8°). Antérieurement avait paru à Hanovre une traduction de la partie du travail de Grégoire consacrée aux théophilanthropes (voyez ci-après, chapitre II, § 6).

Dans l'édition de 1828, et dans celle-là seulement, le livre Ier est formé par l'Histoire de l'Eglise catholique durant la Révolution et le livre II par celle de la Théophilanthropie. Il serait facile de relever dans ce premier volume un certain nombre d'erreurs matérielles qu'on

est surpris de rencontrer sous la plume d'un contemporain aussi informé; mais il ne faut pas oublier que cette partie de l'*Histoire des sectes* a été rédigée dans la vieillesse de l'auteur.

15383. — Histoire abrégée de la constitution civile du clergé de France. *Paris, Gaume frères,* 1828, in-8°, 2 ff. et 133 p. [*N.* Ld³ 182.]

15384. — Histoire du clergé de France pendant la Révolution, dédiée à Mgr Lambruschini, nonce du Saint-Siège, par M. R., auteur de plusieurs ouvrages politiques et religieux. *Paris, E. Bricon,* 1828, 3 vol. in-12. [*N.* Ld³ 183.]

Par Hippolyte Regnier d'Estourbet, auteur de divers romans, entre autres de *Louisa ou les Douleurs d'une fille de joie* et de *un Bal chez Louis-Philippe*, publiés sous le pseudonyme de l'abbé Tiberge (cf. Ch. Asselineau, *Bibliographie romantique*, P. Rouquette, 1872, p. 161-169).

15385. — Martyrologe du clergé français pendant la Révolution ou Liste alphabétique des ecclésiastiques de tout rang et des religieuses qui sont morts pour la religion catholique pendant la tourmente révolutionnaire, avec l'indication de l'époque et du lieu où ils ont été emprisonnés, déportés, assassinés et exécutés. Dédié aux âmes pieuses. *Paris, au bureau du Journal des villes et des campagnes, des curés, des maires, etc.,* 1840, in-18, 2 ff. et 432 p. [*N.* Ln⁴ 6.]

Plagiat à peine déguisé des *Martyrs de la foi*, de l'abbé Guillon; voyez le n° 15380 ci-dessus.

15386. — L'Eglise de France depuis la convocation des États-Généraux (9 mai 1789) jusqu'à la chute du Directoire (9 novembre 1799), par A.-J. Delbos, prêtre du diocèse d'Agen, directeur de l'école de Monsempron (Lot-et-Garonne). *Toulouse, E. Privat,* 1848, 2 vol. in-8°. [*N.* Ld³ 187.]

15387. — La Question religieuse à l'Assemblée nationale de 1790, par Georges Cadoudal. Extrait du « Correspondant », numéro du 10 juin 1848. *Paris, imp. A. René,* 1848, in-8°, 16 p. [*N.* Ld³ 188.]

15388. — Histoire de l'Église de France pendant la Révolution, par M. l'abbé Jager. *Paris, F. Didot frères,* 1852, 3 vol. in-8°. [*N.* Ld³ 190.]

15389. — Université de France. Faculté de théologie protestante de Strasbourg. Essai sur la constitution civile du clergé décrétée par l'Assemblée nationale de 1789. Thèse présentée à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg et publiquement soutenue le mercredi 12 octobre 1853, à 11 heures du matin, pour obtenir le grade de bachelier en théologie, par Frédéric-Auguste-Théodore Roth, de Strasbourg (Bas-Rhin). *Strasbourg, imp. Ve Berger-Levrault,* 1853, in-8°, 2 ff. et 51 p. [*N.* Inv. D² 10817.]

15390. — Documents inédits relatifs aux affaires religieuses de France, 1790 à 1800, extraits des archives secrètes du Vatican, publiés par le R. P. Augustin Theiner, prêtre de l'Oratoire, consulteur des S. S. congrégations de l'Index des évêques et réguliers et du Saint-Office, membre du collège théologique de l'Université romaine, de l'Académie archéologique pontificale et de celle d'Herculanum, préfet des Archives secrètes du Vatican, etc., etc. *Paris, Firmin Didot frères fils, et Ce,* 1857-1858, 2 vol. in-8°. [*P.* 11591.]

Le faux-titre de chaque volume porte : *Brefs et Instructions en partie inédits de Pie VI, Lettres entièrement inédites de Louis XVI, des évêques et ecclésiastiques de France au sujet du schisme et de la grande persécution du clergé.*

15391. — L'Église et la Révolution française, histoire des relations de l'Église et de l'État, de 1789 à 1802, par Edmond de Pressensé. *Paris, Ch. Meyrueis et Ce; Dentu. S. d.* (1864), in-8°, VII-467 p. [*N.* Ld³ 228.]

Voyez les deux numéros suivants.

15391a. — L'Église et la Révolution française, par Edmond de Pressensé. Deuxième édition. *Paris, Ch. Meyrueis. S. d.* (1867), in-8°, VII-467 p. [*N.* Ld³ 228 A.]

15391b. — L'Église et la Révolution française. Histoire des relations de l'Église et de l'État, de 1789 à 1814, par Edmond de Pressensé, sénateur. Troisième édition, revue et augmentée. *Paris, Fischbacher,*

1889, in-8°, 2 ff. et XLIV-576 p. [*N.* Ld³ 228 B.]

15392. — Les Martyrs du clergé français pendant la Révolution de 1793 (*sic*), par M. ADOLPHE HUARD, membre et lauréat de plusieurs Académies et Sociétés savantes. Ouvrage dédié à NN. SS. les évêques d'Orléans, de Carcassonne, de Poitiers et à Mgr l'archevêque d'Albi. *Paris, librairie catholique Martin Beaupré frères*, 1867, 2 vol. in-8°. [*P.* 1882.]

C'est, en réalité, une histoire sommaire du clergé français depuis 1789 jusqu'au 21 janvier 1793. L'auteur n'allègue aucune référence bibliographique.

15393. — Histoire de la constitution civile du clergé, par LUDOVIC SCIOUT. *Paris, Firmin Didot frères, fils et Cᵉ*, 1872-1881, 4 vol. in-8°. [*N.* Ld³ 276. — *P.* 1891.]

Tomes I-II, *l'Église et l'Assemblée constituante*. Tomes III-IV, *l'Église sous la Terreur et le Directoire*. L'Académie française a décerné en 1883 le prix Gobert à cet ouvrage.
Voyez le numéro suivant.

15393ᵃ. — Histoire de la constitution civile du clergé. L'Église sous la Terreur et le Directoire (1790-1801), par LUDOVIC SCIOUT. *Paris, Firmin Didot et Cᵉ*, 1887, in-12, 2 ff., XV-608 p. [*N.* Ld³ 276ᵇⁱˢ.]

Nouvelle édition abrégée, et imprimée dans une justification très compacte, du numéro précédent.

15394. — Études sur l'histoire religieuse de la Révolution française, d'après des documents originaux inédits, par A. GAZIER, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris. Depuis la réunion des États-Généraux jusqu'au Directoire. *Paris, Armand Colin et Cᵉ*, 1887, in-18, XI-424 p. [*N.* La³² 600.]

Sauf une étude sur *Notre-Dame de Paris après la Terreur*, le reste du volume est consacré au rôle de Grégoire à la Constituante, à l'évêché de Blois et à la Convention.

15395. — Le Culte de la Raison et le Culte de l'Être suprême (1793-1794). Essai historique, par F.-A. AULARD, professeur à la Faculté des lettres de Paris. *Paris, Félix Alcan*, 1892, in-18, VIII-371 p. [*N.* Lb⁴¹ 5216.]

15396. — Essai d'une bibliographie des ouvrages relatifs à l'histoire religieuse de Paris pendant la Révolution, par PAUL LACOMBE, parisien. *Paris, librairie Poussielgue frères*, 1884, in-8°, 2 ff., 110 p. et 1 f. non chiffré (*Errata*).

Titre rouge et noir. Papier vergé.
On lit au verso du faux-titre : « Extrait du *Bulletin d'histoire et d'archéologie*. Janvier 1884. Tirage à part à 100 ex. numérotés. »
La *Table générale alphabétique* (p. 98-110) et les *errata* n'existent que dans ce tirage.
M. Paul Lacombe a déposé à la B. N. et à la B. V. P. deux ex., en marge desquels il a noté les cotes des ouvrages qu'il avait décrits d'après les ex. appartenant à ces deux établissements. Le premier de ces ex. appartient à la Réserve de la B. N. (in-8°, Q 55); le second fait partie des livres usuels mis à la disposition des lecteurs de l'hôtel Carnavalet.

15397. — L'Église de Paris pendant la Révolution française (1789-1801), par l'abbé DELARC. *Desclée, de Brouwer et Cᵉ, Paris. S. d.* (1895 et années suivantes), in-8°.

En cours de publication par fascicules ornés de pl. hors texte (empruntées aux *Antiquités nationales*, de Millin). Le tome Iᵉʳ et les fascicules 9-20 (on en annonce 24), sont actuellement en vente (octobre 1896).

§ 2. — Journaux et Annuaires spéciaux.

15398. — Nouvelles ecclésiastiques ou Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution *Unigenitus*. *Paris et Utrecht*, 1728-1798, in-4°. [*N.* Lc³ 2.]

Les dix dernières années de ce recueil célèbre renferment sur les troubles provoqués par la question religieuse durant cette période, des renseignements qu'on ne trouve point ailleurs et doivent, par conséquent, figurer en tête de ce paragraphe.
Ces années, comme les précédentes, ont chacune à la première page un titre de départ (reproduit ci-dessus) remplacé dès le second numéro par les mots : *Suite des Nouvelles du...*

et une pagination continue. Les numéros (de quatre pages) ne sont point chiffrés, mais désignés par des lettres à la signature typographique.

Les années 1789-1793, imprimées à Paris, chez *Leclère*, forment chacune 208 p. A partir du 1er janvier 1794, la rubrique est: *A Utrecht, J. Schelling et Muntendam*, et ce volume n'a que 168 p. Les années 1795-1796, durant lesquelles la publication fut moins régulière, renferment 100 p.; l'année 1797 en a 104 et l'année 1798 (interrompue dans l'ex. de la B. N. au 26 février) s'arrête à la p. 20.

Les rédacteurs des *Nouvelles ecclésiastiques* à cette époque étaient, selon Barbier, NOEL LARRIÈRE, MARIE-CLAUDE GUÉNIN, dit l'abbé de SAINT-MARC et l'abbé J.-B.-S. MOUTON, qui en fut, à Utrecht, le principal, sinon l'unique continuateur.

Réfutées périodiquement par les *Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution civile du clergé* (voyez le no 15407 ci-dessous), les doctrines préconisées par les *Nouvelles ecclésiastiques* furent aussi attaquées dans les deux opuscules décrits sous les numéros suivants.

15399. — Seconde Lettre à M*** au sujet des « Nouvelles ecclésiastiques » (12 novembre 1790). *S. l. n. d.*, in-8o, 12 p. [*N.* Ld4 7538.]

D'après l'auteur, la première de ses *Lettres* aurait paru le 16 septembre précédent.

15400. — Examen critique des anciennes « Nouvelles ecclésiastiques » pendant l'année 1790. *Paris, Dufresne*, 1792, in-8o, 57 p. [*N.* Ld4 3787.]

Si la date fournie par la rubrique est exacte, la réfutation s'était, on le voit, quelque peu fait attendre.

15401. — Prônes civiques ou le Pasteur patriote, par M. LAMOURETTE, docteur en théologie et membre de l'Académie royale des belles-lettres d'Arras. *Paris, Lejay fils. S. d.* (1790-1791), 5 numéros in-8o. [*N.* Lc2 555.]

Chaque numéro a une pagination distincte.

15402. — Nouvelles de l'Église de France (3 janvier-...juin 1791). *S. l. n. d.*, in-8o, 560 p.

Le premier numéro ou cahier, formant introduction, est intitulé : *Annales de la religion et du sentiment*. Les autres cahiers portent le titre inscrit ci-dessus; on lit, p. 560 : *Fin du premier volume*.

Deschiens et, d'après lui, Hatin mentionnent ce journal hostile à la constitution civile du clergé sous le titre de son premier numéro et donnent à entendre qu'il a duré jusqu'en 1792. Le seul ex. que j'aie jamais rencontré appartient à la Bibliothèque publique de Grenoble.

15403. — Journal des prêtres et Nouvelles ecclésiastiques (10 janvier 1791).

Voyez tome II, nos 10573 et 10620.

15404. — Journal général de France (1er janvier 1785-29 juin 1802).

Sur les origines, modifications de titres et changements de rédaction de ce journal, fréquemment allégués par Barruel, voyez tome II de la *Bibliographie*, nos 10195, 10627, 11064-11066.

La partie rédigée par BERGER, de Nîmes, renferme de nombreux documents relatifs aux prêtres « intrus » et à ceux qui rétractaient leur serment. Voyez aussi le numéro suivant.

15405. — L'Ami du Roi [par CRAPART, MONTJOYE et ROYOU.]

Sur les trois feuilles concurrentes publiées sous ce même titre, voyez tome II, nos 10517-10519. Comme le *Journal* de Fontenai, elles abondent en renseignements sur les prêtres « intrus » et réfractaires.

15406. — L'Ami des vieillards, journal dont les bénéfices sont consacrés à former une masse destinée aux prêtres non assermentés qui ont atteint l'âge de soixante ans (1791-1792).

Sur ce journal, dont le titre fut plusieurs fois modifié, voyez tome II, nos 10684-10689.

15407. — Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution civile du clergé (6 janvier-4 août 1792), in-4o.

D'après Barbier et Hatin.

Fondés par l'abbé H. JABINEAU, avec la collaboration de BLONDE et de G.-N. MAULTROT, pour combattre les principes de l'Eglise constitutionnelle, les *Mémoires* furent interrompus, dit Barbier, par la mort de l'abbé Jabineau et aussi, selon toute apparence, par la révolution du 10 août.

15408. — Journal de l'Église constitutionnelle de France, par JOACHIM LEBRETON (1792).

M. Hatin, qui avait vu deux ou trois numéros isolés de ce journal, supposait qu'il avait continué le *Journal chrétien;* c'est en réalité le contraire qui eut lieu. Voyez le numéro suivant.

15409. — L'Ami de la vérité. *De l'imprimerie de l'Ami de l'ordre. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lc² 625.]

Prospectus du n° 15411 ci-après et relié, dans l'ex. de la B. N., avec les deux numéros suivants.

15410. — Journal chrétien ou l'Ami de la vérité et de la paix. Prospectus. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lc² 626.]

Autre prospectus du numéro suivant.

15411. — Journal chrétien ou l'Ami des mœurs, de la vérité et de la paix (15 août 1791-24 mai 1792). *Paris, imp. L.-P. Couret*, 35 et 49 numéros in-8°. [*N.* Lc² 627.]

Paraissant deux fois par semaine.

ÉPIGR. :

Aimez Dieu et les hommes; voilà la loi et les prophètes.

La série des numéros recommence au 21 décembre 1791. A partir du n° 17 de la deuxième série, le titre devient : *Journal de l'Eglise constitutionnelle de France, réuni au Journal chrétien et au Nouvelliste moral.* Au n° 20, le titre est de nouveau modifié : *Journal de l'Eglise constitutionnelle... ou l'Ami des mœurs, de la religion et de l'égalité.*

Par PIERRE-VINCENT CHALVET, né et mort à Grenoble (1767-1807).

A l'ex. de la B. N. est jointe une circulaire imprimée de L.-P. Couret aux évêques de France, où il propose, avec une augmentation sur le prix d'abonnement, une *Géographie ou France ecclésiastique*, dont les éléments devaient lui être fournis par ses correspondants eux-mêmes.

15412. — Les Loisirs d'un curé déplacé ou les Actes de l'Église constitutionnelle (10 septembre 1791-juin 1792). *Guerbart*, 33 numéros in-8°. [*N.* Lc² 634.]

Annoncé comme paraissant trois fois par mois.

On souscrivait aussi à Amiens, chez Mme Ve Marielle, au Bloc; à Metz, chez Devilly; à Rouen, chez Vallée; à Lille, chez Vanecker.

15413. — Journal de la religion, par une Société d'ecclésiastiques. *Paris, de l'imprimerie du Bureau central d'abonnement*, in-8°, 2 p. [*N.* Lc² 641.]

Annonçant le journal pour le troisième dimanche de septembre 1791 et comme hebdomadaire. Le directeur se nommait J. SIMONIN.

15414. — Journal prophétique. *Paris, de l'imprimerie des Affiches*, 1791, in-8°. [*N.* Lc² 654.]

Prospectus daté de Paris, le 28 novembre 1791 et signé : P. PONTARD, évêque et député du département de la Dordogne. Le journal n'a commencé à paraître que le 1er janvier 1792.

Voyez le numéro suivant.

15414a. — Journal prophétique (janvier 1792-octobre 1793). *Pontard, rue de Richelieu, n°* 56, 4 vol. in-8°. [*N.* Lc² 654.]

A partir de la troisième semaine de mai 1792 : *Journal prophétique, par* PIERRE PONTARD... et à partir de la deuxième quinzaine de janvier 1793 : *Journal de* P. PONTARD.

« Le mot *prophétique* donné au journal choque quelques-uns de mes amis », dit l'auteur. « Cette épithète, jointe au mot *Journal*, ne signifie autre chose, sinon que le *Journal prophétique*, au lieu de parler du présent et du passé, comme les autres journaux, a pour objet l'avenir. »

15415. — Correspondance religieuse et morale avec les 84 départements (1er janvier-21 juillet 1792). *Paris, imp. Desenne*, 28 numéros in-8°, 448 p. [*N.* Lc² 656.]

Précédé d'un *Prospectus* (imp. Desenne. *S. d.*, in-8°, 4 p.).

La B. N. n'a que le n° 28 du 21 juillet an IV de la Liberté, paginé 433-448. Dans le titre de départ, le chiffre 84 est supprimé.

15416. — Annales de la religion ou Mémoires pour servir à l'histoire du dix-huitième siècle, par une Société d'amis de la religion et de la patrie (2 mai 1795-novembre 1803). *Paris, à l'imprimerie-librairie chrétienne*, 18 vol. in-8°. [*N.* Lc³ 10.]

Hebdomadaire, puis mensuel. A partir du tome XIII, le sous-titre devient : *Mémoires pour servir à l'histoire des XVIIIe et XIXe siècles*... et les titres de départ des tomes VIII et IX portent : *Mémoires pour servir à l'histoire et à la philosophie.*

L'ex. de la B. N. est accompagné de trois prospectus : l'un d'eux, signé LARRIÈRE, n'a pas moins de 24 p.

La numérotation et la pagination recommencent à chaque volume.

Les *Annales de la religion* ont eu pour rédacteurs DESBOIS DE ROCHEFORT; LARRIÈRE, dont la collaboration cessa après le n° 8 (voyez le n° 15424 ci-dessous); J.-B. ROYER; SAINT-MARS, ancien rédacteur des *Nouvelles ecclésiastiques;* A.-G. CAMUS; SERVOIS; DAIRE; l'abbé PILAT; BILLARDON DE SAUVIGNY; GUIL-

LAUME MAUVIEL; MINARD, curé de Bercy; GRAPPIN, etc.

GRÉGOIRE n'y collabora que par quelques articles et par de nombreux extraits de la correspondance qu'il entretenait avec tout le clergé constitutionnel.

Les premiers numéros des *Annales* furent imprimés chez Le Clère, mais à la suite d'une contestation au cours de laquelle celui-ci fut taxé de mauvaise foi, sinon même de vol, le journal fut transféré à l'*Imprimerie-Librairie chrétienne*, rue Saint-Jacques et y demeura jusqu'à sa suppression par mesure administrative. Certains numéros furent tirés à 1,800 ex., chiffre considérable pour l'époque, et la collection complète est aussi rare que recherchée.

15417. — Journal de la religion et du culte catholique (11 vendémiaire-28 frimaire an IV-3 octobre-19 décembre 1795). *Paris, Le Clère,* 1795, 12 numéros in-8°, 200 p. [*N.* Lc² 884bis.]

Par DOMINIQUE RICARD, d'après Deschiens.

Un *Avis aux abonnés* (p. 199-200) annonce qu'au titre primitif était substitué celui d'*Annales religieuses, politiques et littéraires* et que le journal paraîtrait tous les quinze jours, à dater du 1er janvier 1796 (vieux style), par numéros de 48 pages sous couverture.

Voyez le numéro suivant.

15418. — Annales religieuses, politiques et littéraires. Tome I. *Paris, Le Clère,* 1796, 18 numéros in-8°, VIII-624 p. [*N.* Lc² 885.]

Paraissant tous les quinze jours.

Rédigées par l'abbé ROCH-AMBROISE CUCURRON-SICARD, le célèbre instituteur des sourds-muets, qui y a publié pour la première fois sa fameuse relation des journées de septembre, tant de fois réimp. depuis (voyez tome Ier de la *Bibliographie*, nos 3492, 3494, 3497, 3497bis) et GASPARD JAUFFRET, plus tard évêque de Metz. La plupart des numéros sont signés DRACIS (anagramme de SICARD).

Voyez le numéro suivant.

15419. — Annales catholiques ou Suite des « Annales religieuses, politiques et littéraires ». Tome II-IV. *Paris, Le Clère,* 1796-1797, 3 vol. in-8°. [*N.* Lc² 886.]

Suite du numéro précédent, sous un titre adopté pour éviter toute confusion avec les *Annales de la religion*, de Grégoire et ses amis (voyez le n° 15416 ci-dessus), mais ce changement n'eut lieu qu'au n° 21 (p. 337).

Le tome II comporte les nos 19-25; le tome III, les nos 26-37; le tome IV, les nos 38-42 (240 p.). Les trois premiers ont un titre et une table des matières qui manquent au quatrième volume, supprimé par arrêté spécial le 15 fructidor an V (1er septembre 1797).

D'après une notice publiée dans l'*Ami de la religion* (tome XVII, 1818, p. 65-72) Jauffret, qui s'était retiré, fut bientôt suivi par Sicard, et à partir du n° 19, les *Annales catholiques* eurent pour rédacteur unique l'abbé ETIENNE-ANTOINE DE BOULOGNE, plus tard évêque de Troyes et pair de France.

Après deux ans et demi d'interruption, les *Annales* reparurent sous un nouveau titre.

Voyez le numéro suivant.

15420. — Annales philosophiques, morales et littéraires ou Suite des « Annales catholiques ». *Paris, Le Clère,* 1800-1801, 4 vol. in-8°. [*N.* Lc² 887.]

Le tome IV, interrompu à la p. 272, n'a ni titre ni table.

En regard du titre du tome III, portrait de Pie VII, dessiné par BOMBELLI, gravé par GAUCHER.

Les *Annales philosophiques*, rédigées par l'abbé DE BOULOGNE et par l'abbé MARIE-NICOLAS-SILVESTRE GUILLON, furent suspendues au moment des discussions préparatoires du Concordat et ne reparurent qu'en juin 1803 sous le titre suivant :

Annales littéraires et morales, par l'abbé DE BOULOGNE, 1803-1806, 4 vol. in-8°.

Elles furent plusieurs fois encore interrompues et forcées de changer de titre. Le quatrième volume est intitulé : *Annales critiques de littérature et de morale.* Suspendues au commencement de 1806, elles furent reprises en juillet, sous le titre de : *Mélanges de philosophie, d'histoire, de morale et de littérature, suite des* « Annales catholiques » et des « Annales littéraires et morales », par l'abbé DE BOULOGNE et PICOT, 1806-1811, 10 vol. in-8°.

Supprimé encore une fois en 1811, le journal ne reparut qu'en 1814, sous le titre de : *l'Ami de la religion et du Roi, journal ecclésiastique, politique et littéraire*, par M. PICOT, 1815-1859, 183 vol. in-8°, avec tables.

En 1859, avec la collaboration de MM. Lavedan, Poujoulat, Fr. Lenormant fils, L. Vitet, etc., il se transforma en journal quotidien, sous le titre de : *l'Ami de la religion, journal politique, littéraire, universel*, 16 mars 1859-16 juin 1862, in-folio. Il en était publié simultanément une édition semi-quotidienne, gr. in-8° à 2 colonnes, formant 14 vol.

15421. — Lettres aux ministres de la ci-devant Église constitutionnelle. *Paris, chez les marchands de nouveautés. S. d.* (1795-1796), in-8°. [*N.* Ld⁴ 6480.]

Cinq lettres ayant chacune une pagination distincte. Les quatre premières sont du P. LAMBERT; la dernière, signée M., et qui en ren-

ferme elle-même une sixième, est de GABRIEL MAULTROT.

15422. — La Politique chrétienne, contenant des dissertations et des réflexions sur les circonstances du temps, par l'abbé AIMÉ GUILLON (1er mai-4 septembre 1797-12 floréal-18 fructidor an V). *Paris*, in-8°.

D'après M. Hatin, qui avait vu un ex. de ce journal à la bibliothèque du Louvre.

Supprimée par le Directoire, *la Politique chrétienne* reparut un instant en 1800 et fut de nouveau prohibée. Un rapport de police, daté du 10 prairial an VIII (30 mai 1800) et publié par M. le vicomte de Grouchy dans le *Bulletin du bibliophile* (1895, p. 181), dénonce la publication comme se continuant sous le titre de *Recueil de morale et de littérature antiphilosophique*. « Barret, dit Terrier, en est l'éditeur avéré; GUILLON, dit l'*Ami*, un des compositeurs, et LAHARPE n'y est pas étranger. »

En 1815, l'abbé Guillon tenta encore une fois de ressusciter *la Politique chrétienne*, mais cette dernière série n'eut que quatre livraisons formant deux volumes.

15423. — L'Ami de la religion, des mœurs et des sciences, feuille journalière. Par une Société de gens de lettres. (N° 1. 15 thermidor an V-[2 août 1797].) *Imp. Leguay*, in-4°. [*N.* Lc² 2675.]

On lit en tête de ce premier numéro :

« Ce journal devait commencer à paraître hier 1er août, mais le rédacteur ayant été obligé de l'abandonner tout à coup à cause de son grand âge et d'une maladie qui lui est survenue, une Société de gens de lettres, dont les principes ne sont pas équivoques, vient de se charger de sa rédaction. Il paraîtra désormais exactement tous les jours. Demain, il y sera inséré un prospectus qui donnera une idée exacte de ce journal. »

15424. — Journal religieux ou Mémoires pour servir à l'histoire de l'Église (8 ventôse-10 messidor an VI-26 février-28 juin 1798). *Paris, Baudelot et Eberhardt, an VI*, 8 numéros in-8°, 384 p. [*N.* Lc³ 67.]

ÉPIGR. :

Verum dicere et cum causa.

Le n° 1 s'ouvre par un court prospectus signé LARRIÈRE, annonçant la publication comme bimensuelle et rappelant sa collaboration aux *Annales de la religion*, qu'il avait dû quitter parce qu'il y était « soumis à un tribunal de censure » et que les « intérêts de la religion et de la patrie ne peuvent jamais être balancés par les passions particulières de quelques individus ».

15425. — Le Divin Consolateur, étrennes nécessaires aux fidèles, dans les malheureux jours de schisme. *Paris, Lepetit*, 1792, in-12. [*N.* Lc²³ 6.]

D'après le catalogue de la B. N.

15426. — La Religion chrétienne rétablie dans toute sa splendeur ou les Vœux des fidèles exaucés devant le trône de Dieu. Étrennes nouvelles pour l'exercice du culte catholique, mêlées de poésies sacrées, d'hymnes et de cantiques sur les airs les plus agréables et les plus modernes... Avec une figure dessinée et gravée par QUEVERDO. *Paris, Lepetit*, 1795 et 1796, in-18, 124 p. et 7 ff. non chiffrés.

Collection Paul Lacombe.

Joli frontispice. A la fin : Almanach pour 1796 seulement, bien que le titre de ce volume porte les deux millésimes donnés ci-dessus.

15427. — Le Chrétien instruit de sa religion, de l'Écriture sainte et de l'histoire de l'Église et particulièrement de l'Église de France ou Journée d'un chrétien pour l'année 1797. Avec une indication de courtes lectures à faire chaque jour, matin et soir, après la prière de famille. *Paris, Le Clère et à l'Imprimerie chrétienne, an de J.-C.* 1797, 5e *année républicaine*, in-18, 256 p. et 1 calendrier plié. [*N.* Lc²³ 7.]

Les *Annales catholiques* (III-127) renferment une protestation contre les doctrines de l'auteur et un désaveu de Le Clère dont le nom figurait, paraît-il, à son insu sur le frontispice de l'ouvrage.

15428. — Almanach de l'Église triomphante ou Dieu manifesté aux hommes par les oracles du christianisme. *A Paris, chez Jagot, rue Saint-Jacques, en face du collège de l'Égalité, ci-devant Louis-le-Grand, n°* 614. *S. d.*, 1797, in-18.

D'après un catalogue. Non cité par M. Grand-Carteret.

15429. — Calendrier perpétuel à l'usage des catholiques romains. Seconde édition, augmentée d'un Entretien avec Dieu, et d'une Explication mise, par sa brièveté et sa simplicité, à la portée des catholiques

de la campagne. *A Paris*, MDCCLXXXXIX (an VII), in-12, 81 p.

Collection Paul Lacombe.

La bizarrerie de la suscription, l'absence de tout nom de libraire ou d'imprimeur permettent de supposer que cette publication fut clandestine.

La première édition m'est inconnue.

15430. — Étrennes religieuses pour l'an de grâce mil sept, etc. (*sic*) destinées à servir de manuel aux fidèles durant le temps de la persécution. *S. l.*, 1799, in-18, 2 ff. non chiffrés et 180 p. [*P.* 1888.]

Epigraphe empruntée à saint Paul (épître aux Hébreux).

15431. — L'Almanach du chrétien pour l'an de grâce mil sept cent quatre-vingt-dix-neuf. République française, an VII. *S. l.*, 1799, in-18, 108 p. [*P.* 1889.]

P. 3, *De l'ancien calendrier grégorien.* P. 26-49, calendrier ecclésiastique et républicain et chaque mois en regard. P. 50, *Chronologie du monde.* P. 53, *Table des principaux pays.* P. 59, *Des principales religions du monde.* P. 70, *Du pape, chef visible de l'Église.* P. 74, *De la secte des constitutionnels.* P. 103, Poésies diverses.

15432. — Almanach des catholiques, pour l'année 1801, contenant : 1° l'état actuel de la religion dans les différents pays de l'Europe ; 2° l'état de la religion et du clergé en France avant et depuis la Révolution ; 3° une notice assez étendue sur les papes Pie VI et Pie VII ; 4° des anecdotes sur les anciens évêques de France, etc., etc. *Paris, Mestayer*, 1801, in-8°, 8 ff. non chiffrés et 260 p. [*N.* Lc[23] 8.]

§ 3. — Écrits et Pamphlets divers pour et contre le clergé.

15433. — Le Pot au noir. *Londres*, 1788, in-8°, 160 p. [*N.* Ld[4] 8303.]

ÉPIGR. :

Charlatans, charlatans, disparaissez de l'histoire !

Contre le pouvoir temporel des prêtres et de l'Eglise.

15434. — Réflexions critiques et impartiales sur les revenus et les contributions du clergé en France ou Extraits de lettres écrites en 1786 et en 1787 à Son Éminence Mgr le cardinal Boncompagni Ludovisi, à Rome, par M. l'abbé DE MESMONT. *S. l.*, 1788, in-8°, 2 ff. et 139 p. [*N.* Ld[4] 7051.]

15435. — Essai sur la réforme du clergé, par un vicaire de campagne, docteur de Sorbonne. Première partie. Du clergé séculier. *Paris, Durand père et fils*, 1789, in-8°, LXIII-380 p. et 1 f. non chiffré (table). [*P.* 1874.]

ÉPIGR. :

Fortunam impendere vero.

Par l'abbé LAURENT, depuis curé de la paroisse de Saint-Leu, à Paris, mort en 1819.

L'auteur se proposait de publier deux autres parties consacrées au *clergé régulier* et aux *universités, collèges et séminaires*, mais elles n'ont point paru.

15436. — Projet de doléances en faveur de la religion, aux États-Généraux de 1789. *Paris, Crapart*, 1789, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 1043.]

15437. — Mandement de Mgr l'abbé de Val-Joyeux, sur l'abjection présente de l'état religieux. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 20 p. [*N.* Lb[39] 1044.]

Daté du 1er des calendes de février et signé : F. AMABLE COQUET DE LA MINAUDIÈRE, abbé, et plus bas par Monseigneur : F. ROMVALD D'ALETES, secrétaire.

15438. — Arlequin réformateur dans la cuisine des moines ou Plan pour réprimer la gloutonnerie monacale au profit de la nation, épuisée par les brigandages de harpies financières. Dédié à Monseigneur de Brienne, ex-principal ministre, par l'auteur de « la Lanterne magique de la France ». *Imprimé à Rome*, 1789, in-8°, 23 p. [*N.* Lb[39] 1045.]

15439. — Le Moine citoyen, par Dom PATRIOTE. *S. l.*, 1789, in-8°, 19 p. [*N.* Lb[39] 1046.]

15440. — Le Premier Coup de griffe aux renards noirs ou la Précaution qui n'est

pas inutile. *Paris, rue du Hurepoix, n° 24*, 1789, in-8°, 19 p. [*N.* Lb39 1049.]

15441. — Avis de l'Église à ses enfants. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 24 p. [*N.* Ld4 6061. — *Br. M.* F. R. 129, 12.]

Sur le titre de l'ex. du British Museum, on lit : « Avril 1789. Par M. QUATREMÈRE fils, rue Saint-Denys, à Paris. »

15442. — La Réforme du clergé à proposer aux États-Généraux, par l'abbé BROTTIER. *S. l.*, 1789, in-8°, 30 p. [*N.* Lb39 1048.]

15443. — Réflexions sur le clergé. *S. l. n. d.*, in-8°, 19 p. [*N.* Lb39 1050.]

15444. — Le Cri de la nation à ses pairs ou Rendons les prêtres citoyens, par M. HUGOU DE BASSVILLE, membre de plusieurs Académies et du Comité du district des Filles-Saint-Thomas. *Paris, imp. de Monsieur*, 1789, in-8°, 1 f. et 16 p. [*N.* Lb39 2194.]

ÉPIGR. :

Erudimini qui judicatis terram.

15445. — De la Nécessité de supprimer les monastères. *Paris, Garnery et Volland*, in-8°, 1 f. et 37 p. [*N.* Lb39 2195.]

15446. — Les Sept Péchés capitaux ou Exemples tirés de l'état ecclésiastique, occupant actuellement le clergé de France, par un ex-ci-devant-soi-disant J...., et copiés littéralement par un homme qui s'amuse de tout. *A Paris, chez le prieur de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, et chez le suisse du nonce du pape, rue Saint-Dominique*, 1789, in-8°, 50 p. [*N.* Lb39 1765, Réserve.]

ÉPIGR. :

Credo in unum Deum et voilà tout.

Le chapitre *de la Luxure* est spécialement dirigé contre l'abbé de Saint-Albin (1750-1829), frère adultérin de Philippe-Egalité et frère jumeau de l'abbé de Saint-Phar.

Voyez le numéro suivant.

15447. — Réquisitoire d'un citoyen aux membres du Parlement de Paris, sur la nécessité d'arrêter la circulation des libelles suivants « l'Orateur aux États-Généraux », « l'Ombre du chancelier de L'Hôpital » et « les Sept Péchés capitaux ». *S. l.*, 1789, in-8°, 12 p. [*N.* Lb39 7260.]

Voyez le numéro précédent.

L'*Orateur des* [et non *aux*] *États-Généraux*, par Carra, et l'*Ombre du chancelier de L'Hôpital* portent à la B. N. les cotes Lb39 1643 et 7104.

15448. — Lettre d'un abbé aux dames des halles. *Vente. S. d.*, in-8°, 4 p. [*P.* 31598*.]

En faveur du bas clergé.

15449. — Abus du clergé dénoncés à l'Assemblée nationale. *Paris, Bleuet, juin* 1790, in-8°, 38 p. [*P.* 7377.]

Après un *Avis aux hoirs*, *Épître dédicatoire*, vient une *Lettre d'un fidèle à M..., curé de..., membre de l'Assemblée nationale sur le culte public*, divisée elle-même en paragraphes dont voici les titres :

1° Sur la multiplicité des messes. 2° Sur les offices divins. 3° Sur les enfants de chœur. 4° Sur les orgues et la musique des églises. 5° Sur le pain bénit. 6° Sur l'usage des chaises. 7° Sur les instructions des paroisses. 8° Sur les confesseurs. 9° Sur les enterrements. 10° Sur la sonnerie. 11° Sur le mariage. 12° Sur l'habit ecclésiastique.

Cette brochure curieuse a été remise en circulation sous un nouveau titre. Voyez le numéro suivant.

15450. — Le Clergé dévoilé ou Tableau fidèle des abus révoltants que la cupidité, l'ambition, le fanatisme et la mauvaise foi des prêtres ont introduit (*sic*) dans l'Église. *Paris*, 1791, in-8°, 38 p. [*P.* 7580.]

ÉPIGR. :

Ils ont oublié la vérité.
ISAÏE, XV.

Voyez le numéro précédent. Le titre seul est changé.

15451. — Histoire naturelle des moines, écrite d'après la méthode de M. de Buffon. Ornée d'une figure. *Paris*, 1790, in-8°, XVI-34 p. [*N.* Lb39 8435.]

La figure (représentant des moines cornus broutant l'herbe aux pieds d'un prieur) est placée entre la préface et le texte.

Extrait d'une facétie composée en 1784, par IGNACE DE BORN, et publiée avec l'agrément de Joseph II, qui poursuivait alors la sécularisation des couvents en Autriche et dans les Pays-Bas. Traduite en allemand, en italien et en français, elle a eu de nombreuses éditions : la

plus récente a paru en 1844, à Paris, chez Paulin. Voyez Quérard, *Supercheries littéraires* (vo *Physiophilus*); Barbier, *Dict. des anonymes* (vo *Essai sur l'histoire naturelle de quelques espèces de moines* et *Monachologie*). Voyez aussi *Merceriana ou Notes inédites de* MERCIER DE SAINT-LÉGER (librairie Techener, 1893, in-8o), pp. 52-53.

15452. — Liste de tous les prêtres trouvés en flagrant délit chez les filles publiques de Paris, sous l'ancien régime, avec le nom et la demeure des femmes chez lesquelles ils ont été trouvés et le détail des différents amusements qu'ils ont pris avec elles. Tirée de papiers trouvés à la Bastille. *Paris, chez les marchands de nouveautés,* 1790, in-8o, VIII-48 p. [*N.* Lb39 9288. Réserve.]

ÉPIGR. :

> Ministres de la religion, apprenez les vices de ce gouvernement que vous regrettez.

Frontispice anonyme grossièrement gravé représentant l'arrestation d'un moine chez des filles. Sur un papier sortant de la poche d'un des personnages, on lit : *Chenue* (*sic*) *commacaire* (*sic*, pour commissaire). Ce n'est, en effet, comme le titre l'indique, qu'une simple liste dressée d'après les procès-verbaux saisis à la Bastille, de prêtres ou religieux surpris dans des maisons suspectes. Ces révélations excitèrent assez vivement la curiosité pour encourager l'éditeur à donner, d'après les mêmes sources, un travail beaucoup plus complet. Voyez le numéro suivant.

15453. — La Chasteté du clergé dévoilée ou Procès-verbaux des séances du clergé chez les filles de Paris, trouvés à la Bastille. *Rome, imp. de la Propagande, et se trouve à Paris, chez les marchands de nouveautés,* 1790, 2 vol. in-8o. [*N.* Lb39 4284. Réserve.]

Tome I, XXIV-327 p. ; tome II, 1 f. et 363 p.

Recueil de même provenance et qui figure ici au même titre que *la Bastille dévoilée*, attribuée à Charpentier (cf. nos 12398, 12398a ci-dessus) et que *la Police de Paris dévoilée*, de Manuel (cf. no 14170); c'est la transcription littérale d'un certain nombre de procès-verbaux de constat dressés de 1755 à 1766 par des commissaires dont la connivence avec les filles chez qui les arrestations avaient lieu ne paraît pas douteuse.

L'*Avertissement* qui précède le texte n'est que le développement de celui de la *Liste* décrite sous le numéro précédent. Les noms des délinquants, pour la plupart fort obscurs, et l'aridité même des formules employées par les agents chargés de ce service ne laissent d'ailleurs aucun doute sur l'authenticité des pièces ainsi mises au jour.

Bien que l'éditeur ait annoncé qu'il déposait les originaux au district des Cordeliers, la plupart d'entre eux et d'autres dont il n'a pas été fait usage appartiennent aux Archives de la Bastille, conservées aujourd'hui à l'Arsenal et inventoriées par M. Frantz Funck-Brentano (cf. no 12407 ci-dessus).

Quel était cet éditeur? Barbier n'a point mentionné *la Chasteté* dans les deux premières éditions des *Anonymes*, mais Beuchot a, dans la *Bibliographie de la France* (1830, p. 79), désigné DOMINIQUE DARIMAJOU, né à Mont-de-Marsan, le 10 octobre 1761, plus tard référendaire de 2e classe à la Cour des comptes, mort à Paris, en novembre 1829, et qui aurait eu pour cette publication des collaborateurs restés inconnus.

15454. — Comparaison de la morale et des maximes de l'Évangile et des apôtres avec la conduite du clergé, depuis les premiers siècles de l'Église jusqu'à nos jours. Présentée à l'Assemblée nationale. Ouvrage destiné principalement aux habitants de la campagne, pour les éclairer sur les manœuvres des prêtres qui cherchent à les soulever contre la constitution, et pour les convaincre que ces mêmes prêtres, sous le faux prétexte de rétablir la religion, qu'ils disent détruite, ne cherchent qu'à rentrer dans leurs biens. Par le maire et le commandant de la garde nationale de Taverny. *Paris, Gueffier,* 1791, in-8o, 399 p. [*N.* Ld4 3784.]

Par DUBOST, maire de Taverny en 1791, d'après Barbier.

L'*Introduction* est paginée en chiffres romains.

Le titre de l'ouvrage fut modifié quelques mois plus tard. Voyez le numéro suivant.

15454a. — Comparaison de la morale et des maximes de l'Évangile... Ouvrage destiné à éclairer les habitants de la campagne sur les manœuvres du clergé qui, dans tous les temps, pour obtenir des dignités et acquérir des richesses, s'est toujours servi du prétexte de la religion et qui veut l'employer encore pour soulever les peuples contre la constitution et rentrer dans ses biens, présenté à l'Assemblée nationale à la séance du soir 14 mars 1792... *Paris, Gueffier,* 1792, in-8o, 399 p. [*N.* Ld4 3784 B.]

Ce second titre fit bientôt place au suivant.

15455. — Conduite scandaleuse du clergé depuis les premiers siècles de l'Église jusqu'à nos jours, ouvrage enrichi de notes et de preuves historiques, servant de suite aux « Crimes des papes ». *Paris, les marchands de nouveautés,* 1793, in-8°, 399 p. [*N.* 8° H 951.]

Les *Crimes des papes*, par Lavicomterie, avaient paru l'année précédente.

L'auteur essaya, huit ans plus tard, d'écouler les derniers ex. de son livre sous un titre qui rappelle, en l'abrégeant, le premier qu'il avait choisi.

15456. — Comparaison de la morale et des maximes de l'Évangile et des apôtres avec celle des prêtres soumis à l'Église, par le maire de T***. *Paris, Poncelin, an IX-*1801, in-8°, II-399 p.

D'après M. Paul Lacombe (*Essai*, n° 225).

CHAPITRE II

LA QUESTION RELIGIEUSE DE 1789 A 1802

§ 1. — Actes et Délibérations de l'Assemblée constituante et de l'Assemblée législative.

A. — SÉCULARISATION DES BIENS DU CLERGÉ — SUPPRESSION DES BÉNÉFICES

15457. — Réclamation d'un citoyen sur l'administration actuelle de la feuille des bénéfices. *Imp. Laporte*, 1789, in-8°, 1 f. et 50 p. [*N.* Lb39 7074.]

15458. — La Constitution du clergé, par un prêtre qui a remis ses bénéfices. *Imp. Demonville*, 1789, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 7692.]

Août 1789, d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.

15459. — Vœu des plus intéressants adressé à l'Assemblée nationale, par l'abbé L. R. *Paris, imp. Ve Delaguette. S. d.* (1789), in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 7318.]

En faveur du maintien du traitement des chanoines.

15460. — Dialogue et Entretien entre M. Clergé avec Mme Nation. *De l'imprimerie des Démocrates, rue Sans-Détour. S. d.* (1789), in-8°, 20 p. [*P.* 1216*.]

Le titre de départ, p. 3, porte en plus : *par* JEAN BARTH (*sic*).
Contre le clergé.

15461. — Des Droits du clergé dans les affaires publiques. Papier trouvé sous les arcades du Palais-Royal. *S. l. n. d.* (1789), in-8°, 30 p. [*N.* Lb39 1015.]

ÉPIGR. :

> Les prêtres ont trouvé ce qu'Archimède cherchait, un point entre le ciel et la terre d'où ils puissent remuer le monde. HUME, *Essais*.

Contre le clergé et sa représentation aux Etats-Généraux.

15462. — Billet d'un riche bénéficier à un archevêque. *Paris, Gueffier*, 1789, in-8°, 4 p. [*Br. M.* F. R. 99. 15.]

Facétie.

15463. — Réduction des bénéfices des couvents des deux sexes, etc., etc., etc. *Knapen fils. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 2409.]

15464. — Adresse au beau sexe relativement à la révolution présente, par M. L. C. L. V. *S. l.*, 1790, in-8°, 15 p. [*N.* Lb39 8261.]

P. 12, Chanson sur l'air du *Confiteor* (*Repentir d'un gros bénéficier et Leçons que lui a données Lison chez laquelle il a soupé*).

15465. — Défense du décret de la nation contre les plaintes du clergé. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*P.* 25703*.]

A propos du décret du 2 novembre 1789 sur la sécularisation des biens du clergé.

15466. — Procès-verbal de l'assemblée générale des saints martyrs, confesseurs, anges, chérubins, séraphins, etc., qui a eu lieu en paradis, le 15 novembre 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Lb^{39} 2587.]

15467. — Le Remue-ménage du paradis ou la Députation du Vatican, relation fidèle de ce qui vient de se passer tout récemment au séjour des cieux. Orné d'une gravure en taille-douce. *A la Ménagerie des cieux, imprimerie du Cochon de Saint-Antoine*, 1789, in-8°, 22 p. [*N.* Lb^{39} 2588. Réserve.]

15468. — Séance des saints au paradis, le 20 novembre. *S. l.*, 1789, in-8°, 25 p. [*N.* Lb^{39} 2596.]

Le titre de départ, page 1, porte : *Suite du procès-verbal de l'assemblée générale des saints martyrs... Deuxième séance...*
Voyez le numéro précédent.

15469. — La Mitre renversée ou le Feu de l'encensoir éteint et Passion du clergé séculier et régulier. *Paris, dans les décombres de l'archevêché, et se trouve chez MM. les abbés Maurri, Poule, ainsi que chez Beaumarchais, Linguet, Séguier, d'Epréménil, et en général chez tous les religieux, le 9 décembre* 1789, in-8°, 16 p. [*N.* Lb^{39} 2627.]

15470. — Au Tiers État religieux. Moyen de calmer les inquiétudes de Nosseigneurs les évêques sur la crainte du dépérissement de la religion ou Réponse aux mandements des évêques et archevêques, avec un acrostiche dédié à la nation et bouts-rimés. *S. l.*, 1789, in-8°, 16 p. [*N.* Lb^{39} 2196.]

15471. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, au nom du Comité ecclésiastique, par M. l'abbé EXPILLY, recteur de Saint-Martin de Morlaix, député de Bretagne. Sur le Traitement du clergé actuel, imprimé par ordre de l'Assemblée nationale (20 mai 1790). *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 24 p. [*N.* Le^{29} 662.]

15472. — Rapport à l'Assemblée nationale, au nom du Comité ecclésiastique, sur les fondations et les patronages laïques, par M. DURAND DE MAILLANE, député de Provence au département des Bouches-du-Rhône. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale (20 mai 1790). *Paris, imp. Nationale,* 1790, in-8°, 23 p. [*N.* Le^{29} 663.]

15473. — Pétition des réguliers. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Zp. 150, n° 11.]

Sur la situation financière faite aux moines par suite de la constitution civile du clergé.

15474. — A Nosseigneurs les députés du royaume à l'Assemblée nationale. *S. l.*, 1790, in-8°, 7 p. [*N.* Lb^{39} 3132.]

Pétition des frères lais pour obtenir une augmentation de leur pension de retraite.

15475. — Projet de décret concernant les secours provisoires et les pensions des ecclésiastiques fonctionnaires publics. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*Br. M.* F. R. 140*, 21.]

15476. — Lettre d'ARTHUR DILLON, rentier de l'État, à M. de Lessart, ministre, portant dénonciation au Conseil du Roi des abus introduits dans l'administration du département de Paris (8 octobre 1791). *Paris,* 1791, in-8°, 24 p. [*N.* Lb^{39} 5502.]

Au sujet du certificat de domicile exigé des ecclésiastiques lorsqu'ils se présentaient pour toucher leur traitement.

15477. — Souscription en faveur des ecclésiastiques séculiers et réguliers de la ville et du diocèse de Paris qui se trouvent maintenant réduits à l'indigence. *Imp. J. Girouard. S. d.*, in-4°, 1 p. [*N.* Ld^{4} 8258.]

15478. — Pensions des religieuses. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb^{41} 4189.]

15479. — Convention nationale. Projet de décret relatif aux payements des arrérages des rentes dues aux créanciers des corps, communautés et établissements ecclésiastiques supprimés, et des corporations et congrégations aussi supprimées, présenté, au nom du Comité de législation, par J.-M. GELIN, député du département de Saône-et-Loire et membre du

Comité de liquidation. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le^{38} 519.]

B. — SUSPENSION PROVISOIRE ET PROHIBITION DES VŒUX MONASTIQUES

15480. — Les Congrégations religieuses en 1789, par Georges Lecocq. *Paris, librairie Centrale, H.-E. Martin*, 1880, in-12, 2 ff. et 108 p. [*N.* Ld^{4} 7586.]

Publication commentée d'un dossier de lettres adressées à Mirabeau par des religieux des deux sexes et dont les originaux faisaient partie de la collection de l'éditeur.

15481. — Suppression des religieux, Extinction de la mendicité. Lettre à M. Treilhard, député aux États-Généraux et membre du Comité ecclésiastique, par le sieur Le Quinio de Kerblay, maire de la ville de Rhuis en Bretagne (2 octobre 1789). *Rennes, E.-G. Blouet*, 1789, in-8°, 1 f. et 38 p. [*N.* Lb^{39} 2406.]

15482. — Mémoire sur le projet de détruire les corps religieux. *Ve Desaint*, 1789, in-8°, 47 p. [*N.* Lb^{39} 2407.]

Signé : F. Ch. Grand-Jean, provincial des Dominicains de la province Saint-Louis, rue et maison Saint-Honoré ; F. Jos. Faitot, prieur du collège des Dominicains en l'Université de Paris, rue Saint-Jacques ; F. Elie Christophe, prieur des Dominicains de la rue Saint-Honoré ; F. Louis Breymand, prieur du noviciat général des Dominicains, rue du Bac.

La rédaction de ce Mémoire est attribuée par Barbier au P. Bernard Lambert, religieux dominicain, écrivain fécond et janséniste déclaré (1733-1813).

15483. — Réflexions sur les ordres religieux ou Conseils de conscience à un homme en place qui les a demandés. *Paris, Morin*, 1789, in-12, 1 f. et 72 p. [*N.* Lb^{39} 2408.]

15484. — Projet d'une réforme dans le clergé mendiant. *Paris, Knapen fils*, 1789, in-8°, 8 p. [*N.* Lb^{39} 7319.]

15485. — Suppression nécessaire des ordres mendiants. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lb^{39} 2958.]

15486. — La Marmite renversée ou le Froc aux orties. Dialogue. *Momoro. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb^{39} 2959.]

15487. — Les Fourberies monacales, pièce en trois actes. *Imp. Pain. S. d.*, in-8°, 75 p. [*N.* Lb^{39} 2960.]

15488. — Dialogue entre un procureur et un frère quêteur au sujet de la prochaine suppression de la besace des ordres mendiants coqueluchonnés, contenant les abus de la chicane et de la quête des moines, etc. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb^{39} 11042.]

15489. — Observations sur le célibat des prêtres, la perpétuité des vœux monastiques et le sort que l'on veut faire aux curés. *Paris, Lacloye*, 1789, in-8°, 107 p. [*N.* Lb^{39} 8093.]

Novembre, d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.

15490. — Motions adressées à l'Assemblée nationale en faveur du sexe. *Imp. Ve Delaguette*, 1789, in-8°, 1 f. et 10 p. [*R.* AD. I, 63.]

Le titre de départ, p. 1, porte en plus : *Le bonheur des hommes est-il dépendant de celui des femmes ? Quels sont pour elles les moyens de l'établir ? Les couvents de religieuses doivent-ils être supprimés ?*

L'auteur, qui, à la dernière page, donne son adresse (20, rue des Poitevins), dit en note, p. 4 : « Je me hâte de prévenir que je suis épouse et mère et que mes enfants sont des garçons. »

15491. — Offrande d'un nouveau genre et Supplique adressée à l'Assemblée nationale par des religieuses de Paris, tendante à obtenir leur restitution au siècle et la faculté de se marier. *Paris, de l'imprimerie et de l'exprès commandement de l'abbesse de l'Ave-Maria*, 1789, in-8°, 14 p. [*N.* Lb^{39} 8094.]

Facétie inspirée par l'offre des dames artistes à l'Assemblée nationale. (Voyez tome Ier, nos 1602-1610).

15492. — Essais sur les avantages qui résulteraient de la sécularisation, modification et suppression des monastères

des filles religieuses. *Londres et Paris,* 1789, in-8°, 2 ff. non ch. et 110 p. [*N.* Lb39 8095.]

Voyez le numéro suivant.

15493. — Essais sur les avantages qui résulteraient de la sécularisation... des monastères religieux de l'un et de l'autre sexe. *Londres et Paris,* 1789, in-8°, 2 ff. non ch. et 110 p. [*N.* Lb39 8095bis.]

Même ouvrage que le précédent; il n'y a qu'une légère modification dans l'intitulé.

15494. — Rapport fait au nom du Comité ecclésiastique, le jeudi 17 décembre 1789, sur les ordres religieux, par M. Treilhard. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, Baudouin,* 1789, in-8°, 11 p. [*N.* Le29 387.]

Voyez les dix numéros suivants.

15495. — Lettre à M. Treilhard sur son projet de décret concernant les ordres religieux (21 décembre 1789). *S. l. n. d.,* in-8°, 16 p.

Collection Paul Lacombe.

15496. — Précis de ce qui s'est passé à la séance de l'Assemblée nationale du samedi 13 février 1790. *S. l. n. d.,* in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 2972.]

Signé : Par un impartial. Sur la suppression des ordres religieux.

15497. — Observations de Dom Verguet, député de Bretagne, sur le rapport du Comité ecclésiastique, concernant les ordres religieux. *Paris, imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 16 p. [*N.* Le29 388.]

15498. — Réclamation en faveur des ordres religieux, par M. Samary, curé de Carcassonne, membre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale,* 1789, in-8°, 16 p. [*N.* Le29 389.]

15499. — Opinion de Dom Verguet, prieur du Rellecq, vicaire général de l'ordre de Cîteaux et député de la province de Bretagne, sur le traitement des ordres religieux, en cas de suppression. *Paris, imp. Nationale,* 1789, in-8°, 8 p. [*N.* Le29 390.]

15500. — Opinion de M. Mayet, curé de Rochetaillée, député de Lyon, sur l'état religieux. *Paris, imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 16 p. [*N.* Le29 391.]

15501. — Principes et Opinion de M. Du Pont, député du bailliage de Nemours, sur la disposition que doit faire l'Assemblée nationale des biens ecclésiastiques en général et de ceux des ordres religieux en particulier. Décembre 1789. *Paris, Baudouin. S. d.,* in-8°, 36 p. [*N.* Le29 392.]

L'*Opinion* de l'auteur est suivie (p. 21) d'un *Projet de décret* en dix-sept articles.
Voyez le n° 15504 ci-dessous.

15502. — Nouvelle Opinion d'un religieux sur la motion de M. Treilhard, du 11 février 1790. *S. l. n. d.,* in-8°, 16 p.

Collection Paul Lacombe.

15503. — Adresse à la nation et Observations sur le projet de M. Treilhard, par M. Husson de Broutières, ancien avocat et procureur au Parlement de Paris. *Knapen, janvier* 1790, in-8°, 31 p. [*N.* Lb39 8246.]

15504. — Lettre à un député sur les Opinions de MM. Treilhard et Du Pont, concernant les religieux. *S. l. n. d.,* in-8°, 8 p.

Collection Paul Lacombe.

15505. — Le *Te Deum* des religieux et des religieuses, en actions de grâces des décrets bienfaisants de l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.,* in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 3152.]

Par Fortin de Melleville.

15506. — Le Régiment de la calotte. Étrennes patriotiques, dédiées à tous les ordres religieux réformés. *Paris, Laurens,* 1790, in-12, 44 p. [*N.* Lb39 2756.]

Frontispice en couleur représentant *l'abbé d'autrefois et l'abbé d'aujourd'hui.*

15507. — Réformation des moines. Du Rétablissement des bonnes mœurs et de l'utilité publique dans les monastères des

deux ordres conservés. *Imp. Ve Machuel. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 8429.]

15508. — Lettre d'un moine à l'Assemblée nationale. *Dubois. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 8430.]

Facétie.

15509. — Le Froc aux orties ou le Moine enrôlé. Dialogue entre Dom Chérubim, chanoine régulier, et la Franchise, soldat du régiment du Vivarais. *Imp. Grand. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 8432.]

P. 13, curieuse note sur les conditions de nourriture et de solde des soldats.

15510. — Le Partage du diable ou la Monacaille aux enfers. Ouvrage destiné à prouver les causes de l'orgueil et de la crasse monastique et leurs sinistres effets. *A Paris, de l'imprimerie des enfants de Saint-Bruno, dans le cloître des Chartreux*, 1790, in-8°, 160 p. [*N.* Lb39 8433.]

Frontispice anonyme représentant un moine tiraillé par des diables ; au-dessus de ce groupe, plane Belzébuth dans un char attelé d'un cheval monstrueux.

15511. — La Mort des moines, par l'auteur de plusieurs ouvrages. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 8434.]

15512. — Discours sur la suppression des couvents de religieuses et sur l'éducation publique des femmes, par Mme DE BRULART, ci-devant Mme DE SILLERY, née de LA ROCHELLE, gouvernante des enfants de la maison d'Orléans. *Paris, Onfroy*, 1790, in-8°, XXIV-84 p. [*N.* Lb39 8436.].

L'auteur est plus célèbre sous le nom qu'elle tenait de son premier mari, M. de GENLIS.

15513. — Adresse des religieuses qui se sont rendues aux devoirs de la société, à l'Assemblée nationale. *Imp. Moutard. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb39 8584.]

P. 4, liste des signataires de l'adresse.

15514. — Projet de déclaration sur le clergé. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb39 2567.]

Voyez le numéro suivant.

15515. — Projet de loi sur le clergé et Utilité du mariage des prêtres. *Garnery et Volland. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb39 2568.]

Même ouvrage que le précédent, avec un titre ajouté.

15516. — Les Inconvénients du célibat des prêtres prouvés par des recherches historiques. Nouvelle édition. *S. l.*, 1790, in-8°, XVI-213 p. [*N.* Inv. E 9079.]

Entre le titre et la *Préface* est intercalé un *Avertissement des éditeurs* (4 p. non chiffrées), qui est en réalité de l'auteur lui-même, JACQUES GAUDIN, ancien oratorien.

Les Inconvénients du célibat des prêtres avaient paru en 1781, à Genève, chez J.-L. Pellet (in 8°, XVI-439 p. et la table [3 ff. non chiffrés]). Voyez le numéro suivant.

15517. — Réflexions impartiales sur l'ouvrage intitulé : « Les Inconvénients du célibat des prêtres » ; sur la conservation ou suppression des congrégations de l'Oratoire, de la doctrine chrétienne, etc. ; sur les décrets relatifs à l'élection des évêques sur le divorce, suivies de quelques réflexions sur l'élection du Pape, etc. (15 juin 1790). *Paris, Desenne et Petit ; Volland*, 1790, in-8°, 1 f. et 45 p. [*N.* Lb39 8982.]

ÉPIGR. :

Elementum meum libertas... veritas.

15518. — On peut tout dire, quand on dit vrai ou les Ecclésiastiques devenus enfin citoyens et les Religieux détruits. *Paris*, 1790, in-12.

D'après un catalogue.

15519. — Lettre du diable au pape sur la suppression des règles dans les communautés de filles, extraite de la correspondance de Lucifer avec le chef de l'Église et l'arc-boutant du catholicisme. *Aux Enfers, par Moromon, imprimeur du diable et domicilié à Paris, quartier du collège d'Harcourt, n° 106*, 1790, in-8°, 22 p. [*R.* AD. XVII, 45.]

Datée de l'Enfer, le 1er mars 1790 et de la lune blonde tirant sur la lune rousse. Pamphlet obscène particulièrement dirigé contre les religieuses de Sainte-Catherine, des Filles-Dieu de la rue Saint-Denis, de Panthemont, de la Visitation, etc.

Moromon est l'anagramme de Momoro.

15520. — Nouveau Décret du Manège. Foutez : l'Assemblée nationale l'a ainsi décidé en faveur des nonnes, des moines et de tous les citoyens. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb[39] 8437. Réserve.]

15521. — Lettre de la Révérende Mère des Anges. P. D. M. N. D. D. G. F. S. H. sur les dangers et l'inutilité absolue des vœux monastiques, à M. le marquis de La Coste, un des honorables membres du Comité du clergé à l'Assemblée nationale. *A Paris, chez la tourière et chez le chapelain, cour du Monastère*, 1790, in-8°, 56 p. (la dernière non chiffrée). [*R.* AD. XVII, 48.]

Signée (p. 55) : R. D. L. M. F. S. H.
Contre le célibat religieux.

15522. — Les Délassements secrets ou les Parties fines de plusieurs députés à l'Assemblée nationale. Traduit de l'anglais par M. A. W. *A Londres, de l'imprimerie du palais Saint-James,* 1790, in-32, VI-108 p. [*N.* Lb[39] 9239. Réserve.]

Pamphlet contre l'abbé Ringard, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois; l'abbé Legros, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet; l'abbé Veytard, curé de Saint-Gervais, et les cardinaux de Rohan, de Montmorency-Laval et de la Rochefoucault.

15523. — Les Roup**tes des calotins. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 6846.]

Voyez le numéro suivant.

15524. — La Paillardise ecclésiastique ou les R*** des C***. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 6847.]

Même ouvrage que le numéro précédent.

15525. — Le Courrier extraordinaire des fouteurs ecclésiastiques ou Correspondance intime, secrète et libertine de quelques prélats de qualité, de plusieurs prêtres paillards et d'un certain nombre de prestolets luxurieux, avec des gourgandines titrées, des putains bourgeoises, des filles de joie du Tiers État et des raccrocheuses du quart. Ouvrage recueilli par Machault, évêque d'Amiens et censuré par les quatre grands vicaires de Leclerc-Juigné, archevêque de Paris et apostat de la chrétienté. *A Paris et se trouve chez Bossu, curé de Saint-Paul; Faucerier, vicaire de Saint-Leu; Poupart, curé de Saint-Eustache, tous trois colporteurs dudit et fouteurs en titre,* 1790, in-8°, 47 p. [*Br. M.* F. R. 1577, 8.]

Réimpr. par J. Gay à cent ex. dans sa *Bibliothèque libre* (Neuchâtel, 1872, in-12).

15526. — Tout le monde s'en fout et moi je chante. Lettre de La Franchise, soldat au régiment des Bons-Bougres, au R. P. gardien des capucins du couvent de Bonne-Aventure, au cap de Bonne-Espérance. *S. l. n. d.,* in-8°, 16 p. [*N.* Lb[39] 7681.]

Facétie sur les moines. P. 7, *la Chronique scandaleuse ou Critique impartiale des cocus, pot-pourri* sur tous les airs alors en vogue.

15527. — Lettre présentée au Roi au nom de toutes les religieuses séculières du royaume, relativement au décret de leur destruction. *Imp. Crapart. S. d.* (1791), in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 8922.]

Signée : D. S. V. On lit au-dessous cette note :

« Cette lettre a été présentée au Roi, à la Reine et à la famille royale par D. S., jeune demoiselle de douze ans, remplie de grâces, de talent et donnant les plus brillantes espérances pour la vertu. »

15528. — Rapport et Projet de décret sur les congrégations séculières d'hommes, présentés à l'Assemblée nationale, au nom du Comité ecclésiastique, par J.-B. Massieu, évêque du département de l'Oise, député de celui de Seine-et-Oise. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale,* 1791, in-8°, 12 p. [*N.* Le[29] 1857.]

15529. — Le Fanatisme du libertinage confondu ou Lettre sur le célibat des ministres de l'Église, pour servir de préservatif contre les écrits modernes où cette discipline est attaquée, et, en particulier, contre une adresse à l'Assemblée nationale faite par un curé du département de l'Aube (9 février-5 mai 1791). *Paris, Leclère,* 1791, in-8°. [*N.* Ld[4] 3551.]

Sous ce titre l'auteur, l'abbé P.-G. Herluison a réuni six lettres (ayant chacune un titre

de départ et une pagination distincte) adressées à M. Dubourg, curé de Saint-Benoît-sur-Seine, diocèse de Troyes et membre de la Société des Amis de la constitution de cette ville.

15530. — Réflexions d'un curé constitutionnel sur le décret de l'Assemblée nationale concernant le mariage. *A Paris, chez M. Bourgeois, rue aux Fers, à la Tête-Noire,* 1791, in-8°, 40 p. [*R.* AD. XVII, 48.]

15531. — Dialogue entre un père de famille et son vicaire de Paris, le jour qu'il lui a demandé sa fille en mariage. *S. l. n. d.*, in-8°, 22 p. [*N.* Ld⁴ 7102.]

Épigr. :

Honni soit qui mal y pense.
Honni soit qui bien n'y trouve.

En faveur du mariage des prêtres.
Voyez le numéro suivant.

15532. — Lettres adressées à un vicaire de Paris par une dame citoyenne du Faubourg Saint-Antoine, au sujet d'un imprimé intitulé : « Dialogue d'un père de famille et d'un vicaire, le jour qu'il lui a demandé sa fille en mariage », suivies de la réponse du vicaire (23-25 février 1792). *Paris, Millet et Cᵉ,* 1792, in-8°, 10 p. [*N.* Ld⁴ 8009.]

Voyez le numéro précédent.

C. — DÉCRET DU 13 AVRIL 1790 SUR LA NEUTRALITÉ DE L'ÉTAT TOUCHANT UNE RELIGION NATIONALE.

15533. — Le Rêve des aristocrates au diable, du 12 avril 1790. Discours prononcé par les aristocrates aux Capucins et dans plusieurs assemblées. *Imp. des Capucins. S. d.*, in-8°, 7 p. [*Br. M.* F. R. 137*, 34.]

15534. — Liste des députés séduits par le fanatisme qui demandaient par ajournement, dans la séance d'hier au soir, le vœu du pape sur les décrets de l'Assemblée nationale concernant le clergé. *Imp. de la Liberté,* 1790, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 8023.]

La liste occupe les pages 6-8.

15535. — Liste des évêques protestant contre les décrets de l'Assemblée nationale. *Imp. Patriotique. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 8026.]

15536. — Le Grand Spécifique ou l'Ordonnance de MM. Guillotin et Salle, docteurs en médecine, sur la maladie et le traitement de très haut et très puissant seigneur, Monseigneur le haut clergé de l'Église gallicane (13 avril 1790). *S. l. n. d.*, in-8°, 22 p. [*N.* Lb³⁹ 8651.]

15537. — Grand' Messe de *Requiem* pour le repos de l'âme de Son Altesse sérénissime et éminentissime Monseigneur le clergé de France, décédé le jour des Morts 1789, et inhumé le 14 avril 1790, dans la salle de l'Assemblée nationale, qui sera célébré demain et jours suivants, et plus particulièrement tous les dimanches, fêtes et lundis de l'année, à la Courtille, aux Porcherons, à la barrière Blanche, à la Nouvelle-France, à Vaugirard, et généralement dans toutes les guinguettes et cassines de la ville et fauxbourgs de Paris. Tous les citoyens sont priés d'y assister. *Requiescat in pace. Imp. de l'auteur. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb³⁹ 8667.]

15538. — Contre-révolution des calotins. Prise de 1,900,000 livres d'argent en sortant nuitamment du Trésor royal. Sept cents chevaux préparés pour exécuter leur conspiration. Arrêté de l'assemblée des aristocrates, procès-verbal de leur assemblée. *Paris*, 1790, in-8°, 6 p. [*N.* Lb³⁹ 8637.]

15539. — Déclaration d'une partie de l'Assemblée nationale, sur le décret rendu le 13 avril 1790, concernant la religion (2 mai 1790). *Paris, Gattey,* 1790, in-4°, 24 p. [*N.* Lb³⁹ 3363.]

P. 21, *Extrait des registres des conclusions du chapitre de l'Église de Paris* (10 avril 1790).
Voyez les douze numéros ci-dessous.

15540. — Réponse à la « Déclaration d'une partie de l'Assemblée nationale », publiée avant-hier, ou Adresse d'un bon chrétien à cette section de l'Assemblée nationale, réunie en l'église des Capucins, dans le cours d'avril 1790. Avec des notes de l'éditeur. A Paris, ce 4 mai 1790. *S. l. n. d.*, in-8°, 22 p. [*N.* Lb³⁹ 3378.]

15541. — Observations sur la Déclaration ou Protestation de la minorité sur le décret concernant la religion. *Cuchet. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 8739.]

15542. — L'Antidéclaration ou Catéchisme du citoyen catholique. *Imp. du Postillon. S. d.*, in-8°, 1 f. et 33 p. [*N.* Lb[39] 8740.]

15543. — Le Réveil sur la Déclaration. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 8741.]

Voyez le numéro suivant.

15544. — Suite du « Réveil sur la Déclaration », par un vrai catholique dont le souhait n'est autre que de voir la religion toujours régnante en France sans gêner la liberté de conscience des citoyens uiles à l'État, mais professant la religion de leurs pères. *Letellier. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 8741.]

Dans l'ex. de la B. N., cette *Suite* porte la même cote que le numéro précédent avec lequel elle est reliée.

15545. — Le Réveil de la raison ou Réponse au Réveil. *S. l. n. d.*, in-8°, 9 p. [*N.* Lb[39] 8742.]

Le titre de départ, page 1, porte en plus : *sur la Déclaration.*

15546. — Jugement du tribunal de police qui supprime un écrit intitulé : « Extrait des registres des conclusions du chapitre de l'Église de Paris », lequel se trouve inséré dans un autre imprimé ayant pour titre : « Déclaration d'une partie de l'Assemblée nationale sur le décret rendu le 13 avril 1790 concernant la religion », comme tendant à inspirer au peuple de fausses alarmes sur le maintien et la conservation de la religion catholique, apostolique et romaine, comme manifestant un esprit d'opposition vraiment criminel aux décrets de l'Assemblée nationale, comme tendant à proclamer des maximes séditieuses, attentatoires à la constitution et aux droits de la nation et à armer le fanatisme contre la loi; fait défense à Gattey, libraire, et à tous autres de vendre et distribuer ledit imprimé (5 mai 1790). *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790, in-4°, 16 p. [*P* 25183*.]

15547. — Arrêt de la cour nationale du Palais-Royal de Paris (6 mai 1790). *Paris, imp. de la Cour nationale du Palais-Royal*, 1790, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 8756.]

Le titre de départ porte : *Arrêt de la cour nationale du Palais-Royal qui juge et condamne un écrit séditieux à être lacéré et brûlé par l'exécuteur des hautes-œuvres sur la place et au-devant dudit Palais-Royal, au-devant de l'église des Capucins-Saint-Honoré et en place de Grève, ledit écrit intitulé :* « Déclaration d'une partie de l'Assemblée nationale sur le décret du 13 avril 1790 concernant la religion ». *Ordonne l'injection des douges (sic) aux nommés Virieux, Mirabeau cadet, Despréménil (sic), solliciteurs des signatures qui sont à la suite dudit écrit, leur fait très expresses inhibitions et défenses, ainsi qu'aux autres signataires dudit écrit, de ne plus à l'avenir en composer, autoriser et distribuer de semblables, sous les peines de droit et de punition correctionnelle exemplaire.*

15548. — Observations nécessaires sur une déclaration d'une partie de l'Assemblée nationale au sujet du décret rendu le 13 avril 1790, par M. DE JESSÉ, député de Béziers. [*N.* Lb[39] 3364.]

L'auteur conclut ainsi : « La protestation ne paraît ni légale, ni fondée, ni utile ; pourquoi donc protester ? »

15549. — Lettre de M. l'évêque de Lydda (GOBEL), député d'Alsace, département du Haut-Rhin, écrite à ses commettants, relativement à la déclaration d'une partie de l'Assemblée nationale sur le décret rendu le 13 avril 1790, concernant la religion. *Crapart. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld[4] 3365.]

15550. — Réponse de M. l'évêque d'Autun (TALLEYRAND-PÉRIGORD) au chapitre de l'église cathédrale d'Autun. Paris, 29 mai 1790. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 3480.]

La lettre du chapitre est reproduite en note, p. 1. Voyez le numéro suivant.

15551. — Le Décret du 13 avril mal justifié par M. l'évêque d'Autun, dans sa réponse à son chapitre, et la France sans religion et sans Dieu, même depuis 1787. *Gattey. S. d.*, in-8°, 84 p. [*N.* Lb[39] 3481.]

Signé : ROUGANE, ancien curé d'Auvergne.

15552. — La Translation du clergé aux enfers par le cardinal de Montmorency ou la Révolution infernale. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 132*, 24.]

Voyez n° 15558 ci-dessous.

15553. — La Résurrection du clergé entreprise par quatre saints du premier ordre, MM. les archevêques d'A...x et d'A...s et les abbés de M...ou, et M...y. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p.

Note prise par M. Bégis à la Bibliothèque du Louvre. Pamphlet dirigé contre Jean de Dieu de Raymond de Boisgelin, archevêque d'Aix; Jean-Marie Dulau, archevêque d'Arles; les abbés de Montesquiou et Maury.

15554. — Relation véritable et remarquable du grand voyage du pape en enfer. *Imp. Fiévée. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 8663.]

Extrait de la *Chronique de Paris*.
Voyez les cinq numéros suivants.

15555. — Voyage du pape aux enfers. *Paris, imp. Fiévée. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld4 3294.]

Extrait de la *Chronique de Paris*.
Même pièce que la précédente.

15556. — Relation véritable et remarquable du grand voyage du pape en paradis. *Paris, imp. Fiévée. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld4 3293.]

On lit, p. 8 : « Extrait de la *Chronique de Paris.* »

15557. — La Grande Relation véritable et remarquable du grand voyage du pape dans le royaume du ciel, département du paradis. Extrait de la chronique évangélique, selon St Noël et St Millin. *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lb39 8662.]

15558. — Relation véritable et remarquable du grand voyage du pape en paradis et en enfer, par l'abbé FELLER, suivie de la Translation du clergé aux enfers, par le cardinal de Montmorency ou la Révolution infernale. *Paris, Fiévée. S. d.*, in-32, 1 f. et 29 p. [*N.* Ld4 3293 A.]

La *Translation du clergé* est elle-même suivie (p. 26-29) de deux chansons : *les Droits d'un confesseur*, chanson sur une seule rime et *Chansons des (sic) circonstances.*

15559. — Fin des Voyages du pape. *S. l. n. d*, in-8°, 7 p. [*N.* Ld4 3295.]

D. — DISCUSSION ET ADOPTION DE LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ

15560. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, au nom du Comité ecclésiastique, par M. MARTINEAU, député de la ville de Paris, sur la constitution du clergé. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 40 p. [*N.* Le29 607.]

15561. — Lettre à un ami sur le rapport fait à l'Assemblée nationale, au nom du Comité ecclésiastique, par M. Martineau, député de la ville de Paris, sur la constitution du clergé. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Leclère. S. d.*, in-8°, 96 p. [*N.* Ld4 6097.]

Par GABRIEL-NICOLAS MAULTROT, d'après Barbier.

15562. — Que ferez-vous de moi? *Paris, imp. Champigny*, 1790, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 8754.]

5 mai 1790, d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.
C'est le clergé qui parle.

15563. — Opinion de M. TREILHARD sur le rapport du Comité ecclésiastique concernant l'organisation du clergé. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale (30 mai 1790). *Paris, Baudouin*, 1790, in-8°, 36 p. [*N.* Le29 682.]

Voyez les deux numéros suivants.

15564. — Lettre à un ami sur l'opinion de M. Treilhard, relativement à l'organisation du clergé (20 juillet 1790). *Paris, Leclère. S. d.*, in-8°, 71 p. [*N.* Ld4 7569.]

Voyez le numéro précédent.

15565. — Réflexions sur l'opinion de M. Tr... mise sous le réverbère de la folie, par Frère EMMANUEL, de Dublin, capucin du fauxbourg Saint-Honoré. Imprimées aux

frais de M.... *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*Br. M.* F. R. 138*, 12.]

15566. — Projet de décret relatif à l'exposition des principes de la constitution civile du clergé, par les évêques députés à l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le[29] 1126.]

Voyez le numéro suivant.

15567. — Instruction familière sur l'Église en forme de catéchisme, composée d'après l'exposition des principes sur la constitution du clergé, par les évêques députés à l'Assemblée nationale. *Paris, Crapart. S. d.*, in-8°, 1 f. et 28 p. [*N.* Ld[4] 7554.]

15568. — Décret de l'Assemblée nationale, concernant le serment à prêter par les évêques, curés et autres ecclésiastiques fonctionnaires publics, précédé du Rapport fait par M. Voidel, au nom des Comités ecclésiastiques, des rapports, d'aliénation et de recherches, réunis, sur la ligue d'une partie du clergé contre l'État et contre la religion, à la séance extraordinaire du 26 novembre au soir. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 28 p. [*N.* Le[29] 1127.]

Le *Rapport* de Voidel a été réimprimé au tome IV de la *Collection ecclésiastique;* voyez le n° 15372 ci-dessus.

15569. — Dire de M. l'évêque de Clermont (de Bonnal), prononcé dans la tribune de l'Assemblée nationale, le 26 novembre, à la séance du soir. Sur le Rapport des Comités réunis relativement à l'exécution des décrets sur la constitution du clergé. *Imp. Briand. S. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Le[29] 1128.]

15570. — Discours sur l'exposition des principes de la constitution civile du clergé, par les évêques députés à l'Assemblée nationale. Prononcé à la séance du soir du 26 novembre 1790, par M. Mirabeau l'aîné. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.* (1790), in-8°, 1 f. et 26 p. [*N.* Le[29] 1129. — *P.* 7678.]

15571. — Opinion de l'abbé Maury, député de Picardie, sur la constitution civile du clergé, prononcée dans l'Assemblée nationale, le samedi 27 novembre 1790. *Paris, de l'imprimerie de l'Ami du Roi. S d.*, in-8°, 1 f. et 75 p. [*N.* Le[29] 1130.]

Cette *Opinion* a eu au moins cinq éditions; le catalogue de la B. N. a enregistré la cinquième qui porte la même rubrique et forme 78 p. et une autre édition (sans désignation de tirage) qui en a 56. (Le[29] 1130 A-B.).

15572. — Développement de l'opinion de M. Camus, député à l'Assemblée nationale, dans la séance du samedi 27 novembre 1790, sur l'exécution des lois concernant la constitution du clergé, suivie de la déclaration et adhésion de plusieurs curés et prêtres députés à l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 38 p. [*N.* Le[29] 1131.]

Voyez les deux numéros suivants.

15573. — Les Principes de la foi sur le gouvernement de l'Église, en opposition avec la constitution civile du clergé, ou Réfutation du développement de l'Opinion de M. Camus, par un docteur en théologie de la Faculté de Paris. *S. l.*, 1791, in-8°, 184 p. [*N.* Ld[4] 3306.]

Par l'abbé Denis Bérardier, d'après Barbier.

15573[a]. — Les Principes de la foi sur le gouvernement de l'Église... Seconde édition, revue, corrigée et augmentée. *S. l.*, 1791, in-8°, 184 p. [*N.* Ld[4] 3306 A.]

15573[b]. — Les Principes de la foi sur le gouvernement de l'Église. Seconde édition, revue et augmentée par l'auteur. *Paris, au bureau de l'Ami du Roi,* 1791, in-8°, 186 p. [*N.* Ld[4] 3306 B.]

Le catalogue de la B. N. a enregistré (Ld[4] 3306 C-E) les 5[e], 6[e] et 7[e] éditions portant toutes la date de 1791 et la même rubrique.

15574. — Réponse de M. Ja... [Jabineau] à M. Ma... [Maultrot], relativement à l'opinion de M. Camus sur la constitution du clergé (18 juillet 1790). *Paris, Leclère*, 1790, in-8°, 50 p. [*N.* Ld[4] 7153.]

15575. — Supplément aux décrets de l'Assemblée nationale, sur la constitution

civile du clergé et sur son traitement. Imprimé d'après la demande du Comité ecclésiastique (19 octobre-10 décembre 1790). *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 23 p. [*N.* Le29 1155.]

15576. — Le Comité (soi-disant ecclésiastique) de l'Assemblée nationale convaincu de plagiat ou Parallèle de la constitution civile du clergé avec les décrets de Julien l'Apostat, concernant les évêques et les prêtres chrétiens de son temps, suivi de la réponse de saint Grégoire de Nazianze à ces décrets. *A Antioche, de l'imprimerie impériale, et se trouve à Autun, chez l'imprimeur de Monseigneur l'évêque, l'an de Jésus-Christ* MDCCXC, *de la Liberté II et de la Nouvelle Religion I,* in-8°, 29 p. [*N.* Ld4 7021.]

P. 3, *Discours de l'empereur Julien l'Apostat aux évêques de son temps.* P. 12, *Réponse de saint Grégoire, évêque de Nazianze.* P. 26, *Adresse à Mirabeau au sujet de son instruction pour justifier la constitution civile du clergé.*

15577. — Histoire apologétique du Comité ecclésiastique de l'Assemblée nationale, par M. Durand-Maillane, député du département des Bouches-du-Rhône. *Paris, F. Buisson,* 1791, in-8°, 2 ff., XX-380 p. [*N.* Le27 49.]

La *Table des matières*, qui termine le volume, est en réalité une table analytique rédigée par ordre alphabétique.

15578. — Décret de l'Assemblée nationale, portant règlement d'un culte sans prêtres ou Moyen de se passer des prêtres sans nuire au culte. Suivi de notices historiques et de pièces justificatives. *Paris,* 1790, in-8°, 26 p. [*N.* Lb39 8650.]

Epigraphe en quatre vers, signée Sylvain M[aréchal].
Pamphlet contre l'Assemblée nationale à propos de la constitution civile du clergé.

15579. — Projet d'adresse aux Français, sur la constitution civile du clergé, adopté et présenté par le Comité ecclésiastique à l'Assemblée nationale dans la séance du 14 janvier 1791, prononcé par M. Mirabeau l'aîné. *Paris, imp. Nationale,* 1791, in-8°, 35 p. [*N.* Le29 1234. — *P.* 7841.]

Voyez le numéro suivant.

15580. — Lettre à M. de Mirabeau en réponse à son « Adresse aux Français relative à la constitution civile du clergé ». *S. l., février* 1791, in-8°, 1 f. et 22 p. [*N.* Ld4 7573.]

Signée : A. B.
Le titre de départ, p. 1, porte : *Lettre à illustrissime et révérendissime Père en Di* (sic) *Honoré Riquetti, évêque universel de la Révolution, sur son Instruction pastorale, lue à l'Assemblée le* 14 *janvier* 1791.

15581. — Avertissement aux bons citoyens sur l'adresse de l'Assemblée nationale concernant le serment des prêtres. *S. l. n. d.* (1791), in-8°, 1 f. et 6 p. [*N.* Ld4 6062.]

Épigr. :

Obéissez à la loi ; vous voyez qu'elle obéit à la raison.

Malgré l'épigraphe, les conclusions de l'auteur sont défavorables à la prestation du serment.

15582. — Lettre de M. Truffert, professeur au collège d'Harcourt, à un curé de ses amis sur la constitution civile du clergé et notamment sur l'obéissance aveugle, principe de la résistance de plusieurs (15 juillet 1791). *Paris, imp. Leclère,* 1791, in-8°, 15 p. [*N.* Ld4 7564.]

15583. — Nouvelle Apologie des décrets de l'Assemblée nationale sur la constitution civile du clergé. *Paris, Froullé,* 1791, in-8°, 63 p. [*N.* Ld4 3193.]

Par le P. Lalande.
Voyez les cinq numéros suivants.

15584. — Apologie des décrets de l'Assemblée nationale sur la constitution civile du clergé ou Lettres à M. le curé de....., par le P. Lalande, de l'Oratoire. *Paris, Froullé,* 1791, in-8°, 1 f. et 84 p. [*N.* Ld4 3194.]

Même ouvrage que le précédent.

15584a. — Apologie des décrets de l'Assemblée nationale..., par le P. Lalande... Seconde édition, revue et augmentée de notes et d'une réponse à une critique anonyme. *Paris, Froullé,* 1791, in-8°, 1 f. et 118 p. [*N.* Ld4 3194 A.]

15585. — Lettre au Révérend Père La Lande, prêtre de l'Oratoire, sur son Apologie de la constitution civile du clergé. *Paris, Guerbart. S. d.*, in-8°, 52 p. [*N.* Ld⁴ 3195.]

On trouve, p. 35, une *Seconde Lettre.*

15586. — Troisième Lettre au Révérend Père Lalande, sur sa réponse aux deux premières Lettres. *S. l. n. d.*, in-8°, 27 p. [*N.* Ld⁴ 3196.]

15587. — Deux Mots au R. P. Lalande ou Suite du « Fanatisme confondu » (6 mai 1791). *Dufresne. S. d.*, in-8°, 24 p. [*N.* Ld⁴ 3552.]

Par Henri JABINEAU, d'après la *Biographie universelle.* Voyez le n° 15529 ci-dessus.

15588. — L'Hérésie décrétée. *S. l. n. d.* (1791), in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 7386.]

Epigraphe empruntée au discours de l'abbé Maury, du 27 novembre 1790 (voyez le n° 15571 ci-dessus).
P. 12-16, *le Cri de l'indignation* (à propos du rapport de Chabroud sur les troubles fomentés à Uzès, par M. de Montagu).

15589. — Catéchisme sur la constitution civile du clergé, par l'auteur des « Questions sur le schisme ». *Crapart*, 1791, in-12, 36 p. [*N.* Ld⁴ 6999.]

15590. — Les Vrais Principes de l'Église, de la morale et de la raison, sur la constitution civile du clergé, renversés par les faux évêques des départements membres de l'Assemblée nationale, prétendue constituante. *Paris, Dufrêne*, 1791, in-8°, 282 p. [*P.* 9268.]

15591. — Notice de différents ouvrages sur la constitution prétendue civile du clergé. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld⁴ 7551.]

Contre Camus, Treilhard, Bertolio, Naigeon, etc.

15592. — Inconvénients de la publicité de tous les cultes. Obligation des fidèles de faire entendre leurs réclamations. *Paris, Leclère; Froullé*, 1791, in-8°, 1 f. et 24 p. [*N.* Ld⁴ 3554.]

Suivi d'un catalogue des ouvrages nouveaux (favorables à la constitution), en vente chez les mêmes libraires.

15593. — Opinion sur les cultes religieux et sur leurs rapports avec le gouvernement. *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1791, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 3555.]

15594. — Grande Réforme à faire dans le clergé constitutionnel. *Paris, imp. du Postillon. S. d.* (1791), in-4°, 62 p. [*N.* Ld⁴ 3853.]

Signé (p. 50) : TOLIN, vicaire épiscopal du département de Loir-et-Cher, et suivi de la *Lettre de Madame.... à Madame, religieuse Véronique, à Blois*, et de la *Réponse* à cette lettre.
Sur le luxe des habits et des cérémonies du clergé catholique.

E. — PRESTATION DU PREMIER SERMENT

15595. — Grand Détail de toutes les Fédérations... et leur serment de fidélité à la religion (1790).

Voyez tome Ier, n° 1712.

15596. — Lettre d'un jeune Parisien de dix-huit ans... sur le serment civique (12 juillet 1790).

Voyez tome Ier, n° 1713.

15597. — Serment civique. Lettre à M*** (26 novembre 1790). *S. l. n. d.*, in-8°, 31 p. [*P.* 7025*.]

Voyez le n° 15615 ci-dessous.

15598. — Avis au clergé, par l'abbé AUDOUIN, prêtre. *Paris, Champigny*, 1790, in-8°, 22 p. [*N.* Lb³⁹ 9241.]

15599. — Conseils donnés à un ecclésiastique concernant sa conduite, son ministère dans les circonstances actuelles, le serment civique, etc. (4 décembre 1790). *Paris, imp. Crapart. S. d.* (1790), in-8°, 31 p. [*N.* Ld⁴ 3131.]

15600. — Lettre aux quarante-huit sections de Paris et aux différents corps et communautés de cette capitale (7 décembre 1790). *S. l. n. d.* (1790), in-8°, 8 p. [*N.* Lb³⁹ 4411.]

Protestation contre le décret du 27 novembre.

15601. — Lettre du Roi à l'Assemblée nationale sur son acceptation du décret du 27 novembre 1790 concernant le serment à prêter par les évêques, curés et autres ecclésiastiques fonctionnaires publics. Du 26 décembre 1790. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [*R.* AD. I, 74.]

15602. — Apologie du serment civique, par un prêtre de la maison de Sorbonne, ami de la religion et des lois. *Paris, Knapen; Prenet; Mme Bailly et les marchands de nouveautés, MDCCLXXXX*, in-8°, 21 p. [*N.* Ld⁴ 3126. — *P.* 7528.]

ÉPIGR. :

Alius Cephae... alius Pauli... ego Christi.
S. PAUL.

Par l'abbé JEAN-CHARLES-RICHARD DANCEL, né à Cherbourg, le 20 août 1762, prêtre du diocèse de Coutances, alors professeur de philosophie au collège d'Harcourt, plus tard grand vicaire de Coutances, curé de Valognes et évêque de Bayeux, où il mourut le 20 avril 1836.

L'abbé Dancel rétracta son serment dès 1791 et se réfugia en Angleterre.

15603. — Réponse d'un docteur à la consultation d'un curé sur le serment. *Paris, Crapart. S. d.*, 1790, in-8°, 39 p. [*N.* Ld⁴ 3132.]

15604. — Lettre d'un curé à ses commettants (18 décembre 1790). *Paris, imp. Crapart*, 1791, in-8°, 28 p. [*N.* Ld⁴ 3140.]

15605. — Réfutation de toutes les déclamations épiscopales contre le décret sur la constitution civile du clergé, par M. DE LA CROIX, docteur en théologie de la Faculté de Paris et prieur des Prémontrés de la rue Hautefeuille. Suivie d'une Lettre de M. l'abbé MULOT, docteur en théologie de la même Faculté (3 janvier 1791). *Paris, Desenne; Desray*, 1791, in-8°, 66 p. [*N.* Ld⁴ 3167.]

La Lettre de M. Mulot commence p. 60.

15606. — Entretien d'un paroissien avec son curé, sur le serment exigé des ecclésiastiques fonctionnaires publics. *Paris, Crapart*, 1791, in-12, 73 p. [*N.* Ld⁴ 3185.]

Par l'abbé HERMÈS, d'après Barbier.

15607. — Première Conversation de M. Silvain, bourgeois de Paris, et M. Bon-Sens, frère des Écoles chrétiennes, à l'occasion du serment sur la constitution civile du clergé. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 3186.]

15608. — Seconde Conversation de M. Silvain, bourgeois de Paris, avec son curé, à l'occasion du serment sur la constitution civile du clergé. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 3187.]

Il existe un autre tirage de cette brochure dont le titre porte seulement : *Conversation de M. Silvain... avec son curé.* Le texte est identique.

15609. — Lettre à un missionnaire sur la légitimité du serment civique. *Paris, imprimerie et chez P.-L. Couret; Leclère; Gattey; Bailly*, 1791, in-8°, 28 p. [*N.* Ld⁴ 8005.]

En faveur du serment.

15610. — Examen des deux opinions qui partagent l'Église de France relativement à la constitution civile du clergé et au serment et des motifs sur lesquels elles sont fondées, par le P. TELMON, prêtre de la congrégation de l'Oratoire et professeur de théologie et de droit canonique au séminaire de Saint-Magloire. *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1791, in-8°, 1 f. et 38 p. [*N.* Ld⁴ 7788.]

15611. — Dissertation d'un ami de la religion et de la patrie sur la constitution civile du clergé et sur la prestation de serment exigé des ecclésiastiques fonctionnaires publics. *Paris, Froullé*, 1791, in-8°, 50 p. [*N.* Ld⁴ 7384.]

Epigraphe empruntée à saint Augustin.

« On espère, lit-on à la fin d'un court *Avertissement*, que les personnes qui liront cet écrit sans prévention seront persuadées que l'on peut être patriote sans cesser d'être chrétien et que le serment civique n'étant contraire ni à la foi, ni aux mœurs, on peut le prêter sans cesser d'être excellent catholique. »

15612. — Opinion impartiale et pacifique. Protestation contre le serment civique et Appel à la nation, de tout ce qui a été déjà et pourrait être opéré dans la

suite par une assemblée anticonstitutionnelle des ci-devant députés des bailliages, se disant Assemblée nationale. *Paris, Crapart*, 1791, in-8°, 1 f. et 118 p. [*N.* Ld⁴ 3215.]

L'*Avertissement* est paginé en chiffres romains, mais il est compris dans la pagination totale.

15613. — Conformité du serment à prêter par les ecclésiastiques fonctionnaires publics avec la discipline de l'Église gallicane (7 janvier 1791). *S. l. n. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 3184.]

Signé : BERTHELOT, homme de loi, docteur agrégé de la Faculté de droit de Paris.
Voyez le numéro suivant.

15614. — Examen sommaire des principes du sieur Berthelot (13 janvier 1791). *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Ld⁴ 3219.]

Voyez le numéro précédent.
Un second tirage (*S. l. n. d.*) n'a que 12 p.

15615. — Légitimité du serment civique exigé des fonctionnaires ecclésiastiques. *Paris*, 1791, in-8°, 33 p. [*P.* 7506.]

Par HENRI GRÉGOIRE. Il ne faut pas confondre cette brochure avec la suivante, dont le titre est presque identique.

15616. — Légitimité du serment civique (12 janvier 1791). *Paris, Leclère*, 1791, in-8°, 56 p. [*N.* Ld⁴ 3218.]

Par M. BAILLET, ancien curé de Saint-Séverin, d'après Barbier. Le titre de départ, p. 3, porte : *Réfutation de la lettre intitulée : « Serment civique » et Légitimité de ce serment.*
Voyez le n° 15596 ci-dessus et les deux numéros suivants.

15617. — La Légitimité du serment civique, par M*** [BAILLET], convaincue d'erreur. *Paris, Dufrène*, 1791, in-8°, 1 f. et 53 p. [*P.* 1876*.]

Par l'abbé HENRI JABINEAU. Réfutation du numéro précédent. Voyez aussi le numéro suivant.

15618. — La « Légitimité du serment civique » justifiée d'erreur (10 mars 1791). *Paris, Leclère*, 1791, in-8°, 123 p. [*N.* Ld⁴ 3408.]

Par BAILLET, d'après Barbier. Voyez les deux numéros précédents et les deux numéros suivants.
Une seconde édition a 124 p.

15619. — Défense de l'ouvrage intitulé : « Légitimité du serment civique », par M. GRÉGOIRE, curé d'Embermenil, député du département de la Meurthe. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 1 f. et 36 p. [*N.* Ld⁴ 3409.]

Voyez le n° 15615 ci-dessus.

15620. — Observations sur la Défense de l'ouvrage de M. Grégoire intitulé : « Légitimité du serment civique », par un ecclésiastique membre de l'Assemblée nationale. *Imp. Briand, mars* 1791, in-8°, 31 p. [*N.* Ld⁴ 3410.]

15621. — Adresse aux citoyens de Paris, sur le serment (14 janvier 1791). *Paris, Crapart*, 1791, in-8°, 1 f. et 18 p. [*N.* Ld⁴ 3228.]

15622. — Extrait du « Tribut de la Société nationale des Neuf-Sœurs » (14 janvier 1791). Opinion sur le serment civique, par M. l'abbé d'Abbecourt (DE COULMIERS), député à l'Assemblée nationale. *Imp. de la Société nationale des Neuf-Sœurs. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 3229.]

En faveur du serment.

15623. — Examen pratique du serment exigé par la constitution. *S. l. n. d.* (1791), in-8°, 20 p. [*P.* 7712.]

En faveur du serment.

15624. — Les Erreurs du clergé et le Triomphe de la liberté française, dédiés aux amis de la constitution du royaume, par M***, homme de loi. *Paris, Delacloye*, 1791, in-8°, 32 p. [*N.* Ld⁴ 7381.]

La dédicace est datée du 1er février 1791.

15625. — Grand Détail de toutes les dénonciations faites à l'Assemblée nationale du refus, fait par un grand nombre de prêtres, de prêter le serment civique et sur ceux que le patriotisme a engagés de (*sic*) le prêter et les peines portées par son décret contre ceux qui le refuseront. Décret de l'Assemblée nationale qui renvoie au Comité des recherches les mandements incendiaires de l'archevêque de Paris et de l'évêque de Boulogne. Sur le

retour des princes en France. Sur l'attente des prêtres d'une bulle du pape pour autoriser leur organisation civile. Noms des ecclésiastiques, prêtres, curés et vicaires, etc., qui ont prêté le serment et de ceux qui l'ont refusé, par M. SAUNIER, citoyen. *Imp. Langlois fils. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 3248.]

15626. — Examen du serment des fonctionnaires publics du culte, exigé par le décret de l'Assemblée nationale du 27 novembre 1790, par M. LOISEAU, auteur du « Journal de constitution et de législation » (10 février 1791). *Imp. A.-J. Gorsas. S. d.*, in-8°, 24 p. [*N.* Ld⁴ 3346.]

15627. — Maximes de la foi sur l'autorité et le gouvernement de l'Église catholique et romaine. *Paris*, *Crapart*, 1791, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 3352.]

Voyez le numéro suivant.

15628. — Projet de réponse au libelle intitulé : « Maximes de la foi sur l'autorité et le gouvernement de l'Église catholique, apostolique et romaine », par M. l'abbé POULARD. *Paris*, *imp. Boulard*, 1791, in-8°, 1 f., 20 p. et 1 f. non chiffré. [*N.* Ld⁴ 3353.]

Lu à la Société des Amis du bien public, le 15 février 1791, et imprimé par son ordre.

Le feuillet non chiffré renferme l'extrait de la délibération qui prescrit cette publication. Les *Maximes de la foi* avaient été, paraît-il, répandues dans toute l'étendue de la paroisse Saint-Roch.

Sur un autre discours imprimé aux frais de cette Société, voyez tome II, n° 9699.

15629. — Le Grand Sabbat des prêtres inutiles. Dialogue entre Jérôme, fort de la nouvelle halle, et Catherine Merluche, marchande de marée au marché des Quinze-Vingts. *S. l.*, 1791, in-8°, 12 p. [*N.* Ld⁴ 3252.]

En langage populaire et en faveur du serment.

Cette pièce a été réimpr. en 1889 (imp. Mercadier. *S. d.*, in-8°, 8 p.) et se vendait dans le local de la Bastille reconstituée au Champ de Mars.

15630. — Attrapez-nous toujours de même, Messieurs les calotins. *Froullé. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 3253.]

Remerciement ironique aux prêtres qui avaient abandonné leurs cures pour ne pas prêter le serment.

15631. — Le Clergé fidèle à la nation française. *S. l. n. d.*, in-8°, 48 p. [*N.* Ld⁴ 3255.]

Signé : D. A. A. A. P. D. P.

15632. — Éloge des prélats et prêtres qui ont prêté le serment civique requis. Antidote contre l'illusion et la séduction pour éclairer et rassurer les consciences. Collection de préceptes évangéliques et apostoliques, avec des observations en marge du texte, afin de convaincre : 1° de la nécessité de l'union, de la charité et du détachement des richesses ; 2° de la légitimité de l'emploi de celles de l'Église, de l'arrondissement territorial des diocèses et des cures et de la prestation du serment demandé aux prélats et prêtres, ainsi qu'à tous les patriotes, chacun relativement à ses fonctions ; du silence de la constitution nouvelle au sujet du dogme de la juridiction ecclésiastique. Brochure d'environ 40 pages in-4°, à double colonne ; par souscription, le profit pour les pauvres, moyennant 24 sols à déposer pour chaque exemplaire à M. de Villantroys, secrétaire du Roi, rue des Enfants-Rouges, n° 11, sur sa reconnaissance. *Imp. Knapen et fils*, 1791, in-4°, 1 p. [*N.* Ld⁴ 3256.]

Prospectus d'un travail qui n'a pas paru.

L'ex. de la B. N. porte cette note manuscrite : « L'imprimeur attend des souscriptions. »

15633. — Vie privée des ecclésiastiques, prélats et autres fonctionnaires publics qui n'ont point prêté leur serment sur la constitution civile du clergé. Pour faire suite à la « Liste des nobles ». *Paris*, *Garnery*, *l'an II de la Liberté*, 1791, 3 parties in-8°. [*N.* Ld⁴ 3257.]

La première partie a 96 p. (y compris le titre et la *Préface*, paginée en chiffres romains) ; la seconde, 95 p. ; la troisième, 94 p.

Pamphlet attribué à DULAURE, par Barbier. Pour la *Liste des nobles*, voyez la quatrième partie de la *Bibliographie*.

15634. — Liste des évêques et prêtres réfractaires logés aux châteaux des Tuileries et de Versailles. *L'an II de la Liberté*, 1791, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 8025.]

La liste occupe les pp. 5-8.

15635. — Lettre sur les prêtres séditieux et réfractaires, par J.-B. Demengeon. *Paris, Froullé; Leclère*, 1791, in-8°, 31 p. [*N*. Ld⁴ 7468.]

15636. — Oraison funèbre des prêtres qui n'ont pas prêté le serment civique décrété par l'Assemblée nationale et accepté par le Roi. *Imp. J.-B. Fusilier. S. d.*, in-8°, 6 p. et 1 f. non chiffré. [*N*. Ld⁴ 7733.]

Épigr. :

Faut-il être surpris que des prêtres sans mœurs
Pour la Foi, pour l'État aient de si lâches cœurs?

Le feuillet non chiffré renferme un avis aux Amis de la constitution.

15637. — Catéchisme des bons prêtres et de la paix. *Paris, imp. Chalon*, 1791, in-8°, 8 p. [*N*. Ld⁴ 7678.]

En faveur de la constitution civile du clergé.

15638. — Réflexions sommaires sur le serment civique. *Leclère. S. d.*, in-8°, 1 f. et 41 p. [*N*. Ld⁴ 6088.]

15639. — Lettre d'adieu d'un curé de Paris à ses paroissiens (10 mars 1791). *Paris, Laurens jeune. S. d.*, in-8°, 32 p. [*N*. Ld⁴ 3401.]

Signée Thoré, curé de Saint-Hilaire, et suivie d'une réclame en l'honneur du *Journal de Louis XVI et de son peuple* (voyez tome II, n° 10587).

15640. — Les Pois chiches, histoire véritable. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N*. Ld⁴ 7055.]

Anecdote extraite du *Voyage en Italie*, de Duclos (qui venait de paraître), sur une excommunication encourue par la Sicile pour un motif puéril, suivie des dernières paroles d'un curé du diocèse d'Abbeville en l'honneur de la constitution et de félicitations à l'Assemblée pour l'abolition, à partir du 1er avril 1791, des droits perçus sur les boissons vendues au détail.

15641. — Mon Apologie. *S. l. n. d.*, in-8°, 40 p. [*N*. Ld⁴ 3405.]

Par l'abbé François, lazariste, d'après Barbier.
Un autre ex. de la B. N. (coté Ld⁴ 3405 A) porte la date manuscrite ancienne du 5 avril 1791. Voyez les deux numéros suivants.

15641bis. — Mon Apologie, d'après le serment civique dans le vrai sens de la constitution et revêtu de tous les motifs réunis pour en justifier la prestation. *S. l. n. d.*, in-8°, 40 p. et 1 f. non chiffré. [*N*. Ld⁴ 3406.]

Même pièce que la précédente.
Le feuillet non chiffré contient des *Fautes essentielles à corriger*, qui ont disparu d'un nouveau tirage coté Ld⁴ 3406 A.

15642. — Le Préservatif adressé aux prêtres de bonne foi, par un prêtre patriote, l'ami sincère du clergé. *Imp. Ve Hérissant*, 1791, in-8°, 1 f. et 28 p. [*N*. Ld⁴ 3405bis.]

Épigr. :

Qui habet aurem audiat quid spiritus dicat Ecclesiæ.
Apoc., II, 7.

Une note mss. sur l'ex. de la B. N. porte : « Ce *Préservatif* est dirigé contre un écrit intitulé : « *Mon Apologie.* »

15643. — Plus de serment, pas même avec restriction. *S. l. n. d.* (1791), in-12, 52 p. [*N*. Ld⁴ 7763.]

« Avril 1791 », dit une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.

15644. — Coup d'œil sur les tentatives aussi ridicules que séditieuses des prêtres réfractaires au serment prescrit par la constitution civile du clergé, par M. Loiseau, auteur du « Journal de constitution et de législation » (19 avril 1791). *S. l. n. d.*, in-8°, 47 p. [*N*. Ld⁴ 7665.]

15645. — Considérations philosophiques et religieuses sur le serment du clergé. *Crapart. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N*. Ld⁴ 3412.]

15646. — Point de démission. Encore un mot du serment. *Imp. J.-B.-N. Crapart*, 1791, in-8°, 43 p. [*N*. Ld⁴ 3413.]

Par l'abbé François, supérieur du séminaire de Saint-Firmin, d'après Barbier.

15646a. — Point de démission... *Mme Dufresne*, 1791, in-8°, 43 p. [*N*. Ld⁴ 3413 A.]

15647. — Sur la Constitution civile du clergé et le serment exigé de tous les

fonctionnaires publics en général. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 3414.]

En faveur du serment.

15648. — Liste des nouveaux évêques et curés constitutionnels nommés par le peuple. *Paris, imp. Laurent*, 1791, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 3429.]

15649. — Questions relatives à l'état actuel du culte catholique en France, par C.-P.-S. Desfeux, prêtre, un des électeurs de Paris, réunis le 14 juillet 1789. *Paris, Varin*, 1791, in-8°, 32 p. [*N.* Ld⁴ 3433.]

15650. — La Nouvelle Église de France, contemplée au jour de sa naissance et convaincue de n'être pas l'épouse de Jésus-Christ, par un curé catholique romain et vrai patriote. *Mme Dufresne, la deuxième année de la persécution*, 1791, in-8°, 40 p. [*N.* Ld⁴ 3535.]

Au verso du faux-titre (il n'y a pas de titre), un *Avertissement* rappelle que l'auteur a fait paraître une « Confirmation » de cet ouvrage, intitulée : *Réfutation rapide de la première lettre pastorale de M. Gobel.* Voyez ci-après, chapitre III.

15651. — Baptême ou Caractères et Dénominations de la Nouvelle Église. *Paris, les marchands de nouveautés*, 1791, in-8°, 54 p. [*N.* Ld⁴ 3537.]

Pamphlet.

15652. — Lettre du curé de *** à ses paroissiens. *S. l. n. d.*, in-8°, 19 p. [*N.* Ld⁴ 3561.]

15653. — Lettre de consolation d'un curé éloigné de sa paroisse à son troupeau. *Paris, imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 3562.]

15654. — Le Guide du catholique pendant le schisme ou les Adieux d'un curé déplacé à ses paroissiens. *S. l. n. d.*, in-8°, 40 p. [*N.* Ld⁴ 3563.]

15655. — Union de sentiments et de prières entre tous les vrais catholiques de France pour le salut de l'État et de la religion. *Imp. Crapart. S. d.*, in-12, 12 p. [*N.* Ld⁴ 3564.]

15656. — Prière à Jésus-Christ crucifié. *Paris, imp. Guerbart. S. d.*, in-12, 11 p. [*N.* Ld⁴ 3565.]

Au sujet de la constitution civile du clergé.

15657. — L'Erreur reconnue ou Profession de foi d'un citoyen de Paris sur la constitution civile du clergé. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 3572.]

15657a. — L'Erreur reconnue... *Paris, Lacloye. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 3572 A.]

Voyez les deux numéros suivants.

15658. — Réponse authentique d'un prêtre catholique romain élu à la cure de Wariers, en Flandre, à Messieurs les électeurs du district de Douai. Extraite de « l'Ami du Roi », de M. l'abbé Royou, n° 358 (12 mai 1791). Pour servir de suite à l'ouvrage intitulé : « L'Erreur reconnue. » *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld⁴ 3573.]

Signé : F....., prêtre catholique romain.
Voyez le numéro précédent et le numéro suivant.

15659. — L'Erreur reconnue ou Profession de foi d'un citoyen de Paris sur la constitution civile du clergé, suivie d'une Réponse authentique d'un prêtre catholique romain élu à la cure de Wariers, en Flandre, à MM. les électeurs du district de Douay. Extraite de « l'Ami du Roi », de M. l'abbé Royou, n° 358. *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Ld⁴ 3574.]

Réimpression des deux numéros précédents.

15660. — Article extrait du « Catéchisme national, nouveau et raisonné ». Seconde Partie, pages 65 et suivantes. Par l'auteur du *Naviget Anticyras*. Excès auxquels on s'est porté pour faire adopter la constitution civile du clergé; manœuvres pour avoir des évêques et des curés jureurs. Scènes scandaleuses arrivées aux portes des églises catholiques; courage et fermeté dans la foi des sœurs de la Charité. De la vente des biens ecclésiastiques. *Paris, Crapart. S. d.* (1791), in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 3579.]

15661. — Messieurs les Tolérants, ayez donc le courage de la tolérance. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 3580.]

En faveur des prêtres non assermentés.

15662. — Grande Conversion du père Duchesne par sa femme. *S. l. n. d.*, in-8°, 34 p. [*N.* Lc² 584.]

Personnages : le père Duchesne; la mère Duchesne; sa voisine; « M. le curé ancien »; Grosjean, gendre du père Duchesne.

Après avoir prodigué aux prêtres réfractaires les aménités dont il était coutumier, le père Duchesne, vaincu par les arguments de ses contradicteurs, présente ses excuses au « curé ancien » de sa paroisse.

15663. — Grande Colère de la mère DUCHESNE et Deuxième Dialogue. *S. l. n. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Lc² 585.]

Suite du numéro précédent.

Ces deux brochures et la suivante sont de l'abbé PIERRE-LOUIS BUÉE, supérieur du séminaire de Saint-Marcel, auteur d'autres écrits pour lesquels il avait pris le même pseudonyme (voyez tome II, nos 11634-11636).

15664. — De par la mère DUCHESNE. Anathèmes très énergiques contre les jureurs ou Dialogue sur le serment et la nouvelle constitution du clergé, entre M. Bridoye, franc parisien, soldat patriote; M. Recto, marchand de livres, ou tout simplement bouquiniste; M. Tournemine, chantre de paroisse, et la mère Duchesne, négociante à Paris, autrement dit marchande de vieux chapeaux. *S. l. n. d.*, in-8°, 31 p. [*N.* Lc² 586.]

15664a. — De par la mère Duchesne, anathèmes très énergiques contre les jureurs... *S. l. n. d.*, in-8°, 23 p. [*N.* Lc² 586 A.]

15665. — Réveil des dames ou les Femmes devenues papes, cardinaux, évêques, ministres, magistrats, professeurs, etc., par un corps académique de dames, d'après le conseil de M***. *Paris, l'auteur, au Marché-Neuf*, 1791, 1 f. et 18 p. [*Br. M.* F. R. 150, 2.]

Facétie.

15666. — Le Séducteur démasqué ou l'Apostasie des jureurs prouvée sans réplique à la portée de tout le monde, par un religieux, vrai ami de la patrie, de la liberté et de la religion. *Paris, Crapart. S. d.* (1791), in-8°, 51 p. [*N.* Ld⁴ 7328.]

15667. — L'Abeille ou Lettre à une pieuse citoyenne chancelante sur le parti à embrasser dans la conjoncture actuelle de l'Église de France, par un patriote. Nouvelle édition. *S. l.*, 1791, in-8°, 1 f. et 104 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Ld⁴ 6142.]

15668. — Un Mot aux incommunicants sur le schisme. *Paris, Leclère. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 7602.]

Appel à la conciliation.

15669. — Je vous en défie, vous et vos successeurs, ou Moyen de connaître le vœu de la nation, relativement à la constitution nouvelle. Adresse envoyée à l'Assemblée nationale, par un prêtre de l'Oratoire. *Paris, imp. Guerbart. S. d.* (1791), in-8°, 15 p. [*N.* Lb³⁰ 5255.]

Signé : P.

ÉPIGR. :

Ne vous flattons point, voyons sans
indulgence l'état de *votre* conscience.

15670. — Grands Débats entre deux dames, sur les affaires du temps. *Paris, imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 35 p. [*N.* Lb³⁹ 5408.]

Dialogue entre Mme de L. et Mme de S. contre le serment constitutionnel du clergé.

15671. — L'Eau à la bouche et la Pelle au cul, et le Déménagement et le Départ imprévus du desservant intrus, histoire véritable. *Paris, Lallemand*, 1791, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 3614.]

Pamphlet dialogué dont les personnages sont : l'intrus; Eugénie, épouse de l'intrus; le papa de l'intrus; Fanchon, la bonne de l'intrus; Colas, son jardinier.

15672. — Entretien d'un néophyte avec un missionnaire sur le schisme. *Paris, Crapart; Dufresne; Pichard; Guerbart; Arthaud*, MDCCXCI, in-8°, 2 ff. et 56 p.

Collection Paul Lacombe.
Par l'abbé HERMÈS. Edition originale.
Voyez le numéro suivant.

15673. — Entretien d'un néophite avec un missionnaire sur le schisme. *Paris, Crapart,* 1791, in-12, 87 p. [*N.* Ld^4 3627.]

Par l'abbé HERMÈS.

15674. — Entretien d'un curé avec son paroissien sur le schisme. *Imp. Crapart. S. d.,* in-8°, 39 p. [*N.* Ld^4 3628.]

15675. — Les Deux Voisines ou Conversation entre deux paroissiennes de..., Agathe et Marthe. *Imp. Crapart. S. d.,* in-8°, 16 p. [*N.* Ld^4 3629.]

15676. — Il est encore temps. *Paris, Mme Dufresne. S. d.,* in-8°, 1 f. et 26 p. [*N.* Ld^4 3654.]

Exhortations aux prêtres assermentés à rétracter leur serment.

15677. — Gros-Jean qui remontre à son curé et les Doutes d'un villageois résolus par son pasteur, suivis du Parallèle de la persécution de Julien l'Apostat avec la persécution de l'Église de France des années 362-363 et 1790-1791. Par un magister de village. Ouvrage dédié aux habitants des campagnes. *Paris, Lallemand,* 1791, in-8°, 43 p. [*N.* Ld^4 3676.]

15678. — Adresse des catholiques de Paris au Roi (1er octobre 1791). *S. l. n. d.,* in-8°, 4 p. [*N.* Ld^4 3715.]

Les pétitionnaires anonymes réclament dans chaque paroisse un « temple » pour les cultes « dissidents ou non conformistes ».

15679. — Ma Patience est à bout, un mot de bon sens à MM. les dénonciateurs des prêtres non jureurs. *Imp. Crapart. S. d.* (1791), in-8°, 7 p. [*N.* Ld^4 3722.]

15680. — Lettre familière d'un curé catholique du diocèse de Paris à ses paroissiens (octobre 1791). *Imp. Crapart. S. d.,* in-8°, 20 p. [*N.* Ld^4 3727.]

15681. — Catéchisme d'un curé intrus. *S. l. n. d.,* in-8°, 20 p. [*N.* Ld^4 3730.]

Plusieurs fois réimpr. Les quatre éditions nouvelles enregistrées par la B. N. portent l'adresse de *Guerbart* et forment 36 p. La 5e édition est datée de 1792. Dans ces nouveaux tirages, les pp. 35-36 sont remplies par une liste des brochures qui se trouvaient à la même librairie.

Voyez aussi les trois numéros suivants.

15682. — Suite du Catéchisme de l'intrus. *S. l. n. d.,* in-8°, 12 p. [*N.* Ld^4 3731.]

15682bis. — Autre Suite du Catéchisme de l'intrus. *S. l. n. d.,* in-8°, 19 p. [*N.* Ld^4 3732.]

15683. — Apologie de Mlle Gertrude ou Dialogue entre M. Fortin, démocrate; Mlle Gertrude, dévote, et Rosalie, son écolière, sur l'écrit d'un curé constitutionnel du diocèse d'Amiens, en forme de réfutation du Catéchisme du curé intrus. *Paris, Guerbart,* 1791, in-8°, 36 p. [*N.* Ld^4 3733.]

Extrait des *Loisirs d'un curé déplacé.* Voyez le n° 15412 ci-dessus.

L'auteur de la réfutation visée par le titre s'appelait, paraît-il, ROGEAU et exerçait les fonctions curiales à Warloy-Baillon (arrondissement d'Amiens). Je ne connais pas le titre de son opuscule.

15684. — Confession de Lucas malade à son intrus. Seconde édition. *Paris, Guerbart. S. d.,* in-8°, 16 p. [*N.* Ld^4 3734.]

15685. — Chanson. Portrait d'un jureur, fait par lui-même. *S. l. n. d.,* in-12, 4 p. [*N.* Inv. Ye 17579.]

Dix-huit couplets sur l'air : *Comment peut-on trouver du mal à ça ?*

¶ L'*Intermédiaire des chercheurs* a publié (tome IX, col. 478) une autre chanson inspirée par le même esprit et intitulée : *le Panégyrique des intrus.*

15686. — Entretien d'une mère avec ses filles, sur les circonstances présentes. *Paris, imp. Crapart. S. d.,* in-8°, 24 p. [*N.* Ld^4 3735.]

Contre le serment.

15687. — Petite Lettre à un intrus, en date du 5 mars 1792. *Paris, Crapart. S. d.,* in-8°, 55 p.

Suivie d'une consultation signée : JABINEAU, MAULTROT, MEY, DULCAS, MEUNIER, VANQUETIN, MAUCLER, BLONDE, BAYARD.

F. — BREFS DU PAPE (AUTHENTIQUES ET APOCRYPHES) CONTRE LES DÉCRETS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

15688. — Manifeste du pape à toutes les puissances catholiques pour former une croisade contre la France. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*Br. M.* F. R. 395, 1.]

Dans l'ex. du British Museum, caricature scatologique (grossièrement coloriée) sur le sort du bref papal.

15689. — Réponse du pape aux évêques de l'Assemblée nationale sur l'organisation civile du clergé (2 janvier 1791). *S. l.*, 1791, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 7433.]

Apocryphe.
Le titre de départ, p. 3, porte : *Lettre de Pie VI adressée aux archevêques et évêques de France.*
Voyez le n° 15566 ci-dessus.

15690. — Les Crimes du clergé. *S. l., de l'imprimerie de la Liberté. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Ld⁴ 3291.]

Au sujet du faux bref pontifical dénoncé à l'Assemblée, le 18 janvier 1791.

ÉPIGR. :

Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense ;
Notre crédulité fait toute leur science.

Voyez le numéro suivant.

15691. — Le Pape en démence. *Le Vasseur. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Ld⁴ 3292.]

Même ouvrage que le précédent, sauf quelques modifications.

EPIGR. :

Ils sont passés, ces jours de fête,
Ils sont passés et ne reviendront plus.

15692. — Dialogue bougrement patriodu père DUCHÊNE avec le pape. Couplets sur des airs variés et connus. *De l'imprimerie du Père Duchêne. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lc² 554.]

Prose et vers.
Signé : Père DUCHÊNE, foutre !
Le dialogue, très court, est suivi de dix chansons et vaudevilles reproduits, sans le texte qui les précède, dans l'article suivant.

15693. — Répliques bougrement patriotiques du père DUCHESNE aux reproches saintement aristocratiques du pape aux prêtres qui ont prêté leur serment. Couplets en dialogue. *Imp. du Père Duchesne. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Y +.]

15694. — L'Enclouure du canon du Vatican par le vrai chrétien. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée. *S. l. n. d.*, in-8°, 28 p.

15695. — Le Pape traité comme il le mérite ou Réponse à la bulle de Pie VI. *Imp. du Cercle social. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 3602.]

Signé : L.-M. HENRIQUEZ, licencié en théologie.

ÉPIGR. :

Populus qui ambulabat in tenebris vidit lucem magnam. ISAÏE.

Voyez le numéro suivant.

15696. — Le Diable à confesse. *Imp. du Cercle social. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 3503.]

Signé : L.-M. HENRIQUEZ, auteur de la feuille intitulée : *le Pape traité comme il le mérite*, compositeur de l'imprimerie du Cercle social et membre de la Société des Amis de la vérité.
Poème en vers décamètres, suivi (p. 7) d'une *Anecdote importante* (en prose) ; c'est une note satirique contre Anacharsis Clootz.

15697. — Réponse au bref du pape au nom de quatre-vingt-trois départements. Les petits serviteurs des serviteurs de Dieu à Sa Sainteté Pie VI, salut et très profond respect. *Imp. du Postillon. S. d.*, in-8°, 16 p. [Collection Grégoire.]

Signée : JEAN-ETIENNE LELIÈVRE, sacristain des Dames Nouvelles Catholiques de Paris, rue Sainte-Anne, n° 57.

15698. — Bref du pape PIE VI à S. E. M. le cardinal de La Rochefoucauld, M. l'archevêque d'Aix et les autres archevêques et évêques de l'Assemblée nationale de France, au sujet de la constitution civile du clergé, décrétée par l'Assemblée nationale. (Rome, 10 mars 1791.) *S. l.* (*Paris*), 1791, in-8°, 78 p.

Collection Paul Lacombe.
Texte authentique.

15699. — Lettre des évêques députés à l'Assemblée nationale en réponse au Bref

du pape du 10 mars 1791. (Paris, 3 mai 1791.) *Paris, imp. Guerbart. S. d.*, in-8°, 64 p.

Collection Paul Lacombe.

15700. — Vraie Bulle du pape, littéralement traduite, concernant la constitution civile du clergé français (10 mars 1791). *Paris, Girardin*, 1791, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 3398.]

Pièce supposée, en faveur de la constitution civile du clergé.

15701. — Lettre du pape Pie VI à la nation française. *Volland. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Lb³⁹ 7884.]

Apocryphe.

15702. — Les Imposteurs découverts ou les Deux Brefs attribués à Pie VI convaincus de supposition, par M. De La Croix, docteur en théologie de la Faculté de Paris. *Paris, Desenne; Desroy*, 1791, in-8°, 94 p. [*N.* Ld⁴ 7222.]

15703. — Observations sur deux brefs du pape en date du 10 mars et du 13 avril 1791, par M. Camus, ancien homme de loi, membre de l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 60 p. [*N.* Ld⁴ 3505.]

15703ᵃ. — Observations sur les deux brefs du pape.... par M. Camus.... *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 1 f. et 58 p. [*N.* Ld⁴ 3505 A.]

Voyez les six numéros suivants.

15704. — Épître à M. Camus, homme de loi, théologien de l'Assemblée nationale, touchant ses « Observations sur les deux brefs du pape », par M. Goullard, curé de Roanne, député à l'Assemblée nationale. *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1791, in-8°, 1 f. et 97 p. [*N.* Ld⁴ 3506.]

15705. — Lettre à M. Camus, touchant ses « Observations sur les deux brefs du pape ». *S. l. n. d.*, in-8°, 19 p. [*N.* Ld⁴ 3507.]

15706. — Réponse aux Observations de M. Camus, homme de loi, sur les deux brefs du pape en date du 10 mars et du 13 avril 1791, par M. R***, prêtre du diocèse de Chartres. *Paris, imp. Crapart*, 1791, in-8°, 64 p. [*N.* Ld⁴ 3508.]

15707. — M. Camus réfuté par lui-même. *S. l. n. d.*, in-8°, VI-86 p. [*N.* Ld⁴ 3509.]

15708. — Véritable Idée du schisme, contre les faux principes de M. Camus et des pasteurs constitutionnels. *Paris, Dufresne*, 1791, in-8°, 80 p. [*N.* Ld⁴ 3510.]

Par Maultrot, d'après Barbier.

15709. — Première Lettre sur les Observations de M. Camus contre les deux brefs du pape (8 juin 1791). *S. l. n. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Ld⁴ 3653.]

Voyez le n° 15703 ci-dessus.

15710. — Declaratio summi Pontificis Pii, papæ VI, ad archiepiscopos, episcopos, universum clerum et populum in regno Galliarum, ratione constitutionis civilis cleri (30 aprilis 1791). *S. l.*, 1791, in-folio, 28 p. [*N.* Inv. E. 473.]

Le texte latin est en regard du texte allemand.

15711. — Mon Opinion sur la bulle du pape. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 7601.]

Signé : De Roujoux.

Épigr. :

... Souviens-toi qu'un grand homme
N'a rien à redouter des vains foudres de Rome.
Voltaire, *Henriade*.

15712. — Le Pape hérétique ou Réfutation du bref du pape Pie VI, par M. l'abbé Bouvet, aumônier du régiment de Brie. *S. l.*, 1791, in-8°, 1 f. et 83 p. [*N.* Ld⁴ 7732.]

Au verso du faux-titre, longue note explicative du titre choisi par l'auteur.

15713. — Entretien d'un citoyen avec un théologien, sur le bref du pape Pie VI aux évêques de l'Assemblée nationale de France. *Paris, Crapart*, 1791, in-12, 67 p. [*N.* Ld⁴ 3399.]

Par l'abbé Hermès, d'après Barbier.

15714. — Rome jugée et l'Autorité législative du pape anéantie, pour servir de réponse aux bulles passées, nouvelles et futures, du pape, etc. Par J.-P. Brissot,

citoyen français (4 mai 1791). *Paris, Buisson,* 1791, in-8°, VIII-60 p. [*N.* Ld⁴ 3550.]

ÉPIGR. :

Quid nomina vana timetis ?

15715. — Réponse au prétendu bref de Pie VI, évêque ou surveillant de l'Église de Rome, sur la constitution civile du clergé de France, par M. B... J... *A Paris, de l'imprimerie sans titre, rue du Bon-Sens,* n° 20, *et se trouve chez les marchands de nouveautés, au Palais-Royal,* 1791, in-8°, 1 f. et 20 p. [*N.* Ld⁴ 8669.]

« Donné à Sainte-Geneviève, le 4 mai, l'an II de la Liberté française » et signé : BOULENGER, *junior ;* FRERRET.

15716. — Réponse des évêques constitutionnellement élus au pape Pie VI (19 mai 1791). *Paris,* 1791, in-8°, 1 f. et 22 p. [*N.* Ld⁴ 3590.]

Apocryphe.

15717. — Nouveau Bref monitorial de notre Très Saint Père le pape, adressé à tous les cardinaux, à tous les archevêques et évêques, au clergé et au peuple de France, le 19 mars dernier. Portant d'itératives monitions, particulièrement aux évêques consécrateurs ou assistants ; aux faux évêques consacrés et intrus, et à leurs vicaires ; aux évêques qui ont prêté le serment civique, aux curés intrus ; aux vicaires et à tous les autres prêtres délégués par les prêtres intrus dans le royaume de France. Avec assignation de soixante jours pour la seconde monition et de soixante autres jours pour la troisième. Donné à Rome, le 19 mars 1792. *Paris, imp. Crapart,* 1792, in-8°, 31 p.

Voyez le numéro suivant.

15718. — Nouvelle Lettre de Notre Très Saint-Père le pape PIE VI portant d'itératives monitions, particulièrement aux évêques consécrateurs ou assistants ; aux faux évêques consacrés et intrus et à leurs vicaires ; aux évêques qui ont prêté le serment civique ; aux curés intrus... avec assignation de soixante jours... (Rome, 19 mars 1792.) *Paris, imp. Guerbart,* 1792, in-8°, LXI p.

Collection Paul Lacombe.
Texte français-latin.

Il existe aussi une édition, texte français seul, *Rome, imp. de la Chambre apostolique,* 1792, in-8°.

15719. — Le Secret de l'Église ou la Correspondance secrète du pape avec les évêques de France, traduit du latin. *Paris, Paquet,* 1793, in-8°, 32 p. [*N.* Ld⁴ 7765.]

Apocryphe.

15720. — Collectio brevium atque instructionum S. S. D. N. PIE Papæ VI quæ ad præsentes gallicanarum ecclesiarum calamitates pertinent. *Augustæ Vindelicorum* [Augsbourg], *typ. J.-G. Hamm junioris,* 1796, 2 parties in-8°. [*N.* Inv. E. 6762.]

Le *Monitum*, imprimé à la suite des préliminaires, est signé au crayon dans l'ex. de la B. N. : HULOT.

Voyez le numéro suivant.

15721. — Collection générale des brefs et instructions de N. T. S. P. le pape Pie VI, relatifs à la Révolution française. Traduction nouvelle, avec épître dédicatoire, discours préliminaires, table chronologique, observations historiques et critiques, supplément, notice des ouvrages publiés pour ou contre les brefs de N. S. P. le pape, et table alphabétique pour tout l'ouvrage, par M.-N.-S. GUILLON, prêtre. *Paris, Le Clère,* 1798, 2 vol. in-8°. [*P.* 1887.]

Traduction du numéro précédent.

Le *Supplément à la collection des brefs* et la table alphabétique ont une pagination à part.

En regard du titre du tome Ier, portrait de Pie VI, de profil, signé : J. JAUFFRET, *del. ;* C.-E. GAUCHER, *incid.*

15722. — Recueil des décisions du Saint-Siège apostolique, relatives à la constitution civile du clergé et aux affaires de l'Église de France, depuis 1790 jusqu'en 1799, contenant deux suppléments importants et deux tables essentielles, l'une chronologique, l'autre alphabétique. *Rome,* 1800, 3 vol. in-12. [*P.* 1890.]

G. — PRESTATION DU SECOND SERMENT

15723. — Opinion sur l'égalité des droits en matière de culte, par M. RAMOND, député de Paris. *Paris, imp. Nationale,* 1791, in-8°, 19 p. [*N.* Le³³ N., n° 29.]

Voyez les deux numéros suivants.

15724. — Encore un Mot sur l'égalité de droits en matière de culte considérée comme moyen unique de prévenir les troubles religieux, par M. RAMOND (12 novembre 1791). *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Le[33] 3 X.]

Voyez le numéro précédent et le numéro suivant.

15725. — Un Petit Mot sur le Mot de M. Ramon (*sic*), député à l'Assemblée nationale, par CHOUTEAU, aussi député. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le[33] EE.]

Voyez le numéro précédent.

15726. — Opinion de M. PIERRE-ANASTASE TORNÉ, évêque de la métropole du Centre, sur les ecclésiastiques non sermentés. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 23 p. [*N.* Le[33] 3 N., n° 3.]

Voyez le numéro suivant.

15727. — Suite de l'Opinion de PIERRE-ANASTASE TORNÉ, évêque de la métropole du Centre, concernant les prêtres insermentés. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 1 f. et 9 p. [*N.* Le[33] 3, n° 32.]

15728. — Projet de décret relatif aux troubles excités sous prétexte de religion, proposé par la troisième section du Comité de législation et auquel l'Assemblée nationale a accordé la priorité par décret du 16 novembre. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.* (1792), in-8°, 10 p. [*N.* Le[33] 3 N., n° 6.]

15729. — Rapport fait au nom du Comité de législation, par M. FRANÇOIS (de Neufchâteau), d'un article additionnel au décret sur les troubles excités sous prétexte de religion. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale qui en a ordonné l'envoi dans les quatre-vingt-trois départements, par décret du 29 novembre 1791. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 1 f. et 22 p. [*N.* Le[33] 3 N.]

L'auteur dit, dans une note p. 1, avoir été obligé de « relever » sur les feuilles du *Logographe* et du *Moniteur* ce discours qu'il n'avait point écrit.

15730. — Analyse raisonnée du Rapport fait, au nom du Comité de législation (le 16 novembre 1791), par M. François, de Neufchâteau, d'un article additionnel au décret sur les troubles religieux. *Paris, imp. Crapart*, 1791, in-8°, 30 p. et 1 f. non chiffré. [*N.* Ld[4] 3738.]

15731. — Opinion de M. François Neufchâteau (*sic*) qui décide que les ecclésiastiques ne peuvent en conscience prêter le serment qu'il leur impose et que les prêtres constitutionnels sont schismatiques. *Laurens jeune. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld[4] 7019.]

Commence ainsi :
« Non, monsieur, je ne puis accéder au décret qui ordonne le serment aux ecclésiastiques... »

15732. — Les Erreurs du peuple par rapport au clergé, par un Parisien plus patriote que ceux qui en usurpent le nom. *Paris, imp. Crapart*, 1791, in-8°, 68 p. [*P.* 7811.]

Au sujet du second serment.

15733. — Ne vous y trompez pas ou Réflexions sur le nouveau serment exigé, par le décret du 16 novembre 1791, de tous les ecclésiastiques non assermentés. *Paris, imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Ld[4] 3739.]

15734. — Le Piège découvert ou Questions importantes sur le serment décrété le 16 novembre 1791, par un docteur de la Faculté de théologie de Paris. *Paris, imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Ld[4] 3740.]

15734[a]. — Le Piège découvert..., par un docteur de la Faculté de théologie de Paris. Troisième édition, considérablement augmentée. *Imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Ld[4] 3740 A.]

15735. — Conversation, sur le nouveau serment prescrit aux ecclésiastiques, entre Claude Fauchet, évêque du Calvados et député ; le Révérend Père Chabot, ex-capucin et député, et un prêtre réfractaire.

Paris, chez les marchands de nouveautés, 1791, in-8°, 27 p. [*N.* Ld⁴ 3741.]

Épigr. :

Ce mot d'*humanité* ne m'en impose guère
Car par tant de fripons je l'entends répéter
Que je les crois d'accord pour le faire adopter.
Les Philosophes, com.

15736. — Aux Français, par les curés et les vicaires non assermentés, au sujet du décret du 17 novembre 1791. *Paris, Guerbart,* 1791, in-8°, 31 p. [*N.* Ld⁴ 3742.]

15737. — Adresse des prêtres non assermentés de la ville de Paris au Roi (19 novembre 1791). *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 3743.]

15738. — Épître catholique. M.-N.-S. Guillon, prêtre, à M. M...... sur le nouveau serment. 20 novembre 1791. *Paris, imp. Crapart. S. d.,* in-8°, 32 p. [*N.* Ld⁴ 3744.]

15739. — Lettre à M. Royou, en réponse à son opinion sur le nouveau serment exigé de tous les ecclésiastiques (20 novembre 1791). *Paris, imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 3745.]

Réponse à un article publié dans *l'Ami du Roi* du 19 novembre.

15740. — Lettre de M. l'abbé de *** à un curé de ses amis, à l'occasion du serment civique décrété le 16 novembre dernier. *S. l.*, 1791, in-8°, 38 p. [*N.* Ld⁴ 3747.]

15741. — Lettre d'une dame à un prêtre non assermenté, suivie d'une réponse à la dame. *S. l. n. d.,* in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 3748.]

Sur le décret du 16 novembre 1791.

15742. — Avis abrégé sur le serment (20 novembre 1791). *Paris, Laillet. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld⁴ 3749.]

15742a. — Avis abrégé sur le serment, suivi d'une manière de conduite conseillée par des personnes très graves. Deuxième édition. *Paris, Laillet. S. d.,* in-8°, 4 p. [*N.* Ld⁴ 3749 A.]

15743. — Réponse à un chanoine sur le serment civique du 16 novembre 1791 22 novembre 1791). *Paris, Guerbart. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Ld⁴ 3750.]

15744. — Développement du second serment, appelé civique, décrété le 16 et le 29 novembre 1791 (29 novembre 1791). *Paris, Crapart. S. d.,* in-8°, 12 p. [*N.* Ld⁴ 3756.]

Signé : Barruel.

15745. — Examen impartial et raisonné du serment civique. *Paris, Crapart,* 1791, in-8°, 19 p. [*N.* Ld⁴ 3760.]

15746. — Le Cri de la vérité sur les prêtres de la nouvelle loi. *S. l. n. d.,* in-8°, 80 p. [*N.* Ld⁴ 3761.]

15747. — Point de sanction ou Deux Mots sur le nouveau serment imposé aux ecclésiastiques par le décret du 16 et du 29 novembre 1791. *Paris, Guerbart. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 3762.]

Épigr. :

Pejores prioribus.
Ils sont pires que les premiers.

15748. — Lettre au Roi, par un aumônier de Sa Majesté. *Imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Ld⁴ 3763. — *Br. M.* F. R. 885, 13.]

Signé : B. D. L., un de vos aumôniers, T. D. V. S. C. D. V.
L'ex. du British Museum porte la signature manuscrite de Bastide de Lavernhe.

15749. — Appel au Roi et à la nation du second serment, prétendu civique, ordonné aux prêtres de l'Église catholique, apostolique et romaine, décrété le 16 et le 29 novembre 1791. *Paris, imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 22 p. et 1 f. non chiffré. [*N.* Ld⁴ 3764.]

Le feuillet non chiffré contient une liste des livres nouveaux en vente chez Crapart.

15750. — Compte rendu au Roi de la discussion, des motifs, de la teneur et des conséquences du décret de l'Assemblée législative, du mois de novembre 1791, concernant les prêtres non assermentés, considéré sous les rapports de la religion, de la constitution et de la politique. *S. l. n. d.,* in-8°, 32 p. [*N.* Ld⁴ 3765.]

Une seconde édition, « corrigée », a le même nombre de pages.

15751. — Questions importantes sur quelques opinions religieuses, présentées par CHARLES PALISSOT à l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Petit jeune*, 1791, in-8°, 30 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Ld⁴ 3768.]

On trouve, page 27, une *Lettre de l'auteur à un de ses amis*, datée du 1er décembre.

Sur la page non chiffrée, annonce de la *Grammaire française simplifiée*, d'Urbain Domergue.

Voyez le numéro suivant.

15751a. — Questions importantes sur quelques opinions religieuses, par le citoyen PALISSOT, publiées pour la première fois, le 30 novembre 1791. Troisième édition, dédiée aux théophilanthropes. *Paris, imp. Haubout aîné, an IV*, in-8°, 52 p. [*N.* Ld⁴ 3768 A.]

Une autre édition portant le même titre et sous la même date n'a que 48 p. [*N.* Ld⁴ 3768 B.]

15752. — Le Comte DUPRAT devenu théologien. *Paris, Mme Dufresne. S. d.*, in-8°, 56 p. [*N.* Lb39 3769.]

Le titre de départ, page 3, porte en plus : *... colonel d'infanterie, ci-devant commandant pour le Roi à Mahé.*

Contre le serment.

15753. — Pétition au Roi (5 décembre 1791).

Présentée et signée par divers membres du directoire du département de Paris pour réclamer le *veto* du Roi sur le second serment.

Voyez tome II, nos 6003-6014.

15754. — Aujourd'hui y voyez-vous clair? ou Conversation entre un camusard et un catholique sur les affaires du temps. *Paris, imp. Crapart*, 1791, in-8°, 58 p. et 2 ff. non chiffrés. [*N.* Ld⁴ 3770.]

Par l'abbé ANTIGNAC, d'après Barbier.

Les feuillets non chiffrés contenaient la liste des livres nouveaux en vente chez Crapart et tous relatifs à la constitution civile du clergé.

15754a. — Aujourd'hui y voyez-vous plus clair? Seconde édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur. *Paris, imp. Crapart*, 1792, in-8°, 63 p. [*N.* Ld⁴ 3770 A.]

15755. — Obstacles à ma conversion constitutionnelle, exposés confidemment aux Parisiens, pour qu'ils daignent m'aider à les franchir. *Paris, imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 30 p. [*N.* Ld⁴ 3771.]

Par l'abbé PIERRE-LOUIS BUÉE; voyez les nos 15662-15664 ci-dessus et le no 15762 ci-dessous.

15755a. — Obstacles à ma conversion constitutionnelle... Seconde édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur. Janvier 1792. *Paris, imp. Crapart*, 1792, in-8°, 55 p. [*N.* Ld⁴ 3771 A.]

15756. — Déclaration civique et religieuse des prêtres non assermentés à tous les Français. *Paris, imp. Laillet. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 7044.]

Au sujet du second serment.

15757. — Réflexions qui démontrent l'injustice du nouveau serment de la liberté et de l'égalité. *S. l. n. d.*, in-8°, 19 p. [*N.* Ld⁴ 6467.]

15758. — Apologie du veto opposé par le Roi au décret des 16 et 29 novembre 1791 sur le serment exigé des prêtres. *Paris, Crapart. S. d.*, in-8°, 55 p. [*N.* Ld³ 3777.]

15759. — Lettre à un ami, sur le nouveau serment exigé des prêtres (27 décembre 1791). *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 3780.]

15760. — Examen d'un écrit intitulé « Réflexions sur le nouveau serment » (29 décembre 1791). *S. l. n. d.*, in-8°, 36 p. [*N.* Ld⁴ 7790.]

15761. — Apologie des prêtres non assermentés. Leurs persécuteurs dénoncés comme violateurs de la constitution. *Paris, Crapart. S. d.* (1791), in-8°, 24 p. [*N.* Ld⁴ 3781.]

15762. — Étrennes spirituelles, tirées des monuments de l'Église et adressées au clergé et au peuple catholiques de France. *Paris, Crapart, janvier* 1792, in-8°, 44 p. [*N.* Ld⁴ 3785.]

Par l'abbé P.-L. BUÉE, d'après Barbier.

15763. — Extrait d'une lettre d'une demoiselle de Troyes écrivant à sa sœur à

Paris, au sujet des affaires présentes. Janvier 1792. *Imp. Cl. Simon. S. d.*, in-8°, 4 p.

Ecrit janséniste.

15764. — Histoire de la conversion d'une dame parisienne, écrite par elle-même. *Paris, Lallemant,* 1792, in-8°, 1 f. et 58 p. [*N.* Ld⁴ 3813.]

Contre le second serment.
Par CAMILLE JORDAN, selon Barbier.

15765. — L'Ange tutélaire de la France visitant ce royaume et instruisant les catholiques fidèles. Par l'auteur de « Gros-Jean qui remontre à son curé ». *Paris, Lallemand,* 1792, in-8°, 64 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Ld⁴ 3786.]

Voyez le n° 15677 ci-dessus.
Pamphlet.
Sur la page non chiffrée, liste des ouvrages qui se trouvent chez le même libraire, entre autres les ouvrages de Bergasse; la *Conversion d'une dame parisienne* (voyez le numéro précédent); l'*Almanach de Coblentz* (voyez tome II, n° 11725), etc.

15766. — Les Visites d'un curé constitutionnel à ses paroissiens. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 3815.]

15767. — Instruction et exhortation des prêtres non assermentés aux Français catholiques, concernant les subsistances, les troubles religieux, le payement des impôts et la tranquilité publique. *Laillet. S. d.*, in-8°, 14 p. et 1 f. non chiffré. [*N.* Ld⁴ 3856.]

Le feuillet non chiffré contient une liste d'ouvrages en vente ou sous presse chez le même libraire.

15768. — La Foi du charbonnier sur l'assiduité des simples fidèles à leurs paroisses dans les circonstances présentes. A M. B., homme de loi (20 mars 1792). *S. l., MDCCXCII*, in-8°, 11 p. [*N.* Ld⁴ 7332].

15769. — Copie de la lettre écrite par M. ROLAND, ministre de la justice par intérim, à MM. les présidents, juges et commissaires du Roi près les tribunaux criminels de départements et de districts, à Paris le 5 avril 1792. *Paris, imp. Royale,* 1792, in-8°. [*N.* Ld⁴ 3866.]

Au sujet des prêtres réfractaires.

15770. — Nouveau Compte rendu au Roi des sentiments des prêtres non assermentés, de leur situation et de celle des fidèles, après le refus de sanction de Sa Majesté au décret du mois de novembre et la lettre de son ministre de la justice aux tribunaux, considérées sous les rapports de l'humanité, de la nouvelle législation et de la tranquillité publique, par l'auteur du Compte rendu au Roi du décret du mois de novembre. *Laillet; Lallemant. S. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Ld⁴ 3857.]

Voyez le n° 15750 ci-dessus.

15771. — Lettre d'un curé à ses fidèles paroissiens, écrite de Paris le 9 mars 1792, suivie de la Réponse à la critique (20 avril). *Paris, Lallemand,* 1792, in-8°, 24 p. [*N.* Ld⁴ 3885.]

15772. — Nouvelle Apologie du clergé catholique de France contre les calomnies publiées dans les Rapports de MM. François, de Neufchâteau, et Français, de Nantes, sur les projets de loi relatifs aux troubles religieux, avec des observations sur les vraies causes de ces troubles et sur les moyens infaillibles de les pacifier, par M. l'abbé ROUX, docteur de la Faculté de théologie de Paris, théologal et vicaire général d'Apt. *Paris, Crapart,* 1792, in-8°, 308 p. [*N.* Ld⁴ 3874.]

15773. — Observations sur le Rapport calomnieux, impie et blasphématoire de M. François (*sic*), de Nantes, sur les troubles religieux, lu à l'Assemblée nationale dans la séance du 23 avril 1792 et sur le décret d'envoi aux 83 départements surpris à la religion de l'Assemblée. *Paris, Guerbart. S. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Ld⁴ 3888.]

ÉPIGR. :

Sepulchrum patens est.
Psal.

15774. — Copie de la lettre adressée aux tribunaux par le ministre de la justice (DURANTHON), à l'occasion des troubles religieux. Paris, le 30 avril 1792. *Paris, imp. Royale,* 1792, in-4°, 8 p. [*N.* Lb³⁹ 5901.]

15775. — Discours et Projet de décret concernant les ministres des cultes, par

M. Demoy, député du département de Paris, le 15 mai 1792, l'an IV de la Liberté. Imprimés par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [N. Le[33] 3 N., n° 13.]

15776. — Dialogue entre deux commères. *Paris, chez les marchands de nouveautés, avril* 1792, in-8°, 8 p. [*N.* Ld[4] 3890.]

Contre le clergé constitutionnel.

15777. — Dialogue entre un curé et une de ses paroissiennes sur les affaires présentes. *Paris, rue des Maçons-Sorbonne, n°* 35, 1792, in-8°, 1 f. et 54 p. [*N.* Ld[4] 3891.]

15778. — Entretien d'une tante avec sa nièce et sa filleule. Par l'auteur de l'« Entretien d'une mère avec ses filles ». *Paris, Crapart*, 1792, in-8°, 27 p. [*N.* Ld[4] 3892.]

Voyez le n° 15686 et le numéro suivant.

15779. — Entretien d'une bonne veuve avec deux religieuses. Par l'auteur des « Entretiens d'une mère avec ses filles et d'une tante avec sa nièce et sa filleule ». *Paris, Pecquereau*, 1792, in-8°, 35 p.

Voyez le numéro précédent.

15780. — La Cause du clergé de France jugée dans l'Église et dans l'État par les canons ecclésiastiques et les lois civiles, par la tradition des faits et par la nécessité impérieuse des circonstances. *Paris, Leclère*, 1792, in-8°, 48 p. [*N.* Ld[4] 7333.]

En faveur de la constitution civile du clergé.

15781. — La Religion du souverain. *Paris*, 1792, in-8°, 29 p. [*N.* Ld[4] 7431.]

« J'entends par souverain, dit l'auteur, ou la nation entière jouissant pleinement de ses droits, comme les Français, ou la partie qui tient son droit d'une convention générale, comme les nobles Vénitiens, ou l'homme individuel auquel la nation a remis tous ses droits par un acte solennel, comme le roi de Danemark. »

15782. — Mémoire à l'Assemblée nationale sur l'importance de maintenir les lois qui organisent le culte catholique en France, par M. Audrein, premier vicaire épiscopal de Vannes, député du département du Morbihan. *Paris, Leclère (imp. Cl. Simon)*, 1792, in-8°, 40 p. [*N.* Ld[4] 3928[bis].]

Voyez les n[os] 15796-15797 ci-dessous.

15783. — Réponse à la lettre sur le serment de la liberté et de l'égalité du mois d'août 1792. *S. l. n. d.*, in-8°, 122 p. [*N.* Ld[4] 7764.]

Epigr. :

Si cæcus cæcum ducit, ambo in foveam cadent.

Je n'ai pas retrouvé la lettre à laquelle le titre de cette brochure fait allusion.

15784. — Réflexions sur le serment de la liberté et de l'égalité. *Paris, Leclère*, 1793, in-8°, 1 f. et 72 p. [*N.* Ld[4] 7453.]

Par le P. Bernard Lambert.

15785. — A la Tolérance. *S. l. n. d.*, in-folio plano.

Texte encadré d'un double filet noir.

« Eclairez, mais ne contraignez pas, dit en terminant l'auteur de ce placard; c'est le seul moyen d'extirper des opinions que l'on croit dangereuses. »

H. — SUPPRESSION DES CONGRÉGATIONS SÉCULIÈRES ET DU COSTUME ECCLÉSIASTIQUE.

15786. — Rapport du Comité d'instruction publique sur les congrégations séculières, par M. Gaudin, de Luçon, député du département de la Vendée. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.* (1792), in-8°, 18 p. [*N.* Le[33], n° 7. — *P.* 7365.]

Le Rapport de Gaudin, présenté à l'Assemblée législative dès le 6 avril 1792, ne fut, après de nombreux amendements, définitivement adopté que le 18 août suivant. M. J. Guillaume, éditeur des *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de l'Assemblée législative* (Imprimerie Nationale, 1889, gr. in-8°), a reproduit (p. 275) les extraits des procès-verbaux de l'Assemblée relatifs à ces divers amendements.

L'article 1[er] du décret énumère trente-six corporations différentes des deux sexes.

15787. — Discours de PIERRE-ANASTASE TORNÉ, évêque de la métropole du Centre, sur la suppression des congrégations séculières et du costume ecclésiastique. 6 avril 1792. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-8°, 1 f. et 44 p. [*N.* Le^{34} 67. — *P.* 7828.]

15788. — Lettre à un ami, sur la suppression de l'habit ecclésiastique et sur le danger que court le clergé de France de pertes plus réelles (13 avril 1792). *Leclère*, 1792, in-8°, 8 p. [*N.* Ld^{4} 7592.]

15789. — Apologétique présentée au Roi, sur le décret qui supprime les costumes religieux. *Paris, imp. Crapart*, 1792, in-8°, 64 p. [*N.* Lb^{39} 5855.]

P. 59, véhémente protestation contre les fustigations des religieuses à Paris, à Langres, à Aix et dans d'autres villes encore.

§ 3. — Actes et Délibérations de la Convention et des deux Conseils.

A. — PROPOSITION DE CAMBON SUR LES FRAIS DU CULTE

15790. — Pétition à la Convention nationale par des citoyens catholiques de la ville de Paris, le 18 novembre 1792. *Paris, imp. Ve Hérissant. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Ld^{4} 3925.]

Contre le projet de décharger la nation des frais du culte catholique et de l'entretien de ses ministres.

15791. — Réponse nécessaire à la Pétition des catholiques de la ville de Paris, portée à la Convention nationale, le 18 novembre 1792. *Imp. des « Révolutions de Paris ». S. d.*, in-8°, 24 p. [*N.* Ld^{4} 6854.]

Après l'*Avant-propos*, le titre de départ, p. 5, porte : A. J.-P. SIMULDEN *aux catholiques de la ville de Paris, pétitionnaires à la Convention nationale, le* 18 *novembre* 1792. P. 18, réimpression de la *Pétition* précédente.

15792. — La Religion à la Convention nationale (19 novembre 1792). *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld^{4} 3926.]

15793. — Réclamation de la nation, de la loi et de la raison en faveur de la religion catholique. *Paris, Leclère*, 1792, in-8°, 1 f. et 34 p. [*N.* Ld^{4} 3927.]

15794. — Convention nationale. Rapport sur les pensions dites ecclésiastiques, fait par CAMBON, député par le département de l'Hérault, au nom du Comité des finances. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Le^{38} 950. — *P.* 12297*, tome III.]

15795. — Réflexions sur le prétendu problème proposé, dit-on, par Cambon, député à la Convention nationale : Tous les croyants ne doivent-ils point payer leurs prêtres ? *Imp. de la section des Champs-Élysées. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb^{41} 182.]

15796. — Suite au Mémoire à l'Assemblée nationale législative, sur l'importance de maintenir les lois qui organisent le culte catholique en France, par le C. AUDREIN, député du département du Morbihan à la Convention nationale. *Leclère*, 1792, in-8°, 15 p. [*N.* Ld^{4} 3929.]

Voyez le n° 15782 ci-dessus et le numéro suivant.

15797. — Seconde Suite au Mémoire à l'Assemblée nationale législative ou le Citoyen AUDREIN à ses commettants, sur la motion du citoyen Cambon. *Leclère*, 1792, in-8°, 11 p. [*N.* Ld^{4} 3930.]

15798. — Opinion de CLAUDE BASIRE, député de la Côte-d'Or à la Convention nationale, sur la proposition faite par le Comité des finances de supprimer dès à présent le traitement des prêtres et les pensions des religieux et religieuses. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*P.* 12297, tome III.]

ÉPIGR. :

La philosophie ne prend pas les gens par la famine.

15799. — Opinion de Jacques-Léonard de Laplanche, député du département de la Nièvre à la Convention nationale, sur le projet de Cambon relatif aux prêtres. 28 novembre, l'an Ier de la République. *Paris, imp. Champigny. S. d.* (1792), in-8°, 23 p. [*P.* 12297*, tome III.]

15800. — Opinion de Philippe Drulhe, député du département de la Haute-Garonne, sur le projet de décharger le Trésor public des frais du culte catholique et de l'entretien de ses ministres. Mardi 4 décembre 1792, l'an Ier de la République. *Imp. Nationale. S. d.* (1792), in-8°, 11 p. [*P.* 12297*, tome III.]

15801. — Jean Julien, député du département de la Haute-Garonne à la Convention nationale, à ses collègues contre la suppression des frais du culte catholique proposée par le Comité des finances. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 18 p. [*P.* 12297*, tome III.]

15802. — Observations sur le projet de décharger l'État des dépenses du culte catholique. *Paris, Froullé,* 1792, in-8°, 16 p. [*N.* Ld4 5807.]

15803. — Des Prêtres salariés par la nation, considérés dans leurs rapports avec le gouvernement républicain, par P.-C.-F. Bert. *Paris, imp. C.-F. Patris,* 1793, in-8°, 105 p. [*N.* Ld4 7762.]

Épigr. :

Uno avulso non deficit alter.
Virg., *Æneid.*

B. — CULTE DE LA RAISON ET CULTE DE L'ÊTRE SUPRÊME

15804. — Ode républicaine au peuple français sur l'Être suprême, composée en brumaire de l'an II, par le C. Le Brun, auteur de l'Ode patriotique sur les événements de l'année 1792, réimprimée par ordre de la Commission d'instruction publique. *Imp. de la Commission d'instruction publique. S. d.*, in-8°, 10 p. [*R.* AD. XVII, 49.]

Épigr. :

Ab Jove principium.

15805. — Convention nationale. Rapport fait au nom du Comité de salut public, par Maximilien Robespierre, sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains et sur les fêtes nationales (18 floréal an II-7 mai 1794).

Voyez tome Ier, n° 4245 et pour la fête du 20 prairial an II célébrée à la suite de ce rapport, les nos 4249-4264.

15806. — Hommage à l'Éternel. Profession de foi des hommes libres sur la vraie religion et l'immortalité de l'âme, reconnue par le peuple français dans la séance du 19 floréal [8 mai 1794]. Pour être récité dans l'étendue de la République française une et indivisible... présenté à la Convention nationale par le citoyen Prévost, de la section Chalier. *Imp. Valère Cailleau, rue de Bièvre, n°* 37; *se trouve chez Prévost, rue Jacques, n°* 195. In-folio plano. [*P.* Estampes.]

Décoré d'attributs et des portraits des quatre martyrs de la liberté (Le Peletier, Marat, Chalier et Bara). Le texte est imprimé sur deux colonnes.

15807. — Scène religieuse et patriotique en l'honneur de l'Être suprême, paroles du citoyen Paulin Crassous, musique du citoyen Le Sueur. *Paris, Maradan. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Inv. Yf 8813.]

15808. — Hymne à l'Être suprême et à la Liberté, par le citoyen Desgrouas. *Paris, imp. Daniel. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Inv. Ye 20098.]

Air des *Versaillais.*

15809. — Couplets adressés à l'Être suprême à l'occasion de la fête célébrée en son honneur le 20 prairial. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [*N.* Ye + 45646.]

Signés : Laloi, de la section de l'Indivisibilité.
Air : *Guillot, Guillot.*

15810. — Prière républicaine adressée à l'Être suprême, propre à réciter dans toute l'étendue de la République française, les jours que la Convention nationale fixera pour célébrer les fêtes, en lui de-

mandant les lumières et la conservation des biens de la terre. *Paris, Lefèvre. S. d.*, in-4°, 1 p. [*N.* Lb[41] 1116.]

Texte encadré sur deux colonnes.
Voyez le numéro suivant.

15811. — Évangile de la liberté, adressé à l'Être suprême par les sans-culottes de la République française. Suite à la « Prière républicaine. *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [*N.* Lb[41] 1117.]

15812. — La Montagne de la liberté, montagne de Sinaï d'où est sortie la régénération française protégée par l'Être suprême. *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [*N.* Lb[41] 1118.]

Prière en vers et en prose.

15813. — Le Culte de la Raison et le culte de l'Être suprême, par F.-A. Aulard (1892).

Voyez le n° 15395 ci-dessus.

C. — CULTE ET FÊTES DÉCADAIRES

15814. — Essai sur les fêtes nationales, adressé à la Convention nationale, par Boissy d'Anglas, représentant du peuple, par le département de l'Ardèche (30 juin 1794). *Imp. Polyglotte, 12 messidor an II de la République,* in-8°, 1 f. et 118 p. [*N.* Lb[41] 1127.]

15815. — Convention nationale. Rapport fait au nom du Comité de salut public, par Barère, sur la suppression des repas civiques et des fêtes sectionnaires. Séance du 28 messidor, l'an II de la République française une et indivisible (16 juillet 1794). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Le[38] 859.]

15816. — Convention nationale. Projet de fêtes nationales, présenté au nom du Comité d'instruction publique, par Mathieu, député du département de l'Oise. *Paris, imp. Nationale, l'an II de la République*, in-8°, 10 p. et 2 tableaux. [*N.* Le[33] 788.]

15817. — Convention nationale. Rapport fait à la Convention nationale, au nom du Comité d'instruction publique, par Marie-Joseph Chénier, député du département de Seine-et-Oise, séance du 1er nivôse an III (21 décembre 1794). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, nivôse an III,* in-8°, 9 p. [*N.* Le[38] 1108.]

Sur les fêtes décadaires.

15818. — Convention nationale. Organisation et tableau des fêtes décadaires, par J.-F. Barailon, représentant du peuple, député par le département de la Creuse. Imprimé par ordre de la Convention nationale (15 nivôse an III-4 janvier 1795). *Paris, imp. Nationale, nivôse an III*, in-8°, 30 p. [*N.* Le[38] 1129.]

15819. — Convention nationale. Projet de loi ou Cadre pour l'institution des fêtes décadaires, offert à la Convention, par F. Lanthenas, député par le département de Rhône-et-Loire. Imprimé d'après le décret du 10 nivôse (16 nivôse an III-5 janvier 1795). *Paris, imp. Nationale, nivôse an III*, in-8°, 47 p. [*N.* Le[38] 1130.]

15820. — Des Fêtes nationales, par Lequinio, représentant du peuple. Imprimé par ordre de la Convention nationale (16 nivôse an III-5 janvier 1795). *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 52 p. [*N.* Le[38] 1131.]

15821. — Convention nationale. Opinion de Marc-François Bonguiot, député du Jura, sur l'organisation des fêtes civiques. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, nivôse an III*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[38] 1132.]

15822. — Convention nationale. Opinion de Durand-Maillane, sur les fêtes décadaires. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, nivôse an III*, in-8°, 10 p. [*N.* Le[38] 1133.]

15823. — Convention nationale. Opinion de Jean-Pierre Picqué, député des Hautes-Pyrénées, sur les fêtes décadaires. Imprimée par ordre de la Convention natio-

nale. *Imp. Nationale, nivôse an III*, in-8°, 8 p. [*N.* Le38 1134.]

ÉPIGR. :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

15824. — Opinion de J.-B. PICQUÉ, député du département des Hautes-Pyrénées. Sur le projet des discours décadaires. *Imp. Guffroy. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Le38 1135.]

15825. — Convention nationale. Projet de fêtes nationales, par MATHIEU, député du département de l'Oise. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. nationale, nivôse an III*, in-8°, 7 p. et 1 tableau. [*N.* Le38 1136.]

15826. — Convention nationale. Projet de décret sur les fêtes décadaires, par ATHANASE VEAU, député d'Indre-et-Loire. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, nivôse an III*, in-8°, 6 p. [*N.* Le38 1137.]

15827. — Convention nationale. Réflexions et Projet de décret sur les fêtes décadaires, par ESCHASSERIAUX l'aîné. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, an III*, in-8°, 6 p. [*N.* Le38 1138.]

15828. — Convention nationale. Réflexions sur les fêtes décadaires, par JOSEPH TERRAL, député du Tarn. Imprimées par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, nivôse an III*, in-8°, 15 p. [*N.* Le38 1139.]

Voyez le n° 15839 ci-dessous.

15829. — Convention nationale. Fête à la pudeur, proposée comme modèle pour les autres fêtes décadaires, par OPOIX, représentant du peuple. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, nivôse an III*, in-8°, 15 p. [*N.* Le38 1140.]

15830. — Convention nationale. Quelques Idées sur les fêtes décadaires, qui peuvent être appliquées à tous projets imprimés jusqu'à ce jour, 30 nivôse [an III-19 janvier 1795], par J.-M. COLLOT, représentant du peuple. Imprimées par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, ce 30 nivôse*, in-8°, 7 p. [*N.* Le38 1165.]

15831. — Coup d'œil rapide sur les mœurs, les lois, les contributions, les secours publics, les sociétés politiques, les cultes, les théâtres, les institutions publiques, dans leurs rapports avec le gouvernement représentatif, et sur tous les moyens propres à raffermir la constitution de l'an III, par FRANÇAIS, de Nantes (14 pluviôse an III-2 février 1795). *Grenoble, Cadou et David aîné, an VI*, in-12, 2 ff. et 92 p. [*N.* Lb42 1769.]

15832. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret sur les fêtes civiques, présentés le 17 pluviôse an III-5 février 1795, par ESCHASSERIAUX aîné, au nom du Comité d'instruction publique et des membres chargés de la rédaction. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, pluviôse an III*, in-8°, 14 p. [*N.* Le38 1205.]

ÉPIGR. :

Il faut saisir la circonstance pour monter les âmes au ton des âmes antiques. J.-J. ROUSSEAU.

P. 13-14, *Tableau des objets de chaque fête.*

15833. — Convention nationale. Aperçu philosophique et politique sur la célébration des décadis et des fêtes nationales, par J. RAMEAU (de la Côte-d'Or). Discours destiné à être prononcé à la tribune de la Convention, sur le rapport du Comité d'instruction publique concernant les fêtes décadaires. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Le38 1206.]

Voyez le numéro suivant.

15834. — Convention nationale. Essai d'un rite de célébration des décadis, demi-quintidis et fêtes nationales, pour servir d'appendice à l'Aperçu philosophique et politique sur cette matière, par JUST RAMEAU (de la Côte-d'Or). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, nivôse an III*, in-8°, 8 p. et 1 tableau. [*N.* Le38 1141.]

15835. — Convention nationale. Motion d'ordre sur les fêtes décadaires, par Thirion, député du département de la Moselle. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, pluviôse an III*, in-8°, 4 p. [*N.* Le38 1207.]

15836. — Convention nationale. Objet et Ordre des fêtes décadaires de la République française, proposés par Marcoz, membre de la représentation nationale. Imprimés d'après le décret du 10 nivôse an III (30 décembre 1794) de la République une et indivisible. *Imp. Nationale, pluviôse an III*, in-8°, 4 p. [*N.* Le38 1208.]

15837. — Convention nationale. Réflexions sur les fêtes décadaires, par Fayolle, député de la Drôme. Imprimées par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, pluviôse an III*, in-8°, 4 p. [*N.* Le38 1209.]

15838. — Convention nationale. P.-J.-D.-G. Faure, député de la Seine-Inférieure à la Convention nationale, sur les fêtes décadaires. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, pluviôse an III*, in-8°, 7 p. [*N.* Le38 1210.]

15839. — Suite aux Réflexions sur les fêtes décadaires, par Joseph Terral, député du Tarn. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, ventôse an III*, in-8°, 48 p. [*N.* Le38 1226.]

Voyez le n° 15828 ci-dessus.

15840. — Instruction sur la célébration des fêtes nationales, adressée par le ministre de l'intérieur aux commissaires du pouvoir exécutif près les administrations départementales municipales. Paris, le 27 ventôse an V (17 mars 1797). *Paris, imp. de la République. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lb42 1323.]

Signé : Benezech.

15841. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Duhot (du Nord), au nom de la Commission d'instruction publique, sur la célébration civile des décadis. Séance du 14 frimaire an VI (4 décembre 1797). *Imp. Nationale, an VI*, in-8°, 7 p. [*N.* Le43 1589.]

Voyez les six numéros suivants.

15842. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours sur la liberté des cultes, par Grégoire, lors de la discussion du rapport fait par Duhot concernant la célébration civile du décadi. Séance du 25 frimaire an VI (15 décembre 1797). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VI*, in-8°, 10 p. [*N.* Le43 1630.]

15842a. — Discours sur la liberté des cultes, prononcé par le C. Grégoire au Conseil des Cinq-Cents. *Paris, imp.-librairie chrétienne. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Le43 1630 A.]

15843. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Félix Faulcon, député de la Vienne, sur la célébration des décadis. Séance du 25 frimaire an VI (15 décembre 1797). *Imp. Nationale, frimaire an VI*, in-8°, 8 p. [*N.* Le43 1631.]

Épigr. :

Persuadez... Ne contraignez jamais.
Extrait de mon journal, p. 60.

15844. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Observations de Duhot sur la célébration civile des décadis. Séance du 26 frimaire an VI (16 décembre 1797). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VI*, in-8°, 6 p. [*N.* Le43 1632.]

15845. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution présenté par Monmayou, sur la célébration du décadi. Séance du 26 frimaire an VI (16 décembre 1797). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VI*, in-8°, 2 p. [*N.* Le43 1633.]

15846. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre, par Duhot (du Nord), au nom des Commissions d'instruction publique et d'institutions républicaines, sur le repos décadaire. Séance du 6 nivôse an VI (24 février 1798). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VI*, in-8°, 4 p. [*N.* Le43 1654.]

15847. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Bonnaire (du Cher), au nom des Commissions d'ins-

truction publique et des institutions républicaines réunies, sur les fêtes décadaires. Séance du 19 messidor an VI (7 juillet 1798). *Imp. Nationale, messidor an VI,* in-8°, 14 p. [*N.* Le^{43} 2125.]

15848. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de J.-P.-F. Duplantier, député de la Gironde, sur les deux projets de résolutions concernant les fêtes décadaires. Séance du 28 messidor an VI (16 juillet 1798). *Paris, imp. Nationale, thermidor an VI,* in-8°, 6 p. [*N.* Le^{43} 2152.]

15849. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Gauthier (du Calvados) sur le projet de résolution présenté au nom des Commissions d'instruction publique et des institutions républicaines réunies. Séance du 28 messidor an VI (16 juillet 1798). *Paris, imp. Nationale, thermidor an VI,* in-8°, 4 p. [*N.* Le^{43} 2153.]

Contre la célébration des mariages les décadis.

15850. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Grandmaison, député de la Gironde, sur le rapport des Commissions réunies d'instruction publique et des institutions républicaines. Séance du 28 messidor an VI (16 juillet 1798). *Paris, imp. Nationale, thermidor an VI,* in-8°, 7 p. [*N.* Le^{43} 2154.]

15851. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Heurtault-Lamerville, député du Cher et membre de la Commission d'instruction publique, sur les fêtes décadaires. Séance du 28 messidor an VI (16 juillet 1798). *Paris, imp. Nationale, thermidor an VI,* in-8°, 6 p. [*N.* Le^{43} 2155.]

15852. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Thiessé, député de la Seine-Inférieure, sur le second projet présenté par la Commission des institutions républicaines, le 19 messidor an VI. Séance du 29 messidor an VI (17 juillet 1798). *Imp. Nationale, thermidor an VI,* in-8°, 16 p. [*N.* Le^{43} 2156.]

15853. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Boulay-Paty (de la Loire-Inférieure) sur les fêtes décadaires. Séance du 1er thermidor an VI (19 juillet 1798). *Paris, imp. Nationale, thermidor an VI,* in-8°, 4 p. [*N.* Le^{43} 2162.]

15854. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Creuzé-Latouche sur le second projet de la Commission concernant les fêtes décadaires et la célébration des mariages. Séance du 1er thermidor an VI (19 juillet 1798). *Imp. Nationale, thermidor an VI,* in-8°, 18 p. [*N.* Le^{43} 2163.]

15855. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Legorrec (des Côtes-du-Nord) sur le rapport des Commissions réunies d'instruction publique et des institutions républicaines. Séance du 1er thermidor an VI (19 juillet 1798). *Imp. Nationale, thermidor an VI,* in-8°, 6 p. [*N.* Le^{43} 2164.]

15856. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Deuxième Projet de résolution sur les fêtes décadaires, par Bonnaire. Séance du 3 thermidor an VI (21 juillet 1798). *Imp. Nationale, thermidor an VI,* in-8°, 4 p. [*N.* Le^{43} 2169.]

15857. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre de Sherlock, député de Vaucluse, sur la disposition des fêtes nationales. Séance du 11 thermidor an VI (29 juillet 1798). *Paris, imp. Nationale, fructidor an VI,* in-8°, 8 p. [*N.* Le^{43} 2194.]

15858. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Barthélemy Arena, député du Golo, sur les fêtes décadaires. Séance du 12 thermidor an VI (30 juillet 1798). *Paris, imp. Nationale, fructidor an VI,* in-8°, 6 p. [*N.* Le^{43} 2197.]

15859. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Rabaut le jeune, député du Gard, sur la résolution relative aux fêtes décadaires. Séance du 20 thermidor an VI (7 août 1798). *Imp. Nationale, fructidor an VI,* in-8°, 12 p. [*N.* Le^{45} 1105.]

15860. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par Brothier sur la résolution du 3 thermidor ayant pour

objet de faire observer comme jours de repos les décadis et fêtes nationales. Séance du 17 thermidor an VI (4 août 1798). *Paris, imp. Nationale, thermidor an VI,* in-8°, 10 p. [*N.* Le[45] 1100.]

15861. — Liberté, Égalité. Fête des époux. Paris, le 21 germinal an VII (10 avril 1799). Le ministre de l'intérieur aux administrations centrales et municipales. *S. l. n. d.,* in-4°, 8 p. [*N.* Lb[43] 2124.]

Signé : FRANÇOIS [de Neufchâteau].

15862. — Idées et Observations philosophiques et religieuses ou l'Esprit de plusieurs gens de lettres et autres philosophes, rédigées, augmentées et mises au jour par DANTUN et par un ci-devant prêtre et curé constitutionnel du district de Châtelleraud (*sic*), 1793. *Châtelleraud* (*sic*), *imp. P.-J.-B. Guimbert,* 1793, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[41] 847.]

Projet de fêtes républicaines.

15863. — Rituel républicain. Fête de l'unité, exécutée à Paris, le 10 août 1793. *Paris, Aubry, an II de la République,* in-18, 28 p. [*N.* Lb[41] 777.]

Au verso du titre, on lit l'*Avis* suivant :

« Quelques personnes n'aiment pas le titre de *Rituel*, que nous avons donné à notre collection, à cause des idées fanatiques qu'il rappelle ; nous sommes entièrement de leur avis ; cependant, après avoir cherché longtemps un titre qui précise aussi bien son objet, après surtout nous être assurés que les mots *Bréviaire, Eucologe, Missel, Culte, Office, Lithurgie* (*sic*) lui convenaient encore moins, nous nous sommes cru obligés de l'adopter définitivement et de le préférer même à un mot que nous aurions pu créer tout exprès, et qui n'aurait pas été aussi significatif.

« Ce qui doit particulièrement réconcilier avec ce mot, c'est l'épithète *Républicain* que nous lui donnons. Qui ne conviendra, en effet, que par *Rituel républicain*, on doit entendre des *cérémonies républicaines*, des *hymnes républicains*, des *discours républicains* ; bref, tout ce qui doit être à l'usage des républicains, et non des cérémonies puériles et ridicules que nous avons eu tant de raison de proscrire et que nous devons rougir d'avoir pratiquées. Ainsi donc, que ceux que ce mot pourrait effaroucher encore, n'y voient que ce qu'il doit signifier, ils auront bientôt reconnu que ce ne sont pas les mots qui font les choses, mais l'intention que l'on a de leur donner une acception perfide et dangereuse, et que s'il ne s'agit pour nuire que de trouver des prétextes, nos ennemis, pour le sûr, n'en manqueront pas. »

15864. — Cérémonies à l'usage des fêtes nationales, décadaires et sans-culottides de la République française, saisies dans leur but moral, combinées dans leurs rapports généraux et rendues propres à être exécutées dans les moindres communes, par les éditeurs du « Rituel républicain ». *Paris, Aubry, an II,* in-18, 98 et 26 p., plus 4 ff. dont 2 non chiffrés. [*N.* Lb[41] 4055.]

Les *Cérémonies...* sont suivies d'un *Commun propre à toutes les cérémonies de la République, divisé en* cérémonie ordinaire *pour les fêtes de quatrième et de cinquième ordre et en* grande cérémonie *pour celles de premier, deuxième et troisième ordres* (26 p.) ; d'un *Avis des éditeurs* (chiffré I-II) et d'une *Table des matières* comprenant le détail des deux parties.

15865. — Rituel républicain. Fête à l'Être suprême exécutée à Paris, le 20 prairial, l'an II de la République. Avec la musique des hymnes. *Paris, Aubry, an II,* in-18, X-56 p. et 4 ff. (musique gravée). [*N.* Lb[41] 1106.]

En tête de l'ex. de la B. N. est reliée la couverture du livre au verso de laquelle est imprimé un *Nouveau Prospectus.*

P. III-X, *Avant-propos.* P. 1, *Fête de l'Être suprême. Détail des cérémonies et de l'ordre à observer dans la Fête de l'Être suprême qui doit être célébrée le 20 prairial.*

P. 19, *Détail succinct de la Fête de l'Être suprême.*

P. 28-56, *Hymnes et autres poésies* (par M.-J. CHÉNIER, AUG. XIMENÈS, MOLINE, ARISTIDE VALCOUR, FABIEN PILLET, S. JULIEN, sous-directeur de la correspondance à la Trésorerie nationale ; PHILIPPON [de la Madelaine] ; LEMARCHANT-LAVIEVILLE, de la section du Théâtre-Français ; SAINT-ANGE ; BRISSET (musique de GAVEAUX) ; ROCHON [de Chabannes ?] (musique de LEMOYNE) ; DESFORGES (musique de SÉJEAN) ; hymne anonyme (musique de CAMBINI) ; hommages en prose, par TH. MANDAR et DUCRAY-DUMINIL.

Les feuillets non chiffrés contiennent les premières mesures de la musique de SÉJEAN pour l'hymne de Desforges, de GOSSEC pour l'hymne de Desorgues, d'un *Hymne à la divinité*, chanté par les Enfants-Aveugles, paroles de DESCHAMPS, musique du citoyen AU... et de LEMOYNE pour l'hymne de Rochon.

15866. — Discours décadaires, propres à être lus les jours de décades dans toutes les communes de la République. N° 1er. Première décade de vendémiaire. Discours sur les bienfaits de l'égalité. *Paris, Aubry, an II,* in-8°, 16 p. [*N.* Lb41 3476.]

Voyez le numéro suivant.

15867. — Cérémonie en l'honneur de l'égalité, de la liberté et de la raison, propre à être exécutée tous les décadis, dans toutes les communes de la République. Seconde édition, absolument refondue et dans laquelle se trouvent les hymnes et discours annoncés dans la première. Dédiée à toutes les sociétés populaires. On y a joint un discours sur les bienfaits de l'égalité, propre à faire connaître le genre de ceux qui doivent le suivre. *Paris, Aubry, an II,* in-8°, 32 p. [*N.* Lb41 3580.]

15868. — Office républicain, précédé des prières du matin et du soir et des commandements de la patrie, présenté à la Convention nationale, par le citoyen GOURIET fils. *Paris, chez l'auteur, an II de la République française une et indivisible,* in-18, 36 p. [*N.* Lb41 1115.]

15869. — Offices des décades ou Discours, Hymnes et Prières en usage dans les temples de la Raison, par les C. CHÉNIER, DUSAUSOIR, etc. Deuxième édition. — Le Culte des hommes libres, ou Discours, Hymnes et Prières à l'Être suprême, pour servir de suite à l' « Office des décades », par les C. DUSAUSOIR et DULAURENT. *Paris, Dufart, an II,* 3 parties in-8°, 1 f. et 252 p. [*N.* Lb41 3477.]

Les titres des deuxième et troisième parties sont compris dans la pagination. Sur le titre de la première, vignette sur bois, signée : AMBACHER, 1792.

D'après un *Avis de l'éditeur*, la première édition (que je n'ai pu voir) avait été épuisée en moins d'une décade.

La part effective de Marie-Joseph Chénier, dans cette publication, se réduit à son *Hymne à la liberté* (musique de Gossec) *pour l'inauguration du temple de la Raison* (Notre-Dame). Le reste appartient tout entier; ou peu s'en faut, à DUSAUSOIR ; aussi n'ai-je pas cru devoir répéter son nom à la suite de chacune des pièces en vers et en prose qu'il a fournies à ce curieux recueil et qu'il débitait ou faisait débiter dans le « temple de la Raison, ci-devant église Roch » ; les autres contributions anonymes ou avouées ont été soigneusement indiquées.

P. 5, *Hymne à la liberté,* par CHÉNIER.

P. 6, *Discours sur la célébration des fêtes décadaires* (10 ventôse an II-28 février 1794).

P. 16, Hymne (anonyme).

Aristocrate téméraire,
Fuis de ce temple, éloigne-toi...

P. 17bis, *Discours sur l'anniversaire de la mort du dernier tyran français* (en vers).

P. 26bis, *Discours... prononcé par le jeune Comminge âgé de dix ans* (20 ventôse, an II-10 mars 1794).

P. 35, *Strophes sur l'arbre de la Liberté* (10 ventôse, an II-28 février 1794).

P. 36, *Discours... prononcé le 30 ventôse par le jeune Poupardin, âgé de huit ans*

P. 40, *les Conspirateurs dévoilés par les Comités de salut public et de sûreté générale... prononcé le 10 germinal* (30 mars 1794), en vers.

P. 45, *la Bonne Mère,* par le C. DULAURENT (20 frimaire, an II-10 décembre 1793). Voyez tome II, n° 9032.

P. 46, *le Bon Père,* par le même (20 frimaire, an II-10 décembre 1793). Voyez *ibid.,* n° 9031.

P. 84, *Fête de l'inauguration des bustes de Chalier et du jeune Barras* (sic), *célébrée le 20 germinal par la section Pelletier* (sic) *dans son temple de la Raison, ci-devant Filles-Thomas.* (Airs du trio de l'*Amant-statue* et : *Dans le cœur d'une cruelle*).

P. 85, *Hymne* (air : *Veillons au salut de l'Empire*), en l'honneur des mêmes.

P. 85, *Pratique d'un bon Français,* par un citoyen de la section des Tuileries (DULAURENT). Voyez tome II, n° 9028.

P. 93, *Stances à l'Être suprême* (20 floréal an II-9 mai 1794).

P. 111, *le Bon Fils,* par le C. DULAURENT (10 germinal an II-30 mars 1794). Voyez tome II, n° 9033.

P. 139, *Discours prononcé dans le temple de de la Raison* (10 prairial an II-29 mai 1794), suivi de *la Marâtre,* poème.

P. 147, *la Liberté des noirs,* hymne patriotique présentée à la Société populaire de la section des Gardes-Françaises, par le C. CASSAN, commis de l'administration des douanes nationales.

P. 150, *le Vaisseau* (allégorie en prose ; anonyme).

P. 161, *Prophétie républicaine adressée à M. Pitt et à ses complices,* par DORAT-CUBIÈRES (17 nivôse an II-6 janvier 1794).

P. 167, *Prière d'un Français républicain à l'Être suprême* (en prose ; anonyme).

P. 173, *Discours pour la célébration de la fête de l'Être suprême* (30 prairial an II-18 juin 1794).

P. 187, *Cantique à l'Être suprême* (air de la

romance du *Barbier de Séville*, musique de Pæsiello).

P. 188, *au Peuple français, sur les victoires nombreuses remportées depuis moins d'un mois sur les brigands couronnés. Fête du* 16 *messidor* (4 juillet 1794). *Vers récités avec l'autorisation de la Commission d'instruction publique sur le théâtre de la République, le* 17 *messidor, par le C. Talma, artiste de ce théâtre.*

P. 191, *Discours civique sur les mœurs*, prononcé dans l'assemblée générale de la section Chalier, par un citoyen de cette section (30 germinal an II-19 avril 1794).

P. 208, *la Modestie récompensée, anecdote républicaine imitée de Gessner* (en vers).

P. 209, *Sélinde ou la Modestie récompensée* (en vers; anonyme).

P. 214, *Discours sur le travail*, par le citoyen MORIZOT, employé à la Commission des revenus nationaux.

P. 226, *Offrande à la nature* (en vers).

P. 228, *Joseph ou le Petit Ramoneur*, par DULAURENT (nouvelle morale en prose).

15870. — Discours décadaires pour toutes les fêtes de l'année républicaine, publiés par numéros, selon l'ordre où ces fêtes ont été décrétées par la Convention nationale, par le citoyen POULTIER, représentant du peuple, député par le département du Nord. *Paris, imp. des Écoles républicaines, an II-an III*, 4 numéros in-8°, 64 p. [*N.* Lc² 2604.]

L'ouvrage devait paraître en 22 livraisons, contenant chacune deux discours. Les deux premiers, datés du 20 prairial an II (8 juin 1794), sont dédiés à *l'Être suprême et à la nature* et *au genre humain*. En tête du troisième, Poultier se livre à une violente attaque contre la Commission d'instruction publique, qui avait repoussé son ouvrage, et remercie les journaux qui en avaient favorablement parlé.

15871. — Invocation, Hymne et autres Exercices pour honorer l'Être suprême, et Plans de fêtes à l'amour et à la tendresse conjugale. Présenté à la Convention par J. PIRON. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb⁴¹ 3864.]

15872. — La Lyre de la raison ou Hymnes, Cantiques, Odes et Stances à l'Être suprême pour la célébration des fêtes décadaires. *Paris, Dufart; Basset; Langlois fils; Vᵉ Langlois; Caillot; Demoraine, an II*, in-18, 144 p. [*N.* Inv. Yᵉ 26925.]

Frontispice dessiné et gravé par QUEVERDO.

15873. — Catéchisme des décades ou Instruction sur les fêtes républicaines sanctionnées par la Convention nationale. Avec figures. *Paris, Barba. Seconde année de la République*, in-12, 144 p. [*N.* Lb⁴¹ 4066 A.]

Les « figures » se réduisent à un frontispice allégorique anonyme que commente ce distique :

> Ainsi que le soleil, la République est une,
> Et sa douce influence envers tous est commune.

15873ᵃ. — Catéchisme des décades ou Instruction sur les fêtes républicaines établies par la Convention nationale. *Commercy, imp. Denis, an III*, in-12, 120 p. [*N.* Lb⁴¹ 4066.]

Voyez le numéro précédent.

15874. — Programme d'une cérémonie en l'honneur de l'égalité, de la liberté et de la raison, propre à être exécutée tous les décadis dans toutes les communes de la République. *Paris, Aubry, an II*, in-8°, 1 f. et 24 p. [*N.* Lb⁴¹ 3754.]

15875. — Épîtres et Évangiles du républicain, pour toutes les décades de l'année, à l'usage des jeunes sans-culottes, présentés à la Convention nationale, par HENRIQUEZ, citoyen de la section du Panthéon français. *Paris, V. Cailleau, an II*, in-18, 2 ff., IV-86 p. [*N.* Lb⁴¹ 842.]

La pagination en chiffres arabes continue la pagination en chiffres romains.

Voyez le numéro suivant.

15876. — Morale républicaine en conseils et en exemples pour toutes les décades de l'année, à l'usage des jeunes sans-culottes, présentée à la Convention nationale par HENRIQUEZ, citoyen de la section du Panthéon français. *Paris, Cailleau, an III*, in-18, 2 ff. et 86 p. [*N.* Lb⁴¹ 4065.]

« Cet ouvrage, dit une note placée au bas du faux-titre portait ci-devant le titre de : *Épîtres et Évangiles du républicain*; mais, d'après les observations qui ont été faites que ce titre pourrait rappeler quelques idées superstitieuses, nous nous sommes empressés d'y substituer celui-ci. »

Voyez le numéro précédent.

15877. — Le Véritable Évangile, par le citoyen GALLET. *Paris, imp. du Cercle social, l'an II de la République française*, in-8°, 2 ff., XVI-92 p. et 1 f. pour l'errata. [*N.* Lb⁴¹ 843.]

15878. — Élans civiques et raisonnés, écrits pour être lus en public par les propagateurs de la raison et de la vérité. *Paris, chez l'auteur, section de Mutius-Scævola, rue du* 31 *Mai*, n° 722, *an II*, in-8°, 1 f. et 45 p. [*N.* Lb⁴¹ 845.]

Imprimé par arrêté de la commune de Passy. Signés : PERROT, membre de plusieurs Sociétés patriotiques.

15879. — Culte philosophique, par le citoyen LABASTAYS, physicien et philosophe. *Paris, chez les marchands de nouveautés. S. d.* (1794), in-8°, 8 p. [*N.* Lb⁴¹ 846.]

15880. — Pensées républicaines pour chaque jour du mois, dédiées à la jeunesse, recueillies par HENRIQUEZ, citoyen de la section du Panthéon français, auteur de plusieurs ouvrages élémentaires. Présentées à la Convention nationale. *Paris, Champon, an III*, in-8°, 72 p. [*N.* Ld⁴ 4064.]

ÉPIGR. :

Adore un Dieu, sois juste et chéris ta patrie.

La *Préface* est paginée en chiffres romains.

15881. — Manuel des fêtes nationales ou Recueil de rapports, instructions, hymnes et discours sur toutes les fêtes nationales célébrées depuis le 20 prairial de l'an II (8 juin 1794), avec un choix de différents sujets philosophiques, moraux et instructifs. *Paris, au bureau du Courrier de la librairie, an III*, 2 vol. in-12. [*N.* Lb⁴¹ 4067.]

Frontispice anonyme, avec cette légende : « L'homme reconnaissant et sensible adore l'auteur de la nature en contemplant son ouvrage. »

15882. — Essai sur la propagation de la musique en France, sa conservation et ses rapports avec le gouvernement, par J.-B. LECLERC. *Paris, imp. Nationale, prairial an IV*, in-8°, 66 p. [*N.* Inv. V, 44203.]

15883. — Réflexions sur la festomanie *Imp. Boulard. S. d.*, in-8°, 1 f. et 18 p. [*N.* Lb⁴¹ 4210.]

Le titre de départ, page 1, porte en plus : *qui nous a été laissée en partant par Robespierre, Chaumette, Pache, Payan, Saint-Just, Hébert et autres philosophes de la même volée, ou Observations de* DIDIER B*** [DIDIER BOISSIEU], *membre de la Convention nationale, sur les divers projets d'établissement de fêtes politiques.*

15884. — Hymnes pour toutes les fêtes nationales, précédées de réflexions sur le culte exclusif et les prêtres, extraites d'Helvetius, d'une prière à l'Être suprême, suivis de couplets patriotiques destinés aux différentes fêtes républicaines et de poésies relatives à notre Révolution, par P.-J.-B. NOUGARET. *Paris, l'auteur, rue des Anglais*, 10, *près celle de Noyon; Louvet; Deroy; Duchesne*; *C.-F. Cramer. S. d.* (1796 ?), in-12, 4 ff. non chiffrés et 148 p. [*P.* 3241*.]

15885. — Chants religieux et civiques pour les fêtes décadaires. *Se trouvent à Paris, chez Rondonneau, au Dépôt des lois, place du Carrousel. S. d.* (vers 1798), in-24, 48 p. Musique gravée.

Bibliothèque de M. Paul Lacombe.

Pas de titre ; l'adresse du libraire ne se lit qu'au verso du faux-titre. Au bas de la page 48 : *De l'imprimerie de Migneret.* Les pages 4 à 6 sont chiffrées en romain. Le volume contient trois feuillets de musique gravée (pages 8, 10, 13) qui ne comptent pas dans la pagination. Aucune des poésies contenues dans ce recueil ne porte de signature.

15886. — Recueil de chants philosophiques, civiques et moraux à l'usage des fêtes nationales et décadaires, augmenté de la note en plain-chant d'après la musique des meilleurs auteurs pour faciliter dans les campagnes la célébration des fêtes républicaines. *Paris, Chemin, an VII*, in-12, XII-156 p. [*P.* 3241*.]

Publié par FRANÇOIS-NICOLAS PARENT, l'un des rédacteurs de *la Feuille villageoise* (voyez tome II de la *Bibliographie*, n° 10571).

Une table imprimée au commencement du volume renferme l'indication de quatre-vingt-seize morceaux différents, par TH. DESORGUES, J.-M. DESCHAMPS, FÉLIX NOGARET, PIIS, etc.

15887. — Réflexions sur le culte, sur les cérémonies civiles et sur les fêtes na-

tionales, par LOUIS-MARIE RÉVELLIÈRE-LÉPEAUX, membre de l'Institut national de France, lues à l'Institut le 12 floréal an V (1er mai 1797), dans la séance de la classe des sciences morales et politiques. *Paris, H.-J. Jansen, an V*, in-8°, 45 p. [*N.* Lb42 1388.]

Réimpr. dans la *Révolution française*, tome II, pp. 1076-1100 et dans les *Mémoires* de l'auteur, tome III, pp. 7-29. Voyez aussi le numéro suivant.

15888. — Essai sur les moyens de faire participer l'universalité des spectateurs à tout ce qui se pratique dans les fêtes nationales, lu à la classe des sciences morales et politiques de l'Institut national de France, dans la séance du 22 vendémiaire an VI (13 octobre 1797), par L.-M. RÉVELLIÈRE-LÉPEAUX, membre de l'Institut. *Paris, H.-J. Jansen, an VI*, in-8°, 1 f. et 26 p., plus 1 f. pour le catalogue de l'éditeur. [*N.* Lb42 458.]

Réimpr. dans les *Mémoires* de l'auteur, tome III, p. 28-44.

15889. — Des Fêtes ou Quelques Idées d'un citoyen français relativement aux fêtes publiques et à un culte national. *Paris, Garnery, an VII*, in 8°, 2 ff. et 156 p. [*N.* Lb42 629.]

Une note manuscrite sur l'ex. de la B. N. porte : Par le cit. DE MOY, ancien curé de Saint-Laurent de Paris.

15890. — Des Fêtes en politique et en morale, par J.-M. COUPÉ (de l'Oise), ancien membre du Conseil des Cinq-Cents. *Imp. Baudouin. S. d.*, in-8°, 47 p. [*N.* Lb42 1324.]

15891. — Le Cri du chrétien contre le paganisme du dix-huitième siècle. *S. l.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld4 4091.]

E. — EMBLÈMES ET SYMBOLES RÉPUBLICAINS

15892. — Le Culte des arbres ou Idée de l'état heureux des premiers hommes..., par le C. GUIBOURT (1794).

Voyez tome II, n° 8843.

15893. — Essai historique et patriotique sur les arbres de la liberté, par HENRI GRÉGOIRE, membre de la Convention nationale. *Paris, Desenne; Bleuet; Firmin-Didot, an II*, in-18, 2 ff. et 68 p. [*N.* Li22 19. Réserve.]

Voyez les deux numéros suivants.

15894. — Histoire patriotique des arbres de la liberté, par GRÉGOIRE, membre de la Convention nationale, précédée d'un Essai sur sa vie et ses ouvrages, par M. CH. DUGAST, et d'une Introduction, par M. A. HAVARD. *Paris, Ad. Havard*, 1833, in-18, 2 ff. non chiffrés et IV-284 p. [*N.* Li22 20.]

Même ouvrage que le numéro précédent.
La dernière page, non chiffrée, contient la table.
En tête de l'ex. de la B. N. est relié un prospectus (2 p. in-18).

15895. — L'Esprit ou la Quintessence de l'« Essai historique et patriotique sur les arbres de la liberté », par GRÉGOIRE... *S. l. n. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Li22 19bis.]

Citations commentées, précédées d'une sorte d'avant-propos, signé : L'E., aum[ônier] de la Ch. des députés.

15896. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre faite par VILLERS sur la plantation des arbres de la liberté. Séance du 13 nivôse an VI (2 janvier 1798). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VI*, in-8°, 6 p. [*N.* Le43 1663.]

15897. — Département de la Seine, canton de Paris, municipalité du deuxième arrondissement. Procès-verbal de la plantation de l'arbre de la liberté (10 pluviôse an VI-30 janvier 1798). *Paris, imp. Commingues, an VI de la République française*, in-8°, 14 p. [*N.* Lb42 502.]

15898. — Administration municipale du 7e arrondissement du canton de Paris. Procès-verbal de la plantation de l'arbre de la liberté au-devant du corps-de-garde du Pont-au-Change, en remplacement de celui qui a été mutilé à coups de bayonnettes (30 pluviôse an VI-18 février 1798). *Imp. Desvaux. S. d.*, in-8°, 10 p. [*N.* Lb42 1798.]

15899. — Discours prononcé par le citoyen MONGEZ, membre de l'Institut na-

tional et de l'administration des Monnaies, dans l'hôtel des Monnaies de Paris, lors de la plantation de l'arbre de la liberté, le 2 pluviôse l'an VII (21 janvier 1799). *Imp. Delance. S. d.*, in-4°, 7 p. [*N.* Lb[42] 2051.]

15900. — Procès-verbal de la fête célébrée, le 10 frimaire an VIII (1er décembre 1799), par l'administration municipale du 12e arrondissement du canton de Paris, département de la Seine, à l'occasion de la prestation de serment des fonctionnaires publics et de la plantation de l'arbre de la liberté devant le nouveau local de ses séances aux ci-devant Écoles de droit, place du Panthéon. *Imp. Ballard. S. d.*, in-8°, 22 p. [*N.* Lk[7] 6834.]

15901. — Corps législatif. Rapport fait au Conseil des Cinq-Cents sur les sceaux de la République, par Grégoire. Séance du 11 pluviôse an IV (31 janvier 1796). *Paris, imp. Nationale, pluviôse an IV*, in-8°, 7 p. [*N.* Le[43] 92.]

F. — RECONNAISSANCE ET SANCTION DU PRINCIPE DE LA LIBERTÉ DES CULTES.

15902. — Adresse importante à la Convention nationale. Septembre 1793. In-8°, 16 p. [*N.* Lb[41] 3317.]

Appel à la tolérance.

15903. — Réflexions sur le culte et les prêtres, par Raffron, député de Paris à la Convention nationale (5 nivôse an II-25 décembre 1793). *Paris, G.-F. Galetti. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld[4] 3941.]

15904. — Discours (du 1er nivôse an III-21 décembre 1794) sur la liberté des cultes, par Grégoire, représentant du peuple. *S. l., an III*, in-8°, 16 p. [*N.* Le[38] 1109.]

Ce discours, qu'il ne faut pas confondre avec le n° 15842 ci-dessus, a été réimpr. par M. Gazier d'après le mss. original, plus complet que le texte imprimé, dans ses *Études sur l'histoire religieuse de la Révolution*. Voyez le n° 15394 ci-dessus ; voyez aussi les trois numéros suivants.

15904a. — Discours sur la liberté des cultes, par Grégoire... Nouvelle édition, augmentée du décret rendu le 3 ventôse. *Paris, Maradan, an III*, in-8°, 40 p. [*N.* Le[38] 1109 A.]

15904b. — Discours sur la liberté des cultes, par Grégoire... Cinquième édition, augmentée du décret rendu le 3 ventôse. *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne, an IV*, in-8°, 22 p. [*N.* Le[38] 1109 B.]

Voyez le numéro suivant.

15905. — Un Mot du citoyen Audrein, député, à son collègue Legendre, de Paris. *Imp. Guffroy. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Ld[4] 6158.]

Au sujet des interruptions lancées par Legendre lors du discours de Grégoire, prononcé au cours de la discussion sur la liberté des cultes.

15906. — Rapport sur la liberté des cultes, fait au nom des Comités de salut public, de sûreté générale et de législation réunis, par Boissy d'Anglas, membre du Comité de salut public, dans la séance du 3 ventôse an III (22 janvier 1795) de la République française une et indivisible. Imprimé par ordre de la Convention nationale et envoyé aux départements. *Paris, imp. Nationale, ventôse an III*, in-8°, 19 p. [*N.* Le[38] 1227.]

Voyez les deux numéros suivants.

15907. — Rapport de Boissy d'Anglas, au nom des Comités de salut public, de sûreté générale et de législation réunis, et Décret sur la liberté des cultes. *Paris, Dupont, an III*, in-12, 35 p. [*N.* Le[38] 1228.]

Le *Rapport* et le décret ont été réimpr. dans la *Révolution française*, tome Ier, pp. 200-213.

15908. — Apologie de la religion chrétienne et catholique contre les blasphèmes et les calomnies de ses ennemis. *Paris, Leclère, an III*-1795, in-8°, 152 p. [*N.* Inv. D. 61647.]

Par le P. Bernard Lambert.

15908a. — Apologie de la religion chrétienne et catholique... Deuxième édition, corrigée et augmentée. *Paris, Leclère, an IV*, in-8°, 176 p. [*N.* Inv. D. 67685.]

15909. — Loi complète sur la liberté des cultes, la construction et l'ouverture

des églises, la célébration des fêtes et dimanches, et tout ce que les citoyens doivent observer pour n'être point troublés dans l'exercice de leur religion. Suivie d'une Proclamation aux Français sur la religion et le gouvernement le plus propre à rendre le peuple heureux. Avec deux calendriers, l'un du vieux style, l'autre du nouveau (4 ventôse an III-22 février 1795). *Paris, au dépôt général des Papiers-Nouvelles, rue Percée. S. d.*, in-32, 32 p. non chiffrées. [*N.* Ld⁴ 3948.]

15910. — Du Fanatisme et des Cultes, par P.-C.-L. Baudin, représentant du peuple. *Paris, Leclère, an III de la République*, in-8°, 80 p. [*N.* Lb⁴¹ 1645.]

Réimpr. dans *la Révolution française*, tome XX, pp. 69 et 156.

15911. — Un Mot du citoyen Audrein à ses collègues ou Appel aux droits de l'homme. *Imp. Guffroy. S. d.*, 4 p. [*N.* Lb⁴¹ 1646.]

15912. — Rétractation de la marmite. Lettre d'un prêtre constitutionnel célibataire à un prêtre constitutionnel marié (22 mars 1795-2 germinal an III). *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Ld⁴ 7327.]

Pamphlet imprimé sur deux colonnes.

15913. — Lettre de J.-J. Dussault au cit. Rœderer sur la religion (29 floréal an III-18 mai 1795). *Paris, chez les marchands de nouveautés, an III*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb⁴¹ 1814. — *P.* 1886.]

Épigr. :

> La religion est une enclume sur laquelle viendront frapper et se briser éternellement tous les marteaux.
>
> Bossuet.

Réponse à deux articles parus dans le *Journal de Paris*, des 22 et 26 floréal.

15914. — Il est donc question de remettre à l'ordre du jour la terreur des consciences et la persécution des prêtres insermentés (10 messidor an III-28 juin 1795). *S. l.*, in-4°. [*N.* Ld⁴ 7615.]

D'après le catalogue de la B. N.

15915. — Hékel à M. Marchéna, sur les prêtres insermentés (fructidor an III). *Paris, Maret*, 1795, in-8°, 23 p. [*N.* Ld⁴ 3965.]

Réponse à un article publié dans *le Batave*. Voyez aussi le numéro suivant.

15916. — Observations sur les calomniateurs et les persécuteurs en matière de religion, par le citoyen Grégoire. *Imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.*, in-8°, 27 p. [*N.* Ld⁴ 6169.]

Réponse à Marchéna et à un pamphlet intitulé : *le Carême de Grégoire*, que je ne connais pas.

15917. — Des Prêtres et des Cultes. Toute prédication doit être réduite à la prononciation du précepte : Aimez Dieu plus que tout et le prochain comme vous-mêmes ; dans ces deux commandements sont renfermés la loi et les prophètes. *Paris, imp. Marchant. S. d.*, in-8°, 24 p. [*N.* Ld⁴ 3950.]

15918. — Aux Prêtres et aux Fidèles de la commune et du district d . Plan de pacification religieuse. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 3963.]

15919. — Sur la Résolution contre les prêtres réfractaires, sur les Proscriptions et Mesures révolutionnaires en général, par Saint-Aubin, professeur de législation aux écoles centrales du département de la Seine. *Paris, chez tous les marchands de nouveautés, l'an IV de la République*, in-8°, 23 p. [*N.* Ld⁴ 3994.]

15920. — Exposé des principes sur le serment de liberté et d'égalité et sur la déclaration exigée des ministres du culte par la loi du 7 vendémiaire an IV, publié avec un avertissement, par M***. *Paris, Guerbart*, 1796, in-8°, LVI-171 p.

Cité par Barbier et par Quérard.
L'auteur de l'*Exposé* est Louis-François de Bausset, ancien évêque d'Alais, plus tard cardinal, et l'*Avertissement* est de Jacques-André Emery, supérieur général de la congrégation de Saint-Sulpice.
Voyez le numéro suivant.

15921. — Réflexions sur la déclaration exigée des ministres du culte par la loi du 7 vendémiaire [an IV-29 septembre 1795].

Paris, imp. Delance, 1796-an V, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 4001.]

Par Louis-François de Bausset. Barbier, qui a dévoilé l'anonyme, ajoute que cette brochure a eu trois éditions.

Voyez le numéro précédent.

15922. — Réflexions sur la lettre du Comité de législation relative aux formalités à remplir de la part de ceux qui voudront exercer, dans les édifices accordés par la nation, le ministère de leur culte. *S. l. n. d.,* in-8°, 24 p. [*N.* Ld⁴ 7751.]

L'ex. de la B. N. est couvert de notes tracées par un jurisconsulte contemporain.

15923. — La Religion, l'Innocence et le Patriotisme vengés ou Examen critique d'un message du Directoire exécutif [du 18 ventôse an-IV-8 mars 1796] tendant à provoquer une loi contre la sonnerie dans l'exercice du culte. *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne, an IV,* in-8°, 23 p. [*N.* Ld⁴ 3983.]

Signé : J.-F. Pilat.

15924. — Bref de notre Saint-Père le pape Pie VI, en date du 5 juillet 1796, prouvé authentique et suivi de quelques réflexions. *Paris, imp. Guerbart,* 1797, in-8°, 28 p. [*N.* Ld⁴ 4027.]

15925. — Extrait d'un paragraphe du journal « l'Orateur du peuple », n° 80. *S. l. n. d.,* in-8°, 7 p. [*N.* Lb⁴¹ 1644.]

Au sujet du décret du 3 ventôse an III-21 février 1797) sur la liberté des cultes.

15926. — Lettre d'un docteur de la Faculté de théologie de Paris aux administrateurs du diocèse de *** (26 mai 1797). *Guerbart. S. d.,* in-8°, 28 p. [*N.* Ld⁴ 4017.]

Sur l'authenticité du bref du 5 juillet 1796.

Voyez le numéro suivant.

15927. — Avertissement relatif à une « Lettre d'un docteur de la Faculté de théologie de Paris aux administrateurs du diocèse de *** ». *S. l. n. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 4018.]

Voyez le numéro précédent.

15928. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait au Conseil des Cinq-Cents, par Philippe Drulhe, au nom de la Commission chargée d'examiner un message du Directoire exécutif du 23 germinal, relatif aux prêtres réfractaires. Séance du 4 floréal an IV (23 avril 1796). *Paris, imp. Nationale, floréal an IV,* in-8°, 13 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Le⁴³ 3853.]

La page non chiffrée renferme les *Fautes à corriger dans le projet de résolution sur les prêtres réfractaires.*

Voyez les cinq numéros suivants.

15929. — Le Cri de la justice et de l'intérêt public, sur la résolution relative aux prêtres non assermentés, prise le 17 floréal, au Conseil des Cinq-Cents, sur le rapport du représentant Drulhe, ex-membre d'une congrégation religieuse. Aux membres du Conseil des Anciens (23 prairial an IV-11 juin 1796). *Paris, Guerbart. S. d.,* in-8°, 24 p. [*N.* Ld⁴ 3990.]

Signé : R.....

15930. — Réflexions adressées au Conseil des Anciens sur le projet de résolution proposé au Conseil des Cinq-Cents, par Philippe Drulhe. *Imp. Leclère. S. d.,* in-8°, 15 p. [*N.* Ld⁴ 3991.]

Signé : Dracis.
Dracis est l'anagramme de l'abbé Sicard.

15931. — Examen critique et raisonné de la résolution du 17 floréal an IV relative aux prêtres dits réfractaires et des motifs sur lesquels on prétend l'appuyer. *Imp. Leclère. S. d.* (1796), in-8°, 63 p. [*N.* Ld⁴ 7369.]

Signé : Godard.

15932. — Du Maintien de la liberté des opinions religieuses et des cultes et du système de déportation générale, ou Nouvelles Observations sur la résolution du 17 floréal de l'an IV (6 mai 1796) relative aux prêtres insermentés, et que le Conseil des Anciens, dans sa séance du 9 fructidor, a déclaré ne pouvoir adopter, par P.-C.-L. Baudin (des Ardennes), député au Corps législatif et membre du

Conseil des Anciens. *Paris, Baudouin, 24 fructidor an IV de la République* (10 *septembre* 1796), in-8°, 1 f. et 42 p. [*N.* Ld[4] 4000.]

15933. — Opinion de J.-A. Creuzé-Latouche, membre du Conseil des Anciens, sur la résolution du 17 floréal concernant les prêtres réfractaires. *Paris, imp. Nationale, fructidor an IV,* in-8°, 22 p. [*N.* Le[45] 2224.]

15934. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par P.-J.-J. Dubruel, député du département de l'Aveyron, sur les prêtres insermentés. Séance du 30 pluviôse an V (18 février 1797). *Paris, imp. Nationale, ventôse an V,* in-8°, 28 p. [*N.* Le[43] 750.]

15935. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Camille Jordan sur la police des cultes. Séance du 29 prairial an V (17 juin 1797). *Imp. Nationale, messidor an V,* in-8°, 42 p. [*R.* Le[43] 1069.]

15936. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par P.-J.-J. Dubruel, député de l'Aveyron, au nom d'une Commission spéciale, sur les lois pénales rendues contre les prêtres insermentés. Séance du 8 messidor an V (26 juin 1797). *Paris, imp. Nationale, messidor an V,* in-8°, 27 p. [*N.* Le[43] 1088.]

15937. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution présenté par P.-J.-J. Dubruel, député de l'Aveyron, au nom d'une Commission spéciale, sur les lois pénales rendues contre les prêtres insermentés. Séance du 8 messidor an V (26 juin 1797). *Paris, imp. Nationale, messidor an V,* in-8°, 2 p. [*N.* Le[43] 1089.]

15938. — Opinion de A.-F. Brohon sur la question relative aux prêtres détenus et déportés. *Imp. Baudouin. S. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Le[43] 4067.]

L'opinant se déclare partisan des mesures proposées par ses collègues Jordan et Dubruel.

15939. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par R.-G. Lemerer (d'Ille-et-Vilaine) sur l'entière liberté des cultes et des ministres. Séance du 9 messidor an V (27 juin 1797). *Paris, imp. Nationale, messidor an V,* in-8°, 23 p. [*N.* Le[43] 1102.]

15940. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Fressenel, député de l'Ardèche, sur la liberté, la police des cultes et leurs ministres. Séance du 20 messidor an V (8 juillet 1797). *Imp. Nationale, messidor an V,* in-8°, 30 p. [*N.* Le[43] 1140.]

Voyez le numéro suivant.

15941. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution présenté par Fressenel, député de l'Ardèche, sur la liberté et la police des cultes et leurs ministres. Séance du 20 messidor an V (8 juillet 1797). *Imp. Nationale, messidor an V,* in-8°, 4 p. [*N.* Le[43] 1141.]

15942. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Jourdan (de la Haute-Vienne) sur les projets de résolutions présentés par la Commission chargée de la revision des lois portées sur les cultes et leurs ministres. Séance du 20 messidor an V (8 juillet 1797). *Paris, imp. Nationale, messidor an V,* in-8°, 14 p. [*N.* Le[43] 1142.]

15943. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Boulay (de la Meurthe) sur les cultes et leurs ministres. Séance du 21 messidor an V (9 juillet 1797). *Paris, imp. Nationale, messidor an V,* in-8°, 30 p. [*N.* Le[43] 1143.]

Épigr. :

Que chacun dans sa loi cherche en paix la lumière,
Mais la loi de l'État est toujours la première.

Voltaire, *les Guèbres.*

15944. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Porte sur la police des cultes. Séance du 21 messidor an V (9 juillet 1797). *Paris, imp. Nationale, messidor an V,* in-8°, 10 p. [*N.* Le[43] 1144.]

15945. — Corps législatif. Conseil des Cents. Opinion de Boissy-d'Anglas sur la liberté et la police des cultes. Séance du

23 messidor an V (11 juillet 1797). *Paris, imp. Nationale, messidor an V*, in-8°, 20 p. [*N.* Le43 1149.]

15946. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion d'ESCHASSÉRIAUX aîné sur le projet relatif à la police des cultes. Séance du 23 messidor an V (11 juillet 1797). *Paris, imp. Nationale, messidor an V*, in-8°, 19 p. [*N.* Le43 1150.]

15947. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de F. LAMARQUE sur la police des cultes. Séance du 23 messidor an V (11 juillet 1797). *Paris, imp. Nationale, thermidor an V*, in-8°, 22 p. [*N.* Le43 1151.]

ÉPIGR. :

Violer les lois, c'est être impie.
J.-J. ROUSSEAU, *Contrat social.*

15948. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de PAVIE sur la liberté et la police des cultes. Séance du 23 messidor an V (11 juillet 1797). *Paris, imp. Nationale, messidor an V*, in-8°, 10 p. [*N.* Le43 1152.]

15949. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de JOURDAN (des Bouches-du-Rhône) sur la liberté et la police des cultes. Séance du 25 messidor an V (13 juillet 1797). *Paris, imp. Nationale, messidor an V*, in-8°, 18 p. [*N.* Le43 1158.]

15950. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de G.-O. RAMPILLON, député de la Vienne, sur les rapports et projets de résolution concernant la police des cultes et les lois pénales rendues contre les prêtres insermentés. Séance du 25 messidor an V (13 juillet 1797). *Imp. Nationale, messidor an V*, in-8°, 18 p. [*N.* Le43 1159.]

15951. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de JOACHIM PÉREZ, député du Gers, sur la police des cultes et leurs ministres. Séance du 26 messidor an V (14 juillet 1797). *Paris, imp. Nationale, thermidor an V*, in-8°, 16 p. [*N.* Le43 1160.]

15952. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de P.-P. ROYER-COLLARD, député de la Marne, sur les cultes et leurs ministres. Séance du 26 messidor an V (14 juillet 1797). *Paris, imp. Nationale, thermidor an V*, in-8°, 14 p. [*N.* Le43 1161.]

15953. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par EMMANUEL PASTORET sur la liberté des cultes et de leurs ministres. Séance du 26 messidor an V (14 juillet 1797). *Paris, imp. Nationale, thermidor an V*, in-8°, 20 p.

15954. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion émise par AUDOUIN, contre la déclaration à exiger des ministres des cultes. Séance du 27 messidor an V (15 juillet 1797). *Paris, imp. Nationale, thermidor an V*, in-8°, 15 p. [*N.* Le43 1170.]

15955. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par MERLIN (de Thionville) sur la police des cultes. Séance du 27 messidor an V (15 juillet 1797). *Imp. Nationale, thermidor an V*, in-8°, 26 p. [*N.* Le43 1171.]

15956. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours de JARD-PANVILLIER sur les projets de résolution présentés au nom de la Commission chargée de revoir les lois sur la police des cultes. Séance du 28 messidor an V (16 juillet 1797). *Paris, imp. Nationale, thermidor an V*, in-8°, 19 p. [*N.* Le43 1172.]

15957. — Opinion de DAUCHEZ (d'Arras), député au Conseil des Cinq-Cents, sur la liberté des cultes. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 10 p. [*N.* Le43 1173.]

15957a. — Opinion de DAUCHEZ... sur la liberté des cultes. *Lille, imp. L. Lefort*, 1830, in-8°, 8 p. [*N.* Le43 1173 A.]

15958. — Opinion de HYACINTHE FABRY, membre du Conseil des Cinq-Cents, sur le projet de résolution relative à la police des cultes. *Imp. J.-J. Smits. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Le43 1174.]

15959. — Opinion de F. Limon, des Côtes-du-Nord, sur cette question : Exigera-t-on des prêtres une déclaration particulière de soumission au gouvernement républicain ? *Imp. Gueffier. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Le43 1175.]

15960. — Opinion du C. Serclot des Guyonnières, député du département de la Mayenne, sur le libre exercice du culte et sur les prêtres proscrits en masse pour avoir refusé le serment (28 messidor an V-16 juillet 1797). *Baudouin. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Le43 1176.]

15961. — Opinion de Trouille, député du Finistère, sur l'usage des cloches dans l'exercice des cultes, et sur la question de savoir si on exigera des prêtres une déclaration particulière de soumission au gouvernement républicain. *Paris, imp. Baudouin. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Le43 1177.]

15962. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par Muraire sur la résolution portant abrogation des lois pénales contre les prêtres dits réfractaires ou jugés pour cause d'incivisme. Séance du 7 fructidor an V (24 août 1797). *Imp. Nationale, an V*, in-8°, 16 p. [*N.* Le45 537.]

15963. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport et Projet de résolution sur la déclaration de soumission au gouvernement à exiger des ministres des cultes, présentés par P.-J.-J. Dubruel (député de l'Aveyron), au nom d'une Commission spéciale composée de Philippes-Delleville, Roucher, Camille Jordan et Palhier. Séance du 12 fructidor an V (29 août 1797). *Paris, imp. Nationale, fructidor, an V*, in-8°, 6 p. [*N.* Le43 1332.]

15964. — Du Fanatisme dans la langue révolutionnaire ou de la Persécution suscitée par les barbares du dix-huitième siècle contre la religion chrétienne et ses ministres, par Jean-François Laharpe. *Paris, imp. Migneret, an V* (1797), in-8°, 120 p. [*N.* La32 49. — *P.* 31598.]

Ce pamphlet a eu deux autres éditions la même année ; il a été traduit en italien l'année suivante et réimprimé à Paris en 1821. Voyez aussi les deux numéros suivants.

15965. — Lettre de Polichinelle à ses compères de la Commission du culte. *S. l. n. d.*, in-8°, 20 p. [*N.* Ld4 8027.]

Pamphlet dirigé contre La Harpe, signé : Malo-Cloud Polichinelle (Germain-Louis Petitain, qui s'était déjà servi de ce pseudonyme ; voy. ci-dessus, n° 13117).

15966. — De la Persécution suscitée par Jean-François Laharpe contre la philosophie et ses partisans, en réponse à son écrit intitulé : « Du Fanatisme dans la langue révolutionnaire ou de la Persécution suscitée par les barbares du dix-huitième siècle contre la religion chrétienne et ses ministres », par Guy Chaumontquitry, républicain français. *Paris, chez les marchands de nouveautés, messidor an VIII*, in-8°, 69 p. [*N.* La32 51.]

« Cette réponse était commencée avant le 18 fructidor (dit un *Avis* imprimé au verso du titre) ; Jean-François Laharpe fut proscrit ; dès lors il fut sacré pour moi, et je suspendis mon ouvrage, bien résolu de ne pas le faire paraître tant que l'écrivain auquel je répondais serait dans le malheur. Depuis le 18 brumaire, il a été non seulement rendu à sa patrie, mais à ses droits de citoyen ; alors j'ai achevé ma réponse et je la fis paraître au moment de sa plus grande prospérité.

« Je devais à mes lecteurs l'explication des motifs du retard que j'ai mis dans la publication de ma réponse à un ouvrage qui a paru en l'an V, mais qui a été malheureusement assez célèbre pour avoir trois éditions consécutives. »

15967. — Le Buveur de sang démasqué, dialogue entre un prêtre et un escamoteur. *Paris, imp. Vatar, an V*, in-8°, 15 p. [*N.* Le42 1426.]

Signé : Vachard, savetier.

« Vous savez changer le vin et l'eau en sang et c'est le sang d'un dieu. Vous le buvez ! Donc vous êtes buveur de sang », dit l'escamoteur au prêtre, p. 6.

15968. — La Religion de nos pères ou Examen de quelques questions à l'ordre du jour, par le citoyen P.-L. Léon. *Imp. R. Vatar. S. d.*, in-8°, 28 p. [*N.* Ld4 7752.]

15969. — Essai sur l'origine du culte religieux et sur la nécessité d'un culte extérieur et public dans les sociétés poli-

tiques. *Paris, Moutardier, an V-MDCCXCVII*, in-8°, IV-152 p. [*N.* Ld⁴ 8184.]

ÉPIGR. :

> On bâtirait plutôt une ville en l'air,
> qu'on n'établirait une cité sns religion.
> PLUTARQUE, *Œuvres morales.*

15970. — La Religion traitée comme elle le mérite ou la Liberté indéfinie des cultes, par M. VAUVILLIERS, membre du Conseil des Cinq-Cents. *Paris, imp. des Sourds-Muets*, 1797, in-8°, 42 p. [*N.* Ld⁴ 7753.]

15971. — De la Nécessité d'un culte public, par MALLET. *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1797, in-8°, 54 p. [*N.* Ld⁴ 8304.]

ÉPIGR. :

> Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.
> VOLTAIRE.

Le véritable nom de l'auteur est JEAN-LOUIS MALLET-BUTINI, de Genève (1757-1832).

15972. — Le Catéchisme des christicoles, avec les vraies réponses aux questions des prêtres, à l'usage des vieux enfants. *Paris, chez les marchands de nouveautés et rue de la Chauverrie (sic), n° 7, maison du tapissier, au deuxième sur le derrière, an VI*-1798, in-18, VI-108 p. [*N.* Ld⁴ 6888.]

Pamphlet en forme de catéchisme, comme son titre l'indique. En même temps paraissait une vie de Jésus, écrite dans un esprit tout différent par un romancier qui avait eu son heure de succès.

Voyez le numéro suivant.

15973. — Le Législateur des chrétiens ou l'Évangile des déicoles, par le citoyen LE SUIRE. *Paris, chez l'auteur, rue de Savoie, n° 12 ; à l'imprimerie, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 88, et chez les libraires marchands de nouveautés, an VI*-1798, in-18, 2 ff. et 200 p.

Le titre et l'*Avertissement* ne sont point chiffrés. La *Préface* et le *Témoignage sur Jésus-Christ*, par J.-J. Rousseau, comptent dans la pagination totale.

« Nous avons, dit l'auteur, deux sortes de lecteurs à contenter : les pieux chrétiens, en ne mettant dans notre ouvrage rien que de bien catholique, et les philosophes, en n'y insérant rien que de raisonnable ou au moins d'amusant. Il faut que les uns nous pardonnent le miraculeux et les autres les ménagements avec lesquels nous le présentons comme en hésitant. Devons-nous nous permettre la fiction ou nous l'interdire ? Nous avons usé avec la plus grande retenue du droit d'ajouter quelques faibles circonstances à celles qui sont dans l'Evangile. Quant au merveilleux, nous n'en avons point inventé. Nous nous sommes restreints à demander permission, pour ainsi dire, de citer celui que nous offrent les livres saints. »

L'*Avertissement* est lui-même suivi de ce curieux *Avis :* « L'auteur prévient ses lecteurs qu'il se propose d'enseigner le latin, l'italien, l'anglais, l'espagnol et le français (aux étrangers), avec la littérature dans toutes ces langues. Il enseignera aussi la religion (de la nature). Il pourra de plus donner leçon des éléments du dessin. »

15974. — Apologie de la messe (1ᵉʳ brumaire an VI-22 octobre 1797). *Paris, imp. J.-F. Sobry. S. d.*, in-8°, 32 p. [*P.* 31598*.]

Signé : SOBRY.

15975. — Apologie des prêtres mariés ou Abus du célibat prouvé aux prêtres catholiques par l'Évangile, par la raison et par les faits, par le citoyen J***. *S. l., an VI*, in-8°, 1 f. et 56 p. [*N.* Ld⁴ 7680.]

15976. — Le Rétablissement du culte catholique en 1797, par TONY BOUILLET. Extrait du « Correspondant ». *Paris, Jules Gervais*, 1879, in-8°, 10 p. [*N.* Ld⁴ 7092.]

G. — PRESTATION DU SERMENT DE HAINE A L'ANARCHIE (18 FRUCTIDOR AN V)

15977. — Première Lettre d'un incrédule à un converti, par le citoyen LAURAGUAIS (20 fructidor an V-6 septembre 1797). *S. l. n. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Ld⁴ 4053.]

Relative à un écrit de Laharpe contre le discours de Boulay (de la Meurthe) sur la déclaration exigée des prêtres catholiques (voyez tome Iᵉʳ, n° 4820).

Précédée d'une Note de l'éditeur, signée : SOBRY, et datée de Paris, 20 fructidor an V.

15978. — Protestation du représentant du peuple AUDREIN, contre une prétendue réunion entre les prêtres dits assermentés et les prêtres insermentés. *Paris, Leclère. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld⁴ 3964.]

15979. — Conférence d'un curé du Nord avec un ancien archidiacre de la métro-

pole de Paris, au sujet de la réunion des prêtres assermentés et non assermentés. *Paris, à l'imprimerie du Télégraphe*, 1796, *Ve année républicaine,* in-8°, 33 p. [*N.* Ld⁴ 4007.]

Signé : J.-A. GUYOT, ancien pasteur de la ville métropolitaine de Cambrai et daté « de Paris où je suis pour ma guérison, le 13 novembre 1796 (23 brumaire an V). »

15980. — Parallèle des principes et de la conduite des bons prêtres avec les principes et la conduite des prêtres constitutionnels. *Paris*, *imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.,* in-8°, 24 p. [*N.* Ld⁴ 4097.]

15981. — Le Club des prêtres insermentés ou réfractaires. *Imp. R. Vatar. S. d.,* in-8°, 17 p. [*N.* Ld⁴ 7782.]

Dialogue satirique dont les interlocuteurs sont l'archevêque de Paris (M. de Juigné), l'évêque de Saint-Papoul (J.-B. Maillé de La Tour-Landry), le curé de Saint-Roch (Marduel), l'abbé de Boulogne, le P. J.-B. de Bouillon, ex-capucin, l'abbé Dampierre, grand vicaire, plus « une soixantaine de prêtres » (personnages muets).

15982. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par CHOLET, au nom d'une Commission spéciale, sur la revision et le complément des lois relatives aux ministres des cultes. Séance du 14 frimaire an VI (4 décembre 1797). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VI,* in-8°, 42 p. [*N.* Le⁴³ 1586.]

Voyez les trois numéros suivants.

15983. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution présenté par CHOLET, au nom d'une Commission spéciale, sur la revision et le complément des lois relatives aux ministres des cultes. Séance du 14 frimaire an VI (4 décembre 1797). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VI,* in-8°, 8 p. [*N.* Le⁴³ 1587.]

15984. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de DELBREL sur l'article XVI du projet de Cholet relatif aux ministres du culte. Séance du 13 nivôse an VI (2 janvier 1798). *Imp. Nationale, nivôse an VI,* in-8°, 14 p. [*N.* Le⁴³ 1644.]

Voyez le numéro précédent et le numéro suivant.

15985. — Observations sur la discussion des projets de loi concernant les ministres du culte, présentées au Conseil des Cinq-Cents par le représentant Cholet, dans les séances des 13 et 14 nivôse [an VI-2 et 3 janvier 1798] et notamment sur l'opinion des représentants Delbret (*sic*) et Quirot. *Imp. Leclère. S. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Le⁴³ 3990.]

Voyez les trois numéros précédents. L'Opinion de Quirot ne paraît pas avoir été imprimée.

15986. — Conseils de l'Ami de la paix aux prêtres réfractaires. *S. l. n. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 7783.]

Signés : Citoyen FRANÇOIS ***.

15987. — Lettre d'un prêtre français à un de ses amis, ou le Serment, exigé par la loi du 19 fructidor an V, démontré licite (30 vendémiaire an VI-21 octobre 1797). *Paris, et Liège, J.-A. Latour,* 1797-*an VI,* in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 4049.]

15988. — Ordre du gouvernement pour faire fermer des églises dans Paris. Arrestation de quarante-huit prêtres, évêques très connus; leurs noms, leurs demeures à Paris et le numéro de leurs maisons. Détail exact des motifs de leur arrestation. *Imp. de la rue du Fouart. S. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 7730.]

Signé : P.-M. SAUNIER.

15989. — Paix entre le gouvernement et les ministres du culte ou Examen de la soumission exigée par le dernier décret. *S. l. n. d.,* in-8°, 14 p. [*N.* Ld⁴ 7593.]

15990. — Lettre sur la soumission aux lois qu'on exige des prêtres. *S. l. n. d.,* in-4°, 4 p. [*N.* Ld⁴ 3966.]

15991. — Pétition qu'adressent au Corps législatif et au Directoire exécutif, sous leur signature individuelle, des citoyens connus sous la désignation d'ecclésiastiques assermentés, non rétractés, et constamment soumis aux lois de la République et amis de l'ordre (27 brumaire an VII-17 novembre 1798). *Imprimerie-*

librairie de la rue Jacques, nos 278 et 279. S. d., in-8°, 7 p. [*N.* Ld⁴ 4083.]

Signé : SAURINE, DESBOIS, GRÉGOIRE, BLAMPOIX, SAUVIGNY, MOULINS, MAUVIEL, DUPLAN.

Au sujet de la loi de déportation du 19 fructidor an V.

Voyez le numéro suivant.

15991a. — Pétition qu'adressent au Corps législatif et au Directoire exécutif, sous leur signature individuelle, des ecclésiastiques assermentés, non rétractés et constamment soumis aux lois de la République. *Imprimerie-librairie de la rue Jacques. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Ld⁴ 4084.]

Même pièce que la précédente, avec quelques différences et la suppression des signatures portées sur le tirage original.

15992. — Jésus, Maria!! Qu'allons-je devenir! ou Grande Colère de Lucifer contre son ministre Belzébut, destitué pour avoir écrit contre la plus grande putain de Paris, au lieu de les protéger toutes, comme doit faire un bon et fidèle diable, et contre Astaroth, qui s'était permis de manquer à ses instructions en poursuivant les tyrans au lieu de les défendre. Grands mouvements dans les enfers à cette occasion. Discours du roi des diables à tous ses fidèles sujets. Serment de fidélité prêté par les ministres infernaux entre les mains crochues de leurs souverains. Nouvelle conjuration de tous les diables contre la République française. Marche de l'armée infernale. Ses premiers et mémorables succès. *Imp. du ci-devant couvent des Feuillants. S. d.* (1799), in-8°, 8 p. [*N.* Lb⁴² 2490.]

Malgré son titre, ce pamphlet est principalement dirigé contre les menées des prêtres insermentés.

§ 4. — Négociation et Proclamation du Concordat.

15993. — Essai sur la politique du clergé français insermenté, dissident, pour servir à l'histoire de la fin du dix-huitième siècle. *Paris, an IX*, in-8°, 64 p. [*N.* Ld⁴ 7383.]

15994. — Lettre des prêtres réfractaires au Premier Consul Bonaparte sur les persécutions exercées contre eux par les ennemis de la liberté des cultes. *Imp. P. Vallery. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 7770.]

Cette *Lettre* est précédée d'un cartouche gravé sur bois, dans lequel sont inscrits ces mots : *Sans religion, point de mœurs; sans mœurs, point de Répub.*, et suivie d'une dissertation sur les inhumations, par le Cen LEFÈVRE, ainsi que d'un arrêté du Premier Consul sur les honneurs funèbres à rendre à Pie VI.

15995. — Essai sur la nécessité de protéger les cultes. *S. l. n. d.* (1802), in-8°, 78 p. [*N.* Ld⁴ 7382.]

15996. — Mémoire adressé au gouvernement, au nom du clergé constitutionnel du diocèse de Paris, par SÉBASTIEN-ANDRÉ SIBIRE, ci-devant curé de Saint-François-d'Assise. *Paris, imp. Millet, messidor an X*, in-8°, 40 p. [*N.* Ld⁴ 4166.]

15997. — Du Gouvernement actuel des paroisses, par le c. NONNOTE. *Paris, Laurens jeune, an X*-1802, in-8°, 32 p. [*N.* Ld⁴ 4168.]

ÉPIGR. :

Qui se læsum clamabit in conscientiam suam prodet.
ERASMUS.

Qui se plaindra se trahira.

L'auteur conseille au nouveau clergé de se méfier du mauvais goût des prédicateurs de l'ancien régime et de ne point chercher à rivaliser avec le luxe des anciens prélats.

15998. — Observations des fidèles à MM. les évêques de France, à l'occasion d'une indulgence plénière en forme de jubilé, adressée à tous les Français par le cardinal Caprara, en sa qualité de légat *a latere*. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 76 p. [*N.* Ld⁴ 4155.]

Par PIERRE BRUGIÈRE, d'après Barbier.

15999. — Cri de la religion à l'illustre, à l'invincible, à l'immortel Bonaparte, le

bras du Tout-Puissant, l'ange de la paix, le sauveur de la France, le pacificateur des nations, les délices du genre humain. *Paris, l'an X, chez les marchands de nouveautés,* in-8°, 19 p. [*N.* Ld⁴ 4158.]

16000. — Discours sur le rétablissement de la religion. *S. l. n. d.,* in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 7387.]

Adressé au Premier Consul.

16001. — Convention entre le gouvernement français et le pape Pie VII, avec les discours du citoyen PORTALIS et les articles organiques des cultes. *Paris, imp. Nationale, an X,* in-8°, 102 p. [*N.* Le⁵⁰ 94.]

Le titre de départ, page 1, porte : *Corps législatif. Discours prononcé par* PORTALIS, *orateur du gouvernement, relatif à la convention conclue entre le gouvernement français et S. S. Pie VII. Séance du* 15 *germinal an X* (5 avril 1802).

P. 79, *Rapport du C.* PORTALIS *sur les articles organiques des cultes protestants.* P. 83, *Projet de loi.*

16002. — Corps législatif. Rapport de LUCIEN BONAPARTE sur l'organisation des cultes, fait, au nom du Tribunat, dans la séance du 18 germinal an X (8 avril 1802). *Paris, imp. Nationale, an X,* in-8°, 20 p. [*N.* Le⁵⁰ 99.]

16003. — Discours de LUCIEN BONAPARTE sur l'organisation des cultes, prononcé au Corps législatif dans la séance du 18 germinal an X. *Paris, imp. Baudouin, germinal an X,* in-8°, 26 p. [*N.* Le⁵⁰ 100.]

Réimpression du numéro précédent.

16004. — Corps législatif. Discours prononcé par JAUCOURT, membre du Tribunat, l'un des orateurs au Corps législatif, sur le projet de loi concernant l'organisation des cultes. Séance du 18 germinal an X (8 avril 1802). *Paris, imp. Nationale an X,* in-8°, 4 p. [*N.* Le⁵⁰ 101.]

16005. — Corps législatif. Discours prononcé par BASSAGET (de Vaucluse) sur la paix politique et religieuse procurée à la République française par le Premier Consul. Séance du 19 germinal an X (9 avril 1802). *Paris, imp. Nationale, an X,* in-8°, 6 p. [*N.* Le⁵⁰ 102.]

16006. — Documents sur la négociation du Concordat et sur les autres rapports de la France avec le Saint-Siège, en 1800 et 1801, publiés par le comte BOULAY, de la Meurthe. *Paris, Ernest Leroux,* 1891-1893, 3 vol. gr. in-8°. [*N.* Ld⁷ 116.]

Publication de la Société d'Histoire diplomatique.

16007. — Les Origines du Concordat, par LÉON SÉCHÉ. *Paris, Ch. Delagrave (Savenay, imp. Allain). S. d.* (1894), 2 vol. in-8°. [*N.* Ld⁷ 122.]

Tome Ier, *Pie VI et le Directoire, d'après la correspondance du marquis del Campo et du chevalier d'Azara, tirée des archives de Alcala de Henares ; celle de Cacault, tirée des archives des Affaires étrangères et des documents tirés des Archives nationales. Portraits de Pie VI, de Cacault et d'Azara.*

Tome II, *Pie VII et le Consulat, d'après la correspondance inédite des préfets du Consulat et documents tirés des Archives nationales et des archives des Affaires étrangères. État nominatif des préfets du Consulat. Portraits de Pie VII, de Bernier et du Premier Consul.*

L'un des deux portraits de Pie VII est un facsimilé d'un croquis de David. Les autres portraits sont empruntés à des estampes ou à des imageries contemporaines.

§ 5. — **Cultes dissidents.**

A. — CULTE PROTESTANT

16008. — Discours prononcé au service extraordinaire célébré par les protestants de Paris, à l'occasion de l'achèvement de la constitution et de son acceptation par le Roi, le jeudi 13 octobre 1791, en présence d'une députation du Corps municipal, par PAUL-HENRI MARRON, ministre du saint Évangile et pasteur des protestants

de Paris. *Paris, Perlet*, 1791, in-8°, 1 f. et 24 p. [*N.* Lb39 10271.]

P. 22, Cantique..., mis en musique par MM. GOSSEC et MÉREAUX.
« Ce cantique, dit une note, n'est qu'un rassemblement de strophes prises dans différents poètes. » Il y a, en effet, des couplets empruntés à Racine, à J.-B. Rousseau et à diverses traductions des Psaumes.

16009. — Discours prononcé la veille de la fête de la Paix, 17 brumaire an X (8 décembre 1801), dans le temple des protestants de Paris, par PAUL-HENRI MARRON. *Imp. H.-J. Jansen. S. d.*, in-8°, 24 p.

16010. — Discours prononcé le dimanche 14 messidor an XI, dans le temple de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, à l'occasion du jour de jeûne, de prières et d'humiliation, délibéré par le consistoire de l'Église consistoriale réformée de Paris, en suite de la lettre que le Premier Consul lui adressa le 27 prairial, et par laquelle il l'invitait à ordonner des prières selon le rite réformé, pour obtenir la bénédiction de Dieu sur les armes de la République française, par JACQUES-ANTOINE RABAUT-POMIER. *Paris, imp. de la rue de Vaugirard, an XI*-1802, in-16. [*N.* Lb43 254.]

16011. — Annuaire ou Répertoire ecclésiastique, à l'usage des Églises réformées et protestantes de l'Empire francais, contenant une notice historique sur la situation civile, politique et religieuse des réformés en France depuis l'Édit de 1787; l'organisation de toutes les Églises réformées et protestantes d'après la loi du 18 germinal an X; les lois et décrets rendus en leur faveur depuis 1787; leur discipline; le tableau de tous les pasteurs, etc., etc., par M. RABAUT le jeune, ex-législateur, membre de la Légion d'honneur et conseiller de préfecture du département de l'Hérault. *Paris, chez M. le pasteur Rabaut-Pomier, rue Neuve-Saint-Roch, n°* 32, *ou chez le concierge du temple Saint-Louis, rue Saint-Thomas-du-Louvre, et à Montpellier, chez l'auteur*, 1807, in-8°, 506 p. [*N.* Lc25 236.]

ÉPIGR. :

Deus nobis hæs otia fecit.

16012. — Centenaire du premier exercice du culte protestant à Paris (7 juin juin 1789-7 juin 1889). L'Église réformée de Paris, de la Révocation à la Révolution (1685-1789), par ARMAND LODS, docteur en droit. *Paris, librairie Fischbacher*, 1889, gr. in-8°, 16 p. [*N.* Ld175 253.]

16013. — Centenaire de la Révolution française (1789-1889). L'Église réformée de Paris pendant la Révolution (1789-1802), par ARMAND LODS, docteur en droit. *Paris, librairie Fischbacher*, 1889, gr. in-8°, 45 p. et 1 f. de table. [*N.* Ld175 254.]

Il a été tiré 25 ex. sur papier vergé.
Portrait du pasteur Marron, d'après une gravure de 1786; portail de l'église Saint-Louis, d'après Blondel, et plan de Paris en 1758 (région du Louvre).

16014. — L'Église luthérienne de Paris pendant la Révolution et le chapelain Gambs, par ARMAND LODS, docteur en droit. *Paris, librairie Fischbacher*, 1892, in-8°, 21 p. [*N.* Ld181 242.]

On lit au verso du titre :
« Tiré à cent cinquante exemplaires. »
Gambs était chapelain de la chapelle de l'ambassade de Suède, à Paris, et remplit pendant la Terreur les fonctions de représentant de ce royaume, en l'absence du baron de Staël-Holstein.

B. — CULTE ISRAÉLITE

16015. — Adresse présentée à l'Assemblée nationale, le 24 août 1789, par les juifs résidant à Paris. *Imp. Prault*, 1789, in-8°, 1 f. et 9 p. [*N.* Ld184 30.]

16016. — Nouvelle Adresse des juifs à l'Assemblée nationale, 24 décembre 1789. *Paris, imp. Prault*, 1789, in-4°, 4 p. [*N.* Ld184 36.]

Voyez le numéro suivant.

16017. — Pétition des juifs établis en France, adressée à l'Assemblée nationale, le 28 janvier 1790, sur l'ajournement du 24 décembre 1789. *Paris, imp. Prault*, 1790, in-8°, 2 ff. et 107 p. [*N.* Ld184 37.]

Par GODARD, d'après Barbier.
La Pétition est précédée d'une lettre au président de l'Assemblée, paginée I-IV et inter-

calée entre le texte et la *Pétition ;* elle est signée : MAYER-MARX, BER-ISAAC BEER, etc., députés ; CERF-BEER, ci-devant syndic général des juifs.

16018. — Recueil de pièces relatives à l'admission des juifs à l'état civil (28-30 janvier 1790). *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain,* 1790, in-8°, 1 f. et 34 p. [*N.* Ld[184] 38.]

P. 1, Discours prononcé par M. GODARD, le 28 janvier 1790, en présentant à l'assemblée générale de la Commune une députation des juifs de Paris. P. 9, Réponse de l'abbé MULOT, président ; suivent une allocution et un arrêté d'une députation du district des Carmélites, ainsi qu'une nouvelle réponse de l'abbé MULOT, l'opinion de l'abbé BERTOLIO, un arrêté de l'assemblée générale des représentants de la Commune (30 janvier 1790) et un remerciement de GODARD.
Le discours de Godard et l'arrêté du 30 janvier ont été imprimés séparément et décrits tome II, nos 5705 et 5707.

16019. — Discours prononcé le 30 janvier (1790)..., par M. DE BOURGE, à l'occasion de la demande faite le 27 par les juifs de Paris.

Voyez tome II, n° 5706.

16020. — Adresse de l'Assemblée des représentants de la Commune à l'Assemblée nationale sur l'admission des juifs à l'état civil (24 février 1790).

Voyez tome II, n° 5712.

16021. — Observations sur l'état civil des juifs, adressées à l'Assemblée nationale, par M. l'abbé L***. *Paris, Belin,* 1790 in-8°, 1 f. et 20 p. [*N.* Ld[184] 39.]

16022. — Lettre au Comité de constitution sur l'affaire des juifs, par M. DE BOURGE, représentant de la Commune de Paris. *Paris, de l'imprimerie du Patriote français,* 19 *mai* 1790, in-8°, 45 p. [*N.* Ld[184] 49.]

Voyez le numéro suivant.

16023. — Rapport sur la lettre de M. de Bourge au Comité de constitution concernant l'affaire des juifs, fait par M. BRISSOT DE WARVILLE (29 mai 1790).

Voyez tome II, n° 5756 et le numéro précédent.

16024. — Adresse présentée à l'Assemblée nationale par les juifs domiciliés à Paris. *Imp. Momoro. S. d.* (1791), in-4°, 3 p. [*N.* Ld[184] 52.]

Signé : MARDOCHÉ ÉLIE, député ; DAVID SILVEYRA, agent.
Voyez le numéro suivant.

16025. — Municipalité de Paris. Par le maire et les officiers municipaux. Extrait du registre des délibérations du corps municipal, du 26 mai 1791. *S. l. n. d.,* in-4°, 2 p. [*N.* Ld[184] 53.]

Au sujet de l'Adresse précédente.

16026. — Dissertation sur la demande des juifs de Paris tendante à être admis au rang de citoyens actifs, par M. VIEILLARD.

Voyez tome II, n° 5757.

§ 6. — Sectes diverses.

A. — ADORATEURS DE LA MÈRE DE DIEU

16027. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret, présentés à la Convention nationale, au nom des Comités de sûreté générale et de salut public, par VADIER. Séance du 27 prairial (10 juin 1794), an II de la République française une et indivisible. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 22 p. [*N.* Le[38] 817.]

Sur la prétendue conspiration fomentée par Catherine Théot et ses adeptes.
Voyez les six numéros suivants.

16027[a]. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret, présentés par

VADIER... *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Le38 817 A et B.]

Ces deux tirages ne diffèrent que par la justification typographique.

16027b. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret, présentés par VADIER. *S. l., an II*, in-16, 57 p. [*N.* Le38 817 C.]

16028. — Grande Conversation de la Mère de Dieu avec ses complices (1794).

Voyez tome Ier, n° 4300.

16029. — Relation exacte de tout ce qui s'est passé dans les assemblées fanatiques présidées par la prétendue Mère de Dieu (1794).

Voyez tome Ier, n° 4299.

16030. — Vie privée de Catherine Théos, se disant mère de Dieu, âgée de 78 ans, fille, née à Baranton, département de la Manche, près Avranches. *Paris, imp. Le Normand. S. d.* (1794), in-8°, 8 p.

D'après *l'Intermédiaire des chercheurs*, tome II, p. 522. Cette brochure renferme le texte de l'interrogatoire que subit la visionnaire lorsqu'elle fut arrêtée une première fois en 1779.

¶ Voyez aussi dans *la Revue des questions historiques*, tome Ier (1866), p. 266-274, un article de M. A. CANEL, intitulé : *la Vérité sur Catherine Théot.*

16031. — Les Mystères de la Mère de Dieu dévoilés. Troisième volume des « Causes secrètes de la révolution du 9 au 10 thermidor ». Par VILATE, ex-juré au tribunal révolutionnaire de Paris, détenu (1794).

Voyez tome Ier, n° 4303.

B. — THÉOPHILANTHROPES

16032. — Geschichte des Theophilanthropismus von seinem Ursprunge bis zu seiner Erlœschung. Von GREGOIRE, ehemaligen Bischofe von Blois, jetzt Senator des franzœsischen Reichs zu Paris. Aus dem Franzœsischen. *Hannover, bei den Gebrüdern Hahn*, 1806, in-8°. [*N.* Ld188 1.]

Traduction allemande faite sur manuscrit, du chapitre intitulé : *Histoire de la théophilanthropie, depuis sa naissance jusqu'à son extinction*, dans le tome II de l'*Histoire des sectes religieuses*, du même auteur, publiée seulement en 1810. Voyez le n° 15582 ci-dessus.

16033. — Extraits d'un manuscrit intitulé : « Le Culte des adorateurs », contenant des fragments de leurs différents livres sur l'institution du culte, les observances religieuses, l'instruction, les préceptes et l'adoration. *Paris, de l'imprimerie du Cercle social, l'an IV de la République*, in-8°, 175 p. [*N.* Ld187 1.]

Par FRANÇOIS-ANTOINE DAUBERMESNIL, député du Tarn à la Convention nationale.

16034. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre, par J.-B. LECLERC (de Maine-et-Loire), sur l'existence et l'utilité d'une religion civile en France. Séance du 9 fructidor an V (26 août 1797). *Imp. Nationale, fructidor an V*, in-8°, 10 p. [*N.* Le43 1321.]

Voyez le numéro suivant.

16035. — Discours sur l'existence et l'utilité d'une religion civile en France, prononcé à la tribune du Conseil des Cinq-Cents, dans la séance du 9 fructidor an V, par J.-B. LECLERC (de Maine-et-Loire). *Paris, H.-J. Jansen, an V*, in-8°, 32 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Le43 1322.]

Réimpression du numéro précédent, précédée d'un *Dialogue préliminaire*, qui a lui-même une *Suite* placée après le Discours et accompagnée du texte des objections formulées aussi à la tribune par Béranger et Dumolard.

16036. — Principes fondamentaux de la religion des théophilanthropes ou adorateurs de Dieu et amis des hommes, contenant l'exposition de leurs dogmes, de leur morale et de leurs pratiques religieuses, avec une instruction sur l'organisation et la célébration du culte. *Rouen, au bureau de la Vedette et de l'imprimerie de V. Guilbert et Herment, an VI*-1798, petit in-12, 108 p. [*P.* 9285.]

16037. — Qu'est-ce que la théophilanthropie ? ou Mémoire contenant l'origine et l'histoire de cette institution, ses rapports avec le christianisme et l'aperçu de

l'influence qu'elle peut avoir sur tous les cultes, en réponse aux questions proposées par la Société teylérienne de Harlem, en Hollande; suivi de la réponse qui a été faite en l'an VII aux imputations dirigées contre la théophilanthropie, à la tribune du Conseil des Cinq-Cents. *Paris, à la Librairie classique, pont Saint-Michel, an X*-1801, in-12, 72 et 24 p. [*P*. 7878.]

Épigr. :

Examinez avant de juger.

L'avertissement est signé J. B. C. [J.-B. Chemin]. D'une note placée au bas de la page 47, il résulte que La Révellière est resté étranger à l'institution de la théophilanthropie, et cette déclaration est encore renouvelée dans la deuxième partie, page 3. Cette partie, paginée 1-24, n'a pas de titre spécial; elle porte pour titre de départ : *la Religion naturelle est-elle absurde, intolérante, contraire aux idées reçues et conduit-elle au fanatisme?* Elle est signée : « Par le cit. D. [Dubroca ?], ami de la religion naturelle. » Elle a paru longtemps avant la première, car on lit au bas de la page 24 : « Se trouve à la librairie, Pont-Michel, n° 21, au coin de la rue Louis, an 7 ».

16038. — Réflexions philosophiques sur les systèmes des athées, des anti-chrétiens, des anti-prêtres, et sur celui de Réveillère-Lépaux, avec des réponses parculières à toutes les objections contre la religion chrétienne et le culte catholique, par Ant.-H. Wandelaincourt, membre du Conseil des Cinq-Cents et évêque du département de la Haute-Marne. *Se trouve à Paris, au bureau de l'imprimerie-librairie Chrétienne..., an de J.-C.* 1797, *an V*, in-8°, IV-125 p. [*P*. 8031.]

16039. — Manuel des théoanthropophiles (*sic*) ou adorateurs de Dieu et amis des hommes, contenant l'exposition de leurs dogmes, de leur morale et de leurs pratiques religieuses. Publié par C. [J.-B. Chemin-Dupontès]. *A Paris, au bureau du Courier de la librairie, rue Neuve-Étienne, n°* 25, *près l'Estrapade*, 1796, *l'an V de la République*, petit in-12, 51 p. [*N*. Ld188 2 B.]

Edition originale, publiée vers le mois de vendémiaire an V (septembre 1796). En nivôse de la même année (janvier 1797), la Société tint sa première séance rue Saint-Denis, n° 34, au coin de la rue des Lombards, et la dénomination de *théoanthropophiles* fut changée en celle de *théophilanthropes*. Cette indication est fournie par le *Précis historique* qui se trouve en tête de l'*Année religieuse des théophilanthropes* (voyez le n° 16041 ci-dessous).

16039a. — Manuel des théophilanthropes ou adorateurs de Dieu et amis des hommes. contenant l'exposition de leurs dogmes, de leur morale et de leurs pratiques religieuses, avec une instruction sur l'organisation et la célébration du culte, rédigé par C*** (Chemin-Dupontès), et adopté par les Sociétés théophilanthropiques établies à Paris. Seconde édition. *Paris, au bureau de l'Abeille politique et du Courrier de la librairie, an V*, 1797, in-32, 60 p. [*N*. Ld188 2.]

16039b.—Manuel des théophilanthropes... *Paris, au bureau des ouvrages de la théophilanthropie, rue de La Harpe*, 307. In-32, 59 p. [*N*. Ld188 2 A.]

Au verso du faux-titre, griffe de l'auteur.

16040. — Instruction élémentaire sur la morale religieuse, par demandes et par réponses, rédigée par l'auteur du « Manuel des théophilanthropes ou adorateurs de Dieu et amis des hommes », et enseignée dans les temples théophilanthropiques établis en France. *Paris, au bureau du Courrier de la librairie, an V*-1797, in-18, 48 p. [*N*. Ld188 4.]

16040a. — Instructions élémentaires... rédigées par J.-B. Chemin et approuvées par le jury d'instruction publique. *A Paris, chez l'auteur, rue de La Harpe*, 305, *près celle du Foin, an VI*, in-18, 35 p. [*N*. Ld188 4 A.]

16040b. — Instruction élémentaire sur la morale religieuse... *A Paris, an VI*-1797 (*sic*), in-18, 35 p. [*N*. Ld188 4 B.]

16040c. — Instruction élémentaire sur la morale religieuse... adoptée par les Sociétés théophilanthropiques établies à Paris. *A Paris, au bureau de l'Abeille politique et du Courrier de la librairie, rue Neuve-Étienne-l'Estrapade, n°* 25, *an V*-1797, in-18, 48 p. [*N*. Ld188 4 C.]

16040d. — Instruction élémentaire sur la morale... rédigée par J.-B. Chemin... Nou-

velle édition. *A Paris, chez l'auteur, au coin du Pont-Michel et de la rue Louis, n° 21, an VII*, in-18, 36 p. [*N.* Ld188 4 D.]

16041. — Année religieuse des théophilanthropes ou adorateurs de Dieu et amis des hommes; recueil de discours et extraits sur la religion et la morale universelles, pour être lus, pendant le cours de l'année, soit dans les temples publics, soit dans les familles. Publié par l'auteur du « Manuel des théophilanthropes » [Chemin-Dupontès]. *Paris, au bureau de l'Abeille politique et du Courrier de la librairie, an V*, 1797, 4 vol. in-12. [*N.* Ld188 5.]

16041a. — Année religieuse des théophilanthropes... *Amsterdam, J. van Gulik*, 1798, 4 vol. in-12. [*N.* Ld188 5 A.]

16042. — Rituel des théophilanthropes, contenant l'ordre de leurs différents exercices, et le recueil des cantiques, hymnes et odes adoptés dans les différents temples, tant de Paris que des départements; rédigé, quant à la partie des invocations et formules; publié et distribué, quant à la partie des chants, par J.-B. Chemin, auteur des livres élémentaires de la théophilanthropie. *Paris, chez l'éditeur, rue de La Harpe, n° 307, an VI*, in-18, 100 p. et 18 pl. de musique gravée. [*N.* Ld188 6.]

16042a. — Rituel des adorateurs de Dieu et des amis des hommes, contenant l'ordre des exercices de la théophilanthropie... Nouvelle édition. *Paris, chez l'éditeur, an VII*, in-8°, 107 p. [*N.* Ld188 6 A.]

Il existe de ce *Rituel* une traduction allemande (Leipzig, 1798, in-8°), dont la B. N. possède un exemplaire.

16043. — Recueil de cantiques, hymnes et odes pour les fêtes religieuses et morales des théophilanthropes ou adorateurs de Dieu et amis des hommes. *Paris, au bureau du Courrier de la librairie, rue de La Harpe, n° 307, près celle du Foin, an VI*-1797, in-18. [*R.* AD. XVII, 49.]

Chaque pièce, accompagnée de musique, a une pagination distincte.

16043a. — Recueil de cantiques, odes et hymnes pour les fêtes publiques religieuses et morales des théophilanthropes ou adorateurs de Dieu et amis des hommes, qui ont lieu les dimanches (v. st.) et les décadis, à 11 heures du matin, rue Denis, n° 34, au coin de celle des Lombards. *A Paris, an V de la République*, 1797 *de l'ère ancienne*, in-8°, 11 p. (non chiffrés). [*N.* Ld188 8 A.]

« Ce Recueil, dit une note placée sur le titre, est précédé du Précis historique de l'établissement de cette Société. Il est imprimé dans la même maison par les Aveugles travailleurs et s'y vend à leur bénéfice. »

Le titre d'un autre tirage, relié à la suite du premier dans l'ex. de la B. N., porte : *... qui ont lieu en faveur de diverses assemblées, les unes le dimanche* (v. st.) *et les autres les décadis* (*ère nouvelle*), *à* 9 *et à* 11 *heures du matin* (*provisoirement*), *rue Denis, n°* 34...

16043b. — Recueil de cantiques, hymnes et odes, pour les fêtes religieuses et morales des théophilanthropes ou adorateurs de Dieu et amis des hommes, précédé des invocations et formules qu'ils récitent dans lesdites fêtes. *Paris, au bureau des ouvrages de la théophilanthropie, rue de La Harpe, n° 307, an VI*-1798, in-18, 54 p. et 4 pl. de musique gravée. [*N.* Ld188 8.]

Le *Recueil* est suivi d'une liste de *livres théophilanthropiques* (4 p.) qui a une pagination distincte.

16044. — Le Culte des théophilanthropes ou adorateurs de Dieu et amis des hommes, contenant leur manuel et un recueil de discours, lectures, hymnes et cantiques pour toutes leurs fêtes religieuses et morales. Seconde édition. *Bâle, imp. J. Decker*, 1797-1798, 4 parties in-12.

Chaque partie porte un chiffre inscrit sur une couverture rose encadrée d'un double filet noir avec enjolivements; j'emprunte cette description à *l'Essai* (n° 356) de M. Paul Lacombe, qui lui-même ne l'a donnée que d'après une note de *l'Intermédiaire*, XII (1879), col. 644. Une partie du *Manuel* de Chemin-Dupontès (voyez les nos 16039-16039a-d ci-dessus) est, paraît-il, reproduite dans le n° 1 de cette publication, dont il est peut-être l'auteur ou l'éditeur.

16045. — Recueil de discours prononcés dans divers temples de théophilanthropes. *Paris, au bureau des ouvrages de la théophilanthropie, rue de La Harpe*, 307, *près*

celle du Foin, années VI et VII, in-12. [*R.* AD. XVII, 49.]

Recueil de pièces à pagination distincte, ainsi composé :

Discours sur l'amour de la patrie, par J.-A. MICHEL (Paris, l'an V), 12 p.

— *Sur la puissance de la morale et sur son plus ferme appui* (S. d.), 16 p.

— *Discours sur la loi naturelle* (Paris, an VI), 12 p.

— *Discours sur la différence entre la superstition et la religion naturelle, prononcé dans plusieurs temples de Paris*, par P.-N. LAURISSET (S. d.), 12 p.

— *Sur la fête des époux* (S. d.), 12 p.

— *Sur la fête de l'agriculture* (S. d.), 12 p.

— *Sur la fête de la reconnaissance* (S. d.), 15 p.

— *Discours sur la fête de la vieillesse* (10 fructidor an VI-1er septembre 1798), 18 p.

— *Du mariage et du divorce considérés sous le rapport de la nature, de la religion et des mœurs* (S. d.), 22 p.

— *Sur la philosophie* (pluviôse an IX), 24 p.

— *Sur l'instruction* (prairial an IX), 23 p.

— *Sur le culte extérieur* (thermidor an IX), 22 p.

— *Aux bienfaiteurs de l'humanité* (fructidor an IX), 24 p.

— *Éloges de Washington* (S. d.), 47 p.

16046. — Hymnes à l'usage des adorateurs de Dieu et amis des hommes. Musique de divers auteurs, accompagnement pour forte-piano et orgue, par le cn BEAUVARLET-CHARPENTIER. *Paris, Chemin; Beauvarlet-Charpentier, rue et île de la Fraternité, maison Lambert, et aux adresses ordinaires de musique, an VII*, in-folio. [*R.* AD. XVII, 49.]

La collection Rondonneau ne renferme que la première livraison.

16047. — Code de religion et de morale naturelles à l'usage des adorateurs de Dieu et amis des hommes, rédigé, publié et mis en ordre par J.-B. CHEMIN, adopté par les différents Conseils de la direction de la théophilanthropie et constamment suivie depuis l'origine de ce culte. *Paris, chez l'auteur, rue de La Harpe, n° 307, près celle du Foin, an VII*, 2 vol. in-12. [*R.* AD. XVII, 49.]

ÉPIGR. :

> En écartant la superstition, conservons la religion inaltérable.
> CICÉRON.

M. Paul Lacombe possède un ex. du tome Ier de ce *Code*, sous la même date, mais avec la mention : *Nouvelle édition* et une gravure coloriée représentant un « professeur du culte de la religion naturelle ».

16048. — Discours sur l'amour de nos semblables, par F.-N. PARENT. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. XVII, 49.]

16049. — Discours sur les chagrins et les consolations. *S. l. n. d.*, in-8°, 11 p. [*R.* AD. XVII, 49.]

16050. — L'Écho des cercles patriotiques, par BARBET et DARCET neveu (1797-1798.)

Voyez tome II, n° 11116.

A partir du n° 14, le titre porte en plus... *et des réunions de théophilanthropes*; et l'un de ceux-ci, ETIENNE-MARIE SIAUVE remplace Barbet. On trouve, n° 28, p. 11, une liste des temples consacrés au nouveau culte (avec leurs anciennes dénominations).

16051. — Journal des théophilanthropes. Prospectus. *Paris, imp. du Journal des théophilanthropes. S. d.*, in-8°, 2 p. [*R.* AD. XVIIIc 440.]

Le Journal devait paraître les duodi, sextidi et nonidi de chaque décade, par numéro de 8 pages. Les abonnements étaient reçus chez les CC. Girardin, Coesnon-Pellerin et Lesourd; les lettres et réclamations devaient être adressées au C. Lambert, l'un des propriétaires du Journal, rue Nicaise, 11.

Voyez le numéro suivant.

16051a. — Journal des théophilanthropes ou Recueil de morale universelle, à l'usage des hommes de toutes les religions, de tous les pays, de tous les états et métiers (10 germinal-15 messidor an VI [21 mars-3 juillet 1798]. *Paris, de l'imprimerie du Journal des théophilanthropes*, 22 numéros in-8°, 352 p. [*N.* Lc2 995.]

Précédé du *Prospectus* décrit sous le numéro précédent.

Paraissant d'abord trois fois, puis deux fois par décade. A partir du n° 2 : *Journal, l'Ami des théophilanthropes*... A partir du n° 7 : *L'Ami des théophilanthropes*... A partir du n° 16 : *Par les citoyens* LAMBERT *et Ce*.

Dans l'ex. de la B. N. (p. 346-348), le texte d'un discours prononcé pour la célébration d'un mariage théophilanthropique est couvert d'additions et de corrections manuscrites.

16052. — École théophilanthropique. Prospectus. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*P.* 580*.]

Prospectus signé : A.-J.-B. CHAPUIS.
L'école devait être « en activité » le 1er juillet suivant (1797), cloître ci-devant Notre-Dame, n° 35.

16053. — Détail de l'événement arrivé à Mme Angot, en sortant d'une Société de théophilanthropes. Sa Grande Colère à ce sujet. *Imp. P.-A. Allut. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld188 9.]

Signé : HAYARD.

16054. — Le Théophilanthrope dévoilé. *Imp. des Amis réunis. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Ld188 10.]

Signé : FR. J*** (NICOLAS-FRANÇOIS JACQUEMART), d'après Barbier.

16055. — Manifeste des catholiques contre les Sociétés des théophilanthropes. *Rue de la Parcheminerie. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld188 11.]

Signé : LUQUES.

16056. — Les Crimes des philanthropes dévoilés par les catholiques. *Allut. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld188 12.]

Signé : DENIS.
En faveur de la théophilanthropie.

16057. — Grande Discussion entre les catholiques et les théophilanthropes, sur l'abolition des dimanches. Dialogue sur les religions par des ministres des deux cultes. *Paris, imp. C.-J. Gelée. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld188 13.]

Voyez le numéro suivant.

16058. — Liberté de la presse. Les Catholiques et les Philanthropes traités comme ils le méritent. *Imp. P.-A. Allut. S. d.*, in-8°, 4 p.

Même pièce que la précédente, à quelques différences près.

16059. — Portefeuille du concile catholique, trouvé par un théophilanthrope. *Allut. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld188 15.]

Signé : DENIS.

16060. — La Pelle au cul, donnée aux théophilanthropes par les catholiques. Vous allez voir ce que vous allez voir. Dialogue entre un catholique et un théophilanthrope. *Imp. Leguay. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld188 16.]

En faveur de la théophilanthropie.

16061. — Les Catholiques et Philanthropes dévoilés aux yeux de la France et de l'Europe entière. Moralité des chefs des institutions théophilanthropiques. Noms des églises où siégera le vrai culte. *Imp. Gelé. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld188 17.]

Le « vrai culte » est le culte théophilanthropique.

16062. — Liberté de la presse. Catholiques, fermez vos portes, les théophilanthropes ont vos clefs. *Imp. Desseinferjeux. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld188 18.]

Signé : PIERRE C. [COLAU].

16063. — Liberté de la presse. Déclaration du général Buonaparte aux Sociétés théophilanthropiques. *Imp. Desseinferjeux. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld188 19.]

Signée : LUQUES.

16064. — Relation de ce qui s'est passé dans plusieurs villages entre les catholiques et les théophilanthropes (30 frimaire an VI-20 décembre 1797). *Paris, citoyenne Prévost. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld188 20.]

A propos de la célébration du culte théophilanthropique à Epinay-sur Orge (Seine-et-Oise).

16065. — Détail exact de la conspiration découverte des philanthropes. Noms de tous ceux qui ont été arrêtés cette nuit et conduits au Temple, où il se trouve plusieurs ex-députés chefs de la conspiration. *Imp. Desseinferjeux. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld188 21.]

Signé : LUQUES.

16066. — Les Théophilanthropes soutenus par Bonaparte, son discours sur la religion et sa prière à l'Éternel. *Imp. Augustin. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld188 22.]

16067. — La Visite de Bonaparte aux théophilanthropes, sa Prière à l'Éternel et le Détail et la Liste de tous ceux qui assisteront au banquet civique donné à Bonaparte. *Chez la citoyenne Prévost. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb[42] 1702.]

A propos de la fête de la Paix célébrée le 20 frimaire an VI (20 décembre 1797).

16068. — Crimes et Forfaits des théophilanthropes ou les Torts de toutes les factions réconciliées en présence de Buonaparte. Fêtes à ce sujet. Serment d'oublier toutes les horreurs commises dans la Révolution. Peine portée contre celui qui oserait rappeler les qualifications propres à réveiller l'esprit de parti. *Citoyenne Prévost. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld[188] 23.]

Voyez le numéro suivant.

16069. — Vatan (*sic*), que je prene (*sic*) ta place ou le Théophilanthrope démasqué, conférance (*sic*) antre (*sic*) un prêtre et un théophilanthrope. *Citoyenne Prévost. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld[188] 24.]

Même pièce que la précédente, sauf quelques modifications.

16070. — Discours sur la paix prononcé dans plusieurs temples de théophilanthropes, le 30 frimaire an VI (20 décembre 1797), par le citoyen DUBROCA. *Paris, l'auteur, rue du Théâtre-Français, n° 9, et au bureau des ouvrages de la théophilanthropie, an VI* (1797, v. st.), in-8°, 16 p. [*N.* Lb[42] 1703.]

16071. — Discours sur l'anniversaire de la théophilanthropie, prononcé le 20 nivôse an VI de l'ère républicaine (9 janvier 1798), dans plusieurs temples du département de la Seine. *Paris, imp. Leguay. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Ld[188] 25.]

Le titre de départ, page 3, porte : *Discours sur l'anniversaire de la théophilanthropie*, par J.-F. DUBROCA, et la date est inscrite, page 16, en forme de rubrique typographique.

16072. — De l'Origine du culte des théophilanthropes, ce qu'il est, ce qu'il doit être. Discours prononcé le jour de l'inauguration des temples de la Fidélité (Saint-Gervais) et de Montreuil (Sainte-Marguerite). *Paris, an VI*, in-12, 16 p.

Par A.-J.-B. CHAPUIS.
D'après un catalogue.

16073. — La Paix et l'Union entre les Français ou la Tiare illustrée, ouvrage suivi de trente-quatre notes curieuses et intéressantes, dont deux, fort amples, contenant environ soixante pages, établissent les principes et présentent une saine critique de la nouvelle religion qui s'élève actuellement dans Paris sous le nom de théophilanthropie, par A.-J. GUYOT. *Paris, Levacher; Moutardier; Lepetit et Bernard, an V de la République*, in-8°, 1 f. et 234 p. [*N.* Ld[188] 26.]

Le titre de départ, page 1, porte : *la Paix et l'Union entre les Français... Vœu offert au pape Pie VI dans la vingt-troisième année de son pontificat.*

ÉPIGR. :

De l'Empire français la concorde bannie.
Réclame en gémissant la sagesse de Pie.

16074. — L'Origine du culte romain et de la théophilanthropie, avec une dissertation sur l'Apocalypse de saint Jean, qui a prédit tous les événements actuels, par L.-L. PÉLISSARD. *Paris, chez l'auteur, place Maubert, n° 9, an VI*, in-8°, 1 f. et 27 p. [*N.* Ld[188] 27.]

16075. — La Queue des prêtres et le Poil follet des théophilanthropes, par un arrière-neveu de Rabelais du côté des femmes. *Paris, L'Enfant. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld[188] 28.]

16076. — L'Ami des théophilanthropes, ouvrage dans lequel on examine avec impartialité le culte des théophilanthropes d'aujourd'hui, par A.-H. WANDELAINCOURT, évêque et ex-député de la Haute-Marne. *Châlons, Bonier ; et Paris, Dubois, an VII*, in-12, 60 p. [Coll. Grégoire.]

16077. — Rapport fait au Corps législatif par L. BONAPARTE et FRANÇOIS (de Nantes), au nom de la Commission des Onze, concernant le triomphe de la religion catholique : la mort des théophilanthropes ou leurs fourberies dévoilées

aux yeux de la France et du Corps législatif. *Dumaka*, in-8°, 8 p. [*N*. Ld[188] 29.]

16078. — La Mort des théophilanthropes ou leurs Fourberies secrètes dévoilées aux yeux de la France et de l'Europe entière, par N. M. D***, prêtre catholique. *Dumaka*. *S. d.*, in-8°, 8 p. [*N*. Lb[42] 711.]

4 messidor an VII (22 juin 1799), d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.

16079. — Comité secret de la vallée de Montmorency, par le directeur Réveillière et un personnage très connu. Révélations faites par ce directeur de choses surprenantes qui étonneront la France entière. *Paris, chez Denis. S. d.* (1799), in-8°, 8 p. [*N*. Lb[42] 2254. — *P*. 12251.]

Sur le rôle attribué par l'opinion publique à La Révellière dans le développement de la secte théophilanthropique et que l'ancien directeur s'est toujours défendu d'avoir joué, voyez les n[os] 15887-15888 ci-dessus et un travail intitulé : *Faits relatifs à la théophilanthropie*, imprimé tome II, p. 157-170 de ses *Mémoires*, qui seront décrits dans la quatrième partie de la *Bibliographie*.

16080. — Dialogue entre La Réveillière et Treillard. *S. l. n. d.* (1799), in-8°, 1 p.

Pamphlet en vers contre La Révellière.

16081. — Testament et Mort de La Réveillère-Lépaux, chef des filous en troupes. *S. l. n. d.* (1799), in-8°, 8 p. [*P*. 8705.]

Pamphlet violent et grossier, signé FOURNIER, contre La Révellière, représenté comme chef des *filoux en troupes* [théophilanthropes].

16082. — Lettre écrite par les théophilanthropes avant de mourir (5 messidor an VII-23 juin 1799). *Paris, imp. Pellier. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N*. Ld[188] 30.]

16083. — O! pour le coup, le bon Dieu est assommé! Voilà la résurrection des théophilanthropes et leur manifeste foudroyant aux partisans de la religion de nos pères. *Imp. J. Philippe. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N*. Ld[188] 31.]

Signé : PIERRE COLAU.

16084. — Lettre du ministre de la police générale de la République, qui fait défenses aux théophilanthropes de s'assembler davantage dans les endroits ci-dessus indiqués, par ordre du gouvernement. *Imp. V[e] Leroux. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N*. Ld[188] 33.]

Signée : FOUCHÉ.

16085. — Sur l'Interdiction du culte de la religion naturelle dit théophilanthropie (21 ventôse an X-12 mars 1802). *Se trouve à la Librairie classique, pont Saint-Michel. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N*. Ld[188] 34.]

C. — FRANCS-MAÇONS, ROSE-CROIX, ILLUMINÉS, MARTINISTES, MESMERISTES, ETC.

16085[bis]. — Essai sur la secte des illuminés. *Paris*, 1789, gr. in-8°, 2 ff. et XV-127 p.

Par JEAN-PIERRE-LOUIS DE LA ROCHE DU MAINE, marquis DE LUCHET.

Le *Dictionnaire des anonymes*, de Barbier, enregistre cinq éditions différentes, toutes à la même date. Une autre aurait paru sous la date de 1792 avec la mention : 3[e] édition et des additions attribuées à MIRABEAU ; mais les continuateurs de Barbier font observer qu'il n'y a pas lieu de tenir compte d'une note communiquée par Lerouge à Quérard et d'après laquelle trois éditions (non désignées) n'en formaient qu'une seule rajeunie par de nouveaux titres.

L'*Essai sur la secte des illuminés* a été quelfois attribué à l'abbé BARRUEL (voyez le n° 16092 ci-dessous).

16086. — La Loge rouge dévoilée à toutes les têtes couronnées. *S. l., juillet* 1790, in-8°, 18 p. [*N*. Lb[39] 3723.]

16086[a]. — La Loge rouge dévoilée à toutes les têtes couronnées. Nouvelle édition, seule avouée, avec des additions. *Juillet* 1790, in-8°, 18 p. [*N*. Lb[39] 3723 A.]

Titre et avertissement (au verso du titre), imprimés en rouge. Voici cet avertissement :

« On prévient le public que, dès que cette brochure a vu le jour, des brigands en librairie, transformés subitement en libraires à la faveur des métamorphes (*sic*) politiques que fait éclore chaque jour, en ont fait des contrefaçons à l'appât de gagner quelques sous sur chaque exemplaire.

« On avertit que cette édition est la seule avouée, et que pour la distinguer des fausses, on a imprimé le titre en caractères rouges.

« On y a ajouté une note importante qui ne se trouve pas dans la première. »

Cette note, qui vise le marquis de La Salle, Deleutre et l'abbé Bertolio, est la première de la page 17.

16087. — Dénonciation à toutes les puissances de l'Europe d'un plan de conjuration contre sa tranquillité générale, par une association formée à Paris, sous le nom de Club de la propagande. *Au Congrès des souverains*, 1790, in-4°, 19 p. [*N*. Lb³⁹ 3722.]

P. 15, Plan de la Société prétendue patriotique qui s'est formée à Paris sous le nom de Club de la propagande. Collationné sur un imprimé original, ce 12 juin 1790. L. M.

16088. — Le Voile levé pour les curieux ou le Secret de la Révolution révélé à l'aide de la franc-maçonnerie. *S. l.*, 1791, in-8°, 1 f. et 168 p. [*N*. Lb³⁹ 5649.]

Par l'abbé FRANÇOIS LEFRANC, né à Vire, le 26 mars 1739, prêtre eudiste, professeur de rhétorique au collège de Bayeux et de philosophie à celui de Lisieux, supérieur du séminaire de Coutances et vicaire général de ce diocèse, mort au couvent des Carmes, le 2 septembre 1792.

Un autre ex., placé dans la réserve de la B. N., renferme trois notes de Mercier de Saint-Léger collées au verso du faux-titre. Cet ex. est relié avec un autre ouvrage de l'auteur décrit sous le numéro suivant.

D'après Mercier, *le Voile levé* avait été imprimé chez la Vᵉ Valade et fils à mille ex. Il en existe au moins deux autres tirages portant tous deux « seconde édition », l'un sous la rubrique de *Lepetit et Guillemard*, 1792, in-8°, 172 p.; l'autre sous celle de *Crapart*, in-8°, 104 p. *Le Voile levé* a encore été réimp. en 1827 à Liège (*Vᵉ Duvivier et fils*, in-8°), « avec continuation extraite des meilleurs ouvrages ».

16089. — Conjuration contre la religion catholique et les souverains dont le projet conçu en France doit s'exécuter dans l'univers entier. Ouvrage utile à tous les Français. *Paris, Lepetit; Crapart; Mᵐᵉ Dufresne*, 1792, in-8°, 375 p. [*N*. Lb³⁹ 5649.]

Par l'abbé LEFRANC, auteur du *Voile levé* (voyez le numéro précédent).

La Conjuration contre la religion est spécialement dirigée contre les Rose-Croix, les Mesmeristes, etc.

Ce volume fut également imprimé, d'après Mercier de Saint-Léger, chez la Vᵉ Valade, à 2,000 ex. Celui que l'auteur avait offert à Mercier, et qui est relié avec *le Voile levé*, renferme (p. 223) une note marginale de l'abbé Hemey d'Auberive sur une bévue bibliographique échappée à Le Franc.

16090. — Le Tombeau de Jacques Molai ou le Secret des conspirateurs, à ceux qui veulent tout savoir. Œuvre posthume de C. L. C. G. D. L. S. D. M. B. C. D. V. *Paris, chez les marchands de nouveautés, l'an IV de l'ère française*, in-8°, 31 p. [*N*. Lb⁴² 1109.]

ÉPIGR. :

Ni l'or ni les hommes ne paieraient mon silence.

Les initiales inscrites sur le titre signifient : CHARLES-LOUIS-CADET GASSICOURT, de la section du Mont-Blanc, condamné de vendémiaire.

Voyez les deux numéros suivants.

16090ᵃ. — Le Tombeau de Jacques Molai ou Histoire secrète et abrégée des initiés, anciens et modernes, des templiers, francs-maçons, illuminés, etc., et Recherches sur leur influence dans la Révolution française, suivi de la Clé des loges. Seconde édition. [*N*. Lb⁴² 11010.]

En regard du titre, frontispice anonyme.

Même épigraphe qu'au numéro précédent.

L'avis *Au lecteur* est signé : CADET GASSICOURT.

16091. — Les Initiés anciens et modernes, suite du « Tombeau de Jacques Molai ». Œuvre posthume, par le C. C. L. C. G. D. L. S. D. M. B. C. D. V. *Paris, chez les marchands de nouveautés. S. d.*, in-8°, 35 p. [*N*. Lb⁴² 1111.]

On trouve imprimée, p. 33 : *Lettre à l'auteur du « Tombeau de Jacques Molai »*, signée : V. P., et datée du 3 fructidor an IV (20 août 1796).

16092. — Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme, par M. l'abbé BARRUEL. *Hambourg, P. Fauche,* 1798, 5 vol. in-8°. [*N*. La³³ 11.]

L'auteur attribue l'origine, les progrès et les excès de la Révolution aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés. Voyez le n° 16093 ci-dessous.

16092ᵃ. — Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme, par M. l'abbé BARRUEL. *Hambourg, P. Fauche,* 1803, 5 vol. in-8°. [*N*. La³² 11 A.]

Seconde édition réelle, précédée d'un nouvel *Avis de l'éditeur*.

16092b. — Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme, par M. l'abbé Barruel. Nouvelle édition, revue et corrigée par l'auteur. *Lyon, Théodore Pitrat,* 1818, 4 vol. in-8°. [*N.* La32 11 B.]

16093. — De l'Influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés sur la Révolution de France, par J.-J. Mounier. *Paris, Fuchs; Pougens; Levrault; Treuttel et Wurtz; Londres, Dulau et Cᵒ; J. Deboffe; Amsterdam, Potter; Leyde, Lutchmans,* in-8°, 1801, 1 f. et 254 p. [*N.* La32 72.]

Réfutation du livre de l'abbé Barruel.

16093a. — De l'Influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés sur la Révolution de France, par J.-J. Mounier, membre de l'Assemblée constituante. *Paris, Ponthieu,* 1822, in-8°, LLXI-234 p. [*N.* La32 72 A.]

Précédé d'un *Avertissement de l'éditeur* et d'une *Notice historique sur J.-J. Mounier,* signés : A. M. [Alphonse Mahul]. Le livre a été remis en circulation sous un nouveau titre portant « seconde édition », l'adresse de *Schubart et Heideloff* et la date de 1828.

16094. — Recherches politiques et historiques qui prouvent l'existence d'une secte révolutionnaire, son antique origine, son organisation, ses moyens, ainsi que son but, et dévoilent entièrement l'unique cause de la Révolution française, par le chevalier de Malet, ancien officier au corps royal de l'artillerie. *Paris, Gide fils; Ad. Egron,* 1817, in-8°, 3 ff. et 278 p. [*N.* La32 110.]

CHAPITRE III

DÉTAILS DE L'HISTOIRE RELIGIEUSE A PARIS

§ 1. — Archiépiscopat de M. de Juigné (1782-1790).

16095. — Mandement de Mgr l'archevêque de Paris [Ant.-Éléonore-Léon Leclerc de Juigné], qui ordonne des prières publiques dans tout son diocèse, pour les États-Généraux du royaume (24 avril 1789). *Paris, C. Simon,* in-4°, 20 p.

M. Lacombe a vu une seconde édition comportant 21 p.

¶ Les mandements et autres actes archiépiscopaux de M. de Juigné antérieurs à celui-ci ont été décrits par M. Paul Lacombe (*Essai*, etc., nos 232-246).

16096. — Lettre de Monseigneur l'archevêque à M. Oudet, président du district de Notre-Dame (19 juillet 1789).

Au sujet de la visite du Roi à l'Hôtel de Ville. Voyez tome Ier, n° 1248.

16097. — Vaisselle d'argent de Monseigneur portée à la Monnaie (1789).

Voyez tome Ier de la *Bibliographie*, n° 1611.

16098. — Dialogue entre l'archevêque de Paris et le vicaire de huit sols. *S. l.*, 1789, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 2181.]

Pamphlet contre M. de Juigné.

16099. — La Résurrection des bons Français et la Mort civile des aristocrates. *Chez Louis le Sincère, à l'Espérance,* 1789, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 2200.]

Apologie du clergé parisien et spécialement de M. de Juigné.

16100. — Mandement de Monseigneur l'archevêque de Paris, qui ordonne que le *Te Deum* sera chanté dans toutes les églises de son diocèse, à l'occasion des délibérations prises dans l'Assemblée nationale le 4 de ce mois (14 août 1789). *Paris, C. Simon,* 1789, in-4°, 12 p.

Un autre tirage a également 12 p. in-4°.

16101. — Mandement de Monseigneur l'archevêque de Paris, qui ordonne des prières publiques dans toutes les églises de son diocèse, conformément aux intentions du Roi exprimées dans la lettre de Sa Majesté en date du 2 de ce mois (11 septembre 1789). *Paris, C. Simon,* 1789, in-4°, 15 p.

Suivi de la Lettre du Roi.

16102. — Mandement de l'archevêque de Paris, qui ordonne des prières publiques dans tout son diocèse pour l'Assemblée nationale (1er décembre 1789). *S. l. n. d.* (1789), in-4°, 16 p. [*P.* 22854*.]

Apocryphe. Signé « pour Mgr, Phisi-religio-aletho-phile. » Une autre édition, *S. l. n. d.*, in-8°, a 20 p.

16103. — L'Archevêque de Paris à ses diocésains (4 décembre 1789). *Savoye, décembre* 1789, in-8°, 20 p. [*Br. M.* F. R. 161, 2.]

« Donné au pied des Alpes, le 4 décembre 1789. »

M. Paul Lacombe (*Essai*, nº 264) émet des doutes sur l'authenticité de cette pièce parce qu'elle porte sur le titre un fleuron qui représente un sabre supportant un bonnet de la liberté; mais le contexte ne semble pas apocryphe, malgré l'étrangeté de la rubrique et des ornements typographiques.

16104. — Observations d'un philosophe catholique à Leclerc-Éléonore de Juigné, archevêque de Paris, sur son Instruction aux fidèles de son diocèse. *S. l. n. d.*, in-8º, 16 p.

16105. — Regrets du ci-devant archevêque de Paris relativement aux insultes, torts et griefs qu'il a faits à la nation française. *S. l. n. d.*, in-8º, 7 p. [*N.* Lb³⁹ 4561.]

Voyez le numéro suivant.

16106. — Réponse d'un citoyen patriote aux regrets de l'abbé Juigné, ci-devant archevêque de Paris. *S. l. n. d.*, in-8º, 6 p. [*R.* AD. XVII, 46.]

Signé : MARY, ancien commandant du district du petit Saint-Antoine, à l'époque du 13 juillet 1789 et mois suivants, à Paris.

16107. — Justification de M. l'archevêque de Paris. *S. l. n. d.* (1789), in-8º, 8 p. [*P.* 1907.]

En faveur de M. de Juigné; pièce différente de la suivante.

16108. — Justification de Monseigneur l'archevêque de Paris. Défense de Monseigneur l'archevêque de Paris. *Paris, imp. Gueffier. S. d.* (décembre 1789), in-8º, 16 p. [*Br. M.* F. R. 105, 3.]

Publiée en faveur de l'archevêque, au moment de son départ.

16109. — Mandement de Messieurs les vicaires généraux de Monseigneur l'archevêque de Paris, qui permet l'usage des œufs pendant le carême prochain, depuis le mercredi des Cendres inclusivement jusqu'au dimanche des Rameaux exclusivement (4 février 1790). *Paris, C. Simon*, 1790, in-4º, 4 p.

Signé par sept vicaires généraux, et plus bas : « par mandement, GERVAIS. »

16110. — Mandement de M. l'archevêque de Paris. (Chambéry, 31 décembre 1790.) *Paris, imp. Crapart. S. d.* (1790), in-4º, 46 p.

Le mandement n'occupe que les pages 1-8; les pages 9-46 sont remplies par la reproduction de la Lettre pastorale de l'évêque de Boulogne JEAN-RENÉ ASSELINE, que le prélat de Paris adopte « comme contenant les vrais principes sur l'autorité spirituelle, la discipline ecclésiastique et sur le respect et la soumission que l'église catholique prescrit à l'égard de l'autorité civile ».

16111. — Mandement de M. l'archevêque de Paris aux curés et prêtres de son diocèse, dénoncé à l'Assemblée nationale comme incendiaire. *S. l. n. d.*, in-4º, 4 p. [*N.* Ld⁴ 3166. Réserve.]

Les marges de l'ex. de la B. N. sont couvertes de notes à l'encre noire et à l'encre rouge émanant d'un adversaire du prélat.

16112. — Grande Victoire des patriotes brabançons et Emprisonnement de l'archevêque de Paris, qui était caché dans Bruxelles et déguisé en cordelier. *Paris, imp. Calais. S. d.* (1790), in-8º, 8 p.

Pamphlet contre M. de Juigné.

16113. — Lettre pastorale de M. l'archevêque de Paris (ANTOINE-ÉLÉONORE-LÉON LECLERC DE JUIGNÉ) au clergé séculier et régulier, et aux fidèles de son diocèse (7 février 1791). *Paris, imp. Crapart*, 1791, in-4º, 15 p. [*N.* Inv. E. 2400.]

Contre la prestation du serment civique.

16114. — Ordonnance de M. l'archevêque de Paris (ANTOINE-ÉLÉONORE-LÉON LECLERC DE JUIGNÉ), au sujet de l'élection faite, le 13 mars 1791, de M. l'évêque de Lydda, par MM. les électeurs du département de Paris, en qualité d'évêque métropolitain dudit département. (Chambéry, 21 mars 1791.) *Paris, imp. Crapart. S. d.* (1791), in-4º, 8 p. [*N.* Inv. E. 2400. — *P.* 19733*.]

Gobel y est dénommé *Gobet*. La pièce est néanmoins authentique.

Dénoncée au procureur de la Commune par arrêté de la municipalité de Paris (cf. tome II de la *Bibliographie*, nº 5872), cette *Ordon-*

nance a eu deux autres tirages in-8°, l'un chez *Crapart* (15 p.), l'autre *S. l. n. d.* (10 p.).
Voyez aussi le numéro suivant.

16115. — Instruction familière et patriotique qui prouve l'intrusion de M. de Juigné dans le siège de Paris et l'élection canonique à ce même siège de M. Gobet (*sic*), prononcée en l'église des ci-devant Carmes de la place Maubert, par M. HOUSEZ, aumônier du bataillon de Saint-Étienne-du-Mont. *Imp. Feret. S. d.* (1791), in-8°, 16 p.

Epigraphe empruntée à l'Evangile, selon saint Jean.
« L'auteur propose (*sic*) de donner la réfutation de la lettre pastorale et de l'ordonnance de M. de Juigné », dit une note placée à la fin du texte.
Bibliothèque de M. Paul Lacombe.

16116. — Ordonnance de M. l'archevêque de Paris concernant le bref de notre très saint père le pape Pie VI sur le serment civique prêté par les ecclésiastiques, sur les élections faites en conséquence des décrets de l'Assemblée nationale et sur les consécrations de faux évêques dans le royaume de France. (Chambéry, 7 juin 1791.) *Paris, imp. Crapart*, 1791, in-4°, 45 p. [*P.* 25175.]

Suivie du bref du Pape et de sa traduction.

16117. — Mandement de l'archevêque de Paris [LE CLERC DE JUIGNÉ], concernant le nouveau Bref monitorial de notre Saint-Père le pape Pie VI du 19 mars dernier. (Chambéry, 20 juin 1792.) *Paris, chez Crapart*, 1792, in-4°, 47 p. [*N.* E. Inv. 2400.]

Suivi du *Bref* monitorial, d'un Bref spécial à M. de Juigné et de Nouvelles Lettres monitoriales adressées à tous les cardinaux, archevêques et évêques de France.
Il existe de ce *Mandement* une édition in-8° (16 p.), impr. chez Crapart, sous la même date. [*Br. M.* F. R. 569, 4.]

16118. — Lettre à M. de Juigné, archevêque de Paris, lors de son retour en France. Suivie du Discours du premier consul BONAPARTE aux curés de la ville de Milan. *Paris, Hugelet*, 1801, in-8°, 1 f. et 16 p. [*N.* Ld⁴ 4139.]

Signé : A.-J. GUYOT, ancien curé de la ville métropolitaine de Cambrai.

§ 2. — Application, par la municipalité de Paris, des décrets des Assemblées.

A. — RÉDUCTION DES PAROISSES ET VENTE DES BIENS ECCLÉSIASTIQUES

16119. — Proclamation du département de Paris. Arrêté du Directoire concernant les églises paroissiales, les chapelles et autres édifices religieux (11-12 avril 1791.)

Voyez les nos 13687-13689 ci-dessus et la *Notice préliminaire* du présent volume.

16120. — Pétition d'un grand nombre de citoyens, en faveur des musiciens des églises supprimées, à l'Assemblée nationale. *Imp. Ve Delaguette. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb39 5290.]

Contre le décret du 20 août.

16121. — Observations sur le décret de l'Assemblée nationale qui ordonne une nouvelle circonscription de paroisses. *Imp. du Patriote français. S. d.*, in-8°, 28 p. [*N.* Ld4 7779.]

Attribuées à HENRI GRÉGOIRE et réimpr. sous son nom dans le tome VII de la *Collection ecclésiastique* de Barruel et Guillon (voyez le n° 15372 ci-dessus).
Plusieurs de ces *Observations* concernent diverses paroisses de Paris.

16122. — État des domaines nationaux situés dans l'intérieur de Paris (1790).

Voyez le n° 13679 ci-dessus, et pour les opérations subséquentes à l'établissement de ce premier relevé, les nos 13680-13686.

B. — PRESTATION DU SERMENT CONSTITUTIONNEL

16123. — Nouvelles importantes. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p.

Brochure publiée à l'occasion de la prestation du serment civique et commençant ainsi :

« Le dimanche 9 janvier était le jour fatal où les prêtres et les curés de Paris devaient opter entre l'apostasie et la mort civile... » Suit le récit des scènes dont l'église Saint-Sulpice avait été le théâtre. P. 5, *Extrait d'une lettre écrite par un membre du département de Lavairon (sic)* [contre le serment civique] et citations commentées des discours prononcés par Mirabeau sur le même sujet.

16124. — Liste des curés et prêtres de Paris qui doivent prêcher demain contre le serment décrété par l'Assemblée nationale. *Imp. Patriotique. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld⁴ 3205.]

16125. — Détail exact de tout ce qui s'est passé hier dans les églises de Paris au sujet du serment décrété par l'Assemblée nationale, avec le nom des curés fanatiques qui ont refusé d'obéir à la loi. *Imp. de la Liberté*, 1791, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 3247.]

16126. — Liste des curés et prêtres bons patriotes de Paris qui ont prêté le serment, avec le nom de ceux qui sont déchus de toutes fonctions publiques. Fuite précipitée du curé de Saint-Sulpice, et grand scandale causé par le curé de Saint-Roch. *Imp. Patriotique*, 1791, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 3249.]

16127. — Fuite précipitée des curés de S. Paul, S. Gervais et S. Jean-en-Grève pour l'Auvergne et de trente-six autres curés n'ayant pas voulu prêter le serment sur la constitution civile du clergé. *Guilhemat. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. XVII, 46.]

16128. — Tableau des ecclésiastiques de la ville de Paris qui ont prêté le serment ordonné par le décret de l'Assemblée nationale du 27 novembre 1790, accepté par le Roi le 26 décembre suivant, transcrit le 30 sur les registres de la municipalité et publié le 2 janvier 1791. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-4°, 24 p. [*A. N.* B¹ 11. — *N.* Ld⁴ 8035.]

Très important document donnant le tableau par paroisse des prêtres assermentés, avec leurs prénoms, leur emploi et leur demeure.

16129. — Tableau comparatif, exact et impartial, contenant les noms, offices et diocèses des ecclésiastiques de la ville de Paris qui ont prêté le serment civique, les dimanches 9 et 16 janvier 1791 et de ceux qui ne l'ont pas prêté. *Paris, imp. Girouard. S. d.*, in-8°, 26 p. [*N.* Ld⁴ 3250.]

16130. — Municipalité de Paris. Corps municipal (22 janvier 1791). In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

Rectification de l'interprétation inexacte donnée à l'article VIII de la loi du 26 décembre 1790 sur le serment des ecclésiastiques et fonctionnaires civils.

16131. — Adresse à ceux d'entre les curés de Paris qui ont prêté le serment sur l'organisation du clergé. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 3254.]

Contre le serment.

16132. — Histoire du serment à Paris, suivie de la Liste de ceux qui ne l'ont pas prêté et d'Observations critiques sur le tableau des jureurs, certifié conforme à l'original, par M. de Joly, secrétaire-greffier. Par M***. *Paris, chez tous les marchands de nouveautés*, 1791, in-8°, 211 p. [*N.* Ld³ 163.]

Par l'abbé BOSSARD, alors l'un des directeurs du séminaire de Saint-Louis, à Paris, plus tard grand vicaire du diocèse et supérieur du séminaire de Grenoble. Le nom de l'auteur figure parmi ceux des protestataires.

16133. — Municipalité de Paris. Avertissement aux ecclésiastiques qui ont fait au secrétariat de la municipalité leur déclaration qu'ils entendent prêter le serment ordonné par la loi du 26 décembre 1790. Du mercredi 30 mars 1791. *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-8°, 2 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1247.]

16134. — Adresse à tous les Français ou Exposition religieuse et patriotique des sentiments et de la doctrine du nouveau

clergé de Paris sur la constitution civile du clergé, décrétée par l'Assemblée nationale et sanctionnée par le Roi. *Paris, Girardin, etc.,* 1791, in-8°, 48 p. [*P.* 9118.]

En faveur de la constitution.

C. — ÉLECTIONS AUX FONCTIONS ÉPISCOPALES ET AUX DIVERSES CURES VACANTES (1791-1792).

16135. — Discours de M. ROUSSINEAU, curé de la Basse-Sainte-Chapelle... Réponse de M. le président [PASTORET] (28 décembre 1790).

Voyez tome II, nos 5435 et 5442 (p. 105). Réimp. dans Charavay (*Assemblée électorale* [1re série]), p. 303-305.

16136. — Convocation des électeurs de la ville de Paris pour le remplacement des curés qui n'ont pas prêté le serment civique prescrit par la loi du 26 décembre 1790, publiée le 2 janvier 1791 (29 janvier 1791). *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin,* 1791, in-folio plano. [*N.* Ld⁴ 8323.]

Il s'agissait de pourvoir, le 30 janvier, à la nomination des curés de Saint-Sulpice, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Roch, Sainte-Madeleine de la Ville-l'Evêque, Saint-Paul, Saint-Gervais et Sainte-Marguerite.

16137. — Discours prononcé par M. PASTORET..., en proclamant curé de Saint-Sulpice M. Poiret, assistant général de la congrégation de l'Oratoire (6 février 1791).

Voyez tome II, nos 5437 et 5442 (p. 255). Réimp. dans Charavay [1re série], p. 485-487.

16138. — Municipalité de Paris. Procureur de la Commune (10 février 1797 [*sic:* 1791]).

Circulaire déjà décrite tome II, n° 5438, relative au remplacement des curés démissionnaires pour refus de serment et suivie du Tableau des trente-trois paroisses conservées.

16139. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale du district de Paris, séante dans l'église métropolitaine, dite Notre-Dame. *Imp. Prault D. S. M.,* 1791, in-8°, 11 p. [*R.* AD. XVI, 69.]

P. 1, *Discours prononcé par M.* PASTORET, *président, avant de proclamer les curés de Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Roch, la Madeleine de la Ville-l'Évêque, le* 13 *février* 1791. P. 2, *Discours de M.* CORPET, *après avoir été proclamé curé de la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, le* 13 *février* 1791. P. 5, *Extrait des registres de l'Assemblée électorale... Discours prononcé par M.* LE GRAND, *élu curé de Saint-Roch, le* 6 *février* 1791, *et proclamé à ladite cure, le* 13 *du même mois.* P. 8, *Extrait des registres... Discours prononcé par M.* PICAVEZ, *élu, le* 6 *février, curé de la Madeleine de la Ville-l'Évêque, lors de sa proclamation, le* 13 *février* 1791.

Réimp. dans Charavay, *Assemblée électorale* [1re série], pp. 492-495.

16140. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale du district de Paris. *S. l. n. d.,* in-8°, 7 p. [*R.* AD. XVI, 69.]

P. 1, *Discours prononcé par M.* JEAN-ANTOINE CHEVALIER, *lors de sa proclamation à la cure de Saint-Gervais* (20 février 1791). P. 5, *Discours prononcé par M.* LEMAIRE, *lors de sa proclamation à la cure de Sainte-Marguerite.*

Réimpr. dans Charavay, *Assemblée électorale* [1re série], pp. 503-505.

16141. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale du district de Paris, séante en l'église paroisse métropolitaine de Notre-Dame. *S. l. n. d.,* in-8°, 23 p. [*R.* AD. XVI, 69.]

P. 1, *Discours prononcé en l'Assemblée électorale du district de Paris, le* 27 *février* 1791, *par M.* LE BLANC (ci-devant DE BEAULIEU), *chanoine régulier et grand chantre de la ci-devant abbaye de Sainte-Geneviève, proclamé curé de la paroisse de Saint-Séverin.* P. 8, *Extrait des registres... Discours prononcé à l'Assemblée électorale par M.* ROUSSINEAU, *ci-devant curé de la Sainte-Chapelle, vicaire de l'église paroissiale métropolitaine, membre du Conseil général de la Commune et électeur, lors de sa proclamation à la cure de Saint-Germain-des-Prés, le* 27 *février* 1791. P. 17, *Extrait des registres... Discours prononcé dans l'Assemblée électorale du district de Paris, le* 27 *février* 1791, *par M.* BRUGIÈRES (*sic*), *prêtre habitué de Saint-Louis-en-l'Ile, lors de sa proclamation à la cure de Saint-Paul.* P. 20, *Extrait des registres... Discours prononcé..., le* 27 *février* 1791, *par M.* CLAUDE-FRANÇOIS COLOMBART, *premier vicaire de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, lors de sa proclamation à la cure de Saint-Nicolas-des-Champs.*

Réimp. dans Charavay, *Assemblée électorale* [1re série], pp. 516, 518 et 519.

16142. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale du district de Paris, séante dans l'église paroisse métropoli-

taine de Notre-Dame. *Imp. Prault, D. S. M.*, 1791, in-8°, 15 p. [*R.* AD. XVI, 69.]

P. 1, *Discours prononcé dans l'Assemblée électorale, le 6 mars 1791, par M.* MORELLE, *premier vicaire de Saint-Pierre-des-Arcis, lors de sa proclamation à la cure de Saint-Augustin.* P. 6, *Extrait des registres... Discours prononcé dans l'Assemblée électorale, le 6 mars 1791, par M.* MAHIEU *l'aîné, deuxième vicaire de Sainte-Marguerite, lors de sa proclamation à la cure de Saint-Antoine.* P. 10, *Extrait des registres... Discours prononcé dans l'Assemblée électorale, le 6 mars 1791, par M.* BRONGNIART, *premier vicaire de la Madeleine-en-la-Cité lors de sa proclamation à la cure de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.*

Réimp. dans Charavay, *Assemblée électorale* [1re série], pp. 528-532.

16143. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale du district de Paris, séante dans l'église paroisse métropolitaine de Notre-Dame. *S. l. n. d.*, 20 p. [*R.* AD. XVI, 69.]

P. 1, *Discours prononcé dans l'Assemblée électorale du district de Paris, le 13 mars 1791, par M.* SIBIRE, *lors de sa proclamation à la cure de Saint-François-d'Assise.* P. 5, *Extrait des registres... Discours prononcé dans l'Assemblée électorale du district de Paris, le 13 mars 1791, par M.* MINÉE, *lors de sa proclamation à la cure de Saint-Thomas-d'Aquin.* P. 16, *Extrait des registres... Discours prononcé dans l'Assemblée électorale du district de Paris, le 13 mars 1791, par M.* VARLET, *lors de sa proclamation à la cure de Saint-Ambroise.*

Réimp. dans Charavay, *Assemblée électorale* [1re série], p. 538-543. Le discours de Minée a été en outre imprimé séparément. Voyez tome II, n° 5439.

16144. — Département de Paris. Convocation pour le remplacement de l'évêque de Paris (10 mars 1791). *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-folio plano. [*N.* Ld⁴ 6681.]

La convocation était fixée au 13 mars et la proclamation de l'élu eut lieu le 17. Voyez les deux numéros suivants.

16145. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale... Discours prononcé par M. DE BEAUVAIS... le 17 mars 1791... avant de proclamer évêque métropolitain du département de Paris M. Gobel, évêque de Lydda... (1791).

P. 7, *Discours prononcé par M.* GOBEL... *après avoir été proclamé évêque métropolitain.*

Voyez tome II, n° 5540.

Réimp. dans Charavay [1re série], p. 554-556.

16146. — Tribunal du 5e arrondissement du département de Paris. Jugement en dernier ressort qui déclare qu'il y a abus dans les refus faits par MM. les évêques de Sens et d'Orléans de donner à M. l'évêque de Lydda la confirmation canonique de son élection à l'évêché du département de Paris et ordonne qu'il se présentera à M. Talleyrand, évêque d'Autun, pour lui demander la confirmation canonique. Extrait des registres du tribunal. Du 24 mars 1791. *Quillau*, 1791, in-4°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 8054.]

16147. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale du département de Paris, séante dans l'église métropolitaine de Notre-Dame. *S. l. n. d.*, in-8°, 13 p. [*R.* AD. XVI, 69.]

P. 1, *Discours prononcé à l'Assemblée électorale du district de Paris, le 30 mars 1791, par M.* LATYL, *prêtre de l'Oratoire, supérieur du collège de Nantes et député à l'Assemblée nationale, lors de sa proclamation à la cure de Saint-Thomas-d'Aquin.* P. 6, *Extrait des registres... Discours prononcé dans l'Assemblée électorale du district de Paris, le 30 mars 1791, par M.* DUCHESNE, *premier vicaire de Saint-Martin du cloître Saint-Marcel, lors de sa proclamation à la cure de Saint-Victor.* P. 10, *Extrait des registres... Discours prononcé dans l'Assemblée électorale du district de Paris, par M.* CLAUSSE, *premier vicaire de Saint-André-des-Arcs, lors de sa proclamation à cette cure, le 30 mars 1791.*

Réimp. dans Charavay, *Assemblée électorale* [1re série], p. 573-575.

16148. — Entretien d'un électeur de Paris avec un Père de l'Oratoire, sur le choix des nouveaux pasteurs. *Paris, Crapart*, 1791, in-12, 70 p. [*N.* Ld⁴ 3384.]

Par l'abbé HERMÈS, d'après Barbier.

16149. — Municipalité de Paris. Procureur de la Commune. 5 mai 1792. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1792. In-folio plano. [*A. N.* B I 11.]

Convocation des électeurs pour le dimanche 13 mai, à l'effet d'élire le curé de la paroisse de Saint-Jacques-le-Majeur, aux lieu et place de M. Morel « inhumé le 4 de ce mois ».

L'ex. des Archives porte la signature autographe de DESMOUSSEAUX, premier substitut adjoint.
Voyez le numéro suivant.

16150. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale du district de Paris... Discours prononcé par M. TRIANON, premier vicaire de la paroisse Saint-Jacques-le-Majeur, élu curé de cette paroisse en la séance du 13 mai 1792, lors de sa proclamation faite le 17 du même mois, en présence du peuple et du clergé. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld⁴ 7106.]

16151. — Convocation des électeurs du district de Paris (28 juillet 1792). *Imp. de la Municipalité*, 1792, in-folio plano. [*N.* Ld⁴ 8324.]

A l'effet de procéder, le 5 août suivant, à l'élection des curés de Saint-Sulpice et de Saint-Laurent, en remplacement des sieurs Poiret, décédé, et De Moy, démissionnaire. Voyez le numéro suivant.

16152. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale du district de Paris. *Paris, imp. Prault, D. S. M.*, in-8°, 10 p. [*N.* Ld⁴ 7107.]

P. 1, *Discours prononcé par M.* MAHIEU, *premier vicaire de la paroisse de Saint-Sulpice, élu curé de la même paroisse, le* 5 *août* 1792, *lors de sa proclamation faite le* 12 *du même mois, en présence du peuple et du clergé*. P. 6, *Discours prononcé par M.* TOURNAIRE, *premier vicaire de la paroisse de Saint-Ambroise, élu curé de celle de Saint-Laurent, le* 5 *août* 1792, *lors de sa proclamation faite le* 12 *du même mois, en présence du peuple et du clergé*. P. 8, *Copie de la lettre de M.* CLARY, *curé de Sartrouville, département de Seine-et-Oise, adressée à M. le président de l'Assemblée électorale du département de Paris et dont l'impression a été demandée et ordonnée, l'an IV de la Liberté, le* 12 *août* 1792.
Félicitations sur la nomination de MM. Mahieu et Tournaire.

16153. — Aux Citoyens électeurs du département de Paris (20 avril 1793). *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. XVI, 70.]

Signé : VALANT, curé de l'hôpital de la Pitié.

ÉPIGR. :

Un sans-culotte demande, jamais il ne cabale.

Requête à l'effet d'obtenir la cure de Saint-Augustin, près la place ci-devant des Victoires.
L'auteur allègue parmi ses titres l'éloge funèbre prononcé le 18 mars dernier, à l'église de Notre-Dame-de-la-Pitié, d'un des électeurs du département ; des vers contre l'acceptation de l'acte constitutionnel par le ci-devant Roi ; un discours prononcé, le 8 janvier 1792, à la barre de l'Assemblée législative, répété aux Cordeliers, où il démontrait « clairement que Louis XVI était, lui seul, plus scélérat que Néron, Tibère, Caligula, Phalaris et tous les autres rois-bourreaux ensemble » ; un *Hymne des républicains*, où il « provoquait la sentence de mort de Capet » ; ses dénonciations à la tribune de la section des Sans-Culottes contre La Fayette et Dumouriez, etc. ; enfin, en abjurant le célibat, il se ferait gloire « de la critique insensée des évêques libertins ou imbéciles ».

16154. — A l'Assemblée électorale du département de Paris. Section des Sans-Culottes (25 avril 1793).

Recommandation en faveur de Valant.
Voyez tome II, n° 8333.

16155. — Assemblée électorale du district de Paris. Extrait des registres de l'Assemblée électorale... Discours prononcé le 9 mai 1793, l'an deuxième de la République française, par le citoyen AUBERT, premier vicaire de Sainte-Marguerite et le premier marié des prêtres fonctionnaires de Paris, lors de sa proclamation à la cure de Saint-Augustin. *Imp. Chemin. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Ld⁴ 6922.]

Présentation par Aubert, à l'Assemblée électorale, de son « épouse » et de son fils, « né au bout de dix mois et demi de mariage », à qui il avait donné pour prénom *Guillaume-Tell*. P. 3-4, Réponse de LUBIN fils.
Voyez le numéro suivant.

16156. — Réclamation adressée aux évêques de France par des curés de Paris contre l'institution canonique accordée par M. Gobel, évêque métropolitain de Paris, à un prêtre marié élu à une cure de son diocèse. *Paris, Leclère, juin* 1793, in-8°, 64 p. [*R.* AD. XVII, 48. — *N.* Ld⁴ 8247.]

Longue épigraphe empruntée à Fleury (*Mœurs des chrétiens*).

Le prêtre visé par cette protestation était l'abbé Aubert.

D. — POLICE DES CÉRÉMONIES RELIGIEUSES ET ADMINISTRATION DES ÉDIFICES DESTINÉS AU CULTE

16157. — Plan de l'abolition de la taxe des chaises dans toutes les paroisses, par un membre du district de la rue de la Courroierie, nommé SIMON, restaurateur de la chaussure humaine, précédé de ses vives expressions contre les nobles ses ennemis. *S. l.*, 1789, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 7725.]

16158. — Mémoire au sujet de la location des chaises dans les églises, par M. L***. *Imp. Valleyre. S. d.*, in-8°, 15 p. [*P.* 11944*, tome II.]

Voyez le numéro suivant.

16159. — Règlement concernant la taxe des chaises dans les églises et Rapport fait à la section des Plantes sur différentes motions et différents mémoires sur cet objet. M. L., rapporteur. *Imp. Valleyre. S. d.*, in-8°, 16 p. [Coll. Grégoire.]

Sur l'ex. de Grégoire, celui-ci a écrit : « M. LAGNEAU DE LAFONTAINE ». C'est très probablement le nom de l'auteur du *Règlement* et du *Mémoire* décrits sous le numéro précédent.

16160. — Lettre du Grand THOMAS, batelier de la section des Plantes, à l'abbé Mulot, président (7 novembre 1790). *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 954.]

En langage populaire.
Contre le payement des chaises dans les églises.

16161. — Municipalité de Paris. Prix des chaises fixé provisoirement par le Corps municipal. Du mercredi 30 mars 1791. *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-8°, 1 p. [*N.* Lb[40] 1248.]

16162. — Rapport fait au nom du Comité de constitution, à la séance du 7 mai 1791, relatif à l'arrêté du département de Paris du 6 avril précédent, par M. DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, ancien évêque d'Autun. Imprimé et envoyé, par ordre de l'Assemblée nationale, dans tous les départements. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Le[29] 1480. — *P.* 7508.]

16163. — Opinion de M. EMM. SIEYÈS, député de Paris à l'Assemblée nationale, le 7 mai 1791, en réponse à la dénonciation de l'arrêté du département de Paris, du 11 avril précédent, sur les édifices religieux et la liberté générale des cultes. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 23 p. [*N.* Le[29] 1481.]

L'article 11 de l'arrêté du 11 avril 1791, décrit tome II, n° 5877, portait : « Tout édifice ou partie d'édifice que des particuliers voudront destiner à réunir un grand nombre d'individus pour l'exercice d'un culte religieux quelconque portera sur la principale porte extérieure une inscription pour indiquer son usage. »
Voyez les trois numéros suivants.

16164. — Réflexions d'un citoyen sur la liberté des cultes religieux, pour servir de réponse à l'Opinion de M. l'abbé Sieyès, suivies de quelques observations sur les personnes en place et sur les élections prochaines. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld[4] 3556.]

Signé : MOMORO, citoyen de la section du Théâtre-Français.

16165. — Opinion de M. COUTURIER, curé de Salives, député de Châtillon-sur-Seine, prononcée le 8 mai 1791, sur l'arrêté du département de Paris. *Paris, imp. Caillot et Courcier*, 1791, in-8°, 11 p. [*N.* Le[29] 1482.]

« Le samedi 7 », dit le titre de départ : le chiffre 7 est mss. sur l'ex. de la B. N.

16166. — Pétition des membres de la municipalité de Paris, faite à la séance du 14 mai 1791. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[29] 1498.]

Dénonciation d'infractions commises par des citoyens de la section de la Fontaine-de-Grenelle, dont les enfants, baptisés dans des maisons particulières, n'étaient pas présentés aux églises paroissiales et se trouvaient, par suite, soustraits aux constatations de l'état civil.

16167. — Département de Paris (9 octobre 1791). In-4°, 2 p. [*N.* Lb[40] 1158*.]

Arrêté autorisant tous citoyens, toutes sociétés, agrégations et communautés religieuses ou séculières à ouvrir leurs églises, chapelles, temples et autres lieux destinés au culte, sans autre surveillance que celle des officiers de police.

16168. — Au Citoyen ministre de l'intérieur. *Imp. Roblot,* 1792, in-4°, 3 p. [*Br. M.* F. R. 22, 32.]

Protestation des chantres, organistes, suisses, bedeaux, sonneurs, fossoyeurs et enfants de chœur, dont, par arrêté de la Commune de Paris, le traitement était supprimé à partir du 1er janvier 1793.

16169. — Au Bon Peuple de Paris. Doit-on faire, oui ou non, la procession de la Fête-Dieu? ou Réponse d'Yves Audrein, député, à un curé de Paris. Affichée dans Paris, envoyée à la Commune et distribué à la Convention nationale. *Paris, G.-F. Galetti. S. d.* (1793), in-4° oblong. [*N.* Ld4 6923.]

En faveur de la procession. Voir sur le même sujet un arrêté de la Commune du 14 octobre 1793 (tome II, n° 6410).

16170. — Bureau central du canton de Paris. Paris, 15 vendémiaire an IV (6 octobre 1797). Aux commissaires de police. *Imp. de la citoyenne Limodin. S. d.,* in-4°, 6 p. [*A. S.* D30 436.]

Sur les garanties exigées pour le libre exercice des divers cultes.

§ 3. — Épiscopat de Gobel (17 mars 1791-7 novembre 1793).

16171. — Lettre à Jean-Baptiste-Joseph Gobel, évêque de Lydda *in partibus,* usurpateur du siège métropolitain de Paris. *Paris,* 1791, in-8°, 16 p. [*N.* Ld4 3424.]

Sur l'élection de Gobel, voyez les nos 16144-16146 ci-dessus.

16172. — Lettre d'une dévote du Marais à M. l'évêque de Lydda, sur son acceptation du siège épiscopal de Paris. *S. l. n. d.* (1791), in-8°, 4 p. [*N.* Ld4 3425.]

Contre Gobel.

16173. — Problème intéressant, proposé à M. l'évêque de Lydda. *Paris, de l'imprimerie de l'Ami du Roi. S. d.,* in-8°, 4 p. [*N.* Ld4 3426.]

16174. — Au Nouveau Lucius de l'Église de Paris. *Paris,* 1791, in-8°, 19 p. [*N.* Ld4 3427.]

Contre Gobel.

16175. — Mandement de M. l'évêque de Paris, relativement à sa promotion au siège métropolitain, et qui permet aux malades l'usage de la viande et des œufs, dans son diocèse, pendant le carême, et Lettre de Mme Lydda, sa première femme. *De l'imprimerie de M. l'évêque, rue du Fouin. S. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Ld4 3428.]

16176. — Mandement de M. l'évêque de Paris portant abolition du carême et prorogation du carnaval. *S. l. n. d.,* in-8°, 24 p. [*N.* Ld4 7552.]

Facétie. Au-dessus de la prétendue signature de Gobel on lit :

Vivat, vivat, vivat, vivat, cent fois vivat,
Novus doctor qui tam bene parlat.

16177. — Grande Question facile à résoudre. Lequel faut-il croire, ou de M. l'évêque de Lydda prononçant son opinion sur la constitution civile du clergé, le 1er juin 1790, ou du même évêque de Lydda, soi-disant évêque de Paris, et acceptant cette place qui n'est pas vacante? Parisiens, lisez et jugez! *S. l. n. d.,* in-8°, 11 p. [*N.* Ld4 8016.]

Épigr. :

Jusques à quand vous laisserez-vous séduire?

16178. — Dialogue entre M. Gobet (*sic*) et un frère ignorantin. *Paris, de l'imprimerie d'un Catholique,* 1791, in-8°, 16 p. [*N.* Ld4 7676.]

16179.—Mandement de Jean-Bapt.-Joseph Gobel, évêque de Lidda et de Paris, sur la mort d'Honoré Riquetti-Mirabeau. *A Paris, se vend à l'archevêché,* 1791, in-8°, 11 p. [*N.* Lb39 4789.]

Contresigné : Courte-Queue, secrétaire. Cette facétie, rédigée sous une forme plusieurs

fois employée au siècle dernier par divers écrivains, notamment par Voltaire et par Frédéric II, a eu la singulière fortune d'être prise au sérieux par plusieurs publicistes modernes : Buchez et Roux l'ont reproduite au tome IX, p. 402 et suiv. de *l'Histoire parlementaire*, sans se prononcer sur la question d'authenticité, « comme un monument précieux par la naïveté de certains aveux, par le ton de l'éloge et par d'autres considérations que nous nous abstenons d'exprimer. » Pour Picot et ses continuateurs (voyez ci-dessus, nº 15379b), ce mandement « passe tellement les bornes » qu'ils ont peine à le regarder « autrement que comme une caricature », mais ils ajoutent : « Quoiqu'il en soit de son authenticité, il est digne de l'homme qui, le jour de son installation, se rendit au club des Jacobins pour le remercier de ses bons offices. » (3e éd., tome VI, p. 67.) Selon l'abbé Jager (cf. nº 15388), ou les collaborateurs inconnus qui, d'après M. Lacombe, l'auraient aidé : « On ne sait ce qui l'emporte le plus dans ce prétendu mandement : l'extravagance, le ridicule, l'impudence, l'impiété, le mensonge. Il mérite d'être conservé comme pièce historique peignant le mieux l'abaissement de l'Eglise constitutionnelle qui était prônée à cette époque comme le chef-d'œuvre de l'Assemblée constituante. » (*Histoire de l'Église*, tome II, p. 261.) Fort de ces précédents, M. Ludovic Sciout (voy. nº 15393) n'a pas hésité à reproduire, comme « un véritable chef-d'œuvre de bassesse et de niaiserie », dans la première édition de son *Histoire de la constitution civile du clergé* (tome II, p. 194-195) de copieux extraits du prétendu mandement que, mieux informé sans doute, il a fait disparaître de la réimpression abrégée de son travail.

M. Paul Lacombe a le premier signalé (*Essai*, nº 297) la méprise de Buchez et de l'abbé Jager.

16180. — Lettre pastorale de M. l'évêque de Paris au clergé constitutionnel et aux fidèles de son diocèse (16 avril 1791). *Paris, imp. de l'Évêché. S. d.* (1791), in-4°, 4 p. [*N.* Ld4 3521.]

Pièce apocryphe, mais non satirique ; la première page porte : « PIERRE-FRANÇOIS GOBET (*sic*), par la Miséricorde divine, etc. » Les véritables prénoms de l'évêque étaient JEAN-BAPTISTE-JOSEPH.

16181. — Lettre à M. Gobel, évêque titulaire de Lydda et intrus de Paris. Deuxième édition (20 avril 1791). *Paris, Crapart. S. d.*, in-8°, 28 p. [*N.* Ld4 3530.]

ÉPIGR. :

Il aurait volontiers écrit sur son chapeau :
« C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau. »

M. Lacombe dit que la première édition est en tous points conforme à la première.

Voyez les nos 16187-16188 et 16192-16193 ci-dessous.

16182. — Lettre pastorale de M. l'évêque métropolitain de Paris au clergé et aux fidèles de son diocèse (21 avril 1791). *Paris, Cl. Simon*, 1791, in-4°, 36 p. [*N.* Ld4 3534.]

Authentique.

16182a. — Lettre pastorale de M. l'évêque métropolitain de Paris... *Paris, Cl. Simon*, 1791, in-4°, 40 p. [*N.* Ld4 3534 A.]

16182b. — Lettre pastorale de M. l'évêque métropolitain de Paris... *Paris, Cl. Simon*, 1791, in-8°, 48 p. [*N.* Ld4 3534 B.]

Voyez le numéro suivant.

16183. — Réfutation rapide de la Première Lettre pastorale de M. Gobel, évêque constitutionnel du département de Paris. Pour servir de confirmation aux principaux points de l'ouvrage intitulé : « la Nouvelle Église de France, contemplée au jour de sa naissance et convaincue de n'être pas l'épouse de Jésus-Christ ». *Paris, Brille. S. d.*, in-8°, 28 p. [*N.* Ld4 3536.]

Voyez le nº 15650 ci-dessus.

16184. — Correspondance secrète de M. GOBET (*sic*), évêque de Lydda, contenant : 1° Lettre de M. l'évêque de Lydda au chapitre de Basle, concernant les décrets de l'Assemblée nationale sur ce qui a rapport aux droits temporels et spirituels des princes, ecclésiastiques et laïques, possessionnés en Alsace. 2° Lettre de M. l'évêque de Lydda à S. A. Monseigneur le prince-évêque de Basle, pour lui faire part de son élection au siège métropolitain de Paris (15 mars 1791). 3° Réponse de S. A. Monseigneur le prince-évêque de Basle à M. Gobet, évêque de Lydda. 4° Citation édictale contre le sieur Renguer, neveu de M. l'évêque de Lydda, accusé et convaincu du crime de haute trahison (25 avril 1791). *S. l. n. d.*, in-8°, 20 p. [*N.* Ld4 3545.]

16185. — Lettre d'un vieux soldat catholique romain à l'ancien clergé, séculier

et régulier, du diocèse de Paris (27 avril 1791). *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Ld⁴ 3546.]

Signé : le ci-devant COMTE DE SANOIS.
Contre la constitution civile du clergé et contre Gobel.

16186. — Lettre à M. Gobel, concierge à l'Archevêché (5 mai 1791). *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld⁴ 8008.]

Signée : BRAS-DE-FER, passeux zà la Râpée.
En langage populaire.

16187. — Seconde Lettre à M. Gobel, évêque titulaire de Lydda et intrus de Paris (27 mai 1791). *Paris, imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 27 p. [*N.* Ld⁴ 3635.]

Voyez le n° 16181 dessus et le numéro suivant.

16188. — Troisième Lettre à M. Gobel, évêque titulaire de Lydda et intrus de Paris (4 juin 1791). *Paris, imp. Crapart*, 1791, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 3645.]

16189. — Lettre circulaire de M. l'évêque métropolitain de Paris (J.-B.-J. GOBEL) à MM. les curés et autres ecclésiastiques de son diocèse (7 juin 1791). *Imp. C. Simon*, 1791, in-8°, 15 p. [*N.* Ld⁴ 3650.]

Voyez les deux numéros suivants.

16190. — Observations sur la Lettre circulaire de M. Gobel, premier évêque talleyrandiste de Paris, à ses curés en date du 9 (*sic*) juin. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 3651.]

Voyez le numéro précédent.

16191. — Lettre à M. Talleyrand, ancien évêque d'Autun, chef de la communion des talleyrandistes, sur son rapport concernant l'admission égale et indéfinie de tous les cultes religieux et Observations sur la lettre circulaire de M. Gobel, premier évêque talleyrandiste de Paris, à ses curés en date du 9 (*sic*) juin. *Paris, Dufresne*, 1791, in-8°, 1 f. et 78 p. [*N.* Ld⁴ 8381.]

On trouve, p. 71, les *Observations* annoncées sur le titre.

16192. — Quatrième et Dernière Lettre à M. Gobel, évêque titulaire de Lydda et intrus de Paris (18 juin 1891). *Paris, imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 28 p. [*N.* Ld⁴ 3660.]

Malgré son intitulé, cette Lettre ne fut pas la dernière. Voyez le numéro suivant et les nos 16181, 16187-16188 ci-dessus.

16193. — Vme et VIme Lettre à M. Gobel, évêque titulaire de Lydda et intrus de Paris (14 juin-2 octobre 1791). *Paris, imp. Crapart*, 1791, in-8°, 58 p. [*N.* Ld⁴ 3718.]

16194. — Lettres monitoires fulminées par M. de Lydda... à l'occasion d'une échelle trouvée dans la tribune des Jacobins (1791).

Pamphlet. Voyez tome II, n° 9518.

16195. — Mandement de M. l'évêque métropolitain de Paris, qui ordonne un *Te Deum* dans toutes les églises de son diocèse, en actions de grâces de l'heureuse conclusion des travaux de l'Assemblée nationale et de l'acceptation faite par le Roi de l'acte constitutionnel ; avec des prières publiques pour le salut et la prospérité de l'État (18 septembre 1791). *Paris, C. Simon*, 1791, in-4°, 24 p.

Signé : J.-B.-J. GOBEL, évêque métropolitain de Paris. Par mandement, DEVAUX, secrétaire.

16196. — Cantique en l'honneur de saint Gobel, premier évêque constitutionnel de Paris, pour servir de pendant à celui de saint Lamourette, premier évêque constitutionnel de Lyon. *S. l. n. d.* (1791), in-8°, 8 p.

Sur l'air : *Turlurette.*
Cité par M. Lacombe (*Essai*, n° 289), d'après le titre de départ d'un ex. incomplet du titre. Ce pamphlet contient une note sur les différentes manières d'écrire le nom de l'évêque : Gobel, Gobet, Gobert. La première forme est, semble-t-il, la véritable.

16197. — Accord des vrais principes de l'Église, de la morale et de la raison sur la constitution civile du clergé de France. Par les évêques des départements, membres de l'Assemblée nationale constituante. *Paris, Desenne*, 1791, in-8°, 1 f. et 238 p. [*N.* Ld⁴ 3701.]

Signé : J.-B.-J. GOBEL, évêque métropolitain de Paris, etc.

Dans l'ex. de la B. N. est reliée à la suite une *Lettre des évêques constitutionnels au pape* (imp. Desenne, 1791, in-8°, 16 p.). Voyez le numéro suivant.

16198. — Lettre des évêques constitutionnels, membres de l'Assemblée constituante, au pape, en lui envoyant l'ouvrage fait pour la défense de la constitution civile du clergé. *Imp. Desenne*, 1791, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 3702.]

Signé : J.-B.-J. GOBEL, évêque métropolitain de Paris, etc.

16199. — Rapprochement de la Lettre des évêques soi-disant constitutionnels au pape Pie VI avec les Lettres de Luther à Léon X. Extrait du « Parallèle des révotions », par M. N.-S. GUILLON, prêtre. Seconde édition. *Paris, Crapart*, 1791, in-8°, 20 p. [*N.* Ld⁴ 3703.]

Voyez le n° 15374 ci-dessus.

16200. — Supplément à l'ouvrage des évêques constitutionnels sur l'accord de la raison et de la religion avec la constitution civile du clergé, par un oratorien P. D. P. A. M. *Paris, Froullé; Leclère*, 1791, in-8°, 23 p. [*N.* Ld⁴ 3793 A.]

ÉPIGR. :

L'intolérant est le seul intolérable.

Voyez les deux numéros suivants.

16200ᵃ. — Supplément à l'ouvrage des évêques constitutionnels sur l'accord de la raison et de la religion avec la constitution civile du clergé. Par un oratorien, P. D. P. A. M. Seconde édition, corrigée et augmentée, avec une réponse à la réfutation qu'on en a faite. *Paris, Froullé, l'an IV de la Liberté*, in-8°, 1 f. et 46 p. [*N.* Ld⁴ 3793.]

Même épigraphe qu'au numéro précédent. Voyez aussi le numéro suivant.

16201. — Réfutation de l'écrit intitulé : « Supplément à l'ouvrage des évêques constitutionnels sur l'accord de la raison et de la religion avec la constitution civile du clergé, par un oratorien, P. D. P. A. M. ». *Paris, Dufrêne*, 1792, in-8°, 1 f. et 117 p. [*N.* Ld⁴ 3794.]

16202. — L'Incompétence du pouvoir civil dans les choses spirituelles ou Réfutation des faux principes des dix-huit évêques constitutionnels, signataires de l'Accord. Par un docteur en théologie de la Faculté de Paris. *Paris, imp. Crapart*, 1792, in-8°, 128 p. [*N.* Ld⁴ 3795.]

Par l'abbé DIECHE, d'après Barbier.

16203. — Lettre de M. l'évêque métropolitain de Paris, contenant des vues de pacification sur les troubles actuels de l'Église de France, en réponse à celle de M. Charrier de la Roche, lui annonçant sa démission de l'évêché métropolitain de Rouen. *Imp. Cl. Simon. S. d.* (1791), in-8°, 24 p. [*N.* Ld⁴ 7230.]

16204. — Moyens de dotation et d'administration temporelle des paroisses de Paris sans nouveaux frais pour la nation proposés au directoire du département de Paris, par M. l'évêque métropolitain MM. les curés des anciennes et nouvelles paroisses et MM. les marguilliers des anciennes paroisses de la capitale. *Paris, Cl. Simon*, 1792, in-8°, 58 p.

16205. — Lettre pastorale de M. l'évêque métropolitain de Paris, qui indique des prières publiques pour la prospérité des armes de la nation (3 mai 1792). *Paris, imp. Cl. Simon*, 1792, in-8°, 8 p. [*P.* 22869*, n° 9.]

Signé : J.-B.-J. ; par mandement, DEVAUX, secrétaire.

16206. — Grand Jugement de la mère Duchesne et Nouveau Dialogue. *Paris, imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 24 p. [*N.* Lc² 587. — *R.* AD. XVII, 46.]

Contre le clergé intrus et nommément contre Gobel au sujet des dispenses de mariage. Les interlocuteurs sont la Mère Duchesne ; M. Ducas, ci-devant gazier ; Mᵐᵉ Ducas, ci-devant Mˡˡᵉ Chabrouette, dite *Manon*, blanchisseuse, nouvellement mariée, et l'ancien et véritable curé de la paroisse de la Mère Duchesne. Le dialogue est en langage populaire.

Par l'abbé PIERRE-LOUIS BUÉE, supérieur du séminaire de Saint-Marcel. Voyez ci-dessus, nᵒˢ 15662-15663.

15207. — Mémoire justificatif du citoyen évêque du département de Paris et des

citoyens vicaires composant son conseil, adressé au Conseil exécutif provisoire (1793).

Sur la tenue des registres de l'état civil. Voyez les nos 15344-15345 ci-dessus.

16208. — Lettre pastorale du citoyen évêque métropolitain du diocèse de Paris pour le saint temps du carême (5 février 1793). *Imp. Cl. Simon*, 1793, in-8°, 7 p. [*N.* Ld4 8000.]

16209. — Mémoire justificatif pour le citoyen [Gobel], évêque métropolitain de Paris. *Imp. Cl. Simon*, 1793, in-8°, 27 p. [*N.* Lb41 4655.]

Exposé de son rôle comme évêque suffragant de l'évêché de Bâle.

16210. — Département de Paris. Procès-verbal de la séance du Conseil général du 17 brumaire an II (7 novembre 1793).

Abdication par Gobel, ses vicaires et deux autres prêtres de leurs fonctions ecclésiastiques. Voyez tome II, n° 6429.

§ 4. — Réorganisation du culte catholique (1795-1802).

A. — ACTES ET DÉLIBÉRATIONS DES ÉVÊQUES RÉUNIS A PARIS

16211. — Combats et Triomphe de la religion dans la Révolution. *S. l.*, 1795, in-12, 71 p. [*P.* 7424.]

La défectuosité de l'impression et du papier fait supposer à M. Paul Lacombe (n° 229) que cette brochure de propagande était sortie d'une imprimerie clandestine.

16212. — Lettre encyclique de plusieurs évêques de France à leurs frères les autres évêques et aux églises vacantes (15 mars 1795). *S. l. n. d.*, in-4°, 32 p. [*N.* Ld4 3953.]

L'ex. de la B. N. est incomplet et s'arrête, p. 16, sur un sens inachevé.

16212a. — Lettre encyclique de plusieurs évêques de France... Troisième édition, revue, corrigée et augmentée de nouvelles adhésions. *Paris, Leclère*, 1795, *an III*, in-8°, 32 p. [*N.* Ld4 3953 A.]

16212b. — Lettre encyclique de plusieurs évêques de France... Quatrième édition, revue, corrigée et augmentée de nouvelles adhésions. *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne*, 1795, *an III*, in-8°, 27 p. [*N.* Ld4 3953 B.]

16212c. — Lettre encyclique de plusieurs évêques de France... Cinquième édition, revue, corrigée et augmentée de nouvelles adhésions. *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne, l'an de J.-C.* 1796, *l'an IV de la République*, in-8°, 204 p. [*N.* Ld4 3953 C.]

16213. — Dialogue entre un vicaire épiscopal de Paris et un prêtre insermenté sur la « Lettre encyclique de plusieurs évêques ». *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Ld4 6996.]

16214. — Concile des évêques et curés, avec leur délibération d'acte de foi tenu dans l'église Notre-Dame de Paris, le 15 août 1795, l'an III de la Rép. fr. (*sic*). *Imp. N.-M. Dumaka. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld4 7022.]

P. 7, *Aux Français, le* 10 *août* 1797 (vers). P. 8, *les Palmes à donner à La Fayette le jour de son entrée à Paris.*

16215. — Seconde Lettre encyclique de plusieurs évêques de France, réunis à Paris, à leurs frères les autres évêques et aux églises veuves, contenant un règlement pour servir au rétablissement de la discipline de l'Église gallicane (13 décembre 1795). *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne*, 1795, *an IV*, in-8°, 216 p. [*N.* Ld4 3971.]

Voyez le n° 16212 ci-dessus.

16216. — Lettre circulaire. Les Évêques réunis à Paris à (1er avril 1796). *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld4 3985.]

Au sujet du Concile national.

16217. — Lettre pastorale des évêques réunis à Paris, pour ordonner des prières en actions de grâces des victoires remportées par l'armée de la République. *Imp.-librairie Chrétienne. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Ld⁴ 7243.]

« Donnée à Paris le dimanche dans l'octave de l'Ascension, 8 mai de l'an de grâce 1796, quatrième de la République française. »

16218. — Compte rendu aux évêques réunis à Paris, par le cit. GRÉGOIRE, évêque de Blois, de la visite de son diocèse. Imprimé d'après leur avis et suivi d'une dissertation sur l'argument du parti le plus sûr (8 décembre 1796). *Imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.*, in-8°, 48 p. [*N.* Ld⁴ 4006.]

16219. — Instruction pastorale des évêques réunis à Paris à leurs diocèses respectifs pour le saint temps de carême et pour la préparation à la communion paschale (19 février 1797-1er ventôse an V). *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.*, in-8°, 27 p. [Collection Grégoire.]

16220. — Instruction pastorale de plusieurs évêques, réunis à Paris pour le saint temps de carême 1798, sur la confession sacramentelle (21 février 1797). *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne, an de J.-C.* 1797 (*an VIe Rép.*), in-8°, 1 f. et 54 p. [*N.* Ld⁴ 7640.]

P. 53-54, liste des signataires.

16221. — Lettre circulaire des évêques réunis à Paris, concernant les travaux préparatoires à la tenue du Concile national (25 mars 1797). *Imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 4015.]

L'ex. de la B. N. porte les signatures autographes de SAURINE, ROYER, CLÉMENT, WANDELAINCOURT et GRÉGOIRE.
Dans un second tirage, ces signatures, omises sur le premier, sont imprimées.

16222. — Lettre à un ami sur la position actuelle de l'Église de Paris (1er prairial an V-20 mai 1797). *S. l. n. d.*, in-8°, 22 p. [*N.* Ld⁴ 7579.]

16223. — Fête commémorative de la dernière persécution et du rétablissement du culte en France, par les évêques réunis à Paris (4 juin 1797-16 prairial an V). *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.*, in-8°, 28 p. [*P.* 12272*.]

Signé : E.-M. DESBOIS, évêque d'Amiens ; A.-H. WANDELAINCOURT, évêque de Langres ; H. GRÉGOIRE, évêque de Blois ; J.-P. SAURINE, évêque de Dax ; A.-J.-C. CLÉMENT, évêque de Versailles.

16224. — Lettre circulaire des évêques réunis à Paris aux évêques métropolitains de France (22 juin 1797-4 messidor an V). *Imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 8021.]

16225. — Observations sur ce qu'on appelle *Reservas* en Espagne, par les évêques réunis à Paris (25 pluviôse an VII-13 février 1799). *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Ld⁴ 4085.]

Signées : J.-P. SAURINE, évêque de Dax ; E.-M. DESBOIS, évêque d'Amiens ; H. GRÉGOIRE, évêque de Blois ; N. JACQUEMIN, évêque de Cayenne.
Les *Reservas* sont ce qu'on appelait en France *Annates*, ou revenu d'une année d'un bénéfice vacant versé à la Chambre apostolique par le nouveau titulaire du bénéfice en échange de la bulle d'institution. Les *Annates* avaient été virtuellement abolies par les décrets du 4 août et du 2 novembre 1789, mettant à la disposition de la nation les biens du clergé.

B. — ACTES ET DÉLIBÉRATIONS DU PRESBYTÈRE DE PARIS

16226. — Mandement du Presbytère de l'église métropolitaine de Paris, présidé par le révérendissime évêque de Meaux, qui ordonne qu'il sera chanté un *Te Deum* dans toutes les paroisses du diocèse, en actions de grâces de la victoire remportée par l'armée d'Italie (30 janvier 1797-11 pluviôse an V). *Paris, librairie Chrétienne. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb⁴² 1242.]

16227. — Mandement du Presbytère de Paris. *Paris, Couret et Ce, an V*, in-8°, 33 p.

Le titre de départ, p. 1, porte en plus : *Pour diriger les fidèles pendant le carême de la présente année* 1797 *de l'ère chrétienne.* Ce *Mandement* est datée du 17 février 1797 (29 pluviôse an V) et signé, par ordre du Presbytère : CLAUSSE, curé de Saint-André, président ; PAUL BAILLET, secrétaire.

16228. — Aux Quatre Évêques de France célébrant, donnant la confirmation et faisant des ordinations dans le diocèse de Paris contre le vœu de Mgr l'archevêque, s'efforçant de répandre, avec M. Dampierre, une multitude d'erreurs par écrit qui sapent les premiers fondements de la religion, de la puissance légitime et de l'ordre social (27 avril 1797). *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld⁴ 6905.]

Signé : DE BONMAZOT.
Ces quatre évêques soumissionnaires sont ceux d'Alais, de Saint-Papoul, de Troyes et d'Angers, dit une note manuscrite ancienne sur l'ex. de la B. N.

C. — CONCILE DE 1797

16229. — Journal du Concile national tenu à Paris et commencé le 15 août 1797 [28 messidor an V] (1er fructidor-22 brumaire an V-17 août-25 novembre 1797). *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne*, 22 numéros in-8°, 176 p.

Le n° 1 forme en même temps le *Prospectus* de la publication.

16230. — Bref du pape, adressé à tous les catholiques de France (6 février 1797). *Imprimé à Rome, et réimprimé à Paris, de l'imprimerie de Leguay, se trouve au dépôt des Papiers-Nouvelles. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 4011.]

Apocryphe.
En regard du titre, portrait de profil gravé sur bois du pape Pie VI, avec cette légende : « Né en 1717, pape en 1775. »

16231. — Lettre pastorale du Synode diocésain de la métropole de Paris à tous les pasteurs, prêtres et fidèles de l'église métropolitaine de Paris. Salut et bénédiction en Jésus-Christ Notre-Seigneur (11 août 1797-24 thermidor an V). *Imp. Baudelot et Eberhardt, successeurs de M. Pierres. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Ld⁴ 7462.]

Annonce de l'ouverture du prochain Concile signé : VIENNET, curé de Saint-Merry, président ; POULLARD, curé d'Aubervilliers, secrétaire ; P. BAILLET, membre du Presbytère, secrétaire.

16232. — Très Humbles Remontrances des prêtres mariés au Concile national. *Imp. Courrier. S. d.* (1797), in-8°, 7 p. [*N.* Ld⁴ 7049.]

Signé : MATHIEU, homme de loi.
Contre le célibat religieux.

16233. — Souscription proposée à tous les fidèles ou Préservatif contre les ravages de l'impiété. *Imp. Lemaire. S. d.* (1797), in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 7533.]

Signée : CHRISTOPHILE. Facétie au sujet du Concile de 1797.

16234. — Rapport de la congrégation chargée de la classification des travaux du Concile national de France, par le C. GRÉGOIRE, évêque de Blois. *Imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 4016.]

16235. — Lettre des évêques et des prêtres assemblés à Paris en Concile national à leurs frères les évêques et prêtres résidents en France (15 août 1797). *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne, an de J.-C. 1797 (an V)*, in-8°, 15 p. [*N.* Ld⁴ 4043.]

Signée : LECOZ, président, etc.

16236. — L'Église de France, assemblée en Concile national, à notre Très Saint-Père le pape Pie VI (25 août 1797). *Imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 4045.]

Suivi de la traduction latine.
Signé : LECOZ, évêque métropolitain de Rennes, présidant le Concile de l'Eglise de France, etc.

16237. — Instruction du Concile national, sur le serment décrété le 19 fructidor an V de la République (8 septembre 1797). *Imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 4054.]

Signée : LECOZ, évêque métropolitain de Rennes, président, etc.

16238. — Plan de conciliation proposé par le Concile national de l'Église gallicane. *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne, 1797 (an VI)*, in-8°, 39 p. [*N.* Ld⁴ 7609.]

Les pp. 31-39 sont occupées par la liste des membres du Concile.

16239. — Décret de pacification, proclamé, par le Concile national de France,

dans l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris, le dimanche 24 septembre 1797 (3 vendémiaire an VI). *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne*, 1797-an VI, in-8°, 40 p. [*N.* Ld⁴ 4056.]

16240. — Compte rendu, par le citoyen GRÉGOIRE, au Concile national, des travaux des évêques réunis à Paris. Imprimé par ordre du Concile national. *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne*, 1797-*an VI*, in-8°, 1 f. et 84 p. [*N.* Ld⁴ 4060.]

16241. — Collection des pièces imprimées par ordre du Concile national de France. *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne*, 1797-*an VI*, in-8°. [*N.* Ld⁴ 4061.]

Réunion sous titre collectif de pièces à pagination distincte, dont le détail est imprimé au verso de ce titre.

16242. — Lettre synodique du Concile national de France aux pères et mères et à tous ceux qui sont chargés de l'éducation de la jeunesse (5 novembre 1797-15 brumaire an VI). *Imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.*, in-8°, 23 p. [*N.* Ld⁴ 6564.]

16243. — Seconde Lettre synodique du Concile national de France aux pasteurs et fidèles sur divers abus qui se sont introduits dans quelques paroisses. *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne*, 1797 (*an VI*), in-8°, 1 f. et 25 p [*N.* Ld⁴ 6563.]

16244. — Quatrième Lettre synodique du Concile national de France aux pasteurs et aux fidèles pour leur annoncer la fin de la session. Publiée en présence du Concile national, au prône de la messe solennelle dans l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris, le 12 novembre 1797 (22 brumaire an VI). *Imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Ld⁴ 6565.]

P. 9, *l'Église gallicane assemblée en Concile national à Paris, à Sa Sainteté le pape Pie VI*, datée du 12 novembre 1797 et suivie de la traduction latine.

16245. — Consultation sur cette question : Doit-on transférer le dimanche au décadi ? (13 frimaire an VI-3 décembre 1797). *Imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.*, in-8°, 23 p. [*N.* Ld⁴ 7035.]

Signée (p. 22) par les évêques : DESBOIS, GRÉGOIRE, ROYER, WANDELAINCOURT, SAURINE, CLÉMENT et JACQUEMIN.

16246. — Dispute du diable entre Monsieur Dimanche, la citoyenne Décade, le curé de la paroisse des Innocents, le curé des théophilanthropes. Réconciliation de la décade avec le dimanche. *Rue des Prêtres-Séverin, n°* 169. *S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb⁴² 324.]

On lit à la fin : Signée : ASTAROTH ; traduit de l'hébreu, par ISAAC-NATHAN.

16247. — Réponse à un curé au sujet des dimanches et des décadis. *Imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.*, in-8°, 12 p. [Collection Grégoire.]

Signée : J.-P. S. [J.-P. SAURINE], évêque.

16248. — Décret de pacification proclamé par le Concile national de France dans l'église métropolitaine Notre-Dame de Paris, le dimanche 24 septembre 1797 (3 vendémiaire an VI de la Rép. fr.). *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne, an de J.-C.* 1797 (*an VIe rép.*), in-8°, 40 p.

P. 34-40, liste de tous les députés de Paris et des départements au Concile.

L'ex. de la collection Grégoire porte : Rédacteur, PAUL BAILLET.

16249. — Observations sommaires sur les collectes des églises et relativement au Concile national de France (29 septembre 1797-8 vendémiaire an VI). *Paris, imp. Baudelot et Eberhardt*, 1797-*an VI*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 7778.]

16250. — Lettre synodale du Concile national de France aux pasteurs et aux fidèles, sur les moyens de rétablir la paix religieuse. *Imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.* (1797), in-8°, 23 p.

Signée : CL. LECOZ, présidant le Concile national de France ; LANJUINAIS, PONSIGNON, WARENGLIERS, GRAPPIN, CLAUSSE, LECHÊNE, secrétaires.

Un ex. de la collection Grégoire porte cette note manuscrite : « Rédacteur, FRANÇOIS DE TORCY. »

16251. — Réformes à faire dans l'extérieur du culte catholique, substituer le français au latin pour la prière publique, etc. Demande au Concile de l'Église gallicane, par JH L. N. *Paris, an (de J.-C.)* 1797, 6e *de la République française (imp. Renaudière)*, in-8°, 8 p. [Collection Grégoire.]

Signée (p. 8) : JH L. N. (de Bayonne) et datée du 25 septembre 1797 (2 vendémiaire an VI).

16252. — Instruction du Concile national sur le serment décrété le 19 fructidor an V de la République. *Rouen, Fouquet. S. d.*, in-8°, 16 p. [Collection Grégoire.]

Serment de haine à la royauté et à l'anarchie. Voyez les nos 15977-15992 ci-dessus.

D. — ÉPISCOPAT DE ROYER (AOUT 1798-SEPTEMBRE 1801)

16253. — Instruction pastorale du Presbytère de l'église métropolitaine de Paris, sur l'élection d'un évêque (29 décembre 1797-9 nivôse an VI). *Paris, imp. Baudelot et Eberhardt. S. d.*, in-8°, 95 p. [*Br. M.* F. R. 158, 13.]

Signée : CLAUSSE, curé de Saint-André-des-Arcs, président.

16254. — Lettre pastorale de l'évêque métropolitain de Paris. JEAN-BAPTISTE ROYER, par la permission divine et dans la communion du Saint-Siège, évêque de l'église métropolitaine de Paris, département de la Seine, aux pasteurs et aux fidèles du diocèse, salut et bénédiction en Jésus-Christ Notre-Seigneur (4 septembre 1798-18 fructidor an VI). *Paris, imp. Baudelot et Eberhardt. S. d.*, in-8°, 1 f. et 44 p. [*N.* Ld4 7463.]

Voyez les deux numéros suivants.

16255. — Lettre d'un paroissien de Saint-Roch à Jean-Baptiste Royer, se disant évêque métropolitain de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 39 p. [*N.* Ld4 7467.]

Critique du numéro précédent, attribué par Barbier à l'abbé ETIENNE-ANTOINE DE BOULOGNE, depuis évêque de Troyes et pair de France.

16256. — Observations adressées au C. Royer sur sa Lettre pastorale. *Paris, Le Clère, an VII*, in-8°, 1 f. et 30 p.

16257. — Apologie de l'usage de la langue française dans l'administration des sacrements, en exécution de l'article III du deuxième décret du Concile national sur la liturgie, contre les réclamations des RR. Royer, évêque métropolitain de Paris, et Saurine, évêque de Dax. *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.*, in-8°, 54 p. [*N.* Ld4 4094.]

Le titre de départ, p. 7, porte : *Apologie de l'usage de la langue française dans l'administration des sacrements.* F.-L. PONSIGNON, *vicaire de l'évêque de Versailles, membre de son Presbytère, ancien membre et secrétaire du Concile national, à l'évêque métropolitain de Paris et aux prêtres formant son Presbytère...* 22 *octobre* 1799.

On trouve, p. 33 : *Observations du citoyen* PONSIGNON, *en réponse à l'Avis motivé du citoyen Saurine, sur les Lettres pastorales du R. évêque de Versailles, des* 7 *et* 17 *vendémiaire an VIII, inséré dans le tome X des* Annales de la Religion, *p.* 49... 14 *janvier* 1800.

16258. — Appel au peuple chrétien de la réclamation de M. Royer, évêque de Paris, contre l'admission de la langue française dans l'administration des sacrements. Par un des Pères du Concile national. *Paris, Brajeux*, 1800, in-8°, IV-148 p. [*N.* Ld4 4095.]

Par PIERRE BRUGIÈRE, d'après la *Biographie universelle.*

16259. — Instruction pastorale du révérendissime évêque métropolitain de Paris, sur la paix civile et religieuse (1er juillet 1800). *Paris, imp. Baudelot et Eberhardt. S. d.* (1800), in-8°, 55 p. [*N.* Lb43 533.]

Signé : J.-B. ROYER, évêque ; AUG. BAILLET, curé de Saint-Médard, secrétaire.

16260. — Mandement du révérendissime évêque métropolitain de Paris, qui ordonne de chanter un *Te Deum* pour la paix [de Lunéville] (20 mars 1801). *Paris, imp. Baudelot et Eberhardt. S. d.* (1801), in-8°, 12 p. [*N.* Lb43 628.]

16261. — Lettre circulaire du R. évêque métropolitain de Paris aux RR. évêques

de l'Église gallicane, en réponse à plusieurs évêques qui lui ont écrit sur les inculpations dirigées contre lui dans les « Annales », et sur la tenue projetée d'un Concile national (21 avril 1801). *Paris, imp. Baudelot et Eberhardt. S. d.* (1801), in-8°, 15 p.

E. — CONCILE DE 1801

16262. — Invitation à la paix religieuse, Déclaration des évêques réunis à Paris (19 janvier 1800). *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne*, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 158, 9.]

16263. — Lettre synodique au clergé communiquant (26 juillet 1801-7 thermidor an IX). *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.*, in-8°, 27 p. [*N.* Ld⁴ 8007.]

16264. — La Vérité sur les divisions qui existent entre les deux clergés de France et Projet de réunion ou Lettre de M. l'abbé L***, grand vicaire de M. l'évêque de..., membre du Comité central catholique et romain de Paris, à M. l'abbé de..., provisoirement curé dans un des départements de l'Ouest, mis au jour par C. Vilinas, docteur en droit-canon et ci-devant professeur en plusieurs universités de l'ancienne France (1er août 1801). *Paris, imp. Vatar-Jouannet, an IX*-1801, in-8°, 32 p. [*N.* Ld⁴ 7312.]

16265. — Mémoire sur la permanence du Concile ou Considérations sur les différents partis que le Concile national pourra prendre lorsqu'il sera obligé de délibérer vers le mois de novembre (v. st.) des demandes particulières de congé pour raison d'affaires personnelles ou de rigueur de saison, et au cas qu'il juge à propos de mettre en délibération sa propre permanence, sa surséance et son ajournement, ou le plan d'un intérieur ou tel état de rassemblement que ce soit, ou le renvoi de tout ce qui lui resterait à faire, à la disposition de chaque métropolitain en son Concile provincial. *Paris, imp. Baudelot et Eberhardt. S. d.* (1800), in-8°, 15 p.

Par Clément, évêque de Versailles, d'après une note inscrite sur un ex. de la collection Grégoire.

16266. — Actes du Concile métropolitain de Paris, tenu dans l'église métropolitaine, le 16 juin 1801 (27 prairial an IX) et jours suivants. *Paris, imp. Baudelot et Eberhardt*, 1801 (*an IX*), in-8°, 1 f. et 66 p [*Br. M.* F. R. 96, 1.]

16267. — Essai de travail préparé pour le Concile métropolitain de Paris, indiqué à Meaux et ouvrant le 16 juin 1801. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 20 p. [*N.* Ld⁴ 7727.]

16268. — Les Évêques réunis à Paris aux évêques de l'Église gallicane (2 mai 1801). *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.*, in-8°, 8 p.

Réponse à la Lettre circulaire de Royer aux évêques de l'Eglise gallicane (voyez le n° 16261 ci-dessus).

16269. — Discours pour l'ouverture du Concile national de France, prononcé, le 29 juin 1801 (10 messidor an (X)... en l'église métropolitaine de Paris, par le citoyen Grégoire, évêque de Blois. *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.*, in-8°, 1 f. et 42 p. [*N.* Ld⁴ 4113.]

16270. — Tableau des évêques de France, depuis le décret de l'Assemblée constituante du 27 novembre 1790, par ordre d'arrondissements métropolitains. Le tout, d'après le décret du 12 juillet 1790 et d'après celui du Concile national de 1797. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, avec une Table alphabétique desdits évêchés. *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne, thermidor an VIII*, in-8°, 18 p. [*Br. M* F. R. 113, 2.]

16271. — Liste générale des noms de tous les évêques du Concile national de Paris, des grands vicaires ou curés et prêtres, des docteurs en théologie, des secrétaires, des présents ou absents, avec l'indication des rues et demeures, du numéro de leur maison dans Paris et du diocèse qu'ils sont députés, etc.; leurs décrets et la suite de leurs travaux, sous la protection des lois de la République française et de la surveillance des autorités

constituées. *Paris, Ve Leroux. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Ld⁴ 4122.]

Signé : Le Coz, évêque de Rennes et président du Concile national, etc.

16272. — Traité de l'uniformité et de la liturgie. Présenté au Concile national de 1801, par le cit. Grégoire. *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne, an X*, in-8°, 1 f. et X-132 p. [*N.* Ld⁴ 4114.]

16273. — Lettre synodique du Concile national de France aux pasteurs et aux fidèles, sur les moyens de rétablir la paix religieuse (16 août 1801). *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.*, in-8°, 23 p. [*N.* Ld⁴ 4118.]

Signée : Cl. Lecoz, présidant le Concile national de France; Lanjuinais, Ponsignon, etc.

16274. — Concile national. Séance publique du 23 messidor an IX (12 juillet 1801). *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld⁴ 7786.]

P. 3, décret du Concile national relatif à la fête du 14 juillet.

16275. — Actes du second Concile national de France, tenu, l'an 1801 de J.-C. (an IX de la République française), dans l'église métropolitaine de Paris. *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne, ans IX-X*, 3 vol. in-8°. [*N.* Ld⁴ 4120.]

16276. — Réponse à la lettre répandue, par un citoyen, en l'église Notre-Dame de Paris, le 29 juin, jour de l'ouverture du Concile national, pour proposer au clergé de France une démission générale de tous ses titres (18 août 1801). *S. l. n. d.*, in-8°, 6 p. [*N.* Ld⁴ 4123.]

Signée : ***.

16277. — Concile national de France (16 août 1801). *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.*, in-8°, 20 p. [*N.* Ld⁴ 4119.]

Déclaration de clôture.

16278. — Lettre de M*** à un ami de province sur la clôture du Concile national de France à Paris, en août 1801. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [*N.* Ld⁴ 8014.]

F. — ARCHIÉPISCOPAT DE M. DE BELLOY

16279. — Lettre pastorale de M. l'archevêque de Paris [Jean-Baptiste de Belloy] (18 avril 1802). *Paris, Leclère, an X-MDCCCII*, in-4°, 11 p. [*N.* E. Inv. 2400.]

Au sujet du Concordat.

16280. — A Monsieur l'Archevêque de Paris. — Projet de division territoriale de Paris en paroisses et succursales. *Paris, imp. Millet. S. d.* (1802), in-4°, 4 et 12 p. [*N.* Lk⁷ 6761.]

Le *Projet* est précédé d'une sorte de lettre ou préface signée des administrateurs temporels de l'église Saint-Gervais de Paris, invitant l'archevêque à user du droit que lui confère l'article 61 de la loi du 18 germinal an X (8 avril 1802) de régler, de concert avec le préfet, le nombre et l'étendue des succursales du diocèse.

Les deux pièces n'ont chacune qu'un titre de départ, avec pagination distincte.

Voyez les trois numéros suivants.

16281. — Mandement de M. l'archevêque de Paris concernant les circonscriptions des paroisses, avec les noms des curés et des desservants des succursales (17 floréal an X-7 mai 1802). *Imp. Duchon. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* E. 2400.]

Important document.

16282. — Règlement pour l'institution des fabriques et le casuel des paroisses et succursales de Paris et de ses faux-bourgs. *Paris, Le Clère, an XI*-1803, in-4°, 9 p. et 1 tableau. [*P.* 6572.]

16283. — Lettre pastorale de S. E. M. le cardinal archevêque de Paris concernant la circonscription des cures et succursales de la ville de Paris, et le règlement qui fixe les droits respectifs des cures et des desservants (30 mai 1803). *Paris, Le Clère, an XI*-1803, in-8°, 37 p.

M. de Belloy occupa le siège archiépiscopal jusqu'au 10 juin 1808; mais je crois devoir arrêter ici l'énumération des actes accomplis sous son administration.

CHAPITRE IV

ÉTABLISSEMENTS & MONUMENTS RELIGIEUX

§ 1. — Généralités de l'histoire des églises et couvents de Paris.

16284. — Dictionnaire historique, critique, politique et moral des bénéfices, contenant tous les établissements ecclésiastiques tant séculiers, réguliers, qu'hospitaliers, militaires, de la France, où l'on trouvera les titres de tous les bénéfices, les noms des patrons et des collateurs; avec un (*sic*) note historique sur chacun d'eux, et sur les personnages célèbres ou intéressants qui y reposent. Par M. H. D. C. [HENNIQUE DE CHEVILLY], avocat en Parlement. *Paris, chez l'auteur; D.-C. Couturier père*, 1778, in-8°, 2 ff. et XVI-556 p. [*N.* Ld[1] 30. — *P.* 1836.]

En tête de l'ex. de la B. N. est relié un prospectus (11 p.) en partie reproduit dans la préface de l'ouvrage. L'auteur annonçait trois volumes; le premier, entièrement consacré au diocèse de Paris, ainsi que l'indique le faux-titre, a seul paru. Il renferme sur l'état matériel et financier de l'archevêché des renseignements qui, pour la plupart, étaient encore exacts au moment de la Révolution.

Barbier et Quérard appellent l'auteur : Hennique de Chenilly, mais il n'est pas douteux que ce ne soit là une erreur; la dédicace (imprimée) à Amelot de Chaillou porte Cheuilly et l'*u* avait alors la valeur phonétique du *v*. La veuve de l'auteur (assassiné à Versailles le 21 août 1787), a également signé Cheuilly une requête adressée à l'Assemblée nationale (cf. quatrième partie de la *Bibliographie*, v° *Hennique*).

¶ L'abbé VALENTIN DUFOUR avait commencé, dans le *Bulletin du Comité archéologique du diocèse de Paris* la publication d'un *État du diocèse en* 1789 restée inachevée (voyez tome I[er] de ce *Bulletin*, pp. 20-60, 314-354, 417-435, et tome II, pp. 229-269).

¶ M. ALBERT BABEAU a publié dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, de 1895, pp. 201-207, d'après un état par lui retrouvé aux Archives nationales, le tableau des religieux domiciliés dans les couvents d'hommes en 1790 et 1791, celui des revenus et charges de ces couvents (d'après le *Tableau* décrit sous le numéro suivant) et un relevé numérique des livres dont se composaient leurs bibliothèques (Archives nationales, M 797).

16285. — Tableau général des produits et charges des biens des religieux établis à Paris, dressé par la municipalité dans son département du Domaine pour les déclarations du clergé. *Paris, imp. Lottin aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790, 2 tableaux in-folio plano. [*N.* Lk[7] 6746.]

Voyez le numéro précédent et le numéro suivant.

16286. — Tableau général des produits et charges des biens des religieuses établies à Paris... *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790, in-folio plano. [*N.* Lk[7] 6747.]

Voyez le numéro précédent.

16287. — A Nosseigneurs les députés aux États-Généraux. *Avignon et Paris, V[e] Hérissant; Varin; Debray; Versailles,*

Blaizot, 1789, in-8°, 1 f., 40 p. et 1 tableau. [*N.* Lk7 16033.]

Le titre de départ, p. 1, porte : *Projet concernant les divers territoires ou districts des paroisses de Paris, pour être présenté à Nosseigneurs composant l'assemblée des États-Généraux.*

Le tableau plié est intitulé : *Projet des quatre cimetières généraux.*

Le Projet concernant les paroisses a été remis en circulation l'année suivante, avec le nom de l'auteur et un supplément. Voyez le numéro suivant.

16288. — A Nosseigneurs les députés aux États-Généraux, par Messire Denoux, premier archiprêtre, curé de la Madeleine-en-la-Cité, protonotaire apostolique, vicaire général d'Ajaccio, en Corse. Distribué dès les premiers jours de 1789, avec un supplément du même auteur. *Paris, Ve Hérissant; Varin; Debray*, 1790. — Supplément au Projet concernant les divers territoires ou districts des paroisses de Paris, présenté... par Messire Denoux... et distribué dès les premiers jours de 1789. *S. l.* (*imp. Ve Hérissant*), 1790, in-8°, 40 p., 1 tableau et 14 p. [*N.* Lk7 13820.]

Voyez le numéro précédent.

Un second exemplaire est porté au catalogue de la B. N. sous la cote Lb39 2782.]

16289. — Loi (n° 341) relative à la suppression de plusieurs paroisses dans les deux îles appelées île du Palais et île Saint-Louis à Paris, donnée à Paris, le 15 janvier 1791. Décret de l'Assemblée nationale du 13 janvier 1791. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 3 p.

Les paroisses supprimées dans les deux îles étaient les suivantes : la Madeleine-en-la-Cité, Saint-Germain-le-Vieux, Saint-Pierre-aux-Bœufs, Saint-Landry, Sainte-Croix, Saint-Pierre-des-Arcis, Saint-Barthélemy, Saint-Maur, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Denis, la basse Sainte-Chapelle et Saint-Louis-en-l'Ile. Toutefois, cette dernière paroisse devait subsister pour servir de succursale à la cathédrale, jusqu'à ce que la communication entre les deux îles Saint-Louis et du Palais eût été établie.

16290. — Décret sur la circonscription des paroisses de Paris. Séance du 4 février 1791. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 15 p.

Procès-verbal, n° 553. Voyez les deux numéros suivants.

16291. — Loi (n° 522) relative à la circonscription des paroisses de la ville de Paris, donnée à Paris, le 11 février 1791. Décret de l'Assemblée nationale du 4 février 1791. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 15 p.

16292. — Municipalité de Paris. Loi relative à la circonscription des paroisses de la ville de Paris, donnée à Paris, le 11 février 1791, transcrite sur les registres de la municipalité de Paris, le 18 février 1791. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-4°, 12 p.

16293. — Municipalité de Paris. État des églises et chapelles, appartenantes à la nation, à faire fermer, au désir de l'arrêté du directoire du département du 11 avril 1791. — État des églises et chapelles exceptées, au désir de l'arrêté du directoire du département du 11 avril 1791. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin. S. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Lb40 1249.]

Voyez tome II, n° 5877 et les nos 13687-13689 ci-dessus.

16294. — Remarques historiques et critiques sur les trente-trois paroisses de Paris, d'après la nouvelle circonscription décrétée par l'Assemblée nationale, le 4 février 1791, par un citoyen de la section des Lombards. *Paris, Blanchon; Gastelier; Masson*, 1791, in-8°, 1 f. et XX-106 et 4 p. [*N.* Lk7 6748.]

Par Nicolas-François Jacquemart, qui a signé le discours préliminaire.

Il existe dans la réserve de la B. N. un précieux ex. de ces *Remarques* et d'un autre ouvrage du même auteur (voy. le numéro suivant) annotés par l'abbé Joseph-André Guiot, de Rouen, prieur de Saint-Guénault, de Corbeil, dont il porte l'*ex-libris* imprimé. L'abbé Guiot a joint en outre à cet ex. un portrait gravé du frère Fiacre, augustin déchaussé de la place des Victoires.

16295. — Remarques historiques et critiques sur les abbayes, collégiales, paroisses et chapelles supprimées dans la ville et faubourgs de Paris, d'après le décret de l'Assemblée constituante du 4 février 1791. *Paris, au bureau de l'imprimerie de la Société bibliographique; Blanchon;*

Lesclapart; Desenne, 1792, in-8°, XVI-286 p., 1 f. et 4 p. [*N.* Lk7 6749.]

Par Nicolas-François Jacquemart. Voyez le numéro précédent.

Le texte est suivi d'un feuillet non chiffré, intitulé : *Note intéressante* et relatif aux deux bourdons de Notre-Dame. La table des matières a une pagination distincte.

Parmi les notes assez nombreuses de l'abbé Guiot sur ces secondes *Remarques*, je signalerai un extrait du *Moniteur* du 3 frimaire an II (25 novembre 1793) relatant la séance de la Commune du 1er brumaire, où fut apportée et ouverte la châsse de sainte Geneviève et une gravure anonyme représentant l'église Saint-Augustins [les Petits-Pères] de la place des Victoires.

Voyez le numéro suivant.

16296. — Les Ruines parisiennes depuis la Révolution de 1789 et années suivantes, avec des remarques historiques sur chacun des établissements qui ne subsistent plus, et quelques observations sur les monuments anciens qui y avaient rapport. *Paris, imp. Desveux; se vend au Magasin de librairie..., an VII de la République française,* in-8°, XVI-296-4 et 4 p.

Même ouvrage que le précédent pour lequel on n'a fait que réimprimer un nouveau titre. Les deux cahiers, de 4 pages chacun, qui se trouvent à la fin du volume, contiennent les tables des matières. Cette deuxième édition a de plus que la précédente, après la page 296, une note en un feuillet non paginé.

16297. — Tableau arrêté par le département de la Seine, contenant les nouveaux noms de quinze églises remises à l'usage des citoyens du canton de Paris. Nouveaux noms motivés sur les objets auxquels on se propose de les dédier. *Imp. Guilhemat. S. d.,* in-8°, 4 p. [*P.* 27004.]

Le décret qui avait autorisé la réouverture est du 15 prairial an III (3 juin 1795).

16298. — Corps législatif. Rapport fait au Conseil des Anciens, par Lecouteulx-Canteleu. Séance du 16 ventôse an IV (6 mars 1796). *Paris, imp. Nationale an IV,* in-8°, 10 p. [*N.* Le45 35.]

Relatif à la situation des maisons ci-devant religieuses comprises dans l'enceinte de Paris et que la résolution du 7 ventôse, prise par le Conseil des Cinq-Cents, entendait excepter des dispositions de la loi du 13 fructidor an III.

Voyez également à ce sujet le n° 12853 ci-dessus.

16299. — Lettre sur la sculpture destinée à orner les temples consacrés au culte catholique et particulièrement sur les tombeaux, adressée au général Bonaparte, premier Consul de la République française, par Deseine, statuaire, membre de l'ancienne Académie de peinture et sculpture de Paris. *Baudouin, floréal an X,* in-8°, 28 p.

Tout en feignant de rendre hommage (p. 7) au zèle de Lenoir, l'auteur demande qu'on restitue à chaque église les monuments qui en avaient été enlevés.

Voyez les deux numéros suivants.

16300. — Opinion sur les musées où se trouvent retenus tous les objets d'art, qui sont la propriété des temples consacrés à la religion catholique, par Deseine, statuaire, membre de l'ancienne Académie de peinture et sculpture de Paris. *Paris, Baudouin, floréal an XI,* in-8°, 65 p. [*P.* 11943*, tome II.]

Violente diatribe contre Lenoir, réimprimée, avec la *Lettre* décrite ci-dessus, en 1814, et apostillée de notes plus injurieuses encore.

Voyez le numéro suivant.

16301. — Notices historiques sur les anciennes Académies royales de peinture, sculpture de Paris, et celle d'architecture, suivies de deux écrits qui ont déjà été publiés et qui ont pour objet la restitution des monuments consacrés à la religion catholique, par Deseine, statuaire, membre de l'ancienne Académie royale de peinture, sculpture de Paris, des Académies de Copenhague et de Bordeaux, statuaire de S. A. S. Mgr le prince de Condé. *Paris, Lenormant,* 1814, in-8°, VIII-312 p.

Dans sa « Lettre » de 1802, Deseine ne trouve pas assez d'éloges pour le général dont la sagesse « a rendu à la nation le libre exercice de sa religion » ! Dans la réimpression de 1814, il ne parle plus que de la « haine que Buonaparte portait à la religion ».

Voyez les deux numéros précédents.

16302. — État des objets d'art placés dans les monuments religieux et civils de Paris au début de la Révolution française, publié d'après les documents inédits, par Henri Stein. Fascicule Ier. *Paris, Charavay*

frères, 1890, in-8°, 2 ff. et 132 p. (la dernière non chiffrée).

Tirage à part de la *Revue de l'art français*, publiée par la Société dont elle est l'organe. La suite de ce travail n'a pas été publiée.

Cet *État* est la reproduction des inventaires dressés dès le mois de septembre 1790, par le peintre DOYEN et le sculpteur MOUCHY, délégués du bureau de liquidation des biens nationaux ecclésiastiques, dans les édifices placés sous le contrôle de l'Assemblée nationale, soit qu'ils fussent maintenus, soit qu'ils fussent destinés à être fermés. Les objets choisis par Doyen et Mouchy formèrent le premier noyau du Musée des monuments français (voyez quatrième division du présent travail). Quelques-uns de ces inventaires, de dates postérieures à 1790, sont dressés par le fameux expert P.-J. LE BRUN, aidé du peintre JEAN NAIGEON, et tous appartiennent aux séries F^{17} et S des Archives nationales.

Voici, dans l'ordre alphabétique, la liste des établissements visités par les commissaires et qui, pour la plupart, figureront de nouveau ci-après ; je me contenterai donc, pour ce qui a trait à leur décoration intérieure, de renvoyer au présent numéro.

P. 76-79, *Augustins de la reine Marguerite* (30 septembre 1790).

P. 51-52, Eglise *Saint-Barthélemy* (11 août 1781 [*sic :* 1791]).

P. 59-64, Maison canoniale de *Saint-Benoît* (30 décembre 1790-11 janvier 1791). [DOYEN et MOUCHY, commissaires.]

P. 41-43, Maison et église des *Blancs-Manteaux* (18 juin 1791).

P. 69-70, *Capucins* de la rue Saint-Honoré (15 octobre 1790).

P. 104-110, *Carmes* de la place Maubert (13 octobre 1790).

P. 110-115, *Sainte-Chapelle* (haute et basse) (23 novembre 1790-24 février 1791).

P. 85-87, *Saint-Étienne-des-Grès* (28 décembre 1790).

P. 115-117, Eglise de *Saint-Germain-le-Vieux* (19 janvier 1791).

P. 33-35, *Saint-Gervais* (17 frimaire an II-7 décembre 1793). [LEBRUN, commissaire.]

P. 90-92, *Saint-Honoré* (S. d.).

P. 65-69, *Jacobins* de la rue Saint-Honoré (11 octobre 1790).

P. 79-83, *Saint-Landry* (22 janvier 1791).

P. 120-131, *Saint-Louis-de-la-Couture* (24 septembre 1790).

P. 73-76, *Saint-Louis-du-Louvre* (18 juin 1791).

P. 119-120, *La Madeleine-en-la-Cité* (21 janvier 1791).

P. 87-89, *Saint-Marcel* (24 décembre 1790).

P. 43, *Sainte-Marine* (S. d.).

P. 92-104, *Minimes* de la place Royale (20 décembre 1790).

P. 47-51, *Minimes* de Vincennes (7 janvier 1791).

P. 4-32, *Notre-Dame* (18 novembre 1790).

P. 35-37, *Pères de Nazareth* (S. d.).

P. 45-46, *Petits-Augustins* (église des).

P. 37-40, *Picpus* (couvent des religieuses de). (S. d.)

P. 43-45, *Saint-Pierre-aux-Bœufs* (S. d.).

P. 83-85, *Saint-Pierre-des-Arcis* (19 janvier 1791).

P. 70-73, Eglise et maison des *Théatins* (20 avril 1791).

M. Stein renvoie en outre, pour l'inventaire des *Carmélites* de la rue Saint-Jacques et pour celui du couvent des *Chartreux*, aux *Archives de l'art français* (tomes III et IV) où ces deux documents ont été publiés ; ils seront rappelés plus loin à leurs lieu et place, ainsi qu'un inventaire du couvent des *Cordeliers*, publié par M. Jules Guiffrey au tome VIII des *Nouvelles Archives de l'art français* (1880).

§ 2. — Notre-Dame de Paris = *Temple de la Raison* (1794) = *Église métropolitaine* (1797) = *Temple de l'Être suprême.*

16303. — Description historique de la basilique métropolitaine de Paris, ornée de gravures, par A.-P.-M. GILBERT. *Paris, Adrien Le Clère ; le concierge des tours de la métropole*, 1821, in-8°, 2 ff., X-447 p. et 1 f. non chiffré pour les *errata*. [*N.* Lk^{7} 6976.]

Refonte et développement d'un travail publié dès 1811 dans le *Magasin encyclopédique* et tiré à part (in-8°, 56 p.). Sous cette première forme, il était spécialement consacré à l'énumération des richesses du trésor, et c'est aussi à ce point de vue seulement qu'il est décrit ici. Dans l'édition de 1821, cette énumération occupe les pp. 329-360. Une autre liste, beaucoup plus sommaire, des objets actuellement conservés au trésor et à la sacristie de Notre-Dame, a été rédigée par M. QUEYRON, architecte, inspecteur des édifices diocésains, pour l'*Inventaire des richesses d'art de la France* (*Paris, Monuments religieux*, tome II, pp. 402-404).

La B. V. P. a mis sous son n° 10668 (réserve) une expédition en treize rôles, avec pièces

annexes, du procès-verbal de l'enlèvement et du transport à l'Hôtel de Ville des objets précieux du trésor de Notre-Dame, fait dans la nuit du 22 août 1792, par les délégués de la section de la Cité. L'original de ce document a été détruit en 1871 dans l'incendie des Archives de l'avenue Victoria.

Sur les tableaux et statues inventoriés à Notre-Dame en 1790, voyez pp. 4-32 du numéro précédent.

16304. — Sancti Christophori Elegia. *S. l.* (*Parisiis*), *n. d.* (1784), in-8°, 12 p.

Petit poème en vers latins, accompagné de notes en français sur la statue colossale en pierre brute, détruite par ordre du Chapitre en 1786 et au sujet de laquelle on peut consulter dans le *Journal de Verdun*, d'août 1768, p. 119 un mémoire d'ANDRÉ MIGNOT, grand chantre de la cathédrale d'Auxerre, ainsi que le *Journal de Paris*, du 15 août 1783 (n° 227).

L'ex. de la B. N., relié à la suite de l'ex. de réserve des *Remarques* de Jacquemart sur les paroisses et sur les abbayes (cf. n° 16295 ci-dessus), porte cette note manuscrite sur le faux-titre (il n'y a pas de titre) : AUCTORE-JOS.-ANDR. GUIOT, *Rotomago et Victorino*, 1784.

16305. — A Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. (Juin.) *Paris, imp. Ve Hérissant*, 1790, in-4°, 7 p. [*N.* Lb39 3621.]

Pétition des sieurs CHARLES BARBIÉ, LOUIS-MARIN MONTULAY, CHARLES-MARIE ANGAR et ETIENNE-JACOB CARON, marguilliers de l'Eglise de Paris, pour réclamer une pension viagère et la conservation de leur emploi.

16306. — A Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. *Imp. Ve Hérissant*, in-4°, 3 p. [*N.* Lb39 3438.]

Pétition des six gardes du chœur de l'Eglise de Paris, pour obtenir une pension viagère.

Signée : DESERT, GOBERT, SATABIN, PERRIN, CUINET, BOUILLET.

16307. — Exposé et Supplications à Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. *Imp. Ve Delaguette. S. d.*, in-8°, 1 f. et 14 p. [*N.* Lb39 3519.]

Le titre de départ, page 1, porte en plus : *Pour Jean-Baptiste Hermand,... François Durand,... tous francs-sergents, huissiers en la barre du chapitre, appariteurs et gardes du chœur de l'église de Paris.*

Contre le décret du 8 juin 1791, qui supprimait leur emploi.

16308. — Pièces curieuses à l'occasion de ce qui s'est passé les 17 et 22 novembre 1790, au chapitre de l'Église de Paris. *S. l. n. d.*, in-4°. [*N.* Lb39 4382.]

Sur la suppression des chapitres.

D'après le catalogue de la B. N.

16309. — A Messieurs de l'Assemblée nationale, à Messieurs du département de Paris et à Messieurs les commissaires et régisseurs des domaines nationaux. Les citoyens de la paroisse métropolitaine de Notre-Dame de Paris soussignés. *Imp. Ve Hérissant, 14 mai* 1792, in-8°, 4 p. [*N.* Lk7 6975.]

Pour réclamer la jouissance comme promenade du jardin dit *le Terrain*, voisin de Notre-Dame. Voyez tome II, nos 8521-8522.

16310. — Troisième Discours sur la liberté française, prononcé, le dimanche 27 septembre 1789, dans l'église de Notre-Dame, pour la bénédiction générale de tous les drapeaux de la garde nationale parisienne, M. l'archevêque de Paris officiant, en présence de M. Bailly, maire, de M. de La Fayette, commandant général, de MM. les députés de Paris à l'Assemblée nationale, de MM. les représentants de la Commune et de MM. les députés de tous les districts de Paris. Par M. l'abbé FAUCHET. *Paris, Bailly; Desenne; Lottin de Saint-Germain; Cussac; le portier de la communauté de Saint-Roch*, 1789, in-8°, 30 p. [*N.* Lb39 2374.]

Les deux premiers discours, prononcés le 5 et le 31 août 1789 à Saint-Jacques-la-Boucherie et à Sainte-Marguerite, seront décrits plus loin.

Voyez le numéro suivant.

16311. — Encore Quatre Cris ou Sermon d'un patriote, à prononcer par M. l'abbé F.... dans la chaire de quelques districts. *Paris, Garnery et Volland*, 1789, in-8°, 1 p. et 44 p. [*N.* Lb39 2375.]

Critique du discours précédent.

16312. — Discours sur le serment civique, prononcé, le dimanche 14 février 1790, dans l'église de Notre-Dame, en présence de l'Assemblée nationale, de celle de la Commune et de la garde nationale parisienne, par M. MULOT, chanoine régulier de Saint-Victor, docteur en théologie de la Faculté de Paris, président de l'As-

semblée des représentants de la Commune. Imprimé par ordre de l'Assemblée des représentants de la Commune. *Paris, imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain,* 1790, in-8°, 20 p. [*N.* Lb³⁹ 8443.]

Voyez le numéro suivant.

16313. — Détail de la cérémonie faite à Notre-Dame, à l'occasion du dévouement des Français pour affermir les bases de la constitution, et Extrait du discours prononcé à la cathédrale par M. MULOT, président de la Commune. *Imp. Caillot et Chevée. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb³⁹ 8444.]

Signé : LABOUREAU.
Voyez le numéro précédent.

16314. — Discours prononcé dans l'église métropolitaine de Paris, le 13 juillet 1790, pendant la cérémonie du *Te Deum*, en actions de grâces, selon le vœu de MM. les électeurs de 1789, par A.-R.-C. BERTOLIO, l'un des électeurs de 1789 et représentant de la Commune de Paris. *Paris, Buisson et Chaudé,* 1790, in-8°, 20 p. [*N.* Lb³⁹ 3744.]

16315. — Prône de M. ROUSSINEAU, ci-devant curé de la Sainte-Chapelle et actuellement vicaire de l'église paroisse métropolitaine de Paris, à la première messe paroissiale de cette église, célébrée le 14 janvier 1791, en présence de M. le maire et de MM. de la municipalité. *Imp. Vᵉ Hérissant,* 1791, in-8°, 14 p. [*N.* Ld⁴ 7050.]

Voyez le numéro suivant.

16316. — Prône prononcé au milieu de la messe paroissiale de l'église métropolitaine de Paris, par M. ROUSSINEAU..., en présence de la municipalité, le 16 janvier 1791. *Imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 7050ᵇⁱˢ.]

P. 15-16, Extrait des délibérations du corps municipal arrêtant l'impression et la distribution de ce prône aux frais de la Ville.

16317. — Sermon sur l'accord de la religion et de la liberté, prononcé dans la métropole de Paris, le 4 février 1791, pour la solennité civique des anciens représentants de la Commune, en mémoire de ce qu'à pareil jour le Roi vint à l'Assemblée nationale reconnaître la souveraineté du peuple, par CLAUDE FAUCHET, prédicateur du Roi, dernier président des anciens représentants de la Commune et procureur général du Cercle social pour la confédération universelle des amis de la vérité, en présence des députés à l'Assemblée nationale, du garde des sceaux de l'État, de la municipalité, du corps électoral, des présidents des sections, du commandant général, des électeurs de 1789, des anciens représentants de la Commune, de la garde nationale parisienne, de l'assemblée fédérative des amis de la vérité et d'une immense réunion de citoyens. Imprimé sur le manuscrit. *Imp. du Cercle social. S. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Lb³⁹ 4591.]

Voyez le numéro suivant.

16318. — L'Interprète infidèle des saintes Écritures ou Analyse raisonnée du « Sermon sur l'accord de la religion et de la liberté, par Claude F...... (Fauchet) ». *S. l. n. d.*, in-8°, 47 p. [*N.* Ld⁴ 3333.]

Voyez le numéro précédent.

16319. — Honneur funèbre rendu aux mânes d'Honoré-Victor-Gabriel Riquetti, ci-devant comte de Mirabeau, par la Société fraternelle des compagnons maçons de Paris, célébré en l'église épiscopale et paroissiale de Paris, le 9 mai an II de la liberté. *S. l. n. d.* (1791), in-4°, 22 p. [*N.* Ln²⁷ 14248.]

P. 5-14, Lettre, discours et épitaphe, par PALLOY. P. 15, Discours prononcé à la Société des Amis de la constitution séante à Paris, le 13 avril 1791, par ETIENNE CHEVALIER, l'un de ses membres, cultivateur et député à l'Assemblée nationale (voyez tome II, n° 9134). P. 22, Hommage à l'Assemblée nationale et *Louange au peuple français* (vers), par PALLOY.

16320. — Discours prononcé dans l'église paroissiale et métropolitaine de Paris, au sujet de la bénédiction d'un drapeau, que les jeunes citoyens de cette paroisse ont donné, le jour de Pentecôte, veille de leur première communion, aux Élèves de l'espérance de la patrie, section de Henri IV, en présence de M. l'évêque. Par M. POTRON, l'un des enfants; et vendu pour dé-

livrer des prisonniers pour mois de nourrices, 1791, l'an second de la Liberté. *Imp. Ve Hérissant,* 1791, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 9983.]

P. 6, *Explication du drapeau*, dont la conception appartenait à M. Baudin, vicaire de l'évêque métropolitain, et l'exécution à M. Malaine, peintre du Roi à la manufacture des Gobelins.

16321. — Discours sur la Révolution française, prononcé dans l'église métropolitaine et paroissiale de Notre-Dame de Paris, en présence des électeurs de 1789, le 13 juillet 1791, par M. Ch. Hervier. *Paris, chez le patriote Varrin, le premier jour de l'an troisième de la Liberté,* in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 5194.]

Voyez le numéro suivant.

16321a. — Discours sur la Révolution française, par Ch. Hervier, prêtre. *Paris, imp. Didot l'aîné;* [à la fin :] *la véritable édition se trouve à Paris, chez Plumet, relieur, pavillon des Quatre-Nations, n°* 11, 1791, in-8°, 32 p. [*N.* Lb39 5195.]

On lit au verso du titre : « Il circule dans la capitale une édition défectueuse; elle est sans notes. »
Voyez le numéro précédent.

16322. — L'Ordre et la Marche des cérémonies qui seront observées à la fête consacrée à la constitution française et au *Te Deum* qui sera chanté en musique, en l'église paroissiale de Notre-Dame. *Imp. Labarre. S. d.* (1791), in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 5405.]

Le *Te Deum* ne fut pas chanté à Notre-Dame. Voyez à ce sujet tome Ier, n° 3107, une note reproduite d'après un autre canard de même nature et relatif à la même solennité.

16323.—Discours sur la constitution française, par Charles Hervier, prêtre. *Paris, imp. Didot l'aîné,* 1791, *l'an troisième de la Liberté,* in-8°, 1 f. et 34 p. [*N.* Lb39 5427.]

Le titre de départ porte en outre : *Prononcé le* 25 *septembre* 1791, *dans l'église métropolitaine et paroissiale de Notre-Dame de Paris, après la messe et avant le* Te Deum *d'actions de grâces de l'heureuse conclusion des travaux de l'Assemblée nationale et de l'acceptation faite par le Roi de l'acte constitutionnel.*

16323a. — Discours... *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 5427 A.]

P. 16, on lit cette note : « L'édition en beaux caractères avec les notes de l'auteur se trouve chez Plumet, relieur. »

16324.— Discours pour la fête des canonniers volontaires de l'armée parisienne, prononcé en l'église de Notre-Dame, le dimanche 4 décembre 1791, par M. Lamourette, évêque métropolitain du département de Rhône-et-Loire et député à l'Assemblée nationale. *Imp. Limodin. S. d.,* in-8°, 12 p. [*N.* Lb39 10335.]

16325. — Discours prononcé dans l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris, le 13 juillet 1792, jour de la réunion annuelle des citoyens qui furent électeurs en 1789, en commémoration de la prise de la Bastille et de la conquête de la liberté, par L.-C. Chéron, électeur de Paris en 1789 et député à l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.,* in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 10703.]

16326. — Discours sur les moyens de sauver la France et la liberté, prononcé dans l'église métropolitaine, à Saint-Eustache, Sainte-Marguerite, Saint-Antoine, Saint-Nicolas et Saint-Sulpice, par Jacques Roux, membre de la Société des droits de l'homme et du citoyen. *Chez l'auteur, rue Aumaire,* 120, *cloître Saint-Nicolas-des-Champs, par le petit escalier, au second. S. d.* (1792 ?), in-8°. [*N.* Lb39 10782.]

16327. — Discours républicain, prononcé le 21 octobre, à l'occasion du *Te Deum* chanté dans la métropole de Paris, en actions de grâces des heureux succès de nos armes, imprimé conformément au vœu des citoyens de l'auditoire. Par le citoyen Mille, ancien curé et vicaire métropolitain. *Paris, Ve Hérissant; l'auteur, l'an* 1792, in-4°, 1 f. et 21 p. [*N.* Lb41 126.]

L'ex. de la B. N. porte un envoi de l'auteur au citoyen Grégoire, président de la Convention.

16328. — Hommage catholique à la République française ou Accord de la religion avec la constitution. Discours prononcé, le 15 août, dans la métropole de

Paris, en actions de grâces de l'acceptation de la constitution, par le citoyen F.-Bernard Mille, ancien curé, vicaire métropolitain. Imprimé d'après la demande des citoyens de l'Assemblée. *Paris, chez l'auteur, première cour de l'Évêché, où se trouvent quelques exemplaires des quatre premiers discours qu'il a fait imprimer aux principales époques de la Révolution et, en son absence, chez le citoyen Durand, à l'entrée de ladite cour,* 1793, in-8°, 32 p. [*N.* Lb⁴¹ 784.]

16329. — Décret (n° 1876) de la Convention nationale du 20 brumaire an II (10 novembre 1793) portant que l'église métropolitaine de Paris est désormais le temple de la Raison. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre, an II,* in-4°, 2 p. [*R.* AD. XVII, 49.]

16330. — Hymne à la Liberté pour l'inauguration de son temple dans la Commune de Paris à la ci-devant métropole, décadi 20 brumaire an II (10 novembre 1793), par Marie-Joseph Chénier, député à la Convention nationale. *Imp. de la rue Saint-Fiacre. S. d.*, in-8°, 2 p. [*R.* AD. XVII, 49.]

16331. — Municipalité de Paris. Du 16 frimaire, l'an II de la République [6 décembre 1793]. Programme de la fête qui aura lieu le décadi 20 frimaire, à 11 heures du matin, dans le temple de la Raison, ci-devant Notre-Dame. *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-8°, 2 p. [*N.* Lb⁴⁰ 228.]

Signé : Pache, maire. Le programme annonce l'exécution de deux morceaux de Catel, de trois de Gossec, de la *Marseillaise* et d'un morceau de Méhul.

16332. — Discours de la citoyenne Lucidor F. Corbin, créole, républicaine, prononcé par elle-même au temple de la Raison, l'an IIe de la Liberté. *Paris, Collubrier. S. d.,* in-8°, 2 p. [Rouen, coll. Leber, XV, 3.]

Texte entièrement gravé.

16333. — Hommage à la Raison, discours prononcé dans son temple, décadi 30 frimaire 2e année (20 décembre 1793). Par le citoyen Mirbeck, membre de la Société populaire de la section de l'Observatoire. Imprimé par ordre la Société. *Imp. de la Société typographique. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb⁴¹ 3597.]

16334. — Lettre pastorale [n° 96] de Son Éminence le cardinal Richard, archevêque de Paris, ordonnant une cérémonie de réparation à l'occasion du centenaire de la profanation de l'église de Notre-Dame, 10 novembre 1793, et de la profanation des reliques de sainte Geneviève, 3 décembre 1793 (31 octobre 1793). *Paris, imp. F. Levé,* 1893, in-4°, 11 p.

16335. — Apologie de la religion contre les prétendus philosophes, prononcée dans l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris, l'an de l'ère chrétienne le 1797e et de la République française le 5e, par Yves Audrein, prêtre. *Paris, G.-F. Galleti, an* 5e, in-8°, 1 f. et 60 p. [P. 25703*, n° 20.]

¶ Sur la réouverture de Notre-Dame au culte catholique, le 28 thermidor an III (15 août 1795), par les soins de Grégoire et de ses amis, voyez les *Etudes*... de M. Gazier (cf. n° 15394 ci-dessus) pp. 314-340. Ce travail, intitulé : *Notre-Dame de Paris après la Terreur* (1795-1802), *d'après les registres originaux de la Société catholique de cette église*, avait d'abord paru dans la *Revue historique*.

16336. — Éloges funèbres de J.-B. Sanson et de L.-Guillaume Minard, membres du Presbytère de Paris, prononcés le 6 février et le 2 mai 1798 en l'église de Notre-Dame, en présence de plusieurs évêques réunis à Paris, par Pierre Brugière, curé de Saint-Paul. *Paris, imp. Baudelot et Eberhardt. S. d.*, in-8°, 43 p.

L'abbé Sanson avait été curé d'Ecouen ; l'abbé Minard, qui appartenait à la congrégation de la Doctrine chrétienne, avait été curé de Bercy.

16337. — Discours prononcé au temple de l'Être suprême, par le commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale du 9e arrondissement du canton

de Paris, à la fête de la Souveraineté du peuple, le 30 ventôse an VII (20 mars 1799). *Paris, imp. Millet. S. d.*, in-8°, 6 p. [*N.* Lb[42] 2100.]

Signé : TAINE, commissaire du pouvoir exécutif.

16338. — Liberté, Égalité. Administration municipale du 9e arrondissement. Extrait du registre des délibérations et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 thermidor an VII (27 juillet 1799), jour auquel on a célébré la fête de la Liberté au temple de l'Être suprême. *Lamberté. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Lb[42] 2407.]

16339. — Extraits du registre des délibérations et des procès-verbaux des séances extraordinaires des 9 et 10 thermidor an VII (27 et 28 juillet 1799), jours auxquels ont été célébrées les fêtes de la Liberté au temple de l'Être suprême, par l'administration municipale du 9e arrondissement du canton de Paris. *Paris, Lamberté. S. d.*, in-8°, 1 f. et 12 p. [*N.* Lb[42] 2408.]

16340. — Liberté, Égalité. Municipalité du IXe arrondissement. Discours prononcé par le citoyen BARADELLE, l'un des administrateurs, le 23 thermidor de l'an VII de la République française, une et indivisible (10 août 1799), pour la fête du 10 août, célébrée au temple de l'Être suprême. *Paris, Lamberté. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Lb[42] 748.]

16341. — Discours prononcé pour la fête de la Vieillesse, au temple de l'Être suprême, le 10 fructidor an VII (27 août 1799), par l'un des administrateurs du IXe arrondissement du canton de Paris. *Paris, Lamberté. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Lb[42] 2482.]

Signé : TAINE.

16342. — Réflexion sur le détail de tout ce qui s'est passé hier en l'église de Notre-Dame de Paris et le trouble qu'il y a eu, et sur l'arrivée de la force armée et le nombre des personnes qui ont été arrêtées. *Paris, Dumaka. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb[42] 450.]

Troubles provoqués par l'élection de Royer.

16343. — Détail de la cérémonie qui va être célébrée aujourd'hui dans l'église de Notre-Dame ; grand *Te Deum* qui sera chanté en actions de grâces des victoires remportées par l'armée française en Italie, où il y assistera Adélaïde Bassey, native du faubourg Saint-Marceau, âgée de 23 ans, qui servait dans les chasseurs, sans être reconnue dans son sexe, qui, à la reprise de Gênes, s'est couverte de gloire en faisant un général autrichien prisonnier de guerre. Noms des rues et des quais où doivent passer les consuls pour se rendre à cette brillante fête. *Paris, rue de la Harpe, n° 151. S. d.* (*mars* 1802), in-8°, 4 p. [*N.* Lb[43] 702.]

16344. — Programme officiel de la cérémonie du *Te Deum* qui sera chanté, le 28 germinal an X (18 avril 1802), dans l'église métropolitaine de Notre-Dame. *De l'imprimerie du Dépôt des lois*, 1802, in-8°, 4 p. [*N.* Ld[4] 4156.]

16345. — Rencontre de M. Dimanche avec Mme Décade à la cérémonie solennelle du *Te Deum* chanté dans l'église Notre-Dame de Paris, sur le rétablissement du culte catholique. *Imp. de la citoyenne Duchon. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld[4] 7773.]

Signé : C.... [PIERRE COLAU ?]

16346. — Détail exact des cérémonies qui ont eu lieu le jour de Pâques à Notre-Dame. *Imp. Donnier. S. d.* (1802), in-8°, 8 p. [*N.* Ld[4] 7033.]

16347. — Discours sur le rétablissement de la religion, prononcé à Notre-Dame, le jour de Pâques 1802, par M. l'archevêque de Tours (DE BOISGELIN). *Paris, Le Clère*, 1802, in-8°, 1 f. et 16 p. [*N.* Ld[4] 4157.]

16347a. — Discours sur le rétablissement de la religion..., par M. l'archevêque de Tours. *Paris, imp. Donnier. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld[4] 4157 A.]

16348. — Sur le recouvrement de la sainte couronne d'épines rendue au chapitre de Notre-Dame pour le sacre et le couronnement de l'empereur. *Senlis, Tremblay. S. d.* (1804), in-8°, 4 p. [*N.* Lb⁴⁴ 901.]

Vers latins adressés par l'abbé JOSEPH-ANDRÉ GUIOT à MM. Millin et d'Astros, au premier pour avoir conservé la sainte couronne et quelques portions de la vraie croix au Cabinet des Antiques, au second pour avoir reçu et déposé ces reliques à Notre-Dame dont il était chanoine.

Les pp. 3-4 sont remplies par diverses inscriptions en vers latins pour les portraits de Napoléon et de Pie VII, l'aigle et les abeilles impériales, etc.

§ 3. — Palais épiscopal. — Églises, Chapelles, Abbayes, Établissements charitables, Collégiales, Séminaires, Couvents et Communautés des deux sexes.

A. — PALAIS DE L'ARCHEVÊCHÉ

16349. — Précis historique de ce qui s'est passé en la salle de l'Archevêché de Paris, le 23 avril 1789.

Voyez tome Ier, n° 718. Voyez aussi tome II, nos 9782-9792, le détail des pièces émanées du Club électoral (plus tard Comité central des Sociétés patriotiques) qui siégeait à l'Evêché.

16350. — Distribution du local de l'Archevêché de Paris, destiné provisoirement aux séances et travaux de l'Assemblée nationale, par les six commissaires qu'elle a choisis et revêtus de pouvoirs à cet effet, le 10 et le 11 octobre 1789 (18 octobre 1789). *Paris, Baudouin*, 1789, in-8°, 8 p. [*N.* Le²⁹ 268.]

16351. — Compte rendu à l'Assemblée nationale, par les six commissaires qu'elle a nommés et revêtus de pouvoirs, pour choisir un local, le 10 et le 11 octobre 1789, et qu'elle a chargés de nouveaux ordres, dans sa séance du 19. *Paris, Baudouin. S. d.* (1789), in-8°, 1 f. et 9 p. [*N.* Le²⁹ 265.]

On trouve dans ce *Compte rendu* les dimensions exactes, en pieds carrés, des vingt-quatre plus grands emplacements de Paris. La plupart des monuments énumérés ont maintenant disparu. L'Assemblée siégeait alors dans la chapelle de l'Archevêché, qui avait 4,059 pieds carrés.

16352. — Séance relative à la cérémonie du *Te Deum*, tenue à l'Archevêché, le 25 juin 1790.

Voyez tome Ier, n° 1703.

16353. — Décret de la Convention nationale du 25 brumaire an II (15 novembre 1793) qui autorise à employer provisoirement les bâtiments du ci-devant Evêché au service du Grand Hospice d'humanité de la Commune de Paris (an II).

Voyez le n° 15328 ci-dessus et pour le travail de M. Léon Le Grand, sur le même hospice, le n° 15329.

Dans son *Essai*, M. Paul Lacombe a fait figurer, avec raison, sous la rubrique de chaque église ou communauté les pièces relatives aux réunions préparatoires qui s'y étaient tenues pour la rédaction des cahiers présentés aux Etats-Généraux; j'ai donné à mon tour la description de ces mêmes pièces au tome Ier de la *Bibliographie* et j'y ai renvoyé dans le courant du tome II sous les noms des districts ou des sections dont ces édifices étaient devenus le siège. Je crois donc inutile de rappeler une fois de plus ces cahiers ou ces motions et je n'userai du renvoi que pour les pièces ayant un caractère spécial, comme les discours prononcés lors de la bénédiction des drapeaux, ou par les sectateurs des cultes de la Raison et de l'Être suprême.

B. — ABBAYE-AUX-BOIS (*Ordre de Citeaux*), rue de Sèvres.

16354. — Discours en actions de grâces de la paix, prononcé le 28 brumaire an IX [9 novembre 1802], dans l'église de l'Abbaye-aux-Bois, faubourg Saint-Germain, par M. MIREUR, chef de cette église. *S. l. n. d.* (1802), in-8°, 3 p. [Coll. Grégoire.]

16355. — Discours sur la soumission au gouvernement, par M. MIREUR, desservant de la succursale de Saint-Ambroise, à Po-

pincourt. *Imp. Expéditive. S. d.* (1802), in-8°, 1 f. et 16 p.

Dans une note placée au verso du faux-titre (il n'y a pas de titre), l'auteur fait allusion à deux discours qu'il avait prononcés après le 18 brumaire, à l'Abbaye-aux-Bois, sur le même sujet.

Agriculture (Temple de l') — Voyez **Saint-Eustache**.

C. — *Communauté des* FILLES SAINTE-AGNÈS, rue Plâtrière.

16356. — Adjudication définitive, le 25 messidor an III (11 juillet v. st. [1795]), heure de midi, sur publication, aux criées volontaires du département de Paris, de maisons rue J.-J.-Rousseau, formant ci-devant la communauté des Filles-Agnès, vis-à-vis la rue Verderet. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 p. [*R*. AD. XXe 70.]

Saint-Ambroise (Église) — Voyez **Couvent des Annonciades du Saint-Esprit** ou de **Popincourt**.

D. — *Église* SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS = TEMPLE DE LA RÉVOLUTION (1793), rue Saint-André-des-Arcs.

16357. — Mémoires sur les calamités de l'hiver 1788-1789..., par ÉLÉONORE-MARIE DESBOIS DE ROCHEFORT, curé de Saint-André-des-Arcs (1789).

Voyez tome Ier, n° 1295.

16358. — Le Nouveau Luther confondu ou Lettre à M. Desbois de Rochefort, curé de Saint-André-des-Arcs de Paris et évêque intrus d'Amiens, par un curé du diocèse d'Amiens. *Paris, Guerbart; Dufrêne; Pichard*, 1791, in-8°, 22 p. [*N*. Ld⁴ 7228.]

Extrait des *Loisirs d'un curé déplacé* (voyez le n° 15412 ci-dessus).

16359. — Examen de la Lettre pastorale de M. Desbois de Rochefort, ci-devant curé de S.-André-des-Arts et évêque constitutionnel du département de la Somme. Par un paroissien de Saint-André-des-Arts. *Paris, Crapart*, 1791, in-8°, 32 p. [*N*. Ld⁴ 3359.]

16360. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale... Discours prononcé par M. CLAUSSE, premier vicaire de Saint-André-des-Arcs, lors de sa proclamation à cette cure (30 mars 1791).

Voyez le numéro 16147 ci-dessus et le numéro suivant.

16361. — Avis d'un philanthrope à MM. les aristocrates ou Anecdote constitutionnelle. *Paris, Devaux*, 1792, in-8°, 32 p. [*N*. Ld⁴ 3814.]

Signé : DELAUNAY, prêtre.

ÉPIGR. :

Fœnum habet in cornu pecus; hunc, Romane, caveto.

Prends garde à toi, Romain, dangereuse est la bête.
Vois le signal funeste arboré sur sa tête.

Récit d'une aggression dont Delaunay aurait été l'objet en pleine rue de la part du sieur Cl... [Clausse], curé constitutionnel de Saint-André-des-Arcs.

16362. — Section de Marat et de Marseille (20 et 24 brumaire an II-10 et 14 novembre 1793).

Désaffectation de l'église Saint-André-des-Arts et inauguration du *Temple de la Révolution*. Voyez tome II, n°s 8944-8945.

E. — *Couvent des* ANNONCIADES CÉLESTES, rue Culture-Sainte-Catherine.

16363. — Expédition du général Lameth au couvent de Annonciades célestes, le 26 octobre. *S. l. n. d.* (1789), in-8°, 18 p. [*N*. Lb³⁹ 2535.]

16363^a. — Expédition du général Lameth au couvent des Annonciades célestes... *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N*. Lb³⁹ 2535 A.]

16364. — La Prise des Annonciades, par M. le comte C.....s de L....h (Charles de Lameth). *S. l. n. d.*, in-8°, 22 p. [*N*. Lb³⁹ 2536.]

Attribué par Barbier au marquis FRANÇOIS DE BONNAY, sous-aide major des gardes du corps et député du bailliage du Nivernais aux Etats-Généraux.

Facétie en vers et en prose au sujet des recherches ordonnées pour s'assurer que l'ex-chancelier Barentin n'était point réfugié chez sa sœur, abbesse des Annonciades.

Les noms laissés en blanc sont remplis à la main dans l'ex. de la B. N.

Voyez les dix numéros suivants.

16364a. — La Prise des Annonciades, par M. le comte C.....s de L....h. *S. l. n. d.*, in-8°, 20 p. [*N.* Lb39 2536 A.]

16364b. — La Prise des Annonciades... Deuxième édition, non augmentée et très peu corrigée. *Paris*, 1789, in-8°, 20 p. [*N.* Lb39 2536 B.]

16364c. — La Prise des Annonciades... Seconde édition, corrigée et augmentée des noms. *S. l. n. d.*, in-8°, 22 p. [*N.* Lb39 2536 D.]

16364d. — La Prise des Annonciades... Troisième édition, corrigée et augmentée des noms. *S. l. n. d.*, in-8°, 22 p. [*N.* Lb39 2536 C.]

16365. — Réponse à l'auteur de « la Prise des Annonciades ». *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 2537.]

Le titre de départ porte : *Réponse du marquis de* *** à Madame la vicomtesse de ***. Lauzanne (*sic*), le 21 novembre 1794.

16365a. — Réponse... Seconde édition. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 2537 A.]

Épigr. :

Facit indignatio versum.

Désavouée par le marquis de Bonnay dans une autre facétie, intitulée : *Prospectus d'un nouveau journal* [en vaudevilles]. (*S. l.*, 1789, in-8°, 24 p.

16366. — Seconde Réponse à « la Prise des Annonciades ». A Paris, ce 12 décembre. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 2677.]

Voyez le numéro précédent.

16367. — Dénonciation des Annonciades. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 3197.]

Le titre de départ, page 3, porte : *Lettre à MM. les* 45 *auteurs des « Actes des apôtres ». Paris, ce* 2 *avril* 1790.

16368. — La Prise des Annonciades (26 octobre 1789). Épître sur la Révolution (août 1790). Prospectus d'un journa en vaudevilles (janvier 1790). Nouvelle édition, enrichie de notes et variantes. *Hambourg, juillet* 1796, in-8°, XXII-200 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Lb39 9258 Réserve.]

L'ex. de la Réserve de la B. N., provenant de La Bédoyère, est tiré sur papier de fil et relié en veau plein par Trautz-Bauzonnet.

Cette édition, augmentée de notes curieuses, avait été imprimée à Wolfenbuttel, chez la Ve Bindseil et fils.

F. — *Couvent des* ANNONCIADES DU SAINT-ESPRIT ou de POPINCOURT = *Église* SAINT-AMBROISE (1791).

16369. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale... Discours prononcé par M. Varlet, lors de sa proclamation à la cure de Saint-Ambroise (13 mars 1791).

Voyez le n° 16143 ci-dessus.

G. — *Abbaye royale de* SAINT-ANTOINE-DES-CHAMPS (*Ordre de Citeaux*), rue du Faubourg-Saint-Antoine = *Hôpital* SAINT-ANTOINE = *Église* SAINT-ANTOINE.

16370. — Mémoire et Réclamation pour les habitants du faubourg Saint-Antoine. *Imp. Ve d'Houry et de Bure. S. d.*, in-4°, 2 ff., 19 p. et 1 pl. [*N.* Lk7 7531.]

Les deux feuillets liminaires contiennent le titre reproduit ci-dessus et une adresse *A Nosseigneurs de l'Assemblée nationale*, signée par les délégués des trois districts de Popincourt, de Sainte-Marguerite et des Enfants-Trouvés.

Le titre de départ, p. 1, porte : *Mémoire des habitants du faubourg Saint-Antoine pour la réclamation d'une partie de la grande rue de ce faubourg en face de l'abbaye de ce nom.*

16371. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale... Discours prononcé par M. Mahieu l'aîné... lors de sa proclamation à la cure de Saint-Antoine (6 mars 1791).

Voyez le n° 16142 ci-dessus.

16372. — Département de Paris. Domaines nationaux. Vente de meubles et effets provenant de la ci-devant abbaye Saint-Antoine, Grande-Rue-du-Faubourg-

Saint-Antoine (24 janvier 1793). *Imp. Ballard. S. d.*, in-folio plano.

Collection Paul Dablin.

16373. — L'Abbaye royale de Saint-Antoine-des-Champs, de l'ordre de Citeaux; étude topographique et historique, par HIPPOLYTE BONNARDOT, avec cinq planches et trois fac-similés. *Paris, Fechoz et Letouzey*, 1882, in-4°, 2 ff., IV-91 p. et 2 ff. non chiffrés. [*N.* Lk⁷ 18444.]

La première version de ce travail, parue en 1881 dans la *Revue archéologique*, avait fait l'objet d'un tirage à part.

¶ M. HIPP. BONNARDOT a publié depuis, dans le *Bulletin* de la Société de l'Histoire de Paris (1883, p. 52-54), une intéressante *Notice sur une statue de la Vierge provenant de l'église abbatiale de Saint-Antoine-des-Champs*, acquise par M. Barassé, d'abord boulanger à Paris, puis imprimeur à Angers et conservée aujourd'hui dans cette ville par ses fils.

Sur une motion de la section des Quinze-Vingts, tendant à transformer l'église Saint-Antoine en un temple de la Liberté où brûlerait un feu perpétuel entretenu par de jeunes vestales, voyez tome II, n° 6410.

H. — *Monastère des Dames de l'*ASSOMPTION, rue Saint-Honoré.

16374. — Adresse à l'Assemblée nationale de la part des religieuses du monastère de l'Assomption. *Paris, imp. Prault. S. d.*, in-4°, 7 p. [*N.* Lb³⁹ 8585.]

I. — *Église et couvent des* AUGUSTINS DÉCHAUSSÉS *ou* PETITS-PÈRES = *Église* SAINT-AUGUSTIN = TEMPLE DE LA MORALE = *Église* NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES.

16375. — Invitation patriotique à un service solennel pour le chevalier Desilles, qui se fera avec grande musique, dans l'église des PP. Augustins de la place des Victoires, le mercredi 17 novembre. *Imp. Ve Valade, le* 8 *novembre* 1790, in-8°, 4 p. [*N.* Ln²⁷ 5943.]

16376. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale... Discours prononcé par M. MORELLE... lors de sa proclamation à la cure de Saint-Augustin (6 mars 1791).

Voyez le n° 16142 ci-dessus.

16377. — Discours prononcé devant MM. de la troupe du centre du bataillon de la section de la place Louis XIV, par ANTOINE POTRON, leur nouvel aumônier et second vicaire de Saint-Augustin (19 avril 1791).

Voyez tome II, n° 8621.

16378. — Aux Présidents et Électeurs de Paris. Arrêtés des Assemblées générales des Comités du Mail et de 1792 (16-24 avril 1793).

Voyez tome II, nos 8627-8628.
En faveur de l'élection à la cure de Saint-Augustin de Jean-Eléonore Leclerc, premier vicaire de cette paroisse. Ce fut l'abbé Aubert, curé de Sainte-Marguerite, qui fut élu. Voyez aussi tome II, nos 8506-8508 et les nos 16153-16156 ci-dessus.

16379. — Discours fait et prononcé par le citoyen MONVEL, le jour de la fête de la Raison, dans la ci-devant église des Petits-Pères, devant ses frères de la section de Guillaume-Tell (28 frimaire an II-10 décembre 1793). *S. l. n. d.*, in-8°, p. [*N.* Lb⁴¹ 1867.]

Réimpr., ainsi que d'autres discours prononcés au même lieu, dans un recueil décrit tome II, n° 8645 de la *Bibliographie*.

16380. — Discours prononcés les jours de décadi dans la section Guillaume-Tell (an II-an III).

Voyez tome II, n° 8645. Les auteurs de ces discours et leurs auditeurs se réunissaient dans le temple de la Morale [Petits-Pères].

J. — *Couvent des* GRANDS-AUGUSTINS, quai des Grands-Augustins.

16381. — Le Couvent des Grands-Augustins, in-4°, 80 p., 12 pl.

Antiquités nationales, par Millin (cf. n° 12075 ci-dessus), tome III, art. XXV.

16382. — Observation sur l'arrêté de la Commune de Paris, qui supprime les

deux maisons des Augustins, 1790. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb39 8579.]

Un second ex. est porté au catalogue de la B. N. sous la cote Lk7 6865.

16383. — Pétition à l'Assemblée nationale, par les religieux Augustins, près le Pont-Neuf, à Paris. *S. l.*, 1790, in-8°, 12 p. [*N.* Lb39 3137.]

K. — *Couvent des* PETITS-AUGUSTINS *ou* AUGUSTINS-DÉCHAUSSÉS = MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS = ÉCOLE DES BEAUX-ARTS.

16384. — Municipalité de Paris. Administration des biens nationaux. Vente par continuation dans la maison des ci-devant Petits-Augustins, rue des Petits-Augustins, quartier Saint-Germain-des-Prés (22 octobre 1791). *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-folio plano.

Mobilier du couvent.
Collection Paul Dablin.
Sur les objets d'art inventoriés en 1790 au couvent des Petits-Augustins, voyez p. 45 du n° 16302 ci-dessus et sur la transformation du couvent des Petits-Augustins en Musée des monuments français, voyez ci-après la quatrième division du présent volume.

¶ M. EDOUARD FRÉMY a publié, dans le *Bulletin du Comité d'histoire et d'archéologie du diocèse de Paris*, tome Ier, 1883, pp. 138-197, une étude sur le monastère des Petits-Augustins.

L. — *Couvent des* AUGUSTINES ANGLAISES.

16385. — Régie nationale de l'enregistrement et des domaines. Du 27 pluviôse an II (15 février 1794)... Maison, rue des Boulangers-S.-Victor, nos 32 et 75... provenant des ci-devant religieuses anglaises... A louer... *Imp. Ve Lejay. S. d.* (1794), in-folio plano.

Collection Paul Lacombe.

16386. — Un Couvent de religieuses anglaises à Paris, de 1634 à 1884, ouvrage précédé d'une lettre de Son Éminence Mgr le cardinal LANGÉNIEUX, archevêque de Reims, par l'abbé F.-M.-TH. CÉDOZ, aumônier de la communauté. *Paris, Victor Lecoffre; Londres, Burns et Oates*, 1891, in-12, XX-479 p. [*N.* Lk7 27757.]

En regard du titre, photographie d'après le portrait original de la fondatrice des Augustines anglaises.
Les chapitres XV-XVI sont consacrés à l'histoire du couvent pendant la période révolutionnaire.

M. — *Couvent des* FILLES DE L'AVE MARIA, rues des Barres-Saint-Paul.

16387. — Département de Paris. Domaines nationaux. Au nom de la République française. Par continuation, vente à la ci-devant maison de l'Ave Maria, rue des Barres-Saint-Paul, le 28 février 1793. *Imp. Ballard. S. d.*, in-folio plano.

Collection Paul Dablin.
Vente de trois châsses, celle de saint Léonce, celle de saint Olympe et la troisième renfermant plusieurs reliquaires, ainsi que d'une quantité de tapis et de tapisseries.

N. — *Couvent de* BELLECHASSE *ou des* CHANOINESSES DU SAINT-SÉPULCRE, rue Saint-Dominique.

16388. — Mairie du dixième arrondissement. Avis aux citoyens habitants du dixième arrondissement. *Imp. des Sourds-Muets. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lk7 6833.]

Annonce de l'installation dans l'ancien monastère de Bellechasse, rue Saint-Dominique, d'un atelier de filature et de métiers à bas, d'une école de jeunes filles, d'une salle destinée aux enfants en bas âge, d'un local pour les consultations gratuites, d'une chambre de secours pour les individus surpris par des accidents et d'un asile pour les enfants égarés.

O. — *Monastères des* BÉNÉDICTINES DE L'ADORATION PERPÉTUELLE DU SAINT-SACREMENT *ou* FILLES-DU-CALVAIRE, rue Saint-Louis-au-Marais.

16389. — Adresse à l'Assemblée nationale, de la part des religieuses bénédictines de l'Adoration perpétuelle du très saint sacrement de l'autel, du second monastère de Paris, établi rue Saint-Louis-au-Marais. *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. [*N.* Lb39 3145.]

16390. — Pétition du Corps législatif (17 fructidor an IV-3 septembre 1796). *Imp. Du Pont. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lk[7] 6903.]

Signée : HUET, DESORMEAUX, TARDIEU.
Au sujet de l'ancien couvent des Filles-du-Calvaire, acquis par les pétitionnaires et dont on leur contestait la légitime possession.

P. — *Église* SAINT-BENOIT.

16391. — Église de Saint-Benoît. In-4°, 60 p., 4 pl.

Antiquités nationales, par Millin (cf. n° 12075 ci-dessus), tome III, art. XXIX.

Bienfaisance (Temple de la) — Voyez **Saint-Jacques-du-Haut-Pas**.

Q. — *Collège des* BERNARDINS (*Ordre de Citeaux*), rue des Bernardins.

16392. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait, au nom d'une Commission spéciale, par J.-P. BOULLÉ (du Morbihan), sur un message du Directoire exécutif du 9 fructidor an V, tendant à faire distraire de la vente des domaines nationaux, comme nécessaires au service public, la partie de la maison des ci-devant bernardins de Paris, actuellement occupée par la boucherie des maisons d'arrêt et hospices civils de la même Commune. Séance du 1[er] nivôse an VI (21 décembre 1797). *Imp. Nationale, nivôse an VI*, in-8°, 10 p. [*N.* Le[43] 1614.]

La loi conforme à ce rapport fut promulguée le 19 pluviôse an VI (7 février 1798).

R. — *Couvent des* BLANCS-MANTEAUX *ou* BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR = MONT-DE-PIÉTÉ.

16393. — Les Blancs-Manteaux. In-4°, 20 p., 6 pl.

Antiquités nationales, par Millin (cf. n° 12075 ci-dessus), tome IV, art. XLII.
Sur l'état des objets d'art inventoriés aux Blancs-Manteaux en 1791, voyez p. 41 du n° 16302 ci-dessus.

16394. — Articles des doléances et supplications de la communauté des Blancs-Manteaux... avant de procéder à l'élection de son député (avril 1789).

Voyez tome I[er], n° 728.

16395. — Discours prononcé dans l'église des Blancs-Manteaux, le 12 septembre 1789, par M. GODARD, avocat au Parlement (1789).

Voyez tome II, n° 6995.

16396. — Observations d'un bon patriote sur l'arrêt du Parlement de Paris rendu entre les religieux du monastère des Blancs-Manteaux et le sieur Peteil, sellier, carrossier, proscrit par un décret de l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 20 p. [*Br. M.* F. R. 146*, 25.]

Le 18 septembre 1790, l'Assemblée nationale avait cassé par un décret un arrêt de la chambre des vacations du Parlement rendu, le 26 août précédent, entre le sieur Peteil, la communauté des Blancs-Manteaux et la municipalité de Paris.

16397. — Observations des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, sur la motion de M. Treilhard, membre du Comité des affaires ecclésiastiques, relative à la dotation des religieux, par Dom L... CH..PLLE, religieux de la même congrégation. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb[39] 3138.]

Epigr. empruntée à Voltaire (*Essai sur les mœurs*).
Sur la motion de Treilhard, voyez le n° 15494 ci-dessus.
L'auteur de ces *Observations* est dom CHARLES-FRANÇOIS DE LA CHAPELLE, né à Rennes, en 1749, selon le *Nécrologe de la congrégation de Saint-Maur*, publié par l'abbé Vanel (1896, in-4°, p. 377).

S. — *Communauté du* BON-PASTEUR, rue du Cherche-Midi.

16398. — Adresse présentée le 30 septembre 1790 à Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. *Imp. du Postillon. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb[39] 4188.]

Signée : MONGEOT, directeur d'une institution gratuite, rue de Sève (*sic*), n° 150.

Proposition de conserver la communauté du Bon-Pasteur sous la dénomination d'*Hospice national du Saint-Sauveur*.

Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur — Voyez **Blancs-Manteaux** et abbaye **Saint-Germain-des-Prés**.

Bonne-Nouvelle (église) — Voyez **Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle**.

Calvaire (Filles du) — Voyez **Bénédictines de l'Adoration perpétuelle.**

T. — *Couvents des* CAPUCINS de la rue Saint-Honoré et des CAPUCINS DE SAINT-LOUIS (Chaussée-d'Antin).

16399. — Arrêté du chapitre général des Capucins, tenu extraordinairement en juin 1788. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [*P.* 7516.]

Facétie.

16400. — Le Capucin qui a peur d'être réformé à Messieurs les citoyens. *Paris, imp. Ballard. S. d.* (1789), in-8°, 6 p. [*N.* Lb³⁹ 6849.]

Signé : LEBOIS.
A l'occasion des États-Généraux.

16401. — Réflexions sommaires sur les religieux en général, et Doléances que les capucins en particulier présentent aux États-Généraux. *S. l. n. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Lb³⁹ 1534.]

16402. — Requête pour les frères lais capucins à Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.* [1790], in-8°, 4 p. [*N.* Lb³⁹ 3133.]

Voyez le numéro suivant.

16403. — Consultation pour la portion des religieux capucins, désignés dans leur ordre sous le nom de frères lais ou laïcs, au sujet des décrets de l'Assemblée nationale du 19 et du 20 février 1790, sur le traitement des religieux qui sortiront de leurs maisons (28 mai 1790). *Imp. Vezard et Le Normant. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lb³⁹ 3474.]

Signée : LINGUET.
Voyez le numéro précédent.

16404. — Discours prononcé dans l'église des RR. PP. Capucins de Saint-Louis... au moment où l'on allait bénir le drapeau du district, par M. l'abbé TRASSART (15 septembre 1789).

Voyez tome II, n° 7017.

16405. — Lettres patentes du Roi sur un décret de l'Assemblée nationale qui autorise la municipalité de Paris à faire évacuer le couvent des Capucins de la rue Saint-Honoré, pour être employé aux divers usages relatifs au service de l'Assemblée, données à Saint-Cloud, le 5 août 1790. *Paris, imp. Royale*, 1790, in-4°, 2 p. [*P.* 10073*.]

Sur l'état des objets d'art inventoriés au couvent des Capucins de la rue Saint-Honoré en 1790, voyez p. 69 du n° 16302 ci-dessus.

16406. — Le Sabbat ou les Marattes assemblés aux Capucins (1790).

Voyez tome II, n° 9717, et pour les autres pièces relatives à la Société des Amis de la Constitution monarchique, installée dans le couvent de la rue Saint-Honoré, *ibid.*, 9712-9761.

16407. — Adresse du P. gardien des Capucins de la rue Saint-Honoré à l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*Br. M.* F. R. 147*, 9.]

16408. — Section des Piques. Discours composé par le citoyen MOUSSARD et prononcé par les enfants de ladite section, le décadi 30 nivôse an II (19 janvier 1794), à l'occasion de la fête célébrée en l'honneur de la Raison et à la gloire des martyrs de la liberté. *Imp. de la section des Piques. S. d.*, in-8°, 12 p. [*P.* 12272*.]

U. — *Couvent des* CARMES DE LA RUE DES BILLETTES, rue des Billettes = Temple luthérien (1812).

16409. — A nos Frères catholiques réunis aux Billettes. *S. l. n. d.* (1795), in-4°, 4 p. [*N.* Ld⁴ 3961.]

Signé : PITON.
Pour les frais d'organisation du culte constitutionnel.

Capucins du Marais = Voyez **Saint-François-d'Assise**.

V. — *Couvent des* CARMES, de la place Maubert.

16410. — Carmes de la place Maubert. In-4°, 48 p., 7 pl.

Antiquités nationales, par Millin (cf. n° 12075 ci-dessus), tome IV, art. XLVI.
Sur l'état des objets d'art inventoriés en 1790 aux Carmes de la place Maubert, voyez p. 104 du n° 16302 ci-dessus.

16411. — Requête pour les frères lais, carmes déchaussés de Paris, etc., à Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb^39 3134.]

16412. — Discours diablement patriotique, prononcé en l'église des Carmes de la place Maubert, par M. HOUSEZ, ci-devant religieux de cette maison, docteur en théologie de la Faculté de Paris, transcrit et imprimé aux dépens d'une Société de patriotes. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld^4 6998.]

Un autre ex. est porté au catalogue de la B. N. sous la cote Lb^39 8271.

X. — *Couvent des* CARMES DÉCHAUSSÉS, rue de Vaugirard.

Les pièces relatives aux massacres commis dans l'intérieur du couvent des Carmes déchaussés durant les journées de septembre 1792 ont été décrites, tome Ier, n°s 3497^b, 3500-3503, 3506-3507 ; il faut y joindre les quatre numéros suivants ; les deux premiers m'avaient alors échappé ; les deux autres ont paru depuis la publication du tome Ier de la *Bibliographie*.

16413. — « C'est dans la chapelle dite des Martyrs, située au fond de l'ancien couvent des Carmes » (10 janvier 1850). *Typ. Plon frères. S. d.*, in-8°, 2 p. [*N.* Lk^7 6889.]

Circulaire sans titre.
Ouverture d'une souscription pour la restauration de cette chapelle.

17414. — The Massacre at the Carmes in 1792; when an archbishop, two bishops, and about two hundred priests suffered martyrdom for the faith. By ROBERT BELANEY, M. A., Cambridge, late vicar of Arlington, Sussex. *London, Edward Lumley*, 1855, in-8°, VIII-151 p.

Dans la préface, datée de Paris, 21 octobre 1854, l'auteur dit qu'il s'est inspiré d'un sermon prêché quelques années auparavant, dans l'église de la Madeleine, par l'abbé Cruice, et aussi de certains passages de la *Notice* publiée par le même sur l'Ecole des hautes études, fondée dans l'ancien couvent des Carmes. Voyez tome Ier de la *Bibliographie*, n° 3501.

¶ Le *Bulletin du Comité d'histoire et d'archéologie du diocèse de Paris* renferme, tome Ier (1883), pp. 377-415, un rapport de M. DOUILLARD, architecte, sur les fouilles entreprises en 1867 pour retrouver les ossements enfouis dans le « puits des martyrs », et la reproduction d'un article d'ARTHUR DE BOISSIEU sur la chapelle construite au même lieu par les soins de M. Darboy.

16415. — La Maison des Carmes (1610-1875), par M. l'abbé P. PISANI, professeur à l'Institut catholique de Paris. Se vend au profit de l'Institut catholique. *Paris, Ch. Poussielgue*, 1891, in-16, XI-78 p. et 1 f. de table.

Entre la dédicace et le texte est intercalé un plan du couvent en 1792.

16416. — Le Centenaire des massacres de septembre à l'église des Carmes. 2, 3, 4 septembre 1792-1892. *Paris, Ch. Poussielgue*, 1892, in-8°, 2 ff., 100 p. et 1 f. non chiffré.

Historique du Centenaire. Liste des victimes. Discours de MM. DE CABRIÈRES ; SICARD, second vicaire de Notre-Dame-de-Lorette, et D'HULST.

Y. — CARMÉLITES de la rue Saint-Jacques.

16417. — Adresse à l'Assemblée nationale de la part des Carmélites de France de la réforme de sainte Thérèse. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [Coll. Grégoire, tome XIV, n° 22.]

La collection Duvergier (tome VIII, p. 535) renferme le texte d'un décret du 3 frimaire an IV (25 octobre 1795) portant que les maisons et enclos des Carmélites sont vendus au citoyen Barthélemy.

¶ VICTOR COUSIN a publié dans les *Archives de l'art français*, tome III, p. 83-93, l'inven-

taire des objets d'art inventoriés en 1790 (et non, comme il le dit, en 1793) au couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, ainsi qu'une liste des portraits et statues que les religieuses avaient réussi à cacher aux commissaires.

16418. — Jésus * Maria * Joseph. Notre Révérende Mère et Nos T. C. Sœurs (22 septembre 1800). *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [*Br. M.* F. R. 157, 10.]

Allocution de la supérieure du monastère du Mont-Carmel au sujet de la mort de l'abbé Rigaud, visiteur général de l'ordre; discours de l'abbé DUVAL, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas et de M. de PANCEMONT, curé de Saint-Sulpice. P. 9, Note intéressante sur le monastère des Carmes de la rue de Vaugirard.

Z. — *Hôpital* SAINTE-CATHERINE.

16419. — Notice sur l'ancien hôpital de Sainte-Catherine, primitivement Sainte-Opportune, rue Saint-Denis, n° 72, à Paris. (Extrait de la « Revue archéologique », Xe année). *Imp. Ch. Lahure. S. d.* (1853), in-8°, 8 p. [*P.* 5294.]

Signée : TROCHE.

16420. — L'Hôpital de Sainte-Catherine en la rue Saint-Denis (1184-1790), par L. BRIÈLE, archiviste de l'administration générale de l'Assistance publique. *Paris, imp. Nationale,* MDCCCXC (1890), gr. in-8°, 3 ff., 88 pp., 2 vignettes hors texte, 3 plans et 1 fac-simile. [*N.* 4° R. 842.]

Les deux vignettes représentent la *Croix dite de Sainte-Catherine au cimetière des Innocents* et la *Salle basse de l'hôpital primitif de Sainte-Catherine* ; le fac-simile est celui d'une sentence du prévôt de Paris de 1678, faisant défense aux guichetiers et geôliers du Châtelet de dépouiller les corps morts que les « Catherinistes » avaient pour mission d'ensevelir et d'enterrer dans la partie du cimetière des Innocents qui leur appartenait; des trois plans, l'un est le fac-simile de celui de la censive du *fief Hareng, dit Cocatrix*, appartenant aux mêmes religieuses; les deux autres (en couleur) ont été levés en 1853 par M. THÉODORE VACQUER pour M. Albert Lenoir.

AA. — *Couvent des* CÉLESTINS, rue du Petit-Musc.

16421. — Les Célestins. In-4°, 172 p., 26 pl.

Antiquités nationales, par Millin, tome Ier, art. III (cf. n° 12075 ci-dessus).

16422. — Véritable Idée de la gestion des biens des Célestins de Paris et de Marcoussis. *Paris, imp. C. Simon,* 1790, in-4°, 43 p. et 8 tableaux. [*N.* Lb39 4319.]

Signé, p. 8 : GAMBART.

16423. — Le Flagorneur démasqué. *S. l., chez le portier de la maison et Société de Sorbonne,* 1789, in-8°, 43 p. [*N.* Lb39 4321.]

Malgré la date de 1789, l'ouvrage a été publié en 1790.
Contre Loménie de Brienne et contre un sieur Mottret, chanoine de Saint-Honoré, promoteur du diocèse de Paris et chargé de l'administration des biens des Célestins de Paris et de Marcoussis.

BB. — SAINTE-CHAPELLE-DU-PALAIS.

16424. — Histoire de la Sainte-Chapelle royale du Palais, enrichie de planches, par M. SAUVEUR-FRANÇOIS MORAND, chanoine de ladite église, présentée à l'Assemblée nationale par l'auteur, le 1er juillet 1790. *Paris, Clousier; Prault,* 1790, in-4°, IV-307 et 218 p., plus 7 ff. non chiffrés et 17 pl. [*N.* Lk7 7202. — *P.* 2165.]

Les *Pièces justificatives* ont une pagination distincte. Le privilège et les tables ne sont point chiffrés. Les planches sont pour la plupart gravées par N. RANSONNETTE.
La B. N. conserve dans la Réserve des imprimés un ex. en papier fort de l'*Histoire de la Sainte-Chapelle* ayant appartenu au frère de l'auteur et enrichi de treize pièces manuscrites détaillées dans une note collée sur le plat intérieur de la reliure.
Selon Quérard, une partie du tirage de ce livre aurait été détruite.
Voyez le numéro suivant.

16425. — Discours de M. MORAND à l'Assemblée nationale en lui présentant l'« Histoire de Sainte-Chapelle royale du Palais ». *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [*R.* AD. VIII, 14.]

Signé : MORAND et daté du 1er juillet 1790.
Sur l'état des objets d'art inventoriés dans la haute et basse Sainte-Chapelle en 1790-1791, voyez p. 110 du n° 16203 ci-dessus.

16426. — Lettre de MM. les bénéficiers de la Sainte-Chapelle à l'Assemblée nationale, concernant l'abandon de leurs

privilèges et de leurs bénéfices. *Imp. Valleyre jeune. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Lb39 7690.]

15 août 1789, d'après une note manuscrite sur l'ex. de la B. N.
Facétie?
Voyez le numéro suivant.

16427. — Lettre de MM. les chanoines de la Sainte-Chapelle de Paris à l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [*N.* Lb39 7691.]

Même ouvrage que le numéro précédent.

16428. — Adresse des chapelains et clercs de la Sainte-Chapelle à Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. de la Société typographique. S. d.* (1790), in-4°, 56 p. [*N.* Lb39 3150.]

16429. — District de Henri IV. Discours prononcé par M. Roussineau, curé de la basse Sainte-Chapelle, pour la cérémonie du *Te Deum* (10 février 1790).

Voyez tome II, n° 6989. Sur un autre discours de Roussineau, voyez aussi le n° 16135 ci-dessus.

CC. — *Frères de la* CHARITÉ (SAINT-JEAN-DE-DIEU).

16430. — Adresse à l'Assemblée nationale, par le supérieur général de l'ordre de la Charité. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb39 3128.]

Signée : F. Clément Yves.

16431. — Observations sur l'ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu, dit en France de la Charité. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 3129.]

DD. — *Sœurs de la* CHARITÉ, faubourg Saint-Denis.

16432 — Aux Filles de la Charité, la patrie reconnaissante. *Paris, imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 4572.]

Signé : M. L. D. V. [Legrand de Villiers.]

16433. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret concernant les filles ci-devant congrégationnaires et hospitalières, connues sous le nom de Sœurs de la Charité, présentés par F.-S. Bézard, député par le département de l'Oise, au nom des Comités de législation et de liquidation réunis. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Le38 518.]

16434. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Hémart, sur une réclamation du ci-devant bureau de bienfaisance de la Commune de Paris, contre l'aliénation des biens des pauvres. Séance du 28 ventôse an VII (18 mars 1799). *Paris, imp. Nationale, germinal an VII*, in-8°, 10 p. [*R.* AD. XIV, 6.]

Au sujet de la vente de diverses portions de la maison des ci-devant Sœurs-Grises (ou de la Charité), faubourg Saint-Denis, établissement fondé en 1657, sous l'inspiration de saint Vincent de Paul, par Mme Legras. Le rapporteur conclut à ce qu'il soit sursis à la vente et à ce que les bâtiments subsistants, présentement occupés par une école de trompettes, soient rendus à leur destination primitive.

EE. — *Couvent et enclos des* CHARTREUX.

16435. — Chartreuse (*sic*) de Paris. In-4°, 68 p., 12 pl.

Antiquités nationales, par Millin (cf. n° 12075 ci-dessus), tome V, art. LII.

¶ M. A. de Montaiglon a publié dans les *Archives de l'art français* (tome IV, pp. 215-224) un *Inventaire des tableaux qui restaient encore aux Chartreux de Paris en* 1790, d'après un procès-verbal assez informe rédigé par les religieux eux-mêmes. L'original fait partie du carton S 3948 des Archives nationales.

16436. — Adresse des Chartreux de la ville de Paris à l'Assemblée nationale. *S. l., mars* 1790, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 3139.]

16437. — Adresse des Chartreux de Paris à l'Assemblée nationale. — Nouvelle Adresse des Chartreux de Paris à l'Assemblée nationale, à l'occasion de la motion de M. Bailly. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb39 3140.]

Signées : L. Fr. de Nonant, prieur ; Benoit Lempereur, vicaire.

16438. — Grand Détail du combat des chartreux patriotes avec les chartreux

aristocrates, le jour de la fête que le district des Mathurins a donnée dans leur jardin aux députés militaires de Provence. *Paris, imp. Dumont,* 1790, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 3845.]

16439. — Pétition à la Convention nationale pour le citoyen VILLAIN, propriétaire du monastère et dépendances des ci-devant Chartreux de Paris. *Imp. du Lycée des arts. S. d.,* in-4°, 8 p. [*N.* Lb[41] 4908.]

Signée : VILLAIN.
Adjugés le 6 juin 1792 à un soi-disant Jacques-Pierre Hubert, dont l'identité ne put être établie et qui n'était probablement qu'un prête-nom du comte de Provence, le monastère et ses dépendances furent remis définitivement en vente le 5 février 1793 et acquis par un nommé Perier (Charles), demeurant à Saint-Pierre-d'Antite (canton de Vernon-sur-Seine), qui rétrocéda son droit à Auguste-Louis-Germain Villain. Celui-ci proteste contre les difficultés qu'on lui suscitait pour l'entrée en possession du couvent et de l'enclos.

16440. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par J.-L. PHILIPPES-DELLEVILLE, au nom d'une Commission spéciale composée des représentants du peuple Laloy, Philippes-Delleville et Bourguin, sur la disposition de l'enclos des ci-devant Chartreux. Séance du 12 frimaire an VI [2 décembre 1797]. *Imp. Nationale, frimaire an VI,* in-8°, 15 p. [*N.* Le[43] 1581.]

16441. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par J.-B. MARRAGON, au nom d'une Commission composée des représentants Mollevaut, Lemoine et Marragon, sur une résolution relative à l'enclos des ci-devant Chartreux de Paris. Séance du 27 germinal an VI [16 avril 1798]. *Paris, imp. Nationale, floréal an VI,* in-8°, 18 p. [*N.* Le[45] 898.]

La loi conforme est du même jour ; voyez coll. Duvergier, tome X, p. 304.

FF. — *Église* SAINT-COME, rue de la Harpe.

16442. — Saint-Côme. In-4°, 30 p., 2 pl.

Antiquités nationales, par Millin (cf. n° 12075 ci-dessus), tome III, art. XXXV.

Commerce (Temple du) — Voyez **Saint-Merry.**

Concorde (Temple de la) — Voyez **Saint-Philippe-du-Roule.**

GG. — *Couvent des* CORDELIERS = *Clinique de l'*ÉCOLE DE MÉDECINE.

16443. — Adresse des religieux cordeliers du grand couvent de Paris à l'Assemblée nationale. *Ve Desaint. S. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 3141.]

Sur les écrits publiés par le club fameux qui tint ses séances au couvent de Cordeliers, voyez tome II, nos 9795-9834 et 11812-11813.

¶ L'inventaire des peintures et tableaux du couvent des Cordeliers, rédigé par DOYEN et MOUCHY, en 1790, a été publié par M. JULES GUIFFREY dans les *Nouvelles Archives de l'art français*, tome VIII (2e série, tome III, 1880), pp. 269-293.

HH. — *Couvents des* FILLES DE LA CROIX, rue d'Orléans et rue des Barres.

16444. — Département de Paris. Domaines nationaux. Au nom de la République française, vente de meubles et effets du ci-devant couvent des Filles de la Croix, rue d'Orléans, section du Finistère, le lundi 4 mars 1793... Vente d'objets provenant de la ci-devant confrairie du St.-Sacrement, de la ci-devant paroisse de Saint-Étienne-du-Mont... *Imp. Ballard. S. d.* (1793), in-folio plano.

Signé : LEFÈVRE, commissaire aux ventes.
Collection Paul Lacombe.

16445. — Département de Paris. Domaines nationaux. Au nom de la République française, vente du mobilier national existant dans la maison ci-devant conventuelle des Filles de la Croix de Saint-Gervais, rue des Barres, section de la Maison commune, savoir : le jeudi 28 mars 1893 [et jours suivants]... *Imp. Ballard. S. d.* (1793), in-folio plano.

Collection Paul Lacombe.

Dominicains (*Frères*) dit *Jacobins* — Voyez **Jacobins.**

II. — *Église et couvent* SAINT-DENIS-DE-LA-CHARTRE.

16446. — Saint-Denis-de-la-Chartre, 8 p. 3 pl.

Antiquités nationales, par Millin, tome Ier, art. VII (cf. nº 12075 ci-dessus).

JJ. — *Monastère de* SAINTE-ÉLISABETH, rue du Temple.

16447. — Adresse à Nosseigneurs de l'Assemblée nationale, de la part des religieuses du royal monastère de Sainte-Élisabeth, près le Temple, à Paris. *S. l. n. d.*, in-4º, 4 p. [*N.* Lb39 3144.]

KK. — *Maison de l'*ENFANT-JÉSUS, rue de Sèvres.

16448. — Exposition la plus briève possible, concernant la maison de l'Enfant-Jésus, sise barrière de Sève, à Paris. *Imp. Quilliau. S. d.*, in-4º, 8 p. [*Br. M.* F. R. 19*, 18.]

Signé : MARGUERITE DEMOLIÈRES (supérieure de la maison).

16449. — Discours prononcé le 18 frimaire, 2e de la République (8 décembre 1793), à l'occasion de l'ouverture de l'église de l'Enfant-Jésus, rue d'Enfer, à Paris, où les catholiques se sont rassemblés, en vertu de la loi sur la liberté des cultes. *S. l. n. d.*, in-8º, 7 p. [*Br. M.* F. R. 123, 10.]

LL. — *Séminaire du* SAINT-ESPRIT, rue des Postes.

16450. — Adresse à Nosseigneurs de l'Assemblée nationale, de la part des supérieur et directeurs du séminaire du Saint-Esprit, rue des Postes, à Paris (25 mars 1790). *Imp. Crapart. S. d.*, in-8º, 8 p. [*N.* Lb39 3127.]

MM. — *Église* SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT = TEMPLE DE LA PIÉTÉ FILIALE.

16451. — *Domine, non secundum*, ou l'Amende honorable. Dénonciation de ce qui se passe tous les jours en l'église de Saint-Étienne-du-Mont. *Rome, de l'imp. du Vatican*, 1789, in-8º, 18 p. [*N.* Lb39 2524.]

ÉPIGR. :

De la religion le prétexte ordinaire
Est un voile honorable à quelque affreux mystère.
VOLTAIRE, *Henriade*.

A propos de la pénitence publique accomplie par le curé de Saint-Étienne-du-Mont (qui avait conduit le 13 juillet le peuple aux Invalides pour y chercher des armes).

16452. — Discours sur la liberté française pour la bénédiction du drapeau du district de Saint-Étienne-du-Mont, par M. l'abbé BELOT (1789).

Voyez tome II, nº 7507.

16453. — Le Mariage des prêtres ou Récit de ce qui s'est passé à trois séances des assemblées générales du district de Saint-Étienne-du-Mont (1790).

Voyez tome II, nos 7498-7499 et le numéro suivant.

16454. — Réponse d'un curé de campagne à la motion scandaleuse d'un prêtre faite dans l'assemblée générale du district de Saint-Étienne-du-Mont, pour le mariage des prêtres. *Paris, chez les frères Leclère*, 1790, in-8º, 1 f. et 49 p. [Coll. Grégoire.]

Voyez le numéro précédent.

16455. — Oraison funèbre de Charles-Michel de l'Épée, prêtre, avocat en Parlement, de la Société philanthropique, inventeur de la méthode pour l'instruction des sourds et muets de naissance et leur premier instituteur, prononcée dans l'église paroissiale de St-Étienne-du-Mont, le mardi 23 février 1790, d'après la délibération de la Commune de Paris, en présence de la députation de l'Assemblée nationale, de M. le maire et de l'Assemblée générale des représentants de la Commune, par M. l'abbé FAUCHET, prédi-

cateur ordinaire du Roi, abbé commendataire de Montfort et vicaire général de Bourges. *Paris, J.-R. Lottin de S.-Germain*, 1790, in-8°, 51 p. [*N.* Ln[27] 12323.]

16456. — Règlement de la Société religieuse, établie en l'église de Saint-Étienne-du-Mont, pour l'exercice du culte catholique (23 août 1795). *Paris, imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Ld[4] 3960.]

16457. — Éloges funèbres de Marc-Antoine Regnaud, curé de Veaux; Louis Eschausses, curé de Bazarnes, et Joachim-Nicolas Durand, curé de Villiers-le-Bel, prononcés à Saint-Étienne-du-Mont, le 19 janvier 1797 (30 nivôse an V), par Ch.-J. S. [CHARLES-JEAN SAILLANT], diacre de l'Église de Paris. *S. l.*, MDCCXCVII, in-12, 36 p. [Coll. Grégoire.]

L'abbé Saillant a été lui-même plus tard curé de Villiers-le-Bel.

16458. — Discours prononcé au temple de la Piété filiale, à la fête des Époux, le 10 floréal an VII (29 avril 1799), par le citoyen CHAPUIS, commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale du 12e arrondissement. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 19 p. [*N.* Lb[42] 2147.]

16459. — XIIe Municipalité. Procès-verbal de la fête funèbre célébrée par l'administration municipale du 12e arrondissement du canton de Paris, dans le temple de la Piété filiale, le 20 prairial an VII de la République (8 juin 1799), en exécution de la loi du 22 floréal précédent, relative à l'assassinat des plénipotentiaires français au Congrès de Rastadt. *Imp. Ballard. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[42] 699.]

16460. — Liberté, Égalité. Procès-verbal de la fête de l'Agriculture, célébrée dans le temple de la Piété filiale, le 10 messidor an VII (28 juin 1799), par l'administration municipale du 12e arrondissement du canton de Paris. *Imp. Ballard. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb[42] 2298.]

16461. — Liberté, Égalité. Discours prononcé au temple de la Piété filiale, par le citoyen CHAPUIS, commissaire du pouvoir exécutif près l'administration du 12e arrondissement, le 1er vendémiaire an VIII (23 septembre 1799). *Imp. Ballard. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb[42] 2513.]

Fête de la fondation de la République.

16462. — Translation du tombeau de sainte Geneviève en l'église de Saint-Étienne-du-Mont, traduction libre d'un poème latin. — B. Genovefæ tumulus in ecclesiam Sancti Stephani de monte translatus (Carmen). *Paris, imp. Egron*, 1804, in-8°, 8 et 11 p. [*N.* Lk[7] 14787.]

Texte et traduction (accompagnée de notes) par l'abbé JOSEPH-ANDRÉ GUIOT, dont le nom est imprimé à la fin du texte latin qui a une pagination distincte de celle de la traduction.
Voyez le n° 16493 ci-dessous.

Être-Suprême (Temple de l') — Voyez **Notre-Dame**.

NN. — *Église* SAINT-EUSTACHE = TEMPLE DE L'AGRICULTURE.

16463. — Discours prononcé dans l'église de Saint-Eustache, le mercredi 24 février 1790, à l'occasion du service que le district de la Jussienne a fait célébrer..., par l'abbé LE CLERC (1790).

Voyez tome II, n° 7647.

16464. — Discours prononcé dans l'église de Saint-Eustache, le 26 septembre 1790, à la bénédiction des drapeaux du babataillon de Saint-Jacques-l'Hôpital, par M. l'abbé RIOUST... (1790).

Voyez tome II, n° 7610.

16465. — Les Aristocrates et les Factieux mis en déroute par le serment du curé de Saint-Eustache. *Imp. de la Liberté, rue Percée. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld[4] 3251.]

16466. — Détail exact des funérailles et enterrement de M. de Mirabeau, avec

l'ordre de la marche et le procès-verbal de l'ouverture de son corps. *De l'imprimerie Patriotique,* 1791, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 4769.]

L'ex. de la B. N. porte cette note d'une écriture ancienne : « N'est point exact. »

16467. — Détail des honneurs funèbres rendus hier au soir à M. de Mirabeau, par la nation reconnaissante, avec les cérémonies qui ont eu lieu à Saint-Eustache et à Sainte-Geneviève. *De l'imprimerie Patriotique,* 1791, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 4770.]

16468. — Pompe funèbre d'Honoré-Gabriel Riquetti de Mirabeau, député d'Aix à l'Assemblée nationale. *Imp. Froullé. S. d.,* in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 9851.]

16469. — Éloge funèbre de M. de Mirabeau, prononcé le jour de ses funérailles, dans l'église de Saint-Eustache, par M. Cérutti, au nom de la section de la Grange-Batelière, devant l'Assemblée nationale. *Paris, Desenne,* 1791, in-8°, 12 p. [*N.* Lb39 4772.]

16469a. — Éloge funèbre de M. de Mirabeau..., par M. Cérutti. *Imp. Desenne. S. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 4772 A.]

16469b. — Éloge funèbre de M. de Mirabeau..., par M. Cérutti. *Paris, Desennes* (sic) *et Toulouse, Viallannes,* in-8°, 15 p. [*N.* Lb39 4772 B.]

Voyez aussi le numéro suivant.

16470. — Oraison funèbre de M. de Mirabeau, prononcée dans le chœur de Saint-Eustache, par M. l'abbé de Serutti (*sic*), suivi du discours de M. l'évêque d'Autun [Talleyrand]. *Imp. Labarre. S. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Ln27 14233.]

16471. — Oraison funèbre de très grand et très illustre personnage, Honoré Riquetti, ci-devant comte de Mirabeau, surnommé le Père de la liberté, l'un des représentants du peuple français à la première législature, composé par un prélat citoyen et prononcée le jour de ses funérailles, en présence des membres les plus distingués de l'Assemblée nationale, du département, de la municipalité et de l'armée parisienne, le 4 avril 1791. *Imp. Tremblay. S. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Ln27 14232.]

16472. — [Lettre d'invitation au service funèbre célébré, le 12 mai, en l'honneur de Mirabeau, commençant par ces mots :] Monsieur, les apôtres de la liberté de M. Palloy, de retour de leur mission dans les quatre-vingt-deux départements du royaume... *S. l. n. d.,* in-folio plano. [*N.* Lb39 4782.]

L'ex. de la B. N. porte l'adresse de Grégoire. Voyez le numéro suivant.

16473. — Épitaphe de Mirabeau, placée en l'Église Saint-Eustache, le 12 mai 1791, jour auquel les apôtres de la liberté de M. Palloy, de retour de leur mission dans les 82 départements du royaume, ont fait célébrer un service funèbre à la mémoire de ce grand homme. *S. l. n. d.,* in-folio plano. [*N.* Lb39 4783.]

Signée : Palloy.

16474. — Municipalité du 3e arrondissement. Fête de la Reconnaissance. 10 prairial, l'an VI (29 mai 1798). *Imp. Palissaux. S. d.,* in-8°, 14 p. [*N.* Lb42 1910.]

P. 3, Discours du citoyen Trassart.

16475. — Extrait du procès-verbal, dressé par l'administration municipale du troisième arrondissement du canton de Paris, à l'occasion de la fête de la Vieillesse, célébrée le 10 fructidor an VI (27 août 1798). *Imp. Quibert-Pallisseaux. S. d.,* in-4°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 6*, 25.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Discours prononcé... par le citoyen* Trassart.

16476. — Discours prononcé le 20 floréal an VII (9 mai 1799) au temple de l'Agriculture, par le commissaire du Directoire exécutif du 3e arrondissement de Paris, sur l'assassinat des plénipotentiaires français au Congrès de Rastadt. *Imp. Quibert-Pallisseaux. S. d.,* in-8°, 6 p. [*R.* AD. I, 114.]

Signé (p. 5) : Rivaud, commissaire du Directoire.

OO. — *Couvent des* FEUILLANTS, rue Saint-Honoré.

16477. — Le Couvent des Feuillants de la rue Saint-Honoré. In-4°, 82 p., 11 pl.

Antiquités nationales, par Millin, tome Ier, art. V (cf. n° 12075 ci-dessus).
Les pièces relatives à la Société des Amis de la Constitution, qui siégeait aux Feuillants, ont été décrites tome II, n°s 9853-9875.

16478. — Couplets chantés le décadi 10 frimaire [an II] (30 novembre 1793), à la fête de la Raison, dans le sein de l'assemblée générale de la section des Tuileries [par LÉGER et BARRÉ]. — L'Inutilité des prêtres, vaudeville républicain du C. PIIS, chanté à la section des Tuileries. *Imp. Baudouin. S. d.* (1793), in-8°, 6 p. et 1 f. blanc.

Collection Paul Lacombe.

PP. — *Couvent des* FEUILLANTINES, rue du Faubourg-Saint-Jacques.

16479. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par REINAUD-LASCOURS sur un message du Directoire exécutif qui demande à être autorisé à échanger la maison de l'Université et celle des Feuillantines contre celle de Castries. Séance du 26 vendémiaire an VI (17 octobre 1797). *Paris, imp. Nationale, brumaire an VI*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[43] 1466.]

La loi conforme fut promulguée le 3 frimaire an VI (23 novembre 1797).

QQ. — *Couvent des* FILLES-DIEU, rue Saint-Denis.

16480. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par PARADIS sur la résolution du 12 floréal an V qui autorise le Directoire exécutif à échanger les bâtiments des ci-devant Filles-Dieu contre la maison de Castries. Séance du 22 prairial an V (10 juin 1797). *Imp. Nationale, prairial an V*, in-8°, 15 p. [*N.* Le[45] 401.]

RR. — *Église* SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE (CAPUCINS DU MARAIS).

16481. — Discours prononcé par M. SIBIRE, curé de la paroisse de Saint-François-d'Assise, le jour de l'octave de la Fête-Dieu, au retour de la procession. *Imp. J.-B. Hérault. S. d.* (1789), in-4°, 4 p. [*N.* Lb[39] 1844.]

16482. — Discours prononcé dans l'église des Capucins du Marais à l'occasion de la bénédiction des drapeaux de ce district, le jeudi 17 septembre 1789, par le R. P. JOSEPH-MARIE DE BÉTHUNE, gardien de la maison. Imprimé par ordre du district. *Paris, Clousier. S. d.* (1789), in-8°, 11 p. [*P.* 12272*.]

16483. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale... Discours prononcé par M. SIBIRE, lors de sa proclamation à la cure de Saint-François-d'Assise (13 mars 1791).

Voyez le n° 16143 ci-dessus.

16484. — Hommage à la mémoire d'Honoré Riquetti Mirabeau. Discours prononcé dans l'église paroissiale de Saint-François-d'Assise, le 14 avril 1791, par J.-L. TALLIEN, fondateur de la Société fraternelle, séant aux Minimes, citoyen-soldat de la seconde compagnie des volontaires du bataillon des Capucins du Marais. Imprimé d'après le vœu de la compagnie assemblée. *Imp. Tremblay*, 1791, in-8°, 14 p. [*N.* Lb[39] 4778.]

SS. — *Ancienne église et abbaye de* SAINTE-GENEVIÈVE.

16485. — Abbaye Sainte-Geneviève, à Paris. In-4°, 120 p., 6 pl.

Antiquités nationales, par Millin (tome V, art. LX); cf. n° 12075 ci-dessus.

16486. — Récit exact de ce qui s'est passé hier à Sainte-Geneviève par les dames du marché Saint-Martin..., avec un compliment prononcé par Mlle Bourbau... à M. le prieur de Sainte-Geneviève (1789).

Voyez le n° 14849 ci-dessus.

16487. — Commission de bienfaisance de la paroisse Sainte-Geneviève (18 mai

1792). *Imp. Quillau. S. d.*, in 8°, 7 p. [*P.* 25703*.]

Prospectus d'une souscription ouverte pour suppléer à l'insuffisance des ressources de la Commission.

16488. — Un Mot sur la châsse de sainte Geneviève et sur le Panthéon. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lk⁷ 22063.]

Véhémente protestation contre la destination de la nouvelle église.

16489. — Pétition adressée au département de Paris, sur le projet de transporter la châsse de sainte Geneviève dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont. — Adhésion à la Pétition pour la conservation de la châsse de sainte Geneviève dans l'église de ce nom. *S. l. n. d.*, in-4°, 16 p. [*Br. M.* F. R. 9*, 5.]

La *Pétition* porte (p. 8) l'adresse de la Vᵉ *Desaint*. L'*Adhésion* (paginée 9-16) ne contient que des signatures.
Voyez le numéro suivant.

16490. — Discours prononcé au directoire du Département de Paris, en lui présentant une pétition contre le projet de déplacer la châsse de sainte Geneviève. *Imp. Vᵉ Desaint. S. d.*, in-4°, 7 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1250.]

Voyez le numéro précédent.

16491. — Discours prononcé dans l'église paroissiale de Sainte-Geneviève, par M. Decaisne, au service que les citoyennes de la section du Panthéon-Français ont fait célébrer le 23 août 1792.

Voyez tome II, n° 8858.

16492. — Neuvaine à Sainte-Geneviève, patronne de la ville de Paris, pour apaiser la colère de Dieu et attirer sa miséricorde. *Chez Le Clère*, 1793, in-8°, 4 p.

Indications liturgiques.

¶ Les *Mémoires de l'Académie celtique* (tome Iᵉʳ, 1807, pp. 353-361) renferment un rapport d'Alexandre Lenoir sur les fouilles opérées dans la crypte de Sainte-Geneviève lors de la démolition de la vieille église par ordre de Napoléon Iᵉʳ.

16493. — Translation du tombeau de sainte Geneviève en l'église de Saint-Étienne-du-Mont, par l'abbé A.-J. Guiot (1804).

Voyez le n° 16462 ci-dessus.

¶ Le procès-verbal d'ouverture de la châsse de sainte Geneviève et de la destruction de ses reliques a été reproduit d'après le *Moniteur* du 4 frimaire an II (24 novembre 1793), dans la *Gazette des cultes* du 16 janvier 1830; les détails en avaient été confirmés au rédacteur par un témoin oculaire, Mᵉ Delavigne, doyen des avocats à la cour de Paris, mort le 1ᵉʳ janvier 1824. Ce fragment de la *Gazette des cultes* est conservé à la B. V. P. dans un recueil factice coté 11947*.

Le texte du procès-verbal d'enlèvement de la châsse avait d'abord paru dans les *Affiches de la Commune*, nᵒˢ 149 et 150 (voyez tome II de la *Bibliographie*, p. 47, deuxième colonne).

M. Germain Bapst a publié, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris* (1885, tome XII, pp. 113-127), le procès-verbal du dépouillement de cette châsse fait à la Monnaie, le 1ᵉʳ nivôse an II (21 décembre 1793) et jours suivants. M. Bapst n'a point indiqué la provenance de ce document, beaucoup plus détaillé que le travail des premiers commissaires, et qui fait sans doute partie de ses archives particulières.

TT. — *Nouvelle église* SAINTE-GENEVIÈVE = LE PANTHÉON FRANÇAIS.

16494. — Mémoire contenant les observations sur la disposition de la nouvelle église de Sainte-Geneviève, par un des élèves de l'Académie royale d'architecture. *A la Haye (Paris)*, 1765, in-12, 35 p. [*P.* 6363.]

Épigr. :

Labor improbus omnia vincit.

Attribué par Barbier, et, d'après une note d'écriture ancienne relevée par M. Lacombe, à un sieur Desbœufs, dont le nom se retrouve au bas de quatre pl. gravées en 1764, d'après le plan primitif de Soufflot. Le registre des permissions tacites (B. N. Fr. 21981) mentionne, à la date du 3 avril 1766, une *Lettre d'un des élèves de l'Académie royale d'architecture à un ami sur un écrit intitulé :* « Mémoire contenant des observations sur la disposition de la nouvelle église Sainte-Geneviève », approuvée par le censeur Marin, et dont le permis d'imprimer avait été délivré au sieur Bélanger (sans aucun doute l'amant de Sophie Arnould et le futur mari de la Dervieux); mais cette *Lettre* ne paraît pas avoir été imprimée.

16495. — Mémoire sur la construction de la coupole projetée pour couronner la

nouvelle église de Sainte-Geneviève, à Paris, où il est question de prouver que les piliers déjà exécutés et destinés à porter cette coupole n'ont point les dimensions nécessaires pour espérer d'y élever un semblable ouvrage avec solidité. Problème adressé à toutes les sociétés savantes, aux ingénieurs, aux architectes et à ceux qui se connaissent en construction, par M. PATTE, architecte de S. A. S. Monseigneur le duc régnant des Deux-Ponts. *Amsterdam et Paris, P.-Fr. Gueffier*, 1770, in-4°, IV-38 p. et 2 pl. [*N.* Inv. V. 9078.]

Voyez les deux numéros suivants.

16496. — Doutes raisonnables d'un marguillier de la paroisse de Saint-Étienne-du-Mont, sur le problème proposé par M. Patte, architecte, concernant la construction de la coupole de l'église Sainte-Geneviève. *A Amsterdam; et se trouve à Paris, chez Jombert fils*, 1770, in-8°, 1 f. et 21 p. [*P.* 6362.]

Par CHARLES-NICOLAS COCHIN et non, comme le dit Barbier, par l'architecte Jean Rondelet. Cette attribution a d'autant plus lieu de surprendre que (Barbier le constate lui-même) les *Doutes raisonnables* ont été réimp. dans les *Œuvres diverses* de Cochin (Paris, Jombert, 1771, 3 vol. in-12). Le titre de départ des *Doutes* porte en outre : *Lettre de M. C...*; enfin Jombert père, ami intime de l'artiste et l'auteur du premier catalogue de son œuvre gravé (1770, in-8°) a donné à la fin de ce travail une liste des écrits de Cochin, et parmi ceux-ci il n'oublie pas les *Doutes raisonnables*.

Voyez les trois numéros suivants.

16497. — Lettre d'un graveur en archi-ture à M. Patte, son confrère, à l'occasion de son mémoire sur l'église de Sainte-Geneviève, etc. *A Amsterdam, et se trouve à Paris, chez Jombert fils, libraire, rue Dauphine*, 1770, in-8°, 1 f. et 37 p.

Collection Paul Lacombe.

16498. — Lettre du Révérend Père RADICAL, de l'ordre des bonnes gens et professeur d'algèbre familière, à tous les savants qui ont vu, lu ou pourront lire le Mémoire très problématique de M. Patte, architecte, adressé à toutes les Sociétés savantes, etc., etc. (*sic*). *A Amsterdam, et se trouve à Paris, chez Jombert fils, rue Dauphine*, 1770, in-8°, 16 p.

D'après une note recueillie par M. Paul Lacombe.

Les *Doutes raisonnables*, la *Lettre d'un graveur* et celle du *R. P.* RADICAL ont été réunis ou réimprimés sous un titre collectif. Voyez le numéro suivant.

16499. — Mémoire en réponse à celui de M. Patte, relativement à la construction de la coupole de l'église Sainte-Geneviève, savoir : « Doutes raisonnables »; « Lettres du R. P. RADICAL »; « Lettres d'un graveur en architecture ». *Paris, Jombert fils*, 1772, in-8°.

D'après Barbier qui, très probablement, avait emprunté ce titre au *Catalogue hebdomadaire des livres nouveaux*, par Bellepierre de Neuve-Eglise; mais Barbier a tort d'ajouter : « Ces trois opuscules *paraissent être* de Jean Rondelet... » Le premier appartient sans contestation possible à C.-N. Cochin; Grimm, qui cite les deux autres (*Correspondance littéraire*, éd. Garnier frères, tome IX, 99), n'en désigne pas les auteurs, mais trouve la *Lettre du R. P.* RADICAL « remplie de mauvaises pointes ».

Les *Mémoires en réponse à celui de M. Patte* sont, je ne sais pourquoi, devenus fort rares et je n'ai pu en voir un exemplaire.

16500. — Mémoire sur l'application des principes de la mécanique à la construction des voûtes et des dômes dans lequel on examine le problème proposé par M. Patte, relativement à la coupole de l'église Sainte-Geneviève, de Paris, par M. GAUTHEY, sous-ingénieur des États de Bourgogne, de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. *Dijon, imp. L.-N. Frantin; Paris, Cl.-Ant. Jombert fils aîné*, 1771, in-4°, 2 ff., 68 p. (la dernière non chiffrée) et 3 pl. [*N.* Inv. V 9025.]

¶ PATTE ne se tint pas pour battu et publia dans les *Annales politiques* de Linguet (tome VI, p. 201-216) une *Lettre sur la faiblesse des piliers destinés à soutenir la coupole de la nouvelle église Sainte-Geneviève.*

16501. — Rapport sur l'édifice dit de Sainte-Geneviève, fait au directoire du Département de Paris, par M. QUATREMÈRE-QUINCY. (Mai 1791.) *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 1 f. et 50 p. [*N.* Lb^{40} 165.]

Voyez le numéro suivant et le n° 16507 ci-dessous.

16502. — Notes de M. Soufflot, inspecteur du bâtiment de la nouvelle église de Sainte-Geneviève, sur le rapport fait au département relativement à cet édifice, par M. Quatremère-Quincy. *Imp. H.-J. Jansen. S. d.*, in-4°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 34.]

Signées : Soufflot *le Romain.*
P. 3, l'auteur se dit neveu à la mode de Bretagne de Soufflot et son élève depuis l'âge de quatorze ans.

16503. — Examen impartial de la demande faite au Conseil général de la Commune, par les sculpteurs en ornements, employés à la nouvelle église de Sainte-Geneviève et renvoyée au département des travaux publics, par délibération de ce Conseil. Cette demande tendante à obtenir de l'ouvrage en ce moment dans ce monument, le seul qui puisse leur en procurer. — Réponse au Précis pour les entrepreneurs de l'ornement de l'église Sainte-Geneviève. *Imp. de la rue des Nonaindières. S. d.*, in-4°, 20 p. [*Br. M.* F. R. 9*, 14.]

L'*Examen* est signé (p. 8) : Oddon Guibert, Compoint, Mitis, Besnier, Brot, Odoux, Ducey, etc. La *Réponse* porte, dans l'ex. du British Museum, des corrections manuscrites.

16504. — Projet de décret pour l'achèvement du Panthéon français présenté à l'Assemblée nationale au nom du Comité de l'ordinaire des finances, par A.-D. Laffon, vice-président du Comité. Ajourné à la séance du 24 au soir. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 1 p. [*N.* Le[33] 3 I.]

Voyez le numéro suivant.

16505. — Rapport fait à l'Assemblée nationale sur l'achèvement du Panthéon français, au nom du Comité de l'ordinaire des finances, par A.-D. Laffon, vice-président de ce Comité, le 24 décembre 1791. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[33] 3 I. — *R.* AD. XIII, 13.]

Voyez le numéro précédent.

16506. — Projet de décret sur l'achèvement du Panthéon français, dont la première lecture a été faite le 24 décembre 1791. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 2 p. [*N.* Le[33] 3 I.]

16507. — Extrait du premier rapport présenté au directoire, dans le mois de mai 1791, sur les mesures propres à transformer l'église dite de Sainte-Geneviève en Panthéon français, par Ant. Quatremère. *Paris, imp. Ballard*, 1792, in-8°, 34 p. [*N.* Lb[40] 166.]

Voyez le n° 16501 ci-dessus.

16508. — Rapport fait au directoire du département de Paris, le 13 novembre 1792, l'an Ier de la République française, sur l'état actuel du Panthéon français, sur les changements qui s'y sont opérés, sur les travaux qui restent à entreprendre, ainsi que sur l'ordre administratif établi pour leur direction et la comptabilité, par Ant. Quatremère, commissaire du département pour l'administration et la direction du Panthéon français. Imprimé par ordre du directoire. *Imp. Ballard. S. d.*, in-8°, 51 p. [*N.* Lb[40] 204.]

Des extraits de ce *Rapport* et de celui du mois de mai 1791 (voyez le n° 16501 ci-dessus) ont été réimprimés en 1816 par les soins du marquis de Paroy, l'implacable adversaire de l'auteur, sous le titre de : *Opinions religieuses, royalistes et politiques de M. Antoine Quatremère de Quincy...* Voyez tome IV de la *Bibliographie*, v° *Quatremère.*

16509. — Rapport fait au directoire du département de Paris, sur les travaux entrepris, continués ou achevés au Panthéon français depuis le dernier compte, rendu le 17 novembre 1792, et sur l'état actuel du monument, le deuxième jour du second mois de l'an II de la République française une et indivisible (23 octobre 1793), par Antoine Quatremère, commissaire du département, à la direction et administration du Panthéon français. Imprimé par ordre du directoire. *Paris, imp. Ballard. S. d.*, in-8°, 4 ff. non chiffrés et 80 p. [*N.* Lb[40] 227.]

16510. — Département de Paris. Bureau des travaux publics. Rapport sur les comptes du Panthéon français pour les années (*sic*) de juillet 1791 à juillet

1792 et de juillet 1792 à juillet 1793. *Imp. Ballard. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb40 3103.]

Signé (p. 5) : LEMIT et LACHEVARDIÈRE. Suit un *Arrêté général sur les deux comptes du Panthéon français présentés au département par l'administration de ce monument*, daté du 21 ventôse an II (11 mars 1794).

16511. — Les Désastres du Panthéon français. 25 prairial an IV (13 juin 1796). *Paris, Desenne. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. XVIIIe, 884.]

Signés : BOULAND, architecte.

16512. — Projet du Point-Central des arts et métiers pour la restauration du dôme du Panthéon. *Paris, Sobry, imprimeur; Gérome, architecte; Nouvion, ingénieur; la citoyenne Guyot, marchande d'estampes, et chez le portier du jardin de l'Infante, au Louvre*, in-4°, 8 p. et 1 pl. [*P.* 2034* et 6560.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Point-Central des arts et métiers séant au Louvre. Extrait du procès-verbal... du 14 prairial an V* (2 juin 1797). La planche est signée : J. GÉROME *et* NOUVION, *inv. et del. Gravée par* TARDIEU *l'aîné*.

¶ M. Etienne Charavay a fait figurer sous le n° 405 du *Catalogue d'une importante collection de lettres autographes d'artistes français et étrangers*, vendues les 7 et 8 novembre 1887, une lettre de Soufflot *le Romain* à Philippes-Delleville, datée du 24 vendémiaire an V (15 octobre 1797), par laquelle il le remercie d'avoir défendu la mémoire et l'œuvre du célèbre Soufflot, son oncle, contre les attaques hasardées de Mercier; j'ignore où ont paru ces polémiques. A cette lettre est joint un état général des dépenses effectuées pour ce monument de 1755 à l'an V et s'élevant à 12,666,276 livres, 4 sols et 3 deniers.

16513. — Mémoire historique sur le dôme du Panthéon français, divisé en quatre parties. La Ire contient la description de ce monument; la IIe le détail historique et raisonné de sa construction; dans la IIIe partie, on examine si les murs et points d'appui du dôme ont les dimensions nécessaires pour résister aux efforts qu'ils ont à soutenir; la IVe partie contient le détail exact de tous les accidents qui se sont manifestés aux piliers du dôme, les causes de ces accidents et les divers moyens proposés pour les réparer, par J. RONDELET, architecte, ex-commissaire des travaux publics et membre du Conseil des bâtiments civils. *Paris, Du Pont, an V*-1797, in-4°, 2 ff., 118 p. et 5 pl. [*N.* Inv. V 9087.]

Les pl., dessinées par RONDELET, sont gravées par GAITTE.

16514. — Moyens pour la restauration des piliers du dôme du Panthéon français, par CHARLES-FRANÇOIS VIEL, architecte de l'Hôpital général. *Imp. H.-L. Perronneau*, 1797, in-4°, 24 p. — Plans et coupes du projet de restauration des piliers du dôme du Panthéon français, par CHARLES-FRANÇOIS VIEL, architecte de l'Hôpital général de Paris. *S. l. Prairial an VI*, in-4°, 8 p. et 1 pl. [*N.* Inv. V. 9082.]

La pl. est signée : GAITTE, *sculp.*
Les deux mémoires ont été réimprimés en 1812. Voyez le numéro suivant.

16514a. — Moyens pour la restauration des piliers du dôme du Panthéon français, par CHARLES-FRANÇOIS VIEL, architecte de l'Hôpital général, membre du Conseil des travaux publics du département de la Seine et de l'Athénée des arts. Deuxième édition. *Imp. H.-L. Perronneau. Paris, l'auteur, rue du Faubourg-Saint-Jacques, près le Val-de-Grâce*, n° 258; *Tilliard frères; Gœury, avril* 1812, in-4°, 32 p. et 2 pl. [*N.* Inv. V. 9033.]

P. 25, *Plans et coupes du projet de restauration des piliers du dôme du Panthéon français.*
Voyez le numéro précédent.
La première pl. est signée : CH.-F. VIEL *fecit*, 1796; GAITTE, *sculp.*; elle figure déjà dans le numéro précédent.

16515. — Principes de l'ordonnance et de la construction des bâtiments, avec des recherches sur le nouveau pont de Paris construit par Peronnet et sur le temple élevé dans cette capitale sur les dessins de Soufflot, par CHARLES-FRANÇOIS VIEL, architecte de l'Hôpital général. *Paris, l'auteur, rue du Faubourg-Saint-Jacques*, n° 123; *Perronneau*, 1797, in-4°.

Les chapitres XXXVI-XL sont consacrés à Sainte-Geneviève.

16516. — Vues sur le Panthéon français et Moyens de remédier aux effrayantes

dégradations qui s'y manifestent, par le citoyen DEWAILLY, membre de l'Institut, avec une gravure. *S. l. n. d.*, in-8°, 5 p. et 1 pl.

Extrait de la *Décade philosophique* du 30 frimaire an VI (20 décembre 1797), pp. 537-541.
La pl. intitulée : *Vue perspective du Panthéon français, avec les changements projetés pour donner la solidité et le caractère que doit avoir ce monument...*, et signée : DELETTRE *inc.*

16517. — Dissertation sur les dégradations survenues aux piliers du dôme du Panthéon français et sur les moyens d'y remédier, par E.-M. GAUTHEY, architecte et inspecteur général des ponts et chaussées. *Paris, imp. H.-L. Perronneau, an VI*, in-4°, 132 p. (la dernière non chiffrée) et 2 pl. [*N.* Inv. V. 14850.]

La page non chiffrée contient les *errata*. Les deux pl. sont anonymes.

16518. — Essai sur la restauration des piliers du dôme du Panthéon français, par C.-M. DELAGARDETTE, architecte pensionnaire de la République (13 thermidor an VI-31 juillet 1798). *Paris, l'auteur, rue du Sépulcre-Faubourg-Saint-Germain, n*os *651 et 8; Barbou, an VI*, in-4°, 6 p. et 1 pl. [*N.* Inv. V. 9090.]

La pl. est signée : DELAGARDETTE, *del.*; MOISY, *sculp.*

16519. — Mémoire et Projet sur la restauration du Panthéon français, par E. LA BARRE, architecte. *Paris, l'auteur, rue des Cinq-Diamants, n° 15; Barbou, an VI*, in-4°, 8 p. et 7 pl. [*N.* Inv. V. 9086.]

Les six premières pl. sont signées : E. LA BARRE, *inv. et sculpt.*; la septième porte le nom de GAITTE; c'est la même que celle du mémoire de Viel (voyez le n° 16514 ci-dessus).

16520. — Projet de restauration des piliers du dôme du Panthéon français, par L. VAUDOYER, architecte, membre du Conseil des bâtiments civils, présenté au ministre de l'intérieur. *Paris, imp. P. Didot l'aîné; l'auteur, aux galeries du Louvre, n° 10; Desenne, pluviôse, an VI*, in-4°, 12 p. [*N.* Inv. V. 9089.]

16521. — Moyen prompt, économique et sûr de réparer à perpétuelle demeure les piliers et colonnes engagés du dôme du Panthéon français, par P. GIRAUD, architecte du Palais de Justice, etc., du département de la Seine. *Paris, l'auteur, rue Lancry, n° 37; Desenne. S. d.* (1798), in-4°, 7 p. et 1 pl. [*N.* Inv. V. 9085.]

La couverture imprimée sert de titre.

16522. — Essai sur les moyens d'opérer la restauration des supports de la tour du dôme du Panthéon français, par A.-J.-B.-G. GISORS, inspecteur des bâtiments du Conseil des Cinq-Cents et architecte. *Paris, Baudouin, frimaire, an VII*, in-4°, 26 p. et 1 pl. [*N.* Inv. Vp. 1661.]

La pl., signée A.-J.-B.-G. GISORS, est ainsi divisée : 1° *Coupe du projet de restauration;* 2° *Plan* du même projet; 3° *Plan des étais ou contreforts.*

16523. — Projet pour la restauration du Panthéon français, par le citoyen PETIT-RADEL, architecte. *Paris, imp. Gillé, an VII*, in-4°, 16 p. et 4 pl. [*N.* Inv. Vp. 27808.]

Les pl., gravées au burin et à l'eau-forte, sont signées : P. RADEL, *inv. et sculp.*

16524. — Restauration du Panthéon français, compte rendu par le cit. PEYRE, architecte, membre de l'Institut national et de la Commission nommée par le ministère de l'intérieur pour l'examen du dôme du Panthéon français. *Paris, imp. H. Agasse, an VII*, in-4°, 2 ff., 24 p. et 6 pl. [*N.* Inv. Vp. 28437.]

La pl. 5 est signée : PEYRE, architecte; DELETTRE, *sculp.*; la pl. 6 porte seulement cette signature; les autres sont anonymes.

16525. — Analyse raisonné de l'état alarmant du dôme du Panthéon français; quelles en sont les causes; raisons de l'insuffisance des projets proposés pour y remédier et quel serait définitivement le moyen de conserver ce monument à la nation. *S. l. n. d.* (*an VII*), in-4°, 56 p. et 2 pl. [*N.* Inv. V. 9114.]

Signée : PATTE, ancien architecte de Paris, domicilié à Mantes.
Les deux pl. sont signées : PATTE, *del.*; N. RANSONNETTE, *sc.*, an 7.
Ce travail fait partie des *Mémoires qui intéressent particulièrement Paris*, de l'auteur : voyez ci-dessus, nos 11922, 12098 et 15368.

16526. — Résultats des expériences faites au Panthéon français depuis le mois de fructidor an VI jusqu'au mois de vendémiaire an X, sur cinq perpendicules métalliques placés dans cet édifice et destinés à indiquer et à mesurer les mouvements verticaux et horizontaux tant de la coupole que des piliers qui la supportent, lus à l'Institut national, par le citoyen PRONY, l'un de ses membres, dans la séance publique du 15 vendémiaire an X (7 octobre 1801). *S. l. n. d.*, in-4°, 6 p. [*N.* Vp. 28442.]

16527. — Description du Panthéon français, par J. RONDELET, architecte du Panthéon français, membre du Conseil des bâtiments civils auprès du ministre de l'intérieur, avec trois planches gravées qui représentent le plan, l'élévation et la coupe de ce monument. *Paris, chez l'auteur, enclos du Panthéon*, 1804, in-8°, 45 p. et 3 pl. [*P.* 12358.]

16528. — De la Solidité des bâtiments puisée dans les proportions des ordres d'architecture et de l'Impossibilité de la restauration des piliers du dôme du Panthéon français sur le plan exécuté par Soufflot, architecte de ce temple, par CHARLES-FRANÇOIS VIEL, architecte de l'Hôpital général, membre du Conseil des travaux publics du département de la Seine, de la Société libre des sciences, lettres et arts de Paris. *Paris, l'auteur, rue du Faubourg-Saint-Jacques; Tilliard frères; Gœury (imp. H.-L. Perronneau), mars* 1806, in-4°, 59 p. et 1 pl. [*N.* Inv. V. 9004.]

P. 57-59, *Notice. De l'espèce de la pierre à employer dans la restauration des piliers du dôme du Panthéon français.*

La pl. est la même que celle des *Moyens pour la restauration des piliers du dôme...* de l'auteur (cf. n° 16514 ci-dessus).

16529. — Histoire de l'église Sainte-Geneviève, patronne de Paris et de la France, ancien Panthéon français, par CH. OUIN-LACROIX, docteur th. de l'Université de Rome, membre de la Société de l'histoire de France, professeur au collège irlandais de Paris, auteur de l' « Histoire des corporations d'arts et métiers ». Ouvrage orné de dix dessins, par FRÉDÉRIC LEGRIP. *Paris, Sagnier et Bray*, 1852, in-8°, 156 p. [*N.* Lk⁷ 7247.]

Les faux-titre et titre, la dédicace à M. Sibour, archevêque de Paris et l'Introduction paginée en chiffres romains sont comprises dans la pagination.

Le chapitre VIII est consacré à l'histoire de l'Eglise durant la Révolution.

P. 104-110, *Noms des grands dignitaires de l'époque impériale inhumés au Panthéon*, avec l'indication des caveaux où ils reposent.

16530. — PH. DE CHENNEVIÈRES. Les Décorations du Panthéon. Extrait de l' « Artiste ». *Paris, aux bureaux de l'Artiste*, 1885, gr. in-8°, 2 ff. et 146 p.

Les pages relatives à la décoration imaginée par Antoine Quatremère avaient d'abord paru en cinq articles dans la *Gazette des beaux-arts*, du 1er octobre 1880 au 1er mai 1881, avec des illustrations empruntées aux documents contemporains.

¶ Sur les débris de cette décoration confiée à Moitte, Lesueur, Edme Gaulle, etc., et abolie avant même d'être achevée, voyez dans l'*Artiste* de juillet 1884, pp. 61-66, un rapport de M. MAURICE DU SEIGNEUR à la Société des Amis des monuments parisiens sur les *Frontons du Panthéon*, reproduit dans le *Bulletin* de cette Société, (1885, pp. 42-47).

M. EDMOND BRÉBION a publié, dans la *Revue de l'art français* (tome IX, 1892, pp. 145-147), le texte du rapport de la Commission chargée d'examiner le modèle en plâtre de la statue colossale de la *Renommée*, modelée par DEJOUX (8 prairial an VI-25 mai 1798) et du devis de sa destruction dans les ateliers du Roule, en 1814, par ordre du ministre de l'intérieur.

16531. — Amende honorable à Dieu et à sainte Geneviève. *Imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Ld⁴ 3668.]

A propos de la translation des restes de Voltaire et de Mirabeau à Sainte-Geneviève.

¶ La *Chronique de Paris*, du 3 mars 1791 (n° 123), a inséré une lettre de CHARLES VILLETTE où il se plaint des déprédations commises à Sainte-Geneviève depuis que cet édifice était dédié aux grands hommes.

16532. — Honneurs funèbres rendus à Mirabeau par M. Palloy et les ouvriers de la Bastille, le 14 avril 1791. *Paris, imp. A.-J. Gorsas. S. d.* (1791), in-8°, 4 p.

Programme d'une cérémonie religieuse à Sainte-Geneviève.

16533. — L'Ordre de la marche et le Grand Détail de la cérémonie qui sera célébrée samedi 14 de mai, à l'honneur de Mirabeau, en la nouvelle église de Sainte-Geneviève, par les ouvriers de ce bâtiment, à laquelle doivent assister l'Assemblée nationale, la municipalité et tous les parents du défunt. *Imp. Gouriet. S. d.* (1791), in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 9984.]

P. 5, Couplets sur l'air : *Pour un peuple aimable et sensible.*

16534. — Représentations d'un citoyen à la nation. (Mai 1791.)

Motion de HÉRON, citoyen de la section de Sainte-Geneviève, contre celle de Villette qui réclamait pour Voltaire les honneurs du Panthéon. Voyez tome Ier, n° 3019 et sur cette translation, *ibid.*, nos 3020-3040. Voyez également le numéro suivant, que je ne connaissais pas alors.

16535. — Lettre à M. l'abbé B*** sur ce qu'il a signé une pétition à l'Assemblée nationale, relative au transport de Voltaire (23 juillet 1791). *S. l. n. d.*, in-8°, 11 p. [Coll. Grégoire.]

Lors de la cérémonie du 11 juillet 1791, le bruit courut qu'on n'avait point retrouvé à l'abbaye de Scellières les ossements de Voltaire et qu'on avait dû les remplacer par un mannequin. Le maire de Romilly, qui assistait à l'exhumation, protesta contre cette allégation par une lettre adressée à la *Chronique de Paris* et que M. H. MONIN a reproduite dans un article intitulé : *la Translation de Voltaire au Panthéon a-t-elle été un simulacre ?* (*La Révolution française*, 14 mars 1796.)

16536. — Pétition à l'Assemblée nationale contenant demande de la translation des cendres de J.-J. Rousseau au Panthéon (27 août 1791).

Voyez tome Ier, n° 4380. La cérémonie réclamée par Ginguené et un certain nombre de gens de lettres, puis par Lakanal, au nom du Comité de l'instruction publique de la Convention, n'eut définitivement lieu que le 20 vendémiaire an III (11 octobre 1794). Voyez *ibid.*, nos 4381-4384.

¶ Sur l'exhumation des restes de Voltaire et de Rousseau lors de la première Restauration et les polémiques auxquelles les récits contradictoires des contemporains ont donné lieu, voyez l'*Intermédiaire des chercheurs*, tomes I-II, XIV et XXIII.

16537. — Détail de la cérémonie arrêtée par le directoire du département de Paris pour la fête décrétée... en l'honneur de J.-G. Simonneau, maire d'Étampes (3 juin 1792).

Voyez tome Ier, n° 3209. Après la cérémonie au Champ de la Fédération, un bas-relief peint par David, représentant la mort de Simonneau et son écharpe de maire furent déposés au Panthéon.

16538. — Avis aux Parisiens (8 janvier 1792). *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb[39] 5674.]

Signé : LAMBERT.
Résumé de la légende de sainte Geneviève et liste des principaux miracles opérés par son intercession.
Protestation contre le décret qui assimilait à une simple paroisse « cette superbe basilique prostituée aux Voltaire et aux Mirabeau ».

16539. — Discours prononcé à la barre de l'Assemblée nationale, au nom des imprimeurs, par ANACHARSIS CLOOTZ, orateur du genre humain, le 24 septembre 1792. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 11 p. [*R.* AD. XVIIIc 188.]

Pour demander les « apothéoses du Panthéon » en l'honneur de Gutenberg, « homme divin qui, à l'instar de l'Eternel dit : *Que la lumière se fasse !* et la lumière se fit ».

16540. — Convention nationale. Rapport fait... par MARIE-JOSEPH CHÉNIER (22 janvier 1793).

Sur la célébration au Panthéon des funérailles de Le Peletier de Saint-Fargeau. Voyez tome Ier, n° 3901 et sur les détails de cette cérémonie, *ibid.*, 3902-3903.

16541. — Rapport fait à la Convention nationale, au nom du Comité d'instruction publique, par MARIE-JOSEPH CHÉNIER, député du département de Seine-et-Oise. Suivi du décret rendu à la séance du 2 octobre 1793, l'an II de la République. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[38] 481.]

Sur les honneurs funèbres à décerner à Descartes et sur la translation de ses restes au Panthéon. Voyez les trois numéros suivants.

¶ *L'Intermédiaire* du 10 avril 1890 (col. 220-224) a publié, sous la signature P. J., un curieux historique des vicissitudes subies par la dépouille mortelle de Descartes depuis sa première inhumation dans le cimetière des Orphelins, de Stockholm, en 1650, jusqu'à sa translation à Saint-Germain-des-Prés, en 1819. L'auteur de cet article avait retrouvé l'autographe même de la pétition rédigée par CONDORCET et présentée à l'Assemblée nationale, le 12 avril 1791, par M. Le Prestre de Châteaugiron, petit-neveu de Descartes, afin d'obtenir pour celui-ci les honneurs accordées à Mirabeau et bientôt à Voltaire. Ce fut seulement deux ans et demi plus tard que Chénier reprit, au nom du Comité d'instruction publique de la Convention, la proposition dont Condorcet avait été l'inspirateur, et que Guffroy appuya sa motion en demandant l'érection au Panthéon du buste de Descartes, sculpté par Pajou. En dépit des décrets conformes, ni les restes de Descartes, ni son effigie ne reçurent l'asile qu'on leur décernait, et lorsque l'Institut naissant adressa dans le même sens une pétition au Directoire, les déclamations de Mercier (voyez le nº 16544 ci-dessous) firent de nouveau échouer ce projet. Toutefois, le Musée des monuments français avait recueilli et placé dans une urne de porphyre les ossements de Descartes qui, lors de la suppression du Musée, furent réunis dans l'église Saint-Germain-des-Prés à ceux de Mabillon et de Montfaucon.

16542. — Décrets [nº 1646] de la Convention nationale des 2 et 4 octobre 1793, l'an second de la République française une et indivisible, qui accordent à René Descartes les honneurs dus aux grands hommes, et ordonnent de transférer au Panthéon français son corps, et sa statue faite par le célèbre Pajou. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre,* 1793, *l'an IIe de la République,* in-4º, 3 p.

Voyez les deux numéros suivants.

16543. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par MARIE-JOSEPH CHÉNIER sur la translation des cendres de René Descartes au Panthéon. Séance du 18 floréal, l'an IV de la République (7 mai 1796). *Imp. Nationale, floréal an IV,* in-8º, 6 p. [*N.* Le43 250.]

16544. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours de L.-S. MERCIER, prononcé le 18 floréal [an IV-7 mai 1796], sur René Descartes. *Paris, imp. Nationale, prairial an IV,* in-8º, 16 p. [*N.* Le43 251.]

16545. — Convention nationale. Rapport fait... par MARIE-JOSEPH CHÉNIER (quintidi 5 frimaire an II (25 novembre 1793).

Sur l'enlèvement des restes de Mirabeau déposés au Panthéon et sur la translation de ceux de Marat en leurs lieu et place, voyez tome Ier, nº 4317 et sur la cérémonie qui suivit, *ibid.*, 4318-4322.

16546. — Convention nationale. Rapport fait au nom du Comité de salut public, par ROBESPIERRE, le 23 nivôse, l'an II de la République (12 janvier 1794). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.,* in-8º, 4 p.

Pour faire décerner les honneurs du Panthéon au représentant du peuple Fabre, de l'Hérault, délégué à l'armée des Pyrénées-Orientales et mort en défendant une batterie près de Port-Vendres, le 19 décembre 1793. La proposition fut votée, mais ne reçut jamais d'exécution.

16547. — Convention nationale. Rapport sur la fête héroïque pour les honneurs du Panthéon à décerner aux jeunes Bara et Viala, par DAVID (23 messidor an II-11 juillet 1794).

Voyez tome Ier, nº 4239 et sur les divers projets non suivis d'exécution que provoqua ce rapport, *ibid.*, nºs 4241-4242.

16548. — Convention nationale. Motion faite à la Convention nationale, après la pétition des exécuteurs testamentaires de Mably, pour demander, en faveur de ce grand homme, les honneurs du Panthéon français, le 22 prairial an III (10 juin 1795), par J. DUSSAULT. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, prairial an III,* in-8º, 12 p. [*N.* Le38 1469.]

16549. — Le Panthéon français. *Imp. Laurens. S. d.,* in-4º, 8 p. [*N.* Lb41 1695.]

Méditation philosophique et poétique sur le Panthéon, signée VARLET, citoyen, et datée de la maison d'arrêt du Plessis, 30 ventôse an III [20 mars 1795].

Génie (temple du) — Voyez **Saint-Roch.**

UU. — *Église* SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS = TEMPLE DE LA RECONNAISSANCE.

16550. — Discours prononcé par M. RINGARD, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, à l'Assemblée nationale, dans la séance du soir, le samedi 5 juin (1789), à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu, où l'Assemblée avait assisté. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le29 16.]

Le titre d'un second tirage (*S. l. n. d.*, in-8°, 3 p.) porte : *Discours prononcé par M.* RINGARD..., *accompagné de MM. les marguilliers...* [*N.* Le29 16 A.]

16551. — Discours sur la Révolution, prononcé en la paroisse royale de Saint-Germain-l'Auxerrois en 1790, le jour de la Pentecôte, par M. l'abbé HAZARD, directeur de l'École militaire de Nanterre. *Paris, imp. A.-J. Gorsas. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 3462.]

16552. — L'Ordre et la Marche de la procession de Saint-Germain-l'Auxerrois, le jeudi 3 juin 1790, jour de la fête du Saint-Sacrement. *Imp. des frères Chaignieau. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lk7 7081.]

16552a. — L'Ordre et la Marche... *Imp. Thiboust. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lk7 7081 A.]

Voyez le numéro suivant.

16553. — Octave Fête-Dieu. L'Ordre et la Marche de la procession de Saint-Germain-l'Auxerrois, le jeudi 10 juin 1790. *Imp. des frères Chaignieau. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lk7 7082.]

Reproduction, à quelques mots près, du texte de la pièce précédente.

16554. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale... Discours de M. CORPET, après avoir été proclamé curé de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois (13 février 1791).

Voyez le n° 16139 ci-dessus et le numéro suivant.

16555. — Notes sur le discours de M. l'abbé Corpel (*sic*), ci-devant vicaire de Saint-Germain-l'Auxerrois, au jour de son installation. Par un de ses confrères. *Paris, de l'imprimerie d'un catholique. S. d.*, in-8°, 56 p. [*N.* Ld4 3490.]

16556. — Discours prononcé, le 22 mars 1791, dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, en présence de Messieurs du bataillon de Saint-Germain, après la messe d'actions de grâces qu'il a fait célébrer pour l'heureux rétablissement de la santé du Roi, par M. CHASSANT, aumônier dudit bataillon. *Paris, imp. Vezard et Le Normant, et se vend au profit des pauvres, quai de l'École, n° 9*, 1791, in-8°, 16 p.

16557. — Observations pour l'administration des deux compagnies de charité de la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois contre les prétentions des sœurs de la charité, connues vulgairement sous le nom de Sœurs grises. *Imp. Martin. S. d.* (1791), in-4°, 31 p. [*N.* 4° F3 34791.]

Au sujet de la marque du linge de la maison de charité [S. G.] que les Sœurs grises prétendaient leur appartenir et que revendiquaient les administrateurs des deux compagnies de charité de la paroisse.

16558. — Motion faite à l'assemblée générale de la section du Muséum (26 brumaire an II-16 novembre 1793).

Voyez tome II, n° 8421.

Pour la transformation de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois en *Temple du Muséum*. Le nom de BALLIN, auteur de cette motion, ne figure que dans l'arrêté qui en prescrivait l'impression.

16559. — Fête aux bonnes mœurs et Fête anniversaire du rétablissement du culte de la religion naturelle, qui seront toutes deux célébrées dans le temple de la Reconnaissance [ci-devant Saint-Germain-l'Auxerrois], à midi très précis; la première, le 15 nivôse prochain, et la seconde, le 25 du même mois. *Imp. Pellier. S. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. XVII, 49.]

16560. — 4e Administration municipale du canton de Paris. Fête de la Jeunesse. Extrait du procès-verbal. Du 10 germinal an V (30 mai 1797). *Imp. Lesguilliez frères. S. d.*, in-8°.

Signé : HUGUET, président; CELLIER, secrétaire en chef.

P. 7, Allocution, couronnes et accolades aux lauréats de l'Ecole nationale de peinture : Auguste, élève de Regnault; Chantepie, élève de David ; Descamps, élève de Vincent.

16561. — IVe Administration municipale du canton de Paris. Fête de la Vieillesse. Discours prononcé par le président de la quatrième administration municipale du canton de Paris (Huguet), le jour de la Fête de la Vieillesse, le 10 fructidor an V (27 août 1797). *Paris, imp. Lesguillez frères. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb42 419.]

P. 5-6, Apostrophe au citoyen Vien et énumération de ses principales œuvres.

16562. — Discours sur la piété filiale, prononcé dans le temple de la Reconnaissance, le 15 pluviôse an VII (3 février 1799), par J.-F. Dubroca. *Paris, chez l'auteur, rue du Théâtre-Français, n° 9, au coin de la place de l'Odéon, an VII*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb42 2068.]

16563. — Aux Mânes des ministres plénipotentiaires de la République française assassinés à Rastadt. Discours prononcé dans le temple de la Reconnaissance [Saint-Germain-l'Auxerrois], le 5 prairial an VII de la République française (24 mai 1799), par le citoyen Dubroca. *Desessart. S. d.*, in-8°, 16 p. [*R.* AD. I, 114.]

16564. — Discours prononcé dans le temple de la Reconnaissance, le 10 août de l'an VII (1791), par le commissaire du directoire exécutif près l'administration municipale du 4e arrondissement du canton de Paris. *Imp. Renaudière. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb42 2425.]

Signé : Daujon.

16565. — Discours prononcé dans le temple de la Reconnaissance, le 23 thermidor an VII (10 août 1799), jour anniversaire du 10 août, par le président de l'administration municipale du 4e arrondissement du canton de Paris. *Imp. Renaudière. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb42 2426.]

Signé : Ge Leroy.

16566. — Fête à l'Humanité bienfaisante, à l'occasion de l'incendie de la commune de Saint-Claude, qui se célébrera le 5 fructidor an VIII (22 août 1799), à midi précis, dans le temple de la Reconnaissance (Germain-l'Auxerrois). *Lib. du Cercle social. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb42 2466.]

16567. — Fête à la Tolérance, qui sera célébrée le 15 frimaire an VII (22 août 1799), dans le temple de la Reconnaissance (ci-devant Germain-l'Auxerrois), à midi précis. *Magasin des livres de théophilanthropie. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb43 403.]

16568. — Exposé fidèle de la prétendue réunion à M. Juigné de M. Corpet et d'une partie du clergé de Saint-Germain-l'Auxerrois. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 30 p. [Coll. Grégoire.]

16568a. — Exposé fidèle de la prétendue réunion à M. Juigné de M. Corpet... *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 41 p.

Voyez le numéro suivant.

16569. — Pas un Mot qui ne soit une vérité. Notice sur M. Corpet et ses dignes associés : les Renouard, les Marteau, les Jourdain, les Linguois, les Souclet (Prairial an IX). *S. l.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb43 647.]

Réponse véhémente à l'*Exposé fidèle*... décrit sous le numéro précédent.

16570. — Discours prononcé au *Te Deum* qui a été chanté en actions de grâce pour la paix dans l'église paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois, le dimanche 15 no-1801 (24 brumaire an X), par M. Bruneau, curé de Villeneuve-le-Comte-en-Brie, faisant depuis quatre ans les fonctions pastorales à Andresis. *Paris, imp. Delance. S. d.*, in-8°, 15 p. [Coll. Grégoire.]

VV. — *Église et abbaye* SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

16571. — Mémoire sur les anciennes sépultures nationales et les ornements extérieurs qui, en divers temps, y furent employés, sur les embaumements, sur les tombeaux des rois francs dans la ci-devant église de Saint-Germain-des-Prés, et sur un projet de fouilles à faire dans nos

départements, par le citoyen LEGRAND D'AUSSY. Lu à l'Institut national, le 7 ventôse an VII (25 février 1799). *Imp. Baudouin. S. d.*, in-4°, 272 p. [*N.* Li^{18} 3.]

La partie consacrée aux tombeaux de Saint-Germain-des-Prés occupe les pp. 226-240.
Voyez le numéro suivant.

16572. — Des Sépultures nationales et particulièrement de celles des rois de France, par LEGRAND D'AUSSY, de l'Institut. Suivi des Funérailles des rois, reines, princes et princesses de la monarchie française, depuis son origine jusques et y compris celles de Louis XVIII, par M. DE ROQUEFORT, membre de la Société des antiquaires de France et de plusieurs Sociétés savantes. *Paris, J. Esneaux,* 1824, in-8°, 528 p. [*N.* Li^{18} 4.]

Même ouvrage que le numéro précédent, comprenant, entre autres additions, une notice sur les sépultures de Saint-Denis et un récit de leur spoliation en 1793.

¶ On trouve dans le *Journal général, par M.* FONTENAI [voyez tome II de la *Bibliographie*, n° 10627], du 16 octobre 1791 (p. 1056), une lettre anonyme sur les dévastations commises dans l'église de Saint-Germain-des-Prés et dans la chapelle des Bourbons, à l'église des Jacobins de la rue Saint-Jacques. Voyez aussi le n° 8 des *Monuments*... de Puthod (de Maison-Rouge), décrit sous le n° 12078 ci-dessus.
Une partie des manuscrits, à bon droit célèbres, de la bibliothèque de l'Abbaye avait été transférée à la Bibliothèque nationale, où ils sont encore; mais d'autres mss. avaient été soustraits et furent cédés plus tard par Dubrowski au gouvernement russe, qui les a déposés dans la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg.

16573. — Réclamation de tombes et de mausolées, par les curés et administrateurs de l'église Saint-Germain-des-Prés de Paris et Observations sur l'emplacement le plus convenable aux monuments funèbres. *Paris, L.-G. Michaud et Gabriel Warée,* 1817, in-8°, 8 p. [*N.* Lk^{7} 7067.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Le curé et les administrateurs de la paroisse Saint-Germain-des-Prés, dont l'église est celle de l'ancienne et célèbre abbaye de ce nom, fondée par les rois de la première race, à M. le comte de Chabrol, préfet du département de la Seine.*
P. 6, liste des signataires suivie d'un post-scriptum.
Le curé, les vicaires et le conseil de fabrique de l'église demandaient qu'on restituât à l'église Saint-Germain-des-Prés les tombeaux des rois fondateurs de l'abbaye, de Casimir, roi de Pologne, du comte de Douglas, du cardinal de Furstemberg, des Castellan, de Mabillon et de Montfaucon, ainsi que ceux de Boileau, de La Fontaine et de Descartes, puisque la paroisse actuelle était celle des quatre Académies. Dans le post-scriptum, les pétitionnaires énumèrent les divers mausolées qui devaient, selon eux, reprendre leur emplacement primitif et revendiquent ceux de Mazarin et de Claude Bernard, dit le Pauvre Prêtre, en alléguant que les chapelles du collège des Quatre-Nations et de l'hospice de la Charité qui les renfermaient avaient été détruites et que leur territoire se trouvait englobé dans la circonscription même de Saint-Germain-des-Prés.

16574. — Discours prononcé le jour de la Toussaint 1789, en l'église de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés..., par M. GRÉGOIRE (1789).

Voyez tome II, nos 7532-7533.

16575. — Sermon patriotique, prêché dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, le dimanche de Quasimodo, 11 avril 1790, par M. l'abbé CASSIUS, vicaire de la paroisse de Saint-Louis-en-l'Isle, membre de plusieurs Sociétés littéraires, ci-devant prêtre de l'Oratoire. *Paris, Le Clère,* 1790, in-8°, 2 ff. non ch. et 32 p. [*N.* Lb^{39} 3237.]

16576. — Grand Emprisonnement à l'abbaye Saint-Germain d'un marchand de vin et d'un maître de pension, demeurant rue Mouftar (*sic*) fbg Saint-Marceau, atteint (*sic*) et convaincu (*sic*) d'avoir engagé des particuliers et de leur avoir donné des habits d'huniforme (*sic*) et leurs (*sic*) avoir distribué à chacun 24 l. pour exciter une contre-révolution. *Imp. Charles-Louis. S. d.* (1790), in-8°, 8 p. [*N.* Lb^{39} 9448.]

Ainsi qu'on en peut juger par le titre, cette brochure fourmille d'incorrections typographiques grossières.

16577. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale... Discours prononcé par M. ROUSSINEAU, ci-devant curé de la Sainte-Chapelle, vicaire de l'église paroisse-métropolitaine, membre du Conseil général de la Commune et électeur, lors de sa proclamation à la cure de Saint-

Germain-des-Prés, le 29 février 1791. *Imp. Prault D. S. M.,* 1791, in-8°, 7 p. [*N.* Ld⁴ 7108.]

Tirage à part du n° 16141 ci-dessus.

16578. — Discours sur le fanatisme religieux, prononcé dans l'église paroissiale de Saint-Germain-des-Prés de Paris, par M. Poullard, vicaire épiscopal du département de l'Orne (27 novembre 1791). *Paris, Boulard,* 1792, in-8°, 1 f. et 37 p. [*N.* Ld⁴ 3753.]

XX. — *Église* SAINT-GERMAIN-LE-VIEIL, rue de de la Calande.

16579. — District Saint-Séverin. Discours prononcé dans l'église Saint-Germain-le-Vieil, en Cité, le 13 juillet 1790, anniversaire de la Révolution, devant le bataillon assemblé, et le mardi 20 du même mois, en présence du Comité civil, du même bataillon, et de MM. les députés des départements au pacte fédératif. Par M. Louis-Ferdinand-Amable Lambert, premier vicaire de la paroisse et aumônier de la garde nationale parisienne. *Paris, imp. Quillau. S. d.* (1790), in-8°, 15 p. [*P.* 11944*, tome II.]

16580. — Discours prononcé à la prestation du serment civique, le dimanche 9 janvier 1791, en l'église paroissiale de Saint-Germain-le-Vieil, à Paris, par Me Ferdinand-Amable Lambert, premier vicaire desservant la cure et aumônier du bataillon de Saint-Séverin. *Imp. G.-A. Rochette,* in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 123, 8.]

P. 8, Réponse de M. Viguier, officier municipal.

16581. — Éloge funèbre de feu Monsieur Claude Coutault, curé de Saint-Germain-le-Vieil-en-la-Cité, prononcé dans son église paroissiale, le lundi 10 janvier 1791, par M. L.-F.-A. Lambert, son premier vicaire, desservant la cure et aumônier de la garde nationale, bataillon de Saint-Séverin. *Paris, imp. Nationale,* in-8°, 1 f. et 22 p. [*Br. M.* F. R. 142*, 2.]

16582. — Paris, 31 janvier 1791. « Messieurs, on m'a fait l'honneur... » — A Messieurs, Messieurs les électeurs de la ville de Paris. *Imp. G.-A. Rochette. S. d.,* in-8°, 7 p. [*N.* Lk⁷ 7089.]

La première pièce, sans titre, est signée : Franquet, volontaire de la garde nationale, bataillon de Saint-Séverin ; la seconde est suivie des signatures d'un certain nombre de paroissiens de l'église Saint-Germain-le-Vieil, supprimée par le décret du 4 février 1791.

Toutes deux sont en faveur de la nomination de M. Lambert, desservant de la ci-devant paroisse et aumônier du bataillon de Saint-Séverin, à la place de curé ou second vicaire à Notre-Dame.

Sur l'état des objets d'art inventoriés à Saint-Germain-le-Vieil, en 1791, voyez p. 115 du n° 16302 ci-dessus.

YY. — *Église* SAINT-GERVAIS = *Temple de la* JEUNESSE.

16583. — Municipalité de Paris. Paroisse Saint-Gervais. 5 janvier 1791. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

Avis adressé aux ecclésiastiques de la paroisse Saint-Gervais, touchant la prestation du serment constitutionnel fixée d'abord au 9 janvier 1791.

Voyez le numéro suivant.

16584. — Paroisse de Saint-Gervais. Municipalité de Paris. 12 janvier 1791. In-folio plano. [*N.* Lb⁴⁰ 1*.]

Arrêté fixant au dimanche 16 janvier la prestation du serment constitutionnel.

16585. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale... Discours prononcé par M. Jean-Antoine Chevalier, lors de sa proclamation à la cure de Saint-Gervais (20 février 1791).

Voyez le n° 16140 ci-dessus.

16586. — Discours prononcé par M. l'abbé Le Roi, dans l'église Saint-Gervais, en présence de la municipalité, en faveur des travaux publics, pour le service de M. le ci-devant comte de Mirabeau. *Imprimerie n° 13, rue de la Monnaie. S. d.,* in-8°, 7 p. [*N.* Ln²⁷ 14251.]

16587. — Adresse de la Commission particulière de bienfaisance de la paroisse de Saint-Gervais, au Corps municipal de Paris. *Imp. Millet. S. d.,* in-8°, 16 p. [*Br. M.* F. R. 628, 7.]

16588. — Commission de bienfaisance de la paroisse Saint-Gervais. *Imp. Millet*, 1792, in-8°, 24 p. [*Br. M.* F. R. 628, 8.]

P. 3, *Circonscription générale de la paroisse Saint-Gervais, à l'époque de la suppression de plusieurs paroisses et de la création de plusieurs autres, lors de l'installation de M. Chevalier, curé de ladite paroisse, le* 3 *avril* 1791. P. 4, *Liste de MM. les commissaires avec leurs départements.* P. 5, *Division de la paroisse Saint-Gervais en XII départements, avec les noms et demeures de MM. les commissaires, pour la distribution des secours aux pauvres de ladite paroisse.*

Au verso du titre, on lit cette note, d'une écriture contemporaine : « La première séance s'est tenue le 21 octobre 1791. La trente-troisième séance est du 1er mai 1792. J'y ai été invité par lettre du 9 janvier 1792, d'après (*sic*) ma nomination à la place de M. Mazure ou Monot. »

Sur l'état des objets d'art inventoriés à Saint-Gervais en 1793, voyez p. 33 du n° 16302 ci-dessus.

16589. — A Monsieur l'Archevêque de Paris. Projet de division territoriale de Paris en paroisses et succursales (1802).

Par les administrateurs temporels de la paroisse Saint-Gervais. Voyez le n° 16280 ci-dessus.

ZZ. — *Église* SAINT-HILAIRE-DU-MONT, rue Saint-Hilaire.

16590. — Tableau de Messieurs les administrateurs des confréries royales du Saint-Sacrement et de la Sainte-Vierge, érigées en l'église paroissiale de Saint-Hilaire-du-Mont, suivant l'ordre de leur élection, pour l'année 1789, présenté par SULPICE GINAIN, bedeau desdites confréries. In-folio plano.

D'après un catalogue.

AAA. — *Église* SAINT-HIPPOLYTE, rue Saint-Hippolyte.

16591. — Lettre du curé de Saint-Hippolyte à ses paroissiens (31 janvier 1791). *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld⁴ 3317.]

Signée : BRUTÉ.

Hymen (temple d') — Voyez **Saint-Nicolas-des-Champs.**

BBB. — *Communauté des* SŒURS DE L'INSTITUTION CHRÉTIENNE, rue du Pot-de-Fer.

16592. — A Messieurs les députés de l'Assemblée nationale. Adresse d'une sœur de l'Institution chrétienne sur le serment exigé des personnes religieuses chargées du service des pauvres malades et de l'éducation de la jeunesse. *Imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Ld⁴ 3525.]

CCC. — *Église des* INVALIDES = *Temple de* MARS.

16593. — Avis au public. Statues en plâtre qui ont décoré les chapelles du dôme de l'hôtel royal des Invalides, à vendre. *Paris, imp. Royale*, 1788, in-4°, 1 p.

Ces statues étaient celles de saint Grégoire, de saint Mathieu, de sainte Thérèse, de sainte Victoire, de sainte Emilie et de sainte Paule. On devait s'adresser pour les voir et en traiter de gré à gré au sieur Richard, inspecteur des bâtiments de l'hôtel, près de l'horloge, aux petits degrés.

16594. — Lettre d'un amateur des beaux-arts à M***. (Novembre 1791.) *J.-Ch. Desaint*, in-8°, 7 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, 1531.]

Relative à une statue de saint Alype, par Caffieri, placée dans l'église des Invalides.

16595. — Discours prononcé dans l'église des Jacobins-Saint-Dominique, le 27 février 1790, et dans l'église de l'hôtel royal des Invalides, le 1er mars suivant, à l'occasion du serment civique qu'ont prêté MM. les officiers et soldats retirés audit hôtel, par M. BEAUCHET, soldat dans le 8e bataillon de la 2e division de la garde nationale parisienne. *Paris, imp. Pellier*, 1790, in-8°, 18 p. [*N.* Lb³⁹ 8506.]

16596. — Xe Administration municipale du canton de Paris. Fête des époux, célébrée dans la principale cour de la maison nationale des Invalides, le 10 floréal an V (29 avril 1797). Extrait du procès-verbal. *Imp. Migneret. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb⁴² 1386.]

16597. — Discours prononcé dans le temple de Mars, par LUCIEN BONAPARTE,

ministre de l'intérieur, le 25 messidor (14 juillet 1800), pour la fête du 14 juillet et de la Concorde. *Paris, imp. de la République, messidor an VIII,* in-8°, 10 p. [*N.* Lb43 97.]

M. Paul Lacombe signale (*Essai*, n° 695) deux éditions sous la même date et une troisième avec la date de *vendémiaire an IX.*

16598. — Discours prononcé dans le temple de Mars, par L. Bonaparte, ministre de l'intérieur, le 1er vendémiaire an IX (23 septembre 1800) pour la fête de la République. *Paris, imp. de la République, vendémiaire an IX,* in-8°, 15 p. [*N.* Lb43 114.]

16599. — Temple dédié à la victoire. Liberté, Égalité. Programme de l'ordre et la marche des cérémonies de la fête de la République, qui se feront le 5e jour complémentaire et 1er vendémiaire [22-23 septembre 1800], par arrêté des consuls, le 19 fructidor. Honneur et translation du corps de Turenne, avec son armure, sur un char de triomphe, traîné par quatre chevaux blancs, pour être conduit dans le temple de Mars... Noms des rues où passera le cortège. Désignation du jour et de l'heure où le Théâtre des Arts, des Français, de Feydeau et de l'Opéra-Comique seront ouverts gratis au peuple. Autres détails des cérémonies pour le 1er vendémiaire. *Paris, Dumaka. S. d.* (1800), in-4°, 4 p. [*N.* Lb43 557.]

Translation du corps de Turenne du Musée des Monuments français aux Invalides.

16600. — Ordre de la marche des cérémonies qui seront observées aujourd'hui et demain. Translation du corps de Turenne et de son armure sur un char, pour être conduits dans le temple de Mars... *Paris, imp. Renaudière. S. d.* (1800), in-8°, 4 p. [*N.* Lb43 565.]

DDD. — *Séminaire des* CLERCS IRLANDAIS, rue du Cheval-Vert.

16601. — Détail exact de la grande révolution arrivée au séminaire irlandais, rue du Cheval-Vert, à l'Estrapade, faubourg Saint-Marceau, où vingt-sept bigotes contre-révolutionnaires ont été fouettées par la sainte colère du peuple, ainsi que le supérieur du séminaire, avec la liste des noms et qualités de toutes (*sic*) les culs fouettées (*sic*). *Paris, imp. Labarre. S. d.* (1791), in-8°, 8 p.

EEE. — *Église et couvent des* JACOBINS-SAINT-DOMINIQUE *ou* DE LA RUE DU BAC.

16602. — Adresse des dominicains de la rue du Bacq à l'Assemblée nationale (12 novembre 1789). *J.-C. Desaint. S. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 2582.]

16603. — Mémoire où l'on démontre que les dominicains sont chanoines réguliers et non religieux mendiants. *Le Clère. S. d.,* in-8°, 36 p. [*N.* Lb39 3143.]

16604. — Discours prononcé dans l'église des Jacobins-Saint-Dominique, le 27 février 1790 et dans l'église de l'hôtel royal des Invalides, le 1er mars suivant... par M. Beauchet...

Voyez le n° 16595 ci-dessus.

16605. — Sermon sur la constitution civile du clergé, par l'aumônier de la section de la Fontaine-de-Grenelle, dans l'église des Jacobins-Saint-Dominique (2 janvier 1791).

Voyez tome II, n° 8089.

FFF. — *Couvent des* JACOBINS-SAINT-HONORÉ.

16606. — Le Couvent des Jacobins de la rue Saint-Honoré. In-4°, 69 p., 7 pl.

Antiquités nationales, par Millin, tome Ier, art. IV (cf. n° 12075 ci-dessus).

La pl. VI représentant la *Salle de la Société des Amis de la Constitution* qui siégeait dans la bibliothèque du couvent, a été reproduite au tome Ier de la *Société des Jacobins*, par M. Aulard (voir tome II de la *Bibliographie*, n° 9049.

Sur les objets d'art inventoriés au couvent des Jacobins-Saint-Honoré en 1790, voyez p. 65 du n° 16302 ci-dessus, et sur les actes de la Société politique qu'il abrita jusqu'à leur destruction respective, voyez tome II, nos 9045-9057.

16607. — Plan de finance sur les terrains des ci-devant Jacobins, rue Saint-

Honoré, vendus par adjudication de la municipalité de Paris, le 5 mai 1792. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. XVI, 69.]

Épigr. :

On ne vous cache rien, pour que vous sachiez tout.

16608. — [Lettre des religieux dominicains à l'Assemblée nationale, au sujet de leur traitement, commençant par ces mots :] Les religieux dominicains de la rue Saint-Honoré... *Paris, Leclère. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb[39] 8581.]

GGG. — *Couvent des* JACOBINS DE LA RUE SAINT-JACQUES.

16609. — Couvent des Jacobins de la rue Saint-Jacques. In-4°, 94 p., 11 pl.

Antiquités nationales, par Millin (cf. n° 12075 ci-dessus), tome IV, art. XXXIX.
Voyez aussi la note qui accompagne le n° 16606 ci-dessus.

16610. — Adresse des jeunes religieux dominicains du collège général de Saint-Jacques à l'Assemblée nationale. *Ve Desaint. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 3142.]

Jacobins de la rue du Bac — Voyez **Jacobins-Saint-Dominique**.

HHH. — *Église et hôpital* SAINT-JACQUES *ou* SAINT-JACQUES-L'HOPITAL.

16611. — Mémoire à consulter et Consultation pour les confrères pèlerins, propriétaires, patrons et fondateurs de l'église et hopital Saint-Jacques de Paris (25 février 1782). *Imp. P.-M. Delaguette. S. d.*, in-4°, 28 p. [*N.* 4° Fm. 24105.]

Signé (p. 17) : Troulé, Rivet, Ory et Minette, administrateurs de la confrérie des pèlerins et suivi d'une *Consultation*, signée : Maucler, Piales, Charpentier, de Beaumont, Rivière, Durouzeau, Millet de Gravelle.

16612. — Dénonciation à l'Assemblée nationale par les administrateurs de l'église et hôpital Saint-Jacques de Paris d'un arrêt rendu au Conseil des dépêches, le 11 mai 1790, en contravention à l'article XVII de la Déclaration des droits de l'homme et aux décrets de l'Assemblée nationale des 15 et 20 octobre 1789 (10 décembre 1790). *Paris, J.-B. Hérault*, 1790, in-4°, 64 p. [*N.* Lk[7] 7095.]

Signée : Ory, Rivet, Guenot, Bariot.
Au sujet de la gérance des biens provenant de l'ancienne confrérie de Saint-Jacques-de-Compostelle.

16613. — Au Roi. « Sire, les administrateurs de l'Hôpital général et de celui des Enfants-Trouvés de Paris... » *Imp. Seguy-Thiboust*, 1790, in-4°, 8 p. [*A. N.* C. 199; 160[45].]

Requête sans titre et sans date contre les prétentions de la confrérie de Saint-Jacques, dont la suppression était demandée en même temps que la réunion de son hôpital à celui des Enfants-Trouvés.

III. — *Église* SAINT-JACQUES ET SS.-INNOCENTS *ou* SAINT-JACQUES-LE-MAJEUR.

16614. — Discours sur la liberté française, prononcé le mercredi 5 août 1789, dans l'église paroissiale de Saint-Jacques et des Saints-Innocents, durant une solennité consacrée à la mémoire des citoyens qui sont morts à la prise de la Bastille, pour la défense de la patrie, par M. l'abbé Fauchet, l'un des quatorze du premier Comité permanent et membre du Comité provisoire des représentants de la Commune à l'Hôtel de Ville de Paris, prédicateur ordinaire du Roi, vicaire général de Bourges, abbé commendataire de Montfort. *Paris, Bailly; Desenne l'aîné; Lottin de Saint-Germain; Cussac; le portier de la communauté de Saint-Roch*, 1789, in-8°, 1 f. et 16 p. [*N.* Lb[39] 2155.]

16615. — Discours prononcé par M. Joseph Behenam, prêtre chaldéen, confesseur des étrangers et interprète du Roi dans sa bibliothèque, dans l'église de Saint-Jacques et des Saints-Innocents, le dimanche 16 janvier 1791, à la prestation de serment des ecclésiastiques, en présence de la députation du Conseil général de la Commune. *S. l. n. d.*, in-8°. [*N.* Ld[4] 3236.]

16616. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale... Discours prononcé

par M. TRIANON, premier vicaire de la paroisse Saint-Jacques-le-Majeur, élu curé de cette paroisse (13 mai 1792).

Voyez le n° 16150 ci-dessus.

JJJ. — *Église* SAINT-JACQUES-DU-HAUT-PAS.

16617. — Comptes rendus et Prospectus concernant l'hospice fondé pour les pauvres malades de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, par feu M. Cochin, curé de ladite paroisse, auxquels on a joint les Observations pour et contre les hospices établis dans plusieurs paroisses de Paris et particulièrement à Saint-Jacques-du-Haut-Pas. *Paris, imp. G. Desprez,* 1785, in-8°, 77 p. [*N.* Inv. R. 54622.]

P. 3, *Compte rendu aux paroissiens de Saint-Jacques-du-Haut-Pas et aux personnes charitables qui ont contribué de leurs aumônes à l'établissement d'un hospice pour les pauvres malades de cette paroisse de la recette et dépense faites par M.* COCHIN, *écuyer payeur des rentes de l'Hôtel de Ville et administrateur de l'Hôpital général, exécuteur testamentaire de feu M. Cochin, son frère, curé de ladite paroisse et fondateur dudit hospice; lesquelles recette et dépense, commencées depuis le 3 juin 1783 que ledit sieur Cochin, curé, est décédé, et continuées jusqu'au 1er juin 1785, ont eu pour objet d'acquitter ce qui restait dû des bâtiments de cette maison de charité.*

P. 45, *Projet d'établissement d'un hospice pour les pauvres malades de la paroisse Saint-Jacques et Saint-Philippe-du-Haut-Pas* [1780].

P. 57, *Second Avertissement au sujet de l'hospice destiné aux malades* [1782].

P. 67, *Compte rendu à l'Assemblée de charité de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, tenue le 7 août 1783, par M.* COCHIN... *exécuteur testamentaire de feu M. Cochin, son frère... de la situation de l'hospice pour les pauvres malades au jour de son décès, arrivé le 2 juin 1783.*

16618. — Hymne à la liberté pour l'inauguration de son temple dans la section de l'Observatoire, en la ci-devant église de Saint-Jacques, sextidi 26 brumaire an II 14 novembre 1793), par M. FRANÇOIS (de Neufchâteau). *Imp. de la Société typographique. S. d.,* in-8°, 8 p.

Air : *Veillons au salut de l'Empire.*

KKK. — *Église* SAINT-JEAN-DE-LATRAN.

16619. — Discours prononcé par M. l'abbé BASSE, vicaire de Saint-Jean-de-Latran, devant MM. les commissaires de la municipalité et une assemblée brillante et nombreuse, le jour de la prestation du serment civique des fonctionnaires publics de cette paroisse. *Paris, imp. Ballard,* 1791, in-8°, 16 p. [*N.* Ld4 3225.]

Saint-Jean-en-Grève — Voyez **Saint-Jean-Saint-François.**

LLL. — *Église* SAINT-JEAN-SAINT-FRANÇOIS.

16620. — Souvenirs et Portraits des premiers temps de l'établissement de la paroisse de Saint-Jean-Saint-François. *Paris, imp. J. Claye,* 1860, in-8°, 48 p. [*N.* Lk7 7114. Réserve.]

Titre rouge et noir. Papier vergé.

On lit au verso du faux-titre : « Cet opuscule n'a été tiré qu'à cent ex. et ne se vend pas. »

La dédicace à l'abbé Dancel, curé de la paroisse Saint-Jean-Saint-François, est signée : C.-E. GUIBERT et datée de mai 1860.

L'église Saint-Jean-Saint-François, substituée à celle de Saint-Jean-en-Grève supprimée en 1791, avait été ouverte dans les locaux du couvent des Capucins-du-Marais, également fermé en vertu du décret de l'Assemblée nationale du 13 février 1790.

Jeunesse (temple de la) — Voyez **Saint-Gervais.**

MMM. — *Chapelle* SAINT-JULIEN-DES-MÉNÉTRIERS.

16621. — Chapelle de Saint-Julien-des-Ménétriers. In-4°, 18 p., 2 pl.

Antiquités nationales, par Millin (cf. n° 12075 ci-dessus), tome IV, art. XLI.

16622. — Les Vieilles Corporations de Paris. La Chapelle de Saint-Julien-des-Ménétriers. Les Ménestrels à Paris, par ANTOINE VIDAL, membre de la Société de l'Histoire de Paris. Six planches gravées à l'eau-forte, par FRÉDÉRIC HILLEMACHER. *Paris, A. Quantin,* 1878, in-4°, 2 ff., 114 p. et 1 f. non chiffré (marque de l'imprimeur). [*N.* Lk7 20393.]

La chapelle Saint-Julien fut offerte par la corporation des Ménétriers à l'Assemblée natio-

nale, dans sa séance du 17 décembre 1789, à titre de don patriotique. M. Vidal a retrouvé aux Archives nationales le procès-verbal d'estimation rédigé le 25 octobre 1790, du local de la chapelle et d'une maison sise rue des Petits-Champs-Saint-Martin, provenant de la communauté des maîtres à danser.

Jussienne (chapelle de la) — Voyez **Sainte-Marie-l'Égyptienne.**

NNN. — *Église* SAINT-LANDRY.

16623. — Saint-Landry à Paris. In-4°, 16 p., 2 pl.

Antiquités nationales, par Millin (cf. n° 12075 ci-dessus), tome V, art. LIX.
Sur les objets d'art inventoriés à Saint-Landry en 1791, voyez p. 120 du n° 16302 ci-dessus.

16624. — Instruction sur la constitution civile du clergé, prononcée par un curé de Paris, dans son église, au moment de la prestation du serment. *Imp. Ve Hérissant*, 1791, in-8°, 30 p. [*N.* Ld4 7795.]

Par l'abbé FRANÇOIS GÉRARD, curé de Saint-Landry depuis 1781 et plus tard chanoine de Notre-Dame, dont il fit réparer à ses frais la chapelle dite de la Grande-Pénitencerie et à laquelle il légua une rente de 600 francs pour l'entretien et la décoration de cette chapelle. Il fit également exécuter à ses frais la « Gloire », placée derrière le maître-autel de l'église métropolitaine.
L'abbé Gérard avait été désigné par la Convention pour accompagner Marie-Antoinette à l'échafaud, mais la Reine refusa les consolations d'un prêtre assermenté.
Beuchot a donné, sur l'abbé Gérard, dans la *Bibliographie de la France* du 19 avril 1834, une intéressante notice d'où ces détails sont extraits.

OOO. — *Église* SAINT-LAURENT = TEMPLE DE LA VIEILLESSE.

16625. — Discours prononcé à la porte du chœur, dans l'église paroissiale de Saint-Laurent, le dimanche 9 janvier 1791, en présence du peuple et de M. de Moy, curé; de M. son frère, ancien curé et ex-trésorier de la Sainte-Chapelle, et aussi de tous les prêtres de ladite paroisse, avant la prestation du serment civique du clergé, ledit discours fait et prononcé par M. ROUSSEAU, municipal, assisté de MM. Bontemps et Robin, membres de la municipalité de la ville de Paris et anciens marguilliers de cette paroisse. *Imp. Cailleau. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Ld4 8045.]

P. 1, Discours de M. ROUSSEAU; pp. 3-4, Réponses de MM. DE MOY.

16626. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale... Discours prononcé par M. TOURNAIRE, premier vicaire de la paroisse de Saint-Ambroise, élu curé de celle de Saint-Laurent (5-12 août 1792).

Voyez le numéro 16152 ci-dessus.

16627. — Accord de la religion et des cultes chez une nation libre, par CHARLES-ALEXANDRE DE MOY, député suppléant à l'Assemblée nationale. *Paris, au presbytère de Saint-Laurent, an IV de la Liberté*, in-8°, 1 f. et 144 p. [*N.* Lb40 3851.]

16627a. — Accord de la religion et des cultes... par CHARLES-ALEXANDRE DE MOY. Deuxième édition. *Paris, J.-B. Garnery, an IV*, in-8°, 1 f. et 110 p. [*N.* Ld4 3851 A.]

16628. — Épître dédicatoire à M. l'évêque et MM. les curés constitutionnels de Paris, et à MM. les paroissiens de Saint-Laurent, à Paris, pour servir de préface ou d'introduction à un ouvrage intitulé : « Accord de la religion avec tous les cultes chez une nation libre, composé par M. l'abbé de Moy, curé de Saint-Laurent, député suppléant à l'Assemblée législative », ou du moins publié sous son nom, l'an IV de la Liberté, et mis en vente dans son presbytère (16 février 1792). *S. l. n. d.*, in-8°, 24 p. [*N.* Ld4 3832.]

Épître apocryphe et satirique.

16629. — Lettre à M. Gobel, métropolitain de l'Église constitutionnelle de Paris, sur un ouvrage intitulé : l'« Accord de la religion et des cultes chez une nation libre, par Charles-Alexandre de Moy », curé jureur de Saint-Laurent de la ville de Paris, député suppléant à l'Assemblée nationale, à Paris, l'an IV de la liberté, au

presbytère de Saint-Laurent. *Paris, Guerbart. S. d.*, in-8°, 20 p. [*N.* Ld⁴ 3833.]

Extrait du n° XVII des *Loisirs d'un curé déplacé ;* voyez le n° 15412 ci-dessus.

16630. — Lettre d'un vicaire de Paris à Charles-Alexandre de Moy ou Réflexions sur sa brochure intitulée : « De l'Accord de la religion avec les cultes ». *Paris, Crapart. S. d.*, in-8°, 47 p. [*N.* Ld⁴ 3834.]

16631. — Réfutation du libelle de M. de Moy, curé de Saint-Laurent de Paris, intitulé : « Accord de la religion et des cultes chez une nation libre », par JEAN DUFFAY, vicaire de la paroisse de Saint-Germain-des-Prés. *Paris, chez l'auteur*, 1792, in-8°, VIII-80 p. [*N.* Ld⁴ 3835.]

L'auteur avait, selon Barbier, rédigé un journal (*le Tailleur patriote ou les Habits de jean-foutres*) décrit tome II, n° 10483.

16632. — Le Petit Mot pour rire à M. le curé de Saint-Laurent ou Réflexions rapides sur l'« Accord de la religion et des cultes chez une nation libre... ». Avril 1792. *Paris, imp. Guerbart. S. d.*, in-8°, 80 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Ld⁴ 6194.]

16633. — Profession de foi de Charles-Alexandre de Moy, député suppléant à l'Assemblée nationale et curé de la paroisse de Saint-Laurent à Paris, rédigée en forme de catéchisme, et suivie d'un Entretien d'un paroissien de Saint-Laurent avec M. le curé, pour servir d'explication. Avec approbation. A l'usage de l'Église constitutionnelle de France. *Paris, Crapart*, 1792, in-8°, 60 p. [*N.* Ld⁴ 3836.]

Pamphlet.

16634. — Éloge civique et funèbre d'Honoré Riquetti Mirabeau, prononcé par VERRIER, le lundi 18 avril [1791] en l'église de Saint-Laurent, sous l'inspection du sieur Bichebois. En présence du Comité et du bataillon de la section Poissonnière. *Paris, Trasseux, l'an II de la Liberté*, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 289, 4.]

16635. — Inauguration d'un temple à la Raison en la ci-devant église Saint-Laurent, à Paris. Discours prononcé par J.-P. THIÉBAULT, employé aux contributions publiques, secrétaire général de la section du faubourg du Nord, membre du Comité révolutionnaire, le 30 brumaire, l'an II (20 novembre 1793). *Imp. Limodin. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Lb⁴¹ 3526.]

P. 11, Couplets (signés par le C. FRANÇOIS [de Neufchâteau]) et chantés par Chéron, citoyen de la section, artiste attaché à l'Opéra national.

16636. — Fête de la Reconnaissance. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb⁴² 580.]

Le titre de départ, page 3, porte : *Discours prononcé le décadi prairial de l'an VI* (29 *mai* 1798), *à la fête de la Reconnaissance, par le citoyen* FRANÇOIS TOBIE, *commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale du cinquième arrondissement.*

Voyez le numéro suivant.

16637. — Administration municipale du 5ᵉ arrondissement. Discours prononcé par le président de la 5ᵉ administration municipale à la fête de la Reconnaissance, le 10 prairial an VI (29 mai 1798). *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Lb⁴² 194.]

Réimpression d'une partie du numéro précédent.

16638. — Fête de la Vieillesse. *Paris, an VI de la République*, in-8°, 32 p. [*N.* Lb⁴² 618.]

Le titre de départ, page 3, porte : *Département de la Seine. Canton de Paris*, 5ᵉ *arrondissement. Procès-verbal de la fête de la Vieillesse, célébrée au chef-lieu de l'arrondissement.* Imprimé par ordre de l'administration municipale, en date du 12 fructidor an VI (29 août 1798).

ÉPIGR. :

Rei bonæ vel vestigia delectant.

PHAEDR.

16639. — Département de la Seine. Canton de Paris. 5ᵉ arrondissement. Procès-verbal de la fête de la Vieillesse, célébrée au chef-lieu de l'arrondissement. *S. l. n. d.*, in-8°, 30 p. [*N.* Lb⁴² 1972.]

L'ex. de la B. N. est incomplet des pp. 5-28.

16640. — Discours du citoyen GUÉBERT, président de l'administration municipale du cinquième arrondissement du canton de Paris, à la fête décadaire du 10 vendémiaire an VII (1er octobre 1798) de la République française une et indivisible, à laquelle on a célébré douze mariages. *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lb42 628.]

16641. — Fête de la Jeunesse. *Imp. Delance. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Lb42 2117.]

Le titre de départ, page 3, porte en plus : *Célébrée par l'administration municipale du 5e arrondissement du canton de Paris*, le 10 *germinal an VII* (30 mars 1799).

P. 3, *Scène*, paroles du c. GUI, musique du c. KALKBRENNER. P. 7, Romance, paroles du c. PLANCHER-VALCOUR, musique du c. LEBLANC. P. 9, Couplets chantés par les élèves du Musée d'émulation, paroles du c. VARRON, directeur dudit Musée, musique du c. GÉRARD, professeur.

16642. — Département de la Seine, canton de Paris. 5e arrondissement. Cérémonie funèbre en l'honneur des ministres plénipotentiaires de la République française assassinés à Rastadt, célébrée le 20 floréal an VII (9 mai 1799). *Imp. E. Brosselard. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb42 681.]

16643. — Hymne chanté à la fête de la Reconnaissance célébrée à la municipalité du 5e arrondissement du canton de Paris, le 10 prairial an VII (29 mai 1799). *Imp. Emm. Brosselard. S. d.*, in-8°, 3 p.

Signé : PLANCHER-VALCOUR, juge de paix de la division du Nord.

Musique du cit. LEBLANC.

Réimpression d'une partie du numéro précédent.

16644. — Fête de l'Agriculture. Canton de Paris. 5e arrondissement. 10 messidor an VII (28 juin 1799). *Imp. Delance. S. d.*, in-16, 15 p. [*N.* Lb42 2297.]

Le titre de départ, page 3, porte : *Discours prononcé par le président de l'administration municipale à la cérémonie nationale de la fête de l'Agriculture.*

16645. — Discours prononcé par le président de l'administration municipale du 5e arrondissement du canton de Paris, à la fête du 9 thermidor an VII (27 juillet 1799). *Imp. Brosselard. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lb42 2406.]

16646. — Fête du 10 août. Canton de Paris. 5e arrondissement. 23 thermidor an VII (10 août 1799). *Imp. Delance. S. d.*, in-8°, 1 f. et 13 p. [*N.* Lb42 2427.]

Discours du président.

16647. — Fête de la Vieillesse. Département de la Seine. Canton de Paris. 5e arrondissement. 10 fructidor an VII (27 août 1799). *Imp. Pelletié. S. d.*, in-8°, 13 p. [*N.* Lb42 2481.]

Discours du président.

16648. — Éloge funèbre du général Joubert, général en chef de l'armée d'Italie, tué le 28 thermidor an VII, à la bataille de Novi. Département de la Seine. Canton de Paris. Cinquième arrondissement. 30 fructidor an VII (16 septembre 1799). *Imp. Pelletié. S. d.*, in-8°, 16 p. [*Br. M.* F. R. VIII, 15.]

Par GUÉBERT, président du 5e arrondissement.

A l'ex. du British Museum est jointe une Elégie signée PERRIN, chansonnier des fêtes républicaines. (*Imp. place du Carrousel*, n° 527.)

16649. — Liberté, Égalité. Discours pour l'anniversaire de la fondation de la République, célébré au temple de la Vieillesse, prononcé par le président, le 1er vendémiaire an VIII (23 septembre 1799). Département de la Seine, canton de Paris, cinquième arrondissement. *Imp. Pelletié, an VIII*, in-8°, 11 p. [*N.* Lb42 778.]

16650. — Scène lyrique exécutée par des artistes du théâtre de la République et des Arts à la fête de la Vieillesse, célébrée par l'administration municipale du 5e arrondissement de Paris, au temple de la Vieillesse, le 10 fructidor an VII (27 août 1799). Paroles du citoyen PLANCHER-VALCOUR, juge de paix de la division du Nord. Musique des citoyens FROMENT et LEBLANC. *Imp. Pelletié. S. d.*, in-8°, 2 ff. et 6 p. [*Br. M.* F. R. *Méth.* VIII, 14.]

Le faux-titre porte : *Fête de la Vieillesse. An VII.* Le titre a pour épigraphe :

Salut, respect, gloire aux vieillards !

PPP.— *Congrégation de* SAINT-LAZARE.

16651. — Désastre de la maison de Saint-Lazare (10 juillet 1789).

Voyez tome Ier, no 1074.

16652. — Discours prononcé à la bénédiction des drapeaux du district de Saint-Lazare, le 5 novembre 1789, par M. l'abbé JUMEL (1789).

Voyez tome II, no 7637.

16653. — Remarques sur la motion faite au district Saint-Laurent relativement à la maison de Saint-Lazare. *Imp. Cailleau*, 1789, in-8°, 8 p. [*N*. Lk7 7119.]

Protestation contre une motion déposée le 11 février [1790] par Bourdon de Vatry et adoptée par le district, tendant à établir dans le couvent de Saint-Lazare une paroisse, un collège et un hôpital. Cette motion avait été imprimée, mais je n'en connais pas d'exemplaire.

16654.—Éloge de l'Assemblée nationale; discours prononcé le 19 juillet au *Te Deum* chanté dans l'église de Saint-Lazare, pour l'anniversaire de la Révolution, en présence des députés de département au Pacte fédératif. Par M. l'abbé JUMEL, aumônier du bataillon. *Paris, Bureau du comité de la section*, 1790, in-8°, 31 p. [*N*. Lb39 9167.]

16655.—Lettre bougrement complimenteuse du père DUCHESNES aux Lazaristes. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p.

D'après les *Supercheries littéraires* de Quérard (1869, I, col. 1005).

16656.— Grande Découverte d'un trésor national possédé par les chevaliers de l'ordre de Saint-Ladre, dit de Saint-Lazare. *Imp. Cordier et Meymac. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N*. Lb39 3986.]

L'auteur réclame la suppression de l'ordre qui n'avait plus, selon lui, sa raison d'être, puisqu'il ne soignait plus les malades et n'entretenait plus d'hôpitaux.

16657. — Discours de M. le supérieur général de Saint-Lazare, concernant la suppression des ordres religieux, prononcée à l'Assemblée nationale. *Imp. Cailleau. S. d.* (1790), in-8°, 1 f. et 22 p. [*N*. Le29 2006.]

16658. — Pétition individuelle à l'Assemblée nationale, par les frères coadjuteurs de la Congrégation de la Mission, dite de Saint-Lazare. *Imp. Tremblay. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N*. Lb39 5686.]

Le certificat du supérieur général est daté du 8 janvier 1792.

QQQ. — *Église* SAINT-LEU.

16659. — Règlement pour la Commission de charité de la paroisse Saint-Leu, arrêté en assemblée générale, le 26 janvier 1792. *Imp. Froullé. S. d.*, in-8°, 16 p. [Coll. Grégoire.]

Liberté (temple de la) et de l'**Égalité** — Voyez **Sainte-Marguerite**.

RRR. — *Église* SAINT-LOUIS-EN-L'ILE.

16660. — Le Citoyen. Discours prononcé le 30 pluviôse an II (18 février 1794) dans le temple de la Raison, section de la Fraternité, par le cit. LEBOILISA.

Voyez tome II, no 8297.

SSS. — *Église de la* MADELEINE DE LA VILLE-L'ÉVÊQUE.

16661. — Réflexions d'un patriote sur l'édification d'un temple. *S. l. n. d.* (1778), in-8°, 16 p. [*N*. Lk7 6917.]

Critique de l'état des travaux de la Madeleine de la Ville-l'Evêque.

16662. — Lettre à un ami sur un monument public, par M. DULIN. *S. l. n. d.* (1785), in-4°, 2 ff., 23 p. et 3 pl. [*N*. Inv. V 9076.]

Attribuée par les continuateurs de Barbier à Pierre de Courde de Montaiglon, aïeul du regrettable érudit, cette *Lettre*, selon M. Ch. Lucas (*Grande Encyclopédie*, v° *Beaumont*), est de CLAUDE-ETIENNE BEAUMONT (1757-1811), alors inspecteur des travaux de la Madeleine. Révoqué sur la demande de l'architecte Couture le jeune, chargé d'exécuter le plan de Contant d'Ivry, il se vengea en publiant, comme un écrit posthume de DULIN (mort en 1751), cette *Lettre*

qui fut déférée à l'Académie d'architecture et, sur sa plainte, supprimée par arrêt du Conseil, en date du 19 juillet 1785.

Lors du concours de 1806, Beaumont représenta son plan, qui lui valut le premier prix; mais comme la rumeur publique l'accusa d'avoir mis à profit le soi-disant plan de Dulin qu'il avait jadis opposé à celui de Contant d'Ivry, l'Institut revint sur sa décision et couronna le projet de Vignon, d'abord classé en seconde ligne. Vainement Beaumont voulut-il alléguer que Dulin n'avait été pour lui qu'un prête-nom : il n'obtint pour toute compensation qu'une indemnité de 10,000 francs.

16663. — Mémoire à l'appui des plans et projets présentés par le sieur VIGNON, pour l'établissement de l'Assemblée nationale et de ses bureaux dans l'enceinte actuelle des constructions de la nouvelle église de la Madeleine de la Ville-l'Évêque et le percement des nouvelles rues, bordées de galeries, destinées à servir de communication avec le château des Tuileries, le tout sans être à charge au Trésor public. *Imp. Nationale. S. d.* (1790), in-4°, 12 p. [*R.* AD. XIII, 13.]

Signé : VIGNON, architecte, rue du Cimetière-Saint-Nicolas-des-Champs.

Kersaint avait également exposé, dans son *Discours sur les monuments publics* (voyez n° 12091 ci-dessus), un projet de transformation de la Madeleine en palais national.

16664. — Projet d'établissement de la Bibliothèque nationale dans l'édifice ci-devant destiné à la paroisse de la Magdelaine, par A.-J.-B.-G. GISORS, le jeune, inspecteur des bâtiments du Conseil des Cinq-Cents et architecte. *De l'imp. des Sciences et Arts, an VII,* in-12, 23 p. [**R.** AD. VIII, 15.]

La couverture porte : *Projet... exposé sous le n°   dans l'une des salles du Musée central des Arts. Exposition de l'an VII.*

On trouve en effet sous le n° 508 du livret de ce Salon, trois plans de différentes proportions représentant le détail des constructions projetées.

¶ Les *Mémoires* de l'Institut (classe de littérature et de beaux-arts, 1801, tome IV, pp. 402-408) renferment l'extrait d'un mémoire lu le 28 prairial an IX (17 juin 1801) par le cit. ANTOINE-FRANÇOIS PEYRE, sur le projet d'une Bibliothèque nationale à ériger sur l'emplacement de la Madeleine de la Ville-l'Evêque, mémoire accompagné de deux pl.

16665. — Observations sur le palais que doit occuper le Tribunat. *Imp. Porthmann. S. d.*, in-8°, 7 p.

Signées (p. 6) : PIERRE VIGNON, architecte.

L'auteur proposait d'aménager la Madeleine en vue de l'installation du Tribunat et cherche à démontrer quelles économies en résulteraient pour le Trésor public.

16666. — Temple de la Concorde, monument projeté sur les constructions de l'église de la Madeleine, en face de la place de la Concorde à Paris, en mémoire de la pacification générale de l'Europe, par le traité d'Amiens, et du rétablissement de la religion catholique en France par le Concordat, par F.-A. DAVY-CHAVIGNÉ, ci-devant auditeur à la Chambre des comptes, membre de la Société libre des sciences, lettres et arts de Paris, lu en séance particulière de la Société libre... en lui présentant les plans et coupes de ce monument, le 9 floréal an X [29 avril 1802]. *Imp. Le Normant. S. d.*, in-8°, 24 p. [*P.* 7918.]

ÉPIGR. :

On le peut, je l'essaye, un plus savant le fasse.
LA FONTAINE.

16667. — Plan du Temple de la Concorde projeté en l'an X sur les constructions de l'église de la Madeleine pour consacrer l'époque de la paix générale et du rétablissement de la religion catholique en France par le Concordat, par M. DAVY-CHAVIGNÉ, membre de la Société libre des sciences, lettres et arts et de l'Athénée des arts à Paris. *S. l. n. d.* [1802], in-8°, 6 p. et 3 pl.

Extrait des *Annales du Musée*, 3e année, 4e vol. pl. 60, 63 et 68.

Le trois pl. sont signées : DAVY-CHAVIGNÉ, *inv.;* NORMAND, *sc.*

16668. — Projet d'achèvement de l'église de la Madeleine suivant sa première destination. Par L. VAUDOYER, architecte des travaux publics. *Imp. de P. Didot l'aîné. S. d.* (1804), in-8°, 10 p. et 1 f. blanc, 4 pl.

Extrait des *Annales du Musée.* Pas de titre. Sur le titre de départ, reproduit ci-dessous, on lit, en manchette : *Madeleine. Frimaire* [*an*] 13, *novemb.* 1804.

Les quatre planches portent l'indication 7e *volume* et sont chiffrées 19, 20, 21 et 22 et signées : VAUDOYER, *inv.*; C. NORMAND, *sc.*

16669. — Concours ouvert pour le monument à élever à Paris sur l'emplacement de l'église de la Madeleine. *Paris, imp. Impériale, décembre* 1806, in-4°, 7 p. et 1 plan. [N. Lk7 22473.]

Circulaire signée par CHAMPAGNY, ministre de l'intérieur, et adressée *à tous les artistes de l'empire.*

16670. — Mémoire à l'appui d'un projet pour placer, conformément aux intentions de Sa Majesté, la Bourse, le Tribunal de commerce et la Banque de France dans les constructions de la nouvelle église de la Madeleine, par PIERRE VIGNON, architecte. *Paris, chez l'auteur, rue Mêlée, n° 40 (imp. H.-L. Perronneau), MDCCCVI* (1806), in-4°, 23 p. et 1 pl. [N. Lk7 22469.]

La pl. renferme la vue perspective, le plan et la coupe de l'édifice. Elle est signée : PIERRE VIGNON, architecte. Gravé (*sic*) par VAN MAELLE.

L'auteur a repris son travail sous un titre dont les premiers mots sont identiques, mais dont le but était tout différent. Voyez le numéro suivant.

16671. — Mémoire à l'appui d'un projet pour utiliser les constructions de la Madeleine et les transformer en un temple consacré par S. M. l'Empereur à la gloire des armées françaises. *Paris, février* 1807, in-4°, 15 p. et 3 pl. [N. Lk7 6918.]

ÉPIGR. :

Tout couvert des lauriers que donne la victoire,
Lui seul pouvait fonder le temple de la gloire.

L'ex. de la B. N. porte sur le faux titre cette note manuscrite : « Projet de M. VIGNON. Il a obtenu le 1er *accessit.* Donné par l'auteur à M. Morel de Vindé ».

16672. — Explication du projet de monument public exposé au concours ouvert par le ministre de l'intérieur, le 20 décembre 1806, pour être exécuté sur le terrain de la Madeleine, par J.-P.-L.-L. HOUEL, architecte peintre. *Paris, imp. des sciences et des arts, rue Ventadour, n°* 5, 1807, in-8°, 1 f. et VI-12 p.

Le titre de départ de la page 1 porte : *Lettre à Messieurs les membres de la Commission spéciale nommée pour juger les projets du concours pour le monument dédié à la Grande Armée.*

16673. — Plan, Élévation et Coupe d'un projet pour le monument à élever, à la gloire de la Grande Armée, sur l'emplacement de la Madeleine, à Paris, d'après le décret de S. M. l'Empereur, dicté en son palais impérial à Posen, le 2 décembre 1806. Par A.-L.-T. VAUDOYER, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, architecte du palais des Beaux-Arts. *Imp. Cellot. S. d.* (1807), in-8°, 6 p., 6 pl.

Extrait des *Annales du Musée*, vol. XV, p. 75.

Les six planches, gravées au trait, sont signées : VAUDOYER, *inv.*; C. NORMAND, *sc.*

Sur le titre de départ, on lit, en manchette : *Annales du Musée. Madeleine. Novemb.* 1807.

16674. — Monuments commémoratifs projetés en l'honneur de Louis XVI et de sa famille, par PIERRE VIGNON, architecte du monument en construction sur le terrain de la Ville-l'Évêque, en face de la place Louis XV, à Paris. *Paris, Imp. Ve Perronneau,* 1816, in-4°, 12 p. [N. Lb41 472.]

L'auteur propose de transformer l'église de la Madeleine en un temple expiatoire, au moyen d'une loterie de 400,000 billets à 25 centimes.

Voyez les nos 16663 et 16670-16671.

¶ Sur le cimetière de la Madeleine et la Chapelle expiatoire, voyez les nos 12435-12443 ci-dessus.

16675. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale.... Discours prononcé par M. PICAVEZ, élu curé de la Madeleine de la Ville-l'Évêque (6-13 février 1791).

Voyez le n° 16139 ci-dessus.

16676. — Discours patriotique, prononcé à l'occasion d'un *Te Deum* chanté en action de grâces des succès des armées de la République française, dans l'église paroissiale de la Madeleine de la Ville-l'Évêque, le 4 novembre 1792, par le citoyen AUDREIN, député du département du Morbihan à la Convention nationale. *Paris, Le Clère,* 1792, in-8°, 15 p. [N. Lb41 159.]

TTT. — *Église de la* MADELEINE-EN-LA-CITÉ.

16677. — A Nosseigneurs les députés aux États-Généraux, par DENOUX, premier ar-

chiprêtre, curé de la Madeleine-en-la-Cité (1789-1790).

Voyez ci-dessus, nos 16287-16288.

16678. — Discours de M. DENOUX, curé de la Madeleine-en-la-Cité, prononcé après celui de M. Filleul, assisté de MM. Oudet et Dandry, commissaires de la municipalité, et avant la prestation faite du serment civique dans la même église, le 9 janvier 1791, en présence des fidèles. *Imp. Ve Hérissant*, 1790 (*sic*), in-8°, 3 p. [*N.* Ld4 7346. — *P.* 25703*, n° 7.]

Sur l'état des objets d'art inventoriés, en 1791, à la Madeleine-en-la-Cité, voyez ci-dessus p. 118 du n° 16302.

UUU. — *Couvent des* MADELONNETTES.

16679. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par POLLART (de la Seine) sur la maison d'arrêt dite des Madelonnettes à Paris. Séance du 29 frimaire an VII (19 décembre 1798). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VII*, in-8°, 6 p. [*N.* Le43 3933.—*R.* AD. III, 51.]

Voyez le numéro suivant.

16680.— Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par PALISSOT sur une résolution du 29 ventôse an VII, relative à la maison d'arrêt, dite des Madelonnettes à Paris. Séance du 13 germinal an VII. *Paris, imp. Nationale, germinal an VII*, in-8°, 4 p. [*N.* Le45 2114.—*R.* AD. III, 51.]

Le rapport de Palissot conclut au rejet de la proposition contenue dans la pièce précédente.

Sur le régime des Madelonnettes pendant la Terreur, voyez tome Ier de la *Bibliographie*, nos 4368, 4372 et 4373.

VVV. — *Église* SAINT-MARCEL.

16681.—Discours prononcé par M. l'abbé PHELIPPES, conseiller au Parlement et doyen de Saint-Marcel..., le 20 août 1789.

Voyez tome II, n° 7685. Une note relevée par M. Paul Lacombe sur l'ex. de la B. N. (coté Lb39 2227) et que j'avais omis de citer à mon tour, porte : « Composé par M. MOLÉ, avocat au Parlement, qui me l'a donné le 9 septembre 1789. »

16682. — Oraison funèbre des braves guerriers morts le 11 juin 1792 pour la cause de la liberté, prononcée dans l'église paroissiale de Saint-Marcel, en présence de la section des Gobelins, le 3 juillet 1792, par FRANÇOIS-VALENTIN MULOT, docteur en théologie, député de Paris à l'Assemblée nationale. *Paris, imp. C.-F. Cagnion, l'an IV de la liberté*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb40 440.]

Sur l'état des objets d'art inventoriés à Saint-Marcel, en 1790, voyez p. 37 du n° 16302 ci-dessus ; voyez aussi une note de B. Mercier, abbé de Saint-Léger, sur les fouilles faites en 1798 dans la même église (cf. *Merceriana*, libr. Techener, 1893, in-8°, pp. 60-61).

XXX. — *Église* SAINTE-MARGUERITE = *Temple de* LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ.

16683. — Grand Trait d'humanité des braves vainqueurs de la Bastille, à l'occasion de la mort d'un de leurs camarades, à qui le curé de Sainte-Marguerite refusait une bière pour l'enterrer, et Détail des cérémonies de son enterrement ordonnées [par] MM. de la Crosnière, député de la Commune ; de La Gray, commissaire des guerres ; Parparrain, Dumesnil Maillard, Dubois, Dejon, commissaires, etc., d'accord avec tous les braves vainqueurs de la Bastille. *S. l. n. d.* (1789), in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 2388.]

16684. — Second Discours sur la liberté française, prononcé, le 31 août 1789, dans l'église paroissiale de Sainte-Marguerite, en présence des trois districts réunis du faubourg Saint-Antoine, par M. l'abbé FAUCHET, l'un des citoyens choisis pour le premier Comité de la Ville et actuellement président du Comité provisoire de police de la Commune de Paris, prédicateur ordinaire du Roi, vicaire général de Bourges, abbé commendataire de Montfort. *Paris, Bailly; Desenne aîné; Lottin de Saint-Germain; Cussac; le portier de la communauté de Saint-Roch*, 1789, in-8°, 22 p. [*N.* Lb39 2275.]

Voyez pour le premier et le troisième discours les numéros 16137 et 16614 ci-dessus.

Un second tirage sous la même date a 23 p.

Voyez le numéro suivant.

16685. — L'un des Quarante à l'un des Quatorze. *Lacloye. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 2276.]

Voyez le numéro précédent.

L'ex. de la B. N. porte cette note manuscrite contemporaine : « Mauvaise critique, au lieu d'une bonne, sur le discours de l'abbé Fauchet. »

16686. — Adieux de M. le curé de Sainte-Marguerite, doyen des curés de Paris, à ses paroissiens (7 janvier 1791). *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld4 6891.]

Charles-Bernardin Laugier de Beaurecueil était, depuis 1743, titulaire de la cure de Sainte-Marguerite (Et. Charavay, *Assemblée électorale* [1re série], p. 500).

Voyez le numéro suivant.

16687. — Lettre de M. le curé de Sainte-Marguerite, doyen des curés de Paris, à ses paroissiens, ou Supplément à ses adieux (18 janvier 1791). *S. l.*, in-8°, 7 p. [*N.* Ld4 7562.]

Voyez le numéro précédent.

16688. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale.... Discours prononcé par M. Lemaire, lors de sa proclamation à la cure de Sainte-Marguerite (28 février 1791.)

Voyez le n° 16140 ci-dessus.

16689. — Éloge funèbre d'Honoré Riquetti, ci-devant comte de Mirabeau, fait et prononcé par Sima l'aîné, au premier service que les ouvriers des travaux publics (inspection de M. Nobileau) ont fait faire à la paroisse Sainte-Marguerite, faubourg Saint-Antoine, le 8 avril 1791. *Ve d'Houry, S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ln27 14234.]

16690. — Discours patriotique contre les attentats des ci-devant membres du clergé et autres aristocrates, par M. l'abbé Aubert, premier vicaire et prédicateur du carême de l'église paroissiale de Sainte-Marguerite, faubourg Saint-Antoine. *Imp. Ve Hérissant*, 1791, in-8°, 19 p. [*N.* Ld4 6994.]

16691. — Discours de M. Aubert, premier vicaire de Sainte-Marguerite, prononcé le 28 juin an IV de la liberté... au sujet d'une adresse à M. l'évêque de Paris... contre son mariage...

Voyez tome II, nos 8506-8507 et le numéro suivant.

16692. — Le Nouveau Disciple de Luther ou le Prêtre Aubert convaincu par les lois d'être un concubinaire publiquement scandaleux et, comme tel, digne d'être condamné à la pénitence canonique.

Attribué par M. Lacombe à Pierre Brugière, curé de Saint-Paul (voyez tome II, n° 8508). Aubert fut élu l'année suivante curé de Saint-Augustin (voyez les nos 16153-16156 et 16379 ci-dessus).

16693. — Discours prononcé au faubourg Antoine, dans le temple de la Liberté, par le citoyen Mithois, le 1er vendémiaire de l'an VI (22 septembre 1797). *Imp. Lamberté. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lb42 1595.]

L'ex. de la B. N. renferme (p. 4) une addition qui paraît autographe.

16694. — Discours prononcé par le citoyen Bénard, président de l'administration municipale du 8e arrondissement de Paris, le 10 prairial an VI (29 mai 1798), pour la fête de la Reconnaissance. *Imp. à prix fixe. S. d.*, in-8°, 18 p. [*N.* Lb42 1913.]

16695. — Fête de la Jeunesse, an VII. Discours prononcé par le citoyen Bénard, président de l'administration municipale du huitième arrondissement (10 germinal an VII-30 mars 1799). *Imp. D. Dupré. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb42 662.]

16696. — Fête de la Reconnaissance, an VII. *Imp. Dupré. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb42 2172.]

Le titre de départ, p. 5, porte : *Discours prononcé par le Cen* Fleurizelle, *président de l'administration municipale du 8e arrondissement, le 10 prairial an VII* (29 mai 1799).

YYY. — *Chapelle de* SAINTE-MARIE-L'ÉGYPTIENNE, *dite de* LA JUSSIENNE.

16697. — Jugement souverain de Noss. les maîtres des requêtes de l'hôtel du Roi qui décharge Me Guillaume-Louis Lefèvre,

titulaire des chapelles de Sainte-Marie-l'Égyptienne et de Saint-Nicolas, la dame Ve Gallet et le sieur Chevalier de Sarreau de l'accusation contre eux intentée, à la requête de M. le procureur général, en soustraction et enlèvement de titres produits par ledit sr Lefèvre dans l'instance de la Commission du bureau ecclésiastique sur sa demande en maintenue desdites chapelles. *Paris*, 1788, in-folio plano. [*A. N.* Q 1144.]

D'après la *Bibliographie de Paris* (1882, in-8°), de l'abbé V. Dufour, p. 279.
Voyez le numéro suivant.

16698. — Adresse à l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. [*N.* Lb39 3151.]

Par l'abbé Lefèvre.
Pour obtenir la jouissance des revenus de la chapelle de Sainte-Marie-Égyptienne, dite de la Jussienne, à Paris.

Sainte-Marie (filles) — Voyez **Visitation** (dames de la).

Mars (temple de) — Voyez **Invalides** (église des).

ZZZ. — *Couvent de* SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (Ordre de Cluny) = CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS.

16699. — Lettre des religieux de Saint-Martin-des-Champs à Paris, à l'Assemblée nationale (29 septembre 1789). *Paris, Baudouin*, 1789, in-8°, 5 p. [*N.* Lb39 2386.]

Don patriotique de tous leurs biens à la nation. D'après cette lettre, le revenu de l'ordre de Cluny auquel ils appartenaient était évalué 18 millions de livres et l'emplacement de leurs trois maisons de Paris au moins 4 millions.
P. 3, Lettre des supérieurs de la congrégation de Cluny, maison de Paris, à l'Assemblée nationale.

16699a. — Lettre des religieux de Saint-Martin-des-Champs... *Versailles, Baudouin. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 2386 A.]

16700. — Lettre aux jeunes religieux de Saint-Martin-des-Champs. Paris, le... octobre 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 7967.]

Signée : Frère N. N.
Sur l'école des Jeunes-Français instituée par Léonard Bourdon dans les bâtiments de Saint-Martin-des-Champs, voyez ci-après quatrième division.

AAAA. — *Église des* MATHURINS.

16701. — Église des Mathurins. In-4°, 37 p., 3 pl.

Antiquités nationales, par Millin (cf. n° 12075 ci-dessus), tome III, art. XXXII.

16702. — Discours sur la restauration de la liberté française, prononcé le 24 septembre 1789, dans l'église des Mathurins... par M. Baudart (1789).

Voyez tome II, n° 7238.

16703. — Discours civique sur les mœurs, prononcé... dans le temple de la Raison et dans l'Assemblée générale de la section Chalier, par un citoyen de cette section [Moutard] (20 germinal an II-19 avril 1794).

Voyez tome II, n° 8991.

BBBB. — *Couvent des* DAMES DE LA TRINITÉ, dites MATHURINES.

16704. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par Rousseau sur une résolution du 8 nivôse qui autorise le Directoire exécutif à aliéner une maison nationale située Petite-Rue de Reuilly, faubourg Antoine. Séance du 6 pluviôse an VII (26 janvier 1799). *Imp. Nationale, an VII*, in-8°, 8 p. [*N.* Le45 1411.]

Le ministère de la marine se proposait d'installer dans cette maison une manufacture de corne transparente pour les lanternes de vaisseaux.

CCCC. — *Église* SAINT-MÉDARD.

16705. — Paroisse Saint-Médard de Paris. Prestation de serment par le clergé de cette paroisse, le dimanche 9 janvier 1791. *Imp. Cailleau. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Ld4 3207.]

16706. — Extrait du registre des délibérations de la fabrique de la paroisse de Saint-Médard, le 11 juillet 1792. *Imp. Chardon,* 1792, in-4°, 2 p. [*Br. M.* F. R. 13*, 42.]

Protestation contre l'enlèvement des cloches. Pièce différente de la suivante.

16707. — Extrait du registre des délibérations de la fabrique de la paroisse de SAINT-MÉDARD, le 29 juillet 1792. *Imp. Chardon,* 1792, in-4°, 3 p. [*Br. M.* F. R. 13*, 41.]

Protestation contre l'enlèvement des cloches. Voyez le numéro précédent.

16708. — Appel à la religion catholique, par DERUBIGNY-BERTEVAL, tanneur de Paris, ancienne victime des comités révolutionnaires, après l'avoir été du despotisme ministériel, premier restaurateur du culte catholique dans l'église paroissiale de Saint-Médard de Paris, où il avait été anciennement administrateur des pauvres. *Imp. Du Pont* (1796 ?). *S. d.*, in-8°, 23 p. [*N.* Ld⁴ 3962.]

16709. — Appel aux paroissiens de Saint-Médard de la conduite des administrateurs et curé de cette paroisse, envers les prêtres Boullet et Mallemin. *S. l. n. d.* (1797), in-8°, 7 p. [Coll. Grégoire.]

DDDD. — *Église* SAINT-MERRY = TEMPLE DU COMMERCE.

16710. — Mémoire sur le nouvel hospice de Saint-Merry, dans lequel on prouve que cet hospice est de la plus grande utilité pour les pauvres et ne peut nullement nuire à la salubrité de l'air, par M. BOSQUILLON, écuyer, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, lecteur du Roi, professeur en langue grecque au collège royal de France et censeur royal, etc. *Imp. Valade,* 1783, in-4°, 11 p. [*N.* Rp. 13183.]

16711. — Lettre de M. l'abbé MOUFLE, premier vicaire de Saint-Méry, à M. le curé de Saint-Méry, en lui envoyant la rétractation de son serment prêté le 9 janvier 1791 (9 décembre 1791). *Paris, imp. Crapart,* 1791, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 3774.]

Voyez le numéro suivant.

16712. — Lettre de M. l'abbé MOUFLE, premier vicaire de Saint-Merry, aux paroissiens de cette église, ou Réflexions sur sa rétractation. (Du lieu de ma retraite, le 20 décembre 1791.) *Paris, Dufresne. S. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Ld⁴ 3778.]

16713. — Discours et Réquisitoires du citoyen CHAPPE, commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale du 7e arrondissement du canton de Paris, prononcés à la plantation des arbres de la liberté et le jour de la fête de la Souveraineté du peuple, le 30 ventôse an VII (20 mars 1799) au chef-lieu de l'administration, rue Avoye. *Imp. Desveux. S. d.*, in-8°, 24 p. [*N.* Lb⁴² 2099.]

P. 9, Discours du citoyen G. JEANNEL, président de l'administration municipale. P. 15, Discours du cit. CHAPPE, prononcé au temple du Commerce.

16714. — Discours prononcé par le président de la 7e administration municipale du canton de Paris à la fête des Époux, le 10 floréal an V (29 avril 1797). *Imp. bibliographique. S. d.*, in-4°, 15 p. [*N.* Lb⁴² 1384.]

Signé : BLONDEL, président.

16715. — Discours et Réquisitoire du citoyen MILLY, commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale du VIIe arrondissement de Paris, prononcés à la fête des Époux, le 10 floréal an V (29 avril 1797). *Imp. bibliographique. S. d.*, in-8°, 10 p. [*N.* Lb⁴² 1385.]

16716. — Discours prononcé, le 30 ventôse an VI (20 mars 1798), par le président de l'administration municipale du septième arrondissement (FOURNIER), à la fête la Souveraineté du peuple. *S. l. n. d.*, in-8°, 5 p. [*N.* Lb⁴² 1812.]

16717. — Discours pour la fête de la Jeunesse, prononcé par le président de l'administration municipale du 7e arrondissement du canton de Paris, le 10 germinal an VI (30 mars 1798). *Paris, imp. Desveux. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb⁴² 1833.]

Signé : FOURNIER.

16718.— Discours pour la fête des Époux, prononcé par le président de l'administration municipale du 7e arrondissement du canton de Paris (CHAPPE), le 10 floréal an VI (29 avril 1798). *Imp. Desvieux. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb42 1862.]

16719. — Discours du cit. J.-B. BOUCHESEICHE, commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale du 7e arrondissement du canton de Paris, prononcé à la fête des Époux, le 10 floréal an VI (29 avril 1798). *Imp. Desveux. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb42 1863.]

16720. — Administration municipale du 7e arrondissement du canton de Paris. Discours prononcé par l'un des époux à la fête républicaine du 10 floréal an VI (29 avril 1798). *Imp. Desveux. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Lb42 1864.]

P. 10, Réponse du citoyen président.

16721. — Discours du citoyen CHAPPE, commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale du 7e arrondissement..., prononcé à la fête de la Reconnaissance, le 10 prairial an VI (29 mai 1798). *Imp. Desveux. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb42 1914.]

16722. — Administration municipale du 7e arrondissement du canton de Paris. Fête des Vieillards, célébrée le 10 fructidor an VI (27 août 1798). *Imp. Desveux. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb42 1973.]

16723. — Discours et Réquisitoire du citoyen CHAPPE, commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale du 7e arrondissement du canton de Paris, prononcés à la célébration de la fête de la Jeunesse, au temple du Commerce, le 10 germinal an VII (30 mars 1799). *Paris, Imp. Desveux. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb42 2119.]

P. 9, Discours du cit. JEANNEL, président de l'administration municipale du 7e arrondissement.

16724. — Discours du citoyen CHAPPE, commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale du 7e arrondissement... prononcé à la célébration de la fête des Époux, au temple du Commerce, le 10 floréal an VII (29 avril 1799). *Paris, imp. Desveux. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lb42 2146.]

16725. — Avis aux fidèles sur la rétractation du serment civique faite par le curé et le clergé de Saint-Méry et leur rentrée dans le sein de l'église (Nivôse an VIII). *Imp. Guérin. S. d.*, in-8°, 24 p. [Collection Grégoire.]

Par PIERRE BRUGIÈRE, d'après une note de Grégoire.

Le curé de Saint-Merry était l'abbé Viennet, que l'auteur de l'*Avis* représente comme très âgé et très affaibli.

EEEE. — *Couvent des* MINIMES = CASERNE D'INFANTERIE.

16726. — Observations des religieux minimes à MM. les députés de l'Assemblée nationale. *Hérault, S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb39 3131.]

16727. — Précis, par un minime du couvent de la Place-Royale. *Imp. Buisson et Chaudé*, 1790, in-8°, 15 p. [*N.* Ld25 9.]

Le titre porte en outre ces mots que le texte du *Précis* a pour but de développer.

« L'ordre des Minimes n'est pas un ordre mendiant. »

Sur l'état des objets d'art inventoriés au couvent des Minimes en 1790, voyez p. 92 du n° 16302 ci-dessus.

FFFF. — *Séminaire des* MISSIONS ÉTRANGÈRES.

16728. — Observations sur l'établissement des missions étrangères, adressées à l'Assemblée nationale. *Paris, Crapart. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb39 8582.]

16729. — Le Séminaire des missions étrangères pendant la Révolution, de 1789 à 1805, par ADRIEN LAUNAY. *Vannes*, 1888, in-8°.

Tirage à part de la *Revue de la Révolution*.

Morale (temple de la) — Voyez **Augustins Déchaussés**, Église **Saint-Augustin** et plus tard **Notre-Dame-des-Victoires**.

GGGG. — *Église* SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS = TEMPLE DE L'HYMEN.

16730. — Discours prononcé, le 20 août 1789, dans l'église de Saint-Nicolas-des-Champs... par M. l'abbé BERTOLIO... (1789).

Voyez tome II, nº 7724.

16731. — Aventure arrivée au curé de Saint-Nicolas-des-Champs. *Imp. Momoro. S. d.*, in-8º, 8 p. [*N.* Lb[39] 7919.]

Signée : LEBOIS.
Au sujet d'un citoyen à qui l'on avait refusé la sépulture et de l'expulsion d'un chantre.

16732. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale... Discours prononcé par M. CLAUDE-FRANÇOIS COLOMBART..., lors de sa proclamation à la cure de Saint-Nicolas-des-Champs (27 février 1791).

Voyez le nº 16141 ci-dessus.

16733. — Fête de la Reconnaissance. Discours prononcé par le citoyen LAMY, président de l'administration municipale du 6e arrondissement (10 prairial an VI-29 mai 1798). *Imp. l'Épinard. S. d.*, in-8º, 8 p. [*N.* Lb[42] 1912.]

16734. — Égalité, liberté. Municipalité du 6e arrondissement. Célébration de la fête du 10 août, dans le temple de l'Hymen. *Paris, Lamberté. S. d.*, in-8º, 16 p. [*N.* Lb[42] 747.]

Le titre de départ, page 3, porte : *Séance extraordinaire du 23 thermidor an VII, correspondant au* 10 *août* [1799].

HHHH. — *Église* SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET.

16735. — Discours prononcé pendant une cérémonie funèbre consacrée à la mémoire des citoyens morts pour le salut de la patrie, le samedi 8 août 1789, en présence de la commune et district de Saint-Nicolas-du-Chardonnet ; le 18, en présence de MM. du district de Saint-Germain-l'Auxerrois ; le 19, à Saint-Sulpice, en présence de MM. du district des Jacobins, rue Saint-Dominique, par M. l'abbé de SAINT-MARTIN, conseiller au Châtelet, président du district de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et l'un de MM. les représentants de la Commune à l'Hôtel de Ville de Paris. [Se vend] au profit des pauvres du district de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. *Paris, Guillot*, 1789, in-8º, 22 et 22 p. [*N.* Lb[39] 7706. — *P.* 12901.]

La première partie contient le Discours ; la seconde, le Détail de la fête funèbre.

16736. — Discours sur la liberté, prononcé à l'occasion de la cérémonie de la bénédiction des drapeaux du district de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le 2 septembre 1789, par M. MULOT... (1789).

Voyez tome II, nº 7736.
Sur la prestation du serment civique par l'abbé Gros, curé de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, voyez tome II, nos 7741-7742.

16737. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale... Discours prononcé par M. BRONGNIART..., lors de sa proclamation à la cure de Saint-Nicolas-du-Chardonnet [6 mars 1791].

Voyez le nº 16142 ci-dessus.

IIII. — *Église* NOTRE-DAME-DE-BONNE-NOUVELLE = TEMPLE DE LA RAISON (1794).

16738. — Discours prononcé en l'église de Bonne-Nouvelle, le mardi 5 janvier 1790, par M. CHARON, ci-devant officier de la garde nationale, secrétaire-greffier. *Imp. des Enfants-Aveugles*, 1790, in-8º, 19 p. [*N.* Lb[39] 8269.]

16739. — Prestation du serment des ecclésiastiques de la paroisse de Bonne-Nouvelle. Discours prononcé par M. CHARON, officier municipal, le 16 janvier 1791. *Paris, imp. Champigny. S. d.*, in-8º, 8 p.

Relié à la fin du tome Ier de l'ex. du *Journal des Clubs*, appartenant à la B. N.
Voyez tome II de la *Bibliographie*, nº 9037.

16740. — Prône civique dédié aux vrais amis de la patrie et de la religion, prononcé dans l'église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, par M. DELEHELLE, prêtre de la ci-devant province d'Artois, actuellement administrateur des sacrements de ladite

église. *Imp. C.-J. Gelée*, 1791, in-8°, 23 p. [*N.* Ld[4] 7046.]

16741. — Discours philosophique sur la liberté..., par le citoyen Jault (30 novembre 1793).

Pour ce discours et deux autres prononcés au même lieu par le même orateur, voyez tome II, nos 7970, 7971 et 7973.

16742. — Rapport exact de la fête morale qui a eu lieu dans le temple de la Raison de la section Bonne-Nouvelle, le 30 ventôse an II (20 mars 1794). Imprimé par ordre de l'Assemblée générale. *Imp. de la Société typographique des Trois Amis. S. d.*, in-8°, 7 p. [*P.* 12272*.]

P. 3-4, complainte du père Duchesne (à propos de l'exécution d'Hébert), chantée par le cit. Goni, musicien de la rue Favart ; p. 6, couplets improvisés par le citoyen Thibon, pour faire suite à cette complainte.

JJJJ. — *Église* NOTRE-DAME-DE-LORETTE.

16743. — Éloge funèbre de Honoré-Gabriel Riquetti, ci-devant comte de Mirabeau, prononcé le 14 avril 1791, dans l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Lorette, par L.-G. Cahier, avoué, électeur et grenadier volontaire, en présence de la municipalité du département de Paris et du bataillon de la section Grange-Batelière. *Imp. de la section Grange-Batelière*, 1791, in-8°, 16 p. [*N.* Lb[39] 4774.]

Notre-Dame-des-Victoires (église) — Voyez **Augustins-Déchaussés** ou **Petits-Pères**.

KKKK. — *Congrégation et Eglise de l'*ORATOIRE.

16744. — L'Oratoire et la Révolution, par A.-M.-P. Ingold, prêtre de l'Oratoire. *Paris, Poussielgue frères*, 1885, in-8°, 102 p. [*N.* Ld[54] 47.]

On lit au verso du faux titre : Extrait de la *Revue de la Révolution* (tiré à 150 exemplaires).

16745. — A tous les Membres de l'Oratoire. *Paris, imp. C. Volland. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Ld[54] 23.]

Signé : Baret, Daunou, Monard, etc., prêtres de l'Oratoire.

Au sujet de la création d'un comité de quinze membres, chargé de représenter la congrégation auprès de l'Assemblée nationale.

Voyez les deux numéros suivants.

16746. — Lettre d'un Père de l'Oratoire à l'un de ses confrères. *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p.

D'après le P. Ingold, p. 22.

16747. — Difficultés proposées aux prêtres de Saint-Magloire et à leurs adhérents, par un de leurs confrères. *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p.

D'après le P. Ingold (*l'Oratoire et la Révolution*, p. 22).

16748. — Pétition individuelle à l'Assemblée nationale pour les frères de la ci-devant congrégation de l'Oratoire, soussignés. *Imp. Limodin. S. d.*, in-8°, 6 p. [*Br. M.* F. R. 147*. 22.]

16749. — Pétition des Frères de l'Oratoire à l'Assemblée nationale *Imp. Pain, S. d.*, in-8°, 4 p. [*Br. M.* F. R. 147*, 23.]

16750. — Mémoire sur l'utilité pour la nation de laisser aux prêtres de l'Oratoire l'administration de leurs biens. *Imp. Ve Hérissant. S. d.* (1790), in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 8583.]

16751. — Adresse aux maisons de l'Oratoire (8 mai 1790). *S. d.*, in-4°, 3 p.

D'après le P. Ingold (*l'Oratoire et la Révolution*, p. 22).

16752. — Opinion sur le projet du Comité ecclésiastique, concernant les congrégations séculières, et principalement sur ce qui regarde l'Oratoire, par J.-A. Mévolhon, député du département des Basses-Alpes. *Imp. Nationale* (1791). *S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le[29] 664.]

Voyez le n° 15517 ci-dessus et le numéro suivant.

16753. — Réclamation pour les Frères de l'Oratoire. *Paris, de l'imprimerie des Bâtiments du Roi. S. d.*, in-4°, 2 p. [*N.* Ld⁵⁴ 24.]

Protestation contre le passage du rapport de Mévolhon qui assimilait les frères de l'Oratoire à des domestiques.

16754. — Bulletin des Patriotes de l'Oratoire. *Imp. Calixte Volland*, in-8°. [*N.* Lc² 406.]

Le catalogue imprimé de la B. N. indique à tort 15 numéros; en réalité cet exemplaire ne comporte que le n° 7 (du samedi 21 juillet 1790), renfermant un *Mémoire sur la Société de l'Oratoire* et un *Plan d'éducation présentée à l'Assemblée nationale au nom des instituteurs publics de l'Oratoire*, formant les n°s 13, 14 et 15 et qui a été tiré à part.

Voyez les deux numéros suivants.

16755. — Plan d'éducation, présenté à l'Assemblée nationale, au nom des instituteurs publics de l'Oratoire. *Volland*, 1790, in-8°, 1 f. et 49 p. [*Br. M.* F. R. Méth. 8, 43.]

Voyez le numéro suivant.

16756. — Supplément à ce que n'ont pas dit les instituteurs publics de l'Oratoire sur leur Plan d'éducation présenté à l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*P.* 12276.]

16757. — Lettre aux professeurs des collèges de l'Oratoire et de la Doctrine chrétienne. *Imp. Vezard et Le Normant. S. d.*, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. *Méth.* 8, 43.]

Signée : Par un ami du bien public.

16758. — Mémoire pour les membres de l'Oratoire. *Meaux, imp. F. Enguin*, 1791, in-8°, 11 p. [*N.* Ld⁵⁴ 26.]

16759. — Mémoire touchant le traitement à faire aux membres de la ci-devant Congrégation de l'Oratoire. *S. l. n. d.* (1792), in-8°, 7 p. [*N.* Lb³⁹ 5856.]

Un second ex. est porté au catalogue de la B. N. sous la cote Ld⁵⁴ 25.

16760. — Lettre d'un ancien élève du collège de Juilly à son ami sur le rapport fait à l'Assemblée nationale touchant l'Oratoire et les autres congrégations séculières (Paris, 21 février 1792). *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb³⁹ 10433.]

Attribuée à DUVAL D'ÉPREMESNIL par M. Ch. Hamel, auteur d'une *Histoire du collège de Juilly* (1868, in-8°) et par le P. Ingold.

16761. — Couvent de l'Oratoire, rue Saint-Honoré. In-4°, 28 p., 5 pl.

Antiquités nationales, par Millin (cf. n° 13075 ci-dessus), tome II, art. XIV.

16762. — L'Église de l'Oratoire Saint-Honoré, étude historique, par le P. INGOLD. *Paris, Poussielgue frères*, 1886, in-8°, 122 p. [*N.* Lk⁷ 25832.]

Voir spécialement le chapitre VII: *l'Église de l'Oratoire pendant la Révolution et depuis.*

16763. — Discours prononcé par le R. P. POIRET, supérieur de l'Oratoire, président du même district, le 30 août 1789, jour de la bénédiction, par lui faite, du drapeau de ce district, dans l'église de l'Oratoire.

Voyez tome II, n° 7302.

P. 5, *Discours sur le patriotisme, prononcé le 4 septembre, durant le service que le district de l'Oratoire a fait célébrer pour le repos des âmes des braves citoyens morts en combattant pour la patrie*, par M. DAUNOU, de l'Oratoire.

16764. — Discours prononcé, le 30 germinal an II (19 avril 1794), au temple de la Raison de la section des Gardes-Françaises..., par le citoyen SHERLOCK.

Voyez tome II, n° 8582.

Paix (temple de la) — Voyez **Saint-Thomas-d'Aquin.**

Panthéon français (le) — Voyez *nouvelle église* **Sainte-Geneviève.**

LLLL. — *Église* SAINT-PAUL.

16765. — Le Mort de dix-huit francs, ou Récit exact de ce qui s'est passé mercredi 30 septembre 1789, en l'église royale de Saint-Paul, au sujet de l'enterrement d'un

garçon de chantier. *Imp. Momoro. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 2387.]

Signé : LEBOIS.

16766. — Justification de M. le curé de Saint-Paul et Précis simple et fidèle de sa conduite. *Imp. Caillot. S. d.* (1790), in-8°, 8 p. [*N.* Lk7 7144.]

Signée : BOSSU.
Réfutation des allégations contenues dans un procès-verbal du district de Saint-Louis-la-Culture (voyez tome II, n° 7671) touchant les assemblées tenues par les vainqueurs de la Bastille dans une salle du presbytère de Saint-Paul.

16767. — Lettre de M. le curé de Saint-Paul à Messieurs les présidents et commissaires de la section de l'Arsenal, 6 janvier 1791. *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [*N.* Ld4 3179.]

Signée : BOSSU.
Protestation contre le serment constitutionnel et annonce de sa démission.

16768. — Profession de foi de PIERRE BERNARD, prêtre de Paris, avocat, membre de l'Université et président du Comité de la section de la Place-Royale, prononcée en l'église royale et paroissiale de Saint-Paul, le dimanche 9 janvier 1791, à l'occasion du serment civique ordonné par l'Assemblée nationale aux fonctionnaires publics ecclésiastiques, imprimée d'après le vœu de MM. les paroissiens. *Paris, imp. J.-B. Hérault. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld4 3209. — *R.* AD. XVII, 47.]

16769. — Discours prononcé par M. BRUGIÈRE, lors de sa proclamation à la cure de Saint-Paul dans l'église métropole (*sic*) de Paris, le 27 février 1791. *Imp. Lefort. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Ld4 6987.]

Réimpression partielle du discours compris dans le n° 16141 ci-dessus.

16770. — Discours prononcé par M. BRUGIÈRE, lors de son installation à la cure de Saint-Paul de Paris, le 3 avril 1791. *Imp. Lefort et Ce. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Ld4 6991.]

16771. — Discours prononcé en l'église de Saint-Paul, au service que les ouvriers des travaux publics des ateliers de Montmartre ont fait célébrer en mémoire d'Honoré Riquetti-Mirabeau, le 18 avril 1791, par M. P.-E. COITTANT, membre de la Société des Amis de la constitution. *Boulard. S. d.* (1791), in-8°, 8 p. [*N.* Ln27 14242.]

L'auteur de ce discours a plus tard rédigé le célèbre *Almanach des prisons* (voyez tome Ier de la *Bibliographie*, n° 4367).

16772. — A Monsieur le Maire et à Messieurs les Administrateurs des travaux publics. Discours prononcé dans l'église Saint-Paul, en présence de MM. les commissaires de la section des Minimes, avant le service célébré en l'honneur de M. de Mirabeau, par les deux ateliers réunis de la barrière des Rats et de celle des Amandiers et présentée à M. le maire et à MM. les administrateurs des travaux publics, par M. M.-J. DE BRAS. *Imp. Laurens junior. S. d.* (1791), in-8°, 16 p. [*N.* Lb39 4781.]

16773. — Discours patriotique prononcé, le 8 mai, par M. BRUGIÈRE, curé de Saint-Paul, sur l'ordonnance de M. Juigné, ci-devant archevêque de Paris; imprimé à la sollicitation de l'assemblée générale de la section de l'Arsenal. *Paris, Bourgeois*, 1791, in-8°, 30 p. [*P.* 9160*, tome Ier.]

16774. — Instruction pastorale de PIERRE BRUGIÈRE, curé constitutionnel de Saint-Paul, à Paris, sur le bref du Pape. *Paris, Bourgeois*, 1791, in-8°, 1 f. et 80 p. [*P.* 9180.]

16775. — Lettre d'un prêtre catholique à Pierre Brugière, se disant curé constitutionnel de Saint-Paul (15 octobre 1791). *Paris, imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 40 p. [*N.* Ld4 3721.]

L'ex. de la B. N. porte quelques corrections manuscrites.

16776. — Éloge civique des patriotes morts pour la liberté et l'égalité..., par THÉODORE GIOT (26 mars 1793).

Voyez tome II, n° 7868.

16777. — Discours pour la bénédiction d'un mariage, prononcé en l'église paroissiale de Saint-Paul, par PIERRE BRUGIÈRE, curé de cette paroisse, le 26 juin 1793. *S. l.*, in-8°, 4 p. [*Br. M.* F. R. 127, 9.]

16778. — Discours prononcé par le citoyen Brugière, curé de Saint-Paul, le 17 juillet 1796, dans l'église des Annonciades. *S. l. n. d.*, in-8°.

On (lit p. 1) cette note : « Le hasard nous a fait tomber en les mains une copie d'un discours prononcé par le cit. Brugière, curé de Saint-Paul, lors de son rétablissement d'une maladie grave; nous croyons faire plaisir au public en le lui procurant. Nous nous y sommes déterminés par la seule raison de confondre les traits calomnieux qu'on ne cesse de lancer contre cet honnête curé et dont les sentiments bien connus méritent l'estime même de ses ennemis. »

16779. — Discours prononcé par M. Brugière, curé de Saint-Paul, à l'occasion du baptême administré par lui, en ladite église, le dimanche dans l'octave de l'Épiphanie, 8 janvier 1797, à une juive nommée Jacob, âgée de dix-huit ans. *Imp. A. Egron. S. d.*, in-8°, 1 f. et 18 p. [*N.* Ld⁴ 7341.]

16780. — Instructions sur le mariage, sur la soumission aux puissances, sur les impôts, par Pierre Brugière, curé de Saint-Paul. Se vend pour les frais du culte à Paris. *Imprimerie-librairie Chrétienne. S. d.* (1797), in-12, 68 p.

La première de ces *Instructions* est datée du 15 janvier 1797; la seconde (p. 33) du 7 mai 1797; la troisième (p. 52) du 16 octobre 1796.

16781. — Notre Justification ou Compte rendu aux paroissiens de Saint-Paul, par les administrateurs. *Imp. Baudelot et Eberhart. S. d.*, in-8°, 15 p. [*Br. M.* F. R. 628, 6.]

16782. — Avis aux paroissiens de Saint-Paul. *A Paris et se trouve à la sacristie de la paroisse Saint-Paul, ci-devant Filles-de-Sainte-Marie, rue Saint-Antoine*, 1800, in-8°, 2 ff. et 90 p.

Épigraphe empruntée à l'épître 76 de saint Augustin aux Donatistes.
L'*Avis* est signé (p. 87) Brugière, curé de Saint-Paul, et daté de Paris, 4 brumaire an IX (24 octobre 1800). L'auteur y expose ses démêlés avec M. Bossu au sujet du transfert de la paroisse. Voyez le numéro suivant.

16783. — Avis au public et en particulier aux paroissiens de Saint-Paul, c'est-à-dire à ceux qui suivent le clergé constitutionnel, seul légitime pasteur de cette paroisse, élu librement par le peuple (26 septembre 1801). *S. l. n. d.*, in-8°, 28 p. [*P.* 2142*]

Épigr. :

Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis; le mercenaire les abandonne.

L'un des ex. de cet *Avis au public* conservés dans la collection Grégoire porte cette annotation manuscrite : « par M. Brugière ». C'est une nouvelle attaque très vive contre l'abbé Bossu, ses actes et ses doctrines.

16784. — Mémoire apologétique de Pierre Brugière, curé de Saint-Paul, suivi de notes et pièces justificatives, d'une lettre à ses paroissiens pendant sa captivité, et de son dernier discours, prononcé le dimanche de Quasimodo an XI, la veille du jour où la chapelle des Filles-Sainte-Marie a été fermée aux catholiques, pour être occupée par les protestants. *Paris, an XII* (1804), in-8°, XXXII-170 p. [*P.* 2142*.]

Publié, d'après Barbier, par l'abbé Massy, prêtre de Saint-Germain-l'Auxerrois, et par le frère Renaud, des Ecoles chrétiennes du faubourg Saint-Antoine, mort en 1806.
En regard du titre, portrait à l'aqua-tinta, signé Rey, *sculp.*, avec cette légende : « Pierre Brugière, curé de Saint-Paul, né à Thiers (département du Puy-de-Dôme), le 3 octobre 1730, décédé à Paris, le 7 novembre 1803 », et une épigraphe tirée de la deuxième épître aux Corinthiens.

Petits-Pères — Voyez **Augustins déchaussés** [église **Saint-Augustin**, plus tard **Notre-Dame-des-Victoires**].

MMMM. — SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE = TEMPLE DE LA CONCORDE.

16785. — Plan, coupes et élévations, profils de l'église de Saint-Philippe-du-Roule, dédiée (*sic*) à Monsieur, frère du Roi. *S. l. n. d.* (vers 1785), gr. in-folio. [*N.* Est. Ha 49. — *P.* 6942.]

Atlas de 17 planches gravées par G. Taraval, y compris le titre et la dédicace signée Chalgrin, qui a construit cette église.

¶ M. le vicomte de Grouchy a publié dans le *Bulletin* de la Société de l'Histoire de Paris, tome XXIII (1896) pp, 173-175, le texte des lettres patentes données à Compiègne le 15 août 1766 et affectant à la construction de la nou-

velle église un terrain appartenant à la communauté des Monnayeurs, au lieu d'un terrain dépendant de l'ancienne Pépinière, concédé dès 1741, et qui n'avait pu être employé « attendu la corruption des eaux de l'égout voisin et leur filtration dans les terres qui rendent l'air malsain et ne permettent pas d'y asseoir des fondements solides ».

De nouvelles lettres patentes furent promulguées le 25 septembre 1772 ; la première pierre de l'église fut posée en 1774, par le comte de Provence et l'édifice consacré le 30 août 1784, les travaux ayant été plusieurs fois interrompus par le manque d'argent.

16786. — Discours pour la bénédiction des drapeaux... ; prononcé devant le district des Enfants-Rouges, le 16 septembre 1789, et le lendemain, devant celui de Saint-Philippe-du-Roule, par M. l'abbé BARRET (1789).

Voyez tome II, nº 7129.

16787. — Éloge civique et funèbre d'Honoré Riquetti, ci-devant comte de Mirabeau, prononcé en l'église paroissiale de Saint-Philippe-du-Roule, le mardi 3 mai 1791, jour auquel les ouvriers des travaux de secours de l'atelier de la Pologne, sous l'inspection de MM. Heremberger et Dupont-Levesque, section du Roule, ont fait célébrer un service pour le repos de l'âme de M. Mirabeau, par MADELAINE, maître menuisier au Roule, maison de M. Deschamps, en face de la Croix. *Imp. du Postillon. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Ln[27] 14245.]

16788. — Liste de Messieurs les curés et marguilliers de l'église paroissiale de Saint-Philippe, faubourg du Roule, suivant l'ordre de leur nomination, qui se fait ordinairement le dernier dimanche d'avril, pour l'année 1792. *Imp. Ve Hérissant. S. d.*, in-folio plano. [*A. S. V. P.*]

L'un de « Messieurs en charge », depuis 1790, est Jean-Antoine Houdon, comptable, « déménagé au Louvre », dit une note mss. sur l'ex. des Archives de la Seine.

16789. — Discours prononcé par J. DUSAULX, à l'administration municipale du premier arrondissement du canton de Paris, le 10 fructidor an V (27 août 1797), à l'occasion de la fête de la Vieillesse, célébrée en vertu de la loi du 3 brumaire an IV. *Paris, imp. Baudouin. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb[42] 418.]

16790. — Fête de la Reconnaissance. *Imp. du faubourg Honoré. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb[42] 1915.]

Signée : MOUSSARD, administrateur du 1er arrondissement.

16791. — Fête de la Vieillesse. *Imp. du faubourg Honoré. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb[42] 1971.]

Signée : MOUSSARD.
Le titre de départ, page 3, porte : *Discours prononcé le 10 fructidor an VI* (27 août 1798), *à la fête de la Vieillesse, célébrée par l'administration municipale du 1er arrondissement de Paris.*

16792. — Fête de la Vieillesse. *Imp. du faubourg Honoré. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb[42] 1974.]

Signée : LAROCHE, administrateur municipal.
Le titre de départ, page 3, porte : *Discours adressé aux jeunes élèves des deux sexes, assistant à la fête de la Vieillesse, immédiatement après le couronnement.*

16793. — Discours pour la fête de la Jeunesse, prononcé par le citoyen LAROCHE, administrateur municipal, le 10 germinal an VII (30 mars 1799). *Paris, imp. Laveaux. S. d.*, in-8°, 23 p. et 1 f. d'errata. [*N.* Lb[42] 2118.]

Imprimé par ordre de la municipalité du 1er arrondissement de Paris.

16794. — Discours pour la fête du 14 juillet, prononcé dans le temple de la Concorde par le citoyen LAROCHE, président de la municipalité du 1er arrondissement du canton de Paris, le 26 messidor an VII (14 juillet 1799). *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb[42] 2344.]

NNNN. — *Couvent des religieuses de* PICPUS (Ordre de Saint-Augustin).

16795. — « M., les Religieuses chanoinesses régulières de l'ordre de Saint-Augustin établies à Picpus, sous le titre de Notre-Dame-de-la-Victoire... » *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*Br. M.* F. R. 147* 1.]

Circulaire.
¶ M. Henri Stein a publié, pp. 37-40 du

travail décrit sous le nº 16302 ci-dessus, l'inventaire des tableaux et statues (dont plusieurs par Germain Pilon) appartenant au couvent des Pénitents réformés du tiers-ordre de Saint-François connus sous le nom de religieux de Picpus.

Piété filiale (temple de la) — Voyez **Saint-Étienne-du-Mont.**

OOOO. — *Abbaye de* PORT-ROYAL.

¶ ARMAND-GASTON CAMUS a publié dans les *Annales de la religion*, tome XVI (an XI-1802) pp. 177-184, une *Lettre sur Port-Royal de Paris*, dont, selon M. Paul Lacombe (*Essai*, nº 901), il existe un tirage à part de 8 p.

Pendant la Terreur, l'abbaye de Port-Royal fut transformée en prison sous le nom de *Port libre* ou la *Bourbe*. Voyez à ce sujet les nºs 4368 et 4372 du tome Ier de la *Bibliographie*.

PPPP. — *Couvent des chanoines réguliers dits* PRÉMONTRÉS, à la Croix-Rouge.

16796. — Discours sur la liberté, prononcé en l'église de MM. les chanoines réguliers Prémontrés, à la Croix-Rouge, le 26 septembre 1789..., par un soldat de la quatrième compagnie (1789).

Voyez tome II, nº 7408.

Raison (temple de la) — Voyez **Sorbonne** (église de la).

Reconnaissance (temple de la) — Voyez **Saint-Germain-l'Auxerrois.**

Révolution (temple de la) — Voyez **Saint-André-des-Arcs.**

QQQQ. — *Église* SAINT-ROCH = TEMPLE DU GÉNIE.

16797. — Requête pour le bureau d'administration de la fabrique de l'église de Saint-Roch contre Monsieur le Procureur général et le sieur Jean Marduel, curé de cette paroisse à Nosseigneurs du Parlement en la Grand'Chambre (29 décembre 1781). *Imp. Ve Hérissant*, 1782, in-4º, 1 f. et 53 p. [*P.* 2158*.]

Voyez les deux numéros suivants.

16798. — Seconde Requête pour le bureau de l'administration de l'œuvre et fabrique de Saint-Roch contre M. Jean Marduel, curé de cette paroisse, en présence de Monsieur le Procureur général, à Nosseigneurs de Parlement en la Grand'Chambre. *Paris, imp. Ve Hérissant*, 1782, in-4º, 1 f. et 50 p. [*P.* 2158*.]

La rubrique typographique est inscrite dans un cartouche placé au-dessus du titre de départ.

16799. — Requête d'intervention pour le sieur Jean Le Roux, négociant à Paris, ancien marguillier en charge de l'église de Saint-Roch de la même ville, contre M. Jean Marduel, curé de cette paroisse, en présence de Monsieur le Procureur général et du bureau de la fabrique de la même église, à Nosseigneurs de Parlement en la Grand'Chambre. *Imp. Ve Hérissant. S. d.*, in-4º, 19 p. [*P.* 2158*.]

16800. — Plaidoyer pour Me Marduel, curé de Saint-Roch à Paris, défendeur, contre Me Fourquet, prêtre, demandeur en requête civile. *Imp. Prault*, 1789, in-4º, 1 f. et 38 p. [*N.* Inv. F. 14369.]

Signé : DE SÈZE.

Le titre de départ, p. 1, porte : *Plaidoyer prononcé à l'audience de la Grand'Chambre du lundi* 25 *mai* 1789.

16801. — Mémoire pour Me Claude-François Fourquet, prêtre, pourvu *per obituin* de la cure de Saint-Roch, à Paris, contre Me Claude-Marie Marduel, prêtre, se disant aussi pourvu, à titre de résignation, de la même cure. *Imp. Ve Delaguette*, 1789, in-4º, 23 p. [*N.* 4º Fm 12647.]

Signé : JEHANNE et suivi d'une *Consultation* du 4 décembre 1788, signée : POLVEREL, MAULTROT, LE ROY, DUVEYRIER, JEHANNE, in-4º, 16 p. (même imprimerie).

L'ex. de la B. N. porte en marge la curieuse note manuscrite suivante : « Si MM. les chroniqueurs veulent parcourir ce Mémoire, ils verront de quelles infamies est capable le pieux Marduel, ci-devant curé de Saint-Roch, et si ce n'est pas lui qui est un véritable *intrus*.

« MM. les chroniqueurs peuvent régaler leurs

lecteurs d'un petit extrait de la conduite sacerdotale de cet ex-curé ; cela pourrait en convertir quelques-uns et leur prouver que ceux-là seuls sont des *intrus* qui, pour me servir des expressions du grand homme que nous venons de perdre [Mirabeau], sont entrés dans le *bercail du Seigneur par une porte aussi profane*. GOBET. »

La *Chronique de Paris*, qui semble visée par cette note, n'a pas parlé du mémoire de Fourquet, au moins dans les premiers mois de 1791. L'auteur de cette note, GOBET était lui-même l'un des rédacteurs de la *Chronique de Paris* ; il ne faut le confondre ni avec un érudit, son homonyme, mort avant la Révolution, ni avec l'évêque constitutionnel, comme on serait tenté de le faire.

Gobet a publié des contes en vers, des fables et des épigrammes dont Quérard a indiqué les titres ou les recueils.

16802. — Copie du Règlement pour la charité des pauvres de la paroisse de Saint-Roch, homologué en Parlement, le 12 mars 1789. *Imp. Ve Hérissant*, 1789, in-4°, 12 p. [*Br. M.* F. R. 20*, 9.]

16803. — Administration de charité de a paroisse Saint-Roch de Paris. Extrait du registre des délibérations de la Compagnie de charité, du 2 mai 1790. *Imp. Boulard. S. d.*, in-4°, 4 p. et 1 tableau. [*Br. M.* F. R. 20*, 9.]

16804. — Détail de l'horrible complot et exécrable sacrilège commis dans l'église de Saint-Roch, par des brigands inconnus qui ont volé les vases sacrés et foulés (*sic*) les saintes hosties dans un tas d'ordures sous le passage Saint-Roch. *Imp. Girard. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 7920.]

16805. — De l'Influence de la religion sur les vertus sociales. Discours prononcé le jour des Rois, dans l'église de Saint-Roch, par M. l'abbé D'AIGUEBELLE, S. V. D. L. P. [sous-vicaire de la paroisse]. *Imp. Cl. Simon. S. d.*, in-8°, 14 p. [*Br. M.* F. R. 129, 14.]

16806. — Discours prononcé le 26 août 1789, dans l'église paroissiale du district de Saint-Roch, à l'occasion d'un service célébré pour le repos de l'âme des citoyens qui sont morts pour la défense de la patrie, par M. l'abbé BASTIDE.... *Boulard. S. d.*, in-8°, 22 p. [*N.* Lb39 2265.]

16807. — Discours de M. LAFISSE..., prononcé à (*sic*) Messieurs les ci-devant gardes françaises, le 4 septembre 1789, jour de leur incorporation et présentation dans l'église de Saint-Roch (1789).

Voyez tome II, n° 7775.

16808. — Déclaration de M. le curé de la paroisse de Saint-Roch, à Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Ld4 3206.]

Signée : MARDUEL.

Au sujet de son refus de prêter les deux serments.

16809. — Conversation de M. le maire de Paris avec M. Marduel, son curé. *Paris, imp. J.-N. Crapart*, 1791, in-8°, 11 p. [*P.* 25703*, n° 39.]

Apocryphe et relative au refus de serment de l'abbé Marduel.

16810. — Profanation arrivée en l'église de Saint-Roch, le 18 janvier 1791. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Ld4 3278.]

Signée : M. l'abbé ***.

Au sujet d'un baptême que l'abbé Marduel avait voulu célébrer, malgré l'opposition de son successeur. L'auteur de la brochure approuve l'attitude de Marduel.

16811. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale. Discours prononcé par M. LEGRAND, élu curé de Saint-Roch (6-13 février 1791).

Voyez le n° 16139 ci-dessus.

16812. — Adresse patriotique à M. Legrand, curé constitutionnel de Saint-Roch. *Imp. C. Volland. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld4 3491.]

Signée : L. N..., au nom de sa famille et des bons citoyens.

16813. — Discours de M. LEGRAND à ses paroissiens le jour de son installation à la cure Saint-Roch. *Imp. Boulard. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld4 6989.]

P. 8, après la rubrique de l'imprimeur, on lit un *Compliment affiché dans l'église Saint-Roch, le* 6 *avril* 1791, *ayant pour titre : Pour M. Legrand, curé de Saint-Roch*, par M. LOUIS NOEL. Ce compliment (en prose) est suivi de cette note : « M. Dabitte, instituteur, ayant été prié de lire ce compliment, plusieurs citoyens s'étant aperçus que le rassemblement des auditeurs causait quelque rumeur dans l'église, ont proposé de contribuer à son impression, afin que

tout le monde ait la satisfaction de le lire et ont porté sur le champ au Comité une somme de 11 livres 18 sols ».

16814. — Exhortations aux catholiques de la paroisse Saint-Roch, sur les quêtes faites à la demande de MM. de la Commission de bienfaisance. *Imp. Pottier de Lille*, 1792, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 154, 9.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Extrait des registres des délibérations de la Commission de la paroisse de Saint-Roch à Paris. Du lundi 26 mars* 1792.

16815. — Messieurs les Curé et Marguilliers de l'œuvre et fabrique de Saint-Roch. Année 1792. *Imp. Ve Hérissant. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Mss. fr. nouv. acq. 2666, fol. 91.]

16816. — Avis aux paroissiens de Saint-Roch. *Boulard. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Ld4 3916.]

Convocation pour le 30 juillet 1792.
Voyez le numéro suivant.

16817. — [Délibération de l'assemblée générale des habitants de la paroisse de Saint-Roch, relativement à la réduction du nombre des cloches réclamée par le corps municipal; commençant par ces mots :] Aujourd'hui lundi 30 juillet 1792, l'an V de la liberté... *Boulard. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Ld4 3917.]

Voyez le numéro précédent.

16818. — Extrait raisonné du plan proposé, le 27 janvier dernier, à l'assemblée générale des paroissiens de Saint-Roch, réunis dans cette église, à l'effet d'y continuer le culte divin tel qu'il y a eu lieu jusqu'à présent. *Imp. Boulard. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Ld4 3974.]

16819. — Quittance de souscription. Paroisse de Saint-Roch. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 p. [*N.* Ld4 3935.]

Souscription pour le culte divin.

16820. — Discours fait et prononcé par le citoyen Monvel, dans la section de la Montagne, le jour de la fête de la Raison célébrée dans la ci-devant église Saint-Roch, le 10 frimaire an II (30 novembre 1793).

Voyez tome II, n° 8112. M. Paul Lacombe (*Essai*, n° 916) décrit une lettre d'invitation à l'inauguration du temple de la Raison, envoyée par la section de la Montagne, le 1er frimaire an II (21 novembre 1793).

16821. — Discours prononcé par le citoyen Touzé, président de l'administration municipale du second arrondissement du canton de Paris, au temple du Génie, le 10 prairial an VII (29 mai 1799), jour de la fête de la Reconnaissance. *Imp. Ballard. S. d.*, in-12, 7 p. [*R.* AD. VIII, 18.]

16822. — Discours prononcé par le citoyen Tobie, commissaire du Directoire exécutif près le 2e arrondissement du canton de Paris, dans le temple du Génie, avant la prononciation des mariages, le 20 prairial [an VII-8 juin 1799], jour de la cérémonie funèbre célébrée au Champ de Mars en l'honneur des ministres de la République française assassinés à Rastadt. *Imp. Ballard. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb42 698.]

16823. — Discours prononcé par le citoyen Boicervoise, président de l'administration du 2e arrondissement du canton de Paris, à la fête de l'Agriculture, célébrée dans le temple du Génie, le 10 messidor an VII (28 juin 1799). *Imp. Ballard. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb42 713.]

16824. — Discours prononcé le décadi 10 fructidor de l'an VII (27 août 1799), à la fête de la Vieillesse, par le citoyen François Tobie, commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale du 2e arrondissement du canton de Paris. *Imp. E. Brosselard. S. d.*, in-8°, 6 p. [*N.* Lb42 758.]

16825. — Fragments d'exhortation prononcés le 8 mai 1801, dans l'église Saint-Roch, aux différentes stations de la Croix, par M. l'abbé Roch-Ambroise Sicard, premier instituteur des sourds-muets de Paris, en présence des fidèles de cette paroisse et des deux clergés réunis des Eudistes et

du Saint-Esprit, recueillis et publiés par un assistant pour l'édification des catholiques qui n'ont pas eu le bonheur d'assister à cette cérémonie. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [Coll. Grégoire.]

¶ Sur le scandale provoqué en 1802 par le refus du clergé de Saint-Roch de recevoir le cercueil de Mlle Chameroy, danseuse, voyez l'*Essai* de M. Paul Lacombe, n°s 923-925 et la quatrième partie de la *Bibliographie*, v° *Chameroy*.

RRRR. — *Église collégiale du* SAINT-SÉPULCRE.

16826. — Église du Sépulcre. In-4°, 12 p., 1 pl.

Antiquités nationales, par Millin (cf. n° 12075 ci-dessus), tome III, art. XXVII.

16827. — A la Calotte. Vol fait à la nation, ou Dénonciation des chanoines du Sépulcre, qui ont fait fondre des croix, des vierges, et des saints d'or et d'argent. *Dubois*. *S. d.* [1789], in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 8171.]

Signé : DE RONAY.

16828. — Discours prononcé à l'Assemblée nationale par la députation de l'archiconfrairie royale du Saint-Sépulcre de Jérusalem, à la séance du soir, le samedi 10 avril 1790. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Le29 2105.]

P. 6-7, Réponse du président (le baron de MENOU).

SSSS. — *Église* SAINT-SÉVERIN.

16829. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale... Discours prononcé par M. LE BLANC (ci-devant DE BEAULIEU)... proclamé curé de la paroisse Saint-Séverin (27 février 1791).

Voyez le n° 16141 ci-dessus et le numéro suivant.

16830. — Discours de M. BEAULIEU, curé de Saint-Séverin, prononcé dans sa paroisse, le 3 avril 1791, jour de son installation. *Paris*, *Leclère*, 1791, in-8°, 8 p. [*N.* Ld4 6985.]

16831. — Discours de M. BEAULIEU, curé de Saint-Séverin, prononcé au prône le jour de la Pentecôte, le 12 du mois de juin 1791. *Imp. Cl. Simon*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld4 7664.]

16832. — Péroraisons de deux discours prononcés au prône, le 1er, le 3e dimanche après la Pentecôte, 3 juillet, et le 2e, le 8e dimanche après la Pentecôte, 7 du présent mois d'août 1791, par M. BEAULIEU, curé de Saint-Séverin. *Imp. Cl. Simon*, in-8°, 11 p. [*N.* Ld4 7334.]

16833. — Discours de MM. les curés de Saint-André-des-Arcs et de Saint-Séverin, lors de la présentation à cette dernière église du corps de M. l'abbé Lottin, prêtre, le 15 décembre 1791. *Imp. Cl. Simon*, 1791, in-8°, 8 p. [Coll. Grégoire.]

On lit p. 1, au-dessous du titre, cette *Note de l'éditeur* : « L'affectation avec laquelle on répand que M. l'abbé Lottin a persévéramment refusé tout acte de communion avec MM. les curés de Saint-André-des-Arcs, sa paroisse, et de Saint-Séverin où il a voulu être inhumé, a engagé quelques personnes à se procurer les discours de ces deux pasteurs et à les livrer à l'impression pour faire connaître des faits qu'on doit à la vérité de publier et pour rendre à la mémoire du respectable prêtre un plus éclatant témoignage. »

Vient ensuite le *Discours de M. le curé de Saint-André-des-Arcs*, P. 4, *Réponse de M. le curé de Saint-Séverin*.

Le défunt était Alcime-François Lottin, ancien curé de Saint-Pierre, de Gien-sur-Loire.

16834. — Discours de M. BEAULIEU, curé de la paroisse Saint-Séverin, prononcé à l'issue de la messe paroissiale, le dimanche de la Septuagésime (5 février 1792). *Imp. Cl. Simon*. *S. d.*, in-8°, 16 p. [Coll. Grégoire.]

On lit, p. 1, au-dessous du titre, cette *Note de l'éditeur* : « M. l'abbé Méquignon sollicité, pressé même par plusieurs paroissiens de leur procurer ce discours si intéressant pour les pères et mères qui ont à cœur l'éducation chrétienne et le salut de leurs enfants, s'est cru autorisé à presser à son tour M. le curé de lui confier son manuscrit pour remplir le vœu des fidèles en le livrant à l'impression. Il se trouve chez lui, rue de la Vieille-Bouclerie, maison de M. Will, marchand pelletier, n° 11. »

16835. — Lettre du procureur de la Commune [PIERRE MANUEL] au curé de Saint-

Séverin et Réponses du curé de Saint-Séverin [Le Blanc de Beaulieu] au procureur de la Commune (7-10 juin 1792). *Imp. Cl. Simon*, 1792, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 7155.]

Au sujet des processions de la Fête-Dieu. Voyez le numéro suivant.

16836. — Réfutation des lettres de MM. Manuel et Rœderer à l'occasion des cérémonies de la Fête-Dieu. Par F. J. M. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld⁴ 3908.]

Voyez le numéro précédent.

16837. — Lettre de M. le curé de Saint-Séverin à l'auteur de l'écrit intitulé : « Nouvelles ecclésiastiques ou Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution (prétendue) civile du clergé » (30 juin 1792). *Leclère*, 1792, in-8°, 32 p. [*P.* 11944*, I.]

Signée : Le Blanc de Beaulieu, curé de Saint-Séverin.
Réfutation d'une insinuation malveillante contenue dans la feuille du 2 juin précédent.

16838. — Réponse à la lettre du P. Beaulieu, soi-disant curé de Saint-Séverin, à l'auteur des « Nouvelles ecclésiastiques ou Mémoires pour servir à l'histoire de la constitution civile du clergé ». *Paris, Dufresne; Lallemand*, 1792, in-8°, 71 p. [*P.* 11944*, I. — *N.* Ld⁴ 6095.]

L'auteur dit qu'il prend la plume à défaut de M. Jabineau mort récemment.

16839. — Lettre à Monsieur le curé de Saint-Séverin et Réponse de M. le curé de S.-S. [Saint-Séverin] à M***. *Leclère*, 1792, in-8°, 30 p. [Coll. Grégoire.]

La première lettre renferme de vives attaques contre Gobel; dans sa réponse, Le Blanc de Beaulieu entreprend de le disculper.

16840. — Discours prononcé à Paris, le 21 août 1792, l'an quatrième de la Liberté, le premier de l'Égalité, dans le temple catholique de Saint-Séverin, jour du service funéraire des victimes du 10 août, par M. Dubroca, citoyen et prêtre. *S. l. n. d.* (1792), in-8°, 16 p. [*P.* 7668.]

16841. — Discours prononcé au prône de la messe paroissiale de Saint-Séverin, le 3e dimanche de Carême, 3 mars 1793, deuxième de la République. *Paris, imp. Belin*, 1793, in-8°, 15 p. [*N.* Lb⁴¹ 2812. — *P.* 11944*, I.]

Épigr. :

Eratis aliquando tenebræ, et nunc autem lux in Domino. Eph., v. 8.

Attribué, par M. Paul Lacombe (*Essai*, n° 947), à Leblanc de Beaulieu.

16842. — Calendrier catholique romain des fêtes, prières et usages propres à l'église paroissiale (1re Archi-P.) de Saint-Séverin, à Paris, pour l'année ecclésiastique et l'an de grâce 1797. *Paris, imp. Crapart. S. d.* (1797), in-8°.

Cet ouvrage se compose de cinq parties, mais M. Paul Lacombe (*Essai*, n° 946) dit qu'il n'a jamais rencontré que la 2e et la 5e. La 2e partie comporte 31 pages et a pour sous-titre : « Règle de conduite pour le saint temps du carême ». La 5e partie, de 40 pages, contient des « Exercices de piété pour l'octave de la Fête-Dieu ». Chacune d'elles est précédée d'une lettre adressée aux paroissiens de Saint-Séverin, écrite par le curé de la paroisse obligé de se cacher. Cette lettre, plus mystique qu'historique, mais qui n'est pas cependant sans intérêt, est probablement l'œuvre de l'abbé Cantuel de Blémur, qui fut curé en titre jusqu'en 1791, refusa le serment et fut remplacé par l'abbé Leblanc de Beaulieu.
La B. V. P. possède un ex. de la 2e partie de ce *Calendrier* (11944*, I) et M. Lacombe a décrit la 5e d'après son propre exemplaire.

TTTT. — *Église de la* SORBONNE = TEMPLE DE LA RAISON.

16843. — Discours prononcé à l'inauguration des bustes de Marat et de Lepelletier... dans le temple de la Raison..., par le cit. J.-B. Calvet (20 nivôse an II-9 janvier 1794).

Voyez tome II, n° 8986. Voyez aussi les nos 8987-8989, les deux premiers relatifs à la même fête; le troisième réglant le programme des assemblées décadaires tenues au temple de la Raison (ci-devant Sorbonne).

16844. — Discours prononcé par un citoyen de la section Chalier... dans la ci-devant église de Sorbonne (30 floréal an II-19 mai 1794).

Voyez tome II, n° 8993.

UUUU. — *Église et Séminaire* SAINT-SULPICE = TEMPLE DE LA VICTOIRE.

16845. — Notes et Observations critiques sur Saint-Sulpice de Paris, par F. C. L. *A Paris, chez...* [le nom est resté en blanc], 1782, in-8°, 2 ff. et 35 p. [*N.* Lk7 7183.]

Remarques techniques sur les modifications apportées au plan primitif de Servandoni.

16846. — Calendrier spirituel et historique à l'usage de la paroisse de Saint-Sulpice pour l'année MDCCLXXVII [1777]. *Paris, Nicolas Crapart* [et] *à la porte du sanctuaire et sous le péristyle du portail de l'église de Saint-Sulpice.* In-12, 2 ff. et 200 p. [*P.* 5522.]

16847. — Ordre d'administration pour le soulagement des pauvres de la paroisse de Saint-Sulpice. *Imp. Ve Hérissant*, 1777, in-4°, 15 p. [*R.* AD. XIV, 1.]

16848. — Ordre d'administration pour le soulagement des pauvres de la paroisse de Saint-Sulpice. *Paris, Nicolas Crapart; à la porte du sanctuaire, sous le péristyle du portail de l'église et à la porte de la communauté de Saint-Sulpice*, MDCCLXXVII [1777], in-12, 3 ff. et 36 p. [*P.* 5532*.]

Les feuillets non chiffrés comportent une épitre dédicatoire à Monsieur, frère du Roi, signée par FAYDIT DE TERSSAC, curé de Saint-Sulpice, et le titre.

L'ex. de la B. V. P., formé par un contemporain et renfermant plusieurs autres pièces (voyez le numéro suivant), provient de la bibliothèque du docteur Payen qui a inscrit deux notes sur le feuillet de garde.

16849. — Supplément à l'ordre d'administration établi pour le soulagement des pauvres de la paroisse de Saint-Sulpice. *Paris, Nicolas Crapart* [et] *à la porte du sanctuaire...* MDCCLXXVIII, in-12, 1 f. et 48 p. [*P.* 5532*.]

A la suite de ce *Supplément*, sont reliés dans l'ex. de la B. V. P. six comptes rendus des dépenses faites pour le même objet depuis le 1er octobre 1778 jusqu'au 1er octobre 1784.

16850. — Avis aux paroissiens de Saint-Sulpice sur l'obligation et la manière de rendre le pain bénit aux messes paroissiales. *S. l. n. d.*, in-12, 11 p. [*P.* 5532*.]

Signé : FAYDIT DE TERSSAC, curé de Saint-Sulpice.

16851. — Ordre des cérémonies qui doivent être observées pour la bénédiction d'une cloche suivant le rite parisien. *S. l. n. d.* (1781), in-8°, 24 p. [*P.* 6737.]

P. 30, *Inscriptions des cloches fondues pour l'église de Saint-Sulpice de Paris au mois de septembre* 1781 *et qui ne doivent être bénites* (sic) *qu'en* 1782.

16852. — Règlements de la communauté de MM. les prêtres desservant la paroisse de Saint-Sulpice de Paris. *S. l.*, MDCCLXXXII [1782], in-8°, 2 ff. et 392 p. [*P.* 2192.]

En regard du titre, portrait gravé de M. J.-J. Olier, fondateur et premier supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, mort en 1657.

16853. — Discours funèbre prononcé par M. OSSELIN..., président du district des Petits-Augustins, après la messe que l'Assemblée a fait célébrer en l'église Saint-Sulpice par les RR. PP. Augustins (10 août 1789).

Voyez tome II, n° 7339.

16854. — Copie de la lettre du Comité des recherches de l'Assemblée nationale à M. le curé de Saint-Sulpice, le 3 [5] mai 1790. *Paris, imp. Valleyre jeune. S. d.* (1790), in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 8751. — *P.* 11944*, I.]

Suivie de la réponse du curé, Mayneaud de Pancemont.

16855. — Procès de M. le curé de Saint-Sulpice au tribunal de l'opinion publique ou Lettre adressée à l'auteur du « Courrier de Paris » dans les quatre-vingt-trois départements (5 janvier 1791). *Imp. des Amis réunis. S. d.*, in-8°, 3 p.

Signée : G., commissaire de section.
Collection Paul Lacombe.

16856. — Adresse des ecclésiastiques de la paroisse de Saint-Sulpice, qui ont signé le serment, à l'Assemblée nationale. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale

(8 janvier 1791). *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le[29] 1225.]

Signée : SOULAVIE, envoyé des ecclésiastiques qui ont signé.

¶ Les *Révolutions de France et de Brabant*, de Camille Desmoulins (cf. tome II de la *Bibliographie*, n° 10379) renferment, entre autres pl. relatives à l'histoire religieuse, une gravure (n° 60) représentant *le curé de Saint-Sulpice refusant de prêter son serment.*

16857. — Discours prononcé dans l'église paroissiale métropolitaine, par M. PASTORET, en proclamant curé de Saint-Sulpice M. Poiret, assistant général de la congrégation de l'Oratoire (1791).

Voyez tome II, n° 5437 et 5442, le n° 16137 ci-dessus et les quatre numéros suivants.

16858. — Réflexions d'un solitaire sur l'élection du Père Poiret à la cure de Saint-Sulpice. *S. l. n. d.*, in-8°, 22 p. [*N.* Ld[4] 3339.]

Le titre de départ, page 1, porte en plus : *et sur le discours qu'il a prononcé le 6 février, jour de sa proclamation...*

16859. — Lettre au R. P. Poiret, prêtre de l'Oratoire. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ld[4] 3340.]

16860. — Lettre au R. P. Poiret, supérieur de l'Oratoire Saint-Honoré, élu curé de Saint-Sulpice à Paris, dans l'assemblée tenue à Notre-Dame, le dimanche 30 janvier 1791 (9 février 1791). *Crapart*, 1791, in-8°, 20 p. [*N.* Ld[4] 7470.]

16861. — Lettre écrite au R. P. Poiret, prêtre de l'Oratoire, peu de jours après son élection à la cure de Saint-Sulpice. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. XVII, 46. — *N.* Ld[4] 8002.]

16862. — Lettre d'un paroissien de Saint-Sulpice au ci-devant curé de la paroisse. *S. l. n. d.*, in-8°, [*N.* Ld[4] 7471.]

Signée : Par un citoyen du district de la Croix-Rouge.

L'auteur, en terminant, annonce une seconde lettre qui ne semble pas avoir paru.

16863. — Pétition des paroissiens de Saint-Sulpice à l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ld[4] 3341.]

Au sujet de la constitution civile du clergé et contre la nomination par voie de scrutin de de leur nouveau curé.

Voyez le numéro suivant.

16864. — Adresse aux paroissiens de Saint-Sulpice. *S. l. n. d.*, in-12, 8 p. [*N.* Ld[4] 6897.]

On lit, p. 8 : « Extrait du *Journal de Louis XVI et de son peuple* ». [Cf. tome II de la *Bibliographie*, n° 10587.]

« Cette adresse, dit l'auteur en terminant, peut s'appliquer aux habitants des autres paroisses privées de leurs pasteurs légitimes. »

La *Pétition* décrite sous le numéro précédent et l'*Adresse* furent dénoncées au procureur de la Commune par la section de la Croix-Rouge, le 15 février 1791. Voyez tome II, n° 8005.

16865. — Détail de la grande révolution arrivée en l'église de Saint-Sulpice hier à 7 heures du soir. Avec l'explication de tout ce qui s'y est passé pendant l'office divin, avec le nombre des scélérats qui ont été arrêtés dans l'église et au Luxembourg. *Paris, imp. Labarre. S. d.* (1791), in-8°, 4 p. [*P.* 2194 et 8634.]

Scandales attribués par l'auteur aux prêtres réfractaires.

16866. — Lettre de M. DE PANCEMONT, curé de Saint-Sulpice, à ses paroissiens (10 mai 1791). *Bruxelles, imp. Lemaire*, 1791, in-8°, 16 p. [*N.* Ld[4] 3560.]

Protestation contre l'élection du P. Poiret.

16867. — Histoire des événements arrivés sur la paroisse Saint-Sulpice pendant la Révolution, principalement à l'occasion du serment ecclésiastique, suivie de Réflexions sur la position du clergé. *Paris, imp. Crapart*, 1792, in-8°, 96 p. [*N.* Ld[4] 3881.]

ÉPIGR. :

Quæque ipse miserrima vidi.

16868. — Les Vicaires de Saint-Sulpice à leurs concitoyens. Des bruits calomnieux se répandent contre les citoyens vicaires qui composent la partie la plus essentielle du clergé de Saint-Sulpice. Il est donc de leur honneur de faire connaître à leurs concitoyens la véracité des faits et de démontrer la fausseté des imputations di-

rigées contre eux. *Imp. du Cercle social. S. d.*, in-8°, 10 p. [*Br. M.* F. R. 161, 19.]

16869. — Exhortation aux vrais catholiques pour passer saintement le carême et se disposer à la pâque (15 février 1792). *Paris, Crapart*, 1792, in-8°, 15 p. [*N.* Ld⁴ 3828.]

Par MAYNAUD DE PANCEMONT, d'après Barbier qui lui attribue également sept *Exhortations* décrites sous les sept numéros suivants.

16870. — Exhortation aux vrais catholiques pour le second dimanche de carême (28 février 1792). *Imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 3851.]

Par MAYNAUD DE PANCEMONT, d'après Barbier. Voyez le numéro précédent.

16871. — Exhortation aux vrais catholiques pour le troisième dimanche de carême. *Imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 3855.]

Par MAYNAUD DE PANCEMONT, d'après Barbier. Voyez le n° 16869 ci-dessus.

16872. — Exhortation aux vrais catholiques pour le quatrième dimanche de carême. *Imp. Crapart. S. d.*, in-8°. [*N.* Ld⁴ 3860.]

Par MAYNAUD DE PANCEMONT, d'après Barbier. Voyez le n° 16869 ci-dessus.

16873. — Exhortation aux vrais catholiques pour le dimanche de la Passion. *Paris, imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 3863.]

Par MAYNAUD DE PANCEMONT, d'après Barbier. Voyez le n° 16869 ci-dessus.

16874. — Exhortation aux vrais catholiques pour le dimanche des Rameaux. *Paris, imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 3865.]

Par MAYNAUD DE PANCEMONT, d'après Barbier. Voyez le n° 16869 ci-dessus.

16875. — Exhortation aux vrais catholiques pour le saint jour de Pâques. *Imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 3869.]

Par MAYNAUD DE PANCEMONT, d'après Barbier. Voyez le n° 16869 ci-dessus.

16876. — Exhortation aux vrais catholiques pour le dimanche de Quasimodo. *Imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Ld⁴ 3882.]

Par MAYNAUD DE PANCEMONT, d'après Barbier. Voyez le n° 16869 ci-dessus.

16877. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale... Discours prononcé par M. MAHIEU, premier vicaire de la paroisse de Saint-Sulpice, élu curé de la même paroisse... (5-12 août 1792).

Voyez le n° 16152 ci-dessus.

16878. — Adresse présentée à l'Assemblée nationale par les membres de la ci-devant confrérie de Saint-Roch, à Saint-Sulpice, le 28 août 1792. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 2 p. [*N.* Le³³ 3 X, n° 99.]

P. 2, liste des signataires. Offrande, à titre de contribution patriotique, d'une statue de Saint-Roch (sans doute en argent) appartenant à la ci-devant confrérie :

« Nous n'avons cessé d'invoquer notre Saint-Roch, disent ironiquement les pétitionnaires, afin de délivrer tous les Français atteints de cette peste politique qui menace de faire tant de ravages ; il ne nous exauce point ; nous avons pensé que son silence tenait à sa forme ; nous vous l'apportons, législateurs, pour lui donner celle du numéraire et il concourra plus facilement à éloigner tous les pestiférés de la terre de la Liberté. »

16879. — Exemplar epistolæ responsum dantis civi Clausse, qui pastorem ecclesiæ S.-Sulpitii titillabat, ut in locum presbyterii, circa irregularem RR. Royer electionem, deportaret se. Parisiis, die quarta mensis fructuarii, anno Reipublicæ sexto (21 août 1798). *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Ld⁴ 4080.]

Signé : MAHIEU, ecclesiæ S.-Sulpitii pastor. Texte latin accompagné d'une note en français où l'auteur proteste contre l'élection de Royer aux lieu et place de Grégoire qui, selon lui, était régulièrement appelé par les suffrages exprimés à présider le Concile.

16880. — Fête de la Jeunesse. *Paris, Gueffier jeune, an VI de la République*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb⁴² 538.]

Discours du citoyen FABRE, imprimé par ordre de l'administration municipale du 11ᵉ arrondis-

sement du canton de Paris, en date du 10 germinal an VI (30 mars 1798).

16881. — Fête des Époux. *Gueffier jeune. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb[42] 563.]

Discours du citoyen FABRE, imprimé par ordre de l'administration municipale du 11e arrondissement du canton de Paris, en date du 10 floréal an VI (29 avril 1798).

16882. — Fête des Epoux. Extrait du registre des délibérations de l'administration municipale du 11e arrondissement du canton de Paris, du 10 floréal an VI (29 avril 1798). Hymne pour la fête des Époux. *Imp. Gueffier. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb[42] 1865.]

Signé : CUBIÈRES, officier municipal du 11e arrondissement.

16883. — Fête de la Reconnaissance. *Imp. Gueffier jeune. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb[42] 578.]

Le titre de départ, page 3, porte en plus : *Discours prononcé par le citoyen* DE LAFONTAINE, *commissaire du pouvoir exécutif... dans l'édifice Sulpice;* et celui de la page 7 : *Discours prononcé par le citoyen* L.-M. GAUTHIER, *président de l'administration municipale du 11e arrondissement.* Imprimé par ordre de l'administration municipale du 11e arrondissement du canton de Paris, en date du 10 prairial [an VI-29 mai 1798.]

16884. — Fête de la Reconnaissance... *Imp. Gueffier jeune. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb[42] 579.]

Discours du citoyen FABRE imprimé, par ordre de l'administration municipale du 11e arrondissement du canton de Paris, en date du 10 prairial an VI (29 mai 1798).

16885. — Procès-verbal de l'anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français, célébré à Paris dans le temple de la Victoire, le 2 pluviôse an VII (21 janvier 1799).

Voyez tome Ier de la *Bibliographie*, nos 5000 et 5001.

16886. — Discours prononcé le 30 ventôse an VII (20 mars 1799), à la fête de la Souveraineté du Peuple dans le temple de la Victoire, par le citoyen LAURENT-MARIE GAUTHIER, président de la municipalité du 11e arrondissement, après la lecture faite de la proclamation du Directoire exécutif concernant les assemblées primaires. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. *Méth.* VIII, 12.]

16887. — Discours pour la fête de l'anniversaire du 14 juillet, prononcé dans le temple de la Victoire, le 26 messidor an VII (14 juillet 1799), par le président de la municipalité du 11e arrondissement (GAUTHIER). *Paris, Guilhemat. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb[42] 724.]

16888. — Couplets chantés en l'honneur des généraux et soldats français dans le repas donné dans le temple de la Victoire au général Bonaparte, le 15 brumaire an VIII (6 novembre 1799). *Baudouin. S. d.*, in-8°, 4 p.

Signés : Par le citoyen FAVART, employé dans les bureaux du Conseil des Cinq-Cents.
Air : Hymne des *Marseillais.*

16889. — Toast du banquet civique du 15 brumaire an VIII (6 novembre 1799). *S. l. n. d.*, in-folio plano. [*N.* Lb[42] 802.]

Signé : BEAUVAIS, GOURLAY, FRÉGEVILLE, DEVINCK-THIERRY, CAZENAVE, CORNET, BARAILON, COURTOIS, BEAUPUY, FARGUES.

16890. — Grand Détail exact de l'événement malheureux arrivé cette nuit à Saint-Sulpice. Récit exact de ce qui s'est passé et le nombre des maisons qui ont été la proie des flammes. Grand Déménagement des habitants de la foire Germain. Nombre des pompiers qui ont été blessés. Mort d'un grenadier du Directoire qui a péri par l'explosion. Mort d'une malheureuse mère de famille qui a été étouffée dans les flammes. Accident malheureux arrivé à un chasseur qui a eu la cuisse cassée. *Imp. Fleschelle jeune. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lk[7] 7184.]

Incendie dans une cave remplie d'esprit de vin, d'essence et de soufre, placés sous la chapelle de la Vierge dans l'église Saint-Sulpice.

16891. — Ordre des fêtes religieuses et morales qui doivent être célébrées, pendant l'an IX, par la Société de religion naturelle du temple de la Victoire (Sulpice). Suivi du règlement d'organisation

de cette Société (17 floréal an VIII-7 mai 1800). *Paris, au vestiaire du temple, an IX*, in-8°, 1 f. et 22 p. [*N.* Ld[188] 32.]

16892. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par J.-C.-M. Gillet (de Seine-et-Oise), au nom d'une commission spéciale, sur le message du Directoire exécutif du 21 thermidor an VII tendant à accorder au citoyen Tresmel la location d'une partie des bâtiments du ci-devant séminaire de Saint-Sulpice pour y établir des filatures. Séance du 9 fructidor an VII (26 août 1799). *Imp. Nationale, fructidor an VII*, in-8°, 4 p. [*N.* Le[43] 3490.]

¶ Le *Journal de Paris* du 9 prairial an VIII (29 mai 1800) a inséré une lettre de Louis-François Jauffret protestant contre l'ouverture dans l'ancien cimetière de Saint-Sulpice d'un établissement public qui prenait le nom de *Bal des Zéphirs*.

VVVV. — *Église des* THÉATINS.

16893. — Exhortation faite le 26 septembre (1789), dans l'église des RR. PP. Théatins, lors de la bénédiction des drapeaux du bataillon du district [de Chaillot], et le 29, dans l'église paroissiale de Chaillot, à l'occasion d'une assemblée de charité, en présence de M. Bailly, maire, et de la troupe nationale du district, par M. l'abbé Bastide, de la communauté de Saint-Roch. Au profit des pauvres. *Paris, Imp. Ve Hérissant*, 1789, in-8°, 23 p. [*N.* Lb[40] 250.]

16894. — Les Fameuses Vêpres des Théatins. *S. l. n. d.* (1791), in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 4888.]

Signées : Par un patriote.
Au sujet de la location de l'église des Théatins aux prêtres insermentés et des désordres qui s'y étaient produits le jour où ils l'avaient ouverte au culte.

16895. — Détail de la Défaite d'une armée de béguines fouettées hier soir sur le quai des Théatins. Amende honorable et flagellation d'un aristocrate qui a méprisé les ordres du peuple. *L'an II de la Liberté* (1791), in-8°, 8 p. [*N.* Ld[4] 7094.]

D'après le *Catalogue de la bibliothèque de M. Bergeret*, de Lyon, 2e partie, n° 1909 (J. Techener, 1859), « l'aristocrate » visé par le titre était l'abbé Mayneaud de Pancemont, curé de Saint-Sulpice.

16896. — Dénonciation à la Commune de Paris de la conduite du maire et des officiers municipaux envers la section de la Fontaine-de-Grenelle et des traitements injurieux que le Comité a essuyés de la part de M. Bailly, à l'occasion de l'affaire des Théatins. *Imp. Sallière et Bellenger. S. d.*, in-4°, 24 p. [*Br. M.* F. R. 8*, 9.]

Voyez le numéro suivant.

16897. — Municipalité de Paris, 7 mai 1791. In-8°, 7 p. [*N.* Lb[40] 1181, p. .]

Délibération au sujet des faits articulés dans la *Dénonciation* inscrite sous le numéro précédent.

16898. — Lettre de M. le maire de Paris (Bailly) à Monsieur Le Feuvre d'Arles, commandant du bataillon des Petits-Augustins, au sujet de l'église des Théatins (5 juin 1791). *Paris, imp. Lottin aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[39] 4990.]

Voyez le numéro suivant.

16899. — Réponse à la Lettre de M. le maire de Paris, par un officier municipal de province, sur le danger de protéger à main armée l'installation aux Théatins des prêtres non conformistes. *Imp. Guérin. S. d.*, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 625, 34.]

Voyez le numéro précédent.
Sur l'état des objets d'art inventoriés, en 1791, dans l'église et la maison des Théatins, voyez p. 70 du n° 16302 ci-dessus.

XXXX. — *Couvent des* FILLES SAINT-THOMAS.

16900. — Le Supplice des cloches ou Épitre amicale écrite en 1783, à la Dame supérieure des Filles Saint-Thomas, et autres pièces. *S. l. n. d.* (1790), in-8°, 40 p. [*P.* 10506.]

Le titre de départ (p. 3) porte en plus : *par M.* de La Place, *suivie d'un conte moral intitulé* Misère *et précédée de la lettre d'un abonné aux auteurs de la* Chronique de Paris, *le* 3 *mars* 1790, *sur le même sujet.*
P. 7, *Avertissement de l'auteur de l'Épitre suivante.* P. 9, *Epitre amicale à la supérieure*

des Filles Saint-Thomas. P. 19, *Remarques nécessaires.* P. 21, *Post-scriptum.* P. 23, *Misère, conte moral pour les jeunes pensionnaires du couvent des Filles Saint-Thomas* [c'est la légende du bonhomme Misère].

16901. — Discours prononcé le 24 mars 1791, dans l'église des Filles Saint-Thomas... par M. l'abbé SAINT-MARTIN (1791).

Voyez tome II, nº 7918.

16902. — Département de Paris. Domaines nationaux. Vente des meubles et effets dépendants de la maison ci-devant des religieuses dominicaines, dites Filles Saint-Thomas, rue de ce nom, en face de celle Vivienne, le lundi 11 mars 1793... *Imp. Ballard. S. d.* (1793), in-folio plano.

Collection Paul Lacombe.

16903. — Discours sur le fanatisme, fait et prononcé par le citoyen ANTOINE-CHARLES DUMESNIL, dans le temple de la Raison de la section Le Peletier (30 nivôse an II-19 janvier 1794).

Voyez tome II, nº 7944.

YYYY. — *Église* SAINT-THOMAS-D'AQUIN = TEMPLE DE LA PAIX.

16904. — L'Église Saint-Thomas-d'Aquin pendant la Révolution (1791-1802), d'après des documents inédits, par VICTOR PIERRE. *Paris, Retaux-Bray*, 1887, in-8º, VI-68 p. [*N.* Lk⁷ 25405.]

¶ Le décret du 4 février 1791 avait érigé en paroisse sous le vocable de Saint-Thomas-d'Aquin l'église du couvent des frères prêcheurs ou Jacobins de la rue du Bac, dont les dépendances ont été longtemps occupées par le Musée d'artillerie. M. Ch. Marionneau a publié, dans une étude sur le *Frère André* (Bordeaux, 1878, in-4º) l'inventaire des tableaux (presque tous peints par ce religieux) et des sculptures de l'église et du couvent, rédigé par Doyen et Mouchy (29 et 30 décembre 1790); M. Victor Pierre a complété le travail décrit sous le présent numéro en énumérant les peintures du frère André, dont il a pu retrouver la trace dans deux articles intitulés : *Une Victime du vandalisme révolutionnaire, Frère Jean André, peintre des Jacobins de la rue du Bac (Revue de la Révolution*, tome XII (1888), pp. 87-103 et 203-215.

16905. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale... Discours prononcé, par M. MINÉE, lors de sa proclamation à la cure de Saint-Thomas-d'Aquin (13 mars 1791). — Discours prononcé par M. LATYL..., lors de sa proclamation à la cure de Saint-Thomas-d'Aquin (30 mars 1791).

Voyez les nºˢ 16143 et 16147 ci-dessus.

L'abbé Minée, précédemment curé de l'église des Trois-Patrons de Saint-Denis, élu évêque du département de la Loire-Inférieure s'était désisté de sa cure nouvelle. L'Assemblée électorale procéda aussitôt à son remplacement.

16906. — Discours prononcé dans l'église paroissiale de Saint-Thomas-d'Aquin, au service célébré pour Honoré Riquetti-Mirabeau, à l'invitation des ouvriers du Champ de Mars, par M. l'abbé AUDOUIN, vicaire de la paroisse. *Paris, imp. Champigny. S. d.*, in-8º, 8 p. [*N.* Lb³⁹ 9859.]

16907. — Pétition aux citoyens membres du Directoire (Paris, 19 thermidor an VI-6 août 1798). *S. l. n. d.*, in-8º, 4 p. [*R.* AD. XVII, 46.]

En faveur du citoyen Laurens, ministre du culte catholique à Saint-Thomas-d'Aquin, condamné à la déportation sur la dénonciation des cc. Duriez, serrurier, et Mouilliard, menuisier, qu'il aurait invités par lettre anonyme à interrompre leur travail les jours de fête pendant la célébration des offices.

16908. — Discours prononcé au temple de la Paix, le 1ᵉʳ vendémiaire de l'an VIII (22 septembre 1799), fête de la fondation de la République par un membre de l'administration municipale du 10ᵉ arrondissement du canton de Paris. *Imp. Sobry. S. d.*, in-8º, 7 p. [*N.* Lb⁴² 2512.]

16909. — *Te Deum* républicain dédié aux soldats français dans la personne du citoyen Milet-Mureau, ministre de la guerre, et chanté pour la première fois dans le temple de la municipalité du 10ᵉ arrondissement du canton de Paris, le 20 germinal an VII (9 avril 1709). Par J.-F. SOBRY. *S. l., an VII*, in-8º, 8 p. [*N.* Lb⁴² 2123.]

P. 7, *Te Deum républicain* ou *Chant de victoire*, paroles de J.-F. SOBRY, musique de NAVOIGILLE.

Travail (temple du) = Voyez **Saint-Médard.**

ZZZZ. — *Couvent et Église des* URSULINES, rue Saint-Jacques.

16910. — Discours sur le jugement de Louis le Dernier... prononcé dans l'assemblée générale de la section de l'Observatoire, le jour de sa translation dans la ci-devant église des Ursulines, par JACQUES ROUX... (1er décembre 1792).

Voyez tome II, nº 8547.

Victoire (temple de la) = Voyez **Saint-Sulpice**.

AAAAA. — *Abbaye et Église* SAINT-VICTOR.

16911. — Extrait des registres de l'Assemblée électorale... Discours prononcé par M. DUCHESNE... lors de sa proclamation à la cure de Saint-Victor (30 mars 1791).

Voyez le nº 16147 ci-dessus.

Vieillesse (temple de la) = Voyez **Saint-Laurent**.

BBBBB. — *Couvents des* DAMES DE LA VISITATION, OU FILLES SAINTE-MARIE, faubourg Saint-Jacques et rue du Bac.

16912. — Requête à l'Assemblée nationale de la part des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie de France. *Imp. Ve Hérissant. S. d.*, in-8º, 4 p. [*N.* Lb39 8587.]

P. 4, liste des signataires.

16913. — Liste de toutes les sœurs et dévotes qui ont été fouettées par les dames des marchés des différents quartiers de Paris; avec leur nom, celui de leur paroisse, et un détail très véritable de toutes leurs aventures avec les curés, vicaires et habitués desdites paroisses. *Imp. Tremblay. S. d.*, in-8º, 4 p. [*N.* Lb39 5504.]

16914. — Liste des culs aristocrates et anti-constitutionnels qui ont été fouettés hier au soir à tour de bras, par les dames de la halle et du faubourg Saint-Antoine. *Imp. Patriotique*, 1791, in-8º, 8 p. [*N.* Lb39 5505.]

16915. — Le Fouet donné aux sœurs grisettes par la sainte colère du peuple, le 7 avril 1791, pour avoir enseigné de faux principes aux enfants des écoles de charité, pour avoir refusé la porte à leurs véritables pasteurs qui ont fait authentiquement le serment civique. Les prêtres aristocrates conseillent les enfants des écoles à (*sic*) désobéir à leurs pères et mères, s'ils sont patriotes. *Paris, imp. Labarre. S. d.* (1791), in-8º, 8 p. [*N.* Ld4 7113. — *P.* 9127.]

Fustigation des sœurs de la Visitation (Filles de Sainte-Marie) et d'autres religieuses par les poissardes. Voyez le numéro suivant.

16916. — Détail historique des communautés de sœurs grises, avec la liste, les noms et les âges de toutes les sœurs et dévotes qui ont été fouettées, la quantité d'argent qu'ils (*sic*) avaient à dépenser par jour et leurs manœuvres criminelles avec les prêtres réfractaires. *Imp. Labarre. S. d.*, in-8º, 8 p.

Pamphlet spécialement dirigé contre les Filles Sainte-Marie et les Miramionnes.
Voyez le numéro suivant.

16917. — Chanson sur les culs fouettés. Détail historique des communautés de sœurs grises, avec la liste, les noms et les âges de toutes les sœurs et dévotes qui ont été fouettées, la quantité d'argent qu'ils (*sic*) avaient à dépenser par jour et leurs manœuvres criminelles avec les prêtres réfractaires. Avec la manière dont les prêtres s'y prenaient pour leur faire goûter les joies du Paradis. *Imp. Labarre. S. d.*, in-8º, 8 p. [*N.* Ld4 6997.]

P. 7, *Chanson* sur l'air : *Zon, zon, zon, Lizette, ma Lizette.*
Une partie du texte de ce canard se retrouve dans celui du numéro précédent.

16918. — La Grande Colère du Père DUCHESNE contre les fouetteurs (1791).

Voyez tome II, nº 11608.
Protestation contre les brutalités dont les sœurs de la Visitation, des Miramionnes, des Récol-

lettes de la rue du Bac, des Filles du Précieux-Sang, etc., avaient été victimes.

La collection Hennin (tome CXXIV, folios 37, 37 *bis* et 38) renferme trois planches, dont deux en couleurs, et portant toutes la même légende, représentant ces exécutions populaires. L'une de ces planches est extraite des *Révolutions de France et de Brabant*, de Desmoulins (nº 74); elle n'a aucun rapport avec le texte.

16919. — Département de Paris. Domaines nationaux. Vente du mobilier national existant dans la maison ci-devant conventuelle des Filles Sainte-Marie [Visitation], rue Saint-Antoine, section de l'Arsenal, le lundi 11 mars 1793... et jours suivants... *Imp. Ballard. S. d.* (1793), in-folio plano.

Signé : Lemaire, commissaire aux ventes. Collection Paul Lacombe.

16920. — Discours prononcé par le citoyen Jean-Pierre Saurine, évêque du département des Landes, député à la Convention, pendant la messe qu'il célébrait le troisième dimanche du carême, 18 ventôse (8 mars 1795), dans la chapelle du ci-devant monastère de la Visitation, rue et faubourg Saint-Jacques, après l'avoir rebénie. *Imp. And.-Aug. Lottin. S. d.*, in-8º, 4 p. [*N.* Ld⁴ 7089.]

CCCCC. — *Chapelle* SAINT-YVES.

16921. — Chapelle de Saint-Yves. In-4º, 24 p., 5 pl.

Antiquités nationales, par Millin, tome IV, art. XXXVII (cf. nº 12075 ci-dessus).

QUATRIÈME DIVISION

HISTOIRE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

CHAPITRE PREMIER

HISTOIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

§ 1. — Généralités de l'histoire des idées, des sciences et des lettres (1789-1804).

16922. — Histoire de la philosophie pendant la Révolution (1789-1804), par M. Ferraz, correspondant de l'Institut. Garat. Tracy. Cabanis. Rivarol. Condorcet. Volney. Villers. Saint-Martin. Chateaubriand. *Paris, Perrin et Ce*, 1889, in-12, XX-388 p. [*N.* 8° R. 9377.]

16923. — Les Idéologues. Essai sur l'histoire des idées et des théories scientifiques, philosophiques, religieuses, etc., en France, depuis 1789, par Fr. Picavet, docteur ès lettres, agrégé de philosophie, maître de conférences à l'École des hautes études, lauréat de l'Institut. *Paris, Félix Alcan*, 1891, in-8°, XII-628 p. [*N.* 8° R. 10336.]

Le chapitre Ier est consacré à l'instruction publique, à l'Institut, aux Sociétés savantes, aux journaux et nommément à *la Décade philosophique*.

16924. — La Philosophie en France pendant la Révolution (1789-1795). Son influence sur les institutions politiques et juridiques, par E. Joyau, professeur adjoint à la Faculté des lettres d'Aix. *Paris, Arthur Rousseau*, 1893, in-12, 2 ff., 305 p. et 1 f. de table. [*N.* 8° R. 11779.]

16925. — Essai sur l'histoire générale des sciences pendant la Révolution française, par J.-B. Biot, associé de l'Institut national de France, professeur au Collège de France et membre de la Société philomathique de Paris. *Paris, Duprat; Fuchs, an XI*-1803, in-8°, 1 f. et 83 p.

Épigraphe empruntée à Horace.

On lit au verso du titre : « Ce Précis avait été composé pour servir d'introduction à la nouvelle édition du *Journal des écoles normales ;* des circonstances particulières ont déterminé l'auteur à le publier séparément. »

¶ Sur ce travail, qui n'a pas été réimprimé dans les *Mélanges scientifiques et littéraires*, de l'auteur (Lévy, 1858, 3 vol. in-8°), voyez un curieux passage des *Nouveaux Lundis* de Sainte-Beuve, tome II, p. 76-83.

16926. — Extrait de « la Philosophie positive ». Novembre-décembre 1873. Les Sciences pendant la Terreur (d'après les documents du temps et les pièces des Archives nationales). *Versailles, imp. Cerf et fils. S. d.* (1874), in-8°, 52 p.

Par Georges Pouchet, dont le nom a été omis sur ce tirage à part revêtu d'une couverture non imprimée.
Voyez le numéro suivant.

16926a. — Société de l'histoire de la Révolution française. Les Sciences pendant la Terreur, d'après les documents du temps et les pièces des Archives nationales, par G. Pouchet, avec avertissement, notes et corrections, par J. Guillaume. *Paris, au siège de la Société, 3, rue de Furstenberg*, 1896, in-8°, 2 ff. et 60 p.

Réimpression autorisée par la Société de biologie, légataire universelle de l'auteur. Le texte, revu et annoté par M. Guillaume, est un tirage à part de *la Révolution française* à 500 ex. sur papier vergé non mis dans le commerce et à 100 ex. sur papier ordinaire destinés à la vente.

16927. — Histoire littéraire de la Révolution, par Eugène Maron. Constituante. Législative (1856).

Voyez tome Ier de la *Bibliographie*, n° 433.

16928. — Histoire littéraire de la Convention nationale, par Eugène Maron (1860).

Voyez tome Ier de la *Bibliographie*, n° 523.

16929. — Histoire de la littérature française pendant la Révolution (1789-1800), par E. Geruzez. *Paris, Charpentier*, 1859, in-18, VIII-423 p. [P. Usuels.]

16930. — Histoire de la littérature révolutionnaire, par Georges Duval, précédée d'une introduction, par M. Henri Marchal. *Paris, E. Dentu*, 1879, in-18, 2 ff. et II-422 p. [N. 8° Z 971.]

Les titres courants portent : *Histoire de la littérature sous la Révolution.*

16931. — Nouvelle Histoire de la littérature française pendant la Révolution et le premier Empire, par Victor Jeanroy-Félix. *Paris, Bloud et Barral*, 1886, in-8°, VIII-474 p. [N. Z 10501.]

16932. — Le Vandalisme révolutionnaire. Fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Convention, par Eugène Despois (1868).

Voyez tome Ier de la *Bibliographie*, n° 490.

16933. — Erinnerungen an Paris, zunæchst für Aerzte geschrieben, von Georg-Heinrich Behn, der Medizin und Chirurgie Doktor, korrespondirendem Mitgliede der « Société des sciences, lettres et arts » und der « Société médicale d'émulation » in Paris, der naturforschenden Gesellschaft in Iena, und der Sydenhamischen in Halle. Erstes Heft. (Souvenirs de Paris, principalement pour les médecins, par Georges-Henri Behn, docteur en médecine et chirurgie, membre correspondant de Soc. méd. d'ém. de Paris, de la Société des sciences naturelles d'Iéna et de la Société sydenhamique de Halle. 1re livraison). *Berlin und Stettin, Friedrich Nicolai*, 1799, in-8°, XXII-257 p. (la dernière non chiffrée). [N. T^{21} 174.]

L'auteur résida en France et spécialement à Paris, d'octobre 1797 à mai 1798. Voici l'indication sommaire des titres des chapitres dont se compose cette première (et unique) livraison :
I. Entrée en France et arrivée à Paris. II. Sur l'Ecole de santé. III. Sacombe et l'école anticésarienne. IV. Les Charlataneries de Paris. V. Sur les établissement de sauvetage pour les noyés. VI. Le Lycée républicain. VII. Les théâtres à Paris.
Behn annonçait un second volume qui devait contenir diverses études sur l'esprit de la médecine, de la chirurgie et de l'obstétrique à Paris ; l'état des hôpitaux parisiens ; les établissements pour les sourds-muets et les aveugles-nés ; les sociétés savantes ; la situation religieuse ; les fêtes populaires ; enfin un tableau du Palais-Royal en 1798.

16934. — Thomas Bugge's, Justizrathes und Professors. Reise nach Paris in den Jahren 1798 und 1799. Aus dem Dænischen übersetzt, von Johann Nicolaus Tilemann.

Kopenhagen, F. Brummer, 1801, petit in-8°, VIII-718 p. et 4 pl. [*P.* 12231.]

Les quatre pl. représentent des instruments de précision.

Traduction allemande des lettres écrites par THOMAS BÜGGE (1740-1815), professeur d'astronomie et de mathématiques à l'Université de Copenhague et représentant du Danemark dans la Commission internationale des poids et mesures réunie à Paris en 1798 et en 1799. Le texte original avait été publié à Copenhague en même temps que cette traduction et la suivante.

16935. — Travels in the french Republic, containing a circumstancial view of the present State of learning, the arts, manufactures, learned societies, manners, etc. in that country, by THOMAS BYGGÉ (*sic*), professor of mathematical astronomy in the University of Copenhagen, late Commissioner from Denmark to the national Institute and member of several learned Societies and Academies of sciences. Translated from the danish, by JOHN JONES, L. L. D. *London, R. Philipps*, 1801, in-12, XXIV-406 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* L[29] 13.]

Traduction anglaise du numéro précédent.

Le frontispice placé en regard du titre représente trois instruments différents gravés sur la même planche.

Les remarques de Bügge sur les divers établissements de Paris ont pour objets l'Ecole polytechnique (lettre V); les autres écoles de services publics (VI); les écoles de médecine et de pharmacie (VII); le Museum d'histoire naturelle (VIII); le Museum central des arts et celui de l'Ecole française de Versailles (IX); l'Observatoire (X-XII); le Bureau des Longitudes (XIII); l'Institut (XIV); l'Ecole aérostatique de Meudon et le Musée des Petits-Augustins (XV); l'Exposition des produits de l'industrie (XVI).

§ 2. — Généralités de l'histoire de l'instruction publique (1789-1804).

16936. — Essai sur l'enseignement en général et sur celui des mathématiques en particulier, par S.-F. LACROIX. Quatrième édition, revue et corrigée. *Paris, Bachelier*, 1838, in-8°, VII-360 p. [*N.* Inv. R. 40290.]

La première édition avait paru, suivant une note de l'Introduction, en 1805. Ces *Essais* forment la huitième partie du *Cours de mathématiques*, de l'auteur (1797-1816). Ils comportent une Introduction : *De la Culture des mathématiques pendant le XVIII[e] siècle* et deux sections : 1° *De l'Enseignement en général pendant le XVIII[e] siècle* [et pendant la Révolution]; 2° *De l'Enseignement des mathématiques.*

16937. — Essai sur l'histoire et l'état actuel de l'instruction publique en France, par F. GUIZOT, maître des requêtes au Conseil d'État et professeur d'histoire moderne à l'Académie de Paris. *Paris, Maradan*, 1816, in-8°, 2 ff. et 158 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Lf[144] 24.]

Le chapitre III est consacré à l'état de l'instruction publique pendant la Révolution et sous le gouvernement impérial jusqu'à la création de l'Université.

16938. — Le Génie de la Révolution considéré dans l'éducation ou Mémoires pour servir à l'histoire de l'instruction publique depuis 1789 jusqu'à nos jours, où l'on voit les efforts réunis de la législation et de la philosophie du XVIII[e] siècle pour anéantir le christianisme, par l'auteur de « la Régence à Blois », de l'« Itinéraire de Buonaparte de Fontainebleau à l'île d'Elbe » et de l'« Itinéraire de Buonaparte de l'île d'Elbe à l'île Sainte-Hélène ». *Paris, Le Normant; Rey et Gravier*, 1817, 3 vol. in-8°. [*N.* 8° R. 35637-35639. — *P.* 9223 et 11062.]

Par J.-B.-GERMAIN FABRY.

Le tome II est entièrement rempli des pièces justificatives extraites du *Moniteur*. Le tome III renferme une critique acerbe de l'Université impériale.

16939. — Tableau historique de l'instruction secondaire en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. KILIAN, chef de bureau au ministère de l'instruction publique. *Paris, im-*

primerie et librairie Jules Delalain et Ce, 1841, in-8°, VIII-335 p. [*N.* Inv. R. 40004.]

Le chapitre VII (p. 63-84) est consacré à l'instruction publique de 1791 à 1800.

16940. — Les Crimes de la République dévoilés aux travailleurs, par J.-G. PRAT. Deuxième série. L'Instruction. *Paris, Ernest Leroux, MDCCCLXXIII* (1873), in-12, 2 ff. et 140 p. [*N.* Lb57 577.]

Reproduction des principaux décrets de la Convention sur l'instruction publique.

La première de ces brochures de propagande républicaine est consacrée à *l'Assistance*.

16941. — Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le seizième siècle, par GABRIEL COMPAYRÉ, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Toulouse. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et et politiques. *Paris, Hachette et Ce*, 1879, 2 vol. in-8°. [*N.* 8° R. 1914.]

Tome II, livre VIII (p. 279-363), *la Révolution française*.

16942. — L'Instruction primaire en France avant la Révolution, d'après les travaux récents et les documents inédits, par l'abbé ALLAIN, archiviste du diocèse de Bordeaux. Ouvrage précédé d'une préface de S. Gr. Mgr DE LA BOUILLERIE, coadjuteur de Bordeaux. *Paris, librairie de la Société bibliographique, Maurice Tardieu, directeur*, 1881, in-12, 2 ff., XVI-304 p. [*N.* 8° R. 3443.]

16943. — L'École sous la Révolution française d'après des documents inédits, par VICTOR PIERRE. *Paris, librairie de la Société bibliographique*, 1881, in-18, XV-232 p. [*P.* 17015.]

16944. — L'Instruction publique en France pendant la Révolution. Discours et Rapports de MIRABEAU, TALLEYRAND-PÉRIGORD, CONDORCET, LANTHENAS, ROMME, LE PELETIER SAINT-FARGEAU, CALÈS, LAKANAL, DAUNOU et FOURCROY, publiés par C. HIPPEAU. *Paris, Didier et Ce*, 1881, in-12, XXIV-520 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* 8° R. 3343.]

Voyez le numéro suivant.

16944a. — L'Instruction publique en France pendant la Révolution. Débats législatifs publiés et accompagnés d'une introduction et de notes, par C. HIPPEAU. *Paris, Didier et Ce*, 1883, in-12, XXXII-379 p. [*N.* 8° R. 5918.]

Voyez le numéro précédent.

16945. — ALBERT DURUY. L'Instruction publique et la Révolution. *Paris, Hachette et Ce*, 1882, in-8°, 3 ff. et 502 p. [*N.* 8° R. 3908.]

Réunion d'articles publiés d'abord dans la *Revue des Deux-Mondes* et suivis ici de pièces justificatives.

¶ M. A. GAZIER a consacré à ce livre dans la *Revue critique* du 18 décembre 1882, pp. 486-492, un important compte rendu auquel Albert Duruy répondit par une lettre, apostillée elle-même de deux nouvelles remarques de M. Gazier (*Revue critique* du 15 janvier 1883, pp. 52-53).

Une polémique de même nature s'est élevée entre l'auteur et M. Edmond Dreyfus-Brisac au sujet d'un compte rendu publié dans la *Revue internationale de l'enseignement*, 1882, tome III, p. 332-345, sous forme de lettre. Albert Duruy répondit sous la même forme (*ibid.*, p. 495-501) et provoqua ainsi une nouvelle réplique de M. Dreyfus-Brisac. Celui-ci a recueilli les diverses pièces de ce débat dans un recueil d'articles intitulé : *l'Éducation nouvelle* [2e série] (G. Masson, 1888, in-8°).

16946. — La Pédagogie révolutionnaire, par GEORGES DUMESNIL, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur agrégé de philosophie. *Paris, Ch. Delagrave*, 1883, in-12, IX-255 p. et 1 f. de table. [*N.* 8° R. 5142.]

Bibliothèque pédagogique.

16947. — La Loi du 29 frimaire [an II], par G. POUCHET. *Paris, imp. J. Voisvenel*, 1883, in-12, 94 p. [*N.* Ld4 8189.]

Tirée sur la composition du journal *le Siècle*.

16948. — L'Éducation morale et civique avant et pendant la Révolution (1700-1808), par l'abbé AUGUSTIN SICARD, vicaire à Saint-Philippe-du-Roule. Ouvrage précédé d'une lettre d'introduction de Mgr l'évêque d'Autun [PERRAUD], de l'Académie française. *Paris, Poussielgue frères*, 1884, in-8°, 2 ff., X-V et 583 p. [*N.* 8° R. 5715.]

16949. — La Révolution française et l'Éducation nationale, par C. HIPPEAU. *Paris, Charavay frères*, 1884, in-8°, 79 p. [*N*. 8° R. 9139.]

On lit au verso du faux-titre : « Extrait de la *Révolution française*, revue historique ». Considérations générales.

16950. — LOUIS LIARD. L'Enseignement supérieur en France, 1789-1889 [1893]. *Paris, Armand Colin et Ce*, 1888-1894, 2 vol. in-8°. [*N*. 8° R. 8527.]

16951. — E. ALLAIN, archiviste du diocèse de Bordeaux. L'Œuvre scolaire de la Révolution, 1789-1802. Études critiques et documents inédits. *Paris, Firmin Didot et Ce*, 1891, in-8°, VII-436 p. [*N*. La32 660.]

§ 3. — Journaux et Annuaires spéciaux.

16952. — Annales de l'éducation du sexe ou Journal des demoiselles, par Mme MOURET, descendante de La Fontaine et auteur du Plan d'éducation pour le sexe présenté à l'Assemblée nationale. *Paris, chez l'auteur, quai de la Tournelle, n° 28, au premier, où l'on souscrit pour ce journal*, 8 numéros in-8°. [*N*. Inv. R. 44622-44625.]

ÉPIGR. :

On ne suit pas toujours ses aïeux, ni son père ;
Le peu de soin, le temps, tout fait qu'on dégénère ;
Faute de cultiver la nature et ses dons,
O combien de Césars deviendraient Laridons !
Fable de LA FONTAINE sur l'éducation.

Les sept premiers numéros forment 160 p. Le n° 8 (non indiqué par Hatin) a 8 p.

Le *Plan* auquel le titre fait allusion et que je ne connais pas fut présenté à l'Assemblée nationale le 18 février 1790 et valut à l'auteur la réponse suivante du président (Talleyrand) : « L'Assemblée reçoit avec le plus grand intérêt votre ouvrage, qui tend à inspirer l'amour de la patrie, le goût des bonnes mœurs, et à donner au sexe les lumières nécessaires à l'acquit de ses devoirs. Vos vues sont dignes d'un siècle éclairé, que vous embellissez, et qu'avait préparé votre illustre aïeul M. de La Fontaine. Vous nous en retracez parfaitement les sublimes talents. »

Mme Mouret paraît avoir eu pour collaborateur le sieur Le Roux, inventeur d'un carton de bureau incombustible dont il avait fait hommage à Camus, archiviste de l'Assemblée nationale, et auteur d'autres découvertes dont la liste remplit un cahier intercalé entre les nos 7 et 8. Dans celui-ci, un *Avis intéressant aux dames tant de Paris que des provinces et aux mères de famille du royaume* les invite à assister à une messe célébrée à Notre-Dame en l'honneur de la Fédération, suivie d'une quête au bénéfice des prisonniers pour mois de nourrice ; la toilette était *ad libitum*, mais les « coeffes » et rubans devaient être tricolores. Le numéro se termine par une ariette et des couplets de M. LE ROUX sur la Fédération, suivis d'une *Inscription qu'on pourrait graver sur l'airain*, par le même.

16953. — Journal de la langue française, par M. DOMERGUE, résidant actuellement à Paris (1er janvier 1791-24 mars 1792). *Paris, chez l'auteur, rue de Condé, n° 1*, 1791-1792, 5 vol. in-12. [*N*. Inv. X 13, 384.]

Les trois premiers numéros sont accompagnés d'un *Précis des opérations de l'Assemblée nationale*, par M. P.-F. SABAROT, homme de loi, paginé 1-256, complètement distinct du *Journal* proprement dit et renfermant le résumé des séances du 5 mai 1789 au 24 mai 1791.

« Un précis des opérations de l'Assemblée nationale paraîtra, au premier coup d'œil, dit l'auteur à ce sujet, une pièce de rapport absolument étrangère au *Journal de la langue française*. Bien dire et bien faire, dira-t-on, sont deux choses qui n'ont ensemble rien de commun ; nos augustes représentants, qui se montrent si jaloux de remplir le second de ces devoirs, attachent moins d'importance à l'autre, et un grammairien qui annonce un aperçu de leurs utiles travaux semble vouloir, comme le profane Phinée, porter la main à l'arche sainte.

« Ces objections sont spécieuses. Mais que nos lecteurs veuillent bien considérer que, tandis qu'autrefois le peuple était fait pour les lois, aujourd'hui, au contraire, les lois sont faites pour le peuple ; leur sanctuaire doit être ouvert à tous les yeux. Un ouvrage consacré à l'instruction n'est donc point étranger aux décrets que chacun doit exécuter. Chez les Romains, pour apprendre à lire aux enfants, on leur mettait entre les mains les lois des Douze Tables..... »

Les principaux rédacteurs ou correspondants du *Journal de la langue française* furent FRANÇOIS THUROT, BOINVILLIERS, J.-B.-M. GENCE, MARMONTEL, FARIAU DE SAINT-ANGE, J.-F.-R. MAHÉRAULT, FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, etc. Organe de la Société des amateurs de la langue française qui y insérait le compte rendu de ses séances, il publiait aussi des poésies fugitives,

des comptes rendus critiques, etc. Il avait d'abord paru à Lyon sous le titre de : *Journal de la langue française, soit exacte, soit ornée* (Ve Reguilliat, puis Aimé de La Roche). Selon M. A. Vingtrinier (*Histoire des journaux de Lyon*, 1850, in-8°), le premier numéro serait du 1er septembre 1784 ; la date du dernier n'est pas exactement connue, mais elle doit être antérieure au 1er octobre 1791, comme le donnent à entendre les *Tablettes chronologiques* de Péricaud, puisque Domergue s'était transporté à Paris à la fin de 1790. Dans l'ex. de la B. N., cette première série s'arrête au n° 24 (1er janvier 1788, 3e année). Cet ex., couvert de corrections, a très certainement été préparé en vue d'une réimpression qui n'a pas eu lieu.

16954. — Journal de pensées, par P.-A. Vanière, auteur de « l'Art de former l'homme », petit-neveu et fils d'illustres du nom. *Paris, imp. Pellier*, 1792, in-folio plano. [*D.*]

Imprimé en encre rouge sur papier bleu foncé.
Le Journal, composé de 32 p. in-8°, devait paraître chaque semaine à partir du 15 avril 1792.

16955. — Journal de l'instruction publique, rédigé par Thiébault et Borrelly. *Paris, imp. de la rue de Vaugirard, n° 970; Barrois l'aîné. S. d.*, 8 vol. in-8°. [*N.* Inv. R. 22256-22263.]

Épigr. :

Nemo adeo ferus est qui non mitescere possit et modo culturæ patientem commodet aurem.

Précédé d'un prospectus de 4 pages daté du 10 juillet 1793 et annonçant le premier numéro pour le 5 août suivant. Chaque volume est pourvu d'une table paginée en chiffres romains et le tome VIII est terminé par une *Table générale analytique des huit premiers volumes* (96 p.). La publication, annoncée comme hebdomadaire, forme 43 numéros ; aucun n'est daté, mais les documents parlementaires qu'elle renferme permettent de constater qu'elle ne dépassa pas l'an II.

Les deux rédacteurs désignés par le prospectus sont Dieudonné Thiébault et Alexandre Borrelly, qui ont l'un et l'autre fourni beaucoup d'articles de doctrine; mais la majeure partie du *Journal* est remplie par des extraits des principaux philosophes du dix-huitième siècle, entre autres Diderot, à qui, tome Ier, les éditeurs attribuèrent, sans hésiter, un traité *De l'Éducation publique* (1763, in-12), non reproduit de nos jours dans ses *Œuvres complètes*, mais qui, selon M. Edmond Dreyfus-Brisac, doit lui être au moins en partie restitué. (Voyez *Petits Problèmes de bibliographie pédagogique. Extrait de la « Revue internationale de l'enseignement »*. A. Colin et Ce, 1892, in-8°, 40 p.)

Le surplus du *Journal de l'instruction publique* renferme des extraits de divers travaux contemporains sur les matières d'enseignement, ainsi que les décrets de la Convention et des fragments de discours de ses membres relatifs au même objet.

Il ne faut pas confondre le recueil décrit ici avec le suivant qui porte le même titre.

16956. — Journal d'instruction publique, par une Société de gens de lettres (5 thermidor an II-30 frimaire an III-23 juillet-20 décembre 1794), 30 numéros in-8°.

D'après un catalogue.

16957. — Prospectus. L'Instituteur, ouvrage périodique, par une Société de gens de lettres. *Paris, imp. de l'Institution nationale des Sourds-Muets. S. d.*, in-folio plano. [*D.*]

Épigr. :

Il faut enseigner aux enfants ce qu'ils doivent faire étant hommes.

Réponse d'Agésilas.

Annoncé comme hebdomadaire.
Les communications devaient être adressées au citoyen Masset, économe de l'institution des Sourds-Muets.

16958. — L'Ami des sciences, ouvrage littéraire et politique. *Paris, s'adresser au citoyen Vinsard, rue des Rats, 7. S. d.* (1794 ?), in-8°, 4 p. [*N.* Lc2 802.]

L'ouvrage devait paraître les quintidi et décadi de chaque décade par demi-feuilles de 8 p. Chaque cahier devait être divisé en cinq articles : Sciences et arts, littérature, nouvelles les plus intéressantes de la Convention et du Tribunal révolutionnaire traitées le plus brièvement possible, nouvelles des armées et récit des actions héroïques.

16959. — Le Télescope français, ouvrage périodique. Prospectus. *Paris, de l'imprimerie du Télescope, an V*, in-8°, 16 p. [*N.* Lc2 959.]

Le titre de départ porte en plus : *ou le Spectacle de la construction des idées élémentaires.* Le journal est annoncé comme devant paraître du 1er au 10 prairial an V (avril 1797).

« L'ouvrage qu'on propose n'est un journal ni du soir, ni du matin; ce n'est pas même un journal politique de ces temps orageux et passagers. L'auteur reprend, après huit ans de silence et de persécutions, des travaux commencés dès longtemps et dont une partie fut

accueillie avant même qu'on eût songé à ces essais multiples des tableaux de la diurnalité de la Révolution ».

L'ex. de la B. N. porte sur le titre les initiales manuscrites : A. D. G.

16960. — Courrier des enfants, ouvrage périodique destiné à l'instruction et à l'amusement de la jeunesse, faisant suite à « l'Ami des enfants », de Berquin. *Paris, Adrien Leclère, janvier* 1796-1799, 17 volumes in-18.

Par LOUIS-FRANÇOIS JAUFFRET.
Voyez aussi le numéro suivant.

16961. — Courrier des adolescents. *Paris, Adrien Leclère, an VII*-1801, 7 vol. in-18.

Par LOUIS-FRANÇOIS JAUFFRET.
Selon M. Robert Reboul (*L.-F. Jauffret, sa vie et ses œuvres*, Paris, Marseille, Aix, 1869, in-8°), les deux *Courriers* auraient été réunis en une deuxième édition (Paris, Leclère, 1800-1801, et traduits en anglais, en italien, en allemand et en espagnol.

16962. — Le Cosmète ou l'Ami de l'instruction publique. *Imp. Laran*, in-8°, 4 p. [N. Lc² 2732.]

Prospectus et circulaire datée du 5 germinal an VII (25 mars 1799), signée : VALANT, directeur du pensionnat du lycée de la Jeunesse, faubourg Denis, 65.

Le premier numéro du journal est annoncé pour le 1er messidor an VII. Voyez le numéro suivant.

16963. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Hommage fait au Conseil, par BONNAIRE (du Cher), de l'ouvrage périodique intitulé : « Le Cosmète ou l'Ami de l'instruction publique ». Séance du 29 messidor an VII (17 juillet 1799). *Paris, imp. Nationale, thermidor an VII*, in-8°, 2 p. [N. Le⁴³ 3365.]

16964. — Le Propagateur ou Correspondance littéraire des lycées, écoles secondaires et pensionnats. *Imp. L.-F. Longuet*, in-8°. [A. N. AD. XXa 502. — P. 23797*.]

De ce journal non cité par Hatin (bien qu'il soit mentionné par Deschiens), je connais le n° 22 à la B. V. P. et les nos 23-48 aux Archives nationales. Les nos 23-25 ne sont point datés, les suivants ont paru du 9 frimaire au 1er pluviôse an XIII (30 novembre 1804-21 janvier 1805). Un avis placé à la dernière page de chacun d'eux annonce qu'il paraissait trois fois par semaine, rue Mazarine, n° 1586, et qu'il avait pour directeur un nommé AMANT.

16965. — Tablettes de renommée ou du vrai mérite et d'indications générales des artistes célèbres et autres personnes d'un mérite distingué en chaque genre ; avec une notice des ouvrages, inventions nouvelles, découvertes et autres motifs qui les rendent recommandables ; les remèdes et secrets approuvés ; le départ et arrivée des courriers et voitures publiques, la taxe des lettres, le prix des places, celui des effets, la distance des lieux de chaque ville à la capitale et autres objets de goût, de modes, d'économie, d'agrément et d'utilité, pour servir de suite à l'« Almanach Dauphin ». *Paris, Ve Duchesne; Bailly, au Palais-Royal et au bureau d'adresses et d'indications générales, rue et hôtel de Bussy*, 1791, in-8°. [N. Inv. V. 25848.]

Par ROZE DE CHANTOISEAU.
Voyez les nos 14688-14688a-b ci-dessus.
Les pages ne sont point chiffrées. Voici la liste sommaire des principales matières contenues dans ce rare volume :

Université : Faculté de théologie. Faculté de droit. Faculté de médecine. Médecins. Collège royal et Académie de chirurgie. Chirurgiens. École vétérinaire. Collège de pharmacie. Apothicaires. Jardin du Roi. Botanistes. Société royale d'agriculture. Faculté des arts. Collège royal [Collège de France]. *Pensions collégiales et maisons d'éducation. Académies : Académie française. Académie royale des sciences. Académie des belles-lettres. Académie royale de peinture, sculpture et gravure. Peintres, Sculpteurs de l'Académie royale. Sculpteurs non académiciens. Graveurs de l'Académie royale. Académie royale d'architecture. Architectes de l'Académie. Architectes bourgeois, entrepreneurs et experts jurés. École royale gratuite de dessin. Académies du royaume. Arts utiles et agréables, pour servir de supplément aux sciences et arts libéraux et d'errata aux omissions et changements survenus pendant et depuis l'impression de cet ouvrage. Supplément pour servir de suite aux peintres, graveurs, sculpteurs de l'Académie royale et autres artistes d'un mérite distingué en chaque genre et d'errata aux omissions et changements survenus pendant et depuis l'impression.*

Le volume se termine par une liste des *Rues et quartiers de la ville et faubourgs de Paris* et le tableau des courriers de la poste aux lettres pour toute l'Europe.

16966. — Etrennes aux écoliers, ouvrage propre à leur inspirer l'amour de l'étude et de la bienfaisance. *Paris, Leroy*, 1787-1790, 4 vol. in-18. [*P.* 29015.]

Le sous-titre des années 1788 et 1789 porte : « *Ouvrage destiné à l'éducation de la jeunesse par des exemples d'application, de bienfaisance et de vertu* » ; celui de 1790 : « *Ouvrage destiné à l'éducation particulière des jeunes personnes des deux sexes par des exemples de bienfaisance et de vertu* ».

L'année 1788 renferme (p. XIII-XXXII) une *Notice sur les collèges de Paris*, qui a été réimprimée dans la *Revue internationale de l'enseignement*, tome III, 1882, p. 369-375.

Le rédacteur des *Étrennes aux écoliers* était, suivant l'*Avertissement* de l'année 1790, JEAN ROGER, professeur à l'Académie d'Orléans, sa patrie (1759-1817).

16967. — Annuaire de l'instruction publique pour l'an IX de l'ère française et l'année 1801 de l'ère chrétienne. *Imp. Crapelet. Paris, Duprat*, in-18, 396 p. [*N.* Lc[25] 224ter.]

L'année 1802 comporte 414 p.

16968. — Almanach des lycées pour l'an XII, contenant les règlements de l'instruction publique, l'organisation des lycées dans toute l'étendue de la France, avec la liste des livres adoptés par le gouvernement pour l'enseignement dans les lycées ; ouvrage donnant annuellement les fastes de l'instruction publique et propre à exciter et à diriger utilement l'émulation de la jeunesse par les traits moraux, les beaux exemples, le choix des poésies faites par les jeunes gens couronnés au Prytanée de Paris, depuis l'an VII jusqu'à l'an XI inclusivement. Rédigé par un professeur. *Imp. Guilleminet. Paris, J.-E.-G. Dufour, an XII*-1804, in-12, XX-255 p.

En regard du titre, frontispice gravé, signé à la pointe : GATINE *fecit*, dont l'explication est imprimée au verso du faux-titre qui porte en plus : *Première année*.

16969. — Manuel de l'instruction publique pour l'an XIII ou Recueil des lois, arrêtés, décisions et instructions concernant l'établissement et le régime des lycées, des écoles primaires, secondaires et spéciales, avec l'état général et nominatif de tous les établissements et de tous les fonctionnaires dépendant de la direction de l'instruction publique, publié avec l'autorisation spéciale de M. le conseiller d'État, directeur général de l'instruction publique. *Paris, Courcier, an XIII*-1805, in-12, 494 p. [*M. P.* 39999.]

§ 4. — Actes et Délibérations des Assemblées.

A. — ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

16970. — Notice des principaux décrets rendus par l'Assemblée nationale constituante sur les matières les plus importantes (1791).

Collection publiée par CAMUS et décrite tome Ier, no 612 de la *Bibliographie*. Le no XIV de cette série est intitulé : *Décrets sur l'éducation et l'instruction publique, les sciences et les beaux arts*. Il a été textuellement reproduit par M. J. Guillaume dans l'introduction des *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de l'Assemblée législative* (voyez le no 16977 ci-dessous). Camus y a énuméré les divers travaux relatifs à la réorganisation de l'enseignement et qui, pour la plupart, seront décrits ci-après.

16971. — Rapport du Comité des finances, par M. LEBRUN (29 janvier 1790). *S. l. n. d.*, 5 parties in-8o. [*N.* Le[29] 444.]

1o Académie des sciences.
2o Ecole vétérinaire à Alfort, paroisse de Maisonville, près de Charenton.
3o Arriéré de l'Ecole vétérinaire.
4o Arriéré des dépenses du Jardin du Roi.
5o Département des Mines.

16972. — Rapport sur l'instruction publique, fait, au nom du Comité de constitution, à l'Assemblée nationale, les 10, 11 et 19 septembre 1791, par M. DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, ancien évêque d'Autun. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale.

Paris, imp. Nationale, 1791, in-4°, 2 ff., 216 p. et 8 tableaux. [*N.* Le[29] 1794.]

Le catalogue imprimé de la B. N. a encore enregistré un tirage de ce même Rapport précédé d'un titre de relai et portant à la rubrique les noms de *Baudouin* et de *Dupont de Nemours*, ainsi que deux éditions in-8° : l'une (*imp. Nationale. S. d.*, 123 p. et 8 tableaux), l'autre sortant des presses de *Mame*, à Angers et dont le texte est incomplet.

Dès 1794, Talleyrand, émigré à Philadelphie et réclamant sa radiation, invoquait ce Rapport comme un titre à la bienveillance de la Convention nationale. Dans ses *Mémoires*, tels du moins qu'ils nous sont parvenus, il revendique expressément (tome Ier, p. 134-135) la paternité de ce travail pour lequel il reconnaît avoir consulté Lagrange, Lavoisier, Laplace, Monge, Condorcet, Vicq-d'Azyr et La Harpe « qui tous l'aidèrent ». Néanmoins, et du vivant même de Talleyrand, ce rapport a été attribué par Fabry (voyez le n° 16938 ci-dessus) à MARTIAL DESRENAUDES, ancien grand-vicaire de l'évêque d'Autun, et par Antoine-Vincent Arnault à CHAMFORT. Mais ce sont là des présomptions que n'appuie aucune preuve, et peut-être vaut-il mieux, comme l'ont proposé M. Aulard (*Dictionnaire de pédagogie*, v° *Talleyrand*) et M. Ed. Dreyfus-Brisac (*Petits Problèmes de bibliographie pédagogique*, 1892, in-8°), laisser à Talleyrand la part très vraisemblable qu'il réclame dans la coordination des éléments par lui mis en œuvre.

16973. — Observations sur le rapport que M. Talleyrand-Périgord, ancien évêque d'Autun, a fait à l'Assemblée nationale sur l'instruction publique, les 10, 11 et 17 septembre 1791, suivies d'un plan d'instruction primaire nationale par les maîtres de pensions de Paris, l'an de l'ère chrétienne 1791 et de la liberté conquise le troisième. *Imp. Ve Hérissant,* 1791, in-8°, 1 f. et 74 p. [*R.* AD. VIII, 74.]

P. 74, signatures des commissaires : CHEMELAT, ROUILLAU, LE BŒUF, LAMBERT, DEVERGIE, PLONGENET, DUVERGER, BARBE, MORIZOT, PATRIS, LECHEVALIER, VAPPEREAU, GOURDAULT, GOUSSU.

16974. — Projets de décrets sur l'instruction publique. *Paris, imp. Nationale,* 1791, in-8°, 100 p. [*N.* Le[29] 1795.]

On lit au verso du titre :

« Il a été décrété constitutionnellement sur l'instruction :

« 1° Qu'il sera créé et organisé une *instruction publique* commune à tous les citoyens, gratuite à l'égard des parties d'enseignement indispensables pour tous les hommes et dont les établissements seront distribués graduellement dans un rapport combiné avec la division du royaume ;

« 2° Qu'il sera établi des fêtes nationales. »

16975. — Discours de M. MIRABEAU l'aîné sur l'éducation nationale. *Paris, imp. Ve Lejay,* 1791, in-8°, 2 ff. et 79 p. [*N.* Inv. R. 23025. — *R.* AD. VIII, 21.]

Le titre de départ porte en plus : *Instruction publique ou de l'Organisation du corps enseignant.* Le texte est précédé d'un court *Avertissement* signé par la Ve Lejay, annonçant que Mirabeau avait laissé entre ses mains plusieurs manuscrits et qu'elle se hâtait de donner celui-ci au public « parce qu'il est attendu avec impatience au moment où l'Assemblée est à la veille de discuter un Plan d'éducation nationale » [celui de Talleyrand]. M. Dreyfus-Brisac (*Petits Problèmes de bibliographie pédagogique*, p. 14-15) a relevé un certain nombre de variantes entre le texte de l'édition Lejay et celui que Cabanis a publié (voyez le numéro suivant).

M. J. Guillaume (*Dictionnaire de pédagogie*, v° *Mirabeau*) a proposé d'attribuer au Genèvois Reybaz la rédaction de ce discours en s'appuyant sur une lettre du 5 octobre 1790 où Mirabeau presse Reybaz de se charger de ce travail; mais M. Dreyfus-Brissac a combattu cette supposition qui, selon lui, ne repose sur aucune preuve certaine.

16976. — Travail sur l'éducation publique trouvé dans les papiers de MIRABEAU l'aîné, publié par P.-J.-G. CABANIS, docteur en médecine, etc. *Paris, imp. Nationale,* 1791, in-8°, 206 p. [*N.* Inv. R. 23024.]

Ce *Travail* comporte en réalité quatre discours : sur le corps enseignant (voyez le numéro précédent); sur les fêtes publiques, civiles et militaires; sur l'établissement d'un lycée national; sur l'éducation de l'héritier présomptif de la Couronne et sur la nécessité d'organiser le pouvoir exécutif.

Lucas de Montigny, fils naturel de Mirabeau, a formellement nié dans ses *Mémoires* sur le grand orateur (tome VIII, p. 357) que ces discours fussent son œuvre et les a restitués à Cabanis, comme l'avaient fait précédemment les éditeurs de celui-ci qui ont, sans commentaires, reproduit ces quatre discours au tome II de ses *Œuvres* prétendues *complètes* (1823). Des termes mêmes dont s'est servi Cabanis dans l'avertissement de l'édition originale, il résulterait que ces discours sont tels qu'ils existaient dans le portefeuille de Mirabeau et qu'il n'avait pas eu le temps d'y introduire les corrections et les développements dont il les jugeait susceptibles. Cependant, les variantes signalées par

M. Dreyfus-Brisac dans le premier de ces discours autorisent à penser que Cabanis avait agi de même pour les trois autres; mais la question ne pourrait être définitivement tranchée que par l'examen des manuscrits originaux.

En tout état de cause, il est démontré aujourd'hui que les idées jetées sur le papier par Mirabeau ou confiées par lui aux collaborateurs chargés de les développer sont antérieures à l'apparition du Plan de Talleyrand. M. Dreyfus-Brisac a en effet relevé, dans *la Feuille villageoise* du 18 août 1791, un article de Cerutti sur la publication posthume due à Cabanis, et le Plan de Talleyrand ne fut communiqué à l'Assemblée nationale que le 10 septembre suivant.

B. — ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

16977. — Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de l'Assemblée législative publiés par M. J. GUILLAUME. *Paris, imp. Nationale, MDCCCLXXXIX* [1889], in-8°, 2 ff., XXIV-540 p.

Le faux-titre porte : *Collection de documents inédits relatifs à l'histoire de la Révolution de* 1789, *publiés en vertu de l'arrêté ministériel du* 30 *décembre* 1887.

16978. — Rapport sur la pétition du département de Paris pour l'établissement des écoles primaires et la suppression du tribunal de l'Université, fait au nom du Comité d'instruction publique, par M. PASTORET, député de Paris. Séance du 24 février 1792. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale,* 1792, in-8°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 26.]

Réimp. dans Guillaume, p. 102-105.

16979. — Rapport et Projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique, présentés à l'Assemblée nationale, au nom du Comité d'instruction publique, par CONDORCET, député du département de Paris, les 20 et 21 avril 1792, l'an IVe de la liberté. Imprimés par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nanale,* 1792, in-8°, 1 f. et 94 p. [*N.* Le[33] 3 R.]

Réimpr. dans Guillaume, pp. 186-246, y compris les notes et additions de la réimpr. décrite sous le numéro suivant.

16980. — Rapport et Projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique... présentés par CONDORCET Réimprimés par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale,* 1793, in-8°, 129 p. [*N.* Le[33] 3bis R et Le[34] 71.]

Dans cette réimpression, le Projet est suivi d'un *Nota* sur la création d'une chaire consacrée à l'application du calcul aux sciences politiques et morales, et de la réimpression de l'*Aperçu* décrit sous le numéro suivant.

16981. — Aperçu des frais que coûtera le nouveau plan d'instruction publique, présenté au Comité d'instruction publique, par M. CONDORCET, député du département de Paris, le 24 mai 1792. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nanale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le[34] 86.]

Réimpr. dans Guillaume, pp. 304-309.

C. — CONVENTION

16982. — Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention nationale, publiés et annotés par J. GUILLAUME (t. I-III). *Paris, imp. Nationale,* 1891-1897, 3 vol. gr. in-8°.

Tome Ier (1891), 2 ff. et XCI-699 pp. (15 octobre 1792-2 juillet 1793).
Tome II (1894), 2 ff. et CIII-944 p. (3 juillet 1793-30 brumaire an II [20 novembre 1793]).
Tome III (1897), 2 ff. et CXXVI-679 p. (1er frimaire an II [21 novembre 1793]-30 ventôse an II [20 mars 1794]).
Le faux-titre de chaque volume porte : *Collection de documents inédits sur l'histoire de France publiés par les soins du ministre de l'instruction publique.*
Aux procès-verbaux du Comité et à leurs annexes, M. Guillaume a joint la réimpression intégrale ou partielle de presque tous les discours ou rapports qui ont trait aux travaux dudit Comité. On trouvera ci-après les mentions de ces réimpressions, mais il a paru inutile, en les indiquant, de renvoyer chaque fois au présent numéro.

16983. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret présentés au nom du Comité d'instruction publique, par J. FOUCHÉ, député du département de la Loire-Inférieure. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[37] 2 F.]

Présentés à la séance du 6 novembre 1792.
Réimpr. dans Guillaume, tome Ier, p. 26.
Sur les congrégations enseignantes supprimées

par le décret du 18 août précédent (voyez le nº 15786 ci-dessus) et sur la situation pécuniaire faites à leurs membres.

16984. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret sur l'organisation des écoles primaires, présentés à la Convention nationale au nom de son Comité d'instruction publique, par F. LANTHENAS, député à la Convention nationale. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale,* 1792, in-8º, 15 p. [*N.* Le³⁷ 2 F. — *P.* 12296*, tome Ier.]

Présentés dans la séance du 20 novembre 1792. Réimpr. dans Guillaume, tome Ier, pp. 74-80.

16984ª. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret sur l'organisation des écoles primaires, présentés à la Convention nationale au nom de son Comité d'instruction publique, par LANTHENAS, député de la Convention nationale. *Imp. Nationale,* in-8º, 24 p. [*N.* Le³⁷ 2 F.]

P. 13-24, *Projet de décret.* Voyez les deux numéros suivants.

16984ᵇ. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret sur l'organisation des écoles primaires, par F. LANTHENAS. *Paris, imp. Nationale,* 1792, in-8º, 15 p. — Convention nationale. Projet de décret sur les écoles primaires, présenté au nom du Comité d'instruction publique. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale,* 1792, in-8º, 15 p. [*N.* Le³³ 2 F. — *P.* 12296*, tome Ier.]

Autre édition en deux parties distinctes des *Rapport et Projet de décret* décrits sous le numéro précédent.

16985. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret sur la composition des livres élémentaires destinés à l'instruction publique, présentés à la Convention nationale au nom du Comité d'instruction publique, par L.-F.-A. ARBOGAST, député du département du Bas-Rhin. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8º, 16 p. [*N.* Le³⁷ 2 F.]

Distribués le 5 décembre 1792, suivant une note relevée par M. J. Guillaume sur un ex. appartenant au Musée pédagogique et confirmée par une mention du *Journal des débats et des décrets.* Réimpr. dans Guillaume, tome Ier, pp. 94-101.

16986. — Opinion de DURAND-MAILLANNE sur les écoles primaires prononcée à la tribune de la Convention nationale, le 12 décembre 1792, l'an Ier de la liberté. *Imp. de la rue Neuve-de-l'Égalité, cour des Miracles. S. d.,* in-8º, 15 p. [*N.* Le³⁸ 1796. — *P.* 12296*, tome Ier.]

Imprimée aux frais de l'auteur dans l'imprimerie d'Hébert. M. Guillaume, en réimprimant cette *Opinion,* tome Ier, p. 123-131, a cité le passage des *Mémoires* de Durand-Maillanne relatif à ses relations avec Hébert.

16987. — Convention nationale. Discours sur l'organisation de l'instruction publique et de l'éducation nationale en France. Examen et Réfutation du système proposé successivement par les citoyens Condorcet et G. Romme, au nom du Comité d'instruction publique de l'Assemblée législative et de la Convention nationale, par C.-L. MASUYER, député de Saône-et-Loire. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale,* 1793, in-8º, 98 p. [*N.* Le³⁸ 512.]

Réimpr. par extraits dans Guillaume, tome Ier, pp. 133-149. Malgré la date mentionnée à la rubrique, ce discours, prononcé le 12 décembre 1792, mais imprimé avec de nombreuses additions et modifications en 1793, ne fut distribué que le 8 prairial an III (27 mai 1795) sur la motion d'Oudot. Masuyer, compris parmi les députés mis hors la loi, avait péri sur l'échafaud le 29 ventôse an II (19 mars 1794). Voir sur ces particularités, que je résume, une intéressante note de M. Guillaume, tome Ier, p. 131-132. Voyez aussi le numéro suivant.

16987ª. — Convention nationale. Discours et Projets de décrets sur l'organisation de l'instruction publique..., par CLAUDE-LAURENT-LOUIS MASUYER, député de Saône-et-Loire, l'un des députés proscrits et assassinés par les décemvirs et la municipalité conspiratrice; avec des notices sur les horreurs commises en la personne de ce député, sur les auteurs et complices de la conspiration et plusieurs autres pièces imprimées en vertu du décret de la Convention du 8 prairial an IIIᵉ de la République une et indivisible. *Paris, imp. Nationale.*

S. d. (*an III*), in-8°, 1 f. et 98 p. [*N.* Le38 512bis.]

Le titre seul du *Rapport* est renouvelé.

Suivi d'un *Projet de décret sur l'organisation de l'instruction publique*... Imp. Nationale, messidor an III, in-8°, 111 p.; d'un *Discours qui devait être prononcé, le 11 juin 1793, à la tribune de la Convention, sur les conditions nécessaires pour acquérir la qualité de citoyen français* (imp. Nationale, prairial an III, in-8°, 14 p.); d'une *Lettre* de MASUYER *à tous les bons citoyens du district de Louhans*, sur son arrestation (imp. Nationale, messidor an III, 7 p.) et d'une *Motion* de C.-F. OUDOT, relative à la même lettre (imp. Nationale, prairial an III, in-8°, 7 p.).

16988. — Convention nationale. Opinion de MICHEL-EDME PETIT, député du département de l'Aisne, contre le projet des écoles primaires, présenté par le Comité d'instruction publique de la Convention nationale. Imprimée par ordre de la Convention nationale et envoyée aux 84 départements. Première partie. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Le37 2 F.]

Réimpr. dans Guillaume, tome Ier, pp. 176-182.

16989. — Convention nationale. Opinion de LEQUINIO sur l'instruction publique. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Le38 2348.]

Réimpr. dans Guillaume, tome Ier, pp. 183-186.

16990. — Convention nationale. Sur l'instruction publique et spécialement sur les écoles primaires, par DUCOS, de la Gironde. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Le37 2 F.]

Prononcé le 18 décembre 1792.
Réimpr. dans Guillaume, tome Ier, pp. 186-192.

16991. — Convention nationale. Discours sur l'instruction publique, par le citoyen J.-B. LECLERC, député de Maine-et-Loire. Séance du 18 décembre 1792, l'an Ier de la République. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Le38 2545. — *P.* 12296*, tome Ier.]

Réimpr. dans Guillaume, tome Ier, pp. 192-198.

16992. — Convention nationale. Rapport sur l'instruction publique considérée dans son ensemble, suivi d'un projet de décret sur les principales bases du plan général, présentés à la Convention nationale, au nom du Comité d'instruction publique, par G. ROMME, député du département du Puy-de-Dôme. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1793, in-8°, 1 f. et 37 p. [*N.* Le38 2127.]

Un autre tirage (*N.* Le38 2127 A. — *P.* 12296*, tome III) comporte 30 p. et 1 tableau in-folio (*Tableau systématique de l'instruction publique ou de l'éducation de l'homme et du citoyen*).

Présentés dans la séance du 20 décembre 1792. Réimpr. dans Guillaume, tome Ier, pp. 201-220 et dans la *Revue internationale de l'enseignement*, tome IV (1882), pp. 346-362, mais avec l'indication erronée du 1er décembre 1792.

16993. — Convention nationale. Projet d'éducation, par P.-J. RABAUT, député du département de l'Aube, du 21 décembre 1792, l'an Ier de la République. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* p. Z. 150, tome XXII.]

Réimpr. dans Guillaume, tome Ier, pp. 231-235.

16994. — Convention nationale. Discours et Projet de décret sur l'éducation nationale, prononcés à la Convention nationale, le 24 décembre 1792, l'an Ier de la République, par HENRI BANCAL, député du département du Puy-de-Dôme. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-8°, 28 p. [*N.* Le38 72. — *P.* 12296*, tome Ier.]

Réimpr. dans Guillaume, tome Ier, pp. 249-263.

16995. — Convention nationale. LOUIS PORTIEZ, député de l'Oise, sur l'instruction publique. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Le38 2291.]

Réimpr. dans Guillaume, tome Ier, pp. 263-267.

16996. — Convention nationale. De l'Éducation nationale par JEAN-MARIE CALÈS, député de la Haute-Garonne. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Le38 366.]

Réimpr. dans Guillaume, tome Ier, pp. 267-273.

16997. — Convention nationale. Sur l'Éducation nationale, par JEAN-BON SAINT-

ANDRÉ. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Le38 2259.]

On lit cette note au bas de la p. 1 :

« Ces réflexions étaient destinées à être présentées à la Convention nationale lors de la première discussion sur l'instruction publique d'après le plan de Condorcet, rappelé par Romme avec quelques modifications. »

Réimpr. dans Guillaume, tome Ier, pp. 272-282.

16998. — Quelques Réflexions sur l'instruction publique, par JOSEPH SERRE, des Hautes-Alpes. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 28 p. [*N.* Le38 2581.]

Au-dessus du titre de départ (il n'y a pas de titre), on lit : « Je vous prie de lire jusqu'au bout. »

Réimpr. par extraits dans Guillaume, tome Ier, pp. 282-290.

16999. — Le Citoyen OPOIX, député de Seine-et-Marne, à ses collègues. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le37 2 F.]

ÉPIGR. :

Adore un Dieu, sois juste et chéris ta patrie;
Mortel, voilà ta loi.
VOLTAIRE.

Sur l'importance des principes religieux dans l'éducation.

Réimpr. en partie dans Guillaume, tome Ier, pp. 290-292.

17000. — Discours sur l'éducation publique. *Imp. Langlois fils*, 1793, in-8°, 16 p. [*N.* Le38 351. — *P.* 12296*, tome II.]

Le titre de départ, page 3, porte en plus : *Précédé de notions préliminaires sur la constitution de la République française, par* CLAUDE-ANTOINE RUDEL, *député du département du Puy-de-Dôme à la Convention nationale.*

Réimp. en partie dans Guillaume, tome Ier, pp. 292-296.

17001. — Convention nationale. Rapport et Projet de loi relatifs aux collèges, présentés au nom du Comité d'instruction publique, par FOUCHÉ (de Nantes). Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le38 2287. — *P.* 12296*, tome III.]

Présentés le 9 février 1793. Réimpr. dans Guillaume, tome Ier, pp. 331-332.

17002. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret présentés au nom des Comités d'instruction publique et des finances, par FOUCHÉ, de Nantes. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Le38 2285.]

Sur la vente des biens des collèges et la mise à la charge de la nation du traitement des professeurs et instituteurs.

Réimpr. dans Guillaume, tome Ier, pp. 339-342.

17003. — Bases fondamentales de l'instruction publique et de toute constitution libre ou Moyens de lier l'opinion publique, la morale, l'éducation, l'enseignement, l'instruction, les fêtes, la propagation des lumières et le progrès de toutes les connaissances au gouvernement national républicain, par F. LANTHENAS, médecin, député à la Convention nationale et membre de son Comité d'instruction publique. *Paris, imp. du Cercle social, 20 mars* 1793, *l'an deuxième de la République*, in-8°, 190 p. [*N.* Le38 214.]

ÉPIGR. :

Quid leges sine moribus
Vanæ proficiunt ?

17003a. — Bases fondamentales de l'instruction publique et de toute constitution libre..., par F. LANTHENAS, membre de la représentation nationale. Seconde édition, que la tyrannie de Robespierre a empêché de paraître depuis un an et qui est augmentée de tout ce que l'auteur a offert à la Convention jusqu'à ce jour, de vues sur les élections qu'il n'a point encore publiées et de différents projets de lois qu'il a retravaillés. *Paris, chez les marchands de nouveautés et chez l'auteur, vendémiaire an III*, in-8°, 656 p. [*N.* Le38 214 A.]

On lit au verso du faux-titre ce *Nota :* « On commença à imprimer cette seconde édition à la fin de mai 1793 (v. st.); elle fut finie avec toutes les additions fin de septembre suivant. » L'ex. de la B. N. est précédé d'un titre semblable à celui du numéro précédent, mais portant « seconde édition » et la date de 1793, sans indication de mois et de quantième.

Cette seconde édition renferme, entre autres écrits, le texte latin et français de la thèse décrite sous le n° 17041 ci-dessous.

17004. — Convention nationale. Plan d'éducation publique, par A.-H. WANDE-

LAINCOURT, député du département de la Haute-Marne. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 23 p. [*N.* Le38 2231.]

Réimpr. par extraits dans Guillaume, tome Ier, pp. 619-622.
Voyez les deux numéros suivants.

17005. — Convention nationale. Instruction publique, par A.-H. WANDELAINCOURT, député du département de la Haute-Marne. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 64 p. [*N.* Le38 357.]

17006. — Convention nationale. Suite du plan d'instruction publique présenté par A.-H. WANDELAINCOURT, député du département de la Haute-Marne. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, 5 parties in-8°. [*N.* Le38 358.]

— [Première partie] : *Plan d'une méthode très courte, très facile, agréable, tirée en partie de celle des Grecs, pour apprendre à lire, à écrire et orthographier dans les écoles primaires de la République française.* Imp. Nationale. S. d., in-8°, 64 p.
— Suite du plan d'instruction publique... *Abrégé d'histoire naturelle.* Imp. Nationale. S. d., in-8°, 260 p.
— Suite du plan d'instruction publique... *Histoire des arts.* Imp. Nationale. S. d., 94 p. et 1 f. n. ch. (Errata).
— Suite du plan d'instruction publique... *Physique des jeunes gens ou Découvertes les plus curieuses et les plus utiles de la physique mises à la portée des jeunes gens.* Imp. Nationale. S. d., in-8°, 50 p.
— Suite du plan d'instruction publique... *De l'Art de penser, débarrassé du fatras et des épines de l'école ou Exposition d'une méthode pour se procurer en moins de quinze jours les notions les plus claires, les plus utiles et les plus essentielles sur les opérations de l'esprit dans la recherche de la vérité et l'étude de la nature.* Imp. Nationale. S. d., in-8°, 20 p.

17007. — Convention nationale. Projet de plusieurs décrets présentés à la Convention nationale au nom des Comités d'instruction publique, de liquidation et des finances, par CHARLES-ANTOINE CHASSET, député du département de Rhône-et-Loire. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Le38 2412.]

Décrets votés le 5 mai touchant les dettes des congrégations, les pensions de professeurs des collèges, les bourses, etc.

17008. — Convention nationale. Réflexions de FOUCHÉ (de Nantes), représentant du peuple, sur l'éducation publique. Imprimées par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Le38 2286.]

M. Guillaume a retrouvé à la bibliothèque du Musée pédagogique (n° 11653) une autre édition de ce travail portant comme rubrique : *A Commune affranchie, de l'Imprimerie républicaine, place du Temple de la Raison*, et datée du 28 mai 1793. Celle que possède la B. N. a été annoncée dans le n° 273 (17 juin 1793) du *Journal des débats et des décrets*. Elle a été réimpr. dans Guillaume, tome Ier, pp. 614-619.

17009. — Convention nationale. Projet d'éducation du peuple français, présenté à la Convention nationale, au nom du Comité d'instruction publique, par LAKANAL, député de l'Ariège, le 26 juin 1793, l'an IIe de la République. Imprimé par ordre de la Convention qui en a ajourné la discussion à la séance de lundi prochain. *Paris, imp. Nationale*, 1793, in-8°, 20 p. [*N.* Le38 313. — *P.* 12296*, tome Ier.]

17010. — Convention nationale. Motion d'ordre sur la discussion de l'instruction publique, par J.-M. COUPÉ, député du département de l'Oise, du 2 juillet 1793. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 24 p. [*N.* Le38 2200. — *P.* 12296*, tome III.]

Réimpr. dans Guillaume, tome Ier, pp. 530-541.

17011. — Convention nationale. Éducation nationale. Plan proposé à la Convention nationale dans la séance du 2 juillet, par J.-M. LEQUINIO, député du Morbihan. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.* (1793), in-8°, 32 p. [*N.* Le38 2546. — *P.* 12296*, tome III.]

Réimpr. dans Guillaume, tome II, pp. 541-557.

17012. — Convention nationale. Sur le Projet d'éducation du Comité d'instruction publique, par CHARLES DUVAL, député à la Convention nationale par le département d'Ille-et-Vilaine. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Le38 2380.]

Réimpr. dans Guillaume, tome II, pp. 559-567.

17013. — Convention nationale. LAKANAL à ses collègues. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 35 p. [*N.* Le[38] 3257.]

Réimpression d'un travail de SIEYÈS intitulé : *Du Nouvel Établissement de l'instruction publique en France*, publié dans le *Journal d'instruction sociale* de Duhamel et Condorcet, précédée ici d'un court avertissement de Lakanal et apostillée d'une note du même, allusive à la dénonciation portée par Hassenfratz à la tribune des Jacobins contre l'exposé de Sieyès. Cet exposé est réimpr. avec ces additions dans Guillaume, tome Ier, pp. 567-578.

La dénonciation de Hassenfratz a été imprimée sous le titre de : *Réflexions sommaires sur l'éducation publique*. Voyez ci-après, § 5.

17014. — Convention nationale. Essai sur l'instruction publique, par P.-C.-F. DAUNOU, député à la Convention nationale et membre du Comité d'instruction. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1793, in-8°, 1 f. et 49 p. [*N.* Le[38] 355.]

Réimpr. dans Guillaume, tome Ier, pp. 581-607.

17015. — Convention nationale. Courtes Réflexions sur l'instruction publique, par P.-J.-D.-G. FAURE, député du département de la Seine-Inférieure. Imprimées par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Le[38] 356. — *P.* 12296*, tome III.]

Réimpr. dans Guillaume, tome Ier, pp. 624-630.

17016. — Convention nationale. Sur l'éducation publique, par CHARLES DUVAL, député par le département d'Ille-et-Vilaine à la Convention nationale. Imprimé par ordre la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Le[38] 352. — *P.* 12296*, tome Ier.]

Réimpr. dans Guillaume, tome Ier, pp. 630-642.

17017. — Convention nationale. Plan d'instruction publique, destiné à plus de 15,000,000 de Français, en un seul chapitre qui peut être lu une fois par semaine aux habitants de la campagne, à ceux des villes qui n'ont pas le temps d'assister à des leçons longues et savantes et à ceux qu'on appelle hommes de peine, par NICOLAS RAFFRON, député du département de Paris à la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le[38] 2473. — 12296*, tome Ier.]

Réimpr. dans Guillaume, tome Ier, p. 643.

17018. — Idées sur l'éducation nationale, par ALEXANDRE DELEYRE, député du département de la Gironde. Imprimées par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Le[38] 367. — *P.* 12296*, tome Ier.]

Réimpr. dans Guillaume, tome Ier, pp. 644-671. Suivant le savant éditeur des *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, les *Idées* de Deleyre durent être rédigées entre le 24 juin 1793, date de la constitution adoptée par la Convention nationale et à laquelle l'auteur fait allusion, et la mise au jour du plan de Le Peletier (13 juillet). Voyez aussi le numéro suivant.

17019. — Convention nationale. Bases de l'éducation publique ou l'Art de former les hommes, par P.-C.-FR. DUPONT, des Hautes-Pyrénées. Imprimées par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 10 p. [*N.* Le[38] 353.]

Réimpr. dans Guillaume, tome Ier, pp. 672-676.

Même observation qu'au numéro précédent.

17020. — Convention nationale. Opinion du citoyen RAFFRON, député du département de Paris à la Convention nationale, sur l'éducation nationale, prononcée dans la séance du 5 juillet 1793. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le[38] 324. — *P.* 12296*, tome Ier.]

En terminant, l'auteur réclame l'abolition de la Loterie et la suppression du Mont-de-Piété.

Réimpr. dans Guillaume, tome II, pp. 91-93.

17021. — Convention nationale. Plan d'éducation nationale, de MICHEL LE PELETIER, présenté à la Convention par MAXIMILIEN ROBESPIERRE, au nom de la Commission d'instruction publique. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 52 p. [*N.* Le[38] 335bis.]

Voyez le numéro suivant.

17021a. — Convention nationale. Plan d'éducation nationale, de MICHEL LE PELETIER, présenté aux Jacobins par FÉLIX LE

Peletier. Imprimé par arrêté de la Société des Jacobins. *Imp. Baudouin. S. d.*, in-8°, 52 p. [*N.* Le38 335.]

Lu par Robespierre à la Convention, dans la séance du 13 juillet 1793 et à la tribune de la Société des Jacobins, le 19 du même mois, par le frère de l'auteur, Félix Le Peletier.

Réimpr. dans Guillaume, tome II, pp. 34-61. A la suite de cette réimpression, M. Guillaume a cité, d'après l'édition des *Œuvres* de Michel Le Peletier donnée en 1826 par son frère Félix, une anecdote d'où il résulterait que Robespierre aurait exigé de celui-ci la communication du manuscrit et l'aurait ainsi frustré de l'honneur, auquel il tenait fort, de donner lui-même communication du plan de Michel Le Peletier à la Convention nationale. M. Ernest Hamel (*Histoire de Robespierre*, III, p. 63) a fait observer qu'en vertu du décret du 3 juillet 1793, la Convention avait voté l'impression du travail aux frais de la République, mais non sa lecture à la tribune par un particulier (afin d'éviter ce que nous appellerions aujourd'hui un « précédent ») et qu'à la séance des Jacobins du 15 juillet, Félix Le Peletier avait lui-même déclaré « n'avoir pu céder qu'à Robespierre un devoir qui lui était si précieux à remplir ».

17022. — Convention nationale. Projet de loi sur l'éducation commune, par Ch. Delacroix, député de la Marne, à la Convention nationale. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 24 p. [*N.* Le38 363. — *P.* 12296*, tome III.]

Réimp. dans Guillaume, tome II, pp. 98-104.

17023. — Convention nationale. Sur l'instruction publique, par Nicolas Hentz, député de la Moselle. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 22 p. [*N.* Le38 354. — *P.* 12296*, tome III.]

Réimpr. dans Guillaume, tome II, pp. 104-114.

17024. — Convention nationale. Projet de décret sur l'éducation nationale, par Léonard Bourdon, député du Loiret. Imprimé par ordre de la Convention. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 27 p. [*N.* Le38 373. — *P.* 12296*, tome Ier.]

Réimpr. dans Guillaume, tome II, pp. 114-128.

17025. — Suite de l'instruction publique, par J.-M. Coupé, député du département de l'Oise. Imprimée par ordre de la Convention nationale. Des Préjugés. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le38 514. — *P.* 12296*, tome III.]

Réimpr. dans Guillaume, tome II, pp. 128-130. Voyez le n° 17010 ci-dessus et le numéro suivant.

17026. — Suite de l'instruction publique, par J.-M. Coupé, député du département de l'Oise. De la Morale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°.

Réimpr. dans Guillaume, tome II, pp. 130-133, d'après un ex. appartenant au Musée pédagogique de Paris, n° 7194c.

17027. — Convention nationale. Observations sur les différents projets d'instruction publique, par J.-M. Coupé, du département de l'Oise. Imprimées par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le38 513. — *P.* 12296*, tome III.]

L'auteur proteste en termes véhéments contre la proposition formulée par Barère à la tribune, le 8 juillet 1793, et reprise par Léonard Bourdon (voyez n° 17024 ci-dessus) d'établir les grandes écoles nationales dans les palais ci-devant royaux et déclare que, s'ils devaient servir à pareil usage, il souhaiterait plutôt les voir détruits par la foudre.

Réimpr. dans Guillaume, tome II, pp. 133-135.

17028. — Convention nationale. Projet de décret sur l'éducation publique, par le citoyen Robespierre, lu dans la séance du 29 juillet 1793. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Le38 350. — *P.* 12296*, tome III.]

Réimpr. dans Guillaume, tome II, pp. 161-170.

17029. — Convention nationale. Discours prononcé à la Convention nationale, dans sa séance du 29 juillet 1793, par le citoyen Raffron, député du département de Paris. Imprimé par ordre de la Convention nationale. De l'Éducation nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le38 359. — *P.* 12296*, tome I.]

Réimpr. dans Guillaume, tome II, pp. 270-271.

17030. — Convention nationale. Discours du citoyen Grégoire, député du département de Loir-et-Cher, sur l'éducation com-

mune, prononcé à la séance du 30 juillet. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.* (1793), in-8°, 10 p. [*N.* Le^{38} 361. — *P.* 12296*, tome III.]

Réimpr. dans Guillaume, tome III, pp. 173-178.

17031. — Convention nationale. Discours sur l'instruction commune, par LÉONARD BOURDON, député du Loiret et membre de la Commission d'instruction publique, prononcé dans la séance du 3 [*sic :* 30] juillet 1793. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 12 p. [*N.* Le^{38} 322.]

Réimpr. dans Guillaume, tome II, pp. 178-185.

17032. — Convention nationale. Discours sur l'éducation commune, prononcé dans la séance du 30 juillet, par LEQUINIO, député du Morbihan. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.* (1793), in-8°, 8 p. [*N.* Le^{38} 362. — *P.* 12296*, tome III.]

Réimpr. dans Guillaume, tome II, pp. 185-188.

17033. — Convention nationale. Opinion de FOURCROY, député du département de Paris, sur le projet d'éducation nationale, de Michel Le Peletier, prononcée dans la séance du 30 juillet 1793. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 10 p. [*N.* Le^{38} 365. — *P.* 12296*, tome III.]

Réimpr. dans Guillaume, tome II, pp. 188-193.

17034. — Convention nationale. Discours sur l'instruction publique, par A.-C. THIBAUDEAU, dans la séance du 1er août 1793. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 11 p. [*N.* Le^{38} 374. — *P.* 12296*, tome III.]

Critique du plan de Michel Le Peletier.
Réimpr. dans Guillaume, tome II, pp. 199-204.

17035. — Convention nationale. Opinion présentée et lue, séance du 1er août 1793, à la Convention nationale, par PIETTE, député des Ardennes à la Convention nationale. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 4 p. [*N.* Le^{38} 375. — *P.* 12296*, tome III.]

Sur le plan de Michel Le Peletier.
Réimpr. dans Guillaume, tome II, pp. 205-206.

17036. — Convention nationale. Rapport de LÉONARD BOURDON, au nom de la Commission d'instruction publique, prononcé le 1er août. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 14 p. [*N.* Le^{38} 372. — *P.* 12296*, tome Ier.]

Réimpr. dans Guillaume, tome II, pp. 206-213.

17037. — Convention nationale. Troisième Discours sur l'éducation nationale, par RAFFRON, député de Paris. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 3 p. [*N.* Le^{38} 360.]

Protestation contre la proposition de livrer dès l'âge de cinq ans les enfants à des « pédagogues mercenaires » et revendication des droits imprescriptibles de la famille sur l'éducation première.
Réimpr. dans Guillaume, tome II, pp. 233-234.
Pour les deux premiers discours, voyez les nos 17020 et 17029 ci-dessus.

17038. — Lettre du citoyen FÉLIX LE PELETIER aux membres de la Convention. *Imp. patriotique et républicaine, an II,* in-8°, 14 p. [*N.* Lb^{41} 3157.]

Défense du *Plan* posthume de Michel Le Peletier.
Réimpr. dans Guillaume, tome II, pp. 234-238.

17039. — Convention nationale. Censure publique ou Nécessité de confier à un certain nombre de citoyens instruits et vertueux, choisis et périodiquement renouvelés par la nation, la surveillance des mœurs et de la morale de l'instruction publique, par F. LANTHENAS, député à la Convention par le département de Rhône-et-Loire. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, août* 1793, in-8°, 1 f. et 44 p. [*N.* Le^{38} 376.]

17040. — Convention nationale. Commission proposée par le Comité d'instruction publique, pour l'examen des livres élémentaires (30 août 1793). *S. l. n. d.,* in-4°, 1 p. [*N.* Le^{38} 431.]

17041. — Convention nationale. L'Éducation, cause éloignée et souvent même cause prochaine de toutes les maladies,

proposition soutenue, le 13 septembre 1784, dans les écoles de médecine de Reims, par F. LANTHENAS, député à la Convention nationale par le département de Rhône-et-Loire. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, septembre* 1793, in-8°, 93 p. [*N.* Le[38] 475.]

Le texte de la proposition (latin et français) commence p. 18.

17042. — Convention nationale. Rapport sur les moyens de rassembler les matériaux nécessaires à former les annales du civisme et sur la forme de cet ouvrage, par le citoyen GRÉGOIRE. Séance du 28 septembre 1793, l'an IIe de la République. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Le[38] 473.]

Réimpr. dans Guillaume, tome II, pp. 499-504. Voyez les nos 17064-17065 ci-dessous.

17043. — Convention nationale. Opinion sur l'éducation publique, par MICHEL-EDME PETIT, député du département de l'Aisne, prononcée le 1er octobre 1793, l'an Ier de la République française une et indivisible. Imprimée par ordre de la Convention nationale et envoyée aux départements. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 1 f. et 50 p. [*N.* Le[38] 480.]

Le titre de départ, p. 1, porte : *Seconde partie*. Voyez le no 16988 ci-dessus et le no 17049 ci-dessous.
Réimpr. dans Guillaume, tome II, pp. 541-564.

17044. — Convention nationale. Discours sur l'instruction publique, prononcé à la Convention nationale, par RAFFRON, député de Paris. Le 28 du 1er mois de l'an IIe de la République une et indivisible (19 octobre 1793). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[38] 509.]

Réimpr. dans Guillaume, tome II, pp. 677-679.

17045. — Convention nationale. Projet de décret présenté au nom des Comités d'instruction publique et des finances, pour les écoles nationales. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 2 p. [*N.* Le[38] 510.]

17046. — Convention nationale. Projet de décret sur les écoles nationales, présenté par G. ROMME, au nom de la Commission d'éducation, le 29 vendémiaire an II (20 octobre 1793). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1793, in-8°, 7 p. [*N.* Le[38] 511.]

Réimpr. dans Guillaume, tome II, p. 536.

17047. — Convention nationale. Revision du décret pour l'organisation des premières écoles, faite par le Comité d'instruction publique, conformément au décret du 19 brumaire, qui ordonne que la discussion sera ouverte le 1er frimaire, soit sur le travail du Comité, soit sur celui de la Commission nommée pour le même objet. Imprimée par ordre de la Convention nationale (1er frimaire an II-21 novembre 1793). *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 10 p. [*N.* Le[38] 571.]

17048. — Convention nationale. Opinion de A.-C. THIBAUDEAU, membre de la Convention nationale, sur l'instruction publique, prononcé à la séance du 19 frimaire [an II-9 décembre 1793]. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 10 p. [*N.* Le[38] 598.]

Réimpr. dans Guillaume, tome III, pp. 105-110.

17049. — Convention nationale. Discours sur la revision du décret pour l'organisation des premières écoles faite par le Comité d'instruction publique et sur quelques nouveaux systèmes d'éducation. Par MICHEL-EDME PETIT, député du département de l'Aisne, membre du Comité d'instruction publique. Prononcé le 19 frimaire, l'an IIe de la République française (9 décembre 1793). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 38 p. [*N.* Le[38] 599.]

Réimpr. dans Guillaume, tome III, pp. 112-128.

17050. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret sur l'enseignement libre des sciences et des arts, par FOURCROY, député de Paris. Séance du 21 frimaire an II (11 décembre 1793). *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 20 p. [*N.* Le[38] 2281. — *P.* 12296*, tome III.]

Réimpr. dans Guillaume, tome III, pp. 97-105.

17051. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret (du 21 frimaire an II-11 décembre 1793) formant un plan général d'instruction publique, par G. Bouquier, membre de la Convention nationale et du Comité d'instruction. Imprimés par ordre du Comité. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Le[38] 600.]

Réimpr. dans Guillaume, tome III, pp. 56-62.

17052. — Convention nationale. Plan simple, facile et uniforme, d'une éducation républicaine et populaire, par Delagueulle, député par le département du Loiret. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[38] 364. — *P.* 12296*, tome II.]

Réimp. dans Guillaume, tome III, pp. 128-132. Ce *Plan* est annoncé dans le n° 453 du *Journal des débats et des décrets* correspondant au 25 frimaire an II (15 décembre 1793).

17053. — Décret (n° 1981) de la Convention nationale du 29 frimaire an II 19 décembre 1793) sur l'organisation de l'instruction publique. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* p. Z. 150, tome XXII.]

17054. — Convention nationale. Instruction publique, par L. Portiez, député du département de l'Oise, sur les discours de Fourcroy, Bouquier et Thibaudeau. Prononcé dans la séance du 2 nivôse l'an II de la République une et indivisible (22 décembre 1793). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 10 p. [*N.* Le[38] 618. — *P.* 12296*, tome III.]

Réimpr. dans Guillaume, tome III, pp. 200-205.

17055. — Convention nationale. De l'Éducation nationale, par Jean-Marie Calès, député de la Haute-Garonne. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Le[38] 366. — *P.* 12296*, tome III.]

Réimpr. dans Guillaume, tome Ier, pp. 267-272 des *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique*, comme se rapportant à la discussion des projets de Condorcet et de Durand-Maillanne ; en réalité, ainsi que M. Guillaume l'a constate plus tard (tome III, p. 132), le travail de Calès est annoncé dans le n° 465 du *Journal des débats et des décrets* correspondant au 7 nivôse an II (27 décembre 1793).

17056. — Convention nationale. Rapport sur les inscriptions des monuments publics, par le citoyen Grégoire. Séance du 22 nivôse an II (11 janvier 1794).

Voyez le n° 12081 ci-dessus. Réimpr. dans Guillaume, tome III, pp. 261-263.

17057. — Convention nationale. Instruction publique. Rapport sur l'ouverture d'un concours pour les livres élémentaires de la première éducation, par Grégoire. Séance du 3 pluviôse, l'an II de la République une et indivisible (22 janvier 1794). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Le[38] 662. — *P.* 12296*, tome III.]

Réimpr. dans Guillaume, tome III, pp. 364-370.

17058. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret présentés au nom du Comité de salut public sur les idiomes étrangers et l'enseignement de la langue française, par B. Barère, dans la séance du 8 pluviôse, l'an IIe de la République (27 janvier 1794). Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Le[38] 673. — *P.* 12296*, tome III.]

Réimpr. dans Guillaume, tome III, pp. 349-355.

17059. — Convention nationale. Quelques Idées sur les arts, sur la nécessité de les encourager, sur les institutions qui peuvent en assurer le perfectionnement, et sur divers établissements nécessaires à l'enseignement public, adressées à la Convention nationale et au Comité d'instruction publique, par Boissy d'Anglas, député du département de l'Ardèche. Imprimées par ordre de la Convention nationale (25 pluviôse an II-13 février 1794). *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 47 p. [*N.* Le[38] 697.]

Réimpr. en partie dans Guillaume, tome III, pp. 637-656.

17060. — Discours sur la nécessité de rapporter le décret du 30 [29] frimaire relatif à l'organisation du premier degré d'instruction, par Michel-Edme Petit, dé-

puté du département de l'Aisne, membre du Comité d'instruction publique, prononcé le 29 pluviôse an II (15 février 1794). *Imp. Ve Hérissant. S. d.*, in-8°, 30 p. [*N.* Le38 2194.]

Réimpr. dans Guillaume, tome III, pp. 416-428.

17061. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret sur le dernier degré d'instruction, par G. Bouquier, présentés au nom du Comité d'instruction publique, le 24 germinal an II (13 avril 1794). Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 23 p. [*N.* Le38 760.]

Réimpr. dans Guillaume, tome III, pp. 571-581. Voyez le numéro suivant.

17062. — Convention nationale. Courtes Observations sur le projet de décret présenté au nom du Comité d'instruction publique sur le dernier degré d'instruction, adressées à la Convention nationale par Boissy d'Anglas, député du département de l'Ardèche. Imprimées par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale*, 28 *germinal an II* (17 avril 1794), in-8°, 15 p. [*N.* Le38 772.]

17063. — Convention nationale. Instruction publique. Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française, par Grégoire. Séance du 16 prairial, l'an IIe de la République une et indivisible (4 juin 1794), suivi du décret de la Convention nationale. Imprimés par ordre de la Convention nationale et envoyés aux autorités constituées, aux sociétés populaires et à toutes les communes de la République. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 28 p. [*N.* Le38 810.]

Voyez le numéro suivant.

17063a. — Convention nationale. Instruction publique. Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois, par Grégoire... *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 19 p. [*N.* Le38 810 A.]

Le catalogue imprimé de la B. N. enregistre également une traduction italienne de ce Rapport célèbre (Le38 811) imprimée, comme l'original, à l'imprimerie Nationale.

Dès 1790, Grégoire avait adressé à de nombreux correspondants une circulaire très détaillée par laquelle il les invitait à lui faire connaître toutes les particularités qui se rattachaient à la question, et son appel avait été entendu : il reçut aussi, après la publication de son Rapport, d'autres communications relatives au même objet; M. A. Gazier a publié, dans la *Revue des langues romanes* et fait tirer à part cette correspondance sous le titre de : *Lettres à Grégoire sur les patois de France* (1790-1794)..., *suivies du Rapport de* Grégoire *à la Convention et de lettres de* Volney, Merlet-Laboulaye, *etc.*, *avec une introduction et des notes* (1879, in-8°).

17064. — Convention nationale. Rapport au nom du Comité d'instruction publique, sur la rédaction du recueil des actions héroïques des républicains français. Séance du 13 messidor [an II-1er juillet 1794]. Par A.-C. Thibaudeau. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le38 835.]

Modification apportée à la rédaction de ces annales à partir du cinquième numéro dont le manuscrit était l'œuvre du rapporteur lui-même.
Voyez le n° 17042 ci-dessus et le numéro suivant.

17065. — République française. Instruction nationale. Les Représentants du peuple composant le Comité d'instruction publique à tous les citoyens français et particulièrement aux corps constitués, aux bataillons et aux sociétés populaires. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 2 p. [*N.* Le38 836.]

Signée : G. Romme, président. Au sujet du recueil qui fait l'objet du numéro précédent. Un second ex. de cette circulaire est porté au catalogue de la B. N. sous la cote Lb41 901.

17066. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret présentés au nom du Comité d'instruction publique, par Thibaudeau, dans la séance du 18 messidor [an II-6 juillet 1794] sur l'organisation d'un jury pour juger les livres élémentaires déposés au concours ouvert par le décret du 9 pluviôse. Imprimé par ordre de la la Convention. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Le38 839. — *P.* 12296*, tome III.]

17067. — Convention nationale. Des voyages et de leur utilité dans l'éducation, par L. Portiez, député de l'Oise. *Imp. Na-*

tionale. S. d., in-8°, 26 p. [*N.* Le[38] 843. — *P.* 12296*, tome III.]

17068. — Convention nationale. Louis Portiez, député de l'Oise, sur l'instruction publique. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. et 1 f. non chiffré. [*P.* 12296*, tome Ier.]

Le feuillet non chiffré contient un erratum pour l'écrit intitulé : *Des Voyages.*

17069. — Convention nationale. Rapport sur l'établissement des écoles normales, par Lakanal. Séance du 2 brumaire, l'an III de la République (23 octobre 1794). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, brumaire an III*, in-8°, 16 p. [*N.* Le[38] 1018.]

17070. — Convention nationale. Rapport et Projet de loi sur l'organisation des écoles primaires, présentés à la Convention nationale, au nom du Comité d'instruction publique, par Lakanal, à la séance du 7 brumaire an III [28 octobre 1794]. *Imp. Nationale, brumaire an III*, in-8°, 16 p. [*N.* Le[38] 1025.]

17071. — Liberté, Égalité. Tableau des attributions de la Commission exécutive de l'instruction publique, rue Vaugirard, au Petit Luxembourg. *S. l. n. d.*, in-folio plano. [*N.* Lf[144] 2.]

Signé : les membres composant la Commission : Garat, Ginguené, Clément de Ris.

17072. — Extrait du registre des délibérations du Comité d'instruction publique. Ce 28 brumaire l'an III (18 novembre 1794). *Imp. des Sciences et Arts. S. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Lf[144] 3.]

Organisation des écoles primaires.
P. 3-8, *la Commission exécutive de l'instruction publique aux directoires des districts de la République française*, circulaire signée : Garat, Clément de Ris, Ginguené, adjoint.

17073. — Convention nationale. Rapport fait au nom du Comité d'instruction publique, par Lakanal. Réimprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, ventôse an III*, in-8°, 12 p. [*N.* Le[38] 1251.]

Création des écoles centrales.

17074. — Convention nationale. Aperçu des dépenses des divers objets d'instruction publique, présenté au Comité d'instruction publique, par Lakanal, député à la Convention nationale par le département de l'Ariège. Imprimé par ordre du Comité d'instruction (*sic*). *Imp. Nationale, floréal an III*, in-8°, 10 p. [*N.* Le[38] 1440.]

17075. — Convention nationale. Des Écoles du peuple ou des Premières Écoles, par J.-M. Coupé (de l'Oise). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, thermidor an III*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[38] 2195.]

Épigr. :

Hos natura modos primum dedit...
Sunt alii quos ipse via sibi reperit usus.
Georg., II.

17076. — Convention nationale. Rapport fait à la Convention nationale, au nom des Comités de salut public et d'instruction publique, par Fourcroy, et Décret sur l'organisation des écoles destinées aux divers services publics de l'État. Séance du 4 vendémiaire l'an IV (26 septembre 1795). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, brumaire an IV*, in-8°, 34 p. [*N.* Le[38] 1675.]

Ecole Polytechnique, écoles d'artillerie, du génie militaire, des ponts et chaussées, des mines (création), de géographie (création), des ingénieurs de vaisseaux, de navigation ; école pratique de marine.
Voyez le numéro suivant.

17077. — Convention nationale. Projet de décret concernant les écoles de services publics, proposé par Fourcroy, au nom des Comités de salut public et d'instruction publique (le 30 vendémiaire an IV-22 octobre 1795). Imprimé par ordre de ces Comités. *Paris, imp. de la République, vendémiaire an IV*, in-8°, 16 p. [*N.* Le[38] 1727.]

Réimpression d'une partie du numéro précédent.

17078. — Rapport sur l'instruction publique, présenté au nom de la Commission des Onze et du Comité de Salut public, dans la séance du 23 vendémiaire [an IV-15 octobre 1795], par P.-C.-F. Daunou.

Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an IV*, in-8°, 26 p. [*N.* Le[38] 2371. — *R.* AD. XVIIIc, 295.]

Organisation des écoles primaires, des écoles centrales, des écoles spéciales, de l'Institut; réglementation des encouragements et honneurs publics et des fêtes nationales.

D. — CORPS LÉGISLATIF (CONSEIL DES ANCIENS ET CONSEIL DES CINQ-CENTS)

17079. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait au Conseil des Cinq-Cents, par LAKANAL, un de ses membres, sur les livres élémentaires présentés au concours ouvert par la loi du 9 pluviôse an II. Séance du 14 brumaire an IV (5 novembre 1795). *Paris, imp. Nationale, brumaire an IV*, in-8°, 39 p. [*N.* Le[43] 7.]

17080. — Corps législatif. Rapport fait au Conseil des Anciens par BARBÉ-MARBOIS, au nom de la Commission nommée par le Conseil, sur la résolution du 28 pluviôse relative aux ouvrages qui doivent servir de livres élémentaires dans les écoles primaires. Séance du 30 ventôse an IV (20 mars 1796). *Paris, imp. Nationale, an IV*, in-8°, 54 p. [*N.* Le[45] 38.]

17081. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de FOURCROY prononcée dans la séance du 11 germinal an IV (31 mars 1796) sur la résolution du 28 pluviôse relative à l'impression des livres élémentaires. *Paris, imp. Nationale, an IV*, in-8°, 20 p. [*N.* Le[45] 44.]

17082. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par L.-S. MERCIER, au nom d'une Commission spéciale, sur l'enseignement des langues vivantes. Séance du 22 messidor, l'an IV (10 juillet 1796). *Paris, imp. Nationale, thermidor an IV*, in-8°, 11 p. [*N.* Le[43] 346.]

Voyez le n° 17084 ci-dessous.

17083. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait au nom du Conseil des Cinq-Cents, par LAKANAL. Séance du 23 messidor an IV (11 juillet 1796). *Paris, imp. Nationale, thermidor an IV*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[43] 347.]

Relatif à la création d'une école spéciale de géométrie et de mécanique.

17084. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Second Rapport de L.-S. MERCIER, fait au nom d'une Commission spéciale, sur l'enseignement des langues vivantes. Du 17 fructidor an IV (3 septembre 1796). *Paris, imp. Nationale, brumaire an V*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[43] 442.]

17085. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de F. LAMARQUE sur l'enseignement des langues vivantes. Séance du 17 fructidor an IV (3 septembre 1796). *Paris, imp. Nationale, fructidor an IV*, in-8°, 14 p. [*N.* Le[43] 443.]

17086. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par PEMARTIN (le 24 vendémiaire an V-15 octobre 1796), sur le traitement des professeurs de l'Université de Paris. *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an V*, in-8°, 4 p. [*N.* Le[43] 517.]

17087. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de JEAN-FRANÇOIS BARAILON sur l'accumulation (*sic*) de places et de traitements ayant pour objet les arts, les sciences et l'instruction publique. Séance du 1er germinal an V (21 mars 1797). *Paris, imp. Nationale, germinal an V*, in-8°, 6 p. [*R.* AD. VIII, 26.]

P. 5-6, Notes sur ou plutôt contre l'Institut, les Ecoles centrales, l'Ecole polytechnique, le Bureau des longitudes et le Museum central des arts.

17088. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par QUATREMÈRE, au nom de la Commission d'instruction publique, sur le mode et l'organisation des biens affectés aux bourses des ci-devant collèges de Paris. Séance du 9 fructidor an V (26 août 1797). *Paris, imp. Nationale, fructidor an V*, in-8°, 14 p. [*N.* Le[43] 1320.]

17089. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport sur l'organisation des écoles spéciales, par P.-C.-F. DAUNOU. Imprimé en exécution d'un arrêté pris

par le Conseil des Cinq-Cents, le 25 floréal dernier. *Imp. Nationale, messidor an V*, in-8°, 67 p. et 1 tableau. [*N.* Le⁴³ 1184.]

Le tableau est intitulé : *Tableau de la dépense de l'instruction publique.*

Le *Rapport* a été réimprimé par M. Liard (voyez n° 16950 ci-dessus), tome Ier, pp. 419-471.

17090. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par PORTIEZ (de l'Oise), au nom de la Commission spéciale chargée d'examiner la pétition des boursiers des ci-devant collèges de Paris. Séance du 15 messidor an V (3 juillet 1797). *Paris, imp. Nationale, messidor an V*, in-8°, 8 p. [*N.* Le⁴³ 1021.]

17091. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait, au nom de la Commission composée des citoyens Dusaulx, Claverie et Galletier aîné, par J. DUSAULX, sur la résolution du 20 messidor an V relative à la jouissance des biens dont les boursiers étaient dotés, etc. Séance du 25 messidor an V (13 juillet 1797). *Imp. Nationale, an V*, in-8°, 8 p. [*N.* Le⁴⁵ 451.]

17092. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre et Projet de résolution sur les pensionnats et autres maisons d'éducation des deux sexes, par J.-P. CHAZAL. Séance du 12 vendémiaire an VI (3 octobre 1797). *Imp. Nationale, vendémiaire an VI*, in-8°, 4 p. [*N.* Le⁴³ 1441.]

Dénonciation des institutions où l'on élevait les enfants dans la haine de la République et proposition de placer les établissements d'éducation des deux sexes sous la surveillance des administrations municipales.

17093. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par ROGER MARTIN sur les écoles primaires, secondaires et centrales, au nom de la Commission d'instruction publique composée des représentants du peuple Chénier, Mortier-du-Parc, Bailly, Gomaire, Sainthorent, Leclerc (de Maine-et-Loire), Villars, Bérenger et Roger Martin. Séance du 6 brumaire an VI (27 octobre 1797). *Imp. Nationale, brumaire an VI*, in-8°, 32 p. [*N.* Le⁴³ 1491.]

17094. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de MARIN sur les projets de résolution présentés au nom de la Commission d'instruction publique. Séance du 11 brumaire an VI (1er novembre 1797). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VI*, in-8°, 14 p. [*N.* Le⁴³ 1501.]

17095. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Observations faites par ROGER MARTIN, rapporteur de la Commission d'instruction publique, sur trois projets de résolution présentés au nom de la même Commission dans la séance du 6 brumaire. Séance du 27 brumaire an VI (17 novembre 1797). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VI*, in-8°, 10 p. [*N.* Le⁴³ 1537.]

17096. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de JEAN-FRANÇOIS BARAILON, député du département de la Creuse, sur les trois projets de résolution relatifs aux écoles primaires, secondaires et centrales, présentés au nom de la Commission d'instruction publique. Séance du 27 brumaire an VI (17 novembre 1797). *Imp. Nationale, frimaire an VI*, in-8°, 16 p. [*N.* Le⁴³ 1534.]

17097. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de LUMINAIS sur le projet de Roger Martin tendant à établir des écoles secondaires et à restreindre le nombre des écoles centrales. Séance du 28 brumaire an VI (18 novembre 1797). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VI*, in-8°, 14 p. [*N.* Le⁴³ 1538.]

17098. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de PISON-DUGALLAND sur le Rapport de la Commission de l'instruction publique. Séance du 28 brumaire an VI (18 novembre 1797). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VI*, in-8°, 10 p. [*N.* Le⁴³ 1539.]

17099. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de JEAN-FRANÇOIS EHRMANN, député par le département du Pas-de-Calais, sur le projet de résolution pour l'organisation des écoles primaires présenté, au nom de la Commission d'instruction publique, par Roger Martin.

Séance du 11 frimaire an VI (1er décembre 1797). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VI*, in-8°, 7 p. [*N.* Le43 1577.]

17100. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de MAUGENEST sur les projets de résolutions relatives aux écoles primaires, secondaires et centrales. Séance du 11 frimaire an VI (1er décembre 1797). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VI*, in-8°, 10 p. [*N.* Le43 1578.]

17101. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de P. MORTIER-DUPARC, député de la Sarthe, sur l'organisation des enseignements primaire et central. Séance du 11 frimaire an VI (1er décembre 1797). *Imp. Nationale, frimaire an VI*, in-8°, 11 p. [*N.* Le43 1579.]

17102. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par LUMINAIS, au nom d'une Commission spéciale composée des représentants du peuple Jean Debry, Mortier du Parc, Roger Martin, Gay-Vernon et Luminais, concernant le mode de surveillance à établir sur les chefs d'établissements particuliers d'instruction et d'éducation, et sur tous les individus privés qui enseignent, soit chez eux, soit chez les autres. Séance du 28 nivôse an VI (17 janvier 1798). *Paris, imp. Nationale, pluviôse an VI*, in-8°, 30 p. [*N.* Le43 1703.]

17103. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport de LUMINAIS sur l'examen de la proposition de Montmayou d'exclure les prêtres catholiques des fonctions de l'enseignement. Séance du 4 germinal an VI (24 mars 1798). *Imp. Nationale, germinal an VI*, in-8°, 4 p. [*N.* Le43 1853.]

17104. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre par J.-A. DULAURE, représentant du peuple, député par le département du Puy-de-Dôme, sur l'instruction publique. Séance du 1er messidor an VI (19 juin 1798). *Paris, imp. Nationale, messidor an VI*, in-8°, 18 p. [*N.* Le43 2062.]

17105. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion faite par HEURTAUT-LAMERVILLE sur l'instruction publique. Séance du 8 messidor an VI (26 juin 1798). *Paris, imp. Nationale, messidor an VI*, in-8°, 12 p. [*N.* Le43 2096.]

17106. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de LEGORREC, représentant des Côtes-du-Nord, sur le rapport des Commissions réunies et des institutions républicaines. Séance du 1er thermidor an VI (19 juillet 1798). *Imp. Nationale, thermidor an VI*, in-8°, 8 p. [*N.* Le43 2164.]

17107. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Message. Extrait des délibérations du Directoire exécutif du 3 brumaire an VII (24 octobre 1798). *Paris, imp. Nationale, brumaire an VII*, in-8°, 22 p. [*M. P.* 11762.]

Exposé de la situation générale de l'instruction publique depuis l'application de la loi du 3 brumaire an IV.

17108. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre par BONNAIRE (du Cher), tendante à mettre à l'ordre du jour l'organisation de l'instruction publique. Séance du 16 brumaire an VII (6 novembre 1798). *Imp. Nationale, brumaire an VII*, in-8°, 4 p. [*N.* Le43 2428.]

17109. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport général, fait par ROGER MARTIN, sur l'organisation de l'instruction publique. Séance du 19 brumaire an VII (9 novembre 1798). *Imp. Nationale, frimaire an VII*, in-8°, 35 p. [*N.* Le43 2438.]

ÉPIGR. :

In hoc aliquid gaudeo discere, ut doceam.
SENEC. *Épist.* VI.

17110. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait, au nom des Comités d'instruction publique et des institutions républicaines, réunies, par HEURTAULT-LAMERVILLE, député du Cher, sur les écoles primaires. Séance du 22 brumaire an VII (12 novembre 1798). *Paris, imp. Nationale, brumaire an VII*, in-8°, 27 p. [*N.* Le43 2440.]

17111. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par BONNAIRE (du

Cher), au nom des Commissions d'instruction publique et des institutions républicaines, réunies, sur les écoles centrales. Séance du 23 brumaire an VII (13 novembre 1798). *Paris, imp. Nationale, brumaire an VII,* in-8°, 30 p. [*N.* Le43 2444.]

17112. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Briot (du Doubs), au nom des Commissions d'instruction publique et des institutions républicaines, réunies, sur l'organisation des lycées. Séance du 27 brumaire an VII (17 novembre 1798). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VII,* in-8°, 39 p. [*N.* Le43 4085.]

17113. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport et Projet de résolution présentés par J.-A. Dulaure, député par le département du Puy-de-Dôme, au nom de la Commission d'instruction publique et des institutions républicaines, sur la surveillance et la police des écoles publiques et particulières. Séance du 2 frimaire an VII (22 novembre 1798). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VII,* in-8°, 32 p. [*N.* Le43 2456.]

17114. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Jean-Edme Boilleau, député de l'Yonne, sur l'organisation des écoles primaires. Séance du 24 nivôse an VII (13 janvier 1799). *Imp. Nationale, pluviôse an VII,* in-8°, 24 p. [*N.* Le43 2687.]

17115. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de J.-P.-F. Duplantier, député de la Gironde, sur l'établissement des écoles primaires nationales. Séance du 24 nivôse an VII (13 janvier 1799). *Imp. Nationale, pluviôse an VII,* in-8°, 12 p. [*N.* Le43 2688.]

17116. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Sherlock, député de Vaucluse, sur la nécessité de rendre l'instruction publique commune à tous les enfants des Français. Séance du 24 nivôse an VII (13 janvier 1799). *Imp. Nationale, pluviôse an VII,* in-8°, 15 p. [*N.* Le43 2689.]

17117. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Bonnaire (du Cher) sur le projet d'organisation des écoles primaires. Séance du 28 nivôse an VII (17 janvier 1799). *Imp. Nationale, pluviôse an VII,* in-8°, 10 p. [*N.* Le43 2703.]

17118. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Bremontier, député du département de la Seine-Inférieure, sur l'organisation des écoles primaires. Séance du 28 nivôse an VII (17 janvier 1799). *Imp. Nationale, pluviôse an VII,* in-8°, 12 p. [*N.* Le43 2704.]

17119. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Challan sur le projet de résolution, présenté au nom de la Commission d'instruction publique, concernant les écoles primaires, par Heurtaut-Lamerville. Séance du 28 nivôse an VII (17 janvier 1799). *Imp. Nationale, pluviôse an VII,* in-8°, 12 p. [*N.* Le43 2705.]

17120. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Joubert (de l'Hérault), sur le projet de résolution présenté par la Commission d'instruction publique sur l'organisation des écoles primaires. Séance du 28 nivôse an VII (17 janvier 1799). *Paris, imp. Nationale, pluviôse an VII,* in-8°, 10 p. [*N.* Le43 2706.]

17121. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Nouvelle Rédaction et Réunion de trois projets de résolution sur l'instruction publique : 1° du projet de résolution sur les écoles primaires, par le représentant du peuple Heurtaut-Lamerville ; 2° du projet de résolution sur les écoles centrales, par le représentant du peuple Bonnaire ; 3° du projet de résolution sur la police et surveillance des écoles publiques et particulières, par le représentant du peuple Dulaure. *Paris, imp. Nationale, pluviôse an VII,* in-8°, 40 p. [*N.* Le43 2801.]

17122. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Pison-Dugalland sur les écoles primaires. Séance du 29 pluviôse an VI [*sic :* an VII] (17 février 1799). *Paris, imp. Nationale, ventôse an VII,* in-8°, 74 p. [*N.* Le43 1778.]

17123. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de SONTHONAX sur le projet présenté par la Commission d'instruction publique relativement aux écoles primaires. Séance du 1er ventôse an VII (19 février 1799). *Imp. Nationale, ventôse an VII,* in-8°, 12 p. [*N.* Le43 2807.]

17124. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par BRÉMONTIER. Séance du 7 ventôse an VII (25 février 1799). *Paris, imp. Nationale, ventôse an VII,* in-8°, 4 p. [*N.* Le43 2824.]

Sur un ouvrage relatif à l'instruction élémentaire, par Germain Lenormand, de Rouen, et non désigné par son titre. Il s'agit très probablement de la *Clé du système métrique et du calcul décimal ou Analyse des poids et mesures.* Rouen, Renoult, an VII, in-8°, 160 p.
Germain Lenormand n'a point d'article dans la *France littéraire*, de Quérard, mais Guilbert, dans ses *Mémoires historiques et littéraires sur les hommes... de la Seine-Inférieure*, et Frère, dans son *Manuel du bibliographe normand*, lui ont consacré chacun une notice ; c'est au second que j'emprunte l'indication précise du travail présenté aux Cinq-Cents.

17125. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre faite par J.-CH. BAILLEUL, membre du Conseil des Cinq-Cents, député par le département de la Seine-Inférieure, sur la discussion relative à l'instruction publique. Séance du 13 germinal an VII (2 avril 1799). *Paris, imp. Nationale, germinal an VII,* in-8°, 26 p. et 1 f. non chiffré. [*N.* Le43 2924.]

Le feuillet non chiffré contient des *Notes*.

17126. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours de HEURTAULT-LAMERVILLE, rapporteur du projet de résolution concernant les écoles primaires, en réponse aux opinions émises à la tribune sur ce projet. Séance du 14 germinal an VII (3 avril 1799). *Imp. Nationale, germinal an VII,* in-8°, 30 p. [*N.* Le43 2928.]

17127. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion d'ANDRÉ (du Bas-Rhin) sur le projet de résolution relatif aux écoles primaires. Séance du 21 germinal an VII (10 avril 1799). *Paris, imp. Nationale, germinal an VII,* in-8°, 20 p. [*N.* Le43 2958.]

17128. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion d'ANDRIEUX (de la Seine) sur l'instruction publique dans les écoles primaires. Séance du 1er floréal an VII (20 avril 1799). *Paris, imp. Nationale, messidor an VII,* in-8°, 40 p. [*N.* Le43 2994.]

17129. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par CHARLES VAN HULTHEM, député du département de l'Escaut, en présentant au Conseil l'« Histoire des mathématiques, par le citoyen Montucla... ». Séance du 18 vendémiaire an VIII (10 octobre 1799). *Imp. Nationale, brumaire an VIII,* in-8°, 7 p. [*N.* Le43 3697.]

17130. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par COUSIN, député du département de la Seine, en présentant au Conseil deux ouvrages du citoyen Brisson. Séance du 17 brumaire an VIII (8 novembre 1799). *Paris, imp. Nationale, an VIII,* in-8°, 3 p. [*N.* Le45 2061.]

Ces deux ouvrages de Mathurin-Jacques Brisson étaient son *Traité élémentaire de physique* (3e édition) et son *Instruction sur les nouveaux poids et mesures* (1799, in-18).

17131. — Compte rendu par PIERRE BENEZECH, ministre de l'intérieur, de son administration depuis le 13 brumaire an IV jusqu'au 13 thermidor an V (1798).

Voyez le n° 12617 ci-dessus.
Ce qui a trait à l'instruction publique occupe dans le premier Compte rendu les pp. 46-59 et dans le second les pp. 31-43.

17132. — Recueil des lettres, circulaires, discours et autres actes publics émanés du Cen FRANÇOIS (de Neufchâteau) pendant ses deux exercices du ministère de l'intérieur (an VII-an VIII).

Voyez les nos 12619 et 12621 ci-dessus.

E. — CORPS LÉGISLATIF (TRIBUNAT) — CONSEIL D'ÉTAT

17133. — Rapport et Projet de loi sur l'instruction publique, par J.-A. CHAPTAL. *Paris, imp. de la République, brumaire an IX,* in-4°, 1 f. et IV-82 p. [*R.* AD. VIII, 23.]

17133ª. — Rapport et Projet de loi sur l'instruction publique, par J.-A. CHAPTAL. *Imp. Crapelet. Paris, Détuville, an IX*, in-8°, 1 f. et 134 p. [*N.* Inv. R. 31074.]

Le feuillet de titre porte en outre : Cet ouvrage fait suite à l'*Essai sur le perfectionnement des arts chimiques en France*, du même auteur.
Sur deux réfutations du Projet de Chaptal, voyez ci-après, § 5.

17134. — Extrait des registres des délibérations du Conseil d'État (séance du 29 germinal an X (19 avril 1802). *Paris, imp. Nationale, floréal an X*, in-8°, 1 f. et 33 p. [*M. P.* 7049*.]

Le faux-titre (il n'y a pas de titre) porte : *Projet de loi sur l'instruction publique.*

17135. — Corps législatif. Discours prononcé par A.-F. FOURCROY, orateur du gouvernement, sur un projet de loi relatif à l'instruction publique. Séance du 30 germinal an X (20 avril 1802). *Paris, imp. Nationale, floréal an X*, in-8°, 43 p. [*N.* Le50 104.]

17136. — Projet de loi sur l'instruction publique et Discours d'A.-F. FOURCROY, orateur du gouvernement, présentés au Corps législatif, le 30 germinal an X (20 avril 1802). *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 33 p. [*N.* Le50 105.]

17137. — Tribunat. Rapport fait, au nom de la section de l'intérieur, par JACQUEMONT sur le projet de loi relatif à l'organisation de l'instruction publique. Séance du 4 floréal an X (24 avril 1802). *Paris, imp. Nationale, an X*, in-8°, 26 p. [*N.* Le51 566.]

17138. — Tribunat. Opinion du citoyen CHALLAN sur le projet de loi relatif à l'instruction publique. Séance du 6 floréal an X (26 avril 1802). *Paris, imp. Nationale, an X*, in-8°, 18 p. [*N.* Le51 568.]

17139. — Tribunat. Observations sur les moyens de faire entrer l'étude de l'agriculture et de l'économie rurale dans le plan proposé par le projet de loi sur l'instruction publique, présentées par le citoyen CHASSIRON, membre du Tribunat, de la Société d'agriculture de Paris et autres Sociétés. Séance du 6 floréal an X (26 avril 1802). *Paris, imp. Nationale, an X*, in-8°, 10 p. [*N.* Le51 569.]

17140. — Tribunat. Opinion de DUCHESNE sur le projet de loi relatif à l'organisation de l'instruction publique. Séance du 7 floréal an X (27 avril 1802). *Imp. Nationale, an X*, in-8°, 18 p. [*N.* Le51 570.]

17141. — Tribunat. Opinion de CARRET (du Rhône) sur le projet de loi relatif à l'instruction publique. Séance du 8 floréal an X (28 avril 1802). *Paris, imp. Nationale, an X*, in-8°, 10 p. [*N.* Le51 571.]

17142. — Tribunat. Opinion de DARU sur l'organisation de l'instruction publique. Séance du 8 floréal an X (28 avril 1802). *Paris, imp. Nationale, an X*, in-8°, 11 p. [*N.* Le51 572.]

17143. — Tribunat. Opinion de DUVIDAL sur le projet de loi relatif à l'instruction publique. Séance du 8 floréal an X (28 avril 1802). *Paris, imp. Nationale, an X*, in-8°, 11 p. [*N.* Le51 573.]

17144. — Tribunat. Opinion du citoyen SIMÉON sur le projet de loi concernant l'instruction publique. Séance du 8 floréal an X (28 avril 1802). *Paris, imp. Nationale, an X*, in-8°, 10 p. [*N.* Le51 574.]

17145. — Corps législatif. Rapport fait par JARD-PANVILLIER, l'un des orateurs du Tribunat au Corps législatif, sur le projet de loi relatif à l'organisation de l'instruction publique. Séance du 10 floréal an X (30 avril 1802). *Paris, imp. Nationale, an X*, in-8°, 26 p. [*N.* Le50 106.]

17146. — Corps législatif. Discours de FOURCROY sur l'instruction publique. Séance du 10 floréal an X (30 avril 1802). *Imp. Nationale, an X*, in-8°, 20 p. [*N.* Le50 107.]

17147. — Corps législatif. Discours prononcé au Corps législatif par SIMÉON, orateur du Tribunat, sur le projet de loi concernant l'organisation de l'instruction publique. Séance du 11 floréal an X (1er mai 1802). *Imp. Nationale, an X*, in-8°, 7 p. [*N.* Le50 109.]

17148. — Corps législatif. Discours prononcé par Rœderer, orateur du gouvernement, sur le projet de loi relatif à l'instruction publique. Séance du 11 floréal an X (1er mai 1802). *Imp. Nationale, floréal an X,* in-8°, 14 p. [*N.* Le50 126.]

17149. — Loi sur l'instruction publique du 11 floréal an X (1er mai 1802). *Paris, imp. Nationale, an X,* in-8°, 64 p. [*M. P.* 10973.]

F. — MUNICIPALITÉ PARISIENNE (1789-1800)

17150. — Ass. rep. Comm. 28 janvier 1790. In-8°, 4 p. [*N.* Lb40 1152*.]

Arrêté acceptant la proposition de Miss Scott Godfrey, qui offrait d'apprendre gratuitement l'anglais à une jeune fille choisie dans chaque district.
Suit le prospectus de ces cours.

17151. — Compte rendu à l'Assemblée générale des représentants de la Commune de Paris, par Brousse-Desfaucherets, lieutenant de maire au département des établissements publics (8 février 1790).

Voyez le n° 13519 ci-dessus.

17152. — Projet d'instruction publique pour le département de Paris, par Peyrard, administrateur du département de Paris et membre de la Commission de l'instruction publique. Imprimé par ordre du Conseil général du département. *Imp. Ballard. S. d.* (1793), in-4°, 8 p. [*N.* Lb40 1325.]

Sur l'ex. de la B. N., p. 7, corrections manuscrites.

17153. — Département de la Seine. Rapport fait au Conseil général le 15 thermidor an VII (3 août 1800), sur l'instruction publique, le rétablissement des bourses, le scandale des inhumations actuelles, l'érection des cimetières, la restitution des tombeaux, mausolées, etc. *Paris, R. Jacquin; Desenne. S. d.* (1800), in-8°, 40 p. [*N.* Lk16 359.]

Par Antoine Quatremère.

§ 5. — Projets, Plans et Vœux présentés par des particuliers.

17154. — De l'Éducation publique et des Moyens d'en réaliser la réforme projetée dans la dernière Assemblée générale du clergé de France, par M. l'abbé Proyart, de plusieurs Académies nationales et étrangères, principal du collège du Puy. *Paris, Ve Hérissant; Théophile Barrois, MDCCLXXXV* (1785), in-12, XVI-220 p. et 2 ff. non chiffrés. [*N.* Inv. R. 23023.]

17155. — Le Rêve d'un pauvre gâcheux sur les défauts de l'éducation des pensions, où l'on révèle quelques abus communs aux pensions de Paris et autres et où l'on fait connaître : 1° l'insuffisance de l'éducation que l'on reçoit dans ces maisons, etc., etc., etc.; 2° que le fouet est une punition indécente, souvent dangereuse et presque toujours inutile; 3° que les férules nuisent aux progrès de ceux surtout qui apprennent l'art d'écrire. Le tout tendant à un projet de réforme absolument indispensable pour l'avantage de l'État, celui des parents, tuteurs et protecteurs de la jeunesse, dont l'éducation intéresse tous les ordres et toutes les classes de la société, mis au jour par le savetier d'à côté, en attendant son réveil. *Berne et Paris, Cailleau,* 1788, in-8°, 56 p. [*P.* 6976.]

Épigr. :

Non ex fumum (sic) sed ex fumo dare linen (sic : lucem).

17156. — Projet d'éducation nationale. *Paris, Gattey,* 1789, in-8°, 16 p. [*M. P.* 6397*]

17157. — Mémoire sur l'éducation des filles, par M. Bachelier, de l'Académie

royale de peinture. *Paris, imp. Royale*, 1789, in-8°, 25 p. [*Br. M.* F. R. *Méth.* 8, 43.]

17158. — A l'Assemblée nationale. Mémoire sur l'éducation de la jeunesse par une méthode d'enseignement tout à fait nouvelle et tout à fait opposée à la routine actuelle. *Paris, Morin*, 1789, in-8°, V-29 p. [*M. P.* 6397*.]

ÉPIGR. :

Quid leges sine moribus
Vanæ proficiunt ?
HORAT., *Od.* L. III, 18.

A quoi servent les lois, inutiles sans mœurs?

17159. — Projet d'éducation pour tout le royaume, précédé de quelques réflexions sur l'Assemblée nationale, par M. l'abbé AUGER, vicaire général de Lescar, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de celle de Rouen. On a mis après l'avertissement un projet de paix et de réconciliation. *Paris, Didot l'aîné et Desenne*, 1789, in-8°, XX-63 p. [*N.* Inv. R. 27129.]

ÉPIGR. :

Nulli servire, nulli imperare.

17160. — Avis aux bons parents ou Plan d'éducation patriotique présenté à l'Assemblée nationale par l'abbé HAZARD, directeur de l'École militaire de Nanterre, etc., etc. *S. l.*, 1789, in-8°, 52 p. [*R.* AD. VIII, 21.]

Considérations générales et réclame pour l'institution de l'auteur.

17161. — Nouveau Plan d'éducation et d'instruction publiques dédié à l'Assemblée nationale, dans lequel on substitue aux universités, séminaires et collèges des établissements plus raisonnables, plus utiles, plus dignes d'une grande nation, aussi propre à former des négociants instruits, de bons marins, des militaires sur lesquels on puisse compter, que des ecclésiastiques respectables, des magistrats éclairés, etc. *Angers, imp. Mame*, 1789, in-8°, 207 p. et 1 f. non chiffré (*errata*). [*N.* Inv. R. 53599.]

L'*Épître* dédicatoire à l'Assemblée nationale est signée VILLIER et datée de Saumur, 20 novembre 1789.

L'auteur appartenait à la congrégation de l'Oratoire.

17162. — Plan d'établissement pour l'instruction publique présenté à Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. *S. l.*, 1790, in-8°, 14 p. [*M. P.* 6397*.]

Signé (p. 11) : GUÉRARD, prêtre. Les trois dernières pages sont remplies par des *Notes*.

17163. — Idées patriotiques sur la méthode et l'importance d'une éducation nationale pour assurer la régénération de la France, par M. RAYMOND DE VARENNES, avocat. *Paris, Garnery; Angers, imp. Pavie*, 1790, in-8°, XXIII-164 p. [*N.* Inv. R. 22928.]

17164. — L'Université à l'agonie ou Projet de réformer incessamment l'éducation, de ne plus la confier à des ecclésiastiques et d'abolir les punitions corporelles. *Paris. S. d.* (1790), in-8°, 12 p. [*Br. M.* F. R. 499, 18.]

Le titre de départ, p. 3, porte en outre : *Lettre d'un jeune étudiant de l'Université de Paris à ses confrères.*

ÉPIGR. :

Pauvres aveugles que nous sommes,
Ciel ! Démasque les imposteurs
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes !
J.-J. R.

Daté de Paris, ce..., l'an IIe de la liberté et signé : DESRAMSER, étudiant en l'Université de Paris.

17165. — Le Cri de la capitale ou Demande des Parisiens à l'Assemblée nationale concernant l'éducation de la jeunesse, la répartition des collèges dans les différents quartiers et les maîtres de pension. *Planche. S. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 29.]

Signé : par M. V.

L'auteur demande la création de collèges ailleurs que dans le quartier de l'Université (où l'on n'en comptait pas moins de onze grands et de vingt-sept petits) et signale les maîtres de pensions comme d'avides marchands. Il ne fait exception que pour l'Ecole du génie, située faubourg Saint-Honoré.

17166. — Palladium de la constitution politique ou Régénération morale de la France : Question importante proposée à l'examen des départements, des districts, etc., et à la décision de l'Assemblée nationale, par M. L. RIVIÈRE. *Chez l'auteur*,

rue de Grenelle-Saint-Honoré, 57, *et chez les marchands de nouveautés*, 1790, in-8°, 32 p. [*Br. M.* F. R. *Méth.* 8, 43.]

ÉPIGR. :

Les universités, les collèges sont-ils utiles ou nuisibles?
MERCIER.

17167. — Coup d'œil sur l'établissement de collèges municipaux, pour les sciences, arts et métiers, en faveur de la jeunesse, par M. DUPAN-TRIEL, géographe du Roi, ancien censeur royal, de la section Notre-Dame. *Paris, Cellot; Fournier*, 1790, in-8°, 38 p. [*Br. M.* F. R., *Méth.* 8, 437.]

17168. — Plan d'éducation présenté à l'Assemblée nationale au nom des instituteurs publics de l'Oratoire (1790).

Voyez les n°s 16754-16757 ci-dessus.

17169. — Projet sur les établissements publics institués pour les sciences et les arts. *S. l. n. d.* (1790), in-8°, 15 p. [*R.* AD. XVIII^c^ 85.]

Plan d'un « ministère littéraire » qui devait avoir sous sa dépendance les trois Académies, le Jardin du Roi, le Collège royal, le Cabinet d'histoire naturelle, l'Académie de chirurgie, la Société royale de médecine, le Cabinet des estampes, auquel il faudrait joindre les dessins du Roi « dont le garde, M. Cochin, vient de de mourir », l'Académie de peinture, le Cabinet des chartes, titres et généalogies, un dépôt géographique formé des cartes appartenant aux diverses administrations, les antiques et médailles, la Bibliothèque du Roi, l'Observatoire, les Gobelins, les manufactures de Sèvres et de la Savonnerie, l'Académie d'architecture, le Cabinet des machines et enfin les « curiosités de l'art », telles que « les armes de nos anciens rois, la chapelle du cardinal de Richelieu, l'armure et l'équipement de l'ambassadeur turc, les trésors de Saint-Denis, les vêtements, armes, ustensiles des Chinois et d'autres peuples étrangers » ; à ce propos, l'auteur rappelle la riche collection formée par M. Bertin à grands frais et souhaite qu'elle soit pas dispersée après sa mort.

17170. — Vues sur l'enseignement public, par M. LACÉPÈDE, garde du cabinet d'histoire naturelle du jardin du Roi et membre de plusieurs Académies (23 juin 1790). *Paris, Desenne, MDCCXC* (1790), in-4°, 1 f. et 37 p. [*N.* Inv. R. 7774.]

17171. — Troisième Adresse à l'Assemblée nationale, par un négociant de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 29.]

Projet de réforme dans les collèges, « par un bon père de famille qui voit avec peine ses enfants jouir de congés multipliés et qui ne respire (*sic*) qu'après une nouvelle organisation ».

17172. — Discours sur la suppression des couvents de religieuses et sur l'éducation publique des femmes, par Mme DE BRULART, ci-devant Mme DE SILLERY, gouvernante des enfants de la maison d'Orléans. *Paris, Onfroy*, 1790, in-8°, XXIV 84 p. [*N.* Lb^39^ 8136.]

17173. — Discours sur l'éducation du peuple, par Mme DE BRULART, ci-devant Mme DE SILLERY. *Paris, Onfroy ; Née de la Rochelle*, 1791, in-8°, 36 p. [*M. P.* 6397*.]

17174. — De l'Établissement des connaissances humaines et de l'instruction publique dans la constitution française, par P.-L. LACRETELLE. *Paris, Desenne*, 1791, in-8°, 2 ff. et XXXII-314 p. [*M. P.* 8661.]

17175. — Mémoire sur l'éducation française, suivi d'un projet de décret, par M. l'abbé AUDREIN, vice-gérant du collège des Grassins. Présenté à l'Assemblée nationale, le 11 décembre 1790. *Paris, Volland*, 1791, in-4°, IV-100 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Inv. R. 6907. — *R.* AD. VIII, 21.]

ÉPIGR. :

Una gens, una mens.

17176. — Éducation. Plan proposé aux représentants de la nation, par M. ARNAULD, instituteur. *S. l. n. d.* (1791), in-8°, 8 p. [*M. P.* 11711.]

17177. — Organisation des écoles nationales, rédigée par l'abbé AUGER, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, d'après les conférences tenues chez M. Gossin, député de Bar-le-Duc, avec M. Paris, de l'Oratoire, M. Cerisier, professeur émérite de l'Université de Paris, et d'autres personnes. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, VIII-43 p. [*N.* Rp. 7675.]

17178. — Mémoire sur l'instruction et l'éducation nationales, avec un projet de décret et règlement constitutionnel pour les jeunes gens réunis dans les écoles publiques, suivi d'un Essai sur la manière de concilier la surveillance nationale avec les droits d'un père sur ses enfants dans l'éducation des héritiers présomptifs de la couronne, par Léonard Bourdon de La Crosnière, avocat, l'un des électeurs de 1789 et des représentants de la Commune de Paris. *Paris, an second de la liberté* (1791), *imp. Cailleau,* in-8°, VIII-130 p. [*N.* Inv. R. 22944.]

L'auteur prévient que la partie « morale » de cet ouvrage n'est, à proprement parler, qu'une nouvelle édition de celui qu'il avait fait imprimer en 1788 sous le titre de : *Plan d'éducation nationale* et que je ne connais pas.

Alex. de Beauharnais avait présenté à la Société des Amis de la constitution, le 11 mars 1791, un rapport sur le *Mémoire* de Léonard Bourdon; voyez tome II de la *Bibliographie*, n° 9127.

17179. — L'Éducation des Français (6 avril 1791). *Imp. L.-F. Longuet. S. d.*, in-8°, 8 p. [*M. P.* 11715.]

De l'aveu de l'auteur, ces quelques pages étaient empruntées, avec diverses modifications exigées par les circonstances, à un opuscule intitulé : *l'Art des langues ou Essai sur la véritable manière d'apprendre les langues et spécialement la langue latine* (Paris, Cellot, 1777, in-12), que Barbier attribue à Athanase-Alexandre Clément de Boissy.

17180. — Projet d'éducation nationale, par M. Paris, de l'Oratoire, de plusieurs Académies et Sociétés littéraires. *Paris, imp. L. Potier de Lille,* 1791, in-8°, 31 p. [*R.* AD. VIII, 24.]

17181. — Sur l'Éducation nationale et publique, opuscule esquissé par un père riche de six enfants. *S. l*, 1791, in-8°.

Par Thiroux, selon Barbier et Quérard qui ne donnent pas d'autres indications sur l'identité du personnage.

17182. — Appel aux Françaises sur la régénération des mœurs, et Nécessité de l'influence des femmes dans un gouvernement libre, par Etta-Palm, née d'Aelders (30 décembre 1790-12 juin 1791). *Imp. du Cercle social* (1791), in-8°, 2 ff. et 46 p. [*N.* Lb[39] 9980.]

17183. — Plan d'éducation nationale ou Quelques Réflexions rapides présentées à l'Assemblée nationale sur la création de nouveaux collèges, par M. Ducastelier, ex-chanoine régulier. *Paris*, 1791, in-8°, 25 p.

D'après la *Feuille de correspondance du libraire*, de 1791, n° 470.

17184. — Projet d'éducation nationale présenté à l'Assemblée nationale, le 10 juillet 1791, et agréé par elle, par D. Ferlus, de la ci-devant congrégation de Saint-Maur, principal de l'école militaire de Sorèze. *Paris, Belin,* 1791, in-8°, 94 p. [*N.* Inv. R. 35813.]

On lit, p. 94 : « Fin de la première partie. » La seconde n'a pas été publiée.

17185. — L'Ami de la jeunesse ou Plan de réforme dans les pensions, par M. L.... Gratieux. *Paris, imp. Chalon,* 1791, in-8°, X-55 p. [*R.* AD. VIII, 21.]

17186. — Plan d'éducation particulière dédié à tous les ecclésiastiques du royaume et notamment aux instituteurs de la jeunesse, par un soi-disant misanthrope. *Paris*, 1791, in-18, 65 p.

D'après la *Feuille de correspondance du libraire*, de 1791, n° 1440.

17187. — Plan d'éducation nationale considéré sous le rapport des livres élémentaires, par Étienne Barruel. *Paris, Desenne,* 1791, in-8°, 2 ff., 215 p. et 1 tableau. [*N.* Inv. R. 21967.]

Le titre est suivi d'une dédicace aux Amis de la constitution.

17188. — Essai ou Projet d'éducation nationale pour les hommes, par M. Fontaine de Saint-Fréville, chef d'une maison d'éducation, président du Comité de la section du Roule, notable adjoint et caporal volontaire de l'armée parisienne. *A Paris, chez l'auteur, au haut de la Petite-Pologne,* 1791, in-8°, 1 f. et 86 p. [*R.* AD. VIII, 21.]

17189. — Vues proposées dans l'Assemblée des Amis de la constitution séant aux Jacobins-Saint-Honoré pour éclairer le peuple des campagnes, le 21 septembre 1791. *Imp. du Patriote français. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 21.]

Signées : J.-M. Coupé, curé de Sermaise près Noyon, député du département de l'Oise à la nouvelle législature et membre de la Société des Amis de la constitution.

Très curieuses considérations sur le moyen d'instruire les habitants des campagnes par la voie des journaux, des almanachs, des chansons, des spectacles et des danses.

17190. — Réflexions d'un citoyen sur ce qui intéresse le plus essentiellement le bonheur de tous les ordres de la société, adressées à l'Assemblée nationale, spécialement sur l'éducation, les subsistances, la santé, les mœurs et l'ordre public, par G. Daignan, médecin ordinaire du Roi, consultant des camps des armées et des hôpitaux de S. M., ci-devant premier médecin de ses armées de Bretagne et de Genève. *Paris, Lamy. S. d.* (1791), in-8°, 80 p. [*N.* Lb39 4726.]

17191. — Pères de famille, plan d'éducation tracé par un père octogénaire, pour l'instruction de son fils encore dans l'adolescence. *Paris, imp. Chambon*, 1792, in-8°, 67 p. [*Br. M.* F. R. 500, 4.]

L'ex. du British Museum porte cette note : « Par M. le marquis de Villers, ancien capitaine aux gardes, maréchal de camp, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Son adresse : à sa terre de Mormoulin, près Maintenon, route de Chartres. »

17192. — Réflexions sur l'éducation, par J.-B. Maudru, auteur du « Nouveau Système de lecture applicable à toutes les langues ». Seconde édition. *Paris, chez l'auteur, rue Saint-Martin, maison de M. Perret, limonadier; Bleuet père*, 1792, in-8°, 48 p. (la dernière non chiffrée) et 3 tableaux. [*R.* AD. VIII, 21.]

L'auteur avait d'abord présenté son travail à un concours ouvert par l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg et n'ayant pu récupérer son manuscrit, il l'avait, autant qu'il avait pu, reconstitué de mémoire.

17193. — Études sur l'éducation, par F.-J.-P. Aubert. *Paris, imp. des Amis de l'ordre, rue des Prêtres-Saint-Paul, n° 5*, 1792, in-8°, 122 p. [*M. P.* 6397*.]

Épigraphes empruntées à Lucain.

P. 114-122, *Errata et Éclaircissements.* L'ex. du Musée pédagogique présente en outre, pp. 77-78, des additions et corrections manuscrites de l'auteur.

17194. — Discours sur l'éducation nationale, physique et morale des deux sexes considérée d'après les besoins de l'homme en nature et en société, comme le moyen de développer et d'étendre ses facultés, ses connaissances, ses talents, ses vertus, d'enrichir les familles et l'État, d'éteindre la pauvreté et la mendicité, de multiplier les forces vivantes de la nation par une plus grande population et de fonder le bonheur individuel, domestique et national sur les constitutions de la nature et de l'Empire français, pour servir de prospectus aux ouvrages d'éducation et d'économie de M. Jean Verdier, instituteur de la jeunesse, docteur en médecine, médecin orthopédiste, licencié ès lois, etc. *MDCCXCII* (1792), in-8°, 16 p. [*N.* Rp. 4670. — *P.* 12296*, tome III.]

Le *Plan d'éducation* devait former un volume in-8° et se vendre au domicile de l'auteur, hôtel Bazancourt, quai Saint-Bernard, et chez Onfroy; il n'a pas paru. On trouve dans *la France littéraire*, de Quérard, une longue notice biographique et bibliographique sur Verdier qui semble avoir été rédigée par lui-même.

17195. — Projet d'éducation publique, par A.-E.-N. Odoard-Fantin, citoyen français de la section de la Cité. *Imp. C.-F. Perlet. S. d.* (1792 ?), in-8°, 6 p. [*P.* 12296*, tome II.]

L'auteur est plus connu sous le nom de Fantin des Odoards (Antoine-Etienne-Nicolas). La brochure décrite ici n'est citée ni par Quérard, ni par Ad. Rochas (*Biographie du Dauphiné*).

17196. — Lettre au Comité de l'instruction publique (25 mars 1792). *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lb39 10511.]

Signée : M.-L.-E. Sédillez, de Nemours, député de Seine-et-Marne.

Sur la nécessité de répandre l'instruction publique.

17197. — Mémoire sur les moyens d'établir avec économie le plus grand nombre

d'écoles primaires et secondaires, par Bachelier, directeur de l'École gratuite de dessin. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1792, in-4°, 7 p. [*R.* AD. VIII, 29.]

17198. — Réflexions sur l'instruction publique, présentées à la Convention nationale par le Bureau de consultation des arts et métiers. *Imp. Dupont père et fils. S. d.*, in-8°, 22 p. [*R.* AD. VIII, 22.]

Rédigées par Lavoisier, au nom d'une Commission où il avait pour collègues Fourcroy, Desaudray, Hassenfratz et Borda.

Tirées à deux mille ex., ces *Réflexions*, distribuées dans les premiers jours d'août 1793 à la Convention, furent réimprimées au même nombre, avec quelques modifications et un projet de décret, dans le format in-4°.

Voyez le numéro suivant.

17198ᵃ. — Réflexions sur l'instruction publique présentées à la Convention... par le Bureau de consultation des arts et métiers. *Imp. des citoyens Du Pont. S. d.*, in-4°, 27 p. [*N.* Inv. R. 8373.]

Réimpr. par M. Ed. Grimaux dans les *Œuvres* de Lavoisier, tome VI, pp. 516-558. Voyez Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention*, tome II, pp. LVI-LIX et 902-907.

17199. — Coup d'œil sur l'éducation publique, par le citoyen Legendre... Imprimé par ordre de la section du Louvre (9 novembre 1792).

Voyez tome II de la *Bibliographie*, n° 8409.

17200. — Aperçu d'un plan d'éducation publique, avec quelques idées sur l'homme considéré sous deux aspects : d'homme naturel et d'homme social. *Paris, l'an quatrième de la liberté* (1792), in-24, 4 ff. non chiffrés et 96 p. [*M. P.* 34007.]

La dédicace au président de l'Assemblée nationale [législative] est signée Quénard, ancien représentant de la Commune de Paris, conseil officieux et citoyen de Nanterre.

Imprimé par l'auteur lui-même à 12 exemplaires.

17201. — Vues générales sur l'éducation à donner aux garçons dans la République française. *Imp. Pain. S. d.*, in-8°, 16 p. [*P.* 12296*, tome III.]

Signées : Par un citoyen de la section des Tuileries.

17202. — Avis sur l'éducation de la jeunesse, par Pierre Gadolle. *Paris, imp. René Legrand, rédacteur du « Journal du soir », rue de Chartres, n° 67, l'an premier de la République, MDCCXCII* (1792), in-8°, 40 p. [*P.* 12296*, tome II.]

L'auteur donne, en terminant, son adresse : Rue de l'Arcade, n° 2, près de la Petite-Pologne, à Paris.

17203. — Réflexions sommaires sur l'éducation publique, par le républicain J.-H. Hassenfratz. *Imp. Guillaume et Pougin. S. d.*, in-8°, 7 p. [*P.* 12296*, I.]

Dénonciation à la Société des Amis de la constitution du projet de Sieyès appuyé par Lakanal. Voyez le n° 17013 ci-dessus.

17204. — Bases ou Plan général de l'instruction publique, avec invitation aux sections de Paris de le présenter à la Convention, par le citoyen Devillaines le jeune. *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1793, in-8°, 1 f. et 92 p. [*Br. M.* F. R. 499, 1.]

Épigr. :

L'erreur est le plus grand fléau du genre humain.

Voyez aussi le n° 17212 ci-dessous.

17205. — Lettre anonyme écrite à un membre de la Convention nationale, le 14 août 1793, l'an deuxième de la République une et indivisible. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*P.* 12296*, tome Iᵉʳ.]

L'auteur établit par ses calculs que le décret rendu la veille sur les écoles primaires était inexécutable.

17206. — Précis ou Analyse d'un plan d'instruction publique. De l'Ordre à donner à l'arrangement des bibliothèques et des Écoles à fonder pour la propagation et la conservation des arts et des sciences. *Paris, Rainville*, 1793, in-4°, 62 p.

D'après les *Nouveautés politiques et littéraires* (voyez l'Introduction du tome Iᵉʳ de la *Bibliographie*, p. XXX-XXXII.)

17207. — Plan d'études provisoires, par les citoyens Crouzet, principal du collège du Panthéon-Français et Mahérault, professeur au même collège. Imprimé par ordre du département de Paris. *L'an second de la République. Imp. Ballard*, in-8°, 1 f. et 35 p. [*P.* 12296*, tome Iᵉʳ.]

17208. — L'Étude de la nature en général et de l'homme en particulier, considérée dans ses rapports avec l'instruction publique, par B.-E. Manuel. *Paris, chez les directeurs de l'imprimerie du Cercle social,* 1793, *l'an IIe de la République,* in-8°, 52 p. [*M. P.* 7606.]

17209. — Lettres républicaines contenant les principes de l'éducation, du civisme, de la morale, de la civilité et de toutes les vertus qui font les bons citoyens, par Chemin fils, auteur de plusieurs ouvrages d'instruction publique. *Paris, imp. de l'auteur, rue Glatigny, n°* 10, *en la Cité, au bas du pont de la Raison, an II,* in-18, 72 p. [*M. P.* 40106*.]

A la suite, *Avis* donnant la liste raisonnée des publications faites ou déposées à la même adresse et terminé par la griffe de l'éditeur (6 p.).

17210. — Principes élémentaires d'éducation républicaine, ouvrage dont le manuscrit a été lu et remis au Comité d'instruction publique de la Convention nationale, le 27 frimaire [an II-18 décembre 1793], par le sans-culotte Darparens, né à Auch, département du Gers, habitant Paris depuis le 20 mars 1792. *Paris, imp. des Sans-Culottes. S. d.,* in-8°, 24 p. [*N.* Lb[41] 3590. — *M. P.* 11757.]

Le travail de Darparens fut, en effet, lu à la séance du Comité du 27 frimaire an II et son manuscrit est conservé aux Archives nationales (cf. Guillaume, tome III, p. 166.]

17211. — Plan d'éducation générale, présenté au Comité d'instruction publique deux jours avant l'arrestation de Bazire, alors secrétaire du Comité, et demeuré sous les scellés jusqu'au mois messidor an II de la République une et indivisible, par le c^en Desforges. *Paris, imp. R. Vatar. S. d.,* in-8°, 1 f. et 61 p. [*M. P.* 6397*.]

17212. — L'Erreur est ton bourreau. Lis. *Imp. de la Société typographique. S. d.,* in-folio plano. [*M. P.* 11709.]

Signée : Devillaines, marchand, de la section du Panthéon-Français.

En faveur de la diffusion de l'instruction publique. L'auteur rappelle dans une note le travail cité sous le n° 17204 ci-dessus.

17213. — Le Vœu de la nature et de la constitution de l'an III sur l'éducation générale applicable dans ce moment à celle des Orphelins des Défenseurs et autres Enfants ou Élèves de la patrie, par le c^en Léonard Bourdon. *Imp. de l'Institut national des Aveugles travailleurs; Desenne,* in-4°, 19 p. [*N.* Rp. 13880.]

17214. — Réflexions sur l'état actuel de l'instruction publique en France, lues à la séance extraordinaire du Lycée des Arts, le 10 frimaire an V (30 novembre 1796), pour l'ouverture des cours. *Imp. Renaudière. S. d.,* in-8°, 16 p. [*Br. M.* F. R. 499, 11.]

Signées : F.-V. Mulot, ex-président.

17215. — Considérations générales sur l'instruction publique. Mémoire lu à la classe des sciences morales et politiques de l'Institut national, le 17 fructidor an V (3 septembre 1797), par le cit. Mentelle, membre de l'Institut national et professeur aux écoles centrales du département de la Seine. *Paris, chez l'auteur, cour du Louvre, n°* 7 ; *Desenne, an VI,* in-8°, 27 p. [*M. P.* 11780.]

17216. — Pétition au Conseil des Cinq-Cents sur l'éducation commune, par Léonard Bourdon (4 brumaire an VI-25 octobre 1797). *Imp. de la rue de l'Université. S. d.,* in-8°, 12 p. [*R.* AD. VIII, 23.]

17217. — Liberté. Égalité. Instruction publique. Adresse aux Conseils des Cinq-Cents et des Anciens. Paris, ce 20 frimaire an VI (10 décembre 1797). *S. l. n. d.,* in-8°, 7 p. [*R.* AD. VIII, 23.]

Signée : Boname.

Pressant appel en faveur de l'organisation de l'instruction publique.

17218. — Instruction fraternelle du général Buonaparte aux pères et mères, sur l'éducation de la jeunesse. *Allut. S. d.* (1797), in-8°, 4 p. [*N.* Lb[42] 1701.]

Signée : Buquet.

Contre le jeu et l'oisiveté.

17219. — Mémoire sur l'inviolabilité du droit de parenté relativement à l'éducation des enfants. (Remis dans le temps au

citoyen Jean Debry, député au Corps législatif. Faconin, 22 vendémiaire an VI (13 octobre 1798). *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lf144 4.]

Signé : LAMBERT.
Protestation contre la motion de Chazal (voyez le n° 17092 ci-dessus) tendant à placer les pensionnats et autres établissements libres sous la surveillance des municipalités.

17220. — Observations sur l'instruction publique et particulièrement sur les écoles centrales, par BARRUEL, professeur des écoles centrales de Paris et l'un des examinateurs des élèves de l'École polytechnique. *Paris, Baudouin; Bernard; les frères Desenne, germinal an VIII*, in-8°, 1 f. et 86 p. [*N.* Inv. R. 27722.]

17221. — Vues sur l'organisation de l'instruction publique dans les écoles destinées à l'enseignement de la jeunesse, par le citoyen CHAMPAGNE, membre de l'Institut national et directeur du Prytanée français. *Paris, imp. Setier et Ce; Moutardier, germinal an VIII*, in-8°, 100 p. [*N.* Inv. R. 30985.]

17222. — De l'Administration des établissements d'instruction publique et de la réorganisation de l'enseignement. *Imp. Hacquart, an IX*-1801, in-8°, 22 p. [*N.* Rp. 9593.]

Signé : ARNAULT, membre de l'Institut, de l'Académie de Madrid et chef de la division de l'instruction publique.

17223. — Observations sur le système actuel de l'instruction publique, par le cen DESTUTT-TRACY, membre du Sénat conservateur et membre associé de l'Institut national. *Paris, Ve Panckouke, an IX*, in-8°, VIII-80 p. et 1 tableau plié. [*N.* p. Z. 150, tome XXII.]

17224. — Vues sur l'organisation de l'instruction, avec un projet de loi et un projet de règlement pour les écoles publiques, par J.-B. MAILHAS, professeur à l'École centrale du département des Basses-Pyrénées. *Paris, Obré; Fuchs; Le Normant, an X*, in-8°, 206 p. et 1 f. n. ch. (errata). [*M. P.* 8187*.]

17225. — Dissertation sur le rétablissement de l'instruction publique en France, par le citoyen J. CORBIN. *Paris, Mme Desaint-Leclère, an IX*, in-8°, 30 p.

D'après l'*Annuaire de la librairie française*, de Fleischer (an X-1802), p. 227.

17226. — Plan d'éducation et d'instruction publiques où l'on s'est appliqué à rendre l'éducation et l'instruction plus utiles, plus agréables aux particuliers et moins dispendieuses pour le gouvernement, où l'on donne l'analyse des livres que ce nouveau plan exige et où l'on indique des méthodes propres à produire les heureux effets qu'on s'en promet, par HUBERT WANDELAINCOURT. *Paris, chez la veuve Fournier, an IX*-1801, in-8°, 2 ff. et 116 p. [*N.* Inv. R. 20460.]

Voyez les nos 17004-17006 ci-dessus.

17227. — Sur l'Organisation des premiers degrés de l'instruction publique, par J.-F. SIMON, ex-professeur de langue allemande au Prytanée de Saint-Cyr. *Paris, chez Levrault frères, an IX*, in-8°, 31 p.

D'après l'*Annuaire de la librairie française*, de Fleischer (an X-1802), p. 228.

17228. — Observations sur le rapport et le projet de loi sur l'instruction publique, par J.-A. Chaptal, membre du Conseil d'État, y joint les pièces justificatives pour ces Observations. *Bruxelles, imp. Tutot; à Paris, chez Fuchs, an IX*, in-12, XXVI p.

D'après l'*Annuaire de la librairie française*, de Fleischer (an X-1802), p. 228.
Voyez le n° 17133 ci-dessus et le numéro suivant.

17229. — Examen impartial du rapport et du projet de loi sur l'instruction publique présenté au Conseil d'État, par le c. Chaptal. *Paris, au palais du Tribunat; chez les marchands de nouveautés, an IX*, in-8°.

D'après l'*Annuaire de la librairie française*, de Fleischer (an X-1802), p. 228.
Attribué à J.-A. MÉVOLHON.

17230. — Sur l'Éducation. Notions générales qui peuvent et doivent être adaptées à tous les degrés d'instruction, par ***. *Paris, Baudouin, an X* (1802), in-8°, 1 f. et 41 p. [*N.* Rp. 2672.]

Par JEAN-FRANÇOIS-CHAMPAGNE, d'après Barbier.

§ 6. — Manuels d'enseignement pratique et civique.

17231. — Bibliothèque Gilon. Les Catéchismes révolutionnaires, étude historique et pédagogique sur la morale civique, par PAUL BEURDELEY, avocat à la cour d'appel, maire du huitième arrondissement de la ville de Paris (mairie de l'Elysée). *Paris*, 33, *rue de Seine* [librairie Fischbacher]; *Verviers, pont Saint-Laurent*, 21, 1893, in-8°, 112 p. (la dernière non chiffrée).

17232. — Catéchisme national ou Code religieux, moral et civil, dédié à l'Assemblée nationale et présenté à Mgr le Dauphin, par M. l'abbé HAZARD, prêtre breveté du Roi, instituteur de l'École militaire nationale de Nanterre. *Paris, imp. A.-J. Gorsas*, 1790, in-8°, 3 ff. et 55 p. [*N.* D. Inv. 37441.]

ÉPIGR. :

> Adore un Dieu, sois juste et chéris ta patrie.
> VOLTAIRE.

La dédicace : *A Nosseigneurs les représentants de la nation*, est paginée en chiffres romains et précède le titre.

17233. — Catéchisme du citoyen français, composé de l'esprit et de la lettre de la nouvelle constitution, par M. l'abbé AUGER, vicaire général de Lescar, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, auteur du « Projet d'éducation pour tout le royaume ». *Paris, Crapart. S. d.* (1791), in-24, XII-94 p. (la dernière non chiffrée).

Bibliothèque de M. Edmond Dreyfus-Brisac. Sur le *Projet d'éducation pour tout le royaume*, voyez le n° 17159 ci-dessus.

17234. — Catéchisme moral et républicain, suivi du catéchisme de la Déclaration des droits et de la constitution française, à l'usage des enfants. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, avec le portrait du jeune Barra. *Paris, Lepetit, an II*, in-18, 105 p. [*N.* Lb⁴¹ 5053.]

En regard du titre portrait anonyme de Barra, lauré, en buste, une épée plongée dans le sein. Au-dessous ce distique :

> Barra par sa valeur, son courage et son zèle,
> De nos jeunes guerriers est le parfait modèle.

17235. — Les Décans français. Méditations politiques, morales pour chaque jour de l'année, par C. HUGAND, éditeur. *Paris, Hugand. S. d.*, in-12, 3 ff. et 126 p. [*N.* Lb⁴¹ 3373.]

Le « décan » est un terme d'astronomie par lequel on désigne chaque dizaine de degrés ou le tiers de chaque signe du zodiaque.

17236. — Instructions pour les enfants ou Abrégé des principaux devoirs du bon citoyen, par la citoyenne H***. *Paris, imp. Migneret, an II*, in-12, 14 p. [*N.* Lb⁴¹ 3376.]

17237. — Abécédaire républicain, nouvelle méthode d'enseigner l'A-B-C et à épeler aux enfants en les amusant par des figures agréables et propres à leur faire faire des progrès dans la lecture. *Paris, an II*, in-18.

D'après un catalogue.

17238. — Alphabet des sans-culottes ou Premiers Éléments de l'éducation républicaine, contenant une analyse succincte des devoirs du républicain envers l'Être suprême et ses semblables; la forme et la division de notre gouvernement; l'historique de la Révolution, ses époques les plus glorieuses depuis le 14 juillet 1789 jusqu'à ce jour; le parallèle de notre situation au commencement de la guerre avec celle où nous nous trouvons actuellement et la différence de cette situation d'avec (*sic*) l'état des tyrans coalisés. Dédié aux jeunes sans-culottes. *Paris*,

imp. J.-F. Galetti, an II, in-8°, 16 p. [*P.* 580*.]

ÉPIGR. :

Dans leurs cœurs neufs et purs qui s'ouvrent à la vie
Gravons en traits de feu l'amour de la patrie.

17239. — Alphabet républicain, suivi de conversations simples et à la portée des enfants, propres à leur inspirer l'amour de la liberté, de l'égalité et de toutes les vertus républicaines et à les mettre en état de bien entendre la Déclaration des droits et la Constitution, par CHEMIN fils, auteur de plusieurs ouvrages d'instruction publique. *Paris, chez l'auteur, rue Glatigny, n° 10 en la Cité, au bas du pont de la Raison, an II de la République*, in-18, 36 p. [*N.* Lb[41] 3843.]

Ce petit livre a été l'objet d'une édition « illustrée » que je ne puis citer *de visu*. Voyez le numéro suivant.

17240. — CHEMIN fils. Alphabet républicain orné de gravures et suivi de conversations à la portée des enfants. *Paris, an II*, in-18.

A représente l'Assemblée nationale ; E, Egalité ; H, Hospice d'humanité ; J, Jean-Jacques Rousseau ; P, Piques, etc.
D'après un catalogue.
Voyez le numéro suivant.

17241. — L'Ami des jeunes patriotes ou Catéchisme républicain, dédié aux jeunes martyrs de la liberté, par CHEMIN fils, auteur de l'« Alphabet républicain » accepté par l'Assemblée nationale et approuvé par la Commune de Paris. *Paris, imp. de l'auteur, rue de Glatigny, 7, en la Cité, au bas du pont de la Raison, an II*, in-16, 108 p. [*N.* Lb[41] 3841.]

Frontispice plus que médiocre représentant Barra recevant le coup mortel ; au-dessous, médaillon de Richer et de Pajot.

17241[a]. — L'Ami des jeunes patriotes... par CHEMIN fils. *Paris, l'auteur, an II*, in-18, 72 p. [*N.* Lb[41] 3841 A.]

Le frontispice porte le même intitulé et représente les mêmes personnages, mais l'épisode de la mort de Barra est différent.

17242. — Éléments du jeune républicain. Alphabet composé par un instituteur père de famille, d'après le projet de décret présenté à la Convention nationale pour honorer l'Être suprême, pour célébrer les vertus républicaines et les fêtes décadaires pour le concours. Deuxième édition. *Paris, Fantelin. S. d.*, in-16. [*N.* Lb[41] 3842.]

17243. — Éléments d'histoire naturelle pour les enfants. Imprimé de l'aveu de la section de Guillaume-Tell, ci-devant du Mail, le 18[e] jour du 1[er] mois de la 2[e] année de la République (9 octobre 1793). *A Paris, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 19, et chez quelques-uns des citoyens libraires du Jardin de l'Égalité (imp. Massal-Grandmaison). S. d.*, in-8°, 32 p. [*P.* 12296*, tome VI.]

17244. — Les Droits de l'homme et du citoyen, mis en vers français pour la plus grande facilité des jeunes gens qui les apprennent de mémoire, par le citoyen M..., de la section du Muséum. On a ajouté le texte à côté et l'acte constitutionnel à la suite. *Paris, Lallemand, l'an II de la République françise une et indivisible*, in-18, 70 p. [*N.* Le[38] 306.]

En regard du titre, frontispice anonyme représentant une classe de jeunes garçons : l'un d'eux lit en chaire le texte de la Déclaration que semble commenter un instituteur assis parmi les autres élèves.
Voyez le numéro suivant.

17245. — Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, mise en trente strophes pour être chantée par les hommes libres de tout pays. Paroles du citoyen MENTELLE, de la section du Muséum ; musique du citoyen LANGLÉ, maître de l'École nationale du chant de la section des Gardes-Françaises. Dédiée à tous les sans-culottes de la République. *Paris, imp. des Sans-culottes, maison ci-devant de l'Assomption, rue Saint-Honoré, n° 20 ; Maret ; V[e] Lesclapart. S. d.*, in-8°, 16 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Le[38] 307.]

Sur le titre, après les mots : « Dédiée à tous les sans-culottes », on lit : « Ils sont instamment priés de rejeter les exemplaires qui n'auraient pas le paraphe suivant. » Au-dessous, des caractères grecs forment ce mot inintelligible : *Liataugan*.

17246. — Décadaire républicain ou Calendrier des vertus. Ouvrage périodique, historique, politique et moral, proposé par souscription, par le citoyen DESFORGES, homme de lettres et rédacteur. *Paris, Pain, deuxième année de la République*, in-8°, VI-40 p. [*N.* Lb41 841.]

17247. — Catéchisme du citoyen, à l'usage des jeunes républicains français, par le citoyen SÉRANE, instituteur national, auteur de plusieurs ouvrages sur l'éducation, etc. *Paris, l'auteur, quai de Chaillot, 45; Martin; Gattey; Le Petit; Bailly; Lesclapart, et les marchands de nouveautés. Imp. Martin, an II*, in-8°, 1 f. et II-80 p. [*N.* Lb41 1119.]

17248. — Convention nationale. Annales du civisme et de la vertu. N° 1, présenté à la Convention nationale, au nom de la section du Comité d'instruction publique chargée de leur rédaction, par LÉONARD BOURDON, député par le département du Loiret. Imprimées par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, an II*, in-8°.

Voyez les nos 17042 et 17064-17065 ci-dessus, ainsi que les deux numéros suivants.

17249. — Convention nationale. Recueil des actions héroïques et civiques des républicains français. *Paris, imp. Nationale, an II*, 5 numéros in-8°. [*N.* Ln2 39.]

Les n° 1, intitulé *Annales du civisme et de la vertu*, et les nos 2-4 portent : « Présenté à la Convention nationale au nom de son Comité d'instruction publique, par LÉONARD BOURDON, député par le département du Loiret. Imprimé par ordre de la Convention nationale ». Le n° 5 porte : Par A.-C. THIBAUDEAU. Le nom du nouveau rédacteur est suivi de cette mention : *Armées du Rhin et de la Moselle, campagne d'hiver, l'an IIe de la République*... Un décret de la Convention du 10 nivôse an II ordonna que ce recueil serait envoyé en placards aux municipalités, aux armées, aux Sociétés populaires, aux écoles, etc. Un arrêté du Comité de salut public (28 pluviôse an II) prescrivit le tirage à 150,000 ex. de chaque numéro et autorisa les administrateurs de chaque département à les faire réimprimer selon les besoins de leurs administrés.

Voyez le numéro précédent et le numéro suivant.

17249a. — Recueil des actions héroïques et civiques des républicains français, présenté à la Convention nationale..., par LÉONARD BOURDON... Imprimé par ordre de la Convention nationale. A l'usage des écoles primaires. *Paris, Eugène Onfroy (Orléans, imp. Rouzeau-Montault). S. d.*, in-12.

Réimpr. des quatre premiers numéros de l'article précédent.

Bibliothèque de M. Paul Lacombe.

17250. — Livre indispensable aux enfants de la liberté. Avec figures. Seconde édition, corrigée et augmentée. Par les citoyens DUSAUSOIR et G*****, suppléant à la Convention nationale du département du Mont-Blanc, où ils trouveront : 1° le tableau moral et raisonné des symboles de la République ; 2° un précis historique et moral de quelques fondateurs et des rapports des actions héroïques de quelques martyrs de la liberté ; 3° des moralités générales sur la nécessité des bonnes mœurs et l'émulation des armes dans la République. *Paris, F. Dufart; Langlois; Basset; Caillot; Demoraine, an II*, in-12, 94 p. et 1 f. non chiffré (table des matières). [*N.* Lb41 3375.]

Le titre de départ (p. 5) porte : *Cours d'instruction à l'usage des jeunes républicains*. En regard, neuf figures gravées sur la même pl. et représentant la Nature, la Raison, la Philosophie, la Liberté, l'Egalité, la Fraternité, l'Unité, l'Indivisibilité ou [et] la Mort [aux tyrans].

D'après *les Conventionnels*, de M. Jules Guiffrey (1889, in-8°), le département du Mont-Blanc avait deux suppléants dont le nom commençait par un G : Jean-François Génin, avocat et officier municipal à Chambéry, et Jacques Grenut, employé à l'armée des Alpes : il s'agit évidemment du premier.

17251. — Nouveau Catéchisme républicain à l'usage des sans-culottes et de leurs enfants, présenté à la Convention nationale pour servir dans les écoles publiques. *Paris, Prevost; la citoyenne Langlois; Lefèvre; Basset; Janet; Laurent; Chéreau; la citoyenne Tiger; imp. Cellot. S. d.*, in-18, 72 p.

Bibliothèque de M. Paul Lacombe.

17252. — Le Manuel des jeunes républicains ou Éléments d'instruction à l'usage des jeunes élèves des écoles pri-

maires. Ouvrage contenant un précis sur l'origine de la nation française et sa révolution; un exercice en forme de catéchisme sur l'essence de notre gouvernement républicain; la géographie de la République française; trois tableaux par ordre alphabétique : avec le premier, on peut, quand on a un département, trouver les villes qui en sont le chef-lieu, ainsi que toutes celles qui sont chefs-lieux de districts et de cantons; avec le second, on peut, quand on a un nom de ville, trouver le département, le district ou le canton auquel elle appartient; avec le troisième, on retrouve à quelles ci-devant provinces se rapportent les départements d'aujourd'hui; les Droits de l'homme; un recueil des faits héroïques les plus remarquables par lesquels se sont signalés les républicains français; une estampe représentant le jeune Barra au moment où il est lâchement assassiné par les brigands, avec les faits héroïques qui lui ont mérité les honneurs du Panthéon que la Convention lui a décernés. *Paris, Devaux; Patris, an II*, in-8°, VIII-160 p.

En regard du titre, frontispice anonyme portant en légende quatre vers de Dorat-Cubières :

C'est du jeune Barra qu'ici tu vois l'image...

17253. — Catéchisme français républicain, enrichi de la Déclaration des droits de l'homme et de maximes de morale républicaines propres à l'éducation des enfants de l'un et l'autre sexes, le tout conforme à la constitution républicaine, par un sans-culotte français. *Paris, Debarle, an II*, in-18, VI-54 p. [*N.* Lb[41] 3840.]

Le catalogue de la B. N. enregistre, sous les cotes Lb[41] 3840[a-b], deux réimpressions portant la rubrique de Rouen et de Lyon et le nom de l'auteur : Bias-Parent, agent national à Clamecy. Il est probable que *Bias* est un nom de circonstance adopté par François-Nicolas Parent, rédacteur de la *Feuille villageoise* et d'opuscules de propagande (voyez tome II, n° 10571 et le n° 15886 ci-dessus).

17253[a]. — Catéchisme révolutionnaire ou Histoire de la Révolution française par demandes et par réponses, à l'usage de la jeunesse républicaine... (An II.)

Voyez tome Ier de la *Bibliographie*, n° 355.

17254. — Épîtres et Évangiles du républicain pour toutes les décades de l'année, à l'usage des jeunes sans-culottes..., par Henriquez. (An II.)

Voyez les nos 15875-15876 ci-dessus.

17255. — Manuel républicain, ouvrage destiné aux enfants de l'un et l'autre sexes et à leur inspirer le goût du travail et des vertus républicaines. *Paris, Debarle, an II*, in-18. [*M. P.* 38228.]

17256. — Le Premier Livre républicain pour préparer à l'instruction publique les enfants des deux sexes, présenté à la Convention nationale et accueilli par elle et le Comité d'instruction publique, le 19 nivôse, par le citoyen Macarel, père de famille. *Paris, au bureau de la librairie, rue du Bout-du-Monde*, 154, *an II*, in-16.

Quatorze vignettes à l'eau-forte des plus naïves, accompagnées de légendes explicatives.

Le procès-verbal de la séance du Comité d'instruction publique, du 19 nivôse an II (8 janvier 1794), mentionne le travail de Macarel dans une phrase restée inachevée, et M. Guillaume (tome III, p. 254) dit n'avoir retrouvé ni l'exemplaire envoyé par l'auteur, ni la lettre qui l'accompagnait.

Bibliothèque de M. Ed. Dreyfus-Brisac.

17257. — Catéchisme de morale républicaine pour l'éducation de la jeunesse, rédigé, d'après le décret de la Convention du 9 pluviôse, par le citoyen Bulard, de la section de Brutus. *Paris, Lallemand. S. d.*, in-18, 72 p. [*P.* 18192.]

Épigr. :

L'instruction est le besoin de tous.
Décl. des droits de l'homme, art. 22.

17258. — Catéchisme de la constitution française, nécessaire à l'éducation des enfants de l'un et l'autre sexes, par le citoyen Richer, auteur de la « Vie des plus célèbres marins » et de plusieurs autres ouvrages de littérature. Avec figures. *Paris, Rochette; Leprieur; Regnault; Girardin, an II*, in-24, VI-84 p. et 1 calendrier.

En regard du titre, frontispice anonyme portant cette légende : « Les Droits de l'homme et l'Acte constitutionnel présentés par le Génie de la France, qui montre en même temps la statue de la Liberté. » Il n'y a pas d'autres « figures ».

Bibliothèque de M. Paul Lacombe.

Voyez le numéro suivant.

17259. — Catéchisme élémentaire de morale propre à l'éducation des enfants de l'un et l'autre sexes, pour servir de suite au « Catéchisme constitutionnel », par le citoyen Richer... Avec figure. *Paris, Rochette; Leprieur, an II*, in-24, 108 p.

Frontispice gravé anonyme accompagné de cette légende : « La Liberté, l'Egalité et la Fraternité sont le fruit d'une bonne éducation et font la force de la République française. »
Bibliothèque de M. Edmond Dreyfus-Brisac.

17260. — Véritable Instruction républicaine pour les jeunes citoyennes, présentées à la Convention nationale. A l'usage des écoles nationales et des mères de famille, par Jelalel. *Paris, imp. Leclère et chez les marchands de nouveautés. S. d.*, in-18, 71 p. [*P.* 18192 A.]

En regard du titre, figure gravée de la *Tempérance*, chiffrée 10.
Le titre de départ porte : *Dialogue familier entre une mère et sa fille.*

17261. — Catéchisme républicain, philosophique et moral, par le citoyen La-chabeaussière, chef d'un des bureaux de la troisième division du ministère de l'intérieur. *Imp. Desenne*, 1794, in-8°, 20 p. [*R.* AD. VIII, 25.]

Édition originale.
Trente-sept quatrains, suivis (p. 11-20) de notes en prose.
Sur l'ex. de la collection Rondonneau, on a biffé la date de 1794 pour la remplacer par celle de l'an II.
Voyez le numéro suivant.

17262. — Catéchisme français ou Principes de philosophie, de morale et de politique républicaine à l'usage des écoles primaires, par La Chabeaussière. *Paris, Du Pont, l'an IV de la République*, in-8°, 15 p. [*R.* AD. VIII, 25.]

Cinquante-cinq quatrains.
Adopté le 4 septembre 1795 pour l'éducation de la jeunesse par le jury d'examen pour l'adoption de livres élémentaires, le *Catéchisme* de La Chabeaussière lui valut en outre une gratification de 2,000 francs en numéraire. Il a été réimpr. plusieurs fois sous des titres différents, avec ou sans le nom de l'auteur, et même sous un autre nom que le sien : j'ai retrouvé dans le même carton de la collection Rondonneau (AD. VIII, 25) une réimpression moderne intitulée : *le Nouveau Catéchisme français, contenant les devoirs des citoyens envers la patrie, ceux des époux, des maîtres et des serviteurs, ouvrage indispensable à tout citoyen français, dans lequel on explique ce que c'est que la liberté* (imp. Lottin de Saint-Germain. S. d., in-8°, 8 p.), et signée : Bangue, homme de lettres.

¶ M. F. Pillon a publié, dans *la Critique philosophique* de 1883, une étude sur quatre manuels de même nature : *le Catéchisme de la nature ou Religion et Morale nationales*, par Platon Blanchard, citoyen de la section de la Réunion (Beaubourg); le *Catéchisme du citoyen français*, de Volney (1793); celui de La Chabeaussière, et le *Catéchisme universel ou Principes des mœurs des nations*, par Saint-Lambert (1797). Je ne fais figurer ici que le travail de La Chabeaussière, parce qu'il fut le seul inscrit au programme des écoles.

17263. — La Civilité puérile et honnête pour l'instruction des enfants. *Paris, Fournier*, 1797, in-12.

D'après le catalogue de la bibliothèque d'Auguste Veinaut (1860), 1re partie, n° 134.

17264. — Instructions tirées de l'exemple des animaux sur les devoirs de la jeunesse, à l'usage des écoles primaires, suivies d'observations sur les avantages de la République française. *Paris, an III*, in-18.

Frontispice gravé.
D'après un catalogue.

17265. — Journées mémorables de la Révolution française par demandes et par réponses, à l'usage de la jeunesse républicaine, par un citoyen de la section du Mont-Blanc (an III).

Voyez tome Ier de la *Bibliographie*, n° 43.

17266. — L'Instituteur républicain ou Coup d'œil sur la destruction de la tyrannie et les progrès de la liberté, par demandes et par réponses. Offert aux amis des vertus et de la vérité, par Collignon, lecteur public des sans-culottes. *Paris, an III*, in-18, 36 p. [*N.* Lb41 4063.]

17267. — Manuel poétique de l'adolescence républicaine, par le citoyen Poinsinet-Sivry, auteur (*sic*) du (*sic*) Pline et de différents autres ouvrages. Présenté à la Convention nationale, orné de figures. *Paris, Lepetit ; Vente ; Demoraine ; Chereau; Plasmane, libraire à Tours; Dugrit*,

libraire à Niort; Bruant, libraire à Nantes, an III, 2 vol. in-18. [*M. P.* 40099.]

Les figures annoncées manquent dans l'ex. du Musée pédagogique.

Poinsinet de Sivry avait eu part à la traduction de l'*Histoire naturelle*, de Pline, entreprise sous les auspices de Malesherbes, par Meusnier de Querlon, Guettard et autres (1771-1782, 12 vol. in-4°).

17268. — Au Conseil des Cinq-Cents. Observation que soumet au Conseil des Cinq-Cents le c. BLONDIN, professeur de langues vivantes, sur l'article du rapport imprimé du jury des livres élémentaires présentés au concours ouvert par la loi du 9 pluviôse an II. Séance du 14 brumaire an IV (15 novembre 1795). *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*M. P.* 11753.]

Réclamation contre le jugement qui avait classé en troisième ligne le *Précis de la langue française*, de l'auteur, alors que le rapport préliminaire le plaçait immédiatement après les *Éléments*, de Lhomond, et avant la *Grammaire élémentaire*, de Ch.-J. Panckoucke.

17269. — Catéchisme de la constitution française, précédé de la Déclaration des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen et suivi d'un recueil de traits de patriotisme propres à inspirer aux jeunes gens l'amour de la patrie, à l'usage des écoles primaires, avec figure. *Paris, Fournier, an VI*, in-18, 106 p. [*M. P.* 40106.]

En regard du titre, joli frontispice « dessiné et composé par le c^en^ QUEVERDO, gravé par le c^en^ TILLARD. »

17270. — Civilité républicaine, contenant les principes de la bienséance puisés dans la morale et autres instructions utiles à la jeunesse, par CHEMIN. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. *A Paris, chez l'auteur, au coin du pont Michel et de la rue Louis, an VII de la République*, in-8°, 2 ff. et 16 p.

Une partie du titre et du texte est imprimée en caractères de civilité. L'ex. de M. Paul Lacombe se termine par une liste de « Livres d'instruction qu'on trouve à la même adresse. On y distribue une notice plus étendue » (4 p.).

17271. — Discours prononcé par MOLLEVAUT au Corps législatif, dans la séance du 29 ventôse an IX (18 mars 1801). *Baudouin. S. d.*, in-8°, 3 p. [*M. P.* 11734.]

Présentation des *Éléments de grammaire générale appliqués spécialement à la langue française*, par le c. Michel, directeur du pensionnat établi près de l'Ecole centrale de la Meurthe.

CHAPITRE II

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR

§ 1. — La Sorbonne et l'Université.

17272. — Histoire de l'Université depuis son origine jusqu'à nos jours, par M. Eugène Dubarle, avocat à la cour royale de Paris. *Paris, J.-L.-F. Brière*, 1829, 2 vol. in-8°. [*N.* Inv. R. 34115-34116.]

Tome II, chapitres VII-IX, l'Université depuis la réunion des Etats-Généraux jusqu'aux décrets de 1806 et de 1808.

17273. — Histoire de l'Université de Paris, par Charles Richomme, rédacteur en chef de la « Gazette spéciale de l'instruction publique ». *Paris, Jules Delalain et Ce*, 1840, in-8°, 2 ff., 202 p. et 1 f. n. ch. (table). [*N.* Inv. R. 49155.]

Abrégé du travail précédent. La période de de 1789 à 1808 y occupe quatre pages (198-202).

La *Gazette spéciale de l'instruction publique* a paru de 1838 à 1848 et forme dix volumes in-folio.

17274. — Origine de l'Université, par Halmagrand. *Paris, au Comptoir des Imprimeurs unis*, 1845, in-8°, 2 ff. et 387 p. [*P.* 2270.]

La première et la seconde parties de ce travail ont trait aux origines de l'Université et spécialement à la fondation et à l'histoire du collège de Navarre; la troisième à la création et au premier régime de l'Ecole polytechnique; la quatrième à l'histoire des principales doctrines médicales enseignées en France.

17275. — Notice historique sur le concours général entre les collèges de Paris, par M. Taranne, agrégé des classes supérieures des lettres. Extrait du « Journal général de l'instruction publique ». *Paris, imp. Paul Dupont*, 1847, in-8°, 96 p. [*N.* Inv. R. 52165.]

La couverture imprimée sert de titre.

17276. — Histoire de l'Université de Paris au XVIIe et au XVIIIe siècle, par Charles Jourdain, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), chef de division au ministère de l'instruction publique. *Paris, Hachette et Ce*, 1862-1866, in-folio, 4 ff. et VIII-566 p. + 293 p. (Pièces justificatives.) [*N.* Usuels.]

Titre rouge et noir. Un premier titre portant la date de 1862 est imprimé en noir.

Le chapitre IV du livre IV (pp. 475-499) est consacré à l'histoire de l'Université depuis la convocation des Etats-Généraux jusqu'au 15 septembre 1793.

L'*Histoire de l'Université* comporte, en outre, un volume de preuves mentionné ici pour mémoire : *Index chronologicus chartarum pertinentium ad historiam Universitatus parisiensis;* toutes les pièces qu'il renferme sont antérieures au dix-septième siècle.

Voyez le numéro suivant.

17276a. — Charles Jourdain, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Histoire de l'Université de Paris au XVIIe et au XVIIIe siècle. *Paris, Firmin-Didot et Ce*, 1888, 2 vol. in-8°. [*N.* 8° R. 8515.]

Réimpression posthume dans laquelle la rédaction a été condensée et qui ne comprend ni le texte intégral des *Pièces justificatives*, ni l'*Index chartarum*.

17277. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par REINAUD-LASCOURS sur un message du Directoire exécutif qui demande à être autorisé à échanger la maison de l'Université et celle des Feuillantines contre celle de Castries (26 vendémiaire an VI-17 octobre 1797).

Voyez le n° 16479 ci-dessus.

17278. — Discours de M. DUMOUCHEL, recteur de l'Université assemblée au collège de Louis-le-Grand, pour prêter le serment civique, le mercredi 10 février 1790. Imprimé par ordre de l'Université. *Imp. Seguy-Thiboust*, 1790, in-4°, 4 p. [*N.* Lb^{39} 8408.]

17279. — Mandement de M. le recteur de l'Université portant injonction à tous principaux, professeurs et maîtres de ladite Université d'enseigner les principes de la Constitution française décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roi (16 octobre 1790). *Imp. Seguy-Thiboust. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 26 p.]

Signé : DUMOUCHEL, recteur.

17280. — Adresse des recteur, principaux, professeurs et agrégés de l'Université de Paris, à l'Assemblée nationale, portant adhésion à tous ses décrets. Prononcée le 8 janvier 1791, séance du soir. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Le^{29} 1223.]

Signée : DUMOUCHEL, recteur.
Voyez le numéro suivant.

17281. — Mandement de M. le recteur de l'Université de Paris, qui ordonne d'expliquer, dans toutes les classes, la déclaration des droits de l'homme et la constitution (8 janvier 1791). *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb^{39} 4508.]

Apocryphe. Parodie du numéro précédent.

17282. — Liste des fonctionnaires publics, laïcs, qui ont prêté, au Conseil de la Commune de Paris, le serment prescrit par le décret de l'Assemblée nationale du 22 mars 1791, sanctionné par le Roi le même jour, transcrit sur les registres du département et sur ceux de la municipalité. — Liste de MM. les professeurs de la Faculté de médecine de Paris qui ont fait, à la séance du Conseil général de la Commune du 9 juillet 1791, le serment prescrit par la loi du 22 mars dernier. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-4°, 33 p. [*N.* Lb^{39} 5181.]

17283. — Observations des officiers généraux de l'Université, présentées au Département de Paris et à l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.* (1791), in-4°, 7 p. [*R.* AD. VIII, 26.]

Signées : CAMYER, syndic ; GIRAULT DE KEROUDOU, greffier ; DELNEUF, receveur.
Protestation contre les compétiteurs qui aspiraient à les dépouiller de leurs places en raison de leur refus de serment.

17284. — Observations présentées à Messieurs du Comité d'instruction publique au sujet de l'emploi provisoire d'une partie des revenus de l'Université proposé par le département (27 février 1792). *Imp. Seguy-Thiboust. S. d.*, in-4°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 26. — *N.* 4° Fm. 35309.]

Signées : BINET, faisant les fonctions de recteur de l'Université.

17285. — De recepta Gallorum libertate oratio, præsentibus augustissimi Galliarum conventus deputatis, urbis primariæ præfecto et legatis municipibus, habita rectoris et Universitatis nomine, ad solemnem præmiorum distributionem, in majoribus Sorbonæ scholis, die lunæ 12ª mensis julii, anno libertatis 2° 1790, a FRANC.-JOS.-MICH. NOEL, litterarum professore in Collegio Ludovici Magni, jubente audientium corona edita. *Parisiis, e typ. Seguy-Thiboust*, 1790, in-4°, 2 ff. et 20 p. [*N.* Lb^{39} 3733.]

17286. — [Invitation aux sections d'assister à la distribution des prix de l'Université, signée : LULIER, procureur général syndic du département de Paris, et commençant par ces mots :] Paris, le 29 juillet 1793. Citoyens, la distribution des prix de l'Université se fera le 4 août prochain... *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [*N.* Lb⁴⁰ 1324.]

La signature de Lulier est appliquée à l'aide d'une griffe et l'ex. de la B. N. porte l'adresse du citoyen président de la section des Sans-Calottes (*sic*), rue Saint-Victor.

Voyez les deux numéros suivants.

17287. — Poème sur la liberté, lu à la distribution des prix de l'Université de Paris, dans la salle des Amis de la liberté et de l'égalité, en présence d'une députation de la Convention nationale, du département, de la municipalité des districts, municipalités et sections du département de Paris, par le c. CROUZET, principal du collège du Panthéon-Français et ancien professeur d'éloquence au même collège. Le 4 août, l'an II de la République française. *Imp. Didot le jeune ; Paris, Barrois l'aîné*, 1793, in-12, 16 p. [*P.* 9315.]

17288. — Distribution des prix de l'Université. Année 1793. *Imp. Seguy-Thiboust*, 1793, in-4°, 24 p. non chiffrées. [*R.* AD. VIII, 26.]

Le titre de départ porte : *Département de Paris. Procès-verbal de distribution des prix de l'Université.*

Cette distribution, qui eut lieu le 4 août 1793, était présidée par Boucher Saint-Sauveur, délégué par la Convention. Elle fut précédée d'un discours de DUFOURNY, président du département de Paris.

¶ La B. V. P. possède, sous le n° 10042, un curieux recueil de *palmarès* de l'ancienne Université de Paris (1747-1793), qui lui a été offert par M. Emile Egger. Tous ces palmarès sont in-folio, sauf celui de 1793 (voyez le présent numéro) et en latin, excepté ceux de 1791, 1792 et 1793. Ils sortaient tous des presses de Thiboust, imprimeur de l'Université et de son gendre Seguy-Thiboust.

A. — FACULTÉ DE THÉOLOGIE (SORBONNE)

17289. — Histoire de la Sorbonne, dans laquelle on voit l'influence de la théologie sur l'ordre social, par M. l'abbé J. DUVERNET. *Paris, Buisson*, 1790, 2 vol. in-8°. [*P.* 1275.]

Pamphlet cité ici au même titre que la *Bastille dévoilée* (n° 12398) et la *Police dévoilée* (n° 14172), puisqu'il ne présente, comme eux, qu'un intérêt rétrospectif.

Le manuscrit saisi parmi les papiers de Duvernet et déposé au greffe de la Bastille lui avait été restitué par l'intervention de Bailly et sur l'ordre de M. de Saint-Priest.

17290. — Notice sur la Sorbonne. *Paris, imp. Le Normant*, 1818, in-8°, 1 f. et 62 p. [*N.* Inv. D. 35314.]

Par l'abbé de FOUCAUD.

17291. — Les Tombeaux de Richelieu à la Sorbonne, par un membre de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne, de l'Académie d'Arras, etc. *Paris, Ernest Thorin*, 1867, in-8°, 38 p.

Par le comte HIPP.-MARIE-THÉODORE DE FONTAINE DE RESBECQ, alors sous-chef de cabinet du ministre de l'instruction publique.

L'auteur donne sur la violation de la tombe de Richelieu en frimaire an II et sur les vicissitudes que subirent ses restes des détails empruntés à un procès-verbal appartenant aux Archives de la Ville détruites en 1871.

17292. — Souvenirs historiques du vieux Paris. Reconstruction de la Sorbonne. *Paris, F. Salmon*, 1885, in-16, 30 p. [*N.* Lk⁷ 24426.]

Signés (p. 27) : F. S. [F. SALMON].

Notes succinctes sur les rues et maisons supprimées par suite des travaux de reconstruction du vieil édifice.

17293. — Nos Adieux à la vieille Sorbonne, par OCT. GRÉARD, de l'Académie française, v.[ice-]recteur de l'Académie de Paris. Ouvrage illustré de 6 gravures et de 14 plans. *Paris, Hachette et Cᵉ*, 1893, in-8°, XV-406 p. et 1 f. n. ch. (erratum). [*N.* 8° R. 11452.]

Voir spécialement les paragraphes VII et VIII du chapitre II et le chapitre III (*le Musée des arts*).

17294. — Lettre à un membre de l'Assemblée nationale sur l'enseignement public de la théologie. *Le Clère*, 1790, in-8°, 15 p. [*Br. M.* F. R. *Méth.* 8, 43.]

17295. — Apologie de la Sorbonne ou Lettre d'un fidèle à M. de La Harpe (14 février 1791). *S. l.*, 1791, in-8°, 18 p. [*N.* Ld⁴ 3351.]

17296. — Lettre de la Faculté de théologie de Paris à M. de Juigné, archevêque de Paris. *Paris, imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 5 p. [*N.* Ld⁴ 3477.]

Déclaration portant que la Faculté ne reconnaît que lui pour légitime archevêque.
Le texte latin est en regard du texte français.
Signée : GAYET DE SANSALE, syndic [1er avril 1791].

17297. — Lettre des professeurs en théologie de Sorbonne et de Navarre, à MM. les administrateurs du directoire du département de Paris (16 novembre 1791). *Paris, Crapart*, 1791, in-8°, 12 p. [*N.* Lb39 5561.]

Réclamation contre la fermeture de ces deux écoles, ordonnée par arrêté du 17 octobre.
P. 12, liste des signataires.

B. — FACULTÉ DE DROIT

17298. — La Faculté de droit dans l'ancienne Université de Paris (1160-1793), par l'abbé G. PERIES, docteur en droit canonique de la Faculté de théologie de Paris. *Paris, L. Larose et Forcel*, 1890, in-8°, 3 ff. et 391 p. [*N.* 8° F. 5811.]

C. — FACULTÉ DE MÉDECINE

17299. — Recherches historiques sur la Faculté de médecine de Paris depuis son origine jusqu'à nos jours, par J.-C. SABATIER (d'Orléans), docteur en médecine de la Faculté de Paris, ancien interne des hôpitaux de la même ville... *Paris, Deville; Cavelin; Montpellier, Louis Castel*, 1835, in-8°, 2 ff., XII-448 p. et 1 f. non chiffré (fautes essentielles à corriger). [*N.* T⁶ 290.]

17300. — Recherches sur la bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris, d'après des documents entièrement inédits, suivi d'une notice sur les manuscrits qui y sont conservés, par ALFRED FRANKLIN, de la bibliothèque Mazarine. *Paris, Aug. Aubry, MDCCCLXIV* (1864), in-8°, 2 ff. et IX-181 p. [*N.* Inv. Q. 7515.]

Tiré à 347 ex., dont le détail figure au verso du faux-titre.

17301. — L'Ancienne Faculté de médecine de Paris, par le Dr A. CORLIEU, bibliothécaire adjoint de la Faculté de médecine de Paris, lauréat de l'Académie de médecine, chevalier de la Légion d'honneur, etc. *Paris, V.-Adrien Delahaye et Ce*, 1877, in-8° carré, 4 ff. non chiffrés, IV p., 1 f. non chiffré (faux-titre), 283 p. et 2 ff. n. ch. (Table des matières et Errata). [*N.* T⁶ 789.]

En regard du titre, frontispice sur bois gravé par BADOUREAU, d'après ADOLPHE VARIN, représentant la tour de l'ancienne Faculté, rue de la Bûcherie.

17302. — Très humbles et très respectueuses Représentations de la Faculté de médecine en l'Université de Paris au Roi contre la Société royale de médecine. *S. l. n. d.*, in-8°, 32 p.

17303. — Mémoire de la Faculté de médecine en l'Université de Paris. *Paris, Quillau*, 1792, in-4°, 2 ff. et 34 p. [*R.* AD. VIII, 40.]

D. — FACULTÉ DES ARTS

17304. — Lettre d'un maître ès arts de de l'Université de Paris à M. Rousseau, vice-président du district de Saint-Laurent (18 septembre 1789). *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 7853.]

Signée : L...
Sur les prérogatives de l'Université, que M. Rousseau avait, paraît-il, contestées. Voyez tome II de la *Bibliographie*, nos 7627-7628.

17305. — Mémoire de la Faculté des arts de l'Université de Paris, au sujet des traitements qu'elle espère de l'Assemblée nationale pour ceux de ses membres qui sont employés à l'éducation publique. *Imp. Seguy-Thiboust. S. d.*, in-4°, 12 p. [*R.* AD. VIII, 40.]

17306. — Mémoire présenté à Monseigneur le recteur et à l'Université, par les étudiants en philosophie de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 11 p. [*Br. M.* F. R. 496, 8.]

17307. — Arrêté pris par MM. les recteurs, principaux, professeurs et agrégés de la Faculté des arts de l'Université de Paris, assemblés au collège de Louis-le-Grand, le 18 décembre 1790. *Imp. Seguy-Thiboust. S. d.*, in-4°, 3 p. [*N.* Lb39 9605.]

§ 2. — Enseignement primaire.

17308. — Rapport historique sur les écoles primaires de la ville de Paris depuis leur origine jusqu'à la loi du 28 juin 1833, précédé d'un coup d'œil sur l'instruction primaire en France avant 1789, par M. PHILIBERT POMPÉE, instituteur communal et membre du Comité central d'instruction primaire de Paris. Première partie. *Imp. Royale*, 1839, in-8°, 2 ff. et VIII-215 p. [*N.* Inv. R. 47221.]

La suite de ce travail n'a pas été publiée. La première partie s'arrête en 1684.

17309. — La Législation de l'instruction primaire en France depuis 1789 jusqu'à nos jours. Recueil des lois, décrets, ordonnances, arrêtés, règlements, décisions, avis, projets de lois, avec introduction historique et table analytique, par M. GRÉARD, vice-recteur de l'Académie de Paris, membre de l'Institut. *Paris, typ. Delalain frères. S. d.*, 4 vol. in-8°. [*N.* 8° F. 5610.]

Tome Ier. De 1789 à 1833.
Tome II. De 1833 à 1847.
Tome III. De 1848 à 1863.
Tome IV. De 1863 à 1879.
Une seconde édition a été publiée de 1890 à 1896 (4 vol. in-8°).

17310. — Adresse à l'Assemblée nationale par les maîtres et maîtresses des petites écoles de la ville, cité, université, fauxbourgs et banlieue de Paris. *Imp. Ve Hérissant*, 1791, in-4°, 3 p. [*N.* Lb39 9719.]

17311. — Adresse à l'Assemblée nationale, pour les frères des écoles chrétiennes. *Imp. C. Volland. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 3135.]

17312. — Adresse à l'Assemblée nationale, de la part du régime général de l'institut des frères des écoles chrétiennes. *Melun, Tarbé*, 1790, in-4°, 3 p. [*N.* Lb39 1336.]

Signée : Fr. AGATHON, supérieur général ; Fr. PASCHAL, premier assistant, etc.
A l'effet d'établir que les frères n'appartenaient pas aux ordres mendiants.

17313. — Mémoire historique sur la ci-devant communauté des écoles chrétiennes du faubourg Saint-Antoine. *S. l. n. d.* (*an XII*-1804), in-8°, 38 p.

Par le frère RENAUD, l'un des éditeurs du *Mémoire* apologétique de Pierre Brugière. Voyez le n° 16784 ci-dessus.

17314. — Annales de l'institut des frères des écoles chrétiennes. *Paris, Procure générale des frères, rue Oudinot, 27; Poussielgue frères; Tours, Alfred Mame et Ce*, 1883, 2 vol. in-8°. [*N.* Ld28 111.]

Le titre du tome Ier porte en outre : *depuis son origine jusqu'à son approbation par le pape Benoît XIII* (1679-1725); celui du tome II : *depuis son approbation par le pape Benoît XIII jusqu'à son rétablissement en France* (1725-1803). Les chapitres XXX-XXXIV du tome II sont consacrés à l'histoire de la congrégation, de 1789 à 1803.

17315. — Les Frères des écoles chrétiennes et l'Enseignement primaire après la Révolution (1797-1830), par ALEXIS CHEVALIER. *Paris, Poussielgue*, 1887, in-8°, XL-607 p. [*N.* Ld28 117.]

17316. — Municipalité de Paris. 6 germinal an II (26 mars 1794). In-8°, 3 p. [*N* Lb40 1181 p.*]

Organisation et surveillance des écoles primaires.

17317. — Extrait du registre des délibérations du Comité d'instruction publique. Ce 28 brumaire, l'an IIIe de la République française une et indivisible (18 novembre 1794). *Imprimerie des sciences et arts. S. d.*, in-4°, 8 p.

Sur les écoles primaires.
Signé : GARAT, CLÉMENT DE RIS, GINGUENÉ.

17318. — Département de la Seine. Écoles primaires. Extrait des registres du directoire exécutif du 23 nivôse an V (12 janvier 1797). Règlement pour les écoles primaires. *Imp. Ballard. S. d.*, in-4°, 7 p. [*A. S.* LI.]

17319. — Règlement de la Société patriotique et de bienfaisance des Amies de la vérité, pour l'établissement de quatre maisons destinées à l'éducation de jeunes filles. *Imp. du Cercle social. S. d.*, in-8°, 15 p. [*Br. M.* F. R. *Méth.* 8, 43.]

Signé : LEGRIS, présidente ; NAU DES GRANGES, secrétaire.
Les souscriptions étaient reçues chez Me Alleaume, notaire, rue Croix-des-Petits-Champs, et chez Mme Bouchu, rue Sainte-Avoye, n° 25, trésorière.

§ 3. — Collèges et Autres Établissements similaires.

17320. — Convention nationale. Pétition présentée à la Convention nationale, le 15 septembre 1793, par le département de Paris, les districts ruraux, la Commune, les sections et les sociétés populaires y réunies. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 9 p. et 2 tableaux. [*N.* Le38 455.]

Proposition de réduire à six les dix collèges de Paris en y établissant l'instruction à trois degrés et d'ouvrir les cours le 1er novembre prochain.

17321. — Municipalité de Paris. Département des établissements publics (29 mars 1790). *Imp. Cailleau*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb40 1177.]

Création d'un collège municipal.
La même pièce a été imprimée in-folio plano pour l'affichage (même recueil).
L'in-4° renferme de plus que l'affiche des « Instructions de détail », relatives au régime du collège et à la composition du trousseau de chaque élève.

17322. — Département de la Seine. Extrait du registre des délibérations de l'administration centrale... du 8 vendémiaire an VII (29 septembre 1798). *Imp. Ballard. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Lk4 1375*.]

Suppression dans les écoles publiques des signes du culte exposés par quelques instituteurs en vertu d'une fausse interprétation de l'article XIII (section 2) de la loi du 7 vendémiaire an IV.

17323. — Les Ouvriers des collèges de Paris aux représentants du peuple. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb41 1005.]

Réclamation contre la déchéance de leurs créances.

17324. — Pétition des principaux professeurs des ci-devant collèges de Paris à la Convention nationale, présentée le 20 messidor, troisième année (8 juillet 1795). *Imp. Le Normant. S. d.*, in-4°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 26.]

Sur les traitements d'activité et d'éméritat.

A. — COLLÈGE LOUIS-LE-GRAND = BOURSIERS DE L'ÉGALITÉ = PRYTANÉE FRANÇAIS

17325. — Histoire du collège Louis-le-Grand, ancien collège des Jésuites à Paris, depuis sa fondation jusqu'en 1830, par par G. EMOND, censeur émérite des études au collège de Louis-le-Grand. *Paris, Durand; Loisel*, 1845, in-8°, 4 ff. et IV-436 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Inv. R. 35041.]

Les chapitres XXXII et XXXIII renferment quelques particularités sommaires et erronées sur la situation du collège pendant la Révolution.

17326. — Rapport par Portiez, au nom d'une Commission spéciale, sur le Prytanée français. Séance du 19 fructidor an VI (5 septembre 1798). *Imp. Nationale, fructidor an VI*, in-8°, 11 p. [*N.* Le[43] 2313.]

17327. — Liberté. Égalité. Paris, 23 fructidor an VI (9 septembre 1798). Un Élève du Prytanée français au Conseil des Anciens. *Paris, imp. Nationale, an VI*, in-8°, 3 p. [*N.* Le[45] 1161.]

Offrande patriotique signée J... B... B...

17328. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Desprez (de l'Orne), sur le projet de résolution relatif au Prytanée français. *Paris, imp. Nationale, brumaire an VII*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[43] 4089. — *R.* AD. VIII, 32.]

17329. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Favard, au nom d'une Commission spéciale, sur une pétition du Prytanée français. Séance du 18 vendémiaire an VIII (10 octobre 1799). *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VIII*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[43] 3689.]

17330. — Règlement arrêté par le ministre de l'intérieur pour les collèges de Paris, Saint-Cyr et Compiègne dépendant du Prytanée. *Paris, an IX* [*imp. Setier et Ce*], in-4°, 1 f. et 36 p. [*R.* AD. VIII, 32.]

17331. — Règlement général du Prytanée français arrêté par le ministre de l'intérieur et approuvé par le Premier Consul. *Paris, imp. de la République, thermidor, an IX*, in-4°, 39 p. [*R.* AD. VIII, 32.]

17331a. — Règlement général... *Paris, imp. de la République, thermidor an IX*, in-18, 72 p. [*R.* AD. VIII, 32.]

La collection Rondonneau renferme une autre édition de ce *Règlement* (imp. du Dépôt des lois. *S. d.*, in-4°, 21 p.).

17332. — Discours prononcé par le citoyen Champagne, directeur de l'Institut national des boursiers du ci-devant collège de l'Égalité, dans l'assemblée générale des élèves pour la distribution des prix de moralité qui a eu lieu le 25 floréal an V (14 mai 1797) par suite de la fête de la Jeunesse, en conséquence des dispositions arrêtées par le ministre de l'intérieur avec l'administration de surveillance. *Paris, imp. de la République, messidor an V*, in-8°, 23 p. [*R.* AD. VIII, 26.]

17333. — Distribution des prix de moralité faite aux élèves de l'Institut des boursiers de l'Égalité, par suite de la fête de la Jeunesse, en présence et par les ordres du ministre de l'intérieur, le 30 floréal an VI (19 mai 1798). *Imp. de la Société typographique des Trois Amis. S. d.*, in-8°, 1 f. et 28 p. [*N.* Lb[42] 1900.]

P. 3-12, discours du c. Champagne. P. 12-14, fragments du discours du c. Ballin, maître de conférences de littérature.

17334. — Distribution des prix faite aux élèves du Prytanée français par le Cn François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, le 6 fructidor an VI (23 août 1798). *Paris, an VI, imp. de la Société typographique des Trois Amis*, in-8°, 4 ff. et 67 p. [*N.* 8° R. 291. — *R.* AD. VIII, 32.]

P. 1-6, discours du c. Abrial, commissaire exécutif près le tribunal de cassation et président de l'administration du Prytanée français. P. 7-20, discours du c. Champagne. P. 21, ode lue par le c. Julhe, élève du Prytanée suivant les cours de l'Ecole polytechnique. P. 26-32, discours du c. François de Neufchateau.

17335. — Plantation de l'arbre de la liberté par les élèves du Prytanée français, à la maison de Vanvres, le 16 ventôse an VII (6 mars 1799). *Imp. Bertrand-Quinquet. S. d.*, in-8°, 39 p. [*N.* Lb[42] 2086.]

17336. — Distribution des prix faite aux élèves du Prytanée français par le citoyen Quinette, ministre de l'intérieur, le 7 fructidor an VII (24 août 1799) de la République française. *Paris, Bertrand-Quinquet, imprimeur du Prytanée français. S. d.*, in-8°, 87 p.

P. 9, discours du c. Champagne. P. 22, allocution du c. Cambry, président de l'administration du Prytanée français. P. 27-36, poésies diverses. P. 37-40, discours du c. Quinette.

17337. — Distribution des prix faite aux élèves du Prytanée français, par le c. LUCIEN BONAPARTE, ministre de l'intérieur, le 13 fructidor an VIII de la République française (31 août 1800). *Imp. Bertrand-Quinquet, fructidor an VIII*, in-8°, 99 p.

P. 9, discours du c. HOURIER-ELOI, président de l'administration du Prytanée français. P. 14, discours du c. LUCE-LANCIVAL, professeur de littérature. P. 38-58, poésies diverses. P. 59-64, discours du c. LUCIEN BONAPARTE.

17338. — Distribution des prix faite aux élèves du Prytanée, collège de Paris, par le citoyen CHAPTAL, ministre de l'intérieur, le 18 thermidor an IX de la République française (6 septembre 1801). *Paris, imp. Gillé, an IX*, in-8°, 90 p. [*N.* 8° R. 291.]

La couverture imprimée sert de titre.

Discours sur l'émulation, par J.-L.-S. LANDRY, ci-devant professeur en l'Université de Paris, ancien principal du collège du département d'Eure-et-Loir, professeur de mathématiques au Prytanée français... P. 35-50, Poésies diverses. P. 51-53, Discours du ministre de l'intérieur.

17339. — Distribution des prix aux élèves du Prytanée collège de Paris, par le citoyen RŒDERER, conseiller d'État, chargé de la direction et surveillance de l'instruction publique, le 26 thermidor an X de la République française (14 août 1802), 3e année du consulat de Bonaparte. *Paris, imp. Gillé fils, an X*, in-8°, VI-80 p.

P. 1, discours du c. CASTEL, professeur de rhétorique pour la poésie au Prytanée français. P. 9, discours du c. CHAMBRY, chef de l'enseignement au Prytanée. P. 15-26, poésies diverses. P. 27-29, discours du c. RŒDERER.

17340. — Distribution des prix faite aux élèves du Prytanée de Paris par le citoyen Chaptal, ministre de l'intérieur, assisté du citoyen Fourcroy, conseiller d'État, chargé de la direction et surveillance de l'instruction publique, le 30 thermidor an XI de la République française (18 août 1803), 4e année du consulat de Bonaparte. *Paris, imp. Gillé, an XI*, in-8°, 1 f. et IV-108 p.

P. 1, discours du c. CHAMPAGNE. P. 7, discours prononcé par J.-CH.-J. LUCE DE LANCIVAL, professeur d'éloquence... sur cette question : *Par quels moyens les gens de lettres peuvent-ils conserver leur dignité?* P. 40-58, poésies diverses.

Les huit numéros précédents ont été réunis en un volume factice à l'aide d'un titre portant : *Distribution des prix du Prytanée français. Discours et procès verbaux relatifs à ces distributions à dater de l'établissement du Prytanée de Paris en l'an VI, jusqu'à l'an XII, époque de sa conversion en lycée. Paris, imp. Gillé, an XII* (1803). [*N.* Lf[24] 16.]

Dans ce recueil, la couverture de la *Distribution...* de l'an IX a été supprimée et, par suite, ce fascicule n'a qu'un titre de départ.

B. — COLLÈGE DES QUATRE-NATIONS

17341. — Les Origines du palais de l'Institut. Recherches historiques sur le collège des Quatre-Nations, d'après des documents entièrement inédits, par ALFRED FRANKLIN, de la bibliothèque Mazarine. *Paris, Aug. Aubry, MDCCCLXII* (1862), in-8°, XIII-207 p. [*N.* Lk[7] 7270.]

Titre rouge et noir. Tirage à 300 ex. dont le détail figure au verso du faux-titre.

17342. — Décret (n° 1097) de la Convention nationale du 30 juin 1793, qui ordonne la suspension provisoire des travaux commencés au collège dit des Quatre-Nations et défend à tous corps administratifs de disposer d'aucun édifice national sans y être autorisés par un décret. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 2 p. [*R.* AD. X, 18.]

C. — COLLÈGE D'HARCOURT

17343. — L'Ancien Collège d'Harcourt et le Lycée Saint-Louis, par H.-L. BOUQUET, docteur et professeur honoraire de Sorbonne, aumônier du lycée Saint-Louis. Notes et documents pour la plupart inédits, avec un dessin de G. ROCHEGROSSE et plus de soixante-dix vignettes, sceaux, écussons, plans, vues, portraits. *Paris, typ. Delalain frères*, 1891, in-8°, XV-734 p. et 1 f. n. ch. (corrections). [*N.* 8° R. 10496].

Voyez spécialement les chapitres VII et VIII et le n° 31 des documents annexes.

17344. — Réclamation présentée au Corps législatif, contre un arrêté surpris au Directoire exécutif, qui, par une fausse application de la loi, prive les acquéreurs

d'un domaine national de toute jouissance et possession. *Imp. Du Pont. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb⁴² 225.]

On lit, page 8 : « Présenté le   frimaire an V. » Signé : HUET et compagnie.

Au sujet de l'acquisition du ci-devant collège d'Harcourt, par les citoyens Bonneville et Houard et de sa rétrocession aux pétitionnaires. Ceux-ci avaient voulu ouvrir sur ce terrain une rue qui aurait mis en communication la place de la Sorbonne et la rue de Vaugirard et les plans avaient été dressés par de Wailly, quand un arrêté du Directoire intima l'ordre de surseoir aux démolitions. Les réclamants protestent contre cette interprétation de la loi du 11 fructidor sur les ventes de terrains ou bâtiments actuellement employés au service militaire dans les places de guerre.

D. — COLLÈGE DE NAVARRE

17345. — Réponse des étudiants du collège de Navarre aux reproches que leur ont fait (*sic*) des étudiants de quelques autres collèges (10 juillet 1790).

Au sujet de la part que les étudiants de ce collège avaient prise aux travaux préparatoires de la Fédération.

Voyez tome II, n° 7504.

17346. — Collège de Navarre rétabli d'après les bases de l'enseignement suivi dans l'Université de Paris, avec un pensionnat en pleine activité. *Paris, imp. Sétier, an VIII* (1800), 8 p. [*Br. M.* F. R. 499, 16.]

Signé : DELNEUF, principal; SERIEYS, proviseur.

Curieux prospectus.

E. — COLLÈGE DE LA MARCHE

17347. — Collège de la Marche. *Knapen et fils*, 1791, in-4°, 7 p. [*R.* AD. VIII, 26.]

Prospectus des cours qui devaient s'ouvrir à la rentrée.

17348. — Collège de la Marche. Cours public et gratuit, l'an Ier de la République française. *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 40.]

Prospectus du cours de J.-B. Maugras, professeur de philosophie de l'Université de Paris.

17349. — Cours d'instruction ouvert depuis le 1er brumaire an VI de la République française (22 octobre 1797) au collège de la Marche, montagne du Panthéon, ci-devant Sainte-Geneviève. *Imp. Quillau. S. d.*, in-8°, 14 p. [*R.* AD. VIII, 26.]

Autre prospectus.

17350. — Exercice qui a eu lieu le 5e jour complémentaire de l'an VI (21 septembre 1798) à l'Institution nationale des colonies, ci-devant collège de la Marche, sur les mathématiques, la langue latine et la mythologie, en présence du ministre de la marine et des colonies, de plusieurs représentants du peuple et d'un grand nombre de citoyens. *Paris imp. de la République, vendémiaire an VII*, in-8°, 10 p. [*R.* AD. VIII, 29.]

P. 2, Discours du jeune LECHAT, de Saint-Domingue, envoyé en France pour y être élevé aux frais du gouvernement, ainsi que les fils des généraux Toussaint Louverture, Rigaud, Félix, Etienne et Pierrot.

17351. — Distribution des prix à l'Institution nationale des Colonies, ci-devant collège de la Marche. *Paris, imp. de la République, an VIII*, 24 p. [*P.* 19587*, n° 21.]

17352. — Distribution des prix à l'Institution nationale des Colonies. *Paris, imp. de la République, an X*, in-8°, 38 p. [*R.* AD. VIII, 28.]

17353. — Règlement pour le collège de la Marche, dirigé par l'ancien principal de cette maison. *S. l. n. d.* (1805 ?), in-4°, 11 p. [*P.* 6565.]

F. — COLLÈGE SAINTE-BARBE

17354. — Histoire de Sainte-Barbe, collège, communauté, institution, par J. QUICHERAT, professeur à l'École impériale des Chartes. *Paris, L. Hachette et Ce*, 1860-1864, 3 vol. in-8°. [*N.* Inv. R. 47852-47854.]

Les chapitres VIII-X de la 3e partie (tome II) et les chapitres I-V de la 4e partie (tome III) sont consacrés aux vicissitudes que traversa le collège depuis le règne de Louis XVI jusqu'à la constitution de l'Université impériale.

17355. — Règlements du collège des Sciences et des Arts, ci-devant Sainte-Barbe. *Paris, Laurens aîné, an VIII*, in-8°, 2 ff. et 58 p.

17356. — Collège des Sciences et des Arts, ci-devant collège Sainte-Barbe, à Paris. *Imp. Bertrand-Quinquet. S. d.*, in-8°, 2 p. [*R.* AD. VIII, 29.]

Avis informant les parents que des élèves trop faibles pour suivre les cours de l'Ecole centrale du Panthéon seraient admis comme externes aux leçons du Prytanée français, ci-devant collège Louis-le-Grand.

G. — COLLÈGE DES ÉCOSSAIS

17357. — Mémoire aux Consuls pour le collège des Écossais de Paris. *Imp. Richomme. S. d.*, in-4°, 31 p.

H. — SOCIÉTÉ DES JEUNES FRANÇAIS

17358. — Société des Jeunes Français. Base d'une école centrale d'expérience. *Imp. L.-P. Couret*, 1791, in-4°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 29.]

Programme de l'institution fondée par Bourdon de la Crosnière.

ÉPIGR. :

Nous grandissons pour la patrie.

Voyez le numéro suivant.

17359. — Éducation publique. La Société des Amis de la Constitution de Paris aux Sociétés affiliées. Comité de correspondance. *Imp. du Patriote français. S. d.*, in-8°, 12 p. [*R.* AD. VIII, 29.]

Envoi du prospectus précédent reproduit p. 3-9, avec additions. La plus curieuse est l'annonce de cours de morale et de constitution professés par MM. Péthion Roberspierre (*sic*), Sillery, Rœderer, Voidel, membres de l'Assemblée constituante; Brissot, député; Collot, auteur de l'*Almanach du P. Gérard;* Lanthenas, Billault, Machenault, auteurs patriotes; Tallien, auteur de l'*Ami des citoyens*, et enfin Léonard Bourdon qui signe : Electeur de 1789, vainqueur de la Bastille, ancien représentant de la Commune de Paris et fondateur de la Société.

17360. — Règlements généraux et particuliers de la Société des Jeunes Français. *Imp. de l'école des Jeunes Français, dirigée par le c. T. Domergue. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lb[40] 2400.]

P. 5, Règlement particulier.

17361. — Convention nationale. Adresse de la Société des Jeunes Français, suivie de la réponse du président de la Convention nationale, du 24 mars 1793. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le[38] 2451.]

Condoléances au sujet de la tentative d'assassinat commise à Orléans sur Léonard Bourdon.

17362. — Rapport des députés nommés par la Commission des Arts pour assister aux exercices de l'École républicaine connue sous le nom de Société des Jeunes Français. Lettre de la Commission nationale de l'instruction publique. Organisation de la Société des Jeunes Français. *Paris, imp. de la Société des Jeunes Français au ci-devant prieuré Martin, rue Martin, dirigée par Toussaint Domergue, an II*, in-8°, 1 f. et 18 p. [*R.* AD. VIII, 29.]

P. 1-7, Rapport (très favorable) signé BARROIS l'aîné, BEUVELOT, NAIGEON l'aîné, AMEILHON. P. 8-9, Lettre d'envoi de ce rapport adressée par la Commission d'instruction publique à la Société des Jeunes Français (signée CLÉMENT DE RIS, chargé par intérim de la signature). P. 12-18, Organisation de la Société des Jeunes Français.

17363. — Convention nationale. Rapport fait à la Convention nationale au nom des Comités réunis d'instruction publique et des finances sur la question de savoir s'il est utile ou non de conserver l'institut des Jeunes Français établi dans le ci-devant prieuré Martin, sous la direction de Léonard Bourdon, par le citoyen PLAICHARD, député du département de la Mayenne. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 29.]

Le rapporteur conclut à la suppression de l'école et au transfert des élèves à l'Institut militaire de Liancourt.

17364. — Société des Jeunes Français. École républicaine, établie au mois de mai 1792, au ci-devant prieuré de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, et dirigée par Léonard Bourdon, représentant du peuple et membre du Comité d'instruction publique. *Imprimé à l'institution nationale des*

Jeunes-Aveugles. S. d., in-8°, 2 p. [*R.* AD. XVIII[c] 295.]

Prospectus dont le texte est compris dans le numéro précédent.

17365. — Société des Jeunes Français. École républicaine dirigée sous les auspices de J.-J. Rousseau, par Léonard Bourdon, député du Loiret à la Convention nationale et membre du Comité d'instruction publique. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 2 p. [*R.* AD. XVIII[c] 295.]

ÉPIGR. :

Nous grandissons pour la patrie.

Autre prospectus.

17366. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Égalité. Liberté. Message extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif (27 vendémiaire an VII). *Paris, imp. Nationale, brumaire an VII,* in-8°, 11 p. [*R.* AD. VIII, 30.]

Sur l'école de Liancourt et la nécessité d'ouvrir d'autres établissements similaires, à Compiègne, à la Flèche et à Fontainebleau.

17367. — Liberté. Égalité. École du canton de Liancourt. Fête de la Jeunesse. P. 1, Discours du citoyen CROUZET, directeur de l'École nationale de Liancourt, avant le couronnement des élèves. *Paris, imp. de la République, floréal an IV,* in-8°, 14 p. [*R.* AD. VIII, 30.]

P. 6, Couronnement des élèves. P. 11, Hymne (par le C. CROUZET) des élèves de l'École nationale de Liancourt.

« Cet hymne, dit une note, doit être chanté tous les matins en forme de prière, avec un accompagnement de musique militaire. »

17368. — Discours prononcé par le C[n] CROUZET, directeur de l'École nationale de Liancourt, le 10 pluviôse an VI (29 janvier 1798) dans la cérémonie funèbre décernée le 25 nivôse par l'administration municipale du canton de Liancourt, en l'honneur de Jean-André Pervillé, ci-devant maire et successivement agent municipal et commissaire du pouvoir exécutif. *Imp. Ant. Bailleul. S. d.,* in-4°, 1 f. et 18 p. [*R.* AD. VIII, 30.]

17369. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre, par BLIN, sur l'établissement national de Liancourt. Séance du 24 messidor an VI (12 juillet 1798). *Paris, imp. Nationale, thermidor an VI,* in-8°, 4 p. [*N.* Le[43] 2139.]

17370. — Observations justificatives sur l'École nationale de Liancourt, depuis son origine jusqu'à ce jour, 1[er] vendémiaire an VII (22 septembre 1798), par le citoyen CROUZET, directeur de cette école. *Imp. Ant. Bailleul. S. d.,* in-8°, 44 p. [*R.* AD. VIII, 30.]

§ 4. — Écoles centrales.

17371. — Département de la Seine. Recueil de discours et de pièces de poésie, tant latine que française, prononcées, le le 1[er] brumaire an VII (22 octobre 1798), à la rentrée des Écoles centrales, par les citoyens JOUBERT, président de l'administration du département de la Seine ; BINET, professeur de langues anciennes à l'École centrale du Panthéon ; CHARBONNET, professeur de belles lettres à l'École centrale de (*sic*) ; LEBLANC, membre de l'Institut national et professeur de langues anciennes à l'École centrale de la rue Antoine. *Imp. du Département, an VII,* in-8°, 68 p.

17372. — Discours prononcé à la rentrée solennelle des Écoles centrales, le 1[er] brumaire an VII (22 octobre 1798), par le citoyen BINET, professeur de langues anciennes à l'École centrale du Panthéon. *S. l. n. d.,* in-8°, 32 p.

Extrait du numéro précédent.

17373. — Discours sur l'instruction publique prononcé à la distribution des prix

des Écoles centrales du département de la Seine, le 29 thermidor an VIII (17 août 1800), suivi de notes sur l'état actuel et le régime des Écoles centrales, par S.-F. Lacroix, membre de l'Institut national, professeur de mathématiques à l'École centrale des Quatre-Nations. *Paris, Duprat, an IX*-1800, in-12, 42 p. [*N.* 8° R. 3630.]

17374. — Réflexions sur l'étude de la législation et sur la meilleure manière d'étudier cette science, par J.-M.-Pascal Brehan, membre de la Société philotechnique, de celle des belles-lettres et du Lycée de Paris. *Paris, Maradan, an VIII*, in-8°, VIII-71 p. [*N.* Inv. F. 30322.]

Dédicace au citoyen Perreau, professeur de législation à la cinquième Ecole centrale du département de la Seine et professeur suppléant du droit des gens au Collège de France.

17375. — Recueil des discours prononcés le 1er brumaire an VI (22 octobre 1797) à l'ouverture de l'École centrale de la rue Antoine, par les citoyens Joubert, président de l'administration centrale du département de la Seine; Sélis, professeur de belles-lettres à l'École centrale du Panthéon; Costaz, professeur de mathématiques à celle de la rue Antoine. *Imp. Ballard. S. d.*, in-8°, 1 f. et 63 p. [*M. P.* 6397*.]

17376. — Discours sur le progrès des connaissances en Europe et de l'enseignement en France, prononcé à la distribution des prix des Écoles centrales du département de la Seine, le 29 thermidor an IX (17 août 1801), par M. J. Chénier, de l'Institut national. *Imp. Didot le jeune, an IX*, in-8°, 52 p. [*M. P.* 8344.]

Réimpr. au tome IV des *Œuvres complètes* de M.-J. Chénier (Paris, Guillaume, 1825, in-8°).

17377. — Écoles centrales du département de la Seine. Procès-verbal de la rentrée des Ecoles centrales, du 1er brumaire, an Ve de la République française (22 octobre 1796). *Paris, imp. du Cercle social, an V*, in-8°, 49 p. [*Br. M.* F. R. 501, 6.]

Discours des CC. Joubert, Deparcieux, Fontanes, Lenoir-Laroche.

17378. — Département de la Seine. Recueil des discours prononcés à la rentrée des Écoles centrales du département de la Seine. *Imp. Ballard, an VIII*, in-8°, 127 p. [*R.* AD. VIII, 27.]

P. 3, Discours du C. Le Couteulx, président de l'administration centrale du département de la Seine. P. 11, Discours du C. Joseph-Alphonse Dumas, professeur de belles-lettres à l'Ecole centrale des Quatre-Nations. P. 31, Discours du C. Maherault, professeur à l'Ecole centrale du Panthéon, suivi de deux notices (p. 35 et 65) sur Antoine Deparcieux et sur Antoine Blanc, dit Leblanc de Guillet.

17379. — Clôture des Écoles centrales et Distribution des prix. *Paris, imp. Vatar-Jouannet, an VII*, in-8°, 2 ff., 30 p. et 1 tableau in-4°, 6 p. [*R.* AD. VIII, 27.]

P. 1, Discours du C. Lachevardière. P. 9, Discours du C. Duhamel. Le tableau indiqué ci-dessus renferme la liste des élèves récompensés de l'Ecole centrale du Panthéon, des Quatre-Nations et de la rue Antoine.

§ 5. — Institutions libres des deux sexes.

17380. — Cours dans la salle dite des Ducs et Pairs, au Louvre. *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [*R.* AD. VIII, 29.]

Programme des cours du C. Blondin, professeur de langues vivantes et du C. Ruelle, professeur d'astronomie et de navigation.

17381. — École polymathique et Pensionnat sous la direction de P.-R.-F. Butet (de la Sarthe), rue de Clichy, n° 337. Programme pour l'an XI. *Paris, imp. de l'École polymathique, an XI*, in-8°, VI-49 p. et 1 p. d'errata. [*R.* AD. VIII, 29.]

17382. — Rue Saint-Dominique, n° 228, vis-à-vis Belle-Chasse, faubourg Saint-Germain, à Paris. Maison d'éducation dirigée par F. CALLET, ancien professeur des Écoles du génie et de la marine, et J.-B. Bertrand, ancien maître de pension. *Paris, imp. des Sourds-Muets. S. d.*, in-4°, 1 p. [*R.* AD. VIII, 29.]

Tableau des cours.

17383. — Nouveaux Prospectus de l'institution polymathique établie au Musée, rue Dauphine, avec l'agrément de l'Assemblée nationale et de la municipalité. *Guillaume junior. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 29.]

Programme des cours et tableau des professeurs.
Le directeur était l'abbé GALIGNANI.

17384. — Distribution de prix aux élèves de l'institution polytechnique dirigée par Edme-Marie-Joseph Lemoine (d'Essoies), rue Neuve-de-Berry, n° 7, division des Champs-Élysées, avenue de Neuilly. *Paris, 19 fructidor an X* (6 septembre 1802), in-8°, 31 p. [*N.* 8° R. 291.]

P. 3-10, *Discours de* E.-M.-J. LEMOINE (d'Essoies) *à ses élèves.*

17385. — Pension de jeunes demoiselles, rue de Courcelles, n° 276, faubourg Honoré, à Paris, sous la direction des citoyennes LEROUX et CEYSSELLE. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [*R.* AD. VIII, 29.]

17386. — Pension de demoiselles. Boarding school for youg ladies, dirigée par Mme MARTINE, rue de Sève (*sic*), vis-à-vis la grille de l'Abbaye-aux-Bois, n° 1090. *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [*R.* AD. VIII, 29.]

Prospectus.

17387. — Pétition présentée à la Convention nationale, le 27 janvier 1793, par la citoyenne MONTGÉRY. *Imp. de la Ve Guyot. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 29.]

P. 5, Pétition présentée à la Commune, par la citoyenne MONTGÉRY.
L'auteur demande à ouvrir une école gratuite pour les enfants pauvres.
L'ex. de la collection Rondonneau porte cette adresse manuscrite : « Citoyenne Montgery, rue et cité de la Fraternité, n° 8. »

17388. — Institution libre. *Paris, imp. Fautelin. S. d.*, in-4°, 3 p. [*R.* AD. VIII, 29.]

Prospectus de l'institution du C. OUSOUF, située dans le ci-devant couvent de la Conception, rue Honoré.

ÉPIGR. :

Optima quæque dies miseris mortalibus ævi
Prima fugit ; subeunt morbi, tristisque senectus.
VIRG., *Georg.*, lib. III.

17389. — Maison d'éducation pour les jeunes gens depuis cinq ans jusqu'à quinze. Hôtel ci-devant Laval, rue du Montparnasse, derrière le Luxembourg, près le boulevard. *Imp. du Pont. S. d.*, in-8°, 1 p. [*R.* AD. VIII, 29.]

Institution dirigée par le C. PONTARD, ex-membre de la première législature (et ancien évêque de la Dordogne).

17390. — Essai sur les fondements de la religion chrétienne, sur le génie des langues française et latine, sur les mathétiques, la géographie et l'histoire de la nation, par MM. [suivent les noms], élèves de MM. SERANE et DENIZOT, instituteurs nationaux à Passy-lès-Paris, le 7 février 1790, à trois heures et demie de relevée. Programme. *S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 21.]

Les élèves étaient divisés en trois catégories :

PREMIÈRE FORCE	SECONDE FORCE	TROISIÈME FORCE
Ricard.	Germon frères.	Balkins.
Deliège.	Denizot frères.	Rasteau.
Grandin.	Filleul.	Demède.
Trécourt aîné.	Aubry ; Minet.	Trécourt cadet.

L'ex. de la collection Rondonneau est adressé à M. Camus, représentant de la nation aux Etats Généraux (*sic*).

17391. — École de mathématiques, sous la direction des citoyens SERANE et RENAULT, pour le placement et l'avancement des jeunes gens destinés au génie, à l'artillerie, à la marine, au commerce, etc. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*R.* AD. VIII, 29.]

L'Ecole était établie provisoirement rue Saint-Martin, au ci-devant prieuré Martin, vis-à-vis la rue Greneta.
Sur l'ex. de la collection Rondonneau, le nom de Serane est biffé.

17392. — Coup d'œil du Lycée de la Jeunesse. *Paris, Barbou; Grabit; Laran, an V*, in-8°, 16 p. [*R*. AD. VIII, 29.]

Prospectus. Le directeur de l'établissement situé faubourg Denis, n° 65, au-dessus de la foire Laurent, était J.-H. VALANT, auteur d'un *Essai sur l'abolition de la peine de mort.*

17393. — « Citoyen, vous êtes prévenu que le 15 août (v. st.) ou le 28 thermidor prochain... *Imp. Knapen. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R*. AD. VIII, 29.]

Prospectus de l'institution VAN ESBECQ, rue Pavée, n° 12, près celle Saint-André-des-Arts, précédé d'une invitation aux exercices des élèves et à la distribution des prix qui devait les suivre.

§ 6. — Enseignement supérieur.

A. — COLLÈGE DE FRANCE

17394. — Histoire du Collège de France depuis ses origines jusqu'à la fin du premier Empire, par ABEL LEFRANC, archiviste aux Archives nationales, lauréat de l'Institut. *Paris, Hachette et Cie*, 1893, in-8°, XIV-432 p. [*N*. R. 11341.]

P. 269-307, chapitre VIII, *le Collège de France pendant la Révolution.*

17395. — Éclaircissements sur le Collège royal de France. *S. l. n. d.*, in-8°, 32 p. [*N*. Rp. 3332. — *R*. AD. XVIIIc 85.]

Par l'abbé JEAN-JACQUES GARNIER, professeur d'hébreu et inspecteur du Collège.

Barbier et Quérard assignent à cette brochure la date de 1789; une note de B. Mercier, abbé de Saint-Léger, sur un ex. relié à la suite des *Mémoires historiques et littéraires sur le Collège de France*, de l'abbé Goujet, porte : « Publiés à Paris en 1790. »

L'ex. des *Mémoires* de l'abbé Goujet, couvert de notes par Mercier, appartient à la bibliothèque du Collège de France, où il est rentré après de longues vicissitudes.

P. 31, *Observations sur deux articles du Rapport du Comité des finances.*

17396. — Lettre au citoyen La Harpe sur le Collège de France, par le citoyen SÉLIS. *Paris, C.-J. Gelé*, 1792, in-8°, 44 p. [*N*. Rp. 3367.]

ÉPIGR. :

An, quia disertus es, nos percamus ?
CIC.

Réponse à un article du *Mercure* de janvier 1791 où La Harpe demandait la suppression de la chaire de poésie ancienne, précédemment occupée par Delille.

La *Lettre* de Sélis a été réimpr. par Barbier dans le volume de mélanges qu'il a intitulé : *Nouveau Supplément au cours de littérature de La Harpe* (Paris, Salmon, 1823, in-8°), avec la réponse de La Harpe extraite du *Mercure français*, du 12 janvier 1793.

17397. — Mémoire tendant à faire établir deux chaires au Collège de France : l'une d'analyse de l'esprit humain et l'autre de langue française, par DUHAMEL, professeur de grammaire générale à l'École centrale du Panthéon. *Paris, Rémont; Pesroy, germinal an X* (1802), in-8°, 23 p. [*R*, AD. VIII, 26.]

B. — ÉCOLE DE SANTÉ = ÉCOLE DE MÉDECINE

17398. — Motion d'une utilité remarquable, proposée à l'assemblée des États-Généraux par le Dr RETZ, l'un des médecins ordinaires du Roi. *S. l.*, 1789, in-8°, 30 p. [*Br. M.* F. R. 405, 20.]

Sur l'exercice de la médecine et l'organisation d'un service de secours gratuits.

17399. — Motion par laquelle on demande que les établissements nommés royaux portent dorénavant le nom de nationaux, et qu'ils soient sous l'administration de la nation, par M. DESCEMET, docteur en médecine. *Imp. Grangé. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N*. Lb39 3479.]

L'auteur réclame, en terminant, la suppression des écoles vétérinaires et de la Société royale de médecine.

17400. — Nouveau Plan de constitution pour la médecine en France, présenté à

l'Assemblée nationale par la Société de médecine. *S. l.*, 1790, in-4°, VIII-201 p. [*N.* T[10] 182.]

17401. — Motion pour l'établissement d'un Comité de santé, par M. GUILLOTIN, médecin, député de la ville de Paris (12 septembre 1790). *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 8 p. [*N.* Le[29] 930.]

17402. — Projet de décret sur l'enseignement et l'exercice de l'art de guérir, présenté, au nom du Comité de salubrité, par M. GUILLOTIN, député de Paris. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 1 f., 39 p. et 1 tableau. [*N.* Le[29] 1796.]

Voyez le numéro suivant.

17403. — Suite du « Projet de décret sur l'enseignement et l'exercice de l'art de guérir, présenté, au nom du Comité de salubrité, par M. GUILLOTIN, député de Paris ». *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Le[29] 1797.]

17404. — Bureau central du canton de Paris. Règlement concernant la vente des drogues et la préparation des médicaments. Extrait du registre des délibérations... du 12 frimaire an V (2 décembre 1796). *Imp. de la citoyenne Limodin. S. d.*, in-4°, 7 p. [*P.* 5572*.]

17405. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution présenté au nom de la Commission des dépenses, concernant les élèves des écoles de santé. Séance du 30 pluviôse an V (18 février 1797). *Paris, imp. Nationale, ventôse an V*, in-8°, 3 p. [*N.* Le[43] 752.]

17406. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par J.-M. CALÈS, député de la Haute-Garonne, au nom de la Commission d'instruction publique, sur les écoles spéciales de santé. Séance du 12 prairial an V (31 mai 1797). *Paris, imp. Nationale, prairial an V*, in-8°, 26 p. [*N.* Le[43] 1017.]

Voyez le n° 17408 ci-dessous.

17407. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution sur la partie de la police qui tient à la médecine, présenté par JEAN-FRANÇOIS BARAILON, au nom de la Commission d'instruction publique. Séance du 17 prairial an V (5 juin 1797). *Paris, imp. Nationale, prairial an V*, in-8°, 12 p. [*N.* Le[43] 1029.]

17408. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre par C.-A. PRIEUR (de la Côte-d'Or), relative au projet sur les écoles de santé présenté par le représentant du peuple Calès au nom de la Commission d'instruction publique existante à l'époque du 12 prairial an V. Séance du 12 brumaire an VI (2 novembre 1797). *Paris, imp. Nationale, brumaire an VI*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[43] 1504.]

Voyez le n° 17406 ci-dessus.

17409. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par L. VITET, député du département du Rhône, au nom de la Commission d'instruction publique, composée des représentants Gomaire, Roger Martin, Pison-Dugalland, Mortier-Duparc, Hardy, Calès, Barailon, Jard-Panvilliers et Vitet, sur les écoles spéciales de médecine. Séance du 17 ventôse an VI (7 mars 1798). *Paris, imp. Nationale, messidor an VI*, in-8°, 31 p. [*N.* Le[43] 1816.]

Voyez le n° 17412 ci-dessous.

17410. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par JEAN-FRANÇOIS BARAILON, député du département de la Creuse, au nom de la Commission d'instruction publique composée des représentants Gomaire, Roger Martin, Pison-Dugalland, Mortier-Duparc, Leclerc (d'Eure-et-Loir), Bérenger, Hardy, Calès, Jard-Panvilliers, Vitet et Barailon, sur la partie de la police qui tient à la médecine. Séance du 8 germinal an VI (28 mars 1798). *Imp. Nationale, germinal an VI*, in-8°, 22 p. [*N.* Le[43] 1859.]

17411. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de GUILLEMARDET sur les écoles spéciales de médecine. Séance du 14 germinal an VI (3 avril 1798). *Paris,*

imp. Nationale, germinal an VI, in-8°, 8 p. [*N.* Le43 1877.]

17412. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de J. Lefebvre, de Nantes, sur le projet présenté par Vitet au nom de la Commission d'instruction publique pour l'organisation des écoles de santé. Séance du 16 germinal an VI (5 avril 1798). *Imp. Nationale, germinal an VI,* in-8°, 16 p. [*N.* Le43 1882.]

Voyez le n° 17409 ci-dessus.

17413. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Jean-François Barailon, député du département de la Creuse, sur le projet de la Commission d'instruction publique relatif aux écoles spéciales de médecine. Séance du 17 germinal an VI (6 avril 1798). *Paris, imp. Nationale, germinal an VI,* in-8°, 19 p. [*N.* Le43 1883.]

17414. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de J.-M. Calès sur les écoles de médecine. Séance du 17 germinal an VI (6 avril 1798). *Paris, imp. Nationale, germinal an VI,* in-8°, 28 p. [*N.* Le43 1884.]

P. 13, Correspondance avec Thouret, directeur de l'École de santé de Paris et tableau annoté des cours de l'École.

Voyez les nos 17430-17431 ci-dessous.

17415. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Leclerc (de Maine-et-Loire) sur les écoles spéciales de médecine. Séance du 17 germinal an VI (6 avril 1798). *Paris, imp. Nationale, germinal an VI,* in-8°, 10 p. [*N.* Le43 1885.]

17416. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Roger Martin sur le plan proposé par Vitet, au nom d'une Commission spéciale, pour l'organisation des écoles de médecine. Séance du 28 germinal an VI (17 avril 1798). *Paris, imp. Nationale, floréal an VI,* in-8°, 10 p. [*N.* Le43 1926.]

17417. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait, au nom de la Commission d'instruction publique et Projet de résolution sur un mode provisoire de police médicale, présentés par Cabanis, député de la Seine. Séance du 4 messidor an VI (22 juin 1798). *Paris, imp. Nationale, messidor an VI,* in-8°, 19 p. [*N.* Le43 2075.]

17418. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre par L. Vitet, député du département du Rhône, sur les écoles spéciales de médecine. Séance du 4 messidor an VI (22 juin 1798). *Paris, imp. Nationale, messidor an VI,* in-8°, 4 p. [*N.* Le43 2076.]

17419. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Cabanis, au nom des Commissions d'instruction publique et des institutions républicaines, réunies, sur l'organisation des écoles de médecine. Séance du 29 brumaire an VII (19 novembre 1798). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VII,* in-8°, 27 p. [*N.* Le43 2450.]

17419a. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Cabanis... sur l'organisation des écoles de médecine... Réimprimé par ordre du Conseil des Cinq-Cents, le 4 prairial an VII (23 mai 1799). *Imp. Nationale, prairial an VII,* in-8°, 27 p. [*N.* Le43 2450 A.]

17420. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Hardy, au nom des Commissions d'instruction publique et d'institutions républicaines, réunies, sur l'organisation des écoles de médecine. Séance du 1er frimaire an VII (21 novembre 1798). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VII,* in-8°, 20 p. [*N.* Le43 2455.]

17421. — Arrêté du préfet du département de la Seine concernant l'exercice de la pharmacie et l'enseignement de la chimie, du 4 ventôse an IX (23 février 1801). *Quillau, an IX,* in-4°, 4 p. [*P.* 5572*.]

17422. — Corps législatif. Discours prononcé par Fourcroy, orateur du gouvernement, sur le projet de loi relatif à l'exercice de la médecine. Séance du 19 ventôse an XI (10 mars 1803). *Imp. Nationale, an IX,* in-8°, 7 p. [*N.* Le50 159.]

17423. — Corps législatif. Discours prononcé par JARD-PANVILLIER, l'un des orateurs du Tribunat, sur le projet de loi relatif à l'exercice de la médecine. Séance du 19 ventôse an XI (10 mars 1803). *Paris, imp. Nationale, an XI*, in-8°, 19 p. [*N.* Le[50] 160.]

17424. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret sur l'établissement d'une École centrale de santé à Paris, fait à la Convention nationale, au nom des Comités de salut public et d'instruction publique, par FOURCROY, le 7 frimaire de l'an III de la République française une et indivisible (27 novembre 1794). Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, frimaire an III*, in-8°, 20 p. [*N.* Le[38] 1060.]

Voyez le numéro suivant.

17425. — Rapport et Décret de la Convention nationale, sur les Écoles de santé de Paris, Montpellier et Strasbourg. Du 14 frimaire an III de la République française une et indivisible (3 janvier 1795). *Imp. du Comité de salut public. S. d.*, in-8°, 31 p. [*N.* Le[38] 1069.]

17426. — Plan général de l'enseignement dans l'École de santé de Paris, imprimé par ordre du Comité d'instruction publique de la Convention nationale. *Imp. Ballard fils, an III*, in-8°, 49 p. [*R.* AD. VIII, 30. [*N.* T[6] 260.]

17427. — Séance publique de l'École de santé, du 25 vendémiaire an IV (17 octobre 1795). Discours du citoyen SUE, professeur-bibliothécaire, sur la bibliographie médicale. *Imp. Boiste. S. d.*, in-8°, 35 p.

17428. — Le Cen PELLETAN, membre de l'Institut national, chirurgien en chef du Grand Hospice d'humanité (ci-devant Hôtel-Dieu) et professeur de clinique chirurgicale dans le même hospice, aux citoyens membres du Corps législatif (11 germinal an VI (31 mars 1798). *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 30.]

Pelletan expose l'emploi de son temps comme professeur et comme praticien en réponse aux calomnies dont il se croit l'objet.

17429. — De l'État actuel de l'École de santé de Paris. *Paris, imp. Didot jeune, an VI*, 1798, in-4°, 1 f., IV-25 p. [*R.* AD. VIII, 30. — *N.* T[6] 262.]

Voyez le numéro suivant.

17430. — Observations adressées par l'École de santé de Paris au Conseil des Cinq-Cents, en réponse aux imputations contenues dans plusieurs opinions émises à la tribune du Conseil. Séance du 17 germinal an VI (6 avril 1798). *S. l. n. d.*, in-4°, 20 p. [*R.* AD. VIII, 30. — *N.* T[6] 262.]

Signées : Au nom de l'École de santé de Paris : FOURCROI (*sic*), président; LECLERC, secrétaire.

A côté du titre est placée, en manchette, la note suivante : *Suite au Mémoire intitulé :* De l'Etat actuel de l'Ecole de santé de Paris, *publiée par l'Ecole.*

Réponse aux critiques de Calès, Barailon, Vitet.

Dans l'ex. de la B. N., cette pièce et la prédente sont réunies sous la même reliure.

17431. — Le Cen SÜE, professeur-bibliothécaire de l'École de santé de Paris, membre du jury d'instruction publique pour les écoles primaires, aux citoyens membres du Corps législatif (27 germinal an VI-16 avril 1798). *Imp. Stoupe, an VI*, in-8°, 7 p. [*R.* AD. VIII, 30.]

Protestation contre un passage du *Tableau* contenu dans le rapport de Calès (voyez le n° 17414 ci-dessus) relatif au cours de bibliographie médicale et exposé des travaux de l'auteur, soit comme professeur, soit comme bibliothécaire.

17432. — Séance de l'École de médecine de Paris, du 23 vendémiaire an IX (15 octobre 1800), pour l'ouverture des cours et la distribution des prix à l'École pratique. *Imp. Didot jeune. S. d.*, in-4°, 1 f. et 37 p. [*R.* AD. VIII, 30.]

Le faux-titre porte : *Séance de l'École de médecine de Paris du 23 vendémiaire an IX. Discours du c.* FOURCROY.

Ce discours occupe les pp. 2-34. Viennent ensuite un rapport du c. MAHON sur les résultats du concours de l'an VIII et la liste des lauréats.

17433. — Séance publique de l'École de médecine de Paris, du 5 brumaire an XI

(27 octobre 1802). *S. l. n. d.*, in-4°, 2 ff. et 43 p. [*N.* T⁶ 263.]

Le titre de départ porte : *Extrait du registre des délibérations de l'École de médecine de Paris.* P. 1, *Discours du citoyen* HALLÉ, *président de l'École.* P. 41, *Proclamation des prix décernés au concours de l'an X.*

C. — ÉCOLE DES PONTS ET CHAUSSÉES

17434. — Mémoire sur le département des ponts et chaussées, par M. DE LA MILLIÈRE. Janvier 1790. *Paris, imp. Royale*, 1790, in-4°, VIII-144 p. et 1 f. n. ch. (errata). [*N.* Lf⁹³ 30.]

Voyez les deux numéros suivants et le n° 17438 ci-dessous.

17435. — Observations succinctes d'un ami des ponts et chaussées sur les mémoires de M. de La Millière relatifs à leur administration. *Paris, imp. C.-F. Perlet. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lf⁹³ 31.]

17436. — Observations sur les questions relatives au département des ponts et chaussées qui ont été discutées à la séance de l'Assemblée nationale du 5 juin 1790 et ajournées à la fin du travail général du Comité des finances. *S. l. n. d.*, in-4°, 12 p. [*N.* Lf⁹³ 32.]

17437. — Mémoire sur l'établissement d'une direction et administration générale des travaux publics relatifs à l'agriculture et au commerce. *Imp. Calais. S. d.*, in-4°, 22 p. [*R.* AD. XIII, 19.]

Voyez les trois numéros suivants.

17438. — Supplément au Mémoire de M. DE LA MILLIÈRE sur le département des ponts et chaussées ou Réponses à deux écrits relatifs à ces mémoires qui ont paru depuis sa publication. Septembre 1790. *Paris, imp. Royale*, 1790, in-4°, 1 f. et 67 p. [*N.* Lf⁹³ 33.]

Le premier de ces écrits avaient trait au port de Dunkerque; le second était le Mémoire décrit sous le numéro précédent.
Voyez aussi le numéro suivant.

17439.—Supplément au Mémoire adressé à l'Assemblée nationale le 7 septembre 1790 et présenté au Comité d'agriculture et de commerce, le 6 du même mois, sur l'établissement d'une direction et administration générale des travaux publics relatifs à l'agriculture et au commerce, par l'auteur de ce « Mémoire » ou Observations sur la réponse que vient d'y faire M. Chaumont de La Millière, intendant des finances, maître des requêtes et commissaire du Conseil, chargé des détails de la comptabilité des ponts et chaussées. *Imp. du Postillon. S. d.*, in-4°, 1 f. et 14 p. [*R.* AD. XIII, 19.]

17440. — Observations adressées à l'Assemblée nationale par les élèves ingénieurs des ponts et chaussées actuellement à Paris ou Réponse à quelques-uns des articles du supplément au Mémoire présenté à l'Assemblée nationale, par M. Chaumont de La Millière, intendant des finances, maître des requêtes et commissaire du Conseil chargé des détails de la comptabilité des ponts et chaussées. *Imp. L. Potier de Lille*, 1790, in-8°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 32.]

17441. — Considérations sur l'administration des travaux publics et sur les ingénieurs qui doivent les diriger. *Imp. Senties père. S. d.*, in-8°, 31 p. [*N.* Le⁹³ 36.]

17442. — Observations sur l'instruction envoyée à l'Assemblée nationale, le 5 avril, en interprétation de la loi sur les ponts et chaussées, par le ministre de l'intérieur. *Imp. du Postillon. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lf⁹³ 37.]

17443. — Articles additionnels sur les ponts et chaussées, proposés par le Comité des finances. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 8 p. [*N.* Le²⁹ 1685.]

Voyez le numéro suivant.

17444. — Observations présentées à l'Assemblée nationale par les ingénieurs en chef des ponts et chaussées, relativement aux articles qu'elle se propose de décréter additionnellement à la loi concernant cette partie d'administration (15 juin 1791). *Imp. de la Société typographique. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lf⁹³ 38.]

17445. — Projet motivé d'articles additionnels à la loi, du 19 janvier 1791, relative à l'organisation des ponts et chaussées, par J.-F. Biauzat, député du département du Puy-de-Dôme. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale (1er juillet 1791). *Paris, imp. Nationale,* 1791, in-8°, 1 f. et 53 p. [*N.* Le29 1612.]

P. 11-53, *Projet de décret comprenant les articles additionnels à la loi du* 19 *janvier* 1791 *sur les ponts et chaussées et leur rapprochement des articles de la loi auxquels ils ont rapport.*

Voyez le numéro suivant.

17446. — Observations de M. de La Millière sur un écrit de M. Biauzat, député à l'Assemblée nationale, relatif à l'organisation des ponts et chaussées (27 juillet 1791). *Imp. Laurens aîné. S. d.*, in-4°, 11 p. [*N.* Lf93 39.]

17447. — Adresse de l'assemblée des ponts et chaussées aux représentants de la nation (29 juillet 1791). *S. l. n. d.,* in-4°, 7 p. [*N.* Lf93 40.]

17448. — Ponts et chaussées. 2 août 1791. Opinion de M. Ramel-Nogaret. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale,* 1791, in-8°, 12 p. [*N.* Le39 1686.]

17449. — Opinion de M. Estourmel, député du Cambrésis, département du Nord, sur le projet d'articles additionnels des ponts et chaussées, lue à la séance du 4 août 1791. *Paris, imp. Nationale,* 1791, in-8°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 32.]

17450. — Projet de règlement pour l'École des ponts et chaussées, extrait des décrets de l'Assemblée nationale relatifs à l'École des ponts et chaussées (12 septembre 1791). *Paris, imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 26 p. [*N.* Le29 1777.]

17451. — Projet de décret sur les ponts et chaussées. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 32.]

17452. — Rapport fait à l'Assemblée nationale par le ministre de l'intérieur, relativement à l'École des ponts et chaussées. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 15 p. [*R.* AD. XVIIIc, 188.]

17453. — Rapport et Projet de décret sur l'admission provisoire des sujets à l'École des ponts et chaussées, faits et présentés au nom du Comité d'agriculture, par J. Moreau, député du département de la Meuse, le 14 avril 1792. Imprimés par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 12 p. [*R.* AD. XVIIIc 188.]

17454. — Projet d'organisation générale des ponts et chaussées, lu au Comité d'agriculture de l'Assemblée nationale, le 9 mai 1792, in-4°, 1 f. et 38 p. [*N.* Le33 3 A.]

Le titre de départ, p. 1, porte : *Opinion de* P.-J.-P. Varaigne, *député de la Haute-Marne, sur l'organisation définitive des ponts et chaussées.*

17455. — Aux Ingénieurs, Sous-Ingénieurs et Élèves des ponts et chaussées, directement et par la voie des corps administratifs. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre,* 1792, in-4°, 12 p. [*R.* AD. VIII, 32.]

Circulaire signée Roland, ministre de l'intérieur.

17456. — Distribution solennelle des prix des concours de l'an VIII, faite par le ministre de l'intérieur aux élèves de l'École nationale des ponts et chaussées, le 20 thermidor an VIII (8 août 1800). *Paris, imp. de la République, germinal an X,* in-4°, 14 p. [*R.* AD. VIII, 32.]

17457. — Ministère des travaux publics. Notice de l'École des ponts et chaussées. Extrait du « Catalogue des Travaux publics » à l'Exposition universelle de 1878. *Paris, imp. Nationale,* 1878, in-8°, 34 p. et 1 f. blanc.

D. — École des mines

17458. — Extrait d'un Mémoire sur le département des mines, remis en 1789 au Comité des finances de l'Assemblée nationale, par M. Sage, directeur de l'École royale des mines. *Imp. P.-Fr. Didot le jeune. S. d.,* in-8°, 8 p. [*R.* AD. VIII 31.]

17459. — Remarques de M. Sage, directeur de l'École royale des mines, sur l'extrait raisonné des rapports du Comité des finances de l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.* (1790), in-8°, 7 p. [*R.* AD. VIII, 31.]

Sur l'interprétation erronée donnée par le rapporteur à l'offre que Sage avait faite le 5 février 1790 d'abandonner ses émoluments de commissaire aux essais, de donner sa bibliothèque à l'Ecole des mines et de terminer à ses frais le cabinet de minéralogie qu'il avait entrepris à la Monnaie.

17460. — Projet de décret concernant le traitement des officiers et les élèves des mines, présenté à l'Assemblée nationale, au nom du Comité d'agriculture, par M. Broussonet, lu le 20 janvier 1792 et ajourné au mardi 24, séance du soir. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p.

E. — ÉCOLE NORMALE

17461. — L'Œuvre scolaire de la Révolution. L'École normale en l'an III, par Ernest Allain, archiviste du diocèse de Bordeaux. Extrait de la « Revue des questions historiques », avril 1884. *Paris, Victor Palmé*, 1884, in-8°, 46 p.

On lit au verso du faux-titre : « Tiré à 25 exemplaires.
Bibliothèque Paul Lacombe.

17462. — Paul Dupuy. L'École normale de l'an III. *Paris, librairie Hachette*, 1895, gr. in-8°, 2 ff. et 252 p.

Tirage à part d'une importante étude historique publiée dans le volume intitulé : *le Centenaire de l'École normale*, 1795-1895 (gr. in-8°, XLV-699 p.).

17463. — Convention nationale. Rapport sur l'établissement des Écoles normales, par Lakanal (2 brumaire an III-23 octobre 1794).

Voyez le n° 17069 ci-dessus.

17464. — Arrêté des représentants du peuple près les écoles normales. Du 24 nivôse an III (27 décembre 1794). *Paris, imp. Nationale, nivôse an III*, in-8°, 7 p. [*R.* AD. XVIII^{c} 294.]

P. 5, Règlement et liste des professeurs.
Signé : Lakanal, Deleyre.

Réimp. en tête du premier volume des *Séances des Écoles normales* (voyez le n° 17469 ci-dessous).

17465. — Programme général des cours des Écoles normales (1er pluviôse an III-20 janvier 1795). *Imp. Forget et C*e, in-4°, 36 p. [*R.* AD. VIII, 28.]

Réimpr. en tête des *Séances* de l'Ecole.

17466. — Adresse de plusieurs élèves de l'École normale à la Convention, lue dans la séance du 5 floréal an III (24 avril 1795). *Imp. Lottin. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Lb^{41} 4317.]

Contre le projet de suppression de ces écoles. P. 11-12, liste des signataires.

17467. — La Tour de Babel au Jardin des Plantes ou Lettre de Mathurin Bonace sur l'École normale. *A Babylone, de l'imprimerie polyglotte, l'an* 4878 *après le Déluge*, in-8°, 19 p.

Épigraphe empruntée à la *Bible enfin expliquée*, de Voltaire.
Au verso du titre : *Salmigondis scientifique* [et satirique].
Le titre de départ, p. 3, porte : *Lettre de* Mathurin Bonace, *élève de l'École normale à son cousin Roch Landraverzec, natif de Plohinec, ci-devant Basse-Bretagne, instituteur à Ploudalmezeau, sur les étonnants progrès qu'il a fait* (sic) *dans la science normale pendant les huit premières séances.*

17468. — La Fugue normale, pot-pourri national en vaudevilles. *Paris, chez les marchands de nouveautés, an III*, in-8°, 8 p.

Signé (p. 8) : G. Waré, élève de l'Ecole, département de la Gironde.
Reproduit par M. Paul Dupuy d'après un ex. appartenant à M. le Dr E.-T. Hamy.

17469. — Séances des Écoles normales recueillies par les sténographes et revues par les professeurs. Première partie. Leçons. *Paris, Ch. Reynier. S. d.* (tomes I-V) [et] *imp. du Cercle social, an IV-an VI* (tomes VI-VIII), + 28 pl. de géométrie et de mathématiques.

Dans l'ex. de la B. N., les tomes I-V sont cotés : Inv. R. 22219; les tomes VI-VIII : Inv. R. 50890-50892. La B. N. possède également un autre ex. des cinq premiers volumes dont le titre primitif a été remplacé par un nouveau

titre avec la rubrique : *Imp. du Cercle social. S. d.* Le tome V porte, en outre : Nouvelle édition. Voyez le numéro suivant.

17469[a]. — Séances des Écoles normales recueillies par des sténographes et revues par les professeurs. Nouvelle édition. Leçons. *Paris, imp. du Cercle social,* 1800-1801 (*an IX de la République française*), 9 vol. in-8°. [*N.* Inv. R. 22222-22230.] — Séances des Écoles normales... Débats. *Paris, imp. du Cercle social,* 1800, 3 vol in-8°. [*N.* Inv. 22231-22235.]

Dans la première série (tomes I-V) l'*Avertissement* seul a été réimprimé; mais un certain nombre de fautes indiquées par des *errata* joints aux tomes I et II du premier tirage ont été corrigées ici.

— Tome VI. Premier tirage : 2 ff. et 268 p., plus un catalogue de l'imprimerie et de la librairie du Cercle social (40 p.). Deuxième tirage : 2 ff., 620 p. et 3 p. non chiffrées (Table et Index analytique des appendices du sixième volume).

— Tomes VII et VIII. Premier tirage : *Exposition du système du monde*, par Laplace. Deuxième tirage : Analyse de ce travail, par Biot; fragments sur l'histoire de l'agriculture et sur l'histoire naturelle, par André Thouin, Daubenton et Lacépède.

— Tome IX. Leçons de chimie et d'agriculture, par Berthollet et Thouin.

Les trois volumes de *Débats*, qui ont une tomaison distincte, renferment : (tome I[er]) : des leçons de Lagrange sur le calcul des proportions (leçons faites à l'Ecole polytechnique en l'an III) et de Sicard et autres sur l'art de la parole; tome II : Notions de Haüy et de Sicard sur la physique et sur le langage; tome III : Analyse de l'entendement humain, par Garat, suivie d'une lettre au c. Garat, par Louis-Claude Saint-Martin, le « philosophe inconnu » (sur l'existence d'un sens moral). En appendice, fragments sur la minéralogie, par René-Just Haüy.

La B. N. possède trois ex. du tome I[er] de cette seconde série : ils ont reçu chacun un des numéros d'inventaires, rappelés plus haut.

F. — École des langues orientales

17470. — Convention nationale. Rapport sur les langues orientales, commerciales et diplomatiques, fait au nom des Comités d'instruction publique et des finances (le 10 germinal an II-30 mars 1795), par Lakanal, député du département de l'Ariège. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, germinal an III,* in-8°, 8 p. [*N.* Le[38] 1320.]

Épigr. :

Silence ou Vérité.

17471. — Documents relatifs à la constitution et à l'histoire de l'École spéciale des langues orientales vivantes. *Paris, imp. Nationale,* 1872, in-4°. [*N.* X. Inv. 4836.]

L'*Appendice* renferme le rapport de Lakanal et le décret de la Convention du 10 germinal an III.

17472. — Notice historique sur l'École spéciale de langues orientales vivantes (Paris, 16 août 1883]). *S. l.* (*Vienne, typ. Ad. Holzhausen*), in-8°, LV p. et 4 tableaux repliés.

Tableau des professeurs de l'École depuis sa fondation; loi du 10 germinal an III et règlement édicté en conséquence; tableau des cours pour l'année scolaire 1882-1883.

G. — École centrale des travaux publics = École polytechnique

17473. — Histoire de l'École polytechnique, par A. Fourcy, ancien officier supérieur d'artillerie, bibliothécaire et membre du Conseil d'instruction de cette École, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur. *Paris, chez l'auteur, à l'École polytechnique,* 1828, in-8°, 3 ff. non chiffrés, XVIII-516 p. [*N.* Lf[141] 1.]

17474. — Notice sur la création de l'École polytechnique. *Paris, imp. Decourchant,* 1828, in-8°, 11 p. [*N.* Lf[141] 2.]

Extrait des *Éphémérides universelles.* On lit à la fin : *D'après les notes de M.* Haghette.

17475. — Monge et l'École polytechnique, par M. Théodore Olivier (12 octobre 1849). Extrait de la « Revue scientifique et industrielle » du D[r] Quesneville. (Cahier de février 1850.) *Paris, imp. L. Martinet. S. d.,* in-8°. [*N.* Lf[141] 3.]

17476. — Sur l'Ancienne École polytechnique, par M. Arago, secrétaire per-

pétuel de l'Académie des sciences, directeur de l'Observatoire, élève de la promotion de 1803. *Paris, Bachelier,* 1853, in-8°, 44 p. [*N.* Lf[141] 4.]

Fragment de la biographie de Gay-Lussac, lue dans la séance publique de l'Académie des sciences du 20 décembre 1852 et vendue au profit des pauvres du XIIe [aujourd'hui VIe] arrondissement.

17477. — Répertoire de l'École impériale polytechnique ou Renseignements sur les élèves qui ont fait partie de l'institution depuis l'époque de sa création en 1794 jusqu'en 1853 inclusivement, avec plusieurs tableaux et résumés statistiques, suivi de la liste des élèves admis en 1854 et de l'indication des mutations survenues dans l'intérieur de l'École jusqu'au 25 septembre 1854. Par M. C.-P. Marielle, chef d'escadron honoraire, ancien trésorier garde des archives et secrétaire des conseils de cette École, rédacteur de son annuaire, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur. *Paris, Mallet-Bachelier,* 1855, 2 parties in-8°, XIX-229 p. et 2 tableaux. [*N.* Lf[141] 4.]

17478. — Histoire de l'École polytechnique, par G. Pinet, ancien élève de l'École polytechnique, avec seize compositions, de H. Dupray, gravées par H. Thiriat. *Paris, Baudry et Ce,* 1887, gr. in-8°, 2 ff. et XX-500 p. [*N.* Lf[210] 29.]

L'*Introduction*, sous forme de lettre à l'auteur (p. I-III), est signée : A. Laussedat, directeur du Conservatoire des Arts et Métiers.

17479. — Le Centenaire de l'École polytechnique, par A. de Lapparent. Extrait du « Correspondant ». *Paris, De Soye et fils,* 1894, in-8°, 2 ff. et 50 p. [*N.* Lf[210] 32.]

17480. — Convention nationale. Rapport sur les mesures prises par le Comité de salut public pour l'établissement de l'École centrale des travaux publics décrétée par la Convention nationale, le 21 ventôse dernier et Projet de décret pour l'ouverture de cette École et l'admission des élèves, présentés au nom des Comités de salut public, d'instruction publique et des travaux publics, réunis, par Fourcroy, à la séance du 3 vendémiaire de l'an III de la République française. Imprimés par ordre de la Convention nationale (24 septembre 1794). *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 20 p. [*N.* Le[38] 962.]

Il y a une autre édition identique portant : *Paris, imp. du Comité de salut public, an III,* in-8°, 31 p.

17481. — Convention nationale. Observations à la Convention nationale, sur le projet d'établissement d'une École centrale des travaux publics, par Calon (de l'Oise), député à la Convention nationale. Imprimées par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, le* 7 *vendémiaire an III* (28 septembre 1794), in-8°, 2 p. et 1 tableau. [*N.* Le[38] 970.]

17482. — Développements sur l'enseignement adopté pour l'École centrale des travaux publics, décrétée par la Convention nationale, le 21 ventôse an IIe de la République, pour servir de suite au Rapport concernant cette École, fait à la Convention nationale les 3 et 7 vendémiaire an IIIe de la République (24 et 28 septembre 1794). Imprimés par ordre du Comité de salut public. *Imp. Nationale, vendémiaire an III,* in-8°, 28 p. et 1 tableau. [*N.* Le[38] 971.]

Une autre édition (*S. l. n. d.*) comporte 47 p. et 1 tableau.

17483. — Loi qui fixe l'époque de l'ouverture de l'École centrale des travaux publics à Paris et détermine les conditions nécessaires pour y être admis (7 vendémiaire an III-28 septembre 1794). *Paris, imp. du Dépôt des lois. S. d.,* in-4°, 3 p. [*R.* AD. VIII, 30.]

17484. — Programmes de l'enseignement polytechnique de l'École centrale travaux publics, établie en vertu des décrets de la Convention nationale des 21 ventôse an IIe et 7 vendémiaire an IIIe de la République (11 mars et 28 septembre 1794). Imprimés par ordre des trois Comités réunis de salut public, d'instruction publique et des travaux publics. *Paris,*

imp. Nationale, pluviôse an III, in-8°. [*N.* Le^{38} 1190.]

Chaque partie a une pagination séparée, savoir : *Analyse appliquée à la géométrie*, 2 p. *Stéréotomie*, 4 p. *Architecture* (2 parties), 11 et 8 p. *Fortifications*, 4 p. *Dessin*, 4 p. *Physique générale*, 3 p. *Chimie* (3 parties), 8, 10 et 3 p. *Analyse appliquée à la mécanique*, 11 p. Il y a de plus, après le titre et l'*Avertissement*, un *Tableau qui présente la liaison et l'ordre des programmes réunis dans cette collection.*

17485. — Organisation de l'École centrale des travaux publics, imprimée par ordre des trois Comités réunis de salut public, d'instruction publique et des travaux publics. *Paris, imp. Nationale, an III*, in-12, 31 p. [*R.* AD. XVIII^{c} 295.]

12486. — Mémoire sur l'École centrale des travaux publics, présenté à la Commission des Onze et aux Comités de salut public, d'instruction publique et des travaux publics, par C.-A. Prieur (de la Côte-d'Or), représentant du peuple. Imprimé par ordre des Comités réunis. *Paris, imp. de la République, messidor an III*, in-8°, 29 p. [*N.* Le^{38} 1513.]

17487. — Loi qui détermine un mode pour l'examen et l'admission des candidats à l'École centrale des travaux publics et change son nom en celui d'École polytechnique (15 fructidor an III-1er septembre 1795). *Paris, imp. du Dépôt des lois. S. d.*, in-4°, 2 p. [*R.* AD. VIII, 30.]

17488. — Organisation de l'École polytechnique (7 ventôse an IV-26 février 1796). *S. l. n. d.*, in-4°, XVI p. [*N.* Lf^{141} 6.]

17489. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport sur l'École polytechnique, fait par C.-A. Prieur, au nom d'une commission spéciale composée des représentants Villars, Grégoire et C.-A. Prieur. Séance du 14 frimaire an VI (4 décembre 1797). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VI*, in-8°, 35 p., plus 1 f. d'errata. [*N.* Le^{43} 1591.]

17490. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de J.-F. Barailon (député par le département de la Creuse), sur l'École polytechnique, le rapport et le projet de résolution qui la concernent. Séance du 24 nivôse an VI (13 janvier 1798). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VI*, in-8°, 18 p. [*N.* Le^{43} 1685.]

17491. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Trouille sur l'École polytechnique. Séance du 24 nivôse an VI (13 janvier 1798). *Imp. Nationale, nivôse an VI*, in-8°, 6 p. [*N.* Le^{43} 1686.]

17492. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par C.-Alex. Ysabeau sur la résolution concernant l'École polytechnique. Séance du 21 germinal an VI (10 avril 1798). *Paris, imp. Nationale, an VI*, in-8°, 23 p. [*N.* Le^{45} 889.]

17493. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de J.-G. Lacuée sur la résolution relative à l'École polytechnique. Séance du 24 germinal an VI (13 avril 1798). *Paris, imp. Nationale an VI*, in-8°, 19 p. [*N.* Le^{45} 893.]

17494. — Corps législatif. Conseil des Ancients. Opinion de P. Loysel sur la résolution du 26 nivôse relative à l'École polytechnique. Séance du 24 germinal an VI (13 avril 1798). *Paris, imp. Nationale an VI*, in-8°, 11 p. [*N.* Le^{45} 894.]

17495. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Lacombe-Saint-Michel sur l'École polytechnique. Séance du 7 floréal an VI (26 avril 1798). *Paris, imp. Nationale an VI*, in-8°, 12 p. [*N.* Le^{45} 910.]

17496. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion faite par Berthelemy (de la Corrèze) relativement à l'École polytechnique. Séance du 27 messidor an VI (15 juillet 1798). *Paris, imp. Nationale, thermidor an VI*, in-8°, 6 p. [*N.* Le^{43} 2147.]

17497. — Discours prononcés à l'École polytechnique, le 7 pluviôse an VII (26 janvier 1799), dans la séance d'ouverture de ses cours, présidée par le ministre de l'intérieur. *S. l. n. d.*, in-4°, 61 p. [*N.* Lf^{141} 7.]

P. 1, Discours du c. Guyton, directeur par intérim. P. 5, Introduction des cours d'analyse pure et d'analyse appliquée à la mécanique, par

R. Prony, instituteur. P. 11, Discours sur les avantages de la chimie et sur la manière dont elle est enseignée à l'Ecole polytechnique, par le c. Fourcroy, instituteur. P. 24, Discours sur l'objet de la théorie des fonctions analytiques, par le c. J.-L. Lagrange, instituteur. P. 24, Discours sur le cours de physique générale, par le c. J.-H. Hassenfratz, instituteur. P. 35, Discours relatif à l'étude du dessin dans l'Ecole polytechnique, par le c. Neveu. P. 45, Discours du c. Gay-Vernon, instituteur. Enseignement de la géométrie descriptive pendant la première année. P. 55, Discours prononcé par le ministre de l'intérieur. P. 61, Etat des élèves de l'Ecole polytechnique admis dans les services publics depuis le 1er nivôse an VI (21 décembre 1797), jusqu'au 1er nivôse an VII (21 décembre 1798).

17498. — Observations présentées à la Commission du Conseil des Cinq-Cents, chargée du rapport sur l'École polytechnique, par les membres composant le Conseil d'instruction de cette École. *Baudouin, messidor an VII*, in-4°, 1 f. et 10 p. [*N.* Lf141 8.]

P. 10, liste des signataires.

17499. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Berthelmy (de la Corrèze), au nom d'une Commission spéciale, sur l'École polytechnique et sur celles des services publics. Séance du 27 thermidor an VII (14 août 1799). *Paris, imp. Nationale, messidor an VII*, in-8°, 22 p. [*N.* Le43 3353.]

17500. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Berthelmy (de la Corrèze), au nom d'une Commission spéciale, sur l'École polytechnique. Séance du 16 fructidor an VII (2 septembre 1799). *Imp. Nationale, fructidor an VII*, in-8°. 22 p. [*N.* Le43 3528.]

17501. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Thomas (de la Marne) sur le projet de Berthelemy (de la Corrèze) relatif à une nouvelle organisation de l'École polytechnique. Séance du 2 vendémiaire an VIII (24 septembre 1799). *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VIII*, in-8°, 19 p. [*N.* Le43 3632.]

Voyez le numéro précédent et le n° 17504 ci-dessous.

17502. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Delbrel sur le projet de résolution relatif à l'organisation de l'École polytechnique. Séance du 19 vendémiaire an VIII (11 octobre 1799). *Imp. Nationale, vendémiaire an VIII*, in-8°, 8 p. [*N.* Le43 3702.]

17503. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Thomas Riboud (de l'Ain) sur le projet de résolution relatif à l'École polytechnique. Séance du 19 vendémiaire an VIII (11 octobre 1799). *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VIII*, in-8°, 14 p. [*N.* Le43 3703.]

17504. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours de Berthelmy (de la Corrèze) sur l'opinion de Thomas (de la Marne) relativement à l'École polytechnique. Séance du 22 vendémiaire an VIII (14 octobre 1799). *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VIII*, in-8°, 7 p. [*N.* Le43 3707.]

17505. — Commission du Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Émile Gaudin (de la Loire) sur l'organisation définitive de l'École polytechnique. Séance du 16 frimaire an VIII (7 décembre 1799). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VIII*, in-8°, 19 p. [*N.* Le44 22.]

17506. — Loi relative à l'organisation de l'École polytechnique (25 frimaire an VIII-16 décembre 1799). *Paris, imp. du Dépôt des lois. S. d.*, in-4°, 10 p. [*R.* AD. VIII, 30.]

17507. — Rapport sur la situation de l'École polytechnique, présenté au ministre de l'intérieur par le Conseil de perfectionnement établi en exécution de la loi du 25 frimaire an VIII. *Paris, imp. de la République, floréal an IX*, in-4°, 128 p. [*N.* Lf141 9. — *R.* AD. VIII, 30.]

17508. — Rapport sur la situation de l'École polytechnique. *Paris, imp. de la République, germinal an X*, in-4°, 15 p. [*R.* AD. VIII, 30.]

17509. — Journal polytechnique ou Bulletin du travail fait à l'École centrale des Travaux publics, publié par le Conseil d'instruction et d'administration de cette École. *Paris, imp. de la République, et se trouve chez les cc. Regent et Bernard, libraires, quai des Augustins, 37, an III-an VIII*, in-4°. [N. Inv. R. 5679.]

1er cahier. Mois de germinal [an III]. VIII-191 p. (les deux dernières non chiffrées).

2e cahier. Mois de floréal et de prairial an III. (Le titre de ce cahier et des suivants porte : *Journal de l'École polytechnique ou Bulletin du travail fait à cette École...*) *Paris, imp. de la République, nivôse an IV*, 1 f., VII-[VIII]-208 p.

3e cahier. Messidor, thermidor et fructidor [an III]. *Paris, imp. de la République, prairial an IV.*

En tête du 3e cahier : *Organisation de l'École polytechnique*, p. I-XVI, plus un *État nominatif des principaux agents de l'École polytechnique, conformément à son organisation actuelle* (1 f. n. ch.). Le *Journal* est paginé 209-444.

4e cahier. Vendémiaire, brumaire et frimaire an IV. (*Paris, imp. de la République, vendémiaire an V.*) Paginé 445-744 et 2 ff. non chiffrés. (Errata.) P. 729-744, *Table des matières contenues dans les quatre premiers cahiers.*

Ce cahier est précédé d'un *Avant-propos*, de la loi du 15 fructidor an III (voyez n° 17484 ci-dessus) et de la loi du 30 vendémiaire an IV, concernant les écoles de services publics (XXXVIII p.) reliés, par erreur, dans l'ex. de la B. N. à la suite de l'*Avant-propos* du premier cahier.

5e cahier. Tome II. *Paris, imp. de la République, prairial an VI*, in-4°, IV-208 p.

6e cahier. Tome II. *Paris, imp. de la République, thermidor an VII*, in-4°, IV p. [Avertissement] et pp. 209-456.

7e et 8e cahiers. *Paris, imp. de la République, an VIII*, in-4°, 1 f., VII-477 p. et 2 pp. non chiffrées. (Errata.)

L'édition originale de ces deux cahiers renferme les trois premières parties de la *Mécanique philosophique ou Analyse raisonnée des diverses parties de la science de l'équilibre et du mouvement*, par R. Prony, de l'Institut.

Dans un autre tirage intitulé : *Journal de l'École polytechnique, publié par le Conseil d'instruction de cet établissement* (Paris, imp. Impériale, juin 1812, in-4°, 1 f. et 291 p.) la *Mécanique philosophique*, de Prony, a été remplacée par les Leçons de mathématiques données à l'École normale, en 1795, par Lagrange et Laplace.

9e cahier. Tome III. *Paris, imp. de la République, prairial an V*, in-4°, 3 ff. et VIII-277 p.

Entièrement rempli par la *Théorie des fonctions analytiques, contenant les principes du calcul différentiel...*, par J.-L. Lagrange, de l'Institut national.

CHAPITRE III

CRÉATIONS ET RÉFORMES SCIENTIFIQUES DÉCRÉTÉES PAR LES ASSEMBLÉES

---

§ 1. — Réforme des poids et mesures.

17510. — Proposition faite à l'Assemblée nationale, sur les poids et mesures, par M. l'évêque d'Autun (TALLEYRAND). *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 20 p. [*N*. Le29 632.]

Un *Avertissement*, imprimé au verso du titre, prévient que ces réflexions n'ont point été lues à la tribune, mais imprimées pour être distribuées à tous les membres de l'Assemblée nationale.

17511. — Rapport fait au nom du Comité d'agriculture et du commerce, sur l'uniformité à établir dans les poids et mesures, par M. le marquis DE BONNAY, député du Nivernais, membre de ce Comité, et Opinion de M. BUREAUX DE PUSY, sur le même sujet; imprimés ensemble par ordre de l'Assemblée nationale. Du 6 mai 1790, séance du soir. *Paris, imp. Nationale*, 1790, in-8°, 28 p. [*N*. Le29 633.]

17512. — Rapport sur le choix d'une unité de mesure lu à l'Académie des sciences, le 19 mars 1791. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*R*. AD. VIII, 36.]

Signé : BORDA, LAGRANGE, LAPLACE, MONGE, CONDORCET.

17513. — Adresse à l'Assemblée nationale sur les préalables à la pratique d'une seule mesure en ce qui est relatif aux terrains, par ANTOINE-ISIDORE-FARON BOSSUT, ingénieur. *Paris, imp des 83 départements*, 1791, in-4°, 28 p. [*R*. AD. VIII, 36.]

Sur l'ex. de la collection Rondonneau, le titre de Bossut est suivi de son adresse mss. : à Paris, rue des Fossés-M.-le-Prince, fbg S.-Germain, n° 31.

17514. — Extrait des registres de l'Académie royale des sciences, du 2 mai 1792, présenté à l'Assemblée nationale par le ministre de l'intérieur, le 11 mai 1792. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale*, 1792, in-8°, 8 p. [*R*. AD. VIII, 36.]

L'Etat des travaux et des dépenses est signé : BORDA, MÉCHAIN, LAPLACE, LAGRANGE, COULOMB, LAVOISIER, BRISSON, VANDERMONDE.

17515. — Convention nationale. Mémoire présenté à la Convention nationale au nom de l'Académie des sciences, par le citoyen BORDA, l'un des commissaires nommés pour les poids et mesures, le 25 novembre 1792..., suivi de la Réponse du président. Imprimés par ordre de la Convention na-

tionale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 10 p. [*N.* Le38 2358. — *R.* AD. VIII, 36.]

Voyez le numéro suivant.

17516. — Convention nationale. Mémoire présenté à la Convention nationale au nom de l'Académie des sciences, suivi de la réponse du président. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 11.]

Compte rendu des travaux préliminaires à la détermination des poids et mesures.

Autre tirage du numéro précédent sous un titre différent.

17517. — Sur l'Uniformité et le Système général des poids et mesures. Rapport et Projet de décret présentés à la Convention nationale, au nom du Comité d'instruction publique, par le citoyen Arbogast, député du département du Bas-Rhin et Rapport fait à l'Académie des sciences par les citoyens Borda, Lagrange et Monge. Juillet 1793, l'an II de la République française. *Paris, imp. Nationale*, 1793, in-8°, 1 f. et 40 p. [*N.* Le38 2501.]

17517a. — Sur l'Uniformité et le Système général des poids et mesures. Rapport fait... par le citoyen Arbogast... Seconde édition. *Paris, imp. Nationale*, 1793, in-8°, 1 f. et 46 p. [*N.* Le38 2501 A.]

Réimpr. dans Guillaume, tome II, p. 14-20.

17518. — Convention nationale. Rapport fait au nom du Comité d'instruction publique et adopté par celui des finances, sur l'état du travail de la Commission des poids et mesures et sur la fabrication des nouveaux étalons qui doivent être envoyés dans les départements et districts de la République, fait à la Convention nationale par A.-F. Fourcroy (1er brumaire an II-22 octobre 1793). *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 22 p. [*N.* Le38 1837.]

Réimpr. dans Guillaume, tome II, p. 638-646.

17519. — Précis historique sur l'uniformité des poids et mesures, suivi de deux projets de décrets et de quinze tables propres à faciliter l'application du système décimal aux poids, aux mesures, aux monnaies et au temps, présenté (le 7 brumaire an II-28 octobre 1793), au nom du Comité des assignats et monnaies, par Frécine, député de Loir-et-Cher, et par Loysel, député de l'Aisne. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, an II de la République*, in-4°, 1 f., 15 p. et 15 tables. [*N.* Le38 536.]

Le titre de départ, p. 1, porte : *Supplément aux rapports sur le système monétaire présenté au nom du Comité des assignats et monnaies...*

17520. — Convention nationale. Adresse de la Commission des poids et mesures à la Convention nationale. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [*N.* Le38 654.]

Compte rendu de ses travaux.

17521. — Convention nationale. Dissertation sur la division décimale des nombres, par Raffron, député de Paris à la Convention nationale, le 5 floréal l'an second de la République (24 avril 1794). Imprimée par ordre du Comité d'instruction publique. *Imp. Nationale, S. d.*, in-8°, 10 p. et 1 tableau. [*N.* Le38 2530.]

17522. — La Commission des poids et mesures républicaines (*sic*), aux artistes constructeurs des mesures de capacité. *Imp. du Comité de salut public. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb41 4992.]

12523. — Convention nationale. Rapport fait au nom du Comité d'instruction publique, sur la nécessité et les moyens d'introduire dans toute la République les nouveaux poids et mesures précédemment décrétés, suivi d'un projet de décret et d'une note instructive. Par C.-A. Prieur (de la Côte-d'Or). Séance du 11 ventôse an IIIe (1er mars 1795). Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, ventôse an III*, in-8°, 1 f. et 22 p. [*N.* Le38 1250.]

On trouve imprimés à la suite : 1° *Vocabulaire des mesures républicaines, contenant l'explication de leurs valeurs et de leurs principaux usages*, 7 p. ; 2° *Table sommaire des rapports et décrets, concernant les poids et mesures*, 3 p.

17524. — Note instructive sur les poids et mesures, à joindre au rapport de C.-A. Prieur (de la Côte-d'Or), lue à la Con-

vention nationale le 11 ventôse an III (1er mars 1795). *Imp. Nationale, an III*, in-8°, 35 p. [*R.* AD. VIII, 37.]

17525. — Liberté, Égalité. Paris, rue de Vaugirard, n° 1080, le 11 floréal l'an III (30 avril 1795). L'Agence temporaire des poids et mesures aux artistes et aux amateurs éclairés des arts. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb41 4333.]

Sur les moyens les plus simples et les plus pratiques de fabriquer en peu de temps un nombre considérable de mesures.

17526. — Rapport sur la vérification du mètre qui doit servir d'étalon pour la fabrication des mesures républicaines, par les commissaires chargés de la détermination de ces mesures. Imprimé par ordre du Comité d'instruction publique. *Paris, imp. de la République, thermidor an III*, in-8°, 15 p. [*R.* AD. VIII, 37.]

Daté du 18 messidor an III (6 juillet 1795) et signé : LAGRANGE, LAPLACE, PRONY, BERTHOLLET, BORDA, BRISSON.

17527. — Note sur deux expressions dont se sert le Comité des Onze dans son projet de constitution, par LESPINASSE (de la Haute-Garonne), représentant du peuple. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Guérin. S. d.*, in-8°, p. [*N.* Le38 1500.]

Sur les mots *myriamètres* et *myriagrammes*. Voyez le numéro suivant.

17528. — Convention nationale. Note sur les dénominations des nouvelles mesures employées dans le nouvel acte constitutionnel, par C.-A. PRIEUR (de la Côte-d'Or). Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, thermidor an III*, in-8°, 6 p. [*N.* Le38 1611.]

Réponse aux critiques de Lespinasse.

17529. — Avis instructif sur la fabrication des mesures de longueur, à l'usage des ouvriers, publié par l'Agence temporaire des poids et mesures. *Paris, imp. de la République, thermidor an III*, in-8°, 15 p. et 1 tableau. [*R.* AD. VIII, 37.]

17530. — L'Agence temporaire des poids et mesures aux citoyens-rédacteurs de la « Feuille du cultivateur », en réponse à des objections contre la nomenclature des mesures nouvelles, insérées dans le n° 38 de ce journal. *Paris, imp. de la République, thermidor an III*, in-8°, 20 p. [*R.* AD. VIII, 37.]

Signé : LEGENDRE, COQUEBERT, GATTEY. Au-dessus de ces noms, on lit : « Approuvé par l'Agence temporaire. »

17531. — Rapport sur les moyens préparés pour établir l'uniformité des poids et mesures dans la République et pour substituer prochainement le mètre à l'aune dans le département de Paris ; sur le mode à déterminer pour le remplacement successif des anciennes mesures dans toute la France ; enfin, sur les règlements à promulguer à ce sujet ; suivi d'un projet de décret ; lus à la séance du 25 fructidor an IIIe républicain (11 septembre 1795), par C.-A. PRIEUR (de la Côte-d'Or), au nom du Comité d'instruction publique. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, fructidor an III*, in-8°, 22 p. [*N.* Le38 1654.]

17532. — Tables de rapports entre les mesures républicaines et les mesures anciennes les plus généralement employées en France pour convertir réciproquement les unes dans les autres et déterminer les prix qui en dépendent, avec des explications propres à faciliter ces opérations. Imprimées par ordre du Comité d'instruction publique. *Paris, imp. de la République, 5e jour complémentaire an III* (21 septembre 1795), in-8°, 16 p. [*R.* AD. VIII, 37.]

17533. — Le Métrographe parisien ou Table de comparaison au nombre de XXIII, servant à transformer la toise courante de Roi et l'aune de Paris en mètres courants ; la perche quarrée de Roi et de Paris en hectares et en ares ; la toise quarrée en ares et en mètres carrés ; la toise cube en mètres cubes ; le boisseau de Paris en décalitres ; la pinte de Paris en litres ; les livres en kilogrammes ; les sols et deniers de 16 et de 15 onces en centimes, par le citoyen AUBRY, géomètre et libraire. *Paris, chez l'auteur, rue Baillet, entre celles de la Monnaie et de l'Arbre-Sec,*

an IV, in-16, VI-48 p. + un prospectus des ouvrages relatifs aux nouvelles mesures républicaines (6 p.). [*N*. Inv. V. 31022.]

17534. — Sur le Système monétaire décimal. Mémoire remis au ministre des finances, le 24 nivôse an VI (13 janvier 1798) et présenté par lui à la Commission des finances du Conseil des Cinq-Cents. *Imp. Demonville. S. d.*, in-8°, 19 p. [*R*. AD. IX, 537.]

Signé (p. 19) : AUG. [USTE] SAV. [INIEN], LE BLOND et daté de Paris, 6 thermidor an VI (24 juillet 1798).

17535. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport sur l'exécution des lois relatives aux poids et mesures, fait au nom d'une Commission spéciale, par C.-A. PRIEUR. Séance du 25 germinal an VI (14 avril 1798). *Paris, imp. Nationale, prairial an VI*, in-8°, 26 p. [*N*. Le43 1917.]

17536. — Rapport fait par JOURDAIN (d'Ille-et-Vilaine), au nom d'une Commission dont étaient membres avec lui les représentants du peuple Beerembroeck, Rousseau, Barennes et Michiels, sur la résolution du 5 messidor an VI servant de complément aux lois précédentes relatives à l'uniformité des poids et mesures. Séance du 19 thermidor an VI (6 août 1798). *Imp. Nationale, an VI*, in-8°, 34 p. [*N*. Le45 1104.]

17537. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de PERRÉE (de Granville) sur la résolution du (*sic*) concernant l'établissement des poids et mesures. Séance du 22 thermidor an VI (9 août 1798). *Imp. Nationale, an VI*, in-8°, 11 p. [*N*. Le45 1107.]

17538. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Résumé du Rapport de la Commission nommée pour l'examen de la résolution du 5 messidor relative aux mesures républicaines et Réponse aux principales objections faites contre cette résolution, par JOURDAIN (d'Ille-et-Vilaine). Séance du 9 fructidor an VI (26 août 1798). *Paris, imp. Nationale, an VI*, in-8°, 16 p. [*N*. Le45 1131.]

17539. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de B.-M. DECOMBEROUSSE (de l'Isère) sur la résolution relative aux poids et mesures. Séance du 9 fructidor an VI (26 août 1798). *Imp. Nationale, an VI*, in-8°, 7 p. [*N*. Le45 1133.]

17540. — Tableau des anciennes mesures du département de la Seine comparées aux mesures républicaines. Publié par ordre du ministre de l'intérieur (15 fructidor an VI-1er septembre 1798). *Paris, imp. de la République, an VII*, in-4°, 12 p. [*R*. AD. VIII, 37.]

17541. — Recueil des lois, instructions, tables et tableaux relatifs aux nouveaux poids et mesures et au calcul décimal, publiés par ordre du gouvernement et imprimés à l'imprimerie de la République. *Paris, Rondonneau, an VI*, in-8°. [*R*. AD. VIII, 37.]

Volume ainsi composé :

a. Etat des lois, instructions, tables et tableaux formant le recueil (III-IV).

b. Rapport sur les moyens préparés pour établir l'uniformité des poids et mesures dans la République et pour substituer prochainement le mètre à l'aune dans le département de Paris; sur le mode à déterminer pour le remplacement des anciennes mesures dans toute la France; enfin sur les règlements à promulguer à ce sujet; suivi d'un projet de décret; lus à la séance du 22 fructidor an III, par C.-A. PRIEUR (de la Côte-d'Or), au nom du Comité d'instruction publique. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. de la République, ventôse an VII*, 24 p.

c. Loi relative aux poids et mesures (18 germinal an III), 8 p.

d. Loi relative aux poids et mesures (1er vendémiaire an IV). *Imp. du Dépôt des lois. S. d.*, 6 p.

e. Notions supplémentaires sur le nouveau tableau des mesures par l'Agence temporaire des poids et mesures. *Imp. de la République*, 54 p.

f. Tables de comparaison entre les mesures anciennes et celles qui les remplacent dans le nouveau système métrique, avec leur explication et leur usage; publiées par l'Agence temporaire des poids et mesures. *Paris, imp. de la République, ventôse an VII*, 42 p.

g. Table pour convertir les sous et deniers en décimes et centimes. *Imp. de la République, ventôse an VII*, 7 p.

h. Vocabulaire des mesures républicaines, contenant l'indication de leurs valeurs et de leurs principaux usages, conformément à la loi du 18 germinal an III. *Imp. de la République, ventôse an VII*, 7 p.

i. Instruction sur les nouveaux poids et sur l'usage des échelles qui présentent leurs rapports avec les poids de marc. *Imp. de la République, ventôse an VII*, 6 p. et 1 tableau.

j. Explication et usage des échelles pour la comparaison des toises, pieds, pouces de Paris avec les mètres et parties décimales du mètre. Publiée par l'Agence temporaire des poids et mesures. *Imp. de la République, ventôse an VII*, 8 p. et 1 tableau.

k. Instruction sur le calcul décimal appliqué principalement au nouveau système des poids et mesures... par C.-A. Prieur, représentant du peuple. Imprimée par ordre du Comité d'instruction publique. *Imp. de la République, ventôse an VII*, 22 p.

l. Echelles graphiques pour la comparaison de l'aune de Paris avec le mètre, en exécution de l'article XIX de la loi du 18 germinal an III, à l'usage des marchands. *Imp. de la République, ventôse an VII*, 7 p. et 1 tableau.

m. Instruction sur les nouvelles mesures pour les terrains, à l'usage des notaires, arpenteurs, gens d'affaires. *Imp. de la République, ventôse an VII*, 12 p. et 2 tableaux.

n. Table pour convertir les poids de marc en nouveaux poids. Publiée par le Bureau des poids et mesures. *Imp. de la République, ventôse an VII*, in-folio.

o. Table pour savoir combien tant de millièmes de fin d'or et d'alliage font de grains par marc et réciproquement. *Imp. de la République, ventôse an VII*, 1 p. in-folio.

p. Table des nouvelles mesures républicaines contenant le système méthodique de leur nomenclature et leurs rapports avec les anciennes. *Imp. de la République, ventôse an VII*, in-folio oblong.

17542. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par A.-F. Peré, des Hautes-Pyrénées, sur la résolution relative à la nouvelle comptabilité en francs. Séance du 12 ventôse an VII (2 mars 1799). *Imp. Nationale, ventôse an VII*, in-8°, 19 p. [*R.* AD. IX, 537.]

Pièce différente de la suivante.

17543. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Résumé du rapport fait par Peré (des Hautes-Pyrénées), au nom de la Commission chargée de l'examen de la résolution sur la nouvelle comptabilité en francs. Séance du 28 ventôse an VII (18 mars 1799). *Paris, imp. Nationale, germinal an VII*, in-8°, 7 p. [*R.* AD. IX, 537.]

17544. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Dufourd (du Mont-Blanc) sur la résolution du 7 nivôse an VII relative à la nouvelle comptabilité en francs. Séance du 28 ventôse an VII (18 mars 1799). *Paris, imp. Nationale an VII*, in-8°, 10 p. [*N.* Le[45] 1528.]

17545. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Moreau (de l'Yonne) sur la résolution du 17 nivôse relative à la nouvelle comptabilité en francs. Séance du 28 ventôse an VII (18 mars 1799). *Paris, imp. Nationale, an VII*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[45] 1529.]

17546. — Discours prononcé par le citoyen Saintin, professeur près l'administration du Poids public du département de la Seine, à l'ouverture du cours sur les poids et mesures, le 11 germinal an VII (31 mars 1799). *Paris, imp. Ant. Bailleul, an VII*, 31 p. [*R.* AD. VIII, 37.]

Le titre de départ, p. 3, porte en plus : *En présence de l'administration centrale du département, des juges de paix, des membres de la Commission des poids et mesures, du Conseil des Cinq-Cents, de ceux de l'Institut national, auteur du système métrique, de l'Agence temporaire et des membres du bureau consultatif du commerce près le ministère de l'intérieur.*

17547. — Aubry, géomètre, au Conseil des Cinq-Cents, sur la proposition qu'il fait d'exécuter dans le plus bref délai le système des nouvelles mesures sans qu'il en coûte au gouvernement la moindre somme pour leur fabrication. *Imp. Pellier. S. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 37.]

Signé : Aubry, géomètre, quai des Augustins, n° 42.

L'auteur annonce et joint à sa pétition le prospectus d'une *Métrologie linéaire universelle.*

Voyez le numéro suivant.

17548. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Borel (de l'Oise), au nom de la Commission des poids et mesures, sur les pétitions du citoyen Aubry, de dix-huit citoyens boisseliers à Paris, et de plusieurs autres citoyens, relatives à la législation sur le nouveau système métrique. Séance du 12 germinal an VII (1er avril 1799). *Paris, imp. Nationale, germinal an VII*, in-8°, 10 p. [*N.* Le[43] 2918.]

17549. — Discours prononcé à la barre des deux Conseils du Corps législatif au nom de l'Institut national des sciences et des arts, lors de la présentation des étalons prototypes du mètre et du kilogramme et du rapport sur le travail de la Commission des poids et des mesures, imprimés par ordre des deux Conseils. *Paris, Baudouin, messidor an VII*, in-4°, 1 f. et XV-64 p. [*R.* AD. VIII, 37.]

I-XV, Discours prononcé à la barre des deux Conseils... P. 1, Rapport fait à l'Institut national des sciences et des arts, le 29 prairial an VII (17 juin 1799) au nom de la classe des sciences mathématiques et physiques sur la mesure de la méridienne de France et les résultats qui ont été déduits pour déterminer les bases du nouveau système métrique. P. 58, Réponse du c. GÉNISSIEU, président du Conseil des Cinq-Cents aux commissaires de l'Institut national. Séance du 4 messidor an VII (22 juin 1799). P. 61, Réponse de P.-C.-L. BAUDIN (des Ardennes)... (voy. ci-dessous). P. 62-64, Procès-verbal de la remise à Camus, garde des Archives de la République, des deux étalons en platine et de leur dépôt dans l'armoire de fer.

17550. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé à la barre des deux Conseils du Corps législatif au nom de l'Institut national des sciences et des arts, lors de la présentation des étalons prototypes du mètre et du kilogramme. Séance du 4 messidor an VII (22 juin 1799). — Réponse de P.-C.-L. BAUDIN (des Ardennes), président du Conseil des Anciens, au discours prononcé au nom de l'Institut national des sciences et des arts. *Paris, imp. Nationale, messidor an VII*, in-8°, 12 p. [*N.* Le[45] 1684.]

Voyez le numéro précédent.

17551. — Ministère de l'intérieur. Instruction sur les nouvelles mesures de capacité pour les liquides établies dans le département de la Seine, en exécution de la proclamation du Directoire exécutif du 11 thermidor an VII (29 juillet 1799). *Paris, imp. de la République, vendémiaire an VIII*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 37.]

17552. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par BONNAIRE (du Cher), au nom d'une Commission spéciale, sur la Commission administrative des poids publics du département de la Seine. Séance du 3 fructidor an VII (20 août 1799). *Imp. Nationale, fructidor an VII*, in-8°, 11 p. [*N.* Le[43] 3456.]

Voyez le numéro suivant.

17553. — Les Administrateurs des poids publics au Conseil des Cinq-Cents. *Imp. Ant. Bailleul. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Lf[147] 1. — *R.* AD. VIII, 37.]

Au sujet d'un amendement qu'on voulait introduire dans l'article II de la résolution présentée par Bonnaire.
Signé : BRILLAT, BINOT, PELLETIER.

17554. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par HEURTAULT-LAMERVILLE, au nom des Commissions d'instruction publique et des institutions républicaines, réunies, pour proposer au Conseil la fabrication d'une médaille en mémoire de la découverte sur laquelle est fondée l'uniformité invariable des poids et mesures. Séance du (23) fructidor an VII (9 septembre 1799). *Paris, imp. Nationale, an VII*, in-8°, 10 p. [*N.* Le[43] 3558.]

17555. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de MONSEIGNAT (député de l'Aveyron) sur le projet de résolution qui fixe le mode d'exécution de l'article XXI de la loi du 15 mars 1790 concernant l'établissement des peseurs publics dans les places et marchés. Séance du 23 fructidor an VII (9 septembre 1799). *Paris, imp. Nationale, second jour complémentaire, an VII*, in-8°, 7 p. [*N.* Le[43] 3561.]

17556. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par PÉRÈS (de la Haute-Garonne) sur la résolution du 23 fructidor dernier relative aux peseurs publics et aux moyens de propager le système métrique. Séance du 21 vendémiaire an VIII (13 octobre 1799). *Imp. Nationale, an VIII*, in-8°, 39 p. [*N.* Le[45] 1989.]

17557. — Mémoire des c[ens] BRILLAT, BINOT et PELLETIER, nommés pour administrer les bureaux de poids public du département de la Seine, sur le rapport fait par le représentant PÉRÈS (de la Haute-Garonne) relatif aux peseurs pu-

blics et au moyen de propager le système métrique. *Imp. Ant. Bailleul. S. d.*, in-4°, 30 p. [*R.* AD. VIII, 38.]

17558. — Au Corps législatif. *Imp. Ant. Bailleul. S. d.* [Vendémiaire an VIII], in-8°, 38 p. [*R.* AD. VIII, 38.]

Réponse des administrateurs du poids public; exposé des principes qui le constituent, de ses attributions et des avantages qu'il procure.

17557. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Observations faites par Jourdain (d'Ille-et-Vilaine) sur le Rapport de la Commission nommée pour l'examen de la résolution du 23 fructidor an VII, relative aux contestations entre les vendeurs et les acheteurs pour manque de poids. Séance du 9 brumaire an VIII (31 octobre 1799). *Paris, imp. Nationale, an VIII*, in-8°, 14 p. [*N.* Le[45] 2046.]

17560. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Delneufcour sur la résolution du 23 fructidor an VII concernant les peseurs publics. Séance du 11 brumaire an VIII (2 novembre 1799). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VIII*, in-8°, 10 p. [*N.* Le[45] 2047.]

17561. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de J.-G. Jan (de l'Eure) sur la résolution relative aux contestations entre les vendeurs et les acheteurs, du 23 fructidor an VII. Séance du 11 brumaire an VIII (2 novembre 1799). *Paris, imp. Nationale, brumaire an VIII*, in-8°, 15 p. [*N.* Le[45] 2048.]

17562. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Letourneux sur la résolution du 23 fructidor dernier relative aux peseurs publics et aux moyens de propager le système métrique. Séance du 11 brumaire an VIII (2 novembre 1799). *Paris, imp. Nationale, brumaire an VIII*, in-8°, 14 p. [*N.* Le[45] 2049.]

17563. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Savary, député du département de Maine-et-Loire, sur la résolution du 23 fructidor an VII relative à l'établissement du poids public. Séance du 11 brumaire an VIII (2 novembre 1799). *Paris, imp. Nationale, brumaire an VIII*, in-8°, 22 p. [*N.* Le[45] 2050.]

12564. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Sédillez sur la résolution du 23 fructidor an VII concernant les peseurs publics. Séance du 11 brumaire an VIII (2 novembre 1799). *Paris, imp. Nationale, brumaire an VIII*, in-8°, 10 p. [*N.* Le[45] 2051.]

17565. — Avis civique contre un projet liberticide. A.-B.-J. Guffroy, homme de loi, ex-conventionnel, au Corps législatif et à la nation française. *Imp. Everat. S. d.*, in-8°, 27 p. [*R.* AD. VIII, 38.]

Signé : Guffroy.
Voyez les deux numéros suivants.

17566. — Réponse des administrateurs du poids public du département de la Seine aux calomnies de Joseph Guffroi. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 38.]

Signée : Brillat, Binot, Pelletier.
Réfutation d'un article paru dans le n° 72 du *Journal des hommes libres*.

17567. — Mémoire au Corps législatif. Réplique des citoyens Desbordes, Demed, Wathau, Lacombe, Paulin, Le Hardy, Bourdon, Souffet, Mindorge, Quelquejeux, tous peseurs de confiance et resserreurs de viande patentés, aux citoyens Brillat, Binot, Pelletier, se disant administrateurs du poids public du département de la Seine. *Imp. de la rue du Chantre-Honoré, n° 75, et passage Wasingthon* (*sic*), in-8°, 23 p. [*R.* AD. VIII, 38.]

Réplique à la Réponse aux calomnies de Guffroy.

17568. — Les Administrateurs des bureaux de poids public du département de la Seine au Conseil des Cinq-Cents. *Imp. Ant. Bailleul. S. d.*, in-4°, 3 p. [*R.* AD. VIII, 37.]

Sur la situation critique faite aux administrateurs de ce bureau.

17569. — Corps législatif. Commission du Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Cholet (de la Gironde) sur un message de la Commission consulaire relatif

à la fixation définitive du mètre et du kilogramme. Séance du 12 frimaire an VIII (3 décembre 1799). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VIII*, in-8°, 7 p. [*N.* Le⁴⁴ 18.]

17570. — Corps législatif. Commission du Conseil des Anciens. Rapport fait par Sédillez sur la résolution du 12 frimaire an VIII relative au mètre et au kilogramme. Séance du 15 frimaire an VIII (6 décembre 1799). *Paris, imp. Nationale, an VIII*, in-8°, 7 p. [*N.* Le⁴⁶ 4.]

17571. — Corps législatif. Commission du Conseil des Anciens. Second Rapport fait par M.-L.-E. Sédillez sur la fixation définitive du système métrique. Séance du 19 frimaire an VIII (10 décembre 1799). *Paris, imp. Nationale, an VIII*, in-8°, 6 p. [*N.* Le⁴⁶ 5.]

17572. — Corps législatif. Commission du Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Cholet (de la Gironde) sur les moyens d'accélérer l'introduction des nouvelles mesures. Séance du 2 nivôse an VIII (23 décembre 1799). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VIII*, in-8°, 7 p. [*N.* Le⁴⁴ 45.]

17573. — Mémoire sur le poids public où il est traité de l'état ancien, progressif et actuel de la législation en cette matière, ainsi que des avantages de l'institution en elle-même et de son influence sur l'accroissement des revenus communaux dans tout l'Empire, sur la propagation du nouveau système métrique, sur la fidélité des transactions commerciales et sur la prospérité du commerce. *Imp. A. Bailleul* (1806), in-4°, 60 p. [*N.* Lf¹⁴⁵ 2.]

Signé : Pelletier, l'un des régisseurs provisoires du poids public à Paris.

§ 2. — Réforme du calendrier.

17574. — Convention nationale. Rapport sur l'ère de la République, par G. Romme. Imprimé par ordre de la Convention nationale. Séance du 20 septembre 1793. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 17 p. et 1 tableau. [*N.* Le³⁸ 460.]

Réimpr. dans Guillaume, tome II, p. 440-451.

17575. — Convention nationale. Rapport fait à la Convention nationale, dans la séance du 3 du 2ᵉ mois de la IIᵉ année de la République française (24 octobre 1793), au nom de la Commission chargée de la collection du calendrier, par Ph.-Fr.-Na. Fabre d'Églantine, député de Paris à la Convention nationale. Imprimé par ordre de la Convention. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 31 p. [*N.* Le³⁸ 526.]

Réimpr. dans Guillaume, tome II, p. 697-706.

17576. — Convention nationale. Calendrier de la République française, précédé du décret sur l'ère, le commencement et l'organisation de l'année, et les noms des jours et des mois, avec une instruction qui en fait connaître les principes et l'usage. Imprimé par ordre de la Convention nationale (4 frimaire an II-24 novembre 1793). *Paris, imp. Nationale, l'an II de la République*, in-8°, 28 p. [*N.* Le³⁸ 577.]

17577. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret, présentés à la Convention nationale, au nom du Comité d'instruction publique, par G. Romme, sur les sextiles de l'ère de la République. Imprimés par ordre du Comité d'instruction publique. *Paris, imp. Nationale, floréal an III*, in-8°, 7 p. [*N.* Le³⁸ 1441.]

17578. — Le Mois de février aux mois de janvier et de mars. Couplets sur le calendrier républicain. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*Br. M.* F. R. 407, 16.]

Par le citoyen Ducroisi, chef de la deuxième division du Comité des décrets à la Convention nationale.

17579. — L'*Ave, Maria* ou la Salutation républicaine. *Paris, Prévost. S. d.*, in-4°, 1 p. [*N.* Lb41 844.]

« Je vous salue, Sans-culottides, nom révéré que la fin de chaque année doit présenter tour à tour à notre culte... »

17580. — Réflexions sur le nouveau calendrier et sur la nécessité d'élaguer au moins les décadis de cet avorton du système décimal; avec un mot, en passant, sur les effets du fanatisme politique comparés à ceux du fanatisme religieux, sur la nouvelle ère et sur l'indécence des sans-culottides; à quoi on a joint la traduction d'un passage d'Isocrate sur les sans-culottes et les muscadins; le tout dédié au Comité d'instruction publique, par le citoyen SAINT-AUBIN, professeur de commerce, de mathématiques et de langues étrangères. *Imp. Pougin. S. d.*, in-8°, 24 p. [*N.* Lb41 1838.]

La dernière page de l'ex. de la B. N. porte la signature autographe de l'auteur.

17581. — Observations sur le calendrier républicain. Le 15 floréal an III (3 juillet 1795). *S. l. n. d.*, in-12, 11 p. [*N.* Lb41 4346.]

17582. — Convention nationale. Opinion de LANJUINAIS, sur l'introduction du calendrier des tyrans dans la constitution républicaine. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, thermidor an III*, in-8°, 4 p. [*N.* Le38 1610.]

Le « Calendrier des tyrans » est celui de Romme et de Fabre d'Eglantine.

17583. — Examen critique du nouveau calendrier. *Paris, Leclère, 1797-an V*, in-8°, 1 f. et 74 p. [*N.* Lb42 2709.]

Par GASPARD-JOSEPH JAUFFRET, plus tard évêque de Metz.
Extrait des *Annales de la religion* (voyez le n° 15416 ci-dessus).

17584. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre de POULLAIN-GRANDPREY, député par le département des Vosges, sur l'abolition absolue de l'ancien calendrier et l'obligation à tous les citoyens français de se conformer à l'ère républicaine. Séance du 2 vendémiaire an VI (23 septembre 1797). *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VI*, in-8°, 3 p. [*N.* Le43 1402.]

17585. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par BONNAIRE sur le calendrier républicain. Séance du 4 thermidor an VI (22 juillet 1798). *Paris, imp. Nationale, thermidor an VI*, in-8°, 7 p. [*N.* Le43 2170.]

Sur son adoption rigoureuse dans tous les actes publics ou privés.

17586. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de BIGONNET sur le projet de résolution relatif au calendrier républicain. Séance du thermidor an VI. *Paris, imp. Nationale, thermidor an VI*, in-8°, 6 p. [*N.* Le43 2198.]

17587. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de J.-P.-F. DUPLANTIER, député du département de la Gironde, sur le projet relatif au calendrier républicain. Séance du 12 thermidor an VI (30 juillet 1798). *Paris, imp. Nationale, thermidor an VI*, in-8°, 6 p. [*N.* Le43 2199.]

17588. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de SHERLOCK, député de Vaucluse, sur le projet de résolution relatif au calendrier républicain. Séance du 12 thermidor an VI (30 juillet 1798). *Paris, imp. Nationale, thermidor an VI*, in-8°, 4 p. [*N.* Le43 2200.]

17589. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par MANSORD (du Mont-Blanc) sur le projet relatif au calendrier, ou, pour mieux dire, à l'annuaire républicain. Séance du 12 thermidor an VI (30 juillet 1798). *Paris, imp. Nationale, thermidor an VI*, in-8°, 15 p. [*N.* Le43 2201.]

17590. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par LENOIR-LAROCHE, au nom d'une Commission spéciale, sur la résolution du 21 thermidor relative à l'annuaire de la République. Séance du 23 fructidor an VI (9 septembre 1798). *Paris, imp. Nationale, premier jour complémentaire, an VI*, in-8°, 18 p. [*N.* Le45 1160.]

17591. — Combat sanglant entre le dimanche et le décadi. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*Br. M.* F. R. 366, 4.]

En faveur du décadi contre le dimanche. Notes injurieuses contre Grégoire, Dussault, Rœderer.

Pour d'autres écrits relatifs au même objet, voyez les nos 16245-16247 ci-dessus.

17592. — Projet de sénatus-consulte portant rétablissement du calendrier grégorien, présenté au Sénat conservateur, dans sa séance du 15 fructidor an XIII (2 septembre 1805), par MM. Regnaud (de Saint-Jean-d'Angély) et Mounier, conseillers d'État, orateurs du gouvernement, avec le discours de M. REGNAUD, l'un des orateurs, et le Rapport de la Commission spéciale nommée dans la même séance pour l'examen du projet. Imprimés par ordre du Sénat. *S. l. n. d.*, in-8°, 22 p. [*N.* Le[49] 37.]

P. 16, *Rapport fait au Sénat le 13 fructidor an XIII* (31 août 1805), *par le sénateur* LAPLACE, *au nom de la Commission chargée de l'examen du Projet de sénatus-consulte.*

17593. — Annuaire du républicain ou Légende physico-économique, avec l'explication des 372 noms imposés aux mois et aux jours; ouvrage dont la lecture journalière peut donner aux jeunes citoyens et rappeler aux hommes faits les connaissances les plus nécessaires à la vie commune et les plus applicables à l'économie domestique et rurale, aux arts et au bonheur de l'humanité. On y a joint le rapport et l'instruction du Comité de salut public dans laquelle se trouve la nouvelle division décimale des jours et des heures, par ELEUTHÉROPHILE MILLIN, professeur d'histoire naturelle. Seconde édition revue et corrigée par l'auteur. *Paris, Drouhin, an II*, in-12. [*N.* Lc[22] 460.]

Frontispice allégorique de MONNET, gravé par LEVASSEUR.

Selon M. Grand-Carteret (*les Almanachs français*, n° 1108), Millin, sur le titre de la première édition, était qualifié de « professeur de zoologie à la Société d'histoire naturelle et au Lycée des Arts ». Je n'ai pu voir cette première édition; mais, contrairement à ce qu'allègue aussi M. Grand-Carteret, le frontispice de Monet existe dans les deux tirages.

17594. — Calendrier pour l'an IIe de la République française une et indivisible, conforme au décret du 14 frimaire an II, contenant un abrégé historique et succinct sur l'origine des principaux calendriers qui ont été mis en usage, avec la description des plantes, arbres, arbustes, minéraux, animaux, instruments aratoires, compris dans la nomenclature du calendrier, leurs usages, leur utilité, la manière de les élever et de les conserver, par le citoyen MESTANIER. *Paris, an II*, in-12.

D'après un catalogue.

Un autre tirage aurait paru avec le calendrier de l'an IV.

17595. — Manuel du républicain, contenant l'acte constitutionnel, l'annuaire ou nouveau calendrier républicain, avec toutes les tables, etc., etc. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre, an II*, in-18, 2 ff. et 115 p. [*N.* Lb[41] 3372.]

Texte encadré d'un double filet.

17596. — Le Guide du républicain ou le Républicain converti, contenant un *Te Deum* en français et deux contes en vers; fruits de l'apparition de la déesse Minerve à Félix, dans un songe; des instructions morales et politiques, des pièces de poésies nouvelles, un calendrier raisonné et les noms propres aux dix jours de la décade et autres fragments, par ADRIEN-FRANÇOIS RUELLAN. *Paris, Rochette, l'an III de la République française*, in-12, 228 p. [*N.* Lb[41] 1304.]

Frontispice anonyme.

17597. — Almanach républicain, dans lequel on a substitué le nom des hommes célèbres à celui des ci-devant martyrs, vierges, confesseurs, anachorètes, etc. Enrichi du tableau de la division de la République française, d'une instruction sur les nouveaux poids et mesures et de plusieurs hymnes et chansons républicaines. Dédié à tous les amis de la Révolution. Par H. BLANC et P.-F.-X. BOUCHARD, insti-

tuteurs à Franciade [Saint-Denis]. *Paris, Ve Hérissant, an III*, in-12, 180 p. et 1 tableau. [*N.* Lc22 58.]

Le tableau placé aux pp. 128 et 129 est intitulé : *Table pour convertir les sous et deniers de la livre numéraire en décimes et centimes de la même livre.*

17598. — Almanach des républicains français, contenant le nouveau calendrier commençant le 22 septembre 1794 et finissant le 21 septembre 1795, avec les mois et noms des jours, imprimé d'après celui de la Convention, précédé du rapport du citoyen FABRE D'ÉGLANTINE, député. *Paris, chez les imprimeurs réfugiés liégeois, place des Quatre-Nations, n° 1889, an III*, in-18.

Collection Paul Lacombe.
Hymnes, chansons et poésies patriotiques.

17599. — Calendrier pour l'an III de la République française et le rapport avec l'ancien style, précédé de l'annonce des éclipses et suivi des 36 fêtes décadaires. *Paris, Basset, l'an III de la République française*, in-16, 8 ff. non chiffrés. [*N.* Lc22 59.]

17600. — Annuaire du cultivateur pour la IIIe année de la République, présenté le 30 pluviôse an II (18 février 1794) à la Convention nationale, qui en a décidé l'impression et l'envoi pour servir aux écoles de la République, par G. ROMME, représentant du peuple. Les citoyens qui ont concouru à ce travail en communiquant les vérités utiles qu'ils doivent à leur expérience et à leur méditation sont : CELS, VILMORIN, THOUIN, PARMENTIER, DUBOIS, DESFONTAINES, LAMARK, PRÉAUDAUX, LEFEBVRE, BOUTIER, CHABERT, FLANDRIN, GILBERT, DAUBENTON, RICHARD et MOLARD. *Paris, imp. Nationale des lois, an III*, in-8°, 2 ff. et 221 p. [*N.* S. 1349, A. 36 A.]

En regard du titre, frontispice signé LE BARBIER, *inv.*; L.-M. HALBOU, *sc.*, représentant Cincinnatus rentrant dans sa chaumière après la victoire. Au-dessous, on lit ces deux vers :

Quand des tyrans ligués la horde fut vaincue,
Il déposa son arme et reprit la charrue.

Le manuscrit de cet *Annuaire*, imprimé en l'absence de Romme, fut revisé avec si peu de soins, qu'on y omit entièrement *Prairial* et que plusieurs fautes graves se glissèrent dans les autres mois. Par arrêté du Comité d'instruction publique du 6 frimaire an III (26 novembre 1794), ce premier tirage fut mis au pilon (on n'en connaît pas d'exemplaires) et l'*Annuaire* fut réimprimé avec de nombreuses corrections et additions, entre autres une table des pesanteurs spécifiques, une explication de quelques mots peu usités et une table alphabétique.

Une autre édition, sortie également de l'Imprimerie nationale des lois en l'an III [B. N. S 1340a 36a], est précédée d'une explication du sujet du frontispice et d'un *Discours préliminaire*, orné d'un assez joli fleuron tiré dans le texte, dessiné par LE BARBIER, « peintre de l'Académie » et gravé par L. PETIT. Un *Avis des éditeurs* prévient que cette édition, « exécutée sur celle originale de la Convention nationale », a été donnée par les citoyens DUBOIS et LEFEBVRE, qui avaient concouru à sa rédaction et qui collaboraient aussi à la *Feuille du cultivateur*. Suit une réclame pour ce journal, sur lequel on peut voir ce que j'en dis, tome II, n° 10195.

La B. N. possède également une autre édition de l'*Annuaire du cultivateur*, imprimée à *Auxerre, chez Fournier, an III*. [Inv. S. 20900.]

Dans cette édition, le frontispice est daté de l'an II et le distique est remplacé par cette légende :

Républicains, voilà votre modèle !

17601. — Le Calendrier républicain, poème en un chant..., suivi d'une Ode au *Vengeur*, par le poète de la Révolution DORAT-CUBIÈRES. *Paris, Tessier, an IV*, in-8°.

D'après un catalogue.
Voyez les deux numéros suivants.

17601a. — Le Calendrier républicain, poème lu à l'assemblée publique du Lycée des Arts, le 10 frimaire an III (30 novembre 1794), avec la traduction en italien mise à côté du texte, précédé d'une lettre du citoyen LALANDE, suivi de trente-six hymnes civiques pour les trente-six décades de l'année, d'une Ode au *Vengeur*, accompagné d'une Lettre du citoyen SAINT-ANGE et de plusieurs autres poèmes, par CUBIÈRES, citoyen français. *Paris, J.-G. Merigot; J.-B. Chemin, an septième*, in-8°, 2 ff. et 181 p. [*N.* Ye 422.]

17601b. — Le Calendrier républicain, poème en deux chants, suivi de trente-six hymnes civiques pour les trente-six décadis de l'année, par CUBIÈRES, citoyen français. Troisième édition. *Paris, J.-G.*

Mérigot; Levacher, an VII, in-8°, 135 p. [*N.* Inv. Ye 19347.]

Au verso du titre, *Avis des éditeurs,* relatif aux deux premières éditions de ce poème parues en l'an IV et en l'an VII. Cette troisième édition est augmentée d'un chant nouveau. P. 3, lettre du c. LALANDE, l'astronome, au c. CUBIÈRES. P. 7-28, *Préface.* P. 135, note de l'imprimeur Guilhemat déclarant que, malgré la date inscrite au frontispice, le volume, par suite d'obstacles survenus pendant l'impression, n'a pu paraître qu'en l'an VIII.

17602. — Concordance des calendriers républicain et grégorien depuis 1793 jusques et y compris l'an XIV, contenant : 1° les décrets de la Convention qui ont établi et régularisé le calendrier républicain; 2° la réunion complète des calendriers des années II, III et suivantes, jusques et y compris l'an XIV, avec la concordance des jours, des mois et de l'année du calendrier grégorien; 3° le sénatus-consulte du 22 fructidor an XIII, qui a rétabli l'usage du calendrier grégorien à dater du 1er janvier 1806, avec les discours prononcés par M. REGNAUD (de Saint-Jean-d'Angély), conseiller d'État, orateur du gouvernement, et M. LAPLACE, sénateur, rapporteur de la Commission du Sénat. *Paris, Rondonneau, an XIV*-1805, in-8°, XII-100 p.

Le texte, énoncé par le titre, s'arrête p. 67; un supplément, comportant les années XV à XVII (1806-1814), est paginé 69-100.

17603. — Concordance du calendrier grégorien avec le calendrier équinoxial, précédé : 1° d'un extrait du décret du 4 frimaire an II, qui a établi le calendrier équinoxial; 2° du sénatus-consulte du 22 fructidor an XIII, qui rétablit l'usage du calendrier grégorien; 3° du décret du 24 fructidor an XIII, relatif au rétablissement du calendrier grégorien; 4° d'observations sur les tables de concordance indiquant la manière de s'en servir, par P.-J.-H. ALLARD, membre du collège électoral de Seine-et-Oise, inspecteur suppléant et premier commis de la direction des contributions du département de la Seine. *Imprimerie bibliographique, an XIV*-1805, in-8° oblong, 12 p. non chiffrées. [*N.* Inv. V. 21640.]

La couverture imprimée sert de titre.

17604. — Manuel pour la concordance des calendriers républicain et grégorien ou Recueil complet de tous les annuaires depuis la première année républicaine. Seconde édition dans laquelle les tables de concordance sont portées jusqu'à l'an XXX-1822. *Paris, A.-A. Renouard, MDCCCVI* (1806), in-12, VI-212 p.

Avertissement signé R.

17605. — Concordance de l'annuaire de la République française avec le calendrier grégorien, formant 178 tableaux, qui commencent le 22 septembre 1793 (1er vendémiaire an II), et se terminent au 31 décembre 1837 (10 nivôse an XLVI), trente-deux ans après la suppression du calendrier républicain, avec la fixation des fêtes mobiles et la dénomination des jours et des saints de l'ère grégorienne pour toute cette durée. Précédée des lois, décrets, arrêtés, instructions et discours des orateurs du gouvernement. Ouvrage indispensable à tous les corps administratifs, aux tribunaux, fonctionnaires publics, négociants, etc., etc., etc., par Sn-Fs ROSAZ. *Paris, Brunot-Labbe; Louis Fantin; Lenormant; Lyon, Yvernault et Cabin,* 1810, in-8°, 2 ff. et IV-232 p.

17606. — Le Décadi, par LUDOVIC SCIOUT. *Paris, librairie de la Société bibliographique, Maurice Tardieu,* 1882, in-8°, 36 p. [*P.* 19587*, n° 6.]

La couverture imprimée sert de titre.
Brochures sur la Révolution française, n° 21.

17607. — Extrait de l'« Université catholique ». La Révolution et le Calendrier, par ANDRÉ GAIRAL. *Lyon, Vitte et Perrussel,* 1889, in-8°, 55 p.

¶ M. GEORGES VILLAIN a publié dans la *Révolution française* (tomes VII et VIII) une importante *Étude sur le calendrier républicain.*

§ 3. — Établissement du premier réseau télégraphique.

17608. — Convention nationale. Rapport sur le télégraphe du citoyen Chappe, fait par Lakanal, au nom du Comité d'instruction publique et de la Commission nommée par le décret du 27 avril dernier. Imprimé par ordre de la Convention nationale (25 juillet 1793). *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le[38] 316.]

Réimpr. dans Guillaume, tome II, p. 3-5 et dans l'*Exposé des travaux* de Lakanal (voyez quatrième partie de la *Bibliographie*, v° *Lakanal*). Sur diverses pièces relatives à Claude Chappe, voyez également la quatrième partie.

17609. — Détail exact du télégraphe au moyen duquel la reprise du Quesnoy, de Valenciennes et de Condé a été connue à Paris longtemps avant l'arrivée des courriers. Description de cette ingénieuse machine et de ses signaux d'après tous les rapports faits à la Convention par les Comités d'instruction publique et de salut public. (28 thermidor an II-15 août 1794). *Imp. Maudet. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb[41] 4567.]

17610. — Convention nationale. Rapport sur le télégraphe, fait au nom du Comité d'instruction publique, réuni à la Commission nommée par le décret du 27 avril dernier (vieux style), par Lakanal. Réimprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an III*, in-8°, 11 p. [*N.* Le[38] 973.]

17611. — Pétition à la Convention nationale, par Edmond-François Cavailhon, sur une invention télégraphique (15 brumaire an III-5 novembre 1794). *Imp. Pougin. S. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. XIII, 19.]

17612. — Histoire de la télégraphie, par M. Chappe l'aîné, ancien administrateur des lignes télégraphiques, avec un volume de planches, précédée : 1° de l'origine du télégraphe Chappe; 2° d'observations sur la possibilité de remplacer le télégraphe aérien par un télégraphe acoustique ; 3° des motifs qui ont obligé les Chappe à demander leur retraite. *Au Mans, Ch. Richelet*, 1840, in-8°, 2 ff., 267 p. et 1 f. non chiffré (errata). [*N.* Inv. V. 25091.]

Dans l'ex. de la B. N., les planches, formant le deuxième volume annoncé, ont été reliées à la suite du texte.
La première édition de ce travail avait paru en 1824 chez l'auteur (d'après Quérard et Paul Chéron).

17613. — Histoire administrative de la télégraphie aérienne en France, par Édouard Gerspach. Extrait des « Annales télégraphiques ». *Paris, E. Lacroix*, 1861, in-8°, 2 ff. et 106 p. [*N.* Inv. V. 40194.]

17614. — La Télégraphie historique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par Alexis Belloc, inspecteur du contrôle à la direction générale des postes et télégraphes. Ouvrage illustré de 76 gravures. *Paris, Firmin Didot et Cie*, 1889, gr. in-8°, XI-343 p. [*N.* Lf[186] 305.]

Titre rouge et noir.
Voyez p. 71-137, les trois premiers chapitres consacrés à la télégraphie aérienne. Les illustrations sont médiocres et nullement documentaires.

17615. — Histoire de la télégraphie en France, depuis ses origines jusqu'à nos jours. Cours professé à l'Association polytechnique et à l'Association philotechnique (section des électriciens), par M. Louis Naud, rédacteur à la direction générale des postes et télégraphes, direction du « Courrier des examens des postes, télégraphes et téléphones ». *Paris, bureaux du Courrier des examens*, 1890, in-8°, 2 ff. et II-154 p. [*N.* 8° V. 22379.]

§ 4. — Application des découvertes aérostatiques.

17616. — Aérostation. Établissement d'une compagnie aéronautique. *S. l.*, 1790, n-8°, 4 p. [*N.* 8° V. 11336.]

Prospectus d'un inventeur anonyme proposant la construction d'une « frégate aéronautique », moyennant une souscription divisée en 160 actions de 500 livres. Les souscriptions étaient reçues chez Me Girard, notaire, rue Saint-Martin, 268. L'auteur avait, prétendait-il, découvert deux moyens de direction qui pouvaient être employés séparément ou simultanément, à l'aide desquels on aurait pu transporter « où l'on aurait voulu des fardeaux énormes », ou entreprendre les voyages les plus lointains « et même le tour du monde sous toutes les latitudes ».

17617. — Souvenirs de la fin du dix-huitième siècle, extraits des mémoires d'un officier des aérostiers aux armées, de 1793 à 1799, par M. le baron DE SELLE DE BEAUCHAMP. *Paris, Ledoyen et Paul Giret; Saint-Germain-en-Laye, H. Picault, imprimeur-éditeur*, 1853, in-12, 2 ff. et VIII-92 p. [*N.* Lh³ 107.]

Entre l'*Avant-propos* et le texte, lithographie à la plume (très naïve) représentant l'*Aérostat à Fleurus*.

17618. — Les Compagnies d'aérostiers militaires sous la République, de l'an II à l'an X, par G. DE GAUGLER, ancien officier de chasseurs de Vincennes. *Paris, J. Corréard*, 1857, in-8°, 2 ff. et 32 p. [*N.* Lf²⁰⁷ 32.]

17619. — DÉSIRÉ LACROIX. Les Aérostiers militaires du château de Meudon, de 1794 à 1884. *Paris, A. Ghio*, 1885, in-8°, 16 p. et 1 pl.

D'après la *Bibliographie aéronautique*, de M. Gaston Tissandier. (*Paris, H. Launette et Ce*, 1887, gr. in-8°.)

17620. — GASTON TISSANDIER. Histoire des ballons et des aéronautes célèbres (1783-1800)-(1801-1890). *Launette et Ce*, 1887-1890, 2 vol. gr. in-8°. [*N.* 4° V. 2226.]

Titre rouge et noir. Nombreuses gr. hors texte, en-têtes et culs-de-lampe reproduisant des documents originaux. Il a été tiré 25 ex. sur papier du Japon avec double suite des pl. en photogravure. La tomaison n'est indiquée qu'au faux-titre du deuxième volume.

Le chapitre XIV du premier volume est consacré aux aérostiers militaires; il est orné d'une vue de la bataille de Fleurus, du portrait de Coutelle, d'une pl. hors texte représentant son ascension en ballon captif devant Mayence (1795) et en cul-de-lampe d'une miniature du temps (le général Jourdan à Fleurus). Le chapitre XV est consacré aux ascensions de Garnerin et de Testu-Brissy en parachute.

CHAPITRE IV

ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES ANCIENS ET NOUVEAUX

§ 1. — Jardin du Roi. — Muséum d'histoire naturelle.

17621. — Histoire et Description du Muséum royal d'histoire naturelle, ouvrage rédigé d'après les ordres de l'administration du Muséum, par M. Deleuze. *A Paris, chez M. A. Royer, au jardin du Roi,* (*Imp. L.-T. Cellot.*) MDCCCXXIII (1823), 2 vol. gr. in-8°, 14 vues et 3 plans. [*N.* Inv. S. 21647-21648.]

Les deux volumes ont une pagination unique.
Voir tome Ier, p. 67-158, *Troisième et dernière époque, depuis la mort de Buffon jusqu'au temps actuel. Nouvelle organisation.*
Né à Sisteron, 1753, Joseph-Philippe-François Deleuze, aide-naturaliste de botanique depuis 1795, puis bibliothécaire du Muséum, est mort à Paris en 1835.

17622. — Le Muséum d'histoire naturelle. Histoire de la fondation et des développements successifs de l'établissement; biographie des hommes célèbres qui y ont contribué par leur enseignement ou par leurs découvertes. Histoire des recherches, des voyages, des applications utiles auxquels le Muséum a donné lieu pour les arts, le commerce et l'agriculture. Description des galeries, des jardins, des serres et de la ménagerie, par M. P.-A. Cap et une société de savants et d'aides naturalistes du Muséum. *Paris, L. Curmer, MDCCCLIV* (1854), 2 parties gr. in-8°, pl. hors texte noires et colorées.

La première partie a 4 ff. et 180 p.; la seconde a 239 p. (la dernière non chiffrée).
Voyez spécialement p. 43 à 134 de la première partie (3e période, 1771-1794; 4e période, 1794-1815.)

17623. — Les Derniers Jours du Jardin du Roi et la Fondation du Muséum d'histoire naturelle, par le Dr E.-T. Hamy, membre de l'Institut, professeur d'anthropologie au Muséum, etc. *Paris, imp. Nationale, 10 juin* 1893, in-folio, 2 ff. et 162 p.

On lit au verso du faux-titre : Extrait du volume commémoratif du centenaire de la fondation du Muséum d'histoire naturelle.
Dans ce travail, M. Hamy a réimprimé, comme pièces justificatives, partiellement ou en totalité divers opuscules décrits ci-après, et pour lesquels il sera renvoyé au présent numéro.

17624. — Le Muséum d'histoire naturelle, il y a un siècle. Description de cet établissement d'après des peintures inédites de Jean-Bapt'ste Hilair (1794), publiée, avec un album de dix planches phototypiques, par le Dr E.-T. Hamy, membre de l'Institut, professeur d'anthropologie au Muséum, conservateur du Musée d'ethno-

graphie. *Paris, Ernest Leroux. S. d.* (1895), in-4° oblong, 16 p. et 10 pl.

Titre rouge et noir.
Description de l'établissement à l'aide de documents inédits tirés de ses archives et reproduction par la phototypie de dix aquarelles de J.-B. HILAIR, conservées au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, dans la magnifique collection de dessins sur Paris, cédée par M. H. Destailleur à ce département. Cette collection a été inventoriée par M. FRANÇOIS COURBOIN, sous la direction de M. G. DUPLESSIS qui a signé l'avertissement, dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.* (tome XVII et tirage à part à 30 exemplaires).

17625. — Vues sur le Jardin royal des Plantes et le Cabinet d'histoire naturelle. *Paris, Baudouin*, 1789, in-8°, 7 p. [*R.* AD. VIII, 43.]

Attribué sans certitude à ANDRÉ THOUIN, jardinier en chef du Jardin du Roi. Réimp. par M. Hamy (cf. n° 17623), p. 79-80.
Voyez le numéro suivant.

17626. — Observations sur un écrit qui a pour titre : « Vues sur le Jardin royal des Plantes et le Cabinet d'histoire naturelle », à Paris, chez Baudouin, imprimeur de l'Assemblée nationale, 1789. Par M. SAGE, directeur de l'École royale des Mines. *Paris, imp. P.-F. Didot le jeune*, 1790, in-8°, 9 p. [*N.* Ln27 18183. — *R.* AD. VIII, 43.]

Voyez le numéro précédent. Réimp. en partie par M. Hamy (cf. n° 17623), p. 81-83.

17627. — Rapport du Comité des finances, par M. LEBRUN (29 janvier 1790). *S. l. n. d.*, 5 parties in-8°. [*N.* Le29 444.]

Chaque partie a une pagination distincte et toutes portent en titre de départ : *Rapport du Comité des finances.* Elles se répartissent ainsi :
1° Académie des sciences. Académie des inscriptions et belles-lettres. Académie française. Dépôt de législation. Travaux littéraires. (Table chronologique des chartes imprimées. Collection des chartes. Ordonnances du Louvre. Titres rapportés de la Tour de Londres. *Glossaire français* [de Lacume de Sainte-Palaye]. Géographie [de Buache]. Souscriptions pour divers ouvrages. Enseignement public, 16 p.
2° Ecole vétérinaire d'Alfort, paroisse de Maisonville, près de Charenton, 4 p.
3° Arriéré de l'Ecole vétérinaire, 6 p.
4° Arriéré des dépenses du Jardin du Roi, 2 p.
5° Département des Mines, 4 p.
Comme on peut le voir par cette énumération même, le rapport de Lebrun a trait, non seulement au Jardin du Roi, mais à divers autres établissements scientifiques dont il sera question ci-après.
Voyez aussi le numéro suivant.

17628. — Jardin du Roi. État actuel du Jardin et du Cabinet du Roi. Rapport du Comité des finances, par M. LE BRUN. — Arriéré des dépenses du Jardin du Roi. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 et 2 p. [*R.* AD. VIII, 43.]

Réimpr. par M. Hamy (cf. n° 17623), p. 75-78.

17629. — Adresse des naturalistes à l'Assemblée nationale. Du 5 août 1790, soir. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le29 826.]

« Arrêtée au Jardin des Plantes le 30 juillet 1790. « Suivent les signatures.
Sur l'institution d'un buste de Linnée dans le Jardin du Muséum.

17630. — Mémoire sur le projet du Comité des finances, relatif à la suppression de la place de botaniste attaché au cabinet d'histoire naturelle. *Imp. Gueffier. S. d.*, in-8°, 10 p. [*R.* AD. XVIIIc, 85.]

Par LAMARCK.

17631. — Considérations en faveur du chevalier de LA MARCK, ancien officier au régiment de Beaujolais, de l'Académie royale des sciences, botaniste du Roi, attaché au cabinet d'histoire naturelle. *Imp. Gueffier*, 1789, in-8°, 7 p. [*R.* AD. XVIIIc, 85.]

Protestation de LA MARCK contre le projet de suppression de la place de botaniste attaché au Cabinet du Roi et exposé de ses titres scientiques. Voyez aussi les deux numéros suivants.

17632. — Mémoire sur les cabinets d'histoire naturelle et particulièrement sur celui du Jardin des Plantes, contenant l'exposition du régime et de l'ordre qui conviennent à cet établissement pour qu'il soit vraiment utile. *S. l. n. d.* (1790), in-4°, 15 p.

Signé : LAMARCK, ancien officier au régiment de Beaujolais, de l'Académie des sciences

de Paris, botaniste attaché au Cabinet d'histoire naturelle du Jardin des Plantes.

P. 9, l'auteur fait allusion aux deux pièces décrites sous les deux numéros précédents.

L'ex. de la bibliothèque du Muséum porte la signature de A. Thouin.

17633. — Adresses et projet de règlements présentés à l'Assemblée nationale par les officiers du Jardin des Plantes et du Cabinet d'histoire naturelle, d'après le décret de l'Assemblée nationale du 20 août 1790. *Paris, Buisson*, 1790, in-8°, 1 f. et 80 p. [*R.* AD. XVIII^c, 85.]

Réimp. par M. Hamy (cf. n° 17623), p. 97-100 et p. 102-129. M. Hamy a également donné (p. 101-102) le texte du décret du 20 août 1790 et celui de la motion faite en faveur de Daubenton, par LACÉPÈDE, à l'assemblée des officiers du Jardin des Plantes, le 30 août 1790.

17634. — Opinion de M. J.-A. CREUZÉ-LATOUCHE, membre de l'Assemblée nationale, au sujet du Jardin des Plantes et des Académies (29 août 1790.) *Paris, Imp. Nationale*, 1790, in-8°, 20 p. [*N.* Le^29 863.]

Une note prévient que cette *Opinion* n'avait pas été lue à la tribune. M. Hamy (cf. n° 17623) en a extrait (p. 93-96) ce qui a trait au Jardin des Plantes.

17635. — Réflexions sur les avantages qui résulteraient de la réunion de la Société royale d'agriculture, de l'École vétérinaire et de trois chaires du Collège royal au Jardin du Roi. *Paris, imp. du Journal gratuit. S. d.* (1791), in-8°, 42 p.

Réimp. en partie par M. Hamy (cf. n° 17623), p. 86-93.

Par P.-M.-A. BROUSSONNET.

17636. — Mémoire sur la nécessité de joindre une ménagerie au Jardin national des Plantes de Paris, par JACQUES-HENRI BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, intendant du Jardin national des Plantes et de son Cabinet d'histoire naturelle. *Paris, P.-F. Didot*, 1792, in-12, 2 ff. et 63 p. [*N.* 8° S. Inv. 34121.]

17637. — Rapport fait à la Société d'histoire naturelle de Paris sur la nécessité d'établir une ménagerie, par A.-L. MILLIN, PINEL et ALEX. BRONGNIART (14 décembre 1792). *Berteau, imp., libraire et papetier, rue Christine, n° 2. S. d.*, in-8°, 4 p.

Rédigé par ALEX. BRONGNIART.

Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle.

17638. — Mémoire sur l'utilité de l'établissement d'une bibliothèque au Jardin des Plantes, par G. TOSCAN. *A Paris, chez les directeurs de l'imprimerie du Cercle social*, 1793, *l'an II de la République*, in-8°, 24 p.

ÉPIGR. :

Scilicet ut possem curvo dignoscere rectum,
Atque inter silvas Academi quærere verum.
HORAT., t. II, ép. II.

Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle.

17639. — Convention nationale. Décret sur le Jardin national des Plantes, le Cabinet d'histoire naturelle de Paris, du 10 juin 1793, précédé du rapport du citoyen LAKANAL, député de l'Ariège à la Convention, membre du Comité d'instruction publique. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Le^38 1804.]

Réimp. dans Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'intruction publique de la Convention*, t. Ier, p. 481-486, et par M. Hamy, p. 133-137.

17640. — Décret (n° 1020) de la Convention nationale, du 10 juin 1793, l'an second de la République française, relatif à l'organisation du Jardin national des Plantes et du Cabinet d'histoire naturelle, sous le nom de Muséum d'histoire naturelle. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-folio plano.

Collection Paul Lacombe.

La même pièce a été imprimée simultanément in-4° (7 p.).

17641. — Discours prononcé dans l'amphithéâtre du Muséum national d'histoire naturelle, à l'ouverture du cours de l'anatomie des animaux, le primidi 21 nivôse an II (10 janvier 1794), par le citoyen MERTRUD. *Imp. de la rue des Droits-de-l'Homme. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ta 14.]

Voyez le numéro suivant.

17642. — Discours prononcé à l'amphithéâtre du Muséum d'histoire naturelle

pour la clôture du cours de l'anatomie des animaux, le primidi 11 germinal an II (31 mars 1794), par MERTRUD, professeur en cette partie audit Muséum. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Ta[14] 15.]

17643. — Convention nationale. Rapport fait au nom du Comité d'instruction publique et des finances, sur le Muséum national d'histoire naturelle, par THIBAUDEAU, à la séance du 21 frimaire, l'an III (11 décembre 1794). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, frimaire an III*, in-8°, 20 p. [*N.* Le[38] 1080.]

Voyez le n° 17649 ci-dessous.

17644. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par DUBOIS (des Vosges), au nom de la Commission des finances et des dépenses, sur un message du Directoire exécutif du 7 fructidor dernier relativement à une indemnité réclamée par le citoyen Faujas, professeur du Muséum national d'histoire naturelle. Séance du 26 vendémiaire an VI (17 octobre 1797). *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VI*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[43] 1465.]

17645. — Extrait des registres du Muséum d'histoire naturelle sur la fête funéraire relative à l'inhumation du corps du citoyen Daubenton dans le jardin de cet établissement. *Imp. H. Agasse. S. d.* (1800), in-8°, 13 p. [*N.* Ln[27] 5400.]

Description de la pompe funèbre célébrée au Muséum le 11 nivôse an VIII (1[er] janvier 1800) et discours prononcés par LACÉPÈDE et FOURCROY.

17646. — Au Roi et aux représentants de la nation. Dénonciation contre M. le baron de Breteuil, ex-ministre, et contre le sieur La Chapelle, son premier commis au bureau de la maison du Roi, contre M. Leclerc, comte de Buffon, ancien intendant du Jardin royal des Plantes à Paris, et contre le sieur Verniquet, architecte du même Jardin ; contre M. Leclerc, comte de Buffon fils, seul héritier de M. son père, sur l'expoliation (*sic*) des voisins du Jardin royal des Plantes de Paris et sur les déprédations des deniers du Roi; lors de l'agrandissement de ce Jardin (24 mai 1790). *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lk[7] 7472.]

Signée : VERDIER, instituteur de la jeunesse, docteur en médecine; DELAUNE, marchand de vins traiteur; la veuve PICQUENARD, ancienne marchande de vins traiteur.

Le procès intenté par Verdier aux héritiers de Buffon a encore donné lieu aux deux écrits suivants.

17647. — Jugements pour Verdier, médecin, ci-devant locataire de la maison Magny et pour les ci-devant propriétaires vendeurs de ladite maison, contre Leclerc-Buffon fils, seul héritier de Leclerc-Buffon, vivant intendant du Jardin des Plantes de Paris, acquéreur de ladite maison, la veuve de celui-ci donataire de tous ses biens; l'Agent du Trésor public pour la nation et Rœderer, ci-devant procureur-syndic de l'ancien département de Paris intervenant pour prendre le fait et cause de Leclerc-Buffon. *Imp. Demonville, an VII*, in-4°, 8 p.

Bibliothèque de M. le D[r] Hamy.

Jugement par défaut rendu au tribunal du 5e arrondissement du ci-devant département de Paris, le 27 janvier 1792, confirmé en première instance le 13 juin suivant et en appel le 29 ventôse an VII (19 mars 1799).

Voyez aussi le numéro suivant.

17648. — Mémoire pour le citoyen VERDIER, médecin, directeur d'une maison d'éducation, contre M[me] V[e] Leclerc-Buffon et contre l'agent du Trésor public. *Imp. Demonville. S. d.*, in-4°, 8 p.

Aux Consuls. Questions. Faits. Moyens. Demande de VERDIER.

Bibliothèque de M. le D[r] Hamy.

17649. — Pétition des propriétaires des maisons et terrains environnant le Jardin des Plantes, à la Convention nationale. *Imp. Demonville. S. d.* (1795), in-8°, 8 p. [*N.* Lk[7] 7473.]

Protestation contre le décret du 21 frimaire an III (11 décembre 1794) rendu sur la proposition de Thibaudeau (voyez le n° 17643 ci-dessus) et qui ordonnait la réunion à l'ancien Jardin des Plantes des maisons et terrains compris entre la rue Poliveau, la rue de Seine [aujourd'hui rue Cuvier], le boulevard de l'Hôpital et la rue Saint-Victor.

17650. — Doléance au Corps législatif, présentée par des citoyens qui se plaignent de l'inexécution des lois rendues sur la vente des domaines nationaux, dans laquelle ils ont employé des sommes payées par le gouvernement en mandats valeur nominale, pour valeur monétaire. *Imp. Du Pont, rue de l'Oratoire. S. d.*, in-8°, 6 p. [*N.* Lb42 208.]

On lit à la fin : « Présentée le 21 brumaire an V (11 novembre 1796). » Signé : BACOT et DENOROY.

Au sujet de l'acquisition d'une maison réunie au Muséum d'histoire naturelle. Voyez le numéro suivant.

17651. — Au Conseil des Anciens (9 nivôse an V-29 décembre 1796). *Imp. Du Pont. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Lb42 238.]

Signé : DAVID.

Demande en conservation des ventes faites aux citoyens Bacot et Denoroy, en vertu des lois des 28 ventôse et 6 floréal. Voyez le numéro précédent.

17652. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par DUBOIS (des Vosges), au nom d'une Commission, sur un message du Directoire exécutif, du 15 nivôse dernier, tendant au rapport de la loi du 9 du même mois interprétative de celle du 17 prairial an IV, concernant les terrains destinés à l'agrandissement du Muséum d'histoire naturelle. Les autres membres de la Commission sont : les représentants Sieyès, Cambacérès, Boissy d'Anglas et Daunou. Comité général du 19 ventôse an V (9 mars 1797). *Imp. Nationale, ventôse an V*, in-8°, 34 p. [*N.* Le43 804.]

17653. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par FAVARD, au nom d'une Commission spéciale, sur des bâtiments et terrains réunis au Muséum d'histoire naturelle. Séance du 15 brumaire an VI (5 novembre 1797). *Paris, imp. Nationale, an VI*, in-8°, 6 p. [*N.* Le43 1510.]

17654. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution présenté par FAVARD, au nom d'une Commission spéciale. Séance du 6 frimaire an VI (26 novembre 1797). *Paris, imp. Nationale, frimaire au VI*, in-8°, 2 p. [*N.* Le43 1563.]

Sur la pétition du citoyen Mille relative à l'échange de sa maison et dépendances, situées rue de Buffon, contre un domaine national. Le rapport conclut à l'acceptation de cette transaction.

17655. — L'Égalité n'est-elle qu'un mot ? *Imp. Limbourg. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Ln27 3391.]

Signé : CALLET.

Contre Molinos qui avait été chargé de l'agrandissement du Jardin des Plantes.

17656. — Exposition d'un projet sur le Muséum d'histoire naturelle, et sur une ménagerie par le citoyen VERNIQUET, architecte, membre de la Société libre des sciences, lettres et arts de Paris. *Imp. de Mme Huzard, brumaire an XI*, in-4°, 24 p. [*N.* Inv. V. 9013 et Sp. 743.]

17657. — Les Anciennes Ménageries royales et la Ménagerie nationale fondée le 14 brumaire an II (4 novembre 1793), par le Dr E.-T. HAMY. *S. l. n. d.* (1893), in-4°, 22 p.

Le titre de départ (il n'y a pas de titre) porte en outre : *Nouvelles Archives du Muséum. Quatrième série.*

Discours prononcé à la séance générale du 31e Congrès des Sociétés savantes et réimprimé dans les *Nouvelles Archives du Muséum* par décision de l'assemblée des professeurs.

P. 16-22, *Documents.*

17658. — Histoire du lion de la ménagerie du Muséum national d'histoire naturelle et de son chien, par G. TOSCAN, *Paris, Cuchet, an III*, in-8°, 40 p. [*N.* S. 21931.]

En regard du titre frontispice, signé MARÉCHAL *del.*, BOVINET, *sculp.*, avec cette légende : « Il faisait toute sa consolation ».

17659. — Voyage au Jardin des Plantes, contenant la description des galeries d'histoire naturelle, des serres où sont renfermés les arbrisseaux étrangers, de la partie du jardin appelée « l'École de botanique », avec l'histoire des deux éléphants et celle des autres animaux de la

Ménagerie nationale, par L. Jauffret. Ornée de [2] jolies figures dessinées par Monnet et gravées par Gaucher. *Paris, imp. Ch. Houel, an VI*, in-18, VIII-244 p.

Bibliothèque du Jardin des Plantes.

17659a. — Voyage au Jardin des Plantes, contenant la description des galeries d'histoire naturelle, des serres où sont renfermés les arbrisseaux étrangers, de la partie du jardin appelée « l'École de botanique », avec l'histoire des deux éléphants et celle des autres animaux de la ménagerie nationale, par L.-F. Jauffret. Seconde édition revue et corrigée par l'auteur et ornée de [2] jolies figures dessinées par Monnet et gravées par Gaucher. *Paris, imp. Guilleminet, an VIII*, in-8°, X-228 p. [*P.* 2318bis.]

17659b. — Voyage au Jardin des Plantes, contenant la description des galeries..., par L.-F. Jauffret. Seconde édition, revue et corrigée par l'auteur et ornée de [2] jolies figures, dessinées par Monnet et gravées par Gaucher. *Paris, imp. Guilleminet. S. d.* (1800), in-18, VIII-172 p.

Collection Paul Lacombe.

Au verso du faux-titre : *Se vend à Paris, à la Librairie économique, rue de la Harpe, n° 117, au ci-devant collège d'Harcourt.*

Les figures indiquées par le frontispice de ces divers tirages représentent Jussieu apportant dans le fond de son chapeau le fameux cèdre du Liban et un montreur d'ours; elles ont été décrites par MM. R. Portalis et H. Beraldi dans leur notice sur *Charles-Étienne Gaucher* (D. Morgand et Ch. Fatout, 1879, in-8°) sous les nos 213-214 du catalogue de l'œuvre, sans spécification du livre auquel elles étaient destinées.

17660. — L'Ami de la nature ou Choix d'observations sur divers objets de la nature et de l'art, suivi d'un Catalogue de tous les animaux qui se trouvent actuellement dans la Ménagerie, par G. Toscan, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle. Avec deux gravures. *Paris, imp. Crapelet, an VIII*, in-8°, XII-308 p. [*N. S.*]

Recueil d'articles publiés dans la *Décade philosophique*. La dernière page, non chiffrée, contient la table des matières.

Les deux pl. annoncées par le titre sont : celle qui représente le Lion et le Chien, déjà décrite n° 17658 ci-dessus et une autre intitulée : *Sommeil des plantes.*

Une note de l'*Avertissement* prend à parti Jauffret qui avait reproduit, sans l'autorisation de l'auteur, l'histoire du lion et de son chien dans son *Voyage au Jardin des Plantes.*

17661. — Notice des principaux objets d'histoire naturelle conservés dans les galeries du Muséum du Jardin des Plantes de Paris, à l'usage des personnes qui les visitent. On y a joint quelques réflexions sur la vie et les ouvrages du comte de Buffon. *Paris, Comminges aîné, an IX*, in-12, 216 p.

Par J.-H. Jaume Saint-Hilaire.

Au verso du faux-titre, avis prévenant que tout exemplaire non revêtu d'une griffe en caractères arabes et du paraphe de l'auteur serait réputé contrefait et saisi comme tel.

17662. — Das National Museum der Naturgeschichte zu Paris, von seinem ersten Ursprung bis zu Seinem jetzigen Glanze, geschildert von Gotthelf Fischer. Mit Kupfern und einem Plan. *Frankfurt und Main, Fr. Eslinger*, 1802, 2 vol. in-8°. [*P.* 11986.]

Deux frontispices gravés représentant : l'un, la lionne allaitant ses petits (Gapieux, *sc.*, Lips[iæ], 1802), et l'autre, deux chameaux liés par un joug et tournant la barre d'un puits couvert. (Kook, *del.*; Gapieux, *sc.*, 1803). Dans le tome II, se trouvent aussi un tableau et deux pl. d'histoire naturelle. Le plan annoncé par le titre est relié à la fin du tome II. Il porte cette légende : *Dessiné par* Bruhl, *gravé par* Contgen, *à Mayence.*

17663. — Promenades au Jardin des Plantes, à la Ménagerie et dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle, contenant des notions claires et à la portée des gens du monde sur les végétaux, les animaux et les minéraux les plus curieux et les plus utiles de cet établissement, ouvrage principalement destiné aux personnes qui le visitent, par J.-B. Pujoulx. *Paris, à la Librairie économique (imp. Guilleminet), an XII*-1803-1804, 2 vol. in-12. [*P.* 2319.]

Plan du Jardin des Plantes en regard du titre du tome Ier; vue d'une galerie du Muséum (Roehn, *del.*; Delaunay, *sculp.*) en regard du titre de départ du tome II.

17664. — Le Guide au Jardin des Plantes ou Description de tout ce que les galeries,

serres, etc., du Muséum d'histoire naturelle renferment de plus curieux, orné de gravures. *Paris, imp. Glisau, an XII* (1803), in-12, 2 ff. et 103 p.

En regard du titre, *le Labyrinthe*, et 9 pl. dont plusieurs comportant deux sujets.

17665. — La Ménagerie du Muséum national d'histoire naturelle ou Description et histoire des animaux qui y vivent ou y ont vécu, par les citoyens LACÉPÈDE et CUVIER, avec des figures peintes d'après nature, par le citoyen MARÉCHAL, peintre du Muséum, gravées, avec l'agrément de l'administration, par le citoyen MIGER, membre de la ci-devant Académie royale de peinture. *Paris, Miger, quai des Miramionnes, maison du receveur des impositions; Patris, Gilbert, Grandcher, Dentu, an X*, 1801, grand in-folio. [N. Inv. S. 227.]

L'*Introduction* et chacune des descriptions ont une pagination distincte.

17666. — La Ménagerie du Muséum national d'histoire naturelle ou les Animaux vivants, par MM. LACÉPÈDE, CUVIER et GEOFFROY... *Paris, C. Patris; Ant.-Aug. Renouard, an VII*-1804, 2 vol. in-12. [*N*. Inv. S. 11822.]

Le nom de Geoffroy (Saint-Hilaire) ne figure pas sur le titre du tome II.
Abrégé du travail décrit sous le numéro précédent.

17667. — Notice des animaux vivants actuellement à la Ménagerie du Muséum national d'histoire naturelle et une Description historique sur la manière de vivre et les habitudes de chacun d'eux, avec le portrait de la lionne allaitant ses lionceaux. *Se trouve au Muséum, chez Félix, gardien de la Ménagerie; Patris, imprimeur, et Gilbert, libraire*, 1801, in-12, 92 p.

En regard du titre, pl. de MARÉCHAL et MIGER, représentant la lionne et ses petits.

17668. — Notice des animaux vivants de la ménagerie, leur origine et leur histoire dans cet établissement. *Paris, Levrault, Schœl et Ce, an XII*-1804, in-12, XII-81 p. et 3 ff. non chiffrés (table).

17669. — Histoire naturelle de l'éléphant, précédée d'une Notice sur l'arrivée de deux éléphants, mâle et femelle, au Muséum. *Paris, chez tous les marchands de nouveautés, germinal an VI*, in-8°, 16 p.

Pl. anonyme.

17670. — Histoire des éléphants de la Ménagerie nationale et Relation de leur voyage à Paris, avec des remarques intéressantes sur leurs habitudes. *Imp. Renaudière. S. d.*, in-8°, 15 p.

En regard du titre, pl. grossièrement gravée sur bois représentant les deux animaux.

17671. — Épître aux éléphants de la Ménagerie nationale, par le cit. VIGNIER, division des Plantes. *Paris, chez tous les marchands de nouveautés, an VII*, in-8°, 8 p.

P. 3-4, Dédicace au cit. Maréchal [Sylvain Maréchal], de la Bibliothèque nationale, dite Mazarine (*sic*). P. 5-8, Épître.

17672. — Description abrégée des éléphants de la Ménagerie nationale, par le c. VIGNIER. An VII. *S. l. n. d.*, in-8°, 11 p.

17673. — Vertus morales et Description abrégée des éléphants de la Ménagerie, suivie de la Liste des animaux vivants du Jardin des Plantes, par le citoyen E.-J.-B. VIGNIER, seconde édition. *Paris, imp. Quillau, an VIII*, in-8°, 12 p.

ÉPIGR. :

Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.
DESPRÉAUX, *sat.* VIII,

17674. — Histoire naturelle des deux éléphants mâle et femelle du Muséum de Paris, venus de Hollande en France en l'an VI; ouvrage où l'on trouve des détails sur leur naissance, leur transport de l'Inde en Europe, leur arrivée à Flessingue et au parc du Grand-Loo en Hollande, leur voyage à Paris, les premiers temps de leur vie à la Ménagerie du Muséum, l'influence de la musique sur eux, sur leurs passions, l'amour, la haine et la vengeance. On y voit ces éléphants boire, prendre leur nourriture, jouir du bain, se donner les premières caresses de l'amour, tenter l'acte de la reproduction. On peut y observer la naissance d'un jeune éléphant et la manière dont il tette. Ces animaux sont aussi représentés dans

l'instant du sommeil. Il y a quelques planches de principes pour dessiner facilement et correctement différentes parties du corps de ce colosse. Le tout est représenté en vingt estampes dont les dessins ont été faits d'après nature et gravés par J.-P.-L.-L. HOUEL, peintre-graveur naturaliste, auteur du « Voyage pittoresque de la Sicile, de Lipari et de Malte », ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, de la ci-devant Académie de peinture de Paris, membre de l'Académie des beaux-arts de Parme, de la Société d'émulation de Rouen, sa patrie, de l'Athénée des Arts de Paris, de la Société libre des sciences, lettres et arts, correspondant de la Société philotechnique et l'un des fondateurs de l'Athénée de Paris. *Paris, l'auteur, hôtel d'Angiviller, rue de l'Oratoire; Pougens; Treuttel et Wurtz; Mme Huzard; Lamy; les marchands de nouveautés, au Palais du Tribunat, an XII-*1803, in-folio, 3 ff., 122 p. et 20 pl. [N. Inv. S. 1440.]

Dédicace au citoyen Fourcroy, directeur de l'instruction publique.

17675. — Description abrégée des animaux quadrupèdes de la ménagerie de Tipoo-Saïb nouvellement achetée à Londres, pour venir enrichir la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, suivie de la progéniture de la lionne que l'on peut regarder comme un phénomène, par E.-J.-B. V*** [VIGNIER]. Ouvrage utile aux étrangers et aux amateurs d'histoire naturelle. *Paris, imp. Quillau, an IX*, in-8°, 23 p.

Deux pl. représentant le tigre royal et la lionne accompagnée de ses trois lionceaux : *Marengo*, *Jemappes* et *Fleurus*.

17676. — Phénomène d'histoire naturelle. Récit de la deuxième gestation de Constantine, une des lionnes de la Ménagerie du Jardin des Plantes, précédée de la Description de tous les quadrupèdes sous la garde du citoyen Félix Cassal. Ouvrage utile aux étrangers et à ceux qui fréquentent le Muséum d'histoire naturelle, la promenade à la mode, ce monument si précieux en tout genre, par E.-J.-B. VIGNIER, homme de lettres. Nouvelle édition, corrigée et augmentée. *Paris, imp. Quillau, an IX*, in-8°, 36 p.

En regard du titre, portraits de la lionne Constantine et ses trois lionceaux. Entre les pp. 26 et 29, jolie pl. signée PH. R., *fec.*, accompagnée de ce vers qui en forme la légende :

Vois l'hercule Ouandrou walser avec Omphale

et de cette mention : « Déposé à la Bibliothèque nationale ».

Le Ouandrou ou Babouin est un singe de grande taille à qui les anciens naturalistes attribuaient des instincts lubriques qui, depuis, lui ont été contestés.

17677. — Description du jardin des semis du Muséum d'histoire naturelle, de sa culture et de ses usages, par A. THOUIN. *Baudouin, imprimeur de l'Institut national, prairial an XI*, 2 parties in-4°, 22 et 27 p.

La première partie est accompagnée d'un plan.
Tirage à part des *Annales du Muséum d'histoire naturelle*.

17678. — Description de l'école des plantes d'usage dans l'économie rurale et domestique établie au Jardin national des Plantes de Paris, par A. THOUIN. *Baudouin, imprimeur de l'Institut national, prairial an XI*, in-4°, 22 p. et 1 tableau.

Tirage à part des *Annales du Muséum d'histoire naturelle*.

17679. — Notice sur les dégâts occasionnés dans le jardin du Muséum national d'histoire naturelle par l'ouragan du 6 nivôse an XII (28 décembre 1803), par A. THOUIN. *S. l. n. d.*, in-4°, 12 p.

Tirage à part des *Annales du Muséum d'histoire naturelle*.

17680. — Procès-verbal des expériences faites à Paris, chez MM. Baumé et Margueron, apothicaires, rue Saint-Honoré, n° 199, sur les cannes à sucre venues dans une serre chaude, au Jardin national des Plantes, coupées ce matin, en présence de MM. Thouin et Cossigny, et de deux jardiniers, à 8 heures du matin, le 11 prairial an XII (18 messidor an XII-7 juillet 1804). *Paris, imp. S.-A. Hugelet, S. d.*, in-4°, 4 p.

§ 2. — Observatoire. — Bureau des Longitudes.

17681. — Décret (nº 1582) de la Convention nationale du 31 août 1793, portant que l'Observatoire de Paris sera nommé Observatoire de la République. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-folio plano. [*P.* 10569 A*.]

17682. — Instruction publique. Rapport sur l'établissement du Bureau des longitudes, par Grégoire, séance du 7 messidor, l'an III de la République une et indivisible (25 juin 1795), suivi du décret de la Convention nationale et imprimé par son ordre. *Paris, imp. Nationale, messidor an III*, in-8º, 16 p. [*N.* Le38 1512.]

17683. — Annuaire de la République française présenté au Corps législatif par le Bureau des longitudes pour l'année VI-[XII] de l'ère française. *Paris, imp. de la République, an IV-[an X]*, in-18. [*N.* Inv. V. 21601.]

§ 3. — Conservatoire des Arts et Métiers.

17684. — Convention nationale. Instruction publique. Rapport sur l'établissement d'un Conservatoire des Arts et Métiers, par Grégoire. Séance du 8 vendémiaire, l'an III de la République une et indivisible (29 septembre 1794). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an III*, in-8º, 20 p. [*N.* Le38 972.]

17685. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par le citoyen Grégoire, au nom d'une commission spéciale, sur le Conservatoire des Arts et Métiers. Séance du 17 floréal an VI (6 mai 1797). *Paris, imp. Nationale, floréal an VI*, in-8º, 16 p. et 1 plan. [*N.* Le43 1958.]

17686. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par Alquier sur une résolution du Conseil des Cinq-Cents relative au Conservatoire des Arts et Métiers. Séance du 27 nivôse an VI (16 janvier 1798). *Paris, imp. Nationale, an VI*, in-8º, 16 p. [*N.* Le45 748. — *P.* 10385.]

17687. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par Lebrun sur la résolution du 26 floréal relative au Conservatoire des Arts et Métiers. Séance du 22 prairial an VI (10 juin 1798). *Imp. Nationale, an VI*, in-8º, 7 p. [*N.* Le45 993.]

Attribution au Conservatoire des bâtiments de l'abbaye Saint-Martin-des-Champs.

17688. — Notice historique sur l'ancien prieuré Saint-Martin-des-Champs et sur le Conservatoire des Arts et Métiers, par Paul Huguet. *Paris, imp. Guiraudet et Jouaust*, 1852, in-12, 23 p.

La couverture imprimée sert de titre.

17689. — Conservatoire national des Arts et Métiers. Catalogue des collections, publié avec l'autorisation de M. le Ministre du Commerce, par le directeur de l'établissement. Septième édition. *Paris, Dunod*, 1882, in-12, 2 ff., LXXXIV-513 p. et 3 plans.

P. XVII-LXXXII : *Notice historique...* (anonyme), par Paul Huguet, revue par E. Levasseur, de l'Institut.

17690. — Le Conservatoire des Arts et Métiers depuis sa fondation. Conférence faite à Bordeaux, le 24 septembre 1886, au Congrès national de l'enseignement technique, commercial et industriel, par M. le colonel Laussedat, directeur du Conservatoire national des Arts et Métiers. *Paris*,

imp. Nationale, 1887, in-8°, 23 p. [*N.* 8°, Vp. 6326.]

17691. — Recueil des lois, décrets, ordonnances, arrêtés, décisions et rapports relatifs à l'origine, à l'institution, à l'organisation et à la direction du Conservatoire national des Arts et Métiers, et à la création des cours publics de cet établissement. *Paris, imp. Nationale,* 1889, gr. in-8°, 2 ff. et XX-141 p., plus 1 plan. [*N.* 8° F. 5332.]

Le faux-titre porte : *Recueil des documents fondamentaux relatifs à l'origine du Conservatoire des Arts et Métiers.*

Les pages I-XX contiennent une *Introduction* par M. le colonel LAUSSEDAT.

Le document le plus ancien, imprimé dans ce recueil, est le *Rapport* de JOLY DE FLEURY, du 2 août 1783. Le plan reproduit est une réduction aux 3/10 de celui qui était annexé au *Rapport* de GRÉGOIRE, décrit sous le n° 17685 ci-dessus et auquel il est fait allusion p. 13. On y trouve aussi (p. 8 et suivantes) un *Rapport* de C.-P. MOLARD *à la Commission temporaire des Arts..., concernant les dispositions à prendre en vue de la conservation des objets de sciences et arts réunis dans les dépôts convenables par ladite Commission* (30 messidor an III-17 août 1795). Il a sans doute été imprimé, mais je n'ai pu en voir un ex. et l'administration du Conservatoire en a donné le texte d'après une amplification conservée dans ses archives.

17692. — Le Conservatoire des Arts et Métiers, par A. LAUSSEDAT, membre de l'Institut, directeur du Conservatoire national des Arts et Métiers. Publication de « la France artistique et monumentale ». *Paris, à la Librairie illustrée. S. d.* (1892), in-4°, 24 p.

Tirage à part du tome VI de *la France artistique et monumentale.*

La couverture imprimée sert de titre.

Vignettes dans le texte et 3 pl. hors texte.

§ 4. — Mesures prises à l'égard des objets d'art et des monuments scientifiques et historiques.

A. — PROJETS ET VŒUX ÉMIS PAR DES PARTICULIERS

17693. — Mémoire pour la conservation des bibliothèques des communautés séculières et régulières de Paris. *Paris, Bailly,* 1790, in-8°, 2 ff. non ch. et 10 p. [*R.* AD. XVIII^c, 18.]

Par BERTHÉLEMY MERCIER, abbé de SAINT-LÉGER. Le mémoire est daté du 26 février 1790 et l'avis de l'imprimeur du 26 juillet.

17694. — Projet sur l'usage que l'on peut faire des livres nationaux, par M. TUET, c... [chanoine] de Sens. *Paris, Née de La Rochelle,* 1790, in-8°, 32 p. [*R.* AD. XVIII^c, 19.]

17695. — Grande Liste nationale des gagnants à la Révolution, comparée au petit nombre de ceux qui y perdent. — A Messieurs mes représentants malgré moi. *S. l. n. d.* (1790), in-8°, 15 p. [*N.* Lb^39 4457.]

La première partie est signée : SAINT-JEAN BOUCHE D'OR ; et la seconde, relative à une proposition tendant à imposer les bibliothèques, est signée : BIBLIOPHIL. MISODÉMONOCRATE.

17696. — Observations de quelques patriotes sur la nécessité de conserver les monuments de la littérature et des arts. (25 du 1er mois de l'an II-16 octobre 1793). *Paris, an II, in-8°,* 23 p. [*N.* Lb^41 853.]

Signées : ANT.-AUG. RENOUARD, CHARDIN, CHARLEMAGNE fils.

Réimpr. par extraits dans Guillaume, tome III, pp.397-399.

Voyez aussi le numéro suivant.

17697. — Au Comité d'instruction publique (2 du 2e mois de l'an II-23 octobre 1793). *S. l. n. d.,* in-8°, 4 p. [*N.* Lb^41 871.]

Signé : ANTOINE-AUGUSTIN RENOUARD.

Au sujet de la destruction proposée des écussons et de l'estampille royale sur les volumes de la Bibliothèque nationale.

Réimpr. dans Guillaume, tome III, pp.400-401.

¶ Le *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur* d'Antoine-Augustin Renouard (1819, 4 vol. in-8°) renferme, tome IV, p. 199-200, une longue note sur son intervention près du Comité d'instruction publique et sur les suites heureuses

qu'elle eut pour l'intégrité des livres appartenant aux bibliothèques nationales. « Cet écrit, dit-il en parlant des *Observations de quelques patriotes*, aurait pu nous perdre », et la notice consacrée à Renouard par la *Biographie* Rabbe émet la même supposition. M. Guillaume a fait observer que, loin d'être compromis, Renouard n'eut au contraire qu'à se féliciter de cet acte de bon sens et qu'il fut même question à la Commission temporaire des arts, en messidor an II, de réimprimer ces *Observations* (cf. *Procès-verbaux*, tome III, p. 399).

Il ne suffisait pas à Renouard d'avoir, grâce à Romme, obtenu gain de cause auprès de la Convention nationale : « Je craignais, dit-il, que ce décret conservateur ne circulât avec une lenteur perfide ; sur le champ, chez Baudouin, à l'imprimerie des décrets, je le fais imprimer à mes frais en in-8° et je l'envoie à toutes les bibliothèques publiques, à toutes les administrations départementales, à tous les établissements littéraires qui sont à ma connaissance. Dans les années qui suivirent, il me fut déclaré par plusieurs bibliothécaires que cette pièce, qu'ils reçurent par la poste bien avant l'envoi officiel et sans savoir de qui elle venait, avait été le préservatif, le sauveur du dépôt confié à leur garde, l'eau bénite avec laquelle ils avaient conjuré les démons révolutionnaires. »

Détail typique, Renouard, malgré la gravité des conjonctures et la célérité dont il fit preuve, n'oublia pas ses prédilections particulières de bibliophile, car il trouva le temps et le moyen de faire tirer par Didot quatre ex. sur vélin des *Observations* et de la *Lettre*, et par Baudouin un ou deux ex. du décret du 4 brumaire an II. Il avait offert l'un des ex. de ces *Observations* à la Bibliothèque nationale, où il porte aujourd'hui la cote 2828 du nouvel inventaire spécial (ancien n° 179, tome V de l'inventaire de Van Praet). Les trois plaquettes cartonnées et réunies dans un étui par Renouard ont figuré au catalogue de 1819 et à celui de sa vente posthume.

17698. — Conversation familière entre un homme de lettre et un ancien libraire, sur le projet de supprimer les armoiries et autres marques de propriété féodale, empreintes sur la reliure de tous les livres de la Bibliothèque nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 48 p. [*N.* Lb[41] 3435.]

Par Benoit Rozet, libraire, originaire de Lyon, l'un des experts chargés de la vente de la bibliothèque de Mirabeau et l'auteur d'un travail sur la *Véritable Origine des biens ecclésiastiques* (voy. ci-dessus, nos 12816 et 12816a-b).

Réimpr. en partie dans le *Bulletin du bibliophile* de 1847, p. 108-118 et 335-349, avec des notes plus ou moins oiseuses d'Alkan aîné, et dans Guillaume, tome II, pp. 402-406. M. Guillaume a également extrait du *Mercure français* un article de La Harpe, approuvant la mesure « vraiment républicaine » de l'enlèvement des armoiries et emblèmes sur les livres des bibliothèques publiques, article déjà signalé par Eugène Despois dans le *Vandalisme révolutionnaire*.

17699. — Doléances républicaines. *S. l. n. d.* (1795), in-4°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 15. — *Ars.* 33265.]

Au sujet des bibliothèques publiques et des mesures contradictoires dont elles avaient été l'objet sous les diverses législatures.

B. — ACTES ET DÉLIBÉRATIONS DES ASSEMBLÉES

17700. — Instruction concernant la conservation des manuscrits, chartes, sceaux, livres imprimés, monuments de l'antiquité et du moyen âge, etc. (15 décembre 1790).

Sur cette pièce et celles de même nature émanées de l'Assemblée constituante, voyez les nos 12844-12851 ci-dessus.

17701. — Loi relative aux bibliothèques des maisons religieuses et autres établissements supprimés. Donnée à Paris, le 4 janvier 1792. *Paris, imp. Royale*, 1792, in-4°, 3 p. [*R.* AD. VIII, 15.]

Voyez le numéro suivant.

17702. — Loi additionnelle à celle du 2 janvier dernier concernant les bibliothèques. Donnée à Paris, le 15 février 1792. *Paris, imp. Royale*, 1792, in-4°, 2 p. [*R.* AD. VIII, 15.]

L'exécution de l'article 2 était suspendue en ce qui concernait Paris ; les frais prévus par ce décret devaient être arrêtés économiquement par l'administration de ce département et réglés sur états par la Trésorerie nationale.

17703. — Projet de décret présenté au nom du Comité de l'instruction publique, par J. Debry, député de l'Aisne, rapporteur. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 2 p. [*R.* AD. VIII, 15.]

Sur la centralisation au chef-lieu du département des états de frais occasionnés pour le transport et la garde des livres provenant des maisons religieuses et autres établissements supprimés. L'article II du décret autorisait le Comité à faire continuer dans son enceinte par des personnes expertes payées en raison de leur emploi, le travail commencé sur les cartes et catalogues envoyés.

17704. — Deuxième (*sic*) Législature. Loi donnée à Paris le 14 août 1792. Décret de l'Assemblée nationale du 14 août 1792. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1792, in-4°, 3 p.

Enlèvement immédiat des statues, bas-reliefs, inscriptions et autres monuments de bronze ou en toutes autres matières élevés, dans les places publiques, temples, jardins, parcs et dépendances, maisons nationales et même dans celles qui étaient réservées à la jouissance du Roi; conversion en bouches à feu des objets énoncés en l'article Ier existant dans l'enceinte des murs de Paris; destruction, « à la diligence des communes », des monuments, restes de la féodalité, de quelque nature qu'ils soient, existant encore dans les temples et autres lieux publics et même à l'extérieur des maisons particulières. L'article IV du décret charge la Commission des monuments de veiller à la conservation des objets qui peuvent intéresser essentiellement les arts et d'en présenter la liste au Corps législatif pour être statué ce qu'il appartiendra. L'article V invite la Commission des armes à présenter incessamment un projet de décret pour employer d'une manière utile à la défense de chaque commune de France la matière des monuments qui se trouvent dans leur enceinte.

17705. — Première Législature. Loi (n° 431) du 16 septembre 1792, l'an quatrième de la Liberté, relative au triage et à la conservation des statues, vases et autres monuments des arts qui se trouvent dans les maisons ci-devant royales et autres édifices nationaux. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1792, in-4°, 6 p.

17706. — Décret (n° 55) de la Convention nationale du 10 octobre 1792, l'an Ier de la République française, portant qu'il sera sursis à la vente des bibliothèques et autres objets scientifiques trouvés dans les maisons des émigrés. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1792, in-4°, 2 p.

17707. — Décret (n° 1019) de la Convention nationale du 10 juin 1793 relatif à la vente du mobilier du Garde-Meuble national et de la ci-devant Liste civile. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 16 p.

17708. — Décret (n° 1150) de la Convention nationale du 4 juillet 1793 qui ordonne d'effacer les attributs de la royauté sculptés ou peints sur les monuments publics de Paris. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 3 p.

17709. — Décret (n° 1701) de la Convention nationale qui prescrit un terme pour l'enlèvement des signes de la royauté, et les formes qui devront précéder la confiscation des terrains et édifices sur lesquels on les aura laissés subsister (18 vendémiaire an II-9 octobre 1793). *Imp. Nationale exécutive du Louvre, an II*, in-4°, 3 p.

17710. — Décret (n° 1708) de la Convention nationale du 21e jour du premier mois de l'an second de la République française une et indivisible (12 octobre 1793) qui accorde un fonds annuel de 100,000 livres pour dépenses relatives au Musée de la République et à d'autres objets qui intéressent les sciences et les arts. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre, an II*, in-4°, 2 p.

17711. — Rapport par G. Romme, au nom du Comité d'instruction publique, sur les abus qui se commettent dans l'exécution du décret du 18 du 1er mois, relatif aux emblèmes de la féodalité et de la royauté, suivi d'un nouveau décret rendu dans la séance du 3 du 2e mois ou du (*sic*) brumaire. *Imp. de la Convention. S. d.*, in-8°, 10 p. [*N.* Le38 527.]

Réimpr. dans Guillaume, tome II, pp. 661-664. Voyez le numéro suivant.

17712. — Convention nationale. Décret qui défend d'enlever, de détruire, mutiler ni altérer en aucune manière, sous prétexte de faire disparaître les signes de féodalité ou de royauté, les livres imprimés ou manuscrits, les gravures et dessins, les tableaux, etc. Le 4 brumaire de l'an II de la République française une et indivisible (25 octobre 1793). Rapport du citoyen Romme, au nom du Comité d'instruction publique. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Le38 528.]

Le texte du rapport de Romme est réduit à deux pages.

17713. — Décret (n° 1934) de la Convention nationale du 7 frimaire an II (27 novembre 1793) qui prescrit la forme de procéder contre les prévenus de malversation dans la garde, régie ou vente des biens appartenant à la République. *Paris, imp. Nationale du Louvre, an II,* in-4°, 3 p.

17714. — Convention nationale. Instruction publique. Rapport sur la bibliographie, par GRÉGOIRE, séance du 22 germinal, l'an II de la République une et indivisible (11 avril 1794), suivi du décret de la Convention nationale. Imprimés et envoyés, par ordre de la Convention nationale, aux administrations et aux Sociétés populaires. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 16 p. [*N.* Le[38] 757.]

17714[a]. — Convention nationale. Instruction publique. Rapport sur la bibliographie, par GRÉGOIRE... *Imp. Quiber-Pallisseaux. S. d.,* in-8°, 15 p. [*N.* Le[38] 757 A.]

Réimprimé dans le *Bulletin du bibliophile* de 1838, p. 63 et suiv. (p. 114-115) de la correspondance échangée entre Grégoire et Jacques Gibelin, au sujet d'une assertion erronée du premier touchant l'état de la bibliothèque Méjanes d'Aix.

Réimpr. également par M. Ch. Renard, avec d'autres pièces (voyez le n° 17722 ci-dessous); voyez aussi le numéro suivant.

17714[b]. — Rapport sur la bibliographie présenté à la Convention nationale, le 22 germinal an II [11 avril 1794], par GRÉGOIRE, évêque constitutionnel de Blois, député à la Convention. *A Paris, chez McKean et C*[e] [*Isidore Liseux*], 5, *rue Scribe,* 1873, in-8°, 31 p. (la dernière non chiffrée).

La page non chiffrée contient le nom de l'imprimeur (D. Jouaust).

Tirage à 525 ex., dont 500 sur hollande, 5 sur chine et 15 sur wathman.

Le texte du Rapport n'est accompagné d'aucune note.

17715. — Arrêtés du Comité de salut public, relatifs aux monuments publics, aux arts et aux lettres (5-28 floréal an II-24 avril-17 mai 1794).

Voyez n° 12085 ci-dessus le détail des arrêtés contenus dans cette brochure.

17716. — Convention nationale. Instruction publique. Rapport sur les destructions opérées par le vandalisme et sur le moyen de le réprimer. Par GRÉGOIRE. Séance du 14 fructidor l'an II[e] de la République une et indivisible (31 août 1794), suivi du décret de la Convention nationale. Imprimés et envoyés par ordre de la Convention nationale aux administrations et aux Sociétés populaires. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 28 p. [*N.* Le[38] 922.]

Voyez le numéro suivant.

17717. — Loi qui recommande à la surveillance de tous les bons citoyens les bibliothèques et tous les autres monuments nationaux de science et d'art (14 fructidor an II-31 août 1794). *Paris, imp. du Dépôt des lois, an II,* in-4°, 2 p. [*R.* AD. VIII, 15.]

17718. — Liberté. Égalité. Fraternité. Comité d'instruction publique. Extrait du registre des délibérations du Comité d'instruction publique. Ce 25 vendémiaire an III[e] de la République française une et indivisible (16 octobre 1794). *S. l. n. d.,* in-folio, 2 p. [*N.* Le[38] 1001.]

Précautions à prendre pour l'enlèvement des objets d'art ou de science, après avis préalable de la Commission temporaire des arts et du Comité d'instruction publique.

17719. — Convention nationale. Instruction publique. Second Rapport sur le vandalisme, par GRÉGOIRE, séance du 8 brumaire, l'an III (29 octobre 1794), suivi du décret de la Convention nationale et imprimé par son ordre. *Imp. Nationale, brumaire an III,* in-8°, 12 p. [*N.* Le[38] 1026.]

17720. — Loi portant qu'il ne sera établi à l'avenir aucun atelier d'armes, de salpêtre ou magasin de fourrage et autres matières combustibles dans les bâtiments où il y a des bibliothèques, muséums, cabinets d'histoire naturelle, etc. (9 frimaire an III-29 novembre 1794). *Paris, imp. du Dépôt des lois. S. d.,* in-4°. [*R.* AD. VIII, 15.]

17721. — Convention nationale. Instruction publique. Troisième Rapport sur le vandalisme, par GRÉGOIRE. Séance du 24 frimaire, l'an III[e] de la République française une et indivisible (14 décembre

1794). Imprimé par ordre de la Convention nationale et envoyé par son ordre aux autorités constituées. *Imp. Nationale des lois, frimaire an III,* in-8°, 1 f. et 21 p. [*N.* Le[38] 1097.]

Voyez les deux numéros précédents.

Les trois rapports de Grégoire sur le vandalisme ont été réimprimés dans le *Bulletin du bibliophile*, savoir : le premier en 1843 (p. 400); le second (plus rare que les deux autres, selon l'éditeur) en 1851 (p. 62-73), et le troisième en 1848 (p. 75). De plus, Justin Lamoureux avait communiqué au *Bulletin* (1851, p. 479) diverses lettres de Chaudon et de Delandine à Grégoire, et il en annonçait d'autres provenant du même fonds qu'il n'a pas publiées; plusieurs d'entre elles ont figuré dans le catalogue de la vente de son cabinet d'autographes effectuée par Laverdet en 1855.

¶ M. Ulysse Robert a publié en 1876, dans *le Cabinet historique* et fait tirer à part à 125 ex. un *Rapport inédit* de Grégoire, dont il avait retrouvé la minute conservée sous le n° 11422 du fonds français à la B. N. Ce Rapport, très sommaire et tout entier relatif aux départements de l'Est, n'est mentionné ici que pour mémoire.

Voyez le numéro suivant.

17722. — Rapports de Henri Grégoire, ancien évêque de Blois, sur la bibliographie, la destruction des patois et les excès du vandalisme, faits à la Convention, du 22 germinal an II au 24 frimaire an III, réédités sous les auspices de M. Émile Egger, de l'Institut, par un bibliophile normand. *Caen, A. Massif; Paris, Delarocque* (*sic*), 1867, in-8°, XVI-139 p. (la dernière non chiffrée).

La page non chiffrée renferme la table.

L'Avertissement, sans titre, chiffré V-XVI, est signé Charles Renard et daté de Saint-Aubin-sur-Mer, 26 août 1867; on y trouve, p. VII-IX, la lettre de M. Emile Egger annoncé sur le titre et exposant l'intérêt de cette réimpression. Les rares notes ajoutées à celle-ci par l'éditeur sont signées Ch. R.

Les Rapports de Grégoire sur la bibliographie et la destruction des patois ont été antérieurement décrits; voyez les n°s 17063-17063[a] et 17714-17714[a-b] ci-dessus.

C. — COMMISSION DES MONUMENTS = COMMISSION TEMPORAIRE DES ARTS = CONSEIL DE CONSERVATION

17723. — Décret (n° 80) de la Convention nationale du 18 octobre 1792. Réunion des Commissions établies pour la conservation des monuments des arts et des sciences. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre,* 1793, in-4°, 4 p.

17724. — Décret (n° 846) de la Convention nationale du 27 août 1793 portant que la Commission des monuments continuera ses fonctions. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre,* 1793, in-4°, 2 p.

17725. — Projet pour l'établissement d'une Bibliothèque nationale en cinq sections placées dans autant de quartiers de Paris, lu par M. l'abbé de Saint-Léger à la Commission séante au collège Mazarin, le 15 février 1791. *Imp. C.-F. Perlet. S. d.,* in-8°, 15 p. [*N.* Inv. Q 762. Réserve.]

17726. — Rapport fait à la Convention au nom du Comité d'instruction publique, par Mathieu, député. Le 28 frimaire, l'an II[e] de la République française (18 décembre 1793). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 18 p. [*N.* Le[38] 611.]

Sur la suppression de la Commission des monuments et son remplacement par la Commission temporaire des Arts.

Voyez les trois numéros suivants.

17727. — Décret (n° 1987) de la Convention nationale du 28 frimaire an II (18 décembre 1793) qui supprime la Commission des monuments et la remplace par une Commission temporaire des arts. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre, an II,* in-4°, 3 p.

17728. — Commission des monuments. Exposé succinct des travaux de la Commission depuis son établissement en novembre 1790. *S. l. n. d.,* in-8°, 34 p. [*R.* AD. VIII, 34. — *N.* Lj[1] 15.]

17729. — Compte rendu à la Convention nationale, par la Commission supprimée des monuments et servant de réponse au rapport du Comité d'instruction publique. *Imp. Brosselard. S. d.,* in-8°, 62 p. [*N.* Lj[1] 16.]

17730. — Décret (n° 1560) de la Convention nationale du 18 pluviôse an II

(6 février 1794) qui nomme les membres de la Commission temporaire des arts et désigne les inventaires dont ils seront respectivement chargés. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre, an II*, in-4°, 4 p.

17731. — Convention nationale. Règlement de la Commission temporaire des arts adjointe au Comité d'instruction publique (22 pluviôse an II-10 février 1794). *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Le[38] 693.]

17732. — Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver, dans toute l'étendue de la République, tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement, proposée par la Commission temporaire des arts et adoptée par le Comité d'instruction publique de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, l'an II de la République*, in-4°, 70 p. [*P.* 29355. — *M. P.* 18756[1].]

Première édition annoncée dans le *Journal des débats et des décrets* du 25 nivôse an II (15 mars 1794) et réimp. peu après avec additions. Voyez le numéro suivant.

Ch. Renard a reproduit cette *Instruction* à la suite des rapports de Grégoire sur le vandalisme (voyez le n° 17722 ci-dessus), mais d'après le texte du premier tirage qui ne comporte pas le rapport de dom Poirier.

17732[a]. — Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver dans toute l'étendue de la République tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement... *Paris, imp. Nationale, an II de la République*, in-4°, 88 p. [*N.* Le[38] 711.]

Dans cette réimpression, publiée à la fin de messidor an II, se trouvent en plus (pp. 71-87) un *Rapport* de Poirier *sur la remise à la Commission temporaire des arts des cartes du dépouillement des ouvrages imprimés ou manuscrits, commencé par la Commission des monuments en* 1790, daté du 15 messidor an II (3 juillet 1794); p. 87, un extrait des registres des délibérations du Comité d'instruction publique, daté du même jour, et, p. 88, des *Errata*.

M. Guillaume a minutieusement décrit (*Procès-verbaux...*, tome III, p. 545, note 5, et 549-550) les divergences typographiques que présentent les deux tirages de cette *Instruction* légitimement célèbre.

D. — DÉPOTS LITTÉRAIRES

17733. — Décret (n° 2162) de la Convention nationale du 3 pluviôse an II... (22 janvier 1794) relatif à l'établissement des bibliothèques publiques dans les districts. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre, an II*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 15.]

17734. — Convention nationale. Rapport du (9 pluviôse an II-28 janvier 1794) sur les bibliothèques nationales, par J.-M. Coupé (de l'Oise). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[38] 675.]

Organisation des bibliothèques de districts.

17735. — Le Comité d'instruction publique de la Convention nationale aux administrateurs du district d (25 germinal an II-14 avril 1794). *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb[41] 1051.]

Règles à suivre pour l'achèvement des catalogues des livres appartenant à la nation.

Circulaire signée : Villar, président; Plaichard, secrétaire.

17736. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution présenté au nom des deux Commissions, par A.-G. Camus, sur la manière de disposer des livres conservés dans les dépôts littéraires. Séance du 7 fructidor an IV (24 août 1796). *Paris, imp. Nationale, fructidor an IV*, in-8°, 3 p. [*N.* Le[43] 3860. — *R.* AD. VIII, 15.]

17737. — Au nom de la République française. Loi qui ordonne la suppression des ventes ou échanges des livres existant dans les dépôts littéraires (1er jour complémentaire de l'an IV-17 septembre 1796). *Paris, imp. du Dépôt des lois. S. d.*, in-4°, 3 p. [*R.* AD. VIII, 15.]

L'Institut était invité à faire connaître ses vues sur l'établissement des bibliothèques nationales et sur la nature et le nombre des volumes dont il serait possible de se défaire.

17738. — Mémoire sur l'état actuel de nos bibliothèques, lu au Lycée des Arts dans sa cinquantième séance, le 30 nivôse an Ve de la République française (19 janvier 1797 v. st.), par F.-V. Mulot,

membre du lycée des Arts et conservateur d'un des dépôts nationaux littéraires de Paris. *Imp. Renaudière. S. d.*, in-8°, 40 p. [*N.* Inv. Q + 532 p.]

¶ Ant.-Alex. Barbier a rendu compte de ce *Mémoire* dans le *Mercure français, historique, politique et littéraire*, tome XXVII, p. 33.

17739. — Corps législatif. Liberté. Égalité. Institut national des sciences et des arts. Paris, le 8 floréal an V de la République française une et indivisible (27 avril 1797). Au président du Conseil des Cinq-Cents, les président et secrétaire de l'Institut national. *Paris, imp. Nationale, floréal an V*, in-8°, 20 p. [*N.* Le[43] 930.]

Rapport sur la situation des dépôts littéraires de la Seine et de Seine-et-Oise et sur le meilleur moyen d'en tirer parti, présenté au nom de l'Institut par une Commission composée de Bossut, Ventenat, Naigeon, Lévesque, Leblond, Ameilhon, Jussieu, Langlès, Dacier. Langlès était rapporteur.

Ce rapport a été reproduit d'après la minute existant dans les archives des dépôts littéraires (bibliothèque de l'Arsenal), par M. J. Loiseleur, en appendice (p. 99-110) de son travail sur *les Bibliothèques communales, historique de leur formation, examen des droits respectifs de l'État et des villes sur ces collections* (Orléans, H. Herluison, 1891, in-8°, X-127 et 4 p.).

17740. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution présenté par A.-G. Camus, au nom d'une Commission spéciale, sur la manière de disposer des livres étant dans les dépôts littéraires. Séance du 27 floréal an V (16 mai 1797). *Paris, imp. Nationale, floréal an V*, in-8°, 3 p. [*N.* Le[43] 3861. — *R.* AD. VIII, 15.]

17741. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par Marmontel, au nom de la Commission nommée pour l'examen de la résolution du 12 fructidor sur la manière de disposer des livres conservés dans les dépôts littéraires. Séance du 24 prairial an V (12 juin 1797). *Paris, imp. Nationale, prairial an V*, in-8°, 15 p. [*N.* Le[45] 2129. — *R.* AD. VIII, 15.]

17742. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de J.-A. Creuzé-Latouche sur la résolution du 30 floréal, relative à la disposition des livres conservés dans divers dépôts. Séance du 25 fructidor an V (11 septembre 1797). *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an VI*, in-8°, 14 p. [*N.* Le[45] 2131. — *R.* AD. VIII, 15.]

17743. — Bulletin des lois, n° 145. Au nom de la République française. Loi qui prescrit la destination des livres actuellement conservés dans les dépôts littéraires (27 fructidor an V-12 septembre 1797). *Paris, imp. du Dépôt des lois. S. d.*, in-4°, 3 p. [*R.* AD. VIII, 3.]

17744. — Notice sur les dépôts littéraires et la révolution bibliographique de la fin du dernier siècle d'après les manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal, par J.-B. Labiche, conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal. *Paris, typ. A. Parent*, 1880, in-8°, 2 ff. et 120 p.

Travail posthume non mis dans le commerce.

17745. — Manuscrits de la bibliothèque de l'Université tirés des dépôts littéraires, par Émile Chatelain. *Paris, typ. A. Labouret*, 1885, in-16, 32 p.

Le titre de la couverture imprimée porte en plus : « Imprimé pour le mariage Paris-Talbot, 20 juillet 1885 ». P. 5-9, dédicace à M. Gaston Paris. P. 17-27, liste des manuscrits choisis par Serieys dans les dépôts littéraires pour le Prytanée français et dont une partie est entrée à la bibliothèque de l'Université, où M. Chatelain a pu les reconnaître et les identifier.

Publication « per nozze » non mise dans le commerce.

E. — Agence du triage des titres

17746. — Convention nationale. Opinion et Projet de décret sur le mode d'exécution de la loi du 17 juillet 1793, concernant le brûlement des titres, par Bouret, député du département des Basses-Alpes. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 10 p. [*N.* Le[38] 674.]

17747. — Décret (2143) de la Convention nationale du 12 frimaire an II (2 décembre 1793) qui ordonne de rassembler dans les dépôts les parchemins, livres et manuscrits qui seraient donnés librement pour être brûlés. *Paris, imp. Nationale*

exécutive du Louvre, 1793, in-4°, 3 p. [*R.* AD. VIII, 15.]

17748. — Convention nationale. Instruction préliminaire arrêtée par le Comité des décrets, procès-verbaux et archives pour régler les premières opérations auxquelles les préposés au triage des titres, établis dans les départements en exécution de la loi du 7 messidor an II, devront se livrer dans les dépôts publics pour parvenir au triage définitif, classement et destination des titres, chartes et pièces manuscrites que ces dépôts renferment. *Paris, imp. de la République, prairial an III*, in-8°, 11 p. [*R.* AD. XVIIIc, 173.]

Signée : GOMAIRE, président; DANJOU, pour le secrétaire.

17749. — Tableau nominatif des citoyens préposés pour former l'agence temporaire des titres à Paris, en vertu de l'article XVI de la loi du 7 messidor (9 brumaire an III-30 octobre 1794). *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [*N.* Le38 1029.]

17750. — Corps législatif. Rapport fait le 3 pluviôse (an IV-23 janvier 1796) au Conseil des Cinq-Cents, par son commissaire des archives, sur l'établissement d'une bibliothèque à l'usage du Corps législatif. *Paris, imp. Nationale, pluviôse an IV*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 15.]

17751. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait au Conseil des Cinq-Cents, par VILLERS, député du département de la Loire-Inférieure, sur le triage des titres. Séance du 12 prairial an IV (31 mai 1796). *Paris, imp. Nationale, prairial an IV*, in-8°, 10 p. [*N.* Le43 287.]

17752. — Corps législatif. Commission du Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par ARNOULD (de la Seine), au nom de la section des finances, sur les traitements arriérés des chefs et employés du Bureau du triage des titres, à Paris. Séance du 1er nivôse an VIII (22 décembre 1799). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VIII*, in-8°, 4 p. [*N.* Le44 43.]

17753. — État des titres et objets recueillis jusqu'à ce jour pour l'histoire par le Bureau du triage des titres et provisoirement classés, à mesure de ses travaux ordonnés par la loi du 7 messidor an II (1er germinal an VIII-22 mars 1800.) *Baudouin. S. d.*, in-4°, 14 p. [*Br. M.* F. R. *Méth.* VIII, 87.]

Signé : M.-E. DEVILLIERS-DUTERRAGE, BLONDEL père, ROUSSEAU, MARS, JOUENNE, LEPAGE, BERGER, BLONDEL fils.

17754. — Les Opérations du Bureau du triage. Notice et État sommaire de 11,760 liasses et registres de la Chambre des comptes détruits en l'an V. *Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur. S. d.*, (1896), in-8°, 9 p.

Signées (p. 3) : JULES VIARD. L'*État des comptes et acquits antérieurs à 1692, supprimés d'après un arrêté du Bureau de comptabilité...* occupe les pages 3-9.

Extrait (à 50 ex.) de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, tome LVII, 1896.

§ 5. — Bibliothèques publiques et spéciales.

17755. — Les Anciennes Bibliothèques de Paris, Églises, Monastères, Collèges, etc., par ALFRED FRANKLIN, de la Bibliothèque Mazarine. *Paris, imp. Impériale* [*Nationale*], *MDCCCLXVII-MDCCCLXXII* (1867-1873), 3 vol. in-4°.

Tome I : 9 planches hors texte.
Tome II : 10 planches hors texte.
Tome III : 2 planches hors texte.
Le faux-titre des tomes I et II est ainsi libellé : *Histoire générale de Paris. Collection de documents fondée, avec l'approbation de l'Empereur, par M. le Bon Haussmann, sénateur, préfet de la Seine, et publiée sous les auspices du Conseil municipal*; celui du tome III porte : *Histoire générale de Paris. Collection de documents publiée sous les auspices de l'édilité parisienne.* Bien qu'il soit daté de 1873, l'impression de la majeure partie de ce volume est antérieure à 1871, car il y est question de la bibliothèque de l'Hôtel de Ville comme si elle existait encore.

Ainsi que le titre l'indique, l'auteur s'est efforcé de reconstituer l'historique des bibliothèques civiles, ecclésiastiques et monastiques existant ou ayant existé à Paris avant 1790 et qui, pour la plupart, vinrent s'accumuler dans les dépôts littéraires d'où elles furent ensuite dispersées au profit des établissements conservés ou nouvellement créés. M. Franklin n'a pas poursuivi ses recherches au delà de 1790, sauf en ce qui touche la Bibliothèque du Roi, dont il a résumé l'histoire jusqu'à la réorganisation de 1796 (voyez le nº 17758 ci-dessous).

Parmi ces notices, beaucoup d'entre elles ont d'abord été imprimées dans le *Bulletin du bibliophile* et le *Bulletin du bouquiniste ;* d'autres monographies plus importantes ont paru en volumes isolés, soit avant, soit après la publication officielle : telles sont celles de la bibliothèque Mazarine, des bibliothèques de l'église Notre-Dame au XIIIe siècle, de la Faculté de médecine, de l'abbaye de Saint-Victor, de la bibliothèque du Roi, dont M. Georges Vicaire a donné la description et indiqué les tirages dans son *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle* (vº *Franklin*).

M. Léon Vallée a donné aussi un dépouillement sommaire des notices des *Anciennes Bibliothèques*, qui se rattachent à l'histoire de la Bibliothèque nationale dans le *Choix de documents* pour servir à cette histoire qu'il a publiée en 1894 (p. 215-222).

La Notice sur la première bibliothèque de l'Hôtel de Ville dont il a été question plus haut et qui a été publiée dans le tome III, avait pour auteur M. L.-M. Tisserand. Elle a fait depuis l'objet d'une publication spéciale (voyez le nº 17778 ci-dessous). M. Franklin avait lui-même recueilli sur le même sujet quelques renseignements qu'il avait communiqués au *Bulletin du bouquiniste* du 1er mai 1866.

A. — BIBLIOTHÈQUE DU ROI = BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

17756. — Essai historique sur la Bibliothèque du Roi et sur chacun des dépôts qui la composent, avec la description des bâtiments et des objets les plus curieux à voir dans ces différents dépôts. *Paris, chez Belin, libraire, rue Saint-Jacques, et se trouve à la Bibliothèque du Roi, chez le suisse de la porte Royale, rue de Richelieu, MDCCLXXXII* (1782) *avec approbation et privilège du Roi*, in-12, XXIV-372 p. [*N.* Inv. Q 755. Réserve.]

Par Nicolas-Thomas Le Prince, inspecteur de la librairie, chargé de veiller au recouvrement des ex. dus à la Bibliothèque du Roi.

Le faux-titre porte : *Tableau historique de la Bibliothèque du Roi et des différents dépôts qui la composent. On y a joint une liste historique des bibliothèques publiques et particulières de Paris, l'indication du jour et des heures où elles sont ouvertes*, etc. Dans l'approbation du censeur (Bejot) et le privilège, le livre est intitulé : *Tableau historique et critique des plus belles bibliothèques de Paris, tant publiques que particulières, ou Voyage bibliographique de Paris et de la France en général.*

Épigraphe empruntée à un *Éloge de l'abbé Sallier*, par Lebeau, imprimé dans les *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions, tome XXXI (Histoire), p. 307.

Les *Bibliothèques publiques et particulières de Paris* commencent p. 337 et sont indiquées par une réclame typographique au bas de la page précédente ; néanmoins, elles manquent dans un grand nombre d'exemplaires pour lesquels on a réimprimé une table paginée 337-348 ; mais le faux-titre et la « réclame » en question n'ont pas moins subsisté.

M. Henri Omont a publié dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris* (1884, pp. 139-146), d'après un manuscrit de la collection Anisson-Duperron (*B. N.* Fr. 22035), la correspondance échangée entre le garde des sceaux et J.-F.-G. Bignon, bibliothécaire du Roi, au sujet de la saisie de l'*Essai* que réclamait celui-ci, en raison des inexactitudes qui s'y étaient glissées ; mais cette mesure de rigueur fut abandonnée, sur le conseil même de Hue de Miromesnil dont la lettre, datée du 7 mars 1782, avait été jadis communiquée par un anonyme à la *Correspondance littéraire* de M. Ludovic Lalanne (5 avril 1857, p. 133). M. Omont a publié aussi les notes recueillies par Le Prince pour sa justification et qui font partie du même volume de la collection Anisson-Duperron.

La B. N. possède deux manuscrits (cotés Fr. nouv. acq. 499-500) d'une nouvelle édition de l'*Essai* projetée par l'auteur qui avait refondu et conduit son travail jusqu'aux premières années de la Restauration. (Il mourut à Lagny le 31 décembre 1818.) Ces manuscrits, dont le second n'est que la mise au net du premier, proviennent de la vente posthume de Jacques-Ch. Brunet. Ils n'avaient pas été mis à profit par Louis Paris pour la réimpression qu'il a donnée de l'*Essai* de Le Prince (voyez le numéro suivant).

B. Mercier, abbé de Saint-Léger, auteur d'un compte rendu de l'*Essai* publié dans le *Journal des savants* (décembre 1782, tome Ier, réimpr. plus correctement dans l'*Esprit des journaux*, août 1783, p. 191 et suivantes), avait couvert de notes l'exemplaire dont il s'était servi. Ce précieux volume a successivement appartenu à J.-Ch. Brunet, à Leroux de Lincy, à M. Armand Durand, avant d'être acquis à la vente posthume de ce dernier par la Bibliothèque nationale, où il a reçu la cote p. Q 77. Réserve.

17756a. — Essai historique sur la Bibliothèque du Roi, aujourd'hui Bibliothèque impériale, avec des notices sur les dépôts qui la composent et le catalogue de ses

principaux fonds, par Le Prince. Nouvelle édition, revue et augmentée des Annales de la Bibliothèque présentant à leur ordre chronologique tous les faits qui se rattachent à cet établissement, depuis son origine jusqu'à nos jours, par Louis Paris, directeur du « Cabinet historique ». *Paris, au bureau du Cabinet historique, rue d'Angoulême-Saint-Honoré,* 27, *et chez le concierge de la Bibliothèque impériale, rue Richelieu,* 58. *Se trouve aussi chez Franck et chez Techener,* 1856, in-12, 4 ff. non chiffrés, 466 p. et 1 f. non chiffré [prospectus du « Cabinet historique »]. [*N.* Inv. Q 755. Réserve.]

L'*Avertissement* de Le Prince, paginé en chiffres romains, est compris dans la pagination générale. Louis Paris a supprimé le dernier paragraphe de cet *Avertissement*, ainsi que la *Liste des ouvrages qui ont servi à la composition de l'*Essai historique..., *l'État ou Tableau de la Bibliothèque du Roi, année* 1781, l'approbation et le privilège. Il a également supprimé le *Supplément aux notices*, etc., *des cartulaires des églises de France*, et la notice des *Bibliothèques publiques et particulières de Paris*, c'est-à-dire la partie la plus rare du livre de Le Prince. En revanche, il a donné les Annales annoncées par le titre, commençant à Charles V et s'arrêtant au mois d'août 1855 (publication du tome II du *Catalogue de l'histoire de France*).

¶ Leroux de Lincy, dans *l'Athenæum français* (8 mars 1856, p. 180) et Alphonse Taillandier, dans la *Correspondance littéraire*, de Ludovic Lalanne (5 décembre 1856, p. 37), ont réfuté avec raison la supposition émise par Louis Paris touchant la paternité véritable de l'*Essai* dont il voulait faire honneur à Augustin Capperonnier. Or, le dernier représentant de cette famille d'érudits n'est entré à la Bibliothèque qu'en 1796, et son oncle et son cousin étaient morts, l'un en 1775 et l'autre en 1780. Le Prince a d'ailleurs loyalement reconnu les emprunts qu'il avait faits à ses devanciers et les conseils qu'il avait reçus de ses chefs.

Il n'est pas non plus exact d'alléguer, comme l'a fait Quérard, sur la foi d'un article signé J. R. du *Bulletin des sciences*, de Férussac (partie historique, tome IX, 1828, p. 284) que l'*Essai* de Le Prince a été réimprimé textuellement et presque en entier dans les *Notices historiques sur les bibliothèques anciennes et modernes*, de J.-L.-A. Bailly (1828, in-8°). Bailly s'est assurément servi, en les démarquant et en intervertissant l'ordre des articles de l'*Essai* de Le Prince et aussi du *Dictionnaire de bibliologie*, de Peignot; mais il ne les a pas, ainsi que je m'en suis assuré, copiés servilement.

17757. — Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale [nationale]. Étude sur la formation de ce dépôt, comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie, par Léopold Delisle, membre de l'Institut, bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale. *Paris, imp. Impériale* [*Nationale*], 1868-1881, 3 vol. in-4° et 1 atlas. [*N.* et *P.* Usuels]

Le faux-titre du tome Ier porte : *Histoire générale de Paris. Collection de documents fondée, avec l'approbation de l'Empereur, par M. le baron Haussmann, sénateur et préfet de la Seine, et publiée sous les auspices du Conseil municipal.* Celui des tomes II et III porte : *Histoire générale de Paris, publiée sous les auspices de l'édilité parisienne.* Sur le titre du tome II, paru en 1874, le nom de M. Delisle et sa qualité de membre de l'Institut sont suivis de la mention : *Conservateur du département des manuscrits;* sur celui du tome III, cette mention est remplacée par celle-ci : *Administrateur de la Bibliothèque nationale.*

Les chapitres X-XIV (tome II) sont consacrés au régime révolutionnaire (1790-1804) et aux accroissements du Cabinet des manuscrits par suite de l'incorporation des manuscrits provenant de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, de Corbie, de la Sorbonne, de Saint-Victor, de Saint-Corneille de Compiègne, de divers autres établissements ecclésiastiques et de la bibliothèque du président Bouhier.

17758. — Précis de l'histoire de la Bibliothèque du Roi, aujourd'hui Bibliothèque nationale, par Alfred Franklin. Deuxième édition, corrigée et très augmentée *Paris, Léon Willem,* 1875, in-8°, 2 ff., VII-341 p. et 1 f. non chiffré (errata). [*N.* Inv. Q 7493.]

Tiré à 400 ex., dont 275 sur papier vélin, 100 sur hollande et 25 sur chine.

La première édition de ce travail avait paru dans le tome II des *Anciennes Bibliothèques de Paris* (voyez le n° 17755 ci-dessus).

17759. — La Bibliothèque nationale, ses Origines et ses Accroissements jusqu'à nos jours. Notice historique, par T. Mortreuil, secrétaire de la Bibliothèque nationale. *Paris, Champion,* 1878, in-8°, 2 ff., 174 p. et 1 f. n. ch. (table). [*N.* 8° Q 282.]

17760. — Notice sur la Bibliothèque nationale, par Camille Couderc, attaché au

département des manuscrits. *Paris, H. Lamirault et Cie*, 1888, in-16, 51 p.

Tirage à part de la *Grande Encyclopédie*.

17761. — Mémoire sur les moyens de procurer à la Bibliothèque du Roi les avantages que ce monument exige. *S. l. n. d. Paris, Cellot* (1785), in-folio, 5 p. et 4 pl.

Par ETIENNE-LOUIS BOULLÉE.

Chaque pl. est signée BOULLÉE, *inv.*. Elles représentent : 1° *Vue intérieure de la nouvelle salle projetée pour l'agrandissement de la Bibliothèque du Roi ;* 2° Plan du rez-de-chaussée et du premier étage ; 3° Elévation non assujettie et assujettie au mur actuel ; 4° Coupe sur la largeur et la longueur.

17762. — L'An 1787, précis de l'administration de la Bibliothèque du Roi sous M. Lenoir. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Inv. Q 756. Réserve.]

Par JEAN-LOUIS CARRA, alors lui-même employé à la Bibliothèque. L'ex. de la réserve de la B. N. est enrichi de deux notes de Mercier de Saint-Léger tracées sur les feuillets de garde. Dans la première, il attribue ce pamphlet à « un mauvais sujet nommé LA REYNIE, surnommé au Palais-Royal *l'abbé Lapin* » (voyez sur ce personnage le n° 13482 ci-dessus et la quatrième partie de la *Bibliographie*). Dans la seconde note, Mercier, mieux informé, indique le nom du véritable auteur et rectifie les allégations malveillantes que Carra tire d'une méprise fort excusable commise par Le Noir au cours d'une visite du prince et de la princesse Ferdinand de Lorraine à la Bibliothèque du Roi. On peut lire cette anecdote, p. 4 de l'édition originale de *l'An 1787* et de la seconde édition décrite sous le numéro suivant.

M. Paul Lacombe me signale, d'après un ex. de sa collection, une autre édition (*S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 18 p.) dont le texte finit p. 18 à mi-page.

17762a. — L'An 1787. Précis de l'administration de la Bibliothèque du Roi sous M. Lenoir. Seconde édition assurément plus correcte que la première, avec un petit Supplément. *A Liège*, 1788, in-8°, 19 p.

Le *Petit Supplément à l'An 1787* est paginé 17-19. Il a trait à la proposition de Paulmy de léguer au Roi sa collection particulière à condition d'être chargé de l'administration de la Bibliothèque, proposition que Calonne fit échouer. Beaumarchais y est aussi particulièrement malmené en raison de son rôle dans la gestion de la Compagnie des Eaux. (Voyez ci-dessus, nos 11965-11970.)

17763. — Lettre à un ami sur la suppression de la charge du bibliothécaire du Roi et sur un moyen d'y suppléer aussi économique qu'avantageux aux Lettres. *En France*, 1787, in-8°, 29 p. [*N.* Inv. Q 759. Réserve.]

Par BARTHÉLEMY MERCIER, abbé de Saint-Léger.

Le faux-titre porte : *Suite à l'An 1787*. L'*Avis de l'éditeur*, daté de Paris 30 septembre 1787, dit que cette lettre, écrite au mois d'août précédent, avait été présentée à un censeur et à deux libraires qui demandèrent à l'auteur quelques modifications. Dans l'intervalle parut la brochure intitulée : *l'An 1787*. « La lecture de cette pièce, ajoute le soi-disant éditeur, détermina l'auteur de la lettre à ne vouloir plus qu'elle parût. Je la gardai quelques jours, j'en fis faire une copie et je crus la pièce assez intéressante pour la publier sans l'aveu de l'auteur, qui voudra bien me pardonner cette infidélité en faveur du motif. »

Le projet énoncé par le titre consistait à confier à la congrégation de Saint-Maur le soin de former des sujets pour la direction de la Bibliothèque.

Cette *Lettre* a été réimprimée avec annotations signées J. T. (JOSEPH TECHENER) dans le *Bulletin du bibliophile* de 1845, p. 95-108.

17764. — Bibliothèque du Roi. Rapport du Comité des finances. *Paris, Baudouin*, 1789, in-8°, 8 p. [*N.* Le29 1986. — *R.* AD. VIII, 15.]

Le Rapport concluait à une économie de 88,268 livres, par suite de diverses suppressions, en fixant la dépense totale à 80,952 l. 10 s. au lieu de 169,200 l. 10 s.

17765. — Proclamation du Roi sur le décret de l'Assemblée nationale du 3 septembre 1790, qui réduit provisoirement la dépense de la Bibliothèque du Roi et celle de l'Observatoire. Du 19 septembre 1790. *Paris, imp. Royale*, 1790, in-8°, 2 p. [*R.* AD. VIII, 15.]

Les dépenses de la Bibliothèque étaient provisoirement reduites à 110,000 livres; celles de l'Observatoire étaient fixées à 8,700 livres.

17766. — Décret (n° 1118) de la Convention nationale du 22 juin 1792, portant qu'il sera remis à la Bibliothèque natio-

nale une collection complète des travaux passés et à venir de toutes les Assemblées nationales. *Paris*, *imp. Nationale exécutive du Louvre,* in-4°, 2 p. [*R.* AD. VIII, 15.]

17767. — Courtes Observations sur les dénonciations de Tobiésen-Duby contre les employés à la Bibliothèque nationale (29 septembre de l'an II [1793]. *S. l. n. d.*, in-8°. [*N.* Lb⁴¹ 3339. Réserve.]

Réponse collective des employés de la Bibliothèque à des articles parus dans le *Journal de la Montagne* des 6 et 23 septembre.

Sur d'autres pièces de même nature, voyez la quatrième partie de la *Bibliographie*, v° *Chamfort, Desaulnays, Joly.*

17768. — Considérations importantes sur un des plus précieux monuments de la République française. *Imp. du Cercle social. S. d.* (1793), in-4°, 12 p. [*R.* AD. VIII, 15.]

Proposition tendant à transférer la Bibliothèque nationale au palais du Luxembourg et à percer de vastes avenues dans l'enclos des Chartreux et dans les terrains avoisinants.

Le British Museum possède, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le dire (Introduction, (tome Ier, p. X), un ex. de cette brochure portant le nom et l'adresse manuscrits de « MACHET-VÉLYE, rue du Théâtre-Français, n° 15 », qui en est très probablement l'auteur.

J'ai déjà cité le projet de Peyre neveu proposant le transfert de la Bibliothèque du Roi dans le même palais (cf. n° 12175) et celui de Gisors qui voulait l'installer dans l'église de la Madeleine (cf. n° 16664). Les plans joints à ces brochures ont été signalés par Léon de Laborde dans un opuscule intitulé : *Revue critique des projets présentés pour le déplacement de la Bibliothèque Royale* (mars 1845), formant la deuxième Lettre d'un ouvrage (inachevé) qui devait porter ce titre collectif : *De l'Organisation des bibliothèques dans Paris.*

17769. — Loi qui ordonne l'exposition des antiques à la Bibliothèque nationale et établit des cours publics sur les inscriptions et médailles (20 prairial an III). *Paris, imp. du Dépôt des lois. S. d.*, in-4°, 1 p. [*R.* AD. VIII, 15.]

Voyez le n° 17774 ci-dessous.

17770. — Règlement pour la Bibliothèque nationale (12 fructidor an IV-29 août 1796). *Paris, imp. de la République. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Inv. Q 765. Réserve.]

Approuvé par le ministre de l'intérieur : BENEZECH.

La même pièce a été imprimée in-folio plano. (*B. N.* Inv. Q 245.)

17771. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret présentés au nom du Comité d'instruction publique, sur l'organisation de la Bibliothèque nationale, dans la séance du 6 vendémiaire an IV (28 septembre 1795), par VILLAR, député de la Mayenne. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, vendémiaire an IV,* in-8°, 10 p. [*N.* Le³⁸ 1679.]

Voyez le n° 17773 ci-dessous.

17772. — Arrêté du Directoire exécutif qui prescrit des mesures provisoires pour la sûreté de la Bibliothèque nationale (13 germinal an VII-2 avril 1799). In-8°, 2 p. [*R.* AD. VIII, 15.]

17773. — Recueil des décret (*sic*), ordonnances, arrêtés et règlements concernant le régime de la Bibliothèque royale (an IV-1847). *Paris, imp. Guiraudet et Jouaust*, 1848, in-8°, 2 ff. et 116 p. [*N.* Inv. Q 7469.]

Réimpression du Rapport de Villar (voyez le n° 17771 ci-dessus) et du décret du 25 vendémiaire an V (16 octobre 1795) qui en avait été la conséquence, ainsi que de divers arrêtés relatifs à l'administration intérieure de la Bibliothèque.

17774. — Histoire abrégée du Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale ou État succinct des acquisitions et augmentations qui ont eu lieu à dater de l'année 1754 jusqu'à la fin du siècle (an VIII de la République française), par A.-L. COINTREAU, ancien employé audit Cabinet durant vingt-sept ans consécutifs, sous les citoyens Barthélemy oncle et neveu. *Paris, l'auteur, rue de la Bûcherie*, 28; *Ch. Pougens; Bouquet, an IX-1800*, in-8°, VIII-248 p. [*N.* Inv. Q 769.]

ÉPIGR. :

Ament meminisse periti.

En regard du titre, pl. représentant le soi-disant bouclier de Scipion, attribution contre

laquelle Cointreau proteste lui-même à la p. 230 de son livre.

17775. — Le Département des estampes à la Bibliothèque nationale. Notice historique, suivie d'un Catalogue des estampes exposées dans les salles de ce département, par le Vte HENRI DELABORDE, conservateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts. *Paris, E Plon et Ce*, 1875, in-8°, 2 ff. et 442 p. [*N.* Inv. Q 7494.]

Voyez spécialement p. 99 et suivantes.

¶ M. GEORGES DUPLESSIS a publié dans le *Bibliophile français, gazette illustrée des amateurs* (tome VI, 1872, pp. 175 et 209) une étude sur le *Département des estampes pendant la période révolutionnaire* (1789-1804). Elle n'a pas été tirée à part.

B. — BIBLIOTHÈQUE DES QUATRE-NATIONS = BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

17776. — Histoire de la bibliothèque Mazarine depuis sa fondation jusqu'à nos jours, par ALFRED FRANKLIN, attaché à la bibliothèque Mazarine. *Paris, Auguste Aubry, MDCCCLX* (1860), in-8°, 7 ff., 313 p. et 1 f. non chiffré (achevé d'imprimer).

Titre rouge et noir. Tiré à 300 ex., dont le détail figure au verso du faux-titre, également tiré en deux couleurs. Les feuillets liminaires contiennent un avertissement et la table des chapitres.

Réimpr. dans *les Anciennes Bibliothèques de Paris* (voyez le n° 17755 ci-dessus).

C. — BIBLIOTHÈQUE DU PANTHÉON = BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE

17777. — Histoire de la bibliothèque Sainte-Geneviève, précédée de la Chronique de l'abbaye, de l'ancien collège de Montaigu et des monuments voisins, d'après des documents originaux et des ouvrages peu connus, par ALFRED DE BOUGY, de la bibliothèque Sainte-Geneviève, suivie d'une Monographie bibliographique ou Catalogue des ouvrages manuscrits et imprimés relatifs à Sainte-Geneviève, à son église, à son abbaye, aux chanoines réguliers de la Congrégation de France ou génovéfains et à leur bibliothèque, par P. PINÇON, de la bibliothèque Sainte-Geneviève. *Paris, Comptoir des imprimeurs unis, Comon et Ce*, 1847, in-8°, 2 ff. et 427 p.

La dédicace de M. de Salvandy et un avertissement (sans titre) sont paginés en chiffres romains, mais comptent dans la pagination générale.

L'histoire de la bibliothèque de l'abbaye pendant la Révolution, de sa transformation et de ses accroissements occupe seulement les pp. 128-136 de la première partie; voir aussi, dans la seconde, les pp. 346-350.

D. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

17778. — La Première Bibliothèque de l'Hôtel de Ville de Paris (1760-1797), avec les preuves extraites des Archives nationales et des papiers de la Ville, par L.-M. TISSERAND, chef du bureau des beaux-arts et travaux historiques à la Préfecture de la Seine. *Paris, imp. Nationale, MDCCCLXXIII* (1873), in-4°, 2 ff., XII-128 p. et 4 planches hors texte. [*N.* et *P.* Usuels.]

Le faux-titre porte : *Histoire générale de Paris. Collection de documents publics sous les auspices de l'édilité parisienne.*

Le texte de ce travail avait été primitivement publié dans *les Anciennes Bibliothèques de Paris* de M. Franklin (voyez n° 17755 ci-dessus), p. 181-300 du tome III. En le reprenant sous une nouvelle forme, M. Tisserand y ajouta un *Avant-propos*, une table et un index.

Sur un rapport présenté en 1792 à la municipalité touchant l'organisation de la bibliothèque de la Ville, rapport que M. Tisserand n'a pas connu, voyez le n° 12644 ci-dessus.

E. — BIBLIOTHÈQUE DE LA CONVENTION

17779. — Décret (n° 1182) de la Convention nationale du 12 juillet 1793, qui ordonne le transport des livres de jurisprudence de la bibliothèque des ci-devant avocats dans celle du Comité de législation et accorde des récompenses aux auteurs d'ouvrages utiles sur les lois civiles et criminelles. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 3 p. [*R.* AD. VIII, 15.]

17780. — Liberté, Égalité, Fraternité. Extrait du registre des délibérations du Comité d'instruction publique, du 6 germinal an IIIe de la République française une, indivisible et démocratique (26 mars

1795). *Imp. Nationale. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Le38 1315.]

Relatif à la bibliothèque de la Convention.

17781. — Liberté, Égalité, Fraternité. Extrait du registre des délibérations du Comité d'instruction publique, du 6 germinal an IIIe de la République française une, indivisible et démocratique. *Imp. Nationale. S. d.*, in-folio plano. [*N.* Le38 1315.]

Règlement de la bibliothèque du Comité d'instruction publique de la Convention.

17782. — Égalité, Liberté, Fraternité. Extrait du registre des délibérations du Comité d'instruction publique... *Imp. Nationale, germinal an III*, in-8°, 4 p. [*N.* Le34 1315 A.]

F. — BIBLIOTHÈQUE DU CORPS LÉGISLATIF

17783. — Corps législatif. Rapport fait le 3 pluviôse [an IV-23 janvier 1796] au Conseil des Cinq-Cents par son commissaire aux Archives sur l'établissement d'une bibliothèque à l'usage du Corps législatif. *Paris, imp. Nationale, pluviôse an IV*, in-8°, 8 p. [*N.* Le43 3888.]

Voyez les deux numéros suivants.

17784. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion prononcée par P.-C.-L. Baudin (des Ardennes), député au Corps législatif en qualité de commissaire aux Archives du Conseil des Anciens, dans la séance du 14 ventôse [an IV-4 mars 1796] sur l'établissement de la bibliothèque du Corps législatif et sa réunion aux Archives. *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°.

17785. — Corps législatif. Rapport fait au Conseil des Anciens au nom de la Commission chargée d'examiner la résolution relative à l'établissement d'une bibliothèque pour le Corps législatif, par J.-A. Creuzé-Latouche. Séance du 14 ventôse an IV (4 mars 1796). *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 24 p. [*R.* AD. VIII, 15.]

17786. — Corps législatif. Bibliothèque. Le Représentant du peuple, garde des archives, à ses collègues. *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an V*, in-8°, 12 p. [*N.* Le43 3872.]

Annonce de l'ouverture de la bibliothèque et (p. 6-12), *Tableau du classement des livres*

G. — BIBLIOTHÈQUE DU TRIBUNAT

17787. — Tribunat. Rapport fait par Ludot, au nom de la Commission des inspecteurs, sur divers objets d'administration intérieure et spécialement sur la bibliothèque du Tribunat. Séance du 2 brumaire an IX (24 octobre 1800). *Imp. Nationale, brumaire an IX*, in-8°, 7 p. [*N.* Le61 189.]

§ 6. — Constitution des Archives nationales.

17788. — Les Archives de la France ou Histoire des Archives de l'Empire, des archives des ministères, des départements, des communes, des hôpitaux, des greffes, des notaires, etc., contenant l'inventaire d'une partie de ces dépôts, par Henri Bordier, ancien archiviste aux Archives de l'Empire, ancien membre de la Commission centrale des Archives départementales et communales de France. *Paris, Dumoulin; Roret, MDCCCLV* (1855), in-8°, VI p., 1 f. n. ch. et 412 p. [*N.* L43 8.]

Voir spécialement dans la première partie le chapitre Ier (Historique depuis 1789 jusqu'à nos jours) et les chapitres ou paragraphes relatifs aux Assemblées, à la police, au séquestre, aux tribunaux criminels, ainsi que les pièces justificatives (lois et arrêtés des 7 messidor an II, 5 floréal an V et 8 prairial an VIII).

17789. — Rapport adressé à S. Exc. le ministre d'État, au nom de la Commission instituée le 22 avril 1861, par Félix Ravaisson, membre de l'Institut. *Paris, typ. E. Panckoucke et Ce*, 1862, in-8°, 2 ff., 371 p. et 1 f. n. ch. (table). [*N.* Lf104 4.]

Tirage à part, avec changement d'imposition, d'un Rapport inséré au *Moniteur* et présenté par la Commission chargée d'examiner quels

documents conservés à la Bibliothèque devaient faire retour aux Archives et réciproquement. Parmi les pièces justificatives qui l'accompagnent figure (p. 259-391) un *Mémoire* (inachevé, mais très important) de CAMUS, *sur les dépôts de chartes, titres, registres, documents et autres papiers qui existaient dans le département de la Seine, sur leur état à l'époque du* 1er *janvier* 1789, *sur les révolutions qu'ils ont éprouvées et sur leur état au* 1er *nivôse an VI* (21 décembre 1797).

17790. — Les Archives de la France pendant la Révolution. Introduction à l'inventaire des fonds d'archives dit « les Monuments historiques ». *Paris, imp. J. Claye,* 1866, in-4°, 2 ff. et CXIV p.

Signée, p. CXIV : le Directeur des Archives de l'Empire [marquis LÉON DE LABORDE].

Tirage à part sous un titre spécial de l'introduction placée en tête de l'inventaire, rédigé par M. Jules Tardif, de la série K des archives couramment désignée sous la dénomination de « Cartons des Rois ».

Voyez les deux numéros suivants.

17791. — Inventaire des Archives de l'Empire. Réponse à M. le marquis de Laborde, directeur général, contenant un erratum pour ses préfaces et ses inventaires, par HENRI BORDIER, ancien archiviste aux Archives nationales de France. *Paris, Bachelin-Deflorenne,* 1867, in-4°, 2 ff. et 47 p. [*N.* L43 11.]

17792. — Les Archives de la France, leurs vicissitudes pendant la Révolution, leur régénération sous l'Empire, par le marquis DE LABORDE, directeur général des Archives de l'Empire, membre de l'Institut. *Paris, Ve Renouard,* 1867, in-12, VIII-448 p.

Papier teinté, titre rouge et noir.

Réimpression du n° 17790.

La courte *Préface* de l'auteur prévient qu'il a modifié « quelques phrases auxquelles des esprits malicieux avaient donné un sens qui n'était pas dans sa pensée » et qu'il avait « effacé aussi des expressions inutilement sévères, puisque les faits parlent assez haut d'eux-mêmes. »

¶ Voir, sur cette question si controversée, un très important article de M. EDGARD BOUTARIC intitulé : *Le Vandalisme révolutionnaire. Les Archives pendant la Révolution française* (*Revue des questions historiques*, tome XII [1872], p. 325-396). Ce travail est divisé en deux chapitres : I. *Histoire des mesures générales prises de* 1789 *à* 1800 *pour conserver ou détruire les anciennes archives ;* II. *Destruction opérée à Paris et dans le département de la Seine.* L'auteur annonçait un second article sur les effets du vandalisme dans les départements ; cet article n'a pas paru et le premier n'a point été tiré à part.

17793. — Les Archives de l'histoire de France, par CH.-V. LANGLOIS, archiviste paléographe, chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris [et] H. STEIN, archiviste paléographe, archiviste aux Archives nationales. *Paris, Alph. Picard,* 1891, in-8°, 2 ff., XVII-1000 p.

Voyez spécialement, dans la première partie, le chapitre préliminaire et le § 1er : *Archives nationales.*

17794. — Ordre pour les Archives de l'Assemblée nationale. *Versailles, Baudouin, impr. S. d.,* in-8°, 3 p. [*R.* AD. XVIIIc, 173.]

17795. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, par M. GOSSIN, membre du Comité de constitution, au nom de ce Comité et celui des finances, etc., le 29 juin 1790, sur l'organisation des Archives nationales. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale*, 1790, in-8°, 12 p. [*N.* Le29 740.]

17796. — Discussion du projet de décret présenté à l'Assemblée nationale pour l'organisation des Archives nationales. *Imp. du Postillon* (1790), in-8°, 7 p. [*N.* Lf140 2.]

Contre le projet de Gossin.

17797. — Réflexions d'un député à l'Assemblée nationale sur l'article 8 du projet de décret relatif à l'organisation des Archives. *S. l.* 1790, in-8°, 3 p. [*N.* Lf140 3.]

17798. — Proclamation du Roi sur le décret de l'Assemblée nationale des 4 et 7 septembre 1790, concernant les Archives nationales. *Paris, imp. Nationale S. d.,* in-4°, 4 p. [*R.* AD. XVIIIc, 173.]

17799. — État des Archives nationales au 1er octobre 1791, et dépenses de cet établissement du 1er octobre 1790 au

1er octobre 1791. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Le29 1912.]

Signé : Aux Archives nationales, le 30 septembre 1791, CAMUS.

17800. — Rapport présenté au nom des commissaires aux Archives, par M. BLANCHON, l'un d'eux, le 20 décembre 1791. Imprimé par ordre l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 1 f. et 5 p. [*R.* AD. XVIIIc, 173.]

17801. — Projet de décret présenté au nom des commissaires aux Archives, le 27 décembre 1791. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. XVIIIc, 173.]

17802. — Décret concernant la communication des actes déposés aux Archives nationales. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. XVIIIc, 173.]

L'ex. de la collection Rondonneau porte la date manuscrite du 27 décembre 1791.

17803. — État des Archives nationales au 10 septembre 1792 et dépenses de cet établissement, du 1er octobre 1791 au 10 septembre 1792. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 27 p. [*R.* AD. XVIIIc, 173.]

Signé : CAMUS et contresigné par P.-C.-L. BAUDIN et J.-F. BLANCHON.

17804. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret présentés au nom des Comités des domaines, finances et législation, sur l'organisation des Archives nationales, par LOUIS-PROSPER LOFFICIAL, député à la Convention nationale. Imprimés par ordre de la Convention nationale (12 brumaire an II-2 novembre 1793). *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 24 p. [*N.* Le38 1996. — *R.* AD. XVIIIc, 173.]

Voyez le numéro suivant.

17805. — Décret [n° 1841] de la Convention nationale du 12 brumaire an II (2 novembre 1793) qui divise en deux sections les dépôts nationaux dont la réunion a été ordonnée par décrets du 7 août 1790 et 26 février 1793. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre, an II*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. XVII, 48.]

Création de la section domaniale et de la section judiciaire et nomination de Camus au poste d'archiviste de la République.

17806. — Rapport et Projet de décret présentés (le 7 messidor an II-25 juin 1794) au nom de la Commission des Archives et des cinq Comités de salut public, des domaines et d'aliénation, de législation, d'instruction publique et des finances, concernant l'organisation des Archives de la République, le triage, le classement et la destination des titres, chartes et pièces manuscrites, et les relations des divers dépôts qui les renferment avec les Archives. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 26 p. [*N.* Le38 826.]

M. de Laborde a fait observer que ce rapport a été lu à la tribune par Julien Dubois, président de la Commission des Archives, et que le nom de Baudin n'y figure pas, bien qu'il fît partie aussi de la Commission et qu'il remplaçât Camus alors détenu en Autriche; mais Portiez (de l'Oise), secrétaire de la même Commission, a dit en propres termes au Tribunat (voyez le n° 17821 ci-dessous) que la loi du 7 messidor an II était l'œuvre de Baudin, des Ardennes. Le rapport préliminaire a certainement été tout au moins revu par lui.

17807. — Corps législatif. Archives. État général des dépenses faites aux Archives de la République française depuis le 10 septembre 1792 jusqu'au 1er brumaire an IV (23 octobre 1795). *Imp. Nationale, thermidor an V*, in-8°, 18 p. [*N.* Le43 1187.]

Signé : CAMUS.

17808. — Corps législatif. État des Archives nationales au 1er prairial de l'an V (20 mai 1797) et dépenses de cet établissement du 1er nivôse an IV (22 décembre 1795) au 1er germinal an V (21 mars 1797). *Imp. Nationale, prairial an V*, in-8°, 26 p. [*N.* Le43 992.]

Signé : le garde des Archives de la République, CAMUS,
Voyez le numéro suivant.

17809. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par LEBRUN sur la résolution du 30 floréal qui arrête le compte de l'archiviste de la République.

Séance du 4 prairial an V (23 mai 1797). *Paris, imp. Nationale, an V,* in-8°, 7 p. [*N.* Le⁴⁵ 374.]

17810. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Égalité. Liberté. Message. Extrait des registres des délibérations du Directoire exécutif (27 prairial an V-15 juin 1797). *Imp. Nationale, messidor an V,* in-8°, 4 p. [*R.* AD. XVIIIᶜ 173.]

Signé : Carnot, président du Directoire exécutif ; Lagarde, secrétaire général.
Justification d'une somme de 1,200 livres portée par l'archiviste pour la livraison à lui faite de 200 voies de bois.

17811. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Guimberteau. Séance du 5 frimaire an VI (25 novembre 1797). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VI,* in-8°, 6 p. [*N.* Le⁴³ 1553.]

Relatif au compte des recettes et dépenses faites par l'archiviste Camus.

17812. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par Rossée sur la résolution du 1ᵉʳ nivôse an VI relative au compte de l'archiviste de la République. Séance du 4 pluviôse an VI (23 janvier 1798). *Paris, imp. Nationale, an VI,* in-8°, 10 p. [*N.* Le⁴⁵ 765.]

17813. — Corps législatif. Archives. État des Archives nationales au 1ᵉʳ prairial an VI (20 mai 1798) et Dépenses de cet établissement pendant le cours de l'an V (11 prairial an VI-30 mai 1798). *Paris, imp. Nationale, prairial an VI,* in-8°, 20 p.

Signé : Camus.
Voyez le numéro suivant.

17814. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Noguier-Malijay sur le compte de l'archiviste de la République pour l'an V. Séance du 29 messidor an VI (17 juillet 1798). *Paris, imp. Nationale, thermidor an VI,* in-8°, 8 p. [*N.* Le⁴³ 2159.]

17815. — Le Garde des Archives de la République aux représentants du peuple, membres de la Commission des inspecteurs du palais national des Cinq-Cents (6 pluviôse an VII-25 janvier 1799). *Baudouin. S. d.,* in-8°, 3 p. [*R.* AD. XVIIIᶜ, 173.]

Au sujet de la distribution des tables des précédentes législatures.

17816. — Corps législatif. Archives de la République. État des Archives au 1ᵉʳ prairial an VII (20 mai 1799) et Dépenses de cet établissement pendant le cours de l'an VI. *Paris, imp. Nationale, prairial an VII,* in-8°, 24 p. [*R.* AD. XVIIIᶜ, 173.]

Voyez le numéro suivant.

17817. — Réponse du citoyen Cheyré, dépositaire de Archives domaniales, au compte du citoyen Camus, garde des Archives du Corps législatif, qu'il a rendu desdites Archives domaniales pour l'an VII. *S. l. n. d.,* in-8°, 16 p. [*R.* AD. XVIIIᶜ, 173.]

Protestation contre deux passages de l'Etat mentionné ci-dessus. L'ex. de la collection Rondonneau est annoté par un contemporain.

17818. — Tribunat. Rapport fait par Labrouste au nom d'une Commission spéciale, sur le projet de loi concernant les Archives nationales. Séance du 8 frimaire an IX-29 novembre 1800. *Paris, imp. Nationale, frimaire an IX,* in-8°, 11 p. [*N.* Le⁵¹ 199.]

17819. — Opinion de F.-Siméon Bezard sur les Archives de l'État. Séance du 11 frimaire an IX (2 décembre 1800). *Paris, imp. Nationale, an IX,* in-8°, 8 p. [*N.* Le⁵¹ 203.]

17820. — Tribunat. Opinion de Boutteville sur le projet de loi concernant les Archives nationales. Séance du 11 frimaire an IX (2 décembre 1800). *Paris, imp. Nationale, an IX,* in-8°, 10 p. [*N.* Le⁵¹ 204.]

17821. — Tribunat. Opinion du citoyen Portiez sur le projet de loi relatif aux Archives. Séance du 11 frimaire an IX (2 décembre 1800). *Paris, imp. Nationale, an IX,* in-8°, 12 p. [*N.* Le⁵¹ 205.]

17822. — Tribunat. Observations rapides par Auguste Jubé, contre le projet

de loi relatif aux Archives nationales. Séance du 11 frimaire an IX (2 décembre 1800). *Imp. Nationale, frimaire an IX*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[51] 206.]

17823. — Tribunat. Simples Observations par P.-A. Laloy, membre du Tribunat, sur le projet de loi relatif aux Archives nationales et sur le rapport de la Commission. Séance du 11 frimaire an IX, (2 décembre 1800). *Imp. Nationale, frimaire an IX*, in-8°, 19 p. [*N.* Le[51] 207.]

§ 7. — Imprimeries officielles.

17824. — Notice historique sur l'Imprimerie nationale, par Auguste Bernard. *Paris, Dumoulin; Bordier*, 1848, in-16, 128 p. [*N.* Q 4638.]

17825. — Précis historique sur l'Imprimerie nationale, accompagné des spécimens de ses caractères français et étrangers, par F.-A. Duprat, chef du service de la fonderie, contrôleur des travaux typographiques de cet établissement. *Paris, librairie orientale de Benjamin Duprat* (typ. Plon frères), *MDCCCXCLVIII* (1848), in-8°, VIII-158 p. [*N.* Inv. V. 37411.]

Dédicace à M. Pierre Lebrun, de l'Académie française, ex-directeur de l'Imprimerie nationale.
Esquisse du travail décrit sous le numéro suivant.

17826. — Histoire de l'Imprimerie impériale de France, suivie des spécimens des types étrangers et français de cet établissement, par F.-A. Duprat, chef de service de l'administration, secrétaire du conseil à l'Imprimerie impériale. *Paris, imprimé par autorisation de l'Empereur à l'Imprimerie impériale, MDCCCLXI* (1861), in-8°, 3 ff. non chiffrés et IV-578 p.

Dédicace à M. de Saint-Georges, directeur de l'Imprimerie impériale.
Les chapitres III-VII de la seconde partie sont consacrés à l'histoire de cet établissement durant la Révolution.

17827. — Histoire de l'Imprimerie royale du Louvre, par Auguste Bernard. *Paris, imprimé par ordre de S. M. l'Empereur à l'Imprimerie impériale, MDCCCLXVII* (1867), in-8°, 2 ff., XII p., 2 ff. non chiffrés (divisions de l'ouvrage et faux-titre) et 311 p.

P. 1, *Précis historique*. P. 121, *Catalogue chronologique des éditions de l'Imprimerie royale du Louvre* (1640-an II). P. 257, *Supplément comprenant quelques ouvrages de dates incertaines ou mentionnés d'une façon trop sommaire pour avoir permis de constater leur identité*. P. 265, Appendices. P. 293, Table générale.

17828. — Lettre du Directeur de l'Imprimerie royale à MM. du Comité des finances de l'Assemblée nationale sur l'impression des assignats nouvellement décrétés. *Paris, imp. Royale*, 1790, in-8°, 7 p. [*R.* AD. VIII, 20.]

Signée : Anisson-Duperron et datée du 21 octobre 1790. P. 7, Lettre de Montesquiou.
Voyez les nos 13154-13155 ci-dessus et les deux numéros suivants.

17829. — Observations du Directeur de l'Imprimerie royale sur la fabrication du papier des assignats et sur leur impression (1790).

Voyez le n° 13156 ci-dessus et le numéro suivant.

17830. — Réponse aux Observations de M. Anisson, directeur de l'Imprimerie royale. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Lf[78] 20.]

Signée : les Administrateurs de la loterie royale de France.

17831. — Loi qui met en activité jour et nuit l'Imprimerie de l'Assemblée nationale et l'Imprimerie ci-devant royale. Donnée à Paris le 19 août 1792. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre, MDCCXCIII* (*sic*), in-4°, 2 p. [*R.* AD. I, 73.]

17832. — Extrait du registre des arrêtés du Comité de salut public, séance du 4 juin 1793, l'an second de la République fran-

çaise. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre,* 1793, in-4°, 1 p. [*N.* Lb41 670.]

Arrêté prescrivant de laisser les ouvriers des imprimeries nationales vaquer à leurs fonctions. La même pièce a été réimprimée in-8°.

17833. — Paris, le (25) septembre 1793... Le directeur de l'Imprimerie nationale exécutive du Louvre aux citoyens composant le Comité civil de la section d . *S. l. n. d.,* in-4°, 2 p. [*N.* Lb41 3334.]

Envoi de la liste des citoyens employés à l'Imprimerie nationale exécutive du Louvre et domiciliés sur chaque section. L'ex. de la B. N., adressé à la section du Panthéon-Français, renferme la liste manuscrite.

17834. — Convention nationale. Projet de décret, relatif aux loteries supprimées, à leur comptabilité, à leur liquidation et remboursement des cautionnements et à la conservation de l'Imprimerie des loteries sous le nom d'Imprimerie des administrations nationales, présenté, au nom du Comité des finances, par Cambon, député du département de l'Hérault. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale. S. d.* (1794), in-8°, 14 p. [*N.* Le38 665.]

17835. — Observations des ouvriers de l'Imprimerie des administrations nationales au règlement que leur a proposé le ministre de l'intérieur. *S. l. n. d.,* in-8°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 20.]

« Fait et adopté par les ouvriers imprimeurs des administrations nationales, ce 9 pluviôse an II » (28 janvier 1794).

17836. — Rapport fait au nom du Comité des finances par Monnot, député du Doubs, d'un projet de règlement d'organisation pour l'Imprimerie des administrations nationales mise sous la surveillance du ministre de l'intérieur par le décret du 27 frimaire. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.,* in-4°, 9 p. [*R.* AD. VIII, 20.]

Le décret conforme (n° 2201) est du 6 ventôse an II (24 février 1794). Voyez le numéro suivant.

17837. — Liberté. Égalité. Observations succinctes des compositeurs de l'Imprimerie nationale exécutive du Louvre sur quelques articles du règlement du ministre de l'intérieur relative aux Imprimeries administratives, présenté à la Convention nationale par le citoyen Monnot, au nom du Comité des finances aux représentants du peuple. *S. l. n. d.,* in-4°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 20.]

17838. — Pétition des créanciers fournisseurs d'Anisson-Duperron, directeur de l'Imprimerie nationale exécutive, tombé sous le glaive de la Loi, pour le service de cette Imprimerie, à la Convention nationale. *S. l. n. d.* (1794), in-folio, 4 p. [*R.* AD. VIII, 20.]

17839. — Les Ouvriers Imprimeurs de l'Imprimerie nationale à la Convention nationale (2 pluviôse an III-21 janvier 1795). *S. l. n. d.,* in-8°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 20.]

17840. — Observations et Réclamations des chefs, ouvriers et ouvrières de la papeterie attachée à l'Imprimerie des administrations nationales sur le règlement d'organisation présenté par le ministre de l'intérieur le 5 pluviôse... *S. l. n. d.,* in-8°, 1 f. et 6 p. [*R.* AD. VIII, 20.]

17841. — Convention nationale. Projet de décret présenté (le 8 pluviôse an III-27 janvier 1795) au nom des Comités de salut public, des transports, postes et messageries, et des décrets, procès-verbaux et archives, par Danjou, député du département de l'Oise. Imprimé par ordre de la Convention. *Imp. Nationale, pluviôse an III,* in-8°, 6 p. [*N.* Le38 1181.]

Modifications au règlement du 14 frimaire an II, concernant l'imprimerie du *Bulletin des lois*, devenue *Imprimerie nationale.*

17842. — Mémoire sur les inconvénients et les dangers des deux imprimeries de l'Agence des lois et des administrations nationales. Renvoyé par décret du 22 pluviôse an III (10 février 1795) avec la Pétition des imprimeurs de Paris, du même jour, au Comité de législation, pour en faire un prompt rapport à la Convention nationale. *S. l. n. d.,* in-4°, 23 p. [*R.* AD. VIII, 20.]

P. 23, liste des signataires.
Voyez les deux numéros suivants.

17843. — Addition au Mémoire présenté par les imprimeurs de Paris à la Convention nationale. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 20.]

Signée : Du Pont, Ballard père, Ballard fils, Arthaud, Pougin, Pellier, Guillaume, Renaudière, etc., etc.

17844. — Dépense publique. Économie. Bureau central d'examen et de vérification des impressions nationales qui s'exécutent journellement sur tous les points de la République (22 pluviôse an III-10 février 1795). *Imp. Hacquart. S. d.*, in-4°, 3 p. [*N.* Lb41 1620.]

Par N.-E. Lemaire.

17845. — Réponse de l'Agence de l'envoi des lois aux Mémoires et Pétitions adressés à la Convention nationale par plusieurs imprimeurs de Paris sur les prétendus inconvénients et dangers des Imprimeries exécutives. *S. l. n. d.*, in-4°, 12 p. [*R.* AD. VIII, 20.]

17846. — Adresse des ouvriers imprimeurs de l'Imprimerie nationale exécutive du Louvre à la Convention nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. [*R.* AD. VIII, 20.]

Réclamation d'une augmentation de salaire.

17847. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret, présentés au nom de la Commission des Onze, par Lanjuinais, le 7 fructidor an III (24 août 1795), sur l'envoi et la publication des lois. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale*, 4 *complémentaire an III*, in-8°, 11 p. [*N.* Le38 1633.]

17848. — Réponse de l'Agence de l'envoi des lois aux observations imprimées des directeurs et ouvriers de l'Imprimerie des administrations nationales sur une motion tendant à réunir cette imprimerie à celle du « Bulletin ». *S. l. n. d.*, in-4°, 10 p. [*R.* AD. VIII, 20.]

17849. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Eschassériaux aîné, au nom d'une Commission spéciale et de la Commission des dépenses, sur l'Imprimerie de la République. Séance du 9 fructidor an IV (26 août 1796). *Imp. Nationale, fructidor an IV*, in-8°, 11 p. [*N.* Le43 420.]

17850. — Projet de résolution présenté, au nom d'une Commission spéciale réunie à celle des dépenses, par Eschassériaux aîné sur l'Imprimerie de la République (11 pluviôse an V-30 janvier 1797). *Paris, imp. Nationale, pluviôse an V*, in-8°, 3 p. [*N.* Le43 713.]

Réimp. en partie dans une publication officielle intitulée : *Textes et documents concernant la constitution légale de l'Imprimerie Nationale* (Imp. Nationale, MDCCCLXXIV [1874]), p. 25. Ce même recueil contient (p. 29-33) d'autres extraits d'un rapport de Merlin (de Douai), ministre de la justice, au Directoire, relatif à une proposition de Dupont, de Nemours (26 ventôse an V-16 mars 1797), et d'un rapport de Cambacérès, ministre de la justice (frimaire an VIII), dont je n'ai pas retrouvé l'édition originale, ainsi qu'une lettre d'Abrial, ministre de la justice (17 vendémiaire an IX-9 octobre 1800), ayant tous trois trait à la défense des prérogatives de l'Imprimerie de la République et à la réfutation des attaques dont elle était l'objet.

17851. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par Brival, au nom d'une Commission spéciale composée des citoyens Vicquy, Rabaud-Pommier et Brival sur une résolution du 11 pluviôse relative à l'Imprimerie de la République. Séance du 16 floréal an V (5 mai 1797). *Paris, imp. Nationale, an V*, in-8°, 20 p. [*N.* Le45 352.]

Voyez les nos 17854 et 17855 ci-dessous.

17852. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Dupont (de Nemours) sur l'Imprimerie de la République. Séance du 19 prairial an V (7 juin 1797). *Paris, imp. Nationale, an V*, in-8°, 26 p. [*N.* Le45 397.]

17853. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de J.-G. Lacuée relative à l'Imprimerie de la République. Séance du 19 prairial an V (7 juin 1797). *Imp. Nationale, an V*, in-8°, 10 p. [*N.* Le45 398.]

17854. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours de L.-J. Richou sur la résolution du 11 pluviôse relative à l'Imprimerie de la République. Séance du 6 messidor an V (24 juin 1797). *Paris, imp. Nationale, an V*, in-8°, 36 p. [*N.* Le[45] 425.]

17855. — Du Pont, de Nemours, à ses collègues. *Imp. Du Pont, S. d.*, in-8°, 16 p. [*R.* AD. VIII, 20.]

Réponse aux attaques de Richou et de Brival.

17856. — Imprimerie de la République (24 fructidor an VII-10 septembre 1799). *Imp. Goujon fils. S. d.*, in-8°, 7 p. [*R.* AD. VIII, 20.]

Signé : Goujon (de la Somme), ex-député, à l'Assemblée législative.

Sur la suppression du privilège exclusivement réservé à l'Imprimerie nationale d'exécuter les travaux administratifs.

17857. — Pétition présentée aux Consuls de la République par les imprimeurs de Paris soussignés (frimaire an VIII). *Paris, imp. Stoupe. S. d.*, in-folio, 4 p. [*R.* AD. VIII, 20.]

Sur les privilèges abusifs de l'Imprimerie nationale. P. 4, liste des signataires.

CHAPITRE V

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

§ 1. — Anciennes Académies.

A. — ÉCRITS POUR ET CONTRE LES ACADÉMIES — ACTES DES ASSEMBLÉES

17858. — Rapport du Comité des finances, par M. LEBRUN. Académie des sciences. Académie des inscriptions et belles-lettres. Académie française... (29 janvier 1790).

Voyez le numéro 16971 ci-dessus.

17859. — Des Académies, par S.-R.-N. CHAMFORT, de l'Académie française, ouvrage que M. MIRABEAU devait lire à l'Assemblée nationale, sous le nom de « Rapport sur les Académies ». *Paris, Buisson, mai* 1791, in-8°, 1 f. et 40 p. [*N.* Inv. Z. 44978*.]

Voyez le n° 17869 ci-dessous et les deux numéros suivants.
Le pamphlet de Chamfort a été réimp. dans les éditions de ses *Œuvres* données par Ginguené (an III-1795, 4 vol. in-8°), par Colnet (1808, 2 vol. in-8°) et par Auguis (1824-1825, 5 vol. in-8°).

17860. — Petite Lettre à M. de Chamfort, sur sa longue adresse contre les Académies, par un académicien de province. *Paris, chez les marchands de nouveautés, 23 mai* 1791, in-8°, 4 p. [*N.* Lb³⁹ 4938.]

17861. — Adresse à l'Assemblée nationale au sujet des Académies. *Imp. Nationale*, 1791, in-8°, 15 p. [*Br. M.* F. R. 450.]

Signée : CHABANON.

17862. — Suppression de toutes les Académies du royaume comme onéreuses à l'État et nuisibles aux sciences, à la littérature et aux arts. *Imp. Knapen fils. S. d.*, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 450.]

ÉPIGR. :

Nunquam scientia reperitur in ventre crasso.
S. CHRYSOSTOME.

Violente diatribe contre les corps savants.

17863. — Les Charlatans modernes ou Lettres sur le charlatanisme académique publiées par M. MARAT, l'Ami du peuple. *De l'imprimerie de Marat*, 1791, in-8°, 40 p. [*R.* AD VIII, 11.]

ÉPIGR. :

Facit indignatio versum.
JUVÉNAL, *sat.* I.

Selon M. Chèvremont (*Marat, Index du bibliophile*), p. 24), ce pamphlet fut publié le 11 septembre 1791, en pleine période électorale, et pour combattre les candidatures de Condorcet, de Chamfort, de Lacépède, etc., à l'Assemblée législative.

17864. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret, présentés au nom du Comité d'instruction publique, à la séance

du 8 août, par GRÉGOIRE, député du département de Loir-et-Cher. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.* (1793), in-8°, 14 p. [*N.* Le³⁸ 389.]

Sur la suppression de toutes les Académies et nommément de l'Académie française.
Réimp. dans Guillaume, tome II, p. 250.

¶ M. Guillaume a également réimprimé (*ibid.*, tome II, p. 458-460) d'après le texte donné par JOSEPH LAKANAL dans l'*Exposé sommaire* de ses travaux (voyez quatrième partie de la *Bibliographie*), le rapport présenté par lui à la Convention, le 22 mai 1793, au nom des Comités d'instruction publique et des finances, sur le maintien du traitement des membres de l'Académie des sciences. Le décret conforme est du même jour.

17865. — Convention nationale. Discours du citoyen DAVID, député du département de Paris, sur la nécessité de supprimer les Académies. Séance du 8 août 1793. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [*N.* Le³⁸ 390.]

Réimp. dans Guillaume, tome II, p. 256.
Bien que tous les corps académiques soient enveloppés par David dans la même réprobation, ce discours est surtout dirigé contre l'Académie royale de peinture et de sculpture, mais en raison de son titre, il devait figurer ici.

B. — ACADÉMIE FRANÇAISE

17866. — Histoire de l'Académie française, depuis sa fondation jusqu'en 1830, par PAUL MESNARD. *Paris, Charpentier*, 1857, in-18, XII-347 p.

La *Table des matières* (p. 320-325) est placée avant l'*Appendice* renfermant la liste des académiciens dans l'ordre de leur réception et suivie du tableau des quarante fauteuils donnant l'ordre de succession.

17867. — Institut de France. Les Registres de l'Académie française, 1672-1793. *Paris, Firmin Didot et Cᵉ*, 1895, 3 vol. in-8°. [*N.* 8° Z. 14188.]

A la suite d'une courte *Préface* de M. CAMILLE DOUCET, secrétaire perpétuel, est annoncé un Appendice devant contenir une analyse des registres, perdus, des documents officiels et une table des noms propres, qui n'avait pu être prêt au moment de la publication des *Registres*. Il n'a pas encore paru.

¶ M. EDMOND BIRÉ a publié, d'après ces registres dans le *Correspondant* du 10 juin 1896, p. 835-872, un article intitulé *l'Académie française pendant la Révolution.*

17868. — Séance extraordinaire et secrète de l'Académie française, tenue le 30 mars 1789, à l'occasion des États-Généraux (1789).

Cette pièce, attribuée sans raison plausible à Rivarol, a été décrite, tome Iᵉʳ de la *Bibliographie*, n° 942.

17869. — De l'Académie française ou Réponse à l'écrit de M. de Chamfort, de l'Académie française, qui a pour titre : « Des Académies », par l'abbé MORELLET, de l'Académie française. *Paris, imp. H.-J. Jansen*, 1791, in-8°, 108 p. [*N.* Inv. Z. 44979*.]

Réimp. au tome Iᵉʳ des *Mélanges* de l'auteur (Paris, 1818, 4 vol. in-8°).
Roederer avait fait relier ensemble l'attaque de Chamfort (voyez le n° 17859 ci-dessus) et la réplique de Morellet; cet ex. est aujourd'hui à la B. N. et porte les deux cotes que je viens d'indiquer.

17870. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par CABANIS, en offrant au Conseil la nouvelle édition du Dictionnaire de la ci-devant Académie française. Séance du 18 brumaire an VII (8 novembre 1798). *Paris, imp. Nationale, brumaire an VII*, in-8°, 4 p. [*N.* Le⁴³ 2437.]

Cette édition publiée en l'an VI, chez Smits (2 vol. in-folio et in-4°) contient un discours préliminaire de GARAT ; elle avait été revue par SÉLIS, GENCE et l'abbé BOURLET DE VAUXCELLES qui, pas plus que Garat, n'avaient appartenu à l'ancienne Académie française. Néanmoins elle est considérée comme la cinquième depuis 1694, parce qu'elle avait été établie sur l'ex. de l'édition de 1762, préparé pour la réimpression et remis par Morellet au Comité d'instruction publique de la Convention. Celui-ci avait autorisé Smits et Maradan à se servir de cet exemplaire, à la condition de fournir cent ex. de leur édition destinés aux Ecoles centrales et publiques. Cette édition, tirée à 15,000 ex. fut, en 1800, l'objet d'une contrefaçon et, par suite, d'un procès entre Bossange, Masson et Besson, cessionnaires du livre de Maradan et les sieurs Moutardier et Leclerc, défendeurs. Morellet rédigea pour les propriétaires de la 5ᵉ édition un *Mémoire* anonyme (in-8°, 66 p.) qu'il ne faut pas confondre avec le numéro suivant.

17871. — Du Projet annoncé par l'Institut national de continuer le Dictionnaire de l'Académie française, par A. Morellet. *Paris, Migneret; Denné jeune; Heinrichs, an IX*, in-8°, 55 p. [*N*. Inv. Z 23806*.]

Épigr. :

Quam scit uterque, libens (censebo) exerceat artem.
Horat.

¶ En 1793, Morellet enleva de la salle des délibérations de l'Académie française au Louvre les registres des procès-verbaux, ainsi que l'exemplaire du *Dictionnaire* dont il est question dans l'article précédent. Après avoir répondu, le 15 ventôse an XIII (6 mars 1805) au discours de réception de Lacretelle aîné, il lut un court récit des circonstances dans lesquelles il avait opéré ce sauvetage. Ce récit a été publié dans ses *Mélanges*, tome Ier, p. 112-116.

C. — ACADÉMIE DES SCIENCES

17872. — Les Académies d'autrefois. L'ancienne Académie des sciences, par L.-F. Alfred Maury, membre de l'Institut, professeur d'histoire et de morale au Collège de France. *Paris, Didier et Ce*, 1864, in-8°, 2 ff. et VIII-395 p.

La même composition a servi pour le tirage in-12.

L'auteur a conduit son récit jusqu'à la réorganisation de l'Institut en 1816, mais n'a consacré qu'une trentaine de pages au rôle de l'Académie durant la période de 1789-1803.

17873. — L'Académie des sciences et les Académiciens de 1666 à 1793, par Joseph Bertrand, membre de l'Institut. *Paris, J. Hetzel*, 1869, in-8°, 2 ff., IV-434 p. et 1 f. non chiffré (table des matières). [*N*. Inv. R. 28471.]

Ce livre renferme un chapitre intitulé : *la Fin de l'Académie, l'Académie de* 1789 *à* 1796.

17874. — Les Fondations de prix à l'Académie des sciences. Les Lauréats de l'Académie (1714-1880), par M. Ernest Maindron. *Paris, Gauthier-Villars*, 1881, in-4°, 2 ff. et 190 p.

La dernière page est, par erreur, chiffrée 189.

P. 13. *L'Ancienne Académie des sciences* (1714-1793). P. 52. *La Première Classe de l'Institut national* (1795-1816).

17875. — L'Académie des sciences. Histoire de l'Académie. Fondation de l'Institut national. Bonaparte, membre de l'Institut national, par Ernest Maindron, avec 8 planches hors texte, 53 gravures, portraits, plans et autographes reproduits d'après les documents originaux. *Paris, Félix Alcan*, 1888, in-8°, 3 ff. et 344 p. [*N*. 8° R. 11313.]

Comme son titre l'indique, ce livre embrasse à la fois l'histoire de l'ancienne et de la nouvelle Académie des sciences.

17876. — L'Ancienne Académie des sciences. Les Académiciens (1666-1793), par Ernest Maindron. *Paris, Bernard Tignol*, 1895, in-8°, 3 ff. et II-90 p. [*N*. Ln9 225.]

Liste par ordre alphabétique, avec indications biographiques et iconographiques.

D. — ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

17877. — Tableau historique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. *Paris, imp. Impériale, MDCCCLV* (1855), in-4°, 2 ff. et 72 p.

Le titre de départ porte : *Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Notice chronologique sur l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* D'après l'*Avertissement* qui suit, cette notice avait été rédigée par M. Walckenaer, secrétaire perpétuel, en vue de la publication d'un *Annuaire des Sociétés savantes* que devait publier le ministère de l'instruction publique. P. 26, *Tableau des membres de l'Académie des inscriptions et médailles* (1663-1716). P. 32, *Tableau de l'Académie depuis* 1716 *jusqu'en* 1793. P. 48, *Quatrième période* (1795-1803). P. 49, *Cinquième période* (1803-1816). P. 54, *Sixième période* (1816-1852). P. 63, *Présidents de l'Académie depuis la réorganisation de l'Institut.* P. 64, *Secrétaires perpétuels* (1701-1852). P. 68, *Table alphabétique des académiciens dont les éloges sont insérés dans le Recueil* [*sic :* dans les mémoires de la compagnie]. C'est le seul index que renferme ce *Tableau*.

17878. — Les Académies d'autrefois. L'Ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres, par L.-F.-Alfred Maury, membre de l'Institut, professeur d'histoire et de morale au Collège de France. *Paris, Didier et Ce*, 1864, in-8°, 2 ff. et 456 p.

La même composition a servi pour le tirage in-12.

Les pp. 380-395 sont consacrées au récit

sommaire des vicissitudes subies par les divers membres de l'ancienne Académie pendant la Révolution et au rôle de quelques-uns d'entre eux à l'Institut jusqu'à la réorganisation de 1816.

17879. — Mémoire pour M. Moreau, historiographe de France, à l'occasion de la séance de l'Assemblée nationale, du 14 août dernier. *Versailles, imp. Ph.-D. Pierres*, 1790, in-4°, 31 p. [*R.* AD. VIII, 15.]

17880. — Rapport et Projet de décret sur des souscriptions faites par le Roi pour des entreprises littéraires, proposés à l'Assemblée nationale au nom du Comité de l'ordinaire des finances, par M.-A.-D. Laffon, député du département de la Gironde, le 26 février 1792. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 10 p. [*N.* Le[33] 3 I.]

Continuation de la souscription au recueil des chartes et diplômes entrepris par Bréquigny et Laporte du Theil, et aux *Essais historiques sur les mœurs des Français*, par Billardon de Sauvigny.

17881. — Éclaircissements sur le travail dont l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres est chargée, relativement aux manuscrits de la Bibliothèque du Roi. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. XVIII[c] 85.]

§ 2. — Institut national des sciences et arts (an IV-an XI).

A. — Généralités de l'histoire et des actes de l'Institut

17882. — « Suum quique ». *Typ. Firmin Didot frères. S. d.* [1840], in-4°, 8 p. [*N.* Ln[27] 11108.]

Signé : Lakanal.
Publié à l'occasion du vote par l'Institut d'une médaille frappée en l'honneur de Daunou.
Voyez les deux numéros suivants.

17883. — Note sur la création de l'Institut. *Paris, imp. E. Duverger, août* 1840, in-8°, 15 p. [*N.* Ln[27] 11109.]

Signée (p. 13) : Un ami de la vérité (Alphonse-Henry Taillandier).
Réfutation des allégations de Lakanal et revendication de la part prise par Daunou à l'élaboration de la loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795).

17884. — Première Réponse à la « Note sur la création de l'Institut ». *Typ. Firmin Didot frères. S. d.*, in-4°, 7 p. [*N.* Zp. 1106.]

Signée : Lakanal.
L'ex. de cette *Première* [et unique] *Réponse*, porté au catalogue imprimé de la B. N. sous la cote Ln[27] 11110, a été depuis inscrit au « relevé des absents ».

17885. — L'Institut national de France, ses diverses organisations, ses membres, ses associés et ses correspondants (20 novembre 1795-19 novembre 1869), par Alfred Potiquet. *Paris, Didier et Ce*, 1871, in-8°, XX-474 p.

Excellent travail. L'auteur, simple conducteur des ponts et chaussées, n'avait épargné ni peines, ni recherches, ni dépenses, pour se procurer les actes d'état-civil de tous les membres, associés et correspondants de l'Institut et il était parvenu à en reconstituer la série à peu près complète.

17886. — Edmond Renaudin. L'Institut de France, l'Institut d'Égypte, l'Académie des sciences morales, la section d'Économie politique. Tableau statistique, chronologique, biographique et anecdotique. Extrait du « Journal des économistes », numéros de décembre 1875 et janvier 1876. *Paris, Guillaumin et Ce*, 1876, in-8°, 2 ff. et 47 p.

17887. — L'Institut de France et les Anciennes Académies, par M. Léon Aucoc, membre de l'Institut. *Paris, E. Plon, Nourrit et Ce*, 1889, in-8°, 2 ff. et 48 p. [*N.* Inv. 8° Z 11402.]

Étude lue en partie devant l'Institut dans sa séance trimestrielle du 3 avril 1889, et qui ne fait pas double emploi avec l'Introduction du travail décrit sous le numéro suivant.

17888. — L'Institut de France. Lois, statuts et règlements concernant les anciennes Académies et l'Institut de 1635 à 1889. Tableau des fondations. Collection publiée sous la direction de la Commis-

sion administrative centrale, par M. Léon Aucoc, membre de l'Institut. *Paris, imp. Nationale, MDCCCLXXXIX* (1889), in-8°, 2 ff. et CCVIII-451 p. [N. Inv. 8° F 5353.]

17889. — Le Premier Siècle de l'Institut de France (25 octobre 1795-25 octobre 1895), par le comte de Franqueville, membre de l'Institut. *Paris, J. Rothschild*, 1895-1896, 2 vol. in-4°.

Tome Ier. Histoire. Organisation. Personnel. Notices biographiques et bibliographiques sur les académiciens titulaires.
Tome II. Notice sur les membres libres, les associés étrangers et les correspondants. Fondations et prix décernés. Personnel des anciennes Académies.

17890. — Le Centenaire de l'Institut de France, par Étienne Charavay, archiviste paléographe. *Paris, bureaux de la Revue bleue*, 1895, in-8°, 44 p.

Étude sur les transformations successives de l'Institut, en vertu des lois, décrets et ordonnances qui ont modifié en 1803, en 1816 et en 1832 (par l'adjonction de l'Académie des sciences morales) l'organisation primitive de 1795.

17891. — Institut national de la République française. *Paris, imp. de la République, prairial an IV* (1796), in-12, 2 ff., 43 et LI p. [N. Inv. R 23509.]

La partie paginée en chiffres arabes contient les lois et règlements relatifs à l'Institut; la partie paginée en chiffres romains, les listes de ses membres d'après l'ordre de leur nomination et par ordre alphabétique.

17891a. — Institut national de la République française. *Paris, Baudouin, brumaire an VI*, in-18, 1 f. et 118 p.

Lois et règlements et listes des membres et associés.

17892. — Institut national des sciences et des arts. *Paris, Baudouin, vendémiaire an IX*, in-18, LVII p. [N. Inv. R. 23509.]

Texte encadré d'un double filet. Plusieurs feuillets blancs destinés à recevoir des additions.
Ne contient que la liste des membres d'après l'ordre de leur nomination et par ordre alphabétique.

17892a. — Institut national des sciences et arts. *Paris, Baudouin, nivôse an X*, in-18, 1 f. et 174 p. + 37 et 10 p.

Les *Règlements particuliers à la classe de littérature et beaux-arts de l'Institut national* et l'Extrait des délibérations des Consuls de la République du 13 ventôse an X (4 mars 1802) ont une pagination distincte.

17893. — Corps législatif. Extrait des séances du Conseil des Cinq-Cents, du 1er pluviôse an IV (21 janvier 1796). *Imp. Nationale, pluviôse an IV*, in-8°, 4 p. [R. AD. VIII, 11.]

Discours de Lacépède en présentant au Conseil le projet de règlement des travaux de l'Institut; réponse du président et nomination d'une commission d'examen.
Voyez le numéro suivant.

17894. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport et Projet de règlement de l'Institut national, proposé au nom de la Commission d'examen, par Lakanal. Séance du 24 pluviôse an IV (1er février 1796). *Paris, imp. Nationale, pluviôse an IV*, in-8°, 14 p. [N. Le43 4110.]

17895. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par Muraire, au nom de la Commission chargée d'examiner la résolution portant règlement pour l'Institut national des sciences et des arts, dans la séance du 11 germinal an IV (31 mars 1796). *Imp. Nationale, germinal an IV*, in-8°, 12 p. [N. Le45 2197. — R. AD. VIII, 11.]

Sur le traitement des membres de l'Institut.
Réimp. dans Aucoc (voyez le n° 17888 ci-dessus), p. 16.

17896. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution présenté par Villers. Séance du 2 prairial (an IV-21 mai 1796). *Paris, imp. Nationale, prairial an IV*, in-8°, 2 p. [N. Le43 274.]

17897. — Compte rendu et présenté au Corps législatif, le 1er jour complémentaire de l'an IV (17 septembre 1796), par l'Institut national des sciences et des arts, en exécution de l'art. VI du titre IV de la loi du 3 brumaire de l'an IV sur l'organi-

sation de l'instruction publique, contenant l'aperçu du progrès des sciences et l'analyse des travaux des diverses classes de l'Institut, pendant la première année de son établissement. Imprimé par ordre des deux Conseils. *Paris, imp. Nationale, an V*, in-8°, 200 p. [*R.* AD. VIII, 11.]

Il a paru trois autres Comptes rendus dont le titre est identique : la date et le nombre de pages diffèrent seuls.

— (2e année). Compte rendu... le 5e jour complémentaire de l'an V... *Paris, imp. Nationale an VI*, in-8°, 2 ff. et 174 p.

— (3e année). Compte rendu... le 2e jour complémentaire de l'an VI... *Paris, Baudouin, an VII*, in-8°, 2 ff. et 202 p.

— (4e année). Compte rendu... le 4e jour complémentaire de l'an VII... *Paris, Baudouin, an VII*, in-8°, 2 ff. et 159 p.

17898. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par le citoyen LAPLACE, au nom de l'Institut national des sciences et des arts, dans la séance du 1er jour complémentaire an IV (17 septembre 1796). *Imp. Nationale, an IV*, in-8°, 6 p. [*N.* Le45 109.]

Voyez le numéro suivant.

17899. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Réponse d'EMM. PASTORET, président du Conseil des Cinq-Cents, à l'Institut national des sciences et des arts. Séance du 1er jour complémentaire an IV (17 septembre 1796). *Paris, imp. Nationale, 4e jour complémentaire an IV*, in-8°, 3 p. [*N.* Le43 478.]

Voyez le numéro précédent.

17900. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé à la barre de l'un et de l'autre Conseil par le citoyen DAUNOU, vice-président de l'Institut national, dans la séance du 5e jour complémentaire an V (21 septembre 1797). *Imp. Nationale, vendémiaire an VI*, in-8°, 10 p. [*N.* Le43 1395.]

Présentation du compte rendu des travaux de l'an V. P. 8. Réponse du président du Conseil des Cinq-Cents (LAMARQUE). Voyez le numéro suivant.

17900a. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé à la barre de l'un et de l'autre Conseil par le citoyen DAUNOU, vice-président de l'Institut national, dans la séance du 5e jour complémentaire an V (21 septembre 1797). *Imp. Nationale, vendémiaire an VI*, in-8°, 8 p. [*N.* Le45 593.]

Réimpression du numéro précédent. P. 7. Réponse du président du Conseil des Anciens (MARBOT).

17901. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours du président de l'Institut (BITAUBÉ), prononcé à la barre du Conseil des Anciens le 2e jour complémentaire (18 septembre 1799). — Réponse du président du Conseil. *Paris, imp. Nationale an VII*, in-8°, 19 p. [*N.* Le45 1176.]

Présentation des travaux de l'Institut pendant le cours de l'an VI.

17902. — Institut national. Programme pour la continuation de la « Description des arts ». Séance publique du 15 vendémiaire an VII (6 octobre 1798), au Palais national des sciences et arts. *Baudouin. S. d.*, in-4°, 20 p.

Rédigé par ARMAND-GASTON CAMUS. P. 9, *État, par ordre alphabétique, des arts dont la description a été publiée par l'Académie des sciences*. P. 14, *État, par ordre alphabétique, des arts dont la description n'a pas été publiée par l'Académie des sciences et doit entrer dans la continuation entreprise par l'Institut.*

¶ La *Description des Arts*, demandée par Colbert à l'Académie des sciences, lors de sa fondation, n'avait été cependant entreprise qu'en 1756, sous la direction de Réaumur, puis de Duhamel de Monceau, après la mise au jour des premiers volumes de l'*Encyclopédie* dont elle fut ainsi concurrente. On trouvera à ce sujet dans la *Grande Encyclopédie*, tome XV, p. 1010-1011, des détails qu'il serait oiseux de reproduire ici.

17903. — Rapport fait à l'Institut national des sciences et arts dans la séance générale du 5 frimaire an VII (25 novembre 1798), par P.-C.-L. BAUDIN (des Ardennes), au nom de la Commission composée de citoyens Laplace, Fourcroy, Cels, Naigeon, Fleurieu, Baudin, Camus, Mongez et Vincent, chargés par l'Institut national d'examiner comment, au décès de ses membres, il doit leur rendre les derniers devoirs. Imprimé par arrêté de l'Institut national. *Baudouin, imp. de l'Institut national. S. d.*, in-4°, 15 p. [*R.* AD. VIII, 11.

17904. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Discours prononcé par JUSSIEU, président de l'Institut national, en présentant au Corps législatif les travaux de l'Institut pendant l'an VII. Séance du 4e jour complémentaire an VII (20 septembre 1799). — Discours prononcé par CAMUS, en présentant, au nom de l'Institut, les notices des manuscrits conservés dans les bibliothèques nationales.—Réponse de BOULAY (de la Meurthe), président du Conseil des Cinq-Cents. — Réponse de CORNET (du Loiret), président du Conseil des Anciens. *Imp. Nationale, vendémiaire an VIII*, in-8°, 22 p. [*N.* Le43 3624.]

17905. — Observations d'un dialecticien sur les quatre-vingt-quinze questions de mathématiques, de physique, de morale, de politique, de littérature et de beaux-arts adressées par l'Institut national de France à l'Institut d'Égypte. *Paris, Garnery, an VII*, in-4°, 1 f. et 55 p.

Signées : [GABRIEL FEYDEL].
Le titre de départ (p. 5) porte : *Questions posées par l'Institut national de France à l'Institut d'Égypte et Observations du citoyen *** sur ces questions.*

B — Ire CLASSE (SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES)

17906. — Mémoires de l'Institut national des sciences et arts. Sciences mathématiques et physiques. *Paris, Baudouin, thermidor an VI-fructidor an XII*, 5 vol. in-4°.

C. — 2e CLASSE (SCIENCES MORALES ET POLITIQUES)

17907. — Mémoires de l'Institut national des sciences et arts. Sciences morales et politiques. *Paris, Baudouin, thermidor an VI-fructidor an XII*, 5 vol. in-4°.

17908. — Une Académie sous le Directoire, par JULES SIMON. *Paris, C. Lévy*, 1885, in-8°, 2 ff. et 473 p. [*N. R.* 8° 6238.]

D. — 3e CLASSE (LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS)

17909. — Mémoires de l'Institut national des sciences et arts. Littérature et beaux-arts. *Paris, Baudouin, thermidor an VI-fructidor an XII*, 5 vol. in-4°. [*N.* Inv. Z. 5133-5137.]

Le titre du tome Ier porte en plus : *pour l'an IV de la République.*

¶ Les mémoires et travaux publiés par la classe des Sciences morales et par celle de la Littérature et des Beaux-Arts ont été dépouillés et inscrits à leur rang dans la *Table méthodique* que MM. Eugène de Rozière et Eug. Chatel ont dressée des mémoires de l'Académie des inscription et de l'Académie des sciences morales. (Paris, Aug. Durand, 1856, in-4°.)

17910. — L'Académie des beaux-arts depuis la fondation de l'Institut de France, par le comte HENRI DELABORDE, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts. *Paris, E. Plon, Nourrit et Ce*, 1891, in-16, 3 ff. et 396 p. [*N.* 8° V. 23095.]

Titre rouge et noir.

§ 3. — Sociétés scientifiques et littéraires.

A. — GÉNÉRALITÉS

17911. — Tableau des récompenses, gratifications, encouragements accordés par le Bureau de consultation des arts et métiers depuis le 19 novembre 1791 jusqu'au 1er janvier 1793, l'an deuxième de la République française une et indivisible. *Paris, Imp. Nationale exécutive du Louvre, an deuxième de la République*, in-folio, 10 p. non chiffrées.

Le Bureau de consultation, établi par décret du 16 octobre 1791, avait tenu sa première séance le 19 novembre suivant, à l'Hôtel du ministère de l'intérieur.

17912. — Motion d'ordre sur les progrès des sciences et des arts en France, depuis le 20 septembre 1792 jusqu'au 30 fructidor de l'an second, prononcée à la tribune de la Convention, le 29 fructidor an II (15 septembre 1794), par JEAN-FRANÇOIS BARAILON, représentant du peuple français, député par le département de la

Creuse. *Paris, imp. Guffroy. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Le38 2577.]

Épigr. :

Nunquam inutilis opera servis boni.
L. C. Seneca. *De tranquillitate animi.*

Demande d'encouragement et de dédommagements pour chaque découverte, « surtout pour celles qui remplaceront les drogues exotiques utiles à la médecine et aux arts », l'impression de tous les manuscrits des sociétés savantes qui le mériteront et la mise en lumière de toutes les découvertes faites par des Français depuis 1789.

17913. — Mémoires des sociétés savantes et littéraires de la République française, recueillis et publiés par les citoyens Prony, de l'Institut; Parmentier, de l'Institut; Duhamel, inspecteur des mines; Garnier, professeur à l'École polytechnique; Lansel, chef de division au ministère de l'intérieur; Marchais, Doussin-Dubreuil, Tourlet, membres de plusieurs sociétés savantes. *Paris, Fuchs, an IX-an X* (1801), 2 vol. in-4°. [*N.* Inv. R. 5671-5672.]

« Le titre que porte cette collection, dit un *Avis de l'éditeur*, la rend la propriété des sociétés savantes qui y déposeront leurs pensées; nous insérerons gratuitement les Mémoires qu'elles nous feront parvenir; elle est destinée à établir un point central de correspondance qui les mettra toujours au courant des nouvelles découvertes; ainsi, quelles que soient les distances qui séparent deux sociétés, elles se toucheront, pour ainsi dire, dans leurs travaux et leurs succès. Agriculture, commerce, sciences, arts, tout sera mis à contribution pour enrichir ces *Mémoires*.

« Pour compléter ces *Mémoires* et remplir la lacune existante entre la collection des Mémoires de l'Académie et celle que nous publions, les rédacteurs invitent de nouveau les savants dont les *Mémoires* sont inédits ou peu répandus, à les leur adresser directement; ils les classeront, autant qu'il sera possible, par ordre de dates et les présenteront par ordre de matières dans un tableau général placé à la fin de chaque volume. »

Malgré ces offres assurément séduisantes, les *Mémoires des sociétés savantes* cessèrent de paraître au bout de douze numéros (messidor an IX-prairial an X).

17914. — De l'Établissement connu sous le nom de Lycée et d'Athénée et de quelques établissements analogues, par Ch. Dejob. Extrait de la « Revue internationale de l'enseignement » du 15 juillet 1889. *Paris, Armand Colin et Ce*, 1889, in-8°, 2 ff. et 48 p. [*N.* 8° R. 13574.]

L'auteur s'est principalement attaché à reconstituer, d'après les documents manuscrits et imprimés, l'histoire des deux établissements rivaux connus successivement sous les dénominations de *Musée*, *Lycée* et *Athénée* et dont il est question ci-après.

B. — Musée de Monsieur (1781) = Lycée républicain (1793)

17915. — Programme du lycée établi sous la protection immédiate de Monsieur et de Monseigneur comte d'Artois. *A Paris, de l'imprimerie de Monsieur, MDCCLXXXV* (1785), in-4°, 23 p. [*N.* 8° R. 40*.]

En tête, armes gravées sur bois des deux princes. Le visa du censeur et le permis d'imprimer sont datés des 12 et 13 décembre 1785.

La même pièce, sortant des mêmes presses, existe en format in-8° (18 p.).

17916. — Discours sur l'utilité du Musée établie à Paris, prononcé dans sa séance publique du 1er décembre 1784, par M. L.-E. Moreau de Saint-Méry, ex-secrétaire perpétuel de ce Musée, conseiller d'État, l'un des commandants (*sic*) de la Légion d'honneur, administrateur général des États de Parme, Plaisance, Guastalla, etc., membre de la Société impériale d'agriculture de Paris, de la Société libre d'agriculture du département du Doubs, de la Société des sciences, lettres et arts de Paris, de l'Athénée des arts et de la Société des belles-lettres de la même ville, de la Simpéménie du Rubicon, de la Société philosophique de Philadelphie, etc., etc. *A Parme, imprimé par Bodoni, MDCCCV* (1805), in-4°, 3 ff. non chiffrés et 32 p. [*N.* Inv. Z. 9516.]

Voyez le numéro suivant.

17917. — Discours sur l'utilité des assemblées publiques littéraires, par M. L.-E. Moreau de Saint-Méry, conseiller d'État, l'un des commandants de la Légion d'honneur... *A Parme, imprimé par Bodoni, MDCCCV* (1805), in-4°, 2 ff. et 28 p. [*N.* Inv. Z. 9515.]

Prononcé au Lycée, le 5 mai 1785.

L'incident qui avait donné naissance à ce discours est rappelé dans l'Avertissement en

termes si discrets qu'à vingt ans de distance cette allusion pouvait embarrasser les contemporains eux-mêmes. Il s'agit de l'impatience manifestée par le public durant la lecture, par Gaillard, d'un morceau sur Démosthène, à la suite du discours de réception de l'abbé Maury à l'Académie française et de la semonce que l'abbé de Boismont adressa aux assistants, deux mois plus tard, lors de la réception de Target (janvier-mars 1785).

17918. — Programme du Lycée pour l'année 1788. *Paris, imp. Ve Valade,* 1787, in-8°, 15 p. [*N.* Inv. R. 55163.]

Les premiers mots font allusion aux programmes des deux années précédentes, que je ne connais pas.

17918a. — Programme du Lycée pour 1790. *Imp. Ve Valade,* 1789, in-8°, 12 p. [*N.* Inv. R. 55164.]

17918b. — Programme du Lycée pour 1791. *Imp. C.-F. Perlet. S. d.,* in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. Méth. 8, 36.]

17918c. — Programme du Lycée pour 1793. *S. l. n. d.,* in-8°, 6 p. [*Br. M.* F. R. Méth. 8, 36.]

17919. — Programme du Lycée républicain, pour la neuvième année lycéenne, seconde de la République française (1793). *Imp. Perlet. S. d.,* in-8°, 24 p. [*Br. M.* F. R. Méth. 8, 86.]

17920. — Lycée républicain. Dixième année lycéenne (1794). *Imp. Perlet. S. d.,* in-8°, 15 p. [*Br. M.* F. R. Méth. 8, 86.]

« Cet établissement, dit une note, n'est pas le même que le Lycée des arts qui tient ses séances au milieu du jardin Egalité. Il est situé rue Honoré, au coin de la place de la maison Egalité. »

17921. — Lycée républicain, programme pour la onzième année lycéenne, 4e de la République (1795). *S. l. n. d.,* in-8°, 6 p. [*Br. M.* F. R. Méth. 8, 86.]

17922. — Programme du Lycée républicain pour l'an cinquième. *Imp. P. Perlet. S. d.,* in-8°, 15 p. [*N.* Inv. R. 15164bis. — *R.* AD. VIII, 28.]

Réimp. dans la *Révolution française*, tome XIV, p. 1101-1110.

17922a. — Programme du Lycée républicain pour l'an VI de la République, 13e de cet établissement. *Imp. Du Pont. S. d.* [*vendémiaire an VII*], in-8°, 20 p. [*N.* Inv. R. 55165. — *R.* AD. VIII, 28.]

17922b. — Programme du Lycée républicain pour l'an VII de la République française, 14e de cet établissement. *Imp. Du Pont. S. d.,* in-8°, 16 p. [*N.* Inv. R. 55165bis. — *R.* AD. XVIIIc 474.]

17922c. — Programme du Lycée républicain pour l'an IX de la République française, seizième année lycéenne. *Imp. du Lycée républicain. S. d.,* in-8°, 16 p. [*N.* Inv. R. 55166.]

17922d. — Programme du Lycée républicain pour l'an X de la République, dix-septième année lycéenne. *Imp. du Lycée républicain. S. d.,* in-8°, 16 p. [*N.* Inv. R. 55166bis.

17923. — Mémoire à Messieurs les députés de l'Assemblée nationale sur les moyens d'asseoir la stabilité du Lycée et le rendre utile à l'Europe entière. *S. l. n. d.,* in-8°, 11 p. [*R.* AD. VIII, 26.]

Signé : L.-H. DUCHESNE.
L'ex. de la collection Rondonneau porte la signature de l'auteur et une note de sa main indique des « pièces jointes » qui font défaut.

17924. — [Invitation faite, par les fondateurs de la Société populaire du Lycée républicain, à leurs frères de la Société populaire de la section de la Fraternité, d'assister à leur séance d'ouverture, le primidi 21 frimaire [an II-11 décembre 1793], commençant par ces mots :] Lycée républicain, passage dit de Valois, au coin de la place de la maison Égalité. Citoyen président, les fondateurs... *S. l. n. d.,* in-4°, 1 p. [*N.* Lb41 826.]

17925. — Prophétie républicaine, adressée à M. Pitt et à ses complices, lue dans l'assemblée publique du Lycée républicain, le 17 nivôse de l'an II de la République (6 janvier 1793), par DORAT-CUBIÈRES. *S. l. n. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Lb40 827.]

P. 7-8, *Notes* en prose. De plus, on lit au

verso du faux-titre (il n'y a pas de titre) cet *Avis de l'éditeur :*

« C'est vers la fin de 1790 que Dorat-Cubières a commencé à lire des poèmes patriotiques au Lycée républicain ; il a continué de mois en mois et a toujours été honoré des suffrages du public. Dorat-Cubières, dans ses différentes productions, s'est moqué du pape scandaleusement, des prêtres, des émigrés et de tous les ennemis de la chose publique ; il vient de les recueillir en deux volumes in-12 qui paraissent chez Girod et Tessier, rue de la Harpe, et la *Prophétie républicaine* que nous publions, quoiqu'elle ait été composée très à la hâte, ne serait pas indigne de figurer dans cette collection intéressante. »

17926. — Convention nationale. Rapport sur le Lycée républicain, fait au nom du Comité d'instruction publique (le 18 brumaire an III-8 novembre 1794), par Boissy d'Anglas, député du département de l'Ardèche. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, brumaire an III*, in-8°, 8 p. [*N.* Le³⁸ 1038.]

17927. — De la Guerre déclarée par nos derniers tyrans à la raison, à la morale, aux lettres et aux arts. Discours prononcé à l'ouverture du Lycée républicain, le 31 décembre 1794, par le citoyen Laharpe. *Paris, Migneret, an IV*, 1796, in-8°, 1 f. et 45 p. [*N.* Lb⁴¹ 1563.]

17928. — De l'État des lettres en Europe depuis la fin du siècle qui a suivi celui d'Auguste jusqu'au règne de Louis XIV. Discours prononcé à l'ouverture du Lycée républicain, le 1er décembre 1796, par Jean-François Laharpe, professeur de littérature au Lycée. *Paris, Migneret, an V*-1797, in-8°, IV-72 p. [*P.* 8026.]

17929. — Réfutation du livre « De l'Esprit » prononcée au Lycée républicain, dans les séances des 26 et 29 mars et des 3 et 5 avril, par Jean-François Laharpe. *Paris, Migneret, an V*-1797, in-8°, XII-162 p. et 1 f. non chiffré. [*N.* Inv. R. 12292.]

Épigr. :

Insanire docet certa ràtione modoque.
Horat.

Par lui la déraison est réduite en système.

Le feuillet non chiffré contient la *Note des ouvrages imprimés chez Migneret, rue Jacob, n° 1186, dont il lui reste un petit nombre d'exemplaires.*

La *Réfutation* de La Harpe a été réimprimée dans sa *Philosophie du XVIIIe siècle* (1805, 2 vol. in-8°), complément posthume de son *Cours de littérature.*

C. — Lycée des Arts (1794-an IX) = Athénée des Arts (an X)

17930. — Établissement d'une École athénienne, sous le nom de Lycée des Arts et Métiers. *Paris, imp. du Lycée des Arts. S. d.* [1792], in-8°, 11 p. [*R.* AD. VIII, 28.]

Épigr. :

Les arts nourrissent l'homme et le consolent.

Les abonnements étaient reçus chez Me Bonnomet, au bureau du Lycée et chez Mme Gervais, épouse de l'un des administrateurs, rue l'Evêque, 1.

Voyez le numéro suivant.

17931. — Lycée des Arts. Seconde partie du prospectus. *Imp. du Lycée des Arts. S. d.* (1793), in-8°, 14 p. [*P.* 12296*, tome III.]

17932. — Lycée des Arts. Prospectus. An III de la République (1794). *Au local du Lycée. S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*Br. M.* F. R. Méth. 8, 36.]

« Cet établissement n'est pas le même que le Lycée dit républicain » dit une note.

17933. — Annuaire du Lycée des Arts pour l'an III de la République française, 1794 à 1795 (v. st.) avec les noms et adresses des professeurs et membres du Directoire, ainsi que des artistes couronnés, précédé du Calendrier républicain. *A Paris, chez le concierge du Lycée des Arts; Gosset et Debray, libraires sur les galeries de bois, palais Égalité, et chez les marchands de nouveautés, an III*, in-18, 36 et 175 p. [*N.* Lc²² 371.]

Le *Calendrier* a une pagination distincte.

17933a. — Annuaire du Lycée des Arts pour l'an IV, précédé du Calendrier républicain. *Paris, chez le concierge du Lycée des Arts; Gosset et Debray, an IV*, in-18, 189 p. [*N.* Lc²² 371.]

L'*Annuaire* de l'an V ne fut pas publié.

17933b. — Annuaire du Lycée des Arts pour l'an VI de la République française, 1797 et 1798 (v. st.). Extrait des travaux de l'an IV et de l'an V, cours d'instructions, inventions et nouvelles découvertes. *A Paris, chez Laurens aîné et les marchands de nouveautés, an VI*, in-12, 11 ff. et 248 p. [*N*. Inv. V. 25856.]

Les feuillets non chiffrés contiennent le faux-titre, le titre et un double calendrier grégorien et républicain.

Voyez le numéro suivant.

17934. — Rapport sur un imprimé intitulé « Annuaire du Lycée des Arts pour l'an VI de la République française, années 1797 et 1798 (v. st.), extrait des travaux de l'an IV et de l'an V, cours d'instructions, inventions et nouvelles découvertes ». *Imp. Boulard. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R*. AD. XVIIIc 439.]

Désaveu de cet Annuaire rédigé par Desaudray et renfermant un passage injurieux pour Camus. Le Rapport est signé par TARGE, président; DESESSARTZ, BRUN, SOBRY, commissaires; DELUNEL, rapporteur.

17935. — Opinion d'un membre du Lycée des Arts sur l'état actuel de cette Société. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*R*. AD. VIII, 28.]

17936. — Annuaire de l'Athénée des Arts pour l'an 1805. *A Paris, chez le concierge de l'Athénée, à l'Oratoire, près la rue Saint-Honoré*, in-18, XXXIV-140 p.

P. IV-XXXIV, *Calendrier. Base du système métrique*. P. 1, *Statuts de l'Athénée des Arts*. P. 33, *Tableau des classes*. P. 37, *Liste générale alphabétique des membres de l'Athénée des Arts*. P. 75, *Aperçu historique des travaux de l'Athénée*. P. 86, *Suite du résumé des séances publiques depuis la* 55e *jusqu'au* 30 *fructidor an V* (16 septembre 1797), *à laquelle s'arrête l'Annuaire de l'an VI* [56e séance du 30 fructidor an V (16 septembre 1795), 73e séance du 29 frimaire an XIII (20 décembre 1804)]. P. 139-140, *Table des différents annuaires*. Le premier renferme le *Résumé* des dix-neuf premières séances publiques; le second une *Récapitulation* des dix séances suivantes; le troisième le *Résumé* des 31e-55e séances.

L'administration du Lycée avait publié en l'an VII un *Annuaire* et en l'an IX une liste provisoire de ses membres; je n'ai pu voir un exemplaire ni de l'un ni de l'autre.

17937. — Règlements du Lycée des Arts. An IV (1795, v. st.). *S. l. n. d.*, in-18, 18 p.

P. 3-18. Règlement daté de l'an III de la République française, le 5e jour complémentaire-21 septembre 1795, signé FRAMERY, président, et contresigné par CH. DESAUDRAY.

17938. — Journal du Lycée des Arts (15 avril-25 septembre 1793). *Paris, imp. du Lycée des Arts*, 14 numéros in-8°. [*N*. Inv. V. 28667. — *Ars*. Jo. 20312.]

ÉPIGR. :

Les arts nourrissent l'homme et le consolent.

Publication hebdomadaire. Chaque numéro a une pagination distincte.

Dans l'ex. de la B. N. manquent les nos 2, 3 et 14.

En tête de ce même ex. est relié un prospectus postérieur au 9 thermidor et relatif à la seconde série du journal, décrite sous le numéro suivant.

17939. — Journal des Artistes [ou du Lycée des Arts], inventions et découvertes. *Au local du Lycée des Arts, jardin Égalité, imp. du Lycée des Arts, cul-de-sac de Matignon. S. d.* (1795), in-8°. [*N*. Inv. V. 28668. — *P*. 11197*. — *R*. AD. XXa 336.]

Publication dont je n'ai pu voir que trois exemplaires incomplets, ou des numéros isolés et dont le titre de départ et la rubrique ont plusieurs fois varié. La description suivante a donc été rédigée d'après des documents imparfaits et ne saurait être donnée comme définitive.

No 1. *Journal des Artistes* (mars 1795, v. st. 18 floréal an III), 80 pages.

« Les mémoires dont l'impression était décrétée depuis sept mois, dit un *Avertissement*, devaient paraître sous le nom de *Journal des Arts*. Pendant ce délai, un autre *Journal des Arts* vient de paraître. Le nôtre s'appellera *Journal des Artistes*. »

No 2. *Journal des Artistes, Inventions et Découvertes* (messidor an III-juillet 1795), p. 81-176.

No 3. *Journal du Lycée des Arts, Inventions et Découvertes* (messidor an III-juillet 1795), p. 177-268. Le titre de départ porte seulement: *Journal des Inventions et Découvertes*.

No 4. Même titre de départ (thermidor an III-juillet 1795), p. 269-366 et planche représentant la *Préparation de la cochenille, dite silvestre*.

Le no 3 porte une épigraphe empruntée à Raynal; les trois autres sont ornés de la devise même adoptée par les fondateurs du Lycée :

Les arts nourrissent l'homme et le consolent.

No 5 [ou plutôt I]. Même titre de départ (vendémiaire an IV), p. 1-84, p. 83-84, table

des matières des numéros et planche hors texte, représentant un *nouveau pressoir sans vis ni écrou et qui n'exige point le gros bois.*

N° 2. Même titre de départ (vendémiaire an IV-sept.-oct. 1795, v. st.) p. 85-164.

En tête de ce numéro, un avis prévient que les quatre numéros parus à la fin de l'an III forment le tome I[er] des *Mémoires* du Lycée; que la première partie de vendémiaire an IV, ayant été chiffrée V par erreur, la suivante paraissait sous le n° II et que chaque tome serait composé de quatre numéros.

Ce numéro renferme également le rapport de Lakanal du 4 vendémiaire an IV (26 septembre 1795), à la suite duquel la Convention accorda au Lycée des Arts une subvention de 60,000 livres.

Ce rapport n'a pas été imprimé séparément, non plus qu'au *Moniteur*, et Lakanal ne l'a pas reproduit dans l'*Exposé* de ses travaux publiés par lui en 1838, mais on le trouve au tome V, p. 176-181, des *Annales de la République française* de Leschevin, avec diverses pièces relatives à l'organisation du Lycée des Arts.

N° 3. Même titre de départ (brumaire an IV-octobre 1795), p. 165-248.

A cette seconde série appartient un prospectus intitulé : *Journal du Lycée des Arts ou Extrait des rapports qui y sont faits sur les progrès des arts, des sciences, nouvelles inventions et découvertes. Dédié aux artistes de tous les pays.* (Imp. de Franklin. *S. d.*, in-8°, 4 p.). Ce prospectus, relié en tête de l'ex. du premier *Journal des Arts*, appartenant à la B. N., annonce qu'à partir du 15 thermidor (an IV ?), il serait publié un cahier bi-mensuel de plus de 80 pages, avec planches, et que les vingt-quatre numéros annuels formeraient quatre volumes de près de 500 pages. Dans le corps du prospectus est cité un arrêté du Département de Paris, du 17 messidor an III (5 juillet 1795) et rappelé le décret de la Convention du 19 vendémiaire an IV (11 octobre 1795), votant, l'un des encouragements et l'autre des subsides au Lycée des Arts.

Le même prospectus annonce aussi une publication annexe, décrite sous le numéro suivant.

17940. — Notice générale des inventions et découvertes (10 germinal an III-30 prairial an IV (30 mars 1795-18 juin 1796). *Paris, imp. du Lycée des Arts. S. d.*, in-8°.

Annoncée comme paraissant deux fois par mois. A partir du n° 4, le titre porte : *Notice générale des nouvelles inventions et découvertes.*

D'après M. Bougenot (*Bibliographie des travaux historiques publiés par les Sociétés savantes*, tome III, p. 20), les quatre premiers numéros (10 germinal-20 floréal an III), forment 32 pages. Le n° 5 n'a pas été retrouvé. Les n°s 6 (que M. Bougenot n'a pas rencontré, mais que j'ai vu aux archives du Conservatoire des Arts et Métiers), 7 et 9 renferment le compte rendu des séances publiques du Lycée des Arts des 30 ventôse, 30 germinal et 30 prairial an IV. Le n° 8 existe à la bibliothèque de l'Arsenal et la publication ne s'est peut-être pas arrêtée au n° 9.

17941. — Discours sur l'état actuel des sciences et des arts dans la République française, prononcé à l'ouverture du Lycée des Arts, le dimanche 7 avril 1793, l'an second de la République, par A.-F. Fourcroy, et imprimé par ordre du Conseil général. *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-8°, 35 p.

P. 29, Commune de Paris. Extrait du registre des délibérations du Conseil général (16 avril 1793). P. 39, Arrêté de l'administration du Lycée des Arts pour la fondation de 400 places d'éducation gratuite (14 avril 1793).

17942. — Sur un Nouvel Objet d'industrie nationale, par Boissy d'Anglas, représentant du peuple, député par le département de l'Ardèche, lu à la séance publique du Lycée des Arts, le 10 prairial [an II-29 mai 1794]. *Paris, imp. du Directoire des Arts, an II*, in-8°, 14 p. [*R.* AD. XVIII[c] 295.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Lycée des Arts. De la Construction des peignes d'acier pour la fabrication des rubans de soie.*

Cette invention était due au citoyen Monnet, rue des Petits-Pères.

17943. — Rapport sur un alambic d'une nouvelle construction auquel est adapté le régulateur du feu, par le citoyen Bonnemain, membre du Lycée des Arts, de la Société des inventions et découvertes, auteur de l'une et l'autre de ces inventions; lu à la dernière séance publique du Lycée des Arts, par le c. Delunel. *Paris, imp. de la Feuille du cultivateur. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Vz. 932 et Vp. 2707.]

17944. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait au nom du Conseil des Cinq-Cents, par Lakanal; séance du 23 messidor an IV (11 juillet 1796). *Paris, imp. Nationale, thermidor an IV*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[43] 347.]

Relatif à la création d'une école spéciale de géométrie et de mécanique dans l'enceinte du Lycée des Arts.

17945. — Notice sur la vie et les travaux de Lavoisier, précédée d'un discours sur les funérailles et suivie d'une ode sur l'immortalité de l'âme. *Paris, imp. de la Feuille du cultivateur, an IV*, in-8°, 60 p. [*R.* AD. XVIIIc 440. — *N* Ln27 11824.]

P. 3, *Discours sur les funérailles et le respect dû aux morts*, lu, le 15 thermidor an IV (2 août 1796), au Lycée des Arts, par MULOT. P. 25, Notice de FOURCROY sur Lavoisier, P. 49, *Stances sur l'immortalité de l'âme*, par un anonyme.

On trouve d'ordinaire à la suite, quoique cette pièce ait une pagination séparée, *la Mort de Lavoisier, hyérodrame*, musique de LANGLÉ, professeur au Conservatoire, paroles de CH. DESAUDRAY. (In-8°, 7 p., même impr.)

17946. — Rapport fait par le citoyen DESESSARTS, membre de l'Institut national, nommé par le Lycée des Arts pour examiner le cabinet du citoyen Bertrand, mouleur et modeleur en cire. *Imp. du Magasin encyclopédique. S. d.* (1797), in-8°, 7 p.

« Cet article est tiré du *Magasin encyclopédique ou Journal des Sciences, des Lettres et des Arts*, tome V, p. 441.... » (Note de la p. 7). Suit une courte réclame relative à la même revue.

17947. — Mémoire sur l'état actuel de nos bibliothèques, par F.-V. MULOT (an V).

Voyez le n° 17738 ci-dessous.

17948. — Discours sur les inhumations précipitées, prononcé à la séance publique du Lycée des Arts, le 9 pluviôse an VI (28 janvier 1798), par le citoyen DESESSARTZ. *Imp. de la Société de médecine. S. d.*, in-8°, 16 p. [*R.* AD. XVIIIc 440.]

17949. — Sur les Théâtres. Discours lu à la séance du Lycée des Arts, du 9 pluviôse an VI (28 janvier 1798). *Imp. du Lycée des Arts. S. d.*, in-8°, 15 p. [*Br. M.* F. R. *Méth.* 8, 3.]

Signé : FRAMERY, rapporteur.

17950. — Discours sur le droit public des fondations, prononcé au Lycée des Arts, par J.-F. SOBRY. *S. l. n. d.*, in-8°, 20 p.

17951. — Rapport fait en séance publique au Lycée des Arts, le 10 thermidor an VIII (29 juillet 1800), par les citoyens DEBRUEL, BRULLEY et MARCHAIS sur la méthode employée par les citoyens Vialard et Heudier pour la restauration des ouvrages imprimés. *Imp. Setier et Ce. S. d.*, in-8°.

Je ne connais ce *Rapport* que par la réimpression intégrale qu'en a donnée le *Journal de l'Imprimerie et de la Librairie de* 1889, 2e partie, (Chronique), p. 50-52; cette réimpression est accompagnée d'une note signée J. C. (JUST CHATROUSSE).

17952. — Rapport fait au Lycée des Arts sur la manufacture nationale des Gobelins, dans sa séance du 30 pluviôse an IX (19 février 1801), avec quelques notes ajoutées par C.-A. GUILLAUMOT, architecte, administrateur de la manufacture, inspecteur général des travaux des carrières, membre du Lycée des arts et de la Société libre des sciences, lettres et arts de Paris. *Imp. H.-L. Perronneau. S. d.*, in-4°, 24 p. [*N.* Vp. 2678.]

Rapport rédigé par DIZÉ et MULOT sur les notes de DARCET et précédé d'un court avertissement de Guillaumot. Le titre de départ, p. 3, porte : *Rapport des commissaires des classes de minéralogie, de peinture et de chimie du Lycée des arts, sur la manufacture nationale des Gobelins.*

Réimp. dans les *Mémoires des Sociétés savantes* (voyez le n° 17913 ci-dessus), tome II, n° 9, ventôse an X, p. 167-178. L'avertissement de Guillaumot est placé en note.

17953. — Procès-verbal de la 63e séance publique du Lycée des Arts tenue à l'Oratoire le 30 pluviôse (an IX-19 février 1801). *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p.

D'après la *Bibliographie des travaux historiques publiés par les Sociétés savantes*, tome III, p. 20.

17953a. — Procès-verbal de la 64e séance publique du Lycée des Arts, tenue le 30 floréal an IX (20 mai 1801). Présidence du citoyen FORFAIT. *S. l. n. d.*, in-8°, 43 p.

P. 2, Discours du président. P. 9-22, *Notice sur la vie et les ouvrages de Demoustier*, par MULOT. P. 23-36, *Notice historique sur le citoyen Béthune de Charost*, par MARCHAIS. P. 37-42, *Discours d'Ajax*, imitation en vers français des *Métamorphoses* d'Ovide, par le c. GUÉROULT.

17953b. — Procès-verbal de la 65e séance publique du Lycée des Arts. *S. l. n. d.*, in-8°, 38 p.

D'après la *Bibliographie...*, tome III, p. 21.

17954. — Apollon lycéen (Lycée des Arts) le 27 messidor an IX [16 juillet 1801]). *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p.

Le titre de départ (il n'y a pas de titre) est précédé d'une vignette représentant la statue du dieu, nu et appuyé sur un tronc d'arbre.

P. 7-16, *Post-scriptum* communiqué aux membres du Lycée dans la séance du 1er fructidor et daté du 30 thermidor an IX (18 août 1801). Il est signé A.-S. LEBLOND.

L'auteur avait proposé de faire graver l'Apollon lycéen sur les jetons de la Société et sa proposition avait soulevé de vives objections tirées de l'emblème même (une tête de loup) formant le revers de la médaille que Leblond proposait pour modèle.

D. — SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

17955. — Rapports généraux des travaux de la Société philomathique de Paris depuis son installation au 10 décembre 1788 jusqu'au 1er janvier 1792, par les citoyens RICHE et SILVESTRE, secrétaires de cette Société; suivis d'Essais et Recherches sur la vie et les ouvrages de l'abbé de l'Épée, d'Houard et d'Audirac, par le citoyen RICHE, et de Notices historiques sur la vie et les ouvrages des citoyens Parmentier, Bayen, Pelletier, Deleyre et Nivernois, par le citoyen SILVESTRE. 1er volume. *Paris, Ballard. S. d.* (1793), in-8°, 2 ff., XL p., 2 ff. non chiffrés et 292 p. [*N.* Inv. R. 16023.]

Les deux volumes suivants ne sont point tomés. Tous sont pourvus d'un table analytique des matières.

17955a. — Rapport général des travaux de la Société philomathique de Paris depuis le 1er janvier 1792 jusqu'au 25 frimaire de l'an VI de la République (13 décembre 1797), par le citoyen SILVESTRE, secrétaire de cette Société, suivi de l'Éloge du citoyen Riche, par le citoyen CUVIER. *Paris, Fuchs, an VI* (1798), in-8°, 2 ff. et 272 p. + 2 et 2 p. [*N.* Inv. R. 16024.]

Les pages complémentaires renferment la liste des membres de la Société philomathique au 1er germinal an VI (21 mars 1798), celle des associés correspondants et des *errata*.

17955b. — Rapport général des travaux de la Société philomathique de Paris depuis le 23 frimaire an VI (13 décembre 1797) jusqu'au 30 nivôse an VII (19 janvier 1799), par le citoyen SILVESTRE, secrétaire de cette Société; suivi de l'Éloge du citoyen Bruguière, par le citoyen CUVIER, et de celui d'Eckel, par le citoyen MILLIN. *Paris, Baudouin; Fuchs, prairial an VII*, in-8°, XII-176 p. [*N.* Inv. R. 16025.]

17955c. — Rapport général des travaux de la Société philomathique de Paris depuis le 30 nivôse an VII (19 janvier 1799) jusqu'au 20 frimaire an VIII (19 décembre 1799), par le citoyen SILVESTRE, secrétaire de cette Société, suivi de l'Éloge du citoyen Borda, par le citoyen LACROIX, de l'Éloge de M. Bloch, par le citoyen ANTOINE COQUEBERT, et de la Notice historique sur le cit. Pia, par le citoyen SILVESTRE. Tome quatrième. *Paris, imp. R. Jacquin, prairial an VIII*, in-8°, XV-189 p. [*N.* Inv. R. 16026.]

17956. — Bulletin des sciences par la Société philomathique de Paris (juillet 1791, an IX). *Paris, Fuchs* [puis] *Klostermann*, an V-an XIII, 3 vol. in-4° [*N.* Inv. R. 4605-4607.]

La Société philomathique, fondée en 1788, se contenta d'abord d'adresser à ses adhérents un bulletin manuscrit, dont l'envoi était irrégulier et la transcription souvent défectueuse. Quelques numéros furent néanmoins imprimés, au moins ceux d'octobre et novembre 1792, chiffrés 16 et 17. C'est seulement en l'an V, et lorsque la Société se reconstitua, qu'elle fit imprimer le texte de ses premiers mémoires et qu'elle les joignit à ceux de ses nouveaux membres. L'exemplaire le plus complet que j'ai pu voir de ce *Bulletin*, appartient à la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle. En voici la description.

Bulletin des Sciences, t. Ier, renfermant : 1° *la liste des membres et correspondants de la Société au* 1er *germinal an XI* (22 *mars* 1803); 2° *une première série intitulée :* Bulletin de la Société philomathique à ses correspondants, *de la p.* 1 *à la p.* 119, *indiquée dans la table sous la dénomination de première partie*; 3° *les planches et l'explication des planches de cette première série;* 4° *la première et la seconde année du* Bulletin des Sciences, *du n°* 1 *au n°* 24, *p.* 192, *inclusivement, indiquée dans la table sous la dénomination de deuxième partie.* Paris, Fuchs, an XI.

En tête de l'ex. du Muséum et avant les deux séries indiquées par le titre, se trouvent les pièces

suivantes : *Notice sur l'institution de la Société philomathique* (imp. des citoyens Du Pont, *S. d.*, in-4°, 8 p.). *Bulletin des Sciences par la Société philomathique. Prospectus* (imp. Du Pont, *S. d.*, in-4°, 2 p.).

— *Préface*, signée L. C. [LACÉPÈDE] (*S. l. n. d.*, 4°, 2 p.)

— *Liste des membres de la Société philomathique, au 1er germinal an XI, par ordre d'inscription. Liste des correspondants...* (*S. l. n. d.*, in-4°, 8 p.).

Viennent ensuite : *Bulletin de la Société philomathique à ses correspondants*. Paris, juillet 1791-vendémiaire an V, 122 pages et 7 planches (p. 121-122, explication des planches). *Bulletin des Sciences par la Société philomathique*, germinal an V-ventôse an VII, 24 numéros, 192 p.

— *Tome II, renfermant : 1° la troisième et la quatrième années, du n° 25 au n° 48, inclusivement ; 2° la Table des deux premiers tomes*. Paris, Fuchs, de germinal an VIIe à ventôse an IX, 1 f., 227 p. et 2 pl.

La table commence p. 195 et s'achève p. 224. Elle a reçu plus tard un complément énoncé dans le titre du tome III.

— *Bulletin... Tome III, renfermant : 1° les 5e, 6e 7e et 8e années, du n° 49 au n° 96 inclusivement, qui terminent ce Bulletin ; 2° la table du troisième tome ; 3° un tableau par ordre de sciences des objets énoncés tant dans la table des 1er et 2e tomes et son supplément, que dans celle du 3e tome ; 4° un supplément et un errata des deux premiers tomes paginés* 225 [227] *et que le relieur doit placer à la suite de la première table* [du] *tome II*. Paris, J. Klostermann fils, MDCCCXI (imp. H.-L. Perronneau), 384 p. (et non 284 p., comme l'indique une pagination fautive), plus la table paginée 285-310 [385-410] et 22 pl.

En 1805 le *Bulletin* fut interrompu « pour des causes étrangères à la Société » et ne reparut qu'en 1807, sous le titre de *Nouveau Bulletin*. Il a subi depuis d'autres transformations, que M. MARCELIN BERTHELOT a résumées en retraçant l'histoire même de la Société, lorsque celle-ci a publié un volume de *Mémoires... à l'occasion du centenaire de sa fondation*, 1788-1888 (Paris, Gauthier-Villars et fils, 1888, in-4°). Le travail de M. Berthelot avait d'abord paru dans le *Journal des Savants* de la même année.

E. — LYCÉE DES ÉTRANGERS = LYCÉE MARBEUF = LYCÉE THÉLUSSON = LYCÉE DE PARIS

17957. — Veillées des Muses ou Recueil périodique des ouvrages en vers et en prose lus dans les séances du Lycée des Étrangers, par les citoyens ARNAULT, LAYA LEGOUVÉ et VIGÉE, membres du Comité de littérature. *Paris, Bertrandet*, 1798, *nivôse-ventôse an VI*, 3 numéros in-8°. [*N*. Inv. Z. 22080.]

Les titres des nos II et III portent en plus : *Se distribue au secrétariat de l'administration, maison Thélusson, rue de Provence*. En tête de chaque numéro, prospectus du Comité de littérature et liste des membres du Lycée des Etrangers.

17958.—Discours d'introduction au cours d'hygiène, lu à la séance d'ouverture du Lycée des Étrangers, par AUDIN-ROUVIÈRE, médecin et professeur d'hygiène. *Imp. du Magasin encyclopédique. S. d.* (1797), in-8°, 1 f. et 14 p. [*N*. Tc11 195.]

Le faux-titre (il n'y a pas de titre), porte simplement : *Discours d'introduction au cours d'hygiène*.

17959. — La Guerre des petits dieux ou le Siège du lycée Thélusson par le Portique républicain, poème héroïco-burlesque, précédée de Mon Apologie, satire par l'auteur des « Étrennes de l'Institut » et de « la Fin du XVIIIe siècle ». Nouvelle édition, revue et corrigée. *Paris, Moller ; les marchands de nouveautés, an VIII*, in-8°, 59 p. [*N*. Inv. Ye 18846.]

ÉPIGR. :

Les sots sont ici-bas pour nos menus plaisirs.

P. 49-59, *Notes* en prose mêlée, de nouvelles épigrammes. P. 55-56, Lettre inédite de J.-J. ROUSSEAU à M. Altuna, datée de Paris 30 juin 1748, et billet du même aux Oratoriens de Montmorency, en leur offrant un ex. d'*Émile* (Montmorency, 29 mai 1762).

Attribué à CHARLES-JOSEPH COLNET et réimp. au tome II des *Satiriques du XVIIIe siècle* (1800, 7 vol. in-8°) dont il a été le libraire-éditeur.

F. — SOCIÉTÉ DES SCIENCES ET ARTS

17960. — Société des sciences et arts, rue Saint-Martin, n° 269, vis-à-vis celle de Montmorency. *Imp. L. Potier de Lille. S. d.*, in-8°, 11 p. [*Br. M.* F. R. 450.]

Prospectus. P. 7-11, liste de MM. les professeurs.

17961. — Discours prononcé à la barre de l'Assemblée nationale par l'un de MM. les professeurs de la Société des

sciences et arts. *Imp. L. Potier de Lille. S. d.*, in-8°, 11 p. [*R.* AD. XVIII^{c} 86.]

P. 3, Programme de la Société. P. 7, Liste de MM. les professeurs.

G. — SOCIÉTÉ LIBRE DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS DE PARIS

17962. — Règlement de la Société libre des sciences, lettres et arts de Paris, arrêté dans l'assemblée générale du 4 frimaire, V^{e} année républicaine (24 novembre 1796). *Paris, imp. H.-L. Perronneau, an V*, in-8°, 19 p. [*Br. M.* F. R. 497, 1.]

Signé : ROBIN, président.

17963. — Essai sur les origines et les avantages de la gravure lu à la séance publique de la Société libre des sciences, arts et belles-lettres de Paris, le 9 vendémiaire an VI (30 septembre 1797), par CHARLES-ÉTIENNE GAUCHER, membre de la Société philotechnique et de celle des sciences, arts et belles-lettres de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 11 p. (la dernière non chiffrée).

ÉPIGR. :

Les neuf Muses sont sœurs et les beaux-arts sont frères.
VOLTAIRE.

17964. — Notice sur la manufacture nationale des tapisseries des Gobelins, par C.-A. GUILLAUMOT, architecte, directeur de cette manufacture, inspecteur général des carrières et membre de la Société libre des sciences, lettres et arts de Paris. Lue dans la séance publique de ladite Société, le 9 nivôse an VIII (30 décembre 1799). *Paris, imp. H.-L. Perronneau, an VIII*, in-8°, 29 p. [*N.* Vp. 14683.]

17965. — Plan d'organisation de l'École théorique et pratique d'accouchement fondée à Paris, rue de Savoie, n° 4 (faubourg Saint-Germain), par le citoyen SACOMBE, médecin accoucheur de la Faculté de Montpellier, professeur de médecine et de chirurgie des accouchements au Louvre et membre de la Société libre des sciences, arts et belles-lettres de Paris. *S. l. n. d.* (1798), in-4°, 8 p. [*N.* T^{6} 323.]

17966. — Règlement de la Société libre des sciences, lettres et arts de Paris. *A Paris, imp. de Mme Huzard, an IX*, in-8°, 32 p.

Le faux-titre porte en outre : *et Liste des membres composant la Société pour l'an IX de la République française.*

Cette liste commence, p. 21, par la *Classe des sciences;* elle est suivie (p. 24) de celle de la *Classe des lettres* et (p. 28) de celle de la *Classe des beaux-arts.*

17967. — Observations sur le tort que font à l'architecture les déclamations hasardées et exagérées, contre les dépenses qu'occasionne la construction des monuments publics, par C.-A. GUILLAUMOT, architecte, administrateur de la manufacture nationale des Gobelins, inspecteur général des travaux des carrières, membre du Lycée des arts et de la Société libre des sciences, lettres et arts de Paris, lues dans la séance publique de cette Société, le 9 nivôse an IX (30 décembre 1800). *Paris, imp. H.-L. Perronneau, an IX*, in-8°, 33 p. [*N.* Inv. Vp. 15435 et Réserve V. 2988.]

17968. — Considérations sur l'état des Beaux-Arts à Paris... et sur la nécessité d'y élever plusieurs monuments importants, par C.-A. GUILLAUMOT (an X).

Voyez le n° 12099 ci-dessus.

Dans l'*Avertissement*, l'auteur prévient qu'il avait réuni en un seul deux mémoires lus à la Société libre des Sciences, Lettres et Arts de Paris, les 9 germinal et 19 floréal an VIII (30 mars et 9 mai 1800), pour répondre à un article du *Journal des bâtiments civils* (voyez ci-après chapitre VIII), dont il cite quelques lignes.

H. — SOCIÉTÉ DES NEUF SŒURS

17969.—Tribut de la Société nationale des Neuf Sœurs ou Recueil de mémoires sur les sciences, belles-lettres et arts et d'autres pièces lues dans les séances de cette Société. *Paris, Onfroy*; [puis] *imprimerie Nationale des Neuf Sœurs, quai des Miramionnes, n° 19*, 1790-1792, in-8°. [*N.* Inv. Z 61746-61750.]

L'ex. de la B. N. comporte cinq volumes non tomés, précédés d'un prospectus de quatre pages, annonçant qu'il paraîtrait, à dater du

14 juillet 1790, un numéro le 14 de chaque mois, plus, au mois de janvier de chaque année, le portrait gravé d'un homme illustre, et en juillet, une estampe dont le sujet serait tiré de notre histoire. En outre, chaque trimestre renfermerait un catalogue raisonné de livres et une notice des ouvrages de l'art. De ces diverses promesses, la dernière seule a été tenue.

Un Avis préliminaire, signé EDMOND CORDIER, agent général de la Société, est placé en tête du premier semestre (14 juillet-14 décembre 1790), formant 494 p.

[2e semestre]. 14 janvier-14 juin 1791, 413 p., y compris la table des matières.

[3e semestre]. 14 juillet-14 décembre 1791, 360 et 16 p. (nouveau prospectus renfermant la liste des articles parus depuis l'origine et la table des quatre numéros parus depuis le 14 juin 1791).

[4e semestre]. 14 janvier-14 juin 1792, 440 p. La table des matières, les noms des collaborateurs et des avis divers sont compris dans la pagination.

Les numéros des 14 juillet et 14 août 1792 forment 244 p. Le dernier annonçait, pour le 14 septembre, un numéro qui n'a pas paru et donne la relation d'une séance publique tenue le 14 juillet et au cours de laquelle un plaidoyer avait été mimé par un sourd-muet, élève de Sicard. La plupart des mémoires et notices présentés aux réunions de la Société ont été tirés à part et portent la mention : *Extrait du Tribut de la Société nationale des Neuf Sœurs.*

I. — PORTIQUE RÉPUBLICAIN

17970. — Appel aux savants, aux littérateurs et aux artistes républicains. *Imp. Moreau. S. d.*, in-8°, 4 p. [*Br. M.* F. R. 450, 10.]

Signé : PIIS, fondateur.

Programme d'une association qui prenait le titre de *Portique républicain* et devait tenir provisoirement ses séances dans le temple de la Concorde (Saint-Philippe-du-Roule).

17971. — Moralités historiques et allégoriques, en vers, sur les événements les plus intéressants pour la nation française, par BILLARDON-SAUVIGNY, membre des Portiqaue [*sic*] républicains. *Paris, imp. Prault, an VIII,* in-8°, 2 f., 52 p., et 1 f. non chiffré).

ÉPIGR. :

.... Illustres gens de goût,
Aimez-vous la morale? On en a mis partout.

En regard du titre, portrait de La Tour d'Auvergne, dessiné et gravé par C.-E. GAUCHER, d'après le buste modelé par C.-L. CORBET.

P. 1. « *Avertissement.* Ramener les hommes aux principes éternels de la saine raison, leur inspirer l'amour des vertus libérales et sociales, tels sont les devoirs que s'imposent les membres du Portique républicain. Il n'en fallut pas davantage pour que leur Société fût calomniée : Redoubler de zèle et livrer à l'impression les ouvrages qui y sont lus, voilà la seule réponse digne d'elle.

« Quelques membres ont déjà fait imprimer leurs productions; je vais suivre leur exemple et recueillir ici les petites pièces que j'ai lues dans les séances qui ont eu lieu le 1er et le 16 messidor. J'y joins quelques autres, lues dans les séances précédentes.

« Le discours par lequel je commence n'est qu'un léger aperçu d'un recueil qui a paru sous les auspices du gouvernement. » (Allusion au *Recueil de chants philosophiques, civiques et moraux, à l'usage des fêtes nationales et décadaires.* publié par F.-N. Parent. (Voyez ci-dessus n° 15886).

P. 12. Lettre de LA TOUR D'AUVERGNE, écrite la veille de sa mort, au citoyen Paulan.

J. — SOCIÉTÉ DES OBSERVATEURS DE L'HOMME

17972. — I. Société des Observateurs de l'homme. Considérations sur les diverses méthodes à suivre dans l'observation des peuples sauvages, par J.-M. DEGERANDO, membre associé de l'Institut national, de la Société des Observateurs de l'homme et de celle d'Agriculture et Sciences naturelles de Lyon. 28 fructidor an VIII (15 septembre 1800). *S. l. n. d.*, in-4°, 1 f. et 57 p. [*N.* Inv. G. 5728.]

Instructions rédigées pour le capitaine Baudin et pour l'explorateur Levaillant.

Le chiffre I, placé en tête du titre, indiquait que ces *Considérations* formaient la tête des publications de la Société; mais il ne semble pas qu'elles aient eu une suite.

A l'histoire de cette Société se rattache la satire en prose décrite sous le numéro suivant.

17973. — Récit exact de ce qui s'est passé à la séance de la Société des Observateurs de la femme, le mardi 2 novembre 1802, par l'auteur de « Raison, Folie », etc. *Imp. Guilleminet. Paris, Déterville, an XI-1803*, in-18, VI-170 p.

Spirituelle facétie réimp. au tome II des *Œuvres* de l'auteur, PIERRE-ETIENNE LEMONTEY.

K. — SOCIÉTÉ POLYSOPHIQUE

17974. — Société polysophique ou École

de sciences utiles et agréables. Prospectus. *Imp. Quillau. S. d.*, in-8°, 15 p. [*Br. M.* F. R. 450.]

ÉPIGR. :

Utile dulci.

Le siège de la Société était à l'hôtel Taillepied de la Garenne, rue de Richelieu, 86.

17975. — Discours prononcé à la barre de l'Assemblée nationale, par M. DELTUFO, directeur de la Société polysophique. *Imp. Potier de Lille*, 1790, in-8°, 14 p. [*N.* Lb^{39} 2847.]

L. — SOCIÉTÉ PHILOTECHNIQUE

17976. — Journal de la Société philotechnique ou l'Ami des arts (1er vendémiaire-24 frimaire an V [22 septembre-11 décembre 1796]). *Imp. de la rue Mêlée, n°* 35, in-8°. [*N.* Inv. Z. 40245-40246.]

Le premier numéro, formant prospectus, est intitulé : *l'Ami des arts.* Tous portent la date républicaine et grégorienne et sont signés HECTOR CHAUSSIER, fondateur [de la Société philotechnique]. Ils ne sont point chiffrés et ne sont distingués, outre leur date, que par des lettres placées en signatures typographiques. L'ex. de la B. N. est divisé en deux tomes à pagination continue formant 480 et 172 p.

Les rédacteurs du *Journal de la Société philotechnique* étaient DUCHOSAL, CUVELIER, JOSEPH LAVALLÉE, ARMAND CHARLEMAGNE et AGRICOL DE FORTIA (le marquis DE FORTIA D'URBAN).

17977. — Éloge historique du général Marceau, mort de ses blessures à vingt-sept ans, à Altenkirchen, le cinquième jour complémentaire de l'an IV, lu à la séance publique de la Société philotechnique, le 20 vendémiaire de l'an VI (11 octobre 1797), par JOSEPH LAVALLÉE, membre de la Société philotechnique et de la Société libre des sciences, arts et belles-lettres de Paris. *Paris, imp. des Amis réunis, an VI-MDCCXCVIII*, in-8°, 2 ff. et 52 p. [*N.* Lb^{42} 189.]

17978. — Poème sur les tableaux dont l'armée d'Italie a enrichi le Muséum, et sur l'utilité morale de la peinture, lu à la séance publique de la Société philotechnique le 20 floréal an VI (9 mai 1798), par J. LAVALLÉE. *Paris, imp. Ch. Houel*, an VI, in-12, 16 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, n° 1375.]

17979. — Le Mont-Joux ou le Mont-Bernard, discours historique lu à la séance publique de la Société philotechnique du 20 messidor an VIII (8 juillet 1799), suiv d'une lettre de M. MURITH, religieux du Mont-Bernard, sur son origine, son institution, les fonctions pénibles auxquelles se vouent les religieux et la manière ingénieuse avec laquelle ils élèvent les chiens destinés à découvrir les voyageurs égarés ou engloutis sous les neiges, avec une belle gravure représentant le grand Saint-Bernard et l'hospice, pris de la vallée d'Aost (*sic*). *Paris, au salon et cabinet de lecture, boulevard Cerutti, n°* 21, *et chez les marchands de nouveautés*, an IX, in-8°, 2 ff. 98 p. et 1 f. non chiffré. [*N.* Inv. R. 12271.]

Le feuillet non chiffré contient la table des matières.

L'ex. de la B. N. porte au bas du titre la signature de l'auteur : MANGOURIT, et son adresse : rue de Lille, 500.

La « belle gravure », qui est anonyme, est aussi fort médiocre.

17980. — Eloge historique du général Desaix, tué à la bataille de Maringo (*sic*), lu à la séance publique de la Société philotechnique le 29 fructidor an VIII (16 septembre 1800), par JOSEPH LAVALLÉE, membre de la Société philotechnique, de la Société libre des sciences et arts, de celle des Amis des Arts, de celle des Belles-Lettres de Paris et de celle d'Agriculture et des Beaux-Arts du département de Seine-et-Marne, etc., etc. *Paris, imp. des sciences et arts, vendémiaire an IX*, in-8°, 1 f. et 53 p. [*N.* Ln^{27} 5833.]

17981. — Le premier Grenadier des armées. Notice sur Corret-Latour-d'Auvergne. Discours historique lu à la séance publique de la Société philotechnique, le 20 brumaire an IX (11 novembre 1800), par le citoyen M.... (MANGOURIT), membre résident de cette Société. *Paris, chez tous les marchands de nouveautés, an IX*-1801, in-8°, 2 ff. et IV-72 p. [*N.* Ln^{27} 11655].

En regard du titre, buste de La Tour d'Auvergne, sculpté et dessiné par C.-L. CORBET, gravé à l'aquatinte par COQUERET.

17982. — Des Causes physiques et morales qui ont influé sur les progrès de la peinture et de la sculpture chez les Grecs, lu dans la séance publique de la Société philotechnique le 20 pluviôse an IX (9 février 1801), par le citoyen LE BARBIER l'aîné, membre de la ci-devant Académie de peinture, citoyen de la ville de Beauvais, de la Société philotechnique et de celle d'Émulation de Rouen, sa patrie. *Paris, imp. des sciences et arts, floréal an IX*, in-8°, 59 p. [*N.* Inv. V 44070.]

M.—POINT CENTRAL DES ARTS ET MÉTIERS

17983. — Adresse du Point central des Arts-et-Métiers, présentée à l'Assemblée nationale législative. *Imp. du Point central des Arts-et-Métiers. S. d.*, in-8°, 1 f. et 23 p. [*R.* AD. VIII, 29.]

Le titre de départ porte : *A l'Assemblée nationale législative. Adresse du Point central des Arts-et-Métiers.*

On lit au verso du faux-titre ce *Nota :*

« Cette adresse a été présentée dans un moment très peu favorable ; elle est arrivée, sans le savoir, immédiatement après celle d'une autre *Commune des Arts*, qui avait pris les devants et qui avait déjà engagé une longue discussion, et comme celle-ci paraissait d'abord porter sur le même fond, un membre a interrompu la lecture pour demander le renvoi aux Comités. D'autres membres voulaient qu'elle fut entendue en entier ; mais, après beaucoup de bruit, le premier avis a prévalu, et le président, en invitant les pétitionnaires à la séance, a promis que la pétition serait prise en grande considération ; les artistes se réfèrent à cet égard à la très grande majorité de l'Assemblée, dont le jugement calme et froid s'annonce pour vouloir le bien et qui ne refusera certainement pas un examen réfléchi à une classe de citoyens utiles sur une réclamation digne de toute son attention. »

P. 22-23, liste des signataires.

L'ex. de la collection Rondonneau porte la date manuscrite du 16 octobre 1791.

17984. — Nouvelle Constitution des sciences, arts et métiers, avec le projet de décret présenté à l'Assemblée nationale et rédigé par la Société du Point central des Arts-et-Métiers, en présence de MM. les commissaires des Sociétés des Inventions et de la Commune des Arts, au rapport de CHARLES DE SAUDRAY, membre du Point central et du Bureau de consultation des Arts. *En mars* 1792, *an IV de la Liberté*, in-8°, 64 p. [*N.* Inv. R. Z 3001].

L'ex. de la B. N. contient, p. 56-59 des corrections et additions de la main de de Saudray. Voyez le n° 17990 ci-dessous.

17985. — A tous les artistes et autres citoyens. *S. l. n. d.*, in-folio plano.

Protestation véhémente contre un passage du rapport de Condorcet sur l'organisation générale de l'instruction publique (voyez le n° 16979 ci-dessus), relatif aux académies et à leur influence. Les artistes savants et inventeurs étaient priés d'adresser les plaintes ou les réclamations contre les académies à M. Morain (*sic*), secrétaire-greffier de la Société du Point central des Arts-et-Métiers, aux bâtiments de l'ancienne église du Sépulcre, rue Saint-Denis.

L'affiche est signée MORIN-DELAIRAS, imprimeur, rue des Vieilles-Garnisons-en-Grève.

17986. — Rapport du Bureau de consultation des arts et métiers, relatif à la distribution des récompenses nationales, sur l'Établissement des sparteries en France, par J.-F. Gavoty, membre de la Société libre du Point central des Arts-et-Métiers, par M. DESAUDRAY, commissaire-rapporteur. Du 11 avril 1792, l'an IV de la Liberté. *A Paris, de l'imprimerie du Patriote français et du Point central des Arts-et-Métiers, place du Théâtre-Italien, l'an IV de la Liberté* (1792), in-8°, 19 p.

Collection Paul Lacombe.

P. 15, *Notes de M.* GAVOTY.

Voyez le numéro suivant.

17987. — Discours à la Société libre du Point central des Arts-et-Métiers, séante au Louvre, par J.-F. GAVOTTY, créateur de la sparterie en France, membre de cette Société et d'autres. (29 juillet 1792.) *Paris, imp. du Patriote français, l'an IV de la Liberté*, in-8°, 16 p. [*Br. M.* F. R. 520, 10.]

P. 5, Discours que la Société libre du Point central des Arts-et-Métiers a refusé d'entendre à sa séance du 22 juillet 1792.

17988. — Le 5e jour du 1er mois de l'an II (26 septembre 1794) de la République française. Le Point central des Arts-et-Métiers à la Convention nationale. *Imp. de la citoyenne Fontrouge. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 40.]

Présentation du projet de constitution libre

des arts déjà soumis en 1791 à l'Assemblée nationale. Voyez le n° 17986 ci-dessus.

Signé : DIXNARD, président; RUBI, secrétaire.

17989. — Projet du Point central des Arts-et-Métiers pour la restauration du dôme du Panthéon (2 juin 1797).

Voyez ci-dessus le n° 16512.

17990. — Journal du Point central des Arts-et-Métiers, septembre 1791, 3 numéros in-8°.

D'après Deschiens et Hatin, qui citent les épigraphes que portaient ces trois numéros.

> Le travail seul constitue une nation ; lui seul rend un individu indépendant et libre.

L'ex. de M. Pochet-Deroche s'est vendu 3 fr. à sa vente posthume.

N. — SOCIÉTÉ DES INVENTIONS ET DÉCOUVERTES

17991. — Aperçu des avantages que présente l'ensemble général des dessins d'une machine roulante, propre à faciliter tout à la fois les secours nécessaires tant aux incendiés qu'à l'incendie, composée, définie, gravée et exécutée en modèle, par A.-J. MATHIEU, dessinateur, graveur et mécanicien, membre de la Société des inventions et découvertes. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. et 1 pl. gravée.

On lit à la fin, p. 4 : « Vu en assemblée générale de la Société des inventions et découvertes, le 21 germinal an V de la République française (10 avril 1797). »

La planche porte le titre de « mâture roulante » et l'adresse de A.-J. Mathieu, rue Hautefeuille, n° 8.

17992. — Projet d'une nouvelle organisation pour la Société des inventions, découvertes et perfectionnements. *Imp. J.-F. Sobry. S. d.*, in-8°, 16 p.

Le titre de départ, p. 3, est précédé d'un *Avant-propos*.

O. — SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

17993. — Histoire de la fondation de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale et Recueil des procès-verbaux des séances de cette Société, depuis l'époque de sa fondation, le 9 brumaire an X (1er novembre 1801), jusqu'au 1er vendémiaire an XI (22 septembre 1802). *Paris, Mme Ve Bouchard-Huzard*, 1850, in-4°, 148 p. [*N.* Inv. R. 4626.]

P. 3, *Rapport*, par M. THÉODORE OLIVIER (23 juin 1847). P. 13, *Liste des fondateurs et premiers administrateurs de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale* (1801-1802). P. 14, *Discours prononcé par* M. DEGERANDO *à la séance d'ouverture de la Société d'encouragement, le 9 brumaire an X* (1er novembre 1801). P. 19, *Recueil des procès-verbaux....* P. 143-148, *Première liste de souscription de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.*

P. — SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ÉCRITURE = SOCIÉTÉ LIBRE D'INSTITUTION

17994. — Adresse de la Société académique d'écriture, de vérification et d'institution nationale, au Corps législatif, prononcée dans la séance du 15 janvier l'an IV de la Liberté, par M. CHARLEMAGNE fils, auteur de ladite adresse et membre de la Société. *Imp. Vezard et Lenormant*, janvier 1792, in-8°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 43.]

Présentation d'un portrait de J.-J. Rousseau, calligraphié par M. Bernard, célèbre artiste en ce genre.

P. 6, liste des signataires de l'Adresse : JUMEL, directeur ; DELAFOND, adjoint au directeur ; SAINT-OMER l'aîné, secrétaire ; CHARLEMAGNE fils, adjoint à secrétaire ; CHARLEMAGNE père, trésorier ; BRARD ; SAINT-OMER le jeune ; ROYLLET, etc.

P. 4, en note, violente sortie contre le Bureau académique d'écriture, corporation inconstitutionnelle composée « des vils esclaves des Lenoir et des Flandres de Brunville ».

17995. — Journal d'éducation, rédigé par la Société académique d'écriture, de vérification et d'institution nationale. *S. l.*, 1793, in-8° [*R.* AD. XXa 307.]

L'ex. de la collection Rondonneau comporte les nos I, XIV et XVII.

ÉPIGR. :

> Le siècle de la liberté doit être celui des lumières.

17996. — Mémoires de la Société libre d'institution de Paris, séante au Louvre.

Imp. Sobry. S. d. (1798), in-8°, 48 p. [*Ars.* Jo., 20589* 2.]

Les souscriptions étaient reçues chez les cc. Mercier, de Compiègne, libraire, Harger et Brard.

Le premier numéro renferme : p. 1, *Discours prononcé par le président de la Société libre d'institution*, BOUCHESEICHE, le décadi 20 ventôse (an VI-10 mars 1798), à l'ouverture de la première séance publique de cette Société, au palais national du Louvre; p. 4, *Discours sur les moyens de perfectionner l'organisation de l'enseignement, public* prononcé le (même jour), par M. J.-B. BOUCHESEICHE, président; p. 17, *Observations biographiques sur les artistes écrivains* (lues dans la même séance), par J.-A. HARGER. P. 24, *Simon ou le Bon Voisin* (conte en vers), par MAQUERET; p. 26, *Réflexions sur la manière d'étudier le dessin considéré sous le rapport de l'éducation*, par PONCE, graveur; p. 33, *Jacques ou le Bon Père*, anecdote (en vers), par BOULLIAT; p. 35, *Importance de l'étude de la grammaire et de la langue française*, par ROULLÉ; p. 43, *Tableau des membres de la Société libre d'institution séante au Louvre*. On y remarque les noms de deux calligraphes immortalisés par Henry Monnier : Brard, artiste écrivain vérificateur, chef de l'Institut national des Invalides, rue du Petit-Vaugirard, « où son épouse tient pensionnat de jeunes citoyennes », et Saint-Omer le jeune, artiste écrivain vérificateur, rue Martin, en face du théâtre Molière.

La Bibliothèque du Musée pédagogique possède les nos 2 (an VII) et 5 (an VIII) des *Mémoires* de la Société libre d'institution de Paris. Ils y portent la cote 12519.

Q. — SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE

17997. — Pétition de la Société d'histoire naturelle de Paris, lue dans la séance du 22 janvier 1791. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 4 p.

Intercalée dans le tome XLIV du *Procès-verbal* de l'Assemblée nationale. (Voyez tome Ier de la *Bibliographie*, n° 448).

Au sujet des recherches à tenter pour retrouver la trace de l'expédition de La Pérouse.

Voyez aussi le numéro suivant.

17998. — Rapport sur la recherche à faire de M. de La Pérouse, fait à l'Assemblée nationale au nom de ses deux Comités d'agriculture, commerce et de la marine, précédé de la pétition de la Société d'histoire naturelle de Paris, sur le même sujet. Par M. DELATTRE, député d'Abbeville. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. Du 9 février 1791. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 16 p. [*N.* Le29 1278.]

P. 1, Pétition de la Société d'histoire naturelle de Paris. P. 3, rapport de DELATTRE.

17999. — Actes de la Société d'histoire naturelle de Paris. Tome premier. Première partie. *Paris, Reynier; Prévost; et Strasbourg, Armand Kœnig; de l'imprimerie de la Société, rue des Prêtres-Saint-Paul*, 1792, *l'an quatrième de la Liberté*, in-folio, 6 ff. non chiffrés et XVI-129p. + 13 pl. gravées. [*N.* Inv. S. 1333.]

En regard du titre, frontispice « dessiné par DE VALENCIENNES, gravé par ALLIX », représentant le buste de Linnée au Jardin des Plantes. Les feuillets non chiffrés renferment le faux-titre, le titre, l'explication du frontispice, la liste des membres et associés de la Société, la table des auteurs cités, le catalogue des planches et la table des articles. P. I, *Discours sur l'origine et les progrès de l'histoire naturelle en France*, par AUBIN-LOUIS MILLIN. P. 1, *Actes de la Société*. P. 127-129, *Notice sur Remi Willemet*, par AUBIN-LOUIS MILLIN.

L'ex. de la B. N. porte un *ex dono* de Millin, comme président de la Société, à la Bibliothèque nationale, le 21 août 1792.

18000. — Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris. *Paris, Baudouin, prairial an VII*, in-4°, XII-171 p. et 10 pl. [*N.* Inv. S. 4649.]

P. V-IX, liste des membres au 1er prairial an VII (20 mai 1799.)

R. — SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE PARIS

18001. — Compte rendu à la Société d'agriculture de Paris de ses travaux faits, commencés et projetés depuis le 30 mai 1788 jusques et compris le 30 septembre 1793 an III (*sic*) de la République française et de l'emploi des fonds qui ont été mis à sa disposition pendant cet espace de temps, par J.-L. LEFEBVRE, son agent général, secrétaire *par interim* et l'un des rédacteurs de la « Feuille du cultivateur. » *Paris de l'imprimerie et au bureau de la Feuille du cultivateur; Desenne; Debray; Merlin*, an VII, in-8°, 2 ff. et XLIV-559 p. [*N.* Inv. S. 19593.]

Fondée en 1761, la Société d'agriculture de Paris avait publié la même année un premier

Recueil de *Mémoires* dont elle n'avait repris la publication régulière par trimestres, qu'à partir de 1785 et jusqu'en 1791 ; toutefois le quatrième trimestre de 1790 n'a jamais paru. Elle n'avait également pas donné signe de vie en 1792 et 1793, et c'est pour cela sans doute qu'elle ne fut pas comprise dans le décret du 8 août 1793, particularité sur laquelle insiste J.-L. Lefebvre dans une note imprimée au verso du faux-titre et dans l'avertissement de ce *Compte rendu*.

La Société d'agriculture ne se réorganisa qu'en 1801. Sur la première et la seconde phase de son existence, il faut consulter une *Notice bibliographique*, rédigée par M. L. Bouchard-Huzard (1863, in-8°, 34 p., extraite des *Mémoires* de la Société).

S. — SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE

18002. — Histoire de la Société de médecine. Année MDCCLXXVI-[MDCCLXXXIX] (1776-1789), avec les Mémoires de médecine et de physique médicale pour la même année. Tomes I-X. *Paris, Didot*, 1776-an VI, 10 vol. in-4°. [*N.* T⁴⁶ 1.]

Le titre du tome X porte en plus : Publié par l'Ecole de santé de Paris.

L'*Avis* préliminaire du tome X rappelle, en effet, que l'article VII du décret du 14 frimaire an III prescrivait à l'Ecole de santé de recueillir et de publier, s'il y avait lieu, les mémoires et observations que renfermaient les archives des Compagnies supprimées en août 1793, c'est-à-dire la Faculté de médecine, l'Académie de chirurgie et la Société royale de médecine.

Le dernier volume renferme, p. LXX-LXXXIV, un travail important de HALLÉ sur l'état actuel du cours de la Bièvre, et le procès-verbal de la visite faite par le même savant, le long des deux rives de la Seine, depuis le Pont-Neuf jusqu'à la Râpée et la Gare, le 14 janvier 1790.

18003. — Observations sur la page 93 de l' « Extrait raisonné du Rapport du Comité des finances sur toutes les parties de la dépense publique ». *S. l. n. d.*, in-4°, 15 p. [*N.* T⁷ 38.]

Violente diatribe contre la Société royale de médecine, au sujet de la subvention qui lui était accordée et dont le Comité des finances avait proposé le maintien. Voyez le numéro suivant.

L'*Extrait raisonné*, visé par le titre, a été décrit sous le n° 13462 ci-dessus.

18004. — Pièces intéressantes pour servir de suite aux Observations sur la page 93 de l' « Extrait raisonné du Rapport du Comité des finances sur toutes les parties de la dépense publique ». *S. l. n. d.*, in-4°, 7 p. [*N.* T⁷ 39.]

Cette *Pièce intéressante* comporte deux parties; une *Lettre à M***, député à l'Assemblée nationale* (21 août 1790), par VICQ D'AZYR, et en regard de chaque paragraphe de cette lettre, sa réfutation par l'auteur du numéro précédent.

Je n'ai pas retrouvé un ex. de l'édition originale de la lettre de Vicq-d'Azyr.

18005. — Nouveau Plan de constitution pour la médecine en France, présenté à l'Assemblée nationale, par la Société royale de médecine (1790).

Voyez le n° 17400 ci-dessus.

18006. — Établissement d'un cabinet et bureau des plantes médicinales à Paris, par M. JANSON, docteur en médecine, directeur. *Paris, imp. Millet et Cᵉ*, 1790, in-4°, 32 p. [*N.* Te¹⁴³ 70.]

P. 3, *A Messieurs de la Société royale de médecine de Paris*. P. 4-5, *Ordre du cabinet et bureau des plantes médicinales*.

18007. — Vues générales sur la restauration de l'art de guérir, lues à la séance publique de la Société de médecine, le 31 avril 1790, et présentées au Comité de salubrité de l'Assemblée nationale, le 6 octobre, suivies d'un Plan d'hospices ruraux pour le soulagement des campagnes, par JEAN-GABRIEL GALLOT, médecin de Montpellier, membre de plusieurs académies, député de la ci-devant province de Poitou, secrétaire du Comité de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. P.-Fr. Didot le jeune*, 1790, *et se trouve chez Croullebois*, in-8°, 2 ff. et 24 p. [*N.* T¹⁰ 10.]

18008. — Prix distribués et proposés dans la séance publique de la Société nationale de médecine, tenue au Louvre, le 19 février 1793, l'an deuxième de la République française. *Paris, imp. Ph.-D. Pierres*, 1793, in-4°, 1 f. et 8 p. [*R.* AD. VIII, 40.]

La B. N. possède, sous la cote T⁷ 40, un recueil in-4° de programmes et de listes des prix distribués par la Société, de 1778 à 1791.

T. — SOCIÉTÉ DE SANTÉ [puis] DE MÉDECINE DE PARIS

18009. — Calendrier, avec l'ancien et le nouveau style, à l'usage de la Société de médecine, séante au Louvre. Année 1797. *Paris, imp. de la Société de médecine, rue d'Argenteuil, Ve année de la République*, in-24.

Décrit par M. Grand-Carteret (nº 1252), d'après un ex. de la collection de Bonnechose.
Historique de la Société. Calendrier républicain et grégorien. Règlements. Liste des membres et tableau des Comités de la Société.

18010. — Recueil périodique de la Société de santé de Paris. *Paris, Croullebois; Théophile Barrois jeune*, vendémiaire an V-1802, 14 vol. in-8º [*N.* T[46] 62.]

A partir du tome II, le titre porte : *Recueil de la Société de médecine de Paris*, et à partir du tome V : « rédigé par le citoyen SÉDILLOT » jeune, qui, sur les derniers volumes prend le titre de secrétaire général de la Société.
L'ex. de la B. N. est précédé d'un prospectus.
Ce *Recueil* a pour complément le numéro suivant.

18011. — Recueil périodique de littérature médicale étrangère, ou Supplément au « Recueil périodique de la Société de médecine de Paris », par le citoyen SÉDILLOT jeune, docteur en médecine de la ci-devant Académie de chirurgie, ex-secrétaire général de la Société de médecine de Paris; bibliothécaire et rédacteur du « Recueil périodique » de la même Société membre de celles de Bruxelles, de Lyon, etc. *Paris, Sédillot, rédacteur, rue Favart, nº 422; Croullebois; Fuchs; Théophile Barrois jeune; Delespinasse*, an VII, 2 vol. in-8º [*N* T[46] 63.]

Voyez le numéro précédent.
Les deux *Recueils périodiques* de la Société de médecine ont été remplacés par un *Journal général de médecine, de chirurgie et de pharmacie* formant trois séries en 96 vol. (1802-1830), plus 4 vol. de *Tables* et 2 vol. de *Mémoires et Prix*.

18012. — Les Archives de la Société de médecine de Paris, de l'an IV (1796) à nos jours, aperçu historique. Lecture faite à la Société de médecine de Paris, dans les séances du 8 octobre, 26 novembre et 24 décembre 1881, par le Dr ROUGON, membre de la Société médico-pratique, de la Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle. *Paris, typ. Félix Malteste et Ce. S. d.*, (1882), in-8º, 20 p. [*N.* T[7] 1431.]

Extrait de l'*Union médicale*, 3e série, 1882.

18013. — Plan de travail présenté à la Société de médecine de Paris, le 2 nivôse an V (22 décembre 1796). *Imp. Laurent aîné. S. d.*, in-8º, 20 p. [*N.* T[7] 422.]

Signé : DESGENETTES, LEVEILLÉ, PELLETIER, LAFISSE, et contresigné par SÉDILLOT, secrétaire général.

18014. — Essai sur la réformation de la Société dite de médecine. *A Genève et se trouve à Paris, chez les marchands de nouveautés. Rép. fr., an VI*, in-8º, 27 p. [*N.* T[7] 423.]

ÉPIGR. :
La jonglerie découverte ou le secret des trente-deux.

Pamphlet.

18015. — Rapport fait à la Société de médecine de Paris, séante au Louvre (séances des 21 et 27 pluviôse an X, 10 et 11 février 1802), sur l'application des nouveaux poids et mesures dans les usages de la médecine, par les citoyens BRION, BRASDOR et PELLETIER. Publié par ordre du ministre de l'intérieur. *Paris, imp. des Sourds-Muets*, an X, in-4º, 32 p.

18016. — Quelques Réflexions sur la médecine légale et sur son état actuel en France, lues à la séance publique de la Société de médecine de Paris, du 22 pluviôse an IX (11 février 1801), par P.-N. GILBERT, officier de santé supérieur aux armées de la République, médecin en chef titulaire de l'hôpital militaire de Paris, membre de la Société de médecine, de celle des sciences, lettres et arts, de la Société médicale d'émulation, etc., etc., *Paris, Villier*, an XI, in-8º, 20 p. [*N.* T[7] 43.]

U. — SOCIÉTÉ MÉDICALE D'ÉMULATION

18017. — Société médicale d'émulation de Paris. Extrait du tome XXX de la collection. Etudes historiques de la Société, son origine, ses fondateurs, ses travaux.

Discours lu dans la séance publique annuelle de janvier 1850, par le Dr J. Cherest, secrétaire général. *Paris, typ. et lith. Félix Malteste*, 1850, in-8°, 37 p. [*N.* T7 434.]

P. 36-37, Note sur les publications de la Société dans l'ordre de leur publication.

18018. — Mémoires de la Société médicale d'émulation, séante à l'École de médecine de Paris. *Paris, Maradan*, an VI (1798)-an XIV (1806), 6 vol. in-8° [*N.* T46 70.]

Les tomes II et suivants portent la rubrique de *Richard, Caille et Ravier.*

V. — COLLÈGE ET ACADÉMIE DE CHIRURGIE

18019. — Pétition présentée à l'Assemblée nationale, par les membres du Collège de chirurgie de Paris. *Imp. Clousier*, 1792, in-8°, 1 f. et 10 p. [*N.* T6 317.]

Signé : Fromont, Baget, Buquet, Maugras, Bottentuit 2me, Allan et l'Héritier.
Au sujet de la loi du 17 mars 1791 (portant suppression des maîtrises et jurandes) et du droit de patente.

18020. — Calendrier à l'usage du Collège de chirurgie de Paris pour l'année MDCCXCIII. *Paris, imp. Clousier*, 1793, in-32.

18021. — Séance publique de l'Académie de chirurgie, du 11 avril 1793, l'an 2e de la République française. Discours prononcés par le citoyen Sue, secrétaire par intérim. I. Annonce des prix. II. Discours historique sur la vie et les ouvrages du citoyen Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie. III. Discours historique sur la vie et les ouvrages des citoyens Sue frères, avec des Notes. *Paris, Croullebois*, MDCCXCIII, in-8°, 1 f. et 107 p. [*N.* T7 166.]

Les deux chirurgiens dont l'éloge forme la troisième partie de ce volume étaient le propre père de l'orateur (Jean Sue) et son oncle (Jean-Joseph Süe, dit de la Charité), qui fut l'aïeul du célèbre romancier.

X. — COLLÈGE DE PHARMACIE

18022. — Discours prononcé à la Société libre des pharmaciens de Paris, le 16 nivôse an V (5 janvier 1797), par le citoyen Fourcroy, lors de son admission dans cette Société, et Réponse du citoyen Trusson, directeur. *Paris, Quillau*, an V, in-8°, 42 p. [*N.* T7 540.]

La réponse de Trusson occupe les pp. 39-41.

18023. — Journal de la Société des pharmaciens de Paris, ou Recueil d'observations de chimie et de pharmacie, publié pendant les années VI, VII et VIII de la République, par les citoyens Fourcroy, Vauquelin, Parmentier, Déyeux et Bouillon-Lagrange, destiné à servir de suite aux « Annales de chimie ». Formant un volume in-4°, de 510 pages à deux colonnes. *Paris, Bernard*, an VIII, in-4°, 2 ff. et 499 p. [*N.* T46 92.]

Les trois années ont une pagination unique, dans laquelle sont comprises trois tables des matières, pp. 187, 381 et 497. P. 496, un *Avis* prévient qu'à partir du mois de nivôse prochain (an VIII), les *Annales de chimie* contiendraient tous les articles qui devaient entrer dans le *Journal de pharmacie*, et que les souscripteurs de celui-ci recevraient les *Annales* jusqu'à l'expiration de leur abonnement.
Les *Annales de chimie*, avaient commencé à paraître en 1789, et la première série (jusqu'en 1815), forme 96 vol. in-8°, plus 3 vol. de tables.

18024. — Observations du Collège de pharmacie de Paris, sur un nouveau projet de règlement, concernant la pharmacie. *Paris, Quillau, an X*, in-4°, 21 p.

Signées : Guiart, Cheradame, Trusson, Bouillon-Lagrange, prévôts du Collège de pharmacie.
Voyez le numéro suivant.

18025. — Observations du Collège de pharmacie de Paris sur un nouveau projet de règlement concernant la pharmacie. *Paris, Quillau. S. d.* [1802,] in-4°, 1 f. et 34 p.

Pièce différente de la précédente. Mêmes signatures.

18026. — Calendrier à l'usage des membres du Collège de pharmacie et de leurs élèves pour l'an IX de l'ère républicaine, 1800 à 1801 de l'ère chrétienne. *Paris, Quillau*, an IX, in-24.

Y. — LYCÉE [puis] UNIVERSITÉ DE JURISPRUDENCE

18027. — Plan général du Lycée de jurisprudence, élevé sous les auspices du gouvernement, par le citoyen LEFÈVRE. *Paris*, an VIII, in-4°.

D'après la liste des livres présentés à la classe des Sciences morales de l'Institut (*Mémoires*, tome IV; voyez le n° 11907 ci-dessus).

18028. — Nouveau Programme du Lycée de jurisprudence. *Imp. du Lycée de jurisprudence, rue de Vendôme* (an IX), in-8°, 46 p. et 1 f. non chiffré [N. 8° F. 364 (recueil factice.)].

La couverture imprimée sert de titre. Le feuillet non chiffré contient le modèle de la formule des décisions rendues après consultations par le Lycée de jurisprudence.

18029. — Annales de législation et de jurisprudence publiées par l'Université [de jurisprudence]. *Imp. de l'Université de jurisprudence*, an XI-an XII, 4 vol. in-8° [N. Inv. F. 28095-28098.]

Chaque volume est pourvu d'une table des matières.

Z. — ACADÉMIE DE LÉGISLATION

18030. — Journal de jurisprudence, publié par l'Académie de législation, quai Voltaire, n° 2. *Paris, Patris* [puis] *Imprimerie des sciences et arts. S. d.* (1801-1806), 11 vol. in-8°. [N. Inv. F. 37161-37171.]

Le siège de l'Académie fut d'abord à l'hôtel de La Briffe, quai Voltaire, n° 2, puis à l'ancien collège d'Harcourt, rue de la Harpe.

18031. — Bulletin de l'Académie de législation, quai Voltaire, maison Labriffe, n° 1. *Paris, C.-F. Patris. S. d.*, in-8°. [N. 8° F. 1242.]

Dans l'ex. de la B. N. manquent les deux premières livraisons. La cinquième a un titre particulier portant : *Mémoires de l'Académie de législation*, t. Ier. Paris, C.-F. Patris. S. d., in-8°, 196 p. et 1 f. de table.

18032. — Académie de législation. *S. l. n. d.*, in-8°, 32 p. [N. 8° F. 1242.]

La couverture imprimée porte : *Etat des travaux de l'Académie de législation*. P. 1, *Compte rendu, par le cit.* BRUGUIÈRE (du Gard), *administrateur de l'Académie de législation dans la séance générale du 1er messidor, présidée par le conseiller d'Etat* PORTALIS, *de la situation morale de cet établissement et de l'état de son enseignement pendant le premier semestre de l'an XI*. P. 9, *Enseignement pour l'an XII de la République française, présenté par le c.* LANJUINAIS, *sénateur, et adopté à la séance publique de l'Académie du 2 fructidor*. P. 20, *Rapport, au nom de la Commission de l'Académie, dans la séance du 1er floréal an XI* (21 avril 1803), *par le sénateur* LANJUINAIS, *son président, sur les premiers travaux administratifs du c. Bruguière (du Gard)*. P. 22, *Membres de l'Académie de législation résidant à Paris*. P. 32, *Avis* (au sujet de conférences sur le sens et l'esprit du Code civil).

Un autre ex. de cette brochure est relié dans l'ex. de la B. N. à la fin du tome IV du *Journal de jurisprudence*.

¶ M. PAUL VIOLLET a publié dans les appendices du tome IV de sa traduction de *Paris pendant la Révolution*, d'Adolphe Schmidt (voyez tome II de la *Bibliographie*, n° 5240, et *Add.*, p. 781), le programme d'un cours de droit civil par J.-V. Vasselin, celui d'une séance de l'Académie de législation et diverses annonces de l'Université de jurisprudence. Le premier est extrait d'un imprimé conservé aux Archives nationales (F17 3005, cote ancienne); le second, des Affiches, Annonces et Avis divers du 26 prairial an X (15 juin 1802) et les annonces de l'Université de jurisprudence ont été recueillies sur les couvertures mêmes de ses *Annales*.

AA. — SOCIÉTÉ DES ENFANTS D'APOLLON

18033. — Notice historique sur la Société académique des Enfants d'Apollon, par A.-H. LEMONNIER, membre de cette Société. *Paris, imp. Félix Malteste et Ce*, 1860, in-8°, 22 p. [N. 8° V. 9639 pièce.]

Résumé de l'histoire de la Société depuis 1741, date de sa fondation, jusqu'en 1860. Une autre Notice, plus spécialement relative à la période moderne de la Société, a été publiée par M. Maurice Decourcelle (1881, in-8°).

BB. — SOCIÉTÉ DES ROSATI DE PARIS

18034. — Discours prononcé à la Société littéraire des Rosati de Paris, pour le couronnement des rosières, le 21 floréal an V (10 mai 1797), par le citoyen F.-V. MULOT, président de la Société. *Mayence*,

chez André Gras, imprimeur du département du Mont-Tonnerre, in-8°, 19 p.

Bibliothèque de M. G. Isambert.

CC. — LYCÉE DES FEMMES

18035. — Lycée des femmes. Plan de cet établissement. Discours prononcé à la séance du vendredi 24 septembre 1790, par M. ARBELTIER, professeur de belles-lettres. *Paris, imp. Roland. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* 8° R. 7213.]

P. 12-14, Tableau des professeurs et des cours. Division du temps et des séances. Conditions de souscription aux cours et au *Journal du Lycée des femmes*. Ce *Journal* a eu au moins deux numéros mentionnés par Deschiens, le catalogue La Bédoyère et Hatin, mais que je n'ai pas retrouvés à la B. N.

CHAPITRE VI

HISTOIRE LITTÉRAIRE

§ 1. — Journaux et Annuaires littéraires et bibliographiques.

18036. — Annonces de bibliographie moderne ou Catalogue raisonné et analytique des livres nouveaux. *Paris, chez La Villette, libraire, hôtel de Bouthilliers, rue des Poitevins*, 1790, 2 vol. in-8°.

Tome Ier, 1 f. et 407 p.; tome II, 1 f. et 404 p. Chaque volume est terminé par une Table alphabétique des articles qu'il renferme.

Sur l'économie et l'importance de ce répertoire analytique, voyez tome Ier de la *Bibliographie*, Introduction, p. XXIX.

18037. — L'Année littéraire et politique. *Paris, Crapart,* janvier 1790-septembre 1791, 6 vol. in-12. [*N.* Inv. Z 40775-40779.]

Épigr. :

Parcere personis, dicere de vitiis.

Mart.

Par un prospectus qui a pour titre : *L'Année littéraire et politique par les continuateurs de Fréron*, et porte en sous-titre : *Avis pour le renouvellement des souscriptions de l'année* 1790, l'*Année littéraire et politique* était annoncée comme paraissant tous les six jours; mais sa publication semble avoir été assez irrégulière et intermittente. Interrompue au mois de mai 1790 (n° 25), elle ne fut reprise qu'en février 1791. Le tome V, qui manque dans l'ex. de la B. N. comme dans celui de la bibliothèque James de Rothschild (Cf. le *Catalogue* de M. Emile Picot, tome III, p. 321-322), ne doit contenir que le n° 31. Le tome VI s'arrête au n° 38.

Un nouveau prospectus intitulé : *Année littéraire continuée par* J.-L. Geoffroy, *ancien rédacteur de cet ouvrage périodique depuis* 1776 *jusqu'en* 1790, *époque de son interruption*, annonce qu'à partir du 10 brumaire an IX (1er novembre) l'*Année littéraire* allait reparaître à raison de trois numéros par mois et de six volumes par an, mais Geoffroy et son collaborateur, l'abbé Grosier, durent s'arrêter après la publication du tome II de l'an X. La collection de cette seconde reprise forme 8 vol. in-12; elle est encore plus rare que celle de 1790-1791; la bibliothèque du Sénat en possède un exemplaire.

18038. — Feuille de correspondance du libraire ou Notice des ouvrages publiés dans les différents journaux qui circulent en France et dans (*sic*) l'étranger, et par le moyen duquel il met ses correspondants au courant des nouveautés sans se donner la peine de les recueillir. *Paris, Aubry*, 1791-1792, 2 vol. in-8°.

Voyez l'*Introduction* de la *Bibliographie*, tome Ier, p. XXIX-XXXI et le n° 18040 ci-dessous.

18039. — Le Magasin encyclopédique ou Journal des sciences, des lettres et des arts (1er décembre 1792-mars 1793). *Imp. des Antiquités nationales, chez F.-M. Boileau*, [puis] *imp. Fiévée*, 53 numéros in-8°, 432 p. [*N.* Inv. Z 54168.]

Précédé d'un prospectus in-8°, 4 p., daté de novembre 1792, et portant au titre de départ : « Par une Société de gens de lettres. » La table des matières est comprise dans la pagination.

Les quinze premiers numéros sont quotidiens

et datés des 1er-15 décembre 1792. A partir du n° 16, le *Magasin encyclopédique* parut trois fois par semaine, et les numéros ne sont plus datés. Le n° 51 renferme une allusion au saccage de l'imprimerie de la *Chronique de Paris*, dans la nuit du 9 au 10 mars 1793 (voyez tome II, n° 10310). Le n° 52 annonce que le Lycée des Arts ouvrira irrévocablement ses cours le 31 du même mois et la publication du *Journal des Arts* (voyez le n° 17938 ci-dessus), auquel le *Magasin encyclopédique* était réuni.

Millin reprit trois ans plus tard, sur de nouvelles bases, cette publication périodique, qui dura cette fois autant que sa propre existence. Voyez le n° 18042 ci-dessous.

18040. — Nouveautés politiques et littéraires, par l'auteur de la « Feuille de correspondance du libraire » (7 janvier 1793-26 frimaire an II [16 décembre 1793]). *Imp. Pellier,* 49 numéros in-8°.

Voyez le n° 18038 ci-dessus.

Chaque numéro ou « Suite » a une pagination distincte.

Sur ce journal, fondé par le libraire Aubry, voyez l'*Introduction* de la *Bibliographie*, tome Ier, pp. XXXI-XXXII. Aubry avait eu pour collaborateur DUBROCA et CLAUDE-FRANÇOIS MERCIER, de Compiègne, qui, en dressant une liste de ses œuvres (voyez le § 3 ci-dessous), se flatte d'avoir « rédigé pendant trois mois la feuille bibliographique d'Aubry dans les principes les plus républicains ».

Le seul ex. que j'aie vu des *Nouveautés politiques et littéraires* appartient à la Bibliothèque royale de Bruxelles; mais le catalogue imprimé de la bibliothèque de Besançon (tome Ier, Histoire) en indique un autre exemplaire portant le n° 7775.

18041. — La Décade philosophique, littéraire et politique (10 floréal an II [29 avril 1794]-21 septembre 1807). *Au bureau, rue Thérèse, près la rue Helvétius* (puis), *rue J.-J. Rousseau, à l'imp. des Sciences et Arts*, etc., 54 vol. in-8°. [*N.* Inv. Z 25188-25241; Réserve Z 2986-3039.]

L'ex. de réserve de la B. N. (provenant de M. de La Bédoyère) est précédé d'un *Prospectus* (in-8°, 8 p.) exposant le plan de ses fondateurs. Un peu plus tard, ceux-ci eurent recours à la publicité de l'affiche. Un exemplaire, probablement unique, de cette affiche existe à la Bibliothèque de la Chambre, et j'en donne ci-après le texte intégral.

DIALOGUE ENTRE L'AFFICHE ET LE PASSANT

Le Passant. — Encore une affiche! Et que dit celle-ci?

L'Affiche. — Passant, je t'annonce un ouvrage périodique, un journal.

Le Passant. — Un journal! Je n'en veux point. Il y en a déjà trop.

L'Affiche. — Tout doux! Pourquoi se fâcher? Si tu n'aimes pas les journaux, n'es-tu pas libre de ne pas t'y abonner? D'ailleurs, celui dont je te parle n'est pas nouveau. Il paraît depuis le mois de floréal et de toutes les parties de la République on lui a déjà donné des témoignages flatteurs d'estime.

Le Passant. — Quel est son nom?

L'Affiche. — *La Décade philosophique, littéraire et politique.*

Le Passant. — Si, comme tu l'assures, ce journal a du succès, à quoi bon une affiche? Que fais-tu là?

L'Affiche. — Connaissais-tu le journal en question?

Le Passant. — Non.

L'Affiche. — Je ne suis donc pas inutile.

Le Passant. — Hé bien, voyons, parle: quels sont les jours où il paraît?

L'Affiche. — Tous les décadis.

Le Passant. — Son format? son volume?

L'Affiche. — C'est un cahier in-8° couvert de papier rose, de 68 pages d'impression.

Le Passant. — Son objet?

L'Affiche. — D'instruire et d'amuser.

Le Passant. — Qu'y trouve-t-on?

L'Affiche. — Des morceaux intéressants sur les sciences, les arts, les découvertes nouvelles en tout genre, l'analyse des ouvrages qui paraissent; de la morale, de la philosophie sous le cadre agréable d'un conte, d'un dialogue, d'une allégorie; des mélanges en vers et en prose; la critique des nouveautés théâtrales; les principaux événements politiques en forme d'histoire; les travaux de la Convention.

Le Passant. — Bah! bah! voilà bien des promesses.

L'Affiche. — On les a déjà remplies.

Le Passant. — Comment puis-je m'en convaincre?

L'Affiche. — En passant au bureau, rue Thérèse, près de la rue Helvétius. Tu t'y feras montrer ce qui a déjà paru de cet ouvrage; si tu es curieux de t'y abonner, il t'en coûtera 12 livres pour trois mois, 24 livres pour six mois ou bien 45 livres pour une année.

Le Passant. — J'y passerai. Adieu.

Les titres des dix premiers volumes portent: « par une Société de républicains », et les autres: « par une Société de gens de lettres », avec l'épigraphe:

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

Aucun volume n'est tomé; mais les nos 1-87 sont considérés comme formant la première série de la publication. Les nos 27, 28, 32 et 36 sont, selon Deschiens, très rares. A partir de l'an V, chaque année a une numérotation distincte. Le titre du premier trimestre de l'an XIII (formant le tome XLIII) porte: *La Revue ou*

Décade philosophique, littéraire et politique, et celui des tomes XLIV-LIV : *La Revue philosophique littéraire et politique*.

Comme son titre même l'indiquait, la *Décade* paraissait à raison de trois numéros par mois ou trente-six numéros par an, divisés en quatre trimestres, à l'exception de la première année qui n'a que quinze numéros et de la dernière (1807), qui s'arrête au nº 27. Tous les volumes sont pourvus d'une table des matières. Quelques-uns d'entre eux renferment des planches gravées d'après des objets d'art ou d'histoire naturelle et plusieurs morceaux de musique.

Fondée par J.-B. SAY, HORACE SAY et P.-L. GINGUENÉ, la *Décade* a eu pour rédacteurs les principaux savants et écrivains de la fin du dix-huitième siècle, soit sous leurs propres noms, soit sous un pseudonyme ou sous une ou plusieurs initiales. Outre GINGUENÉ, qui signait souvent ses articles d'un simple G., et AMAURY DUVAL, qui s'intitulait *Polyscope*, on peut citer parmi les collaborateurs de la *Décade* : ANDRIEUX, AUGER [O.], BARBIER, BEUCHOT [A.-J.-Q.-B.], BRUNN-NEERGARD, A.-G. CAMUS, CHAUSSARD, DUPONT, de Nemours, JOUYNEAU-DESLOGES, LA CHABEAUSSIÈRE [L. C.], qui y rendait compte des pièces de théâtre, JOACHIM LEBRETON, GABRIEL PEIGNOT, PETITAIN [G. P.], G. TOSCAN, VIEILH DE BOISJOLIN [V. B.]. La *Décade* a publié, en outre, des lettres et d'autres fragments, jusqu'alors inédits, de Diderot, de Rousseau, de Voltaire et de divers écrivains des deux derniers siècles.

En tête de son numéro du 20 brumaire an VIII (11 novembre 1799) la *Décade* annonçait que le *Mercure de France*, de Cailleau (voyez tome II, nº 10193) se réunissait à elle et qu'elle servirait seule les abonnés des deux journaux; mais cette combinaison semble avoir été tout à fait éphémère, puisque le *Mercure*, interrompu au mois de septembre 1799, ne reparut qu'en mai 1800. Huit ans plus tard, ce fut, au contraire, le *Mercure* qui absorba la *Décade*, mais les causes de cette transformation sont présentement assez mal connues.

A en croire Châteaubriand, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, Napoléon, irrité des allusions que renfermait le début d'un compte rendu de l'*Itinéraire descriptif de l'Espagne*, par Alex. de Laborde, aurait menacé de « faire sabrer » le critique « sur les marches de son palais » et supprimé le *Mercure* d'un trait de plume. Or, l'article incriminé avait paru le 4 juillet 1807, et si le *Mercure* fut un moment en péril, il n'en continua pas moins de paraître; un avis inséré en tête du numéro du 4 octobre suivant annonça que « la *Décade* se réunissait au *Mercure*, dont le nom avait été conservé comme le plus ancien », et un prospectus, qui faisait ressortir les avantages de cette combinaison « pour laquelle on n'avait consulté que l'intérêt des lettres », ajoutait : « Le *Mercure de France*, interrompu en 1793, fut continué quelques mois après par le journal connu aujourd'hui sous le nom de *Revue littéraire* ». C'était bien le cas de dire, avec le proverbe russe, que le papier souffre tout. Pourquoi le *Mercure* ayant déplu au maître, fut-ce l'ancienne *Décade philosophique* qui disparut? C'est ce que je ne saurais expliquer.

Beuchot, à la fin d'une notice biographique sur Masson de Blamont, parue dans le dernier numéro de la *Revue*, annonçait l'intention de donner une table générale très détaillée de la collection. Cette promesse n'a malheureusement pas été tenue.

18042. — Magasin encyclopédique ou Journal des sciences, des lettres et des arts (prairial an III-mai 1816). *Au bureau du journal, etc.*, 122 vol. in-8º (plus 4 vol. de table).

Reprise du nº 18039 ci-dessus.

Chaque année (sauf la dernière) forme 6 volumes avec titres et tables. Les six premiers volumes portent : « Rédigé par MILLIN, NOEL et WARENS ». En tête du tome Ier de la seconde année, un *Avis aux souscripteurs* prévient que le citoyen Noël, ministre de la République française près de la République batave, n'avait pu continuer sa collaboration, et que le citoyen Warens, « qui devait être regardé comme le fondateur de ce journal, puisqu'il en avait fourni les fonds pour l'établir », s'était également retiré. En conséquence, Millin restait seul directeur, et son nom, suivi de l'énumération un peu puérile de ses nombreux titres honorifiques, se lit au frontispice de tous les volumes. Durant plusieurs années, chacun d'entre eux fut successivement dédié à un savant français ou étranger.

De même que la *Décade*, le *Magasin encyclopédique* a une importance considérable, et l'on peut dire qu'il n'est pas un nom célèbre dans l'érudition ou dans les sciences exactes ou naturelles qui n'y soit représenté. On peut s'en convaincre en consultant la *Table* analytique rédigée par J.-B. SAJOU (1819, 4 vol. in-8º).

Le *Magasin encyclopédique* a eu pour complément les *Annales encyclopédiques* (1817-1818, 12 vol. in-8º), interrompues peu après la mort de Millin et continuées par la *Revue encyclopédique* (1er janvier 1819-1833, 61 vol. in-8º, plus 2 volumes de tables pour les années 1819-1828).

18043. — Bulletin de littérature, des sciences et des arts. *Paris, imp. du Bulletin de littérature, rue Montmartre*, 124, *an III-an XI*, in-8º. [*N.* Inv. Z 21986¹⁻⁴. — *Ars.* Jo. 20121.]

Les numéros ne sont point datés et portent chacun une épigraphe différente. Le premier dut paraître le 11 brumaire an III (14 novembre 1794). Publié d'abord une fois par décade, puis tous les cinq jours à partir du 21 nivôse an III (10 janvier 1795), le *Bulletin de littérature*

comporte deux séries. M. Hatin n'a pas cité la seconde.

La première est ainsi divisée :

Tome Ier, Prospectus (2 p.) et nos 1-50, 408 p.

Tome II, nos 51-100. Dans l'ex. de l'Arsenal manquent les nos 99 et 100, renfermant une table méthodique des matières.

Tome III, nos 101-111, 96 p. Dans l'ex. de l'Arsenal manquent les nos 109-111.

La seconde série n'est représentée à la B. N. que par les nos 4 (8 prairial an X-7 juin 1802) à 49 (19 ventôse an XI-10 mars 1803), formant 392 p. et les nos 51 (4 germinal an XI-25 mai 1803) à 59 (non daté).

Le *Bulletin de littérature* avait pour fondateur et principal rédacteur J.-J. Lucet, qui s'adjoignit la collaboration de Demoncy l'aîné, d'Armand Charlemagne, et même, si l'on en croit Mercier, de Compiègne, de Griffet de La Beaume et de Cousin d'Avallon, qui auraient été les « teinturiers » de Lucet.

18044. — Feuille critique et littéraire (5 frimaire-15 germinal an III (25 novembre 1794-4 avril 1795). *Paris, A.-Cl. Forget*, 27 numéros in-12.

Le tome Ier ou premier trimestre (frimaire, nivôse, pluviôse) est précédé d'un Prospectus (4 p.) et comporte 440 p., y compris la table des matières.

La *Feuille critique et littéraire* avait pour rédacteurs Paulin Crassous (P. Cr.) et peut-être Louis-Mathieu Langlès (L. L.). Elle paraissait deux fois par décade.

18045. — Courrier de la librairie. *Au bureau, rue Glatigny, 10, en la Cité, au bas du pont de la Raison, chez Chemin fils; Girardin; Maret*, in-8°. [*N.* Inv. Q. 4961.— *R.* AD. XXa 100bis.]

L'ex. de la B. N. comporte les nos 5, 15-19, 24-33 et 36 (brumaire thermidor an III). En tête du n° 36 qui termine la première année, le *Courrier de la librairie* est annoncé comme devant paraître quatre fois par mois à partir du 1er vendémiaire an IV (22 septembre 1795). La collection Rondonneau possède les nos 2, 7 et 8 de cette seconde série.

18046. — Le Nouvelliste littéraire, par J.-F. Morin (15 ventôse an IV [5 mars 1796]-15 germinal an IX [5 avril 1801]). *Imp. Honnert* (puis) *J. A. Brosson*, 124 numéros in-8°. [*N.* Inv. Z 56770-56771.]

Les quatorze premiers numéros ne renferment que des annonces. Au n° XV-XVI, le titre est ainsi modifié : *le Nouvelliste des sciences et des arts*, par J.-F. Morin, et le libraire exposé dans le prospectus suivant les raisons qui déterminaient cette adjonction.

« Sous le simple titre de *Nouvelliste littéraire*, je ne pouvais annoncer que des livres et des brochures. J'ai cru devoir ajouter à ce titre celui *des sciences et des arts*, afin d'être à même de répandre plus de variété dans cette bagatelle périodique. A l'avenir, je commencerai chaque numéro par un article *Variétés*, dans lequel je ferai connaître tout ce qui paraîtra de plus intéressant dans les lettres, les sciences et les arts. Je n'oublierai pas dans cet article le Lycée des arts, qui est une des plus belles institutions qui existent en France, et dont on est redevable au citoyen Desaudray.

« Depuis trop longtemps la terreur et la désolation règnent au pied du Parnasse. Français, il faut enfin rappeler parmi nous le Dieu des arts et des neuf sœurs. Déjà je vois Melpomène et Thalie enrichir enrichir nos théâtres de productions nouvelles; j'entends Erato et Euterpe, dans nos fêtes publiques, chanter de nos guerriers les glorieux exploits; la légère Terpsichore va bientôt, dans l'Odéon, attirer autour d'elle les Jeux et les Ris; Calliope et Polymnie, dans l'Institut, dans nos écoles, vont ramener la Raison et l'Eloquence ; Uranie jettera des fleurs sur la tombe de Bailly, et Clio écrira notre histoire.

« O vous, Français ! jadis si célèbres dans les sciences, vous qui étiez du Parnasse les plus beaux ornements, quittez, quittez pour toujours vos journaux politiques, enfants du mauvais goût et des passions ! Reprenez Voltaire, Racine et Fénelon : leur logique vaut bien celle des Babeufs et des Frérons !

« A quoi vous servent vos journaux politiques? A gâter votre goût, à aigrir votre cœur et à vous brouiller avec vos meilleurs amis. Les journaux littéraires, au contraire, vous offrent mille charmes divers; ils enrichissent votre esprit, élèvent votre âme et vous rendent aimables dans la société.

« Vous qui fûtes les victimes de l'ignorance et de la tyrannie, qui avez échappé comme par miracle au fer des assassins, qui habitez maintenant de paisibles retraites au fond des campagnes, convenez qu'il est bien plus doux de s'entretenir avec les Muses que de lire le *Journal des patriotes de* 89, la *Sentinelle* et le *Journal des hommes libres*. Les livres et les journaux littéraires vous feront oublier vos malheurs : les journaux politiques vous les rappelleront sans cesse. »

A partir du n° XXXV, le journal est annoncé comme paraissant le 15 et le 30 de chaque mois; au n° 63, Morin prend un associé, Antoine Lenoir, dont le nom figure à côté du sien sur le titre.

La plupart des comptes rendus du *Nouvelliste* sont anonymes, tandis que la poésie y est représentée par Kerivalant, Fariau de Saint-Ange, Ségur aîné, Mme Bourdic-Viot, Mme Dufresnoy et même par Morellet, qui y a donné au moins quelques imitations d'Anacréon.

Dans l'ex. de la B. N. manquent les nos 1-2, 27, 33, 39-40, 42-48, 66-67, 77, 90, 94-95, 97, 101, 113-114, 120, 122. L'ex. de M. Alfred Bégis, qui est très probablement celui que décrit le catalogue Boulard (tome II, no 5572) a les deux premiers numéros qui manquent à celui de la B. N., mais non le no 124 que possède celle-ci. L'ex. de M. Pochet-Deroche, que M. Hatin considérait comme unique, renfermait 50 numéros divers allant de 1 à 85 ; il fut vendu 50 francs à sa vente posthume.

18047. — Le Réveil d'Apollon ou Galerie littéraire, choix de bons mots, historiettes, poèmes, chansons, etc. Pour l'an IV de la République (1796, v. st.). *Paris, chez Mayeur, an IV,* 2 numéros in-8o.

Attribué par Barbier à FRANÇOIS-MARTIN POULTIER-D'ELMOTTE, ex-conventionnel et membre du Conseil des Anciens. Paul Lacroix a fait figurer *le Réveil d'Apollon* dans le *Supplément à la Bibliographie* de Hatin, qu'il a fourni en 1867 à *l'Intermédiaire*, sous le pseudonyme de Folliculus. Il dit (col. 267) avoir sous les yeux la première livraison de ce recueil et suppose que Mayeur de Saint-Paul en avait rassemblé les éléments. Il signale dans ce fascicule un fragment de *la Guerre des dieux*, de Parny, et une lettre inédite de Voltaire.

18048. — Journal littéraire, par J.-M.-B. CLÉMENT, de Dijon (15 messidor an IV-2 thermidor an V [3 juillet 1796-20 juillet 1797]). *Paris, imp. A.-Cl. Forget,* 1796-1797 (an V), 44 numéros in-8o. [*N.* Inv. Z 45583-45586.]

Chaque volume est pourvu d'une table des matières qui a une pagination distincte.

Selon Barbier, LOUIS DE FONTANES, sous l'initiale L. [Louis], J.-M. DESCHAMPS et J.-B.-D. DESPRÉS ont coopéré à ce journal ; mais la plupart des articles sont anonymes ou signés X.

18049. — Feuille d'annonces littéraires et Avis en tout genre. *Imp. L. Reynier. S. d.* (1796), in-8o. [*N.* Inv. Q. 6794.]

La B. N. possède les nos 1-2, 4, 6-8. Chaque numéro a quatre pages. Dans le premier, l'éditeur, qui était en même temps celui des *Séances des écoles normales* (voyez le no 17469 ci-dessus), expose le plan de cette annexe : « Il a semblé utile de joindre aux *Séances*... un bulletin dont l'objet principal serait de donner une idée impartiale et précise de tous les ouvrages nouveaux, en tant qu'ils pourraient servir à l'instruction publique. L'exécution de ce projet épargnera aux nombreux lecteurs des cours importants dont l'impression nous est confiée, la peine de consulter une multitude de journaux et les frais de plusieurs abonnements. Pour étendre encore l'utilité de cette entreprise, nous insérerons à la suite des annonces littéraires les avis de tout genre qu'on voudra publier. Il paraîtra quatre pages de cette feuille toutes les fois que nous aurons une quantité suffisante de notices et d'indications... »

Non citée par Deschiens et par M. Hatin.

18050. — Souvenirs bibliographiques de quinzaine ou Catalogue universel, et par ordre alphabétique de matières, des livres nouveaux annoncés dans les nombreux papiers qui circulent en France pendant le courant de chaque quinzaine et recueillis en nature au Cabinet bibliographique, à dessein d'épargner à ceux qui en ont besoin l'embarras des recherches, la fatigue des courses, l'ennui des correspondances épistolaires et les pertes inévitables de temps que leur multitude infinie et le nombre considérable de libraires occasionnent. *Imp. Pellier,* in-8o. [*R.* AD. XXa 428.]

Publication d'Aubry, fondateur de la *Feuille de correspondance* et des *Nouveautés politiques et littéraires* décrites sous les nos 18038 et 18040 ci-dessus. Les *Souvenirs bibliographiques de quinzaine* devaient former la première partie d'un autre répertoire dont Aubry a exposé l'économie dans un prospectus intitulé : *Plan d'une nouvelle bibliographie destinée à délivrer l'ancienne de ce qu'elle présente de trop scientifique, à la réduire au plus petit nombre de volumes possible et à en lier tellement les différentes parties que l'on soit toujours au courant de la* Bibliographie nouvelle, *sans perdre un seul instant de vue la* Moderne et *l'*Ancienne. (Imp. Pellier. S. d., in-8o, 8 p.)

Les *Souvenirs bibliographiques* ont eu au moins seize numéros. J'ai vu au British Muséum un ex. des douze premiers numéros (1er vendémiaire-1er germinal an V-22 septembre 1795-21 mars 1797) réunis sous une seule couverture où figure une liste méthodique des journaux publiés à Paris. Le British Museum et la collection Rondonneau possèdent également un XVIe *Souvenir* (du 16 floréal au 1er prairial an VI-5-20 mai 1798), auquel est joint un *Supplément ou Petites Affiches de la librairie et des arts*, du 10 thermidor an V (28 juillet 1797), paginé 33-36. Ce *Supplément* annonçait les livres « demandés », les livres reliés et précieux, les livres au rabais et enfin les ventes publiques.

Le *Souvenir général de la librairie ancienne et moderne* (d'abord proposé sous le titre de *Manuel bibliographique*), et le *Magasin du bibliophile*, qui devaient former les deux autres parties de la nouvelle combinaison d'Aubry, ne semblent pas avoir paru.

18051. — Journal des savants (16 nivôse-30 prairial an V [4 janvier-18 juin 1797]). *Paris, Baudouin, an V,* 12 numéros in-4°, 395 p.

Paraissant le 1er et le 16 de chaque mois. Chaque numéro a une table des matières.

M. Hatin a cité un fragment du prospectus par lequel les rédacteurs annonçaient la reprise du plus ancien organe de la presse scientifique française et je crois devoir le reproduire à mon tour.

« L'établissement des journaux, dont l'antiquité n'offre pas de modèle, au moins quant à leur circulation régulière, est, chez les nations modernes, le produit combiné de deux autres établissements qui leur appartiennent également, et qui sont l'imprimerie et les postes. La fécondité des moyens que les journaux fournissent pour le perfectionnement des sciences, comme pour celui de la civilisation, est incontestable, quoique tout retentisse de reproches contre l'abus qu'on en fait. Il n'est, à le bien prendre, aucune découverte à l'égard de laquelle on ne pût formuler des plaintes qui ne seraient ni plus sérieuses, ni mieux fondées. Peut-être trouvera-t-on, avec le temps, de quoi inculper le télescope et le télégraphe. Mais pourquoi n'accuserait-on pas les aérostats d'avoir coûté la vie à quelques-uns de ceux qui en ont fait le périlleux essai ; l'artillerie d'avoir moissonné plusieurs millions d'hommes ; la boussole d'avoir causé l'esclavage des nègres, et d'avoir infecté l'Europe d'un poison honteux et destructeur ? A côté de pareils griefs, ceux qu'on accumule contre les écrits de toute espèce seraient assurément très légers, si l'amour-propre irrité qui s'élève contre eux n'était à la fois juge et partie dans le procès qu'il leur intente... »

Suivant Barbier, SYLVESTRE DE SACY, DAUNOU et CAMUS avaient été les promoteurs de cette tentative de résurrection qui ne fut nullement encouragée par l'opinion publique ; BARBIER lui-même et dom POIRIER y sont représentés par un rapport au Conseil de conservation sur le recueil manuscrit des lettres latines de Daniel Huet, qu'ils avaient retrouvé dans les papiers de l'ex-jésuite Querbeuf (n° 11, p. 334).

Les ex. de cette série du *Journal des savants* sont excessivement rares : la B. N. ne la possède pas, mais elle existe à la Bibliothèque de l'Institut et à celle de la Chambre des Députés.

18052. — Le Littérateur français ou Journal des sciences, de la littérature et des arts, rédigé par une Société de gens de lettres. *Imp. Beauvais. S. d.* (1797), in-8°. [*N.* Inv. Z 53679.]

Non cité par Deschiens et par Hatin.

Paraissant tous les cinq jours. Les communications et abonnements étaient reçus par le c. Y. COUSIN, directeur de cette feuille, rue Saint-Denis, n° 63, vis-à-vis Saint-Leu. Au n° 17, un *Avis* prévient que le journal, suspendu pendant quelques mois pour des « causes majeures », allait reparaître régulièrement tous les cinq jours. La B. N. ne possède de ce journal que le prospectus et les sept premiers numéros ; l'ex. qui m'appartient contient 21 numéros formant 164 p. Aucun n'est daté.

18053. — Journal de la librairie et des arts, par RAVIER, libraire, quai des Augustins, n° 39 (1er fructidor an V-18 août 1797-15 messidor an VI-3 juin 1798), 22 numéros in-8°, 364 p., y compris une table alphabétique des auteurs cités.

Ravier, qui signait L. R. J. (LOUIS RAVIER jeune), avait pour collaborateurs LOUIS-THOMAS HÉRISSANT (L. T. H.) et ANTOINE-MARIE-HENRI BOULARD (A. M. H. B.).

Sur ce *Journal de la librairie*, remis en circulation en 1807 sous le titre de *Répertoire*, voyez l'*Introduction* de la *Bibliographie*, tome Ier, pp. XXXIV-XXXV.

18054. — Journal des Muses, par une Société de gens de lettres. *Imp. Didot le jeune. Paris, au bureau, rue Saint-Thomas-du Louvre, n°* 263, *chez Laran et les marchands de nouveautés, an V*-1797-*an VI*, 14 numéros ou 5 tomes in-18. [*N.* Inv. Ye 24655-24668.]

Les nos 1 et 4 ont chacun un frontispice dessiné par QUEVERDO et gravé par VILLEREY.

Recueil de vers entremêlés de quelques morceaux de prose. Chaque volume est terminé par une table des matières. Suivant Barbier, le rédacteur, ou plutôt l'éditeur du *Journal des Muses*, était JACQUES LABLÉE.

18055. — Le Polymatiste ou Magasin des sciences, arts et belles-lettres, contenant histoire, biographie, antiquités, philosophie, voyages, médecine, chimie, mécanique, manufactures, commerce, agriculture, essais, lettres, contes, anecdotes, poésie et autres sujets instructifs et amusants, avec des traductions et analyses des meilleurs morceaux de littérature en différentes langues, ainsi que la critique raisonnée d'ouvrages nouveaux et de pièces de théâtre. Tome Ier. *Imp. Allard* (?), *an V*, in-8°.

D'après le *Nouvelliste littéraire des sciences et des arts*, n° XXV, p. 7. Le catalogue de la collection La Bédoyère enregistre, sous le n° 2540, deux numéros de cette publication, mais ils ne sont pas entrés à la B. N.

18056. — Journal typographique et bibliographique, publié par P. Roux (1er vendémiaire an VI [22 septembre 1797]-16 octobre 1810), 13 vol. in-8°. [N. Inv. Q 3585-3598.]

Les cinq premiers volumes (non tomés) portent comme adresse : *Chez l'éditeur, rue Serpente, n° 5*; le titre de la 4e année est ainsi modifié : *Rédigé par feu M.* Roux *et continué par* Dujardin-Sailly. *A Paris, chez Dujardin-Sailly, rédacteur, rue de Corneille, n° 2, arcade de l'Odéon.* La mention de Roux disparaît du titre du tome VII. Les dernières années du *Journal typographique* présentent les particularités suivantes :

— 1806 (an XIV). Le titre et la table n'ont pas été publiés.
— 1807. Manquent le titre et, dans l'ex. de la B. N., le n° XXI (p. 153-160).
— 1808. Il n'y a pas eu de table.
— 1809. Il n'y a eu ni faux-titre, ni titre, ni table.
— 1810. Ni titre ni tables.

Devenu la propriété de l'imprimeur Pillet, le *Journal typographique* prit le titre de *Journal général de la librairie* (4 décembre 1810-24 septembre 1811, 43 numéros in-8°) et fut remplacé le 1er novembre 1811, en vertu d'un décret impérial du 14 octobre précédent, par la *Bibliographie de l'Empire français* (devenu plus tard *Bibliographie de la France*) dont la rédaction fut confiée à Beuchot.

En 1805, Dujardin-Sailly avait adressé à ses souscripteurs une *Liste des auteurs morts jusqu'en* 1805 (in-8°), refondue et complétée par Beuchot dans son *Nouveau Nécrologe des hommes nés en France ou qui ont écrit en français, morts depuis le 1er janvier* 1800 (1812, in-8°, 48 p.).

18057. — Journal général de la littérature de France ou Répertoire méthodique des livres nouveaux, cartes géographiques, estampes et œuvres de musique qui paraissent successivement en France, accompagné de notes analytiques et critiques. *Paris, Treuttel et Wurtz; Strasbourg, chez les mêmes libraires, an VI*-1841, 43 vol. in-8°.

A partir du tome III, le sous-titre devient... *ou Indicateur bibliographique et raisonné des livres nouveaux de tous genres, cartes géographiques, estampes et œuvres de musique qui paraissent en France, classés par ordre de matières, avec une notice des séances académiques et des prix qui ont été proposés, les nouvelles découvertes et inventions, la nécrologie des écrivains et artistes célèbres de la France, des nouvelles littéraires et bibliographiques*, etc.

Chaque année formant un volume est terminée par une table méthodique dans laquelle le chiffre romain indique le cahier, le chiffre arabe la page, la lettre *R.* la réimpression et la lettre *N.* une notice.

Suivant Barbier, le *Journal de littérature française* fut rédigé, de l'an VI à l'an XIII, par Philippe-Werner Loos, et pendant les années XIII et XIV, par Gilles Boucher de La Richarderie.

La librairie Treuttel et Wurtz avait simultanément fondé un *Journal général de littérature étrangère* (1801-1830) qui n'est rappelé ici que pour mémoire et qui fut aussi rédigé par Ph. Werner Loos jusqu'en 1819, date de sa mort.

18058. — Journal des arts, de littérature et de commerce (5 thermidor an VII [23 juillet 1799]-14 décembre 1814). *Imp. Hy*, (puis) *imp. des Sciences et Arts, rue Ventadour*, 474, etc., in-8°. [N. Inv. Z. 27909-27964.]

Épigr. :

> Malheur aux politiques qui ne connaissent pas le prix des beaux-arts !
>
> Voltaire.

Paraissant tous les cinq jours. Au n° 33 (15 nivôse an VIII-5 janvier 1800) le titre est ainsi modifié : *Journal des arts, des sciences et de littérature* et un prospectus, joint au premier trimestre de la 3e année (messidor-fructidor an IX), ajoute à ce titre : « par une Société d'hommes de lettres et d'artistes. Rédigé par les cc. J. Lavallée, J.-T. Bruguière (du Gard) et J.-F.-N. Dusaulchoy ». A partir du 5 nivôse an IX (26 décembre 1800), chaque numéro contient une gravure au trait d'après un tableau, un monument ou même un objet d'histoire naturelle.

Du 16 février (n° 534) au 14 juin 1808 (n° 592) le format est in-4° et le titre est ainsi complété : *Journal des arts, des sciences, de littérature et de politique, auquel est réunie la* Bibliothèque française *de M. de Pougens, de l'Institut.* Cette *Bibliothèque française*, qui parut de 1800 à 1808, forme 29 volumes in-12.

Le *Journal des arts* a encore subi les modifications suivantes : in-8° le 16 juin 1808, in-folio de décembre 1809 au 14 avril 1810, et de nouveau in-8° du 15 avril 1810 au 14 décembre 1814, il devient le fameux *Nain jaune ou Journal des arts, des sciences et de la littérature*, rédigé par Cauchois-Lemaire, Etienne, Merle, Jouy (15 décembre 1814-15 juillet 1815).

18059. — La Macédoine ou Mélanges de littérature, sciences et arts, inventions et nouvelles découvertes, théâtres, etc. Poésies diverses, contes, chansons, madrigaux, énigmes, logogriphes, charades, bons mots. Annonces de tous les objets

d'utilité sociale. *Paris, à l'établissement d'utilité sociale et de bienfaisance, rue de la Sourdière, n° 45, près celle Saint-Roch, prairial-fructidor an VIII,* 4 numéros ou tomes in-18. [*N.* Inv. Z 18135-18136.]

ÉPIGR. :

J'ai connu le malheur et j'y sais compatir.

Dans l'ex. de la B. N. manque le tome II. Les troisième et quatrième sont intitulés : *la Macédoine à la Rumford, journal de littérature et de bienfaisance.*

Le premier volume paraît avoir eu pour principal auteur FR. BRUNOT, rédacteur des *Petites Affiches.* On y trouve de nombreuses et curieuses réclames sur les pensionnats pour les deux sexes, les jardins publics, les bains Vigier, etc.; les tomes III et IV, plus spécialement littéraires, sont attribués à PIERRE VILLIERS, par Paul Lacroix (*l'Intermédiaire*, 1867, col. 961).

18060. — Mémoires secrets de la République des lettres, rédigés par l'auteur des « Étrennes de l'Institut », de la « Fin du XVIIIe siècle » et par plusieurs littérateurs indépendants. *Paris, Moller; Desenne; les marchands de nouveautés, an VIII-an IX* (1800), 4 vol. in-8°.

ÉPIGR. :

Parcere personis, dicere de vitiis.
MARTIAL.

Le tome IV porte l'adresse de *Colnet, libraire, rue du Bac*, 618, *au coin de celle de Lille, à l'enseigne de l'Institut.* Or, CHARLES-JOSEPH COLNET était le principal, sinon même le seul rédacteur des *Mémoires secrets*, que le *Dictionnaire* de Barbier a classés au titre de *Journal d'opposition*, qu'on lit sur les couvertures des deux premiers cahiers. Les autres portent : *Opposition littéraire, Mémoires secrets...* Annoncés comme mensuels, ils parurent du 1er germinal an VIII (22 mars 1800) au 1er nivôse an IX (22 décembre 1800). Le n° X fut, selon Barbier, saisi par la police.

18061. — Journal général de la littérature, des sciences et des arts, par LOUIS-ABEL FONTENAY [et N.-S. GUILLON]. (1801-1802.)

Voyez tome II de la *Bibliographie*, n° 10627.

18062. — Le Télégraphe littéraire ou le Correspondant de la librairie, donnant l'indication méthodique et analytique des ouvrages de la littérature française et étrangère, des estampes, œuvres de musique, cartes géographiques et de toutes demandes et offres relatives à ces objets. Ouvrage périodique, commencé en germinal an X, publié les 5, 15 et 25 de chaque mois. (5 germinal an X [26 mars 1802]-25 décembre 1809). *Paris, D. Colas, éditeur-propriétaire-imprimeur,* 4 vol. in-8°. [*N.* 8° Q. 669.]

Chaque volume est accompagné d'un titre indiquant les années qu'il renferme, savoir :

Tome Ier. N°s 1 à 72. Première et deuxième années.

Tome II. N°s 73 à 144. Troisième et quatrième années.

Tome III. Cinquième et sixième années (avril 1806 à mars 1808).

Tome IV. Septième et huitième années (avril 1808 à décembre 1809).

18063. — Almanach typographique ou Répertoire de la librairie. *Paris, Henry Tardieu, an VII*, in-8°, 224 p. et 2 ff. non chiffrés. [*N.* Inv. Q. 4495.]

Précédé d'un calendrier et donnant la liste des libraires, graveurs, fondeurs, marchands de musique, relieurs, etc. de Paris, ainsi que celle des libraires des départements et de l'étranger.

L'auteur de cet *Almanach*, qui en était aussi l'éditeur, annonçait des suppléments annuels qui n'ont pas paru.

18064. — Les Étrennes de l'Institut ou la Revue littéraire de l'an VII. *A Paris, chez les marchands de nouveautés, an VII,* in-8°, 164 p.

ÉPIGR. :

On sera ridicule et je n'oserai rire !
BOILEAU.

Par CHARLES-JOSEPH COLNET.

Voyez le numéro suivant et le n° 18060 ci-dessus.

18064^a. — Les Étrennes de l'Institut national et des lycées ou Revue littéraire de l'an VIII. *Paris, Moller, et au Dépôt des nouveautés, Palais-Égalité, galerie du Théâtre de la République, vis-à-vis le café Saintard, an IX*-1800, in-8°, 204 p. (la dernière non chiffrée).

Même épigraphe qu'au numéro précédent et même attribution quant au nom de l'auteur.

La page non chiffrée contient la liste des publications en vente chez Moller.

La dédicace à l'Institut est signée JACQUES L'INCONNU.

§ 2. — Encouragements et Secours aux savants et aux gens de lettres.

18065. — Convention nationale. Instruction publique. Rapport sur les encouragements, récompenses et pensions à accorder aux savants, aux gens de lettres et aux artistes; séance du 17 vendémiaire, l'an III (8 octobre 1794) de la République une et indivisible. Suivi du décret de la Convention nationale et imprimé par son ordre. *Paris, imp. Nationale, vendémiaire an III,* in-8°, 22 p. [*N.* Le38 983.]

Le rapport est de GRÉGOIRE.

18066. — Convention nationale. Rapport à la Convention nationale, au nom du Comité d'instruction publique, par MARIE-JOSEPH CHÉNIER, député du département de Seine-et-Oise, suivi du décret rendu en conséquence à la séance du 14 nivôse, l'an IIIe (14 janvier 1795). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, nivôse an III*, in-8°, 12 p. [*N.* Le38 1128.]

P. 8-11, liste des savants, des écrivains et des artistes auxquels la Convention accordait des gratifications de 3,000, 2,000 et 1,500 livres.

18067. — Convention nationale. Rapport sur les récompenses à distribuer aux savants et aux artistes, présenté au nom des Comités d'instruction publique et des finances, dans la séance du 27 germinal, l'an III (16 avril 1795), par P.-C.-F. DAUNOU, représentant du peuple. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, germinal an III,* in-8°, 6 p. [*N.* Le38 1356.]

P. 5-6, liste des écrivains, des savants et des artistes récompensés.

18068. — Rapport et Projet de décret présentés à la Convention nationale dans la séance du 18 fructidor [an III-4 septembre 1795], au nom du Comité d'instruction publique, sur les encouragements destinés aux savants, gens de lettres et artistes, par VILLARS, député de la Mayenne. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, fructidor an III*, in-8°, 10 p. [R. AD. XVIIIc 295.]

P. 6-10, liste des gratifiés.

§ 3. — Recueils de chants, chansons et poésies politiques ou littéraires.

18069. — Almanach des Muses, 1789-1793. *Paris, Delalain l'aîné et fils,* in-12. [*N.* Ye 11674-11678.]

Titre gravé (le même pour la majeure partie de la collection, sauf en 1794, où le frontispice représente les médaillons des Neuf Muses au-dessous d'un buste d'Apollon).

L'*Almanach des Muses* a été rédigé, de 1764 à 1793, par SAUTREAU DE MASSY et JOSEPH MATHON DE LA COUR; de 1794 à 1820, par ETIENNE VIGÉE, qui, dès 1789, avait pris une part active à sa préparation et, de 1821 à 1833, par un anonyme. La collection forme 69 années ou volumes. Sur les particularités bibliographiques et iconographiques qui s'y rattachent, il faut consulter le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et polyonymes*, de Quérard (resté inachevé), et *les Almanachs français*, de M. Grand-Carteret, n° 377, pp. 92-95.

Je crois devoir aussi mentionner pour mémoire le *Nouvel Almanach des Muses* (1802-1813, 12 vol. petit in-12) rédigé par ARMAND CHARLEMAGNE, MILLEVOYE, P. CAPELLE et BEUCHOT, et orné de portraits ou de figures, au sujet duquel on devra également consulter l'article que lui a consacré M. Grand-Carteret (n° 1392, p. 364).

18070. — Almanach littéraire ou Étrennes d'Apollon, contenant de jolies pièces en prose et en vers, des saillies ingénieuses, des variétés intéressantes et beaucoup

d'autres morceaux curieux, avec une notice des ouvrages nouveaux remplie d'anecdotes piquantes, par M. D'AQUIN DE CHATEAU-LYON. *Chez la Ve Duchesne; Defer de Maisonneuve*, 1777-1793, in-18.

Le sous-titre et la rubrique ont plusieurs fois varié et le nom de l'éditeur ne figure sur le titre qu'à partir de 1785. En 1791 et 1792, il s'intitule D'AQUIN, cousin de Rabelais, et l'année suivante, RABELAIS-D'AQUIN. Le premier volume a un frontispice d'EISEN, gravé par LINGÉE, représentant l'*Apothéose du Grand Corneille*. Les années 1789 à 1792 ont également de charmants frontispices, dessinés par MARILLIER et gravés par DE GHENDT; celui de 1791 est, il est vrai, anonyme, mais peut être attribué aux mêmes maîtres.

Une seconde série de l'*Almanach littéraire* a été publiée de 1801 à 1806, par C.-J.-B. LUCAS DE ROCHEMONT et par un anonyme et forme 6 volumes petit in-12, ornés chacun d'une gravure.

M. J. Grand-Carteret a reproduit dans *les Almanachs français* (nº 574, p. 142) les frontispices des années 1784 et 1791 de la première série.

18071. — Les Chants du patriotisme, avec des notes, dédiés à la jeunesse citoyenne, par M. T. ROUSSEAU, citoyen français. *A Paris*, 1792, 2 vol. in-8º, 344 p. [*N.* Inv. Ye 32546-32547.]

Le titre du Second trimestre, à commencer du 1er juin 1792, l'an IVe de la liberté, après la p. 184, porte en rubrique : *A Paris, chez l'auteur, cour de Henri IV, nº 28, au marché d'Aguesseau, porte Saint-Honoré; chez Migneret, imprimeur, rue Jacob, faubourg Saint-Germain, nº* 40.

Dans l'*Avertissement* du premier trimestre, l'auteur annonce qu'il a enrichi le texte de notes instructives ou curieuses, qu'il donne à cette production la forme d'un journal pour éviter la contrefaçon et qu'il paraîtra deux numéros par semaine.

Les deux trimestres ont une pagination unique.

18072. — La Grande Bible des Noëls et des cantiques en l'honneur de la Liberté ou le Calendrier républicain, par le citoyen T. ROUSSEAU. *Se trouve à Paris, au marché d'Aguesseau, nº* 28, *la 2e cour près de la Madeleine, au premier; au secrétariat de la Société des Amis de la liberté et de l'égalité, cour des Jacobins; chez Migneret, imprimeur, rue Jacob*, 40; *chez les marchands de nouveautés, au Palais Égalité, ci-devant Palais-Royal, près de la Convention, et dans tous les départements, chez les principaux libraires. S. d.*, in-18, 108 p. [*N.* Inv. Ye 11286.]

Dans l'*Avertissement* imprimé au verso du titre, l'auteur dit que ces Noëls peuvent faire suite à ses *Chants du patriotisme* et fait allusion à une première édition que je ne connais pas.

18073. — Le Chansonnier patriote ou Recueil de chansons, vaudevilles et pots-pourris patriotiques, par différents auteurs. *Paris, Garnery, l'an Ier de la République française*, in-18, 3 ff., 168 p. et 3 p. non chiffrés. [*N.* Inv. Ye 17828.]

En regard du titre, frontispice anonyme portant en légende :

Liberté, liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs !

Les pages non chiffrées sont remplies par la table des chansons, vaudevilles et pots-pourris patriotiques contenus dans ce volume.

18074. — La Muse républicaine. Almanach chantant pour l'année 1793, deuxième de la République française. *Paris, Rochette*, 1793, in-24, 142 p. [*N.* Inv. Ye 28283.]

Précédé d'un Calendrier de l'an 1793. Au verso du titre, un *Avis aux citoyens lecteurs* les prévient que « les événements qui sont au bas de chaque mois proviennent (*sic*) de l'année 1792 ».

P. 115, *Dernière scène tragique entre Louis le traître et Marie-Antoinette* (en vers), suivie (p. 125) d'un *Précis historique sur l'origine et l'établissement de la République française* (en prose).

18075. — Étrennes poétiques et morales, par une citoyenne, dédiées à la Convention nationale pour l'an II de la République, ère vulgaire 1793 et 1794. *Paris, chez l'auteur, boulevard Montmartre*, 541, *et chez Raimond et Villier, libraires, an II*, in-18, 83 p. [*N.* Inv. Ye 11288.]

Attribuées à MERCIER, de Compiègne. Voyez le nº 18077 ci-dessous.

18076. — Chansons patriotiques, par le citoyen PIIS (de Seine-et-Oise), chantées tant à la section des Tuileries que sur le théâtre du Vaudeville. *Paris, chez le libraire du théâtre du Vaudeville et à l'imprimerie, rue des Droits-de-l'Homme, nº* 44, *an*

deuxième, in-18, 3 ff. et II-108 p. [*N*. Inv. Ye 11287.]

Les deux premiers feuillets liminaires contiennent le faux-titre et un catalogue des pièces de théâtre du Vaudeville et autres nouveautés qui se trouvent chez le libraire du théâtre. Au verso du titre, déclaration de l'auteur touchant la propriété de ses chansons et datée de Champigny-sur-Marne, le 12 germinal an II (1er avril 1794).

Entre l'*Avertissement* et les chansons est intercalé un frontispice anonyme assez joli, ayant pour légende ces quatre vers adressés par Vénus à l'Amour :

Laisse ta flèche et sur des airs connus
Apprends ma morale chérie ;
Ne sois plus le fils de Vénus,
Deviens l'amour de la Patrie.
PIIS.

18077. — Les Délassements d'une philosophe. Almanach dédié à la Convention nationale, pour faire suite aux « Étrennes poétiques et morales », par une pensionnaire de la République. *Paris, Favre, an III*, in-12, 116 p. (les deux dernières non chiffrées). [*N*. Lc22 377.]

Voyez le n° 18075 ci-dessus.
Attribué à MERCIER, de Compiègne.

18078. — Le Chansonnier de la Montagne ou Recueil de chansons, vaudevilles, pots-pourris et hymnes patriotiques, par différents auteurs. *Paris, Favre, an III*, in-18. [*N*. Inv. Ye 17630.]

Entre ce titre et le texte (156 p.) sont intercalées deux pl. anonymes dont l'explication se trouve au verso du titre, un *Avis* de l'éditeur et un *Calendrier* non chiffré.

18079. — Anthologie patriotique ou Choix d'hymnes, chansons, romances, vaudevilles et rondes civiques, extraits des recueils et journaux qui ont paru depuis la Révolution... et un calendrier comparatif pour l'an III. *Paris, Pougin, an III*, in-18.

Frontispice gravé.
D'après un catalogue.

18080. — Le Temple de la liberté, poèmes, odes et chansons patriotiques, par C. MERCIER, de Compiègne. Troisième édition. *Paris, chez l'auteur, imprimeur-libraire, rue du Coq-Honoré, n° 120, 3e année républicaine*, in-18, 1 f. et 160 p. [*N*. Inv. Ye 27642.]

Les pp. 158-162 sont remplies par une *Note des ouvrages patriotiques du citoyen Mercier* [publiés] *depuis* 1786. Voyez le n° 18040 ci-dessus.

18081. — Les Concerts républicains ou Choix lyrique et sentimental. Ouvrage orné de quatre gravures, dessinées et gravées par QUÉVERDO. *Paris, Louis et Charon, an III, ère vulgaire* 1795, in-18, 2 ff., 210 p. et 1 f. non chiffré. [*N*. Inv. Ye 12484.]

Le feuillet non chiffré annonce diverses autres publications de l'éditeur, C.-F. MERCIER, dit de Compiègne.

18082. — La Lyre républicaine ou Recueil des hymnes et chansons patriotiques. Avec figure. *Paris, imp. des Écoles républicaines, rue Martin*, 5, *an III*, in-12, 180 p. [*N*. Inv. Ye 26958.]

ÉPIGR. :

Les vers sont enfants de la lyre,
Il faut les chanter, non les lire.
LAMOTTE.

Le frontispice anonyme porte comme légende :

Liberté, liberté, que tout mortel te rende hommage !

18083. — Les Dîners du Vaudeville (vendémiaire an V-nivôse an X). *Paris, Huet; Rondonneau; Bouvret*, 52 numéros ou 9 volumes in-18. [*N*. Inv. Ye 11020-11028.]

Chaque trimestre forme un volume comportant six numéros à pagination distincte et avec musique notée.

Le premier volume est précédé d'un prospectus en vaudevilles (y compris les conditions d'abonnement et les noms des dépositaires). Il y a un autre prospectus de même nature en tête de la 3e année. Un *Choix des Dîners du Vaudeville* a été publié en 1811 (2 vol. in-18).

On trouvera les noms des principaux membres de l'association, ainsi que d'autres renseignements sur les publications des Sociétés issues ou rivales de celle-ci, dans *les Sociétés badines* d'Arthur Dinaux et Gustave Brunet, tome II, pp. 265-274.

18084. — Le Bouquet de roses ou le Chansonnier des Grâces. *Paris, Favre, an V-an X*, in-18. [*N*. Ye 10855.]

La B. N. possède la seconde année (an VII) du *Bouquet de roses ;* elle est ornée d'un fron-

tispice dessiné par BINET et gravé par BOVINET. Une note de Van Thol, communiquée à Barbier, attribue la publication de ce chansonnier à ALISSAN DE CHAZET.

18085. — Recueil de chants moraux et patriotiques, par le citoyen RALLIER. *Paris, chez le c. Pougens, an VII,* in-12, 2 ff., IV-112 et II p. [*N*. Inv. Ye 31065.]

La *Table des hymnes* est chiffrée en caractères romains.

18086. — Recueil de chants philosophiques, civiques et moraux à l'usage des fêtes nationales et décadaires. *Paris, Chemin, an VIII,* in-12, XII-156 p. [*N*. Inv. Ye 31717.]

Au verso du faux-titre, *Avis* concernant les chants (c'est-à-dire la musique) des hymnes contenus dans ce recueil et qui se vendaient au prix de 25 centimes chez l'éditeur. P. V-XII, *Table des chants.*

Sur d'autres recueils de même nature, voyez les nos 15884-15886 ci-dessus.

18087. — Poésies nationales de la Révolution française ou Recueil complet des hymnes, chants, couplets, odes, chansons patriotiques, orné de huit belles vignettes gravées sur acier, d'après les dessins de H. DELALAISSE, accompagné d'un calendrier républicain. *Paris, Michel fils aîné et Bailly; Pougin,* 1836, in-8°, 3 ff. et 376 p. [*N*. Inv. Ye 30312.]

Le véritable nom de l'artiste était FRANÇOIS-HIPPOLYTE LALAISSE, élève de Charlet et frère d'un graveur qui signait CHARLES DE LALAISSE.

18088. — Chansons nationales populaires et militaires de 1789 à 1848, avec des notes historiques, par DUMERSAN. *Paris, Garnier frères. S. d.* (1848), in-32, 470 p. [*N*. Inv. Ye 17915.]

18089. — Histoire chantée de la première République. 1789 (*sic*) à 1799. Chants patriotiques, révolutionnaires et populaires, recueillis par LOUIS DAMADE, attaché à la bibliothèque de l'Opéra. *Paris, Paul Schmidt,* 1892, in-12 carré, VIII-545 p. [*N*. La32 669.]

Titre rouge et noir. P. V-VIII, *Préface*, par M. CH. NUITTER. P. 543-545, *Errata.* Les chants et chansons sont classés par années et sans aucune référence bibliographique.

CHAPITRE VII

HISTOIRE DU THÉATRE

§ 1. — Généralités de l'histoire du théâtre à Paris durant la Révolution.

A. — TRAVAUX MODERNES

18090. — Histoire de l'établissement des théâtres en France, avec l'état, de dix en dix ans, depuis 1690 jusqu'à ce moment, des acteurs qui ont paru sur le Théâtre-Français, état d'après lequel on connaît quels étaient ceux qui occupaient ensemble la scène française. A la suite de cette histoire se trouvent : 1° la liste par ordre alphabétique des pièces qui composent actuellement le répertoire du Théâtre-Français et celui du Théâtre de l'Impératrice, avec les noms de leurs auteurs et la date de la première représentation ; 2° la liste, également par ordre alphabétique, des opéras qui composent le répertoire de l'Opéra-Comique, avec les noms des auteurs, tant des paroles que de la musique ; 3° des notices sur les auteurs morts, dont un ou plusieurs ouvrages sont restés au Théâtre-Français, contenant le nom de la ville qui les a vus naître, la date de leur naissance, celle de leur décès, la liste de toutes leurs pièces et la date de la première représentation de celles qui ont obtenu le plus de succès ; 4° le dernier décret relatif aux droits des auteurs ; 5° des extraits des derniers règlements faits pour le Théâtre-Français et pour l'Opéra-Comique ; 6° le décret impérial du 8 juin 1806, concernant les théâtres ; 7° l'arrêté en exécution de ce décret, pris par le ministre de l'Intérieur, le 25 avril 1807. *Paris, Frechet,* 1807, in-12, 2 ff. et IV-230 p. [*N.* Inv. Yf. 1731 et 9850.]

Par Edouard-Marie-Joseph Lepan.

La partie la plus utile aujourd'hui de ce petit volume décoré d'un si long titre, et que l'auteur ne présente d'ailleurs que comme une compilation, c'est l'état des théâtres de Paris qui s'arrête, il est vrai, à 1803, tandis que le répertoire proprement dit fournit la liste des pièces jouées de 1804 à 1806. Faut-il en conclure, avec l'auteur anonyme (peut-être Beuchot) d'un compte rendu fort sévère publié par *la Décade* (1807, 3e trimestre, pp. 542-545) qu'une partie du volume, imprimée depuis quatre ans, était restée dans un grenier et qu'on l'avait complétée, tant bien que mal, pour en écouler le tirage ?

18091. — Annales dramatiques ou Dictionnaire général des théâtres, contenant : 1° l'analyse de tous les ouvrages dramatiques : tragédie, comédie, drame, opéra, opéra-comique, vaudeville, etc., représentés sur les théâtres de Paris, depuis Jodelle jusqu'à ce jour, la date de leur représentation, le nom de leurs auteurs, avec des anecdotes théâtrales ; 2° les règles et observations des grands maîtres sur l'art dramatique, extraites des œuvres d'Aristote, Horace, Boileau, d'Aubignac, Corneille, Racine, Molière, Regnard, Des-

touches, Voltaire et des meilleurs aristarques dramatiques ; 3° les notices sur les auteurs, compositeurs, acteurs, actrices, danseurs, danseuses, avec des anecdotes intéressantes sur tous les personnages dramatiques, anciens et modernes, morts et vivants, qui ont brillé dans la carrière du théâtre, par une Société de gens de lettres. *Paris, Babault, l'un des auteurs; Capelle et Renand; Treuttel et Wurtz; Lenormant,* 1808-1812, 9 vol. in-8°. [*N.* Yf. 1778-1786.]

Attribué par Barbier à BABAULT, MÉNÉGAULT de Gentilly, et autres.

18092. — Dictionnaire universel du théâtre en France et des théâtres français à l'étranger, alphabétique, biographique et bibliographique, depuis l'origine du théâtre jusqu'à nos jours, par M. J. GOIZET, avec biographies de tous les auteurs et des principaux artistes de tous les pays, par M. A. BURTAL. *Paris, chez les auteurs, au siège de l'administration du Palais des Arts internationaux,* 23, *boulevard Poissonnière ; librairie des auteurs dramatiques,* 10, *place de la Bourse, et chez les libraires de France et de l'étranger. S. d.* (1867), 2 vol. gr. in-8°.

Publié en deux parties et annoncé comme devant former 150 livraisons à 50 c. La première partie comporte les lettres A B C, plus 64 p. du tome III, s'arrêtant au mot : *les Deux Avares.* De la seconde partie il n'a paru que 122 p.

18093. — Chronique des petits théâtres de Paris, depuis leur création jusqu'à ce jour, par N. BRAZIER. *Paris, Allardin,* 1837, 2 vol. in-8°. [*N.* Inv. Yf. 8446-8447.]

Voyez les deux numéros suivants.

18093a. — Histoire des petits théâtres de Paris depuis leur origine, par BRAZIER. Nouvelle édition, corrigée et augmentée de plusieurs chroniques. *Paris, Allardin,* 1838, 2 vol. in-18. [*N.* 8° Yf. 212.]

L'*Avis de l'éditeur*, signé ALLARDIN, renferme une courte notice sur Brazier, mort à Paris, le 22 août 1838.

18093b. — NICOLAS BRAZIER. Chroniques des petits théâtres de Paris, réimprimées avec notices, variantes et notes, par GEORGES D'HEYLLI. *Paris, Ed. Rouveyre et G. Blond,* 1883, 2 vol. in-18.

Papier vergé. Titres rouges et noirs, suivis d'un second titre (en noir) reproduisant celui de l'édition de 1837. Il a été tiré, en outre, 50 ex. sur divers papiers de luxe, dont on trouvera le détail dans le *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle*, de M. Georges Vicaire.

Cette réimpression du livre de Brazier a été faite, non sur la seconde édition revue et corrigée, mais sur l'édition originale ; toutefois, les variantes et les corrections introduites par l'auteur ont été reproduites soit en notes, soit en appendices, à la fin des volumes.

18094. — Histoire de la censure théâtrale en France, par VICTOR HALLAYS-DABOT. *Paris, E. Dentu,* 1862, in-18, XII-340 p. [*N.* Inv. Yf. 12249.]

Voir spécialement le chapitre VI : *la Censure pendant la Révolution.* L'auteur y cite plusieurs documents empruntés aux anciennes Archives (aujourd'hui détruites) du département de la Seine.

18095. — THÉODORE MURET. L'Histoire par le théâtre, 1789-1851. *Paris, Amyot,* 1865, 3 vol. in-18. [*N.* La32 438.]

Tome Ier, *la Révolution, le Consulat, l'Empire.*

¶ *L'Investigateur, journal de l'Institut historique*, renferme (tome XVIII, 1856, p. 65-76) un rapport de M. EMILE GAUTHIER-LACHAPELLE, sur une histoire du théâtre pendant la Révolution, préparée par M. A. THOMAS-LATOUR, magistrat de Toulouse, et demeurée inédite.

18096. — Le Théâtre révolutionnaire (1788-1799), par E. JAUFFRET. *Paris, Furne, Jouvet et Ce,* 1869, in-18, VII-431 p.

18097. — Le Théâtre de la Révolution, 1789-1799, avec documents inédits, par HENRI WELSCHINGER. *Paris, Charavay frères,* 1880, in-18, VI-524 p. et 1 f. n. ch. (errata).

¶ Voir, à propos de ce livre, un article de M. FERDINAND BRUNETIÈRE, sur *le Théâtre de la Révolution*, dans ses *Nouvelles Études critiques sur l'histoire de la littérature française* (Hachette, 1882, in-12).

18098. — La Comédie satirique au XVIIIe siècle. Histoire de la société française par l'allusion, la personnalité et la

satire au théâtre. Louis XV, Louis XVI, la Révolution, par GUSTAVE DESNOIRESTERRES. *Paris, librairie académique Didier, Emile Perrin, successeur,* 1885, in-8°, 2 ff., VIII-458 p. et 1 f. non chiffré (errata).

Voyez spécialement les chapitres VII-X.

B. — RÉPERTOIRES GÉNÉRAUX OU PARTICULIERS

18099. — Choix de pièces du Théâtre-Français, proposé par souscription, par BLINDESAINMORE (*sic*). *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p.

La souscription devait être close le 1er prairial, pour Paris, et le 1er messidor an V, pour les départements. Il n'a rien paru de la collection annoncée.

18100. — Recueil des pièces de théâtre relatives à la Révolution française, qui ont paru depuis le 9 thermidor de l'an II. *S. l., chez les marchands de nouveautés, an V,* in-32, 2 f. et 236 p.

Texte encadré d'un double filet. Le second feuillet non chiffré contient la liste des pièces suivantes :

P. 1. *L'Intérieur des Comités révolutionnaires ou les Aristides modernes*, comédie en trois actes et en prose, représentée pour la première fois, à Paris, le 8 floréal an III, par le citoyen DUCANCEL. *Chez les libraires en foire, an V.*

P. 95. *Le Souper des Jacobins*, c. 1 a. v., rep. pour la première fois, à Paris, le 25 ventôse an III, par ARMAND CHARLEMAGNE.

P. 137. *Les Suspects, fait historique* en un acte, meslé d'ariettes, par les cit. PICARD et DUVAL, musique du citoyen LEMIÈRE, rep. pour la première fois, à Paris, le 30 floréal an III.

P. 183. *La Pauvre Femme*, c. 1 a., meslée d'ariettes, par le cit. MARSOLIER (*sic*), musique du citoyen D'ALAYRAC (*sic*).

P. 231-236. *Couplets qui étaient dans la première édition de* la Pauvre Femme *en place de la chanson :*

Il en est qui sont d'honnêt's gens!

P. 233. *Le Réveil du peuple.*

P. 234. *Le Chant de germinal ou Hymne des honnêtes gens*, dédié aux assemblées primaires, par J.-LOUIS BRAD.

En regard des signatures typographiques il n'y a aucune indication de tomaison, mais il semble qu'on ait gratté une tomaison sur le titre.

Un ex. de ce *Recueil* figure au cat. Soleinne sous le n° 2489; celui que j'ai décrit m'a été communiqué par M. Jules Couet.

18101. — Étrennes des honnêtes gens ou Recueil amusant de romances, chansons et vaudevilles des meilleurs opéras joués sur les différents théâtres de Paris, pour l'année 1797. *Paris, chez les marchands de nouveautés,* 1797, in-12.

Frontispice gravé.

D'après un catalogue. M. Grand-Carteret (n° 1234) ajoute cette indication : « Recueil composé en dehors des préoccupations du moment. »

18102. — Le Répertoire du Vaudeville ou Recueil des meilleures pièces en vaudevilles représentés sur différents théâtres de Paris, précédé de discours historiques, sur ces théâtres et ce genre de composition, et accompagné de notes explicatives, qui font connaître l'état des mœurs, de l'esprit et du goût en France, et offrant un tableau dramatique et vivant de la capitale. *Iéna et Leipsick, Frédéric Fromman; Paris, Fuchs,* 1800-1801, 2 vol. petit in-8°, musique gravée.

Publié par THÉOPHILE-FRÉDÉRIC WINCKLER, employé au Cabinet des médailles, né à Strasbourg, en 1771, mort à Paris, le 26 février 1807. Paul Lacroix (Cat. Soleinne, tome V, p. 342) a, par une incroyable distraction, attribué la publication de ce *Répertoire* à Mercier de Saint-Léger. Il est juste, toutefois, de reconnaître que cette erreur a été rectifiée aux corrections et additions du catalogue.

Le premier « cahier » ou volume du *Répertoire* renferme *le Val de Vire* et *Comment faire?* « avec la musique des airs les moins connus » ; le second, *le Mariage de Scarron, la Girouette de Saint-Cloud* et *la Journée de Saint-Cloud*, également « avec les airs les moins connus ».

Ce *Répertoire* est devenu très rare et je le décris ici d'après l'*Almanach de la librairie*, pour 1801, de Fleischer, et le catalogue Soleinne. L'ex. de cet amateur a repassé en 1893, dans la vente Taylor (n° 2574); il a été adjugé 35 francs à M. Morgand.

18103. — Esquisses historiques, politiques, morales et dramatiques du gouvernement révolutionnaire de France, aux années 1793, 1794 et 1795. Discours d'introduction servant de prospectus, par M. DUCANCEL, ancien sous-préfet, auteur de « l'Intérieur des Comités révolutionnaires ». *Paris, Le Normant,* 1821, in-8°, XXV-100 p. [*N.* Lb41 34.]

ÉPIGR. :

Perdidit et contrivit vectes ejus, regem ejus, et principes ejus in gentibus; non est lex.

« Le Seigneur a brisé les portes de Sion; il a banni son « roi et ses princes parmi les nations; il n'y a plus « de loi. »

L'auteur annonçait la publication, par souscription, de trois volumes intitulés : *Esquisses politiques, morales et dramatiques ;* les dernières ont seules paru. Le prospectus est suivi d'un Discours prononcé à la Société des Bonnes-Lettres et de notes et pièces justificatives. Dans l'Avertissement des *Esquisses dramatiques*, Ducancel dit que 50 ex. seulement du prospectus de 1821 avaient été distribués, et que la publication avait dû être différée pour des considérations « alors imprévues et personnelles ».

Voyez le numéro suivant.

18104. — Esquisses dramatiques du gouvernement révolutionnaire de France, aux années 1793, 1794 et 1795, par M. P. Ducancel, ancien sous-préfet et avocat. *Paris, Librairie catholique d'Édouard Bricon,* 1830, in-8°, figure X-449 p. et 1 f. non chiffré entre les p. X et 1. [*N.* Lb[41] 34 A.]

Même épigraphe, tirée de Jérémie, qu'au numéro précédent.

P. 1. *L'Intérieur des Comités révolutionnaires*, comédie en trois actes et en prose, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité (Variétés), le 8 floréal an III (27 mai 1795 [*sic :* 27 avril 1765]).

Nouvelle édition, corrigée et augmentée.

P. 161. *Le Tribunal révolutionnaire ou l'an II*, drame historique en cinq actes et en prose (inédit). [Reçu au Th. Feydeau, en 1796, et retiré à la veille de la représentation dans la crainte de troubles].

P. 377. *Le Thé à la mode ou le Millier de sucre*, comédie en un acte en prose, représentée pour la première fois en l'an IV, au théâtre du Palais-Royal. [Cette pièce n'avait pas été imprimée.]

18105. — Théâtre républicain posthume et inédit de L.-B. Picard, de l'Académie française, publié par Charles Lemesle. *Paris, M[me] Ch. Béchet ; J.-N. Barba ; Lecointe et Pougin*, 1832, in-8°, 2 f. et 558 p. [*N.* Yf. 4592.]

L'ex. de la B. N. est précédé d'un prospectus de Ch. Lemesle, qui y a joint (p. 5-8) une liste de ses diverses publications.

Le *Théâtre républicain*, de Picard, comprend *le Passé, le Présent et l'Avenir, Andros et Almona, la Prise de Toulon, Rose et Aurèle, l'Écolier en vacances* et *Ervand le Bûcheron.* Les trois premières pièces et la dernière avaient été reçues au Théâtre-Français, mais non représentées. Les autres seront décrites à leur rang, avec renvoi au présent numéro.

Paul Lacroix, dans le catalogue Soleinne, tome II, n° 2402, s'attribue les notices qui précèdent chaque pièce.

18106. — Théâtre de la Révolution ou Choix de pièces de théâtre, qui ont fait sensation, pendant la période révolutionnaire. [Charles IX ; les Victimes cloîtrées, l'Ami des lois ; le Jugement dernier des Rois ; l'Intérieur des Comités révolutionnaires ; Madame Angot]. Avec une introduction, par M. Louis Moland. *Paris, Garnier frères,* 1877, in-12, XXXI-448 p. [*N.* Inv. Yf. 10214.]

C. — JOURNAUX ET ANNUAIRES SPÉCIAUX

18107. — Répertoire des théâtres de Paris, offrant chaque jour l'annonce des pièces et le nom de leurs auteurs ; l'indication des personnages de chaque pièce et le nom des acteurs qui doivent y jouer les premiers rôles, ainsi que des premiers danseurs de l'Opéra ; les jugements sur les pièces nouvelles, les débuts et le progrès des talents des nouveaux acteurs. Le prix de l'abonnement est de 3 livres pour chaque mois. Prospectus. *Imp. Moutard,* 1790, in-4°, 3 p. (la dernière non chiffrée).

P. 2. « Ce répertoire, composé d'une demi-feuille in-8°, paraîtra tous les matins, à compter du lundi 8 février 1790. »

Il n'en a rien été publié.

¶ La *Correspondance littéraire secrète* du 9 janvier 1790 reproduit, p. 23, l'extrait d'une *Lettre de M.* Cailhava *au public*, par laquelle il annonçait qu'à la prochaine clôture des spectacles il lancerait le premier numéro des *Annales dramatiques*, destinées à paraître toutes les semaines. Une *Liste générale par ordre alphabétique des journaux... qui circulent dans toute la France* (Paris, au Cabinet bibliographique, 1790, in-12) indique bien les *Annales dramatiques* comme existant « depuis la semaine de la Passion » ; mais je n'ai trouvé aucune trace de cette feuille, restée sans doute à l'état de projet.

18108. — Journal des théâtres (4 novembre 1791-23 juin 1792). *Au bureau du Modérateur ; Desenne ; Cazin,* 35 numéros in-4°. [*N.* Inv. Z. 4340.]

Dans l'ex. de la B. N. manquent les n[os] 3 et 8.

Supplément littéraire au journal politique *le Spectateur et Modérateur* (voyez tome II, n° 10726).

Le *Journal des théâtres* était rédigé par Le Vacher de Charnois, gendre de Préville, avec la collaboration anonyme de Ducray-Duminil.

Chaque numéro a quatre pages.

18109. — Journal des spectacles, contenant l'analyse des différentes pièces qu'on a représentées sur tous les théâtres de Paris, depuis le commencement de l'année théâtrale 1793 (*vieux style*), et des notices historiques sur tout ce qui peut intéresser les spectacles (1er juillet 1793-19 nivôse an II [8 janvier 1794]). *Au bureau du Journal des spectacles, rue des Fossés-Montmartre, n° 7*, 190 nos in-8°. [*N*. Inv. Z 20776-20778.

Divisé en trois tomes, avec titres spéciaux, savoir :

Tome I (Prospectus, 2 p.). Nos 1-61 (1er juillet-31 août 1793), 490 p.

Tome II (même prospectus). Nos 62-121 (1er septembre 1793-10 brumaire an II (31 octobre 1793), paginés 491-963.

Tome III. Nos 122-190 (11 brumaire-19 nivôse an II (1er novembre 1793-8 janvier 1794), paginés 964-1516.

ÉPIGR. :

Non vultus, non color unus.
HORAT.

Dans l'ex. de la B. N. manquent les nos 161 à 163.

L'ex. de MM. de Goncourt comportait 194 numéros et s'arrêtait au 23 nivôse an II (12 janvier 1794); il y manquait les nos 167, 169 et 170 (cf. *Bibliothèque des Goncourt, XVIIIe siècle*, D. Morgand, 1897, in-8°, n° 419).

Le principal rédacteur du *Journal des spectacles* était PASCAL BOYER, né à Tarascon, en 1743, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire, le 19 messidor an II (7 juillet 1794) et exécuté le même jour.

18110. — Journal des théâtres et des fêtes nationales, composé par une société de gens de lettres et rédigé par DUCHOSAL, citoyen français. (1er fructidor an II-30 brumaire an III. [18 août-20 novembre 1794].) *Au bureau de l'imprimerie du journal, rue Helvétius, n°* 679, 95 numéros in-8°, 764 p. [*N*. Inv. Z. 20780.]

Epigraphe empruntée au rapport présenté par Billaud-Varenne au nom du Comité de salut public, le 1er floréal an II.

Dans l'ex. de la B. N. sont reliés deux prospectus différents, l'un de quatre et l'autre de sept pages.

En tête du n° 95, une note prévient que les propriétaires et collaborateurs du *Journal des théâtres et des fêtes nationales* et ceux du *Journal des spectacles* venaient de se réunir et qu'à partir du 3 frimaire le premier, jusqu'alors quotidien, ne paraîtrait plus que trois fois par décade, à raison de seize pages, sous le titre de : *Journal des théâtres*. Voyez le numéro suivant.

18111. — Journal des spectacles (3 vendémiaire-19 brumaire an III [24 septembre-9 novembre 1794].) *Imp. du Journal des spectacles, rue Gît-le-Cœur, n°* 15, 15 numéros in-8°. [*N*. Inv. Yf. 9646-9647.]

Paraissant trois par décade.

Dans l'ex. de la B. N. manque le n° 13. La pagination est continue, mais des plus défectueuses.

Ce *Journal des spectacles*, fondé par Barba, fut réuni, à partir du 3 frimaire an III, à celui de Duchosal. Voyez le numéro précédent et les deux numéros suivants.

18112. — Journal des théâtres. Deuxième série. (3 frimaire-25 pluviôse, an III [23 décembre 1794-13 février 1795].) *Au bureau du journal, rue Gît-le-Cœur, n°* 15, 25 numéros in-8°, 400 p. [*N*. Inv. Z 20781 et Yf 9646.]

L'ex. de la B. N., coté Yf 9646, renferme les nos 1 et 2, d'une exécution typographique très défectueuse, tandis que dans l'ex. coté Z 20781, le n° 1 est d'un second tirage et le n° 2 est absent. Une note placée en tête du n° 3 fournit à ce sujet l'indication suivante qui est bonne à recueillir :

« Le premier numéro du second trimestre de ce journal a paru sans qu'il nous ait été possible de le voir et de le corriger. Honteux de la manière dont il a été imprimé, nous nous sommes empressés de briser la planche du second qui avait été composée par les mêmes ouvriers. Cette circonstance est cause des retards qu'il a subis dans sa distribution. Nous promettons à nos lecteurs de le réparer très promptement et nous prenons l'engagement de leur remplacer ce premier numéro, qui n'était pas lisible et qui ne peut être conservé dans la collection de ce journal. »

18112a. — Journal des théâtres. Troisième trimestre (6 ventôse-29 germinal an III [24 février-18 avril 1795]). *Au bureau, rue Gît-le-Cœur, n°* 15, 18 numéros in-8°. [*N*. Inv. Z 20782.]

Dans l'ex. de la B. N. manquent les nos 1, 3, 5, 7-9.

En tête du n° 18, un avis prévient les abonnés que ce numéro serait le dernier qui leur parviendrait et que le surplus de leur abonnement leur serait remboursé en assignats ou en pièces de théâtre, à leur choix.

18113. — Le Courrier des spectacles ou Journal des théâtres (18 nivôse an V [7 janvier 1797]-30 frimaire an X [21 décembre 1801]). *Imp. rue Saint-Guillaume, n° 1150; Desenne; Vente; Huet; Renard*, in-4°. [*N*. Inv. Z 5297 et suivants.]

Quotidien.
A partir du n° 59, tous les numéros portent en épigraphe le vers de Boileau.

Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue.

Le tome Ier renferme une table alphabétique des pièces nouvelles et des débuts du 18 nivôse an Ier-thermidor an V (7 janvier-1er juillet 1797).
Au n° 635, le titre est ainsi modifié : *Courrier des spectacles, journal des théâtres et de littérature*, avec un supplément pour les séances, nouvelles et les annonces de livres. Plus tard, on y donna les lois et actes du gouvernement et le cours de la Bourse.
Fondé par Edouard-Marie Lepan, le *Courrier des spectacles* eut, à partir du 3 fructidor an V (20 septembre 1797), pour principal rédacteur Ducray-Duminil, que Lepan présentait à ses lecteurs, dans une note flatteuse, comme l'ancien collaborateur de l'« infortuné Charnois » au *Journal des théâtres* (voyez le n° 18109 ci-dessus) et le successeur depuis huit ans de l'abbé Aubert aux *Affiches*, de Paris ; mais les deux associés ne tardèrent pas à se brouiller, et Ducray-Duminil fonda un nouveau *Journal des théâtres* (voyez le n° 18118 ci-dessous) qui n'eut d'ailleurs qu'une assez courte durée.
Le *Courrier des spectacles* eut aussi pour collaborateurs Salgues, Legouvé, Vigée, J.-B.-C. Grainville, etc. Au 1er juin 1807, il fut réuni au *Citoyen français* (voyez tome II de la *Bibliographie*, n° 11270) devenu le *Courrier français*, et prit alors le titre de : *Courrier de l'Europe et des spectacles*, qu'il garda jusqu'au décret du 17 septembre 1811, en vertu duquel il se fondit avec le *Journal de Paris*. Durant sa seconde période, le *Courrier de l'Europe et des spectacles* eut pour rédacteur dramatique J.-B. Salgues, qui signait ses articles de la première lettre de son nom.

18114. — Le Censeur dramatique ou Journal des principaux théâtres de Paris et des départements, par une Société de gens de lettres, rédigé par A.-B.-L. Grimod de la Reynière (10 fructidor an V [27 août 1797]-10 messidor an VI [28 juin 1798]). *Paris, au bureau du Censeur dramatique, rue Christine, n° 12, et chez Desenne, Petit, Bailly* [puis] *Huet*, 31 numéros in-8°. [*P*. 3353.]

Épigr. :

Monere, non lædere.

La collection se divise ainsi :
Tome Ier (nos 1-9), 584 p.
Tome II (nos 10-18), 576 p.
Tome III (nos 19-27), 576 p.
Tome IV (nos 28-31), 256 p.
Le *Censeur dramatique* fut compris dans l'arrêté du Directoire exécutif, du 20 messidor an VI (8 juillet 1798), supprimant 15 journaux, la plupart publiés en province ou en Belgique.

18115. — Feuilleton des spectacles, modes, annonces et avis divers (16 ventôse-18 fructidor an V).

Supplément littéraire de *la Quotidienne*. Voyez tome II, n° 10816.

18116. — Feuille d'annonces gratuites et Journal des spectacles. *Imp. Sagot*, [puis] *Moreau*, in-4°. [*R*. AD XXa 15.]

Dans l'ex. de la collection Rondonneau manque le n° 1. Les nos 2, 3, 5, 6, 8 sont datés des 24-29 fructidor an VI (10-15 septembre 1798).
L'abonnement, fixé à 12 francs, était réduit à 9 francs pour les traiteurs et limonadiers; de plus, chaque abonné avait le droit de faire insérer gratis les annonces qui le concernaient : on peut signaler à ce propos les réclames des restaurateurs Beauvilliers et Vénua.
Malgré le second titre de ce journal, les théâtres n'y sont guère représentés que par les programmes quotidiens. Néanmoins on trouve, dans le supplément du n° 2, le compte rendu par A.-B.-L. Grimod de la Reynière, de l'ouverture du Théâtre de la République avec une reprise du *Misanthrope*, ainsi que la description de la salle.

18117. — Journal des théâtres, de littérature et des arts, rédigé par le citoyen Ducray-Duminil et autres gens de lettres (10 frimaire-30 floréal an VII [30 novembre 1798-19 mai 1799]). *Imp. Demonville*, 171 numéros in-4°, 684 p. [*N*. Inv. Yf 1143.]

Quotidien.
Un *Avis du propriétaire et imprimeur du* Journal des théâtres (n° 170) annonce que « les difficultés des circonstances empêchent de le continuer plus longtemps. Les idées politiques étant seules en possession d'intéresser aujourd'hui les amis de la chose publique, on sent qu'un journal purement littéraire, tel que le nôtre, ne saurait attirer l'attention que d'un très petit nombre de lecteurs ». Ducray-Duminil reprit peu après la rédaction des *Petites Affiches de Paris* (nivôse an VIII-septembre 1811, 141 vol. in-8°) où il fit une large part à la critique dramatique.
Parmi les collaborateurs ou les correspondants du *Journal des théâtres*, on peut citer Fayolle, Lucas de Rochemont, Pascal Bu-

HAN, et aussi le « citoyen CHARLES MILLEVOYE » qui, « âgé de seize ans », eut le plaisir de voir imprimer (p. 631) une romance en trois couplets, où rien ne fait pressentir le futur auteur de la *Chute des feuilles*.

18118. — L'Observateur des spectacles, journal de politique et de littérature (1er ventôse an X-20 frimaire an XII [20 février 1802-12 décembre 1803]). *Imp. Boutonnet, imprimeur des anciennes Petites Affiches, rue Neuve-Saint-Augustin*, 582, [puis] *imp.* [*Nicolas*] *Vaucluse et Boutonnet*, 651 numéros in-4° et in-folio.

Quotidien.

La première série, formant 206 numéros jusqu'au 5e complémentaire an X (22 septembre 1802), est in-4°, et les programmes des spectacles et autres divertissements occupent la première page de chaque numéro. La seconde série, intitulée : *l'Observateur des spectacles, de la littérature et des arts* (2 vendémiaire-25 pluviôse an XI-[24 septembre 1802-15 février 1803]) et comportant les nos 207-350, était, *ad libitum*, in-4° ou in-folio, selon que l'on supprimait ou que l'on conservait le programme imprimé en feuilleton et disposé de façon à être détaché.

A partir du 20 pluviôse an XI (15 février 1803) et des nos 351 à 460, le titre porte : *l'Observateur des spectacles, de la littérature et des arts et Journal de midi réunis*.

A partir du no 461 (16 prairial an XI-3 juin 1803), le titre est de nouveau modifié et devient : *l'Observateur français, journal historique et littéraire*, et porte en plus, du no 609 (8 brumaire an XII-31 octobre 1803) jusqu'à la fin : « Rédigé par MM. SALGUES et VILLETERQUE. »

L'ex. de la première série est précédé, dans l'ex. de la B. N., d'un prospectus en double ex. donnant une liste de collaborateurs plus brillante qu'effective. Cette première série est cotée Inv. Z 5335 ; la seconde, Inv. Z 1157-1158, et la troisième (*l'Observateur français*), Lc2 1022.

18119. — Journal des spectacles, de musique et des arts (2 frimaire-16 pluviôse an X [23 novembre 1801-5 février 1802]). *Imp. du Journal, palais du Tribunat*, 105, *vis-à-vis le passage Radziwill*, 75 numéros in-4°. [*N.* Inv. Z 5336.]

Quotidien.

Les nos 7 à 24 sont encadrés d'un filet ornementé et dédiés : Aux dames. Aux six premiers numéros sont joints des feuilletons ou programmes in-8° et qu'on pouvait détacher. A partir du no 30, chaque numéro a un supplément renfermant des nouvelles politiques, des variétés, des anecdotes. Les titres des nos 36-75 portent : *Journal des théâtres, de musique et des arts*. Tous sont signés : BEAUNOIR, directeur.

18120. — Le Censeur du théâtre ou Réflexions impartiales sur les productions dramatiques, les acteurs qui les jouent et les journalistes qui les jugent (28 pluviôse-28 floréal an X [17 février-18 mai 1802]). *Obré*, in-4°. [*N.* Inv. Z. 5347.]

Annoncé comme paraissant le 3 et le 8 de chaque décade. L'ex. de la B. N. comprend les nos 1, 3, 12-16. Tous sont signés VIALLAR.

D'après le registre de déclarations exigées par l'arrêté consulaire du 27 nivôse an VIII (aujourd'hui aux archives de l'Opéra) le rédacteur s'appelait JEAN VIALARD et demeurait rue de la Harpe, 117.

Le *Censeur du théâtre* n'a été cité ni par Deschiens, ni par Hatin.

18121. — Les Spectacles de Paris ou Calendrier historique et chronologique des théâtres, contenant : 1° les noms et demeures des principaux acteurs, danseurs, musiciens et autres personnes employées aux spectacles ; 2° le catalogue de toutes les pièces qui se jouent sur les différents théâtres ; 3° des anecdotes auxquelles ces différentes pièces ont donné lieu ; 4° les noms des auteurs vivants, poètes et musiciens qui ont travaillé dans le genre dramatique ; 5° un précis de toutes les pièces nouvelles jouées pendant l'année 1789 ; les noms des acteurs et actrices qui ont débuté la même année. Trente-neuvième partie. Pour l'année 1790. *Paris, Ve Duchesne. S. d.*, in-24, 12 ff. n. ch. et 240 p.

¶ Sur l'*Almanach* ou *Calendrier des spectacles*, publié sans interruption de 1751 à 1794, dont les titres et sous-titres ont plusieurs fois varié, et portant à la B. N. la cote Yf. 1794-1838, voir la bibliographie de M. J. Grand-Carteret, nos 179-180. Je ne décris ici que les volumes qui se rapportent à la période révolutionnaire et consulaire et qui offrent une lacune de six années. M. Grand-Carteret attribue à DUCRAY-DUMINIL la rédaction des années 1789 et 1793, et celle de l'année 1794 à COLLOT-D'HERBOIS, qui y est certainement, et pour plusieurs motifs, absolument étranger. L'almanach de l'an VIII et celui de l'an IX passent pour avoir été rédigés par GUILBERT DE PIXÉRÉCOURT ; ce sont les plus rares de toute la collection.

Après une seconde interruption de près de treize ans, un anonyme a publié en 1815 un nouvel *Almanach* qui, malgré sa date, devait figurer ici, puisqu'il donne la liste des pièces représentées au début du siècle.

18121[a]. — Les Spectacles de Paris ou Calendrier historique et chronologique des théâtres, contenant... 5° un précis de toutes les pièces nouvelles jouées pendant l'année 1790... Quarantième partie. Pour l'année 1791. *Paris, Ve Duchesne. S. d.*, in-24, 3 ff. n. ch. et 240 p.

18121[b]. — Les Spectacles de Paris et de toute la France ou Calendrier historique et chronologique des théâtres, contenant les décrets relatifs aux théâtres, à la propriété des auteurs et à la composition des différents spectacles anciens et nouveaux; le précis de leur existence depuis qu'ils sont établis; le tableau des auteurs morts dont les œuvres sont devenues une propriété nationale; le répertoire de chacun des spectacles; les nouveautés et débuts de l'année 1791; le tableau des spectacles établis dans les principales villes de France. Quarante-et-unième partie. Pour l'année 1792. *Paris, Ve Duchesne. S. d.*, 2 parties in-24, 263 et 83 p. (la dernière non chiffrée).

18121[c]. — Les Spectacles de Paris et de toute la France ou Calendrier historique et chronologique des théâtres, contenant... les nouveautés et débuts de l'année 1791 (*sic* : 1792). Quarante-deuxième partie. Pour l'année 1793. *Paris, Ve Duchesne. S. d.*, in-24, 360 p.

18121[d]. — Les Spectacles de Paris et de toute la France ou Calendrier historique et chronologique des théâtres, contenant les nouveaux décrets relatifs aux théâtres, à la propriété des auteurs et artistes en tout genre, ainsi qu'au régime des différents spectacles anciens ou nouveaux; le précis de leur existence depuis qu'ils sont établis; la nécrologie des auteurs et acteurs morts l'année dernière; le tableau des auteurs morts depuis plus de cinq ans et dont les œuvres sont devenues une propriété nationale; le répertoire de chacun des spectacles; les nouveautés et débuts de l'année 1793, avec un examen critique de chaque ouvrage; le tableau des spectacles établis dans les principales villes de France; enfin, des anecdotes et un résumé de l'histoire dramatique de l'année dernière. Quarante-troisième partie. Pour l'année 1794, seconde de la République. *Paris, Duchesne. S. d.*, 2 parties in-24, 271 et 160 p. (la dernière non chiffrée).

Le titre de la seconde partie porte en plus : *Contenant particulièrement un répertoire de toutes les pièces patriotiques qui peuvent se jouer sur le théâtre du peuple.* Ce *Répertoire* occupe les pp. 148-157.

18122. — Almanach des spectacles de Paris ou Calendrier historique et chronologique des théâtres, contenant les noms et demeures de tous les artistes, musiciens et autres employés dans les principaux théâtres de Paris; la nécrologie des auteurs et acteurs morts; le répertoire de toutes les pièces jouées depuis 1794; les débuts qui ont eu lieu; les noms des auteurs et musiciens vivants; le catalogue de leurs ouvrages et l'analyse des pièces nouvelles jouées pendant l'an dernier. Cet Almanach remplit le vuide (*sic*) qui se trouve depuis sa cessation en 1794. Quarante-quatrième partie. Pour l'an VIII de la République. *Paris, Duchesne; Moutardier. S. d.*, in-24, 312 p.

18122[a]. — Almanach des spectacles de Paris ou Calendrier historique et chronologique des théâtres, contenant les décrets relatifs aux théâtres, à la propriété des auteurs et artistes en tout genre, et à la composition ainsi qu'au régime des différents spectacles... Quarante-cinquième partie. Pour l'an IX de la République. *Paris, Duchesne; Moutardier. S. d.*, 2 parties in-24, 264 et 172 p., plus 1 f. pour la table des deux parties.

Entre le titre et le *Sommaire* de cet Almanach est intercalé un calendrier républicain et grégorien, portant l'adresse de Demoraine, imprimeur-libraire, rue du Petit-Pont-Saint-Jacques, 99.

18122[b]. — Almanach des spectacles de Paris, contenant les noms et demeures de tous les artistes, musiciens, employés des théâtres de Paris; la nécrologie des

auteurs et acteurs morts; toutes les pièces jouées depuis 1801 et l'analyse des pièces nouvelles jouées pendant l'an 1814. Cet Almanach remplit le vuide (*sic*) qui se trouve depuis sa cessation en 1801. Quarante-sixième partie. Pour l'an 1815. *Paris, Duchesne. S. d.*, in-24, 2 ff., 331 p. et 4 p. pour la table.

18123. — Calendrier musical universel, contenant l'indication des cérémonies d'église en musique; les découvertes et les anecdotes de l'année; des variétés; un choix de poésies relatives à la musique; des détails sur la musique des églises de Paris; la notice des pièces en musique représentées à Paris, en province, sur les différents théâtres de l'Europe et des principales villes d'Italie; le relevé des ouvrages sur la musique et des productions musicales publiées à Londres et à Paris; la liste des professeurs, des marchands de musique, luthiers, facteurs d'instruments, graveurs, imprimeurs, copistes, etc., etc. Pour l'année 1789. *A Paris, chez l'auteur, maison de M. Le Duc, au magasin de musique et d'instruments, rue du Roule, n° 6. Avec approbation et privilège du Roi*, in-12, 2 f., 28 p. (les trois dernières non chiffrées) et 332 p. (la dernière non chiffrée).

La première année avait paru en 1788.

18124. — Almanach des spectacles pour l'année 1790. *Paris, Cailleau*, 1790, in-4°, oblong.

Texte sur deux feuilles. Au bas du calendrier est placée la liste des théâtres et des artistes en renom.

Le seul ex. connu de cet *Almanach*, qui a dû paraître plusieurs années consécutives, a passé dans la vente de la bibliothèque théâtrale de M. Léon Sapin. (A. Voisin, expert, 1877, n° 239.)

Voyez le n° 18127 ci-après.

18125. — Almanach général de tous les spectacles de Paris et des provinces pour l'année 1791, contenant une notice exacte de tous les spectacles de la capitale, depuis l'Opéra jusqu'aux cafés les plus célèbres; les noms des directeurs, acteurs, musiciens, employés; la critique impartiale de toutes les pièces jouées à Paris en 1790; le nom des auteurs et compositeurs; l'emplacement et la description des salles; le prix des places; des anecdotes et des réflexions relatives à tous les spectacles en général et à chacun en particulier; un tableau philosophique de l'utilité générale et particulière de chaque théâtre, de leurs succès relatifs, des obstacles qui peuvent s'opposer à leurs progrès, etc., et généralement de tout ce qui contribue au progrès de l'art dramatique en France. Ouvrage absolument nouveau dans ce genre et nécessaire à tous ceux qui ont des relations avec les théâtres; curieux pour tous les amateurs et utile à tous les étrangers, par une Société de gens de lettres. *Paris, Froullé*, 1791, in-12, 314 p. [*N.* Inv. Yf 1900.]

Voyez le numéro suivant.

18125[a]. — Almanach général des spectacles de Paris et de la province pour l'année 1792. Seconde année. Contenant une notice exacte des spectacles de la capitale et des provinces, les noms des directeurs, acteurs, musiciens, employés; la critique impartiale de toutes les pièces jouées à Paris en 1791, le nom des auteurs et compositeurs, l'emplacement et la description des salles, le prix des places, etc., des anecdotes, un tableau philosophique de l'utilité générale et particulière de chaque théâtre, de leurs succès relatifs..... par une Société de gens de lettres et d'artistes. *Paris, Froullé*, 1792, in-12, 350 p. [*N.* Yf. 1901.]

Dans certains exemplaires, le cahier FF, p. 339 à 350, est marqué EE et les pages sont chiffrées 349 à 360. Dans les exemplaires de l'une et de l'autre sorte, la pagination saute de 264 à 270, et de 281 [282] à 291; au bas de la p. chiffrée par erreur 281, la réclame typographique porte: *Théâtre* et la 291 commence par: *Boulevard*.

Entre le titre et le texte de chacune des deux années est intercalé un calendrier non chiffré.

L'ex. de la B. N. provient de Beuchot, qui a ajouté aux deux années une table manuscrite et quelques notes. L'une de ces notes attribue l'*Almanach* au Cousin JACQUES, MAYEUR, RIBIÉ et SAINT-AUBIN. Or, un *Avis des rédacteurs* (année 1792, p. 4-6), déclare expressément que le cousin Jacques n'avait communiqué que quelques articles pour le précédent *Almanach*, et que ses articles avaient dû être publiés après

corrections jugées nécessaires. Cet *Avis*, daté du 27 novembre 1791, est signé : ETIENNE LE BRUN, directeur de la Société; LOUIS ROUX, FRANÇOIS TOUSTAIN, JOSEPH DUBOIS, JACQUES-NICOLAS PAIGNOT, BARTHÉLEMY NIS; AUG. PIAT-DUMORTIER, CLAUDE FAVIER D'ABANCOURT, MARTIN-JOSEPH LEFÈVRE D'AUSSY et PHILIPPE-LOUIS-ANDRÉ ROBLOT; MICHEL PLOTTIER DES BORDES, secrétaire.

18126. — Le Petit Almanach des grands spectacles de Paris. *Paris, Maret, et chez tous les marchands de nouveautés*, 1792, in-18, 1 f. et XIV-177 p.

EPIGR. :

Ridendo dicere verum
Quis prohibet ?
HORACE.

L'un des nombreux pastiches du *Petit Almanach des grands hommes* et que l'on a pour ce motif et contre toute vraisemblance attribué à Rivarol.

Collection Paul Lacombe.

18127. — Almanach des spectacles pour l'année 1793. *Paris, Cailleau*, 1793, in-4° oblong.

Voyez le n° 18124 ci-dessus.

La légende donne la liste des théâtres « où l'on entrait à peu de frais ».

Catalogue Léon Sapin, n° 240.

18128. — Indicateur dramatique ou Almanach des théâtres de Paris, contenant les noms et demeures des administrateurs, artistes, musiciens, etc.; l'analyse des pièces nouvelles et les débuts qui ont eu lieu pendant l'an VI. Présenté au ministre de l'intérieur, François (de Neuf-Château), [*sic*], membre de l'Institut national. *Paris, chez Lefort; Malherbes; les marchands de nouveautés, an VII*, in-12, 11 f. et 248 p. [*N*. Yf. 1859.]

Précédé d'une dédicace en vers à François de Neuf-Château (*sic*), d'un *Avertissement*, d'un calendrier républicain où chaque jour est placé sous le vocable d'un homme ou d'une femme célèbre, et d'*Un Mot sur les théâtres*, paginé en chiffres romains, mais compris dans la pagination totale.

18129. — L'Année théâtrale ou Almanach des spectacles de Paris pour l'an VIII, rédigé par un observateur impartial. *Paris, Cailleau, an VIII*-1800, in-18.

Frontispice gravé représentant l'incendie de l'Odéon, dans la nuit du 28 ventôse an VII (18 mars 1799), reproduit par M. Grand-Carteret (n° 1321) d'après l'ex. de cet almanach qui fait partie de la collection de M. Arthur Pougin.

18130. — Étrennes lyriques et théâtrales pour l'an IX. *Paris, Billois; Vente, an IX*, in-18.

Décrit par M. Grand-Carteret (n° 1364) d'après un ex. de la collection Arthur Pougin.

Chansons, romances et anecdotes relatives au théâtre, précédées d'un frontispice gravé à la manière noire pour *le Presbytère de l'Amour*, paroles du c. GASSICOUR, musique de SAINT-AMANS.

18131. — Année théâtrale. Almanach pour l'an IX, contenant une notice sur chacun des théâtres de Paris, les acteurs, les pièces nouvelles et les débuts. *Paris, Du Pont. S. d.*, in-18, 306 p. [*N*. Inv. Yf. 1891.]

EPIGR. :

La critique est aisée et l'art est difficile.

18131[a]. — Année théâtrale. Almanach pour l'an X... *Paris, Courcier, et chez les marchands de nouveautés, an X*-1801, in-18, 270 p. [*N*. Inv. Yf. 1892.]

18131[b]. — Année théâtrale. Almanach pour l'an XI... *Paris, Courcier, et chez les marchands de nouveautés, an XI*-1802, in-18, 234 p.

18131[c]. — Année théâtrale. Almanach pour l'an XII... *Paris, Courcier, et chez les marchands de nouveautés, an XII*-1803, in-18, 288 p. [*N*. Inv. Yf. 1895.]

18132. — Étrennes dramatiques pour l'année 1801. *Paris, Michel. S. d.*, in-18, 2 f. et 179 p.

Le frontispice gravé, signé : « CANU, *fecit* », représentant le *Français en* 1788, 1789, 1793 *et en* 1801, avait déjà servi pour l'*Almanach des gens de bien*, de 1798 (voyez tome II, n° 11758), mais, dans le quatrième compartiment, la date de 1798 a été remplacée par celle de 1801 et la femme, symbolisant la Constitution de l'an III, par un élégant.

Le texte de ces *Étrennes*, qu'il ne faut pas confondre avec celles de Fabien Pillet (voyez le n° 18149 ci-dessous) renferme le compte rendu des principales pièces de l'année et quelques notices nécrologiques, par J.-A. SÉGUR.

18133. — Le Lever du rideau des spectacles de Paris ou Étrennes lyriques théâtrales. *Paris, Janet. S. d.* (1803), in-24.

Un frontispice gravé et six pl., représentant l'Opéra, le Théâtre-Français, l'Opéra-Comique national, l'Opéra-Buffa, le Théâtre-Louvois et la naissance du Vaudeville. Le texte comporte un calendrier (8 ff. impr.), 24 p. (texte et musique gr.) et 12 ff. impr. (*Ariettes nouvelles*). On trouve à la suite : *le Secrétaire ou Dépositaire fidèle et discret...* (46 p. dont six absolument blanches).

M. Grand-Carteret a reproduit (nº 1419) la figure représentant la vue du péristyle du Théâtre-Louvois ; les autres pl. sont allégoriques.

18134. — L'Opinion du parterre ou Censure des acteurs, auteurs et spectateurs du Théâtre-Français, par M. Clément Courtois. *Paris, Martinet, germinal an XI*, in-18, 2 f. et 212 p. [*N.* Inv. Yf. 2014.]

Epigr. :

> C'est un jeune fou qui se croit tout permis,
> Et qui, pour un bon mot, va perdre vingt amis.
>
> Boileau.

Clément Courtois passe pour être le pseudonyme de Pierre-David Lemazurier. Voyez le numéro suivant.

18135. — L'Opinion du parterre ou Revue des théâtres Français, de l'Opéra, de l'Opéra-Comique national, de Louvois, de l'Opéra-Buffa et du Vaudeville, faisant suite à l'ouvrage publié sous le même titre en germinal an XI. Par M. Valleran. *Paris, Martinet, germinal an XIII*, in-18, 306 p. [*N.* Inv. Yf. 2015.]

Valleran passe également pour le pseudonyme de Lemazurier, mais il est à noter que, dans l'avertissement de ce second volume, l'auteur déclare que « ses principes et sa manière de voir sont très différents de ceux de M. C. C. »

Le tome III porte aussi le nom de Valleran. Les années 1806-1813 sont anonymes. La collection complète forme dix volumes.

18136. — Annuaire dramatique, contenant les noms et demeures de tous les directeurs, acteurs, musiciens et employés de tous les théâtres de Paris, le répertoire de chacun d'eux, ainsi que la date de la représentation de toutes les pièces et les noms de leurs auteurs, morts ou vivants ; un précis de l'histoire des principaux spectacles; un tableau indicatif des rétributions que les auteurs doivent toucher dans les différentes villes de France où il y a un ou plusieurs théâtres établis, suivant le nombre d'actes, le genre de leurs ouvrages ou l'ordre du lieu où se donnent les représentations, avec un calendrier pour la nouvelle année an XIII de la République et Ier de l'Empire français (1804 et 1805); ouvrage nécessaire aux auteurs, acteurs, etc. *Paris, Mme Cavanagh. S. d.*, in-32, 256 p.

Portrait de Mlle Duchesnois, à qui cet Almanach est dédié, et tableau des villes où se trouvent les fondés de pouvoir des auteurs pour percevoir les droits sur les pièces.

Premier vol. d'une collection qui en comporte dix-sept et dont on trouvera la description complète dans *les Almanachs français*, de M. Grand-Carteret, nº 1458.

D. — Écrits et pamphlets relatifs aux divers spectacles de Paris

18137. — Lettre à M*** sur les spectacles des boulevards, par M. Rousseau. *A Bruxelles, et se trouve à Paris chez les libraires qui vendent des nouveautés, MDCCLXXXI* (1781), in-8º, 2 ff., 82 p. et 1 f. non chiffré (errata). [*N.* Inv. Yf 11495.]

Cette *Lettre*, divisée en huit chapitres, est datée de Passy-lès-Paris, le 20 juin 1780. L'auteur est Thomas Rousseau.

Epigr. tirée de *l'Art poétique*, de Boileau.

Voyez le numéro suivant.

18138. — Lettre à un père de famille sur les petits spectacles de Paris, par un honnête homme. *Paris, Garnery*, 1789, in-8º, 46 p. [*N.* Inv. Yf. 11646.]

Epigr. :

> *Hæ nugæ seria ducunt*
> *In mala.*
>
> Horace.

Par Nicolas-Joseph Sélis, d'après Barbier.

18139. — Cahier de doléances, remontrances et instructions de l'assemblée de tous les ordres des théâtres royaux de Paris (10 avril 1789).

Facétie. Voyez tome Ier de la *Bibliographie*, nº 972.

18140. — Discours et Motions sur les spectacles (22 août 1789). *Paris, Denné,* 1789, in-8°, 28 p. [*N.* Yf 9030.]

Signé : M***, membre de la Commune de Paris.

(P. 5) Première section. *Des égards dus aux spectateurs.*

(P. 8) Deuxième section. *Des devoirs et des appointements des acteurs.*

(P. 17) Troisième section. *Des rétributions à accorder aux auteurs.*

18141. — De l'Organisation des spectacles de Paris ou Essai sur leur forme actuelle, sur les moyens de l'améliorer par rapport au public et aux acteurs, dans lequel on discute les droits respectifs de tous ceux qui concourent à leur existence et où l'on traite les principales questions relatives à ce sujet. Ouvrage utile dans les circonstances présentes et dédié à la Municipalité. *Paris, Buisson; Debray, et chez les marchands de nouveautés,* 1790, in-8°, 2 f., 262 p. et 1 f. (table et errata).

Par Etienne-Nicolas Framery.

18142. — Les Miniatures ou Recherches sur les grands spectacles. *S. l.*, 1790, in-8°, 35 p. [*N.* Yf 12802.]

Epigr. :

Castigat ridendo homines.

Le titre de départ est suivi d'une autre épigraphe :

Le monde est un théâtre où chacun est acteur.

Notice satirique sur les artistes de l'Opéra, du Théâtre-Français et des Italiens, suivies (p. 331) de *Remarques sur la tragédie de* Charles IX, *en réponse à M. Palissot.*

18143. — Figaro aux Parisiens, amateurs du bon goût, des arts, des spectacles et de la liberté. *Paris, chez Goujon,* 1790, in-8°, 13 p. [*Br. M.* F. R. 366, 20.]

Pamphlet contre le projet de réduction des théâtres à quatre salles (Français, Italiens, Opéra, Variétés).

18144. — Observations sur les salles de spectacles. *Imp. des Affiches. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 13.]

Signées : Deshayes, employé, rue de Sèves, n° 1096.

L'auteur critique les dispositions du Théâtre des Arts, rue de la Loi, de l'Odéon et de l'Opéra-Comique, et réclame pour tous la commodité, la salubrité et la sûreté.

18145. — Aux Entrepreneurs et Directeurs de spectacles. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. non chiffrées.

Lettre de Rivol, imprimeur de l'Opéra et du théâtre du Marais, en date du 29 septembre 1792, au sujet d'un affichage collectif des différents théâtres.

18146. — La Lanterne magique ou Chronique scandaleuse des spectacles de Paris. *A Thalicopolis, et se trouve à Paris, chez les marchands de nouveautés,* 1793, in-18.

D'après un catalogue.

18147. — Grande Banqueroute des principaux théâtres de Paris, traduction des entrepreneurs au tribunal criminel. *Imp. de la rue Hyacinthe, n°* 522. *S. d.* (1795), in-8°, 4 p. [*P.* 12710*.]

Signée : Par le citoyen N. C....., homme de lettres, employé au ministère de la police.

Epigr. :

Impavidum ferient ruinæ.

18148. — Un Hommage à rendre aux soldats de la liberté, précédé d'un Aperçu sur la situation actuelle des théâtres de Paris et des moyens faciles de les faire servir à la propagation des principes républicains. *Gagnard, imprimeur. S. d.*, in-8°, 8 p. [*P.* 12710.]

Signé : Champion, patriote de 89, ci-devant chef de bureau au ministère de la police générale, spécialement chargé de la surveillance morale des spectacles.

L'auteur propose que, dans chaque théâtre, une loge soit réservée aux défenseurs de la patrie.

18149. — Étrennes dramatiques à l'usage de ceux qui fréquentent les spectacles, par un amateur. *Paris, Garnier,* 1798, in-12, 160 p. [*P.* 12667.]

P. 3. *Avertissement de l'éditeur.* P. 9. *Lettres* [XXIII] *à Mme de B*** sur les spectacles* (juillet-novembre 1797). P. 125. *Notice de toutes les pièces qui ont été représentées sur les différents théâtres de Paris depuis le 1er janvier 1797 jusqu'au 1er décembre suivant.*

Par Fabien Pillet. Remis en circulation la même année sous le titre du numéro suivant.

18150. — Vérités à l'ordre du jour ou Nouvelle Critique raisonnée, tant des acteurs et actrices des théâtres de Paris, que des pièces qui y ont été représentées pendant le cours de l'année dernière. Deuxième édition revue et corrigée. *Paris, Garnier, et chez tous les marchands de nouveautés, an VI*-1798, in-18, 160 p. [*P.* 3401.]

Epigr. :

Panem et circenses.

Frontispice anonyme représentant Melpomène et Thalie, échangeant ce dialogue :

MELPOMÈNE

En nous réunissant, assurons notre Empire.
Vous sécherez les pleurs que je ferai verser.

THALIE

Quel partage mesquin m'allez-vous proposer ?
Si le sort en est jeté, je pleure ; faites rire.

Voyez le numéro précédent et les deux numéros suivants.

18151. — Melpomène et Thalie vengées ou Nouvelle Critique impartiale et raisonnée, tant des différents théâtres de Paris que des pièces qui y ont été représentées pendant le cours de l'année dernière. Deuxième année. *Paris, Marchand, an VII*, in-18, 188 p. [*P.* 3401].

En regard du titre, frontispice, signé Binet, *del.;* Bovinet, *sculp.*, et dont on trouve l'explication au verso du titre.

P. 5. *Avertissement de l'éditeur.* P. 7. *Mémoire historique et critique sur les théâtres de Paris.* P. 143. *Notice de toutes les pièces représentées du* 1er *décembre* 1797 *au* 1er *décembre* 1798.

Remis en circulation sous le titre du numéro suivant.

18152. — Mémoires historiques et critiques en forme de lettres sur les différents théâtres de Paris. Seconde année. *Paris, Lesage*, 1799, in-18, 188 p.

Même frontispice que celui du numéro précédent et même épigraphe.

18153. — La Revue des spectacles ou Suite de « Melpomène et Thalie vengées ». Troisième année. *Paris, Marchand, an VIII*, in-18, 2 ff. et 144 p. [*P.* 3401.]

Epigr. :

Mihi Galba, Otho, Vitellius nec beneficio, nec injuria cogniti.

Tacite.

La *Note préliminaire*, paginée en chiffres romains, est comprise dans la pagination totale.

P. 99-144, Notice des pièces représentées du 1er décembre 1798 au 1er janvier 1800.

18154. — Histoire critique et raisonnée des théâtres, contenant l'analyse de toutes les pièces représentées dans les différents spectacles de Paris et de tous les ouvrages littéraires qui auront paru dans le courant du mois, par les citoyens Découx, Gédéon et Moucheron. *Paris, Barba; Pigoreau, an IX*, in-18, 144 p.

Tome Ier seul paru.

D'après l'*Annuaire de la librairie*, de Fleischer (an X, p. 592), et le catalogue Soleinne (tome V, 1re partie, n° 297).

Découx est le pseudonyme de Hyacinthe-Eugène Laffilard.

18155. — Le Coup de fouet ou Revue de tous les théâtres de Paris, des journalistes, des coteries littéraires et de plus de cinq cents acteurs, auteurs et compositeurs de musique très connus, par un observateur impartial. *A Paris, chez tous les marchands de nouveautés, fin de l'an X*-1802, in-18, 160 p. [*N.* Inv. Z 17187bis.]

En regard du titre, frontispice gravé anonyme, représentant Apollon chassant à coups de fouet les mauvais auteurs du Temple des arts. Une explication détaillée du *sujet de l'estampe* est imprimée au verso du faux-titre.

Ce frontispice doit compter dans la pagination des feuillets liminaires, comportant, en outre, un faux-titre, un titre, une *Liste des théâtres de Paris* (2 p.), un mot *A certains journalistes* (2 p.) et précédant *Deux mots de préface*, paginés (15)-16.

Quel est l'auteur du *Coup de fouet?* Théophile-Marion Dumersan a raconté, dans *le Bulletin de l'Alliance des Arts*, du 25 novembre 1844, quels ennuis lui valut ce petit livre, dont on s'obstinait à lui attribuer la paternité, malgré ses dénégations formelles. Quérard a mis en cause le sinologue Abel Rémusat, que sa jeunesse studieuse et ses travaux ordinaires ne semblaient guère préparer à écrire un pamphlet de cette nature. On aurait, paraît-il, trouvé dans sa bibliothèque un ex. du *Coup de fouet* portant son nom ; mais, c'est là, on l'avouera, un argument assez faible, et une signature apposée sur la garde ou le titre d'un livre n'est, le plus souvent, qu'une marque de propriété et pas autre chose.

18155a. — Le Coup de fouet ou Nouvelle Revue de tous les théâtres de Paris, des

journalistes, des cotteries (*sic*) littéraires et de plus de cinq cents acteurs, auteurs et compositeurs de musique très connus. Seconde édition, considérablement augmentée. *A Paris, de l'imprimerie expéditive, rue Saint-Benoît, n° 213, et chez Surosne, libraire, palais du Tribunat, 2e galerie de bois, n° 253, fin de l'an X,* 1802, in-18, 84 p.

M. Hervey, amateur anglais, qui avait formé une collection spéciale sur l'art dramatique, a offert en 1866 à la bibliothèque de l'Opéra un ex. de cette édition du *Coup de fouet*, incomplet du frontispice, mais en tête duquel Dumersan a transcrit, avec quelques variantes, son article du *Bulletin de l'Alliance des Arts*.

18155b. — Le Coup de fouet... Troisième édition, augmentée des noms de plus de trois cents auteurs, acteurs, danseurs, savants, journalistes, et de l'examen des ouvrages nouveaux de littérature. *Paris,* 1803, in-18.

Frontispice gravé.

D'après le *Catalogue de la bibliothèque théâtrale de M. Léon Sapin*, rédigé par M. A. Voisin (1878), 2e partie, n° 843.

18156. — Antidote ou Remède du Coup de fouet, adressé aux fesseurs et aux fessés. *Paris, de l'imp. expéditive, an XI* (1803), in-18.

D'après Quérard, *France littéraire*, II, 673.

§ 2. — Régime et Législation des théâtres (1789-1804).

A. — ÉCRITS, MOTIONS ET DISCOURS SUR LA CENSURE, LA MULTIPLICITÉ DES THÉATRES, L'ART DRAMATIQUE, ETC.

18157. — Les Causes de la décadence du théâtre et les Moyens de le faire refleurir. Nouvelle édition, augmentée d'un plan pour l'établissement d'un second Théâtre-Français et la réforme des autres spectacles. Ouvrage présenté à la Municipalité de Paris, par M. de CAILHAVA. *Paris, Royer,* 1789, in-8°, 45 p. [*P.* 9860*.]

Réimpr. augmentée du dernier chapitre de *l'Art de la Comédie*, du même auteur (1772, 4 vol. in-8°).

18158. — De la Liberté du théâtre en France, par M.-J. DE CHÉNIER (15 juin 1789). *S. l.,* in-8°, 46 p. [*Br. M.* F. R. 567, 5.]

18159. — Dénonciation des inquisiteurs de la pensée, par M.-J. DE CHÉNIER (25 août 1789).

Voyez tome II, n° 10131.

18160. — Encore quelques Mots sur la censure des théâtres, par SUARD. Extrait du « Journal de Paris » du 18 octobre 1789. *Imp. Everat. S. d.* (1830), in-8°, 16 p.

Réimpression due à M. JULES RAVENEL (qui a signé plusieurs notes de ses initiales) d'un article reproduit au tome IV des *Mélanges*, de SUARD, suivi (p. 7) de sa *Lettre au Journal de Paris*, du 18 octobre 1789 [sur la censure] et d'un pamphlet de MARIE-JOSEPH CHÉNIER, publié sous le nom même de son adversaire : *A Messieurs les Parisiens sur la tragédie de* Charles IX, *par M.* SUARD, *l'un des quarante de l'Académie française.*

18161. — Sur la Liberté du théâtre, par A.-L. MILLIN DE GRANDMAISON. *Paris, Lagrange,* 1790, in-8°, 60 p. [*N.* Inv. Yf. 10190.]

18162. — Du Théâtre sous les rapports de la nouvelle constitution. Discours présenté à l'Assemblée nationale, par M. DE SAUVIGNY, chevalier de Saint-Louis. *Paris, imp. Cussac,* 1790, in-8°, 40 p. [*R.* AD. XVIIIc 86.]

18163. — Discours sur la liberté des théâtres, prononcé par M. de LA HARPE (17 décembre 1790).

Voyez tome II, n° 9111. Réimpr. dans la *Révolution française*, tome XVII, p. 363, et dans Aulard (*Société des Jacobins*, tome Ier, p. 409-420).

18164. — Projet de décret sur les spectacles, par G. ROMME, député du Puy-de-Dôme. *Imp. C.-F. Perlet. S. d.* (1792), in-8°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 45.]

Présenté dans la séance de l'Assemblée législative du 30 août 1792.

18165. — Instruction publique. Spectacles. Opinion d'ANACHARSIS CLOOTZ, membre du Comité d'instruction publique. Imprimée par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale, nivôse, l'an II de la République,* in-8°, 11 p. [*N.* Le^38 619.]

Réimpr. dans Guillaume, tome II, p. 76-81.

18166. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre par CHÉNIER, sur les théâtres. Séance du 26 brumaire an VI (16 novembre 1797). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VI,* in-8°, 4 p. [*N.* Le^43 1531.]

18167. — Observations sur les théâtres. *Imp. des Sciences et des Arts. S. d.* [1797], in-8°, 16 p. [*R.* AD. XVIII^c 441. — *P.* 12710*.]

Signées : AMAURY DUVAL.
« Ces *Observations*, dit une note, étaient rédigées longtemps avant la motion d'ordre faite au Conseil des Cinq-Cents par le citoyen Chénier. »
Voyez le numéro précédent.

18168. — Sur les théâtres. Discours lu à la séance du Lycée des Arts, du 9 pluviôse an VI (28 janvier 1798), par FRAMERY.

Voyez le n° 17949 ci-dessus.

18169. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par P.-J. AUDOUIN sur les théâtres. Séance du 25 pluviôse an VI (13 février 1798). *Paris, imp. Nationale, pluviôse an VI,* in-8°, 20 p. [*N.* Le^43 1760.]

18170. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de F. LAMARQUE sur les théâtres. Séance du 2 germinal an VI (22 mars 1798). *Paris, imp. Nationale, germinal an VI,* in-8°, 22 p. [*R.* AD. XVIII^c 441.]

18171. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de PORTIEZ (de l'Oise) sur les théâtres. Séance du 2 germinal an VI (22 mars 1798). *Paris, imp. Nationale, germinal an VI,* in-8°, 11 p. [*N.* Le^43 1848.]

18172. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Observations faites par AUDOUIN sur les théâtres. Séance du 14 germinal an VI (3 avril 1798). *Paris, imp. Nationale, an VI,* in-8°, 10 p. [*N.* Le^43 1874.]

18173. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de CHABAUD (député du Gard) sur le projet de résolution relatif aux théâtres. Séance du 14 germinal an VI (3 avril 1798). *Paris, imp. Nationale, germinal an VI,* in-8°, 6 p. [*N.* Le^43 1875.]

18174. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de G.-O. RAMPILLON sur les théâtres. Séance du 19 germinal an VI (8 avril 1798). *Paris, imp. Nationale, germinal an VI,* in-8°, 4 p. [*N.* Le^43 1897.]

18175. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion d'ESCHASSÉRIAUX aîné sur les théâtres et l'encouragement de l'art dramatique. Séance du 8 floréal an VI (27 avril 1798). *Paris, imp. Nationale, floréal an VI,* in-8°, 6 p. [*N.* Le^43 1942.]

18176. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par le C. CREUZÉ-LATOUCHE sur la résolution du 8 floréal relative aux théâtres. Séance du 28 floréal an VI (17 mai 1798). *Paris, imp. Nanale, an VI,* in-8°, 4 p. [*N.* Le^45 940.]

18177. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de P.-C. LAUSSAT (des Basses-Pyrénées) sur la résolution du 8 floréal an VI relative aux théâtres. Séance du 11 prairial an VI (30 mai 1798). *Paris, imp. Nationale, an VI,* in-8°, 18 p. [*N.* Le^45 967.]

18178. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de B. DECOMBEROUSSE (de l'Isère) sur la résolution relative aux théâtres. Séance du 15 prairial an VI (3 juin 1798). *Paris, imp. Nationale, an VI,* in-8°, 19 p. [*N.* Le^45 977.]

18179. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de JOURDAIN sur la résolution du 9 floréal an VI relative aux théâtres. Séance du 15 prairial an VI (3 juin 1798). *Paris, imp. Nationale, an VI,* in-8°, 6 p. [*N.* Le^45 978.]

18180. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de P.-C.-L. BAUDIN (des

Ardennes) sur la résolution du 8 floréal relative aux théâtres. Séance du 18 prairial an VI (6 juin 1798). *Paris, imp. Nationale, an VI*, in-8°, 15 p. [*N.* Le45 983.]

18181. — Réflexions sur l'art théâtral, par J. Mauduit-Larive. *Paris, Rondonneau, an IX*, in-8°, 59 p. [*Br. M.* F. R. 568, 13.]

B. — POLICE ET SURVEILLANCE DES THÉATRES DE PARIS

18182. — Pétition d'un membre de la Bazoche aux très honorables membres des assemblées du Palais-Royal. *A Paris*, 1789, in-8°, 7 p. [*P.* 1263629.]

Protestation contre la suppression des banquettes au parterre de la Comédie-Italienne.

18183. — Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des représentants de la Commune. Du samedi 13 mars 1790. Rapport des commissaires, lu à l'assemblée générale des représentants de la Commune, par M. Vigée, le jeudi 18 mars 1790. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790, in-8°, 8 p. [*N.* Lb40 88.]

Le rapport de Vigée, Godard et l'abbé Mulot conclut à l'interdiction du *Baron de Wolza ou les Religieuses danoises*, pièce en trois actes, par Bertin d'Antilly.

L'auteur ne se découragea pas et soumit de nouveau sa pièce aux représentants de la Municipalité, le 16 avril suivant, sous le titre de : *le Duc de Waldeza ou la Communauté de Copenhague* et « avec des changements qui ne lui laissaient rien à redouter des sévérités de la censure ». Après un nouvel examen de Vigée, l'abbé Mulot et d'Epinay (au lieu et place de Godard), l'autorisation fut accordée le 3 mai, et la pièce, devenue un opéra-comique avec musique de Louis Jadin, vit le feu de la rampe au théâtre de Mme Montansier, le 13 décembre 1791. *Le Duc de Waldeza*, qui ne semble pas avoir tenu longtemps l'affiche, a été l'objet d'une mention bienveillante dans l'*Almanach général des spectacles* de Froullé (voyez le n° 18125a ci-dessus) pour 1792, p. 205. Il n'a pas été imprimé.

M. Sigismond Lacroix a réimprimé dans les *Actes de la Commune* (IV, 440-441) le premier rapport de Vigée et donné (tome V, p. 216), le texte du second.

18184. — Rapport de MM. les commissaires nommés par la Commune, relativement aux spectacles (mars 1790). *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790, in-4°, 34 p. [*N.* Lb40 81.]

Signé : Cholet de Jetphort, de Chabrillant, Pia de Grand-Champ, Boudin, La Rivière, Thuriot de La Rosière.

Voyez les deux numéros suivants.

18185. — Réponse du département des Établissements publics au Mémoire présenté par le département de la Police à la Commune et aux soixante districts, au sujet des spectacles. *S. l. n. d.*, in-4°, 12 p. [*N.* Lb40 81.]

Signée : Brousse-Desfaucherets, Fissour, Deltuf-Desclozières, Champion de Villeneuve, Beaufils, d'Hervilly.

Les deux pièces sont réunies sous la même couverture dans l'ex. de la B. N. Un second ex. de la *Réponse* est coté à la B. N. : 4° F3 23446.

Le catalogue imprimé a classé en février 1790 le rapport de Cholet de Jetphort et de ses collègues, mais c'est à la séance du 27 mars qu'il fut lu et discuté.

18186. — Discours prononcé à l'assemblée des représentants de la Commune, le 2 avril 1790, sur la liberté des théâtres, et le rapport des commissaires. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 26 p. [*N.* Lb40 1213.]

Par Quatremère de Quincy.

Voyez les deux numéros précédents.

18187. — Lettre du maire et des officiers municipaux... aux administrateurs du département (29 février 1792).

Voyez tome II, n° 6049.

18188. — Proclamation. Extrait du registre des délibérations du Conseil exécutif provisoire. Du 14 janvier 1793... *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 2 p.

Signée : Clavière, Lebrun, Pache, Monge, Garat ; le secrétaire, Grouvelle.

Injonction aux directeurs de théâtres « d'éviter la représentation de pièces qui, jusqu'à ce jour, ont occasionné quelque trouble (*sic*) et qui pourraient les (*sic*) renouveler dans le moment présent ».

18189. — Projet de décret relatif à l'indemnité à accorder aux vingt spectacles de Paris qui, en conformité du décret du 2 août (vieux style), ont donné quatre représentations pour et par le peuple, pro-

posé, au nom du Comité des finances, par le citoyen P. Lombard-La Chaux, député du Loiret. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.* (1794), in-8°, 4 p. [*N.* Le[38] 2351.]

Présenté dans la séance du 4 pluviôse an II (22 janvier 1794).

18190. — Commission d'instruction publique. Spectacles. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*P.* 12298*.]

P. 1, Extrait des registres du Comité de salut public (18 prairial an II [6 juin 1794]), suivi, p. 3, d'une circulaire de la Commission d'instruction publique (5 messidor an II [23 juin 1794]), tous deux relatifs à la surveillance des théâtres et à la rénovation de l'art dramatique.

18191. — Comité de surveillance du département de Paris, séant rue de la Convention nationale, n° 18, vis-à-vis Saint-Roch. *Imp. du Comité de surveillance. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 45.]

Circulaire comminatoire invitant les artistes de tous les théâtres de Paris à ne représenter que des pièces propres à encourager le civisme et les vertus républicaines.

18192. — Convention nationale. Arrêté des Comités de salut public et de sûreté générale, relatif aux airs qui se chantent sur les théâtres. Du 28 messidor, an III de la République française (16 juillet 1795). *Paris, imp. de la République, messidor an III*, in-folio plano. [*N.* Lb[41] 5022.]

Défense de chanter d'autres airs, chansons ou hymnes que ceux qui font partie des pièces annoncées et qui seront jouées.

18193. — Bureau central du canton de Paris. Spectacles. Extrait du registre des délibérations (1er prairial an VI-20 mai 1798). *Imp. J.-R. Lottin, an VI*, in-4°, 3 p.

Règlement sur la police intérieure des salles de spectacles.

18194. — Bureau central du canton de Paris. Théâtre de la République, rue de la Loi. Ordre à suivre par les voitures à l'arrivée et à la sortie des théâtres (28 frimaire an VII-18 décembre 1798). *Imp. J.-R. Lottin, an VII*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. I, 88.]

Deux autres arrêtés pris le même jour, rédigés dans les mêmes termes, à quelques mots près, et relatifs au théâtre de la rue Favart et à celui de la rue Feydeau, sont joints à cette pièce. L'un et l'autre ont 7 p. et sortent de la même imprimerie.

18195. — Préfecture de Police. Ordonnance concernant la police extérieure et intérieure des spectacles (8 brumaire an IX-30 octobre 1800). *Imp. J.-R. Lottin. S. d.*, in-4°, 6 p.

Signée : le Préfet, Dubois. Par le Préfet, le Secrétaire général, Piis.

18196. — Préfecture de Police. Ordonnance concernant la police extérieure et intérieure des spectacles (29 nivôse an X-19 janvier 1802). *Imp. J.-R. Lottin, an X*, in-4°, 6 p.

Signée : le Préfet, Dubois. Par le Préfet, le Secrétaire général, Piis.

C. — DROIT DES PAUVRES

18197. — Hôpitaux et Spectacles. Question. Les droits des hôpitaux sur les spectacles doivent-ils être conservés ou supprimés? (30 avril 1791.)

Par Fortin, homme de loi. Voyez le n° 15041 ci-dessus.

18198. — Liberté. Égalité. Paris, 15 floréal an IV (4 mai 1796). Le ministre de l'intérieur au directeur du théâtre de... *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p.

Circulaire portant la griffe de Benezech, dispensant les théâtres de donner une représentation mensuelle au bénéfice des pauvres, à raison de l'approche de la belle saison et de la diminution des recettes, par suite de la réduction de la masse des assignats.

18199. — Observations sur la résolution relative à un impôt sur les billets de spectacle. *Imp. Du Pont. S. d.* (1796), in-4°. [*N.* Lb[42] 203.]

Signé : Cochet.
D'après le catalogue de la B. N.

18200. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par Porcher, sur la

résolution qui proroge pendant l'an VIII la perception de la taxe sur les spectacles et les fêtes. Séance du 13 fructidor an VII 30 août 1799). *Paris, imp. Nationale, fructidor an VII*, in-8°, 4 p. [P. 12710*.]

D. — QUESTION DES DROITS D'AUTEURS

18201. — Adresse des auteurs dramatiques à l'Assemblée nationale, prononcée par M. DE LA HARPE dans la séance du mardi soir, 24 août [1790]. *S. l. n. d.*, in-8°, 46 p. [*N.* 8° F³ 3318. — *R.* AD. XVIIIᶜ 86.]

P. 39, liste des signataires.
P. 40, *Supplément* (réponse à un article de Levacher de Charnois, dans le *Modérateur*).
Voyez les trois numéros suivants.

18202. — Observations pour les Comédiens français sur la pétition adressée par les auteurs dramatiques à l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Prault*, 1790, in-8°, 1 f. et 36 p. [*N.* 8° F³ 3321. — *R.* AD. XVIIIᶜ 86.]

Signées : MOLÉ, DAZINCOURT, FLEURY, fondés de pouvoirs des Comédiens français ordinaires du Roi.
Voyez le numéro suivant.

18203. — Réponse aux « Observations pour les Comédiens français ». *Paris, Bossange et Cᵉ. S. d.*, in-8°, 56 p. [*R.* AD. XXIIIᶜ 188.]

Signée : LA HARPE, CHAMFORT, SEDAINE, FENOUILLOT, MERCIER, etc., etc.
Voyez le numéro précédent.
D'autres pièces relatives aux rapports de la Comédie-Française avec les auteurs dramatiques seront décrites ci-après, § 3.

18204. — Réflexions diverses sur la pétition des auteurs dramatiques, par un amateur de théâtre. *Paris*, 1790, in-8°, 1 f. et 16 p. [*P.* 12298²⁶. — *Br. M.* F. R. 566, 3.]

Par POINSINET DE SIVRY, suivant une note ms. sur l'exemplaire du British Museum.

18205. — A Monsieur le Président du Comité de constitution. (P. 2.) Pétition des auteurs dramatiques qui n'ont pas signé celle de M. de La Harpe. *Imp. L. Potier de Lille*, 1790, in-8°, 8 p. [*N.* 8° F³ 3319. — *R.* AD. XVIIIᶜ 86.]

La lettre au Président est signée PARISAU. La Pétition renferme (p. 6) la liste des signataires et les adhésions motivées de POINSINET DE SIVRY, de D'ARNAUD et de BOISSY.

18206. — Dénonciation de la corporation des auteurs dramatiques. *S. l. n. d.* [1791 ?], in-8°, 15 p.

Signé, p. 15 : FLACHAT, intéressé à l'entreprise des spectacles de Lyon. Voyez les deux numéros suivants.

18207. — Observations sur la « Dénonciation de la corporation des auteurs dramatiques ». *S. l. n. d.*, in-8°. 7 p. [*Br. M.* F. R. 568, 7.]

Signées : P.-PH. GUDIN.
Réponse au numéro précédent.

18208. — Réponse des auteurs dramatiques soussignés à la pétition présentée à l'Assemblée nationale par des directeurs de spectacle. *Paris, imp. Du Pont*, 1791, in-8°, 1 f. et 32 p. [*R.* AD. XVIIIᶜ 188.]

Signée : LEMIERRE, SEDAINE, LA HARPE, DUCIS, FENOUILLOT-FALBAIRE, PALISSOT, GRÉTRY, CARON-BEAUMARCHAIS, etc., etc., et FRAMERY, fondé de pouvoir de divers auteurs dramatiques, suivant les actes dressés en l'étude de Mᵉ Rouen, notaire à Paris.

18209. — Réflexions en faveur de MM. les Comédiens français contre les prétentions de plusieurs de MM. les auteurs, par M. D... A... B... *Paris, imp. Chalon*, 1790, in-8°, 16 p. [*Br. M.* F. R. 428, 6.]

Par BIZET, avocat, selon une note contemporaine sur l'ex. du British Museum.

18210. — Défense des Comédiens français contre les auteurs dramatiques, adressée au Comité de constitution. *Imp. Laillet et Garnery. S. d.*, in-8°, 14 p. [*P.* 11682.]

Facétie.

18211. — Justification des comédiens français. Opinions sur des chefs-d'œuvre des auteurs morts et projet de décret portant règlement entre les auteurs dramatiques et tous les comédiens du royaume-

Imp. Potier de Lille, 1790, in-8°, 15 p. [*Br. M.* F. R. 566, 13.]

« Par M. DE LA BORDE, amateur de théâtre » (Note mss. sur l'ex. du British Museum).

18212. — Pétition adressée à l'Assemblée nationale, par les auteurs et éditeurs de musique. *Imp. Laurens aîné et Cᵉ. S. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. XVIIIᶜ 188.]

P. 4, liste des signataires.

18213. — Rapport fait par M. LE CHAPELIER, au nom du Comité de constitution, sur la pétition des auteurs dramatiques, dans la séance du jeudi 13 janvier 1791, avec le décret rendu dans cette séance. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 24 p. [*N.* Le²⁹ 1231.]

18214. — Mémoire concernant les droits respectifs des auteurs dramatiques et des entrepreneurs de spectacles. *S. l. n. d.* (1791), in-4°.

Attribué à FRANÇOIS-BENOIT HOFFMANN, par Barbier et par le catalogue Filippi (n° 469). Non réimpr. dans les *Œuvres* de l'auteur.

18215. — Mémoire présenté au Conseil d'État par les auteurs dramatiques. *S. l. n. d.* (1791), in-4°.

Attribué au jurisconsulte LENORMAND, par le catalogue Filippi (n° 471).

18216. — Pétition adressée à l'Assemblée nationale par les auteurs dramatiques sur la représentation en France des pièces françaises traduites en langue étrangère (17 septembre 1791). *Paris. imp. Du Pont*, 1791, in-8°, 11 p. [*R.* AD. VIII, 44.]

Signée : SEDAINE, MARMONTEL, DE LA HARPE, CARON-BEAUMARCHAIS, etc.

18217. — Réflexions sur le premier article additionnel inséré à la suite du projet de loi sur les contrefaçons à présenter, par M. HELL, député à l'Assemblée nationale. *Imp. L. Potier de Lille*, in-8°, 16 p. [*R.* AD. XVIIIᶜ 188.]

Sur la traduction et la représentation en langues étrangères d'œuvres d'auteurs vivants.

18218. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, par M. HELL, député du Bas-Rhin, sur la propriété des productions scientifiques ou littéraires. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1791, in-8°, 16 p. [*N.* Le²⁹ 1208.]

18219. — Rapport fait aux auteurs dramatiques, sur le traitement proposé par la Comédie-Française en 1791 et délibération prise à ce sujet. *Paris, imp. Du Pont*, 1791, in-8°, 1 f., 31 p. et 3 p. blanches.

Au verso du titre on lit cette note : « Les auteurs dramatiques, fatigués d'entendre partout des personnes, induites en erreur leur dire qu'ils traitent mal les comédiens français, et qu'ils ont juré leur ruine, ont exigé que ce travail, qui n'avait été fait que pour eux et pour MM. les comédiens, devînt public par l'impression, afin qu'on pût juger des motifs qui ont fondé leur détermination. »

Rédigé par BEAUMARCHAIS et réimpr. dans l'édition de ses *Œuvres complètes*, donnée par Ed. Fournier (*Laplace, Sanchez et Cᵉ*, 1876, gr. in-8°, p. 625-632), ainsi que la *Pétition* décrite sous le numéro suivant.

18220. — Pétition à l'Assemblée nationale, par PIERRE-AUGUSTIN CARON-BEAUMARCHAIS, contre l'usurpation des propriétés des auteurs par des directeurs de spectacles, lue par l'auteur au Comité d'institution (*sic*) publique, le 23 décembre 1791. *Imp. Du Pont. S. d.*, in-8°, 1 f. et 37 p. [*R.* AD. XVIIIᶜ 295.]

Voyez le numéro précédent.

18221. — Réponse de M. DALAIRAC (*sic*) à MM. les directeurs de spectacles, réclamant contre deux décrets de l'Assemblée nationale de 1789, lue au Comité d'instruction publique, le 26 décembre 1791. *Imp. Potier de Lille. S. d.*, in-4°, 17 p. [*Br. M.* F. R. Méth. 8, I.]

ÉPIGR. :

Sic vos non vobis mellificatis, apes.

18222. — Rapport approuvé par le Comité d'instruction publique de l'Assemblée législative, sur les réclamations des Directeurs de théâtre et la propriété des auteurs dramatiques. Par ANT. QUATREMÈRE [DE

QUINCY], député du département de Paris. *Imp. Lottin,* 1792, in-8°, 31 p.

Note de la page 1 : « Ce rapport a été longtemps ajourné; une liste nombreuse d'opinans existoit sur cet objet. Les directeurs de théâtre avoient cessé de poursuivre la mise à l'ordre du jour. Ce n'a été que depuis le 10 août qu'ils ont repris leurs sollicitations. Aucun rapport n'a eu lieu dans l'Assemblée législative, et aucuns [*sic*] des opinans inscrits n'a eu la parole. »

18223. — Les Auteurs dramatiques soussignés aux représentants de la République française. Pétition. *Paris, imp. du citoyen L.-P. Couret. S. d.* (1793), in-4°, 4 p. [*N.* 4° F³ 34970.]

Malgré le mot « soussignés », les signatures des pétitionnaires ne figurent pas sur le texte imprimé de cette pièce.

18224. — Observations sommaires par les comédiens contre les auteurs dramatiques. *Imp. C.-F. Perlet. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* 8° F³ 3322. — *R.* AD. XVIII^c 295.]

Voyez les deux numéros suivants.

18225. — Pétition présentée à la Convention, au nom des grands spectacles de Marseille et de Lyon contre les auteurs dramatiques. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. XVIII^c 295.]

Signée : FLACHAT, MONTAINVILLE.

18226. — Dernière Réponse des auteurs dramatiques aux derniers écrits des entrepreneurs des spectacles des départements, notamment à ceux qui portent pour titre : « Observations sommaires, etc. » et « Pétition présentée à la Convention nationale ». *Paris, imp. P.-L. Couret. S. d.*, 1 f. et 22 p. [*R.* AD. VIII, 45.]

Voyez les deux numéros précédents.

18227. — Réponse de l'agent général des auteurs dramatiques à son correspondant de la ville de S... *Paris, imp. P.-L. Couret. S. d.*, in-4°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 45.]

18228. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret sur la propriété des auteurs dramatiques, présentés au nom du Comité d'instruction publique, par P.-C.-L. BAUDIN, député des Ardennes. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.* (1793), in-8°, 10 p. [*N.* Le³⁸ 2309. — *R.* AD. XVIII^c 295.]

Réimpr. dans Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention*, tome Ier, p. 349.

18229. — Décret (n° 1255) de la Convention nationale du 19 juillet 1793, relatif aux droits de propriété des auteurs d'écrits en tout genre, des compositeurs de musique, des peintres et des dessinateurs. *Paris, imp. Nationale exécutive du Louvre*, 1793, in-4°, 3 p.

18230. — Traité des droits d'auteurs dans la littérature, les sciences et les beaux-arts, par AUGUSTIN-CHARLES RENOUARD, conseiller à la Cour de cassation. *Paris, Jules Renouard et Ce*, 1838-1839, 2 vol. in-8°. [*N.* Inv. F. 43217-43218.]

T. Ier, p. 194-225, *Histoire des droits des auteurs dramatiques.* On trouve dans le même volume, avec des explications historiques, p. 301-316, la loi du 13-19 janvier 1791, relative aux spectacles; p. 317-318, la loi du 19 juillet-6 août 1791, relative aux spectacles; p. 318-325, la loi du 30 août 1792, relative aux conventions entre les auteurs et directeurs de spectacles; p. 328-330, le décret du 1er septembre 1793, qui rapporte la loi du 30 août 1792; p. 337-338, le projet de résolution sur les théâtres, adopté par le Conseil des Cinq-Cents et rejeté par le Conseil des Anciens. (Voyez les n°s 18169-18180 ci-dessus.)

18231. — Les Auteurs dramatiques et la Comédie-Française à Paris aux XVIIe et XVIIIe siècles, d'après des documents inédits extraits des archives du Théâtre-Français, par JULES BONNASSIES. *Paris, L. Willem; P. Daffis*, 1874, in-16, 4 f., 137 p. et 1 f. non chiffré. (Achevé d'imprimer.)

Le chapitre VII (p. 99 à la fin) s'occupe de la question pendant la période révolutionnaire.

Ce volume, tiré à 350 exemplaires numérotés, fait partie de la *Collection de documents rares ou inédits relatifs à l'histoire de Paris*, entreprise par l'éditeur L. Willem et formant dix volumes, dont on trouvera la description dans le *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle*, de M. Georges Vicaire, t. II, col. 573-575. (Paris, A. Rouquette, 1894 et années suivantes.)

E. — ÉTAT CIVIL DES COMÉDIENS

18232. — État civil demandé aux États-Généraux par les comédiens de France. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p.

18233. — La Régénération des comédiens en France ou leurs droits à l'état-civil, par M. LAYA. *Paris, Laurens junior et Cressonnier; Jacquemar,* 1789, in-12, 4 ff. non chiffrés, 50 p. et 1 f. blanc. [*N.* Inv. Yf. 9800.]

Le titre est suivi d'une dédicace : *A Messieurs des districts des Cordeliers et de Saint-André-des-Arcs*, signée JACQUEMAR et LAURENS, éditeurs.
Le texte a pour épigraphe :

Chacun écrit et chacun veut écrire.

Sur le titre, autre épigraphe plus longue, tirée de la brochure elle-même.
Voyez le n° 18242 ci-dessous.

18234. — La Civilisation des comédiens ou la Demande que personne n'a faite à la nation assemblée, par M. L.-B. de BOUYON, membre de plusieurs académies. *S. l.*, 1789, in-8°, 14 p. [*Br. M.* F. R. 452, I.]

ÉPIGR. :

Au dix-huitième siècle tous les préjugés seront abolis.
M. BAILLY, maire de Paris.

L'ex. du British Museum porte la date manuscrite du 3 septembre 1789.
Par « civilisation », l'auteur entend l'état civil. Voyez le numéro suivant.

18235. — Pièces justificatives en faveur de MM. les comédiens, pour servir de suite au Mémoire ayant pour titre : « la Civilisation des comédiens », présenté à MM. les représentants de la Commune de Paris, le 3 septembre 1789. Par L.-B. de BOUYON, de plusieurs académies. *S. l.*, 1789, in-8°, 8 p.

ÉPIGR. :

Fiat lux.

18236. — Courtes Réflexions sur l'état civil des comédiens, par M. J. DE CHÉNIER (6 septembre 1789). Nouvelle édition. *Paris, imp. de Monsieur,* 1789, in-8°, 13 p. [*N.* Li^5 229.]

18237. — Questions sur l'état des comédiens français. *Paris, Baudouin,* 1789, in-8°, 15 p.

Signées : M. C. D. L.

18238. — Les Comédiens commandants. MM. Naudet, Grammont, Saint-Pry (*sic*), Marcy, Dugazon, Chamville, tous comédiens français, à Messieurs les Parisiens. *Paris, Laurens junior,* 1789, in-8°, 14 p. [*Br. M.* F. R. 370, 5.]

ÉPIGR. :

Exposés aux sifflets, devraient-ils commander ?

18239. — Mémoire pour les comédiens français, à Messieurs de la milice bourgeoise, par un membre du district du Val-de-Grâce. *Paris, Volland,* 1789, in-8°, 12 p.

18240. — Événements remarquables et intéressants, à l'occasion des décrets de l'auguste Assemblée nationale, concernant l'éligibilité de MM. les comédiens, le bourreau et les juifs. *S. l.*, 1790, in-8°, 1 f. et 37 p.

Facétie.
Le titre de départ porte : *Extrait de la séance de l'Assemblée nationale du lundi 24 décembre* 1789.

18241. — L'Homme aux trois révérences ou le Comédien remis à sa place, étrennes à ces Messieurs pour l'année 1790, par un neveu de M. l'abbé Maury. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Inv. Yf. 9098.]

Par OLIVIER SAUVAGEOT, dit DUCROISI, selon Barbier.

18242. — Almanach sur l'état des comédiens en France ou leurs Droits défendus comme citoyen (*sic*), précédé d'une chanson sur le courage et les victoires des Français, dédié à la liberté et à l'ardente jeunesse. *Paris, H. Laurens,* 1793, in-12.

D'après un catalogue.
Voyez le n° 18233 ci-dessus; c'est peut-être la même pièce avec un nouveau titre.

18243. — Les Comédiens hors la loi, par GASTON MAUGRAS. *Paris, Calmann Lévy,* 1887, in-8°, 2 ff. et VI-493 p.

Les chapitres XXIV-XXVI ont trait à la situation des comédiens durant la période révolutionnaire, le Directoire et le premier Empire.

§ 3. — Histoire des diverses troupes et salles de spectacle de Paris.

A. — GÉNÉRALITÉS

18244. — Architectonographie des théâtres de Paris ou Parallèle historique et critique de ces édifices considérés sous le rapport de l'architecture et de la décoration, par ALEXIS DONNET, géographe attaché au cadastre, enrichi de 20 planches en taille-douce et du plan de Paris, gravés par ORGIAZZI, graveur du dépôt général de la guerre. *Paris, imp. P. Didot l'aîné,* 1821, in-8° et atlas in-4° oblong. [*N.* Inv. V. 22085-22086.]

Une seconde série (*Théâtres construits depuis* 1820) a été publiée en 1840 chez *Mathias*, par JACQUES-AUGUSTE KAUFMANN, architecte, avec un second atlas. Elle n'est rappelée ici que pour mémoire.

Dans la première, on trouve la description d'un certain nombre de salles de spectacles dont l'atlas fournit le plan, la coupe, l'élévation et la vue intérieure, savoir : pl. 2, Théâtre de l'*Odéon* avant le dernier incendie; pl. 3, Théâtre *Favart;* pl. 4, Théâtres des *Variétés* et du *Marais* (détruit); pl. 5, Théâtre de la *Gaîté* et des *Jeunes Artistes* (détruit); pl. 7, Théâtre *Feydeau;* pl. 8, Théâtre de la *Porte-Saint-Martin;* pl. 9, *Théâtre-Français;* pl. 10, Théâtres de l'*Ambigu-Comique* et de *Molière* (fermé); pl. 12, Théâtres *Louvois* et du *Vaudeville;* pl. 13, Théâtre des *Arts*, ancien Opéra (détruit) et du *Vaudeville;* pl. 14, Théâtre des *Arts;* pl. 15, *Cirque olympique;* pl. 16, Théâtre *Olympique* (détruit); pl, 17, Théâtres du *Conservatoire* et de la *Cité* (détruit); les autres planches représentent des édifices construits au début du siècle. Le plan topographique qui termine l'atlas indique « tous les édifices et établissements publics pour servir à tous les itinéraires et guides de la capitale ».

18245. — Précis historique sur les fêtes, les spectacles et les réjouissances publiques, contenant sommairement : l'institution des fêtes chez quelques peuples de l'antiquité, le couronnement et le sacre des souverains, les fêtes en général et leurs particularités; les jeux scéniques et les divertissements accessoires; les descriptions des fêtes et des réjouissances publiques les plus remarquables, depuis Henri IV jusqu'au sacre de Charles X, par CLAUDE RUGGIERI, artificier du Roi, auteur des « Éléments de pyrotechnie », de la « Pyrotechnie militaire », etc. *Paris, l'auteur, rue de Clichy,* 88; *Bachelier; Delaunay; Barba,* 1830, in-8°, 2 ff. et VIII-380 p. [*N.* Li^{15} 2.]

Voyez particulièrement, p. 77-106, les *Notices sur les jardins à divertissements* [de Paris], p. 121-153, celles des théâtres ouverts en 1830, p. 154-160, la liste des *Théâtres qui n'existent plus*, p. 330-334, la description des principales fêtes de la période révolutionnaire célébrées à Paris.

B. — ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE = OPÉRA = THÉATRE DE LA RÉPUBLIQUE ET DES ARTS

18246. — L'Opéra, par EUGÈNE BRIFFAULT. Extrait du tome quinzième du « Livre des Cent et Un ». *Paris, Ladvocat,* 1834, in-8°, 1 f. et 64 p.

P. 31, indications très précises des diverses dénominations de l'Opéra et les dates exactes où elles furent prises, entre le 22 juin 1791 et le 9 juillet 1815. Cette note signée (p. 32) : *Note de l'éditeur*, est en réalité de BEFFARA, ainsi que cela résulte d'une indication autographe de ce dernier, consignée sur un exemplaire qui lui a appartenu et qui fait actuellement partie de la collection de M. Paul Lacombe.

Il y a à la Bibliothèque de l'Opéra un exemplaire de ce tirage à part que Beffara a donc eu tort de croire *unique*, comme il l'a noté dans son exemplaire.

18247. — L'Opéra pendant la dernière année de la monarchie (1788-1789). *Paris, imp. Capiomont et Cie. S. d.* (1895), in-12, 43 p.

Extrait de la *Nouvelle Revue rétrospective* du 10 avril 1895. Publié par M. le vicomte de GROUCHY, d'après un livret manuscrit intitulé : *Opéra*, ayant fait partie des archives de l'Intendance des Menus et donnant la liste des abonnés, ainsi que celle des entrées gratuites.

18248. — Les Treize Salles de l'Opéra, par ALBERT DE LASALLE. *Paris, Sartorius,*

1875, in-18, 3 ff. et 315 p. (la dernière non chiffrée).

Chapitre VIII, *Salle de la Porte-Saint-Martin* (1781-1794); chapitre IX, *Salle de la rue de Richelieu* [Montansier] (1794-1820).

18249. — NÉRÉE DESARBRES. Deux Siècles à l'Opéra (1669-1868). Chronique anecdotique, artistique, excentrique, pittoresque et galante. *Paris, Dentu*, 1868, in-12, 2 ff. et 297 p.

Plusieurs passages de ce volume concernent la période révolutionnaire :
P. 7, Emplacements de l'Opéra. P. 13, Administration. P. 27, L.-J. Francœur. P. 193, Répertoire révolutionnaire. P. 243, Suppression des bals pendant la Révolution. *Passim*, Biographie d'artistes et de musiciens.

18250. — Réclamation des principaux sujets de l'Académie royale de musique (20 avril 1789). *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*Br. M.* F. R. Méth. 8, 3.]

Signée : GARDEL, ROUSSEAU, VESTRIS, LAYS, LAINÉ, CHARDINI, REY, femme PÉRIGNON, MAILLARD, GAVAUDAN cadet, MILLER, CHÉRON, DELAZURE, ROSE LAURENT, femme CHÉRON.

18251. — Lettre du sieur VIOTTI au Comité de l'Opéra (Paris, 20 avril 1789). *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*P.* 6873*.]

18252. — Mémoire au Roi, concernant l'exploitation du privilège de l'Opéra, demandé par le sieur VIOTTI. *S. l. n. d.*, in-8°, 50 p. [*Br. M.* F. R. 452, 22.]

Voyez le numéro suivant.

18253. — Franches et Courtes Réflexions sur un « Mémoire au Roi », publié nouvellement par M. Viotti (10 mai 1789). *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*Br. M.* F. R. 452, 23.]

18254. — Lettre à Messieurs les premiers sujets de l'Opéra. *S. l. n. d.*, in-8°, 6 p. [*Br. M.* F. R. 425, 5.]

ÉPIGR. :

Tu dors, Brutus, et Rome est dans les fers.

Voyez les trois numéros suivants.

18255. — Mémoire justificatif des sujets de l'Académie royale de musique, en réponse à la Lettre anonyme qui leur a été adressée le 4 septembre 1789, avec l'épigraphe : « Tu dors, Brutus, et Rome est dans les fers ». *S. l. n. d.* (1789), in-8°, 18 p. [*R.* AD. VIII, 44.]

18256. — Réplique à un écrit intitulé : « Mémoire justificatif des sujets de l'Académie royale de musique, en réponse à la Lettre anonyme qui leur a été adressée le 4 septembre 1789, et qui a pour épigraphe : « Tu dors, Brutus, et Rome est dans les fers ». *S. l. n. d.*, in-4°, 75 p. [*N.* 4° Fm. 35327.]

Signée (p. 28) : DE LA FERTÉ, l'un des commissaires généraux de la Maison du Roi, et suivi de *Pièces justificatives*.
Le texte de la *Réplique* est imprimé en regard de celui du *Mémoire*.

18257. — Précis sur l'Opéra et son administration et Réponse à différentes objections. *S. l. n. d.* (1790), in-4°, 2 ff., 92 p. et un tableau plié. [*Op.* 6378.]

Le faux-titre (il n'y a pas de titre) est suivi d'un *Avertissement* dont les deux premières pages forment la demi-feuille et dont les deux dernières, qui ne sont point chiffrées, font partie de la feuille 1 et portent la signature A. Le *Précis sur l'Opéra* commence p. 3.
Le tableau intercalé entre les pp. 76 et 77 est intitulé : *Tableau des pensionnaires de l'Académie royale de musique et des sujets copartageants et sur lesquels il se fait chaque année une retenue, pour servir de réponse à la Lettre anonyme adressée au sujet de l'Opéra, avec cette épigraphe :* « Tu dors, Brutus, et Rome est dans les fers ».

18258. — Municipalité de Paris. Adresse du Conseil de ville aux citoyens réunis dans les soixante districts composant la Commune de Paris (12 avril 1790).

Invitation à délibérer sur le meilleur mode de gestion de l'Opéra.
Voyez tome II, n° 5732, où cette pièce a été, par erreur, classée au 2 avril 1790.
Réimp. par M. Sigismond Lacroix (*Actes de la Commune*, tome IV, p. 696-699), d'après un ex. appartenant à la bibliothèque de l'Opéra. M. Lacroix a également réimprimé les trois délibérations relatives à cet objet que j'ai décrites sous les n°s 7104 (district des Cordeliers), 7466 (district des Récollets) et 7745 (district de Saint-Nicolas-du-Chardonnet).

18259. — Observations pour les sujets retirés de l'Opéra et pour les auteurs de

ce théâtre. *Imp. Prault. S. d.*, in-8°, 24 p. [*R.* AD. VIII, 45.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Observations pour les sujets de l'Opéra retirés et pour les auteurs qui ont travaillé pour ce théâtre.*

Au sujet du décret du 10 juillet 1790 sur les pensions.

18260. — Journal académique, devant servir de suite à la Révolution mémorable de 1789. *S. l. n. d.*, 2 numéros in-8°. [*P.* 6873*.]

Le premier numéro porte en titre de départ : *Prospectus.* Tous deux ont chacun 16 p.

Pamphlet contre l'administration et les artistes de l'Opéra.

18261. — Pétition pour l'Académie royale de musique à l'Assemblée nationale. *Imp. A. Gorsas. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 45.]

Facétie.

Au sujet du décret du 20 août 1790 sur le maintien provisoire des diverses Académies.

18262. — Adresse présentée à la Municipalité de Paris par les membres du Comité de régie de l'Opéra (8 novembre 1790). *Paris, imp. Prault. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 44.]

P. 8, liste des signataires.

18263. — Municipalité de Paris. Administration des établissements publics. Rapport sur l'Opéra, présenté au Corps municipal, le 17 août 1791, par J.-J. Leroux, officier municipal, nommé administrateur au département des établissements publics, le 15 février dernier. *Paris (imp. Le Becq)*, 1791, in-8°, 2 ff., 98 p., 1 f. non chiffré et 3 tableaux repliés. [*N.* Lb⁴⁰ 1258.]

Entre les pp. 8 et 9, *Comparaison entre les années* 1780 *et* 1790 ; entre les pp. 75 et 76, *Extrait du compte remis à la municipalité, par* J.-J. Leroux *sur l'administration de l'Opéra et*, p. 76, *Comparaison des trois premiers mois de l'année* 1791 *à* 1792, *avec le même trimestre des quatre années précédentes.*

Voyez le numéro suivant.

18264. — Analyse du rapport de M. Jean-Jacques Le Roue (*sic*), administrateur des établissements publics, concernant l'Opéra, présenté à M. le procureur général syndic du département de Paris, par le sieur de La Salle, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de musique, breveté du Roi. *Imp. Mayer et Cᵉ. S. d.* [1790], in-8°, 31 p. [*A. N.* C. 159-160⁴⁶.]

Le nom de *Le Roux* est imprimé à chaque page *Le Roue* [*le Roué*].

18265. — Réflexions sur le projet qu'a la Commune de s'emparer de l'Opéra. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 566, 11.]

18266. — Examen de ces deux questions : L'Opéra est-il nécessaire à la ville de Paris ? Faut-il en confier l'administration ou l'entreprise à une Société ? par Albert Leducq, homme de loi. *Imp. F.-V. Poncillon. S. d.*, in-8°, 1 f. et 25 p. [*Br. M.* F. R. Méth. 8, 4.]

Au sujet du rapport de Le Roux.

18267. — Mémoire pour les sieurs Francœur et Cellerier, concessionnaires de l'entreprise de l'Opéra. *S. l. n. d.* (1792), in-4°, 15 p. [*Br. M.* F. R. Méth. 8, 4.]

18268. — Encore 7 millions pour le Grand-Opéra? Ça ne prendra pas : rendez la salle à Montensier (*sic*). *De l'imprimerie de la Vérité, rue du Puits-qui-Parle. S. d.* (1797?), in-8°, 11 p.

Collection Paul Lacombe.

18269. — Quelques Vues sur l'Opéra et sur les moyens de l'administrer sans qu'il en coûte un sou au gouvernement. *Paris, Picart, an V*-1797, in-8°.

Par J.-B. Mazade, marquis d'Avèze, l'un des administrateurs, selon De Manne et Barbier.

18270. — Réflexions sur la décadence du théâtre de l'Opéra et Aperçu des moyens capables de le relever, par le c. E. B., cultivateur des beaux-arts, l'un des fondateurs du Lycée républicain. *Paris, chez Du Pont et au Lycée républicain, an VI*, in-12, 46 p.

Annoncée dans *Journal de Paris*, du 18 thermidor an VI (5 août 1798), p. 1335.

18271. — Règlement du Théâtre de la République et des Arts. *Imp. Ballard. S. d.* [*Brumaire an VII*), in-4°, 1 f. et 34 p.

On trouve à la suite un *État des appointements du Théâtre de la République et des Arts. Ap-*

pointement à dater du 1er vendémiaire de l'an VII de la République française, in-4°, 8 p. non chiffrées.

18272. — Au Corps législatif sur l'Opéra. autrement dit le Théâtre des Arts. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* 8° F3 3324. — *R.* AD. XVIIIc 441.]

Signé : Liébaud.
Au sujet de l'emprunt de 240,000 livres annoncé par les nouveaux directeurs de l'Opéra.

18273. — Petites Observations sur deux grands théâtres dont la réunion doit coûter dix millions au gouvernement. *Imp. des Enfants-Aveugles. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Yf. 12863.]

Signées : Par un sans-culotte de Perpignan qui ne veut payer sa part des violons de l'Opéra sans danser.
Au sujet de la fusion projetée entre les artistes ci-devant Français et ceux de l'Opéra.

18274. — Causes de l'état actuel de pénurie du Théâtre de la République et des Arts, suivi des moyens de liquider sa dette et d'opérer sa restauration, par J.-P.-D. Thibaudeau. *Paris, an VIII*, in-8°.

D'après le catalogue J. de Filippi, n° 564.

18275. — Un Mot sur le Théâtre des Arts au ministère de l'intérieur. *Paris, an VIII*, in-8°.

D'après le catalogue Filippi, n° 564.

18276. — De l'Opéra en l'an XII, par M. Bonet de Treiches, ex-législateur, directeur de l'Académie impériale de musique et membre de plusieurs Sociétés savantes. *Paris, imp. Ballard, an XII*-1803, in-4°, 2 ff. et 94 p. [*Op.* 1788.]

C.— COMÉDIE FRANÇAISE = THÉATRE DE LA NATION = THÉATRE DE LA RÉPUBLIQUE

18277. — Almanach du Théâtre du Palais-Royal. Année 1791. *Paris, imp. Cussac. S. d.*, in-12, XXXVI-141 p.

Le titre est suivi d'un calendrier non chiffré. P. XI, notice sur les origines du théâtre et description de la salle. P. XXVII, *Etat des acteurs et actrices, suivant l'ordre de leur emploi*. P. 1, *Catalogue alphabétique des pièces jouées sur le Théâtre du Palais-Royal depuis son origine aux boulevards*. P. 21, *Noms des auteurs qui ont travaillé pour le Théâtre du Palais-Royal, avec les titres des pièces de chacun*. P. 29, *Pièces nouvelles jouées pendant l'année* 1790. P. 125, *Débuts pendant l'année* 1790. P. 134, *Anecdotes*. P. 137, Livres nouveaux en vente chez Cussac.
Le seul exemplaire actuellement connu de cet almanach, attribué à Levacher de Charnois, appartient à M. Arthur Pougin, qui a bien voulu me le communiquer.

18278. — Histoire du Théâtre-Français, depuis le commencement de la Révolution jusqu'à la réunion générale, par C.-G. Étienne et A. Martainville. *Paris, Barba, an X*-1802, 4 vol. in-12. [*N.* Inv. Yf. 1732-1735.]

Le tome Ier est orné du portrait de Mlle Joly, le tome II de celui de Brizard, le tome III de celui de Desessarts et le tome IV de celui de Préville. Tous quatre sont anonymes et portent, en guise de légende, quelques mots ou quelques vers d'un rôle joué ou créé par chacun de ces artistes. Le tome IV est terminé par deux tables alphabétiques des noms propres et des matières.

18279. — Journal du Théâtre-Français. *S. l. n. d.* (*novembre* 1803-*mars* 1804), in-8° 264 p., 3 pl. et 1 tableau. [*N.* Inv. Z. 20783.]

Les pl., gravées au trait, représentent des armes, des casques et des costumes. Le *Tableau historique et chronologique du Théâtre-Français* commence à Charles V (1398) et s'arrête au consulat de Bonaparte.
Les catalogues Deschiens et La Bédoyère mentionnent ce journal comme ayant paru en l'an IV (*sic*) et formant onze numéros de 24 p. chacun, soit 264 p. Il y a erreur évidente sur la date et c'est bien en 1803-1804 que parut cette feuille. Selon le registre (aujourd'hui conservé aux archives de l'Opéra) des déclarations exigées par l'arrêté consulaire du 29 nivôse an VIII, elle était imprimée chez Delance, rue de la Harpe, avait pour propriétaire-rédacteur le citoyen Depenne, rue des Gravilliers, 15, et paraissait tous les lundis. Ces indications figuraient sans doute sur les couvertures du journal qui n'ont pas été conservées dans l'ex. appartenant à la B. N.

18280. — Histoire philosophique et littéraire du Théâtre-Français depuis son origine, par Hippolyte Lucas. Troisième édition, complétée jusqu'à nos jours, par Hippolyte Lucas fils. *Paris, Ernest Flammarion. S. d.*, 3 vol. in-12. [*N.* 8° Yf. 845.]

La première édition avait paru en 1843, in-12 ; la seconde est celle de Bruxelles (*La-*

croix, Verboekhoven et Cᵉ, 1862-1863, 3 vol. in-12) dont on a renouvelé le titre et à laquelle on a ajouté, au tome III, quelques chapitres complémentaires.

Les chapitres XVII et XVIII du tome II (p. 99-155) sont consacrés au Théâtre-Français pendant la Révolution. Ce livre n'est d'ailleurs mentionné ici qu'en raison de son titre, car il ne peut rendre que bien peu de services au chercheur et à l'historien.

Il en est de même d'une *Histoire du Théâtre-Français pendant la Révolution*, par CHARLES TOUBIN, publiée en treize feuilletons dans *le Corsaire*, du 29 septembre au 19 octobre 1847. Un ex. de ces feuilletons est inscrit au catalogue de la B. V. P. sous la cote 3371.

18281. — Histoire théâtrale. Le Théâtre-Français de la rue Richelieu, par M. TH. MURET. *Rouen, imp. D. Brière*, 1861, in-8°, 36 p.

Extrait du *Journal de Rouen*. Réimp., avec quelques modifications, dans l'*Histoire par le théâtre*, dont il forme en partie le premier chapitre. (Voyez le n° 18095 ci-dessus.)

18282. — L'Odéon, histoire administrative, anecdotique et littéraire du second Théâtre-Français (1782-1818), par PAUL POREL et GEORGES MONVAL. *Paris, Alph. Lemerre*, 1876, in-8°, 4 ff. non chiffrés, 355 p. et 1 f. non chiffré (achevé d'imprimer). [*N.* 8° Yf. 26.]

Il a été tiré 50 ex. sur papier de Hollande. Un second volume, comprenant les années 1818-1853, a été publié en 1882, mais il n'a pas été tiré d'exemplaires de luxe.

18283. — HENRY LUMIÈRE. Le Théâtre-Français pendant la Révolution (1789-1799), avec plusieurs lettres inédites de TALMA. Lettre-préface de M. JULES CLARETIE, de l'Académie française. *Paris, E. Dentu. S. d.* (1894), in-18, X-438 p. [*N.* Yf. 698.]

Les lettres de Talma, datées de 1816-1826, sont adressées à son ami l'architecte Harou Romain et relatives à des affaires intimes, notamment à l'agencement de sa bibliothèque.

18284. — Mémoire et Consultation sur la cause pendante en la grand'chambre du Parlement entre les comédiens français, le sieur Nicolet et les autres entrepreneurs de spectacles forains (28 mai-9 juin 1785). *Imp. P.-F. Gueffier. S. d.*, in-4°, 16 p. [*N.* 4° Fm. 7443.]

Signés : COQUELEY DE CHAUSSEPIERRE, GERBIER, JABINEAU DE LA VOUTE, HARDOUIN DE LA REYNERIE, et contresignés par ALIX et DE LA MALLE.

Voyez le numéro suivant.

18285. — Mémoire pour les comédiens français contre les entrepreneurs du spectacle du faubourg Saint-Antoine. *Paris, imp. Prault*, 1789, in-4°, 1 f. et 32 p. [*R.* AD. VIII, 44.]

Le titre de départ, p. 1, porte : *Mémoire pour les comédiens français en réponse à celui du sieur Mareux, entrepreneur du spectacle du faubourg Saint-Antoine.*

Signé : M. DAMBRAY, avocat général; M. DE SÈZE, avocat; FORMÉ, procureur.

L'arrêt du Parlement, du 11 juillet 1789, débouta les comédiens du théâtre Mareux de leurs prétentions et les condamna aux dépens.

18286. — Cahier, Plaintes et Doléances de MM. les Comédiens français (1789).

Facétie. Voyez tome Iᵉʳ de la *Bibliographie*, n° 971.

18287. — Lettre des Comédiens français à M. le président de l'Assemblée nationale (24 décembre 1789). *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. non chiffrées.

Signée, p. 2 : DAZINCOURT, secrétaire; p. 3 : Décret de l'Assemblée nationale du même jour. Etat des Comédiens.

18288. — Demande de la reine d'Hongrie à M. le directeur de la Comédie-Française (3 janvier 1790). *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb³⁹ 8267.]

Relative à une représentation de la *Partie de chasse de Henri IV*, qui fut donnée le 1ᵉʳ janvier avant la première représentation du *Réveil d'Epiménide à Paris, ou les Etrennes de la Liberté*, par C. de Flins.

La demande est du 31 décembre 1789.

Le « Nota » du 3 janvier 1790.

18289. — Adresse présentée à l'Assemblée générale de la municipalité de Paris par les Comédiens français ordinaires du Roi. Février 1790. *Imp. P.-R.-C. Ballard*, 1790, in-4°, 11 p. [*R.* AD. VIII, 44.]

Signée : MOLÉ, DUGAZON, DESESSARTS, DAZINCOURT, FLEURY et NAUDET, députés; Mᵉ DE MIRBECK, avocat.

18290. — Lettre au public composant le parterre du Théâtre-Français. — Discours à MM. les Comédiens du Théâtre-Français. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p.

Demande de réduction des places de parquet à 1 livre 10 sols et de la mise à l'étude du *Caton d'Utique*, de Poinsinet de Sivry.
Chacune des deux pièces a une pagination distincte.

18291. — Influence de la Révolution sur le Théâtre-Français. Pétition à ce sujet adressée à la Commune de Paris. *Paris, Debray*, 1790, in-8°, 36 p.

18292. — Arrêté du district des Cordeliers (5 mars 1790).

Voyez tome II, n° 7093.
Protestation contre la nomination, par la Commune, de commissaires « à l'effet principalement d'établir un autre ordre de choses dans le régime du Théâtre de la Nation ».

18293. — Observations pour les Comédiens français ordinaires du Roi, occupant le Théâtre de la Nation, sur le rapport fait à la Commune de Paris par ses commissaires, le 27 mars 1790, relativement aux spectacles. *Paris, imp. Prault*, 1790, in-8°, 23 p. [*N.* 8° F³ 3317.]

Voyez le n° 18184 ci-dessus.

18294. — Pétition relative aux Comédiens français, adressée au Conseil de ville par un très grand nombre de citoyens. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*R.* AD. XVIIIᶜ 86.]

Rédigée par MILLIN, comme on le voit p. 2.
Voyez aussi le numéro suivant.

18294ᵃ. — Pétition relative aux Comédiens français..., par AUBIN-LOUIS MILLIN. *Imp. Laillet et Garnery. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* 8° F³ 3323.]

P. 6-7, Réponse de BAILLY et Réflexions de Millin sur le résultat de cette démarche.
Voyez le numéro précédent.

18295. — Observations pour les créanciers de la Comédie-Française. *Imp. Prault*, 1790, in-8°, 1 f. et 8 p. [*N.* 8° F³ 3320.]

Signées (p. 8) : BEAUVARLET, BASCHE et PELLETIER, au nom des 62 créanciers bailleurs de fonds et de 49 pensionnaires créanciers.

18296. — Pétition de la Comédie française à l'Assemblée nationale. *Imp. Prault. S. d.*, in-8°, 13 p.

La Comédie, hors d'état de payer les pensions des anciens acteurs, demande que la nation les prenne à sa charge.

18297. — Mémoire ni pour ni contre le Théâtre-Français, adressé à ceux qui pourront empêcher le mal qu'il se fait à lui-même et celui qu'on veut lui faire. *Paris, imp. Brune*, 1790, in-4°, 8 p.

18298. — Relation de ce qui s'est passé à la Comédie-Française dans la nuit du vendredi 23 au samedi 24 juillet, ou Destruction de la cabale du ministre Farcy-Guignard, dit Saint-Priest. *Garnery* (1790), *S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb³⁹ 3806.]

Au sujet de *Charles IX*.

18299. — Délibération prise dans l'assemblée générale des comédiens français, le lundi 27 septembre 1790. *S. l. n. d.*, in-8°, 2 p. non ch. [*N.* Lb³⁹ 4184.]

Protestation de dévouement à la chose publique et à la municipalité.
Au sujet de cette délibération, imprimée aux frais de la Ville en format in-4° et in-folio, voyez tome II, n° 5781.

18300. — Faux patriotisme de la « Chronique de Paris ». *Paris, imp. des frères Chaignieau, et se trouve chez le sieur Goury, rue Percée-Saint-André-des-Arcs, n°* 21, 1790, in-8°, 1 f. et 10 p. [P. 12636¹⁰.]

ÉPIGR. :

Sub judice lis est.

Le titre de départ, p. 1, porte en plus : ou *Réflexions sur un article inséré dans cette feuille du mardi 26 novembre* 1790.
Au sujet d'une représentation du *Brutus* de Voltaire.
Cette brochure est signée J. B. B. Z. (BAVOUZ).
Voyez tome Iᵉʳ, n° 1458, un autre écrit du memê auteur.

18301. — Extrait des registres des délibérations de la Comédie-Française. *Imp. Prault. S. d.*, in-8°, 1 f. et 30 p. [*Br. M.* F. R. 412, 5.]

Séance du 19 février 1791. Examen du traité de société passé entre les comédiens français. Consultation signée : DE LAMALLE, DE MIRBECK,

FORNIÉ, BENOIST, BOUTET, DESÈZE, LE ROUGE, MONNAY, HUA, et enregistrée par Molé et Vanhove, semainiers.

18302. — Règlement des comédiens français ordinaires du Roi (18 novembre 1791). *Imp. Ballard. S. d.*, in-8°, 43 p. [*P.* 12636[19].]

La dernière page est, par erreur, chiffrée 33.

18303. — Précis pour les comédiens français (2 avril 1792). *Paris, imp. Prault*, 1792, in-4°, 1 f. et 23 p. [*R.* AD. VIII, 44. *P.* 12623*.]

Le titre de départ, p. 1, porte : *Précis pour les comédiens français contre les dames Vestris, la demoiselle Desgardins, le sieur Dugazon, le sieur Talma, comédiens attachés au théâtre de la rue Richelieu.*

La consultation (p. 23) est signée : DESÈZE, LA MALLE.

18304. — Pétition. Les Pensionnaires du ci-devant Roi, artistes du ci-devant Théâtre-Français, à la Convention nationale. *Paris, imp. Prault, an VIII*, in-8°, 7 p. [*R.* AD. VIII, 44.]

Signée : MARCHAND, DUMESNIL (80 ans), DUBUS, PRÉVILLE, GAUTHIER, veuve DROUIN (75 ans), HUS, MOLÉ, LEBEL, procureur BETTECOUR, fondé du citoyen Dauberval; LUCAS, procureur, fondé de la citoyenne Lachassaigne, DOLIGNY, R. VESTRIS, LOUISE CONTAT, MAUDUIT-LARIVE.

18305. — Règlemens du Théâtre-Français de la République. *S. l. n. d.*, in-8°, 14 p. et 1 f. blanc.

Le titre de départ porte : *Théâtre-Français de la République. Règlemens.*

P. 4, chapitre Ier : *Régie générale;* p. 4, à la fin, chapitre II : *Répertoire, répétitions et débuts.*

Signé, p. 14 : SAGERET, *administrateur général.*

Voyez le numéro suivant.

18306. — Extrait des règlemens du Théâtre-Français de la République. *Imp. Ballard. S. d.*, in-8°.

Il n'y a qu'un titre de départ, p. 3, chapitre III : *Comité de lecture, pièces nouvelles, entrées, billets, parts d'auteur.*

Signé, p. 13 : SAGERET, *administrateur général.*

Cette pièce et la précédente se trouvent ordinairement réunies.

18307. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. SAGERET, administrateur des deux Théâtres-Français et du Théâtre-Lyrique, rue Feydeau, aux représentants du peuple composant le Conseil des Cinq-Cents. Paris, le 4 frimaire an VII de la République (24 novembre 1798). *Imp. Nationale, frimaire an VII*, in-8°, 4 p. [*N.* Le[43] 2470.]

A l'ex. de la B. N. est joint un avis des membres de la commission des inspecteurs relatif à l'abonnement des représentants du peuple fixé à 150 francs.

18308. — Mémoire et comptes relatifs à la réunion des artistes français et à l'administration des trois théâtres de la République, de l'Odéon et de Feydeau, par le citoyen SAGERET. — *Nota.* Ce mémoire se trouve à Paris, chez le citoyen Letellier, libraire, rue du Jardinet, n° 5. *S. l. n. d.*, in-4°, 1 f. et 103 p. [*N.* Inv. Yf. 1295.]

ÉPIGR. :

Sic vos non vobis, etc.

Signé, p. 103, et daté de brumaire an VIII.

Voyez le numéro suivant.

18309. — Précis relatif à la réunion des comédiens français en l'an VI et au bail du théâtre de la République, rue de la Loi. Extrait (en partie) des Mémoires et comptes du cit. Sageret, imprimés dans les premiers jours de brumaire an VIII, sur l'organisation et l'administration des trois théâtres de la République, de l'Odéon et de Feydeau. *Imp. Boutonet. S. d.* (an IX), in-4°, 1 f. et 38 p. [*N.* Inv. Yf. 1411.]

Voyez le numéro précédent.

18310. — Réponse des comédiens du Théâtre-Français de la République au citoyen Sageret. *Imp. Ballard. S. d.*, in-4°, 1 f. et 39 p. [*Br. M.* F. R., 15, 6.]

Signé : MOLÉ, MONVEL, DUGAZON, DAZINCOURT, VANHOVE, BELLEMONT, F. TALMA, etc.; R. VESTRIS, LACHASSAIGNE, Ve SUIN, DEVIENNE, C. VANHOVE, EMILIE CONTAT, B. MARS, etc.

18311. — Le cit. SAGERET, ci-devant administrateur des théâtres de la République, de l'Odéon et de Feydeau, à ses

créanciers. *Imp. des anciennes Petites Affiches*, 1er germinal an X (22 mars 1802), in-4°, 8 p.

18312. — Mémoire à consulter et consultation pour le citoyen François-Didier Blanchet et consorts contre les citoyens Molé, Fleury et autres artistes du ci-devant Théâtre-Français. (9 prairial an VIII-29 mai 1800). *S. l. n. d.*, in-8°, 18 p.

Au sujet d'un emprunt de 30,000 francs contracté en 1789.
La consultation est signée (p. 16) Ollivier, homme de loi, et apostillée d'une délibération signée Popelin.

18313. — L'Amateur du Théâtre-Français, ou Observations critiques sur les causes de la ruine de ce théâtre. Par F.-L. D[arragon]. *Paris, Barba, an IX*, in-8°, 32 p.

18314. — Sur l'état actuel du théâtre de la République, par un amateur qui a vu, qui voit et qui lit dans l'avenir. *Paris, au Cabinet de lecture, an X*, in-8°, 44 p.

Signé : X. Y. Z.

Épigr. :

Consummatum est.

D. — THÉATRE DE L'ODÉON (ANCIENNE COMÉDIE-FRANÇAISE [1782-1793])

18315. — Lettres patentes du Roi, pour la construction des bâtiments devant servir à la Comédie-Française, sur les terrains de l'ancien hôtel de Condé. Données à Compiègne, le 30 juillet 1773. Registrées en Parlement, le 19 août 1773. *Paris, P.-G. Simon, imprimeur du Parlement*, 1773, in-4°, 8 p.

18316. — Mémoire sur la construction d'un théâtre pour la Comédie-Française. Par M. A. A. D. L. D. M. *A Londres, et se trouve à Paris, chez Le Jay, MDCCLXX*, in-12, 14 p. et 1 plan.

Le plan porte en légende : « Projet d'un « Théâtre de Comédie Françoise sur l'empla- « cement de l'hôtel de Condé, où l'on indique « la percée qui réuniroit les rues de Seine et « de Tournon, et la suppression des deux pa- « villons des Quatre-Nations qui feroient ap- « percevoir le Luxembourg de l'un et de l'autre « côté de la rivière. »

18317. — Du Théâtre-Français ou Observations sur la nouvelle salle. *A Londres, et se trouve à Paris, chez Morin, au Palais-Royal, et chez les libraires qui vendent des nouveautés, MDCCLXXXII*, in-8°, 16 p. [*Op.* 6246.]

Voyez les trois numéros suivants.

18318. — Lettre critique sur la nouvelle salle des Français, par M. D***. *Se trouve à Amsterdam et à Paris, chez Cussat*, 1782, in-8°, 8 p.

Par Jacques-Antoine Dulaure. D'après une note inscrite par l'auteur sur un ex. et citée par le *Dictionnaire des Anonymes*, cet opuscule, le premier qu'il ait fait imprimer, fut favorablement annoncé dans les *Petites Affiches* et l'édition s'épuisa en huit jours.

18319. — Lettre historique et critique sur l'installation des comédiens français à la nouvelle salle, suivie d'un Projet d'une École dramatique sous les ordres de MM. les premiers gentilshommes de la Chambre, et de la suppression des théâtres forains, conforme aux vues du gouvernement. *Paris, Belin. S. d.* (1782), in-8°, 24 p.

Par J.-A. Chevalier, dit Ducoudray.

18320. — Coup d'œil sur le Théâtre-Français depuis son émigration à la nouvelle salle. *Aux dépens de MM. les Comédiens français*, 1783, in-8°, 39 p.

Épigr. :

Eripuit persona, manet res.
Lucr.

18321. — Les Commissaires réunis des sections du Théâtre-Français, Fontaine-de-Grenelle, du Pont-Neuf, du Panthéon-Français, du Jardin-des-Plantes, des Invalides, de la Cité, du Bonnet de la Liberté, etc., etc., aux amateurs des beaux-arts et propriétaires [21 ventôse an III-11 mars 1795]. *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. [*R.* AD. VIII, 44.]

Signés : Fiévée, président; Peyre, secrétaire; Le Kain, secrétaire.
Ouverture d'une souscription pour racheter les bâtiments du théâtre du Faubourg-Saint-Germain.

18322. — Odéon dans lequel on se propose de réunir, de récompenser, d'honorer tous les genres de talents qui se distingueront dans l'art et la profession du théâtre. *A Paris, au théâtre de l'Odéon, an IV,* in-8°, 1 f. et 24 p. [*N.* Yf. 10525.]

L'ex. de la B. N. porte un envoi du citoyen MACHET au citoyen D'HANGARD, et cette note : « Remis le 17 thermidor an IV (4 août 1796)]. »
Un premier tirage porte au titre et à la rubrique le mot *Odeum.*

18323.—Fête civique célébrée à l'Odéon le 29 floréal an V (18 mai 1797). *Paris, imp. J.-F. Sobry. S. d.,* in-8°, 11 p. [*N.* Lb42 334.]

P. 3, *Sur les préliminaires de paix* (air : *Quels accents...*), par AMAURY DUVAL. P. 5, *Aux représentants du Peuple sortant du Corps législatif* (air : *La Victoire, en chantant...*); *Aux nouveaux législateurs* (air : *Du serin qui le fait envie*); couplets pour Masséna (air : *La bonne aventure, ô gué !*), par FÉLIX NOGARET.
Voyez le numéro suivant.

18324. — Le contrôleur des dépenses du Conseil des Anciens au citoyen . *S. l. n. d.* in-8°, 1 p. [*N.* Lb42 1898.]

Circulaire relative à la fête civique du 29 floréal, à l'Odéon et au reliquat des dépenses; la quote-part de chaque représentant montait à 46 francs.
L'ex. de la B. N. porte le nom du citoyen Laloy.
Signé : PARELLE.

18325. — Plan concerté avec l'administration de l'Odéon et adopté par la délibération du 24 ventôse an V (14 mars 1798). *S. l. n. d.* in-4°, 3 p. [*Br. M.* F. R. Méth. 8, 3.]

18326.—Incendie de l'Odéon. Détail exact et circonstancié du terrible incendie qui a réduit le théâtre de l'Odéon en cendres. Arrestation du directeur Sageret; son interrogatoire à la police. Nombre des morts et des blessés, parmi lesquels se trouvent un officier général, des pompiers, quelques militaires et plusieurs artistes attachés à ce théâtre. Dévouement généreux des militaires dont plusieurs ont failli être victimes de leur zèle. Grand rapport fait aux citoyens administrateurs de l'Assurance mutuelle des propriétés contre les incendies sur ce malheureux événement. *Imp. de l'administration d'assurance mutuelle entre les propriétés contre les incendies. S. d.,* in-8°, 4 p. [*N.* Lk7 7652.]

Canard terminé par une réclame sous forme de lettre, signée ANDRÉ, « artiste », en faveur de la Compagnie d'assurance mutuelle.

18327. — Véritable détail du grand incendie arrivé à l'Odéon, ci-devant Comédie-Française. Consommation (*sic*) de ce superbe édifice. Surveillance et moyens employés par la police pour empêcher les progrès des flammes. Trait héroïque du chef des pompiers et du premier garde du poste du palais directorial qui ont péri après avoir sauvé la femme du concierge du théâtre. Trait courageux d'un juge de paix qui s'est exposé pour sauver la vie à un célèbre acteur. Moyen proposé au gouvernement pour arrêter les incendies. Nombre des morts et des blessés. *Imp. Guilhemat. S. d.,* in-8°, 4 p. [*Br. M.* F. R. 842, 12.]

L'incendie avait éclaté dans la nuit du 29 ventôse an VII (19 mars 1799.]

18328. — Réflexions impartiales sur l'Odéon, par le cit. COINTERAUX, professeur d'architecture rurale *Paris, l'auteur, rue de l'Université,* 932, *en face de la rue de Beaune, floréal an VII,* in-8°, 16 p. [*N.* Lk7 7654.]

Au verso du titre, *nota* prévenant le public que ces *Réflexions* se distribuaient gratis aux acquéreurs de *Paris tel qu'il était à son origine et Paris tel qu'il est aujourd'hui.*
Les pp. 15-16 sont remplies par la liste des ouvrages de l'auteur.

18329. — Mémoires relatifs à la reconstruction de la salle incendiée de l'Odéon, et Projet d'un nouvel établissement sous le nom de Salon français. Déposé à la Bibliothèque nationale. *Paris,* 25 *nivôse de l'an XI,* in-4°, 1 f. 16 p. et 1 f. blanc.

P. 1. *Mémoire présenté au Sénat conservateur le* 14 *nivôse an XI,* signé, p. 3 : DEVIETTE.
P. 4. *Second mémoire fait d'après l'invitation de la Commission administrative du Sénat conservateur pour être mis sous ses yeux à la séance du* 24 *nivôse an XI.* Signé, p. 16 : J. DEVIETTE, rue du Mont-Blanc, n° 410.

18330. — L'Odéon, histoire administrative anecdotique et littéraire du second Théâtre-Français (1782-1818), par P. Porel et G. Monval (1876).

Voyez le n° 18282 ci-dessus.

E. — THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE (ANCIENNE COMÉDIE-ITALIENNE)

18331. — Les Italiens aux boulevards ou Dialogue entre leur nouvelle salle et celle des Français. *Rome et Paris, Guillot*, 1783, in-8°, 21 p. [*N.* Yf. 9106.]

Par Jacques-Antoine Dulaure, d'après Barbier.
Voyez le n° 18319 ci-dessus.

Épigr. :
Nec lædere, nec adulari.

18332. — Dissertation sur les opéras bouffons italiens, par M. Quatremère de Quincy. *S. l.*, 1789, in-8°, 38 p. et 1 f. blanc.

18333. — Mémoire pour les comédiens italiens. *Imp. L. Potier de Lille*, 1790, in-4°, 1 f. et 25 p.

Le titre de départ, p. 1, porte : *Mémoire pour les comédiens italiens contre les sieurs Dourde, Labrière, Loulliez, Farcy, Fischer, Torlès et Sainte-Marie, ci-devant employés à l'orchestre de la Comédie-Italienne.*
Ce mémoire est signé de Blancmure, rapporteur; Delamalle, avocat; Roze, procureur.

18334. — Les Transformations de l'Opéra-Comique, par A. Thurner. *Paris, Castel*, 1865, in-12, 2 ff. et 288 p. [*N.* Inv. Yf. 12007.]

18335. — Albert Soubies et Charles Malherbe. Précis de l'histoire de l'Opéra-Comique. *Paris, A. Dupret*, 1887, in-24, 68 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* 8° Yf. 593.]

18336. — Arthur Pougin. L'Opéra-Comique pendant la Révolution, de 1788 à 1801, d'après des documents inédits et les sources les plus authentiques. *Paris, Albert Savine*, 1891, in-18, 340 p. (les trois dernières non chiffrées).

F. — THÉATRE DE MONSIEUR = THÉATRE FEYDEAU

18337. — Précis relatif à la résiliation du bail du Théâtre-Feydeau par le citoyen Sageret, pour servir de base à la consultation sur l'appel du tribunal de cassation du jugement du 22 prairial an VII et 6 ventôse an VIII, ou de renseignements sur les comptes à faire entre Sageret et la Compagnie Portarieu par suite de sa résiliation (an IX). *Imp. Boutenet. S. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* 4° F³ 244²³.]

18338. — Motifs de réunion du Théâtre-Feydeau et de l'Opéra-Comique-National. *Imp. Valade*, in-8°, 12 p.

Cette brochure est signée, p. 12 : Dugas, ex-commissaire du gouvernement au Théâtre des Arts et au Théâtre-Français, et datée du 6 prairial an IX (26 mai 1801).

G. — THÉATRE DU VAUDEVILLE

18339. — Recueil des couplets d'annonce chantés sur le théâtre du Vaudeville depuis le 21 avril 1792 (jour de la première représentation d'« Arlequin afficheur ») jusqu'au 1er vendémiaire an XII; précédé d'une notice historique sur ce théâtre, par E.-A. Dossion, secrétaire, et suivi du Répertoire des pièces qui y ont été jouées depuis son ouverture jusqu'à ce jour. *Paris, Capelle, an XII*-1804, in-12. [*N.* Inv. Ye 11098.]

Publié en deux « cahiers » comportant, l'un 3 ff. et 149 p., l'autre 2 ff. (faux-titre et titre) et les pp. 149 [*sic* 151]-274, plus le Répertoire des pièces jouées sur le théâtre du Vauville, qui a une pagination distincte (28 p.).

H. — THÉATRE NATIONAL = THÉATRE DES ARTS = THÉATRE MONTANSIER (PALAIS-ROYAL).

18340. — Eugène Hugot. Histoire littéraire, critique et anecdotique du théâtre du Palais-Royal, 1784-1884. *Paris, Paul Ollendorf*, 1886, in-18, 2 ff. et 308 p. [*N.* 8°, Yf. 236.]

Théâtre des Beaujolais. Théâtre de Mlle Montansier.

18341. — Mémoire pour la citoyenne Montansier. *Imp. Forget. S. d.*, in-8°, 23 p. [*R.* AD. VIII, 45.]

Signé : VERTEUIL.

18342. — Convention nationale. Projet de décret sur le Théâtre des Arts. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Paris, Imp. Nationale, vendémiaire an III, in*-8°, 2 p. [*N.* Le38 974.]

18343. — Les propriétaires du Théâtre-National à la Convention nationale (20 frimaire an III-10 décembre 1794). *De l'École thipographique* (*sic*) *des femmes. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 44.]

Signé : BOURDON-NEUVIL, BRUNET-MONTANSIER.

18344. — Les Artistes du ci-devant Théâtre-National, rue de la Loi, à la Convention nationale. *Imp. des Enfants-Aveugles. S. d.*, in-4°, 7 p.

Présentée à la Convention le 25 brumaire an III (15 novembre 1794). Voyez les quatre numéros suivants.

18345. — Deuxième pétition des artistes du théâtre de l'Égalité à la Convention nationale (10 nivôse an III-30 décembre 1794). *Imp. A.-Cl. Forget et Ce. S. d.*, in-4°, 5 p. [*R.* AD. VIII, 44.]

La première pétition avait été présentée le 25 brumaire précédent (15 novembre 1794).

18346. — Convention nationale. Projet de décret sur la liquidation des sommes dues aux propriétaires et créanciers de la salle du Théâtre des Arts. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, frimaire an III*, in-8°, 3 p. [*N.* Le38 1081.]

18347. — Rapport et projet de décret sur les réclamations de la citoyenne Montansier et Bourdon-Nœuville (*sic*), relatives au Théâtre des Arts, situé rue de la Loi, présentés à la Convention nationale, dans la séance du 16 ventôse an III (16 mars 1795), au nom du comité des finances, par LEFEBVRE (de Nantes). Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, ventôse an III*, in-8°, 12 p. [*N.* Le38 1270.]

18348. — Convention nationale. Rapport et projet de décret sur les réclamations des artistes transférés du théâtre de la rue de la Loi à celui du faubourg Germain, présenté au nom des comités d'instruction publique et des finances, dans la séance du 14 germinal, l'an III (3 avril 1794), par P.-C.-F. DAUNOU, représentant du peuple. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Paris, Imp. Nationale, germinal an III*, in-8°, 6 p. [*N.* Le38 1329.]

18349. — Dernières observations des propriétaires du Théâtre-National à la Convention nationale. *Imp. A.-Cl. Forget. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 45.]

18350. — Réfutation des mensonges intitulés : Observations sur l'affaire du Théâtre des Arts, rue de la Loi, par les créanciers de ce même théâtre. *Imp. A.-Cl. Forget. S. d.*, in-4°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 45.]

Signée : BRUNET-MONTANSIER.

18351. — Note essentielle relative à l'affaire des propriétaires du Théâtre-National, volés, incarcérés, vexés par l'ancien Comité de salut public, qui, *pour la forme au moins*, avait ordonné de payer leurs créanciers et de les indemniser. *Imp. A.-Cl. Forget. S. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD VIII, 45.]

Réclamations des propriétaires du théâtre Montansier.

18352. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par CHOLET sur le message du Directoire exécutif du 9 ventôse an VI concernant le payement de ce qui reste dû à la citoyenne Montansier et consorts pour le prix de la cession du Théâtre des Arts. Séance du 28 germinal an VI (17 avril 1798). *Imp. Nationale, floréal an VI*, in-8°, 10 p. [*N.* Le43 1925.]

18353. — Réponse au message du Directoire exécutif en date du 9 ventôse an VI (27 février 1798) sur le théâtre de

la République et des Arts. *Imp. Ch. Tutot. S. d.*, in-4°, 15 p. [*R.* AD. VIII, 44.]

Signée : BOURDON, NŒUVILLE (*sic*), BRUNET, MONTANSIER.
P. 13, texte du Message.

18354. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par BRIOT (du Doubs), au nom d'une commission spéciale, sur un message du Directoire exécutif du 21 germinal an VII relatif à la liquidation de ce qui reste dû par la République aux citoyens Neuville et Montansier sur le prix du Théâtre des Arts. Séance du 21 floréal an VII (10 mars 1799), 42 p. [*N.* Le⁴³ 3061.]

18355. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de CROCHON (de l'Eure) sur un projet de résolution relatif à une prétendue créance du citoyen Bourdon-Neuville et de la citoyenne Brunet-Montansier sur la République pour la vente et cession du Théâtre des Arts. Séance du 14 prairial an VII (2 juin 1799). *Imp. Nationale, prairial an VII*, in-8°, 18 p. [*N.* Le⁴³ 3173.]

I. — THÉATRE DES VARIÉTÉS AMUSANTES DU PALAIS-ROYAL = THÉATRE FRANÇAIS DE LA RÉPUBLIQUE.

18356. — Mémoire en réponse et consultation pour les sieurs Gaillard et Dorfeuille, locataires du privilège des spectacles des Variétés-Amusantes et de l'Ambigu-Comique, défendeurs, contre le sieur Audinot, ci-devant directeur du spectacle de l'Ambigu-Comique, demandeur. *Paris, imp. Demonville*, 1785, in-4°, 39 p. [*N.* Fm 12981.]

La consultation, datée du 10 mai 1785, est signée : VERMEIL, CHANLAIRE.

13357. — Réponse à la lettre de M. Louis, insérée dans le supplément du « Journal de Paris » du 30 avril dernier. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*P.* 6873*.]

18358. — Lettre de M. LOUIS, architecte de la nouvelle salle du Palais-Royal. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*P.* 6873*.]

P. 3-4, Lettre de DAUBERVAL, datée de Paris, 9 mai 1790, et adressée à l'auteur, qui signe D. LOUIS (ou, plus probablement, le typographe a pris l'initiale du prénom de l'auteur (Victor) pour un D).

18359. — Réponse de M. BOULLET aux lettres de MM. Louis et d'Auberval. *S. l. n. d.* in-8°, 8 p. [*P.* 6873*.]

18360. — Seconde lettre de M. BOULLET sur le théâtre du Palais-Royal. *S. l. n. d.*, in-8°, 3 p. [*P.* 6873*].

18361. — Compte rendu au public des conditions auxquelles les administrateurs du théâtre du Palais-Royal acceptent de se charger de l'entreprise de l'Opéra. *Imp. Cailleau. S. d.*, in-8°, 8 p. [*Op.* 4601*.]

Signé (p. 8) : DORFEUIL, GAILLARD.
Voyez le numéro suivant.

18362.— Ouverture de la salle du Palais-Royal. *Imp. Cailleau. S. d.*, in-8°, 8 p. [*Op.* 4614.]

P. 5, *Compte rendu au publié des conditions auxquelles les administrateurs du théâtre du Palais-Royal acceptent de se charger de l'entreprise de l'Opéra.*

J. — THÉATRE-FRANÇAIS-COMIQUE-ET LYRIQUE (RUE DE BONDY)

18363.— PIERRE-CLÉMENT LORNAISON, entrepreneur et directeur du Théâtre-Français-Comique-et-Lyrique, situé rue de Bondy, au ministre de l'intérieur. *Paris, novembre* 1792, *l'an Ier de la République. S. d.*, in-8°, 15 p. [*Br. M.* F. R. 568, 12.]

K. — THÉATRE MOLIÈRE (RUE ST-MARTIN)

18364. — Théâtre des Amis-des-Arts et des élèves de l'Opéra-Comique au ci-devant théâtre de Molière, rue Martin. Prospectus. *Imp. P. Roussot. S. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. XVIIIc, 441.]

L. — THÉATRE DES JEUNES-ÉLÈVES DE LA RUE DE THIONVILLE

18365. — Almanach du Théâtre des Jeunes-Élèves de la rue de Thionville, dédié aux jeunes élèves pour l'an IX, contenant des vers, des couplets, des bons

mots et des anecdotes, précédés d'une notice sur les principaux élèves et sur les ouvrages qui ont paru sur ce théâtre dans le cours de l'an VIII, par un observateur impartial qui ne connaît ni Pierre ni Jacques. *Paris, Hugelet, et au théâtre, rue de Thionville, an IX,* in-18, 90 p. [*N.* Inv. Yf. 2237.]

Frontispice gravé anonyme avec la devise :

Crescit eundo.

M. — THÉATRE DES VARIÉTÉS = THÉATRE LAZARI

18366. — République française. Détail de l'horrible incendie arrivé hier au théâtre Lazary, sur les dix heures du soir, dont la salle a été brûlée de fond en comble. Générosité de plusieurs citoyens et des pompiers qui ont montré le plus grand courage. Nombre et noms des citoyens blessés et tués. *Imp. des Nouveautés. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lk⁷ 7651.]

Signé : FIQUET.

Les deux dernières pages de ce canard sont remplies par le fragment d'une harangue adressée à des marins, 15e et 32e demi-brigades de ligne.

N. — THÉATRE DE L'AMBIGU-COMIQUE

18367. — Histoire de l'Ambigu-Comique depuis sa création jusqu'à ce jour, contenant toutes les aventures curieuses qui se sont passées dans les coulisses, les biographies des directeurs et des principaux acteurs, etc. *Paris, rue d'Enghien*, 10, (*imp. de Mme de Lacombe*), 1841, in-32, 120 p. [*N.* Inv. Yf. 8922.]

Par EUGÈNE DELIGNY, ancien secrétaire de l'Opéra, d'après les continuateurs de Barbier.

Petit livre mentionné ici uniquement en raison de son titre, qui promet plus qu'il ne tient.

§ 4. — Académie royale de musique (1789-1792)

Théâtre de l'Opéra,* boulevard Saint-Martin *(1793) = Opéra national (1793-1794) = Théâtre des Arts,* rue de la Loi [Richelieu] *(1794-1797) = Théâtre de la République et des Arts (1797-1802) = Théâtre de l'Opéra (1802-1804).

18368. — Bibliothèque musicale du théâtre de l'Opéra. Catalogue historique, chronologique, anecdotique, publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts et rédigé par THÉODORE DE LAJARTE, bibliothécaire attaché aux Archives de l'Opéra. Avec portraits gravés à l'eau-forte, par LE RAT. *Paris, librairie des bibliophiles, MDCCCLXXVIII* (1878), 2 vol. gr. in-8°.

Tome Ier (p. 362-374) et tome II (p. 1-36), liste des pièces représentées de 1789 à 1804, avec détail des partitions restées aux archives de l'Opéra, noms des interprètes et chiffres des recettes, mais sans aucune mention bibliographique des livrets de ces mêmes pièces. On trouvera ci-après la description de chacun d'eux, suivie d'un renvoi au travail de M. de Lajarte, pour les particularités dont je n'avais pas à tenir compte ici et que le lecteur peut avoir intérêt à connaître.

En vertu d'un usage qui n'a jamais cessé d'être en vigueur, ces livrets étaient toujours imprimés avant la représentation : par suite, il y a souvent désaccord entre la date incrite sur le titre de la brochure et celle que fournissent les registres de recette. On trouvera plus loin ces dates réelles placées entre crochets après celles que j'ai relevées sur les imprimés.

A. — ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE

18369. — Aspasie, opéra en trois actes, représenté pour la première fois par l'Académie royale de musique, le mard 17 mars 1789. *Paris, imp. P. de Lormel, MDCCLXXXIX*, in-4°, VI-64 p. [*Op.*]

Paroles de MOREL DE CHÉDEVILLE, musique de GRÉTRY.

Lajarte, I, 362.

18370. — Les Prétendus, comédie lyrique en un acte, représentée pour la première fois par l'Académie royale de musique, le mardi 2 juin 1789. *Paris,*

P. de Lormel, MDCCLXXXIX, in-4°, VIII-55 p. [*N.* Yth. 14665.]

Paroles de ROCHON DE CHABANNES, musique de LEMOINE.
Lajarte, I, 363.

18371. — Démophon, opéra lyrique en trois actes, représenté pour la première fois par l'Académie royale de musique, le mardi 15 [22] septembre 1789. *Paris, imp. P. de Lormel, MDCCLXXXIX,* in-4°, VI-54 p. [*N.* Yth. 1079.]

Paroles de DESRIAUX, musique de VOGEL.
Lajarte, I, 364.

18372. — Nephté, tragédie en trois actes, représentée pour la première fois par l'Académie royale de musique, le mardi 15 décembre 1789. *Paris, Prault, imprimeur du Roi, MDCCXC*, in-4°, 12 et 68 p. [*Op.*]

Paroles de HOFFMANN, musique de LEMOINE.
Lajarte, I, 365.

18373. — Les Pommiers et le Moulin, comédie lyrique en un acte, paroles de M. FORGEOT, musique de M. LEMOINE, représentée pour la première fois par l'Académie royale de musique, le vendredi 22 janvier 1790. *Paris, imp. P. de Lormel,* 1790, in-4°, 34 p. [*Op.*]

Lajarte, I, 366.

18374. — Télémaque dans l'île de Calypso, ballet héroïque en trois actes, par M. GARDEL, pensionnaire du Roi, représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Académie royale de musique, le mardi 23 février 1790. *Paris, imp. P. de Lormel*, 1790, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 17120.]

Musique de MILLER.
Lajarte, I, 366.

18375. — Antigone, opéra lyrique en trois actes, représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Académie royale, le vendredi 30 avril 1790. *Paris, imp. P. de Lormel, MDCCXC,* in-4°, VI-47 p. [*Op.*]

Paroles de MARMONTEL, musique de ZINGARELLI.
Lajarte, I, 367.

18376. — Louis IX en Égypte, opéra en trois actes, représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Académie royale de musique, le mardi 15 juin 1790. *Paris, imp. P. de Lormel, MDCCXC,* in-4°, XII-62 p. [*N.* Yth. 6475.]

Paroles de GUILLARD et ANDRIEUX, musique de LEMOYNE.
Lajarte, I, 367.

18377. — Tarare, mélodrame en cinq actes avec un prologue, représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Opéra, le 8 juin 1787. Troisième édition, augmentée du Couronnement de Tarare, représenté le 3 d'auguste 1790. *Paris, imp. P. de Lormel*, 1790, in-8°.

Au verso du titre : Paroles de PIERRE-AUGUSTE CARON, ci-devant BEAUMARCHAIS, musique de SALIERI, maître de la musique de S. M. le Roi de Hongrie. P. 3, *l'Auteur à ses concitoyens*. P. 5, *Dédicace du 6 juin 1787 à M. Salieri*. P. 7, *Préface de 1787 : aux Abonnés de l'Opéra qui voudraient aimer l'Opéra*. P. 35, *Apologue à l'auteur de* Tarare (en vers), signée GUDIN [DE LA BRENELLERIE]. Le verso de cette page est chiffré 6. La liste des *Acteurs et Actrices chantant dans les chœurs* qui suit n'est pas chiffrée, non plus que le faux-titre du *Prologue de Tarare* (paginé 7-10). La liste des *Acteurs du prologue* est placée au verso de ce faux-titre. Viennent ensuite la liste des *Acteurs de la pièce* et des *Personnages dansants* (2 p. non chiffrées) et *Tarare ou le Despotisme* (114 p.).

Pour les éditions antérieures, voir la *Bibliographie des œuvres de Beaumarchais*, par M. Henri Cordier (A. Quantin, 1883, in-8°), nos 254-259.

Voyez le numéro suivant.

18378. — Lettre du Comité de l'Opéra à l'auteur de « Tarare » (7 août 1790). — Réponse de l'auteur au Comité de l'Opéra (10 auguste 1790). *S. l. n. d.,* in-8°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 44.]

Au sujet des sifflets qui avaient accueilli le couronnement de *Tarare*. La lettre du Comité est signée LASALLE, secrétaire de l'Académie royale de musique ; la réponse porte en guise de signature : « L'auteur mal connu de *Tarare* ».

Pièce non réimp. dans les éditions Marescot et Fournier et que M. Henri Cordier n'a pas signalée.

18379. — Le Portrait ou la Divinité du sauvage, comédie lyrique en deux actes,

représentée pour la première fois sur le théâtre de l'Académie royale de musique, le vendredi 22 octobre 1790. *Paris, imp. P. de Lormel, MDCCXC,* in-4°, VIII-40 p. [*N.* Yth. 3432.]

Paroles de M*** [SAULNIER], musique de CHAMPEIN.
Lajarte, I, 368.

18380. — Psiché, ballet-pantomime en trois actes, par le citoyen GARDEL, représenté pour la première fois sur le Théâtre des Arts, le 14 décembre 1790 et remis le 26 brumaire an IV (17 novembre 1795). *Paris, de l'Imprimerie civique, MDCCXCV,* in-8°, 20 p. [*N.* Yth. 14937.]

Lajarte, I, 369.

18381. — Cora, opéra en quatre actes, représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Académie royale de musique, le mardi 15 février 1791. *Paris, imp. P. de Lormel, MDCCXCI,* in-4°, VI-50 p. [*Op.*]

Paroles de M*** [VALADIER], musique de MÉHUL.
Lajarte, I, 370.

18382. — Corisandre, comédie-opéra en trois actes, représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Académie royale de musique, le mardi 8 mars 1791. *Paris, imp. P. de Lormel, MDCCXCI,* in-4°, VI-58 p. [*N.* Yth. 957.]

Paroles de MM. LE BAILLY et DE LINIÈRES ; musique de LANGLÉ.
Lajarte, I, 370.

18383. — Castor et Pollux, tragédie-opéra en cinq actes, représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Académie royale de musique, le mardi 14 juin 1791. *Paris, imp. P. de Lormel, MDCCXCI,* in-4°, VIII-51 p. [*Op.*]

Paroles de BERNARD, nouvelle musique de M. CANDEILLE, pensionnaire de l'Académie royale de musique, ballet de GARDEL et LAURENT. Candeille avait néanmoins conservé plusieurs morceaux de la partition primitive de Rameau.
Lajarte, I, 371.

18384. — Bacchus et Ariane, ballet héroïque par M. GALLET, musique de M. ROCHEFORT, second maître de musique de l'orchestre, représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Académie royale de musique, le dimanche 11 décembre 1791. *Paris, imp. Civique, rue Bourbon-Villeneuve, n° 19,* in-8°, 1 f. et 24 p. [*Op.*]

Lajarte, I, 373.

18385. — Œdipe à Thèbes, tragédie lyrique en trois actes, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Académie royale de musique, le jeudi 29 [vendredi 30] décembre 1791. *Paris, imp. P. de Lormel, MDCCXCI,* in-4°, VIII-56 p.

Paroles de M. D*** [DUPRAT DE LA TOULOUBRE], musique de M. MÉREAUX.
Lajarte, I, 374.

18386. — Adrien, empereur de Rome, opéra en trois actes, représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Académie royale de musique, le mars 1792. *Paris, imp. de Lormel, MDCCXCII,* in-4°, VIII-71 p. [*N.* Yth. 218.]

Paroles de HOFFMANN, musique de MÉHUL. Interdit avant la première représentation, *Adrien* ne fut joué qu'en 1800 ; voyez le n° 18410 ci-après.

B. — ACADÉMIE DE MUSIQUE

18387. — Le Triomphe de la République ou le Camp de Grand-Pré, divertissement lyrique en un acte, représenté par l'Académie de musique le 27 janvier, l'an deuxième de la République française. La musique est du citoyen GOSSEC, les ballets du citoyen GARDEL. *Paris, Baudouin; Desenne; Bailly. S. d.* (1793), in-8°, 23 p. [*N.* Yth. 17550.]

Au verso du faux-titre, *Avertissement* de l'auteur anonyme du poème [MARIE-JOSEPH CHÉNIER].
Lajarte, II, 1.

18388. — La Patrie reconnaissante ou l'Apothéose de Beaurepaire, opéra héroïque, représenté par l'Académie de musique, le janvier [le dimanche 3 février] 1793. *Paris, de l'imp. Civique et de l'Académie de musique, rue Neuve-de-l'Éga-*

lité, ci-devant Bourbon-Villeneuve, n° 19, MDCCXCIII, in-4°, 20 p. [*Op.*]

Paroles du citoyen JEAN-JOSEPH LEBŒUF, musique du citoyen P.-J. CANDEILLE.
Lajarte, II, 2.

18389. — Le Jugement de Pâris, ballet-pantomime en trois actes, par le citoyen GARDEL, musique d'HAYDN, PLESYEL [*sic* : PLEYEL] et du citoyen MÉHUL. Donné pour la première fois sur le théâtre de l'Académie de musique, le 5 [mardi 6] mars 1793... *Paris, imp. P. de Lormel, MDCCXCXIII,* in-8°, VIII-20 p. [*Op.*]

Lajarte, II, 2.

18390. — Le Siège de Thionville, drame lyrique en deux actes, paroles du citoyen SAULNIER, musique du citoyen L. JADIN, représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Académie de musique, le 2 [4] juin 1793, l'an deuxième de la République française. *Paris, Maradan. S. d.,* in-8°, 2 f., 30 p. et 1 f. blanc. [*N.* Yth. 16496.]

Le deuxième feuillet porte : *Préface.*
Lajarte, II, 4.

18391. — Fabius, tragédie lyrique en trois actes, dédiée à l'Académie de musique, représentée pour la première fois sur son théâtre, le vendredi 9 août 1793. *Paris, imp. de l'Académie de musique, rue de Cléry,* 27, 1793, *an II*ᵉ *de la République française,* in-4°, VIII-37 p. [*N.* Yth. 6367.]

Paroles de MARIE-JOSEPH-DÉSIRÉ MARTIN, dit BAROUILLET, musique de NICOLAS-JOSEPH MÉREAUX.
Lajarte, II, 5.

C. — OPÉRA ET OPÉRA NATIONAL

18392. — La Montagne ou la Fondation du temple de la Liberté, scène lyrique, dédiée à la Convention nationale et aux Sociétés populaires de la République, représentée sur le théâtre de l'Opéra national. *Paris, imp. P. de Lormel, seconde année républicaine,* in-8°, 1 f. et 8 p. [*Op.*]

Paroles du c. MILCENT, musique du c. FONTENELLE.

Représenté pour la première fois le 4 brumaire an II (25 octobre 1793).

18393. — Miltiade à Marathon, opéra en deux actes, représenté pour la première fois sur le théâtre national de l'Opéra, le 14 de la seconde décade du mois d'octobre [le 5 novembre 1793. *Paris, imp. P. de Lormel, seconde année républicaine,* in-4°, 31 p. [*Op.*]

Paroles du c. GUILLARD, musique du c. LEMOYNE.

18393ª. — Miltiade à Marathon, opéra..., représenté... le 15 brumaire de la seconde année républicaine (5 novembre 1793). *Paris, imp. de Lormel. S. d.,* in-8°, 31 p. [*N.* Yth. 11809.]

Lajarte, II, 5.

18394. — Les Muses ou le Triomphe d'Apollon, ballet anacréontique en un acte de la composition du citoyen HUS, second maître de ballet de l'Opéra national. *Paris, imp. P. de Lormel, seconde année républicaine,* in-8°, 14 p. [*Op.*]

Musique du c. RAGUÉ. Représenté pour la première fois, le 22 frimaire an II (12 décembre 1793).

18395. — La Fête de la Raison, opéra en un acte, joué par l'Opéra national, le sextidi, première décade de nivôse an II (26 décembre 1793). *Paris, imp. C.-F. Patris, an II,* in-8°, 23 p. [*N.* Yth. 6937.]

ÉPIGR. :

Tandem !

Paroles du citoyen SYLVAIN MARÉCHAL, musique du citoyen GRÉTRY.

18396. — Toute la Grèce ou Ce que peut la Liberté, épisode civique en deux actes, fait exprès pour l'Opéra, reçu avec acclamation le 24 septembre dernier, pour y être représenté au plus tôt. Ouvrage dédié à la Convention nationale, à la Commune de Paris et aux sections de Guillaume-Tell et de Bonne-Nouvelle, d'où sont les deux auteurs. Paroles du cousin JACQUES [BEFFROY DE REIGNY], musique de LEMOYNE. *Paris, Froullé, an II,* in-8°.

D'après la bibliographie ajoutée par Ch. Monselet à sa notice sur le Cousin Jacques, dans

les Oubliés et *les Dédaignés* (Poulet-Malassis et De Broise, 1859, 2 vol. in-8°) Monselet signale aussi une « ariette » en six couplets gravés, publiée chez Frère, passage du Saumon, et dont le refrain a dû au *Chevalier de Maison-Rouge*, d'Alexandre Dumas, un regain de popularité :

Mourir pour la patrie,
C'est le sort le plus beau,
Le plus digne d'envie.

Voyez le numéro suivant.

18396ª. — Toute la Grèce ou Ce que peut la Liberté, tableau patriotique en un acte, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Opéra national, le 16 nivôse [an II-5 janvier 1794]. Dédié à la Nation et aux armées françaises. Paroles du C. J. [Cousin Jacques-Beffroy de Reigny], musique du C. Le Moyne. *Paris, Huet; Denné et Charon, an II,* in-8°, 19 p. [*N.* Yth. 17434.]

Lajarte, II, 6.

18397. — Horatius Coclès, acte lyrique, représenté pour la première fois sur le théâtre national de l'Opéra, le décadi 30 pluviôse [an II-18 février 1794]. *Paris, imp. P. de Lormel, MDCCXCIV, an deuxième de la République française*, in-8°, 26 p. [*N.* Yth. 8737.]

Paroles du citoyen Arnault, musique du citoyen Méhul.
Le titre de départ porte : *Horace*.
Lajarte, II, 6.

19398. — Toulon soumis, fait historique, opéra en un acte, représenté pour la première fois sur le théâtre national de l'Opéra, le quartidi 14 ventôse [an II-4 mars 1794]. *Paris, imp. P. de Lormel, MDCCXCIV, an deuxième de la République française,* in-8°, 35 p. [*Op.*]

Paroles du citoyen Fabre-Olivet, musique du citoyen Rochefort.
Lajarte, II, 7.

18399. — La Réunion du 10 août ou l'Inauguration de la République française, sans-culottide dramatique en cinq actes et en vers, mêlée de déclamations, chants, danses et évolutions militaires. Au Peuple souverain. Par les cc. G. Bouquier, membre de la Convention nationale et du Comité d'instruction publique, et P.-L. Moline, secrétaire greffier attaché à la Convention. *Paris, imp. du Journal des hommes libres, chez R. Vatar, an II*, in-8°, 1 f. et 42 p. [*N.* Yth. 19851.]

Lajarte, II, 8.
Représenté pour la première fois le 16 germinal an II (5 avril 1794).

18400. — Au Peuple souverain. La Journée du 10 août 92 ou la Chute du dernier tyran, drame en quatre actes mêlé de chant et de déclamation. Paroles des citoyens Saulnier et Darrieux, musique du citoyen Kreuser [*sic :* Kreutzer]. Pour être représenté sur le théâtre de l'Opéra national, le..... *Paris, Maradan, seconde année de la République,* in-8°, 1 f. et 49 p. [*N.* Yth. 9815.]

Au verso du faux-titre, liste des personnages et des acteurs.
Représenté suivant le catalogue Soleinne (tome III, p. 113) et le *Supplément* à la *Biographie des musiciens de Fétis*, le 23 thermidor an III (10 août 1795) pour la fête anniversaire de la chute de la monarchie.
C'est une erreur : le spectacle de ce jour se composait d'*Iphigénie en Aulide* et du ballet du *Déserteur*. L'année précédente, à pareille date, on avait donné une représentation gratuite de *la Réunion du 10 août*. Il est probable que le drame de Saulnier et Kreutzer n'a jamais vu le feu de la rampe et le livret en est lui-même devenu fort rare.

D. — THÉATRE DES ARTS OU DE LA RÉPUBLIQUE ET DES ARTS

18401. — Anacréon chez Polycrate, opéra en trois actes, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Arts, le 28 nivôse an Vᵉ (17 janvier 1797). Paroles de J.-H. Guy, musique de Grétry. *On trouvera des exemplaires à la salle et chez les frères Gaveaux... S. d.*, in-8°, 6 f. et 80 p. [*N.* Yth. 847.]

Lajarte, II, 11.

18402. — Le Chant des vengeances, intermède mêlé de pantomimes, représenté pour la première fois, sur le théâtre de la République et des Arts, le 18 floréal an VI (7 mai 1798). *Paris, imp. Ballard, an VI*, in-8°, 16 p. [*Op.*]

Au verso du titre on lit : « Le cadre et les paroles de cet intermède sont de Joseph Rou-

GET-DE-LISLE. La musique est de J.-R. DE LISLE et de FRÉDÉRIC E... [ELER]. »

18403. — Apelle et Campaspe, opéra en un acte, par le citoyen DEMOUSTIER, musique du citoyen ELER, représenté pour la première fois, sur le théâtre de la République et des Arts, le 24 [25] messidor an VI (12 [13] juillet 1798). *Paris, Huet, an VI*, in-8°, 54 p. [*N*. Yth. 1033.]

Lajarte, II, 12.

18404. — Olimpie, tragédie lyrique en trois actes, paroles du citoyen GUILLARD, musique du citoyen KALKBRENNER, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la République et des Arts, le 28 frimaire an VII (18 décembre 1798). *Paris, imp. Ch. Houel, an VII*, in-4°, 40 p. [*Op*.]

Lajarte, II, 13.

18405. — Les Français en Angleterre, opéra en deux actes, représenté pour la première fois sur le théâtre de la République et des Arts, le , an sixième . *Paris, Roullet, an sixième*, in-8°, 40 p. [*Op*.]

Paroles de SAULNIER. Musique de KALKBRENNER. La pièce fut interdite par le Directoire lui-même, comme le constate une *Liste des pièces patriotiques offertes au théâtre de la République et des Arts*... conservée aux archives de l'Opéra. L'instigateur de cette mesure fut peut-être Rouget de Lisle, auteur du *Chant des vengeances* (voyez le n° 18402 ci-dessus) qui se plaignit amèrement à Barras de l'analogie que présentaient ces deux à-propos. M. Julien Tiersot, qui a relaté l'incident dans son livre sur *Rouget de Lisle* (Delagrave, 1892) a commis une légère erreur en annonçant (p. 224) que *les Français en Angleterre* avaient été représentés, sans succès, quatre mois après *le Chant des vengeances*.

18406. — La Caravane du Caire, opéra en trois actes, représenté sur le théâtre de la République et des Arts, le 16 germinal an VII (5 avril 1799). *Paris, imp. Migneret, et se trouve au Bureau dramatique, rue Helvétius, n° 664*, in-8°, 36 p.

Paroles du comte DE PROVENCE et de MOREL DE CHÉDEVILLE, musique de GRÉTRY. Jouée pour la première fois le 15 janvier 1784, *la Caravane du Caire* s'est maintenue au répertoire jusqu'en 1829 et rapporta plus d'un million de recettes.
Lajarte, I, 338.

18407. — Héro et Léandre, ballet pantomime en un acte, représenté pour la première fois sur le théâtre de la République et des Arts, le 6 frimaire [10 nivôse] an VII (27 novembre [31 décembre] 1799), par L.-J. MILON, artiste de ce théâtre. *Paris, et se vend à l'imp. à prix fixe et chez les marchands de nouveautés, an VIII*, in-8°, 28 p. [*N*. Yth. 8453.]

Lajarte, II, 15.

18408. — Hécube, tragédie lyrique en quatre actes, représentée pour la première fois sur le théâtre de la République et des Arts, le 13 floréal an VIII (3 mai 1800). *Paris, imp. Ballard, an VIII*, in-8°, 56 p. [*N*. Yth. 8316.]

Paroles du c. MILCENT, musique du c. FONTENELLE. Voyez le numéro suivant.
Lajarte, II, 15.

18409. — Hécube, tragédie lyrique en trois actes, représentée pour la première fois sur le théâtre des Arts, le 15 floréal an VIII (5 mai 1800). Nouvelle édition, revue et corrigée conformément à la représentation. *Paris, Ballard, an IX*, in-8°, 4 ff. et 47 p. [*Op*.]

Voyez le numéro précédent.

18410. — Adrien, opéra en trois actes, représenté pour la première fois sur le théâtre de la République et des Arts, le 15 prairial an VIII (4 juin 1800). *Paris, imp. Ballard, an VIII*, in-8°, 3 ff., 75 et 8 p. [*Br. M*. F. R. 454, 18.]

Voyez le n° 18386 ci-dessus.
On lit au verso du titre : « Les paroles du citoyen HOFFMANN, musique du citoyen MÉHUL. Cette édition a été faite avant que la représentation ait été réglée. Le lecteur verra à la fin les changements qui se trouvent dans l'exécution. » La *Note des changements qui se trouvent dans l'exécution du poème d'Adrien* a une pagination distincte.
Lajarte, II, 14.

18411. — La Dansomanie, folie-pantomime en deux actes, du citoyen GARDEL, membre de la Société philotechnique, re-

présentée pour la première fois sur le théâtre de la République et des Arts, le 25 prairial an VIII (14 juin 1800). *Paris, Ballard, an VIII,* in-8°, 23 p. [*N.* Yth. 4451.]

Musique de Méhul.
Lajarte, II, 16.

18412. — Praxitèle ou la Ceinture, opéra en un acte, représenté pour la première fois le 5 thermidor an VIII (24 juillet 1800), sur le théâtre de la République et des Arts. *Paris, Ballard, an VIII,* in-8°, 22 p. [*N.* Yth. 14556.]

Paroles du c. Milcent, musique de Mme Devismes.

Épigr. :

Oui, je me montrai toute nue
Au dieu Mars, au bel Adonis,
A Vulcain même, et j'en rougis;
Mais Praxitèle, où m'a-t-il vue?
Voltaire.

Lajarte, II, 17.

18413. — Pygmalion, ballet-pantomime en deux actes, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la République et des Arts, le 2 fructidor an VIII (20 août 1800), par L.-J. Milon, artiste de ce théâtre. Musique de différents auteurs, arrangée par F.-C. Lefebvre, artiste de ce même théâtre. *A Paris, et se vend chez D. Dupré, imprimeur, an VIII,* 1800, in-8°, 16 p. [*N.* Yth. 14969.]

Lajarte, II, 18. Ce ballet avait déjà été dansé à l'Ambigu et imprimé à cette occasion. Ce premier tirage sera décrit plus loin.

18414. — Les Horaces, tragédie lyrique en trois actes, remise au théâtre des Arts le 12 vendémiaire an IX (18 octobre 1800). *Paris, Ballard, an IX,* in-8°, 2 ff., VII p., 2 ff., 38 p. et 2 ff. n. ch. [*Op.*]

Paroles du citoyen Guillard, musique du citoyen Porta.
Les Horaces avaient été représentés pour la première, sans aucun succès, le 7 décembre 1786; Guillard s'était alors adressé au compositeur Salieri.
Le titre de cette nouvelle édition est suivi d'un *Avertissement* de Guillard sur les changements introduits par lui, notamment au troisième acte. P. III, *Préface* de l'édition de 1786. Les feuillets non chiffrés renferment la liste des personnages et ceux qui suivent le texte son intitulés : *Note essentielle à joindre au poème.*
Lajarte, II, 18.

18415. — La Création du monde, oratorio en trois parties, traduit de l'allemand, mis en vers français, par Joseph-A. Ségur, musique d'Haydn, arrangée pour être pour être exécutée au théâtre des Arts, par D. Steibelt. *Paris, Ballard, an IX,* in-4°, 2 ff. et 24 p. [*Op.*]

Représenté le 3 nivôse an IX (24 décembre 1800), jour de l'attentat dit de la Machine infernale contre le Premier Consul.

19416. — Les Noces de Gamache, ballet-pantomime-folie en deux actes, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la République et des Arts, le 28 nivôse an IX (18 janvier 1801). Par L.-J. Milon, artiste de ce théâtre, musique arrangée par F.-C. Lefebvre, artiste du même théâtre. *Paris, et se vend chez D. Dupré, imprimeur, an IX*-1804, in-8°, 23 p. [*N.* Yth. 12729.]

Lajarte, II, 20.

18417. — Flaminius à Corinthe, opéra en un acte, représenté pour la première fois sur le théâtre des Arts, le 5 [8] ventôse an IX (24 [27] février 1801). *Paris, Ballard, an IX,* in-8°, 2 ff. et VII (XII)-22 p. [*N.* Yth. 7299.]

P. III-VII, *Notice historique*, suivie des pages non chiffrées contenant les listes des chanteurs, acteurs et personnages dansants.
Paroles des citoyens Guilbert-Pixérécourt et Lambert, musique des citoyens Kreutzer et Nicolo Isoire (*sic :* Isouard).

Lajarte, II, 21.

18418. — Astianax, opéra en trois actes. Paroles de feu Dejaure, musique de Kreutzer, représenté pour la première fois, sur le théâtre de la République et des Arts, le 22 germinal an IX (12 avril 1801). *Paris, Vente. S. d.,* in-8°, 1 f. et 39 p. [*N.* Yth. 1312.]

Lajarte, II, 22.

18419. — Les Mystères d'Isis, opéra en quatre actes, représenté sur le théâtre de la République et des Arts, le 25 thermidor

[2 fructidor] an IX (13 [20] août 1801). *Paris, imp. Prault, et se trouve au Bureau dramatique, an IX,* in-8°, 4 ff. et 67 p. [*N.* Yth. 12499.]

Paroles du citoyen MOREL [DE CHÉDEVILLE], musique de MOZART, arrangée par le citoyen LACHNITH. Ballets de la composition du citoyen GARDEL. C'est une adaptation du célèbre opéra de *la Flûte enchantée.*
Lajarte, II, 23.

18420. — Le Casque et les Colombes, opéra-ballet en un acte, représenté pour la première fois, sur le théâtre de la République et des Arts, le 16 brumaire an X (7 novembre 1801). *Paris, imp. Ballard, an X,* in-8°, 20 p. [*Op.*]

ÉPIGR. :

Militis in galea nidum posuêre columbæ;
Apparet Marti quam sit amica Venus.

Paroles du c. GUILLARD, musique du c. GRÉTRY, ballet du c. GARDEL.
Lajarte, II, 24.

18421. — La Vallée de Tempé ou le Retour de Zéphyre, divertissement en un acte, de la composition du citoyen GARDEL, représenté pour la première fois, sur le théâtre des Arts, le 8 [12] ventôse an X (27 février [3 mars] 1802). *Paris, Ballard, an X,* in-8°, 16 p. [*Op.*]

Lajarte, II, 25.

18422. — Sémiramis, tragédie lyrique en trois actes, arrangée d'après la tragédie de VOLTAIRE, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la République et des Arts, le 14 floréal an X (4 mai 1802). *S. l. n. d.,* in-8°, 43 p. [*N.* Yth. 16309.]

Le faux-titre (il n'y a pas de titre) est suivi de deux ff. n. ch., contenant les noms des collaborateurs et décorateurs et ceux des personnages. Le poème avait été arrangé par le c. DESRIAUX; la musique était du c. CATEL, le ballet de GARDEL; décors du c. MŒNCH, d'après les dessins de PERCIER et THIBAUT, costumes dessinés par BERTHELEMY.
Lajarte, II, 25.

E. — THÉATRE DE L'OPÉRA

18423. — Tamerlan, opéra en quatre actes, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra, le 27 fructidor an X (14 septembre 1802). *Paris, imp.*

Ballard, an X, in-8°, 4 ff. non ch. et 53 p. [*N.* Yth. 17026.]

Paroles du c. MOREL [DE CHÉDEVILLE], musique de M. WINTER, maître de chapelle de l'Electeur de Bavière.
Lajarte, II, 26.

18424. — Ninette ou le Caprice amoureux, ballet en trois actes, par le citoyen GARDEL. *Paris, imp. Ballard, an X,* in-8°, 4 ff. et 19 p. [*Op.*]

Non représenté.

18425. — Daphnis et Pandrose ou la Vengeance de l'Amour, ballet-pantomime en deux actes, par M. GARDEL, membre de la Société philotechnique. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra, le 24 nivôse an XI (14 janvier 1803). *Paris, Ballard, an XI*-1803, in-8°, 4 ff. et 19 p. [*Op.*]

Lajarte, II, 27.

18426. — Delphis et Mopsa, comédie lyrique en deux actes, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Arts, le 26 pluviôse an XI (15 février 1803). *Paris, Boullet, an XI*-1803, in-8°, 2 ff. et 37 p. [*Op.*]

Paroles de J.-H. GUY, musique de GRÉTRY.
Lajarte, II, 27.

18427. — Lucas et Laurette, divertissement en un acte, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Opéra, le 21 floréal an XI (11 mai 1803). Par L.-J. MILON, artiste de ce théâtre. Musique arrangée par E.-C. LEFEBVRE, artiste du même théâtre. *Paris, Dondey-Dupré, an XI*-1803, in-8°, 16 p. [*N.* Yth. 10358.]

Joué pour la première fois, sur le théâtre Louvois, le 10 prairial an X (10 juin 1802), lors d'une représentation à bénéfice, ce ballet fut interdit le surlendemain de son apparition sur la scène de l'Opéra, non pour des motifs politiques, mais en raison de sa rare insignifiance. Th. de Lajarte a cité *in extenso* (II, 31) la lettre vraiment typique adressée à ce sujet à l'administration de l'Opéra sous l'inspiration directe, sinon sous la dictée du Premier Consul.

18428. — Proserpine, tragédie lyrique en trois actes, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra, le mardi 8 germinal an XI (29 mars 1803).

Paris, imp. Guilleminet. S. d., in-4°, VIII-32 p. [*Op.*]

Paroles de QUINAULT, retouchées par GUILLARD, musique de PAISIELLO.
P. VIII, *Avertissement* (de GUILLARD).
Lajarte, II, 28.

18429. — Saül, oratorio mis en action, représenté sur le théâtre des Arts, le 16 germinal an XI (6 août 1803). *Paris, Ballard*, an XII (1804), in-4°, 2 ff., 21 p. et 1 f. blanc. [*Op.*]

Paroles des cc. MOREL, DESCHAMPS et D... (DESPRÉS), musique arrangée par les cc. KALKBRENNER et LACHNITH.
Lajarte, II, 29.

18430. — Mahomet II, tragédie en trois actes, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra, en thermidor an XI [21 thermidor an XI-9 août 1803]. *Paris, Ballard, an XI*-1803, in-8°, 4 ff. et 54 p. [*N.* Yth. 5927.]

Paroles du c. SAULNIER, musique du c. LOUIS JADIN, ballets du c. GARDEL.
Lajarte, II, 31.

18431. — Anacréon ou l'Amour fugitif, opéra-ballet en deux actes, représenté sur le théâtre de l'Opéra, le 4 [11] vendémiaire an XII (27 septembre [4 octobre] 1803). *Imp. Stoupe*. an XI (*sic*), in-4°, 32 p. [*Op.*]

Paroles de MENDOUZE, musique de CHERUBINI, ballet de GARDEL.
Lajarte, II, 32.

18432. — Le Connétable de Clisson, opéra en trois actes, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra, le 10 [20] pluviôse an XII (31 janvier [10 février] 1804). *Paris, Ballard, an XII*-1804, in-8°, 4 ff. et 43 p. [*N.* Yth. 3908.]

Paroles de M*** [AIGNAN], musique de PORTA, ballets de GARDEL.
Lajarte, II, 33.

18433. — Le Pavillon du calife ou Almanzor et Zobéide, opéra en deux actes, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra, le 22 [30] germinal an XII (12 [20] avril 1804). *Paris, Ballard, an XII*-1804, in-8°, 2 ff. et 48 p. [*Op.*]

Paroles de M*** (MOREL [DE CHÉDEVILLE], DESCHAMPS et DESPRÉS), musique de DALAYRAC.
Lajarte, II, 34.

§ 5. — Théâtre-Français (1789)

***Théâtre de la Nation (juillet 1789 - août 1793)**, (emplacement du théâtre actuel de l'Odéon).*

A. — THÉATRE-FRANÇAIS

18434. — Le Présomptueux ou l'Heureux imaginaire, comédie en cinq actes et en vers, par PHIL.-FR.-NAZAIRE FABRE D'ÉGLANTINE. Essayée et habilement étouffée dès la seconde scène du premier acte au Théâtre-Français, le 7 janvier 1789, et représentée pour la première fois, sur le même théâtre, le 20 février [le 5 juin] 1790 et jours suivants. *Paris, Prault*, 1790, in-8°, 133 p. et 3 p. non chiffrées, dont 2 de catalogue et 1 blanche. [*N.* Yth. 14655.]

Voyez le numéro suivant.

18435. — Lettre de M. FABRE D'ÉGLANTINE à Monsieur de ***, relativement à la contestation survenue au sujet du « Présomptueux ou l'Heureux imaginaire » et « les Châteaux en Espagne », comédies en cinq actes et en vers (12 janvier 1789). *S. l. n. d.*, in-8°, 24 p. [*Br. M.* F. R. 453, 3.]

18436. — Les Châteaux en Espagne, comédie en cinq actes et en vers, par M. COLLIN D'HARLEVILLE, représentée pour la première fois au Théâtre-Français, le 20 février 1789, et à Versailles devant Leurs Majestés, le 26 mars suivant. *Paris, Moutard et Desenne*, 1790, in-8°, 1 f. et 133 p. [*N.* Yth. 3180.]

ÉPIGR. :

Quel esprit ne bat la campagne ?
Qui ne fait châteaux en Espagne ?
Pichrochole, Pyrrhus, la Laitière, enfin tous,
Autant les sages que les fous.
Chacun songe en veillant, il n'est rien de plus doux.
LA FONTAINE.

18436ª. — Les Châteaux en Espagne, comédie en cinq actes, en vers, représentée pour la première fois au Théâtre-Français, le 20 février 1789. Par M. Colin d'Arleville (*sic*). *Paris, Barba, an XI*-1803, in-8°, 79 p. [*N.* Yth. 3181.]

Même épigraphe que celle de l'édition originale.

18437. — Auguste et Théodore ou les Deux Pages, comédie en deux actes, en prose et mêlée de chants, par MM. Dezède et B. D. M. [le baron de Manteuffel]. Représentée pour la première fois à Paris par les comédiens français ordinaires du Roi, le 6 mars 1789, et à Versailles, devant Leurs Majestés, le 12 du même mois. *A Paris, chez l'auteur, pavillon de Corneille, près la Comédie-Française, et Knapen fils*, 1789, in-8°, XVI-124 p. [*N.* Yth. 1430.]

P. V-VI, *Épître dédicatoire à S. A. R. le prince Henri de Prusse* (en prose), signée Dezède et B. D. M. P. VII-XV, *Costumes*. P. XVI (non chiffrée), *Personnages*.

A la suite du texte, on trouve dans divers ex. un catalogue raisonné des livres nouveaux en vente chez Knapen fils (12 p.).

18438. — Astyanax, tragédie en cinq actes et en vers, par M. Richerolle, d'Avallon. Représentée au Théâtre-Français, le 20 mars 1789. *Se trouve à Paris, chez les marchands de nouveautés* (*Auxerre, imp. Le Coq*), 1818, in-8°, XII-68 p. [*N.* Yth. 1322.]

P. V-XII, *Préface*.

D'après *les Spectacles de Paris* et la *Correspondance littéraire*, de Grimm, la première (et unique) représentation fut donnée le 7 février 1789 et ne put être achevée. Près de trente ans plus tard, en faisant imprimer sa pièce, l'auteur proteste qu'il fut victime d'une cabale dont deux des acteurs et une partie du public étaient complices.

18439. — La Fausse Apparence ou le Jaloux malgré lui, comédie en trois actes et en vers, par M. Imbert. Représentée pour la première fois par les comédiens français ordinaires du Roi, le vendredi 24 avril 1789. *Paris, Prault*, 1789, in-8°, 2 ff., 76 et 2 ff.

Les deux premières pages contiennent l'approbation de la censure et un catalogue de pièces de théâtre.

18440. — Marie de Brabant, reine de France, tragédie en cinq actes et en vers, par M. Imbert. Représentée pour la première fois par les comédiens français ordinaires du Roi, le 9 septembre 1789. *Paris et Bruxelles, chez J.-L. de Boubers*, 1790, in-8°, 55 p.

B. — THÉATRE DE LA NATION

18441. — Charles IX ou l'École des Rois, tragédie, par Marie-Joseph de Chénier. *Imp. P.-Fr. Didot jeune. Paris, Bossange et Nantes, Louis*, 1790, in-8°, 2 ff. et 200 p. [*N.* Yth. 3056.]

P. 1, *Épître dédicatoire à la nation française*. P. 9, *Discours préliminaire*. P. 29, *Au Roi*. P. 33, *Charles IX*. P. 117, *Notes*. P. 130, *Discours prononcé devant MM. les représentants de la Commune*, le 23 août 1789. P. 134, *Adresse aux soixante districts*. P. 137, *De la liberté du théâtre en France*. P. 169, Lettres au *Journal de Paris*, à la *Chronique de Paris*, au président du district des Cordeliers. P. 193, *Épître aux mânes de Voltaire*.

Voyez les deux numéros suivants.

18442. — Lettre de M. de Chénier, aux auteurs de la « Chronique de Paris », lundi 18 janvier 1790. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p.

Au sujet de la 25ᵉ représentation de *Charles IX* au profit des pauvres.

18443. — La Critique de la tragédie de « Charles IX », comédie. *P.-Fr. Didot le jeune; Desenne, libraire*, 1790, in-8°, 2 ff. et 35 p. [*N.* Yth. 4260.]

Par Ch. Palissot de Montenoy. Dialogue en prose dont l'apologie de *Charles IX* forme le sujet.

¶ La *Revue rétrospective* de Taschereau a publié (3ᵉ série, tome III, 1838, p. 265-288) toute une série de lettres et de délibérations relatives aux démêlés de Chénier avec la Comédie-Française, depuis le 19 juillet 1789 jusqu'au 3 octobre 1790. Ces documents avaient été communiqués à Taschereau par le célèbre acteur Régnier.

La première représentation de *Charles IX* eut lieu le mercredi 4 novembre 1789.

18444. — La Mort de Molière, pièce en trois actes, en vers, reçue à la Comédie Française le 31 janvier 1788. *Londres, et se trouve à Paris, chez Knapen et fils ;*

Bailly, 1788, in-8°, 2 ff., XVI-76 p. et 1 f. non chiffré. (Livres nouveaux.)

Par CUBIÈRES-PALMEZEAUX.
La pièce, représentée le 19 novembre 1789, au Théâtre-Français, fut réimprimée en l'an X avec diverses additions, lorsqu'elle fut reprise au théâtre des Jeunes-Elèves; cette nouvelle édition sera décrite en son lieu.

18445. — Le Paysan Magistrat, comédie en cinq actes et en prose, représentée pour la première fois, par les comédiens ordinaires du Roi, sur le théâtre de la Nation, le lundi 7 décembre 1789. Par M. COLLOT-D'HERBOIS. Seule édition conforme à la représentation. *Paris, Ve Duchesne et fils*, 1790, in-8°, 7 et 96 p. [*N.* Yth. 13659.]

P. 3-7, *Avant-propos.*

18446. — L'Esclavage des Noirs ou l'Heureux Naufrage, drame en trois actes, en prose. Représenté à la Comédie-Française, en décembre [le 28] 1789. Par Mme de GOUGES, auteur des « Vœux forcés ». *Paris, Ve Duchesne, mars* 1792, in-8°, 2 ff., 90 p. et 1 f. non chiffré. [*N.* Yth. 6166.]

P. 1-9, *Préface.*
La pièce a été jouée sous le titre de : *l'Esclavage des Nègres.*

18447. — Le Réveil d'Épiménide à Paris, comédie en un acte et en vers, par M. DE FLINS, représentée sur le théâtre de la Nation par les comédiens français ordinaires du Roi, le 1er janvier 1700 [*sic*]. *Paris, Maradan*, 1790, in-8°, 2 ff., III et 54 p. [*N.* Yth. 15541.]

P. I-III, *Avertissement.* « Cette pièce, lit-on en outre au verso du faux-titre, est la première qui ait paru sur notre Révolution, mais elle a été suivie de beaucoup d'autres. »

18447a.— Le Réveil d'Épiménide à Paris... par M. DE FLINS. Nouvelle édition. *Paris, L.-F. Prault,* 1791, in-8°, 2 ff., 50 p. et 1 f. blanc. [*P.* 31506*.]

18448. — L'Honnête Criminel ou l'Innocence reconnue, drame en cinq actes et en vers, par M. FENOUILLOT DE FALBAIRE. Représenté sur le théâtre de la Nation, par les comédiens français ordinaires du Roi, le 4 janvier 1790. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée de l'Histoire du héros de la pièce. *Paris, Brunet,* 1790, in-8°, XIV-90 p. [*N.* Yth. 8663.]

ÉPIGR. :

Illi solatium est pro honesto dura, tolerare, et ad causam a patientia respicit.
SENEC. *de Providentia.*

P. V-VI, *A Monsieur Trudaine de Montigni*, dédicace. P. VII-XIV, *Préface.*
Au verso du titre, p. 2, *Personnages*, avec les noms des acteurs.
Au verso du faux-titre, p. IV, *Personnages*, sans les noms des acteurs.

18448a. — L'Honnête Criminel ou l'Amour filial, drame en cinq actes et en vers. Nouvelle édition conforme à la représentation. Par M. FENOUILLOT DE FALBAIRE. *Paris, Ve Duchesne*, 1793, in-8°, 51 p.

La première édition avait paru en 1767 (Ams et Paris, in-8°), avec cinq figures de GRAVELOT, dont les dessins originaux appartiennent à la bibliothèque publique de Besançon. Quérard mentionne une autre seconde édition, portant en sous-titre : *ou l'Amour filial* (1778), ainsi qu'une réimpr. faite à Bordeaux en 1779, sous le titre : *la Piété filiale*. M. Jules Couet me signale également une autre réimpr. portant à la rubrique : *Tokolm* (*sic*) *Kiesewetter*, 1794, in-8°, 56 p. Elle n'est pas citée dans la *Sveriges Dramatiska litteratur*, de M. G. Klemming (Stockholm, 1863-1879, in-8°), et *la France protestante*, des frères Haag, lui assigne la date de 1768. On trouvera dans ce livre une notice sur Jean Fabre, le héros célébré par Fenouillot. Sur les vicissitudes de son drame, on devra consulter la *Correspondance littéraire*, de Grimm (éd. Garnier frères), ainsi que les *Œuvres complètes* de Diderot (mêmes éditeurs) où j'ai reproduit une lettre de Fenouillot, apostillée par Diderot, et dans laquelle ils sollicitaient Garrick de faire jouer *l'Honnête Criminel* sur son théâtre de Drury-Lane.

18449. — Les Dangers de l'opinion, drame en cinq actes, en vers, représenté pour la première fois, à Paris, sur le théâtre de la Nation, par MM. les comédiens français ordinaires du Roi, le mardi 19 janvier 1790. Par J.-L. LAYA. *Paris, Maradan,* 1790, in-8°, XIII-126 p., 4 ff. n. ch. (*Errata*). [*N.* Yth. 4403.]

ÉPIGR. :

Le crime fait la honte et non pas l'échafaud.
ROTROU.

P. V-XIII, *Discours préliminaire.*

18449a. — Les Dangers de l'opinion... *Paris, Maradan, MDCCXC*, in-8°, 84 p.

Même épigraphe.
Cette contrefaçon, datée en chiffres romains, ne porte pas de prix sur le titre. Elle contient, p. 3 à 7, le *Discours préliminaire*.

18450. — Notice relative à « la Journée de Louis XII », comédie héroïque en trois actes, qui sera représentée incessamment sur le théâtre du Palais-Royal. *Imp. Cailleau. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 45.]

Voyez le numéro suivant.

18451. — Louis XII, père du peuple, tragédie dédiée à la garde nationale, représentée sur le théâtre de la Nation, le 12 février 1790, par Ch.-Ph. Ronsin, capitaine d'honneur de la garde nationale parisienne. *Paris, L. Potier de Lille*, 1790, in-8°, 54 p. [*N.* Yth. 10324.]

18452. — Le Philinte de Molière ou la suite du « Misanthrope », comédie en cinq actes et en vers, par P.-F.-N. Fabre d'Églantine. Représentée au Théâtre-François, le 22 février 1790. *Paris, Prault*, 1791, in-8°, 2 ff., 67-118 p., la dernière chiffrée 86, et 1 f. (*Errata*.) [*N.* Yth. 14087.]

Épigr. :

Miseris succurrere disco.
Virg. *Æneid.* L. I.

Le prix qui était de 30 sols a été porté à 3 livres, lit-on au verso du titre.
P. I à XLVIII, *Préface*.
P. 49 à 67, *Prologue*, en vers.

18452a. — Le Philinte de Molière ou la suite du « Misanthrope », comédie en cinq actes et en vers, par P.-F.-N. Fabre d'Églantine. Représentée au Théâtre-Français, le 22 février 1790. *Paris, Huet; Ravinet, an X de la République*, in-8°, 2 ff., 118 p. et 1 f. blanc.

Même épigraphe.

18453. — Le Couvent ou les Fruits du caractère et de l'éducation, comédie en un acte et en prose, par M. Laujon. Représentée pour la première fois sur le théâtre de la Nation, le 16 avril 1790. *Paris, Ve Duchesne et fils*, 1790, in-8°, VII-66 p. et 1 f. de musique. [*N.* Yth. 4190.]

En regard du titre, frontispice anonyme assez joli, représentant le parloir d'un couvent.

18454. — Macbeth, tragédie remise au théâtre [de la Nation], le 1er juin 1790. Par M. Ducis, secrétaire ordinaire de Monsieur, l'un des quarante de l'Académie française. *Paris, P.-F. Gueffier, MDCCXC*, in-8°, VIII-78 p. [*Com.-Fr.*]

Épigr. :

Virtutem videant, intabescantque relictâ.
Pers.

P. V-VII, *Avertissement*.
Cette adaptation de *Macbeth* avait été jouée, pour la première fois, le 12 janvier 1784. L'auteur l'avait, depuis, sensiblement remaniée.

18454a. — Macbeth, tragédie en cinq actes et en vers, remise... par J.-F. Ducis. Nouvelle édition, augmentée de variantes. *Paris, chez les libraires du Théâtre-Français*, 1790, in-8°, 40 p. [*Com.-Fr.*]

Même épigraphe. Pas d'avertissement.

18455. — Barnevelt, tragédie de M. Lemierre, de l'Académie française, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Nation, le 30 juin 1790. *Paris, Ve Duchesne et fils*, 1791, in-8°, XIV-108 p. [*P.* 28835*, tome 18.]

La pièce de Lemierre, reçue à la Comédie-Française en 1766, avait été interdite avant la représentation (voir la *Correspondance littéraire* de Grimm, éd. Garnier frères, tome VI, p. 499-500), mais l'auteur en avait lu divers fragments aux séances publiques de l'Académie française.

18456. — Le Journaliste des ombres ou Momus aux Champs-Élysées, pièce héroï-nationale en un acte, en vers, représentée pour la première fois par les comédiens français ordinaires du Roi, sur le théâtre de la Nation, le 14 juillet 1790, à l'occasion de la Confédération de la France. Par M. Aude, de l'ordre de Malte, de l'Académie des sciences et arts de Sicile. *Paris, Gueffier*, 1790, in-8°, 68 p. (la dernière non chiffrée). [*Com.-Fr.*]

La page non chiffrée contient les *errata*.

18457. — Brutus, tragédie, de VOLTAIRE, remise au théâtre de la Nation, le 17 novembre 1790. Seconde édition, revue et corrigée. *Paris, imp. Jacob Sion et se vend chez Webert, l'an second de la Liberté* (1790), in-8°, 2 ff. et 59 p. [*N.* Yth. 2369.]

18457ª. — Brutus, tragédie de VOLTAIRE, représentée pour la première fois, le 11 décembre 1730, remise au théâtre de la Nation, le 17 novembre 1790. Seule édition conforme à la représentation. *Paris, Mme Toubon,* 1792, in-8°, 63 p. [*Com.-Fr.*]

18457ᵇ. — Brutus... *Paris, Chambon,* 1792, in-8°, 63 p. [*Com.-Fr.*]

Même édition que la précédente, avec un autre nom de libraire.

Une autre édition, portant exactement le même titre, a pour rubrique : *A Paris, et se vend à Lille, chez Desenne,* 1793, in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 2370.]

18458. — Lettre aux sections de Paris. *Paris, imp. Chalon,* 1790, in-8°, 3 p. [*N.* Lb³⁹ 4441.]

Au sujet d'une souscription pour faire donner quelques représentations gratuites de la tragédie de *Brutus.*

L'ex. de la B. N. porte la signature de l'auteur : E. CHOL jeune, faubourg des Gravilliers.

18459. — Jean Calas, tragédie en cinq actes et en vers, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Nation, par MM. les comédiens français, le 18 décembre 1790. Précédée d'une Préface historique sur Jean Calas, et suivie d'un nouveau Vᵉ acte. Par J.-L. LAYA. *Paris, Maradan et Perlet,* 1791, in-8°, 100 p. [*N.* Yth. 9362.]

P. 91 à la fin, *Autre dénouement.*

18460. — Lettre de M. DU CROISI à M. J. Laya, auteur d'une tragédie de « Jean Calas » (9 janvier 1791). *Imp. Nationale,* 1791, in-8°, 11 p. [*Br. M.* F. R. 181, 7.]

18461. — Le Mari directeur ou le Déménagement du couvent, comédie en un acte, en vers libres, par M. DE FLINS, jouée pour la première fois sur le théâtre de la Nation, le vendredi 25 février 1791. *Paris, Brunet,* 1791, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 10982.]

18462. — Rienzi, tragédie en cinq actes et en vers, par JOSEPH-FRANÇOIS LAIGNELOT, représentée à Paris par les comédiens français du faubourg Saint-Germain, en mars 1791. *Paris, chez les marchands de nouveautés. S. d.,* in-8°, 2 ff. et 92 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Yth. 15574.]

La pièce fut suspendue après la première représentation donnée le 2 mars 1791.

18463. — Monsieur de Crac dans son petit castel ou les Gascons, comédie en un acte et en vers, avec un divertissement, par J.-F. COLLIN-HARLEVILLE. Représentée pour la première fois par les comédiens français, le 4 mars 1791, et remise depuis au théâtre de la rue Feydeau *Paris, Barba, an XI*-1803, in-8°, 56 p. [*N.* Yth. 12084.]

Dans *l'Avrtissement* (p. 3) l'auteur dit qu'on a fait de *Monsieur de Crac* « une édition grossière et infidèle » et qu'il se voit ainsi forcé d'en donner une édition plus soignée, « qui n'ait du moins que les fautes de l'auteur ».

18464. — Les Victimes cloîtrées, drame en quatre actes et en prose, représenté pour la première fois, au théâtre de la Nation, au mois de mars [le 28] 1791, par M. MONVEL. *Bordeaux, et se trouve à Paris, chez Lepetit,* 1792, in-8°, 1 f., 56 p.

18464ª. — Les Victimes cloîtrées, drame nouveau en quatre actes... *Bordeaux, et se trouve à Paris, chez le libraire du Théâtre-Français,* 1792, in-8°, 1792, in-8°, 1 f., 86 p.

Editions données sans l'aveu de l'auteur. Voyez le numéro suivant.

18464ᵇ. — Les Victimes cloîtrées, drame en quatre actes et en prose, représenté pour la première fois, au théâtre de la Nation, au mois de mars 1791 [le 28]. Remis audit théâtre, le 2 ventôse an III [20 février 1795], et au théâtre de la République, le même mois. Nouvelle édition, revue et corrigée. Par le citoyen MONVEL. *Paris, Barba,* 1796, *l'an IVᵉ de la République,* in-8°, 2 f. et 77 p.

Les cahiers portent dans certains exemplaires la signature « Tome Iᵉʳ ».

Au recto du 2e feuillet, *Avis de l'auteur*, protestant contre les éditions de ses ouvrages publiées sans sa participation et annonçant que ses pièces allaient reparaître, imprimées par le citoyen Barba et telles qu'il les avait faites.

18464c. — Les Victimes cloîtrées... *Paris, Barba, an XI*-1803, in-8°, 78 p. et 1 f. blanc.

18465. — Marius à Minturnes, tragédie en trois actes, représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français, le 19 mai 1791, par le citoyen ARNAULT. *Paris, Maradan, l'an deuxième*, in-8°, 46 p. et 1 f. [*N.* Yth. 11250.]

ÉPIGR. :

Ille fuit vitæ Mario modus, omnia passo,
Quæ pejor fortuna potest, atque omnibus uso
Quæ melior; mensoque, hominis quid fata paterent.
LUCANUS, *Phars.* lib. II.

P. 5, *Épître dédicatoire.*

18466. — La Bienfaisance de Voltaire, pièce dramatique en un acte, en vers, par M. WILLEMAIN D'ABANCOURT, représentée pour la première fois sur le théâtre de la Nation, le lundi 30 mai 1791. *Paris, Brunet*, 1791, in-8°, 46 p.

ÉPIGR. :

Tantum religio potuit suadere malorum.
LUCRÈCE.

P. 3-4, *Aux mânes de Voltaire*, vers.
P. 5-9, *Avertissement.*

18467. — Pauline, comédie en deux actes et en vers, par Mme de F***, représentée pour la première fois sur le théâtre de la Nation, le 1er juillet 1791. *Paris, de l'impr. n° 13 de la rue de la Monnaie, vis-à-vis celle Baillet. S. d.*, in-8°, 72 p. [*N.* Yth. 13616.]

P. 67-72, *Changements qu'on peut substituer à volonté.*
Par la comtesse CLARET DE FLEURIEU, depuis Mme SALVERTE, d'après Barbier.

18468. — Le Conciliateur ou l'Homme aimable, comédie en cinq actes et en vers, représentée pour la première fois sur le théâtre de la Nation, le 29 [*sic* : 19] septembre 1791. Par CHARLES-ALBERT DEMOUSTIER. *Paris, Maradan; Desenne, l'an deuxième*, in-8°, 123 p. [*N.* Yth. 3869.]

18469. — Le Retour du mari, comédie en un acte et en vers, par M. de SÉGUR le cadet, représentée pour la première fois, au théâtre de la Nation, le 25 janvier 1792. *Paris, Gattey, MDCCLXXXXII* [1792], in-8°, 34 p. [*N.* Yth. 15402.]

18469a. — Le Retour du mari..., par M. de SÉGUR le jeune. *Paris, Huet, MDCCLXXXXVI* [1796], in-8°, 32 p.

18470. — Le Vieux Célibataire, comédie en cinq actes et en vers, par le citoyen COLLIN-HARLEVILLE. Représentée pour la première fois, à Paris, sur le théâtre de la Nation, en 1792 [le 24 février], vieux style. *Paris, Maradan, seconde année de la République*, in-8°, VI p., 1 f., 103 p. [*N.* Yth. 19140.]

P. III à VI, *Avertissement;* feuillet non chiffré, r° *Comédies nouvelles*, v° *Personnages.*

18471. — La Mort d'Abel, tragédie en trois actes et en vers, par le citoyen LE GOUVÉ. Représentée pour la première fois, au théâtre de la Nation, le 6 mars 1792. *Paris, J.-G. Mérigot*, 1793, in-8°, XXIV-64 p. et 1 f. non chiffré. [*N.* Yth. 12264.]

ÉPIGR. :

Primi parentes, prima mors, primus luctus.

P. III-IV, « A ma Mère », dédicace en vers.
P. V-XXIV, « Préface ».
Sur le feuillet non chiffré intitulé « Propriété », acte notarié, du 27 décembre 1792, par lequel l'auteur réserve ses droits pour la représentation et l'impression de sa pièce.

18471a. — La Mort d'Abel... *Paris, J.-G. Mérigot*, 1793, in-8°, 47 p.

Contrefaçon.

18472. — Lucrèce, tragédie en cinq actes, en vers, par M. ARNAULT, représentée pour la première fois à Paris, par les comédiens ordinaires du Roi, le 4 mai 1792. *Paris, Cailleau*, 1792, in-8°, 74 p. et 1 f. [*N.* Yth. 10375.]

ÉPIGR. :

Jam satis est virtus dissimulata diu.
OVIDE. *Fast.* lib. I.

P. 2, *Avertissement.*
P. 3, *Épître dédicatoire.*

P. 74, « Commencée d'imprimer le 5 août 1792, et achevée le 7 de septembre ».

Feuillet de la fin « Faute à corriger » et acte notarié du 9 janvier 1793, par lequel l'auteur réserve ses droits pour la représentation et l'impression de sa pièce.

18473. — L'Apothéose de Beaurepaire, pièce nouvelle en un acte et en vers, représentée pour la première fois au Théâtre-Français, le 21 novembre 1792, l'an premier de la République, par Charles-Louis Lesur. *Paris, chez la citoyenne Toubon. S. d.*, in-8°, 19 p. [*N.* Yth. 23219.]

D'après Meister (*Correspondance littéraire* de Grimm, éd. Garnier frères, tome XVI, p. 175), la première représentation aurait eu lieu le 2 décembre 1792, mais le registre de la recette journalière, conservé aux archives de la Comédie-Française, fait foi que la date indiquée par la brochure est bien exacte.

18474. — La Matinée d'une jolie femme, comédie en un acte, en prose, par L.-J.-B.-E. Vigée, représentée pour la première fois, sur le Théâtre de la Nation, le samedi 29 décembre 1792. *Paris, Prault l'aîné, MDCCXCIII*, in-8°, 79 et 15 p. [*N.* Yth. 11377.]

P. 3 à 5, *A Louise Contat*, vers.

Les quinze pages de la fin sont occupées par une *Romance*, musique de Martini.

18475. — L'Ami des lois, comédie en cinq actes, en vers, représentée par les comédiens de la Nation, le 2 janvier 1793. Par le citoyen Laya, auteur des « Dangers de l'opinion » et de « Jean Calas ». *Paris, Maradan; Lepetit*, 1793, in-8°, 10 et 64 p. [*N.* Yth. 645.]

Les feuillets liminaires comportent le faux-titre et le titre, une préface (sans titre), la déclaration de l'auteur signée de sa griffe, touchant la cession de ses droits à Maradan, une *Epître dédicatoire aux représentants de la nation* et la liste des *Personnages*.

Edition originale.

Voyez les sept numéros suivants.

18475[a]. — L'Ami des lois, comédie en cinq actes, en vers, représentée par les comédiens de la nation, le 2 janvier 1793, par le citoyen Laya, auteur des « Dangers de l'opinion » et de « Jean Calas ». *Paris, Maradan; Lepetit*, 1793, in-8°, 16 et 118 p. [*N.* Yth. 651.]

Épigr. :

Tùm pietate gravem ac meritis si forte virum quem
Conspexêre, silent, arrectisque auribus adstant :
Ille regit dictis animos, et pectora mulcet.

P. 2, « Propriété », déclaration signée de la la griffe « Laya ».

P. 3, « Epître dédicatoire aux représentants de la nation ».

P. 15 à 16, Réflexions tenant lieu de préface, sans titre.

P. 16, liste des personnages.

18475[b]. — L'Ami des lois, comédie en cinq actes, en vers..., par le citoyen Laya... *Paris, Maradan; Lepetit*, 1793, in-8°, 16-118 p. et 1 f. non chiffrés. [*N.* Yth. 648.]

L'*Épître dédicatoire* est placée entre deux filets et la p. 16 de la préface n'est pas chiffrée.

18475[c]. — L'Ami des lois, comédie en cinq actes, en vers, par le citoyen Laya... *Paris, Maradan; Lepetit*, 1793, in-8°, 16-118 p. et 1 f. non chiffré. [*N.* Yth. 652.]

Le feuillet non chiffré, intitulé : *Livre nouveau*, annonce en réalité deux ouvrages, l'un traduit de l'anglais : *De la naissance et de la chute des républiques*, par Ed. Wortley Montagu ; l'autre, traduit de l'allemand : *Description du Pégu*.

18475[d]. — L'Ami des lois, comédie en cinq actes et en vers, représentée pour la première fois à Paris, par les comédiens de la Nation, le 2 janvier 1793, et remise au théâtre de la rue Feydeau, le 18 prairial an III (6 juin 1795). Nouvelle édition, corrigée et augmentée. Par le citoyen Laya. *Paris, Barba, an III*, in-8°, 88 p. [*N.* Yth. 649.]

La préface et la dédicace sont supprimées. L'épigraphe est conservée.

18475[e]. — L'Ami des lois, comédie en cinq actes et en vers, par M. Laya, membre de l'Académie française et de la Légion d'honneur. Représentée pour la première fois à Paris, par les comédiens français, le 2 janvier 1793, et remise au théâtre le 6 juin 1795. Cinquième édition, augmentée et corrigée. *Paris, J.-N. Barba,*

MDCCCXXII, in-8°, VII-90 p. [*N.* Yth. 653.]

Epigr. :

Haine à tous les partis, respect à tous les droits,
Amour, hommage au prince, obéissance aux lois.
(3e acte de la pièce.)

La préface est entièrement différente de celle de 1793. Les noms de plusieurs des personnages sont modifiés : *Nomophage* est devenu *Dubrissage*, *Filto* s'appelle *Filteau*, et *Duricrane* est transformé en *Laroche*.

18476. — Discours qui devait être prononcé par le citoyen Laya, auteur de « l'Ami des lois », à la barre de la Convention. *Paris, imp. N.-H. Nyon*, 1793, in-8°, 4 p. [*N.* Lb41 337.]

Protestation contre l'interdiction de la pièce par la Commune.

18477. — Les Citoyens composant le théâtre de la Nation à leurs concitoyens. *Imp. Delormel. S. d.*, in-4°, 2 p.

Signé : les Semainiers.
Justification des artistes au sujet de la cinquième représentation de *l'Ami des lois*, malgré l'arrêt prohibitif de la Commune.
La même pièce a été imprimée en placard. Les archives de la Comédie-Française en possèdent un exemplaire encadré.

18478. — Critique littéraire et politique de « l'Ami des lois », pièce en cinq actes et en vers, par une Société de gens de lettres. *Paris, Momoro*, 1793, *l'an II de la République française*, in-8°, 60 p.

Epigr. :
Vitam impendere vero.

¶ Outre les travaux d'ensemble sur le théâtre de cette période (voyez les nos 18095-18098 ci-dessus), on pourra consulter sur les vicissitudes de *l'Ami des lois* un travail de M. Paul Peltier, intitulé : *Une pièce interdite sous la Révolution* et publiée dans la *Revue d'art dramatique*, des 1er octobre, 15 novembre et 1er décembre 1894.

18479. — Le Conteur ou les Deux Postes, comédie en trois actes, en prose, représentée pour la première fois à Paris, au théâtre de la Nation, le 4 février 1793. Par L.-B. Picard, auteur des « Visitandines ». *Paris, Maradan; Barba*, 1793, in-8°, 2 ff., 62 p. et 1 f. blanc. [*N.* Yth. 3965.]

2e feuillet prélim. : « Propriété », acte notarié, du 4 mars 1793, par lequel l'auteur déclare réserver tous ses droits pour la représentation et l'impression de sa pièce.
Il y a deux tirages de cette pièce, l'une avec la mention « auteur des Visitandines » sur le titre et la page 57 bien chiffrée ; l'autre, qui ne porte pas la mention ci-dessus, a la page 57 chiffrée 21.

18480. — Le Maire ou le Pouvoir de la loi, comédie patriotique en un acte et en prose, par le citoyen Laus de Boissy, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Nation, le vendredi 22 février 1793. *Paris, Cailleau, an II*, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 10654.]

Épigr. :

La loi est la reine de tous les mortels et immortels.
Plutarque.

18481. — Les Femmes, comédie en trois actes et en vers, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Nation, le 19 avril 1793. Par C.-A. Demoustier. *Paris, Maradan, l'an troisième*, in-8°, 68 p. [*N.* Yth. 6827.]

Jouée en quatre actes, le 19 avril et réduite en trois actes, dès la seconde représentation, le 22 avril 1793.

18482. — Paméla ou la Vertu récompensée, comédie en cinq actes, en vers, représentée pour la première fois par les comédiens français, le 1er auguste 1793, an second de la République, et remise au théâtre de la rue Feydeau, le 6 thermidor an III (24 juillet 1795), par le citoyen François de Neufchateau. *Paris, Barba, an III*, in-8°, 8 et 10 p. [*N.* Yth. 13330.]

Épigr. :

Qu'est-ce que la comédie ? C'est l'art d'enseigner la vertu et les bienséances en action et en dialogue.
Voltaire, *Corresp.*, t. V, l. 246.

P. 3, *Aux Femmes*, stances. P. 6, *Stances adressées à Goldoni avant de lui lire* Paméla, *au mois de juin* 1788. P. 8, *Épître au c. Fleury sur la manière dont il a joué mylord Bonfil dans la comédie de* Paméla. P. 10, *Vers au c. Molé, en l'engageant à se charger du rôle de Joseph Andrew dans la reprise de* Paméla, *au théâtre de la rue Feydeau* (1er messidor an III-

19 juin 1795). P. 11, envoi du rôle de Paméla à Elise Lange. P. 12, liste des personnages et des acteurs.

18482[a]. — Paméla ou la Vertu récompensée, comédie en cinq actes, par M. le comte FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, représentée pour la première fois, par les comédiens français, le 1[er] août 1793, et remise au théâtre de la rue Feydeau, le 24 juillet 1798. *Senlis, imp. Tremblay*, 1823, in-8°, XXXI-123 p. [*Op.*]

P. V-XXV, *Notice sur M. le comte François de Neufchâteau*, par M. le chevalier GEOFFROY DE BOEUF, ancien député du département de Saône-et-Loire. P. XXVI, *Aux Femmes* (1795), vers par François de Neufchâteau. P. XXIX, *Vers adressés* (par le même) *à Goldoni avant de lui lire* Paméla, *au mois de juin* 1788.

18483. — N. FRANÇOIS (de Neufchâteau), auteur de « Paméla », à la Convention nationale (21 septembre 1793). *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-8°, 53 p. [*R.* AD. VIII, 44.]

Protestation contre son emprisonnement et pièces annexes. (Projet de pétition sur le moyen de faire servir le théâtre dans l'ducation, lettre de HÉRAULT DE SÉCHELLES à l'auteur, procès-verbaux d'apposition et de levée de scellés sur les papiers de l'auteur, avis d'ouverture d'une souscription pour la publication de *Paméla*.)

§ 6. — Théâtre-Français de la rue Richelieu (1791-1792)

Théâtre de la Liberté et de l'Égalité (août-septembre 1792) = Théâtre de la République (1792-1798) = Théâtre-Français de la République (1799-1804).
(ancienne salle des Variétés-Amusantes au Palais-Royal — Comédie-Française actuelle).

A. — THÉATRE-FRANÇAIS DE LA RUE RICHELIEU

18484. — Les Menechmes grecs, comédie en prose et en quatre actes, précédée d'un Prologue, par JEAN-FRANÇOIS CAILHAVA. *Paris, Boulard*, 1791, in-8°, XVI-87 p. [*N.* Yth. 11586.]

Représentée sur le Théâtre-Français de la rue Richelieu, le 13 janvier 1791.
P. III, *A Monsieur Bailly*, dédicace; p. IV, « Acteurs »; p. V, « l'Auteur s'empresse de rendre justice aux acteurs... », p. VI-XVI, *Préface.*

18485. — Henri VIII, tragédie en cinq actes, par MARIE-JOSEPH CHÉNIER, député à la Convention nationale, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la République, le 27 avril 1791. *Paris, Moutard*, 1793, in-8°, 2 ff. et 91 p. [*N.* Yth. 8383.]

Au verso du faux-titre, Chénier et Moutard déclarent que, par suite d'un traité, cet ouvrage est leur propriété commune. Les signatures sont *fac-simile.*

18486. — L'Intrigue épistolaire, comédie en cinq actes et en vers, par P.-F.-N. FABRE D'ÉGLANTINE. Représentée sur le Théâtre-Français de la rue Richelieu, le 15 juin 1791. *Paris, imp. du Cercle social*, 1792, *l'an quatrième de la Liberté*, in-8°, 108 p. [*N.* Yth. 9093.]

EPIGR. :

Ne crede puellis.

18486[a]. — L'Intrigue épistolaire... représentée le 13 juin 1791. Seconde édition. *Paris, imp. Moutardier, vendémiaire an XI*, in-8°, 94 p.

Même épigraphe.

18486[b]. — L'Intrigue épistolaire... représentée le 15 juin 1791. *Paris, Barba, an XIII* (1805), in-8°, 64 p.

Même épigraphe.

18487. — Jean-sans-Terre ou la Mort d'Arthur, tragédie en trois actes et en vers, par M. DUCIS, l'un des quarante de l'Académie française. Représentée pour la première fois, sur le Théâtre-Français de la rue Richelieu, le mardi 28 juin 1791. *Paris, Gueffier, MDCCXCII* (1792), in-8°, 4 ff. et 63 p. [*N.* Yth. 9406.]

18488. — Jean Calas, tragédie en cinq actes, par MARIE-JOSEPH-CHÉNIER, député à la Convention nationale, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la République, le 6 juillet 1791. *Paris, Moutard,* 1793, in-8°, XI-91 p. [*N*. Yth. 9361.]

P. V-XI, Lettre de M. PALISSOT, sur la tragédie de *Calas*. Dans cette lettre, qui devait paraître dans la *Chronique* pendant les représentations de la pièce, Palissot revendique pour Chénier la priorité de l'idée de traiter ce sujet.
Même déclaration touchant les droits de propriété que pour *Henri VIII*.

18489. — La Mère rivale, comédie en un acte et en prose, par M. PIGAULT-LE BRUN, représentée pour la première fois à Paris, sur le Théâtre-Français de la rue de Richelieu, le 1er [le 4] octobre 1791. *Paris, Cailleau et fils,* 1791, in-8°, 40 p. [*N*. Yth. 11661.]

P. 3, *A ma Mère*, dédicace.

18490. — Abdélazis et Zuleima, tragédie en cinq actes et en vers, par M. de MURVILLE, représentée pour la première fois, sur le Théâtre-Français de la rue de Richelieu, le lundi 3 octobre 1791. *Paris, Maradan. S. d.*, in-8°, 4 ff. et 79 p.

2e f., *A Monsieur Ducis*, dédicace; 3e et 4e f., *Avertissement*.

18491. — La Vengeance, tragédie en cinq actes et en vers, par M. DUMANIANT, représentée pour la première fois à Paris, sur le Théâtre-Français de la rue Richelieu, le 26 novembre 1791. *Paris, imp. Cailleau, MDCCXCII* (1792), in-8°, 63 p.

P. 3-6, *Préface*.

18492. — Mélanie ou la Religieuse, drame en trois actes et en vers, remis au Théâtre-Français de la rue de Richelieu, conforme à la représentation (7 décembre 1791). Par M. de LA HARPE. *A Paris, au Palais-Royal, au foyer, MDCCXCII* (1792), in-8°, 56 p.

La première édition porte la rubrique d'*Amsterdam* [Paris], 1770, in-8°.

18492a. — Mélanie ou la Religieuse, drame en trois actes et en vers, représenté pour la première fois à Paris, sur le Théâtre-Français de la rue de Richelieu, le 7 décembre 1791. Nouvelle édition, seule conforme à la représentation et à l'édition générale des œuvres de l'auteur publiées en 1778, suivie des « Muses rivales », du « Dithyrambe » couronné en 1779, de l' « Épître sur la poésie descriptive », du « Camaldule », de la « Réponse d'un solitaire à la lettre de l'abbé de Rancé » et de quelque poésies diverses, par JEAN-FRANÇOIS DE LA HARPE, de l'Académie française. *Paris, imp. P. Didot l'aîné,* 1792, in-12, 6 ff. non chiffrés et 230 p.

ÉPIGR. :

Libertas quæ sera tamen respexit...
VIRG.

Outre le faux-titre et le titre, les feuillets non chiffrés renferment un *Avertissement de l'auteur* et des vers *A Voltaire, en lui envoyant* Mélanie.

18493. — La Jeune Hôtesse, comédie en trois actes, en vers, par le citoyen CARBON-FLINS. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la République, le 24 décembre 1791, vieux style. Remise au théâtre, le 17 frimaire l'an troisième (7 décembre 1794). *Paris, Barba, l'an troisième,* in-8°, 68 p. [*N*. Yth. 9565.]

18494.—Caïus Gracchus, tragédie en trois actes, par MARIE-JOSEPH CHÉNIER, député à la Convention nationale, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la République, le 9 février 1792, l'an I de la République française. *Paris, Moutard,* 1793, in-8°, 2 ff. et 56 p. [*N*. Yth. 2525.]

EPIGR. :

Des lois, et non du sang.
Acte II, scène II.

Même déclaration touchant les droits de propriété que pour *Henri VIII*.

18495. — Virginie, tragédie en cinq actes et en vers, représentée pour la première fois, au Théâtre-Français du faubourg Saint-Germain, le 11 juillet 1786, et reprise sur le théâtre de la République, le 9 mai 1792. Par le citoyen LA HARPE, de

l'Académie française. *Paris, Girod et Tessier,* 1793, in-8°, 80 p. [*N.* Yth. 19235.]

P. 3 à 7, Lettre de l'auteur aux journalistes de Paris [c'est-à-dire aux rédacteurs du *Journal de Paris*].
P. 78, *Errata.*
P. 79-80, Acte notarié, du 16 mars 1793, par lequel l'auteur réserve ses droits pour la représentation et l'impression de sa pièce.

18496. — Les Trois Cousins, comédie en deux actes et en prose, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la République, rue de Richelieu, le 18 juin 1792. Par le citoyen Levrier-Champ-Rion. *Paris, Cailleau,* 1792, *l'an premier de la République,* in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 19888.]

Épigr. :

Beatus ille qui procul negotiis,
Ut prisca gens mortalium,
Paterna rura bobus exercet suis,
Solutus omni fœnore!
Hor. *Epod.* 2.

La musique du vaudeville est du citoyen Baudron.

B. — THÉATRE DE LA RÉPUBLIQUE

18497. — L'Obligeant maladroit, comédie en trois actes et en vers, du C. Famin, jouée pour la première fois, au théâtre de la République, le 21 novembre 1792. *Paris, Denné,* 1793, in-8°, 86 p. et 2 ff. de musique gravée. [*N.* Yth. 12897.]

P. 4, *Nota :* « Cette pièce est imprimée telle qu'elle a été corrigée par l'auteur après les quatre premières représentations. »

18498. — Othello ou le More de Venise, tragédie, représentée à Paris, pour la première fois, sur le théâtre de la République, le lundi 26 novembre 1792, l'an premier de la République, par le citoyen Ducis. *Paris, Maradan, an deuxième de la République française,* in-8°, IX-115 p. et 1 f. blanc. [*N.* Yth. 13251.]

P. III, *Au citoyen Ducis de Saint-Domingue,* dédicace.
P. V à IX, *Avertissement.*
P. 101, « Dénouement heureux qu'on peut substituer au dénouement funeste. »
La mise en pages de certains exemplaires est défectueuse; de la p. 95 à 103 la pagination présente l'ordre suivant : 95, 100, 101, 98, 99, 96, 97, 102, 103. Pour la lecture, il faut suivre les indications fournies par les numéros des pages, sans tenir compte de la place occupée par celles-ci.

18498ª. — Othello ou le More de Venise, tragédie, par le citoyen Ducis. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la République, le lundi 26 novembre 1792, l'an premier de la République. *Paris, Maradan, l'an second de la République,* in-8°, 70 p. et 1 f. de catalogue.

18498ᵇ. — Othello... *Paris, Barba, an cinquième* [1796, vieux style], in-8°, VII-67 p.

18498ᶜ. — Othello ou le Maure de Venise, tragédie en cinq actes et en vers, par le citoyen Ducis, l'un des quarante de l'Académie française. *Paris, an deuxième de la République française,* in-8°, 77 p.

Cette contrefaçon ne contient ni dédicace, ni avertissement, ni la romance de la fin.

18499. — Catherine ou la Belle Fermière, comédie en trois actes, en prose, mêlée de chant, représentée sur le théâtre de la République, le 27 novembre 1792, sous le titre de la « Belle Fermière ». Paroles et musique de Julie Candeille. *Paris, Maradan,* 1793, in-8°, 2 ff. et 108 p. [*N.* Yth. 2783.]

Par Amélie-Julie Candeille, qui jouait le principal rôle dans sa pièce et qui explique ainsi dans la préface comment le titre en fut modifié.
« ... J'aurais désiré qu'on l'imprimât sous celui [le titre] de *la Fermière de qualité*, qui est son titre originaire; il annonçait mieux le personnage et me sauvait l'apparence d'un ridicule. La faute en est tout entière à l'amitié de mes camarades, qui n'ont pas craint de rendre mon visage responsable de la vérité de l'annonce... »

18499ª. — Catherine ou la Belle Fermière, comédie en trois actes et en prose, mêlée de chant. Paroles et musique de Julie Candeille. Représentée sur le théâtre de la République, le 27 novembre 1792, sous le titre de « la Belle Fermière ». *Paris, Maradan,* 1793, in-8°, 92 p.

18499b. — Catherine ou la Belle Fermière... *Paris, Barba* (1797), *an VI*, in-8°, 67 p.

Il a été publié séparément une romance et un vaudeville, chantés par Julie Candeille, avec accompagnement de guitare.

18500. — L'Entrée de Dumourier (*sic*) à Bruxelles ou les Vivandiers, pièce en cinq actes et en prose. Par OLYMPE DE GOUGES. Représentée sur le théâtre de la République, rue de Richelieu, le 23 janvier 1793, l'an deuxième de la République. *Paris, Regnaud; Le Jay*, 1793, in-8°, 148 p.

P. 3, OLYMPE DE GOUGES à Dumourier (*sic*), général des armées de la République française.
P. 6 à 11, l'auteur s'adresse aux « Citoyens » et se plaint des comédiens.
P. 12-13, Programme, costume.
P. 13, « Les directeurs des théâtres des départements qui représenteront cette pièce pourront s'adresser à l'auteur et faire passer leurs propositions à l'adresse du citoyen Bourg, rue du Harlai, près le Palais. »

18501. — Complots dévoilés des sociétaires du prétendu théâtre de la République. *Imp. F.-M. Boileau. S. d.* (1793), in-8°, 8 p.

Signé (p. 8) : OLYMPE DE GOUGES.

ÉPIGR. :

La critique est aisée et l'art est difficile.

J'en appelle en auteur soumis, mais peu craintif,
Du parterre en tumulte au lecteur attentif.

Inséré entre les p. 2 et 3 de *l'Entrée de Dumourier à Bruxelles*.

18501a. — Alonse et Cora, tragédie en vers et en trois actes, par A.-J. DUMANIANT, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la République, rue de Richelieu, à Paris, le 28 janvier 1793. *Paris, Cailleau, l'an second de la République française*, in-8°, 38 p. et 1 f. blanc.

P. 3-4, *Préface*.

18502. — Fénelon ou les Religieuses de Cambrai, tragédie en cinq actes, par MARIE-JOSEPH CHÉNIER, député à la Convention nationale. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la République, le 9 février 1793, l'an II de la République française. *Paris, Moutard*, 1793, in-8°, XVI-80 p. [*N.* Yth. 6874.]

P. V-XV, Discours préliminaire.
Même déclaration de propriété que pour *Henri VIII*.

18502a.— Fénelon, tragédie, par M. CHÉNIER, de l'Institut national. Quatrième édition, corrigée, seule conforme à la représentation. *De l'imp. de Fournier. Paris, Dabin* [*an*] *XI*-1802, in-8°, 2 ff. et 85 p. [*N.* Yth. 6869.]

18503. — M. Scœvola, tragédie en trois actes, en vers, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la République, le 27 juillet de l'an 1793 (v. style). Par le Cen LUCE, professeur de belles-lettres en la ci-devant Université de Paris. *Paris, Louvet, l'an troisième de la République*, in-8°, 3 ff. et 50 p.

2e f., *Préface*.
3e f., *A la citoyenne Beaufort*, dédicace.

18504.— Le Jugement dernier des Rois, prophétie en un acte, en prose, par P. SYLVAIN MARÉCHAL, jouée sur le théâtre de la République, au mois de vendémiaire [le 26-17 octobre 1793] et jours suivants. *Paris, C.-F. Patris, an II*, in-8°, IX-36 p. [*N.* Yth. 9864.]

ÉPIGR. :

Tandem !...

P. V, Apologue tiré des *Leçons du fils aîné d'un Roi*, d'où est prise l'idée de la pièce ; p. VI, *l'Auteur... aux spectateurs de la première représentation* ; p. VII-IX, *Costumes des personnages*.
Réimp. dans le *Théâtre de la Révolution*, de M. Louis Moland (voyez le n° 18106 ci-dessus).

18505.— La Moitié du chemin, comédie en trois actes et en vers, par L.-B. PICARD, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la République, le 2 brumaire l'an II de la République française (23 octobre 1793). *Paris, citoyenne Toubon*, 1794, in-8°, 68 p. [*N.* Yth. 11943.]

18506. — La Mort de César, tragédie en trois actes, de VOLTAIRE, avec les changements faits par le citoyen GOHIER, ministre de la justice. Représentée au théâtre

de la République, à Paris. *A Commune affranchie, chez L. Cutty, imprimeur, place et maison de la Charité, l'an second de la République,* in-8°, 37 p. [*N.* Z. Beuchot, 582.]

Le texte authentique des changements imaginés par Gohier a été publié pour la première fois dans l'édition Beuchot et reproduit dans l'édition Garnier frères (tome II du *Théâtre* et III de la collection). Une note datée du 4 mai 1829, jointe à la copie remise par Gohier à Beuchot et annexée à l'ex. décrit sous le présent numéro, atteste que l'édition lyonnaise avait été donnée à l'insu de l'ancien directeur et sur une copie fautive.

18507. — Le Modéré, comédie en un acte et en vers, par le citoyen Dugazon, représentée pour la première fois, le 17 brumaire de l'an second (7 novembre 1793), sur le théâtre de la République. *Paris, Maradan, seconde année de la République,* in-8°, 4 ff., 34 p. et 1 f. n. ch. (Errata.) [*N.* Yth. 11884.]

Épigr. :

Oui, de mes mœurs bientôt j'instruirai tout Paris,
Et comment, s'il vous plaît? Comment! par mes écrits.
Piron, l'Empyrée. *(Métromanie.)*

18508. — La Vraie Bravoure, comédie en un acte et en prose, par les citoyens Duval et Picard, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la République, le 13 frimaire an II (3 décembre 1793). *Paris, Lepetit. S. d.*, in-8°, 2 ff. et 59 p. [*N.* Yth. 19383.]

18508a. — La Vraie Bravoure... par les citoyens Duval et Picard. *Paris, Lepetit, an second de la République française,* in-8°, 30 p.

18509. — Épicharis et Néron ou Conspiration pour la Liberté, tragédie en cinq actes et en vers, représentée pour la première fois, au théâtre de la République, le 15 pluviôse, l'an second de la République française, une et indivisible (3 février 1794). Par Legouvé, citoyen français. *Paris, Maradan, l'an deuxième,* in-8°, VII-60 p. et 2 ff. (1 blanc et 1 de catalogue.) [*N.* Yth. 6071.]

P. V à VII, *A la Liberté*, vers.
A la suite :
Variantes, précédées de cet avis : « Dans les premières représentations de cette tragédie, Epicharis passait pour avoir été la maîtresse de Néron. Voilà comme la pièce se jouait alors », in-8°, XVI p.
Il y a des exemplaires sur papier vélin.

18509a. — Épicharis et Néron... *Paris, André, an huitième*, in-8°, VII-55 p.

18510. — Philippe ou les Dangers de l'ivresse, comédie en un acte et en prose, par J.-B. Pujoulx, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la République, le quintidi 25 prairial, l'an second de la République française (13 juin 1794). *Paris, Cailleau, l'an second de l'ère républicaine*, in-8°, 61 p. et 1 f. blanc.

Épigr. :

Qui fait aimer les mœurs fait aimer la Patrie.

P. 3 à 6, *Discours préliminaire.*
Au verso de la p. 61, *Remarques essentielles pour la représentation.*

18511. — Rose et Picard ou suite de « l'Optimiste », comédie en un acte et en vers, avec un vaudeville et des couplets, musique de Dalayrac, par Collin-Harleville. *Paris, Prault, l'an II de la République française,* in-8°, 2 ff., 54 p., 1 f. blanc et 4 p. de musique gravée. [*N.* Yth 15857.]

Représentée sur le Théâtre-Français de la République, le 16 juin 1794.

18512. — Le Conteur ou les Deux Postes, comédie en trois actes, en prose, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la République, le 22 fructidor, l'an second de la République (8 septembre 1794). Par L.-B. Picard. *Paris, Maradan, l'an troisième de la République*, in-8°, 56 p.

Cette pièce avait été représentée au théâtre de la Nation, le 4 février 1793 (voyez le n° 18479 ci-dessus); mais dans cette nouvelle édition un couplet a été modifié et un autre ajouté en l'honneur des Américains.

18513. — Timoléon, tragédie en trois actes, avec des chœurs, par Marie-Joseph Chénier, député à la Convention nationale, musique de Méhul. Précédée d'une Ode sur la situation de la République durant l'oligarchie de Robespierre et de ses com-

plices. *Paris, Maradan; Desenne, l'an troisième*, in-8°, X p., 1 f., 69 p. et 1 f. de catalogue. [*N*. Yth. 17303.]

P. V à X, *Ode*, datée de prairial, l'an second de la République (juin 1794, v. s.).
Représentée sur le Théâtre-Français de la République, le 11 septembre 1794.

18514. — Les Africains ou le Triomphe de l'humanité, comédie en un acte et en prose, représentée sur les principaux théâtres de la République, par LARIVALIÈRE. *Paris, Meurant, an III*, in-8°, 48 p. [*N*. Yth. 268.]

Au verso du titre, déclaration de l'auteur datée de Paris, 21 prairial an III (9 juin 1795), et p. 3, dédicace à sa mère.
Les Africains furent représentés sur le Théâtre-Français de la République en vendémiaire an III (septembre-octobre 1794).

18515. — Cange ou le Commissionnaire de Lazare, fait historique en un acte et en prose, offert à la Convention nationale. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de la République, le 9 brumaire [an III-30 octobre 1794]. *Paris, citoyenne Toubon. S. d.*, in-8°, 39 p. [*N*. Yth. 2612.]

Par GAMAS.
Les deux dernières pages sont remplies par un catalogue des livres en vente chez la citoyenne Toubon.

18516. — La Perruque blonde, comédie en un acte et en prose, par L.-B. PICARD. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la République, le 22 brumaire an troisième de la République française (12 novembre 1794). *Paris, Maradan, troisième année de la République*, in-8°, 1 f. et 34 p. [*N*. Yth. 13826.]

18517. — Quintius Cincinnatus, tragédie en trois actes, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la République, le 11 nivôse l'an troisième [31 décembre 1794]. Suivie de l'acte de Horatius Coclès. Par le citoyen ARNAULT. *Paris, Mérigot jeune, l'an troisième*, in-8°, 66 p. [*N*. Yth. 15082.]

P. 49, *Horatius Coclès*, opéra en un acte, musique de MÉHUL; voyez le n° 18397 ci-dessus.

18518. — Galathée, scène lyrique, représentée pour la première fois, au théâtre de la République, le 14 pluviôse de l'an III [1er février 1795], suivie d'un (*sic*) épître à J.-J. Rousseau, par le citoyen POULTIER, auteur des « Discours décadaires ». *Paris, imprimerie des* Discours décadaires, *l'an IIIe de la République française*, in-8°, 32 p.

P. 2, « La musique est du citoyen BRUNI ».
Les *Discours décadaires* ont été décrits sous le n° 15870 ci-dessus.

18519. — Abufar ou la Famille arabe, tragédie en quatre actes, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la République, le 23 germinal an III (12 avril 1795). Par le citoyen DUCIS. *Paris, Barba, an troisième*, in-8°, VII-79 p. [*N*. Yth. 95.]

P. V-VII, *A Florian, dédicace à sa mémoire.*

18520. — Quintus Fabius ou la Discipline romaine, tragédie en trois actes, par G. LEGOUVÉ, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la République, le 13 thermidor an troisième de la République française (31 juillet 1795). *Paris, Huet; Mérigot, an quatrième de la République*, in-8°, 4 f. et 55 p. [*N*. Yth. 15083.]

3e f., *Au citoyen Ducis*, dédicace.

18521. — L'Agioteur, comédie en un acte, en vers, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la République, le 8 brumaire an IVe de la République (30 octobre 1795), par le Cen ARMAND CHARLEMAGNE, auteur du « Souper des Jacobins ». *Paris, Barba, an IV* (1796), in-8°, 31 p. [*N*. Yth. 290.]

ÉPIGR. :

Il est des gens, dit-on, qui n'ont guères de pain,
Que nous importe à nous? Nous n'avons jamais faim.
Scène V.

18522. — Les Amis de collège ou l'Homme oisif et l'Artisan, comédie en trois actes, en vers, par L.-B. PICARD, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la République, le 23 frimaire an IVe (14 décembre 1795). *Paris, Huet*,

l'an IV de la République, in-8°, 1 f., 68 p. et 1 f. blanc. [*N*. Yth. 671.]

ÉPIGR. :

Travaillez, prenez de la peine,
C'est le fonds qui manque le moins.
LA FONTAINE.

18523. — Caton d'Utique, tragédie en trois actes et en vers, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la République, le 27 germinal de l'an IV [16 avril 1796], par A.-PH. TARDIEU-SAINT-MARCEL. *Paris, Barba, an IV*, in-8°, 2 ff., 34 p. et 1 f. blanc. [*N*. Yth. 2805.]

ÉPIGR. :

Et cuncta terrarum subacta,
Præter atrocem animum Catonis.
HORAT. Ode I, Livre II.

18524. — Oscar, fils d'Ossian, tragédie en cinq actes, par le citoyen ARNAULT. Représentée pour la première fois, au théâtre de la République, le 14 prairial an IV (2 juin 1796). *Paris, Du Pont, an IV*, in-8°, XV-87 p. [*N*. Yth. 13239.]

ÉPIGR. :

Amor, pieta, sdegno, dolore ed ira
Disio di morte.
ORLANDO FURIOSO, Cant. 37.

P. V, *Préface*.
P. VIII, *Oscar et Dermide*, chant gallique imité d'Ossian, musique de MÉHUL.
P. XII, *A quelques personnes*.
P. 71 à la fin, *Variantes*.

« Le cinquième acte que je rétablis n'eut pas de succès à la première représentation. L'intérêt expire, en effet, avec Dermide, dont la mort est annoncée au commencement de cet acte; je ne crois pas qu'il doive reparaître sur la scène; mais, comme il contient des détails que le public avait applaudis, j'ai cru que l'on ne me saurait pas mauvais gré de le livrer à l'impression. »

18525. — Le Souper imprévu ou le Chanoine de Milan, comédie en un acte et en prose, par le citoyen ALEX. DUVAL. Représentée sur le théâtre de la République, le 25 fructidor an IV (11 septembre 1796). Avec la Romance noté (*sic*). *Paris, Barba, an VI*, in-8°, 40 p. [*N*. Yth. 16744.]

18525^a. — Le Souper imprévu... *Paris, Barba, an XI* (1803), in-8°, 40 p.

Cette édition ne contient pas la musique.

18526. — René-Descartes, trait historique en deux actes et en prose, par le citoyen BOUILLY, représenté pour la première fois, sur le théâtre de la République, le quatrième jour complémentaire de l'an IV de la République française [20 septembre 1796]. *Paris, Barba, an cinquième de la République*, in-8°, 40 p. [*N*. Yth. 15304.]

ÉPIGR. :

Benè qui latuit, benè vixit.
OVID.

P. 3-4, *Au lecteur*.

18527. — Les Artistes, pièce en quatre actes et en vers, par J.-F. COLLIN-HARLEVILLE. Représentée pour la première fois à Paris [sur le Théâtre-Français de la République], le 19 brumaire l'an V (9 novembre 1796). *Paris, imp. de David-Monier. Se vend chez L.-C. Villeflose, cinquième année de la République*, 1797, in-8°, 2 ff., III-126 p. et 1 f. blanc. [*N*. Yth. 1273.]

ÉPIGR. :

... De la vie humaine égayant le chemin,
Marchent tous à la gloire en se donnant la main.
Les Artistes, acte III, scène Ire.

P. I à III, *Préface*. L'auteur explique que sa pièce jouée en cinq actes parut trop longue à la première représentation et qu'il a cru devoir supprimer le quatrième acte, qui « était froid et languissant ».

P. 121 à la fin, Scène supprimée à la représentation (acte III, scène I).

18527^a. — Les Artistes... *Paris, de l'imp. de David-Monier, se vend chez L.-C. Villeflose, cinquième année de la République*, 1797, in-8°, 79 p.

Cette édition ne contient ni la préface, ni la scène supprimée.

18528. — Le Naufrage ou les Héritiers, comédie en un acte et en prose, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la République, le 7 frimaire an V (27 novembre 1796). Par le cit. ALEX. DUVAL. *Paris, André, an neuvième*-1800, in-8°, 36 p. [*N*. Yth. 12583.]

18529. — La Jeunesse du duc de Richelieu ou le Lovelace français, comédie en prose et en cinq actes, par les cit. ALEX. DUVAL et MONVEL. Représentée pour la

première fois, au théâtre de la République, en nivôse an V [le 6? = 26 décembre 1796]. *Paris, Barba, cinquième année de la République*, in-8°, 90 p. et 1 f. blanc. [*N.* Yth. 9642.]

Selon Duval (*Œuvres complètes*, 1822, tome I, p. 342), la collaboration de Monvel se serait bornée à quelques corrections en marge du manuscrit.

18529a. — La Jeunesse du duc de Richelieu... *Paris, Barba, cinquième année de la République*, in-8°, 2 ff. et 100 p.

18529b. — La Jeunesse du duc de Richelieu... *Paris, Barba, an VI de la République*, in-8°, 70 p. et 1 f.

Contrefaçon.

18530. — Agamemnon, tragédie en cinq actes, par le citoyen Louis Lemercier. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la République, le 5 floréal an V (24 avril 1797). *Paris, Fayolle, an cinquième de la République*, in-8°, 87 p. et 1 f. non chiffré. (Errata.) [*N.* Yth. 2369.]

18530a. — Agamemnon... Seconde édition, revue, corrigée et publiée par l'auteur. *Paris, Fayolle, an cinquième de la République*, in-8°, 80 p.

Une note au verso du faux-titre indique que la première édition a été publiée pendant l'absence de l'auteur.

18530b. — Agamemnon... Troisième édition, revue, corrigée et publiée par l'auteur. *Paris, Barba, an XII* (1804), in-8°, 79 p. et 1 f. non chiffré. (Notes.)

Cette édition est précédée de *Réflexions générales sur la tragédie et sur le public.*

18530c. — Agamemnon... *Paris, Barba, an 5 de la République*, in-8°, 62 p.

Contrefaçon reproduisant la première édition, mais en corrigeant les fautes signalées par l'errata.

18531. — Mirza ou le Préjugé et l'Amitié, comédie en trois actes, en vers libres, par J. Patrat. Représentée à Paris, sur le théâtre de la République et sur celui de la citoyenne Montansier. *Paris, Huet, an V*-1797, in-8°, 62 p. et 1 f. blanc. [*N.* Yth. 11846.]

18532. — Œdipe à Colone, tragédie remise en trois actes, par Ducis. *Paris, Nepveu*, 1826, in-12, 71 p. [*N.* Yth. 20283.]

Représentée le 17 prairial an V (5 juin 1797) et imprimée la même année. Je n'ai pu voir l'édition originale.

18533. — Le Journaliste ou l'Ami des mœurs, comédie en un acte et en vers, représentée pour la première fois, le 16 messidor an V (4 juillet 1797), sur le théâtre de la République. Du (*sic*) citoyen Lombard, de Langres. *Paris, Barba, an V*-1797, in-8°, 1 f. et 34 p. [*N.* Yth. 9793. — P. 31506*.]

Au verso du faux-titre : *A M. Worms de Romilly*, dédicace.

18534. — La Paix, comédie en deux actes, en vers, suivie d'un divertissement, par le citoyen Aude, représentée sur le théâtre de la République, le 13 brumaire an VI (3 novembre 1797). *Paris, Barba* (1797), *an VI*, in-8°, 52 p.

Épigr. :

La paix aux intriguands (*sic*) déclarera la guerre.
La Paix, acte 2, scène 5.

Voici le texte de ce vers qui se trouve acte II, scène IX :

La paix à ces messieurs déclarera la guerre.

18535. — Les Modernes enrichis, comédie en trois actes, en vers libres, par le Cen J.-Be Pujoulx. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la République, le 26 frimaire an VI de la République française (16 décembre 1797). *Paris, au bureau dramatique; Migneret; Vente, an VI*-1798, in-8°, 1 f. et 76 p. [*N.* Yth. 11887.]

18536. — Blanche et Montcassin ou les Vénitiens, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois, sur le Théâtre-Français de la République, le 25 vendémiaire an VII (16 octobre 1798), par le C. Arnault. *Paris, Demonville, an septième*, in-8°, XV-80 p. [*N.* Yth. 21045.]

Épigr. :

Et chez eux la justice a l'air de la vengeance.
Ducis, *Othello*, acte III.

P. III à VI, *A Buonaparte, membre de l'Institut.*
P. VII à XIII, *De quelques institutions politiques de la République de Venise.*
P. XIV à 15, *Des costumes à observer.*

18537. — Ophis, tragédie en cinq actes, par Louis Lemercier, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la République, le 2 nivôse an VII [22 décembre 1798]. *Paris, Fayolle, an septième de la République,* in-8°, 3 ff. et 69 p. [*N.* Yth. 13082.]

18537ª. — Ophis... *Paris, Fayolle, an septième de la République,* in-°, 2 ff. et 56 p.

C. — THÉATRE-FRANÇAIS DE LA RÉPUBLIQUE

18538. — Mathilde, drame en prose et en cinq actes, par le citoyen Monvel père, membre de l'Institut national des sciences et des arts. Représentée pour la première fois, au Théâtre-Français de la République, le 9 messidor an VII (27 juin 1799). *Paris, Hautbout-Dumoulin, an VII,* in-8°, VIII-112 p. [*N.* Yth. 11364.]

P. III, Monvel *au citoyen Peyrend.*
P. IV à VIII, *Préface.* Peyrend, *ex-commissaire des guerres, au citoyen Monvel.*

18539. — Les Deux Frères, comédie en quatre actes, en prose, traduite de Kotzebue, et arrangée pour la scène française, par M. Weiss, L.-F. Jauffret et J. Patrat. Représentée pour la première fois, le 11 thermidor an VII [29 juillet 1799], au Théâtre-Français de la République. *Paris, au bureau des éditeurs du théâtre de Kotzebue, an VII,* in-8°, 2 ff. et 103 p. [*N.* Yth. 4873.]

Portrait d'August von Kotzebue.
Il y a des exemplaires sur papier vélin.
La pièce originale est intitulée : *Die Versœhnung oder Bruderzwist (la Réconciliation ou la Discorde fraternelle).*

18540. — Les Précepteurs, comédie en cinq actes et en vers, ouvrage posthume de P.-F.-N. Fabre d'Églantine, représentée pour la première fois, sur le Théâtre-Français de la République, le 1er jour complémentaire de l'an VII (17 septembre 1799). *Paris, imp. de la République, frimaire an VIII,* in-8°, 4 ff., 133 p. et 1 f. blanc. [*N.* Yth. 14565.]

Au verso du faux-titre, une note indique que les exemplaires sont en vente chez Belin, au prix de 1 fr. 50, que le portrait de l'auteur se vend à part 0 fr. 50, et que les exemplaires mis en vente doivent être revêtus de la signature de Fabre d'Eglantine fils.

18540ª. — Les Précepteurs... *Paris, imp. de la République, frimaire an VIII,* in-8°, 4 ff. et 88 p.

Le verso du faux-titre est blanc.

18540ᵇ. — Les Précepteurs... *Paris, imp. de la République, an huitième,* in-8°, 60 p.

Contrefaçon dans laquelle on ne trouve pas les « caractères et couleurs des rôles ».

18541. — Étéocle, tragédie en cinq actes, par G. Legouvé, membre de l'Institut national et de la Société philotechnique. Représentée pour la première fois, au théâtre de la République, le 27 vendémiaire an VIII (19 octobre 1799). *Paris, Surosne, thermidor an VIII,* in-8°, 88 p. [*N.* Yth. 6251.]

P. 5 à 7, *Avertissement.*

18542. — Les Tuteurs vengés, comédie en trois actes et en vers, représentée pour la première fois, sur le Théâtre-Français de la République, le 16 frimaire an VIII (7 décembre 1799). Par Alexandre Duval. *Paris, Vente, nivôse an VIII,* in-8°, 2 ff. et 72 p.

Épigr. :

J'ai vengé les vieillards, outragés trop longtemps.
Les Tuteurs vengés, *scène dernière.*

P. 1, *Épître dédicatoire de l'auteur à son père.*

18543. — L'Abbé de l'Épée, comédie historique en cinq actes et en prose, par J*** N*** Bouilly, membre de la Société philotechnique. Représentée pour la première fois, au Théâtre-Français de la République, le 23 frimaire an VIII (14 décembre 1799). *Paris, André, an huitième,*

in-8°, XV-86 p. et 1 f. d'errata. [*N.* Yth. 62.]

Épigr. :

... Et ipse
Notus in fratres animi paterni.
Hor.; L. I.

Je me suis montré plein d'amour paternel envers mes frères.

P. V, *A Hubert-Vincent-de-Paul Bourguin, professeur émérite de philosophie, mon beau-père, mon instituteur et mon premier ami.*
P. VII, *Préface.*
P. XI, *Caractères et costumes des rôles.*

18543[a]. — L'Abbé de l'Épée... *Paris, André, an neuf* (1801), in-8°, VII-68 p.

Il n'y a pas de prix marqué sur le titre de cette édition; l'épigraphe est la même; il n'y a pas de dédicace; la Préface occupe les p. II à IV; les caractères et costumes les p. V à VII.

18544. — Le Buste de Préville, impromptu en un acte et en prose, suivi d'un vaudeville, représenté pour la première fois, sur le théâtre de la République, le 25 nivôse an VIII (15 janvier 1800). Par Emmanuel Dupaty et Chazet. *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, an VIII*, in-8°, 28 p. [*N.* Yth. 2400.]

18545. — Pinto ou la Journée d'une conspiration, comédie historique en cinq actes et en prose, par le Cen Lemercier. Représentée pour la première fois à Paris, au Théâtre-Français de la République, le 1er germinal an VIII (22 mars 1800). *Paris, Huet; Charon, an VIII,* in-8°, 136 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Yth. 14284.]

Épigraphe tirée d'une lettre de Frédéric II à Voltaire.
P. 3, *Avertissement.*
Au verso de la p. 135, *Observations.*
Il y a des exemplaires dont le titre ne porte pas l'épigraphe.

18546. — Montmorenci, tragédie en cinq actes, du citoyen Carrion-Nisas, représentée pour la première fois au Théâtre-Français de la République, par les comédiens français, le 12 prairial an VIII (1er juin 1800). *Paris, imp. Duval, an XI*-1803, in-8°, 98 p. et 2 ff. non chiffrés. (Notes.) [*N.* Yth. 12244.]

18547. — Les Mœurs du jour ou l'École des jeunes femmes, comédie en cinq actes et en vers, par Collin-Harleville, membre de l'Institut national. Représentée pour la première fois, sur le Théâtre-Français de la République, le 7 thermidor an VIII (26 juillet 1800). *Paris, Huet; Charon, an VIII* (1800), in-8°, 1 f., II et 171 p. [*N.* Yth. 11894.]

P. I, *Avertissement.*

18547[a]. — Les Mœurs du jour... *Paris, Huet; Charon, an VIII* (1800), in-8°, 1 f., II-122 p.

18547[b]. — Les Mœurs du jour... *Paris, Huet; Charon, an VIII* (1800), in-8°, 112 p.

Les deux premières éditions sortent de l'imp. de Migneret; celle-ci ne porte pas de nom d'imprimeur.

18548. — Caroline ou le Tableau, comédie en un acte, en vers, par F. Roger. Représentée pour la première fois, par les comédiens français, le 12 vendémiaire an IX (4 octobre 1800). *Paris, Huet; Charron* [sic], *an IX*, in-8°, 1 f. et 41 p. [*N.* Yth. 2719.]

Épigr. :

Il m'a fait éprouver qu'on pouvait, sans rougir,
Accepter d'un époux, quand il savait offrir.
(*Scène dernière.*)

18549. — Thésée, tragédie en cinq actes, par F. Mazoïer, représentée pour la première fois à Paris, sur le Théâtre-Français de la République, le 4 frimaire an X (25 novembre 1800). *Paris, Huet; Charon, an XI* (1801, v. st.), in-8°, 99 p. [*N.* Yth. 17261.]

Épigr. :

Sit Medea ferox.
Horat.

P. 88, *Variantes.* Partie du cinquième acte supprimée dans les changements.
P. 98, *Variantes.* Retranchements pour la représentation.

18550. — Les Calvinistes ou Villars à Nismes, comédie historique en un acte, en prose, par Pigault-Lebrun et A.-J. Dumaniant. Représentée pour la première fois à Paris, sur le Théâtre-Français de la République, le 8 nivôse an IX (29 décem-

bre 1800). *Paris, André, an IX*-1801, in-8°, 28 p. [*N.* Yth. 2554.]

P. 2. « On adopte pour cette pièce les costumes du règne de Louis XV ».

18551. — L'Intrigant dupé par lui-même, comédie en cinq actes, en prose, par le citoyen Richaud-Martelly, auteur des « Deux Figaro », etc. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la République, le 18 messidor an IX (7 juillet 1801). *Paris, Hugelet, an XI*-1803, in-8°, 68 p. [*N.* Yth. 9064.]

Epigr. :

Voyez que tôt ou tard l'intrigue est la perte de son auteur.
Mère Coup, acte 5.

P. 3-4, *Préface*.

18552. — Le Confident par hasard, comédie en un acte, en vers, jouée pour la première fois, sur le Théâtre-Français de la République, le 18 thermidor an IX (1er août 1801). Par le cit. Faur. *Paris, Huet; Charon, an IX* (1801), in-8°, 1 f. et 46 p. [*N.* Yth. 3888.]

18553. — Défiance ou Malice ou le Prêté rendu, comédie en un acte et en vers, représentée pour la première fois, sur le Théâtre-Français de la République, le 17 fructidor an IX (4 septembre 1801). Par Michel Dieulafoy. *Paris, Barba, an X*-1801, in-8°, 44 p. [*N.* Yth. 4513.]

18554. — Édouard en Écosse ou la Nuit d'un proscrit, drame historique en trois actes et en prose, par M. Alexandre Duval, membre de l'Institut. Représenté pour la première fois, le 18 février 1802, défendu après la seconde représentation et repris par les comédiens français ordinaires du Roi, le 9 juin 1814. *Paris, Vente, MDCCCXIV* (1814), in-8°, 2 ff. et 107 p. [*N.* Yth. 5733].

Epigr. :

Qui nihil potest sperare desesperet nihil.
Sénèque.

Dédicace à Amaury Duval, frère de l'auteur.

18555. — Les Originaux, comédie en un acte et en prose, de Fagan, remise au théâtre et arrangée par le cit. Dugazon, avec trois scènes de sa composition. *Paris, imp. Cocatrix, an X* (1802), in-8°, 2 ff. et 44 p. [*N.* Yth. 13165.]

Représentée sur le Théâtre-Français de la République, le 28 octobre 1802.
2e f., *Avis de l'éditeur*, réservant le droit de propriété du citoyen Dugazon.

18556. — Isule et Orovèse, tragédie en cinq actes, par Louis Lemercier. *Paris, Barba, an XI*-1803, in-8°, 112 p. [*N.* Yth. 9201.]

Représentée, jusqu'au second acte, sur le Théâtre-Français de la République, le 23 décembre 1802.

Epigr. :

Les auteurs mal jugés, que les sifflets font taire,
Doivent au nez des sots rendre leurs camouflets :
Moi, ne puis-je, *au public* dénonçant mon parterre,
Juger son jugement et siffler ses sifflets ?

Verso du titre (p. 2), Note de l'auteur.
P. 3 à 16 (p. I à XIV), « A Mme Bonaparte. »
P. 105-112, *Notes*.

18557. — Le Séducteur amoureux, comédie en trois actes et en vers, représentée pour la première fois, par les comédiens sociétaires du Théâtre-Français de la République, le 4 pluviôse an XI (24 janvier 1803). Par Longchamps. *Barba, an XI*-1803, in-8°, 2 ff. et 76 p. [*N.* Yth. 16372.]

18558. — Siri-Brahé ou les Curieuses, drame historique en trois actes et en prose, de Gustave III, roi de Suède, traduit et arrangé pour la scène française par le général Thüring, représenté pour la première fois sur le Théâtre-Français de la République, le 22 pluviôse an XI (11 février 1803). *Paris, Mme Masson, an XI*-1803, in-8°, 83 p. [*N.* Yth. 16553.]

P. 3 à 6, Épître dédicatoire au roi de Suède.
P. 7 à 14, Avant-propos.
Verso de la p. 83, Costumes.

18559. — Herman et Verner ou les Militaires, fait historique en trois actes et en prose, par M. Favières. Représenté pour la première fois, par les comédiens sociétaires du Théâtre-Français de la République, le 27 floréal an XI [17 mai 1803.]

Paris, Huet; Charon, an XI (1803), in-8°, 63 p. [*N.* Yth. 8437.]

18560. — Shakespeare amoureux ou la Pièce à l'étude, comédie en un acte et en prose, représentée pour la première fois, sur le Théâtre-Français de la République, le 11 nivôse an XII (2 janvier 1804). Par Alexandre Duval. *Paris, Vente, an XII*, in-8°, 2 ff. et 35 p. [*N.* Yth. 16414.]

Epigr. :

La sensibilité fait tout notre génie.
Le cœur d'un vrai poète est prompt à s'allumer ;
Et l'on ne l'est qu'autant que l'on sait bien aimer.
Métromanie, scène II.

2e f., *Préface*.

18561. — Polyxène, tragédie en trois actes et en vers, représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français, le 23 nivôse an XII (14 janvier 1804). Par M. Aignan. *De l'imp. d'A. Egron; Paris, chez les marchands de nouveautés, an XII-1804*, in-8°, 2 ff., 7 et 40 p. [*N.* Yth. 14428.]

Épigr. :

Ilion, ton nom seul a des charmes pour moi.
Lafontaine.

L'*Avant-propos* est paginé de 1 à 7.

18562. — Le Roman d'une heure ou la Folle Gageure, comédie en un acte et en prose, par M. Hoffman, représentée pour première fois, sur le Théâtre-Français, le 1er ventôse an XII (21 février 1804). *Paris, chez les marchands de nouveautés, an XII-1804*, in-8°, 28 p. [*N.* Yth. 15752.]

18563. — Pierre le Grand, tragédie en cinq actes, par M. Carrion-Nisas, représentée pour la première fois, au Théâtre-Français de la République, le 29 floréal an XII (19 mai 1804). *Paris, Baudouin, prairial an XII*, in-8°, 2 ff. et VIII-84 p. [*N.* Yth. 14237.]

§ 7. — Comédie-Italienne

Théâtre de l'Opéra-Comique (1792-1er thermidor an IX-20 juillet 1801)
(salle Favart).

A. — COMÉDIE-ITALIENNE

18564. — Les Deux Petits Savoyards, comédie en un acte mêlée d'ariettes, par M. Mars... des V... [Marsollier des Vivetières]. Musique de Dal... [Dalayrac]. Représentée pour la première fois, par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le mercredi 14 janvier 1789, et à Versailles, devant Leurs Majestés, le vendredi suivant. *Paris, Brunet*, 1789, in-8°, 1 f. et 70 p. [*N.* Yth. 4982.]

Voyez le n° 18573 ci-dessous.

18565. — Raoul Barbebleue, comédie en prose et en trois actes mêlée d'ariettes, par M. Sedaine. Musique de M. Grétry. Représentée pour la première fois, par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le lundi 2 mars 1789. *Amsterdam, Gabriel Dufour*, 1791, in-8°, 40 p. [*Op.*]

18566. — L'Homme à sentiments ou le Tartuffe de mœurs, comédie en cinq actes et en vers, imité en partie de « The School for scandal », de Sheridan, représentée pour la première fois, le 10 mars 1789, par les comédiens français du Théâtre-Italien, et reprise le 5 vendémiaire an IX [27 septembre 1800], par les comédiens français de l'Odéon réunis aujourd'hui au théâtre de Louvois. *Paris, Huet; Charon, an X* (1801), in-8°, 2 ff. et 107 p. [*N.* Yth. 8583.]

Préface (en vers libres) adressée à Molière. Par Louis-Claude Chéron.

En 1801, l'auteur réduisit sa pièce en trois actes, d'abord sous ce titre : *l'Homme à sentiments ou le Moraliseur*, puis sous celui de : *Valsain et Florville*. En 1805, il lui rendit sa forme primitive et la fit jouer et réimprimer sous le seul titre du *Tartuffe de mœurs*.

Quérard enregistre aussi une réimpression datée de 1817 et qui fournit à Beuchot l'occasion de signaler ces diverses transformations. (*Journal de la librairie*, 1817, p. 708).

18567. — La Fausse Paysanne ou l'Heureuse Inconséquence, comédie en trois actes, en vers, mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois, par MM. les comédiens italiens ordinaires du Roi, le jeudi 26 mars 1789. Les paroles sont de M. DE PIIS, écuyer, secrétaire interprète de Monseigneur le comte d'Artois. La musique est de M. DE PROPIAC. *Paris, Brunet*, 1789, in-8°, 4 ff. et 118 p. et 1 f. n. ch. (errata). [*Op.*]

La dédicace (en prose) de PIIS au duc de Richelieu et les *Omissions convenues pour la représentation* remplissent les feuillets liminaires.

18568. — La Couronne de fleurs, compliment en un acte et en vaudevilles, représenté par les comédiens italiens ordinaires du Roi, à l'ouverture de leur théâtre, le 20 avril 1789. *S. l. n. d.*, in-8°.

Par BEFFROY DE REIGNY.

D'après la bibliographie ajoutée par Ch. Monselet à la notice du *Cousin Jacques* dans *les Oubliés et les dédaignés* (Poulet-Malassis et De Broise, 1859, in-8°).

18569. — Les Savoyards ou la Continence de Bayard, comédie en un acte, en prose, mêlée d'ariettes, par M. DE PIIS, musique de M. DE PROPIAC, représentée pour la première fois, par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le 30 mai 1789. *Paris, Brunet*, 1789, in-8°, 1 f. et 62 p. [*N.* Yth. 16188.]

18570. — L'École de l'Adolescence, comédie en prose, en deux actes, par M. A.-L. D'ANTILLY, ci-devant premier commis des finances au département des revenus casuels du Roi, pensionné de Sa Majesté. Représentée pour la première fois, par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le 30 juin 1789. *Paris, Brunet*, 1789, in-8°, 66 p. [*N.* Yth. 5608.]

18571. — Les Époux réunis, comédie en deux actes et en vers, représentée pour la première fois à Paris, par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le 31 juillet 1789. *Paris, Cailleau et fils*, 1790, in-8°, 40 p. (les deux dernières non chiffrées). [*Op.*]

Imitée par CL. BEDENO-DEJAURE d'une pièce du baron de GEMINGEN, intitulée *le Père de famille*, selon Meister (*Corresp. litt.* de Grimm, tome XV, p. 500).

18572. — La Vieillesse d'Annette et Lubin, opéra en un acte et en prose, mêlé de chants, par M. A.-L. D'ANTILLY, représenté pour la première fois, par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le 1er août 1789. *Paris, imp. Prault*, 1790, in-8°, 2 ff. et 47 p. [*Op.*]

18573. — L'École des Parvenus ou la suite des « Deux Petits Savoyards », comédie en un acte, par le c. J.-B. PUJOULX, musique du c. DEVIENNE. Représentée pour la première fois, sur le Théâtre-Italien, le 25 septembre 1789, en comédie en deux actes, et remise au théâtre le 8 février 1792 en opéra-comique en un acte. Nouvelle édition. *Paris, au bureau dramatique. Migneret; Vente*, an VI, in-8°, 40 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Yth. 5671.]

Voy. le n° 18564 ci-dessus.

18574. — Raoul, sire de Créqui, comédie en trois actes, en prose, par M. MONVEL. Représentée pour la première fois par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le samedi 31 octobre 1789. Mise en musique par M. DALAYRAC. *Paris*, 1791, in-8°, 72 p. [*Op.*]

18575. — Pierre le Grand, comédie en quatre actes et en prose, mêlée de chants, représentée pour la première fois, par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le 13 janvier 1790. Par M. BOUILLY, musique de M. GRÉTRY. *Tours, imp. L.-M.-F. Digier. Paris, Brunet; Tours, Letourmy jeune*, 1790, in-8°, 2 ff. et 10 p. [*N.* Yth. 14233.]

P. 1-2, *Avant-propos*.

Voyez les deux numéros suivants.

18575a. — Pierre le Grand, comédie en trois actes et en prose, mêlée de chants, représentée pour la première fois le 13 janvier 1790 et reprise le 11 pluviôse an IX (31 janvier 1801). Par J.-M. BOUILLY, musique de GRÉTRY. *Paris, chez l'auteur, rue Villedo*, n° 5, an IX (1801), in-8°, 52 p. [*N.* Yth. 14236.]

L'*Avant-propos* est supprimé.

18575b. — Pierre le Grand, comédie en trois actes... représentée pour la première

fois... le 13 janvier 1790, et reprise le 7 mai 1814. Par M. Bouilly. Musique de M. Grétry. *Paris, Barba, mai* 1814, in-8°, IV-54 p.

L'*Avant-propos* est rétabli.

18576. — L'Époux généreux ou le Pouvoir des procédés, comédie en un acte et en prose, paroles de feu Dejaure, musique de Solié, représentée sur le Théâtre-Italien, le 15 février 1790 et reprise avec de la musique (*sic*) au théâtre Feydeau, le 17 pluviôse an XII (7 février 1804). *Paris, Mme Masson, an XII*-1804, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 6094.]

Il existe une édition de 1790 (imp. Cailleau) que je n'ai pu voir.

18577. — Le District de village, ambigu en un acte, en prose, mêlé de vaudevilles, représenté pour la première fois, par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le 15 mars 1790. *Paris, Lassalle,* 1790, in-8°, 46 p. [*Op.*]

Par Desfontaines de La Vallée.

18578. — La Rencontre imprévue, opéra-bouffe en trois actes et en prose, tiré des « Pèlerins de la Mecque », rédigé (*sic*) par M. Dancourt et mis en musique par M. le chevalier Gluck, maître de musique de la cour impériale. *Paris, Ve Duchesne,* 1790, in-8°, 56 p. [*Op.*]

Les *Pèlerins de la Mecque*, opéra-comique en trois actes, de Lesage, Fuzelier et d'Orneval, dataient de 1726 et sont imprimés au tome IV du *Théâtre de la Foire*.

En 1764, L.-H. Dancourt en tira un opéra-comique intitulé : *la Rencontre imprévue ou les Fous de Médine*, dont Glück composa la musique et qui fut joué à Vienne. Repris le 1er mai 1790, au Théâtre-Italien sous son premier titre et avec une partition nouvelle de Solié, cet opéra n'y eut qu'une seule représentation.

18579. — La Suite des Solitaires de Normandie, divertissement en un acte, en vaudevilles, par M. de Piis. Les accompagnements et les airs nouveaux par M. Lescot. Représenté pour la première fois, sur le théâtre des comédiens italiens ordinaires du Roi, le 4 mai 1790. *Paris, Vente,* 1790, in-8°, 48 p. [*Op.*]

Les *Solitaires de Normandie*, dont le sujet était emprunté à un conte des *Veillées du château*, de Mme de Genlis, avaient été représentés, sur le même théâtre, le 15 janvier 1788.

18580. — La Soirée orageuse, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes, par M. Radet, musique de M. d'Alayrac (*sic*), représentée pour la première fois, par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le samedi 29 mai 1790. *Paris, Brunet,* 1790, in-8°, 64 p. [*N.* Yth. 16599.]

18581. — L'Incertitude maternelle ou le Choix impossible, comédie en un acte et en vers libres, représentée pour la première fois à Paris, par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le 5 juin 1790 *Paris, Cailleau et fils,* in-8°, 31 p. [*Op.*]

Par Claude-Bedeno Dejaure.

18582. — Louise et Volsan, comédie en trois actes et en prose, représentée pour la première fois à Paris, par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le 2 août 1790. *Paris, Cailleau et fils,* 1791, in-8°, 62 p. et 1 f. n. ch. (catalogue). [*N.* Yth. 10339.]

Par Claude-Bedeno Dejaure.
Une seconde édition, publiée chez le même libraire, n'a que 38 p.

18583. — Les Rigueurs du Cloître, comédie en deux actes, en prose, mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois, par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le 23 août 1790. Paroles de M. Fiévée, musique de M. Berton. *De l'imp. de l'auteur, rue Serpente, n°* 17, *et se trouve chez Lepetit; Brunet; Mongie. S. d.*, in-8°, 42 p. [*N.* Yth. 15584.]

18584. — Euphrosine ou le Tyran corrigé, comédie en trois actes et en vers, représentée pour la première fois à Paris, par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le samedi 4 septembre 1790. Paroles de M. F. Hoffman, musique de M. E. Méhul. *A Paris, aux adresses ordinaires*, 1791, in-8°, 52 p, [*N.* Yth. 6325.]

Voyez le numéro suivant.

18584a. — Euphrosine ou le Tyran corrigé, comédie en trois actes, en vers, reprise au théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Favart, dans le courant de

fructidor l'an troisième de la République, avec des corrections, par le citoyen HOFFMAN. *Paris, Barba,* an IV, in-8°, 56 p. [*Op.*]

18585. — Le Nouveau d'Assas, trait civique en un acte et en prose, mêlé de chants, représenté pour la première fois, par les comédiens italiens ordinaires du Roi, en octobre 1790. Les paroles sont de M*** (J.-CL. BEDENO-DEJAURE). La musique est de M. BERTON. *Paris, Vente,* 1790, in-8°, 32 p. [S.]

En l'honneur du chevalier Desilles.

18586. — La Famille réunie, comédie en deux actes, en prose, mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois, par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le 30 novembre 1790. Les paroles sont de M. FAVART, la musique de M. CHAPELLE. *Paris, Brunet,* 1790, in-8°, 1 f. et 43 p. [*Op.*]

ÉPIGR. :

Vis unita fortior.

Dédicace (en vers) de FAVART fils à Bailly, maire de Paris.

18587. — Jean-Jacques Rousseau à ses derniers moments, trait historique en un acte et en prose, représenté pour la première fois à Paris, par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le 31 décembre 1790. Par M. BOUILLY. *Paris, Brunet; Tours, Letourmy jeune,* 1791, in-8°, 39 p. [S.]

18588. — Paul et Virginie, comédie en trois actes, en prose, mêlée d'ariettes, représentée par les comédiens italiens, le 15 janvier 1791. *Paris, Brunet,* 1791, in-8°, 2 ff. et 76 p. [*Op.*]

Paroles de FAVIÈRES, musique de KREUTZER.

La B. N. possède une autre édition datée de 1810 [Yth. 13602] portant les noms des deux auteurs, et Quérard en signale une troisième, publiée en 1824.

18589. — Le Convalescent de qualité ou l'Aristocrate, comédie en deux actes et en vers, par P.-F.-N. FABRE D'ÉGLANTINE, représentée pour la première fois au Théâtre-Français, dit la Comédie-Italienne, le 28 janvier 1791. *Paris, Ve Duchesne et fils,* 1791, in-8°, 2 ff. et 64 p. [*Op.*]

18589a. — Le Convalescent de qualité... *Paris, Ve Duchesne et fils,* in-8°, 47 p. [*N.* Yth. 3992.]

18590. — Le Franc Breton ou le Négociant de Nantes, comédie en un acte et en vers libres, par M. DE JAURE, représentée pour la première fois à Paris, par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le 15 février 1791. *Paris, Cailleau et fils,* 1791, in-8°, 35 p. [*N.* Yth. 7521 A.]

18591. — Camille ou le Souterrain, comédie en trois actes, en prose, mêlée de musique, par M. MARSOLLIER, représentée par les comédiens italiens, le 19 mars 1791. *Paris, Brunet,* 1791, in-8°, 60 p. [*Op.*]

La musique est de DALAYRAC.

18592. — Guillaume Tell, drame en trois actes, en prose et en vers, par le citoyen SEDAINE, musique du citoyen GRÉTRY. Représentée au mois de mars 1791 [le 9 avril] sur le ci-devant Théâtre-Italien. *Paris, Maradan, seconde année de la République française,* in-8°, 4 ff., 41 p. et 3 p. non chiffrées dont 1 f. blanc. [*N.* Yth. 8180 A.]

3e f. prél., r° *Avertissement*; v° « *Hommage aux mânes de Lemierre*, auteur de la tragédie de *Guillaume Tell*, par SEDAINE qui, vingt ans après lui, a traité le même sujet. »

P. 41, *Scène patriotique proposée.*

18593. — Mirabeau aux Champs-Élisées, comédie en un acte et en prose, par Mme DE GOUGES, représentée à Paris, par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le 15 avril 1791, avec changements et plusieurs scènes neuves. *Paris, Garnery. S. d.,* in-8°, XXI-46 p. [*N.* Yth. 11834.]

Une première *Préface*, p. III-XII, est suivie de : « *Encore une Préface* », paginée XIII à XXI.

18594. — L'Ombre de Mirabeau, pièce épisodique, en un acte, en vers libres, représentée pour la première fois, par les comédiens italiens ordinaires du Roi, à Paris, le 7 mai 1791. *Paris, Cailleau et fils,* 1791, in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 13009.]

Par CLAUDE BEDENO-DEJAURE.

18595. — La veuve Calas à Paris ou le Triomphe de Voltaire, pièce en un acte,

en prose, par J.-B. Pujoulx, représentée pour la première fois, sur le Théâtre-Italien le 31 juillet 1791. *Paris, Brunet*, 1791, in-8°, 31 p. [*N*. Yth. 19022.]

Épigr. :

J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage.
Voltaire.

18596. — Lodoïska, comédie en trois actes, en prose, mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois, par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le 1er août 1790. Paroles de M. de Jaure, musique de M. Kreutzer. *Imp. Fiévée et se trouve chez Le Petit; Brunet; Mongie. S.d.*, in-8°, 84 p. [*Op.*]

18597. — Les Espiègleries de garnison, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, représentée par les comédiens italiens le 21 septembre 1791. *Paris, Brunet*, 1792, in-8°, 62 p. [*N*. Yth. 6197.]

Par Favières, d'après les *Spectacles de Paris*, pour 1792. Les ariettes, selon le catalogue Soleinne, étaient de Champein.

18598. — Philippe et Georgette, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, représentée sur le théâtre de l'Opéra-Comique national. Par le citoyen Monvel. *A Bruxelles, chez Boubert* (*sic*), *et se trouve à Paris chez Barba*, 1793, in-8°, 40 p. [*N*. Yth. 14091].

Musique de Dalayrac.
La première représentation est du 28 décembre 1791.

18599. — La Fille naturelle, comédie en un acte, en vers, par M. Dejaure, représentée pour la première fois, à Paris, par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le 11 janvier 1792. *Paris, Cailleau*, 1792, in-8°, 44 p. [*N*. Yth. 7158.]

18600. — Werther et Charlotte, drame lyrique en un acte, en prose, par M. de Jaure, musique de M. Kreutzer, représenté pour la première fois à Paris, par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le 1er février 1792. *Paris, Cailleau*, 1792, in-8°, 47 p. [*Op.*]

P. 3-5, *Préface*.

18601. — Stratonice, comédie héroïque en un acte et en vers, par M. Hoffman, mise en musique par M. Méhul et représentée pour la première fois, par les comédiens italiens ordinaires du Roi, le 3 mai 1792. *Nancy, Guivard, imprimeur, et se trouve à Paris chez tous les libraires qui vendent des nouveautés. S. d.*, in-8°, 2 ff. et 45 p. [*N*. Yth. 16843.]

Dédicace (en prose) à Mlle de Sivry.

B. — OPÉRA-COMIQUE NATIONAL DE LA RUE FAVART

18602. — Le Siège de Lille ou Cécile et Julien, comédie en trois actes et en prose, mêlée de chant, paroles du citoyen Joigny, musique du citoyen Trial fils, représentée pour la première fois, le 21 novembre 1792, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national de la rue Favart, ci-devant Italien. *Paris, Maradan; Lille, Deperne, an II*, in-8°, 80 p. [*N*. Yth. 16482.]

18603. — Jean et Geneviève, opéra-comique en un acte, en prose, mêlé d'ariettes, paroles de M. de Favières, musique de M. Solié, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, le 10 novembre [le 17 décembre] 1792. *Paris, Vente*, 1810, in-8°, 35 p. [*Op.*]

18604. — Ambroise ou Voilà ma Journée, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes, par le citoyen Monvel. *Paris, Barba*, 1796, *an IV*, in-8°, 40 p. [*N*. Yth. 612.]

Musique de Dalayrac. La première représentation est du 12 janvier 1793.

18605. — Le Jeune Sage et le Vieux Fou, comédie en un acte, en prose et mêlée de musique, paroles du citoyen Hoffman, musique du citoyen Méhul, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, le [28 mars] 1793. *Paris, Huet, an X*, in-8°, 38 p. [*N*. Yth. 9591.]

Non réimpr. dans les *Œuvres* de l'auteur.

18606. — Argill ou le Prisonnier de guerre, drame lyrique en un acte et en prose, mêlé d'ariettes, par B.-J. Marsol-

LIER, musique de DALAYRAC, représenté sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, le 2 mai 1793. *Paris, se trouve au théâtre, chez Brunet*, 1793, in-8°, 51 p. [*Op.*]

Voyez le n° 18629 ci-dessous.

18607. — La Moisson, opéra-comique en deux actes et en vaudevilles, par C.-A.-B. SEWRIN, accompagnements et airs nouveaux par M. SOLIÉ. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Opéra-Comique de la rue Favart, le 5 septembre 1793. *Paris, Mongie et Barba*, 1793, in-8°, 40 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Yth. 11934.]

18608. — Marat dans le souterrain des Cordeliers ou la Journée du 10 août, fait historique en deux actes, par le citoyen MATHELIN. Représenté pour la première fois, le 17 frimaire [an II-7 décembre 1793] sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, ci-devant Italien. *Paris, Maradan, seconde année de la République française*, in-8°, VIII-32 p. [*N.* Yth. 10845.]

P. V-VI, *Préface*. P. VII, *Avis* touchant les mesures prises par l'auteur et l'éditeur pour s'opposer aux contrefaçons.

18609. — La Veuve du républicain ou le Calomniateur, comédie en trois actes et en vers, par le citoyen LESUR. Représentée pour la première fois, le 3 frimaire de l'an II (23 novembre 1793), sur le théâtre de l'Opéra-Comique national de la rue Favart, ci-devant Italien. *Paris, Maradan, seconde année de la République française*, in-8°, VIII-50 p. [*N.* Yth. 19037.]

18610. — L'Intérieur d'un Ménage républicain, opéra-comique en un acte et en vaudevilles, par le citoyen CHASTENET, du département de l'Aisne, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national de la rue Favart, le 15 nivôse an II (4 janvier 1794). *Paris, Lepetit*, an II, in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 9050.]

18610a. — L'Intérieur d'un Ménage républicain..., par le citoyen CHASTENET. *Paris, Lepetit*, an II, in-8°, 63 p. [*N.* Yth. 9051.]

Le citoyen Chastenet est en réalité ARMAND-MARIE-JACQUES CHASTENET DE PUYSÉGUR (1751-1825), officier supérieur d'artillerie et l'un des plus fervents adeptes du magnétisme animal.

18611. — Le Plaisir et la Gloire, scènes patriotiques, en vers, mêlées de chants. Paroles de C.-A.-B. SEWRIN, musique du c. SOLIÉ. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national de la rue Favart, ci-devant Italien, le décadi 30 nivôse an II (19 janvier 1794). *Paris, Louis; Vente; imp. Valère Cailleau. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Yth. 14323.]

18612. — Andros et Almona ou le Français à Bassora, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Favart, le 16 pluviôse an II (4 février 1794). Paroles des citoyens DUVAL et PICARD. Musique du citoyen LEMIERRE. *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1794, in-8°, 70 p. [*N.* Yth. 881.]

18612a. — Andros et Almona, ou le Français à Bassora, comédie..., représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, le 4 février 1794. Paroles de A. DUVAL et de L.-B. PICARD. Musique de LEMIERRE. *Paris, Martinet; imp. Chaignieau aîné*, 1810, in-8°, 64 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Yth. 883.]

18613. — Mélidore et Phrosine, drame lyrique en trois actes, paroles du citoyen ARNAULT, musique du citoyen MÉHUL, représenté pour la première fois, sur le théâtre lyrique de la rue Favart, le 17 germinal an II (6 avril 1794). *Paris, Maradan*, an II, in-8°, 2 ff. et 52 p. [*N.* Yth. 11549.]

Dédicace (en prose) à la citoyenne Contat.

18614. — La Discipline républicaine, fait historique, en un acte, en prose, mêlé d'ariettes, par ARISTIDE VALCOUR; musique du citoyen FOIGNET. Représenté sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, le primidi floréal, l'an deuxième de la République française, une et indivisible (20 avril 1794). *Paris, imp. Cailleau*, 1794, *vieux style, l'an second de l'ère républicaine*, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 5233.]

18615. — L'École de village, opéra-comique en un acte et en vaudevilles, par C.-A.-B. Sewrin, accompagnements et airs nouveaux, par le c. Solié. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national de la rue Favart, ci-devant Italien, le [ ] nivôse l'an second de la République une et indivisible [21 floréal an II-(10 mai 1794)]. *Paris, Louis Vente. S. d.*, in-8°, 44 p.

18616. — L'Enfance de Jean-Jacques Rousseau, comédie en un acte, mêlée de musique, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, le 4 prairial, l'an second de la République (23 mai 1794). Les paroles sont d'Andrieux, la musique est de d'A-layrac (*sic*). *Paris, Maradan, seconde année de la République*, in-8°, 2 ff., 47 p. [*N*. Yth. 5918.]

18617. — Les Épreuves du Républicain ou l'Amour de la Patrie, essai patriotique en trois actes, mêlé de chant, paroles du citoyen Marie Laugier, musique du citoyen Champein, représenté pour la première fois, au théâtre de l'Opéra-Comique national, le 17 messidor an II (5 juillet 1794). *Paris, Maradan, an II*, in-8°, 2 ff. et 59 p. [*N*. Yth. 6128.]

Dédicace à la Convention nationale.

18618. — Arabelle et Vascos ou les Jacobins de Goa, drame lyrique en trois actes, représenté le 5 fructidor an II (22 août 1794), sur le théâtre de la rue Favart. Paroles du citoyen Lebrun-Tossa. Musique du citoyen Lesueur. *Paris, chez la citoyenne Toubon, an III*, in-8°, 45 p. [*N*. Yth. 1067. — *P*. 31507*.]

M. Arthur Pougin (*l'Opéra-Comique pendant la Révolution*, p. 119) a reproduit, d'après le *Journal de Paris*, du 17 brumaire an III (7 novembre 1794) la lettre par laquelle Lesueur déclarait qu'il avait volontairement servi de prête-nom à un musicien inconnu nommé Marc.

18619. — Callias ou Nature et Patrie, drame héroïque en un acte et en vers, mêlé de musique, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, le deuxième jour complémentaire, l'an second de la République (18 septembre 1794). Paroles du cit. Hoffman, musique du cit. Grétry. *Paris, Maradan, troisième année de la République*, in-8°, 2 ff. et 31 p. [*N*. Yth. 2546.]

18620. — L'Écolier en vacances, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Favart, le 22 vendémaire an III (13 octobre 1794). Paroles de L.-B. Picard et de L*** [Loraux]. Musique de L. Jadin. *Paris, Huet; Denné et Charon. S. d.*, in-8°, 38 p. [*N*. Yth. 5705.]

18621. — Les Détenus ou Cange, commissionnaire de Lazare, fait historique en un acte et en prose, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, le 28 brumaire an III (18 novembre 1794). Paroles de B.-J. Marsollier, musique de Dalayrac. *Paris, Maradan, an III*, in-8°, 1 f. et 50 p. [*N*. Yth. 4738. — *P*. 31507*.]

18622. — L'Élève de la Nature, comédie en un acte et en vers libres, par J.-B. Vial, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Favart, le 18 ventôse an III (8 mars 1795). *Paris, chez la citoyenne Toubon, an III*, in-8°, 56 p. [*Op.*]

Dédicace en vers de l'auteur à son père.

18623. — On respire, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national de la rue Favart, ci-devant des Italiens, le 19 ventôse an III (9 mars 1795). Par Charles-Louis Tissot, citoyen de Dôle, département du Jura. Musique du citoyen Kreutzer. *Paris, chez la citoyenne Toubon, an III de la République*, in-8°, 24 p. [*N*. Yth. 13042.]

Épigr. :

> Peuple français, entends ma voix :
> Ne souffre plus que l'on t'opprime ;
> Il vaudrait mieux mourir cent fois
> Que de voir triompher le crime.
> Scène X.

18624. — La Pauvre Femme, comédie en un acte, en prose, mêlée de musique,

représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, le 18 germinal an III (7 avril 1795). Paroles du citoyen MARSOLLIER, musique du citoyen DALAYRAC. *Paris, Barba*, an III, in-8°, 40 p. [*N*. Yth. 13631.]

18624ª. — La Pauvre Femme, comédie en un acte et en prose..., avec les changements et la chanson du « Porteur d'eau ». Paroles de M. MARSOLLIER, musique de M. DALAYRAC. Quatrième édition. *Paris, Barba*, an V, in-8°, 36 p. [*N*. Yth. 16632.]

18625. — Adèle et Dorsan, comédie en trois actes et en prose, mêlée d'ariettes, représentée sur le théâtre de l'Opéra-Comique, ci-devant Théâtre-Italien, le 8 floréal an III (lundi 27 avril 1795, v. st.). Paroles de B.-J. MARSOLLIER, musique de DALAYRAC. *Paris, Vente, an IV* (1796, v. st.), in-8°, 67 p. [*Op.*]

18626. — Le Brigand, drame en trois actes et en prose, mêlé de musique, paroles du c. HOFFMAN, musique du c. KREUTZER, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Favart, le 7 thermidor an III (25 juillet 1795), *Paris, Huet*, an III, in-8°, 56 p. [*N*. Yth. 2321.]

18627. — Le Jockei, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes, représentée sur le théâtre de l'Opéra-Comique, ci-devant Théâtre-Italien, le 16 nivôse an IV (6 janvier 1796, v. st.). Paroles du citoyen HOFFMAN, musique du citoyen SOLIÉ. *Paris, Vente*, an IV (1796, v. st.), in-8°, 29 p. [*N*. Yth. 9673.]

18628. — Le Secret, comédie en un acte et en prose, mêlée de musique, représentée sur le théâtre de l'Opéra-Comique, ci-devant Théâtre-Italien, le 1er floréal an IV (20 avril 1796). Paroles du citoyen HOFFMANN, musique du citoyen SOLIÉ. *Paris, Vente, an IV*, in-8°, 32 p.

18629. — Arnill ou le Prisonnier américain, comédie en prose, en un acte. Paroles de MARSOLLIER, musique de DALAYRAC. Représentée sur le théâtre de la rue Favart. *Paris, Barba*, 1797, in-8°, 44 p. [*N*. Yth. 1216.]

Même pièce que *Asgill* (voyez le n° 18606 ci-dessus), à part de très légers changements et la modification du rôle du principal personnage qui d'Anglais était devenu Américain. Le même sujet avait été traité en 1785, sous le titre d'*Abdir*, par Billardon de Sauvigny (voyez la *Correspondance littéraire* de Grimm, tome XIV, p. 97-103); et Benoît-Michel de Comberousse a publié en 1796 un autre drame en vers, intitulé : *Asgill ou le Prisonnier anglais* (Paris, imp. Haubout-Dumoulin, an IV, in-8°, 56 p.), non représenté.

18630. — La Famille américaine, comédie en un acte et en prose, mêlée de chants. Paroles du citoyen BOUILLY, musique du citoyen DALAYRAC. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, le 1er ventôse de l'an quatrième de la République française (20 février 1796). *Paris, les marchands de nouveautés, an V*, in-8°, 24 p.

ÉPIGR. :

.... Miseris succurere disco.

VIRG., *Eneid.*

18631. — Marianne, comédie en un acte, en prose, mêlée d'ariettes, paroles de MARSOLLIER, musique de DALAYRAC. *Paris, Vente, an IV*, in-8°.

D'après Quérard.

Représentée le 7 juillet 1794 et réimp. au tome Ier des *Œuvres choisies* de l'auteur (1825, 3 vol. in-8°).

18632. — Azeline, comédie en trois actes et en prose, mêlée de musique, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique de la rue Favart, le 15 frimaire an V (5 décembre 1796, v. st.). Paroles d'HOFFMAN, musique de SOLIÉ. *Paris, Vente; Duchesne; Chaigneau aîné, an Ve*-1797, in-8°, 62 p. [*Op.*]

18633. — Lisbeth, drame lyrique en trois actes et en prose, mêlé de musique, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique de la rue Favart, le 21 nivôse an V (10 janvier 1797, v. st.). Paroles de FAVIÈRES, musique de GRÉTRY. *Paris, Vente; Duchesne; Chaigneau; Desjours, an Ve* (1797), in-8°, 54 p. [*N*. Yth. 21810.]

18634. — Ponce de Léon, opéra-bouffon en trois actes, paroles et musique de LEBRETON [*sic :* BERTON]. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Favart, le 25 ventôse an V (15 mars 1797). *Paris, Barba,* 1797-an V, in-8°, 60 p. [*N.* Yth. 14446.]

18634[a]. — Ponce de Léon, opéra-bouffon en trois actes, paroles et musique du c[en] BERTON, membre du Conservatoire national de musique. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Favart, le 25 ventôse an V (15 mars 1797). Seconde édition. *Paris, au bureau dramatique; Migneret et Vente, an VII,* in-8°, 2 ff. et 68 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Yth. 14447.]

18635. — La Maison isolée ou le Vieillard des Vosges, comédie en deux actes, en prose, mêlée d'ariettes, représentée sur le Théâtre-Italien, le 22 floréal an V (11 mai 1797, v. st.). Paroles de MARSOLLIER, musique de DALAYRAC. *Paris, Barba, an V,* in-8°, 46 et 2 p. (catalogue du fonds de Barba). [*N.* Yth. 10676.]

18636. — Gulnare ou l'Esclave persane, comédie en un acte et en prose mêlée d'ariettes. Paroles du citoyen MARSOLLIER, musique du citoyen DALAYRAC. Représentée sur le théâtre de l'Opéra-Comique national de la rue Favart, le 20 nivôse an VI (9 janvier 1798). *Paris, Barba, an X* (1802), in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 8205.]

18637. — Le Prisonnier ou la Ressemblance, comédie en un acte et en prose, mêlée de chants, jouée sur le théâtre Favart, le 10 pluviôse an VI (29 janvier 1798). Paroles du citoyen ALEX. DUVAL, musique du citoyen DOMENICO DELLA MARIA. *Paris, au bureau dramatique, an VI*-1798, in-8°, 1 f. et 68 p. [*N.* Yth. 14777.]

18637[a]. — Le Prisonnier ou la Ressemblance, comédie... paroles de M. ALEX. DUVAL, musique de M.r DOMENICO DELLA MARIA. *Paris, Barba, an XI* (1803), in-8°, 39 p. [*N.* Yth. 14778.]

18638. — Zoraïme et Zulnar, opéra en trois actes, par le c. SAINT-JUST, musique du c. BOIELDIEU, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la rue Favart, le 21 floréal an VI de la République française (10 mai 1798). *Paris, au bureau dramatique; Migneret; Vente, an VI,* in-8°, 67 p.

18639. — L'Opéra-Comique, opéra-comique en un acte, en prose et ariettes, par J. SÉGUR le jeune et EM. DUPATY, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Favart, le 21 messidor an VI (9 juillet 1798). *Paris, Huet, an VI,* in-8°, 55 p. [*N.* Yth. 13074.]

18640. — Le Rendez-vous supposé ou le Souper de famille, comédie en deux actes, en prose, mêlée d'ariettes, par le c[en] J.-B. PUJOULX. Musique du c[en] BERTON, membre du Conservatoire de musique. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, le 18 thermidor an VI (5 août 1798). *Paris, au bureau dramatique; Migneret; Vente, an IV,* in-8°, 48 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Yth. 15302.]

P. 3, *Avertissement.*

18641. — La Dot de Suzette, comédie en un acte et en prose, mêlée de musique, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Favart, le 19 fructidor an VI (5 septembre 1798). Par le c[en]. DEJAURE. Musique du c[en] BOIELDIEU. *Paris, Vente, an VI,* in-8°, 31 p. [*Op.*]

18642. — Ariodant, drame en trois actes et en prose, mêlé de musique, représenté pour la première fois le 19 vendémiaire an VII (10 octobre 1798), sur le théâtre Favart. Par HOFFMAN. Musique de MÉHUL. *Paris, Huet; Charon, an X,* in-8°, 2 ff. et 61 p. [*N.* Yth. 1100.]

18643. — Léon ou le Château de Montenero, drame en trois actes et en prose, mêlé d'ariettes, représenté sur le théâtre de l'Opéra-Comique, ci-devant Italien, le 24 vendémiaire an VII (15 octobre 1798). Paroles du citoyen HOFFMAN, musique du citoyen DALAYRAC. *Paris, Vente, an VII,* in-8°, 84 p. [*N.* Yth. 10136.]

18644. — La Femme de quarante-cinq ans, comédie en un acte et en prose, mêlée de musique, sifflée pour la première et dernière fois, sur le théâtre Favart, le 29 brumaire an VII (19 novembre 1798). Dédiée aux siffleurs et enrichie de notes à l'usage des jeunes auteurs. Paroles du c. HOFFMAN. Musique du c. SOLIÉ. *Paris, Vente, an VII*, in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 6782.]

Non réimprimée dans les œuvres de l'auteur.

18645. — Le Cabriolet jaune, opéra-bouffon en un acte, en prose, par J.-A. SÉGUR le cadet, représenté sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, le 16 brumaire an VIII (*sic :* an VII-7 novembre 1798). *Paris, Huet ; Legras et Cordier, an VIII*, in-8°, 46 p.

Musique de TARCHI.
D'après le *Dictionnaire* de Goizet.

18646. — L'Oncle valet, comédie en un acte, en prose, mêlée de chant, par ALEXANDRE DUVAL, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, en l'an VIII [le 9 décembre 1798]. *Paris, Barba, an X*-1802, in-8°, 38 p. [*N.* Yth. 13063.]

18647. — Elisca ou l'Amour maternel, drame lyrique en trois actes et en prose, mêlé d'ariettes. Paroles d'ED. FAVIÈRES. Musique de GRÉTRY. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, le 12 nivôse an VII (1er janvier 1799). *Paris, au bureau général du Mercure de France, chez Cailleau, an VII*, in-8°, 86 p. [*N.* Yth. 5820.]

Au verso du faux-titre, dédicace (en vers) *A ...*, signée ED. F...

18648. — Adolphe et Clara ou les Deux Prisonniers, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes. Paroles de B.-J. MARSOLLIER. Musique du citoyen D'ALEYRAC (*sic*). Représentée pour la première fois, à Paris, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Favart, le 22 pluviôse an VII 10 février 1799). *Paris, au bureau général du Mercure de France, chez Cailleau, an VII*, in-8°, 46 p. [*N.* Yth. 206.]

18649. — Le Rêve, opéra-comique en un acte et en prose, représenté pour la première fois, au théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Favart, le 8 pluviôse an VII (27 février 1799). Paroles du c. ÉTIENNE. Musique du c. GRESNICH. *Paris, Vente; la cne Dupressoir; Hugelet, an VII*, in-8°, 37 p. [*N.* Yth. 15437.]

P. 3-4, *Petite Préface*, imprimée en caractères de civilité et signée : C.-G. ETIENNE.

18650. — Montano et Stéphanie, opéra en trois actes, paroles du citoyen DEJAURE, musique dû citoyen BRETON (*sic :* BERTON), représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique [le 26] germinal an VII (15 avril 1799). *Paris, Barba, an X* (1802), in-8°, 40 p. (les trois dernières non chiffrées). [*N.* Yth. 12230.]

P. 3, DEJAURE *jeune à M. Gavaudan*, dédicace.
Interdit après la première représentation parce que le second acte mettait en scène les cérémonies d'un mariage catholique, cet opéra fut, selon Quérard, modifié par LEGOUVÉ et ce texte nouveau est celui de l'édition décrite ici.

18651. — Le Chapitre second, comédie en un acte et en prose, mêlée de chants, par EMMANUEL DUPATY, musique de SOLIÉ, représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Opéra-Comique, rue Favart, le 29 prairial an VII (17 juin 1799). *Paris, Vente, an VII*, in-8°, 52 p. [*Op.*]

P. 49, *Post-scriptum, chapitre dernier.*

18652. — Fanny Morna ou l'Écossaise, drame lyrique en trois actes, en prose, mêlé d'ariettes. Paroles de ED. FAVIÈRES, musique du citoyen PERSUIS. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Favart, le 5 fructidor an VII (22 août 1799). *Paris, au bureau général du Mercure de France, chez Cailleau, an VII*, in-8°, 64 p. [*Op.*]

18653. — Le Délire ou les Suites d'une erreur, comédie en un acte, en prose, mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois, le 16 frimaire an VIII (7 décembre 1799), sur le théâtre de l'Opéra-Comique national. Paroles du c. R. [RÉVÉRONY] SAINT-CYR, musique du c. BERTON.

Paris, à l'ancienne librairie de Du Pont, an VIII, in-8°, 45 p. [*N.* Yth. 4545.]

Epigraphe tirée de la pièce.

18654. — Les Mariniers de Saint-Cloud, im-promptu (*sic*), par C.-A.-B. Sewrin. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Favart, le 22 brumaire an VIII (19 novembre 1799). Seconde édition conforme à la représentation. *Paris, les marchands de nouveautés, an VIII*, in-8°, 46 p.

Épigr. :

Notre union, mes amis, fera sa force...
et la nôtre... *Scène dern.*, p. 15.

Je n'ai pu retrouver la première édition. Voyez les deux numéros suivants.

18654a. — Les Mariniers de Saint-Cloud, im-promptu (*sic*), par C.-A.-B. Sewrin. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Favart, le 22 brumaire an VIII (19 novembre 1769), suspendu par ordre supérieur après la deuxième représentation et permise le 28 courant. Troisième édition conforme à la représentation. *Paris, chez les marchands de nouveautés, an VIII*, in-8°, 16 p.[*N.* Yth. 11220.]

Même épigraphe qu'au numéro précédent.

18654b. — C.-A.-B. Sewrin. Les Mariniers de Saint-Cloud, impromptu. Nouvelle édition. *Paris, Tresse et Stock*, 1892, in-8°, 16 p. [*N.* Yth. 25845.]

Le faux-titre porte en outre : *Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Opéra-Comique...*
Même épigraphe qu'aux deux numéros précédents.

18655. — Le Tableau des Sabines, vaudeville en un acte, par les cc. Jouy, Lonchamp et Dieulafoy. Représenté pour la première fois, au théâtre de l'Opéra-Comique national, le 9 germinal an VIII (30 mars 1800). *Paris, André, an VIII*, in-8°, 48 p.

18656. — D'Auberge en Auberge ou les les Préventions, comédie en trois actes mêlée de chant, par Emmanuel Dupaty, musique de Tarchy. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, rue Favart, le 6 floréal an VIII (samedi 26 avril 1800). *Paris, Vente, an X*, in-8°, 1 f. et 73 p. [*Op.*]

18657. — Zoé ou la Pauvre Petite, comédie en un acte et en prose mêlée de chants, par J.-N. Bouilly, membre de la Société philotechnique. Musique de Plantade. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, le 14 messidor an VIII (3 juillet 1800). *Paris, Barba, an X*-1802, in-8°, 35 p. [*Op.*]

Epigraphe tirée de la pièce.

18658. — Le Locataire, comédie en un acte et en prose mêlée d'ariettes. Paroles de C.-B.-A. Sewrin, musique de P. Gaveaux. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national de la rue Favart, le 7 thermidor an VIII (26 juillet 1800). *Paris, Roux. an VIII*-1800, in-8°, 1 f. et 53 p. [*Op.*]

18659. — Vadé chez lui, comédie en un acte et en vaudevilles mêlée de scènes du genre grivois, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, rue Favart, le 16 thermidor an VIII (4 août 1800). Par le citoyen Demautort. *Paris, chez Louis, an VIII*-1800, in-8°, 62 p. [*N.* Yth. 18674.]

18660. — Le Calife de Bagdad, opéra en un acte, représenté sur le théâtre Favart, le 29 fructidor an VIII (16 septembre 1800). Paroles de S[aint] Just. Musique de Boïeldieu. *Vente, an IX*, in-8°, 1 f. et 49 p. [*N.* Yth. 22035.]

18661. — Maison à vendre, comédie en un acte et en prose mêlée de chants, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Favart, le 1er brumaire an IX (23 octobre 1800). Paroles du citoyen Alexandre Duval, musique du citoyen Dalayrac. *Paris, Vente, an IX*, in-8°, 42 p. [*N.* Yth. 10658.]

18662. — Le Premier Homme du monde ou la Création du sommeil, folie-vaudeville en un acte, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Co-

mique national, le 9 nivôse an IX (30 édcembre 1800). *Paris, au magasin des pièces de théâtre, an IX*, in-8°, 44 p. [*N.* Yth. 14604.]

Par P.-A. VIEILLARD, d'après Barbier.

18663. — Le Grand Deuil, opéra-bouffon, paroles des citoyens J.-B. VIAL et C.-G. ETIENNE, musique du cit. BERTON, membre du Conservatoire de musique de France. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, le 1er pluviôse an IX (21 janvier 1801). *Paris, Hugelet, an X*, in-8°, 32 p.

D'après l'*Annuaire de la librairie française* (an X-1802) de Fleischer.

18664. — L'Irato ou l'Emporté, comédie-parade en un acte mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Favart, le 29 pluviôse an IX de la République (18 février 1801). Paroles de B.-J. MARSOLLIER, musique de MÉHUL. *Paris, les Libraires associés, an IX*, in-8°, 32 p. [*N.* Yt6. 9134.]

18665. — La Confession du Vaudeville, par les citoyens C.-G. NANTEUIL, P. MORAS et G. NANTEUIL, représentée pour la première fois, le 5 germinal an IX (26 mars 1801), sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Favart. *Paris, Roux, an IX*-1801, in-8°, 22 p. [*Op.*]

18666. — Désirée ou la Paix du village, allégorie en un acte, en vaudevilles, par les cc. GAUGIRAN-NANTEUIL, MORAS et ETIENNE. Pièce qui devait être représentée pour la première fois, sur le Théâtre-Français de la République, le 27 ventôse an IX, défendue le 26, par le ministre de l'intérieur, à la Comédie-Française, et jouée le 5 germinal (26 mars 1801), sur le théâtre Favart. Dédiée au général Bonaparte. *A Paris, chez les auteurs, rue Saint-Honoré, n° 1486, etc., an IX*-1801, in-8°, 32 p.

P. 3, *Au général Bonaparte.*

18667. — Beniowski ou les Exilés du Kamchatka, opéra en trois actes, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Favart, le 19 prairial an IX (8 juin 1801). Paroles du citoyen ALEXANDRE DUVAL, musique du citoyen BOIELDIEU. *Paris, Barba, an X*-1802, in-8°, 52 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Yth. 1933.]

§ 8. — Théâtre de Monsieur, *palais des Tuileries* (1789), *ancienne salle des Variétés de la Foire St-Germain* (1790), puis *rue Feydeau* (6 janvier-21 juin 1791).

Théâtre de la rue Feydeau (24 juin 1791-1826).

A. — THÉATRE DE MONSIEUR

18668. — Le Marquis de Tulipano, opéra bouffon en trois actes et en vers blancs, parodié sur la musique de G. Poësiello (*sic*), par C.-A.-J. GOURBILLON. Représenté pour la première fois, sur le théâtre Feydeau, ci-devant de Monsieur, le 28 janvier 1789 et, depuis, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 17 vendémiaire an XII (9 septembre 1802). *Paris, Barba, an XII* 1803), in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 11267.]

18669. — Le Chevalier de Faublas, comédie en un acte en vers, par M. W... [WILLEMAIN] D'A... [ABANCOURT]. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de Monsieur, le mardi 3 février 1789. *Paris, Brunet*, 1789, in-8°, 2 ff. et 59 p. [*N.* Yth. 3255.]

18670. — Le Collatéral, ou l'Amour et l'Intérêt, comédie en trois actes et en vers, par P.-F.-N. FABRE D'ÉGLANTINE. Représentée, sur le théâtre de Monsieur, au

palais des Tuileries, le 26 mai 1789, et reprise au Théâtre-Français, rue de Richelieu, le 27 octobre 1791. *Paris, L.-F. Prault*, 1791, in-8°, 2 ff. 111 p. [*N.* Yth. 3644.]

ÉPIGR. :

Il veut les biens de tous et le bonheur d'aucun :
Ennemis, ou parents avides, c'est tout un.
Collatéral, act. II, sc. 10.

Le titre de départ porte : *L'Amour et l'Intérêt.*

18671. — Le Nouveau Don Quichotte, opéra-bouffon en deux actes. Paroles de M. BOISSEL, musique de M. CHAMPEIN. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de Monsieur, aux Tuileries, le lundi 25 mai 1789 et à Nantes dans les premiers jours de novembre 1790. *A Nantes et se trouve à Bruxelles, chez J.-L. de Boubers*, 1792, in-8°, 35 p. [*Ars.* Th. N. 3439.]

18672. — Pandore, mélodrame en un acte et en vers, dédié à Messieurs les administrateurs de Monsieur, par M. D'AUMALE DE CORSENVILLE. Représenté à Paris, par les comédiens ordinaires de Monsieur, pour la première fois, le 2 juillet 1789. La musique est de M. BECK. *Paris, Cailleau et fils*, 1789, in-8°, 16 p. [*Ars.* Th. N. 3210.]

18673. — Le Comte de Waltron ou la Subordination, pièce en trois actes, arrangée pour le théâtre de Monsieur, frère du Roi, par M. DALAINVAL, d'après la traduction de J.-H.-E. [EBERTS], associé honoraire de l'Académie impériale des beaux-arts. *Paris, Vente*, 1789, in-8°, 4 ff. et 78 p. [*Op.* coll. Taylor.]

Dédicace (en prose) à La Fayette.

D'après une note inscrite sur l'exemplaire de la bibliothèque de l'Opéra, cette pièce aurait été représentée le 16 septembre 1789. Le sujet était emprunté à un drame de Moeller portant le même titre dont Moline avait déjà tenté une adaptation intitulée : *Le Camp ou la Discipline militaire du Nord* (Théâtre-Français, 12 novembre 1781) et retirée après quatre représentations. Mlle Raucourt voulut, à son tour, s'essayer sur la même donnée et lut à ses camarades une autre pièce reçue sous le titre de *la Femme déserteur* et jouée sous celui de *Henriette*, le 1er mars 1782. L'auteur supposé (car La Harpe désigne comme l'auteur réel Monvel ou Du Rozoy) jouait le principal rôle. Malgré la curiosité excitée par cette gageure et celle qui l'avait tenue, la nouvelle pièce n'eut, elle aussi, que quelques représentations.

18674. — Le Souper d'Henri IV ou le Laboureur devenu gentilhomme, fait historique en un acte et en prose, représenté sur le théâtre de Monsieur, le 12 octobr 1789. Par MM. BOUTILLIER et DESPREZ (*sic*, DE WALMONT (*sic*). *A Paris*, 1789, in-8°, VIII-54 p. [*N.* Yth. 16731.]

P. III, dédicace : *A tous les Français*, signée par les deux auteurs.

Au plus grand des Bourbons quand nous rendons hommage.
De vos yeux attendris on voit couler les pleurs,
Et nous sentons combien il est doux pour vos cœurs
De pouvoir l'adorer en sa vivante image.

P. V-VII, *Avertissement de l'un des auteurs*, (DESPRÈS-VALMONT) sur les origines de cette pièce primitivement intitulée : *le Laboureur devenu gentilhomme* et imprimée en 1771.

18675. — Alceste à la campagne ou le Misanthrope corrigé, comédie en trois actes et en vers, par C.-A. DEMOUSTIER. Représentée à Paris en 1790 et remise au théâtre en 1793. *Paris, Barba*, 1798 (*an VI*), in-8°, 52 p. (*N.* Yth. 365.]

Tirée d'un conte de Marmontel et jouée pour la première fois le 5 décembre 1789.

18676. — La Famille patriote ou la Fédération, pièce nationale en deux actes et en prose, suivie d'un divertissement, représentée à Paris, sur le théâtre de Monsieur, le 17 juillet 1790, par M. COLLOT-D'HERBOIS. *Paris, veuve Duchesne*, 1790, in-8°, 54 p. et 1 f. n. ch. (catalogue). [*N.* Yth. 6466.]

18677. — Le Procès de Socrate ou le Régime des anciens temps, comédie en trois actes et en prose, représentée pour la première fois à Paris, au théâtre de Monsieur, le 9 novembre 1790. Par J.-M. COLLOT (ci-devant D'HERBOIS), de la Société des Amis de la Constitution. *Paris, Ve Duchesne et fils*, 1791, in-8°, 68-VIII p. (les deux dernières non chiffrées). [*N.* Yth. 14812.]

P. III, VII, VIII, *Avant-propos qui n'est pas tout à fait inutile.*

P. 65-66, *Notes*. P. 67-68, Catalogue de pièces nouvelles et d'almanachs.

18678. — Le Retour aux îles des Amis ou le Capitaine Cook, opéra en deux actes et en vers, joué au théâtre de Monsieur. Paroles de M. LE SCÈNE-DESMAISONS, musique des plus célèbres maîtres arrangée par Mme LE SCÈNE-DESMAISONS. *A Paris et se vend au théâtre. S. d.* (1790), in-8°, 1 f. et V-56 p. [*P.* 28835*, tome 11.]

Représenté le 30 novembre et le 2 décembre 1790, selon Quérard.

18679. — Les Portefeuilles, comédie en deux actes et en prose, représentée à Paris pour la première fois, sur le théâtre de Monsieur, rue Feydeau, le 10 avril 1791. Par M. J.-M. COLLOT-D'HERBOIS. *Paris, veuve Duchesne et fils*, 1791, in-8°, 47 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Yth. 14476.]

18680. — L'Histoire universelle, comédie en vers et en deux actes, mêlée de vaudevilles et d'airs nouveaux, représentée au théâtre de Monsieur, le dimanche 15 mai 1791, pour la vingtième fois. Par le COUSIN JACQUES (BEFFROY DE REIGNY). *Paris, Froullé; chez l'auteur, au bureau des* Nouvelles Lunes, *rue Phelipeaux, 15, maison de M. Mermilliod, et au Théâtre-Lyrique, rue de Bondy*, 1791, in-8°, 68 p. [*N.* Yth. 8557.]

18681. — Encore des Ménechmes, comédie en trois actes, par L.-B. PICARD, représentée sur le théâtre de Monsieur, le 20 juin 1791. *Paris, Huet, an X*-1802, in-8°.

D'après un catalogue. Réimp. au tome Ier des *Œuvres* de l'auteur (1821).

B. — THÉATRE DE LA RUE FEYDEAU

18682. — Le Divorce, comédie en deux actes, en vers, par le citoyen DEMOUSTIER. *Paris, Maradan, an III*, in-8°, 1 f. et 50 p. [*N.* Yth. 5259.]

Représentée pour la première fois en juillet 1791.

18683. — Le Club des Bonnes Gens ou le Curé français, folie en vers et en deux actes, mêlée de vaudevilles et d'airs nouveaux, représentée pour la première fois [*sic*], à Paris, au théâtre de Monsieur, le samedi 24, le dimanche 25 et le lundi 26 septembre 1791. Par le COUSIN-JACQUES [BEFFROY DE REIGNY]. *Paris, Froullé; l'auteur, rue Phelipeaux, n° 15*, 1791, in-8°, VII-78 p. [*N.* Yth. 3556.]

Tout c' qui ramèn' la paix n'a pas besoin d'excuse.
Club des Bonnes Gens, scène dernière.

P. III-IV, Dédicace de la pièce à M. Gaveaux, acteur de ce théâtre, signée : LOUIS-ABEL BEFFROY DE REIGNY, *dit le Cousin* JACQUES.
P. V-VII, *Quelques Réflexions* (voyez le numéro suivant).

18683^a^. — Le Club des Bonnes Gens ou la Réconciliation, comédie en vers et en deux actes, mêlée de vaudevilles et d'airs nouveaux, représentée pour la première fois à Paris, au théâtre de Monsieur, aujourd'hui de la rue Feydeau, les 24, 25 et 26 septembre 1791; interrompue en mars 1792 après 46 représentations, reprise au même théâtre le quintidi 25 messidor an III (lundi 13 juillet 1795), avec des corrections et additions à la fin, et pour la huitième fois le 17 thermidor. Paroles et airs du Cousin JACQUES. *Paris, Moutardier; l'auteur, rue des Vieux-Augustins, n° 264, et au spectacle de la rue Feydeau, an III*, in-8°, 16 et 62 p. [*N.* Yth. 3555.]

Même épigraphe qu'au numéro précédent.
Au verso du titre, liste des acteurs. P. 5, *Courtes réflexions de l'auteur*. P. 8, *Additions, corrections et variantes de l'auteur pour la reprise du* Club des Bonnes Gens. P. 1-62, *le Club des Bonnes Gens ou le Curé français*.

18684. — L'Aîné et le Cadet, comédie en deux actes et en prose, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 17 janvier 1792, par J.-M. COLLOT D'HERBOIS. *Paris, veuve Duchesne et fils*, 1792, in-8°, 52 p. [*N.* Yth. 327.]

18685. — L'Amour filial, opéra en un acte, par C.-A. DEMOUSTIER. *Paris, Huet; Denné et Charon, l'an II de la République*, in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 760.]

ÉPIGR. :

La tendre fille est toujours bonne mère,
Le tendre fils est toujours bon époux.

On a ajouté, avec un composteur, sur le titre

de cet opéra, représenté, au théâtre Feydeau, le 6 mars 1792 : « Musique de P. GAVEAUX. »

En regard du titre, pl. en couleur représentant Juliet dans *l'Amour filial ou la Jambe de bois* [rôle de Germon], et signée : L. ROUSSEAU *fecit, 1793.*

18685a. — L'Amour filial ou la Jambe de bois, opéra en un acte, par C.-A. DEMOUSTIER, musique de M. GAVEAUX, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Opéra-Comique. *Paris, Fages,* 1802, in-8°, 24 p. [*Op.*]

Même épigraphe qu'au numéro précédent.

18686. — Cadichon ou les Bohémiennes, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles et d'airs nouveaux, par J.-B. PUJOULX. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 12 mars 1792. *Paris, imp. Cailleau, an III,* in-8°, 60 p. [*N.* Yth. 2479.]

18687. — Lisidore et Monrose, drame héroï-lyrique en prose et en trois actes, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la rue Feydeau, le jeudi 26 avril 1792. Paroles de MONNET, musique de SCIO. *Paris, Cailleau, an II,* in-8°, 59 p. [*N.* Yth. 10255.]

18688. — Les Visitandines, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, représentée, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 7 août 1792. Par M. PICARD. *Paris, Maradan; Charon,* 1792, in-8°, 62 p. [*N.* Yth. 19249.]

18688a. — Les Visitandines, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, représentée sur le théâtre de la rue Feydeau. Paroles de L.-B. PICARD, musique de C. DEVIENNE. *Paris, Maradan; Charon,* 1793, in-8°, 2 ff. 38 p. et 1 f. de catalogue.

Jouée en deux actes et réimp. sous cette forme dans les *Œuvres* de l'auteur.

18689. — L'Officier de fortune ou les Deux Militaires, comédie en vers et en deux actes mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 24 septembre 1792. *Paris, chez le citoyen Cailleau, l'an premier de la République française,* in-8°, 34 p. [*S.*]

Par JOSEPH PATRAT, musique de BRUNI.

18690. — La Papesse Jeanne, comédie en un acte, en vers et en vaudevilles, par le citoyen LÉGER. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la rue Feydeau, le samedi 26 janvier 1793. *Paris. Cailleau, an II,* in-8°, 32 p. [*Op.*]

18691. — Les deux Hermites, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes, paroles du citoyen PLANTERRE, la musique du citoyen GAVEAUX. Représentée pour la première fois à Paris, le 12 avril 1793, sur le théâtre de la rue Feydeau. *Paris, imp. Cailleau,* 1793, *l'an second de la République française,* in-8°, 48 p.

18692. — La Partie quarrée, opéra-folie en un acte, représenté pour la première fois, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 27 juin 1793. Paroles du citoyen LOUIS HENNEQUIN, musique du citoyen GAVEAUX. *Paris, imp. Du Pont, et chez l'auteur, cour du Tribunal, ancienne Abbaye Saint-Germain, n° 1120, et au théâtre,* 1793, in-8°, 42 p. [*N.* Yth. 13524.]

P. 3, *A Gaveaux* (dédicace en vers). P. 5, *A mes lecteurs* (préface en vers).

18693. — Lisia, opéra en un acte, paroles du citoyen MONNET, musique du citoyen SCIO, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 8 juillet 1793 (vieux style). *Paris, imp. Cailleau,* 1794 (*vieux style*), *l'an second de l'Ère républicaine,* in-8°, 35 p.

18694. — Allons, ça va, ou le Quaker en France, tableau patriotique en vers et en un acte, mêlé de vaudevilles, par le Cousin JACQUES [BEFFROY DE REIGNY], représenté pour la première fois, au théâtre de la rue Feydeau, le septième jour du second mois de l'an second de la République française une et indivisible (28 octobre 1793). Dédiée à la nation et aux armées françaises. *Paris, Huet, MDCCXCIII,* in-8°, 47 p.

Épigraphe tirée de la scène VI.
P. 45-47, *Nota* de l'auteur sur l'accueil fait

à sa pièce, sur ses interprètes et sur les suppressions qu'on pouvait *ad libitum* pratiquer dans le texte.

18695. — Pauline et Henri, trait historique en un acte et en prose mêlé de musique, représenté pour la première fois sur le théâtre de la rue Feydeau, le nonidi 19 brumaire l'an II de la République française (9 novembre 1793). Paroles du c. BOUTILLIER, musique du c. RIGAL. *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1794, in-8°, 44 p. (la deuxième non chiffrée).

Les auteurs reconnaissent qu'ils avaient emprunté le sujet de leur pièce aux *Délassements de l'homme sensible* (tome VI, 2e partie) de Baculard d'Arnaud.

18696. — Paulin et Virginie, opéra en trois actes. Paroles du c. DUBREUIL, musique du c. LESUEUR, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 24 nivôse an II (13 janvier 1794). *Paris, Huet; Denné et Charon, an II*, in-8°, 77 p. [*N.* Yth. 13614.]

18697. — La Prise de Toulon, tableau patriotique en un acte, en prose, mêlé d'ariettes. Paroles du c. PICAR [*sic :* PICARD], musique du c. DALAYRAC. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 13 pluviôse, l'an II de la République (1er février 1794). *Paris, Huet; Denné et Charon, l'an second de la République*, in-8°, 31 p. [*N.* Yth. 14758.]

Réimp. dans le *Théâtre républicain posthume et inédit* de Picard (voyez le n° 18105 ci-dessus); selon l'éditeur (Ch. Lemesle ou Paul Lacroix) les « agents des Bourbons » avaient recherché, pour les détruire, les ex. de cette pièce dont le comte d'Artois était l'un des personnages.

18698. — Claudine ou le Petit Commissionnaire, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes, par le c. JACQUES-MARIE DESCHAMPS, musique du c. BRUNI. *Paris, Huet, an II*, in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 3465.]

Représentée le 16 ventôse an II (6 mars 1794).

18699. — La Famille indigente, fait historique en un acte, mêlé de chant, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 4 germinal l'an deuxième de la République une et indivisible, 24 mars [1794] (v. st.). Paroles du c. PLANTERRE, musique du c. GAVEAUX. *Paris, Denné et Charon; Huet, an II*, in-8°, 31 p. [*N.* Yth. 6452.]

18700. — Les Vrais Sans-culottes ou l'Hospitalité républicaine, tableau patriotique en prose et en un acte, représenté au théâtre de la rue Feydeau [le 23 floréal an II (12 mai 1794)]. Paroles du c. RÉZICOURT, musique du c. LEMOINE. *Paris, Huet; Denné et Charon, l'an second de la République*, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 19390.]

18701. — Rose et Aurèle, comédie en un acte, mêlée de chants, paroles du citoyen PICARD, musique du citoyen DEVIENNE, représentée pour la première fois, au théâtre de la rue Feydeau, le 21 thermidor [an II-8 août 1794]. *Paris, Huet; Denné et Charon, an deuxième*, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 15843.]

Réimp. dans le *Théâtre républicain posthume et inédit* de Picard (voyez le n° 18105 ci-dessus).

18702. — L'Apothéose du jeune Barra, tableau patriotique en un acte mêlé d'ariettes. Paroles de F.-P.-A. LÉGER, musique de L. JADIN. Représenté sur le théâtre de la rue Feydeau, le 17 prairial an II (5 juin 1794). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, an II*, in-8°, 30 p. et 1 f. non chiffré (catalogue). [S.]

18703. — Les Montagnards, ou l'École de la Bienfaisance, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, par J.-B. PUJOULX. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 17 fructidor de la deuxième année de la République (2 septembre 1794). *Paris, Huet; Denné et Charon, s. d.*, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 12226.]

ÉPIGR. :

Qui fait chérir les mœurs, fait chérir la patrie.

18704. — Roméo et Juliette, opéra en trois actes. Paroles du c. J.-G. SÉGUR, musique du c. STEIBELT. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 10 septembre [1794] (v. st.),

l'an deuxième de la République une et indivisible. *Paris, Huet; Denné et Charon, l'an second de la République,* in-8°, 44 p.

18705. — Le Mensonge officieux, comédie en un acte et en prose, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 23 ventôse an III [13 mars 1795). Par N.-J. FORGEOT. *Paris, Huet,* 1796 (an Ve), in-8°, 2 ff. 62 p. et 1 f. blanc.

18706. — Une Faute par amour, comédie en un acte et en prose mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 27 floréal an III (16 mai 1795). Par JEAN-BAPTISTE VIAL, musique de MENGOZZI. *Paris, chez la citoyenne Toubon, an III,* in-8°, 54 p. [S.]

18707. — Le Bon Fils, opéra en un acte, paroles de LOUIS HENNEQUIN, musique de L.-S. LEBRUN, artiste du théâtre de la rue Feydeau, représenté pour la première fois sur le théâtre de la rue Feydeau, le premier jour complémentaire de la troisième année républicaine (17 septembre 1795, v. st.). *Paris, Huet, an quatrième de la République française,* in-8°, 23p. [*N.* Yth. 2127.]

18708. — Toberne ou le Pêcheur suédois, comédie en deux actes, mêlée de morceaux de musique. Paroles du c. PATRAT, musique du c. BRUNI. Représentée sur le théâtre de la rue Feydeau. en vendémiaire 4e année de la République. *Paris, Huet, an VI,* in-8°, 68 p. [*N.* Yth. 17337.]

18709. — Le Petit Matelot ou le Mariage impromptu, comédie en un acte et en prose, mêlée de chants, par le c. PIGAULT-LEBRUN, musique du c. GAVEAUX. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 7 nivôse an IV (28 décembre 1795). *Paris, Huet,* 1796, in-8°, 51 p. [*N.* Yth. 13900.]

P. 3, *Préface* (remerciements de l'auteur à ses interprètes).

18710. — Les Vieux Fous ou Plus de peur que de mal, opéra-comique en un acte, par J.-A. SÉGUR, musique de M. LADURNER. Représentée à Paris, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 26 nivôse l'an IV (16 janvier 1796). *Paris, Huet, an IV*-1796, in-8°, 40 p. [*Op.*]

18711. — L'Orpheline, vaudeville en un acte, par J. PATRAT, accompagnement du citoyen JADIN le jeune. *Paris, Huet, an VI,* in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 13213.]

Représenté sur le théâtre de la rue Feydeau.

18712. — Télémaque dans l'île de Calypso ou le Triomphe de la sagesse, tragédie lyrique en trois actes, représentée, sur le théâtre de la rue Feydeau, le [*sic* : 22] floréal an IV (11 mai 1796). *Paris, imp. Laurens aîné, an IV,* in-8°, 56 p. [*N.* Yth. 17126.]

Paroles de P. DEROY, musique de LESUEUR, marches, pantomimes et « mouvement théâtral » réglés par EUGÈNE HUS, ex-maître de ballets du théâtre de Bordeaux.

18713. — Les Sabotiers, comédie en un acte et en prose mêlée de chant, par le citoyen PIGAULT-LEBRUN, musique du citoyen BRUNI. Représentée à Paris sur le théâtre de la rue Feydeau, le 5 messidor an IV (23 juin 1796.) *Paris, Huet, an IV*-1796, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 15973.]

18714. — Lise et Colin ou la Surveillance inutile, opéra en deux actes, paroles de J.-B.-EUGÈNE HUS, musique de P. GAVEAUX. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 17 thermidor an IV (4 août 1796). *Paris, chez les frères Gaveaux, an IV*-1796, in-8°, 64 p. [*Ars.* Th. N. 1447.]

P. 5, Dédicace (en vers) à Dauberval, auteur du ballet de la *Fille mal gardée*, dont Eugène Hus reconnaît s'être inspiré. P. 63, *Note de l'auteur* (éloge de ses camarades et interprètes).

18715. — La Petite Nanette, opéra-comique en deux actes, représenté pour la première fois, au théâtre Feydeau, le 19 frimaire an V (vendredi 9 décembre 1796). Paroles et musique du Cousin JACQUES. Dédié par la reconnaissance à mon ami Gaveaux. *Paris, Moutardier, an V,* in-8°, 62 p. [*N.* Yth. 13978.]

P. 61, *Avis* précédant un rapport du Bureau central du canton de Paris sur la première représentation de la *Petite Nanette*.

18716. — La Famille suisse, opéra en un acte, représenté, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 23 pluviôse an V (11 février 1797). Paroles du c. SAINT-JUST, musique de A. BOIELDIEU. *Paris, Fauvelle et Sagnier, aux théâtres Feydeau et Italien, chez les libraires desdits théâtres et chez les marchands de nouveautés. S. d.*, in-8°, 51 p. [*Op.*]

ÉPIGR. :

Pour faire œuvre parfait,
Il faudrait se donner au diable,
Et c'est ce que je n'ai point fait.

VOLTAIRE.

18717. — Le Major Palmer, drame en trois actes en prose, par PIGAULT-LEBRUN, musique du citoyen BRUNI. Représenté pour la première fois sur le théâtre Feydeau, le 7 pluviôse an V (26 février 1797). *Paris, Huet, an V* (1797), in-8°, 2 ff. et 72 p. [*N.* Yth. 10729.]

Dédicace (en vers) à Mlle Lesage, qui jouait un rôle dans la pièce.

18718. — Médée, tragédie en trois actes en vers. Paroles de HOFFMANN (*sic*), musique de CHÉRUBINI. Représentée sur le théâtre Feydeau, le 23 ventôse [an V-13 mars 1797]. *Paris, Huet, an V*-1797, in-8°, 2 ff. et 48 p. [*N.* Yth. 11489.]

18719. — Le Barbier de village ou le Revenant, opéra-comique en un acte et en vers, par A. GRÉTRY neveu, musique de GRÉTRY. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 17 floréal an V (6 mai 1797). *Paris, Huet, an V* (1797) (v. st.), in-8°, 39 p. [*N.* Yth. 1717.]

18720. — La Leçon ou la Tasse de glace, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes, représentée, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 5 prairial an V (24 mai 1797) (v. st.). Paroles de M. MARSOLLIER. Musique de M. D'ALAYRAC (*sic*). *Paris, Huet, an V* (1797) (v. st.), in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 10094.]

18721. — L'Heureuse Nouvelle, opéra impromptu à l'occasion de la paix, représenté pour la première fois, sur le théâtre Feydeau, le 17 brumaire an VI (7 novembre 1797). Paroles des c. SAINT-JUST et LONGCHAMP, musique du c. BOYELDIEU. *Paris, Huet, an VI*-1797, in-8°, 27 p. [*N.* Yth. 8500.]

18722. — Alphonse et Léonore ou l'Heureux Procès, comédie en un acte et en prose mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 9 frimaire an VI (29 novembre 1797). Paroles de CHRISTIAN LE PRÉVOST D'IRAY, musique de GRESNICK. *Paris, Huet, an VI*-1798, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 450.]

18723. — Alexis ou l'Erreur d'un Père, comédie en un acte et en prose mêlée d'ariettes, paroles de MARSOLIER, musique de DALAYRAC. Représentée pour la première fois sur le théâtre Feydeau, le 5 pluviôse an VI (24 janvier 1798). *Paris, Barba, an VI*, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 399.]

18724. — Léonore ou l'Amour conjugal, fait historique en deux actes et en prose mêlé de chants. Paroles de J.-N. BOUILLY, musique de P. GAVEAUX. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre Feydeau, le 1er ventôse an VI (19 février 1798). *Paris, Barba, an VII*, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 10153.]

ÉPIGR. :

Hos natura modos primum dedit...

VIRG. *Georg.*, lib. II.

Ce sont les primes lois de la mère nature.

MONTAIGNE.

18725. — Le Vieux Château ou la Rencontre, comédie en un acte, mêlée de chants, représentée pour la première fois, sur le théâtre Feydeau, le 25 ventôse an VI (15 mars 1798). Paroles du citoyen ALEX. DUVAL, musique du citoyen DOMENICO DELLA MARIA. *Paris, au bureau dramatique; Migneret; Vente, an VI*, in-8°, 1 f. et 46 p. [*N.* Yth. 19147.]

18726. — Jean-Baptiste, opéra-comique en prose et en un acte, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre Feydeau, les 13, 15, 17, 18, 21 et 25 prairial de l'an VI (1, 3, 5, 7, 9 et 13 juin 1798). Paroles et musique du Cousin JACQUES

[Beffroy de Reigny]. *Paris, Moutardier, an VI,* in-8°, XVI-48 p. [*N.* Yth. 9350].

Épigraphe tirée de la pièce.
P. III à XVI, *Petit mémoire à consulter, comme qui dirait* PRÉFACE.

18727. — La Rencontre en voyage, comédie en un acte, en prose, mêlée d'ariettes, par le c. J.-B. Pujoulx, musique du c. Bruni, représentée pour la première fois, sur le théâtre Feydeau, le 9 floréal an VI (28 avril 1798). *Paris, au bureau dramatique; Vigneret; Vente, an VII,* in-8°, 31 p. [*N.* Yth. 15289.]

18728. — Palma ou le Voyage en Grèce, opéra en deux actes, représenté pour la première fois, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 5 fructidor an VI (22 août 1798). Par P. E. L... [Lemontey], musique de Plantade. *Paris, au bureau dramatique; Migneret; Vente, an VII,* in-8°, 40 p. (les deux dernières non chiffrées). [*P.* 28835*, tome 39.]

18729. — Les Comédiens ambulans, opéra-comique en deux actes et en prose, paroles de L.-B. Picard, musique de F. Devienne, représenté pour la première fois, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 8 nivôse an VII (28 décembre 1798). *Paris, Huet, an VII,* in-8°, 40 p.

18730. — L'Auteur dans son ménage, comédie en un acte, en prose, mêlée d'ariettes, paroles du c. Gosse, musique du c. Bruni. Représentée pour la première fois, sur le théâtre Feydeau, le 8 germinal an VII (28 mars 1799). *Paris, Huet; Charon, an VII,* in-8°, 44 p. [*N.* Yth. 1446.]

18731. — Le Trente et Quarante ou le Portrait, comédie en un acte, prose et ariettes, par le citoyen Alexandre Duval. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 29 floréal an VIII (7 mai 1799). *Paris, Barba, an XI-1803,* in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 17490.]

Musique de Tarchi.
Le principal personnage de la pièce était « un militaire mauvais sujet », dont le rôle avait été tracé par Duval à la prière de son compatriote et ami Elleviou.

18732. — Clémentine ou la Belle-Mère comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes. Paroles de J.-B.-C. Vial, musique de Fay. Représentée pour la première fois, au théâtre Feydeau, le 2e jour complémentaire an VII (18 septembre 1799). *Paris, Huet; Charon, an VIII,* in-8°, 56 p. [*N.* Yth. 3503.]

18733. — Le Valet de deux Maîtres, opéra-comique en un acte et en prose, par F. Roger, musique de F. Devienne, représenté pour la première fois, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 12 brumaire an VIII (3 novembre 1799). *Paris, Huet; Charon, an VIII,* in-8°, 1 f. et 37 p. [*N.* Yth. 18709.]

18734. — La Dame voilée ou l'Adresse et l'Amour, opéra en un acte et en prose, représenté le 7 frimaire an VIII (28 novembre 1799). Paroles du citoyen Ségur jeune, musique du citoyen Mengozzi. *Paris, au salon littéraire, Palais Égalité, etc. S. d.,* in-8°, 38 p. et 1 f. non chiffré. [*N.* Yth. 4378.]

Le feuillet non chiffré contient une réclame pour le Salon littéraire, situé au n° 18 de la galerie de pierres, du côté de la rue de la Loi, au-dessus du café Moreau.

18735. — Les Deux Journées, comédie lyrique en trois actes. Paroles de J.-N. Bouilly, membre de la Société philotechnique, musique du c. Cherubini. Représentée pour la première fois à Paris, au théâtre Feydeau, le 26 nivôse an VIII (16 janvier 1800). *Paris, André, an VIII,* in-8°, 2 ff. et 58 p. [*N.* Yth. 4910.]

Epigr. :

Lætius est quoties magno sibi constat honestum.
Lucan., *Phars.*, l. IX.

Plus une bonne action nous coûte.
plus elle nous est chère.

Dédicace de Bouilly « au médecin Sue ».

18736. — Le Petit Page ou la Prison d'État, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes, par R.-C. Guilbert Pixérécourt, musique de Kreutzer. Représentée pour la première fois, sur le théâtre Feydeau, le 25 pluviôse an VIII (14 février 1800). *Paris, André, an VIII,* in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 13906.]

18737. — Marcelin, opéra en un acte et en prose. Paroles de F. BERNARD-VALVILLE, musique de LEBRUN. *Paris, Huet; Charon, an VIII,* in-8°, 34 p.

Représenté le 1er germinal an VIII (22 mars 1800).

18738. — Le Trompeur trompé, opéra-comique en un acte et en prose, paroles de F. BERNARD VALVILLE, musique de P. GAVEAUX. Représenté pour la première fois, au théâtre Feydeau, le 14 thermidor an VIII (2 août 1800). *Paris, Huet; Charon, an IX.* in-8°, 46 p. [*Ars.* Th. N. 5411.]

18739. — Une Matinée de Catinat, ou le Tableau, opéra en un acte, paroles de B.-J. MARSOLLIER, musique de D'ALAYRAC, représenté pour la première fois à Paris, au théâtre Feydeau, le 7 vendémiaire an IV (29 septembre 1800). *Paris, André, an IX,* in-8°, 34 p.

18740. — Ziméo, opéra en trois actes, représenté pour la première fois au théâtre Feydeau, le 24 vendémiaire an IX (16 octobre 1800). Les paroles sont du citoyen LOURDET DE SANTERRE, la musique est du citoyen MARTINI. *Paris, au magasin des pièces de théâtre, etc., an IX,* in-8°, 52 p. [*N.* Yth. 19511.]

18741. — Augustine et Benjamin ou le Sargines du village, opéra-comique en un acte, paroles des citoyens BERNARD VALVILLE et EUGÈNE HUS, musique du citoyen BRUNI. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre Feydeau, le 13 brumaire an IX (4 novembre 1800). *Paris, Huet; Charon, an IX.* in-8°, 2 ff. et 40 p. [*N.* Yth. 1433.]

Le sous-titre de cette pièce fait allusion à un autre opéra-comique : *Sargines ou l'Education de l'Amour*, paroles de Monvel, musique de Dalayrac, représenté le 14 mai 1788, sur le Théâtre-Italien, avec succès.

18742. — Owinska ou les Exilés en Sibérie, drame lyrique en trois actes, représenté pour la première fois, sur le théâtre Feydeau, le 29 frimaire an IX (20 décembre 1800) Paroles du c. VILLEMONTEZ, musique du c. GAVEAUX. *Paris, Barba, an IX,* in-8°, II-73 p.

D'après l'*Annuaire de la librairie* (an X-1802) de G. Fleischer.

18743. — Bion, comédie en un acte et en vers, mêlée de musique, par HOFFMAN, représentée sur le théâtre Feydeau. *Paris, Huet; Charon, an XI,* in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 2049.]

Musique de MÉHUL. Représentée pour la première fois le 6 nivôse an IX (27 décembre 1800) sur le théâtre de la rue Favart.

18744. — La Bonne Sœur, comédie lyrique en un acte et en prose, mêlée de chant, par PETIT aîné et PHILIPPON DE LA MADELAINE, musique de BRUNI, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 2 pluviôse an IX (22 janvier 1801). *Paris, Huet, an X,* in-8°, 44 p. [*N.* Yth. 2182.]

18745. — Le Chansonnier de la Paix, impromptu en un acte et en vaudevilles, par R.-C. GUILBERT PIXÉRÉCOURT. Représenté pour la première fois, sur le théâtre Feydeau, le 29 pluviôse an IX (18 février 1801). *Paris, Huet; Barba, an IX*-1801, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 2997.]

18745a. — Le Chansonnier de la Paix, divertissement en un acte et en vaudevilles à l'occasion de la paix avec l'Angleterre, par R.-C. GUILBERT PIXÉRÉCOURT, LAMBERT et PILLON. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, rue Feydeau, le 19 vendémiaire an IX (11 octobre 1801). *Paris, Huet; Barba,* in-8°, 24 p. [*N.* Yth. 2997.]

18746. — Léhéman ou la Tour de Newstadt, opéra en trois actes, représenté, sur le théâtre national de l'Opéra-Comique, rue Feydeau, le 21 frimaire an X (12 décembre 1801). Paroles de B.-J. MARSOLLIER, musique de DALAYRAC. *Paris, Mme Masson, an X*-1801, in-8°, 80 p. [*N.* Yth. 10119.]

18747. — Lisistrata ou les Athéniennes, comédie en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, imitée d'ARISTOPHANE, dont les représentations ont été suspendues par

ordre. *Paris, Huet; Charon, an X*, in-8°, XV-42 p. [*P.* 31506*.]

Par François-Benoit Hofman.
P. III-IV, *A mes lecteurs*. P. V-VI, *Avertissement*. P. VII-XV, *Préface*.
Extrait de la Préface, p. XIII : « Proscririez-vous à l'Opéra-Comique ce que vous permettez au Théâtre-Français ? Des femmes qui désirent leurs maris vous révoltent, et vous voulez bien voir des maris qui désirent les femmes des autres. Et si j'avais placé dans *Listrata* la scène de *Sosie* et de *Cléantis*, auriez-vous sifflé au théâtre Feydeau ce que vous applaudissez au théâtre de la République ? Je vous demande maintenant s'il y a dans *Listrata* une seule expression, une seule image semblables à celles des comédies que je viens de citer. »

18748. — Une Aventure de Saint-Foix ou le Coup d'épée, opéra en un acte. Paroles du c. Alex. Duval et d'un anonyme, musique du c. Tarchi. Représenté pour la première fois, sur le théâtre national de l'Opéra-Comique, rue Feydeau, le 8 pluviôse an X (28 janvier 1802). *Paris, Huet; Charon; Ravinet, an X*-1802, in-8°, 2 ff. et 51 p. [*N.* Yth. 18284.]

18749. — Picaros et Diego, opéra-bouffon en un acte, par M. Emmanuel Dupaty, musique de M. Dalayrac, représenté sur le théâtre impérial de l'Opéra-Comique en l'an IX, repris en janvier 1808. *Paris, Mme Masson*, 1808, in-8°, 54 p. [*N.* Yth. 14183.]

Jouée le 7 ventôse an X (26 février 1802) sous le titre de *l'Antichambre ou les Valets entre eux* et interdite le lendemain.

18750. — Une Folie, comédie en deux actes et en prose mêlée de chants, paroles de J.-N. Bouilly, membre de la Société philotechnique, musique de Méhul. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, le 15 germinal an X (5 avril 1802). *Paris, Huet; Ravinet; Charron, an X*-1802, in-8°, 86 p. [*N.* Yth. 18413.]

Épigr. :

Dulce est decipere in loco.
Hor., ode 13, liv. 4.
Il est doux d'avoir un instant de folie.

18751. — Le Concert interrompu, opéra-comique en un acte, paroles de Marsollier et Favières, musique de H. Berton, membre du Conservatoire de France. Représenté pour la première fois, sur le théâtre Feydeau, le lundi 11 prairial an X (31 mai 1802). *Mme Masson, an X*-1802, in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 3866.]

Les deux dernières pages contiennent un catalogue des romans et des pièces de théâtre en vente chez Mme Masson.

18752. — La Fausse Duègne, opéra-comique en trois actes. Paroles de G. D., musique posthume de Della Maria. Représenté pour la première fois, sur le théâtre national de l'Opéra-Comique, au mois de fructidor de l'an X [le 5 messidor an X (24 juin 1802)]. *Paris, Huet; Ravinet; Charon, an XI*-1802, in-8°, 79 p. [*N.* Yth. 6566.]

D'après Barbier, les paroles sont de Georges de Montcloux d'Epinay, fils d'un des fermiers généraux guillotinés en 1794 (la dernière édition des *Supercheries littéraires* (v° G. D.) et celle du *Dictionnaire des anonymes* portent par erreur Montelaux).

18753. — Le Trésor supposé ou le Danger d'écouter aux portes, comédie en un acte et en prose, mêlée de musique, par le citoyen Hoffman. *Paris, Huet; Ravinet; Charon, an XI* (1803), in-8°, 50 p. [*N.* Yth. 17499.]

Musique de Méhul. Représentée, sur le théâtre Feydeau, le 29 juillet 1802.

18754. — Joanna, opéra-comique en deux actes. Paroles de Marsollier, musique de Méhul, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, le 2 frimaire an XI (23 novembre 1802). *Paris, Mme Masson, an XI*-1803, in-8°, 54 p. [*N.* Yth. 9663.]

18755. — Chimère et Réalité, opéra-comique en un acte et en vers, représenté pour la première fois sur le théâtre Feydeau, le 17 nivôse an XI (7 janvier 1803). Paroles de M***. Musique del signor Blangini. *Paris, Barba, an XI*-1803, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 3325.]

Paroles de Etienne Aignan, suivant le *Catalogue général* de la Bibliothèque nationale, ou de Tardieu-Saint-Marcel, suivant une note inscrite sur l'ex. de la Bibliothèque de l'Opéra.

18756. — Michel-Ange, opéra en un acte, en prose, paroles de E.-J.-B. DELRIEU, musique de NICOLO-ISOUARD, représenté pour la première fois, sur le théâtre Feydeau, le 20 frimaire an XI (11 décembre 1802). *Paris, Barba, an XI* (1802), in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 11765.]

18757. — Ma Tante Aurore ou le Roman impromptu, opéra bouffon, sifflé en trois actes le 23 nivôse (an XI-13 janvier 1803), applaudi en deux le 25 du même mois, au théâtre Feydeau. *Paris, Barba, an XI*-1803, in-8°, 1 f. et V-69 p. [*N.* Yth. 10437.]

P. I-V, *A ceux qu'a scandalisés mon troisième acte.*
Par CH. DE LONGCHAMPS, musique de BOÏELDIEU.

18758. — Helena, opéra en trois actes. Paroles de J.-N. BOUILLY, membre de la Société philotechnique, musique de MÉHUL. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, le 10 ventôse an XI (1er mars 1803). *Paris, Barba, an XI*-1803, in-8°, 60 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Yth. 8320.]

18759. — Les Confidences, comédie mêlée de chants en deux actes et en prose. Paroles de F***, musique de NICOLO I*** [ISOUARD]. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Feydeau, le 10 germinal an XI (31 mars 1803). *Paris, Mme Masson, an XI*-1803, in-8°, 39 p. [*N.* Yth. 3878.]

18760. — Henriette et Verseuil, comédie en un acte, mêlée de chants, par M. GUILLET, musique de M. SOLIER. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, le 11 thermidor an XI (30 juillet 1803). Les paroles de trois morceaux de chant sont de M. HUS. *Paris, Huet; Charron, an XI*-1803, in-8°, 48 p. [*Op.*]

18761. — Aline, reine de Golconde, opéra en trois actes, paroles de MM. VIAL et FAVIERS [*sic* : FAVIÈRES], musique de H. BERTON, membre du Conservatoire de musique de France. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Feydeau, le 16 fructidor an XI (3 septembre 1803). *Paris, Mme Masson, an XI*-1803, in-8°, 35 p. [*N.* Yth. 421.]

18762. — Le Médecin turc, opéra-bouffe en un acte. Paroles de MM. ARMAND GOUFFÉ et VILLIERS, musique de M. NICOLO ISOUARD. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, le 27 brumaire an XII (19 novembre 1803). *Paris, chez Mme Cavanagh, ci-devant Barba, an XII*, in-8°, 32 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Yth. 11472.]

18763. — L'Habit du chevalier de Grammont, opéra-comique en un acte. Paroles de J.-B. BINS DE SAINT-VICTOR, musique d'ELER. Représenté pour la première fois, sur le théâtre Feydeau, le 14 frimaire an XII (6 décembre 1803). *Paris, Barba, an XII* (1804), in-8°, 43 p. [*N.* Yth. 8242.]

18764. — La Romance, opéra en un acte. Paroles de M. LORAUX jeune, musique de M. H. BERTON, membre du Conservatoire de musique. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Feydeau, le 5 pluviôse an XII (27 décembre 1803). *Paris, au magasin de musique de H. Berton et Loraux jeune, an XII* (1804), in-8°, 2 ff. et 62 p. [*Op.*]

Au bas du titre, griffe des deux auteurs-éditeurs.

18765.— La Jeune Prude ou les Femmes entre elles, comédie en un acte, mêlée de chants, par EMMANUEL DUPATY, musique de M. DALAYRAC. Représentée sur le théâtre de l'Opéra-Comique, rue Feydeau, le 23 nivôse an XII (14 janvier 1804). *Paris, Mme Masson, an XII*-1804, in-8°, 64 p. [*N.* Yth. 9488.]

Épigraphes empruntées à Molière et à La Bruyère.
P. 3, Dédicace (en vers) à Mme Bonaparte.

18766. — Le Cigisbé ou le Fat corrigé, comédie en deux actes en vers, mêlée de musique, poème de feu M. MARMONTEL, musique de M. LOUIS PICCINI. *Paris, Mme Mas-*

son et Barba, an XII-1804, in-8°, VIII-46 p. [*N*.Yth. 3390.]

P. III-VIII, *Préface* de l'éditeur.
Représentée le 5 ventôse an XII (25 février 1804).

18767. — Une Heure de mariage, comédie en un acte, mêlée de chants, par C.-G. Étienne, musique de M. Dalayrac. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, rue Feydeau, le 29 ventôse an XII (20 mars 1804). *Paris, chez Mme Masson, an XII*-1804, in-8°, 47 p. [*N*. Yth. 18444.]

Au moyen d'une bande imprimée, collée sur la rubrique, le nom et l'adresse de Mme Masson ont été remplacés par ceux de Vente, libraire, boulevard des Italiens, 7, près de la rue Favart.

18768. — Un quart d'heure de silence, opéra en un acte. Paroles de M. Guillet, musique de M. Gaveaux. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, le 20 prairial an XII (9 juin 1804). *Mme Masson, an XII* (1804), in-8°, 1 f. et 38 p. [*N*. Yth. 18170.]

Dédicace en prose de Guillet à Mme Saint-Aubin.

§ 9. — Théâtre de l'Ambigu-Comique

Boulevard du Temple.

18769. — Le Mariage par comédie ou les Dupes, comédie en un acte, en prose, par M. Dorvigny, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique. *Paris, Cailleau et fils*, 1789, in-8°, 44 p. [*N*. Yth. 11121.]

L'approbation de Suard, comme censeur, est datée du 22 décembre 1788.

18770. — Le Duel supposé, comédie en un acte et en prose, par M. Langeron. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le jeudi 5 février 1789. *Paris, Cailleau et fils*, 1789, in-8°, 30 p. et 1 f. non chiffré. [*N*. Yth. 5535.]

Le feuillet non chiffré contient une liste des drames et comédies en vente chez Cailleau et fils.

18771. — Les Noces du père Duchesne, comédie en deux actes et en prose, par M. Dorvigny, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 26 décembre 1789. *Paris, Cailleau et fils*, 1789, in-8°, 59 p. [*N*. Yth. 12737.]

18772. — Paris sauvé ou la Conspiration manquée, drame national en trois actes et en prose, par M. Gabiot, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 10 février 1790. *Paris, Cailleau et fils*, 1790, in-8°, 2 ff. et XVI-61 p. [*N*. Yth. 13454.]

P. I-XVI, *Avis aux auteurs dramatiques*.

18773. — L'Auto-da-fé ou le Tribunal de l'Inquisition, pièce à spectacle en trois actes, en prose, par M. Gabiot, représentée, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le mardi 2 novembre 1790. *A Paris, et se trouve à la salle de l'Ambigu-Comique et chez tous les marchands de nouveautés*, 1790, in-8°, 1 f. et 97 p. [*N*. Yth. 1457.]

Le titre de départ porte : *l'Auto-da-fé ou le Français à Goa*.

18774. — Le Général Custine à Spire, fait historique en deux actes à grand spectacle mêlé de chants et de danses, par les citoyens D... D... Représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, pour la première fois, dans le mois de novembre 1792, l'an premier de la République française. *A Paris, se vend au spectacle de l'Ambigu-Comique* (*Limodin, impr.*), 1792, in-8°, 28 p. [*N*. Yth. 7866.]

18775. — Les Sœurs du pot ou le Double rendez-vous, comédie en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par P. Prévost-Montfort. Représentée à l'Ambigu-Comique, le dimanche 30 septembre 1792, l'an premier de la République française. *Se trouve au théâtre et chez les marchands de nouveautés, MM. Cérioux et Le Rouge, au Journal du soir. S. d.*, in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 16590.]

18776. — L'Heureuse Espièglerie ou le Père et le Fils ne font qu'un, comédie en un acte, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique. *Paris, Cailleau*, 1792, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 8492.]

P. 40, on lit : « Le *vis comica* qui fomente (*sic*) de scène en scène dans cette charmante pièce lui a obtenu les plus vifs applaudissements sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, où elle fut représentée, il y a quelques années, sous ce titre : *les Deux n'en font qu'un*. Le sieur Bordier y excellait dans le rôle de Dugas père et fils. Plusieurs comédies imprimées depuis, ayant pour titre : *les Sept n'en font qu'un*, *les Sept en font deux*, nous ont déterminé à changer le titre de celle-ci sous celui de : *l'Heureuse Espièglerie ou le Père et le Fils ne font qu'un* qui lui convient mieux. Nous espérons que l'auteur nous pardonnera les petits changements que nous avons faits et qui ne peuvent nuire au succès de son ouvrage. »

18777. — Le Menuisier de Vierzon, fait historique en un acte et en vaudevilles, par le citoyen Cuvelier, sous-chef de la Commission de l'Instruction publique. Représenté pour la première fois à Paris, le 3 brumaire de l'an troisième de la République française une et indivisible (24 octobre 1794), sur le théâtre de l'Ambigu-Comique. *Paris, Cailleau, l'an III de l'ère républicaine*, in-8°, 35 p.

Épigr. :

...... Extrema per illos
Justitia excedens terris vestigia fecit.

P. 3, *A mon ami*. L'auteur, en dédiant sa pièce à son ami, son « cher Barouillet », reconnaît « qu'une partie du succès est due aux jolis couplets dont sa muse l'a ornée ».

18778. — Le Concert de la rue Feydeau ou la Folie du jour, comédie en un acte, en prose, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 15 pluviôse an III (3 février 1795), par les citoyens René Périn et Cammaille [Saint-Aubin]. *Paris, chez les marchands de nouveautés, an III*, in-8°, 31 p. [N. Yth. 3861.]

P. 3, *Avertissement*. P. 5, *A la jeunesse parisienne* (14 pluviôse an III-2 février 1795).

18779. — Le Fermier d'Issoire ou le Bon Laboureur, comédie en un acte, en prose. Anecdote tirée du « Journal des Hommes libres », du 21 floréal, an troisième. Par le citoyen Briois, employé à la Trésorerie. Représentée sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 18 messidor an III (6 juillet 1795). *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1795, in-8°, 46 p. et 1 f. non chiffré (catalogue). [S.]

18780. — Amour et Valeur ou la Gamelle, comédie en deux actes, mêlée de vaudevilles et de pantomimes, par les citoyens Moithey et Bellement, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 28 thermidor an III (15 août 1795). *Paris, Barba, an III*, in-8°, 36 p. [S.]

18781. — L'Enfant du Malheur ou les Amants muets, comédie-féerie en quatre actes, en prose, mêlée de pantomime, combats et danses, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le mercredi (*sic*) 9 germinal an V (29 mars 1797). Par J.-G.-A. Cuvelier. *Paris, Barba, an VI*, in-8°, 22 p. [*Ars.* Th. N. 5022.]

18782. — Coraline ou l'École du théâtre, comédie nouvelle en un acte et en prose, par le c. Béraud (de la Rochelle), représentée sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 5 germinal an V (25 mars 1796). *Paris, Dentu, an V*, 1797, in-8°, 44 p.

D'après Goizet.

18783. — Le Libelliste ou les Effets de la calomnie, fait historique en trois actes et en prose, par M. Desprès-Valmont. *Paris, chez le citoyen Lasvalle-Lécuyer, correspondant des spectacles, cour du Commerce, faubourg Saint-Germain, et chez tous les marchands libraires en nouveautés*, 1797,

in-8°, 86 p. et 1 f. non chiffré (errata). [*Ars.* Th. N. 3192.]

Représenté pour la première fois, le 13 floréal an V (2 mai 1797).

18784. — Le Prisonnier d'Olmutz ou le Dévouement conjugal, drame en un acte, en prose, par P.-A. Préfontaine. Représenté le 1er prairial an V (20 mai 1797). *Paris, chez les marchands de nouveautés,* 1797, in-8°, 30 p. [S.]

Au verso du titre, épigraphe en vers italiens signée Piccini. P. III, *Préface.* P. V. *A Mme de La Fayette,* dédicace en vers.

18785. — La Restitution légitime ou les Portraits du jour, comédie en un acte et en prose, par P.-A. Préfontaine, représentée le 15 prairial an V (3 juin 1797), sur le théâtre de l'Ambigu-Comique. *Paris, au bureau de l'Écho, rue de l'Oratoire, nos 12 et 15 et chez tous les marchands de nouveautés,* 1797, in-8°, 34 p. [*N.* Yth. 15342.]

P. III-IV, *Réflexions préliminaires.*

18786. — Anacréon à Surêne, hilarodie en trois actes, par Hector Chaussier et Bizet, jouée sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 23 ventôse an V (13 mars 1797). *A Paris, chez les auteurs, rue Amelot, no 33, etc. S. d.,* in-8°, 59 p.

Parodie d'*Anacréon chez Polycrate,* opéra en trois actes, de Grétry, paroles de J.-H. Guy (voyez le no 18401 ci-dessus).

18787. — La Paix ou les Amants réunis, comédie en un acte et en prose, représentée pour la première fois, le 23 brumaire (an VI-13 novembre 1797), sur le théâtre de l'Ambigu, le jour où l'on a joué de par et pour le peuple. Par le citoyen Mittié fils. *Paris, au théâtre de l'Ambigu-Comique ; chez Girardin ; au bureau du journal de l'*Ami des lois, *place Vendôme, no 1; Dentu; imp. de la rue des Marais, an VI,* in-8°, 26 p. [S.]

18788. — C'est le Diable ou la Bohémienne, drame en cinq actes à grand spectacle mêlé de pantomimes, évolutions, combats, chants et danses. Paroles et combats de J.-G.-A. Cuvelier. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique à Paris, le 23 brumaire an VI (13 novembre 1797). *Paris, Barba, an VI,* in-8°, 39 p. [*N.* Yth. 2417.]

18789. — La Folle Prétention, comédie en un acte et en vers libres mêlée de vaudevilles, par le citoyen Verment-Mariton. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique à Paris, le 16 ventôse an VI (6 mars 1798). *Paris, chez Hy, imprimeur, rue des Boucheries-Honoré, no 926, et chez les marchands de nouveautés. Privilège donné par l'auteur, an VI,* in-8°, 55 p. [*N.* Yth. 7413.]

18790. — Affrico et Menzola, mélodrame en trois actes, par Coffin-Rosny, musique de Blazius, représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 20 ventôse an VI (10 mars 1798). *Paris, Jamain, an VI,* in-8°, 42 p.

D'après le *Dictionnaire universel du théâtre,* de Goizet.

18791. — L'Anniversaire ou la Fête de la souveraineté, scène lyrique et mélodramatique mêlée de pantomime, combats et danses et dédiée au peuple. Paroles de J.-G.-A. Cuvelier et de J. Mittié. Musique d'Othon Vanderbrock. Représentée pour la première fois, le 30 ventôse an VI (20 mars 1798), sur le théâtre de l'Ambigu-Comique. *Paris, Barba, an VI* (1798), in-8°, 16 p. [*N.* Yth. 22612.]

18792. — Thalie aux boulevards ou la Singulière Entreprise, comédie épisodique en un acte, en prose et en vaudevilles, par le citoyen Saint-Brice, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 1er floréal an VI (20 avril 1798). *Paris, Marchant, an VI,* in-8°, 54 p. [*P.* 3184.*]

Au verso du faux-titre, avertissement imprimé et signature manuscrite de l'auteur.

18793. — La Fausse Mère ou Une Faute de l'amour, drame en cinq actes mêlé de chants, de pantomimes, combats, imitations du théâtre anglais. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 16 floréal an VI (5 mai

1798). Paroles des cc. CAMMAILLE et DESTIVAL, musique du c. LE BLANC. *Paris, Barba, an VI*, in-8°, 44 p. [*Op.* Coll. Taylor.]

Le titre de départ porte seulement : *la Fausse Mère.*

18794. — Victor ou l'Enfant de la forêt, drame en trois actes, en prose et à grand spectacle, par R.-C. GUILBERT-PIXÉRÉCOURT, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 22 prairial an VI (10 juin 1798). *Paris, Barba, an VI*, in-8°, 56 p. [*N.* Yth. 19068.]

18795. — Un Rien ou l'Habit de noces, folie épisodique en un acte et en prose mêlée de vaudevilles et d'airs nouveaux, représentée pour la première fois, les 19, 20, 22, 24, 27 et 29 prairial an VI (7, 8, 10, 12, 15 et 17 juin 1798), sur le théâtre de l'Ambigu-Comique. Paroles et musique du Cousin JACQUES [BEFFROY DE REIGNY]. *Paris, au bureau dramatique; Migneret; Vente, an VI*, in-8°, VIII-36 p. [*N.* Yth. 18198.]

P. V-VIII, *Quelques Réflexions qui sont moins que rien.* Cette préface est placée avant le titre.

18796. — Adonis ou le Bon Nègre, mélodrame en quatre actes, avec danses, chansons, décors et costumes créoles. Par les cc. BÉRAUD, de la Rochelle et JOSEPH ROSNY, ballets du c. MILON, artiste du théâtre des Arts, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, en fructidor de l'an VIe de la République. *Paris, Glisau; Pigoreau; Le Pan, an VI*, in-8°, 46 p. [*N.* Yth. 212.]

18797. — Les Petits Auvergnats, comédie en un acte et en prose mêlée d'ariettes, représentée sur le théâtre de Louvois et de l'Ambigu, l'an VI de la République. Par R.-C. GUILBERT-PIXÉRÉCOURT, musique de M. L. MORANGE. *Paris, Barba, an VII*, in-8°, 27 p. [*N.* Yth. 14018.]

18798. — Le Château des Apennins ou le Fantôme vivant, drame en cinq actes, en prose et à grand spectacle, imité du roman anglais « les Mystères d'Udolphe », par R.-C. GUILBERT-PIXÉRÉCOURT. Ballets de L.-J. MILON, du théâtre des Arts. Représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, les 19, 20, 21, 22, 23 et 24 frimaire an VII (9-14 décembre 1798). *Paris, Barba, an VII*, in-8°, 54 p. [*N.* Yth. 3164.]

18799. — Roland de Monglave, drame en quatre actes, en prose, à spectacle, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 9 pluviôse an VII (28 janvier 1799). Par J.-M. LOAISEL-TRÉOGATE, auteur de la « Bizarrerie de la fortune », du « Château du diable », etc. *Paris, Barba, an VII*, in-8°, 1 f. et 30 p. [*N.* Yth. 15733.]

18800. — Pygmalion, ballet-pantomime en deux actes, par L.-J. MILON, artiste du théâtre de la République et des Arts, musique de différents auteurs, arrangée par F.-C. LEFEBVRE, du théâtre de la République et des Arts, décors du c. MŒNCH père. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, au mois de floréal an VII (9 mai 1799). *Paris, imp. à prix-fixe, rue des Coutures-Saint-Gervais et chez les marchands de nouveautés*, in-8°, 16 p.

Voyez le n° 18413 ci-dessus.

18801. — Le Faux Pas ou la Morale au sucre, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 14 thermidor an VII (1er août 1799). *Paris, chez les marchands de nouveautés, an VII*, in-8°, 1 f. et 36 p. [*P.* 28835*, tome 43.]

Par MERCIER, de Compiègne.
La dernière page (non chiffrée) contient une liste de divers ouvrages de l'auteur.

18802. — Monsieur de Craquignac ou le Pauvre Hermite, comédie en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, représentée à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu, au mois de fructidor an VII. Par le citoyen GRENIER. *Paris, se vend à l'impr. à prix-fixe, an VII*, in-8°, 32 p. [*Ars.* Th. N. 4238.]

18803. — La Fontaine merveilleuse ou les Époux musulmans, pantomime-féerie en cinq actes, à grand spectacle, mêlée de dialogue, de combats, chant et danses, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, au mois de fructidor an VII, par J.-M. Loaisel-Tréogate. Musique nouvelle du citoyen Othon, ballets du citoyen Aumer, artiste du théâtre des Arts, décors du citoyen Mœnch. *A Paris et se vend à l'imprimerie à prix-fixe, an VII*, in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 7426.]

La date exacte de la première représentation est le 25 fructidor an VII (11 septembre 1799).

18804. — L'Acteur dans son ménage, tableau anecdotique mêlé de vaudevilles, par M. Jⁿ Boullault. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 6e complémentaire an VII (22 septembre 1799). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, etc., an VIII*, in-8°, 55 p. [*N.* Yth. 139.]

L'avis *Au lecteur* nous apprend qu'une anecdote arrivée (*sic*) au citoyen S^t-Ph. [Saint-Phal] avait fourni le sujet de cette pièce.

18805. — Elvira ou l'Ile fatale, pantomime dialoguée en trois actes, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, au mois de vendémiaire an VIII. Par le citoyen Grenier. *Paris, à l'impr. à prix-fixe, an VIII*, in-8°, 1 f. et 34 p. [*Ars.* Th. N. 6611.]

18806. — La Forêt périlleuse ou les Brigands de la Calabre, mélodrame en trois actes et en prose, par J.-M. Loaisel-Tréogate, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 25 janvier 1800. *Paris, Fages*, 1812, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 7455.]

En réalité cette pièce avait été jouée pour la première fois sur le théâtre de la Cité (anciennes Variétés-du-Palais), le 18 floréal an V (7 mai 1797); l'édition originale sera décrite plus loin.

18807. — Les Deux Statues, comédie mêlée d'ariettes, en un acte, paroles du citoyen Milcent, musique du citoyen Porta, *Rouen, imp. Ve L. Dumesnil et Moutier, an II*, in-8°, 1 f. et 31 p. [*Ars.* Th. N. 4256.]

Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu, le 29 avril 1800, selon Félix Clément (*Dictionnaire des opéras*) et M. Arthur Pougin (*Supplément* à la *Biographie des musiciens* de Fétis). Bouteiller, dans son *Histoire des théâtres de Rouen* (Rouen, 1860-1868, 4 vol. in-8°) ne signale point cette pièce comme reprise ou créée en l'an II au théâtre des Arts. Milcent, alors directeur du *Journal de la Normandie*, l'avait fait imprimer à cette époque, mais elle ne fut jouée, ainsi qu'on le voit, que beaucoup plus tard. Elle fut aussi reprise et réimprimée en 1807.

18808. — Ne jugez pas sur l'apparence, vaudeville en un acte, avec un divertissement à la fin, par Mme Belfort. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 21 floréal an VIII (11 mai 1800). *Paris, chez Corbaux, an XIII* (1804), in-8°, 1 f. et 58 p. [*Ars.* Th. N. 2324.]

Epigraphe tirée de la pièce. Préface paginée en chiffres romains, mais comprise dans la pagination.

18809. — Madame Angot au sérail de Constantinople, drame, tragédie, farce, pantomime, en trois actes, orné de tous ses agréments, par Aude. Représenté pour la première fois [*sic*], sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, les premier, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 prairial an VIII (21 mai au 4 juin 1800). *Paris, au théâtre de l'Ambigu, boulevard du Temple, an VIII*, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 10477.]

Épigr. :

> Nous v'là frits, not' maîtresse!
> Nicolas, scène V.

18810. — Duval ou une Erreur de jeunesse, comédie en un acte, en prose mêlée de chants, représentée pour la première fois sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 14 prairial an VIII (3 juin 1800). Par A. Grétry neveu. Musique de P.-L. Marini. *Paris, Roullet, an dix*-1802, in-8°, 36 p. [*P.* 28835*, tome 38.]

Selon le catalogue Soleinne, Grétry neveu aurait eu pour collaborateur Fabien Pillet. La donnée de la pièce était empruntée, comme le dit un avertissement, à un récit des *Contem-*

foraines de Restif de la Bretonne, intitulé : *le Père Valet ou l'Épouse aimée après sa mort* et dont il avait lui-même tiré une comédie « sérieuse », en trois actes, imprimée dans son *Théâtre*.

18811. — Maria ou la Forêt de Limberg, drame en trois actes, en prose, à grand spectacle, mêlé de chants, danses, pantomime, marches et combats, par les citoyens HECTOR CHAUSSIER, ARMAND CHATEAUVIEUX et FLEUREAU DE LIGNY. Ballets du citoyen RICHARD, artiste du théâtre des Arts. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 3 messidor an VIII (22 juin 1800). *Paris, Fages, an X* (1802), in-8°, 32 p. [*Op.* Coll. Taylor.]

18812. — Le Chaudronnier homme d'État imaginaire, comédie en trois actes et en prose, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 1er thermidor an VIII (20 juillet 1800).

Par C.-G. ÉTIENNE.

Impr. avec une notice, au tome Ier (p. 53-126) de ses *Œuvres* (Paris, Didot, 1846, in-8°), sous le titre de : *le Chaudronnier homme d'État.*

18813. — Cœlina ou l'Enfant du mystère, drame en trois actes, en prose et à grand spectacle, par R.-C. GUILBERT PIXÉRÉCOURT. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 15 fructidor an VIII (2 septembre 1800). *Paris, se vend au théâtre et se trouve au palais du Tribunat, an XI* (1803), in-8°, 55 p. [*N.* Yth. 3604.]

18814. — Rozeline ou le Château de Torrento, mélodrame en trois actes, en prose, par B. GIBERT, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 16 vendémiaire an IX (8 octobre 1800). *Paris, se vend au théâtre et se trouve au palais du Tribunat, an IX*, in-8°, 38 p. et 1 f. blanc.

Bibliothèque de M. Edgar Mareuse.

18815. — Le Pèlerin blanc, drame en trois actes, en prose et à grand spectacle, par R.-C. GUILBERT-PIXÉRÉCOURT, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 16 germinal an IX (6 avril 1800). *Paris, Barba, an IX*-1802, in-8°, 59 p.

Bibliothèque de M. Edgar Mareuse.

18816. — Georges et Pauline ou la Probité récompensée, comédie-vaudeville en un acte, par le citoyen DORVIGNY, représentée à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 18 vendémiaire an IX (10 octobre 1800). *Paris, Fages, an X* (1801), in-8°, 28 p. [*N.* Yth. 7902.]

18817. — Le Duel singulier, comédie en un acte et en prose, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 28 vendémiaire an IX (20 octobre 1800). Par le citoyen DORVIGNY. *Paris, au magasin de pièces de théâtre, etc , an IX*, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 5534.]

18818. — Le Quaterne, vaudeville en un acte, en prose, par le citoyen ARMAND, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 3 frimaire an IX (24 novembre 1800). *Paris, Fages, an IX*-1801, in-8°, 34 p. [*Ars.* Th. N. 4916.]

18819. — Le Mari d'emprunt, opéra-bouffon en un acte. Paroles de J. DABAYTUA et L. HENNEQUIN, musique de G. BERTEAU, élève du Conservatoire. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 13 nivôse an IX (3 janvier 1801). *Paris, Barba, an X*, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 10969.]

18820. — Henri et Perrine, comédie en un acte et en prose, imitée du danois, par A.-J. DUMANIANT. Représentée à Paris, pour la première fois, le 16 pluviôse an IX (5 février 1801), sur le théâtre de l'Ambigu-Comique. *Paris, André, an neuvième*-1801, in-8°, 32 p.

18821. — Urbino et Juliana, mélo-drame en trois actes, à grand spectacle, suivi d'une fête vénitienne, par ALEXIS EYMERY. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 14 ventôse an IX (5 mars 1801). *Paris, Fages, an X* (1802), in-8°, 35 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

18822. — L'Artémise française ou les Heureux effets de la paix, comédie en un acte, en prose, avec un divertissement, par Mme Belfort. Représentée sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 30 ventôse an IX (21 mars 1801). *Paris, Fages, an IX*-1801, in-8°.

D'après le *Dictionnaire universel du théâtre* de Goizet.

18823. — La Femme romanesque, comédie en un acte et en prose, par A.-J. Leroy, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 15 germinal an IX (5 avril 1801). *Paris, Fages, an IX* (1801), in-8°, 24 p. [*N*. Yth. 6822.]

P. 3, dédicace (en prose) à Mellinet aîné, auteur des *Fragments à la manière de Sterne*, du *Château de Scila*, etc.

18824. — Nourjahad et Chérédin ou l'Immortalité à l'épreuve, mélodrame en trois actes et en prose mêlé de chants et de danse, représentée (*sic*) pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 25 floréal an IX (15 mai 1801). Par L.-C. Caigniez, musique de Quaisin. *Paris, se vend au théâtre de l'Ambigu-Comique, an XI* (1803), in-8°, 40 p. [*N*. Yth. 12786.]

18825. — Les Suppléants, comédie en un acte, en prose, par le citoyen Legros. Représentée à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 9 prairial an IX (29 mai 1801). *Paris, Fages, an X* (1801), in-8°, 24 p. [*Ars*. Th. N. 17901*.]

Voyez le n° 18828 ci-dessous.

18826. — L'Auteur anonyme, comédie en un acte, en prose, par le citoyen J.-N. Piquet, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 13 prairial an IX (2 juin 1801). *Paris, Fages, an IX* (1801), in-8°, 38 p. [*N*. Yth. 1439.]

Épigr. :

Nimium ne crede colori.
Virgile.

18827. — Adélaïde de Bavière, drame en quatre actes, en prose, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 13 messidor an IX (2 juillet 1801). Par J.-M. Loaisel-Tréogate, musique de Darondeau. *Paris, se vend au théâtre, an IX*-1801, in-8°, 43 p.

Bibliothèque de M. Edgar Mareuse.

18828. — La Fausse Correspondance, comédie en un acte, en prose, par le citoyen Legros, auteur des « Suppléants ». Représentée à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 25 messidor an IX (14 juillet 1801). *Paris, Fages, an X* (1801), in-8°, 38 p. et 1 f. (catalogue).

Voyez le n° 18825 ci-dessus.

18829. — Les Hommes de la nature et les Hommes policés, pantomime en trois actes, dédiée à ceux qui n'entendent pas, précédée et suivie des Deux Silphes (*sic*), prologue et épilogue dédiés à ceux qui entendent. Par J.-G.-A. Cuvelier, associé correspondant de la Société philotechnique. Représentée à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 1er fructidor an IX (19 août 1801). *Paris, Barba, an IX*, in-8°, 24 p. [*Ars*. Th. N. 1939.]

Épigr. :

Tais-toi, ou dis quelque chose qui vaille mieux que le silence.
Pythagore.

18830. — L'Homme à trois visages ou le Proscrit, drame en trois actes, en prose et à grand spectacle, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 14 vendémiaire an X (6 octobre 1801). Par R.-C. Guilbert-Pixérécourt. *Paris, se vend au théâtre, an X*-1801, in-8°, 56 p. [*N*. Yth. 8584.]

18831. — Le Défi imprudent, comédie en un acte, en prose, par M*** [Paillardelle], représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 3 frimaire an X (24 novembre 1801). *Paris, chez les marchands de nouveautés et au théâtre* (*imp. Lesguilliez frères*), *an X*-1801, in-8°, 50 p. [*P*. 28835*, tome 38.]

Epigraphe tirée de la pièce.

18832. — La Forêt noire, pantomime en trois actes à grand spectacle, d'Arnould,

remise au théâtre de l'Ambigu-Comique, avec de nouvelles scènes, le 20 frimaire an X (11 décembre 1801). Musique arrangée par M. QUAISAIN, ballet de M. RICHARD, pensionnaire de l'Académie impériale de musique. *Paris, Fages,* 1810, in-8°, 12 p. [*N.* Yth. 7453.]

18833. — Le Prétendu et le Prétendant, comédie en un acte, en prose, par MM. MINAUX et GINDRE. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 8 nivôse an X (29 décembre 1801). *Paris, Fages, an XI* (1802), in-8°, 34 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

18834. — Erreur et Sympathie ou la Comtesse de Saint-Géran, mélodrame en trois actes, en prose, à grand spectacle, par M. HUBERT, musique de M. QUAISAIN, ballets de M. MILLOT. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 7 juin 1802 et repris sur le même théâtre, le 25 novembre 1811. Édition conforme à la représentation et revue par l'auteur. *Paris, Barba,* 1811, in-8°, 47 p. [*N.* Yth. 6158bis.]

18835. — Le Jugement de Salomon, mélodrame en trois actes mêlé de chants et de danses, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 28 nivôse an X (18 janvier 1802), par L.-C. CAIGNIEZ, auteur de « la Forêt enchantée » et de « Nourjahad et Chérédin », musique du citoyen QUAISAIN, ballet du citoyen RICHARD. *Paris, se vend au théâtre, an X*-1802, in-8°, 39 p. [*N.* Yth. 9859.]

18836. — Le Tribunal invisible ou le Fils criminel, mélodrame en trois actes mêlé de pantomime, chants et danses. Paroles de J.-G.-A. CUVELIER, associé-correspondant de la Société philotechnique, musique de QUAISAIN, ballets de RICHARD. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 10 floréal an X (30 avril 1802). *A Paris, se vend au théâtre an X*-1802, in-8°, 56 p. [*N.* Yth. 17510.]

ÉPIGR. :

Raro antecedentem scelestum
Deseruit pede
Pœna claudo.

Imitation libre :

La Justice est tardive,
Mais on la fuit en vain :
A pas lents elle arrive
Et punit à la fin.

18837. — Le Mariage par enterrement, comédie en un acte, en prose, par les citoyens MARTIN-D'INGRANDE et HENRION, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 12 messidor an X (1er juillet 1802). *Paris, se vend au théâtre de l'Ambigu-Comique. S. d.,* in-8°, 35 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

18838. — Lidya-Seymours ou l'Injuste Divorce, mélodrame en trois actes mêlé de chants et de danse, par M. D***. Musique de M. QUAISAIN, ballets de M. RICHARD. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 9 thermidor an X (28 juillet 1802). *Paris, Barba, et se vend au théâtre de l'Ambigu-Comique, an X* (1802), in-8°, 58 p. (la dernière non chiffrée) et 1 f. (catalogue).

P. 3, *A ma mère!* dédicace.

18839. — Prologue, mêlé de vaudevilles, pour la première représentation de « la Femme à deux Maris », par C. H..... *Imp. Porthmann, an XI*-1802, in-8°.

P. 6-7. BELVAL. — Quelle pièce donne-t-on aujourd'hui à ce théâtre? — MELCOURT. — L'on y va représenter *la Femme à deux Maris*, mélodrame de M. Guilbert-Pixérécourt. Le succès qu'il obtient journellement à l'Ambigu-Comique dispense d'en faire aucun éloge... les jeunes sociétaires de cette salle ont réuni tous les efforts pour en exécuter les scènes avec toute l'attention que mérite cet ouvrage ».

Voyez le numéro suivant.

18840. — La Femme à deux maris, mélodrame en trois actes, en prose et à spectacle, par R.-C. GUILBERT-PIXÉRÉCOURT, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 27 fructidor an X (14 septembre 1802). *Paris, se vend au théâtre de l'Ambigu-Comique, an XI*-1802, in-8°, 71 p.

18841. — Esther, mélodrame en trois actes à grand spectacle mêlé de chants et de danses, par les citoyens PLANCHER-

Valcour et Leblanc, représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 27 brumaire an XI (18 novembre 1802). *Paris, se vend au théâtre de l'Ambigu-Comique, an XI,* in-8°, 44 p. [*P.* 28835*, tome 37.]

18842. — Le Voyage autour de ma chambre, vaudeville en un acte, par M. René Périn, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 16 février 1803. Seconde édition. *Paris, Fages,* 1816, in-8°, 12 p. [*N.* Yth. 19347.]

Epigraphe tirée de la pièce. L'édition originale est, selon Quérard, datée de 1803.

Ce « vaudeville » est en réalité un monologue débité par un jeune officier de hussards mis aux arrêts dans sa propre chambre.

Le titre et le sujet de cette bluette font évidemment allusion au célèbre opuscule de Xavier de Maistre, publié en 1794 sous le même titre.

18843. — Monsieur de Croustignac ou la Pantomime à Alger, mélo-comédie-folie en trois actes, en prose et à grand spectacle, par MM. Hinaux et Gindre. Musique de M. Quaisain, ballets de M. Richard. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 19 pluviôse an XI (8 février 1803). *Paris, Fages, an XI*-1803, in-8°, 40 p. [*Ars.* Th. N. 3479.]

18844. — Monsieur Botte ou le Négociant anglais, comédie en trois actes et en prose, imitée du roman de Pigault-Lebrun, par MM. Servières et Ernest. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 24 ventôse an XI (15 mars 1803). *Paris, Barba, an XI*-1803, in-8°, 1 f. et 54 p.

Ernest est ici, selon Quérard, le pseudonyme du fécond polygraphe François-Toussaint Grille.

18845. — Les Mines de Pologne, mélodrame en trois actes, en prose et à grand spectacle, par R.-C. Guilbert-Pixérécourt, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 13 floréal an XI (3 mai 1803). *Paris, Barba, an XI* (1803), in-8°, 56 p. [*N.* Yth. 11820.]

18846. — Le Rival obligeant, comédie en un acte, en prose, par M. *** [Mme de Bawr]. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 16 messidor an XI (5 juillet 1803). *Paris, Barba, an XIII* (1804), in-8°, 32 p. [*Ars.* Th. N. 4934.]

18847. — La Vielleuse du boulevard, mélodrame en trois actes, par Hector Chaussier. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique le 9 thermidor an XI (28 juillet 1803). *Paris, Mme Cavanagh, ci-devant Barba, an XI*-1803, in-8°, 67 p. [*N.* Yth. 19132.]

18848. — Le Bigame supposé ou les Troubadours par infortune, mélodrame en trois actes, poëme de M. Moussard, musique de M. Quaisain, ballets de M. Richard, pensionnaire de l'Opéra, représentée (*sic*) pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 27 fructidor an XI (14 septembre 1803). *Paris, Barba, an XI* (1803), in-8°, 52 p. [*N.* Yth. 2035.]

18849. — Sophie et Linska ou les Crimes de l'ambition, mélodrame en trois actes et en prose à grand spectacle mêlé de chants, danses, combat, pantomime, etc. Paroles de M. G.-M. Martin-d'Ingrande (*sic*), musique de M. Dreuilh, ballet de M. Adam, artiste du théâtre de l'Ambigu-Comique. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Gaîté, le 25 fructidor an XI (12 septembre 1803). *Paris, Fages, an XI* (1803), in-8°, 43 p. [*Ars.* Th. N. 5636.]

18850. — Jacqueline d'Olzebourg, mélodrame en trois actes, orné de pantomimes, danses et combats, par J.-R. Bazin, musique de M. Quaisain, ballets de M. Richard, pensionnaire de l'Opéra, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 24 brumaire an XII (16 novembre 1803). *Paris, Fages, an XII* (1803), in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 9236.]

18851. — Tékéli ou le Siège de Montgatz, mélo-drame historique en trois actes,

en prose et à grand spectacle, par R.-C. GUILBERT-PIXÉRÉCOURT, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 7 nivôse an XII (29 décembre 1803). *Paris, Barba, an XII* (1804), in-8°, 58 p. [N. Yth. 17107.]

18852. — Les Volontaires anglais ou la Démission forcée, folie-vaudeville en un acte, en prose, par MM. BONEL et JORRE (*sic*) fils. Représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 20 nivôse an XII (11 janvier 1804). *Barba, an XII* (1804), in-8°, 24 p. [N. Yth. 19317.]

EPIGR. :

Si les Français ont de bons bras,
Les Anglais ont de bonnes jambes.

18853. — Les Amants en poste ou la Magicienne supposée, comédie en trois actes, par M. CAIGNIEZ, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 22 ventôse an XII (13 mars 1804). *Paris, Barba, an XII* (1804), in-8°.

L'auteur dit (p. 3) qu'il a fait représenter en l'an IX, sous un autre titre, une pièce en quatre actes, retirée après la dixième représentation, et qu'il l'a refondue pour composer ce nouvel ouvrage. « Tout le premier acte, la moitié du second et une partie du troisième sont entièrement neufs. »

18854. — Les Maures d'Espagne ou le Pouvoir de l'enfance, mélodrame en trois actes, en prose et à grand spectacle, par R.-C. GUILBERT-PIXÉRÉCOURT. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 19 floréal an XII (9 mai 1804). *Paris, Barba, an XII* (1804), in-8°, 52 p. [N. Yth. 11391.]

Epigraphe empruntée à la pièce.
P. 2, *Note de l'auteur*, qui déclare que « l'idée d'envoyer des enfants dans le camp du vainqueur, pour lui demander grâce.... est imitée d'une pièce de Kotzebue, intitulée : *les Hussites à Naunbourg* [en 1432].

18855. — Griseldis (*sic*) ou la Vertu à l'épreuve, mélodrame en trois actes à grand spectacle, orné de chants, danses, combats, marches, pantomimes, par M. P.-J. NOEL, musique de M. LEBLANC, ballets de M. RICHARD, pensionnaire de l'Opéra. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, en germinal de l'an XII de la République. *Paris, Fayes, an XII* (1804), in-8°, 40 p. [N. Yth. 8102.]

Amis de la Patrie (*théâtre et théâtre lyrique des*).—Voyez **Louvois** (*théâtre*).

Amis des Arts (*théâtre des*). — Voyez **Molière** (*théâtre*).

Arts (*théâtre des*). — Voyez **Académie royale de musique**.

---

§ 10. — Théâtre des Associés

Théâtre patriotique du sieur Sallé (1790) = Théâtre sans prétention (1797).

18856. — Le Quatorze de juillet 1789. Fait historique en un acte et en vers, représenté à Paris, au théâtre des Associés, en juillet 1790, par M. FABRE D'OLIVET. *Paris, Laurens junior. S. d.*, in-8°, 55 p. [P. 7640. — [N. Yth. 15014.]

L'approbation de Suard, en qualité de censeur, est datée du 14 juin 1790.

18857. — Le Gâteau des rois, opéra allégorique en un acte, par MM. DESTIVAL et VALCOUR, représenté pour la première fois à Paris, sur le Théâtre-Patriotique, le jeudi 5 janvier l'an quatrième de la Liberté. *A Paris, au foyer du spectacle, au Palais-Royal, et au cabinet littéraire, boulevard du Temple, près la rue de Xaintonge*, 1792, in-8°, VIII-39 p. [S.]

Epigraphe tirée de la pièce.
P. III, *Épître dédicatoire à tous les gardes nationaux du royaume*. P. V-VII, *Préface*. P. VIII, *Personnages*.

18858. — La Seconde Décade ou le Double Mariage, opéra patriotique en deux actes et en vaudevilles, suite de « l'Heureuse Décade », représentée pour la première fois, sur le Théatre-Patriotique, le 4 de nivôse l'an deuxième de la République française une et indivisible (24 décembre 1793). Par le citoyen Bellement, acteur du Théâtre-Patriotique. *Paris, Laurens jeune. S. d.*, in-8°, 37 p. [*N.* Yth. 16232.]

P. 37, déclaration de l'auteur touchant la libre représentation de sa pièce sans aucune rémunération. Bellement s'autorise de l'exemple des cc. Radet et Desfontaines (auteurs de *l'Heureuse Décade*, jouée au théâtre du Vaudeville) pour propager ainsi l'esprit républicain.

18859. — La Paix, divertissement patriotique mêlé de chants et de danses, représenté pour la première fois, sur le Théâtre sans prétention, le 15 brumaire [-an VI] (dimanche 5 novembre 1797), par Ridet l'aîné, citoyen français. *A Paris, chez les marchands de nouveautés, an VI*, in-8°, 16 p. [*N.* Yth. 13303.]

Au verso du titre, l'auteur autorise la représentation de sa pièce sur les petits théâtres et dans les sociétés bourgeoises « à la fin des repas », en faisant observer que chacun des convives n'aurait qu'un couplet à chanter.

18860. — Le Jacobin espagnol, comédie en quatre actes, en prose, par Prévost, artiste dramatique et directeur du Théâtre sans prétention. Représentée pour la première fois à Paris, sur ledit théâtre, le 16 frimaire an VI (6 décembre 1797). *Paris, chez l'auteur, audit théâtre, boulevard du Temple, an VI*, 1798, in-8°, 72 p. [*N.* Yth. 9332.]

18861. — L'Utilité du divorce, comédie en trois actes, en prose, par Prévost, artiste dramatique et directeur du Théâtre sans prétention, représentée pour la première fois à Paris [sur le Théâtre sans prétention], le 24 fructidor an VII (10 septembre 1798). Seconde édition. *Paris, Fages, an X*-1801, in-8°, 34 p. et 1 f. blanc.

P. 2-3, *Préface*, intéressante pour l'histoire de la Censure sous « le régime de la Liberté ».

18862. — Repentir et Générosité, drame en cinq actes, en prose et à spectacle, par Prévost, directeur du Théâtre sans prétention, boulevard du Temple, représenté pour la première fois à Paris le 4 nivôse an VIII (25 décembre 1799). Cette pièce est la quarante-deuxième de l'auteur. *Paris, Fages, et les marchands de nouveautés, an X*-1802, in-8°, 47 p. [*N.* Yth. 15314.]

P. 3, *Préface*. P. 47, *Compliment de l'auteur au public*.

18863. — Le Retour d'Astrée ou la Correction des mœurs, pièce allégorique et mythologique en un acte et en prose, par Prévost, artiste dramatique et directeur du Théâtre sans prétention. Représentée pour la première fois à Paris, le 15 pluviôse an VIII (4 février 1800). *Paris, Fages, an X* (1802), in-8°, 28 p. [*N.* Yth. 15361.]

18864. — Les Femmes duellistes ou Tout pour l'amour, comédie en trois actes et en prose, par Prévost, artiste dramatique et directeur du Théâtre sans prétention, représentée pour la première fois à Paris, le 2 complémentaire an VIII (19 septembre 1800). *Paris, J.-L. Perrault, an VIII*-1800, in-8°, 64 p. [*N.* Yth. 6839.]

P. 3-5, *Préface*.

18865. — Le Valet à trois maîtres ou les Deux Fous raisonnables, comédie en trois actes en prose, par Prévost, artiste dramatique et directeur du Théâtre sans prétention, représentée à Paris et sur plusieurs théâtres de province. *Paris, Fages, et les marchands de nouveautés, an X*-1804, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 18706.]

L'auteur dit dans la *Préface*, p. 2, que sa pièce a été jouée pour la première fois à Paris, le 24 novembre 1787.

18866. — Les Deux Contrats ou les Menteurs, comédie en un acte et en prose, par Prévost, artiste dramatique et directeur du Théâtre sans prétention. Représentée à Paris et sur plusieurs théâtres de province. *Paris, Fages, et les marchands de nouveautés, an X*-1802, in-8°, [*Ars.* Th. N. 3375.]

18867. — L'Aimable Vieilliard (*sic*), comédie en trois actes et en prose, par Prévost, artiste dramatique et directeur du Théâtre sans prétention, représentée à Paris le 7 germinal an XI de la République (28 mai 1803). *Paris, chez les marchands de nouveautés, s. d.*, in-8°, 42 p. [*N.* Yth. 323.]

Le titre ci-dessus est précédé d'un faux-titre et d'une *Préface ou la Chose inutile* (3 p.), suivie d'une approbation de Félix Nogaret, en vertu d'une autorisation du ministre de l'intérieur, 4 ventôse an XI (23 février 1803) et du visa de Dubois, préfet de police.

Beaujolais (*théâtre des*). — Voyez **Théâtres divers**.

Cité *ou* **Cité-Variétés** (*théâtre de la*). — Voyez *théâtre des* **Variétés du Palais**.

École-Dramatique (*théâtre de l'*). — Voyez **Théâtres divers.**

---

§ 11. — Théâtre de l'Égalité, section Marat

***Salle de l'ancienne Comédie-Française* (Odéon).**

18868. — Le Double Divorce, ou le Bienfait de la loi, comédie en un acte et en vers, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Égalité, fauxbourg Germain, le 5 vendémiaire an IIIe (26 septembre 1794). Par Forgeot. *Paris, Prault, an III*, in-8°, 3 f. et 40 p. [S.]

A la citoyenne Contat, dédicace.
Le titre de départ porte : *le Bienfait de la Loi ou le Double Divorce.*

10869. — Le Naufrage héroïque du vaisseau « le Vengeur », opéra en trois actes par les citoyens Moline et Pagès, musique du citoyen Dubouley, représenté à Paris, au théâtre de l'Égalité, ci-devant Théâtre-Français, faubourg Germain. *Paris, C. Hugand, et à l'imprimerie Célère, an III*, in-8°, 38 p. [*N.* Yth. 12579.]

18870. — Le Commissionnaire, comédie en deux actes, en prose, par J. Candeille, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Égalité, ci-devant Français, le 7 frimaire an III (27 novembre 1794). *Paris, Maradan, troisième année de la République*, in-8°, 1 f. et 36 p. [*N.* Yth. 3766.]

Les deux dernières pages sont, par erreur, chiffrées 49-50.
Le héros de cette pièce est Cange, dont le trait de courage inspira d'autres écrivains; on trouvera ces diverses pièces mentionnées à leur place respective.

Élèves de l'Opéra-Comique (*théâtre des*). — Voyez **Molière** (*théâtre*).

Émulation (*théâtre d'*). — Voyez *théâtre des* **Grands Danseurs du Roi (Gaîté).**

Feydeau (*théâtre*). — Voyez **Monsieur** (*théâtre de*).

---

§ 12. — Théâtre-Français comique et lyrique (1790-1793)

(Rue de Bondy).

18871. — Le Danger des conseils ou la Folle Inconstance, comédie en un acte et en vers, par le c. Léger, représentée pour la première fois à Paris, sur le Théâtre-Français comique et lyrique, le 26 juin 1790. *Paris, Cailleau, an II*, in-8°, 31 p. [*Ars.* Th. N. 3838.]

18872. — La Folle Gageure, comédie en un acte et en prose mêlée d'ariettes, re-

présentée pour la première fois à Paris, sur le Théâtre-Français comique et lyrique, le 30 juin 1790. Paroles de M. Léger, musique de M. Leblanc. *Paris, Cailleau et fils*, 1790, in-8°, 35 p. [*Ars.* Th. N. 3028.]

Dédicace de l'auteur au compositeur.

18873. — Le Couvent ou les Vœux forcés, drame en trois actes, représenté en deux actes et remis en trois au Théâtre-Français comique et lyrique, au mois d'octobre 1790. Ce drame a eu jusqu'à ce jour quatre-vingt et tant de représentations. *Paris, chez la Ve Duchesne; la Ve Bailly et les marchands de nouveautés, mars* 1792, in-8°, 2 ff. et XI (XII)-83 p. [*N.* Yth. 4193.]

Le faux-titre porte : *le Couvent ou les Vœux forcés, drame en trois actes*, par Mme de Gouges, auteur de « l'Esclavage des noirs ».

P. I-XI, *Préface*. Au verso de la p. XI, liste des personnages.

18874. — Nicodème dans la lune ou la Révolution pacifique, folie en prose et en trois actes mêlée d'ariettes et de vaudevilles, représentée pour la première fois à Paris, au Théâtre-Français comique et lyrique, le 7 novembre 1790, et pour la cinquantième fois le lundi 21 février 1791. Par le Cousin Jacques. *Paris, chez l'auteur, au bureau d'abonnement des* Nouvelles Lunes, *rue Phelypeaux, n°* 15, *maison de M. Mermilliod et au Théâtre-Lyrique de la rue de Bondy*, in-8°, 72 p. [*N.* Yth. 12643.]

Épigr. :

Jusqu'à c'te heure, Dieu merci, gnia
encore personne d'blessé.
Nicodème, IIIe acte.

P. 72, *Réflexions de l'auteur*.

18874a. — Nicodème dans la lune... *Paris, chez l'auteur, etc.*, 1791, in-8°, 103 p. [*N.* Yth. 12643.]

P. 97-107, *Quelques réflexions de l'auteur*.

18875. — L'Artiste patriote ou la Vente des biens nationaux, comédie en cinq actes et en vers, par M. Dupuis, de Bourg-en-Bresse. Représentée pour la première fois à Paris, le 1er août, l'an troisième de la Liberté. *Paris, Gueffier, et chez l'auteur, rue du Croissant, n°* 6, 1791, in-8°, IV-92 p. [*N.* Yth. 1270.]

§ 13. — Théâtre-Français de la rue Feydeau

(Salle du théâtre de ce nom).

18876. — Le Bon Fermier, comédie en un acte et en prose, représentée pour la première fois, le 27 ventôse an III (17 mars 1795), sur le théâtre de la rue Feydeau, par les artistes du Théâtre-Français. Par le c. J.-A. Ségur le cadet. *Paris, Huet. S. d.*, in-8°, 34 p. [*N.* Yth. 2122.]

P. 5-7, *Préface*. P. 8-9, *Catalogue du fonds de commerce du cit. Huet, rue Vivienne, n°* 8. P. 10, *Personnages*.

18877. — Pausanias, tragédie en cinq actes, par C.-F. Trouvé. Représentée à Paris, sur le théâtre de la rue Feydeau, par les comédiens français, le 28 mars 1795. *A Carcassonne, imp. Gabriel Gareng*, 1810, in-8°, VIII-58 p. [*N.* Yth. 13621.]

P. III, *A Monsieur Pauly, secrétaire ordinaire de la feue reine de France*, dédicace en prose. P. V-VII, *Préface*. P. VIII, *Personnages*.

Epigr. :

Quis talia fando,
Temperet a lacrymis ?

18878. — Le Tolérant ou la Tolérance morale et religieuse, comédie en cinq actes en vers, représentée pour la première fois par les comédiens français, sur le théâtre de la rue Faïdeau (*sic*), le 4 floréal an III (23 avril 1795). Par Charles-Albert Demoustier. *A Paris, chez le citoyen*

Huet. S. d., in-8°, 2 ff. et 100 p. [*N.* Yth. 17348.]

18879. — L'Ami des lois, comédie en cinq actes et en vers, remise au théâtre de la rue Feydeau, le 18 prairial an III (6 juin 1795).

Voyez le n° 18475d ci-dessus.

18880. — Les Conjectures, comédie en trois actes en vers, par L.-B. Picard. Représentée au théâtre de la rue Feydeau, par les comédiens français, pour la première fois le 28 vendémiaire an IV (20 octobre 1795). *Paris, Huet, an IV*, in-8°, 79 p. [*N.* Yth. 3895.]

18881. — L'Original, comédie en un acte et en vers, par Hoffman, représentée sur le théâtre Feydeau, par les comédiens français. *Paris, Huet, an V*-1797, in-8°, 38 p. [*N.* Yth. 13150.]

Jouée le 12 thermidor an IV (30 juillet 1796).

18882. — L'Autre Tartuffe ou la Mère coupable, drame en cinq actes, en prose, par P.-A. Caron-Beaumarchais. Remis au théâtre de la rue Feydeau, avec des changements, et joué le 16 floréal an V (5 mai 1797) par les anciens acteurs du Théâtre-Français. Edition originale. *Paris, Rondonneau*, 1797, in-8°, 128 p. [*N.* Yth. 1474.]

Épigr. :

On gagne assez dans les familles,
quand on expulse un méchant.
(*Dernière phrase de la pièce.*)

Au verso du faux-titre, *Avis de l'imprimeur.* P. 5-13, *Un mot sur la Mère coupable.* P. 14, *Personnages.*

L'*Avis de l'imprimeur* déclare que cette édition est la seule avouée par l'auteur et qu'il poursuivra, en vertu de la loi du 17 juillet 1793, tout contrefacteur ou distributeur d'édition contrefaite.

Sur ces contrefaçons, voyez ci-après § 19.

18883. — La Rupture inutile, comédie en un acte et en vers, représentée pour la première fois, sur le Théâtre-Français, rue Feydeau, le 14 messidor an V (2 juillet 1797). Par N.-J. Forgeot. *Paris, Huet, an V*, in-8°, 46 p. et 1 f. blanc. [*N.* Yth. 15943.]

18884. — L'Épreuve délicate, comédie en un acte, en vers, par Roger. Représentée pour la première fois, le 24 nivôse an VI (13 janvier 1798), par les comédiens français, sur le théâtre de la rue Feydeau. *Paris, au bureau dramatique; Migneret; Vente, an VI*-1798, in-8°, 2 ff., 54 p. [*N.* Yth. 6111.]

Les deux feuillets préliminaires contiennent un *Avertissement*, une *Préface* et une dédicace (en vers) *A Rose.*

18885. — Falkland ou la Conscience, drame en cinq actes et en prose, par M. Laya, membre de l'Académie française et de la Légion d'honneur. Représenté, pour la première fois, par MM. les comédiens français [salle Feydeau], le 25 mai 1798, et remise au théâtre le 13 novembre 1821. *Paris, J.-N. Barba*, 1821, in-8°, XV-74 p. et 1 f. blanc.

Epigr. :

Heu! quam difficile est crimen non prodere vultu!
Ovide.

18886. — Les Projets de mariage ou les deux Militaires, comédie en un acte et en prose, par le citoyen Alexandre Duval, représentée pour la première fois sur le théâtre Feydeau, par les comédiens français, le 18 thermidor an VI (5 août 1798). *Paris, au bureau dramatique; Migneret; Vente, an VI*, in-8°, 48 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Yth. 14849.]

§ 14. — Théâtre-Français de la rue de Louvois

(Salle du théâtre Louvois).

18887. — Cécile ou la Reconnaissance, comédie en un acte et en vers, représentée pour la première fois, par les comédiens français, le 15 nivôse an V (4 janvier 1797). Par M. Souriguère. *Paris, Barba, an V*-1796, in-8°, 44 p.

Épigr. :

La bienfaisance oblige et ne calcule pas.

18888. — Saint-Elmont et Verseuil ou le Danger d'un soupçon, drame en cinq actes et en vers libres, par J.-A. Ségur le jeune, représenté pour la première fois à Paris, sur le Théâtre-Français, le 12 février 1797. *Paris, P.-S. Charpentier (ci-devant femme de Mailly), rue Saint-Denis, n° 62, maison du Grand-Cerf, vis-à-vis les ci-devant Filles-Dieu, MDCCXLVII-an V*, in-8°, 72 p. [*N.* Yth. 16009.]

Épigr. :

Dieu fit du repentir la vertu des mortels.
Voltaire.

18889. — Briséis ou la Colère d'Achille, tragédie, par le citoyen Poinsinet-Sivry, ci-devant de plusieurs Académies, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Comédie-Française, le lundi 25 juin 1739, remise le vendredi 11 mai 1789, jouée à Versailles le 9 mars 1789, et reprise au Théâtre-Français au mois de prairial (*sic*) an V (1797 vieux style). Sixième édition, revue, corrigée et augmentée. *Paris, Cailleau, an cinquième*, in-8°, 77 p. [*N.* Yth. 2340.]

Épigr. :

Muse, chante avec moi la colère d'Achille.
Homère, *Iliade*, l. I.

P. 66, *Épître à l'auteur de* Briséis *au sujet de la réussite de sa pièce en* 1759, par M. Coste-d'Arnobat (alors gendarme de la garde), datée de Toulouse, 20 juillet 1789). P. 67, traduction en vers latins du récit du passage de Xanthe au cinquième acte de *Briséis*, par Poinsinet-Sivry fils, seconde édition, précédée d'une lettre (en prose) à M. Naudet, artiste du Théâtre-Français (1789) et suivie de la réponse de M. Naudet (distique latin). P. 76-77, catalogue des principaux ouvrages de l'auteur de *Briséis* (imprimés et manuscrits).

18890. — Le Jaloux malgré lui, comédie en un acte, en vers, par E.-B.-J. Delrieu. Représentée pour la première fois, au Théâtre-Français, rue de Louvois, le 3 avril 1793 [*sic* : 1797]. *Paris, Barba, an XI* (1803), in-8°, 40 p.

P. 3-6, *Préface*, en vers et en prose, retraçant la division de la troupe de Feydeau, dont une partie avait émigré à Louvois.

18891. — Géta, tragédie en cinq actes, de (*sic*) M. Petitot, représentée pour la première fois, par les comédiens français, le 25 mai 1797. *Paris, au théâtre Louvois; chez Mme Toubon et chez les marchands de nouveautés. S. d.*, in-8°, VIII-69 p. [*Ars.* Th. N. 18416.]

La p. VIII (*Personnages*) n'est pas chiffrée.

18892. — Médiocre et rampant ou le Moyen de parvenir, comédie en cinq actes et en vers, représentée pour la première fois, sur le Théâtre-Français [salle Louvois], le 1er thermidor an V (19 juillet 1797). Par L.-B. Picard. *Paris, Huet, an V* (ou 1797), in-8°, 2 ff., 114 p. et 1 f. (catalogue). [*N.* Yth. 11499.]

Épigr. :

Médiocre et rampant, et l'on arrive à tout.
Folle Journée, acte III.

Dans certains exemplaires, le feuillet de catalogue a été remplacé par un feuillet d'*Errata*.

18892^a. — Médiocre et rampant... Seconde édition. *Paris, Huet, an X*-1802, in-8°, 2 ff. et 96 p.

Gaîté (*théâtre de la*). — Voyez **Grands Danseurs du Roi** (*théâtre des*).

---

§ 15. — Théâtre des Grands Danseurs du Roi

Théâtre de la Gaîté (1792) = Théâtre républicain de la Gaîté (1794) = Théâtre d'émulation (1795) = Théâtre de la Gaîté (1798).

A. — THÉATRE DES GRANDS DANSEURS DU ROI

18893. — Le Père Duchesne ou la Mauvaise Habitude, comédie en deux actes et en prose, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Grands-Danseurs du Roi, le 3 février 1789. *Paris, Cailleau et fils*, 1789, in-8°, 51 p. [*N.* Yth. 13776.]

B. — THÉATRE RÉPUBLICAIN DE LA GAITÉ

18894. — La Prise de Toulon, drame en deux actes et en prose à spectacle, dédiée à la section du Temple par le c. BRIOIS, volontaire de la deuxième compagnie, représenté pour la première fois, sur le théâtre républicain de la Gaieté, le quartidi ventôse, 2e année de la République française (22 février 1794). *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1794, in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 14756.]

18895. — La Mort du jeune Barra ou une Journée de la Vendée, drame historique en un acte, par le citoyen BRIOIS, auteur des « Cent Pièces d'or ». Représenté pour la première fois à Paris, sur le Théâtre-Républicain, le 15 floréal, l'an second de la République (4 mai 1794). *Paris, Barba; Marchand, seconde année de la République*, in-8°, 37 p. et 3 p. non chiffrées (dont 2 de catalogue et 1 blanche). [*N.* Yth. 12386.]

Les Cent Louis, comédie en un acte, en prose, par Belleroche (Briois), avait été représentée sur le théâtre des Variétés-Amusantes (dit Lazari) le 26 novembre 1786 et imprimée la même année (Lallemant de Sancierres, in-8°, 30 p.).

C. — THÉATRE D'ÉMULATION

18896. — Les Réclamations contre l'emprunt forcé, comédie épisodique en un acte, représentée pour la première fois, à Paris, au théâtre d'Émulation, le 18 nivôse, l'an IV de la République (8 janvier 1796). Par le citoyen DORVIGNY. *Paris, Barba, an IV de la République*, in-8°, 31 p. [*N.* Yth. 22693.]

18897. — Madame Angot ou la Poissarde parvenue, opéra-comique en deux actes, joué sur le Théâtre d'Émulation. Par le c. MAILLOT. *Paris, Barba, an V*, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 10479.]

P. 2 (verso du titre), liste des personnages et déclaration de cession de propriété datée du 28 vendémiaire an V (19 octobre 1796). P. 3, *Préface*. P. 4, *Au citoyen Monvel*, en lui envoyant le premier exemplaire de *Madame Angot* (vers).

18898. — Pontignac ou A femme adroite homme rusé, comédie en deux actes en prose, représentée pour la première fois, sur le Théâtre d'Émulation, le 6 nivôse an V (26 décembre 1796). Par M. POMPIGNY. *Paris, au théâtre du Vaudeville, etc., an V*, in-8°, 68 p. [*N.* Yth. 14459.]

18899. — Le Dentiste, vaudeville en un acte et en prose, par A. MARTAINVILLE, auteur du « Concert Feydeau » et de « l'Assemblée primaire », représenté sur le Théâtre d'Émulation le 4 pluviôse an V (23 janvier 1797). *Paris, Barba, 1797-an V*, in-8°, 31 p. [*N.* Yth. 4625.]

18900. — Le Mariage de Nanon ou la Suite de « Madame Angot », comédie en prose et en un acte, par le citoyen MAILLOT, musique du citoyen LEBLANC. Représentée sur le Théâtre d'Emulation. *Paris, chez les marchands de nouveautés, an VII*, in-8°, 28 p. [*Ars.* Th. N. 18485.]

La déclaration de propriété de l'auteur est datée du 22 thermidor an V (9 août 1797).

18901. — Le Moine, comédie en cinq actes, mêlée de chants, danses, pantomimes, imitée du roman anglais. Paroles du citoyen CAMMAILLE-AUBIN, plan et pantomime du citoyen RIBIÉ. Musique du citoyen FROMENT. Décors du citoyen AUGUSTE GUINGRÉ. Représentée à Paris, au théâtre de l'Émulation, le 7 nivôse an VI (27 décembre 1797). Avec des changements et un nouveau dénouement. *Paris, Barba, an VI*, in-8°, 59 p. [*N.* Yth. 11921.]

Voyez les deux numéros suivants.

18902. — Marguerite ou les Voleurs, drame en un acte, mêlé de pantomime, combats, etc., épisode du « Moine », roman anglais. Paroles du citoyen CAMMAILLE, pantomimes du citoyen RIBIÉ. *Paris, Barba, an VI*, in-8°, 32 p. [*Op.* Coll. Taylor.]

Au verso du titre, un avis prévient que cette pièce est extraite, avec les changements nécessaires, du *Moine*, comédie (*sic*) des mêmes auteurs, représentée, sur le théâtre d'Emulation, le 7 nivose an VI (27 décembre 1797). Voyez le numéro précédent et le numéro suivant.

18903. — Le Moine, mélo-drame (*sic*) en trois actes à spectacle, terminé par l'Enfer de Milton, par M. Cammaille Saint-Aubin, représenté à Paris, sur le théâtre de la Gaieté, le 7 nivôse an VI (27 décembre 1797) et remis le 30 thermidor de l'an X (18 août 1802). *Paris, se vend au théâtre de la Gaieté, an XI*-1803, in-8°, 44 p. [N. Yth. 11922.]

Voyez les deux numéros ci-dessus.

18904. — La Bible à ma tante, folie en un acte mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois, sur le théâtre d'Émulation, le 17 ventôse an VI ou 7 mars 1798 (v. st.). Par le citoyen Testard. *A Paris, imp. de la rue des Droits-de-l'Homme, n° 44, an VI*e (1798, v. st.), in-8°, 31 p. [N. Yth. 2016.]

D. — THÉATRE DE LA GAITÉ

18905. — L'Enfant du bonheur, mélodrame-féerie en quatre actes, à grand spectacle, orné de chant, danse, combats, pantomime, évolutions militaires, tournois, etc. Par MM. Gabiot et Ribié. Musique de M. Leblanc, ballets de M. Hus le jeune, combats et tournois de M. Laffitte. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Gaîté, le 1797. *Paris, Fages, an XIII*-1804, in-8°, 24 p. [*Ars*. Th. N. 2867.]

18906. — Arlequin esclave à Bagdad ou le Calife généreux, comédie en un acte, en prose et en vaudevilles, par le citoyen T.-L. Vallier. Nouvelle édition, revue et corrigée par l'auteur. *Troyes, Gobelet, an VII*, in-8°, 40 p. [N.Yth. 1149.]

La première édition, selon Goizet, est datée de Paris, an V, et la pièce avait été jouée sur le théâtre de la Gaîté, le 20 octobre 1797.

18907. — Le Galant Savetier, comédie-parade en un acte et en vaudevilles, par [Cordier] Saint-Firmin. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Gaîté, le 19 ventôse an VII (9 mars 1799). *Paris, Barba, an X*, in-8°, 40 p. [*Ars*. Th. N. 2909.]

18908. — Les Deux Tableaux parlants ou le Dîner interrompu, comédie en un acte et en prose, par le citoyen F. Bernard-Valville, représentée à Paris, sur le théâtre de la Gaîté. *Paris, Hugelet, an IX*, in-8°, 36 p. [*Ars*. Th. N. 4258.]

Le 15 mai 1799, d'après une note manuscrite sur l'ex. de l'Arsenal.

18909. — Kiki ou l'Ile imaginaire, comédie-folie en trois actes, en prose, mêlée de chants, danse, pantomime, cérémonies burlesques, par les cc. Hus et Bernard-Valville. *Paris, Barba, an IX*, in-8°, 40 p. [*Ars*. Th. N. 1634.]

Représentée le 18 brumaire an III (9 novembre 1799).

18910. — La Forêt enchantée ou la Belle au bois dormant, mélodrame-féerie en trois actes mêlé de chants, danses et combats, représenté pour la première fois, le 25 floréal an VIII (15 mai 1800), au théâtre de la Gaîté. Par L.-C. Caigniez, musique du c. Leblanc. *Paris, Tiger, an VIII*, in-8°, 32 p. [N. Yth. 7449.]

18911. — L'Horloge de bois ou un Trait d'humanité, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par F. Bernard-Valville. Représentée à Paris, sur le théâtre de la Gaîté. *Paris, Huet; Charon, an VIII*, in-8°, 1 f. et 25 p. [N. Yth. 8738.]

18913. — Rosa ou l'Ermitage du torrent, drame en trois actes, en prose et à grand spectacle, représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Gaîté, le 21 thermidor an VIII (9 août 1800). *Paris, Barba, an VIII*, in-8°, 36 p.

Par Guilbert-Pixérécourt.
Bibliothèque de M. E. Mareuse.

18912. — Le Jour de noce ou l'Enlèvement, ballet-pantomime en trois actes, du citoyen Taglioni père. Représenté sur le théâtre de la Gaîté, le 6 messidor an VIII (25 juin 1800). *A Paris, et se trouve au théâtre de la Gaîté, an VIII*, in-8°, 16 p. [*Ars*. Th. N. 1216.]

18914. — Le Petit gagne-petit ou l'Amour d'une mère, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, par F. Bernard-Valville. Représentée sur le théâtre

de la Gaîté. *Paris, Huet; Charon, an VIII*, in-8°, 2 ff. et 28 p. [*Ars.* Th. N. 5238.]

ÉPIGR. :

E parvis ingentes nascuntur fluvii rivis.

18915. — Le Petit Chaperon rouge, vaudeville en un acte, par PIERRE BLANCHARD, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Gaîté, le 2 fructidor an VIII (20 août 1800). *Paris, Fages, an IX*-1800, in-8°, 24 p.

18916. — Richardet ou le Jeune Aventurier, drame en quatre actes en prose, à grand spectacle, mêlé de jeux, chants, danses, pantomimes, par BLANCHARD, musique de J. GAUTHIER, jeux et ballets de EUGÈNE HUS. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Gaieté, en brumaire an IX. *Paris, Fages, an IX*, in-8°, 50 p.

D'après l'*Annuaire* de Fleischer.

18917. — Les Prestiges ou Amire et Sohi, mélodrame-féerie en quatre actes, par HECTOR CHAUSSIER, musique arrangée par J.-F. DREUILH. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Gaîté, le 12 frimaire an X (3 décembre 1800). *Paris, Fages, an X* (1801), in-8°, 16 p. [*Ars.* Th. N. 5523.]

18918. — Cœlina ou l'Enfant du mystère, drame en trois actes en prose, par HENRY-LEMAIRE. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Gaieté, le 15 nivôse an IX (5 janvier 1801). *Paris, Fages, an IX* (1801), in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 3606.]

18919. — Le Repentir de Mme Angot ou le Mariage de Nicolas, comédie-folie en deux actes, mêlée de chants, par le citoyen MAILLOT, auteur de la première « Mme Angot ». Avec un divertissement. *Paris, Marchand, an IX*, in-8°, 47 p. [*N.* Yth. 15312.]

18920. — Les Chevaliers du soleil ou Amour et Dangers, pantomime en trois actes, par P. BIGNON, représentée sur le théâtre de la Gaîté, le 12 messidor an IX (1er juillet 1801). *Paris, Barba, an IX*-1801, in-8°, 16 p.

D'après Goizet.

18921. — Le Jugement d'empeigne, comédie-parade en un acte mêlée de vaudevilles, par le citoyen LECONTE, auteur de « Rosine et Valcour ». Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Gaîté, le 10 thermidor an IX (29 juillet 1801). *Paris, Fages, an IX* (1801), in-8°, 24 p. [*Ars.* Th. N. 2151*.]

18922. — Bazile et Quitterie ou le Triomphe de Don Quichotte, pantomime en trois actes, par SUBY, musique de LEBLANC, représentée sur le théâtre de la Gaîté, le 15 septembre 1801. *Paris, l'auteur, an X*-1801, in-8°, 24 p. [*N.* Yth. 1829.]

18923. — L'Héroïne de Boston ou les Français au Canada, pantomime en trois actes, à grand spectacle, mise au théâtre par le citoyen MAYEUR. Musique arrangée par le citoyen DREUILH. Les combats singuliers sont réglés par les citoyens LAFITE et GOUGIBUS. Ballet de la composition du citoyen EUGÈNE HUS. Représentée, sur le théâtre de la Gaieté, le 20 vendémiaire an X (12 octobre 1801). *Paris, se vend au théâtre, an X*, in-8°, 24 p. [*N.* Yth. 8466.]

18924. — Zoflora ou la Tour magique, mélodrame héroïque en trois actes mêlé de pantomime, chants, danses, tournois, combats, changements à vue, costumes gaulois, etc. Paroles de L.-F.-G. BÉRAUD (de la Rochelle). Musique nouvelle de LEBLANC. Ballets d'EUGÈNE HUS. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Gaîté, le 8 brumaire an X (30 octobre 1801). *Paris, Barba, an X*, in-8°, 24 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

18925. — Le Double Assaut ou Il faut plus d'un talent, comédie en un acte en prose, par J.-F. GUITON. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Gaieté, le 2 brumaire an X (24 octobre 1801). *Paris, Barba, an X*, in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 5396.]

18926. — Ima ou les Deux-Mondes, mélodrame allégorique en trois actes à spectacle, orné de chants, danse et pantomime. Paroles et pantomime de M. Cammaille Saint-Aubin, ballets de M. Ledet, musique arrangée par M. Dreuilh, représentée sur le théâtre de la Gaîté, le 5 brumaire an X (27 octobre 1801). *Paris, et se vend au théâtre de la Gaîté, an X* (1802), in-8°, 30 p. et 1 f. blanc. [*Ars.* Th. N. 2236.]

18927. — Les Portraits au Salon ou le Mariage imprévu, comédie-vaudeville en un acte, par B. Rougemont et A. Moreau, représentée à Paris [sur le théâtre de la Gaîté], pour les premières fois, les 15, 16 et 17 brumaire an X (6, 7 et 8 novembre 1801). *Paris, Barba, an X*-1801, in-8°, 32 p.

18928. — Les Deux Croisées, comédie-vaudeville en un acte, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Gaîté, le 26 pluviôse an X ou 15 février 1802. *A Paris, chez les marchands de nouveautés, an X*, in-8°, 32 p. [*Ars.* B. L. 11498^{9bis}, tome I.]

Par Plancher-Valcour et P.-J.-A. Roussel, d'Epinal, selon Quérard.

18929. — Les Provinciaux vengés dans la grande ville, comédie en un acte en prose, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Gaieté, le 10 germinal an X (31 mars 1802). Par M.-Jh. Boullault. *Paris, Hugelet, an X-MDCCCII*, in-8°, 33 p. [*N.* Yth. 14927.]

Réplique à la comédie de Picard, *la Grande Ville ou les Provinciaux à Paris*. Voyez ci-après, § 23.

18930. — Crispin tout seul, scène comique mêlée de vaudevilles, par M. Pessey, représentée pour les premières fois à Paris, les 3, 4, 5, 6, 7 et 8 floréal an X (23-28 avril 1802). *Paris, Barba, an X* (1802), in-8°, 18 p. et 3 ff. non chiffrés (3 p. de catalogue et 3 p. blanches).

Epigr. :

D'elles tout le mal que l'on dit
Prouve tout le bien qu'on en pense.
Pour et contre.

18931. — Ortalbano, mélodrame en trois actes à spectacle, danses, combats, par H. Pessey, musique des citoyens Dreuilh et Lanusse, ballets du citoyen Lebeuf, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Gaîté, le 23 floréal an X (13 mai 1802). *A Paris, se vend au théâtre, an X* (1802), in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 13235.]

18932. — Elisca ou le Triomphe des femmes, mélodrame en trois actes à grand spectacle, mêlé de chants, danses et combats, par Coffin-Rony, musique de Leblanc. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Gaîté, le 28 prairial an X (17 juin 1802). *Paris, Fages*, 1802, in-8°, 24 p. [*Ars.* Th. N. 2737.]

18933. — Bizarre ou Ça n'est pas le Pérou, bizarrerie en un acte, ornée de combats, danses, jeux, marches et tout ce que l'on voudra, par MM. Bonel, P. Villiers et Jore fils. Représenté sur le théâtre de la Gaîté, le 17 vendémiaire an XI (29 septembre 1802). *Paris, se vend au théâtre de la Gaîté, an XI* (1802), in-8°, 27 p. [*Ars.* B. L. 11498^{9bis}, tome I.]

Parodie d'un mélodrame de Pixérécourt, joué sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin. Voyez ci-après, § 24.

18934. — Le Point d'honneur ou l'Empire des grâces et de la constance, comédie en un acte, en prose, mêlée de chants, paroles de Coffin-Rony, musique de Dreuilh, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Gaieté, le 14 brumaire an XI (5 novembre 1802). *Paris, Barba, an XI*-1803, in-8°, 38 p. [*P.* 28835*, tome 38.]

18935. — Philippe d'Alsace, comte de Flandres, mélodrame héroïque en trois actes, orné de chants, danses et tournois, par M. Francis Levasseur. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Gaîté, le 5 nivôse an XI (26 décembre 1802). *Paris, Fages, an XI* (1803), in-8°, 26 p. [*Ars.* Th. N. 5614.]

Epigraphe tirée de l'*Orlando furioso*, de l'Arioste.

18936. — Kallick-Fergus ou les Génies des îles Hébrides, mélodrame-féerie en

trois actes à grand spectacle, par J.-G.-A. CUVELIER, associé correspondant de la Société philotechnique. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Gaîté, le 16 nivôse an XI (6 janvier 1803). *Paris, se vend au théâtre de la Gaîté, an XI-1803*, in-8°, 32 p. [*Ars.* Th. N. 1633.]

18937. — Ardres sauvée ou les Rambures, mélodrame héroïque et historique en trois actes à spectacle. Paroles de J.-G.-A. CUVELIER, associé correspondant de la Société philotechnique, et de PIERRE VILLIERS. Musique de L. MORANGE, citoyen de Calais. Représenté sur le théâtre de la Gaîté, le 23 pluviôse an XI (12 février 1803). *Paris, se vend au théâtre de la Gaîté, an XI* (1803), in-8°, 40 p.

P. 2, *Aux habitants d'Ardres*, huitain signé : CUVELIER, citoyen de Boulogne-sur-Mer, et quatrain signé : VILLIERS, ancien capitaine au 3e régiment de dragons.
Bibliothèque de M. Edgar Mareuse.

18938. — Le Triple Hymen ou Un moment de folie, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, jouée pour la première fois, au théâtre de la Gaîté, le 4 ventôse an XI (23 février 1803). Par M. VERMENT-MARITON. *Paris, A. Mézières, l'an MDCCCVI*, in-8°, 1 f. et 32 p. [*Ars.* Th. N. 6183.]

18939. — Cassandre huissier, comédie-parade en un acte, mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Gaîté, le 16 germinal an XI (6 avril 1803), par MM. HENRION et M... [MOREAU DE COMMAGNY], auteur d'« Allons en Russie » et des « Amours de la Halle ». *Paris, Barba, an XI* (1803), in-8°, 23 p. [*Ars.* B. L. 11498bis, tome I.]

18940. — Jeanne-d'Arc ou la Pucelle d'Orléans, pantomime en trois actes et à grand spectacle, contenant ses exploits, ses amours, son supplice, son apothéose, mêlée de marches, chants, combats et danses. Par J.-G.-A. CUVELIER, associé correspondant de la Société philotechnique. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Gaîté, le 25 germinal an XI (15 avril 1803). *Paris, se vend au théâtre de la Gaîté, an XI-1803*, in-8°, 13 p. [*N.* Yth. 9444.]

18941. — Le Tableau de « Phèdre et Hippolyte », comédie en un acte et en prose, représentée sur le théâtre de la Gaieté, le 3 floréal an XI (23 avril 1803), par M. BONEL. *Paris, Barba, an XI-1803*, in-8°, 30 p. [*Ars.* Th. N. 2151*.]

Le tableau de Regnault avait été l'objet d'une exposition particulière au Louvre.

18942. — A-t-il deux femmes? ou les Corsaires barbaresques, mélodrame en trois actes, paroles de J.-G.-A. CUVELIER et J.-M. B*** [BAROUILLET], musique arrangée par L. MORANGE. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Gaîté, le [14 (?) floréal] an XI (3 mai 1803). *Paris, Barba, an XI-1803*, in-8°, 44 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

18943. — Les Trois Fanchon ou Cela ne finira pas, folie-vaudeville en un acte mêlée de danses, par MM. BONEL et JORE fils. Représentée sur le théâtre de la Gaîté, le
Paris, Barba, an XI (1803), in-8°, 28 p.

18944. — Le Fou supposé, comédie en un acte et en prose, par M. ARMAND CHARLEMAGNE, représentée à Paris, sur différents théâtres. *Paris, Barba, an XI* (1803), in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 7495.]

18945. — I et I font 11, vaudeville épisodique en un acte, par MM. P. VILLIERS et H. CHAUSSIER, musique arrangée par M. DREUILH. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Gaieté, le 9 thermidor an XI (28 juillet 1803). *Paris, Mme Cavanagh, ci-devant Barba, an XI-1803*, in-8°.

Pièce à deux personnages qui n'usent pas moins de onze travestissements, d'où le titre de la pièce.

18946. — Monsieur Lambin, comédie-vaudeville en un acte, par R. S. PH. [ROUSSEAU SAINT-PHAL]. Représentée pour la cinquante-dexième fois à Paris, sur le théâtre de la Gaîté, le 29 fructidor an XI (16 septembre 1803), reprise sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 15 floréal an XII (5 mai 1804), et sur le théâtre de la Cité, le 20 nivôse an XIII (10 janvier 1805).

Paris, Fages, an XIII (1805), in-8°, 28 p. [*Ars.* Th. N. 2168.]

18947. — Les Deux Sentinelles, comédie en un acte mêlée d'ariettes. Paroles de MM. Henrion et R*** [Rougemont], musique de M. Doche. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Gaîté, le 4 vendémiaire an XII (27 septembre 1803). *Paris, Fages, an XII* (1803), in-8°, 20 p. [*Ars.* B. L. 11498ter, tome I.]

18948. — Rachel ou la Belle Juive, mélodrame en trois actes et en prose à grand spectacle, orné de chants, danse, pantomime, etc. Par P.-E. Chevalier, artiste dramatique, musique de M. Dreuilh, ballets de M. Adam. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Gaîté, le 22 vendémiaire an XII (15 octobre 1803). *Paris, Fages, an XII* (1803), in-8°, 28 p. [*Ars.* Th. N. 6580.]

18949. — Adelson et Salvini, mélodrame en trois actes, en prose, paroles de Prosper Delamarre, musique de Blasius. Les ballets sont de la composition de M. Adam. Représenté sur le théâtre de la Gaieté, le 12 frimaire an XII (5 décembre 1803). *Paris, Barba, an XII*-1803, in-8°, 51 p.

18950. — Le Nain jaune ou la Fée du désert, mélodrame-féerie en trois actes, en prose, à grand spectacle, mêlé de pantomimes, danses, combats, tournois d'amazones, transformations, changements à vue, etc., etc. Par MM. J.-G.-A. Cuvelier, associé correspondant de la Société philotechnique, et Coffin-Rony. Musique de M. Morange, ballets de M. Adam. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Gaîté, le 27 nivôse an XII (18 janvier 1804). *Paris, Fages, an XII* (1804), in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 12525.]

18951. — Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, mélodrame héroïque en trois actes et en prose à grand spectacle, orné de chants, danses, combats, pantomimes, tournois et suivi d'une allégorie. Par MM. Coffin-Rony et Clément. Musique de M. Leblanc, ballets de M. Adam. Représenté pour la première fois à Paris, le 19 pluviôse an XII (9 février 1804). *Paris, Fages, an XII* (1804), in-8°, 28 p. [*N.* Yth. 8170.]

18952. — Batardin ou l'Ecrivain public de la rue de Bièvre, vaudeville en un acte et en prose, par H. Pessey. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Gaîté, le 3 ventôse an XII (23 février 1804). *Paris, Barba, an XII* (1804), in-8°, 32 p.

Bibliothèque de M. Edgar Mareuse.

18953. — L'Homme d'airain ou Rozabella et Alberto, pantomime en trois actes à grand spectacle, ornée de danses, combats, marches, etc., par F.-T. Gougibus. Musique allemande nouvelle arrangée par M. Gougibus. Ballets de M. Adam. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Gaieté, le 5 ventôse an XII (25 février 1804). *Paris, Fages, an XII*-1804, in-8°. [*N.* Yth. 8598.]

18954. — L'Amour et l'Innocence, pantomime anacréontique en deux actes, par Etienne-François Girard aîné, musique de M. Dreuilh, ballets de M. Adam, représentée sur le théâtre de la Gaîté, le 6 mars 1804. *Paris, Fages, an XII*, 1804, in-8°, 12 p.

D'après Goizet.

18955. — Androclès ou le Lion reconnaissant, mélodrame en trois actes, par MM. Caigniez et Deb... [Debottière]. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Gaîté, le 14 germinal an XII (11 avril 1804). *Paris, Barba, an XII* (1804), in-8°, 1 f. et 38 p. [*N.* Yth. 876.]

18956. — La Tour du Sud ou l'Embrasement du château de Lowinska, mélodrame en trois actes à grand spectacle, orné de chants, danses, combats, pantomimes, incendies, explosions, par MM. Bonel et Boirie. Musique de M. Leblanc, ballets de M. Hus le jeune, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Gaîté, le 20 floréal an XII (10 mai 1804). *Paris, Fages, an XII* (1804), in-8°, 38 p. [*N.* Yth. 17402.]

§ 16. — Théâtre des Jeunes-Artistes.

18957. — La Double Réconciliation, opéra-vaudeville en un acte et en prose, par le citoyen B. Dupont de Lille, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 5 thermidor an IV (23 juillet 1796). Musique arrangée par le citoyen Gauthier. *Paris, Michel; l'auteur, rue Roch-Poissonnière, 24, et au théâtre, chez le concierge, an VII*, in-8°, 56 p. [S.]

18958. — Le Dernier Couvent de France ou l'Hospice, anecdote en deux actes et en vaudevilles, par les citoyens Corsange et Hapdé, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 26 thermidor an IVe, samedi 13 août 1796 (vieux style). La partition est arrangée par le citoyen Gautier, maître de musique dudit théâtre. *Paris, citoyenne Toubon*, 1796, in-8°, 52 p. [*N*. Yth. 4654.]

18959. — Le Buffet ou les Deux Cousins, comédie en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par le citoyen Hapdé, représentée sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 13 vendémiaire an V (4 octobre 1798). *Paris, chez la citoyenne Toubon, an V*, in-8°, 48 p. [*Ars*. Th. N. 17659*, tome I.]

18960. — Les Assemblées primaires ou les Élections, vaudeville en un acte, représenté pour la première fois, le 29 ventôse an V (19 mars 1797), sur le théâtre des Jeunes-Artistes, défendu par le Bureau central, à la quatrième représentation, et redemandé le soir même à grands cris par le public. Par le c. Martainville, auteur du « Concert Feydeau ». *Paris, Barba, cinquième année de la République*, in-8°, 32 p.

P. 3-6 : « Nous allons, en guise de *Préface*, « donner un échantillon du style et de la con- « duite du Bureau central ; ce préambule a été « aussi imprimé en affiche. »

18961. — Les Hommes du jour, vaudeville en un acte, représenté pour la première fois, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 19 floréal an V (8 mai 1797). *Paris, Huet*, 1797, in-8°, 32 p. [*Ars*. Th. N. 1940.]

Par Allaire et Hilliard d'Auberteuil, selon Barbier.

18962. — La Sagesse humaine ou Arlequin Memnon, comédie en deux actes, en prose, mêlée de chant, par Charles et Valentin. Représentée pour la première fois, au théâtre des Jeunes-Artistes, le 14 vendémiaire an VI (5 octobre 1797). *Paris, Gueffier jeune. S. d.*, in-8°, 1 f. et 51 p. [*Ars*. Th. N. 17659*, tome I.]

Epigr. :

Nous tromper dans nos entreprises
C'est à quoi nous sommes sujets :
Le matin je fais des projets,
Et le long du jour des sottises.
Voltaire.

Par Charles-Simon Favart et François-Valentin Mulot.

18963. — Le Parachute, comédie-parade en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 21 brumaire an VI (11 novembre 1797). Par Hector Chaussier et Hapdé. *Paris, à l'imprimerie, rue des Droits-de-l'Homme, n° 44; Fages, an VII*, in-8°, 35 p. [*N*. Yth. 13392.]

18964. — Arlequin Jacob et Gilles Esaü ou le Droit d'aînesse, folie-vaudeville en un acte et en prose, sujet tiré de l'Ancien Testament, représenté à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 13 frimaire an VI (3 décembre 1797). Par J.-B. Hapdé. *Paris, se vend à l'imprimerie à prix fixe et chez les marchands de nouveautés, an VII*, in-8°, 37 p. (les deux dernières non chiffrées). [S.]

Au verso de la p. 35, *Note pour les départements* (costumes), et sur un f. supplémentaire, *Errata*.

18965. — Noé ou le Monde repeuplé, vaudeville en un acte tiré de l'Ancien Testament. Du (*sic*) citoyen A. Martainville, auteur du « Concert de la rue Fey-

deau ». Représenté à Paris, le 28 floréal an VI (14 mai 1798). *Paris, Barba* (1798)-*an VI,* in-8°, 30 p. [*Ars.* Th. N. 3541.]

18966. — Les Fureurs de l'amour, tragédie burlesque en sept scènes et en vers, par PHILIDOR R... [ROCHELLE]. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 21 prairial an VI (7 juin 1798). *Paris, Jacquelin et Jourdain, ventôse an VII,* in-8°, 13 p. [*N.* Yth. 7685.]

Voyez le n° 18973 ci-dessous.
La B. N. possède, en outre, cinq réimpr. modernes de cette facétie; la dernière est datée de 1861.

18967. — La Blonde et la Brune, comédie en un acte, représentée sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 12 thermidor an VI (30 juillet 1798). *Paris, Chaignieau, an XI*-1803, in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 2075.]

Par HECTOR D'AUNAY.

18968. — Le Petit Poucet ou l'Orphelin de la Forêt, drame en cinq actes, en prose, mêlé de chants, pantomimes et danses, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, au mois de ventôse an VI pour la 250e fois, le 8 prairial an VIII (28 mai 1800) et repris en vendémiaire an IX. Paroles de J.-G.-A. CUVELIER et J.-B. HAPDÉ. Musique arrangée par J. GAULTIER. Quatrième édition. *Paris, Fages, an IX,* in-8°, 48 p. [*Ars.* Th. N. 17657*, tome I.]

Voyez le n° 18991 ci-dessous.

18969. — Arlequin Jokei (*sic*) ou l'Équitomanie, vaudeville en un acte, représenté à Paris, le 28 thermidor an VI (15 août 1798), sur le théâtre des Jeunes-Artistes, par J.-B. HAPDÉ. *Paris, chez les marchands de nouveautés, an VI,* in-8°, 39 p. [*N.* Yth. 1154.]

18970. — Jean La Fontaine, comédie anecdotique en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par J.-A. JACQUELIN. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 2 vendémiaire de l'an VII (23 septembre 1798). *Paris, Jacquelin et Jourdain, ventôse an VII,* in-8°, 59 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

18971. — Julia ou les Souterrains du château de Mazzini, mélodrame en trois actes et en prose, par C.-A.-B. SEWRIN, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, en frimaire an VII. *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, etc., an VII,* in-8°, 43 p. [*N.* Yth. 9883.]

Épigraphe tirée de la pièce.

18972. — Un Tour de Roquelaure, vaudeville anecdotique en un acte, représenté à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 18 pluviôse an VII (6 février 1799). Par les citoyens HAPDÉ et ALBERT. *Paris, se vend à l'imprimerie à prix-fixe et chez les marchands de nouveautés, an VII,* in-8°, 44 p. et 1 f. non chiffré (*errata*). [*Ars.* Th. N. 5815.]

18973. — L'Enfant de l'Amour, suite des « Fureurs de l'amour », tragédie burlesque en un acte et en vers, par J.-A. JACQUELIN, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 12 ventôse an VII (2 mars 1799). *Paris, imp. Cailleau. S. d.,* in-8°, XI p. [*Ars.* Th. N. 17659*.]

Cette pièce, qui n'a qu'un faux-titre et un titre de départ, est paginée 15-43.
Voyez le n° 18966 ci-dessus.

18974. — Le Testament de Carlin, vaudeville en un acte et en vers, par le citoyen DÉSAUGIERS. Représenté pour la première fois, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, en germinal de l'an sept de la République. *Paris, Jacquelin et Jourdain, an VII,* in-8°, 60 p. [*Ars.* Th. N. 17659*.]

18975. — Jean Racine avec ses enfants, comédie anecdotique en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par J.-A. JACQUELIN, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, rue de Bondy, le 2 floréal an VII (21 avril 1799), correspondant au 21 avril 1699, jour de la mort de Racine. *Paris, Fages, an VII,* in-8°, 23 p.

18976. — Le Roi de Pique, comédie en un acte et en vers, par G. A. P.... Représentée à Paris, au théâtre des Jeunes-Artistes. *Paris, Pernier, an VII*, in-8°, 47 p.

18977. — L'Antiquo-Manie ou le Mariage sous la cheminée, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, par J.-A. Jacquelin, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, rue de Bondy, le 8 prairial de l'an VII (27 mai 1799). *Paris, Fages, an VII*, in-8°, 28 p. [*P.* 3184 A*.]

18978. — Joseph ou la Fin tragique de Mâme (*sic*) Angot, bagatelle morale mêlée de chants, par les auteurs de la « Sagesse humaine ou Arlequin Memnon ». *Paris, Gueffier jeune. S. d.*, in-8°, 46 p. [*Ars.* Th. N. 18486.]

Épigr. :

Chassez le naturel, il revient au galop.
La Fontaine.

P. 3-8, *Préface*.
Voyez le n° 18962 ci-dessus.

18979. — Émilie ou les Caprices, comédie en vers et en trois actes, représentée pour la première fois, les 21, 23, 25, 28 et 29 messidor de l'an VII (9, 11, 13, 16 et 17 juillet 1799), sur le théâtre de la rue de Bondy, dit des Jeunes-Artistes, par la troupe des jeunes élèves de ce théâtre. Par le cousin Jacques (Beffroy de Reigny). *Paris, Moutardier, an VIII*, in-8°, 31 p. [*N.* Yth. 5864.]

La p. 81 contient une *Note essentielle* relative à divers *errata*.

18980. — La Clef forée, comédie anecdotique en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par J.-A. Jacquelin. Représentée pour la première fois à Paris, le 16 thermidor an VII (3 août 1799). *Paris, Fages, an VIII*, in-8°, 24 p. [*N.* Yth. 3485.]

Au verso du titre, après la liste des personnages et des acteurs, on lit ce *Nota :* « L'aventure qui fait le fond de cette pièce est arrivée à Demoustier..., lors de la première représentation de son drame intitulé : *les Trois Fils.* »

18981. — Le Mariage de Jocrisse, comédie en un acte, en prose, dont les premières représentations ont eu lieu au théâtre des Jeunes-Artistes, les 27, 29, 30 vendémiaire et 1er brumaire an VIII (19, 21, 22 et 23 octobre 1799). Par Henrion. *Paris, Tiger, an VIII*, in-8°, 40 p. [*Ars.* Th. N. 17660*.]

18982. — Le Petit Jules, comédie en trois actes, en prose, mêlée d'ariettes, par J.-B. Dubois. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 21 floréal an VIII (11 mai 1800). *Paris, Fages, an VIII*, in-8°, 36 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

18983. — Pradon sifflé, battu et content, comédie-anecdote en un acte et en vaudevilles, par J.-A. Jacquelin et Philidor R*** [Rochelle]. Représentée pour la 41e fois (*sic*) à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 16 thermidor an VIII (3 août 1800). *Paris, Fages, an IX* (1800), in-8°, 24 p. [*N.* Yth. 14554.]

18984. — Le Peintre dans son ménage, comédie en deux actes et en prose mêlée de vaudevilles, par J.-A. Jacquelin et A.-M. Lafortelle. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, les 29 et 30 vendémiaire an VIII (21-22 octobre 1799). *Paris, Fages, an VIII*, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 13699.]

18985. — La Bergère de Saluces ou la Vertu à l'épreuve, drame en quatre actes mêlé de pantomime, musique, chants, combats et danses, paroles du citoyen Noel, musique du citoyen Leblanc, ballets du citoyen Blondin. Représenté sur le théâtre des Jeunes-Artistes, les 9, 10 et 11 pluviose an VIII (20, 30 et 31 janvier 1800). *Paris, Fages, an VIII*, in-8°, 32 p. [*Ars.* Th. N. 17660*.]

18986. — Joseph, drame en cinq actes à grand spectacle, mêlée (*sic*) de pantomime, chants et danses, par J.-M. Gassier et Henri Lemaire, musique du cit. Gaultier, ballets du cit. Eugène Hus, décors du cit. Gillet. Représentée (*sic*) pour la première fois à Paris, sur le théâtre

des Jeunes-Artistes, au mois de floréal an VIII. *Paris, Fages, an VIII*, in-8°, 40 p.

ÉPIGR. :

> Honneur, honneur à celui dont les mains sont pures de tout crime, et qui ne s'est jamais servi de son pouvoir que pour le bonheur de ses semblables !...

P. 4 à 6, *Costumes des allégories pris à la Bibliothèque nationale*.
P. 38 à 40, Catalogue de pièces de théâtre et de romans.
Bibliothèque de M. E. Mareuse.

18987. — La Lanterne magique ou le Retour des époux, vaudeville en un acte, par BERNARD-VALVILLE, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 24 floréal an VIII (14 mai 1800). *Paris, Fages, an IX* (1801), in-8°, 31 p. [*N.* Yth. 10020.]

18988. — M. Jocrisse au sérail de Constantinople ou les Bêtises sont de tous les pays. Calembour en trois actes, en prose, à grand spectacle, mêlé de chants, danses, marches burlesques, etc. Paroles du cit. RENÉ PÉRIN, musique du cit. FROMENT, ballets du cit. BLONDIN. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, en fructidor an VIII. *Paris, Fages, an IX*-1808, in-8°, 39 p. (la dernière chiffrée 36).

Epigraphe tirée de la pièce.
Bibliothèque de M. E. Mareuse.

18989. — Cassandre tout seul, vaudeville en un acte, par J.-B. DUBOIS, représenté sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 1er prairial an VIII (21 mai 1800). *Paris, Fages, an VIII*, in-8°, 16 p.

D'après Goizet.

18990. — Le Tableau de Raphaël ou à Trompeur Trompeur et demi, comédie-proverbe en un acte et en vaudevilles, par J.-A. JACQUELIN et PHILIDOR R*** [FLACON, dit ROCHELLE]. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 17 vendémiaire an IX (9 octobre 1800). *Paris, Fages, an IX* (1800), in-8°, 26 p. et 1 f. (catalogue).

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

18991. — Rosaure et Valcourt ou les Nouveaux Malheurs du Petit-Poucet, drame héroïque en trois actes en prose, à grand spectacle, mêlé de pantomimes, chants, combats et danses. Paroles du citoyen JOLIVET, musique du citoyen RAIMOND. Représenté à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 16 brumaire an IX (7 novembre 1800). *Paris, Fages, an IX*, in-8°, 20 p.

D'après l'*Annuaire* de Fleischer.
Voyez le n° 18968 ci-dessus.

18992. — Vert-Vert ou le Perroquet de Nevers, opéra-comique en un acte en prose, par Fs-BERNARD VALVILLE, musique de J.-A. GAUTHIER. Représenté pour la première fois, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 12 frimaire an IX (3 décembre 1800). *Paris, Fages, an IX* (1801), in-8°, 28 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Yth. 22717.]

Épigraphe tirée de *Vert-Vert*.

18993. — Le Petit César ou la Famille des Pyrénées, drame en trois actes, à grand spectacle, mêlé de pantomimes, musique, danses, combats, etc., par ALEXIS EYMERY, musique de J.-A. GAUTHIER. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes Artistes, en nivôse an IX. *Paris, Fages, an IX*, in-8°. 36 p.

D'après l'*Annuaire* de Fleischer.

18994. — Le Hasard corrigé par l'amour ou la Fille en loterie, arlequinade en un acte et en vaudevilles, représentée pour la première à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 22 nivôse an IX (12 janvier 1801). Par J.-A. JACQUELIN et PHILIDOR R... [FLACON, dit ROCHELLE]. *Paris, Fages, an IX*-1801, in-8°, 16 p. [*Ars.* Th. N. 16660*.]

18995. — Le Singulier Mariage, folie-vaudeville anecdotique en un acte et en vers libres, par B. DUPONT DE LILLE, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 24 nivôse an IX (14 janvier 1801). *Paris, Fages, an IX* (1801), in-8°, 13 p. [*Ars.* Th. N. 5083.]

18996. — Molière avec ses amis ou le Souper d'Auteuil, comédie historique en deux actes et en vaudevilles, par A.-F. RIGAUD et J.-A. JACQUELIN, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 8 pluviôse an IX (28 janvier 1801). *Paris, Fages, an IX* (1801), in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 11961.]

Pièce reçue à la Comédie-Française dès 1791, ainsi que le constate un certificat imprimé au verso du titre, afin d'établir la priorité de date sur *le Souper de Molière*, qui avait été joué au théâtre du Vaudeville.

18997. — La Caverne infernale ou la Manie du suicide, opéra-bouffon en deux actes. Paroles du citoyen MOLINE, musique du citoyen TOMEONI. Représenté pour la première fois, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 19 germinal an IX (9 avril 1801). *Paris, Hugelet, an IX*, in-8°, 32 p.

L'auteur déclare, p. 3 de l'*Avertissement*, que le suicide « est tourné en ridicule depuis le commencement jusqu'à la fin » de sa pièce.

18898. — Les Épreuves, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, par les citoyens HENRION et Ad.-R.-C. RAGUENEAU, représentée pour les premières fois les 25, 27, 29 germinal et les 1er, 3, 5 floréal an IX (15, 17, 19, 21, 23, 25 avril 1801), sur le théâtre des Jeunes-Artistes. *Paris, Hugelet, an IX*, in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 6121.]

18899. — La Pension de jeunes demoiselles, pièce morale en un acte et en vers, par M. PATRAT, musique de PICCINI fils, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 19 floréal an IX (9 mai 1801). *Paris, Mme Masson, an XIII* (1805), in-8°, 32 p. Yth. 13744.]

ÉPIGR. :

Je veux que la vertu plus que l'esprit y brille ;
La mère en prescrira la lecture à sa fille.
Métromanie, de PIRON.

P. 31-32, *Pièces de théâtre qui se trouvent chez Mme Masson.*

19000. — Jacasset ou la Contrainte par corps, comédie en un acte et en prose, par les citoyens MOREL et PHILIBERT, représentée pour le premières fois, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, les 28, 29, 30 floréal et 1er prairial an IX (18-21 mai 1801). *Paris, Hugelet, an IX*, in-8°, 28 p. (la dernière non chiffrée) (catalogue). [*N.* Yth. 9230.]

19901. — Le Télégraphe d'amour, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par les citoyens J. SERVIÈRES et C. HENRION. Représentée à Paris [sur le théâtre des Jeunes-Artistes], le 27 messidor an IX (16 juillet 1801). *Paris, Roux, an IX*-1801, in-8°, 32 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19902. — La Fausse Apparence, opéra en un acte. Paroles du citoyen LORAUX le jeune, musique du citoyen DUBNAT, élève du citoyen Berton. Représenté pour la première fois, au théâtre des Jeunes-Artistes, le 23 thermidor an IX (11 août 1801). *Paris, Hugelet, an X-MDCCCII*, in-8°, 17 p. [*N.* Yth. 6554.]

Dédicace (en prose) de l'auteur à son oncle, Fillette-Loraux, « agent des auteurs dramatiques, auteur de *Lodoïska* et autres ouvrages estimés ».

19903. — Colombine toute seule, scène-parade mêlée de vaudevilles, par MOREL, MARTY et PHILIBERT. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes Artistes, le 11 brumaire an X (2 novembre 1801). *Paris, Fages, an X* (1801), in-8°, 12 p. [*N.* Yth. 3671.]

19904. — Le Chat botté ou les Vingt-quatre Heures d'Arlequin, opéra-pantomime-féerie en quatre actes. Paroles de J.-G.-A. CUVELIER, associé correspondant de la Société philotechnique, musique de FOIGNET fils. Représenté sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 29 ventôse an X (20 mars 1802). *Paris, Barba, an X* (1802), in-8°, 80 p. [*N.* Yth. 3133.]

EPIGR. :

Ex ingenio finguntur, non ex scientiæ vi.

19905. — L'Anglais à Berlin, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, par P.-A.-S. PETIT aîné, auteur de « la Bonne Sœur » et du « Terme du

Voyage ». Représentée pour la première fois, sur le théâtre des Jeunes-Artistes de la rue de Bondy, le 22 prairial an X (11 juin 1802) et sur le théâtre de la rue du Bac, le 7 thermidor même année (26 juillet 1802). *Paris, Mme Masson, an* X-1802, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 918.]

19006. — La Bonne Maîtresse, comédie en un acte, en prose, par Mme DE MONTANCLOS, auteur de « Robert le bossu », « le Fauteuil », « les Habitants de Vaucluse » et autres ouvrages. Représentée pour la première fois, sur le théâtre des Jeunes-Artistes de la rue de Bondy, le 18 messidor an X (7 juillet 1802). *Paris, Hugelet, an X*-1803, in-8°, 26 p. et 1 f. non chiffré (catalogue). [*N.* Yth. 2178.]

19007. — Nicaise tout seul ou Pas si bête, monologue bouffon en un acte mêlé de vaudevilles, par le cit. J. ERNEST, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, les 24, 28, 29 et 30 messidor an X (13, 17, 18 et 19 juillet 1802). *Paris, Fages, an X*-1802, in-8°, 12 p. [*N.* Yth. 12636.]

J. ERNEST est le pseudonyme de ERNEST DE CLONARD, officier d'administration de la marine; voyez aussi le n° 19009 ci-dessous.

19008. — Raymond de Toulouse ou le Retour de la Terre-Sainte, drame lyrique en trois actes, par R.-C. GUILBERT-PIXÉRÉCOURT, musique de MM. FOIGNET père et fils, représenté pour la première fois, sur le théâtre de la rue de Bondy, le 29 fructidor an X (16 septembre 1802). *Paris, Barba, an XI*-1802, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 15167.]

19009. — Croutinet ou le Salon de Montargis, caricature en un acte et en vaudevilles, par le cit. J. ERNEST, représentée pour les premières fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, les 6, 7, 8, 9 10 vendémiaire an XI (28 septembre-2 octobre 1802). *Paris, Fages, an XI*-1802, in-8°, 20 p.

Voyez le numéro 19007 ci-dessus.

19010. — Figaro tout seul ou la Folle Soirée, scène-folie mêlée de vaudevilles, par J. MARTY, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 3 brumaire an XI (25 octobre 1802). *Paris, Fages, an XI*-1802, in-8°, 15 p. [*N.* Yth. 7039.]

19011. — Riquet à la houpe, opéra-pantomime-féerie en trois actes, paroles de J.-B. DUBOIS, musique de FOIGNET fils, mise en scène par EUGÈNE HUS, représenté pour la première fois, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 22 frimaire an XI (13 décembre 1802). *Paris, J.-F. Girard, an XI*-1802, in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 15590.]

19012. — L'Oiseau bleu, opéra-pantomime-féerie en quatre actes à grand spectacle. Paroles de M. B. DE ROUGEMONT, musique de M. FOIGNET fils, mise en scène par M. EUGÈNE HUS. Représenté pour la première fois à Paris, le 5 germinal an XI (26 mars 1803), sur le théâtre des Jeunes-Artistes. *Paris, Pelletié; l'auteur, rue de Bondy, n° 8, et les marchands de nouveautés, an XI,* in-8°, 1 f. et 38 p. [*N.* Yth. 12966.]

19013. — La Naissance d'Arlequin ou Arlequin dans un œuf, folie-féerie en cinq actes à grand spectacle, mêlée de pantomime et ornée de chants, de danses, marches, combats, évolutions militaires et neuf travestissements à vue. Décors et machines de M. PÉGET, costumes nouveaux de M. LAMANT, mise en scène par l'auteur. Représentée pour la première fois, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, rue de Bondy, le 27 messidor an XI (16 juillet 1803). Par M. J.-B. HAPDÉ, musique de M. FOIGNET fils. Seconde édition. *Paris, Barba, an XII* (1803), in-8°, 56 p. [*N.* Yth. 12256.]

19014. — Lucile ou l'Amant à l'épreuve, comédie en un acte et en prose, par A.-M. COUPART fils, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 18 thermidor an XI (4 août 1803). *Paris, Fages, an XI* (1803), 26 p. [*N.* Yf. 137*.]

19015. — L'Enfant sauvage, mélo-drame en trois actes et en prose à grand spectacle mêlé de chants, danses, jeux, com-

bats et pantomime. Paroles de MM. A. Eymery, P. Blanchard, musique de M. Alexandre Picciny (*sic*). Mis en scène par M. Eugène Hus. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 16 fructidor an XI (3 septembre 1803). *Paris, Fages, an XI* (1803), in-8°, 10 p.

19016. — Le Prince invisible ou Arlequin prothée (*sic*), pièce-féerie en six actes, à grand spectacle, mêlée de pantomime, ornée de chants, marches, combats, évolutions militaires et dix-sept travestissements à vue, décors et machines de M. Péget, costumes nouveaux de M. Lamant, mise en scène par l'auteur. Par M. J.-B. Hapdé, musique de M. Foignet fils. Représentée pour la première fois, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, rue de Bondy, le 12 pluviôse an XII (2 février 1804). *Paris, Barba, an XII* (1804), in-8°, 63 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

§ 17. — Théâtre des Jeunes-Elèves de la rue de Thionville.

19017. — Les Déguisements villageois ou le Retour de la Noce, comédie en deux actes, en prose et vaudevilles, par le citoyen Lesieur. Représentée en l'an III [sur le théâtre des Jeunes-Élèves] et remise au théâtre en l'an VI. *Paris, Barba,* 1797-*an VI,* in-8°, 39 p.

19018. — Éléonore et Cécile ou les Deux Amies, comédie anecdotique en deux actes et en prose, par le citoyen F. Brunot, de Dijon, membre du Lycée des Arts, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Jeunes-Élèves de la rue de Thionville, le 12 ventôse an VIII (3 mars 1800). *Paris, Desenne; Huet; l'auteur, rue Favart,* 419, *et les marchands de nouveautés, an VIII*, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 5783.]

19019. — Figaro ou Tel père tel fils, comédie en trois actes et en prose, par le citoyen H^the Dorvo, représentée, pour la première fois, sur le théâtre des Jeunes-Élèves, rue de Thionville, le 15 floréal an VIII (5 mai 1800). *Paris, Hugelet, an IX,* in-8°, 52 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Yth. 7037.]

La dernière page renferme une liste des pièces de théâtre en vente chez Hugelet.

19020. — L'Amant muet, comédie en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par les citoyens Pillon et Lambert. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Elèves de la rue de Thionville, le 27 floréal an VIII (17 mai 1800). *Paris, an X-MDCCCII*, in-8°, 31 p.

P. 2, citation de l'*Émile*, de J.-J. Rousseau (livre V), au sujet d'une histoire racontée par Brantôme, d'une dame qui imposa à son amant un silence absolu et illimité, qu'il garda fidèlement pendant deux ans.

19021. — Les Marchés de Philis, pastorale en vaudeville et en un acte, par le cit. Henrion. *Paris, J.-L. Perreault, an XI*-1801, in-8°, 38 p. et 1 f. blanc.

Bibliothèque de M. E Mareuse.
On lit dans la *Préface :*
« La jolie chanson de Dufresny, que nous rapportons ici, est le sujet de la pastorale intitulée : *les Marchés de Philis.*

Philis, plus avare que tendre, etc.

« Le marché de trente baisers pour un mouton, ayant paru trop graveleux aux directeurs du théâtre où cette pièce a été jouée, j'ai substitué l'échange d'un bouquet de roses à leur invitation, ce qui, à mon gré, refroidit beaucoup la pièce, aussi je la fais imprimer comme elle aurait dû être représentée et ainsi qu'elle avait passé à la Censure. »
Représentée pour la première fois, le 25 vendémiaire an IX (17 octobre 1800).

19022. — Tous les Niais de Paris ou le Catafalque de Cadet-Roussel, bluette tragique en cinq actes et en vers, ornée de grands combats, grandes marches et pompe funèbre, par les citoyens Périn et Pillon, représentée avec succès (*sic*) pour la première fois, sur le théâtre des Jeunes-

Élèves, rue de Thionville, le 23 pluviôse an IX (12 février 1801). *Paris, Hugelet, an IX*, in-8°, 44 p. [*N*. Yth. 17415.]

19023. — Le Quaterne, comédie en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par le citoyen René Perin. Représentée pour la première fois, sur le théâtre des Jeunes-Élèves de la rue de Thionville, le 29 pluviôse an IX (18 février 1801). *Paris, Hugelet, an IX*, in-8°, 20 p.

D'après l'*Annuaire de la librairie* (an X-1802) de Fleischer.

Une autre pièce, portant le même titre, avait été jouée à l'Ambigu; voyez le n° 18818 ci-dessus.

19024. — Respirons! comédie en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par le citoyen René Perin, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Jeunes-Élèves de la rue de Thionville, le 29 pluviôse an IX (18 février 1801). *Paris, Hugelet, an IX*, in-8°, 20 p. [*N*. Yth. 15330.]

En l'honneur de la paix.

19025. — La Rosière espagnole, comédie en trois actes et en vers libres. Donné (*sic*) pour la première fois, sur le théâtre des Jeunes-Elèves de la rue de Thionville, le 2 floréal an IX (22 avril 1801). Par J.-H. Guy. *Paris, Roullet*, 1801, in-8°, 43 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19026. — Estelle ou la Coupable innocente, comédie en trois actes et en vers, par le citoyen Baudouin aîné, ancien négociant, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Jeunes-Élèves, le 26 floréal an IX (16 mai 1801). *Paris, Hugelet, an IX*, in-8°, 48 p. [*N*. Yth. 6235.]

P. 2, *Épître dédicatoire à ma fille*. P. 3, *Préface*. P. 48, *Errata*.

19027. — Clémence et Waldemar ou le Peintre par amour, drame en trois actes, en prose, représenté avec succès (*sic*) à Paris, le 21 brumaire an X (12 novembre 1801). *Paris, Barba, an XI*-1803, in-8°, 71 p.

Par Pelletier-Volméranges.

Épigr. :

La vérité m'a fourni le sujet, et le sentiment a guidé mes pinceaux
Acte Ier, scène X.

P. 3, *A Monsieur le prince Joseph Jablonoski*, dédicace. Verso de la p. 71, *Construction du tableau*.

19028. — Cæsarine et Victor ou les Époux dès le berceau, comédie en trois actes et en vers libres, par le citoyen Desforges. Représentée pour la première fois, sur le théâtre des Jeunes-Élèves, le 4 germinal an IX (25 mars 1801). *Paris, Hugelet, an IX*, in-8°, 56 p. [*N*. Yth. 3607.]

19029. — La Double Épreuve ou la Boiteuse et la Borgne, comédie en trois actes, en prose, représentée sur le théâtre des Variétés du Palais-Royal en 1788 et 1789. Par C. Palmezeaux. *Paris, Hugelet, an XII*-1804, in-8°, VIII-50 p. et 1 f. non chiffré (catalogue). [*N*. Yth. 5406.]

Déjà imprimée dans le *Théâtre moral* de l'auteur (1784-1786, 2 vol. in-8°) sous le titre de : *l'Épreuve singulière ou la Jambe de bois*, et retouchée par Dorfeuille, cette pièce avait alors obtenu une soixantaine de représentations. Cubières l'avait modifiée et remaniée à son tour en vue d'une reprise sur le théâtre des Jeunes-Elèves.

Les feuillets liminaires renferment, outre l'historique de la pièce et de ses transformations, une correspondance aigre-douce échangée entre Cubières et Jacquelin, auteurs, avec Rougemont, de *l'Amour à l'anglaise* (voyez le n° 19036 ci-dessous), vaudeville inspiré par l'anecdote dont Cubières avait lepremier tiré parti.

19030. — L'Heureuse Défiance, comédie en deux actes et en vers, par F.-J.-L.-G. Monnin, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Jeunes-Élèves, rue Thionville, le 28 frimaire an X (19 décembre 1801). *Paris, imp. Le Becq, an X*, in-8°, 48 p. [*N*. Yth. 8487.]

19031. — La Mort de Molière, pièce historique en quatre actes, en vers et à spectacle, par C. Palmezeaux. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Élèves, le 29 pluviôse an X (18 février 1802). *Paris, Hugelet, an X MDCCCII*, in-8°, 70 p. [*N*. Yth. 12350.]

P. 3, *Avis des éditeurs*, contenant une lettre de Molé, du 12 août 1788.

P. 7, « Au Rédacteur du *Courrier des spectacles* », lettre signée Quincy.

P. 9 à 16, « Lettre au citoyen Mercier, membre de l'Institut national », signée Cubières-Palmezeaux.

P. 64 à la fin, *Acte IV ou Apothéose de Molière.*

De ces différents avis et lettres, il résulte que l'auteur avait oublié la chute de sa pièce représentée en trois actes, le 19 novembre 1781, par les comédiens français (voyez le nº 18444 ci-dessus), que cette pièce aurait été jouée une fois [en l'an V?] au théâtre Molière, et qu'elle aurait été donnée au théâtre des Jeunes-Elèves, sous le titre de : *Il n'est plus !*

19032. — Arlequin en gage ou Gille usurier, comédie-vaudeville en un acte, par Martainville, auteur de « Un, deux, trois, quatre », « la Banqueroute du Savetier », « l'Intrigue du carrefour », représentée sur le théâtre des Jeunes-Élèves, rue de Thionville. *Paris, Barba, an IX* (1802), in-8°, 39 p. [*N.* Yth. 1142.]

19033. — L'Hôtellerie de Sarzanno, opéra en un acte, représenté à Paris au théâtre Montansier, et le 1er floréal an X (21 avril 1802), au théâtre des Jeunes-Élèves, imité du poème italien de Goldoni, par le c. Desriaux, auteur de « Démophon », de « Sémiramis » et autres opéras, mis en musique et dédié à Mlle Lawal-Lécuyer, par Arquier. *Paris, Hugelet, an X*-1802, in-8°, 25. [*N.* Yth. 8773.]

19034. — La Diligence de Lyon, comédie en trois actes et en prose, par C. Palmezeaux. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Élèves, le 17 thermidor an X (5 août 1802). *Paris, Hugelet, an XI*-1802, in-8°, VIII-61 p. et 1 f. non chiffré (catalogue). [*N.* Yth. 5195.]

Epigraphe tirée de La Fontaine.

La préface, quoique paginée en chiffres romains, est comprise dans la pagination totale.

Pièce déjà publiée dans le *Théâtre moral* de l'auteur (1784-1786, 2 vol. in-8°).

19035. — L'Amour au village, opéra-vaudeville en un acte, par H.-E. D... et St-H. Représenté, sur le théâtre des Jeunes-Élèves, le 18 fructidor an X (5 septembre 1802). *Paris, Fages; Allut, an XII*-1804, in-8°, 28 p.

D'après le *Dictionnaire universel du théâtre* de Goizet et Burtal. Les auteurs étaient Hyacinthe-Eugène Laffilard, dit Décour et Moucheron-Sainte-Honorine.

19036. — L'Amour à l'anglaise, comédie-vaudeville en un acte en prose, par MM. J.-A. Jacquelin et Rougemont, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Élèves de la rue de Thionville, le 5 ventôse an XI (24 février 1803). *Paris, Hugelet, an XI*-1803, in-8°, 24 p. [*P.* 28835*, tome 46.]

Voyez le nº 19029 ci-dessus.

19037. — La Nièce de ma tante Aurore ou la Manie des romans, comédie en un acte et en vers, par M. J.-A. Jacquelin. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la rue de Thionville, le 17 ventôse an XI (8 mars 1803). *Paris, Barba, an XI* (1803), in-8°, 28 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

Voyez le nº 18757 ci-dessus.

19038. — Le Magister et le Meunier ou les Escobarderies villageoises, comédie-vaudeville en un acte, tirée d'un ancien fabliau, par MM. J.-A. Jacquelin et Désaugiers, représentée pour la première fois à Paris, le 10 mars 1803, sur le théâtre de la rue Dauphine. Deuxième édition conforme à la première représentation et revue seulement pour le timbre des airs. *Paris, Bezon*, 1825, in-8°, 1 f. et 34 p.

19039. — La Mort de Néron, folie drôlatique en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, par M. J.-A. Jacquelin. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Elèves de la rue de Thionville, le 16 floréal an XI (6 mai 1803). *Paris, Hugelet, an XI*-1803, in-8°, 22 p. et 1 f. non ch. (catalogue). [*N.* Yth. 12361.]

19040. — Le Difficultueux, comédie en un acte et en prose, par R.-St-Ph. [Rousseau Saint-Phal. Représentée en l'an X et en l'an XI sur différents théâtres, retouchée depuis et représentée en novembre 1806. *Paris, Maradan*, 1806, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 5190.]

Représentée d'abord sur le théâtre des Jeunes-Elèves.

19041. — Fitz-Henri ou la Maison des fous, drame en trois actes et en prose,

mêlé de chants, de danses et de pantomime, représenté pour la première fois, sur le théâtre des Jeunes-Élèves de la rue de Thionville, le 20 vendémiaire an XII (13 octobre 1803) et remis au théâtre de la Gaieté le 25 fructidor an XII (12 septembre 1804). Paroles de M. René Perin, musique de M. Taix. *Paris, Barba, an XIII*-1804, in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 7294.]

Épigraphe tirée de la pièce.

19042. — La Raison, l'Himen (*sic*) et l'Amour, opéra-pastorale en un acte et en vers libres, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Élèves rue de Thionville, le 11 pluviôse an XII (1er février 1804). Paroles de M. Patrat fils aîné, musique de M. Taix. *Paris, Cerbaux, an XIII* (1804), in-8°, 28 p. [*N.* Yth. 15133.]

19043. — Eugène et Solange, comédie en un acte, en prose, par M. Francis Levasseur, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Élèves, le 30 pluviôse an XII (20 février 1804). *Paris, Mme Masson, an XII*-1804, in-8°, 28 p. [*Ars.* Th. N. 4113.]

Épigr. :

Laetius est quoties magno sibi constat honestum.
Lucain.

19044. — Une Heure d'Alcibiade, opéra-comique en un acte et en vers libres. Paroles de F.-H. Dumolard, musique de M. Taix. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Jeunes-Élèves, le 15 ventôse an XII (6 mars 1804). *Paris, Mme Cavanagh, an XII*-1804, in-8°, 18 p. et 1 f. n. ch. (catalogue). [*N.* Yth. 18432.]

19045. — Le Protecteur de soi-même, comédie en un acte, en vers, par M. Alp[honse] H....d [Huilliard]. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la rue de Thionville, le 6 floréal an XII (26 avril 1804). *Paris, Mme Masson, an XII* (1804), in-8°, 44 p. [*N.* Yth. 14906.]

Lazari (*théâtre*). — Voyez **Théâtre des Variétés-Amusantes** (boulevard du Temple).

---

§ 18. — Théâtre Louvois

Théâtre lyrique des Amis de la Patrie (1794-1796). = Théâtre Louvois.

A. — THÉATRE DE LA RUE DE LOUVOIS

19046. — Le Libérateur, comédie en deux actes et en prose, par le c. Mercier. Représentée à Paris, sur le théâtre Louvois, etc., le 7 avril 1791 (vieux style). *A Paris, Cercle social, rue du Théâtre-Français, n° 4. Imprimé par Berthomier*, 1797, *l'an Ve*, in-8°, 2 ff., 46 p. et 1 f. blanc. [*N.* Yth. 10183.]

Au verso du titre, l'auteur explique que sa pièce, imitée du théâtre allemand, « a précédé de plusieurs années celle de *Cécile ou la Reconnaissance*, dont le citoyen Sourignière est l'auteur. »
Voyez le n° 18887 ci-dessus.

19047. — Le Sourd et l'Aveugle, comédie en un acte, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la rue de Louvois, le 12 septembre 1791, par J. Patrat. *Paris, Brunet et les marchands de nouveautés*, 1791, in-8°, 43 p. [*Ars.* Th. N. 6486.]

19048. — Agnès de Châtillon ou le Siège de Saint-Jean-d'Acre, opéra héroïque à grand spectacle en trois actes et en vers, représenté pour la première fois, sur le théâtre de la rue de Louvois, le 12 mai 1792. Par M. Planterre, musique de M. de Loise. *Paris, Froullé*, 1792, in-8°, 1 f. et 48 p. [*N.* Yth. 299.]

19049. — Arétaphile ou la Révolution de Cyrène, tragédie en cinq actes, faite en 1786, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la rue de Louvois,

le 23 juin 1792, par CH.-PH. RONSIN. *Paris, Guillaume junior*, 1793, in-8°, 1 f. et 72 p. [*N*. Yth. 1083.]

19050. — Les Émigrés aux terres australes ou le Dernier chapitre d'une grande Révolution, comédie en un acte et en prose, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Amis de la patrie, le 24 novembre 1792 (vieux style). Par le citoyen GAMAS. *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1794, in-8°, 30 p. (la dernière non chiffrée). [*N*. Yth. 5859.]

La dernière page contient une liste de comédies nouvelles en vente chez le même libraire.

19051. — L'Hermitage, opéra-comique en deux actes et en vaudevilles, par les citoyens LEFRANC, P*** et SEWRIN. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de Louvois, le 15 février 1793. *Paris, Barba*, 1793, in-8°, 48 p. [*N*. Yth. 8444.]

19952. — La Coquette généreuse, comédie en deux actes et en prose, par J.-B. BELAT-BONNEILLE, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de Louvois, le 21 février 1793. *Paris, imp. Cailleau*, 1793, in-8°, 46 p. [*Ars*. Th. N. 4770.]

19053. — Les Loups et les Brebis ou la Nuit d'été, divertissement en un acte et vaudevilles, par C.-A.-B. SEWRIN, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la rue de Louvois, le samedi 16 mars 1793. *Paris, Barba; Mongie*, 1793, in-8°, 29 p. [*P*. 28835*, tome 22.]

19054. — La Ruse villageoise, opéra-comique en un acte en prose, mêlé de vaudevilles, par C.-A.-B. SEWRIN, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la rue de Louvois, le 2 juillet 1793 (vieux style). *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1794, in-8°, 32 p. [*N*. Yth. 15950.]

B. — THÉATRE DES AMIS DE LA PATRIE

19055. — La Tête sans cervelle, comédie en un acte et en prose, avec des vaudevilles, par le citoyen LAUS [DE BOISSY], de la section de la Fontaine-de-Grenelle, représentée sur le théâtre lyrique des Amis de la Patrie, le 25 frimaire an II (15 décembre 1793). *Paris, imp. Cailleau*, 1794 (vieux style), *l'an second de l'ère républicaine*, in-8°, 39 p. [*S*.]

19056. — Michel Cervantes, opéra-comique en trois actes et en prose, paroles du c. GAMAS, musique du c. FOIGNET, représenté pour la première fois, le 4 nivôse an II (24 décembre 1793), sur le théâtre lyrique des Amis de la Patrie, ci-devant de la rue de Louvois. *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1794, in-8°, 50 p. et 1 f. n. ch. (catalogue). [*N*. Yth. 11768.]

19057. — Zélia, drame en trois actes mêlé de musique. Paroles de DUBUISSON, musique de DESHAYE. *Paris, et se trouve à Lille chez Deperne*, 1793, in-8°, 71 p. [*N*. Yth. 19463.]

Représenté sur le théâtre des Amis de la Patrie, le 15 prairial an II (3 juin 1794).

19058. — Agricol Viala ou le Jeune Héros de la Durance, fait historique et patriotique, acte en prose mêlé de chant, représenté pour la première fois, sur le théâtre des Amis de la Patrie, le 13 messidor an II (1er juillet 1795). Paroles du c. PHILIPON, musique du c. L. JADIN. *Paris, Barba, et chez la citoyenne Vente, seconde année de la République*, in-8°, 29 p. et 1 f. n. ch. (catalogue). [*N*. Yth. 309.]

19059. — Au plus brave la plus belle, comédie en un acte et en prose mêlée de chant, jouée pour la première fois, sur le théâtre des Amis de la Patrie, le 14 vendémiaire an III (5 octobre 1794). Paroles du citoyen PHILIPPON, musique du citoyen PLANTADE. *Paris, imp. des Écoles républicaines, rue Martin, n° 51, et se trouve au théâtre des Amis de la Patrie. S. d.*, in-8°, 39 p. [*S*.]

19060. — La Fête de J.-J. Rousseau, intermède en prose, mêlé de chants, représenté, sur le théâtre des Amis de la Patrie, rue de Louvois, pour le peuple, le jour fixé par la Convention nationale, pour la translation des cendres de J.-J.

Rousseau au Panthéon (20 vendémiaire an III-11 octobre 1794). Par le citoyen Dusausoir. *Paris, Dufort, an III*, in-8°, 19 p. [*N.* Yth. 6927.]

P. 3-4, *Aux Artistes du Théâtre des Amis de la Patrie*, remerciements en vers.
En regard du titre, portrait anonyme de Jean-Jacques, en bonnet d'Arménien, de profil, à droite ; au-dessous, vue de l'Ile des Peupliers, accompagnée de ce quatrain :

Entre ces peupliers paisibles
Repose Jean-Jacques Rousseau ;
Approchez, cœurs droits et sensibles :
Votre ami dort sous ce tombeau.

19061. — Cange ou le Commissionnaire de Lazare, fait historique en un acte, en prose mêlé de chant. Paroles du c. André-Pépin Bellement, musique du c. Hyacinthe Jadin, représenté pour la première fois, sur le théâtre des Amis de la Patrie, à Paris, le 1er frimaire an III (21 novembre 1794). *Paris, chez les marchands de nouveautés. S. d.*, in-8°, 32 p. [S.]

19062. — Sapho, tragédie mêlée de chants, en trois actes et en vers, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Amis de la Patrie, le 22 frimaire l'an III de la République (14 décembre 1794, vieux style). Par la citoyenne Pipelet, musique du citoyen Martini. *Paris, chez l'auteur, rue Neuve-des-Bons-Enfants, au coin de celle des Petits-Champs, n° 1304, au bureau du Bulletin de littérature, des sciences et des arts, etc. S. d.*, in-8°, 80 p.

P. 2, *A mon frère*, dédicace signée : Dethéis Pipelet. P. 3 à 7, *Précis de la vie de Sapho.*

19063. — Les Suspects, fait historique en un acte, mêlé d'ariettes, par les citoyens Picard et Duval, musique du citoyen Lemierre, représenté pour la première fois sur le théâtre des Amis de la Patrie, rue de Louvois, le décadi 30 floréal, an III (19 mai 1795). *Paris, Barba, cinquième année de la République*, in-8°, 34 p. [*Br. M.*, F. R., 133,6.]

19063a. — Les Suspects, comédie en un acte, mêlée d'ariettes ; paroles des citoyens Picard et Duval, musique du citoyen Lemierre, représentée sur le théâtre de Louvois. *Paris, Barba, sixième année de la République*, 1797, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 16931.]

19064. — Le Savoir-faire, opéra en deux actes, mêlé d'ariettes, représenté sur le théâtre des Amis de la Patrie, le 17 thermidor an III (4 avril 1795). Paroles de Lebrun-Tossa, musique de Gresnich. *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1795, in-8°, 61 p. [*N.* Yf. 4550*.]

19065. — Emilie et Melcour, comédie en un acte mêlée d'ariettes. Paroles du citoyen L. Hennequin, musique de L.-S. Lebrun, artiste du théâtre de la rue Feydeau. Représentée sur le théâtre de Louvois. *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1795, in-8°, 4 p. [*Ars.* Th. N. 2949.]

La déclaration de cession de propriété des auteurs à la citoyenne Toubon est datée du 21 fructidor an III (7 septembre 1795).

19066. — La Fille hermite, opéra en un acte et en prose. Paroles de J.-G.-A. Cuvelier, musique d'Othon Vanderbrock, de l'institut national [de musique], représentée (*sic*) pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Amis de la Patrie, le 1er brumaire an IVe de la République française (23 octobre 1795). *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1796, in-8°, 24 p. [S.]

19067. — Le Franc Marin ou la Gageure indiscrète, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, représentée, pour la première fois, sur le théâtre lyrique des Amis de la Patrie, rue de Louvois, le 13 frimaire an IV (4 décembre 1795). Paroles du citoyen Pompigny, musique du citoyen Foignet. *Paris, les marchands de nouveautés, an V*, in 8°, 32 p. [*N.* Yth. 7526.]

19068. — Le Baiser donné et rendu, comédie en un acte et en prose mêlée d'ariettes, représentée sur le théâtre des Amis de la Patrie, le 27 pluviôse an IX (16 février 1796), par J.-H. Guy, musique du citoyen Gresnich. *Paris, Barba*, 1796, *an V*, in-8°, IX-29 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19069. — Un Moment d'humeur, comédie en un acte en vers mêlée d'ariettes.

Paroles de L. Hennequin, musique de L.-S. Lebrun, représentée pour la première fois sur le théâtre des Amis de la Patrie, rue Louvois, le 3 thermidor an IV (21 juillet 1796). *Paris, Huet, an IV*-1796, in-8°, 43 p. [*N.* Yth. 18088. — *P.* 31505*.]

C. — THÉATRE LOUVOIS

19070. — La Fête de la cinquantaine, opéra en deux actes. Paroles du citoyen Faur. Musique du citoyen Dezède, *Paris, Huet*, 1796, in-8°, 61 p. [*N.* Yth. 6930.]

P. 3-5 (non chiffrées), *Avertissement de l'auteur.* La pièce avait été reçue dès 1781 par les comédiens italiens, puis indéfiniment ajournée, et Dezède était mort dans l'intervalle.

19071. — Les Faux Mendiants, opéra-comique en un acte et en vers. Paroles du c. Lebrun-Tossa, musique du c. Gresnich, représenté pour la première fois au théâtre Louvois, en frimaire an V et repris au théâtre Montansier, palais Égalité, en fructidor même année. *Paris, chez la citoyenne Toubon, an VI*, in-8°, 40 p. [*N.* Inv. Yth. 4551.]

19072. — Le Chaudronnier de Saint-Flour, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par les citoyens Armand Gouffé et Henriquez, auteur des « Deux Jocrisses », représentée sur le théâtre de Louvois, le 1er prairial an VI (20 mai 1798). *Paris, André, an VIII*, in-8°, 24 p. [*N.* Yth. 3190.]

19073. — Le Mariage du Capucin, comédie en trois actes en prose, représentée avec succès (*sic*) sur le théâtre de Louvois, à Paris, le 11 prairial an VI (30 mai 1798), par le citoyen Pelletier-Volméranges. *Paris, au bureau dramatique; Migneret; Vente, an VII*, in-8°, 71 p. et 2 ff. de musique gravée. [*P.* 31505*.]

19073a. — Le Mariage du Capucin... Cette édition est la seule conforme à la représentation. *Paris, Barba, an XI* (1803), in-8°, 63 p.

Épigr. :

> S'il est cruel de faire des fautes..., il est bien doux de les réparer.
>
> *Acte III, scène dernière.*

P. 62-63, *Avis aux artistes dramatiques.*

L'auteur, ayant appris que dans plusieurs villes on s'opposait aux représentations de sa pièce, se demande si c'est le titre de sa pièce ou le vêtement de capucin qui porte ombrage. Pour tourner la difficulté, il propose d'intituler sa pièce : *les Malheurs de l'inconstance*, de changer le costume de capucin en costume de pèlerin, et il indique les retranchements et les additions à faire au texte.

19074. — Le Testament ou les Mystères d'Udolphe, drame en cinq actes en prose, représenté pour la première fois à Paris, au théâtre Louvois, le 22 messidor an VI (10 juillet 1798). Par le citoyen J.-H.-F.-L. [Jean-Henri-Ferdinand La Martelière]. *Paris, Fages, an VI*, in-8°, 51 p.

P. 3, *Avertissement* dans lequel on lit :

« Ce drame a été joué sous le titre : *les Mystères d'Udolphe*, mais n'est pas tiré du roman de ce nom. »

19075. — Les Trois Espiègles ou les Arts et la Folie, comédie en trois actes en prose, vers et couplets, représentée pour la première fois, au théâtre Louvois, le 24 thermidor l'an VI de la République française (11 août 1798). Par le citoyen J.-H.-F. Lamartelière. *Paris, Fages, an VI*, in-8°, 55 p.

19076. — Les Oiseaux d'Idalie, folie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, par Hector Chaussier et Bizet, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de Louvois, le 4 fructidor an VI (21 août 1798). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, an VIe*, in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 12970.]

19077. — La Maison de prêt ou l'Usurier moderne, comédie en trois actes et en prose, représentée sur le théâtre de Louvois, le 3 nivôse an VII (23 décembre 1798), et remise au théâtre de la Gaîté, le 29 pluviôse (17 février 1799). Par le citoyen Mignan. *Paris, Barba, an VII*, in-8°, 44 p.

19078. — Lucas et Laurette ou le Prétendu congédié, ballet-pantomime en un acte, représenté pour la première fois, le

21 prairial an X (10 juin 1802), sur le théâtre de Louvois, par les artistes du théâtre des Arts, au bénéfice du c^en Goyon. Par L.-J. MILON, artiste de ce théâtre. Musique arrangée par E.-C. LEFEBVRE, artiste de ce même théâtre. *A Paris, et se vend chez Dondey-Dupré, imprimeur, an X*-1802, in-8°, 16 p. [*N.* Yth. 10358.]

Voyez le n° 18427 ci-dessus.

Lycée des Arts (*théâtre du*). — Voyez **Théâtres divers**.

§ 19. — Théâtre du Marais (1790-an XI).

19079. — Artémidore ou le Roi citoyen, tragédie en trois actes, en vers, par SOURIGNIÈRE, représentée le 29 septembre 1791.

M. de Soleinne possédait la première scène de cette tragédie ; c'était un carton, paginé 89-97, d'un vol. in-8° à titre inconnu.

19080. — Robert chef de brigands, drame en cinq actes, en prose, imité de l'allemand [de SCHILLER], par le citoyen LA MARTELIÈRE. *Paris, Maradan; Barba*, 1793, in-8°, VI-72 p. et 1 f. non chiffré entre les p. VI et 1.

P. V-VI, *Préface*.
Représenté pour la première fois le 6 mars 1792. Voyez le n° 19082 ci-dessous.

19081. — L'Autre Tartuffe ou la Mère coupable, drame moral en cinq actes. Représenté pour la première fois à Paris [sur le théâtre du Marais], le 26 juin 1792. *Paris, Maradan, l'an deuxième de la République française*, in-8°, 2 ff. et 100 p.

Voyez le n° 18882 ci-dessus.
Edition donnée par les amis de BEAUMARCHAIS, alors en fuite et pour éviter les contrefaçons, qui n'avaient pas tardé à se produire. Voyez le numéro suivant.

19081^a. — L'Autre Tartuffe ou la Mère coupable, drame-intrigue en cinq actes, de BEAUMARCHAIS. *A Paris, chez Silvestre, rue Pavée, n° 219, l'an 2 (sic)*, in-8°, 1 f. et 69 p. [*N.* Yth. 1474.]

19082. — Le Tribunal redoutable ou la suite de « Robert, chef de brigands », drame en cinq actes en prose, par le citoyen LA MARTELIÈRE. *Paris, André, an huitième*, in-8°, IV-60 p.

Représenté pour la première fois le 10 novembre 1792. Voyez le n° 19080 ci-dessus.

P. III-IV, *Préface*, d'où je détache le passage suivant :
« Cette pièce a eu l'honneur d'être dénoncée publiquement, parce qu'il a plu à quelques personnes d'y trouver des rapports entre la situation des personnages et celle de nos affaires politiques...
« Comme ces deux ouvrages ne présentent que des faits du XVe siècle, il ne serait pas moins ridicule de les adapter aux circonstances actuelles que de placer le bonnet rouge sur la tête de Rhadamiste.
« C'est pourtant ce qui m'est arrivé; mais l'amour de la paix a seul pu me déterminer à y faire les changemens que l'on semblait exiger et que le sujet ne comportait pas.
« Je l'offre donc ici au public telle que je l'ai faite et conçue. »

19083. — Le Mari jaloux et rival de lui-même, comédie en un acte, en prose, représentée pour la première fois, au théâtre du Marais, le 21 février 1793. Par A.-L. VILLETERQUE. *Imp. Didot jeune. Paris, Belin; Magimel*, 1793, in-8°, 58 p. [*N.* Yth. 10996.]

P. 3-5, dédicace (en prose) : *A ma sœur.*

19084. — La Bisarrerie (*sic*) de la fortune ou le Jeune Philosophe, comédie en cinq actes et en prose, représentée pour la première fois, au théâtre du Marais à Paris, le 16 avril 1793, par le c. LOAISEL-[TRÉOGATE]. *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1793, in-8°, 112 p. [*N.* Yth. 2052. — *Op.* Coll. Taylor.]

L'ex. de la bibliothèque de l'Opéra porte de nombreuses corrections très probablement autographes.

19085. — La Blonde et la Brune ou les Deux n'en font qu'Une, comédie en un acte et en prose, par C.-A.-B. SEWRIN, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Marais, le 5 nivôse de

l'an III (25 décembre 1794). *Paris, Barba, S. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 2076.]

Epigraphe empruntée au vaudeville final de la pièce.

19086. — Le Présent du Gouvernement aux guerriers pacificateurs, comédie en un acte et en vers, mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Marais, le 18 nivôse an VI (30 décembre 1797), par les cc. Aude et Leroi-Neufvillette. *Paris, l'ouvrage se vend chez le c. Leroi-Neufvillette, quai d'Anjou, dit de l'Union, n° 25, propriétaire dudit ouvrage, et qui y mettra son paraphe, an VI*e, 1798 (v. st.), in-8°, 1 f. et 27 p. [S.]

P. 1-2, *Avant-propos*.

19087. — Les Amours de M. Jacquinet, comédie-parade en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois à Paris, le 12 ventôse an VI (2 mars 1798). Par le citoyen C.-J.-B. Lagrenée. *Paris, Laurens aîné, an VII*e, in-8°, 24 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19088. — L'Orphelin polonais, tragédie en cinq actes, en vers, par le citoyen Lamontagne, dédiée au consul Cambacérès, représentée pour la première fois le 25 pluviôse an IX (14 février 1801). *Paris, Hugelet, an IX*, in-8°, XII-69 p. [*N.* Yth. 13208.]

P. V, *Au consul Cambacérès*, dédicace en vers, signée : Lamontagne, ex-ordonnateur de marine à Saint-Domingue. P. VII : *Préface* (correspondance de l'auteur avec le citoyen Laplace, secrétaire de la Comédie-Française). P. XII (non chiffrée), liste des acteurs.

19089. — Poltronet ou Marions nos filles, vaudeville nouveau en un acte, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Marais, le 21 germinal an IX (11 avril 1801). Par J.-M. Noel. *Paris, Dufay. S. d.*, in-8°, 48 p. [*Ars.* Th. N. 4650.]

Epigr. :

Si j'étions toujours des Poltronets,
J'aurions toujours la paix.

« Cette pièce, dit une note placée au-dessous du titre, peut être donnée en réjouissance de la paix, comme elle l'a déjà été, au moyen des changements qui sont indiqués à la fin. » On trouve en effet, p. 41-48, des *Changements à faire dans la pièce* de Poltronet, *pour la rendre analogue* (*sic*) *à la paix*, et cette addition est intitulée : *Marions nos filles ou la Paix au dedans et au dehors*, vaudeville nouveau en un acte.

19090. — Le Calomniateur, drame en quatre actes et en prose, travaillé (*sic*) sur la pièce allemande du président de Kotzebüe, par le citoyen Tranchant-Laverne, représenté pour la première fois à Paris, le 26 floréal an IX (16 mai 1801). *Paris, an X*, in-8°, 61 p. et 1 f. non chiffré (catalogue). [*N.* Yth. 2552. — *P.* 31507*.]

La préface du traducteur et celle de l'auteur, quoique paginées en chiffres romains, sont comprises dans la pagination.

19091. — Arlequin tout seul, folie vaudeville en un acte et en prose, par J.-A. Gardy, représentée sur le théâtre du Marais, en vendémiaire an X (septembre-octobre 1801). *Paris, Fages, an X*-1801, in-8°, 16 p.

D'après le *Dictionnaire* de Goizet.

19092. — Abelino ou le Héros vénitien, drame en quatre actes et en prose, imité de l'allemand, par le citoyen Chazel père, représenté sur le théâtre du Marais, le 4 frimaire an X (25 novembre 1801). *Paris, Vinçard. S. d.* (1801), in-8°, 48 p.

D'après le *Dictionnaire* de Goizet.
La pièce originale était de Henri Zschokke ; il en existe plusieurs autres imitations ou traductions ; l'une de ces adaptations, par Delrieu et Thüring, fut représentée sur le théâtre Molière, le 14 novembre 1801 et non imprimée.

19093. — Gustave en Dalécarlie ou les Mineurs suédois, anecdote historique en cinq actes, en prose, par M. J.-J. Lamartelière, auteur de « Robert, chef de brigands », etc. *Paris, Barba, an XI*-1803, in-8°, 86 p. et 1 f. blanc.

Au verso du titre, p. 4, *Nota*. « Pour des raisons qu'il est inutile de déduire, cette pièce n'a été représentée, à Paris, que sous le titre des *Mineurs suédois*. »
La première représentation avait eu lieu le 19 frimaire an XI (10 décembre 1802).

19094. — Parlez pour moi, comédie-vaudeville en un acte et en prose, par

A.-J.-B. Simonnin. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Marais, les 11, 13, 14, 15 et 17 pluviôse an X [31 janvier, 2-4 et 6 février 1803). *Paris, Fages, an XI* (1803), in-8°, 24 p. [*Ars.* Th. N. 17674*, tome I.]

La pièce a été remise en circulation, la même année, au moyen d'un titre nouveau portant : *Triconet ou Parlez pour moi.*

19095. — Balthazar ou le Bon Commissionnaire, comédie en un acte, en prose, par M. P.-H.-B. Armand. Représentée pour la première fois, sur le théâtre du Marais, le 5e jour complémentaire de l'an XI (22 septembre 1803). *Paris, Hugelet, an XII-1804*, in-8°, 24 p. [*N.* Yth. 1666.]

19096. — L'Amant timide ou l'Adroite Soubrette, comédie en un acte et en vers, représentée sur le théâtre du Marais, le 11 décembre 1803. *Paris, l'auteur et les marchands de nouveautés, an XI*-1803, in-8°, 24 p.

Par Agricol Lapierre, dit Chateauneuf. Goizet, qui signale plusieurs éditions postérieures à 1803, ajoute que la pièce avait été d'abord jouée à Marseille, en 1787, sous le titre de : *le Faux Seing ou l'Adroite Soubrette.*

19097. — Ninon de l'Enclos, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par MM. Henrion et Armand Ragueneau, représentée pour la première fois à Paris, le 19 frimaire an XII (11 décembre 1803). *Paris, Mme Cavanagh, ci-devant Barba, an XII*, in-8°, 28 p. [*N.* Yth. 12675.]

§ 20. — Théâtre Molière

Théâtre des Sans-Culottes = Théâtre de la rue Martin = Théâtre des Amis des Arts = Théâtre des Variétés nationales = Théâtre des Élèves de l'Opéra-Comique.

A. — THÉATRE MOLIÈRE

19098. — Oxtiern ou les Malheurs du libertinage, drame en trois actes et en prose, par D. A. F. [Donatien-Alphonse-François, marquis de Sade]. Représenté, au théâtre de Molière à Paris en 1791 et à Versailles, sur celui de la Société dramatique, le 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799). *Versailles, Blaizot, an VIII*, in-8°, 2 ff. et 48 p. [*N.* Yth. 13281.]

On lit au verso du faux-titre : « Ce drame n'est que l'extrait d'une des douze nouvelles tragiques qui vont incessamment paraître en quatre volumes sous le titre de : *Crimes de l'Amour ou le Délire des Passions*, ouvrage du même auteur. »
Epigraphe empruntée à la pièce.

19099. — La Ligue des fanatiques et des tyrans, tragédie nationale en trois actes et en vers, représentée pour la première fois, le 18 juin 1791, sur le théâtre de Molière, rue Saint-Martin, par Ch.-Ph. Ronsin. *Paris, Guillaume junior. S. d.*, in-8°, 44 p. [*N.* Yth. 10204.]

Épigr. :

La guerre est déclarée aux oppresseurs du monde.
Acte IIe, scène IVe.

19100. — Voltaire à Romilly, fait historique en un acte en prose, par M. Willemain d'Abancourt. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de Molière, le dimanche 10 juillet 1791. *Paris, Brunet*, 1791, in-8°, 38 p. [S.]

Épigr. :

Semper honos, nomenque tuum laudesque manebunt
Virgile.

19101. — La France régénérée, pièce épisodique en vers et à spectacle, précédée d'un prologue par M. P.-J.-B. Chaussard, représentée pour la première fois sur le théâtre de Molière, le 14 septembre 1791.

Paris, Limodin, etc., 1791, in-8°, 1 f. et 34 p.

ÉPIGR. :

On n'éclaire pas les hommes avec la torche des haines, mais avec le flambeau de la Raison.

P. 1-2, *A messieurs les journalistes,* suivi d'un Avis aux directeurs de province les invitant, pour traiter de cette pièce, à s'entendre avec M. Boursault, ci-devant Malherbe.

19103. — Louis XIV et le Masque de fer, ou les Princes jumeaux, tragédie en cinq actes et en vers, par M. LE GRAND, représentée pour la première fois sur le théâtre de Molière, le 24 septembre 1791. *Paris, Limodin,* 1791, in-8°, 16-48 p. [*N.* Yth 10327.]

P. 3-12, *Préface.*
P. 13-16, Variantes des 4e et 5e actes.

19104. — Henri et Boulen, parodie d'« Henri VIII et Anne de Boulen », en vaudevilles, avec un prologue, par B.-V.-M. VOLIGNI, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de Molière, le jeudi 6 octobre 1791. *Paris, Cailleau et fils,* 1791, in-8°, 32 p.

Parodie, jouée sous le titre de *Henriot et Boulotte,* de la tragédie de M.-J. Chénier, décrite sous le n° 18485 ci-dessus.

19105. — Une Journée de Henri IV, comédie en trois actes en prose, représentée pour la première fois sur le théâtre de Molière, le mercredi 12 octobre 1791. Seconde édition. *Paris, chez tous les marchands de nouveautés,* 1792, in-8°, 64 p. [S.]

19106. — Le Retour du père Gérard à sa ferme, comédie en un acte et en prose, représentée à Paris, sur le théâtre de Molière, le 31 octobre 1791. *Paris, au bureau du Patriote français,* 1792, petit in-8°, 32 p.

Par J.-S. RAFFARD-BRIENNE.

19107. — Le Château du Diable, comédie héroïque en quatre actes et en prose, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre Molière, le 5 décembre 1792. Par le c. LOAISEL-TRÉOGATE. *Paris, chez la citoyenne Toubon,* 1793, in-8°, 60 p. [*N.* Yth. 3168.]

19108.— La Papesse Jeanne, opéra-bouffon en vaudevilles, en trois actes, par le c. FAUCONPRET. *Paris, Ve Hérissant,* 1793, in-8°, 71 p. [*P.* 28835*, tome 26.]

P. III-V, *la Papesse Jeanne à ses lecteurs, Histoire de mes voyages.* P. VI, *Personnages et costumes.*
Représenté sur le théâtre Molière, le 23 février 1793, sous le titre de : *l'Aînée des papesses Jeanne.*

19109. — Enguerrand, sire de Rosemont ou le Solitaire dans la forêt des Ardennes, drame en deux actes, par A.-L. VILLETERQUE, mis en musique par J.-B. BONNET. *Imp. Didot. Paris, Belin; Magimel,* 1793, in-8°, 54 p. (la dernière non chiffrée). [*P.* 28835*, tome 23.]

Représenté le 13 avril 1793.

19110. — Le Véritable Ami des lois ou les Républicains à l'épreuve, comédie en quatre actes en prose à grand spectacle, jouée à Paris, au théâtre des Sans-Culottes, ci-devant Molière [le 21 septembre 1793]. Par la citoyenne VILLENEUVE. *Paris, Barba, l'an trois de la République,* in-8°, 59 p. [*N.* Yth. 18880.]

D'après Beuchot, la « citoyenne Villeneuve » serait le pseudonyme de FRANÇOIS CIZOS, ancien magistrat et avocat à la cour de Toulouse, né à Bordeaux en 1758.

19111. — Les Crimes de la noblesse ou le Régime féodal, pièce en cinq actes, en prose, à grand spectacle, par la citoyenne VILLENEUVE, représentée sur divers théâtres de la Commune de Paris. *Paris, Barba; Marchand, seconde année de la République,* in-8°, 66 p. et 1 f. (catalogue).

Cette pièce fut jouée sur le théâtre des Sans-Culottes, le 2 nivôse an II (22 décembre 1793).

19112.— L'Heureuse Nouvelle ou la Reprise de Toulon, vaudeville en un acte, par le c. F... O... [FABRE D'OLIVET.] Représenté pour la première fois, sur le théâtre des Sans-Culottes, le décadi 20 nivôse an II (9 janvier 1794). *Paris, imp. Pelletié, chez les marchands de nouveautés,* 1794, in-8°, 32 p. [S.]

19113. — Le Faux député, comédie en trois actes et en vers, par Hyacinthe Dorvo, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre rue Martin, le 29 pluviôse an III (17 février 1795). *Paris, chez les libraires, au théâtre de la rue Martin, au théâtre du Vaudeville, à l'imprimerie rue des Droits-de-l'Homme, prairial an III,* in-8°, 80 p. [*N.* Yth. 6668.]

Épigr. :

Nous ne vous craignons plus, beaux oiseaux de passage.
Acte II, sc. II.

19114. — Le Souper des Jacobins, comédie en un acte, en vers, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la rue Martin, ci-devant de Molière, le 25 ventôse an III (15 mars 1795), par Armand Charlemagne. *Paris, chez les marchands de pièces de théâtre, an troisième,* in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 16841. — *P.* 31505*].

Épigr. :

Ce qu'on pensa n'est rien, le tout est ce qu'on fit.

19114a. — Le Souper des Jacobins... Quatrième édition. *Paris, Barba, au cinquième,* 1797, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 16739.]

Épigr. :

Je mettais de la poudre, et mon linge était fin,
Et mon écrou portait que j'étais muscadin.

19115.—L'Homme de lettres et l'Homme d'affaires, comédie en un acte, en vers, par Armand Charlemagne, représentée pour la première fois, à Paris, sur le théâtre de la rue Martin, le 14 floréal an III (3 mai 1795). *Paris, chez les libraires, au théâtre du Vaudeville, etc. S. d.,* in-8°, 24 p. [*N.* Yth. 8615.]

19116. — Figaro de retour à Paris, comédie en un acte et en vers, représentée pour la première fois, sur le théâtre Martin, ci-devant Molière, le 30 floréal an III (19 mai 1795), par Hyacinthe Dorvo. *Paris, Barba, an III,* in-8°, 47 p. [*N.* Yth. 7034.]

Épigr. :
Nimium ne crede colori.

19117. — La Clubomanie, comédie en trois actes et en vers, par le c. Christian Le Prévot, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la rue Martin, ci-devant de Molière, le 28 messidor an III (16 juillet 1795). *Paris, chez les libraires; au théâtre de la rue Martin; au théâtre du Vaudeville; à l'imprimerie, rue des Droits-de-l'Homme, n° 44,* in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 3565.]

19118. — La Marquise de Pompadour ou Germon et Juliette, comédie en trois actes, en prose, représentée sur plusieurs théâtres de société et au théâtre de Molière, an V, par le c. Cubières. *Paris, Barba, an V,* in-8°, 62 p. [*N.* Yth. 11279.]

P. 3-6, *Préface.*

19119. — La Soirée de Vaugirard, pièce anecdotique en un acte et en vers, par Armand Charlemagne, représentée pour la première fois, sur le théâtre Molière, le 9 vendémiaire an V (30 septembre 1791). *Paris, chez les libraires, etc., an V,* in-8°, 26 p. [*N.* Yth. 16595.]

19120. — La Baronne de Chantal, drame historique en trois actes et en vers, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de Molière, le 15 pluviôse an V (3 février 1797), par M. P.-D. Cubières. Seconde édition. *Paris, Barba, an V,* in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 1744.]

19121. — Les Deux Orphelines, comédie en un acte et en prose mêlée d'ariettes. Paroles de C.-A.-B. Sewrin, musique de Frédéric Lemière. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Amis des Arts et des Élèves de l'Opéra-Comique, le 7 prairial an VI (26 mai 1798). *Paris, Cretté, prairial an VI,* in-8°, 34 p. [S.]

Epigraphe tirée de la pièce.

19122. — Les Deux Crispins ou Encore des Jumeaux, opéra-bouffon en un acte et en prose, paroles et musique de Frédéric Lemière. Dédié à Emilie S****. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Amis-des-Arts et des Elèves de l'Opéra-Comique, le 28 prairial an VI (16 juin 1798). *Paris, Cretté, messidor an VI,* in-8°, 47 p.

Épigr. :

Tu longe sequere et vestigia semper adora.
Sil. it.

19123. — Helvétius à Voré, fait historique en un acte et en prose, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Amis-des-Arts et des Élèves de l'Opéra-Comique, le 19 messidor an VI (7 juillet 1798). *Paris, Cretté, thermidor an VI*, in-8°, 36 p. [*N*. Yth. 8345.]

Epigr. :

Des sages d'Athène et de Rome,
Il eut les mœurs et la candeur,
Il peignit l'homme d'après l'homme,
Et la vertu d'après son cœur.
La Roche.

P. 2, *A l'épouse d'Helvétius*, dédicace, signée L.... [Ladoucette]. P. 3, court avertissement sans titre ni signature. Les deux dernières pages renferment une notice des livres en vente chez le même libraire.

19123[a]. — Helvétius à Voré, comédie historique en un acte, par J.-C.-F. Ladoucette. Deuxième édition. *Paris, Mme Ve Dabo; Masson*, 1825, in-8°, 48 p. [*N*. Yth. 8346.]

Même épigraphe qu'au numéro précédent.
P. 5-7, notice sur Helvétius.

19123[b]. — Helvétius à Voré, comédie historique en un acte, par J.-C.-C. Ladoucette, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de Molière, le 7 juillet 1798. Troisième édition. *Paris, Dauvin et Fontaine*, 1843, in-8°, 48 p. [*N*. Yth. 8347.]

Même épigraphe qu'aux deux numéros précédents.
En regard du titre, portrait d'Helvétius, lithogr. anonyme.
P. 5-7, *Avant-propos*, reproduisant avec quelques variantes la notice de l'édition de 1825.

19124. — Le Prisonnier français ou le Bienfait récompensé, fait historique en un acte et en vers mêlé d'ariettes, paroles du citoyen [Guillet], musique du citoyen Porta, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Amis-des-Arts, ci-devant Molière, le 10 vendémiaire an VII (1er octobre 1798). *Paris, Cretté, an VII*, in-8°, 43 p. [*N*. Yth. 14776.]

19125. — Le Fauteuil, comédie en un acte, en prose, représentée pour la première fois, sur le théâtre de Molière, rue Martin, le 19 vendémiaire an VII (10 octobre 1798). Par la citoyenne Montanclos. *Paris, se vend chez l'auteur, rue Michel-Pelletier, n° 218, et chez les marchands de nouveautés, an VII*, in-8°, 62 p.

P. 3, *Préface, Avant-propos, Discours préliminaire, Avis*, etc., etc.
P. 5-8, *l'Enfant préféré*, allégorie.

19126. — Le Diable couleur de rose ou le Bon-homme Misère, opéra-bouffon en un acte et en prose. Paroles du citoyen Levrier-Champ-Rion, membre de la Société libre des sciences, arts et belles-lettres de Paris, musique du citoyen Gavaux. Représenté pour la première fois, sur le théâtre des Amis des Arts, ci-devant Molière, rue Martin, le 2 brumaire an VII (16 novembre 1798). *Paris, Cretté, nivôse an VII*, in-8°, 52 p. [*N*. Yth. 5123.]

19127. — L'Auberge allemande ou le Traître démasqué, comédie en cinq actes, en vers, imitée de l'allemand, par les citoyens ***[Dorvo] et Chazel père. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de Molière, le 1er pluviôse an VII (20 janvier 1799), remise au théâtre du Marais, le 15 thermidor de la même année (2 août 1799). *Paris, F. Gay; les marchands de nouveautés*, 1801-*an IX*, in-8°, 2 ff. et 96 p. [*N*. Yth. 1394.]

16128. — La Veille des Noces ou l'Après-Souper de « Misanthrope et Repentir », comédie en un acte, en vers, par le citoyen Dorvo. Représentée pour la première fois, par la société des Amis des Arts, sur le théâtre de Molière, le 26 germinal an VII (15 avril 1799). *Paris, P. Roussot; Cretté; les marchands de nouveautés. S. d.*, in-8°, 40 p.

P. 3, *Avant-propos*.
Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19129. — Un Trait d'Helvétius, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par les citoyens Hector Chaussier, Chateauvieux et Bonnel, représentée sur le théâtre de Molière, le 12 vendémiaire an IX (4 octobre 1800). *Paris, Roux, an IX*-1800, in-8°, 1 f. et 27 p. [*Ars*. Th. N. 17683*]

19130. — Le Garçon fille ou la Fille garçon, comédie en un acte et en vers, par le citoyen MENEGAUT, de Gentilly. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de Molière, le 25 vendémiaire an IX (17 octobre 1800). *Paris, Cretté, an IX*, in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 7797.]

19131. — Le Nouveau Débarqué, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par le citoyen GOSSE. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de Molière, les 2, 3, 4, 5 et 16 brumaire an IX (24-27 octobre et 7 novembre 1800). *Paris, Roux et au théâtre de Molière, an IX*-1800, in-8°, 1 f. et 38 p. [*N.* Yth. 12792.]

19132. — Le Masque tombé ou le Bal de l'Opéra, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, les citoyens ARMAND, CHATEAUVIEUX et BONEL. Représentée sur le théâtre de Molière, le 20 nivôse [an IX-10 janvier 1801]. *Paris, Roux, an IX*-1801, in-8°, 1 f. et 46 p. [*N.* Yth. 11352.]

19133. — Une Journée de Préville, comédie en un acte en prose, par ALEXIS DAUDET, représentée pour la première fois, au théâtre Molière, le 24 vendémiaire an X (16 octobre 1801). *Liège, J.-A. Latour, an X*-1802, in-8°, 48 p. [*Ars.* Th. N. 18210.]

En regard du titre, portrait gravé par L. JEHOTTE, à Liège, représentant Préville dans le rôle du médecin du *Cercle* de Poinsinet de Sivry.
Dédicace de l'auteur à Dazincourt.

19134. — La Paix, comédie en un acte et en vers, avec un divertissement, par HYACINTHE DORVO. Représentée à Paris pour la première fois, sur le théâtre de Molière, le 20 vendémiaire an X (12 octobre 1801). *Paris, Duverger et Villeneuve fils. S. d.*, in-8°, 29 p. [*N.* Yth. 13300.]

Dédicace à M. Beckford, « le premier Anglais que l'amour des sciences et des arts ait amené parmi nous immédiatement après la signature des préliminaires de paix ».
Sur un autre séjour de sir William Beckford en France, voyez le n° 12117 ci-dessus.

19135. — L'Habit du cousin, comédie en un acte et en prose, par le citoyen MONNET, jouée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de Molière, le 4 frimaire an X (25 novembre 1801). *Imp. de Delafolie. S. d.*, in-8°, 1 f. et 69 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19136. — Vernon de Kergaleck ou Il est arrivé, comédie en un acte et en prose, du citoyen DORVO, représentée pour la première fois, sur le théâtre Molière, le 14 frimaire an X (5 décembre 1801). *Paris, Hugelet, an X-MDCCCII*, in-8°, 41 p. [*N.* Yth. 18890.]

19137. — Laure et Fernando, fait historique, sous la date de 1738, en prose et en quatre actes, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de Molière, le 19 nivôse an X (9 janvier 1802). *Paris, an X*-1802, in-8°, 60 p.

Par A.-J. DUMANIANT.
Imitation d'un drame espagnol du comte Olivadès.

19138. — La Grande Ville ou les Parisiens vengés, comédie épisodique en trois actes et en prose, par les citoyens RENÉ PERIN et PILLON. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de Molière, le 17 pluviôse an X (6 février 1802). *Paris, Marchand, an X*-1802, in-8°, 42 p. [*N.* Yth. 8054.]

Réponse à la pièce de Picard, jouée sous le même titre. (Voyez ci-après le répertoire du théâtre de l'Odéon.)

19139. — Le Philinthe de DESTOUCHES ou la suite du « Glorieux », comédie en cinq actes en vers, par H.-F. DUMOLARD, représentée pour la première fois à Paris, par les comédiens sociétaires du théâtre Molière, le 1er ventôse an X (20 février 1802). *Paris, Hugelet, an XI*-1803, in-8°, 68 p. [*P.* 28835*, tome 47.]

ÉPIGR. :

> A mon avis, l'hymen et ses liens
> Sont les plus grands des maux ou des biens.
> VOLTAIRE.

19140. — Elina et Nathalie ou les Hongrois, drame en trois actes et en prose, traduit de KOTZEBUE, par le c. POINTE. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de Molière, le 8 ventôse

an X (27 février 1802)). Arrangé pour la scène française par les citoyens DÉ*** et A.-J. DUMANIANT. *Paris, Barba, an X*-1802, in-8°, 63 p.

P. 3, *Avant-propos.*

19141. — La Petite Revue ou Quel mari prendra-t-elle ? comédie-vaudeville en un acte et en prose des citoyens THÉOPHILE [DUMERSAN] et SIMONNIN, représentée pour les premières fois à Paris, sur le théâtre de Molière, les 14, 16, 18 et 19 vendémiaire an XI (6, 8, 10 et 11 octobre 1802). *Paris, Lecouvreur, an XI*-1802, in-8°, 27 p. [*N.* Inv. Réserve Yf. 3409.]

« Quoique cette pièce porte le nom de M. Simonnin, elle est entièrement de moi seul. J'avais eu la complaisance de le faire nommer pour lui procurer ses entrées au théâtre Molière. Il ajouta un couplet sur la mort de Molé, qui n'est pas imprimé. » (Note de Du Mersan sur l'ex. de son théâtre formé et offert par lui à la Bibliothèque du Roi.)

19142. — Le Véridique ou le Misanthrope du village, comédie en trois actes et en prose, représentée à Paris, sur le théâtre de Molière, le 12 brumaire an XI (3 novembre 1802), par M. DESPRÉSVALMONT. *Paris, imp. Bretenière, et se vend chez les principaux libraires de spectacles. S. d.*, in-8°, 2 ff. et 50 p. [*N.* Yth. 18874.]

19143. — La Fausse Isaure ou le Château des Alpes, drame en trois actes, en prose et à spectacle, par LOUIS PONET. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de Molière, le 21 nivôse an XI (21 janvier 1803). *Paris, Fages, an XI* (1803), in-8°, 36 p.

19144. — M. Botte ou le Nouveau Bourru bienfaisant, comédie en quatre actes et en prose, tirée du roman de M. PIGAULT-LEBRUN, par MM. THÉOPHILE [DUMERSAN] et VALENTIN [DE BAGNY]. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre Molière, le 28 ventôse [an XI-19 mars 1803] et à Versailles, sur le théâtre Montansier, le 13 germinal an XI (3 avril 1803). *Paris, Fages; Fontainas, an XI*-1803, in-8°, 64 p. [*N.* Inv. Réserve. Yf. 3409.]

Dédicace à Pigault-Lebrun.

19145. — Le Contrariant, comédie en cinq actes et en vers, de M. PRADEL, représentée pour la première fois, le 3 ventôse an XII (23 février 1804), sur le théâtre Molière. *Se vend à Paris, chez Capelle et Cᵉ, an XII*, in-8°, IV-76 p. [*N.* Yth. 3969.]

Montagne (*théâtre de la*). — Voyez **Montansier** (*théâtre*).

---

§ 21. — Théâtre Montansier (1790)

Théâtre de la Montagne (1794) = Théâtre des Variétés ou Variétés-Montansier = Théâtre du Jardin-Égalité ou du Tribunat.

19146. — Les Amants sans amour, comédie en un acte et en prose, par le citoyen MONNET, représentée sur le théâtre de la citoyenne Montansier, le 17 décembre [3 juillet] 1790. *Paris, Cailleau, an II*, in-8°, 47 p.

D'après Goizet qui a rectifié, comme je l'ai indiqué, la date de la première représentation.

19147. — Le Sourd ou l'Auberge pleine, comédie en trois actes, en prose, par le citoyen DESFORGES. *Paris, Maradan; Pain, marchand [sic]; Goujon, an II de la République française*, in-8°, 78 p.

P. 78 : « Cette pièce a été lue et corrigée par l'auteur. »

Signé : DEFFORGES [*sic*].

Représentée pour la première fois le 30 septembre 1790.

19147ᵃ. — Le Sourd ou l'Auberge pleine, comédie en trois actes et en prose, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre Montansier, et remise de nouveau au théâtre de la République,

par le citoyen DESFORGES. *Paris, citoyenne Toubon, l'an troisième de la République*, in-8°, 54 p. et 1 f. (catalogue). [*N.* Yth. 16756.]

P. 54 : « J'atteste que l'édition du *Sourd ou l'Auberge pleine*, mise au jour par la citoyenne Toubon, est faite de mon aveu et n'est point une contrefaçon. Paris, 3e jour complémentaire, an 2e de la République française une et indivisible (19 septembre 1794).

« Signé : DESFORGES. »

19147b. — Le Sourd ou l'Auberge pleine, comédie en trois actes et en prose, par le citoyen DESFORGES. Nouvelle édition, corrigée et augmentée d'après les bons mots par les citoyens BAPTISTE et BRUNET. Représentée à Paris pour la première fois, sur le théâtre de la Montansier en 1790, au théâtre de la République en l'an II, reprise sur le théâtre de la Montansier l'an VI. *Paris, Barba, an VII*, in-8°, 56 p. [*N.* Yth. 16757.]

19148. — Paroles lyriques d'« Isabelle de Salisburi », comédie héroïque et lyrique en trois actes. Représentée sur le théâtre Montansier, le 20 août 1791. *S. l. n. d.*, in-8°, 1 f. et 26 p. [*Com.-Fr.*]

Paroles de P.-J.-N. FABRE D'EGLANTINE, musique de MENGOZZI.

19149. — Alix de Beaucaire, anecdote historique sur Louis IV, roi de France, drame lyrique en trois actes, en prose, paroles de M. BOUTILLIER, musique de M. RIGEL. Reçu à la Comédie-Italienne le 15 juillet 1787 et représenté sur le théâtre de Mlle de Montansier (*sic*), au Palais-Royal, le 10 novembre 1791. *Paris, imp. Girouard*, in-8°, 2 ff. et 80 p. [S.]

D'après un *nota* de l'*Avertissement*, les costumes « analogues au temps » avaient été « dessinés et fournis par M. BOUCHER, acteur du Théâtre-Français, rue de Richelieu, déjà connu par son intelligence et ses recherches dans cette partie ».

19150. — Les Étrennes, divertissement mêlé de musique. *S. l. n. d.*, in-8°, 28 p. [*P.* 28835*, tome 16.]

Paroles de PATRAT, musique de MENGOZZI. Représenté le 2 janvier 1792.

19151. — Le Banquier ou le Négociant de Genève, comédie en trois actes et en vers libres, par le citoyen LOMBARD, de Langres. *Paris, Maradan, l'an troisième de la République*, in-8°, 68 p.

Représentée sur le théâtre Montansier, le 17 novembre 1792.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19152. — Le Désespoir de Jocrisse, comédie-folie en deux actes et en prose, par le citoyen DORVIGNY, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Montagne, ci-devant Montensier (*sic*), en 1792. *Paris, imp. Cailleau*, 1793, *l'an second de la République*, in-8°, 44 p. [*N.* Yth. 4726.]

19152a. — Le Désespoir de Jocrisse, comédie-folie en deux actes et en prose, par M. DORVIGNY. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre Montansier, en 1792. *Paris, Barba, an XI* (1803), in-8°, 22 p. [*N.* Yth. 4724.]

19153. — Le Mont Alphéa, opéra en trois actes. Paroles de LEBRUN-TOSSA, musique de FOIGNET. Représenté sur le théâtre Montansier, le 6 décembre 1792 (v. st.), l'an Ier de la République française. *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1796, in-8°, 55 p. [*N.* Inv. Yf. 4547.]

19154. — Le Codicille ou les Deux Héritiers, comédie en un acte mêlée de chants, paroles du citoyen CUVELIER, de la Commission de l'instruction publique, musique du citoyen OTHON VAN DER BROECK, de l'Institut national [de musique]. Représentée pour la première fois à Paris, au théâtre de la Montansier, Palais-Égalité, dans le mois de juin 1793, première année de la République française une et indivisible. *Paris, imp. Cailleau, an III*, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 3602.]

19155. — Le Concert de la rue Feydeau ou l'Agrément du jour, vaudeville en un acte, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Variétés, au Jardin-Égalité, le 1er ventôse an III (19 février 1795), par les citoyens HECTOR CHAUSSIER et MARTAINVILLE. *Paris, Barba, an IV*, in-8°, 30 p. [*N.* Yth. 3859.]

Voyez le numéro suivant.

19156. — La nouvelle Henriotade ou récit de ce qui s'est passé relativement à la pièce intitulée : « Concert de la rue Feydeau. » *Paris, B. Mathé. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb[41] 1643.]

Signé : A. Martainville.
Récit de son arrestation, de son interrogatoire et de sa mise en liberté.

19157. — Les Bustes ou Arlequin sculpteur, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Variétés, au Palais de l'Égalité, le 17 ventôse, troisième année républicaine [7 mars 1795], par les citoyens Viller et Armand Gouffé, auteur de « Cange », qui se joue au même théâtre. *Paris, Barba, an III*, in-8°, 31 p. [*N.* Yth. 2403.]

Épigr. :

On ne voudra plus d'un portrait
Dont le féroce caractère
A chaque instant rappellerait
La mort d'un époux ou d'un père.

19158. — Les Suspects et les Fédéralistes, vaudeville en un acte, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Variétés, maison Égalité, le 4 floréal an III (23 avril 1795), par le citoyen Alphonse Martinville (*sic*). *Paris, Barba; Marchand, an III* (1795), in-8°, 24 p. [*N.* Yth. 16932.]

19159. — Jocrisse changé de condition, comédie-folie en deux actes et en prose, par le citoyen Dorvigny, représentée à Paris, sur le théâtre des Variétés, palais Égalité. *Paris, Cailleau; Mayeur, l'an trois de l'ère républicaine*, in-8°, 55 p. [*N.* Yth. 9693.]

Le titre courant porte : *Jean Gilles* et un *nota*, p. 2, prévient que ce nom doit être substitué dans toute la pièce à celui de Jocrisse.

19159[a]. — Jocrisse changé de condition, comédie-folie..., représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Variétés, Palais-Égalité, remise audit théâtre l'an VI, avec beaucoup de changements. *Paris, Barba, an VII*, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 9694.]

19160. — La Leçon des fermiers ou Je lui pardonne sa fortune, comédie en deux actes, représentée sur le théâtre de la citoyenne Montansier, le 21 ventôse an V (11 mars 1797). Par le c. D'Orvigny (*sic*). *Paris, Barba, an V*, in-8°, 54 p. [*Op.* Coll. Taylor.]

19161. — Bébée et Jargon, rapsodie en un acte, en prose, mêlée de couplets, imitée de l'opéra « Médée », représentée à Paris, sur le théâtre de M[lle] Montansier, au Palais-Royal, le 7 germinal (28 [*sic*, lisez 27] mars 1797, style français), par MM. Villiers et Capelle. *Se trouve au théâtre de M[lle] Montansier et chez les auteurs, rue de Chartres, n° 340, s. d.*, in-8°, 32 p.

Parodie de *Médée*, opéra de Chérubini, paroles d'Hoffmann, représenté sur le théâtre Feydeau le 13 mars 1797. Voyez le n° 18717 ci-dessus.

19162. — Les Faux Monnayeurs ou la Vengeance, drame en trois actes mêlé de chants. Paroles de J.-G.-A. Cuvelier, musique de Gresnich, décorations de Mœnch. Représenté pour la première fois, le 12 floréal an V (1[er] mai 1797), sur le théâtre Montansier, au Palais-Egalité. *Paris, Barba, an V*, in-8°, 42 p. et 1 f. (catalogue). [*Ars.* Th. N. 1441.]

19163. — Claudine de Florian, comédie en trois actes et en prose, représentée pour la première fois, sur le théâtre Montansier, le 27 messidor an V (15 juillet 1797). Quatrième édition revue et corrigée. Par Pigault-Lebrun. *Paris, Barba, an XII*-1804, in-8°, 56 p. [*N.* Yth. 3462.]

19164. — Elize dans les bois, fait historique du 14 thermidor, comédie en un acte et en prose, par Ségur le jeune, représentée, sur le théâtre de la citoyenne Montansier, par les artistes du théâtre de la Cité. *Paris, Huet, an V*-1797, in-8°, 48 p. [*Op.* Coll. Taylor.]

19165. — Les Quiproquos nocturnes, opéra-bouffon en deux actes, paroles de J.-C.-A. Cuvelier, musique de L. Morange. Représentée (*sic*) pour la première fois, le 23 frimaire an VI (13 décembre 1797), sur le théâtre Montansier. *Paris, Barba* (1798), *an VI*, in-8°, 38 p. et 1 f. blanc.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19166. — Le Secret découvert ou l'Arrivée du maître, comédie en un acte et en prose, par J.-P. Dumaniant, membre de la Société philotecnique (*sic*). Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la citoyenne Montansier, le 6 ventôse an VI (24 février 1798). *Paris, Barba, an VI de la République*, in-8°, 48 p.

19167. — La Grotte des Cévennes, opéra-comique en un acte, paroles du citoyen C.-A.-B. Sewrin, musique de Gresnich. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre Montansier, le 17 nivôse an VI (6 janvier 1798). *Paris, Barba, an VI*, in-8°, 24 p. [*N.* Yth. 8124.]

19168. — Les Prisonniers français en Angleterre, opéra en deux actes, représenté, sur le théâtre des Variétés, Jardin-Égalité, le 19 germinal an VI (8 avril 1798). Paroles de Dagron et Rebory, musique de Foignet. *Paris, Barba; Ch. Tutot, an VI*, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 14789.]

Page 3, dédicace (en vers), au général Buonaparte.

19169. — La Forêt de Sicile, drame lyrique en deux actes et en prose, paroles de R.-C. Guilbert-Pixérécourt, musique de Gresnich. Représenté pour la première fois, au théâtre des Variétés, Jardin-Égalité, le 4 floréal de l'an VI (23 avril 1798). *Paris, Barba, an VI*, in-8°, 39 p.

19170. — L'Honnête Aventurier, comédie en un acte et en vers, par Lebrun-Tossa, représentée pour la première fois, le 9 prairial an VI (28 mai 1798), sur le théâtre Montansier-Variétés, Jardin-Égalité. *Paris, Ch. Tutot, an VI*, in-8°, 65 p. [*N.* Yth. 8662.]

Dans un avertissement, intitulé : *Deux mots*, l'auteur reconnaît qu'il a emprunté son sujet et son titre à la comédie de Goldoni, *il Avventuriere onorato*, qu'il avait fait jouer en deux actes, au théâtre Louvois, où elle ne compta pas moins de cent représentations, et qu'en agrandissant son cadre, il y avait intercalé des tirades qui n'étaient plus de mise quand la seconde version de sa pièce vit le feu de la rampe. Il cite quelques extraits des passages qu'il avait dû supprimer.

19171. — L'École tragique ou Cadet Roussel maître de déclamation, comédie ou non en vers, entremêlée de quelques scènes de « la Princesse de Poitou », tragédie, par Aude, auteur de « Cadet Roussel », représentée, sur le théâtre Montansier-Variétés, le 10 fructidor an VI (27 août 1798). *Paris, Barba, an X* (1802), in-8°, 44 p. [*N.* Yth. 5700.]

Voyez le numéro suivant.

19172. — Cadet Roussel professeur ou l'École tragique, comédie ou non en un acte, mêlée de quelques scènes de « la Princesse de Poitou », tragédie par M. Aude. Représentée pour la première fois à Paris, au théâtre Montansier-Variétés, le 10 fructidor an VI (27 août 1798) et reprise aux Variétés-Panorama le 4 juin 1819. Nouvelle édition conforme à la représentation. *Paris, Fr.-N. Barba*, 1819, in-8°, 32 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Yth. 2475.]

19173. — Les Têtes à la Titus, vaudeville en un acte, par le citoyen Lombard, de Langres. *Paris, Barba, an VI*, in-8°, 24 p. [S.]

19174. — Les Amans prothée (*sic*) ou Qui compte sans son hôte compte deux fois, proverbe en un acte, en prose, mêlé de vaudevilles, par J. Patrat, représenté pour la première fois, sur le théâtre Montansier, le 12 vendémiaire an VII (3 octobre 1798). *Paris, Pissot; Dentu; Hugelet, imprimeur, an VII*, in-8°, 55 p. [*N.* Yth. 497.]

Sur le titre, griffe de l'auteur.

19175. — Jodelet, comédie en un acte et en prose, par A.-J. Dumaniant, membre de la Société philotecnique (*sic*). Représentée pour la première fois, sur le théâtre des Variétés, Jardin-Égalité, le 6 brumaire an VII (27 octobre 1798). *Paris, Barba, an sept de la République*, in-8°, 36 p.

« J'ai imité cette petite pièce d'une comédie espagnole de Francisco de Roxas, dont Scarron a déjà tiré son *Jodelet maître et valet* », lit-on dans l'*Avant-propos*, p. 2.

19176. — L'Épreuve par ressemblance, comédie en un acte et en vers, par le ci-

toyen E. Gosse, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Variétés, Jardin-Égalité, le 14 nivôse an VII (21 décembre 1798). *Paris, Huet; Hugelet; Vente, an VII,* in-8°, 37 p. [*N.* Yth. 6115.]

19177. — La Noce de Lucette, opéra en un acte, paroles du citoyen Monnet, musique du citoyen Foignet fils, représenté à Paris, sur le théâtre des Variétés-Montansier, le 15 nivôse an VII (4 janvier 1799). *Paris, Barba, an VII,* in-8°, 24 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19178. — L'Appartement à louer, comédie épisodique mêlée de vaudevilles, par Joseph Pain. Représentée à Paris, sur le théâtre des Variétés-Montansier, le 11 ventôse an VII (1er mars 1799). *Paris, Barba, an septième,* in-8°, 28 p. [*Ars.* Th. N. 17666*.]

La bibliothèque de la Comédie-Française possède l'ex. de l'auteur, qui y a ajouté la musique d'un couplet chanté par l'un des personnages.

19179. — Robert-le-Bossu ou les Trois Sœurs, vaudeville en un acte, par Mme Montenclos, représenté, sur le théâtre Montansier-Variétés, le 22 pluviôse an VII (10 février 1799). *Paris, Barba, an X* (1802), in-8°, 40 p. (les trois dernières non chiffrées). [*N.* Yth. 15633.]

Les trois dernières pages sont occupées par un catalogue des pièces en vente chez Barba.

19180. — La Soirée des Champs-Élysées, comédie épisodique en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, par R.-C. Guilbert-Pixérécourt, représentée pour la première fois, sur le théâtre Montansier-Variétés, le 24 germinal an VII (13 avril 1797). *Paris, André, an huitième,* in-8°, 32 p. [*Ars.* Th. N. 17666*.]

19181. — Cadet Roussel misanthrope et Manon repentante, folie en un acte, représentée sur le théâtre des Variétés, Jardin-Égalité, le 4 floréal an VII (23 avril 1799). *Paris, chez le libraire, etc., an VIII,* in-8°, 60 p. [*N.* Yth. 2470.]

En prose, précédé d'un prologue en vers, intitulé : *le Foyer du Théâtre-Français.*

Par Aude, Augustin Hapdé et J. Flan, d'après Goizet.

Parodie de *Misanthropie et Repentir,* drame imité de Kotzebue et joué à l'Odéon; voyez ci-après, § 23.

19182. — Cadet Roussel barbier à la Fontaine-des-Innocents, folie en un acte, par Aude, auteur des deux « Cadet Roussel ». Représentée sur le théâtre Montansier-Variétés, le 1er prairial an VII (20 mai 1799). *Paris, Barba, an X* (1802), in-8°, 28 p. [*N.* Yth. 2459.]

19183. — François et Rouffignac, comédie, par le citoyen J. Patrat, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Variétés, Palais-Egalité, le 4 prairial an VII (23 mai 1799). *Paris, Huet; Hugelet; Vente, an VII,* in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 7581.]

19184. — Alison et Silvain ou les Habitants de Vaucluse, opéra en un acte, paroles de Mme de Montanclos, musique de Mengotzi (*sic*). Représenté, en l'an VII [le 13 prairial-1er juin 1799], sur le théâtre Montansier. *Paris, Barba, an XI*-1803, in-8°, 40 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19185. — Magdelon, comédie épisodique en prose et en un acte mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois à Paris, le 16 prairial an VII (4 juin 1799), et pour la 26e fois le 3 vendémiaire suivant (25 septembre 1799), par les comédiens du théâtre du Palais-Égalité, dit Montansier. Paroles et musique du Cousin-Jacques [Beffroy de Reigny]. *Paris, Moutardier, an VIII,* in-8°, 2 ff. et 35 p. [*Ars.* Th. N. 17666*.]

Épigr. :

Douce amitié! sagesse aimable!
Vous suffisez pour un bon cœur!
L'infortunée, que la misère accable,
Par vos secours, goûte encor le bonheur!
Magdelon, scène XI.

19186. — Le Niais de Sologne ou Il n'est pas si bête qu'il en a l'air, comédie en un acte, en prose. *Paris, Barba, an XII* (1803), in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 12620.]

Par Dorvigny. Une première édition avait paru en l'an VII.

19187. — Jocrisse congédié, folie en deux actes, représentée sur le théâtre Montansier [le 9 messidor an VII-27 juin 1799]. Par Dorvigny. *Paris, Tutot, an VII*, in-8°, 39 p. (la dernière chiffrée 36). [*N.* Yth. 9695.]

19188. — L'Éclipse de lune ou l'Astrologue qui tombe dans un puits, comédie en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par le c. Lachabeaussière. Représentée pour la première fois, au théâtre de Montansier-Variétés, le 25 messidor an VII (13 juillet 1799). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, etc., an VIIe*, in-8°, 43 p. [*Com.-Fr.*]

19189. — Les Deux Charbonniers ou les Contrastes, comédie en prose et en deux actes mêlée d'ariettes, paroles et musique du Cousin Jacques [Beffroy de Reigny], représentée pour les premières fois, les 7, 9, 13, 15, 17, 19, 21, 23, 27 et 30 fructidor an VII (24, 26 et 30 août, 1er, 3, 5, 7, 9, 13 et 16 septembre 1799), par les comédiens du théâtre Palais-Egalité, *dit* Montansier. *Paris, Moutardier, an VIII*, in-8°, 2 ff., 74 p. et 1 f. blanc. [*Com.-Fr.*]

19190. — La Prisonnière, comédie en un acte et en prose mêlée d'ariettes, paroles des cc. Jouy, Longchamp (*sic*) et Saint-Just, musique des cc. Boyeldieu et Cherubini, représentée pour la première fois, sur le théâtre Montansier, le 26 fructidor an VII (12 septembre 1799). *Paris, Barba, an XI*-1803, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 14786.]

19191. — Monsieur de Pourceaugnac, comédie, par J.-B.-P. de Molière, représentée en public à Paris, pour la première fois, sur le théâtre du Palais-Royal, le 15 novembre de l'année 1669. Remise au théâtre Montansier-Variétés, Jardin-Egalité, en l'an VII et en l'an VIII, avec des changements [par P.-L. Moline]. *S. l. n. d.*, in-8°, 47 p. [*Com. Fr.*]

Le rôle de Pourceaugnac fut joué « avec un grand succès » par Brunet.

On trouve, p. 20-22, de longs détails sur la manière dont la course était exécutée.

Cette adaptation n'est pas citée dans la *Bibliographie molièresque* de Paul Lacroix.

19192. — Zozo ou le Mal-avisé, comédie en un acte et en prose, par R.-C. Guilbert-Pixérécourt. Représentée pour la première fois, sur le théâtre Montansier-Variétés, le 25 vendémiaire an VIII (17 octobre 1799). *Paris, Barba, an VIII*, in-8°, 35 p. [*N.* Yth. 19531.]

19193. — La Femme en parachute ou le Soupçon, comédie en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par les citoyens Honoré et Montbel, représentée pour la première fois, sur le théâtre Montansier, le 22 brumaire an VIII (13 novembre 1799). *Paris, chez le libraire, an VIII*, in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 6796.]

19194. — La Marchande de plaisir, vaudeville en un acte, par Joseph Pain, membre de la Société des belles-lettres, représentée à Paris, sur le théâtre des Variétés-Montansier, le 22 nivôse an VIII (12 janvier 1800). *Paris, les marchands de nouveautés, an XIII*, in-8°, 32 p. [*Ars.* Th. N. 17666*.]

La bibliothèque de la Comédie-Française possède l'ex. de l'auteur, tiré sur papier fort et renfermant une notice manuscrite de quatre pages sur cette pièce.

19195. — Le Faux-frère ou A Trompeur trompeur et demi, comédie-proverbe mêlée de vaudevilles, par les citoyens Jouy et Théo. Pein, représentée pour la première fois, sur le théâtre Montansier, le 22 pluviôse an VIII (11 février 1800). *Paris, chez le libraire, etc., an VIII*, in-8°, 52 p. [*N.* Yth. 6674.]

19196. — L'Épicière bel esprit, comédie en un acte en prose, par les citoyens G. [Étienne Gosse] et B. V. [Bernard Valville], représentée pour la première fois, sur le théâtre Montansier, le 8 germinal an VIII (29 mars 1800). Dédiée aux garçons épiciers de la commune et banlieue de Paris. *Paris, Huet; Bouquet; Hugelet, an VIII*, in-8°, 29 p. [*N.* Yth. 6073.]

P. 3, *les Auteurs de l'*Epicière bel esprit *aux garçons épiciers de la commune et banlieue de Paris* (en vers). P. 4, *Un garçon épicier aux auteurs de l'*Epicière bel esprit, réponse en vers signée Giroflet.

Suivant une note contemporaine sur l'ex. ap-

partenant à M. Mareuse, cette comédie satirique visait Mme C. Pipelet, depuis princesse de Salm.

Certains ex. portent, au lieu de « représentée pour la première fois », les mots : « sifflée avec succès ».

19197. — Le Gondolier ou la Soirée vénitienne, opéra en un acte, paroles des citoyens SÉGUR aîné et **** [DESPRÉS], musique du citoyen FOIGNET fils. Représentée (*sic*) la première fois, sur le théâtre Montansier, le 17 floréal an VIII (7 mai 1800). *Paris, imp. Hugelet, an VIII,* in-8°, 26 p. et 1 f. (catalogue). [*N.* Yth. 7987.]

19198. — Le Duel de Bambin, comédie en un acte et en prose mêlée d'ariettes, représentée sur le théâtre Montansier, le 1er messidor an VIII (20 juin 1800). Paroles du citoyen DUMANIANT, musique du citoyen TOMEONI. *Paris, Tiger; Huet; le libraire du théâtre Montansier-Variétés, an IX,* in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 5522.]

19199. — Le Joueur d'échecs, vaudeville en un acte, représenté pour la première fois, sur le théâtre Montansier, le 13 vendémiaire an IX (5 octobre 1800), par MARSOLLIER et CHAZET. *Paris, Mme Masson, an IX*-1801, in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 9768.]

19200. — Cri-Cri ou le Mitron de la rue de l'Oursine, folie grivoise en un acte et en vaudevilles, par MM. ARMAND GOUFFÉ et GEORGES DUVAL, auteur de « Vadé à la Grenouillière » et du « Val de Vire », représentée pour la première fois, sur le théâtre Montansier-Variétés, le 4 frimaire an IX (25 novembre 1800). *Paris, Barba, an XI*-1803, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 4225. — *P.* 3184 A*.]

19201. — Une Heure de Jocrisse, comédie en deux actes, en prose, par M. R... M.... [HONORÉ-ANTOINE RICHAUD-MARTELLY]. Représentée pour la première fois, sur le théâtre Montansier-Variétés, le 23 pluviôse an IX (12 février 1801). *Paris, an XII*-1804, in-8°, 38 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Yth. 18442.]

19202. — La Guinguette ou Réjouissances pour la paix, comédie en un acte, en vaudevilles, par M. P.-J.-A. BONEL et P. VILLIERS, ex-capitaine au 3e régiment de dragons. Représentée pour la première fois, sur le théâtre Montansier-Variétés, le 29 pluviôse an IX (18 février 1801). *Paris, Barba, an IX,* in-8°, 28 p. [*N.* Yth. 8196.]

19203. — Cadet Roussel aux Champs-Élysées ou la Colère d'Agamemnon, vaudeville en un acte mêlé de mystifications, pantomimes, cérémonies, etc., par AUDE, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre Montansier, le 26 ventôse an IX (17 mars 1801). *Paris, Fages, an IX,* in-8°, 32 p. [*Ars.* Th. N. 17666*.]

19204. — La Pièce qui n'en est pas une, dialogue analogue aux prologue et épilogue, par les citoyens GEORGES DUVAL, BONEL et SERVIÈRE, représenté pour la fois, sur le théâtre Montansier-Variétés, le 17 germinal an IX (7 avril 1801). *Paris, Roux, an IX*-1801, in-8°, 27 p. [*N.* Yth. 14199.]

19205. — Les Trois Prétendus, opéra en un acte. Paroles du citoyen THÉODORE PEIN, musique du citoyen BIEYSSE. Représenté pour la première fois, le 5 floréal an IX (25 avril 1801), sur le théâtre Montansier. *Paris, au magasin des pièces de théâtre, an IX,* in-8°.

D'après l'*Annuaire* de Fleischer.

19206. — L'Intrigue de carrefour, comédie-vaudeville en un acte, par le citoyen MARTAINVILLE. Représentée pour la première fois, sur le théâtre Montansier-Variétés, le 9 floréal an IX (29 avril 1801). *Paris, Barba, an IX,* in-8°, 36 p.

D'après l'*Annuaire* de Fleischer.

19207. — Tiens bon, tu l'auras ou le Parasite, comédie en un acte et en vaudevilles, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Variétés, Palais du Tribunat, le 19 floréal an IX (9 mai 1801). Par les citoyens PAVIOT et LAMY. *Paris, Barba, an IX,* in-8°, 32 p.

D'après l'*Annuaire* de Fleischer.

19208. — Le Terme du voyage, opéra-comique en un acte, en prose, mêlé d'a-

riettes, par PHILIPPON DE LA MADELAINE et PETIT aîné, musique d'ALEXANDRE PICCINI. Représenté pour la première fois, sur le théâtre des Variétés, Jardin-Égalité, le 9 prairial an IX (29 mai 1801). *Paris, Huet. S. d.*, 61 p. [*N.* Yth. 17165.]

19209. — Quel est le plus ridicule? ou la Gravure en action, folie-vaudeville en un acte, par les citoyens GOSSE, ÉTIENNE et MOREL, représentée pour les premières fois, sur le théâtre Montansier-Variétés, les 1er, 2, 3 et 4 messidor an IX (20-23 juin 1801). *Paris, Roux, an IX*, in-8°, 32 p. [*Ars.* Th. N. 17667*.]

Le titre de ce vaudeville fait allusion à une caricature de RUOTTE, intitulée : *le Bœuf à la mode*.

19210. — Le Père malgré lui, comédie en un acte et en prose, par les citoyens J. SERVIÈRE et R. PHILIDOR, représentée pour la première fois, sur le théâtre Montansier-Variétés, le 18 messidor an IX (7 juillet 1801). *Paris, Roux, an IX*-1801, in-8°, 43 p. [*N.* Yth. 13787.]

19211. — La Banqueroute du savetier, à propos de botte en un acte et en vaudevilles, imité d'un canevas italien de FEDERICI, par A. MARTAINVILLE, représenté pour la première fois, sur le théâtre de Montansier-Variétés, le 5 thermidor an IX (24 juillet 1801). *Paris, Barba, an X* (1802), in-8°, 31 p. [*N.* Yth. 1675.]

19212. — Le Petit Jacquot, opéra en un acte, représenté pour la première fois, le 8 thermidor an IX (27 juillet 1801), sur le théâtre des Variétés-Montansier, Jardin-Égalité. Paroles du cit. ALEXANDRE, musique de SOLIÉ. *Paris, Mme Masson, an IX*-1801, in-8°, 38 p. [*N.* Yth. 13891.]

19213. — Le Vieux Major, vaudeville en un acte et en prose, par F.-P.-A. LÉGER et R.-C. GUILBERT-PIXÉRÉCOURT, représenté pour la première fois, sur le théâtre Montansier, le 6 fructidor an IX (24 août 1801). *Paris, Barba, an IX*, in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 19173.]

19214. — Fagotin ou l'Espiègle de l'île Louviers, vaudeville-parade en un acte, par le citoyen GEORGES DUVAL. Représenté pour la première fois, sur le théâtre Montansier-Variétés, le 17 fructidor an IX (4 septembre 1801). *Paris, Barba, an X* (1802), in-8°, 31 p. [*P.* 3184 A*.]

19215. — La Rupture embarrassante, comédie en un acte et en prose, par J. DABAYTUA, représenté pour la première fois, sur le théâtre Montansier, le 25 fructidor an IX (12 septembre 1801). *Paris, Hugelet, an X*, in-8°, 32 p. (la dernière non chiffrée. [*N.* Yth. 15941.]

La page non chiffrée contient une liste des pièces de théâtre en vente chez Hugelet.

19216. — Pont de Veyle ou le Bonnet du docteur, vaudeville en un acte, représenté pour la première fois, sur le théâtre des Variétés, Palais du Tribunat, le 6 vendémiaire an X (28 septembre 1801). Par les cit. GOSSE et ÉTIENNE. *Paris, Mme Masson, an X*-1801, in-8°, 35 p. [*N.* Yth. 14455.]

19217. — La Jolie Parfumeuse ou la Robe de conseiller, vaudeville en un acte, par les citoyens LEBRUN-TOSSA et BONEL. Représenté pour la première fois, sur le théâtre Montansier-Variétés, le 13 brumaire an X (4 novembre 1801). *Paris, Barba, an X*, in-8°, 35 p.

P. 3-4, *Avis de l'éditeur*, reproduisant un article de Lavallée sur la pièce, qu'il juge préférable aux *Souliers mordorés*, présenté par certains journaux comme ayant fourni le sujet du nouvel ouvrage.

Les Souliers mordorés ou la Cordonnière allemande, comédie lyrique en deux actes, paroles de Sérière, musique de Frizeri, avait été représentée le 11 janvier 1776, à la Comédie-Italienne.

19218. — L'Entresol, opéra en un acte et en prose, paroles de DÉSAUGIERS, musique d'ALEXANDRE PICCINI et LEMOYNE, représenté pour la première fois, sur le théâtre Montansier-Variétés, le 3 nivôse an X (24 décembre 1801). *Paris, Barba, an X* (1802), in-8°, 30 p. [*Ars.* Th. N. 17667*.]

19219. — Nitouche et Guignolet, comédie en un acte et en prose, par DORVIGNY, représenté sur le théâtre Montansier-Variétés, le 17 nivôse an X (7 janvier 1802).

Paris, Barba, an X (1802), in-8°, 35 p. [*N.* Yth. 12658.]

19220. — Les Aveugles mendiants ou Partie et Revanche, vaudeville anecdotique en un acte, par F.-P.-A. Léger. Représenté sur le théâtre Montansier-Variétés, le 20 nivôse an X (18 janvier 1802). *Paris, Barba, an X*, in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 1546.]

19221. — Parchemin ou le Greffier de Vaugirard, vaudeville burlesque en un acte, par Georges Duval, auteur de « Fagotin », représenté sur le théâtre de Montansier-Variétés, le 5 pluviôse an X (25 janvier 1802). *Paris, Barba, an X* (1802), in-8°, 29 p. [*Ars.* Th. N. 17667*.]

19222. — Fera-t-on la noce? comédie en un acte mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois, sur le théâtre Montansier-Variétés, le 7 pluviôse an X (27 janvier 1802). *Paris, Mme Masson, an X*-1802, in-8°, 39 p. [*N.* Yth. 6884.]

Par Ligier.

19223. — Les Aveugles de Franconville, opéra en un acte. Paroles des citoyens Armand, Croizette et Chateauvieux, musique du citoyen Lebrun, artiste du théâtre des Arts. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Montansier-Variétés, le 9 floréal an X (29 avril 1802). *Paris, Barba, an X* (1802), in-8°, 31 p. (les trois dernières non chiffrées). [*N.* Yth. 1544.]

Les pages non chiffrées sont remplies par un catalogue du fonds de l'éditeur.

19224. — Lui-même, opéra-comique en un acte. Paroles du citoyen Francis, musique du citoyen Alexandre Piccini fils. Représenté pour la première fois, au théâtre de Montansier-Variétés, le 15 prairial an X (4 juin 1802). *Paris, Barba, an X* (1802), in-8°, 34 p. [*Ars.* Th. N. 17677*.]

Francis est le pseudonyme de Marie-Francis-Denis Le Roy, baron d'Allarde.

19225. — La Peau de l'ours, folie en un acte et en vaudevilles, par R.-C. Guilbert-Pixérécourt et L.-T. Lambert, représentée sur le théâtre Montansier-Variétés, le 10 messidor an X (29 juin 1802). *Paris, Barba, an X* (1802), in-8°, 32 p.

19226. — Le Concert aux Champs-Élysées, vaudeville en un acte, par Lafortelle, Vieillard et Chazet, représenté pour la première fois, sur le théâtre Montansier-Variétés, le 14 messidor an X (3 juillet 1802). *Paris, Barba, an X* (1802), in-8°, 24 p. dont trois non chiffrées. [*N.* Yth. 3855.]

Les pages non chiffrées contiennent un catalogue des pièces de théâtre en vente chez Barba.

19227. — Gille en deuil, opéra en un acte, par MM. Désaugiers, Armand Croisette et Jacquelin, représenté pour la première fois, sur le théâtre Montansier-Variétés, le 15 thermidor an X (3 août 1802). *Paris, Barba, an X* (1802), in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 7945.]

P. 29-32, catalogue méthodique des pièces de théâtre en vente chez Barba.

19228. — La Première Nuit manquée ou mon Tour de garde, comédie-vaudeville en un acte, par MM. Dubois et Chazet, représentée pour la première fois, sur le théâtre Montansier-Variétés, le 15 fructidor an X (2 septembre 1802). *Paris, Barba, an XI* (1802), in-8°, 31 p.

19229. — Pataquès ou le Barbouilleur d'enseignes, bluette en un acte, par M. Martainville, représentée pour la première fois, sur le théâtre Montansier-Variétés, le 8 vendémiaire an XI (30 septembre 1802). *Paris, Barba, an XI* (1802), in-8°, 24 p.

19230. — Les Amours de la halle, vaudeville poissard en un acte, par MM. Henrion et M...... [Moreau de Commagny]. Représenté pour la première fois, sur le théâtre Montansier-Variétés, le 5 frimaire an XI (26 novembre 1802). *Paris, Barba, an XI* (1802), in-8°, 32 p. [*Ars.* Th. N. 17667*.]

19231. — Cric-Crac ou l'Habit du Gascon, comédie-vaudeville en un acte, par MM. J. Jacquelin et Désaugiers, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre Montansier, le 27 nivôse an XI

(17 janvier 1803). *Au magasin de librairie, boulevard Montmartre, sous la terrasse Frascati, n° 9, et le soir au théâtre Montansier, an XI*-1803, in-8°, 38 p. [*N.* Yth. 4217.]

19232. — Le Mot de l'énigme, vaudeville en un acte, par MM. Chazet, Désaugiers et Lafortelle, représenté pour la première fois, le 23 pluviôse (12 février) et sans interruption jusqu'au 23 ventôse an XI (14 mars 1803), sur le théâtre Montansier. *Paris, au magasin de librairie, boulevard Montmartre, sous la terrasse Frascati, n° 9, et le soir au théâtre Montansier, an XI*-1803, in-8°, 24 p. [*N.* Yth. 12399.]

19233. — Le Vin, le Jeu et les Femmes ou les Trois Défauts, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par MM. Bonaffous et Chazet, représentée pour la première fois, sur le théâtre Montansier, le 28 germinal an XI (18 avril 1803). *Paris, Barba, an XI*-1803, in-8°, 30 p. [*N.* Yth. 19201.]

19234. — Le Beverley d'Angoulême, comédie en un acte, représentée pour la première fois, au théâtre Montansier-Variétés, le 9 floréal an XI (29 avril 1803). *Paris, Barba, an XI*-1803, in-8°, 28 p. [*N.* Yth. 2009.]

Par Joseph Aude.

19235. — L'Amour et l'Argent ou le Créancier rival, comédie en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par MM. Chazet, Lafortelle et Désaugiers, représentée pour la première fois au théâtre Montansier-Variétés, le 19 floréal an XI (9 mai 1803). *Paris. Barba, an XI*-1803, in-8°, 31 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

18236. — M. Seringa ou la Fleur des apothicaires, parade en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois, sur le théâtre Montansier, le 11 prairial an XI (31 mai 1803), par les auteurs de « Cric-Crac » et M. T***. *A Seringapatam et à Paris, chez Mme Cavanagh, an XI*-1803, in-8°, 29 p. [*P.* 28835*, tome 36.]

Épigr. :

Unda, unda, unda, unda, unda, unda, accurite cives.
Santeuil.

Par Armand Gouffé, Georges Duval et Tournay, selon Barbier.

19237. — Manon la Ravaudeuse, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par MM. Servière, Désaugiers et Henrion, représentée pour la première fois, sur le théâtre Montansier, le 25 prairial an XI (14 juin 1803). *Paris, Mme Cavanagh. S. d.*, in-8°, 32 p. [*P.* 3184 A*.]

Parodie de *Fanchon la vielleuse*.
A l'ex. de la B. V. P. est joint un frontispice colorié emprunté à un petit volume intitulé : *Amours de Manon la Ravaudeuse et de Michel Zéphyr* (Paris, Mme Cavanagh, an XII-1803, in-18). Ce frontispice représente Brunet en danseur de l'Opéra.

19238. — Jean Bart, comédie historique en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par MM. Ligier, Servière et G. Duval, représentée pour la première fois, sur le théâtre Montansier, le 2 vendémiaire an XII (25 septembre 1803). *Paris, Mme Cavanagh, an XII*-1803, in-8°, 24 p. [*N.* Yth. 9354.]

19239. — Mylord Go ou le Dix-huit Brumaire, tableau impromptu en un acte mêlé de vaudevilles, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre Montansier (18 brumaire an X-10 novembre 1803). *Paris, Mme Cavanagh, an XIII*-1804, in-8°, 24 p. (la dernière non chiffrée). [*Ars.* Th. N. 17668*.]

19240. — Le Suicide de Falaise, comédie en un acte, par A. Martainville, représentée sur le théâtre de Montansier-Variétés, le premier frimaire an XII (23 novembre 1803). *Paris, Barba, an XII* (1803), in-8°, 32 p.

19241. — L'Oncle et le Neveu, comédie en un acte et en prose mêlée de chants, par A. Grétry neveu, musique de M. Solié, représentée pour la première fois, sur le théâtre Montansier, le 6 frimaire an XII (28 novembre 1803). *Paris, Roullet, an XII* (1804), in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 13049.]

19242. — L'Un après l'autre ou les Deux Trappes, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par MM. Désaugiers et Francis, auteurs de « M. Pistache ou le Jour de

l'an ». Représentée pour la première fois, sur le théâtre Montansier, le 6 frimaire an XII (28 novembre 1803). *Paris, Mme Cavanagh, an XII*-1804, in-8°, 28 p. (la dernière non chiffrée). [*N*. Yth. 17816.]

P. 28, catalogue des ouvrages qui se trouvent chez le même libraire.
Voyez le n° 19246 ci-dessous.

19243. — Cadet Rousset chez Achmet, comédie-folie en un acte avec une cérémonie turque, par Bosquier-Gavaudan, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre Montansier, le 9 frimaire an XII (1er décembre 1803). *Paris, Mme Cavanagh-Barba, an XII*-1804, in-8°, 28 p. [*N*. Yth. 2463.]

19244. — Jocrisse jaloux, folie en un un acte, par M. Dorvigny, représentée sur le théâtre Montansier, le 11 frimaire an XII (3 décembre 1803). *Paris, Barba, an XII* (1804), in-8°, 28 p. [*N*. Yth. 9697.]

19245.—Georges le Taquin ou le Brasseur de l'île des Cygnes, divertissement allégorique mêlé de vaudevilles, par MM. Tissot et A. Martainville. Représenté pour la première fois, sur le théâtre Montansier-Variétés, le 25 frimaire an XII (17 décembre 1803). *Paris, Barba, an XII* (1803), in-8°, 30 p. et 1 f. non chiffré. [*N*. Yth. 7905.]

Contre les Anglais.

19246. — M. Pistache ou le Jour de l'an, folie en un acte mêlée de vaudevilles, par MM. Francis et Désaugiers, auteurs de « l'Un après l'autre ou les Deux Trappes ». Représentée pour la première fois, sur le théâtre Montansier, le 9 nivôse an XII (31 décembre 1803). *Paris, Mme Cavanagh, ci-devant Barba, an XII*-1804, in-8°, 26 p. [*P*. 28835*, tome 44.]

Voyez le n° 19242 ci-dessus.

19247. — La Ruse d'un jaloux ou la Double Intrigue, comédie en un acte et en vers, par MM. Aude et Lion, représentée pour la première fois, sur le théâtre Montansier, le 12 nivôse an XII (3 janvier 1804). *Paris, Barba, an XIII* (1804), in-8°, 31 p. [*N*. Yth. 15947.]

19248. — Brisquet et Jolicœur, comédie-vaudeville en un acte, par MM. Dumaniant et Servière. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre Montansier, le 1er pluviôse an XII (22 janvier 1804). *Paris, Mme Cavanagh, an XII* (1804), in 8°, 26 p. et 2 p. de catalogue. [*N*. Yth. 2343.]

19249. — Une Demi-heure de cabaret, scènes épisodiques en prose, de M. A. Martainville, représentées pour la première fois, sur le théâtre Montansier, le 1er pluviôse an XII (22 janvier 1804). *Paris, Barba, an XII* (1804), in-8°, 24 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19250. — Jocrisse suicide, drame tragi-comique en un acte et en prose, par MM. Sidoni et Servière, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Variétés-Montansier, le lundi 16 pluviôse an X (5 février 1804). *Paris, Mme Masson, an XII* (1804), in-8°, 22 p. [*N*. Yth. 9704.]

19251. — Caponnet ou l'Auberge supposée, vaudeville en un acte, par MM. Chazet et Francis, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre Montansier, le 3 floréal an XII (23 avril 1804). *Paris, Mme Cavanagh-Barba, an XII*-1804, in-8°, 26 p. et 1 f. (catalogue). [*N*. Yth. 2643.]

19252. — L'Hôtel de Lorraine ou la Mine est trompeuse, proverbe en un acte mêlé de vaudevilles, par MM. Chazet, Francis et Lafortelle, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre Montansier, le 16 floréal an XII (6 mai 1804). *Paris, Mme Cavanagh, an XII*-1804, in-8°, 25 p. et 1 f. non chiffré (catalogue). [*N*. Yth. 8760.]

Nation (*théâtre de la*). — Voyez **Comédie-Française.**

§ 22. — Théâtre-National de la rue de la Loi.

19253. — La Journée de Marathon ou le Triomphe de la Liberté, pièce historique en quatre actes, en prose, avec des intermèdes et des chœurs, par M. Guéroult. *Paris, chez les directeurs de l'imp. du Cercle social*, 1792, *l'an IVe de la liberté*, in-8°, 102 p. [*N.* Yth. 9805.]

Musique de Kreutzer.
Représentée pour la première fois le 26 août 1793.

19254. — Les Montagnards, comédie en trois actes et en prose, donnée le 24 vendémiaire l'an II (15 octobre 1793) au Théâtre-National maintenant réuni au théâtre de l'Égalité, ci-devant Français, par la citoyenne Monnet, auteur des « Contes orientaux ou Récits du sage Caleb ». *Paris, chez la citoyenne Toubon, an III*, in-8°, 64 p.

19255. — La Parfaite Égalité ou les Tu et Toi, comédie en trois actes, en prose, par le citoyen Dorvigny, représentée pour la première fois, sur le Théâtre-National, rue de la Loi, le 3 nivôse an II (23 décembre 1793). *Paris, Barba, an III*, in-8°, 76 p. (la dernière non chiffrée).

19256. — Manlius Torquatus ou la Discipline romaine, tragédie en vers et en trois actes, représentée pour la première fois, sur le Théâtre-National, rue de la Loi, le 16 pluviôse l'an second de la République (4 février 1794). Par Joseph Lavallée. *Paris, l'an second de la République française*, in-8°, 63 p. [*N.* Yth. 10818.]

19257. — Alisbelle ou les Crimes de la féodalité, opéra en trois actes, en vers, par le citoyen Desforges, musique du citoyen Louis Jadin. *Paris, Prault l'aîné, ventôse l'an II de la République*, in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 427.]

Représenté pour la première fois, sur le Théâtre-National de la rue de la Loi, le 9 ventôse an II (27 février 1794).

19258. — Wenzel ou le Magistrat du peuple, opéra en trois actes, présenté à la Convention nationale, le 2 germinal de la deuxième année républicaine, joué sur le Théâtre-National le 21 du même mois (10 avril 1794). Paroles de Pillet, musique de Ladurner. *Paris, Maradan, seconde année de la République*, in-8°, 2 f., 30 p. et 1 f. blanc.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19259. — La Prise de Toulon par les Français, opéra en trois actes mêlé de prose, de vers et de chants, représenté sur le Théâtre-National de la rue de la Loi, l'an deuxième..., par le citoyen B. d'Antilly. *Paris, Huet; Denné, an II*, in-8°, 104 p. [*N.* Yth. 14760.]

P. III-XXIX, *Avant-propos* (compris dans la pagination générale). L'auteur déclare que pour éviter la contrefaçon, il a signé l'édition entière de son ouvrage. P. XIII-XXVII, poésies et chansons en patois provençal et en français sur l'échec du duc de Savoie en 1624 devant Toulon.

Nouveaux-Troubadours (*théâtre des*). — Voyez **Théâtres divers.**

---

§ 23. — Théâtre de l'Odéon.

19260. — Prologue pour l'ouverture du théâtre de l'Odéon, représenté à Paris, à l'ancien théâtre de la Comédie-Française, le 21 floréal an cinquième (10 mai 1797), par Joseph Patrat. *Paris, Huet*, 1795-*an V*, in-8°, 16 p. [*P.* 3184*.]

19261. — Le Devoir et la Nature, drame en cinq actes et en prose, représenté avec succès (*sic*) à Paris, sur le théâtre de l'Odéon, le 16 fructidor an V (2 septembre 1797), par le c. Pelletier-Volméranges. *Paris, au bureau général du Mercure de*

France, Cailleau, imprimeur-libraire, an VII, in-8°, 131 p. [*N.* Yth. 5084. — *P.* 31505.]

Épigr. :

Loin de moi ces esprits venimeux et mal faits,
Qui n'ont que le talent de trouver tout mauvais.
Si l'on verse des pleurs en lisant mon ouvrage,
Du critique attendri j'obtiendrai le suffrage.

19262. — Geneviève de Brabant, tragédie en trois actes, par le citoyen Cicile, représentée pour la première fois, au théâtre de l'Odéon, le XIV brumaire an VI (4 novembre 1797). *Imp. du Courrier des spectacles. S. d.,* in-8°, 4 ff. et 60 p.

Feuillets 3 et 4, *Préface.*
Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19263. — L'Espiègle, comédie en deux actes mêlée de vaudevilles, par J. Patrat, représentée pour la première fois, au théâtre de l'Odéon, le 28 brumaire an VI (18 novembre 1797). *Paris, Fauvel; Huet, et les marchands de nouveautés, an VI,* in-8°, 76 p. [*Ars.* Th. N. 2492.]

19264. — Le Complot inutile, comédie en trois actes, en vers, par le citoyen J. Patrat, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Odéon, le 8 frimaire an VI (28 novembre 1797). *Paris, Dentu; Hugelet; Laloi, an VI,* in-8°, 89 p. [*N.* Yth. 3796.]

19265. — Manlius Torquatus, tragédie en cinq actes, en vers, par le citoyen Christian, le Prévot Diray (*sic*), représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Odéon, le 7 nivôse an VI (27 décembre 1797). *Paris, Barba* (1798), *an VI,* in-8°, 55 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19266. — L'Homme sans façon ou le Vieux Cousin, comédie en trois actes et en vers, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'Odéon, par les comédiens français, le 22 pluviôse an VI (samedi 10 février 1798, v. st.). Par F.-P.-A. Léger. *Paris, chez les libraires, an VI-*1798, in-8°, 54 p. [*N.* Yth. 8650.]

Un autre tirage, intitulé : *le Vieux Cousin ou l'Homme sans façon,* comporte 52 p. [*N.* Yth. 19150.]

19267. — Thémistocle, tragédie en trois actes, par le citoyen François Labnac, représentée pour la première fois en cinq actes, à Paris, sur le Théâtre-Français de l'Odéon, le 11 ventôse an VI (1er mars 1798). *Paris, J.-B. Cerioux et les marchands de nouveautés, an VI,* in-8°, 59 p. [*N.* Yth. 17231.]

19268. — La Vengeance, comédie en un acte et en vers, par le citoyen J. Patrat, représentée pour la première fois, sur le théâtre de l'Odéon, faubourg Germain, le 10 brumaire an VII (31 octobre 1798). *Paris, Desessart; Hugelet; la citoyenne Dupressoir, an VII,* in-8°, 48 p.

P. 3-4, *Avis de l'auteur.*
Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19269. — Briséis ou la Colère d'Achille, tragédie, par le citoyen Poinsinet-Sivry, ci-devant membre de plusieurs Académies. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Comédie-Française, le lundi 25 juin 1759, remise le vendredi 11 mai 1787, jouée à Versailles le 9 mars 1789 et reprise au Théâtre-Français de l'Odéon, le [27] brumaire an VII (17 novembre 1798). Septième édition, conforme à la représentation, avec les changements faits par l'auteur. *Paris, Barba, an septième,* in-8°, 2 ff. et 44 p. [*N.* Yth. 2342.]

Épigr. :

Muse, chante avec moi la colère d'Achille.
Homère, *Iliade,* L. I.

Au deuxième feuillet préliminaire, *Avant-propos du libraire.*
Voyez le n° 18889 ci-dessus.

19270. — Le Voyage interrompu, comédie en trois actes et en prose, par L.-B. Picard, représentée pour la première fois, sur le Théâtre-Français du faubourg Saint-Germain, à Paris, le 29 brumaire an VII (19 novembre 1798). *Paris, Huet; Charon, an X,* in-8°, 72 p. [*N.* Yth. 19368.]

19271. — Périandre, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois, sur le Théâtre-Français de l'Odéon, le 27 frimaire an VII de la République (17 décembre 1798). Par le citoyen Luce, pro-

fesseur de littérature au Prytanée français. *Se vend à Paris, chez B. Logerot, imprimeur, etc. S. d.*, in-8°, 76 p. [*Com.-Fr.*]

P. 3, *A S.-Cricq de Montplaisir*, dédicace en vers.
P. 5, *Avertissement*.

19272. — Misanthropie et Repentir, drame en cinq actes, en prose, du théâtre allemand de Kotz-Bue (*sic*), traduit par Bursay et arrangé à l'usage de la scène française, par la citoyenne Molé, artiste du Théâtre-Français, faubourg Saint-Germain. Représenté pour la première fois, sur ce théâtre, le 7 nivôse an VII (27 décembre 1798). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, etc., an VII*, in-8°, XI-123 p. [*Com.-Fr.*]

Épigr. :

Ah ! que la vertu outragée se venge cruellement !
Act. III, sc. VIII.

Un autre tirage, portant le même titre, mais n'ayant que 81 p. et dans lequel la préface occupe les pp. 3 à 7, n'est qu'une contrefaçon.
Voyez aussi les deux numéros suivants.

19272a. — Misanthropie et Repentir, drame en cinq actes, traduit de l'allemand par Bursey (*sic*), de Kotzbue et arrangé pour la scène française, par la citoyenne Molé. Représenté pour la première fois, sur le théâtre français de l'Odéon, le 7 nivôse de l'an VII. *Paris, chez l'auteur, rue Saint-André, n° 30, an VII*, in-8°, 47 p. [*Com.-Fr.*]

Ni épigraphe, ni préface.
Malgré l'indication : *chez l'auteur*, cette édition a de même toute l'apparence d'une contrefaçon.

19273. — L'Inconnu ou Misanthropie et Repentir, comédie en cinq actes et en vers, imitée du théâtre allemand de Kotz-Bue (*sic*), par A.-F. Rigaud. Lue le 4 vendémiaire an IV (26 octobre 1795), aux comédiens français réunis au théâtre Feydeau et reçue par eux le même jour. *A Paris, chez Laurens jeune et les marchands de nouveautés, an VII*, in-8°, VIII-100 p. (la dernière non chiffrée). [*Ars.* Th. N. 2277.]

Epigr. :

Sic vos non vobis mellificatis, apes.
Virgilii, *vita*.

P. III, *Préface*. P. VIII (non chiffrée). *Personnages*, annonce d'une autre pièce de l'auteur : *les Deux Veuves* (voyez le n° 19275 ci-dessous) et déclaration de propriété.
La page non chiffrée contient les errata et une liste des livres de fonds du libraire.
La Préface renferme le texte d'une lettre de l'auteur au *Journal des spectacles*, datée du 3 nivôse an VII (23 décembre 1798) et par laquelle il se plaint de ce que les comédiens aient préféré à son adaptation celle de Bursay.

19274. — Laurent de Médicis, tragédie en cinq actes, du citoyen Petitot, représentée pour la première fois, sur le Théâtre-Français du faubourg Germain, le 7 pluviôse an VII (26 janvier 1799). *Se trouve à Paris, chez Delance et au théâtre de l'Odéon, an VII*, in-8°, VIII-64 p. [*N.* Yth. 10050.]

19275. — Les Deux Veuves, comédie en un acte, en prose, par A.-F. Rigaud, représentée par les comédiens français du théâtre de l'Odéon, le 9 ventôse an VII (27 février 1799). *Paris, Laurens jeune, imprimeur-libraire, an VII*, in-8°, 1 f. et 46 p. [*Ars.* Th. N. 3706.]

19276. — La Dupe de soi-même, comédie en trois actes et en vers, représentée pour la première fois [salle Louvois], par les comédiens français, le 22 germinal an VII (11 avril 1799). Par F. Roger. *Paris, Huet, an VII*, in-8°, 68 p. [*N.* Yth. 5548.]

Epigraphe tirée de la pièce.

19277. — L'Entrée dans le monde, comédie en cinq actes, en vers, représentée pour la première fois, par les comédiens sociétaires de l'Odéon, sur le théâtre de la Cité, le 27 prairial an VII (15 juin 1799). Par L.-B. Picard. *Paris, l'auteur, rue de l'Égalité, faubourg Germain, n° 1 ; Huet ; Charon. S. d.*, in-8°, 1 f. et 148 p.
Epigr. :

Cereus in vitium flecti monitoribus asper.
Horat. *De arte poetica.*

Bibliothèque de M. E. Mareuse.
Par suite d'une erreur de pagination, p. 35 et suivantes, la dernière page est chiffrée 147 au lieu de 148.

19277a. — L'Entrée dans le monde..., par L.-B. Picard. Seconde édition. *Paris*,

Huet; Charon, an X, in-8°, 2 ff. et 107 p. [*N.* Yth. 6045.]

Même épigraphe.

19278. — Les Voisins, comédie en un acte, en prose, par L.-B. Picard, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Cité, par les comédiens sociétaires de l'Odéon, le 21 messidor an VII (9 juillet 1799). *Paris, l'auteur, rue Égalité, F. G., n° 1; Huet; Charon, an VII*, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 19290.]

Épigr. :

> Ils font partout les nécessaires
> Et partout importuns devraient être chassés.
> La Fontaine, *le Coche et la Mouche.*

19279. — L'Amant arbitre, comédie en un acte et en vers, par Ségur le jeune, représentée pour la première fois à Paris, par les artistes de l'Odéon, le 13 thermidor an VII (31 juillet 1799). *Paris, au Salon littéraire au Palais-Égalité. S. d.*, in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 503.]

19280. — Le Juge bienfaisant, comédie en trois actes et en prose, par A. M. J. Ch.-Puységur, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Marais, par les artistes sociétaires de l'Odéon, le 22 vendémiaire an VIII (14 octobre 1791). *Soissons, Courtois; Paris, Desenne, an VIII*, in-8°, 78 p. [*N.* Yth. 9848.]

P. 3, Extrait du *Moniteur* du 29 vendémiaire an VII. L'auteur avait mis en scène un trait de la vie du vertueux Angran d'Alleray, lieutenant civil au Châtelet, mort sur l'échafaud en 1794.

19281. — Le Collatéral ou la Diligence à Joigny, comédie en cinq actes et en prose, par L.-B. Picard. Représentée pour la première fois, le 15 brumaire an VIII (6 novembre 1799), sur le théâtre Feydeau, par les comédiens sociétaires de l'Odéon. Seconde édition. *Paris, Huet; Charon, an IX*, in-8°, 2 ff., 92 p. [*N.* Yth. 3646.]

Épigr. :

> Est-ce ma faute à moi si mon père n'a pas épousé ma mère?
> *Acte III, scène VIII.*

19282. — Les Hâbleurs, suite de « M. de Crac », comédie en un acte et en vers, par le citoyen Dégligny, représentée pour la première fois, sur le théâtre Feydeau, par les comédiens sociétaires de l'Odéon, le 3 frimaire an VIII (24 novembre 1799). *Paris, Huet; Martinet; Hugelet, an VIII*, in-8°, 28 p. [*N.* Yth. 8259.]

19283. — Les Epouseurs ou le Médecin des fous, comédie en un acte, en vers, par le citoyen Mimaut, représentée pour la première fois, sur le théâtre Feydeau, par les comédiens sociétaires de l'Odéon, le 27 frimaire an VIII (18 décembre 1799). *Paris, Huet; Charon, an VIII*, in-8°, 2 ff. et 40 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19284. — Les Voyageurs, comédie en trois actes et en vers, par Armand Charlemagne, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la rue Feydeau, par les comédiens sociétaires de l'Odéon, le 17 nivôse de l'an VIII (7 janvier 1800). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, etc., an VIII*, in-8°, 100 p. [*N.* Yth. 19376.]

P. 3-17, *Inutilités préliminaires, histoire de ma pièce et la mienne*, avec cette épigraphe :

> *Frange, miser, calamos.*

P. 99-100 (au lecteur) : « Citoyen ou citoyenne, vous venez d'achever la lecture de ma comédie... »

19285. — La Saint-Pierre ou Corneille à Rouen, comédie en un acte et en prose, par L.-P. Picard, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre Feydeau, le 17 thermidor an VIII (5 août 1800).

Cette pièce, qui avait été représentée à Rouen le 29 juin précédent, est imprimée dans les *Œuvres* de Picard. (*Paris, J.-N. Barba*, 1821, in-8°), tome VIII, p. 167-216.

19286. — Les Trois Maris, comédie en cinq actes et en prose, par L.-B. Picard, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la rue Feydeau, par les comédiens sociétaires de l'Odéon, le 27 thermidor an VIII (15 août 1800). *Paris, Huet; Charon, an VIII*, in-8°, 2 ff. et 104 p. [*N.* Yth. 1761.]

19287. — L'Homme à sentiments ou le Tartuffe de mœurs, comédie en cinq actes et en vers... représentée pour la première fois, le 10 mars 1789... et reprise le 5 vendémiaire an IX (27 septembre 1800), par les comédiens français de l'Odéon, réunis aujourd'hui au théâtre de Louvois (an X).

Par LOUIS-CLAUDE CHÉRON.
Voyez le n° 18566 ci-dessus et le n° 19294 ci-dessous.

19288. — La Petite Maison de Thalie, comédie épisodique en un acte, en vers libres, représentée à Paris pour l'ouverture du Théâtre-Français de la rue de Louvois, en floréal [le 16], an IX (6 mai 1801).

Publiée dans les *Poésies fugitives* de l'auteur, ARMAND CHARLEMAGNE (imprimerie Didot l'aîné, Paris, an IX, in-12, 202 p. et 1 f. blanc), dont elle occupe les p. 159 à 202 (*B. N.* Inventaire Y^e 10345, ou exemplaire sur papier vélin, Réserve Y^e 2617.)

19289. — La Petite Ville, comédie en quatre actes en prose, représentée pour la première fois, par les comédiens de l'Odéon, sur le théâtre de la rue de Louvois, le 19 floréal an IX (9 mai 1801). Par L.-B. PICARD. *Paris, Huet; Charon, an IX* (1801), in-8°, 2 ff. et 89 p. [*N.* Yth. 13995.]

Epigraphe tirée de La Bruyère.

19290. — Le Premier Venu ou Six Lieues de chemin, comédie en trois actes et en prose, représentée pour la première fois, par les comédiens de l'Odéon, sur le théâtre de la rue Louvois, le 12 prairial an IX (1er juin 1801). Par J.-B.-C. VIAL. *Paris, Huet; Charon, an IX* (1801), in-8°, 2 ff. et 89 p.

Au verso de la p. 89, *Note pour les théâtres des départements.*
Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19291. — Duhautcours ou le Contrat d'union, comédie en prose et en cinq actes, représentée pour la première fois au théâtre de Louvois, par les comédiens de l'Odéon, le 18 thermidor an IX (6 août 1801). Par L.-B. PICARD et le citoyen *** [FRANÇOIS CHÉRON]. *Paris, Huet; Charon, an IX* (1801), in-8°, 2 ff., 90 p. et 1 f. blanc. [*N.* Yth. 5539.]

Le titre de départ porte seulement *le Contrat d'union.*

19292. — Une Heure d'absence, comédie en un acte, en prose, représentée au théâtre de Louvois, par les comédiens de l'Odéon, le 11 vendémiaire an X (2 octobre 1801). Par le citoyen M. LORAUX l'aîné. *Paris, Mme Masson, an X*-1801, in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 18429.]

19293. — Le Café d'une petite ville, comédie en un acte et en vers à l'occasion de la paix, représentée pour la première fois, sur le théâtre Louvois, le 27 vendémiaire an X (19 octobre 1801), par le citoyen AUDE. *Paris, Barba, an X*-1801, in-8°, 2 ff. et 32 p. [*N.* Yth. 2482.]

Dédicace en prose au cit. Chaptal, ministre de l'intérieur et préface (sans titre) dans laquelle l'auteur remercie les interprètes de sa pièce.

19294. — Valsain et Florville, comédie en trois actes et en vers, représentée à Paris, par les comédiens français de l'Odéon. Par M*** [LOUIS-CLAUDE CHÉRON]. *Paris, Huet; Charon, an XI*-1803, in-8°, 86 p. [*N.* Yth. 18748.]

ÉPIGR. :

Fronti nulla fides.

P. 1, lettre de l'auteur aux journaux (10 frimaire an X - 1er décembre 1801), suivie d'un post-scriptum daté du 16 nivôse an XI (6 janvier 1803), relatif à Geoffroy.
Refonte de *l'Homme à sentiments ou le Tartuffe de mœurs*, joué pour la première fois et sous ce titre, en cinq actes, à la Comédie-Italienne, le 10 mars 1789 (voyez le n° 18566 ci-dessus). Reprise le 5 vendémiaire an IX (27 septembre 1800) par la troupe de Picard (voyez le n° 19287 ci-dessus), et réduite en trois actes au bout de vingt représentations, cette comédie, intitulée cette fois : *Valsain et Florville*, fut reprise de nouveau par la même troupe, le 13 frimaire an X (4 décembre 1801). On la trouvera sous son second titre et avec ce sous-titre : *ou le Moraliseur*, dans le tome XXI (2e série) du *Répertoire du Théâtre-Français*, de Mme Dabo.

19295. — L'Auberge de Calais, comédie en un acte et en prose, représentée pour la première fois, par les comédiens de

l'Odéon, sur le théâtre Louvois, le 28 frimaire an X (19 décembre 1801). Par les citoyens Bonel, Dorvigny et Georges Duval. *Paris, Huet; Ballard, an X*, in-8°, 1 f. et 36 p. [*N*. Yth. 1405.]

Selon Fleischer (*Dictionnaire de bibliographie française*), cette pièce, d'abord intitulée : *les Deux Diligences à Joigny* et signée par Bonel seul, avait été jouée au théâtre de Molière en 1800 et sifflée dès les premières scènes; les retouches de Georges Duval et de Dorvigny lui assurèrent au contraire un brillant succès.

19296. — Les Provinciaux à Paris, comédie en quatre actes et en prose, représentée pour la première fois, au théâtre Louvois, le 21 nivôse an X (11 janvier 1802), par les comédiens de l'Odéon. Par L.-B. Picard. *Paris, Huet; Charon, an X*, in-8°, 2 ff. et 95 p. [*N*. Yth. 14921.]

Epigraphe tirée du second acte.
La pièce, tombée le soir de la première représentation, fut allégée par l'auteur d'un acte, et son titre primitif, *la Grande Ville*, fut remplacé par celui sous lequel elle fournit une assez longue carrière. Selon MM. Porel et Monval, on la jouait souvent avec *la Petite Ville*, dont elle formait la contre-partie.

19297. — Le Mariage de Nina Vernon, suite de la « Petite Ville » et des « Provinciaux à Paris », comédie en un acte et en prose, représentée pour la première fois, sur le théâtre Louvois, le 26 pluviôse an X (15 février 1802). Par Dieulafoy, Dubois et Chazet. *Paris, Barba, an X*-1802, in-8°, 38 p. et 1 f. n. ch. (catalogue).

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19298. — Le Père supposé ou les Époux dès le berceau, comédie en trois actes, en vers, par E.-J.-B. Delrieu, représentée pour la première fois, sur le théâtre de Louvois, par les comédiens de l'Odéon, le 4 ventôse an X (23 février 1802). *Paris, imp. Prault et se trouve chez Huet, an X*, in-8°, 2 ff. et 104 p. [*N*. Yth. 13790.]

19299. — Argent et Adresse ou le Petit Mensonge, comédie en un acte et en prose, par le citoyen *** [Mme de Bawr], représentée pour la première fois, au théâtre Louvois, par les comédiens de l'Odéon, le 19 germinal an X (9 avril 1802). *Paris, Barba, an X*-1802, in-8°, 40 p.

Suivant le *Dictionnaire* de Goizet, l'affiche et les journaux nommèrent à cette époque pour auteur M. Bourbon.
Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19300. — Les Deux Mères, comédie en un acte et en prose, par C.-G. Étienne et Gaugiran-Nanteuil, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la rue de Louvois, le 24 germinal an X (14 avril 1802) et dédiée à Mme Bonaparte. *Paris, Barba, an X* (1802), in-8°, 28 p. et 1 f. non chiffré (catalogue). [*N*. Yth. 4945.]

Un second tirage (même date, 28 p.) porte en plus sur le titre ce huitain :

De la tendresse maternelle
Nous n'offrons qu'un faible tableau,
Et vous êtes le vrai modèle
Ebauché par notre pinceau.
Nous voulions d'une tendre mère.
Peindre le cœur sensible et bon,
Et sous cette esquisse légère
Nous avons placé votre nom.

19301. — Un Tour de jeune homme, anecdote en un acte et en prose, par F.-P.-A. Léger et R. Chazet, représentée pour la première fois, sur le théâtre Louvois, le samedi 4 floréal an X (24 avril 1802). *Paris, Huet; Charon; Ravinet, an X* (1802), in-8°, 33 p. [*N*. Yth. 18230.]

19302. — Les Ruses du mari, comédie en trois actes et en vers, par E.-J.-B. Delrieu. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de Louvois, par les comédiens de l'Odéon, le 2 prairial an X (22 mai 1802). *Paris, imp. Prault et se trouve chez Huet, an X*, in-8°, 2 f. et 68 p.

19303. — Encore des Ménechmes, comédie en trois actes et en prose, représentée pour la première fois, au théâtre de Feydeau, en 1791, remise au théâtre de Louvois, par les comédiens de l'Odéon, le 18 floréal an X (8 mai 1802). Par L.-B. Picard. *Paris, Huet; Ravinet; Charon, an X*-1802, in-8°, 2 ff., 66 p. et 1 f. blanc.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.
Voyez le n° 18681 ci-dessus, que la présente description complète et rectifie.

19304. — Le Pacha de Suresnes ou l'Amitié des femmes, comédie-anecdote

en un acte et en prose, par les citoyens C.-G. ÉTIENNE et GAUGIRAN-NANTEUIL, représentée pour la première fois, au théâtre de Louvois, le 11 prairial an X (31 mai 1802), par les comédiens de l'Odéon. *Paris, Barba, an X* (1802), in-8°, 35 p. et 1 f. non chiffré (catalogue). [*N.* Yth. 13282.]

19305. — Helvétius ou la Vengeance d'un sage, comédie en un acte et en vers, par ANDRIEUX, de l'Institut national, représentée pour la première fois, sur le théâtre Louvois, par les comédiens de l'Odéon, le 28 prairial an X (17 juin 1802). *Paris, Mme Masson, an X*-1802, in-8°, 54 p. et 1 f. n. ch. (catalogue). [*N.* Yth. 8° 48.]

Au verso du faux-titre, *Avertissement* de l'auteur.

19306. — Le Portrait de Michel Cervantes, comédie en trois actes et en prose, par MICHEL DIEULAFOY, représentée pour la première fois, le 21 fructidor an X (8 septembre 1802), sur le théâtre Louvois. *Paris, Huet; Charon, an XI*, in-8°, 1 f. et 86 p.

19306a. — Le Portrait de Michel Cervantes... *Paris, Huet; Charon, an XI*, in-8°, 52 p.

Contrefaçon.

19307. — Le Mari ambitieux ou l'Homme qui veut faire son chemin, comédie en cinq actes et en vers, par L.-B. PICARD, représentée pour la première fois, sur le théâtre de Louvois, par les comédiens de l'Odéon, le 24 vendémiaire an XI (16 octobre 1802). *Paris, Huet; Ravinet; Charon, an XI*, in-8°, 2 ff., 82 p. et 1 f. blanc.

ÉPIGR. :

Quærit opes et amicitias, inservit honori.
HORATIUS, *de Arte poetica.*

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19308. — Molière chez Ninon ou la Lecture de Tartuffe, comédie en un acte et en vers, par MM. CHAZET et DUBOIS, représentée pour la première fois, sur le théâtre de Louvois, par les comédiens de l'Odéon, le 17 brumaire an XI (18 novembre 1802). *Paris, J.-F. Girard, an XI*, 1802, in-8°, 39 p. et 1 f. non chiffré (indication scénique). [*N.* Yth. 11962.]

Un tableau de Monsiau, intitulé : *Molière lisant* Tartuffe *chez Ninon de l'Enclos*, avait figuré au Salon de l'an X, sous le n° 210; à la scène XIV, les acteurs se plaçaient dans l'ordre même des personnages représentés par l'artiste.

19309. — La Saint Jean ou les Plaisants, comédie en trois actes, en prose, par L.-B. PICARD, représentée pour la première fois, sur le théâtre Louvois, le 4 frimaire an XI (25 novembre 1802).

Imprimée dans les *Œuvres* de Picard. (*Paris, J.-N. Barba*, 1821, in-8°), tome VIII, p. 217-307.

19310. — L'Anti-Célibataire ou les Mariages, comédie en trois actes et en vers, représentée pour la première fois, en cinq actes, sur le théâtre Louvois, le 1er nivôse an XI (22 décembre 1802). Edition conforme à la dixième représentation. Par J.-B. PUJOULX. *Paris, Huet, an XI* in-8°, 2 ff. et 59 p.

ÉPIGR. :

Si le diable était veuf, il lui trouverait femme.
Acte 1er, scène II.

« Quelques personnes, dit l'*Avertissement*, seront peut-être surprises de voir qu'un ouvrage, représenté d'abord en cinq actes, joué ensuite en quatre pendant huit représentations et avec un succès non contesté, ait été réduit en trois actes sans que le public ait paru demander cette nouvelle réduction... »

Au verso de la p. 59, *Variantes*.

La pièce avait été représentée sous le titre de : *la Manie des mariages ou l'Anti-Célibataire.*

19311. — La Petite École des pères, comédie en un acte et en prose, par C.-G. ÉTIENNE et GAUGIRAN-NANTEUIL, auteurs des « Deux Mères » et du « Pacha de Suresnes ». Représentée pour la première fois, sur le théâtre Louvois, le 8 nivôse an XI (29 décembre 1802). *Paris, Mme Masson, an XI*-1803, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 13952.]

Epigraphe tirée de la pièce.

19312. — Le Père d'occasion, comédie en un acte, en prose, représentée pour la première fois, sur le théâtre Louvois, le 5 pluviôse an XI (25 janvier 1803). Par MM. JOSEPH PAIN et P.-A. VIEILLARD. *Paris*,

Barba, an XI-1803, in-8°, 39 p. [*N.* Yth. 13759.]

19313. — Malice pour malice, comédie en trois actes et en vers, par J.-F. Collin-Harleville, de l'Institut national, représentée pour la première fois, sur le théâtre Louvois, le 18 pluviôse an XI (7 février 1803). *Paris, Huet; Charon, an XI*, in-8°, 92 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19314. — Le Duel impossible, comédie en un acte et en prose, par M. A. Martainville, représentée pour la première fois, sur le théâtre Louvois, le 7 ventôse an XI (26 février 1803). *Paris, Barba, an X* (1803), in-8°, 34 p, et 1 f. non chiffré. [*N.* Yth. 5529.]

19315. — Les Maris en bonnes fortunes, comédie en trois actes, en prose, par M. Étienne. Représentée pour la première fois, sur le théâtre Louvois, le 9 germinal an XI (30 mars 1803). *Paris, Barba, an XI* (1803), in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 11237.]

19316. — Le Tuteur fanfaron ou la Vengeance d'une femme, comédie en un acte et en vers, par M. Ch. Gaugiran-Nanteuil, représentée pour la première fois, sur le théâtre Louvois, le 21 germinal an XI (11 avril 1803). *Paris, Barba, an XI*-1803, in-8°, 40 p. [*Ars.* Th. N. 4298.]

19317. — La Suite du « Menteur », comédie de Pierre Corneille, retouchée et réduite en quatre actes avec un prologue, par Andrieux, de l'Institut national, représentée sur le théâtre de la rue de Louvois, pour la première fois, le 26 germinal an XI (16 avril 1803). *Paris, Mme Masson et au bureau de la Décade philosophique (imp. Chaignieau aîné), an XI*-1803, in-8°, 88 p. [*Ars.* Th. N. 17686.]

19318. — La Cloison ou Beaucoup de peine pour rien, comédie en un acte et en prose, par L.-F.-M. B. L. [L.-Fr.-Mar. Belin de La Liborlière], auteur de « Célestine », « Anna Grenwil », « la Nuit anglaise », etc., jouée pour la première fois sur le théâtre de Louvois, le 29 germinal an XI (19 avril 1803). *Paris, Mme Masson, an XI*-1803, in-8°, 32 p.

19319. — Le Dépit amoureux, rétabli en cinq actes. Hommage à Molière, par Cailhava, de l'Institut. *Paris, Charles Pougens, an IX* (1801), in-8°, 108 p. et 1 f. n. ch. [*Com.-Fr.*]

Cailhava dit, dans sa préface : « Le barbare qui mutila *le Dépit amoureux* compte tous les jours, parmi les comédiens, mille et mille complices, et moi, vieux serviteur de Thalie, j'ai vainement cherché, parmi ces mêmes comédiens, quelques artistes qui voulussent venger avec moi leur maître et le mien ». Ces comédiens, il les trouva à Louvois, où sa pièce fut représentée le 24 floréal an XI (14 mai 1803).

19320. — Le Vieillard et les Jeunes Gens, comédie en cinq actes, en vers, par M. Collin d'Harleville, de l'Institut national, représentée pour la première fois, sur le théâtre Louvois, le 15 prairial an XI (4 juin 1803). *Paris, Huet; Charron (sic), an XII*-1803, in-3°, 2 ff. et 119 p. [*Ars.* Th. N. 17678*.]

Epigr. :

Hé bien ! défendez-vous au sage
De se donner des soins pour le plaisir d'autrui ?
Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui.

La Fontaine, *fable de l'Octogénaire et des trois jeunes hommes.*

P. 1, *A mes trois amis*, dédicace. Ces trois amis étaient Guillard, Andrieux et Picard.

19321. — Dorat et Colardeau, comédie en un acte et en vers, par J.-B. Dubois, représentée le 1er messidor an XI (20 juin 1803), sur le théâtre de la rue de Louvois, par les comédiens sociétaires de l'Odéon. *Paris, Mme Masson, an XI*-1803, in-8°, 38 p. [*N.* Yth. 5373.]

19322. — La Prison militaire ou les Trois Prisonniers, comédie en cinq actes et en prose, par M. Emmanuel Dupaty, représentée pour la première fois, sur le théâtre Louvois, le 29 messidor an XI (18 juillet 1803). *Paris, Huet; Charron (sic), an XII*-1803, in-8°, 156 p. [*N.* Yth. 14769.]

19323. — La Mode ancienne et la Mode nouvelle, comédie en un acte, en vers, par M. Gaugiran-Nanteuil. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâ-

tre de Louvois, le 9 fructidor an XI (27 août 1803). *Paris, Mme Cavanagh, an XII*, in-8°, 28 p. [*N.* Yth. 11880.]

19324. — Le Vieux Comédien, comédie en un acte, en prose, par M. Picard, représentée pour la première fois, sur le théâtre de Louvois, le deuxième jour complémentaire an XI (19 septembre 1803). *Paris, Huet; Charron* (*sic*), *an XII*-1803, in-8°, 48 p.

19325. — Monsieur Musard ou Comme le temps passe, comédie en un acte et en prose, par L.-B. Picard, représentée pour la première fois, le 23 novembre 1803. *Paris, Huet, an XII*-1803, in-8°.

D'après le catalogue Soleinne. Réimp. dans le *Théâtre* de 'auteur.

19326. — Marton et Frontin ou Assaut de valets, comédie en un acte, en prose, par J.-B. Dubois. Représentée sur le théâtre de Louvois, par les comédiens sociétaires de l'Odéon, le 25 nivôse an XII (16 janvier 1804). *Paris, Mme Masson, an XII*-1804, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 11314.]

19327. — Le Trésor, comédie en cinq actes, en vers, par Andrieux, de l'Institut national, représentée pour la première fois, au théâtre de Louvois, le 7 pluviôse an XII (28 janvier 1804). *Paris, Mme Masson, an XII*-1804, in-8°, 2 ff. et 88 p. [*N.* Yth. 17493.]

19328. — Il veut tout faire, comédie épisodique en un acte et en vers, par M. Collin Harleville (*sic*), de l'Institut national. Représentée pour la première fois, sur le théâtre Louvois, le 22 pluviôse an XII (12 février 1804). *Paris, aux dépôts de l'auteur, etc., an XII*-1804, in-8°, 51 p. [*N.* Yth. 8877.]

Dans l'ex. de la B. N., une bande de papier portant le nom et l'adresse de *Mme Masson* a été collée sur les noms des premiers libraires dépositaires.

19329. — M. Girouette ou Je suis de votre avis, comédie en un acte, en prose, par J.-B. Dubois. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre Louvois, le 26 ventôse an XII (17 mars 1804). *Paris, Mme Cavanagh-Barba, an XII*-1804, in-8°, 28 p., la dernière non chiffrée (catalogue). [*N.* Yth. 12146.]

19330. — Les Questionneurs, comédie en un acte, en vers, par Jean-Jacques de Latresne, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de Louvois, le 8 floréal an XII (28 avril 1804). *Paris, Mme Masson, an XII* (1804), in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 15050.]

19331. — Vincent de Paul, drame en trois actes, en vers, par H.-F. Dumolard, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de Louvois, le 15 floréal an XII (5 mai 1804). *Paris, Mme Cavanagh-Barba et Lyon, Chambet, an XII* (1804), in-8°, 46 p. et 1 f. (catalogue). [*N.* Yth. 19102.]

P. 3-4, *Préface*.

19332. — Jacques Dumont ou Il ne faut pas quitter son champ, comédie en un acte et en prose, par M. de Ségur le jeune. Représentée pour la première à Paris, sur le théâtre de Louvois, par les comédiens sociétaires de l'Odéon, le 29 floréal an XII (19 mai 1804). *Paris, Mme Masson, an XII* (1804), in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 9243.]

Opéra (*théâtre de l'*). — Voyez **Académie de musique et de danse**.

Opéra-Bouffon (*théâtre de l'*) *ou du* **Lycée-des-Arts** (*théâtre du*). — Voyez **Théâtres divers**.

Opéra-Comique (*théâtre de l'*). — Voyez **Comédie-Italienne** et *théâtre de* **Monsieur**.

Opéra-National (*théâtre de l'*). — Voyez **Académie royale de musique et de danse**.

Palais (*théâtre du*) *ou du* **Palais-des-Variétés**. — Voyez *théâtre des* **Variétés-du-Palais** *ou de la* **Cité**.

---

§ 23. — Théâtre du Palais-Royal *(ancien théâtre des Variétés-Amusantes)*

(Salle provisoire et salle actuelle du Théâtre-Français.)

19333. — Le Pessimiste ou l'Homme mécontent de tout, comédie en un acte et en vers, par M. PIGAULT-LEBRUN, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal, le 21 mars 1789. *A Paris*, 1792, in-8°, 32 p. [*Ars.* Th. N. 17665*.]

19334. — L'Orpheline, comédie en trois actes et en prose, par M. [PIGAULT] LEBRUN, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Palais-Royal, le mardi 4 août 1789. *Paris, Cailleau*, 1790, in-8°, 78 p.

19335. — Mauvaise Tête et Bon Cœur, comédie en trois actes et en prose, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Palais-Royal, le 10 août 1789. *Amsterdam, Gabriel Dufour*, 1790, in-8°, 54 p. et 1 f. blanc.

Par FR. DE FAVIÈRES.
Bibliothèque de M. E. Mareuse.
Il existe, à la même date, une édition de *Paris, Cailleau et fils*, qui doit être la véritable édition originale.

19336. — L'Inconnu ou le Préjugé nouvellement vaincu, comédie en trois actes et en prose, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal, le 17 novembre 1789. Par M. COLLOT D'HERBOIS. *Paris, Ve Duchesne et fils*, 1790, in-8°, 62 p. et 1 f.

19337. — Ricco, comédie en deux actes et en prose, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal, le 26 novembre 1789. *Paris, Cailleau et fils*, 1789, in-8°, 47 p.

Par A.-J. BOURLAIN, dit DUMANIANT.

19338. — Le Soldat prussien, comédie en trois actes et en prose, traduite de l'allemand, par M. BERQUIN et arrangée pour la scène française, par M. DUMANIANT. Représentée pour la première fois, sur le théâtre du Palais-Royal, le 1er décembre 1789. *Paris, chez le libraire du Théâtre-Français*, 1790, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 16619.]

Reprise sur le théâtre de la Cité, sous le titre de : *Georges ou le Bon Fils*, le 16 décembre 1792; voyez ci-après.

19339. — Le Marchand provençal, comédie en deux actes et en prose, par M. [PIGAULT-] LEBRUN, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal, le 4 janvier 1790. *Paris, Cailleau et fils*, 1789 (*sic*), in-8°, 71 p. [*N.* Yth. 10886.]

19340. — Adrienne ou le Secret de famille, comédie en trois actes et en prose, représentée sur le théâtre du Palais-Royal, le 19 avril 1790. Par M. COLLOT-D'HERBOIS. *Paris, Ve Duchesne et fils*, 1790, in-8°, 80 p. [*N.* Yth. 224.]

L'*Avant-propos*, chiffré I-III, est compris dans la pagination totale.

19341. — Charles et Caroline, comédie en cinq actes et en prose, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal, le 28 juin 1790, par M. PIGAULT-LEBRUN. *Paris, Cailleau et fils*, 1790, in-8°, IV-111 p. [S.]

Edition originale.
Voyez les deux numéros suivants.

19341a. — Charles et Caroline, comédie en cinq actes et en prose, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Palais-National, le 28 juin 1790. Par M. PIGAULT-LEBRUN. *Paris, et se vend à Lille, chez le citoyen Deperne*, 1793, in-8°, 64 p.

19341b. — Charles et Caroline ou les Abus de l'ancien régime, comédie en cinq

actes et en prose. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la République, le 28 juin 1790. Par le citoyen Pigault-Lebrun. Nouvelle édition conforme aux dernières corrections de l'auteur. *Lille et Paris, Barba*, 1793, in-8°, 64 p. [*N*. Yth. 3050.]

P. 3, *Préface.*
P. 4, Acteurs de la reprise et de l'origine.

19342. — La Double Intrigue ou l'Aventure embarrassante, comédie en deux actes et en prose, par M. Dumaniant. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal, le samedi 10 juillet 1790. *Paris, Cailleau et fils*, 1790, in-8°, 72 p. [*N*. Yth. 5414.]

19343. — La Fête de la Liberté ou le Dîner des patriotes, comédie en un acte et en vers avec des couplets, représentée sur le théâtre du Palais-Royal, le 12 juillet 1790, par Ch.-Ph. Ronsin. *Paris, imp. Cussac*, 1790, in-8°, 48 p. [*N*. Yth. 6936. — *P*. 15709*.]

19344. — L'École des frères ou l'Incertitude paternelle, comédie en deux actes, en prose, par M. Ponteuil. Représentée à Paris, au Théâtre-Français de la rue de Richelieu, en 1790 [le 26 août], et à Lyon, au théâtre des Célestins, pour la première fois, le 25 juillet 1792. *Lyon, Garnier*, 1792, in-8°, 2 ff. et 52 p.

Au verso du 1er feuillet, *Au public de Lyon.*
Au recto du 2e feuillet, *Avertissement, Acteurs de Paris, Acteurs de Lyon.*

19345. — Les Deux Figaro, comédie en cinq actes, en prose, par le citoyen Martelly, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la République, l'an troisième [le 25 octobre 1790]. *Paris, se vend au théâtre de la République, l'an quatrième*, in-8°, 1 f. et 78 p. (la dernière chiffrée 80). [*Com-Fr.*]

Il y a dans l'intitulé de cette pièce une légère supercherie contre laquelle il importe de mettre en garde le lecteur. C'est bien dans la salle devenue celle du Théâtre-Français de la République que furent joués *les Deux Figaro*, mais ils faisaient en réalité partie du répertoire du Palais-Royal (anciennes Variétés-Amusantes), alors que la troupe de Gaillard et de Dorfeuille occupait le local concédé par le duc d'Orléans à l'architecte Louis en vue d'y attirer l'Opéra.

19346. — L'Amour et la Raison, comédie en un acte et en prose, par M. Pigault-Lebrun, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Palais-Royal, le samedi 30 octobre 1790. *Paris, Cailleau et fils*, 1791, in-8°, 56 p. [*N*. Yth. 736.]

19347. — Le Prodigue par bienfaisance et le Chevalier d'industrie, comédie en quatre actes et en prose. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal, le 22 novembre 1790. *Paris, Cailleau et fils, MDCCXCI*, in-8°, 120 p.

Dans sa *Préface*, l'auteur, Dumaniant déclare : « L'homme vertueux qui m'a servi de modèle existe. »

19348. — Calas ou le Fanatisme, drame en quatre actes, en prose, par M. Lemierre d'Argy. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Palais-Royal, le 17 décembre 1790. *Paris, au bureau des Révolutions de Paris*, 1791, in-8°, 1 f., XXVIII-120 p. et 1 f. entre les p. XXVIII et 1. [*N*. Yth. 3527.]

Épigr. :

Quot victimæ in unâ !
Ovid.

P. I-XXVIII, *Histoire abrégée de la mort de Jean Calas, tirée des Œuvres de Voltaire.*

Pantomime nationale (*théâtre de la*). — Voyez *théâtre des* **Variétés-du-Palais** *ou de la* **Cité**.

Patriotique (*théâtre*) **du sieur Sallé**. — Voyez *théâtre des* **Associés**.

---

§ 24. — Théâtre de la Porte-Saint-Martin

(Ancienne salle de l'Opéra).

19349. — Le marquis de Tulipano, opéra-bouffon..., parodié sur la musique de G. PAESIELLO (*sic*), par C.-A.-J. GOURBILLON. Représenté pour la première fois, sur le théâtre Feydeau, ci-devant Monsieur, le 28 janvier 1789, et depuis sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 17 vendémiaire an XII (9 septembre 1802).

Voyez le n° 18668 ci-dessus.

19350. — Pizarre ou la Conquête du Pérou, mélodrame historique en trois actes, en prose et à grand spectacle, par R.-C. GUILBERT-PIXÉRÉCOURT, les ballets sont de M. AUMER, du théâtre des Arts, la musique de MM. DARONDEAU et GÉRARDIN. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, ci-devant salle de l'Opéra, le 5 vendémiaire an XI (7 septembre 1802). *Paris, se vend au théâtre de la Porte-Saint-Martin, an XI* (1802), in-8°, 47 p. [*Ars.* B. L. 11498 8bis.]

Voyez le n° 18933 ci-dessus.

19351. — Melzor et Zima, comédie en un acte et en prose mêlée d'ariettes. Paroles de H. PESSEY, musique de J. LANUSSE, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, ci-devant salle de l'Opéra, le 19 vendémiaire an XI (11 octobre 1802). *Paris, an XI*-1803, in-8°, 24 p. [*N.* Yth. 1155.]

19352. — Le Calcul de la vie ou le Bon et le Mauvais Valet, comédie en un acte, en prose, par M. LEGROS, auteur de « la Fausse Correspondance » et des « Suppléants », comédies. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin (ci-devant le Grand Opéra), le 8 brumaire an XI (30 octobre 1802). *Paris, Fages, an XII* (1804), in 8°, 28 p. [*Ars.* Th. N. 4127.]

19353. — Ecbert, premier roi d'Angleterre ou la Fin de l'heptarchie, mélodrame en trois actes, en prose, à grand spectacle, mêlé de chants et de danse, représentée (*sic*) pour la première fois, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, ci-devant salle de l'Opéra, le 11 brumaire an XI (2 novembre 1802). *Paris, se vend au théâtre de la Porte-Saint-Martin*, *an XI* (1802), in-8°, 43 p. [*Ars.* Th. N. 2018.]

19354. — Bélisaire ou le Grand Homme et le Malheur, mélodrame en trois actes et en prose, par Min-Jh BOULLAULT, musique de LOUIS-Jh SAINT-AMANS, ancien professeur de la ci-devant École royale et du Conservatoire de musique, ballets de M. AUMER, artiste du théâtre des Arts. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le [1er] frimaire an XI (22 novembre 1802). *A Paris, se vend au théâtre de la Porte Saint-Martin, ci-devant salle de l'Opéra, an XI* (1802), in-8°, 46 p. et 1 f. blanc.

ÉPIGR. :

> Si jamais l'abus du pouvoir, l'oubli des lois, la prospérité des méchants vous irritent, pensez à Bélisaire.
> *Scène V, acte Ier.*

19355. — Le Petit Chemin de Potsdam ou Quelques Anecdotes de la vie de Frédéric II, comédie en un acte, par Mme *** [P. BIGNON]. *A Paris, et se trouve à Toulouse, chez les marchands de nouveautés, an XI*, in-8°, IV-24 p. [*Ars.* Th. N. 5376.]

Dédicâce à Mme Bonaparte, épouse du Premier Consul.

19356. — Molé aux Champs-Élysées, hommage en vers mêlé de chants et de danses, par les citoyens RENÉ PÉRIN et PILLON, musique du citoyen ALEXANDRE PICCINI, ballets du citoyen AUMER, artiste du théâtre des Arts, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, salle de l'ancien Opéra, le 25 nivôse an XI (15 janvier 1803). *Paris, se vend au théâtre et chez tous les marchands*

de nouveautés, an XI-1803, in-8°, 16 p. [*N.* Yth. 11946.]

ÉPIGR. :

Au nom des arts, Molé, reçois cette couronne,
La gloire la tressa, la France te la donne.
Scène 7e.

19357. — L'Officier cosaque, comédie en un acte mêlée de chants, paroles de J.-G.-A. CUVELIER, associé correspondant de la Société philotechnique [et BAROUILLET], musique de DUMOCCHAU et GIANELLA. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 19 germinal an X (9 avril 1803). *Paris, Barba, an XI* (1803), in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 12948.]

« Mon ami B., dit Cuvelier, p. 2, s'est associé à moi pour faire ce petit ouvrage; il ne veut pas être nommé, je respecte son secret; mais je crois devoir à moi-même et à la justice de déclarer ici que les applaudissements que le public a bien voulu donner à cet opéra, doivent être divisés en quatre parts au lieu de trois. »

19358. — Les Deux Valets, comédie en un acte et en prose, par R.-C. GUILBERT-PIXÉRÉCOURT. Représenté à Paris. sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 21 germinal an XI (11 avril 1803). *Paris, Barba, an XI*-1803, in-8°, 39 p. [*N.* Yth. 5068.]

Pièce déjà représentée au théâtre Montansier, sous le titre : *Zozo ou le Mal-avisé;* voyez le n° 19192 ci-dessus.

19359. — La Bataille des Pyramides ou Zanoubé et Floricourt, opéra-mélodrame en quatre actes [par THÜRING]. La musique est de M. TOMMÉONI, M. AUMER a composé les ballets et M. EUGENE HUS a dirigé l'action. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 28 germinal an XI (18 avril 1803). *Paris, Barba, an XI* (1803), in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 1781.]

En regard du titre figure représentant les pyramides de Gizeh.

19360. — J'ai perdu mon procès, comédie en un acte et en vers, par MM. B. DE JAURE jeune et P. ADNFT (*sic*) ADNET. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, ci-devant Opéra, le 2 floréal an XI (22 avril 1803). *Paris, Fages, an XI* (1803), in-8°, 30 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19361. — Clodomire ou la Prêtresse d'Irminsul, mélodrame en trois actes à grand spectacle, paroles de MM. NOEL et HENRI LEMAIRE, musique de M. BLASIUS, ballets de M. AUMER. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, ci-devant Opéra, le 15 floréal an XI (5 mai 1803). *Paris, Barba, an XI*-1803, in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 3533.]

19362. — L'Hermite de Saverne, tableau en mélodrame des mœurs du XIVe siècle, en trois actes, en prose, représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 27 prairial an XI (16 juin 1803). Par MM. DUMANIANT et THURING, musique de M. ALEXANDRE PICCINI fils, divertissements de M. AUMER, artiste de l'Opéra. Seconde édition. *Paris, Barba, an XIII* (1804), in-8°, 51 p.

19363. — L'Amant rival de sa maîtresse, opéra en un acte. Paroles de M. HENRION, musique de M. ALEX. PICCINI. Représenté pour les premières fois à Paris, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, les 22, 23 et 24 brumaire an XII (14, 15, 16 novembre 1803). *Paris, Mme Cavanagh, ci-devant Barba, an XII,* in-8°, 24 p. (la dernière non chiffrée. [*N.* Yth. 546.]

19364. — L'Enfant prodigue, mélodrame en quatre actes et à grand spectacle, mêlée (*sic*) de pantomime, danses et combats, paroles de J.-G.-A. CUVELIER, associé correspondant de la Société philotechnique, et de J.-B. HAPDÉ. La musique est tirée des œuvres de BOCCHERINI, HAYDN, PLEYEL, KREUTZER et autres auteurs célèbres. L'ouverture, les airs de danses, les marches et plusieurs autres morceaux sont de la composition de L. DE MORANGES. Ballets de M. BLONDIN, dont les principales entrées sont exécutées par MM. Spitalier, Corniole et Blondin et par Mmes Sophie d'Egville, Desgrois cadette et la petite Blondin. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 3 fri-

maire an XII (25 novembre 1803). *Paris, Barba, an XII* (1803), in-8°, 46 p. et 1 f. blanc. [*Ars.* B. L. 11498[8bis], tome I.]

19365. — Canard et Canardin ou le Père et le Fils, facétie-vaudeville en un acte, par MM. BONEL et JORRE fils, représentée sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 12 frimaire an XII (4 décembre 1803). *Barba, an XII* (1804), in-8°, 28 p. [*N.* Yth. 2600.]

19366. — Le Soldat tout seul, monologue historique en un acte, en prose, mêlé de vaudevilles, par M. HENRION. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin (ci-devant Grand-Opéra), le 17 pluviôse an XII (7 février 1804). *Paris, Fages, an XII* (1804), in-8°, 16 p. [*N.* Yth. 16621.]

19367. — Tête d'airain ou le Prince à deux faces, pantomime en trois actes à grand spectacle, avec différents tableaux, marches, évolutions à pied, à cheval et ballets. Paroles de J.-G.-A. CUVELIER, associé correspondant de la Société philotechnique, musique arrangée par L. DEMORANGE. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 7 ventôse an XII (27 février 1804). *Paris, Barba, an XII* (1804), in-8°, 16 p. [*N.* Yth. 17198.]

19368. — Soyez plutôt maçon, comédie en un acte, en prose, par M. DUMANIANT. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 12 germinal an XII (2 avril 1804). *Paris, Barba, an XII* (1804), in-8°, 32 p.

19369. — Paméla mariée ou le Triomphe des épouses, drame en trois actes, en prose, par MM. PELLETIER-VOLMÉRANGES et CUBIÈRES-PALMEZEAUX, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'ancien Opéra, Porte-Saint-Martin, le 19 germinal an XII (9 avril 1804). *Paris, Barba, an XII* (1804), in-8°, 76 p. [*N.* Yth. 13327.]

P. 3, Épître dédicatoire à M[me] Fanny de Beauharnais (en vers). P. 4, *Préface*. P. 8, liste des personnages et des acteurs.

19370. — Les Français en Alger, mélodrame en deux actes, en prose, représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 8 floréal an XII (28 avril 1804), par M. DUMANIANT, musique de M. ALEXANDRE PICCINI, ballets de M. AUMER, artiste de l'Opéra. *Paris, Barba, an XII* (1804), in-8°, 32 p.

Républicain (*théâtre*). — Voyez **Grands Danseurs du Roi** (*théâtre des*) [**Gaîté**].

République et des Arts (*théâtre de la*). — Voyez **Académie royale de musique**.

Sans-Culottes de la rue Martin (*théâtre des*). — Voyez **Molière** (*théâtre*).

Sans-Prétention (*théâtre*). — Voyez *théâtre des* **Associés**.

Société-Olympique (*théâtre de la*). — Voyez **Théâtres divers**.

---

§ 25. — Théâtre des Troubadours

(Salle Molière, puis salle Louvois.)

19371. — M. de Bièvre ou l'Abus de l'esprit, calembour en un acte et en vaudeville, par les citoyens C..... *Paris, Charon; Huet, an VII*, in-8°, 2 ff., 31 p. et 5 p. non chiffrées dont une blanche. [*P.* 3184*.]

« C'est en dînant ensemble, dit l'*Avis de l'éditeur*, que les auteurs de cette pièce en con-

çurent le plan et l'exécutèrent... la pièce se trouva faite, sans que personne eût la prétention de s'en dire auteur...

« Le public indulgent reçut l'ouvrage en riant et voulut en connaître les auteurs, on lui répondit par [ce] couplet :

AIR : *En quatre mots.*

L'ouvrage que vous avez applaudi,
Citoyens, est de DUPATY
Aidé par ses amis ;
En voici la liste ouverte :
D'abord LUCE avec SALVERTE,
Et CORIOLIS ;
De plus CREUZÉ,
GASSICOURT, LEGOUVÉ,
MONVEL et LONGPÉRIER...
Je crois en oublier :
Ah ! vraiment oui, citoyens, c'est
ALEXANDRE et CHAZET.

Les pages non chiffrées de la fin contiennent des *Variantes* et des *Calembours à placer*.

Cette pièce a été représentée pour la première fois le 7 prairial an VII (26 mai 1799).

19371ª. — M. de Bièvre ou l'Abus de l'esprit, calembour en un acte et en vaudevilles, par les citoyens C.... Seconde édition suivie de « Vercingentorixe », tragédie. *Paris, Huet; Charon, an VIII*, in-8°, 54 p. [*N.* Yth. 12078.]

19372. — Le Billet de logement, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par F.-P.-A. LÉGER, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 15 floréal an VII (4 mai 1799), et reprise sur le théâtre de la Gaîté, le 5 vendémiaire an X (27 septembre 1801). *Paris, Barba, an XIII* (1805), in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 2042.]

19373. — Clément Marot, vaudeville anecdotique en un acte, par les cc. ARMAND GOUFFÉ et GEORGES DUVAL. Représenté pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 19 floréal an VII (8 mai 1799). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, etc., an VII*, in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 3500.]

P. III-VII, *Notice historique sur Clément Marot*, paginée en chiffres romains, mais comprise dans la pagination totale.

19374. — Le Val de Vire ou le Berceau du vaudeville, divertissement en un acte et en prose mêlé de vaudevilles, par les cc. ARMAND GOUFFÉ et GEORGES DUVAL, représenté pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 19 prairial an VII (7 juin 1799). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, etc., an VII*, in-8°, 56 p. [*N.* Yth. 18684.]

19375. — Les Paroles et la Musique, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, par le c. ARMAND CHARLEMAGNE, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 1er messidor an VII (19 juin 1799). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, etc., an VII*, in-8°, 43 p. [*N.* Yth. 13479.]

19376. — Ninon de Lenclos ou l'Épicuréisme, comédie-vaudeville en un acte et en prose, par le c. AUGUSTE CREUZÉ. Représentée pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 16 fructidor an VII (2 septembre 1799). *Paris, chez le libraire, etc., an VIII*, in-8°, 51 p. [*N.* Yth. 12680.]

19377. — Vadé à la Grenouillère, folie poissarde en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par les citoyens ARMAND GOUFFÉ et GEORGES DUVAL, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 23 fructidor an VII (9 septembre 1799). *Paris, chez le libraire, au théâtre des Troubadours, rue de Louvois et à son imprimerie, rue des Droits-de-l'Homme, n° 44, an VIII*, in-8°, 55 p. [*N.* Yth. 18672.]

19378. — La Clef forée ou la Première Représentation, anecdote en vaudevilles et en un acte, par les cc. LÉGER et CREUZÉ, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 25 vendémiaire an VIII (17 octobre 1799). *Paris, chez le libraire, au théâtre des Troubadours, rue de Louvois, etc., an VIII*, in-8°, 31 p. [*N.* Yth. 3486.]

Une autre pièce de Jacquelin, portant le même titre, a été décrite sous le n° 18980 ci-dessus.

19379. — Le Connaisseur, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par JOSEPH PAIN, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 11 brumaire an VIII (2 novembre 1799). *Paris, marchands de nouveautés, VIII*, in-8°, 48 p.

Il y a des exemplaires sur papier vergé fort.

19380. – La Journée de Saint-Cloud ou le Dix-neuf Brumaire, divertissement-vaudeville en un acte et en prose, par les cc. LÉGER, CHAZET et ARMAND GOUFFÉ. Représenté, le 23 brumaire an VIII (14 novembre 1799), sur le théâtre des Troubadours, rue de Louvois. *Paris, chez le libraire du théâtre des Troubadours, rue de Louvois, an VIII*e, in-8°, 39 p. [*N.* Yth. 9807.]

P. 38-39, *Variantes de la première aux suivantes représentations.*

19381. — Grécourt ou la Dînée de la diligence, folie-vaudeville en un acte, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, an VIII*, in-8°, 43 p.

Au verso de la p. 43, *Air nouveau du dernier couplet de la scène* 3, *page* 10.
Par LIGIER, d'après une note recueillie sur un ex. de la Comédie-Française.

19382. — Lamotte-Houdart, comédie anecdotique en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par les citoyens PIIS et AUGER, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Troubadours, le 12 nivôse an VIII (2 janvier 1800). *Paris, au magasin des pièces de théâtre, an VIII*, 48 p. [*N.* Yth. 9989.]

19383. — Deux et Deux font Quatre ou le Savetier de Chartres, comédie en un acte mêlée de vaudevilles. Par les citoyens C. G..., D. T... et BONNIN, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 29 nivôse an VIII (19 janvier 1800), et sur celui de Montansier-Variétés, le 1er floréal de la même année (21 avril 1800). *Paris, le libraire qui est au théâtre Montansier-Variétés; Huet; Hugelet, an VIII*, in-8°, 30 p. et 1 f. n. ch. (catalogue). [*N.* Yth. 4840.]

P. 2, Déclaration de Tiercelin, qui jouait le rôle de Piver, savetier, cédant à Hugelet le droit d'imprimer, vendre et faire vendre cette comédie, en se *réservant les droits qui lui sont donnés par les auteurs pour chaque représentation qu'on pourra donner.*

19384. — Il ne faut pas condamner sans entendre, proverbe en un acte et en prose mêlé de vaudevilles, représenté pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 10 pluviôse an VIII (30 janvier 1800), par J. PATRAT. *Paris, au magasin des pièces de théâtre, an IX*, in-8°, 54 p. [*N.* Yth. 8867.]

19385. — Garrick double ou les Deux Acteurs anglais, comédie en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, représentée pour la première à Paris, sur le théâtre des Troubadours, le 26 pluviôse an VIII (15 février 1800). Par ARMAND GOUFFÉ et GEORGES DUVAL. *Paris, au magasin des pièces de théâtre, etc., an VIII*, in-8°, 51 p. [*N.* Yth. 7816.]

19386. — Le Rémouleur et la Meunière, divertissement en un acte, par le citoyen PIIS. Représenté pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 17 ventôse an VIII (8 mars 1800). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, etc., an VIII*, in-8°, 43 p. [*N.* Yth. 15275.]

19387. — Pygmalion à Saint-Maur, farce anecdotique en un acte et en vaudevilles, trouvée à Charenton, représentée pour les premières fois, sur le théâtre des Troubadours, rue de Louvois, les 29 et 30 prairial, 1er et 2 messidor an VIII (18-21 juin 1800). *Paris, André, an VIII*, in-8°, 24 p. [*Ars.* Th. N. 5386.]

Par GOSSE, MOREL et ETIENNE.

19388. — Le Prétendu de Gisors, folie-vaudeville en un acte, par le c. ALEXANDRE [GUESDON], représentée pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, rue de Louvois, le 5 messidor an VIII (24 juin 1800). *Paris, André, an huitième*, in-8°, 24 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19389. — Piron à Beaune, ânerie anecdotique en un acte en prose mêlée de vaudevilles, par ARMAND GOUFFÉ et GEORGES DUVAL. Représentée sur le théâtre des Troubadours en germinal et remise au théâtre Montansier-Variétés, le 9 fructidor an VIII (27 août 1800). *André, an IX*, in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 14295.]

19390. — La Nouvelle inattendue ou la Reprise de l'Italie, vaudeville-impromptu en un acte, du citoyen Bonel, représenté pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, en présence du consul Cambacérès, le 12 messidor an VIII (1er juillet 1800). *Paris, imp. S.-A. Hugelet, an VIII*, in-8°, 18 p. [*N.* Yth. 12837.]

« Cette pièce a été jouée deux fois le jour de sa première représentation », dit une note imprimée sur le titre.

19391. — Arlequin odalisque, comédie-parade en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 15 messidor an VIII (4 juillet 1800). Par le citoyen Auger. *Paris, au magasin des pièces de théâtre, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, an VIII*, in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 1165.]

19392. — La Leçon conjugale ou Le voilà pris, comédie-vaudeville en un acte et en prose, par J.-B. Dubois, représenté (*sic*) pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 23 messidor an VIII (11 juillet 1800). *Paris, au magasin des pièces de théâtre, etc., an VIII*, in-8°, 43 p. [*N.* Yth. 10082.]

19393. — Arlequin aux Petites-Maisons, folie en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par le citoyen Francis [d'Allarde], représentée pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, en messidor an VIII. *Paris, chez les marchands de nouveautés, an VIII*, in-8°, 24 p.

D'après l'*Annuaire* de Fleischer.

19394. — Les Dieux à Tivoli ou l'Ascension de l'Olympe, folie non fastueuse, arlequinade, impromptu en un acte et en vaudevilles, des cit. Étienne, Morel, Servière et Francis. Représentée pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 23 thermidor an VIII (11 août 1800). *Paris, au magasin des pièces de théâtre, etc., an VIII*, in-8°, 28 p. [*N.* Yth. 5187.]

19395. — Le Prisonnier pour dettes ou le Portrait, comédie-vaudeville en un acte, par J.-B. Dubois. Représentée pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 15 fructidor an VIII (2 septembre 1800). *Paris, au magasin des pièces de théâtre, an IX*, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 14780.]

19396. — Rembrandt ou la Vente après décès, vaudeville anecdotique en un acte, par les citoyens Étienne, Morel, Servière et Moras, représenté pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 25 fructidor an VIII (12 septembre 1800). *Paris, au magasin des pièces de théâtre, an IX*, in-8°, 39 p. [*N.* Yth. 15269.]

19397. — Christophe Morin ou Que je suis fâché d'être riche, folie-vaudeville en un acte, représentée en l'an VIII, sur le théâtre des Troubadours et remise en thermidor an IX, sur le théâtre Montansier. Par les auteurs de « M. de Bièvre ». *Paris, Barba, an IX-1801*, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 3377.]

Voyez le n° 19371 ci-dessus.

19398. — La Lettre sans adresse, comédie en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 26 vendémiaire an IX (18 octobre 1800), par les citoyens Étienne et Moras. *Paris, au magasin des pièces de théâtre, etc., an IX*, in-8°, 47 p. [*N.* Yth. 10169.]

19399. — Midi ou un Coup d'œil sur l'an VIII, vaudeville épisodique en un acte, représenté pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 16 brumaire an IX (7 novembre 1800), par Georges Duval et Frédéric Gaetan. *Paris, au magasin des pièces de théâtre, etc., an IX*, in-8°, 44 p. [*N.* Yth. 11783.]

Les prénoms de Frédéric-Gaétan sont ceux du marquis de La Rochefoucauld-Liancourt.

19400. — Arlequin portier, comédie-parade en un acte mêlée de vaudevilles, par Philibert et Marty. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Troubadours, le 24 brumaire an IX (15 novembre 1800). *Paris, Roux, an IX-1800*), in-8°, 30 p. [*N.* Yth. 1169 A.]

19401. — L'Apollon du Belvéder ou l'Oracle, folie-vaudeville impromptu en un acte, par les citoyens Étienne, Moras et Gaugiran-Nanteuil, représentée pour les premières fois, sur le théâtre des Troubadours, rue de Louvois, les 29, 30 brumaire, 1er, 2 et 3 frimaire de l'an IX (20-24 novembre 1800). Dédié à Grétry. *Paris, Roux, an IX*-1800, in-8°, 2 ff. et 35 p. [*N.* Yth. 1037.]

Au verso du titre se trouve une note relative à une polémique des auteurs avec le *Journal des spectacles* et sur le recto du second feuillet est imprimée une lettre de Grétry à eux adressée.

19402. — La Martingale ou le Secret de gagner au jeu, arlequinade-vaudeville en un acte et en prose, des citoyens Servière, Francis et Belurgey, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Troubadours, le 2 nivôse an IX (23 décembre 1800). *Imp. Egron. Paris, Roux, an IX*-1801, in-8°, 1 f. et 38 p. [*N.* Yth. 11313.]

§ 26. — Théâtre des Variétés-Amusantes [ou de Lazari] (1792-1798).

19403. — La Jeune Esclave ou les Français à Tunis, comédie en un acte et en prose, représentée pour la première fois sur le théâtre des Variétés le 2 juin 1793. Par M. [Cordier] Saint-Firmin. *Paris, Hébert; la veuve Duchesne; l'auteur, rue des Fossés-Montmartre, n°* 7, 1793, in-8°, 31 p. [*P.* 28835, tome 26].

19404. — Le Rival inattendu ou la Ruse villageoise, comédie-parade en un acte, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Variétés-Amusantes, boulevard du Temple, le 15 juin 1793. Par le c. Gassier Saint-Amand. *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1794, in-8°, 44 p. (la dernière non chiffrée) (Catalogue). [*S.*]

19405. — Dalmanzy ou le Fils naturel, drame en trois actes et en prose, par le citoyen Boullaut. Représenté pour la première fois, sur le théâtre des Variétés-Amusantes, le 22 juin 1793 (vieux style). *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1794, in-8°, 60 p. (la dernière non chiffrée) (Catalogue). [*S.*]

19406. — L'Ami du peuple ou la Mort de Marat, fait historique en un acte, suivi de sa pompe funèbre, représenté pour la première fois, sur le théâtre des Variétés-Amusantes, boulevard du Temple, le 8 août 1793 (vieux style). Par le citoyen Gassier Saint-Amand. *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1794, in-8°, 22 p. et 1 p. non chiffrée (Catalogue). [S.]

Épigr. :

Il fut dans tous les temps l'appui de l'innocence
Et l'infortuné en lui trouvait un protecteur.

19407. — Les Brigands de la Vendée, opéra-vaudeville en deux actes, mêlé de combats et incendies, représenté au théâtre des Variétés-Amusantes, boulevard du Temple, ci-devant élèves de l'Opéra, le 3 octobre 1793, l'an 2e de la République, par le c. Boullault. *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1793, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 2331.]

19408. — A bas la calotte ou les Déprêtrisés, comédie en un acte et en prose, par le citoyen Rousseau, jouée pour la première fois le 1er vendémiaire [an II-21 novembre 1793], aux Variétés-Amusantes. *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1794, in-8°, 20 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Yth. 1.]

Au verso du titre, déclaration de l'auteur touchant la cession de ses droits à la citoyenne Toubon, suivant acte passé chez le citoyen Avare [*sic* : Havard], notaire, rue de Richelieu, 904.

19409. — La Liberté des nègres, pantomime patriotique mêlée de danses et à grand spectacle, représentée pour la première fois le duodi 12 ventôse de l'an deuxième de la République (2 mars 1794) sur le théâtre des Variétés-Amusantes,

boulevard du Temple. Par le citoyen Gassier. *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1794, in-8°, 8 p. [P. 28835*, tome 28].

19410. — La Fausse dénonciation ou le Vrai coupable reconnu, comédie en un acte et en prose, représentée pour la première fois, aux Variétés-Amusantes, le 26 prairial, l'an deuxième de la République (14 juin 1794). Par le citoyen Nicolaie fils, dit Clairville, artiste de ce théâtre, de la section de la Halle-au-Bled. *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1794, in-8°, 38 p. et 3 p. non chiffrées dont 2 de catalogue et 1 blanche [*P.* 28835*, tome 35].

19411. — L'Hospitalité ou le Bonheur du vieux père, opéra-comique en un acte et en vaudevilles, mêlé de musique italienne, par le c. D[orvigny]. Représenté pour la première fois, sur le théâtre des Variétés-Amusantes, boulevard du Temple, le 29 thermidor an II (16 août 1794). *Paris, Louis et les marchands de nouveautés*. an III, in-8°, 32 p. [S.]

19412. — Le Despotisme et la Liberté, pantomime allégorique en trois actes, avec prologue, représentée pour la première fois sur le théâtre des Variétés-Amusantes, le 8 nivôse an III (28 décembre 1794). *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p.

Par Hector Chaussier.
D'après le *Dictionnaire du théâtre* de Goizet.

19413. — Les Jacobins aux enfers, vaudeville en un acte, par le c. Hector Chaussier. Représentée (*sic*) pour la première fois, sur le théâtre des Variétés-Amusantes, le 2 germinal, l'an III de la République (22 mars 1795). *Paris, se trouve au bureau du théâtre des Variétés-Amusantes, boulevard du Temple, etc., l'an troisième de la République*, in-8°, 39 p. [*N.* Yth. 9234.]

19414. — La Cinquantaine infernale ou la Baleine avalée par Arlequin, parade en cinq actes, représentée sur le théâtre des Variétés-Amusantes, boulevard du Temple, le 30 novembre 1797. *Paris, rue Meslée*, 35. *S. d.*, in-8°, 24 p.

Paroles de Lazzari, musique de Gebauer.
Le premier titre est celui du prologue, le second celui de la pièce.
D'après le *Dictionnaire* de Goizet.

Variétés-Montansier (*théâtre des*). — Voyez **Montansier** (*théâtre*).

Variétés-Nationales (*théâtre des*). — Voyez **Molière** (*théâtre*).

---

§ 27. — Théâtre des Variétés du Palais (1792)

Théâtre de la Cité-Variétés = Théâtre du Palais = Théâtre de la Cité = Théâtre de la Pantomime-Nationale.

19415. — Le Petit Orphée, opéra-comique en quatre actes et en vaudevilles, poème du cit. J. Rouhier-Deschamps, musique nouvelle et accompagnement du cit. Deshayes, ballets du citoyen Beaupré-Riché, artiste de l'Opéra-National. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 13 juin 1792 (vieux style). *Paris, chez la citoyenne Toubon. S. d.*, in-8°, 52 p. [*N.* Yth. 13905.]

19416. — Tout pour la liberté, comédie en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par Charles-Louis Tissot, citoyen de Dôle, département du Jura, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Palais-Variétés, le 20 octobre 1792 (vieux style). *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1794, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 17438.]

P. 32, *Comédies nouvelles qui se trouvent chez le même libraire.*

19417. — Contretems sur contretems, comédie en trois actes, par le c. Pigault-Lebrun. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Palais des

Variétés, le 23 octobre 1792. *Paris, imp. Cailleau, l'an second de la République française,* in-8°, 80 p. [*Ars.* Th. N. 17685*.]

19418. — M. de Crac à Paris, gasconnade en un acte et en vers libres, par Armand Charlemagne, représentée pour la première fois sur le théâtre des Variétés du Palais, le 31 octobre 1792. *Paris, imp. Cailleau,* 1793, *l'an second,* in-8°, 38 p. et 1 f. blanc.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19419. — Joconde, comédie en deux actes et en vaudevilles, par le citoyen Léger, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 31 octobre 1792 (vieux style). *Paris, Cailleau, l'an troisième de l'ère républicaine,* in-8°, 48 p. [S.]

19420. — L'Insouciant, comédie en un acte et en vers libres, par Armand Charlemagne, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Variétés du Palais, le 16 novembre 1792. *Paris, Cailleau, l'an premier de la République française,* in-8°, 56 p. (les deux dernières non chiffrées). [*P.* 28835*, tome 23.]

19421. — La Journée difficile ou les Femmes rusées, comédie en trois actes et en prose, par A.-J. Dumaniant. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Variétés du Palais, le 19 novembre 1792. *Paris, Cailleau, MDCCXCII,* in-8°, 87 p. [*N.* Yth. 9814.]

19422. — Alain et Rosette, comédie en vaudevilles, en un acte, par F.-P.-A. Léger, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 14 décembre 1792 (vieux style), et remis au théâtre, le 9 vendémiaire an III (30 septembre 1794). *Paris, imp. Cailleau, an III,* in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 342.]

19423. — Georges ou le Bon Fils, comédie en trois actes et en prose, traduite de l'allemand par Berquin, et arrangée pour la scène française, par le cit. Dumaniant. Représentée pour la première fois, sur le théâtre du ci-devant Palais-Royal, le 1er décembre 1789, sous le titre de : « Soldat prussien », et au théâtre de la Cité-Variétés, le dimanche 16 décembre 1792, sous celui de « Georges ou le Bon Fils », avec des changements. Edition conforme à la représentation. *Paris, Barba, an troisième de la République,* in-8°, 58 p. et 1 f. n. ch. (catalogue). [*Com.-Fr.*]

Voyez le n° 19338 ci-dessus.

19424. — Les Écoliers, comédie en un acte et en prose, par Armand Charlemagne, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Variétés du Palais, le samedi 22 décembre 1792. *Paris, imp. Cailleau, an II,* in-8°, 40 p. [S.]

P. 3, dédicace (en prose) de l'auteur à sa mère. P. 4, *A Mmes Saint-Clair et Lecontre jouant les rôles de Clairville et de Mauroy dans* les Ecoliers (trois couplets).

19425. — L'Enlèvement ou la Caverne dans les Pyrénées, pantomime en trois actes du citoyen... [Cuvelier]. Représentée pour la première fois, sur le théâtre des Variétés du Palais, le 29 décembre 1792. *Paris, imp. Prault, MDCCXCII,* in-8°, 21 p. [*P.* 28835*, tome 33.]

19426. — Le Présent ou l'Heureux Quiproquo, comédie en un acte et en prose, par le citoyen Patrat. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Variétés du Palais, le premier jour de l'an 1793. *Paris, imprimerie du citoyen Cailleau, l'an second de la République française,* in-8°, 24 p.

Le titre de départ porte : *L'Heureux Quiproquo.*
Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19427. — Midas au Parnasse, opéra-folie en un acte et en vaudevilles, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Palais, le 7 janvier 1793. Paroles du citoyen Planteau, musique du citoyen Dedieu. *Paris, imp. Cailleau,* 1793, in-8°, 30 p. [*Ars.* Th. N. 17671*.]

19428. — Cadet Roussel ou le Café des Aveugles, pièce en deux actes qui n'en font qu'un, en vers et en prose. Représentée pour la première fois à Paris le jeudi 13 février 1793, l'an deuxième de la

République, sur le théâtre du Palais. *Paris, Clément; les directeurs de l'imprimerie du Cercle social; Tessier et Girard; Aubry; Girardin; Normand; les marchands de nouveautés*, 1793, in-8°, 45 p. [*N.* Yth. 2472.]

Par A... [Aude] et T... [Tissot].

Épigr. :

On dit qui g'nia rien de si beau.
Cadet Roussel, acte 4e.

19428a. — Cadet Roussel ou le Café des Aveugles, pièce... Représentée pour la première fois sur le théâtre du Palais des Variétés le 13 février 1793, et pour la soixantième fois, le 25 nivôse an II (14 janvier 1794) par les citoyens Charles Tissot et Joseph Aude. *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1794, in-8°, 46 p. (la dernière non chiffrée. [*N.* Yth. 2473.]

19429. — La Fille à marier, comédie en un acte et en vers, par Armand Charlemagne, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Variétés du Palais, le 22 février 1793. *Paris, imp. Cailleau, l'an second de la République française*, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 7047.]

Épigr. :

La critique sans doute a lieu de me blâmer;
A force de candeur je la veux désarmer.

19430. — Beaucoup de bruit pour rien, comédie en trois actes et en prose, imitée de l'espagnol de Calderon, par le c. A.-J. Dumaniant. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Palais des Variétés, le 25 février 1793. *Paris, imp. Cailleau, l'an second de la République française*, in-8°, 68 p. [*Com.-Fr.*]

19431.— Les Travers du jour ou l'Étourdie, comédie en un acte et en vers, par M. Laus de Boissy, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre des Variétés du Palais, le samedi 22 mars 1793. *Paris, Cailleau, l'an second de la République*, in-8°, 40 p. [*Ars.* Th. N. 17685*.]

Épigr. :

Du devoir il est beau de ne jamais sortir,
Mais plus beau d'y rentrer avec le repentir.
Marmontel.

19432.—L'Intrigue secrète ou la Veuve, comédie en un acte et en prose, par la citoyenne Monnet, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Palais, le 27 mars 1793. *Paris, imp. Cailleau*, an II, in-8°, 49 p. [*Ars.* Th. N. 1716.]

19433. — L'Hiver ou les Deux Moulins, divertissement-vaudeville en un acte, par les cc. Duchaume et Sewrin, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Palais-Variétés, le mercredi 27 mars 1793. *Paris, Barba; Mongie*, 1793, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 8560.]

19434. — Le Bon Hermite, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles et d'airs nouveaux, par le citoyen Prévost-Montfort, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 14 avril 1793, l'an premier de la République française une et indivisible. *Paris, Cailleau, an II*, in-8°, 35 p. [*N.* Yth. 2154.]

19435. — Le Cousin de tout le monde, comédie en un acte, en prose, par L.-B. Picard, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Variétés du Palais, le 22 juillet 1793. *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1793, in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 4171.]

19436. — L'Ami du peuple ou les Intrigants démasqués, comédie en trois actes, en vers, représentée pour la première fois, au théâtre du Palais-Variétés, le 6 septembre [1793], l'an second de la République française, par le citoyen Cammaille-S.-Aubin. *Paris, Maradan*, 1793, in-8°, XV-62 p. (la dernière non chiffrée). [*Com.-Fr.*]

Épigr. :

J'attaque un faux principe et n'en veux à personne,
L'homme n'est rien pour moi, je ne vois que ses mœurs.
L'Ami du peuple, acte second, scène troisième.

P. V à XV, *Discours préliminaire*. On y trouve, p. XI, les vers qui terminaient la pièce avant la fête de la République, et p. XII à la fin, deux lettres de l'auteur de *l'Ami du peuple* aux auteurs du *Journal des spectacles* (14 juillet et 2 septembre 1793), l'une à l'occasion de la mort de Marat, l'autre contenant « quelques détails sur la comédie de *l'Ami du peuple ou les Intrigants démasqués*, pièce en trois actes

et en vers, qui doit être jouée incessamment au théâtre du Palais-Variétés », toutes deux sont signées : CAMMAILLE-S.-AUBIN, acteur de l'Ambigu-Comique.

19437. — Le Tambourin de Provence ou l'Heureuse Incertitude, opéra en un acte. Paroles du citoyen MONNET, musique du citoyen SCIO. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 13 septembre 1793 (vieux style), première année de la République française une et indivisible. *Paris, imp. Cailleau, an III de l'Ère républicaine*, in-8°, 46 p. [*Ars.* Th. N. 6376.]

19438. — La Caserne ou le Départ de la première réquisition, bluette patriotique en un acte, en prose, mêlée de couplets, par BIZET et VALLIENNE, représentée sur le théâtre de la Cité, le 11 octobre 1793. *Paris*, 1793, in-8°.

D'après le *Dictionnaire universel du théâtre*, de Goizet.

19439. — Le Cri de la nature ou le Fils repentant, comédie en deux actes et en vers, mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le décadi brumaire l'an deuxième de la République française (31 octobre 1793). Par CHARLES-LOUIS TISSOT, citoyen de Dôle, département du Jura, musique du citoyen NAVOGILLE [*sic* : NAVOIGILLE]. *Paris, chez la citoyenne Toubon, an III*, in-8°, 55 p. [*N.* Yth. 4234.]

EPIGR. :

Pater semper est pater.

P. 54-55, *Comédies nouvelles qui se trouvent chez le même libraire.*

19440. — La Fête de l'égalité, mélodrame pantomi-lyrique [*sic*] en un acte et en vers, représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Cité, ci-devant du Palais, le 24 brumaire an II (14 novembre 1793). Par le c. PLANTERRE, musique du c. DESVIGNES. *Se vend à la salle de spectacle du théâtre de la Cité, ci-devant du Palais, et chez les marchands de nouveautés, an II*, in-8°, 15 p. [*N.* Yth. 6929.]

19441. — Charles et Victoire ou les Amants de Plailly, anecdote historique, comédie en trois actes et en prose, par le citoyen ARISTIDE VALCOUR, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité (Variétés), le 30 brumaire an II (29 novembre 1793). *Paris, imp. Cailleau, an II*, in-8°, 56 p. [S.]

ÉPIGR. :

Ed io anche son pittore.

19442. — Le Vous et le Toi, opéra-vaudeville en un acte, par ARISTIDE VALCOUR, représenté en frimaire, l'an deuxième de la République française [le 29 novembre 1793], sur le théâtre de la Cité (Variétés). *Paris, imp. Cailleau, an II*, in-8°, 31 p. [*N.* Yth. 19337.]

19443. — L'Esprit des prêtres ou la Persécution des Français en Espagne, drame en trois actes et en vers, avec la Procession de l'Auto-da-fé. Par le citoyen PRÉVOST-MONTFORT, officier d'administration des colonies. Représenté à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 9 de nivôse [an II-29 décembre 1793]. *Paris, imp. Cailleau*, 1794 (vieux style), *l'an second de la République française*, in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 6216.]

EPIGR. :

Le ciel qui du limon a créé tous les êtres,
Le trempa dans le fiel pour en former les prêtres.
Jennabos (sic).

P. 3, *Épître aux membres de la Société républicaine de Rochefort.*

19444. — Les Petits Montagnards, opéra-bouffon en trois actes, en prose, mêlé d'ariettes, paroles du citoyen ARISTIDE VALCOUR, musique du citoyen FOIGNET. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 28 nivôse an II (17 janvier 1794). *Paris, imp. Cailleau*, in-8°, 64 p. [*N.* Yth. 14039.]

19445. — La Folie de Georges ou l'Ouverture du Parlement d'Angleterre, comédie en trois actes et en prose, représentée pour la première fois, au théâtre de la Cité, le 4 pluviôse l'an II de la République (23 janvier 1794). Par le c. LEBRUN-TOSSA. *Paris, Barba, l'an II de la République*, in-8°, 47 p. [*N.* Yth. 7370.]

19446. — Les Dragons et les Bénédictines, comédie en un acte et en prose, du citoyen Pigault-Lebrun, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Cité, le 18 pluviôse [an II-(6 février 1794)]. *Paris, Barba, l'an second de la République française*, in-8°, 55 p. [N. Yth. 5447.]

19446a. — Les Dragons et les Bénédictines... *Paris, Barba, an IV de la République*, in-8°, 29 p. et 1 f. blanc. [N. Yth. 5448.]

19447. — L'Époux républicain, drame patriotique en deux actes et en prose, par Dorvigny. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 20 pluviôse, seconde année de la République française une et indivisible (8 février 1794). *Paris, imp. Cailleau*, 1794 (vieux style), *l'an second de la République française*, in-8°, 56 p. [N. Yth. 6101.]

Epigr. :

> L'homme de bien n'a pas besoin d'exemple pour faire son devoir; il ne consulte que son cœur.
>
> *Acte II, scène XX.*

P. 3, *Liberté, Égalité. A la section de l'Indivisibilité*, dédicace.
P. 4-5, *Aux Amis de la vérité, Fraternité*, préface.

19448. — Les Dragons en cantonnement ou la suite des Bénédictines, comédie en un acte et en prose, par le citoyen Pigault-Lebrun. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Cité, le 25 pluviôse, l'an second de la République (13 février 1794). *Paris, Barba, l'an second de la République*, in-8°, 62 p. et 1 f. catalogue. [N. Yth. 5443.]

19448a. — Les Dragons en cantonnement... *Paris, Barba, an quatrième de la République*, in-8°, 34 p.

19449. — La Prise de Toulon, fait héroïque en un acte, en prose, mêlé de vaudevilles, par les citoyens Bizet et Faciolle, reçu au théâtre de la Cité, promis au public par l'affiche et retiré sans l'aveu des auteurs. *Paris, Maradan, an II*, in-8°, VII-48 p. [P. 28835*, tome 31.]

P. III-VII, *Aux Sans-culottes de l'armée de Toulon. Observations préliminaires du citoyen* Faciolle, *un des auteurs*. P. VIII (non chiffrée), *Personnages*.

19450. — L'Adoption villageoise ou l'Écouteur aux portes, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, par le citoyen Armand Charlemagne, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 28 floréal an II (17 mars 1794). *Paris, imp. Cailleau, l'an second de la République*, in-8°, 36 p. [N. Yth. 214.]

19451. — Le Renouvellement du bail, opéra-vaudeville en un acte, représenté pour la première fois le primidi germinal an II... (29 mars 1794) sur le théâtre de la Cité-Variétés. Par le citoyen J.-F. L*** P*** [Lepitre]. *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1794, in-8°, 32 p. [S.]

19452. — Le Prélat d'autrefois ou Sophie et Saint-Elme, fait historique mis en en action, comédie en trois actes et en prose, par Pompigny et De Gouges. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Cité-Variétés en 1794 (v. st.) [le 18 mars], l'an troisième de la République française une et indivisible. *Paris, imp. Cailleau, an III*, in-8°, 103 p. [N. Yth. 14596.]

19453. — Les Peuples et les Rois ou le Tribunal de la raison, allégorie dramatique en cinq actes et en prose, par le citoyen Cizos-Duplessis. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité, le 23 germinal, l'an second de la République (12 avril 1794). *Paris, Barba; Marchand, seconde année de la République*, in-8°, VII-62 p. [N. Yth. 14049.]

Epigr. :

> Qu'y a-t-il au-dessus des hommes, que celui qui les forma ?
>
> *Les Peuples et les Rois*, acte III, scène II.

P. III-VII, *Préface*. L'auteur y rappelle qu'il avait publié, le 14 décembre 1789, un projet de *Fêtes nationales ou Théâtre des mœurs* et qu'en septembre 1793 il avait remis au Comité d'instruction publique un mémoire pour l'établissement d'un ou deux *théâtres du peuple*, « qui

auraient été ouverts trois fois par décade et gratis ».

Les *Procès-verbaux* du Comité ne conservent aucune trace de ce dépôt.

19454. — L'Orphelin, comédie en trois actes et en prose, du citoyen PIGAULT-LEBRUN, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité, le premier prairial, l'an second de la République française (20 mai 1794). *Paris, Barba ; Marchand, seconde année de la République*, in-8°, 77 p. et 1 f. n. ch. [*N.* Yth. 13187.]

EPIGR. :

> O femmes, femmes ! si vous réfléchissiez combien le vice est bas avant de vous y livrer !
>
> DÉRICOURT, *acte troisième.*

Le feuillet non chiffré, quoique faisant partie du dernier cahier de la brochure, renferme la *Préface*, la liste des personnages et celle des acteurs qui jouaient originairement dans *Charles et Caroline*, autre comédie de Pigault-Lebrun. (Voyez le n° 19341 ci-dessus.)

19455. — La Fête de l'Être suprême, scènes patriotiques mêlées de chants, pantomimes et danses du citoyen CUVELIER, de Boulogne-sur-Mer, musique du citoyen OTHON VANDENBROEK, cor de l'Opéra et de l'Institut national [de musique]. Représentée pour la première fois, le 20 prairial an II (8 juin 1794), sur le théâtre de la Cité-Variétés. *Paris, imp. des Écoles républicaines, rue Martin, n° 51, et se trouve au théâtre de la Cité-Variétés. S. d.*, in-8°, 23 p. [*S.*]

P. 3, dédicace de l'auteur à son père.

19456. — Arlequin imprimeur ou Pourquoi écoutait-il? comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, l'octidi 28 prairial an II (16 juin 1794). Paroles du citoyen L... Accompagnement du citoyen DESHAIES. *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1794, in-8°, 55 p. et 2 p. n. ch. (Catalogue). [*N.* Yth. 1153.]

Barbier et Goizet attribuent les paroles à JACQUES-FRANÇOIS LEPITRE, l'ex-membre de la Commune, auteur de *Quelques Souvenirs ou Notes fidèles sur mon service au Temple...* (Voyez tome Ier de la *Bibliographie*, n° 3574.)

19457. — Les Salpêtriers républicains, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles et d'airs nouveaux. Par CHARLES-LOUIS TISSOT, citoyen de Dôle, département du Jura. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le octidi 8 messidor l'an II de la République française (26 juin 1794). *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1794, in-8°, 45 p. et 3 p. non ch. dont 2 de catal. et 1 blanche. [*N.* Yth. 16070.]

P. 3, *Aux membres composant le Comité de salut public*, dédicace signée TISSOT fils, chef du bureau des envois au Comité de salut public, section des armes, poudres et salpêtre.

19458. — Le Combat des Thermopyles ou l'École des guerriers, fait historique en trois actes et en prose, par LOAISEL [-TRÉOGATE], citoyen français. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 5 thermidor an II (23 juillet 1794). *Paris, chez la citoyenne Toubon, an III*, in-8°, 58 p. [*N.* Yth. 3684.]

19459. — Les Royalistes de la Vendée ou les Époux républicains, pantomime en trois actes du citoyen CUVELIER, adjudant-major du 2e bataillon de Paris dans la Vendée, représentée pour la première fois, le 24 fructidor an II (10 septembre 1794), au théâtre de la Cité-Variétés. *A Paris, imp. Limodin*, 1794, in-8°, 22 p. [*P.* 28835*, tome 34.]

EPIGR. :

> *Tantum religio potuit suadere malorum !*

19460. — Les Mœurs ou le Divorce, comédie en un acte, en prose, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Cité, la quatrième sans-culottide de la seconde année républicaine (20 septembre 1794). Par le citoyen PIGAULT-LEBRUN. *Paris, Barba, troisième année de la République*, in-8°, 46 p. et 1 f. (catalogue). [*N.* Yth. 11913.]

Le titre de départ porte : *le Divorce.*

19461. — Le Mari coupable, comédie en trois actes, en prose, par la citoyenne VILLENEUVE. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Cité, le qua-

trième jour complémentaire, l'an second de la République (20 septembre 1794). *Paris, Barba, troisième année de la République*, in-8°, 51 p. [*N*. Yth. 10963.]

19462. — Le Plan d'opéra, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes, par Gamas, musique de Foignet, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Cité, le 6 brumaire an III (27 octobre 1794). *Paris, chez la citoyenne Toubon, an III*, in-8°.

D'après une liste de livres nouveaux annoncés dans la *Décade*, an III, 2e trimestre, p. 495.

19463. — Cange ou le Commissionnaire bienfaisant, trait historique en un acte, représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 10 brumaire an III (31 octobre 1794), par les citoyens Viller et Gouffé. *Se vend à Paris, au profit du citoyen Cange, chez Plassan, imprimeur-libraire. S. d.*, in-8°, 1 f. et 44 p. [*N*. Yth. 2611.]

19464. — Isaure et Gernance, ou les Réfugiés religionnaires, comédie en trois actes, en prose, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité, le 16 brumaire, l'an troisième de la République (6 novembre 1794). Par le citoyen Dumaniant. *Paris, Barba, troisième année de la République*, in-8°, 71 p. [*N*. Yth. 9157.]

P. 3, *Avant-propos*.

19465. — Le Hâbleur ou le Chevalier d'industrie, comédie en trois actes et en vers, avec un prologue en vers, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité, le 13 frimaire an III (3 décembre 1794). Par le citoyen Ducancel. *Paris, Barba, an III*, in-8°, 88 p. [*Op*. Coll. Taylor.]

19466. — Les Empiriques, comédie en trois actes et en prose, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le premier nivôse l'an troisième de la République (21 décembre 1794). Par le citoyen Pigault-Lebrun. *Paris, Barba, l'an troisième de la République*, in-8°, 84 p. *N*. Yth. 5876.]

19467. — Arlequin perruquier, opéra-vaudeville en un acte, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 15 pluviôse an III (3 février 1795). Des (*sic*) cc. Rolland et Clairville. *Paris, Barba, an III*, in-8°, 32 p. [S.]

19468. — Charette républicain ou la Paix de la Vendée, pantomime en un acte, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 16 germinal an III (5 avril 1795), par le citoyen Mayeur, artiste de ce théâtre. *Paris, Barba, an III*, in-8°.

D'après le *Journal des théâtres*, du 29 germinal an III, p. 277.

19469. — Plus de bâtards en France, comédie en trois actes, en prose, jouée sur le théâtre de la Cité, à Paris, le quartidi 4 floréal [an III-23 avril 1795]. Par la citoyenne Villeneuve, auteur du « Véritable ami des Lois » et des « Crimes de la Noblesse ». *Paris, Barba, l'an trois de la République*, in-8°, 59 p. [*N*. Yth. 14355.]

19470. — L'intérieur des Comités révolutionnaires ou les Aristides modernes, comédie en trois actes et en prose, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 8 floréal an troisième (27 avril 1795). Par le citoyen Ducancel. *Paris, Barba, an troisième*, in-8°, 1 f. et 74 p. [*N*. Yth. 9053.]

Le titre de départ porte : *les Aristides modernes ou l'Intérieur des Comités révolutionnaires.*

19470a. — L'Intérieur des Comités révolutionnaires... *Paris, Barba, an V de la République*, in-8°, 64 p.

Voyez le n° 18104 ci-dessus.

19471. — Le Vol par amour, comédie en deux actes et en prose, représentée pour la première fois, à Paris, le 11 brumaire de l'an IVe de l'ère républicaine, 2 novembre 1795 (vieux style). Par J.-M. Loaisel-Tréogate. *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1796, in-8°, 52 p. [*Ars*. Th. N. 5858.]

19472. — Le Blanc et le Noir, drame en quatre actes et en prose, par Pigault-

LEBRUN, représenté et tombé sur le théâtre de la Cité, le 14 brumaire de l'an IV (5 novembre 1795). *Paris, Mayeur et Barba, an IV*, in-8°, XII-92 p. [N. Yth. 2058.]

P. V-XI, *Préface*. P. XII, *Personnages*. Epigraphe empruntée à Raynal.

19473. — Le Génie Asouf ou les Deux Coffrets, féerie mélo-dramatique, en prose et en deux actes, mêlés de pantomime, chants et danses. Par le C. CUVELIER. Représentée pour la première fois à Paris, le 4 nivôse an IV (25 décembre 1795), sur le théâtre de la Cité, et remise le 2 ventôse an V (20 février 1797). *Paris, Barba*, 1797, in-8°, 23 p.

EPIGR. :

Honni soit qui mal y pense.

P. 3, *A ma sœur*, dédicace.
Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19474. — Les Deux Jocrisses ou le Commerce à l'eau, vaudeville en un acte, du citoyen ARMAND GOUFFÉ, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 13 nivôse an IV (3 janvier 1796). *Paris, Barba*, 1796-*an IV*, in-8°, 31 p. [N. Yth. 4906.]

19475. — Nicodème à Paris ou la Décade et le Dimanche, vaudeville en un acte, par les citoyens ARMAND GOUFFÉ et ROUHIER-DESCHAMPS. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 4 pluviôse an IV (24 janvier 1796). *Paris, Louis, an IV*, in-8°, 25 p. [N. Yth. 12641.]

19476. — Télémaque cadet, parodie en un acte et en vaudevilles, par les citoyens BIZET et DELAPORTE, représentée sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 8 prairial an IV de la République ou vendredi 27 mai 1796. *Paris, Barba, l'an IVe de la République*, 1796, in-8°, 24 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19477. — Médard, fils de Gros-Jean, parodie d'« Oscar, fils d'Ossian », en deux actes, prose et vaudevilles, par les citoyens ARMAND GOUFFÉ et ROUHIER-DESCHAMPS. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité, le 5 messidor (23 juillet [*sic :* juin] vieux style) an IVe de la République française. *Paris, chez la citoyenne Toubon*, in-8°, 56 p.

Parodie de la tragédie d'Arnault, représentée sur le théâtre de la République, le 2 juin 1796.
Voyez le n° 18824 ci-dessus.
Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19478. — Nicaise, opéra-comique, en un acte de VADÉ, arrangé avec des airs nouveaux, par le citoyen ARMAND GOUFFÉ, représenté à Paris, pour la première fois, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 9 messidor an IV (27 juin 1796). *Paris, Barba*, 1796, l'*an IVe de la République*, in-8°, 43 p.

ÉPIGR. :

Si cette pièce est applaudie,
Je ne devrai ce bonheur
Qu'à Vadé, son premier auteur.

L'opéra-comique de VADÉ, tiré du conte de La Fontaine portant le même titre, musique de BAMBINI, avait été représenté à la Comédie-Italienne, le 15 juillet 1767. Grimm en a rendu un compte fort sévère. (Voyez *Correspondance littéraire*, éd. Garnier frères, tome VII, p. 371-372.) Collé a également traité le même sujet pour le théâtre particulier du duc d'Orléans, à Bagnolet.

19479. — L'Esprit follet ou le Cabaret des Pyrénées, comédie en un acte, en prose, par PIGAULT-LEBRUN, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 1er fructidor an IV (18 août 1796). *Paris, Barba, an IV*-1796, in-8°, 1 f. et 28 p. [N. Yth. 6221.]

19480. — Les Bruits de paix ou l'Heureuse espérance, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles et d'airs nouveaux, par les citoyens CHARLES-LOUIS TISSOT et JOSEPH AUDE, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité, le 4 fructidor et à Versailles le 7 du même mois an IVe de la République française (21-24 août 1796). *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1796, in 8°, 59 p. [S.]

19481. — Les Boîtes ou la Conspiration des mouchoirs, divertissement-vaudeville en un acte, du citoyen BIZET, représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 19 fructidor an IV (5 septembre 1796). *Paris, Barba, an IV*, in-8°, 25 p. [N. Yth. 2114.]

19482. — Les Tentations ou Tous les Diables, pantomime allégorique en trois actes, précédée du Conseil de Lucifer, prologue en un acte et en vers, représentée pour la première fois, le 25 frimaire an V (15 décembre 1796), sur le théâtre de la Cité-Variétés, par J.-G.-A. Cuvelier. *Paris, Barba, an V*, in-8°, 24 p. [*P.* 31507*.]

19483. — La Sorcière, parodie en un acte et en vaudevilles de « Médée », par C.-A.-B. Sewrin, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 27 mars 1797 (vieux style), 7 germinal an V. *Paris, se trouve au théâtre et chez tous les marchands de nouveautés*, 1797, in-8°, 23 p. [*Ars.* Th. N. 17672*, tome II.]

Épigr. :

L'on peut rendre hommage aux talents
Sans exclure la parodie.
Bébé, scène dernière.

Voyez le n° 18718 ci-dessus.

19484. — L'Assemblée électorale à Cythère, intermède-vaudeville, par Berthevin et Chateauvieux, représentée sur le théâtre du Palais [à Paris], le 3 floréal an V (22 avril 1797). *Orléans, Berthevin et Ripault, an V*-1797, in-8°, 2 ff. et 19 p. [*P.* 31505*.]

19485. — La Chasse aux loups, opéra-comique en un acte et en vaudevilles, par C.-A.-B. Sewrin. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 25 avril (v. st.), 6 floréal an V. *Paris, Barba, an V*, in-8°, 30 p. [*N.* Yth. 3119.]

19486. — La Nouvelle Cacophonie ou Faites donc aussi la paix, impromptu pacifique en un acte mêlé de vaudevilles, par Armand Gouffé, représenté sur le théâtre de la Cité, le 15 floréal an V (4 mai 1797). *Paris, Barba, an V*, in-8°, 16 p.

Bibliothèque de M. Mouton-Duvernet.

19487. — Tivoli ou le Jardin à la mode, vaudeville en un acte, représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Cité, en prairial an V de la République. Par Armand Gouffé. *Paris, Barba, an V*, in-8°, 23 p.

19488. — La Forêt périlleuse, ou les Brigands de la Calabre, drame en trois actes, en prose, par J.-M. Loaisel-Tréogate, représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Cité, à Paris, le 18 floréal de l'an V (7 mai 1797). *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1797, in-8°, 72 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19489. — Je cherche mon père, comédie en trois actes et en vers, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Cité, le 29 floréal an V ou 8 [*sic :* 18] mai 1797 (v. st.). Par Hyacinthe Dorvo. *Paris, Barba, an cinquième de la République*, in-8°, 72 p. [*N.* Yth. 9327.]

P. 3-4, *Préface.*

19490. — La Mort de Turenne, pièce historique et militaire à grand spectacle, en trois actes, mêlée de pantomimes, combats et évolutions, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Cité, le 29 prairial an V (17 juin 1797). *Paris, an V*, in-8°, 30 p. et 1 f. n. ch. (catalogue). [*N.* Yth. 12374.]

19490ª. — La Mort de Turenne, pièce historique et militaire... Paroles de J.-N. Bouilly et J.-G.-N. Cuvelier. Musique arrangée par Navoigille et Baneux. *Paris, Barba, an XI*, in-8°, 30 p. et 1 f. n. ch. (catalogue). [*N.* Yth. 12375.]

Voyez le n° 19510 ci-dessous.

19491. — Turlututu, empereur de l'île Verte, folie, bêtise, farce ou parade, comme on voudra, en prose et en trois actes, avec une ouverture, des entr'actes, des chœurs, des marches, des ballets, des cérémonies, du tapage, le diable, etc., etc. Paroles et musique du Cousin Jacques [Beffroy de Reigny]. Représentée à moitié le lundi 3 juillet 1797 (15 messidor an V), et ensuite tout à fait le surlendemain mercredi 17 messidor, sur le théâtre de la Cité. *Paris, Moutardier, an V-MDCCLXXXXVI*, in-8°, VIII-96 p. [*N.* Yth. 17763.]

Épigr. :

Honni soit qui mal y pense.

Au verso du titre, liste des personnages et noms des acteurs. P. III, *Épître dédicatoire à*

Messieurs T... R... D. L... M..., accompagnés de plusieurs autres. Même page, *l'Auteur à ses vrais cousins.*

19492. — Les Akansas, prologue mélodramatique en un acte et en prose, suivi des Espagnols dans la Floride, pantomime en trois actes et à spectacle, par J.-G.-A. Cuvelier, représentée l'an III sur le théâtre de la Cité, et remise le 12 thermidor an V (30 juillet 1797). *Paris, Barba,* 1797 (*an VI*), in-8°, 16 p. [S.]

19493. — Arlequin journaliste, comédie-vaudeville en un acte, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 14 thermidor an V (1er août 1797). Par le c. R*** ou M. R***. *Paris, Barba, an V,* in-8°, 32 p. [*Ars.* Th. N. 17672*, tome II.]

Par Antoine Ravrio et Domillier de Thésigny, selon Goizet. (*Dictionnaire universel du théâtre.*)

19494. — Le Villageois qui cherche son veau, opéra-comique en un acte et en vaudevilles, par C.-A.-B. Sewrin. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 6 vendémiaire an VI (27 septembre 1797). *Paris, Barba, an V,* in-8°, 24 p. [*Ars.* Th. N. 17672*, tome II.]

19495. — Le Phénix ou l'Ile des Vieilles, comédie-féerie en quatre actes, mêlée de chants, pantomimes, combats et danses. Paroles de J.-G.-A. Cuvelier. Représentée sur le théâtre de la Cité, le 16 brumaire an VI (6 novembre 1797). Seconde édition revue et corrigée. *Paris, Barba,* an VI, in-8°, 32 p.

P. 3, l'éditeur rappelle que cette pièce avait déjà été jouée au théâtre des Jeunes-Artistes, mais qu'il avait cru devoir en donner une seconde édition, attendu les nombreux changements que l'auteur avait jugé convenable d'y faire « pour la rendre plus agréable ».

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19496. — Le Mariage de Jocrisse, comédie en un acte et en prose, ornée de spectacle et d'une scène d'ombre. Précédé (*sic*) du prologue en vers, aussi ornée (*sic*) de spectacle. Du citoyen Guillemain. Représentée sur le théâtre de la Cité, le 3 frimaire an VI de la République (23 novembre 1797). *Paris, Barba* (1797), *an VI,* in-8°, 48 p. [*Ars.* Th. N. 17672*, tome II.]

19497. — La Descente en Angleterre, prophétie en deux actes en prose, paroles et pantomime du c. Mittié fils, musique du c. Rochefort. Représentée pour la première fois sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 4 nivôse an VI (24 décembre 1797). *Paris, Girardin,* an VI, in-8°.

D'après *le Nouvelliste littéraire,* n° 48 (15 pluviôse an VI).

19498. — Le Cordonnier de Damas ou la Lanterne magique, pièce curieuse en trois actes, en prose, qui n'est pas tirée des « Mille et une Nuits », quoiqu'en aient dit certains journalistes qui voudraient passer pour gens érudits, par le citoyen Pigault-Lebrun. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 24 nivôse an VI (13 janvier 1798 (v. st.). Avec les couplets notés. *Paris, Barba* (1798), *an VI,* in-8°, 71 p. [*N.* Yth. 10019.]

19499. — Le Dîner d'un héros, trait historique en un acte, en prose, à spectacle, musique, chants et danses. Des (*sic*) citoyens Rouhier-Deschamps et Armand Gouffé. Représenté pour la première fois, au théâtre de la Cité-Variétés, le 5 pluviôse an VI ou 24 janvier 1798 (vieux style). Dédié aux armées françaises. *Paris, Barba* (1798), *an VI,* in-8°, 24 p. [*Ars.* Th. N. 17672*, tome II.]

En l'honneur du général en chef de l'armée d'Italie, représenté par le citoyen Tautin.

19500. — La Naissance de la pantomime, scène mélodramatique et allégorique mêlée de danses et à grand spectacle. Paroles de J.-G.-A. Cuvelier et J.-B. Hapdé. Musique arrangée par Navoigille et Banneux. Représentée sur le théâtre de la Cité et de la Pantomime nationale, le 2 floréal an VI (21 avril 1798). *Paris, Barba, an VI,* in-8°, 8 p. [*Ars.* Th. N. 17673*.]

19501. — Le Déjeuner anglais ou le Bombardement d'Ostende, folie en un acte

mêlée de vaudevilles, par le citoyen BOULLAULT. Représentée sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 15 prairial an VI (3 juin 1798). *Paris, Glisau, an VI*, in-8°, 22 p. [*N.* Yth. 4536. *Ars.* Th. N. 17672*, tome II.]

L'ex. de la B. N. est incomplet.

19502. — Eléonore de Rosalba ou le Confessionnal des pénitents noirs, drame nouveau en quatre actes, par les cc. PUJOS et DABAYTUA. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Cité-Variétés et de la Pantomime nationale, le 17 prairial an VI (5 juin 1798). *Paris, Barba, an VI*, in-8°, 48 p. [*Ars.* Th. N. 2961.]

19503. — Amélia ou les Deux Jumeaux espagnols, drame en cinq actes, en prose, par E.-J.-B. DELRIEU, représenté sur le théâtre de la Cité, le 26 messidor an VI (14 juillet 1798). *Paris, Migneret; Vente, an VI*-1798, in-8°, 2 ff. et 70 p.

D'après le *Dictionnaire universel du théâtre*, de Goizet.

19504. — Les Deux Figaro, comédie en cinq actes, en prose, par le citoyen MARTELLY. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la République, l'an troisième [de la Liberté : le 25 novembre 1790], et remise au théâtre de la Cité-Variétés, le 1er thermidor an VI (19 juillet 1798). *Paris, Barba, an septième*, in-8°, 96 p.

Voyez le n° 19345 ci-dessus.

19505. — Les Rivaux d'eux-mêmes, comédie en un acte et en prose, par PIGAULT-LEBRUN, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Cité, le 22 thermidor an VI (9 août 1798). *Paris, Barba, an sixième*, in-8°, 46 p.

19505a. — Les Rivaux d'eux-mêmes... *Paris, André, an huitième*, in-8°, 47 p.

19505b. — Les Rivaux d'eux-mêmes... *Paris, Barba, an X*-1802, in-8°, 47 p.

19506. — Les Deux Grenadiers ou les Quiproquos, comédie en trois actes et en prose, par le citoyen PATRAT, jouée sur le théâtre de la Cité et remise au théâtre Montansier, avec des additions et des changements. *Troyes, Gobelet, et Paris, Barba, an VII*, in-8°, 71 p. [*N.* Yth. 4892.]

19507. — La Mort de Cadet Roussel, folie ou non en un acte mêlée de vaudevilles, précédée la Tabagie, prologue en prose et en vaudevilles, par Mlle-Jh BOULLAULT. Représentée sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 20 vendémiaire an VII (11 octobre 1798). *Paris, Barba, an VII*, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 12291.]

18508. — Frédégilde ou le Démon familier, drame à grand spectacle, en quatre actes, mêlé de pantomime, chants, danses et évolutions militaires. Paroles de J.-G.-A. CUVELIER et J.-B. HAPDÉ, musique arrangée par L. MORANGE. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Cité-Variétés et de la Pantomime nationale, le 13 brumaire an VII (22 octobre 1798). Avec les airs notés. *Paris, Barba, an VII*, in-8°, 60 p. [*Ars.* Th. N. 17673*.]

Le titre de départ et les titres courants portent *le Démon familier*.

19509. — Les Ruses déjouées, comédie en prose et en trois actes, par le citoyen A.-J. DUMANIANT, membre de la Société philotechnique. Représentée à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 24 brumaire an VII (14 novembre 1798). *Paris, an septième*, in-8°, 64 p.

P.3-4, *Préface*.
Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19510. — Le Tombeau de Turenne, ou l'armée du Rhin à Saspach, fait historique en un acte, mêlé de vaudevilles, pantomimes, danses et évolutions militaires, terminé par de nouvelles évolutions d'infanterie et de cavalerie, *Paris, Barba, an septième*, in-8°, 20 p.

Par BOUILLY et CUVELIER.
Représenté le 19 nivôse an VII (8 janvier 1799).
Voyez le n° 19490 ci-dessus.

19511. — Le Damoisel et la Bergerette ou la Femme vindicative, pantomime en trois actes, de J.-G.-A. CUVELIER, jouée sur le théâtre de la Cité et remise le 15 plu-

viôse an VII (3 février 1799), avec de nouveaux changements et des manœuvres équestres exécutées par Francony (*sic*) et sa troupe. *Paris, Barba, juillet* 1814, in-8°, 16 p. [*N.* Yth. 4388.]

19512. — Gilles tout seul, vaudeville en un acte, par les citoyens Bizet et Simonnot. Représenté à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 1er ventôse an VII (19 février 1799). *Paris, Barba, an VII,* in-8°, 23 p. [*N.* Yth. 7954.]

19513. — L'Empire de la folie ou l'Apothéose de Don Quichotte, pantomime bouffonne en trois actes et à spectacle, représentée sur le théâtre de la Cité, au mois de prairial an VII. Par J.-G.-A. Cuvelier, musique arrangée par Navoigille et Baneux, ballets du citoyen Gaston, décorations de Mœnch. *Paris, se vend à l'imprimerie à prix-fixe, rue des Coutures-Saint-Gervais, n°* 446, *an VII,* in-8°, 16 p. [*N.* Yth. 5874.]

19514. — Deux Pères pour un ou le Mariage aux Invalides, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles et d'airs choisis, représentée sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 6 thermidor an VII (24 juillet 1799). Par J.-B. Hapdé. *Paris, Barba, an VIII,* in-8°, 40 p. [*Ars.* Th. N. 17673*].

19515. — Le Sérail ou la Fête du Mogol, pièce en trois actes, en prose, mêlée de pantomime, chants et danses, par J.-B. Hapdé et J. Dabaytua, musique du citoyen Leblanc, ci-devant artiste de l'Opéra, ballets du c. Laurent, décor du c. Mœnch, marches, combats et évolutions du c. Eugène Hus. Représentée sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 1er brumaire an VIII (23 octobre 1799). *Paris, Barba, an huitième,* in-8°, 47 p. [*Ars.* Th. N. 17673*.]

Voyez le numéro suivant.
Le titre de départ porte : *le Sérail ou la Fête du grand Mogol.*

19516. — Le Sérail ou la Fête de l'Indostan, mélodrame en trois actes, en prose, par J.-B. Hapdé. Représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Cité, le 1er brumaire an VIII (23 octobre 1799), et remis avec un acte nouveau et divers changements au théâtre de la Gaîté, le 19 ventôse an XI (10 mars 1803). *Paris, se vend au théâtre de la Gaîté, an XI* (1803), in-8°, 48 p. [*Ars.* Th. N. 17673*.]

19517. — Les Chevaux savants ou les Arabes à Marseille, pièce en deux actes à grand spectacle mêlée de chant, vaudevilles, danse, pantomime, exercices d'équitation et manœuvres de cavalerie et d'infanterie, par le citoyen J.-G.-A. Cuvelier et J.-B. Hapdé. Représenté pour la première fois, le 14 ventôse an VIII (5 mars 1800), sur le théâtre de la Cité-Variétés. *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [*Ars.* Th. N. 17673*.]

19518. — L'Enfant du mystère ou les Amants du XVe siècle, en trois actes à grand spectacle, marches, combats, évolutions militaires, musique nouvelle du c. Guetan, ballets nouveaux du c. Blondin, décors du c. Mœnch, costumes du temps, incendie, explosion, démolitions, etc. Représenté sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 13 germinal an VIII (3 avril 1800). Par J.-B. Hapdé. *Paris, au théâtre de la Cité, an VIII,* in-8°, 16 p. [*Ars.* Th. N. 17673*.]

19519. — Canardin ou les Amours du quai de la Volaille, comédie du gros genre en deux actes, en prose, mêlée de chants et de danses, avec un divertissement, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 28 vendémiaire an IX (20 octobre 1800). *Paris, Barba, an IX,* in-8°, 32 p. [*Ars.* Th. N. 17673*.]

Par Joseph Aude, d'après le *Dictionnaire des anonymes*, de Barbier.

19520. — Les Fous hollandais ou l'Amour aux petites maisons, comédie en deux actes, en prose, par Bignon et Claparède, comédiens, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Cité, le 13 brumaire an IX (4 novembre 1800). *Paris, chez les marchands de nouveautés, an IX*-1801, in-8°, 48 p. [*Ars.* Th. N. 2837.]

19521. — L'Elève de la nature ou le Nouveau Peuple, pantomime en trois actes ornée de luttes, combats, évolutions et ballets, du c. Camaille-Saint-Aubin. Bal-

lets du c. Blondin. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Cité, le 26 brumaire an IX (17 novembre 1800). *A Paris, se vend au théâtre de la Cité, an neuvième,* in-8°, 15 p. [*N.* Yth. 5790.]

19522. — Forioso à Bourges ou l'Amant funambule, comédie-vaudeville en un acte, par les cit. P.-J.-A. Bonel et P. Villiers, ex-capitaine au 3e régiment de dragons. Représentée au théâtre de la Cité-Variétés, le 27 germinal an IX (17 avril 1801). *Paris, Barba, an IX,* in-8°, 24 p. [*Ars.* Th. N. 17673*.]

19523. — La Vaccine, folie-vaudeville en un acte et en prose, par les citoyens Moreau, Ponet et T*** [Théophile-Marion du Mersan]. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Cité, le 22 floréal an IX (12 mai 1801). *Paris, se vend le soir audit théâtre et chez Barba, an IX,* in-8°, 24 p. [*N.* Inv. Yf. 3409. Réserve.]

19524. — Le Chevalier noir ou le Dévouement de l'Amitié, drame à grand spectacle et en trois actes, mêlé de pantomimes, chants et combats, par J.-G.-A. Cuvelier, l'un des fondateurs et associé correspondant de la Société philotechnique. Représenté pour la première fois sur le théâtre de la Cité-Variétés, à Paris, le 17 prairial an IX (6 juin 1801). *Paris, se vend le soir audit théâtre et chez Barba,* an IX, in-8°, 40 p.

Épigraphe empruntée à la *Morale universelle.*
Dédicace : *A mon ami Richebraque.*
Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19525. — Kosmouk ou les Indiens à Marseille, comédie en cinq actes et en prose, traduite de Kotzebue et arrangée pour la scène française, par les citoyens René Périn et Ribié. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 10 messidor an IX (29 juin 1801). *A Paris, se vend au théâtre, an IX-*1801, in-8°, 71 p. [*N.* Yth. 9941.]

Le titre de départ porte : *les Indiens à Marseille.*
Sur les diverses imitations et traductions de la pièce de Kotzebue (*die Indianer in England*), voyez la thèse de M. Ch. Rabany : *Kotzebue, sa vie et son temps, ses œuvres dramatiques* (Berger-Levrault, 1893, in-8°), p. 458.

19526. — L'Homme de feu ou Idare et Zulmé, pantomime dialoguée en trois actes à grand spectacle ornée de chants, danses, combats, évolutions, décors et costumes nouveaux. Du citoyen Ribié, musique du citoyen Froment. Représentée pour la première fois sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 20 messidor an IX (9 juillet 1811). *Paris, Barba,* an IX, in-8°, 16 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19527. — Les Vierges du Soleil, pantomime héroïque en trois actes, mêlée de dialogues, danse, marche et musique, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité, le 9 thermidor an IX (28 juillet 1801). Du c. Ribié, musique du C. [*sic*]. *Paris, se vend au théâtre, an IX-*1801, in-8°, 30 p. [*N.* Yth. 19137.]

19528. — Traduction abrégée du « Miroir d'Arcadie », opéra héroï-comique allemand en quatre actes et en prose. Musique de Sysmeier, avec grand nombre de changements de décorations, représenté à Paris pour la première fois, sur le théâtre de Mozart, salle de la Cité, le 8 frimaire an X (29 novembre 1801). *Paris, Duverger-Villeneuve fils et chez les marchands de nouveautés, an X-*1801, in-8°, 14 p. et 1 f. n. ch. [*N.* Yth. 11840.]

Sur le feuillet non chiffré, *Avis* par lequel le citoyen Hausner, ci-devant professeur des langues allemande et anglaise à l'Ecole centrale du département du Bas-Rhin et traducteur de ce livret, rappelle ses titres, donne son adresse et offre ses services.

19529. — Le Double Mariage ou l'Époux subjugué, comédie en un acte et en vers, par E. Masson. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Cité, le 14 brumaire an XI (5 novembre 1802) et continuée par la même troupe, sur le théâtre du Marais, le 24 brumaire, même année. *Paris, Mme Masson, an XI-*1803, in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 5416.]

Un *Avis au lecteur*, paginé III-IV, est compris dans la pagination générale.

19530. — Le Siège de la Rochelle, drame héroïque en trois actes et à grand spectacle, par Béraud, de la Rochelle, auteur de plusieurs pièces jouées sur différents théâtres de Paris. Musique de Leblanc. Représentée (*sic*) pour la première fois, sur le théâtre de la Cité, le 23 brumaire an XI (14 novembre 1802). *Paris, se vend au théâtre de la Cité, an XI* (1802), in-8°, 39 p. [*N.* Yth. 16480.]

19531. — Drelindindin ou le Carillonneur de la Samaritaine, parade en un acte, mêlée de vaudevilles, par les citoyens Henrion et Servière, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 23 brumaire an XI (14 novembre 1802). *Paris, Barba, an XI* (1802), in-8°, 24 p. [*N.* Yth. 5460.]

Voyez le numéro suivant.

19531a. — Drelindindin ou le Carillonneur de la Samaritaine, parade en un acte... Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 23 brumaire an XI (14 novembre 1802), ensuite sur le théâtre Montansier le 19 pluviôse (8 février 1803), sur le théâtre des Variétés-Amusantes le 1er prairial (21 mai 1803), sur le théâtre de Molière le 13 prairial (2 juin), sur le théâtre de la rue de Thionville le 5 messidor (24 juin), sur le théâtre de la Société olympique le 23 thermidor (11 août), enfin sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin le 11 fructidor de la même année (29 août 1803). Seconde édition. *Paris, Barba, an XII* (1803), in-8°, 23 p. [*N.* Yth. 5461.]

19532. — Honneur et Indigence ou le Divorce par amour, drame en trois actes et en prose, par Weill et Patrat, imité de l'allemand de Kotzebue, auteur de « Misanthropie et Repentir ». Représenté pour la première fois à Paris, au théâtre de la Cité-Variétés, le 27 brumaire an XI (18 novembre 1802). *Paris, Huet, an XI*-1803, in-8°, 62 p. [*N.* Yth. 8697.]

La pièce originale est intitulée : *Armuth und Edelsinn* et date de 1797. Elle a été aussi traduite par Bilderbeck et jouée, en 1806, sous le titre de *l'Officier médecin*, au théâtre des Variétés-Etrangères (salle Molière).

19533. — Kokoly, extravagance en deux actes, jouée au théâtre de la Cité en l'an X, reprise le 14 frimaire an XI (5 décembre 1802). *Paris, se vend au théâtre de la Cité, an XI*-1802, in-8°, 32 p. [*Ars.* Th. N. 17673*.]

P. 2, Nota. « Kokoly, *bigarrure chinoise en trois actes*, de Pl. V.....r (Plancher-Valcour) et de feu D.....l, fut confié par ce dernier au C. Ri.i. [Ribié], directeur de spectacle. Ce citoyen en fit tirer en *incognito* une copie, l'arrangea pour le petit nombre de *sujets* avec lesquels il voyage ordinairement, et poussa la générosité jusqu'à adopter pour son fils cet enfant estropié. En qualité de père adoptif, il toucha les rétributions d'auteur dans les départements. *N.-B.* On prévient pourtant les correspondants des départements que le citoyen Framery seul est autorisé à percevoir les honoraires d'auteur. »

19534. — L'Ivrogne et sa Femme, comédie parade en un acte, mêlée de vaudevilles, imitation d'une fable de La Fontaine, par les citoyens J. Ernest et Armand. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 11 frimaire an XI (2 décembre 1882). *Paris, Allut, an XI* (1803), in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 9215.]

19535. — Frontin tout seul, ou le Valet dans la malle, scène-folie en vaudevilles, par J. Ernest [de Clonard ?] Représentée pour la première fois, à Paris, sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 24 frimaire an XI (15 décembre 1802). *Paris, Fages,* an XI (1802), in-8°, 12 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19536. — Allons en Russie, vaudeville épisodique en un acte et en prose, par MM. M*** [Moreau de Commagny] et Henrion, auteurs des « Amours de la Halle », représenté sur le théâtre de la Cité le 1er nivôse an XI (22 décembre 1802). *Paris, Fages, an XI*-1802, in-8°, 20 p. [*Ars.* Th. N. 17673*.)

Voyez le n° 19230 ci-dessus.

19537. — Bianco ou l'Homme invisible, mélodrame en trois actes, représenté sur le théâtre de la Cité, le 19 nivôse an XI (9 janvier 1803). *Paris, Barba, an XI* (1803), in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 2012.]

Par Plancher-Valcour.

19538. — Fanchon toute seule ou Un Moment d'humeur, vaudeville en un acte, par Louis Ponet, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Cité, le 6 frimaire an XII (28 novembre 1803). *Paris, Martinet, an XII* (1803), in-8°, 12 p. [*P.* 3184 A*.]

Suivi d'un catalogue des pièces anciennes et nouvelles en vente chez Martinet.

19539. — Une Journée de Frédéric II, roi de Prusse, comédie-anecdote en un acte et en prose, par MM. Varez et Bernard [Jean-Pierre Bernard, dit Bernard-Léon], représentée à Paris, sur le théâtre de la Cité, le 25 germinal an XII (15 avril 1804). *Paris, Fages, an XII* (1804), in-8°, 26 p. [*N.* Yf. 137*.]

§ 28. — Théâtre du Vaudeville.

19540. — Les Deux Panthéons ou l'Inauguration du théâtre du Vaudeville, fragments en trois actes, en vers, mêlés de vaudevilles, par M. de Piis. Représentée (*sic*) pour la première fois, à l'ouverture du théâtre du Vaudeville, rue de Chartres, au local ci-devant appelé Panthéon [le 12 janvier 1792]. *Paris, se trouve à la salle du théâtre du Vaudeville, etc., janvier* 1792, in-8°, 2 ff. et 108 p. [*N.* Yth. 4972.]

Epigr. empruntée à *l'Art poétique* de Boileau.
Dédicace : *A M. Barré, seul intéressé à l'entreprise du théâtre du Vaudeville.*

19541. — L'Ile des femmes, divertissement en un acte et en vaudevilles, par F.-P.-A. Léger, représenté sur le théâtre du Vaudeville, le samedi 21 janvier 1792. *A Paris, se trouve à la salle du théâtre du Vaudeville, rue de Chartres, et à l'imprimerie, rue des Nonaindières, 31 janvier* 1792, in-8°, 1 f. et 45 p. [*N.* Yth. 9168.]

19542. — La Revanche forcée, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudeville, par M. Deschamps. Représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 10 février 1792. *Paris, se trouve au théâtre et chez les marchands de nouveautés*, 1792, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 15433.]

19542ª. — La Revanche forcée... par M. Deschamps. Nouvelle édition, avec les airs notés. *Paris, au théâtre du Vaudeville, etc., an VI*ᵉ, 1798 (v. st.), in-8°, 43 p. [*N.* Yth. 15434.]

19543. — Les Mille et un théâtres, opéra-comique en un acte et en vaudevilles, représenté sur le théâtre du Vaudeville, le 14 février 1792. *Paris, se trouve à la salle du théâtre du Vaudeville, rue de Chartres, et à l'imprimerie, rue des Nonaindières, n° 31, février* 1792, in-8°, 1 f. et 52 p. [*N.* Yth. 11803.]

Par François-Fouques Deshayes, dit Desfontaines de La Vallée, suivant Barbier.

19544. — L'Auteur d'un moment, comédie en un acte, en vers et en vaudevilles, représentée sur le théâtre du Vaudeville, le samedi 18 février 1792. *Paris, se trouve à la salle du théâtre, etc., février* 1792, in-8°, 1 f. et 35 p. [*N.* Yth. 1441.]

Epigraphe tirée d'Ovide et empruntée aux *Philosophes*, de Palissot.
Par P.-F.-A. Léger.
Satire contre Marie-Joseph Chénier et dont la représentation provoqua un vif tumulte.

19545. — Le Prix ou l'Embarras du choix, divertissement en un acte, en prose, mêlé de vaudevilles, par J.-B. Radet, représenté sur le théâtre du Vaudeville le 27 février 1792. *Paris, chez le libraire, au théâtre, etc., an deuxième*, in-8°, 44 p. [*Op.*]

Voyez le n° 19566 ci-dessous.

19546. — Le Petit Sacristain, comédie en un acte et en vaudevilles, mêlée de prose, par M. Demautort, représentée sur le théâtre du Vaudeville, le 13 mars 1792. *Paris*, 1792, in-8°, 44 p.

D'après la *Feuille de correspondance du libraire* de 1792, n° 3109.

19547. — Arlequin afficheur, comédie-parade en un acte et en prose, mêlée de

vaudevilles analogues à l'ouverture du théâtre du Vaudeville, par MM. RADET, DESFONTAINES et BARRÉ. Représentée pour la première fois, sur ledit théâtre, le lundi 9 avril 1792. *Paris, Brunet, et au théâtre du Vaudeville*, 1792, in-8°, 40 p. [*N*. Yth. 1128.]

Voyez le numéro suivant et le n° 19552 ci-dessous.

19548. — Le Projet manqué ou Arlequin taquin, parodie de « Lucrèce » en un acte, en prose et en vaudevilles, par les auteurs d'« Arlequin afficheur », représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le vendredi 18 mai 1792. *Paris, Brunet, et au théâtre du Vaudeville*, 1792, in-8°, 61 p. [*N*. Yth. 14842.]

Voyez le n° 18472 ci-dessus et le numéro précédent.

19549. — Nice, imitation de « Stratonice », en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le mercredi 6 juin 1792. *Paris, à l'imp. de la rue Mêlé, chez Maret et les marchands de nouveautés*, 1793, in-8°, 27 p. [*N*. Yth. 12639.]

Par SÉGUR jeune et DESPRÉS.
Voyez le n° 18606 ci-dessus.

19550. — Piron avec ses amis ou les Mœurs du temps passé, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, par M. DESCHAMPS. Représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le [19 juin] 1792. *Paris, à l'imp. rue Mêlée, n° 59, chez Maret et chez les marchands de nouveautés*, 1793, in-8°, 44 p. [*N*. Yth. 14296.]

19550[a]. — Piron avec ses amis, comédie... par J.-M. DESCHAMPS, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 19 juin 1792 (v. st.). Seconde édition, avec quelques changements. *Paris, chez le libraire, etc., an VII*, in-8°, 40 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19551. — La Matrone d'Ephèse, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par J.-B. RADET, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 13 octobre 1793. Nouvelle édition. *Paris, chez les libraires, etc., prairial an III*, in-8°, 52 p. [*N*. Yth. 11387.]

19552. — Arlequin cruello, parodie d'« Othello » en deux actes et en prose mêlée de vaudevilles, par les auteurs d'« Arlequin afficheur ». Représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 13 décembre 1792. *Paris, chez le libraire, an III*, in-8°, 51 p. [*N*. Yth. 1135.]

Voyez les n[os] 18498 et 19547 ci-dessus.

19553. — La Vierge de vingt ans ou le Miroir magique, comédie en un acte, en vers et mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 27 décembre 1792. Par M. LAUS DE BOISSY. *Paris, Cailleau, an II*, in-8°, 26 p. [*N*. Yth. 19136.]

Dans un avertissement sans titre, l'auteur déclare que sa pièce est une adaptation de *la Statue merveilleuse*, de LE SAGE, FUZELIER et D'ORNEVAL, jouée en 1720 à la foire Saint-Laurent et déjà remise à la scène par JACQUES FLEURY qui, sous le titre : *le Miroir magique*, l'avait fait représenter sur le théâtre de l'Opéra-Comique, le 1[er] septembre 1752. Laus de Boissy avait retouché le dialogue et supprimé ou remplacé divers couplets.

19554. — La Chaste Suzanne, pièce en deux actes, mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 5 janvier 1793. *Se trouve au théâtre et chez Maret. S. d.*, in-8°, 28 p. [*N*. Yth. 3130.]

Par BARRÉ, RADET et DESFONTAINES.
Sur le titre, note énonçant que le sujet de cette pièce était emprunté à la Bible, traduction Lemaistre de Sacy.

19555. — La Gageure inutile ou Plus de peur que de mal, comédie en un acte, en prose et vaudevilles, par le citoyen LÉGER, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 7 janvier 1793. *Paris, imp. Cailleau, an II*, in-8°, 30 p. [*P*. 28835*, tome 24.]

19556. — La Bonne Aubaine, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, par J.-B. RADET, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 28 janvier 1793. *Paris, chez*

le libraire, etc., an deuxième, in-8°, 51 p. [*N*. Yth. 2168.]

P. 51, déclaration de Radet touchant ses droits de propriété (28 prairial an II).

19557. — Geneviève de Brabant, comédie en deux actes et en prose, mêlée d'airs et de romances, par Levrier-Champrion, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 5 février 1793. *Paris, imp. Cailleau, an II*, in-8°, 30 p. [*P*. 28835*, tome 26.]

P. 3, dédicace en prose à Mme Herbin.

19558. — Colombine mannequin, comédie-parade en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, par les citoyens Barré, Radet et Desfontaines, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 15 février 1793. *A Paris, et se vend au théâtre du Vaudeville* (1797), *an VI*, in-8°, 32 p. [*Ars*. Th. N. 3718.]

19559.— Nicaise peintre, opéra-comique en un acte et en prose, par le citoyen Léger, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le mardi 26 février 1793. *Paris, Cailleau, an second*, in-8°, 24 p. [*N*. Yth. 12635.]

19560. — Le Saint déniché ou la Saint-Nicolas d'été, opéra-comique en deux actes et en vaudevilles, représenté à Bordeaux le 28 décembre 1792, et à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 21 mars 1793. Par A.-P.-A. Piis, citoyen du département de Seine-et-Oise. Les accompagnements sont du c. Eugène Hus. *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville*, 1793, in-8°, 2 f. et 40 p. [*N*. Yth. 16004.]

Epigr. :

La liberté française en ses vers se déploye.
Boileau, *du Vaudeville*. Art poétique.

19561. — Le Divorce, comédie en un acte et en vaudevilles, par F.-G. Desfontaines, représentée, sur le théâtre du Vaudeville, le 18 mai 1793. *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, an II*, in-8°, 52 p. [*N*. Yth. 5256.]

Une nouvelle édition, datée de prairial an III, a le même nombre de pages.

19562. — Arlequin friand, comédie-parade en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles. Représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, au mois de mai [le 24] 1793 (vieux style), an deuxième de la République française. *Paris, chez la citoyenne Toubon*, 1793, in-8°, 32 p. [*N*. Yth. 1150.]

Par Picard et Chas.
La déclaration de « propriété », p. 2, est signée par Picard.

19563. — Georges et Gros-Jean ou l'Enfant trouvé, fait historique en un acte et en vaudevilles, avec le vaudeville noté à la fin par le citoyen Léger. Représenté à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le mercredi 19 juin 1793. *Paris, se trouve chez le libraire du théâtre du Vaudeville, etc.*, 1793, in-8°, 1 f. et 33 p. [*N*. Yth. 7898.]

19564. — Favart aux Champs-Élysées, représenté pour la première fois, au théâtre du Vaudeville, rue de Chartres, le mercredi 26 juin 1793. *Paris, Brunet*, 1793, in-8°, 2 f. et 41 p. [*N*. Yth. 6709.]

Par Barré, Radet et Desfontaines.
P. 41, *l'Apothéose de Favart*, épilogue.

19565. — Arlequin tailleur, comédie en un acte et en vaudevilles, avec les airs notés à la fin, représentée à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le lundi 29 juillet 1793. *Paris, chez le libraire, etc., août* 1793, in-8°, 1 f. et 42 p. (la dernière non chiffrée). [*N*. Yth. 1180.]

Par Lambert et Thierry, d'après Goizet.

19566. — L'Union villageoise, scène patriotique en prose et en vaudevilles, ajoutée à la suite de plusieurs pièces, sur le théâtre du Vaudeville, et représentée pour la première fois, à la suite du « Prix », le vendredi 9 août 1793. Seconde édition, augmentée. *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, etc., an deuxième*, in-8°, 10 p. et 1 f. (catalogue). [*N*. Yth. 18646.]

Par Radet et Desfontaines.
Voyez le n° 19545 ci-dessus.

19567. — Le Nègre aubergiste, fait historique en un acte et en prose mêlé de

vaudevilles, par CHARLES-JACOB GULLEMAIN. Représenté à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, pour la première fois, le 3 septembre 1793 (vieux style), l'an second de la République française une et indivisible. *Paris, imp. Cailleau, l'an second de l'ère républicaine*, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 12590.]

19568. — Le Savetier et le Financier, imitation de LA FONTAINE en un acte, en prose, par le c. PIIS, du département de Seine-et-Oise, représenté à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 16 vendémiaire an II (7 octobre 1793). *A Paris, et se trouve chez le libraire du théâtre du Vaudeville et à l'imprimerie, rue des Droits-de-l'Homme, n° 44. S. d.*, in-8°, 2 ff. et 31 p. [*N.* Yth. 16177.]

ÉPIGR. :

Si tu veux de la Nation
Propager en tous lieux les principes sévères,
Muse sur des airs populaires,
Mets la morale en action.

19569. — L'Heureuse Décade, divertissement patriotique en un acte et en vaudevilles, des citoyens BARRÉ, LÉGER, ROSIÈRE, représenté à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 5e jour de la première décade du mois, brumaire de l'an IIe... (26 octobre 1793). Nouvelle édition. *A Paris, et se trouve chez le libraire du théâtre du Vaudeville, et à l'imprimerie, rue des Droits-de-l'Homme, n° 44. S. d.*, in-8°, 20 p. [*N.* Yth. 8483. — *P.* 3184*.]

19570. — Au Retour, fait historique et patriotique en un acte et en vaudevilles des citoyens RADET et DESFONTAINES. Représenté à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 4e jour de la seconde décade du mois brumaire l'an deuxième de la République une et indivisible (4 novembre 1793). *Paris, chez le libraire du théâtre, Brunet, et à l'imprimerie, rue des Droits-de-l'Homme, n° 44*, 1793, in-8°, 1 f. et 31 p. [*N.* Yth. 1387.]

P. 3, déclaration des auteurs ainsi conçue : « Persuadés, comme notre ami Barré, que le genre du vaudeville peut, autant que tout autre, servir à la propagation des principes républicains et au maintien de l'esprit public, nous déclarons que tous les directeurs et entrepreneurs de théâtres de Paris et de la République peuvent faire représenter cette pièce sans aucune rétribution d'auteur.

« Paris, 22 brumaire an II (12 novembre 1793).
« RADET, DESFONTAINES. »

19571. — Encore un curé, fait historique et patriotique, en un acte et en vaudevilles, des citoyens RADET et DESFONTAINES. Représenté à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 30 brumaire l'an deuxième de la République une et indivisible (20 novembre 1793). *A Paris, et se trouve chez le libraire du théâtre du Vaudeville, etc. S. d.*, in-8°, 2 f. 30 p. et 1 f. [*N.* Yth. 5906.]

Le feuillet de la fin contient cette déclaration des auteurs : « Nous prévenons les directeurs et entrepreneurs des théâtres de Paris et de la République qu'ils peuvent faire représenter cette pièce, comme celle intitulée : *Au Retour*, sans aucune rétribution d'auteur.

« Paris, ce 8 frimaire de la seconde année de la République (28 novembre 1793).
« *Signé :* RADET, DESFONTAINES. »

19572. — Le Faucon, comédie en un acte et en vaudevilles, par J.-B. RADET, représentée à Paris pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 2 vendémiaire, deuxième année de la République une et indivisible, lundi 23 septembre 1793 (vieux style). *Paris, chez le libraire, etc., an II*, in-8°, 2 ff. et 67 p. [*N.* Yth. 6541.]

19573. — Arlequin Joseph, comédie-parade en un acte et en vaudevilles mêlée de prose, par le citoyen B. DEMAUTORT. Représentée, sur le théâtre du Vaudeville, le 6 nivôse an II (26 décembre 1793). *Paris, chez le libraire, etc., an II*, in-8°, 44 p. [*N.* Yth. 1155.]

19574. — La Plaque retournée, comédie patriotique en un acte, mêlée de vaudevilles. Représentée à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 19 nivôse l'an deuxième de la République une et indivisible (8 janvier 1794). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, etc., an deuxième*, in-8°, 2 ff. et 35 p. [*N.* Yth. 14336.]

Par THIERRY et LAMBERT.

19575. — Les Volontaires en route ou l'Enlèvement des cloches, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par J.-S. RAF-

FARD. Représentée pour la première fois, le 3 pluviôse deuxième année de la République française une et indivisible (22 janvier 1794). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, etc., an deuxième,* in-8°, 42 p. et 1 f. (catalogue). [*N.* Yth. 19320.]

19576. — Le Poste évacué, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par J.-M. DESCHAMPS. Représentée sur le théâtre du Vaudeville, le 11 pluviôse, l'an deuxième de la République française une et indivisible (30 janvier 1794). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, etc., an deuxième,* in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 14503.]

19577. — Le Sourd guéri ou les Tu et les Vous, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par les cc. BARRÉ et LÉGER, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 12 pluviôse an deuxième de la République (31 janvier 1794). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, etc., an troisième,* in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 16755.]

19578. — Arlequin Pygmalion ou la Bague enchantée, parade en un acte mêlée de vaudevilles, par le c. AUGUSTE DOSSION, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 29 pluviôse an II (11 février 1794, vieux style). *Paris, chez le libraire, etc., an II,* in-8°, 24 p. [*N.* Yth. 1173.]

19579. — La Fête de l'Égalité, comédie en un acte, par J.-B. RADET et F.-G. DESFONTAINES, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 7 ventôse de l'an deux de la République française (25 février 1794). *Paris, chez les libraires, au théâtre du Vaudeville, au théâtre Martin, etc., prairial an IIIe,* in-8°, 44 p. [*N.* Yth. 6928.]

19580. — Le Noble roturier, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par J.-B. RADET, représentée sur le théâtre du Vaudeville, le 24 ventôse an II (14 mars 1794). *Paris, chez le libraire, etc., an II,* in-8°, 54 et 12 p. [*N.* Yth. 12695.]

Les *Variantes* du *Noble roturier* ont une pagination distincte.

19581. — Les Vieux Époux, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par F.-G. DESFONTAINES, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 4 germinal an II (24 mars 1794). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, etc., ventôse an troisième,* in-8°, 38 p. [*N.* Yth. 19152.]

19582. — La Nourrice républicaine ou les Plaisirs de l'adoption, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par le c. PIIS, représentée sur le théâtre du Vaudeville, le 5 germinal an II (25 mars 1794). *Paris, chez le libraire, etc., an II,* in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 12787.]

P. 35-36, catalogue des pièces de théâtre du Vaudeville et autres nouveautés en vente chez le même libraire.

19583. — Le Prisonnier français à Liège, comédie et fait historique en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par C.-J. GUILLEMAIN, représentée sur le théâtre du Vaudeville, à Paris. *Paris, Huet; Denné et Charon. S. d.,* in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 14788.]

19584. — Les Chouans de Vitré, fait historique en un acte, en prose, par F.-G. DESFONTAINES. Représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 24 prairial de l'an second de la République une et indivisible (12 juin 1794). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, etc., an deuxième,* in-8°, 47 p. [*N.* Yth. 3345.]

19585. — Le Dédit mal gardé, divertissement patriotique en un acte, en prose et en vaudevilles, par les cc. LÉGER et PHILIPPON, représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 4 messidor an II (22 juin 1794). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, an deuxième,* in-8°, 35 p. [*N.* Yth. 4507.]

19586. — Le Canonnier convalescent, fait historique en un acte et en vaudevilles, par J.-B. RADET. Représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 11 messidor an II (29 juin 1794). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vau-*

deville, etc., an deuxième, in-8°, 47 p. [*N.* Yth. 2716.]

EPIGR. :

Ah ! si l'état monarchique
Enfanta tous les abus,
Bientôt de la République
Naîtront toutes les vertus.

Page 10.

19587. — L'Alarmiste, impromptu républicain en un acte, par le c. DESPREZ. Représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 3 thermidor an II (21 juillet 1794). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, etc., an deuxième*, in-8°, 39 p. [*N.* Yth. 430.]

P. 39, Déclaration de l'auteur réservant ses droits pour la représentation et l'impression de sa pièce.

19588. — L'Auberge isolée, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, par CHARLES-JACOB GUILLEMAIN. Représentée à Paris, sur le théâtre du Vaudeville. *Paris, Huet. S. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 1417.]

La première représentation est du 6 août 1794, selon Goizet.

19589. — L'Héroïne de Mithier, fait historique en un acte et en prose mêlé de vaudevilles, par les cc. VÉE et BARRAL. Représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 3 fructidor (20 août 1794). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, an deuxième*, in-8°, 31 p. [*Ars.* B. L. 11498*, tome I.]

19590. — Le Naufrage au port, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par les cc. PAIN et MIDET, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 13 fructidor an II (30 août 1794). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, etc., an III*, in-8°, 39 p. [*N.* Yth. 12576.]

19591. — Le Retour à Bruxelles, opéra-comique en un acte mêlé de prose, par le c. DESPREZ. Représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 25 fructidor an deuxième de la République (11 septembre 1794). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, etc., an troisième*, in-8°, 39 p. [*N.* Yth. 15351.]

19592. — Christophe Dubois, fait historique en un acte et en prose mêlé de vaudevilles, par F.-P.-A. LÉGER, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 21 vendémiaire an III (12 octobre 1794). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, etc., an troisième*, in-8°, 46 p. [*N.* Yth. 3368.]

Au verso du titre, liste des personnages et des acteurs, suivie d'une dédicace de l'auteur à la Société populaire de Bernay.

19593. — Les Marchandes de la Halle, comédie en un acte et en vaudevilles, par le c. DEMAUTORT, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 2 brumaire an III (23 octobre 1794). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, messidor an III*, in-8°, 44 p. [*N.* Yth. 10893.]

19594. — Les Plaisirs de l'hospitalité, opéra-comique en un acte mêlé de vaudevilles, par le citoyen PIIS. Représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vauville, le 23 brumaire an III (13 novembre 1794). *Paris, chez le libraire, etc., an III*, in-8°, 34 p. [*N.* Yth. 14328.]

19595. — La Fille soldat, fait historique en un acte et vaudevilles, par F.-G. DESFONTAINES. Représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 23 frimaire an III (13 décembre 1794). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, an troisième*, in-8°, 52 p. [*N.* Yth. 7161.]

19596. — La Lettre, comédie en un acte, en prose et vaudevilles, par C.-F. LŒUILLARD-DAVRIGNY, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 7 nivôse an III (27 décembre 1794). Nouvelle édition. *Paris, au théâtre du Vaudeville, chez les libraires, etc., messidor an III*, in-8°, 44 p. [*N.* Yth. 10162]

19597. — Le Souper de Molière ou la Soirée d'Auteuil, fait historique en un acte mêlé de vaudevilles, par le c. CADET-GASSICOURT, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 4 pluviôse an III (23 janvier 1794). *Paris,*

chez le libraire, etc., floréal an troisième, in-8°, 52 p. [*N.* Yth. 16738.]

P. 51-52, catalogue des pièces de théâtre et autres nouveautés en vente chez le libraire du théâtre du Vaudeville.

19598. — Honorine ou la Femme difficile à vivre, comédie en trois actes et en prose mêlée de vaudevilles, par J.-B. Radet. Représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 25 pluviôse an III (13 février 1795, v. st.). *Paris, Migneret; le libraire du théâtre du Vaudeville; Desenne; Huet; Brunet, an V*-1797, in-8°, 112 [114] p. et 1 f. non chiffré. [*N.* Yth. 8717.]

Le faux-titre n'a pas été, par erreur, compris dans la pagination. Le feuillet non chiffré contient une liste des pièces de l'auteur en vente chez le libraire du théâtre du Vaudeville.

19599. — Paul et Philippe, suite de « l'Intérieur d'un Ménage républicain », comédie en un acte et en vaudevilles, représentée pour la première fois, le 27 germinal (an III-16 avril 1795), sur le théâtre du Vaudeville, par le citoyen Chastenet-Puységur. *Se trouve à Paris, au théâtre du Vaudeville et chez les marchands de nouveautés, l'an IIIe de l'ère française,* in-8°, 56 p. [S.]

Voyez le n° 18610 ci-dessus.

19600. — Abuzar ou la Famille extravagante, parodie d'« Abufar ou la Famille arabe », en un acte et en vaudevilles, par Radet, Barré et Desfontaines, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 26 floréal an III (15 mai 1795). *Paris, chez les libraires, etc., an V,* in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 101.]

Voyez le n° 18519 ci-dessus.

19601. — Maître Adam, menuisier de Nevers, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, par les cc. Christian Le Prévot et Philippon [de la Madelaine], représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 29 prairial an III (17 juin 1795). *Paris, chez les libraires, etc., an IV,* in-8°, 44 p. [*Ars.* Th. N. 3105.]

P. 41-44, *Notes.*

19602. — La Danse interrompue, vaudeville en un acte, par les citoyens Barré et Ourry, représenté à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 18 fructidor an III (4 septembre 1795). *Paris, Brunet; Barba, an IX,* in-8°, 35 p. [*N.* Yth. 4440.]

19603. — Cendrillon ou l'École des mères, comédie en deux actes, en prose et en vaudevilles, par F.-G. Desfontaines, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, en l'an VIII. *Paris, Barba, an X* (1802), in-8°, 47 p.

Goizet indique le 21 frimaire an IV (12 décembre 1795) comme date de la première représentation.
Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19604. — Angélique et Melcour ou le Procès, comédie en un acte, en vers et en vaudevilles, par F.-P.-A. Léger, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 8 nivôse an IV (29 décembre 1795). *Paris, au théâtre du Vaudeville et chez les marchands de nouveautés, an V,* in-8°, 1 f. et 74 p. [*Ars.* Th. N. 4018.]

19605. — Le Mariage du vaudeville et de la morale, comédie en un acte, en vers, mêlée de vaudevilles, par le citoyen Piis. *Paris, chez le libraire, etc., an IV,* in-8° 2 ff. et 43 p. [*N.* Yth. 11101.]

Épigr. :

Ridiculum acri
Fortius ac melius plerumque secat res.

La première représentation est du 8 nivôse an IV (29 décembre 1795).

19606. — Tout le monde s'en mêle ou la Manie du commerce, à-propos en un acte mêlé de vaudevilles, par le citoyen Mayeur, artiste du théâtre de la Cité. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le [7] pluviôse l'an 4e de la République française (27 janvier 1796). *Paris, chez la citoyenne Toubon,* 1796, in-8°, 38 p. [S.]

Epigraphe tirée de la pièce.

19607. — Le Mur mitoyen ou le Divorce manqué, comédie-vaudeville en un acte, par Barré et Bourgueil, représentée pour

la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 3 ventôse an IV (21 février 1795). *Paris, Barba, et au théâtre du Vaudeville, an X* (1802), in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 12457.]

19608. — Pauline ou la Fille naturelle, comédie en trois actes et en prose, mêlée de vaudevilles, par J.-B. Radet. Représentée pour la première fois, au théâtre du Vaudeville, le 22 germinal an IV (11 avril 1796, v. st.). *Paris, Migneret; le libraire du Vaudeville; Desenne; Huet; Brunet, an V*-1797, in-8°, 108 p. [*N.* Yth. 13619.]

19609. — La Succession, opéra-comique en un acte, mêlé de vaudevilles, par l'auteur de « Piron avec ses amis » et de « la Revanche forcée ». Représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 25 floréal an IV (14 mai 1796). *Paris, A.-Cl. Forget et au théâtre du Vaudeville, an IV*, in-8°, 43 p. [*N.* Yth. 16856.]

Par J.-M. Deschamps.

19610. — Ziste et Zeste ou les Importuns, folie en un acte et en vaudevilles, par les cc. Cailhava et Léger, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le décadi 10 fructidor an 4e ou le samedi 27 août 1796. *Paris, chez le libraire, etc., an V*e, in-8°, 35 p. [*Ars.* B. L. 11498 6bis, tome II.]

19611. — Santeul et Dominique, pièce anecdotique en trois actes, en prose, mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 20 brumaire an V (11 novembre [1796], vieux style). Par A.-P.-A. Piis. *Paris, chez les libraires, etc., an V*e, in-8°, 46 p. [*N.* Yth. 16107.]

19612. — Le Dîner du Pré-Saint-Gervais, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, par J.-B. Radet et *** [Mme Kennent], représentée pour la première fois, au théâtre du Vaudeville, le 29 brumaire an V (19 novembre 1796, v. st.). *Paris, Migneret; le libraire du théâtre du Vaudeville; Desenne; Huet, an V*-1797, in-8°, 64 p. [*N.* Yth. 5206.]

19613. — Les Deux Veuves, comédie en deux actes, en vaudevilles, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 22 frimaire 5e année (12 décembre 1796). Par J.-A. Ségur le jeune. *Paris, Huet, an V* (1797), in-8°, 56 p. [*N.* Yth. 5071.]

19614. — Les Troubadours, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 18 mars 1797 (v. st.), 28 ventôse an V. Par les cc. Christian Leprévost d'Iray et Philippon La Madelaine. *Paris, au théâtre du Vaudeville, etc., an V*e, in-8°, 34 p. [*Ars.* B. L. 11498 6bis, tome II.]

19615. — Le Mariage de Scarron, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, par P.-Y. Barré, J.-B. Radet et F.-G. Desfontaines, représentée pour la première fois au théâtre du Vaudeville, le 19 floréal an V (8 mai 1797, v. st.) *Paris, Migneret; le libraire du théâtre du Vaudeville; Desenne; Huet; Brunet; Vente, an VI*-1797, in-8°, 71 p. [N. Yth. 11085.]

19616. — La Petite Métromanie, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, par les cc. Thésigny et Chazet. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 23 fructidor an V (9 septembre 1797). *Paris, chez le libraire, etc., an VI*, in-8°, 47 p. [*N.* Yth. 13976.]

19617. — Le Testament, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudeville, par J.-B. Radet, représentée pour la première fois, au théâtre du Vaudeville, le 14 vendémiaire an VI (5 octobre 1797, v. st.) *Paris, Migneret; le libraire du théâtre du Vaudeville; Desenne; Huet; Brunet; Vente, an VI*-1797, in-8°, 61 p. [*N.* Yth. 17177.]

Au verso du faux-titre, avis signé Migneret, sur les contrefaçons dont Radet était victime.

19618. — Le Pari, divertissement en un acte, en prose et en vaudevilles, à l'occasion de la Paix, représenté pour la première fois, au théâtre du Vaudeville, le 7 brumaire an VI (28 octobre 1797), par

les citoyens DESFONTAINES, BARRÉ, RADET, DESPREZ et DESCHAMPS. *Paris, Migneret; Brunet; le libraire du théâtre du Vaudeville et chez tous les marchands de nouveautés, an VI*-1797, in-8°, 1 f. et 46 p. [*N*. Yth. 13426.]

19619. — Belle et Bonne ou les Deux Sœurs, comédie en un acte, en prose et en vaudevilles, représentée pour la première fois, à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 5 frimaire an VI (samedi 25 novembre 1797, v. st.). Par F.-P.-A. LÉGER. *Paris, chez les libraires, au théâtre du Vaudeville; à l'imprimerie, rue des Droits-de-l'Homme, an VI*-1798 (v. st.), in-8°, 54 p. [N. Yth. 1901.]

19620. — Arlequin journaliste, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, par les cc. D*** [DELAMARDELLE], EMM. DUPATY et CHAZET, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 22 frimaire an VI (12 décembre 1797). *Paris, chez le libraire, an VI*, in-8°. [*N*. Yth. 1158.]

19621. — Arlequin jaloux, comédie-vaudeville en un acte, par le citoyen A.-F. COUPIGNY, représentée, sur le théâtre du Vaudeville, le 4 janvier 1798. *Paris, Ch. Pougens, an V*, in-8°, 55 p.

D'après le *Dictionnaire universel des théâtres* de Goizet.

Arlequin jaloux a été réimp. dans les *Dernières romances* de l'auteur. (Paris, Delaunay, 1835, in-18).

19622. — Les Français à Cythère, comédie en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 27 ventôse an VI (17 mars 1798, v. st.), par les citoyens CHAZET, CREUZÉ et EMMANUEL DUPATY. *Paris, chez le libraire, etc., an VI*, 1798 (v. st.), in-8°, 52 p. [*N*. Yth. 7532.]

19623. — Charles Rivière-Dufresny ou le Mariage impromptu, comédie en un acte et en vers, mêlée de vaudevilles, par le c. DESCHAMPS. Représentée le 11 germinal an VI (31 mars 1798). *Paris, Barba, an sixième*, in-8°, 48 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19624. — Les Revenants, comédie-parade en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par le citoyen L.-P. SÉGUR l'aîné, représentée pour la première fois, au théâtre du Vaudeville, le 27 germinal an VI (16 avril 1798). *Paris, Huet, an VI*-1798, in-8°, 50 p. [*N*. Yth. 15466.]

19625. — Pour et Contre, comédie en un acte, en prose et en vaudevilles, par BOURGUEIL. Représentée sur le théâtre du Vaudeville [le 16 floréal an VI (25 avril 1798)]. *Paris, Barba, an X* (1802), in-8°, 43 p. et 1 f. (catalogue). [*N*. Yth. 14534.]

Il existe une première édition parue en l'an VI et que je n'ai pu voir.

19626. — Hommage du petit Vaudeville au grand Racine, vaudeville en un acte, représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville à Paris, le 2 prairial an VI (21 mai 1798). *Paris, Ch. Pougens, an VI*, in-8°, 46 p. [*N*. Yth. 8569. — *P*. 3184*.]

P. 5, *Avant-propos*, signé par les auteurs COUPIGNY, BARRÉ, RADET et DESFONTAINES.

Réimpr. dans les *Dernières romances* de Coupigny. (Voyez le n° 19621 ci-dessus.)

19627. — C'est la même, vaudeville en un acte, par JOSEPH SÉGUR le jeune, représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 10 prairial an VI (29 mai 1798). *Paris, Huet, an VI*, in-8°, 61 p. [*N*. Yth. 2415.]

19628. — La Vallée de Montmorency ou Jean-Jacques Rousseau dans son hermitage, opéra-comique en trois actes et en prose, mêlé de vaudevilles, par les cc. PIIS, BARRÉ, RADET et DESFONTAINES. Représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 23 prairial an VI (11 juin 1798). *Paris, chez le libraire, etc., an VII*, in-8°, 87 p. [*N*. Yth. 18741.]

Le titre de départ porte seulement : *la Vallée de Montmorency*, et c'est sous ce titre, suivant une note, p. 2, que la pièce fut annoncée le premier soir.

19629. — Le Moulin de Sans-Souci, fait historique en un acte, en prose, mêlé de vaudevilles, représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 18 messidor an VI (6 juillet 1798), par le citoyen DIEULAFOY. *Paris, chez le libraire, etc., an VI*, in-8°, 51 p. [*N*. Yth. 12408.]

19630. — Arlequin sentinelle, comédie-parade en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, par EMMANUEL DUPATY, représentée, sur le théâtre du Vaudeville, le 12 messidor an VI (samedi 30 juin 1798, v. st.). *Paris, Ch. Tutot, an VI*, in-8°, 58 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19631. — Arlequin décorateur, comédie-parade en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, par les cc. ANNÉE, GERSIN et FERRIÈRE. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 7 fructidor an VI (24 août 1798). *Paris, chez le librairie, etc., an VI*, in-8°, 44 p. [*N*. Yth. 1138.]

19632. — Il Faut un Etat ou la Revue de l'an Six, proverbe en un acte, en prose et en vaudevilles, par les cc. LÉGER, CHAZET, BUHAN, représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le premier jour complémentaire an VI (17 septembre 1798). Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée d'une scène. *Paris, chez le libraire, au théâtre ; à l'imprimerie, rue des Droits-de-l'Homme*, 44, *an VII*, in-8°, 32 p. [*P*. 31506*.]

19633. — Florestan ou la Leçon, comédie en deux actes, en prose et en vaudevilles, par le citoyen GOULARD. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 19 vendémiaire an VII (10 octobre 1798). *Paris, chez le libraire, etc., frimaire an VII*, in-8°, 39 p. [*N*. Yth. 7342.]

19634. — Le Déménagement du Salon ou le Portrait de Gilles, comédie-parade en un acte et en vaudevilles, par les cc. LÉGER, CHAZET, EMM. DUPATY et DESFOUGERAIS, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 25 vendémiaire an VII (16 octobre 1798). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, an VII*, in-8°, 47 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 20, n° 542.]

19635. — Arlequin tout seul, comédie monologue en prose et en vaudevilles, par EMMANUEL DUPATY, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 14 frimaire an VII (4 décembre 1798). *Paris, chez le libraire, etc., an VII*, in-8°, X-29 p. [*N*. Yth. 1182.]

P. III-IX, lettre à .... P. X (non chiffrée), personnages et couplet d'annonce. En regard du titre de départ, frontispice gravé, signé EM[MANUEL] D[UPATY], *del.*

19636. — Le Nouveau Magasin des Modernes, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 18 frimaire an VII (8 décembre 1798). *Paris, chez le libraire, etc., an VII*, in-8°, 47 p. [*N*. Yth. 12795.]

Par J.-B. DESPREZ et J.-M. DESCHAMPS.

19637. — Le Quart d'heure de Rabelais, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, par les cc. DIEU LA FOY (*sic*) et PRÉVOST D'IRAY. Représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 25 nivôse an VII (14 janvier 1799). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, an VII*, in-8°, 64 p. [*N*. Yth. 15006.]

19638. — L'Arbitre ou les Consultations de l'an sept, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, par les cc. DEJOUY et LONGCHAMPS, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 26 pluviôse an VII (14 février 1798). *Paris, chez le libraire du théâtre du Vaudeville, etc., an VII*, in-8°, 43 p. [*P*. 3184*.]

19639. — Voltaire ou une Journée de Ferney, comédie en deux actes mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 1er ventôse an VII (19 février 1799). Par les cc. PIIS, BARRÉ, RADET et DESFONTAINES. *Paris, Barba, an X*-1802, in-8°, 56 p. [*N*. Yth. 19334.]

19640. — Comment faire? ou les Épreuves de « Misanthropie et Repentir », comédie en un acte mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 26 ventôse an VII (16 mars 1799). Par les cc. DEJOUY (*sic*) et LONCHAMPS (*sic*). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, etc., an VII*, in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 3755.]

Parodie de *Misanthropie et Repentir*.
Voyez le n° 19272 ci-dessus.

19641. — Ne pas croire qu'on voit, comédie-vaudeville en un acte, par les citoyens GERSIN et ANNÉE, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 29 germinal an VII (18 avril 1799). *Paris, imp. Demonville et chez Cholet, an VII*, in-8°, 54 p. et 1 f. blanc.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19642. — Le Maréchal-ferrant de la ville d'Anvers, pièce anecdotique en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par le c. MAURICE S... [SÉGUIER]. Représentée pour la première fois, au théâtre du Vaudeville, le 23 floréal an VII (12 mai 1799). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, an VII*, in-8°, 44 p. [*N.* Yth. 10928.]

ÉPIGR. :
Omnia vincit Amor.

Le héros de la pièce est le peintre flamand Quentin Matsys.

19643. — Monet, directeur de l'Opéra-Comique, comédie en un acte et en vaudevilles, par les citoyens BARÉ (*sic*), RADET et DESFONTAINES. Représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 4 thermidor an VII (22 juillet 1799). *Paris, Barba, an X* (1802), in-8°, 40 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19644. — Gilles aéronaute ou l'Amérique n'est pas loin, comédie-parade en un acte mêlée de vaudevilles, par les citoyens ARMAND GOUFFÉ, BUHAN et DESFOUGERAIS. Représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 6 thermidor an VII (24 juillet 1799). *Paris, imp. Logerot. S. d.*, in-8°, 49 p. [*N.* Yth. 7948.]

19645. — Chaulieu à Fontenay, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles par les cc. PHILIPPON LA MADELAINE et SÉGUR jeune. Représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 14 fructidor an VII (31 août 1799). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, etc., an VIII*, in-8°, 63 p. [*N.* Yth. 3192.]

19646. — La Sorcière, comédie-vaudeville en un acte et en prose, par le citoyen R**** [RAVRIO]. Représentée pour la première fois, au théâtre du Vaudeville, le 28 fructidor an VII (14 septembre 1799). *Paris, Huet; Charon, an VIII*, in-8°, 1 f. et 46 p. [*N.* Yth. 16707.]

19647. — Champagnac et Suzette, comédie-vaudeville en un acte, par CHAZET et C*** [FONTAINE DE CRAMAYEL]. Représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 24 vendémiaire an VIII (16 octobre 1799). *Paris, chez le libraire, etc. et à l'imprimerie, etc., an VIII*, in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 2981.]

19648. — La Girouette de Saint-Cloud, impromptu en un acte, en prose, mêlé de vaudevilles, par les cc. BARRÉ, RADET, DESFONTAINES, BOURGUEIL, MAURICE et EMMANUEL DUPATY. Représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 23 brumaire an VIII (14 novembre 1799). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, an VIII*, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 7967.]

19649. — Adèle ou les Métamorphoses, comédie en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par le c. L.-P. SÉGUR l'aîné. Représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 14 frimaire an VIII (5 décembre 1799). *Paris, chez le libraire, etc., an VIII*, in-8°, 54 p. [*N.* Yth. 180.]

19650. — Le Vaudeville au Caire, comédie-folie en un acte et en vaudevilles, par les cc. JOUY et LONCHAMPS (*sic*), représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 18 frimaire an VIII (9 décembre 1799). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, etc., an VIII*, in-8°, 47 p. [*Ars.* B. L. 11498 6bis, tome II.]

19651. — Le Carrosse espagnol ou Pourquoi faire? comédie-vaudeville en un acte et en prose, par GERSIN, ANNÉE et DEJOUY, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 14 nivôse an VIII (4 janvier 1800). *Paris, chez le libraire, etc., an VIII,* in-8°, 51 p. [N. Yth. 2722.]

19652. — Dans quel siècle sommes-nous? vaudeville en un acte, par les citoyens DIEULAFOY, JOUY et LONGCHAMP. Représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 25 nivôse an VIII (15 janvier 1800). *Paris, chez le libraire, etc., an VIII,* in-8°, 1 f. et 59 p. [N. Yth. 4425.]

P. 1-2, *Avant-propos* relatif à la question, souvent controversée, de savoir si l'année 1800 appartenait au XVIIIe ou au XIXe siècle.

19653. — Sterne à Paris ou le Voyageur sentimental, comédie en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par les citoyens PRÉVOST et AUGUSTE FORBIN, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 2 pluviôse an VIII (22 janvier 1800). *Paris, chez le libraire, etc., an VIII,* in-8°, 48 p. [N. Yth. 16836.]

19654. — M. Guillaume ou le Voyageur inconnu, comédie en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville de la rue de Chartres, le 12 pluviôse an VIII (1er février 1800, vieux style). Par les citoyens BARRÉ, RADET, DESFONTAINES, BOURGUEIL. *Paris, Brunet, an VIII,* in-8°, [N. Yth. 12155.]

Sur le titre, portrait gravé en médaillon de Malesherbes (Monsieur Guillaume). Dans la seconde édition (an X-1801, in-8°) et dans la troisième (Fages, 1818, in-8°), ce portrait est remplacé par ces deux vers tirés de la scène XXVIII de la pièce :

Quelque part que le sort le mène,
Il marche à l'immortalité.

19655. — Gilles ventriloque, parade mêlée de vaudevilles, en un acte, par les citoyens GERSIN, ANNÉE et VIEILLARD, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 14 ventôse an VIII (5 mars 1800). *Paris, chez le libraire qui est au théâtre du Vaudeville; Huet; Hugelet, an VIII,* in-8°, 33 p. [N. Yth. 7955.]

19656. — Arioste gouverneur ou le Triomphe du génie, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par J.-L. BROUSSE-DESFAUCHERETS et F. ROGER. Représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 24 ventôse an VIII (15 mars 1800). *Paris, chez le libraire, au théâtre du Vaudeville, an VIII,* in-8°, 52 p. [N. Yth. 1104.]

19657. — Le Portrait de Fielding, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par les citoyens SÉGUR jeune, DESFAUCHERETS et DESPREZ, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, rue de Malthe, le 3 floréal an VIII (23 avril 1800). *Paris, au Salon littéraire. S. d.,* in-8°, 40 p. [*Ars.* Th. N. 5826.]

19658. — Gessner, comédie en deux actes et en prose mêlée de vaudevilles, par les citoyens BARRÉ, RADET, DESFONTAINES, BOURGUEIL. Représentée sur le théâtre du Vaudeville, rue de Chartres, le 11 prairial an VIII (31 mai 1800). *Paris, Brunet, an VIII. R. MDCCC,* in-8°, 1 f. et 80 p. (la deuxième non chiffrée). [N. Yth. 7929.]

19659. — L'Entrevue ou le Rendez-vous, comédie-vaudeville en un acte, par le citoyen MAURICE [SÉGUIER], représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 21 messidor an VIII (10 juillet 1800). *Paris, au magasin des pièces de théâtre, etc., an VIII,* in-8°, 48 p. [N. Yth. 6054.]

19660. — Les Avant-Postes ou l'Armistice, vaudeville anecdotique en un acte, représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 2 fructidor an VIII (20 août 1800). *Paris, au magasin de pièces de théâtre, etc., an IX,* in-8°, 31 p. [N. Yth. 1497.]

Par TOURNAY, AUDRAS et VIAL.

19661. — Teniers, comédie en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois, sur le théâ-

tre du Vaudeville, le 26 vendémiaire an IX (18 octobre 1800), par J.-N. Bouilly et Joseph Pain. *Paris, au magasin de pièces de théâtre, etc., an IX,* in-8°, 56 p. [*N.* Yth. 17151.]

Epigraphe tirée d'un vaudeville de la pièce.

19662. — La Revue de l'an huit, suite de la « Revue de l'an six », comédie-vaudeville en un acte et en prose, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 7 frimaire an IX (28 novembre 1800). Par Dieu-la-Foi, Armand Gouffé et Chazet. *Paris, au magasin de pièces de théâtre, an IX,* in 8°, 60 p.

19663. — Frosine ou la Dernière Venue, comédie en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par J.-B. Radet, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 24 frimaire an IX (15 décembre 1800). *Paris, Brunet; Barba, an IX,* in-8°, 36 p.

D'après l'*Annuaire* de Fleischer.

19664. — Florian, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, par J.-N. Bouilly et Joseph Pain, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 27 frimaire an IX (18 décembre 1800). *Paris, Barba, an IX*-1803, in-8°, 37 p. et 1 f. blanc. [*Ars.* B. L. 11498 6bis, tome II.]

Épigr. :

Ce n'est pas en les déchirant
Que l'on peut corriger les hommes.
Florian, *scène XV.*

19665. — Gentil Bernard, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, par les citoyens Le Prévot-d'Iray et Philippon La Madelaine, représentée sur le théâtre du Vaudeville, le 1er nivôse an IX (22 décembre 1800), accompagnée de notes. *Paris, Brunet. S. d.,* in-8°, 2 ff. et 56 p. [*N.* Yth. 7886.]

Les *Notes* [sur Gentil Bernard et Rameau] occupent les pp. 53-56.

19666. — La Récréation du monde, suite de la « Création du monde », mélodrame, musique d'Haydn, mêlé de vaudevilles, par les cc. Barré, Radet et Desfontaines, représenté sur le théâtre du Vaudeville, le 8 nivôse an IX (29 décembre 1800). *Paris, Brunet, an IX,* in-8°, 1 f. et 26 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Yth. 15187.]

Parodie de l'oratorio d'Haydn ; voyez le n° 18415 ci-dessus.

19667. — Philippe le Savoyard ou l'Origine des ponts-neufs, divertissement en un acte et en prose mêlé de vaudevilles, par Chazet, Armand Gouffé, Georges Duval, représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 15 nivôse an IX (5 janvier 1801). *Paris, Favre; Barba, an IX* (1801), in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 14094.]

19668. — Enfin, nous y voilà ! divertissement en un acte, par les auteurs des « Dîners du Vaudeville » [Barré, Radet et Desfontaines], représenté le 29 pluviôse an IX (18 février 1801). *Paris, Brunet. S. d.,* in-8°, 1 f. et 49 p. [*N.* Yth. 5986.]

« Cette pièce, dit une note imprimée sur le titre, est la même que celle qui a été jouée chez le ministre des Relations extérieures, à la fête qu'il a donnée le 28 pluviôse en réjouissance de la paix. »

19669. — Esope chez Xantus, comédie-vaudeville en un acte, par le citoyen Martignac, représentée pour la première fois, au théâtre du Vaudeville, le 4 ventôse an IX (23 février 1801). *Paris, au magasin des pièces de théâtre, etc., an IX,* in-8°, 53 p. [*N.* Yth. 6188.]

19670. — La Tragédie au Vaudeville, en un acte, en prose, mêlée de couplets, suivie de « Après la confession la pénitence », petit épilogue à l'occasion d'un grand prologue, représenté pour la première fois, le 27 ventôse an IX (18 mars 1801). *Paris, Brunet, rue Gît-le-Cœur, et le soir à sa boutique, au théâtre du Vaudeville, rue de Malte. S. d.,* in-8°, 49 p. [*N.* Yth. 17443.]

Par Barré, Radet et Desfontaines.
Ce titre fait allusion à une querelle survenue entre le théâtre Favart et celui de la rue de Chartres, qui se donnait comme le berceau du vaudeville. Etienne, Moras et Nanteuil avaient raillé cette prétention dans *la Confession du Vaudeville* (voyez le n° 18665 ci-dessus), à laquelle les fournisseurs habituels de ce théâtre répondirent par la pièce décrite sous le présent numéro.

19671. — L'Avare et son Ami, comédie en un acte et en prose mêlée de vaudevillles, par les citoyens Radet et Raboteau, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 19 germinal an IX (9 avril 1801). *Paris, Brunet; Barba, an IX*, in-8°, 36 p. [*N.* Yth. 1506.]

19672. — Papirius ou les Femmes comme elles étaient, parade historique en un acte mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 11 messidor an IX (30 juin 1801), par les citoyens Gersin et Vieillard. *Paris, Barba, an IX*-1801, in-8°, 39 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19673. — L'Abbé Pellegrin ou la Manufacture de vers, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par les cc. Tournay et Audras, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 11 thermidor an IX (30 juillet 1801). *Paris, Mme Masson, an IX*-1801, in-8°, 52 p. [*N.* Yth. 66.]

Épigr. :

> Le matin catholique et le soir idolâtre,
> Il dîne de l'autel et soupe du théâtre.
> Voltaire.

19674. — La Maison des fous, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, par R*** [Ravrio] et Chatillon, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 19 fructidor an IX (6 septembre 1801). *Paris, Barba, an XI*-1803, in-8°, 52 p. [*Ars.* Th. N. 3171.]

19675. — Le Mari, le Voleur et l'Amant comme on n'en voit plus, anecdote du XIVe siècle, vaudeville en un acte et en style marotique, par les citoyens Henrion et Laubespine. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 27 fructidor an IX (14 septembre 1801). *Paris, Mme Masson, an X*-1801, in-8°, 30 p. [*N.* Yth. 10999.]

19676. — Allez voir Dominique, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, par le citoyen Joseph Pain. Représentée sur le théâtre du Vaudeville, le 7 vendémiaire an X (29 septembre 1801). *Paris, Mme Masson, an X*-1801, in-8°, 51 p. [*Com.-Fr.*]

19677. — La Ville et le Village, divertissement-vaudeville en un acte, par le citoyen Raboteau, représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 9 brumaire an X (31 octobre 1801). *Paris, Barba, an X*-1801, in-8°, 35 p. [*N.* Yth. 19198.]

19678. — L'Hôtel garni ou la Revue de l'an IX, comédie-vaudeville en un acte, représentée à Paris pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 23 brumaire an X (14 novembre 1801). Par Dieulafoi et Chazet. *Paris, Barba, an X*-1801, in-8°, 46 p. et 1 f. (catalogue).

19679. — Berquin ou l'Ami des enfants, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 16 frimaire an X (7 décembre 1801). Par MM. J.-N. Bouilly et Joseph Pain. *Paris, Barba, an X*-1802, in-8°, 40 p. [*Com.-Fr.*]

Epigraphe empruntée au vaudeville final de la pièce.

19680. — Ida ou Que deviendra-t-elle? comédie anecdotique en deux actes et en prose mêlée de vaudevilles, par J.-B. Radet. Représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 28 frimaire an X (19 décembre 1801). *Paris, Barba, an X*-1802, in-8°, 42 p.

P. 42, en note : « Un très joli conte anecdotique, de Mme de Genlis, intitulé : *le Jupon vert*, a fourni le sujet de cette pièce, et si le lecteur y a trouvé quelque chose d'agréable, c'est quand l'auteur a pu se rapprocher de son modèle ou lui emprunter quelque trait. »

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19681. — Sophie ou la Malade qui se porte bien, comédie en trois actes mêlée de vaudevilles, par Emmanuel Dupaty. Représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 19 pluviôse an X (8 février 1802). *Paris, Mme Masson, an X*-1802, in-8°, 120 p. [*N.* Yth. 16680.]

19682. — George Times ou le Jokei maître, comédie en un acte mêlée de vau-

devilles, par C.-A.-B. Sewrin et le citoyen Duchaume. Représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 4 ventôse an X (23 février 1802). *Paris, Mme Masson, an X*-1802, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 7909.]

19683. — René Le Sage ou C'est bien là Turcaret, comédie en un acte, en prose et en vaudevilles, des citoyens Barré, Radet, Deschamps et D* [Després]. Représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 5 germinal an X (26 mars 1802). *Paris, Barba, an X* (1802), in-8°, 43 p. [*Ars.* B. L. 11498 Gter, tome IV.]

19684. — Le Congé ou la Fête du vieux soldat, divertissement en un acte, en prose, mêlé de vaudevilles, à l'occasion de la paix. Par les cc. Tournay et Vial. Représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 12 germinal an X (2 avril 1802). *Paris, Mme Masson, an X*-1802, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 3890.]

19685. — Le Peintre français à Londres, comédie anecdotique en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par les citoyens Barré, Radet, Desfontaines et Bourgueuil. Représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 27 germinal an X (17 avril 1802). *Paris, Mme Masson, an X*-1802, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 13702.]

19686. — Pannard, clerc de procureur, comédie-vaudeville en un acte et en prose, représentée pour la première fois, au théâtre du Vaudeville, le 8 floréal an X (28 avril 1802). Par les cit. Boutard, Fontenille et Desfougerets. *Paris, Desenne, etc., an X*, in-8°, 46.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19687. — Lasthénie ou une Journée d'Alcibiade, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, des cc. Lachabeaussière et Raboteau, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 26 floréal an X (6 mai 1802). *Paris, Goujon fils; Brunet; les marchands de nouveautés, an X*-1802, in-8°, 2 ff. et 52 p. (la dernière chiffrée 54.]

19688. — 11, 76, 88 ou le Terne de Gonesse, vaudeville-anecdote en un acte et en prose, par les citoyens Dieulafoy, Dubois et Chazet, représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 21 floréal an X (11 mai 1802). *Paris, Barba, an X* (1802), in-8°, 36 p. et 2 ff. (catalogue).

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19689. — Le Méléagre champenois ou la Chasse interrompue, folie-vaudeville en un acte, par Joseph Pain. *Paris, Mme Masson, an X*-1802, in-8°, 48 p. [*Com.-Fr.*]

Représentée sur le théâtre du Vaudeville, le 24 juin 1802.

19690. — Les Hasards de la guerre, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, représentée le 2 prairial an X (22 mai 1802), au théâtre du Vaudeville, par Maurice S.... [Séguier], auteur de « l'Entrevue », du « Rendez-vous » et du « Maréchal d'Anvers ». *Paris, Mme Masson, an X*-1802, in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 8303.]

19691. — L'Un pour l'Autre, comédie-vaudeville en un acte, par les citoyens Maurice et Thésigny, représentée au théâtre du Vaudeville, le 28 messidor an X (17 juillet 1802). *Paris, Mme Masson, an X*-1802, in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 18160.]

19692. — Carlin débutant à Bergame, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, par MM. Ch.-S. Leprévost-d'Iray et Philippon (*sic*) la Magdelaine, représentée sur le théâtre du Vaudeville, le 26 thermidor an X, [14] août 1802. *Paris, Mme Masson*, 1806, in-8°, 32 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

19693. — Marmontel, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, par MM. Tournay, Armand Gouffé et Vieillard. Représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 5 fructidor an X (23 août 1802). *Paris, Mme Masson, an X*-1802, in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 11252.]

19694. — Le Procès ou la Bibliothèque de Patru, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, représentée pour la

première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 24 fructidor an X (11 septembre 1802). Par JOSEPH PAIN. *Paris, Mme Masson. S. d.*, in-8°, 47 p. [*N.* Yth. 14821.]

19695. — Attendre et courir, vaudeville en un acte, par les cc. LACHABEAUSSIÈRE et RABOTEAU, représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 10 vendémiaire an XI (2 octobre 1802). *Paris, Goujon fils; Brunet; les marchands de nouveautés, an XI* (1802), in-8°, 2 ff. et 47 p.

19696. — Catinat à Saint-Gratien, comédie anecdotique en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par MM. PHILIPPON DE LA MAGDELEINE (*sic*) et THÉSIGNY. Représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 22 vendémiaire an XI (14 octobre 1802). *Paris, Mme Masson, an XI*-1802, in-8°, 52 p. [*N.* Yth. 2800.]

19697. — Le Salomon de la rue de Chartres ou les Procès de l'an dix, revue épisodique, vaudeville en un acte, par MM. CHAZET et DUBOIS, représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 11 brumaire an XI (2 novembre 1802). *Paris, J.-F. Girard, an XI*-1802, in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 16063.]

19698. — Urbain et Joséphine, vaudeville en un acte, par M. RABOTEAU, représenté pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 23 brumaire an XI (14 novembre 1802). *Paris, Barba, an XII*-1803, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 18648.]

19699. — Les Préventions d'une femme, comédie en trois actes et en prose mêlée de vaudevilles, par J.-B. RADET, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 27 brumaire an XI (18 novembre 1802). *Paris, Barba, an XI* (1803), in-8°, 75 p. [*Ars.* Th. N. 4420.]

Une note, p. 2, prévient que l'auteur, encouragé par le succès d'*Ida* (voyez le n° 19680 ci-dessus), avait encore emprunté le sujet de cette pièce à une autre nouvelle de Mme DE GENLIS, portant le même titre et publiée dans la *Bibliothèque des romans*.

19700. — Emilie ou les Femmes, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par J.-B. DUBOIS, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 10 frimaire an XI (1er décembre 1802). *Paris, J.-F. Girard, an XI*-1802, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 5866.]

19701. — Chapelain ou la Ligue des auteurs contre Boileau, comédie en un acte et en prose, par MM. BARRÉ, RADET et DESFONTAINES. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 1er nivôse an XI (22 décembre 1802). *Paris, Mme Masson, an XII* (1804), in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 3010.]

19702. — Fanchon la Vielleuse, comédie en trois actes mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 28 nivôse an XI (18 janvier 1803). Par MM. J.-N. BOUILLY et JOSEPH PAIN. *Paris, Barba, an XI*-1803, in-8°, 94 p. et 1 f. non chiffré. [*N.* Yth. 6486.]

Le feuillet non chiffré contient au recto un *Avis de l'éditeur* et au verso une liste des pièces des mêmes auteurs.

19702a. — Fanchon la Vielleuse, comédie en trois actes... Par J.-N. BOUILLY et JOSEPH PAIN. *Paris, Barba, an XII* (1804), in-8°, 56 p. [*P.* 3184 A*.]

19703. — Jean-Baptiste Rousseau ou le Retour à la piété filiale, comédie en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par MM. J. ERNEST et F. BOURGUIGNON, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 6 ventôse an XI (25 février 1803). *Paris, J.-F. Girard; Capelle; Martinet, an XI*-1803, in-8°, 46 p. [*N.* Yth. 9352.]

19704. — Une Soirée de deux prisonniers ou Voltaire et Richelieu, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par MM. D****** [DESPRÈS] et D****** [DESCHAMPS], représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 6 germinal an XI (27 mars 1803). *Paris, J.-F. Girard; Capelle; Martinet, an XI*-1803, in-8°, 48 p. [*N.* Yth. 18602.]

19705. — Clémence Isaure ou les Jeux floraux, divertissement en un acte et en

prose mêlée de vaudevilles, par MM. ARMAND GOUFFÉ et GEORGES DUVAL, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 4 messidor an XI (23 juin 1803). *Paris, Mme Cavanagh. S. d.*, in-8°, 32 p. et 1 f. non chiffré (*Fautes essentielles à corriger*). [*N.* Yth. 3496.]

19706. — Cassandre aveugle ou le Concert d'Arlequin, comédie-parade en un acte mêlée de vaudevilles, par MM. CHAZET, MOREAU [et DU MERSAN], représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 27 messidor an XI (16 juillet 1803). *Paris, Huet; Charon, an XI*-1803, in-8°, 36 p. [*N.* Réserve. Inv. Yf. 3409.]

« J'avais fait cette pièce avec Moreau, sous le titre de : *l'Oratorio d'Arlequin;* il la porta à Chazet sans lui dire que j'en étais et elle allait être jouée quand j'appris son infidélité. Chazet y ajouta quelques couplets et la scène de la lecture. La donnée première était de moi seul. » (Note de Dumersan sur l'ex. de son théâtre formé par lui et offert à la Bibliothèque du Roi.)

19707. — L'Aveugle supposé, comédie en un acte et en vaudevilles, par M. L*** [LÉPITRE], représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le 11 fructidor an XI (8 septembre 1803). *Paris, Mme Masson, an XII*-1803, in-8°, 34 p. [*N.* Yth. 1541.]

19708. — Le Poète satirique, comédie en un acte et en vers mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le mercredi 8 frimaire an XII (30 novembre 1803). *Paris, Mme Masson, an XII* (1803), in-8°, 28 p. [*P.* 28835*, tome 42.]

Par J.-B. DESPRÈS.
Suivant un nota placé au-dessous de la liste des personnages, le fond de la pièce appartenait à l'abbé DE VOISENON, mais Després avait ajouté quelques couplets et refait une partie du dialogue. La pièce originale, intitulée : *l'Art de guérir l'esprit*, comédie en un acte et en vers mêlée d'ariettes, est imprimée au tome II des *Œuvres complètes* de Voisenon (Paris, Moutardier, 1781, 5 vol. in-8°).

19709. — Cassandre-Agamemnon et Colombine-Cassandre, parodie d'« Agamemnon », en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, par MM. BARRÉ, RADET, DESFONTAINES et ARMAND GOUFFÉ, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Vaudeville, le samedi 11 frimaire XII (2 [*sic*, lisez 3] décembre 1803). *Paris, Mme Masson, an XII*, 1804, in-8°, 34 p., les deux dernières chiffrées 25 et 26. [*Ars.* B. L. 11498 6bis, t. IV.]

Parodie de la tragédie d'*Agamemnon*, de L.-N. Lemercier.
Voyez le n° 18530 ci-dessus.

19710. — La Revue de l'an onze ou Quel est le plus malheureux? comédie-vaudeville en un acte, par M. CHAZET, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, au mois de nivôse an XII [le 21 décembre 1803]. *Paris, Mme Cavanagh-Barba, an XII* (1804), in-8°, 28 p. [*N.* Yth. 15499.]

19711. — La Tapisserie de la reine Mathilde, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles, par MM. BARRÉ, RADET et DESFONTAINES, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le samedi 23 nivôse an XII (14 janvier 1804). *Paris, Mme Masson, an XII*, 1804, in-8°, 28 p.

19712. — La Réunion de famille ou le Jour de l'an, comédie en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, par M. RADET. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 31 janvier 1803, et reprise le 31 janvier 1804. *Paris, Léopold Collin, an XIII*-1805, in-8°, 42 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Yth. 15420.]

19713. — La Manie de l'Indépendance ou Scapin tout seul, monologue en prose, mêlé de vaudevilles, par MM. MOREAU et D... [DUMERSAN], représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 30 ventôse an XII (21 mars 1804). *Paris, Mme Cavanagh-Barba, an XII*-1804, in-8°, 13 p. et 1 f. non chiffré (catalogue). [*N.* Inv. Réserve Yf. 3409.]

19714. — Duguay-Trouin prisonnier à Plymouth, fait historique en deux actes, par MM. BARRÉ, RADET, DESFONTAINES et SAINT-FÉLIX. Représenté, sur le théâtre du Vaudeville, le 24 germinal an XII (14 avril 1804). *Paris, Barba, an XII*-1804, in-8°, 43 p. [*N.* Yth. 5537.]

19715. — Les Pépinières de Vitry ou le Premier de Mai, divertissement en un acte, en prose, mêlé de vaudevilles, par MM. Radet et Armand Gouffé. Représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 1er mai an XII. *Paris, Mme Cavanagh-Barba, an XII* (1804), in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 13752.]

19716. — Edouard et Adèle ou l'Indifférence par amour, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par J.-B. Dubois, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 18 floréal an XII (8 mai 1804). *Paris, Mme Cavanagh, an XII* (1804), in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 5735.]

19717. — Les Vélocifères, comédie-parade en un acte mêlée de vaudevilles, par MM. Dupaty, Chazet et Moreau, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Vaudeville, le 29 floréal an XII (19 mai 1804). *Paris, Mme Cavanagh-Barba, an XII*-1804, in-8°, 32 p. [*N.* Yth. 18806.]

Veillées de Thalie (*théâtre des*) ou du **Lycée des Arts**. — Voyez **Théâtres divers**.

---

§ 29. — Théâtres et spectacles divers.

A. — THÉATRE DES BEAUJOLAIS

19718. — Le Menuisier de Bagdad, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, représentée à Paris pour la première fois le mardi 22 décembre 1789. *Paris, imp. Cailleau, et se vend au spectacle des petits comédiens de S. A. S. Mgr le comte de Beaujolais*, 1790, in-8°, 40 p. [*N.* Yth. 11606.]

Par C.-J. Guillemain.

B. — THÉATRE DE LA BIENFAISANCE (rue Saint-Denis).

19719. — La Ruse d'aveugle, comédie en un acte et en vers, mêlée d'ariettes. Paroles du c. Avisse, professeur aveugle de l'Institut national des Aveugles-Travailleurs, musique du c. Mathieu. Représentée pour la première fois, le 2 nivôse an V (22 décembre 1796), sur le théâtre de la Bienfaisance, rue Denis, n° 34, au coin de celle des Lombards. Imprimée et se vend au bénéfice des Aveugles-Travailleurs. *A Paris*, an V-1797 (v. st.), in-8°, 2 ff. et VIII-49 p. (les trois dernières non chiffrées). [*N.* Yth. 15946.]

P. I-VII, *Épître dédicatoire à Mme Dupré.* Les dernières pages sont occupées par une *Note sur la manière de lire particulière aux aveugles.*

C. — THÉATRE DU CAFÉ YON (boulevard du Temple).

19720. — Nicodème dans le soleil, parodie de « Nicodème dans la lune », lubie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, par M. Déduit, auteur patriote, dédiée au cousin Jacques. Représentée pour la première fois, sur le théâtre de M. Yon, en son café, boulevard du Temple, le 11 juin 1791. *Imp. Lachave et Jamain*, 1791, in-8°, 23 p. [*N.* Yth. 12645.]

Voyez le n° 18874 ci-dessus.

D. — THÉATRE DE L'ÉCOLE DRAMATIQUE (salle Mareux, rue Saint-Antoine).

19721. — Madame Revêche, monologue folie en prose, mêlé de vaudevilles, par J.-L. Lesueur, représenté sur le théâtre des Élèves dramatiques et lyriques, rue Saint-Antoine, les 11, 12, 15, 18 et 19 vendémiaire an XI (3, 4, 7, 10 et 11 octobre 1802). *Paris, Allut. S. d.*, in-8°, 16 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.
Le catalogue Soleinne (III, 3475) donne pour collaborateur de Lesueur le marquis Maxime de Redon des Chapelles.

19722. — Oreste ou les Visions du crime, mélodrame en un acte de M. Mansard,

musique de M. Richard. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de l'École dramatique, le 12 nivôse an XII (3 janvier 1804), et sur le théâtre du Marais le 24 du même mois (15 janvier 1804). *Paris, Fages, an XII* (1804), in-8°, 12 p. [*N.* Yth. 13128.]

E. — THÉATRE DU LYCÉE DES ARTS OU DES VEILLÉES DE THALIE (Palais-Royal).

19723. — Adèle de Sacy ou le Siège de Montcenis, pantomime en trois actes, représentée à Paris, sur le théâtre du Lycée des Arts, le 24 août 1793, et à Bordeaux, sur le théâtre des Variétés, l'an VI. *Bordeaux, Pierre Phelippot, an VI*-1798, in-8°, 15 p.

Paroles de Gaulard-Desaudray, musique de Leblanc.
D'après le *Dictionnaire* de Goizet.

19724. — La Vraie républicaine ou la Voix de la Patrie, opéra en un acte et en prose, avec des vaudevilles, par le citoyen Laus [de Boissy]. Représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Lycée des Arts dans le courant du mois de messidor l'an deuxième (juin-juillet 1794). *Paris, imp. Cailleau,* 1794 (vieux style), *l'an second de l'ère républicaine*, in-8°, 40 p. [S.]

P. 39-40, couplets sur la prise d'Anvers, la punition du tyran Robespierre et de ses complices, l'évacuation de la ville et du pays de Liège, l'entrée des Français à Trèves.

19725. — La Folie de Jérôme Pointu ou le Procureur devenu fou, comédie en deux actes en prose, représentée pour la première fois, sur le théâtre du Lycée des Arts, le 5 fructidor an II (22 août 1794). Par la citoyenne Villeneuve. *Paris, Barba, an III*, in-8°, 38 p. [*Op.* coll. Taylor.)

19726. — Le Bienfait récompensé, comédie en un acte et en prose, par le citoyen Boyer, représentée pour la première fois, sur le théâtre national du Lycée des Arts, au cirque du Jardin de la Révolution, le primidi 21 vendémiaire an III (12 octobre 1794). *Paris Barba, an III*, in-8°, 31 p. [S.]

19727. — La Perruque blonde ou le Bourru généreux, comédie en un acte et en prose, par le citoyen Laus, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Lycée des Arts, le 13 frimaire an III (3 décembre 1794). *Paris, imp. Cailleau,* 1794 (vieux style), an III, in-8°, 45 p. [*P.* 28835*, tome 35.]

F. — THÉATRE DES NOUVEAUX TROUBADOURS (ancien Théâtre des Délassements).

19728. — Le Paganisme ou Carite et Sophonyme, drame mythologique en quatre actes, mêlé de pantomimes, de chants, de combats et orné d'un grand spectacle, par les citoyens Besnard et Pompigny, musique de Froment. *Paris, Masson, an VIII*, in-8°, 91 p. et 1 f. n. ch. (fautes à corriger). [*Ars.* Th. N. 5508.]

G. — THÉATRE OLYMPIQUE OU DE LA SOCIÉTÉ OLYMPIQUE (rue Chantereine).

19729. — Fanchon la vielleuse de retour dans ses montagnes, comédie en trois actes, mêlée de vaudevilles, par MM. Aude et Servières, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Société Olympique, le 21 thermidor an XI (9 août 1803). *Paris, Roux, an XI*, in-8°.

19730. — Monsieur de La Palisse, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, par M. Henrion, représentée pour la première fois à Paris, sur le Théâtre-Olympique, le 14 frimaire an XII (4 février 1804). *Paris, Barba, an XII* (1804), in-8°, 28 p.

19731. — Une Matinées des deux Corneille, comédie-vaudeville anecdotique en un acte et en prose, par A. Grétry neveu, représentée pour la première fois, sur le théâtre de la Société Olympique, le 26 ventose an XII (17 mars 1804). *Paris, Masson, an XII* (1804), in 8°, 31 p.

19732. — Le Malade par amour ou la Rente viagère, comédie en un acte en prose, mêlée de vaudevilles, par MM. Henrion et Brazier fils, représentée pour la

première fois à Paris, sur le Théâtre Olympique, le 17 germinal an XII (7 avril 1804). *Paris, Mme Cavanagh-Barba, an XII-1804*, in-8°, 22 p. et 1 f. non chiffré (Catalogue). [*N.* Yth. 10741.]

19733. — Je débute ou l'Amateur tout seul, scène-vaudeville, par B. DE ROUGEMONT, représentée pour la première fois à Paris, sur le Théâtre-Olympique, le 3 floréal an XII (23 avril 1804). *Paris, Mme Cavanagh-Barba, an XII*-1804, in-8°, 8 p.

La p. 8 est, par erreur, chiffrée 16.

H. — THÉATRE DE LA RUE DE TOURNON

19734. — La Clôture du théâtre de la rue de Tournon, pièce en un acte et en vaudevilles, par les cc. TRY et ALHOY. *Paris, imp. du théâtre de la rue de Tournon*, 1896, in-16.

D'après le cat. Soleinne, tome Ier, n° 3567, et d'après Quérard (*France littéraire*, v° Try).

I. — THÉATRE DES VICTOIRES-NATIONALES (rue du Bac).

19735. — Les Femmes politiques, comédie en trois actes et en vers, par le citoyen GOSSE, représentée pour la première fois, sur le théâtre des Victoires, le 30 fructidor an VII (16 septembre 1799). *Paris, Huet; Bouquet; Hugelet, an VIII*, in-8°, 56 p. [*N.* Yth. 6851.]

19736. — La Paix ou le Retour du bon fils, vaudeville impromptu, en un acte et en prose, par DUPONT, de Lille, représentée sur le théâtre des Victoires-Nationales, rue du Bac, par les artistes du théâtre de la rue de Bondy, le 11 ventôse an IX (2 mars 1801). *Paris, Fages, an IX*, in-8°, 16 p.

D'après l'*Annuaire* de Fleischer.

J. — CERCLE DE L'HARMONIE (Palais-Royal).

19937. — Au Cercle de l'Harmonie, Palais-Égalité, grand escalier d'Orléans, sous les voûtes, honoré par la présence de plusieurs ambassadeurs. *Imp. Prault, s. d.*, in-4°, 2 p. [*R.* AD. VIII, 12.]

Très curieux prospectus d'un citoyen MANFREDI,, de Rome, ancien professeur de langues « occidentales » à Londres, qui, pour donner « un essai de ses faibles talents dans la littérature et la chimie », offrait : de dicter dix lettres sur dix sujets différents en italien, français, latin, espagnol et anglais; de composer et de chanter des impromptus en italien, de déclamer également en italien le premier acte de *Didon* ; de réciter et de traduire en prose française un petit poème de sa composition intitulé : *le Portrait des dames parisiennes* ; d'improviser hexamètres et pentamètres sur le sujet qui lui serait donné ; enfin, de terminer par une expérience de chimie « de sa découverte » qui serait de la « plus grande utilité, curiosité et économie pour la toilette des dames ».

La séance, fixée au 2 fructidor an V (19 août 1797), était du prix de six livres, et l'on pouvait réclamer son argent à la porte si l'on n'était pas satisfait.

K. — JEUX GYMNIQUES

19738. — Programme des jeux gymniques ouverts à Paris, rue de Varennes, n° 667. *Paris, imp. J.-F. Sobry, an VI*, in-4°, 39 p. [*R*, AD. VIII, 12.]

Les jeux gymniques devaient s'ouvrir dans l'ancien hôtel du comte d'Orsay et comportaient des attractions variées dont le prospectus décrit ici donne l'énumération :

P. 5, *Au Gouvernement et au Peuple français*, par J.-F. SOBRY; p. 17, *Jeux gymniques proprement dits* ; p. 19, *Exercices militaires*, par J.-A. CUVELIER, régulateur général des jeux gymniques; p. 21, *Lombard des arts*, par LEBRUN ; p. 25, *Exposition et vente des objets d'art* ; p. 27, *Exposition des productions des artistes modernes* ; p. 29, *Des ressources et des moyens sur lesquels l'Administration assure les avantages qu'elle se propose de faire aux arts*; p. 31, *Tableau de l'administration régulière de l'exposition des productions des artistes et autres objets en dépôt* ; p. 31, *Liste des artistes admis à exposer et à se réunir à la maison d'Orsay*, par LEBRUN ; p. 33, *Description du local des jeux gymniques*, par HECTOR CHAUSSIER ; p. 39, *Abonnement.*

L. — THÉATRES ET SPECTACLES PROJETÉS

19739. — Projet d'une salle d'opéra proposée par le sieur P. BERNARD, architecte, ancien pensionnare [du Roi] à l'Académie de France à Rome [rue de l'Échi-

quier, n° 9, section Poissonnière]. *S. l. n. d*, (178.), in-4°, 8 p., 7 planches.

Ce projet, publié par l'auteur avant la chute de la monarchie, a été remis en circulation pendant la Révolution, car on trouve des exemplaires dans lesquels les mots *royal*, *monarque*, *la reine*, etc., ont été soigneusement effacés à l'encre et portant en outre, manuscrite, l'adresse transcrite ci-dessus entre crochets.

Bibliothèque de M. Paul Lacombe.

19740. — Projet d'une salle pour le théâtre des Arts à construire entre la seconde cour et le jardin du Palais-Égalité, faisant partie d'un plan général d'embellissement de Paris et d'utilité publique, par le c. Huet, architecte. Paris, 1er nivôse an VIII (22 décembre 1779). *Imp. Brasseur aîné. S. d.*, in-4°, 3 p. [*N.* Vp. 27707.]

Signé : A. Huet. L'ex. de la B. N. porte l'adresse manuscrite de l'auteur : « Rue Mazarine, près celle Guénégaud, n° 1612. »

Voyez le numéro suivant dont celui-ci n'est que le prospectus très abrégé.

19740a. — Projet d'une salle pour le théâtre des Arts à construire au milieu du jardin du Palais-Égalité, faisant partie d'un plan général d'embellissement de Paris et d'utilité pratique, par le citoyen Huet, architecte. *Paris, Devaux, nivôse an VIII*, in-8°, 14 p. [*N.* Vp. 16361.]

P. 3, dédicace au c. Bonaparte, premier consul de la République française. P. 5, *Projet*, P. 13, *Notes*.

L'auteur rappelle que les citoyens Chalgrin et Legrand prêtaient leurs noms à un projet de constructions sur les terrains des ci-devant Capucines et de la mairie, d'un théâtre, d'une place plantée d'arbres, de fontaines en forme de mausolées, d'une colonnade et de trois cents maisons. « Le projet est fou, dit Huet, parce que le quartier des Capucines est trop loin, trop isolé et hors de Paris vivant, en sorte qu'un théâtre, au lieu d'y fleurir, s'y flétrirait comme les végétaux implantés dans une terre aride et étrangère. » Le citoyen Louis avait, paraît-il, proposé un autre projet de théâtre sur le même emplacement, mais, remarque Huet, « son projet se présente sous une forme si ridicule qu'on ne peut nommer sans indécence à quoi il ressemble ».

Je ne connais ces divers travaux que par les mentions mêmes de leur adversaire.

19741. — Projet pour l'établissement d'un théâtre sous le nom de Fêtes nationales. *S. l. n. d.*, in-8°, 18 p. [*Br. M.* F. R. 428, 5.]

Signé : Cizos de Duplessis, citoyen du district des Feuillants.

L'ex. du British Museum n'a qu'un titre de départ et paraît complet.

Voyez le n° 19453 ci-dessus.

19742. — Mémoire sur le théâtre d'Éducation nationale, avec le programme de la représentation d'une des pièces destinées à ce spectacle, présenté aux Corps administratifs par Laurent-Gaspard Gérard. *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1791, in-8°, 16 p. [*Br. M.* F. R. 568, 11.]

Projet de diorama destiné à apprendre l'histoire et l'astronomie. P. 9, programme d'une « représentation dramatique » des systèmes du monde.

19743. — Du Panthéon et d'un théâtre national, par L.-M. Reveillère-Lepeaux, membre de l'Institut national. *Paris, imp. H.-J. Jansen, frimaire an VI*, in-8°, 15 p. [*N.* Lk7 16429. — *R.* AD. VIII, 44.]

L'auteur voulait placer l'« Élysée national » qu'il rêvait dans les bois de Meudon réunis à ceux de Clamart-sous-Meudon et, « choqué de la petitesse insupportable de nos théâtres », réclamait une salle assez vaste pour qu'on pût y représenter avec les plus grands développements les mouvements populaires, les évolutions militaires, la marche des troupes, des fêtes civiques, des jeux champêtres, enfin les accidents de la nature les plus étendus et les plus variés. Quant à la scène, elle devait être disposée de telle sorte que, par le jeu des machines, on pût l'agrandir ou la resserrer à volonté, etc.

§ 30. — Institut ou Conservatoire national de musique.

19744. — Histoire du Conservatoire impérial de musique et de déclamation, suivie de documents recueillis et mis en ordre par M. Lassabathie, chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur, ancien chef du bureau des théâtres au ministère de l'intérieur, administrateur du Conservatoire. *Paris, Michel Lévy frères*, 1860, in-12, 3 ff. et 572 p. [*N.* Inv. V. 43912.]

19745. — B. Sarrette et les origines du Conservatoire national de musique et de déclamation, par M. CONSTANT PIERRE, commis principal au secrétariat du Conservatoire national de musique, officier d'Académie. *Paris, Delalain frères. S. d.* (1895), in-8°, X-196 p. [*N.* Ln27 43563.]

Titre rouge et noir. Il a été tiré 30 ex. sur papier vélin du Marais, dont 28 mis dans le commerce. Entre la *Table-Sommaire* et le *Préambule* se trouve un portrait de Sarrette d'après une lithographie de 1834; un second portrait, d'après un croquis d'ISABEY, est placé à la suite de ce même *Préambule*.

¶ M. JULIEN TIERSOT a publié, dans le *Ménestrel* du 28 juillet au 29 septembre 1895, dix articles sur *les Origines du Conservatoire de musique*.

19746. — Un inventaire sous la Terreur. État des instruments de musique relevés chez les émigrés et condamnés, par A. BRUNI, l'un des délégués de la Convention. Introductions, notices biographiques et notes, par J. GALLAY. *Paris, Georges Chamerot,* 1889, gr. in-8°, XXXIV-238 p. et 1 f. non chiffré. [*N.* Lb41 5159.]

En regard du titre, pl. héliogravée d'après un clavecin orné de peintures appartenant à Mme la baronne douairière de Rothschild.

Tiré à 300 ex., dont 100 sur papier de Hollande.

Les inventaires d'où sont extraites ces notes existent aux Archives nationales dans les papiers de la Commission temporaire des arts.

19747. — République française. Rapport fait à la Convention nationale, au nom des comités d'instruction publique et des finances, par MARIE-JOSEPH CHÉNIER, député du département de Seine-et-Oise, dans la séance du 10 thermidor an III (28 juillet 1795). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, thermidor an III*, in-8°, 8 p. [*N.* Le38 1572.]

Création et organisation de l'Institut central de musique (Conservatoire).

19748. — Essai sur la propagation de la musique en France... Par J.-B. LECLERC (an IV).

Voyez le n° 15882 ci-dessus.

19749. — Mémoire sur le Conservatoire de musique et les écoles de déclamation. *Paris*, 1795, in-8°.

Par NICOLAS-ÉTIENNE FRAMERY.
D'après Barbier.

19750. — Organisation du Conservatoire de musique, imprimée aux frais des Amis des arts. *Imp. de la République, brumaire an V*, in-8°, 2 ff. et 58 p. [*R.* AD. XVIIIc, 384.]

Lois, règlement et discours relatifs à cette organisation et dont suit le détail :

P. 1. Loi portant établissement d'un *Conservatoire de musique*, à Paris, pour l'enseignement de cet art. 16 thermidor an III (3 août 1795). P. 5. Loi portant suppression de la musique de la garde nationale parisienne, 16 thermidor an III (3 août 1795). P. 7. Discours prononcé par le citoyen SARRETTE, commissaire chargé de l'organisation du Conservatoire de musique, dans la séance d'ouverture de cet établissement, le 1er brumaire an V (22 octobre 1796). P. 20. Règlement proposé pour le Conservatoire de musique par le commissaire chargé de son organisation, adopté par le Directoire exécutif le 15 messidor an IV (3 juillet 1796). P. 56. Discours prononcé par le citoyen GOSSEC, doyen d'âge des inspecteurs de l'enseignement du Conservatoire de musique.

19751. — Instruction publique. Conservatoire de musique. Éclaircissements sur le Conservatoire de musique adressés à la Commission des dépenses du Conseil des Cinq-Cents par les inspecteurs de l'enseignement et le commissaire chargé de l'organisation de cet établissement. *Paris, imp. de la République, brumaire an V*, in-8°, 10 p. [*R.* AD. XVIIIc 384.]

Signé : GOSSEC, GRÉTRY, MÉHUL, LESUEUR, CHÉRUBINI ; SARRETTE, *commissaire*.

19752. — Au Conseil des Cinq-Cents. Le Conservatoire, les auteurs, professeurs, éditeurs, marchands graveurs et imprimeurs de musique. *S. l. n. d.*, in-4°, 8 p. [*R.* AD. VIII 31.]

Protestation contre l'arrêté du Directoire exécutif du 3 brumaire an VI (24 octobre 1797), qui prescrivait l'apposition du timbre sur les papiers-musique comme sur les autres journaux.

19753. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Égalité. Liberté. Le commissaire chargé de l'organisation du Con-

servatoire de musique aux membres du Corps législatif composant la commission des inspecteurs des Cinq-Cents. *Imp. Nationale, frimaire an VII*, in-8°, 2 p. [*N.* Le^{43} 2472. *R.* AD. VIII, 31.]

Signé : SARRETTE,
Invitation à assister à la distribution des prix décernés pour le cours de l'étude de l'an VI.
Voyez les deux numéros suivants.

19754. — Ordre de la distribution des prix aux élèves du Conservatoire de musique pour le cours des études de l'an VI, en la salle du théâtre de la République et des Arts, le 14 frimaire an VII (4 décembre 1798). *S. l., frimaire an VII*, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 45370.]

19755. — Distribution des prix aux élèves du Conservatoire de musique pour le cours d'études de l'an VI. *S. l. frimaire an VII*, in-8°, 23 p. [*R.* AD. XVIII^{c} 474.]

P. 19. Observations critiques sur le talent des élèves du Conservatoire qui ont obtenu des prix et qui ont été entendus dans l'exercice musical qui a précédé la distribution le 14 frimaire an VII (4 décembre 1798). Ces observations étaient rédigées sur les remarques des membres du jury dont la liste se trouve p. 23.

19756. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par LECLERC (de Maine-et-Loire) sur l'établissement d'écoles spéciales de musique. Séance du 7 frimaire an VII (27 novembre 1798). *Paris, Imp. Nationale, frimaire an VII*, in-8°, 30 p. [*N.* Le^{43} 2471.]

19757. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par HEURTAULT-LAMERVILLE sur l'organisation nouvelle du Conservatoire de musique, au nom des commissions d'instruction publique et des institutions républicaines. Séance du 6 vendémiaire an VIII (28 septembre 1799). *Imp. Nationale, vendémiaire an VIII*, in-8°, 19 p. [*N.* Le^{43} 3642).

19758. — Distribution aux élèves du Conservatoire de musique pour le cours d'études de l'an VIII. *Paris, imp. de la République, nivôse an IX*, in-8°, 18 p. [*R.* AD. VIII, 31.]

19759. — Projet d'un plan général de l'instruction musicale en France, particulièrement dirigée vers la vocale et la composition, renfermant la nécessité de rétablir les anciennes écoles primaires de musique dites « maîtrises », et de former à Paris un collège de musique pour le perfectionnement du chant et de la composition. *Paris, imp. Brasseur aîné, prairial an IX*, in-4°.

Par J.-F. LESUEUR.
D'après le *Catalogue de la bibliothèque de F.-J. Fétis, acquise par l'État* (Bruxelles, 1877, in-8°), n° 4178.
Voyez les huit numéros suivants.

19760. — Lettre en réponse à Guillard sur l'opéra de « la Mort d'Adam » dont le « tour de mise » arrive pour la troisième fois au théâtre des Arts, et sur plusieurs points d'utilité publique relatifs aux arts et aux lettres, par LESUEUR, de plusieurs Sociétés savantes, membre et l'un des inspecteurs de l'enseignement du Conservatoire de musique, ci-devant maître de chapelle de l'ancienne métropole de Paris. Pour être distribuée aux autorités. *Paris, brumaire an X*, in-8°, 2 ff. et 111 p. [*N.* Inv. Yf. 9878.]

19761. — Lettre à M. Paesiello, maître de chapelle de Sa Majesté sicilienne, par les amateurs de la musique dramatique. *S. l. n. d.*, in-4°, 23 p. [*N.* Vp. 3169.]

Cette lettre donna lieu à une *Réponse* que je ne connais pas et qui provoqua elle-même des *Observations* décrites sous le numéro suivant.

19762. — Observations sur la diatribe appelée « Réponse à la lettre écrite à M. Paesiello ». Par DURIEU. *S. l. n. d.*, in-4°.

D'après le *Catalogue de la bibliothèque de F.-J. Fétis*, n° 4173.

19763. — Le Russe à l'Opéra ou Réflexions sur les institutions musicales de la France. *S. l., an X* (1802), in-8°, 16 p. [*N.* 8° V. 11635.]

Un *Avis de l'éditeur* présente ces *Réflexions* comme « extraites de quelques observations générales sur l'état des arts en Europe, faite par un Russe dont le goût s'était déjà perfectionné en France et qui n'est pas peu surpris, en y

revenant, du sens froid (*sic*) avec lequel les Français voient l'état actuel de l'éducation musicale ».

19764. — La Fantasmagorie des Menus. *S. l. n. d.*, in-8°.

D'après la *Biographie des musiciens*, de Fétis (v° *Lesueur*) et d'après le catalogue Adrien de La Fage (L. Potier, 1862), n° 497.

19765. — Allégorie philosophique. Le Serpent et la Calomnie ou Sarrette et l'Opéra. *S. l. n. d.*, in-8°.

D'après le catalogue Adrien de La Fage, n° 489.

19766. — Recueil de pièces à opposer à divers libelles dirigés contre le Conservatoire de musique. *Imp. P. Didot aîné. S. d.* (1802), in-4°, 40 p. [*R.* AD. VIII, 31.]

Le *Recueil* proprement dit a été, suivant Barbier, rédigé par P. BAILLOT. P. 29-40, *Observations sur l'état de la musique en France* (anonymes, mais dues à SARRETTE).

Voyez le numéro suivant.

19767. — Mémoire pour J.-F. Lesueur, l'un des inspecteurs de l'enseignement au Conservatoire de musique, au conseiller d'État chargé de la direction et de la surveillance de l'instruction publique, en réponse à la partie d'un prétendu Recueil de pièces imprimé soi-disant au nom du Conservatoire, et aux calomnies dirigées contre le citoyen Lesueur, par le citoyen Sarrette, directeur de cet établissement et autres, ses adhérents; contenant, en outre, quelques vues d'améliorations et d'affermissement dont le Conservatoire paraît susceptible, par le citoyen C.-P. DUCANCEL, défenseur officieux et ami de Lesueur. *Paris, imp. Goujon fils, vendémiaire an XI* (1802), in-8°, 1 f. et 208 p. [*N.* Ln27 12488.]

ÉPIGR. :

Dat veniam corvis, vexat censura columbas.

CHAPITRE VIII

HISTOIRE DES BEAUX-ARTS

§ 1. — Généralités de l'histoire des Beaux-Arts.

19768. — Histoire de l'art pendant la Révolution, considérée principalement dans les estampes, ouvrage posthume de JULES RENOUVIER, suivie d'une étude du même sur J.-B. Greuze, avec une notice biographique et une table, par M. ANATOLE DE MONTAIGLON. *Paris, Ve Jules Renouard*, 1863, in-8°, XXXI-590 p. et 1 f. d'errata.

P. V. *Notice sur M. Jules Renouvier*, suivie de la liste bibliographique et chronologique de ses ouvrages et opuscules.

P. XXV. *Avis des éditeurs* sur l'état du manuscrit et sur la méthode suivie pour sa publication. Le texte ainsi établi est précédé (pp. XXIX-XXXI) d'une *Table générale* [des divisions adoptées] et suivi (p. 529-590) d'une table analytique où M. de Montaiglon a fait figurer tous les noms de lieux et de personnes et tous les sujets.

Le manuscrit autographe de l'auteur a été déposé au Cabinet des Estampes.

19769. — L'Art pendant la Révolution, beaux-arts, arts décoratifs, par SPIRE BLONDEL. Ouvrage orné de 48 gravures par GOUTZWILLER, etc. *Paris, librairie Renouard, Henri Laurens. S. d.* (1887), in-8°, 2 ff., 306 p. et 10 p. non ch. [*N.* 8° V. 9831.]

Les pages non chiffrées contiennent la table des matières et un extrait du catalogue de l'éditeur. L'ouvrage fait partie d'une *Bibliothèque d'histoire et d'art*, entreprise par la même maison.

19770. — L'Art français sous la Révolution et l'Empire. Les doctrines, les idées, les genres, par FRANÇOIS BENOÎT, agrégé d'histoire, docteur ès lettres. Avec 76 figures dont 16 hors texte. *Paris, Société française d'éditions d'art; L. Henry May* [*Chartres, imp. Durand*], 1897, in-4°, XII-458 p. [*N.* 4° V. 4374.]

Thèse de doctorat ès lettres soutenue le 4 juin 1897 devant l'Université de Paris.

19771. — Sur la situation des beaux-arts en France ou Lettres d'un Danois à son ami, par T. C. BRUUN-NEERGAARD. *Paris, à l'ancienne librairie de Dupont, an IX*-1801, in-8°, 199 p. et 1 f. n. ch. (*errata*).

Épigraphe empruntée à Daru.

En regard du titre, frontispice gravé par ROGER, d'après PRUDHON, représentant le triomphe de Bonaparte, premier consul.

Le texte comporte une *Préface* et onze lettres, la première datée du 30 fructidor an VIII (17 septembre 1800), la dernière du 23 messidor an IX (12 juillet 1801).

Les cinq premières lettres ont trait au salon de l'an VIII; la sixième est consacrée à David; la septième à son élève François-Germain Drouais, à la Société des Amis des arts, à divers concours, à Gérard; la huitième à Prudhon et au catalogue de la vente Tolozan; la neuvième à Taillasson, à Vien, à deux élèves de Suvée, Duvivier et Ducq, à Pierre Guérin, Girodet, Hennequin; la dixième à Meynier, Vincent, Regnault, Peyron, Lethiers, Suvée, Sonnerat, Van Spaendonck, Vandaël, Redouté; la onzième à la vente des tableaux du citoyen Robit et à diverses nouvelles intéressant les arts.

L'auteur annonçait une suite qui n'a pas été publiée.

19772. — [Rapport présenté à l'empereur en son conseil, le 5 mars 1808, par la classe des beaux-arts de l'Institut sur l'état des beaux-arts en France depuis vingt ans.] *S. l. n. d.*, in-4°, 240 p. [*N.* Inv. V., 15763.]

Titre fictif d'un travail dont l'impression fut interrompue par les désastres de 1814 et auquel manquent les feuillets liminaires et les dernières pages.

L'auteur, JOACHIM LE BRETON, secrétaire perpétuel de la quatrième classe de l'Institut, s'était proposé de « retracer non seulement ce que les beaux-arts avaient produit depuis vingt ans, mais aussi de faire connaître tout ce qui peut influer sur leur prospérité », et il avait cru « devoir reprendre de plus loin les causes qui les ont fait fleurir ou dégénérer en France ». En réalité, c'est un tableau très intéressant et très complet de l'art en France depuis 1789.

Le rapport est ainsi divisé : P. 1, *Introduction*. P. 33, *Rapport sur les beaux-arts*. P. 44, *Peinture*. P. 116, *Sculpture* [et gravure sur pierre et en médailles]. P. 164, *Architecture*. P. 202, *Gravure en taille-douce*. P. 223, *Musique*.

§ 2. — Journaux et Annuaires spéciaux.

19773. — Journal des bâtiments civils et des arts, par une société d'entrepreneurs. (3 vendémiaire an IX-1er vendémiaire an XII [25 septembre 1800-24 septembre 1803]). *Imp. du Journal des bâtiments civils, rue Dominique*, 102, *près celle des Pères*, 420 numéros, in-8°. [*N.* Inv. V., 22247-22261.]

Paraissant trois fois par décade et pourvu de tables trimestrielles. Chaque numéro a une pagination distincte.

ÉPIGR. :

Soyez plutôt maçon.

Le sous-titre : « Par une société d'entrepreneurs » est ainsi modifié à partir du n° 28 : « Par une société d'architectes, d'artistes et d'entrepreneurs », et cette nouvelle formule disparaît elle-même à partir du n° 55 (3 germinal an IX). Le mot « civils » est supprimé à partir du n° 216 (3 vendémiaire an XI (25 septembre 1801) et le *Journal* ne paraît plus que deux fois par décade.

Fondé par FRANÇOIS CAMILLE, le *Journal des Bâtiments* renferme aussi des articles signés L... N... [LENOIR?], Q..., architecte, M.-F. L..., CHÉRY (PH.), etc.

19774. — Journal des arts, de littérature et de commerce (5 thermidor an VII [23 juillet 1799]-4 décembre 1814).

Voyez le n° 18058 ci-dessus.

19775. — Précis historique des productions des arts, peinture, sculpture, architecture et gravure, par le c. LANDON, peintre, ancien pensionnaire de la République à l'Ecole nationale des beaux-arts. *A Paris, chez l'auteur, au Louvre, pavillon des Archives* (*imp. Didot jeune*), *an X*-1801. — Nouvelles des arts, peinture, sculpture, architecture et gravure, ouvrage dont les premiers numéros (1er volume) ont été mis au jour sous le titre de : « Précis historique des productions des arts, etc. », et continué sous celui qui est désigné ci-dessus, par C.-P. LANDON, peintre... *A Paris, chez l'auteur, quai Bonaparte*, n° 23, *de l'imp. de Migneret* (puis *des Annales du Musée*), *an XI* (1802)-*an XIV* (1805), 5 vol. in-8°.

Landon se proposait de donner l'analyse des inventions et découvertes nouvelles relatives aux arts d'imitation ; le programme des concours nationaux, la description des ouvrages présentés et le résultat du jugement, l'examen des productions des artistes vivants exposées au Salon, les arrêtés du gouvernement relatifs aux arts, aux travaux des écoles et à l'organisation des musées, les mutations d'objets d'art, la description des principaux cabinets d'amateurs et celle des costumes et décorations de théâtres, et des fêtes publiques, etc.

Le premier volume contient un frontispice gravé au trait, le deuxième volume un frontispice et 6 pl. gravées au trait, et les trois derniers volumes, chacun 7 pl. gravées.

On y trouve l'examen des ouvrages exposés au Salon de l'an X et de l'an XIII ; des notices biographiques sur Gauffier, Julien de Parme, Duplessis, Colson, Greuze, Lagrenée, Mme Vincent, Fragonard, peintres ; sur Julien Bridan, de Mouchy, sculpteurs ; sur Antoine, David Leroi, Després, architectes, etc.

19776.—Almanach des beaux-arts. Peinture, sculpture, architecture et gravure,

pour l'an XII-1803. *A Paris, chez C.-P. Landon, éditeur des* Annales du Musée *et des* Nouvelles des Arts, *quai Bonaparte, n°* 23, in-12, 224 p.

Titre gravé et frontispice (au trait) représentant *la Fontaine-Desaix, monument élevé en l'an X, sur l'ancienne place Dauphine, d'après les dessins de Perrier, les sculptures sont de Fortin* (BOUTROIS, *sculp.*).

19776ª. — Almanach des beaux-arts. Peinture, sculpture, architecture et gravure, pour l'an XIII-1804. *A Paris, chez P.-C. Landon, éditeur des* Annales du Musée, *quai Bonaparte*, 23, in-12, 227 p.

§ 3. — Actes et délibérations de la Municipalité et des Assemblées.

19777. — Département de Paris. Extrait des registres des délibérations du 24 août 1791. *Imp. Ballard,* 1791, in-folio plano. [*D.*]

Arrêté relatif à l'ouverture du Salon, le 8 septembre suivant.
M. Talleyrand-Périgord, membre du Directoire, était chargé de la direction et surveillance générale de l'exposition, conjointement avec six commissaires : MM. Pajou, Legrand, Bervic, Vincent, David et Quatremère-Quincy.

19778. — Département de Paris. Exposition des tableaux. *Imp. Ballard. S. d.*, in-folio plano. [*D.*]

Avis sur le dernier délai accordé pour le dépôt des objets destinés à figurer au Salon.
Voyez le numéro suivant.

19779. — Département de Paris. Avis aux artistes. *Imp. Ballard. S. d.*, in-folio plano. [*D.*]

Dernier délai, fixé au 20 décembre 1791, pour l'enlèvement des objets exposés.

19780. — Projet de décret du Comité d'instruction publique sur les réclamations des artistes qui ont exposé au Salon du Louvre. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 2 p. [*R.* AD. XVIIIᶜ 188.]

Sur le mode de nomination du jury chargé de distribuer les encouragements prescrits par l'article 3 de la loi du 17 septembre.

19781. — Opinion de M. HUET-FROBERVILLE, député du département du Loiret, sur le rapport du Comité d'instruction publique et sur la pétition des artistes concernant la nomination des juges pour les prix d'encouragement accordés aux arts par l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 11 p. [*R.* AD. XVIIIᶜ 188.]

Voyez le numéro suivant.

19782. — Lettre d'un membre de l'Académie de peinture à M. Huet-Froberville, député, relativement à son opinion sur la pétition des artistes (novembre 1791). *Vᵉ Hérissant*, 16 *février* 1792, in-4°, 4 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, 8° 1527.]

Voyez le numéro précédent.

19783. — Rapport et Projet de décret présentés à l'Assemblée nationale, par M. QUATREMÈRE, au nom du Comité d'instruction publique, le 14 novembre 1791, sur les réclamations des artistes qui ont exposé au Salon du Louvre. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-8°, 1 f. et 9 p. [*R.* AD. XVIIIᶜ 188.]

19784. — Rapport du ministre de l'intérieur, fait à l'Assemblée nationale, le 18 novembre 1791, relativement à la clôture de l'exposition des tableaux au Salon du Louvre. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [*R.* AD. XVIIIᵉ 188.]

19785. — Projet de décret présenté à l'Assemblée nationale, au nom du Comité d'instruction publique, par M. ROMME, le 29 novembre et ajourné au samedi 3 décembre 1791, sur les réclamations des artistes qui ont exposé au Salon du Louvre. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. XVIIIᶜ 188.]

19786. — Convention nationale. Quelques idées sur les arts, sur la nécessité de les encourager, sur les institutions qui peuvent en assurer le perfectionnement, et sur divers établissements nécessaires à l'enseignement public, adressées à la Convention nationale et au Comité d'instruction publique, par Boissy-d'Anglas, député du département de l'Ardèche. Imprimées par ordre de la Convention nationale (25 pluviôse an II-13 février 1794). *Paris, imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 47 p. [*N.* Le^{38} 697.]

19787. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet et Rapport de résolution... sur la pétition des peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, relativement aux droits des patentes, par L.-S. Mercier (25 vendémiaire an V-16 octobre 1796).

Voyez le n° 14724 ci-dessus et le n° 19814 ci-dessous.

19788. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Heurtault-Lamerville, député du Cher, au nom des Commissions d'instruction publique et d'institutions républicaines réunies, sur les écoles spéciales de peinture, de sculpture et d'architecture. Séance du 6 frimaire an VI (26 novembre 1797). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VI*, in-8°, 22 p. [*N.* Le^{43} 1562.]

§ 4. — Projets, plans et vœux présentés par des particuliers ou par des Sociétés.

19789. — Vœu des artistes. *Gueffier jeune. S. d.* (1789), in-8°, 4 p. [*Br. M.* F. R. *Méth.* VIII, 41.]

Pour la suppression de la place de directeur des bâtiments, arts et manufactures de Sa Majesté.

19790. — Adresse à l'Assemblée nationale par les graveurs et propriétaires de planches gravées, suivie d'un Mémoire qui développe les principes sur lesquels est fondée leur demande; d'un Projet de décret conforme à ces mêmes principes; d'un Mémoire particulier sur la chambre syndicale en ce qui concerne la gravure, appuyé de pièces justificatives. *S. l. n. d.*, in-4°, 32 p. [*R.* AD. VIII, 12.]

En tête de la p. 3, un charmant fleuron dessiné par P.-P. Choffard, gravé par J.-B. Tilliard, avec cette légende : « La Muse des beaux-arts met sous la protection de la loi le Génie, l'Etude et le Commerce. »

19791. — A Messieurs les députés de l'Assemblée nationale. *Imp. J. Gorsas. S. d.*, in-8°, 4 p. [*Br. M.* F. R. *Méth.* VIII, 38.]

Signée : Ch. Nivard, peintre du Roi, au nom de tous les peintres de son genre; Demachy, Tonnet (*sic* : Taunay) et Echard.

Proposition de faire pour les villes situées sur les bords des grands fleuves de France ce que Joseph Vernet avait fait pour les ports de mer du royaume.

19792. — Projet tendant à conserver les arts en France, en immortalisant les événements patriotiques et les citoyens illustres, par H.-J. Jansen, sociétaire. *Imp. de la Société nationale des Neuf-Sœurs. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb^{39} 4518.]

Le faux-titre porte : *Extrait du Tribut de la Société nationale des Neuf-Sœurs, 14 janvier* 1791.

19793. — Extrait du Tribut de la Société nationale des Neuf-Sœurs, 14 avril 1791. Plan pour la formation d'une Société des arts du dessin à Paris. *De l'imprimerie de la Société nationale des Neuf-Sœurs*, in-8°, 16 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 53, n° 1496.]

Par M. Robin.

19794. — Lettre d'un artiste à M***, député à l'Assemblée nationale, sur les nouveaux écrits qui ont rapport aux beaux-arts et aux Sociétés d'artistes (20 mai 1791). *Imp. H.-J. Jansen. S. d.*, in-8°, 19 p. [*R.* AD. VIII, 13.]

19795. — Adresse de l'assemblée des artistes réunis, qui ont obtenu le décret du 21 août, pour la liberté de l'exposition au Salon du Louvre, sur la nécessité de nommer des artistes à la deuxième législature. *S. l. n. d.* (1791), in-8°, 3 p. [*A. N.*, B¹ 11.]

L'ex. des Archives porte cette note : « Lue à l'assemblée électorale du 10 septembre 1791. »
Signée : BRUANDET, MARIN, RESTOUT, TRINQUESSE, BUDELOT, PETIT-COUPRAY, COLIBERT, CHATELAIN, GIROUST, THIÉRARD, ROYER père et fils, CHARDIN [neveu], LEFEBVRE.
Réimpr. dans Charavay, *Assemblée électorale* (2ᵉ série), p. 195.

19796. — Mémoire et Plan relatifs à l'organisation d'une Ecole nationale des beaux-arts, qui ont le dessin pour base, par une Société d'artistes. *Imp. Laillet. S. d.*, in-8°, 1 f. et 34 p. [*R.* AD. XVIIIᶜ 86.]

Signé : GARNEREY, président; OLLIVIER, secrétaire.

19797. — Félicitation publique à M. Lequinio, sur son projet de démolir les monuments des arts. *Imp. J.-J. Rainville. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb³⁹ 6122.]

Signée : CHRISOSTOME ALETHES.
Dans la séance du 12 avril 1792 de l'Assemblée législative, Lequinio avait proposé de fondre les statues de bronze pour les transformer en billon. Sa motion, combattue par Loreau, de l'Yonne, avait été renvoyée au Comité des finances.

19798. — Essai sur les moyens d'encourager la peinture, la sculpture, l'architecture et la gravure, par J.-B.-P. LEBRUN, peintre et marchand de tableaux, adjoint à la Commission temporaire des arts. *A Paris, gratis, chez l'auteur, rue du Gros-Chenet, n° 47, vis-à-vis celle du Croissant, an III de la République*, in-8°, 36 p. [*R.* AD. XVIIIᶜ 294.]

19799. — Musée olympique de l'Ecole vivante des beaux-arts ou Considérations sur la nécessité de cet établissement et sur les moyens de le rendre aussi utile qu'il peut être. *Paris, Plassan. S. d.*, in-8°, 51 p. [*N.* Inv. V. 24908.]

Par TOUSSAINT-BERNARD EMERIC-DAVID.

ÉPIGR. :

Sunt quos... palma nobilis... evehit ad deos.
HORAT., Od. I, t. I.

Dans ce mémoire, présenté à l'Institut national en pluviôse an IV, et imprimé peu après avec additions, l'auteur propose la création d'un musée « où la nation placerait elle-même le chef-d'œuvre de chaque artiste vivant, jugé digne d'être compté au nombre des maîtres, tableau, modèle d'architecture ou statue. Chaque année, ou tous les deux ans, tous les aspirants exposeraient leurs ouvrages au Salon et, après avoir subi l'examen de différents juges, si l'admission était prononcée, la nation payerait l'œuvre et joindrait au nom de l'auteur, écrit sur le cadre, l'énonciation sommaire des principales beautés qui auraient déterminé l'admission. La nation placerait dans ce musée d'honneur toutes les productions utiles et remarquables des beaux-arts ; l'homme qui perfectionne la forme de nos vases ou de nos meubles y verrait ses ouvrages à côté de ceux du statuaire et du peintre. Ce serait une collection des chefs-d'œuvre des habiles ouvriers vivants, etc. »
Réimpr. à la suite de l'*Histoire de la peinture au moyen âge*, de l'auteur, publiée par P.-L. Jacob. (Paris, Charpentier, 1852, in-18.)

19800. — Essai sur l'origine et les avantages de la gravure, lu à la séance publique de la Société libre des sciences, arts et belles-lettres de Paris, le 9 vendémiaire an VI (30 septembre 1797), par CHARLES-ETIENNE GAUCHER.

Voyez le n° 17963 ci-dessus.

19801. — Lettre d'un artiste à Bonaparte, premier Consul de la République française, sur le projet d'une nouvelle Académie de peinture (10 décembre 1801). *Imp. du Journal des bâtiments civils et des arts*, in-8°, 7 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 54, n° 1929.]

Signée : CHÉRY.

§ 5. — Concours divers.

A. — STATUE DE J.-J. ROUSSEAU

19802. — Mémoire de l'Académie de peinture et de sculpture sur le concours ordonné par l'Assemblée nationale pour la statue de J.-J. Rousseau, envoyé au Comité des pensions. *Ve Hérissant*, 30 *novembre* 1791, in-4°, 7 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 53, n° 1499.]

19803. — Réflexions sur les concours en général et sur celui de la statue de J.-J. Rousseau en particulier, par Houdon, sculpteur du Roi et de l'Académie de peinture, sculpture et gravure. *S. l. n. d.*, in-8°, 13 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 53, n° 1504.]

Il y a une erreur de pagination entre la *Copie de la lettre de M.* Houdon *à M. le Président de la Société des Amis de la Constitution* et les *Réflexions*.

B. — CONCOURS DE L'AN II

19804. — Convention nationale. Projet de décret sur le mode de jugement du concours pour les prix d'architecture, de sculpture et de peinture, présenté au nom du Comité d'instruction publique (le 9 brumaire an II-30 octobre 1793), par G. Romme. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N*. Le38 539.]

Réimpr. dans Guillaume, II, 669.

19805. — Convention nationale. Rapport fait au nom du Comité d'instruction publique (le 25 brumaire an II-15 novembre 1793) par David, sur la nomination des cinquante membres du jury qui doit juger le concours des prix de peinture, sculpture et architecture. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [*N*. Le38 565.]

Réimpr. dans Guillaume, tome II, p. 830.

19806. — Procès-verbal de la première séance du jury des arts nommé par la Convention nationale et assemblé dans une des salles du Muséum, en vertu des décrets des 9 et 25 brumaire an II... pour juger les ouvrages de peinture, sculpture et architecture mis au concours pour obtenir le prix (17 pluviôse an II-5 février 1794). *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 90 p. [*R*. AD. VIII, 13.]

C. — CONCOURS DE L'AN III

19807. — Extrait du procès-verbal du jury des arts ou Arrêtés pris par le jury, relativement aux diverses espèces de prix dont les différentes parties des concours soumis à son jugement, selon la diversité de leur nature ou de leur mérite, pourront être jugées dignes. *Imp. de la Feuille du cultivateur. S. d.*, in-4°, 52 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 56, n° 1724.]

19808. — Jury des arts. Prix décernés aux esquisses de sculpture, présentées aux divers concours ouverts par la Convention nationale et soumise au jugement du Jury des arts, en vertu de la loi du 9 frimaire de l'an III (29 novembre 1794). *Paris, imp. de la Feuille du cultivateur*, in-fol., 1 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 56, n° 1734.]

19809. — Jury des Arts. Prix décernés aux projets d'architecture, présentés aux divers concours ouverts par la Convention nationale et soumis au jugement du Jury des Arts, en vertu de la loi du 9 frimaire de l'an III (29 novembre 1794). *Paris, imp. de la Feuille du cultivateur*, in-folio, 1 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 56, n° 1735.]

19810. — Jury des Arts. Prix décernés aux esquisses de peintures, présentées au concours ouvert par la Convention nationale et soumises au jugement du Jury des Arts, en vertu de la loi du 9 frimaire de l'an III. *Paris, imp. de la Feuille du cultivateur*, in-folio, 1 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 56, n° 1736.]

19811. — Rapport sur les concours de sculpture, architecture et peinture, ouverts par les décrets de la Convention nationale (9 frimaire an III-29 novembre 1794). *Imp. Nationale. S. d.*, in-4°, 17 p. [*N.* Le³⁸ 1067.]

Le titre de départ, p. 1, porte : *Convention nationale. Rapport fait au nom du Comité d'instruction publique... Par* PORTIEZ, *de l'Oise, représentant du peuple. Imprimé par ordre de la Convention nationale.*

19812. — Notice des ouvrages de sculpture, architecture et peinture, exposés aux concours qui ont eu lieu en vertu des décrets de la Convention nationale et des arrêtés du Comité de salut public, soumis au jugement du Jury des Arts. *Imp. de la Feuille du cultivateur. S. d.*, in-4°, 1 f. et 42 p.

P. 1-12, décrets de la Convention et arrêtés du Comité de salut public déjà en partie mentionnés sous le n° 12095 ci-dessus, savoir :

— Décret du 4 juillet 1793, qui ordonne le placement d'une horloge dans le pavillon de l'Unité du Palais national et le transport dans la salle des séances de la Convention d'une pendule horizontale du cit. Lepaute, placée au ci-devant Palais-Bourbon.

— Décret du 27 brumaire an II, qui consacre par un monument le triomphe du peuple français sur la tyrannie et la superstition.

— Décret du 28 germinal an II, portant que les noms des citoyens morts pour l'Egalité, le 10 août 1792, seront gravés sur une colonne qui sera élevée dans le Panthéon.

— Arrêtés des 5, 12, 13 et 28 floréal an II, concernant le concours pour les artistes-peintres, les monuments de la réunion du 10 août 1793, le monument sur le Pont-Neuf, la statue de J.-J. Rousseau aux Champs-Elysées, la colonne du Panthéon, les arènes couvertes pour les concerts du peuple, le monument en l'honneur du 10 août 1792, le temple de l'Egalité, l'architecture rurale et l'architecture civile nationale.

P. 13, loi du 9 frimaire an III (29 novembre 1794), portant nomination d'un jury. P. 15, liste des artistes désignés. P. 17, figure colossale en bronze à ériger sur la pointe du Pont-Neuf (26 modèles). P. 18, figure de la Nature régénérée sur les ruines de la Bastille (8 modèles). P. 19, figure du Peuple terrassant le fédéralisme (11 modèles). P. 20, statue de J.-J. Rousseau (24 modèles). P. 21, projet de pendules (15 modèles). P. 22, statue de la Liberté (22 modèles). P. 24, Architecture, arc de triomphe du 6 octobre (29 modèles). P. 27, colonne pour le Panthéon (20 modèles). P. 29, arènes couvertes (8 modèles). P. 30, monument pour la place des Victoires (29 modèles). P. 32, temple de l'Egalité pour la maison Beaujon (27 modèles). P. 34, architecture rurale (11 modèles). P. 35, architecture civile (assemblées primaires (6 dessins); temples décadaires (11 dessins); maisons communes (6 dessins); tribunaux (3 dessins); justice de paix (8 dessins); prisons et maisons d'arrêt (6 dessins); théâtres nationaux (5 dessins); bains publics (7 dessins); fontaines publiques (8 dessins); divers projets d'embellissement pour Paris (14 dessins); objets divers (5 dessins). P. 43, tableaux et dessins (127 numéros).

19813. — Réflexions sur les programmes et les concours, par le citoyen DÉTOURNELLE, architecte. *Imp. Fantelin. S. d.* [1794], in-8°, 16 p.

On lit, p. 16 : « Ce discours est extrait du n° 4 du *Journal de la Société républicaine des arts.* » Voyez le n° 19865 ci-dessous.

19814. — Lettre au citoyen Lagarde, secrétaire général du Directoire exécutif, sur les esquisses et projets de monuments pour les places publiques de Paris, faites d'après l'invitation du ministre de l'intérieur, sur la statue de la Liberté, place de la Concorde, celle de J.-J. Rousseau aux Tuileries, celle du péristyle du Conseil des Anciens, sur la composition du jury des arts, suivie d'une Réponse au rapport contre les arts et les artistes, fait par le citoyen Mercier au Conseil des Cinq-Cents, par CHARLES-LOUIS CORBET, bibliothécaire des Ecoles centrales du département du Nord. *Paris, Desenne; Lemaire et les marchands de nouveautés, an V*, in-8°, 43 p.

La *Note pour servir de réponse au rapport du citoyen Mercier* occupe les pp. 30-43. Sur ce rapport, voyez les nᵒˢ 14724 et 19787 ci-dessus.

D. — PRIX DÉCERNÉS PAR LE GOUVERNEMENT ET PAR L'INSTITUT

19815. — Ecole nationale de peinture et sculpture au Muséum. Jugement des concours de la tête d'expression et de la demi-figure peinte, le premier de la fondation de Caylus, amateur, et le second de celle de La Tour, peintre, par les artistes enseignant à ladite école, réunis à d'autres artistes en nombre égal au leur, et d'un mérite connu, tant statuaires que peintres d'histoire, et distribution des

prix attachés à ces concours, faite le même jour, au nom du ministre de l'intérieur, par le citoyen GINGUENÉ, directeur général de l'instruction publique, le 4 fructidor an IV de la République française (21 août 1796). *Paris, imp. de la République*, in-4°, 8 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, 197.]

Les lauréats étaient pour la « tête d'expression » (prix Caylus) Pierre Bouillon, élève de Monsiau, et pour la demi-figure peinte (prix La Tour), Pierre-Narcisse Guérin, élève de Regnault. P. 2, discours de GINGUENÉ. P. 5, discours du citoyen RENOU, surveillant de l'Ecole.

19816. — Noms des artistes qui, au jugement de l'Institut national des sciences et arts, ont remporté les prix de peinture, sculpture et architecture, de l'an V de la République. *Baudouin, imprimeur de l'Institut national*, in-4°, 3 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 50, n° 1374.]

19817. — Noms des artistes qui, au jugement de l'Institut national des sciences et des arts, ont remporté les prix de peinture, sculpture et architecture de l'an VI de la République. *Baudouin, imprimeur de l'Institut national*, in-4°, 3 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 50, n° 1378.]

19818. — Recueil de différentes pièces extraites des procès-verbaux du jury qui a été nommé pour le jugement des ouvrages exposés aux Salons qui ont eu lieu depuis l'an II jusqu'à et y compris l'an VI. *Paris, imp. Gayant fils, an VIII*, in-4°, 48 p.

P. 3, *Jury des arts séant au Muséum, salle du Laocoon* (19 pluviôse an VIII [8 février 1800]). Réponse au questionnaire adressé par le ministre de l'intérieur. P. 11, *le Ministre de l'intérieur aux citoyens composant le Jury des arts*, lettre datée du 30 pluviôse an VIII (19 février 1800), signée par FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU et contresignée par L. DUFOURNY. P. 19, *Noms des artistes qui ont obtenu les prix décernés par le jury des arts dans le mois de ventôse*. P. 24, *Extrait du procès-verbal de la séance du jury des arts, qui a suivi le jugement de la séance du 28 ventôse*. P. 28, *Dissertation sur l'état actuel de la gravure et sur les moyens de relever cet art, lue à l'assemblée du jury des arts, par un de ses membres, dans la séance du 23 ventôse* [an VIII-14 mars 1800]. P. 38, *Réflexions au ministre de l'intérieur par le jury des arts nommé pour le jugement des ouvrages exposés aux Salons, depuis l'an II jusques et y compris l'an VI, après avoir rempli ses fonctions spéciales*.

L'ex. de la bibliothèque de l'Ecole des beaux-arts (coté 1489 A. 1) est le seul que je connaisse. Le titre a été doublé et raccommodé et le dernier feuillet a été en partie lacéré.

E. — COLONNE NATIONALE

19819. — De la colonne nationale et triomphale dont le simulacre, réduit à cent quatre-vingts pieds, se voit à Paris, sur la place de la Concorde, par un artiste. *Paris, au bureau du Journal des bâtiments civils, des monuments et des arts, an IX*-1801, in-8°, 34 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 27, n° 740.]

Pièce déjà citée sous le n° 12275 ci-dessus.

La dédicace à Bonaparte est signée CHÉRY et datée du 3 prairial an IX (23 mai 1801). P. 28-34, sous le titre de : *Diverses opinions extraites des journaux*, l'auteur a résumé et classé les solutions proposées pour l'emplacement de la colonne.

Voyez également les nos 12271-12279 ci-dessus.

F. — MONUMENT DE DESAIX

19820. — Notice des dessins et modèles exposés dans la galerie du citoyen Lebrun, rue du Gros-Chenet, pour le concours d'un monument élevé par souscription à la gloire du général Desaix. *Se trouve au lieu de l'exposition, 16 germinal an IX* (6 avril 1801), in-8°, 76 p. [*N*. 8° V., 21793.]

Après le titre est placé un portrait en médaillon au trait, avec cette légende : *Desaix, né en 1769, à Veigoux en Auvergne, mort à Maringo (sic)*.

G. — TRAITÉ D'AMIENS

19821. — Traité d'Amiens ou la Liberté des mers. Esquisse peinte, exposée pour le concours, dans la galerie d'Apollon attenant le Muséum, par ordre du ministre de l'intérieur, le 15 frimaire an XI (6 décembre 1802). *S. l. n. d.*, in-4°, 8 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 56, n° 1788.]

Par CHÉRY, peintre.

§ 6. — Académies, Écoles et Sociétés particulières.

A. — ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE, SCULPTURE ET GRAVURE

19822. — Notices historiques sur les anciennes Académies royales de peinture, sculpture de Paris et celle d'architecture..., par Deseine, statuaire... (1814).

Voyez le n° 16301 ci-dessus.

19823. — Précis historique de l'origine de l'Académie royale de peinture, sculpture et gravure, de sa fondation par Louis XIV, des événements qui lui sont survenus à la Révolution, de sa destruction par l'Assemblée nationale et de son rétablissement par Louis XVIII. *Paris, mars MDCCCXVI (imp. J. Gratiot)*, in-8°, XIV-48 p.

La dédicace *Au Roi* est datée du 20 mars 1816 et signée : le marquis de Paroy. Cette signature est répétée p. 46. P. 47-48, *Indication des ouvrages à l'appui de ce précis* (bibliographie sommaire et incomplète de la question).

19824. — Réclamation de plusieurs artistes, membres de l'ancienne Académie royale de peinture, sculpture et gravure, Au Roi. *Imp. Fain. S. d.* (1816), in-8°, 8 p.

Signée : Perrin, Echard, Dumont, Vestier, Massard, Wille, Boquet, Callet, Beauvallet, De Seine.
Contre leur exclusion de la nouvelle Académie des beaux-arts (ancienne quatrième classe de l'Institut).

19825. — Lettre à M. Vien, chevalier de l'ordre du Roi, premier peintre et directeur de l'Académie royale de peinture (20 novembre 1789). *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p.

Signée : Miger, graveur du Roi.
Réimpr. par Bellier de La Chavignerie dans le volume intitulé : *Biographie et catalogue de l'œuvre du graveur Miger* (J.-B. Dumoulin, 1856, in 8°).
Voyez le numéro suivant.

19826. — Discours lu par M. Miger, graveur du Roi, à l'Académie royale de peinture, dans l'assemblée du 28 novembre 1789, pour servir de supplément à sa Lettre adressée à M. Vien, premier peintre, en date du 20 de ce mois. *S. l. n. d.*, in-8°, 5 p. [*N.* Est. Coll. Deloyes, tome 53, n° 1446.]

19827. — Discours prononcé dans l'Académie royale de peinture et sculpture, le samedi 19 décembre 1789, MM. les académiciens y séant, par M. Restout, l'un d'eux. *Paris, imp. P.-Fr. Didot*, 1790, in-8°, 15 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 53, n° 1450.]

19828. — Mémoire sur l'Académie royale de peinture et sculpture, par plusieurs membres de cette Académie. *Paris, imp. Ve Valade*, 1790, in-4°, 1 f. et 36 p. [*R.* AD. VIII, 11.]

Au verso du titre, un Avertissement invite les citoyens actifs exerçant les arts et l'architecture, peinture, sculpture et gravure, à déposer leur adhésion (dont suit le modèle) chez Mes Maine et Liénard, notaires, demeurant l'un rue Saint-Honoré, près celle de l'Echelle, l'autre quai d'Orléans, île Saint-Louis.
P. 35, texte de la protestation, rédigée et signée le 6 mars 1790, par David, président; Restout, vice-président; Henriquez, Beauvallet, Robin, Monot, Giroust, Bouillard, Echard, Demarne, Debucourt, Julien, Pasquier, secrétaire.

19829. — Observations impartiales d'un amateur des arts sur un Mémoire relatif à l'Académie royale de peinture et sculpture, par plusieurs membres de cette Académie. *Paris, Baurain*, 1790, in-4°, 19 p. [*R.* AD. VIII, 11.]

Réfutation du mémoire précédent.

19830. — Réponse au Mémoire sur l'Académie royale de peinture et sculpture, par plusieurs membres de cette Académie. *Paris, N.-H. Nyon*, 1790, in-4°, 12 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 53, n° 1465.]

Signée : Deseine, sculpteur du Roi.

19831. — Esprit des statuts et Règlements de l'Académie royale de peinture et sculpture, pour servir de réponse aux

détracteurs de son régime. *Ve Hérissant, imprimeur des bâtiments du Roi et de l'Académie royale*, 11 *septembre* 1790, in-4°, 1 f. et 18 p. [*R.* AD. VIII, 11.]

Signé : RENOU, peintre du Roi et secrétaire perpétuel de son Académie de peinture et de sculpture.

19832. — Adresse à l'Assemblée nationale par la presque totalité des officiers de l'Académie royale de peinture et sculpture, auxquels se sont joints plusieurs académiciens. *Ve Hérissant*, 30 *novembre* 1790, in-4°, 8 et 36 p. [*R.* AD. VIII, 11.]

P. 8, liste des signataires. P. 1, *Projet des statuts et règlements pour l'Académie royale de peinture et de sculpture proposé par les officiers et plusieurs académiciens de ladite Académie*. P. 25, *Observations faisant suite à l'Adresse des officiers de l'Académie de peinture et sculpture à l'Assemblée nationale*. P. 34, *Notes sur les agréés*.

Bien que l'*Adresse* ait une pagination distincte, elle fait partie intégrante du *Projet* qui la suit. On le retrouve ainsi joint dans l'ex. de la collection Rondonneau, dans celui de la collection Deloynes (cabinet des Estampes), et dans un recueil de pièces formé par Renou, dernier secrétaire de l'Académie et que m'avait communiqué M. A. Voisin.

19833. — Adresse et Projet de statuts et règlements pour l'Académie centrale de peinture, sculpture, gravure et architecture, présentés à l'Assemblée nationale, par la majorité des membres de l'Académie royale de peinture et sculpture en assemblée délibérante. *Paris, imp. de la Ve Valade*, 1790, in-8°, 1 f. et 85 p. [*R.* AD. VIII, 11.]

Les divers ex. qui subsistent de cette pièce portent les signatures autographes de PAJOU, LE BARBIER et VINCENT.

Voyez le numéro suivant.

19834. — Réfutation d'un projet de statuts et règlements pour l'Académie centrale de peinture, sculpture, gravure et architecture, présenté à l'Assemblée nationale, par la majorité des membres de l'Académie royale de peinture et sculpture, en assemblée délibérante, par M. DESEINE, sculpteur du Roi. *Paris, imp. Gorsas*, 1791, in-8°, 80 p. [*Br. M.* F. R., 521, 14.]

La collection Deloynes (tome 53, n° 1489) renferme une copie de cette *Réfutation*.

19835. — A Messieurs du Comité de constitution, par les officiers de l'Académie royale de peinture et de sculpture, en apportant leur nouveau plan de statuts. *Ve Hérissant*, 15 *février* 1791, in-4°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 11.]

19836. — Précis motivé par les officiers de l'Académie royale de peinture et sculpture et plusieurs académiciens qui s'y sont joints, pour servir de réfutation à un projet de statuts d'Académie centrale, par quelques académiciens. *Ve Hérissant, mars* 1791, in-4°, 15 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 53, n° 1492.]

Signé : VIEN, directeur, RENOU, secrétaire.

19837. — Considérations sur les Académies et particulièrement sur celle de peinture, sculpture et architecture, présentées à l'Assemblée nationale, par M. DESEINE, sculpteur du Roi. *Paris*, 1791, in-8°, 35 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 53, n° 1507.]

19838. — Pétition par l'Académie de peinture et sculpture, lue à la barre de l'Assemblée nationale, le samedi 5 novembre 1791. *Ve Hérissant. S. d.*, in-4°, 4 p.

Bibliothèque de M. Paul Lacombe.

19839. — Considérations sur les arts du dessin en France, suivies d'un plan d'Académie ou d'Ecole publique et d'un système d'encouragement, par M. QUATREMÈRE DE QUINCY. *Paris, Desenne*, 1791, in-8°, XIV-168 p. [*R.* AD. XVIIIc 86.]

Voyez les cinq numéros suivants.

19840. — Suite aux Considérations sur les arts du dessin en France ou Réflexions critiques sur le projet de statuts et règlements de la majorité de l'Académie de peinture et sculpture, par M. QUATREMÈRE DE QUINCY. *Paris, Desenne*, 1791, in-8°, 2 ff. et 49 p. [*R.* AD. XVIIIc 86.]

19841. — Seconde suite aux Considérations sur les arts du dessin ou Projet de règlement pour l'école publique des arts du dessin et de l'emplacement convenable à l'Institut national des sciences, belles-

lettres et arts, par M. QUATREMÈRE DE QUINCY. *Paris, Desenne*, 1791, in-8°, 2 ff. et 103 p. [*R.* AD. XVIIIe 86.]

19842. — Lettre de M. GAUCHER sur la gravure. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p.

Réponse aux allégations de Quatremère touchant le rôle de la gravure et que celui-ci a réfutée dans la pièce décrite sous le numéro suivant.

L'opuscule de Gaucher, qu'il ne faut pas confondre avec l'*Essai* décrit sous le n° 17963 ci-dessus, est des plus rares. Feu Georges Duplessis l'a cité dans son *Essai de bibliographie contenant l'indication des ouvrages relatifs à l'histoire de la gravure et des graveurs* (1862, in-8°), d'après un ex. faisant partie de sa collection particulière; il l'avait communiqué depuis à MM. Portalis et Beraldi pour leur travail sur *Gaucher* (1879, in-8°); ils en ont cité quelques extraits sans en donner le titre exact.

19843. — Réflexions nouvelles sur la gravure, par M. QUATREMÈRE DE QUINCY. *S. l. n. d.* (1791), in-8°, 8 p.

Réponse à la lettre de Gaucher et à un anonyme.

Bibliothèque de M. Paul Lacombe.

19844. — Réfutation de la « Seconde suite aux Considérations sur les arts du dessin », par Quatremère de Quincy. *Imp. Ve Hérissant*, 20 *juin* 1791, in-4°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 12.]

Signée : RENOU, secrétaire perpétuel de l'Académie de peinture.

B. — ACADÉMIE D'ARCHITECTURE

19845. — Adresse à l'Assemblée nationale par les membres de l'Académie d'architecture soussignés et Projet de règlement pour l'Académie nationale des arts. Section de l'architecture. 14 février 1791. *Paris, imp. P.-Fr. Didot le jeune*, 1791, in-4°, 1 f. et 32 p. [*R.* AD. VIII, 30.]

L'Adresse à l'Assemblée est signée : WAILLY, PERRONET, FRANQUE, BRÉBION, ROUSSET, MOREAU, COUSTOU, DESMAISONS, BOULLÉE, SEDAINE, BOSSUT, HEURTIER, ANTOINE, BRONGNIART, POYET.

19846. — Mémoire sur l'Académie d'architecture, sa suppression et la nécessité de son rétablissement. *Paris, imp. Fain*, *MDCCCXIV*, in-4°, 8 p. [*N.* Vp. 2030.]

Signé (p. 8) : THOMAS DE FROIDEAU, membre du jury de l'Ecole spéciale d'architecture et architecte du gouvernement.

C. — ÉCOLE GRATUITE DE DESSIN

19847. — Histoire de l'enseignement des arts du dessin au dix-huitième siècle. L'Ecole royale des élèves protégés, précédée d'une étude sur le caractère de l'enseignement de l'art français aux différentes époques de son histoire et suivie de documents sur l'Ecole royale gratuite de dessin, fondée par Bachelier. Par LOUIS COURAJOD, ancien employé au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, attaché à la conservation de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au musée du Louvre. *Paris, J.-B. Dumoulin*, 1874, in-8°, 2 ff. et 264 p.

En regard du titre, frontispice représentant le dôme du bâtiment de l'Ecole existant encore rue de l'Ecole-de-Médecine.

Ce frontispice se trouve en tête de la plupart des calendriers publiés par l'Ecole à partir de 1783; voyez le numéro suivant.

19848. — Calendrier pour l'année 1790, à l'usage des élèves qui fréquentent l'Ecole royale gratuite de dessin, avec le plan et l'élévation de ladite école. *Paris, imp. Royale*, 1790, in-8°, 16 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 59, n° 1834.]

Sans frontispice.

19849. — Mémoire sur l'origine, les progrès et la situation de l'Ecole royale gratuite de dessin, chargée de l'instruction de 1,500 élèves. *Paris, imp. Royale*, 1790, in-8°, 14 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 59, n° 1835.]

Pièce tout à fait différente, malgré un titre identique, du n° 19852 ci-dessous.

19850. — A Nosseigneurs de l'Assemblée nationale. *Paris, imp. Royale*, 1790, in-8°, 4 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 59, n° 1836.]

Pétition tendant à ce que la présidence de l'administration de l'Ecole royale gratuite soit dévolue à la personne du maire seul.

19851. — Attestation et Supplication des corps et communautés. *Paris, imp. Royale*, 1790, in-8°, 4 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 59, n° 1837.]

Relative à l'utilité de l'Ecole gratuite de dessin et aux encouragements dont elle était digne.

19852. — Mémoire sur l'origine, les progrès et la situation de l'Ecole royale gratuite de dessin, chargée de l'instruction de 1,500 élèves. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-8°, 7 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 59, n° 1838.]

Voyez le n° 19849 ci-dessus.

18953. — Extrait du Mémoire sur l'éducation nationale française, par M. l'abbé Audrein. *Paris, imp. Royale*, 1791, in-8°, 2 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome ,59 n° 1839.]

Voyez le n° 17175 ci-dessus.

19854. — Assemblée nationale. Séance du soir. 12 juillet 1791. Les Elèves de l'Ecole gratuite de dessin, au nombre de 300, furent admis dans l'intérieur de la salle, au bruit d'une musique militaire, précédés d'un détachement du bataillon des élèves de la garde nationale et suivis par un détachement des vétérans. Le sieur Bachelier prononça le discours suivant... *Paris, imp. Royale*, 1791, in-4°, 3 p. [*R.* AD. VIII, 29.]

Prestation du serment civique.

19855. — Pétition des souscripteurs de l'Ecole gratuite de dessin. *Paris, imp. Royale*, 1792, in-4°, 1 f. et 9 p. [*R.* AD. VIII, 40.]

Rédigée par Bachelier.

19856. — « Citoyen, l'établissement de l'Ecole... » *S. l. n. d.*, in-4°, 1 p. [*N.* Lb41 3498.]

Circulaire de l'Ecole nationale gratuite de dessin, au sujet de la plantation de l'arbre de la Liberté et de l'inauguration des bustes de Brutus, Le Peletier et Marat, le 24 brumaire an II (14 novembre 1793).

D. — SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS

19857. — Société des Amis des arts. Prospectus. *Paris, imp. P.-Fr. Didot le jeune*, 1790, in-4°, 11 p. [*R.* AD. VIII, 12.]

19858. — Société des Amis des arts. Explication des peintures, sculptures et gravures exposées cette année dans une des salles au rez-de-chaussée de la cour du Louvre. *Paris, imp. P.-Fr. Didot jeune*, 1794, in-8°, 15 p.

19859. — Société des Amis des arts. Prospectus pour la quatrième exposition. *Imp. de la citoyenne Hérissant. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* VIII, 13.]

19860. — Avis aux amateurs des beaux-arts et aux artistes. *Imp. Pain. S. d.*, in-folio plano. [*D.*]

Au sujet de l'exposition ouverte rue d'Orléans-Saint-Honoré, n° 17, par la Société de la réunion des artistes peintres, sculpteurs, graveurs, architectes et amateurs et au tirage des lots qui devaient être répartis entre les souscripteurs fondateurs. Suit la liste des quatorze notaires chez qui pouvaient être effectuées les souscriptions.

E. — COMMUNE DES ARTS

19861. — Adresse, Mémoire et Observations présentés à l'Assemblée nationale par la Commune des arts, qui ont le dessin pour base (19 avril 1791). *Paris, imp. Chambon*, 1791, in-8°, 1 f. et 74 p. [*Br. M.* F. R. 495, 2.]

La collection Deloynes (tome 53, n° 1497) renferme une copie de ce document.

19862. — Pétition motivée de la Commune des arts à l'Assemblée nationale, pour en obtenir la plus entière liberté de génie par l'établissement de concours dans tout ce qui intéresse la nation, les sciences et les arts, pour réclamer contre l'existence des Académies et autres corps privilégiés et contre la création d'un corps des ponts et chaussées. *Guilhemat. S. d.*, in-8°, 16 p. [*R.* AD. VIII, 43.]

Signée : Restout, président; Turcaty, secrétaire; Dufourny.

19863. — Adresse à la Convention nationale par la Société des arts réunis de peinture, sculpture, architecture, gravure, séante au Louvre, salle des Arts. Paris, 12 juin 1793. *Imp. Pain. S. d.*, in-4°, 4 p. [*R.* AD. VIII, 12.]

Signée : DUPRÉ, LEBRUN, ALLAIS, PETIT-COUPRET, SOUFFLOT, LESUEUR, BALTARD, PAJOU, DUCREUX, THIÉRARD, GÉRARD, etc.

Au sujet du décret du 5 mai, mettant au concours un plan des terrains nationaux compris depuis la place du Carrousel jusqu'à celle de la Révolution. Les soussignés protestent contre cette division et réclament l'achèvement du Louvre, abandonné depuis un siècle.

19864. — Mode provisoire de jugement pour les prix de cette année, arrêté par la Commune générale des arts, séante au Louvre et constituée en vertu du décret de la Convention nationale du 4 juillet 1793. — (P. 7-8). Suite du Mode provisoire de jugement et règlement. *Imp. Pain. S. d.*, in-4°, 1 f. et 8 p. [*R.* AD. VIII, 12.]

F. — SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE DES ARTS

19865. — Aux armes et aux arts! Peinture, sculpture, architecture, gravure. Journal de la Société républicaine des arts, séante au Louvre, salle du Laocoon. Rédigé par DÉTOURNELLE, architecte. Première partie. Du 1er ventôse au 1er prairial [an II (19 février-20 mai 1794)]. *A Paris, chez le citoyen Détournelle, rédacteur de ce journal, au coin de la rue de la Vieille-Draperie et de la Juiverie, maison du limonadier, section de la Cité. S. d.*, in-8°, 2 ff. et 392 p. [*N.* Inv. V. 42711.]

Le premier trimestre, précédé de ce titre, comporte cinq numéros et 320 p. ; le sixième, qui continue la pagination du premier trimestre, renferme, entre autres articles, le résumé des séances de la Société républicaine, jusqu'au 29 floréal an II (18 mars 1795) et de celle du Club révolutionnaire des arts, des 4 et 14 floréal (23 avril et 5 mai 1794).

Les couvertures imprimées des cinq premiers numéros contiennent la liste des artistes affiliés à la Société, « leurs demeures et le genre d'art qu'ils professent par ordre d'épuration et de réception ». Cette liste comporte cent noms (en comptant Garnerey, omis à son rang et rétabli plus tard).

La couverture du sixième numéro porte au premier verso cet *Avis :*

« Les souscripteurs de ce journal sont priés de ne renouveler leur abonnement que lorsqu'ils recevront le n° 7.

« Quoique trop faible pour lutter dans les concours avec les grands talents, le devoir exige que je m'occupe de différents projets dont le travail m'empêche de déterminer l'époque où paraîtra le prochain numéro. » La publication ne fut pas reprise.

Sur cette dernière couverture, on trouve encore un *Avis aux artistes du jour où ils doivent exposer leurs esquisses* et des couplets (anonymes) intitulés *la Critique*, sur l'air du menuet d'Exaudet.

19866. — Considérations sur l'état actuel des arts, sur les concours de peinture, sculpture, architecture et gravure, et sur le mode de jugement, publiées par la Société républicaine des arts et présentées à la Convention nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [*R.* AD. XVIIIc 294.]

Signées : EYNARD, président; TARDIEU, secrétaire.

19867. — Société républicaine des arts. Rapport sur quelques abus introduits dans la répartition et l'exécution des travaux publics, sur la nécessité et les moyens d'y remédier, fait au Comité d'instruction publique de la Convention nationale, au nom de la Société républicaine des arts, séante au Louvre, salle du Laocoon, par BIENAIMÉ, architecte, l'un de ses membres, le 28 nivôse an III (17 janvier 1795). Imprimé aux frais de ladite Société, et se vend au profit d'un artiste indigent et aveugle. *Paris, Prault et Maret (imp. Fantelin). S. d.*, in-8°, 15 p. [*R.* AD. XVIIIc 294. — *P.* 12296*, tome V.]

Voyez le numéro suivant.

19868. — P. VIGNON, architecte, à la Société républicaine des arts. *Imp. Guffroy. S. d.*, in-8°, 13 p. [*Br. M.* F. R. 520, 14.]

Réfutation du *Rapport* décrit sous le numéro précédent.

§ 7. — Salons officiels.

A. — SALON DE 1789

19869. — Explication des peintures, sculptures et gravures de Messieurs de l'Académie royale dont l'exposition a été ordonnée, suivant l'intention de Sa Majesté, par M. le comte de la Billardrie d'Angiviller, conseiller du Roi en ses conseils, mestre de camp de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandeur de l'ordre de Saint-Lazare, gouverneur de Rambouillet, directeur et ordonnateur des bâtiments de S. M., jardins, arts, académies et manufactures royales; de l'Académie royale des sciences. *Paris, de l'imprimerie des Bâtiments du Roi et de l'Académie royale de peinture,* 1789, in-12, 64 p. (350 numéros). [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 16, n° 409.]

La réimpr. de ce catalogue forme le XXXV[e] fascicule de la *Collection des livrets des anciennes expositions, depuis* 1673 *jusqu'à* 1800, éditée par M. JULES GUIFFREY. Paris, Liepmannsohn [et J. Baur], 1869-1873, 43 vol. in-12), dont on trouvera le détail dans le *Manuel de l'amateur de livres du XIX[e] siècle*, de M. Georges Vicaire (v° *Collection*).

Chacun de ces livrets est précédé d'une *Notice bibliographique* donnant, avec la description du fascicule original et, quand il y a lieu, de ses divers tirages, la liste des critiques dont l'exposition a été l'objet. Pour cette partie de son travail, M. Guiffrey a mis à profit, en le complétant, l'*Essai de bibliographie des livrets et des critiques de Salons depuis* 1673 *jusqu'en* 1851, dont Anatole de Montaiglon avait fait suivre la réimpression qu'il a donnée du *Livret de l'exposition faite en* 1673 *dans la cour du Palais-Royal* (J.-B. Dumoulin, 1852, in-12). Le *Catalogue de la collection de pièces sur les beaux-arts, imprimées et manuscrites recueillie par P.-J. Mariette, C.-N. Cochin et M. Deloynes, auditeur des comptes...*, rédigé par M. GEORGES DUPLESSIS (Alph. Picard, 1881, in-8°), a fourni à cette liste quelques additions nouvelles auxquelles j'ai donné place ici.

19870. — Le Spectateur français au Salon et Projet d'encouragement pour les arts et l'Académie de peinture. *Imp. de Monsieur*, 1799 [*sic :* 1789], in-8°, 14 p.

D'après Montaiglon et M. Guiffrey.

19871. — Sur l'Exposition des tableaux au Salon du Louvre, 1789. *Imp. N.-H. Nyon*, 1789, in-8°, 11 p. [*R*. AD. VIII, 13.]

Signé : NAU-DEVILLE et daté du 25 juillet 1789.

19872. — Observations critiques sur les tableaux du Salon de l'année 1789. III[e] suite du Discours sur la peinture. *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1789, in-8°, 32 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 16, n° 410.]

Le *Discours sur l'origine, le progrès et l'état actuel de la peinture en France*, dont l'auteur est demeuré inconnu, avait paru à l'occasion du Salon de 1785, et il avait été suivi, deux ans plus tard, d'*Observations critiques sur les tableaux du Salon de* 1787, du même auteur.

19873. — Pensées d'un prisonnier de la Bastille sur les tableaux exposés au Salon du Louvre en 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 16, n° 44.]

P. 3, *Lettre d'envoi à M. le marquis de ***, roturier comme bien d'autres.*

P. 7-15, Vaudevilles sur les principaux tableaux.

Non cité par Montaiglon et par M. Guiffrey.

19874. — Entretien entre un amateur et un admirateur sur les tableaux exposés au Salon du Louvre de l'année 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 28 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 16, n° 412.]

19875. — Remarques sur les ouvrages exposés au Salon, par le C. D. M. M. (le comte DE MEUDE MONPAS), de plusieurs Académies, etc. *Paris, Knapen fils,* 1789, in-8°, 14 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 16, n° 413.]

Voyez le numéro suivant.

19876. — Supplément aux Remarques sur les ouvrages exposés au Salon par le C. D. M. M., de plusieurs Académies, etc. *Knapen fils*, in-8°, 4 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 16, n° 414.]

19877. — Les Elèves au Salon ou l'Amphigouri. *Paris, Lecomte*, 1789, in-8°, 48 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome, 16, n° 416.]

ÉPIGR. :

La personnalité n'est pas d'un honnête homme,
Mais quand le sot pâlit, c'est le sot qui se nomme.

19878. — L'Observateur au Salon de l'année 1789. N° premier. *Au Louvre, chez Le Comte et au Palais-Royal, chez Denée*, 1789, in-8°, 15 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 16, n° 418.]

Voyez le numéro suivant.

19879. — Le Frondeur au Salon de l'année 1789. N° II. *Au Louvre, chez Lecomte, et au Palais-Royal, chez Denée*, 1789, in-8°.

ÉPIGR. :

La vérité sans humeur plaît aux honnêtes gens.

Le second numéro, dont le titre est différent du premier, n'est représenté dans la collection Deloynes que par une copie; ni Montaiglon, ni M. Guiffrey ne l'ont cité.

19880. — Vérités agréables ou le Salon vu en beau, par l'auteur du « Coup de patte ». *Knapen fils*, 1789, in-8°, 23 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 16, n° 415.]

Un premier *Coup de patte* avait paru à l'occasion du Salon de 1779 et les continuateurs de Bachaumont l'attribuaient à Carmontelle, qui aurait fait, en 1781, *la Patte de velours*. En 1787 parut une brochure intitulée : *Encore un coup de patte* (deux parties, 39 p.) dont l'auteur serait L.-H.-F. LEFÉBURE, plus tard sous-préfet de Verdun ; peut-être doit-on lui restituer aussi les *Vérités agréables*.

¶ On trouve encore d'autres comptes rendus de ce Salon dans *l'Année littéraire*, par les continuateurs de Fréron, 1789, tome VI, p. 19-34, 212-228, 265-281 ; le *Journal de Paris* (articles de RENOU) ; la *Correspondance littéraire* de Grimm (éd. Garnier frères), tome XV, pp. 520-526, 535-541, 569-572 ; MEISTER, auteur de ces articles, y a en grande partie paraphrasé ceux de Renou. La collection Deloynes renferme aussi la copie des Observations publiées dans les *Affiches* de Paris (n° 420) et dans le *Mercure de France* (n° 423), ainsi que (n° 426) celle de la *Lettre des graveurs de Paris* à M. l'abbé de Fontenay, auteur du *Journal général de France*, parue dans les numéros des 24 et 29 septembre, 3 et 6 octobre 1789.

B. — SALON DE 1791

19881. — Explication des peintures, sculptures et gravures de messieurs de l'Académie royale dont l'exposition a été ordonnée par Sa Majesté. *Paris, imp. des Bâtiments du Roi et de l'Académie royale de peinture*, 1791, in-12, 60 p. (321 numéros). [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 17, n° 432.]

Pièce très rare, non citée par Montaiglon et par M. Guiffrey, et dont je ne connais pas d'autre exemplaire. Cette *Explication* ne décrit que des œuvres dues à des membres de l'Académie royale ; elle fut très probablement mise au pilon lorsque l'Assemblée nationale eut décrété que le Salon serait désormais ouvert à tous les artistes. Les *Procès-verbaux* de l'Académie ne font aucune mention de ce livret et de sa suppression.

19882. — Ouvrages de peinture, sculpture et architecture, gravures, dessins, modèles, etc., exposés au Louvre par ordre de l'Assemblée nationale, au mois de septembre 1791, l'an III de la Liberté. *Paris, imp. des Bâtiments du Roi*, in-12, 72 p. (794 numéros).

Le livret est terminé par une liste alphabétique des noms et demeures des artistes qui avaient exposé au Louvre, avec les numéros de leurs ouvrages.

La réimpr. de ce catalogue forme le n° XXXVI de la *Collection des livrets*... publiée par M. Jules Guiffrey. Voyez le n° 19869 ci-dessus.

19883. — Essai sur la méthode à employer pour juger les ouvrages des beaux-arts, de dessin et principalement ceux qui sont exposés au Salon du Louvre, par une Société d'artistes. Introduction. *A Paris, se vend chez Bignon et à l'imp. du Cercle social*, 1790, in-8°, 12 p.

D'après Montaiglon et M. Guiffrey.

19884. — Lettre à Messieurs de l'Académie de peinture, sculpture et gravure, sur l'exposition des tableaux au Salon du Louvre (4 août 1791). *Paris, imp. N.-H. Nyon*, in-8°, 8 p.

Signée : NAU-DEVILLE, de la section du Louvre.

D'après Montaiglon et M. Guiffrey.

19885. — Explication et Critique impartiale de toutes les peintures, sculptures,

gravures, dessins, etc., exposés au Louvre, d'après le décret de l'Assemblée nationale, au mois de septembre 1791, l'an IIIe de la Liberté. Quatrième édition, revue et corrigée, par M. D...., citoyen patriote et véridique. *A Paris, se vend rue du Croissant, hôtel du Croissant*, 1791, in-8°, 70 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 17, n° 436.]

Par PHILIPPE CHÉRY, peintre, selon Montaiglon. Les trois premières éditions qui, d'après l'intitulé de celle-ci, l'auraient précédée, n'ont encore été signalées par aucun bibliographe.

L'initiale, par laquelle l'auteur s'était désigné, fit attribuer cette critique extrêmement violente, sinon même grossière, à divers artistes dont le nom commençait par un D..., entr'autres à DUCREUX, qui répondit par le pamphlet décrit sous le numéro suivant et dont la modération n'est pas précisément le mérite.

19886. — Grande Assemblée des barbouilleurs du Salon ou la Révolution de la peinture. Dialogue en vers, traduit d'un manuscrit grec trouvé au Salon. *S. l, n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 17, n° 444.]

Voyez le numéro précédent. Les notes sont en prose.

19887. — Le Plaisir prolongé, le retour du Salon chez soi et celui de l'abeille dans sa ruche, par PITHOU. *Paris, l'auteur, rue du Plâtre-Saint-Jacques, n° 28; au Salon et chez Fabre*, 1791, in-8°, 18 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 17, n° 437.]

Frontispice signé DESRAIS, *del.;* JOURDAN, *sculp.*, avec cette légende :

Aux gens d'esprit la rose, aux sots les épines.

19888. — La Béquille de Voltaire au Salon. Première promenade, contenant par ordre de numéros l'explication et la critique de tous les ouvrages de peinture, sculpture et architecture, gravures, dessins, modèles, etc., exposés au Louvre, en septembre 1791. *Paris, sous le vestibule de la cour du Salon, au Palais-Royal, an IIIe de la Liberté*, in-8°, 60 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 17, n° 438.]

ÉPIGR. :

Sifflez-moi librement, je vous le rends, mes frères.
VOLTAIRE.

Voyez le numéro suivant.

19888^a. — La Béquille de Voltaire au Salon. Seconde et dernière promenade contenant, par ordre de numéros, l'explication et la critique la plus complète de tous les ouvrages de peinture, sculpture, etc., et même de ceux sans numéro qui ne sont pas dans le catalogue du Salon, parce qu'ils ont été apportés depuis l'ouverture. *Paris, Bignon, an III de Liberté*, in-8°, IV-44 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 17, n° 439.]

ÉPIGR. :

Castigat ridendo.

Voyez le numéro précédent.

19889. — Lettres analytiques, critiques et philosophiques sur les tableaux du Salon. *Paris, l'an troisième de la Liberté*, 1791, in-8°, 82 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 17, n° 441.]

Ces *Lettres* sont au nombre de douze.

19890. — Salon de peinture, 1791, in-8°, 24 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 17, n° 442.]

19891. — Nouvelle critique impartiale des tableaux du Salon, par une Société d'artistes. N° 1. *Paris, Bignon*, 1791, in-8°, 12 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 17, n° 443.]

19892. — Tableaux de commande par les députés, pour servir de suite à ceux du Salon, par LINGUET. *Paris, Lallemand. S. d.*, in-8°, 23 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 17, n° 445.]

Pamphlet royaliste ; chacun des tableaux a un titre imaginaire et allusif aux circonstances.

Linguet, dans une lettre adressée au rédacteur des petites *Affiches*, a protesté contre l'abus qu'on avait fait de son nom. La collection Deloynes renferme une copie de cette lettre.

¶ La collection Deloynes renferme (tome 17) la copie de la *Lettre de l'Inconstant* au *Journal de Paris* sur les tableaux du Salon et la réponse d'un peintre bordelais [LACOUR] à cette critique (n°s 448-449) ; des observations consignées dans les *Affiches* de Paris (n° 449), le *Journal général* de Fontenay (n°s 450-451) et la *Chronique de Paris* (n° 452).

C. — SALON DE 1793

19893. — Description des ouvrages de peinture, sculpture, architecture et gra-

vure, exposés au Salon du Louvre, par les artistes composant la Commune générale des arts, le 10 août 1793, l'an IIe de la République française, une et indivisible. *Paris, imp. Ve Hérissant*, in-12, 96 et 22 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 18, n° 457.]

La réimpr. de ce catalogue forme le n° XXXVII de la *Collection des livrets*... publiée par M. Jules Guiffrey. Voyez le n° 19869 ci-dessus.

19894. — Explication par ordre des numéros et Jugement motivé des ouvrages de peinture, sculpture, architecture et gravure, exposés au Palais national des arts, précédée d'une introduction. *Paris, H.-J. Jansen. S. d.*, in-12, 49 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 18, n° 458.]

« Le sieur DESFONDS, qu'on a dit être l'auteur de cette critique, n'en est pas convenu; il m'a assuré qu'elle n'avait pas été continuée par des raisons particulières. » (Note de Deloynes sur l'ex. du Cabinet des Estampes.)

D. — SALON DE L'AN IV

19895. — Explication des ouvrages de peinture, sculpture, architecture, gravure, dessins, modèles, etc., exposés dans le grand salon du Muséum du Louvre, par les artistes de la France sur l'invitation de la Commission exécutive de l'instruction publique, au mois de vendémiaire an IVe de la République française. *Paris, imp. Ve Hérissant*, in-12, 96 p.

La réimpr. de ce catalogue forme le n° XXXVIII de la *Collection des livrets*... publiée par M. Jules Guiffrey. Voyez le n° 19869 ci-dessus.

Une série de mille numéros avait été réservée éventuellement à la peinture, qui ne comportait en réalité que 535 numéros; la sculpture était numérotée de 1001 à 1089; l'architecture, de 2006 à 2063 et la gravure, de 3001 à 3048.

19896. — Examen critique et concis des plus beaux ouvrages exposés au Salon du Louvre de cette année 1795, par J.-H. DE LA SER[RIE]. *Paris, l'an quatrième*, in-8°, 8 p.

ÉPIGR. :

Ludere, non lædere.

D'après Montaiglon et M. Guiffrey.

19897. — Critique sur les tableaux exposés au Salon, l'an quatrième. *S. l., brumaire an IV*, in-8°, 7 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 18, n° 476.]

En vers.

¶ La collection Deloynes renferme (tome XVIII, p. 469-475) la copie des comptes rendus du Salon par ROBIN (parus dans un journal dont j'ignore le titre), de *Réflexions* du Mercure de France et des cinq Lettres de POLYSCOPE [AMAURY DUVAL] parues dans la *Décade philosophique;* des extraits de ces travaux sont réimprimés, avec le livret même du Salon, au tome IV des *Annales de la République française* [pour l'an IV], de Leschevin. (Voyez tome Ier de la *Bibliographie*, n° 388.)

E. — SALON DE L'AN V

19898. — Explication des ouvrages de peinture, sculpture et architecture, gravure, dessins, modèles, etc., exposés dans le grand salon du Musée central des arts, sur l'invitation du ministre de l'intérieur, au mois de vendémiaire l'an V. *Paris, imp. des Sciences et Arts, an V*, in-12, 120 p. (871 numéros). [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 18, n° 468.]

La réimpr. de ce catalogue forme le n° XXXIX de la *Collection des livrets*... publiée par M. Jules Guiffrey. Voyez le n° 19869 ci-dessus.

19899. — Coup d'œil sur le Salon du Louvre de l'an V de la Répuplique. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 18, n° 486.]

19900. — Les Rapsodistes au Salon ou les Tableaux en vaudevilles. *Paris, imp. des frères Rapsodistes*, 3 numéros in-8°. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 18, nos 487-489.]

Chaque numéro a 8 p.

Les nos 2 et 3 sont intitulés : *Critique du Salon ou les Tableaux en vaudevilles*, et signés VILLIERS et CAPELLE. (Voyez tome II de la *Bibliographie*, nos 11033-11035).

19901. — Les Etrivières de Juvénal ou Satire sur les tableaux exposés au Louvre en l'an V. *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1796, in-8°, 27 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 18, n° 490.]

EPIGR. :

La critique est aisée et l'art est difficile.
DESTOUCHES.

Au verso du titre, réponse en prose aux frères rapsodistes (voyez le numéro précédent), suivie d'un dialogue en vers entre Epicharis et Théophile.

19902. — Réponse de MARTINET, naturaliste, aux critiques des tableaux exposés au Muséum. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 18, n° 498.]

¶ La collection Deloynes renferme (tome 18, n°s 491-496) copie des critiques publiées par le *Mercure de France*, le *Journal de Paris*, la *Décade* (articles de POLYSCOPE [AMAURY DUVAL], le *Journal général de France*, le *Véridique*.

F. — SALON DE L'AN VI

19903. — Explication des ouvrages de peinture et dessins, sculpture, architecture et gravure, exposés au Muséum central des arts, d'après l'arrêté du ministre de l'intérieur, le 1er thermidor an VI (19 juillet 1798). *A Paris, de l'imp. des Sciences et des Arts, an VI*, in-8°, 100 p. (901 numéros). [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 19, n° 525.]

La réimpr. de ce catalogue forme le n° XL de la *Collection des livrets*... publiée par M. Jules Guiffrey. Voyez le n° 19869 ci-dessus.

19904. — Appel au public sur la formation d'un jury pour juger les ouvrages des artistes, par un peintre dont les tableaux n'ont point été rejetés. *Paris, imp. Sophie de Mailly, an VI*, in-8°, 14 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 19, n° 526.]

Par PIERRE MONGIN, peintre, mort à Versailles le 19 mai 1827, à l'âge de soixante-cinq ans, selon le *Dictionnaire des anonymes*.

19905. — Exposition du Salon de l'an VI ou les Tableaux en vaudevilles. *Imp. Pilardeau. S. d.*, 2 numéros in-8°. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 19, n°s 527-528.]

Chaque numéro a 8 pages.

19906. — La Vérité en riant ou les Tableaux traités comme ils le méritent en vaudevilles. N°s 1, 2 et 3. *Marchand*, in-8°, 24 p. [*N.* Est. Coll. Deloyes, tome 19, n° 529.]

19907. — La Vérité sérieusement ou la Censure de la critique des tableaux ou mieux encore les critiques traités comme ils le méritent, par CH., ami des arts. *Maret. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 19, n° 530.]

19908. — Itinéraire critique du Salon de l'an VI, dédié aux artistes, par un amateur. *Paris, à la librairie, rue de la Loi, an VI*, in-8°, 32 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 19, n° 531.]

Signé : F.-J.-A. DOIX.

¶ Sous les initiales P. CH., J.-B. dit PUBLICOLA CHAUSSARD, a publié dans la *Décade philosophique*, an VI, tome IV, cinq articles sur le Salon. On peut également signaler, dans le *Journal de Paris*, divers articles sur la *Psyché*, de Gérard (17 et 24 thermidor), de Landon (6 vendémiaire an VII) et de Reicrem [L.-S. Mercier] (15 vendémiaire). La collection Deloynes (tomes 19 et 20) renferme copie de ces articles et de ceux du *Mercure* et du *Journal d'indications*.

G. — SALON DE L'AN VII

19909. — Explication des ouvrages de peinture et dessins, sculpture, architecture et gravure des artistes vivants, exposés au Muséum central des arts, d'après l'arrêté du ministre de l'intérieur, le 1er fructidor an VII (18 août 1799). *Paris, imp. des Sciences et Arts, an VII*, in-12, 95 p. (736 numéros). [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 21, n° 560.]

La réimpr. de ce catalogue forme le n° XLI de la *Collection des livrets*... publiée par M. Jules Guiffrey. Voyez le n° 19869 ci-dessus.

19910. — La Revue du Muséum. *Mongin. S. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 21, n° 562.]

19911. — Arlequin au Muséum ou les Tableaux en vaudevilles. *Se trouve à l'imprimerie du Clairvoyant. S. d.* (1799), in-8°, 40 p. [*N.* Vp. 8592.]

Signé : E... F...

La couverture imprimée porte en outre : Premier et second numéros, et ce couplet sur l'air : *Il faut de la santé pour deux.*

Paris, ce 3 complémentaire.

Citoyens,
Pour me récréer,
J'ai fait faire chez mon libraire
Ce livret qu'il faut acheter :
On n'y parle que de peinture,
De sculpture et de dessins ;
Il vous plaira, je vous assure,
Si vous aimez les arts...

LEQUINS.

19912. — Aux Artistes. Sur le « Marcus-Sextus » de Guérin et le « Bélisaire » de

Gérard. *Imp. du Clairvoyant. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 21, n° 564.]

Signé : Evryz.

¶ J. B., dit Publicola Chaussard a publié, dans la *Décade* (an VII, tomes VIII et IX), quatre articles sur le Salon. La collection Deloynes (tome 21) en renferme la copie, ainsi que celle d'autres comptes rendus parus dans le *Mercure*, le *Journal de Paris*, le *Journal des arts*, *le Mois*. Sur le débat soulevé entre Girodet et Mlle Lange, au sujet de son portrait, on trouvera diverses pièces dans le même tome (nos 584-586), et l'on devra consulter en outre le travail de M. Thomas Arnauldet sur les *Estampes satiriques* (*Gazette des beaux-arts*, 1859, tome IV et tirage à part).

H. — SALON DE L'AN VIII

19913. — Explication des ouvrages de peinture et dessins, sculpture, architecture et gravure des artistes vivants, exposés au Muséum central des arts, d'après l'arrêté du ministre de l'intérieur, le 15 fructidor an VIII de la République française (2 septembre 1800). *Paris, imp. des Sciences et Arts, an VIII*, in-12, 96 p. (1001 numéros). [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 22, n° 621.]

La réimpr. de ce catalogue forme le n° XLII de la *Collection des livrets*... publiée par M. Jules Guiffrey. Voyez le n° 19869 ci-dessus.

19914. — Jocrisse dans le Muséum des arts ou Critique-folie en prose et en vaudevilles des peintures, sculptures, gravures et dessins, etc., qui y sont réunis. *Paris, imp. Gouache, à l'Œil parfait, an VIII*, in-8°, 16 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 22, n° 622.]

19915. — La Vérité au Muséum ou l'Œil trompé. Critique en vaudevilles sur les tableaux exposés au Salon. *Paris, Hy et Mareschal, an IX*, in-8°, 23 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 22, n° 623.]

19916. — Le nouveau Arlequin et son ami Gilles au Muséum ou la Vérité dite en plaisantant. Critique piquante, en vauvilles, des tableaux, dessins, sculptures et autres objets précieux. *Paris, Lacroix. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 22, n° 624.]

Signé : C. Th.

19917. — Le Verre cassé de Boilly et les Croutiers en déroute ou Nouvelle critique des objets de peinture et sculpture exposés au Salon, en prose, en vaudevilles et en vers, faisant suite à « Gilles et Arlequin au Muséum ». *Paris, chez les marchands de nouveautés, an IX*, in-8°, 16 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 22, n° 625.]

Le titre de cette brochure fait allusion à un trompe-l'œil exposé par Boilly et dans lequel il avait groupé sous une vitre brisée deux brochures : *Arlequin au Museum* et *Jocrisse au Museum* (voyez les nos 19915 et 19916 ci-dessus), accompagnés de ces mots : « Artistes, voilà vos censeurs ! », placés au-dessus d'un âne et d'un cochon.

19918. — Notice sur les ouvrages de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure exposés au Salon du Musée central des arts, pendant les mois de fructidor an VIII, de vendémiaire et de brumaire an IX, par A. D. F. *Paris, à la porte du Musée central des arts, an VIII*, in-8°, 40 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 22, n° 626.]

19919. — Coup d'œil sur le Salon de l'an VIII. *Paris, Bernard et Debray, an IX*, in-8°, 53 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 22, n° 627.]

19920. — Arlequin au Muséum ou les Tableaux en vaudevilles. *S. l. n. d.*, 2 numéros in-12, 24 et 36 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 22, n° 628.]

Frontispice gravé, représentant Arlequin tenant un cadre avec cette légende :

Aimez-vous les portraits ? On en a mis partout.

19921. — Critique raisonnée des tableaux exposés au Salon. N° 1er. *Imp. Cordier*, in-8°, 12 p. [*N.* Est. Coll. Deloyes, tome 22, n° 631.]

Annoncée comme devant paraître tous les huit jours, cette *Critique*, attribuée par Deloynes à « une Société d'artistes », n'a pas été continuée.

19922. — Observations critiques sur quelques-uns des tableaux les plus remarquables de l'exposition, par ordre de numéros. *Paris, Aubry. S. d.*, in-8°.

Montaiglon avait vu un ex. portant un envoi signé F. F. et retrouvé ces mêmes initiales sur

une autre brochure intitulée à peu près de même, mais relative au Salon de 1812.

¶ La collection Deloynes renferme (tomes 22 et 23) la copie de divers comptes rendus parus dans le *Mercure* (par ESMÉNARD), le *Journal des débats*, le *Journal des arts* (par LANDON), la *Décade*, le *Journal des bâtiments civils*, le *Journal d'indications et d'annonces*.

I. — SALON DE L'AN IX

19923. — Explication des ouvrages de peinture et dessins, sculpture, architecture et gravure des artistes vivants, exposés au Muséum central des arts, d'après l'arrêté du ministre de l'intérieur, le 15 fructidor an IX (2 septembre 1801). *Paris, imp. des Sciences et Arts, an IX*, in-12, 92 p. (720 numéros). [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 26, n° 681.]

19924. — Examen des ouvrages modernes de peinture, sculpture, architecture et gravure exposés au Salon du Musée, le 15 fructidor an IX, par une Société d'amateurs. *Paris, Landon, an IX*, in-8°, 120 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 27, n° 710.]

19925. — L'Observateur au Muséum ou la Critique des tableaux en vaudevilles. *Paris, Gauthier. S. d.*, in-8°, 16 p.

Frontispice anonyme représentant l'Observateur.

19926. — Les Tableaux du Muséum en vaudevilles, ouvrage dédié à M. Frivole, par le c. GUIPAVA. *A Paris, de l'imp. de Brasseur, chez les marchands de nouveautés, an IX*, in-32, 124 p.

En regard du titre : *Gavaudan dans le tableau des* Sabines (vaudeville), pl. anonyme coloriée.
Réimpr. dans la *Revue universelle des arts*, tome XIII, p. 181-196 et 259-281.

19927. — Arlequin chassé du Muséum par un artiste, critique en prose et en vaudevilles. *Paris, Renaudière, an IX*, in-12, 12 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 26, n° 682.]

19928. — Rubens au Muséum. Critique des tableaux du Salon en vaudevilles. N° 1. *Paris, Augustin, an IX*, 1801, in-12, 24 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 26, n° 685.]

En regard du titre, portrait de Rubens grossièrement gravé sur bois.

19929. — Madame Angot au Muséum. Première visite. *Paris, imp. des marchandes de morues, an IX et X*, 1801, in-12, 23 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 26, n° 684.]

ÉPIGR. :

Laisse donc mon fils,
Tu me vaccines.

¶ La collection Deloynes renferme (tomes 26 et 27) la copie de divers comptes rendus publiés par le *Mercure*, la *Décade*, le *Moniteur*, *l'Année littéraire*, les *Nouvelles des arts*, le *Journal des arts* (travail de CHAUSSARD, resté inachevé), le *Journal général* de l'abbé de Fontenay (articles de M. RO...[BIN?]), le *Journal des bâtiments civils* (articles de CHÉRY), les *Petites Affiches* (articles de DUCRAY-DUMINIL), *le Citoyen français*, *le Publiciste*, le *Journal d'indications et d'annonces*.

J. — SALON DE L'AN X

19930. — Explication des ouvrages de peinture et dessins, sculpture, architecture et gravure des artistes vivants, exposés au Muséum central des arts, d'après l'arrêté du ministre de l'intérieur, le 15 fructidor an X (2 septembre 1802). *Paris, imp. des Sciences et Arts, an X*, in-12, 120 p. (1004 numéros). [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 28, n° 755.]

19931. — Revue du Salon de l'an X ou Examen critique de tous les tableaux qui ont été exposés au Muséum. *A Paris, Surosne, an X*-1802, in-12, XII-203 p.

Frontispice satirique anonyme intitulé : *la Peinture moderne*.

EPIGR. :

On voit tant de portraits blafards
Qu'en s'en allant chacun s'écrie :
Ce n'est plus le Salon des arts,
C'est un Salon de compagnie.

19932. — Gilles et Arlequin au Muséum ou Critique en vaudevilles des tableaux, dessins, sculpture, etc., par A.-J.-B. SIMONNIN. *Paris, imp. Jusseraud. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 28, n° 763.]

19933. — Le Marchand de lunettes au Musée des arts. Achetez des lunettes,

mettez des lunettes. Plaisanterie sérieuse en prose et en vaudevilles sur l'exposition des peintures, sculptures, etc., de fructidor an X. *Paris, chez Clairvoyant, an X-an XI*, in-12, 16 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 28, nº 764.]

19934. — L'Observateur au Muséum ou la Critique des tableaux en vaudevilles. *Paris, imp. Labarre. S. d.*, in-12, 28 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 28, nº 768.]

La figure, placée en regard du titre, est la même que celle du nº 19925 ci-dessus.

19935. — L'Enfant de six jours, guide des étrangers au Muséum ou le Dernier venu. *Paris, imp. Expéditive, an X*-1802, in-8º, 20 p.

Par Adrien-Jean-Quentin Beuchot.

Critique en vers dont le titre primitif fut remplacé, six semaines après la publication, par celui-ci : *les Croûtes au Muséum.* L'auteur ajouta sur le frontispice une épigramme et remplaça par une seconde épigramme, sur les portraits très nombreux à ce Salon, sept vers irréguliers inscrits à la première page.

Soit que Beuchot ait rougi plus tard de ce péché de jeunesse, soit que la disparition de cette brochure ait été fortuite, toujours est-il qu'elle est des plus rares. La B. N. ne la possède pas et Montaiglon ne l'a pas citée. Je ne la connais que par la description donnée par Quérard dans la *Littérature française contemporaine* (vº *Beuchot*) et reproduite dans la dernière édition du *Dictionnaire des anonymes*.

19936. — Arlequin au Muséum ou Revue générale et critique en vaudevilles des tableaux exposés au Salon de l'an XI (*sic*), numéro par numéro. *Paris, Marchand, an X*-1802, 3 numéros in-12. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 28, nºs 765-767.]

Chaque numéro a 24 p. et un frontispice représentant Arlequin dans un confessionnal ; un pénitent agenouillé et vu de dos, est censé dire ces mots qui forment la légende de la pièce :

« Mon père, je viens devant vous avec une une âme pénitente. »

Epigr. :

Celui qui met un frein à la fureur des flots
Devrait, d'un mauvais peintre, arrêter les pinceaux.

19937. — Arlequin de retour au Muséum. Nºs 1 et 2. *Paris, imp. Vatar-Jouannet, an X*-1802, in-12, 48 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 26, nº 685.]

Frontispice représentant Arlequin tenant deux cadres, avec légende :

Aimez-vous les portraits? On en trouve partout.

L'Avertissement annonçait six numéros, il n'en a paru que cinq ; les deux premiers ont été remis en circulation sous un titre et avec une rubrique modifiés.

Voyez les deux numéros suivants.

19937[a]. — Arlequin de retour au Muséum ou Critique des tableaux en vaudevilles. Nºs I et II. *Paris, Barba, an X*-1801, in-12, 48 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 26, nº 686.]

Même frontispice qu'au numéro précédent.

Voyez le numéro suivant.

19937[b]. — Arlequin de retour au Muséum (nºs III-V). *Paris, imp. de l'Arlequin, an X*-1801, 3 numéros in-12, 24, 24 et 10 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 26, nºs 687-689.]

¶ La collection Deloynes renferme (tomes 28 et 29) la copie de divers comptes rendus publiés par le *Journal des débats*, le *Journal de Paris*, le *Journal des arts*, le *Journal des bâtiments civils*, les *Petites Affiches* (articles de Robin et de Ducray-Duminil), *le Publiciste*, la *Décade*, le *Moniteur*, la *Clé du cabinet*.

§ 8. — Expositions particulières.

A. — Exposition de la jeunesse

19938. — Catalogue des ouvrages de peinture, sculpture, gravure, architecture, etc., exposés le 30 juin, jour de la petite Fête-Dieu, jusqu'au 15 juillet, par MM. les artistes libres, pour la troisième année, rue de Cléry, nº 95, dans les salles de M. Lebrun, capitaine du bataillon de Saint-Magloire. *Imp. Prault*, 1791, in-8º, 32 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 50, nº 1365.]

Non cité par Bellier de la Chavignerie dans ses *Notes pour servir à l'histoire de l'Exposition de la jeunesse* (extraites de la *Revue universelle des arts*). Parmi les artistes qui exposèrent à la galerie Lebrun, en 1791, on remarque Boilly, Isabey et Mlle Constance Mayer.

B. — « LES SABINES », PAR DAVID

19939. — Le Tableau des « Sabines », exposé publiquement au Palais national des sciences et des arts, salle de la ci-devant Académie d'architecture, par le citoyen David, membre de l'Institut national. *Paris, imp. Didot, an VIII*, in-8°, 1 f. et 16 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 21, n° 591.]

Le texte, rédigé par David lui-même, comporte : P. 1, un *Avant-propos*. P. 9, *Exposition du tableau des Sabines*... (résumé historique du sujet). P. 16, *Note sur la nudité de mes héros*.

19940. — Sur le tableau des « Sabines », par David. P. Chaussard. *Paris, Ch. Pougens, an VIII*-1800, in-8°, 46 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 21, n° 597.]

Le faux-titre porte cette dédicace : *Aux artistes, religieux adorateurs du génie de l'antiquité, hommage d'estime et de fraternelle amitié.*

C. — TROIS TABLEAUX, PAR J.-B. REGNAULT

19941. — Exposition de trois tableaux dans une des salles du Palais national des sciences et des arts, pavillon du Midi, sous le vestibule qui conduit au quai, par le citoyen Regnault, membre de l'Institut national. *Paris, imp. Delance, an VIII*, in-8°, 11 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 21, n° 603.]

Ces trois tableaux étaient : *la Mort de Cléopâtre*, les *Trois Grâces*, *Hercule et Alceste*.

D. — GALERIE DE L'ÉLYSÉE

19942. — Elysée. Prospectus. *Imp. Chevalier. S. d.*, in-4°, 8 p. [*R.* AD. VIII, 13.]

Plan d'une exposition permanente. Les avis, observations et demandes étaient reçus à dater du 2 vendémiaire an VI (23 septembre 1797). Une circulaire, jointe à l'ex. de la collection Rondonneau, prévenait qu'on n'admettrait rien qui portât atteinte aux bonnes mœurs, ni qui pût contrarier les principes et les vues du gouvernement. Aucune caricature personnelle ne devait non plus être admise à l'exposition.

19943. — Elysée, rue et faubourg Honoré. Exposition permanente et vente soit à l'amiable, soit à l'enchère, des objets d'art et de curiosité. *Paris, imp. C.-F. Patris*, in-8°, 3 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 51, n° 1421.]

Prospectus.

19944. — Elysée, rue et faubourg Honoré. Exposition permanente et vente, soit à l'amiable, soit à l'enchère, de tous objets d'arts et de curiosité. *Paris, imp. Bertrandet. S. d.* [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 51, n° 1422.]

19945. — Notice des tableaux et autres objets curieux formant l'exposition de l'établissement de l'Elysée. *Paris, imp. C.-F. Patris, 13 août* 1798, in-8°, 15 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 51. n° 1423.]

E. — TOMBEAU DU GÉNÉRAL HOCHE, PAR BOIZOT

19946. — Bas-reliefs du Tombeau élevé par l'armée de Sambre-et-Meuse au général Hoche, exposés publiquement au Palais national des sciences et des arts, près l'arcade de la colonnade, n° 15, par le citoyen Boizot, professeur aux écoles nationales de peinture et de sculpture. *Paris, imp. des Sciences et Arts, an VIII*, in-8°, 6 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 21, n° 605.]

F. — TAPISSERIE DE LA REINE MATHILDE

19947. — Notice historique sur la tapisserie brodée de la reine Mathilde, épouse de Guillaume le Conquérant. *Paris, imp. des Sciences et Arts, frimaire an XII*, in-12, 46 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 30, n° 841.]

19947[a]. — Notice historique sur la tapisserie brodée de la reine Mathilde, épouse de Guillaume le Conquérant. *Paris, imp. des Sciences et Arts, frimaire an XII*, in-4°, 20 p. et 7 pl. gravées. [*N.* Est. Coll. Detome 30, n° 842.]

§ 9. — Muséum central des Arts (*Musée du Louvre*).

A. — BATIMENTS ET GALERIES

19948. — Recherches sur l'origine des ornements d'architecture, par le citoyen RAFFRON, député de Paris à la Convention nationale. *Paris, imp. Brosselard, an II*, in-8°, 15 p. [*R.* AD. VIII, 13.]

L'auteur prévient qu'il emprunte ses exemples à la galerie du Louvre, du côté de la *rivière*, entre les Tuileries et le grand guichet.

Sur le palais du Louvre, voyez les n°s 12156-12167 ci-dessus.

19949. — Quelques Idées sur la disposition, l'arrangement et la décoration du Muséum national, par le citoyen J.-B.-P. LEBRUN, peintre et marchand de tableaux, adjoint à la Commission temporaire des arts. *Paris, imp. Didot le jeune, l'an III*, in-8°, 30 p. [*N.* Vp. 7655. — *R.* AD. XVIII^c^ 294.]

Le texte est accompagné de deux pl. au trait : *Projet proposé* [pour l'éclairage des salles] et *Seconde idée d'un goût plus simple, mais inadmissible par le motif que j'en ai donné.*

19950. — Le Conservatoire du Muséum national des arts au Comité d'instruction publique, le 7 pluviôse de la 3e année républicaine (26 janvier 1795). *Imp. H.-J. Jansen. S. d.*, in-8°, 7 p. [*R.* AD. XVIII^c^ 294.]

Signé : BONVOISIN, président ; LANNOY, secrétaire.

ÉPIGR. :

Solus enim tristes hac tempestate camenas
Respexit.
JUV. *Sat.* VII.

Agrandissement et éclairage des galeries.

19951. — Corps législatif. Discours en forme de motion d'ordre prononcé au Conseil des Cinq-Cents, par D.-V. RAMEL, député du département de l'Aude, et programme pour la construction d'une galerie pour le Muséum parallèle à celle du Louvre, le transport de la Bibliothèque nationale dans celle-ci et l'établissement de deux salles d'assemblée au Corps législatif et dans le Palais national. Séance du 8 pluviôse an IV (28 janvier 1796). *Paris, imp. Nationale, pluviôse an IV*, in-8°, 12 p. [*N.* Le^43^ 3879. — *R.* AD. VIII, 15.]

19952. — Mémoire sur la manière d'éclairer la galerie du Louvre pour y placer le plus favorablement possible les peintures et sculptures destinées à former le Musée national des arts et Rapport d'une Commission de la ci-devant Académie d'architecture sur le même sujet. Par C.-A. GUILLAUMOT, architecte et inspecteur général des carrières du département de la Seine, directeur de la manufacture nationale des Gobelins (9 fructidor an V-26 août 1797). *S. l. n. d.*, in-8°, 43 p. [*N.* V. p. 19627.]

P. 9-43, *Rapport des commissaires nommés par le directeur général des ci-devant bâtiments du Roi pour examiner de nouveau les moyens d'éclairer la galerie du Louvre* (4 avril 1787).

19953. — Observations sur les nouvelles ouvertures faites pour éclairer la galerie des tableaux du Muséum, par M. GOULET, architecte, membre de plusieurs Sociétés des arts, et adjoint au maire du sixième arrondissement de Paris. *Imp. de Mme Huzard. S. d.*, in-4°, 8 p.

Réimp. dans les *Observations* de l'auteur *sur les embellissements de Paris* (1808, in-8°).

19954. — Lettre du C. GUILLAUMOT aux rédacteurs du « Journal des Arts ». Extrait du « Journal des Arts », n° 45. *S. l. n. d.* (1800), in-8°, 4 p. [*N.* V. p. 5386.]

Au sujet de la démolition de plusieurs maisons, rue des Orties, voisines de la galerie du Muséum. Cette question avait déjà été agitée dans le *Journal des Arts*, n°s 31 et 32.

B. — ADMINISTRATION, ACCROISSEMENTS ET ENTRETIEN DU MUSÉE

19955. — Réflexions sur le Muséum national, par le citoyen LEBRUN. *S. l. n. d.*

(1792), in-8°, 20 p. [*N.* Inv. V p. 19923. — *R.* AD. XVIIIe 294.]

Dénonciation de l'insuffisance des commissaires nommés par Roland et nécessité de leur adjoindre des « connaisseurs », c'est-à-dire des experts.
Voyez le numéro suivant.

19956. — Observations sur le Muséum national, par le citoyen Lebrun, peintre et marchand de tableaux, pour servir de suite aux « Réflexions » qu'il a déjà publiées sur le même objet. *Paris, Charon*, 1793, in-8°, 16 p. [*N.* Inv. V p. 19787.]

Relevé des erreurs d'attributions dont fourmillait le catalogue et des restaurations imprudentes autorisées par les membres du Conservatoire du Muséum national.

19957. — Observations de Picault, artiste restaurateur de tableaux, à ses concitoyens, sur les tableaux de la République. *Paris, imp. Jansen*, 1793, in-8°, 79 p. [*Br. M.* F. R. 528, 2.]

P. 53. *Observations sur les inconvénients qui résultent des moyens que l'on employe pour les tableaux que l'on restaure journellement.*
Réimp. dans la *Revue universelle des arts*, t. IX, p. 505-524 et tome X, p. 33-48.
Voyez le numéro suivant.

19958. — Un mot au citoyen Picault sur son mémoire relatif à la restauration des tableaux du Muséum, par le citoyen Hacquin, restaurateur de tableaux. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Inv. V. 41275.]

Réimp. par A. de Montaiglon dans la *Revue universelle des arts*, tome XVIII, p. 159-162.

19959. — Décret (n° 129) de la Convention nationale du 27 juillet 1793, qui fixe au 10 août l'ouverture du Musée de la République. *Paris, Imp. nationale exécutive du Louvre*, MDCCXCIII, in-4°, 3 p.

19960. — Essai sur le Muséum de peinture. *S. l., l'an 2e de la République*, in-8°, 16 p. [*N.* V p. 19430.]

Épigr. :

L'amour des arts entretient celui de la liberté.

Par Alexandre Lenoir.

19961. — Avis à la Nation sur la situation du Muséum national, par Guillaume Martin, peintre d'histoire, de la ci-devant Académie de peinture-sculpture. *Paris, imp. Vincent Teulières. S. d.*, in-8°, 1 f. et 49 p. [*R.* AD. XVIIIe 294.]

19962. — Convention nationale. Rapport sur la suppression de la Commission du Muséum, par le citoyen David. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Le38 652.]

Voyez le numéro suivant.

19963. — Convention nationale. Second Rapport sur la nécessité de la suppression de la commission du Muséum, fait au nom des comités d'instruction publique et des finances, par David, député du département de Paris, dans la séance du 27 nivôse, l'an II de la République française (16 janvier 1794). Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. nationale. S. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Le38 653.]

19964. — Convention nationale. Rapport du conservatoire du Muséum national des arts, fait par Varon, l'un de ses membres, au comité d'instruction publique, le 7 prairial an II (26 mai 1794). Imprimé par ordre du comité d'instruction publique. *Imp. nationale. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Le38 800.]

19965. — Convention nationale. Rapport et projet de décret relatifs à la restauration des tableaux et monuments des arts formant la collection du Muséum national, par G. Bouquier, au nom du Comité d'instruction publique. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Le38 2504.]

Le décret conforme est du 6 messidor an II (24 juin 1794).

19966. — Convention nationale. Commission temporaire des arts adjointe au comité d'instruction publique. Rapport fait, au nom des commissaires envoyés dans le département de Seine-et-Oise, à la commission temporaire des arts, par Varon, membre de cette commission et du Conservatoire du Muséum national. Le 10 messidor an IIe de la République fran-

çaise une et indivisible (28 juin 1794). *Imp. nationale. S. d.*, in-8°, 12 p. [*N.* Le^{38} 829.]

Aperçu des tableaux et objets d'art des résidences royales, de Versailles, de Trianon, de Montagne-Bon-Air (Saint-Germain-en-Laye), dignes d'être transportés au Louvre et des travaux de la section de bibliographie dans les bibliothèques d'Orset (*sic*), de Xavier (comte de Provence) et de Capet.

Réimp. dans la *Revue universelle des arts*, tome XIV, pp. 381-386, sous le titre : *Un Dilettante de la Terreur.*

19967. — Convention nationale. Rapport et projet de décret faits au nom des comités d'instruction publique et des finances réunis sur l'établissement d'un Muséum national d'antiques, par RABAUT, député du Gard à la Convention nationale, dans la séance du 20 prairial [an III-8 juin 1795] Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. nationale, prairial an VIII*, in-8°, 6 p. [*N.* Le^{38} 2529. — *R.* AD XVIII^{c} 295.]

19968. — Lettres sur le préjudice qu'occasionneraient aux arts et à la science le déplacement des monuments de l'art de l'Italie, le démembrement de ses écoles et la spoliation de ses collections, galeries, musées, etc., par A.-Q. (ANTOINE QUATREMÈRE [DE QUINCY]). *Paris, Desenne; Quatremère, libraire, et chez les marchands de nouveautés,* an IV (1796), in-8°, 1 f. et 76 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 54, n° 1615.]

Une autre protestation, signée par quelques-uns des principaux artistes du temps, fut adressée au Directoire exécutif lors de la fête du 9 thermidor an VI et de l'entrée triomphale des objets d'art et de science conquis en Italie (voir tome Ier de la *Bibliographie*, n°s 4954-4960. La *Pétition* visée ici est décrite sous le n° 4955). Une contre-protestation, signée par ISABEY, DUVIVIER, C. VERNET, etc., fut insérée au *Moniteur* du 12 vendémiaire an V (3 octobre 1796).

19969. — Liste des principaux objets de science et d'art recueillis en Italie par les commissaires du gouvernement français. *S. l. n. d.*, in-folio, 27 p. [*R.* AD VIII, 13. — *P.* 10407.]

P. 3. Première division : Peinture. P. 14. Seconde division : Sculpture. P. 18. Troisième division : Antiquité (*sic*). Quatrième division : Livres.

On lit p. 25 : Extrait des procès-verbaux restés à la Commission et imprimé par son ordre à Venise, le 1er complémentaire de l'an Ve de la République française (17 septembre 1795). Le secrétaire de la commission : COUTURIER.

La B. V. P. possède deux ex. de cette *Liste*, cartonnés sous la même couverture; le premier est annoté par l'un des commissaires, qui a indiqué les noms des écrivains et des historiens d'art à consulter sur l'origine ou la valeur de chaque tableau.

19970. — Observations sur l'administration du Musée des arts, par JOSEPH LAVALLÉE, membre de la Société philotechnique et de celle des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Paris. *Imp. Houel. S. d.*, in-8°, 1 f. et 93 p. [*R.* AD VIII, 13.]

19971. — Liberté-Égalité. Les Conservateurs du Muséum national des arts à leurs concitoyens. *Imp. H.-J. Jansen. S. d.*, in-8°, 6 p. [*R.* AD VIII, 13.]

Signé R.-G. DARDEL, président; LANNOY, secrétaire.

Réponse à diverses critiques et réclamations.

19972. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre par MARIN, député du Mont-Blanc, sur le Muséum central des arts. Séance du 1er nivôse an VI (21 décembre 1797). *Paris, Imp. nationale, nivôse an VI,* in-8°, 10 p. [*N.* Le^{43} 1645.]

19973. — Musée central des arts. Pièces relatives à l'administration de cet établissement, imprimées par ordre du Directoire exécutif. *Paris, imp. de la République, nivôse an VI*, in-8°, 32 p. [*R.* AD VIII, 13.]

Voyez le numéro suivant.

19974. — Réponse du représentant du peuple MARIN à un écrit intitulé : « Muséum central des arts. Pièces relatives à l'administration de cet établissement, imprimées par ordre du Directoire exécutif. » *Imp. Baudouin. S. d.*, in-8°, 18 p. [*R.* AD VIII, 13.]

19975. — Examen historique et critique des tableaux exposés provisoirement, venant des premier et second envois de Milan, Crémone, Parme, Plaisance, Modène, Cento et Bologne, auquel on a joint

le détail de tous les monuments des arts qui sont arrivés d'Italie, par J.-B.-P. Lebrun, peintre, commissaire expert du Musée central des arts. *Paris, Desenne, an VI*, in-8°, 82 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 19, n° 521.]

19976. — Critique des tableaux d'Italie exposés au salon du Muséum, par C. Q. T. La Roche. *Imp. Roblot. S. d.*, in-8°, 16 p.

Epigraphe empruntée au psaume 113 de David.

Remarques sur la *Communion de saint Jérome*, par Annibal Carrache et par le Dominiquin; sur *Adam et Eve*, du Guide; sur le *Sacrifice d'Abraham*, par André del Sarte; sur la *Descente de croix*, de Barocchi. (Toutes ces attributions sont aujourd'hui reconnues inexactes.)

P. 16, une *Annonce intéressante* prévient le lecteur que l'auteur comptait publier à partir du 10 messidor prochain (?) et toutes les décades suivantes des *Récréations utiles et divertissantes du Diable boîteux*. Le projet ne paraît pas avoir eu de suite.

19977. — Le Petit Arlequin au Muséum ou les Tableaux d'Italie en vaudevilles. *Paris*, an VIII, in-12, 48 p. [*N*. Est. Coll. Deloynes, tome 22, n° 610.]

Dans l'ex. de la collection Deloynes, les seize premières pages manquent et sont remplacées par une copie. P. 48 l'auteur indique son nom et son adresse : Dupont, rue de Vaugirard, 139.

Le catalogue de la bibliothèque de M. Reiset (Ad. Labitte, 1879), indique sous le n° 2837 un ex. de cette brochure.

19978. — Rapport sur la restauration du tableau de Raphaël, connu sous le nom de « Vierge de Foligno », adopté par la classe des sciences mathématiques et physiques et de littérature et beaux-arts dans les séances des 1er et 3 nivôse an X (22 et 24 décembre 1801), par les citoyens Guyton [-Morveau], Vincent, Taunay et Berthollet. *Paris, Baudouin, imprimeur de l'Institut national*, an X, in-8°, 16 p.

Réimp. dans la *Revue universelle des arts*, tome IX (1859), pp. 221-228 et dans la traduction française du *Raphaël d'Urbin*, de L.-D. Passavant, revue et annotée par Paul Lacroix (1860), tome II, pp. 622-626.

¶ La première réimpression de ce Rapport provoqua entre un Italien, M. D. Sébastiani, Paul Lacroix et Faucheux, une correspondance aigre-douce, que l'on retrouvera tome IX, pp. 368-369, 405-409, 495-503, et tome X, pp. 76-80, de la *Revue universelle des arts*.

Bien que, par leur date, les pièces suivantes se trouvent exclues du plan de ce travail, je crois néanmoins devoir les y faire figurer, car elles se rattachent directement à l'histoire même des collections de notre Musée dans la première période de son existence.

19979. — Observations d'un Français sur l'enlèvement des chefs-d'œuvre du Muséum de Paris, en réponse à la lettre du duc de Wellington au lord Castlereagh, sous la date du 23 septembre 1815, et publiée, le 18 octobre, dans le « Journal des Débats ». *Paris, Pélicier*, 1815, in-8°, 39 p. [*N*. Vp. 19774.]

La *Préface*, paginée III-VI, est comprise dans la pagination totale.

Par Hippolyte Mazier du Haume.

19980. — Un Français à l'honorable lord Wellington, sur sa lettre du 23 septembre dernier à lord Castlereagh (22 octobre 1815). *Paris, P. Gueffier*, 1815, in-8°, 2 ff. et 44 p. [*N*. Lb48 318.]

Signé : Billecocq, avocat.

19981. — Rapport à M. le ministre de l'intérieur sur les tableaux enlevés à la Belgique en 1794, et restitués en 1815, par Ch. Piot, archiviste adjoint aux Archives du royaume. *Bruxelles, typ. et lith. E. Guyot*, 1883, in-8°, 1 f. et 516 p.

¶ Sur le même sujet, on devra consulter les travaux suivants : 1° Eugène Müntz, *les Annexions de collections d'art ou de bibliothèques et leur rôle dans les relations internationales, principalement pendant la Révolution française* (*Revue d'histoire diplomatique* de 1894 à 1896); 2° le même, *les Invasions de 1814, la Spoliation de nos musées* (*Nouvelle Revue*, tomes CV, p. 703-716 et CVII, pp. 198-207, 420-439); 3° Charles Saunier, *les Conquêtes artistiques de la Révolution et de l'Empire et les Reprises des alliés en 1815* (*Gazette des beaux-arts*, 1er janvier, 1er février, 1er avril, 1er juillet, 1er août 1899 [en cours de publication]).

C. — CATALOGUES

19982. — Catalogue des objets contenus dans la galerie du Muséum français, décrété par la Convention nationale, le

27 juillet 1793, l'an second de la République française. *Imp. C.-F. Patris. S. d.*, in-8°, 120 p. [*R.* AD VIII. — *P.* 2662.]

Tableaux, 37 numéros; *bronzes, bustes, tables de marbre, porcelaines, pendules et autres objets*, 124 numéros.

19983. — Notice des tableaux des trois écoles choisis dans la collection du Muséum des arts, rassemblés au Salon d'exposition, pendant les travaux de la galerie, au mois de prairial, an IV. Se vend au profit de l'indigence. *Paris, imp. des Sciences et des Arts, an V*, in-12, 47 p. (161 numéros).

19984. — Notice des dessins originaux, gouaches, pastels, émaux et miniatures du Musée central des arts, exposés pour la première fois dans la galerie d'Apollon, le 28 thermidor an V (15 août 1797). Première partie. *Paris, imp. des Sciences et Arts, an XII*, in-8°, 107 p. (427 numéros). [*N.* Inv. V. 47552. — *P.* 2668.]

Les faux-titre et titre sont suivis d'un *Avertissement*, chiffré I-IV et le tout est compris dans la pagination totale.

P. 9, *Grand Salon. Explication des tapisseries qui sont exposées dans le grand Salon* (XI numéros). P. 12, *galerie d'Apollon. Explication des grands cartons et dessins qui forment le cordon supérieur de la galerie* (XIII numéros). P. 18, *Notice des dessins originaux du Musée central des arts* (415 numéros). P. 93, *Émaux* (nos 416-418). P. 97, *Marbres* (nos 419-427). P. 100, *Description historique du plafond de la galerie d'Apollon*.

19984a. — Notice des dessins originaux, cartons, gouaches, pastels, émaux et miniatures du Musée central des arts... Première partie. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée. *Paris, imp. des Sciences et Arts, an VII*, in-12, 114 p. [*N.* V. 47554.]

L'*Avertissement*, chiffré V-VIII, est compris dans la pagination totale. Les deux derniers paragraphes, relatifs aux tapisseries exposées, sont supprimés. P. 9, *galerie d'Apollon. Explication des grands cartons et dessins qui forment le cordon supérieur de la galerie* (XIII nos). P. 16, *Notice des dessins originaux*. P. 99, (nos 416-418), *Émaux*. P. 104 (nos 419-429), *Marbres*. P. 107-114, *Description historique du plafond de la galerie d'Apollon*.

19985. — Notice des dessins originaux, esquisses peintes, cartons, gouaches, pastels, émaux, miniatures et vases étrusques, exposés au Musée central des arts, dans la galerie d'Apollon, en messidor de l'an X de la République française. Seconde partie. *Paris, imp. des Sciences et Arts, an X*, in-12, 1 f. et 124 p. (531 numéros. [*N.* V. 47553.]

19986. — Notice des principaux tableaux recueillis dans la Lombardie par les commissaires du gouvernement français dont l'exposition provisoire aura lieu dans le grand salon du Muséum, les octidis, nonidis et décadis de chaque décade, à compter du 18 pluviôse jusqu'au 30 prairial an VI (6 février-18 juin 1798). Dédiée à l'Armée d'Italie. Le produit, ainsi qu'il est d'usage, est consacré aux besoins du Musée. *De l'imprimerie des Sciences et Arts. S. d.*, in-12, VIII-118 p. (142 numéros).

Voyez les quatre numéros suivants.

19986a. — Notice des principaux tableaux recueillis en Italie par les commissaires du gouvernement français. Seconde partie, comprenant ceux de l'État de Venise et de Rome, dont l'exposition provisoire aura lieu dans le grand salon du Muséum, les octidi, nonidi et décadi de chaque décade, à compter du 18 brumaire an VII (8 novembre 1798). *De l'imprimerie des Sciences et Arts. S. d.*, in-12, VIII-91 p. (94 numéros).

19986b. — Notice des principaux tableaux recueillis en Italie par les commissaires du gouvernement français. Troisième partie comprenant ceux de Florence et de Turin, dont l'exposition provisoire aura lieu dans le grand salon du Muséum les octidi, nonidi et décadi de chaque décade, à compter du 28 ventôse an VIII (19 mars 1800). *Imp. des Sciences et Arts. S. d.*, in-12, 2 ff. et IV-80 p. (147 numéros).

19987. — Notice des tableaux des écoles française et flamande exposés dans la grande galerie du Musée central des arts, dont l'ouverture a eu lieu le 18 germinal an VII (7 avril 1799). *Paris, imp. des Sciences et Arts, an VII*, in-12, 2 ff. et IV-111 p. (644 numéros).

19988. — Notice des grands tableaux de Paul Véronèse, Rubens, Le Brun, Louis Carrache et autres dont l'exposition provisoire aura lieu dans le grand salon du Musée, à dater du 10 prairial an IX (30 mai 1801), jusqu'au 1er fructidor même année (19 août 1801). *Paris, imp. des Sciences et Arts. S. d.*, in-12, 24 p. [*N.* 8° Z 12327.]

19989. — Musée central des arts. Notice des tableaux des écoles française et flamande... et des tableaux des écoles de Lombardie et de Bologne, dont l'exposition a eu lieu le 25 messidor an IX (14 juillet 1801). *Imp. des Sciences et Arts. S. d.*, in-12, 1 f. et II-152 p. (945 numéros).

19990. — Notice de plusieurs précieux tableaux recueillis à Venise, Florence, Turin et Foligno dont l'exposition aura lieu dans le grand salon du Muséum, les octidi, nonidi et décadi de chaque décade, à compter du 18 ventôse an X de la République (9 mars 1802). *Paris, de l'imprimerie des Sciences et Arts*, in-12, 72 p. (85 numéros). [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 27, n° 743.]

19991. — Notice des tableaux, statues, vases, bustes, etc., composant le Musée spécial de l'Ecole française, dont l'ouverture a lieu les quintidi et décadi. Il sera ouvert tous les jours aux étrangers, sur la présentation de leurs passeports. Le produit du livret est consacré aux dépenses de l'établissement. *Versailles, imp. Leblanc, an X*, in-12, 4 ff. et 123 p.

Le Musée, dont ce livret énumère les richesses, avait été constitué par les ordres de Bénezech, ministre de l'intérieur, et subsista jusqu'à la fin de l'Empire. Il comportait des œuvres d'art empruntées aux couvents et églises supprimés, ainsi qu'aux collections de l'ancienne Académie royale et divers tableaux d'artistes vivants; depuis, la plupart ont fait retour au Louvre et, à ce titre, le livret qui les décrit devait figurer ici.

¶ Sur les origines et les vicissitudes du Musée de l'Ecole française on devra consulter un très intéressant travail de M. A. Dutilleux, lu dans la 10e session (1886) des Réunions des Sociétés des beaux-arts des départements et complété par de nouveaux documents présentés à la 19e session (1895).

Il ne faut pas confondre le musée dont il est question avec diverses expositions temporaires qui eurent lieu également à Versailles en l'an VIII, en l'an IX et en l'an X, et dont la collection Deloynes renferme les livrets.

19992. — Notice des statues, bustes, bas-reliefs et autres objets composant la galerie des Antiques du Musée central des arts, ouverte pour la première fois le 18 brumaire an IX (9 novembre 1800). *Paris, imp. des Sciences et Arts. S. d.*, in-12, 2 ff. et 107 p. (184 numéros). [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 24, n° 657.]

Rédigé par Ennius-Quirinus Visconti.
Voyez les quatre numéros suivants.
Dans cette première édition, comme dans les deux autres, les quarante-neuf premiers numéros sont réservés sans que rien n'indique les motifs pour lesquels ils n'auraient pas été employés.

19992a. — Notice des statues, bustes et bas-reliefs de la galerie des Antiques du Musée central des arts ouverte pour la première fois le 18 brumaire an IX. *Paris, de l'imprimerie des Sciences et Arts*, in-12, 119 p. (209 numéros). [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 24, n° 658.]

19992b. — Notice des statues, bustes et bas-reliefs de la galerie des Antiques du Musée central des arts ouverte pour la première fois le 18 brumaire an IX. *Paris, de l'imprimerie des Sciences et Arts*, in-12, 130 p. (217 numéros). [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 24, n° 659.]

19993. — Observations sur la notice de la galerie des Antiques au Muséum Napoléon, par un amateur. *S. l., an XI*, in-12, 2 ff. et 68 p. [*N.* Inv. V. 39981.]

Par Charles-Emmanuel-Simon Gaultier de Claubry, docteur en médecine, d'après Barbier.

19994. — Discours sur les monuments d'antiquité arrivés d'Italie, prononcé le 8 vendémiaire an XII (1er octobre 1803), à la séance publique de la classe des beaux-arts de l'Institut national, par Vivant-Denon. *Imp. Didot l'aîné. S. d.*, in-18, 23 p. [*N.* Vp. 19393.]

19994bis. — Manuel du Muséum français, avec une description analytique et raisonnée de chaque tableau, indiqué au trait par une gravure à l'eau-forte, tous classés par *écoles* et par *œuvres* des grands artistes, par F. E. T. M. D. L. I. N. [François-Emmanuel Toulongeon, membre de l'Institut national.] *Paris, Treuttel et Wurtz, an XII*-1808, 10 livraisons in-8°. [N. Inv. V. 24725-24728.]

L'ex. de la B. N. est incomplet. Ces dix livraisons comportent les œuvres de Poussin, de Lesueur, de Le Brun, de Joseph Vernet, de Rubens, de Van Dyck, de Gérard Dou, des Van Ostade, de Raphaël, de Véronèse, de Leonello Spada, du Dominiquin; l'analyse de la *Vie de saint Bruno*, de Lesueur est signée L. B. F. Les planches sont très médiocres et le texte ne répond à aucune des exigences de la critique moderne.

D. — CHALCOGRAPHIE

19994ter. — Plan d'un conservatoire d'estampes et école nationale de gravure, par le citoyen Guyot, graveur (7 nivôse an V-27 décembre 1796). *Paris, imp. Crapelet. S. d.*, in-8°, 30 p. [*R.* AD VIII, 13.],

Le titre de départ porte en plus : ... *à l'effet d'utiliser les arts, les artistes et le commerce, sans occasionner aucune dépense au trésor public.*

Voyez le numéro suivant.

19995. — Plan sommaire d'un conservatoire ou Muséum des gravures. *Paris, imp. Crapelet. S. d.*, in-8°, 15 p. [*R.* AD VIII, 13.]

Le titre de départ porte en outre :

Plan sommaire d'un conservatoire ou Muséum de gravures qu'une société se propose d'établir sous la protection spéciale du gouvernement, d'après le plan primitif qui lui en a été confié par le citoyen Guyot, graveur, et série des soumissions qu'elle s'engage à remplir, et qui seront plus amplement développées dans le bail à passer à cet effet entre le gouvernement et ladite société.

19996. — Vues générales sur l'Italie, Malte, etc., etc., dans leurs rapports politiques avec la République française et sur les limites de la France, à la rive droite du Rhin, suivies d'un Mémoire sur les beaux-arts et sur les institutions propres à les faire fleurir, par le citoyen F. Pommereul. *Paris, Bailly; Louvet; Desenne, vendémiaire an V*, in-8°, 2 ff. et 123 p. [*N.* Lb42572.]

Epigr. :

Ce n'est pas tout de vaincre, il faut encore user de la victoire.

Le travail intitulé : *Des Institutions propres à encourager et perfectionner les beaux-arts en France*, occupe les pp. 94-123.

19996bis.—De l'Art de voir dans les beaux-arts, traduit de l'italien, de Milizia, suivi des institutions propres à les faire fleurir en France, et d'un État des objets d'art dont ses Musées ont été enrichis par la guerre de la Liberté. Par le général Pommereul. *Paris, Bernard, an VI*, in-8°, 4 ff. non chiffrés et 316 p , plus un catalogue de livres d'assortiment de l'éditeur.

Le travail de Milizia, intitulé : *Dell' arte di vedere nelle belle arti del designo secondo i principi di Sulzer e di Mengs*, avait paru anonyme en 1784, in-8°. Dans une courte introduction adressée *aux amateurs des arts*, le traducteur prévient qu'il a pris de grandes libertés avec le texte original et qu'il en a disposé « comme s'il eut été son propre fond ». Ce livre n'est d'ailleurs mentionné ici que pour les deux appendices qu'il renferme et qui se rattachent directement à l'histoire de nos Musées.

P. 235. *Des institutions propres à encourager et perfectionner les beaux-arts en France.* P. 257. *Calcographie* (sic) *française.* P. 274. *Etat des objets d'art envoyés aux divers Musées français et conquis par les armes de la République pendant la guerre de la Liberté.*

Ersch (*France littéraire*, 1er supplément) mentionne à l'art. *Pommereul* des *Réflexions sur la sculpture, la peinture, la gravure et l'architecture*... (1799, in-8°), qu'il présente comme une seconde édition de la traduction de Milizia. Beuchot, auteur d'une notice sur Pommereul dans l'*Annuaire nécrologique*, de Mahul, déclare ne pas la connaître et je doute, comme lui, de son existence.

19996ter. — Catalogue des estampes des trois écoles, portraits, catafalques, pompes funèbres, plans, cartes géographiques, etc., qui se trouvent à Paris, au Musée Central des Arts; augmenté des estampes qui forment le recueil connu ci-devant sous le nom du « Cabinet du Roi »; de plusieurs autres suites et estampes qui appartiennent à ce recueil, et non comprises dans le catalogue qui en fut dressé en 1743. *Imp. des Sciences et Arts, ventôse an IX*, in-4°, IV-40 p. [*Br. M.* F. R*. 33, 10.]

§ 10. — Musée des monuments français.

A. — ORIGINES, FORMATION ET DISPERSION DU MUSÉE

19997. — Alexandre Lenoir, son journal et le Musée des monuments français, par LOUIS COURAJOD. *Paris, Honoré Champion*, 1878-1887, 3 vol. in-8°. [*N.* Ln[27] 31019.]

Le *Journal* proprement dit remplit, avec une longue *Introduction*, le tome 1er seul. Le tome II, paru à huit années d'intervalle, contient un *Avertissement* tout polémique (voyez le numéro suivant), une Introduction (*l'Influence du Musée des monuments français sur le développement de l'art et des études historiques au XIXe siècle*), *les Débris du Musée des monuments français à l'École des Beaux-Arts* et une *Bibliographie* des divers travaux d'Alexandre Lenoir. Le tome III est consacré à une étude sur le *Futur Musée de la sculpture du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Louvre*, que l'auteur voulait constituer avec l'ancien fonds et avec les monuments ou les fragments retrouvés par lui dans les chantiers de l'abbaye de Saint-Denis.

En regard du titre du tome Ier, portrait d'Alex. Lenoir, gravé à l'eau-forte, par EM. GASTEBOIS, d'après BEAUVALLET.

Dans les tomes II et III nombreux croquis dans le texte, par MM. SELLIER, LETRONE et fac-similés d'après diverses planches des publications de Lenoir, des *Antiquités nationales* de Millin, etc.

19998. — Les Débris du Musée des Monuments français à l'École des beaux-arts, par LOUIS COURAJOD, président de la Société nationale des Antiquaires de France, membre de la Société française d'archéologie. *Caen, imp. F. Le Blanc-Hardel*, 1885, in-8°, 24 p., 4 pl. hors texte et croquis dans le texte. [*N.* Lj[9] 2656.]

On lit au verso du titre : « Extrait du *Bulletin monumental*, 51e volume ». La couverture imprimée porte, outre le titre reproduit ci-dessus : *Bulletin monumental publié sous les auspices de la Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques et dirigé par le comte de Marsy, 6e série, tome 1er, 31e de la collection* (plus les adresses de la librairie Champion et de l'imprimeur Le Blanc-Hardel).

Réimp., avec de très nombreuses additions, dans le tome II de l'ouvrage décrit sous le numéro précédent.

Les pl. hors texte sont fac-similées d'après celles de Réville et Lavallée. (Voyez le n° 20020 ci-dessous.)

19999. — Inventaire général des richesses d'art de la France. Archives du Musée des monuments français. *Paris, E. Plon, Nourrit et Ce*, 1885-1897, 3 vol. gr. in-8°. [*N.* 4° V. 1479.]

Publication du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.

Première partie (2 ff. et 459 p.). *Papiers de M. Albert Lenoir, membre de l'Institut, et Documents tirés des archives de l'administration des Beaux-Arts.*

Deuxième partie (4 ff. et 479 p.). *Documents déposés aux Archives nationales et provenant du Musée des monuments français.*

Troisième partie (2 ff. et 527 p.). *Inventaire, correspondances, pièces administratives, etc., tirés des archives du Musée et déposés aux Archives nationales* (suite et fin).

L'annotation est due à JULES QUICHERAT, ALBERT LENOIR, JULES COUSIN, PAUL MANTZ, A. DE MONTAIGLON, MM. JULES GUIFFREY et HENRY JOUIN.

De plus celui-ci a rédigé une *Table alphabétique-analytique*, qui occupe les pp. 331-517 du tome III.

Une note imprimée sur une feuille volante et distribuée avec le tome Ier annonçait une *Introduction* qui n'a pas paru.

20000. — Le peintre G.-F. Doyen et l'Origine du Musée des monuments français, par HENRI STEIN, correspondant du comité des Sociétés des beaux-arts, *Paris, typ. E. Plon, Nourrit et Ce*, 1888, in-8°, 2 ff. et 35 p.

On lit au verso du faux-titre · « Ce Mémoire a été lu à la réunion des Société des beaux-arts des départements à l'École des beaux-arts, dans la séance du 24 mai 1888. »

20001. — Lettre sur la sculpture destinée à orner les temples consacrés au culte catholique... par DESEINE (floréal an XI).

Voyez les nos 16299 et 16301 ci-dessus et le numéro suivant.

20002. — Opinion sur les musées où se trouvent retenus tous les objets d'art qui

sont la propriété des temples consacrés à la religion catholique, par DESEINE (floréal an XI).

Voyez les nos 16300-16301 ci-dessus.

Dans la réimpression décrite sous le n° 16301, la *Lettre sur la sculpture* (p. 199) est précédée d'un curieux *Avertissement* (commençant, p. 193) et l'*Opinion sur les musées* (p. 233), quoique pourvue d'un titre portant la date floréal an XI, a également subi diverses modifications.

B. — CATALOGUES ET DESCRIPTIONS

20003. — Notice succincte des objets de sculpture et architecture réunis au dépôt provisoire national, rue des Petits-Augustins, au ci-devant couvent de la reine Marguerite, par ALEXANDRE LENOIR, garde dudit dépôt. *S. l. n. d.* (*imp. Desenne*), 1793, in-8° (256 numéros), 1 f. et 28 p. [N. Lj1 36. — *P.* 2706 A.]

Le titre de départ, p. 1, porte en plus : ... *par* ALEXANDRE LENOIR, *élève de l'Académie de peinture de Paris, garde dudit dépôt depuis sa formation, établi en novembre* 1790, *et conservé par décret du Corps législatif du* 18 *octobre* 1792.

Une note placée au bas de la même page rappelle que l'auteur doit cette place au citoyen Doyen, membre de la commission des monuments, qui l'avait guidé dans ses études et associé à ses travaux dès l'origine de la commission.

Sur les travaux préliminaires de Doyen et de ses collaborateurs, voyez les nos 16302 et 20000 ci-dessus.

Cette *Note succincte* a été réimp. par Courajod (tome II, p. 235-270), avec des annotations en partie inédites de Lenoir.

20004. — Notice historique des monuments des arts réunis au dépôt national, rue des Petits-Augustins, suivis d'un Traité de la peinture sur verre, par ALEXANDRE LENOIR, conservateur dudit dépôt. *Paris, Cussac, l'an IV de la République*, in-8°, XII-112 p. (413 numéros). [*N.* Lj1 37. — *P.* 11848.]

¶ Dans l'intervalle Lenoir avait rédigé un catalogue des peintures et tableaux réunis au dépôt national des monuments français, présenté au comité d'instruction publique, le 11 vendémiaire an III (2 octobre 1794), et communiqué en 1845 par son fils, M. Albert Lenoir, au comité des arts et monuments, qui le fit imprimer dans son *Bulletin archéologique*, tome III (1845), pp. 276-327. La *Revue universelle des arts* en a reproduit le texte (tome XXI, p. 61-86 et 125-160), avec quelques notes par A. DE MONTAIGLON.

20005. — Description historique et chronologique des monuments de sculpture réunis au Musée des monuments français, par ALEXANDRE LENOIR, conservateur de ce Musée, suivi d'un Traité historique de la peinture sur verre par le même auteur. Troisième édition. *Paris, au Musée, an V*, in-8°, 2 ff. et 240 p. (422 numéros). [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 57, n° 1816.]

Les vitraux ont une numérotation particulière.

20005a. — Description historique et chronologique des monuments de sculpture réunis au Musée des monuments français, par ALEXANDRE LENOIR, conservateur de ce Musée, suivi d'un Traité historique de la peinture sur verre, par le même auteur. Quatrième édition. *Paris, au Musée, an VI*, In-8°, 2 ff. et 272 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 57, n° 1819.]

Même nombre d'articles et même observation que pour l'édition précédente.

20005b. — Description historique et chronologique des monuments de sculpture réunis au Musée des monuments français, par ALEXANDRE LENOIR, conservateur et administrateur de ce Musée, augmentée d'une Dissertation sur la barbe et les costumes de chaque siècle et suivie d'un Traité de la peinture sur verre, par le même auteur. Cinquième édition. *Paris, au Musée; L. Guyot; Gide et Agasse, an VIII*, in-8°, XXII-392 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 58, n° 1820.]

20005c. — Description historique et chronologique des monuments de sculpture réunis au Musée des monuments français, par ALEXANDRE LENOIR, fondateur et administrateur de ce Musée... Augmentée d'une Dissertation sur la barbe et les costumes de chaque siècle, du Procès-verbal des exhumations de Saint-Denis et d'un Traité de la peinture sur verre, par le même auteur. Sixième édition. *Paris, l'auteur, etc., an X*, in-8°, XVI-380 p. (558 numéros et 20 vitraux). [*P.* 2706.]

20005d. — Description historique et chronologique des monuments de sculpture réunis au Musée des monuments français,

par ALEXANDRE LENOIR... Septième édition. *Paris, l'auteur, au Musée, rue des Petits-Augustins; Laurent Guyot, graveur; Levrault; Tezari, à Augsbourg, an XI*-1803, in-8°, 2 ff., XVI-314 p. et 1 f. non chiffré. (558 numéros et 20 vitraux. [*N*. Lj¹ 71 B. — *P*. 11150.]

Le feuillet non chiffré contient une *Note* sur les sculptures du château de Gaillon et un *errata* sur la quantité de pierre et de marbre employée pour le monument de Louis de Poncher.

20005ᵉ.—Description historique et chronologique des monuments de sculpture réunis au Musée des monuments français, par ALEXANDRE LENOIR, administrateur de ce Musée, membre de l'Académie celtique... Huitième édition, revue et augmentée. *Paris, l'auteur; Laurent Guyot; Levrault; Hacquart; Tezari, à Augsbourg, janvier* 1806, in-8°, XII-256 et 52 p. (*Table des monuments par ordre de numéros et Description des vitraux*). [*N*. Inv. O. 24476.—*P*. 11147.]

¶ ELOI JOHANNEAU a présenté à l'Académie celtique un rapport sur cette nouvelle édition (cf. *Mémoires* de l'Académie, 1807, tome I, p. 144-198).

20006. — Musée impérial des monuments français. Histoire des arts en France et description chronologique des statues en marbre et en bronze, bas-reliefs et tombeaux des hommes et femmes célèbres, qui sont réunis dans ce Musée, par ALEXANDRE LENOIR, administrateur de ce Musée, conservateur des objets d'art de la Malmaison... *Paris, imp. Hacquart*, 1810, in-8°, LXVI-305 p.

D'après Courajod et considéré par lui comme la 9ᵉ édition de la *Description*. Voyez le n° 20011 ci-dessous.

20007. — Musée des monuments français ou Mémorial de l'histoire de France et de ses monuments, par ALEXANDRE LENOIR, chevalier de la Légion d'honneur, etc. *A Paris, chez l'auteur, au Musée, rue des Petits-Augustins*, 1815, in-12, 216 p.

Edition dite « royaliste » dans laquelle toute allusion au régime impérial avait été supprimée. Voyez les deux numéros suivants.

20007ᵃ. — Musée des monuments français ou Mémorial de l'histoire de France et de ses monuments, par ALEXANDRE LENOIR..., conservateur des objets d'art de la Malmaison... *A Paris, chez l'auteur, au musée des Petits-Augustins*, 1815, in-12, 216 p.

Tirage remanié pendant les Cent-Jours de l'édition décrite sous le numéro précédent. Les changements ont notamment porté sur les *Observations de l'éditeur* et sur l'*Introduction*. Courajod a relevé (tome II, p. 212-213), quelques-unes de ces variantes les plus typiques.

20007ᵇ. — Musée royal des monuments français ou Mémorial de l'histoire de France et de ses monuments, par ALEXANDRE LENOIR, chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur et de celui de la Fidélité, créateur et administrateur de ce Musée... Nouvelle édition. *A Paris, chez l'auteur, au Musée, rue des Petits-Augustins*, 1816, in-12, 180 p. (576 numéros).

Réimpression d'une partie de l'édition « royaliste » de 1815.

20008. — Collection des monuments de sculpture réunis au Musée des monuments français, publiés par ALEXANDRE LENOIR, conservateur de ce Musée. *A Paris, au Musée, rue des Petits-Augustins, faubourg Germain et chez le citoyen Guiot, graveur, rue de la Monnaie*, 28, *an VI*, in-folio, 2 ff., 72 p. et 17 pl. [*P*. 2711.]

Première forme de la publication décrit sous le numéro suivant.

20009. — Musée des monuments français, ou Description historique et chronologique des statues en marbre et en bronze, bas-reliefs et tombeaux des hommes et des femmes célèbres, pour servir à l'histoire de France et à celle de l'art, ornée de gravures et augmentée d'une Dissertation sur les costumes de chaque siècle, par ALEXANDRE LENOIR, fondateur et administrateur du Musée. *Paris, Guilleminet, an IX*-1800-1822, 8 vol. in-8°. [*N*. Lj¹ 38.]

Les tomes VI (1803) et suivants portent cette épigraphe :

> Cessez de mutiler tous ces grands monuments,
> Ces prodiges des arts consacrés par le temps;
> Respectez-les; ils sont le prix de mon courage.
>
> VOLTAIRE, *Orphelin de la Chine*, acte II.

Sur les titres des tomes VII et VIII (1822),

se lit une pompeuse énumération des distinctions honorifiques et scientifiques obtenues par l'auteur.

Courajod (tome II, pp. 214-220), est entré dans de minutieux détails sur chacun des volumes de cette *Description* et sur les remaniements qu'ils ont subis. Je ne puis qu'y renvoyer le lecteur.

20010. — Musée des monuments français. Recueil de portraits inédits des hommes et des femmes qui ont illustré la France sous différents règnes, dont les originaux sont conservés dans ledit Musée. Ouvrage orné de gravures, dédié à S. M. l'Impératrice et Reine. Par Alexandre Lenoir, administrateur de ce Musée... Tome premier. *Paris, chez l'auteur, Hacquart; Treuttel et Wurtz*, 1809, in-8°, XXXII-292 p. et 30 pl. [*N.* Ln¹ 24.]

Le tome Ier a seul paru.

P. V-VIII, dédicace à l'Impératrice.

P. IX, *Avant-propos*, dans lequel on trouve le récit détaillé de la visite aux flambeaux que fit Joséphine au Musée des monuments français, le 8 avril 1807. P. 1, *Considérations générales sur l'art en France*. P. 79, *Recueil de portraits inédits des femmes et des hommes qui ont illustré la France sous différents règnes* (explication des planches).

¶ Sur les vicissitudes de cette collection, voir L. Courajod, tome Ier, pp. 197-210. Les 153 numéros qu'elles comportaient furent transmis en 1817 au Louvre, d'où la plupart, sous le règne de Louis-Philippe, passèrent à Versailles. Lenoir avait formé de ses deniers personnels une collection de portraits qui, vainement offerte par lui à Louis XVIII, en 1822, fut dispersée en partie avant la mort de son possesseur, en partie lors de sa vente après décès. En 1874 il a paru à Londres un recueil de fac-similés d'après ceux de ses originaux qu'avait conservés lord Gower, à Stafford-House. Plusieurs d'entre eux sont entrés depuis dans les collections de Chantilly.

20011. — Histoire des arts en France, prouvée par les monuments, suivie d'une Description chronologique des statues en marbre et en bronze, bas-reliefs et tombeaux des hommes et des femmes célèbres, réunis au Musée impérial des monuments français. Par Alexandre Lenoir, administrateur de ce Musée. *Paris*, 1810, in-4°, 2 ff. et XLIII-454 p., la dernière non chiffrée. (Errata.)

Accompagnée d'un atlas décrit sous le numéro suivant.

Ce volume n'est, selon Courajod, qu'une réimpression ou plutôt une réimposition du catalogue de 1810 (voyez le n° 20006 ci-dessus), avec interversion de chapitres et changements insignifiants.

20012. — Musée impérial des monuments français. Recueil de gravures pour servir à l'histoire des arts en France, prouvée par les monuments, publié par Alexandre Lenoir. *Imp. Hacquart. Paris, chez l'auteur, au Musée. C.-L.-F. Panckoucke*, 1811, in-folio, 11 p. et 164 pl. [*N.* Lj¹ 41.]

Voyez le numéro précédent.

Un *Avertissement*, imprimé au verso du titre, prévient que cet atlas renferme, outre la représentation des principaux monuments du Musée, celle d'autres monuments ou objets précieux qui n'en faisaient pas partie. Les planches avaient été exécutées d'après les dessins de Percier et de Lenoir, par Colliot, Mazois, Imbert, Lacour, Willemin, Langlois, Bastard et Guyot.

La plupart d'entre elles avait déjà paru dans les six premiers volumes du *Musée* (voyez le n° 20009 ci-dessus) et les autres passèrent à leur tour dans les deux derniers volumes de la même publication.

P. 11, en cul-de-lampe, portrait-médaillon d'Alexandre Lenoir, accompagné de cette devise : *Non terret fortem labor* et de deux bas-reliefs antiques (Beauvallet, *inv. et sculp.*). Ce portrait, dépouillé de sa devise et de ses attributs, a été reproduit en tête du *Journal* de Lenoir (voyez le n° 19997 ci-dessus).

20013. — Compte rendu de l'état actuel du Musée des monuments français, de ses dépenses annuelles, des améliorations dont il est susceptible, suivi d'un projet d'y établir, avec les débris d'anciens monuments, trois époques remarquables de l'architecture en France, présenté au général Bonaparte, Premier Consul de la République française, par Alexandre Lenoir, administrateur de ce Musée. *S. l., an X*, in-folio, 4 p. et 6 pl. [*N.* Lj¹ 39.]

20014. — Rapport sur la restauration des quatre façades du château de Gaillon, dans la seconde cour du Musée des monuments français, présenté au citoyen Chaptal, ministre de l'intérieur, par Alexandre Lenoir, administrateur de ce Musée. *S. l.*, 1803, in-folio, 1 f., 6 p. et 3 pl. [*N.* Lj⁹ 227.]

20015. — Mémoire sur les sépultures d'Héloïse et d'Abélard, suivi d'un Projet d'établir dans le Musée des monuments français une chapelle sépulcrale pour y déposer leurs cendres, présenté au général Bonaparte, Premier Consul de la République française, par ALEXANDRE LENOIR, administrateur de ce Musée. *S. l., an XI*, in-4°.

D'après Courajod.
Voyez le numéro suivant.

20016. — Notice historique sur les sépultures d'Héloïse et d'Abailard. Seconde restauration dans le Musée royal des monuments français d'une chapelle sépulcrale du XIIe siècle, où reposent les illustres corps de l'abbesse du Paraclet et de Saint-Gildas, par ALEXANDRE LENOIR, chevalier de la Légion d'honneur, créateur et administrateur dudit Musée... Cette Notice est ornée de gravures. *Paris, imp. Hacquart*, 1815, in-8°, 1 f., 25 p. et 7 pl. [*P.* 14547.]

Épigraphe empruntée à l'héroïne de Colardeau, intitulée : *Lettre amoureuse d'Héloïse et d'Abailard* (1766, in-8°).

20017. — Discours adressé au Souverain pontife Pie VII, par ALEXANDRE LENOIR, administrateur du Musée des monuments français, le jour où Sa Sainteté est venue visiter cet établissement. *S. l., ventôse an XIII* (1805), in-8°.

D'après Courajod.

20018. — Coup d'œil sur l'état actuel et futur du Musée des monuments français consacrés à l'histoire de l'art en France, par ELOI JOHANNEAU. *S. l. n. d.* (1809), in-8°, 7 p.

Tirage à part des *Mémoires* de l'Académie celtique, tome IV (1809), pp. 39-45. Malgré la signature placée au bas de cet article, celui-ci est d'ALEXANDRE LENOIR lui-même (ainsi qu'il l'a constaté sur un ex. appartenant aux Archives nationales) et il l'a d'ailleurs réimprimé sous ses initiales. Voyez le numéro suivant.

20019. — Musée royal des monuments français. Notice sur l'état actuel de ce Musée consacré à l'histoire de la monarchie française ainsi qu'à celle de l'art en France. *Paris*, 1814, in-8°, 12 p. et 2 pl. [*P.* 2706 B.]

Signé : A. L. N.
Voyez le numéro précédent. L'ex. de la B. V. P. porte le nom de l'auteur inscrit par lui-même. Cette Notice a encore été réimprimée en tête des éditions de 1815 et de 1816 de la *Description...* (voyez les n°s 20007 et 20007^{a-b} ci-dessus).

20020. — Vues pittoresques et perspectives des salles du Musée des Monuments français et des principaux ouvrages d'architecture et de peinture sur verre qu'elles renferment, gravées au burin, en vingt estampes, par MM. RÉVILLE et LAVALLÉE, d'après les dessins de M. VAUZELLE, avec un texte explicatif, par M. B. DE ROQUEFORT, ouvrage présenté et dédié au Roi. *Paris, Réville et Lavallée* (1818-1821), in-folio maximo, 3 ff., 38 p. 21 pl. et 1 f. n. chiffré. [*P.* 2709.]

Le feuillet non chiffré contient la *Liste de Messieurs les souscripteurs*.
Publiées en cinq livraisons et précédées d'un prospectus annonçant, en sus de ex. ordinaires, des ex. en papier vélin, avec épreuves avant la lettre.

20021. — Souvenirs du Musée des Monuments français. Collection de 40 dessins perspectifs gravés au trait, représentant les principaux aspects sous lesquels on a pu considérer tous les monuments réunis dans ce Musée, dessinés par M. J.-E. BIET et gravés par MM. NORMAND, père et fils, avec un texte explicatif par M. J.-P. BRÈS. *Paris, chez l'auteur, rue Grange-aux-Belles, n° 18; Normand fils; P. Didot, aîné*, 1821-1826, in-folio. [*N.* Lj^{1} 46.]

Ce volume comporte un faux-titre en typographie comptant, dans les liminaires, un frontispice et un titre gravés, XII p. (y compris le faux-titre ci-dessus énoncé), un plan général du Musée, 40 p. de texte et 40 pl. numérotées.
Il a été publié en dix livraisons, du 1er juin 1821 au 24 juin 1826.

§ 11. — Manufactures d'art.

20022. — Les Manufactures nationales. Les Gobelins, la Savonnerie, Sèvres, Beauvais. Par HENRI HAVARD et MARIUS VACHON. *Paris, Georges Decaux, MDCCCLXXXIX* (1889), in-4°, VI-632 p. [*N.* 4° V. 2673.]

A. — GOBELINS, SAVONNERIE ET BEAUVAIS

20023. — Complainte des habitants du quartier Saint-Marceau, au sujet de l'arrêt du Conseil qui ordonne que la rivière des Gobelins soit détournée de son lit, par MM. de La Cretelle et Garat, bacheliers. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*Br. M.* F. R. 405, I.]

20024. — District de Saint-Marcel. Extrait des registres de ses délibérations (21 et 24 avril 1790).

Au sujet de la visite du Roi et de la Reine à la Manufacture.
Voyez tome II, n° 7696.

20025. — Fête des martyrs de la Liberté et inauguration des bustes de Lepelletier et de Marat à la manufacture nationale de tapisserie des Gobelins (décadi, 10 frimaire an II [30 novembre 1793]). *Imp. de la Société typographique. S. d.*, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 313, 4.]

20026. — Destruction des plus belles tentures du Mobilier de la Couronne, en 1797. *Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur. S. d.*, in-8°, 34 p. et 1 f. non chiffré. [*N.* Li[13] 14.]

Le feuillet non chiffré porte cette mention : « Extrait des *Mémoires de la Société de Paris et de l'Ile de France* (tome XIV, 1887). »
Les pièces publiées sont précédées de considérations signées (p. 6) : J.-J. GUIFFREY.

20027. — Notice des tapisseries d'après les grands maîtres des écoles italienne et française, exécutées à l'ancienne manufacture de Bruxelles et à celle des Gobelins de Paris. Ces tapisseries sont exposées dans la cour du Palais-National des sciences et arts, conformément à l'article Ier du programme de la fête anniversaire de la fondation de la République. *Imp. des Sciences et Arts* (1799), in-12, 12 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 21, n° 589.]

Une autre édition porte : *Description des tapisseries d'après les grands maîtres....* S. l. n. d. (1799). Se distribue aux quatre guichets du Louvre, in-12, 12 p. (Bibliothèque de M. Paul Lacombe).

20028. — Les Images parlantes ou Dialogue des tapisseries exposées dans la cour du Palais-National des sciences et des arts, pendant les six jours complémentaires de l'an VII. *S. l. n. d.*, in-12, 12 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 21, n° 590.]

20029. — Notice des sujets historiques de chaque pièce des tapisseries des Gobelins, à vendre. *S. l. n. d.* (1801), in-8°, 4 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 25, n° 673.]

20030. — Explication des ouvrages de la Manufacture nationale des Gobelins composés de peintures, tapisseries, et autres objets d'arts qui sont exposés dans les galeries, appartements et ateliers de la Manufacture, avec les noms des célèbres artistes sur les dessins desquels elles ont été exécutés (exposés les 18, 19, 20, 21, 22 et 23 septembre 1801). *Paris*, in-12, 11 p. [*N.* Est. Coll. Deloynes, tome 27, n° 728.]

28031. — Notice sur l'origine et les travaux de la Manufacture impériale de tapisseries des Gobelins, par C.-A. GUILLAUMOT, architecte, administrateur de cette manufacture, directeur et inspecteur général des travaux ordonnés dans les carrières sous et hors Paris, membre de l'ancienne Académie d'architecture, de la Société libre des Sciences, Lettres et Arts, de l'Athénée des Arts et de la Société académique des Sciences de Paris. Seconde édition suivie du Catalogue des tapisseries qui décorent l'appartement de la galerie d'exposition. *Paris, Marchant. S. d.* (1804), in-8°, 63 p.

Cette exposition s'ouvrit le 1er frimaire an XIII (22 novembre 1804).

L'*Avertissement* rappelle que ce travail avait été lu dans la séance publique de la Société des Sciences, Lettres et Arts, le 9 nivôse an VIII (voyez le n° 17964 ci-dessus). « Plusieurs changements et perfectionnements ayant eu lieu depuis..., il en est fait mention dans cette nouvelle édition. »

A la suite de la *Notice* est réimprimé le rapport présenté par l'auteur à l'Athénée des arts. (Voyez aussi le n° 17952 ci-dessus.)

20032. — L. Portiez, député à la Convention nationale du département de l'Oise, à ses collègues, sur la Manufacture ci-devant royale, de tapisseries, établie à Beauvais. *Imp. nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R, 522, 8.]

20033. — Convention nationale. Rapport et projet de décret présentés à la Convention nationale, au nom des comités de commerce et d'aliénation (le 17 brumaire an II (7 novembre 1793), sur la manufacture des tapisseries établie à Beauvais, par le citoyen Blutel, député du département de la Seine-Inférieure. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. nationale. S. d.*, in-8°, 10 p. [*N.* Le38 552.]

Voyez le numéro suivant.

20034. — Convention nationale. Rapport et projet de décret présentés au nom du comité de commerce, par Blutel, député du département de la Seine-Inférieure. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. nationale. S. d.*, in-8°, 6 p. [*N.* Le38 553.]

En faveur de la manufacture de tapisseries de Beauvais.

B. — MANUFACTURE DE SÈVRES

20035. — Une page d'histoire. La Manufacture de Sèvres en l'an VIII, par Édouard Garnier. Extrait de la « Gazette des beaux-arts ». *Paris, Honoré Champion,* 1888, gr. in-8°, 2 ff. et 19 p. [*N.* 4°, V. pièce 2802.]

CINQUIÈME DIVISION

HISTOIRE DES MŒURS

CHAPITRE PREMIER

TABLEAUX DE LA SOCIÉTÉ PARISIENNE (1780-1804)

§ 1. — De 1780 à 1789.

20036. — Tableau de Paris. *Hambourg, Virchaux; Neufchâtel, Samuel Fauche*, 1781, 2 vol. in-8°. [*N*. Li³ 52. — *P*. 2853.]

Par Louis-Sébastien Mercier.

Première édition d'un livre trop célèbre, pour qu'en dépit de la date de sa conception primitive, il ne figure pas dans cette *Bibliographie*, mais à propos duquel il serait superflu de reproduire les particularités que M. Paul Lacombe a relevées en comparant ses différentes éditions (cf. *Bibliographie parisienne, Tableaux de mœurs*, nos 303-312). Je me bornerai à énumérer, d'après lui, les principales réimpressions du *Tableau de Paris*, et à résumer quelques-unes des observations qu'elles lui ont suggérées.

La préface de l'édition originale est datée du 8 octobre 1780 et l'ordre des chapitres, non numérotés, n'a pas été observé dans les refontes successives que l'auteur leur a fait subir.

20036a. — Tableau de Paris. Nouvelle édition, corrigée et augmentée. *Amsterdam*, 1782-1783, 8 vol. in-8°.

Le texte est divisé en 674 chapitres.

M. Lacombe (n° 307) signale une contrefaçon, intitulée : *Tableau de Paris, critiqué par un Solitaire du pied des Alpes* (Nyon en Suisse, 1783, 6 vol. in-8°), comportant le même nombre de chapitres et apostillé par le « Solitaire » inconnu de quelques notes insignifiantes.

20036b. — Tableau de Paris. Nouvelle édition, corrigée et augmentée. *Amsterdam*, 1782-1788, 12 vol. in-8°. [*N*. Li³ 52 C.]

Edition formée avec les huit volumes de l'édition précédente et quatre nouveaux tomes donnant un total de 875 chapitres.

20036c. — Tableau de Paris. Nouvelle édition, corrigée et augmentée. *Amsterdam*, 1783-1789, 12 vol. in-8°. [*P*. Usuels.]

Même nombre de volumes et de chapitres qu'au numéro précédent, mais d'une impression uniforme.

M. Lacombe a noté deux particularités qui permettent de distinguer cette édition de celle de 1782-1788. Le chapitre 633 intitulé, dans l'édition en 8 vol. : *Du Siècle de Louis XIV*, porte ici le titre de : *Maîtres ès arts* et, par suite, le chapitre *Du Siècle de Louis XIV*, est

numéroté 634. Le tome VIII ne porte pas et ne doit pas porter : « Fin du huitième et dernier tome ».

M. Lacombe considère deux autres tirages à cette date, l'un en 12 vol. in-12, l'autre en en 12 vol. petit in-8°, comme des contrefaçons sans importance.

20036d. — MERCIER. Tableau de Paris. Étude sur la vie et les ouvrages de Mercier, notes, etc., etc., par GUSTAVE DESNOIRESTERRES. *Paris, Pagnerre; V. Lecou*, 1853, in-18, XLVI-384 p. [*N.* Li3 52 G. — *P.* 14417.]

Le choix de l'éditeur a porté sur 128 chapitres qui ne répondent en rien à la répartition des éditions en douze volumes. Les notes annoncées par le titre sont peu nombreuses et généralement insignifiantes.

Ce texte a été reproduit en 1881, dans la collection populaire intitulée : *Bibliothèque nationale;* il y forme 3 vol. in-32.

20037.— Paris in miniature, taken from the French pictures at full length entitled «Tableau de Paris», interspersed with remarks and anecdotes together, with a Preface and a Postface, by the english limner. *London, G. Hearsly*, 1782, in-8°, 3 ff. et 170 p. [*Br. M.* 10174, c. 2.]

ÉPIGR. :

Des crottes dans toutes les rues,
Des catins, des femmes perdues.
. . . .
Maint poudré qui n'a point d'argent,
Maint faraut qui craint le sergent,
Maint fanfaron qui toujours tremble,
Voilà Paris ! Que vous en semble ?

SCARRON.

Les feuillets non chiffrés contiennent le titre, la table des chapitres et la préface.

20038. -- Paris delineated, containing a full description of that city, it manners and customs, with a notice of the principal edifices and curiosities. To wich are prefixed observations, on a tow of Paris... from the french of MERCIER. Illustrated with [2] maps and [6] views of public buildings. *London printed for Sherwood*, 1814, 2 vol. in-8°. [*P.* 17697.]

Traduction ou plutôt adaptation d'un certain nombre de chapitres du *Tableau de Paris*, avec une introduction, attribuée par M. Lacombe (n° 308), à LOUIS TRONCHET, auteur d'un guide (en anglais) publié à la même époque.

Les gravures et les plans annoncés par le titre sont sans valeur.

20039. — Caractères ou Portraits des Français et des Françaises avant la Révolution, par L.-C. DHUGUENSTAL, ancien capitaine de dragons. *Paris, Renaudière; la citoyenne Durand, an VII*, in-8°, 1 f. et 94 p. [*N.* Li4 38.]

Au verso du titre, on lit ce court *Avertissement :* « On est bien éloigné d'avoir la prétention d'égaler La Bruyère dans ses *Caractères.* On n'a seulement le dessein que d'indiquer ceux qu'il aurait pu traiter encore. »

P. 91-94, *Table des caractères* (au nombre de cent).

20040. — Un Provincial à Paris pendant une partie de l'année 1789. *Strasbourg, imp. de la Société typographique, avec les caractères de Jacob, et se trouve à Paris, chez La Villette, libraire, hôtel des Bouthilliers, rue des Poitevins. S. d.* (1790), in-8°, 2 ff., VIII-258 p. et 1 f. n. ch. (*errata*). [*N.* Lk7 6040.]

EPIGR. :

Oh ! Paris est un lieu de tumulte et d'éclat.

REGNARD.

Par le vicomte ANNE-HENRI DAMPMARTIN, maréchal de camp et conservateur du Dépôt de la guerre (1753-1825), qui a signé la dernière des trente-sept lettres que comporte le livre et dont on trouve le résumé dans la *Bibliographie* de M. Lacombe (n° 319).

Voyez le numéro suivant.

20041.—Le Provincial à Paris à l'époque de la Révolution de 1789, avec des notes critiques. *Paris, La Villette*, 1790, petit in-4°, VIII-272 p. [*P.* 2869.]

Même épigraphe qu'au numéro précédent.

§ 2. — De 1790 à 1804.

20042. — Le nouveau Tableau de Paris ou la Capitale de France dans son vrai point de vue. Ouvrage destiné à servir de supplément au «Tableau de Paris». *Paris, imp. de la Vérité*, 1790, in-8°, 144 p. [*N*. Li³ 68. — *P*. 11943*, tome II.]

Epigr. :

La vérité dirigea mon pinceau ;
De mon pays voilà la triste image ;
Paris n'est plus qu'un effrayant tableau,
Une nation criminelle et sauvage.

M. Paul Lacombe (n° 338) donne la liste des principaux passages de ce livre dont l'auteur est demeuré inconnu et qui n'épargne personne dans aucun parti. Marie-Antoinette y est (p. 48) dénoncée pour sa « contenance artificieuse et hypocrite » et, un peu plus haut (p. 14), comme une femme « hardie, vindicative, impérieuse et sanguinaire » ; Necker (p. 11) y est présenté comme un « charlatan de finances » et d'autres personnages (Villette, Bazar, prévôt général des monnaies, et l'abbé de Montesquiou) sont plus maltraités encore.

20043. — Paris moderne, satire Ire, par le citoyen Campagne, auteur du « Caton d'Utique », en cinq actes. Nouvelle édition. *Paris, Desenne ; Maret; la citoyenne Durand, an V*, in-8°, 15 p. [*N*. Ye 16521.]

Epigr. :

La faim mit au tombeau Malfilâtre ignoré :
S'il n'eut été qu'un sot, il aurait prospéré.
Gilbert.

P. 13-15, note en prose.

20044. — Aux auteurs du « Journal de Paris » (22 thermidor an V [9 août 1796]). *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p.

Signé : Titoux, « homme de lettres et l'un des plus sincères partisans de votre journal ».

Eloge de la pièce décrite sous le numéro précédent.

20045. — Une Journée de Paris. *Paris, Johanneau, an V*, in-18, 180 p. [*N*. Li³ 71.]

Par Louis-Madeleine Ripault, d'après Barbier.

20046. — Les Casernes du Palais-Royal, par le c. M. Clavel, D. E. M. [docteur en médecine?] (27 vendémiaire [an V-19 octobre 1795]). *S. l. n. d.*, in-8°, 12 p. [*P*. 6406.]

Satire en vers octosyllabiques, inspirée par un discours de Louchet, prononcé le 25 vendémiaire an IV à la Convention, et dans lequel il demandait la clôture du Palais-Royal, ou plutôt sa transformation en casernes pour les défenseurs de la patrie.

Une note en prose (p. 12) indique un moyen infaillible, suivant l'auteur, de mettre fin à l'agiotage.

20047. — Considérations politiques et morales sur la France constituée en République, par Édouard Lefebvre, membre de la Société libre des sciences, belles-lettres et arts de Paris. *Paris, Arthus Bertrand et tous les marchands de nouveautés, an VI*-1798 (v. st.), in-8°, 1 f. et III-281 p. [*P*. 9244.]

20048. — De l'Influence de la Révolution française sur le caractère national, par G. Boucher-Laricharderie, ex-membre du Tribunal de cassation. *Paris, Du Pont, an VI*, in-8°, 1 f. et 77 p. [*N*. Lb⁴¹ 332.]

20049. — L'Ancien et le Nouveau Paris, anecdotes galantes et secrètes propres à peindre nos mœurs passées et présentes, par P.-J.-C. Nougaret. *Paris, l'auteur, an VII*, 2 vol. in-18.

D'après Quérard (*France littéraire*). M. Roger Portalis, dans la cinquième édition du *Guide de l'amateur de livres du XVIIIe siècle*, d'Henry Cohen, indique deux frontispices signés L. C.

20050. — Le Nouveau Paris. Par le cit. Mercier. *Paris, Fuchs; Ch. Pougens et Ch.-Fr. Cramer. S. d.*, 6 vol. in-8°. [*N*. Li³ 74.]

L'*Avant-propos* est daté du 10 frimaire an VII (30 novembre 1798).

20050a. — Le Nouveau Paris, par le cit. Mercier. Seconde édition. *A Gênes, de l'imp. de la « Gazette nationale », an III républicain (sic)*, 6 vol. in-12. [*N*. Li³ 74 A.]

20051. — Six Lettres à S.-L. Mercier, de l'Institut national de France, sur les

six tomes de son «Nouveau Paris». *Paris, chez les marchands de nouveautés, an IX*-1801, in-12, XII-334 p. et 1 f. d'*errata*. [*N.* Li³ 75.]

Par FORTIA DE PILES, qui a signé la dernière de ces lettres.

20052. — Paris pendant la Révolution (1789-1798) ou le Nouveau Paris, par SÉBASTIEN MERCIER. Nouvelle édition annotée, avec une instroduction. *Paris, Poulet-Malassis*, 1862, 2 vol. in-12. [*N.* Li³ 74 *bis*.]

L'éditeur anonyme est LOUIS DE LA COUR DE LA PIJARDIÈRE, connu sous le nom de LOUIS LACOUR. Il a pratiqué dans le texte diverses coupures : l'une d'elles, indiquée par des points suspensifs (ch. CVIII, *Théophages*), porte sur cette fin de phrase : « une petite feuille de pâte dont on cachète les lettres » ; une autre (tome II, ch. XXXVII), également signalée par M. Paul Lacombe, mais que rien n'indique au lecteur, a trait à un passage de la *Police dévoilée*, de Manuel (I, 294) sur le vœu de chasteté, passage reproduit et commenté par Mercier.

Louis Lacour n'a point annoté le *Nouveau Paris*, mais il y a ajouté une table méthodique.

M. Paul Lacombe (nº 390) rappelle, au sujet de ce livre, qu'en 1866, une polémique s'éleva, dans l'*Intermédiaire des chercheurs*, entre Louis Blanc et Paul Lacroix, sur la question de savoir si, en s'autorisant d'un passage du *Nouveau Paris* (chap. 234), on pouvait assurer que, durant la Terreur, la capitale offrait un aspect luxueux et animé. Le désordre, qui règne dans ce livre, comme dans tous ceux du même auteur, permettait d'ailleurs de soutenir le pour et le contre, et le débat ne trancha pas la difficulté.

20053. — Paris métamorphosé, ou Histoire de Gilles-Claude Ragot pendant son séjour dans cette ville centrale de la République française, où l'on voit le récit de ses aventures merveilleuses, les ruses, tromperies, finesses, astuces, etc., qu'il y a éprouvées et auxquelles tous les citoyens sont en butte ; ouvrage qui peut faire suite aux « Astuces et tromperies de Paris, etc. », et rédigé d'après des mémoires authentiques, par P.-J.-B. NOUGARET, avec figures. *Paris, chez l'auteur, an VII*, 3 vol. in-18.

Les trois figures, très médiocres, sont anonymes.

20054. — Le Nouveau Diable boiteux, tableau philosophique et moral de Paris, mémoires mis en lumière et enrichis de notes, par le docteur DIDACULUS de Louvain [PIERRE-JEAN-BAPTISTE, dit PUBLICOLA CHAUSSARD]. *Paris, F. Buisson, an VII*, 2 vol. in-8º. [*P.* 5784.]

EPIGR. :

Nonne libet medio ceras implere capaces
Quadrivio ?...
JUVÉNAL.

Deux frontispices : le premier « assez libre », dit M. Paul Lacombe, manque dans l'ex. de la B. V. P. ; le second, intitulé : *la Folie du jour* [Tivoli], est signé : « GARNEREY, *del.*, BAQUOY, *sc.*, dirigé par TARDIEU l'aîné, rue de Sorbonne, 385 ».

20055. — Le Nouveau Diable boiteux, tableau philosophique et moral de Paris au commencement du XIXe siècle, par l'auteur des «Fêtes et Courtisanes de la Grèce ». Nouvelle édition corrigée, augmentée et enrichie d'anecdotes inédites. *Paris, Barba, an XI*-1803, 4 vol. in-12. [*N.* Y² 56620-56622. — *P.* 2885.]

Même épigraphe que celle du numéro précédent.

Chaque volume a un frontispice différent.

[Tome Ier.] Ch. IX [Panthéon]. Un charlatan haranguant les badauds, avec cette légende : « Ils ne sont pas tous sur la place. » DIEN, *sc.*

[Tome II.] Ch. VIII. « Il entend chanter Garat, Viganoni, Barbier, et il s'ennuie. » DIEN, *sc.*

[Tome III.] Ch. LVIII. [Hôpital]. « Vertueux et délaissés, ils sont pauvres. » GARNEREY, *inv.*, DIEN, *sc.*

[Tome IV.] Chapitre dernier. *Dénouement.* Allégorie satirique contre Geoffroy et contre le *Génie du christianisme*, coiffé d'un bonnet orné d'une croix et affublé d'oreilles d'âne.

20056. — L'Optique du jour ou le Foyer de Montansier. Par JOSEPH R***[OSN]Y. *Paris, Marchand, an VII*, in-18, 2 f. xxij-134 p. et 1 f. n. ch. [*P.* 3716*.]

EPIGR. :

Illic Hyppolytum pone, Priapus erit.
OVID.

Voyez le numéro suivant.

20057. — Le Tableau comique ou l'Intérieur d'une troupe de comédiens, formant suite à « l'Optique du Jour ». Par JOSEPH R***[OSN]Y. *Paris, Marchand, an VIII*, in-18, VIII-136 p. [*P.* 3419.]

EPIGR. :

..... *Facies non omnibus una,*
Nec diversa tamen.....
OVID.

20058. — Encore un Tableau de Paris. Par HENRION. *Paris, Favre, an VIII*, in-12, 2 f. et 158 p. [*N.* Li³ 76.]

La *Table des chapitres* est placée après le le titre. Au verso de celui-ci est placée une sorte de préface fort courte, signée C. J.

20059. — Tableau de Paris au commencement de l'année 1799, satire. *Hambourg*, 1800, in-8°, 24 p. [*P.* 11943*, tome III.]

EPIGR. :

Vestra res agitur.

Au verso du titre, *Avis de l'éditeur*.

« Cette satire a été imprimée à Londres, il y a six mois, sans nom d'auteur et nous ne savons à qui l'attribuer. La personne qui nous a fait parvenir l'exemplaire imprimé nous assure que l'auteur était à Paris avant le 18 fructidor, qu'il s'était fait rayer provisoirement de la liste des émigrés à force d'argent, et qu'il fut, malgré cela, obligé de quitter la France pour ne pas être fusillé ou conduit à la Guyane. *Inde iræ.* »

P. 3-4, *Préface* (en prose). P. 20-24, *Notes* (en prose).

Attribué par Paul Lacroix (*Bulletin du bibliophile*, 1860, p. 1774) à CLAUDE-FRANÇOIS RIVAROL. Quérard, qui ne mentionne pas cette satire, attribue, par contre, au même écrivain le volume décrit sous le numéro suivant et dans lequel le *Tableau* a été réimprimé.

20060. — La Prise de l'Hélicon ou la Guerre des sots, poème héroï-comique en quatre chants. *Paris, Petit*, 1824, in-18, 110 p. [*N.* Ye 30774.]

La préface est signée : comte DE SAINT-MAUR.

P. 85-110, *Tableau de Paris au commencede l'année 1799, satire.*

Même épigraphe qu'au numéro précédent; l'*Avis de l'éditeur* est supprimé.

20061. — Tout Paris en vaudevilles. Ouvrage critique, comique, philosophique. véridique, aristocratique, patriotique, démocratique, et par conséquent à l'usage de toute la République. Par MARANT. *Paris, Barba, an IX*-1801, in-12, 188 p. [*N.* Li³ 78.]

20062. — Paris à la fin du XVIIIe siècle ou Esquisse historique et morale des monuments et des ruines de cette capitale, de l'état des sciences, des arts et de l'industrie à cette époque, ainsi que des mœurs et des ridicules de ses habitants. Par J.-B. PUJOULX. *Paris, B. Mathé, an IX*-1801, in-8°, 1 f. et 388 p. [*N.* Li³ 79.]

20063. — Paris, métropole de l'univers, par L.-A. CARACCIOLI, ancien colonel au service de Pologne. *Paris, Le Normant, an X*-1802, in-12, 2 ff. et IV-364 p. [*N.* Li³ 80.]

La dernière page, renfermant l'*errata*, est non chiffrée.

20064. — Le Péruvien à Paris, ouvrage critique, historique et moral, contenant la relation du voyage d'un jeune Indien fait en France au commencement du XIXe siècle, son entrée dans le monde, ses aventures et ses critiques sur les mœurs, usages, coutumes et établissements des Français, suivi de son retour à Cusco, et enrichi de notes historiques. Par JOSEPH ROSNY. *Paris, imp. Huguin, an X* (1801), 4 vol. in-12. [*P.* 2883.]

M. Paul Lacombe (n° 408-409) a également signalé une nouvelle édition portant la même date, dont la pagination se suit dans les 1re, 2e, 3e et 4e parties, et qui serait ornée de quatre figures ; l'ex. de la B. V. P. n'en comporte qu'aux tomes III et IV.

20065. — Première Promenade d'un solitaire provincial depuis le Faubourg Saint-Honoré jusqu'au palais du Tribunat, par B***. *Paris, J.-J. Fuchs, an X*, in-18, 172 p. [*N.* Li³ 364.]

En regard du titre, frontispice anonyme.

20066. — C'est cela! ou Questions parisiennes, petite revue de nos grands travers, par HENRION. *Paris, Humbert, an X*-1801, in-12, 2 ff. et 185 p. [*P.* 19306.]

En forme de dictionnaire. Le frontispice semble emprunté à quelqu'ouvrage d'histoire naturelle.

20067. — Un de mes songes ou Quelques vers sur Paris, par [NÉPOMUCÈNE] LOUIS LEMERCIER. *Paris, Renouard, an X*-1802, in-18, 22 p. [*P.* 6405.]

Satire en vers, suivie de notes en prose, non réimpr. dans les œuvres de l'auteur.

20068. — Lettres d'un mameluck ou Tableau moral et critique de quelques parties des mœurs de Paris, par JOSEPH LAVALLÉE, de la Société philotechnique, etc. *Impr. Brasseur aîné. Paris, Capelle, an onze (MDCCCIII)*, in 8°, 3 ff. et IX-405 p. [*N.* Li³ 82. — *P.* 2887.]

Dédicace à Lacépède.

M. Paul Lacombe donne (n° 434) une liste des principaux sujets traités par l'auteur et signale une traduction anglaise publiée l'année suivante.

20069. — Almanach des oisifs de Paris. *Paris, chez les marchands de nouveautés, an XII*-1803, in-16, 140 p. [*P.* 2888.]

Frontispice anonyme et quelque peu libre, accompagné de cette légende : « Mon intention n'est pas de troubler vos plaisirs, mademoiselle. »

Ce frontispice n'a d'ailleurs aucun rapport avec le texte.

20069. — Une Soirée de la bonne compagnie de 1804. *Paris, F. Cocheris fils, an XIII*-1804, in-12, 2 ff. et 168 p. [*N.* Li³ 234.]

Par LOUIS-MADELEINE RIPAULT.

Voyez le n° 20045 ci-dessus.

20070. — Histoire de la société française pendant la Révolution, par EDMOND et JULES DE GONCOURT (1854).

Voyez tome Ier de la *Bibliographie*, nos 303, 305a-b et *Add.*, p. 502.

20071. — Histoire de la société française pendant le Directoire, par EDMOND et JULES DE GONCOURT (1855).

Voyez tome Ier, nos 398, 398a-b.

20072. — Grand monde et salons politiques de Paris après la Terreur, fragments précédés d'une étude sur la société avant 1789, par LOUIS LACOUR. Édition originale. *Paris, A. Claudin; E. Meugnot, MDDDLX* (1860), petit in-12, 3 ff., III-101 p. et 1 f. n. ch. [*N.* Li³ 224 p.]

Le faux-titre et le titre imprimés en rouge sont suivis d'une dédicace à Mme Rocquain, née Rosalie de Bellegarde.

La page 6 est, par erreur, paginé 4.

Tiré à 200 ex. plus 30 ex. sur papier de Hollande et 16 ex. sur papier de couleur (vert d'eau et chamois clair).

20073. — La Vie à Paris pendant une année de la Révolution (1791-1792), par GUSTAVE ISAMBERT. *Paris, Félix Alcan*, 1796, in-12, VIII-324 p. et 2 ff. n. ch. (table des matières et annonces de librairie).

CHAPITRE II

INSTITUTIONS CIVILES

---

§ 1. — Projets, plans et vœux formulés par des particuliers.

20074. — Pétition des femmes du tiers état au Roi. *S. l.* (1er *janvier* 1789), in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 920.]

Épigr. :

> « Ce qu'on scait doitement, on en dispose sans regarder au patron. »
>
> Montaigne, *Essais*, l. I, c. XXV.

Demande de création d'écoles pour les femmes et de maisons de correction pour les courtisanes.

20075. — Motions adressées à l'Assemblée nationale en faveur du sexe. *Chez l'auteur, rue des Poitevins, n°* 20, 1789, in-8°, 10 p. [*N.* Lb39 2410.]

20076. — Traité philosophique, théologique et politique de la loi du divorce demandée aux États-Généraux par S. A. S. Mgr Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, premier prince du sang, où l'on traite la question du célibat des deux sexes et des causes morales de l'adultère. *S. l., juin* 1789, in-8°, XII-147 p. [*N.* Inv. R. 52702.]

Epigraphe empruntée à Horace et suivie de sa traduction, d'après le P. Tarteron.

Par Hubert de Matigny.

20077. — Observations sur le divorce, par le comte d'Antraigues. *Paris, Imp. Nationale*, 1789, in-8°, 55 p. [*N.* Inv. F. 28255.]

20078. — Griefs et plaintes des femmes mal mariées. *S. l. n. d.* (1789), in-8°, 42 p. [*N.* Lb39 2624.]

En faveur du divorce et pour l'abolition des couvents.

Par de Cailly, selon l'auteur de la *Pétition à l'Assemblée nationale* (voyez le n° 20106 ci-dessous).

20079. — Du Divorce. *Paris, imp. de Monsieur; Desenne*, 1789, in-8°, XI-148 p. [*R.* AD. XVIIIc 163.]

Par Albert-Joseph-Ulpien Hennet, commissaire royal du cadastre. Voyez les trois numéros suivants et le n° 20106 ci-dessous.

20079a. — Du Divorce. Seconde édition. *Paris, imp. de Monsieur; Desenne*, 1789, in-8°, XI-148 p. [*R.* AD. II, 33.]

Le titre seul est renouvelé.

20079b. — Du Divorce, par M. Hennet. Troisième édition. *Paris, Du Pont; Desenne*, 1792, in-8°, 196 p. [*N.* Inv. F. 36361.]

P. V-VI, *Avertissement sur cette nouvelle édition*. P. VII-XVI, *Préface*.

20080. — Lettres sur le divorce à un député de l'Assemblée nationale, par l'abbé de Barruel, ou bien Réfutation d'un ouvrage ayant pour titre « Du Divorce ». *Paris, Crapart*, 1789, in-8°, 36 et 42 p. [*N.* 8°. R. 7099.]

Ces *Lettres*, au nombre de quatre, sont datées des 9, 12 et 16 décembre 1789.

20081. — L'Indissolubilité du mariage vengée. Lettre à M. ***, député à l'Assemblée nationale (31 décembre 1789). *S. l. n. d.*, in-8°, 46 p. [*R.* AD. XVIIIc 163.]

Réfutation du livre de Hennet et apologie des *Lettres* de Barruel.

20082. — Avis intéressant concernant les jolies filles à marier ou de l'Abus des dots dans le mariage. *Paris*, 1789, in-8°, 8 p.

D'après un catalogue.

20083. — Motion de la pauvre JAVOTTE, députée des pauvres femmes, lesquelles composent le second ordre du royaume depuis l'abolition de ceux du clergé et de la noblesse. *Paris*, 1790, in-8°, 15 p. [*N.* Lb³⁹ 3489.]

20084. — Les Droits de la femme. *S. l. n. d.*, in-8°, 24 p. [*N.* Lb³⁹ 9989.]

P. 1, A la Reine (dédicace signée DE GOUGES). P. 22, amusant récit de la querelle d'Olympe avec un cocher de fiacre et avec le juge du tribunal de district devant qui elle s'était fait conduire.

20085. — L'Enrôlement des dames citoyennes pour faire la guerre aux ennemis des Français. *Chythérè* (*sic*), *aux dépens de la déesse.* (*Imp. L. Jorry*). *S. d.*, in-8°, 31 p. [*N.* Lb³⁹ 7712.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Plan d'un chapitre noble de femmes, qui serait en même temps une maison d'éducation.*

20086. — Établissement national pour faciliter les mariages. *S. l. n. d.* (1790), in-8°, 16 p. [*Ec. sc. p.* Coll. Pastoret. Établ. et trav. publ., tome II.]

Curieux projet d'une agence matrimoniale dont le bureau général était situé rue Saint-Martin, n° 225, vis-à-vis celle des Vieilles-Etuves, et qui publiait deux fois par semaine un journal intitulé : *l'Indicateur des mariages.* Voyez le n° 20172 ci-dessous.

20087. — Vues législatives sur les femmes, adressées à l'Assemblée nationale, par Mlle JODIN, fille d'un citoyen de Genève. *Angers, Mame*, 1790, in-8°, IV-86 p. [*N.* 8°. R. 3944.]

Le titre et la dédicace : *A mon sexe*, paginés en chiffres romains, sont compris dans la pagination totale.

MARIE-MADELEINE JODIN, née et morte à des dates inconnues, était fille de Pierre Jodin, horloger genevois, qui fut le collaborateur de l'*Encyclopédie* et publia divers écrits techniques. Elle joua la tragédie à Dresde et à Bordeaux. Diderot lui adressa un certain nombre de lettres recueillies au tome XIX des *Œuvres complètes* (éd. Garnier frères).

20088. — Mémoire à l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.* (1790), in-8°, 8 p. [*R.* AD. II, 33.]

Signé (p. 7), MULLOT et suivi d'un projet de décret déférant provisoirement aux tribunaux de famille les procès en adultère et en séparation de corps.

20089. — Projet de loi pour les mariages présenté à l'Assemblée nationale, par PIERRE LENOBLE. *Paris, Garnery, l'an second de la liberté* (1790), in-8°, 2 ff. et 58 p. [*N.* Inv. F. 38633.]

20090. — Lettre à Mme *** sur le divorce (12 mars 1790). *S. l. n. d.*, in-8°, 27 p. [*N.* Rp. 6785.]

ÉPIGR. :

Castum ut servare cubile
Conjugis et possit parvos educere natos.
VIRG., *Æn.*

En faveur du divorce.

20091. — L'Ami des enfants, motion en faveur du divorce. *Imp. Devaux. S. d.* (1790), in-8°, 8 p. [*N.* Rp. 1045.]

20092. — Observations sur le divorce. *Paris, imp Nationale*, 1790, in-8°, 72 p. [*R.* AD. XVIIIc 162.]

20093. — Lettre du marquis de C**** au comte de F*** contre le divorce. *S. l. n. d.* (1790), in-8°, 19 p. [*R.* AD. II, 33.]

20094. — Pétition à l'Assemblée nationale. *Imp. du Cercle social. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* Ad. II, 33.]

Proposition de mesures transitoires à prendre en attendant le vote de la loi sur le divorce.

20095. — Réflexions d'un bon citoyen en faveur du divorce. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 et 10 p. [*R.* AD. II, 33.]

Le titre de départ, p. 1, porte en plus : *A Nosseigneurs de l'Assemblée nationale sur l'établissement du divorce.*

20096. — Mémoire sur le divorce. *S. l. n. d.*, in-8°, 31 p. [*R.* AD. II, 33.]

20097. — Loi du divorce. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. II, 33.]

Considérations moitié sérieuses et moitié badines.

20098. — L'Art de rendre les ménages heureux. *Baudouin, s. d.* (1790), in-8°, 18 p. [*R.* AD. II, 33.]

Epigraphe en vers empruntée à Voltaire.
En faveur du divorce.

20099. — Accord de la révélation et de la raison contre le divorce, coutumes et lois de plusieurs anciens peuples sur le divorce, etc., par M. l'abbé DE CHAPT DE RASTIGNAC, docteur de la maison et société de Sorbonne, vicaire général du diocèse d'Arles, député à l'Assemblée nationale. *Paris, Clousier*, 1790, in-8°, 1 f. et 383 p. [*N.* Inv. F. 4574.]

20100. — La Question du divorce discutée sous les rapports du droit naturel, de la religion, de l'histoire, de la morale et de l'ordre social. *Paris, Prévost; Desenne*, 5 *décembre* 1790, in-8°, 2 ff. et 256 p. [*N.* 8°. R. 7559.]

ÉPIGR. :

Jus devortendi ne esto.
DION, *Hal.*, t. I, p. 718.

Par GAETAN DE RAXIS DE FLASSAN, suivant le *Dictionnaire des anonymes*, de Barbier, qui dit cependant posséder un ex. portant ces mots écrits sur le revers du faux-titre : *Ex dono auctoris*, M. le curé de Saint-Amand » et qu'il considérait comme un envoi de l'auteur. Ne serait-ce pas plutôt à cet ecclésiastique que cet ex. aurait été offert ?

20101. — Observations sur l'accord de la raison et de la religion pour le rétablissement du divorce, l'anéantissement des séparations entre époux et la réformation des lois relatives à l'adultère, par M. BOUCHOTTE, député du département de l'Aube. *Paris, Impr. Nationale*, 1790, in-8°, 194 p. [*N.* Inv. F. 29969.]

En regard du titre, frontispice signé BORNET, *inv.*, MARTINI, *sc.*
Voyez les deux numéros suivants.

20102. — Nouvelles Observations sur l'accord de la raison et de la religion pour le rétablissement du divorce..., par M. BOUCHOTTE, député du département de l'Aube. *Paris, Imp. Nationale*, 1791, in-8°, 162 p. et 1 f. non chiffré. (*Erreurs à corriger.*) [*N.* Inv. F. 29970.]

20103. — Dernières Observations sur l'accord de la raison et de la religion pour le rétablissement du divorce..., par M. BOUCHOTTE, député du département de l'Aube. *Paris, Imp. Nationale*, 1791, in-8°, 162 p. et 1 f. n. ch. (*Erreurs à corriger.*) [*N.* Inv. Rz. 3494 *bis*]

20104. — Il est temps de donner aux époux qui ne peuvent vivre ensemble la liberté de former de nouveaux liens. *Imp. Gueffier. S. d.* (1791), in-8°, 4 p. [*N.* Lb[39] 4998.]

Le titre reproduit ci-dessus est imprimé en petit texte, comme une épigraphe, et précède deux pages de considérations politiques, suivies elles-mêmes d'un projet de loi sur le divorce, en cinq « arrêts » ou, plus exactement, articles.

20105. — Un Mot sur le divorce, suivi d'un Projet de loi et d'un Tableau des usages de tous les pays de la terre sur le mariage. *Paris, imp. P.-F. Didot*, 1791, in-8°, 48 p. [*N.* Rp. 2759.]

20106. — Pétition à l'Assemblée nationale, par MONTAIGNE, CHARRON, MONTESQUIEU et VOLTAIRE, suivie d'une Consultation en Pologne et en Suisse. *Paris, Desenne*, 1791, in-8°, VI-67 p.

Par ALBERT-JOSEPH-ULPIEN HENNET; voyez le n° 20079 ci-dessus.

Cette *Pétition* se compose, en réalité, d'une *Épître dédicatoire à un enfant* (le fils de l'auteur, qui semblerait avoir eu de puissants motifs personnels pour réclamer la réforme dont il s'occupe), d'extraits des *Essais*, de *la Sagesse*, des *Lettres persanes*, de *l'Esprit des lois*, du *Dictionnaire philosophique*, de la liste des législateurs qui ont permis le divorce, de celle des peuples où le divorce était, ou est encore permis par les lois, de la nomenclature des écrits anciens et modernes relatifs à la question. En marge de la *Consultation sur les lois et usages qui s'observent sur le divorce en Pologne et dans la Suisse protestante*, l'auteur a laissé la place nécessaire « pour que le lecteur pût y mettre ses idées ».

20107. — Les Mariages heureux ou Empire du divorce, suivi d'une Réfutation des ouvrages contre le divorce, par M. P. JUGE, de Brives. *Paris, Laurens jeune et les*

marchands de nouveautés. S. d., in-8°, 2 ff. et 60 p. [*N.* Inv. R. 39700.]

Dédicace : *Aux victimes de l'hymen.* « C'est à vous, ô femmes intéressantes par vos vertus et vos malheurs, que je dois l'hommage de cet écrit », etc.

20108. — Du Sort actuel des femmes. *Imp. du Cercle social. S. d.* (1792), in-8°, 16 p. [*N.* Rz 3493.]

20109. — Le Nouveau Code conjugal, établi sur les bases de la Constitution et d'après les principes et les considérations de la loi déjà faite et sanctionnée qui a préparé et ordonné ce nouveau Code, par N. BONNEVILLE. *Paris, chez les directeurs de l'imprimerie du Cercle social* (1792), *l'an IV de la liberté*, in-8°, 71 p. [*N.* Inv. F. 29848.]

20110. — Réflexions sur le divorce, par Mme NECKER. *A Lausanne, et se trouve à Paris, chez P.-F. Aubin; Desenne. S. d.*, (1794), in-8°, 96 p. [*N.* Rz. 3626.]

P. 3-4, *Avertissement de* M. NECKER.
Une seconde édition a paru en 1802, à Paris, chez Ch. Pougens.

20111. — Pétition sur la loi du divorce dans les cas d'abandon et de dérèglement de mœurs notoire par l'épouse. *Imp. des Sans-Culottes, maison ci-devant de l'Assomption, rue Honoré, n° 20. S. d.* (1793), in-4°, 8 p. [*R.* AD. II, 33.]

Signée : THOMAS.

20112. — Les Pères et Mères des divorcés aux représentants du peuple français composant les deux Conseils du Corps législatif. *S. l. n. d.*, in-4°, 7 p. [*R.* AD. II, 33.]

Pétition tendant à obtenir qu'un délai de cinq ans soit imposé aux divorcés qui voudraient convoler en secondes noces.

20113. — Aux Représentants du peuple français le C. DE LA GRANGE, défenseur officieux (18 nivôse an V [7 janvier 1797]). *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. II, 33.]

Sur la multiplicité des demandes de divorce pour incompatibilité d'humeur et de caractère, et qui, pour la plupart du temps, émanaient de jeunes femmes.

20114. — Considérations sur le mariage et sur le divorce, par J. GIRARD. *Paris, imp. Deltufo et Everat*, 1797, *an V*e, in-8°, 32 p. [*R.* AD. II, 33.]

20115. — Réflexions et Modifications sur le divorce, par un officier de l'état civil. *Paris, Petit, an V*, in-8°, 28 p.

D'après le *Bulletin de littérature, des sciences et des arts* de Lucet, tome III, p. 15.

20116. — De la Famille considérée comme l'élément des sociétés, par T. GUIRAUDET, secrétaire général des Relations extérieures. *Paris, Desenne*, 1797-*an V*, in-8°, 208 p. [*N.* Inv. R. 20826.]

Epigraphe empruntée à Aristote.

20117. — Essai sur la législation du mariage, suivi d'Observations sur les dernières discussions du Conseil des Cinq-Cents concernant le divorce. Par E.-G. LENGLET. Seconde édition. *Paris, Moutardier, an V-MDCCLXXXXVII*, in-8°, IV-74 p. [*N.* Inv. F. 38629.]

Epigraphe empruntée à Montesquieu.
La première édition, que je n'ai pu voir, a paru en 1791.

20118. — Du Mariage dans ses rapports avec la religion et avec les lois nouvelles de France. *Paris, imprimerie-librairie chrétienne, frimaire an IX*, 2 vol. in-8°. [*N.* Inv. D. 22941.]

Par PIERRE-JEAN AGIER.

20119. — Du Divorce considéré au XIXe siècle relativement à l'état domestique et à l'état public de la société, par L.-G.-A. B... [BONALD], auteur de plusieurs écrits politiques. *Paris, Le Clère*, 1801, in-8°, 2 ff. et LVI-256 p. [*N.* Inv. F. 29786.]

20120. — Objections aux articles du projet du Code civil relatifs au divorce, par le cit. CHEVALLIER, défenseur officieux et ancien clerc au Châtelet de Paris. *Paris, Lemarchand*, 1810 (*sic :* 1801), in-8°, 16 p. [*R.* AD. II, 33.]

L'ex. de la collection Rondonneau porte l'adresse manuscrite de l'auteur : rue Saint-Jean-de-Beauvais, n° 18.

20121. — Je cherche le bonheur ou le Célibat, le Mariage et le Divorce, par A. e. f. s. f. d. c. *Paris, Moutardier; Desenne, an X*-1801, in-8°, 262 p. [*N.* Inv. R. 31288.]

Épigr. :

La nature et l'hymen, voilà les lois premières.
Voltaire.

Par Antoine Clesse, d'après le catalogue de la bibliothèque de M. Fr. Noël, inspecteur général de l'Université (1841), n° 92.

20122. — Du Divorce et de la séparation de corps, par J. Maleville, président au Tribunal de cassation et l'un des rédacteurs du Code civil. *Paris, imp. Goujon fils, an X*-1801, in-8°, 1 f. et 50 p. [*N.* Inv. F. 39394.]

§ 2. — Actes et Délibérations des Assemblées.

A. — naissance, mariage, décès

20123. — Motion sur l'article XII du titre IX du « Nouveau Projet sur l'ordre judiciaire ». Par M. Gossin, député de Bar-le-Duc. *Paris, imp. Nationale. S. d.* (1790), in-8°, 7 p. [*N.* Le[29] 400.]

L'auteur propose d'autoriser les époux séparés de corps en justice « à former de nouveaux nœuds ».

20124. — Rapport sur le projet de décret des Comités ecclésiastiques et de constitution, concernant les empêchements, les dispenses de la forme des mariages. Par M. Durand de Maillane, commissaire du Comité ecclésiastique. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. — Projet de loi proposé par le Comité ecclésiastique sur le mariage et les actes et registres qui doivent constater l'état civil des personnes. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, Imp. Nationale*, 1790, in-8°, 24 et 16 p. [*N.* Le[29] 1199.]

20125. — Projet de loi proposé par le Comité ecclésiastique sur le mariage et sur les actes et registres qui doivent constater l'état civil des personnes. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. Seconde édition avec des changements et corrections. *Paris, Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Le[29] 1511.]

La première édition a été publiée à la suite de l'ouvrage décrit sous le numéro précédent.

20125[a]. — Projet de loi... Troisième édition. 19 mai 1791. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Le[29] 1511 A.]

Voyez les six numéros suivants.

20126. — Les Vrais principes sur le mariage opposés au rapport de M. Durand de Maillane et servant de suite aux « Lettres sur le divorce », par M. l'abbé Barruel. *Paris, Crapart*, 1790, in-8°, 43 p. [*N.* 8°. R. 7099.]

Dans l'ex. de la B. N., cette brochure est reliée avec les *Lettres*, du même auteur ; voyez le n° 20080 ci-dessus.

20127. — Lettre à M. Durand de Maillane, sur le rapport qu'il a fait à l'Assemblée nationale, et le projet de décret qu'il lui a présenté, concernant le mariage. *Paris, Crapart. S. d.* (1791), in-8°, 32 p. [*N.* Lb[39] 4928.]

20128. — Suite et Défense du Rapport sur les empêchements, les dispenses et la forme des mariages, par M. Durand de Maillane. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, Imp. Nationale*, 1790, in-8°, 28 p. [*R.* AD. XVIII[c] 160.]

20129. — Examen du Rapport sur le projet du décret concernant les mariages, par M. Samary, curé et député de Carcassonne. *Imp. Crapart. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lb[39] 9626.]

20130. — Réflexions d'un curé constitutionnel sur le décret de l'Assemblée nationale concernant le mariage. *Paris, chez M. Bourgeois, rue aux Fers, à la Tête noire*, 1791, in-8°, 40 p. [*R.* AD. XVIII[c] 160.]

20131. — Ouvrez encore les yeux sur les nouvelles erreurs du comité ecclésiastique dans un projet concernant les empêchements, les dispenses et la forme des ma-

riages, par M. Durand de Maillane. Réflexions adressées à l'Assemblée nationale par un de ses membres. *Imp. Jacob Sion. S. d.*, in-8°, 32 p. [*N.* Lb[39] 9627. — *R.* AD. XVIII[c] 160.]

20132. — Lettre à M. Durand de Maillane, député à l'Assemblée nationale de France, au sujet de deux ouvrages intitulés : l'un « Rapport sur la forme des mariages, dispenses et empêchements », et l'autre : « Suite du même Rapport et sa Défense ». *Paris, Gattey. S. d.*, in-8°, 20 p. [*R.* AD. XVIII[c] 160.]

Signée : le chevalier de Sorilos.

20133. — Rapport fait à l'Assemblée nationale, au nom du Comité de législation, sur le mode par lequel les naissances, mariages et décès seront constatés par M. Muraire, député du département du Var. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 62 p. [*N.* Le[33] 3 S., n° 7.]

Voyez les trois numéros suivants.

20134. — Opinion de M. Vergniaud, député du département de la Gironde, sur le mode de constater les naissances, mariages et décès. Du 9 avril 1792. *Paris, Imp. Nationale*, 1792, in-8°, 16 p. [*N.* Le[33] 3 S., n° 781.]

20135. — Projet de décret sur le mode de constater les naissances, mariages et décès, présenté à l'Assemblée nationale, par J.-B.-M. Jollivet, député du département de Seine-et-Marne, le mardi 10 avril 1792. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, Imp. Nationale*, 1792, in-8°, 62 p., 1 f. non chiffré et un tableau. [*N.* Le[33] 3 S., n° 11.]

20136. — Articles supplémentaires au projet de décret présenté par le Comité de législation sur le mode par lequel les naissances, mariages et décès seront constatés, par Pierre-Édouard Lemontey, député du département de Rhône-et-Loire (10 avril 1792). Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Le[33] 3 S., n° 75.]

20137. — Opinion de M. Gohier, député du département de l'Ille-et-Vilaine, sur le mode de constater l'état civil des citoyens, prononcée le 19 juin 1792, l'an quatrième de la Liberté. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 23 p. [*N.* Le[33] 3 S., n° 21.]

20138. — Opinion d'Emmanuel Pastoret, député de Paris, sur la manière de constater l'état civil des citoyens, prononcée à la séance du 29 juin 1792, l'an quatrième de la liberté. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 23 p. [*N.* Le[33] 3 S., n° 22.]

20139. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre de Pison-Dugalland sur la solennisation des jours décadaires, naissances, mariages et sépultures. Séance du 24 vendémiaire an VI (15 octobre 1797). *Paris, Imp. Nationale, vendémiaire an VI*, in-8°, 3 p. [*N.* Le[43] 1462.]

20140. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. — Rapport fait par Leclerc (de Maine-et-Loire) sur les institutions relatives à l'état civil des citoyens. Séance du 16 brumaire an VI (6 novembre 1797). — Règlement proposé par Leclerc (de Maine-et-Loire) à la suite du Rapport sur les institutions civiles. Séance du 17 brumaire an VI (7 novembre 1797). — Nouveau projet de résolution par Leclerc (de Maine-et-Loire) sur les cérémonies relatives au mariage et à la naissance. Séance du 25 frimaire an VI (15 décembre 1797). *Paris, Imp. Nationale, messidor an VI*, in-8°, 94 p. [*N.* Le[43] 1629.]

Voyez le numéro suivant et les numéros ci-dessous.

20141. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Règlement proposé par Leclerc (de Maine-et-Loire) à la suite du Rapport sur les institutions civiles. Séance du 17 brumaire an VI (7 novembre 1797). *Paris, Imp. Nationale, brumaire an VI*, 20 p. [*N.* Le[43] 1513.]

Voyez, pour le Rapport, le numéro précédent. P. 1, *Distribution d'un temple républicain.* P. 2, *Présentation d'un enfant.* P. 4, *De l'or-*

phelin. Id., De l'enfant né hors mariage. P. 6, *De l'enfant exposé.* P. 7, *De l'adoption. Id., Cérémonie de l'inscription civique.* P. 12, *Cérémonie du mariage.* P. 15, *Forme du divorce.* P. 16, *Des sépultures.*

20142. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de JEAN-FRANÇOIS EHRMANN, député par le département du Pas-de-Calais, sur le Rapport et projet de résolution pour les institutions relatives à l'état civil des citoyens présenté, au nom d'une commission spéciale, par Leclerc (de Maine-et-Loire), le 16 brumaire an VI. Séance du 21 frimaire an VI (11 decembre 1797). *Paris, Imp. Nationale, frimaire an VI,* in-8°, 12 p. [*N.* Le[43] 1613.]

Sur la liberté des sépultures particulières et privées qu'Ehrmann propose d'appeler *le droit de dernière consolation.*

20143. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de GAY-VERNON sur les institutions relatives à l'état civil des citoyens et le projet de la commission présenté par Leclerc (de Maine-et-Loire). Séance du 21 frimaire an VI (11 décembre 1797). *Paris, Imp. Nationale, frimaire an VI,* in-8°, 10 p. [*N.* L[43] 1614.]

20144. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de PISON-DUGALLAND sur le projet d'institution présenté par Leclerc. Séance du 22 frimaire an VI (2 décembre 1797). *Paris, Imp. Nationale, frimaire an VI.* in-8°, 10 p. [*N.* Le[43] 1617.]

20145. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion d'ESCHASSÉRIAUX l'aîné sur les institutions civiles proposées, au nom d'une commission, par Leclerc. Séance du 23 frimaire an VI (13 décembre 1797). *Paris, Imp. Nationale, frimaire an VI,* in-8°, 7 p. [*N.* Le[43] 1618.]

20146. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Réponses faites par J.-B. LECLERC (de Maine-et-Loire) aux objections proposées contre l'institution du livre de famille et les cérémonies relatives au mariage, à la naissance, etc. Séance du 23 frimaire an VI (13 décembre 1797). *Paris, Imp. Nationale, frimaire an VI,* in-8°, 12 p. [*N.* Le[43] 1619.]

20147. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de BOREL (de l'Oise) sur les institutions relatives aux actes civils. Séance du 22 frimaire an VI (14 décembre 1797). *Paris, Imp. Nationale, frimaire an VI,* in-8°, 8 p. [*N.* Le[43] 1622.]

20148. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Nouveau projet de résolution, par LECLERC (de Maine-et-Loire) sur les cérémonies relatives au mariage et à la naissance. Séance du 25 frimaire an VI (15 décembre 1797). *Imp. Nationale, frimaire an VI,* in-8°, 6 p. [*N.* Le[43] 1628.]

Voyez aussi les n[os] 15351-15352 ci-dessus.

B. — DIVORCE

20149. — Convention nationale. Essai sur les principes de la législation des mariages privés et solennels, du divorce et de l'adoption qui peuvent être déclarés à la suite de l'acte constitutionnel. Par C.-F. OUDOT, député de la Côte-d'Or. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.* (1793), in-8°, 20 p. [*N.* Le[38] 277.]

20150. — Convention nationale. Rapport et projet d'articles additionnels sur le divorce, présentés au nom du comité de législation, le 27 germinal, l'an II de la République (16 avril 1794), par C.-F. OUDOT, député de la Côte-d'Or. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Paris, Imp. Nationale. S. d.,* in-8°, 8 p. [*N.* Le[38] 769.]

20151. — Convention nationale. Rapport et projet de décret présentés au nom du comité de législation, dans la séance du 17 frimaire an III (7 décembre 1794), sur la question de savoir : Si les femmes mariées, suivant la coutume de Rheims, ont droit au partage des meubles et conquêts immeubles dans le cas de dissolution de leur mariage par le divorce. Par C.-F. OUDOT, député de la Côte-d'Or. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, frimaire an III,* in-8°, 6 p. [*N.* Le[38] 1076.]

20152. — Convention nationale. Rapport et projet de décret sur le référé du tribunal du sixième arrondissement de Paris, présentant la question : Si les contestations nées ou à naître entre les époux divorcés, leurs parents ou alliés aux degrés fixés par la loi du 16 août 1790 (v. st.), doivent être portées devant un tribunal de famille, présentés, au nom du comité de législation, par J.-E. Bar, membre de ce comité. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le[38] 770.]

20153. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Favard sur le divorce, au nom d'une commission spéciale composée des représentants Cambacérès, Boissy, Méaulle, Blutel et Favard. Séance du 20 nivôse an V (9 janvier 1797). *Imp. Nationale, nivôse an V*, in-8°, 11 p. [*N.* Le[43] 674.]

20154. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Siméon sur la suspension du divorce par incompatibilité. Séance du 5 pluviôse an V (24 janvier 1797). *Imp. Nationale, pluviôse an V*, in-8°, 11 p. [*N.* Le[43] 704.]

20155. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Lecointe-Puyraveau sur le projet de suspension de l'article 3 de la loi du 20 septembre 1792, qui permet le divorce pour cause d'incompatibilité d'humeur ou de caractère. Séance du 5 pluviôse an V (24 janvier 1797). *Paris, Imp. Nationale, pluviôse an V*, in-8°, 16 p. [*N.* Le[43] 763.]

20156. — Opinion sur le divorce, par Jean-Henry Bancal, représentant du peuple, député au Corps législatif par le département du Puy-de-Dôme. Prononcée au Conseil des Cinq-Cents le 12 pluviôse an V (31 janvier 1797). *Paris, imp. Baudouin. S. d.*, 55 p. [*N.* Le[43] 714.]

P. 41-55, *Notes*.

20157. — Corps législatif. Opinion de Duprat sur la suspension du divorce pour cause d'incompatibilité d'humeur et de caractère. Séance du 13 pluviôse, l'an V (1er février 1797). *Paris, Imp. Nationale, pluviôse an V*, in-8°, 14 p. [*N.* Le[43] 716.]

20158. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par Ligeret, sur la résolution relative à l'article 10 du § 3 de la loi du 20 septembre 1792 concernant le divorce. Séance du 19 floréal an V (8 mai 1797). *Paris, Imp. Nationale, an V*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[45] 356.]

20159. — Opinions sur le divorce et sur les ministres des cultes. Par Félix Faulcon, député de la Vienne au Conseil des Cinq-Cents (1er prairial an V-20 mai 1797). *Paris, an V*, in-8°, VIII-39 p. [*N.* Le[43] 997.]

Épigr. :

Non ego ventosæ plebis suffragia venor.
Horace, *Epistolæ*.

P. II-VIII, *Avant-propos*, daté du 1er prairial an V. P. 21, *Opinion relative aux ministres des cultes*.

Les deux pièces sont réimpr. dans les *Mélanges législatifs, historiques et politiques* de l'auteur (an IX, 3 vol. in-8°), tome Ier, pp. 169 et 206.

20160. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Félix Faulcon, député de la Vienne, relative à la suspension du divorce pour cause d'incompatibilité d'humeur. Séance du 20 prairial (an V-8 juin 1797). *Imp. Nationale, prairial an V*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[43] 1040.]

Réimpr. au tome Ier, p. 267, des *Mélanges législatifs*... de l'auteur.

20161. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport de Félix Faulcon, député de la Vienne, au nom de la commission chargée de présenter des vues sur la législation du divorce. Séance du 28 prairial an V (16 juin 1797). *Paris, Imp. Nationale, prairial an V*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[43] 1064.]

Réimpr. au tome Ier, p. 260, des *Mélanges*... de l'auteur.

20162. — Opinion de Cardonnel, député du Tarn, sur la suspension du divorce pour incompatibilité d'humeur et de caractère. *Imp. Baudouin. S. d.*, in-8°, 19 p. [*N.* Le[43] 3996.]

20163. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par PORTALIS sur la résolution du 29 prairial dernier relative au divorce. Séance du 27 thermidor an V (14 août 1797). *Paris, Imp. Nationale, fructidor an V*, in-8°, 40 p. [Le45 509.]

20164. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de DESMAZIÈRES, député du département de Maine-et-Loire, sur la résolution du 29 prairial relative au divorce. Séance du 1er jour complémentaire de l'an V (17 septembre 1797). *Paris, Imp. Nationale, an VI*, in-8°, 8 p. [*N*. Le45 583.]

20165. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport par MALLARMÉ, au nom d'une commission spéciale, sur la pétition de la citoyenne Riccard. Séance du 23 ventôse (an VI-13 mars 1798). *Paris, Imp. Nationale, ventôse an VI*, in-8°, 7 p. [*N*. Le43 1824.]

Question de divorce.

20166. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par JEAN-FRANÇOIS EUDE sur une question d'état-civil. Séance du 21 ventôse an VII (11 mars 1799). *Paris, Imp. Nationale, ventôse an VII*, in-8°, 10 p. [*N*. Le43 2871.]

Affaire de divorce.

20167. — Corps législatif. Discours prononcé par le citoyen TREILHARD, après que l'orateur du Tribunat eut présenté le vœu de cette autorité pour l'adoption du projet sur le divorce. Séance du 23 ventôse an XI (14 mars 1803). *Imp. Nationale, germinal an XI*, in-8°, 12 p. [*R*. AD. II, 33.]

20168. — Tribunat. Rapport fait par SAVOYE-ROLLIN, au nom de la section de législation, sur le projet ds loi, titre VI du Code civil, relatif au divorce. Séance du 27 ventôse an XI (18 mars 1803). *Paris, imp. Nationale, an XI*, in-8°, 23 p. [*N*. Le51 631.]

20169. — Tribunat. Discours prononcé par CARRION-NISAS, sur le projet de loi, titre VI du Code civil, relatif au divorce. Séance du 28 ventôse an XI (19 mars 1803). *Imp. Nationale, ventôse an XI*, in-8°, 38 p. [*R*. AD. II, 33.]

20170. — Tribunat. Discours prononcé par GILLET (de Seine-et-Oise), l'un des orateurs du Tribunat, sur le 7e projet de loi, titre IV du Code civil, relatif au divorce. Séance du 30 ventôse an XI (21 mars 1803). *Paris, imp. Nationale, an XI*, in-8°, 18 p. [*N*. Le50 165.]

20171. — Tribunat. Discours prononcé par SAVOYE-ROLLIN, orateur du Tribunat, sur le projet de loi concernant les effets des divorces prononcés avant la promulgation du titre du Code civil sur le divorce. Séance du 28 germinal an XI (28 avril 1803). *Imp. Nationale, an XI*, in-8°, 7 p. [*N*. Le51 631.]

§ 3. — Journaux, Annuaires, Manuels et Codes spéciaux.

20172. — L'Indicateur des mariages. *S. l.* (1790), in-4°, 4 p. [*N*. Inv. R. 7688.]

Voyez le n° 20086 ci-dessus.
La B. N. ne possède de ce journal que le premier numéro daté du 16 mars 1790 et renfermant deux listes parallèles de *propositions* et de *conditions*, sans spécifications de noms propres, ni d'adresses.

20173. — Le Courrier de l'Hymen, journal des dames (20 février-24 juillet 1791.)

Voyez tome II, n° 10635.
Hatin attribue par erreur huit numéros à cette feuille, qui en eut au moins quarante-cinq.

20174. — Code du divorce et de l'état civil des citoyens, par ordre alphabétique de matières, avec formules de tous les actes et suites du divorce, de naissance, mariage et décès, augmenté du décret de la Convention nationale du 19 décembre 1792, additionnel à la loi sur l'état civil des citoyens, par l'auteur du « Manuel judiciaire ». *Paris, imp. Prault S. M., MDCXCIII*, in-18, 1 f. et 209 p. [*N*. Fz 1639.]

Par ANTOINE-GRÉGOIRE DAUBANTON, suivant une note inscrite sur l'ex. de la B. N. ; par MAURICE MÉJAN, suivant *la France littéraire* de Ersch.

20175. — Formulaire pour parvenir au divorce et Décisions des principales questions qui peuvent se rencontrer, par le citoyen PRÉVOST DE SAINT-LUCIEN, homme de loi, ancien avocat au ci-devant Parlement de Paris. *Se trouve à Paris, chez l'auteur, rue Sainte-Apolline, n° 34, et au bureau de la* Vedette, *boulevard de la Porte-Saint-Martin à celle Saint-Denis, n° 3*, in-8°, 2 ff. et 67 p. [*N.* Inv. Fz 1635.]

Pour le journal *la Vedette*, voyez tome II, n°s 10613 et 10947.

20176. — Code de l'état civil des citoyens ou Recueil chronologique des décrets rendus jusqu'à ce jour sur les naissances, mariages, divorces et décès. *Paris, imp. du dépôt des lois, an IV*, in-12, XII-154 p. [*N.* 8°. F. 3538.]

20177. — Histoire des lois sur le mariage et sur le divorce depuis leur origine dans le droit civil et coutumier jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, par ANDRÉ NOUGARÈDE. *Paris, Lenormant; Rondonneau; la veuve Dufresne; Garnery, ventôse an XI*-1803, 2 vol. in-8°. [*N.* Inv. F. 40532-40533.]

20178. — Le Présent de noces ou Almanach historique et moral des époux. A *Hyménopolis*, 1802 (*an X*), in-24, 161 p.

En regard du titre, frontispice portant comme légende : *l'Histoire écrivant sous la dictée de l'hymen*, signé : PERRONNEAU, *d.*, MARIAGE, *s.*
Attribué par Barbier à l'abbé ANDRÉ-JOSEPH GUIOT (1793-1807), ancien bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Victor, à Paris, prieur de Saint-Guénault de Corbeil, mort curé de Bourg-la-Reine; mais cette attribution est incertaine, et Barbier observe avec raison que le genre de quelques-unes des anecdotes citées en guise d'éphémérides autorise à douter qu'un ecclésiastique soit l'auteur de cet Almanach.

§ 4. — Droits de succession.

20179. — Plaidoyer pour l'héritage du pauvre, à faire valoir par devant les représentants de la Nation, d'abord et provisoirement avant l'époque de la fédération du 14 juillet prochain, ensuite et définitivement lorsque sera discuté l'article Hérédité. *Paris, imp. Gelé*, 1790, in-8°, 22 p. [*N.* Lb^39^ 9086.]

20180. — A MM. les députés de l'Assemblée. *Imp. Vinçard. S. d.* (1791), in-8°, 4 p. [*N.* Lf^173^ 1.]

Signé : PLASSIARD.
Au sujet du droit d'enregistrement sur les successions.

20181. — Motion et Projet de décret pour l'interprétation de quelque disposition des lois relatives au partage des successions *ab intestat*, par F. LUCAS, député du département de la Seine-Inférieure. *Imp. Nationale. S. d.* (1792), in-8°, 14 p. (*N.* Le^33^ 3 S., n° 73.]

20182. — Lettre d'un citoyen de Paris à un citoyen de Rouen. Paris, le 20 nivôse, troisième année républicaine (9 janvier 1795). *S. l.*, in-4°, 2 p. [*N.* Lb^41^ 1577.]

Signée : P. ANGOT.
Au sujet de la loi du 17 nivôse an II, sur le partage des successions.

20183. — Aux 48 sections de Paris (17 ventôse an III-7 mars 1795). *S. l. n. d.*, in-4°, 2 p. [*N.* Lb^41^ 4282.]

Au sujet de la loi du 17 nivôse an II sur les donations et successions.
Signé : BARRUEL-BEAUVERT.

20184. — Vous avez abattu la guillotine des têtes, abattez aussi la guillotine des fortunes. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lb^41^ 1740.]

Contre l'effet rétroactif donné à la loi sur le partage des successions.

20185. — Paris, le 2 prairial an III de la République française (21 mai 1795). A la Convention nationale. Observations générales sur le projet de rapporter l'article de la loi du 17 nivôse qui donne à

cette loi un effet rétroactif. *Imp. des Aveugles-Travailleurs. S. d.*, in-4°, 8 p. [*N.* Lb⁴¹ 1825.]

Signées : LINGER.

20186. — Les ci-devant Religieux et religieuses à la Convention nationale. *Imp. Franklin. S. d.*, in-8°, 41 p. [*N.* Lb⁴¹ 4419.]

Au sujet de la loi du 17 nivôse.

§ 5. — État civil et droits de succession des enfants naturels.

20187. — Opinion et Projet de décret sur les enfants naturels, par M. LÉONARD ROBIN, député de Paris, membre du Comité systématique de législation de l'Assemblée nationale. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.* (1792), in-8°, 18 p. [*N.* Le³³ 3 S., n° 45.]

20188. — Opinion de M. C.-F. OUDOT, député de la Côte-d'Or à l'Assemblée nationale, prononcée dans la séance du 25 juin 1792, l'an quatrième de la Liberté, sur le mode de constater les naissances, avec des réflexions sur nos vieilles institutions, sur la barbarie des préjugés qui flétrissent les enfants appelés *bâtards*, sur la conséquence de ces préjugés et sur la nécessité et les moyens de les anéantir. *Paris, Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 19 p. [*N.* Le³³ 3 S., n° 88.]

20189. — Convention nationale. Rapport et projet de décret sur les enfants naturels, présentés au nom du comité de législation (le 4 juin 1793) par le citoyen CAMBACÉRÈS, député du département de l'Hérault. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Le³⁸ 272.]

Voyez le numéro suivant.

20190. — Convention nationale. Projet de décret sur les enfants nés hors de mariage, présenté, au nom du comité de législation, par CAMBACÉRÈS. Imprimé par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Le³⁸ 273.]

La rédaction du projet est différente de celle du numéro précédent.

20191. — Convention nationale. Rapport et projet de loi sur l'adoption, présentés à la Convention nationale, au nom du comité de législation, par MICHEL AZEMA, député du département de l'Aude, le 4 juin 1793. Imprimés par ordre de la Convention nationale, dont le principe a été décrété. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 56 [*N.* Le³⁸ 275.]

28192. — Convention nationale. Opinion du citoyen BERLIER, député de la Côte-d'Or, à la Convention nationale, sur les droits à restituer aux enfants nés hors du mariage, jusqu'à présent appelés bâtards. Lue au comité de législation et imprimée par son ordre. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 34 p. [*N.* Le³⁸ 274.]

20193. — Convention nationale. De l'adoption. Idées offertes à la méditation de ses collègues, par BERLIER, député du département de la Côte-d'Or. Imprimées par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale S. d.*, in-8°, 27 p. [*N.* Le³⁸ 276.]

20194. — Lettre d'un sans-culotte, maçon de son métier et bâtard de père en fils, au père Duchesne. *Imp. de la Cour-des-Miracles. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb⁴¹ 3431.]

Signé : DU NIVEAU, *f*....
Au sujet d'une motion de Lacroix sur les droits des bâtards en matière de succession.
Un second ex. est porté au catalogue de la B. N. sous la cote Lc² 2561.

20195. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution présenté par BLUTEL sur celui des deux commissions chargées d'examiner les lois relatives aux enfants nés hors le mariage. Séance du 22 floréal an IV (11 mai 1796). *Paris, Imp. Nationale, floréal an IV*, in-8°, 4 p. [*N.* Le⁴³ 258.]

20196. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport et projet de résolution présentés, au nom de deux commissions, par Blutel. Séance du 17 prairial an IV (4 juin 1796). *Paris, Imp. Nationale, prairial an IV*, in-8°, 7 p. [*N.* Le[43] 297.]

Sur le droit de succession des enfants nés hors mariage.

20197. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Dumolard sur l'effet rétroactif donné aux lois rendues en faveur des enfants naturels. Imprimée par ordre du Conseil. Séance du 24 prairial an IV (12 juin 1796). *Paris, Imp. Nationale, prairial an IV*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[43] 310.]

20198. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Riou (du Finistère) sur le rapport de Blutel du 17 prairial an IVe. Séance du 24 prairial an IV (12 juin 1796). *Imp. Nationale, prairial an IV*, in-8°, 7 p. [*N.* Le[43] 311.]

Voyez le numéro suivant.

20199. — Second Discours de Riou, député du Finistère, sur l'effet rétroactif de la loi du 12 brumaire an IIe. *Imp. C. Tutot. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[43] 312.]

« Ce discours, dit une note, p. 1, n'a pas été prononcé; la discussion fut fermée à l'instant où l'orateur inscrit pour la parole montait à la tribune. »

20200. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion d'Emmanuel Pastoret concernant la successibilité des enfants naturels. Séance du 24 nivôse an V (13 janvier 1797). *Paris, Imp. Nationale, nivôse an V*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[43] 681.]

20201. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Cardonnel, député du Tarn, sur l'article 4 du 15 thermidor. Séance du 24 nivôse an IV (13 janvier 1797). *Paris, Imp. Nationale. S. d.*, in-8°. 12 p. [*N.* Le[43] 682.]

Même sujet que celui du numéro précédent.

20202. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Siméon, au nom d'un commission spéciale composée de Cambacérès, Bézard, Oudot, Favard et Siméon, sur la successibilité des enfants naturels. Séance du 18 messidor an V (6 juillet 1797). *Paris, Imp. Nationale, messidor an V*, in-8°, 50 p. [*N.* Le[43] 1130.]

20203. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre faite par Pollart (de la Seine) sur les enfants nés hors mariage. Séance du 26 vendémiaire an VI (17 octobre 1797). *Imp. Nationale, brumaire, an VI*, in-8°, 16 p. [*N.* Le[43] 1468.]

20204. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Favard, au nom d'une Commission spéciale, sur l'article IV de la loi du 15 thermidor an VI, concernant la successibilité des enfants naturels. Séance du 4 brumaire an VI (25 octobre 1797). *Paris, imp. Nationale, brumaire an VI*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[43] 1485.]

20205. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Bergier sur la successibilité des enfants naturels depuis la loi du 12 brumaire an II jusqu'à celle du 15 thermidor an IV. Séance du 8 frimaire an VI (28 novembre 1797). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VI*, in-8°, 6 p. [*N.* Le[43] 1565.]

20206. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Deschamps sur la question de savoir si la loi du 15 thermidor an IV doit être rapportée pour le temps qui a précédé sa promulgation. Séance du 8 frimaire an VI (28 novembre 1797). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VI*, in-8°, 10 p. [*N.* Le[43] 1566.]

20207. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Desmolin sur le projet de résolution relatif au rapport de l'article IV de la loi du 15 thermidor dernier. Séance du 8 frimaire an VI (28 novembre 1797). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VI*, in-8°, 12 p. [*N.* Le[43] 1567.]

20208. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de P.-F. Duchesne, député de la Drôme, sur un projet de résolution en faveur des enfants nés hors du mariage, tendant au rapport de l'article IV de la loi du 15 thermidor an IV. Séance du 8 frimaire an VI (28 novembre

1797). *Paris, imp. Nationale, an VI*, in-8°, 7 p. [*N.* Le43 1568.]

20209. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de F. Lamarque sur les droits de successibilité des enfants naturels depuis la loi du 12 brumaire an II jusqu'à la loi du 15 thermidor an IV. Séance du 8 frimaire an VI (28 novembre 1797). *Paris, imp. Nationale, nivôse an VI*, in-8°, 7 p. [*N.* Le43 1569.]

20210. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre par Engerrand sur l'effet rétroactif de deux dispositions de la loi du 18 pluviôse an V sur les successions. Séance du 9 frimaire an VI (29 novembre 1797). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VI*, in-8°, 6 p. [*N.* Le43 1570.]

20211. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Lefebvre-Cayet sur la résolution du 16 floréal an VI relative à la loi du 12 brumaire an II sur la reconnaissance des enfants nés hors du mariage. Séance du 11 thermidor an VI (29 juillet 1798). *Paris, Imp. Nationale, an VI*, in-8°, 26 p. [*N.* Le45 1084.]

20212. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de J.-G. Lacuée sur la résolution du 16 floréal relative aux enfants nés hors du mariage. Séance du 11 thermidor an VI (29 juillet 1798). *Paris, imp. Nationale, an VI*, in-8°, 14 p [*N.* Le45 1085.]

20213. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Rallier sur la résolution du 16 floréal an VI relative à la loi du 11 thermidor an VI (29 juillet 1798). *Paris, Imp. Nationale, an VI*, in-8°, 10 p. [*N.* Le45 1086.]

20214. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Jean-Aimé Delacoste sur la résolution du 16 floréal dernier relative à la reconaissance des enfants nés hors du mariage. Séance du 12 thermidor an VI (30 juillet 1798). *Paris, Imp. Nationale, an VI*, in-8°, 11 p. [*N.* Le45 1087.]

20215 — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Pérès (de la Haute-Garonne) sur la résolution du 16 floréal interprétative de la loi du 12 brumaire an II concernant les enfants nés hors du mariage. Séance du 12 thermidor an VI (30 juillet 1798). *Paris, Imp. Nationale, an VI*, in-8°, 14 p. [*N.* Le45 1088.]

20216. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de M.-L.-E. Sédillez (de Nemours, département de Seine-et-Marne), sur les enfants naturels. Séance du 12 thermidor an VI (30 juillet 1798). *Paris, Imp. Nationale, an VI*, in-8°, 22 p. [*N.* Le45 1089.]

20217. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Vernier sur la loi du 12 brumaire relative aux preuves à fournir, quant à présent, par les enfants naturels pour établir leur possession d'état. Séance du (12) thermidor an VI (30 juillet 1798). *Paris, imp. Nationale, an VI*, in-8°, 6 p. [*N.* Le45 1090.]

20218. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Delecloi sur la résolution relative aux enfants nés hors mariage. Séance du 13 thermidor an VI (31 juillet 1798). *Paris, imp. Nationale, an VI*, in-8°, 6 p. [*N.* Le45 1091.]

20219. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Lefebvre-Cayet sur la résolution du 16 floréal relative aux jugements sur le genre de preuves de possession d'état que les enfants nés hors du mariage doivent rapporter. Séance du 13 thermidor an VI (31 juillet 1798). *Imp. Nationale, an VI*, in-8°, 6 p. [*N.* Le45 1092.]

20220. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de J. Malleville, député de la Dordogne, sur la deuxième résolution du 16 floréal dernier relative aux enfants nés hors du mariage. Séance du 13 thermidor an VI (31 juillet 1798). *Imp. Nationale, an VI*, in-8°, 6 p. [*N.* Le45 1093.]

20221. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre faite par D'Outrepont (de la Dyle) sur le droit de successibilité accordé par les lois du 4 juin 1793 et du 12 brumaire de l'an II aux enfants nés hors mariage. Séance du 1er fructidor an VI (18 août 1798). *Paris, imp. Nationale, fructidor an VI*, in-8°, 18 p. [*N.* Le43 2254.]

CHAPITRE III

MŒURS ET USAGES

§ 1. — Vie privée.

A. — CIVILITÉ

20222. — Lettre de M. Félix Nogaret à un de ses amis, membre de la Société des Amis de la Constitution, à Marseille. *Versailles, imp. Cosson et Lebas*, 1791, in-8°, 4 p. [*N.* Li19 6.]

Pour l'abolition des visites du nouvel an.

20223. — Le Réveil de Robespierre ou le Gâteau des rois. *Paris, chez les marchands de nouveautés. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Li19 43.]

Signé : L. Legrand, ci-devant général de brigade, armée des côtes de l'Océan.
Dialogue entre l'ombre de Robespierre et un républicain au sujet et en faveur de la célébration de l'Epiphanie.

20224. — Guide social ou Avis aux jeunes citoyens pour se conduire utilement dans le monde et connaître ce qu'il importe d'éviter pour leur avantage et celui de la société en général. *Paris, chez l'auteur, rue de Sorbonne*, 319, *et Delaplace, an VI*, in-8°, 54 p.

D'après le *Journal typographique et bibliographique* de L. Roux, an VI, p. 531.

20225. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Gerla sur la proposition d'abolir l'usage des mots *sieur* et *monsieur* dans les lettres de change. Séance du 27 germinal an VI (10 avril 1798). *Paris, imp. Nationale, prairial an VI*, in.8°, 10 p. [*N.* Le43 1923.]

Voyez les trois numéros suivants.

20226. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion d'Eschassériaux aîné sur le projet de la Commission relatif à l'usage des qualifications de *sieur* et *monsieur* dans les lettres de change et autres actes publics. Séance du 14 prairial an VI (2 juin 1798). *Imp. Nationale, prairial an VI*, in-8°, 3 p. [*N.* Le43 2033.]

20227. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Laujacq sur le Rapport de Gerla relatif aux qualifications de *sieur* et *monsieur*. Séance du 14 prairial an VI (2 juin 1798). *Paris, imp. Nationale, an VI*, in-8°, 3 p. [*N.* Le43 2034.]

20228. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Second Rapport fait par Gerla sur les anciennes qualifications. Séance du 4 thermidor an VI (22 juillet 1798). *Paris, imp. Nationale, thermidor an VI*, in-8°, 12 p. [*N.* Le43 2171.]

Prohibition des mots *sieur* et *monsieur* et des qualifications nobiliaires.

¶ Dès le 22 brumaire an II (12 novembre 1793) la Commune de Paris, ratifiait un arrêté de la municipalité de Saint-Denis, prescrivant l'emploi du tutoiement dans les relations sociales et administratives. M. Aulard (*la Révolution française*, tome XXXIV (1898), pp. 481-489) a montré que l'initiative de cette réforme était due à une femme, Mme Robert, née Keralio, qui en avait préconisé l'usage par une lettre soi-disant à elle adressée, signée « C. B., homme libre », et publiée dans le *Mercure national* du 14 décembre 1790.

B. — ÉCONOMIE DOMESTIQUE

20229. — La Cuisine de santé ou Moyens faciles et économiques de préparer toutes nos productions alimentaires de la manière la plus délicate et la plus salutaire, d'après les nouvelles découvertes de la cuisine française et italienne, par M. Jourdain-Lecointe, docteur en médecine. Revue par un praticien de Montpellier. Ouvrage destiné à l'instruction des gens de l'art, à l'amusement des amateurs et particulièrement à la conservation de la santé. *Paris, Briand,* 1790, 4 vol, in-12. [*N.* Inv. V. 44216-44218.]

A la fin du tome III, pl. représentant divers ustensiles de cuisine.

20230. — La Pâtisserie de santé ou Moyens faciles et économiques de préparer tous les genres de pâtisserie de la manière la plus délicate et la plus salutaire, par M. Jourdan-Lecointe, ouvrage destiné à l'instruction des gens de l'art, à l'amusement des amateurs et particulièrement à la conservation de la santé. *Paris, Briand,* 1792, 2 vol. in-12. [*N.* Inv. V. 44219-44220.]

20231. — Mémoire sur les moyens de conserver la pomme de terre sous la forme de riz ou vermicel. Avec figures. Par le citoyen Grenet. *Imp. de la Feuille du cultivateur. S. d.* (1794), in-8°, 45 p. et 1 pl. [*N.* Inv. S. 22071.]

Le faux-titre (il n'y a pas de titre) porte : *Du riz de pomme de terre.*

Épigr. :

Les inventions utiles sont les produits de la liberté.

La pl. représentant l'instrument imaginé par l'auteur a été dessinée et gravée par Gaitte.

20232. — La Cuisinière républicaine qui enseigne la manière d'accommoder les pommes de terre, avec quelques avis sur les soins nécessaires pour les conserver. *Paris, Mérigot jeune, an III,* in-24, 42 p. [*N.* Inv. V. 35834.]

Par Mme Mérigot, d'après Barbier.
Un Avis (p. 41) annonce qu'on trouve chez le même libraire le Mémoire du citoyen Grenet. Voyez le numéro précédent.

20233. — Le Petit Cuisinier économe ou l'Art de faire la cuisine au meilleur marché mis à la portée de chacun et contenant l'indication des aliments les plus rapprochés des facultés de tous les citoyens, avec la manière de faire le pain et des instructions claires et faciles sur le traitement et l'apprêt des pommes de terre dans les temps difficiles, etc. On y a joint la manière de conserver les légumes, les herbes potagères, les fruits, etc. et de faire économiquement de bon ratafiat, de bon vinaigre, le raisinet et de bonnes confitures de campagne, etc., etc. *Paris, Janet. S. d.* (1796), in-18, XXXVI-105 p.

Épigr. :

L'art de vaincre est perdu sans l'art de subsister.
Frédéric II. (*Art de la guerre.*)

En regard du titre, frontispice anonyme.
Le livre a été remis en circulation vers 1830, au moyen d'une couverture nouvelle, mais sans changement du titre primitif.
Voyez les deux numéros suivants.

20234. — Suite du Petit Cuisinier économe ou l'Art de faire la cuisine au meilleur marché mis à la portée de chacun. Supplément ou Seconde partie, contenant de nouvelles formules de cuisine économique et des instructions nouvelles et précises pour concilier l'économie avec l'appétit et le goût. On y a joint la manière de faire soi-même, à peu de frais, la farine ou fécule de pommes de terre, très utile pour remplacer la farine de froment, et de nouveaux détails intéressants sur la cuisine en général et sur quelques parties de l'office pour les desserts et les collations à la ville et à la campagne, omis dans la première partie de cet ouvrage, etc., etc. *Paris, Janet,* 1796, in-18, XXIV-120 p.

Même épigraphe qu'au numéro précédent.

20235. — Le Manuel de la friandise ou les Talents de ma cuisinière Isabeau mis en lumière, contenant l'art de faire soi-même une excellente cuisine et de manger de bons morceaux sans faire trop de dépenses. On y a joint la manière de faire des pâtés excellents et de choix, des

pâtisseries fines, des œufs au sucre et à la crème, des fruits à l'eau-de-vie d'élite, des confitures fines, sèches et liquides, des fromages glacés et enfin le café et le chocolat, etc., etc. Par l'auteur du « Petit Cuisinier économe ». *Paris, Janet, an V*-1796-1797, in-18, XXVIII-264 p.

D'après la *Bibliographie gastronomique* de M. Georges Vicaire. (P. Rouquette, 1890, in-8°.)

20236. — Manuel du cuisinier amateur ou l'Art de la cuisine mis à la portée de tout le monde et devenu un talent de bonne compagnie. *Au Temple du goût*, 1798, in-18.

D'après un catalogue.

20237. — Rions un moment. Epître aux haricots, dédiée au beau sexe de tous les pays, par un citoyen honnête et reconnaissant qui leur dut la vie durant la Révolution. *Paris, chez les marchands de nouveautés, an VI*, in-8°, 1 f., 65 p. et 1 f. n. ch. (Errata).

L'*Épître* (p. 3-46) est signée : par le c. M*** [le citoyen Molin]. P. 47-65, *Dialogue entre une dame très-curieuse et l'auteur de l'*Epître *très-discret*.

Bibliothèque de M. Georges Vicaire.

20238. — Almanach des gourmands ou Calendrier nutritif servant de guide dans les moyens de faire excellente chère, suivi de l'Itinéraire d'un gourmand dans divers quartiers de Paris, et de quelques variétés morales, nutritives, anecdotes gourmandes, etc. Par un vieux amateur. *Paris, Maradan, an XI*-1803, in-12, VIII-248 p. (la dernière non chiffrée). [*P.* 15463.]

En regard du titre, frontispice intitulé : *Bibliothèque d'un gourmand du XIX*e *siècle*, signé : A. B. L. Grimod de la Reynière, *inv.*; N., *delin.*; M., *sculp.* et dont on trouve l'explication au verso du titre.

Épigr. :

Tanquam leo rugiens circuit, quærens quem devoret.
S. Petri, *Epist.* I, cap. VI, v. 8.

Calendrier républicain et grégorien, suivi d'un *Avis du libraire*, d'une *Épître dédicatoire à M. d'Aigrefeuille, ci-devant procureur général de la Cour des Aides de Montpellier*.

Un autre *Avertissement de l'éditeur*, quoique paginé en chiffres romains, est compris dans la pagination totale.

La collection de l'*Almanach des gourmands* a paru de 1803 à 1810 (sauf en 1809) et forme huit volumes dont, en raison de sa date, le premier est seul décrit ici. On trouvera de plus amples renseignements à ce sujet dans la *Bibliographie gastronomique* de M. Georges Vicaire et dans *les Almanachs français* de M. J. Grand-Carteret.

20239. — Le Gastronome à Paris, épître à l'auteur de « la Gastronomie ou l'Homme des champs à table ». Par S. C. C.-M. *Paris, imp. Suret, an XII*-1803, in-12, 45 p. [*P.* 14405.]

Épigr. :

C'est peu d'être poète, il faut être *gourmand*.
Boileau.

Par S. C. Croze-Magnan.

Réponse du poème de Berchoux, paru en 1801, sous le titre rappelé dans l'intitulé du présent numéro.

20240. — Offrande à la patrie d'une invention économique, par le citoyen Bacon, approuvée par l'Académie des sciences, et qui consiste en une chaudière de nouvelle construction très peu dispendieuse, applicable à une infinité d'usages et particulièrement utile à la marine et aux hôpitaux de l'armée (29 septembre 1792). *Imp. L. Potier de Lille. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* 8° Vp. 10120.]

P. 5-7, *Précis d'un extrait des registres de l'Académie des sciences* (12 décembre 1787).

20241. — Rapport fait au Lycée des arts, par F.-V. Mulot, sur une machine propre à faire des allumettes, inventée par le citoyen Pelletier, ingénieur-mécanicien, le 30 vendémiaire an V (21 octobre 1796). *Paris, imp. rue des Droits-de-l'Homme. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* 8° V. 11402.]

Le faux-titre porte : *Discours sur les allumettes*.

20242. — Traité complet d'économie domestique à l'usage de ceux qui ont encore quelque chose, par un homme qui n'a plus rien. *Paris, an* 8 (*sic*) (1800), in-8°, 14 p. [*N.* Rp. 2732.]

Signé : G. P. [Germain Petitain].

C. — DOMESTICITÉ

20243. — Avis à la livrée, par un homme qui la porte (1789).

Voyez tome Ier, nos 989-989a.

20244. — Représentation de la livrée de Paris à Monseigneur le maire de ladite ville (1789).

Sur l'exclusion des domestiques de la garde bourgeoise.
Voyez tome II, no 6696, et pour deux autres pièces relatives au même objet, voyez également même tome, nos 7652-7653.

20245. — Adresse des gens de maison à l'Assemblée nationale, dans la séance du 12 juin. Imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. *Paris, Baudouin. S. d.*, in-8°, 3 p. [*N.* Le29 708.]

20246. — Requête présentée par le corps des domestiques employés dans la ville de Paris, à l'assemblée générale des représentants de la municipalité de la ville de Paris. *Imp. L.-M. Cellot*, 1789, in-8°, 4 p. [*Br. M.* F. R. 625, 26.]

Projet d'ouverture d'une contribution annuelle et volontaire de 6 livres par individu.

20247. — Établissement, sous la protection de la municipalité, d'une caisse de secours et d'un bureau d'administration pour tous les domestiques de l'un et de l'autre sexe employés dans la ville de Paris. *Paris, Joseph Carol, imprimeur patriotique. S. d.* (1790), in-8°, 31 p. [*R.* AD. XIV, 6.]

Les souscriptions devaient être reçues à partir du lundi 4 janvier 1790, chez M. Mancel, avocat au Parlement, rue de la Monnaie, et les fonds déposés chez Me Trutat, notaire, rue de Condé.

20248. — Liste des personnes qui ont participé à la contribution patriotique des gens de maison, ouverte en vertu d'une autorisation de M. le maire, en date du 14 octobre 1789. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, in-8°, 15 p.

Le titre de départ, p. 3, porte : *Liste des personnes qui ont participé à la contribution... Ouverte en vertu d'une autorisation de M. le maire... Approbation d'un Projet à lui présenté à cet effet et d'après lequel deux tiers du montant des contributions seront portés à l'Assemblée nationale et le dernier tiers sera réparti aux domestiques des deux sexes hors de condition et qui voudront retourner dans leurs provinces.*
Bibliothèque de M. Paul Lacombe.

20249. — Avis très important, adressé à tous les intendants, maîtres d'hôtels, cuisiniers, pâtissiers, rôtisseurs, valets de chambre, domestiques en livrée et autres, suisses, portiers, cochers, postillons, jockeis, ceux des négociants, financiers, bourgeois et artisans, en un mot, tous ceux qui reçoivent des salaires, jusqu'aux bonnes, femmes de chambre, cuisinières, filles de cuisine et marmitons. *S. l. n. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lb39 2542.]

Sur leur exclusion des emplois publics et en faveur « de la bonne cause qui est celle de notre bon roi Louis XVI ».

¶ Le *Moniteur* du 15 avril 1790 renferme une dénonciation de cet écrit sous forme de lettre signée : GERMAIN-NICOLAS LEBLOND, dit *Courtois*, domestique de M. B***, médecin.

20250. — Municipalité de Paris. S. d. (1793 ou 1794?). Avis aux ci-devant domestiques et aux personnes attachées aux émigrés de Paris. In-folio plano. [*N.* Lb40 1*.]

Suppression des gages à partir du jour de l'apposition des scellés sur les maisons ou appartements des émigrés.

§ 2. — Modes.

A. — JOURNAUX SPÉCIAUX

20251. — Cabinet des modes ou les Modes nouvelles, décrites d'une manière claire et précise et représentées par des planches en taille-douce enluminées. Ouvrage qui donne une connaissance exacte et prompte tant des habillements et parures nouvelles des personnes de l'un et de l'autre sexe que des nouveaux meubles de toute espèce, des nouvelles décorations, embellissements d'apparte-

ments, nouvelles formes de voitures, bijoux, ouvrages d'orfèvrerie et généralement tout ce que la mode offre de singulier, d'agréable et d'intéressant dans tous les genres. (1re année, 15 novembre 1785-1er novembre 1786). *Paris, Buisson*, in-8°, 192 p. et 72 pl. noires etcoloriées. [*N.* Lc14 2.]

Précédé d'un prospectus.

EPIGR. :
L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Fondé et dirigé par JEAN-ANTOINE BRUN, dit LEBRUN-TOSSA, de Pierrelatte (Drôme).
Voyez le numéro suivant.

20252. — Magasin des modes nouvelles, françaises et anglaises, décrites d'une manière claire et précise, représentées par des planches en taille-douces enluminées. Ouvrage qui donne une connaissance exacte et prompte, tant des habillements et parures nouvelles, que des nouveaux meubles. (2e-4e années, 20 novembre 1786-21 décembre 1789). *Paris, Buisson,* 3 vol. in-8°. [*N.* Lc14 3.]

Suite du numéro précédent.
Même épigraphe.
Ces trois volumes comportent 36 numéros et 108 planches noires et coloriées.

20253. — Journal de la mode et du goût ou Amusements du salon de la toilette, par M. LE BRUN. Cet ouvrage donne une connaissance exacte et prompte, tant des parures nouvelles des personnes de l'un et de l'autre sexe, que des nouveaux meubles et embellissements d'appartements, des nouvelles décorations, formes de voitures, bijoux, ouvrages d'orfèvrerie, et généralement tout ce que la mode offre de singulier, d'agréable et d'intéressant dans tous les genres. On y a joint les costumes des principaux personnages dès pièces nouvelles jouées sur les grands théâtres de la capitale et les airs nouveaux, romances et ariettes, des compositeurs français et italiens les plus disgués. (1er février 1790-15 février 1792). *Paris, Buisson; Londres, Joseph de Boffe*, 1790-1792, 72 cahiers ou numéros in-8°. [*N.* Lc14 157.]

Paraissant tous les dix jours. Planches coloriées (souvent doubles) et morceaux de musique dans chaque numéro.

20254. — Prospectus. L'Annonce des modes les plus récentes, toutes décrites d'une manière intéressante et toutes fidèlement rendues par des planches en taille-douce enluminées. Ouvrage qui, en donnant une connaissance exacte et prompte, tant des habillements, des coiffures de l'un et de l'autre sexe, instruit le lecteur de tout ce que les modes ont de plus agréable et de plus simple, soit dans la partie des meubles et des décorations d'appartements, soit dans celle des ouvrages d'orfèvrerie, des bijoux, des voitures, etc., etc. *Imp. Letellier et André. S. d.*, in-8°, 4 p.

« En vain quelques esprits bizarres s'efforcent de persuader que l'Assemblée nationale, en décrétant des réformes, va bannir du sein du royaume, tout ce qui respire l'élégance et que les modes, comme filles du luxe, sont au moment de subir un arrêt de proscription. L'on sait qu'un empire tel que la France a besoin d'un grand commerce ; que l'industrie qui a pour objet la parure lui rapporte des sommes immenses ; que les Françaises, en possession de donner le ton à l'Europe par leur manière de s'ajuster, ne perdront jamais cette belle prérogative ; qu'enfin, l'art fut toujours à leurs ordres, pour rendre leurs charmes encore plus ravissants.

« Il est tout naturel que le sexe né pour plaire recherche ce qu'il y a de plus propre à faire briller ses appas. Aussi les marchandes de modes mettent-elles à contribution la nature, et l'art, l'histoire et la fable, pour donner aux nouveautés qui sortent de leurs mains tout l'agrément possible. On verra des bonnets qui rappelleront l'heureuse révolution de Paris, des chapeaux qui dénoteront l'Assemblée nationale, des rubans qui porteront la devise de l'immortel *La Fayette*.

« Le cynique *Diogène*, le pleureur *Héraclite* applaudiraient eux-mêmes à l'heureuse industrie qui fait donner un prix infini à la plus légère bagatelle, retracer des époques importantes sous différentes couleurs.

« Il n'y a pas jusqu'aux religieuses qui ne s'assujettissent à la mode, en prenant un bandeau plus fin, une guimpe plus élégante, malgré les réclamations de quelques mères sybilles qui, se modelant sur la poupée de leur institut, ne voudraient pas qu'on s'en écartât d'un seul point, et il faut avouer que toute femme qui ne suit point le cours des modes perd les trois quarts de ses agréments, et qu'il y a nombre de demoiselles qui ne durent qu'à l'élégance de la parure leur établissement.

« Les modes, acquiérant chaque jour une nouvelle perfection, comme il est facile de s'en convaincre en jetant un simple coup d'œil sur les fleurs artificielles que l'on confond mainte-

nant avec celles qui naissent dans nos jardins, on doit sans doute rechercher un ouvrage qui en présente le fidèle tableau.

« Or, celui-ci réunira dans ce genre tout ce qu'on peut désirer, et il sera travaillé de manière à exciter toute l'attention des lecteurs. On y trouvera, de temps en temps, des historiettes amusantes, et on le rendra tel que ses descriptions sembleront être une perspective du Palais-Royal, ce séjour enchanteur où les modes se renouvellent de la manière la plus merveilleuse et la plus variée.

« Il sera sans doute satisfaisant pour les personnes qui désirent voir Paris et qui ne peuvent se procurer cet avantage d'avoir l'abrégé de ces gentillesses et de ces nouveautés, moyennant vingt-quatre livres par année. Si des cartes géographiques, qui ne présentent souvent que des déserts, fixent l'œil des curieux, combien les emblèmes de la plus industrieuse élégance ne doivent-elles pas attirer les regards des provinces, où l'on n'a pas moins de goût que dans la capitale même ! ».

Le premier numéro était annoncé pour le 1er février 1790. On souscrivait chez Putel, rue Percée, hôtel Serpente, n° 8.

Le seul exemplaire que je connaisse de l'amusant prospectus dont on vient de lire un extrait est relié en tête de l'ex. appartenant à la B. N. du journal intitulé : *Assemblée nationale. Commune de Paris et corps administratifs du royaume*..., décrit tome II, n° 10285 de la *Bibliographie*. On remarquera la similitude qui existe entre son sous-titre, celui du *Cabinet des modes* et l'article précédent.

20255. — Journal des dames et des modes. *Paris, Sellèque; La Mésangère, germinal an V*-1839, in-8°. [*N.* Lc14 4.]

La bibliographie de ce journal très important par l'exécution des planches qui l'accompagnent et par sa longévité, n'a jamais été établie et l'on n'en connaît pas, d'ailleurs, d'exemplaire complet. Celui de la B. N. ne commence qu'au 5 thermidor an IX (n° 61 de la 5e année). Celui de l'Opéra renferme un n° 1 et un n° VII non datés (dans le premier numéro, il est question d'une pièce (non imprimée) *la Matinée de Frédéric*, jouée au théâtre Molière « avant-hier 28 ventôse » [an V-18 mars 1797]), ainsi que deux prospectus; le premier (sans titre) annonce que le *Journal des dames* (*sic*) paraîtrait « provisoirement tous les huit jours », à partir du 1er germinal an V (21 mars 1797), qu'il distribuerait une gravure coloriée avec le premier numéro de chaque trimestre et qu'on s'abonnait chez Sellèque, libraire, Dentu, etc. Ces renseignements sont confirmés par un second prospectus en neuf couplets, sur des airs variés, dédié aux *Jolies femmes de Paris et des départements*. (La B. N. possède aussi un ex. de ce feuillet, mais il est, par mégarde, relié en tête de l'année 1823). Enfin, son troisième prospectus, intitulé : *A la belle qui me lira*, placé dans l'ex. de l'Opéra, en tête de la 3e année (5 vendémiaire an VII-26 septembre 1798) annonce que les deux premières années sont épuisées et en cours de réimpression.

Ancien professeur de rhétorique au collège de Chartres, Sellèque avait eu, dès l'origine, pour collaborateurs PIERRE DE LA MÉSANGÈRE, lui-même ancien professeur de philosophie au collège de La Flèche, et Mme CLÉMENT, née HEMERY, de Cambrai; mais Sellèque mourut à trente-quatre ans, le 11 nivôse an IX (1er janvier 1801) d'une commotion cérébrale causée par l'explosion de la machine infernale. (Voir le *Journal de Paris*, n° 114, 24 nivôse an IX (14 janvier 1801). La Mésangère resta jusqu'à la fin de sa vie (22 février 1831) propriétaire, éditeur et rédacteur en chef du *Journal des dames et des modes*, dont les premiers rédacteurs furent : Mme CAROLINE WUIET (C. W.), C.-J.-B. LUCAS DE ROCHEMONT, J.-J. LUCET, LOUIS DUBOIS, etc., et qui survécut à son fondateur, puisque son dernier numéro est du 12 janvier 1839. Il avait, dans cette dernière phase, subi diverses adjonctions et modifications de titres relevées par M. Ch. Nauroy dans le *Bulletin du bibliophile* de 1892, p. 239.

A partir du 5 vendémiaire an VI (26 septembre 1797), le *Journal des dames et des modes* parut régulièrement, à raison de six numéros par mois (72 par an), ornés chacun d'une gravure, et le 15 de chaque mois de deux planches; toutes ces planches coloriées portent en tête les mots : *Costume parisien* et un numéro d'ordre répété dans le corps du journal. Dues à des artistes de talent (DENY, BAQUOY, CARLE VERNET, et plus tard HORACE VERNET) elles ont, plus encore que le texte, d'ailleurs très varié et très amusant, contribué à la vogue du *Journal des dames et des modes*. La Mésangère en a tiré plusieurs fois parti, mais le détail de ces transformations ne saurait trouver place ici, et je ne puis que renvoyer le lecteur au dépouillement très consciencieux de ces séries fourni par le *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle* de M. Georges Vicaire (v° *La Mésangère*).

20256. — Journal des modes et des nouveautés (juin-août 1797). *Imp. Moller* [puis] *Lacroix*, 5 numéros in-8°.

Feuille mensuelle non signalée jusqu'à ce jour et dont je ne connais qu'un ex. relié en tête d'une collection du *Journal des dames et des modes*, appartenant à un amateur, M. L. Prudent. Les deux premiers numéros contiennent chacun une pl. de modes coloriée.

D'après un article de La Mésangère sur ses propres publications et celles qui les ont précédées ou suivies (*Journal des dames et des modes*, 31 janvier 1818, pp. 334-338), un prospectus paru dans le *Magasin encyclopédique* (1795, tome VI, p. 284) annonçait, pour le 15 germinal an IV (4 avril 1796) un *Journal*

des nouveautés où les modes auraient eu la plus large part, mais la dépréciation des assignats l'empêcha de paraître. J'ignore s'il y avait quelque rapport entre cette tentative avortée et cette feuille qui dut s'effacer promptement elle-même devant le succès du *Journal des dames et des modes*, auquel elle fut réunie le 21 septembre 1797.

20257. — Le Messager des dames ou le Portefeuille des amours. *Paris, rue Montmartre, nos 94 et 106; Mme Lejay*, in-8°.

Annoncé comme paraissant tous les cinq jours à partir du 15 prairial an V (3 juin 1797), d'après une réclame, trop longue pour être reproduite ici, insérée dans le *Bulletin de littérature* de Lucet, tome III, p. 71-72. Le catalogue de la collection La Bédoyère (n° 2531) indique un seul numéro du *Messager des dames*, qui n'est point entré à la B. N. Selon une note de *l'Histoire de la Société française sous le Directoire*, des Goncourt (éd. in-12, p. 176), le *Messager des dames* existait encore en l'an VIII.

20258. — Tableau général du goût, des modes et des costumes de Paris, par une Société d'artistes et gens de lettres. *Paris, imp. des Amis réunis, MDCCXCVII (an V)*, in-8°, 12 numéros et 12 pl. [*N*. Est. Oa. 90.]

ÉPIGR. :

> N'avoir qu'un goût, c'est peu de chose,
> Beaux-arts, je vous invoque tous.
>
> VOLTAIRE.

Les pl. sont tirées en bistre et quelques-unes avivées de carmin. Voyez les deux numéros suivants.

20259. — Tableau général du goût, des modes et des costumes de l'an VII, par une Société d'artistes et gens de lettres. *Paris, Gide et Cie, an VII*, 10 numéros in-8° et 20 pl. en couleur. [*N*. Est. Oa. 90 A.]

Même épigraphe qu'au numéro précédent. Les pl. sont chiffrées de 1 à 20.

Suivant La Mésangère, le dernier numéro est daté du 15 pluviôse an VII (3 février 1799).

20260. — La Correspondance des dames ou Journal des modes et des spectacles de Paris. Rédigé par J.-J. LUCET. (Tomes I-II). *Paris, Gide et Cie, an VII*, in-8°. [*N*. Lc14 6.]

Suite du numéro précédent, paraissant deux fois par décade, et précédé d'un prospectus de 16 p. avec pagination distincte.

Le n° 1 est du 15 ventôse an VII (5 mars 1799); le n° 18, du 10 prairial an VII (29 mai 1799), est suivi d'une table des matières du tome Ier. Dans l'ex. de la B. N. manque le n° 5.

Le tome II comporte 8 numéros, du 15 prairial au 20 messidor an VII (3 juin-3 juillet 1799).

Les pl. sont chiffrées 21-38, par continuation de celles de la deuxième série du *Tableau général du goût*.

20261. — Le Mois, journal historique, littéraire et critique, avec figures, par une Société de gens de lettres. *Paris, au bureau du journal le* Mois, *rue des Droits-de-l'Homme, n° 44, an VII-an IX*, 17 numéros in-8°. [*N*. Inv. Z. 23917-23922.]

Paraissant le 10 de chaque mois, de germinal an VII (30 mars 1799) à messidor an VIII (29 juin 1800). Dans l'ex. de la B. N. manquent les couvertures sur lesquelles figurait sans doute la date de chaque numéro. Dans ce même ex. le tome IV a seul une table des matières.

Chaque numéro renferme une pl. coloriée; la plupart d'entre elles représentent divers ajustements masculins et féminins, des coiffures, des échantillons d'étoffes; d'autres sont intéressantes pour l'histoire du théâtre, tels que le décor du *Chapitre second* d'Emmanuel Dupaty (Voyez n° 18651 ci-dessus); de *Clément Marot* (Voyez n° 19373); du *Val de Vire* (Voyez n° 19374). Plusieurs ont trait à des expériences ou à des découvertes récentes, comme un appareil (en forme d'escalier) à employer dans les incendies, une expérience de « vol à tire d'aile » au jardin d'Idalie, qui se termina d'une façon tragique, une *sérène* ou machine à faire le beurre, les vases en tôle peinte du citoyen Deharme, les peaux de maroquin et de chamois teintes par la manufacture de Bonnelles (Seine-et-Oise), une machine à donner la « justesse des flûtes » et même une opération de rhinoplastie.

Le texte est anonyme. J'y ai noté toutefois une protestation de L.-FR. JAUFFRET contre les contrefacteurs et des vers de LA CHABEAUSSIÈRE en l'honneur de la vallée de Montmorency.

20262. — L'Arlequin, journal de pièces et de morceaux (15 thermidor an VII-10 vendémaire an VIII [2 août-2 octobre 1799]). *Paris, A. Deferrière*, 13 numéros in-8°, 280 p. [*N*. Lc13 1.]

Avec prospectus annonçant que les mœurs du siècle y seraient peintes, mais, en même temps, qu'une large part serait faite aux modes; on trouve, en effet, presque dans chaque numéro, une gravure qui leur est consacrée.

ÉPIGR. :

> *Ridendo.*

Rédigé par ALEXANDRE DEFERRIÈRE, qui était en même temps son propre éditeur, et réuni le 3 brumaire an VIII (25 octobre 1799), au *Journal des dames et des modes*.

20263. — La Mouche, journal des Grâces, par une Société de gens à la mode. Prospectus. *S. d.*, in-32, 8 p. [*Ars.* Jo. 20500.]

ÉPIGR. :

Je pique sans blesser.

Prospectus en prose et en vers.

Le journal y est annoncé comme devant paraître tous les jours à partir du 1er vendémiaire an VIII, par cahiers in-16 et former chaque quinzaine un vol. de 240 p. On souscrivait chez les citoyens Maret et Surosne, libraires au Palais-Egalité.

Suivant La Mésangère, le premier numéro aurait paru, en effet, le 1er vendémiaire an VIII (23 septembre 1799) et le dernier le 15 brumaire (6 novembre 1799). *La Mouche* ne comportait pas de gravures.

B. — MODES DES DEUX SEXES

20264. — Cri de la patrie à ses enfants, par l'auteur du « *Jam satis* ». *S. l. n. d.*, in-8°, 29 p. [*N.* Lb39 9951.]

Pressant appel contre la banqueroute. P. 23 et suivantes, l'auteur adjure ses concitoyens d'imiter les Espagnols et les Américains, qui s'étaient interdit d'employer les produits des manufactures étrangères et convie le « sexe charmant » à remporter cette « victoire civique » d'où dépend, selon lui, le salut économique de la France.

20265. — Considération sur les avantages de changer le costume français par la Société populaire et républicaine des arts. *Imp. Fantelin. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Li5 7.]

20266. — Comment m'habillerai-je ? Réflexions politiques et philosophiques sur l'habillement français et sur la nécessité d'un costume national, par CL.-FR. X. MERCIER, imprimeur-libraire et homme de lettres, auteur de « Rosalie et Gerblois ». *Paris, imp. de l'auteur*, 1793, in-8°, 16 p. [*Br. M.* F. R. 379, 11.]

20267. — Les Souliers à bec à corbin et les souliers à sabots ou les Cordonniers de Paris. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Li11 9.]

20268. — A Madame *** sur quelques ridicules du moment, épître par VILLETERQUE (15 février 1797). *Paris, Didot jeune; Fuchs; Desenne*, 1797, in-8°, 15 p. [*N.* Inv. Ye. 34821.]

En vers libres.

20269. — Parisiens, voyez ce que vous étiez en 1788 et Voyez ce que vous êtes aujourd'hui ou Tableau fidèle de la capitale. *Imp. Levasseur. S. d.* (1797), in-8°, 8 p. [*N.* Li3 591.]

Pamphlet spirituel sur les inco-yables, les merveilleuses, les agioteurs. P. 2-4, Mme T... [TALLIEN] est prise à partie.

20270. — Les Modes ou la Soirée d'été, poème en trois chants, avec des notes et des anecdotes particulières à la bonne compagnie. *Paris, Maret*, 1797, in-12, 52 p. [*P.* 14324.]

P. 41-52, *Notes des trois chants*.

Les noms propres n'y sont pour la plupart représentés que par des initiales.

20271. — Observations sur l'anglomanie, dédiées aux peuples du Continent, par un manufacturier français. *Paris, Mongie; Fantin, an X*-1802, in-8°, 20 p. [*N.* Li3 249.]

L'avis de dépôt réglementaire des exemplaires exigés par la loi est signé à la main : FRANÇOIS F.

Les *Observations* portent au titre de départ (p. 7) le n° 1.

20272. — Paris et ses modes ou les Soirées parisiennes, par L***. *Paris, Michelet; Ponthieu, an XI*-1803, in-8°, 214 p. et 1 f. non chiffré. [*N.* Li3 253.]

ÉPIGR. :

La mode fuit, saisissons-la.

En regard du titre, figure anonyme coloriée intitulée : *La plus belle*.

P. 212-214, table des matières.

Le feuillet non chiffré renferme la liste des livres de fonds des deux libraires.

20273. — Aperçu sur les modes françaises, par le citoyen PONCE. *S. l. n. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Li7 38.]

Réimpr. dans les *Mélanges sur les beaux-arts* de l'auteur. (Paris, 1826, in-8°.)

20274. — Les Inc-oyables à l'agonie. Pot-pourri. *Imp. de l'Ami du peuple* (*R.-F. Lebois*). *S. d.*, in-8°. [*N.* Li3 72.]

20275. — Les Incroyables et les Merveilleuses, ouvrage impayable, par Henrion. *Paris, Graffe frères, et l'auteur, rue des Petites-Ecuries, n° 44, an V*, in-18, 108 p. [N. Li⁵ 324.]

Plusieurs des lettres sont signées : *le Pois de senteur* et d'autres L. P. D. S.

20276. — Quelle Folie ou Galerie des caricatures, depuis les « Incroyables » jusqu'au « Bœuf à la mode ». Etrennes assez piquantes pour la présente année. *Paris, Ouvrier. S. d. (an VI)*, in-32, 64 p. et 8 ff. non chiffrés (calendrier). [P. 3193.]

En regard du titre, frontispice gravé représentant le bal de Tivoli.
Liste des caricatures en vente chez Depeuille, Martinet et Ouvrier; celle du *Bœuf à la mode*, par Ruotte, avait déjà fourni le sujet d'une pièce; voyez le n° 19209 ci-dessus.

20277. — Révolutions en vaudevilles des jolies femmes de Paris contre les costume des merveilleuses et incroyables du Palais-Royal. *S. l. n. d.*, in-folio plano.

Figure sur bois.
D'après un catalogue et d'après la *Bibliographie* Gay.

20278. — Pensées sur les coupeurs de tresse, par un homme libre qui ne l'est pas. *Se vend chez les marchands de nouveautés. S. d.* (1794), in-8°, 16 p. [N. Li³ 476.]

Signées : M...

20279. — Les Têtes tondues sifflées, critiquées et traitées comme elles le méritent. *Imp. de la rue des Boucheries-Honoré, n° 926*, in-8°, 4 p.

Signées : Pasquet.
Voyez les trois numéros suivants.

20280. — Réponse à l'auteur du pamphlet intitulé : « les Têtes tondues sifflées, critiquées, etc. ». *Se distribue chez le citoyen Georges, écrivain au Palais-Egalité, sous le péristyle du côté de la rue des Bons-Enfants, en face du n° 105*, in-8°, 4 p.

Signée : Delare.

20281. — Grande Réconciliation entre les têtes tondues et les poudrées. *Imp. de la Compagnie Garcin. S. d.*, in-8°, 8 p.

Signée : François.

20282. — Histoire secrète de toutes les perruques blondes de Paris. *Paris, an III*, in-18.

D'après un catalogue.

20283. — Les Malheurs de la Révolution, poème en un chant, suivi d'un Précis historique sur l'origine et l'utilité des perruques. *Imp. J.-F. Ferrand fils. S. l. n. d.*, in-8°.

« L'auteur de ce petit poème n'est point homme de lettres, est-il dit à la fin de la préface. Il exerce la profession de coiffeur : c'est pourquoi il a placé à la fin de ce petit ouvrage une notice analogue à son état. »
D'après un catalogue.

20284. — Observations politiques, morales et surtout financières sur l'origine de la perruque des dames de Paris (18 vendémiaire-6 ventôse an VIII). *Paris, Germain Debray, an VIII*, in-8°, 36 p. (les huit dernières non chiffrées). [N. Li¹² 8.]

Epigr. :

P. i. e. e. e. i. o. t. d. q. q. l.
Exod.

P. 3, *Épître à M* N* M* D* T**, signée L* L* V** O* et D*. P. 5, *Préface.*
Par Gabriel Feydel, selon Barbier.

20285. — Eloge des perruques, enrichi de notes plus amples que le texte, par le docteur Akerlio. *Imp. Crapelet. Paris, Maradan. S. d.*, in-8°, X-215. [P. 5454.]

P. 79-197, *Notes.*
P. 198-215, *Table alphabétique des principaux éloges dans le genre gracieux ou badin.*
Akerlio est le pseudonyme de Jean-Nicolas-Marie de Guerle.
Voyez le numéro suivant.

20285ᵃ. — Eloge et Restauration des perruques du Dʳ Akerlio, remanié et augmenté par A.-E.-B. de Gérainville. *Paris, chez tous les libraires, et boulevard Ornano, 26, 1870*, in-12, 44 p. [P. 6428.]

L'éditeur, dont le véritable nom était Alexandre-Ernest Billault de Gérainville déclare, dans sa préface, qu'il a remanié, ajouté et retranché à sa guise, et qu'il a rendu « l'œuvre originale à peu près méconnaissable ».

20286. — Hommage fait à l'Assemblée nationale de quelques idées sur un vêtement uniforme et raisonné à l'usage des

enfants, par M. Faust, docteur en médecine. *A Strasbourg, chez André Meyer fils, ami de l'éditeur, l'an* 3e *de la Liberté* [1791], *avec les caractères de Jacob*, in-4°, VIII-48 p. [*N*. Tc15 5.]

P. III, dédicace de l'auteur, datée de Buckebourg (Westphalie), le 26 août 1791), à l'Assemblée nationale. P. IV-VIII, *Analyse des idées de M. Faust sur un habillement uniforme qu'il désirerait voir adopter pour les enfants, dont il fait hommage à la nation française et qu'il soumet à la sagesse de ses représentants*, signée : André Meyer fils et datée de Strasbourg, le 3 septembre, l'an 3e de la Liberté.

Épigr. :

> L'humanité a sa place dans l'ordre des choses ; l'enfant a la sienne dans l'ordre de la vie humaine : il faut considérer l'homme dans l'homme et l'enfant dans l'enfant, assigner à chacun sa place et l'y fixer.

Le travail de Faust fut soumis au Comité d'instruction publique de l'Assemblée législative, dans sa séance du 30 janvier 1792, et M. J. Guillaume (*Procès-verbaux*, etc., p. 101) signale, dans le carton F17 1309 des Archives nationales, une lettre de l'auteur adressée, le 17 avril 1791, au président de l'Assemblée constituante, par laquelle il lui faisait hommage de son travail.
Voyez le numéro suivant.

20287. — Bernard-Christophe Faust à l'Assemblée nationale, sur un vêtement libre, uniforme et national à l'usage des enfants ou Réclamation solennelle des droits des enfants. Nouvelle édition, corrigée, restituée et augmentée par l'auteur. *Aux dépens de l'auteur*, 1792, in-8°, 2 ff. et 68 p. [*N*. Tc15 6.]

Epigraphe empruntée à J.-J. Rousseau.

20288. — Considérations médicales sur les vêtements des hommes, présentées à l'Ecole de médecine, le 15 prairial an XI (4 juin 1803), par L.-J. Clairian. *Paris, imp. Aubry, an XI*, in-8°, 3 ff. et 45 p. [N. Th[èses]. Paris, tome 45, n° 279.]

Dédicace au c. Chaussier, professeur d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine de Paris.
Voyez le numéro suivant.

20288a. — Recherches et Considérations médicales sur les vêtements des hommes, particulièrement sur les culottes. Seconde édition, augmentée de notes critiques, historiques et ornée de gravures. Par L.-J. Clairian, médecin. *Paris, imp. A. Aubry, an XI* (1803), in-8°, XIV-92 p.

L'*Explication des figures* (au nombre de quatre) est suivie d'un errata, d'une dédicace au c. Chaussier, professeur d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine de Paris et d'une *Introduction*.

20289. — L'Ami des femmes ou Lettres d'un médecin, concernant l'influence de l'habillement des femmes sur leurs mœurs et leur santé, et la nécessité de l'usage habituel des bains en conservant leur costume actuel, suivies d'un appendix (*sic*) contenant des recettes cosmétiques et curatives et une thérapeutique appropriée au goût. Ornées de sept gravures en taille-douce. Par P.-J. Marie de Saint-Ursin, ancien premier médecin de l'armée du Nord, ancien membre du Conseil général de santé de Paris, etc., etc. Dédiée à Madame Bonaparte. *Paris, Barba et chez l'auteur, rue Boucher, n° 5, MDCCCIV*, in-8°, XXX-378 p. et 1 f. non chiffré (errata). [*N*. Tc15 21.]

P. V. *A Madame Bonaparte*. P. VII, *Préface*. P. XIII-XXX, *Discours préliminaire*.
Au verso du faux-titre, *Explication des figures* et signature de l'auteur.
Voyez le numéro suivant.

20289a. — L'Ami des femmes ou Lettres d'un médecin..., suivies d'un appendix (*sic*) contenant des recettes cosmétiques... Seconde édition, corrigée et très augmentée, par P.-J. Marie de Saint-Ursin, ancien premier médecin de l'armée du Nord, secrétaire de la Société académique des sciences de Paris, membre de l'Institut de Bologne, des Arcades de Rome, de plusieurs autres Sociétés savantes et médicales nationales et étrangères, rédacteur général de la « Gazette de santé », etc., etc. Dédié à S. M. l'Impératrice des Français. *Paris, Barba; l'auteur, rue des Saint-Pères, n° 4, an XIII*-1805, in-8°, XLVIII-448 p.

Les huit premières pages ne sont pas chiffrées. L'*Explication des figures* précède la dédicace, très différente de celle de la première édition. P. IX, *Avertissement sur cette seconde édition*. P. XIX, *Préface de la première édition*. P. XXVII, *Discours préliminaire*.
Les figures annoncées par le titre comportent

un frontispice et sept vignettes intercalées dans le texte.

Le frontispice, signé PONCE *pinxit*, a pour légende ce vers de Guichard :

La pudeur le demande et la santé l'exige.

Il a très certainement servi pour une publication antérieure que je ne connais pas, de même que les vignettes sont en partie celle qu'Augustin de Saint-Aubin avait gravées pour la *Dissertation* de l'abbé de Lachau *sur les attributs de Vénus* (1776, in-4°). Cette dernière particularité n'a été signalée ni par le *Guide* de MM. Cohen et Portalis, ni par M. Emm. Bocher dans son *Catalogue de l'œuvre d'Augustin de Saint-Aubin.*

§ 3. — Insignes et Emblèmes.

A. — ARMOIRIES

20290. — Reproche de la haute noblesse aux états généraux, concernant les titres et livrées. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 7640.]

Signé : MOLDINI, président de la Haute-Noblesse.

20291. — Opinion de M. NECKER, relativement au décret de l'Assemblée nationale concernant les titres, les noms et les armoiries. *Paris, imp. Royale*, 1790, in-4°, 11 p. [*N.* Lb39 3587.]

20292.—Lettre à M. Necker sur son opinion relativement au décret concernant les titres, les noms et les armoiries. Paris, le 5 juillet 1790. *Imp. du Journal gratuit. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 9053.]

Signée : ANTHOINE, député à l'Assemblée nationale.

20293. — Réponse à M. Necker sur ses opinions relativement aux livrées, armoiries et noblesse héréditaire. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb39 9055.]

En faveur du décret.

20294. — Réfutation du pamphlet de M. Necker contre le décret de l'Assemblée nationale qui supprime les titres, les armoiries et les livrées, par M. AUBIN-LOUIS MILLIN. Tirée de la « Chronique de Paris ». *Garnery. S. d.*, in-8°, 14 p. [*N.* Lb39 9054.]

20295. — A M. Necker. Opinion sur son opinion. *S. l. n. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Lb39 9056.]

20296.— Correspondance abrégée entre Mme *** et M. CÉRUTTI, sur la noblesse, sur le décret de l'Assemblée nationale, et sur les observations de M. Necker concernant les titres, les noms et les armoiries. *Paris, Desenne*, 1790, in-8°, 2 ff. et 68 p. [*N.* Lb39 3588.]

20297. — Réfutation de l'opinion de M. Necker, relativement au décret de l'Assemblée nationale concernant les titres, les noms et les armoiries. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb39 3589.]

20298. — Lettre de M. CÉRUTTI à MM. les rédacteurs de la « Chronique de Paris », au sujet de M. Necker. *Desenne*, 1790, in-8°, 15 p. [*N.* Lb39 3590.]

20298a.— Lettre de M. CÉRUTTI. *S. l. n. d.*, in-8°, 11 p. [*N.* Lb39 3590 A.]

20299. — Signalement des aristocrates à l'Assemblée nationale. *Letellier. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 3591.]

20300. — Les Derniers Soupirs de la noblesse. *S. l. n. d.*, in-8°, 15 p. [*N.* Lb39 3593.]

Signés : Par un membre du Salon français.

B. — COCARDES

20301. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution présenté par ROEMERS, au nom d'une Commission spéciale, sur le port de la cocarde nationale. Séance du 8 frimaire an VII (28 novembre 1798). *Paris, imp. Nationale, frimaire an VII*, in-8°, 4 p. [*N.* Le43 2482.]

20302. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de JEAN-FRANÇOIS EUDE,

suivie d'un projet de résolution relatif à la cocarde nationale. Séance du 12 floréal an VII (1er mai 1799). *Imp. Nationale, floréal an VII*, in-8°, 11 p. [*N.* Le43 3961.]

20303. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion d'ANDRIEUX (de la Seine) sur le projet de loi relatif à la cocarde nationale. Séance du 12 floréal an VII (1er mai 1799). *Paris, imp. Nationale, floréal an VII,* in-8°, 22 p. [*N.* Le43 3023.]

20304. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de POLLART (de la Seine) sur le port de la cocarde nationale. Séance du 13 floréal an VII (2 mai 1799). *Paris, imp. Nationale, floréal an VII*, in-8°, 12 p. [*N.* Le43 3028.]

20305. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de FÉLIX FAULCON, député de la Vienne, sur le projet de résolution relatif à la cocarde nationale. [8] prairial an VII (27 mai 1799). *Paris, imp. Nationale, prairial an VII*, in-8°, 10 p. [*N.* Le43 3142.]

Réimpr. dans les *Mélanges* de l'auteur, tome III, p. 116.

§ 4. — Divertissements publics.

A. — PROMENADES

20306. — Étrennes des Enfants d'Esculape dédiées au beau sexe. *Londres et Paris, Maradan; Debray*, 1788, in-18, 83 p. [*P.* 7093.]

Frontispice satirique à l'eau-forte, intitulé : *les Docteurs à Longchamps.*

Pamphlet anodin contre les maladies et les médecins à la mode.

20307. — Longchamps, 1788. Poème. *S. l. n. d.*, in-8°, 22 p. [*P.* 16257.]

ÉPIGR. :

Regarde, prends et paye.

En vers de dix syllabes, avec notes en prose.

20308. — Longchamps. Satire adressée par le tiers-état aux nobles, aux etc., etc. (*sic*). *A Vérax, chez Mordant et Ce*, 1789, in-8°, 8 p.

ÉPIGR. :

O tempora, ô mores!

En vers libres et très médiocres.

20309. — Observations critiques d'un flâneur sur la promenade de Longchamps ou Examen joyeux des voitures qui doivent s'y rendre pendant trois jours. *Imp. Aubry. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Li3 609.]

Un second tirage, comportant exactement le même titre, le même nombre de pages et sortant de la même imprimerie, offre quelques différences de texte. [*N.* Li5 609 A.]

20310. — Le Départ des belles femmes de Paris en grand costume pour embellir Longchamps pendant trois jours, avec la liste de leurs noms. *Se trouve à Paris sous le vestibule du théâtre de la République. S. d.*, in-8°, 8 p.

En vers. P. 6-8, *Noms des belles femmes.* Sur le titre, en fleuron, deux profils de femmes gravés sur bois.

20311. — Les Plaisirs de Longchamps pour l'an IX, noms et qualités de toutes les dames qui doivent s'y trouver avec leurs aimables favoris, détails de leurs costumes, couplets à leur égard. *Paris, an IX*, in-4°, 4 p.

D'après le n° 528 du *Catalogue d'une curieuse collection de livres, estampes et médailles concernant l'histoire de Paris, composant la bibliothèque de* M. F*** [Faucheux] (J.-F. Delion, 1853, in-8°).

B. — BALS, CAFÉS, RESTAURANTS ET LIEUX DE PLAISIR

20312. — Lettres à un artiste sur les fêtes publiques. *Paris, Prault; Desenne, an IX*, in-8°, 2 ff. et 43 p. [*N.* Li15 39.]

20313. — Tableau de Paris en 1797, par Mme S. S. Lettre 1re [et 2e]. Tivoli, sa description, son origine. *Mlle Durand*, 1797, in-8°, 9 p. [*N.* Li3 90.]

Une note manuscrite sur l'ex. de la B. N. porte : Par le citoyen TESSIER.

20314. — Mémoire pour le citoyen Gérard-Desrivières, membre du Conseil des Anciens, contre Boutin et Vernèges, son gendre. *Baudouin. S. d.*, in-8°, 11 p. [*P.* 11943*, tome III.]

Voyez le numéro suivant.

20315. — Résumé d'un mémoire pour le citoyen Gérard-Desrivières, membre du Conseil des Anciens, contre Boutin et Vernèges, son gendre. *Baudouin. S. d.*, in-8°, 3 p. [*P.* 11943*, tome III.]

Contestations au sujet des terrains sur lesquels avaient été ouverts les jardins de Tivoli.

20316. — Les Plaisirs de Tivoli, scènes anacréontiques dédiées au beau sexe, par les citoyens Langle et Bernard. *A Paris, se vend au dépôt de la librairie, jardin du Palais-Égalité, et chez tous les marchands de nouveautés, floréal an VI*, in-8°, 15 p. [*N.* Yth. 14330.]

En prose mêlée de vaudevilles.
Cette pièce ne semble pas avoir été représentée.

20317. — « Les Entrepreneurs des fêtes de l'Élysée ont l'honneur de vous prévenir que, le 19 floréal, ils donneront une fête extrordinaire. » *S. l. n. d.*, in-8°, 1 p. [*N.* Li³ 612. Réserve.]

Invitation à une mascarade dirigée par des artistes français, « vénitiens et autres étrangers ». L'ex. de la B. N. porte l'adresse du citoyen Van Praet, à la Bibliothèque nationale.

20318. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre faite par Béraud. Séance du 27 nivôse an VI (16 janvier 1798). *Imp. Nationale, pluviôse an VI*, in-8°, 3 p. [*N.* Le⁴³ 1700.]

Sur une attaque dirigée contre plusieurs citoyens au café Garchy [*sic* : Carchi] situé rue de la Loi (rue Richelieu).
Voyez le numéro suivant.

20319. — Détail très exact du massacre qui a eu lieu la nuit dernière à Paris, rue de la Loi, en 1243, division de la Butte-des-Moulins, chez le citoyen Garchi (*sic*), limonadier-glacier, et le nombre des personnes assassinées et des assassasins arrêtés, leurs noms et demeures. Le 26 nivôse présent mois [15 janvier 1798]. *Rue Christine, n° 11, et chez la citoyenne Malherbe. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lk⁷ 7539.]

Voyez le numéro précédent.

C. — COURSES A PIED ET A CHEVAL

20320. — Mémoire sur les courses de chevaux et de chars en France, envisagées sur un point de vue d'utilité publique, présenté à l'Assemblée nationale, au Département et à la Municipalité de Paris, par Esprit-Paul de Lafont-Pouloti. *Paris, imp. de la Jussienne, et se trouve chez la Vᵉ Vallat-La Chapelle, MDCCXCI*, in-8°, XII-32 p. [*N.* Sp. 6848.]

En regard du titre, frontispice représentant un cheval sur un piédestal, avec cette légende :

Pace et bello æque utilis equus.

20321. — Coup d'œil sur les courses de chevaux en Angleterre, sur les haras, la valeur, le prix, la vitesse, etc., des chevaux anglais, sur les moyens d'améliorer et d'étendre cette branche d'économie rurale en France, avec quelques rapprochements des courses modernes en Italie, des courses chez les Grecs et les anciens Romains et l'historique exact des différentes courses françaises au Champ de Mars les 10 et 23 thermidor an IV (28 juillet et 10 août 1796) et le 1ᵉʳ vendémiaire de l'an V (22 septembre 1796) de la République française. *Paris, Plassan; les marchands de nouveautés, le 6 vendémiaire an V* (27 septembre 1796), in-8°, 88 p. [*N.* 8° S. 3493.]

Épigr. :
Ducit amor patriæ.

Par Antoine-Prosper Lottin le jeune.

§ 5. — Duels.

20322. — Confédération nationale. A l'Assemblée nationale. Sur la nécessité de détruire promptement le préjugé du faux point d'honneur. *Imp. Cailleau. S. d.*, in-8°, 15 p. [*P.* 12272*.]

Attribué par les *Annonces de bibliographie moderne* à M. MEAUX, soldat du bataillon de Saint-Louis-en-l'Ile.

20323. — Adresse des habitants du ci-devant bailliage de.., à M. de ***, leur député à l'Assemblée nationale, sur son duel et sur le préjugé du point d'honneur. Publiée et mise au jour par M. G... *Paris, Desenne*, in-8°, XII-60 p. [*N.* Lb[39] 3348.]

Par PHILIPPE GROUVELLE.
Voyez le numéro suivant.

20324. — Point de duel ou point de Constitution. Adresse des habitants d'un ci-devant bailliage à leur député, sur son duel et sur le préjugé du point d'honneur. Nouvelle édition. *Paris, Desenne*, 1790, in-8°, XII-60 p. [*N.* Lb[39] 3349.]

Même ouvrage que le précédent. Le titre seul est changé.

20325. — Le Duel considéré dans tous les rapports historiques, moraux et constitutionnels et moyens de l'anéantir radicalement, par FRANÇOIS GORGUEREAU, électeur et juge au département de Paris. *Imp. A.-J. Gorsas, auteur du* Courrier de Paris dans les 83 départements, *rue Tiquetonne, n°* 7, 1791, in-8°, 208 p. et 1 f. non chiffré (*Errata*). [*N.* Inv.* E. 2306.]

Une *Lettre préliminaire*, datée du 15 mai 1791 et chiffrée III-VIII, est comprise dans la pagination totale.

20326. — Motion avec projet de loi sur le duel et sur les injures et voies de fait entre citoyens, par P.-C. NIOCHE, député du département d'Indre-et-Loire à l'Assemblée nationale (1er juillet 1791). *Paris, Royez*, 1791, in-8°, 79 p. [*N.* Le[29] 1611.]

L'*Avertissement*, chiffré III-VIII, est compris dans la pagination totale.

20327. — Lettre sur le duel, par un ancien représentant de la Commune de Paris. *Paris, imp. du* Journal gratuit. *S. d.*, in-8°, 8 p. [*P.* 12199*.]

20328. — Le Duel jugé au tribunal de la raison et de l'honneur, par M. J. LAPANOUSE, ancien capitaine de dragons et ex-agent du gouvernement français dans la province de Thèbes. *Imp. Munier. Paris, librairie de la Société typographique, an XI*-1802, in-8°, 35 p. [*P.* 12199*.]

Epigraphe empruntée à La Bruyère. Le texte est précédé d'une lettre de BERTHIER, ministre de la guerre, à l'auteur, et d'une dédicace de celui-ci à Bonaparte.

§ 6. — Jeux prohibés et jeux autorisés.

A. — ÉCRITS POUR ET CONTRE LES JEUX

20329. — Réflexions sur les jeux de hasard et sur le moyen de les détruire. *S. l.*, 1789, in-8°. [*N.* Lf[138] 1.]

20330. — Prohibition des jeux dans la capitale et dans toute la France. Aux représentants de la Nation. *Paris, Champigny. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lf[138] 87.]

ÉPIGR. :

La publicité est la sauvegarde du peuple.
BAILLY.

L'auteur déclare, en terminant, que si l'on ne fait pas droit à ses demandes, il publiera incessamment une feuille qui indiquera les

maisons de jeu, les noms de ceux qui les tiennent et de ceux qui les fréquentent.

Voyez le numéro suivant.

20331. — Dénonciation faite au public sur les dangers du jeu ou les Crimes de tous les joueurs, croupiers, tailleurs de pharaons, banquiers, bailleurs de fonds de biribi, de trente-et-un, de parfaite égalité et autres jeux non moins fripons, dévoilés sans aucune réserve. L'on y trouve les noms, surnoms, demeures, origines et mœurs de toutes les personnes des deux sexes qui composent les maisons de jeux appelées maisons de société. *Paris, imp. du sieur Baxal, docteur dans tous les jeux, et se vend au Palais-Royal, avec permission tacite, aux nos* 180, 123, 164, 13, 15, 44, 29, 33, 36, 40, 60, *et rue de Richelieu, hôtel de Londres*, 1791, in-8°, 48 p. [*N*. Lf138 3.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Les Dangers du jeu ou les Crimes de tous les joueurs de profession dévoilés, avec leurs noms, surnoms et premier état.*

20332. — Liste des maisons de jeux, académies, tripots, banquiers, croupiers, bailleurs de fonds, joueurs de profession, honnêtes ou fripons, grecs, demi-grecs, racoleurs de dupes, avec le détail de tout ce qui se passe dans ces maisons, les ruses qu'on y emploie et le nom des femmes que l'on met en avant pour amorcer les dupes. *Imp. du Biribi*, 1791, in-8°, 16 p. [*N*. Lf138 4. — *P*. 3827.]

P. 10, liste des maisons de jeu et tripots.
P. 16, Banquiers et croupiers.

20333. — Essai sur les jeux, dédié au Conseil général de la Commune de Paris, par J. CHARON, officier municipal. *Paris, Champigny*, 1791, in-8°, 77 p. [*N*. Lf138 5.]

Voyez les deux numéros suivants.

20334. — Extrait d'une lettre de M. J. M***, lieutenant de marine, à M. Charron, officier municipal de Paris, auteur d'un « Essai sur les jeux ». *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-8°, 8 p. [*N*. Lf138 6.]

Signé : J. MENGAUD, lieutenant de frégate.

20335. — Rapport sur les jeux de hasard, lu dans l'assemblée de la Commune de Paris, le 3 février 1791, seconde année de l'ère de la Liberté française, par PIERRE-AUGUSTIN-MARIE LOHIER, ancien avocat, électeur et notable. *Paris, Seguy-Thiboust, et les marchands de nouveautés*, 1er *juin* 1791, in-8°, 1 f. et 46 p.

Epigraphe empruntée à Cicéron (*De legibus*).
Bibliothèque de M. Paul Lacombe.

On lit, au verso du titre, cet *Avis au lecteur :*
« Ce *Rapport* offre deux parties : la première contient l'ancienne législation française et notre jurisprudence sur les jeux de hasard durant deux cent vingt et un ans, depuis 1560 jusqu'en 1784, double objet renfermé dans XXIX nombres (*sic :* articles) qui vont jusqu'à la p. 36. La seconde partie présente trois questions relatives à ces jeux défendus, questions proposées par M. Bigot et traitées, comme la première partie, par M. LOHIER, commissaire, nommé avec MM. Bigot, Charon et Gérard, le 23 novembre 1790, par l'assemblée générale de la Commune de Paris. Ce *Rapport* fut lu dans cette assemblée, le 3 février 1791.

« On espérait alors que Messieurs de l'Assemblée nationale publieraient bientôt une loi sur les jeux de hasard. En conséquence, l'assemblée générale de la Commune se hâta de faire imprimer in-4° la seconde partie du *Rapport*, avec les *Moyens provisoires* proposés par M. Charon, afin de mettre promptement cet imprimé sous les yeux de nos législateurs.

« Ceux que ce *Rapport*, aujourd'hui complètement imprimé, peut intéresser, doivent y joindre un ouvrage in-8° de M. Charon, publié sous le titre d'*Essai sur les jeux*. M. Charon force l'auteur du *Rapport* au silence sur le mérite de cet *Essai*. »

Je ne connais pas l'édition in-4° à laquelle cet Avis fait allusion, ni les *Moyens provisoires* de Charon.

20336. — Trois Objets dignes d'attention. Économie dans les subsistances, plus d'agiotage, à bas les maisons de jeu. Par le citoyen P... J... *Paris, Fantelin, l'an III*, in-8°, 11 p. [*N*. Lf138 7.]

EPIGR. :

Un sot ouvre souvent un avis important.

20337. — L'Antidote ou le Contre-poison du jeu, par le citoyen L. T. G. *A Paris, chez les marchands de nouveautés. Imp. Emm. Brosselard, an VIII*, in-8°, 1 f. et 43 p. [*P*. 9442.]

ÉPIGR. :

O pueri, fugite hinc, latet anguis in herba.
VIRG.

En regard du titre, frontispice anonyme représentant des enfants effrayés par un serpent

et portant la même légende avec sa traduction.

Sur la couverture de l'ex. de la B. V. P. se lit la réclame suivante, évidemment autographe : « L'auteur de cette brochure est le C^en GEOFFROY, demeurant rue Bon-Conseil, n° 10. Il enseigne la langue française, la langue latine, la prosodie, la rhétorique, les règles de la versification française, la morale, les éléments de la géographie et de l'histoire, etc. »

20338. — L'Art de voler méthodiquement dévoilé en faveur des joueurs ou Examen du jeu de la roulette, suivi des dangers imminents de ce jeu. Perte démontrée pour les joueurs, moyens pour gagner à ce jeu invariablement. *Se trouve à Paris chez tous les marchands de nouveautés, prairial an IX*, in-8°, 12 p. [*P*. 6380.]

20339. — Le Trente-et-un dévoilé ou la Folie du jour. Dédié à la jeunesse, par G.-N. BERTRAND. *Paris, chez l'auteur, rue Louis-Honoré, n°* 8, *près celle de l'Échelle, an VI*-1798, in-8°, 1 f. et VI-88 p. [*N*. Inv. V. 32128.]

20340. — Sur les jeux de Paris, par DAVELOUIS, rue du Mont-Blanc, n° 410. *S. l. n. d.* (1801), in-4°, 1 f. et 14 p.

P. 11, *Soumission pour l'octroi des jeux de Paris* et accessoirement de ceux de Spa, Aix-la-Chapelle, etc.

Bibliothèque de M. Paul Lacombe.

20341. — Adel... ou la Joueuse malheureuse au trente-un et ses promenades dans les jeux du Palais du Tribunat, par un auteur qui a fini par se brûler la cervelle. *A Paris, dans tous les tripots* (*imp. A.-Cl. Forget*), *an X*-1802, in-8°, VI-88 p.

ÉPIGR. :

Timeo Danaos et dona ferentes.

S'il est quelque joueur qui vive de son gain,
On en voit tous les jours mille mourir de faim.

Le titre semble annoncer un roman, mais le texte ne renferme que des déclamations mêlées à diverses martingales et deux odes, l'une de XIMÉNÈS (p. 27), l'autre (p. 83) du chevalier DE LAURÈS contre la fureur du jeu.

Bibliothèque de M. Paul Lacombe.

20342. — Des jeux de hasard au commencement du dix-neuvième siècle, par J. LABLÉE, de l'Athénée de Lyon. *Paris, Petit, an XI-MDCCCIII*, in-12, 1 f. et 239 p. [*P*. 3825.]

Titre gravé, signé : CHALLIOT, *del.*; TEXIER, *sculp.*

20343. — A bas tous les jeux, par J.-C. MORTIER, homme de loi. *Paris, Pelletié, an XI*, in-8°, 2 ff., VI-66 p. [*N*. Lf^153 1.]

Frontispice gravé, représentant un joueur se brûlant la cervelle dans une maison de jeu, avec cette légende :

Frémissez ! Voilà du joueur le sort inévitable.

B. — ACTES ET DÉLIBÉRATIONS DES ASSEMBLÉES.

20344. — Convention nationale. Rapport et projet de décret sur la suppression des jeux de hasard, des tripots et des loteries, présentés à la Convention nationale, au nom de son Comité d'instruction publique, par J. DUSAULX, député à la Convention nationale de France par le département de Paris. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-8°, 50 p. [*R*. AD. I, 87.]

20345. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre faite par BOISSY D'ANGLAS, pour la répression des maisons de jeu. Séance du 19 brumaire de l'an V (9 novembre 1796). *Imp. Nationale, brumaire an V*, in-8°. 4 p. [*N*. Le^43 572.]

20346. — Rapport fait par BOISSY D'ANGLAS sur la répression des maisons de jeu. Séance du 17 pluviôse an V (5 février 1797). *Paris, Imp. Nationale, pluviôse an V*, in-8°, 16 p. [*N*. Le^43 723.]

20347. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre par ANDRÉ (du Bas-Rhin) sur les jeux et les dilapidations. Séance du 17 thermidor an VI (4 août 1798). *Imp. Nationale, fructidor an VI*, in-8°, 8 p. [*N*. Le^43 2225.]

20348. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par ANDRÉ (du Bas-Rhin) sur les jeux. Séance du 28 fructidor an VI (14 septembre 1798). *Imp. Nationale an VI*, in-8°, 14 p. [*N*. Le^43 2327.]

20349. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Nouveau Projet de résolution présenté par la commission nommée pour la répression des jeux, le 8 nivôse an VII (27 décembre 1798). *Paris, Imp. Nationale, nivôse an VII*, in-8°, 4 p. [*N.* Le^{43} 2613.]

20350. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Discours prononcé par André (du Bas-Rhin) en soumettant à la discussion un nouveau projet de résolution sur les jeux. Séance du 9 prairial an VII (28 mai 1799). *Paris, Imp. Nationale, prairial an VIII,* in-8°, 22 p. [*N.* Le^{43} 3146.]

20351. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Ménard-Lagroye contre le projet de résolution présenté par la commission nommée pour la répression des jeux. Séance du 9 prairial an VII (28 mai 1799). *Paris, Imp. Nationale, prairial an VII,* in-8°, 6 p. [*N.* Le^{43} 3147.]

20352. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Got (de l'Orne) contre le projet de résolution sur les jeux. Séance du 11 messidor an VII (29 juin 1799). *Paris, Imp. Nationale, messidor an VII,* in-8°, 10 p. [*N.* Le^{43} 3294.]

20353. — Opinion de Darracq contre le projet prohibitif des jeux de hasard présenté par André (du Bas-Rhin) au nom d'une commission spéciale. Séance du 18 messidor an VII (6 juillet 1799). *Imp. Baudouin. S. d.*, in-8°, 19 p. [*N.* Le^{43} 3329.]

C. — mesures de police

20354. — Hôtel de ville de Paris. Tribunal de police. Sentence qui ordonne l'exécution des règlements de police concernant les académies de jeux de hasard et autres prohibés, et pour y être contrevenu par le sieur Gillot, en prêtant sa maison pour tenir ces jeux, et par les sieurs de Maubion et Deheppe, en donnant à jouer au jeu de biribi, les condamne, savoir : le sieur Gillot en six cents livres d'amende, et les sieurs de Maubion et de Heppe solidairement en six mille livres aussi d'amende, leur fait défense de récidiver sous plus grande peine, ordonne l'impression et affiche du jugement et l'envoi aux soixante districts. Du samedi 8 mai 1790. *Imp. Lottin et Lottin de Saint-Germain*, 1790, in-4°, 6 p. [*N.* Lb^{40} 1167*.]

La B. N. possède un second ex. de la même pièce relié dans le recueil factice Lb^{40} 1165.

20355. — Hôtel de ville de Paris. Tribunal de police. Jugement contradictoire qui ordonne l'exécution des règlements concernant les jeux de hasard et pour y être contrevenu en récidive par le sieur Gibbon, en donnant à jouer au jeu de la Rouline, le condamne en vingt-cinq livres d'amende, lui fait défense de récidiver sous plus grande peine; ordonne la confiscation et la vente des billes saisies sur lui au profit des pauvres du district de Saint-Germain-l'Auxerrois; invite les commissaires de ce district à tenir la main à l'exécution du jugement qui sera imprimé et affiché et envoyé aux soixante sections (*sic*). Du samedi 29 mai 1790 [6 juin 1790]. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790, in-folio plano.

Collection Paul Dablin.

20356. — Hôtel de ville de Paris. Tribunal de police. Jugement rendu sur le réquisitoire de M. Louis-Charles Mitouflet, procureur-syndic adjoint de la Commune, qui ordonne que la déclaration du 1er mars 1781 et l'arrêt de règlement du Parlement du 9 janvier 1789 seront exécutés dans toutes leurs dispositions; invite les commissaires de la section à veiller exactement sur les maisons où il pourrait être tenu des assemblées de jeux prohibés; ordonne que, dans les procès-verbaux qu'ils pourront dresser, ils feront mention de toutes les circonstances qui pourraient tendre à constater la nature et la qualité des jeux de hasard ou autres prohibés et les noms et qualités des joueurs, et, dans les cas où ils ne pourraient pas dresser des procès-verbaux, à dénoncer ces maisons à M. le procureur-syndic, pour qu'il soit informé à sa requête. Du mercredi 23 juin 1790. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790, in-4°, 7 p. [*N.* Lb^{40} 1167*.]

20357. — Lettre de M. le maire de Paris aux soixante sections, sur la prohibition des jeux (7 juillet 1790). *S. l. n. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lf[138] 2.]

20358. — Municipalité de Paris. 26 juillet 1791. Lettre du maire de Paris et des administrateurs du Département de la Police à MM. les présidents des 48 sections sur les moyens de détruire les maisons de jeux. [*N.* Lb[40] 1*.]

D. — JEUX DE SOCIÉTÉ

20359. — Les Camps ou la Petite Guerre, jeu proposé aux républicains pour déroyaliser les échecs. Extrait du n° 27 du « Journal de l'instruction publique ». *Paris, imp. de la rue de Vaugirard, n° 970, an II*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb[41] 3446.]

Voyez le n° 16955 ci-dessus.

20360. — Les Cartes à jouer du comte de Saint-Simon. *Saint-Quentin, imp. Ch. Poette. S. d.* (1874), in-8°, 12 p. [*N.* Le[15] 46.]

Signées : EDOUARD FLEURY.
Reproduction commentée des prospectus lancés en 1793 par le futur réformateur, pour annoncer les nouvelles figures et dénominations des jeux de cartes fabriqués par lui.

§ 7. — Loteries.

A. — ÉCRITS POUR ET CONTRE LES LOTERIES

20361. — Des Loteries, par M. l'évêque d'Autun (TALLEYRAND-PÉRIGORD). *Paris, Barrois*, 1789, in-8°, 47 p. [*N.* Lf[78] 16.]

Un second tirage sous la même date n'a que 45 p.
Voyez les deux numéros suivants.

20362. — Réponse à Mgr l'évêque d'Autun, au sujet de son ouvrage sur les loteries. Et Projet de dénonciation à l'Assemblée nationale contre le sieur D.P..M...L [D'Esprémenil]. Par l'auteur du « Réveil d'un grand roi ». 1789. *S. l. n. d.*, in-8°, 23 p. [*N.* Lf[78] 17.]

20363. — Moyens de rendre la loterie royale de France utile au gouvernement, sans nuire directement ni indirectement au peuple, ou Examen de l'ouvrage de M. l'évêque d'Autun intitulé « des Loteries ». Par JABBE-MINOBLANT, D. M. F. R. *S. l.*, 1789, in-8°, 1 f. et 72 p. [*N.* Lf[78] 18.]

20364. — Projet d'une loterie nationale pour procurer à l'État tous les fonds que le comité des finances juge nécessaires pour sa libération. Par M. R. DE MORAINVILLE. *Imp. V[e] Delaguette. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Lf[78] 19.]

20365. — Adresse à l'Assemblée nationale sur les loteries considérées sous tous leurs rapports. *Paris, Gattey. S. d.* (1790), in-8°, 24 p. [*N.* Lf[78] 21.]

Signée : VINCENT-JEAN OLLIVAULT-DUPLESSIS, ex-président de la section des Quatre-Nations, garde national de Paris, rue Mazarine, n° 92.

20366. — Précis sur les loteries. *Imp. de la loterie de France. S. d.*, in-4°, 3 et 4 p. [*N.* Lf[187] 4.]

La B. N. a enregistré sous la même cote et placé sous la même couverture deux pièces différentes portant le même titre; la première commence ainsi : « Il se tire en Europe plus de vingt loteries... » ; la seconde : « Il serait à désirer sans doute que l'on pût étouffer dans le berceau de la République tous les vices de l'homme... »

20367. — Réflexions sur les loteries. *S. l. n. d.*, in-4°, 1 f. et 10 p. [*P.* 16124*.]

20368. — Rapport du Comité des finances de l'Assemblée nationale. Le Comité m'a chargé de lui rendre compte d'un mémoire intitulé « Manière de rétablir l'état des finances de la France, par un citoyen zélé pour sa patrie ». *Imp. du Postillon, L.-L. Girard. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. IX, 355.]

Ce Rapport est lui-même renfermé dans une chemise de quatre pages contenant une lettre-

circulaire et un exposé du projet de loterie que l'auteur avait soumis à l'Assemblée nationale. Dans la lettre-circulaire, J.-P. COCQUART DE SAINT-CYR se plaint en termes amers de l'« éconduite » (*sic*) dont il avait été l'objet de la part de MM. Camus et Couderc, et déclare qu'il retourne au pays où fleurit « le laurier de la liberté », c'est-à-dire sans doute à Liège. (Voyez tome Ier de la *Bibliographie*, n° 1626.)

20369. — Projet d'une banque nationale et considérations générales sur les loteries. *S. l. n. d.*, in-4°, 4 et 10 p. [*N.* Lf187 5.]

Précédé d'un Avertissement et accompagné d'une planche signée : V.-J. OLLIVAULT, *invenit*; *dessinée et gravée par* MARADAN.
Les deux pièces sont signées : V.-J. OLLIVAULT, rue Montmartre, 129, section Lepeletier.

20370. — Analyse de la ci-devant loterie nationale comparée avec celle proposée par le cit. Ollivault. *S. l. n. d.*, in-folio plano. [*N.* Lf187 6.]

En faveur de la combinaison d'Ollivault.

20371. — De la Loterie, par l'assemblée électorale du ci-devant bailliage de Nemours. *Paris, imp. Nationale, mars* 1791, in-8°, 27 p. [*N.* Lf78 22.]

L'*Avertissement* (p. 3) est signé DU PONT, député du ci-devant bailliage de Nemours et l'Extrait des cahiers du ci-devant bailliage, daté du 16 mars 1789, est suivi des signatures des mandataires de l'Assemblée électorale.

20372. — Réflexions sur les loteries, par le citoyen RAFFRON, député du département de Paris à la Convention nationale. *Paris, G.-F. Galletti. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb41 907.]

20373. — Adresse à la Convention nationale. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. IX, 438.]

Signée : TOLOSÉ, administrateur en chef de la Petite Loterie nationale et de la Tontine du Parti social dite des Patriotes.
Pour réclamer l'ajournement du projet de suppression des loteries.

20374. — Réponse sur la loterie, adressée aux deux Conseils. *Imp. Renaudière. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lf187 7.]

Par GOURBILLON-DIANCOURT.
Voyez le numéro suivant.

20375. — Itérative Réponse sur la loterie, adressée au Conseil des Anciens. *Imp. Renaudière. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* Lf187 8.]

Signée : GOURBILLON-DIANCOURT.
Même pièce que la précédente.

EPIGR. :
Volenti non fit injuria.

20376. — Vite la Loterie décrétée, en activité. *Imp. Lejeune. S. d.*, in-8°, 4 p. [*N.* Lf187 9.]

20377. — Observations sur le projet de loi tendant à imposer aux receveurs de la loterie un nouveau cautionnement en numéraire. *Paris, an VI*, in-4°, 4 p.

D'après un catalogue.

20378. — La Banque par la Loterie nationale ou Moyen assuré de n'y pas perdre et d'y faire fructifier avantageusement son argent, par le citoyen BINET-VAUDREMONT, calculateur et ci-devant inspecteur de la Loterie de France. *Se trouve à Paris, chez le citoyen Dubray, à l'Imprimerie des sciences et des arts, où en est le dépôt général, et chez tous les receveurs de la loterie et libraires, an IX*, in-8°, XXVIII-92 p. et 5 tableaux. [*N.* Inv. V. 20005.]

20379. — Le Pactole numérique ou l'Art de risquer son argent avec fruit à la loterie nationale de France, ouvrage tiré en partie du portefeuille de STEFANO WINTELLI. *Paris, Michel, an VII*, in-24, 96 p.

D'après le *Journal de Paris* du 4 pluviôse an VII (23 janvier 1799), p. 540, et d'après les fiches préparées par Fleischer pour son *Dictionnaire de bibliographie française.*

B. — ACTES ET DÉLIBÉRATIONS DES ASSEMBLÉES

20380. — Hôtel de Ville de Paris. Tribunal de police. Jugement contradictoire qui ordonne l'exécution des arrêts du Conseil, ordonnances et règlements concernant les loteries étrangères et pour y être contrevenu par le sieur Romelot, marchand parfumeur, le condamne en trois mille livres d'amende, lui fait défense de récidiver sous telle autre peine qu'il

appartiendra et ordonne l'impression et affiche du jugement. Du samedi 29 mai 1790. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790, in-4°, 4 p. [*N*. Mss. fr. nouv. acq. 2642, fol. 67.]

20381. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret présentés au Comité de liquidation par P. Bordas, député de la Haute-Vienne. Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R*. AD. IX, 535.]

Sur le cautionnement exigé des receveurs des loteries.

20382. — Convention nationale. Observations contre la loterie et la tontine, en faveur de la banque nationale, présentées à la Convention nationale à la séance du 9 ventôse [an III-27 février 1795], suivies de la réfutation d'une objection faite par Thuriot relativement à cette banque, par Balland (des Vosges). Imprimées par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale, ventôse an III*, in-8°, 10 p. [*N*. Le38 1242.]

20383. — Corps législatif. Rapport fait au Conseil des Cinq-Cents, au nom de la Commission des finances, par Duchatel (de la Gironde), sur le rétablissement de la loterie nationale. Séance du 26 ventôse an IV (16 mars 1796). *Paris, imp. nationale, ventôse an IV*, in-8°, 8 p. [*N*. Le43 165.]

20384. — Corps législatif Conseil des Anciens. Second Rapport fait par J. Dusaulx, au nom de la Commission spéciale composée des représentants Lecouteulx, Cretet, Creuzé-Latouche, Loysel jeune et Dusaulx, sur la résolution du 4 germinal relative au renouvellement de la loterie nationale de France. Séance du 11 germinal an IV (31 mars 1796). *Imp. Nationale, an IV*, in-8°, 19 p. [*N*. Le45 43.]

Épigr. :

Ruentis fortunæ novissima libido.

Tacite.

20385. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de Philippe Drulhe sur les loteries nationales. Séance du 20 germinal an IV (19 avril 1796). *Imp. Nationale, germinal an IV*, in-8°, 6 p. [*N*. Le43 202.]

20386. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Projet de résolution par Rouzet. Séance du 25 prairial an IV de la République (13 juin 1796). *Paris, Imp. nationale, prairial an IV*, in-8°, 2 p. [*N*. Le43 315.]

Sur la délivrance des lots gagnés dans les loteries.

20387. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre et discours par L.-S. Mercier sur le rétablissement d'une loterie nationale. Séance du 26 brumaire an V (16 novembre 1796). *Paris, Imp. Nationale, nivôse an V*, in-8°, 18 p. [*N*. Le43 588.]

En faveur de ce rétablissement.

20388. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par Lecouteulx-Canteleu sur les loteries. Séance du 11 germinal an V (31 mars 1797). *Imp. Nationale, germinal an V*, in-8°, 16 p. [*N*. Le45 306.]

20389. — Opinion de B. Gouly, membre du Conseil des Anciens, député de l'Isle-de-France, sur la résolution du Conseil des Cinq-Cents tendant au rétablissement d'une loterie nationale. Séance du 22 germinal de l'an V (11 avril 1797). *Imp. C.-F. Perlet. S. d.*, in 4°, 8 p. [*N*. Le45 323.]

20390. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Rossée, député du département du Haut-Rhin, sur la résolution du 4 germinal relative à l'établissement d'une loterie nationale. Séance du 22 germinal an V (11 avril 1797). [*N*. Le45 324.]

20391. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de P.-C.-L. Baudin (des Ardennes) sur le projet de rétablissement de la loterie. Séance du 24 germinal an V (12 mai 1797). *Paris, imp. Nationale, an V*, in-8°, 18 p. [*N*. Le45 325.]

20392. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Vernier sur les lo-

teries. Séance du 24 germinal an V (13 mai 1797). *Paris, imp. Nationale, an V*, in-8°, 14 p. [*N.* Le[45] 327.]

20393. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de Dupont (de Nemours) sur les projets de loterie et sur l'état des revenus ordinaires de la République. Séance du 24 germinal an V (13 mai 1797). *Paris, imp. Nationale, an V*, in-8°, 31 p. [*N.* Le[45] 328.]

20394. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de J.-S.-B. Delmas, président du Conseil des Anciens, sur la résolution du 4 germinal an V, relative à l'établissement d'une loterie nationale, sur la situation actuelle de la République et sur les principaux événements de la Révolution française, prononcée dans la séance du 25 germinal an V (14 mai 1797), et imprimée à ses frais. *Imp. Lemaire. S. d.*, in-8°, 44 p. [*N.* Le[45] 329.]

20395. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par Fr.-D. Tronchet sur les difficultés qui ont été proposées le 16 floréal relativement aux nouvelles rédactions des résolutions des 16 et 22 germinal relatives, la première au régime hypothécaire, la seconde aux délits relatifs aux billets de la loterie nationale. Séance du 21 floréal an VI (10 mai 1798). *Paris, imp. Nationale*, in-8°, 22 p. [*N.* Le[45] 924.]

20396. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Fabre (de l'Aude), au nom de la Commission des finances, sur le message du Directoire exécutif du 13 ventôse concernant les loteries particulières, et sur les moyens de réprimer les falsificateurs des billets de la loterie nationale. Séance du 27 ventôse an VI (17 mars 1798). *Paris, Imp. Nationale, germinal an VI*, in-4°, 12 p. [*N.* Le[43] 1833.]

20397. — Nouveau Projet de résolution, présenté au nom de la Commission des finances, par Fabre (de l'Aude), contre les délits résultant de l'altération et soustraction des billets de la loterie nationale. Séance du 9 germinal an VI (29 mars 1798). *Imp. Nationale, germinal an VI*, in-8°, 3 p. [*N.* Le[43] 1863.]

20398. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Rapport fait par C.-F. Oudot, député de la Côte-d'Or, au nom d'une Commission..., sur la résolution relative à la falsification des billets de la loterie nationale. Séance du 11 messidor an VI (29 juin 1798). *Paris, Imp. Nationale, an VI*, in-8°, 10 p. [*N.* Le[45] 1038.]

20399. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Second Rapport fait par C.-F. Oudot (de la Côte-d'Or), au nom d'une Commission chargée d'examiner la résolution du 22 germinal relative à la falsification des billets de loterie. Séance du 3 thermidor an VI (21 juillet 1798). *Imp. Nationale, an VI*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[45] 1072.]

20400. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Opinion de G.-J.-F. Loisel, député du département de la Manche, sur la résolution relative à la falsification des billets de la loterie nationale. Séance du 3 thermidor an VI (21 juillet 1798). *Paris, Imp. Nationale, an VI*, in-8°, 22 p. [*N.* Le[45] 1073.]

20401. — Corps législatif, Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Japhet (d'Indre-et-Loire) sur la question de savoir : Si les dispositions de l'article 83 de la loi du 24 frimaire an VI doivent être rendues communes aux receveurs de l'ancienne loterie de France; et si ceux-ci peuvent être autorisés à rembourser en inscriptions les sommes par eux empruntées à titre de sous-cautionnement des citoyens qui étaient intéressés dans la recette. Séance du 12 germinal an VII (1er avril 1799). *Paris, Imp. Nationale, germinal an VII*, in-8°, 8 p. [*N.* Le[43] 2919.]

C. — LOTERIE NATIONALE

20402. — Arrêt du Conseil d'État du Roi portant suppression, à compter des 1er et 6 août prochains, des loteries de l'École royale militaire, de l'Hôtel de Ville de Paris, de la Générale d'Association et de celle des communautés religieuses. Création d'une nouvelle loterie sous le

nom de Loterie royale de France dont le premier tirage sera fait le 1er septembre prochain, et Union à la régie de la Loterie royale des Loteries des Enfants-Trouvés et de Piété qui y sont conservées. Du 30 juin 1776. Extrait des registres du Conseil d'État. *Paris, P.-G. Simon, imprimeur du Parlement*, 1776, in-4°, 12 p. (les deux dernières non chiffrées).

20403. — Discours prononcés par J.-M. Musset, l'un des administrateurs de la loterie nationale, le 10 ventôse an VI (28 février 1798) à la plantation de l'arbre de la liberté dans l'enceinte de la maison de l'administration de ladite loterie nationale. *Paris, Imp. Nationale, ventôse an VI*, in-4°, 4 p.

D'après un catalogue.

20404. — Débats relatifs à un faux quaterne de la somme de 814,200 francs recueillis par le citoyen Breton, sténographe. *Paris, Renaudière, an VII*, 2 parties in-8°. [*P.* 3833.]

Compte rendu sténographique d'un procès jugé par le Tribunal criminel de Paris, dans les audiences des 26, 27, 28 et 29 vendémiaire an VII (17-21 octobre 1798).

D. — Loteries diverses

20405. — Liberté, égalité. Petite loterie nationale, administration place des Victoires, n° 17. Règlement. *Paris, imp. de la Tontine du pacte social*, 1793, in-4°, 8 p. [*N.* Lf187 1.]

20406. — Prospectus de la (1re et 2e) loterie nationale de maisons, bâtiments et meubles nationaux, établie en vertu des décrets de la Convention nationale des 29 germinal et 8 prairial an III (18 avril et 27 mai 1795). *Paris, imp. des Administrations nationales, an III*, in-folio, 24 et 36 p. [*N.* Lf187 2.]

Voyez le numéro suivant.

20407. — Première Loterie nationale, tirée en fructidor an III. Liste générale des billets gagnants de la première loterie de maisons, meubles et effets précieux, établie en vertu des décrets de la Convention des 29 germinal et 8 prairial an III (18 avril et 27 mai 1795), dont le tirage a eu lieu à Paris, les 2, 12 fructidor (19 et 29 août 1795) et jours suivants de la même année, dans la ci-devant église des Petits-Pères, section du Mail, en présence de quatre représentants du peuple, membres du Comité des finances et des membres de la Commission des revenus nationaux, suivant les procès-verbaux déposés au Comité des finances de la Commission. *Paris, imp. des Administrations nationales, troisième année de la République*, in-4°, 2 ff. et 32 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Lf187 3. — *P.* 16124*.]

20408. — Loterie d'association en forme d'abonnement, ouverte à la Caisse d'emprunts et de prêts publics, rue des Bons-Enfants, n° 42. *Imp. de la citoyenne Fonrouge. S. d.*, in-8°, 4 p. [*R.* AD. IX, 535.]

Prospectus.

28409. — Loterie de bienfaisance nationale à vingt-quatre livres le billet (5e complémentaire an V [21 septembre 1797]). *Imp. P.-A. Allut. S. d.*, in-8°, 8 p. [*R.* AD. IX, 535.]

Prospectus.

§ 8. — Prostitution.

20410. — Histoire de la législation sur les femmes publiques et les lieux de débauche, par M. Sabatier, avocat. *Paris, J.-P. Roret*, 1828, in-8°, 2 ff. 266 p. et 1 f. non chiffré (table). [*N.* Inv. F. 44040.]

Epigraphe empruntée à P. Charron.
P. 197, *Législation nouvelle* (postérieure à 1789). P. 200, texte d'un message adressé par le Directoire au Conseil des Cinq-Cents, le 17 nivôse an IV (7 janvier 1796) sur la répression de la prostitution.

¶ Le *Bulletin du bibliophile* (1860, p. 1038-1041) a publié un rapport adressé le 15 prairial an VI (24 mai 1798) par Picquenard, commissaire du pouvoir exécutif près du Bureau

central, à Merlin, ministre de la Justice, sur le même sujet.

20411. — De la Prostitution. Cahier et doléances d'un ami des mœurs (1789).

Par Laurent-Pierre Bérenger.
Voyez tome I[er] de la *Bibliographie*, n° 935.

20412. — Laugier. Réforme des courtisanes, ou les avantages qu'il y aurait à retirer pour l'humanité de proscrire les femmes de mauvaise vie, tant pour la santé des hommes qui les approchent en général, que pour le bien de l'État en particulier. Ouvrage qui peut servir de suite à « l'Onanisme » de M. Tissot. *Paris, Cailleau et fils*, 1789, in-8°.

D'après un catalogue.

20413. — Police à établir sur le scandale de la publicité des femmes prostituées. *S. l. n. d.*, in-8°, 6 p. [*P.* 3789*. *Br. M.* S. N.]

Le 8 octobre 1789, suivant une note mss. sur l'ex. du British Museum.

20414. — Hôtel de Ville. Tribunal de police. Jugement contradictoire qui enjoint au sieur Féron, tenant le petit hôtel de Sens, rue de la Mortellerie, de se conformer aux règlements de police concernant les filles de mauvaise vie, et pour y être contrevenu, le condamne en cent livres d'amende; invite les commissaires du district de Saint-Gervais à faire faire en ce petit hôtel et autres endroits suspects de fréquentes visites pour s'assurer du maintien des règlements; ordonne l'impression et affiche et l'envoi aux soixante districts. Du mercredi 3 février 1790. *Imp. Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790, in-4°, 4 p. [*N.* Mss. fr. n. acq. 2643, fol. 15.]

20415. — Hôtel de Ville. Tribunal de police. Jugement contradictoire qui ordonne l'exécution des arrêts, ordonnances et règlements de police contre la prostitution et ceux qui la favorisent; enjoint au sieur Poisse, tenant l'hôtel de Prusse, rue Dauphine, de s'y conformer et, attendu les contraventions par lui récidivées, le condamne en cent livres d'amende jusqu'au payement de laquelle somme il gardera prison à l'hôtel de la Force; invite le district de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés à employer tous les moyens convenables pour faire sortir dans vingt-quatre heures dudit hôtel de Prusse toutes les filles publiques qui l'occupent; ordonne l'impression et l'affiche du jugement et l'envoi d'icelui aux districts. Du mercredi 17 mars 1790. *Imp. Lottin aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1799, in-4°, 6 p. [*N.* Mss. fr. nouv. acq. 2643 f° 12.]

20416. — Hôtel de Ville de Paris. Tribunal de police. Jugement qui condamne les nommées Adélaïde Duval et Nanette Silvain à trois mois d'hôpital, comme femmes publiques et pour avoir volé douze livres à un particulier qu'elles avaient raccroché; enjoint à la femme Chaume de se conformer aux règlements de police qui défendent de louer à des femmes de prostitution et pour y être contrevenue, la condamne, et par corps, en trente livres d'amende, lui fait défense de récidiver sous plus grandes peines, ordonne que les femmes publiques qui logent dans la maison de ladite femme Chaume en seront expulsées, etc. Du samedi 21 mai 1791. *Imp. Lottin l'aîné et J.-R. Lottin*, 1791, in-4°, 4 p.

Bibliothèque de M. Paul Lacombe.

20417. — Grand abus sur les filles et femmes publiques ou la Police démasquée. Par Querrot. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Li[6] 90.]

20418. — Chronique arétine ou Recherche pour servir à l'histoire des mœurs du XVIII[e] siècle. Première livraison. *A. Caprée*, 1789, in-8°, 104 p. [*N.* Li[3] 434.]

Pamphlet contre un certain nombre d'« impures » désignées dans le texte par des abréviations et par leurs noms réels, p. 102. Suit la liste des noms que devaient comporter les livraisons suivantes qui n'ont pas paru.

20419. — Étrennes aux grisettes, pour l'année 1790. *S. l. n. d.*, in-8°, 36 p. [*N.* Li[5] 91. Réserve.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *Requête présentée à M. Silvain Bailly, maire de Paris,*

par FLORENTINE DE LAUNAY, *contre les marchandes de modes, couturières, lingères et autres grisettes commerçantes sur le pavé de Paris, etc.*

ÉPIGR. :

Raisonnable ou non, tout s'en mêle.

En regard du titre, vignette anonyme à l'eau-forte, représentant une entremetteuse promenée sur un âne dont elle tient la queue.

Les *Noms et demeures des grisettes* [accompagnés pour la plupart de remarques satiriques] occupent les pp. 15-36.

M. Paul Lacombe (*Bibliographie parisienne, Tableaux de mœurs*, nº 324) signale deux éditions de cette pièce ; celle qu'il considère comme la première porte le mot *Requête* sur le titre de départ, en caractères à jour et le nom de la De Launay y est correctement imprimé ; tandis que, dans le second tirage, le mot *Requête* est en caractères gras, le nom de la soi-disant plaignante est imprimé DE LANNAY, la vignette est mal venue et fatiguée.

Les *Étrennes* ont été réimpr. par J. Gay, dans la collection des Bibliophiles cosmopolites, série de la Bibliothèque libre et sous la rubrique de *Neufchâtel*, 31 *août* 1872, in-16. Une autre réimp. porte la rubrique de *Londres, imp. particulière de lord C**** et la date de 1876.

20420. — Alphabet des grisettes. *Imp. J. Carol*, 1790, in-8º, 4 p.

En quatrains.

20421. — Réclamation des courtisanes parisiennes, adressée à l'Assemblée nationale, concernant l'abolition des titres déshonorants, tels que garces, putains, toupies, maquerelles, etc., etc., etc., 8 p. [*N.* Lb³⁹ 3599. Réserve.]

Facétie à propos de l'abolition des titres nobiliaires.

20422. — Requête des filles de Paris à l'Assemblée nationale, par M. BARET. *Blanchon. S. d.*, in-8º, 7 p. [*N.* Lb³⁹ 7679 A.]

20422ª. — Requête des filles de Paris à l'Assemblée nationale. Deuxième édition. *Blanchon. S. d.*, in-8º, 8 p. [N. Lb³⁹ 7679.]

20423. — Les Fouteurs de bon goût à l'Assemblée nationale. *S. l. n. d.*, in-8º, 8 p. [*N.* Lb³⁹ 7680, Réserve.]

20424. — Requête et décret en faveur des p..., des f..., des m...les et des b... contre les b...gres, les bard... et les brûleurs de paillasses. *A. Gam...chon, l'an second de la régénération*, in-18.

Frontispice gravé.
D'après un catalogue.
Voyez le numéro suivant.

20425. — Les petits Bougres au Manège ou Réponse de M***, grand maître des enc...... et de ses adhérents, défendeurs, à la requête des f......ses, des macq......., et des br.....ses, demanderesses. *A Enc...ns, chez Pierre Pousse-Fort, et se trouve au Palais-Royal, Thuileries et Luxembourg, l'an second du rêve de la liberté*, in-12, 35 p. [*N.* Lb³⁹ 8438. Réserve.]

Quatre figures obscènes.

20426. — Les Enfants de Sodome à l'Assemblée nationale ou Députation de l'Ordre de la Manchette aux représentants de tous les ordres pris dans les soixante districts de Paris et Versailles y réunis. Avec figures. *A Paris, et se trouve chez le marquis de Vilette, grand commandeur de l'ordre*, 1790, in-12, 71 p. [*N.* Lb³⁹ 8439. Réserve.]

P. 45, *Fredaines lubriques de J*** F*** Maury, prêtre indigne de l'Église catholique, apostolique et romaine; aumônier ordinaire des gourgandines des rues Saint-Honoré et des Petits-Champs, vicaire perpétuel de l'aristocratie, député des aristocrates de Péronne et méprisable prieur de Lyons-en-Santerre*, A Paris, aux dépens des immodestes Capucines de la place Vendôme, 1791.

Dans la première partie un frontispice et (p. 101) une figure obscènes. En regard du titre de la seconde partie, autre frontispice représentant Maury attaché à une colonne et fustigé.

Au verso du titre : *Petit avis en passant* sur les motifs qui avaient incité l'auteur à réunir en un seul volume ces deux pamphlets également orduriers.

20427. — Étrennes aux fouteurs démocrates, aristocrates, impartiaux, ou le Calendrier des trois sexes, almanach lyrique orné de figures analogues au sujet. *Sodome et Cythère et se trouvent plus qu'ailleurs dans la poche de ceux qui le condamnent*, 1790, in-12, 44 p.

Neuf figures libres.

La *Bibliographie* Gay, à laquelle j'emprunte cette description, mentionne deux réimpr. datées de 1792 et de 1793.

20428. — Almanach des adresses des demoiselles de Paris, de tout genre et de toutes les classes, ou Calendrier de plaisir, contenant leurs noms, demeures, âges, portraits, caractères, talents, et le prix de leurs charmes, enrichi de notes curieuses et anecdotes intéressantes. *A Paphos, de l'imprimerie de l'Amour,* 1791, in-12, 96 p. [*N.* Lc^{31} 382. Réserve.]

Voyez les deux numéros suivants.

20429. — Almanach des demoiselles de Paris de tout genre et de toutes les classes ou Calendrier du plaisir, contenant leurs noms, demeures, âges, tailles, figures, et leurs autres appas, leurs caractères, talents, origines, aventures, et le prix de leurs charmes, corrigé, augmenté et suivi de recherches profondes sur les filles anglaises, espagnoles, italiennes et allemandes, pour l'année 1792. *Chez tous les marchands de nouveautés; à Paphos, de l'imprimerie de l'Amour,* 1792, in-12, 120 p. [*P.* 9363 A. Réserve.]

20430. — Almanach nouveau des citoyennes bien actives de Paris, consacrées aux plaisirs de la République, contenant la notice exacte des femmes dévouées à la paillardise par tempérament, par intérêt et par besoin, leurs noms, qualités, âges, demeures, et le tarif de leurs appas, tant à prix fixe qu'au casuel. Édition considérablement augmentée. Dédiée aux citoyennes de la moyenne vertu. Par un Greluchon des Entresols du Palais-Royal. Pour l'an de grâce 1793 et premier de la République. *De l'imprimerie de Blondy et consœurs, et se vend chez tout le monde, an* Ier, in-18, 124 p.

Trois figures obscènes.

20431. — Les Fastes scandaleux ou la Galerie des plus aimables coquines de Paris, précédés d'un Sermon sur la continence, dédié aux amateurs, par un connaisseur juré, associé de l'Académie d'Asnières, secrétaire honoraire du lycée des Ahuris de Chaillot, etc., etc. Deuxième édition, revue, corrigée et augmentée. *A Paphos, et aux nos* 123, 18, 156, 148,167, *etc., des galeries du Palais-Égalité, l'an* 200, in-8°, 20 p. [*N.* Li^{5} 282. Rés.].

P. 3, *Sermon anagogique du R. P.* RONDIBILIS DE SBRAMGARDO, *recteur de l'université des gastromanes.* P. 8-20, *Liste* [des femmes du Palais-Royal].
Signé : I. F. X. V.
Voyez le numéro suivant.

20432. — Première suite des « Fastes scandaleux »..., précédée d'une Complainte héroï-tragi-comi-lirico-bachique, dédiée aux amateurs par une société de connaisseurs. *A Paphos et aux nos* 123, 18, 186, 158, 167, etc., *l'an* 200. [*Imp. de la rue du Chantre.*] *S. d.*, in-8°, 32 p.

P. 32, une épigramme intitulée : *l'Auteur au lecteur*, signée : I. F. X. VILLENEUVE et ces mots : « La suite incessamment ».

20433. — Les Noms des plus belles filles de Paris qui veulent se marier, avec leurs goûts, leurs caprices, leurs rendez-vous et promenades d'habitude. *Chez la citoyenne Prévost. S. d.*, in-8°, 8 p.

Canard dont un ex., signalé comme provenant d'Armand Bertin, a passé dans les ventes F*** [Ernest Feydeau] (J. Techener, 1858, n° 726) et Ch. Brunet (Ad. Labitte, 1872, n° 964).

20434. — Hommage aux plus jolies et vertueuses femmes de Paris ou Nomenclature de la classe la moins nombreuse. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*Br. M.* F. R. 366, 17.]

P. 5-7, liste sans commentaires.

20435. — Liste des femmes et des filles des émigrés qui trafiquent ouvertement de leurs charmes pour avoir du pain. Leurs noms, leurs demeures et leurs prix. Avis intéressants pour les curieux et les amateurs. *Imp. Favier. S. d.*, in-8°, 8 p. [*Br. M. S. N.*]

Signée : Par le citoyen LAVIEUVILLE.
« La suite de la liste des émigrés cocus au numéro prochain », dit une note, p. 8.

20436. — Tableau général des c... des différents quartiers de Paris (n° 1). *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Li^{3} 504.]

On lit, au bas de la p. 8 : « La suite au n° II ».
Voyez le numéro suivant.

20437. — Adresse curieuse et intéressante des cocus de Paris à leurs confrères des deux Conseils. Promesse d'une bonne volée de coups de bâton à l'auteur de la « Liste des cocus ». *Au dépôt des* Papiers-Nouvelles, *rue Percée, n° 21 ; rue de la Harpe, en face de la rue Poupée. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Li³ 582.]

Facétie signée : G. DE MEZEIRAT, rédacteur de l'*Adresse.*

ÉPIGR. :

Que devenir dans ce siècle maudit?
On est c....rd et de vous l'on se rit.

20438. — Revue des boudoirs en vaudevilles ou Liste des jolies femmes de Paris, leurs noms et leurs demeures. *Paris, au palais des Plaisirs, an VIII*, in-18.

D'après la *Bibliographie* Gay.

20439. — Tableau ([premier], second et troisième) et Liste de toutes les jolies marchandes des quarante-huit divisions de Paris ; leurs qualités physiques et morales, leurs costumes, le genre de commerce qu'elles font, le nom de leur rue et le numéro de leurs maisons. *Imp. Renaudière. S. d.*, 3 numéros in-8°. [*N.* Li⁵ 88.]

Signé : Par le citoyen P.-M. SAUNIER.
Chaque numéro a 8 p.

20440. — Nouvelle Liste des plus jolies femmes publiques de Paris ; leurs demeures, qualités et savoir-faire. Dédiée aux amateurs, par un connaisseur juré de l'Académie des f***. [*N.* Li⁵ 93. Réserve.]

Frontispice libre intitulé : *Échantillon. Savoir-faire de ces dames.*

20441. — L'Espion libertin ou le Calendrier du plaisir, contenant la liste des jolies femmes de Paris, leurs noms, demeures, talents, qualités et savoir-faire, suivi du prix de leurs charmes. *Sur la copie au Palais-Égalité, dans un coin où l'on voit tout, an XI*-1803.

20442.— Requête adressée à Monseigneur le duc d'Orléans par les demoiselles de Launay, Latierce, Labacante et autres pour obtenir l'entrée du Palais-Royal qui leur a été interdite. *S. l. n. d.* (1788), in-8°, 27 p. [*N.* Li⁵ 329.]

Le titre de départ, p. 3, porte : *A Monseigneur, Monseigneur le duc d'Orléans, premier prince du sang, et, en son absence, à Monsieur le comte de La Touche, successeur aux offices et pratique de M. le marquis Ducrest, chancelier du prince et, en cette qualité, ledit M. de La Touche, premier inspecteur de police du Palais-Royal et juge souverain de cette partie.*

P. 5, *Faits*. P. 10, *Moyens de droit*. P. 14, *Moyens de considération*. P. 18, *Observations importantes* (Dénonciation des *Étrennes de Cythère ou Petites Affiches du Palais-Royal*). P. 20, *Programme pour les amateurs.*

20443. — Ordonnance de police de Messieurs les officiers et gouverneurs du Palais-Royal, qui fixe le droit et honoraire attachés aux fonctions de filles de joie de la ville, fauxbourgs et banlieue de Paris, donnée au sérail le 1er mai 1789, ce jour, les fouteurs assemblés. *A Gratte-mon-cul, chez Henri Branle-Motte, rue de J'Enconne, au coin de celle des Déchargeurs, au Vit couronné, cette année même*, in-8°, 15 p. [*Br. M.* s. n.]

Voyez le numéro suivant.

20444. — Ordonnance de police concernant les putains de Paris et principalement celles du Palais-Egalité. *Paris, l'an de la vérole*, in-18.

D'après le catalogue Ch. Brunet (Ad. Labitte, 1872, n° 953). C'est très probablement la pièce décrite sous le numéro précédent, avec un titre différent.

20445. — Très sérieuses remontrances des filles du Palais-Royal et lieux circonvoisins à MM. de la noblesse (1789).

Voyez tome Ier de la *Bibliographie*, n° 986.

20446. — Les Demoiselles du Palais-Royal aux Etats-Généraux (1789).

Voyez tome Ier, n° 987 et les trois numéros suivants.

20447. — Réponse des Etats-Généraux aux demoiselles du Palais-Royal. *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p.

Signée : HERCULE, secrétaire des Etats-Généraux qui se tiennent sur le boulevard.

Pièce déjà signalée, tome Ier, n° 988, d'après une mention de l'*Analyse* de la collection

formée par Delisle de Sales; j'en ai vu depuis un ex. qui a passé dans la deuxième vente de la bibliothèque Henri Bordier (juin 1892).

20448. — Ressource qui reste aux demoiselles du Palais-Royal, en suite de la réponse des États-Généraux à leur requête (1789).

Voyez tome Ier, no 988.

20449. — Protestation des dames contre les doléances des femmes publiques adressées au Roi et aux États-Généraux. *S. l. n. d.*, in-8o, 15 p.

D'après un ex. faisant partie d'un recueil mentionné sous le no 34 de la collection relative à la Révolution formée par feu M. Auguste Ducoin et dispersée les 6-8 mai 1895 (Leclerc et Cornuau, experts).

20450.—Catéchisme des filles du Palais-Royal et autres quartiers de Paris à l'usage de tous les citoyens et citoyennes actives, avec les détails des services politiques et secrets qu'elles ont rendus à la Révolution. *De l'Imprimerie réginale de Cythère*, 1790, in-8o, 16 p. [*Br. M.* s. n.]

Dialogue obscène et particulièrement injurieux contre Robespierre, Biauzat, l'abbé Gouttes, dom Gerle, Barnave, Camus, Bouche.

20451. — Pétition des 2100 filles du Palais-Royal à l'Assemblée nationale. *Ve Macart, rue Neuve-des-Petits-Champs, au-dessus du chaircuitier, au coin de la rue de Ventadour, l'an Ier de la liberté*, 1790, in-8o, 11 p. [*N.* Lb39 8440.]

P. 8, *Requête présentée par les filles d'amour et de joie du Palais-Royal à M. Silvain Bailly, maire de Paris.*
La *Pétition* et la *Requête* sont suivies des noms et adresses des soi-disant plaignantes.

20452. — Les Après-Soupers du Palais-Royal ou Galerie des femmes qui font joujou entre elles. *De l'imprimerie de Cythère*, 1790, in-8o, 8 p. [*P.* 11946*.]

« La suite au numéro prochain » annoncée n'a pas paru.

20453. — C'est foutu, l' commerce ne va pas. *Imp. de la petite Rosalie, au Palais-Royal*, 1790, in-8o, 7 p. [*N.* Lb39 2777. Réserve.]

Pamphlet royaliste sur le tort causé aux filles par les agitations politiques dont le Palais-Royal était le théâtre. Voyez le numéro suivant.

20454. — La Bouillie pour les chats. *Imp. de la petite Rosalie, au Palais-Royal*, 1790, in-8o, 8 p. [*N.* L39 8468.]

Suite et complément du numéro précédent.

20455. — Aspasie à tous les comités du Palais-Royal, salut. *S. l. n. d.*, in-8o, 15 p. [*N.* Lb39 7343.]

Pamphlet de même nature que les deux précédents.

20456. — Déclarations des droits des citoyennes du Palais-Royal. *S. l. n. d.*, in-8o, 7 p. [*N.* Lb39, 7676.]

Facétie.

20457. — Grande et horrible Conspiration des demoiselles du Palais-Royal contre les droits de l'homme. *Imp. Girard. S. d.*, in-8o. 8 p. [*N.* Lb39 7677.]

Signée : MADELON FRIQUET.
Autre facétie du même ordre que la précédente, mais plus spirituelle et plus libre.

20458. — Les Demoiselles Chit-Chit du Palais-Royal et des différents quartiers de Paris traitées selon leur mérite, leur âge, leur beauté, leur taille, leur tournure et leur caractère. *Imp. Caillot et Courcier. S. d.*, in-8o, 16 p. [*P.* 3789*. Réserve.].

Très singulier projet de règlement en vingt-deux articles.

20459. — Les Œufs de Pâques des demoiselles du Palais-Royal au clergé. *Se trouve au Cirque, de l'imprimerie de la Vérité*, 1790, in-8o. [*N.* Lb39 3184.]

20460. — Tarif des filles du Palais-Royal, lieux circonvoisins et autres quartiers de Paris, avec leurs noms et demeures. *S. l. n. d.*, 5 numéros in-8o. [*N.* Li5 89. Réserve.]

Les nos III-V sont intitulés : *Suite du tarif*... et le no IV porte en plus : *avec l'établissement d'une compagnie d'assurances pour la santé.*
Chaque numéro a 8 pages.
Voyez le numéro suivant.

20461. — Protestation des filles du Palais-Royal et véritable Tarif, rédigé par Mmes Rosni et Sainte-Foix, présidentes du district des Galeries (24 juillet 1790). *S. l. n. d.*, in-8°, 7 p. [*N.* Lb39 3807. Réserve.]

20462. — Le Serment civique des demoiselles fonctionnaires publiques du Palais-Royal, avec la liste de celles qui ont refusé de le prêter. *Au Palais-Royal*, 1791, in-8°, 15 p. [*N.* Li5 96.]

Épigr. :

Omnia vincit amor et nos cedamus amori.
Virg.

La scène est au Palais-Royal dans un hôtel garni.

20463. — Les Folies amoureuses du Palais-Royal. *Rue de la Harpe, en face de la rue Poupée. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 7678. Réserve.]

P. 1, *Lettre* (en prose) *à Mlle Jeanne-Françoise H..., surnuméraire dans les ballets du cirque du Palais-Royal.* Les autres pièces formant cette plaquette sont en vers.

20464. — Pétition des citoyennes du Palais de l'Égalité, ci-devant le Palais-Royal, à la Convention nationale. *Chez les marchands de nouveautés. S. d.*, in-8°, 16 p.

20465. — Les Délices du Palais ci-devant Royal en vaudevilles. *Au bureau des Papiers-Nouvelles, rue Percée. S. d.*, in-8°, 8 p.

20466. — Apollon passant en revue les filles du Palais-Égalité. Seconde édition revue, corrigée et considérablement augmentée. *A Paris, chez les marchands de nouveautés, an XIII*, in-18, 47 p.

Au verso du titre : *Avis aux michés.* P. III, *Épître dédicatoire du livre dont il s'agit au citoyen Coco, musicien du théâtre des Délassements.* P. 7, *Apollon passant en revue les filles du Palais-Égalité.* P. 32, *Amours de Blanche et de Fanchette.*

20467. — Les Nouvelles Amours, farce comique, liryque (*sic*) et tragique des femmes publiques du ci-devant Palais-Royal, les fortunes qu'elles ont gagnées à se promener dans le jardin; plusieurs d'entre elles nouvellement mariées; leurs noms, leurs demeures, le prix de leurs charmes, l'état qu'elles font actuellement depuis que leurs couvents ont été supprimés. *Se trouve à Paris, chez les marchands de nouveautés. S. d.* (1795), in-16, 72 p. [*N.* Lb39 305.]

Épigr. :

Jeunesse, n'allez pas mordre à la
grappe dans la vigne du voisin.

En regard du titre, frontispice accompagné de cette légende :

Voilà, voilà la belle bouquetière !
Qui veut acheter ses bouquets ?

20468. — Liste complète des plus belles femmes publiques et des plus saines du Palais de Paris, leurs goûts et caprices, les prix de leurs charmes et les rôles que remplissaient quelques-unes dans plusieurs théâtres. *Se trouve à Paris chez les marchands de nouveautés. S. d.*, in-12, 24 p. [*N*, Li5 327.]

Au verso du titre, un *Avis de l'éditeur* annonce qu'il fera paraître, le 16 frimaire, un petit volume intitulé : *les Amusements de Paris* et que cet ouvrage, dont une partie sera en vaudevilles, ne laissera rien à désirer aux lecteurs.

20469. — Le Véritable Journal des femmes du Palais ou Suite du Tableau de l'état physique et moral des femmes publiques, par Car, officier de santé. *Paris, an V*, 3 numéros in-8°.

D'après Hatin (p. 174), qui classe à tort ce pamphlet en 1790 et cite un extrait du premier numéro.

Le sous-titre de cette série fait allusion à celui du n° 20460 ci-dessus. Voyez aussi le numéro suivant.

20470. — Réponse des filles du Palais aux Ier et IIe numéros du Journal fait contre elles. Procès-verbal d'une assemblée qu'elles ont tenue à ce sujet. Discours de la belle Fanfan (8 frimaire an V-28 novembre 1798). *Imp. Michelet. S. d.*, in-8°, 7 p.

Signée : Fanfan, présidente; Hortense et Rose, secrétaires.

20471. — Lettre pastorale d'un évêque très connu à toutes les pécheresses du

Palais-Egalité. *Imp. Leguai. S. d.*, in-8°, 4 p.

Épigr. :

Vanitas vanitatum, omnia vanitas.

L'« évêque très connu » est probablement J.-B. Royer. (Voyez ci-dessus, nos 16253-16261). Une allusion (p. 2) aux théophilanthropes permet seule de supposer que cette facétie date de la fin du Directoire.

Bibliothèque de M. Paul Lacombe.

20472. — Le Cercle. *A Paris, se trouve au Palais-Egalité, an VII républicain*, in-8°, 37 p. et 1 f. n. ch. (*Nota*). [*N.* Inv. Ye. 17383.]

Épigr. :

Forsan et hæc quosdam meminisse pigebit.

Poème sur les attractions et les dangers du Palais-Royal, précédé d'un *Avis désintéressé de l'auteur au lecteur*, en prose, et suivi d'un *Errata* intitulé *Nota*.

20473. — Lettre des femmes publiques du Palais-Égalité à tous les jeunes gens de Paris. *Paris, Philippon*, in-8°.

Attribuée par la dernière édition des *Supercheries littéraires*, d'après le catalogue Pixérécourt, à J.-P.-H. Quignon. La *Bibliographie* Gay cite un pamphlet de même nature qu'elle attribue au même auteur et qui, si l'on en juge par le contexte de son titre, doit être la remise en circulation, ou la réimpression modifiée du texte primitif. Voyez le numéro suivant.

20474. — Lettre des jolies femmes du Palais-Égalité au consul Bonaparte sur leur arrestation et leur déportation en Égypte. *Paris, an VIII*, in-8°.

§ 9. — Inhumations et funérailles.

A. — Cérémonial ancien et nouveau

20475. — Idées d'un citoyen français sur le lieu destiné à la sépulture des hommes illustres de France (5 avril 1791). *Paris, chez les marchands de nouveautés. Imp. Didot aîné. S. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Lb39 4814.]

Signées : Vaudoyer, architecte, ancien pensionnaire du roi à Rome et citoyen de la section du Théâtre-Français, rue de Savoie, n° 20.

Au sujet du buste et du tombeau de Mirabeau, l'auteur propose de transformer les Champs-Elysées en *Voie de l'honneur* et de la border à droite et à gauche de monuments simples et allégoriques élevés par la Nation aux mânes des plus zélés serviteurs de la patrie.

20476. — L'Enterrement de ma mère ou Réflexions sur les cérémonies des funérailles et le soin des sépultures et sur la moralité des institutions civiles en général, par G.-G. Delamalle. *Imp. Boulard, an III*, in-8°, 1 f. et 18 p. [*N.* Li18 2.]

Voyez le numéro suivant.

20477. — Réflexions sur l'enterrement de ma mère.... par G.-G. Delamalle. Seconde édition. *Paris, imp.-librairie chrétienne, an IV*, in-8°, 18 p. [*N.* Li18 2bis.]

Réimp. en partie par M. Ch. Sellier dans le journal *Montmartre-La Chapelle, organe hebdomadaire du XVIIIe arrondissement* (30 octobre et 6 novembre 1887), d'après un ex. appartenant à M. le Dr Gannal.

20478. — Réflexions sur l'indécence et l'immoralité des inhumations d'aujourd'hui, extrait d'un journal intitulé : « Annales de la religion ». *Paris, imp.-librairie chrétienne*, 1796, *an IV*, in-8°, 18 p. [*N.* Li18 13.]

Signées : J.-F. Pilat.

20479. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport sur la violation des sépultures et des tombeaux, fait au nom de la Commission de la classification et de la revision des lois, par Emm. Pastoret. Séance du 26 prairial l'an IV (14 juin 1796). *Paris, imp. Nationale, floréal an IV*, in-8°, 6 p. [*N.* Le43 316.]

Réimp. dans les *Annales de la République française* de Leschevin, tome III, p. 651-655.

20480. — Des Devoirs à rendre aux morts. Question envisagée sous le rapport politique et moral, par P.-B.-F. Bontoux, représentant du peuple, député par le département des Basses-Alpes. *Paris, imp. Nationale, prairial an IV*, in-8°, 4 p. [*N*. Le[43] 4034. — *R*. AD. I, 87.]

20481. — Des Institutions funéraires convenables à une République qui permet tous les cultes et n'en adopte aucun. Mémoire lu par Rœderer dans la séance publique de l'Institut national des sciences et des arts le 15 messidor an IV (3 juillet 1796). *Paris, Brigitte Mathey; Desenne, an quatrième*, in-8°, 14 p. [*P*. 4530*.]

Réimp. dans les *Annales de la République française* de Leschevin, tome III, pp. 657-663, mais omis dans l'édition des *Œuvres* de l'auteur publiées par son fils (imp. Didot, 1853-1859, 8 vol. in-8°).

20482. — Des Sépultures en politique et en morale, par J.-M. Coupé (de l'Oise), membre du Conseil des Cinq-Cents. *Imp. Nationale, thermidor an IV*, in-8°, 15 p. [*N*. Le[43] 4059. *R*. AD. I, 87.]

20483. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait, au nom d'une Commission spéciale, sur les inhumations, par Daubermesnil. Séance du 21 brumaire an V (11 novembre 1796). *Paris, Imp. Nationale, brumaire an V*, in-8°, 14 p. [*N*. Le[43] 573.]

20484. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Opinion de L.-S. Mercier, ex-représentant du peuple, sur les sépultures privées. Séance du 18 frimaire an V (8 décembre 1796). *Imp. Bertrand-Quinquet. S. d.*, in-8°, 15 p. [*N*. Le[43] 4112.]

Réimpr. sans mention du nom de l'auteur dans l'*Intermédiaire des chercheurs*, tome XVI (1883, col. 430-433), par les soins de feu M. Ch. Mehl, sous le pseudonyme de : *Un liseur*.

20485. — Vues d'un citoyen, ancien député de Paris à l'Assemblée législative, sur les sépultures. *Imprimerie de la rue des Droits-de-l'Homme. S. d.*, in-8°, 35 p. [*N*. Li[18] 12. — *R*. AD. XVIII[c] 440.]

Signées : F. V. M. [François-Valentin Mulot]. Voyez le n° 20494 ci-dessous.

Mulot avait lu au Lycée des arts, le 15 thermidor an IV (2 août 1796), un *Discours sur les funérailles et le respect dû aux morts*, faisant partie de la pièce décrite sous le n° 17945 ci-dessus et réimpr. dans les *Annales de la République française* de Leschevin, tome III, pp. 663-673.

20486. — Réflexions sur les pompes funèbres, par Arsenne (*sic*) Thiébaut. *Paris, G.-F. Galletti, frimaire an VI*, in-8°, 16 p. [*N*. Li[18] 14. — *R*. AD. XVIII[c] 440.]

20487. — Sur le respect dû aux tombeaux et l'indécence des inhumations actuelles, par le C... *Paris, chez les marchands de nouveautés, an VII*, in-8°, 39 p. [*N*. Rp. 2684.]

Par l'abbé Marie-Nicolas-Silvestre Guillon, dit Guillon-Pastel.

20488. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Motion d'ordre de Lafargue (de la Gironde) sur la police des cimetières et des inhumations. Séance du 14 frimaire an VII (4 décembre 1798). *Paris, Imp. Nationale, frimaire an VI*, in-8°, 6 p. [*N*. Le[43] 4090. — *R*. AD. I. 87.]

20489. — Corps législatif. Conseil des Anciens. Motion d'ordre faite par Moreau (de l'Yonne) sur les honneurs à rendre aux députés décédés. Séance du 27 messidor an VII (15 juillet 1799). *Imp. Nationale, thermidor an VII*, in-8°, 7 p. [*N*. Le[45] 1743.]

Projet d'arrêté d'un cérémonial funèbre.

20490. — Essai sur les sépultures, par P. Giraud, architecte du Palais de Justice, etc., du département de la Seine, composé en l'an IV et déposé au Département de la Seine le 11 nivôse an VII (31 décembre 1798), avec les plans, coupes et élévations du monument projeté. *Paris, imp. R. Jacquin. S. d.*, in-8°, 19 p. [*N*. Rp. 1593.]

Voyez le numéro suivant.

20491. — Les Tombeaux ou Essais sur les sépultures, ouvrage dans lequel l'auteur rappelle les coutumes des anciens peuples, cite sommairement celles observées par les modernes, donne les procédés pour dissoudre les chairs, calciner les ossements humains, les convertir en une substance indestructible et en composer le médaillon de chaque individu. Seconde édition, revue, corrigée et accompagnée des plan, coupe et élévation d'un monument sépulcral à construire pour le département de la Seine et les environs, par P. Giraud, architecte du Palais de Justice, des prisons et maisons d'arrêt du département de la Seine. *Paris, chez l'auteur, rue de Lancry, n° 37; Desenne; Méquignon, an IX*-1801, in-4°, 2 ff. IV-47 p. [*N.* Inv. R. 7566.]

Les deux pl. portent : Gravées par E. Voysard et la griffe de Giraud.
A l'ex. de la B. N. sont joints un avis imprimé de l'auteur, priant qu'on affranchisse les lettres et paquets renfermant les observations qu'on voudrait bien lui adresser et une lettre, également imprimée (in-8°, 3 p.), répondant à un article du *Journal de Paris*. du 12 germinal an VIII (2 avril 1800). L'auteur s'y plaint des procédés du citoyen Molinos qui avait, assurait-il, présenté comme inventés par lui des dessins copiés sur les siens, et rend hommage au projet de Cambry. Voyez le n° 15367 ci-dessus.

20492. — Rapport fait par les citoyens Hallé, Desessarts, Toulongeon, Reveillère-Lepeaux, Leblond et Camus, commissaires chargés par l'Institut national des sciences et arts de l'examen des mémoires envoyés au concours proposé par le gouvernement sur les questions relatives aux cérémonies funéraires et aux lieux des sépultures. Jugement porté par l'Institut et proclamation des prix. *Paris, imp. Ant. Bailleul. S. d.*, in-4°, 24 p. [*N.* Rp. 740.]

Signé (p. 24) : Desessarts, commissaire rapporteur et éditeur.

20493. — Des Sépultures, par Amaury Duval. Ouvrage couronné par l'Institut national. *Paris, Ve Panckoucke, an IX*, in-8°, VIII-88 p. [*P.* 12326.]

Ouvrage qui partagea, avec celui de Mulot (voyez le numéro suivant), le prix décerné par l'Institut.

20494. — Discours qui a partagé le prix proposé par l'Institut national de France, au nom du gouvernement, et décerné le 15 vendémiaire an IX de la République française (7 octobre 1800) sur cette question : Quelles sont les cérémonies à faire pour les funérailles et le règlement à adopter pour le lieu de la sépulture? par F.-V. Mulot, ex-législateur, membre du Lycée des Arts et de la Société libre des sciences, lettres et arts de Paris. *Paris, à l'imprimerie-librairie, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 44, an IX*, in-8°, VIII-90 p. [*N.* Inv. R. 44700.]

Voyez le n° 20485 ci-dessus.

20495. — Essai sur les funérailles, par Pierre Dolivier, professeur d'histoire à l'Ecole centrale du département de Seine-et-Oise. *Versailles, Jacob, an IX*, in-8°, 2 ff. et IV-116 p. [*R.* Inv. 2384.]

P. 71, *Examen des motifs qui servent de base au plan proposé dans cet Essai*. P. 72-116, *Discussion entre l'auteur et un conseiller d'État sur les vues et le plan de cet écrit*.
Un second ex. placé dans la Réserve de la B. N. porte, au verso du faux-titre, une note manuscrite moderne sur la collection spéciale formée par Toussaint Grille de documents relatifs aux usages funèbres.

20496. — Des Sépultures, par A. Gauthier-Lachapelle. *Paris, à l'ancienne librairie de Dupont, an IX*-1801, 2 ff. et 109 p. [*P.* 10432.]

L'ex. de la B. V. P. porte un envoi à *M. Prudhon fils*.

20497. — Des Funérailles, par le c. Détournelle, architecte. Mémoire qui a concouru pour le prix de l'Institut en vendémiaire an IX. *Paris, à la librairie, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, an IX*, in-8°, 59 p. et 5 pl. [*P.* 4530*.)

20498. — Mémoire sur les funérailles et les sépultures. Question proposée par le ministère et jugée par l'Institut, le 15 vendémiaire an IX (7 octobre 1800), par le général Pommereul, préfet d'Indre-et-Loire. *Tours, Brillant jeune, et Paris, Onfroy, an IX*, in-8°, 1 f. et VI-56 p. [*N.* Inv. R. 47215.]

20499. — Projet pour les sépultures, par A.-J. Ronesse, ancien conservateur de dépôt littéraire. *Paris, Debray, an IX*, in-8°, 1 f. et 44 p. [*N.* Rp. 8172.]

20500. — Des Tombeaux ou de l'Influence des institutions funèbres sur les mœurs, par J. Girard, auteur de « Praxile ». *Paris, J. Buisson, an IX* (1801), in-12, 3 ff., 192 p. et 1 f. non chiffré (table des chapitres). [*P.* 14390.]

B. — POMPES FUNÈBRES

20501. — Département de la Seine. 23 germinal an IV (12 avril 1796). *Imp. Ballard. S. d.*, in-folio plano.

Règlement en dix-sept articles concernant le transport et les inhumations des décédés.

Signé : Joubert, Guiard, Nicoleau.

Collection Paul Dablin.

Le préambule de ce Règlement a été seul réimpr. dans les *Annales de la République française* pour l'an IV, de Leschevin, tome III, pp. 655-657.

20502. — Entrepreneur du bureau de deuil, cour de la Sainte-Chapelle, enclos du Palais-de-Justice. Aux habitants de Paris et du département de la Seine. *Imp. du Bureau de deuil. S. d.*, in-folio plano.

Curieuse réclame signée Bigot, entrepreneur du Bureau de deuil.

Collection Paul Dablin.

20503. — Sépultures publiques et particulières. *Par autorisation du ministre de l'intérieur, an IX*, in-4°, 16 p.

Épigr. :

> La Piété naturelle commande le respect pour les morts; un gouvernement sage la garantit.

Prospectus d'une agence de funérailles dont l'administration était établie rue du Doyenné, n° 293, près la rue Saint-Thomas-du-Louvre.

P. 3, *Préface*. P. 6, *Introduction*. P. 9, *Sépultures publiques. Règlement*. P. 11, *Sépultures particulières. Règlement.*

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE

ADDITIONS ET CORRECTIONS

PREMIÈRE DIVISION
HISTOIRE PHYSIQUE

CHAPITRE PREMIER
TOPOGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE

20504. — Pétition adressée à l'Assemblée nationale et au Comité central de liquidation, par les sieurs Taillieur, ingénieur, et George, commis employé dans l'administration des carrières, pour réclamer l'exécution de deux décrets rendus en leur faveur pour raison de la destitution arbitraire de leurs emplois, dont ils ont été privés pour avoir fait connaître les abus de l'administration. *Paris, imp. Champigny. S. d.*, in-4°, 8 p. [*R.* AD. IX, 517.]

Signé : JEAN-FRANÇOIS TAILLIEUR et FRANÇOIS GEORGE.
Voyez les nos 11890-11893 ci-dessus.

20505. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par DRUHLE sur l'Ile des Cygnes. Séance du 6 ventôse an VI (24 février 1798). *Paris, imp. Nationale, ventôse an VI,* in-8°, 7 p. [*N.* Le43 1791.]

Contre l'aliénation commencée de ce terrain.
Voyez les nos 11901-11909 ci-dessus.

20506. — Mémoire d'observations sur le privilège accordé à M. De Fer. *S. l. n. d.*, in-8°, 8 p. [*N.* Vp. 5543.]

Cette pièce est elle-même suivie d'un *Mémoire* daté de Paris, 13 décembre 1787 (S. l. n. d., in-8°, 8 p.) et exposant les avantages proposés à Monsieur, frère du Roi, s'il consentait à laisser passer le canal de l'Yvette par les jardins du Luxembourg. Les deux pièces sont cousues ensemble. Le *Dictionnaire des anonymes*, qui n'indique que la première, l'attribue à L.-H. DUCHESNE, de Voirons (Savoie), intendant de la comtesse de Provence.
Voyez les nos 11926-11930 ci-dessus.

20507. — Tribunat. Rapport fait par ISNARD, au nom de la Commission chargée d'examiner le projet de loi sur la construction de trois ponts sur la Seine, à Paris, présenté au Corps législatif dans la séance du 18 ventôse an IX (9 mars 1801). Séance du 21 ventôse an IX. *Paris, imp. Nationale, ventôse an IX,* in-8°, 8 p. [*N.* Le51 347.]

En faveur de la construction de trois ponts entre le faubourg Saint-Marceau et le faubourg Saint-Antoine, les îles de la Cité et de la Fraternité (Notre-Dame et Saint-Louis), le faubourg Saint-Honoré et le bas du faubourg Saint-Germain.

CHAPITRE II
HISTOIRE ET DESCRIPTIONS DE PARIS

20508. — Les Quartiers de Paris pendant la Révolution (1789-1804). Dessins inédits par DEMACHY, BÉLANGER, FRAGONARD, LALLEMAND, DEBUCOURT, L. MOREAU, SCHWEBACH (*sic*), RANSONNETTE, RAFFET, DAVID, PRIEUR, CIVETON, etc., etc. Texte et plans reconstitués d'après les documents inédits, par G. LENÔTRE. *Paris, E. Bernard et Cie,* 1896, in-folio, 2 ff. (titre et Avant-propos), 94 fig. et plans (dont plusieurs

sur la même pl.) et 1 f. n. ch. (Table des planches). [*N.* Lk^7 30932.]

20509. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Observations de ROGER MARTIN sur les effets de la mauvaise construction de la salle relativement à la voix des orateurs et sur les moyens d'y apporter remède. Séance du 12 fructidor an VI (29 août 1798). *Paris, imp. Nationale, fructidor an VI,* in-8°, 7 p. [*N.* Le^{43} 2284.]

La « salle » en question est celle du Palais-Bourbon; voyez le n° 12231 ci-dessus, auquel celui-ci aurait dû faire suite.

DEUXIÈME DIVISION

HISTOIRE ADMINISTRATIVE

CHAPITRE PREMIER

MAISON DU ROI ET APANAGES DES PRINCES

20510. — Pétition à l'Assemblée nationale en faveur des officiers pensionnaires et gagistes de M. et Mme d'Artois, en mai 1791, par M. DARRAGON. *Debray. S. d.,* in-8°, 7 p. [*N.* Lb^{39} 4979.]

Voyez les nos 12523-12526 ci-dessus.

CHAPITRE II

ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ET DE LA VILLE

20511. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait au nom de la Commission des dépenses, par A.-G. CAMUS. Département des Relations extérieures, précédemment connu sous le nom de Département des Affaires étrangères. Séance du 17 prairial an IV (5 juin 1796). *Paris, imp. Nationale, prairial an IV,* in-4°, 16 p. [*N.* Le^{43} 296.]

Voyez les nos 12579-12585 ci-dessus et le numéro suivant.

20512. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport et Projet de résolution sur les fonds à accorder au ministre des Relations extérieures pour le dernier semestre de l'an V, par ROUZET, au nom de la Commission des dépenses. Séance du 1er fructidor an V (18 août 1797). *Paris, imp. Nationale, fructidor an V,* in-4°, 8 p. [*N.* Le^{43} 1294.]

Voyez le numéro précédent.

20513. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par DUCHASTEL-BERTHELIN, au nom de la Commission des dépenses, sur des fonds à mettre à la disposition du ministre des finances pour les dépenses extraordinaires de son ministère pendant le dernier semestre de l'an V. *Paris, imp. Nationale, thermidor an V,* in-4°, 22 p. [*N.* Le^{43} 1296.]

Voyez le n° 12585 ci-dessus.

CHAPITRE III

ADMINISTRATION FINANCIÈRE

20514. — La Comptabilité publique pendant la Révolution. Les Commissaires de la comptabilité, par VICTOR MARCÉ, auditeur à la Cour des comptes, docteur en droit. *Paris, Alph. Picard et fils,* 1893, in-8°, 94 p. [*N.* Lf^{160} 37.]

Tirage à part du *Compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques,* séances des 17 et 24 septembre 1892.

20515. — Rendez-nous compte (21 fructidor an III-7 septembre 1795). *S. l.,* in-8°, 7 p. [*N.* Lb^{41} 4570.]

Signé : BARÊME.
Au sujet du nombre des assignats en circulation et moyen d'en connaître le chiffre exact.

20516. — Tableau de la valeur des maisons pendant la dépréciation du papier-monnaie, par V. DROUOT, architecte. *Se trouve à Paris, chez l'auteur, rue des Francs-Bourgeois, n° 23, au Marais; Fauvelle et Sagnier; Rondonneau; les libraires du Palais de Justice et du Palais-Égalité, an VI,* in-4°, XI-16 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* Lb^{42} 1929.]

Considérations économiques, suivies d'une seconde partie intitulée :
Tableau de la valeur des maisons de Paris

pendant la dépréciation du papier-monnaie calculée d'après les ventes de maisons faites du 1er janvier 1791 *jusqu'au* 30 *fructidor an III* (16 septembre 1795), *par* V. Drouot, *architecte, rue des Francs-Bourgeois, n°* 23, *au Marais.*

CHAPITRE IV

ADMINISTATION JUDICIAIRE

20517. — Étude sur l'organisation de la juridiction civile en France de 1789 à 1810, par Albert Martin, avocat à la cour impériale. Discours prononcé à l'ouverture de la conférence des avocats, le 19 décembre 1863. *Paris, Pagnerre,* 1864, in-8°, 2 ff. et 47 p. [*N.* Lf109 63.]

20518. — Discours du Tribunal de cassation, prononcé à la barre de la Convention nationale, à la séance du jeudi 1er août, l'an second de la République française une et indivisible, par le citoyen Chabroud, à la tête de la députation de ce tribunal. *S. l. n. d.* (1793), in-12, 11 p. [*R.* AD. V. 1.]

Voyez le n° 14133 ci-dessus.

CHAPITRE VIII

COMMERCE ET INDUSTRIE

20519. — Courtes Observations sur le projet de décret présenté par le Comité de l'ordinaire des finances à l'Assemblée nationale pour les entrepreneurs des églises Saint-Sulpice, Saint-Philippe-du-Roule et des Capucins de la Chaussée-d'Antin. *Paris, imp. N.-H. Nyon,* 1792, in-4°, 5 p. [*N.* Lk7 22474.]

Voyez le n° 14872 que réfutent ces *Courtes Observations.*

20520. — L'Imprimerie et la Librairie à Paris, de 1789 à 1813. Renseignements recueillis, classés et accompagnés d'une Introduction, par Paul Delalain, ancien président du Cercle de la librairie, membre du bureau de la Chambre des imprimeurs de Paris. [Avec trois fragments du plan de Paris en 1810.] *Paris, librairie Delalain frères. S. d.* (1900), in-8°, 2 ff., LX-360 p., 1 f. n. ch. (table et 3 plans).

Titre rouge et noir. Tiré à 400 ex. numérotés.

Épigr. :

In fletu solatium labor.

CHAPITRE IX

ASSISTANCE PUBLIQUE

15015 (*Add.*). — Ville de Paris. Publications relatives à la Révolution française. L'Assistance publique pendant la Révolution. Documents inédits recueillis et publiés par M. Alexandre Tuetey. *Paris, imp. Nationale, MDCCCXCV-MDCCCXCVII,* 4 vol. gr. in-8°.

Tome III (2 ff., 816 p. et 1 f. non chiffré, Table). *Les hôpitaux et les hospices* (1791-an IV).
Tome IV (2 ff. et 929 p.). *Les hospices et ateliers de filature.*
Les tomes II et IV sont terminés par des tables alphabétiques générales.

20521. — Faculté de droit de Paris. L'Assistance à Paris sous l'ancien régime et pendant la Révolution, étude sur les diverses institutions dont la réunion a formé l'administration générale de l'Assistance publique à Paris. Thèse pour le doctorat présentée et soutenue, le lundi 22 novembre 1897, à une heure, par Louis Parturier. *Paris, L. Larose,* 1897, in-8°, 3 ff. et 260 p. (la dernière non chiffrée). [*N.* 8° F. 10101.]

15095 (*Add.*). — Notice historique sur la Société philanthropique de Paris (1846).

Le numéro de renvoi au catalogue Huzard, qui a été omis au tirage, est le n° 637.

15202 (*Add.*). — Réflexions sur les hôpitaux..., *an VIII,* in-8°, 1 f. et 27 p. [*N.* 8° R. 6768.]

Le titre porte exactement : « et l'établissement du Mont-de-Piété ». J'avais, sur l'autorité de

Barbier et de M. Granier, donné cette brochure que je n'avais pu voir (un ex. a été depuis retrouvé à la B. N.) à un sieur FRERSON. Mais le premier *Supplément* de Ersch (1802) l'attribue avec beaucoup plus de vraisemblance à « STANISLAS FRÉRON, aujourd'hui administrateur des hospices de Paris ». Le 2 septembre 1799 (16 fructidor an VII) Fréron avait quitté ses fonctions pour se rendre, en qualité de commissaire, à Saint-Domingue, où il succomba quelques mois plus tard.

20522. — Rapports au Conseil général des hospices sur les hôpitaux et hospices, les secours à domicile, la direction des nourrices. *Paris, imp. des Hospices civils, rue Saint-Christophe, n° 11, parvis Notre-Dame, fructidor an XI*, in-4°. [*N.* Inv. R. 8350.]

Chacun de ces rapports a une pagination distincte, savoir :

— *Rapport au Conseil général d'administration des hospices civils de Paris, sur leur état au 1er germinal an XI* (22 mars 1803) [par CAMUS], 200 p.

— *Rapport sur l'administration des secours à domicile...* [par DUQUESNOY], 1 f. et 67 p.

— *Rapport sur le bureau de la location et de la direction des nourrices* (d'après un rapport de THOURET et un compte moral présenté par LALLEMAND, directeur de ce bureau), 1 f., 16 p. et un tableau.

Les deux premiers de ces Rapports sont complétés par un volume de tableaux in-folio.

P. 61, du Rapport de Duquesnoy, noms des membres des 48 bureaux de bienfaisance.

20523. — Comptes généraux des hôpitaux, hospices civils, enfants abandonnés, secours à domicile et direction des nourrices de la ville de Paris. Recette, dépense, population, an XI. *Se vend au profit des pauvres, à l'imprimerie des Hôpitaux et Hospices civils, rue Saint-Christophe, n° 11, an XIII*-1805, in-4°, XXVII-380 p. [*N.* 4° R. 381.]

Le faux-titre porte : *Administration des hospices civils et secours de la ville de Paris. Comptes généraux de l'an XI.*

20524. — Convention nationale. Rapport et Projet de décret (du 11 ventôse an II (1er mars 1794), sur l'organisation des établissements pour les sourds-muets, d'après les décrets des 28 juin dernier (vieux style) et 9 pluviôse, par ROGER DUCOS, député par le département des Landes, au nom du Comité des secours publics Imprimés par ordre de la Convention nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 22 p. [*N.* Le38 714.]

Voyez le n° 15275 ci-dessus et le numéro suivant.

20525. — De l'Education des sourds-muets de naissance considérée dans ses rapports avec l'idéologie et la grammaire. Sujet du discours prononcé à la rentrée de l'Ecole nationale des sourds-muets, le 15 brumaire an VIII (6 novembre 1799), par le citoyen ALHOY, premier instituteur de cette école. *Paris, imp. des Associés, an VIII*, in-8°, 31 p. [*N.* 8° R. 7198.]

Voyez le numéro précédent.

CHAPITRE X

DÉMOGRAPHIE, STATISTIQUE, HYGIÈNE

20526. — Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait, au nom d'une Commission spéciale, par DAUCHEZ (d'Arras), représentant du peuple, relativement à la suppression des prénoms révolutionnaires donnés aux enfants dont la naissance a été constatée pendant le régime de la Terreur. Séance du 6 messidor an V (24 juin 1797). *Paris, imp. Nationale, an V*, in-8°, 7 p. [*N.* Le43 1082.]

Voyez les nos 15350-15352 ci-dessus.

TROISIÈME DIVISION

HISTOIRE RELIGIEUSE

CHAPITRE PREMIER

GÉNÉRALITÉS DE L'HISTOIRE RELIGIEUSE

20527. — F.-A. AULARD. La Séparation de l'Église et de l'État. 1794-1802. Extrait de la « Revue de Paris » du 1er mai 1897. *Paris, imp. Chaix*, 1897, in 8°, 39 p.

CHAPITRE II

LA QUESTION RELIGIEUSE DE 1789 A 1802

15404 (*Add.*). — Journal général de France.

Le nom du rédacteur cité dans la note est BOYER, de Nîmes, et non BERGER, comme il a été imprimé par erreur. Il avait déjà été cité correctement, tome II de la *Bibliographie*, n° 10195.

15748 (*Add.*). — Lettre au Roi par un aumônier de Sa Majesté (1791).

Les prénoms de l'auteur, BASTIDE DE LAVERNHE, étaient JEAN-JOSEPH, et les initiales placées après les mots « un de vos aumôniers », doivent se lire ainsi : « Trésorier de votre Sainte-Chapelle de Vincennes ».

15975 (*Add.*). — Apologie des prêtres mariés ou Abus du célibat, par le citoyen J*** (an VI).

Par JOLYCLERC, naturaliste, ex-bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, suivant une note de Van Thol, citée par Barbier.

20528. — DAUBERMESNIL, député de France à la Convention nationale par le département du Tarn, sur le bruit répandu qu'il devait être proposé à la Convention d'ordonner que les ministres du culte seraient payés par leurs sectateurs. *Paris, imp. Nationale*, 1792, in-8°, 15 p. [*N.* Le[38] 1777.]

Voyez les nos 15794-15803 ci-dessus.

20529. — Observations sur le bref de Notre Saint-Père-le-Pape, du 5 juillet 1796 (16 octobre 1796). *Imp. Guerbart. S. d.*, in-8°, 16 p. [*N.* Ld[4] 7451.]

L'ex. de la B. N. porte cette note manuscrite ancienne : « de M. SICARD, prêtre, je crois ».

CHAPITRE III

ÉTABLISSEMENTS ET MONUMENTS RELIGIEUX

15397 (*Add.*). — L'Église de Paris pendant la Révolution (1789-1801), par l'abbé DELARC. *Desclée, de Brouwer et Cie, Paris. S. d.* (1895-1898), 3 vol. in-8°. [*N.* Ld[3] 395.]

Précédée d'un prospectus in-4° et terminée par une Table analytique considérable.

Chaque volume est orné de planches reproduisant quelques-unes de celles des *Antiquités nationales* de Millin; la table de ces planches est à la fin de chaque volume. Il y a de plus, en tête du tome Ier, un Plan du diocèse de Paris avant 1789, d'après Robert de Vaugondy, et en tête du tome II un plan des anciennes paroisses de Paris, communiqué par M. Edgar Mareuse.

20530. — Une Paroisse de Paris sous l'ancien régime. Saint-Jacques-du-Haut-Pas (1566-1793), par l'abbé J. GRENTE, vicaire de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. *Paris-Auteuil, imp. des Orphelins-Apprentis*, 1897, in-12, 3 ff. et III-250 p. [*N.* Lk[7] 30615.]

En regard du titre, vue de l'église Saint-Jacques et du séminaire de Saint-Magloire au XVIIIe siècle. En regard du titre de départ du premier chapitre, plan du quartier Saint-Jacques en 1786, avec tracé en rouge des voies nouvelles.

Voyez les nos 16617-16618 ci-dessus.

QUATRIÈME DIVISION

HISTOIRE DES LETTRES

CHAPITRE PREMIER

HISTOIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

20531. — Opinion motivée sur le plan d'organisation générale de l'instruction publique, présenté par M. Condorcet, au nom du Comité d'instruction publique et Projet de décret pour organiser promptement toutes les écoles dans l'Empire français, par M. SILVAIN CODET, député de Lille (*sic*) et Vilaine à l'Assemblée nationale. *Imp. Nationale. S. d.*, in-8°, 8 p. [*Br. M.* F. R. 232, 12.]

Voyez les nos 16979-16981 ci-dessus.

CHAPITRE II

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR

20532. — Écoles nationales propres à former des hommes, des citoyens et des Français, par M. De la Cour. *Paris, Godefroy*, 1790, in-8°, 26 p. [*Br. M.* F. R. 499, 2.]

Voyez les nos 17162-17172 entre lesquels ce numéro et le numéro suivant auraient dû être intercalés.

20533. — Abus de l'ancienne éducation dévoilés et réformés par les progrès de la raison, par M. Degranthe, au collège Louis-le-Grand. *Paris, Deseine*, 1790, in-8°, 77 p. [*Br. M.* F. R. 231, 3.]

Voyez le numéro précédent.

20534. — Instruction du père Gérard à son fils sur la Révolution française, à l'usage des vrais patriotes, utile à ceux qui veulent le bonheur de notre Empire et très déplaisant à nos ennemis. *Imp. Meunier. S. d.*, in-8°, 16 p. [*Br. M.* F. R. 499, 2.]

Signée : Prévôt, citoyen actif de la section des Arcis.
Voyez les nos 17232-17271 ci-dessus.

20535. — Exercice des élèves de l'École centrale des Quatre-Nations, actuellement au collège du Plessis, rue Saint-Jacques (sur la physique, la chimie et l'application des mathématiques à la physique). *Baudouin, imp. de l'Institut national, messidor an X*, in-4°, 11 p. [*N.* 4° R. 40*.]

Voyez les nos 17341-17342 ci-dessus.

20536. — Établissement d'éducation pour les jeunes gens. *Imp. de la citoyenne Dubois. S. d.*, in-4°, 2 p. [*N.* 4° R. 40*.]

Prospectus d'une institution ouverte par les citoyens J. Duffaut et J.-F. Pilat, prêtres, dans le ci-devant collège des Grassins, rue des Amandiers.
Voyez le numéro suivant.

20537. — Plan abrégé d'enseignement pour la maison d'éducation établie au ci-devant collège des Grassins, rue des Amandiers, montagne Sainte-Geneviève. *Imp. de la citoyenne Dubois. S. d.*, in-4°, 2 p. [*N.* 4° R. 40*.]

Programme des cours annoncés dans le numéro précédent.

20538. — Exercice littéraire dans la maison d'éducation dirigée par le citoyen Hix, rue de Matignon, n° 3, faubourg Saint-Honoré, par les Champs-Elysées, les 17 et 18 fructidor an IX (4 et 5 septembre 1801). Distribution des prix le 17. *Paris, imp. J.-J. Bazire*, in-4°, 1 f. et 18 p. [*N.* 4° R. 40*.]

20539. — Exercice sur les mathématiques, la littérature française, l'histoire, la géographie, les langues anciennes et modernes, les 14, 15 et 16 fructidor an VIII (1er, 2 et 3 septembre 1800), à neuf heures du matin et à cinq heures de relevée, à la maison d'éducation dirigée par le citoyen Mac-Dermott, rue du Cheval-Vert, n° 100, au ci-devant collège des Irlandais, près l'Estrapade, division de l'Observatoire. *S. l. n. d*, in-4°, 4 et 16 p. [*N.* 4° R. 40*.]

20540. — Maison d'éducation de jeunes demoiselles, rue du Bacq, au ci-devant couvent des Dames-Sainte-Marie, faubourg Saint-Germain, n° 149. *Imp. Chardon. S. d.*, in-4°, 1 p. [*N.* 4° R. 40*.]

Prospectus de la pension tenue par la citoyenne Thiriet, ancienne institutrice à la ci-devant abbaye de Panthemont.

20541. — Coup d'œil sur le pensionnat du Lycée de la jeunesse. *Se distribue à Paris, au Lycée de la jeunesse, faubourg Denis, n° 65, au-dessus de la foire Laurent, an septième*, in-8°, 16 p. [*N.* 8° R. 40*.]

Pièce différente, au moins par le titre et la date, du n° 17392 ci-dessus. Un autre tirage de ce même numéro porte la date de frimaire an VII.

20542. — Institution du citoyen Van Esbecq, rue de Vaugirard, n° 1349, près le Luxembourg. Exercice et distribution des prix pour le second semestre des cours de l'an VIII, les 28 et 29 vendémiaire an IX (20 et 21 octobre 1800), à quatre heures précises. *Imp. Senet. S. d.*, in-4°, 4 p. [*N.* 4° R. 40*.]

20543. — Institution Van Esbecq. Exercice et distribution des prix pour l'an IX, les 28 et 29 fructidor (14 et 15 septembre 1801), à quatre heures. *S. l. n. d.*, in-4°, 3 p. [*N.* 4° R. 40*.]

20544. — Enseignement. Prospectus. *S. l. n. d.*, in-4°, 7 p. [*N.* 4° R. 40*.]

Épigr. :

Payez la science et non la leçon.

Programme de cours organisés rue Montmartre, vis-à-vis celle du Jour, n° 196, par le citoyen Vuillier, ci-devant directeur des géomètres employés en Corse par le gouvernement.

20545. — Académie des jeunes mères de famille, rue Mézières, près la rue Cassette, faubourg Saint-Germain, n° 909. *Imp. de la Société nationale des Neuf-Sœurs. S. d.*, in-4°, 1 f. et 18 p. [*N.* 4° R. 40*.]

20547. — Discours prononcé par le ministre de l'intérieur [François de Neufchateau], le 1er prairial an VII de la République (20 mai 1799), pour l'ouverture de l'Ecole clinique de médecine établie à l'hospice de l'Unité, rue des Pères. *Paris, imp. de la République, prairial an VII*, in-4°, 7 p. [*N.* T6 301.]

Voyez les nos 15319-15320 ci-dessus.

CHAPITRE III

CRÉATIONS ET RÉFORMES SCIENTIFIQUES

20548. — Réfutation de l'Annuaire franais, par A.-T. Chevignard. *Paris, J.-J. Fuchs, an IX* (1800), in-18, 30 p.

D'après le *Magasin encyclopédique*, an VIII, tome IV, p. 564. L'auteur de la *Réfutation*, qui était, paraît-il, théophilanthrope, proposait de faire commencer l'année au solstice d'hiver, de compléter les mois par *premier*, *second*, etc. et même de rappeler les anciennes dénominations, « parce que, dit-il, elles sont devenues insignifiantes pour le peuple ». Chevignard a publié aussi un *Mémoire sur l'Annuaire français* (Beaune, imp. Bernard fils, an XII, in-8°, 11 p.) où il reprend et complète ses arguments. Cette seconde pièce porte, à la B. N., la cote Vp. 5567.
Voyez les nos 17575-17592 ci-dessus.

CHAPITRE VI

HISTOIRE LITTÉRAIRE

29549. — Recueil d'hymnes patriotiques chantées aux séances du Conseil général de la Commune, par les citoyens de la première réquisition et de l'armée révotionnaire. *Imp. C.-F. Patris*, 1793, in-8°, 48 p.

Bibliothèque de M. Gustave Isambert.
P. 3, *Chanson des sans-culottes* (air : *C'est ce qui nous console*), par Aristide Valcour. P. 7, *Romance* (air : *Du salut de l'Empire*), anonyme. P. 10, *la Carmagnole de la Vendée*, couplets présentés par le citoyen Brulé, commissaire national à l'armée des côtes de la Rochelle. P. 13, *Insurrection du peuple français contre les tyrans*, hymne aux républicains (air : *Allons, enfants de la patrie*), anonyme. P. 19, *Aux armes! hymne dédié aux Jacobins de Paris* (air des *Marseillais*), par le citoyen Le Gall, jeune sans-culotte breton. P. 23, *Un père à son fils* (air : *Du serin qui te fait envie*), anonyme. P. 27, *Ma nouvelle maîtresse* (air : *On compterait les diamants*), par Dorat-Cubières. P. 29, *Hymne patriotique* (air des *Marseillais*), par un citoyen de la section des Invalides. P. 31, *Chanson de guerre des citoyens français* (air : *Aussitôt que la lumière*), par Dorat-Cubières. P. 32, *l'Exhortation au patriotisme* (air : *Lisette est faite pour Colin*), par le même. P. 34, *Couplet sur l'acceptation de la nouvelle Constitution par la Commune de Paris, le 14 juillet* 1793 (air des *Marseillais*), par Baudrais. P. 35, *Couplets sur la fête civique du* 10 *août* 1793 (air des *Bonnes gens*), par le même. P. 37, *la Nouvelle Carmagnole pour la grande réunion des Français à Paris, le* 10 *août* 1793 (air de la *Carmagnole*), *par le citoyen* Claude Royer. P. 40, *Aux départements* (air : *Avec les jeux dans le village*), anonyme. P. 42, *Cécile et Julien ou le Siège de Lille*, anonyme. P. 44, *Départ du peuple républicain français pour purger le sol de la liberté des brigands qui le ravagent* (air des *Marseillais*), anonyme.

CHAPITRE VII

HISTOIRE DU THÉATRE

20550. — Compte rendu au ministre de l'intérieur, par les citoyens Francœur, Denesle et Bacó, ex-administrateurs du théâtre de la République et des Arts (8 vendémiaire an VIII-30 septembre 1799).

Imp. Ant. Bailleul. S. d., in-4°, 31 p. [N. 4° Yf. 41.]

Voyez le n° 18271 ci-dessus.

20551. — Elisa ou le Voyage au Mont-Bernard, opéra en deux actes, paroles du citoyen R[EVERONY] S[AINT-]C[YR], musique du citoyen CHÉRUBINI [représenté pour la première fois au théâtre de la rue Feydeau, le 22 frimaire an III-12 septembre 1794]. *Paris, Huet; Denné et Charon. S. d.*, in-8°, 44 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

20552. — Sargines ou l'Elève de l'Amour, comédie en quatre actes, en prose, mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois, par les Comédiens italiens ordinaires du Roi, le mercredi 14 mai 1788 et remise le 25 brumaire an V (17 novembre 1796). Par le cit. MONVEL, musique du cit. D'ALEYRAC (*sic*). *Paris, Barba, cinquième année de la République*, in-8°, 52 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.
Voyez le n° 18741 ci-dessus.

20553. — Le Traité nul, comédie en un acte et en prose, mêlée d'ariettes, représentée le 5 messidor an V (23 juin 1797) sur le théâtre Feydeau. Paroles de M. MARSOLLIER, musique de M. GAVAUX. *Paris, Huet, an V* (ou 1797), in-8°, 64 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

20554. — Sophie et Moncars ou l'Intrigue portugaise, comédie lyrique en trois actes et en prose, mêlée de chants, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la rue Feydeau, le 9 vendémiaire an VI (30 septembre 1797). Par J.-H. GUY, auteur d'« Anacréon », mise en musique par P. GAVEAUX. *Paris, Tiger, an VI* (1797 v. st.), in-8°, 2 ff. et 60 p.

Bibliothèque de M. E. Mareuse.

20555. — Ville de Paris. Publications relatives à la Révolution française. Musique des fêtes et cérémonies de la Révolution française. Œuvres de GOSSEC, CHÉRUBINI, LESUEUR, MÉHUL, CATEL, etc., recueillies et transcrites par CONSTANT PIERRE, commis principal du secrétariat du Conservatoire national de musique. *Paris, imp. Nationale*, 1899, gr. in-8°, LXXXI-582 p. et 1 f. n. ch. (*Index général des matières.*)

CINQUIÈME DIVISION

HISTOIRE DES MŒURS

CHAPITRE III

MŒURS ET USAGES

20556. — L'Agrément des concerts de la rue Feydeau, par le citoyen N.... S.... *Laurens aîné*, 1795, in-8°.

D'après le catalogue Soleinne, tome V, n° 340.

20557. — Jardin d'Idalie. Fête nouvelle. Phaëton, fils du Soleil, foudroyé par Jupiter, pantomime aérienne enrichie de grands coups de feu d'artifice, qui aura lieu le 5 messidor an VI (23 juin 1798). In-folio plano, fig. sur bois.

D'après le catalogue Soleinne, tome V, n° 340.

FIN DES ADDITIONS ET CORRECTIONS

TABLE DES MATIÈRES

TROISIÈME PARTIE

MONUMENTS, MŒURS ET INSTITUTIONS

PREMIÈRE DIVISION

HISTOIRE PHYSIQUE

CHAPITRE PREMIER

TOPOGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE

CHAPITRE II

HISTOIRE ET DESCRIPTIONS DE PARIS

CHAPITRE III

MONUMENTS CIVILS

DEUXIÈME DIVISION

HISTOIRE ADMINISTRATIVE

CHAPITRE PREMIER

MAISON DU ROI ET APANAGES DES PRINCES

CHAPITRE II

ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ET DE LA VILLE

CHAPITRE III

ADMINISTRATION FINANCIÈRE

CHAPITRE IV

ADMINISTRATION JUDICIAIRE

CHAPITRE V

POLICE ET ESPRIT PUBLIC

CHAPITRE VI

INSTITUTIONS MILITAIRES

CHAPITRE VII

SERVICES ET TRAVAUX PUBLICS

CHAPITRE VIII

COMMERCE ET INDUSTRIE

CHAPITRE IX

ASSISTANCE PUBLIQUE

CHAPITRE X

DÉMOGRAPHIE, STATISTIQUE, HYGIÈNE

TROISIÈME DIVISION

HISTOIRE RELIGIEUSE

CHAPITRE PREMIER

GÉNÉRALITÉS DE L'HISTOIRE RELIGIEUSE

CHAPITRE II

LA QUESTION RELIGIEUSE DE 1789 A 1802

CHAPITRE III

DETAILS DE L'HISTOIRE RELIGIEUSE A PARIS

CHAPITRE IV

ÉTABLISSEMENTS ET MONUMENTS RELIGIEUX

Pages.

QUATRIÈME DIVISION

HISTOIRE DES LETTRES, DES SCIENCES ET DES ARTS

CHAPITRE PREMIER

HISTOIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CHAPITRE II

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR

CHAPITRE III

CRÉATIONS ET RÉFORMES SCIENTIFIQUES DÉCRÉTÉES PAR LES ASSEMBLÉES

CHAPITRE IV

ÉTABLISSEMÉNES SCIENTIFIQUES ANCIENS ET NOUVEAUX

CHAPITRE V

ACADÉMIE ET SOCIÉTÉS SAVANTES

CHAPITRE VI

HISTOIRE LITTÉRAIRE

CHAPITRE VII

HISTOIRE DU THÉATRE

CHAPITRE VIII

HISTOIRE DES BEAUX-ARTS

CINQUIÈME DIVISION

HISTOIRE DES MŒURS

CHAPITRE PREMIER

TABLEAUX DE LA SOCIÉTÉ PARISIENNE (1780-1804)

CHAPITRE II

INSTITUTIONS CIVILES

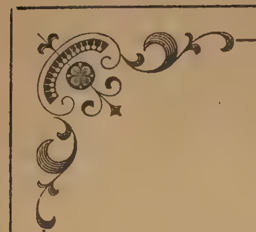
CHAPITRE III

MŒURS ET USAGES

FIN DE LA TABLE DES MATIERES DU TOME TROISIÈME



Paris. — Imprimerie Nouvelle (association ouvrière), 11, rue Cadet. — A Mangeot, directeur. — 1923-1900.




HISTOIRE DE PARIS PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française, par MAURICE TOURNEUX.

TOME I. *Préliminaires. — Événements* .... 10 francs.
TOME II. *Organisation et Rôle politiques de Paris*.................. 10 francs.
TOME III. *Monuments, Mœurs et Institutions.* 10 francs.

EN PRÉPARATION

TOME IV. *Documents biographiques.*
TOME V. *Table générale.*

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Prix Brunet, 1894).

Répertoire général des sources manuscrites de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française, par ALEXANDRE TUETEY.

EN VENTE

TOME I. *États-Généraux et Assemblée constituante* (première partie). 10 francs.
TOME II. *Assemblée constituante* (deuxième partie)................. 10 francs.
TOME III. *Assemblée constituante* (troisième partie).. .... 10 francs.
TOME IV. *Assemblée législative* (première partie).................. 10 francs.
TOME V. *Assemblée législative* (deuxième partie) .... 10 francs.

EN PRÉPARATION

TOME VI. *Assemblée législative* (troisième partie).

DÉPÔT CENTRAL DES PUBLICATIONS HISTORIQUES DE LA VILLE DE PARIS

H. CHAMPION, libraire, quai Voltaire, 9





